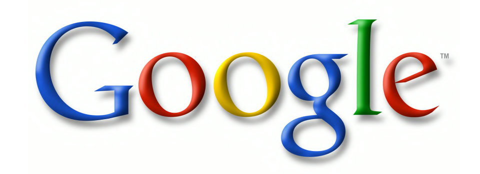







600096481Y





EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN.

PARIS. — Impr. LACOUR ET C, rue Soufflot, 16

EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

FORMÉE D'EXTRAITS D'AUTEURS GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DE GLOSES ET DE PASSAGES DES SAINTS PÈRES
RÉDIGÉE ADMIRABLEMENT EN UN SEUL TEXTE ET UN SEUL ENCHAINEMENT
ET APPELÉE A JUSTE TITRE

LA CHAINE D'OR

Édition purgée d'une foule infinie de fautes énormes
que contiennent les autres éditions, ainsi que de leurs indications fausses ou incomplètes,
enrichie d'additions et de nouvelles notes,

PAR LE P. R. F. JEAN NICOLAI

De l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier professeur de théologie
et préfet d'études dans le couvent de Saint-Jacques.

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. L'ABBÉ EM. CASTAN

Docteur en théologie, chanoine honoraire de Paris, du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

TOME CINQUIÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR,

RUE CASSETTE, 23.

1854

PRÉFACE DU P. NICOLAI.

Principalement dans cette partie, sage lecteur, il vous faut un avertissement sur les commentaires cités et sur les indications que j'ai employées dans les notes de ces commentaires, parce qu'ils sont moins familiers à tous et inconnus à plusieurs. Nulle part, les auteurs grecs ne sont plus souvent cités, parce que, si on excepte Bède, Ambroise et quelques homélies ou fragments, les Latins n'ont presque rien écrit sur saint Luc. Jamais, jusqu'ici, ils n'ont été désignés que par des indications douteuses et obscures, parce que, dans l'exemplaire grec d'où ils sont tirés, les noms des auteurs étaient écrits en caractères abrégés difficiles à comprendre. Jamais textes ne furent plus vicieusement altérés, ni interprétations plus dénaturées. La raison en est que le traducteur dont saint Thomas fut obligé de se servir pour comprendre le texte grec n'a pas lu assez distinctement des manuscrits confus, ou n'en a pas assez compris et pénétré le sens. Ce fut un grand zèle dans le docteur évangélique, ainsi que Possevinus a soin de le remarquer.

PRÆFATIO.

In hac maxime parte præmonendus es, prudens lector, quid ad illius expositores referendos ac expositionum annotandos indices pertineat; quia minus in usu apud omnes, minus pervii apud aliquos esse possunt. Scilicet nusquam frequentiores quam hic scriptores græci annotati, quia in Lucam præter Bedam et Ambrosium et homilias vel particulas quasdam vix Latini scripserunt; nusquam prius dubio magis [illegible]rio vel involuto designati, quia characteribus in Exemplari græco unde sumpti sunt breviatis auctores non omnibus obvii consignantur. Nusquam vitiosius adulterati eorum textus vel interpretationes depravatæ; quia interpres ille quo S. THOMAS uti ad ejusmodi græca intelligenda coactus est, vel non satis distincte quædam legit quæ invenerat in codicibus manuscriptis implicatius exarata, vel eorumdem sensum non auspicato satis intellexit. Fuerit summæ in Angelico viro charitatis, ut Possevinus recte laudat, quod ad pensum hoc suum exsequendum expositores illos græcos

de faire traduire en latin ces commentaires grecs afin de remplir sa tâche. Lui-même n'avait pas appris à traduire cette langue, alors moins usitée. Plût à Dieu qu'il l'eût apprise pour mettre le comble à la gloire qu'il s'est acquise par tant d'autres mérites ! Il vécut dans un siècle grossier et barbare ou qui, du moins, ne s'était point exercé et n'était pas habile dans ce genre d'étude, à ce point que le traducteur, non-seulement traduit toujours sans élégance et sans art, mais encore, en plusieurs endroits, faussement et vicieusement, ne pénétrant pas ce qui présente un sens obscur ou difficile. Peut-être aussi des écrivains inhabiles ont-ils depuis altéré ce qui avait été bien rendu dans la traduction primitive.

Non-seulement il y a des erreurs déplorables dans la reproduction des paroles des auteurs, mais même dans leurs noms et indications ; tantôt un nom est confondu avec un autre à cause d'une ressemblance qui vient des caractères abrégés, tantôt un nom indéfini et indéterminé est mis pour un nom particulier et certain. C'est ainsi que plusieurs fois, au lieu de Théophilacte on a mis Théophile, même dans cette édition, la meilleure de toutes, qui fut portée à Rome par Conrad, et qui est si généralement estimée. Je m'en suis aperçu au premier coup d'œil, lorsqu'il y a peu de jours elle m'a été montrée un instant. Comme si ces passages appartenaient à Théophile, patriarche d'Antioche, dont il existe quelques commentaires sur les quatre évangélistes dans la bibliothèque des Pères ; cependant ils ne sont pas de lui, mais de Théophilacte qui l'a suivi de plusieurs siècles. Ainsi, sous le nom moins connu d'Isidore, abbé, est désigné Isidore Pelusiote, comme on le nomme plus ordinairement aujourd'hui. Ainsi le Grec ou le com-

---

latine reddi procurarit ; quia interpretari per se non didicerat genus illud locutionis minus eo tempore usitatum, quod utinam ad summæ laudis tot aliis dotibus comparatæ plenum cumulum didicisset ! Fuit vero seculi rudioris et impoliti, vel in illo saltem genere non exculti admodum nec sagacis, ut non ineleganter tantum et inornate passim omnia sed corrupte ac vitiose plura redderet parum auspicatus Interpres, quæ turbatum ac præposterum sensum exhiberent ; nisi et posterius quædam per imperitos exscriptores depravata sunt quæ recte tamen in primitiva traditione reddiderat.

Nec ipsis duntaxat referendis auctorum verbis infeliciter aberratum, sed in eorum nominibus vel indicibus exprimendis ; dum nomen unum pro altero propter affinitatem quamdam ex breviatis characteribus commutatur, vel pro certo ac singulari nomen indefinitum et ambiguum obtruditur. Sic enim passim loco Theophylacti *Theophilus* ponitur, in ea ipsa editione omnium prima, quæ a Conrado Romam invecta commendari tam insigniter solet, ut ante paucos dies cum exhibita mihi obiter esset primo statim aspectu deprehendi ; quasi ad Theophilum Patriarcham Alexandrinum, cujus brevia in quatuor Evangelistas commentaria tomi Bibliothecæ Patrum extant, auctoritates illæ pertinerent, quæ non in illo tamen, sed in Theophylacto reperiuntur multis enm seculis consequente : sic Isı-

mentateur grec est désigné vaguement et généralement sans autre nom particulier. Cependant, tantôt c'est Antipater de Bostrie, tantôt Astérius, tantôt Alexandre, Amphiloche, Apollinaire, Evagre, Eutichius patriarche, Géométer, Isaac, Irénée, Maxime, Macarius, Métaphraste, Photius, Sévère d'Antioche, Théodoret, Théophane, Théophiste, Victor d'Antioche, ou quelqu'un de ceux que j'ai mis dans le catalogue ajouté à la préface de saint Matthieu ; bien que ce nom vague de Grec désigne plus souvent et plus spécialement ceux que je viens de dire.

Je soupçonnais que ce Grec, ainsi noté sans être défini, était quelque auteur anonyme qui (comme il est arrivé à plusieurs) aurait voulu que ses écrits fussent connus pour l'utilité de tous et rester lui-même inconnu par humilité. Je le soupçonnais, car je ne pouvais faire plus n'ayant rien en main pour le vérifier certainement. Mais j'ai été confirmé dans cette opinion par un commentaire grec sur saint Luc, manuscrit en caractères anciens composé d'un grand nombre de divers interprètes, à l'instar de cette chaîne, et avec un art semblable. Il m'a été prêté par la remarquable bibliothèque de l'éminentissime cardinal Jules Mazarin. J'ai pu le retenir chez moi quelque temps et l'étudier pour compléter à mesure ce qui, sans ce secours si utile, serait resté incomplet et imparfait. Je le dois à notre révérend Père François Combefixe, bien connu de tous les savants par ses productions. Comme je cherchais avec soin ce commentaire, il me l'a indiqué le premier. Lui-même s'en était servi avec avantage pour les homélies des Pères, qu'il

---

DORUS ABBAS minus trito nomine insignitur pro ISIDORO PELUSIOTA, ut communius nunc appellant : sic semper GRÆCUS vel EXPOSITOR GRÆCUS absque alia peculari nomenclatura vage tantum ac generatim indicatur ; qui nunc Antipater Bostrensis, nunc Asterius, nunc Alexander, Amphilochius, Apollinaris, Evagrius, Eutychius Patriarcha, Geometer, Isaac, Irenæus, Maximus, Macarius, Metaphrastes, Photius, Severus Antiochenus, Theodoretus, Theophanes, Theopistus, Victor Antiochenus, aut aliquis eorum quos Catalogus præfationi meæ in Matthæum subjunctus exhibuit ; quamvis hoc vagum GRÆCI nomen prædictis frequentius ac expressius conveniat.

Et quidem Græcum illum qui sic indefinite notabatur, certum auctorem quemdam esse sed anonymum suspicabar, qui (ut aliis contigisse notum est) sua duntaxat scripta sciri ad publicam utilitatem sed se nesciri ad privatam humilitatem voluisset ; id vero suspicabar ; quia cum ad manum non essent unde ista certius explorarem ac nosse possem, divinare aliud non licebat. Sed certiorem de his Expositio in Lucam græca fecit ex tam variis interpretibus Catenæ instar ut hic non dissimili artificio texta, et vetustis characteribus manuscripta, quam ex Eminentissimi Cardinalis JULII MAZARINI Bibliotheca tam spectabili commodatam aliquandiu retinere apud me ac versare licuit ut ex ea supplerem opportune quod absque subsidio tam auspicato mancum et imperfectum remansisset. Debeo gratiam hanc Reverendo admodum Patri Francisco Combefixio nostro suis hactenus lucubrationibus apud peritos quosque satis noto, qui eam sollicite quæ-

se propose de publier, et il l'a officieusement demandé en mon nom. Je le dois au très honorable seigneur de la Poterie, préfet de cette bibliothèque insigne; sur la demande faite en mon nom, il me l'a gracieusement prêté et m'a accordé la faculté de m'en servir librement tant que j'en aurais besoin.

Je dirais aussi que je le dois au dévoûment pour l'intérêt public de l'éminentissime cardinal qui, non content de rechercher partout des livres si rares, veut qu'ils ornent sa bibliothèque pour l'usage de tous. Mais c'est peu que je lui doive ceci en particulier, notre maison de Saint-Jacques doit avec moi tant de bienfaits à sa bienveillance, l'Eglise doit sa défense à la religion de ses décrets, le siége pontifical doit à sa piété la protection de son autorité, toute la Gaule doit à sa fortune et à son habileté sa tranquillité intérieure. Vous qui lirez cet ouvrage, vous lui devez aussi que je vous offre plus éclairci et mieux expliqué ce qui n'eût pu l'être autrement; que je rétablisse avec plus de certitude et corrige, d'après les sources, ce qui autrement n'eût pu l'être que par conjecture ou par instinct.

Ainsi j'ai reformé des mots latins dénaturés; ainsi, pour les auteurs qui n'existent pas ailleurs, j'ai rétabli des phrases entières altérées ou confuses, et je les ai ramenées à l'intégrité de leur texte comme j'ai fait, d'après les originaux, pour ceux qui existent. Ainsi j'ai expliqué en termes plus clairs des sens souvent obscurs et embarrassés; ainsi j'ai remplacé non-seulement les barbarismes de l'ancienne version, mais les contre-sens, par des expressions plus exactes et plus correctes que

---

renti primus omnium indicavit, qua nempe ipse ad homilias Patrum quas apparare pergit concinnandas, apprime usus erat; imo et eam quoque officiose meo nomine postulavit. Debeo illam honestissimo viro Domino de la Poterie, Bibliothecæ tam insignis Præfecto, qui sic meo nomine postulatam humanissime commodavit, et liberam utendi facultatem quandiu opus esset indulsit. Debere me sentirem ac profiterer Eminentissimi Cardinalis in publicam utilitatem propensioni qua tam raros undique libros conquirere tam studiose non contentus ita Bibliothecæ suæ ad ornatum esse vult ut omnibus ad usum esse possint; nisi parum sit ut hoc ei debeam speciatim, cujus benignitati tot alia beneficia mecum nostra S. Jacobi domus, religioni Decretorum suorum defensionem Ecclesia, pietati patrocinium suæ auctoritatis Pontificia Sedes, felicitati ac solertiæ intestinam tranquillitatem suam Gallia debet universa. Debes et illi quisquis hoc opus leges, ut ea tibi exploratius ac expressius exhibeam quæ non aliter licuisset; ac securius ex fontibus reponam et emendem quod alioqui conjecturis duntaxat parum certis assequi nec nisi otiose divinans potuissem.

Inde nimirum depravatas latine voces reformavi; inde adulteratas vel confusas integras phrases constructioni suæ ac sui textus integritati restitui quoad auctores illos qui seorsim non extant; sicut et ex fontibus aliorum qui extant idem quoque præstiti quoad illos; inde obscuros multoties involutosque sensus quos ipsa vocum corruptela fecerat, verbis planioribus explicavi; inde veteris versionis non barbariem tantum aliquando sed præposteram significationem rectiori locutione ac correc-

la connaissance du texte grec m'a fournies. Bien plus, j'ai corrigé librement, quand il l'a fallu, le travail plus récent d'Anian ou d'autres, qui parfois s'écartaient du sujet et du sens (comme il peut arriver par mégarde même aux plus savants). Plusieurs fois j'ai innové entièrement, à moins que je ne craignisse de choquer quelqu'un même à tort et sans raison. J'ai répété les noms de tous les auteurs déjà cités qui jusqu'ici n'étaient que vaguement indiqués. Pour d'autres plus connus, dont le nom était cité, j'ai marqué le traité particulier qui n'était pas désigné. Si quelquefois je n'ai pas indiqué ces traités, parce qu'ils n'existent pas, autant que possible, j'ai cité le titre sous lesquels ils sont désignés. J'ai fait cela en particulier pour saint Cyrille et pour Tite de Bostrie, parce que ni Tite sur saint Matthieu, ni saint Cyrille sur saint Luc n'existent. Ainsi j'ai pu souvent citer ce qui est rapporté sous leurs noms et m'assurer par un témoignage indubitable de ce que l'un et l'autre avaient écrit.

Cependant je n'ai pu faire ces recherches studieuses que pour les douze premiers chapitres de saint Luc, parce que le manuscrit grec n'allait pas au-delà. Que n'ai-je pu l'avoir tout entier sur les douze derniers chapitres ! dans ce trésor si précieux qu'on ne saurait rechercher ni conserver assez soigneusement, j'aurais puisé avec la même certitude ce qui peut manquer ici.

J'ai dû suppléer, d'après Cordérius, à ce que je n'ai pu tirer entièrement de ce recueil, et chercher dans la chaîne des soixante Pères grecs qu'il a publiés avec tant de soin ce que je ne pouvais mieux vérifier ou annoter d'après l'original grec. Quoique pour des auteurs qui exis-

---

tiori quam notione vocabula ipsa græca suppeditarunt, commutavi, quin et recentiorem Aniani aut aliorum quorumlibet a scopo et a sensu non semel aberrantem (ut contingere oculorum excursu viris etiam doctissimis potuit) pari, quia necessitas urgebat, libertate correxi; novam plane daturus in plerisque, nisi quorumdam offensio, quamvis intemperata et insipiens, obstitisset. Inde nomina singulorum auctorum qui jam indicati sunt, prius vage notata reposui; et alia etiam notiora quæ definite quoad personam, sed absque certo Tractatuum indice notabantur, expressi, vel si quando expressa non sunt quia Tractatus illi non occurrant, quali titulo tamen ibidem indicentur, quantum licuit, designavi. Quod in Cirillo nominatim ac in Tito Bostrensi feci, quia nec Titus in Matthæum nec Cyrillus in Lucam extat, unde sæpe contigit sumi quæ utroque nomine referuntur, et ab utroque scripta esse indubitato testimonio compertum est.

Hæc omnia nihilominus explorate in prima tantum duodecim capita Lucæ perficere tam accurato studio datum ; quia nec Manuscriptum illud græcum ultra terminum istum excurrebat ; quod utinam integrum in alia etiam duodecim posteriora occurrisset ! ut ex thesauro tam utili qui curiose satis quæri non possit nec studiose satis asservari, cætera quæ hic manca videri possunt, pari securitate depromerem. Sed supplendum ex Corderio fuit quod ex promptuario illo non potuit integrum derivari, et ex Catena septuaginta quinque græcorum Patrum quam insigni labore con-

tent j'ai pu, à force de recherches, mettre quelques indications qu'il avait omises, j'ai dû laisser anonymes et incertaines quelques citations vagues ou rapportées comme d'un anonyme. N'ayant pas cette chaîne grecque, je ne pouvais savoir ce qu'avait ignoré ce savant si sagace et si studieux qui a pu la consulter. Profitez de ceci en attendant qu'il vous vienne quelque chose dont vous puissiez jouir avec plus d'abondance et de bonheur.

---

cinnavit, hinc inde repetendum quod ex Originali græco exploratius petere non licuit, vel securius annotare : quamvis et quædam indicare omittit certo, quæ diligenter inquisita ubi noti auctores erant, indicavi; quædam quæ vaga tantum inscriptione velut ex *Anonymo* refert, relinquere sic anonyma et incerta debui, quia notiora non potuerunt esse græcam ipsam Catenam non habenti quæ tam sagax et curiosus explorator cui eam nancisci aliunde contigit, ignorasset. His interim fruere, dum alia contingant quibus ipse plenius ac felicius frui possis.

DE SAINT JÉROME

SUR LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

Saint Luc, médecin d'Antioche (ainsi que ses écrits le font voir) savait la langue grecque ; il fut disciple de l'apôtre saint Paul et compagnon de ses voyages. Il a écrit l'Évangile dont parle saint Paul : « Nous avons envoyé avec lui notre frère dont la louange est par son Évangile dans toutes les Églises. » Et : « Luc vous salue, ce très cher médecin. » Et : « Luc est seul avec moi. » Quelques-uns même pensent que chaque fois que saint Paul dans ses épîtres dit : « Selon mon Évangile, » il veut parler du livre de saint Luc. Saint Luc a appris l'Évangile non-seulement de saint Paul (qui n'avait pas vécu avec le Sauveur), mais encore des autres apôtres, ce qu'il déclare lui-même au commencement de son livre, disant : « Comme nous ont transmis ceux qui ont vu depuis le commencement et ont été ministres de la parole. » Il a donc écrit l'Évangile d'après ce qu'il avait entendu. Pour les Actes des Apôtres, il les a composés d'après ce qu'il avait vu lui-même. Il vécut quatre-vingt-quatre ans et ne fut point marié. Il est enseveli à Constantinople. Ses ossements furent transportés de l'Achaïe dans cette ville avec les reliques de l'apôtre saint André, la vingtième année du règne de Constantin.

EX HIERONYMO

DE SCRIPTORIBUS ECCLESIASTICIS.

Lucas, medicus Antiochensis (ut ejus scripta indicant, græci sermonis non ignarus), fuit sectator Apostoli Pauli et peregrinationum ejus omnium comes. Scripsit Evangelium de quo idem Paulus (2 *ad Corinth.*, 8) : Misimus, inquit, cum illo fratrem cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias; et (*ad Coloss.*, 4) : Salutat vos Lucas, medicus charissimus; et (2 *ad Timoth.*, 4) : Lucas est mecum solus. Quidam etiam suspicantur, quotiescumque in Epistolis suis Paulus dicit : Juxta Evangelium meum, de Lucæ significare volumine; et Lucam non solum ab Apostolo Paulo didicisse Evangelium (qui cum Domino in carne non fuerat), sed a cæteris Apostolis, quod ipse quoque in principio sui voluminis declarat dicens : Sicut tradiderunt nobis qui a principio ipsi viderunt et ministri fuerunt sermonis. Igitur Evangelium sicut audierat scripsit; Acta vero Apostolorum sicut viderat ipse composuit. Vixit octoginta et quatuor annos, uxorem non habens.

Sepultus est Constantinopoli; ad quam urbem vigesimo Constantini anno ossa ejus cum reliquiis Andreæ apostoli translata sunt de Achaia.

PRÉFACE DE SAINT THOMAS.

Le prophète Isaïe, prédisant avec tant d'exactitude et de clarté les divers mystères de l'incarnation du Christ, dit : « J'envelopperai les cieux de ténèbres, et je les couvrirai comme d'un sac ; le Seigneur m'a donné une langue savante afin que je puisse soutenir, par la parole, celui qui est abattu ; il m'éveille au matin, il dresse mon oreille au matin, afin que je l'écoute comme un maître. » Par ces paroles nous pouvons connaître la matière de l'Évangile selon saint Luc, la manière d'écrire, le but et la condition de l'écrivain (1). — S. Aug. — Saint Luc paraît s'occuper surtout de la race et de la personne sacerdotale du Seigneur. C'est pourquoi il est figuré par le taureau qui est la principale victime qu'offre le prêtre. — S. Amb. — Le taureau est par excellence la victime sacerdotale ; aussi il est bien représenté par un taureau ce livre de l'Évangile qui commence aux prêtres et finit

(1) Ceci, ordinairement indiqué comme de la Glose, n'existe point dans celle que nous avons, mais est tiré de saint Jérôme ; une partie, du Traité des écrivains sur saint Luc, l'autre, du Commentaire sur Isaïe.

PROŒMIUM SANCTI THOMÆ.

Inter cætera incarnationis Christi mysteria, quæ Esaias propheta diligenter et aperte prænunciat, dicit (cap. 50) : Induam cœlos tenebris, et saccum ponam operimentum eorum. Dominus dedit mihi linguam eruditam, ut sciam sustentare eum qui lassus est, verbo. Erigit mane, mane erigit mihi aurem ut audiam quasi magistrum. Ex quibus verbis accipere possumus Evangelii secundum Lucam materiam, modum scribendi, finem et conditionem scriptoris. Aug., *De con. Evang.* (lib. I, cap. 2 et 6). Lucas enim circa sacerdotalem Domini stirpem atque personam magis occupatus videtur. Unde per vitulum significatus est, propter maximam victimam sacerdotis. Amb. (*præfat. in Lucam*). Vitulus enim sacerdotalis est victima : unde bene congruit vitulo hic Evangelii liber ; qui a sacerdotibus inchoavit, et consummavit in vitulo ; qui omnium peccata suscipiens, pro totius mundi vita est immolatus, et ipsam vituli

par l'immolation de ce taureau qui, prenant les péchés de tous, a été immolé pour la vie du monde entier; et saint Luc développe, dans un récit plus étendu, cette immolation du taureau. — Glose. — Saint Luc, voulant principalement exposer la passion du Christ, la matière de cet Évangile peut être signifiée par ce qui est dit : « J'envelopperai les cieux de ténèbres, et je les couvrirai comme d'un sac. » Car, à la lettre, dans la passion du Christ, les ténèbres se firent et la foi fut obscurcie dans les disciples. — S. Jér. — Le Christ était méprisé et couvert d'ignominie quand il était suspendu à la croix, son visage fut voilé et déshonoré, afin que la puissance divine fût cachée sous un corps humain.

S. Jér. — Le langage de saint Luc, dans l'Évangile ainsi que dans les Actes des Apôtres, est relevé et sent l'éloquence du siècle; d'où il est dit : « Le Seigneur m'a donné une langue savante. » — S. Amb. — Quoique les divines Écritures négligent la méthode de la sagesse mondaine, parce qu'elle retentit de mots prétentieux plutôt qu'elle ne se fonde sur la raison des choses, cependant, si quelqu'un cherche des modèles à imiter dans les divines Écritures, il en trouvera. Saint Luc, en effet, a suivi un certain ordre historique et nous a révélé plusieurs des miracles opérés par le Seigneur, de sorte que son histoire renferme tous les prodiges de sagesse de l'Évangile. Qu'y a-t-il de plus supérieur à la sagesse naturelle que quand il nous montre que l'Esprit-Saint a été créateur même de l'incarnation du Seigneur? Dans son livre, il enseigne les choses morales; ainsi, comment je dois aimer mon ennemi; il enseigne encore les choses rationnelles quand je lis : « Celui qui est fidèle dans les petites choses est fidèle aussi dans les grandes. »

---

immolationem Lucas stylo quodam pleniore diffundit. Glos. Quia igitur Passionem Christi principaliter exponere Lucas intendit, hujus Evangelii materia significari potest in eo quod dicitur : Induam cœlos tenebris, et saccum ponam operimentum eorum : nam ad litteram in Passione Christi tenebræ factæ sunt, et in discipulis fides obscurata est. Hier. sup. Esa. (cap. 53). Et Christus despectus erat et ignobilis; quando et pendebat in cruce, et absconditus est vultus ejus atque despectus, ut humano corpore divina potentia celaretur.

Hier. Sermo autem Lucæ tam in Evangelio quam in Actibus Apostolorum comptior est, et secularem redolet eloquentiam : unde subditur : Dominus dedit mihi linguam eruditam. Amb. (ut sup.). Nam licet Scriptura divina mundanæ evacuet sapientiæ disciplinam, quod majore fucata verborum ambitu, quam rerum ratione subnixa sit; tamen si quis in Scripturis etiam divinis illa quæ imitanda illi putant, quærat, inveniet. Sanctus enim Lucas velut quemdam historicum ordinem tenuit, et plura nobis gestorum Domini miracula revelavit; ita tamen ut omnes sapientiæ virtutes Evangelii ipsius complecteretur historia. Quid enim præcellentius ad sapientiam naturalem, quam quod Spiritum Sanctum creatorem etiam dominicæ incarnationis extitisse reseravit? Docet moralia in eodem

EUSÈBE. — Celui-ci, né à Antioche, médecin de profession, selon cette médecine qu'il avait apprise de la société ou de la tradition des apôtres, nous a composé deux livres médicinaux pour guérir non les corps mais les âmes; d'où suit : « Afin que je sache soutenir par la parole ceux qui sont abattus. » — S. JÉR. — Il dit avoir reçu du Seigneur la parole pour soutenir et rappeler au salut le peuple abattu et égaré.

GREC. — Saint Luc, ayant un esprit distingué et une grande capacité, acquit la science des Grecs ; possédant très bien la grammaire et la poésie, il apprit parfaitement la rhétorique et l'art de persuader, et il ne manqua point des dons de la philosophie ; enfin il apprit aussi la médecine. L'activité de sa nature ayant assez goûté de la sagesse humaine, il aspira à une sagesse plus élevée. Il courut donc en Judée et s'approcha du Christ pour le voir et l'entendre. Lorsqu'il eut connu la vérité, il devint un vrai disciple du Christ, demeurant longtemps avec ce maître. — GLOSE. — C'est pourquoi il est dit : « Il m'éveille au matin (comme dès la jeunesse pour la sagesse mondaine) ; il dresse mon oreille au matin (pour les choses divines), afin que je l'écoute comme un maître (c'est le Christ lui-même) (1). » — EUS. — On dit qu'il écrivit son Évangile sous la dictée de saint Paul, de même que saint Marc écrivit ce que saint Pierre avait prêché. — S. CHRYS. — Chacun d'eux a imité son maître ; l'un, comme saint Paul, roule, pour ainsi dire, sur les fleuves ; l'autre, comme saint Pierre, est plus bref dans ses dis-

(1) Ceci paraît contraire à la préface de l'Évangile qui va suivre, dans laquelle saint Luc insinue qu'il écrit ce qu'il a seulement entendu, non ce qu'il a vu.

---

libro (cap. 6, v. 27, 32, 35), quemadmodum scilicet amare inimicum debeam; docet etiam rationalia, cum lego (Luc., 16, v. 10) : Quoniam qui fidelis est in minimo, et in magno fidelis est.

EUSEB. *in Eccles. Hist.* (lib. 3, cap. 4). Is ergo genere quidem Antiochenus, arte medicus, secundum hanc medicinam, quam ex apostolorum vel societate vel traditione susceperat, duos nobis medicinales libros, quibus non corpora, sed animæ curentur, explicuit : unde sequitur : Ut sciam sustentare eum qui lassus est verbo. HIER. *sup. Esaiam* (cap. 50). Dicit enim se a Domino accepisse sermonem, quomodo lassum errantemque populum sustentet et revocet ad salutem.

GRÆCUS exposit. Cum autem Lucas bonæ indolis esset et capacitatis strenuæ, Græcorum scientiam consecutus est ; grammaticam siquidem atque poesim adeptus perfecte, rhetoricam autem et persuadendi leporem assecutus ad plenum, neque philosophiæ muneribus caruit ; denique et medicinam acquirit. Et quoniam naturæ velocitate satis de humana gustaverat sapientia, ad altiorem convolat. Accelerat igitur ad Judæam, et visibiliter et verbo tenus Christum adit. Cumque veritatem cognosceret, verus efficitur Christi discipulus, plurimum cum magistro commoratus. GLOS. Unde subditur : Erigit mane (quasi a juventute ad secularem sapientiam), mane erigit mihi aurem (ad divina) ut audiam quasi magistrum, scilicet ipsum Christum. EUSEB., *in*

cours. — S. Aug. — Ils écrivirent dans un temps où ils méritèrent l'approbation, non-seulement de l'Église du Christ, mais des apôtres eux-mêmes qui vivaient encore. Ces préliminaires suffisent.

Eccles. Hist. (ut sup.). Tradunt autem quod Evangelium suum ex Pauli ore conscripserit; sicut et Marcus quæ ex Petri ore fuerunt prædicata, conscripsit. Chrys., *sup. Matth.* (hom. 4). Uterque autem eorum magistrum imitatus est; hic quidem Paulum super flumina fluentem; ille autem Petrum breviloquio studentem. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 4, cap. 8). Eo autem tempore scripserunt, quo non solum ab Ecclesia Christi, verum etiam ab ipsis adhuc in carne manentibus apostolis probari meruerunt. Et hæc proœmialiter dicta sufficiant.

PRÉFACE DE SAINT LUC

CHAPITRE PREMIER.

Beaucoup de personnes ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous, suivant le rapport que nous en ont fait ceux qui dès le commencement les ont vues de leurs propres yeux, et qui ont été les ministres de la parole, j'ai cru, très excellent Théophile, qu'après avoir été très exactement informé de toutes ces choses depuis leur premier commencement, je devais aussi par écrit vous en représenter toute la suite, afin que vous reconnaissiez la vérité de ce qui vous a été annoncé.

EUS. — Saint Luc (1), au commencement de son Évangile, a indiqué le motif pour lequel il a écrit; savoir : parce que plusieurs avaient témérairement présumé de raconter des choses qui lui étaient plus clairement connues. C'est pourquoi il dit : « Plusieurs ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses. » — S. AMB. — De même que chez le peuple juif, plusieurs, inspirés du divin Esprit, ont prophétisé; d'au-

(1) Ce ne sont point les propres paroles d'Eusèbe, mais le sens est le même.

PROŒMIUM LUCÆ.

Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationes quæ in nobis completa sunt rerum (sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis), visum est mihi assecuto a principio omnia diligenter ex ordine tibi scribere, optime Theophile, ut cognoscas eorum verborum de quibus eruditus es, virtutem.

EUSEB., *in Eccles. Hist.* (lib. 3, cap. 4). Lucas in initio Evangelii sui causam cur scripserit, indicavit; videlicet quoniam multi alii temere præsumpserant enarrare res quæ sibi magis erant ad liquidum compertæ. Et hoc est quod dicit : Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationes rerum. AMB. (*in proœmium Lucæ*). Nam sicut multi in Judæorum populo, divino infusi Spiritu prophetaverunt, alii autem pseudoprophetæ erant potius quam prophetæ; sic et nunc in novo Testamento multi Evangelia scribere conati sunt, quæ boni nummulari

tres, au contraire, étaient faux prophètes (1) plutôt que prophètes, de même, maintenant, dans le Nouveau-Testament, plusieurs ont entrepris d'écrire des évangiles qui ne sont pas de bon aloi; on cite un évangile qu'on dit avoir été écrit par les apôtres; Basilide aussi a osé écrire un évangile; il y en a un second selon saint Matthias. Bède en compte (2) plusieurs, moins à cause de leur nombre que pour la variété de leurs hérésies. N'ayant pas reçu le don de l'Esprit-Saint, ils se sont épuisés en un vain labeur et ont composé des récits plutôt qu'ils n'ont tracé la vérité de l'histoire. — S. Amb. — Celui qui s'est efforcé de raconter, s'est efforcé dans son labeur et n'a rien accompli, car (3) les dons et la grâce de Dieu sont sans effort; quand elles'épanche, elle a coutume de se répandre, de sorte que l'esprit de l'écrivain n'est pas dans l'indigence, mais dans l'abondance. Aussi il dit avec raison : « Des choses qui se sont accomplies en nous, » c'est-à dire qui abondent en nous; car ce qui abonde ne manque à personne, et nul ne doute de ce qui est accompli, lorsque l'effet établit la foi et que le résultat la démontre. — Tite de Bostrie. — Il dit : « Des choses, » parce que Jésus n'a pas fait son avénement charnel comme un fantôme, ainsi que le prétendent les hérétiques, mais, étant la vérité, il a réellement accompli son œuvre. — Orig. (4). — Il indique l'effet quand il dit : « Qui se sont accomplies en nous, » c'est-à-dire « qui ont été très manifestement montrées en nous (selon le grec πεπληρο-

(1) Faux prophètes ou faux diseurs, du grec ψευδής, qui signifie faux, menteur, etc.
(2) Non comme il y avait : *recommande*. Comment pourrait-il recommander ceux qui n'ont point l'Esprit-Saint.
(3) Ceci veut dire que la grâce de Dieu ne dépend point des efforts de l'homme.
(4) Ceci avec ce qui précède, qui est de Tite, était compris, dans les autres éditions, sous le seul nom d'Origène; elles ont omis l'appendice grec πεπληροφορημένων, que nous rétablissons.

---

non probarunt : et aliud quidem fertur Evangelium quod duodecim Apostoli scripsisse dicuntur : ausus est etiam Basilides Evangelium scribere : fertur aliud secundum Matthiam. Bed. (*præf. in Luc.*). Multos ergo eos non tam numerositate quam hæreseos multifariæ diversitate connumerat; qui non Spiritus Sancti munere donati, sed vacuo labore conati, magis ordinaverunt narrationem quam historiæ texuerunt veritatem. Amb. (ut sup.). Qui enim conatus est ordinare, suo labore conatus est, nec implevit suo conatu : sine conatu enim sunt et donationes et gratia Dei; quæ ubi se infuderit, rigare consuevit, ut non egeat sed redundet scriptoris ingenium. Et ideo benedicit : Rerum quæ in nobis completæ sunt; vel quæ in nobis redundant : quod enim redundat, nulli deficit; et de completo nemo dubitat; cum fidem effectus astruat, exitus prodat. Titus Bostrensis (*in proœm. Luc.*). Dicit autem : Rerum, quia non secundum phantasiam juxta hæreticos exercuit Jesus carnalem sui ipsius adventum, sed cum veritas esset, revera negotium persecutus est. Orig. (hom. 1 *in Luc.*). Affectum autem suum (vel effectum) indicat ex hoc quod ait : Quæ in nobis completæ sunt; id est, quæ in nobis manifestissime sunt ostensæ (prout fert græ-

φορημένων, que le latin ne peut rendre par un seul mot), car il avait connu par une foi certaine et réfléchie, et il n'avait aucune hésitation.

S. Chrys. — L'évangéliste ne se contente pas de son propre témoignage, il en réfère aux apôtres d'où vient toute la valeur de sa parole, c'est pourquoi il ajoute : « Comme nous ont transmis ceux qui ont vu eux-mêmes dès le commencement. » — Eus. — Il est certain qu'il tient la vérité ou de saint Paul qui la lui a exposée ou des autres apôtres qui dès le commencement l'avaient vue eux-mêmes ou se l'étaient transmise. — S. Chrys. — « Ils ont vu, » dit-il, parce que le plus grand motif de croyance est d'avoir appris de ceux qui ont vu étant présents.

Orig. — Il est évident que l'objet de certaines sciences est dans la science elle-même comme dans la géométrie; pour d'autres sciences, l'objet est dans les effets comme dans la médecine, et ainsi en est-il de la parole de Dieu; c'est pourquoi après avoir signifié la science en disant « Eux-mêmes ont vu, » il parle des œuvres dans ce qui suit : « Et ont été ministres de la parole (ou du Verbe). » — S. Amb. — Cette expression ne doit point nous faire penser que le ministère du Verbe ait été vu plutôt qu'entendu; elle signifie qu'il n'était point un Verbe parlé mais substantiel, afin que nous comprenions que ce n'est point du Verbe vulgaire mais céleste que les apôtres furent ministres.

S. Cyr. — Ce qu'il dit des apôtres, qu'ils virent ce Verbe, s'accorde avec la parole de saint Jean : « Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire. » Car le Verbe est devenu visible par le moyen de la chair. — S. Amb. — Non-seulement ils vi-

---

cum πεπληροφορημένων, quod uno verbo latinus sermo non explicat), certa enim fide et ratione cognoverat, neque in aliquo fluctuabat.

Chrys. (*in Cat. græcor. Patrum*). Evangelista autem non solum testimonio contentus est proprio, sed ad apostolos totum refert, inde robur venatur sermoni : et ideo subdit : Sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt. Euseb., *in Eccles. Hist.* (lib 3, cap. 4). Certus est quod veritatem, vel Paulo exponente, vel aliis apostolis qui ab initio ipsi viderant, vel sibi tradiderant, consecutus sit. Chrys. (ubi sup.). Dicit autem : Viderunt, quia hoc maxime robur nanciscitur credulitatis, quod addiscitur ab his qui præsentialiter viderunt.

Orig. (ut sup.). Palam est autem quod cujusdam doctrinæ finis, est in ipsa doctrina sicut Geometriæ; alterius vero doctrinæ, finis in opere computatur, sicut medicinæ : et ita est in sermone Dei : et ideo postquam significaverat scientiam, ex hoc quod dixerat : Ipsi viderunt, demonstrat opera, ex hoc quod sequitur : Et ministri fuerunt sermonis (vel verbi). Amb. Non congruit ista locutio, ut magis ministerium verbi visum quam auditum esse credamus; sed quia non prolativam verbum sed substantiale significatur, non vulgare verbum sed cœleste intelligamus, cui apostoli ministrarunt. Cyril. Quod autem dicit hujus verbi visores fuisse apostolos, concordat cum Joanne, qui dicit : Verbum

rent le Seigneur selon la chair, mais encore selon le Verbe; car ceux-là virent le Verbe qui virent la gloire du Verbe avec Moïse et Élie (1), les autres ne le virent point qui ne purent voir que son corps. — ORIG. — Il est écrit dans l'Exode : « Le peuple voyait la voix du Seigneur. » Cependant la voix s'entend plutôt qu'elle ne se voit. Il est ainsi écrit pour nous montrer que la voix du Seigneur est visible pour d'autres yeux par lesquels voient ceux qui le méritent. Or, dans l'Évangile, ce n'est point la voix qui est vue, mais la parole qui est supérieure à la voix. — THÉOPH. — Ici il est manifestement insinué que saint Luc ne fut point disciple dès le commencement, mais dans la suite des temps. D'autres furent disciples dès le commencement; ainsi Pierre et les fils de Zébédée. — BÈDE. — Cependant saint Matthieu et saint Jean, pour beaucoup de choses qu'ils ont écrites, ont eu besoin de les apprendre de ceux qui avaient pu connaître son enfance, sa jeunesse, sa généalogie, et assister à ses œuvres.

ORIG. — Ensuite, il revendique le droit d'écrire, parce que ce qu'il a écrit, il ne l'a point connu par la rumeur publique, mais il l'a appris lui-même depuis le commencement; d'où suit : « J'ai cru, excellent Théophile, qu'après avoir été exactement informé de toutes ces choses depuis le commencement, je devais aussi vous en représenter par écrit toute la suite. — S. AMB. — En disant : *j'ai cru,* il n'exclut point l'action de Dieu, car c'est Dieu qui dispose la volonté de l'homme (2). Personne n'ignore que ce livre de l'Évangile est plus étendu que les

(1) Allusion à ceux qui le virent transfiguré sur la montagne avec Moïse et Élie.
(2) Allusion à ce passage des Proverbes : « Le Seigneur dispose la volonté » (Prov., 8, v. 35).

---

caro factum est, et habitavit in nobis; et vidimus gloriam ejus : Verbum namque mediante carne visibile factum est. AMB. (ut sup.). Non solum autem secundum corpus viderunt Dominum, sed etiam secundum verbum : viderunt enim verbum, qui cum Moyse et Elia viderunt gloriam Verbi; alii non viderunt, qui corpus tantum videre potuerunt. ORIG. (ut sup.). Et in Exodo quidem scriptum est (cap. 20, v. 18) : Populus videbat vocem Domini. Vox autem auditur potius quam videtur : sed propterea ita scriptum est, ut ostenderetur nobis, aliis videri oculis vocem Domini, quibus illi aspiciunt qui merentur. Porro in Evangelio non vox cernitur, sed sermo qui voce præstantior est.

THEOPH. (*præf. in Luc.*). Ex hoc enim manifeste innuitur quod Lucas non fuit discipulus ab initio, sed processu temporis. Alii autem fuerunt discipuli ab initio, scilicet Petrus et filii Zebedæi. BEDA. Et tamen Matthæus quoque et Joannes in multis quæ scriberent ab his qui infantiam, pueritiam genealogiamque ejus scire, et gestis interesse potuerant, audire opus habebant.

ORIG. (ut sup.). Deinde facultatem scribendi replicat, quoniam ea quæ scripsit, non rumore cognovit, sed ab initio fuerat ipse consecutus. Unde sequitur : Visum est et mihi assecuto a principio omnia diligenter ex ordine tibi scribere, optime Theophile. AMB. (ut sup.). Cum dicit : Visum est mihi, non negat Deo visum : a Deo

autres, c'est pourquoi il affirme qu'il ne dit rien de faux, mais la vérité; ainsi il dit : « Informé sur toutes ces choses, j'ai cru devoir les écrire; » non qu'il écrive tout, mais il s'est informé de tout; car si tout ce que Jésus a fait était écrit, je ne crois pas que le monde même pût le contenir (Jean, 21). Il a omis à dessein ce que les autres ont écrit, afin que chaque livre de l'Evangile se distinguât par quelque miracle particulier des mystères et des œuvres de Jésus-Christ.

Théoph. — Il écrit à Théophile, homme illustre et peut-être prince, car ce qu'il dit : *excellent*, ne se disait qu'aux princes et aux gouverneurs; c'est ainsi que saint Paul dit au gouverneur Festus : « Excellent Festus. » — Bède. — Théophile signifie *aimant Dieu*, ou *aimé de Dieu* : quiconque donc aime Dieu ou veut être aimé de Dieu, qu'il pense que cet Evangile a été écrit pour lui et qu'il conserve ce don et ce gage qui lui est confié. Il ne veut point donner à ce Théophile la raison de choses nouvelles et inconnues, mais il promet de lui exposer la vérité des choses dont il a été instruit. Ainsi il ajoute : « Afin que vous connaissiez la vérité de ce qui vous a été annoncé (1); » c'est-à-dire, afin que vous puissiez connaître ce qu'on a dit du Seigneur ou ce qu'il a dit et fait lui-même, et dans quel ordre. — S. Chrys. — Ou encore : afin que vous ayez la certitude et que vous soyez sûr de ce que vous avez entendu dire, voyant les mêmes choses dans l'Ecriture. — Théoph. — Souvent, lorsque quelqu'un dit quelque chose sans l'écrire, nous le regardons comme faux; mais s'il écrit ce qu'il dit, nous y croyons

(1) D'après le grec ἀσφάλειαν, la certitude.

enim præparatur voluntas hominum. Proliziorem autem hunc Evangelii librum quam cæteros esse nemo dubitaverit, et ideo non ea quæ falsa sunt, sed quæ vera sibi vendicat. Et ideo dicit : Assecuto quidem omnia visum est scribere; non omnia, sed ex omnibus, quia quæ fecit Jesus si scribantur omnia, nec ipsum mundum capere arbitror (Joan., 21). Consulto autem quæ ab aliis sunt scripta, præteriit, ut propriis quibusdam singuli Evangeliorum libri mysteriorum gestorumque miraculis eminerent.

Theoph. Scribit autem ad Theophilum virum inclytum fortassis et principem, quia quod dicit : Optime, non dicebatur nisi principibus, et præsidibus; sicut et Paulus Festo præsidi dixit (*Act.*, 26, v. 25) : Optime Feste. Beda. Theophilus autem interpretatur amans Deum, vel amatus a Deo : quisquis ergo amat Deum sive a Deo se desiderat amari, ad se scriptum putet Evangelium, et ut sibi datum munus, sibique commendatum pignus conservet. Non autem novorum quorumlibet eidem Theophilo et velut ignotorum ratio pandenda, sed eorum de quibus eruditus est verborum promittitur veritas exprimenda; cum subditur : Ut cognoscas eorum verborum, de quibus eruditus es, veritatem, scilicet ut quo quidque ordine de Domino vel a Domino dictum gestumve sit, agnoscere queas. Chrys. (ut sup.). Vel aliter : certitudinem habeas, et securus existas de iis quæ auditu perceperas, prospiciens eadem in Scriptura. Theoph. Plerumque enim cum sine scripto aliquid ab aliquo dicitur, calumniamur illud quasi falsum; cum vero

plus, comme s'il ne pouvait écrire que ce qu'il juge vrai. — S. Chrys. — Ou encore : toute la préface de l'évangéliste contient deux choses : la condition de ceux qui, avant lui, avaient écrit l'Evangile (savoir de saint Matthieu et de saint Marc), et ensuite pourquoi lui-même s'est proposé d'écrire. Lorsqu'il a dit : « Se sont efforcés, » ce mot pouvait s'appliquer et à ceux qui ont présomptueusement entrepris cette œuvre, et à ceux qui l'ont traitée avec honneur ; il précise ce sens douteux par une double explication. Premièrement en disant : « Les choses qui ont été accomplies parmi nous ; » secondement, quand il dit : « Comme nous ont transmis ceux qui ont vu dès le commencement. » Ce mot *transmis* me paraît indiquer un avertissement de propager ; car de même qu'ils ont transmis, ceux qui reçoivent doivent à leur tour promulguer. Les Ecritures pouvaient alors recommander les traditions sans qu'on eût à craindre les inconvénients nombreux qui devaient venir dans la suite des temps. Aussi, est-ce avec raison que ceux qui avaient reçu la tradition des premiers témoins et des ministres du Verbe la répandirent par des écrits dans tout l'univers, dissipant les calomnies, détruisant l'oubli et constituant l'intégrité par la tradition.

---

quæ dicit scripserit, tunc magis credimus, quasi, nisi putaret vera, non scriberet. Chrys. Vel aliter : totum Evangelistæ proœmium duo continet : conditionem eorum qui ante eum Evangelium scripserant (puta Matthæi, Marci), et rursum cur et ipse scribere proposuit. Cum vero dixisset : Conati sunt, vocabulum potens applicari, et ad presumptuose aggredientes materiam, et ad honeste pertractantes illam, duabus additionibus dubiam sententiam certificat. Primo quidem, quia dixit : Quæ in nobis completæ sunt rerum : secundo, quia dixit : Sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderant. Simul autem hoc quod dico : Tradiderunt, indicare mihi videtur, quod et ipsi moneantur propagare : velut enim illi tradiderunt ipsos quoque oportebit accipientes seriatim ad invicem promulgare. Nondum autem commendantes scripturæ quæ tradita fuerant, contingebat inconvenientia plurima provenire diuturnitate temporis : unde merito qui de primis visoribus verbi et ministris verbi acceperant, in scriptis universo mundo traditionem præstiterunt, et calumnias propellentes, et oblivionem destruentes, et ex ipsa traditione integritatem accommodantes.

EXPOSITION COMPLÈTE ET SUIVIE

DE SAINT THOMAS

SUR LES QUATRE ÉVANGILES.

LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT LUC.

CHAPITRE PREMIER.

Il y avait sous le règne d'Hérode, roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie, de la famille sacerdotale d'Abia, l'une de celles qui servaient dans le temple chacune en leur rang; et sa femme était aussi de la race d'Aaron, et s'appelait Elisabeth. Ils étaient tous deux justes devant Dieu, et ils marchaient dans tous les commandements et les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible. Ils n'avaient point de fils, parce qu'Elisabeth était stérile, et qu'ils étaient déjà tous deux avancés en âge.

S. Chrys. — Il commence la narration évangélique à Zacharie et à

SANCTI THOMÆ AQUINATIS

EXPOSITIO CONTINUA

SUPER QUATUOR EVANGELISTAS.

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM

SECUNDUM LUCAM.

CAPUT PRIMUM.

Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam nomine Zacharias, de vice Abia, et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elisabeth. Erant autem justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela. Et non erat illis filius, eo quod esset Elisabeth sterilis, et ambo processissent in diebus suis.

Chrys. (in Cat. græc. Patr. ex homil. in

la nativité de Jean, racontant une merveille avant une merveille, une moindre avant une plus grande; ainsi une vierge devant enfanter, la grâce nous prépare à ce mystère en nous montrant une stérile qui conçoit : il indique le temps quand il dit : « Sous le règne d'Hérode, » et il détermine la dignité en ajoutant : « roi de Judée. » Ce fut un autre Hérode qui mit à mort saint Jean; l'un était tétrarque, l'autre était roi. — Bède. — Le temps d'Hérode (c'est-à-dire d'un roi étranger) est assigné pour l'avénement du Seigneur; car il avait été prédit : « Que le sceptre ne sera point ôté de Juda ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé vienne. » Aussi les Juifs, depuis la sortie d'Egypte, furent gouvernés par des juges de leur nation jusqu'au prophète Samuel, et ensuite par des rois jusqu'à la transmigration de Babylone. Après le retour de Babylone, le souverain pouvoir fut exercé par des pontifes jusqu'à Hyrcan, roi et pontife. Celui-ci ayant été tué par Hérode, le royaume de Judée, par ordre de César-Auguste, fut donné à gouverner à cet Hérode étranger. Ce fut la trente-unième année de son règne que, selon la prophétie dont il vient d'être parlé, celui qui devait être envoyé vint.

S. Amb. — La divine Ecriture nous apprend à louer non-seulement les mœurs de ceux qui sont recommandables, mais encore leurs parents, afin que, dans ceux que nous voulons louer, brille comme un héritage immaculé de pureté transmise. C'est pourquoi la noblesse de saint Jean ne remonte pas seulement à ses parents, mais à ses ancêtres; elle n'est point illustre par l'exercice d'un pouvoir séculaire,

---

Joan.). Evangelicæ narrationis exordium a Zacharia sumit et a nativitate Joannis mirum ante mirum edisserens, minus ante majus. Nam quoniam Virgo paritura erat, præparavit gratia ut vetus prius conciperet (et hom. 6 *in Matth.*). Declarat autem tempus cum dicit : Fuit in diebus Herodis, et adjicit dignitatem cum subdit : Regis Judææ. Alius autem Herodes fuit qui Joannem occidit; sed ille tetrarcha fuit, hic autem rex. Beda. Tempus autem Herodis (alienigenæ scilicet regis) dominico attestatur adventui. Prædictum namque fuerat (*Gen.*, 49) : Quia non deficiet princeps de Juda, neque dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est. Ex quo enim Patres ex Ægypto exierunt, gentis suæ Judicibus usque ad Samuelem prophetam, ac deinde Regibus usque ad transmigrationem Babyloniæ regebantur. Post reditum vero Babyloniæ per Pontifices rerum summa gerebatur usque ad Hyrcanum regem simul et pontificem; quo ab Herode interempto Judææ regnum ipsi Herodi alienigenæ jussu Augusti Cæsaris traditur gubernandum; cujus 31 anno juxta prophetiam supradictam, qui mittendus erat, advenit.

Amb. Docet autem nos divina Scriptura non (solum mores in his qui prædicabiles sunt, sed etiam parentes oportere laudari; ut veluti transmissa immaculatæ puritatis hæreditas in his quos volumus laudare, præcellat. Non solum igitur a parentibus sed etiam a majoribus S. Joannis nobilitas propagatur; non seculari potestate sublimis, sed religionis successione venerabilis. Plena est igitur laudatio, quæ genus, mores, officium, factum, judicium comprehendit.

Officium in sacerdotio : unde dicit : Sacerdos quidam nomine Zacharias. Bed., in

mais vénérable par une succession de piété. La louange est complète si elle embrasse la race, les mœurs, les fonctions, les actes et la justice.

Les fonctions étaient dans le sacerdoce; c'est pourquoi il dit : « Un prêtre nommé Zacharie. » — BÈDE. — Saint Jean naquit de la race sacerdotale afin d'annoncer le changement du sacerdoce avec d'autant plus de puissance que lui-même serait connu pour appartenir à la race sacerdotale. — S. AMB. — La race se prend dans les ancêtres; c'est pourquoi il est dit : « De la famille d'Abia, » c'est-à-dire noble parmi les premières familles. — BÈDE. — Il y avait des princes du sanctuaire (c'est-à-dire grands-prêtres) parmi les enfants d'Éléazar et parmi les enfants de Thamar. David leur avait distribué par vingt-quatre sorts leur tour de ministère pour entrer dans la maison de Dieu. Le huitième sort avait échu à la famille d'Abia (de laquelle Zacharie était sorti). Ce n'est point sans motif que le premier héraut du Nouveau-Testament naît au huitième jour du sort; de même que l'Ancien-Testament est souvent exprimé par le nombre sept, à cause du sabbat, de même quelquefois le Nouveau est exprimé par le nombre huit, à cause du sacrement du dimanche ou de notre résurrection. — THÉOPH. — Voulant montrer qu'il était bien légalement de la race sacerdotale, il ajoute : « Il avait une femme des filles d'Aaron, du nom d'Élisabeth; » car il n'était pas permis de prendre sa femme d'une autre tribu, mais de la sienne. Élisabeth veut dire *repos*, et Zacharie, *souvenir du Seigneur*. — BÈDE. — Jean est engendré par des parents justes, afin qu'il pût donner aux peuples des préceptes de justice avec d'autant plus de confiance qu'il ne les avait pas appris comme une nouvelle chose, mais il les gardait comme les ayant reçus

---

homil. De sacerdotali enim prosapia Joannes ortus est, ut eo potentius immutationem sacerdotii præconizaret (sive præconaretur), quo ipsum ad sacerdotale genus pertinere claresceret. AMB. Genus autem comprehendit in majoribus : unde sequitur : De vice Abia, id est, nobilis inter superiores familias. BED. Erant enim principes sanctuarii (id est, summi sacerdotes), tam de filiis Eleazar, quam de filiis Thamar; quorum vices secundum ministeria sua, ut ingrederentur domum Dei, 24 sortibus David distinxit; in quibus familiæ Abia (de qua Zacharias ortus est) sors contigit octava (1 *Paral.*, 24). Non autem frustra primus novi Testamenti præco in octavæ sortis jure nascitur; quia sicut septenario sæpe numero propter sabbatum vetus Testamentum, sic novum aliquoties per octonarium propter sacramentum dominicæ vel nostræ resurrectionis exprimitur. THEOPH. Volens etiam ostendere quod legaliter ex sacerdotali genere erat, subdit : Et uxor illi de filiabus Aaron, et nomen ejus Elizabeth · non enim permittebatur de alia tribu uxorem accipere, sed de sua. Elizabeth interpretatur requies. Zacharias vero memoria Domini. BED., *in hom.* (ut sup.). Justis enim parentibus Joannes est genitus, ut eo confidentius justitiæ præcepta populis daret; quo hæc ipsa non quasi novitia didicisset, sed velut hæreditario jure a progenitoribus accepta servaret : unde sequitur : Erant autem ambo justi ante Deum. AMB. Et sic

de ses ancêtres par un droit héréditaire. D'où suit : « Ils étaient tous deux justes devant Dieu. » — S. Amb. — Ainsi il comprend les mœurs dans la justice. Il dit bien *devant Dieu,* car il peut arriver que, par affectation de bonté populaire, quelqu'un paraisse juste et ne soit pas juste devant Dieu, si la justice ne vient point de simplicité, mais de dissimulation complaisante. C'est donc une louange parfaite d'être juste *devant Dieu,* car celui-là seul est parfait qui est éprouvé par celui qui ne peut être trompé. Il comprend les actes dans *les commandements* et la justice dans *les ordonnances.* D'où suit : « Marchant dans les commandements et les ordonnances du Seigneur. » Lorsque nous obéissons aux commandements célestes, nous marchons dans les commandements du Seigneur ; lorsque nous jugeons sagement, nous paraissons garder les ordonnances du Seigneur. Cependant il faut pourvoir au bien non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes ; d'où suit : « Sans reproche. » Il n'y a point de reproche quand la bonté de l'intention s'accorde avec la bonté de l'action ; mais la justice des hommes, quelquefois plus dure, cherche encore des reproches. — Orig. — Une chose juste peut aussi être faite injustement ; par exemple, si quelqu'un fait des largesses par ostentation, ce qui n'est pas *sans reproche.*

Suite. — « Ils n'avaient point de fils, parce qu'Élisabeth était stérile. » — S. Chrys. — Elisabeth ne fut pas seule stérile : Sara, Rebecca, Rachel, épouses des patriarches, l'étaient aussi (ce qui était une honte chez les anciens). Nous ne pouvons pas dire que cette stérilité fut la suite d'une faute, puisque toutes étaient justes et vertueuses. Voici donc pourquoi elles furent stériles : afin que, lorsque vous ver-

---

mores in æquitate comprehendit. Bene autem dicit : Ante Deum : fieri enim potest, ut aliquis affectata bonitate populari justus videatur mihi, justus autem ante Deum non sit ; si justitia non ex mentis simplicitate formetur, sed adulatione simuletur. Perfecta igitur laus est, ante Deum justum esse : solus enim perfectior est qui ab eo probatur qui non potest falli. Factum autem comprehendit in mandato, in justificatione judicium : Unde sequitur : Incedentes in mandatis et justificationibus Domini : cum enim mandatis cœlestibus obedimus, in mandatis Domini incedimus ; cum enim congrue judicamus, tenere Domini justificationes videmur. Providere autem oportet bona non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus : unde sequitur : Sine querela : nulla enim querela est, ubi et mentis bonitas concordat et facti ; et plerumque justitia durior hominum querelam excitat. Orig. (hom. 2). Potest etiam aliquid justum injuste fieri, ut si jactantiæ causa quis elargiatur, quod non est sine querela.

Sequitur : Et non erat illis filius eo quod esset Elizabeth sterilis, etc. Chrys. (*in Cat. græcor. Patr. ex hom. in Genes.*). Non solum autem Elizabeth erat sterilis, sed et patriarcharum conjuges, Sara, Rebecca, Rachel (quod dedecus erat antiquis). Non enim possumus dicere, quod peccati effectus esset sterilitas ; cuncti justi, cuncti virtuosi : hæc autem fuit sterilitatis causa, ut cum videris virginem parientem Dominum,

rez une vierge enfanter le Seigneur, vous ne soyez point incrédule, ayant déjà exercé votre esprit à croire à la fécondité des stériles. — Théoph. — De plus, afin que vous appreniez que la loi de Dieu conseille la multiplication spirituelle des enfants plus que la multiplication charnelle, tous deux avaient avancé dans la vie moins selon le corps que selon l'esprit, plaçant des degrés dans leur cœur, passant leur vie comme un jour et non comme une nuit, et marchant honnêtement comme dans le jour (1).

Or, Zacharie faisant sa fonction de prêtre devant Dieu dans le rang de sa famille, il arriva par le sort, selon ce qui s'observait entre les prêtres, que ce fut à lui d'entrer dans le temple du Seigneur pour y offrir les parfums; cependant toute la multitude du peuple était dehors, faisant sa prière à l'heure qu'on offrait les parfums.

Bède. — Dieu établit par Moïse un seul grand-prêtre, il ordonna qu'à sa mort un autre lui succédât par ordre de succession, et cela fut observé jusqu'à David, qui, par l'inspiration de Dieu, en institua plusieurs. C'est pourquoi il est dit que maintenant Zacharie, selon l'ordre que le sort avait donné à sa famille, remplissait les fonctions du sacerdoce : « Il arriva par le sort, selon ce qui s'observait entre les prêtres, que Zacharie remplissait les fonctions du sacerdoce, etc. » — S. Ambr. — Ici Zacharie paraît désigné comme grand-prêtre, parce que une fois par an le grand-prêtre seul entrait dans le second sanc-

(1) Allusion au psaume : « Il a disposé des degrés dans son cœur ; » et à saint Paul : « La nuit a fui et le jour approche..... Comme dans le jour marchons avec honnêteté. » Et : « Nous ne sommes pas enfants de la nuit. »

---

non sis incredulus exercitans mentem tuam in alvo sterilium. Theoph. Et ut etiam tu addisceres quod lex Dei multiplicationem filiorum non appetit corporalem, sed magis spiritualem, processerant ambo non solum secundum corpus, sed secundum spiritum; ascensiones in corde ponentes, et vitam suam ut diem non ut noctem habentes, et quasi in die honeste ambulantes.

Factum est autem cum sacerdotio fungeretur Zacharias in ordine vicis suæ ante Deum, secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum poneret, ingressus in templum Domini. Et omnis multitudo populi erat orans foris hora incensi.

Bed. Per Moysen Dominus unum constituit summum sacerdotem, cui mortuo alium per ordinem succedere jussit; et hoc usque ad David tempora servatum est a quo plures fieri Domino agente decretum est : unde nunc Zacharias in ordine vicis suæ sacerdotio functus esse asseritur, cum dicitur : Factum est autem cum sacerdotio fungeretur Zacharias in ordine vicis suæ ante Deum, secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit, etc. Amb. Videtur autem hic Zacharias summus designari sacerdos; quia semel in anno solus summus sacerdos in secundum sanctuarium intrabat, non sine sanguine quem offerret pro se et pro populi delictis. Bed. Non autem nunc nova sorte electus est cum incensum esset adolendum, sed prisca sorte cum ex ordine sui pontificatus in vicem Abia suc-

tuaire avec du sang qu'il offrait pour lui-même et pour les péchés du peuple. — BÈDE. — Il ne fut point désigné par un sort nouveau pour brûler l'encens, mais par le sort ancien succédant dans l'ordre de son pontificat, parce qu'il était de la famille d'Abia. — SUITE. — « Et toute la multitude du peuple, etc. » Il était ordonné au pontife de porter l'encens dans le Saint des saints, pendant que tout le peuple attendait hors du temple, le dixième jour du septième mois, et ce jour devait être appelé de l'*expiation* ou de *propitiation;* l'Apôtre, découvrant aux Hébreux le mystère de ce jour, montre Jésus, véritable pontife, qui avec son propre sang pénètre dans le secret du ciel pour nous rendre propice son Père et intercéder pour les péchés de ceux qui attendent encore en priant à la porte.

S. AMBR. — Il est ce grand-prêtre qu'on demande au sort, qui est encore inconnu comme véritable; car celui qui est désigné par le sort n'est pas choisi par le discernement de l'homme. Celui-ci était donc cherché et un autre était figuré véritable et éternel qui, non par le sang des victimes mais par son propre sang, devait réconcilier Dieu le Père avec le genre humain. Alors c'était par tour, mais maintenant c'est la perpétuité.

Et un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums. Zacharie, le voyant, en fut tout troublé, et la frayeur le saisit. Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, Zacharie, parce que votre prière a été exaucée; et Elisabeth votre femme vous enfantera un fils auquel vous donnerez le nom de Jean. Vous en serez dans le ravissement, et beaucoup de personnes se réjouiront de sa naissance.

S. CHRYS. — Zacharie étant entré dans le temple pour porter à Dieu

---

cederet. Sequitur : Et omnis multitudo populi, etc. Incensum in Sancta Sanctorum a pontifice deferri, expectante foris templum omni populo, decimo die septimi mensis est jussum, et hanc diem expiationis sive propitiationis vocari; cujus diei mysterium Apostolus ad Hebræos pandens (cap. 9), Jesum ostendit pontificem esse verum, qui in sanguine proprio cœli secreta subiit, ut propitium nobis faceret Patrem, et interpellaret pro peccatis eorum qui adhuc præ foribus orantes expectant.

AMB. Hic est autem ille summus sacerdos qui adhuc sorte quæritur; qui verus adhuc ignoratur : qui enim sorte eligitur, humano judicio non comprehenditur. Ille igitur quærebatur, et alius quærebatur verus in æternum sacerdos, qui non hostiarum cruore sed proprio Patrem Deum generi reconciliaret humano : tunc quidem vices erant, nunc autem perpetuitas.

Apparuit autem illi Angelus Domini, stans a dextris altaris incensi. Et Zacharias turbatus est, videns; et timor irruit super eum. Ait autem ad illum angelus : Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua, et uxor tua Elizabeth pariet tibi filium, et vocabit nomen ejus Joannem; et erit gaudium tibi, et exultatio; et multi ejus nativitate gaudebunt.

CHRYS. (hom. 2 *De incomprehens. Dei naturа*). Ingressus Zacharias in templum,

les prières de tous, comme un médiateur entre Dieu et les hommes, vit l'ange paraître au dedans, d'où suit : « Un ange lui apparut, etc. » — S. Amb. — Il est vrai de dire que l'ange apparut à celui qui le vit tout-à-coup ; et c'est ainsi que l'Écriture a coutume de parler des anges ou de Dieu, en disant que ce qu'on voit à l'improviste apparaît ; car on ne voit pas également les choses sensibles et celui dont la volonté est de se montrer, quoique sa nature soit invisible. — Orig. — Nous ne disons point cela seulement de ce siècle, mais aussi du futur : lorsque nous aurons quitté le monde, Dieu et les anges n'apparaîtront pas à tous, mais celui-là seulement les verra qui aura eu le cœur pur. Le lieu ne pourra nuire ni aider à personne. — S. Chrys. — Il apparut manifestement et non dans le sommeil, parce qu'il annonçait une chose trop extraordinaire, et pour cela il fallait une vision plus manifeste et plus étonnante. — S. Dam. — Cependant les anges ne se montrent pas aux hommes comme ils sont, mais transfigurés en la forme que Dieu ordonne (pour être visibles). — S. Bas. — Il dit : « De l'autel de l'encens, » parce qu'il y avait un autre autel destiné aux holocaustes. — S. Amb. — Ce n'est pas sans raison que l'ange paraît dans le temple, parce que déjà était annoncé l'avénement du prêtre, et se préparait le sacrifice céleste auquel les anges servent ; car ne doutez point que l'ange ne soit présent lorsque Jésus-Christ est immolé. Il apparut à droite de l'autel de l'encens, parce qu'il portait le signe de la miséricorde divine : « Le Seigneur est à ma droite, afin que je ne sois point troublé (Ps. 15). »

---

ut preces ferret pro cunctis ad Deum quasi Dei et hominum mediator, vidit angelum intus stantem : unde dicitur : Apparuit autem illi angelus, etc. Amb. Bene apparuisse dicitur ei qui eum repente conspexit ; et hoc specialiter aut de angelis aut de Deo Scriptura divina tenere consuevit, ut quod non potest prævideri, apparere dicatur : non enim similiter sensibilia videntur, et is cujus in voluntate situm est videri, et cujus naturæ est non videri. Orig. (hom. 3). Et hoc non tantum in præsenti seculo dicimus, sed in futuro : cum migraverimus a mundo, non omnibus vel Deus vel angeli apparebunt, sed ille tantum videbit, qui mundum habuit cor. Locus autem nec nocere poterit quemquam, nec juvare. Chrys. (in *Cat. græcor.* ubi sup. ex hom. 4 *in Matth.*). Manifeste autem apparuit non in somnis : eo quod nimis arduum annunciabatur : unde manifestiori et mirabiliori visioni egebat. Damasc. (*De fide orth.*, lib. 2, cap. 2). Tamen angeli non ut sunt, hominibus patefiunt ; sed transfigurati (prout possunt visores aspicere) in quodcunque jusserit Dominus. Basil. (in *Cat. græcor.* ubi sup.). Dicit autem : Altaris incensi, eo quod alterum erat altare deputatum ad holocausta. Amb. Non immerito autem angelus videtur in templo, quia veri sacerdotis annunciabatur jam adventus ; et cœleste sacrificium parabatur, in quo angeli ministrarent : non enim dubites assistere angelum quando Christus immolatur. Apparuit autem a dextris altaris incensi, quia divinæ insigne misericordiæ deferebat : Dominus enim a dextris est mihi, ne commovear (*Psal.* 15).

Chrys. (hom. 2). *De incomprehens. Dei natura*, ubi sup. Non potest autem homo,

S. Chrys. — L'homme quelque juste qu'il soit ne peut voir un ange sans crainte ; aussi Zacharie, ne pouvant supporter la vue de la présence de l'ange ni soutenir son éclat, est troublé ; c'est pourquoi il est ajouté : « Zacharie fut troublé, etc. » Lorsque celui qui conduit un char est effrayé et abandonne les rênes, les coursiers se précipitent et le quadrige se renverse ; ainsi en est-il de l'âme chaque fois qu'elle est abattue par quelque stupeur ou inquiétude. C'est pourquoi il dit ici : « La frayeur le saisit. » — Orig. — Une forme nouvelle qui s'offre aux regards de l'homme trouble l'esprit et consterne l'âme, aussi l'ange, sachant que telle est la nature humaine, rassure d'abord ce trouble ; c'est pourquoi il suit : « Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, etc. » — S. Athan. — Ainsi le discernement des bons esprits et des mauvais n'est point difficile ; car si à la crainte succède la joie, nous savons que c'est un secours venu de Dieu, parce que la sécurité de l'âme est un indice de la présence de la majesté divine ; de même si la frayeur éprouvée demeure, c'est l'ennemi que nous voyons.

Orig. — Non-seulement il rassure son effroi, mais encore il le réjouit par une surprenante nouvelle, ajoutant : « Votre prière a été exaucée et Élisabeth votre épouse enfantera, etc. » — S. Aug. — Ici il faut d'abord remarquer qu'il n'est point vraisemblable qu'offrant le sacrifice pour les péchés ou le salut du peuple ou sa rédemption, ce vieillard dont la femme était avancée en âge ait pu laisser les vœux du peuple pour demander des enfants, surtout parce que personne ne demande ce qu'il désespère d'obtenir. Il désespérait à ce point d'avoir des enfants qu'il ne crut point à la promesse de l'ange. Donc ce qui

---

quantumcunque sit justus, absque timore cernere angelum : unde et tunc Zacharias aspectum non tolerans præsentiæ angeli, nec fulgorem illum valens sufferre, turbatur : et hoc est quod subditur : Et Zacharias turbatus est, etc. Sicut autem auriga perterrito, loraque dimittente, currunt equi præcipites, totaque quadriga pervertitur, sic accidere consuevit animæ, quoties ab aliquo stupore vel sollicitudine deprimitur : unde et hic subditur : Et timor irruit super eum. Orig. (hom. 4). Nova quippe facies humanis se obtutibus præbens, turbat mentem animumque consternat : unde angelus sciens hanc humanam esse naturam, primum perturbationi medetur : nam sequitur : Ait autem ad illum angelus : Ne timeas, etc. Athan. (in *Vita Antonii*). Unde non difficilis est bonorum spirituum malorumque discretio : si enim post timorem successerit gaudium, a Domino venisse sciamus auxilium ; quia securitas animæ præsentis majestatis indicium est : sicut autem incussa formido permanserit, hostis est qui videtur.

Orig. (ut sup.). Non solum autem trepidantem refocillat, sed etiam novo lætificat nuncio, subdens : Quoniam exaudita est deprecatio tua ; et uxor tua Elizabeth pariet, etc. Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 1). Ubi primo hoc attendendum est, quia non est verisimile, ut cum pro peccatis populi vel salute, vel redemptione, sacrificium ille offerret, potuerit publicis votis relictis homo senex uxorem habens anum, pro accipiendis filiis orare ; præsertim vero quia nemo orat accipere, quod se accepturum esse desperat. Usque adeo autem ille jam se habiturum filios desperabat, ut hoc angelo

lui est dit : « Votre prière a été exaucée, » doit s'entendre pour le peuple. Le salut et la rédemption de ce peuple et l'abolition des péchés devaient venir par le Christ, et il est annoncé à Zacharie qu'il lui naîtra un fils, que ce fils est destiné à être le précurseur du Christ.—S. Chrys. — La preuve que la prière est exaucée est qu'il lui doit naître un fils qui s'écriera : « Voici l'Agneau de Dieu, etc. » — Théoph. — Comme s'il disait : « A quoi connaîtrai-je cela ? » L'ange lui dit : « Parce que Élisabeth enfantera, vous croirez que les péchés du peuple sont remis. — S. Amb. — Ou encore : les bienfaits de Dieu sont toujours pleins et surabondants, ils ne sont pas limités à un don étroit, mais se composent d'une riche réunion de biens ; ainsi d'abord le fruit de la prière est ici promis, ensuite l'enfantement de celle qui était stérile, et le nom est indiqué d'avance en disant : « Vous lui donnerez le nom de Jean, etc. »

Bède. — C'est un indice de mérite singulier chaque fois que Dieu impose un nom aux hommes ou qu'il le change. — S. Chrys. — Il faut aussi dire que ceux qui, dans la plus tendre enfance, devaient éclater de vertu, recevaient leur nom de Dieu dès le commencement, tandis que pour ceux qui devaient s'élever dans la suite, le nom leur était imposé plus tard(1). —Bède.— Jean veut dire : *qui a la grâce*, ou *grâce du Seigneur*. Par ce nom d'abord est annoncée la grâce donnée à ses parents, auxquels naît un fils dans la vieillesse ; ensuite elle est annoncée à Jean lui-même qui devait être grand devant le Seigneur ; enfin

(1) Ainsi Jésus-Christ imposa à Pierre son nom, lui disant : Tu seras appelé Céphas, ce qui veut dire Pierre.

---

promittenti non crederet. Ergo quod ei dicitur : Exaudita est deprecatio tua, pro populo intelligendum est ; cujus populi quoniam salus et redemptio et peccatorum abolitio per Christum futura erat, adhuc nunciatur Zachariæ nasciturus filius, quia præcursor Christi destinabatur. Chrys. (*De incomp. Dei natura*, ubi sup.). Vel quod exaudita sit ejus deprecatio, probat per hoc quod gignendus erat ei filius, clamans : Ecce Agnus Dei, etc. Theoph. Quasi ipso dicente : Unde erit mihi hoc manifestum ? ait angelus : Ex hoc quod Elizabeth pariet, credes quod peccata populo sunt remissa. Amb. Vel aliter : Plena semper et redundantia sunt divina beneficia, non exiguo constricta munere, sed uberi bonorum coacervata congestu ; ut hic, ubi primum precationis fructus promittitur deinde sterilis partus uxoris, cujus nomen prænunciat subdens : Et vocabis nomen ejus Joannem, etc.

Bed. Singularis meriti indicium datur, quoties hominibus a Deo vel imponitur nomen, vel mutatur. Chrys. sup. *Joan.* (homil. 18). Illud quoque oportet exprimere, quoniam in quibus ab ipsa teneritate infantiæ virtus refulgere debebat, a principio divinitus sumebant nomina : his vero qui postea debebant excrescere, nomen postea imponebatur. Bed. Joannes ergo interpretatur in quo gratia, vel Domini gratia, quo nomine declaratur primo parentibus ejus gratiam, quibus decrepitis nasceretur filius, esse donatam ; deinde ipsi Joanni qui magnus coram Domino erat futurus ; postremo etiam filiis Israel quos ad

aux enfants d'Israël qu'il devait convertir au Seigneur; d'où suit : « Vous serez dans la joie et le ravissement. » — ORIG. — Car, lorsqu'un juste vient au monde, les auteurs de sa naissance se réjouissent, tandis que, lorsque celui qui naît est pour ainsi dire réservé aux peines et à l'esclavage, l'auteur de sa naissance est consterné et abattu. — S. AMB. — Il est saint non-seulement pour être la joie de ses parents, mais encore le salut d'un grand nombre; d'où suit : « Et beaucoup se réjouiront de sa naissance. » Ici les parents sont avertis de se réjouir de la naissance des saints et de rendre grâces; car ce n'est pas un médiocre don de Dieu de donner des enfants qui perpétuent la race et sont les héritiers de la famille.

Car il sera grand devant le Seigneur; il ne boira point de vin, ni rien de ce qui peut enivrer; et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère. Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu; et il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, pour réunir les cœurs des pères avec leurs enfants, et rappeler les désobéissants à la prudence des justes, pour préparer au Seigneur un peuple parfait.

S. AMB. — Après la joie d'un grand nombre est promise la grandeur de la vertu, lorsqu'il est dit : « Il sera grand devant le Seigneur, etc. » Il n'annonce point la grandeur du corps, mais de l'âme. Devant Dieu la grandeur est dans l'âme et dans la vertu. — THÉOPH. — Beaucoup sont appelés grands devant les hommes qui ne le sont point devant Dieu, comme les hypocrites. Les parents de Jean ont aussi été appelés justes devant le Seigneur. — S. AMB. — Il ne recule point les frontières

---

Dominum erat conversurus : unde sequitur : Et erit gaudium tibi et exultatio. ORIG. (hom. 4 ut sup.). Quando enim justus oritur in mundo, ministri nativitatis ejus lætantur; quando vero ille nascitur, qui quasi ad pœnas et ergastulum relegatur, minister consternitur et concidit. AMB. Sanctus autem non solum parentum gratia, sed etiam salus est plurimorum : unde sequitur : Et multi in nativitate ejus gaudebunt. Admonentur hoc loco sanctorum generatione lætari, admonentur parentes gratias agere : non enim mediocre munus est Dei, dare liberos propagatores generis, successionis hæredes.

Erit enim magnus coram Domino, et vinum et siceram non bibet, et Spiritu Sancto replebitur adhuc ex utero matris suæ, et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ, ut convertat corda patrum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino plebem perfectam.

AMB. Post lætitiam plurimorum magnitudo virtutis promittitur, cum dicitur : Erit enim magnus coram Domino, etc. Non corporis sed animæ magnitudinem declaravit. Est coram Domino magnitudo animæ, magnitudo virtutis. THEOPH. Multi namque magni dicuntur, sed coram hominibus, non coram Deo, sicut hypocritæ : ita autem et parentes Joannis justi coram Domino dicti sunt. AMB. Denique non fines alicujus propagavit imperii, non triumphos bellici certaminis reportavit; sed (quod est

d'un empire, il ne rapporte point les triomphes guerriers d'un combat; mais (ce qui est plus), prêchant dans le désert, il ruina les délices des hommes et la mollesse du corps par la grande vertu de son âme; d'où il suit : « Il ne boira ni vin ni cervoise. » — BÈDE. — La cervoise signifie l'ivresse; par ce mot les Hébreux désignent toute boisson qui peut enivrer (qu'elle soit faite de pommes ou de fruits ou de toute autre matière). Il était prescrit dans la loi des Nazaréens de s'abstenir de vin et de cervoise durant le temps de la consécration, c'est pourquoi Jean et d'autres semblables à lui, pour être toujours Nazaréens (c'est-à-dire saints), se sont toujours abstenus de ces choses; car il ne faut point que celui-là s'enivre de vin, dans lequel est la luxure, qui veut être rempli de l'effusion de l'Esprit-Saint. Aussi celui qui fuit l'ivresse du vin mérite d'être comblé de la grâce de l'Esprit-Saint. Il suit : « Et il sera rempli de l'Esprit-Saint, etc. ». — S. AMB. — Celui qui reçoit l'effusion de l'Esprit-Saint a la plénitude des grandes vertus. Et saint Jean avant de naître, encore enfermé dans le sein de sa mère, montre la grâce de l'Esprit-Saint qu'il avait reçue, lorsque, tressaillant dans le sein de sa mère, il annonça l'avénement du Seigneur. Autre est le souffle de cette vie, autre est celui de la grâce; celui-là commence à la naissance et finit à la mort; celui-ci n'est point limité par l'âge, ne s'éteint point à la mort, et n'est point exclu du sein de la mère.

GRÉC. — Quelle sera l'œuvre de Jean, ce qu'il accomplira par l'Esprit-Saint, il le montre en ajoutant : « Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu. » — ORIG. — Jean en convertit plusieurs, l'œuvre du Seigneur, au contraire, est de les convertir tous à Dieu son Père. — BÈDE. — Lorsqu'il est dit que Jean (qui, rendant té-

---

amplius) prædicans in deserto, delicias hominum corporisque lasciviam magna animi virtute depressit : unde sequitur : Et vinum et siceram non bibet. BED. Sicera interpretatur ebrietas; quo vocabulo Hebræi omne quod inebriare potest poculentum (sive de pomis, sive de frugibus, seu de qualibet alia materia confectum) significant. Proprium vero in lege Nazaræorum erat, vino et sicera tempore consecrationis abstinere, unde Joannes cæterique tales, ut semper Nazaræi (id est, sancti) manere possint, semper his abstinere satagunt : non enim decet vino, in quo est luxuria (Eph., 5), inebriari eum qui musto Spiritus Sancti desiderat impleri : unde recte cui vini ebrietas tollitur, Spiritus gratia cumulatur. Sequitur autem : Et Spiritu Sancto replebitur, etc. AMB. Cui Spiritus Sanctus infunditur, magnarum est plenitudo virtutum. Siquidem sanctus Joannes antequam nasceretur, matris adhuc in utero positus, Spiritus accepti gratiam designavit, cum in utero parentis exiliens, Domini evangelizavit adventum. Alius est spiritus vitæ hujus, alius gratiæ : ille nascendo sumit exordium, moriendo defectum; iste non ætatibus coercetur, non obitu extinguitur, non alvo matris excluditur.

GRÆC. Quod autem erit opus Joannis, quidve per Spiritum Sanctum peraget, ostendit subdens : Et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. ORIG. (hom. 4). Joannes quidem plurimos

moignage au Christ, baptisait les peuples dans sa foi) a converti les enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu, il devient évident que le Christ est le Dieu d'Israël; que les ariens cessent donc de nier que le Christ « soit le Seigneur-Dieu, » que les photiniens rougissent de faire commencer le Christ à la Vierge, et de croire que le Dieu du peuple d'Israël soit un autre que le Dieu des chrétiens. — S. AMB. — Nous n'avons pas besoin de témoignage pour croire que Jean a converti le cœur d'un grand nombre, puisque l'Écriture prophétique et l'Évangile nous l'attestent. Car la voix de celui qui crie dans le désert : « Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers, » et le baptême, recherché par le peuple, nous indiquent les progrès considérables de sa prédication. Précurseur du Christ, il ne prêchait point pour lui-même, mais pour le Seigneur. C'est pourquoi il suit : « Et il marchera devant lui, etc. » En effet, il marchera devant, celui qui est né *précurseur* et qui est mort précurseur (1). C'est aussi avec raison qu'il est dit encore : « Dans l'esprit et la vertu d'Élie ; » en effet, l'esprit qui était dans Élie vint à Jean et pareillement sa vertu. — S. AMB. — Car jamais l'esprit n'est sans la vertu, ni la vertu sans l'esprit ; c'est pourquoi il est dit dans l'esprit et la vertu. Le saint prophète Élie eut une grande vertu et une grâce abondante. La vertu pour retirer de l'infidélité l'esprit des peuples et le ramener à la foi : la vertu d'abstinence, de patience et l'esprit de prophétie ; Élie était dans le désert, Jean était dans le désert : celui-là ne rechercha point la faveur du roi Achab ;

(1) Dans sa nativité il a précédé la nativité du Christ, et dans sa mort la mort du Christ.

---

convertit, Domini autem opus est ut omnes ad Deum Patrem convertat. BED. Cum autem Joannes (qui Christo testimonium perhibens, in ejus fide populos baptizabat) dicitur filios Israel ad Dominum Deum ipsorum convertisse, patet Christum Deum esse Israel : unde desinant Ariani Christum Dominum Deum esse, negare. Erubescant Photiniani Christo ex Virgine principium dare : cessent Manichæi, alium populi Israel atque alium Christianorum Deum credere. AMB. Non autem egemus testimonio, quod plurimorum sanctus Joannes corda convertit, in quo nobis propheticæ Scripturæ et evangelicæ suffragantur. Vox enim clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus, et baptismata populis frequentata declarant conversæ plebis non mediocris factos esse processus (vel progressus). Nom enim de se, sed de Domino prædicabat prænuncius Christi. Et ideo sequitur : Et ipse præcedet ante illum, etc. Bene præcedet ante illum qui prænuncius natus et prænuncius mortuus est : bene etiam jungitur : In spiritu et virtute Eliæ. ORIG. Non dicit : In anima Eliæ, sed in spiritu et virtute : spiritus enim qui fuerat in Elia, venit in Joannem ; et similiter virtus ejus. AMB. Nunquam enim sine virtute spiritus, vel sine spiritu virtus : et ideo in spiritu et virtute ; quia sanctus Elias virtutem habuit magnam et gratiam : virtutem ut ad fidem animos populorum a perfidia retorqueret : virtutem abstinentiæ, atque patientiæ, et spiritum prophetandi ; in deserto Elias, in deserto Joannes ; ille Achab regis gratiam non quæsivit, hic sprevit Herodis ; ille Jordanem

celui-ci dédaigna celle d'Hérode ; l'un divisa les eaux du Jourdain, l'autre les changea en bain salutaire : celui-ci est le précurseur du premier, celui-là du futur avénement du Seigneur.

Bède. — Ce qui est annoncé d'Élie par Malachie, l'ange le dit de Jean lorsqu'il ajoute : « Pour convertir les cœurs des pères vers leurs enfants, » en enseignant aux peuples par sa prédication la science spirituelle des saints anciens, « Et rappeler les désobéissants à la prudence des justes, » qui ne consiste point à tirer la justice des œuvres de la loi, mais à chercher le salut dans la foi. — Grec. — Ou encore : Les ancêtres de Jean et des apôtres furent les Juifs, et cependant, par orgueil et par infidélité, ils sévissaient contre l'Évangile ; c'est pourquoi (Jean d'abord et ensuite les apôtres), comme des enfants généreux leur montraient la vérité, les attirant dans leur propre justice et prudence ; ainsi Élie convertira les Hébreux à la vérité des apôtres.

Bède. — Ayant dit que Zacharie, priant pour le peuple, était exaucé, il ajoute : « Pour préparer au Seigneur un peuple parfait, » où il enseigne dans quel ordre ce même peuple sera sauvé et rendu parfait ; savoir, par la pénitence à la prédication et par la foi dans le Christ. — Théoph. — Ou encore : Jean prépare un peuple non incrédule, mais parfait, c'est-à-dire prêt à recevoir le Christ. — Orig. — Le sacrement de Jean (1) s'accomplit encore dans le monde ; car l'esprit et la vertu de Jean viennent d'abord dans l'âme de tous ceux qui doivent croire en Jésus-Christ, et préparent au Seigneur un peuple parfait.

(1) C'est-à-dire le sacrement figuré par saint Jean.

---

divisit, hic ad lavacrum salutare convertit ; hic prioris, ille sequentis dominici præcursor adventus.

Bed. Quod autem de Elia per Malachiam prædictum est (cap. 4), hoc per angelum de Joanne dicitur, cum subditur : Ut convertat corda patrum in filios ; spiritualem antiquorum sanctorum scientiam populis prædicando infundens. Et incredulos ad prudentiam justorum, quæ est non de legis operibus justitiam præsumere, sed ex fide salutem quærere (ad Rom., 10). Græc. Vel aliter : parentes Joannis et apostolorum Judæi fuerunt, sed tamen contra Evangelium ex superbia et infidelitate sæviebant. Itaque tanquam benigni filii (Joannes prius, et apostoli consequenter), de veritatem monstrabant in propriam justitiam et prudentiam eos attrahentes : sic etiam Elias reliquias Hebræorum convertit ad apostolorum veritatem. Bed. Quia vero Zachariam pro plebe supplicantem dixerat exauditum, subjungit : Parare Domino plebem perfectam : in quo docet quo ordine plebs eadem salvari et perfici debeat ; ad prædicationem scilicet Joannis pœnitendo et credendo in Christum. Theoph. Vel aliter : Joannes plebem paravit, non incredulam sed perfectam, id est, præparatam ad suscipiendum Christum. Orig. (hom. 4). Sacramentum autem Joannis usque nunc expletur in mundo : quicumque enim crediturus est in Jesum Christum, antea spiritus et virtus Joannis ad animam illius venit, et præparat Domino populum perfectum.

Zacharie répondit à l'ange : A quoi connaîtrai-je la vérité de ce que vous me dites ; car je suis vieux et ma femme est déjà avancée en âge ? L'ange lui répondit : Je suis Gabriel, qui suis toujours présent devant Dieu ; j'ai été envoyé pour vous parler, et pour vous porter cette heureuse nouvelle ; et dans ce moment vous allez devenir muet, et vous ne pourrez plus parler jusqu'au jour que ceci arrivera, parce que vous n'avez point cru à mes paroles qui s'accompliront en leur temps. Cependant le peuple attendait Zacharie, et s'étonnait de ce qu'il demeurait si longtemps dans le temple. Mais étant sorti, il ne leur pouvait parler ; et comme il leur faisait des signes pour se faire entendre, ils reconnurent qu'il avait eu une vision dans le temple, et il demeura muet.

S. Chrys. — Zacharie pensant à son âge et à la stérilité de son épouse douta, d'où il est dit : « Zacharie dit à l'ange : A quoi connaîtrai-je cela ? » comme pour dire : Comment cela se fera-t-il ? Et il donne la raison de son doute : « Car moi, je suis vieux, etc. » Mon âge n'est pas propice, ma nature est impuissante ; je suis faible pour engendrer, ma terre est stérile. En cela quelques-uns ne trouvent point pardonnable au prêtre de faire tant de questions ; car, lorsque Dieu annonce une chose, il faut y ajouter foi, et discuter ainsi est d'une âme opiniâtre ; d'où il suit. Et l'ange lui répondit : « Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu. » — Bède. — Comme s'il disait : A un homme qui promettrait de tels prodiges, il serait permis de demander un signe ; mais, lorsqu'un ange promet, il ne convient plus de douter. Il suit : « Et je suis envoyé pour vous parler, etc. »

S. Chrys. — Ainsi, apprenant que je suis envoyé de Dieu, n'estimez comme humain rien de ce qui vous est dit ; car je ne parle point de

---

Et dixit Zacharias ad angelum : Unde hoc sciam ? Ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis. Et respondens angelus, dixit ei : Ego sum Gabriel qui asto ante Deum, et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evangelizare. Et ecce eris tacens, et non poteris loqui usque in diem quo hæc fiant, pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo. Et erat plebs expectans Zachariam, et mirabantur quod tardaret ipse in templo. Egressus autem non poterat loqui ad illos ; et cognoverunt quod visionem vidisset in templo ; et ipse erat innuens illis, et permansit mutus.

Chrys. (*De incomprehens. Dei natura*, ut jam sup.). Habito respectu Zacharias ad propriam ætatem, quin etiam conjugis sterilitate conspecta diffisus est : unde dicitur : Et dixit Zacharias ad angelum : Unde hoc sciam ? Quasi diceret : Quomodo hoc fiet ? et causam dubitationis subdit : Ego enim sum senex, etc. Ætas intempestiva, natura inepta ; ego generans debilis, terra sterilis. Non autem censetur a quibusdam propter hoc dignus esse venia sacerdos, dum seriem rerum expostulat : quandocumque enim Deus aliquid indicat, oportet in fide suscipere : nam super hujusmodi disceptare, contumacis est animæ : unde sequitur : Et respondens angelus dixit ei : Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum. Bed. Quasi dicat : Si homo talia signa promitteret, impune signum flagitare liceret. At cum angelus promittat, jam dubitare non decet. Sequitur : Et missus sum loqui ad te, etc. Chrys. (ut sup.). Ut cum audias me a Deo missum nihil humanum æstimes ex his quæ

moi-même, mais j'annonce les paroles de celui qui m'a envoyé. Le mérite et la vertu d'un envoyé consistent à ne rien dire de lui-même. — BÈDE. — Il faut remarquer ici que l'ange affirme en même temps qu'il est devant Dieu et qu'il est envoyé pour annoncer à Zacharie. — S. GRÉG. — Parce que, lorsque les anges viennent à nous, ils remplissent extérieurement leur ministère, de telle sorte qu'intérieurement ils ne perdent jamais la contemplation de Dieu; car, si l'esprit angélique est limité, l'Esprit souverain (qui est Dieu) n'est point limité. C'est pourquoi les anges, même quand ils sont envoyés, sont devant lui: car où qu'ils soient envoyés ils courent en lui.

BÈDE. — Il lui donne le signe qu'il a demandé, afin que celui qui a parlé en doutant apprenne à croire en se taisant; d'où suit: « Et voilà que vous serez muet, etc. » — S. CHRYS. — Comme si le lien de son impuissance était transporté à l'organe de la voix. Il n'est pas épargné en considération du sacerdoce: au contraire, il est puni davantage, parce que sa foi devait être plus grande que celle des autres. — THÉOPH. — Le mot qui est dans le grec, κωφος, signifiant aussi *sourd*, on peut dire: Parce que vous ne croyez point, *vous serez sourd et vous ne pourrez parler*. Il avait mérité ces deux châtiments: la surdité par sa désobéissance, le mutisme par sa contradiction. — S. CHRYS.— Il dit: *Et voilà*, comme s'il disait: *A l'instant*. Mais considérez la miséricorde de Dieu dans ce qui suit: « Jusqu'au jour où ceci arrivera; » comme pour dire: Lorsque, par l'accomplissement des choses que je dis, je t'aurai montré et tu auras reconnu la justice de ton châtiment, alors je te délivrerai de ta peine. Et il indique le motif de la punition

---

tibi dicuntur: neque enim ex me loquor, sed mittentis relata denuncio: hæc est enim nuncii virtus et bonitas, ut nihil ex se referat. BED. Ubi notandum est quod angelus se et ante Deum stare, et ad evangelizandum Zachariæ missum esse testatur. GREG. (in hom. 34 *in Evang.*). Quia et cum ad nos veniunt angeli, sic exterius implent ministerium; ut tamen nunquam interius desint per contemplationem; quia etsi circumscriptus est angelicus spiritus, summus tamen Spiritus (qui Deus est) circumscriptus non est. Angeli itaque etiam missi ante ipsum sunt; quia quolibet missi veniant, intra ipsum currunt.

BED. Dat autem ei signum quod rogatus, ut qui discredendo locutus est, jam tacendo credere discat: unde sequitur: Et ecce eris tacens, etc. CHRYS. (ut sup.). Ut a vi generativa ad organa vocalia, vincula transferantur: nec intuitu sacerdotii ei parcitur, sed ob hoc plectebatur amplius quia circa fidem cæteris præesse debebat. THEOPH. Sed quia verbum quod in græco habetur κωφος potest etiam surdum significare, bene ait: Qui non credis, eris surdus, et non poteris loqui. Convenienter enim hæc duo passus est: tanquam enim inobediens surditatem incurrit, et tanquam contradictor taciturnitatem. CHRYS. (ut sup.). Dicit autem: Et ecce, quasi diceret: In hoc instanti. Sed considera miserationem Domini in hoc quod sequitur: Usque in diem quo hæc fiant: quasi dicat: Cum per eventus rerum quod dico ostendero, et noveris te jure punitum, tunc te de pœna

en ajoutant : « Parce que vous n'avez point cru à mes paroles qui s'accompliront en leur temps ; » n'ayant point égard à la puissance de celui qui m'a envoyé et devant lequel je suis présent. Que si celui-là est puni qui avait été incrédule sur la naissance mortelle, comment celui qui repousse la nativité céleste et ineffable échappera-t-il à la vengeance? — GREC. — Pendant que ceci se passait au dedans, la durée du temps jetait dans l'étonnement la multitude qui attendait au dehors ; d'où suit : « Et le peuple attendait Zacharie, et s'étonnait de son retard. » Comme il y avait beaucoup de suppositions, chacun disait la sienne, jusqu'à ce que Zacharie sortant leur apprît par son silence ce qui lui était arrivé dans le secret du temple ; d'où suit : « Etant sorti il ne pouvait parler, etc. » - THÉOPH. -- Zacharie faisait des signes au peuple qui sans doute lui demandait la cause de son mutisme ; ne pouvant pas le dire, il l'exprimait par signes ; d'où suit : « Et il leur faisait des signes, et il resta muet. » — S. AMB. — Un signe est un mouvement du corps sans parole cherchant à faire comprendre la volonté et ne l'exprimant pas.

Quand les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla en sa maison. Quelque temps après, Elisabeth sa femme conçut, et elle se tenait cachée durant cinq mois, en disant : C'est là la grâce que le Seigneur m'a faite, en ce temps où il m'a regardée pour me retirer de l'opprobre où j'étais devant les hommes.

BÈDE. — Pendant les jours de leur fonction, les pontifes, occupés uniquement des offices du temple, non-seulement s'abstenaient de

---

eripiam. Et causam pœnæ ostendit, cum subditur : Pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo ; non attendens virtutem ejus qui misit me, cui ego assisto. Si autem is qui erga nativitatem mortalem incredulus erat, punitur; qualiter qui cœlestem et ineffabilem calumniatur, vitabit ultionem?

GRÆC. (vel Antipater Bostrensis, in *Cat. græcor. Patrum*). Dum autem hæc intrinsecus agerentur, dilatio temporis admirari cogebat expectantem forinsecus multitudinem : unde sequitur : Et erat plebs expectans Zachariam ; et mirabantur quod tardaret. Cumque per diversa vagaretur suspicio, quilibet dictabat ad libitum, donec Zacharias egrediens docuit silendo quod latendo perpessus est : unde sequitur : Egressus autem non poterat loqui, etc. THEOPH. Innuebat autem populo Zacharias, forte causam taciturnitatis interroganti, quam loqui non valens, per nutum declarabat : unde sequitur : Et ipse erat innuens illis, et permansit mutus. AMB. Est autem nutus quidam sine verbo corporalis actus, indicare moliens nec exprimens voluntatem.

Et factum est ut impleti sunt dies officii ejus, abiit in domum suam. Post hos autem dies concepit Elizabeth uxor ejus, et occultabat se mensibus quinque, dicens : Quia sic fecit mihi Dominus in diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.

BED. Vicis suæ tempore pontifices templi tantum officiis mancipati, non solum a complexu uxorum sed ab ipso quoque domorum suarum abstinebant ingressu : unde

voir leurs femmes, mais même n'entraient point dans leurs maisons; d'où il est dit : « Et il arriva que les jours étant accomplis, etc. » Parce qu'alors la succession sacerdotale était prise dans la race d'Aaron, il était nécessaire qu'il fût donné aux prêtres le temps de se substituer une postérité. Au contraire, parce que maintenant ce n'est plus la succession charnelle, mais la perfection spirituelle qui est requise, la chasteté est toujours prescrite aux prêtres (afin que toujours ils puissent servir à l'autel). Il suit : « Après ces jours, etc., » c'est-à-dire après la fin des jours des fonctions de Zacharie. Ceci se passa au mois de septembre, le 8 des calendes d'octobre, quand les Juifs célébraient le jeûne de la fête des Tabernacles, pendant l'équinoxe où la nuit commence à être plus longue que le jour; car il faut que le Christ grandisse et que Jean diminue. Et ce n'était point en vain que ces jours étaient des jours de jeûne, car Jean devait prêcher aux hommes l'affliction de la pénitence.

Scrip. — « Et elle se cachait, etc. » — S. Amb. — Pourquoi se cachait-elle, sinon par pudeur? Car il y a un temps dans le mariage où il est décent de vouloir des enfants, dans la vigueur de l'âge, tandis qu'on a l'espoir d'en obtenir. Mais lorsque est venue la vieillesse et cette maturité de l'âge plus habile à diriger les enfants qu'à les mettre au monde, c'est une honte (et légitime) de porter les signes de la fécondité, d'être appesantie par le fardeau d'un autre âge et de dilater son sein par un fruit qui n'est plus de saison. Elle était donc honteuse à cause de son âge, par où nous pouvons comprendre que déjà ils n'étaient point ensemble à la manière des époux, car celle qui n'eût point rougi de servir d'épouse dans sa vieillesse, n'eût point rougi d'enfanter; cependant elle rougissait du poids de la maternité, tant qu'elle

---

dicitur : Et factum est ut impleti sunt dies, etc. Quia enim tunc sacerdotalis ex stirpe Aaron successio quærebatur, necessarie tempus substituendæ soboli procurabatur. At quia nunc non carnalis successio sed perfectio spiritualis inquiritur, sacerdotibus (ut semper altari queant assistere) semper castitas observanda præcipitur. Sequitur : Post hos autem dies, etc., post dies scilicet officii Zachariæ completos. Gesta sunt autem hæc mense septembri, 8 kalend. octob. quando oportebat Judæos jejunium scenopegiæ celebrare, imminente æquinoctio, in quo incipit nox esse major quam dies; quia Christum oportet crescere, Joannem autem minui. Nec frustra tunc dies jejuniorum erant, quia per Joannem erat hominibus afflictio pœnitentiæ prædicanda.

Sequitur : Et occultabat se, etc. Amb. Quæ causa occultationis, nisi pudor? Sunt enim quædam tempora præscripta conjugio, quando dare operam procreandis liberis sit decorum, dum anni vigent, dum suscipiendorum liberorum spes est. At ubi et matura ævi senectus successerit, et ætas est regendis liberis habilior quam creandis, pudor est (legitimi licet) fœtus gestare indicia, et gravari alienæ ætatis onere, et tumescere alvum non sui temporis fructu. Pudebat ergo eam propter ætatem : unde intelligi potest causa, qua jam non conve-

ignora ce mystère de religion. Mais celle qui se cachait parce qu'elle avait conçu un fils commence à se produire parce qu'elle portait un prophète. — ORIG. — Et c'est pourquoi il dit : « Cinq mois, » c'est-à-dire jusqu'à ce que Marie conçut, et que son fruit, tressaillant de joie, prophétisa. — S. AMB. — Quoiqu'elle rougît de l'âge de son enfantement, elle se rejouissait encore d'être délivrée de l'opprobre, en disant: « Le Seigneur a fait cela pour moi, etc. » — S. CHRYS. — C'est-à-dire, il a fait cesser ma stérilité, il m'a accordé un don surnaturel, et une pierre inféconde a produit des épis verts; il m'a enlevé mon opprobre en me rendant mère; d'où il suit : « Dans les jours où il m'a regardée pour me tirer de l'opprobre où j'étais devant les hommes. » — S. AMB. — Car c'est une honte pour les femmes de n'avoir point le fruit des noces qui est pour elles le seul motif de se marier. — S. CHRYS. — Elle se réjouit doublement, parce que Dieu lui a enlevé la honte de la stérilité et parce qu'elle a enfanté un illustre rejeton; car ce n'est pas seulement l'union conjugale qui est intervenue comme dans les autres générations, mais la grâce céleste a été le principe de cette naissance.

BÈDE. — *Zacharie* peut représenter d'une manière mystique le sacerdoce des Juifs, et *Elisabeth*, la loi qui, développée par les leçons des prêtres, devait engendrer à Dieu des enfants spirituels; elle était impuissante, parce que la loi « ne conduit personne à un état parfait. » Tous deux étaient justes, parce que la loi est bonne et que le sacerdoce était saint pour ce temps; tous deux étaient avancés en âge, parce que le Christ venant, ils s'inclinent vers la vieillesse. Zacharie entre dans le temple, parce que c'est aux prêtres d'entrer dans le sanc-

---

niebant inter se concubitu conjugali : neque enim ea quæ senilem non erubesceret coitum, erubesceret partum : et tamen erubescat onus parentis, quamdiu nescit mysterium religionis. Sed quæ occultabat se quia conceperat filium, jactare se cœpit, quia gerebat prophetam. ORIG. (in *Cat. græc. Patrum*). Et ideo dicit : Mensibus quinque, id est, donec Maria conciperet, et fœtus ejus exultans cum gaudio prophetaret. AMB. Et quamvis partus sui erubesceret ætatem, rursus caruisse se gaudebat opprobrio, dicens : Quia sic fecit mihi Dominus, etc. CHRYS. (vel Orig., ut sup.). Scilicet solvit sterilitatem, donum supra naturam concessit, et petra infructuosa spicas virentes produxit; abstulit dedecus dum genitricem fecit : unde sequitur : In diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines. AMB. Pudor enim est feminis nuptiarum præmia non habere; quibus hæc sola est causa nubendi. CHRYS. (homil. *De Anna* vel *in Annam* ex *Cat. græc. Patr.*). Dupliciter igitur gaudet, dum et a nota sterilitatis ipsam eripuit Dominus; et quoniam illustrem partum enixa est : non enim ut in cæteris gignentium solus concubitus intervenit, sed gratia cœlestis hujus ortus fuit exordium.

BED. Mystice autem per Zachariam sacerdotium Judæorum, per Elizabeth potest lex ipsa designari, quæ sacerdotum doctrinis exercitata spirituales Deo filios gignere debebat; sed non valebat quia neminem ad perfectum adduxit lex (*Hebr.*, 7). Erant ambo justi, quia bona est lex (*Timoth.*, 1), et sacerdotium pro illo tempore sanctum. Ambo processerant in diebus suis, quia

tuaire des mystères célestes. La multitude était dehors parce qu'elle ne peut pénétrer les choses mystiques. Pendant qu'il met l'encens sur l'autel, il connaît la naissance de Jean, parce que, tandis que les docteurs brûlent du feu des leçons divines, ils trouvent la grâce qui vient de Jésus-Christ. Tout cela est annoncé par un ange, parce que « la loi a été donnée par le ministère des anges. » — S. Amb. — La voix du peuple devint muette en un seul, parce que tout le peuple parlait à Dieu par l'intermédiaire d'un seul ; car la parole de Dieu a passé dans nous et elle n'est point muette en nous. Celui-là est muet qui ne comprend pas la loi ; pourquoi, en effet, vous paraîtrait-il plus muet celui qui n'entend pas le son que celui qui ne comprend pas le mystère ? Le peuple juif est semblable à celui qui fait des signes et qui ne peut donner la raison de ses mouvements. — Bède. — Cependant Elisabeth conçoit Jean, parce que l'intérieur de la loi est rempli des sacrements du Christ ; elle cache sa conception pendant cinq mois, parce que Moïse a écrit dans cinq livres les mystères du Christ ; ou encore : parce que la rédemption du Christ a été figurée dans cinq âges du monde, par les paroles et par les actes des saints.

Or, comme Elisabeth était dans son sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée ; et cette vierge s'appelait Marie.

Bède. — L'incarnation du Christ devant arriver au sixième âge du monde, et devant accomplir la loi, six mois après la conception de

---

adveniente Christo jam incurvantur ad senium. Ingreditur Zacharias templum, quia sacerdotum est intrare in sanctuarium mysteriorum cœlestium. Foris erat multitudo, quia mystica penetrare nequit. Dum altari thymiama imponit, nasciturum Joannem agnoscit, quia dum doctores flamma divinæ lectionis ardent, gratiam Dei per Jesum prodituram reperiunt; et hoc per angelum quia lex per angelos ordinata est (Gal., 3, v. 19). Amb. In uno autem vox plebis obmutuit, quia in uno totus ad Deum loquebatur populus : transivit enim ad nos Dei verbum, et in nobis non tacet. Mutus est qui non intelligit legem. Cur enim tibi magis videatur mutus esse qui sonum quam qui mysterium nescit ? Innuenti similis est populus Judæorum, qui actuum suorum præstare non potest rationem. Bed. Et tamen Elizabeth concipit Joahnem, quia interiora legis sacramentis Christi abundant. Conceptum quinque mensibus occultat, quia Moyses quinque libris mysteria Christi designat; seu quia Christi dispensatio in quinque mundi ætatibus per sanctorum dicta vel facta figuratur.

In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph, de domo David; et nomen Virginis Maria.

Bed. Quia Christi incarnatio vel sexta ætate seculi futura, vel ad impletionem legis erat profutura, recte sexto mense

Jean, l'ange envoyé à Marie annonce la naissance du Sauveur : d'où il est dit : « Le sixième mois, etc. » Par le sixième mois, il faut entendre le mois de mars; c'est le vingt-cinquième jour que notre Seigneur a été conçu et a souffert sa passion, de même qu'il est né le vingt-cinquième jour de décembre. Que si, comme quelques-uns le pensent, un de ces jours est l'équinoxe du printemps et l'autre le solstice d'hiver, il convenait « que celui qui illumine tout homme venant en ce monde » fût conçu et naquît avec l'accroissement du jour. Mais si quelqu'un objecte qu'avant le temps de la naissance et de la conception du Seigneur les jours croissent ou sont plus longs que la nuit, nous lui dirons que Jean évangélisait le royaume des cieux avant son avénement.

BAS.—Les esprits célestes ne viennent pas à nous d'eux-mêmes, mais quand il le faut pour notre utilité, parce qu'ils contemplent l'éclat de la divine sagesse; d'où il suit : « L'ange Gabriel fut envoyé, etc. » — S. GRÉG. — Ce n'est point un ange quelconque qui est envoyé à la Vierge Marie, mais l'archange Gabriel; il convenait qu'un ange sublime vînt pour ce ministère qui annonçait le plus sublime événement. Il est désigné par son propre nom qui montre ce qu'il peut accomplir; car il se nomme Gabriel qui veut dire *force de Dieu*. Celui-là devait être annoncé par la force de Dieu qui, Seigneur des vertus et fort dans la lutte, venait combattre les puissances de l'air. — LA GLOSE. — Le lieu où il est envoyé est aussi désigné, lorsqu'il est dit : « Dans la ville de Nazareth, etc. » Car la venue du Nazaréen, c'est-à-dire du *Saint des saints*, était annoncée. — BÈDE. — Tel devait

---

concepti Joannis missus ad Mariam angelus nasciturum nunciat Salvatorem : unde dicitur : In mense autem sexto, etc. Mensem sextum martium intellige, cujus 25 die Dominus noster et conceptus traditur et passus, sicut et 25 die mensis decembris natus, quod si vel hoc die ut nonnulli arbitrantur, æquinoctium vernale, vel illo solstitium brumale fieri credamus, convenit cum lucis incremento concipi vel nasci eum qui illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum (Joan., 1). At si quis ante dominicæ nativitatis et conceptionis tempus lucem vel crescere vel tenebras superare convicerit, dicimus et nos quia Joannes ante faciem adventus ejus regnum cœlorum evangelizabat.

BASIL. (in *Esaiam*, c. 6, seu v. 6). Adeunt autem nos cœlestes spiritus, non quasi ex seipsis, sed ex occasione propter utilitatem nostram; eo quod divinæ sapientiæ decorem conspiciunt : unde sequitur : Missus est angelus Gabriel, etc. GREG. (in hom. 34 *in Evang.*). Ad Mariam enim Virginem non quilibet angelus, sed Gabriel archangelus mittitur : ad hoc quippe ministerium summum angelum venire dignum fuerat, qui summum omnium nunciabat. Qui idcirco privato nomine censetur, ut signetur per vocabulum in operatione quid valeat : Gabriel enim Dei fortitudo nominatur. Per Dei ergo fortitudinem nunciandus erat, qui virtutum Dominus et potens in prælio ad debellandas potestates aereas veniebat. GLOS. (interlin.). Additur autem et locus quo mittitur, cum subditur : In civitatem Nazareth, etc. Nazaræus enim, id est, sanctus sanctorum, nunciabatur ven-

être le principe de la réparation humaine, qu'un ange fut envoyé de Dieu à la Vierge destinée à l'enfantement divin, parce que la première cause de la perte de l'homme avait été lorsque le serpent était envoyé du démon à la femme pour la séduire par l'esprit d'orgueil. D'où il suit : « A la Vierge. » — S. Aug. — La virginité seule était digne de l'enfanter, parce qu'il ne pouvait avoir d'égal dans sa nativité. Il fallait que notre chef (par un insigne miracle) naquît d'une vierge selon le corps, pour signifier que ses membres naîtraient selon l'esprit de l'Eglise vierge. — S. Jér. — C'est avec raison qu'un ange est envoyé à une vierge, parce que toujours la virginité est une parenté avec les anges. Assurément, vivre dans la chair en dehors de la chair n'est point une vie terrestre, mais céleste.

S. Chrys. — L'ange n'annonce point à la Vierge après l'enfantement, parce qu'elle eût été trop troublée. C'est pourquoi il lui parle avant la conception, non en songe, mais apparaissant visible, parce que, recevant une grande révélation, elle avait besoin d'une vision extraordinaire avant l'accomplissement.

S. Amb. — L'Ecriture établit en même temps qu'elle était épouse et vierge, car il suit : « Epousée : » vierge pour marquer qu'elle ignorait le commerce des hommes; épouse afin de n'être point atteinte par l'infamie d'une virginité souillée, lorsque, sa fécondité paraissant, elle eut semblé porter les indices de la corruption. Le Seigneur préféra que quelques-uns doutassent de son origine plutôt que de la pudeur de sa mère; il savait que l'honneur d'une vierge est délicat et la réputation de pudeur fragile; et il ne jugea point devoir asseoir la foi à son

---

turus. Bed. (in hom.). Aptum humanæ restaurationis principium, ut angelus a Deo mitteretur ad Virginem partu consecrandam divino : quia prima perditionis humanæ fuit causa, cum serpens a diabolo mittebatur ad mulierem spiritu superbiæ decipiendam. Unde sequitur : Ad Virginem. Aug., *De san. Virg.* (cap. 15). Illum enim solum virginitas decenter parere potuit, quia in sua nativitate parem habere non potuit. Oportebat enim caput nostrum (propter insigne miraculum) secundum corpus nasci de Virgine, quod significaret membra sua de virgine Ecclesia secundum spiritum nascitura. Hier. (in serm. *de Assumpt.*). Et bene angelus ad Virginem mittitur, quia semper est angelis cognata virginitas. Profecto in carne præter carnem vivere non terrena vita est, sed cœlestis.

Chrys., *sup. Matth.* (hom. 4). Non autem angelus post partum annunciat Virgini, ne nimium exinde turbaretur : et ideo ante conceptionem alloquitur illam, non in somnis, imo visibiliter assistens : nam quasi magnam valde relationem accipiens egebat ante rei eventum visione solemni.

Amb. Bene autem utrumque posuit Scriptura, ut et desponsata esset et virgo : sequitur enim : Desponsatam : virgo, ut expers virilis consortii videretur; desponsata, ne temeratæ virginitatis adureretur infamia, cui gravis alvus corruptelæ videretur insigne præferre. Maluit autem Dominus aliquos de suo ortu quam de matris pudore dubitare : sciebat enim teneram esse

origine sur l'injure de sa mère. C'est pourquoi, de même que l'intégrité de la pudeur de sa sainte Mère persévère, ainsi persévère l'opinion inviolable de sa virginité. Il ne fallait point laisser aux vierges qui vivent dans une mauvaise réputation ce semblant d'excuse, que la Mère elle-même du Seigneur eût paru déshonorée. Qu'aurait-on pu reprocher aux Juifs ou à Hérode, s'ils eussent paru persécuter le fruit d'un adultère? Comment lui-même aurait-il dit : « Je ne suis point venu détruire la loi, mais l'accomplir, » s'il eût paru commencer par une violation de la loi, la loi condamnant l'enfantement de celle qui n'est point mariée? Rien d'ailleurs ne donne plus de foi aux paroles de Marie et n'éloigne davantage tout motif de mensonge. Mère sans être mariée, elle eût paru vouloir cacher sa faute par un mensonge; mais, épouse, elle n'avait point de motif de mentir, puisque la fécondité est le privilége du mariage et la grâce des noces. Une grande raison en est encore, afin que la virginité de Marie trompât le prince du monde, qui, la voyant mariée à un homme, ne pût soupçonner son enfantement. — Orig. — Si elle n'eût point eu d'époux, aussitôt cette pensée secrète fût venue au démon : Comment celle qui n'est point unie à un homme est-elle féconde? Cette conception doit être divine, ce doit être quelque chose de supérieur à la nature humaine. — S. Amb. — Cependant elle trompa bien plus les princes du siècle; car la malice du démon découvre même les choses cachées, mais ceux qui sont occupés des vanités du siècle ne peuvent connaître les choses divines; bien plus, Dieu se sert du mari, témoin plus sûr de la pudeur, parce qu'il eût pu se plaindre de l'injure et venger l'opprobre,

---

virginis verecundiam, et lubricam famam pudoris; nec putavit ortus sui fidem matris injuriis astruendam. Sequitur itaque sanctæ Mariæ sicut pudore integra, ita et inviolabilis opinione virginitas : nec decuit sinistra virginibus opinione viventibus velamen excusationis relinqui, quod infamata mater quoque Domini videretur. Quid autem Judæis, quid Herodi posset ascribi, si natum viderentur ex adulterio persecuti? Quemadmodum autem ipse diceret (Matth., 5) : Non veni legem solvere, sed adimplere, si videretur cœpisse a legis injuria, cum partus innuptæ lege damnetur : quid quod etiam fides Mariæ verbis magis adciscitur : et mendacii causa removetur? Videretur enim culpam obumbrare voluisse mendacio innupta prægnans : causam autem mentiendi desponsata non habuit, cum conjugii præmium et gratia nuptiarum partus sit feminarum. Non mediocris quoque causa est, ut virginitas Mariæ falleret principem mundi, qui cum desponsatam viro cerneret, partum non potuit habere suspectum. Orig. (hom. 6). Si enim non habuisset sponsum, statim cogitatio tacita diabolo surrepsisset, quomodo quæ non accubuit cum viro, prægnans esset : debet iste conceptus esse divinus, debet aliquid humana natura esse sublimius. Amb. Sed tamen magis fefellit principes seculi : dæmonum enim malitia facile etiam occulta deprehendit : at vero qui secularibus vanitatibus occupantur, scire divina non possunt : quin etiam locupletior testis pudoris maritus adhibetur, qui posset et dolere injuriam, et vindicare opprobrium, si non agnosceret et sacramentum, de quo subditur : Cui nomen

s'il n'eût connu le sacrement. Il est dit de lui : « Il s'appelait Joseph, de la maison de David. » — BÈDE. — Ceci n'est point vrai seulement de Joseph, mais aussi de Marie. Car c'était un commandement de la loi que chacun prît une femme de sa tribu ou de sa famille. Il suit : « Et cette vierge s'appelait Marie. » — BÈDE.— Marie, en hébreu, veut dire *étoile de la mer*, et en syriaque *maîtresse*, et c'est avec raison qu'elle s'appelle ainsi, parce qu'elle mérita d'engendrer le maître du monde et la lumière perpétuelle des siècles.

L'ange, étant entré où elle était, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Mais elle, l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation.

S. AMB. — Reconnaissez la Vierge à ses mœurs. Elle est seule dans l'intérieur de sa maison, loin de tous les regards des hommes. Un ange seul peut la trouver ; d'où il est dit : « L'ange étant entré chez elle, etc. » Afin qu'elle ne fût point souillée par un colloque indigne d'elle, elle est saluée par un ange. — S. GRÉG. — Le discours maintenant adressé à la Vierge est dirigé contre les paroles autrefois adressées à la femme : pour l'une, la pénitence du péché est la douleur de l'enfantement ; pour l'autre, la douleur est écartée par la joie. Aussi c'est avec raison que l'ange prédit la joie à la Vierge en disant : « Je vous salue. » Selon un autre commentateur, l'ange atteste qu'elle est digne des noces quand il dit : « Pleine de grâce. » Cette abondance de grâce est montrée a l'époux comme une dot et un gage dont il est dit : « Ceci est à

Joseph, de domo David. BED. (in homil. *de Annunt.*, ut sup.). Quod non tantum ad Joseph, sed etiam pertinet ad Mariam. Legis namque erat præceptum, ut de sua quisque tribu aut familia acciperet uxorem. Sequitur : Et nomen Virginis Maria. BED. Maria hebraice stella maris, syriace vero domina vocatur : et merito, quia et totius mundi Dominum et lucem seculis meruit generare perennem.

Et ingressus angelus ad eam, dixit : Ave, gratia plena, Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio.

AMB. Disce virginem moribus : sola in penetralibus, quam nemo virorum videret, solus angelus reperiret : unde dicitur : Et ingressus angelus ad eam, etc. Et ne quo quidem degeneri depravaretur affatu ab angelo salutatur. GREG. (id est, Gregor. Nyss., *orat. in Christi Nativit.*). Contra vocem prius editam mulieri, dirigitur nunc sermo ad Virginem. In illa doloribus partus est causa peccati punita ; in hac per gaudium mœstitia pellitur : unde jucunditatem non absurde prænunciat angelus Virgini, dicens : Ave. Item alius (nimirum Geometer in *Cat. græc. Patr.*). Quod autem digna cognosceretur sponsalium, attestatur, cum dicit : Gratia plena : quasi enim quædam arrha aut dos sponsi ostenditur, quod fecunda sit gratiis : horum enim quæ dicit, hæc sunt sponsæ, alia sponsi. HIER. (in

l'épouse et cela à l'époux. » — S. Jér. — Elle est véritablement *pleine de grâce*, car elle est donnée aux autres avec mesure, mais la plénitude de la grâce se répand tout à la fois sur Marie. Elle est véritablement *pleine de grâce*, celle par qui toute créature a été inondée de la pluie abondante de l'Esprit-Saint. Mais déjà il était avec la Vierge, celui qui lui envoyait un ange; le Seigneur précéda son envoyé, il ne put être empêché par la distance, lui qui est en tout lieu; d'où il suit : « Le Seigneur est avec vous. » — S. Aug. — Plus qu'il n'est avec moi, car il est dans votre cœur, il s'est formé dans votre sein, il remplit votre esprit, il remplit vos entrailles. — Grec. — Ceci est le complément de toute l'ambassade; le Verbe de Dieu, comme un époux qui s'unit d'une manière incompréhensible à la raison, engendrant lui-même et étant lui-même engendré, s'adapte à lui-même toute la nature humaine. Enfin il est dit comme perfection et couronnement : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes; » c'est-à-dire seule entre toutes les femmes, afin que les femmes soient aussi bénies en vous comme les hommes seront bénis dans votre Fils; bien plus, les uns et les autres dans tous deux; car de même que le péché et la douleur sont entrés par une femme et par un homme, ainsi maintenant par une femme et par un homme la bénédiction et la joie sont rappelées et répandues sur tous.

S. Amb. — Reconnaissez la Vierge à sa pudeur, elle eut peur; car il suit : « Ayant entendu, elle fut troublée. » C'est le propre des vierges de trembler, et de craindre à toutes les approches d'un homme, de redouter tout entretien avec un homme. O Vierge, apprenez à fuir

---

serm. *de Assumpt.*). Et bene gratia plena, quia cæteris per partes præstatur; Mariæ vero simul se totam infudit gratiæ plenitudo. Vere gratia plena, per quam largo Spiritus Sancti imbre superfusa est omnis creatura. Jam autem erat cum Virgine, qui ad Virginem mittebat angelum, et præcessit nuncium suum Dominus; nec teneri potuit locis qui omnibus habetur in locis : unde sequitur : Dominus tecum. Aug., in serm. *de Nativ. Dom.* (serm. 14). Magis quam mecum : ipse enim in tuo est corde, in tuo fit utero; adimplet mentem, adimplet ventrem. Græc. (vel Geometer ut sup. in *Cat. græcor. Patr.*). Hoc autem est totius legationis complementum. Dei enim Verbum ut sponsus supra rationem unionem efficiens, tanquam ipse germinans, idemque germinatus, totam naturam humanam sibi ipsi conformavit. Ultimum vero ponitur tanquam perfectissimum et compendiosum : Benedicta tu in mulieribus; una scilicet præ cunctis mulieribus; ut etiam benedicantur in te mulieres, sicut mares in filio; sed magis utrique in utrisque : velut enim per unam feminam et unum marem peccatum simul ac tristitia intravit, sic et nunc per unam et unum benedictio revocata est et lætitia, et ad singulos est profusa.

Amb. Disce autem virginem a verecundia, quia pavebat : nam sequitur : Quæ cum audisset turbata est, etc. Trepidare virginum est, et ad omnes ingressus viri pavere, omnes viri affatus vereri. Disce virgo verborum vitare lasciviam; Maria etiam salutationem angeli verebatur. Græc.

toute licence de paroles; Marie redoutait même la salutation d'un ange. — GREC. — Comme elle était accoutumée à ces visions, l'évangéliste attribue son trouble non à la vision, mais aux paroles qui lui sont adressées et il dit : « Elle fut troublée de ces paroles. » Considérez la pudeur et la prudence de la Vierge et son âme et aussi sa voix. Elle entend parler de joie et elle examine ce qu'on lui dit, elle ne résiste point ouvertement par incrédulité ni ne se soumet aussitôt par légèreté, évitant à la fois la légèreté d'Eve et l'obstination de Zacharie; d'où il est dit : « Elle pensait quelle pouvait être cette salutation, non cette conception, » car elle ignorait encore l'immensité du mystère; cette salutation est-elle donc licencieuse comme il arrive d'un homme à une vierge? Est-elle divine, car il est fait mention de Dieu en disant : « Le Seigneur est avec vous? » — S. AMB. — Elle s'étonnait aussi de cette formule de bénédiction qui jamais n'avait été employée; elle était réservée à Marie seule. — ORIG. — Car si Marie avait su que semblable discours eût été adressé à quelque autre (elle qui avait la science de la loi), jamais cette salutation étrange ne l'eût épouvantée.

L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie; car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de JÉSUS. *Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père; il régnera éternellement sur la maison de Jacob; et son règne n'aura point de fin.*

BÈDE. — Ayant vu la Vierge troublée de cette salutation extraordinaire, il l'appelle par son nom comme s'il la connaissait plus fami-

---

(vel Geometer, ut sup.). Cum autem assueta foret his visionibus, Evangelista non visioni sed relatibus turbationem attribuit, dicens: Turbata est in sermone ejus. Attende autem Virginis et pudicitiam, et prudentiam, et animam simul et vocem. Audita lætitia dictum examinavit, et neque manifeste obstitit per incredulitatem, nec statim paret ex levitate; Evæ levitatem evitans simul et duritiam Zachariæ : unde dicitur : Et cogitabat qualis esset ista salutatio, non conceptio. Nam adhuc ignorabat immensitatem mysterii. Sed salutatio nunquid libidinosa, ut a viro ad virginem? an divina, dum Dei faceret mentionem, dicens : Dominus tecum? AMB. Benedictionis etiam novam formulam mirabatur, quæ nusquam est ante comperta : soli Mariæ hæc servabatur. ORIG. (hom. 6). Si enim scivisset Maria ad alium quempiam similem factum esse sermonem (utpote quæ habebat legis scientiam) nunquam eam quasi peregrina talis salutatio exterruisset.

Et ait angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum. Ecce concipies in utero et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur. Et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis.

BED. Quia salutatione insolita Virginem

lièrement et lui dit qu'elle ne doit point craindre ; d'où il est dit : « Et l'ange dit : Ne craignez point, Marie, etc. » — Grec. — Comme s'il disait : Je ne suis point venu vous séduire, mais donner le pardon de la séduction ; je ne suis point venu vous enlever votre inviolable virginité, mais ouvrir sa demeure à l'auteur et au gardien de la pureté ; je ne suis point le ministre du serpent, mais l'envoyé de celui qui doit écraser le serpent ; je viens traiter de vos noces et non pas dresser des embûches. Ainsi donc, il ne la laissa point se tourmenter par des réflexions inquiétantes, afin de n'être point jugé infidèle ministre de sa négociation. — S. Chrys. — Celui qui est digne de grâce devant Dieu n'a rien à craindre ; d'où il suit : — « Vous avez trouvé grâce devant Dieu, etc. » Mais comment chacun trouvera-t-il grâce, si ce n'est par l'humilité? Car Dieu donne la grâce aux humbles. — Grec. — La Vierge trouva grâce devant Dieu, parce que, ornant son âme de l'éclat de la pureté, elle prépara à Dieu une agréable demeure, et que non-seulement elle garda un célibat inviolable, mais encore elle conserva son âme immaculée. — Orig. — Plusieurs avant elle avaient trouvé grâce, c'est pourquoi il ajoute ce qui lui est propre disant : « Voilà que vous concevrez dans votre sein. » — Grec. — Cette parole, *voilà*, indique la promptitude, l'actualité, insinuant que la conception a été opérée en même temps qu'il a parlé. « Vous concevrez dans votre sein, » pour montrer que le Seigneur prend sa chair du sein virginal lui-même et de notre substance. Le Verbe divin vient réparer la nature humaine, l'enfantement et l'origine de notre génération ; c'est pourquoi, sans péché et sans le concours d'un homme,

---

turbatam viderat, quasi familiaris notam vocans ex nomine, ne timere debeat jubet : unde dicitur : Et ait angelus : Ne timeas, Maria, etc. Græc. (nempe Photius in *Cat. græc. Patr.*). Quasi diceret : Non accessi decepturus, imo deceptionis absolutionem depromere ; non veni prædaturus inviolabilem tuam virginitatem, sed Conditori puritatis et custodi contubernia reserare ; non sum serpentis minister, sed perimentis serpentem legatus, sponsalium tractator, non insidiarum molitor. Sic ergo nequaquam distrahentibus ipsam considerationibus vexari permisit, ne dijudicaretur infidus minister negotii. Chrys. (in *Cat. græcor. Patr.*). Qui autem apud Deum meretur gratiam, non habet quid timeat : unde sequitur : Invenisti enim gratiam apud Deum, etc. Qualiter autem illam quisque reperiet, nisi humilitate mediante? Humilibus enim dat Deus gratiam (Jacob, 4, et 1 Petr., 5). Græc. (vel Photius, ut sup.). Invenit enim gratiam Virgo coram Deo, quia splendore pudicitiæ propriam exornans animam, gratum Deo habitaculum præparavit ; nec solum cœlibatum inviolabilem servavit, sed etiam immaculatam conscientiam custodivit. Orig. Invenerant enim plures gratiam ante eam : et ideo subdit quod proprium est, dicens : Ecce concipies in utero. Græc. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*). Quod dicitur : Ecce, conceleritatem et præsentiam denotat ; insinuans cum ejus verbo celebratam esse conceptionem. (Et Severus Antiochenus, ubi sup.) Concipies in utero ; ut demonstret Dominum ab ipso utero vir-

il est conçu dans sa chair comme chacun de nous, et il est porté pendant neuf mois dans le sein. — GREC. — Mais parce que dans ce cas particulier il arrive que l'Esprit divin est conçu et qu'elle enfante l'Esprit de salut, comme dit le prophète, l'ange ajoute : « Et vous enfanterez un fils. » — S. AMB. — Tous ne sont pas comme Marie, et concevant le Verbe par l'Esprit-Saint ne l'enfantent point; car il en est qui rejettent le Verbe avorté avant d'enfanter; il en est qui ont le Christ dans leur sein, mais ne l'ont point encore formé.

S. GRÉG. de Nysse. — Comme l'attente de l'enfantement inspire la crainte aux femmes, le récit d'un doux enfantement apaise cette appréhension de crainte, lorsqu'il est dit : « Vous lui donnerez le nom de Jésus. » Car l'avénement du Sauveur est l'éloignement de toute crainte. — BÈDE. — Jésus signifie *sauveur* ou *salutaire*. — GREC. — Il dit : « Vous le nommerez; » ce n'est point le père qui le nommera, car il n'a point de père selon sa génération inférieure, comme il n'a point de mère selon sa génération supérieure. — S. CYR. — Ce nom fut imposé nouvellement au Verbe, et il convenait à la nativité de sa chair selon cette parole prophétique : « Vous serez appelé d'un nom nouveau, que la bouche du Seigneur vous donnera. » Mais parce que ce nom lui est commun avec le successeur de Moïse (Josué), l'ange, insinuant que ce n'est point la même chose, ajoute : « Il sera grand. » — S. AMB. — Il a été dit aussi de Jean qu'il serait grand; mais l'un « sera grand comme homme, » l'autre « sera grand comme Dieu, » car la vertu de Dieu se répand au loin, ainsi que la grandeur de la

---

ginali et de nostra substantia carnem suscipere : venit enim divinum Verbum emundaturum naturam humanam, et partum, et nostræ generationis primordia : et ideo sine peccato et humano semine per singula sicut nos in carne concipitur, et novem mensium spatio gestatur in utero. GRÆC Nyss. (vel Geometer, in *Cat. græcor. Patr.*). Sed quoniam contingit specialiter divinum concipi spiritum et spiritum parere salutarem, secundum Prophetam, ideo addidit : Et paries Filium. AMB. Non autem omnes sunt sicut Maria, ut dum de Spiritu Sancto concipiunt verbum, pariant : sunt enim quæ abortivum excludant verbum, antequam pariant; sunt quæ in utero Christum habeant, sed nondum formaverint (in Luc., 22).

GREG. Nyss. (*Orat. in diem nat. Christi*). Cum autem expectatio partus mulieribus timorem incutiat, sedat timoris metum dulcis partus relatio, cum subditur : Et vocabis nomen ejus Jesum. (Et rursus in *Cat. græcor. Patr.*) Salvatoris enim adventus est cujuslibet timoris propulsio. BED. Jesus autem Salvator vel Salutaris interpretatur. GRÆC. (vel Geometer, ut sup.). Dicit autem : Tu vocabis, non pater : patre enim caret : quantum ad inferiorem generationem, sicut et matre respectu supernæ. CYRIL. Hoc autem nomen de novo fuit Verbo impositum, nativitati congruens carnis; secundum illud propheticum (Esai., 62) : Vocabitur tibi nomen novum, quod os Domini nominavit. GRÆC. (vel rursus Geometer, ut sup.). Verum quia hoc nomen commune est sibi cum successore Moysi (Josue, 1), idcirco innuens angelus quod non erit secundum illius similitudinem, subjungit : Hic erit magnus. AMB. Dictum est

substance céleste; elle n'est point contenue dans un espace, elle n'est point comprise par la pensée; elle n'est point limitée par une appréciation; elle ne varie point avec le temps. — ORIG. — Voyez donc la grandeur du Sauveur, elle s'est répandue dans tout l'univers; montez dans les cieux, elle remplit les espaces célestes; descendez par la pensée dans les abîmes, vous verrez qu'elle y est descendue. En voyant cela, vous contemplerez l'accomplissement de cette parole : « Il sera grand. »

GREC. — L'assomption de la chair ne déroge pas à la hauteur de Dieu, mais plutôt la bassesse de l'humanité en est élevée; d'où il suit : « Et il sera appelé le Fils de Dieu. » Ce n'est donc pas vous qui lui donnerez ce nom, mais il sera appelé; par qui, si ce n'est par son père consubstantiel? car nul ne connaît le Fils que le Père. Celui-là est le véritable juge du nom qui lui doit être imposé, qui a la connaissance du Fils dont il dit : « Celui-ci est mon Fils bien aimé. » Il existe éternellement, quoique son nom nous soit montré maintenant pour notre instruction, et c'est pourquoi il dit : « Il sera appelé, » non point « il sera fait » ni « il sera engendré; » car avant tous les siècles il était consubstantiel au Père. Ainsi, vous le concevrez, vous serez sa mère, votre sein virginal contiendra celui que l'espace du ciel ne peut contenir. — S. CHRYS. — Peut-être paraîtra-t-il extraordinaire à quelques-uns (ou même indécent) que Dieu habite un corps; mais le soleil, qui est un corps sensible, où qu'il envoie ses rayons, est-il souillé dans sa propre pureté? A plus forte raison le soleil de justice, prenant un corps

---

quidem etiam de Joanne quia erit magnus; sed ille quasi homo magnus, hic quasi magnus Deus : late enim funditur Dei virtus, late cœlestis substantiæ magnitudo porrigitur. Non loco clauditur, non opinione comprehenditur, non æstimatione concluditur, non ætate variatur. ORIG. (hom. 6). Vide ergo magnitudinem Salvatoris, quomodo in toto orbe diffusa sit : ascende in cœlos, quomodo cœlestia repleverit; descende cogitatione ad abyssos, et vide eum illuc descendisse. Si hoc videris, pariter intueberis opere completum : Hic erit magnus.

GRÆC. (vel Photius, ut sup.). Neque carnis assumptio Deitatis derogat celsitudini, imo potius humanitatis humilitas sublimatur : unde sequitur : Et Filius Altissimi vocabitur. Non utique tu impones vocabulum, sed ipse vocabitur; a quo nisi a consubstantiali genitore? Nullus enim Filium novit nisi Pater (Matth., 11). Penes quem vero infallibilis est notitia geniti, is verus interpres est erga impositionem congruam nominis quo dicit : Hic est Filius meus dilectus (Matth., 17). Ab æterno siquidem est, quamvis nunc ad nostram doctrinam nomen ejus patuerit : et ideo ait : Vocabitur, non fiet vel generabitur : nam et ante secula fuerat consubstantialis Patri. Hunc ergo concipies, hujus mater efficieris, hunc virginalis cella concludet, cujus cœleste spatium capax non extitit. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Cæterum siquidem enorme (seu indecens) quibusdam videtur, Deum habitare corpus. Nonne sol cujus est corpus sensibile, quocunque radios mittit, non læditur in propria puritate? Multa ergo magis justitiæ Sol ex utero virginali mundissimum corpus assumens, non tantum

très pur d'un sein virginal, non-seulement n'est point souillé, mais encore nous montre sa mère plus sainte.

GREC. — Pour rappeler à la Vierge les prophètes, il ajoute : « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, etc., » afin qu'elle sache clairement que celui qui naîtra d'elle est le Christ qu'ils promirent devoir naître de la race de David. — S. CYR. — Cependant le corps très pur du Christ ne vint point de Joseph qui était descendu de la même lignée d'ancêtres que la Vierge, de laquelle le Fils unique de Dieu prit la forme de l'humanité. — S. BAS. — Le Seigneur ne s'assit point sur le trône matériel de David, le gouvernement des Juifs étant transféré à Hérode; mais il appelle « trône de David » le royaume indissoluble sur lequel le Seigneur est assis; d'où il suit : « Et il régnera sur la maison de Jacob, etc. » — S. CHRYS. — Il appelle présentement « la maison de Jacob » ceux qui, parmi les Juifs, crurent en lui. De même que saint Paul dit : « Tous ceux qui descendent d'Israël ne sont point israélites, mais ceux qui sont fils de la promesse sont réputés être de la race d'Israël. » — BÈDE. — Ou encore : « La maison de Jacob » veut dire toute l'Église, qu'elle soit d'une bonne racine ou que, olivier sauvage, elle ait été greffée en un bon olivier par le mérite de la foi. — GREC. — Dieu seul règne éternellement, aussi, bien qu'à cause de l'incarnation il soit dit prendre « le trône de David, » cependant lui-même en tant que Dieu est reconnu comme roi éternel. Il suit : « Et son règne n'aura point de fin. » Non-seulement comme Dieu mais encore comme homme; présentement il règne sur un grand nombre et finalement il réguera sur tous, toutes choses lui

---

contaminatus non est; imo etiam ipsam Matrem sanctiorem ostendit.

GRÆC. (vel Severus Antiochenus, in *Cat. græcor. Patr.*). Et ut Virginem redderet memorem prophetarum subdit : Et dabit illi Dominus Deus sedem David, etc. Ut noscat liquido quoniam qui nasciturus est ab ea, ipse est Christus, quem illi promiserunt David ex sémine nasciturum. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Non tamen ex Joseph est editum corpus Christi mundissimum : secundam enim unam lineam cognationis profluxerant Joseph et Virgo, ex qua formam humanitatis unigenitus sumpsit. BASIL. (*ad Amphilochium*). Non autem in materiali sede David sedit Dominus translato judaico regno ad Herodem; sed sedem appellat David in qua resedit Dominus indissolubile regnum. Unde sequitur : Et regnabit in domo Jacob, etc. CHRYS. (hom. 7 *in Matth.*). Dicit autem ad præsens domum Jacob eos qui de numero Judæorum crediderunt in illum. Ut enim Paulus dicit (*Rom.*, 9) : Non omnes qui ex Israel sunt, hi sunt Israelitæ; sed qui sunt filii promissionis, computantur in semine. BED. Vel domum Jacob totam Ecclesiam dicit; quæ vel de bona radice nata, vel cum oleaster esset, merito tamen fidei in bonam est inserta olivam (*Rom.*, 11). GRÆC. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Nullius autem est in æternum regnare nisi Dei solius; quo fit ut etsi propter incarnationem dicatur David sedem accipere, tamen idem ipse inquantum Deus, Rex æternus agnoscitur. Sequitur : Et regni ejus non erit finis. Non solum inquantum Deus est, sed etiam in eo quod homo : et in præ-

étant soumises. — BÈDE. — Que Nestorius ne dise donc plus que *l'homme seul* est né de la Vierge, et qu'il n'a point été reçu par le Verbe de Dieu dans l'unité de personne, car l'ange, disant que le même qui avait pour père David serait appelé « le Fils du Très-Haut, » démontre l'unité de la personne du Christ en deux natures. L'ange dans ses paroles ne se sert point du futur dans ce sens que le Christ n'existait point avant Marie, comme le prétendent les hérétiques, mais parce que, ne faisant qu'une seule personne, l'Homme-Dieu prend le nom de Fils.

Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il; car je ne connais point d'homme? L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.

S. AMB. — Marie ne devait point refuser de croire à l'ange ni usurper trop témérairement les choses divines, d'où il est dit : « Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il? » Cette réponse est plus modérée que les paroles du prêtre : elle dit : « Comment cela se fera-t-il? » lui avait répondu : « A quoi connaîtrai-je cela? » Il refuse de croire ce qu'il dit ne point savoir, et il cherche pour ainsi dire un autre motif de croire; elle se déclare soumise et ne doute point de l'accomplissement, puisqu'elle demande comment cela s'accomplira. Marie avait lu : « Voilà qu'une vierge concevra dans son sein et enfantera un fils, » c'est pourquoi ellecroit que cela arrivera; mais elle n'avait point lu comment cela se ferait, car il n'avait pas été révélé même à un si grand

---

senti quidem habet regnum multorum, finaliter vero universorum, cum ei omnia subjicientur (1 *Cor.*, 15). BED. Omittat ergo Nestorius dicere hominem tantum ex virgine natum, et hunc a Verbo Dei non in unitatem personæ esse receptum : angelus enim qui ait eumdem ipsum patrem habere David, quem Filium Altissimi vocari pronuntiat, in duabus naturis unam Christi personam demonstrat. Non autem ideo futuri temporis verbis angelus utitur, quia secundum hæreticos Christus ante Mariam non fuerit, sed quia secundum eamdem personam homo cum Deo filii nomen sortitur.

Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? Et respondens angelus, dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi : ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.

AMB. Neque non credere angelo Maria debuit, neque tam temere usurpare divina : unde dicitur : Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud? Temperatior est ista responsio quam verba sacerdotis : hæc ait : Quomodo fiet istud? Ille respondit : Unde hoc sciam? Negat ille se credere quod se negabat scire, et quasi fidei adhuc alium quærit auctorem : ista se facere profitetur, nec dubitat esse faciendum, quod quomodo fiat inquirit. Legerat Maria : Ecce concipiet in utero et pariet filium, ideo credidit futurum; sed quomodo fieret, ante non legerat : non enim quemadmodum fieret vel Prophetæ tanto fuerat revelatum : tantum enim mysterium non hominis fuit, sed angeli ore promendum.

prophète comment cela devait s'accomplir. Ce grand mystère devait être proclamé, non par la bouche d'un homme, mais par celle d'un ange.

S. Grég. de Nysse. — Considérez encore les paroles de la Vierge pure. L'ange lui annonce un enfantement, elle s'attache à la virginité jugeant l'intégrité préférable à la vision angélique (1), d'où elle dit : « Car je ne connais point d'homme. » — S. Bas. — Connaissance s'entend dans plusieurs sens; on appelle connaissance la science de notre Créateur, ainsi que l'étude de sa grandeur et des voies qui mènent à lui et l'observation des commandements. On appelle aussi connaissance l'union des époux, selon le sens de cet endroit. — S. Grég. de Nysse. — Ces paroles de Marie nous sont un indice de ce qui se passait dans le secret de son âme; car si elle eût voulu se marier à Joseph pour vivre avec lui à la manière des époux, pourquoi s'étonnerait-elle quand on lui parle de conception, puisqu'elle se serait attendue à devenir mère un jour selon la loi de la nature. Mais parce que son corps, offert à Dieu comme une chose sacrée, devait être conservé inviolable, elle dit : « Je ne connais point d'homme, » comme si elle disait : Quoique vous soyez un ange, cependant parce que je ne connais point d'homme cela me paraît impossible; comment donc serais-je mère n'ayant pas d'époux? car je ne connais point Joseph comme époux.

Grec. — Mais considérez de quelle manière l'ange lève le doute de la Vierge, et lui explique son union immaculée et son ineffable enfantement ; car il suit : « L'ange lui répondit : L'Esprit-Saint surviendra

(1) Ce n'est pas seulement la vision angélique, mais la déclaration de l'ange qui lui annonçait la maternité divine.

Greg. Nyss. (*Orat. in diem nat. Christi*, ut jam sup.). Attende etiam mundæ Virginis vocem : Partum annuntiat angelus, ipsa vero virginitati innititur; præstantiorem incorruptibilitatem angelica visione dijudicans : unde dicit : Quoniam virum non cognosco. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup., ex epist. 401, quæ inscribitur Amphilochio). Cognitio multifarie dicitur. Dicitur enim cognitio nostri conditoris sapientia, ac magnalium illius notitia, necnon mandatorum custodia, et quæ sit apud eum appropinquatio, et copula nuptialis, ut hic accipitur. Greg. Nyss. (ut sup.). Hæc igitur Mariæ verba indicium sunt eorum quæ tractabat in mentis arcano : nam si causa copulæ conjugalis Joseph desponsari voluisset, cur admiratione ducta est dum sibi narratur conceptio? cum nimirum ipsa præstolaretur ad tempus mater effici juxta legis naturam. Verum quia oblatum corpus Deo quasi quoddam ex sacris, inviolabile reservari decebat; ideo dicit : Quoniam virum non cognosco : quasi diceret : Etsi sis angelus, tamen quod virum non cognoscam, ex impossibilibus cernitur : qualiter igitur mater ero carens conjuge? Joseph siquidem in sponsum agnovi.

Græc. (id est, Geometer in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Sed considera qualiter Virgini solvit dubium angelus, ac explanat intemeratum connubium et ineffabilem partum : sequitur enim : Et respondens angelus, dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, etc. Chrys. (hom. 49 *in Gen.*). Quasi dicat : Non quæras ordinem naturalem, ubi naturam transcendunt et superant quæ tractantur. Dicis : Quomodo fiet istud,

en vous, etc. » — S. Chrys. — Comme s'il disait : Ne cherchez point un ordre naturel où il est question de choses qui sont au-dessus de la nature et la surpassent ; vous dites : « Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme. » Cela arrivera, parce que vous n'avez point connu d'époux ; car, si vous eussiez connu un homme, vous n'auriez pas été jugée digne de ce mystère, non que l'union des époux soit profane, mais parce que la virginité est plus excellente. Il convenait, en effet, que le Seigneur de tous participât à la manière de notre naissance, et cependant qu'il s'en écartât ; il a de commun avec nous de naître du sein d'une femme, il nous est supérieur en ce qu'il naît sans qu'elle s'unisse à un homme.

S. Grég. de Nysse. — Bienheureux ce corps qui, à cause de l'incomparable pureté de la Vierge Marie, se donne à son âme. Dans tous les autres, à peine une âme sincère obtiendra-t-elle la présence du Saint-Esprit, et ici la chair devient la demeure de l'Esprit. Enfin, le véritable législateur se polit avec notre terre les tables de notre nature que le péché avait brisées ; il crée, sans union charnelle, le corps que prend sa divinité, et que sculpte le doigt divin, c'est-à-dire l'esprit survenant dans la Vierge. De plus : « La vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » *La vertu du roi très haut*, c'est le Christ qui est formé dans la Vierge par la venue de l'Esprit-Saint. — S. Grég. — Cette ombre signifie les deux natures du Dieu incarné ; car l'ombre est formée par la lumière et par un corps ; le Seigneur, par la divinité et la lumière. Or, parce que cette lumière incorporelle devait prendre un corps dans son sein, il lui est dit : « La vertu du Très-Haut vous cou-

---

quoniam virum non cognosco ? Quinimo eo ipso continget quod es conjugis inexperta ; nam si virum experta fuisses, non digna censereris hoc mysterio, non quia profanum sit conjugium, sed quia virginitas potior : decebat enim communem omnium Dominum, et in nativitate nobiscum participare, et ab ea discrepare : quod enim ex utero nasceretur, habuit commune nobiscum ; quod autem absque concubitu nasceretur, plus a nobis obtinuit. Greg. Nyss. (*in diem natal. Christi*, ubi sup.). Quam beatum corpus illud, quod ob exuberantem munditiam Virginis Mariæ, ut videtur, donum animæ seipsum allexit : in singulis enim cæteris vix utique anima sincera Sancti Spiritus impetrabit præsentiam, sed nunc caro receptaculum efficitur spiritus. Et in lib. *De vita Moysi* vel *De vita perfecta* (quod idem est), tabulas enim nostræ naturæ, quas culpa confregerat, denuo verus legislator de terra nostra sibi dolavit ; absque concubitu divinitatis suæ corpus susceptibile creans, quod divinus digitus sculpsit ; scilicet Spiritus superveniens Virgini. (Et iterum *in diem nat. Christi*, ubi sup.). Insuper et virtus Altissimi obumbrabit tibi : altissimi Regis virtus Christus est, qui per adventum Spiritus Sancti formatur in Virgine. Greg., 18 *Moral.* (cap. 12). Per obumbrationis enim vocabulum incarnandi Dei utraque natura significatur : umbra enim a lumine formatur et corpore. Dominus autem per Divinitatem lumen est : quia ergo lumen incorporeum in ejus erat utero corporandum, recte ei dicitur : Virtus Altissimi obumbrabit tibi, id est, corpus in te humanitatis accipiet incorporeum lumen

vrira de son ombre, » c'est-à-dire : En vous le corps de l'humanité recevra la lumière incorporelle de la Divinité. Ceci est dit encore à Marie pour exprimer la douce consolation qui lui sera donnée du ciel. — BÈD. — Vous ne concevrez donc point par le concours d'un homme que vous ne connaissez point, mais par l'opération de l'Esprit-Saint dont vous serez remplie. Il n'y aura point en vous l'ardeur de la concupiscence, l'Esprit-Saint vous couvrira d'ombre. — S. GRÉG. de Nysse. — Il dit : « Vous couvrira de son ombre; » parce que, comme l'ombre d'un corps prend sa forme de ce qui est devant elle, ainsi les signes de la divinité de son fils éclateront par le miracle de sa génération; car de même qu'en nous paraît une force vivifiante dans la matière corporelle dont l'homme est formé; ainsi dans la Vierge, la vertu du Très-Haut, par l'esprit vivificateur, a pris d'un corps virginal la matière de chair qui a servi à son corps pour former l'homme nouveau. D'où il suit : « C'est pourquoi ce qui naîtra de vous, etc. » — S. ATHAN. — Nous croyons que le corps pris de la matière de la nature humaine existe véritablement, et le même selon la nature que notre corps; car Marie est notre cœur, puisque tous nous sommes descendus d'Adam. — S. BAS. — D'où saint Paul dit : « Dieu a envoyé son Fils né, non par une femme, mais d'une femme; » car dire *par une femme* eût pu indiquer une idée de naissance qui ne serait qu'un passage; mais en disant *d'une femme*, il démontre la communauté de nature du fils à l'égard de la mère.

S. GRÉG. — Différent de notre sainteté, Jésus est dit d'une manière singulière devoir naître saint; nous, en effet, quoique nous devenions

---

divinitatis : hoc etiam Mariæ dicitur propter mentis refrigerium cœlitus datum. BED. Non ergo virili quod non cognoscis semine, sed Spiritus Sancti quo impleris opere concipies : concupiscentiæ in te non erit æstus ubi umbram faciet Spiritus Sanctus. GREG. NYSS. (*In diem natal. Christi*, ubi sup.). Vel dicit : Obumbrabit tibi; quia sicut corporis umbra præcedentium charactere conformatur, ita indicia Deitatis Filii ex virtute generandi patebunt : sicut enim in nobis quædam vivifica virtus in materia corporali conspicitur, qua homo formatur, sic in Virgine Altissimi virtus per vivificantem Spiritum pariter corpori insitam materiam carnis ex virgineo corpore ad formandum novum hominem assumpsit. Unde sequitur : Ideoque et quod nascetur ex te, etc. ATHAN. (*Epist. contra hæreticos ad Epictetum*). Profitemur enim quoniam naturæ humanæ assumptum ex materia corpus verissimum extitit, et idem secundum naturam corpori nostro : soror namque nostra Maria est, cum omnes ab Adam descenderimus. BASIL. (*De Spiritu Sancto*, cap. 5). Unde et Paulus dicit (*Galat.*, 4) quoniam misit Deus Filium suum natum, non per mulierem, sed ex muliere : nam hoc quod dico per mulierem, transitoriam poterat indicare nativitatis sententiam ; quod autem dicitur ex muliere, manifestat communionem naturæ geniti respectu parentis.

GREG., 18, *Moral.* (cap. 27). At distinctionem autem nostræ sanctitatis Jesus singulariter sanctus nasciturus asseritur : nos quippe, etsi sancti efficimur, non tamen nascimur, quia ipsa naturæ corruptibilis conditione constringimur, ut cum Propheta

saints, nous ne naissons point tels, parce que nous sommes enveloppés dans la condition d'une nature corruptible, de sorte que nous pouvons dire avec le prophète : « J'ai été conçu dans l'iniquité. » Celui-là seul est véritablement saint, qui n'a pas éte conçu par une union charnelle ; qui n'est point (comme le rêvent les hérétiques) autre dans son humanité, autre dans sa divinité ; ni un pur homme dans sa conception et sa naissance qui a mérité ensuite d'être Dieu ; mais qui, à la voix de l'ange et par la venue de l'Esprit, d'abord Verbe dans le sein, est aussitôt Verbe chair dans le sein de sa mère. D'où il suit : « Il sera appelé, etc. »

GREC. — Considérez comment l'ange mentionne à la Vierge toute la Trinité en nommant *l'Esprit-Saint*, *la Vertu* et *le Très-Haut*, car la Trinité est indivisible.

Et sachez qu'Elisabeth votre cousine a conçu aussi elle-même un fils dans sa vieillesse, et que c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qui est appelée stérile ; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Ainsi l'ange se sépara d'elle.

S. CHRYS. — Parce que les premières paroles surpassaient l'esprit de la Vierge, il descendit à un langage plus humble, la persuadant par des choses sensibles ; c'est pourquoi il dit : « Et voilà qu'Élisabeth votre cousine. » Remarquez la prudence de Gabriel ; il ne lui rappelle point Sara, ou Rebecca, ou Rachel, parce que ces exemples sont anciens, mais il cite un fait récent pour convaincre son esprit. C'est pour cela aussi qu'il rappelle son âge et l'impuissance de la nature en disant : « Elle a conçu un fils dans sa vieillesse. » — SUITE. — « Et c'est ici le sixième

---

dicamus (*Psal.* 50) : Ecce in iniquitatibus conceptus sum, etc. Ille autem solus veraciter sanctus est, qui ex conjunctione carnalis copulæ conceptus non est ; qui non (sicut hæreticus desipit) alter in humanitate, alter in Deitate est, non purus homo conceptus atque editus post per meritum ut Deus esset accepit ; sed nuntiante angelo, et adveniente Spiritu, mox Verbum in utero, mox intra uterum Verbum caro. Unde sequitur : Vocabitur, etc.

GRÆC. (id est, Victor Presbyter in *Cat. græcor. Patr.*). Tu autem attende qualiter Virgini angelus totam Trinitatem edidit, dum Spiritum Sanctum commemorat, virtutem et Altissimum, Trinitas enim indivisibilis est.

Et ecce Elizabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua. Et hic mensis est sextus illi, quæ vocatur sterilis ; quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Et discessit ab illa angelus.

CHRYS. (hom. 49 *in Gen.*). Quoniam præcedens dictum superabat Virginis mentem, ad humiliora declinavit sermonem, per sensibilia ipsi suadens : unde dicit : Et ecce Elizabeth cognata tua. Animadverte Gabrielis industriam : non memoravit eam Saræ, vel Rebeccæ, vel Rachelis, quia antiquiora exempla, sed imminens factum inducit, ut ejus mentem corroboret. Ob hoc

mois, etc. » Il n'a point annoncé, dès le principe, la conception d'Élisabeth, mais après six mois, afin que les signes de sa grossesse soient une preuve. — S. Grég. de Nazianze. — Quelqu'un demandera : Comment le Christ vient de David ? Marie, en effet, descend du sang d'Aaron, car l'ange dit qu'elle est cousine d'Élisabeth. Ceci est arrivé par un dessein de Dieu, pour que la race royale fût unie à la lignée sacerdotale; afin que le Christ qui est roi et prêtre naquît des deux selon la chair. On lit aussi dans l'Exode que Aaron, premier prêtre selon la loi, prit pour femme Élisabeth, fille d'Aminadab, de la tribu de Juda. Voyez cette disposition sainte de l'Esprit, lorsqu'il fait que la femme de Zacharie s'appelle Élisabeth, nous ramenant à cette Élisabeth qui fut la femme d'Aaron.

Bède. — Ainsi, afin que la Vierge ne doute point qu'elle puisse enfanter, il cite l'exemple d'une stérile qui enfantera dans la vieillesse, pour qu'elle sache que tout est possible à Dieu, même ce qui paraît contraire à l'ordre de la nature; d'où il suit : « Parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. » — S. Chrys. — Étant le Seigneur de la nature, il peut tout ce qu'il veut; il fait et dispose toutes choses, tenant les rênes de la vie et de la mort. — S. Aug. — Celui qui dit : « Si Dieu est tout puissant qu'il fasse que ce qui est arrivé ne soit point arrivé, » ne comprend pas qu'il dit : « Qu'il fasse que ce qui est vrai soit par là même faux. » Il peut faire que ce qui était ne soit plus, comme lorsqu'il fait que celui qui avait commencé à être à sa naissance ne soit plus et meure; mais qui pourrait dire qu'il fasse que cela ne soit pas, qui déjà n'est plus ? En effet, ce qui est passé n'est

---

et ætatem commemoravit, cum dicit : Et ipsa concepit filium in senectute sua, et defectum naturæ. Sequitur : Et hic mensis est sextus, etc. Non enim a principio conceptus Elizabeth statim annuntiavit, sed acto sex mensium spatio, ut tumor ventris perhibeat argumentum. Greg. Nazianzen. (in *Cat. græcor. Patr.* ex carminibus ejus). Sed quæret aliquis : Qualiter ad David Christus refertur ? Siquidem Maria de sanguine manavit Aaron, cujus cognatam angelus Elizabeth asseruit : sed hoc nutu superno contigit, ut regium genus sacerdotali stirpi jungeretur; ut Christus, qui Rex est et Sacerdos, ab utrisque secundum carnem nasceretur. Legitur etiam in Exodo (cap. 6, v. 13) quod Aaron primus secundum legem sacerdos, duxit ex tribu Judæ in conjugem Elizabeth, filiam Aminadab. Et attende sacratissimam spiritus administrationem, dum et hanc Zachariæ conjugem statuit Elizabeth vocari, reducens nos ad illam Elizabeth quam duxerat Aaron.

Bed. Sic ergo ne Virgo se parere posse diffidat, accepit exemplum sterilis anus pariture; ut discat omnia Deo possibilia esse : etiam quæ naturæ ordine videntur esse contraria : unde sequitur : Quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. Chrys. (in *Cat. græcor. Patr.*, ut sup.). Ipse namque cum sit naturæ Dominus, cuncta potest cum velit, qui cuncta peragit et disponit, vitæ mortisque lora gubernans. Aug. *cont. Faust.* (lib. 26, c. 5). Quisquis autem dicit : Si omnipotens Deus est, faciat ut ea quæ facta sunt, facta non fuerint, non percipit se dicere : Faciat ut ea quæ vera sunt eo ipso quod vera sunt falsa sint : potest

déjà plus; si quelque chose peut en être fait, il y a donc encore de quoi faire? et s'il y a quelque chose, comment est-ce passé? Cela donc n'existe point dont nous disons avec vérité qu'il a existé, parce que cela n'existe que dans notre pensée, et nullement dans ce qui n'est déjà plus. Dieu ne peut réaliser cette fausse pensée. Nous ne disons pas que Dieu soit *tout puissant*, dans ce sens que nous croyions qu'il puisse mourir. Celui-là seul peut être appelé sans restriction *tout puissant* qui existe véritablement (1), et par qui seul existe tout ce qui a quelque existence.

S. Amb. — Voyez l'humilité de la Vierge, voyez son dévoûment; car il suit: « Marie dit: Je suis la servante du Seigneur. » Elle se dit servante celle qui est choisie pour mère; elle n'a point d'orgueil de cette promesse inattendue; car celle qui doit enfanter *le doux* et *l'humble* doit aussi elle-même se montrer humble. De plus, en se disant servante, elle ne réclame aucune prérogative d'une si grande grâce, que de faire ce qui lui sera ordonné; d'où suit: « Qu'il me soit fait selon votre parole; » vous avez entendu sa soumission, voilà son désir. « Je suis la servante du Seigneur, » c'est sa disposition à remplir son office: « Qu'il me soit fait selon votre parole. » C'est le désir qu'elle conçoit. — S. Eus. — Chacun célébrera, à sa manière, les paroles de la Vierge: l'un admirera sa constance, l'autre la promptitude de son obéissance, un autre qu'elle n'ait point été séduite par les promesses si splendides et si sublimes d'un grand archange, un autre

(1) Celui qui a l'*être*, qui existe par lui-même, et de qui tout ce qui existe reçoit son *être*.

---

enim facere quod aliquid non sit quod erat, velut cum aliquis qui cœpit esse nascendo, faciat non esse moriendo. Quis autem dicat ut id quod jam non est faciat non esse? Quicquid enim præteritum est, jam non est; si de ipso fieri aliquid potest, adhuc est de quo fiat; et si est, quomodo præteritum est? Non ergo est quod vere diximus fuisse, quia in nostra sententia verum est, non in ea re quæ jam non est: hanc autem sententiam Deus falsam facere non potest. Omnipotentem autem Deum non ita dicimus, ac si eum etiam mori posse credamus. Ille plane omnipotens vere solus dicitur qui vere est, et a quo solo est quicquid aliquo modo est.

Amb. Vide autem humilitatem Virginis, vide devotionem: sequitur enim: Dixit autem Maria: Ecce ancilla Domini. Ancillam se dicit, quæ mater eligitur, nec repentino exaltata promisso est: mitem enim humilemque paritura humilitatem debuit etiam ipsa præferre: simul etiam ancillam se dicendo, nullam sibi prærogativam tantæ gratiæ vindicavit, quin faceret quod juberetur: unde sequitur: Fiat mihi secundum verbum tuum. Habes obsequium, vides votum: Ecce ancilla Domini, apparatus officii est; fiat mihi secundum verbum tuum, conceptus est voti. Euseb. (vel Geometer, in *Cat. græcor. Patr.*). Alius aliud quiddam in præsenti sermone Virginis extollet apicibus; hic quidem constantiam, hic obedientiæ promptitudinem; alius quod non allecta est tam splendidis et arduis per magnum archangelum promissis, alius quod non excessit modum in dando instantias; sed æqualiter cavit et Evæ levitatem, et

qu'elle n'ait point excédé la mesure dans sa résistance, mais qu'elle ait également évité la légèreté d'Ève et l'obstination de Zacharie. Pour moi, je trouve que la profondeur de son humilité n'est pas moins admirable. — S. Grég. — Par un ineffable mystère, à cause de sa conception sainte et de son enfantement inviolable, la même Vierge fut à la fois servante du Seigneur et sa mère selon la vérité des deux natures ;

Bède. — Cependant l'ange, ayant reçu le consentement de la Vierge, retourne bientôt aux cieux, d'où il suit ; « Et l'ange se sépara d'elle. » — S. Eus. — Non-seulement il a obtenu ce qu'il désirait, mais il est rempli d'admiration pour l'éclat de la Vierge et la plénitude : vertu.

Marie partit en ce même temps, et s'en alla en diligence vers les montagnes de Judée, en une ville de la tribu de Juda; et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth. Aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit ; et élevant sa voix, elle s'écria : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni ; et d'où me vient ce bonheur, que la mère de mon Seigneur vienne vers moi? Car votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. Et vous êtes bien heureuse d'avoir cru, parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur sera accompli.

S. Amb. — L'ange annonçant des choses mystérieuses, pour fortifier sa foi par un exemple, révèle à la Vierge la conception d'une femme stérile. Dès que Marie apprit cela, non qu'elle ne crût point à cet oracle, ni qu'elle soupçonnât l'envoyé ou qu'elle doutât de l'exemple, mais comme réjouie par son désir, zélée pour son office, et transportée

---

Zachariæ inobedientiam. Mihi autem humilitatis profunditas non minus conspicitur admiranda. Greg. Per ineffabile namque sacramentum conceptu sancto et partu inviolabili secundum veritatem utriusque naturæ eadem Virgo ancilla Domini fuit et Mater.

Bed. Accepto autem Virginis consensu, mox angelus cœlestia repetit, unde sequitur : Et discessit ab illa angelus. Eusеb. (vel Geometer, ubi sup.). Non solum impetrans quod optabat, sed stupens in virginea forma et virtutis plenitudine.

Exurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda, et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elizabeth. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elizabeth, exultavit infans in utero ejus. Et repleta est Spiritu Sancto Elizabeth : et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui. Et unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me? Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo : et beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino.

Amb. Angelus cum abscondita nuntiaret, ut fides astrueretur exemplo, feminæ sterilis conceptum virgini nuntiavit. Ubi hoc audivit Maria, non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo, sed quasi læta pro

par sa joie, s'en alla vers les montagnes, d'où il est dit : « Marie partit en ce même temps, et s'en alla promptement vers les montagnes, etc. » Remplie de Dieu maintenant où pourrait-elle aller avec empressement sinon vers les hauteurs? — ORIG. —Jésus qui était dans son sein se hâtait pour sanctifier Jean encore enfermé dans le sein de sa mère; d'où il suit : « Avec promptitude, etc. » — S. AMB. — La grâce de l'Esprit-Saint ne connaît point les lenteurs. O vierges, apprenez à ne point vous arrêter sur les places publiques, à ne point vous mêler aux discours de la foule. — THÉOPH. — Elle alla vers les hauteurs, parce que Zacharie habitait dans les montagnes; d'où il suit : « En une ville de Juda, et elle entra dans la maison de Zacharie. » — S. AMB. — Vous, saintes femmes, apprenez quels soins vous devez donner à vos parentes qui sont près d'être mères. Marie, qui auparavant se tenait seule dans son intérieur, ne fut pas retenue loin du public par sa pudeur, l'aspérité des montagnes n'arrêta point son zèle, et la longueur du chemin ne retarda point ses services. Vierges, apprenez aussi l'humilité de Marie; elle est plus jeune, et elle vient vers sa parente plus âgée; non-seulement elle vient, mais elle la salue la première; d'où il suit : « Elle salua Élisabeth. » Ainsi, plus une vierge est chaste, plus elle doit être humble et pleine de déférence pour la supériorité de l'âge; elle doit être maîtresse en humilité, celle qui fait profession de chasteté. Elle a encore un motif pieux, puisque, supérieure, elle vient assister son inférieure; Marie vient à Elisabeth, le Christ à Jean. — S. CHRYS. — Ou encore : La Vierge cachait au fond de son cœur ce qui lui avait été dit, et elle ne le découvrit à personne; car

---

voto, religiosa pro officio, festina præ gaudio, in montana perrexit : unde dicitur : Exsurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana, etc. Quo enim jam Deo plena, nisi ad superiora cum festinatione conscenderet? ORIG. (hom. 7). Jesus enim qui in utero illius erat, festinabat adhuc in ventre matris Joannem positum sanctificare : unde sequitur : Cum festinatione, etc. AMB. Nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia. Discite virgines non demorari in plateis, non aliquos in publico miscere sermones. THEOPH. Propter hoc abiit in montana, quia Zacharias in montanis habitabat : unde sequitur : In civitatem Juda, et intravit in domum Zachariæ. AMB. Discite vos, sanctæ mulieres, sedulitatem, quam prægnantibus debeatis exhibere cognatis : Mariam enim, quæ ante sola in intimis penetralibus versabatur, non a publico virginitatis pudor, non a studio asperitas montium, non ab officio prolixitas itineris retardavit. Discite etiam, virgines, humilitatem Mariæ : venit propinqua ad proximam, junior ad seniorem ; nec solum venit, sed et prior salutavit : unde sequitur : Et salutavit Elizabeth. Decet enim ut quanto castior virgo, tanto humilior sit, noveritque deferre senioribus : sit magistra humilitatis, in qua est professio castitatis. Est etiam causa pietatis, quia superior venit ad inferiorem, ut inferior adjuvetur; Maria ad Elizabeth, Christus ad Joannem. CHRYS. sup. Matth. (hom. 4). Vel aliter : celabat quæ supra dicta sunt in se virgo, nec cuiquam hominum pandit; non enim credebat ab aliis posse fidem ad-

elle ne jugeait point qu'on pût ajouter foi à son récit; au contraire, si elle parlait, elle pensait avoir à subir des outrages comme cherchant à voiler un crime. — GREC. — Elle se réfugie (ou elle a recours) à Élisabeth; car elle avait coutume d'agir ainsi à cause de leur parenté et à cause de la conformité de leurs mœurs.

S. AMB. — Aussitôt des bienfaits signalent l'arrivée de Marie et la présence du Seigneur; car il suit : « Dès qu'Élisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, l'enfant tressaillit, etc. » Remarquez la distinction et le sens particulier de chaque parole : Élisabeth entendit la voix la première, mais Jean sentit la grâce le premier; elle entendit selon l'ordre de la nature, lui tressaillit à cause du mystère; elle sentit l'approche de Marie, lui l'approche du Seigneur. — GREC. — Le prophète voit et entend mieux que sa mère, il salue le prince des prophètes; et parce qu'il ne le peut faire en paroles, il bondit dans le sein (ce qui arrive surtout dans la joie). Qui jamais a tressailli avant de naître? La grâce a produit ce qui était inconnu à la nature : le soldat enfermé dans les entrailles de sa mère reconnut le seigneur et le roi qui devait naître; l'enveloppe du sein qui l'a conçu n'empêcha point cette vision mystique, il regarda non par les paupières mais par l'esprit. — ORIG. — Il n'était pas rempli de l'esprit avant la présence de celle qui portait le Christ dans son sein; mais alors il fut rempli de l'esprit qui rejaillit sur sa mère, d'où il suit : « Elisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint.» Il n'est point douteux que celle qui fut alors remplie de l'Esprit-Saint ne l'ait été à cause de son fils.

S. AMB. — Cependant celle qui s'était cachée parce qu'elle avait

---

hiberi mirandis relatibus; imo magis putabat se pati convicia si diceret, quasi volens scelus proprium palliare. GRÆC. (nimirum Geometer, ut sup.). Ad solam autem refugit (sive recurrit) Elisabeth : sic enim consueverat propter cognationem et propter cæterum hujusmodi (sive morum) conjunctionem.

AMB. Cito autem adventus Mariæ et præsentiæ dominicæ beneficia declarantur : nam sequitur : Et factum est ut audivit salutationem Mariæ Elizabeth, exultavit infans, etc. Vide distinctionem singulorumque verborum proprietatem : vocem prior Elizabeth audivit, sed Joannes prior gratiam sensit : illa naturæ ordine audivit, iste exultavit ratione mysterii; illa Mariæ, iste Domini sensit adventum. GRÆC. (vel Geometer, ubi sup.). Propheta enim parente acutius videt et audit, salutatque prophetarum principem; sed quoniam verbis non poterat, saltat in utero (quod maximum existit in gaudio). Quis unquam novit tripudium nativitate antiquius? Insinuavit gratia quæ naturæ ignota extiterant : reclusus ventre miles agnovit Dominum ac regem oriturum, ventris tegmine non obstante mysticæ visioni : inspexit enim, non palpebris, sed spiritu. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Non autem antea repletus fuerat spiritu donec assisteret, quæ Christum gerebat in utero : tunc autem et Spiritu erat plenus, et resultabat in parente : unde sequitur : Et repleta est Spiritu Sancto Elizabeth. Non autem dubium est quin quæ tunc repleta est Spiritu Sancto, propter filium sit repleta.

AMB. Illa autem quæ se occultaverat

conçu un fils commença à se produire parce qu'elle portait un prophète; celle qui auparavant rougissait, maintenant elle bénit; d'où il suit : « Élevant la voix elle s'écria : Vous êtes bénie entre les femmes. » Elle éleva la voix aussitôt qu'elle sentit l'approche du Seigneur, parce qu'elle crut à l'enfantement divin. — ORIG. — Elle dit : « Vous êtes bénie entre les femmes. » Aucune ne fut jamais aussi comblée de grâce, ni ne pouvait l'être, puisque seule elle est mère d'un fruit divin. — BÈDE. — Elle est bénie de la même manière par Élisabeth et par l'ange pour faire voir qu'elle est vénérable aux anges et aux hommes. — THÉOPH. — Mais, parce qu'il y avait eu d'autres saintes femmes qui cependant avaient engendré des enfants souillés par le péché, elle ajoute : « Et le fruit de vos entrailles est béni. » Ou encore : elle avait dit : « Vous êtes bénie entre les femmes; ensuite comme si quelqu'un lui demandait pourquoi, elle en dit la cause : « Et votre fruit est béni, etc; » de même il est dit dans le psaume : « Béni le Seigneur Dieu qui vient au nom du Seigneur et qui a brillé parmi nous; » car l'Écriture a coutume d'employer *et* pour *parce que*. — ORIG. — Elle appelle le Seigneur fruit des entrailles de la Mère de Dieu, parce qu'il n'est point sorti d'un homme, mais de Marie seule; car ceux qui sont nés d'un père sont ses fruits. — GREC. — Ce fruit est donc le seul béni, parce qu'il a été produit sans la coopération d'un homme et sans péché. — BÈDE. — C'est le fruit qui fut promis à David : « Je placerai sur ton trône un fruit de ton sein. » — EUS. — De ce passage où le Christ est appelé fruit des entrailles, ressort une réfutation d'Eutichès; en effet, tout fruit est de même nature que la plante qui le produit, d'où il ré-

---

quia conceperat filium, jactare se cœpit quia gerebat prophetam; et quæ erubescebat ante, benedicit : unde sequitur : Et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres. Magna voce exclamavit, ubi Domini sensit adventum, quia religiosum credidit partum ORIG. (ut sup. in *Cat. græc. Patr.*). Dicit autem : Benedicta tu inter mulieres : nulla enim unquam tantæ fuit gratiæ particeps, aut esse poterat : unius enim divini germinis parens est unica. BED. Eadem autem voce ab Elizabeth, qua a Gabriele benedicitur, quatenus et angelis et hominibus veneranda monstretur. THEOPH. Quia vero aliæ sanctæ mulieres fuerunt, quæ tamen genuerunt filios peccato inquinatos, subjungit : Et benedictus fructus ventris tui. Vel aliter intelligitur : dixerat : Benedicta tu inter mulieres : deinde quasi interrogante aliquo quare, subjungit causam. Et benedictus fructus, etc., sicut dicitur in Psalm. 117 : Benedictus qui venit in nomine Domini Deus Dominus, et illuxit nobis. Consuevit enim sacra Scriptura, et pro quia recipere. ORIG. (ut sup. in *Cat. græc. Patr.*). Fructum autem ventris Dei genitricis Dominum dixit, quia nequaquam ex viro, sed ex sola Maria processit, nam qui semen sumpserunt a patribus, fructus eorum existunt. GRÆC. (vel Geometer, ubi sup.). Solus ergo hic fructus benedictus, quia absque viro et absque peccato producitur. BED. Iste est fructus qui David promittitur (*Psal.* 131) : De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. EUSEB. In qua parte emergit Eutychis redargutio, dum fructus ventris Christus asseritur : omnis enim

suite que la Vierge était de même nature que le second Adam qui efface le péché du monde. Que ceux-là soient aussi confondus qui se font une idée fantastique de la chair du Christ, et qu'ils reconnaissent le véritable enfantement de la Mère de Dieu; car le fruit procède de la substance même de l'arbre. Où sont encore ceux qui disent que le Christ a passé par la Vierge comme par un canal? qu'ils reconnaissent par les paroles d'Élisabeth remplie de l'Esprit que le Christ fut le fruit des entrailles.

SUITE. — « D'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur vienne à moi? » Elle ne parle point ainsi par ignorance, car elle sait que c'est par la grâce et l'action du Saint-Esprit que la mère du Seigneur salue la mère du prophète pour l'avantage de son fils, mais reconnaissant que ce n'est par aucun mérite humain et seulement par un don de la grâce divine, elle dit : « D'où me vient ce bonheur? » c'est-à-dire pour quelle justice, pour quelles œuvres, pour quels mérites? — ORIG. — En disant cela, elle s'accorde avec son fils; car Jean aussi se jugeait indigne que le Christ vînt à lui. Elle nomme la Vierge *mère de Dieu*, devinant l'événement par inspiration prophétique. Une disposition divine (ou providentielle) avait conduit Marie à Élisabeth, afin que le témoignage de Jean, du sein de sa mère, parvînt au Seigneur. En effet, dès lors le Seigneur établit Jean comme prophète; d'où il suit : « Car dès que votre voix m'a saluée, etc. » — S. AUG. — Comme l'évangéliste le déclare, pour parler ainsi elle fut remplie de l'Esprit-Saint; certainement ce fut par sa révélation qu'elle connut ce que signifiait ce tressaillement de l'enfant : savoir, que la mère de

---

fructus est ejusdem naturæ cum planta; unde et virginem relinquitur ejusdem fuisse naturæ cum secundo Adam, qui tollit peccata mundi. Sed et qui phantasticam opinionem de carne Christi confingunt, in vero Dei genitricis partu erubescant : nam ipse fructus ex ipsa substantia procedit arboris. Ubi sunt etiam dicentes quasi per aquæductum Christum transisse per Virginem? Advertant ex dictis Elisabeth, quam replevit Spiritus, Christum fructum fuisse ventris.

Sequitur : Unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me? AMB. Non quasi ignorans dicit : scit enim esse Sancti Spiritus gratiam et operationem, ut Mater Domini matrem prophetæ ad profectum sui pignoris salutet; sed quasi non humani hoc meriti, sed divinæ gratiæ munus esse cognoscat, ita dicit : Unde hoc mihi? hoc est, qua justitia, quibus factis, pro quibus meritis? ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Convenit autem hoc dicens cum filio : nam et Joannes indignum se sentiebat adventu Christi ad ipsum. Matrem autem Domini nuncupat adhuc Virginem existentem, præoccupans eventum ex dicto prophetico. Divina autem provisio (sive providentia) duxerat Mariam ad Elizabeth, ut Joannis testimonium ab utero perveniret ad Dominum : ex tunc enim Joannem Dominus in prophetam constituit : unde sequitur : Ecce enim ut facta est vox salutationis, etc. AUG., *ad Dardanum* (epist. 57). Hoc autem ut diceret sicut Evangelista prælocutus est, repleta est Spiritu Sancto; quo procul dubio revelante cognovit quid illa exultatio significasset infantis, id est, illius venisse

cet enfant était venue dont il devait être le précurseur et le héraut. Telle fut donc la signification d'une si grande chose que les adultes devaient connaître, qui ne pouvait être connue par un enfant, car il ne dit point : « L'enfant a tressailli de foi dans mon sein, » mais « a tressailli de joie. » Nous voyons tressaillir non-seulement des enfants, mais même des animaux, dont les tressaillements ne viennent ni de la foi, ni de la religion, ni de quelque cause raisonnable; celui-ci est nouveau et inconnu, parce qu'il arrive dans le sein de la mère et à l'approche de celle qui devait enfanter le Sauveur de tous. Ainsi ce tressaillement et, pour ainsi dire, ce salut rendu à la Mère du Sauveur (à la manière des miracles) se fit divinement dans l'enfant, et ne fut point produit humainement par l'enfant. Alors même que l'usage de la raison et de la volonté aurait été précoce dans cet enfant, à ce point que dès le sein de sa mère il pût connaître, croire et vouloir, cela devrait encore être attribué à un miracle de la puissance divine et non aux facultés ordinaires de la nature.

Orig. — La Mère du Seigneur était venue visiter Élisabeth pour voir la conception miraculeuse que l'ange lui avait annoncée, afin que s'ensuivît la foi à l'enfantement plus extraordinaire qui devait émaner d'une vierge. Élisabeth veut parler de cette foi quand elle dit : « Vous êtes bienheureuse d'avoir cru; parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur sera accompli. » — S. Amb. — Vous voyez que Marie n'a point douté, elle a cru, et pour cela elle a reçu le fruit de sa foi. — Bède. — Il n'est point surprenant que le Seigneur, qui devait racheter le monde, commence son œuvre par sa mère, afin que celle qui préparait à tous le salut, puisât elle-même la première le fruit du salut

---

Matrem, cujus ipse præcursor et demonstrator esset futurus. Potuit ergo esse ista significatio rei tantæ a majoribus cognoscendæ, non a parvulo cognitæ : non enim dixit : Exultavit in fide infans in utero meo, sed exultavit in gaudio. Videmus autem exultationem, non solum parvulorum, sed etiam pecorum; non utique de aliqua fide, vel religione, vel quacunque rationali cognitione venientem, sed hæc inusitata et nova extitit, quia in utero, et ad ejus adventum quæ omnium Salvatorem fuerat paritura. Ideo hæc exultatio et tanquam Matri Domini reddita resalutatio (sicut solent miracula fieri), facta est divinitus in infante, non humanitus ab infante : quamquam etiam si usque adeo in illo puero est acceleratus usus rationis, et voluntatis, ut intra viscera materna jam posset agnoscere, credere et consentire, etiam hoc in miraculis habendum divinæ potentiæ, non ad humanæ trahendum exempla naturæ.

Orig. (ut sup. in *Cat. græc. Patr.*). Venerat autem Mater Domini visura Elizabeth, ut et miraculosum conceptum, quem retulerat angelus, ut per hoc sequatur credulitas potioris ad Virginem manaturi : et ad hanc fidem facit sermo Elizabeth, dicentis : Et beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino. Amb. Vides minime dubitasse Mariam, sed credidisse, et ideo fructum fidei consecutam. Bed. Nec mirum, si Dominus redempturus mundum operationem suam inchoavit a matre; ut per quam salus omnibus parabatur, eadem prima fructum sa-

dans son enfant.—S. AMB.—Bienheureux vous aussi qui avez entendu et qui avez cru, car toute âme qui croit conçoit et engendre le Verbe de Dieu et connaît ses œuvres. — BÈDE. — Celui qui a conçu dans son esprit le Verbe de Dieu monte aussitôt par le chemin de l'amour aux sommets élevés des vertus, jusqu'à ce qu'il entre dans la ville de Juda (c'est-à-dire la citadelle du dévoûment et de la louange), et jusqu'à ce qu'il demeure dans la perfection de la foi, de l'espérance et de la charité (qui sont comme les trois mois que Marie passa chez Élisabeth). — S. GRÉG. — L'esprit de prophétie lui fit sentir à la fois le passé, le présent et l'avenir; elle connut que la Vierge avait cru aux promesses de l'ange; en l'appelant mère, elle comprit qu'elle portait dans son sein le Rédempteur du genre humain; et de plus, annonçant tout ce qui devait s'accomplir, elle vit aussi ce qui devait suivre dans l'avenir.

Alors Marie dit ces paroles : Mon âme glorifie le Seigneur.

S. AMB. — De même que le péché a commencé par les femmes, ainsi le bien commence par les femmes, aussi ce n'est pas sans raison qu'Elisabeth prophétise avant saint Jean, et Marie, avant la naissance du Seigneur; de plus, Marie étant plus élevée, sa prophétie est plus parfaite. — S. BAS. — La Vierge, avec une pensée sublime et une vue profonde, contemplant l'immensité du mystère, et comme avançant dans ses profondeurs, glorifie Dieu; d'où il suit : « Et Marie dit: Mon âme glorifie le Seigneur. » — GREC. — Comme si elle disait : Les merveilles

---

lutis hauriret ex pignore. AMB. Sed et vos beati qui audivistis et credidistis : quæcunque enim crediderit anima, et concipit et generat Dei verbum, et opera ejus agnoscit. BED. Omnis autem quæ Verbum Dei mente concepit, virtutum statim celsa cacumina gressu conscendit amoris; quatenus civitatem Juda (id est, confessionis et laudis arcem) penetrare, et usque ad perfectionem fidei, spei et charitatis (quasi tribus in ea mensibus) valeat commemorari. GREG. sup. Ezech. (hom. 1). Simul de præterito, et de præsenti, et de futuro, per prophetiæ spiritum tacta est; quæ et eam promissionibus angeli credidisse cognovit, et matrem nominans, quia Redemptorem humani generis in utero portaret, intellexit; et cum omnia perficienda prædiceret, quid etiam de futuro sequeretur, aspexit.

Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum.

AMB. Sicut peccatum a mulieribus cœpit, ita et bona a mulieribus inchoantur : unde non otiosum videtur quod et ante Joannem Elizabeth prophetat, et Maria ante Domini generationem : sequitur autem ut Mariæ, quo persona melior, eo prophetia sit plenior. BASIL. (in *Cat. græc.* ex illius exposit. in psal. 33). Virgo enim intentione sublimi, ac speculatione profunda, immensitatem contemplans mysterii, quasi profundius gradiens magnificat Deum : unde dicitur : Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum. GRÆC. (nempe Athanasius in *Cat. græc. Patr.*). Quasi diceret : Mirabilia quæ Deus pronuntiavit, in meo corpore exercebit, sed anima mea infructuosa

que Dieu a décrétées, il les accomplira dans mon corps, mais mon âme ne sera point inactive devant Dieu, je dois apporter le fruit de ma volonté, car plus est grand le miracle auquel je sers, plus je dois glorifier celui qui opère en moi ces merveilles. — ORIG. — Si Dieu ne peut recevoir aucun accroissement ni aucun détriment, pourquoi Marie dit-elle : « Mon âme magnifie le Seigneur ? » Si je considère que le Seigneur-Sauveur est l'image invisible de Dieu, et mon âme faite à son image pour être l'image de l'image, je verrai que, comme il arrive à ceux qui peignent des images, lorsque j'agrandirai mon âme par mes œuvres, mes pensées, mes paroles, alors l'image de Dieu deviendra plus grande et le Seigneur lui-même dont l'image est dans mon âme est agrandi.

Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.

Le premier fruit de l'Esprit est la paix et la joie. La Vierge sainte ayant reçu toute la grâce de l'Esprit, elle dit avec raison : « Mon esprit tressaille de joie. » *Ame* et *esprit* signifient la même chose. L'emploi du mot *tressaillir* exprime ordinairement un état de l'âme remplie de joie et de bonheur dans ceux qui en sont dignes. Ainsi la Vierge tressaille d'un ineffable tressaillement dans le Seigneur et son cœur est transporté d'une émotion de pur amour. Il suit : « En Dieu mon Sauveur. — BÈDE. — L'esprit de la Vierge se réjouit de la divinité éternelle du même Jésus (c'est-à-dire Sauveur), dont la chair est engendrée par une conception temporelle. — S. AMB. — L'âme de Marie glorifie le Seigneur et son esprit tressaille en Dieu, parce que, dévouée d'âme et

---

apud Deum non erit. Convenit autem mihi et voluntatis fructum afferre : nam quantum amplo deservio miraculo, tantum teneor glorificare in me mirabilia operantem. ORIG. (hom. 8). Si autem Dominus nec augmentum nec detrimentum recipere potest, quid est quod Maria loquitur : Magnificat anima mea Dominum ? Sed si considerem Dominum Salvatorem imaginem esse invisibilis Dei, et animam factam ad ejus imaginem, ut sit imago imaginis, tunc videbo quoniam in exemplum eorum qui solent imagines pingere, quando ego magnificavero animam meam opere, cogitatione, sermone, tunc imago Dei grandis efficitur, et ipse Dominus, cujus imago est in anima mea, magnificatur.

Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.

BASIL. (*in Psal.* 32). Primus Spiritus fructus est pax et gaudium. Quia ergo Virgo sancta totam sibi hauserat Spiritus gratiam, merito subjungit : Et exultavit spiritus meus. Idem animam dicit et spiritum. Consueta autem in Scripturis exultationis prolatio insinuat alacrem quemdam et jucundum habitum animæ in his qui digni sunt. Proinde Virgo exaltat in Domino ineffabili cordis tripudio et exultatione in strepitu honesti affectus. Sequitur : In Deo salutari meo. BED. Quia ejusdem Jesu (id est, Salvatoris) Spiritus Virginis æterna Divinitate lætatur, cujus caro temporali

d'esprit au Père et au Fils, elle honore avec un pieux amour le Dieu unique auteur de tout. Que l'âme de Marie soit en tous pour glorifier le Seigneur, que son esprit soit en tous pour tressaillir dans le Seigneur. S'il n'y a qu'une mère du Christ selon la chair, le Christ est le fruit de tous selon la foi. Car toute âme conçoit le Verbe de Dieu si elle est immaculée et si, exempte de vices, elle garde sa chasteté avec une pudeur inviolable. — THÉOPH. — Celui-là glorifie Dieu qui suit dignement le Christ et qui, portant le nom de chrétien n'amoindrit point la dignité du Christ, mais opère de grandes et célestes œuvres : alors l'Esprit (c'est-à-dire l'onction de l'Esprit) tressaillira, c'est-à-dire progressera et ne sera point mourant. — BAS. — Si jamais la lumière pénètre votre cœur, et si vous voyez, même d'une manière obscure et passagère la grande constance des justes à aimer Dieu et à mépriser les choses corporelles, certainement vous sentirez de la joie dans le Seigneur. — ORIG. — L'âme glorifie d'abord le Seigneur pour tressaillir ensuite en Dieu; car si premièrement nous ne croyons, nous ne pouvons tressaillir.

Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante; et désormais je serai appelée bienheureuse dans la succession de tous les siècles.

GREC. — Elle indique pourquoi elle doit glorifier Dieu et tressaillir en lui, lorsqu'elle dit : « Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante; » comme si elle disait : Il l'a accompli, je ne l'ai point espéré; j'étais satisfaite de l'humilité de ma condition, mais maintenant je suis

---

conceptione fœtatur. AMB. Magnificat ergo anima Mariæ Dominum, et exultavit spiritus ejus in Deo; eo quod anima et spiritu Patri Filioque devota unum Deum ex quo omnia, pio veneratur effectu. Sit autem in singulis Mariæ anima, ut magnificet Dominum; sit in singulis spiritus Mariæ, ut exultet in Domino. Si secundum carnem una Mater est Christi, secundum fidem tamen omnium fructus est Christus : omnis enim anima concipit Dei Verbum, si tamen immaculata et immunis a vitiis intemerato castimoniam pudore custodiat. THEOPH. Ille autem Deum magnificat, qui digne sequitur Christum, et dum Christianus vocatur, Christi non minuit dignitatem, magna et cœlestia operando; et tunc Spiritus (id est, spirituale chrisma) exultabit; id est, proficiet, et non mortificabitur. BASIL. (ut sup.). Si quando vero lux in cor tuum irrepserit, et ad Deum diligendum et contemnenda corporea (per illam obscuram et brevem imaginem) perfectam perceperis justorum consistentiam, absque ulla difficultate consequeris in Domino gaudium. ORIG. (ut sup., hom. 8). Prius autem anima magnificat Dominum, ut postea exultet in Deo : nisi enim antea crediderimus, exultare non possumus.

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

GRÆC. expositor (vel Isidorus, in *Cat. græc. Patr.*). Causam manifestat cur se magnificare Deum deceat, ac exultare in illo, dicens : Quia respexit humilitatem ancillæ

choisie pour un ineffable dessein et je suis élevée de la terre aux cieux. — S. Aug. — O véritable humilité, qui a enfanté Dieu aux hommes, donné la vie aux mortels, renouvelé les cieux, purifié le monde, ouvert le paradis et délivré les âmes des hommes! L'humilité de Marie est devenue l'échelle céleste par laquelle Dieu est descendu sur la terre. Que veut dire : « Il a regardé, » si ce n'est « il a approuvé? » Beaucoup paraissent humbles aux yeux des hommes, mais leur humilité n'est point regardée par le Seigneur ; car s'ils étaient véritablement humbles, ils voudraient que Dieu fût loué par les hommes et point eux-mêmes; leur esprit ne tressaillirait point dans ce monde mais en Dieu. — Orig. — Qu'avait d'humble et d'abaissé celle qui portait le Fils de Dieu dans son sein? Considérez que dans l'Écriture l'humilité est la vertu que les philosophes nomment *modestie;* nous pouvons la dépeindre par une périphrase, c'est n'être point enflé d'orgueil, mais s'abaisser soi-même. — Bède. — Celle dont l'humilité est regardée est à bon droit appelée par tous bienheureuse; d'où il suit : « Et voilà que pour cela tous m'appelleront bienheureuse.—S. Ath.— En effet, si selon le prophète ceux-là sont heureux qui ont leur famille dans Sion et leurs proches à Jérusalem, quelle doit être la louange de la divine et très sainte Vierge Marie qui est devenue mère du Verbe selon la chair? — Grec. — En se disant bienheureuse, elle n'est point tourmentée d'une vaine gloire; où pourrait être l'orgueil de celle qui se regarde comme la servante du Seigneur? Elle est inspirée par l'Esprit-Saint et elle annonce ce qui doit arriver. — Bède. — De même que

---

suæ : quasi diceret : Ipse providit, non ego expectavi : humilibus eram contenta ; nunc autem ad ineffabile consilium eligor, et exaltor de terra ad sidera. Aug. (in *serm. de Assumpt.*). O vera humilitas, quæ Deum hominibus peperit, vitam mortalibus edidit, cœlos innovavit, mundum purificavit, paradisum aperuit, et hominum animas liberavit. Facta est Mariæ humilitas scala cœlestis, per quam Deus descendit ad terras. Quid enim est dicere respexit, nisi approbavit? Multi enim videntur in conspectu hominum humiles esse, sed eorum humilitas a Domino non respicitur : si enim veraciter humiles essent, Deum ab hominibus non seipsos laudari vellent; non in hoc mundo, sed in Deo spiritus eorum exultaret. Orig. (hom. 8). Sed quid humile atque dejectum habebat quæ Dei Filium gestabat in utero? Sed considera quoniam humilitas in Scripturis una de virtutibus prædicatur, quæ a philosophis modestia dicitur. Sed et nos eam possumus appellare quodam circuitu, cum aliquis non est inflatus, sed ipse se dejicit. Bed. Cujus autem humilitas respicitur, recte beata ad omnibus cognominatur : unde sequitur : Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes, etc. Athan. (in *Cat. græc. Patr.*). Si enim secundum prophetam (Esai., 31, juxta 70) beati sunt qui habent semen in Sion et proximos in Hierusalem (sive οἰκείους, domesticos), quantum debet esse præconium divinæ ac sacrosanctæ Virginis Mariæ qui secundum carnem Verbi genitrix est effecta? Græc. (vel Metaphrastes in *Cat. græc. Patr.*). Non autem se beatam appellat inani vexata gloria : unde enim locus in ipsa superbiæ, quæ se ancillam Domini nuncupavit? sed sacro tacta Spiritu, quæ futura sunt, præcinit.

la mort entra dans le monde par l'orgueil de nos premiers parents, il convenait que l'entrée de la vie s'ouvrît par l'humilité de Marie. — THÉOPH. — Elle dit : « Toutes les générations, » parce que ce n'est point seulement Élisabeth, mais encore toutes les nations des croyants.

Car il a fait en moi de grandes choses, lui qui est tout puissant, et de qui le nom est saint.

THÉOPH. — La Vierge déclare que ce n'est point à cause de sa vertu qu'elle doit être proclamée bienheureuse, elle en donne le motif en disant : « Parce que celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses. » — S. AUG. — Quelles sont ces grandes choses? C'est que, créature, vous missiez au monde le créateur, servante, vous engendriez le seigneur; que par vous Dieu rachetât le monde et par vous le rappelât à la vie. — TITE. — Comment sont-elles grandes si ce n'est que, par la volonté de Dieu, élevée au-dessus de la nature, je conçois sans cesser d'être intacte; et que j'ai été jugée digne de devenir mère sans la coopération d'un homme, et pas une mère quelconque, mais mère du Sauveur unique? — BÈDE. — Ceci se rapporte au commencement du cantique où il a été dit : « Mon âme glorifie le Seigneur, » car l'âme à laquelle Dieu a daigné faire de grandes choses peut seule le glorifier par de dignes louanges. — TITE. — Elle dit : « Celui qui est puissant; » afin que si quelqu'un doute du mystère de sa conception où elle a conçu sans cesser d'être vierge, il attribue ce miracle à la puissance de celui qui

---

BED. Decebat enim ut sicut per superbiam primi parentis mors in mundum intravit, ita per humilitatem Mariæ, vitæ introitus panderetur. THEOPH. Et ideo dicit : Omnes generationes : non solum Elizabeth, sed etiam omnes credentium nationes.

Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.

THEOPH. Ostendit Virgo, non per suam virtutem se beatam prædicandam, sed causam assignat dicens : Quia fecit mihi magna qui potens est. AUG. (*Serm. de Assumpt.*). Quæ tibi magna fecit? Credo ut creatura ederes Creatorem, famula Dominum generares; ut per te mundum Deus redimeret, per te ad vitam revocaret. TITUS (Bostrensis, ut jam sup.). Quomodo vero magna, nisi quod manens illibata concipio, superans (nutu Dei) naturam? Digna reputata sum sine viro, non quomodocunque genitrix effici, sed unigeniti Salvatoris. BED. Respicit autem hoc ad initium carminis, ubi dictum est : Magnificat anima mea Dominum. Sola enim anima illa cui Dominus magna facere dignatur, dignis eam præconiis magnificare potest. TITUS (ut sup.). Dicit autem : Qui potens est; ut si quis diffidat in conceptionis negotio, dum virgo manens concepit, retorqueat miraculum ad potentiam operantis. Nec quia unigenitus accessit ad feminam, ex hoc inquinatur; quia sanctum est nomen ejus. BASIL. (*in Psal.* 32, versus finem). Sanctum vero dicitur nomen Dei, non quia in syllabis quam-

l'a opéré. Quoiqu'un fils unique lui soit venu, elle n'est point souillée, « Parce que son nom est saint. » — S. Bas. — Le nom de Dieu est appelé *saint*, non que dans ses syllabes il renferme aucune vertu particulière, mais parce que toute mention de Dieu est sainte et pure. — Bède. — Il surpasse toute créature par la singularité de sa souveraine puissance, et il est bien loin de tout ce qu'il a fait; ceci est plus clair dans le mot grec où le mot lui-même, *agion*, signifie qui est au-dessus de la terre.

Sa miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

Bède. — De ses dons particuliers se tournant vers l'ensemble des jugements de Dieu, elle décrit l'état de tout le genre humain en ajoutant : « Sa miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent; » comme si elle disait : Ce n'est point à moi seule que le Tout-Puissant a fait de grandes choses, il est secourable à toute nation qui craint Dieu. — Orig. — La miséricorde de Dieu ne s'exerce point sur une seule génération, mais elle s'étend perpétuellement de génération en génération. — Grec. — C'est par la miséricorde qu'il a pour la suite des générations que je conçois et que lui-même s'unit à un corps vivant, s'occupant de notre salut par pure compassion. Il est miséricordieux, non indistinctement, mais pour ceux de toute nation que sa crainte a soumis; d'où il est dit : « Sur ceux qui le craignent; » c'est-à-dire ceux qui, conduits par le repentir, se convertissent à la foi et à la pénitence; car ceux qui sont obstinés ont fermé pour

dam significativam virtutem contineat, sed quia quomodolibet Dei speculatio sancta dignoscitur et sincera. Bed. Singularis enim potentiæ culmine transcendit omnem creaturam, et ab universis quæ fecit, longe segregatur; quod græca locutione melius intelligitur : in quo ipsum verbum quod dicit *agion*, quasi extra terram esse significat.

Et misericordia ejus a progenie et progenies timentibus eum.

Bed. A specialibus se donis ad generalia Dei judicia convertens, totius humani generis statum describit subdens : Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum. Quasi diceret : Non solum mihi fecit magna qui potens est., sed in omni gente qui timet Deum, acceptus est illi. Orig. (hom. 8). Misericordia enim Dei, non in una generatione, sed in sempiternum extenditur a generatione in generationem. Græc. (nempe Victor Presbyter, in *Cat. græc. Patr.*, ut sup.). Ex misericordia ejus quam habet in generationes generationum ego concipio, ac ipse corpori animato conjungitur, nostram tractans salutem solius intuitu pietatis. Miseretur autem non qualitercunque, sed his quos timor ejus compescuit in qualibet natione. Unde dicitur : Timentibus eum; qui scilicet pœnitentia ducti, ad fidem et ad pœnitentiam convertuntur : nam qui obstinati sunt, incredulitatis vitio clauserunt sibi januam pietatis. Theoph. Vel per hoc innuit, quod timen-

eux la porte de la miséricorde, par le crime de leur incrédulité. — Théoph. — Ou encore, elle insinue par ces paroles que ceux qui craignent Dieu obtiendront miséricorde dans cette génération (c'est-à-dire dans le siècle présent), et dans la génération future (c'est-à-dire dans le siècle à venir); dans ce siècle ils recevront le centuple, et dans l'autre beaucoup plus.

Il a déployé la force de son bras. Il a dissipé ceux qui s'élevaient d'orgueil dans les pensées de leur cœur.

Bède. — Décrivant l'état du genre humain, elle montre ce que méritent les orgueilleux et les humbles, en disant : « Il a fait éclater la puissance de son bras, etc.; » c'est-à-dire du Fils de Dieu lui-même; car, de même que votre bras est ce par quoi vous agissez, on appelle *bras de Dieu* son Verbe par qui le monde a été créé. — Orig. — Il a fait éclater la puissance de son bras sur ceux qui le craignent, parce que bien que vous vous approchiez de Dieu infirme, si vous le craignez, vous obtiendrez le secours qu'il a promis. — Théoph. — Il a fait éclater la puissance de son bras (c'est-à-dire de son Fils incarné), parce que la nature est vaincue par le miracle d'une vierge mère et d'un Dieu fait homme. — Grec. — Au lieu de : *il a fait*, on peut entendre : *il fera éclater la puissance*, car ce n'est point, comme autrefois, par Moïse contre les Egyptiens, ni par un ange (comme lorsqu'il anéantit plusieurs mille Assyriens rebelles), ni par aucun autre intermédiaire, mais c'est par sa propre vertu qu'il triomphe, vainqueur des intelligences ennemies; d'où il suit : « Il a dispersé, etc., »

---

tes misericordiam consequentur in generatione ista (id est, in præsenti seculo), et futura (id est, in seculo futuro), in hoc seculo centuplum accipientes (Matth., 19), in illo vero multo majora.

Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui.

Bed. Humani generis statum describens, quid superbi et quid humiles mereantur, ostendit dicens : Fecit potentiam in brachio suo, etc. Id est, in ipso Dei Filio : sicut enim tuum brachium est quo operaris, sic brachium Dei dictum est ejus Verbum, per quod operatus est mundum. Orig. (hom. 8). Timentibus autem se, fecit potentiam in brachio suo; quia licet infirmus ad Deum accesseris, si timueris eum, promissam virtutem consequeris. Theoph. In brachio etiam suo (scilicet ejus Filio incarnato) potentiam fecit quia natura devicta est Virgine pariente et Deo humanato. Græc. (Photius). Vel fecit pro faciet potentiam, non ut dudum per Moysen contra Ægyptios, nec per angelum (puta quando multa millium rebellium prostravit Assyriorum), nec quoquam alio mediante nisi vi propria triumphum docuit, intelligibiles hostes superando: unde sequitur : Dispersit, etc. Scilicet quamlibet mentem elatam non parentem ejus adventui; quinetiam aperuit et vitiosas ostendit superbas cogitationes eorum. Cyril. Magis autem proprie de dæmonum

c'est-à-dire tout esprit orgueilleux qui ne s'est point soumis à sa venue; bien plus, il a mis à découvert et montré leurs superbes pensées. — S. Cyr. — Ceci doit s'entendre principalement de la cohorte ennemie des démons; car comme ils ravageaient la terre, le Seigneur les a dissipés par sa venue, et a rétabli dans son obéissance ceux qu'ils tenaient enchaînés. — Théoph. — Ceci peut s'entendre encore des Juifs qu'il a dispersés dans tous les pays, comme ils sont maintenant dispersés.

Il a arraché les grands de leur trône, et il a élevé les petits.

Bède. — Ce qu'elle vient de dire : « Il a fait éclater la puissance de son bras, » et ce qu'elle avait dit auparavant : « Sa miséricorde se répand d'âge en âge, » doit être rattaché à ce verset; en effet, dans toute la suite des siècles, les superbes ne cessent de périr et les humbles d'être exaltés (par une juste et pieuse disposition de la puissance divine); d'où il est dit : « Il a déposé les puissants de leur trône et il a élevé les humbles. — S. Cyr. — Les démons et le diable, les sages des Gentils, les pharisiens et les scribes étaient grands; cependant il les a déposés, et il a élevé ceux qui s'humiliaient sous la main puissante de Dieu, leur donnant la vertu de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et tout pouvoir sur l'ennemi. Les Juifs aussi furent grands par la puissance, mais l'incrédulité les a renversés, tandis que les Gentils, qui étaient méprisés et humbles, sont montés au faîte par la foi. — Grec. — Notre intelligence doit être le siége de la divinité, cependant les puissances mauvaises avaient envahi nos entrailles pour y régner comme sur leur trône; c'est pourquoi le Seigneur vint

---

hostili caterva intelligenda sunt hæc : hos enim sævientes in terra dissipavit adveniens Dominus, et compeditos ab eis obedientiæ suæ restituit. Theoph. Potest hoc etiam de Judæis intelligi, quos in omnem dispersit regionem sicut nunc dispersi sunt.

Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.

Bed. Quod dixit : Fecit potentiam in brachio suo, et quod præmiserat : Et misericordia ejus a progenie in progenies, his versiculis per singula commata est annectendum ; quia scilicet per omnes seculi generationes, et perire superbi, et humiles exaltari (pia justaque divinæ potentiæ dispensatione) non cessant : unde dicitur : Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. Cyril. Magna sapiebant dæmones et diabolus, Gentilium sapientes, pharisæi et scribæ. Hos tamen deposuit, erexitque humiliantes se sub potenti manu Dei (ex 1 Petr., 5), dans illis virtutem calcandi super serpentes, et scorpiones, omnemque potestatem inimici (Luc., 10). Erant et quandoque Judæi potestate superbi, sed prostravit hos incredulitas; ex gentibus autem ignobiles et humiles per fidem ad apicem conscenderunt. Græc. (vel Macarius, in *Cat. græc. Patr.*). Deitatis enim tribunal noster intellectus esse cognoscitur, sed iniquæ virtutes post transgressionem incubuerunt præcordiis protoplasti, tanquam in proprio solio. Ob hoc ergo venit Domi-

chasser du siége de nos volontés les esprits mauvais, et relever ceux que les démons avaient terrassés, purifiant leurs consciences et faisant de leur âme son propre trône.

Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé vides ceux qui étaient riches.

Parce que la prospérité humaine paraît consister surtout dans les honneurs de la puissance et dans l'abondance des richesses, après la chute des puissants et l'exaltation des humbles, elle parle du dénûment des riches et de l'abondance des pauvres, disant : « Il a rempli de biens les affamés, etc. » — S. Bas. — Ce passage s'applique même aux biens sensibles et nous enseigne l'incertitude des choses du monde; en effet, elles sont fragiles comme les nuages que disperse l'impétuosité des vents. Voici le sens spirituel : Le genre humain était affamé, excepté les Juifs que la tradition de la loi et les enseignements des saints prophètes avaient enrichis; mais, parce qu'ils ne s'attachèrent point humblement au Verbe fait homme, ils furent laissés vides, n'ayant rien, ni foi, ni science; privés de l'espoir des biens, exclus de la Jérusalem terrestre et de la vie future. Ceux, au contraire, que la faim et la soif avaient épuisés parmi les Gentils, s'étant attachés au Seigneur, furent remplis des biens spirituels. — Glose. — Ceux qui désirent avec ardeur, et comme affamés, les biens éternels, seront rassasiés lorsque le Christ apparaîtra dans sa gloire; mais ceux qui aiment les biens terrestres seront laissés vides de toute béatitude.

---

nus, et spiritus iniquos ejecit a sedibus voluntatum, et prostratos a dæmoniis exaltavit : eorum conscientias purgans, et eorum mentem statuens propriam sedem.

Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.

Glos. Quia humana prosperitas præcipue in honoribus potentium, et in abundantia divitiarum consistere videtur, post dejectionem potentium et exaltationem humilium de divitum exinanitione et pauperum repletione mentionem facit dicens : Esurientes, etc. Basil. *sup. Psal.* Disponit quidem hoc præsens verbum etiam quoad sensibilia, edocens rerum mundanarum incertitudinem : caduca siquidem sunt hæc, sicut unda quæ ab impetu ventorum hinc inde diffunditur : intellectualiter autem sumendo esuriebat genus humanum, exceptis Judæis : hos namque ditaverat legis traditio et sanctorum dogmata prophetarum : quia vero non humiliter hæserunt Verbo humanato dimissi sunt inanes, nihil deferentes, non fidem, non scientiam; et spe bonorum privati sunt, et a terrena Hierusalem, et a vita futura exclusi. Quos vero de gentibus fames et sitis contriverat, cum hæsissent Domino, repleti sunt spiritualibus bonis. Glos. Qui etiam æterna toto studio quasi esurientes desiderant, saturabuntur, cum Christus apparuerit in gloria; sed qui terrenis gaudent, in fine totius beatitudinis inanes dimittentur.

S'étant souvenu de sa miséricorde, il a pris en sa protection Israël son serviteur, selon la promesse qu'il a faite à nos pères, à Abraham et à sa race pour toujours.

Glose. — Après avoir rappelé en général la miséricorde et la justice divines, elle ramène ses paroles au don singulier et nouveau de l'incarnation, en disant : « Il a pris sous sa protection Israël son serviteur, etc., » comme un médecin prend un malade ; il se fait visible parmi les hommes, afin qu'Israël (c'est-à-dire le *voyant Dieu*) (1) devienne son serviteur. — Bède. — C'est-à-dire obéissant et humble, car celui qui néglige de s'humilier ne peut être sauvé. — S. Bas. — Elle ne veut point parler d'Israël dans un sens matériel, mais spirituel, de celui qui tenait son nom de la foi, ayant les yeux attentifs pour voir Dieu par la foi. Ceci peut encore s'appliquer à ceux qui étaient d'Israël selon la chair, puisque un grand nombre crurent parmi eux. Il a fait cela, « se souvenant de sa miséricorde ; » car il a accompli ce qu'il a promis à Abraham, en disant : « Tous les peuples de la terre seront bénis dans ta race. » La Mère de Dieu, se rappelant de cette promesse, disait : « Selon la promesse qu'il a faite à nos pères, à Abraham, etc. » Car il fut dit à Abraham : « J'établirai mon alliance avec vous, et, après vous, avec votre race dans la suite de leurs générations, par un pacte éternel, afin que je sois votre Dieu et le Dieu de votre postérité après vous. »

Bède. — *Race* signifie moins ceux qui sont engendrés selon la chair

(1) D'après saint Jérôme, ce sens est forcé ; Israël veut plutôt dire *fort contre Dieu*. C'est le sens des paroles de l'ange à Jacob.

Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ : sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in secula.

Glos. Post generalem divinæ pietatis et justitiæ commemorationem, ad singularem novæ incarnationis dispensationem convertit verba, dicens : Suscepit Israel puerum suum, etc., quasi medicus ægrum, visibilis inter homines factus, ut faceret Israel (id est, videntem Deum) puerum suum. Bed. Obedientem scilicet et humilem : nam qui contemnit humiliari, non potest salvari. Basil. (vel Cyril., in *Cat.*). Israel enim dicit non materialem, quem sua nobilitabat appellatio : sed spiritualem, qui nomen fidei retinebat ; habens oculos tendentes ad Deum videndum per fidem. Potest etiam ad Israel carnalem adaptari, cum ex eo infiniti crediderint. Hoc autem fecit recordatus misericordiæ : hoc enim implevit quod Abrahæ promisit, dicens (*Gen.*, 12) : Quoniam benedicentur in semine tuo omnes cognationes terræ. Hujus ergo promissionis Dei genitrix recordata dicebat : Sicut locutus est ad patres Abraham, etc. Nam et Abrahæ dictum est (*Gen.*, 17) : Statuam pactum meum inter me et te, et inter semen tuum post te in generationibus suis fœdere sempiterno, ut sim Deus tuus et seminis tui post te.

Bed. Semen autem dicit non tam carne progenitos, quam fidei ejus vestigia secutos,

que ceux qui ont suivi les traces de sa foi, et auxquels la venue du Sauveur a été promise dans les siècles. — GLOSE. — Parce que cette promesse de postérité n'a point de terme, et que jusqu'à la fin des siècles il y aura des croyants et que la gloire de la béatitude sera éternelle.

Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois ; et elle s'en retourna ensuite en sa maison.

S. AMB. — Marie resta jusqu'à ce que fût venu pour Elisabeth le temps d'enfanter ; d'où il est dit : « Elle demeura, etc. » — THÉOPH. — Ce fut au sixième mois de la conception du précurseur que l'ange vint à Marie qui demeura trois mois avec Elisabeth, et ainsi les neuf mois furent accomplis. — S. AMB. — L'intimité ne fut point la seule cause pour laquelle elle demeura si longtemps, elle demeura aussi pour l'avantage d'un si grand prophète. Car si, à son arrivée, il y eut un si grand don que l'enfant tressaillit dans le sein à la voix de Marie, que dut ajouter la présence de la pieuse Marie pendant un si long espace de temps? Il est donc bien vrai de dire qu'elle rendit un service et observa un nombre mystique. — BÈDE. — Car il est nécessaire que l'âme chaste qui conçoit le désir du Verbe spirituel monte au sommet élevé de l'exercice céleste, et qu'y demeurant comme le temps de trois mois, elle ne cesse point de persévérer jusqu'à ce qu'elle soit éclairée par la lumière rayonnante de la foi, de l'espérance et de la charité. — THÉOPH. — Lorsque Elisabeth fut près d'enfanter, la Vierge s'en retourna; d'où il suit : « Elle s'en retourna, etc., » c'est-à-dire à cause de la foule qui devait se réunir pour l'enfantement. Il ne convenait point que la

---

quibus adventus Salvatoris in secula promissus est. GLOS. Quia ipsa promissio hæreditatis nullo fine claudetur, et usque in finem seculi credentes non deerunt, et beatitudinis gloria erit perennis.

Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam.

AMB. Tandiu mansit Maria quandiu Elizabeth pariendi tempus impleret : unde dicitur : Mansit autem, etc. THEOPH. In sexto enim mense conceptionis Præcursoris venit angelus ad Mariam, quæ mansit cum Elisabeth mensibus tribus, et sic novem menses implentur. AMB. Non autem sola familiaritas est causa quod diu mansit, sed etiam tanti vatis profectus : nam si primo ingressu tantus progressus extitit, ut ad salutationem Mariæ exultaret infans in utero, repleretur Spiritu Sancto mater infantis, quantum putamus usu tanti temporis sanctæ Mariæ addidisse præsentiam? Bene ergo inducitur exhibuisse officium, et mysticum numerum custodisse. BED. Anima enim casta, quæ spiritualis verbi desiderium concipit, necesse est ut alta cœlestis exercitii juga subeat, et quasi trium mensium dies ibidem demorata, quousque fidei, et spei, et charitatis luce radietur, perseverare non desistat. THEOPH. Quando vero Elizabeth paritura erat, Virgo recessit. Unde sequitur : Et reversa est, etc., scilicet propter multitudinem quæ ad partum congregari

Vierge fût alors présente. — Grec. — Car c'est la coutume que les vierges se retirent lorsqu'une femme enfante. Dès qu'elle fut arrivée à sa maison, elle ne s'en alla point ailleurs; elle y resta désormais jusqu'à ce qu'elle connût que l'heure de son enfantement était proche; et ce fut là que l'ange éclaircit le doute de Joseph.

Cependant le temps où Elisabeth devait accoucher arriva, et elle enfanta un fils. Ses voisins et ses parents, ayant appris que le Seigneur avait signalé sa miséricorde à son égard, s'en réjouissaient avec elle.

S. Amb. — Si vous le remarquez avec soin, vous ne trouverez jamais employé le mot plénitude que dans la génération des justes (1). D'où il est dit ici : « Le temps d'Élisabeth fut accompli. » Car la vie du juste a la plénitude; au contraire, les jours des impies sont vides. — S. Chrys. — Dieu retarda l'enfantement d'Élisabeth, pour augmenter sa joie et rendre cette femme plus célèbre; d'où il suit : « Les voisins apprirent, etc. » Ceux qui avaient connu sa stérilité devinrent témoins de la grâce divine; et après avoir vu l'enfant, nul ne se retirait en silence, mais tous louaient Dieu qui l'avait accordé contre tout espoir. — S. Amb. — La naissance des saints fait la joie d'un grand nombre, parce qu'elle est un bien général; la justice, en effet, est une vertu générale (2); c'est pourquoi, à la naissance du juste, il y a

(1) C'est-à-dire dans la naissance ou la race des justes. Cependant il y a des exemples de cette manière de parler pour quelques-uns qui n'étaient pas justes.

(2) Non-seulement dans ce sens, que toutes les vertus sont renfermées dans la justice ou que la justice est une rectitude universelle, mais, selon le sens de ce passage, parce qu'elle contribue au bien commun d'un grand nombre.

---

debebat : inconveniens autem erat in talibus Virginem esse præsentem. Græc. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*). Mos enim est virginibus cedere quoties prægnans parit. Ut autem propriam applicavit domum, alio quidem nullatenus abiit; ibi vero manebat ulterius, donec adesse partus horam cognovit; ibique Joseph dubitans ab angelo edocetur.

Elizabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium. Et audierunt vicini et cognati ejus quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa, et congratulabantur ei.

Amb. Si diligenter advertas, plenitudinis verbum nusquam invenies positum nisi in generatione justorum : unde et nunc dicitur: Elizabeth autem impletum est tempus : plenitudinem enim habet justi vita, inanes autem sunt dies impiorum. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Idcirco autem Deus Elizabeth partum retardavit, ut gaudium augeretur, et famosiorem faceret mulierem: unde sequitur : Et audierunt vicini, etc. Nam qui sterilitatem ejus cognoverant, testes divinæ gratiæ sunt effecti : nemo autem viso infante cum silentio discedebat, sed Deum qui illum ex insperato concesserat, collaudabat. Amb. Habet enim sanctorum editio lætitiam plurimorum, quoniam commune est bonum; justitia enim communis est virtus, et ideo in ortu justi futuræ vitæ insigne præmittitur, et gratia secu-

un signe de sa vie future et la grâce de la vertu qui doit suivre est annoncée (figurée par la joie des voisins).

Et étant venus le huitième jour pour circoncire l'enfant, ils le nommaient Zacharie du nom de son père. Mais sa mère, prenant la parole, dit : Non, mais il sera nommé Jean. Ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre famille qui porte ce nom. Et en même temps ils demandaient par signe au père de l'enfant comment il voulait qu'on le nommât. Ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus : Jean est le nom qu'il doit avoir. Ce qui remplit tout le monde d'étonnement. Au même instant sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia, et il parlait en bénissant Dieu.

S. Chrys. — La loi de la circoncision fut d'abord donnée à Abraham comme signe de distinction, afin que la race du patriarche fût conservée sans mélange et pût ainsi atteindre les biens qui lui étaient promis. Mais dès que l'œuvre de l'alliance est consommée, le signe est supprimé. Ainsi, par le Christ, la circoncision a cessé et le baptême a succédé; mais auparavant Jean devait être circoncis. D'où il est dit : « Le huitième jour ils vinrent, etc. » Car le Seigneur avait dit : « L'enfant de huit jours sera circoncis. » Je pense que ce terme de huit jours avait été fixé par la divine clémence pour un double motif : premièrement, afin que dans un âge plus tendre on souffrît moins de l'incision de la chair ; secondement, pour nous avertir que c'était un signe ; car le jeune enfant ne discerne point ce qui se fait sur lui. Après la circoncision, on imposait un nom ; d'où il suit : « Et ils le nommaient, etc. » Cela se passait ainsi, parce qu'il faut d'abord recevoir le signe du Seigneur et ensuite le nom humain ; ou bien, parce que nul, s'il ne renonce au-

---

turæ virtutis (exultatione vicinorum præfigurante) designatur.

Et factum est in die octavo, venerunt circumcidere puerum, et vocabant eum nomine patris sui Zachariam. Et respondens mater ejus, dixit : Nequaquam, sed vocabitur Joannes. Et dixerunt ad illam, quia nemo est in cognatione tua, qui vocetur hoc nomine : innuebant autem patri ejus quem vellet vocari eum : et postulans pugillarem, scripsit, dicens : Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi. Apertum est autem illico os ejus, et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum.

Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Circumcisionis norma primo tradita est Abrahæ in signum distinctionis : ut genus patriarchæ impermixtum conservetur, et sic promissa bona consequi valeant : ubi autem pacti consummatur negotium, appositum signum de medio tollitur. Sic igitur et per Christum circumcisione cessante baptismus succedit; sed antea Joannem circumcidi decebat. Unde dicitur : Et factum est in die octavo, venerunt, etc. Dixerat enim Dominus (*Gen.*, 7) : Infans octo dierum circumcidetur in vobis. Hanc autem temporis mensuram a divina clementia constitutam autumo duplici de causa : primo quidem ut in tenerrima ætate levius patiatur dolorem sectionis carnis ; secundo ut ex ipsis operibus moneamur, quoniam hoc agebatur in signum : tener enim puer minime discernit quæ circa ipsum fiunt. Post circumcisionem autem nomen imponebatur. Unde sequitur : Et vocabant

paravant à la chair (ce qui est signifié par la circoncision), n'est digne que son nom soit écrit dans le livre de vie.

S. Amb. — L'évangéliste a bien fait de commencer par dire que plusieurs voulurent appeler l'enfant Zacharie du nom de son père; afin que vous remarquiez que le nom de quelqu'un de sa famille ne déplut point à sa mère, mais que le Saint-Esprit lui inspira celui que l'ange avait déjà désigné à Zacharie. Zacharie, muet, ne put déclarer à sa femme le nom de son fils, mais Élisabeth apprit par prophétie ce qu'elle n'avait point appris de son mari. D'où il suit: « Et répondant, etc. » Ne vous étonnez point si cette femme prononce un nom qu'elle n'a point appris, puisque l'Esprit-Saint qui l'avait dit à l'ange le lui a révélé. Il ne pouvait ignorer le nom du précurseur, celui qui avait annoncé le Christ. La suite est digne d'attention: « Ils lui répondirent, etc. » Afin que vous sachiez que ce n'est point un nom de famille, mais de prophète. On interroge aussi Zacharie par signe; d'où il suit: « Ils faisaient signe au père, etc. » Mais parce que son incrédulité lui avait enlevé la parole et l'ouïe, ce qu'il ne pouvait dire avec la voix, il le dit avec la main et en l'écrivant; d'où il suit: « Ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus: Jean est son nom, etc. » Ce qui revient à dire: Ce n'est pas nous qui donnons un nom à celui qui a déjà reçu de Dieu son nom. — Orig. — Zacharie signifie *qui se souvient de Dieu*, et Jean signifie *qui le montre;* or, *on se souvient* d'un absent, et *on montre* celui qui est présent. Jean ne devait donc point exprimer le souvenir de Dieu absent, mais plutôt montrer du doigt sa présence en disant: « Voilà l'agneau de Dieu. » — S. Chrys. —

---

eum, etc. Hoc autem ideo fiebat, quia prius oportet sumere signaculum Domini, et postea nomen humanum: vel quia nullus, nisi prius abjiciat carnalia (quod significat circumcisio), dignus est, quod in libro vitæ nomen ejus scribatur.

Amb. Mire autem sanctus Evangelista præmittendum putavit, quod plurimi infantem patris nomine Zachariam appellandum putarunt; ut advertas matri, non nomen alicujus displicuisse de genere, sed id Sancto infusum Spiritu, quod ab angelo ante Zachariæ fuerat prænuntiatum. Et quidem ille mutus intimare vocabulum filii nequivit uxori, sed per prophetiam Elizabeth didicit, quod non didicerat a marito. Unde sequitur: Et respondens, etc. Ne mireris si nomen mulier quod non audivit, asseruit; quando Spiritus ei Sanctus, qui angelo mandaverat, revelavit: neque poterat Domini ignorare prænuntium, qui prophetaverat Christum: et bene sequitur: Et dixerunt ad illam, etc., ut intelligas nomen non generis esse, sed vatis; Zacharias quoque nutu interrogatur: unde sequitur: Innuebant autem patri, etc. Sed quia incredulitas ei affatum eripuerat et auditum, quod voce non poterat, manu et litteris est locutus: unde sequitur: Et postulans pugillarem, scripsit dicens: Joannes est nomen ejus, etc. Hoc est, non ei nos nomen imponimus, qui jam a Deo nomen accepit. Orig. (In *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Zacharias quidem interpretatur memor Dei; Joannes autem significat demonstrantem: cæterum absentis, memoria; præsentis, demonstratio est. Debebat autem Joannes, non memoriam Dei ut absentis exprimere,

Ce nom de Jean signifie encore *grâce de Dieu*, et comme Élisabeth avait conçu ce fils par l'action de la grâce de Dieu, non par celle de la nature, ils inscrivirent dans le nom de l'enfant le souvenir de ce bienfait. — THÉOPH. — Mais parce que le père muet s'accorda avec sa femme sur ce nom de l'enfant, il suit : « Tous furent dans l'étonnement, etc. » Car, dans la famille, il n'y avait personne de ce nom, et personne ne pouvait dire que tous deux eussent médité cela auparavant.

S. GRÉG. de Nazianze. — Jean à sa naissance fait cesser le mutisme de Zacharie ; d'où il suit : « Sa bouche s'ouvrit, etc. » En effet, il ne pouvait être que, lorsque la voix du Verbe se faisait entendre, le père restât muet. — S. AMB. — Il méritait que sa langue fût déliée ; l'incrédulité l'avait liée, la foi la délie. Croyons, nous aussi, afin que notre langue (qui est captive dans les liens de l'incrédulité) soit déliée par la voix de la raison ; écrivons dans notre esprit les mystères, si nous voulons parler ; gravons le précurseur du Christ, non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de notre cœur (1) ; car celui qui nomme Jean annonce le Christ ; d'où il suit : « Et il parlait bénissant Dieu. »

BÈDE. — La solennité de la naissance de Jean commence la grâce de la nouvelle alliance d'une manière figurative ; ses voisins et ses parents voulaient lui donner le nom de son père plutôt que celui de Jean, parce que les Juifs, qui lui étaient unis par l'observation de la

(1) Tiré de l'Apôtre : « Vous êtes l'épître du Christ qui n'est point écrite avec de l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de votre cœur. »

---

imo digito demonstrare præsentem dicens : Ecce Agnus Dei. CHRYS. (ut sup.). Quin etiam hoc nomen Joannes gratia Dei interpretatur. Quod ergo gratia divina favente non natura Elisabeth hunc filium concepit; beneficii memoriam in nomine pueri conscripserunt. THEOPH. Quia vero cum muliere circa hoc nomen pueri, pater mutus concordavit, sequitur : Et mirati sunt universi, etc. Nemo enim hujus nominis erat in cognatione eorum, ut aliquis diceret quod antea hoc ambo cogitassent.

GREG. Nazianz. (orat. 12). Editus ergo Joannes, Zachariæ solvit silentium : unde sequitur : Apertum est autem os ejus, etc. Absurdum enim erat ut cum vox verbi progressa fuisset, pater maneret elinguis. AMB. Merito etiam continuo resoluta est lingua ejus ; quia quam vinxerat incredulitas, solvit fides. Credamus igitur et nos, ut lingua nostra (quæ incredulitatis vinculis est ligata) rationis voce solvatur : scribamus spiritu mysteria, si volumus loqui ; scribamus prænuntium Christi, sed non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus : etenim qui Joannem loquitur, Christum prophetat : sequitur enim : Et loquebatur benedicens, etc.

BED. Allegorice autem Joannis celebrata nativitas gratia novi Testamenti est inchoata, cui vicini et cognati nomen patris quam Joannis imponere malebant, quia Judæi qui ei legis observatione quasi affinitate juncti erant, magis justitiam quæ ex

loi comme par une affinité, préféraient la justice qui vient de la loi à la grâce de la foi ; mais sa mère par ses paroles, et son père, en écrivant, s'empressent de dire le nom de Jean (qui veut dire *grâce de Dieu*), parce que la loi elle-même et les psaumes et les prophéties annoncent clairement la grâce du Christ par leurs oracles, et l'ancien sacerdoce lui rend témoignage par les ombres figuratives des cérémonies et des sacrifices. Zacharie parle le huitième jour de la naissance de son fils, parce que la résurrection du Seigneur qui arriva le huitième jour (c'est-à-dire après celui du sabbat qui est le septième) ouvrit les mystères cachés du sacerdoce légal.

Tous ceux qui demeuraient dans les lieux voisins furent saisis de crainte ; le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays des montagnes de Judée. Et tous ceux qui les entendirent les conservèrent dans leur cœur, et ils disaient entre eux : Quel pensez-vous que sera un jour cet enfant ? Car la main du Seigneur était avec lui.

Théoph. — Le silence de Zacharie avait rempli le peuple d'étonnement ; il en fut de même quand il parla ; d'où il est dit : « Tous furent saisis de crainte, etc., » afin que ces deux prodiges fissent penser quelque chose de grand au sujet de l'enfant nouveau-né. Tout cela était disposé afin que celui qui devait être le témoin du Christ fût digne de foi ; d'où il suit : « Tous les placèrent dans leur cœur, disant : Quel pensez-vous que sera, etc. » — Bède. — Des signes avant-coureurs ouvrent au précurseur la voie de la vérité, et le futur prophète est recommandé par des oracles qui le précèdent ; d'où il suit : « Car la main du Sei-

---

lege est, sectari, quam fidei gratiam suscipere cupiebant, sed Joannis (hoc est gratiæ Dei) vocabulum, mater verbis, pater litteris nuntiare satagunt ; quia et lex ipsa psalmique et prophetiæ apertis sententiarum vocibus gratiam Christi prædicant, et sacerdotium illud vetus figuratis cæremoniarum ac sacrificiorum umbris eidem testimonium perhibet. Pulchreque Zacharias octava die prolis editæ loquitur ; quia per Domini resurrectionem quæ octava die (hoc est, post septimam sabbati) facta est, occulta legalis sacerdotii arcana patuerunt.

Et factus est timor super omnes vicinos eorum, et super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc : et posuerunt omnes qui audierant in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit ? Etenim manus Domini erat cum illo.

Theoph. Sicut in taciturnitate Zachariæ miratus est populus, ita et cum locutus est : unde dicitur : Et factus est timor super omnes, etc., ut propter hæc duo magnum aliquid circa natum puerum universi existiment. Hæc autem omnia dispensative fiebant, ut qui testis esse Christi debebat, existeret et fide dignus : unde sequitur : Et posuerunt omnes in corde suo dicentes : Quis putas erit, etc. Bed. Præcurrentia enim signa præbent iter præcursori veritatis, et futurus propheta præmissis commendatur auspiciis. Unde sequitur : Etenim manus Domini erat cum illo. Græc. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*, etc.).

gneur était avec lui. » — GREG. — En effet, Dieu opérait en lui des prodiges qui n'étaient pas faits par Jean, mais par la main (ou la droite) divine. — GLOSE. — Dans un sens mystique, c'est la crainte salutaire que produisit la prédication de la grâce du Christ au temps de la résurrection du Seigneur, non-seulement sur les Juifs (qui étaient voisins, soit par le pays, soit par la connaissance de la loi), mais encore sur les Gentils éloignés dont elle ébranla les cœurs. Et la renommée du Christ, non-seulement franchit les montagnes de la Judée, mais encore tous les sommets du royaume du monde et de la sagesse mondaine.

Et Zacharie son père, ayant été rempli du Saint-Esprit, prophétisa, en disant : Béni soit le Seigneur le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple.

S. AMB. — Dieu, bon et facile à pardonner les fautes, non-seulement rend ce qu'il avait enlevé, mais encore il accorde des biens inespérés. Que nul donc ne doute, que nul, se souvenant de ses anciens délits, ne désespère des dons de Dieu. Dieu saura changer son jugement si vous savez expier vos fautes. Celui qui, tout à l'heure, était muet prophétise; d'où il est dit : « Zacharie fut rempli de l'Esprit-Saint. » — S. CHRYS. — C'est-à-dire par l'opération du Saint-Esprit; non par une grâce quelconque de l'Esprit-Saint, mais une grâce qui le remplit; le don de prophétie éclatait en lui; d'où il suit : « Il prophétisa. » — ORIG. — Zacharie, rempli de l'Esprit-Saint, annonce deux prophéties : la première au sujet du Christ; l'autre au sujet de Jean; ce qui est

---

Prodigia enim Deus in illo peragebat, quæ non faciebat Joannes, sed manus (vel dextera) divina. GLOS. Mystice autem tempore dominicæ resurrectionis prædicata gratia Christi salubris timor, non solum Judæorum (qui erant vicini, vel situ loci, vel scientia legis), sed etiam exterarum gentium corda concussit; nec tantum montana Judææ, sed omnia mundani regni mundanæque sapientiæ culmina Christi fama transcendit.

Et Zacharias, pater ejus, repletus est Spiritu Sancto, et prophetavit dicens : Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.

AMB. Bonus Deus et facilis indulgere peccatis, non solum ablata restituit, sed etiam insperata concedit. Nemo ergo diffidat, nemo veterum conscius delictorum præmia divina desperet. Novit Deus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum. Ille siquidem dudum mutus prophetat : unde dicitur : Et Zacharias repletus est Spiritu Sancto. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Scilicet operatione Sancti Spiritus; nec quocunque modo gratiam Spiritus Sancti nactus, sed ad plenum; et fulgebat in eo prophetiæ donum : unde sequitur : Et prophetavit. ORIG. (hom. 10). Plenus autem Spiritu Sancto Zacharias duas prophetias generaliter nuntiat, primam de Christo, alteram de Joanne : quod manifeste de verbis illius probatur, in quibus quasi de præsenti, et quasi jam versaretur in mundo,

évident dans ses paroles où il parle du Sauveur au présent, et comme si déjà il était dans le monde, en disant : « Béni le Seigneur, Dieu d'Israël, parce qu'il a visité, etc. » — S. Chrys. — Zacharie, bénissant Dieu, dit qu'il a visité son peuple, soit qu'on entende matériellement les Israélites (car il est venu aux brebis perdues d'Israël), soit que spirituellement on entende les fidèles qui ont été dignes de cette visite, en rendant efficace en eux cette miséricorde divine. — Bède. — Le Seigneur a visité son peuple défaillant comme par une longue infirmité ; il était comme vendu au péché, et il l'a racheté par le sang de son Fils unique. Zacharie savait que cela allait s'accomplir, et, selon la manière prophétique, il le raconte comme déjà fait ; il dit : « Son peuple, » non qu'à sa venue il l'ait trouvé sien, mais parce qu'il l'a fait sien en le visitant.

De ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de son serviteur David.

Théoph. — Dieu paraissait dormir, considérant des fautes sans nombre ; mais enfin, en s'incarnant, il s'est éveillé et il a écrasé les démons nos ennemis ; d'où il est dit : « Il nous a suscité une corne de salut dans la maison de son serviteur David ; » parce que le Christ est né selon la chair de la race de David ; d'où il est dit : « Une corne de salut parmi nous dans la maison de David ; » comme il est dit ailleurs : « Une vigne était dans une corne, » c'est-à-dire en Jésus-Christ (1). *Corne* signifie la puissance, la gloire et la renommée ; cette

(1) Saint Jérôme dit que dans ce passage *corne* veut dire *royaume*.

---

loquitur de Salvatore, dicens : Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit, etc. Chrys. Dum Deum benediceret Zacharias, visitationem dicit esse factam ab eo erga populum suum ; sive materiales Israelitas quis velit accipere (venit enim ad oves quæ perierant domus Israel) (Matth., 15, v. 24), sive spirituales (id est, fideles) qui digni fuerunt hac visitatione, efficacem erga se divinam provisionem (sive providentiam) facientes. Bed. Visitavit autem Dominus plebem suam quasi longa infirmitate tabescentem ; et quasi venditam sub peccato, unici Filii sui sanguine redemit. Quod quia Zacharias proxime faciendum cognoverat, prophetico more, quasi jam factum narrat : dicit autem : Plebem suam, non quia veniens suam invenit, sed quia visitando suam fecit.

Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui.

Theoph. Videbatur Deus dormire, peccata multa respiciens ; sed in novissimis incarnatus temporibus excitatus est, et contrivit dæmones qui nos oderant : unde dicitur : Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui. Orig. (hom. 10). Quia de semine David secundum carnem natus est Christus : unde dicitur : Cornu salutis nobis in domo David ; sicut et alibi dictum

figure est prise des animaux auxquels Dieu a donné des cornes comme défense et comme gloire. — BÈDE. — Le règne du Christ Sauveur est appelé *corne de salut,* parce que tous les os sont recouverts de chair; mais les cornes dominent la chair, et de même le règne du Christ, qui est appelé *corne de salut,* domine le monde et les joies de la chair. C'est pour figurer ce règne que David et Salomon furent consacrés pour la gloire de leur règne avec une corne remplie d'huile.

Selon qu'il avait promis par la bouche de ses saints prophètes qui ont été dans tous les siècles passés.

THÉOPH. — Michée annonce que le Christ doit naître de la maison de David, en disant : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es point la plus petite; car de toi sortira le chef qui gouvernera mon peuple d'Israël. » Tous les prophètes ont parlé de l'incarnation, c'est pourquoi il est dit : « Selon qu'il avait promis par la bouche des saints, etc. » — GREC. — Ainsi il déclare que Dieu a parlé par eux, et que ce qu'ils ont dit n'est point humain. — BÈDE. — Il dit : « Qui ont été dans les siècles, » parce que toute l'écriture de l'Ancien-Testament est une annonce prophétique du Christ; car notre père Abraham lui-même et les autres patriarches rendent témoignage par leurs actes à sa médiation.

---

est (Esai., 5) : Vinea facta est in cornu, id est, in Jesu Christo. CHRYS. (*Orat. de Anna vel in Annam*, ex *Cat. græc. Patr.*). Cornu autem nominat potestatem, gloriam et famam, metaphorice a brutis animalibus illud accipiens, quibus loco muniminis et gloriæ cornua Deus dedit. BED. Cornu etiam salutis regnum Salvatoris Christi vocatur : ossa siquidem omnia carne involuta sunt; cornu excedit carnem : et ideo cornu salutis regnum Christi vocatur; quo mundus et carnis gaudia superantur : in cujus figuram David et Salomon cornu olei sunt in regni gloriam consecrati.

Sicut locutus est per os sanctorum, qui a seculo sunt, prophetarum ejus.

THEOPH. Quod de domo David Christus nasceretur, Michæas mentionem facit, dicens (cap. 5) : Et tu, Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es : ex te enim exiet dux qui regat populum meum Israel : sed omnes prophetæ de incarnatione dixerunt : et ideo dicitur : Sicut locutus est per os sanctorum, etc. GRÆC. (id est, Victor Presbyter, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Per quod innuit Deum per illos esse locutum, et non esse humanum quod dixerunt. BED. Dicit autem : Qui a seculo sunt, quia tota veteris Testamenti scriptura prophetice de Christo procedit : nam et ipse pater Adam et cæteri Patrum factis suis ejus dispensationi testimonium reddunt.

Salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos.

BED. Cum primo breviter præmisisset : Erexit cornu salutis nobis, continuo explanans quid dixerit, subdit : Salutem ex inimicis nostris : quasi dicat : Erexit nobis cornu, id est, erexit nobis salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui ode-

De nous délivrer de nos ennemis, et des mains de tous ceux qui nous haïssent.

Bède. — Après avoir dit brièvement : « Il nous a suscité une corne de salut, » développant ce qu'il a dit, il ajoute : « Pour nous sauver de nos ennemis ; » comme s'il disait : « Il nous a suscité une corne de salut, » c'est-à-dire « il nous a suscité un libérateur de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent. » — Orig. — Ne pensons point qu'ici il soit question d'ennemis corporels, mais spirituels ; le Seigneur Jésus, fort dans le combat, est venu détruire nos ennemis, afin de nous délivrer de leurs embûches et de leurs tentations.

Pour exercer sa miséricorde envers nos pères, et se souvenir de son alliance sainte ; selon qu'il a juré à Abraham notre père, qu'il nous ferait cette grâce.

Bède. — Il avait dit que le Seigneur, selon les oracles des prophètes, naîtrait dans la maison de David ; il dit que pour accomplir l'alliance qu'il fit avec Abraham il nous délivrera, parce que la réunion des Gentils et l'incarnation du Christ furent promises surtout à ces patriarches. Il met David le premier, parce qu'à Abraham fut promise la sainte assemblée de l'Église, et à David il fut annoncé que le Christ naîtrait de lui. C'est pourquoi, après avoir parlé de David, il ajoute ce qui se rapporte à Abraham, en disant : « Pour exercer sa miséricorde envers nos pères. » — Orig. — Je pense qu'à la venue du Sauveur, Abraham, Isaac et Jacob éprouvèrent sa miséricorde ; car il est impos-

---

runt nos. Orig. (hom. 16). Non autem putemus nunc de corporalibus inimicis dici, sed de spiritualibus : venit enim Dominus Jesus fortis in prælio destruere omnes inimicos nostros, ut nos de eorum insidiis et tentationibus liberos faceret.

Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti : jusjurandum quod juravit ad Abraham, patrem nostrum, daturum se nobis.

Bed. Dixerat Dominum juxta eloquia prophetarum in domo David nasciturum : dicit eumdem ad explendum testamentum quod Abrahæ disposuit, nos esse liberaturum, quia his præcipue patriarchis de suo semine, vel congregatio gentium, vel Christi est incarnatio promissa : præmittitur autem David, quia Abrahæ sanctus Ecclesiæ cœtus est promissus ; David autem quod ex eo Christus nasciturus esset audivit. Et ideo post id quod dictum est de David, subdit de Abraham, dicens : Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris. Orig. (hom. 10). Ego puto quod in adventu Domini Salvatoris, et Abraham, et Isaac, et Jacob, fruiti sunt misericordia ejus : non est enim credibile ut qui prius viderunt diem illius et lætati sunt, postea in adventu

sible que ceux qui avaient vu son jour et s'en étaient réjouis n'aient reçu aucun bien à sa venue, lorsqu'il est écrit : « Pacifiant par le sang de sa croix, soit ce qui est sur la terre, soit ce qui est dans les cieux. » — THÉOPH. — La grâce du Christ s'étend même à ceux qui étaient morts; puisque nous ressusciterons par lui, non-seulement nous, mais encore ceux qui étaient morts avant sa venue. Il a exercé sa miséricorde envers nos pères dans ce sens, qu'il a accompli leur espérance et leur désir; d'où il suit : « Et le souvenir de son alliance sainte; » celle dont il est dit : « Je vous comblerai de bénédictions et je vous multiplierai. » La race d'Abraham s'est en effet multipliée dans toutes les nations qui sont devenues ses enfants par l'imitation de sa foi; et les patriarches, voyant leurs fils recevoir ces bienfaits, se réjouissent et reçoivent la miséricorde en eux-mêmes; d'où il suit : « Selon qu'il a juré à Abraham notre père qu'il nous ferait ce don. » — S. BAS. — Cependant que personne, entendant dire que le Seigneur a juré à Abraham, ne soit porté à jurer; car, de même que lorsqu'on parle de la fureur de Dieu cela ne signifie point une passion, mais un châtiment, de même aussi Dieu ne jure point à la manière des hommes; sa parole est appelée serment, parce qu'elle exprime toujours la vérité, accomplissant avec une immuable résolution ce qu'il a promis.

Qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servirons sans crainte.

S. CHRYS. — Après avoir dit qu'une corne de salut est suscitée pour nous de la maison de David, il montre que par elle nous recevons la

---

ipsius nihil utilitatis acciperent; cum scriptum sit (*Coloss.*, 1) : Pacem faciens per sanguinem crucis suæ; sive super terram, sive in cœlis. THEOPH. Christi etiam gratia se usque ad illos extendit qui mortui extiterunt; quia per eum resurgemus, non solum nos, sed et qui fuerunt ante mortui. Fecit et misericordiam cum patribus nostris secundum quod eorum spem et desiderium implevit : unde sequitur : Et memorari testamenti sui sancti; illius scilicet de quo dicitur (*ad Hebr.*, 6) : Benedicens benedicam tibi, et multiplicabo te. Multiplicatus est enim Abraham in omnibus gentibus, per imitationem fidei ejus adoptatis in filios : sed etiam patres videntes suos filios beneficia recepisse, congaudent et recipiunt misericordiam in seipsis : unde sequitur : Jusjurandum quod juravit ad Abraham, patrem nostrum, daturum se nobis. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Nemo autem audiens quod jurasset Dominus Abrahæ, ad jurandum sit promptus : sicut enim furor de Deo dictus non significat passionem, sed punitionem, sic neque Deus jurat ut homo, sed verbum ejus loco juramenti nobis ad veritatem exprimitur, immutabili sententia, quod promissum est, approbans.

Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi.

CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Quia exortum nobis cornu salutis ex domo David dixerat, ostendit quod per ipsum et

gloire et nous évitons les maléfices de l'ennemi ; d'où il dit : « Afin qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servions sans crainte. » Il n'est pas facile de trouver ces deux choses réunies ; plusieurs évitent le danger, mais ils sont privés de la vie glorieuse : tels sont les criminels qui sont graciés de la prison par la clémence royale. Au contraire, d'autres ont la gloire, mais ils doivent s'exposer à des dangers pour elle : tels sont les guerriers qui, embrassant la vie glorieuse des combats, sont toujours dans les périls. Cette corne (1) sauve à la fois et glorifie ; elle sauve en délivrant des mains des ennemis, et cela pas à moitié, mais admirablement, de manière qu'on n'ait plus à craindre ; c'est pourquoi il dit : « Afin qu'étant délivrés des mains de nos ennemis nous le servions sans crainte. » — ORIG. — Ou encore : souvent on est délivré des mains d'un ennemi, mais non sans crainte ; car, la crainte et le péril précédant la délivrance, on peut bien être arraché aux mains de l'ennemi, mais non sans crainte. C'est pourquoi il a dit que la venue du Christ nous a tirés sans crainte (2) des mains de nos ennemis ; car nous n'avons pas senti les embûches, mais, nous séparant d'eux tout-à-coup, il nous a conduits à la demeure de notre propre héritage.

Dans la sainteté et dans la justice, nous tenant en sa présence tous les jours de notre vie.

S. CHRYS. — Zacharie glorifie Dieu parce qu'il a fait que nous le

(1) Voir plus haut le sens de ce mot.
(2) Le sens est plutôt : « Afin que nous le servions sans crainte. »

---

gloriam participamus, et dispendia inimici vitamus : unde dicit : Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi. Duo prædicta non facile reperiet aliquis sese comitantia : plures enim evitant pericula, sed vita gloriosa privantur ; sicut sceleris patratores, qui de carcere ex indulgentia regia absolvuntur : e contra gaudent alii gloria, sed ob hanc periclitari coguntur ; sicut milites bellicosi vitam inclytam amplexantes securitate multoties caruerunt : sed hoc cornu, et salvat, et glorificat : salvat quidem eripiens a manibus hostium ; non leviter, sed mirifice, ut non sit ultra timendum ; ex hoc est quod dicit : Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, etc. ORIG. (hom. 10). Vel aliter crebro de hostium manu aliqui liberantur, sed non absque timore : cum enim metus et discrimen ante præcesserint, et sic de inimicorum manu quis eruatur, liberatus est quidem, sed non sine timore : ideo dixit quod Christi adventus sine timore nos a manibus hostium eripi fecit : non enim eorum insidias sensimus, sed repente ab eis nos segregans, eduxit ad sortis propriæ mansionem.

In sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris.

CHRYS. (ut sup.). Glorificat Zacharias Dominum, quia fecit nos sibi servire cum plena fiducia, non carnaliter (ut Judæi) in

servions avec pleine confiance, non d'une manière charnelle (comme la Judée), par le sang des victimes, mais spirituellement, par les bonnes œuvres, et c'est pour cela qu'il dit : « Dans la sainteté et la justice. » La sainteté consiste à être irréprochable devant Dieu ; la justice, à l'être devant les hommes ; tel est celui qui observe religieusement les choses divines et qui vit honorablement parmi les hommes. Il ne dit point : « Devant les hommes » (comme les hypocrites qui veulent plaire aux hommes), mais : « Devant Dieu, » comme ceux qui ne cherchent point l'approbation des hommes, mais celle de Dieu ; et cela non une fois ou pour un temps, mais chaque jour et toute la vie ; d'où il dit : « Tous les jours de notre vie. » — BÈDE. — Celui qui avant sa mort quitte son service, ou qui tache par quelque souillure, soit la justice de sa foi, soit l'intégrité de sa conduite, ou qui cherche à être saint et juste devant les hommes et nullement devant Dieu, celui-là ne sert point le Seigneur entièrement délivré des mains de ses ennemis spirituels ; mais, à l'instar des anciens Samaritains, il veut en même temps servir le Seigneur et les dieux des Gentils.

Et vous, petit enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut ; car vous marcherez devant la face du Seigneur pour lui préparer ses voies.

Après avoir magnifiquement prophétisé sur Dieu, il ramène ses paroles au prophète, pour marquer que c'est aussi un don du Seigneur, de peur qu'en énumérant ce qui était pour tous, il ne paraisse se taire avec ingratitude sur ce qui lui est propre ; d'où il est dit : « Et vous, petit enfant, vous serez appelé le prophète du Très-

---

sanguine victimarum, sed spiritualiter in bonis operibus : et hoc est quod dicit : In sanctitate et justitia : est enim sanctitas ...ta circa Deum æquitas ; justitia vero ...te circa homines. Puta quod aliquis re...nter exsequatur divina, et quoad homi...s laudabiliter conversetur. Dicit autem ...a coram hominibus (ut hypocritæ volen...s hominibus placere), sed coram Deo, ...ut hi quorum commendatio non est ab ...inibus, sed a Deo (*Rom.*, 2, v. 29), et ...non semel aut ad tempus, sed singulis ...us et quandiu vixerint : unde dicit : ...bus diebus nostris. BED. Nam qui vel ...e mortem ab ejus servitio discedit, vel ...unditia qualibet sive justitiam fidei sive ...ritatem commaculat, vel coram hominibus tantum et non coram Deo sanctus et justus esse contendit, nondum perfecte de manu spiritualium inimicorum liberatus Domino servit ; sed exemplo veterum Samaritanorum diis gentium pariter et Domino servire conatur.

Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis : præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus.

AMB. Pulchre cum de Domino prophetaret, ad prophetam sua verba convertit ; ut hoc quoque beneficium esse Domini designaret ; ne cum publica numeraret, sua quasi ingratus tacuisse videretur : unde dicitur : Et tu, puer, propheta Altissimi vo-

Haut, etc. » — ORIG. — Sans doute Zacharie se hâta de parler à son petit enfant, parce qu'il savait que bientôt il habiterait le désert et qu'il ne pourrait jouir de sa présence. — S. AMB. — Peut-être quelques-uns regarderont comme un étrange écart d'esprit qu'il parle à un enfant de huit jours; mais, si nous nous souvenons de ce qui précède, nous comprendrons qu'il ait pu entendre la voix de son père après sa naissance celui qui avant de naître entendit la salutation de Marie : ce prophète savait que les prophètes ont des oreilles qu'ouvre l'Esprit de Dieu et non l'âge du corps; il pouvait bien avoir la faculté de comprendre, celui qui avait eu l'élan pour tressaillir. — BÈDE. — A moins qu'on ne pense que Zacharie, pour instruire ceux qui étaient présents, aussitôt qu'il put parler, ait voulu publier les fonctions futures de son fils, qu'il avait apprises de l'ange. Que les ariens entendent comment le Christ, que Jean précédait en prophétisant, est appelé *Très-Haut*, de même qu'il est dit dans les psaumes : « Un homme est né en elle, et le Très-Haut lui-même l'a fondée. » — S. CHRYS. — Ceux qui sont le plus près des rois sont leurs compagnons d'armes. Ainsi Jean, qui était l'ami de l'époux, précéda de près sa venue; et de là il est dit : « Vous marcherez devant la face du Seigneur, pour lui préparer ses voies. » Les autres prophètes annoncèrent de loin le mystère du Christ; mais lui l'annonce de près, jusqu'à voir le Christ et le montrer aux autres. — S. GRÉG. — Quiconque par sa prédication purifie des souillures des vices les cœurs de ceux qui l'entendent, prépare la voie à la sagesse qui vient au cœur.

---

caberis, etc. ORIG. (hom. 10). Ideo reor Zachariam festinasse ut loqueretur ad parvulum; quia sciebat cum post paululum in eremo moraturum, nec se ejus posse habere præsentiam. AMB. Sed fortasse aliqui quasi irrationabilem mentis excessum putent, quod octo dierum infantem alloquitur : verum si tenemus superiora, intelligimus profecto quod potuit vocem patris natus audire, qui Mariæ salutationem, antequam nasceretur, audivit : sciebat propheta alias esse aures prophetæ, quæ Spiritu Dei non corporis ætate reserantur : habebat intelligendi sensum, qui exultandi habebat affectum. BED. Nisi forte putandus Zacharias propter eos qui aderant potius instituendos, futura sui munera filii, quæ dudum per angelum didicerat, mox ut loqui potuit, prædicare voluisse. Audiant Ariani quod Christum, quem Joannes prophetando præibat, Altissimum vocat, sicut in Ps. dicitur (*Ps.* 86) : Homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Sicut autem regibus commilitones sunt cui eis viciniores existunt, sic Joannes cum esset amicus sponsi, de prope ejus adventum præcessit : et hoc est quod subditur : Præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus : alii enim prophetæ eminus Christi mysterium prædicaverunt, hic vero propius prædicavit, ut et Christum videret, et cum cæteris indicaret. GREG. (19 *Moral.*, cap. 2). Quisquis autem prædicando a sordibus vitiorum corda audientium mundat, venienti sapientiæ ad cor viam præparat.

Pour donner à son peuple la connaissance du salut, afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés.

Théoph. — Il expose comment le précurseur a préparé la voie du Seigneur en ajoutant : « Pour donner à son peuple la connaissance du salut. » Le salut, c'est le Seigneur Jésus ; or, *la connaissance du salut* (c'est-à-dire du Christ) fut donnée au peuple par Jean, qui rendait témoignage au Christ.

Bède. — Comme s'il désirait prodiguer le nom de Jésus (c'est-à-dire du Sauveur), il répète souvent le nom de salut ; et, afin qu'on ne crût point qu'il annonçait un salut temporel, il ajoute : « Pour la rémission des péchés. » — Théoph. — Dieu n'eût point été connu, s'il n'eût remis les péchés du peuple ; car c'est le propre de Dieu de remettre les péchés. — Bède. — Cependant les Juifs n'ont pas reçu le Christ ; ils préfèrent attendre l'antechrist, parce qu'ils ne veulent point être délivrés au dedans de la domination du péché, mais au dehors du joug de la servitude temporelle.

Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, qui a fait que ce soleil levant nous est venu visiter d'en haut.

Théoph. — Dieu nous ayant remis nos péchés, non à cause de nos œuvres, mais à cause de sa miséricorde, il ajoute justement : « Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu. » — S. Chrys. — Ce n'est point par nos efforts que nous trouvons cette miséricorde, mais

---

Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum.

Theoph. Qualiter præcursor viam Domini præparavit, exponit, subdens : Ad dandam scientiam salutis plebi ejus. Salus Dominus Jesus est : data est autem plebi scientia salutis (id est, Christi) a Joanne, qui testimonium perhibebat de Christo.

Bed. Quasi enim Jesu (id est, Salvatoris), nomen exponere desiderans, salutis mentionem frequentat ; sed ne temporalem salutem promitti putarent, subdit : In remissionem peccatorum eorum. Theoph. Non enim aliter cognitus esset Deus, nisi plebi peccata dimisisset : Dei enim est peccata dimittere. Bed. Verum Judæi non Christum suscipere, sed antichristum malunt expectare, quia non intus a peccati dominio, sed foris ab humanæ servitutis jugo cupiunt liberari.

Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos Oriens ex alto.

Theoph. Quia Deus peccata nobis dimisit, non propter opera nostra, sed propter misericordiam suam, ideo convenienter addidit : Per viscera misericordiæ Dei nostri. Chrys. (hom. 14 *in Matth.*). Quam quidem misericordiam non ipsimet inquirentes invenimus, sed desuper nobis Deus apparuit. Unde sequitur : In quibus (scilicet misericordiæ visceribus) visitavit nos

Dieu nous a apparu du ciel. D'où il suit : « Par lesquelles (les entrailles de la miséricorde) nous a visités (en prenant une chair) l'Orient du ciel (c'est-à-dire le Christ). » — GREC. — Il habite le ciel, et cependant il est présent sur la terre sans être divisé ni circonscrit; notre intelligence ne peut comprendre cela, ni l'exprimer par aucun langage.

Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pieds dans le chemin de la paix.

BÈDE. — C'est avec raison que le Christ est appelé *Orient*, parce qu'il nous a ouvert l'entrée de la véritable lumière; d'où il suit : « Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, etc. » — S. CHRYS. — Il ne veut point parler des ténèbres matérielles, mais de l'erreur et de l'éloignement de la foi (de l'impiété).— BAS. — Le peuple des Gentils était dans les ténèbres, appesanti par le culte des idoles, jusqu'à ce que la lumière se levant dissipa l'obscurité et répandit la splendeur de la vérité. — S. GRÉG. — L'ombre de la mort est l'oubli de l'âme; car, de même que la mort fait que ce qu'elle tue n'a plus de vie, ainsi l'oubli fait que ce qu'il envahit n'est plus dans le souvenir; d'où il est dit que le peuple juif, qui avait oublié Dieu, était assis dans l'ombre de la mort. L'*ombre de la mort* est encore la mort de la chair; car, de même que la véritable mort est la séparation de l'âme d'avec Dieu, ainsi l'ombre de la mort est la séparation de la chair d'avec l'âme. D'où il est dit par la voix des martyrs : « L'ombre de la mort nous a enveloppés. » Par l'ombre de la mort, on désigne encore l'imitation du diable, que l'Apocalypse ap-

(assumpta carne) Oriens ex alto (id est, Christus). GRÆC. (id est, Severus, in *Cat. græc. Patr.*). In altis permanens, tamen in terrenis præsens; non divisionem patiens neque circumscriptionem; quod intellectus noster comprehendere non potest, nec ulla serie verborum exprimere.

Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

BED. Recte Christus Oriens vocatur, quia nobis ortum veræ lucis aperuit : unde sequitur : Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, etc. CHRYS. (hom. 14 *in Matth.*, ut sup.). Tenebras hic appellat, non materiales, sed errorem et a fide distantiam (sive impietatem). BASIL. (in *Esai.*, c. 2). Tenebrosa enim erat plebs Gentilis, quæ idolorum cultura gravabatur, donec lux orta dispersit caliginem, et splendorem veritatis expandit. GREG. (4 *Moral.*, cap. 17). Umbra vero mortis, oblivio mentis accipitur : sicut enim mors hoc quod interficit, agit ut non sit in vita, ita oblivio hoc quod intercipit, agit ut non sit in memoria : unde Judæorum populus, qui Dei oblitus fuerat, dicitur in umbra mortis sedere. Umbra etiam mortis, mors carnis accipitur; quia sicut vera mors est qua anima separatur a Deo, ita umbra mortis est, qua caro separatur ab anima : unde voce martyrum dicitur (*Ps.* 43) : Operuit

pelle la mort ; parce que, de même que l'ombre est dessinée par la forme du corps, ainsi les actions des méchants sont comme une espèce d'imitation du diable. Il dit avec raison qu'ils *sont assis*, car nous ne marchions point dans les ténèbres, mais nous étions assis (comme sans espoir de délivrance). — THÉOPH. — Non-seulement le Seigneur naissant illumine ceux qui étaient assis dans les ténèbres, il dit quelque chose de plus ; d'où il suit : « Pour conduire nos pieds dans le chemin de la paix. » La voie de la paix est la voie de la justice (1) dans laquelle il a dirigé nos pieds, c'est-à-dire les affections de nos âmes. — S. GRÉG. — Nous dirigeons nos pas dans la voie de la paix lorsque nous marchons par nos actions dans ce chemin qui ne s'éloigne pas de la grâce du Créateur. — S. AMB. — Remarquez en même temps ceci : Elisabeth prophétise peu, et Zacharie beaucoup ; cependant l'un et l'autre parlaient remplis du Saint-Esprit ; mais cette règle est observée, qui veut que la femme cherche plus à apprendre les choses divines qu'à les enseigner.

Or, l'enfant croissait et se fortifiait en esprit, et il demeurait dans les déserts jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël.

BÈDE. — Le prédicateur futur de la pénitence, pour arracher plus librement aux délices du monde les auditeurs qu'il instruira, passe dans les déserts le premier âge de sa vie ; d'où il est dit : « L'enfant croissait. » — THÉOPH. — Selon l'âge du corps : « Et il se fortifiait. »

(1) La justice est appelée à bon droit la voie de la paix, à cause de son intime union avec la paix.

nos umbra mortis. Per umbram etiam mortis, imitatio diaboli qui mors in Apoc. dicitur (c. 6) designatur ; quia sicut umbra juxta qualitatem corporis ducitur, ita actiones iniquorum de specie imitationis ejus exprimuntur. CHRYS. (ut sup.). Recte autem dicit sedent ; non enim ambulabamus in tenebris, sed sedebamus (quasi spem liberationis non habentes). THEOPH. Non solum autem oriens Dominus his qui in tenebris sedent, illuminat, sed aliquid amplius dicit : unde sequitur : Ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. Via pacis est via justitiæ ad quam direxit pedes, id est, affectus animarum nostrarum. GREG. (in hom. 32 *in Evang.*). Tunc enim gressus nostros in viam pacis dirigimus, quando per illud actionum iter pergimus, in quo ab auctoris nostri gratia non discordemus. AMB. Simul et illud adverte, quam paucis Elisabeth, quam multis Zacharias prophetet ; et uterque Sancto impletus Spiritu loquebatur : sed disciplina servatur, ut mulier discere magis quæ divina sunt studeat quam docere.

Puer autem crescebat et confortabatur spiritu, et erat in desertis usque ad diem ostensionis suæ ad Israel.

BED. Prædicator pœnitentiæ futurus, ut liberius auditores suos a mundi illecebris erudiendo sustollat, primævam in desertis

Les dons du corps et ceux de l'âme croissaient ensemble, et les opérations de l'Esprit apparaissaient en lui de plus en plus. — ORIG. — Il croissait en esprit et il ne restait pas dans l'état où il avait commencé ; l'esprit surtout croissait toujours en lui, toujours sa volonté s'élevant plus haut était en progrès, et son âme contemplait quelque chose de plus divin. Sa mémoire s'exerçait pour conserver dans son trésor ce qui est pur. Il ajoute : « Et il se fortifiait. » La nature humaine est faible; nous lisons en effet : « La chair est faible; » c'est pourquoi elle doit être fortifiée par l'esprit, car *l'esprit est fort*. Beaucoup sont fortifiés par la chair, mais l'athlète de Dieu doit se fortifier par l'esprit, afin d'anéantir la puissance de la chair. Aussi, il se retira, fuyant le tumulte des villes et les réunions du peuple; car il suit : « Il était dans les déserts, » où l'air est plus pur, le ciel plus ouvert et Dieu plus familier; le temps de son baptême et de sa prédication n'étant pas encore venu, il allait vaquer à l'oraison, converser avec les anges, appeler le Seigneur et l'entendre lui dire : « Me voici (1)! » — THÉOPH. — Ou encore : *Il était dans les déserts* pour vivre loin de la malice de la foule, afin de ne jamais craindre d'accuser quelqu'un; s'il eût vécu dans le monde, peut-être aurait-il été dépravé par l'amitié et la conversation des hommes; c'était encore afin que celui qui devait prêcher le Christ fût digne de foi. Il se cachait dans les déserts jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de le montrer au peuple d'Israël; d'où il suit: « Jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël. » — S. AMB. — Le temps de la vie du prophète dans le sein de sa mère est

(1) Allusion à ce passage d'Isaïe : « Vous l'invoquerez, et le Seigneur vous exaucera; vous l'appellerez, et il dira : Me voici. »

---

transigit vitam : unde dicitur : Puer autem crescebat. THEOPH. Secundum corporalem ætatem : Et confortabatur. Simul enim cum corpore spirituale donum crescebat, et spiritus operationes in eo magis ac magis ostendebantur. ORIG. (hom. 11). Vel crescebat spiritu, nec in eadem permanebat mensura quæ cœperat ; sed semper crescebat spiritus in eo, semper voluntas ejus ad meliora tendens habebat profectus suos, et mens divinius aliquid contemplabatur. Exercebat se memoria, ut pura in thesauro suo reconderet. Addit autem : Et confortabatur. Infirma enim est humana natura : legimus enim (Matth., 26) : Caro autem infirma : confortanda est itaque spiritu : spiritus enim promptus est. Multi confortantur carne : athleta Dei Spiritu roborandus est, ut sapientiam carnis elidat. Unde recessit, fugiens tumultum urbium, populi frequentiam. Sequitur enim : Et erat in desertis ; ubi purior aer est cœlum apertius, et familiarior Deus ut quia nondum baptismi et prædicationis tempus advenerat, vacaret orationibus, et cum angelis conversaretur, appellaret Dominum et illum audiret dicentem : Ecce adsum. THEOPH. Vel erat in desertis ; ut extra multorum malitiam nutriretur, et ut neminem vereretur arguere : si enim fuisset in mundo, forte fuisset amicitia et conversatione hominum depravatus : simul etiam ut esset fide dignus, qui prædicaturus erat Christum. Occultabatur autem in desertis, donec

magnifiquement raconté, afin que la présence de Marie ne soit pas passée sous silence. Il n'est rien dit de son enfance, parce que, fortifié dans le sein de sa mère par la présence de la Mère du Seigneur, il ne connut point les faiblesses de l'enfance.

CHAPITRE II.

Vers ce même temps, on publia un édit de César Auguste pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre. Ce fut le premier dénombrement qui se fit par Cyrinus, gouverneur de Syrie. Et comme tous allaient se faire enregistrer chacun dans sa ville, Joseph partit aussitôt de la ville de Nazareth qui est en Galilée, et vint en Judée à la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était grosse.

Bède. — De même que le Fils de Dieu venant dans sa chair naquit d'une vierge pour montrer que l'éclat de la virginité lui était très agréable, de même, en venant au monde dans un temps de paix, il enseigne à chercher la paix en daignant visiter ceux qui aiment la paix. Il ne pouvait y avoir de plus grand signe de paix que ce dénombrement de tout l'univers sous l'empereur Auguste, qui, vers le temps de la naissance du Sauveur, régna pendant douze ans d'une paix si profonde que, toutes les guerres étant apaisées, il parut vérifier à la lettre l'oracle

---

placuit Deo ipsum israelitico populo demonstrare : unde sequitur : Usque ad diem ostensionis suæ ad Israel. Ambros. Pulchre autem tempus, quo fuit in utero propheta describitur, ne Mariæ præsentia taceatur; sed tempus siletur infantiæ, eo quod præsentia Matris Domini in utero roboratur, qui infantiæ impedimenta nescivit.

CAPUT II.

Factum est autem in diebus illis, exiit edictum a Cæsare Augusto ut describeretur universus orbis. Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino. Et ibant omnes ut profiterentur singuli in suam civitatem. Ascendit autem et Joseph a Galilæa de civitate Nazareth in Judæam civitatem David, quæ vocatur Bethlehem (eo quod esset de domo et familia David), ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante.

Bed. Nasciturus in carne Dei Filius, sicut de Virgine natus, virginitatis sibi decus ostendit esse gratissimum; ita pacatissimo tempore seculi procreatur, quia pacem quærere docuit, et pacis sectatores invisere

du prophète (1); d'où il est dit : « Vers ce même temps, on publia un édit, etc. » Le Christ naquit lorsqu'il n'y eut plus de prince juif et que l'empire fut transporté aux princes romains. Ainsi s'accomplit la prophétie qui annonçait que le sceptre ne sortirait point de Juda ni le chef de sa race, jusqu'à ce que viendrait celui qui devait être envoyé. Donc, la quarante-deuxième année de son règne, César Auguste publia un édit de faire « le dénombrement de tout l'univers, » pour payer le tribut; César confia ce dénombrement à Cyrinus, qu'il établit gouverneur de Judée et de Syrie; d'où il suit : « Ce premier dénombrement se fit, etc. » Il veut dire que ce dénombrement fut le premier qui comprit tout l'univers, car on lit que plusieurs parties de la terre ont été souvent dénombrées; ou bien, qu'il commença lorsque Cyrinus fut envoyé en Syrie. — S. Amb. — Il devait ajouter le nom du gouverneur pour marquer l'époque du temps; si, en effet, on inscrit le nom des consuls sur les tables des contrats, à plus forte raison le temps de la rédemption de tous devait être marqué. — Bède. — C'est par une disposition céleste que l'inscription du cens fut faite de maniere qu'on ordonnait à chacun d'aller dans son pays, selon ce qui suit : « Tous allaient pour se déclarer, chacun dans sa ville. » Ce qui arriva afin que le Seigneur, conçu dans un lieu et né dans un autre, échappât à la fureur de l'astucieux Hérode. D'où il suit : « Joseph par-

(1) Isaïe : « Ils feront de leurs glaives des charrues, et des faulx de leurs lances; aucune nation ne tirera le glaive et ne s'exercera plus au combat. »

---

dignatur. Nullum autem potuit majus esse pacis indicium, quam una totum orbem descriptione concludi, cujus moderator Augustus tanta duodecim annis circa tempus dominicæ nativitatis pace regnavit, ut bellis toto orbe sopitis prophetæ præsagium ad litteram videatur implesse : unde dicitur : Factum est autem in diebus illis, exiit edictum, etc. Græc. (vel Metaphrastes et Alexander Monachus, in *Cat. græc. Patr.*). Tunc etiam nascitur Christus, cum principes Judæorum defecerant, et ad romanos principes translatum erat imperium, quibus Judæi tributa solvebant; et sic impletur prophetia prædicens, non deficere ducem de Juda, nec principem de femoribus ejus, donec veniat qui mittendus est (*Gen.*, 49). Jam vero Cæsare Augusto 42 annum imperii peragente, exiit ab eo edictum totum orbem conscribi, ad tributa solvenda, quod cuidam Cyrino Cæsar commiserat, quem Judææ et Syriæ Præsidem statuit : unde sequitur : Hæc descriptio prima facta est sub, etc. Bed. Signat hanc descriptionem vel primam esse earum quæ totum orbem concluserint, quia pleræque jam partes terrarum sæpe leguntur fuisse descriptæ; vel primo tunc cœpisse, quando Cyrinus in Syriam missus est. Amb. Pulchre autem præsidis nomen addidit, ut seriem temporis designaret. Nam si consules ascribuntur tabulis emptionis, quanto magis redemptioni omnium debuit tempus ascribi?

Bed. Superna autem dispensatione professio census ita descripta est, ut in suam quisque patriam ire juberetur : secundum quod sequitur : Et ibant omnes, ut profiterentur singuli in civitatem suam. Quod ideo factum est ut Dominus alibi conceptus, alibi natus, insidiantis Herodis furorem facilius evaderet : unde sequitur : Ascendit autem et Joseph a Galilæa, etc. Chrys.

tit aussi de Galilée, etc. » — S. CHRYS. — Auguste porta cet édit par une disposition de Dieu, pour seconder la présence de son Fils unique; car cet édit attirait sa mère dans le pays que les prophètes avaient prédit, Bethléem de Juda; d'où il est dit : « La ville de David appelée Bethléem. » — GREC. — Il ajoute *la ville de David*, pour annoncer que la promesse faite à David (que le roi perpétuel sortirait de sa race) est maintenant accomplie ; d'où il suit : « Parce qu'il était de la maison et de la famille de David. » Par là même que Joseph était de la famille de David, l'évangéliste a voulu dire que la Vierge était aussi elle-même de la famille de David, puisque la loi divine ordonnait que les unions conjugales fussent contractées dans la même famille; d'où il suit : « Avec Marie son épouse. » Il dit *son épouse,* insinuant qu'ils n'étaient que fiancés au moment de la conception ; car la sainte Vierge n'a point conçu avec la coopération d'un homme.

S. GRÉG. — Mystiquement, le dénombrement du monde se fait pour le Seigneur qui va naître; car il apparaissait dans la chair pour inscrire ses élus dans l'éternité. — S. AMB. — Tandis qu'on voit l'inscription temporelle, la spirituelle s'accomplit, non pour le roi de la terre, mais pour celui du ciel. La profession de foi est le cens des âmes; en effet, le cens ancien de la Synagogue étant aboli, un nouveau cens était préparé à l'Église. Enfin, pour que vous sachiez que ce sens n'est point celui d'Auguste, mais celui du Christ, on ordonne à tout l'univers de se déclarer. Qui, en effet, pouvait exiger la déclaration de tout l'univers, si ce n'est celui qui avait l'empire de tout l'univers? Car *la terre est à Dieu* et non à César. — BÈDE. — Il vérifie parfaitement le nom

---

(*in diem natalem Christi*). Domino autem dirigente Augustus hoc edictum censuit, ut unigeniti præsentiæ famuletur : nam hoc edictum matrem attrahebat in patriam, quam prophetæ prædixerant; scilicet in Bethlehem Judæ : unde dicit : Civitatem David, quæ vocatur Bethlehem. GRÆC. (vel Iræn. *contra hær.*, lib. 3, cap. 11). Ideo autem addidit civitatem David, ut promissionem factam David a Deo (quod ex fructu ventris ejus rex perpetuus adveniret) jam esse completam annuntiet : unde sequitur : Eo quod esset de domo et familia David. Per hoc autem quod Joseph erat de cognatione David, contentus fuit Evangelista ipsam quoque Virginem de cognatione David promulgare; cum lex divina præciperet conjugales copulas ab eadem progenie contrahi : unde sequitur : Cum Maria desponsata, etc. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Dicit autem eam fuisse desponsatam, innuens quod solis sponsalibus præcedentibus est conceptio subsecuta ; neque enim ex virili semine sancta Virgo concepit.

GREG. (in hom. 8 *in Evang.*). Mystice autem nascituro Domino mundus describitur; quia ille apparebat in carne qui electos suos ascriberet in æternitate. AMB. Et dum professio secularis ostenditur, spiritualis implicatur; non terrarum regi dicanda, sed cœli : professio ista fidei, census animarum est : abolito enim Synagogæ censu vetusto, novus census Ecclesiæ parabatur. Denique ut scias censum non Augusti esse, sed Christi, totus orbis profiteri jubetur : quis autem poterat professionem totius orbis

d'Auguste (1), puisqu'il veut augmenter les siens et qu'il en a la puissance. — Théoph. — Il convenait que le Christ fît cesser le culte de la pluralité des dieux et qu'un seul Dieu fût honoré. — Orig. — Si on y regarde avec soin, on aperçoit la figure d'un sacrement dans le fait de l'inscription du Christ au dénombrement de l'univers ; il fut inscrit avec tous par les sanctifier tous ; et porté sur le cens de l'univers pour se mettre en communion avec l'univers.— Bède.—De même que sous l'empire d'Auguste et le gouvernement de Cyrinus, chacun allait dans sa ville se déclarer pour le cens, de même, sous l'empire du Christ par les docteurs (gouverneurs de l'Église), nous devons nous déclarer pour le cens de la justice. — S. Amb. — Voici donc la première déclaration des âmes au Seigneur, pour qui tous se déclarent; elle ne se fait point par la convocation d'un héraut, mais d'un prophète en disant : « Que toutes les nations applaudissent; » et afin qu'on sache que c'est pour le cens de la justice, Marie et Joseph viennent à lui; c'est-à-dire un juste et une vierge; l'un pour garder le Verbe, l'autre pour l'enfanter. — Bède. — Notre ville et notre patrie sont le repos bienheureux vers lequel nous devons marcher chaque jour par l'accroissement des vertus. Chaque jour la sainte Église, entourée de ses docteurs, quittant le tourbillon de la conversation mondaine (ce que veut dire Galilée) (2), monte à la ville de Juda (c'est-à-dire de la confession et de la louange), pour payer au roi éternel le

(1) Auguste ne dérive point d'*augmenter* ; il y a seulement une espèce d'euphonie entre ces deux mots.

(2) C'est la signification du mot hébreu, traduit plus communément par *transmigration*. Ce qui suit, *la ville de la confession et de la louange*, est une allusion à la signification hébraïque de *Juda*, qui veut dire *louant* ou *confessant*.

---

exigere, nisi qui totius orbis habebat imperium? Non enim Augusti, sed Domini est terra, etc. (*Psal.* 23). Bed. Qui etiam vocabulum Augusti perfectissime complevit, ut puta suos et augere desiderans, et augere sufficiens. Theop. Conveniens etiam erat, ut per Christum cultus multorum deorum deficeret, et unus Deus coleretur. Orig. (hom. 11). Diligentius autem intuenti sacramentum quoddam videtur figurari; quod in totius orbis professione describi oportuit Christum ; ut cum omnibus scriptus sanctificaret omnes, et cum orbe relatus in censum, communionem sui præberet orbi. Bed. Sicut autem tunc imperante Augusto, et præsidente Cyrino, ibant singuli in suam civitatem, ut profiterentur censum ; sic modo imperante Christo per doctores (Ecclesiæ præsides) profiteri debemus censum justitiæ. Amb. Hæc est ergo prima professio mentium Domino, cui omnes profitentur; non præconis evocatione, sed vatis dicentis (*Psal.* 46) : Omnes gentes, plaudite manibus. Denique ut sciant censum esse justitiæ, veniunt ad eum Joseph et Maria; hoc est, justus et virgo : ille, qui verbum servaret, ista, quæ pareret. Bed. Civitas nostra et patria, est requies beata, ad quam crescentibus quotidie virtutibus ire debemus. Quotidie autem sancta Ecclesia suum comitata doctorem de rota mundanæ conversationis (quod Galilæa sonat) in civitatem Juda (scilicet confessionis et laudis) ascendens, censum suæ

ribut de sa dévotion; vierge, elle nous a conçus dans l'Esprit à l'exemple de la bienheureuse Vierge Marie; épouse d'un autre, elle est fécondée par lui; unie au pontife son chef, elle est comblée de l'invisible vertu de l'Esprit; son nom lui-même nous montre que le zèle du maître qui parle ne sert de rien, à moins que, pour l'entendre, elle n'ait reçu l'assistance de la grâce céleste.

Pendant qu'ils étaient en ce lieu, il arriva que le temps où elle devait accoucher s'accomplit, et elle enfanta son premier-né; et l'ayant emmaillotté, elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.

S. Amb. — Saint Luc a rapporté brièvement la manière, le temps et le lieu de la naissance du Christ selon la chair, en disant : « Pendant qu'ils étaient là, il arriva que le temps de l'enfantement s'accomplit, etc. » La manière : une épouse l'a conçu, mais une vierge l'a enfanté. — S. Grég. de Nysse. — Apparaissant comme un homme, il n'est point soumis en tout aux lois de la nature humaine; en effet, ce qui naît de la femme tient de l'humanité, tandis que la virginité qui lui donne naissance montre qu'il est au-dessus de l'homme. Ainsi sa mère le porte avec joie, son origine est immaculée, son enfantement facile, sa naissance sans souillure; il ne commence point par les déchirements, il ne sort point des douleurs. Celle qui par sa faute a attaché la mort à notre nature ayant été condamnée à enfanter dans les douleurs, la mère de la vie devait enfanter avec joie. Il entre par la pureté virginale dans la vie des mortels au moment où les ténèbres

---

devotionis regi æterno persolvit; quæ in exemplo beatæ Virginis Mariæ concepit nos Virgo de Spiritu; quæ alii quidem desponsata ab illo fecundatur, dum præposito sibi pontifici visibiliter jungitur, sed invisibili Spiritus virtute cumulatur; indicans ipso nomine, quod instantia loquentis magistri nil valet, nisi augmentum superni juvaminis (ut audiatur) acceperit.

Factum est autem cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret. Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio, quia non erat ei locus in diversorio.

Amb. Breviter sanctus Lucas, et quo modo et quo tempore, et quo etiam loco secundum carnem Christus natus sit, explicavit, dicens : Factum est autem, cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret, etc. Quomodo quidem; quia nupta concepit, sed virgo generavit. Greg. Nyss. (in *Cat. græc.*). Apparens enim ut homo, non per omnia legibus humanæ naturæ subjicitur. Nam quod ex muliere nascitur, humanitatem redolet : virginitas vero quæ ortui deservivit, ostendit quod transcenderet hominem. Hujus ergo jucunda portatio, ortus immaculatus, partus facilis, absque corruptela nativitas, nec ex luxu incipiens, nec doloribus editus : quia namque ea quæ naturæ nostræ mortem per culpam inseruit, damnata est ut cum doloribus pareret, oportebat parentem vitæ cum gaudio partum perficere. Eo autem tempore per

commencent à diminuer et où l'intensité de la nuit est dissipée par l'exubérance de la lumière. La mort était le terme de la gravité du péché, maintenant elle va être anéantie par la présence de la lumière véritable qui a éclairé tout l'univers de l'éclat de l'Évangile.

Bède. — Il daigna s'incarner dans un temps où il fut aussitôt inscrit au cens de César, afin de se soumettre lui-même à la servitude pour nous délivrer. Il naît à Bethléem, non-seulement en signe de sa couronne royale, mais encore à cause du sens caché de ce nom. — S. Grég. — Car Bethléem veut dire *maison du pain*, et c'est lui qui a dit : « Je suis le pain vivant descendu du ciel. » Le lieu où naquit le Sauveur était appelé *maison du pain*, parce que là devait apparaître dans la nature de la chair celui qui venait rassasier intérieurement les âmes des élus. — Bède. — Jusqu'à la consommation des siècles le Seigneur ne cessera point d'être conçu à Nazareth et de naître à Bethléem; chacun de ceux qui l'écoutent reçoit en lui la fleur du Verbe et devient la maison du pain éternel. Chaque jour il est conçu par la foi dans le sein virginal (c'est-à-dire dans l'âme des croyants), et il est engendré par le baptême.

Suite. — « Elle enfanta son premier-né, etc. » Sur ce passage Helvidius s'attache à prouver qu'on ne peut appeler *premier-né* que celui qui a des frères, de même qu'on appelle *unique* celui qui est le seul fils de ses parents. Nous, nous l'expliquons ainsi : tout fils unique est premier-né, tout premier-né n'est point unique ; nous appelons premier-né, non celui que suivent d'autres enfants, mais celui qui n'en a aucun avant lui; si celui-là seul est premier-né qui a des frères

---

incorruptionem virgineam ad vitam transmigrat mortalium, in quo diminui incipiunt tenebræ, et nocturna immensitas exuberantia radii deficere cogitur : mors enim peccati finem gravitatis attigerat, sed de cætero tendit ad nihilum propter veræ lucis præsentiam, quæ radiis evangelicis totum orbem lustravit.

Bed. Eo etiam tempore dignatus est incarnari, quo mox natus censui Cæsaris ascriberetur, atque ob nostri liberationem ipse servitio subderetur : bene etiam non solum propter indicium regii stemmatis, sed etiam propter nominis sacramentum, Dominus in Bethlehem nascitur. Greg. (hom. 8 *in Evang.*). Bethlehem quippe domus panis interpretatur : ipse namque est qui ait : Ego sum panis vivus qui de cælo descendi. Locus ergo in quo Dominus nascitur, domus panis antea vocabatur, quia futurum erat ut ibi ille per naturam carnis appareret, qui electorum mentes interna satietate reficeret. Bed. Sed et usque ad consummationem seculi Dominus in Nazareth concipi, in Bethlehem nasci non desinit; cum quilibet audientium verbi flore suscepto domum in se æterni panis efficit ; quotidie in utero virginali (hoc est, in animo credentium) per fidem concipitur, per baptismum gignitur.

Sequitur : Et peperit primogenitum suum, etc. Hier. (*contra Helvid.*). Ex hoc Helvidius nititur approbare primogenitum dici non posse, nisi eum qui habeat et fratres ; sicut unigenitus ille vocatur, qui parentibus sit solus filius. Nos autem ita diffinimus : unigenitus omnis est primogenitus, non omnis primogenitus est uni-

après lui, les prêtres n'ont aucun droit sur les premiers-nés (1) jusqu'à ce que d'autres soient nés, de peur que, s'il ne survient pas d'autre enfantement, ils ne soient uniques et non premiers-nés. — BÈDE. — Il est *unique* dans la substance de la divinité, *premier-né* dans son union avec l'humanité; *premier-né* dans la grâce, *unique* dans sa nature. — S. JÉR. — Personne ne reçut l'enfant, elle n'eut les soins d'aucune femme; elle-même enveloppa de langes l'enfant, elle fut mère et elle reçut l'enfant; d'où il suit : « Elle l'enveloppa de langes. » — BÈDE. — Celui qui revêt le monde de sa riche parure est enveloppé de pauvres langes, afin que nous puissions recouvrer notre robe première; celui qui a tout fait a les pieds et les mains dans des entraves, afin que nos mains soient agiles pour les bonnes œuvres, et que nos pieds se dirigent dans la voie de la paix.

GRÉC. — Quelle admirable gêne et quel dénûment subit celui qui contient le monde! Dès le commencement, il prend la pauvreté et il la glorifie en lui-même. — S. CHRYS. — Sans doute, s'il l'eût voulu, il pouvait venir en ébranlant le ciel, faisant trembler la terre et lançant des foudres; mais il ne vint pas ainsi, parce qu'il ne voulait point perdre, il voulait sauver. Il veut dès sa naissance fouler aux pieds l'orgueil humain; c'est pourquoi non-seulement il se fait homme, mais homme pauvre, et il choisit une mère pauvre qui n'a point de berceau pour coucher son enfant nouveau-né; car il suit : « Elle le coucha dans une crèche. » — BÈDE. — Celui qui a le ciel pour demeure est contenu dans

(1) Allusion aux Nomb., 18, v. 15 : « Tout premier né vous appartiendra; cependant vous recevrez un prix de rachat pour le premier-né de l'homme. »

---

genitus. Primogenitum non esse dicimus eum quem alii subsequuntur, sed ante quem nullus; alioquin si non est primogenitus, nisi is quem sequantur et fratres, tandiu sacerdotibus primogenita non debentur, quandiu et alii non fuerint procreati; ne forte partu postea non sequente, unigenitus sit et non primogenitus. BED. Est etiam unigenitus in substantia Divinitatis, primogenitus in susceptione humanitatis; primogenitus in gratia, unigenitus in natura. HIER. (*contra Helvid.*). Nulla autem ibi obstetrix, muliercularum sollicitudo intercessit : ipsa pannis involvit infantem, ipsa mater et obstetrix fuit : unde sequitur : Et pannis eum involvit. BED. Qui totum mundum vario vestit ornatu, pannis vilibus involvitur, ut nos stolam primam recipere valeamus; per quem omnia facta sunt, manus pedesque astringitur, ut nostræ manus ad opus bonum exertæ, pedesque sint in viam pacis directi.

GRÆC. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*). O admirabilem coarctationem et peregrinationem, quam subiit qui continet orbem! Ab initio captat penuriam, et eam in seipso decorat (seu honorat). Et CHRYS. (hom. *in diem Christi natal.*). Nimirum si voluisset, venire poterat, movendo cœlum, concutiendo terram, emittens fulmina : non autem sic processit : non enim perdere, sed salvare volebat; et ab ipsis primordiis humanam conculcare superbiam; atque ideo non tantum homo fit, sed etiam homo pauper; et pauperem matrem elegit, quæ caret cunis, quibus natum infantem reclinet.

une crèche étroite et dure pour nous dilater par la joie du royaume céleste; celui qui est le pain des anges est couché dans une crèche pour nous nourrir, comme un saint troupeau, du froment de sa chair.

S. Cyr. — Il trouve l'homme devenu animal dans son âme, et il se place dans une crèche comme pâture, afin que, changeant notre vie animale, nous arrivions à un discernement digne de l'homme, prenant non la pâture mais le pain céleste, le corps de vie. — Bède. — Celui qui est assis à la droite du Père est dans l'indigence, en un pauvre abri, afin de nous préparer plusieurs demeures dans la maison de son père; d'où il suit : « Parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. » Il ne naît point dans la maison de ses parents, mais dans un abri, en chemin; parce que, dans le mystère de l'incarnation, il est devenu la voie par laquelle il nous conduit à la patrie (où nous jouirons de la vérité et de la vie) (1). — S. Grég. — Ainsi il nous montre encore que, par l'humanité qu'il avait prise, il naissait en un lieu pour ainsi dire étranger, non selon la puissance, mais selon la nature.

S. Amb. — Pour vous il est dans l'infirmité, par lui-même dans la puissance; pour vous dans l'indigence, par lui-même dans l'opulence; ne vous arrêtez point à ce que vous voyez, mais considérez que vous êtes racheté. Seigneur Jésus, je dois plus à vos humiliations qui me rachètent qu'à vos œuvres qui m'ont créé. Il ne m'eût servi de rien d'être né, si je n'avais été aussi racheté.

(1) Allusion à saint Jean, 14, v. 6 : « Je suis la voie, la vérité et la vie. »

Sequitur enim : Et reclinavit eum in præsepio. Bed. Duri præsepis angustia continetur, cui cœlum sedes est, ut nos per cœlestis regni gaudia dilatet; qui panis est angelorum, in præsepio reclinatur, ut nos quasi sancta animalia carnis suæ frumento reficiat. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Reperit etiam hominem factum bestialem in anima, et ideo in præsepio loco pabuli ponitur, ut vitam bestialem mutantes, ad consonam homini perducamur scientiam; pertingentes non fœnum, sed panem cœlestem, vitæ corpus. Bed. Qui autem ad dexteram Patris sedet, in diversorio loco inget, ut nobis in domo Patris sui multas mansiones præparet (Joan., 14). Unde sequitur : Quia non erat ei locus in diversorio. Nascitur non in parentum domo, sed in diversorio et in via; quia per incarnationis mysterium via factus est, qua nos ad patriam (ubi veritate et vita fruemur) adduceret. Greg. (in hom. 8 *in Evang.*). Et ut ostenderet, quia per humanitatem quam assumpserat, quasi in alieno nascebatur; non secundum potestatem, sed secundum naturam.

Amb. Propter te ergo infirmitas, in se potentia; propter te inopia, in se opulentia : noli hoc æstimare quod cernis, sed quod redimeris agnosce. Plus, Domine Jesu, injuriis tuis debeo quod redemptus sum, quam operibus quod creatus : non prodesset nasci, nisi etiam redimi profuisset.

Or, il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour-à-tour à la garde de leur troupeau; et tout d'un coup un ange du Seigneur se présenta à eux, et une lumière divine les environna, ce qui les remplit d'une extrême crainte. Alors l'ange leur dit : Ne craignez point; car je vous viens apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur; et voici la marque à laquelle vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant emmaillotté, couché dans une crèche.

S. Amb.—Considérez comment Dieu a soin d'établir la foi; un ange instruit Marie, un ange instruit Joseph, un ange instruit les bergers dont il est dit: « Il y avait aux environs des bergers qui veillaient, etc. » L'ange apparut dans le sommeil à Joseph comme à un homme qu'il était facile d'amener à croire; il apparaît visiblement aux bergers qui sont plus grossiers. Cet ange ne va point à Jérusalem, il n'appelle point les scribes et les pharisiens (parce qu'ils étaient corrompus et tourmentés d'envie). Ceux-ci étaient droits gardant l'ancienne tradition de Moïse et des patriarches. L'innocence est comme un sentier qui conduit à la sagesse. — Bède. — Dans toute la suite de l'Ancien-Testament, où les anges apparurent si souvent aux patriarches, nous ne trouvons point que jamais ils soient apparus dans la lumière; ce privilége devait être réservé à ce temps où la lumière des cœurs droits s'éleva dans les ténèbres; d'où il suit : « Une clarté divine les environna. » — S. Amb.— Il sort du sein de sa mère; mais il est rayonnant dans le ciel, il est couché dans un abri terrestre, mais il resplendit d'une lumière céleste.

Grec. — Ce miracle les remplit de frayeur; d'où il suit : « Ils fu-

---

Et pastores erant in regione eadem vigilantes, et custodientes vigilias noctis super gregem suum. Et ecce, angelus Domini stetit juxta illos et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno. Et dixit illis angelus : Nolite timere : ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo; quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus in civitate David : et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.

Amb. Videte quemadmodum divina cura fidem astruat. Angelus Mariam, angelus Joseph, angelus pastores edocet; de quibus dicitur : Et pastores erant in regione eadem vigilantes, etc. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Joseph quidem in somnis apparuit angelus tanquam homini qui facile ad credendum induci posset : pastoribus autem visibiliter quasi rudioribus : non autem angelus ivit in Hierosolymam, non requisivit scribas et pharisæos (erant enim corrupti, et præ invidia eruciabantur). Sed hi erant sinceri antiquam conversationem patriarcharum et Moysi colentes. Est autem semita quædam ad philosophiam perducens innocentia. Bed. (in homil.). Nusquam autem in tota veteris Testamenti serie reperimus angelos qui tam sedulo apparuere patribus, cum luce apparuisse : sed hoc privilegium recte huic tempori est servatum, quando exortum est in tenebris lumen rectis corde (*Psal.* 111); unde sequitur : Et claritas Dei circumfulsit illos. Ambr. Ex utero funditur, sed coruscat a cœlo; terreno in diversorio jacet, sed cœlesti lumine viget.

rent saisis de crainte, etc. » L'ange qui avait produit la crainte la dissipe; d'où il suit: « Il leur dit, etc. » Non-seulement il apaise la frayeur, mais encore il répand la joie, car il suit: « Je vous annonce une grande joie, etc., » non au peuple juif seul, mais à tous. Le nouveau et admirable enfantement est la cause de cette joie que manifestent même les noms, car il suit : « Aujourd'hui il vous est né un sauveur qui est le Christ Seigneur. » Le premier de ces noms (celui de *Sauveur*) exprime l'action, le troisième (celui de *Seigneur*) exprime la majesté. — S. Cyr. — Le nom qui est au milieu (celui de *Christ*) exprime l'onction et ne désigne point la nature, mais l'union hypostatique (1). Car nous croyons que le Christ-Sauveur a reçu l'onction; non la figurative par une grâce prophétique (comme autrefois les rois par l'huile), ni par l'accomplissement d'une œuvre particulière, selon ce passage d'Isaïe : « Le Seigneur a dit à mon Christ Cyrus; » ce prince, quoique idolâtre, est appeler *Christ* pour accomplir le décret de Dieu en occupant toute la province de Babylone; mais le Sauveur a reçu l'onction de l'Esprit-Saint, comme homme, dans la forme d'un esclave, et, comme Dieu, il donne l'onction de l'Esprit-Saint à ceux qui croient en lui.

Grec. — Il indique le moment de cette naissance, lorsqu'il dit : « Aujourd'hui, » le lieu, en ajoutant : « Dans la ville de David, » et les signes, en continuant : « Voici le signe, etc. » C'est ainsi que les anges annoncent à des pasteurs le pasteur souverain qui naît et qui se manifeste comme un agneau dans une étable. — Bède. — La voix des anges et les récits des évangélistes nous parlent souvent de l'enfance

(1) L'union de la nature divine et de la nature humaine en une seule personne.

Græc. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*). Verum pavidi facti sunt in miraculo : unde sequitur : Et timuerunt, etc., sed angelus cum pavor ingruerit, fugat ipsum : unde sequitur : Et dixit illis, etc. Non solum sedat terrorem, sed etiam alacritatem infundit. Sequitur enim : Ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, etc., non soli populo Judæorum, sed etiam omnibus. Causa autem gaudii ostenditur, novus et admirabilis partus, qui manifestatur ex ipsis nominibus : nam sequitur : Quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus; quorum primum (id est, Salvator) est actionis, tertium autem (scilicet Dominus) est majestatis. Cyril. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Sed id quod in medio ponitur (scilicet Christus) est unctionis, et non naturam significat, sed hypostasim compositam. In Christo enim Salvatore unctionem fore celebratam fatemur, non tamen figuralem (sicut olim in regibus ex oleo) quasi ex prophetica gratia, neque ad perfectionem alicujus negotii, juxta illud Esaiæ (cap. 45) : Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro ; qui quanquam esset idololatra, dictus est Christus, ut cœli censura totam occuparet Babyloniorum provinciam : fuit autem unctus Salvator Spiritu Sancto humanitus in forma servi; ungens autem ut Deus Spiritu Sancto credentes in eum.

Græc. (vel Geometer, ubi sup.). Hujus autem nativitatis et tempus ostendit, cum dicit : Hodie; et locum, cum subdit : In civitate David; et signa, cum subjungit : Et hoc vobis signum, etc. Ecce pastoribus

du Sauveur, afin que le souvenir de ce qui a été fait pour nous se grave plus avant dans nos âmes. Remarquez que le signe de la naissance du Sauveur n'est pas la pourpre de Tyr, mais les langes misérables qui l'enveloppent. On ne le trouvera point dans un berceau orné d'or, mais dans une crèche. — S. MAX. — Si les langes vous semblent vils, admirez les concerts des anges. Si la crèche est misérable, levez les yeux et regardez dans le ciel la nouvelle étoile qui annonce au monde la naissance du Seigneur. Si vous croyez à ce qui est vil, croyez aussi à ce qui est merveilleux; si vous discutez ce qui est humble, vénérez ce qui est grand et céleste.

S. GRÉG. — Mystiquement, l'apparition de l'ange aux bergers qui veillaient et la clarté divine qui les environna signifient que ceux qui conduisent avec sollicitude leur troupeau fidèle méritent avant tous de voir les choses sublimes, et que, pendant qu'ils veillent pieusement sur leur troupeau, la grâce divine brille en eux avec plus d'abondance. — BÈDE. — Mystiquement, ces pasteurs de troupeaux signifient les docteurs et directeurs des âmes fidèles; la nuit durant laquelle ils veillaient tour-à-tour sur leur troupeau représente les périls des tentations dont ils ne cessent de préserver leurs sujets et eux-mêmes. Les pasteurs veillaient sur leur troupeau à la naissance du Seigneur, parce que celui qui vient de naître a dit : « Je suis le bon pasteur, » et que le temps approche où ce même pasteur ramènera aux pâturages de vie ses brebis dispersées (1). — ORIG. — Si je cherche un sens plus mystérieux, je dirai

(1) Allusion à saint Jean, v. 16 : « J'ai d'autres brebis qui ne sont point de ce bercail, il faut que je les amène; » et au chap. 11, v. 52, où il est dit que le Christ mourra *pour réunir les enfants de Dieu qui étaient dispersés*.

---

angeli pastorem præcipuum prædicant, tanquam agnum in antro manifestatum et editum. BED. Crebris autem infantia Salvatoris et angelorum præconiis, et evangelistarum nobis est inculcata testimoniis; ut nostris altius cordibus quid pro nobis factum sit, infigatur. Et notandum quod signum nati Salvatoris, datur non tyrio exceptum ostro, sed pannis squalentibus involutum; non in ornatis auro stratoriis, sed in præsepibus inveniendum. MAXIMUS, in serm. *Nativ.* (serm. 4). Sed si tibi panni fortassis vilescunt, angelos collaudantes admirare. Si præsepe despicis, erige parumper oculos, et novam in cœlo stellam protestantem mundo nativitatem dominicam contuere : si credis vilia, crede mirifica : si de his quæ humilitatis sunt disputas, quæ alta sunt et cœlestia venerare.

GREG., in homil. (8, *in Evang.*). Mystice autem quod vigilantibus pastoribus angelus apparet, eosque claritas Dei circumfulsit, hoc est quod illi præ cæteris videre sublimia merentur, qui fidelibus gregibus præesse sollicite sciunt; dumque ipsi pie super gregem vigilant, divina super eos latius gratia coruscat. BED., in homil. (ut sup.). Significant enim mystice pastores illi gregum, doctores quosque ac rectores fidelium animarum; nox cujus vigilias custodiebant super gregem suum, pericula tentationum indicat, a quibus se suosque subjectos custodire non desistunt : et bene nato Domino pastores super gregem vigilant, quia natus est qui dicit (*Joan.*, 10) : Ego sum Pastor bonus; sed et tempus imminebat quo idem pastor oves suas quæ dispersæ erant ad vitæ pascua revocaret.

que les anges étaient comme des pasteurs chargés de conduire les choses humaines; et comme chacun d'eux veillait à son tour, lorsque le Seigneur naquit, un ange vint annoncer aux pasteurs la naissance du véritable pasteur. De plus, avant la venue du Sauveur, les anges pouvaient peu pour ceux qui leur étaient confiés; car à peine dans chaque nation quelqu'un croyait-il en Dieu, tandis que maintenant les peuples embrassent la foi de Jésus.

Au même instant il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu, et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

L'autorité d'un ange pouvait paraître faible; aussi, à peine l'un d'eux a-t-il annoncé le mystère de la nouvelle naissance que la multitude des légions célestes paraît; d'où il suit : « Aussitôt se joignit à l'ange une multitude de la milice céleste. » C'est avec raison que le chœur des anges qui arrive est appelé « milice céleste; » car il sert humblement le chef puissant dans le combat qui a paru pour lutter contre les puissances de l'air (1); il renverse violemment, avec ses armes célestes, ces puissances ennemies, afin qu'elles ne puissent tenter les hommes autant qu'elles le veulent. Parce qu'il naît Dieu et homme, la paix est annoncée aux hommes et la gloire à Dieu; d'où il suit :

(1) Allusion au psaume 23, v. 8 : « Le Seigneur puissant dans les combats; » et à saint Paul aux Éphésiens, 2, v. 2, où le démon est appelé *prince de la puissance de l'air*.

ORIG. (homil. 12). Cæterum si ad secretiorem oportet ascendere intellectum, dicam quosdam fuisse pastores angelos qui res humanas regerent : et cum horum unusquisque suam custodiam conservaret, venisse angelum nato Domino, et annuntiasse pastoribus quod verus esset Pastor exortus : angeli enim ante adventum Salvatoris parum poterant commissis sibi utilitatis afferre : vix enim aliquis unus ex singulis gentibus credebat in Deum : nunc autem populi accedunt ad fidem Jesu.

Et subito facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum, et dicentium : Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

BED. Ne parva unius angeli videretur auctoritas, postquam unus sacramentum novæ nativitatis edocuit, statim multitudo cœlestium agminum affuit : unde dicitur : Et subito facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis. Bene chorus adveniens angelorum militiæ cœlestis vocabulum accepit : qui et duci illi potenti in prælio qui ad debellandas aereas potestates apparuit, humiliter obsecundat; et ipse potestates easdem contrarias, ne mortales tantum tentare valeant quantum volunt, fortiter armis cœlestibus perturbat : quia vero Deus et homo nascitur, jure hominibus pax, et Deo gloria canitur : unde sequitur : Laudantium Deum et dicentium : Gloria in altissimis Deo. Uno angelo, uno evangelizante nuntio natum in carne Deum, mox multitudo militiæ cœlestis in laudem Creatoris prorumpit; ut et Christo devotionem

« Louant Dieu et disant : Gloire à Dieu dans les cieux. » Un ange, un envoyé annonce que Dieu est né dans la chair, et aussitôt la troupe de la milice céleste fait éclater les louanges du Créateur. Ainsi elle prodigue au Christ sa dévotion, et elle nous instruit par son exemple, afin que lorsqu'un de nos frères prononce une parole de la science sacrée, ou lorsque nous-mêmes nous repassons dans notre pensée une pieuse pensée, aussitôt notre cœur, nos lèvres et nos actions éclatent de louanges.

S. Chrys. — Autrefois les anges étaient envoyés pour punir; ainsi aux Israélites, à David, à Sodome, à la vallée des gémissements; maintenant, au contraire, ils chantent sur la terre et rendent grâces à Dieu qui leur a découvert sa venue parmi les hommes. — S. Grég. — Ils ont des louanges, parce qu'ils mettent les voix de leur concert en harmonie avec notre rédemption; ils nous voient reçus dans la grâce, et ils se réjouissent de ce que leur nombre s'accroît. — Bède. — Ils souhaitent la paix aux hommes en ajoutant : « Paix sur la terre aux hommes; » après nous avoir vus infirmes et abattus, ils nous saluent comme des frères, lorsque le Seigneur naît selon la chair. — S. Cyr. Voici la paix faite par le Christ : il nous a réconciliés à Dieu et au Père (1), ôtant la faute ennemie; il a pacifié deux peuples en un seul homme et a fait un seul troupeau de ceux qui sont dans le ciel et de ceux qui sont sur la terre.

Bède.— Ils expliquent pour quels hommes ils demandent la paix, en disant : « De bonne volonté ; » c'est-à-dire ceux qui reçoivent le Christ

(1) Voir 2 Cor., c. 5, v. 18 et 19; Ephés., c. 2, v. 16, et Coloss., c. 1, v. 20, 22, où il est parlé de notre réconciliation avec Dieu par le Christ, et de la réconciliation des deux peuples ennemis. les Juifs et les Gentils.

---

impendat, et nos suo instruat exemplo, ut quoties aliquis fratrum sacræ eruditionis verbum insonuerit, vel ipsi quæ pietatis sunt ad mentem reduxerimus, Deo statim laudes corde, ore, et opere reddamus.

Chrys. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Et olim quidem angeli ad puniendum mittebantur, puta ad Israelitas, ad David, ad Sodomitas, ad gemitus convallem (*Judic.*, 2); nunc econtra canunt in terra gratias agentes Deo, eo quod suum descensum ad homines eis reseravit. Greg., 28, *Moral.* (cap. 7). Simul etiam laudant, quia redemptioni nostræ voces suæ exultationis accommodant; simul etiam quia nos dum conspiciunt recipi, suum gaudent numerum impleri. Bed. Optant etiam pacem hominibus, cum subdunt : Et in terra pax hominibus, quia quos infirmos prius abjectosque despexerant, nascente in carne Domino, jam socios venerantur. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Hæc autem pax per Christum facta est : reconciliavit enim nos per se Deo et Patri, culpam hostilem de medio auferens, duos populos in unum hominem pacificavit, ac cœlicolas et terrenos in unum gregem composuit.

Bed. Quibus autem hominibus pacem poscant, exponunt dicentes : Bonæ voluntatis; eis scilicet qui suscipiunt natum Christum : non enim est pax impiis (*Esaiæ*, 57), sed pax multa diligentibus

qui vient de naître; car il n'est point de paix pour les impies, mais grande est la paix de ceux qui craignent Dieu. — ORIG. — Le lecteur attentif demandera pourquoi le Sauveur dit : « Je ne suis point venu établir la paix sur la terre, » et pourquoi les anges chantent à sa naissance: « Paix sur la terre aux hommes. » Mais cette question est résolue par ce qui est dit, que la paix est pour les hommes de bonne volonté; car la paix que le Seigneur ne donne point sur la terre n'est point la paix de la bonne volonté. — S. AUG. — Voyez cette marche admirable; d'abord il nous envoie des anges, ensuite il conduit l'homme vers les choses célestes; le ciel se fait terre pour recevoir les choses terrestres.

ORIG. — Mystiquement, les anges ne paraissaient pas pouvoir accomplir l'œuvre qui leur avait été confiée, sans le secours de celui qui pouvait véritablement sauver, et leur remède parait insuffisant pour la guérison des hommes. Aussi, de même que lorsque vient un savant médecin, ceux qui auparavant n'avaient pu guérir, regardant aux mains du maître et voyant cesser la corruption des plaies, ne se laissent pas aller à l'envie, mais chantent les louanges du médecin et de Dieu qui a envoyé à eux et aux malades un homme de tant de science, de même la multitude des anges loue Dieu pour la venue du Christ.

Après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers se dirent l'un à l'autre : Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé, et ce que le Seigneur nous a fait connaître. S'étant donc hâtés d'y aller, ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche. Et l'ayant vu, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avait été dit touchant cet enfant. Et tous ceux qui l'entendirent admirèrent ce qui leur avait été rapporté par les bergers. Or Marie conservait toutes ces choses en elle-même, les repas-

---

nomen Dei (*Psal.* 118). ORIG. (homil. 13). Sed diligens lector inquiret quomodo Salvator dicat (Luc., 12) : Non veni pacem mittere super terram, et nunc angeli de ejus nativitate cantant : In terra pax hominibus; sed hoc quod pax esse dicitur in hominibus bonæ voluntatis, solvit quæstionem : pax enim quam non dat Dominus super terram, non est pax bonæ voluntatis. AUG., 13, *De trinit.* (cap. 13). Pertinet enim justitia ad bonam voluntatem. CHRYS. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Aspice autem mirandum processum; angelos ad nos deduxit prius, ac deinde duxit hominem ad superna : factum est cœlum terra, cum terrena deberet recipere.

ORIG. (ut sup.). Mystice autem videbant angeli se opus quod eis creditum fuerat, implere non posse absque eo qui vere salvare poterat; et medicinam suam inferiorem esse quam cura hominum poscebat. Unde sicut si veniat aliquis qui habeat summam in medicinæ notitiam, et illi qui prius sanari nequiverant, cernentes ad magistri manus, putredines cessare vulnerum, non invideant, sed in laudem medici erumpant, et Dei, qui sibi ægrotantibusque tantæ scientiæ hominem miserit, sic multitudo angelorum pro Christi adventu Deum laudat.

Et factum est, ut discesserunt ab eis angeli in cælum, pastores loquebantur ad invicem. transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum quod factum est, quod fecit Dominus et ostendit nobis. Et venerunt festinantes, et invenerunt Mariam et Joseph,

sant dans son cœur. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, selon qu'il leur avait été dit.

GRÉG. — Ce que virent les pasteurs et ce qu'ils entendirent les jeta dans la stupeur, ils oublièrent leur troupeau et partirent de nuit pour Bethléem, cherchant la lumière du Sauveur; d'où il est dit: « Ils se disaient entre eux, etc. — BÈDE. — Ils ne dirent point: « Voyons l'enfant; » mais, parce qu'ils veillaient, ils dirent: « Voyons le Verbe qui a été fait, » c'est-à-dire voyons comment le Verbe, qui était de tout temps, a été fait chair pour nous; ce Verbe est le Seigneur, car il suit: « Que le Seigneur a fait et nous a montré, » c'est-à-dire voyons comment le Verbe s'est fait lui-même et nous a montré sa chair. — S. AMB. — Remarque comment l'Écriture pèse le sens de chaque parole : car lorsqu'on voit la chair du Seigneur, on voit le Verbe qui est le Fils. Ne trouvez point un médiocre exemple de foi dans les bergers parce que leur personne est vile; c'est la simplicité qui est appelée, l'ambition n'est point recherchée. — SUITE. — « Ils vinrent avec empressement; » car nul ne doit chercher Dieu avec paresse. — ORIG. — Parce qu'ils vinrent avec empressement et non avec lenteur, il suit : « Ils trouvèrent Marie (celle qui avait enfanté Jésus), et Joseph (le protecteur de la naissance du Seigneur), et l'enfant couché dans une crèche, » c'est-à-dire le Sauveur lui-même. — BÈDE. — Il est dans l'ordre que, l'incarnation du Verbe étant célébrée avec un digne honneur, on vienne contempler cette gloire du Verbe; d'où il suit: « Et ayant vu, ils reconnurent la vérité

---

et infantem positum in præsepio. Videntes autem cognoverunt de verbo quod dictum erat illis de puero hoc. Et omnes qui audierunt, mirati sunt, et de his quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. Et reversi sunt pastores, glorificantes et laudantes Deum in omnibus quæ audierant et viderant, sicut dictum est ad illos.

GRÆC. (Geomet.). Quæ visa sunt et relata stuporem ingesserunt pastoribus, et sic ovilia sua omiserunt, et profecti sunt nocte Bethleham, lucem indagantes Salvatoris : unde dicitur : Et loquebantur ad invicem, etc. BED. Vere quasi vigilantes non dixerunt : Videamus puerum, sed verbum quod factum est, id est, Verbum quod semper erat, videamus quomodo pro nobis caro facum est; siquidem hoc ipsum Verbum Dominus est : sequitur enim : Quod fecit Dominus et ostendit nobis, id est, videamus quomodo Verbum ipsum se fecerit, et ostenderit nobis carnem suam. AMBR. Vide quam singulariter Scriptura singulorum libret momenta verborum ; etenim cum videtur caro Domini videtur Verbum quod est Filius. Non mediocre fidei tibi hoc videatur exemplum, quod vilis sit persona pastorum ; simplicitas enim quæritur, non ambitio desideratur ; sequitur : Et venerunt festinantes : nemo enim cum desidia Christum requirit. ORIG. (homil. 13). Quia vero festinantes venerunt, et non pedetentim, ideo sequitur : Et invenerunt Mariam (quæ scilicet fudit Jesum in partu) : et Joseph (scilicet dispensatorem ortus dominici), et infantem positum in præsepio, scilicet ipsum Salvatorem. BED. Est autem justi ordinis, ut

de ce qui leur avait été dit, etc. » — GREC. — Contemplant le bienheureux récit qui leur avait été fait, il ne leur suffit point d'une foi cachée, ni de la stupeur que leur cause la vérité de ce qu'ils avaient vu d'abord et de ce qu'ils avaient appris par la voix de l'ange; non-seulement ils le racontaient à Marie et à Joseph, mais à tous, et (ce qui est plus) ils le gravaient dans leurs âmes; d'où il suit: « Tous ceux qui l'entendirent, admirèrent, etc. » Comment ne pas admirer en voyant sur la terre celui qui est dans les cieux, la terre réconciliée avec le ciel, cet ineffable petit enfant rattachant entre elles les choses célestes par sa divinité avec les choses terrestres par son humanité, et offrant par son ensemble une admirable alliance? — LA GLOSE. — Ils admirent non-seulement le mystère de l'incarnation, mais encore ce grand témoignage des bergers qui ne sauraient point feindre ce qu'ils n'auraient pas entendu, mais qui annoncent la vérité avec leur simple langage.

S. AMB.— Ne méprisez point comme simples les paroles des bergers, car Marie recueille la foi de leur bouche; d'où il suit: « Marie conservait toutes ces paroles, les repassant en son cœur. » Apprenons la chasteté de Marie en toutes choses; avec autant de pudeur sur ses lèvres que dans son corps, elle repassait en son cœur les preuves de la foi. — BÈDE. — Pour observer les lois de la pudeur virginale, elle ne voulait révéler à personne les mystères du Christ qu'elle connaissait, mais elle rapprochait ce qu'elle avait lu devoir arriver de ce qu'elle savait être déjà accompli, sans en ouvrir la bouche, le gardant caché dans son cœur.

---

honore digno celebrata Verbi incarnatione, ad ipsam quandoque Verbi gloriam intuendam pertingatur: unde sequitur: Videntes autem, cognoverunt de verbo quod dictum erat, etc. GRÆC. (id est, Photius, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Occultata scilicet fide felicia relata contuentes, nec contenti de veritate stupere quæ primitus viderant et perceperant Angelo nuntiante, non solum Mariæ et Joseph promebant, sed etiam cæteris, et (quod est amplius) eorum mentibus infigebant: unde sequitur: Et omnes qui audierunt, mirati sunt, etc. Quomodo enim non erat mirandum, videre cœlicolam terrenis, et terram pace conciliari cœlestibus, et ineffabilem illum infantulum numine quidem cœlestia, humanitate vero terrestria connectentem ad invicem, et sui compagine fœdus mirandum præstantem? GLOS. Nec solum mirantur de incarnationis mysterio, sed etiam de tanta pastorum attestatione, qui fingere inaudita nescirent, sed simplici facundia vera prædicarent.

AMBR. Ne contemnenda putes quasi vilia verba pastorum, a pastoribus enim Maria colligit fidem: unde sequitur: Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. Discamus sanctæ Virginis in omnibus castitatem; quæ non minus ore pudica quam corpore, argumenta fidei conferebat in corde. BED. (in homil.). Virginalis enim pudicitiæ jura custodiens, secreta Christi quæ noverat, nemini divulgare volebat, sed conferebat ea quæ facienda legerat, cum his quæ jam facta cognovit, non ore promens, sed clausa in corde custodiens.

GREC. — Tout ce que l'ange lui avait dit, tout ce qu'elle avait appris de Zacharie, d'Elisabeth et des bergers, elle le repassait dans son âme, en le comparant ensemble; cette Mère de la sagesse voyait que tout cela s'accordait à prouver qu'il était vraiment Dieu, celui qui était né d'elle.

S. ATHAN. — Cependant chacun se réjouissait de la naissance du Christ, non humainement (comme les hommes ont coutume de se réjouir à la naissance d'un enfant), mais à cause de la présence du Christ et de l'éclat de la lumière divine; d'où il suit : « Les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu. » — BÈDE. — C'est-à-dire des anges; « et de ce qu'ils avaient vu (c'est-à-dire à Bethléem), selon qu'il leur avait été dit; » c'est-à-dire qu'ils glorifient Dieu de ce que, venant, ils avaient trouvé ce qui leur avait été dit. Ou encore, ils glorifient et louent Dieu, « comme il leur a été dit; » car les anges leur ont dit de le faire, non avec une parole de commandement, mais en leur offrant le modèle de leur dévotion lorsqu'ils ont chanté : Gloire à Dieu dans les cieux.

BÈDE. — Mystiquement, les pasteurs du troupeau des âmes (bien plus, tous les fidèles), à l'exemple de ces bergers, doivent aller en pensée à Bethléem, et célébrer par de dignes hommages l'incarnation du Christ. Laissons les viles concupiscences de la chair, et allons avec tout l'élan de notre âme jusqu'à la Bethléem céleste (c'est-à-dire la maison du pain vivant) (1), pour mériter de voir régner sur le trône

(1) Allusion au sens hébreu de *Bethlehem*, qui signifie *maison du pain*, et aux paroles de Jésus-Christ : « Je suis le pain vivant, etc. (Jean, c. 6, v. 41 et 52). »

GRÆC. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Quicquid etiam ei dixerat Angelus, quicquid a Zacharia et Elisabeth, et pastoribus audierat, cuncta congerebat in mente; et ad invicem comparans, unam in omnibus Mater in sapientiæ cernebat concordiam : vere Deus erat qui natus erat ex ea.

ATHAN. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Singuli autem in Christi nativitate exultabant; non humanitus (sicut in puero nato soliti sunt homines congaudere), sed in Christi præsentia et lucis divinæ fulgore : unde sequitur : Et reversi sunt pastores, glorificantes et laudantes Deum in omnibus quæ audierant. BED. Scilicet ab angelis; et viderant (scilicet in Bethlehem) sicut dictum est ad illos; id est, in hoc glorificant, quod non aliud venientes invenerant quam dictum est ad illos; sive sicut dictum est ad illos, gloriam Deo laudesque referunt : etenim hoc illis facere dictum est ab angelis; non quidem verbo imperantibus, sed formam suæ devotionis offerentibus cum Deo in excelsis gloriam resonarent.

BED., in homil. Mystice autem intellectualium pastores gregum (imo cuncti fideles) exemplo horum pastorum, transeant cogitatione usque in Bethlehem, et incarnationem Christi dignis celebrent honoribus. Transeamus autem abjectis concupiscentiis carnalibus toto mentis desiderio usque in Bethlehem supernam (id est, domum panis vivi), ut quem illi in præsepio videre vagientem, nos in Patris solio mereamur videre regnantem. Non est autem tanta beati-

de son Père celui que virent les bergers dans les vagissements de la crèche. Il ne faut pas chercher une si grande béatitude avec tiédeur ou mollesse, mais il faut suivre avec ardeur les vestiges du Christ. Aussitôt qu'ils le virent, ils le reconnurent; nous aussi, empressons-nous d'embrasser les révélations pleines d'amour de notre Sauveur, afin de pouvoir les comprendre dans la connaissance parfaite de la vision future. — Bède. — Les pasteurs du troupeau du Seigneur, comme s'ils entraient à Bethléem, viennent contempler la vie de leurs pères qui les ont précédés (où se conserve le pain de vie); ils n'y trouvent que la beauté virginale de l'Église, c'est *Marie;* ou la noble phalange des docteurs spirituels, c'est *Joseph;* ou l'humble avénement du Christ tracé sur les pages de l'Écriture sacrée, c'est *le Christ enfant couché dans la crèche.* — Orig. — Ou encore cette crèche est celle que ne reconnut point Israël, selon cette parole d'Isaïe: « Le bœuf a reconnu son possesseur et l'âne la crèche de son seigneur. » — Bède. — Les bergers ne se turent pas sur ce qu'ils avaient vu, parce que les pasteurs de l'Église sont ordonnés pour exposer à leurs auditeurs ce qu'ils ont appris dans les Écritures.

Bède. — Les maîtres du troupeau des âmes, tantôt, durant le sommeil de tous, vont contempler les choses célestes, tantôt ils parcourent dans l'étude les exemples des saints, tantôt ils reviennent à leur ministère pastoral pour instruire le peuple. — Bède. — Chacun remplit l'office de pasteur, même celui qui semble renfermé dans la vie privée, si, recueillant un peuple de bonnes actions et de chastes pensées, il cherche à le gouverner avec une juste mesure, à le nourrir de l'aliment des Écritures, et à le préserver des embûches du démon.

---

tudo cum desidia ac torpore quærenda, sed alacriter sunt Christi sequenda vestigia. Videntes autem cognoverunt : et nos quæ dicta sunt de Salvatore nostro plena dilectione festinemus amplecti, ut hoc in futuro perfectæ cognitionis visu comprehendere valeamus. Bed., *super Luc.* Dominici etiam gregis pastores præcedentium Patrum vitam (in qua panis vitæ servatur) quasi Bethlehem portas contemplando subeunt; nihilque in hac aliud reperiunt, quam virginalem Ecclesiæ pulchritudinem, quasi Mariam; virilem spiritualium doctorum cœtum, quasi Joseph, et humilem Christi adventum Scripturæ paginis sacræ insertum : quasi in præsepio positum Christum infantem. Orig. (homil. 13). Vel præsepe illud erat quod Israel non cognovit, secundum illud Isaiæ (cap. 1) : Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui. Bed., in homil. (ut sup.). Non celavere autem silentio pastores quæ agnoverant : quia Ecclesiæ pastores in hoc ordinati sunt ut quæ in Scripturis didicerunt, auditoribus ostendant. Bed., *super Luc.* Magistri etiam spiritualium gregum modo cæteris dormientibus contemplando cœlestia subeunt, modo fidelium exempla quærendo circumeunt, modo ad publicum pastoralis officii docendo revertuntur. Bed., in homil. (ut sup.). Unusquisque etiam qui privatus vivere creditur, pastoris officium tenet, si bonorum actuum cogitationumque mundarum aggregans multitudinem, hanc just

Le huitième jour où l'enfant devait être circoncis étant arrivé, il fut nommé Jésus, qui était le nom que l'ange avait annoncé avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.

BÈDE. — Après avoir raconté la naissance du Sauveur, l'évangéliste continue en disant : « Lorsque les huit jours furent accomplis pour circoncire l'enfant. » — S. AMB. — Quel enfant? N'est-ce point celui dont il est dit : « Un enfant nous est né, un fils nous a été donné? » Car il s'est soumis à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi. — S. ÉPIPH. — Mais, disent les sectateurs d'Ebion et de Cérinthe : « Le disciple n'est point au-dessus du maître ; or, le Christ s'est circoncis, vous devez donc vous circoncire. » Ils errent et détruisent leurs propres principes; en effet, si Ebion avouait que c'est le Christ-Dieu, descendu du ciel, qui a été circoncis le huitième jour, il pourrait en tirer un argument en faveur de la circoncision; mais, comme il affirme que c'est un pur homme, un enfant ne peut être la cause de sa circoncision, de même que les enfants ne sont point les auteurs de leur circoncision. Nous, nous confessons qu'il est Dieu descendu du ciel, qu'il a séjourné dans le sein virginal le temps voulu, jusqu'à ce que la chair de son humanité ait été entièrement formée de ce sein virginal ; le huitième jour il a été circoncis dans cette chair, véritablement et non d'une manière apparente; or, les figures étant arrivées à leur réalisation spirituelle, ni lui, ni ses disciples ne doivent plus propager des figures, mais la vérité. — ORIG. — Car de même

---

moderamine gubernare, Scripturarum pastu nutrire, et contra dæmonum insidias servare contendit.

Et postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus : quod vocatum est ab Angelo priusquam in utero conciperetur.

BED. (in homil. *Circumcis. Dom.*). Exposita nativitate Dominica, subjungit Evangelista, atque ait : Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer. AMBR. Quis puer, nisi ille de quo dictum est (*Isai.*, 9) : Puer natus est nobis, et filius datus est nobis? Factus est enim sub lege, ut eos qui sub lege erant, lucrifaceret. (*Galat.*, 4). EPIPH. (in *Cat. græc. Patr.*). Dicunt autem Ebionis et Cherinthi sequaces : Sufficit discipulo, si sit sicut magister ejus : circumcidit autem se Christus, tu ergo circumcidaris. Falluntur autem destruentes sua principia : si enim fateretur Ebion Christum Deum cœlitus descendentem octavo die fuisse circumcisum, tunc præberet circumcisioni materiam argumenti; sed cum nudum hunc asserit hominem, non puer est causa ut circumcidatur, sicut nec infantes sunt suæ circumcisionis auctores : nos autem Deum ipsum fatemur cœlitus descendisse, et in claustro virgineo moram debitam fœtibus protraxisse, quoadusque sibi ex utero virgineo humanitatis carnem perfecte componeret ; in qua circumcisus est veraciter, non apparenter, octavo die ; quatenus cum ad spiritualem effectum figuræ pervenerint, tam ab ipso quam a suis discipulis divulgentur non

que nous sommes morts avec lui dans sa mort, et ressuscités dans sa résurrection, ainsi nous sommes circoncis en lui ; c'est pourquoi nous n'avons plus besoin de circoncision charnelle.

S. ÉPIPH.— Le Christ a été circoncis pour plusieurs motifs ; d'abord pour montrer la réalité de sa chair contre Manichès et ceux qui prétendent qu'il n'est venu que d'une manière apparente ; ensuite pour faire voir que son corps n'était pas consubstantiel à la Divinité, comme le dit Apollinaire, et qu'il ne l'avait point apporté du ciel, ainsi que l'affirme Valentin; et aussi afin de confirmer la circoncision qu'il avait autrefois instituée pour préparer sa venue; et, encore, afin que les Juifs n'eussent point d'excuse ; car, s'il n'avait été circoncis, les Juifs eussent pu objecter qu'ils ne devaient point recevoir un Christ incirconcis. — BÈDE. — Ce fut encore afin de nous recommander par son exemple la vertu d'obéissance, et pour aider, par sa compassion, ceux qui, étant soumis à la loi, n'avaient pu porter le joug de la loi ; afin que celui qui était venu sous la ressemblance de la chair de péché (1) ne repoussât point le remède qui avait coutume de guérir la chair de péché ; car, dans la loi, la circoncision opérait la même guérison salutaire contre la plaie du péché originel, que maintenant, depuis la grâce de la révélation, opère le baptême, excepté qu'on ne pouvait encore entrer dans le royaume céleste, mais seulement être consolé après la mort par le repos de la paix céleste dans le sein d'Abraham, et attendre avec un doux espoir cette entrée bienheureuse. — S. ATHAN. — La circoncision n'exprimait pas autre chose que le dépouillement de l'ancienne géné-

(1) Allusion à ce que dit saint Paul aux Romains, c. 8, v. 3.

---

ultra figuræ, sed veritas. ORIG. (homil. 14). Sicut enim mortui sumus cum illo moriente, et consurreximus resurgenti, sic cum eo circumcisi sumus : unde nequaquam nunc indigemus circumcisione carnali.

EPIPH. Pluribus autem ex causis circumcisus est Christus : et primo quidem, ut ostendat carnis veritatem contra Manichæum, et illos qui apparenter eum dicunt prodiisse ; deinde ut pateat quod nequaquam Deitati consubstantiale corpus extiterit, ut fatur Apollinaris ; neque cœlitus detulit illud, ut asserit Valentinus ; et ut confirmet circumcisionem, quam olim instituerat ejus adventui servientem : quin etiam ut nulla sit Judæis excusatio : nam nisi circumcisus fuisset, objicere poterant quod non possunt incircumcisum Christum recipere. BED. (in homil., ut sup.). Ut etiam nobis obediendi virtutem commendaret exemplo, et ut eos qui sub lege positi, legis onera portare nequierant, sua compassione juvaret ; ut qui in similitudine carnis peccati advenit, remedium quo caro peccati consueverat mundari, non respuat : idem enim salutiferæ curationis auxilium circumcisio in lege contra originalis peccati vulnus agebat, quod nunc baptismus revelatæ gratiæ tempore consuevit ; excepto quod regni cœlestis januam nondum intrare poterant, sed in sinu Abrahæ post mortem beata requie consolati supernæ pacis ingressum spe felici exspectabant. ATHAN. Nihil enim aliud exprimebat circumcisio, nisi generationis vetustæ spoliationem, per hoc quod circumcidebatur pars

ration, en ce qu'elle avait lieu sur cette partie du corps qui est la cause de la naissance corporelle. Cela se faisait alors en signe du baptême futur par le Christ. C'est pourquoi, lorsque vint ce qui était signifié, la figure cessa ; car où toute vieille chair est détruite par le baptême, l'incision figurative d'une partie de la chair est superflue.

S. Cyr. — On avait coutume de célébrer la circoncision charnelle le huitième jour; or, le huitième jour, le Christ est ressuscité des morts et nous a insinué la circoncision spirituelle en disant : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant. » — Bède. — Dans la résurrection du Christ a été figurée notre double résurrection, celle de la chair et celle de l'esprit; par sa circoncision, il a instruit notre nature qui doit maintenant se purifier elle-même, et qui, au dernier jour, sera relevée de la corruption de la mort ; et, de même que le Seigneur est ressuscité le huitième jour, c'est-à-dire après le sabbat qui est le septième, ainsi, nous-mêmes, après les six âges de ce siècle et le septième, qui est le sabbat des âmes (1), et qui se passe en attendant dans l'autre vie, nous ressusciterons comme au huitième âge. — S. Cyr. — Selon le précepte de la loi, le même jour il reçut l'imposition d'un nom ; d'où il suit : « Il fut nommé Jésus, » ce qui veut dire *Sauveur :* car il est né pour le salut de tout l'univers qu'il a figuré par sa circoncision, selon ce que dit l'apôtre : « Vous êtes circoncis, non d'une circoncision faite de main d'homme, mais par le dépouillement du corps charnel, c'est-à-dire dans la circoncision du Christ. » — Bède. — Le jour même de sa circoncision, il reçut un nom conformément à l'ancienne coutume. Ainsi

(1) C'est-à-dire le *repos des âmes*, selon le sens hébreu de sabbat, qui signifie *repos*.

---

corporis, quæ corporalis nativitatis causa existit. Hoc autem tunc temporis agebatur in signum futuri per Christum baptismatis. Idcirco postquam venit signatum, cessavit figura : ubi namque tota vetustas tollitur per baptismum, superfluum est quod partis sectio præfigurat.

Cyril., in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup. Octavo autem die consuetum erat carnalem celebrari circumcisionem : octavo enim die Christus a mortuis resurrexit, et insinuavit nobis spiritualem circumcisionem, dicens (Matth., 28) : Euntes, docete omnes gentes baptizantes eos. Bed. In ejus autem resurrectione præfigurata est utraque nostra resurrectio, et carnis, et spiritus ; Christus enim circumcisus nostram naturam docuit, et nunc per ipsam a vitiorum labe purgandam, et in novissimo die a mortis peste restaurandam ; et sicut Dominus octavo die, hoc est post septimam sabbati, resurrexit, ita et ipsi post sex hujus seculi ætates, et septimam sabbati animarum, quæ nunc interim in alia vita geritur, quasi octavo tempore surgemus. Cyril. (ubi sup.). Secundum autem legis præceptum eodem die impositionem nominis recepit. Unde sequitur : Vocatum est nomen ejus Jesus. Quod interpretatur Salvator : editus enim fuit ad totius orbis salutem, quam sua circumcisione præfiguravit; secundum quod Apostolus dicit (*ad Colos.*) : Circumcisi estis circumcisione non manufacta in expoliatione corporis carnis, scilicet in circumcisione Christi. Bed. Sed et hoc quod eodem die suæ circumcisionis

Abraham, qui, le premier, reçut le sacrement de la circoncision, le jour même de sa circoncision, mérita d'être béni par l'amplification de son nom (1). — ORIG. — Le nom glorieux de *Jésus*, digne de tous les hommages, ce nom qui est au-dessus de tout nom, ne devait point être prononcé d'abord par les hommes, ni être produit par eux dans le monde; c'est pourquoi l'évangéliste ajoute d'une manière significative : « Qui fut nommé par l'ange, etc. » — BÈDE. — Les élus eux-mêmes se rejouissent de participer à ce nom dans leur circoncision spirituelle; car, de même que les *chrétiens* sont ainsi appelés du Christ, de même ils sont appelés *sauvés* de Sauveur; ce nom leur a été donné par Dieu, non-seulement avant qu'ils fussent conçus par la foi dans le sein de l'Église, mais même avant les siècles du temps.

Et le temps de la purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur; et pour donner ce qui devait être offert en sacrifice, selon la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes.

S. CYR.— Après la circoncision, on attend encore le temps de la purification ; d'où il est dit : « Lorsque furent accomplis les jours de la circoncision selon la loi, etc. » — BÈDE. — Si vous examinez attentivement les paroles de cette loi, vous trouverez certainement que la Mère de Dieu, de même qu'elle fut exempte du commerce d'un homme, était de même exempte de la prescription légale ; en effet,

(1) Son nom fut changé d'*Abram* en *Abraham*, qui signifie *père d'un grand nombre de nations*.

---

nomen accepit, ad imitationem priscæ observationis fecit. Abraham enim qui primum circumcisionis sacramentum accepit, in die suæ circumcisionis amplificatione nominis benedici promeruit. (Gen., 17). ORIG. (homil. 14). Nomen autem Jesu gloriosum, omnique cultu dignissimum, nomen quod est super omne nomen, non decuit primum ab hominibus appellari, neque ab eis afferri in mundum : unde signanter Evangelista subdit : Quod vocatum est ab Angelo, etc. BED. Hujus autem nominis etiam electi in sua spirituali circumcisione participes existere gaudent ; ut sicut a Christo christiani, ita etiam a Salvatore salvati vocentur; quod filiis a Deo vocabulum, non solum priusquam in utero Ecclesiæ per fidem conciperentur, sed etiam ante tempora secularia vocatum est.

Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Hierusalem, ut sisterent eum Domino; sicut scriptum est in lege Domini quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur : et ut darent hostiam, secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum aut duos pullos columbarum.

CYRIL. (ubi sup.). Post circumcisionem rursus expectatur purgationis tempus : unde dicitur : Et postquam impleti sunt dies purgationis secundum legem, etc. BED. Si legis ipsius verba diligentius inspexeris,

toute femme qui enfante n'est point considérée comme immonde, mais seulement celle qui enfante avec le concours d'un homme. Cette distinction était pour celle qui conçut et enfanta sans cesser d'être vierge. Cependant, afin que nous fussions délivrés du joug de la loi, Marie, comme le Christ, se soumit d'elle-même à la loi. — TITE. — Aussi l'évangéliste dit-il avec discernement que « les jours de la purification étaient accomplis selon la loi. » Et, en vérité, il n'était point nécessaire que la Vierge sacrée attendît les jours de sa purification; puisqu'elle avait conçu de l'Esprit-Saint, elle n'avait point de souillure.

SUITE. — « Ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. » — S. ATHAN. — Mais quand est-ce que le Seigneur fut caché aux regards de son Père de manière à ne pouvoir être vu de lui? Quel lieu est hors de son empire, de sorte qu'en s'y trouvant il soit séparé de son Père jusqu'à ce qu'on le porte à Jérusalem, et que là on l'introduise dans le temple? Ceci doit être écrit pour nous; car, de même qu'il ne s'est point fait homme et n'a pas été circoncis dans la chair pour lui-même, mais afin de nous faire dieux par sa grâce, et afin que nous fussions circoncis spirituellement; de même, il est présenté au Seigneur pour nous, afin que nous apprenions à nous présenter nous-mêmes à Dieu. — BÈDE. — Le trente-troisième jour après sa circoncision il est présenté au Seigneur pour insinuer mystiquement que nul n'est digne des regards du Seigneur, s'il n'est circoncis de ses vices; que nul ne peut ressentir toutes les joies de la cité céleste, s'il n'est détaché des liens mortels.

---

profecto reperies, quod ipsa Dei genitrix sicut a commixtione virili, sic et a legali fit jure immunis : non enim omnis mulier pariens, sed ea quæ suscepto semine pepererit, designatur immunda; ad distinctionem scilicet illius quæ virgo concepit et peperit. Sed ut nos a legis vinculo solveremur, sicut Christus, ita et Maria legi est sponte subjecta. TITUS (Bostrensis). Unde eleganter Evangelista protulit, quod completi sunt dies purgationis ejus secundum legem. Nam revera non incumbebat necessitas Virgini sacræ, ut dies purgationis ejus expectaretur; quæ cum ex Spiritu Sancto concepisset, caruit contagio.

Sequitur : Tulerunt illum in Hierusalem, ut sisterent eum Domino. ATHAN. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Sed quando paternis aspectibus latuit Dominus, ut ab eo videri non posset? aut quis locus excipitur ab ejus imperio, ut ibi existendo semotus a Patre sit, nisi afferatur Hierosolymam et introducatur in templum? Sed forte causa nostri hujusmodi scripta sunt : sicut enim non gratia sui homo factus et circumcisus in carne, sed ut nos per gratiam faceret deos, et ut spiritualiter circumcidamur, sic propter nos sistitur Domino, ut discamus Deo præsentare nos ipsos. BED. Post tricesimum autem et tertium circumcisionis diem Domino sistitur, mystice insinuans neminem, nisi circumcisum vitiis, dominicis dignum esse conspectibus; neminem, nisi mortalitatis nexibus absolutum, supernæ civitatis gaudia posse perfecte subire.

Sequitur : Sicut scriptum est in lege

SUITE. — « Comme il est écrit dans la loi du Seigneur. » — ORIG. — Où sont ceux qui nient que le Christ dans l'Évangile n'ait point proclamé le Dieu de la loi? Faut-il croire que Dieu bon ait soumis son Fils à la loi de l'ennemi que lui-même n'avait point donnée? En effet, dans la loi de Moïse est écrit ce qui suit (1) : « Tout mâle ouvrant le sein sera offert au Seigneur. » — BÈDE. — Cette parole : « Ouvrant le sein, » signifie le premier-né de l'homme et celui de l'animal qui, d'après la loi, devaient l'un et l'autre être offerts au *Seigneur*, et ainsi appartenir au prêtre, de sorte néanmoins que pour le premier-né de l'homme il reçût une offrande et qu'il fît racheter tout animal immonde. — S. GRÉG. de Nysse. — Cette prescription de la loi paraît s'accomplir d'une manière singulière et différente de toutes les autres dans le Dieu incarné. En effet, seul ineffablement conçu et né incompréhensiblement, il n'a point ouvert le sein virginal que n'avait point ouvert auparavant l'union conjugale, et qui a miraculeusement conservé le signe de la chasteté. — S. AMB. — Car le commerce d'un homme n'ouvrit point le sein pudique de la Vierge, mais l'Esprit-Saint mit dans son sein inviolable un germe immaculé. Celui donc qui sanctifia le sein d'une autre pour la naissance d'un prophète ouvrit lui-même le sein de sa mère pour sortir immaculé. — BÈDE. — Ces paroles : « Ouvrant le sein, » s'appliquent aux naissances ordinaires, et il ne faut pas croire que le Seigneur ait détruit par sa naissance la virginité du sein sacré qu'il avait sanctifié en y venant faire sa demeure. — S. GRÉG. de

(1) Exode, c. 13, v. 2 : « Consacrez-moi tout mâle premier-né, etc. ; » et v. 12 : « Vous séparerez pour le Seigneur tout premier-né ; tout ce qui sera du sexe masculin vous le consacrerez au Seigneur. »

Domini. ORIG. (homil. 14). Ubi sunt qui Deum legis negant a Christo fuisse in Evangelio prædicatum? An putandum est quod Filium suum bonus Deus sub lege inimici fecit, quam ipse non dederat? In lege enim Moysi scriptum est quod sequitur : Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur. BED. Quod dicit : Adaperiens vulvam, et hominis, et pecoris primogenitum significat ; quod utrumque Domino vocari, atque ideo sacerdotis esse præceptum est ; ita duntaxat ut pro hominis primogenito pretium acciperet, et omne animal immundum redimi faceret. GREG. Nyss. (in homil., *De occursu Domini*). Hoc autem legis decretum in solo incarnato Deo singulariter ab aliis differenter impleri videtur. Ipse namque solus ineffabiliter conceptus, ac incomprehensibiliter editus, virginalem uterum aperuit non ante a connubio reseratum, servans et post partum mirabiliter signaculum castitatis. AMBR. Non enim virilis coitus vulvæ virginalis secreta reseravit, sed immaculatum semen inviolabili utero Spiritus Sanctus infudit. Qui ergo vulvam sanctificavit alienam, ut nasceretur propheta, hic est qui aperuit matri suæ vulvam, ut immaculatus exiret. BED. Quod ergo ait : Adaperiens vulvam, consuetæ nativitatis more loquitur ; non quod Dominus sacri ventris hospitium quod ingressus sanctificaverat, egressus devirginasse credendus sit. GREG. Nyss. (ubi sup.). Solus autem

Nysse. — Dans un sens spirituel c'est le seul *mâle* enfantement, parce qu'il n'a rien porté de la faute féminine. C'est pourquoi il est véritablement appelé *saint;* aussi Gabriel (comme pour déclarer que ce titre s'applique à lui seul) disait : « Le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu. » Pour les autres premiers-nés, la précision évangélique a établi qu'ils fussent appelés *saints* comme ayant acquis ce nom par une offrande à Dieu; mais pour le premier-né de toute créature, l'ange proclame « qu'il naît saint, » comme étant saint par lui-même. — S. Amb. — Entre tous ceux qui sont nés de la femme, le Seigneur Jésus est seul *saint;* seul, à cause de la nouveauté de son enfantement immaculé, il n'a pas été atteint par la contagion de la corruption terrestre qu'il a écartée par sa céleste majesté. Si nous nous attachions à la lettre, comment tout mâle serait-il saint, puisqu'il est certain qu'un grand nombre ont été criminels? Mais il est ce saint que les pieux préceptes de la loi divine signalaient dans la figure du mystère futur, parce que seul il devait ouvrir le sein mystérieux de la sainte Vierge l'Église pour engendrer les peuples.

S. Cyr. — O profondeur des desseins de la sagesse et de la science de Dieu! celui qui est honoré avec son Père par toutes les offrandes offre des hosties; la vérité observe les figures de la loi; celui qui, comme Dieu, est l'auteur de la loi observe la loi comme homme; d'où il suit : « Pour donner une hostie, selon ce qui est écrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes. » — Bède. — C'était l'offrande des pauvres; en effet, Dieu avait ordonné dans la loi que ceux qui pouvaient offrir un agneau offrissent en même temps une tourterelle ou une colombe, et pour ceux qui ne pouvaient offrir un

---

hic partus masculinus spiritualiter esse conspicitur, qui nil de femineitate culpæ portavit. Unde revera sanctus vocatus est : unde et Gabriel (quasi hoc decretum ad ipsum solum pertinere memorans) dicebat : Quod ex te nascetur sanctum, vocabitur Filius Dei. Et in cæteris quidem primogenitis sanctos illos vocari evangelica solertia statuit, tanquam oblatione divina sortitos hujusmodi nomen : at in totius primogenito creaturæ quod nascitur sanctum, pronuntiat angelus quasi proprie sanctum existens. Ambr. Solus enim per omnia in natis de femina sanctus Dominus Jesus; qui terrenæ contagia corruptelæ immaculati partus novitate non senserit, et cœlesti majestate depulerit. Nam si litteram sequimur, quomodo sanctus omnis masculus, cum multos sceleratissimos fuisse non lateat? Sed ille sanctus quem in figura futuri mysterii pia legis divinæ præscripta signabant; eo quod solus sanctæ Ecclesiæ virginis ad generandos populos aperiret genitale secretum.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ex hom. 17). O profunditas scientiarum sapientiæ et scientiæ Dei! Offert hostias qui per singulas hostias honoratur cum Patre; figuras legis custodit veritas; qui legis est conditor sicut Deus, legem custodivit ut homo : unde sequitur : Et ut darent hostiam secundum quod dictum erat in lege Domini (*Lev.*, 12, vers. 8) : Par turturum, aut duos pullos columbarum. Bed., in homil.

agneau, qu'ils offrissent deux tourterelles ou deux petits de colombes. Ainsi le Seigneur qui était riche daigne se faire pauvre, afin de nous donner par sa pauvreté de participer à ses richesses.

S. Cyr. — Examinons la signification de ces offrandes. La tourterelle est le plus loquace des oiseaux et la colombe est un animal plein de douceur; tel est devenu pour nous le Sauveur pratiquant la plus parfaite douceur, et comme une tourterelle, remplissant son jardin de ses chants pour attirer le monde (1). On immolait la tourterelle ou la colombe, afin de signifier par ces figures que lui-même souffrirait dans sa chair pour la vie du monde. — Bède. — La colombe est l'emblème de la simplicité, la tourterelle celui de la chasteté, parce que la colombe aime la simplicité et la tourterelle aime la chasteté, à ce point que si par hasard elle perd sa compagne elle n'en cherche point une autre. C'est avec raison qu'on offre en hostie au Seigneur la tourterelle ou la colombe, parce que la conversation simple et pudique des fidèles lui est un agréable sacrifice de justice. — S. Athan. — Il était ordonné d'en offrir deux, parce que l'homme étant composé d'un corps et d'une âme, Dieu nous demande deux choses, la chasteté et la douceur, non-seulement du corps, mais aussi de l'âme; autrement l'homme serait un menteur hypocrite, couvrant sa malice secrète d'une innocence apparente. — Bède. — Quoique l'un et l'autre de ces oiseaux, par sa coutume de gémir, soit l'emblème des gémissements présents des saints, ils diffèrent cependant en ce que la tourterelle est solitaire, tandis que

(1) Allusion au Cant. 2, v. 1 : « La voix de la tourterelle s'est fait entendre. »

(*Purificat.*). Hostia autem hæc pauperum erat : præcepit quippe Dominus in lege (ubi sup.) ut qui possent agnum pro filio aut filia, simul et turturem sive columbam offerrent; qui vero non sufficiebant ad offerendum agnum, duos turtures vel duos columbæ pullos offerrent. Ergo Dominus cum dives esset, pauper fieri dignatus est, ut nos sua paupertate divitiarum suarum donaret esse participes.

Cyril. (ubi sup.). Videndum autem quid hæc oblata insinuant. Nimirum loquacissima est turtur in avibus, at columba est animal mansuetum : talis autem factus est erga nos Salvator, mansuetudinem perfecte colens, et ut turtur orbem allexit, replens hortum suum propriis melodiis. Occidebatur ergo turtur aut columba, ut ipse per figuras nobis pandatur passurus in carne pro vita mundi. Bed., in homil. (ut sup.). Vel columba simplicitatem, turtur indicat castitatem; quia et columba simplicitatis, et castitatis amator est turtur; ita ut si conjugem casu perdiderit, non ultra aliam quærere curet : merito ergo turtur et columba Domino offeruntur in hostiam, quia simplex et pudica fidelium conversatio est illi justitiæ sacrificium gratum. Athan. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Ideo vero bina jussit offerri, quia homine consistente ex anima et corpore, duplum a nobis poscit Deus : castitatem et mansuetudinem, non solum corporis, sed etiam animæ; alioquin erit homo fictor hypocrita, gerens in tegumentum occultæ malitiæ innocentiam apparentem. Bed., in homil. (ut sup.). Cum vero utraque avis propter consuetudinem gemendi præsentes sanctorum luctus designet, in hoc tamen differunt, quod turtur solivagus, columba

la colombe vole ordinairement par troupes. A cause de cela, l'une représente les larmes secrètes de l'oraison, l'autre les assemblées publiques de l'Eglise. — Bède. — La colombe qui vole par troupes signifie l'agitation de la vie active; la tourterelle qui aime la solitude signifie les sommets de la vie contemplative; et parce que l'une et l'autre offrande sont également acceptées du Créateur, saint Luc n'a pas voulu dire si on avait offert au Seigneur des tourterelles ou des petits de colombes, afin de ne point mettre au-dessus de l'autre un de ces genres de vie, enseignant à les suivre tous les deux.

Or, il y avait dans Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, qui vivait dans l'attente de la consolation d'Israël; et le Saint-Esprit était en lui. Il lui avait été révélé par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur. Il vint donc au temple par un mouvement de l'Esprit de Dieu. Et comme le père et la mère de l'enfant Jésus l'y portaient, afin d'accomplir pour lui ce que la loi avait ordonné, il le prit entre ses bras.

S. Amb. — La génération du Seigneur reçut le témoignage, non-seulement des anges et des prophètes, des bergers et de ses parents, mais encore des vieillards et des justes; d'où il est dit: « Il y avait dans Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon. » — Bède. — Difficilement on garde la justice sans la crainte; je ne veux point parler de cette crainte qui redoute qu'on lui enlève ses biens temporels (l'amour parfait la chasse) (1), mais de la pieuse crainte du Sei-

(1) Allusion à saint Jean, c. 4, v. 18 : « Dans la charité il n'y a point de crainte, mais la charité parfaite chasse la crainte. » Ensuite au psaume 18, v. 10 : « La crainte du Seigneur demeure dans les siècles. »

---

autem gregatim volare consuevit; et ob id ista secretas orationum lacrymas, illa publicos Ecclesiæ conventus insinuat. Bed., sup. *Luc*. Vel columba, quæ gregatim volat, activæ vitæ frequentiam demonstrat; turtur, qui singularitate gaudet, speculativæ vitæ culmina denuntiat : et quia æque utraque Conditori accepta est hostia, consulte Lucas utrum turtures an pulli columbarum pro Domino sint oblati, non dixit, ne unum alteri vivendi ordinem præferret, sed utrumque sequendum doceret.

Et ecce homo erat in Hierusalem, cui nomen Simeon. Et homo iste justus et timoratus, exspectans consolationem Israel, et Spiritus Sanctus erat in eo, et responsum acceperat a Spiritu Sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini. Et venit in Spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo et ipse accepit eum in ulnas suas.

Ambr. Non solum ab angelis et prophetis, a pastoribus et a parentibus, sed etiam a senioribus et justis generatio Domini accepit testimonium : unde dicitur : Et ecce homo erat in Hierusalem, cui nomen Simeon; et homo iste justus et timoratus. Bed. Quia difficulter justitia sine timore custoditur : non illum dico timorem qui temporalia sibi bona subtrahi pertimescit (quem perfecta dilectio foras mittit).

gneur qui dure dans les siècles, et par laquelle, plus le juste aime Dieu avec ardeur, plus il se garde de l'offenser. — S. Amb. — Il était véritablement juste, ne cherchant point sa consolation mais celle du peuple; d'où il suit : « Attendant la consolation d'Israël. » — S. Grég. de Nysse.— Le sage Siméon n'attendait pas la félicité temporelle pour la consolation d'Israël, mais la transition à l'éclat de la vérité par la séparation des ombres de la loi. Il lui avait été révélé qu'il verrait le Christ avant de mourir. D'où il suit : « L'Esprit-Saint était en lui (qui le faisait juste). l'Esprit-Saint lui avait révélé, etc. » — S. Amb. — Il désirait être délivré des liens de la fragilité corporelle, mais il attendait de voir celui qui était promis, car il savait que bienheureux sont les yeux qui le voient. — S. Grég. — Nous voyons par là avec quel désir les hommes saints du peuple d'Israël ont désiré voir le mystère de l'incarnation. — Bède. — Voir la mort signifie la subir, et bienheureux celui qui, avant de voir la mort de la chair, aura cherché à voir le Christ du Seigneur avec les yeux du cœur, en ayant sa conversation dans la Jérusalem céleste, en fréquentant le seuil du temple de Dieu, c'est-à-dire en suivant les exemples des saints (dans lesquels Dieu habite). Cependant la même grâce de l'Esprit qui lui avait déjà fait connaître celui qui devait venir, le lui fit reconnaître lorsqu'il vint; d'où il suit : « Il vint au temple poussé par l'Esprit. »

Orig. — Vous aussi, si vous voulez prendre Jésus dans vos mains et l'embrasser, faites tous vos efforts, pour avoir l'esprit pour guide, et venez au temple de Dieu; car il suit : « Comme les parents de l'enfant Jésus (Marie, sa mère, et Joseph qu'on croyait être son père)

---

sed timorem Domini sanctum qui manet in secula; quo justus Deum quanto ardentius diligit, tanto solertius offendere cavet. Ambr. Et bene justus, qui non suam, sed populi gratiam requirebat : unde sequitur : Exspectans consolationem Israel. Greg. Nyss. (*Orat. de occursu Domini*). Non utique mundanam felicitatem in consolationem Israel prudens Simeon exspectabat, sed veram translationem ad veritatis decorem per separationem a legis umbra : habuerat namque per oracula quod visurus esset Christum Domini, priusquam de seculo præsenti transmigraret. Unde sequitur : Et Spiritus Sanctus erat in eo (a quo scilicet justificabantur), responsum accepit a Spiritu Sancto, etc. Ambr. Cupiebat ipse quidem corporeæ vinculis fragilitatis absolvi, sed exspectabat videre promissum : sciebat enim quia beati oculi qui eum viderent. Greg., lib. 7, *Moral.* (cap. 4). In quo etiam discimus quanto desiderio ex plebe israelitica sancti viri incarnationis ejus mysterium videre cupierunt. Bed. Videre autem mortem, experiri eam significat; multumque felix mortem videbit carnis, quicunque Christum Domini prius oculis cordis videre sategerit; conversationem habendo in cœlesti Hierusalem, templi Dei limina frequentando; hoc est, sanctorum (in quibus Deus habitat) exempla sectando. Eadem autem Spiritus gratia, qua olim venturum præcognoverat, et nunc venientem cognovit : unde sequitur : Et venit *in* Spiritu in templum.

Orig. (homil. 14). Et tu si vis tenere Jesum et amplexari manibus, omni labore nitere ut ducem habeas Spiritum, venias-

l'introduisaient pour faire à son égard selon la coutume de la loi, il le prit dans ses bras. » — S. Grég. de Nysse. — Qu'elle est heureuse cette entrée sainte dans le saint temple, par laquelle il s'avance vers le terme de sa vie! heureuses mains qui touchèrent le Verbe de vie, heureux bras qu'il ouvrit pour prendre l'enfant! — Bède. — Ce juste selon la loi prit l'enfant Jésus dans ses bras pour signifier que la justice des œuvres qui, d'après la loi, étaient figurées par les mains et par les bras, devait être changée par la grâce humble mais salutaire de la foi évangélique. Ce vieillard prit le Christ enfant pour insinuer que ce siècle, comme accablé de vieillesse, allait revenir à l'enfance et à l'innocence de la vie chrétienne.

Et il bénit Dieu en disant : C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez, et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples; comme la lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël.

Orig. — Si une femme fut guérie en touchant le bord du vêtement, que penser de Siméon qui prit l'enfant dans ses bras? Il se réjouissait de porter l'enfant qui était venu délivrer les captifs, sachant que personne ne pouvait le tirer de la prison de son corps avec l'espoir de la vie future, excepté celui qu'il tenait dans ses bras; d'où il suit : « Il bénit Dieu, en disant : Maintenant, Seigneur, vous délivrerez votre serviteur. » — Théoph. — Il dit *Seigneur*, pour confesser que

---

que ad templum Dei : sequitur enim : Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus (scilicet Maria mater, et Joseph, qui putabatur pater), ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo, et ipse accepit eum in ulnas suas. Greg. Nyss. (ubi sup.). Quam beatus ille sacer ad sacra introitus, per quem ad vitæ terminum maturavit! Beatæ manus quæ verbum vitæ palpaverunt, et ulnæ quoque quas ad susceptionem paravit! Bed. Accepit autem justus secundum legem puerum Jesum in ulnas suas, ut significet justitiam operum quæ ex lege erat per manus et brachia figuratorum, humili quidem, sed salutari fidei evangelicæ gratia mutandam. Accepit senior infantem Christum, ut insinuet hoc seculum quasi senio jam defessum ad infantiam et innocentiam christianæ conversationis rediturum.

Et benedixit Deum, et dixit : Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace. Quia viderunt oculi mei salutare tuum : quod parasti ante faciem omnium populorum : lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.

Orig. (homil. 15). Si autem ad tactum fimbriæ vestimenti mulier sanata est, quid putandum est de Simeone, qui in suas ulnas accepit infantem, et gaudebat videns parvulum a se gestari qui venerat ad vinctos resolvendos? sciens neminem eum posse de claustro corporis emittere cum spe futuræ vitæ, nisi is quem in brachiis continebat : unde dicitur : Et benedixit Deum, et dixit : Nunc dimittis servum, Domine. Theoph. Quod dicit, Domine, confitentis est quod ipse mortis est et vitæ dominus; et sic puerum quem suscepit, Deum confitetur.

c'est le maître de la mort et de la vie, et ainsi il proclame *Dieu* celui qu'il a pris dans ses bras. — ORIG. — Comme s'il disait : Tant que je ne tenais point le Christ j'étais captif et je ne pouvais sortir de mes liens. — S. BAS. — Si vous examinez les paroles des justes, vous trouverez que tous gémissent sur ce monde et sa triste durée. « Malheur à moi, disait David, parce que mon exil s'est prolongé ! » — S. AMB. — Voyez ce juste enfermé pour ainsi dire dans la prison épaisse du corps, il désire se dissoudre afin de commencer à être avec le Christ (1). Que celui donc qui veut être délivré vienne dans le temple, qu'il vienne à Jérusalem, qu'il attende le Christ du Seigneur, qu'il prenne dans ses mains le Verbe de Dieu, et qu'il l'embrasse pour ainsi dire avec les bras de sa foi ; alors il sera délivré et, ayant vu la vie, il ne verra point la mort.

GREC. — Siméon bénissait Dieu surtout parce que les promesses qui lui avaient été faites arrivaient à leur véritable accomplissement, car il avait mérité de voir de ses yeux la consolation d'Israël et de la porter dans ses mains ; c'est pourquoi il dit : « Selon votre parole, » c'est-à-dire : puisque j'ai obtenu la réalisation de votre promesse, puisque j'ai éprouvé d'une manière visible ce que je désirais, maintenant délivrez votre serviteur ; il ne sera point ému de sentir la mort, ni troublé par des pensées d'hésitation. C'est pourquoi il est ajouté : « En paix. » — S. GRÉG. de Nysse. — Car le Christ ayant détruit la faute ennemie et nous ayant réconciliés avec son Père, les saints sont transportés dans la paix. — ORIG. — Quel est celui qui quitte ce monde en paix, sinon celui qui comprend

(1) Tiré de saint Paul aux Phil., c. 1, v. 23 : « Je désire me dissoudre et être avec le Christ. »

ORIG. (ut sup.). Quasi diceret : Quandiu Christum non tenebam, clausus eram, et de vinculis exire non poteram. BASIL. (in homil. *De gratiarum actione*). Si autem voces justorum inquiras, omnes super hoc mundo et ejus flebili mora ingemiscunt. Heu mihi, dicit David (*Psal.* 119), quia incolatus meus prolongatus est ! AMBR. Vide ergo justum velut corporeæ carcere molis inclusum velle dissolvi, ut incipiat esse cum Christo. Sed qui vult dimitti, veniat in templum, veniat in Hierusalem, expectet Christum Domini, accipiat in manibus Verbum Dei, et complectatur velut quibusdam fidei suæ brachiis : tunc dimittetur, ut non videat mortem qui viderit vitam.

GRÆC. (id est, Photius, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup). Simeon autem benedicebat Deum inter cætera, quod promissa sibi facta sortita erant efficaciæ veritatem : nam consolationem Israel oculis perspicere meruit, et manibus portare : et ideo dicit : Secundum verbum tuum ; id est, cum finem obtinuerim promissorum : at ubi visibiliter sensi quod desiderabam, nunc solvis tuum servum, nec gustu morti attonitum, nec hæsitationis cogitationibus conturbatum. Et ideo subditur : In pace. GREG. Nyss. (ubi sup.). Quia postquam Christus culpam hostilem destruxit, et nos quoque Patri reconciliavit, facta est translatio sanctorum in pace. ORIG. (ut sup.). Quis est autem qui de seculo isto recedit in pace,

que Dieu était dans le Christ se réconciliant le monde; celui qui n'a rien d'ennemi de Dieu, mais qui a mis en lui toute paix par ses bonnes œuvres? — GREC. — Il lui avait été promis qu'il ne verrait point la mort avant d'avoir vu le Christ du Seigneur. C'est pourquoi, montrant que cela est accompli, il ajoute : « Parce que mes yeux ont vu votre salut. » — S. GRÉG. de Nysse. — Heureux vos yeux, ceux de l'âme et ceux du corps, ceux-ci de voir Dieu visible, ceux-là non-seulement de méditer ce que vous voyez, mais de reconnaître le Verbe du Seigneur dans sa chair, illuminés qu'ils sont par la lumière de l'Esprit. Car ce *salutaire* que vos yeux ont vu est Jésus même dont le nom annonce le salut. — S. CYR. — Le mystère du Christ qui éclata dans la suite des temps avait été préparé avant l'origine du monde, d'où il suit : « Que vous avez préparé avant la création de tous, etc. » — S. ATHAN. — C'est-à-dire que par le Christ a été accompli le salut du monde entier. Pourquoi donc est-il dit plus haut qu'Israël attendait sa consolation ? Parce que l'Esprit lui fit connaître qu'Israël aurait sa consolation lorsque le salut serait préparé à tous les peuples. — GREC. — Remarquez la pénétration de ce digne et vénérable vieillard : avant d'être jugé digne de la bienheureuse vision, il attendait la consolation d'Israël; mais dès qu'il a obtenu ce qu'il attendait, il s'écrie qu'il a vu le salut de tous les peuples. Car la lumière ineffable de l'enfant l'a tant éclairé qu'il connaît aussitôt ce qui doit arriver dans la suite des temps. — THÉOPH. — Il dit d'une manière significative : « Devant la face, » afin que son incarnation fût vue de tous ; il dit aussi que ce salut est « la lumière des nations et la gloire d'Israël; » d'où il suit :

---

nisi is qui intelligit quod Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi (2 *Cor.*, 5), nihilque habet inimicum Deo, sed omnem pacem bonis in se operibus assumpsit? GRÆC. (vel Photius, ut sup.). Fuerat autem sibi repromissum non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini; et ideo hoc impletum ostendens subdit : Quia viderunt oculi mei salutare tuum. GREG. Nyss. (ut sup.). Beati oculi tui, tam animæ quam corporis : hi quidem visibiliter Deum suscipientes; illi vero, non solum quæ visa sunt attendentes, imo illuminati fulgore Spiritus Domini verbum in carne cognoscentes : salutare namque quod oculis percepisti, ipse Jesus est; quo nomine salus declaratur. CYRIL. (ubi sup.). Fuerat autem Christus mysterium, quod patuit in ultimis temporibus seculi præparatum ante mundi originem : unde sequitur : Quod parasti ante faciem omnium, etc. ATHAN. (ubi sup.). Scilicet confectam toti mundo per Christum salutem : qualiter ergo supra dictum est, quod exspectabat Israel consolationem? Eo quod scilicet tunc futuram esse consolationem Israel agnovit in spiritu, cum et in omnibus populis paratum est salutare. GRÆC. (vel Photius, ut sup.). Attende etiam sagacitatem digni et venerandi senis : antequam dignus videretur beatæ visionis, præstolabatur solamen Israel; ut autem quod sperabat, obtinuit, exclamat se vidisse salutem omnium populorum : adeo enim infantis ineffabile jubar illustravit eum, ut processu temporis secutura, mox sibi fierent nota.

« La lumière qui éclairera les nations. » — S. Athan. — Avant la venue du Christ, les nations, privées de la connaissance de Dieu, étaient plongées dans les dernières ténèbres. — S. Cyr. — Mais le Christ venant fut la lumière de ceux qui étaient dans les ténèbres de l'erreur et que la main du démon avait étreints; ils furent appelés par Dieu le Père à la connaissance du Fils, qui est la véritable lumière. — S. Athan. — Cependant, Israël était faiblement illuminé par la loi, c'est pourquoi il ne dit point qu'il leur ait porté la lumière, mais il ajoute : « Et la gloire de votre peuple d'Israël, » se souvenant de cette ancienne histoire où nous voyons Moïse, après avoir parlé à Dieu, revenir avec une figure rayonnante de gloire. Ainsi les Israélites, témoins de la lumière divine de l'humanité du Verbe et rejetant le voile ancien, devaient être transformés de gloire en gloire jusqu'à lui ressembler.— S. Cyr. — En effet, si quelques-uns, parmi eux, ont été rebelles, d'autres furent sauvés et arrivèrent par le Christ à la gloire. Les saints apôtres, dont les clartés illuminèrent tout l'univers, en furent les prémices. Le Christ fut aussi en particulier la gloire d'Israël, parce qu'il naquit d'eux selon la chair, quoique, comme Dieu, il fût roi des siècles et béni de tous les hommes. — S. Grég. de Nysse. — Ainsi, il dit : « De votre peuple, » parce que non-seulement il en est adoré, mais de plus il est né de lui selon la chair. — Bède. — La lumière des nations devait être mentionnée avant la gloire d'Israël, parce que, lorsque la totalité des nations sera entrée, alors tout Israël sera sauvé.

Theoph. Signanter autem dicit : Ante faciem, ut scilicet omnibus ejus incarnatio appareret : hoc autem salutare dicit esse gentium lumen et gloriam Israel : unde sequitur : Lumen ad revelationem gentium. Athan. (ubi sup.). Gentes enim ante Christi adventum in ultimis tenebris erant constitutæ, cognitione divina privatæ. Cyril. (ubi sup.). Sed Christus adveniens factus est lux tenebrosis et erraticis, quos diabolica manus pressit : vocati sunt autem a Deo Patre ad notitiam Filii, qui est lux vera. Athan. (ubi sup.). Israel autem, licet tenuiter, lege illuminabatur : et ideo non dicit quod lumen illis protulerit : sed subdit : Et gloriam plebis tuæ Israel, memorans antiquam historiam, quod sicut olim Moyses Dominum alloquendo, gloriosam retulit faciem, sic et ipsi divinam humanitatis lucem pertingentes, vetus adjicientes velamen, in eamdem imaginem transformarentur de gloria in gloriam. Cyril. Nam etsi quidam eorum inobedientes fuerint, tamen reliquiæ salvæ factæ sunt, et per Christum pervenerunt ad gloriam. Harum primitiæ fuere divini apostoli, quorum fulgores universum orbem illuminant : fuit etiam Christus singulariter Israel gloria, quia secundum carnem ex eis processit; quamvis cunctis ut Deus præesset per secula benedictus. Greg. Nyss. Et ideo signanter dixit : Plebis tuæ; quia non ab eis tantum est adoratus, sed insuper ex eis est secundum carnem natus. Bed. Et bene revelatio gentium Israelis gloriæ præfertur, quia cum plenitudo gentium introierit, tunc omnis Israel salvus erit (*Rom.*, 11).

Le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses que l'on disait de lui. Et Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : Cet enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël, et pour être en butte à la contradiction des hommes ; jusque-là que votre âme même sera percée comme d'une épée, afin que les pensées cachées dans le cœur de plusieurs soient découvertes.

Grec. — Chaque fois que la connaissance des choses surnaturelles revient à la mémoire, le miracle se renouvelle dans l'Esprit; d'où il est dit : « Son père et sa mère étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui. » — Orig. — Celles qui avaient été dites par l'ange et la multitude de la milice céleste, par les bergers et par Siméon. — Bède. — Joseph est appelé *père du Sauveur,* non qu'il ait été véritablement son père (comme le prétendent les photiniens), mais parce que tous le regardaient comme son père, afin que la réputation de Marie fût conservée. — S. Aug. — Il peut être appelé son père dans ce sens qu'il est l'époux de Marie, quoique sans commerce charnel et sans union conjugale; en effet, il lui est plus uni par ce lien que s'il l'avait adopté d'une autre manière. Sans avoir aucune part à sa génération, Joseph peut être appelé *père du Christ*, puisque, ne l'ayant pas engendré, il l'a cependant adopté. — Orig. — En remontant plus haut, on peut dire que l'ordre de la généalogie est supputé depuis David jusqu'à Joseph, afin que Joseph, qui n'était pas le père du Sauveur, pût être ainsi nommé, il est appelé *père du Seigneur* pour la suite de la généalogie (1).

(1) Il n'est point mis comme père dans la suite de la généalogie, mais seulement comme *époux de Marie de laquelle est né Jésus* (Matth., 1, v. 16).

Et erant pater ejus et mater ejus mirantes super his quæ dicebantur de illo. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur. Et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

Græc. (vel Photius, ut sup.). Transcendentium rerum notitia, quoties in memoriam venerit, toties renovat in mente miraculum : unde dicitur : Et erant pater ejus et mater ejus mirantes super his quæ dicebantur de illo. Orig. (homil. 17). Tam ab angelo quam a multitudine cœlestis exercitus, necnon et a pastoribus et ipso Simeone. Bed. Patrem Salvatoris appellat Joseph, non quod vere (juxta Photinianos) pater fuerit ei, sed quod ad famam Mariæ conservandam pater sit ob omnibus æstimatus. Aug. Quamvis et eo modo pater illius valeat dici quo et vir Mariæ recte intelligitur sine commixtione carnis, ipsa copulatione conjugii ; multo videlicet conjunctius quam si esset aliunde adoptatus. Neque enim propterea non erat appellandus Joseph pater Christi, quia non eum concumbendo genuerat ; quandoquidem pater esset et ei quem non ex sua conjuge procreatum aliunde adoptasset. Orig., ut sup. Qui autem altius aliquid inquirit,

Grec. — Après avoir célébré les louanges du Seigneur, Siméon se tourne vers ceux qui conduisaient l'enfant pour les bénir; d'où il suit: « Siméon les bénit. » Il les bénit tous deux, mais il n'adresse qu'à la mère ses mystérieux présages; ainsi Joseph, à cause de cette commune bénédiction, n'est point privé de sa paternité apparente, et en parlant à Marie, à part de Joseph, il la proclame véritablement mère, d'où il suit : « Il dit à Marie sa mère, etc. » — S. Amb. — Voyez la grâce abondante répandue sur tous par la génération du Seigneur, et la prophétie refusée aux incrédules, mais non aux justes. Voilà que Siméon lui-même prophétise que le Christ Jésus est venu pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre. — Orig. — Selon l'explication la plus simple, on peut dire qu'il est venu pour la ruine des infidèles et pour la résurrection des fidèles. — S. Chrys. — Comme la lumière, quoique lumière, trouble les yeux affaiblis, ainsi le *Sauveur* ne cesse point d'être *Sauveur*, quoique plusieurs se perdent; leur ruine, en effet, n'est point son œuvre, mais l'œuvre de leur folie; c'est pourquoi sa vertu paraît non-seulement par le salut des bons, mais encore par la ruine des méchants; car plus le soleil brille, plus il trouble la vue des yeux affaiblis.

S. Grég. de Nysse. — Remarquez les expressions choisies de cette distinction : il est dit que le salut est préparé devant tout le peuple, mais il annonce la ruine et la résurrection d'un grand nombre. Dieu, en effet, se propose le salut et la gloire de tous; cependant la ruine et la résurrection d'un grand nombre viennent de leur intention, selon

---

potest dicere quod quoniam generationis ordo a David usque ad Joseph deducitur ; ne videretur frustra Joseph nominari, quia pater non fuerat Salvatoris ; ut generationis ordo haberet locum, Pater Domini appellatus est.

Græc. (vel Photius, ut sup.). Laudibus autem divinis exhibitis, vertit se Simeon ad benedictionem adducentium puerum : unde, sequitur : Et benedixit illis Simeon. Benedictione igitur utrumque donat ; occultorum vero præsagia dirigit tantum ad matrem, quatenus per communem benedictionem non privetur Joseph similitudine patris ; per ea vero quæ dicit matri seorsum a Joseph, veram eam prædicet genitricem : unde sequitur : Et dixit ad Mariam, matrem ejus, etc. Ambr. Vide uberem in omnes gratiam Domini in generatione diffusam, et prophetiam incredulis negatam esse, non justis : ecce et Simeon prophetat, in ruinam et resurrectionem multorum venisse Christum Jesum. Orig. (homil. 17). Qui simpliciter exponit, potest dicere in ruinam eum venisse infidelium, et in resurrectionem credentium. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ut sup.). Sicut enim lux, etsi oculos debiles turbet, lux est, hoc modo Salvator perseverat, etsi corruant plurimi ; neque enim est ejus officium destructio, sed eorum vesaniæ : quamobrem, non solum ex salute bonorum, sed etiam ex malorum dissipatione virtus ejus ostenditur : nam sol, quoniam multum radiat, propterea visus debiles præcipue perturbat.

Greg. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Attende autem distinctionis exquisitam prolationem : præparatio quippe salutis dicitur coram omni populo, sed casus et sublevatio plurium. Divinum enim pro-

qu'ils croient ou ne croient point. Que ceux qui sont abattus ou incrédules se lèvent, cela est conforme à la raison. — ORIG. — Mais, dira un subtil interprète, nul ne peut tomber s'il n'est debout auparavant; dites-moi qui était ainsi debout pour que le Seigneur soit venu pour sa ruine. — S. GRÉG. de Nysse. — Il est ici question d'une ruine plus profonde, dans ce sens que les hommes, avant le mystère de l'incarnation, ne méritaient pas un châtiment aussi grand qu'après la rédemption et la prédication. Ceci doit s'entendre surtout des enfants d'Israël, qui devaient perdre leurs biens précédents et encourir des peines plus graves que toutes les autres nations, parce qu'ils ne reçurent point celui qui avait été prophétisé et adoré parmi eux et qui était né d'eux. C'est pourquoi ils sont en particulier menacés de ruine, non-seulement pour le salut spirituel, mais encore pour la destruction de la ville et de ses habitants. Au contraire, la résurrection est promise aux croyants, à ceux qui étant courbés et comme couchés sous le joug de la loi, doivent être relevés de cette servitude, et à ceux qui ensevelis avec le Christ ressusciteront avec lui. Pour la concordance du sens de ces paroles (avec les oracles prophétiques), apprenez que c'est le même Dieu et le même législateur qui a parlé dans les prophètes et dans le Nouveau-Testament; en effet, les prophètes ont annoncé la pierre de la chute et la pierre du scandale, afin que ceux qui croient en elle ne soient pas confondus. La *ruine* est donc pour ceux qui se scandalisent de l'humilité de sa chair, et la *résurrec-*

---

positum est salus et deificatio singulorum: casus autem et sublevatio consistit in plurium intentione, credentium et non credentium. Quod autem jacentes et increduli subleventur, non est absurdum. ORIG. (ut sup.). Qui autem curiosus interpres est, dicit nequaquam eum cadere qui ante non steterit: da mihi igitur quis fuerit ille qui stetit, in cujus ruinam Salvator advenerit. GREG. Nyss. (ubi sup.). Sed per hoc designat ruinam ad infima; quasi non puniendos æqualiter ante incarnationis mysterium, et post datam dispensationem et prædicationem. Et maxime hi sunt ex Israel quos necesse erat et pristinis bonis carere, et pœnas luere graviores, quam omnes aliæ gentes; eo quod dudum prophetatum in eis, et adoratum, et ex eis productum minime susceperunt. Idcirco specialiter eis minatur ruinam, non solum a spirituali salute, sed etiam propter destructionem urbis et habitantium civitatem. Resurrectio vero promittitur credentibus, partim quidem velut sub lege jacentibus, et ab ejus servitute sublevandis, partim vero velut consepultis cum Christo, et ei consurgentibus. (Et in *Orat. de occursu Domini*.) His autem verbis intellige per concordiam intellectuum (ad dicta prophetica) unum et eumdem Deum et legislatorem, et in prophetis, et in novo Testamento locutum esse: lapidem namque ruinæ et petram scandali futurum, ne confundantur credentes in eum, sermo propheticus declaravit. Ruina est igitur iis qui humilitate carnis illius offenduntur, resurrectio iis qui firmitatem divinæ dispositionis agnoverint.

ORIG. (homil. 16). Est autem et altius quid intelligendum adversus eos qui contra conditorem latrant, dicentes: Ecce Deus legis et prophetarum, videte qualis sit: Ego (inquit) (*Deute.*, 32) occidam, et ego

tion pour ceux qui ont reconnu la certitude de la rédemption divine (1).

Orig. — Il y a ici une leçon plus élevée pour ceux qui se récrient contre Dieu en disant : « Voici le Dieu de la loi et des prophètes, voyez quel il est : Je ferai mourir et je rendrai la vie. » Si pour cela Dieu est un juge cruel et un créateur sanguinaire, il est manifeste que Jésus son Fils l'est aussi, puisqu'il est écrit aussi de lui qu'il vient pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs. — S. Amb. — C'est-à-dire pour apprécier les mérites des justes et des méchants, et pour nous décerner, en juge intègre et juste, des supplices ou des récompenses, selon la qualité de nos œuvres. — Orig. — Remarquons que peut-être le Sauveur n'est pas venu pour la ruine dans le même sens qu'il est venu pour la résurrection ; en effet, parce que j'étais debout dans le péché, d'abord il me fallait tomber et mourir au péché ; de plus, les saints et les prophètes, quand ils voyaient quelque chose de trop auguste, tombaient la face contre terre pour se purifier davantage de leurs péchés par cette chute. Le Sauveur vous a d'abord accordé la même chose ; vous étiez pécheurs, que ce qui est péché en vous tombe et meure, afin que vous puissiez ensuite ressusciter et dire : « Si je suis mort avec lui je ressusciterai avec lui. » La résurrection est une vie nouvelle : lorsque de sensuel on devient *chaste;* d'avare, *miséricordieux;* de cruel, *doux;* il s'opère une résurrection, le péché meurt et la justice ressuscite.

Suite. — « Un signe de contradiction. » — S. Bas. — La croix est

(1) Psaume 117, v. 22 : « La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale de l'angle. » Jésus-Christ s'applique ces paroles dans Matth., c. 21, v. 42. — Isaïe, c. 8, v. 14 : « Il sera une pierre de chute et une pierre de scandale. » Saint Paul applique ce passage aux Rom., c. 9, v. 33.

---

vivificabo : si propterea cruentus est judex et crudelis conditor, manifestissimum est et Jesum esse illius filium : eadem siquidem de eo hic scripta sunt, quod veniat in ruinam et resurrectionem multorum. Ambr. Ut scilicet justorum iniquorumque merita discernat, et pro nostrorum qualitate factorum judex verus et justus, aut supplicia decernat, aut præmia. Orig. (homil. 17). Videndum est autem ne forte Salvator non æque aliis in ruinam venerit et in resurrectionem : quia enim in peccato stabam, primo mihi utilitas fuit ut caderem, et peccato morerer : denique et sancti et prophetæ, quando augustius aliquid contemplabantur, cadebant in faciem suam, ut peccata per ruinam plenius purgarentur : hoc ipsum et Salvator tibi primum concedit : peccator eras, cadat in te peccator, ut possis dehinc resurgere et dicere : Si commortui sumus, et convivemus. (2 *Timoth.*, 2). Chrys. Resurrectio quidem est conversatio nova : cum enim lascivus castus efficitur, avarus misericors, atrox mansuescit, resurrectio celebratur, mortuo quidem peccato, resurgente vero justitia.

Sequitur : Et in signum cui contradicetur. Basil. Signum contradictionem acci-

justement appelée par l'Écriture un signe de contradiction; car il est dit que Moïse fit un serpent d'airain et qu'il le dressa pour être un signe. — S. Grég. de Nysse. — Il mêle l'ignominie à la gloire; car pour nous, chrétiens, ce signe est un symbole de ce mélange; il est un *signe de contradiction*, parce que les uns le regardent comme une dérision et une horreur, tandis que pour les autres il est adorable. Peut-être encore le Christ lui-même est-il appelé *signe*, parce qu'il est supérieur à la nature et l'auteur des signes miraculeux. — S. Bas. — En effet, *signe* veut dire une chose merveilleuse et mystérieuse; les plus simples le voient, et ceux qui ont un esprit plus exercé le comprennent. — Orig. — Tout ce que l'histoire raconte du Christ est contredit; non que ceux qui croient en lui contredisent (car nous savons que tout ce qui a été écrit est vrai), mais parce que, pour les incrédules, tout ce qui a été écrit de lui est un signe de contradiction.

S. Grég. de Nysse. — Ceci, quoique dit du Fils, s'applique aussi à la Mère qui participe à ses vicissitudes et à sa gloire; il ne lui annonce pas seulement des joies, il lui annonce aussi des douleurs; car il suit: « Votre âme sera percée d'un glaive. » — Bède. — Aucune histoire ne dit que la bienheureuse Marie soit morte par le glaive; d'ailleurs ce n'est point l'âme, mais le corps qui est percé par le glaive. Ainsi il nous faut entendre que le glaive qui a percé son âme est celui dont il est dit: « Ils ont un glaive sur leurs lèvres (c'est la douleur de la passion du Seigneur); » quoiqu'elle vît le Christ (comme Fils de Dieu) mourir par sa propre volonté, et qu'elle ne doutât point

---

piens proprie crux dicitur a Scriptura: fecit enim, inquit (*Num.*, 21), Moyses serpentem æneum, et posuit pro signo. Greg. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Miscet autem dedecus gloriæ. Hujus enim rei nobis Christicolis est hoc signum indicium, contradictionis vero, dum ab his quidem accipitur ut ridiculosum et horribile, ab his vero admodum venerandum. Vel forsan ipsum Christum nominat signum, tanquam supra naturam existentem, et signum auctorem. Basil. Est enim signum alicujus rei mirabilis et occultæ indicativum; visum quidem a simplicioribus, intellectum vero ab habentibus exercitatum intellectum. Orig. (homil. 17). Omnibus autem quæ de Christo narrat historia, contradicitur; non quod contradicant hi qui credunt in eum (nos quippe scimus omnia vera esse quæ scripta sunt), sed quia apud incredulos universa quæ de eo scripta sunt, signum sunt cui contradicitur.

Greg. Nyss. (ubi sup.). Hæc siquidem de Filio dicuntur, spectant tamen ad ejus genitricem, dum singula sibi assumit simul periclitata et glorificata; nec tantum prospera, sed illi denuntiat etiam dolorosa. Nam sequitur: Et tuam ipsius animam pertransibit gladius. Bed. Nulla docet historia beatam Mariam ex hac vita gladii occisione migrasse; præsertim cum non anima, sed corpus ferro soleat interfici: unde restat intelligi gladium illum, de quo dicitur (*Psal.* 38): Et gladius in labiis eorum (hoc est dolorem dominicæ passionis) animam ejus pertransisse; quæ etsi Chris-

qu'il triompherait même de la mort, cependant elle ne put voir crucifier le fils de ses entrailles sans un sentiment de douleur. — S. Amb. — Peut-être veut-il montrer que la sagesse de Marie n'ignorait point les mystères célestes ; car le Verbe de Dieu est vif et pénétrant, et plus aigu que le glaive le plus tranchant. — S. Aug. — Peut-être veut-il dire que Marie elle-même (par laquelle s'est accompli le mystère de l'incarnation), à la mort du Seigneur, eut comme un doute de stupeur en voyant le Fils de Dieu humilié jusqu'à descendre dans la mort. Et comme un glaive qui effleure un homme fait peur sans blesser, ainsi ce doute la désola sans la faire mourir, parce qu'il ne s'arrêta point dans l'âme, mais la traversa comme une ombre.

S. Grég. de Nysse. — Il déclare que cette passion n'est pas pour elle seule, quand il ajoute : « Afin que les pensées du cœur d'un grand nombre soit révélées. » En disant : *afin que*, il exprime le fait et ne veut point dire que la cause en soit marquée ; en effet, après tous ces événements, suivit pour plusieurs une révélation de leurs pensées : les uns confessaient Dieu sur la croix, les autres ne se désistaient point de leurs outrages et de leurs injures. Ceci peut être dit encore dans ce sens, qu'au temps de la passion des réflexions se révélèrent dans le cœur de plusieurs, et qu'ils s'amendèrent après la résurrection ; car après le doute une prompte certitude leur survint. Peut-être encore, par *révélation*, faut-il entendre illumination, selon le sens habituel de l'Écriture. — Bède. — Jusqu'à la fin du siècle présent, le glaive d'une amère tribulation ne cesse de percer l'âme de l'Église, lorsqu'elle considère en gémissant que le signe de la foi est contredit par les mé-

---

tum (utpote Dei Filium) sponte propria mori videret, mortemque ipsam non dubitaret esse devicturum ex sua tamen carne procreatum, non sine doloris affectu potuit videre crucifigi. Ambr. Vel prudentiam Mariæ non ignaram mysterii cœlestis ostendit : vivum est enim Verbum Dei et validum, et acutius omni gladio acutissimo. (*Heb.*, 4, vers. 12). Aug. (*De quæst. novi et veteris Testamenti*, cap. 73). Vel per hoc significavit quod etiam Maria (per quam gestum est incarnationis mysterium) in morte Domini stupore quodam dubitavit, videns Filium Dei sic humiliatum ut usque ad mortem descenderet. Et sicut gladius pertransiens juxta hominem, timorem facit, non percutit ; ita et dubitatio mœstitiam fecit : non tamen occidit, quia non sedit in animo, sed pertransiit quasi per umbram.

Greg. Nyss. (ubi sup). Sed nec ipsam solam in ea passione occupari significat, cum subditur : Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes ; quod dicit, ut eventum designat, non autem causaliter ponitur : his enim omnibus evenientibus, secuta est erga multos intentionum detectio : quidam enim Deum fatebantur in cruce, alii nec sic ab infamiis et criminationibus desistebant. Vel hoc dictum est quatenus tempore passionis pateant ex plurium cordibus meditationes, et emendentur per resurrectionem : velox enim illis post ambiguitatem certitudo supervenit ; nisi forte revelationem, illuminationem quis æstimet, ut solitum est Scripturæ. Bed. Sed et usque ad consummationem seculi præsentis, Ecclesiæ animam gladius durissimæ tribulationis pertransire non cessat, cum signo

chants, et qu'après avoir entendu le Verbe de Dieu, quelques-uns ressuscitent avec Jésus-Christ, mais un plus grand nombre perdent la foi; lorsque, pénétrant les pensées du cœur d'un grand nombre, où elle a semé la semence parfaite de l'Évangile, elle voit l'ivraie des vices prévaloir et quelquefois être seule à germer. — ORIG. — Il y avait dans les hommes des pensées mauvaises qui ont été révélées, afin que celui qui est mort pour nous pût les détruire; tant qu'elles étaient cachées, il était impossible de les anéantir entièrement; c'est pourquoi, si nous avons péché, nous devons dire : « Je n'ai pas caché mon iniquité; » car si nous révélons nos péchés, non-seulement à Dieu, mais encore à ceux qui peuvent guérir nos blessures, nos péchés seront anéantis.

Il y avait aussi une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, qui était fort avancée en âge, et qui avait seulement vécu sept ans avec son mari depuis qu'elle l'avait épousé étant vierge. Elle était alors veuve, âgée de quatre-vingt-quatre ans, et elle demeurait sans cesse dans le temple, servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières. Etant donc survenue en ce même instant, elle se mit aussi à louer le Seigneur, et à parler de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

S. AMB. — Siméon avait prophétisé, une épouse avait prophétisé, une vierge avait prophétisé; une veuve devait encore prophétiser, afin qu'aucune profession ni aucun sexe ne manquassent. C'est pourquoi il est dit : « Il y avait une prophétesse appelée Anne, etc. » — THÉOPH. — L'évangéliste s'arrête à représenter Anne, il parle de son père et de

---

fidei ab improbis contradici, cum audito Dei Verbo multos cum Christo resurgere, sed plures a credulitate ruere gemebunda pertractat; cum revelatis multorum cordium cogitationibus, ubi optimum Evangelii sevit semen, ibi zizania vitiorum vel plus justo prævalere, vel sola germinare conspicit. ORIG. (homil. 17). Cogitationes etiam malæ in hominibus erant quæ propterea revelatæ sunt, ut occideret eas ille qui pro nobis mortuus est : quandiu enim absconditæ erant, impossibile erat eas penitus interfici : unde et nos si peccaverimus, debemus dicere : Iniquitatem meam non abscondi. Si enim revelaverimus peccata nostra, non solum Deo, sed his qui possunt mederi vulneribus nostris, delebuntur peccata nostra.

Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser; hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua. Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor, quæ non discedebat de templo jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die. Et hæc ipsa hora superveniens confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui exspectabant redemptionem Israel.

AMBR. Prophetaverat Simeon, prophetaverat copulata conjugio, prophetaverat Virgo; debuit et vidua prophetare ne qua professio deesset aut sexus : et ideo dicitur : Et erat Anna prophetissa, etc. THEOPH. Immoratur Evangelista circa Annæ descriptionem; et patrem et tribum enarrans,

sa tribu, et semble produire de nombreux témoins qui avaient vu son père et sa tribu. — S. Grég. de Nysse. — Peut-être alors existait-il quelque autre femme connue sous le même nom; afin donc qu'elle fût clairement désignée, il nomme son père et indique sa famille.

S. Amb. — Anne est représentée dans les devoirs de son veuvage et dans ses mœurs comme étant digne d'annoncer le rédempteur de tous; d'où il suit : « Elle était avancée en âge et avait vécu avec son mari, etc. » Elle avait mérité d'être la demeure de l'Esprit-Saint; car le premier bien est de conserver la grâce de la virginité quand on le peut; lorsque, cela n'ayant pas été possible, il arrive qu'une femme perde son mari, elle doit rester veuve, et elle doit être dans cette disposition non-seulement après la mort de son mari, mais même durant sa vie, afin que, si cela n'arrive point, Dieu couronne sa volonté et sa résolution; elle doit dire : Je fais vœu, je promets que s'il m'arrive un malheur (que Dieu l'écarte!), je ne penserai qu'à rester veuve et pure. Cette sainte femme méritait donc bien de recevoir l'esprit de prophétie, elle qui par une longue chasteté et de longs jeûnes était parvenue à un si haut degré de vertu; d'où il suit : « Elle ne sortait du temple ni le jour ni la nuit, toujours dans les jeûnes et les prières, etc. » — S. Grég. de Nysse. — Ceci indique qu'elle possédait toutes les autres vertus. Voyez comme elle est conforme à Siméon par ses vertus : ils étaient ensemble dans le temple, ils méritèrent ensemble la grâce prophétique; d'où il suit : « Au même instant elle survint louant Dieu. » C'est-à-dire qu'elle rendait grâce en voyant dans Israël le salut du monde; elle confessait que Jésus était à la fois le Rédempteur et

---

et testes quasi multos adducens, qui patrem et tribum viderunt. Greg. Nyss. (*Orat. de occursu Domini*). Vel quia tunc temporis, cum hac aliæ quædam eodem nomine nuncupabantur. Ut igitur ad eam manifesta discretio fieret, patrem ejus commemorat, et generis qualitatem describit.

Ambr. Anna vero, et stipendiis viduitatis, et moribus, talis inducitur, ut digna fuisse credatur quæ Redemptorem omnium nuntiaret : unde sequitur : Hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro, etc. Orig. (homil. 17). Neque enim Spiritus Sanctus fortuitu habitavit in ea : bonum enim est primum, si qua potest virginitatis gratiam possidere; si autem hoc non potuerit, sed evenerit ei ut perdat virum vidua perseveret, quod quidem, non solum post mortem viri, sed etiam cum ille vivit, debet habere in animo : ut etiam si non evenerit, voluntas ipsius et propositum a Domino coronetur, et dicat : Hoc voveo, hoc promitto, si mihi humanum aliquid (quod non opto) contigerit, nihil aliud faciam, quam ut incontaminata et vidua perseverem. Juste ergo sancta mulier spiritum prophetandi meruit accipere, quia longa castitate, longis etiam jejuniis, ad hoc culmen ascenderat. Unde sequitur : Quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus, etc. Greg. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). In quo liquet quod cæterarum virtutum inerat ei congeries. Et aspice conformem Simeoni virtutibus : simul enim erant in templo, simul etiam digni reputati sunt prophetica gratia : unde sequitur : Et hæc ipsa hora superveniens confitebatur Domino. Hoc est, regratiaba-

le Sauveur; d'où il suit : « Elle parlait de lui à tous, etc. » Comme Anne la prophétesse parle peu du Christ et seulement d'une manière obscure, l'Évangile n'a pas rapporté explicitement ses paroles. On peut dire aussi que peut-être Siméon parla le premier, parce qu'il représentait la loi (son nom veut dire obéissant), tandis qu'elle représentait la grâce (c'est la signification de son nom). Le Christ était entre eux, c'est pourquoi il laissa mourir l'un avec la loi et il fortifia la vie de l'autre par la grâce.

Bède. — Selon le sens mystique, Anne représente l'Église qui maintenant est comme veuve par la mort de son époux. Le nombre des années de son veuvage figure le temps du pèlerinage du corps de l'Église loin du Seigneur; en effet, sept fois douze font quatre-vingt-quatre : or, sept exprime la marche du temps (qui roule sur sept jours), et douze se rapporte à la perfection de la doctrine apostolique. C'est pourquoi on peut dire, soit de l'Église, soit de l'âme fidèle qui a soumis toute la durée de sa vie à la doctrine des apôtres, qu'elle a servi le Seigneur pendant quatre-vingt-quatre ans. Les sept ans qu'elle avait passés avec son mari ont aussi une signification; car, par un privilége de la majesté du Seigneur, que lui-même étant dans sa chair nous a expliqué, le nombre de sept années est un signe qui exprime un nombre parfait. Il y a encore d'autres symboles touchants des mystères de l'Église : *Anne* veut dire *sa grâce;* elle est fille de *Phanuel*, qui signifie *face de Dieu;* elle descend de la tribu d'*Aser*, c'est-à-dire du *bienheureux* (1).

(1) C'est le sens hébreu des mots Anne, Phanuel et Aser, qui cependant sont diversement interprétés par saint Jérôme et par Bède lui-même.

tur videndo mundi salutem in Israel, et confitebatur de Jesu quoniam ipse esset Redemptor, idemque Salvator : unde sequitur : Et loquebatur de illo omnibus qui, etc. Verum quia Anna prophetissa modicum aliquid et non nimis clarum de Christo disseruit, Evangelium non seriatim induxit quæ ab ea sunt dicta. Forsan autem ob hoc aliquis Simeonem prævenisse fatebitur; eo quod is quidem formam legis gerebat (nam et ipsum nomen notat obedientiam), illa vero gratiæ (quod interpretatio nominis manifestat) inter quos Christus medius erat : idcirco illum quidem dimisit cum lege morientem, hanc vero fovet ultra viventem per gratiam.

Bed. Juxta intellectum etiam mysticum Anna Ecclesiam significat, quæ in præsenti sponsi sui est morte quasi viduata. Numerus etiam annorum viduitatis ejus tempus Ecclesiæ designat, quo in corpore constituta peregrinatur a Domino : septies quippe duodeni, octaginta quatuor faciunt; et septem quidem ad hujus seculi cursum (qui diebus septem volvitur), duodecim vero ad perfectionem doctrinæ apostolicæ pertinent : ideoque sive universalis Ecclesia, sive quælibet anima fidelis quæ totum vitæ suæ tempus apostolicis curat mancipare institutis, octoginta quatuor annis Domino servire laudatur : tempus etiam septem annorum, quo cum viro suo manserat, congruit : nam propter dominicæ privilegium majestatis, quo in carne versatus

Après qu'ils eurent accompli tout ce qui était ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth leur ville. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, étant rempli de sagesse ; et la grâce de Dieu était en lui. Son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâque.

Bède. — Ici saint Luc a omis ce qu'il connaissait avoir été suffisamment exposé par saint Matthieu ; savoir, qu'ensuite le Seigneur (pour échapper aux recherches homicides d'Hérode) fut transporté en Égypte par ses parents, et qu'après la mort d'Hérode, étant revenu de la même manière en Galilée, il alla habiter Nazareth, qui était sa ville. Les évangélistes ont coutume d'omettre ainsi les choses qu'ils ont vues racontées par d'autres ou que l'Esprit leur a montrées comme devant l'être plus tard, de sorte qu'ils poursuivent la suite de leur récit comme s'ils n'avaient rien omis. Cependant le lecteur attentif, qui examine l'Écriture d'un autre évangéliste, s'aperçoit de ce qui a été omis. C'est pourquoi saint Luc, ayant passé beaucoup de choses, dit : « Après qu'ils eurent accompli tout, etc. » — Théoph. — La ville de Bethléem était comme leur patrie, et Nazareth leur demeure.

S. Aug. — Peut-être vous vous étonnez que saint Matthieu dise que les parents allèrent avec l'enfant en Galilée, parce que, craignant Archélaüs, ils ne voulurent point aller en Judée, tandis qu'il paraît qu'ils vinrent en Galilée à cause surtout que Nazareth était leur ville,

---

docuit, in signum perfectionis simplex septem annorum est numerus expressus : arridet etiam Ecclesiæ mysteriis Anna, et gratia ejus interpretatur, et filia Phanuelis, qui facies Dei dicitur, et de tribu Aser (id est, beati) descendit.

Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam in civitatem suam Nazareth. Puer autem crescebat et confortabatur, plenus sapientia, et gratia Dei erat in illo. Et ibant parentes ejus per omnes annos in Hierusalem, in die solemni Paschæ.

Bed. Prætermisit hoc loco Lucas, quæ a Matthæo satis exposita noverat; Dominum videlicet post hoc (ne ab Herode necandus inveniretur), et in Ægyptum a parentibus esse delatum, et defuncto Herode sic demum in Galilæam reversum, Nazareth civitatem suam inhabitare cœpisse. Solent enim evangelistæ singuli sic omittere quædam, quæ vel ab aliis commemorata viderunt, vel ad aliis commemoranda in spiritu præviderunt, ut continuata suæ narrationis serie, quasi nulla prætermisisse videantur; quæ tamen alterius evangelistæ considerata Scriptura quo loco transita fuerint, diligens lector inveniat. Unde multis prætermissis, Lucas dicit : Et ut perfecerunt omnia, etc. Theoph. Erat quidem eorum civitas Bethlehem sicut patria, Nazareth vero tanquam habitaculum.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 9). Forte autem hoc movet, quomodo dicat Matthæus, propterea cum puero parentes ejus iisse in Galilæam, quia metu Archelai in Judæam ire noluerunt; cum propterea magis isse in Galilæam videantur, quia civitas eorum erat Nazareth Galilææ, sicut Lucas hic non tacet. Sed intelligendum est,

ainsi que saint Luc le dit en cet endroit. Il faut entendre que, lorsqu'en Egypte l'ange dit à Joseph dans le sommeil : « Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et allez dans la terre d'Israël, » Joseph comprit d'abord qu'il lui était ordonné d'aller en Judée (car c'est par excellence la terre d'Israël). Or, ayant appris ensuite qu'Archélaüs, fils d'Hérode, y régnait, il ne voulut point s'exposer à ce danger; par terre d'Israël, il pouvait entendre aussi la Galilée, puisque le peuple d'Israël l'habitait. — GREC. — Ou encore : saint Luc raconte ici le temps qui précède la fuite en Egypte, car Joseph n'eût point emmené Marie avant sa purification. Avant de fuir en Egypte, aucune révélation ne leur avait dit d'aller à Nazareth, ils y seraient retournés d'eux-mêmes pour vivre de préférence dans leur patrie. Car ils n'étaient venus à Bethléem que pour se faire inscrire, et après avoir rempli le but de leur voyage, ils n'avaient plus qu'à retourner à Nazareth.

THÉOPH. — Il pouvait naître selon le corps dans la plénitude de l'âge, mais cela eût paru fantastique, c'est pourquoi il croissait graduellement; d'où il suit : « L'enfant croissait et se fortifiait. — BÈDE. — Il faut faire attention au sens distinct de ces paroles; car le Seigneur Jésus-Christ ne pouvait croître et se fortifier qu'en ce qu'il était enfant (c'est-à-dire revêtu de la forme de la fragilité humaine). — S. ATHAN. — De plus, si, comme le prétendent quelques-uns, la chair avait été changée en la nature divine, comment eût-elle pu croître? Attribuer un accroissement à celui qui est incréé serait un blasphème. — S. CYR. — Il ajoute la croissance de la sagesse à la croissance de l'âge en disant : « Il se fortifiait » par l'Esprit, c'est-à-dire que, selon la mesure de

---

ubi Angelus in somnis in Ægypto dixit ad Joseph : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel, sic intellectum primo esse a Joseph, ut putaret jussum se esse pergere in Judæam (ipsa enim intelligi primitus potuit terra Israel). Porro autem postea quoniam comperit illic regnare filium Herodis Archelaum, noluit objicere se illi periculo, cum posset terra Israel, etiam sic intelligi, ut etiam Galilæa illi deputaretur, quia et ipsam populus Israel incolebat. GRÆC. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Vel aliter : enumerat hic Lucas tempus ante descensum in Ægyptum : neque enim ante purgationem eam Joseph deduxisset. Ante vero quam in Ægyptum descenderent, non receperant per oracula ut Nazareth pergerent ; imo quasi libentius in patria conversantes, illuc ultro pergebant. Cum enim ad nihil aliud ascensus in Bethlehem evenisset, nisi causa descriptionis, expedito eo, cujus causa ascenderant descendunt in Nazareth.

THEOPH. Poterat autem secundum corpus ex ipso utero in mensuram maturæ ætatis prodire ; sed videretur hoc secundum phantasiam ; propterea paulatim crescit : unde sequitur : Puer autem crescebat, et confortabatur. BED. Notanda est distinctio verborum, quia Dominus Jesus Christus in eo quod puer erat (id est, habitum humanæ fragilitatis induerat), crescere et confortari habebat. ATHAN. (lib. *De incarnat. Christi, contra Apollinarium*). Cæterum si secundum quosdam caro in divinam naturam mutata est, quomodo capiebat augmentum ? Increato enim augmentum attribuere, ab-

l'âge du corps, la nature divine révélait sa propre sagesse. — Théoph. — S'il eût montré sa sagesse dans l'âge de l'enfance, cela eût paru étonnant ; c'est pourquoi il se révélait lui-même selon le progrès de l'âge, afin de remplir le monde. Il n'est point dit qu'il se fortifiait en esprit dans ce sens qu'il reçut la sagesse ; comment, en effet, ce qui, dès le commencement, est infiniment parfait, pourrait-il devenir plus parfait? d'où il suit : « Il était rempli de sagesse et la grâce de Dieu était en lui. » — Bède. — De sagesse, parce que la plénitude de la sagesse habite corporellement en lui (1). De grâce, parce que l'humanité de Jésus-Christ reçut cette grande grâce d'être parfaite et d'être Dieu dès qu'elle fut humanité. A plus forte raison, en tant que Verbe de Dieu et Dieu lui-même, il n'avait pas besoin de se fortifier et il ne pouvait croître. Etant encore petit enfant, il avait la grâce divine, afin que, comme tout en lui avait été merveilleux, son enfance fût aussi merveilleuse et que la sagesse de Dieu fût accomplie.

Suite. — « Son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâque. » — S. Chrys. — Dans les solennités des Hébreux la loi avait fixé non-seulement le temps mais même le lieu, c'est pourquoi les parents du Seigneur ne voulaient point célébrer la pâque hors de Jérusalem. Comment dans l'enfance du Christ ses parents allaient-ils chaque année à Jérusalem, puisqu'ils en étaient éloignés par la crainte

(1) Saint Paul, Col., 2, v. 9. *Corporellement* par opposition aux ombres de la loi : *réellement* non-seulement dans l'âme (comme dans les saints par la foi et la charité), mais selon la chair à cause de l'unité de personne. Ou encore parce qu'il a la présence de Dieu dans les trois sens possibles : il est présent comme partout et dans toute chose ; présent par la grâce comme dans les justes, et (ce qui ne convient qu'au Christ) présent par l'unité de personne. C'est l'explication de saint Thomas.

---

farium est. Cyril., vel potius Theodoretus (in *Cat. græc. Patr.*). Decenter vero ætatis incremento sapientiæ conjunxit augmentum, cum dicit : Et confortabatur, scilicet spiritu : nam juxta mensuram ætatis corporeæ, natura divina sapientiam propriam revelabat. Theoph. Si enim dum parvus ætate erat, sapientiam demonstrasset, videretur prodigium ; sed per profectum ætatis seipsum ostendebat, ut totum impleret orbem. Non autem quasi suscipiens sapientiam, spiritu confortari dicitur : quod enim ab initio perfectissimum est, quomodo potest deinde perfectius fieri? Unde sequitur : Plenus sapientia, et gratia Dei erat in illo. Bed. Sapientia quidem, quia in ipso habitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter ; gratia autem quia homini Jesu Christo magna gratia donatum est ut ex quo homo fieri cœpisset, perfectus esset et Deus : multo autem magis, in eo quod Verbum Dei et Deus erat, nec confortari indigebat, nec habebat augeri. Adhuc autem cum parvulus esset, habebat gratiam Dei, ut quomodo in illo omnia mirabilia fuerant, ita et pueritia mirabilis esset, ut Dei sapientia compleretur.

Sequitur : Et ibant parentes ejus per omnes annos in Hierusalem, in die solemni Paschæ. Chrys. (orat. 2, *contra Judæos*). In Hebræorum solemnitatibus, non solum tempus, sed etiam locum observare lex jusserat ; et ideo nec Domini parentes extra Hierosolymam celebrare Pascha volebant. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 2, cap. 20). Quomodo autem ibant parentes ejus per

d'Archélaüs? Ceci ne serait point difficile à résoudre alors même qu'un des évangélistes aurait marqué que c'était durant le règne d'Archélaüs; car, en ce jour de fête, ils pouvaient venir cachés dans la foule, et s'en retourner aussitôt. Cependant ils craignaient de venir en d'autres jours, de sorte qu'ils étaient fidèles à la religion ne manquant point à la solennité, et ils ne s'exposaient point par un séjour prolongé à être remarqués. Au reste, comme tous se taisent sur la durée du règne d'Archélaüs, on peut interpréter ce passage de saint Luc, « tous les ans ils allaient à Jérusalem, » dans ce sens que cela n'eut lieu que lorsque Archélaüs n'était plus à redouter.

Et lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils y allèrent, selon ce qu'ils avaient accoutumé au temps de la fête. Après que les jours que dure la fête furent passés, lorsqu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Et pensant qu'il serait avec quelqu'un de ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, et ils le cherchaient parmi leurs parents et ceux de leur connaissance. Mais ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Trois jours après ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Et tous ceux qui l'écoutaient étaient ravis en admiration de sa sagesse et de ses réponses. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'étonnement, et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? Voilà votre père et moi qui vous cherchions étant tout affligés. Il leur répondit : Pourquoi est-ce que vous me cherchiez? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service de mon Père? Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.

S. Cyr. — Après avoir dit que l'enfant croissait et se fortifiait,

---

omnes annos pueritiæ Christi in Hierusalem, si Archelai timore illuc prohibebantur accedere? Hoc mihi dissolvere non esset difficile, nec si aliquis evangelistarum expressisset, quandiu regnaret Archelaus : fieri enim poterat ut per diem festum inter tam ingentem turbam latenter ascenderent, mox reversuri; ubi tamen aliis diebus habitare metuerunt, ut nec solemnitate prætermissa essent irreligiosi, nec continua mansione conspicui : cum vero etiam de regno Archelai omnes quam fuerit diuturnum tacuerint, iste quoque intellectus patet ut quod Lucas dicit : Per omnes annos eos ascendere solitos in Hierusalem, tunc accipiamus factum cum jam non timeretur Archelaus.

Et cum factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Hierosolymam, secundum consuetudinem diei festi, consummatisque diebus cum redirent, remansit puer Jesus in Hierusalem, et non cognoverunt parentes ejus. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant eum inter cognatos et notos. Et non invenientes eum, regressi sunt Hierusalem requirentes eum. Et factum est post triduum, invenerunt illum in templo, sedentem in medio doctorum, audientem illos et interrogantem eos. Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia et responsis ejus. Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te. Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse? Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

Cyril (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.).

l'évangéliste prouve ce qu'il vient de dire, et nous montre Jésus allant à Jérusalem avec la Vierge sacrée; d'où il est dit : « Lorsqu'il fut âgé de douze ans. » — GREC. — Les signes de sagesse ne dépassent point la mesure de son âge; mais au temps où la raison et le discernement ont coutume de se développer en nous (c'est-à-dire à douze ans), la sagesse du Christ se montre. — S. AMB. — A douze ans commence la controverse du Seigneur; ce nombre devait être celui des prédicateurs de la foi évangélique. — BÈDE. — Nous pouvons dire que, comme le nombre sept, ce nombre de douze (composé des deux parties de sept multipliées l'une par l'autre) exprime la perfection et l'universalité des temps et des choses. C'est pourquoi la lumière du Christ, destinée à remplir tous les lieux et tous les temps, devait commencer au nombre douze.

BÈDE. — Le Seigneur venant avec ses parents chaque année à Jérusalem pour la pâque est un signe d'humilité humaine. Car l'homme seul doit s'empresser pour offrir à Dieu des sacrifices et l'apaiser par des prières. Ainsi le Seigneur, fait homme parmi les hommes, accomplit ce que Dieu avait commandé aux hommes par ses anges (1); d'où il est dit : « Selon la coutume de ce jour de fête. » Suivons donc les traces de sa vie humaine, si nous voulons la joie de voir la gloire de sa divinité.

GREC. — Après la fête tous s'en retournent, et Jésus resta secrètement; d'où il suit : « Quand les jours de la fête furent passés, lorsqu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent point. » Il dit : « Quand les jours furent

(1) Allusion à saint Paul, Gal., 3, v. 14 : « La loi a été ordonnée par les anges. »

Quia dixerat Evangelista quod puer crescebat et confortabatur, proprium sermonem verificat, inducens Jesum una cum sacra Virgine in Hierusalem ascendentem : unde dicitur : Et cum factus esset annorum duodecim. GRÆC. (vel Geometer, ubi sup.). Non enim indicium sapientiæ transcendit ætatis mensuram, sed quo tempore penes nos discretionis ratio perfici consuevit (12 scilicet anno) Christi sapientia demonstratur. AMBR. Vel a duodecimo anno dominicæ sumitur disputationis exordium : hic enim prædicandæ fidei evangelizantium numerus debebatur. BED. (*in Lucam*). Possumus et hoc dicere, quia sicut septenario numero, sic et duodenario (qui multiplicatis inter se invicem septenarii partibus constat), vel rerum, vel temporum universitas ac perfectio designatur, atque ideo quo omnia loca vel tempora doceat occupari, recte a duodecimo numero jubar Christi sumit exordium.

BED. (in homil.). Quod autem Dominus per omnes annos cum parentibus in Pascha Hierosolymam venit, humilitatis est humanæ indicium : hominis namque est ad offerenda Deo sacrificia concurrere, et eum orationibus conciliare. Fecit ergo Dominus inter homines homo natus quod faciendum hominibus per angelos imperavit Deus. Unde dicitur : Secundum consuetudinem diei festi : sequamur igitur iter humanæ conversationis ejus, si Deitatis gloriam delectamur intueri.

GRÆC. (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Celebrato autem festo, aliis re-

passés, » parce que la solennité durait sept jours. Il resta secrètement, afin que ses parents n'empêchassent point la controverse qu'il devait avoir avec les docteurs de la loi; peut-être veut-il éviter de paraître mépriser ses parents, en ne leur obéissant pas; il reste donc secrètement pour n'être point empêché ou pour n'être pas désobéissant. — ORIG. — Ne soyons pas étonnés qu'on appelle *parents* ceux dont l'un, à cause de l'enfantement, l'autre, à cause de la protection, méritent les noms de père et de mère. — BÈDE. — Si quelqu'un demande comment le Fils de Dieu, élevé par ses parents avec tant de sollicitude, a pu être laissé par oubli, je lui répondrai qu'aux jours de fête les fils d'Israël, allant à Jérusalem ou retournant chez eux, avaient coutume de marcher les femmes séparées des hommes, et que les enfants allaient indifféremment avec l'un ou l'autre de leurs parents. C'est pourquoi Marie et Joseph, chacun de leur côté, pensèrent que l'enfant Jésus qu'ils ne voyaient point avec eux s'en retournait avec son autre parent; d'où il suit : « Pensant qu'il était dans la compagnie, etc. »

ORIG. — Comme lorsque les Juifs lui dressaient des embûches, il s'échappa d'au milieu d'eux et disparut; ainsi je pense que l'enfant Jésus resta sans que ses parents sussent où il était resté; car il suit : « Ne le trouvant pas, ils retournèrent à Jérusalem pour le chercher. » — GLOSE. — Le premier jour ils s'éloignent de Jérusalem, le second ils le cherchent parmi leurs parents et parmi ceux de leur connaissance, mais ne le trouvant pas, le troisième jour ils retournent à Jérusalem, où ils le trouvèrent. D'où il suit : « Trois jours après ils le trouvè-

---

meantibus, Jesus latenter remansit : unde sequitur : Consummatisque diebus cum redirent, remansit puer Jesus in Hierusalem, et non cognoverunt parentes ejus. Dicit autem : Consummatis diebus, quia septem diebus durabat solemnitas. Ideo autem latenter remanet, ne parentes impedimento essent disputationi peragendæ cum legisperitis : vel forsitan hoc evitans, ne videatur parentes contemnere, si mandatis non pareret. Latenter ergo remanet, ne aut retrahatur, aut sit inobediens. ORIG. (homil. 19). Non autem miretur parentes vocatos, quorum alter ob partum, alter ob obsequium, patris et matris meruerunt vocabula. BED. (*in Lucam*). Sed quæret aliquis quomodo Dei Filius tanta parentum cura nutritus potuerit obliviscendo relinqui : cui respondendum : Quia filiis Israel mos fuit, ut temporibus festis, vel Hierosolymam confluentes, vel ad propria redeuntes, seorsum viri, seorsum feminæ incederent, infantesque, vel pueri cum quolibet parente indifferenter ire potuerint; ideoque Mariam vel Joseph vicissim putasse puerum Jesum, quem secum non cernebat, cum altero parente reversum. Unde sequitur : Existimantes autem illum esse in comitatu, etc.

ORIG. (ut sup.). Sicut autem quando insidiabantur ei Judæi, elapsus est de medio eorum, et non apparuit; sic et nunc puto remansisse puerum Jesum, et parentes ejus ubi remanserit, ignorasse : sequitur enim : Et non invenientes, regressi sunt in Hierusalem requirentes eum. GLOS. Una quidem die reversi sunt a Hierusalem; secunda quærunt inter cognatos et notos; et non invenientes tertia die, regressi sunt in Hierusalem, et ibi invenerunt. Unde sequitur : Et factum est post triduum, invenc-

rent, etc. » — ORIG. — On ne le trouve point aussitôt qu'on le cherche; car Jésus ne se trouve point parmi les proches et les parents selon la chair, ni parmi ceux qui s'attachent à lui par les liens du corps; on ne peut trouver mon Jésus dans la foule. Voyez où ils le cherchent et le trouvent; ce n'est point en un lieu quelconque, mais dans le temple. Vous aussi, cherchez donc Jésus dans le temple de Dieu, cherchez-le dans l'Église, cherchez-le auprès des docteurs qui sont dans le temple; si vous le cherchez ainsi vous le trouverez. Ils ne le trouvèrent point parmi ses parents, parce que la parenté humaine ne pouvait contenir le Fils de Dieu; il ne se trouve point parmi ceux de sa connaissance, parce qu'il est au-dessus de la connaissance et de la science terrestres. Où donc le trouvent-ils? Dans le temple. Si jamais vous cherchez le Fils de Dieu, vous aussi, cherchez-le dans le temple, hâtez-vous d'y aller, là vous trouverez le Christ parole et sagesse (c'est-à-dire Fils de Dieu).

S. AMB. — Après trois jours on le trouve dans le temple, pour indiquer que trois jours après le triomphe de sa passion, alors qu'on le croirait mort, il se montrerait à notre foi sur le trône céleste et dans la gloire divine. — LA GLOSE. — Ou encore, parce que les patriarches avant la loi ont cherché le Christ et ne l'ont pas trouvé; les prophètes et les justes sous la loi l'ont cherché et ne l'ont pas trouvé; tandis que les Gentils sous la grâce l'ont cherché et l'ont trouvé.

ORIG. — Parce qu'il était Fils de Dieu, on le trouve au milieu des docteurs, parlant avec sagesse et les instruisant; parce qu'il était petit enfant, on le trouve au milieu d'eux, non les enseignant, mais les in-

---

runt illum, etc. ORIG. (homil. 18). Non statim ut quæritur, invenitur : non enim inter cognatos et carnis propinquos invenitur Jesus; non in his qui corporaliter ei juncti sunt : in multorum comitatu Jesus meus non potest inveniri : disce ubi eum quærentes reperiant : non ubicunque, sed in templo. Et tu ergo quære Jesum in templo Dei, quære in Ecclesia, quære apud magistros qui in templo sunt : si enim ita quæsieris, invenies (et homil. 19). Non invenerunt eum inter cognatos; neque enim poterat humana cognatio Dei Filium continere; non invenitur inter notos, quia major est notitia scientiaque mortali : ubi igitur inveniunt eum? In templo. Si quando et tu quæsieris Filium Dei, quære primum in templo; illuc propera; ibi utique Christum sermonem atque sapientiam (id est, Filium Dei) reperies.

AMBR. Post triduum reperitur in templo, ut esset indicio quia post triduum triumphalis passionis in sede cœlesti et honore divino fidei nostræ se ostenderet resurgens, qui mortuus credebatur. GLOS. Vel quia quæsitus adventus Christi a patriarchis ante legem non est inventus, quæsitus a prophetis et justis sub lege non est inventus; quæsitus a gentibus sub gratia invenitur.

ORIG. (homil. 9). Quia porro Dei Filius erat, invenitur in medio præceptorum, sapientificans et erudiens eos; quia vero parvulus erat, invenitur in medio, non eos docens, sed interrogans : unde dicitur: Sedentem in medio doctorum, audientem

terrogeant; d'où il est dit : « Assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. » Il fait cela par miséricorde, pour nous apprendre ce qui convient aux enfants (même sages et instruits), comment ils doivent écouter leurs maîtres avant de vouloir enseigner et ne point se produire avec une vaine ostentation. Il interrogeait, non pour apprendre, mais pour nous instruire en interrogeant ; car interroger et répondre avec sagesse émanent d'une même source d'intelligence. D'où il suit : « Tous ceux qui l'entendaient étaient ravis de sa sagesse, etc. » — Bède. — Pour montrer qu'il était homme, il écoutait humblement des docteurs humains; mais pour prouver qu'il était Dieu, il répondait à leurs paroles d'une manière sublime. — Grec. — Il interrogeait avec intelligence, il écoutait avec sagesse, il répondait avec plus de sagesse encore, ce qui ravissait d'admiration : d'où il suit : « Eux le voyant, ils furent remplis d'admiration. » — S. Chrys. — Le Seigneur ne fit aucun miracle dans son enfance; saint Luc nous raconte seulement ceci où il parut admirable.— Bède. — Sa langue révélait une sagesse divine, mais son âge indiquait l'infirmité humaine; aussi les Juifs, troublés d'admiration, hésitent entre la sublimité de ce qu'ils entendent et l'infirmité de ce qu'ils voient; ne soyons donc point étonnés, nous qui savons par le prophète que cet enfant qui nous est né est en même temps le Dieu fort.

Grec. — Admirons la Mère de Dieu émue dans ses entrailles maternelles. Comme elle parle avec gémissement de sa douloureuse recherche; et comme elle exprime tout cela avec la confiance, la douceur et la tendresse d'une mère; d'où il suit : « Sa mère lui dit : Mon fils,

---

illos, et interrogantem eos. Et hoc, pietatis officio, ut nos doceret quid pueris (quamvis sapientes et eruditi sint) conveniret, ut audiant potius magistros quam docere desiderent, et se vana ostentatione non jactent. Interrogabat autem, non ut addisceret, sed ut interrogans erudiret : ex uno quippe doctrinæ fonte manat, et interrogare, et respondere sapienter : unde sequitur : Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia, etc. Bed. Ad ostendendum enim quia homo erat, homines magistros humiliter audiebat; ad probandum vero quia Deus erat, eisdem loquentibus sublimiter respondebat. Græc. (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Quærit enim rationabiliter, audit prudenter, respondetque prudentius; quod stuporem faciebat : unde sequitur : Et videntes admirati sunt. Chrys., *super Joann.* (hom. 20). Nullum quippe miraculum egit Dominus in pueritia; hoc tamen unum prodit Lucas, per quod admirabilis videbatur. Bed. Divinam siquidem lingua sapientiam prodebat, sed infirmitatem ætas prætendebat humanam; unde Judæi inter alta quæ audiunt, et infima quæ vident, dubia admiratione turbantur : nos autem nequaquam miremur, scientes secundum Prophetam (*Esa.*, 9) quod sic parvulus natus est nobis, quod permanet Deus fortis.

Græc. (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Miranda vero Dei genitrix maternis affecta visceribus, quasi cum lamentis inquisitionem dolorosam ostendit; et omnia sicut mater, et fiducialiter, et

pourquoi avez-vous agi ainsi? etc. » — ORIG. — La Vierge sacrée savait qu'il n'était point fils de Joseph, cependant elle appelle son époux son père, à cause de l'opinion des Juifs, qui croyaient qu'il avait été conçu de la manière ordinaire. On pourrait dire simplement, que l'Esprit l'avait honoré du nom de père, et qu'il éleva l'enfant Jésus; ou bien, dans un sens plus recherché, qu'ayant donné la généalogie de Joseph jusqu'à David, il ne veut pas qu'elle paraisse superflue. Mais pourquoi le cherchaient-ils? Etait-il perdu ou égaré? Loin de nous cette pensée; pouvaient-ils craindre qu'il fût perdu, l'enfant qu'ils savaient être Dieu? Mais comment vous-même, en lisant les Écritures, en cherchez-vous le sens avec douleur? Ce n'est point que vous pensiez que les Écritures se soient égarées ou qu'elles contiennent quelque erreur, mais vous cherchez à trouver la vérité qui est cachée en elles; ainsi ils cherchaient Jésus, craignant qu'il ne les eût quittés pour retourner au ciel jusqu'à ce qu'il lui plût de descendre de nouveau. Celui donc qui cherche Jésus ne doit point passer avec négligence ou mollesse, comme font plusieurs qui cherchent et ne trouvent point, mais avec labeur et peine. — LA GLOSE. — Peut-être aussi craignaient-ils que ce qu'Hérode avait voulu accomplir dans son enfance, d'autres, trouvant l'occasion de l'accomplir, ne le missent à mort dans sa jeunesse.

GREC. — Cependant le Seigneur lui-même répond à tout, et corrigeant, pour ainsi parler, ce qui avait été dit de celui qui était réputé son père, il manifeste son père véritable, enseignant à ne pas se traîner sur la terre, mais à s'élever jusqu'au ciel; d'où il suit : « Il leur dit :

---

humiliter, et affectuose exprimit : unde sequitur : Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti? etc. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Noverat Virgo sacrata hunc non esse filium Joseph, et tamen patrem vocat illius sponsum suum, propter Judæorum suspicionem æstimantium ipsum vulgo esse conceptum. Et (homil. 17, *in Luc.*). Dicetur autem forte simplicius, quod eum honoravit Spiritus patris nomine, et quod puerum Jesum educavit; artificiosius vero, eo quod genealogiam Joseph ex David produxit, ne superflua censeretur. Et (homil. 19). Cur autem eum quærebant? an ex eo quod perierit, aut erraverit? Absit : nunquid enim fieri poterat ut perditum formidarent infantem, quem Dominum esse cognoverant? Sed quomodo tu, si quando Scripturas legis, quæris in eis sensum cum dolore, non quod Scripturas errasse arbitreris, aut perperam aliquid continere, sed veritatem quam intrinsecus habent, quæris invenire; ita illi quærebant Jesum; ne forte relinquens eos reversus esset ad cœlos; cum illi placuisset iterum descensurus. Oportet ergo eum qui quærit Jesum, non negligenter et dissolute transire, sicut multi quærunt et non inveniunt, sed cum labore et dolore. GLOS. Vel metuebant ne, quod Herodes in infantia ejus patrasse quæsierat, tunc jam in pueritia positum inventa opportunitate alii interficerent.

GRÆC. (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Sed ipse Dominus respondet ad omnia, et corrigens quodammodo dictum ejus, de eo qui putabatur pater, verum patrem manifestat; docens non per infima

Pourquoi me cherchiez-vous ? » — BÈDE. — Il ne les blâme point de l'avoir cherché comme leur fils, mais il les porte à élever les yeux de leur esprit, afin de voir ce que lui-même doit à celui dont il est le Fils éternel; d'où il suit : « Ne saviez-vous point? etc. » — S. AMB. — Il y a dans le Christ deux générations, la paternelle et la maternelle; la paternelle est divine, par la maternelle il est descendu jusqu'à nos labeurs et à notre vie. — S. CYR. — Il parle ainsi, pour montrer qu'il est au-dessus de la nature humaine; que la Vierge, en enfantant sa chair, est devenue l'instrument de la rédemption; que lui-même est, par nature, véritablement Dieu, et que le Très-Haut est son père. Maintenant que les sectateurs de Valentin, après l'avoir entendu dire qu'il était le temple de Dieu, rougissent de prétendre que le Créateur et le Dieu de la loi et du temple n'est pas le père du Christ. — S. EPIPH. — Qu'Ebion remarque qu'à douze ans et non à trente seulement, le Christ est trouvé admirable par la grâce de ses discours. C'est pourquoi on ne peut pas dire qu'il fut fait *Christ*, c'est-à-dire *oint du Seigneur*, lorsque l'Esprit fut venu en lui par le baptême, mais dès son enfance il reconnut le temple et son Père. — GREC. — C'est la première manifestation de la puissance et de la sagesse de l'enfant Jésus; car ce qu'on appelle ses *enfantines* n'est pas seulement puéril, mais doit venir d'une intention perverse et d'un esprit diabolique cherchant à nier ce qui est rapporté dans les Évangiles et dans les Écritures sacrées; à moins qu'on n'en veuille prendre ce qui est généralement cru, et n'est point contraire à nos autres croyances, mais s'accorde plutôt avec les oracles prophétiques, comme ceci : que

---

gradi, sed in altum extolli : unde sequitur : Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? BED. Non quod eum quasi filium quærunt vituperat, sed quid potius debeat ei, cui est æternus Filius, mentis oculos attollere cogit : unde sequitur : Nesciebatis quia, etc. AMBR. Duæ sunt in Christo generationes : una est paterna, altera materna; paterna divinior, materna vero quæ in nostrum laborem usumque descendit. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Hoc igitur dicit, ostendens se mensuram humanam transcendere; et innuens quod sacra Virgo effecta sit ministra negotii, cum peperit carnem; ipse vero naturaliter et vere Deus erat, et Filius Patris excelsi. Hinc autem Valentini sequaces audientes quod templum erat Dei, erubescant dicere quod Creator et legis Deus et templi non ipse Pater est Christi. EPIPH. (*contra Hær.*, lib. 2, hær. 31). Attendat et Ebion quod post annos duodecim, et non post trigesimum annum Christus reperitur stupendus in sermonibus gratiæ : quamobrem non est dicere, quod postquam venit ad eum Spiritus in baptismo, factus fuit Christus, id est; unctus Divinitate, sed ab ipsa pueritia et templum agnovit et Patrem. GRÆC. (vel Geometer, ubi sup.). Hæc est demonstratio prima sapientiæ et virtutis pueri Jesu : nam quæ puerilia ejus vocantur, non puerilis tantum, sed etiam diabolicæ putamus esse mentis ac perversæ intentionis, aggredientis ea calumniari quæ in Evangelio et in sacris habentur elogiis; nisi quis ea sola suscipere velit quæ a multis creduntur, nec

l'enfant Jésus était le plus beau des enfants des hommes, qu'il obéissait à sa mère, qu'il avait des mœurs agréables, qu'il était d'un aspect à la fois vénérable et bon, éloquent à parler, doux et serviable, d'un courage remarquable, comme il convenait à celui qui avait été rempli de sagesse; qu'enfin, comme tout le reste en lui, sa conversation et sa parole humaine avaient une limite et une mesure quoique surhumaines, parce que la miséricorde dominait tout le reste. Personne ne le dirigea pour toutes ces choses, aucune main humaine, excepté celle de sa mère. Ici, nous pouvons trouver une leçon; le Seigneur reprenant Marie de ce qu'elle l'avait cherché parmi ses proches nous suggère le détachement des liens du sang, en montrant que celui qui est encore occupé de ce qui tient au corps ne peut arriver au terme de la perfection, et que l'homme s'éloigne de la perfection par un trop grand amour de ses proches.

SUITE. — « Et ils ne comprirent point, etc. » — BÈDE. — C'est-à-dire, ce qu'il leur disait de sa divinité. — ORIG. — Peut-être ignoraient-ils si, en disant : « Aux choses de mon Père, » il voulait dire : « au temple, » ou quelque chose de plus élevé et de plus édifiant; car chacun de nous, s'il est bon, est la possession de Dieu le Père; et s'il est la possession de Dieu le Père, il a Jésus en lui-même.

Il s'en alla ensuite avec eux, et il vint à Nazareth, et il leur était soumis. Or sa mère conservait dans son cœur toutes ces choses. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

GREC. — L'évangéliste résume en une parole toute la vie intermé-

---

aliis professionibus nostris contraria sunt, sed magis propheticis dictis consona; quia speciosus forma præ filiis hominum, et matri obediens, et moribus facetus, et visu non modicum venerandus et placidus, ad loquendum facundus, dulcis et providus, multum strenuitate cognitus, tanquam qui repletus sapientia fuerat; et sicut in aliis, sic conversationis humanæ atque locutionis, quamvis supra hominem, terminus et ratio : mansuetudo enim sibi præcipuum elegit locum. Super hæc autem omnia nihil ascendit supervertiocem ejus, nec humana manus, excepta materna. Hinc autem possumus utilitatem consequi. Dum enim Mariam increpat Dominus quærentem ipsum inter propinquos, omissionem vinculorum sanguinis aptissime suggerit, ostendens quod non contingit metam perfectionis attingere eum qui adhuc vagatur in his qui corpori conferunt; et quod homo deficit a perfectione per affectum cognatorum.

Sequitur : Et ipsi non intellexerunt, etc. BED. Quia scilicet de sua Divinitate ad eos loquebatur. ORIG. (homil. 20). Vel nesciebant utrum dicens : In his quæ Patris mei sunt significaret in templo; an aliquid altius et quod magis ædificat : unusquisque enim nostrum si bonus fuerit, potius sessio Dei Patris est; si quis autem nostrum sessio Dei Patris est, habet in medio sui Jesum.

Et descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo. Et Jesus

diaire du Christ qui précéda l'époque de sa manifestation et de son baptême, parce qu'elle ne fut point signalée par des miracles publics et éclatants ni par son enseignement; il dit : « Il descendit avec eux, etc. » — ORIG. — Jésus descendit souvent avec ses disciples; il n'était pas toujours sur la montagne, parce que les malades ne pouvaient monter sur la montagne; c'est pourquoi maintenant il descend vers ceux qui sont en bas.

SUITE. — « Il leur était soumis, etc. » — GREC. — Quelquefois il commençait par établir la loi, et ensuite il la confirmait par des œuvres postérieures, comme lorsqu'il dit : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, » et qu'en effet, bientôt après (voulant notre salut), il dévoua son âme. Quelquefois, au contraire, il donnait d'abord l'exemple et ensuite la règle de vie, comme ici, où par ses actes il nous montre en particulier ces trois devoirs : aimer Dieu, honorer ses parents, préférer Dieu même à ses parents. Car lorsqu'il est repris par ses parents, il a souci avant tout de ce qui est à Dieu; ensuite il se soumet avec obéissance à ses parents. — BÈDE. — Il était venu pour enseigner la vertu, comment n'aurait-il pas rempli ce devoir de piété filiale? Pourrait-il faire parmi nous autre chose que ce qu'il veut que nous fassions nous-mêmes?—ORIG.—Apprenons donc, nous aussi, à être soumis à nos parents. Si nous n'avons ni notre père ni notre mère, soyons soumis à ceux qui par leur âge sont nos pères. Sans doute Joseph devait comprendre que Jésus était plus grand que lui et modé-

---

proficiebat sapientia, et ætate, et gratia, apud Deum et homines.

GRÆC. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Totam intermediam Christi vitam quæ est inter ostensionis tempus et baptismatis, velut immunem alicujus famosi et publici miraculi sive doctrinæ, Evangelista sub uno verbo colligit, dicens : Et descendit cum eis, etc. ORIG. (ut sup.). Crebro Jesus descendit cum discipulis suis, nec semper versatur in monte; quia non valebant, qui variis morbis laborabant, ascendere in montem : idcirco et nunc descendit ad alios qui deorsum erant.

Sequitur : Et erat subditus illis, etc. GRÆC. (vel Geometer, ut sup.). Quandoque enim verbo prius leges instituens, ipse secundario opere comprobabat; sicut illud (Joan., 10) : Bonus Pastor animam suam ponit pro ovibus suis. Ipse namque paulo post (nostram salutem exquirens) animam exposuit propriam : aliquando vero prius vivendi proponebat exemplar, et postea promebat verbo tenus vivendi sanctionem, sicut hic; hæc tria præ cæteris opere monstrans, diligere Deum, honorare parentes, Deum vero et ipsis præferre parentibus. Cum enim reprehenderetur a parentibus, minoris curæ cætera reputat quam quæ sunt Dei; denique ipsis quoque parentibus obedientiam præstat. BED. Quid enim magister virtutis, nisi officium pietatis impleret? Quid inter nos aliud quam quod agi a nobis vellet, ageret? ORIG. (ut sup.). Discamus ergo et nos filii parentibus nostris esse subjecti : quod si patres non fuerint, subjiciamur his qui patrum habent ætatem. Jesus, Filius Dei, subjicitur Joseph et Mariæ : ego vero subjiciar episcopo, qui mihi constitutus est pater. Puto quod intelligebat Joseph, quia major se erat Jesus,

rer en tremblant son autorité. Chacun doit ainsi considérer que souvent celui qui lui est soumis est plus grand que lui. Si celui qui est élevé en dignité a cette pensée, il ne s'élèvera pas avec orgueil, sachant que son sujet est meilleur que lui. — S. Grég. de Nysse. — De plus, parce que la raison des enfants est encore imparfaite et qu'ils ont besoin d'être élevés à un degré plus parfait par ceux qui sont plus âgés (ou d'être conduits à mieux par des mains plus sages). Jésus, ayant atteint sa douzième année, obéit à ses parents, afin de montrer que tout ce qui se perfectionne progressivement, avant d'arriver au terme de sa perfection, doit pratiquer l'obéissance (comme conduisant au bien).

S. Bas. — En obéissant à ses parents depuis son enfance, il se soumit humblement et respectueusement à tous les travaux du corps; car bien qu'ils fussent honnêtes et justes, cependant comme ils étaient pauvres et dans la gêne (témoin la crèche qui servit à l'enfantement divin), il est manifeste qu'ils pourvoyaient aux nécessités de leur vie par les sueurs continuelles du corps. Or, Jésus, qui leur obéissait (comme l'Écriture le témoigne), partageait leurs travaux avec une entière soumission. — S. Amb. — Comment peut-il être soumis à son père, étant soumis à sa mère? Cette sujétion n'était pas faiblesse, mais piété. Vainement l'hérétique prétend que celui qui obéit a besoin d'autrui; avait-il besoin des hommes parce qu'il obéissait à l'autorité de sa mère? Il se soumettait à la servante de Dieu, il se soumettait à celui qui n'était son père que par les apparences, et vous demandez comment il était soumis à Dieu? Obéir à l'homme est piété, est-ce qu'obéir à Dieu serait faiblesse?

---

et trepidus moderabatur imperium. Videat ergo unusquisque quod sæpe qui subjectus est, major sit : quod si intellexerit, non elevabitur superbia, qui est sublimior dignitate, sciens sibi meliorem esse subjectum. Greg. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Amplius; quoniam impuberibus adhuc est imperfecta discretio (sive mens), egetque per provectos ad statum provehi perfectiorem (seu per quosdam perfectiores ad id quod est melius manuduci), ideo cum pertigisset duodecimum annum, paret parentibus, ut ostendat quod quicquid per promotionem (sive profectum) perficitur, antequam ad finem (vel ad perfectum) perveniat, obedientiam (tanquam perducentem ad bonum) utiliter amplexatur.

Basil. (in *lib. relig.*). Ab ipsa autem primæva ætate parentibus obediens, quamlibet laborem corporeum humiliter et reverenter sustinuit. Cum enim homines essent honesti et justi, egeni tamen et necessariorum penuriam patientes (teste præsepi partus venerandi ministro), manifestum est quod sudores corporeos continuo frequentabant, necessaria vitæ sibi quærentes. Jesus autem obediens illis (ut Scriptura testatur) etiam in sustinendo labores, subjectionem plenariam sustinebat. Ambr. Et miraris si patri defert qui subditur matri? Non utique infirmitatis, sed pietatis est ista subjectio. Attollat licet caput hæreticus, ut alienis auxiliis asserat eum qui mittitur indigere : nunquid et humano egebat auxilio, ut ma-

BÈDE. — Cependant la Vierge, soit qu'elle les comprît, soit qu'elle ne pût encore les comprendre, recueillait également toutes ces choses dans son cœur pour les repasser et les méditer avec soin ; d'où il suit : « Sa mère conservait toutes ces choses, etc. » — GREC. — Considérez comment Marie, femme très prudente, mère de la véritable sagesse, est élève (ou disciple) de cet enfant ; elle ne l'écoutait point comme un enfant ou comme un homme, mais comme Dieu ; ensuite elle méditait ses œuvres et ses paroles divines ; aussi rien de ce qu'il disait ou faisait ne lui échappait ; de même qu'elle avait conçu le Verbe dans son sein, elle concevait ses paroles et ses actions, et elle les couvait pour ainsi dire en son cœur. Tantôt elle contemplait en elle-même le présent, tantôt elle attendait de plus claires révélations de l'avenir, et elle en faisait la règle et la loi de toute sa vie.

SUITE. — « Jésus croissait en sagesse, etc. » — THÉOPH. — Il n'est pas devenu sage progressivement, mais il a laissé voir peu à peu sa sagesse ; il agit ainsi lorsqu'il discourut avec les scribes, les interrogeant au milieu de la stupeur de ceux qui l'entendaient. Vous voyez comment il croissait en sagesse, dans ce sens qu'il était reconnu par un plus grand nombre et qu'il leur était un sujet d'admiration ; chez lui la manifestation de la sagesse en était le progrès. Aussi, pour expliquer cet accroissement de sagesse, l'évangéliste ajoute aussitôt : « Et en âge, » afin de faire entendre que le progrès ou l'accroissement de l'âge est lui-même le progrès de la sagesse. — S. CYR. — Mais on objecte (les Eunomiens hérétiques) : « Comment peut-il être égal en

---

terno serviret imperio ? Deferebat ancillæ, deferebat simulato patri, et miraris si Deo detulit ? An homini deferre pietatis est, deferre Deo, infirmitatis ?

BED. Virgo autem, sive quæ intellexit, sive quæ nondum intelligere potuit, omnia suo pariter in corde quasi ruminanda et diligentius scrutanda recondebat : unde sequitur : Et mater ejus conservabat omnia verba hæc, etc. GRÆC. (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Considera prudentissimam mulierem Mariam, veræ sapientiæ matrem, qualiter scholaris (vel discipula) sit pueri : non enim ei ut puero neque ut viro, sed ut Deo vacabat ; ulterius et illius voces divinas et opera reputabat ; idcirco nil ex dictis aut ab eo incassum illi cadebat ; sed sicut ipsum verbum prius in visceribus, ita nunc ejusdem modos et dicta concipiebat, et in corde suo quodammodo fovebat ; et hoc quidem jam secum in præsenti contemplabatur, hoc autem exspectabat in futurum clarius revelandum : et hac quidem tanquam regula et lege per totam vitam utebatur.

Sequitur : Et Jesus proficiebat sapientia, etc. THEOPH. Non quod sapiens proficiendo factus fuerit, sed quod paulatim sapientiam suam detexerit : sic autem fecit quando cum scribis disseruit, eos interrogans de lege cum stupore omnium qui eum audiebant. Vides quomodo profecerit sapientia eo quod nosceretur a multis et in admiratione illis esset : emicatio enim sapientiæ ejus profectus ipsius est : vide autem quomodo Evangelista interpretatus quid sit proficere sapientia, subdit mox, et ætate : profectum enim vel augmentum ætatis profectum sapientiæ dicit esse CYRIL. (*in Thesauro*, lib. 10, cap. 7). Sed, inquiunt

substance au Père, celui dont on dit qu'il croissait comme s'il était imparfait? » On ne dit point qu'il croissait en tant que Verbe, mais en tant qu'il s'était fait homme. En effet, si, étant imparfait auparavant, il se fût perfectionné après s'être fait chair, quelle reconnaissance lui devrions-nous pour s'être incarné à cause de nous? D'ailleurs, comment pourrait-il croître, étant la véritable sagesse? Puisqu'il donne la grâce aux autres, comment pourrait-il croître en grâce? De plus, si personne ne se scandalise d'entendre dire qu'il s'est humilié (en ressentant des infirmités indignes du vrai Dieu), si nous admirons au contraire sa miséricorde, n'est-il pas étrange de se scandaliser quand on entend dire qu'il a progressé? En effet, comme il s'est humilié pour nous, il a aussi progressé, afin que nous, qui sommes tombés par le péché, nous progressions en lui; car tout ce qui est en nous, il l'a pris en lui pour le rendre meilleur. Remarquez qu'il ne dit point que le *Verbe* croissait, mais *Jésus*, afin que vous n'entendiez point que le Verbe pur croissait, mais le Verbe fait chair. De même que nous disons que le Verbe a souffert dans la chair quoique la chair seule ait souffert (parce qu'elle était unie au Verbe), de même il est dit qu'il croissait parce que l'humanité croissait en lui. Il est dit qu'il croissait en tant qu'homme, non que son humanité, qui fut parfaite au commencement, pût s'accroître, mais parce qu'elle se manifestait progressivement. Car l'ordre naturel répugne à ce que l'homme use d'un discernement au-dessus de son âge; ainsi le Verbe (fait homme) était parfait, parce qu'il est la puissance et la sagesse du Père; mais, pour se conformer à notre nature (afin que rien ne parût étrange à

(Eunomiani hæretici) : Quomodo potest æqualis Patri esse in substantia, qui quasi imperfectus crescere dicitur? Non autem in eo quod est Verbum, dicitur incrementum suscipere, sed in eo quod factus est homo. Si enim vere profecit, postquam factus est caro, qui ante imperfectus extiterat, quid ergo gratias agimus ei, velut incarnato pro nobis? Qualiter autem si ipse est vera sapientia, potest augeri? vel qualiter qui cæteris largitur gratiam, ipse in gratia promovetur? Amplius, si nemo scandalizatur cum audit quod Verbum seipsum humiliaverit (infirma quædam de Deo vero sentiens), sed potius miratur misericordiam ejus, quomodo non est supervacaneum scandalizari audiendo quod proficit? Nam sicut pro nobis humiliatus est, sic pro nobis profecit ut nos in eo proficiamus, qui lapsi fuimus per peccatum : nam quicquid spectat ad nos, ipse vere pro nobis Christus suscepit, ut cuncta reformet in melius. Et attende quod non dicit proficere Verbum, sed Jesum; ne simplex Verbum proficere intelligas, sed Verbum caro factum. Et sicut Verbum in carne passum fatemur, quamvis sola caro fuit passa (quia caro Verbi erat, quæ patiebatur), ita proficere dicitur ex eo quod humanitas proficiebat in ipso. Dicitur autem secundum humanitatem proficere; non quod ipsa suscipiat augmentum, quæ ab initio fuit perfecta; sed ex eo quod paulatim manifestabatur. Naturalis enim lex respuit hominem sensu majori uti quam ætas corporis patiatur : erat itaque Verbum (factum

ceux qui le voyaient), il se manifestait lui-même comme un homme, graduellement, à mesure que croissait son corps, et ceux qui l'entendaient ou le voyaient le trouvaient chaque jour plus sage. — Grec. — Il croissait *en âge*, son corps s'élevant à la virilité; *en sagesse*, pour ceux qu'il instruisait des choses divines; *en grâce*, par laquelle nous croissons avec joie, espérant obtenir à la fin les biens qu'il nous a promis. Et cela *devant Dieu*, parce que, s'étant fait chair, il accomplissait l'œuvre de son Père; *et devant les hommes*, en les convertissant du culte des idoles à la connaissance de la divine Trinité. — Théoph. — Il dit : « Devant Dieu et devant les hommes, » parce qu'il faut plaire à Dieu avant de plaire aux hommes. — S. Grég. de Nysse. — Le Verbe croît ainsi différemment dans ceux qui le reçoivent, car il apparaît par degrés, tantôt enfant, tantôt adulte, et tantôt parfait.

---

homo) perfectum, cum sit virtus et sapientia Patris : verum quia dandum erat aliquid nostræ naturæ moribus (ne aliquid extraneum a videntibus reputetur) tanquam homo paulatim crescente corpore manifestabat seipsum, et quotidie sapientior ab audientibus et videntibus censebatur. Græc. (nempe Amphilochius, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Proficiebat ætate quidem, corpore in virilem statum promoto; sapientia autem, per eos qui ab eo divina docebantur; gratia vero, qua cum gaudio promovemur, credentes in fine obtinere quæ ab eo promissa sunt; et hoc quidem apud Deum, ex eo quod assumpta carne paternum opus peregit; apud homines vero, per conversionem eorum a cultu idolorum ad summæ Trinitatis notitiam. Theoph. Dicit autem : Apud Deum et homines, quia prius decet placere Deo, et postea hominibus.

Greg. Nyss. (homil. 3, *in Cant.*). Differenter etiam proficit verbum in his qui ipsum suscipiunt : secundum enim mensuram illius apparet aut infans, aut adultus, aut perfectus.

CHAPITRE III.

Or, l'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de la Galilée, Philippe son frère de l'Iturée et de la province de Trachonite, et Lysanias d'Abilène, Anne et Caïphe étant grands-prêtres, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

S. Grég. — Le temps auquel le précurseur du Rédempteur commença la prédication du Verbe est marqué par le nom du chef de la république romaine et des gouverneurs de la Judée, lorsqu'il est dit : « L'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de Galilée, etc. » Comme il venait annoncer celui qui devait racheter plusieurs Juifs et beaucoup de Gentils, le temps de sa prédication est désigné par le nom du roi des nations et des gouverneurs de la Judée; mais parce que la gentilité devait être réunie, il est rapporté qu'un seul gouvernait la république romaine quand il est dit : « De l'empire de Tibère César. » — Grec. — Depuis la mort du monarque Auguste, de qui les empereurs romains prirent le nom d'*Auguste,* Tibère, qui avait succédé à son pouvoir royal, était à la quinzième année de son règne.

Orig. — Dans les prophéties qui n'étaient que pour les Juifs, il n'est parlé que du royaume de Judée; ainsi il est dit : « Vision d'Isaïe au

---

CAPUT III.

Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, Philippo autem, fratre ejus, tetrarcha Ituræ et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilinæ tetrarcha, sub principibus sacerdotum Anna et Caipha, factum est Verbum Domini super Joannem Zachariæ filium in deserto.

Greg. (in hom. 20, *in Evang.*). Redemptoris præcursor, quo tempore Verbum prædicationis accepit, memorato romanæ reipublicæ principe, et Judææ regibus designatur, cum dicitur : Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, etc. Quia enim illum prædicare veniebat, qui ex Judæa quosdam et multos ex gentibus redempturus erat, per regem Gentium et principes Judæorum prædicationis ejus tempora designantur : quia autem Gentilitas colligenda erat, in romana republica unus præfuisse describitur, cum dicitur : Imperii Tiberii Cæsaris. Græc. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*). Mortuo enim Augusto monarcha, a quo romani principes nomen Augusti adepti sunt, Tiberius post illum ad jura monarchiæ succedens, quintum decimum annum suscepti principatus agebat.

Orig. (hom. 21). Et in prophetico quidem sermone solis Judæis prædicato, so-

temps d'Ozias, de Joathan, d'Achas et d'Ézéchias, rois de Juda (1). » Mais dans l'Évangile, qui devait être prêché à tout l'univers, on parle de l'empire de Tibère César, qui était le maître du monde. Si les Gentils seuls avaient dû être sauvés, il eût suffi de faire mention de Tibère seulement; mais comme les Juifs aussi devaient croire, leurs principautés ou provinces sont nommées quand il est dit : « Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, et Hérode tétrarque, etc. » — S. Grég. — Les Juifs devant être dispersés à cause de leur coupable perfidie, plusieurs gouvernaient le royaume de Judée divisé par parties, selon cette parole : « Tout royaume divisé en lui-même sera désolé. » — Bède. — Pilate, envoyé en Judée la douzième année de l'empire de Tibère César, prit le gouvernement de cette nation et s'y conserva pendant dix années consécutives, jusque vers la fin de Tibère; Hérode, Philippe et Lysanias sont fils de cet Hérode sous lequel naquit le Seigneur. L'un de ces trois frères, Hérode-Archélaüs, régna dix ans; il fut ensuite accusé par les Juifs auprès d'Auguste, et mourut à Vienne, dans l'exil. C'est ce même Auguste qui, pour affaiblir le royaume de Judée, eut soin de le diviser en quatre principautés.

S. Grég. — Comme Jean annonçait celui qui était à la fois roi et prêtre, l'évangéliste saint Luc désigne le temps de sa prédication, non-seulement par les rois, mais encore par le sacerdoce; d'où il suit: « Sous les pontifes Anne et Caïphe. » — Les deux étaient grands-

(1) C'est le commencement des prophéties d'Isaïe. Osée commence par des paroles semblables.

---

lum Judæorum regnum describitur : Visio, inquit, Esaiæ in diebus Oziæ, Joatham, Acham et Ezechiæ, regnum Juda. At in Evangelio quod erat prædicandum universo mundo, dominium describitur Tiberii Cæsaris qui totius orbis dominus videbatur. Verum si solum hi qui sunt de Gentibus essent salvandi, satis erat solius Tiberii facere mentionem ; sed quia oportebat et Judæos credere, ob hoc etiam Judæorum regna describuntur, seu tetrarchiæ, cum subditur : Procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem, etc. Greg. (in hom.). Quia enim Judæa erat pro culpa perfidiæ dispergenda, in Judææ regno per partem et partem plurimi principabantur, secundum illud (Luc., 11) : Omne regnum in seipsum divisum desolabitur. Bed. Pilatus quidem duodecimo anno Tiberii Cæsaris in Judæam missus procurationem gentis suscepit, atque ibi per decem continuos annos usque ad ipsum pene finem Tiberii perduravit; Herodes autem, et Philippus, et Lysanias, filii sunt Herodis illius sub quo Dominus natus est, inter quos et ipse Herodes Archelaus frater eorum, decem annis regnavit, qui a Judæis apud Augustum criminatus apud Viennam exilio periit. Regnum autem Judææ quo minus validum fieret, idem Augustus per tetrarchias dividere curavit.

Greg. (in hom. 20, ut sup.). Et quia Joannes illum prædicavit qui simul rex et sacerdos existeret, Lucas Evangelista prædicationis ejus tempora, non solum per regnum, sed etiam per sacerdotium designavit : unde subditur : Sub principibus sacerdotum Anna et Caipha. Bed. Ambo quidem, incipiente prædicationem Joanne (id est, Annas et Caiphas), principes fuere sa-

prêtres au commencement de la prédication de Jean; Anne exerçait cette année même, tandis que Caïphe exerça pendant l'année dans laquelle le Seigneur fut crucifié. Il y eut dans l'intervalle trois autres grands-prêtres, mais l'évangéliste parle spécialement de ceux-ci, qui concoururent à la passion du Seigneur. Les préceptes de la loi étaient alors enfreints par la violence et l'ambition; le pontificat ne s'accordait point au mérite ni à la race, c'était l'autorité romaine qui conférait le souverain sacerdoce. Josèphe rapporte en effet que Valère Gratus (après avoir déposé Anne du sacerdoce) nomma grand-prêtre Ismaël, fils de Baphus; bientôt après, déposant celui-ci, il lui substitua Éléazar, fils du grand-prêtre Ananie; un an plus tard, l'arrachant à ses fonctions, il confia le ministère pontifical à Simon, fils de Caïphe. Celui-ci ne le remplit qu'un an et eut pour successeur Joseph (surnommé aussi Caïphe). Ainsi tout ce temps, qui est celui de la prédication de notre Seigneur, est compris dans un espace de quatre ans.

S. Amb. — Avant de rassembler l'Église, le Fils de Dieu opère dans son serviteur; c'est pourquoi il est dit : « Le Verbe de Dieu se fit entendre à Jean, etc. » Ainsi l'Église ne commença point par un homme, mais par le Verbe. Saint Luc proclame Jean prophète par ces seules paroles : « Le Verbe de Dieu se fit entendre à lui. » Il n'ajoute rien de plus; a-t-il besoin, en effet, d'être jugé en lui-même celui qui est rempli du Verbe de Dieu? Ainsi cette seule parole dit tout. Saint Matthieu et saint Marc ont voulu au contraire faire reconnaître le prophète par son vêtement, sa ceinture et sa nourriture. — S. Chrys. — Il est dit ici que le Verbe de Dieu fut envoyé, parce que le fils de Za-

---

cerdotum, sed Annas illum annum, Caiphas vero eum quo crucem Dominus ascendit, administrabat; tribus aliis in medio pontificatu perfunctis, verum hi maxime qui ad Domini passionem pertinent, ab Evangelista commemorantur. Legalibus namque tunc præceptis vi et ambitione cessantibus, nulli pontificatus honor vitæ vel generis merito reddebatur, sed romana potestate summa sacerdotii præstabatur : Josephus enim refert quod Valerius Gratus (Anna a sacerdotio deturbato) Ismaelem pontificem designavit filium Baphi; sed etiam hunc non multo post abjiciens, Eleazarum, Ananiæ pontificis filium, subrogavit. Post annum vero et hunc arcet officio, et Simoni cuidam, Caiphæ filio, pontificatus tradidit ministerium; quo non amplius ipse quam unius anni spatio perfunctus, Josephum (cui et Caiphas nomen fuit) accepit successorem : itaque hoc omne tempus quo Dominus noster docuisse describitur, intra quadriennii spatia coarctatur.

Ambr. Congregaturus autem Ecclesiam Dei Filius ante operatur in servulo : et ideo bene dicitur : Factum est verbum Domini super Joannem, etc. Ut Ecclesia, non ab homine cœperit, sed a verbo. Bene autem Lucas compendio usus est, ut Joannem declararet prophetam dicens : Factum est super eum verbum Dei; alias non adderet : nullus enim eget judicio sui, qui verbo Dei abundat : unum itaque dicens, omnia declaravit. At vero Matthæus et Marcus, et vestitu, et cinctu, et cibo, prophetam declarare voluerunt. Chrys. (in Matth., hom. 10). Verbum autem Dei hic mandatum esse dicitur, quia non a se venit Za-

charie ne vint point de lui-même, mais par l'impulsion de Dieu. — THÉOPH. — Pendant tout le temps qui s'écoula jusqu'à sa prédication, il se cachait dans le désert; d'où il est dit : « Dans le désert, » afin que le soupçon ne vînt point aux hommes qu'il rendait témoignage au Christ à cause de leur parenté ou d'une amitié contractée dès l'enfance. Aussi lui-même, rendant témoignage, disait : « Je ne le connaissais pas. » — S. GRÉG. de Nysse. — Celui qui était venu dans l'esprit et dans la vertu d'Élie, éloigné du commerce des hommes, se livrait à la contemplation des choses invisibles pour être exempt des illusions que produisent les sens et se préserver de toute confusion et de toute erreur dans le discernement du bien. Aussi il s'éleva à un si haut degré de grâces divines que la grâce fut plus abondante en lui que dans les prophètes. Pur et exempt de toute passion naturelle, depuis le commencement jusqu'à la fin, il voua son cœur aux divines contemplations. — S. AMB. — L'Église est un désert, parce que les enfants de celle qui était abandonnée sont devenus plus nombreux que les enfants de celle qui n'était point seule (1). Le Verbe de Dieu est donc venu afin que la terre, qui auparavant était déserte, nous produisît des fruits.

Et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit au Livre des paroles du prophète Isaïe : On entendra la voix de celui qui crie

(1) Tiré d'Isaïe, 54, v. 1, que saint Jérôme applique à l'Église, disant qu'elle a engendré un plus grand nombre d'enfants que la Synagogue. Saint Paul aux Galates, 4, v. 27, adopte ce sens de la Vulgate qui dit : « Réjouis-toi, toi qui étais stérile, chante des louanges et tressaille, toi qui n'enfantais pas. »

---

chariæ filius, sed Deo ipsum movente. THEOPH. Per totum autem tempus præteritum usque ad sui ostensionem occultus fuit in deserto : et hoc est quod subditur, in deserto, ut nulla suspicio innascatur hominibus, ut gratia affinitatis ad Christum vel conversationis a teneris annis, talia de ipso testaretur : unde ipse testificans, dicebat (Joan., 1) : Ego nesciebam illum. GREG. Nyss. (lib. *de Virginitate*). Simul etiam qui in spiritu et virtute Eliæ hanc vitam ingressus est, amotus a conversatione humana invisibilium speculationi vacans, ne hujusmodi fallaciis quæ per sensus ingeruntur, assuetus, quamdam confusionem ac errorem incurrerèt erga viri boni discretionem. Et ideo ad tantum divinarum gratiarum elevatus est apicem, ut plus quam prophetis sibi gratia infunderetur; quia mundum et expers cujuslibet naturalis passionis desiderium suum a principio usque ad finem divinis aspectibus obtulit. AMBR. Desertum etiam est ipsa Ecclesia, quia plures filii desertæ magis quam ejus quæ habet virum. Factum est ergo Verbum Domini, ut quæ erat ante deserta, fructum nobis terra generaret.

Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum, sicut scriptum est in libro sermonum Esaiæ prophetæ : Vox clamantis in deserto, parate viam Domini, rectas facite semitas ejus : omnis vallis implebitur, et

dans le désert : Préparez la voie du Seigneur ; rendez droits et unis ses sentiers : toute vallée sera remplie, et toute montagne et toute colline sera abaissée ; les chemins tortus deviendront droits, et les raboteux unis ; et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

Après le Verbe vient la voix. Car le Verbe agit d'abord à l'intérieur, ensuite la voix lui sert d'interprète ; d'où il est dit : « Il vint dans tout le pays du Jourdain. » — Orig. — Jourdain veut dire *qui descend*, car le fleuve de l'eau salutaire descend de Dieu. Mais quel lieu Jean devait-il parcourir, sinon les bords du Jourdain, afin que lorsque quelqu'un faisait pénitence, il pût aussitôt venir humblement dans le fleuve pour recevoir le baptême de la pénitence ? car il est dit : « Prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés. » On voit par ce récit que non-seulement Jean prêchait le baptême de la pénitence, mais encore qu'il le donna à plusieurs, cependant il ne pouvait donner son baptême pour la rémission des péchés. — S. Chrys. — La victime n'étant pas encore offerte et l'Esprit n'étant pas descendu, comment cette rémission eût-elle pu se faire ? Pourquoi donc saint Luc dit-il : « Pour la rémission des péchés ? » Les Juifs étaient ignorants et ne songeaient point à leurs fautes ; or, comme c'était là la cause de leurs maux, pour leur faire reconnaître leurs péchés et chercher le Rédempteur, Jean vient les exhorter à faire pénitence, afin que, contrits et rendus meilleurs par la pénitence, ils travaillent à mériter le pardon. C'est pourquoi, après avoir dit « qu'il vint prêchant le baptême de la pénitence, » il ajoute : « Pour la rémission des péchés, » comme s'il disait : « Il les exhortait à faire pénitence, afin

---

omnis mons et collis humiliabitur ; et erunt prava in directa, et aspera in vias planas ; et videbit omnis caro salutare Dei.

Ambr. Factum verbum, vox secuta est. Verbum enim prius intus operatur, sequitur vocis officium. Unde dicitur : Et venit in omnem regionem Jordanis. Orig. (hom. 2). Jordanis idem est quod descendens : descendit enim Dei fluvius aquæ salubris. Quæ autem loca decebat perambulare Baptistam, nisi Jordanis circumadjacentia ? ut si quem pœnitere contingeret, protinus occurreret fluenti humilitas ad recipiendum pœnitentiæ baptismum ; subditur enim : Prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum. Greg. (in hom. 20, *in Evang.*). Cunctis legentibus liquet, quia Joannes baptismum pœnitentiæ, non solum prædicavit, verum etiam quibusdam dedit ; tamen baptismum suum in remissionem peccatorum dare non potuit. Chrys. (*sup. Matth.*, hom. 10). Cum enim nondum oblata esset hostia, nec descendisset Spiritus, qualiter erat fienda remissio ? Quid est ergo quod Lucas dicit : In remissionem peccatorum ? Erant siquidem Judæi ignari, nec culpas proprias propendebant : quoniam igitur hæc erat causa malorum, ut peccata agnoscerent, ad Redemptorem quærendum, venit Joannes hortans illos pœnitentiam agere, ut per pœnitentiam effecti meliores atque contriti, ad recipiendam veniam satagant. Apte ergo cum dixisset quod venit prædicans baptismum pœnitentiæ, addit, in remissionem peccatorum : quasi dicat : Idcirco suadebat illis pœnitere, ut subsequentem veniam facilius impetrarent, credentes

que, croyant au Christ, ils pussent obtenir plus facilement le pardon qui venait après lui. » Si, en effet, ils n'avaient été conduits par la pénitence, qui était la préparation à la foi du Christ, jamais ils n'eussent demandé la grâce. — S. Grég. — Il est dit que Jean « prêchait le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés; » ne pouvant donner le baptême qui remettait les péchés, il le prêchait; de sorte que son baptême, qui ne pouvait remettre les péchés, précédait le baptême de la pénitence qui remet les péchés, de même que le verbe de sa prédication précédait le Verbe incarné du Père. — S. Amb. — C'est pour cela que plusieurs font de Jean le type de la loi, parce que la loi pouvait dénoncer les péchés et ne pouvait les pardonner.

S. Grég. de Nazianze. — Voici en peu de mots la différence des baptêmes : Moïse baptisait par l'eau, le nuage et la mer; ce baptême n'était qu'une figure; Jean baptisa, non plus selon le rite des Juifs (par l'eau seulement), mais pour la rémission des péchés; ce baptême n'était pas tout-à-fait spirituel (car il n'est point ajouté : par l'Esprit); Jésus baptise par l'Esprit, et c'est la perfection. Il est encore un quatrième baptême, par le martyre et par le sang, dont le Christ lui-même a été baptisé; celui-là est beaucoup plus vénérable que les autres, d'autant plus qu'il n'est point souillé par des rechutes. Il en est encore un cinquième, par les larmes, mais plus laborieux; c'est celui de David inondant de larmes, chaque nuit, le lit sur lequel il était couché.

Suite. — « Comme il est écrit au livre du prophète Isaïe : Une voix crie dans le désert. » — S. Amb. — C'est avec raison que Jean, précurseur du Verbe, est appelé *une voix*; car la voix, qui est moins que

---

in Christum : nam nisi pœnitentia ducerentur, nequaquam exposcerent gratiam, nisi quod præparatorium erat ad fidem Christi. Greg. (in hom. 20, *in Evang.*). Vel Joannes dicitur prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum, quoniam baptismum quod peccata solveret, quia dare non poterat, prædicabat; ut sicut incarnatum Verbum Patris præcurrebat verbo prædicationis, ita baptismum pœnitentiæ quo peccata solvuntur, præcurreret suo baptismate, quo peccata solvi non possunt. Ambr. Et ideo plerique sancto Joanni typum legis imponunt, eo quod lex peccatum denuntiare potuit, donare non potuit.

Greg. Nazianz. (orat. 39). Et ut aliquatenus de baptismatum differentia disseramus, baptizavit Moyses, sed in aqua, nube et mari ; hoc autem figuraliter agebatur : baptizavit quoque Joannes, non utique ritu Judæorum (non enim solum in aqua), sed etiam in remissionem peccatorum ; non tamen omnino spiritualiter (neque enim addit, in spiritu) baptizat Jesus, sed spiritu, et hæc est perfectio : est quoque quartum baptisma, quod fit per martyrium et sanguinem, quo etiam ipse Christus est baptizatus ; quod cæteris est venerabilius nimis, eatenus, quatenus iteratis contagiis non fœdatur. Est etiam quintum ex lacrymis, laboriosius tamen, juxta quod David singulis noctibus suum rigat cubile et stratum in lacrymis.

Sequitur : Sicut scriptum est in libro Esaiæ prophetæ (cap. 40) : Vox clamantis in deserto. Ambr. Bene vox dicitur Joannes Verbi prænuntius ; quia vox præcedit inferior, verbum sequitur quod præcellit.

le Verbe, le précède, et le Verbe, qui la suit, lui est supérieur. — S. Grég.—Il crie dans le désert, car il annonce la consolation d'Israël abandonné et dans la détresse. Nous savons pourquoi il crie quand il est dit : « Préparez la voie du Seigneur, etc. » En effet, celui qui prêche la véritable foi et les bonnes œuvres, que fait-il autre chose que de préparer dans le cœur de ceux qui l'écoutent la voie du Seigneur qui doit venir? Il redresse les sentiers de Dieu en excitant dans l'âme des intentions pures par la bonne parole de sa prédication. — — Orig. — Il faut préparer la voie du Seigneur dans notre cœur; car le cœur de l'homme est grand et spacieux quand il est pur; et par sa grandeur il ne faut pas entendre son étendue corporelle, mais la force de son intelligence, qui embrasse la science de la vérité. Préparez donc, par une bonne vie, la voie du Seigneur dans votre cœur; redressez le sentier de la vie par l'excellence et la perfection de vos œuvres, afin que la parole de Dieu pénètre en vous sans être étouffée. — S. Bas. — Ce sentier est la voie foulée par leurs ancêtres et ravagée par les premiers hommes; c'est pourquoi sa parole commande à ceux qui s'étaient écartés du zèle de leurs pères de redresser de nouveau leurs sentiers. — S. Chrys. — Ce n'était point au roi de crier : « Préparez la voie du Seigneur, » c'était l'office du précurseur, et il est ainsi appelé une voix, parce qu'il était le précurseur du Verbe.

S. Cyr.— Cependant quelqu'un aurait pu dire : « Comment préparer la voie du Seigneur ? Comment redresser ses sentiers ? Ceux qui veulent mener une vie vertueuse rencontrent tant d'obstacles ? » Le discours prophétique devait répondre à cela, car il y a des voies et des chemins

---

Greg. (hom. 7 et 20, *in Evang.*). Qui etiam in deserto clamat, quia derelictæ ac destitutæ Judææ solatium redemptionis annuntiat. Quid autem clamaret aperitur, cum dicitur : Parate viam Domini, etc. Omnis enim qui fidem rectam et bona opera prædicat, quid aliud quam venienti Domino ad corda audientium viam parat? ut rectas Deo semitas faciat, dum mundas in animo cogitationes per sermonem bonæ prædicationis format. Orig. (hom. 21). Vel in corde nostro via præparanda est Domino : magnum enim est cor hominis et spatiosum, si tamen fuerit mundum : neque in corporis quantitate, sed in virtute sensuum, magnitudinem ejus intellige, quæ tamen scientiam capiat veritatis. Præpara ergo in tuo corde viam Domino per conversationem bonam, et egregiis vel perfectis operibus dirige semitam vitæ, ut in te sermo Dei absque offensa perambulet. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*). Et quia semita est via quam præcedentes calcaverant, et quam priores homines corruperunt, eam iterato dirigere jubet sermo illis qui a præcedentium zelo recedunt. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Clamare autem : Parate viam Domini, non regis erat, sed præcursoris officium : et ita eum vocaverat vocem, quia verbi erat præcursor.

Cyril. (lib. 3, in Esai., 40). Sed quasi quis responderet et diceret : Qualiter viam præparabimus Domino? vel, qualiter ejus semitas rectas faciemus ? cum plura sint impedimenta honestam vitam volentibus ducere ? Ad hoc propheticus sermo respondet. Sunt enim viæ quædam et semitæ, nequaquam ad eundum habiles; adeo ut alicubi

où on ne peut marcher, qui tantôt montent sur les hauteurs ou les collines, et tantôt descendent dans les vallées; aussi, pour réfuter cette objection, il dit: « Toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline sera abaissée. » Mais il y a des chemins inégalement tracés, difficiles à suivre; tantôt ils vont d'un côté et tantôt de l'autre. Pour ceci il ajoute: « Les tortueux seront redressés et les âpres seront aplanis. » Cela a été opéré spirituellement par la puissance de notre Sauveur. En effet, le chemin de la vie et des mœurs évangéliques était autrefois difficile à parcourir, parce que les voluptés mondaines avaient appesanti toutes les âmes; mais aussitôt que Dieu fait homme eut expié le péché dans sa chair, tout fut aplani et devint facile à parcourir, aucune colline ni aucune vallée ne fit plus obstacle à ceux qui voulaient avancer. — ORIG. — Lorsque Jésus vint et envoya son Esprit, toute vallée fut remplie de bonnes œuvres et de fruits de l'Esprit-Saint; si vous les possédez, non-seulement vous cesserez d'être une vallée, mais vous deviendrez la montagne de Dieu. — S. GRÉG. de Nysse. — Peut-être encore les vallées figurent-elles la pratique des vertus, selon cette parole: « Les vallées seront remplies de froment. » — S. CHRYS. — Par *montagne* il désigne les orgueilleux et les superbes, que le Christ a humiliés; il appelle *collines* ceux qui se désespèrent, non-seulement à cause de l'orgueil de leur esprit, mais encore à cause de l'impuissance de leur désespoir. En effet, une colline ne produit point de fruit. — ORIG. — Par ces collines et ces montagnes on pourrait entendre les puissances ennemies (1) que la venue du Christ a abaissées. — S. BAS.

(1) Les puissances du démon.

---

ad tumulos et juga tollantur, alicubi declives sint : et ad hoc removendum dicit : Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur. Quædam viarum inæqualiter dispositæ sunt, et dum nunc sursum erigunt, nunc vergunt deorsum, valde sunt ad eundum difficiles : et quantum ad hoc subdit : Et erunt prava in directa, et aspera in vias planas. Hoc autem intelligibiliter actum est per nostri Salvatoris potentiam : quondam enim evangelicæ conversationis et vitæ iter erat ad eundum difficile, eo quod et mentes singulorum mundanæ voluptates oppresserant : ut autem Deus factus homo peccatum damnavit in carne, explanata sunt omnia, et reddita sunt ad eundum facilia; et nec collis nec vallis proficere volentibus obviat. ORIG. (hom. 22). Quando enim venit Jesus, et Spiritum suum misit, omnis vallis repleta est operibus bonis, et fructibus Spiritus Sancti ; quos si habueris, non solum vallis esse desistes, sed etiam mons Dei esse incipies. GREG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel quietam in virtutibus conversationem significat per convalles, secundum illud (*Psalm.* 64) : Valles abundabunt frumento. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Elatos aut superbos nomine montis denuntiat, quos Christus humiliavit ; colles autem desperatos appellat, non solum ob superbiam mentis suæ, sed propter desperationis sterilitatem : collis enim nullos fructus producit. ORIG. (hom. 22). Vel intelligas quoniam montes et colles qui sunt adversariæ potestates, per adventum Christi

— Or, comme les collines, comparées aux montagnes, en diffèrent par la grandeur, mais pour le reste sont pareilles ; de même les puissances ennemies sont égales par la volonté de nuire et diffèrent par l'intensité du mal qu'elles font. — S. Grég. — Une vallée croît en se comblant, mais une montagne ou une colline décroît en s'abaissant ; ainsi la Gentilité reçut la plénitude de la grâce par la foi du Christ, et la Judée perdit la hauteur de sa fierté par sa coupable perfidie ; ainsi les humbles reçoivent les biens que les superbes éloignent de leur cœur. — S. Chrys. — Peut-être il parle ainsi pour déclarer que la difficulté de la loi est changée en la douceur de la foi, comme s'il disait : Vous n'aurez plus ni sueurs ni douleurs, la grâce et la rémission des péchés vous ouvrent une voie plus facile pour le salut. — S. Grég. de Nysse. — Peut-être il ordonne de combler les vallées et d'aplanir les collines et les montagnes pour montrer que la véritable vertu ne doit ni fléchir par défaut de bien, ni être âpre par excès. — S. Grég. — Les voies tortueuses sont redressées lorsque le cœur des méchants, que l'injustice avait rendu tortueux, revient à la droiture de la justice ; quant aux voies âpres qui sont aplanies, ce sont les âmes violentes et colères qui reviennent à la douceur de la mansuétude par l'infusion de la grâce céleste.

S. Chrys. — Ensuite il révèle la cause de toutes ces choses en disant : « Toute chair verra, etc. » Il montre que la vertu et la connaissance de l'Évangile se répandront jusqu'aux extrémités du monde, transformant en mansuétude et douceur les mœurs féroces et l'opiniâtre volonté du genre humain ; et non-seulement les Juifs seront ses

---

prostrati sunt. Basil. (ut sup.). Sicut autem colles respectu montium magnitudine differunt, in aliis sunt idem, sic et adversæ potestates proposito quidem conformes sunt, immanitate tamen offensionum secernuntur. Greg. (in hom. 20, *in Evang.*). Vel vallis impleta crescit, mons autem et collis humiliatus decrescit ; quia in fide Christi et Gentilitas plenitudinem gratiæ accepit, et Judæa per errorem perfidiæ hoc unde tumebat, perdidit : humiles enim donum accipiunt, quod a se corda superbientium repellunt. Chrys. (*in Matth.*, hom. 10). Vel per hoc declarat legis difficultatem in fidei facilitatem conversam; ac si dicat : Non ulterius sudores et dolores imminent, sed gratia et remissio peccatorum facilem viam puriunt ad salutem. Greg. Nyss. (ubi sup.). Vel jubet valles impleri, dejici vero colles et montes ; volens ostendere quod nec ob defectum boni virtutis ordo sit concavus nec discrepet ob excessum. Greg. (in hom. 20, ubi sup.). Prava autem directa fiunt, cum malorum corda per injustitiam detorta ad justitiæ regulam diriguntur, aspera autem in vias planas immutantur, cum immites atque iracundæ mentes per infusionem supernæ gratiæ ad lenitatem mansuetudinis redeunt.

Chrys. (ut sup.). Deinde horum subjicit causam, dicens : Et videbit omnis caro, etc. Ostendens quoniam usque ad fines mundi diffundetur Evangelii virtus atque cognitio, ex more ferino et obstinata voluntate, ad mansuetudinem et lenitatem humanum genus convertens. Non autem

prosélytes, mais toute la nature humaine verra le salut de Dieu. — S. Cyr. — C'est-à-dire le salut du Père qui a envoyé son Fils pour être notre Sauveur. Ici la chair est prise pour l'homme tout entier. — S. Grég. — Ou encore : *Toute chair* (tout homme) n'ayant pu voir dans cette vie le salut de Dieu (le Christ), le prophète porte ses regards jusqu'au jour dernier du jugement, alors que tous, élus et réprouvés, le verront également.

Il disait donc au peuple qui venait en troupes pour être baptisés par lui : Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère qui doit tomber sur vous ? Faites donc de dignes fruits de pénitence, et n'allez pas dire : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham. La cognée est déjà à la racine de l'arbre. Tout arbre donc qui ne produira point de bons fruits sera coupé et jeté au feu.

Orig. — Celui qui persévère dans son premier état et ne quitte point ses mœurs et ses habitudes ne se prépare point à recevoir le baptême. Si donc quelqu'un veut être baptisé, qu'il sorte ; d'où il est dit expressément : « Il disait à la foule qui sortait pour être baptisée par lui. » C'est à la foule qui sortait pour le baptême qu'il s'adressait, car si déjà elle fût sortie, jamais il ne leur eût dit : « Race de vipères. » — S. Chrys. — Cet habitant du désert, voyant tous les habitants de la Palestine l'entourer et l'admirer, n'était point fléchi par ce respect ; mais, s'élevant contre eux, il les accusait. La Sainte-Écriture caractérise les hommes, selon les passions qui les dominent, par le nom des diverses bêtes féroces ; quelquefois elle les appelle chiens à cause de

---

solum Judæi proselyti, imo tota humana natura salutare Dei videbit. Cyril. (lib. 3, *in Esai.*, 40). Id est, Patris, qui Filium misit ut nostrum Salvatorem. Caro autem ad præsens accipitur pro toto homine. Greg. (in hom. 20, ut sup.). Vel aliter, omnis caro (id est, omnis homo) salutare Dei (videlicet Christum) in hac vita videre non potuit : Propheta ergo oculum ad extremum judicii diem tendit, quando hunc omnes, et electi, et reprobi, pariter videbunt.

Dicebat ergo ad turbas, quæ exibant ut baptizarentur ab ipso : Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira ? Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ, et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham : dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ : jam enim securis ad radicem arboris posita est : omnis ergo arbor non faciens fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.

Orig. (hom. 22). Manens aliquis in pristino statu, et mores suos, et consuetudinem non relinquens, nequaquam rite ad baptismum venit. Si quis ergo vult baptizari, egrediatur : unde signanter dicitur : Et dicebat ad turbas quæ exibant ut baptizarentur ab ipso : egredientibus itaque ad lavacrum turbis loquitur quæ sequuntur : si enim jam egressi essent, nequaquam ad eos diceret : Genimina viperarum. Chrys. (*in Matth.*, hom. 11). Ille itaque cultor deserti, videns omnes incolas Palestinæ circumstantes ipsum et admirantes non flectebatur pro tanta reverentia, sed insurgens in

leur insolence, chevaux à cause de leur luxure, ânes à cause de leur inintelligence, quelquefois lions et léopards à cause de leur voracité et de leur violence, aspics à cause de leur fourberie, serpents et vipères à cause de leur venin et de leur ruse. C'est ainsi que maintenant Jean ose appeler les Juifs *race de vipères*.

S. Bas. — Il faut savoir que *fils* et *engendré* se disent des animaux, tandis que *race* se peut dire du germe avant sa formation ; on appelle aussi *germe* les fruits des branches. Rarement on emploie ce mot en parlant des animaux, et toujours dans un mauvais sens. — S. Chrys. — On raconte que la vipère tue le mâle qui la féconde et que son fruit croissant déchire sa mère, de sorte qu'il vient au monde en déchirant le sein de sa mère comme pour venger la mort de son père : la race de la vipère est donc parricide. Tels étaient les Juifs qui mettaient à mort leurs pères spirituels et leurs docteurs. Mais pourquoi les appelle-t-il ainsi, puisqu'il ne les trouve point dans le péché, mais commençant à se convertir ? Ne devrait-il pas les persuader au lieu de les irriter ? Il n'arrête point son esprit à ce qui se passait extérieurement, car il avait pénétré le secret de leur cœur par la révélation du Seigneur ; ils étaient trop fiers de leurs ancêtres, et c'est pour détruire ce fonds qu'il les appelle *race de vipères*, sans pour cela blâmer les patriarches et les appeler *des vipères*. — S. Grég. — C'est parce qu'ils portaient envie aux bons et les persécutaient, suivant la voie de leurs ancêtres charnels, comme des enfants pleins de venin nés de parents venimeux et homicides. De plus, comme ce qui précède se rapporte au

---

ipsos arguebat eos. Et in *Gen.* (hom. 12). Sacra autem Scriptura secundum stimulantes passiones plerumque ferarum nomina imponit hominibus ; interdum canes eos nominans causa procacitatis, equos ob luxum, asinos propter dementiam, et leones et pardos causa rapacitatis et petulantiæ, aspides causa doli, serpentes et viperas causa veneni et calliditatis : unde et nunc Joannes Judæos audacter genimina viperarum vocat.

Basil. (*contra Eunomium*, lib. 2). Oportet autem scire quod hæc nomina, natus et filius, de animalibus dicuntur ; genimen vero potest dici fœtus antequam effingatur, fructus etiam palmarum genimina dicuntur ; raro autem in animalibus accipiuntur, et semper in malo. Chrys. (*in Matth.*, ut sup.). Ferunt autem viperam marem coeundo necare, cujus fœtus excrescens perimit matrem, et sic prodit in lucem scisso parentis utero in vindictam quodammodo perempti genitoris ; itaque parricida est proles vipera. Tales erant Judæi, qui patres spirituales eorum atque doctores occidebant. Quid autem si non invenit eos peccantes, sed incipientes converti ? Non debebat eis convitiari, sed permulcere. Dicendum quod non adhibebat mentem his quæ fiebant exterius ; mentis enim eorum arcana cognoverat Domino revelante : nimis enim se jactabant in progenitoribus. Hanc ergo radicem scindens nominat illos genimina viperarum, non quidem vituperans patriarchas, aut eos viperas nominans. Greg. (homil. 20, *in Evang.*). Sed quia per hoc quod bonis invident, eosque persequuntur, patrum suorum carnalium vias sequentes, quasi venenati filii de venenatis vel de veneficis parentibus nati sunt. Quia vero su-

Christ, que toute chair verra dans le dernier jugement, il est ajouté : « Qui vous enseignera à fuir la colère à venir?» La colère à venir est la menace de la vengeance dernière. — S. Amb. — La prudence leur est recommandée par la miséricorde divine, afin qu'ils fassent pénitence de leurs fautes, redoutant avec prévoyance la terreur du jugement. Peut-être encore, selon cette parole : « Soyez prudents comme des serpents, » veut-il dire qu'ils ont la prudence naturelle, prévoyant ce qui est utile et le recherchant d'eux-mêmes, mais qu'ils ne s'éloignent pas encore de ce qui est nuisible.

S. Grég. — Comme le pécheur qui maintenant ne recourt point aux larmes de la pénitence ne pourra point alors fuir la colère de Dieu, il est ajouté : « Faites donc des fruits, etc. » — S. Chrys. — En effet, il ne suffit point aux pénitents de quitter leurs péchés, il faut encore qu'ils fassent les fruits de la pénitence, selon cette parole : « Eloignez-vous du mal et faites le bien; » de même qu'il ne suffit point pour être guéri d'arracher le dard, mais qu'il faut appliquer à la plaie le remède. Il ne dit point *un fruit*, mais *des fruits*, pour en indiquer l'abondance. — S. Grég. — Il ne dit pas non plus de faire *des fruits de pénitence*, mais de *dignes fruits*. En effet, il est permis à celui qui n'a rien commis d'illicite d'user des choses licites; mais celui qui est tombé dans une faute doit se retrancher les choses licites autant qu'il se souvient d'en avoir commis d'illicites; car les fruits des bonnes œuvres ne doivent point être pareils pour celui qui a moins péché et pour celui qui a plus péché, pour celui qui n'est tombé dans aucune faute et pour celui qui est tombé dans plusieurs. Ainsi la conscience

---

prædicta sententia intendit quod in extremo Christus examine ab omni carne videbitur, recte subditur : Quis ostendit vobis fugere a ventura ira? Ventura ira est animadversio ultionis extremæ. Ambr. Ostenditur autem his Dei miseratione infusa prudentia, ut gerant suorum pœnitentiam delictorum, futuri terrorem judicii provida devotione metuentes : aut fortasse juxta quod scriptum est (Matth., 10) : Estote prudentes sicut serpentes, ostenduntur habere prudentiam naturalem, qui profutura videant et sponte deposcant, sed adhuc noxia non relinquant.

Greg. (in homil. 20, ut sup.). Quia vero tunc fugere ab ira Dei peccator non valet, qui nunc ad lamenta pœnitentiæ non recurrit, subditur : Facite ergo fructus, etc. Chrys. (homil. 10, *in Matth.*). Non enim satis est pœnitentibus peccata dimittere, sed opus est ejus fructus ferre, secundum illud (*Psal.* 33) : Declina a malo, et fac bonum, sicut non sufficit ad sanationem sagittam evellere, sed oportet ulceri medicamentum apponere. Non autem dicit fructum, sed fructus, copiam designans. Greg. (in homil. 20, ut sup.). Nec solum fructus pœnitentiæ, sed dignos pœnitentiæ admonet esse faciendos. Quisquis enim illicita nulla commisit : huic conceditur ut licitis utatur. At si quis in culpam lapsus est, tanto a se licita debet abscindere, quanto meminit se illicita perpetrasse. Neque enim par fructus esse boni operis debet ejus qui minus, et ejus qui amplius deliquit; aut ejus qui in nullis, et ejus qui in quibusdam facinoribus cecidit. Per hoc ergo cujuslibet conscientia convenitur, ut

de chacun est averti de chercher par la pénitence les avantages des bonnes œuvres d'autant plus qu'il s'est fait de plus grands dommages par ses fautes. — S. Max. — Le fruit de la pénitence est l'impassibilité de l'âme, que nous ne possédons pas entièrement lorsque nous éprouvons quelque passion, parce que nous n'avons pas encore fait de dignes fruits de pénitence. Ayons donc un repentir sincère, afin que, délivrés des passions, nous obtenions le pardon de nos péchés.

S. Grég. — Les Juifs, fiers de la noblesse de leur origine, ne voulaient point se reconnaître pécheurs, parce qu'ils descendaient de la race d'Abraham; d'où il leur est dit : « Et n'allez point dire : Abraham est notre père. » — S. Chrys. — Il ne veut point faire entendre qu'ils ne soient pas descendus d'Abraham par l'origine naturelle, mais qu'il ne leur sert de rien d'être descendus d'Abraham s'ils ne conservent cette parenté selon la vertu. Car l'Écriture a coutume d'appeler liens de parenté, non ceux qui viennent de la nature, mais ceux qui dérivent de la vertu ou du vice. Chacun est appelé fils ou frère de ceux auxquels il ressemble. — S. Cyr. — Que sont en effet les liens de la chair s'ils ne se trouvent cimentés par des goûts semblables ? C'est donc en vain qu'on se glorifie d'avoir de glorieux ancêtres si on n'a pas leurs vertus. — S. Bas. — L'agilité du père ne fait point qu'un cheval soit rapide dans la course. De même donc que, pour les autres animaux, le mérite est apprécié dans chacun, de même l'homme a sa propre louange dans la preuve qu'il donne de ses mérites présents; car il est honteux de se parer de la gloire d'autrui quand on ne la soutient point par sa propre gloire.

S. Grég. de Nysse. — Après avoir ainsi annoncé l'exil des Juifs (ou

---

tanto majora quærat bonorum operum lucra per pœnitentiam, quanto graviora sibi intulit damna per culpam. Maxim. (in *Cat. græc. Patr.*, ex asceticis). Pœnitentiæ fructus est impassibilitas animæ, qua plenarie non fruimur, dum interdum passionibus instigamur : nondum enim fructus pœnitentiæ dignos peregimus. Pœniteamus ergo veraciter, ut a passionibus expediti peccatorum veniam consequamur.

Greg. (in homil. 22, *in Evang.*). Sed Judæi de generis nobilitate gloriantes, idcirco se agnoscere peccatores nolebant, quia ab Abrahæ stirpe descenderant, quibus recte dicitur : Et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham. Chrys. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Non hoc indicans quod ab Abraham naturali origine non descenderant, sed quia eis nihil prodest ab Abraham descendisse, nisi secundum virtutem cognationem observent. Cognationis namque leges consuevit Scriptura vocare, non eas quæ secundum naturam consistunt, sed quæ derivantur a virtute vel vitio. Quibus namque se quisque conformem statuit, horum filius vel frater vocatur. Cyril. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Quid enim confert carnalis generositas, nisi consimilibus studiis fulciatur ? Vanum est igitur extolli de bonis præcessoribus, et deficere ab eorum virtutibus. Basil. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Neque enim equum velocem esse facit patris erga cursum strenuitas ; sed veluti cæterorum animalium probitas consideratur in singulis, sic quoque laus propria viri discernitur, quam præsentium bonorum esse

prophétisé leur réprobation), il proclame l'appel des Gentils qu'il appelle des *pierres*, d'où il suit : « Je vous le dis, etc. » — S. CHRYS. — Comme pour dire : Ne pensez point que si vous périssez le patriarche soit sans enfants ; Dieu peut susciter des hommes, même des pierres, et les faire de son sang. Il en fut ainsi au commencement, car la naissance d'un fils du sein stérile de Sara est comparable à *susciter des hommes des pierres*. — S. AMB. — Quoique Dieu puisse changer et transformer des natures différentes, cependant ce mystère me touche plus que ce miracle : qu'étaient-ils autre chose que des pierres ceux qui rendaient un culte à des pierres ? Leurs idoles étaient semblables à ceux qui les avaient faites. Il prophétise donc que la foi pénétrera ces cœurs de pierre, et promet solennellement à Abraham qu'il lui viendra des enfants par la foi. Cependant, afin que vous sachiez quels hommes sont comparés aux pierres, il compare encore des hommes aux arbres, en ajoutant : « Déjà la cognée est à la racine de l'arbre. » Il change ainsi de similitude pour vous faire entendre par ces degrés de comparaison un progrès déjà plus noble de l'homme.

ORIG. — Si la consommation était proche et la fin des temps prochaine, il n'y aurait aucune difficulté ; je dirais que ces choses sont annoncées parce qu'elles vont s'accomplir. Mais, après qu'il s'est écoulé tant de siècles depuis cette parole de l'Esprit-Saint, je pense que cela est annoncé pour le peuple juif, dont la destruction est proche. Entre autres choses, il disait cela à ceux qui venaient à lui pour être baptisés. — S. CYR. — Il appelle *cognée* la colère meurtrière

---

comprobat argumentum : turpe namque est alienis ornari decoribus, quem virtus propria non venustat.

GREG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Sic igitur Judæorum promulgato exilio (sive rejectione prophetata), consequenter ingerit convocationem Gentilium quos lapides appellat ; unde sequitur : Dico enim vobis, etc. CHRYS. (homil. *in Matth.*). Quasi dicat : Ne putetis quod si vos perieritis, filiis privetur patriarcha ; potest enim Deus etiam ex lapidibus homines illi præbere, et ad illum perducere sanguinem : nam ab ipso principio sic evenit : ei namque quod est ex lapidibus fieri, æquipollet exitus filii ab illo emortuo utero Saræ. AMBR. Sed licet Deus possit diversas convertere et mutare naturas, tamen mihi plus mysterium quam miraculum prodest : quid enim aliud quam lapides habebantur, qui lapidibus serviebant ? similes utique his qui fecerant eos. Prophetatur igitur saxosis Gentilium fides infundenda pectoribus, et futuros per fidem Abrahæ filios oraculo pollicentur. Ut autem scias qui lapidibus comparati sunt homines, arboribus quoque homines comparavit, cum subdit : Jam enim securis posita est ad radicem arboris. Exempli autem ideo facta est mutatio, ut illo comparationis processu quidam intelligatur hominis elementior jam profectus.

ORIG. (homil. 23). Et quidem si jam ingrueret consummatio, et temporum finis instaret, nulla mihi quæstio nasceretur : dicerem enim propterea hoc prophetatum esse, quia illo tempore complebitur. Cum autem tanta post secula fluxerint quo Spiritus Sanctus hoc dixit, ego puto israelitico populo prophetari quod præcisio ejus vicina

qui s'appesantit divinement sur les Juifs, à cause de l'attentat sacrilége qu'ils commirent sur le Christ; il ne dit point cependant que la cognée ait pénétré la racine, mais qu'elle est posée *à la racine* (auprès de la racine); parce que les branches furent coupées sans que la plante fût détruite jusqu'à la racine, et parce que les restes d'Israël seront sauvés.

S. Grég. — Ou encore : tout le genre humain est l'arbre de ce monde, notre Rédempteur est la cognée qui par le manche et le fer tient pour ainsi dire de l'humanité, mais qui vient de la divinité. Or, cette cognée est déjà posée à la racine de l'arbre, parce que, bien qu'elle attende par longanimité, on voit cependant ce qu'elle va faire. Il faut remarquer qu'il ne dit point que la cognée soit posée aux branches, mais à la racine. Car détruire les enfants des méchants, qu'est-ce autre chose que couper les branches stériles de l'arbre? Mais lorsque toute une race est détruite avec son père, l'arbre stérile est coupé à sa racine. De plus, quiconque est pervers trouve préparé le feu de la géhenne, parce qu'il néglige de faire les fruits des bonnes œuvres; d'où il suit : « Tout arbre donc, etc. » Il est dit judicieusement : « Qui ne fait point de fruit, » et il est ajouté *bon*, parce que Dieu a créé l'homme pour produire et que l'activité du travail lui est naturelle (il lui est naturel de travailler), tandis que l'oisiveté est contre sa nature. L'inaction nuit à tous les membres de son corps et encore plus à son âme, qui, étant toujours active par nature, ne veut point d'oisiveté. Mais, de même que l'oisiveté est funeste, de même le

---

sit. His enim qui egrediebantur ad eum, ut baptizarentur, hæc inter cætera loquebatur. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Securim ergo in præsenti nominat mortiferam iram, quæ divinitus irruit in Judæos propter exercitam impietatem in Christum; non tamen hæsisse radici securim pronuntiat; sed ad radicem (id est, juxta radicem) positam : decisi namque fuerunt rami, nec radicitus extirpata est planta; reliquiæ enim Israel salvæ fient.

Greg. (in homil. 20, *in Evang.*). Vel aliter : arbor hujus mundi est universum genus humanum. Securis vero est Redemptor noster, qui velut ex manubrio et ferro tenetur ex humanitate, sed incidit ex Divinitate. Quæ videlicet securis jam ad radicem arboris posita est : quia etsi per patientiam exspectat, videtur tamen quid factura est. Et notandum est quod, non juxta ramos securim positam, sed ad radicem dicit : cum enim malorum filii tolluntur, quid aliud quam rami infructuosæ arboris abscinduntur? Cum vero tota simul progenies cum parente tollitur, infructuosa arbor a radice abscissa est. Unusquisque autem perversus paratam citius gehennæ concremationem invenit, quia facere fructum boni operis contemnit : unde sequitur : Omnis ergo, etc. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Eleganter dictum est : Non faciens fructum, et adjicitur, bonum, officiosum enim hoc animal Deus creavit, et naturalis est illi exercitiorum instantia (sive naturalis illi est operari), otium vero innaturale : obest enim inertia etiam cunctis corporis membris; nulli autem ut animæ : ea namque cum continuo sit naturaliter mobilis, otiari non patitur. Sicut autem otium malum est, ita indecens exercitium

mouvement est quelquefois mauvais (savoir lorsqu'on fait le mal). Après avoir parlé de la pénitence, il annonce que la cognée est proche (non qu'elle frappe (ou tranche), mais seulement pour inspirer la crainte (pour menacer). — S. Amb. — Que celui donc qui le peut fasse des fruits de grâce; que celui qui le doit fasse des fruits de pénitence; voici le Seigneur qui cherche des fruits, vivifie les féconds et reprend les stériles.

Et le peuple lui demandant : Que devons-nous donc faire? il leur répondit : Que celui qui a deux vêtements en donne à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger en fasse de même. Il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés, et qui lui dirent : Maître, que faut-il que nous fassions? Il leur dit : N'exigez rien au-delà de ce qui vous a été ordonné. Les soldats aussi lui demandaient : Et nous, que devons-nous faire? Il leur répondit : N'usez point de violence, ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paie.

S. Grég. — Il est constant, par les paroles précédentes de Jean-Baptiste, que les cœurs de ses auditeurs furent troublés et qu'ils demandaient conseil : car il est dit ensuite : « Ils l'interrogeaient, etc. » — Orig. — Trois classes sont désignées comme ayant interrogé saint Jean sur le salut : une que l'Écriture appelle *la foule*, une autre qu'elle nomme *les publicains*, et une troisième comprise sous le nom de *soldats*. — Théoph. — Il recommande aux publicains et aux soldats de s'abstenir du mal; mais à la foule, qui n'a point de malice, il prescrit de faire quelque bien; d'où il suit : « Il leur répondait : Que celui qui a deux tuniques en donne une, etc. » — S. Grég. — La tunique, qui

quando scilicet mala fiunt), ex eo autem quod præmisit pœnitentiam, prædicat quod securis adjacet; non quidem incidens (vel exsequens), sed solummodo terrorem incutiens (vel comminans). Ambr. Faciat ergo fructum qui potest gratiæ; qui debet, pœnitentiæ : adest Dominus qui fructum requirat, fecundos vivificet, steriles reprehendat.

Et interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus? Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti, et qui habet escas, similiter faciat. Venerunt autem et publicani, ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus? At ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod constitutum est vobis faciatis. Interrogabant autem eum et milites, dicentes : Quid faciemus et nos? Et ait illis : Neminem concutiatis, neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris.

Greg. (in homil. 20, *in Evang.*). In præmissis verbis Baptistæ Joannis constat, quod audientium corda turbata sunt, quæ consilium quærebant, cum subinfertur : Et interrogabant eum, etc. Orig. (hom. 23). Tres ordines inducuntur sciscitantium Joannem super salute sua : unus quem Scriptura appellat turbas; alius quem publicanos nominat; tertius qui militum appellatione censetur. Theoph. Et quidem publicanis et militibus a malo abstinere præcipit. Turbis autem quasi non malitiosis existentibus bonum aliquod præcipit operari : unde sequitur : Respondens autem

nous est d'un usage plus nécessaire que le manteau, sert aux dignes fruits de pénitence, afin que nous partagions avec le prochain, non-seulement toutes les choses indifférentes, mais même celles qui nous sont très nécessaires, soit la tunique dont nous sommes revêtus, soit les aliments dont nous vivons temporellement; d'où il suit : « Et celui qui a des aliments, qu'il fasse de même. » — S. BAS. — Nous apprenons par là que tout le superflu de notre nourriture doit être donné pour Dieu à celui qui en manque, parce que tout ce que nous possédons nous a été donné par lui.

S. GRÉG. — Parce qu'il est écrit dans la loi : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même, » celui-là n'aime point assez son prochain qui dans la nécessité ne partage point avec lui, même ce qui lui est nécessaire; il est commandé de partager deux tuniques avec le prochain, parce que si une tunique était divisée aucun ne serait vêtu. Ceci nous fait comprendre le prix des œuvres de miséricorde, puisqu'elles sont prescrites entre toutes les autres pour les dignes fruits de pénitence. — S. AMB. — Chaque état a ses préceptes particuliers, mais la pratique de la miséricorde est commune à tous; c'est pourquoi il est également commandé à tous de donner à celui qui n'a pas. La miséricorde est la perfection des vertus ; cependant la miséricorde se mesure selon les facultés de la condition humaine, de manière que personne ne se prive entièrement, et que chacun partage avec le pauvre ce qu'il possède.

ORIG. — Ce passage a un sens plus profond : en effet, de même que

---

dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det unam, etc. GREG. (in homil. 20, ut sup.). Propter hoc quod tunica plus est necessaria usui nostro quam pallium, ad fructum dignum pœnitentiæ pertinet ut non solum exteriora quæcunque, sed ipsa nobis valde necessaria dividere cum proximis debeamus; scilicet vel tunicam, qua vestimur; vel escam, qua carnaliter vivimus, unde sequitur : Et qui habet escas, similiter faciat. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Hinc autem docemur quod ex omni eo quod affluit supra proprii victus necessitatem, tenemur erogare illi qui non habet, propter Deum, quia quæcunque possidemus, largitus est.

GREG. (in homil. 20, *in Evang.*). Quia enim in lege scriptum est : Diliges proximum tuum sicut teipsum, minus proximum amare convincitur, qui non cum eo in necessitate illius, etiam ea quæ sunt sibi necessaria, partitur : idcirco de dividendis cum proximo duabus tunicis datur præceptum; quoniam si una dividitur, nemo vestitur. Inter hæc autem sciendum est: quantum misericordiæ opera valeant, cum ad fructus dignos pœnitentiæ ipsa præ cæteris præcipiuntur. AMBR. Alia enim officiorum præcepta propria sunt singulorum, misericordia communis est usus : ideo commune præceptum est omnibus, ut conferant non habenti. Misericordia est plenitudo virtutum ; misericordiæ tamen ipsius pro possibilitate conditionis humanæ mensura servatur, ut non sibi unusquisque totum eripiat, sed quod habet, cum paupere partiatur.

ORIG. (homil. 23). Profundiorem autem locus iste recipit intellectum : quomodo enim non debemus duobus servire

nous ne devons point servir deux maîtres, de même nous ne devons pas avoir deux tuniques, de peur que l'une ne soit le vêtement du vieil homme et l'autre celui du nouveau; mais nous devons dépouiller le vieil homme et donner à celui qui est nu; ainsi l'un aura un vêtement, l'autre n'en aura point, et nous serons fortifiés contre notre ennemi. De même qu'il est écrit que nous devons précipiter nos offenses au fond de la mer, de même nous devons repousser loin de nous nos vices et nos fautes, et les jeter sur celui qui en a été la cause en nous. — THÉOPH. — On a dit encore que ces *deux tuniques* étaient la lettre et l'esprit de l'Écriture. Or, Jean avertit celui qui possède l'un et l'autre d'instruire les ignorants et de leur enseigner au moins la lettre.

BÈDE. — Nous voyons la puissance de la parole de Jean-Baptiste, puisqu'elle amène les publicains et les soldats à rechercher des conseils de salut; d'où il suit : « Des publicains vinrent à lui, etc. » — S. CHRYS. — C'est une grande puissance de la vertu que les riches demandent la voie de la félicité à celui qui n'a rien. — BÈDE. — Il leur recommande de ne rien exiger au-delà de ce qui est prescrit; d'où il suit : « N'exigez rien de plus que ce qui vous est attribué. » On appelait publicains ceux qui levaient les impôts, qui étaient chargés de recevoir les impôts du fisc ou les revenus publics; ceux qui par un négoce cherchaient les profits du siècle avaient aussi le même nom. Il les détourne tous également, chacun dans sa position, de commettre aucune fraude, afin que d'abord ils cessent de désirer le bien d'autrui et qu'ensuite ils arrivent à partager leurs propres biens

---

dominis, sic nec duas habere tunicas : ne sit unum indumentum veteris hominis, et alterum novi; sed debemus nos exuere veterem hominem, et ei dare qui nudus est : alius enim habet unum, alius vero omnino non habet, contraria scilicet fortitudo : et quomodo scriptum est, ut in profundum maris præcipitemus nostra delicta, sic projici a nobis oportet vitia atque peccata, et jacere super eum qui eorum nobis causa extitit. THEOPH. Quidam autem tunicas duas esse dixit, spiritum Scripturæ, et litteram; habentem vero duo hæc monet Joannes, ut instruat ignorantem, et det ei ad minus litteram.

BED. Quantam autem Baptistæ sermo virtutem habuerit, hinc probatur, cum et publicanos et milites ad consilium salutis suæ coegerit inquirendum : unde sequitur : Venerunt autem et publicani, etc. CHRYS. (homil. 24, vel 25). Magna est virtutis fortitudo, dum felicitatis viam requirunt ab indigo locupletes. BED. Præcipit ergo eis ne ultra præscriptum exigant. Unde sequitur : Et ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod vobis constitutum est, faciatis. Publicani vero appellantur hi qui vectigalia publica exigunt, qui sive conductores sunt vectigalium fisci, vel rerum publicarum, nec non et hi qui seculi hujus lucra per negotia sectantur, eodem vocabulo censentur; quos omnes pariter in suo quemque gradu ab agenda fraude coercet, ut dum primo se ab aliorum temperarent appetitu, tandem ad propria cum proximis communicanda pertingerent. Sequitur : Interrogabant autem eum et milites, etc. Justissimo autem moderamine præmonet,

avec le prochain. — SUITE. — « Des soldats l'interrogeaient aussi, etc. » il les exhorte à une juste modération, afin qu'ils ne dépouillent point injustement ceux qu'ils devraient protéger ; d'où il suit : « Ne commettez aucune concussion (par violence) ni aucune injustice (par fraude), mais contentez-vous de votre paie. » — S. AMB. — Il enseigne que le tribut de la guerre est établi de manière qu'en exigeant la paie on ne se livre point au pillage. — S. GRÉG. — Il appelle *paie* la solde impériale et la rémunération attribuée aux dignités par la loi. — S. AUG. — Il savait que le soldat n'est point un homicide, mais un ministre de la loi ; ni un vengeur d'injures, mais un défenseur du salut public. Autrement il eût répondu : Rejetez vos armes, désertez cette milice, ne frappez, ne blessez, ne tuez personne. En effet, qu'y a-t-il de coupable dans la guerre? Est-ce la mort de ceux qui doivent mourir, afin que les vainqueurs dominent en paix? Condamner cela serait un acte de lâcheté, non de religion. Le désir de nuire, la vengeance cruelle; avoir une âme impitoyable, implacable, la férocité dans le combat, l'ambition de dominer (et autres choses semblables): voilà ce qui est justement condamné dans la guerre, et c'est pour punir ces violences que (par l'ordre de Dieu ou de quelque autorité légitime) les bons entreprennent de faire la guerre, lorsqu'ils se trouvent dans des circonstances telles que l'ordre et la justice leur imposent de commander la guerre ou d'obéir à ce commandement.

S. CHRYS. — En parlant ainsi aux publicains et aux soldats, Jean voulait les élever à une autre sagesse plus grande; mais parce qu'ils n'étaient pas encore disposés à l'entendre, il enseigne des choses plus

---

ne ab eis calumniando prædam requirant, quibus militando prodesse debuerant : unde sequitur : Et ait illis : Neminem concutiatis (scilicet per violentiam), neque calumniam faciatis (scilicet per fraudulentam malitiam), et contenti estote stipendiis vestris. AMBR. Docens idcirco stipendia militiæ constituta, ne dum sumptus quæritur, prædo grassetur. GREG. (Nazian., orat. 9, *in Julianum*). Stipendium enim appellat imperialem provisionem, et deputata per legem dignitatibus munera. AUG., *contra Faustum* (lib. 22, cap. 7). Sciebat enim eos cum militarent, non esse homicidas, sed ministros legis, et non ultores injuriarum, sed salutis publicæ defensores. Alioquin responderet : Arma abjicite, militiam istam deserite, neminem percutite, vulnerate, prosternite. Quid enim culpatur in bello? an quia moriuntur quandoque morituri, ut dominentur in pace victuri? hoc reprehendere timidorum est, non religiosorum : nocendi cupiditas, ulciscendi crudelitas, implacatus atque implacabilis animus, feritas rebellandi, libido dominandi (et si quæ talia), hæc sunt quæ in bellis jure culpantur : quæ plerumque ut etiam inde puniantur, adversus violentiam resistentium (sive Deo, sive aliquo legitimo imperio jubente) ; gerenda ipsa bella suscipiuntur a bonis, cum in eo rerum humanarum ordine inveniuntur, ubi eos vel jubere tale aliquid, vel in talibus obedire juste ipse ordo constringit.

CHRYS. (*super Matth.*, ubi sup.). Volebat autem Joannes, quando publicanis et militibus loquebatur, ad aliam majorem philosophiam ipsos traducere; sed quoniam nondum erant ad illam idonei, minora

humbles, de peur qu'en disant les plus élevées ils ne comprennent point celles-ci et soient privés aussi des autres.

Cependant le peuple étant dans une grande suspension d'esprit, et tous pensant en eux-mêmes si Jean ne pouvait point être le Christ, Jean dit devant tout le monde : Pour moi, je vous baptise dans l'eau ; mais il en viendra un autre plus puissant que moi ; et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. Il prendra le van en main, et il nettoiera son aire ; il amassera le blé dans son grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais.

Orig. — Il était juste que Jean eût plus d'influence que les autres hommes, puisqu'il avait vécu autrement que tous les mortels ; aussi ils avaient pour lui une légitime prédilection, mais ils dépassaient la mesure de sa charité ; d'où il est dit : « Le peuple croyant qu'il pouvait être, etc. » — S. Amb. — Quoi de plus insensé que de ne pas croire en lui-même celui qu'on croyait dans un autre ? Celui qu'ils pensaient pouvoir venir par une femme, ils ne croient pas qu'il soit venu par une vierge ; et cependant le signe de l'avénement divin est dans l'enfantement d'une vierge, non dans celui d'une femme.

Orig. — L'affection a ses périls si elle dépasse la mesure ; celui qui aime quelqu'un doit considérer la manière dont il aime et les motifs d'aimer, et ne pas l'aimer plus qu'il ne mérite ; car s'il dépasse la mesure et le degré de la charité, celui qui aime et celui qui est aimé seront coupables. — Grec. — Jean ne se glorifia point de l'opinion que tous avaient de lui et ne parut jamais désirer la primauté, mais il con-

---

reserat ; ne si potiora proferret, nequaquam illis intenderent, et his etiam privarentur.

Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus, respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos : venit autem fortior me post me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus ; ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igni : cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum ; paleas autem comburet igni inextinguibili.

Orig. (homil. 25). Dignum erat ut plus Joanni quam cæteris hominibus deferretur, qui aliter quam cuncti mortales vixerat : quam ob causam diligebant quidem eum justissime ; sed non servabant in charitate modum : unde sequitur : Existimante autem populo ne forte esset, etc. Ambr. Quid autem ineptius quam quod is qui in alio æstimatur, in seipso esse non creditur ? Quem per mulierem venturum putabant, per virginem venisse non credunt ; et utique divini adventus signum in virginis partu, non in mulieris constitutum est.

Orig. (homil. 25). Habet autem periculum dilectio, si modum transeat : debet enim qui aliquem diligit, naturam et causas considerare diligendi, et non plus diligere quam meretur : nam mensuram charitatis modumque si transcenderit, et qui diligit et qui diligitur, in peccato erunt. Græc. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*). Unde Joannes non fuit gloriatus in habita opinione de ipso ab omnibus, nec aliqua-

serva une profonde humilité; d'où il suit : « Jean répondit, etc. » — Bède. — Comment put-il répondre à ceux qui, dans le secret de leur cœur croyaient qu'il était le Christ, si ce n'est parce que non-seulement ils le pensaient, mais encore (ainsi qu'un autre évangéliste le déclare) parce qu'ils envoyèrent des prêtres et des lévites pour lui demander s'il était le Christ?

S. Amb. — Ou encore, Jean voyait les secrets du cœur, mais considérez par la grâce de qui; car c'est le don de Dieu qui révèle et non la puissance de l'homme, qui est plus éclairé par les secours divins que par ses efforts naturels. Il répondit aussitôt et prouva qu'il n'était point le Christ, lui qui opérait par un ministère visible. Car le mystère, opérant sur deux natures, savoir de l'âme et du corps, s'accomplit d'une manière visible sur ce qui est visible, et d'une manière invisible sur ce qui est invisible : ainsi l'eau purifie le corps, et l'Esprit purifie l'âme de nos fautes, quoique dans le baptême par l'eau se trouve un souffle de la grâce divine. C'est pourquoi le baptême de la pénitence et celui de la grâce diffèrent entre eux : celui-ci opère par l'eau et par l'Esprit, celui-là n'opère que par l'eau; l'œuvre de l'homme est de faire pénitence de ses fautes, le don de Dieu est d'opérer la grâce du mystère. Repoussant donc toute ambition de grandeur, il déclara, non par des paroles mais par des œuvres, qu'il n'était point le Christ; d'où il suit : « Un plus puissant que moi vient après moi, etc. » En disant : « Plus puissant que moi, » il n'établit point une comparaison, il ne pouvait y avoir aucune comparaison entre le Fils de Dieu et un homme; il veut dire que si plusieurs sont puissants, le Christ seul est plus puis-

---

tenus visus est primatum appetere, sed infimam humilitatem amplexatus est : unde sequitur : Respondit Joannes, etc. Bed. Quomodo autem respondit eis, qui in secreto cordis quia Christus esset cogitabant, nisi quia, non solum cogitabant, sed etiam (sicut alius Evangelista declarat) missis ad eum sacerdotibus ac levitis, an esset Christus inquirebant?

Ambr. Vel videbat Joannes cordis occulta. Sed consideremus cujus gratia; Dei enim munus est qui revelat, non virtus hominis, qui divino magis adjuvatur beneficio, quam naturali cernit officio. Cito autem respondens probavit non esse se Christum, qui visibili operatur officio. Nam cum ex duabus naturis, id est, ex anima subsistat et corpore, visibile per visibile, invisibile per invisibile mysterium consecratur : aqua enim corpus abluitur, spiritu animæ delicta mundantur : licet etiam in ipso fonte sanctificatio Divinitatis aspiret : et ideo aliud fuit baptisma pœnitentiæ, aliud est gratiæ : istud baptisma ex utroque, illud ex uno : opus hominis est gerere pœnitentiam delictorum, Dei munus est gratiam implere mysterii. Declinans ergo majestatis invidiam, non verbo, sed opere declaravit non esse se Christum : unde sequitur : Venit autem fortior me post me, etc. In hoc quod dicit, fortior me, comparationem non fecit, neque enim inter Dei Filium et hominem ulla poterat esse comparatio, sed quia multi fortes, fortior nemo nisi Christus. Denique eo usque non fecit comparationem, ut addiderit : Cujus non sum dignus

sant. Enfin, loin de faire une comparaison, il ajoute : « Je ne suis pas digne de délier la courroie de sa chaussure, etc. » Saint Matthieu a dit : « Je ne suis pas digne de porter sa chaussure. » S'il est de quelque intérêt d'entendre différemment ce qui est dit : « Porter sa chaussure (1), » et « délier la courroie de sa chaussure, » de telle sorte qu'un évangéliste ait dit une chose, et les autres une autre, tous ont raconté ce qui était vrai ; si au contraire Jean, en parlant des chaussures, n'a voulu que montrer l'excellence du Seigneur et sa propre humilité, chaque évangéliste, en disant l'une ou l'autre de ces choses, délier la courroie des chaussures ou porter les chaussures, a rendu la même pensée par ses paroles et exprimé la même signification d'humilité.

S. Amb. — En disant : « Je ne suis pas digne de porter sa chaussure, » il déclare que la grâce de la prédication a été conférée aux apôtres qui sont chaussés pour l'Évangile (1) ; cependant Jean me paraît s'exprimer ainsi surtout parce qu'il représente le peuple juif. — S. Grég. — Jean se déclare indigne de délier la courroie de sa chaussure, comme s'il disait : Je ne puis ôter la chaussure des pieds du Rédempteur, puisque je n'usurpe point le nom d'époux qui ne m'appartient pas. Car c'était la coutume chez les anciens que, lorsque quelqu'un ne voulait point accepter l'épouse qui lui était dévolue, celui qui devenait son époux par droit de parenté lui déliait sa chaussure. Ou encore, les chaussures étant faites de la dépouille d'animaux morts, peut-être veut-il faire entendre que le

(1) Porter ne signifie point ici être chaussé, mais porter comme serviteur.
(2) Allusion à ces paroles de l'Apôtre aux Éphésiens, 6, v. 15 : « Que vos pieds aient pour chaussure la préparation à l'évangile de la paix. »

---

solvere corrigiam calceamenti, etc. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 2, cap. 12). Matthæus quidem dicit : Cujus non sum dignus calceamenta portare. Itaque si ad rem pertinet aliquid aliud intelligere in eo quod dictum est : Calceamenta portare, et corrigiam calceamentorum solvere, ut unus Evangelistarum hoc, alii aliud dicerent, omnes verum narraverunt ; si autem nihil intendit Joannes cum de calceamentis Domini diceret, nisi excellentiam ejus et humilitatem suam, quodlibet horum dixerit, sive de solvenda calceamentorum corrigia, sive de portandis calceamentis eamdem tamen sententiam tenuit, quisquis etiam verbis suis per calceamentorum commemorationem eamdem significationem humilitatis expressit.

Ambr. Per hoc etiam quod dicit : Cujus non sum dignus calceamenta portare, evangelicæ prædicationis ostendit apostolis gratiam esse collatam, qui sunt calceati in Evangelium : videtur tamen ideo hoc dicere, quod plerumque Joannes personam accipit populi Judæorum.

Greg. (homil. 7, *in Evang.*). Sed et Joannes se indignum esse ad solvendum corrigiam calceamenti ejus denuntiat : ac si aperte dicat : Ego Redemptoris vestigia denudare non valeo, qui sponsi nomen mihi immeritus non usurpo. Mos enim apud veteres fuit, ut si quis eam quæ sibi competeret, accipere nollet uxorem, ille ei calceamentum solveret, qui ad hanc sponsus jure propinquitatis veniret : vel quia calceamenta ex mortuis animalibus fiunt, in-

Seigneur incarné est venu au monde avec une chaussure, c'est-à-dire avec la mortalité de notre corruption. La courroie de la chaussure est donc comme le nœud du mystère, et Jean ne peut délier la courroie de sa chaussure, parce qu'il est incapable de pénétrer le mystère de l'incarnation que l'esprit de prophétie lui a fait connaître.

S. Chrys. — Après avoir dit que son baptême n'est que le baptême de l'eau, il montre l'excellence du baptême institué par le Christ en ajoutant : « Il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu. » Par cette métaphore, il exprime l'abondance de la grâce, car il ne dit point : « Il vous donnera l'Esprit-Saint, » mais « il vous baptisera dans l'Esprit-Saint. » Il ajoute ensuite *le feu*, pour montrer la vertu de la grâce. En effet, de même que le Christ appelle de l'eau (1) la grâce de l'Esprit, exprimant ainsi la pureté qu'elle produit et l'immense consolation qu'elle répand dans les âmes qui la reçoivent; de même Jean exprime par le feu la ferveur, la sincérité de la grâce, et aussi la consomption des péchés. — Bède. — Sous le nom de feu, on peut entendre l'Esprit-Saint qui brûle par l'amour et illumine par la sagesse les cœurs qu'il remplit; ainsi les apôtres reçurent le baptême de l'Esprit par un feu visible. Il en est qui entendent que le baptême *de l'Esprit* est pour le temps présent et celui *du feu* pour le siècle futur, dans ce sens que, de même que nous renaissons par l'eau et par l'Esprit pour

(1) Joan., 4, v. 14 : « Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, elle sera en lui une source d'eau vive qui jaillira dans la vie éternelle; » et 7, v. 38 : « Si quelqu'un croit en moi, des fleuves d'eau vive sortiront de son sein. » L'évangéliste ajoute : « Il voulait parler de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. »

---

carnatus Dominus, quasi calceatus apparuit, qui morticina nostræ corruptionis assumpsit. Corrigia ergo calceamenti est ligatura mysterii. Joannes itaque solvere corrigiam calceamenti ejus non valet, quia incarnationis mysterium nec ipse investigare sufficit, qui hanc per prophetiæ spiritum agnovit.

Chrys. (homil. 11, *in Matth.*). Et quia dixerat quod suum baptisma nil plus haberet quam aquam, consequenter ostendit excellentiam exhibiti per Christum baptismatis, cum subdit : Ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igni; per ipsam dicti metaphoram ostendens abundantiam gratiæ : non enim ait : Dabit vobis Spiritum Sanctum, sed baptizabit. Ac rursus per id quod de igne subjicit, ostendit virtutem gratiæ : et sicut Christus aquam vocat Spiritus gratiam, ostendens per vocabulum aquæ nitorem qui contingit ex ea, et consolationem immensam quæ mentibus capacibus illius ingeritur; sic et Joannes per ignis vocabulum exprimit fervorem et rectitudinem gratiæ, nec non et peccatorum consumptionem. Bed. Potest et Spiritus Sanctus nomine ignis significatus intelligi, quia incendit per amorem, et per sapientiam corda quæ replet, illuminat : unde et apostoli baptisma Spiritus in ignis visione perceperunt. Sunt qui ita exponunt, quod in præsenti in Spiritu, et in futuro baptizaremur in igne, ut videlicet sicut in remissionem omnium peccatorum ex aqua et Spiritu renascimur, ita et tunc de levibus quibusdam peccatis purgatorii ignis baptismate mundaremur. Orig. (homil. 24). Et quomodo Joannes juxta Jordanem fluvium ve-

la rémission de tous les péchés, ainsi nous serons purifiés de quelques fautes plus légères par le baptême de feu du purgatoire. — Orig. — De même que Jean attendait le long du fleuve ceux qui venaient pour le baptême, repoussant les uns par ces paroles : « Race de vipères, » et recevant ceux qui confessaient leurs péchés ; de même le Seigneur Jésus se tiendra le long du fleuve enflammé, avec le glaive de feu, pour baptiser dans ce bain et introduire au paradis quiconque le demande et a besoin d'être purifié ; mais il ne baptisera point dans le bain de feu celui qui n'aura point le signe des baptêmes précédents.

S. Bas. — Quoiqu'il soit dit : « Il vous baptisera dans l'Esprit-Saint, » que personne ne pense que ce soit là toute la forme du baptême, le nom seul de l'Esprit y étant invoqué. Pour ce qui est de la grâce vivifiante, il faut toujours garder entière la tradition que nous avons reçue ; ajouter ou retrancher quelque chose exclut de la vie éternelle, et, de même que nous croyons, nous baptisons au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. — Grec. — En disant : « Il baptisera dans l'Esprit-Saint, » il montre l'abondance de la grâce et la grandeur du bienfait ; cependant, afin que nul ne pense que répandre des bienfaits est le propre de la puissance et de la volonté du Créateur, tandis que punir les rebelles n'est pas dans ses attributs, il ajoute : « Son van est dans sa main, » exprimant ainsi qu'il est non-seulement le rémunérateur des bons, mais encore le vengeur des prévaricateurs. Le van signifie la promptitude du jugement, car en un instant, sans débat et sans délai, il séparera les damnés de la société des élus.

S. Cyr. — En ajoutant : « Il nettoiera son aire, » Jean-Baptiste dé-

---

nientes ad baptismum præstolabatur, et alios abigebat dicens : Generatio viperarum ; eos vero qui confitebantur peccata, suscipiebat, sic stabit in igneo flumine Dominus Jesus juxta flammeam rhomphæam ; ut quicunque post exitum vitæ hujus ad paridisum transire desiderat, et purgatione indiget, hoc eum lavamine baptizet, et ad paradisum transmittat ; eum vero qui non habet signum priorum baptismatum, lavacro igneo non baptizet.

Basil. (lib. *de Spiritu Sancto*, cap. 12). Non autem propter hoc quod dicit : Baptizabit vos in Spiritu Sancto, integrum quis sibi baptisma fatebitur, in quo nomen solius Spiritus invocatum est ; oportet enim semper illibatam manere assignatam traditionem in vivificante gratia. Nam addere vel minuere quidquam excludit a vita perpetua : sicut enim credimus, sic et baptisma suscipimus in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Græc. Per hoc ergo quod dicit : Baptizabit in Spiritu Sancto, ostendit abundantiam gratiæ et beneficii copiam. Ne autem aliqui putent quod dona largiri, et potestas, et voluntas est Creatoris, punire vero inobedientes nullam sibi fore causam, ob hoc subdit : Cujus ventilabrum in manu ejus ; ostendens quod non solum munificus est dignis, sed etiam prævaricationum ultor. Ventilabrum autem promptitudinem judicii exprimit : non enim cum judiciis, sed in instanti et absque quolibet intervallo separat damnandos a collegio salvandorum.

Cyril. (*in Thesauro*, lib. 2, cap. 4). Per hoc autem quod subdit : Et permundadit aream suam, designat Baptista Ecclesiam perti-

clare que l'Église appartient au Christ comme à son maître. — Bède. — L'aire figure l'Église présente, où beaucoup sont appelés et peu sont élus; la purification de cette aire se fait maintenant en particulier lorsque quelqu'un de pervers est chassé de l'Église (par un châtiment sacerdotal) pour des fautes scandaleuses, ou lorsqu'après sa mort il est condamné au jugement de Dieu pour des fautes cachées; elle s'accomplira à la fin d'une manière générale, lorsque le Fils de l'homme enverra ses anges pour arracher de son royaume tous les scandales.— S. Amb. — Le droit du Seigneur de juger les mérites est exprimé par le van, parce que, quand on vanne les grains sur l'aire, les pleins sont séparés des vides comme par un discernement du souffle de l'air; d'où il suit : « Il amassera le blé dans son grenier, etc. » Par cette comparaison, le Seigneur nous fait voir qu'au jour du jugement il discernera les mérites solides et les fruits de vertu de la légèreté stérile des vaines actions et de l'ostentation, afin de placer dans la demeure céleste les hommes d'un mérite plus parfait. Or, celui-là est un fruit plus parfait qui a mérité de ressembler à celui qui fut semé comme un grain de froment pour produire des fruits abondants. — S. Cyr. — La paille représente les lâches, les paresseux, et ceux qui toujours mobiles flottent à tout vent de péché. — S. Bas. — Ils servent à ceux qui sont dignes du royaume des cieux comme la paille sert au froment; ils leur sont utiles spirituellement et corporellement, quoiqu'ils ne le fassent point en vue de la charité de Dieu ou du prochain.

Orig. — Comme le froment et la paille ne peuvent être séparés que par le souffle de l'air, il a dans sa main un van qui fait connaître que

---

nere ad Christum quasi ad Dominum. Bed. Per aream enim præsens Ecclesia figuratur in qua multi sunt vocati, pauci vero electi : cujus areæ purgatio et nunc viritim geritur, cum quisque perversus vel ob manifesta peccata de Ecclesia (sacerdotali castigatione) ejicitur ; vel ob occulta post mortem divina districtione damnatur; et universaliter in fine perficietur, quando mittet Filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala. Amb. Ventilabri ergo indicio, discriminandorum Dominus declaratur jus habere meritorum ; eo quod dum frumenta ventilantur in area, plena a vacuis velut quodam auræ spirantis examine separantur : unde sequitur : Et congregabit triticum in horreum suum, etc. Per hanc comparationem Dominus ostendit quod judicii die solida merita fructusque virtutis ab inanis jactantiæ exiliumque factorum infructuosa levitate discernat; perfectioris meriti viros locaturus in mansione cœlesti; ipse enim perfectior fructus est qui meruit ejus esse conformis, qui sicut granum tritici cecidit, ut plurimos fructus afferret (Joan., 12). Cyril. At paleæ lentos et inanes signant, et quolibet vento peccati ventilatos et volubiles. Basil. Conferunt autem his qui digni sunt regno cœlorum velut paleæ tritico; non tamen intuitu divinæ charitatis et proximorum hoc faciunt; sive spiritualibus donis, sive corporalibus beneficiis.

Orig. (homil. 26). Vel quia absque vento non possunt triticum et paleæ separari, ideo habet ventilabrum in manu sua;

les uns sont de la *paille* et les autres du *froment*. Si vous êtes une paille légère (c'est-à-dire incrédule), la tentation vous montre ce que vous étiez sans le savoir; si au contraire vous soutenez avec courage les épreuves, la tentation ne vous rend pas fidèle et patient, mais elle fait éclater la vertu qui était cachée en vous.

S. Grég. de Nysse. — Il est bon de savoir que les biens promis à ceux qui vivent d'une manière irréprochable ne sont point tels qu'ils puissent être exprimés par des paroles, car ni l'œil ne les a vus, ni l'oreille ne les a entendus, ni le cœur de l'homme ne les a compris. Les châtiments des péchés non plus ne ressemblent à rien de ce qui affecte maintenant nos sens, et quoique quelques-unes de ces peines soient nommées dans notre langage, elles diffèrent grandement de ce qui les nomme : en effet, lorsque vous entendez parler *de feu*, vous êtes averti de conjecturer quelque autre chose, car il est ajouté *inextinguible*, ce qui ne peut s'appliquer à notre feu. — S. Grég. — Le feu de la géhenne est nommé d'une manière merveilleuse. En effet, notre feu corporel est nourri par du bois amoncelé, et il ne dure qu'à la condition d'être alimenté; au contraire, le feu de la géhenne, quoique corporel et quoiqu'il brûle corporellement les réprouvés qui y sont précipités, n'est point alimenté par du bois, mais une fois créé il demeure toujours inextinguible.

Il disait encore beaucoup d'autres choses au peuple dans les exhortations qu'il leur faisait. Mais Hérode le tétrarque étant repris par lui au sujet d'Hérodiade, femme de son frère, et de tous les autres maux qu'il avait faits, il ajouta encore à tous ses crimes celui de faire enfermer Jean dans une prison.

Orig. — Jean avait annoncé le Christ, il prêchait le baptême de

---

quod alios paleas, alios triticum esse demonstrat; cum enim esses palea levis (id est, incredulus) ostendit te esse tentatio quod latebas; cum autem fortiter tentamenta toleraveris, non te faciet fidelem tentatio atque patientem; sed virtutem quæ in te latebat, proferet in medium.

Greg. Nyss. Expedit autem scire quod nec dona, quæ per repromissiones reposita sunt honeste viventibus, talia sunt ut verbo valeant explicari; quia nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt; nec peccatorum pœnæ ad aliquid eorum quæ in præsenti sensum afficiunt, proportionem habent; et quamvis aliquæ illorum pœnarum per nostra nominentur vocabula, differt tamen non modicum : cum enim audis igne, aliud quiddam conjicere doceris ex eo quod additur, inextinguibili; quod in istum ignem non cadit. Greg. (in 15, *Moral.*, cap. 17). Miro modo expressus est ignis gehennæ. Ignis namque noster corporeus per congesta ligna nutritur, nec valet nisi fotus subsistere : at contra gehennæ ignis cum sit corporeus, et in se missos reprobos corporaliter exurat, lignis non nutritur, sed creatus semel inextinguibilis durat.

l'Esprit-Saint, et les autres choses que l'histoire de l'Évangile nous rapporte. Il nous est révélé qu'il enseignait encore d'autres choses lorsqu'il est dit : « Il disait encore beaucoup d'autres choses au peuple dans ses exhortations. » — THÉOPH. — Il prêchait la bonne doctrine, c'est pourquoi elle est appelée avec raison l'*Évangile* (1). — ORIG. — De même que dans l'Évangile selon saint Jean il est rapporté du Christ qu'il dit encore beaucoup d'autres choses, de même, dans ce passage de saint Luc, on doit entendre que Jean annonça des choses plus grandes qui ne pouvaient être écrites. Nous admirons Jean, parce qu'il a été le plus grand parmi ceux qui sont nés de la femme, parce que ses mérites l'élevèrent à une si grande renommée de vertu que beaucoup pensèrent qu'il était le Christ; mais il est bien plus admirable en ce qu'il n'a point craint Hérode ni redouté la mort; d'où il suit : « Hérode tétrarque étant repris par lui, etc. »

EUS. — Il est appelé tétrarque, pour le distinguer de l'autre Hérode qui régnait à la naissance du Christ : l'un était roi et l'autre tétrarque. Il avait pour femme la fille d'Arétus, roi d'Arabie, qu'il avait prise d'une manière sacrilége (car elle était la femme de son frère Philippe), quoiqu'elle eût des enfants de son frère; ce qui n'était permis qu'à ceux dont les frères étaient morts sans enfants. Jean-Baptiste avait reproché cela à Hérode. D'abord il écouta ses paroles avec empressement, les sachant remplies de gravité et de consolation; mais l'ambi-

(1) C'est-à-dire la bonne nouvelle.

Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo. Herodes autem Tetrarcha cum corriperetur ab illo de Herodiade uxore fratris sui, et de omnibus malis quæ fecit Herodes, adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcerem.

ORIG. (homil. 27). Annuntiaverat Joannes Christum, baptismum Spiritus Sancti prædicabat, et cætera quæ Evangelii tradidit historia. Exceptis ergo his alia annuntiasse monstratur in eo quod dicitur : Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo. THEOPH. Exhortatio enim ejus erat bona doctrina; et ideo convenienter Evangelium dicitur. ORIG. Et quomodo in Evangelio secundum Joannem de Christo refertur, quia multa et alia locutus est, sic et in præsenti loco intellige quod Lucas hic dixit, quoniam majora quædam a Joanne annuntiantur quam ut deberent litteris credi. Miramur autem Joannem, quod inter natos mulierum major nemo fuerit, quod in tantam opinionem meritis virtutis ascenderit, ut a plerisque Christus putaretur : sed illud multo mirabilius quod non timuit Herodem, non formidavit interitum : unde sequitur : Herodes autem Tetrarcha cum corriperetur ab illo, etc.

EUSEB. (*in Eccles. Hist.*, lib. 1, cap. 13). Dicitur autem Tetrarcha ad differentiam alterius Herodis, quo regnante natus est Christus : erat enim ille rex, hic autem tetrarcha. Erat autem illi conjux Aretæ, regis Arabum, filia, quam (cum conjux esset fratris sui Philippi) more sacrilego duxit, quamvis prolem haberet a fratre : his enim solum licebat hoc agere, quorum fratres sine prole vitam compleverant. Super hoc Herodem reprehenderat Baptista. Primo quidem diligenter ejus audiebat sermones, cum sciret eos ponderosos et consolatione

tion d'Hérodiade le poussait à mépriser les discours de Jean, c'est pourquoi il le mit en prison; d'où il est dit : « Il ajouta à tout le reste de faire mettre Jean en prison. »

Bède. — Ce n'est point alors que Jean fut pris, mais, selon l'Évangile de saint Jean, après que le Seigneur eut fait plusieurs prodiges et après l'éclat de son baptême. Saint Luc le raconte avant le temps pour montrer la malice d'Hérode, lequel, bien différent des autres, voyant la foule accourir, les soldats croire, les publicains faire pénitence et tout le peuple recevoir le baptême, non-seulement méprisa Jean, mais le lia et le fit mourir. — Glose. — Avant de raconter aucun des actes de Jésus, saint Luc dit que Jean fut pris par Hérode pour montrer qu'il va s'appliquer à décrire uniquement ce qui arriva depuis l'année où Jean fut pris et mis à mort.

Or, il arriva que tout le peuple recevant le baptême, et Jésus ayant été aussi baptisé, comme il faisait sa prière, le ciel s'ouvrit, et le Saint-Esprit descendit sur lui en forme corporelle comme une colombe; et on entendit cette voix du ciel : Vous êtes mon Fils bien aimé; c'est en vous que j'ai mis toute mon affection.

S. Amb. — Saint Luc abrége ce qui a été dit par les autres évangélistes, et fait entendre, plutôt qu'il ne le raconte, que le Seigneur fut baptisé par Jean; d'où il est dit : « Il arriva qu'étant baptisé, etc. » Le Seigneur veut être baptisé, non pour se purifier, mais pour purifier les eaux, afin que, purifiées par la chair immaculée du Christ, elles eussent la vertu du baptême. — S. Grég. de Nazianze. — Le Christ

plenos; sed Herodiadis concupiscentia cogebat eum aspernari verba Joannis : unde et eum detrudit in carcerem. Et hoc est quod dicitur : Adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcerem.

Bed. Non autem his diebus captus est Joannes, sed juxta Evangelium Joannis post aliqua signa gesta a Domino, et post ejus baptismum diffamatum; sed a Luca propter exaggerandam malitiam Herodis præoccupatum est; qui cum videret ad prædicationem Joannis multos confluere, milites credere, publicanos pœnitere, totum vulgus baptisma suscipere, ipse econverso, non solum Joannem contemnit, sed vinculat et occidit. Glos. Ante etiam quam Lucas aliquid narret de actibus Jesu, dicit Joannem ab Herode captum; ut ostendat se solummodo ea Domini facta præcipue descripturum, quæ ab anno gesta sunt quo Joannes captus est vel punitus.

Factum est autem cum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato, et orante, apertum est cœlum, et descendit Spiritus Sanctus corporali specie sicut columba in ipsum; et vox de cælo facta est : Tu es Filius meus dilectus; in te complacui mihi.

Amb. Pulchre in his quæ a cæteris dicta sunt, Lucas compendium sumpsit, et intelligendum magis quod a Joanne Dominus baptizatus est quam expressum reliquit : unde dicitur : Factum est autem cum baptizaretur, etc. Baptizatus est autem Dominus, non mundari volens, sed mundare aquas; ut ablutæ per carnem Christi qui peccatum non cognovit, baptismatis jus ha-

vint au baptême peut-être pour sanctifier Jean-Baptiste, mais certainement pour submerger dans l'eau tout le vieil Adam. — S. Amb. — Le Seigneur déclare lui-même le motif de son baptême en disant : « Ainsi nous devons accomplir toute justice. » Qu'est-ce en effet que la justice, sinon de faire le premier ce qu'on veut que les autres fassent et de les exhorter par son exemple ? Que personne ne dédaigne donc le bain de la grâce, puisque le Christ n'a point dédaigné le bain de la pénitence.

S. Chrys. — Il y avait un baptême judaïque qui lavait les souillures du corps, mais ne lavait point les crimes de la conscience, tandis que notre baptême délivre des péchés, purifie l'âme et répand l'abondance de l'Esprit. Le baptême de Jean était plus excellent que celui des Juifs, car il ne consistait point dans l'observance des purifications corporelles, mais dans la conversion du vice à la vertu. Il était moins excellent que notre baptême, en ce qu'il ne conférait point l'Esprit-Saint ni le pardon qui vient de la grâce. C'était comme un milieu entre ces deux baptêmes. Le Christ ne reçut ni le judaïque ni le nôtre, parce qu'il n'avait pas besoin du pardon des péchés, et que sa chair, conçue dès le principe par l'Esprit-Saint, n'avait pas besoin de le recevoir. Il reçut le baptême de Jean, afin que, par la nature même de ce baptême, nous comprenions qu'il n'a été baptisé ni à cause du péché ni par indigence des dons de l'Esprit. Il dit : « Étant baptisé et priant, » afin que vous compreniez qu'après avoir reçu le baptême il faut prier toujours. — Bède. — En effet, quoique tous les péchés soient remis au baptême, la fragilité de la chair terrestre n'est pas

---

berent. Greg. Nazian. Accedit etiam Christus ad baptismum, forsitan sanctificaturus Baptistam ; quod autem nulli dubium est, ut totum veteranum Adam immergat aquæ. Amb. Quæ etiam sit dominici causa baptismatis, Dominus ipse declarat dicens : Sic nos decet implere omnem justitiam. Quæ est ergo justitia, nisi quia quod alterum tibi facere velis, prior ipse incipias, et tuo alios horteris exemplo ? Nemo igitur refugiat lavacrùm gratiæ, quando Christus lavacrum pœnitentiæ non refugit.

Chrys. Fuerat autem baptisma judaicum, quod sordes carnis amovebat, non conscientiæ crimina ; nostrum autem baptisma separat a peccatis, lavat animam, et Spiritus copiam elargitur : baptisma vero Joannis judaico præstantius erat : neque enim ad observantiam corporalium mundificationum inducebat, sed monebat a vitio in virtutem converti : nostro vero baptismate minus ; eo quod nec Spiritum Sanctum administrabat, nec remissionem quæ per gratiam fit, exhibebat ; cum quasi finis quidam esset utrorumque baptismatum : sed neque judaico baptismate, nec nostro baptizatus est Christus ; quia nec indulgentia peccatorum egebat, nec illa caro expers erat Spiritus Sancti, quæ per Spiritum Sanctum ab ipso principio concepta est ; sed baptizatus est Joannis baptismate, ut ex ipsa natura baptismatis scias quia neque causa peccati, neque propter indigentiam doni Spiritus baptizatus est. Dicit autem baptizato et orante, ut perpendas quod suscepto baptismate opportuna sit jugis oratio. Bed. Quia etsi peccata sunt omnia in baptismo laxata, non adhuc ter-

affermie; car lorsque nous avons pour ainsi dire traversé la mer Rouge, et que nous nous félicitons de la submersion des Égyptiens (1), nous rencontrons d'autres ennemis dans le désert de la conversation mondaine, et il nous faut les vaincre par nos efforts, avec la grâce du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions à la patrie. — S. Chrys. — Il dit : « Le ciel s'ouvrit, » comme si jusqu'alors il eût été fermé ; c'est que désormais le bercail céleste et le terrestre sont réunis ensemble ; il n'y a plus qu'un pasteur des brebis, le ciel est ouvert, et l'homme qui habite la terre est associé aux anges. — Bède. — Le ciel ne s'ouvrit point alors à lui, puisque ses yeux pénétraient les profondeurs des cieux ; mais ceci nous montre la vertu du baptême, qui ouvre la porte du ciel à quiconque vient de le recevoir ; de plus, lorsque sa chair innocente est touchée par les eaux, le glaive de feu qui autrefois poursuivait l'homme coupable est éteint.

S. Chrys. — L'Esprit-Saint descendit sur le Christ comme sur le principe de notre race, afin d'être d'abord sur le Christ, qui ne le reçut point pour lui-même, mais pour nous ; d'où il suit : « L'Esprit-Saint descendit, etc. » Que personne ne pense qu'il le reçut comme ne l'ayant pas auparavant, car lui-même comme Dieu l'envoyait du haut du ciel, et en même temps le recevait comme homme ici-bas. Ainsi il vola de lui sur lui, c'est-à-dire de sa divinité à son humanité. — S. Aug. — Il serait absurde de dire qu'à trente ans il reçut l'Esprit-Saint : venant au baptême sans péché, il y vint ayant déjà l'Esprit-

(1) Allusion aux Hébreux, qui, après la sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge, eurent à combattre les Amalécites.

---

renæ carnis est fragilitas solidata; nam quasi transito mari Rubro gratulamur submersos Ægyptios, sed in deserto mundanæ conversationis hostes occurrunt alii, qui duce Christi gratia nostro sudore vincantur, donec perveniamus ad patriam. Chrys. Dicit autem : Apertum est cœlum ; tanquam hactenus reclusum fuisset : jam autem ovili superno et infimo in unum redacto, et uno existente ovium pastore, cœlum patuit, et homo terricola aggregatus est angelis. Bed. Non enim ei cœlum tunc apertum est, cujus oculi cœlorum interiora cernebant ; sed virtus ibi baptismatis ostenditur, de quo quisque cum egreditur, regni cœlestis ei janua aperitur; dumque caro innoxia frigentibus tangitur aquis, opposita quondam noxiis romphæa extinguitur ignea.

Chrys. Descendit etiam Spiritus Sanctus ad Christum tanquam ad generis nostri principium, ut in Christo sit primo, qui non sibi, sed nobis potius illum suscepit : unde sequitur : Et descendit Spiritus Sanctus, etc. Non existimet aliquis quod cum non habuit eum, suscepit ipsum : ipse namque illum desursum tanquam Deus mittebat ; at idem ut homo recipiebat inferius. Igitur ex eo devolavit in eum ; scilicet ex ipsius Deitate ad ejus humanitatem. Aug. (15, *De trinit.*, cap. 26). Absurdissimum autem est cum jam triginta annorum esset, accepisse Spiritum Sanctum : sed venit ac baptismum sicut sine peccato, ita non sine Spiritu Sancto : si enim de Joanne scriptum est (Luc., 1) : Spiritu Sancto replebitur ab utero matris

Saint; en effet, s'il est écrit de Jean : « Il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le ventre de sa mère, » que penser de l'Homme-Christ dont la conception selon la chair ne fut point l'opération de la chair, mais l'opération de l'Esprit? Aujourd'hui donc il daigne figurer son corps, c'est-à-dire l'Église, où ceux qui sont baptisés reçoivent l'Esprit-Saint. — S. Chrys. — Ce baptême était à la fois ancien et nouveau : ancien, parce qu'il le recevait d'un prophète; nouveau, par la descente de l'Esprit.

S. Amb. — L'Esprit se montra sous la forme d'une colombe, parce qu'il est invisible dans la substance de sa divinité. Remarquons le sens mystérieux de cette forme d'une colombe. La grâce du baptême exige la simplicité, il nous faut être simples comme des colombes; la grâce du baptême exige aussi la paix figurée par cette branche d'olivier qu'une colombe apporta autrefois à l'arche préservée du déluge. — S. Chrys. — Pour exprimer la mansuétude du maître, il apparaît aujourd'hui sous la forme d'une colombe; à la Pentecôte, il apparaîtra comme un feu pour exprimer les châtiments. Lorsqu'il fallait pardonner les péchés, la mansuétude était nécessaire; mais, après que nous avons la grâce, c'est le temps du jugement et de la condamnation. — S. Chrys. — La colombe est un animal simple et doux, sans fiel amer, sans morsure cruelle, sans griffes déchirantes; elle recherche les habitations de l'homme, elle s'attache à une seule maison; lorsqu'elle a des petits, elle ne les quitte point; s'ils s'envolent, elle vole avec eux; toujours elle est en compagnie; par les baisers de son bec

---

suæ; quid de homine Christo credendum est, cujus carnis ipsa conceptio non carnalis, sed spiritualis fuit? Nunc ergo corpus suum, id est, Ecclesiam, præfigurare dignatus est, in qua baptizati præcipue accipiunt Spiritum Sanctum. Chrys. Redolebat illud baptisma aliquid vetustatis, et partim sapiebat novitatem; quod enim baptisma susciperet a Propheta, ostendebat aliquid vetus; quod autem Spiritus descenderit, novum aliquid designabat.

Amb. Merito autem Spiritus se in corpore demonstravit columbæ, quoniam in Divinitatis substantia non videtur. Advertamus mysterium, quare sicut columba : simplicitatem enim lavacri requirit gratia, ut simus simplices sicut columbæ; pacem lavacri requirit gratia, quam in typo olivæ columba quondam ad illam arcam, quæ sola fuit diluvii immunis, advexit. Chrys. Vel nunc ut mansuetudinem magistri declaret, in specie columbina apparet; in Pentecoste autem quemadmodum ignis, ut ostendat pœnam. Cum enim oportebat delictis ignoscere, mansuetudo necessaria erat; sed ut adepti sumus gratiam, restat examinis et judicii tempus. Cypr., *De unit. Eccles. ante medium.* Est autem columba simplex et lætum animal, non felle amarum, non morsibus sævum, non ungulæ laceratione violentum; hospitia humana diligere, unius domus nosse consortium; cum generant filios, simul sedere; cum commeant, volatu invicem cohærere; conversatione communi vitam suam degere; oris osculo concordiam pacis agnoscere; legem circa omnia unanimitatis implere assuetum.

Chrys. Et quidem Christus in ortu suo per plurima se manifestaverat oracula;

elle exprime l'union pacifique; et toujours elle observe en tout la loi de la concorde.

S. Chrys. — Le Christ s'était manifesté à sa naissance par plusieurs oracles; mais parce qu'on les méconnaissait, après s'être caché un temps, il se manifeste de nouveau d'une manière plus éclatante. En effet, l'étoile l'avait révélé dans le ciel; mais, dans les eaux du Jourdain, l'Esprit descend sur lui, et le Père le proclame en faisant entendre sa voix au-dessus de sa tête pendant qu'on le baptise; d'où il suit : « Une voix se fit entendre du ciel : Vous êtes mon Fils bien-aimé etc. » — S. Amb. — Nous avons vu l'Esprit sous une forme corporelle, écoutons le Père, que nous ne pouvons pas voir, car le Père est invisible; le Fils était aussi invisible selon la divinité, mais il a voulu se faire voir dans un corps; et le Père, qui n'a point de corps, a voulu nous prouver qu'il était avec le Fils, en disant : « Vous êtes mon Fils. » — S. Ath. — L'Écriture sacrée emploie le nom de fils dans deux sens; le premier est celui de ce passage de l'Évangile : « Il leur a donné le pouvoir de devenir fils de Dieu; » le second sens est celui selon lequel Isaac est fils d'Abraham. C'est pourquoi le Christ n'est pas dit simplement *Fils de Dieu*, mais Fils *bien aimé*, pour nous faire entendre qu'il est seul véritablement Fils par nature; aussi il est encore appelé *unique*. S'il était appelé fils dans le sens absurde d'Arius, comme ceux qui obtiennent ce nom par la grâce, il ne différerait en rien de nous. Reste donc le second sens, qui consiste à dire que le Christ est Fils de Dieu comme Isaac est fils d'Abraham. En effet, celui qui est engendré naturellement par un autre et n'a point son origine

---

verum quia noluerunt advertere, cum medio latuerit tempore, rursum se ab alio clariorem patefacit principio : nam stella desuper indicabat, sed Pater in undis Jordanis, et Spiritus devolabat; protrahens illam vocem super verticem ejus qui baptizatur : unde sequitur : Et vox de cœlo facta est : Tu es Filius meus dilectus, etc. Amb. Vidimus Spiritum, sed in specie corporali; et Patrem quem videre non possumus, audiamus : invisibilis enim est Pater, sed et Filius invisibilis, secundum Divinitatem; sed demonstrare se voluit in corpore; et quia Pater corpus non gerebat, ideo probare voluit nobis in Filio sese præsentem, dicens : Tu es Filius meus. Athan. Sacra quidem Scriptura ex nomine Filii duplicem intellectum ostendit : unum quidem ut in Evangelio dicitur : Dedit eis potestatem, ut fiant filii Dei; alterum autem intellectum, juxta quem Isaac est filius Abrahæ. Christus ergo, non simpliciter dicitur Dei Filius, sed cum articuli additione, ut comprehendamus quoniam solus ipse est, qui revera et secundum naturam est filius, quamobrem et unigenitus dicitur : nam si secundum insaniam Arii dicitur filius, sicut qui hoc nomen per gratiam assequuntur, in nullo a nobis differre videbitur. Restat ergo secundum alium intellectum fatendum esse Christum Filium Dei, secundum quem Isaac filius Abrahæ esse cognoscitur. Quod enim ab alio naturaliter gignitur, non autem ab extrinseco sumit exordium, filium natura recenset. Sed dicitur : Nunquid ut hominis est passibilis nativitas filii? Mini-

du dehors est fils par nature. Mais, dit-on : « La naissance du Fils a-t-elle été douloureuse comme celle de l'homme? » Nullement ; Dieu, étant indivisible, est le Père du Fils d'une manière impassible, et il est dit « Verbe du Père, » parce que l'homme lui-même profère son verbe sans douleur. De plus, la nature divine étant simple, il est Père d'un seul Fils ; c'est pourquoi il est ajouté : « Bien aimé. » — S. Chrys. Car lorsque quelqu'un n'a qu'un fils, il l'aime davantage ; s'il devient père de plusieurs, son affection s'affaiblit en se divisant.

S. Athan. — Le Prophète avait annoncé les promesses de Dieu en disant : « J'enverrai le Christ mon Fils ; » aujourd'hui que la promesse est accomplie, il ajoute : « Je me suis complu en vous. » — Bède. — Comme s'il disait : « J'ai mis en vous ma volonté, » c'est-à-dire j'accomplirai par vous ce qui me plaît. — S. Grég. – Ou encore, celui qui, se repentant, modifie une chose qu'il a faite, montre qu'il s'est déplu à lui-même, puisqu'il corrige ce qu'il a fait ; ainsi le Père tout puissant a parlé des pécheurs à la manière des hommes, en disant : « Je me repens d'avoir fait l'homme, » comme s'il s'était déplu à lui-même en créant les pécheurs. Au contraire, il s'est complu dans le Christ seul, parce qu'en lui seul il n'a point trouvé de faute pour laquelle il pût se reprendre et, pour ainsi dire, se repentir.

S. Aug. — Ce que dit saint Matthieu : « Celui-ci est mon Fils, » et saint Luc : « Vous êtes mon Fils bien aimé, » revient au même sens ; en effet, la voix céleste dit l'une de ces choses, seulement saint Matthieu a voulu montrer que ces paroles : « Celui-ci est mon Fils bien aimé, » signifiaient, pour ceux qui les entendirent, qu'il était le Fils

---

me ; sed Deus cum sit indivisibilis, impassibiliter Pater est Filii : unde Verbum Patris dicitur ; quia nec ipsum verbum humanum passibiliter producitur ; et cum simplex sit natura divina, unius solius filii pater est, et propter hoc additur, dilectus. Chrys. Cum enim quis unum solum possidet filium, maxime diligit ; si vero pater factus sit plurium, dispertitus affectus remittitur.

Athan. Cum autem antea Propheta protulerit Dei promissa dicentis : Mittam Christum Filium meum ; nunc apud Jordanem quasi consummato promisso decenter subjungit : In te complacui mihi. Bed. Ac si dicat : In te placitum meum constitui, id est, hoc per te gerere quod mihi placet. Greg. (*super Ezech.*, homil. 8). Vel aliter : omnis qui pœnitendo corrigit aliqua quæ fecit, eo ipso quod pœnitet, se sibi displicuisse indicat, quia emendat quod fecit : et quia omnipotens Pater humano modo de peccatoribus locutus est, dicens (*Gen.*, 6) : Pœnitet me fecisse hominem, quasi sibimetipsi displicuit in peccatoribus quos creavit : in solo autem Christo sibi complacuit, quia in solo eo non invenit culpam, in qua se reprehendat quasi per pœnitentiam.

Aug., *De cons. Evang.* (lib 2, cap. 14). Quod autem Matthæus dicit : Hic est Filius meus, Lucas autem : Tu es Filius meus dilectus, ad eamdem sententiam explicandam valet : vox enim cœlestis unum horum dixit : sed Matthæus ostendere voluit ad id valere quod dictum est : Hic est Filius meus ; ut illis potius qui audiebant, indicaretur quod ipse esset Filius Dei : non enim Christo indicabatur quod sciebat ;

de Dieu. Il n'était pas besoin de dire au Christ ce qu'il savait, et cette voix se fit entendre pour ceux qui étaient présents et qui entendaient.

Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença à exercer son ministère, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli, qui fut fils de Mathat, qui fut fils de Lévi, qui fut fils de Melchi, qui fut fils de Janna, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Mathathias, qui fut fils d'Amos, qui fut fils de Nahum, qui fut fils d'Hesli, qui fut fils de Naggé, qui fut fils de Mahath, qui fut fils de Mathathias, qui fut fils de Séméi, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Joanna, qui fut fils de Résa, qui fut fils de Zorobabel, qui fut fils de Salathiel, qui fut fils de Néri, qui fut fils de Melchi, qui fut fils d'Addi, qui fut fils de Cosan, qui fut fils d'Elmadan, qui fut fils d'Her, qui fut fils de Jésus, qui fut fils d'Eliézer, qui fut fils de Jorim, qui fut fils de Mathath, qui fut fils de Lévi, qui fut fils de Siméon, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Jona, qui fut fils d'Eliakim, qui fut fils de Méléa, qui fut fils de Menna, qui fut fils de Mathatha, qui fut fils de Nathan, qui fut fils de David, qui fut fils de Jessé, qui fut fils d'Obed, qui fut fils de Booz, qui fut fils de Salmon, qui fut fils de Nasson, qui fut fils d'Aminadab, qui fut fils d'Aram, qui fut fils d'Esron, qui fut fils de Pharès, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac, qui fut fils d'Abraham, qui fut fils de Tharé, qui fut fils de Nachor, qui fut fils de Sarug, qui fut fils de Ragau, qui fut fils de Phaleg, qui fut fils d'Héber, qui fut fils de Salé, qui fut fils de Caïnan, qui fut fils d'Arphaxad, qui fut fils de Sem, qui fut fils de Noé, qui fut fils de Lamech, qui fut fils de Mathusalé, qui fut fils d'Enoch, qui fut fils de Jared, qui fut fils de Malaléel, qui fut fils de Caïnan, qui fut fils d'Enos, qui fut fils de Seth, qui fut fils d'Adam, qui fut créé de Dieu.

ORIG. — Après avoir raconté le baptême du Seigneur, il dit sa génération. Il ne descend point des pères aux enfants, mais il remonte du

---

sed audiebant, qui aderant, propter quos etiam ipsa vox facta est.

Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur filius Joseph. Qui fuit Eli, qui fuit Mathat, qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph, qui fuit Mathathiæ, qui fuit Amos, qui fuit Naum, qui fuit Esli, qui fuit Nagge, qui fuit Mahath, qui fuit Mathathiæ, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda, qui fuit Johanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri, qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadan, qui fuit Her, qui fuit Jesu, qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathat, qui fuit Levi, qui fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliachim, qui fuit Melcha, qui fuit Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit Nathan, qui fuit David, qui fuit Jesse, qui fuit Obeth, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naason, qui fuit Aminadab, qui fuit Aram. qui fuit Esrom, qui fuit Phares qui fuit Judæ, qui fuit Jacob, qui fuit Isaac qui fuit Abrahæ, qui fuit Thare, qui fuit Nachor, qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale, qui fuit Cainan, qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe, qui fuit Lamech, qui fuit Mathusalem, qui fuit Enoch, qui fuit Jared, qui fuit Malalehel, qui fuit Cainam, qui fuit Enos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei.

ORIG. (homil. 28). Cum autem baptizatum Dominum dixisset, generationem Domini exponit; non a superioribus ad inferiora deducens, sed a Christo usque ad ipsum pervenit Deum; unde dicit : Et ipse

Christ jusqu'à Dieu même; d'où il dit: « Jésus commençait, etc. » Il est dit qu'il commença quand il fut baptisé et quand il reçut le mystère de la seconde génération, afin que vous aussi, vous détruisiez la naissance première et renaissiez de la seconde génération. — S. Grég. de Nazianze. — Remarquez quel est celui qui est baptisé, et par qui, et quand; c'est celui qui est pur, il est baptisé par saint Jean et lorsque déjà il a commencé ses miracles; par là, il veut nous apprendre à nous purifier, à embrasser l'humilité; ou encore, que l'âge parfait selon la chair et selon l'esprit est l'âge de la prédication. La première de ces leçons s'adresse à ceux qui reçoivent le baptême sans s'y disposer par une bonne vie; car, bien que la grâce du baptême remette les péchés, cependant nous devons craindre de retourner au même vomissement. La seconde est pour ceux qui s'insurgent contre les dispensateurs des mystères qui sont plus élevés en dignité. La troisième est pour ceux qui, jeunes et présomptueux, pensent qu'il n'est point d'âge requis pour la prédication et l'enseignement. Quoi donc ! Jésus est purifié, et vous négligeriez de vous purifier; il l'est par Jean, et vous vous insurgeriez contre celui qui vous conseille; il a trente ans, et vous, dans l'adolescence, vous enseignez les vieillards. Citerez-vous Daniel et d'autres exemples semblables, car un coupable est toujours prêt à répondre? Mais ce qui arrive rarement ne fait point loi dans l'Église, de même qu'une hirondelle ne suffit pas à constater le printemps. Peut-être, pour accomplir toute la loi, attendait-il cet âge qui est capable de tous les péchés, afin qu'on ne dît point qu'il détruisait la loi qu'il ne pouvait point observer. — Grec. — Il est baptisé à trente

---

Jesus erat incipiens, etc. Quando enim baptizatus est, et mysterium secundæ generationis assumpsit, tunc dicitur incepisse; ut tu quoque priorem nativitatem destruas, et in secunda generatione nascaris. Greg. Nazian. (*Orat.* 39, ut sup.). Est ergo considerandum quis esset qui baptizatus est, et a quo, et quando. Mundus siquidem, et a Joanne, et jam inceptis miraculis; ut ex hinc suscipiamus doctrinam nos præmundandi, et humilitatem amplexandi, quin et in perfectione et spiritalis est carnalis ætatis prædicandi : quorum primum dictum est baptisma suscipientibus, et non præmunientibus se per habitum bonum : nam etsi relaxationem peccatorum faciat donum baptismi, verendum tamen est ne ad eumdem vomitum revertamur; secundum dictum est adversus insurgentes contra dispensatores mysterii : siquidem ipsi dignitate præcellunt; tertium editum est illis, qui de juventa confidunt, et quodlibet tempus arbitrantur ad prælationem vel doctrinam spectare. Purgatur Jesus, et tu purgationem contemnis. A Joanne, ac tu in tuum monitorem insurgis : tricenarius, tu autem docendo seniores lanuginem prævenis. Sed adsunt Danielis et similium exempla in ore : nam quilibet noxius ad respondendum paratus est. Non est autem lex Ecclesiæ, quod raro contingit; eo quod nec unica hirundo ver statuit. Chrys. (in cap., *græc. Patr.*). Vel idcirco usque ad illam ætatem quæ cuncta peccata recipit, expectat totam legem perficiens, ne quis dicat quod ideo legem solvit, quod eam non poterat consummare. Græc. (id est, Severus Antiochenus, in *Cat. græc. Patr.*). Ob hoc

ans, pour montrer que la régénération spirituelle rend les hommes parfaits selon l'âge spirituel. — Bède. — L'âge de trente ans, auquel le Sauveur fut baptisé, peut encore être une insinuation du mystère de notre baptême, à cause de la foi à la Trinité et de l'observation du Décalogue. — S. Grég. de Nazianze. — Cependant il faut baptiser un enfant si la nécessité presse, car il vaut mieux être sanctifié sans en avoir la conscience que de mourir privé de ce signe. Direz-vous : « Le Christ, qui était Dieu, fut baptisé à trente ans, et vous ordonnez qu'on se hâte pour le baptême? » En disant *Dieu* vous avez répondu à cette objection. En effet, il n'avait pas besoin d'être purifié, il ne s'exposait à aucun danger en différant son baptême; mais vous, qui êtes né dans la corruption, vous vous exposez à une grande expiation si vous mourez sans être revêtu du vêtement de l'incorruption. Sans doute il est bon de conserver l'innocence du baptême, mais il vaut mieux s'exposer à être quelque peu souillé que d'être entièrement privé de la grâce.

S. Cyr. — Quoique le Christ n'eût point de père selon la chair, quelques-uns pensaient qu'il avait un père; d'où il suit : « On le croyait fils de Joseph. » — S. Amb. — *On le croyait*, il ne l'était pas véritablement, mais on le croyait, parce que Marie (épouse de Joseph) l'avait mis au monde. Pourquoi la généalogie de Joseph est-elle reproduite plutôt que celle de Marie (puisque Marie a engendré le Christ par le Saint-Esprit, et que Joseph est étranger à la génération du Seigneur)? Nous hésiterions sur ce point si nous ne savions que l'Écriture a coutume de prendre l'origine du côté de l'homme, et si

---

etiam tricenarius accedit ad baptisma, ut ostendat quod spiritalis regeneratio viros parit perfectos secundum spiritalem ætatem. Bed. Potest etiam tricenalis baptizati Salvatoris ætas nostri etiam baptismatis intimare mysterium; propter fidem scilicet Trinitatis, et operationem decalogi. Greg. Naz. (Orat. 40). Baptizandus est tamen infantulus, si necessitas urgeat : nam utilius est insensibiliter sanctificari, quam non signatos transmigrare. Sed dices : Christus tricenarius baptizatur, cum Deus esset, tu vero jubes accelerare baptisma : cum dixisti, Deus, id objectum solvisti. Ipse non indigebat purgamine, nec aliquod imminebat ei periculum dum differret baptisma : at tibi in parvum non redundat piaculum, si transmigres in corruptione natus, non autem incorruptionis veste indutus. Et quidem bonum est baptismi munditiam custodire, sed potius est interdum paulisper maculari, quam gratia carere omnino.

Cyr. (in *Cat. gr. Patr. ex Glaphyris*). Licet tamen Christus secundum carnem careat patre, suspicabantur aliqui eum patrem habere : unde sequitur : Ut putabatur filius Joseph. Amb. Bene, ut putabatur, qui vere non erat; sed ideo putabatur, quia eum Maria (quæ Joseph erat desponsata) genuerat. Cur autem Joseph magis quam Mariæ generatio describitur (cum Maria de Spiritu Sancto genuerit Christum, et Joseph a generatione Domini videatur alienus) : dubitare possemus, nisi consuetudo nos instrueret Scripturarum, quæ semper viri originem quærit, maxime cum in Joseph etiam sit origo

d'ailleurs Marie et Joseph n'avaient une même origine; car Joseph, qui était juste, prit certainement une épouse de sa tribu (1). C'est pour cela qu'à l'époque du dénombrement de la famille et de la patrie de David, Joseph et Marie son épouse allèrent ensemble pour se déclarer. En venant ainsi se déclarer comme de la même famille et de la même patrie, elle constate qu'elle est de la même tribu et du même pays. C'est pourquoi, dans le récit de la génération de Joseph, il est ajouté : « Qui fut fils d'Héli. » Nous devons remarquer que saint Matthieu dit de Jacob (le père de Joseph) qu'il était *fils de Nathan*, tandis que saint Luc raconte que Joseph (l'époux de Marie) était *fils d'Éli* : un fils peut-il avoir deux pères, Éli et Jacob? — S. GRÉG. de Nazianze. — Quelques-uns prétendent que de David à Joseph il n'y a qu'une succession reproduite sous des noms divers par ces deux évangélistes; mais cela est absurde, puisqu'au commencement de cette généalogie il y eut deux frères, Nathan et Salomon, d'où descendirent différentes générations.

EUS. — Pénétrons plus avant dans l'intelligence de ces paroles : si, saint Matthieu ayant affirmé que Joseph était fils de Jacob, saint Luc eût affirmé également que Joseph était fils d'Éli, il y aurait quelque difficulté; mais, tandis que saint Matthieu affirme, saint Luc ne fait qu'exprimer l'opinion de plusieurs en disant : « On pensait; » ainsi il me semble qu'il n'y a plus aucun doute. En effet, diverses opinions étaient répandues parmi les Juifs sur le Christ, que tous faisaient descendre de

(1) Un juste ne pouvait faire ce qui était contraire à la loi (Nomb., 36).

Mariæ : nam cum vir justus fuerit Joseph, utique ex tribu sua et ex patria sua accepit uxorem. Itaque et census tempore ascendit Joseph de domo et de patria David, ut profiteretur cum Maria uxore sua. Quæ ex eadem domo et ex eadem patria professionem defert, utique ejusdem tribus et ejusdem patriæ se esse designat : unde generationem Joseph explicans, subdit : Qui fuit Eli. Illud autem advertamus quod sanctus Matthæus Jacob (qui fuit pater Joseph) filium Nathan esse commemorat : Lucas vero Joseph (cui desponsata fuit Maria) filium Eli esse descripsit : quomodo unius duo patres, scilicet Eli et Jacob, esse potuerunt? GREG. Nazian. Dicunt autem quidam quod unica est successio a David usque ad Joseph, sed diversis nominibus ab utroque Evangelista narratur. Sed hoc absurde fatentur quoniam initium hujus generationis duos fratres obtinuit, Nathan scilicet et Salomonem, unde generationes diversimodæ profluxerunt.

EUSEB. (*in Hist. Eccles.*, lib. 1, cap. 6). Ipsorum ergo verborum sententiæ intellectum attentius explicemus : si enim approbante Matthæo Joseph esse filium Jacob, Lucas similiter approbasset Joseph esse filium Eli, esset aliqua controversia. Cæterum cum approbante Matthæo Lucas plurium opinionem declararet, non propriam, dicens, ut putabatur, non arbitror aliquod relinqui dubium : cum enim essent inter Judæos diversæ opiniones de Christo, et omnes reducerent ipsum ad David propter promissiones ei factas; plurimi autem asserent Christum a David esse futurum per Salomonem et alios reges; quidam hanc opinionem vitabant eo quod plurima de

David à cause des promesses qui lui avaient été faites ; la plupart disaient que le Christ descendrait de David par Salomon et les autres rois ; d'autres, au contraire, rejetaient cette opinion à cause des nombreux excès qu'on racontait des rois, et parce que Jérémie dit de Jéchonias que sa postérité ne s'asseoira point sur le trône de David. Saint Luc mentionne l'opinion de ceux-ci, sachant bien que saint Matthieu a raconté la véritable généalogie. Telle est la première raison. Il en est une autre plus profonde : saint Matthieu, commençant son récit avant la conception de Marie et la naissance charnelle de Jésus, devait mettre d'abord la généalogie charnelle, comme dans toute histoire ; de plus, il suit la généalogie en descendant des ancêtres aux enfants, parce que le Verbe de Dieu est descendu en prenant une chair. Saint Luc, au contraire, part de la régénération par le baptême et parcourt une autre succession d'ancêtres, en remontant des derniers aux premiers ; de plus, il omet les pécheurs que saint Matthieu avait nommés (parce que quiconque renaît en Dieu devient étranger à ses coupables ancêtres pour être fils de Dieu), et il mentionne ceux dont la vie fut honnête selon Dieu. C'est dans ce sens qu'il fut dit à Abraham : « Vous irez à vos pères, » non à ses pères selon la chair, mais selon Dieu, par la similitude de la vertu. Ainsi il attribue à celui qui naît en Dieu des ancêtres qui sont pères selon Dieu par la conformité de la vie. — S. Aug. — Ou encore, saint Matthieu descend de Joseph à David par Salomon ; au contraire, saint Luc part d'Éli, qui vivait au temps du Sauveur, et remonte par la postérité de Nathan, fils de David ; il confond dans une même tribu Éli et Joseph, il montre que l'un et l'autre avaient la même origine, et qu'ainsi le Sauveur est fils

---

regibus dicuntur enormia ; et quia de Jechonia Hieremias dixit, cap. 22, quod non orietur semen ex eo collocandum in sede David : quorum opinionem commemorat Lucas, sentiens enarrare Matthæum qualis esset veritas generationis : et hæc est prima ratio. Est et alia profundior. Matthæus enim cum inciperet scribere ante conceptionem Mariæ, et carnalem nativitatem Jesu, opportune velut in historia præmittit carnalem progeniem ; unde et generationem a superioribus derivat descendens : cum enim Verbum Dei carnem acciperet, descendebat ; sed Lucas ad factam per lavacrum regenerationem prosilit, et ibi aliam generum successionem exponit, et ab imis ad prima sublevatur, pariter et peccatorum quos narravit Matthæus memoriam abdicat (eo quod quicumque in Deo renascitur, fit alienus a criminosis parentibus, Dei Filius factus), et eorum qui secundum Deum vitam duxerunt honestam, meminit. Sic enim Abrahæ dictum est (*Gen.*, 15, vers. 15) : Tu proficisceris ad patres tuos ; non quidem carnales, sed in Deo patres ; propter similitudinem honestatis. Igitur ei qui in Deo nascitur, ascribit parentes qui sunt secundum Deum propter æquiparantiam morum. Aug., *De quæst. novi et veteris Testamenti*, quæst. 65. Vel aliter : Matthæus a David per Salomonem descendit ad Joseph : Lucas vero ab Eli, qui tempore fuit Salvatoris, ascendit per traducem Nathan filii David, et Eli et Joseph junxit tribum, ostendens unius ge-

non-seulement de Joseph, mais aussi d'Éli. En effet, par la même raison que le Sauveur est appelé fils de Joseph, il est aussi fils d'Éli et de tous les autres de la même tribu. C'est ce qui a fait dire à l'Apôtre : « Les patriarches sont leurs pères, et le Christ est sorti d'eux selon la chair. » — S. Aug. — On peut faire trois hypothèses sur ce passage de l'Évangile : un évangéliste aura nommé le père de Joseph et l'autre son aïeul maternel ou quelqu'un de ses anciens parents ; ou encore, l'un était père naturel de Joseph et l'autre par adoption ; ou encore, l'un étant mort sans enfant, un parent aura pris sa femme, selon la coutume des Juifs, et aura suscité un fils au mort. — S. Amb. — Ainsi il est raconté que Mathan (fils de Salomon) engendra un fils nommé Jacob, et mourut en laissant sa femme, que Melchi l'épousa et engendra d'elle Éli ; ensuite, Jacob étant mort sans enfant, Éli son frère prit sa femme et engendra Joseph, qui, d'après la loi, fut appelé *fils de Jacob*, parce que, selon la disposition de l'ancienne loi, il suscitait une postérité à son frère mort. — Bède. — Ou encore, Jacob, selon le commandement de la loi, prit la femme de son frère mort sans enfants, et engendra Joseph, qui était son fils selon l'ordre naturel, mais qui, selon la loi, devint fils d'Éli. — S. Aug. — Il est probable que saint Luc a raconté l'origine par adoption, c'est pourquoi il n'a pas dit que Joseph eût été engendré par celui dont il l'appelle le fils ; en effet, on peut dire que quelqu'un est fils de celui qui l'a adopté, on ne peut pas dire qu'il ait été engendré par celui dont il n'est pas né selon la chair. Saint Matthieu dit au contraire : « Abraham engendra Isaac.

---

neris esse utrumque, ac per hoc, non solum Joseph filium esse Salvatoris, sed et Eli. Ipsa enim ratione qua Joseph filius dicitur esse Salvator, ipsa etiam est et Eli filius, et cæterorum omnium qui de eadem tribu sunt. Hinc est quod dicit Apostolus (*Rom.*, 9, vers. 5). Quorum patres, et ex quibus Christus secundum carnem. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 5). Vel tres causæ occurrunt, quarum aliquam Evangelista secutus sit : aut enim unus evangelista patrem ejus a quo genitus est, nominavit, aliter vero vel avum maternum, vel aliquem de cognatis majoribus posuit; aut unus erat Joseph naturalis pater, et alter eum adoptavit ; aut more Judæorum cum sine filiis unus decessisset, ejus uxorem propinquus recipiens, filium quem genuit propinquo mortuo deputavit. Amb. Traditur enim Matham (qui a Salomone genus duxit) Jacob generasse filium et uxore superstite decessisse ; quam Melchi accepit uxorem, ex qua generatus est Eli. Rursus Eli fratre Jacob sine liberis decedente, copulatus est fratris uxori, et generavit filium Joseph, qui juxta legem Jacob filius dicitur ; quoniam semen fratris defuncti juxta legis veteris seriem suscitabat. Bed. Vel aliter : Jacob fratris Eli sine liberis defuncti uxorem de mandato legis accipiens, genuit Joseph, natura quidem germinis filium suum, secundum vero legis præceptum efficitur filius Eli. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 1, cap. 3). Probabilius enim intelligimus Lucam adoptantis originem tenuisse, qui noluit Joseph genitum dicere ab illo cujus esse filium narravit; commodius enim filius dictus est ejus a quo fuerat adoptatus, quam diceretur ab illo genitus ex cujus carne non erat natus. Matthæus

Isaac engendra Jacob, » et il continue à se servir du mot *engendra* jusqu'à ce qu'enfin il dise : « Jacob engendra Joseph. » Par là il exprime assez clairement qu'il veut parler de cette paternité et de cette origine par laquelle Joseph a été engendré, non adopté. Cependant, alors même que saint Luc aurait dit qu'Éli avait engendré Joseph, cette expression ne devrait pas nous troubler, car on peut dire que celui qui adopte un fils l'engendre par l'amour sinon par la chair.

Saint Luc a raconté l'origine par adoption, parce que la foi au Fils de Dieu nous rend enfants de Dieu par adoption, tandis que le Fils de Dieu est devenu fils de l'homme pour nous par la génération charnelle.

S. Chrys. — Comme cette partie de l'Evangile se compose d'une suite de noms, on pourrait croire qu'il ne s'y trouve aucun enseignement précieux. Approfondissons donc ce passage pour ne pas tomber dans cette erreur, car on peut tirer de ces noms un riche trésor; les noms sont l'emblème de beaucoup de choses : ils rappellent la divine clémence et les actions de grâces des femmes qui, après avoir obtenu des enfants, leur imposaient le nom du bienfait qu'elles avaient reçu.

Glose. — Eli signifie *mon Dieu* ou *celui qui monte ;* fils de Mathat, c'est-à-dire *qui pardonne les péchés ;* fils de Lévi, c'est-à-dire *qui est ajouté.* — S. Amb. — Saint Luc ne pouvait nommer plusieurs des enfants de Jacob pour ne point s'égarer dans une énumération étrangère à sa généalogie; cependant il n'a pas voulu omettre ces noms antiques des patriarches qui ne se retrouvent que dans des ancêtres postérieurs; ainsi il nomme Joseph, Juda, Siméon et Lévi qui expriment quatre

---

autem dicens : Abraham genuit Isaac, Isaac autem genuit Jacob, atque in hoc verbo, quod est genuit, perseverans, donec in ultimo diceret : Jacob autem genuit Joseph, satis expressit ad eum se patrem perduxisse originem generantium a quo Joseph, non adoptatus, sed genitus erat : quanquam si etiam genitum Lucas diceret Joseph ab Eli, nec sic nos hoc verbum perturbare deberet : neque enim absurde quisque dicitur, non carne, sed charitate genuisse, quem sibi filium adoptavit. Merito autem Lucas adoptionis originem suscepit, quia per adoptionem efficimur filii Dei, credendo in Filium Dei; per carnalem vero generationem Filius Dei potius propter nos Filius hominis factus est.

Chrys. (homil. 31, in epist. *ad Rom.*). Quia vero hæc pars Evangelii consistit in serie nominum, nihil pretiosum exinde acquiri existimant. Ne igitur hoc patiamur, experiamur etiam hunc passum scrutari; est enim ex nudis nominibus copiosum haurire thesaurum, quia plurium rerum indicativa sunt nomina : nam et divinam clementiam et oblatas a mulieribus gratiarum actiones sapiunt : cum enim filios impetrabant, nomen imponebant a dono.

Glos. interlin. Interpretatur igitur Eli Deus meus, vel scandens; qui fuit Matthat, id est, donans peccata; qui fuit Levi, id est, additus. Amb. Pulchre Lucas, quando filios Jacob non poterat plures comprehendere, ne extra generationem evagari superflua serie videretur, licet in aliis longe posterioribus, patriarcharum tamen antiqua nomina non prætermittenda arbitratus est; Joseph, Judæ, Simeonis et Levi. Quatuor

genres de vertus : *Juda* est la figure prophétique du mystère de la passion du Seigneur; *Joseph* représente la chasteté; *Siméon*, le châtiment de la pudeur outragée, et *Lévi*, le ministère sacerdotal. Il suit : fils de Melchi, qui veut dire *mon roi;* de Janna, qui veut dire *main droite;* de Joseph, qui veut dire *accroissement* (c'était un autre Joseph); de Mathathias, qui veut dire *don de Dieu;* d'Amos, c'est-à-dire *qui charge* ou *chargea;* de Nahum, qui veut dire *secourez-moi;* de Mathath, qui veut dire *désir;* de Mathathias, comme dessus; de Séméi, qui veut dire *obéissant;* de Joseph, qui veut dire *accroissement;* de Juda, qui veut dire *croyant;* de Joanna, qui veut dire *grâce de Dieu* ou *miséricorde de Dieu;* de Résa, qui veut dire *miséricordieux;* de Zorobabel, qui veut dire *prince* ou *maître de Babylone;* de Salathiel, qui veut dire *Dieu est mon vœu;* de Néri, qui veut dire *mon flambeau;* de Melchi, qui veut dire *mon royaume;* d'Abdi, qui veut dire *robuste* ou *violent;* de Cosan, qui veut dire *prévoyant;* d'Her, qui veut dire *vigilant* ou *veille* ou *séduisant;* de Jésus, qui veut dire *sauveur;* d'Éliézer, qui veut dire *Dieu est mon secours;* de Joarim, qui veut dire *triomphe de Dieu;* de Mathath, comme dessus; de Lévi, comme dessus; de Siméon, c'est-à-dire *qui a entendu la tristesse* ou *le signe;* de Juda, comme dessus; de Jona, qui veut dire *colombe* ou *plaintif;* d'Eliachim, qui veut dire *résurrection de Dieu;* de Melcha, qui veut dire *son roi;* de Menna, qui veut dire *mes entrailles;* de Mathathias, qui veut dire *don de Dieu;* de Nathan, qui veut dire *il donna* ou *donnant.*

S. Amb. — Nathan est le symbole de la dignité prophétique; ainsi,

---

enim genera in his cognoscimus fuisse virtutum; in Juda passionis dominicæ per figuram mysterium prophetatum; in Joseph præcessisse castitatis exemplum; in Simeone vindictam læsi pudoris; in Levi officium sacerdotis : unde sequitur : qui fuit Melchi, id est, rex meus; qui fuit Janne, id est, dextra; qui fuit Joseph, id est, accrescens (fuit autem alius iste Joseph); qui fuit Mathathiæ; id est, donum Dei, vel, aliquando; qui fuit Amos, id est, onerans, vel oneravit; qui fuit Naum, id est, adjuva me; qui fuit Mathath, id est, desiderium, qui fuit Mathathiæ, ut supra; qui fuit Semei, id est, obediens; qui fuit Joseph, id est, augmentum; qui fuit Juda, id est, confitens; qui fuit Joanna, id est, Dominus gratia ejus, vel Dominus misericors; qui fuit Resa, id est, misericors; qui fuit Zorobabel, id est, princeps, vel magister Babylonis; qui fuit Salathiel, id est, petitio mea Deus; qui fuit Neri, id est, lucerna mea; qui fuit Melchi, id est, regnum meum; qui fuit Addi, id est, robustus, vel violentus; qui fuit Cosam, id est, divinans; qui fuit Her, quod est vigilans, vel vigilia, vel pelliceus; qui fuit Jesus, quod est Salvator; qui fuit Eliezer, id est, Deus meus adjutor; qui fuit Joarim, id est, Dominus exaltans, vel est exaltans; qui fuit Mathat, ut supra; qui fuit Levi, ut supra; qui fuit Simeon, id est, audivit tristitiam vel signum; qui fuit Juda, ut supra; qui fuit Joseph, ut supra; qui fuit Jona, id est, columba, vel dolens; qui fuit Eliachim, quod est Dei resurrectio; qui fuit Melcha, id est, rex ejus; qui fuit Menna, quod est viscera mea; qui fuit Matthathia, id est, donum; qui fuit Nathan, id est, dedit, vel dantis.

dans chacun de ces ancêtres du Christ, les divers genres de vertus ont précédé le Christ Jésus qui les a toutes.

SUITE.—« Fils de David. » —ORIG. — Le Seigneur, descendant dans le monde, a accepté la condition de tous les pécheurs, et a voulu naître de la race de Salomon (comme saint Matthieu le raconte), dont les péchés sont écrits, et des autres dont un grand nombre firent le mal devant Dieu. Mais lorsqu'il monte du baptême après sa seconde naissance (comme le raconte saint Luc) il ne naît point par Salomon, mais par Nathan qui reprocha à son père la mort d'Urie et la naissance de Salomon (1). — S. AUG. — Il faut dire que ce fut un prophète du même nom qui reprit David, afin qu'on ne pense pas que ce fut le même, car c'était un autre.

S. GRÉG. de Nazianze. — A partir de David, la suite de la généalogie est la même selon les deux évangélistes ; d'où il suit : « Fils de Jessé. » — GLOSE. — David veut dire *puissant* ; Jessé veut dire *encens*. — SUITE. — Fils d'Abeth, qui veut dire *servitude* ; de Booz, qui veut dire *fort* ; de Salmon, qui veut dire *sensible* ou *pacifique* ; de Naason, qui veut dire *présage* ou *qui serpente* ; d'Aminadab, qui veut dire *peuple libre* ; d'Aram, qui veut dire *dressé* ou *élevé* ; d'Esrom, qui veut dire *flèche* ; de Pharez, qui veut dire *division* ; de Juda, qui veut dire *croyant* ; de Jacob, qui veut dire *supplanteur* ; d'Isaac, qui veut dire *sourire* ou *joie* ; d'Abraham, qui veut dire *père de beaucoup de nations* ou *voyant le peuple*.

(1) Ce Nathan n'est pas le prophète qui fut envoyé à David ; ils n'ont que le même nom.

AMB. Per Nathan autem expressam advertimus prophetiæ dignitatem ; ut quia unus omnia Christus Jesus, in singulis quoque majoribus genera virtutum diversa præcederent.

Sequitur : qui fuit David. ORIG. (homil. 28). Dominus descendens in mundum assumpsit peccatorum omnium personam, et nasci voluit de stirpe Salomonis (ut Matthæus refert), cujus peccata scripta sunt, et cæterorum ex quibus multi fecerunt malum in conspectu Dei. Quando vero ascendit, et secundo per baptismum ortus esse describitur (ut refert Lucas), non per Salomonem, sed per Nathan nascitur, qui arguit patrem super Uriæ morte, ortuque Salomonis. AUG., in *lib. Retract.* (lib. 1, c. 26). Dicendum autem quod hujusmodi nominis Propheta arguit David, ne putetur idem fuisse homo cum alter fuerit.

GREG. Nazian. (ubi sup.). Sed a David ultra secundum utrumque evangelistam est generis processus indivisibilis : unde sequitur : Qui fuit Jesse. GLOS. interlin. Interpretatur David manu fortis, Jesse incensum. Sequitur : qui fuit Obeth, quod est servitus ; qui fuit Booz, quod est fortis ; qui fuit Salmon, quod est sensibilis, vel pacificus ; qui fuit Naason, quod est augurium, vel serpentinus ; qui Aminadab, id est, populus voluntarius ; qui fuit Aram, quod est erectus, vel excelsus ; qui fuit Esrom, id est, sagitta ; qui fuit Phares, quod est divisio ; qui fuit Juda, id est, confitens ; qui fuit Jacob, quod est supplantator ; qui fuit Isaac, quod est risus, vel gaudium ; qui fuit Abraham, quod est pater multarum gentium, vel videns populum.

CHRYS. (homil. 1). Matthæus quidem

S. Chrys.—Saint Matthieu écrivant pour les Juifs s'est contenté d'établir dans son récit que le Christ descendait d'Abraham et de David, car les Juifs tenaient surtout à cela. Saint Luc, au contraire (s'adressant à tous), poursuit son récit jusqu'à Adam; d'où il suit : « Fils de Tharé. » —Glose.— Qui veut dire *épreuve* ou *injustice;* de Nachor, qui veut dire *repos de la lumière;* de Sarug, qui veut dire *courroie* ou *qui tient les rênes* ou *perfection;* de Ragau, qui veut dire *malade* ou *paissant;* de Pharès, qui veut dire *divisant* ou *divisé;* d'Héber, qui veut dire *passage;* de Salé, c'est-à-dire *qui enlève;* de Cainan, qui veut dire *lamentation* ou *leur possession.* — Bède. — Selon le texte hébreu, le nom et la génération de Cainan ne se trouvent ni dans la Genèse, ni dans le livre des jours, et il est rapporté qu'Arphaxat fut le père immédiat de *Selan* (ou *Salé*). Sachez donc que saint Luc a pris cette généalogie dans l'édition des soixante-dix interprètes, où il est écrit qu'Arphaxat, âgé de cent trente-cinq ans, engendra Cainan, et que celui-ci engendra *Selan*, à l'âge de cent trente ans.— Suite.—« Fils d'Arphaxat. » — Glose. — Qui veut dire *réparant la dévastation;* de Sem, qui veut dire *nom* ou *nommé;* de Noé, qui veut dire *repos.* — S. Amb. — Le nom du juste Noé ne devait point être omis dans les généalogies du Seigneur, afin que, dès sa naissance, on vît que le fondateur de l'Église avait envoyé auparavant un ancêtre de sa race pour la fonder sous la figure de l'arche. Fils de Lamech.— Glose. — Qui veut dire *humilié*, ou *blessant*, ou *blessé* ou *humble;* de Mathusalem, qui veut dire *émission de la mort* ou *qui est mort* ou *interrogea.* — S. Amb. — Les années de ce patriarche

---

tanquam qui Judæis scribebat, nihil statuit ulterius scribere, nisi quod ab Abraham et David Christus processerat; hoc enim maxime placabat Judæos Lucas (vero sicut qui omnibus communiter loquebatur) ulterius protendit sermonem, attingens usque ad Adam : unde sequitur : qui fuit Thare. Glos. (interlin.). Quod interpretatur exploratio, sive nequitia; qui fuit Nachor, quod est requievit lux; qui fuit Sarug, quod est corrigia, vel comprehendens lorum, vel perfectio; qui fuit Ragau, quod est ægrotus, vel pascens; qui fuit Phares, quod est dividens, vel divisum; qui fuit Heber, quod est transitus; qui fuit Sale, quod est tollens; qui fuit Cainan, quod est lamentatio, vel possessio eorum. Bed. Nomen et generatio Cainan juxta hebraicam veritatem neque in Genesi, neque in verbis dierum invenitur, sed Arphaxat Selaa (vel Sale) filium nullo interposito genuisse perhibetur. Scito ergo Lucam hanc generationem de 70 Interpretum editione sumpsisse; ubi scriptum est quod Arphaxat 135 annorum genuerit Cainan, iste autem cum centum et triginta fuerit annorum, genuerit Selaa. Sequitur · qui fuit Arphaxat. Glos. (interlin.). Quod est sanans depopulationem; qui fuit Sem, quod est nomen, vel nominatus; qui fuit Noe, quod est requies. Amb. Noe quidem justi inter dominicas generationes commemoratio non debuit prætermitti, ut quia ædificator Ecclesiæ nascebatur, eum sui generis auctorem præmisisse videatur, qui eam in typo arcæ ante fundaverat. Qui fuit Lamech. Glos. (interlin.). Quod est humiliatum, vel percutientem, vel percussum, vel humilem; qui fuit Mathusalem, quod est mortis emissio, vel mortuus est, et inter-

sont comptées avant le déluge pour montrer que le Christ, qui seul ne ressent les vicissitudes d'aucun âge, n'a point ressenti les effets du déluge avec ses ancêtres. Fils d'Énoch, celui-ci est un signe éclatant de la sainteté du Seigneur et de sa divinité, en ce que le Seigneur n'a pas été soumis à la mort et est remonté au ciel, comme cet ancêtre de sa race avait été enlevé dans le ciel; par où nous voyons manifestement que le Christ aurait pu ne pas mourir, et qu'il l'a voulu, afin que sa mort nous fût utile. Enoch fut enlevé, afin que le mal ne changeât point son cœur (1), le Seigneur, au contraire (que la malice du siècle ne pouvait changer), retourna par la majesté de sa nature dans le lieu d'où il était venu. — BÈDE. — En remontant du Fils de Dieu baptisé jusqu'à Dieu le Père, il place au soixante et dixième degré Enoch, qui, évitant la mort, fut transporté dans le paradis, pour signifier que ceux qui sont régénérés dans la grâce de l'adoption des enfants par l'eau et l'Esprit-Saint arriveront un jour au repos éternel (après la dissolution du corps). A cause du sabbat qui est le septième jour, ce nombre de soixante-dix signifie le repos de ceux qui, par le secours de la grâce de Dieu, auront observé le décalogue de la loi. — GLOSE. — Enoch veut dire *dédicace;* de Jared, qui veut dire *descendant* ou *contenant*; de Malalehel qui veut dire *loué de Dieu* ou *louant Dieu;* de Cainan, comme dessus; d'Enos, qui veut dire *homme* ou *désespérant* ou *violent;* de Seth, qui veut dire *position* ou *posa.* — S. AMB. — Seth, dernier fils d'Adam,

(1) Son intelligence, d'après la Sagesse, 4, v. 11, qui ne dit point où il fut enlevé. Saint Paul, Heb., 11, v. 15, dit qu'il fut transporté. L'Ecclésiaste, 44, v 10, dit qu'il fut transporté dans le *paradis*, sans expliquer si c'est le terrestre ou le céleste. Les commentateurs ne s'accordent point. Si on dit le paradis céleste, il ne faut pas entendre le paradis des élus, mais le ciel du firmament.

---

rogavit. AMB. Hujus ultra diluvium numerantur anni; ut quoniam solus est Christus unus, cujus vita nullam sentit ætatem, in majoribus quoque suis non sensisse diluvia videretur. Qui fuit Enoch. Et hic pietatis dominicæ et Divinitatis manifestatum indicium est; eo quod nec mortem senserit Dominus, et ad cœlum remeaverit; cujus generis auctor raptus ad cœlum est; unde manifestum est Christum potuisse non mori, sed voluisse, ut nobis mors illa prodesset; et ille quidem raptus ne malitia mutaret cor ejus. Dominus autem (quem malitia seculi mutare non poterat) eo unde venerat, naturæ suæ majestate remeavit. BED. Pulchre autem a baptizato Dei Filio usque ad Deum Patrem ascendens, septuagesimo gradu Enoch ponit, qui dilata morte translatus est in paradisum; ut significet eos qui per gratiam adoptionis filiorum ex aqua et Spiritu Sancto regenerantur, interim (post corporis absolutionem) æternam suscipiendos in requiem: septuagenarius enim propter septimam sabbati illorum requiem significat qui, juvante Dei gratia, decalogum legis impleverunt. GLOS. (interlin.). Interpretatur autem Enoch dedicatio; qui fuit Jared, quod est descendens, sive continens; qui fuit Malalehel, quod est laudatus Dei, vel laudans Deum; qui fuit Cainan, ut supra; qui fuit Enos, id est, homo, vel desperans, vel violentus; qui fut Seth, quod est positio, sive posuit. AMB. Seth posterior filius Adæ

est nommé pour signifier (en figure) qu'il y a deux générations de peuple, et que le Christ est compté dans la seconde génération plutôt que dans la première.

Suite.—« Fils d'Adam. » — Glose. —Qui veut dire *homme*, ou *terrestre* ou *indigent;* « Fils de Dieu. » — S. Amb. — Que pouvait-il réunir de plus beau que de commencer au Fils de Dieu la sainte généalogie et de la conduire jusqu'au Fils de Dieu? Celui-ci, créé d'abord en figure, naît ensuite en vérité! L'homme est d'abord fait à son image, ensuite l'image de Dieu descend pour lui sur la terre! Saint Luc a cru devoir faire remonter jusqu'à Dieu l'origine du Christ, parce que Dieu est celui qui a véritablement engendré le Christ, parce qu'il est son père selon sa véritable généalogie, ou parce que, selon la régénération du baptême, il est l'auteur du don mystique. C'est pour cela qu'il n'a point écrit d'abord sa généalogie, mais seulement après avoir raconté son baptême, pour le représenter comme Fils de Dieu (selon la nature et selon la grâce). De plus est-il un signe plus éclatant de sa divine génération que ceci : qu'il fait dire au Père, avant d'écrire sa généalogie : « Vous êtes mon Fils bien aimé? » — S. Aug. — Il montre assez qu'en appelant Joseph *fils d'Éli*, il n'a pas voulu dire qu'il en fut engendré mais adopté, lorsqu'il appelle aussi Adam *fils de Dieu;* car Adam, quoique créé par Dieu, fut mis dans le paradis et devint fils par la grâce (qu'il perdit ensuite par le péché). — Théoph. — Il poursuit jusqu'à Dieu sa généalogie pour nous apprendre que les ancêtres qui sont intermédiaires seront élevés jusqu'à Dieu, et deviendront ses enfants par le Christ; et encore, pour nous convaincre que la génération du Christ

---

non siletur; ut cum duæ sint populi generationes, significaretur (in typo) in posteriore potius quam in priore generatione Christum numerandum.

Sequitur : qui fuit Adam. Glos. (interlin.). Quod est homo, vel terrenus, vel indigens; qui fuit Dei. Amb. Quid pulchrius potuit convenire quam ut sancta generatio a Dei Filio inciperet, et usque ad Dei Filium duceretur? creatusque præcederet in figura, ut natus in veritate sequeretur; ad imaginem factus præiret, propter quem Dei imago descenderet? Putavit etiam Lucas ad Deum Christi originem referendam, quod verus Christi generator Deus sit; vel secundum generationem veram pater; vel secundum lavacrum et regenerationem mystici auctor muneris, et ideo, non a principio generationem ejus cœpit describere, sed postea quam baptisma ejus explicuit; ut (et secundum naturam et secundum gratiam) Dei Filium demonstraret. Quod autem evidentius divinæ generationis indicium, quam quod de generatione dicturus Patrem præmisit loquentem : Tu es Filius meus dilectus? Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 3). Satis etiam per hoc demonstravit, non se ideo dixisse Joseph filium Eli, quod de illo genitus, sed quod ab illo potius fuerit adoptatus; cum etiam ipsum Adam filium dixit; cum sit factus a Deo, sed per gratiam (quam postea peccando amisit) tanquam filius in paradiso constitutus sit. Theoph. Ideo etiam generationem finit in Deum, ut addiscamus quod qui in medio sunt patres, Christus ad Deum eriget, et Filios Dei faciet, et ut etiam crederetur Christi generatio sine se-

se fit sans la coopération d'un homme, comme s'il disait : Si vous ne croyez point que le second Adam ait été formé sans la coopération d'un homme, remontez au premier Adam, et vous trouverez que Dieu l'a formé sans aucun germe.

S. Aug. — Saint Matthieu a voulu représenter le Seigneur descendant à notre mortalité, c'est pourquoi il rapporte les générations au commencement de son Evangile en descendant d'Abraham jusqu'au Christ. Saint Luc, au contraire, ne raconte point les générations dès le commencement, mais seulement après le baptême du Christ; de plus il ne va pas en descendant mais en remontant; enfin, pour mieux désigner le pontife qui doit effacer les péchés, il part de l'endroit où Jean lui rendit témoignage en disant : « Voici celui qui efface les péchés du monde; » ensuite il remonte jusqu'à Dieu, auquel nous sommes réconciliés par la purification et l'expiation. — S. Amb. — Les évangélistes qui ont suivi l'ordre ancien ne sont pas pour cela différents des autres. Ne vous étonnez point si, dans saint Luc, il y a eu depuis Abraham jusqu'au Christ un plus grand nombre de générations que dans saint Matthieu, puisque vous convenez qu'ils n'ont pas suivi la généalogie par les mêmes personnages. Il a pu arriver que les uns aient vécu une longue vie, tandis que ceux de l'autre généalogie soient morts jeunes, de même que nous voyons des vieillards vivre quelquefois avec leurs neveux, et d'autres fois, au contraire, nous voyons des hommes mourir dès qu'ils ont des enfants. — S. Aug. — Saint Luc, commençant au baptême du Seigneur, compte soixante dix-sept personnes en remontant sa généalogie; il a ainsi exprimé notre ascension vers Dieu,

---

mine fuisse : quasi dicat : Si non credis quod secundus Adam factus sit sine semine, devenias ad primum Adam, et invenies absque semine factum a Deo.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 4). Et Matthæus quidem significare voluit Dominum descendentem ad nostram mortalitatem : ideo generationes ad Abraham usque ad Christi nativitatem descendendo commemoravit ab initio Evangelii sui. Lucas autem, non ab initio, sed a baptismo Christi generationes narrat; nec descendendo, sed ascendendo, tanquam sacerdotem in expiandis peccatis magis assignans, ubi Joannes testimonium perhibuit, dicens (cap. 1) : Ecce qui tollit peccata mundi; ascendendo autem pervenit ad Deum cui mundati et expiati reconciliamur. Amb. Nec sic evangelistæ discrepare videntur, qui veterem ordinem sunt secuti. Nec mireris, si ab Abraham plures secundum Lucam successiones usque ad Christum sunt, pauciores secundum Matthæum, cum per alias personas generationem fatearis esse decursam. Potest enim fieri ut alii longævam transegerint vitam, alterius vero generationis viri immatura ætate decesserint; cum videamus quamplures senes cum suis nepotibus vivere, alios vero viros statim filiis obire susceptis. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 6). Convenientissime autem Lucas baptizato Domino generationes per septuaginta septem personas sursum versus numerat : nam et ascensus ad Deum, cui per peccatorum abolitionem reconciliamur,

à qui nous sommes réconciliés par la rémission des péchés, car le baptême remet tous les péchés qui sont signifiés par ce nombre; en effet, sept fois onze font soixante dix-sept; or, parce que la dizaine signifie la perfection de la béatitude, la transgression de la dizaine représente le péché qui, par orgueil, veut avoir plus. Le nombre sept fois signifie que cette transgression vient de l'action de l'homme; car le nombre trois signifie la partie immatérielle de l'homme (1), et le nombre quatre est l'emblème de son corps. Cependant l'action n'est point exprimée dans les nombres lorsque nous disons *un, deux, trois,* mais lorsque nous disons *une fois, deux fois, trois fois;* ainsi *sept fois onze* exprime que la transgression vient de l'action de l'homme.

CHAPITRE IV.

Jésus, étant plein du Saint-Esprit, revint des bords du Jourdain, et il fut poussé par l'Esprit dans le désert. Il y demeura quarante jours, et il y fut tenté par le diable. Il ne mangea rien pendant tout ce temps-là; et lorsque ces jours furent passés, il eut faim. Alors le diable lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez à cette pierre qu'elle devienne du pain. Jésus lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu.

THÉOPH. — Le Christ est tenté après son baptême pour nous insinuer

(1) A cause de ses trois facultés. Saint Augustin ajoute que le corps a aussi quatre divisions, quatre humeurs différentes.

---

expressus est; et per baptismum fit homini omnium remissio peccatorum quæ illo numero significantur; nam undecies septem septuaginta septem sunt : in denario autem perfectio beatitudinis est : unde manifestum est quod transgressio denarii designat peccatum per superbiam plus aliquid habere cupientis : hoc autem septies propterea ducitur, ut motu hominis facta significetur illa transgressio : ternario enim numero incorporea pars hominis significatur, quaternario vero corpus; motus autem in numeris non exprimitur, cum dicimus : Unum, duo, tria, sed cum dicimus : Semel, bis, ter : unde per septies undecim, significatur motu hominis facta transgressio.

CAPUT IV.

Jesus autem plenus Spiritu Sancto, regressus est a Jordane; et agebatur spiritu in desertum diebus quadraginta, et tentabatur a diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis, et consummatis illis, esuriit. Dixit autem illi diabolus : Si Filius Dei es, dic

qu'après notre baptême les tentations nous attendent; d'où il est dit : « Jésus étant plein du Saint-Esprit, etc. » — S. Cyr. — Dieu avait dit : « Mon Esprit ne demeurera point dans ces hommes, parce qu'ils ne sont que chair; » mais aussitôt que nous sommes régénérés par l'eau et l'Esprit, nous devenons par l'infusion de l'Esprit-Saint participants de la nature divine. Or le Christ premier-né d'un grand nombre de frères reçoit le premier l'Esprit, lui qui donne l'Esprit, afin que la grâce de l'Esprit-Saint nous arrive par lui. — Orig. — Lorsque vous lisez que Jésus « était rempli de l'Esprit-Saint, » et que vous voyez écrit dans les Actes que les apôtres furent remplis du Saint-Esprit, gardez-vous de penser que les apôtres soient égaux au Sauveur. En effet, de même qu'en disant : Ces vases sont pleins de vin ou d'huile, vous ne voulez point dire qu'ils en contiennent la même mesure; de même Jésus et Paul étaient remplis de l'Esprit-Saint; mais le vase de Paul était beaucoup plus petit que celui de Jésus, et cependant chacun était rempli selon sa mesure. Jésus, ayant reçu le baptême, et étant *rempli de l'Esprit-Saint,* qui était venu du ciel sur lui sous la forme d'une colombe, fut conduit par l'Esprit. Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit sont enfants de Dieu, mais lui était fils propre de Dieu et d'une manière supérieure à tous. — Bède. — Afin que personne ne doutât par quel esprit les autres évangélistes ont voulu dire qu'il était conduit (ou poussé) dans le désert, saint Luc a dit : « Il agissait par l'impulsion de l'Esprit, pendant quarante jours, dans le désert; » afin qu'on ne crût point que l'esprit immonde avait pu quelque chose contre lui qui, plein de l'Es-

---

lapidi huic ut panis fiat. Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est quia non in pane solo vivit homo, sed in omni verbo Dei.

Theoph. Post baptismum Christus tentatur; innuens nobis quod postquam erimus baptizati tentationes imminent nobis : unde dicitur : Jesus autem plenus Spiritu Sancto, etc. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Dudum dixit Deus (*Gen.*, 6) : Non permanebit Spiritus meus in hominibus istis, eo quod sunt caro. Ubi vero regeneratione per aquam et Spiritum ditati sumus, facti sumus divinæ naturæ participes per Spiritus Sancti participationem. Primogenitus autem in multis fratribus, primus recepit Spiritum, qui et Spiritus dator est, ut etiam ad nos per ipsum perveniret gratia Spiritus Sancti. Orig. (homil. 29). Quando igitur legis Jesum plenum Spiritu Sancto, et in Actibus scribi de apostolis quod repleti fuerint Spiritu Sancto, vide ne æquales putes esse apostolos Salvatori : quomodo enim si volueris dicere : Hæc vasa plena sunt vino vel oleo, non statim dices quod æquali mensura sunt plena : sic et Jesus et Paulus pleni erant Spiritu Sancto; sed vas Pauli multo minus erat quam Jesu, et tamen erat secundum mensuram suam utrumque repletum : accepto itaque baptismo, Salvator plenus Spiritu Sancto qui supra eum in specie columbæ de cœlis venerat, ducebatur a spiritu; quia quotquot spiritu ducuntur, hi filii Dei sunt (*Rom.*, 8), iste autem supra omnes proprie Filius Dei erat. Bed. Ne cui autem veniret in dubium a quo spiritu ductum (sive expulsum) alii evangelistæ dicerent in desertum, consulte Lucas demum intulit : Et agebatur

prit-Saint, agissait selon sa volonté. — GREC. — Si nous-mêmes disposons notre vie selon notre libre arbitre, comment eût-il été entraîné malgré lui? Cette parole, *poussé par l'esprit*, a en elle-même sa signification; c'est-à-dire qu'il mena spontanément une vie spirituelle pour s'exposer à la tentation. — S. BAS. — Il ne provoque point l'ennemi par ses paroles; mais il cherche le désert et l'excite par ses œuvres. Car le démon aime le désert, il ne peut se supporter dans les villes, la concorde des citoyens le contriste.

S. AMB. — Il allait ainsi à dessein dans le désert pour provoquer le démon; car si celui-ci n'eût combattu, le Sauveur n'eût pas vaincu pour moi. Par ce mystère, Adam, qui avait été chassé du paradis dans le désert, devait être délivré de l'exil. Par cet exemple, il nous montrait que le démon nous porte envie lorsque nous tendons au bien, et que nous devons être alors plus en garde, de peur que l'infirmité de notre âme ne perde la grâce du mystère; d'où il suit : « Il était tenté par le diable. » — S. CYR. — Le voilà parmi les combattants celui qui, comme Dieu, décide des combats; il est parmi ceux qui reçoivent des couronnes celui qui couronne le front des saints. — S. GRÉG. — Cependant notre ennemi ne put ébranler par la tentation l'âme du Médiateur de Dieu et des hommes. Il daigna se soumettre extérieurement à la tentation, mais seulement de telle sorte qu'intérieurement son âme demeurât inébranlablement attachée à la divinité. — ORIG. — Or, Jésus fut tenté durant quarante jours, et nous ne savons quelles furent ces tentations; sans doute elles ont été omises parce qu'il était impossible de les écrire. — S. BAS. — Ou encore, le Sei-

---

in desertum a Spiritu quadraginta diebus, ne quid contra eum valuisse spiritus putaretur immundus, qui plenus Spiritu Sancto, quæcunque volebat agebat. GRÆC. (id est, Severus Antiochenus, in *Cat. græc. Patr.*). Si vero nos arbitrio proprio nostram vitam disponimus, quomodo ipse trahebatur invitus? Quod ergo dicitur : Agebatur spiritu, hujusmodi habet intellectum; sponte spiritualem duxit conversationem, ut locum exhiberet tentanti. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Non enim verbo provocans inimicum, sed opere incitans, quærit desertum : delectatur enim diabolus in deserto, non patitur esse in urbibus, contristat ipsum concordia civium.

AMB. Agebatur igitur consilio in desertum, ut diabolum provocaret; nam nisi ille certasset, non mihi iste vicisset : mysterio, ut illum Adam de exilio liberaret, qui de paradiso in desertum ejectus est; exemplo, ut ostenderet nobis diabolum ad meliora tendentibus invidere, et tunc magis esse cavendum, ne mysterii gratiam deserat mentis infirmitas : unde sequitur : Et tentabatur a diabolo. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Ecce factus est in athletis jubens agones ut Deus; in his qui coronantur is qui coronat sanctorum vertices. GREG. (3, *Moral.*, cap. 11). Hostis tamen noster mentem Mediatoris Dei et hominum tentatione quassare non valuit : sic enim dignatus est tentationes exterius suscipere, ut tamen ejus mens interius Divinitati inhærens inconcussa permaneret. ORIG. (homil. 29). Tentatur autem Jesus a diabolo quadraginta diebus, et quæ fuerint tentamenta nescimus; quæ ideo fortasse præter-

gneur ne fut pas tenté de quarante jours, le démon savait qu'il jeûnait et n'avait point faim, aussi il n'osait s'approcher; d'où il suit : « Et il ne mangea rien pendant ces jours, etc. » Il jeûna pour nous montrer que la sobriété est nécessaire à celui qui veut se munir pour les luttes des tentations. — S. Amb. — Trois choses servent au salut de l'homme : le sacrement, le désert et le jeûne. Nul n'est couronné s'il n'a bien combattu, et nul n'est admis au combat de la vertu si après s'être purifié de toutes les souillures du péché il n'est consacré par le don de la grâce céleste. — S. Grég. — Il jeûna quarante jours, ne mangeant rien (car il était Dieu). Nous, nous proportionnons notre jeûne à nos forces, quoique le zèle pousse quelques-uns au-delà. — S. Bas. — Or il ne faut pas se priver de nourriture au point que l'énergie naturelle en soit détruite (par défaut d'aliments), ou que l'esprit en soit abattu par excès de faiblesse. C'est pourquoi notre Seigneur ne jeûna ainsi qu'une seule fois, et pendant tout le reste du temps il régla son corps selon l'ordre voulu; Moïse et Élie firent pareillement. — S. Chrys. — Il fit sagement de ne pas dépasser le nombre des jours de leur jeûne, de peur qu'on ne crût qu'il n'était venu qu'en apparence, qu'il n'avait pas une véritable chair, ou qu'il en avait une supérieure à la nature humaine.

S. Amb. — Vous reconnaissez ce nombre mystique de quarante jours; vous vous rappelez que les eaux du déluge tombèrent pendant le même nombre de jours, et qu'après autant de jours sanctifiés par le jeûne, Dieu fit reparaître la clémence d'un ciel plus serein; par au-

---

missa sunt, quia majora erant quam ut litteris traderentur. Basil. (ut sup.). Vel Dominus per quadragenam intentatus mansit; noverat enim diabolus quod jejunabat et non famescebat; et ideo non audebat accedere : unde sequitur : Et nihil manducavit in diebus illis, etc. Jejunavit siquidem ostendens quod illi qui se vult ad pugnas tentationum accingere, sobrietas est necessaria. Amb. Tria igitur sunt quæ ad usum proficiunt salutis humanæ : sacramentum, desertum, jejunium. Nemo nisi qui legitime certaverit, coronatur; nemo autem ad certamen virtutis admittitur, nisi prius ab omnibus ablutus maculis delictorum gratiæ cœlestis munere consecretur. Greg. Nazian. (*Orat.* 40, post medium). Quadraginta siquidem diebus jejunavit nihil manducans (erat enim Deus). Nos autem jejunium possibilitati proportionamus; licet zelus aliquibus progredi suadeat ultra posse. Basil., ut sup. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed tamen non sic utendum est carne ut (per egestatem alimenti) naturalis vigor ejus solvatur, neque ut ad ultimatum torporem intellectus urgeatur per dissolutionis excessum : unde Dominus noster semel hoc peregit, sed per totum consequens tempus ordine debito gubernavit corpus, et similiter Moyses et Elias. Chrys. (homil. 13, *in Matth.*). Valde autem prudenter factum est quod in jejunando eorum non excessit numerum; ne scilicet putaretur apparenter venisse, non autem recepisse veram carnem aut præter humanam esse naturam.

Amb. Quadraginta autem dierum mysticum numerum recognoscis : tot enim diebus aquas abyssi effusas esse meministi; et tot jejunio dierum sanctificato refusam cœli serenioris ostendit clementiam; tot

tant de jours de jeûne, Moïse mérita de recevoir la loi, et les patriarches dans le désert se nourrirent autant d'années du pain des anges. — S. Aug. — Ce nombre est le symbole de cette laborieuse vie pendant laquelle, conduits par le Christ notre roi, nous luttons contre le diable. Ce nombre signifie la durée du temps; en effet, le temps des années est divisé en quatre saisons; de plus, quarante contient quatre fois dix, et ce nombre dix est multiplié lui-même par les nombres depuis un jusqu'à quatre. Ceci nous montre que le jeûne de quarante jours (c'est-à-dire l'humiliation de l'âme) fut consacré dans la loi et les prophètes par Moïse et Élie, et dans l'Évangile par le jeûne du Seigneur lui-même.

S. Bas. — Parce que l'homme est soumis à la faim, le Seigneur voulut sentir la faim, sachant qu'elle n'est point péché; lorsqu'il le voulut, il permit à sa nature humaine de ressentir et de produire ce qui est de sa condition; d'où il suit : « Lorsque ces jours furent passés, il eut faim. » Il n'est point pressé par la nécessité qui asservit la nature, mais, pour ainsi dire, il provoque le diable à un duel. En effet, le diable, sachant que là où est la faim est aussi la faiblesse, s'approche pour le tenter; il cherche des tentations nouvelles, et, en attendant, il engage le Christ souffrant à apaiser sa faim avec des pierres; d'où il suit : « Le diable lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez à ces pierres de devenir du pain, etc. » — S. Amb. — Nous savons que le diable a trois armes qu'il emploie pour blesser l'âme de l'homme : la *gourmandise*, la *jactance* et l'*ambition*. Il commence par celle qui avait vaincu (Adam). Apprenons donc à éviter la gourmandise, la

---

jejunio dierum Moyses perceptionem legis emeruit; tot annos in eremo constituti patres panem angelorum consecuti sunt. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 4). Numerus autem iste laboriosi hujus temporis sacramentum est, quod sub disciplina regis Christi adversus diabolum dimicamus. Hic enim numerus temporalem vitam significat : tempora enim annorum quadripartitis vicibus currunt; quadraginta autem quater habent decem : porro ipsa decem ab uno usque ad quatuor progrediente numero consummantur : quod declarat quod quadraginta dierum jejunium (hoc est humiliationem animæ) consecravit lex, et prophetæ per Moysen et Eliam, et Evangelium per ipsius Domini jejunium.

Basil. (ut sup.). Verum quia non esurire supra hominem est, assumpsit Dominus passionem famis, judicans eam non esse peccatum, et concessit cum voluit naturæ humanæ quæ sua sunt pati et agere : unde sequitur : Et consummatis illis, esuriit. Non coactus ad necessitatem quæ præest naturæ, sed quasi provocans diabolum ad duellum : sentiens enim diabolus quia ubi fames, ibi imbecillitas, aggreditur ad tentandum, et quasi tentationum excogitator, sive inventor, tamen Christo patienti suadebat lapidibus appetitum sedare : unde sequitur : Dixit autem illi diabolus : Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat, etc. Amb. Tria præcipue docemur tela esse diaboli quibus ad convulnerandam mentem hominis consuevit armari : gulæ unum, aliud jactantiæ, tertium ambitionis. Inde ergo cœpit, unde jam vicit (scilicet Adam). Discamus igitur cavere gulam,

sensualité, parce qu'elle est une arme du diable. Mais que veut dire cette parole : « Si vous êtes le Fils de Dieu, » sinon qu'il savait que le Fils de Dieu devait venir, et qu'il ne pensait point qu'il fût venu dans cette infirmité de corps? Il s'informe et il tente; il dit qu'il le croit Dieu et il raille l'homme en lui. — ORIG. — Le père à qui son fils demande du pain ne lui donne pas une pierre, mais celui-ci (qui est l'adversaire fourbe et trompeur) donnait une pierre. — S. BAS. — Il l'engageait à apaiser sa faim avec des pierres, c'est-à-dire qu'il voulait détourner son désir des aliments naturels pour le pousser à ceux qui sont contre nature (ou en dehors de la nature). — ORIG. — Il me semble qu'encore aujourd'hui le diable montre une pierre et qu'il excite à dire : « Commandez que cette pierre devienne du pain. » Lorsque vous voyez les hérétiques manger le mensonge de leurs dogmes à la place du pain, pensez que leurs discours sont cette pierre que le diable leur montre.

S. BAS. — Le Christ, qui dissipe les tentations, ne délivre point la nature de la faim (comme si elle était cause du mal, car c'est elle qui conserve notre vie); mais, contenant la nature dans ses propres limites, il montre quelle est sa nourriture; d'où il suit : « Jésus lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, etc. » — THÉOPH. — Comme pour dire : La nature humaine n'est pas sustentée seulement par le pain, le Verbe de Dieu suffit plutôt à nourrir toute la nature humaine. Ainsi le peuple d'Israël fut nourri pendant quarante années par la manne et par des oiseaux; ainsi, par ordre de Dieu, des corbeaux nourrirent Élie; ainsi Élisée nourrit ses compa-

---

cavere luxuriam, quia telum est diaboli. Sed quid sibi vult talis sermo, si Filius Dei es, nisi quia cognoverat Dei Filium esse venturum, sed venisse per hanc infirmitatem corporis non putabat? Aliud est explorantis, et aliud, tentantis : Deo profitetur se credere, et homini conatur illudere. ORIG. (homil. 29). Rogato autem patre a filio panem, nec dante lapidem pro pane, iste (quasi adversarius versibellis et fallax) pro pane dabat lapidem. BASIL. (ut sup.). Suadebat quidem lapidibus appetitum sedare; hoc est permutare desiderium ab alimento naturali ad existentia præter naturam (sive ad ea quæ sunt extra naturam). ORIG. (ut sup.). Puto etiam quod et usque hodie lapidem diabolus ostendit, ut hortetur singulos ad loquendum : Dic ut lapis iste panis fiat. Si videris hæreticos dogmatum suorum mendacium pro pane comedere, scito lapidem eorum esse sermonem, quem monstrat eis diabolus.

BASIL. (ut sup.). Dissipator autem tentationum Christus non repellit a natura famem (quasi malorum causam, cum sit potius conservativa vitæ nostræ; sed naturam intra proprios fines continens, quale sit ejus nutrimentum ostendit) : unde sequitur : Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, etc. THEOPH. Quasi dicat : Non solis panibus humana natura sustentatur, imo sufficit Verbum Dei ad nutriendam universam naturam humanam. Taliter pastus est israeliticus populus colligens annis quadraginta manna (*Exod.*, 16, vers. 15), et gaudens volatilium præda (*Num.*, 11, vers. 32). Divino consilio Elias convivas habuit corvos (3 *Reg.*, 17, vers. 6); Elisæus herbis agrestibus socios nutrivit (4 *Reg.*,

gnons avec des herbes sauvages. — S. Cyr. — Ou encore : notre corps terrestre se nourrit d'aliments terrestres, mais l'âme raisonnable est fortifiée par le Verbe divin dans les nobles actions de l'esprit. — S. Grég. de Nazianze. — Car un corps ne peut nourrir notre nature immatérielle. — S. Grég. de Nysse. – Le pain ne nourrit point la vertu, et la chair ne fait point la santé et la prospérité de l'âme ; la vie supérieure se développe et s'accroît par d'autres aliments ; sa nourriture, c'est la tempérance ; la sagesse est son pain, la justice est son aliment, la fermeté son breuvage, la science est sa douceur. — S. Amb. — Vous voyez de quelles armes il se sert contre la tentation de gourmandise. pour défendre l'homme des insinuations de l'esprit du mal. Il n'use point de son pouvoir comme Dieu (quel bien nous en serait-il venu?), mais il appelle à lui, comme homme, le secours qui nous est commun à tous ; il pense à la nourriture des divins enseignements pour oublier la faim du corps et obtenir l'aliment du Verbe. Ainsi celui qui suit le Verbe ne peut désirer le pain terrestre, car les choses divines sont bien au-dessus des choses humaines. De plus, en disant : « L'homme ne vit pas seulement de pain, » il montre que son humanité seule a été tentée, c'est-à-dire ce qu'il a pris de nous, et nullement sa divinité.

Et le diable le transporta sur une haute montagne, d'où lui ayant fait voir en un moment tous les royaumes du monde, il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance et la gloire de ces royaumes, car elle m'a été donnée,

---

cap. 4, vers. 9). Cyril. (ubi sup.). Vel aliter : terrenis cibis terrenum nostrum alitur corpus, anima vero rationalis divino Verbo vigoratur, ad bonam habitudinem spiritus. Et Greg. Nazian. (ubi sup., ex Iambicis). Non enim naturam incorpoream corpus alit. Greg. Nyss. (*in Ecclesiasten*, homil. 5). Unde non alitur virtus pane, nec per carnes bene se habet anima et pinguescit ; aliis epulis vita sublimis educatur et crescit ; nutrimentum boni castitas ; panis, sapientia ; pulmentum, justitia ; potus, impassibilis status ; delectatio, bene sapere. Amb. Vides igitur quo genere utatur armorum, quo hominem a spiritualis nequitiæ incussione defendat adversum incitamenta gulæ. Non enim quasi Deus utitur potestate (quid enim mihi proderat) ? sed quasi homo commune sibi accersit auxilium, ut divinæ pabulo lectionis intentus famem corporis negligat, alimentum verbi acquirat : non enim potest qui verbum sequitur, panem desiderare terrenum ; humanis enim divina præstare non dubium est. Simul cum dixit : Non in solo pane vivit homo, ostendit hominem esse tentatum, hoc est, susceptionem nostram, non suam Divinitatem.

Et duxit illum diabolus in montem excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terræ in momento temporis, et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam et gloriam illorum, quia mihi tradita sunt, et cui volo do illa. Tu ergo procidens si adoraveris coram me, erunt tua omnia. Et respondens Jesus dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

Theoph. Primo inimicus Christum de

et je la donne à qui il me plait. Si donc vous voulez m'adorer, toutes ces choses seront à vous. Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.

Théoph. — L'ennemi avait d'abord tenté le Christ par gourmandise, comme Adam; ensuite il le tente par cupidité ou par avarice, en lui montrant tous les royaumes du monde; d'où il suit : « Le diable le conduisit, etc. » Qu'y a-t-il d'étonnant qu'il lui ait permis de le conduire sur une montagne, lui qui a permis à ses suppôts de le crucifier? — Théoph. — Comment lui montre-t-il tous les royaumes de la terre ? Quelques-uns disent qu'il les lui montra en esprit, mais je dis qu'il les lui fit apparaître d'une manière sensible et fantastique. — Tite. — Peut-être décrivit-il l'univers par des paroles et le représenta-t-il à sa pensée comme une maison, selon ce qu'il croyait. — S. Amb. — Il montre les royaumes du monde et les royaumes terrestres en un instant, ce qui exprime la fragilité passagère du pouvoir, plus rapide qu'un regard; car toutes ces choses passent ainsi en un moment, et souvent la gloire du siècle disparaît plus vite qu'elle n'est venue.

Suite. — « Il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance. » — Tite. — Il mentait deux fois; il ne l'avait point, et il ne pouvait donner ce qu'il n'avait pas; car il n'a la puissance de rien; il n'est laissé à cet ennemi que le combat. — S. Amb. — Il est dit ailleurs que « toute puissance vient de Dieu. » Ainsi c'est Dieu qui confère la puissance, et le démon ne donne que l'ambition de la puissance. Quoi donc! Est-il bien d'exercer le pouvoir, de rechercher la gloire? Oui, cela est bien quand on la reçoit, non quand on l'usurpe. Cependant il faut distinguer ce bien; il

---

gula tentaverat, sicut et Adam, deinde de cupiditate, sive avaritia, in hoc quod ostendit ei omnia regna mundi : unde sequitur : Et duxit illum diabolus, etc. Greg. (in homil. 6, *in Evang.*). Quid mirum si se permisit ab illo in montem duci, qui se pertulit etiam a membris ipsius crucifigi? Theoph. Sed qualiter ostendit ei omnia regna orbis terræ? Quidam dicunt quod mente hæc ei ostendit : ego autem dico quod sensibiliter et in phantasia apparere facit. Titus Bostrensis (in *Cat. græc. Patr.*). Vel descripsit orbem verbo, et velut quamdam domum intentioni ejus manifestavit, ut existimabat. Amb. Bene autem in momento temporis regna secularia et terrena monstrantur : non enim tam conspectus celeritas indicatur quam caducæ fragilitas potestatis exprimitur : in momento enim cuncta illa prætereunt; et sæpe honor seculi hujus abiit antequam venerit.

Sequitur : Et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam. Titus, nempe Bostrensis (ubi sup.). In utroque mentiebatur : neque enim habebat, nec conferre poterat quo carebat : nullius enim obtinet potestatem, sed ad pugnam est adversarius derelictus. Amb. Alibi enim legitur (*ad Rom.*, 13) quia omnis potestas a Deo est ; itaque a Deo est potestatum ordinatio; a malo ambitio potestatis ; nec est potestas mala, sed is qui male utitur potestate. Quid ergo? bonum est uti potestate, studere honori? bonum, si deferatur, non si eripiatur. Distingue tamen hoc ipsum bonum : alius enim bonus in seculo, alius perfectæ vir-

y a un bien qui ne l'est que pour ce monde, il en est un autre qui sert à la perfection de la vertu; c'est dans ce sens qu'il est bien de chercher eu et ne laisser dominer par aucune préoccupation le désir de connaître la Divinité. Mais si celui qui cherche Dieu est souvent tenté, à cause de la fragilité de la chair et des étroites limites de l'esprit, combien plus celui qui recherche le siècle est-il exposé à la tentation! Apprenons donc à mépriser l'ambition qui est soumise à la puissance du diable. D'ailleurs, la faveur publique a en elle-même ses périls; pour dominer les autres, il faut d'abord servir; il faut s'abaisser servilement pour monter aux honneurs, et tandis qu'on veut être grand, on s'avilit dans une fausse humilité. D'où il est dit : « Si vous m'adorez, etc.» — S. Cyr. — Comment, toi dont le sort est un feu inextinguible, tu promets au Seigneur de toutes choses ce qui est à lui? Espères-tu recevoir le culte (l'adoration) de celui qui fait tout trembler de crainte? — Orig. — Ou encore, dans un sens différent : ce sont deux rois qui veulent régner à l'envi l'un de l'autre; le diable, roi du péché, sur les pécheurs, et le Christ, roi de la justice, sur les justes. Le diable, sachant que le Christ est venu pour lui ôter son royaume, lui montre tous les royaumes du monde, non le royaume des Mèdes ou celui des Perses, mais son royaume, et comment il règne sur le monde, c'est-à-dire comment les uns sont gouvernés par la fornication, les autres par l'avarice; il lui fait voir en un instant, c'est-à-dire dans la durée du temps présent, ce qu'il obtient, et il le met en parallèle avec la durée de l'éternité. Le Sauveur n'avait pas besoin que l'état du monde lui fût montré plus longtemps; aussitôt qu'il eut levé son regard pour le contem-

---

tutis usus. Bonum est enim Deum quærere, bonum est cognoscendæ Divinitatis studium nullis occupationibus impediri. Quod si is qui Deum quærit, propter fragilitatem carnis et mentis angustias sæpe tentatur, quanto magis qui seculum quærit obnoxius est; docemur ergo ambitionem despicere, eo quod diabolicæ subjacet potestati. Habet autem forensis gratia domesticum periculum; et ut dominetur aliis prius servit; curvatur ad obsequium, ut honore donetur; et dum vult esse sublimior, simulata humilitate fit vilior. Unde subdit : Tu si adoraveris coram me, etc. Cyril. (in *Cat. græc.*). Quomodo tu cujus sors est inextinguibilis flamma, qualiter omnium Domino quæ sua sunt spondes? putasti te cultorem habere (vel adoratorem) cujus metu tremunt universa? Orig. (homil. 30). Vel aliter totum : duo reges certatim regnare festinant, peccati rex peccatoribus, diabolus, et justitiæ rex justis, Christus. Sciensque diabolus, ad hoc venisse Christum ut regnum ejus tolleret, ostendit ei omnia regna mundi; non quidem regnum Persarum et Medorum, sed regnum suum, quomodo regnaret in mundo; quomodo scilicet alii regnantur a fornicatione, alii ab avaritia : et ostendit ei in puncto temporis, hoc est in præsenti temporum cursu, quid ad comparationem æternitatis puncti obtinet instar : neque enim necessarium habebat Salvator ut ei diutius hujus seculi negotia monstrarentur; sed statim ut aciem luminum suorum ad contemplandum vertit, et peccata regnantia, et eos qui regnaren-

pler, il vit le règne du péché et ceux qui étaient gouvernés par leurs vices. Alors le diable lui dit : Vous êtes venu pour me disputer l'empire, adorez-moi et vous aurez mon empire. Mais le Seigneur veut régner comme étant la justice, régner sans péché ; il veut que les nations lui soient soumises par le culte de la vérité ; il ne veut point régner sur les autres de telle sorte que le diable règne sur lui ; d'où il suit : « Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, etc. » — Bède. — Le diable disait au Sauveur : « Si vous vous prosternez pour m'adorer, » et il apprend, au contraire, que lui-même doit plutôt l'adorer comme son Seigneur et son Dieu. — S. Cyr. — Pourquoi donc si, comme le veulent les hérétiques, il est fils de la créature, doit-il être adoré ? Où sera le crime de ceux qui adorent la créature et non le Créateur, si nous adorons le Fils comme Dieu (tandis qu'il n'est d'après eux qu'une créature) ? — Orig. — Ou encore : Je veux (dit-il) que tous me soient soumis, afin qu'ils adorent le Seigneur Dieu, et ne servent que lui ; et tu veux que je donne l'exemple du péché, moi qui suis venu ici pour le détruire ! — S. Cyr. — Cette parole pénétra jusqu'au fond de ses entrailles ; avant sa venue, il était adoré partout, et voilà que la loi divine, le chassant de son trône usurpé, établit le culte de celui-là seul qui est Dieu par nature. — Bède. — On demandera comment ce précepte (de servir Dieu seul) peut s'accorder avec les paroles de l'Apôtre qui dit : « Ayez un culte de charité les uns pour les autres ; » mais dans le grec *dulia* signifie un culte ordinaire (c'est-à-dire qu'on rend soit à Dieu soit à l'homme) ; c'est dans ce sens qu'il nous est commandé de nous honorer mutuellement ; au contraire, on appelle *latrie* le culte qui est dû à Dieu, et qu'il nous est commandé de ne rendre qu'à Dieu.

---

tur a vitiis conspexit. Dicit ergo ad eum : Venisti ut adversus me de imperio dimices ? Adora me, et accipe regnum quod teneo. Verum Dominus vult quidem regnare, sed quasi justitia, ut absque peccato regnet, et vult gentes sibi esse subjectas, ut serviant veritati ; nec sic vult regnare cæteris, ut ipse regnetur a diabolo : unde sequitur : Et respondens Jesus dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, etc. Bed. Dicens diabolus Salvatori : Si procidens adoraveris me, econtrario audit, quod ipse magis adorare eum debeat, quasi Dominum et Deum suum. Cyril., *in Thesauro*. Qualiter autem si secundum hæreticos filius est creaturæ, adoratur ? Quod crimen inferretur adversus eos qui servierunt creaturæ, et non Creatori, si Filium (secundum eos creaturam existentem) colimus tanquam Deum ? Orig. (ut sup.). Vel aliter : hos (inquit) omnes propterea mihi volo esse subjectos, ut Dominum Deum adorent, et ipsi soli serviant ; tu autem a me vis incipere peccatum, quod ego dissoluturus huc veni. Cyril. (in *Cat græc.*). Hoc autem mandatum ejus tetigit intima : ante adventum enim ejus ipse ubique colebatur ; lex autem divina ejiciens ipsum a dominio usurpato, adorare statuit solum eum qui naturaliter Deus est. Bed. Quærat autem aliquis quomodo conveniat quod hic præcipitur (soli Domino serviendum) Apostoli verbo qui dicit (*ad Gal.*, 5) : Per charitatem servite invicem ; sed in græco dulia intelligitur

Le diable le transporta encore dans Jérusalem; et l'ayant mis sur le haut du temple, il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous d'ici en bas; car il est écrit qu'il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous et de vous garder; et qu'ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre. Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Le diable, ayant achevé toutes ses tentations, se retira de lui pour un temps.

S. Amb. — La jactance est l'arme qui vient ensuite; elle nous fait tomber dans l'abaissement du péché, parce que les hommes qui veulent s'enorgueillir de la gloire de leur vertu déchoient aussitôt du rang et du degré de leurs mérites. D'où il est dit : « Il le conduisit à Jérusalem, etc. » — Orig. — Il suivait calme comme un athlète, marchant spontanément à la tentation et disant en quelque sorte : « Conduis-moi où tu voudras, partout tu me trouveras plus fort. » — S. Amb. — C'est le propre de la jactance que quiconque croit s'élever en usurpant des fonctions plus élevées tombe dans la dégradation; d'où il suit : « Il lui dit : Si vous êtes Fils de Dieu, jetez-vous en bas, etc. » — S. Athan. — Le diable n'engagea point le combat contre la Divinité (il ne l'osait point; c'est pourquoi il disait : Si vous êtes le Fils de Dieu); mais il l'engagea contre l'homme qu'autrefois il avait pu séduire. — S. Amb. — Les insinuations du diable tendent ainsi à précipiter l'homme de la hauteur de ses mérites en même temps qu'elles nous révèlent sa malice et sa décadence; en effet, il ne peut nuire aux autres que parce qu'il s'est d'abord précipité lui-même, et celui qui préfère les choses

---

servitus communis (hoc est sive Deo sive homini exhibita), secundum quam jubemur servire invicem; latria autem vocatur servitus Divinitatis cultui debita, qua jubemur soli Deo servire.

Et duxit illum in Hierusalem : et statuit eum super pinnaculum templi, et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum : scriptum est enim quod angelis suis Deus mandavit de te, ut conservent te, et quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. Et respondens Jesus, ait illi : Dictum est : Non tentabis Dominum Deum tuum. Et consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo usque ad tempus.

Amb. Sequitur jactantiæ telum, quo in proclive delinquitur; quia dum homines gloriam virtutis suæ jactare desiderant, de loco meritorum et statione decedunt : unde dicitur : Et duxit illum in Hierusalem, etc. Orig. (homil. 31). Sequebatur plane quasi athleta, ad tentationem sponte proficiscens; et quodammodo loquebatur : Duc quo vis, et invenies me in omnibus fortiorem. Amb. Ista est autem jactantia, ut dum se putat unusquisque ad altiora conscendere, sublimium usurpatione factorum ad inferiora trudatur : unde sequitur : Et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te deorsum, etc. Atha. (in *Cat. græcor. Patr.*). Non autem contra Divinitatem certamen diabolus iniit (neque enim audebat, et ideo dicebat : Si Filius Dei es), sed cum homine certamen iniit, quem quondam seducere potuit. Amb. Vere autem diabolica vox est, quæ mentem hominis de gradu altiore meritorum præcipitare contendit, simul infirmitatem suam diabolus malitiamque designat; quia ne-

terrestres aux célestes se jette comme dans un précipice volontaire où sa vie se détruit. Cependant lorsque le diable vit son arme émoussée, lui qui avait soumis tous les hommes à sa puissance, il jugea que Jésus était plus qu'un homme. Satan se transforme souvent en ange de lumière (1), et se sert des Saintes-Ecritures pour préparer des embûches aux fidèles; d'où il suit : « Il est écrit, etc. » — ORIG. — Comment sais-tu, ô démon, que cela est écrit? As-tu lu les prophètes et les divins oracles? Oui, tu les as lus, non pour devenir meilleur par leur lecture, mais pour tuer, avec la lettre morte, ceux qui s'attachent à la lettre (2)? Tu sais que si tu parlais autrement que ces livres sacrés tu ne pourrais séduire. — S. AMB. — Ne vous laissez donc point surprendre par les hérétiques qui pourront vous citer des exemples de l'Écriture; le diable se sert aussi des témoignages de l'Écriture, non pour instruire, mais pour tromper. — ORIG. — Voyez comme il est fourbe en citant ces témoignages; il veut amoindrir la gloire du Sauveur, comme s'il avait besoin du secours des anges, lui qui est au-dessus des anges. Apprends plutôt, ô démon, que les anges eux-mêmes heurteraient leur pied si Dieu ne les soutenait; et c'est ainsi que toi-même tu t'es heurté, pour n'avoir pas voulu croire en Jésus-Christ, Fils de Dieu. Pourquoi donc passes-tu sous silence ce qui suit : « Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic, sinon parce que tu es ce basilic, ce dragon, ce lion. »

S. AMB. — Cependant, pour montrer que ce qui avait été prédit de

(1) Saint Paul aux Corinthiens, épît. 2, ch. 11, v. 14.
(2) Allusion à saint Paul, 2 Cor., 3, v. 6 : *la lettre tue*, c'est-à-dire le sens grossier et matériel des Ecritures.

---

mini potest nocere, nisi ipse deorsum se miserit : nam qui relictis cœlestibus terrena eligit, voluntarium quoddam præcipitium vitæ labentis incurrit : simul quoniam telum suum diabolus vidit obtusum, qui omnes homines propriæ subjecerat potestati, plus cœpit quam hominem judicare. Transfigurat autem se Satanas velut angelum lucis, et de Scripturis sæpe divinis laqueum fidelibus parat : unde sequitur : Scriptum est enim, etc. ORIG. (ut supra, homil. 31). Unde tibi, diabole, scire quod ista scripta sunt? nunquid legisti prophetas, vel divina eloquia? Legisti quidem, non ut ipse ex lectione eorum melior fieres, sed ut de simplici littera eos qui amici sunt litteræ, interficias. Scis quia si de aliis ejus voluminibus loqui volueris, non decipies. AMB. Ergo non te capiat hæreticus, qui potest de Scripturis aliqua exempla proferre : utitur et diabolus testimoniis Scripturarum, non ut doceat, sed ut fallat. ORIG. (ut sup.). Vides autem quomodo et in ipsis testimoniis versipellis est : vult enim minuere gloriam Salvatoris, quasi angelorum indigeat auxilio, offensurus pedem, nisi eorum manibus sublevetur. Hoc enim testimonium, non de Christo, sed de sanctis generaliter scriptum est : neque enim indiget angelorum auxilio qui major est angelis. Quin potius disce, diabole, quod nisi Deus adjuvaret angelos, offenderent pedem suum, et tu propterea offendisti quia credere in Jesum Christum, Dei Filium, noluisti. Quare autem siles quod sequitur : Super aspidem et basiliscum ambulabis, nisi quia tu es basiliscus, tu draco, tu leo. AMB. Sed Dominus rursus ne ea quæ de

lui ne s'accomplissait pas par la volonté du diable, mais par la volonté suprême de sa divinité, le Seigneur combat sa malice ; et, comme il a cité un passage des Écritures, il en triomphe par les Écritures ; d'où il suit : « Jésus lui répondit : Il est écrit, tu ne tenteras point le Seigneur. » — S. CHRYS. — C'est le démon qui nous inspire de nous jeter dans les périls pour tenter Dieu en comptant qu'il nous délivrera. — S. CYR. — Dieu donne son secours à ceux qui espèrent en lui et non à ceux qui le tentent ; c'est pourquoi le Christ ne voulait point faire voir des miracles à ceux qui le tentaient ; il leur disait : « Cette race mauvaise demande un signe : il ne lui sera point donné. » — S. CHRYS. — Considérez comment le Seigneur ne fut point troublé, comment il disputa humblement avec le mauvais, et conformez-vous au Christ dans la mesure de vos forces. Le diable reconnaît les armes du Christ qui l'ont terrassé, il lutta avec mansuétude, il triompha avec humilité. Quand vous rencontrerez un homme devenu l'instrument de Dieu pour lutter contre vous, vous le vaincrez de la même manière. Que votre âme apprenne à conformer vos paroles à celles du Christ ; car, de même que le gouverneur romain assis sur son tribunal n'écoute point la demande de celui qui ne sait point parler comme lui, de même le Christ, si vous ne parlez comme lui, ne vous exaucera ni ne vous assistera.

S. GRÉG. de Nysse. — Celui qui lutte avec courage arrive au terme de ses combats, soit que son adversaire cède lui-même au vainqueur, soit qu'à la troisième défaite il dépose les armes, selon les lois de la guerre. D'où il suit : « Ayant achevé toute tentation, il se retira, etc. » —

---

se fuerant prophetata, ad arbitrium diaboli putaret esse facienda, sed Divinitatis propriæ auctoritate servata, versutiæ ejus occurrit, ut quia Scripturarum exemplum prætenderat, Scripturarum vinceretur exemplis : unde sequitur : Et respondens Jesus ait illi : Dictum est quia non tentabis Dominum, etc. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, *ex homiliis ad Hebræos*). Diabolicum enim est seipsum injicere ad pericula, et tentare an eripiat Deus. CYRIL. (in *Cat. græc.*, ut sup.). Non tentantibus largitur Deus auxilia, sed credentibus in eum : unde Christus tentantibus eum non ostendebat miracula ; quibus dicebat (Matth.) : Generatio prava signum quærit, et non dabitur ei. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, *ex homil. in Matth.*). Aspice autem quomodo non turbatus est Dominus, imo de Scripturis humillime cum iniquo disceptat ; ut conformeris Christo pro posse. Novit diabolus arma Christi quibus succubuit ; ex mansuetudine eum cepit, ex humilitate devicit. Tu quoque cum videris hominem effectum diabolum et tibi obviantem, eo modo devincas ; doceas animam tuam formare os condecens ori Christi : sicut enim cum romanus forsan residet judex, non exaudiet responsum ignorantis eo modo loqui quo ipse, sic et Christus nisi suo modo loquaris, non exaudiet te, nec vacabit tibi.

GREG. Nyss. (ubi sup., in *Cat. græc.*). Legitime autem pugnanti agonum reperitur terminus, vel quod adversarius sua sponte cedat vincenti, vel trino casu deponitur secundum pugnatoriæ artis decretum. Unde sequitur : Et consummata omni tentatione, recessit, etc. AMB. Non dixisset Scriptura

S. Amb. — L'Écriture n'aurait point dit : « Ayant achevé toute tentation, » si les trois qui précèdent n'étaient l'occasion de toutes les fautes; en effet, les tentations viennent des concupiscences qui sont : la délectation de la chair, le désir de la gloire et l'ambition du pouvoir. — S. Athan. — L'ennemi s'était approché de lui comme d'un homme, mais ne trouvant point en lui la trace de son antique venin, il se retira. — S. Amb. — Vous voyez que le démon n'est point opiniâtre dans sa poursuite, qu'il cède à la véritable vertu, et que, s'il ne cesse de haïr, cependant il craint d'insister, parce qu'il a peur d'être plus souvent vaincu. Ainsi, au nom de Dieu il se retira (est-il dit) pour un temps, jusqu'à ce qu'il revînt, non pour tenter, mais pour combattre ouverte ment. — Théoph. — Dans le désert il l'avait tenté par la volupté, il se retira jusqu'au temps de la croix où il devait le tenter par la douleur. — S. Max. — Dans le désert, le diable avait pressé le Christ de préférer les biens matériels du monde au divin amour; le Seigneur lui ordonna de se retirer (ce qui était un signe de divin amour); aussi, dans la suite, il cherchait à lui faire violer l'amour du prochain; c'est pour cela qu'il provoquait les pharisiens et les scribes à lui dresser des embûches, pendant qu'il les instruisait, afin qu'il fût amené à les haïr. Mais le Seigneur, ayant toujours en vue l'amour qu'il leur portait, les avertissait, les reprenait et ne cessait de leur faire du bien.

S. Aug. — Saint Matthieu raconte tout ceci également, mais dans un autre ordre; ainsi nous ne savons ce qui est arrivé d'abord et si les royaumes du monde lui furent montrés avant qu'il fût transporté sur le pinacle du temple, ou si c'est le contraire; cela importe peu,

---

omnem tentationem consummatam, nisi in tribus præmissis esset omnium materia delictorum, quia causæ tentationum causæ cupiditatum sunt, scilicet carnis oblectatio, spes gloriæ, aviditas potentiæ Atha. (in *Cat. græc.*). Accesserat quidem ad eum hostis ut ad hominem, non inveniens autem in ipso antiqui sui seminis signa, discessit. Amb. Vides ergo ipsum diabolum in studio non esse pertinacem, cedere veræ solere virtuti, et si invidere non desinat, tamen instare formidat, quia frequentius refugit triumphari. Audito itaque Dei nomine, recessit (inquit) usque ad tempus, postea enim non tentaturus, sed aperte pugnaturus venit. Theoph. Vel quia de voluptate tentaverat in deserto, recessit ab eo usque ad tempus crucis, in quo eum erat de tristitia tentaturus. Maxi. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel diabolus in deserto Christo suggesserat præferre mundi materia divino amori, quem Dominus retrocedere jussit (quod erat indicium divini amoris). Unde postea satagebat prævaricatorem eum facere dilectionis ad proximos; et ideo docente eo semitas vitæ provocabat ad illius insidias pharisæos et scribas, ut ad eorum odium perverteretur; sed Dominus dilectionis intuitu quam habebat in eos, monebat, arguebat, beneficia conferre non cessabat.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 6). Totum autem hoc similiter Matthæus narrat, sed non eodem ordine : unde incertum est quid prius factum sit; utrum regna terræ prius demonstrata sint ei, et postea in pinnam templi levatus sit, an hoc prius, et illud postea : nihil tamen ad rem, dum omnia facta esse manifestum sit. Maxi.

puisqu'il est certain que l'un et l'autre arrivèrent. — S. MAX. — Un des évangélistes commence par une chose, et l'autre par une autre, parce que la vaine gloire et l'avarice s'engendrent mutuellement. — ORIG. — Saint Jean, qui avait commencé à Dieu en disant : « Au commencement était le Verbe, » n'a pas raconté la tentation du Seigneur, parce que Dieu, dont il voulait surtout parler, ne peut être tenté. Au contraire, les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc s'occupent surtout de la génération humaine, et saint Marc de l'humanité, laquelle peut être tentée; c'est pour cela que saint Matthieu, saint Luc et saint Marc ont raconté la tentation du Seigneur.

Alors Jésus s'en retourna en Galilée par la vertu de l'esprit de Dieu, et sa réputation se répandit dans tout le pays d'alentour. Il enseignait dans leurs synagogues, et il était estimé et honoré de tout le monde. Etant venu à Nazareth, où il avait été élevé, il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat dans la synagogue, et il se leva pour lire. On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et l'ayant ouvert, il trouva le lieu où ces paroles étaient écrites : L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi; c'est pourquoi il m'a consacré par son onction ; il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé ; pour annoncer aux captifs leur délivrance, et aux aveugles leur recouvrement de la vue; pour renvoyer libres ceux qui sont brisés sous leurs fers ; pour publier l'année favorable du Seigneur, et le jour où il se vengera de ses ennemis. Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre, et s'assit. Tout le monde dans la synagogue avait les yeux arrêtés sur lui. Et il commença à leur dire : C'est aujourd'hui que cette Ecriture que vous venez d'entendre est accomplie.

ORIG. — Après que le Seigneur eut vaincu le tentateur, sa vertu s'accrut quant à sa manifestation ; d'où il est dit : « Jésus s'en retourna

(ut sup.). Ob hoc autem evangelistarum hanc iste, illam vero ille præmittit; quia inanis gloria et avaritia ad invicem sese gignunt. ORIG. (homil. 29). Joannes autem qui a Deo exordium fecerat, dicens : In principio erat Verbum, tentationem Domini non descripsit; quia Deus tentari non potest, de quo ei erat sermo : quia vero in Matthæi Evangelio et in Luca generatio hominis describitur, et in Marco homo est qui tentatur; ideo Matthæus, Lucas et Marcus, tentationem Domini descripserunt.

Et regressus est Jesus in virtute spiritus in Galilæam, et fama exiit per universam regionem de illo. Et ipse docebat in synagogis eorum, et magnificabatur ab omnibus, Et venit Nazareth ubi erat nutritus; et intravit secundum consuetudinem suam die sabbati in synagogam, et surrexit legere; et traditus est illi liber Esaiæ prophetæ ; et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat : Spiritus Domini super me, propter quod unxit me ; evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem, et cæcis visum ; dimittere confractos in remissionem; prædicare annum Domini acceptum, et diem retributionis. Et cum plicuisset librum, reddidit ministro, et sedit. Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum. Cœpit autem dicere ad illos, quia hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris.

ORIG. (homil. 32). Quia Dominus ten-

par la vertu de l'Esprit, etc. » — Bède. — *La vertu de l'Esprit* exprime les signes miraculeux. — S. Cyr. — Il faisait des miracles, non par une puissance extrinsèque et comme ayant acquis la grâce de l'Esprit-Saint (à la manière des autres saints), mais comme étant Fils de Dieu par nature et associé en tout au Père; il se sert de la vertu de l'Esprit-Saint comme étant sa propre vertu et sa propre puissance. Désormais il devait se manifester et faire éclater pour les enfants d'Israël le mystère de l'incarnation; d'où il suit : « Sa renommée se répandit, etc. » — Bède. — Parce que la sagesse se rapporte aux enseignements et la puissance aux œuvres, les deux sont ici réunies; d'où il suit : « Il enseignait dans les synagogues, etc. » Synagogue veut dire *congrégation;* les Juifs appelaient ainsi non-seulement l'assemblée du peuple, mais encore le lieu où ils se réunissaient pour entendre la parole de Dieu, de même que nous appelons *église* le lieu où se réunissent les fidèles aussi bien que la réunion des fidèles. Il y a cependant une différence entre synagogue, qui veut dire *congrégation*, et église, qui veut dire *assemblée*, en ce que des animaux ou toutes autres choses peuvent former une congrégation, tandis qu'une assemblée ne se forme que par des êtres doués de raison. C'est pour cela que les docteurs apostoliques ont jugé que le peuple de la nouvelle grâce, qui est plus digne, devait s'appeler église plutôt que synagogue. Celui qui avait le témoignage de tous les faits et de tous les oracles précédents devait être glorifié par tous ceux qui étaient présents; d'où il suit : « Il était glorifié par tous. » — Orig. — Gardez-vous de penser que ceux-là seulement sont heureux qui furent témoins de son enseignement, et de vous croire

---

tatorem vicerat, virtus ei addita est; quantum scilicet ad manifestationem : unde dicitur : Et regressus est Jesus in virtute spiritus, etc. Bed. Virtutem spiritus signa miraculorum dicit. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Agebat autem miracula, non ab extrinseco, et quasi acquisitam habens Spiritus Sancti gratiam (sicut alii sancti), sed potius cum esset naturaliter Dei Filius et consors omnium quæ sunt Patris, tanquam propria virtute et operatione utitur ea quæ est Spiritus Sancti. Decebat autem ex tunc eum notum fieri, et humanationis fulgere mysterium apud eos qui erant de sanguine Israel : ideo sequitur : Et fama exiit, etc. Bed. Et quia sapientia pertinet ad doctrinam, virtus vero refertur ad opera, utraque hic conjunguntur. Unde sequitur : Et ipse docebat in synagogis, etc. Synagoga græce latine dicitur congregatio : quo nomine, non solum turbarum conventum, sed et domum in qua ad audiendum verbum Dei conveniebant, Judæi appellare solebant, sicut nos ecclesias, et loca, et choros fidelium vocamus : verum differt inter synagogam, quæ congregatio, et ecclesiam, quæ convocatio interpretatur, quia scilicet, et pecora, et quæque res congregari in unum possunt, convocari non possunt, nisi ratione utentia; ideo novæ gratiæ populum quasi majori dignitate præditum, rectius ecclesiam quam synagogam nominare apostolicis doctoribus visum est. Merito autem et magnificatus a præsentibus, asseveratur præcedentibus factorum dictorumve indiciis, cum sequitur : Et magnificabatur ab omnibus. Orig. (ut sup.). Cave autem ne beatos tantum illos

moins favorisé, vous qui ne l'avez point entendu; car maintenant encore il enseigne dans tout l'univers par ses organes, et il est glorifié par un plus grand nombre que dans ce temps où une seule province s'assemblait autour de lui.

S. Cyr. — Il se fait connaître à ceux parmi lesquels il a été élevé selon la chair; d'où il suit : « Il vint à Nazareth, etc. » — Théoph. — Il veut nous enseigner à faire du bien à nos proches d'abord et à les instruire, ensuite à répandre notre affection sur les autres. — Bède. — Ils se réunissaient dans les synagogues, le jour du sabbat, afin de méditer les enseignements de la loi pendant le repos des choses du monde et dans le recueillement du cœur; d'où il suit : « Le jour du sabbat, selon sa coutume, il entra dans la synagogue. » — S. Amb. — Le Seigneur s'abaissa jusqu'à remplir toutes les fonctions, afin que même la fonction de lecteur ne fût point dédaignée; d'où il suit : « Il se leva pour lire et on lui présenta le livre, etc. » Il prit le livre afin de montrer que c'est lui qui a parlé par les prophètes, et pour écarter le perfide sacrilége de ceux qui disent que le Dieu de l'Ancien-Testament n'est pas le même que celui du Nouveau, ou qui font commencer le Christ à la Vierge; comment, en effet, commencerait-il à la Vierge, celui qui parlait avant que la Vierge existât?

Orig. — Ce n'est point par hasard qu'en ouvrant le livre, il tomba sur le passage qui l'annonçait, cela se fit par la providence de Dieu; d'où il suit : « Dès qu'il l'ouvrit il trouva l'endroit, etc. » — S. Athan. Il dit cela pour nous expliquer la cause de la révélation et de son incarnation; car, de même que le Fils (qui donne l'Esprit) ne nie point

---

judices, et te arbitreris privatum esse Christi doctrina; quia nunc etiam in toto orbe docet per organa sua; et nunc magis glorificatur ab omnibus, quam illo tempore, quo tantum in una provincia congregabantur.

Cyril. (ubi sup.). Largitur autem sui notitiam illis inter quos educatus est secundum carnem : unde sequitur : Et venit Nazareth, etc. Theoph. Ut et nos doceat prius proprios beneficiare et docere, deinde et ad reliquos amicitiam spargere. Bed. Confluebant autem die sabbati in synagogis, ut feriatis mundi negotiis ad meditanda legis monita quieto corde residerent; unde sequitur : Et intravit secundum consuetudinem suam, die sabbati in synagogam. Amb. Ita autem Dominus ad omnia se curvavit obsequia, ut ne lectoris quidem aspernaretur officium : unde sequitur : Et surrexit legere : et traditus est illi liber, etc. Accepit quidem librum, ut ostenderet seipsum esse qui locutus est in prophetis, et removeret sacrilegia perfidorum, qui alium Deum dicunt veteris Testamenti, alium novi; vel qui initium Christi dicunt esse de Virgine : quomodo enim cœpit ex Virgine, qui ante Virginem loquebatur?

Orig. (ut sup.). Non autem fortuitu revolvit librum, et caput de se vaticinans reperit lectionis; sed hoc providentiæ Dei fuit : unde sequitur : Et ut revolvit, invenit locum, etc. Atha. (orat. 2, *contra Arianos*). Explicans enim nobis causam factæ in mundo revelationis, et suæ humanationis, hoc dicit : sicut enim Filius (cum sit Spi-

que comme homme il chasse les démons par l'Esprit de Dieu, de même, quoiqu'il se soit fait homme, il ne craint point de dire: « L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi. » — S. CYR. — C'est ainsi que nous confessons qu'il a reçu l'onction en tant qu'il a pris la chair; d'où il suit : « C'est pourquoi il m'a consacré par son onction; » car ce n'est point la nature divine qui reçoit l'onction, mais ce qui lui est commun avec nous. De même, lorsqu'il dit qu'il a été envoyé, il faut entendre cela de l'humanité; car il suit : « Il m'a envoyé évangéliser les pauvres. » — S. AMB. — Voilà la Trinité coéternelle et parfaite : l'Écriture annonce Jésus Dieu et homme parfait dans les deux natures (1); elle annonce le Père et l'Esprit-Saint, qui a paru comme coopérateur lorsqu'il est descendu sur le Christ sous l'apparence corporelle d'une colombe. — ORIG. — Il appelle *pauvres* les nations; en effet, elles étaient pauvres, ne possédant rien, ni Dieu, ni loi, ni prophètes, ni la justice, ni les autres vertus. — S. AMB. — Ou encore, il est oint tout entier de l'huile spirituelle et de la vertu céleste, afin d'inonder la pauvreté de la condition humaine avec le trésor éternel de la résurrection. — BÈDE. — De plus il est envoyé pour prêcher l'Évangile aux pauvres et leur dire : « Bienheureux vous qui êtes pauvres, parce que le royaume des cieux est à vous. » — S. CYR. — Peut-être veut-il dire qu'entre tous les biens qui viennent du Christ, le meilleur don est pour les pauvres en esprit. — SUITE. — « Guérir les cœurs brisés : » il appelle *cœurs brisés* les faibles, ceux dont l'âme est fragile, ceux qui ne peuvent résister aux assauts des passions, et il leur promet le re-

(1) Dieu parfait et homme parfait, dit le Symbole de saint Athanase.

---

ritus dator) non recusat fateri tanquam homo, quod in Spiritu Dei ejicit dæmonia; ita non recusat dicere : Spiritus Domini super me, pro eo quod factus est homo. CYRIL. (ubi sup.). Similiter autem fatemur eum unctum fuisse in quantum carnem suscepit : unde sequitur : Propter quod unxit me : non enim ungitur divina natura, sed quod nobis cognatum existit : sic etiam et quod dicit se missum, imputandum est humanitati : nam sequitur : Evangelizare pauperibus misit me. AMB. Vides Trinitatem coæternam atque perfectam : ipsum loquitur Scriptura Jesum Deum hominemque in utroque perfectum; loquitur et Patrem et Spiritum Sanctum; qui cooperator ostenditur, quando corporali specie, sicut columba, descendit in Christum. ORIG. (ut sup.). Pauperes autem nationes dicit; isti autem erant pauperes nihil omnino possidentes, non Deum, non legem, non prophetas, non justitiam, reliquasque virtutes. AMB. Vel universaliter ungitur oleo spirituali et virtute cœlesti, ut paupertatem conditionis humanæ thesauro resurrectionis rigaret æterno. BED. Mittitur etiam evangelizare pauperibus dicens : Beati pauperes, quia vestrum est regnum cœlorum. CYRIL. (ubi sup.). Forsitan enim pauperibus spiritu in his ostendit exhibitum liberale donum inter omnia dona, quæ per Christum obtinentur : sequitur : Sanare contritos corde. Vocat contritos corde, debiles, fragilem mentem habentes, et resistere nequeuntes insultibus passionum, quibus remedium sanitatis promittit. BASIL. (in *Cat. græcor.*

tour à la santé. — S. Bas. — Il vient guérir *les cœurs brisés*, c'est-à-dire ceux dont Satan a brisé le cœur par le péché ; car c'est le péché surtout qui abat le cœur humain. — Bède. — Ou encore : parce qu'il est écrit : « Dieu ne rejette point un cœur contrit et humilié, » il se dit envoyé pour guérir les contrits de cœur, selon cette parole : « Il guérit les contrits de cœur. »

Suite. — « Annoncer la délivrance aux captifs. » — S. Chrys. — Le mot captivité a plusieurs sens : il est une bonne captivité dont saint Paul a dit : « Captivant tout notre esprit pour obéir au Christ ; » il en est une mauvaise dont il est dit : « Ils emmenaient captives des femmes chargées de péchés. » La captivité peut être extérieure et venir d'ennemis corporels, mais la pire est celle de l'âme, dont il est dit : « Le péché produit la plus dure tyrannie, il pousse au mal et couvre de confusion ceux qui lui obéissent ; » c'est de cette captivité de l'âme que le Christ nous a délivrés. — Théoph. — On peut encore entendre ceci des morts qui étaient captifs et qui furent délivrés de la domination de l'enfer par la résurrection du Christ.

Suite. — « La vue aux aveugles. » — S. Cyr. — Le diable avait amoncelé des ténèbres dans le cœur de l'homme, le Christ les dissipa (comme un soleil de justice) ; les hommes étaient enfants de la nuit et des ténèbres, il les fit enfants du jour et de la lumière ; et ceux qui auparavant étaient égarés entrèrent dans le sentier des justes.

Suite. — « Mettre en liberté ceux qui sont brisés. » — Orig. — Qu'y avait-il de brisé et d'abattu comme l'homme, qui fut délivré et guéri par le Christ ? — Bède. — Ou encore : « Mettre en liberté ceux qui

---

Patr., ubi sup.). Vel contritos corde venit sanare, id est, remedium dare habentibus cor contritum a Sathana per peccatum, eo quod præ cæteris peccatum cor humanum prosternit. Bed. Vel quia scriptum est (*Psal.* 50) : Cor contritum et humiliatum Deus non spernit, ideo missum se dicit ad sanandum contritos corde ; secundum illud (*Psal.* 140) : Qui sanat contritos corde.

Sequitur : Et prædicare captivis remissionem. Chrys. (in *Ps.* 125). Captivationis vocabulum multiplex est : est enim captivatio bona, sicut Paulus dicit (2 *Cor.*, 10) : Captivantes omnem intellectum ad obedientiam Christi ; est et prava de qua dicitur (2 *ad Tim.*, 3) : Captivas abducentes mulierculas oneratas peccatis : est sensibilis, quæ est a corporalibus hostibus ; sed deterior est intelligibilis, de qua hic dicit : fungitur enim peccatum pessima tyrannide, præcipiens mala et obedientes confundens : ab hoc intelligibili carcere nos Christus eripuit. Theoph. Possunt autem et hæc de mortuis intelligi, qui capti existentes, soluti sunt ab inferni domino per Christi resurrectionem.

Sequitur : Et visum cæcis. Cyril. Profluentes enim a diabolo tenebras in corda humana Christus (quasi sol justitiæ) removit ; faciens homines filios, non noctis et tenebrarum, sed lucis et diei (ut Apostolus ait 1 *Thessa.*, 5) : qui enim aliquando errabant, perceperunt justorum semitas.

Sequitur : Dimittere confractos in remissionem. Orig. (ut sup.). Quid enim ita fractum atque collisum fuerat ut homo,

sont brisés, » c'est-à-dire pour relever ceux que le poids intolérable de la loi avait courbés.

ORIG. — Toutes ces choses ont été prédites afin qu'après la vue rendue aux aveugles, après la liberté des captifs, après la guérison des diverses blessures, nous arrivions à l'année favorable du Seigneur; d'où il suit : « Publier l'année favorable du Seigneur. » Quelques-uns disent, selon le sens naturel, que le Sauveur a prêché l'Évangile dans la Judée pendant une année, et que c'est pour cela qu'il est dit : « Publier l'année favorable du Seigneur. » — BÈDE. — Ce ne fut point seulement l'année de la prédication du Seigneur qui fut favorable, mais encore celle de la prédication de l'Apôtre, disant : « Voici maintenant le temps favorable. » Après l'année favorable du Seigneur, il ajoute : « Et le jour de la rémunération, » c'est-à-dire de la justice dernière, où il rendra à chacun selon ses œuvres. — S. AMB.—Ou encore, il appelle *année favorable du Seigneur* l'année éternelle qui ne connaîtra plus le labeur de ce monde et qui donnera aux hommes la récompense du repos.

SUITE. — « Ayant fermé le livre, il le rendit, etc. » Après avoir lu le livre à ceux qui étaient devant lui pour l'écouter, il le rendit au ministre. C'est ainsi qu'étant dans le monde, il parlait publiquement, enseignant dans les synagogues et dans le temple, jusqu'à ce que, près de retourner au ciel, il confia le ministère évangélique à ceux qui l'avaient vu dès le commencement, et qui avaient été les ministres de sa parole. Il lit debout, parce qu'en nous expliquant les Écritures qui se rapportaient à lui, il daignait agir dans la chair; mais, après avoir

---

qui a Jesu dimissus est et sanatus? BED. Vel dimittere confractos in remissionem, id est, eos qui legis pondere importabili fuerant depressi, relevare.

ORIG. (ut sup.). Ista autem omnia prædicta sunt, ut post visionem ex cæcitate, post libertatem ex vinculis, post sanitatem a diversis vulneribus veniamus ad annum Domini acceptum : unde sequitur : Prædicare annum Domini acceptum. Aiunt autem quidam juxta simplicem intelligentiam, anno uno Evangelium Salvatorem in Judæa prædicasse; et hoc est quod dicitur : Prædicare annum Domini acceptum. Vel annus Domini acceptus est totum tempus Ecclesiæ; quo dum versatur in corpore, peregrinatur a Domino. BED. Neque enim solus ille annus quo Dominus prædicabat fuit acceptabilis, sed etiam iste quo prædicat Apostolus, dicens (2 *ad Cor.*, 6) : Ecce nunc tempus acceptabile. Post annum sane Domini acceptabilem subdit : Et diem retributionis, scilicet extremæ, quando reddet unicuique secundum opus suum. AMB. Vel diem hunc annum Domini acceptum dicit, perpetuis diffusum temporibus, qui redire in orbem laboris nesciat continuationem fructus hominibus et quietis indulgeat.

Sequitur : Et cum plicuisset librum, reddidit, etc. BED. Librum audientibus illis qui aderant, legit, sed lectum ministro reddit; quia dum esset in mundo, palam locutus est, docens in synagogis et in templo; sed ad cœlestia reversurus, his qui ab initio viderant, et ministri sermonis fuerant, evangelizandi officium tradidit. Stans legit, quia dum nobis Scripturas quæ de ipso erant, aperuit, in carne dignatus est ope-

rendu le livre, il s'asseoit, parce qu'il reprend le trône de son céleste repos. Celui qui agit est debout, celui qui se repose ou qui juge est assis; tel doit être le prédicateur de la parole : debout pour lire, c'est-à-dire pour agir et prêcher; assis, pour attendre la récompense du repos. Il lut le livre ouvert, parce qu'ayant envoyé l'Esprit de vérité, il a enseigné à l'Église toute vérité; il le rendit fermé, parce que tout ne pouvait se dire à tous; mais il a chargé le docteur de dispenser la parole selon l'intelligence de ceux qui l'écoutent. — SUITE. — « Dans la synagogue tout le monde avait les yeux fixés sur lui, etc. » — ORIG. — Si nous le voulons, nos yeux peuvent se fixer encore maintenant sur le Sauveur. En effet, si vous tournez les grands élans de votre cœur vers la sagesse, la vérité et la contemplation du Fils unique de Dieu, vos yeux regardent alors Jésus. — S. CYR. — Il attirait à lui tous les regards étonnés de voir qu'il savait les Ecritures sans les avoir apprises. Cependant, comme c'était la coutume des Juifs de dire que les prophéties du Christ étaient accomplies par quelqu'un de leurs chefs et rois ou par quelques saints prophètes, le Seigneur se conforma à cet usage; d'où il suit : « Il commença à leur dire : Cette Ecriture que vous venez d'entendre s'accomplit aujourd'hui. » — BÈDE.—Car le Seigneur faisait les grandes choses que cette Écriture avait prédites, et il en annonçait de plus grandes.

Et tous lui rendaient témoignage; et dans l'étonnement où ils étaient des paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph? Alors il leur dit : Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même, et que vous me direz :

---

rari; sed reddito libro, residet, quia se supernæ quietis solio restituit : stare enim operantis est, sedere autem quiescentis vel judicantis : sic et prædicator verbi surgat et legat, id est, operetur, et prædicet, et resideat, id est, præmia quietis expectet. Revolutum autem librum legit, quia Ecclesiam misso Spiritu veritatis omnem veritatem docuit; plicatum ministro reddidit, quia non omnia omnibus dicenda, sed pro captu audientium committit doctori dispensandum verbum.

Sequitur : Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum, etc. ORIG. Et nunc etiam, si volumus, oculi nostri possunt intendere Salvatorem : cum enim principale cordis tui direxeris ad sapientiam, veritatem, Deique unigenitum contemplandum, oculi tui intuentur Jesum. CYRIL. (ubi sup.). Tunc autem omnium oculos convertebat ad se, quodammodo stupentium qualiter litteras novit quas non didicit. Sed quoniam mos erat Judæis, promulgatas de Christo prophetias dicere consummari, vel in quibusdam eorum præpositis, id est, regibus, vel in aliquibus sanctis prophetis, Dominus hoc precavit. Unde sequitur : Cœpit autem dicere ad illos quia impleta hæc est scriptura, etc. BED. Quia scilicet sicut illa scriptura prædixerat et magna faciebat, et majora Dominus evangelizabat.

Et omnes testimonium illi dabant, et mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore ipsius, et dicebant : Nonne hic est filius Joseph? Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice, cura teipsum! Quanta audivimus facta in Capharnaum

Faites ici en votre pays d'aussi grandes choses que nous avons ouï dire que vous en avez fait à Capharnaüm. Mais je vous assure, ajouta-t-il, qu'aucun prophète n'est bien reçu en son pays. Je vous dis en vérité qu'il y avait beaucoup de veuves dans Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé durant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine dans toute la terre, et néanmoins Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta dans le pays des Sidoniens. Il y avait de même beaucoup de lépreux dans Israël au temps du prophète Elisée; et néanmoins aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman qui était de Syrie.

S. Chrys. — Le Seigneur étant venu à Nazareth s'abstient de faire des miracles, pour ne point exciter une plus grande envie. Il expose une doctrine non moins étonnante que les miracles; car les paroles du Seigneur étaient accompagnées d'une grâce ineffable qui attendrissait les âmes de ceux qui l'écoutaient; d'où il est dit : « Tous lui rendaient témoignage, etc. — Bède. — Ils lui rendaient témoignage, affirmant que, comme il l'avait dit, il était véritablement celui que le prophète avait annoncé. — S. Chrys. — Cependant des insensés s'étonnent de la vertu de sa parole et le méprisent à cause de celui qu'ils pensaient être son père; d'où il suit : « Ils disaient : N'est-il pas le fils de Joseph? » — S. Cyr. — Fût-il le fils de Joseph (comme on le croyait), pourquo ne serait-il point vénérable et admirable? Ne voyez-vous point les mi racles divins, Satan terrassé et ces nombreux malades qu'il a délivrés de leurs maux? — S. Chrys. — Il retourna chez eux bien plus tard, après l'éclat de ses miracles, et ils ne le supportèrent point, mais encore une fois ils s'enflammèrent d'envie, d'où il suit : « Il leur dit : Vous me direz ce proverbe : Médecin, guéris toi toi-même, etc. » —

---

fac et hic in patria tua. Ait autem : Amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patria sua. In veritate dico vobis, multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israel, quando clausum est cælum annis tribus, et mensibus sex, cum facta esset fames magna in omni terra, et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ ad mulierem viduam. Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta, et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus.

Chrys. (homil. 49, *in Matth.*). Cum venisset Nazareth Dominus, a miraculis abstinet, ne provocaret eos ad majorem livorem. Prætendit autem eis doctrinam non minus admirandam miraculis : erat enim quædam divina gratia ineffabilis in dictis Salvatoris concurrens, animas permulcens auditorum : unde dicitur : Et omnes testimonium illi dabant, etc. Bed. Testimonium illi dabant, attestando illum vere esse, ut dixerat, de quo Propheta cecinerat. Chrys. (homil. 49, *in Matth.*). Sed stulti admirantes sermonis virtutem, parvipendunt ipsum ab eo qui putabatur pater : unde sequitur : Et dicebant : Nonne hic est filius Joseph? Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Sed quid impedit ut venerabilis et admirabilis sit, si filius esset (ut putabatur) Joseph? Nonne vides divina miracula? Sathanam jam prostratum, nonnullos ab his ægritudinibus liberatos? Chrys. (homil. 49, *in Matth.*). Post multum enim tempus, signorum ostensionem, profectus est ad eos; nec eum sustinuerunt, sed iterum se succendebant invidia : unde sequitur : Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem :

S. Cyr. — C'était un proverbe qu'on employait dans un sens de mépris; ainsi on criait aux médecins malades : « Médecin, guéris-toi toi-même. » — Gloss. — Comme pour lui dire : Nous avons appris que vous avez guéri plusieurs malades de Capharnaüm, guérissez-vous vous-même, c'est-à-dire faites de même dans votre ville où vous avez été conçu, où vous avez été nourri.

S. Aug. — Puisque saint Luc rappelle les grandes choses qu'il a faites et qu'il sait bien n'avoir pas encore racontées, il est évident qu'il a sciemment raconté ceci avant son temps; car il ne fait que de raconter son baptême et ne peut avoir oublié qu'il n'a encore rien dit de ce qui s'est passé à Capharnaüm. — S. Amb. — Le Sauveur avait à s'excuser de n'avoir fait aucun miracle de sa puissance dans sa patrie, afin que personne ne pensât que nous devions estimer peu l'amour de la patrie. Il suit : « Il leur dit : Je vous dis en vérité qu'aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie, etc. » — S. Cyr. — Comme s'il disait : Vous voulez que je fasse de nombreux prodiges parmi vous, chez qui j'ai été nourri, mais je n'ignore point le sort commun à toutes choses; les meilleures sont presque toujours méprisées, lorsqu'elles ne sont pas rares et viennent à volonté. Aussi en est-il des hommes, celui qui est familier n'est point respecté de ses proches, parce qu'il est toujours à leur disposition. — Bède. — Or, le Christ est appelé prophète par les Écritures et Moïse le témoigne, quand il dit : « Dieu vous suscitera un prophète d'entre vos frères. » — S. Amb. — Cet exemple vous fait voir que vainement vous attendriez le secours de la céleste miséricorde, si vous portez envie au mérite de la vertu d'autrui. Dieu, en effet, méprise les envieux et

---

Medice, cura teipsum, etc. Cyril. (ubi sup.). Commune quidem proverbium erat apud Hebræos ad improperium excogitatum : clamabant enim aliqui contra medicos infirmos : Medice, cura teipsum. Glos. Quasi dicerent : Qui in Capharnaum plures te curasse audivimus, cura etiam teipsum, id est, fac similiter in tua civitate, ubi conceptus et nutritus es.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 42). Cum autem jam magna ab illo facta fuisse commemorat, quæ se nondum narrasse scit, quid evidentius quam hoc eum scienter præoccupasse narrandum? Neque enim tantum ab ejus baptismo progressus est, ut oblitus putetur nondum se aliquid commemorasse de his quæ in Capharnaum gesta fuerant.

Amb. Non otiose autem Salvator se excusat, quod nulla in patria sua miracula virtutis operatus sit; ne fortassis aliquis viliorem patriæ nobis esse debere putaret affectum : nam sequitur : Ait autem : Amen dico vobis quia nemo propheta in patria, etc. Cyril. (ubi sup.). Quasi dicat : Vultis multa prodigia inter vos a me fieri, penes quos sum nutritus; sed non latet me quædam communis, quæ multis accidit, passio : contemnuntur enim quodammodo semper etiam optima quæque, quando non raro contingunt alicui, sed suppetunt ad velle; et sic etiam contingit in hominibus : familiaris enim, quia semper præsto est, debita reverentia privatur a notis ejus. Bed. Prophetam autem dici in Scripturis Christum et Moyses testis est qui dicit (*Deuteron.*, 18) : Prophetam vobis suscitabit Deus de fratribus vestris. Amb. Hoc au-

éloigne les miracles de sa puissance de ceux qui persécutent dans autrui ces divers bienfaits ; car les actions de la chair du Seigneur sont une preuve de sa divinité, et ce qui est invisible en lui nous est démontré par ce qui est visible. Voyez donc quel mal fait l'envie : cette patrie de Jésus est jugée indigne de ses œuvres à cause de l'envie, elle qui a été digne que le Fils de Dieu fût conçu en elle.

ORIG. — Dans le récit de saint Luc il n'est pas raconté que le Seigneur eût déjà fait aucun signe à Capharnaüm, nous y lisons qu'il vécut à Nazareth avant d'aller à Capharnaüm, d'où je présume que ces paroles : « Ce que nous avons entendu dire que vous avez fait à Capharnaüm, » cachent quelque mystère, et que Nazareth représente les Juifs et Capharnaüm les Gentils. En effet, il viendra un temps où le peuple d'Israël dira : Montrez-nous ce que vous avez fait voir à tout l'univers ; prêchez votre parole au peuple d'Israël, afin que, lorsque toutes les nations seront entrées, le peuple d'Israël soit aussi sauvé. C'est pourquoi il me semble que le Sauveur répondit dans un sens figuré plutôt que selon la lettre : « Aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie. » A la vérité, Jérémie ne fut point reçu dans Anathoth, sa patrie, et il en fut de même des autres prophètes. Cependant je crois qu'il faut plutôt entendre que, quoique le peuple de la circoncision fût la patrie de tous les prophètes, les nations reçurent l'annonce de Jésus-Christ, et crurent à Moïse et aux prophètes annonçant le Christ plus que n'avaient cru ceux de leur patrie qui ne reçurent point Jésus.

S. AMB. — Cependant il cite un exemple bien propre à réprimer

---

tem exemplo declaratur, quod frustra opem misericordiæ cœlestis expectes, si alienæ fructibus virtutis invideas : aspernator enim Dominus invidorum est, et ab his qui divina beneficia in aliis persequuntur, miracula suæ potestatis avertit. Dominicæ quippe carnis actus Divinitatis exemplum est, et invisibilia ejus nobis per ea quæ sunt visibilia, demonstratur. Videte igitur quid mali invidia afferat : indigna propter invidiam patria judicatur in qua civis operetur, quæ digna fuit in qua Dei Filius conciperetur.

ORIG. (homil. 33). Quantum ad Lucæ historiam pertinet, nondum in Capharnaum fecisse aliquod signum describitur : nam antequam veniret in Capharnaum, in Nazareth vixisse legitur, unde puto in præsenti sermone : Quæcumque audivimus facta in Capharnaum, aliquid latitare mysterii, et Nazareth esse typum Judæorum, Capharnaum typum gentium : erit enim tempus quando dicturus est populus Israel : Quæ ostendisti universo orbi, ostende et nobis; prædica sermonem tuum populo Israel, ut saltem cum subintraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus fiat. Quamobrem videtur mihi convenienter respondisse Salvator : Nemo propheta acceptus est in patria sua, plus juxta sacramentum quam juxta litteram ; licet et Hieremias in Anathoth patria sua non fuerit acceptus, et reliqui prophetæ : sed magis videtur mihi intelligi, ut dicamus patriam omnium prophetarum fuisse populum circumcisionis : et nationes quidem susceperunt vaticinium Jesu Christi, magis habentes Moysen et prophetas de Christo prædicantes, quam illi qui ex his non susceperunt Jesum.

AMB. Bene autem apto comparationis

l'arrogance de ses concitoyens jaloux, et il montre que sa conduite est conforme aux anciennes Ecritures; car il suit : « Il y avait en Israël beaucoup de veuves aux jours d'Élie ; » non que ces jours appartiennent à Elie, mais parce qu'il opéra en ces jours. — S. Chrys. — Cet ange de la terre, cet homme du ciel qui n'avait ni maison, ni table, ni vêtement, ce que le plus grand nombre possèdent, portait dans sa bouche la clef des cieux ; c'est pourquoi il suit : « Lorsque le ciel fut fermé, etc. » Or, lorsqu'il eut fermé le ciel et rendu la terre stérile, la famine régna et les corps furent consumés; d'où il suit : « Lorsque la famine fut sur la terre. » — S. Bas. — Comme il vit que la satiété engendrait de grands scandales, il leur imposa le jeûne par la famine, et il réprima ainsi leur faute qui croissait sans mesure. Cependant les corbeaux qui, d'ordinaire, dérobent aux autres leur nourriture, devinrent les messagers de la nourriture de ce juste. — S. Chrys. — Et comme le fleuve où ce juste s'abreuvait se dessécha, Dieu lui dit : « Allez à Sarepta des Sidoniens, là je commanderai à une femme veuve de vous nourrir; » d'où il suit : « Néanmoins Élie ne fut envoyé à aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta des Sidoniens. » Ceci arriva par une disposition de Dieu, qui le conduisit par un long chemin jusqu'au pays de Sidon, afin que, voyant la famine du monde, il demandât la pluie au Seigneur. Or, dans ce temps, beaucoup étaient riches, et nul ne fit comme cette veuve; car la vénération de cette femme pour le prophète lui fit trouver des richesses, non dans ses domaines, mais dans sa volonté.

---

exemplo arrogantia civium invidorum retunditur, dominicumque factum Scripturis docetur veteribus convenire : nam sequitur : In veritate dico vobis : Multæ viduæ erant in Israel in diebus Eliæ : non quia Eliæ dies fuerunt, sed in quibus Elias operatus est. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, *ex homiliis in epistolas Pauli*). Ipse quidem terrestris angelus ; cœlestis homo, qui nec tectum, nec mensam, nec amictum habebat, ut multi, clavem cœlorum gerit in lingua : et hoc est quod sequitur : Quando clausum est cœlum. etc. Postquam autem cœlum seravit (vel occlusit) terramque reddidit sterilem regnabat fames, et consumpta sunt corpora : unde sequitur : Cum facta esset fames in terra. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*). Ut enim aspexit ex saturitate non modicum generali opprobrium, per famem illis jejunium attulit; quo culpam eorum quæ in immensum crescebat, cohibuit. Corvi autem facti sunt justo cibi ministri qui consueverunt aliorum pabula usurpare. Chrys. (ut sup.). Sed quoniam exsiccatus est fluvius, ex quo pocula justo dabantur, vade (inquit Deus) in Sareptam Sidoniæ : illic mandabo mulieri viduæ ut pascat te. Unde et sequitur : Et ad nullam earum missus est Elias, nisi in Sareptam Sidoniæ ad mulierem viduam. Quod ex quadam Dei dispensatione factum est : fecit enim Deus eum per longum iter pergere usque in Sidonem, ut visa mundi fame, poscat a Domino pluvias. Multi autem tunc temporis opulenti erant, sed nullus tale aliquid fecit ut vidua. Reverentia enim mulieris ad prophetam, non prædiorum, sed voluntatis fiebant divitiæ.

Amb. Mystice autem dicit : In diebus Eliæ, quia dies faciebat illis qui in ejus operibus lucem videbant gratiæ spiritualis ;

S. Amb. — Selon le sens mystique, il dit : « Dans les jours d'Élie (1); » car il faisait l'éclat de leurs jours, en leur découvrant par ses œuvres la lumière de la grâce spirituelle; c'est pourquoi le ciel s'ouvrait pour ceux qui voyaient les mystères divins, et il se fermait durant la famine, parce qu'il n'y avait aucun empressement à connaître Dieu. Cette veuve, à laquelle Elie fut envoyé, est une figure de l'Église. — Orig. — En effet, le peuple d'Israël étant affamé d'entendre la parole de Dieu, le prophète est venu à cette veuve; d'où il est dit : « Celle qui était abandonnée a plus d'enfants que celle qui a un mari; » après être venu, il multiplie son pain et sa subsistance. — Bède. — Sidonie veut dire *chasse inutile ;* Sarepta signifie *incendie* ou *disette du pain;* tout cela représente la gentilité qui, occupée à une chasse inutile (c'est-à-dire aux lucres et aux négoces du siècle) ressentait l'incendie des concupiscences charnelles et la disette du pain spirituel, jusqu'à ce que, l'intelligence des Ecritures ayant cessé à cause de la perfidie des Juifs, Élie (c'est-à-dire la parole prophétique) vint à l'Église pour nourrir et fortifier le cœur des fidèles qui le recevraient. — S. Bas. — Ainsi toute âme veuve et privée de la connaissance divine, lorsqu'elle reçoit la parole divine, reconnaît ses fautes, apprend à nourrir la parole avec le pain des vertus, et à arroser la science de la vertu avec la source de la vie.

Orig. — Il dit encore une autre chose qui a le même sens quand il ajoute : « Il y avait aussi beaucoup de lépreux en Israël au temps du prophète Élisée; et aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman,

(1) Allusion au soleil, qui fait le jour, et qui s'exprime en grec par ηλιος.

---

et ideo aperiebatur cœlum videntibus divina mysteria; claudebatur, quando fames erat; quia nulla erat cognoscendæ Divinitatis ubertas. In vidua autem illa ad quam Elias directus est, typus Ecclesiæ præmissus est. Orig. Occupante enim fame populum Israel, scilicet audiendi sermonem Dei, venit Propheta ad viduam, de qua dicitur (*Esai.*, 54): Multi filii desertæ magis, quam ejus quæ habet virum ; et cum venisset, panem illius et alimenta multiplicat Bed. Sidonia autem venatio inutilis ; Sarepta incendium vel angustia panis interpretatur; quibus omnibus gentilitas exprimitur ; quæ inutili venationi dedita (id est, lucris et negotiis sæculi serviens) incendium carnalium cupiditatum, panisque spiritualis angustias patiebatur; donec Elias (id est, propheticus sermo) cessante Scripturarum intelligentia pro perfidia Judæorum, venit ad Ecclesiam, ut receptus pasceret et reficeret corda credentium. Basil. Qualibet etiam anima viduata et privata virtute et divina notitia, postquam divinum verbum recipit, propria delicta cognoscens, docetur nutrire verbum virtutum panibus, et irrigare fonte vitæ doctrinam virtutis.

Orig. (homil. 33). Sed et aliud ad eumdem sensum pertinens loquitur, cum subdit : Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta; et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus, qui utique non erat ex Israel. Amb. Mystice autem populus Ecclesiam contingit, ut sequatur populus ille ex alienigenis congregatus; ante leprosus priusquam mystico baptizaretur in

de Syrie, » qui, par conséquent, n'était pas d'Israël. — S. Amb. — En effet dans un sens mystique, le peuple touche l'Église; il s'assemble de diverses nations pour marcher à sa suite; il était lépreux avant d'être baptisé dans le fleuve mystérieux; mais, après le sacrement du baptême, il est purifié des souillures du corps et de l'âme, et il devient cette vierge immaculée qui n'a point de rides. — Bède. — Naaman (qui veut dire beau) représente le peuple des nations; il lui est commandé de se laver sept fois, parce que le baptême qui sauve nous régénère par les sept dons de l'Esprit; sa chair, après être lavée, devient comme celle d'un enfant, parce que la grâce qui est notre mère nous donne à tous une même enfance, ou encore, parce qu'elle est rendue semblable au Christ dont il est dit : Un enfant nous est né.

Tous ceux de la synagogue, l'entendant parler de la sorte, furent remplis de colère; et se levant, ils le chassèrent hors de leur ville, et le menèrent jusque sur la pointe de la montagne sur laquelle elle était bâtie, pour le précipiter. Mais il passa au milieu d'eux, et se retira.

Grec. — Ils s'indignent parce qu'il leur reproche leur mauvaise intention; d'où il est dit : « Tous ceux de la synagogue furent remplis de colère en entendant ces choses. » Comme il leur avait dit : « Aujourd'hui s'accomplit cette prophétie, » ils jugèrent qu'il se comparait lui-même aux prophètes, ils s'indignèrent, et ils le chassèrent hors de la ville; d'où il suit : « Ils se levèrent et le chassèrent, etc. » — S. Amb. — Il n'est pas étonnant qu'ils aient perdu le salut, eux qui chassent le Sauveur de leurs confins. Cependant le Seigneur (qui avait enseigné aux apôtres à se faire tout à tous à son

---

flumine; sed, post sacramenta baptismatis maculis corporis et mentis ablutus, immaculata virgo cœpit esse sine ruga. Bed. Naaman enim (qui decorus interpretatur) populum significat nationum, qui septies lavari jubetur, quia illud baptisma salvat quod septiformis Spiritus regenerat. Caro ejus post lavacrum sicut pueri apparet, quia mater gratia omnes in unam parit infantiam; vel quia Christo conformatur, de quo dicitur (Esai., 9) : Puer natus est nobis.

Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes. Et surrexerunt, et ejecerunt illum extra civitatem, et duxerunt usque ad supercilium montis super quem civitas illorum erat ædificata, ut præcipitarent eum : ipse autem transiens per medium illorum ibat.

Græc. (id est, Cyrillus, in *Cat. græc. Patr.*). Quia pravam eorum intentionem redarguerat, ideo indignantur : et hoc est quod dicitur : Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes : pro eo etiam quod dixerat : Hodie completa est hæc prophetia, arbitrati sunt quod seipsum compararet prophetis, et ideo indignantur, et fugant eum extra civitatem : unde sequitur : Et surrexerunt, et ejecerunt illum, etc. Amb. Nec mirum si perdiderunt salutem, qui ejecerunt de suis finibus Salvatorem :

exemple) ne rejette point les dociles et ne contraint point les rebelles, il ne lutte point contre ceux qui le chassent ni ne manque à ceux qui le prient. C'était une envie bien grande que celle qui faisait ainsi oublier les sentiments qui unissent des concitoyens, et changeait en haine ce qui inspire l'amour; car, tandis que le Seigneur répandait des bienfaits parmi les peuples, ils lui prodiguaient des injures; d'où il suit : « Ils le conduisirent sur le sommet de la montagne pour le précipiter. » — BÈDE. — Les Juifs, disciples du démon, sont pires que leur maître; celui-ci dit : « Jetez-vous en bas, » eux cherchent à le précipiter de leurs mains. Cependant il changea leur esprit ou l'aveugla, et il descendit afin de leur laisser l'occasion de se repentir; d'où il suit : « Passant au milieu d'eux il s'en alla. » — S. CHRYS. — Il nous montre ici ce qui est de l'humanité et ce qui est de la divinité : en passant sans être pris au milieu de ceux qui le poursuivaient, il montrait l'excellence de la divinité; en se retirant, il prouvait le mystère de son humanité (ou de son incarnation). — S. AMB. — Ici encore, vous voyez que la passion de son corps n'a pas été forcée, mais volontaire; en effet, il est pris quand il veut, il s'échappe quand il veut; et comment aurait-il été retenu par un petit nombre, lui que tout ce peuple ne peut retenir ? Il voulut ainsi être poursuivi par une foule sacrilége, afin de mourir pour tout l'univers en étant immolé par quelques-uns. D'ailleurs il voulait guérir les Juifs plutôt que de les perdre encore, afin que le résultat de leur impuissante fureur leur fît cesser d'entreprendre ce qu'ils ne pouvaient accomplir. — BÈDE. — De plus l'heure de la passion n'était pas encore venue, elle devait arriver

---

Dominus autem (qui docuerat apostolos exemplo sui omnibus omnia fieri) nec volentes repudiat, nec invitos alligat; nec ejicientibus reluctatur, nec rogantibus deest. Non mediocris autem invidia proditur quæ civicæ charitatis oblita, in acerba odia causas amoris inflectit : cum enim ipse Dominus per populos beneficia diffunderet, illi injurias irrogabant. Unde sequitur : Et duxerunt illum usque ad supercilium montis ut præcipitarent eum. BED. Pejores sunt Judæi discipuli diabolo magistro. Ille enim ait : Mitte te deorsum : isti vero facto mittere conantur : sed ille, mutata subito mente vel obstupefacta, descendit, quia adhuc illis pœnitentiæ locum reservat : unde sequitur : Ipse transiens per medium illorum ibat. CHRYS. (homil. 47, *in Joan.*). In quo et quæ sunt humanitatis, et quæ sunt Divinitatis ostendit : stare eum in medio insidiantium, et non apprehendi, Divinitatis eminentiam ostendebat; discedere vero, dispensationis (id est, incarnationis) approbabat mysterium. AMB. Simul intellige, non ex necessitate fuisse, sed voluntariam corporis passionem : etenim quando vult, capitur; quando vult, elabitur : nam quemadmodum a paucis teneri potuit, qui a populo non tenetur? Sed voluit sacrilegium esse multorum, ut a paucis quidem affligeretur, sed pro toto moreretur. Quin etiam malebat Judæos adhuc sanare quam perdere, ut inefficaci furoris exitu desinerent velle quod implere non possent. BED. Nondum etiam venerat hora passionis, quæ in parasceve Paschæ futura extiterat; nec-

la veille du sabbat; ce n'était pas le lieu de la passion, figurée à Jérusalem par le sang des victimes et non à Nazareth; ce n'était pas non plus ainsi qu'il devait mourir, car tous les siècles annonçaient qu'il serait crucifié.

Il descendit à Capharnaüm, qui est une ville de Galilée, où il les enseignait les jours du sabbat. Et sa manière d'enseigner les remplissait d'étonnement, parce que sa parole était accompagnée de puissance et d'autorité. Il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur, qui jeta un grand cri, en disant : Laissez-nous ; qu'y a-t-il de commun entre nous et vous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes ; vous êtes le Saint de Dieu. Mais Jésus, lui parlant avec menaces, lui dit : Tais-toi, et sors de cet homme. Et le diable, l'ayant jeté à terre au milieu de tout le peuple, sortit de lui, sans lui avoir fait aucun mal. Tous ceux qui étaient là en furent épouvantés, et ils se parlaient l'un à l'autre, en disant : Qu'est-ce donc que ceci? il commande avec autorité et avec puissance aux esprits impurs, et ils sortent aussitôt. Et sa réputation se répandit de tous côtés dans le pays d'alentour.

S. Amb. — En quittant la Judée le Seigneur n'était point ému d'indignation ni irrité de ce crime; au contraire, il oublia cette injure pour se souvenir de sa clémence, et (tantôt enseignant, tantôt guérissant) il attendrissait les cœurs du peuple infidèle; d'où il est dit : « Il descendit à la ville de Capharnaüm, etc. » — S. Cyr. — Quoique les sachant rebelles et endurcis de cœur, néanmoins il les visite comme un bon médecin qui tente de guérir des malades à l'extrémité. Il enseignait sans crainte dans les synagogues, selon cette parole d'Isaïe : « Je n'ai jamais parlé en secret ni dans aucun lieu caché de la terre. »

---

dum locum passionis adierat, qui, non in Nazareth, sed Hierosolymis hostiarum sanguine figurabatur; nec hoc genus mortis elegerat, qui crucifigendus a seculo præconabatur.

Et descendit in Capharnaum, civitatem Galilææ, ibique docebat illos sabbatis. Et stupebant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ipsius. Et in synagoga erat homo habens dæmonium immundum, et exclamavit voce magna, dicens : Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? Scio te, quia sis Sanctus Dei. Et increpavit illum Jesus dicens : Obmutesce, et exi ab eo. Et cum projecisset illum dæmonium in medium, exiit ab illo, nihilque illi nocuit. Et factus est timor in omnibus, et colloquebantur ad invicem, dicentes : Quod est hoc verbum, quia in potestate et virtute imperat immundis spiritibus, et exeunt? Et divulgabatur fama de illo in omnem locum regionis.

Amb. Non indignatione commotus Dominus nec scelere offensus Judæam deseruit, quinimo immemor injuriæ, memor clementiæ (nunc docendo, nunc sanando) infidæ plebis corda demulcet : unde dicitur : Et descendit in Capharnaum civitatem, etc. Cyril. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Quamvis enim sciret quod inobedientes essent et duri cordis, tamen visitat illos, sicut bonus medicus illos qui ultima laborant ægritudine, tentat sanare. Docebat autem in synagogis confidenter, secundum illud Esaiæ (45, vers. 19) : Nequaquam occulte locutus sum, nec in obscuro loco terræ. In sabbato quoque disputabat cum eis, quia vacabant.

Il discutait avec eux au jour du sabbat, parce qu'ils se reposaient ce jour-là. Cependant ils s'étonnaient de la grandeur de sa doctrine, de sa vertu et de sa puissance; d'où il suit: « Sa doctrine les remplissait d'étonnement, parce qu'il parlait avec autorité. » C'est-à-dire que sa parole n'était point molle, mais entraînante et qu'elle poussait au salut. Or, les Juifs pensaient que le Christ était un saint ou un prophète; c'est pourquoi, afin de leur faire prendre de lui une opinion plus haute, il s'élève au-dessus de tous les prophètes; ainsi il ne disait point (selon la coutume des prophètes): « Le Seigneur m'a dit; » mais, étant le Seigneur de la loi, il annonçait ce qui est au-dessus de la loi, passant de la lettre à la vérité, et des figures à leur accomplissement spirituel. — Bède. — Ainsi la parole d'un docteur a de l'autorité lorsqu'il fait ce qu'il enseigne, car on méprise celui dont les actes démentent les discours.

S. Cyr. — Ses dogmes sont ordinairement accompagnés d'œuvres étonnantes; car l'éclat des miracles persuade ceux que la raison ne dispose point à le reconnaître; d'où il suit: « Il y avait dans la synagogue un homme possédé du démon, etc. » — S. Amb. — Les œuvres de la rédemption divine ont commencé le jour du sabbat pour nous enseigner que la nouvelle création commence où l'ancienne avait fini; de plus, le Fils de Dieu montre ainsi qu'il n'est pas soumis à la loi, mais qu'il était au-dessus de la loi dès le commencement. Il commence le jour du sabbat pour faire voir qu'il est Créateur, unissant les premières œuvres aux nouvelles et poursuivant l'œuvre que lui-même avait autrefois commencée. C'est ainsi que, pour restaurer sa maison, un ouvrier ne va pas d'abord aux fondements, mais aux

---

Mirati sunt ergo de doctrinæ, virtutis et potestatis magnitudine : unde sequitur : Et stupebant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ejus. Id est, non blandus, sed impulsivus, vel incitatorius ad salutem. Judæi autem putabant esse Christum, sicut aliquem Sanctorum aut prophetarum. Ut autem majorem de eo opinionem accipiant, transcendit mensuram propheticam : non enim dicebat : Hæc dicit Dominus (ut prophetæ consneverant dicere), sed sicut dominus legis quæ sunt supra legem proferebat, transferens litteram ad veritatem, et figuras ad spiritualem. Bed. Sermo etiam doctoris in potestate fit, cum ea quæ docet operatur : qui enim facto destruit quod prædicat, contemnitur.

Cyril. (ut sup.). Opportune autem dogmatibus plerumque ardua miscet opera : quos enim non disponit ratio ad cognoscendum, hos instigat signorum ostensio : unde sequitur : Et in synagoga erat homo habens dæmonium, etc. Amb. Sabbato medicinæ divinæ opera cœpta significat, ut inde nova cœperit, unde vetus creatura ante desivit; ne sub lege esse Dei Filium, sed supra legem in ipso principio designaret. Bene etiam sabbato cœpit, ut ipsum se ostenderet Creatorem, qui opera operibus intexit, et prosequitur opus quod ipse ante jam cœperat; ut si domum faber renovare disponat, non a fundamentis, sed a culminibus incipit solvere vetustatem, ita ut ibi prius manum admoveat, ubi ante

combles, de manière à commencer par où il avait autrefois fini. De plus, il commence par les moindres œuvres pour venir ensuite aux plus grandes. Les hommes qui sont saints peuvent délivrer du démon (au nom de Dieu), mais il n'appartient qu'à la puissance divine de commander aux morts de ressusciter (1).

S. Cyr. — Les Juifs calomniaient la gloire du Christ en disant : « Il chasse les démons par Béelzébub, prince des démons. » Afin que cela fût réfuté, les démons, qui étaient devant son invincible puissance et qui ne pouvaient supporter l'approche de la divinité, jetaient des cris violents; d'où il suit : « Il jeta un grand cri en disant : Laissez-nous, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous, etc. ? » — Bède. — Comme s'il disait : « Cessez de me tourmenter, vous qui n'avez aucun rapport avec notre malice. » — S. Amb. — Que nul ne s'émeuve de voir dans ce livre que le démon est le premier à dire le nom de *Jésus de Nazareth*, car le Christ n'a pas reçu de lui son nom qu'un ange porta du ciel à la Vierge. Telle est l'impudence du diable : il usurpe le premier quelque chose parmi les hommes, ensuite il le porte parmi les hommes comme une chose nouvelle pour inspirer la terreur de sa puissance; d'où il suit : « Je sais que vous êtes le saint de Dieu. » — S. Athan. — Il ne l'appelait pas le *saint de Dieu* comme étant semblable aux autres saints, mais comme *le* saint d'une manière singulière, avec l'article; car il est saint par nature, et tous les autres sont appelés *saints* parce qu'ils participent de lui; de plus, il ne parlait pas ainsi comme le connaissant véritablement, mais en feignant de le connaître. — S. Cyr.

(1) Allusion à ces paroles de Jésus Christ : « Jeune homme, lève-toi, je te le commande; » et à celles-ci : « Lazare, sortez... »

---

desierat. Deinde a minoribus incipit, ut ad majora perveniat. Liberare a dæmone, etiam hominis sancti (sed in Verbo Dei) possunt : resurrectionem mortuis imperare, divinæ solius est potestatis.

Cyril. (ubi sup.). Calumniabantur autem Judæi gloriam Christi, dicentes : Hic non ejicit dæmones, nisi in Beelzebub, principe dæmoniorum. Ad quod removendum cum repræsentarentur dæmones invictæ potestati ejus, nec tolerarent congressum Deitatis, sævam vocem emittebant : unde et hic sequitur : Et exclamavit voce magna dicens : Sine, quid nobis et tibi, etc. Bed. Quasi dicat : Paululum a me vexando quiesce, cui nulla est societas cum nostra fraude. Amb. Nec quemquam movere debet, quod Jesu Nazareni nomen in hoc libro diabolus dixisse primus inducitur. Nec enim ab eo Christus nomen accepit, quod de cœlo angelus ad Virginem detulit. Est hujus impudentiæ diabolus, ut inter homines aliquid primus usurpet, et ad homines quasi novum deferat; quo terrorem suæ potestatis incutiat. Unde sequitur : Scio enim te quia sis Sanctus Dei. Atha. (in *Cat. græc. Patr.*). Non dicebat eum Sanctum Dei, quasi aliis sanctis similis esset, sed quasi eo singulariter sancto existente, cum articuli adjectione : ipse est enim naturaliter sanctus, cujus participatione omnes alii sancti vocantur : neque tamen hoc dicebat, quasi eum veraciter nosset, sed se cognoscere fingebat. Cyril. (ubi sup.). Pu-

— Les démons pensaient, en le louant ainsi, lui faire aimer la vaine gloire, et qu'il leur rendrait grâce pour grâce en s'abstenant de les contrarier (ou de les chasser). — S. Chrys. — Le démon voulut troubler l'ordre des choses et prendre le rôle des apôtres (1) pour engager la foule à lui obéir. — S. Athan. — Il réprimait donc sa parole, bien qu'elle confessât la vérité, de peur qu'il ne propageât le mal avec la vérité; il voulait aussi nous accoutumer à ne point nous occuper de choses semblables, même lorsqu'elles nous paraissent dire vrai; car il est criminel d'être enseigné par le diable tandis que nous avons la divine Écriture; d'où il suit : « Jésus, le menaçant, lui dit : Tais-toi, etc. »

Bède. — Ce possédé est jeté au milieu de tous, par la permission de Dieu, afin que, la puissance du Sauveur éclatant, un plus grand nombre soit entraîné dans la voie du salut; d'où il suit : « L'ayant jeté au milieu, etc. » Ce passage paraît être en contradiction avec saint Marc qui dit : « L'esprit immonde, l'agitant avec violence et poussant un grand cri, sortit de lui; » à moins que nous n'entendions que par ces paroles : « L'agitant avec violence, » saint Marc ait voulu dire la même chose que celles-ci : « L'ayant jeté au milieu de tous. » Par ce qui suit : « Il ne lui fit aucun mal, » il faut alors entendre que cette agitation de membres et cette secousse ne lui firent point de mal comme d'ordinaire où les démons sortent en brisant et en déchirant les membres; aussi on s'étonnait d'une guérison si complète; car il suit : « Tous furent épouvantés, etc. » — Théoph. — Comme s'ils disaient : Quel est donc cet

(1) Chargés d'annoncer le Christ et d'attester sa sainteté.

---

taverunt enim dæmones quod per hujusmodi laudem facerent ipsum inanis gloriæ amatorem; ut abstineret eorum contrarietate (sive ab iis infestandis) utpote pro gratia gratiam recompensans. Chrys. (homil. 9, in 1 *ad Cor.*). Voluit etiam dæmon perturbare ordinem rerum, et apostolorum rapere dignitatem, et suggerere multis ut ei obediant. Athan. (ubi sup.). Quamvis igitur vera fateretur, compescebat tamen ejus sermonem; ne simul cum veritate etiam suam iniquitatem promulget; ut nos etiam assuefaciat, ne curemus de talibus, etsi vera loqui videantur : nefas enim est ut cum adsit nobis Scriptura divina, instruamur a diabolo : unde sequitur : Et increpavit illum Jesus, dicens : Obmutesce, etc.

Bed. Divina autem permissione liberandus a dæmone homo projicitur in medium, ut virtus patefacta Salvatoris, plures ad viam salutis invitet : unde sequitur : Et cum projecisset illum, etc. Videtur autem repugnare quod hic dicitur, Marco qui ait : Et discerpens eum spiritus immundus, et exclamans voce magna, exivit ab eo : nisi intelligamus hoc dixisse Marcum, discerpens eum, quod hic Lucas dicit : Et cum projecisset illum in medium; ut quod secutus, ait : Nihilque illi nocuit, intelligatur, quia jactatio illa membrorum atque vexatio non eum debilitavit; sicut solent exire dæmonia, etiam quibusdam membris amputatis et evulsis : unde merito pro tam integra restitutione sanitatis mirantur. Nam sequitur : Et factus est pavor in omnibus, etc.

ordre qu'il a donné : « Sors de cet homme, » et il est sorti? — Bède. — Car les hommes qui sont saints peuvent bien chasser les démons (au nom de Dieu); mais seul, le Verbe de Dieu opère des miracles par sa propre puissance.

S. Amb. — Dans un sens mystique ce possédé de la synagoge représente le peuple juif qui, enlacé dans les filets du diable, souillait la pureté feinte du corps par les taches intérieures de l'âme. Il était possédé de l'esprit immonde, parce qu'il avait perdu l'Esprit-Saint; car le diable était entré lorsque le Christ était sorti. — Théoph. — Sachez que beaucoup sont encore possédés du démon ; ce sont ceux qui accomplissent les désirs des démons; les furieux ont le démon de la colère, et ainsi des autres. Cependant le Seigneur vient dans la synagogue, c'est-à-dire quand l'âme de l'homme est recueillie; il dit au démon qui l'habite : « Tais-toi, » et aussitôt il jette cet homme au milieu et il sort de lui. L'homme ne peut être toujours en colère (ce qui est férocité), ni toujours sans colère (ce qui est insensibilité); il doit tenir un milieu et avoir de la colère contre le mal; c'est pourquoi l'homme est jeté au milieu quand l'esprit immonde sort de lui.

Jésus, étant sorti de la synagogue, entra dans la maison de Simon, dont la belle-mère avait une grosse fièvre. Ils le prièrent pour elle. Et étant debout auprès de la malade, il commanda à la fièvre de la quitter, et la fièvre la quitta. Et s'étant levée aussitôt, elle les servait.

S. Amb. — Après nous avoir raconté comment un homme fut délivré de l'esprit du mal, saint Luc continue par la guérison d'une femme;

Theoph. Quasi dicant : Quale est præceptum hoc quod præcepit : exi ab eo, et exiit? Bed. Expellere quidem dæmonia et homines sancti (sed in Verbo Dei) possunt; ipsum autem Dei Verbum propria potestate virtutes operatur.

Amb. Mystice autem qui in synagoga spiritum habebat immundum, populus est Judæorum, qui innodatus diaboli laqueis, simulatam corporis munditiam interioris mentis sordibus inquinabat; et bene spiritum immundum habebat, quia Spiritum Sanctum amiserat; introierat enim diabolus unde Christus exierat. Theoph. Sciendum est etiam, quod multi nunc dæmonia habent; scilicet qui dæmoniorum desideria implent; ut furiosi habent dæmonium iræ, et sic de cæteris; sed Dominus in synagogam venit, cum mens hominis fuerit congregata ; et tunc dicit dæmoni inhabitanti : Obmutesce; et statim ejiciens eum in medium egreditur ab eo : non enim decet hominem semper iracundum esse (bestiale namque hoc est), nec semper absque ira (insensibile namque hoc est), sed medium inter ambulare oportet, et iram contra mala habere, et sic projicitur homo, cum immundus spiritus ab eo egreditur.

Surgens autem Jesus de synagoga, introivit in domum Simonis. Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, et rogaverunt illum pro ea. Et stans super illam imperavit febri, et dimisit illam. Et continuo surgens ministrabat illis.

Amb. Postquam Lucas virum a spiritu nequitiæ liberatum ante præmisit, substituit

car le Seigneur était venu pour guérir l'un et l'autre sexe, et il devait commencer par guérir celui qui fut créé le premier. D'où il est dit : « Étant sorti de la synagogue, il entra dans la maison de Simon. » — S. Chrys. — Il demeurait ainsi chez ses disciples pour leur faire honneur et pour animer leur zèle. — S. Cyr. — Considérez comment le Christ demeure chez un homme pauvre, lui qui pour nous a voulu souffrir la pauvreté; apprenons de lui à ne pas nous éloigner des pauvres, à ne mépriser jamais les indigents et les nécessiteux.

Suite. — La belle-sœur de Simon était dans une grande fièvre, et ils le prièrent pour elle. — S. Jér. — Aussitôt qu'on prie le Sauveur, il s'empresse de guérir les malades pour montrer qu'il est auprès des souffrances du pécheur, qu'il exauce toujours les prières des fidèles, qu'il leur fait connaître ce qu'ils ne connaissent point eux-mêmes de leurs fautes ou qu'il les pardonne sans qu'ils les connaissent, selon cette parole : « Qui connaît ses péchés? Seigneur, purifiez-moi de ceux qui sont en moi. » — S. Chrys. — Peu nous importe que saint Matthieu ait passé ceci sous silence; cela ne constitue point une contradiction : l'un voulait être court, et l'autre voulait donner une plus complète explication. — Suite. — « Se tenant auprès d'elle, etc. » — S. Bas. — Saint Luc parle d'une manière figurée, comme d'un commandement fait à un être animé et intelligent; il dit que le Seigneur commanda à la fièvre, et que la fièvre obéit à ce commandement; d'où il suit : « S'étant levée, elle les servait, etc. » — S. Chrys. — Comme cette maladie n'était pas incurable, il montra sa puissance par la manière dont il la guérit, en faisant ce que l'art de la médecine n'aurait jamais pu faire.

---

feminæ sanitatem; utrumque enim sexum Dominus curaturus advenerat, et prior sanari debuit, qui prior creatus est : unde dicitur : Surgens autem de synagoga, introivit in domum Simonis. Chrys. (hom. 28, in *Matth.*). Manebat enim apud discipulos honorans ipsos; et ob hoc animosiores reddens. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Aspice autem quomodo manet penes virum inopem Christus, qui spontanea voluntate paupertatem pro nobis passus est; ut discamus cum pauperibus conversari, nec spernere depressos et pauperes.

Sequitur : Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, et rogaverunt illum pro ea. Hier. (*super Matth.*). Modo Salvator rogatus, modo ultro curat ægrotos; ostendens se contra peccatorum quoque passiones et precibus semper annuere fidelium, et ea quæ ipsi minime in se intelligunt, vel intelligenda dare, vel non intellecta dimittere; secundum illud (*Psal.* 18): Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me, Domine. Chrys. (ut sup.). Quod autem Matthæus hic reticuit, non differt, vel nihil refert : illud enim est brevitatis, hoc autem exquisitæ interpretationis : sequitur : Et stans super illam, etc. Basil. (et Origenes, in *Cat. græc. Patr.*). In quo Lucas figuravit sermonem tanquam de præcepto animali sensibili facto, sic dicens febri imperatum, et quod febris non omisit imperantis operationem : unde sequitur : Surgens ministrabat illis, etc. Chrys. (ut sup.). Quia enim morbus curabilis erat, per modum medendi potestatem suam declaravit; faciens quod minime ars medicinæ facere potuisset. Post febris enim sedationem,

En effet, après que la fièvre est apaisée, les malades ont besoin de beaucoup de temps pour revenir à leur santé passée; ici, au contraire, tout se passe en un instant.

S. Amb. — Si nous élevons plus haut nos pensées dans cette méditation, nous devons y reconnaître la santé de l'âme avec celle du corps, de sorte que l'esprit atteint des malices du serpent soit délivré le premier. De plus, Ève n'eut faim qu'après avoir été tentée par la ruse du serpent; c'est pourquoi le remède du salut devait agir d'abord contre l'auteur même du péché. Peut-être cette femme était-elle encore la figure de notre chair malade de la fièvre des passions criminelles; en effet, la fièvre de l'amour est-elle moindre que celle de la chaleur? — Bède. — Si nous disons que cet homme qui fut délivré du démon est une figure de l'âme purifiée de ses pensées immondes, cette femme en proie à la fièvre et guérie par le commandement du Seigneur nous représente la chair que les préceptes de la continence préservent de l'ardeur de la concupiscence. — S. Cyr. — Nous aussi, recevons Jésus; car lorsqu'il nous visite, lorsque nous le portons dans l'âme et dans le cœur, il éteint le feu des voluptés coupables, il nous rend sains et disposés à le servir, c'est-à-dire à accomplir ses volontés.

Le soleil étant couché, tous ceux qui avaient des malades affligés de diverses maladies, les lui amenaient; et, imposant les mains sur chacun d'eux, il les guérissait. Les démons sortaient du corps de plusieurs en criant et en disant : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les menaçait, et les empêchait de dire qu'ils sussent qu'il était le Christ.

Théoph. — Considérons l'empressement de la multitude; ils lui

---

multo tempore patientes egent, ut pristinæ restituantur sanitati, tunc autem simul omnia facta sunt.

Amb. Si autem altiori consilio ista perpendamus, animi debemus intelligere et corporis sanitatem, ut prius animus, qui serpentinis laborabat insidiis, absolutus sit. Denique non prius Eva esuriit, quam serpentis eam versutia tentavit; et ideo adversus ipsum auctorem peccati prius debuit medicina salutis operari. Fortassis etiam in typo mulieris illius variis criminum febribus caro nostra languescebat, nec minorem febrem amoris esse dixerim quam caloris. Bed. Si enim virum a dæmonio liberatum moraliter animum ab immunda cogitatione purgatum significare dixerimus, consequenter femina febribus tenta, sed ad imperium Domini curata, carnem ostendit a concupiscentiæ suæ fervore per continentiæ præcepta frænatam. Cyril. (ubi sup.). Et nos ergo suscipiamus Jesum : cum enim visitaverit nos, et portamus eum in mente et corde, tunc enormium voluptatum æstum extinguet; et incolumes faciet, ut ministremus ei; hoc est, ei beneplacita peragamus.

Cum autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum. At ille singulis manus imponens, curabat eos. Exibant autem dæmonia a multis clamantia et dicentia : Quia tu es Filius Dei. Et increpans, non sinebat eos loqui; quia sciebant ipsum esse Christum.

Theoph. Considerandum est turbæ desi-

amènent les malades après le coucher du soleil, sans être arrêtés par l'heure tardive; d'où il suit : « Le soleil étant couché, ils lui amenaient des infirmes, etc. » — ORIG. — Ils les amenaient après le coucher du soleil, c'est-à-dire à la fin du jour, soit parce que, durant le jour, ils étaient occupés d'autres choses, soit parce qu'ils croyaient qu'il n'était pas permis de guérir le jour de sabbat (1) : et il les guérissait; d'où il suit : « Imposant les mains sur chacun d'eux, etc. » — S. CYR. — Quoiqu'il eût pu, comme Dieu, chasser toutes les maladies par une parole, cependant il les touche, afin de montrer l'efficacité de sa chair pour guérir, car c'était la chair de Dieu : or, de même que le feu approché d'un vase d'airain lui communique sa propre chaleur, de même le Verbe tout puissant de Dieu, s'étant uni véritablement le temple de son corps et de son âme qu'il avait pris de la Vierge, le fait participer aux effets de sa puissance. Qu'il nous touche, ou plutôt touchons-le nous-mêmes, afin qu'il nous délivre des infirmités de l'âme et des assauts superbes des démons; car il suit : « Les démons sortaient, etc. » — BÈDE. — Les démons confessent le Fils de Dieu et, comme il est dit dans la suite, « ils savaient qu'il était le Christ. » En effet, lorsque le diable le vit fatigué par le jeûne, il le crut un pur homme; n'ayant pu le vaincre par la tentation, il doutait s'il n'était pas le Fils de Dieu; maintenant la puissance des miracles lui fait comprendre, ou plutôt soupçonner, qu'il est *le Fils de Dieu.* Ce n'est donc point, parce qu'il ne croyait pas qu'il fût le *Christ* ou le *Fils de Dieu,* qu'il persuada aux

(1) Le sabbat commençait le soir pour finir le jour suivant à la même heure; c'est pour cela qu'on pouvait travailler le soir du sabbat.

---

derium : nam cum sol occidisset, adducunt ad eum infirmos, non a tempore impediti : unde dicitur : Cum autem sol occidisset, adducebant infirmos, etc. ORIG. (ut sup.). Ideo quidem circa solis occasum, id est, elapsa die, illos educebant; vel quia de die intenti erant circa alia, vel quia putabant non licere sanare in sabbato : ipse autem sanabat eos : unde sequitur : At ille singulis manus imponens, etc. CYRIL. (ubi sup.). Quamvis autem ut Deus potuisset omnes verbo pellere morbos, tamen tangit eos; ostendens propriam carnem efficacem ad præstanda remedia; nam caro Dei erat : sicut enim ignis appositus vasi æneo, imprimit ei propriæ caliditatis effectum, sic omnipotens Dei Verbum, cum univit sibi veraciter assumptum templum ex Virgine animatum, et intellectivum, participe suæ potestatis effectum, ei inseruit. Tangat et nos, imo potius nos illum tangamus, quatenus et nos ab animarum infirmitatibus liberet, nec non a dæmonum impugnatione et superbia : sequitur enim : Exibant autem dæmonia, etc. BED. Dæmonia Filium Dei confitentur; et sicut postea dicitur : Sciebant ipsum esse Christum; quia eum jejunio fatigatum diabolus videret, verum hominem intellexit; sed quia tentando non prævaluit, utrum Filius Dei esset, dubitabat; nunc autem per signorum potentiam vel intellexit vel potius suspicatus est esse Filium Dei. Non igitur ideo Judæis eum crucifigere persuasit, quia Christum sive Filium Dei non esse putavit; sed quia se morte illius non prævidit esse damnandum :

[illegible] de le crucifier ; mais parce qu'il ne prévoyait point que lui-même serait consommé par sa mort. L'Apôtre dit de ce mystère caché au monde « qu'aucun des princes de ce siècle ne l'a connu ; que, s'ils l'avaient connu, jamais ils n'eussent crucifié le Seigneur de la gloire. » — S. Chrys. — Dans ce qui suit : « Les menaçant, il les empêchait de dire, » admirez l'humilité du Christ qui ne voulait point que les démons immondes le manifestassent. Ils ne devaient usurper la gloire du ministère apostolique, et il ne convenait point qu'une langue impure annonçât le mystère du Christ. — Théoph. — Car la louange n'est pas glorieuse dans la bouche du pécheur, et d'ailleurs il ne voulait pas exciter l'envie des Juifs, en étant l'objet des louanges de tous. — Bède. — Il recommande aux apôtres eux-mêmes de ne point parler de lui, de peur que, sa majesté étant connue, le mystère de sa passion ne fût différé.

Lorsqu'il fut jour, il sortit dehors, et s'en alla en un lieu désert ; et tout le peuple le vint chercher jusqu'où il était : et comme ils s'efforçaient de le retenir, ne voulant point qu'il les quittât, il leur dit : Il faut que je prêche aussi aux autres villes l'Évangile du royaume de Dieu ; car c'est pour cela que j'ai été envoyé. Et il prêchait dans les synagogues de Galilée.

S. Chrys. — Après avoir fait assez de miracles en faveur du peuple, il devait se retirer ; car les miracles paraissent plus grands en l'absence de celui qui les a faits ; ils parlent plus haut et tiennent lieu de prédication ; d'où il est dit : « Lorsqu'il fut jour, il sortit et s'en alla, etc. » — Grec. — Il alla dans la plaine (d'après saint Marc), et il priait, non

---

De hoc enim mysterio a seculis abscondito dicit Apostolus (1 *Cor.*, 2) quod nemo principum hujus seculi cognovit : si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). In hoc autem quod sequitur : Et increpans, non sinebat ea loqui, etc. Perspice Christi humilitatem, qui non sinebat ut dæmones immundi eum manifestarent : non enim oportebat eos subripere officii apostolici gloriam, nec decebat Christi mysterium lingua fœda publicari. Theoph. Quia non est speciosa laus in ore peccatoris, vel quia nolebat invidiam accendere Judæorum ex hoc quod ab omnibus laudaretur. Bed. Ipsi autem apostoli præcipiuntur reticere de illo, ne divina majestate prædicata passionis dispensatio differretur.

Facta autem die, egressus ibat in desertum locum, et turbæ requirebant eum, et venerunt ad ipsum, et detinebant illum ne discederet ab eis : quibus ille ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei, quia ideo missus sum. Et erat prædicans in synagogis Galilææ.

Chrys. (ut sup.). Postquam satis utilitatis populis per miracula est collatum, oportebat eum abesse : majora namque putantur miracula post absentiam operantis, dum ipsa magis exclamant, et vice vocis fruuntur : unde dicitur : Facta autem die, egressus ibat, etc. Græc. (id est, Victor Antiochenus, in *Cat. græc. Patr.*). Abiit etiam in desertum (ut Marcus dicit), et orabat, non quod ipse oratione indigeret,

que lui-même eût besoin de prier, mais afin d'être le modèle de nos actions. — S. Chrys. — Au milieu même de l'éclat des miracles, les pharisiens se scandalisaient de la puissance du Christ; le peuple, au contraire, le suivait et se soumettait aux enseignements qu'il entendait; d'où il suit : « Le peuple le cherchait, etc. » Ce n'étaient ni les principaux ni les scribes, mais ceux que les troubles du mal n'avaient pas aveuglés, et qui conservaient l'intégrité de la conscience. — Grec. — Saint Marc et saint Luc ne sont pas en contradiction en disant, l'un, que les apôtres le rejoignirent pour lui dire que tous le cherchaient; l'autre, que le peuple le rejoignit; car le peuple était venu vers lui à la suite des apôtres. Le Seigneur se réjouissait d'être ainsi entouré; néanmoins il commandait qu'on le laissât, afin que d'autres fussent initiés à sa doctrine, car le temps de sa présence ne devait pas être long. D'où il suit : « Il leur dit : Il faut que j'évangélise les autres villes, etc. » Saint Marc dit : « Je suis venu, » pour montrer la majesté de sa divinité et son anéantissement volontaire; saint Luc, au contraire, dit : « Je suis envoyé, » pour exprimer l'incarnation et la volonté du Père qu'il appelle *mission*; de plus, l'un dit : *pour prêcher*, l'autre ajoute: *le royaume de Dieu*, qui est le Christ. — S. Chrys. — Considérez encore qu'il pouvait, en restant dans le même lieu, attirer à lui tous les hommes; cependant il ne le fit point, pour nous donner l'exemple; afin que nous marchions à la recherche de ceux qui périssent, comme le pasteur cherche la brebis perdue, et comme le médecin va au malade; car mille fautes sont effacées pour celui qui recouvre une âme; d'où il

---

sed ut nobis bonæ operationis fieret forma. Chrys. (in *Cat. græcor. Patr.*, ex *homiliis in Matthæum*). Pharisæi quidem ipsis prodigiis prædicantibus potentia Christi scandalizabantur : populi vero eloquia audientes acquiescebant et sequebantur : unde sequitur : Et turbæ requirebant eum, etc. Non quidem aliqui primatum aut scribarum, sed quoscunque malitiæ fucus non denigraverat, et illæsam habebant conscientiam. Græc. (id est, Victor, ut sup.). Quod autem Marcus dicit apostolos pervenisse ad eum, dicentes, quod omnes quærunt te; Lucas vero dicit populos pervenisse, non discrepant ab invicem : applicuerant enim ad ipsum populi, apostolorum sequentes vestigia : Dominus autem gaudebat detentus, sed mandabat ut eum dimitterent; ut etiam alii participes forent ejus doctrinæ; quasi tempore suæ præsentiæ non multum duraturo : unde sequitur : Quibus ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare, etc. Marcus dicit : Ad hoc venit; ostendens Divinitatis ejus celsitudinem et voluntariam exinanitionem : Lucas vero dicit : Ad hoc missus sum, incarnationem ostendens, nec non bene placitum Patris missionem appellans. Et ille simpliciter dicit : Ut prædicem : iste vero regnum Dei adjunxit, quod est ipse Christus. Chrys. (ut sup., in *Cat. græc. Patr.*). Simul etiam considera quod poterat in eodem loco manendo omnes attrahere ad se, non tamen hoc fecit, præbens nobis exemplum ut perambulemus et requiramus pereuntes, sicut pastor ovem perditam; et sicut medicus accedit ad infirmum : unâ enim anima recuperata poterit aliquis mille delicta abolere : unde et hic sequitur : Et erat prædicans in synagogis Galilææ. Fre-

suit : « Il prêchait dans les synagogues de la Galilée. » Il allait dans les synagogues, afin de leur faire voir qu'il n'était pas un séducteur ; car s'il eût recherché les lieux inhabités, on l'eût accusé de se cacher.

Bède. — Si le coucher du soleil est une figure mystique de la mort du Seigneur, le retour du jour est le signe de sa résurrection ; le peuple des croyants le cherche à l'éclat de sa lumière et, après l'avoir trouvé dans le désert des nations, il l'entoure, de peur qu'il ne se retire. Ceci arrive surtout le premier jour après le sabbat qui est celui de sa résurrection.

CHAPITRE V.

Un jour que Jésus était sur le bord du lac de Génésareth, se trouvant accablé par la foule du peuple qui se pressait pour entendre la parole de Dieu, il vit deux barques arrêtées au bord du lac, dont les pêcheurs étaient descendus, et lavaient leurs filets. Il entra donc dans l'une de ces barques, qui était à Simon, et le pria de s'éloigner un peu de la terre ; et, s'étant assis, il enseignait le peuple de dessus la barque.

S. Amb. — Le Seigneur guérissant un grand nombre de malades, l'empressement du peuple à être guéri ne fut arrêté ni par le temps ni

---

quentabat quidem synagogas, docens illos quod non esset seductor : nam si jugiter inhabitata coleret, diffamarent eum velut latitantem.

Bed. Si autem occasu solis mystice mors Domini exprimitur, die redeunte resurrectio illius indicatur ; cujus manifestata luce a credentium turbis requiritur ; et in gentium deserto inventus, ne abeat, detinetur ; maxime cum hoc contigerit prima sabbati quo resurrectio celebrata est.

CAPUT V.

Factum est autem cum turbæ irruerent in eum, ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secus stagnum Genezareth. Et vidit duas naves stantes secus stagnum ; piscatores autem descenderant, et lavabant retia. Ascendens autem in unam navim, quæ erat Simonis, rogavit eum a terra reducere pusillum. Et sedens, docebat de navicula turbas.

Amb. Ubi Dominus impartivit multis varia genera sanitatum, nec tempore nec loco cœpit a studio sanandi turba cohiberi : vesper incubuit, sequebantur ; stagnum occurrit, urgebant : unde dicitur : Factum est autem cum turbæ irruerent in eum, etc.

Chrys. (ut sup.). Erant enim ei connexi, diligentes eum, et mirantes, et tenere cupientes : quis enim discessisset, dum hujusmodi miracula faciebat ? Quis noluisset solam prospicere faciem et os talia loquens ?

par le lieu; le soir venu, on le suivait au bord du lac, on le pressait : d'où il suit : « La foule se pressant autour de lui, etc. » — S. Chrys. — Ils étaient comme enchaînés à lui, ils l'aimaient, ils l'admiraient et ils voulaient le retenir; qui donc l'aurait quitté pendant qu'il faisait de tels miracles? Qui n'eût voulu contempler cette face et cette bouche qui disait de telles choses? Non-seulement il était admirable en ce qu'il faisait des miracles, mais son aspect était rempli de grâce; aussi, quand il parlait, on l'écoutait en silence sans jamais interrompre la suite de ses discours; car il est dit : « Pour entendre la parole de Dieu, etc. »

Suite. — « Il était au bord du lac de Génésareth. » — Le lac de Génésareth est la même chose que la mer de Galilée ou de Tibériade. *La mer de Galilée* tire son nom de la province qu'elle baigne et *la mer de Tibériade* de la ville qui en est voisine; *Génésareth* vient de la nature même du lac (on croit qu'il produit lui-même les vents qui agitent ses flots). Ce mot, d'après l'étymologie grecque, signifie *qui produit en lui-même le vent* (1). Ses eaux, au lieu d'être calmes comme celles des lacs, sont souvent agitées du vent et elles sont douces et bonnes à boire. Mais en hébreu, on appelle mer toute grande étendue d'eau douce ou salée.

Théop. — Le Seigneur fuit la gloire autant qu'elle le poursuit, c'est pourquoi il s'éloigne de la foule et monte sur une barque; d'où il est dit : « Il vit deux barques arrêtées au bord du lac, les pêcheurs en étaient descendus pour laver leurs filets. » — S. Chrys. — Ainsi elles étaient vides. Selon saint Matthieu, il trouva les pêcheurs réparant leurs filets; car ils étaient si pauvres qu'ils réparaient les filets déchirés ne pouvant en avoir de nouveaux. Il monta dans une barque pour mieux

(1) De γεννάω, engendrer, et ἀήρ, vent. Ce sens est forcé; d'ailleurs Génésareth est un mot hébreu.

Neque enim in agendo miracula solum admirabilis erat, sed visus ejus abundabat plurima gratia : unde et loquentem eum audiunt in silentio, seriem locutionis non interrumpentes : dicitur enim : Ut audirent verbum Dei, etc. Sequitur : Et ipse stabat secus stagnum Genezareth.

Bed. Stagnum Genezareth idem dicunt esse quod mare Galilææ, vel mare Tiberiadis, sed mare Galilææ ab adjacente provincia dicitur : mare autem Tiberiadis a proxima civitate : porro Genezareth a laci ipsius natura (quæ crispantibus aquis de seipso sibi excitare auram perhibetur) græco vocabulo quasi generans sibi auram dicitur : neque enim in stagni morem sternitur aqua, sed frequentibus auris aspirantibus agitatur; haustu dulcis et ad potandum habilis. Sed hebrææ linguæ consuetudine omnis aquarum congregatio sive dulcis sive salsa, mare nuncupatur.

Theoph. Fugit autem Dominus gloriam, quanto magis ipsa eum sequebatur; et ideo a turbis se separans ascendit in navem. Unde dicitur : Et vidit duas naves stantes secus stagnum : piscatores autem descenderant et lavabant retia. Chrys. (ut sup., in *Cat. græc.*). Quod erat signum vacationis. Secundum vero Matthæum, invenit eos reficientes retia : tantus enim erat paupertatis excessus, ut laniata repararent, nova nequeuntes habere. Volens autem diligenter

rassembler la foule, afin que personne ne fût derrière lui et que tous le vissent face à face; d'où il est dit : « Montant dans une barque qui appartenait à Simon, il le pria, etc. » — THÉOPH. — Voyez la mansuétude du Christ, comme il prie Pierre; et la soumission de Pierre, comme il obéit en toutes choses. — S. CHRYS. — Après avoir fait un grand nombre de miracles, il expose de nouveau sa doctrine, et se tenant sur la mer, il pêche ceux qui sont à terre; d'où il suit : « Il enseignait le peuple de dessus la barque. » — S. GRÉG. — Il est condescendant pour tous afin de tirer le poisson de l'abîme, c'est-à-dire l'homme nageant dans les choses mobiles et dans les amères tempêtes de cette vie.

BÈDE. — Mystiquement, ces deux barques figurent les Juifs et les Gentils. Le Seigneur les voit, car il sait quels sont les siens dans l'un et l'autre peuple, et en les voyant (c'est-à-dire en les visitant dans sa miséricorde), il les conduit au rivage tranquille de la vie future. Les pêcheurs sont les docteurs de l'Église qui nous prennent avec les filets de la foi et nous conduisent au rivage de la terre des vivants. Mais quelquefois ces filets se rompent dans la pêche, et quelquefois on les lave pour les plier, parce que tous les temps ne sont pas propres à la prédication et que le docteur doit tantôt parler et tantôt s'occuper de lui-même. La barque de Simon est l'Église primitive, dont saint Paul dit : « Celui qui a choisi Pierre pour le faire apôtre des circoncis; » il est dit : « Une barque, » parce que « la multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme. » — S. AUG. — De cette barque il enseignait la foule; ainsi il instruit les nations par l'autorité de l'Église. Le Seigneur montant dans la barque prie Pierre de s'éloigner un peu

---

congregare spectaculum, ut nemo remaneret post tergum, sed omnes facie ad faciem cernerent, ascendit in navim : unde dicitur : Ascendens autem in unam navim quæ erat Simonis, rogavit eum, etc. THEOPH. Vide autem Christi mansuetudinem, quomodo rogat Petrum, et Petri obedientiam, quomodo in omnibus fuit obediens.

CHRYS. (ut sup.). Postquam vero multa peregerat miracula, iterum doctrinam proponit; et existens in mari, piscatur existentes in terra : unde sequitur : Et sedens docebat turbas de navicula. GREG. Nazian. (orat. 31). Cunctis condescendens, ut a profundis extrahat piscem; hominem scilicet natantem in mobilibus rebus et amaris hujus vitæ procellis.

BED. Mystice autem duæ naves circumcisionem et præputium figurant; quas videt Dominus, quia in utroque populo novit qui sunt ejus; et ad futuræ vitæ tranquillitatem quasi ad littus videndo (hoc est, misericorditer visitando) provehit. Piscatores sunt Ecclesiæ doctores, qui nos per rete fidei comprehendunt, et (quasi littori) sic terræ viventium advehunt. Sed hæc retia modo laxantur in capturam, modo lota plicantur, quia non omne tempus est habile doctrinæ; sed nunc exercenda est lingua doctoris, et nunc suimet cura gerenda. Navis Simonis est Ecclesia primitiva, de qua Paulus dicit (*ad Gal.*, 2) : Qui operatus est Petro in apostolatum circumcisionis; bene una dicta, quia multitudinis credentium erat cor unum et anima una (*Act.*, 4). AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 2). De qua docebat turbas; quia de auctoritate Ecclesiæ docet gentes : quod autem Dominus ascendens in

de la terre pour signifier qu'il faut prêcher aux peuples avec modération, ne les jetant ni dans les choses terrestres, ni trop loin de terre, dans les profondeurs des mystères. Cela veut dire encore qu'il faut d'abord prêcher aux nations des pays voisins, de même que plus tard en disant : « Avancez sur la pleine mer, » il ordonnera de prêcher aux nations plus éloignées.

Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avancez en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais néanmoins je jetterai le filet sur votre parole. L'ayant jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompait. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans une autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et ils remplirent tellement les deux barques, qu'il s'en fallait peu qu'elles ne coulassent à fond.

S. Cyr. — Après avoir assez enseigné le peuple, il recommence ses merveilles, et favorisant leur pêche, il pêche les apôtres; d'où il suit: « Lorsqu'il eut fini de parler, il dit à Simon : Avancez sur la pleine mer et jetez vos filets pour pêcher. » — S. Chrys. — Toujours condescendant pour les hommes, de même qu'il avait appelé les mages par une étoile, il appelle des pêcheurs par leur industrie de la pêche. — Théoph. — Pierre s'empressa d'obéir, d'où il suit : « Simon lui répondit : Maître nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; » il n'ajoute point : « Je ne vous écouterai point, je ne m'exposerai point à de nouvelles fatigues : » il ajoute au contraire : « Néanmoins, sur votre parole, je jetterai le filet. » Le Seigneur, qui avait instruit la foule de

---

navim rogat eum a terra reducere pusillum, significat temperate utendum verbo ad turbas; ut nec terrena eis præcipiantur, nec a terrenis in profunda sacramentorum recedatur : vel prius in proximis regionibus gentibus prædicandum, ut quod postea dicit : Duc in altum, ad remotiores gentes postea prædicandum præcipiat.

Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam. Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus, in verbo autem tuo laxabo rete. Et cum hoc fecissent, concluserunt piscium multitudinem copiosam. Rumpebatur autem rete eorum. Et annuerunt sociis qui erant in alia navi, ut venirent et adjuvarent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, ita ut pene mergerentur.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Postquam sufficienter populum docuerat, regreditur iterum ad magnificentias proprias; et per piscatoria ministeria piscatur discipulos : unde sequitur : Ut autem cessavit loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam. Chrys. (ut sup., ex homil. 6, *in Matth.*). Condescendens enim hominibus, sicut magos per sidus vocavit, sic piscatores per eorum piscatoriam artem. Theoph. Petrus autem obsequi non distulit : unde sequitur : Et respondens Simon dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus : non autem addidit : Non te audiam, nec

dessus la barque, ne laissa point sans récompense le maître de la barque; il le récompensa doublement; d'abord il lui donna une multitude de poissons, ensuite il le fit son disciple; d'où il suit: « L'ayant jeté, il prirent une si grande multitude de poissons, etc. » Il prit tant de poissons qu'il ne pouvait les retirer et demandait du secours à ses compagnons; d'où il suit : « Leur filet se rompait, et ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir, etc. » Il les appelle par signes, car il ne pouvait parler à cause de la stupeur que cette pêche avait produite en lui. Il est ensuite parlé de leur secours lorsqu'il est dit : « Ils vinrent et ils remplirent les deux barques, etc. » Saint Jean paraît raconter une chose semblable, qui n'est pas la même et qui arriva après la résurrection du Seigneur à la mer de Tibériade. Non-seulement l'époque en est différente, mais la chose elle-même diffère beaucoup. En effet, selon Jean, les filets jetés à droite prirent cinquante-trois poissons très grands, mais, quoiqu'ils fussent si grands, l'évangéliste a soin de dire que les filets ne se rompirent point. Il a voulu ainsi que son récit ne fût point confondu avec le fait rapporté par saint Luc où les filets se rompaient à cause de la multitude des poissons.

S. Amb. — Mystiquement, la barque de Pierre qui flotte selon saint Matthieu et qui selon saint Luc est remplie de poissons, figure l'Église flottant à son origine et ensuite remplie jusqu'au bord. Celle de Pierre n'est point troublée, celle de Judas est troublée(1). Pierre est dans les

(1) Il est dit dans saint Matthieu que *ses disciples le suivirent dans la barque* (Judas était parmi eux).

---

secundis laboribus me exponam. Sed magis subdit : In verbo autem tuo laxabo rete. Quia vero turbam de navicula Dominus instruxerat, non sine mercede naviculæ dominum dereliquit; dupliciter beneficians ipsum; quia primo dedit ei multitudinem piscium, et deinde discipulum ipsum fecit : unde sequitur : Et cum hoc fecissent, concluserunt piscium multitudinem copiosam, etc. Tot autem pisces cepit ut non posset eos foras educere, sed a sociis auxilium peteret : unde sequitur : Rumpebatur autem rete eorum : et annuerunt sociis qui erant in alia navi ut venirent, etc. Per nutum ipsos vocat, quia ex stupore propter capturam piscium loqui non poterat : et sequitur de eorum auxilio, cum dicitur : Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, etc. (lib. 4, cap. 6). Joannes quidem videtur simile miraculum dicere, sed illud longe aliud est quod factum est post resurrectionem Domini ad mare Tiberiadis : ibi enim, non solum ipsum tempus valde diversum est, sed etiam res ipsa plurimum distat : nam retia illic in dexteram partem missa, centum quinquaginta tres pisces ceperunt; magnos quidem, sed pertinuit ad Evangelistam dicere quod cum tam magni essent, retia non sunt disrupta; respicientem scilicet ad hoc factum quod Lucas commemorat, ubi præ multitudine piscium retia rumpebantur.

Amb. Mystice autem navis Petri secundum Matthæum fluctuat (cap. 8), secundum Lucam repletur piscibus; ut et principia Ecclesiæ fluctuantis, et posteriora exube-

deux, mais celui qui serait ferme à cause de ses propres mérites peut néanmoins être troublé à cause d'autrui. Gardons-nous donc du traître, de peur que nous ne soyons troublés à cause de lui. Où la foi est faible, là est le trouble; où l'amour est parfait, là est la sécurité. De plus il est dit à tous de jeter les filets, il n'est dit qu'à Pierre seul : « Avancez sur la haute mer, » c'est-à-dire dans la profondeur des controverses. Y a-t-il rien de plus haut que de connaître le fils de Dieu ? Mais quels sont ces filets qu'il est ordonné aux apôtres de jeter, sinon les formes de la parole et comme les détours et les retours des controverses qui ne laissent point s'échapper ceux qui ont été pris ? Les instruments de pêche des apôtres sont des filets qui ne blessent point ceux qu'ils prennent, mais qui les réservent et qui, de l'abîme où ils étaient agités, les font monter vers le ciel. Il dit : « Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, » parce que ce n'est point une œuvre de l'industrie humaine, mais un don de la vocation céleste. Ceux qui n'avaient rien pris auparavant, sur la parole du Seigneur, prennent une grande multitude de poissons. — S. Cyr. — C'était la figure de ce qui devait arriver; ainsi ceux qui jetteront le filet de la doctrine ne travailleront pas en vain, mais ils assembleront la multitude des nations. — S. Aug. — Les filets qui se rompaient et les barques remplies d'une si grande abondance de poissons qu'elles étaient presque submergées, signifient qu'il y aura dans l'Église une si grande multitude d'hommes charnels qu'elle sera déchirée par les hérésies et les schismes qui briseront sa paix. — Bède. — Le filet se rompt, mais le poisson ne tombe point, parce que le Seigneur conserve les siens au milieu des scandales de ceux qui les

---

rantis agnoscas. Non turbatur ista quæ Petrum habet, turbatur illa quæ Judam habet : in utraque Petrus, sed qui suis meritis firmus est turbatur alienis. Caveamus igitur proditorem, ne per unum plurimi fluctuemus. Illic turbatio, ubi modica fides; hic securitas, ubi perfecta dilectio. Denique etsi aliis imperatur ut laxent retia sua, soli tamen Petro dicitur : Duc in altum, hoc est, in profundum disputationum. Quid est tam altum quam scire Dei Filium? quæ sunt autem apostolorum quæ laxari jubentur, retia, nisi verborum complexiones, et quasi quidam orationis sinus et disputationum recessus, qui eos quos ceperint non amittant? Et bene apostolica instrumenta piscandi retia sunt; quæ non captos perimunt, sed reservant; fluctuantes de infimis ad superna transducunt. Dicit autem : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus; quia non hoc humanæ facundiæ opus, sed supernæ vocationis est munus. Qui autem ante nihil ceperant, magnam in verbo Domini concludunt piscium multitudinem. Cyril. (in *Cat græc. Patr.*). Hoc autem fuit figura futuri; non enim incassum laborabunt evangelicæ doctrinæ rete tendentes, sed greges gentium aggregabunt. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 2). Quod autem retia rumpebantur, et piscium copia naviculæ impletæ sunt ita ut pene mergerentur, significat hominum carnalium multitudinem tantam futuram in Ecclesia, ut etiam disruptione pacis per hæreses et schismata scinderetur. Bed. Rumpitur autem rete, sed non labitur piscis;

persécutent. — S. Amb. — *L'autre barque* figure la Judée où Jean et Jacques sont choisis; ils viennent de la synagogue à la barque de Pierre (c'est-à-dire à l'Église) pour remplir les deux barques. Tous, en effet, Juifs et Grecs, doivent fléchir le genou au nom de Jésus. — Bède. — Ou encore : « L'autre barque » est l'Église des Gentils qui, elle aussi, se remplit de poissons élus (une barque ne suffisant pas); car le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, il sait le nombre certain de ses élus; et, ne trouvant pas dans la Judée autant de fidèles qu'il en sait être prédestinés à la foi et à la vie éternelle, il cherche pour ainsi dire une autre barque pour recevoir ses poissons et il remplit de grâce de foi les cœurs des Gentils. La seconde barque est appelée quand le filet se rompt; ainsi, lorsque Judas le traître, Simon-le-Magicien, Ananie et Saphire et un grand nombre de disciples s'en vont, Barnabas et Paul sont choisis pour l'apostolat des Gentils. — S. Amb. — Cependant nous pouvons encore voir dans l'autre barque une autre Eglise, car l'Eglise unique se divise en plusieurs Églises. — S. Cyr. — Il fait signe à ses compagnons de venir à son aide; ainsi plusieurs embrassèrent les fatigues des apôtres; d'abord ceux qui écrivirent les Evangiles, ensuite les autres prélats ou pasteurs des peuples et les docteurs de la véritable doctrine. — Bède. — Ces barques se remplissent de plus en plus jusqu'à la fin du monde; lorsqu'elles sont remplies, elles enfoncent, c'est-à-dire qu'elles sont menacées de submersion (car elles ne sont pas submergées, mais exposées à l'être); c'est ce qu'enseigne l'Apôtre en disant; « Aux derniers jours, il y aura des temps périlleux et des hommes s'aimant eux-mêmes, etc. » La submersion des barques re-

---

quia suos Dominus inter persequentium scandala servat. Amb. Alia autem navis est Judæa, ex qua Joannes et Jacobus eliguntur : hi igitur de synagoga ad navim Petri (hoc est, ad Ecclesiam) convenerunt ut implerent ambas naviculas : omnes enim in nomine Jesu genuflectunt; sive Judæus, sive Græcus. Bed. Vel alia navis est Ecclesia gentium; quæ et ipsa (una navicula non sufficiente) piscibus impletur electis; quia novit Dominus qui sunt ejus, et apud ipsum certus est suorum numerus electorum; dumque tot in Judæa credituros non invenit, quot ad fidem vitamque prædestinatos novit æternam, quasi alterius navis receptacula piscibus quærens suis, corda quoque gentium fidei gratia replet. Et bene, rupto reti socia navis advocatur; quando Judas proditor, Simon Magus, Ananias et Saphira, et multi discipulorum abierunt retro; ac deinde Barnabas et Paulus ad gentium sunt apostolatum segregati. Amb. Possumus tamen et aliam Ecclesiam intelligere navim alterius : ab una enim plures Ecclesiæ derivantur. Cyril. (ubi sup.). Innuit autem sociis ut auxiliarentur eis : multi enim sequuntur apostolorum labores, et prius illi qui evangeliorum ediderunt scripturas; post quos alii præsidentes et populorum pastores, et in veritatis doctrina periti. Bed. Harum autem impletio navium in finem usque seculi crescit; sed quod impletæ merguntur, hoc est in submersione premuntur (non enim sunt submersæ, sed periclitatæ) Apostolus exponit, dicens (2 *ad Timoth.*) : In novissimis diebus erunt tem-

présente la rechute des hommes qui, après avoir été élus par la foi, sont entraînés dans le siècle par la corruption des mœurs.

Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur. Car il était tout épouvanté, aussi bien que tous ceux qui étaient avec lui, de la pêche des poissons qu'ils avaient faite. Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon, étaient dans le même étonnement. Alors Jésus dit à Simon : Ne craignez point, votre emploi sera désormais de prendre des hommes. Et ayant ramené leurs barques à bord, ils quittèrent tout, et le suivirent.

Bède. — Pierre admirait les dons de Dieu, et plus il avait eu de crainte, moins il avait de présomption; d'où il est dit : « Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus en disant : « Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur. » — S. Cyr. — Se souvenant des fautes qu'il avait commises, il tremble de crainte et ne croit pas qu'étant impur il puisse recevoir celui qui est pur; car il avait appris de la loi (ou selon la loi) que ce qui est souillé doit être séparé de ce qui est saint. — S. Grég. de Nysse. — Lorsqu'il eut ordonné de jeter les filets, il fut pris autant de poissons que lui, Seigneur de la mer et de la terre, avait voulu; car la voix du Verbe est toujours la voix de la puissance, et, lors de la création du monde, la lumière du monde et les autres créatures s'avançaient à son commandement. Pierre admire ces choses : « Car il était saisi de stupeur aussi bien que ceux qui étaient avec lui, etc. » — S. Aug. — Il ne nomme point André qui ce-

pora periculosa ; et erunt homines seipsos amantes, etc. Nam mergi naves, est homines in seculum ex quo electi per fidem fuerant, morum pravitate relabi.

Quod cum videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, Domine, quia homo peccator sum. Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant in captura piscium, quam ceperant : similiter autem Jacobum et Joannem filios Zebedæi, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere, ex hoc jam eris homines capiens. Et subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum.

Bed. Admirabatur Petrus dona divina; et quo plus metuerat, præsumebat minus : unde dicitur : Quod cum vidisset Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, Domine, quia homo peccator sum. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Reducens enim ad conscientiam patrata delicta, tremit et trepidat ; et velut immundus mundum non credit se posse suscipere : acceperat a lege (vel dedicerat secundum legem) distinguendum esse inter maculatum et sanctum. Greg. Nyss. (in eadem *Cat.*, ubi sup.). Cum enim mandasset demergere retia, tanta copia piscium capta est, quantum ipse maris Dominus et terræ voluerat : vox enim Verbi semper est vox virtutis; cujus præcepto in origine mundi lux et cæteræ creaturæ prodibant. In his admiratur Petrus : Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib 2, cap. 17).

pendant devait être dans cette barque, d'après le récit de saint Matthieu et de saint Marc.

SUITE. — « Jésus dit à Simon : Ne craignez point. » — S. AMB. — Dites, vous aussi : « Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur ; » afin que Dieu vous réponde : « Ne craignez point. » Confessez votre péché au Seigneur qui pardonne. Vous voyez combien le Seigneur est bon : il accorde à des hommes le grand pouvoir de vivifier; d'où il suit : « Désormais vous serez pêcheurs d'hommes. »—BÈDE.— Ceci s'adresse plus spécialement à Pierre; le Seigneur lui explique le sens de cette pêche des poissons, savoir : que comme il a pris des poissons avec les filets, ainsi un jour il prendra des hommes avec sa parole ; et toute la suite de ce trait montre ce qu'il fait chaque jour dans l'Église (dont il est le chef). — S. CHRYS. — Considérez leur foi et leur obéissance ; ils avaient devant eux le soin de leur pêche ; cependant, lorsqu'ils entendirent son ordre, ils ne différèrent point, mais, quittant tout, ils le suivirent. Telle est l'obéissance que le Christ demande de nous; il veut que nous ne la négligions jamais, alors même que quelque chose de nécessaire nous presse; d'où il suit : « Ayant ramené leurs barques à terre, etc. » — S. AUG. — Saint Matthieu et saint Marc rapportent plus brièvement comment ceci se passa; saint Luc l'explique plus clairement, et il y a cette différence qu'il fait dire par le Seigneur à Pierre seul : « Désormais vous serez pêcheur d'hommes, » tandis que les deux autres évangélistes le rapportent comme ayant été dit aux deux frères. Mais cela a pu être dit d'abord à Pierre qui s'étonnait de la grande multitude de poissons qu'on

---

Andream non nominat, qui tamen intelligitur in ea navi fuisse secundum Matthæi et Marci narrationem.

Sequitur : Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere. AMB. Dic et tu : Exi a me, Domine, quia homo peccator sum : ut respondeat Deus : Noli timere : indulgenti Domino peccatum fatere. Vides quam bonus Dominus qui tantum tribuit hominibus, ut vivificandi habeant potestatem. Unde sequitur : Ex hoc eris jam homines capiens. BED. Hoc ad ipsum Petrum specialiter pertinet : exponit enim ei Dominus quid hæc captura piscium significet ; quod scilicet ipse sicut nunc per retia pisces, sic aliquando per verba sit capturus homines ; totusque facti hujus ordo quid in Ecclesia (cujus ipse typum tenet) quotidie geratur, ostendit. CHRYS. (homil. 14, *in Matth.*). Considera autem eorum fidem et obedientiam : habentes enim opus præ manibus appetibilis piscationis, cum audissent mandantem, non detulerunt, sed relictis omnibus, sequebantur : talem enim obedientiam requirit a nobis Christus, ut eam non prætermittamus, etiamsi aliquid valde necessarium urgeat : unde et sequitur : Et subductis ad terram navibus, etc. AUG., *De cons. Evang.* (ut sup.). Matthæus et Marcus breviter hoc perstringunt quemadmodum gestum sit ; quod Lucas hic apertius explicavit : hoc tamen videtur distare, quod tantum Petro a Domino dictum commemorat : Ex hoc jam homines eris capiens, quod illi ambobus fratribus dictum esse narraverunt. Sed potuit utique prius hoc Petro dici, cum de capta ingenti multitudine piscium miraretur, quod Lucas in-

avait pris; c'est ce que saint Luc insinue; ensuite il aura été dit à l'un et à l'autre ce que les deux premiers évangélistes ont raconté. On peut entendre encore que d'abord il arriva ce que saint Luc rapporte, sans qu'ils fussent appelés par le Seigneur, et que seulement il fut prédit à Pierre qu'il serait pêcheur d'hommes. Il n'est point dit qu'il ne doive plus prendre de poissons; ainsi nous pouvons croire qu'ils retournèrent à la pêche des poissons, et que dans la suite il arriva ce que saint Matthieu et saint Marc racontent; alors, en effet, ils ne ramenèrent point leurs barques à terre comme avec la pensée de revenir, mais ils le suivirent comme les appelant et leur commandant. Or si, d'après saint Jean, Pierre et André le suivirent au bord du Jourdain, comment les autres évangélistes disent-ils qu'il les trouva pêchant en Galilée, et qu'il les appela pour être ses disciples? Il faut peut-être entendre qu'ils virent le Seigneur au bord du Jourdain sans s'attacher inséparablement à lui; qu'ils reconnurent seulement qui il était, et qu'après l'avoir admiré, ils s'en retournèrent chez eux.

S. Amb. — Dans un sens mystique, en disant : « Seigneur, retirez-vous de moi, » Pierre nie que ceux qu'il prend par sa parole soient sa conquête et son butin. Vous aussi, ne craignez point de rapporter à Dieu ce que vous avez, car il nous a donné ce qui était à lui. — S. Aug. — Ou encore : Pierre représente l'Église remplie d'hommes charnels, quand il dit : « Retirez-vous, parce que je suis un pécheur; » comme si l'Église, remplie d'une foule charnelle et presque submergée par leurs mœurs, éloignait d'elle le royaume spirituel (dontla personne de Jésus-Christ est la plus haute représentation). Les hommes ne

---

sinuat; et ambobus postea quod illi duo commemoraverunt : vel intelligendum est, hoc primo fuisse factum quod Lucas commemorat, nec tunc eos a Domino vocatos, sed tantum fuisse prædictum Petro, quod homines esset capturus; non autem quod nunquam pisces esset capturus : unde datur locus intelligendi, eos ad capturam piscium remeasse, ut postea fieret quod Matthæus et Marcus narrant : tunc enim non subductis ad terram navibus, tanquam cum cura redeundi, sed ita eum secuti sunt, tanquam vocantem aut jubentem. Sed si secundum Joannem juxta Jordanem secuti sunt eum Petrus et Andreas, quomodo ab aliis evangelistis dicitur quod eos in Galilæa piscantes invenit, et ad discipulatum vocavit? Nisi quia intelligendum est non sic eos vidisse Dominum juxta Jordanem, ut ei inseparabiliter cohærerent, sed tantum cognovisse quis esset, eumque miratos ad propria remeasse.

Amb. Mystice autem quos Petrus in verbo capit, negat suam prædam, negat suum munus : Exi (inquit) a me, Domine : noli timere et tu quæ tua sunt Domino deferre; quia quæ sua, nobis ille concessit. Aug., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Vel aliter : ex persona Ecclesiæ carnalibus hominibus plenæ Petrus dicit : Exi a me, quia homo peccator sum; tanquam Ecclesia turbis carnalium impleta, et eorum moribus pene submersa, regnum spiritualium (in quibus maxime persona Christi eminet) a se quodammodo repellat : non enim hoc voce linguæ dicunt homines bo-

disent point cela par des paroles aux bons serviteurs de Dieu, pour les éloigner d'eux ; mais, par la voix de leurs mœurs et de leurs actes, ils les pressent de s'éloigner, afin de n'être pas gouvernés par eux ; et cela d'autant plus qu'ils sont obligés de les honorer. Pierre figurait leur respect en se jetant aux pieds du Seigneur, et leurs mœurs, en disant : « Retirez-vous de moi. » — Bède. — Cependant le Seigneur rassure la crainte des charnels, de peur que quelques-uns, tremblant à cause de leur conscience coupable ou découragés par la vue de l'innocence des autres, ne redoutent d'entrer dans la voie de la sainteté. — S. Aug. — Le Seigneur ne s'éloigne point d'eux, afin de montrer que les hommes bons et spirituels ne doivent pas être troublés par les péchés de la foule, ni avoir la volonté de quitter le ministère ecclésiastique (pour vivre avec plus de sécurité et de paix). En conduisant leurs barques à terre et quittant tout pour le suivre, ils figurent la fin des temps où ceux qui se seront attachés au Christ quitteront pour toujours la mer de ce monde.

Lorsque Jésus était en une certaine ville, un homme tout couvert de lèpre l'ayant vu se prosterna contre terre, et le priait en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri ; et sa lèpre disparut au même instant. Jésus lui commanda de n'en parler à personne ; mais allez, dit-il, vous montrer au prêtre, et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage. Cependant, comme sa réputation se répandait de plus en plus, les peuples venaient en foule pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. Mais il se retirait dans le désert, et il y priait.

S. Amb. — La guérison du lépreux est le quatrième miracle que fit

---

nis ministris Dei, ut eos a se repellant; sed voce morum et actuum suadent a se recedi, ne per bonos regantur, et eo vehementius, quod deferunt eis honorem, ut honorificentiam eorum significaverit Petrus, cadens ad pedes Domini; mores autem, in eo quod dixit : Exi a me. Bed. Confortat autem Dominus timorem carnalium, ne quis vel de suæ conscientia culpæ tremens, vel de aliorum innocentia stupens, sanctitatis iter formidet aggredi. Aug., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Dominus autem dum non recessit ab eis, significat in bonis et spiritualibus viris non esse oportere hanc voluntatem, ut peccatis turbarum commoti (quo quasi securius tranquilliusque vivant) munus ecclesiasticum deserant. Quod autem subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum, potest significare finem temporis, quo ab hujus mundi salo, qui Christo inhæserint, penitus recessuri sunt.

Et factum est cum esset in una civitatum, et ecce vir plenus lepra; et videns Jesum, et procidens in faciem suam rogavit eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare. Et extendens Jesus manum, tetigit eum, dicens : Volo, mundare. Et confestim, lepra discessit ab illo. Et ipse præcepit illi ut nemini diceret; sed : Vade, ostende te sacerdoti; et offer pro emundatione tua sicut præcepit Moyses in testimonium illis. Perambulabat autem magis sermo de illo, et conveniebant turbæ multæ ut audirent et curarentur ab infirmitatibus

le Seigneur, après être venu à Capharnaüm. De même que le quatrième jour, il alluma le soleil et le fit plus brillant que les autres créatures, de même nous devons estimer comme plus grande cette œuvre dont il est dit : « Comme il était dans une ville, un homme couvert de lèpre, etc. » Le lieu où le lépreux fut guéri n'est pas désigné, pour montrer que ce n'est pas le peuple particulier d'une seule ville qui est guéri, mais que tous les peuples sont guéris. — S. Athan. — Le lépreux adora le Seigneur Dieu subsistant dans un corps, et la chair ne lui fit point croire que le Verbe de Dieu fût une créature; parce que c'était le Verbe, il ne méprise point la chair dont il était revêtu; au contraire, il se prosterne, le visage contre terre, pour adorer dans un temple créé le Créateur de toutes choses; car il suit : « Voyant Jésus, il se prosterna, le visage contre terre, et le pria. » — S. Amb. — Il se prosterna par humilité et par confusion, afin que chacun rougît des souillures de sa vie; cependant la confusion n'arrêta point son aveu, il montra sa plaie et demanda la guérison en disant : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. » Il ne douta point, par infidélité, de la volonté du Seigneur; mais la conscience de son mal l'empêcha d'être présomptueux. D'ailleurs, c'est une entière profession de foi et de religion que d'attribuer la puissance à la volonté du Seigneur. — S. Cyr. — Il savait que sa lèpre ne pouvait être guérie par les efforts des médecins; mais il avait vu les démons chassés par la majesté divine et d'autres guéris de diverses maladies; il conjectura que c'était la droite de Dieu qui faisait ces choses. — Tite. — Apprenons par les paroles du lépreux à ne pas rechercher avec inquiétude la guérison des

---

nis. Ipse autem secedebat in desertum et orabat.

Amb. Quarto signo, ex quo in Capharnaum Dominus venit, leprosus sanatur. Si autem quartum diem sole illuminavit et clariorem cæteris fecit, hoc clarius opus æstimare debemus; de quo dicitur : Et factum est cum esset in una civitatum, ecce vir plenus lepra, etc. Bene ubi leprosus mundatur, certus non exprimitur locus, ut ostendatur, non unum populum specialis alicujus civitatis, sed omnes populos fuisse sanatos. Athan. (in *Cat. græcor. Patr.*). Adoravit autem leprosus Dominum Deum existentem in corpore; et neque propter carnem putavit esse creaturam Verbum Dei; nec pro eo quod verbum erat, vilipendit carnem quam vestiebat; imo ut in templo creato adorabat omnium Creatorem, in faciem procidens : sequitur enim : Et videns Jesum et procidens in faciem suam, rogavit eum. Amb. Quod in faciem procidit, humilitatis est et pudoris; ut unusquisque de vitæ suæ maculis erubescat; sed confessionem verecundia non repressit; ostendit vulnus, remedium postulavit, dicens : Domine, si vis, potes me mundare. De voluntate Domini, non quasi pietatis incredulus, dubitavit, sed quasi iniquitatis suæ conscius non præsumpsit : religionis autem et fidei plena confessio est, quæ in voluntate Domini posuit potestatem. Cyril. (ubi sup.). Noverat enim lepram experimentis medicorum non cedere, sed vidit divina majestate pelli dæmones, et cæteros ab aliis valetudinibus curari; quæ conjecit divina dextera fieri. Titus Bostrensis. Addiscamus etiam

infirmités corporelles, et à mettre toute notre confiance en la volonté de Dieu, qui sait ce qui est opportun et qui dispose tout avec sagesse.

S. Amb. — Il le guérit de la manière dont il avait été prié; d'où il suit: « Jésus étendant la main le toucha, etc. » La loi défend de toucher les lépreux, mais le maître de la loi n'est pas soumis à la loi, c'est lui qui fait la loi. Il le toucha donc, non qu'il n'eût pu le guérir sans le toucher, mais afin de prouver qu'il n'était pas soumis à la loi, et qu'il ne craignit point la contagion comme les hommes. Il ne pouvait être souillé, lui qui délivrait les autres; au contraire, la lèpre, qui ordinairement souille celui qui la touche, disparut au contact du Seigneur. — Théoph. — Sa chair purifie et donne la vie, parce qu'elle est la chair du Verbe de Dieu. — S. Amb. — Dans ce qu'il ajoute : « Je le veux, soyez guéri, » se trouvent la volonté et l'effet de la miséricorde. — S. Cyr. — Le commandement suprême procède de la majesté; comment donc le Fils unique est-il assimilé aux esclaves, lui qui peut tout par sa seule volonté? Nous lisons du Père « qu'il a fait tout ce qu'il a voulu; » comment donc celui qui exerce la puissance de son père en différerait-il par nature? Tout ce qui a la même puissance est ordinairement de la même substance. De plus, admirez en ceci le Christ opérant divinement et corporellement; car vouloir et faire aussitôt toutes choses est divin; mais étendre la main est humain; or, le Christ, un, se compose de l'un et de l'autre, parce que *le Verbe s'est fait chair*. — S. Grég. de Nysse. — Comme la divinité est unie aux deux parties constitutives de l'homme

---

ex verbis leprosi corporalium infirmitatum medelam non quærere, sed divino beneplacito totum committere, qui novit opportuna et omnia judicio disposuit.

Amb. Eo autem sanat genere quo fuerat obsecratus : unde sequitur : Et extendens Jesus manum tetigit eum, etc. Lex tangi leprosos prohibet; sed qui Dominus legis est, non obsequitur legi, sed legem facit. Non ergo tetigit, quia sine tactu mundare non poterat, sed ut probaret quia subjectus non erat legi, nec contagium timebat ut homines; sed quia contaminari non poterat qui alios liberabat : simul e contrario ut lepra tactu Domini fugaretur, quæ solebat contaminare tangentem. Theoph. Ipsius enim sacra caro est purgativa et vitam tribuens, sicut existens Verbi Dei caro. Amb. In hoc autem quod subdit : Volo, mundare, habes voluntatem, habes et pietatis effectum Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ex *Thesauri*, lib. 12, cap. 14). A majestate autem processit imperiosum mandatum : qualiter igitur in servis computatur unigenitus Filius, qui volendo tantummodo cuncta potest? Legitur de Deo Patre (*Psal.* 113 et 134) quod omnia quæcunque voluit fecit. Qui vero sui Patris potestate fungitur, quomodo diversificabitur in natura ab eo? Solent etiam quæcunque sunt ejusdem virtutis, ejusdem esse substantiæ. Item alibi : mirare tamen in his Christum divine et corporaliter operantem : divinum enim est ita velle ut præsto fiant omnia; humanum autem extendere dexteram : unus itaque Christus ex utrisque perficitur, eo quod Verbum caro factum est. Greg. Nyss. (orat. 1, *in Resur. Christi*). Et quia cum utraque hominis particula (anima scilicet et corpore) unita est Deitas, per utramque patebant supernæ naturæ indicia : corpus enim reconditum in se numen declarabat, cum

(l'âme et le corps), les signes de la nature céleste éclatent par l'une et par l'autre : le corps révélait la divinité cachée en lui, lorsqu'il guérissait en touchant; et l'âme montrait la vertu de Dieu par sa volonté toute puissante; car, de même que le tact est le sens propre du corps, de même la volonté est l'action propre de l'âme; l'âme veut, le corps touche.

S. Amb. — Il dit *je veux*, à cause de Photin; il *commande*, à cause d'Arius; il *touche*, à cause de Manès. Il n'y a point d'intervalle entre l'œuvre de Dieu et son commandement, afin que vous compreniez la miséricorde de ce médecin et la puissance de son opération; d'où il suit : « Aussitôt sa lèpre disparut. » Mais, afin que la lèpre puisse être chassée, que chacun évite la jactance à l'exemple de l'humilité du Seigneur; car il suit : « Il lui ordonna de n'en parler à personne. » Il veut nous enseigner à ne jamais publier nos bienfaits, mais à les cacher de manière à n'obtenir ni salaire ni même reconnaissance. Peut-être lui commande-t-il le silence, parce qu'il estime que ceux qui croient par une foi spontanée sont meilleurs que ceux qui croiraient par l'espoir des bienfaits. — S. Cyr. — Dans le silence même du lépreux, il suffisait de la voix de cet événement pour raconter à tous ceux qui le connaissaient la puissance de celui qui l'avait guéri.

S. Chrys. — Parce que le plus souvent les hommes se souviennent de Dieu quand ils sont malades et l'oublient lorsqu'ils sont guéris, il lui recommande d'avoir Dieu en vue et de le glorifier; d'où il suit : « Allez, montrez-vous au prêtre, » afin que le lépreux guéri se fît examiner par le prêtre et fût ainsi admis par sa déclaration au nombre de ceux

---

palpando præstabat remedia; sed anima præpotenti voluntate divinam ostendebat virtutem : velut enim sensus tactus proprius corporis est, sic et animæ voluntarius motus : vult anima, tangit corpus.

Amb. Dicit ergo, volo, propter Photinum; imperat, propter Arium; tangit, propter Manichæum. Nihil autem medium est inter opus Dei atque præceptum, ut intelligas medentis affectum, virtutem operis : unde sequitur : Et confestim lepra discessit ab illo : sed ne lepra transire possit in medium, unusquisque dominicæ humilitatis exemplo jactantiam vitet : nam sequitur : Et præcepit illi ut nemini diceret; ut scilicet doceret non vulganda nostra beneficia; sed premenda, ut non solum a mercede abstineamus pecuniæ, sed etiam gratiæ. Aut fortasse illa silentii causa est imperati, quod meliores putabat qui fide magis spontanea, quam speratis beneficiis credidissent. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Leproso etiam silente sufficiebat ipsa negotii vox ad narrandum omnibus agnoscentibus per eum potestatem curantis.

Chrys. (homil. 26, *in Matth.*). Et quia ut plurimum homines dum ægrotant, Dei sunt memores; ut autem convalescunt, hebetantur, mandat ut Deum præ oculis habeat, dans gloriam Deo : unde sequitur : Sed vade, ostende te sacerdoti; ut scilicet mundatus leprosus committeret se sacerdotis aspectui, ac sic per illius censuram numeraretur inter sanos. Amb. Et ut etiam intelligeret sacerdos, non legis ordine, sed gratia Dei supra legem esse curatum; et

qui sont purs.—S. Amb. — Il voulait aussi faire comprendre au prêtre que ce n'est point par le rite de la loi qu'il avait été guéri, mais par la grâce de Dieu qui est au-dessus de la loi. En ordonnant d'offrir le sacrifice prescrit par Moïse, le Seigneur montra qu'il ne détruisait point la loi, mais qu'il l'accomplissait. D'où il suit : « Offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné. » — S. Aug. — Il semble approuver ici le sacrifice prescrit par Moïse que l'Église n'admet point. On en donne pour raison que le sacrifice du Saint des saints qui est son corps n'avait pas encore commencé, car les sacrifices figuratifs ne devaient point être abolis avant que celui qu'ils figuraient eût été établi par le témoignage de la prédication des apôtres et par la foi des peuples fidèles. — S. Amb. — Ou encore, étant la loi spirituelle, il semble ordonner un sacrifice spirituel; aussi, dit-il : « Selon ce que Moïse a prescrit; » ensuite il ajoute : « Pour leur être en témoignage. » — Tite.— Les hérétiques prennent ceci dans un sens mauvais et disent qu'il parla ain en dérision de la loi; mais comment aurait-il ordonné d'offrir un sacrifice pour la guérison, selon le précepte de Moïse, s'il eût voulu parler contre la loi? — S. Cyr. — Il dit : « Pour leur être en témoignage, » parce que ce fait montre que le Christ est incomparablement supérieur à Moïse; en effet, Moïse, n'ayant pu délivrer sa sœur de la lèpre, priait le Seigneur de la délivrer; le Sauveur, au contraire, dit avec une divine puissance : « Je le veux, soyez guéri. »

S. Chrys. — « Pour leur être en témoignage, » c'est-à-dire pour leur condamnation et pour prouver que je respecte la loi; car après vous avoir guéri, je vous envoie à l'examen des prêtres, afin que vous me

---

dum mandatur sacrificium secundum præceptum Moysi, ostendit Dominus quia legem non solveret, sed adimpleret : unde sequitur : Et offer pro emundatione tua, sicut præcepit Moyses. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 3). Videtur hic approbare sacrificium quod per Moysen præceptum est, cum id non recipiat Ecclesia : quod ideo jussisse intelligi potest, quia nondum cœperat esse sacrificium sanctum sanctorum, quod corpus ejus est. Non enim oportebat auferri significativa sacrificia, priusquam illud quod significabatur confirmatum esset contestatione apostolorum prædicantium, et fide credentium populorum. Amb. Vel quia lex spiritualis est, videtur sacrificium mandasse spirituale. Unde dicit : Sicut præcepit Moyses : deinque addidit : In testimonium illis. Titus, Bostrensis (in *Cat. græc. Patr.*). Hæretici perperam hoc accipiunt, dicentes in opprobrium legis esse dictum. Qualiter autem juberet offerre pro emundatione, secundum præceptum Moysi, si hoc diceret contra legem? Cyril. (ut sup.). Dicit ergo : In testimonium illis, quia ex hoc facto ostenditur Christum incomparabili excellentia Moysi præferri; nam quia Moyses insufficiens erat a sorore lepræ pellere morbum, orabat Dominum ut eam liberaret (*Num.*, 12), sed Salvator in potestate divina protulit : Volo, mundare.

Chrys. (homil. 26, *in Matth.*). Vel in testimonium illis, hoc est, ad reprehensionem eorum, et ad probationem quod legem revereor. Cum enim te curaverim, mitto

soyez une preuve que je n'ai pas violé la loi. Quoique le Seigneur, en guérissant, dit de n'en parler à personne, néanmoins sa renommée volait de tous côtés publiant ses miracles ; d'où il suit : « Cependant on parlait de lui de plus en plus, etc. » — BÈDE. — La guérison d'un seul entraîne les foules autour du Seigneur ; d'où il suit : « Des foules nombreuses venaient à lui pour être guéries, etc. » Car le lépreux, malgré l'ordre qui lui avait été donné, pour faire voir qu'il était guéri extérieurement et intérieurement, publiait partout (selon saint Marc) le bienfait qu'il avait reçu.

GRÉG. — Durant le jour notre Rédempteur fait des miracles éclatants dans les villes, mais la nuit il se livre à une prière assidue ; d'où il suit : « Il se retirait dans le désert pour prier. » Il enseigne aux prédicateurs à ne pas quitter entièrement la vie active par amour pour la contemplative, et à ne point négliger les joies de la contemplation pour une activité excessive ; mais à se nourrir dans le calme de la contemplation de ce qu'ils répandront en paroles, lorsqu'ils s'occuperont du prochain. — BÈDE. — Quand il se retire pour prier, n'attribuez point cela à la nature qui dit : « Je le veux, soyez guéri, » mais à celle qui étendant la main touche le lépreux ; non qu'il y ait deux personnes dans le Fils, comme le prétend Nestorius, mais (de même qu'il y a deux natures) il y a deux opérations de la même personne. — S. GRÉG. — Le plus souvent il faisait ses œuvres au milieu du peuple et ses prières dans le désert, pour nous autoriser à prendre quelque relâche, afin de nous entretenir avec Dieu dans la sincérité de l'âme ; car lui-même n'avait besoin ni de retraite, ni de solitude, puisqu'étant Dieu il n'a-

---

te ad sacerdotum experientiam, ut attesteris mihi quod non sum prævaricatus in legem. Et quamvis Dominus impendens remedia monerat nemini dicere, instruens nos evitare superbiam ; fama tamen ejus volabat undique instillans auditui cunctorum miraculum : unde sequitur : Perambulabat autem magis sermo de illo, etc. BED. Unius autem perfecta salvatio multas ad Dominum cogit turbas : unde sequitur : Et conveniebant turbæ multæ ut curarentur, etc. Ut enim leprosus exterius et interius se sanatum doceret, perceptum beneficium (ut Marcus ait) etiam jussus non tacet.

GREG. (6 *Moral.*, cap. 17). Redemptor autem noster per diem miracula in urbibus exhibet, et ad orationis studium in nocte pernoctat : unde sequitur : Ipse autem secedebat in desertum, et orabat ; ut perfectis videlicet prædicatoribus innuat, quatenus nec activam vitam amore speculationis funditus deserant, nec contemplationis gaudia operationis nimietate contemnant ; sed quieti contemplantes sorbeant, quod occupati erga proximos loquentes refundant. BED. Quod autem secedit orare, non ei naturæ tribuas quæ dicit : Volo, mundare, sed ei quæ extendens manum tetigit leprosum ; non quod juxta Nestorium gemina sit filii persona ; sed ejusdem personæ (sicut naturæ), sic et operationes sunt duæ. GREG. Nazian. (orat. 28). Et opera quidem in populo, orationes autem in deserto peragebat ut plurimum, sanciens quod liceat parumper quiescere, ut mente sincera cum Deo colloquamur : neque enim ipse indi-

vait ni à expier ni à se recueillir, mais il voulait nous montrer qu'il est une heure pour les œuvres, une autre pour des méditations plus hautes, et nous enseigner le temps de l'action et celui qui est propice à une occupation plus sublime.

BÈDE. — Ce lépreux est le type du genre humain malade de ses péchés; il était couvert de lèpre: « Car tous ont péché et ont besoin de la grâce de Dieu. » Il avait besoin que le Verbe de Dieu, étendant la main (c'est-à-dire s'unissant à la nature humaine), le guérît de ses vieilles erreurs, et il devait offrir son corps comme une hostie vivante pour sa guérison. — S. AMB. — Mais si le Verbe est le remède de la lèpre, le mépris du Verbe est donc la lèpre de l'âme. — THÉOPH. — Remarquez aussi que celui qui est purifié devient digne de présenter l'offrande, c'est-à-dire le corps et le sang du Seigneur qui est uni à la nature divine.

Un jour, comme il enseignait, étant assis, et que des pharisiens et des docteurs de la loi qui étaient venus de tous les villages de la Galilée, du pays de Judée, et de la ville de Jérusalem, étaient assis près de lui, la vertu du Seigneur agissait pour la guérison des malades; et quelques personnes, portant sur un lit un homme qui était paralytique, cherchaient le moyen de le faire entrer dans la maison, et de le présenter devant lui. Mais ne trouvant point par où le faire entrer, à cause de la foule du peuple, ils montèrent sur le haut de la maison, d'où ils le descendirent par les tuiles avec le lit où il était, et le mirent au milieu de la place devant Jésus; lequel, voyant leur foi, dit au malade : Mon ami, vos péchés vous sont remis. Alors les docteurs de loi et les pharisiens dirent en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui blasphème de la sorte? Qui peut remettre les péchés que Dieu seul? Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : A quoi pensez-vous dans vos cœurs? Lequel est le plus aisé, ou de dire : Vos péchés vous

---

gebat remotione vel secessu, quia non erat in eo quod remitteretur, vel in quod colligeret seipsum, cum Deus esset; sed ut pateat nobis et operationis hora et altioris solertiæ; sive ut actionis et sublimioris cujusdam occupationis tempus opportunum discamus.

BED. Typice autem leprosus humanum genus languidum peccatis designat; plenum lepra, quia omnes peccaverunt, et egent gratia Dei (*Rom.*, 3), ut scilicet extenta manu (id est, Verbo Dei, humanam contingente naturam) a prisci erroris varietate mundentur, et offerant pro emundatione corpora sua hostiam vivam. AMB. Si autem lepræ medicina verbum est, contemptus verbi lepra mentis est. THEOPH. Vide autem quod postquam mundatus est aliquis, tunc dignus est offerre hoc munus; scilicet corpus et sanguinem Domini, quod est divinæ unitum naturæ.

Et factum est in una dierum, et ipse sedebat docens, et erant pharisæi sedentes et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, et Judææ, et Hierusalem; et virtus Domini erant ad sanandum eos. Et ecce viri portantes in lecto hominem qui erat paralyticus; et quærebant eum inferre, et ponere ante eum : et non invenientes qua parte illum inferrent præ turba, ascenderunt supra tectum, et per tegulas submiserunt eum cum lecto in medium ante Jesum. Quorum fidem ut vidit, dixit : Homo, remittuntur tibi peccata tua. Et cœperunt cogitare scribæ et pharisæi, dicentes : Quis est hic qui loquitur blasphemias? Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens dixit ad illos : Quid cogitatis in cordibus vestris? Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata? an dicere : Surge et ambula? Ut autem sciatis quia Filius ho-

sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, levez-vous, je vous le commande, dit-il au paralytique, emportez votre lit et vous en allez en votre maison. Il se leva au même instant en leur présence, et emportant le lit où il était couché, il s'en retourna en sa maison, rendant gloire à Dieu. Ils furent tous remplis d'un extrême étonnement, et ils rendaient gloire à Dieu. Et dans la frayeur dont ils étaient saisis, ils disaient : Nous avons vu aujourd'hui des choses prodigieuses.

S. Cyr. — Les scribes et les pharisiens, qui avaient été témoins des miracles du Christ, écoutaient aussi son enseignement; d'où il suit : « Un jour, il était assis et enseignait; des pharisiens étaient assis près de lui, etc..... La vertu du Seigneur agissait pour les guérir; » non qu'il empruntât d'un autre sa puissance, mais il opérait comme Dieu et Seigneur, par sa propre puissance. Souvent les hommes se rendent dignes des dons spirituels, mais quelquefois ils s'écartent du but que se propose l'auteur des dons; il n'en fut pas ainsi du Christ, parce que la puissance divine affluait en lui pour guérir. Or, comme il fallait, au milieu de cette foule des scribes et des pharisiens assemblés, qu'il se fît quelque chose qui attestât sa puissance devant ceux qui le méprisaient, il opéra un miracle sur un paralytique. L'art médical ayant échoué en lui, ses proches le portaient au divin et céleste médecin, d'où il suit : « Des hommes portaient, etc. » — S. Chrys. —Admirons ceux qui portaient le paralytique; ne pouvant le faire entrer par la porte, ils tentèrent un moyen nouveau et étrange; d'où il suit : « Ne trouvant pas où le faire entrer, ils montèrent sur le toit, etc. » Découvrant le toit, ils descendirent le grabat et déposèrent le paralytique au milieu

---

minis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico) : Tibi dico, surge : tolle lectum tuum, et vade in domum tuam. Et confestim surgens coram illis, tulit lectum in quo jacebat, et abiit in domum suam magnificans Deum. Et stupor apprehendit omnes, et magnificabant Deum, et repleti sunt timore, dicentes quia vidimus mirabilia hodie.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Scribæ et pharisæi, qui facti fuerant prodigiorum Christi spectatores, audiebant ipsum quoque docentem : unde dicitur : Et factum est in una dierum et ipse sedebat docens : et erant pharisæi sedentes, etc. Et virtus Domini erat ad sanandum eos : non quasi mutuo acciperet potestatem alterius; sed quasi Deus et Dominus propria operabatur virtute. Fiunt autem homines sæpe donorum spiritualium digni, sed plerumque deficiunt a ratione quam novit donorum largitor. Quod in Christo non accidit : affluebat enim præstandis remediis virtus divina. Quia vero necessarium erat, ubi tanta scribarum et pharisæorum turba convenerat, aliquid fieri ex his quæ virtuti attestarentur ipsius, coram eis qui eum parvipendebant, factum est quoddam miraculum in paralytico; in quo quia defecisse videbatur medicinalis ars, portabatur a proximis ad supernum et cœlestem medicum : unde sequitur : Et ecce, viri portantes, etc. Chrys. (in *Cat.*, ut sup.). Mirandi vero sunt qui paralyticum adduxerunt, qualiter cum nequissent intrare per ostium, novum aliquid et alienum attentaverunt : unde sequitur : Et non invenientes qua parte illum inferrent, ascen-

de la maison; d'où il suit : « Ils le descendirent par les tuiles. » L'endroit où ils descendirent par les tuiles le lit du paralytique était sans doute peu élevé.

Bède. — Avant de guérir cet homme de la paralysie, le Seigneur délie d'abord les liens de ses péchés pour montrer que la dissolution de son corps venait des liens de ses fautes et qu'il ne pouvait retrouver l'usage de ses membres qu'après qu'elles seraient déliées; d'où il suit: « Voyant leur foi, etc. » — S. Amb. — Il est grand le Seigneur qui pardonne aux uns à cause du mérite des autres, qui exauce les uns et pardonne aux autres leurs erreurs. O homme, comment votre semblable ne serait-il pas considéré par vous, lorsque auprès de Dieu un esclave peut intervenir par ses mérites et a droit à être exaucé? Si donc vous doutez du pardon de vos grands péchés, faites intervenir les prières d'autrui, faites intervenir l'Eglise qui priera pour vous, afin que Dieu vous pardonne ce qu'il aurait pu vous refuser à vous-même. — S. Chrys. — Cependant la foi de ce malade intercédait aussi, car il n'eût pas souffert qu'on le descendît s'il n'eût cru lui-même.

S. Aug. — En disant: « O homme, vos péchés vous sont remis, » il insinuait que les péchés étaient remis à cet homme qui, par là même qu'il était homme, ne pouvait pas dire : « Je n'ai point de péché; » de plus il voulait faire entendre que c'était Dieu qui pardonnait à cet homme. — S. Chrys. — Quand nous souffrons corporellement, nous nous hâtons d'éloigner ce qui nous fait souffrir; au contraire, lorsque l'âme est malade, nous différons, et c'est pour cela que nous ne sommes pas guéris même des souffrances du corps. Séparons-nous donc de la

---

derunt supra tectum, etc. Detegentes autem tectum deponunt grabatum, et ponunt in medio paralyticum : unde sequitur : Et per tegulas dimiserunt. Dicet aliquis demissum fuisse locum, a quo per tegulas deposuerunt paralytici lectum.

Bed. Hominem autem Dominus a paralysi curaturus, primo peccatorum vincula dissolvit, ut ostenderet eum ob nexus culparum artuum dissolutione damnari; nec nisi his relaxatis membrorum posse recuperatione sanari : unde sequitur : Quorum fidem ut vidit, etc. Amb. Magnus Dominus qui aliorum merito ignoscit aliis; et dum alios probat, aliis relaxat errata. Cur apud te, homo, collega non valeat? cum apud Deum servus et interveniendi meritum et jus habeat impetrandi? Si gravium peccatorum diffidis veniam, adhibe precatores, adhibe Ecclesiam quæ pro te precetur cujus contemplatione quod tibi Dominus negare posset ignoscat. Chrys. (homil. 30, *in Matth.*). Occurrebat autem et in hoc ipsius patientis fides : non enim sustinuisset se inferius submitti, nisi credidisset.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 25). Quod autem dicit : Homo, dimittuntur tibi peccata, ad hoc insinuandum valet, quia homini dimittebantur peccata, qui eo ipso quod homo erat, non posset dicere : Non peccavi. Simul etiam ut ille, qui homini dimittebat, intelligeretur Deus. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ex *homiliis in Matth.*). Nos autem si corporaliter patimur, satagimus nocivum abjicere : cum vero male sit animæ, differimus ; atque ideo nec a corporis nocivis curamur. Abscindamus igitur fontem malorum, et cessabunt ægritudinum fluxus.

source du mal et le cours de nos maladies cessera. Cependant les pharisiens, craignant la multitude, n'osaient point manifester leurs pensées, ils se contentaient de les méditer dans leurs cœurs; d'où il suit : « Ils dirent en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui blasphème ? » — S. Cyr. — Ils proclament déjà la sentence de mort; car la loi ordonnait que quiconque blasphémerait contre Dieu serait puni de mort. — S. Amb. — Ainsi le Fils de Dieu reçoit d'eux un témoignage en faveur de ses œuvres, car rien n'établit mieux la foi qu'un aveu fait malgré soi, et rien n'infirme une preuve de culpabilité comme la négation de ceux qui sont laissés à leurs assertions; d'où il suit : « Qui peut remettre les péchés, que Dieu seul ? » Quelle est la folie du peuple infidèle, après avoir confessé que Dieu seul peut remettre les péchés, il ne croit point à Dieu pardonnant les péchés. — Bède. — Car ils disent vrai; Dieu seul peut remettre les péchés, c'est lui qui les remet par ceux auxquels il a donné ce pouvoir. Ainsi il est prouvé que le Christ est vraiment Dieu parce qu'il peut remettre les péchés comme Dieu.

S. Amb. — Cependant le Seigneur, voulant sauver les pécheurs, démontre sa divinité par la connaissance des choses cachées; d'où il suit : « Afin que vous sachiez etc. » — S. Cyr. — Comme s'il disait : O pharisiens, vous dites : « Qui peut remettre les péchés, que Dieu seul ? » je vous réponds : « Qui peut scruter les secrets du cœur, que Dieu seul ? » lui qui dit par les prophètes : « Je suis le Seigneur scrutant les cœurs et pénétrant les reins. » — S. Chrys. — Si donc vous êtes incrédules sur la première chose (c'est-à-dire la rémission des péchés), j'ajoute celle-ci : Je découvre vos intimes pensées; et encore celle-ci : J'affermis le

---

Metu autem multitudinis suam intentionem aperire pharisæi non audebant, sed solum in cordibus suis meditabantur : unde sequitur : Et cœperunt cogitare dicentes : Quis est hic qui loquitur blasphemias ? Cyril. (in *Cat. græcor.*, ubi sup.). In quo mortis præcipitant sententiam. Erat enim mandatum in lege (*Levi.*, 24) quod quicunque blasphemaret in Deum, morte puniretur. Amb. Itaque ab ipsis ex operibus suis Dei Filius accipit testimonium. Nam et validius est ad fidem, quod confitentur inviti, et perniciosius ad culpam, quod negant qui suis assertionibus relinquuntur : unde sequitur : Qui potest peccata dimittere nisi solus Deus ? Magna infidæ plebis amentia, ut cum confessa fuerit solius Dei esse donare peccata, non credat Deo peccata donanti. Bed. Verum enim dicunt quia nemo peccata dimittere nisi Deus potest; qui per eos quoque dimittit, quibus dimittendi tribuit potestatem. Et ideo Christus vere Deus esse probatur, quia dimittere peccata quasi Deus potest.

Amb. Dominus autem salvos volens facere peccatores, ex occultorum cognitione Deum se esse demonstrat : unde sequitur : Ut autem cognoscatis, etc. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quasi dicat : O pharisæi, quia dicitis : Quis potest peccata dimittere, nisi solus Deus? respondeo vobis : Qui potest secreta cordis scrutari, nisi solus Deus ? Qui per prophetas dicit : Ego Dominus scrutans corda et probans renes. Chrys. (homil. 30, *in Matth.*). Si ergo increduli estis erga primum (scilicet remissionem peccati), ecce aliud adjicio. dum intima vestra patefacio : quinetiam

corps de ce paralytique ; d'où il ajoute : « Lequel est plus facile, etc. » Il est évident qu'affermir le corps est plus facile, car autant l'âme est plus noble que le corps, autant l'absolution des fautes est plus excellente ; mais parce que vous ne croyez point à ceci qui est caché, j'ajouterai ce qui est moindre, mais visible, afin que ce qui est caché soit ainsi démontré. De plus, en interpellant le malade, il ne dit pas : « Je vous remets vos péchés, » pour exprimer son propre pouvoir, mais : « Vos péchés vous sont remis ; » ensuite, poussé par eux, il déclare plus évidemment son propre pouvoir en disant : « Afin que vous sachiez. » — THÉOPH. — Il remet les péchés sur la terre ; car, tant que nous sommes sur la terre, nous pouvons effacer nos péchés, mais lorsque nous sommes enlevés de terre, nous ne pouvons les confesser, car la porte est fermée.

S. CHRYS. — Il prouve le pardon des péchés par la guérison du corps ; d'où il suit : « Il dit au paralytique : Je vous le commande, levez-vous. » Il prouve aussi la guérison du corps en lui faisant emporter le lit, afin que ce qui est arrivé ne soit pas regardé comme fantastique ; d'où il suit : « Prenez votre grabat, etc. » Comme s'il disait : Je voulais, par votre souffrance, guérir ceux qui semblent sains, mais dont l'âme est malade ; puisqu'ils ne veulent point, allez vous-même convertir votre famille. — S. AMB. — La guérison s'opère sur-le-champ ; en même temps qu'il parle, il guérit ; d'où il suit : « Se levant aussitôt, etc. » — S. CYR. — Ce fait démontrait que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés ; comme il l'avait dit pour lui et pour nous. En effet, lui-même, en tant que Dieu fait homme,

---

aliud, dum paralytici corpus consolido : unde subdit : Quid est facilius, etc. Palam quidem est, quia consolidare corpus facilius est : quanto namque nobilior est anima corpore, tanto est excellentior absolutio criminum : verum quia illud non creditis eo quod lateat, adjiciam quod minus est, apertius tamen ; quatenus quod est occultum per hoc demonstretur. Et quidem cum allocutus est infirmantem, non dixit : Dimitto tibi peccata, propriam exprimens potestatem, sed, remittuntur tibi peccata. Cogentibus autem illis, evidentius propriam declarat potestatem, dicens : Ut autem sciatis, etc. THEOPH. Vide quod in terra dimittit peccata. Dum enim sumus in terra, peccata nostra delere possumus ; postquam vero a terra tollimur, non valebimus confiteri, clauditur enim janua.

CHRYS. (in homil. 30, *in Matth.*). Demonstrat autem peccatorum veniam per corporis sanationem : unde sequitur : Ait paralytico : Tibi dico, surge : ipsam vero corporis sanitatem demonstrat per lecti portationem, ut sic non reputetur phantasia quod factum est : unde sequitur : Tolle grabatum tuum, etc. Quasi diceret : Ego volebam per tuam passionem curare illos qui sani videntur, infirmantur autem in anima ; sed quia nolunt, vade tuam correcturus familiam. AMB. Nec mora ulla, sanitas intervenit ; unum dictorum remediorumque momentum est : unde sequitur. Et confestim surgens, etc. CYRIL. (ubi sup.). Quo facto patuit quod Filius hominis potest in terra relaxare peccata ; quod pro se et pro nobis dixerat. Ipse namque ut Deus factus homo, tanquam Dominus

comme maître de la loi, remet les péchés; et nous-mêmes avons reçu de lui cette grâce si admirable; car il a été dit aux disciples : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les aurez remis. » Comment ne remettrait-il pas le premier les péchés, lui qui a donné aux autres ce pouvoir? Les rois de la terre et les princes font grâce aux homicides et les délivrent de la peine de ce monde, mais ils ne peuvent absoudre leurs crimes.

S. Amb. — Les Juifs incrédules voient le paralytique se lever et s'étonnent qu'il marche; d'où il suit : « Ils furent tous saisis de stupeur, etc. » — S. Chrys. — Ils hésitent en louant Dieu, et cependant ils ne croient pas qu'il soit Dieu, car la chair les empêchait (1), et c'était beaucoup que de le reconnaître comme le premier des hommes et comme envoyé de Dieu. — S. Amb. -- En voyant des miracles divinement opérés, ils aiment mieux craindre que croire; d'où il suit : « Ils furent remplis de crainte, etc. » S'ils avaient cru, ils n'eussent point craint, ils eussent aimé; car l'amour parfait dissipe la crainte. La guérison de ce paralytique n'est ni inutile ni d'un médiocre enseignement, puisqu'il est dit qu'auparavant le Seigneur pria, non qu'il eût besoin de prier, mais pour nous donner l'exemple. — S. Aug. — Car on peut voir dans ce paralytique une image de l'âme privée de l'usage de ses membres, c'est-à-dre de ses opérations, cherchant le Christ (c'est-à-dire la volonté du Verbe de Dieu); elle est empêchée par la foule de ses pensées jusqu'à ce qu'elle soulève le toit, c'est-à-dire le voile des Écritures, pour arriver ainsi à la connaissance

(1) La chair de Jésus-Christ ou celle des Juifs.

legis peccata dimittit : sortiti sumus etiam nos ab eo tam mirabilem gratiam; dictum est enim discipulis (Joan., 20) : Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis. Quomodo autem non magis ipse peccata dimittit, qui cæteris potestatem faciendi hoc tradidit? Reges autem terreni et principes homicidas absolventes a pœna præsenti liberant, a criminibus autem expiare non possunt.

Amb. Spectant autem surgentem increduli, mirantur abeuntem : unde sequitur : Et stupor apprehendit omnes, etc. Chrys. (homil. 30, *in Matth.*). Paulatim serpunt Judæi magnificantes Deum, non tamen putantes eum Deum esse; obstabat enim eis caro, nec tamen erat modicum æstimare eum præcipuum esse mortalium, et a Deo processisse. Amb. Divini autem operis miracula malunt timere quam credere : unde sequitur : Et repleti sunt timore, etc. Si autem credidissent, non timuissent utique, sed dilexissent; perfecta enim dilectio foras timorem excludit. Non otiosa autem hujus paralytici, nec angusta medicina est, quoniam Dominus orasse præmittitur : non propter suffragium, sed propter exemplum. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 4). De paralytico enim potest intelligi animam dissolutam membris, hoc est, operationibus, Christum quærere (id est, voluntatem Verbi Dei). Impediri autem a turbis, scilicet cogitationum, nisi tecta, id est, operta Scripturarum aperiat, et per hoc ad notitiam Christi perveniat, hoc est ad ejus humilitatem fidei pietate descendat.

du Christ, c'est-à-dire pour descendre pieusement jusqu'à l'humilité de la foi. — Bède. — Il est dit que la maison de Jésus était couverte de tuiles, parce que, sous le voile grossier de la lettre, se trouve la vertu de la grâce spirituelle.

S. Amb. — Quiconque est malade doit faire intervenir les prières d'autrui pour sa guérison, afin que par elles l'infirmité de notre vie soit déliée, et que les pas chancelants de nos actes soient affermis par le remède du Verbe céleste. Il faut pour les âmes des directeurs qui élèvent vers le ciel l'esprit de l'homme appesanti par l'infirmité du corps; dont l'assistance les trouve dociles, les soulève et les humilie pour les placer devant Jésus, devenues dignes d'être regardées par le Seigneur; car le Seigneur abaisse ses regards sur les humbles. — S. Aug. — Ceux qui déposent le paralytique peuvent représenter les docteurs de l'Église; le lit sur lequel il est déposé signifie que pendant que l'homme est ici-bas dans sa chair il doit connaître le Christ. — S. Amb. — Le Seigneur montre ainsi l'espérance entière de la résurrection; il pardonne les péchés de l'âme et il guérit l'infirmité de la chair: c'est la guérison de l'homme tout entier. Mais s'il est grand de remettre les péchés des hommes, il est plus divin de ressusciter les corps, car c'est Dieu qui est la résurrection, et le lit qu'il lui est ordonné d'emporter n'est autre chose que le corps humain. — S. Aug. — Afin que l'infirmité de l'âme ne se repose plus dans les joies charnelles comme sur un lit, mais qu'elle réprime les affections de la chair et marche vers sa maison, c'est-à-dire vers le repos mystérieux de son cœur. — S. Amb. — Ou encore: retourner dans sa maison, c'est retourner au paradis; il est

---

Bed. Et bene domus Jesu regulis contecta describitur, quia sub contemptibili litterarum velamine spiritalis gratiæ virtus invenitur.

Amb. Unusquisque autem æger petendæ precatores salutis debet adhibere, per quos nostræ vitæ compago resoluta, actuumque nostrorum clauda vestigia, verbi cœlestis remedio reformentur. Sint igitur aliqui monitores mentis, qui animum hominis, quamvis exterioris corporis debilitate torpentem, ad superiora erigant, quorum rursus adminiculis et attollere et humiliare se facilis ante Jesum locetur, dominico videri dignus aspectu: humilitatem enim respicit Dominus. Aug., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Hi ergo a quibus deponitur, bonos doctores Ecclesiæ possunt significare: quod autem cum lecto deponitur, significat ab homine in ista carne adhuc constituto Christum debere cognosci. Amb. Dominus autem plenam spem resurrectionis ostendens, peccata donat animorum, debilitatem carnis excludit. Hoc enim est totum hominem esse curatum. Quamvis igitur magnum sit hominibus peccata dimittere, tamen multo divinius est resurrectionem donare corporibus, quandoquidem Deus resurrectio est: lectus autem qui tolli jubetur, nihil aliud est quam corpus humanum. Aug., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Ut non jam in carnalibus gaudiis tanquam in lecto requiescat infirmitas animæ; sed magis ipsa contineat affectiones carnales, et tendat ad domum suam, id est, requiem secretorum cordis sui. Amb. Vel domum repetere suam, hoc est ad paradisum redire. Ea enim est vera domus, quæ hominem prima suscepit, non

en effet la véritable maison, la première habitation de l'homme, qu'il a perdue par sa faute et par l'injustice. Elle doit lui être rendue, puisque celui-là est venu qui abolit la faute et rétablit la justice.

Après cela, Jésus, étant sorti, vit un publicain nommé Lévi, assis au bureau des impôts, et il lui dit : Suivez-moi. Et lui, quittant tout, se leva et le suivit. Lévi lui fit ensuite un grand festin dans sa maison, où il se trouva un grand nombre de publicains et d'autres qui étaient à table avec eux. Mais les pharisiens et les docteurs des Juifs en murmuraient, et disaient aux disciples de Jésus : Pourquoi est-ce que vous mangez et buvez avec des publicains et des gens de mauvaise vie ? Et Jésus, prenant la parole, leur dit : Ce ne sont pas les sains, mais les malades, qui ont besoin de médecin. Je suis venu pour appeler non les justes, mais les pécheurs, à la pénitence.

S. Aug. — Après avoir raconté la guérison du paralytique, il continue par la conversion du publicain, en disant : « Jésus étant sorti vit un publicain nommé Lévi, assis au bureau des impôts. » Saint Matthieu est le même que ce Lévi. — Bède. — Saint Luc et saint Marc, pour l'honneur de cet évangéliste, ne disent point son nom vulgaire; au contraire, saint Matthieu, s'accusant lui-même au commencement de son récit, s'appelle Matthieu et publicain, afin que personne ne désespère du salut à cause de ses péchés, puisque lui-même a été fait de publicain apôtre. — S. Cyr. — Lévi avait été publicain, avide du superflu, convoitant le bien d'autrui (c'est la fonction des publicains), mais il est arraché à ces pratiques injustes par le Christ qui l'appelle ; d'où il suit : « Quittant tout, il se leva et le suivit. » — S. Chrys. — Considérez la

---

jure amissa, sed fraude. Merito ergo restituitur, quoniam venerat qui nexum fraudis aboleret, jus reformaret.

Et post hæc exiit, et vidit publicanum nomine Levi, sedentem ad telonium ; et ait illi : Sequere me. Et relictis omnibus, surgens secutus est eum. Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua, et erat turba multa publicanorum, et aliorum qui cum illis erant discumbentes. Et murmurabant pharisæi et scribæ eorum, dicentes ad discipulos ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducatis et bibitis ? Et respondens Jesus dixit ad illos : Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent : non enim veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 1, cap. 26). Post paralyticum sanatum de conversione publicani subjungit, dicens : Et post hæc exiit, et vidit publicanum nomine Levi sedentem ad telonium : ipse est Matthæus qui et Levi. Bed. Sed Lucas et Marcus propter honorem Evangelistæ, nomen tacent vulgatum : Matthæus autem in sermonis principio accusator sui factus Matthæum se et publicanum nominat ; ne quis a salute desperet pro immanitate peccatorum ; cum ipse de publicano in apostolum sit mutatus. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Publicanus enim fuerat Levi, vir avarus, effrenis erga superflua, alieni amator (hoc est enim publicanorum officium), sed ab ipsis officinis malitiæ retrahitur, Christo eum vocante : unde sequitur : Et ait illi : Sequere me. Amb. Sequi jubet, non corporis gressu, sed mentis affectu. Itaque ille verbo vocatus, propria dereli-

vertu de celui qui est appelé ; il ne résista point, il n'hésita point, mais il obéit promptement; il ne voulut point aller dans sa maison pour le déclarer aux siens; ainsi avaient fait les pêcheurs. — S. Bas. — Non-seulement il quitta sans regret les profits de l'impôt, mais encore il ne compta pour rien les dangers que lui et les siens pouvaient courir en laissant inachevés les comptes de l'impôt. — Théoph. — Ainsi le Christ reçut le cens de celui qui levait le tribut des passants, non en recevant de lui de l'argent, mais en l'associant entièrement à son sort.

S. Chrys. — Après avoir appelé Lévi, le Seigneur l'honora aussitôt en mangeant avec lui, afin de lui donner plus de confiance; d'où il suit : « Lévi lui fit un grand festin dans sa maison. » Il se mit à table non-seulement avec lui, mais encore avec plusieurs autres; d'où il suit : « Il y avait un grand nombre de publicains et d'autres qui étaient à table avec eux. » Ces publicains s'étaient réunis chez lui comme chez un collègue et un homme de la même profession, et lui, fier de la présence du Christ, les invita tous. Tout était pour le Christ un moyen de guérison; il ramenait ceux qui étaient égarés, non-seulement en discutant avec eux, ou guérissant les malades, ou réprimandant les envieux, mais encore en prenant sa nourriture; il nous enseignait ainsi que toute occupation et toute circonstance peuvent nous servir. Il n'évita point la société des publicains, à cause du bien qui en devait suivre, comme un médecin qui ne peut guérir une maladie s'il ne touche la plaie. — S. Amb. — En mangeant avec les pécheurs, il nous autorise à manger même avec les Gentils. — S. Chrys. — Cependant le Seigneur fut accusé pour cela par les pharisiens envieux qui vou-

---

quit qui rapiebat aliena : unde sequitur : Et relictis omnibus, surgens secutus est eum. Chrys. (hom. 31, *in Matth*). Ubi et vocantis virtutem et vocati obedientiam considera : neque enim obstitit, neque vacillavit, sed protinus paruit; nec in propriam domum ire voluit, ut suis hoc intimaret; sicut nec piscatores. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*, ex *Asceticis*.). Nec solum fœnora telonii postposuit, sed etiam contempsit pericula quæ sibi ac suis accidere poterant; dum calculos telonii dimitteret imperfectos. Theoph. Et sic ab accipiente censum a transeuntibus, Christus censum accepit; non quidem accipiens pecuniam, sed totaliter eum transferens ad suum consortium.

Chrys. (ut sup.). Vocatum autem Levi Dominus honoravit, dum cum eo confestim epulatus est; hoc enim ei majorem præstabat fiduciam : unde sequitur : Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua. Nec solum cum eo discumbit, imo cum pluribus : unde sequitur : Et erat turba multa publicanorum et aliorum qui cum illis erant discumbentes. Convenerant enim publicani ad eum sicut ad collegam et hominem ejusdem officii, sed et ipse glorians de præsentia Christi, convocavit omnes. Christus etiam quodlibet genus remedii exhibebat, et non solum disputando et præstando sanitatis remedia, vel etiam redarguendo æmulos, sed etiam comedendo, nonnullos errantium corrigebat; inde nos instruens, quod quodlibet opus et tempus potest nobis utilitatem afferre. Sed nec publicanorum participationem vitavit propter utilitatem sequentem; more medici, qui nisi tangeret saniem, non liberaret a morbo. Amb. Cum

laient séparer du Christ ses disciples; d'où il suit : « Les pharisiens murmuraient, en disant : Pourquoi mangez-vous avec les publicains, etc. » — S. Amb. — C'est une parole du serpent. Le serpent prononça le premier cette parole en disant à Ève : « Pourquoi Dieu vous a-t-il dit : Ne mangez point, etc. » Ainsi ils épanchent le venin de leur père.

S. Aug. — Il semble que saint Luc ait raconté ceci un peu différemment des autres évangélistes, car il ne dit point que le reproche de manger avec les publicains et les pharisiens ait été adressé au Seigneur, mais aux disciples, de sorte qu'il faut l'entendre de lui et de ses disciples. Saint Matthieu et saint Marc rapportent que ce reproche fut adressé au Christ et aux disciples, parce qu'on l'adressait surtout au maître, et que les disciples mangeant avec les publicains et les pécheurs ne faisaient que l'imiter. C'est donc le même sens d'autant mieux expliqué que les termes en sont différents.

S. Chrys. — Cependant le Seigneur tourne contre eux leurs paroles; il montre que se mêler aux pécheurs n'est point une faute, mais est conforme à sa miséricorde; d'où il suit : « Jésus leur répondit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin. » Ainsi il les avertit qu'ils sont dans l'infirmité commune, il montre qu'ils se trouvent au nombre des malades, et il ajoute que lui-même est le médecin. — Suite. — « Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. » Comme s'il disait : Je suis si loin de haïr les pécheurs que je ne suis venu que pour eux, non pour qu'ils

---

peccatoribus enim manducando etiam cum gentibus nos non prohibet inire convivium. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed tamen Dominus inculpatus est inde a pharisæis, invidentibus et volentibus a Christo discipulos separare : unde sequitur : Et murmurabant pharisæi dicentes : Quare cum publicanis manducatis, etc. Amb. Serpentina vox est : hanc primam vocem serpens emisit, dicens Evæ (*Gen.*, 3) : Quid dixit Deus : Nolite manducare, etc. Ergo patris sui venena diffundunt.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 27). Videtur autem Lucas hoc aliquanto differentius ab aliis evangelistis commemorasse : non enim dicit tantum Domino objectum esse, quod cum publicanis et pharisæis manducaret et biberet, sed discipulis ; quod de ipso ac de ipsis acciperetur : propterea enim Matthæus et Marcus de Christo et discipulis objectum narrant, quia quod discipuli cum publicanis et peccatoribus manducabant, magistro magis objiciebatur, quem sectando imitabantur : una ergo sententia est tanto melius insinuata, quanto quibusdam verbis (manente veritate) variata.

Chrys. (hom. 31, *in Matth.*). Ipse autem Dominus in contrarium eorum sermonem convertit ; ostendens non esse culpam cum peccatoribus conversari, sed etiam consonum misericordiæ propriæ : unde sequitur : Et respondens Jesus dixit ad illos : Non egent medico qui sani sunt, sed qui male habent. In quo commonet eos communis infirmitatis, et de numero languentium eos esse ostendit ; se vero medicum esse subjungit. Sequitur : Non enim veni vocare justos, sed peccatores. Quasi dicat : Adeo peccatores non abominor, quod eorum tantum gratia veni ; non ut maneant pec-

demeurent pécheurs, mais pour qu'ils se convertissent et deviennent bons. — S. Aug. — C'est pourquoi il ajoute : *à la pénitence,* ce qui explique le sens de ses paroles, afin qu'aucun pécheur ne pense que le Christ l'aime par cela même qu'il est pécheur. De même la comparaison des malades exprime bien que Dieu, appelant les pécheurs comme un médecin appelle les malades, veut qu'ils soient délivrés de l'iniquité comme d'une maladie. — S. Amb. — Mais comment Dieu aime-t-il la justice, et comment David n'a-t-il jamais vu le juste délaissé, si le juste est abandonné et le pécheur appelé? Il faut entendre qu'il appelle *justes* ceux qui se confient dans la loi, et ne recherchent point la grâce de l'Evangile; or, nul n'est justifié par la loi, mais tous sont rachetés par la grâce. Il n'appelle donc pas ceux qui se disent justes et ceux qui s'attribuent la justice ne sont pas appelés à la grâce, parce que la grâce, venant de la pénitence, celui qui repousse la pénitence abdique la grâce. — Bède. — De plus il nomme pécheurs ceux qui, pénétrés de leurs fautes et n'espérant pas être justifiés par la loi, se disposent à la grâce du Christ par la pénitence. — S. Chrys. — Il nomme les justes par ironie, comme autrefois, lorsqu'il fut dit à l'homme : « Voilà Adam devenu comme l'un de nous. » En effet saint Paul nous apprend qu'il n'y avait point de justes sur la terre, en disant : « Tous ont péché et ont besoin de la grâce de Dieu. » — S. Grég. de Nysse. — Ou encore : il dit que ceux qui se portent bien et les justes, c'est-à-dire les anges, n'ont pas besoin de médecin, mais les malades et les pécheurs, c'est-à-dire nous qui sommes tombés dans la maladie du péché qui n'est point dans le ciel.

---

catores, sed ut convertantur et boni fiant. Aug., *De cons. Evang.* (ut sup.). Unde addidit : In pœnitentiam : quod ad explanandam sententiam valet; ne quisquam peccatores ob hoc ipsum quod peccatores sunt, diligi arbitretur a Christo; cum et illa similitudo de ægrotis bene intimet quid velit Deus vocando peccatores tanquam medicus ægrotos, ut ab iniquitate tanquam ab ægritudine salvi fiant. Ambr. Sed quomodo Deus justitias dilexit (*Psal.* 10), neque David justum derelictum vidit (*Psal.* 36); si justus relinquitur, peccator asciscitur ? Nisi intelligas quod eos justos dixit, qui ex lege præsumant, et Evangelii gratiam non requirant : nemo autem justificatur ex lege, sed redimitur ex gratia : non vocat ergo eos qui se justos dicunt; usurpatores enim justitiæ non vocantur ad gratiam; nam si gratia est ex pœnitentia, utique qui fastidit pœnitentiam, abdicat gratiam. Bed. Peccatores autem vocat eos, qui sua mala attendentes, nec per legem justificari se posse putantes, Christi gratiæ se pœnitendo subjiciunt. Chrys. (hom 31, *in Matth.*). Ironice autem dicit illos justos; sicut quando dicitur (*Gen.*, 3) : Ecce Adam factus est quasi unus nostrum : quod autem nullus erat justus super terram, ostendit Paulus, dicens (*Rom.*, 3) : Omnes peccaverunt et egent gratia Dei. Grec. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel dicit non egere sanos et justos medico, scilicet angelos, sed male habentes et peccatores, id est, nos, quia morbum peccati incurrimus qui in cœlis non est.

BÈDE. — L'élection de saint Matthieu représente la foi des gentils, qui auparavant soupiraient après les choses mondaines et qui maintenant nourrissent le corps du Christ avec une tendre dévotion (1). — THÉOPH. — Ce publicain est celui qui sert le prince du monde et qui accorde tout à sa chair, les mets s'il est sensuel, le plaisir s'il est adultère, et le reste s'il est autre chose. Cependant, lorsque le Christ le voit assis au télonium, c'est-à-dire ne cherchant pas une plus grande injustice, il est retiré du mal; il suit Jésus et il reçoit le Seigneur dans son âme. —S. AMB.—Or, celui qui reçoit le Christ dans sa demeure intérieure se nourrit des délices des plus ineffables voluptés; aussi le Seigneur entre chez lui avec joie et s'asseoit dans son amour. Mais alors l'envie des méchants se rallume et figure les tourments de la vie future; car, pendant le banquet des fidèles au royaume des cieux, l'injustice sera tourmentée dans le jeûne. — BÈDE. — Ou encore : ceci exprime l'envie des Juifs qui sont tourmentés à cause du salut des Gentils. — S. AMB. — Nous y voyons aussi le sort différent des disciples de la loi et des disciples de la grâce, car ceux qui suivront la loi souffriront la faim éternelle de l'âme, tandis que ceux qui auront reçu le Verbe dans leur âme, fortifiés par cet aliment céleste et par l'abondance de cette source, ne pourront avoir ni faim ni soif; et c'est pour cela que murmuraient ceux dont l'âme était dans le jeûne.

Alors ils lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean, aussi bien que ceux des pharisiens, font-ils souvent des jeûnes et des prières, et que les vôtres

(1) C'est-à-dire les pauvres, dont Jésus-Christ a dit qu'ils étaient ses propres membres (Matth., 2).

BED. Per Matthæi autem electionem fides gentium exprimitur, qui prius mundanis inhiabant, sed nunc Christi corpus sedula devotione reficiunt. THEOPH. Vel publicanus est qui principi mundi servit, et debitum carni reddit; cui gulosus reddit escas, adulter voluptatem, et alius aliud. Cum autem viderit eum Dominus sedentem in telonio, id est, non moventem se ad majorem nequitiam, tunc a malo erigetur et sequetur Jesum, et suscipiet in domo animæ Dominum. AMBR. Qui autem domicilio Christum recipit interno, maximis delectationibus exuberantium pascitur voluptatum : itaque libenter Dominus ingreditur, et in ejus recumbit affectu; sed rursus accenditur invidia perfidorum, et futuræ pœnæ species præfiguratur : epulantibus enim fidelibus in regno cœlorum perfidia jejuna torquebitur. BED. Vel per hoc designatur Judæorum invidia, quæ de gentium salute torquetur. AMB. Simul etiam ostenditur, et quantum sit inter æmulos legis et gratiæ quod illi qui legem sequuntur, mentis famem patientur æternam; qui vero verbum in interioribus animæ receperunt, alimenti cœlestis et fontis ubertate recreati, esurire et sitire non possunt : et ideo qui animo jejunabant, murmurabant.

At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant frequenter et obsecrationes faciunt, similiter et pharisæorum ; tui autem edunt et bibunt ? Quibus ipse ait : Nun-

mangent et boivent? Il leur répondit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux tandis que l'époux est avec eux? Mais il viendra un temps où l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront. Il leur proposa aussi cette comparaison : Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement; car si on le fait, le neuf déchire le vieux, et cette pièce de drap neuf ne convient point au vieux vêtement. Et l'on ne met point non plus le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, parce que, si on le fait, le vin nouveau rompra les vaisseaux, le vin sera répandu, et les vaisseaux se perdront. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et ainsi tout se conserve. Et il n'y a personne qui, buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau, parce qu'il dit : Le vieux est meilleur.

S. Cyr. — Lorsque Jésus-Christ eut répondu à leur première question, ils passèrent à d'autres choses pour montrer que les disciples sacrés et Jésus lui-même négligeaient la loi ; d'où il suit : « Ils lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils, etc., et les vôtres mangent, etc. » Comme s'ils disaient : Vous mangez avec les publicains et les pécheurs, quoique la loi défende de communiquer avec ceux qui sont impurs, et vous excusez votre prévarication par la miséricorde ; pourquoi donc ne jeûnez-vous pas conformément à la coutume de ceux qui veulent vivre selon la loi? Les saints jeûnent pour affliger leurs corps et apaiser les passions ; or, le Christ n'avait pas besoin de jeûne pour la perfection de sa vertu, puisque, comme Dieu, il était exempt de tout entraînement de passion (1). Son humanité n'avait pas non plus besoin de jeûne, elle participait à sa grâce et, fortifiée sans jeûne, elle

(1) A cause de l'union hypostatique, il était exempt de toute passion mauvaise, non-seulement dans sa divinité, mais encore dans son humanité.

quid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare? Venient autem dies, et cum ablatus fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabunt in illis diebus. Dicebat autem et similitudinem ad illos : quia nemo commissuram a novo vestimento immittit in vestimentum vetus ; alioquin et novum rumpit, et veteri non convenit commissura a novo. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres ; alioquin rumpit vinum novum utres ; et vinum effundetur, et utres peribunt : sed vinum novum in utres novos mittendum est ; et utraque conservantur. Et nemo bibens vetus, statim vult novum : dicit enim : Vetus melius est.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Postquam primum verbum acceperunt a Christo, ab aliis ad alia se transferunt, volentes ostendere sacros discipulos et ipsum cum eis Jesum minime curasse de lege : unde sequitur : At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant, etc., tui autem edunt, etc. Quasi dicant : Comeditis cum publicanis et peccatoribus, cum jubeat lex immundo non communicare (*Levit.*, 15), sed in excusationem prævaricationis vobis accedit misericordia, cur ergo non jejunatis, ut mos est secundum legem volentibus vivere? Sed sancti quidem idcirco jejunant ut corpus affligentes quietent passiones ipsius : sed Christus non egebat jejunio ad perfectionem virtutis ; cum tanquam Deus absolutus esset a quolibet vinculo passionis : sed nec ejus comitativa jejunio egebat, sed particeps gratiæ ejus sine jejunio roborata virtuose conversabatur. Quod enim Christus tempus quadraginta dierum jejunaverat, non hoc fuit ut in se passionem mortificaret, sed ut normam abstinentiæ

demeurait toujours vertueuse. Lorsque le Christ jeûna pendant quarante jours, il ne le fit point pour mortifier en lui les passions, mais pour montrer aux hommes charnels un modèle de pénitence.—S. Aug. — Evidemment saint Luc a voulu faire entendre que différentes personnes avaient dit ces différentes choses; aussi saint Matthieu dit-il : « Alors les disciples de Jean vinrent lui dire : Pourquoi nous et les pharisiens, nous jeûnons? » Ils étaient donc présents et tous à l'envi, tant qu'ils pouvaient, firent ces objections.

S. Aug. — Il y a deux jeûnes : l'un dans la tribulation, pour obtenir de Dieu le pardon des péchés; l'autre dans la joie, lorsque la chair est d'autant plus affligée que l'abondance des choses spirituelles est plus grande. Or, le Seigneur, interrogé pourquoi ses disciples ne jeûnaient point, répond en parlant de ces deux jeûnes, et d'abord du jeûne de la tribulation; car il suit : «Il leur dit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux tandis que l'époux est avec eux? » — S. Chrys. — Comme s'il disait : Ce temps est celui de la joie et de l'allégresse, il ne faut donc point y mêler la tristesse. —S. Cyr. — La manifestation de notre Sauveur dans ce monde était comme une fête; il épousait moralement notre nature comme une épouse, afin que de stérile elle devînt féconde : c'est pourquoi sont réputés *fils de l'époux* tous ceux qu'il appelle par la loi nouvelle et évangélique, et non les scribes et les pharisiens qui ne considèrent que l'homme de la loi. — S. Aug. — Ce que saint Luc seul a dit : « Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux? » signifie que ceux-là mêmes, qui parlaient feraient pleurer et jeûner les fils de l'époux, parce qu'ils devaient faire mourir l'époux.

---

ostenderet carnalibus. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 27). Evidenter autem Lucas alios de aliis hoc dixisse narravit : unde ergo Matthæus dicit : Tunc accesserunt ad eum discipuli Joannis dicentes : Quare nos et pharisæi jejunamus, nisi quia et ipsi aderant, et omnes certatim ut quisque poterat hoc objecerunt ?

Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 18). Est autem duplex jejunium : unum in tribulatione, ad propitiandum Deum in peccatis; aliud in gaudio, cum tanto minus delectant carnalia, quanto spiritualium major sagina est. Interrogatus ergo Dominus cur discipuli ejus non jejunarent, de utroque jejunio respondit : et primo de jejunio tribulationis : sequitur enim : Quibus ipse ait : Nunquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare? Chrys. (hom. 31, *in Matth.*). Quasi dicat : Præsens tempus lætitiæ est et alacritatis : non igitur immiscenda sunt tristia. Cyril. (ubi sup.). Salvatoris enim nostri in hoc seculo demonstratio nihil aliud fuit quam quædam festivitas, intelligibiliter quasi quamdam sponsam copulans illi nostram naturam ; ut quondam sterilis fecunda fieret : igitur filii sponsi esse noscuntur quicunque vocati sunt ab eo per novam et evangelicam disciplinam ; non autem scribæ cum pharisæis, qui solam legis umbram considerant. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 27). Hoc autem quod solus Lucas dicit : Non potestis filios sponsi facere jejunare, intelligitur eos ipsos qui loquebantur, fuisse facturos ut lugentes jejunarent filii sponsi, quoniam ipsi essent sponsum occisuri.

S. Cyr. — Ayant dit que les fils de l'époux ne devaient point s'affliger (comme étant dans une fête spirituelle), afin que parmi nous le jeûne ne fût point aboli, il ajoute une réserve en disant : « Mais il viendra un temps où l'époux leur sera ôté et alors ils gémiront. » — S. Aug. — Comme s'il disait : Alors ils se désoleront, ils seront dans la tristesse et les larmes jusqu'à ce que les joies consolatrices leur soient données par l'Esprit-Saint. — S. Amb. — Ou encore : le jeûne qui affaiblit la chair et meurtrit la luxure du corps n'est point écarté (car Dieu nous récompensera de ce jeûne), mais nous ne pouvons jeûner, nous qui avons le Christ et qui nous nourrissons de la chair et du sang du Christ. — S. Bas. — Ou encore : les fils de l'époux ne peuvent jeûner, c'est-à-dire se priver de la nourriture de l'âme ; ils doivent vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. — S. Amb. — Mais quels sont donc ces jours où le Christ nous sera ôté, puisque lui-même a dit : « Je serai avec vous jusqu'à la consommation du monde ? » En effet, personne ne peut vous arracher le Christ, à moins que vous-même ne vous arrachiez à lui. — Bède. — Or, tant que l'époux est avec nous, nous sommes dans la joie, nous ne pouvons ni jeûner ni pleurer ; mais quand il se retire à cause de nos fautes, alors il faut nous condamner au jeûne et nous imposer les pleurs.

S. Amb. — C'est du jeûne de l'âme qu'il s'agit comme la suite le montre ; car il suit : « Il disait, etc., personne ne met sur un vieux vêtement un fragment de drap pris à un vêtement neuf. » Il appelle le jeûne un *vêtement vieux ;* l'apôtre exhortait à le dépouiller en disant : « Dépouillez-vous du vieil homme et de ses actes. » Ainsi la suite des

---

Cyril. (ut jam sup.). Ubi vero concesserat filiis sponsi quod non decebat eos laborare (tanquam qui spiritualem solemnitatem habebant), ne inter nos annularetur jejunium, dispensative subjungit dicens : Venient autem dies, et cum ablatus fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabunt in illa die. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 18). Quasi diceret : Tunc desolabuntur, et in mœrore et luctu erunt donec eis per Spiritum Sanctum gaudia consolatoria retribuantur. Amb. Vel aliter : non hoc jejunium relegatur quo conficitur caro, et corporis luxuria castigatur (hoc enim jejunium nos commendat Deo) : sed non possumus jejunare qui Christum habemus, et Christi carnem epulamur et sanguinem. Bas. (in *Cat. græc. Patr.*). Filii etiam sponsi jejunare nequeunt, hoc est animæ nutrimentum non sumere ; sed vivere in omni verbo quod de ore Dei procedit. Amb. Sed qui sunt illi dies quibus nobis Christus auferetur, cum ipse dixerit : Vobiscum ero usque ad consummationem mundi ? Sed nemo tibi Christum potest auferre, nisi te illi ipse auferas. Bed. Quandiu enim sponsus nobiscum est, et in lætitia sumus, nec jejunare possumus, nec lugere : cum autem per peccata ille recesserit, tunc indicendum est jejunium, præcipiendus est luctus.

Amb. Denique de animi dictum est jejunio, ut sequentia declarant : sequitur enim : Dicebat autem, etc. Quia nemo commissuram (id est, particulam) ablatam a vestimento novo immittit in vestimentum vetus. Appellavit jejunium vestimentum vetus, quod exuendum Apostolus æstimavit, dicens (*Colos.*, 3) : Spoliate vos veterem

préceptes s'accorde à nous dire, dans la même forme, que nous ne devons pas mêler les actes du vieil homme et ceux du nouveau. — S. Aug. — Ou encore : après avoir reçu le don de l'Esprit-Saint, déjà renouvelé dans la vie spirituelle, ils célèbrent avec raison le jeûne qui s'accomplit dans la joie. Avant qu'ils l'aient reçu il les compare à des vêtements vieux sur lesquels il ne faut pas coudre un fragment de drap neuf, c'est-à-dire un fragment de l'enseignement qui appartient à la tempérance de la vie nouvelle; si on le faisait, la doctrine elle-même serait rompue par ce fragment; car elle enseigne un jeûne général qui consiste à s'abstenir non-seulement de la concupiscence des nourritures, mais de toute joie des délectations temporelles. Il dit que ce fragment qui se rapporte aux aliments ne doit pas être donné aux hommes encore assujétis à l'ancienne coutume, parce qu'il la déchirerait, et ne convient point à sa vétusté. Il les compare encore à des outres vieilles; d'où il suit : « Et personne ne met du vin nouveau dans des outres vieilles. » — S. Amb. — Il montre la fragilité de la condition humaine en comparant nos corps aux dépouilles des animaux morts. — S. Aug. — Il compare à de vieilles outres les apôtres qui sont rompus par le vin nouveau des préceptes spirituels plutôt que de le contenir; d'où il suit : « Autrement le vin nouveau rompt les outres et il se répand, etc. » Ils étaient déjà des outres neuves lorsqu'ayant reçu l'Esprit après l'ascension du Seigneur, ils furent renouvelés pendant qu'ils attendaient sa consolation dans la prière et l'espérance; d'où il suit : « Mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves afin que les deux se conservent. » — Bède. — Le

---

hominem cum actibus suis. In eamdem igitur formam series convenit præceptorum, ne actus veteris et novi hominis misceamus. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 18). Vel aliter : dono Spiritus Sancti percepto genus etiam jejunii quod fit per lætitiam jam renovati in vitam spiritualem convenientissime celebrant. Quod antequam accipiant, dicit eos esse tanquam vetera vestimenta, quibus inconvenienter pannus novus assuitur ; id est, aliqua particula doctrinæ quæ ad novæ vitæ temperantiam pertinet ; quia si hoc fiat, et ipsa doctrina quodammodo scinditur ; quæ docet generale jejunium, non a concupiscentia ciborum tantum, sed ab omni lætitia temporalium delectationum ; cujus particulam quæ ad cibos pertinet dicit non oportere hominibus adhuc veteri consuetudini deditis impertiri, quia et illic quasi concisio videtur fieri, et ipsi vetustati non convenit. Dicit etiam eos esse similes utribus veteribus : unde sequitur : Et nemo mittit vinum novum in veteres utres. Amb. Fragilitas humanæ conditionis aperitur, cum corpora nostra exuviis defunctorum animalium comparantur. Aug., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Veteribus autem utribus comparantur apostoli, qui vino novo spiritualibus præceptis facilius disrumpuntur, quam contineant illud. Unde sequitur : Alioquin rumpit vinum novum utres, et vinum effunditur, etc. Erant autem jam novi utres cum post ascensionem Domini accepto Spiritu, desiderio consolationis ejus, orando et sperando innovabantur: unde sequitur : Sed novum vinum in utres

vin nous fortifie intérieurement et le vêtement nous couvre au dehors; ainsi les bonnes œuvres que nous faisons au dehors et qui nous font luire devant les hommes sont le *vêtement;* la ferveur de la foi, de l'espérance et de la charité est le *vin*. Ou encore : les scribes et les pharisiens sont les vieilles outres et les préceptes de l'Évangile sont le vin nouveau. — S. Grég. de Nysse. — Le vin nouveau, à cause de sa fermentation naturelle, est plein de vapeur; naturellement agité, il écume sa lie matérielle. Tel est le vin du Nouveau-Testament; les anciennes outres, vieillies par leur incrédulité, ne peuvent le contenir, bien plus, elles sont rompues par l'excellence de sa doctrine et elles laissent se perdre la grâce de l'Esprit, parce que « le Seigneur n'entrera pas dans une âme malveillante. » — Bède. — Ainsi, quiconque n'a pas renouvelé son âme et persévère dans la vétusté de sa malice, ne doit pas recevoir les sacrements des mystères nouveaux. Ceux aussi qui veulent mêler les préceptes de la loi comme les Galates (1) mettent le vin nouveau dans des outres vieilles. — Suite. — « Et personne buvant le vieux n'en veut aussitôt du nouveau, car il dit : Le vieux est meilleur. » En effet, les Juifs, pénétrés de la saveur de la vie ancienne, méprisaient les préceptes de la nouvelle grâce; souillés par les traditions de leurs ancêtres, ils ne pouvaient goûter la douceur des paroles spirituelles.

(1) Ils prétendaient que l'observance de la loi judaïque était nécessaire au salut; après avoir embrassé la foi de l'Evangile, ils se faisaient circoncire et observaient les prescriptions légales (S. Paul, Gal., 3).

---

novos mittendum est, ut utraque conserventur. Bed. Vino siquidem intus reficimus, veste autem foris tegimur : vestis ergo sunt bona opera quæ foris agimus, quibus coram hominibus lucemus; vinum, fervor fidei, spei et charitatis. Aliter, veteres utres sunt scribæ et pharisæi, novus pannus et novum vinum præcepta Evangelii. Græc. Nyss. (*Orat. de Abraham*, vel *in Abraham*). Vinum enim de novo elicitum propter fervorem naturalis humidi fumosum est, despumans naturali agitatione a se materialem sorditiem. Tale vinum novum Testamentum est; quod antiqui utres qui propter incredulitatem inveterati sunt non capiunt; imo scinduntur excellentia doctrinæ, necnon et gratiam spiritus incassum fluere faciunt, quia in malevolam animam non introibit sapientia (*Sap.*, 1). Bed. Sed cuicunque animæ nondum in novitate, sed in vetustate malitiæ perseveranti, novorum mysteriorum sacramenta non debent immitti. Qui etiam præcepta legis miscere volunt ut Galatæ, vinum novum in utres veteres mittunt. Sequitur : Et nemo bibens vetus, statim vult novum : dicit enim : Vetus melius est : quia Judæis vitæ veteris saliva imbutis novæ gratiæ præcepta sordebant; qui majorum traditionibus commaculati dulcedinem spiritualium verborum percipere non valebant.

CHAPITRE VI.

Un jour de sabbat, appelé le second-premier, comme Jésus passait le long des blés, ses disciples se mirent à rompre des épis, et, les froissant dans leurs mains, ils en mangeaient. Alors quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est point permis de faire aux jours de sabbat ? Jésus, prenant la parole, leur dit : N'avez-vous donc pas lu ce que fit David, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés de la faim ; comment il entra dans la maison de Dieu, et prit les pains qui y étaient exposés, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il n'y ait que les prêtres seuls à qui il soit permis d'en manger ? Et il ajouta : Le Fils de l'homme est maître du sabbat même.

S. Amb. — Le Seigneur commence à délivrer l'homme des observances de l'ancienne loi, non-seulement par ses discours, mais encore par sa conduite et par ses actes ; d'où il est dit : « Comme il passait le long des blés, ses disciples rompaient des épis, etc. » — Bède. — Les disciples, ne trouvant pas le temps de manger à cause de l'importunité de la multitude, avaient faim comme des hommes et ils apaisaient leur faim en cueillant des épis ; ceci est un signe de l'austérité de la vie qui ne cherche point des mets apprêtés, mais des aliments simples.

Théoph. — Il dit : « Le second-premier sabbat, » parce que les Juifs appelaient sabbat toutes les fêtes, car *sabbat* veut dire repos. Or, il arrivait souvent que la veille du sabbat était une fête, et on l'appelait *sabbat*

CAPUT VI.

Factum est autem sabbato secundo primo, cum transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, et manducabant confricantes eas manibus suis. Quidam autem pharisæorum dicebant illis : Quid facitis quod non licet in sabbatis ? Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legistis quod fecit David, cum esurisset ipse et qui cum illo erant ; quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis sumpsit et manducavit, et dedit his qui cum ipso erant ; quos non licet manducare, nisi tantum sacerdotibus. Et dicebat illis quia Dominus est Filius hominis etiam sabbati.

Amb. Non solum comprehensione verborum, sed etiam ipso usu specieque gestorum incipit hominem Dominus veteris observatione legis exuere : unde dicitur : Factum est autem cum transiret per sata, discipuli ejus vellebant spicas, etc. Bed. Non habentes enim discipuli spatium manducandi propter importunitatem turbarum, esuriebant ut homines ; sed vellentes spicas inediam consolabantur ; quod est indicium austerioris vitæ non præparatas escas, sed simplices quærere cibos. Theoph. Dicit autem : In sabbato secundo primo, quia Judæi omnem festivitatem sabbatum nuncupabant : requies enim dicitur sabbatum. Multoties ergo contingebat in parasceve festivitas, et vocabant parascevem sabbatum propter festum ; deinde principale sabbatum secundum primum dicebant ; quasi

à cause de la fête, ensuite le véritable jour du sabbat était appelé *second-premier*, comme étant le second depuis la fête du jour précédent. — S. Chrys. — Il y avait une double fête : celle du jour même du sabbat et celle de la solennité du lendemain, qui était aussi appelée sabbat. — S. Isid. — Il dit *second-premier*, parce que c'était le second de pâque et le premier des azymes. Car, comme on immolait la pâque le soir, on célébrait le jour suivant la fête des azymes. Il est évident que cela est ainsi par les apôtres qui arrachaient des épis et les mangeaient, car dans cette saison les épis s'inclinent sous le poids de leur fruit. — S. Épip. — Un jour de sabbat ils passaient donc le long des champs de blé et ils mangeaient des épis, pour montrer que la loi du sabbat est détruite depuis que le grand sabbat est venu, c'est-à-dire le Christ qui nous a fait reposer du labeur de nos fautes.

S. Cyr. — Les pharisiens et les scribes, ignorant les Saintes-Écritures, conspiraient entre eux pour accuser les disciples du Christ; d'où il suit : « Quelques pharisiens leur disaient : Que faites-vous? etc. » Dites-moi, vous-mêmes, lorsque la table est servie devant vous le jour du sabbat, ne rompez-vous point le pain? Pourquoi donc reprenez-vous les autres? — Bède. — D'autres disent que ces reproches furent adressés au Seigneur lui-même, mais ils ont pu être adressés par différentes personnes au Seigneur lui-même et aux disciples, et quoi qu'il en soit, ce reproche s'adresse surtout à lui.

S. Amb. — Le Seigneur accuse les défenseurs de la loi de ne pas la connaître, en citant l'exemple de David; d'où il suit : « Jésus leur répondit : « N'avez-vous pas lu, etc. » — S. Cyr. — Comme s'il disait :

---

secundum existens a præcedentis diei festivitate. Chrys. (homil. 40, *in Matth.*). Duplex enim erat festum; et principalis sabbati, et alterius solemnitatis succedentis quæ sabbati etiam dicebatur. Isid. Dicit secundo primo, quia secundum erat paschæ; primum autem azymorum : cum immolarent enim pascha, in sero, sequenti die festum azymorum celebrabant. Quod autem ita sit, patet ex hoc quod apostoli vellebant spicas, et manducabant; in illo namque tempore spicæ flectuntur a fructu. Epiph. (*contra Hæres.*, lib. 1, hær. 30). Die igitur sabbati, visi sunt transeuntes per segetes, et spicas edebant : ostendentes quoniam dissolutum est vinculum sabbati, ubi magnum advenit sabbatum : hoc est Christus, qui fecit nos quiescere ab opere delictorum nostrorum.

Cyril. Pharisæi autem et scribæ ignari sacrarum Scripturarum, in unum conspiraverant ad reprehendendum Christi discipulos; unde sequitur : Quidam autem pharisæorum dicebant illis : Quid facitis, etc. Dic mihi tu cum in sabbato tibi mensa proponitur, nonne frangis panem? Quid igitur alios reprehendis? Bed. Alii vero dicunt ipsi Domino hæc fuisse objecta; sed a diversis, et ipsi Domino, et discipulis potuerunt objici; et cuicunque sit objectum, ad ipsum maxime respicit.

Amb. Dominus autem defensores legis arguit nescire quæ legis sunt, exemplum inducens David : unde sequitur : Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legistis, etc. Cyril. Quasi dicat : Cum expresse dicat lex Moysis (*Deut.*, 1, vers. 16) · Judicate justum judicium; nec considera-

Puisque la loi de Moïse dit expressément : « Jugez selon la justice, ne faites point acception de personnes dans vos jugements, » pourquoi reprenez-vous mes disciples, vous qui avez toujours exalté David comme un saint et un prophète, quoiqu'il n'ait pas observé le commandement de Moïse ? — S. Chrys. — Remarquez que, lorsqu'on parle au Seigneur des serviteurs (c'est-à-dire des disciples), il cite des serviteurs comme David et les prêtres ; mais, quand on parle de lui, il cite son Père ; ainsi il dit : « Mon Père travaille toujours, et moi aussi je travaille. »

Théoph. — Il les réfute d'une autre manière en ajoutant : « Le Fils de l'homme est maître du sabbat même ; » comme s'il disait : Je suis maître du sabbat et j'en dispose à mon gré, et comme législateur j'ai le pouvoir d'abolir le sabbat. Le Christ était appelé *Fils de l'homme* parce que, étant Fils de Dieu, il daigna devenir miraculeusement fils de l'homme et être ainsi appelé par amour pour les hommes. — S. Chrys. — Saint Marc a appliqué ce passage même à la nature humaine, car il a dit : « Le sabbat a été fait pour les hommes, et non l'homme pour le sabbat. » Donc le sabbat doit être mis au-dessous de l'homme plutôt que l'homme sous le joug du sabbat.

S. Amb. —. Il y a ici un grand mystère : le monde entier est un champ, les moissons de ce champ sont la fécondité nombreuse des saints répandus dans le champ du genre humain ; les épis de ce champ sont les fruits de l'Église, que les nations dépouillent par leurs travaux et qu'ils mangent, se nourrissant de nos progrès et, pour ainsi dire, séparant les fruits de l'âme des enveloppes du corps pour les ouvrir à la lumière de la foi par les miracles éclatants de leurs œuvres.

---

bitis personam in judicio ; qualiter increpatis discipulos, qui usque in hodiernum diem extollitis David ut sanctum et prophetam, cum Moysi præceptum non servaverit. Chrys. (homil. 40, *in Matth.*). Et attendes quod quandocunque Domino sit sermo pro servis (id est, discipulis) servos ducit in medium, scilicet David et sacerdotes : quando vero pro se, introducit patrem, sicut ibi : Pater meus usque modo operatur, et ego operor.

Theoph. Aliter autem eos reprimit, cum subditur : Et dicebat illis, quia Dominus est Filius hominis etiam sabbati : quasi diceret : Ego sum Dominus sabbati tanquam dispositor, et sicut legislator potestatem habeo solvere sabbatum : Filius enim hominis vocatus est Christus, qui Dei existens Filius, miraculose dignatus est Filius hominis propter homines fieri et vocari. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Marcus autem de communi natura hoc ipsum protulisse fatetur, dicebat enim : Propter homines sabbatum factum est, non homo propter sabbatum : expedit igitur potius sabbatum homini subjici, quam hunc colla subjicere sabbato.

Amb. Non mediocre autem mysterium hic est. Ager enim est omnis hic mundus ; agri seges, in satione humani generis fecunditas numerosa sanctorum ; spicæ agri, fructus Ecclesiæ, quos operibus decutientes suis, apostoli pascebantur, nostro se alentes profectu, et tanquam folliculis corporum,

— Bède. — Ils broient les épis parce que, dans ceux qu'ils veulent unir au corps de Jésus-Christ, ils font mourir le vieil homme avec ses actes en le séparant des pensées terrestres. — S. Amb. — Les Juifs pensaient que le Christ voulait parler du sabbat, mais le Christ, au contraire, annonçant le bienfait de la grâce nouvelle, exprimait le repos de la loi et le travail de la grâce. Il est dit *second-premier* et non *premier-second* sabbat, parce que le sabbat de la loi, qui était le premier, est aboli, et celui qui était le second est devenu le premier. Ainsi il est appelé *second* selon le nombre et *premier* selon l'opération de la grâce; car le sabbat qui absout est meilleur que celui qui prescrit la punition. Ou encore, celui-ci est premier dans l'ordre de l'institution, et second à cause des préceptes. De plus, David fuyant avec ses compagnons figure dans la loi le Christ et ses disciples se cachant du prince du monde. Mais comment cet observateur et ce défenseur de la loi mange-t-il lui-même ces pains et en donne-t-il à ceux qui étaient avec lui (quoique les seuls prêtres en pussent manger)? N'est-ce point afin de montrer dans cette figure que la nourriture sacerdotale passerait à l'usage des peuples, ou bien que nous devons tous imiter la vie sacerdotale, ou encore que tous les enfants de l'Eglise sont prêtres? En effet, nous recevons l'onction d'un saint sacerdoce, en nous offrant nous-mêmes à Dieu comme des hosties spirituelles. Mais si le sabbat a été fait pour les hommes, il fallait que l'homme affamé (à qui les fruits de la terre avaient été longtemps interdits) évitât les jeûnes de l'ancienne faim; ainsi la loi n'est point abolie, mais accomplie.

---

mentium fructus ad fidei lucem præclaris operum suorum miraculis eruebant. Bed. Spicas enim confricant, quia illis quos in corpus Christi volunt trajicere, mortificant veterem hominem cum actibus suis a terrena intentione extrahendo. Amb. Sed hoc putabant Judæi sabbato non dicere : Christus autem novæ gratiæ munere designabat otium legis, opus gratiæ : mire tamen secundo primum, non primo secundum sabbatum dixit, quia sabbatum illud ex lege solutum est, quod erat primum ; et hoc primum factum est, quod secundo constitutum est. Sabbatum igitur dicitur secundum juxta numerum ; primum, juxta operationis gratiam : melius est enim sabbatum quo impunitas datur, quam quo pœna præscribitur. Aut hoc forte primum est in prædestinatione consilii, et secundum in sanctione decreti. Deinde quod David cum sociis fugit, hic præfiguratus in lege Christus est ; qui cum apostolis principem mundi lateret. Quomodo autem ille observator legis atque defensor panes et ipse manducavit et dedit his qui secum erant (quos non licebat manducare nisi sacerdotibus), nisi ut per illam demonstraret figuram, sacerdotalem cibum ad usum transire populorum, sive quod omnes vitam sacerdotalem debemus imitari ; sive quod omnes filii Ecclesiæ sacerdotes sunt? Ungimur enim in sacerdotium sanctum offerentes nosmetipsos Deo hostias spirituales (1 *Petr.*, 2). Si autem sabbatum propter homines factum est, utilitas autem hominum postulabat esurientem hominem (qui diu fuerit

Une autre fois, étant encore entré dans la synagogue un jour de sabbat, il enseignait; et il y avait là un homme dont la main droite s'était desséchée, et les docteurs de la loi et les pharisiens l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat, afin d'avoir sujet de l'accuser. Mais comme il connaissait leurs pensées, il dit à cet homme qui avait la main desséchée : Levez-vous, tenez-vous là au milieu de ce monde. Et se levant, il se tint debout. Puis Jésus leur dit : J'ai une question à vous faire : Est-il permis aux jours de sabbat de faire du bien ou du mal, de sauver la vie, ou de l'ôter? Et les ayant tous regardés, il dit à cet homme : Etendez votre main. Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre. Ce qui les remplit de fureur; et ils s'entretenaient ensemble de ce qu'ils pourraient faire contre Jésus.

S. Amb. — Ici le Seigneur passe à d'autres choses; car celui qui voulait sauver l'homme tout entier le guérissait un membre après l'autre; d'où il est dit : « Etant entré dans la synagogue un autre jour de sabbat, il enseignait. » —Bède.— Il enseigne et il guérit principalement le jour de sabbat, non-seulement pour inculquer le sabbat spirituel, mais encore à cause de l'assemblée plus nombreuse du peuple. — S. Cyr. — Il enseignait des choses qui surpassent l'intelligence, et qui ouvraient par lui la voie du salut à ceux qui l'entendaient; ensuite, après avoir exposé sa doctrine, il montrait tout-à-coup sa divine puissance; d'où il suit : « Il y avait un homme dont la main droite était desséchée. »

Bède. — Parce que le maître venait d'excuser par un exemple loua-

---

terræ fructibus abdicatus) veteris famis vitare jejunia; non utique lex solvitur, sed impletur.

Factum est autem et in alio sabbato, ut intraret in synagogam et doceret. Et erat ibi homo, et manus ejus dextera erat arida. Observabant autem scribæ et pharisæi, si in sabbato curaret, ut invenirent unde accusarent eum. Ipse vero sciebat cogitationes eorum; et ait homini qui habebat manum aridam : Surge et sta in medium. Et surgens stetit. Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos si licet sabbatis bene facere, an male; animam salvam facere, an perdere; et circumspectis omnibus dixit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus ejus : ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur ad invicem, quidnam facerent de Jesu.

Amb. Hic ad alia progreditur Dominus : nam qui totum hominem salvum facere disposuerat, per singula membra curabat : unde dicitur : Factum est autem in alio sabbato ut intraret synagogam et doceret. Bed. Sabbatis maxime curat et docet, non solum propter insinuandum spirituale sabbatum, sed etiam propter celebriorem populi conventum. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Docebat autem revera transcendentia intellectum, et quæ salutis futuræ per eum reserabant audientibus semitam; deinde præcedente doctrina subito divinam ostendebat virtutem : unde sequitur : Et erat ibi homo, et manus ejus dextera erat arida.

Bed. Quia vero destructionem sabbati (quam in discipulis arguebant) probabili magister excusaverat exemplo, nunc ipsum observando magistrum calumniari volunt : unde sequitur . Observabant autem scribæ et pharisæi si in sabbato curaret; ut scilicet si non curet, crudelitatis vel imbecil-

ble la violation du sabbat (qu'ils reprochaient à ses disciples), maintenant ils l'observent lui-même pour le calomnier; d'où il suit : « Les scribes et les pharisiens l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat; » ils voulaient l'accuser de cruauté et d'impuissance s'il ne le guérissait point, ou de violer le sabbat s'il le guérissait; d'où il suit: « Afin d'avoir un sujet de l'accuser. »

S. Cyr. — Tel est toujours l'adversaire; il nourrit en lui-même le mal de sa douleur avec les hommages d'autrui; mais le Seigneur connaît toutes choses et pénètre les cœurs; d'où il suit : « Il connaissait leurs pensées, et il dit à l'homme qui avait la main desséchée : Levez-vous, tenez-vous là; et, se levant, il attendit. » Peut-être voulait-il exciter la pitié du cruel pharisien, et que la passion amortît elle-même son feu.

Bède.— Cependant le Seigneur, prévenant l'accusation qu'ils lui préparaient, leur reproche de mal interpréter les prescriptions de la loi, en croyant devoir s'abstenir même des bonnes œuvres le jour du sabbat, tandis que la loi n'ordonnait que de s'abstenir des œuvres serviles (c'est-à-dire mauvaises); d'où il suit : « Il leur dit : Je vous le demande, est-il permis de faire du bien le jour du sabbat, etc. » — S. Cyr. — Cette question était bien opportune, car s'il est permis de faire du bien le jour du sabbat, rien ne s'oppose à ce que les malheureux soient secourus par la miséricorde de Dieu, et vous devez cesser de réunir des accusations contre le Christ; si, au contraire, il n'est pas permis de faire du bien le jour du sabbat, et si la loi défend de sauver les âmes, vous devenez accusateur de la loi. De plus, si nous voulons discuter l'institution du sabbat, nous trouverons

---

litatis; si curet in sabbato, transgressionis eum arguant : unde sequitur : Ut invenirent unde accusarent eum. Cyril. (ubi sup.). Hic enim est mos adversarii, pascit in se doloris morbum aliorum præconiis, sed Dominus novit omnia et corda rimatur. Unde sequitur : Ipse vero sciebat cogitationes eorum; et ait homini qui habebat manum aridam : Surge et sta : et surgens stetit : ut forsan incitaret ad pietatem crudelem pharisæum; et ipsa passio flammas mitigaret.

Bed. Præveniens autem Dominus calumniam quam sibi præparabant, arguit eos qui præcepta legis male interpretando, etiam a bonis operibus sabbato æstimabant feriandum; cum lex a servili opere (id est, malis) abstinere præcipiat in sabbato : unde sequitur : Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos si licet sabbato bene facere, etc. Cyril. (ubi sup.). Nimis est idonea quæstio: nam si licet in sabbato bene facere, nec aliquid obstat ut laborantes a Deo misericordiam consequantur, desinas colligere adversus Christum calumniam; si autem non licet in sabbato benefacere, et lex prohibet animarum salutem, factus es legis accusator. Ipsam quoque sabbati sanctionem si velimus discutere, ad opus pietatis introductum fuisse reperiemus; jussit enim in sabbato feriari, ut quiescat, inquit (*Exod.*, 20 et 23), puer tuus et ancilla tua, et quodlibet pecus tuum : qui vero bovis miseretur, et cæterorum pecorum, quomodo

qu'il a été introduit pour les œuvres de miséricorde; en effet, il fut ordonné de férier le sabbat, afin que votre serviteur, votre servante et vos animaux pussent se reposer; or, comment celui qui a eu compassion du bœuf et des autres animaux n'aurait-il pas pitié d'un homme affligé d'une grande maladie? — S. Amb. — La loi figure dans le présent les choses futures où on s'abstiendra du mal et non du bien; car, quoique les œuvres temporelles cessent alors, cependant on ne sera point oisif, puisqu'on se reposera par des œuvres propres à louer Dieu. — S. Aug. — En guérissant le corps, le Seigneur demande : « Est-il permis de sauver l'âme ou de la perdre? » Peut-être, parce qu'il faisait ses miracles pour établir la foi qui est le salut de l'âme; ou encore, parce que la guérison de la main signifiait le salut de l'âme qui, ne faisant plus de bonnes œuvres, avait, pour ainsi dire, sa droite desséchée; ou bien encore, par l'âme, il entend l'homme, de même qu'on a coutume de dire : « Il y avait là tant d'âmes. »

S. Aug. — On peut se demander comment saint Matthieu a dit qu'ils interrogèrent le Seigneur pour savoir s'il est permis de guérir le jour du sabbat, tandis que saint Luc dit, au contraire, que c'est le Seigneur qui les interrogea. Il faut croire que d'abord ils demandèrent au Seigneur s'il était permis de guérir le jour du sabbat, et qu'ensuite lui-même, sachant leurs pensées, et qu'ils cherchaient une occasion de l'accuser, plaça au milieu d'eux celui qu'il devait guérir et leur adressa la question que saint Marc et saint Luc rapportent.

Suite. — « Les ayant tous regardés. » — Tite. — Il attire tous leurs yeux et il excite leur attention à regarder ce qu'il va faire; ensuite il dit à cet homme : « Etendez votre main, » je vous le commande, moi

---

non miserebitur hominis gravi morbo perplexi? Amb. Lex autem in præsentibus formam præfiguravit futurorum in quibus utique malorum feriæ futuræ sunt non bonorum : nam licet secularia opera conquiescant, non otiosus tamen boni operis actus est in Dei laude requiescere. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 3, quæst. 7). Cum autem Dominus corpus curaverit, sic interrogavit : Animam salvam facere, an perdere? Vel quia ille miracula propter fidem faciebat, ubi salus est animæ; vel quia ipsa sanatio manus dexteræ salutem animæ significabat; quæ a bonis operibus cessans, aridam quodammodo dexteram habere videbatur; vel animam pro homine posuit, sicut dici solet : Tot animæ ibi fuerunt.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 35). Sed potest moveri quæstio quomodo Matthæus dixerit, quod ipsi interrogaverunt Dominum si licet curare sabbato; cum Lucas hic illos potius a Domino interrogatos esse perhibeat; itaque intelligendum est quod illi prius interrogaverunt Dominum si licet sabbato curare; deinde intelligens cogitationes eorum, aditum accusandi quærentium, constituit in medio eum quem fuerat sanaturus; et interrogavit quæ Marcus et Lucas eum interrogasse commemorant.

Sequitur : Et circumspectis omnibus. Titus Bostrensis. Quasi collectis omnium oculis quin etiam incitata mente eorum ad considerationem negotii dixit homini : Ex-

qui ai créé l'homme. Alors celui qui avait la main paralysée obéit et il fut guéri ; d'où il suit : « Il l'étendit et elle fut guérie, etc. » Cependant, ceux que le miracle eût dû frapper de stupeur redoublent de malice. D'où il suit : « Ils furent remplis de fureur, et ils se demandaient entre eux ce qu'ils feraient de Jésus. » — S. Chrys. — Comme saint Matthieu le raconte, « ils s'en allèrent et se concertèrent pour le faire mourir. » — S. Cyr. — O pharisien, tu vois celui qui opère divinement et qui guérit les malades par sa puissance surnaturelle et, par envie, tu conspires sa mort.

Bède. — Cet homme représente le genre humain impuissant pour les bonnes actions, dont la main est desséchée pour s'être étendue vers le fruit que mangea notre premier père, et qui a été guérie par une main innocente étendue sur la croix. Cette main était paralysée, même dans la synagogue, parce que quand le don de la science est plus grand, le transgresseur est plus coupable. — S. Amb. — Vous avez entendu la parole de celui qui a dit : « Etendez votre main ; » ce remède est général et universel ; vous qui croyez avoir la main saine, craignez que l'avarice ou le sacrilége ne la paralyse, étendez-la plus souvent pour secourir le prochain et protéger la veuve ; délivrez de l'injustice celui que vous voyez sous le poids d'une inique accusation ; étendez-la vers le pauvre qui vous supplie ; étendez-la vers Dieu pour vos péchés ; c'est ainsi que la main s'étend, c'est ainsi qu'elle est guérie.

En ce temps-là, Jésus s'en étant allé sur une montagne pour prier, y passa toute la nuit à prier Dieu. Et quand il fut jour, il appela ses disciples, et

---

tende manum tuam ; ego tibi mando, qui creavi hominem ; audit autem qui læsam habebat manum, et sanus fit, unde sequitur : Et extendit, et restituta est, etc. Quos autem oportebat in miraculo stupere, augent malitiam. Unde sequitur : Ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur quid facerent de Jesu. Chrys. (hom. 41, *in Matth.*). Et ut narrat Matthæus, exeunt et consiliantur ut occidant eum. Cyril. (ubi sup.). Cernis, o pharisæe, operantem divine, ac superna majestate liberantem languentes, et mortem ex livore parturis.

Bed. Homo autem iste humanum genus significat infecunditate boni operis arefactum pro manu in primo parente ad pomum extensa, quam sanavit innocens manus in cruce extensa : et bene manus in synagoga erat arida ; quia ubi majus donum scientiæ, ibi transgressor majori subjacet culpæ. Amb. Audisti igitur verba dicentis : Extende manum tuam : communis ista generalisque medicina est ; et tu qui putas manum habere te sanam, cave ne avaritia vel sacrilegio contrahatur : extende sæpius eam, ut proximum juves, ut viduæ præsidium feras ; eripias injuriæ, quem vides injustæ contumeliæ subjacere ; extende ad pauperem qui te obsecrat ; extende ad Dominum pro peccatis tuis : sic manus extenditur, sic manus sanatur.

Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei. Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos, et elegit duodecim ex ipsis, quos et apostolos nominavit : Simonem, quem cognominavit Petrum, et Andream fratrem

en choisit douze d'entre eux qu'il nomma apôtres : Simon, auquel il donna le nom de Pierre ; et André son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélemi, Matthieu et Thomas, Jacques d'Alphée, et Simon, appelé le Zélé; Judas, frère de Jacques, et Judas Iscariote, qui fut celui qui le trahit.

LA GLOSE. — Pendant que les ennemis du Christ s'élèvent contre ses miracles et sa doctrine, il choisit les apôtres comme défenseurs et témoins de la vérité; il prie avant leur élection; d'où il suit: « En ce temps-là, etc. » — S. AMB. — N'entendez point ceci avec prévention et ne pensez pas que le Fils de Dieu prie par infirmité, pour obtenir ce qu'il ne peut faire; car l'auteur de la puissance se fait le modèle de l'obéissance, et il nous enseigne par son exemple les préceptes de la vertu.

S. CYR. — Cherchons dans ce que le Christ a fait comment nous devons persévérer dans les divines prières, à l'écart, en secret, loin des regards de tous; éloignant les sollicitudes mondaines, afin que notre pensée s'absorbe dans les contemplations divines; ce qui est représenté par Jésus priant à l'écart, retiré sur une montagne. — S. AMB. — Partout il prie seul, car les vœux de l'homme ne peuvent s'élever jusqu'au conseil de Dieu, et personne ne peut participer aux pensées intimes du Christ. Cependant tous ceux qui prient ne montent point sur la montagne, mais seulement celui qui, dans sa prière, s'élève des choses terrestres aux choses célestes; jamais celui qui recherche les richesses du siècle ou les honneurs. Les nobles âmes montent sur la montagne, c'est pourquoi vous voyez dans l'Evangile que les disciples seuls montèrent avec le Seigneur sur la montagne. Chrétiens, vous

---

ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomæum, et Matthæum et Thomam, Jacobum Alphæi et Simonem, qui vocatur Zelotes, et Judam Jacobi, et Judam Scariotem, qui fuit proditor.

GLOS. Insurgentibus adversariis contra Christi miracula et doctrinam, apostolos elegit quasi defensores veritatis et testes, quorum electioni orationem præmittit : unde dicitur : Factum est autem, etc. AMB. Noli insidiatrices aperire aures, ut putes Filium Dei quasi infirmum orare, ut impetret quod implere non possit : potestatis enim auctor, obedientiæ magister ad præcepta virtutis suo nos informat exemplo.

CYRIL. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Scrutemur igitur in his quæ Christus egit, qualiter nos doceat orationibus divinis insistere, semotim scilicet et secreto nemine vidente; amota quoque mundana sollicitudine, ut sursum ad divinæ speculationis intuitum erigatur intentio; quod designatur in hoc quod semotim orabat Jesus exiens in montem. AMB. Ubique etiam solus obsecrat. Dei enim consilium humana vota non capiunt; nec quispiam interiorum potest esse particeps Christi. Non autem omnis qui orat ascendit in montem, sed qui orat a terrenis ad superiora progrediens; non autem ille qui de seculi divitiis aut de honore sollicitus est. Omnes sublimes in montem ascendunt : quare in Evangelio invenies solos in montem cum Domino ascendisse discipulos. Species autem tibi, Christiane, datur, forma præscribitur, quam debeas æmulari, cum sequitur : Et orat pernoctans in oratione Dei, etc. Quid enim te pro salute tua facere

avez ici une règle et un exemple qu'il faut suivre, quand il est dit : « Il passait la nuit à prier Dieu, etc. » Que devez-vous faire pour votre salut, puisque le Christ passait les nuits à prier pour vous? — S. Chrys. — Levez-vous donc la nuit; l'âme est alors plus pure, les ténèbres elles-mêmes et le silence favorisent la componction; d'ailleurs, si vous regardez le ciel semé d'étoiles, ce nombre infini de lumières, si vous pensez que ceux qui durant le jour dansent et font le mal ne diffèrent plus en rien des morts, vous détesterez tous les forfaits de l'homme. Cela suffit à élever l'âme, alors la vaine gloire ne tourmente point; la mollesse et l'agitation n'obsèdent point; le feu ne détache pas mieux la rouille du fer que la prière de nuit n'écarte la rouille des péchés. Celui que l'ardeur du soleil a brûlé durant le jour est rafraîchi par la nuit; les larmes de la nuit sont au-dessus de toute rosée, elles apaisent toute concupiscence et toute crainte; mais si l'homme n'a pas cette rosée féconde, il brûle durant le jour. Aussi, quand même vous prieriez peu durant la nuit, éveillez-vous une fois pour prier, cela suffit : montrez que la nuit n'appartient pas seulement au corps, mais à l'âme.

S. Amb.—Que devez-vous faire avant d'entreprendre quelque œuvre de piété, puisque le Christ a prié avant d'envoyer ses apôtres? Car il suit : « Quand il fut jour, il appela ses disciples, etc. » C'est-à-dire ceux qu'il destinait à propager parmi les hommes les moyens de salut et à répandre la foi sur la terre. Remarquez aussi les desseins de Dieu; il ne choisit point pour les envoyer des sages, ni des riches, ni des grands, mais des pêcheurs et des publicains; afin de ne point paraître

---

oportet, quando pro te Christus in oratione pernoctat? Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Exsurge igitur et tu tempore noctis : purior est enim tunc temporis anima; ipsæ tenebræ ac silentium nimium possunt sufficienter ad compunctionem perducere. Cæterum si ipsum quoque cœlum inspicias punctatum stellis, quasi infinitis luminibus, si consideres quod qui per diem saltant injurianturque, hi tunc nihil a mortuis discrepant; detestaberis quemlibet ausum humanum. Hæc omnia sufficiunt ad animam erigendam : tunc non vexat inanis gloria, non acedia, non concitatio occupat : non sic ignis ferri sequestrat rubiginem, velut nocturna oratio æruginem peccatorum. Quem de die solis æstus perussit, nocte refrigeratur : quemlibet rorem superant nocturnæ lacrymæ, et contra concupiscentiam valent et quemlibet timorem : si vero prædicto rore non foveatur homo arescit sub die. Quapropter licet non multum ores noctu, semel ora vigilando, et sufficit : ostende quod, non solum ad corpus nox pertinet, sed etiam ad animam.

Amb. Quid autem te facere convenit cum vis aliquod officium pietatis adoriri, quando Christus missurus apostolos prius oravit? Sequitur enim : Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos, etc. Quos scilicet ad propagandum auxilium salutis humanæ per terrarum orbem satores fidei destinaret. Simul adverte cœleste concilium : non sapientes aliquos, non divites, non nobiles, sed piscatores et publicanos, quos dirigeret, elegit; ne divitiis aut potentiæ nobilitatisque

attirer à sa grâce par l'autorité des richesses, de la puissance ou de la noblesse; afin de triompher par le droit de la vérité, et non par l'avantage de la dispute.

S. Cyr. — Remarquez ce soin de l'évangéliste, non-seulement il raconte l'élection des saints apôtres, mais encore il les nomme tous, afin que personne n'ose en inscrire d'autres au catalogue des apôtres. « Simon, auquel il donna le nom de Pierre, et André son frère. » — Bède. — Ce n'est point alors qu'il changea son nom, mais bien auparavant, lorsque André l'amenant, il lui dit : « Vous serez appelé Céphas qui veut dire Pierre. » Saint Luc, voulant énumérer les noms des apôtres et venant à Pierre, a voulu marquer brièvement que d'abord ce n'était pas son nom, et que le Seigneur l'avait ainsi nommé. — Eus.— La seconde énumération est celle de Jacques et de Jean; d'où il suit : « Jacques et Jean. » Tous deux étaient fils de Zébédée et avaient été pêcheurs; après eux il nomme « Philippe et Barthélemy. » Saint Jean dit que Philippe était de Bethsaïde, dé la même ville qu'André et Pierre. Ce Barthélemy était aussi un homme simple n'ayant aucune science ni aucun souci mondain. Matthieu fut appelé pendant qu'il recevait les impôts ; d'où il ajoute : « Matthieu et Thomas.» — Bède. — Matthieu met son nom par humilité après celui de Thomas son compagnon, tandis que les autres évangélistes le mettent avant.

Suite. — « Jacques, fils d'Alphée, et Simon, » qui est appelé le Zélé. — La Glose. — Parce qu'il était de Cana en Galilée, qui veut dire *zèle*, ce qui est ajouté pour le distinguer de Simon-Pierre. — Suite.—

---

auctoritate traxisse aliquos ad suam gratiam videretur; ut veritatis ratio, non disputationis gratia prævaleret.

Cyril. (ubi sup.). Attende autem maximam Evangelistæ sedulitatem : non solum dicit electos fuisse sacros apostolos, imo nominatim eos enumerat, ne quisquam audeat alios inscribere apostolorum catalogo. Simonem, quem cognominavit Petrum et Andream, fratrem ejus. Bed. Non modo primum eum cognominavit, sed longe prius cum ab Andrea adducto dicitur (Joan., 1, vers. 42) : Tu vocaberis Cephas, quod interpretatur Petrus. Sed volens Lucas nomina apostolorum enumerare, cum necesse haberet Petrum dicere, breviter voluit innuere, quod non hoc antea cognominaretur, sed ita Dominus cognominaverit. Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Secunda autem combinatio est Jacobi et Joannis : unde sequitur : Jacobum et Joannem; ambos scilicet filios Zebedæi, qui etiam piscatores fuerunt. Post hos autem dicit Philippum et Bartholomæum : Philippum dicit Joannes fuisse de Bethsaida concivem Andreæ et Petri : ipse quoque Bartholomæus, vir simplex et expers scientiæ mundanæ et amaritudinis : Matthæus vero ex his qui prius census exigebant, vocatus est; de quo subdit : Matthæum et Thomam. Bed. Matthæus compari suo Thomæ in ordine, humilitatis causa se supponit, cum a cæteris evangelistis prælatus sit. Sequitur : Jacobum Alphæi et Simonem, qui vocatur Zelotes. Glos. Quia scilicet fuit de Chana Galilææ, qui interpretatur zelus; quod additur ad differentiam Simonis Petri. Sequitur : Judam Jacobi et Judam Scarioth, qui fuit proditor. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 30). In nomine Judæ Jacobi Lucas videtur dis-

« Judas, fils de Jacques, et Judas Iscariote, qui le trahit. » — S. Aug. — En nommant « Judas fils de Jacques, » saint Luc paraît différer de saint Matthieu, qui l'appelle « Thadée ; » mais rien n'empêche que le même homme n'ait deux ou trois noms. Judas le traître est choisi, non par imprévoyance, mais avec prévision. Le Seigneur, ayant pris la fragilité humaine, ne refusa point cette destinée de l'infirmité humaine; il voulut être trahi par son apôtre, afin que vous-même, si votre compagnon vous trahit, vous supportiez avec modération l'erreur de votre jugement et l'inutilité de votre bienfait.

Bède. — Mystiquement, la montagne sur laquelle le Christ choisit les apôtres représente la hauteur de la justice qu'ils devaient apprendre et prêcher; ainsi la loi avait été donnée sur une montagne. — S. Cyr. — Si vous voulez connaître le sens des noms des apôtres, sachez que Pierre veut dire *qui délie* ou *qui reconnaît ;* André, *insigne puissance*, ou *qui répond ;* Jacques, *qui supplante la douleur ;* Jean, *grâce du Seigneur ;* Matthieu, *donné ;* Philippe, *bouche grande*, ou *orifice de lampe ;* Barthélemy, *fils de celui qui suspend les eaux ;* Thomas, *abîme*, ou *jumeau ;* Jacques, fils d'Alphée, *qui supplante les pas de la vie ;* Jude, *confession ;* Simon, *obéissance.*

Il descendit ensuite avec eux, et s'arrêta en un lieu plus uni, étant accompagné de la troupe de ses disciples, et d'une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem et du pays maritime de Tyr et de Sidon, qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. Parmi lesquels il y en avait aussi qui étaient possédés des esprits impurs, et ils étaient guéris. Et tout le peuple tâchait de le toucher, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

S. Cyr. — Après avoir ordonné les apôtres et rassemblé un grand

---

erepare a Matthæo, qui eum Thadæum appellat : sed quis unquam prohibuit duobus vel tribus nominibus unum hominem vocari ? Eligitur autem Judas proditor, non per imprudentiam, sed per providentiam : susceperat quidem hominis fragilitatem, et ideo nec has partes recusavit infirmitatis humanæ : voluit ab apostolo suo tradi, ut tu a socio proditus moderate feras tuum errasse judicium, periisse beneficium.

Bed. Mystice autem mons in quo apostolos elegit Christus altitudinem designat justitiæ, qua instituendi erant, et eam prædicaturi : sic et lex in monte data fuit. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quod si libet interpretationem apostolicorum nominum scire, scito quod Petrus dicitur dissolvens vel agnoscens ; Andreas, decora potentia, vel respondens ; Jacobus autem, supplantator doloris ; Joannes, Domini gratia ; Matthæus, donatus ; Philippus, os magnum, vel orificium lampadis ; Bartholomæus, filius aquas suspendentis ; Thomas, abyssus, vel geminus ; Jacobus Alphæi, supplantator gressus vitæ ; Judas, confessio ; Simon, obedientia.

Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa et Jerusalem, et maritima, et Tyri, et Sydonis ; qui venerant ut audirent eum, et sanarentur a languoribus suis. Et qui vexabantur a spiritibus immundis, curabantur ; et omnis

nombre de disciples de la Judée et des bords maritimes de Tyr et de Sidon (qui étaient idolâtres), il les établit docteurs de tout l'univers, pour délivrer les Juifs de la servitude de la loi, et pour appeler de leur erreur à la connaissance de la vérité les Gentils qui honoraient les démons; d'où il est dit : « Descendant avec eux, il s'arrêta dans une plaine, suivi d'une grande foule de peuple de toute la Judée et des bords maritimes, etc. » — Bède. — Il ne dit point *maritimes* à cause de la mer de Galilée, qui était proche, ce qui ne serait point extraordinaire, mais il veut parler de la grande mer où se trouvaient Tyr et Sidon, dont il est dit ensuite : « De Tyr et de Sidon. » Il est parlé expressément de ces villes, qui se trouvent parmi les Gentils, afin de faire comprendre quelles étaient la renommée et la puissance du Sauveur qui avait attiré ces villes étrangères pour recevoir le salut et sa doctrine; d'où il suit : « Qui étaient venus pour l'entendre. » — Théoph. — C'est-à-dire pour la guérison de leurs âmes; « et pour être guéris de leurs infirmités, » c'est-à-dire pour la guérison de leurs corps. — S. Cyr. — Après avoir désigné les saints apôtres, il fit plusieurs miracles éclatants, afin que les Juifs et les Gentils, qui s'étaient assemblés, sussent que le Christ les avait élevés à la dignité de l'apostolat, et que lui-même était plus qu'un homme, qu'il était Dieu et le Verbe incarné; d'où il suit : « Tout le peuple cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui, etc. » Car le Christ ne recevait point d'autrui sa puissance; mais, étant Dieu par nature, il guérissait tous les malades en répandant sur eux sa propre vertu.

---

turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Celebrata ordinatione apostolorum, pluribus congregatis et de regione Judæorum, nec non a maritima Tyri et Sydonis (qui erant idololatræ), constituit eos totius orbis doctores; ut pote quia revocarent Judæos a legis servitute, cultores autem dæmonum ab errore gentili ad veritatis cognitionem : unde dicitur : Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa et maritima, etc. Bed. Non a proximo mari Galilææ : maritimam dicit, quia hoc non miraculi loco poneretur, sed a mari magno cognominatur in quo etiam Tyrus et Sydon comprehendi poterant; de quibus sequitur : Et Tyri et Sidonis : quæ quia civitates gentium sunt, consulte nominatim ponuntur, ut quanta sit fama virtusque Salvatoris, intimetur; quæ externas quoque ad sanitatem doctrinamque capessendam civitates accersierat : unde sequitur : Qui venerant ut audirent eum. Theoph. Hoc est, ad animarum medelam; et sanarentur a languoribus suis; hoc est, ad medelam eorum corporum. Cyril. (ubi sup.). Postquam autem sacros publicavit apostolos, plurima et ardua fecit miracula, ut qui convenerant Judæi et Gentiles, scirent eos decoratos esse a Christo dignitate apostolatus; et quod ipse non erat sicut unus aliorum hominum, magis autem Deus, ut Verbum incarnatum : unde sequitur : Et omnis turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, etc. Neque enim alienam virtutem accipiebat Christus; sed cum naturaliter esset Deus, propriam virtutem super infirmos emittens sanabat omnes.

S. Amb. — Remarquez avec soin toutes ces circonstances, comment il monte avec les apôtres et descend vers la foule : car la foule ne pouvait voir le Christ que dans les lieux où il descendait; elle ne le suit point sur les hauteurs, elle ne monte point sur les lieux élevés; mais dès qu'il descend il trouve des infirmes; car les infirmes ne pouvaient être sur les hauteurs.—Bède.—Rarement vous trouverez la foule suivant le Seigneur sur les hauteurs ou quelque malade guéri sur une montagne; mais quand la fièvre des plaisirs est guérie et le flambeau de la science allumé, chacun tend à s'élever, pas à pas, jusqu'au sommet des vertus. Or la foule qui peut arriver à toucher le Seigneur est guérie par la vertu de son contact : ainsi le lépreux a été guéri par l'attouchement du Seigneur. L'attouchement du Seigneur est donc le moyen du salut : le toucher, c'est croire fermement en lui; être touché par lui, c'est être guéri par sa grâce.

Alors Jésus, levant les yeux vers ses disciples, leur dit : Vous êtes bienheureux, vous qui êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous. Vous êtes bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. Vous êtes bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez. Vous serez bienheureux lorsque les hommes vous haïront, lorsqu'ils vous sépareront, lorsqu'ils vous traiteront injurieusement, lorsqu'ils rejetteront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là, et soyez ravis de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel; car c'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes.

S. Cyr. — Après l'ordination des apôtres, le Seigneur dispose ses disciples à la nouveauté de la vie évangélique. — S. Amb. — Près d'an-

---

Amb. Adverte autem omnia diligenter, quomodo et cum apostolis ascendat ac descendat ad turbas : quomodo enim turba nisi n humili loco Christum videret? Non sequitur ad excelsa; non ascendit ad sublimia : denique ubi descendit, invenit infirmos : in excelsis enim infirmi esse non possunt. Bed. Raro hoc quoque uspiam invenies vel turbas Dominum ad altiora sequi, vel quempiam debilem in monte curari; sed extincta febre libidinum, accensaque scientiæ luce, pedetentim quemque ad culmen subire virtutum. Turba autem quæ Dominum tangere potuit, tactus illius virtute sanatur; ut supra leprosus Domino tangente mundatur. Tactus ergo Salvatoris, opus est salutis; quem tangere, est fideliter in eum credere; a quo tangi, est ejus munere sanari.

Et ipse elevatis oculis in discipulos suos : dicebat : Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei. Beati qui nunc esuritis, quia saturabimini. Beati qui nunc fletis, quia ridebitis. Beati eritis cum vos oderint homines, et cum separaverint vos, et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum propter Filium hominis. Gaudete in illa die et exultate; ecce enim merces vestra multa est in cœlo; secundum hæc enim faciebant prophetis patres eorum.

Cyril. (ubi sup.). Post apostolorum ordinationem ad evangelicæ vitæ novitatem, Salvator suos discipulos rectificavit. Amb. Divinitatis autem prompturus oracula incipit esse sublimior : etsi in humili stabat; tamen oculos elevavit : unde dicitur : Et ipse elevatis oculis; quid est levare oculos, nisi

noncer les oracles de la divinité, il devient sublime sans cesser d'être humble. Il lève les yeux; d'où il est dit: « Élevant les yeux. » Qu'est-ce que lever les yeux, sinon ouvrir son âme à la lumière? — Bède. — Quoiqu'il s'adresse à tous en général, cependant il lève les yeux en particulier vers ses disciples; car il suit: « Vers ses disciples, » afin que ceux qui écoutent sa parole avec l'attention du cœur reçoivent plus de grâce intérieure et plus de lumière. — S. Amb. — Saint Luc n'a mis que quatre béatitudes, tandis que saint Matthieu en a huit; mais ces huit renferment les quatre et ces quatre contiennent les huit. L'un a voulu exposer les quatre vertus cardinales; l'autre a choisi ce nombre mystique de huit, car la huitième, qui est la perfection de notre espérance, est aussi la plus grande des vertus. L'un et l'autre évangéliste mettent la pauvreté comme première béatitude. Elle est, en effet, la première, et comme la mère des vertus, parce que celui qui méprise les choses temporelles méritera les éternelles, et nul ne peut mériter le royaume des cieux si, possédé de l'amour du monde, il n'arrive à s'en dégager. D'où il suit : « Il disait : Heureux les pauvres. » — S. Cyr. — Dans l'évangile selon saint Matthieu il est dit : « Heureux les pauvres d'esprit, » pour exprimer que *le pauvre d'esprit* est celui qui a la modestie et l'humilité de l'intelligence. C'est ainsi que le Sauveur dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Ici il dit : Heureux les pauvres, sans ajouter *d'esprit*, pour désigner ceux qui méprisent les richesses. Il convenait, en effet, que ceux qui allaient annoncer le dogme de l'Evangile du salut n'eussent point un esprit cupide, mais élevassent plus haut leurs affections.

---

interius lumen aperire? Bed. Et quamvis generaliter omnibus loquatur, specialius tamen oculos in discipulos levat : sequitur enim : In discipulos suos : ut his qui verbum intenta cordis aure percipiunt, latius saporis intimi lumen aperiat. Amb. Quatuor autem tantum beatitudines Lucas posuit, octo vero Matthæus; sed in istis octo, illæ sunt quatuor; et in istis quatuor, illæ octo. Hic enim quatuor velut virtutes amplexus est cardinales; ille in illis octo mysticum ordinem (sive numerum) reseravit : sicut enim spei nostræ octava perfectio est, ita octava summa virtutum est. Primam autem beatitudinem paupertatis uterque evangelista posuit; ordine enim prima est, et parens quædam virtutum; quia qui contempserit secularia, ipse merebitur sempiterna; nec potest quisquam meritum regni cœlestis adipisci, qui mundi cupiditate pressus emergendi non habet facultatem : unde sequitur : Dicebat : Beati pauperes. Cyril. (ut sup.). In evangelio quidem quod est secundum Matthæum, beatos fieri dixit pauperes spiritu, ut intelligamus esse pauperem spiritu, habentem intellectum modestum et quodammodo remissum. Unde dicit Salvator (Matth., 11) : Discite a me quia mitis sum et humilis corde : hic autem beatos asserit pauperes, non addito, spiritu; pauperes appellans divitias contemnentes : decebat enim ut cum pronuntiaturi essent salutiferi Evangelii dogma, mentem non gererent cupidam, sed promotum affectum haberent erga majora.

Basil. (*in Psal.* 33). Non autem omnis quem paupertas premit beatus est, sed qui Christi præceptum mundanis prætulerit

S. Bas. — Cependant il ne suffit point d'être pauvre pour être heureux, il faut encore préférer aux biens du monde les préceptes du Christ; car beaucoup sont pauvres de biens qui, néanmoins, sont avares par leurs désirs. La pauvreté ne les sauve point, et leurs désirs les perdent; car rien d'involontaire ne rend bienheureux, et toute vertu procède du libre arbitre. Heureux donc celui qui est pauvre à la manière d'un disciple du Christ, qui a souffert pour nous la pauvreté! Car le Seigneur a accompli lui-même toutes les œuvres qui conduisent à la béatitude, afin d'être le modèle de ses disciples. — Eus. — Le royaume des cieux a plusieurs degrés de biens; le premier est le degré où montent ceux qui, en vue de Dieu, pratiquent la pauvreté. Il rendit tels ceux qui, les premiers, devinrent ses disciples; aussi il dit pour eux : « Le royaume des cieux est à vous, » s'adressant pour ainsi dire à ceux qui étaient devant lui, et désignant ceux vers lesquels il avait levé les yeux.

S. Cyr. — Après avoir commandé de pratiquer la pauvreté, il couronne de gloire les choses qui accompagnent l'indigence. Or, ceux qui pratiquent la pauvreté manquent souvent des choses nécessaires, et ont de la peine à trouver leur nourriture; c'est pourquoi il ne veut point que ce sort trouve ses disciples pusillanimes; et il dit : « Bienheureux vous qui avez faim maintenant. » — Bède. — C'est-à-dire bienheureux vous qui châtiez votre corps et le réduisez en servitude; qui, dans la faim et la soif, vous livrez au ministère de la parole, parce que vous jouirez de l'abondance des joies célestes.—S. Grég. de Nysse. — Dans un sens plus élevé, de même que, pour la nourriture maté-

---

opibus : plures enim pauperes sunt in substantiis, avarissimi tamen secundum affectum; quos non salvat paupertas, sed affectus damnat : nihil enim involuntariorum beatificabile est; eo quod omnis virtus libero designatur arbitrio. Beatus ergo pauper quasi Christi discipulus, qui pro nobis paupertatem sustinuit : nam ipse Dominus quodlibet opus implevit quod ad beatitudinem ducit se præbens exemplar discentibus. Eus. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed cum cœleste regnum in multis gradibus bonorum consideretur, primus gradus scandentium est eorum qui divino intuitu colunt paupertatem; tales autem fecit eos qui primo facti sunt ejus discipuli : ob hoc in eorum persona dicit : Quia vestrum est regnum Dei; quasi demonstrative hoc proferens ad præsentes, ad quos etiam oculos elevavit.

Cyril. (ubi sup.). Postquam igitur mandavit paupertatem colere, ea quæ consequuntur inopiam coronat honoribus. Contingit autem paupertatem colentes necessariorum incurrere defectum, et vix acquirere victum : idcirco non sinit discipulos pusillanimes super hoc fieri, dicens : Beati qui nunc esuritis. Bed. Id est, beati qui castigatis corpus vestrum et servituti subjicitis; qui in fame et siti verbo operam datis; quia cœlestium tunc gaudiorum habebitis ubertate perfrui. Greg. Nyss. (*De beatitudinibus*, orat. 4). Altius autem, sicut secundum sensibilem escam diversificatur participantium appetitus ad comestibilium species; sic et in cibo animæ, ab his quidem opinabile, ab his autem appetitur quod naturaliter est bonum : unde hic secundum Matthæum beatificantur, qui justitiam loco

rielle, des goûts divers font préférer diverses espèces d'aliments, de même, pour la nourriture de l'âme, les uns désirent un bien imaginaire et les autres ce qui est naturellement bon. C'est pourquoi saint Matthieu béatifie ceux qui regardent la justice comme une nourriture et un breuvage ; je ne veux point dire la justice qui est une vertu particulière, mais la justice qui est une vertu générale : celui qui en a faim est dit bienheureux. — Bède. — Il nous enseigne clairement que nous devons ne nous estimer jamais assez justes, mais vouloir tous les jours un progrès de justice. Nous n'arriverons jamais à sa satiété parfaite dans ce siècle, mais seulement dans le futur, ainsi que le Psalmiste nous le déclare en disant : « Je serai rassasié lorsque votre gloire m'apparaîtra. » D'où il suit : « Parce que vous serez rassasiés. » — S. Grég. de Nysse. — Il promet l'abondance de la justice à ceux qui la désirent avidement ; car aucune des voluptés qu'on recherche dans la vie ne rassasie ceux qui la trouvent : seul le désir de la vertu est suivi d'une récompense qui répand dans l'âme une joie sans défaillance.

S. Cyr. — Non-seulement la pauvreté nous prive des choses délectables, mais encore elle flétrit de tristesse le visage ; d'où il suit : « Bienheureux vous qui pleurez maintenant. » Il béatifie ceux qui pleurent, non ceux qui versent des larmes seulement (ce qui est commun aux fidèles et aux infidèles quand ils sont malheureux) ; mais il dit surtout : Heureux ceux qui fuient une vie légère, plongée dans les vices et les voluptés de la chair, ceux qui repoussent les délices et qui, pour ainsi dire, pleurent par ennui des choses mondaines. — S. Chrys. — La tristesse est quelque chose de grand selon Dieu ; elle obtient la pénitence pour le salut. C'est pour cela que Paul, quand il n'avait rien à pleurer

---

cibi et potus reputant : non, inquam, particularem, sed universalem virtutem ; quam qui esurit, beatificandum dicit. Bed. Apertissime nos instruens nunquam nos satis justos æstimare debere, sed quotidianum justitiæ semper amare profectum ; ad cujus perfectam saturitatem, non in hoc seculo, sed in futuro nos posse pervenire, Psalmista ostendit, dicens (*Psal.* 16) : Satiabor cum manifestabitur gloria tua : unde sequitur : Quia saturabimini. Greg. Nyss. (ubi sup.). Avidis enim justitiæ desideratorum copiam spondet : nihil enim eorum quæ secundum voluptatem in vita quæruntur, satiat inquirentes : solum autem virtutis studium subsequitur præmium quod indeficiens gaudium inserit animæ.

Cyril. (ubi sup.). Consequitur autem inopiam, non solum defectus rerum ad delectationes facientium, sed etiam depressus vultus propter mœstitiam : unde sequitur : Beati qui nunc fletis. Beatificat flentes non eos qui simpliciter ab oculis lacrymas emittunt (commune enim hoc est tam fidelibus quam infidelibus, si quid tristium accidat), magis autem illos beatos asserit, qui levem vitam et implicitam vitiis et carnalibus voluptatibus deditam vitant, refutantes delicias, et pene lacrymantes propter odium rerum mundanarum. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Magnum quid vero secundum Deum tristitia est, et impetrat pœnitentiam in salutem. Unde Paulus, cum non haberet suos defectus flere, pro alienis lugebat :

en lui-même, pleurait pour les autres, tant les larmes sont une source de joie ; d'où il suit : « Parce que vous rirez. » Si, en effet, nous ne sommes point utiles à ceux pour lesquels nous pleurons, nous profitons pour nous-mêmes ; car celui qui pleure ainsi sur autrui pleurera à plus forte raison sur ses propres fautes, et s'éloignera d'autant plus du mal. Ne soyons point dissolus dans cette courte vie, de peur de gémir dans la vie qui n'a pas de fin. Ne recherchons point les délices, qui engendrent trop de pleurs et trop de douleurs ; mais vivons dans la tristesse, qui engendre le pardon. Souvent on vit le Seigneur pleurer, jamais on ne le vit rire. — S. Bas. — Il promet le rire à ceux qui pleurent, non le rire des lèvres, mais une allégresse entière, sans mélange d'aucune tristesse.

Bède. — Celui donc qui, pour les richesses de l'héritage du Christ, pour le pain de vie éternelle, pour l'espérance des jours célestes, désire souffrir les pleurs, la faim et la pauvreté, celui-là est heureux. Celui-là est encore plus heureux qui, dans l'adversité, ne craint point de pratiquer ces vertus avec courage ; d'où il suit : « Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront. » Car la haine des hommes ne peut faire que leur mauvais cœur blesse un cœur aimé du Christ.— Suite.— « Vous sépareront. » Qu'ils vous séparent et vous chassent de la synagogue, le Christ vous trouvera et vous fortifiera.—Suite.— « Vous outrageront. » Qu'ils outragent le nom du crucifié ; il ressuscite ceux qui meurent avec lui, et il les fait asseoir avec lui dans les cieux. « Rejetteront votre nom comme mauvais. » Il veut dire le nom des chrétiens, souvent méconnu par les Juifs et les Gentils, et repoussé par les

---

talis luctus est alacritatis materia : unde sequitur : Quia ridebitis : etenim si nihil prosumus his pro quibus flemus, tamen proficimus nobismetipsis : nam qui sic aliena deflet, multo magis non præteribit inflebiliter sua delicta : magis autem nec facile labetur in scelus. Non dissolvamur in hac brevi vita, ne suspiremus in infinita : non quæramus delicias, ex quibus manat luctus et dolor nimius ; sed tristemur tristitia, quæ germinat veniam. Est etiam Dominum sæpius reperire lugentem ; ridentem, nunquam. Basil. (in homil. *De gratiarum actione*). Promittit autem flentibus risum ; non quidem emissum per mandibulas sonum, sed meram et impermixtam cuilibet tristitiæ alacritatem.

Bed. Qui ergo propter divitias hæreditatis Christi, propter panem vitæ æternæ, propter spem cœlestium gaudiorum, fletus, esuriem, paupertatemque pati desiderat, beatus est : multo autem beatior qui has virtutes inter adversa servare non trepidat : unde sequitur : Beati eritis cum vos oderint homines. Licet enim homines odiant, corde nefando dilectum cor Christo lædere nequeunt. Sequitur : Et cum separaverit vos. Separent, et a synagoga expellant ; Christus invenit et confirmat. Sequitur : Et exprobraverint : exprobrent nomen crucifixi : ipse commortuos sibi conresuscitat, et consedere facit in cœlestibus. Sequitur : Et ejecerint nomen vestrum tanquam malum : ubi nomen Christianorum significat, quod a Gentilibus Judæisque sæpissime quantum ad ipsos memoriæ abrasum, et ab hominibus est ejectum, nulla existente causa odii, nisi propter Filium hominis : quia scilicet

hommes sans aucun motif de haine, à cause du Fils de l'homme, parce que les fidèles ont voulu prendre le nom du Christ. Ainsi, il nous apprend qu'ils seront poursuivis par les hommes, mais qu'ils seront béatifiés surhumainement; d'où il suit: « Réjouissez-vous en ce jour et soyez ravis de joie, parce que votre récompense est grande dans le ciel, etc. » — S. CHRYS. — Le beaucoup et le peu se mesurent par la grandeur de celui qui parle; voyons donc quel est celui qui promet une grande récompense. Un prophète ou un apôtre, qui ne sont que des hommes, eussent estimé beaucoup ce qui est peu; mais ici c'est le Seigneur, possesseur de trésors éternels et de richesses au-dessus de toute conception, qui a promis une grande récompense. — S. BAS. — Quelquefois on dit *grand* dans un sens absolu, comme : *le ciel est grand, la terre est grande;* quelquefois c'est par comparaison, comme : un *grand cheval*, un *grand bœuf*, en les comparant à d'autres de leur espèce. Je pense que la récompense réservée à ceux qui souffrent des opprobres pour le Christ sera grande, non par comparaison à ce que nous connaissons, mais grande en elle-même et telle qu'il convient à Dieu de la donner. — S. JEAN DAMASC. — De plus, ce qui peut être mesuré ou compté est exprimé d'une manière déterminée; mais ce qui, par son excellence, surpasse tout nombre et toute mesure est appelé *grand* et *nombreux* d'une manière indéterminée : c'est ainsi que nous disons que la miséricorde de Dieu est grande.

S. EUS. — Ensuite, préparant les apôtres au combat qu'ils devaient soutenir contre leurs ennemis en prêchant dans tout l'univers, il ajoute : « C'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes. » — S. AMB.

---

credentes nomen Christi suum cognomen facere voluerunt. Docet ergo eos ab hominibus insectandos, sed ultra homines esse beandos : unde sequitur : Gaudete in illa die et exultate : ecce enim merces vestra multa est in cœlo etiam, etc. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Multum et paucum mensuratur dignitate proferentis. Quæramus igitur quis multam promisit mercedem : siquidem propheta vel apostolus, velut homo paucum esse multum existimavit; nunc autem Dominus qui possidet perennes thesauros et opes quæ quemlibet intellectum transcendunt, multam pollicitus est mercedem. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Rursus magnum, aliquando absolutam habet intentionem; sicut magnum est cœlum, et magna est terra; aliquando vero ad aliquid habet relationem; ut magnus equus et bos in comparatione similium : sic arbitror multam fore mercedem repositam patientibus opprobria propter Christum; non tanquam comparatam ad ea quæ penes nos sunt; sed in se multam existentem, et tanquam a Deo donatam. DAMAS. (in lib. *De logica*, cap. 49). Illa etiam quæ mensurari vel numerari possunt, determinate ingeruntur; quod autem ex quadam excellentia omnem transcendit mensuram et numerum, indeterminate dicitur magnum et multum; puta quando dicimus multam esse Dei misericordiam.

EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Deinde muniens discipulos ad pugnam adversariorum, quam passuri erant per totum orbem prædicantes, subdit : Secundum hæc enim

— Car les Juifs persécutèrent les prophètes jusqu'à les faire mourir. — Bède. — Parce que ceux qui disent la vérité sont ordinairement persécutés; cependant les anciens prophètes ne cessèrent point d'annoncer la vérité par crainte de la persécution.

S. Amb. — Il dit : « Bienheureux les pauvres; » voilà la tempérance, qui s'abstient du mal, foule aux pieds le siècle, et ne recherche point les plaisirs. « Bienheureux vous qui avez faim; » voilà la justice; car celui qui a faim a compassion du pauvre, la compassion le rend charitable, la charité le fait juste et sa justice demeure éternellement. « Benheureux vous qui pleurez maintenant; » voilà la prudence qui pleure au milieu des choses passagères et recherche les éternelles. « Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront; » voilà la force, non celle qui mérite la haine par ses crimes, mais celle qui souffre la persécution pour la foi. C'est ainsi qu'on arrive à la couronne de la souffrance; si vous ne recherchez point la faveur des hommes, vous obtiendrez celle de Dieu. La *tempérance* produit donc la pureté du cœur, la *justice* produit la miséricorde, la *prudence* produit la paix et la *force* produit la douceur. Ces vertus sont unies et liées entre elles, de sorte que celui qui en a une paraît en avoir plusieurs. Chaque saint a une vertu propre, mais la plus abondante est la plus récompensée. Qu'elle était grande l'hospitalité d'Abraham et son humilité ! mais parce qu'il excella surtout par la foi, il mérita surtout la primauté de la foi. Ainsi chacun aura plusieurs récompenses, parce qu'il y a plusieurs élans de vertu, mais celle dont le mérite domine dans chacun aura la plus abondante récompense.

---

faciebant prophetis patres eorum. Amb. Quia prophetas Judæi usque ad mortem corporis persecuti sunt. Bed. Quia vera dicentes solent persecutionem pati : nec tamen ideo prophetæ antiqui timore persecutionis a veritatis prædicatione defecerunt.

Amb. In hoc ergo quod dicit, beati pauperes, habes temperantiam : quæ a peccato abstinet, seculum calcat, illecebrosa non quærit; beati qui esuritis, habes justitiam : qui enim esurit, esurienti compatitur, compatiendo largitur, largiendo fit justus, quia justitia ejus manet in æternum; beati qui nunc fletis; habes prudentiam; cujus est flere quotidiana, et ea quæ æterna sunt quærere; beati eritis cum vos oderint homines, habes fortitudinem; sed eam quæ non odium mereatur ex crimine; sed persecutionem patiatur ex fide. Sic enim ad passionis pervenitur coronam, si gratiam hominum negligas, divinam sequaris. Ergo temperantia cordis habet munditiam; justitia misericordiam; pacem prudentia; mansuetudinem fortitudo. Connexæ sibi sunt et concatenatæ virtutes; ut qui unam habet, plures habere videatur. Et sanctis una competit virtus; sed ejus quæ fuerit uberior, uberius est præmium. Quanta hospitalitas in Abraham? quanta humilitas? sed quia fide præstitit, fidei præ cæteris meruit principatum. Ergo unicuique plura præmia, quia plurima incentiva virtutum; sed quod in aliquo merito copiosius, hoc etiam in præmio redundantius.

Mais malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation dans ce monde! Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim! Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez réduits aux pleurs et aux larmes! Malheur à vous lorsque les hommes diront du bien de vous; car c'est ce que leurs pères faisaient à l'égard des faux prophètes.

S. Cyr. — Après avoir dit que la pauvreté aimée pour Dieu est la cause de tout bien, et que la faim et les larmes auront la récompense des saints, il parle des choses opposées, et les montre comme une cause de damnation et de supplice; d'où il est dit : « Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation. » — S. Chrys. — Ce mot *malheur* s'adresse toujours dans l'Écriture à ceux qui n'échappent point au supplice de la vie future.—S. Amb.—Or, quoique, dans l'abondance des richesses, il y ait beaucoup de séductions coupables, cependant il y a des inspirations vertueuses. Quoique la vertu n'ait pas besoin d'opulence, et que la largesse du pauvre soit plus louable que la libéralité du riche, cependant l'autorité de la sentence céleste ne condamne pas ceux qui ont des richesses, mais ceux qui ne savent point en faire usage. Car, comme le pauvre est d'autant plus louable qu'il donne avec un sentiment plus spontané, ainsi le riche est d'autant plus criminel s'il ne rend pas grâce à Dieu de ce qu'il a reçu, et s'il réserve sans utilité la fortune qui lui est donnée pour l'usage de tous. Ce n'est donc pas la fortune qui est criminelle, mais l'attachement à la fortune; et quoiqu'il n'y ait pas de plus grand tourment que d'entasser avec inquiétude au profit de ses héritiers, cependant, parce que les désirs d'entasser

---

Verumtamen væ vobis divitibus qui habetis consolationem vestram! Væ vobis qui saturati estis, quia esurietis! Væ vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis! Væ cum benedixerint vobis omnes homines! Secundum hæc enim faciebant pseudoprophetis patres eorum.

Cyril. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Prædicto quod paupertas propter Deum causa si cujuslibet boni; et quod esurire et flere non vacabit mercede sanctorum; transfert sermonem ad opposita et innuit ipsa damnationis et supplicii materiam : unde dicitur : Verumtamen væ vobis divitibus qui habetis consolationem vestram. Chrys. (homil. 17, *in Gen.*). Hæc enim dictio, væ, semper in Scripturis dicitur his qui non possunt evadere a futuro supplicio. Amb. Licet autem in pecuniariis copiis multa sint lenocinia delictorum, pleraque tamen sunt incentiva virtutum. Quanquam virtus subsidia non requirat et commendatior sit collatio pauperis, quam divitis liberalitas; tamen non eos qui habent divitias, sed eos qui uti his nesciunt, sententiæ cœlestis auctoritas condemnat. Nam ut ille pauper laudabilior est qui prompto largitur affectu, ita criminosior dives est qui de eo referre gratiam Deo debuit quod accepit; nec censum ad communem usum datum sine usu abscondere. Non census igitur, sed affectus in crimine est. Et quanquam nulla pœna gravior sit quam successorum profutura compendiis anxio timore servare, tamen quoniam avaritiæ desideria congerendi quadam voluptate pascuntur, qui consolationem vitæ præsentis habuerunt, remunera-

de l'avare ont quelque volupté, ceux qui ont la consolation de la vie présente perdent la vie éternelle. Par *riche* nous pouvons encore entendre le peuple juif ou les hérétiques ou les pharisiens qui, se délectant dans l'abondance des paroles et dans une faconde ambitieuse, méconnurent la simplicité de la vraie foi, et se firent des trésors inutiles.

Suite. — « Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. » — Bède. — Le riche vêtu de pourpre s'était rassasié chaque jour à de splendides festins, mais il souffrait ce cruel *malheur* lorsqu'il demandait une goutte d'eau de la main de Lazare qu'il avait méprisé. —S. Bas.—L'abstinence est donc nécessaire, et l'Apôtre nous le montre clairement en la comptant parmi les fruits de l'Esprit; rien, en effet, ne soumet le corps autant que l'abstinence, par laquelle nous devons modérer (comme avec un frein) l'ardeur de la jeunesse. L'abstinence est donc la mort du mal, l'apaisement des passions et le principe de la vie spirituelle; elle émousse en lui-même l'aiguillon des plaisirs. Néanmoins, pour n'être pas confondus avec les ennemis de Dieu, nous devons, quand il le faut, accepter toute chose, afin de montrer que tout est pur pour ceux qui sont purs, usant ainsi des choses nécessaires à la vie, et nous abstenant de tout ce qui sert à la volupté. De plus, tous ne peuvent se prescrire la même heure, ni la même manière, ni la même mesure; mais tous doivent avoir la même intention de ne pas atteindre la satiété; car remplir son ventre rend le corps lui-même impuissant à ses propres fonctions, l'appesantit et le dispose au mal.—Bède. — Ou encore : si ceux-là sont heureux qui ont toujours faim des œuvres de justice, ceux-là, au contraire, doivent être estimés malheureux

---

tionem perpetuam perdiderunt. Possumus tamen hic divitem intelligere populum Judæorum, vel hæreticos; vel certe pharisæos, qui ubertate verborum et quodam ambitiosæ facundiæ patrimonio delectati, simplicitatem veræ fidei supergressi, thesauros inutiles condiderunt.

Sequitur : *Væ vobis qui saturati estis, quia esurietis !* Bed. Dives ille purpuratus saturabatur epulans quotidie splendide; sed dirum væ sustinebat esuriens, quando de Lazari quem despexerat digito guttam aquæ quærebat. Basil. (ut sup., in *Cat.*). Quod autem necessaria sit abstinentiæ ratio, palam est ex eo quod Apostolus eam inter fructus spiritus enumeravit (*Galat.*, 5); subjectio enim corporis per nihil aliud sic obtinetur, sicut per abstinentiam; qua (quodam fræno) decet compescere juventutis fervorem. Est igitur abstinentia interemptio criminis, amotio passionum, vitæ spiritualis initium obtundens in se illecebrarum aculeum. Ne autem coincidentia fiat cum inimicis Dei, debet accipi quodlibet cum exigit tempus, ad ostendendum quod mundis omnia munda (sicut dicitur *ad Tit.*, 1, vers. 15); procedendo quidem ad necessaria vitæ, abstinendo autem omnino ab his quæ faciunt ad voluptatem. Attamen nec eamdem horam sibi cunctos sancire possibile, nec modum, nec mensuram : sit autem communis intentio, non expectare repletionem : replere namque ventrem, ipsum quoque corpus inutile facit erga proprias operationes, et somnolentum et ad nocumenta dispositum. Bed. Aliter : si beati sunt illi qui justitiæ

qui, satisfaisant à tous leurs plaisirs, n'éprouvent aucune faim du vrai bien.

SUITE. — « Malheur à vous qui riez, etc. » — S. BAS. — Puisque le Seigneur menace ici ceux qui rient, il est évident que le fidèle ne doit rire en aucun temps et surtout au milieu de la multitude si grande de ceux qui meurent dans le péché, et pour lesquels il faut pleurer. Le rire immodéré est un signe de désordre et un mouvement effréné de l'âme, mais il est permis d'exprimer les émotions de son âme jusqu'à l'épanouissement du visage. — S. CHRYS. — Dites-moi donc pourquoi vous êtes dissipé (ou dissolu), et vous éclatez de rire, vous qui devez paraître au terrible jugement et rendre compte de tout ce que vous faites ici-bas.

BÈDE. — L'adulation nourrit le péché; comme l'huile excite le feu, ainsi elle excite l'ardeur du mal; c'est pourquoi il ajoute : « Malheur à vous quand les hommes diront du bien de vous, etc. »—S. CHRYS. — Ceci n'est point opposé à ce que le Seigneur dit ailleurs: « Que votre lumière luise devant les hommes; » c'est-à-dire que nous devons nous porter au bien pour la gloire de Dieu et non pour notre propre gloire; car la vaine gloire est funeste, elle engendre l'injustice, la présomption et l'avarice, mère de tous les maux. Si donc vous voulez éviter cette voie, tenez vos regards tournés vers Dieu, et contentez-vous de la gloire qui est en Dieu. En effet, si, en toute chose, il faut choisir les plus savants arbitres, comment pourriez-vous confier à la foule l'appréciation de votre vertu? et pourquoi pas à celui qui la connaît mieux que tous, qui peut la donner et la couronner? Si vous cherchez en lui

---

semper esuriunt opera, infelices èontra æstimandi, qui sibi in desideriis placentes nullam veri boni famem patiuntur.

Sequitur : Væ vobis qui ridetis, etc. BASIL. (ut sup.). Cum Dominus ridentes nunc arguat, palam est quod nunquam erit fideli tempus risus, et præcipue in tanta multitudine eorum qui in peccato moriuntur, pro quibus oportet lugere : superfluus autem risus est immoderantiæ signum, et effrenis animæ motus; sed usque ad vultus jucunditatem exprimere passionem animæ non dedecet. CHRYS. (homil. 6, *in Matth.*). Dic autem mihi cur concuteris (vel dissolveris) et defluis; qui debes assistere terribili judicio, et ponere rationem de omnibus hic operatis?

BED. Quia vero ipsa peccati nutrix adulatio, sicut oleum flammis, sic in culpa ardentibus solita est ministrare fomentum, subdit : Væ cum benedixerint vobis omnes homines, etc. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Non autem contrarium est quod hic dicitur ei quod alibi Dominus dicit (*in Matth.*, 5) : Luceat lux vestra coram hominibus, ut scilicet festinemus bene agere ad gloriam Dei, non ad propriam : perniciosum enim quid est inanis gloria; et inde sumit ortum iniquitas atque desperatio, et mater malorum avaritia : quod si viam quæris divertendi ab hoc, dirigas aspectum semper ad Deum, et esto contentus ea quæ apud eum est gloria : nam si in qualibet facultate doctiores eligere oportet in arbitros, quomodo virtutis experimentum pluribus credis? non autem illi qui præ omnibus eam novit, et dare, et coronare potest? a quo si gloriam cupis, vita laudem humanam : de nullo

votre gloire, évitez les louanges des hommes; nous admirons davantage celui qui dédaigne la gloire; mais si nous sommes ainsi, combien plus le Seigneur de toutes choses. Considérez d'ailleurs que la gloire des hommes passe rapidement, parce que le cours du temps la livre à l'oubli.

SUITE. — « Leurs pères faisaient ainsi à l'égard des faux prophètes. » — BÈDE. — Les faux prophètes sont ainsi appelés parce qu'ils cherchaient à prédire l'avenir pour captiver la faveur de la foule. Sur la montagne le Seigneur ne dit que les béatitudes des bons; dans la plaine, au contraire, il dit aussi le malheur des méchants, parce que les auditeurs encore grossiers ont besoin d'être poussés au bien par la terreur, tandis qu'il suffit aux parfaits d'être invités par les récompenses. — S. AMB. — Remarquez encore que saint Matthieu a excité les peuples à la vertu et à la foi par les récompenses, tandis que celui-ci les détourne aussi des crimes et des péchés par la menace des supplices à venir.

Mais pour vous qui m'écoutez, je vous dis : Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent. Bénissez ceux qui font des imprécations contre vous, et priez pour ceux qui vous calomnient. Si un homme vous frappe sur une joue, tendez-lui même l'autre. Et si quelqu'un vous prend votre manteau, ne l'empêchez point de prendre aussi votre robe. Donnez à tous ceux qui vous demanderont, et ne redemandez point votre bien à celui qui vous l'emporte. Traitez les hommes de la même manière que vous voudriez vous-même qu'ils vous traitassent.

BÈDE. — Après leur avoir dit ce qu'ils auraient à souffrir de leurs ennemis, maintenant il leur enseigne comment ils doivent agir avec ces

---

enim alio magis consuevimus admirari, quam de respuente gloriam : quod si nos, magis Dominus omnium. Deinde illud consideres, quod hominum gloria celeriter deficit, quia per cursum temporis oblivioni traditur.

Sequitur : Secundum hæc enim faciebant pseudoprophetis patres eorum. BED. Pseudoprophetæ significantur, eo quod ad captandum vulgi favorem futura præloqui conentur : itaque Dominus in monte beatitudines solummodo proborum, in campo vero etiam væ describit reproborum, quia rudes adhuc auditores necesse est terroribus ad bona compelli, perfectos autem satis est præmiis invitari. AMB. Et attende quod Matthæus præmiis ad virtutem et fidem populos provocavit; hic autem etiam a criminibus atque peccatis futurorum suppliciorum denuntiatione deterruit.

Sed vobis dico qui auditis : diligite inimicos vestros; benefacite his qui oderunt vos; benedicite maledicentibus vobis; et orate pro calumniantibus vos. Et qui te percutit in maxillam unam, præbe illi et alteram : et ab eo qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere : omni autem petenti te, tribue, et qui aufert quæ tua sunt ne repetas : et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter.

BED. Quia dixerat supra quid ab inimicis pati possent, nunc qualiter cum eisdem inimicis agere debeant, ostendit, dicens : Sed vobis dico qui auditis. AMB. Non otiose

mêmes ennemis, en disant : « Je vous dis à vous qui m'écoutez. » — S. Amb.— Ce n'est pas sans raison, qu'après l'énumération d'un grand nombre de faits célestes il vient à ceci, afin d'enseigner aux peuples fortifiés par les miracles divins à s'avancer sur les traces des prodiges au-delà des traditions de la loi. De plus entre les trois plus grandes vertus (l'espérance, la foi et la charité), la plus grande est la charité, qui est recommandée quand il est dit : « Aimez vos ennemis. » — S. Bas. — Le propre des ennemis est de nuire et de dresser des embûches, tous ceux donc qui, de quelque manière, nuisent à quelqu'un sont ses ennemis. — S. Cyr. — Il convenait que cette recommandation fût faite aux saints docteurs qui devaient prêcher la parole du salut dans tout l'univers; s'il leur fût arrivé de vouloir tirer vengeance de leurs persécuteurs, ils eussent négligé de les appeler à la connaissance de la vérité. — S. Cyr. — Il ne dit pas : *Ne haïssez point*, mais *aimez*, et non-seulement il commande d'aimer, mais encore de faire du bien; d'où il suit : « Faites du bien à ceux qui vous haïssent.—S. Bas. —Or, l'homme étant composé d'une âme et d'un corps, nous faisons du bien selon l'âme en reprenant ou avertissant de pareils hommes et en les conduisant par la main à la conversion; nous leur faisons du bien selon le corps en les assistant dans les nécessités de la vie.

Suite. — « Bénissez ceux qui vous maudissent. » — S. Chrys. — Ceux qui blessent ainsi leur propre âme doivent faire répandre des larmes et des pleurs et non des malédictions; car rien n'est plus détestable qu'une âme qui maudit, et rien n'est plus immonde que des lèvres qui profèrent des malédictions. O homme, ne vomissez point le venin

---

plurimorum factorum cœlestium enumeratione progressus ad hunc locum serius venit, ut populos divinis miraculis roboratos ultra legis tramitem virtutum vestigiis progredi edoceret. Denique inter tria maxima (spem, fidem et charitatem) major est charitas, quæ ordinatur cum dicitur : Diligite inimicos vestros. Basil. (in *Regulis brevioribus ad interrogat.*, 176). Inimici quidem proprium est obesse et insidiari : omnis igitur qui qualitercunque nocet alicui, dicitur inimicus. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Conveniens autem erat hujusmodi conversatio doctoribus sanctis, qui prædicaturi erant ubique terrarum salutarem sermonem; quos si contingeret velle recipere de persequentibus vindictam, omisissent eos ad cognitionem veritatis vocare. Chrys. (homil. 18, *in Matth.*). Non autem dicit : Ne odio habeas, sed, diligas; neque simpliciter mandavit diligere, sed etiam benefacere : unde sequitur : Benefacite his qui oderunt vos. Basil. (ut sup.). Verum quia homo ex corpore consistit et anima; secundum animam quidem benefaciemus hujusmodi, sive talibus hominibus, arguentes et commonentes eos, et omnino ad conversionem manuducentes; secundum corpus autem benefacientes eis in necessariis victui.

Sequitur : Benedicite maledicentibus vobis. Chrys. (in *Cat. græc.*). Qui enim percutiunt proprias animas, digni sunt lacrymis et fletibus non maledictionibus : nihil enim detestabilius est anima maledica, nec immundius lingua quæ maledictiones

de l'aspic, ne vous changez pas en bête féroce; la bouche ne vous a pas été donnée pour mordre, mais pour guérir les plaies d'autrui. Ainsi il nous a commandé de regarder nos ennemis comme des amis et les meilleurs, ceux pour lesquels nous avons coutume de prier; d'où il suit : « Priez pour ceux qui vous persécutent, etc. » La plupart des hommes, au contraire, prosternés la face contre terre et les mains étendues, au lieu de prier Dieu pour leurs propres crimes, l'invoquent contre leurs ennemis, ce qui n'est autre chose que se transpercer soi-même. Lorsque vous demandez à celui qui a défendu les imprécations contre vos ennemis d'écouter vos malédictions contre eux, comment pourriez-vous être exaucé, vous qui provoquez celui que vous suppliez, en frappant votre ennemi devant son roi, sinon avec la main au moins par vos paroles? O homme, que faites-vous? Vous venez implorer le pardon de vos péchés, et vos lèvres sont remplies d'amertume; c'est le temps de la douceur, de la prière et des gémissements, non celui de la fureur. — Bède. — Mais on peut se demander ici pourquoi, dans les prophètes, il se trouve de nombreuses imprécations contre les ennemis? Or, il faut savoir que les prophètes annonçaient dans leurs imprécations ce qui devait arriver; ce n'étaient point des vœux exprimant leurs désirs, mais des prévisions qui leur étaient révélées par l'Esprit.

S. Cyr. — L'ancienne loi défendait de blesser le prochain, ou, si on était blessé d'abord par lui, de dépasser dans la vengeance les blessures reçues; mais la perfection de la loi est dans le Christ et dans ses commandements; d'où il suit : « Si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui encore l'autre. » En effet, lorsque les médecins re-

---

offert. Homo, aspidum venena non evomas, nec vertaris in belluam : est tibi datum os, non ut mordeas, sed ut aliorum vulnera sanes; inimicos autem mandavit nobis annumerare gradui amicorum ; non quorumcunque, sed præcipuorum, pro quibus orare solemus : unde sequitur : Orate pro persequentibus vos, etc. Plerique autem econtra procumbentes, et fronte super terram percutientes, et manus expandentes, non pro suis criminibus orant Deum, sed adversus inimicos, quod nihil aliud est quam se ipsum transfodere. Cum eum qui prohibuit contra inimicos orare, precaris ut te maledicentem inimicis exaudiat, quomodo possibile est audiri, quando provocas exauditurum, verberando inimicum coram rege, etsi non manibus, verbis tamen? Quid facis, homo? Stas ut veniam impetres peccatorum, et imples os amaritudine : mitigationum est tempus, orationis et gemitus, non furoris. Bed. Sed merito movetur quæstio, quomodo in prophetis inveniuntur multæ imprecationes adversus inimicos? ubi videndum est quia prophetæ per imprecationem quid esset futurum cecinerunt ; non optantis voto, sed spiritu prævidentis.

Cyril. (ubi sup.). Vetus autem lex mandabat non offendere alios ; vel, si prius fuerimus læsi, non ultra proportiones lædentium iras protendere, sed perfectio legis in Christo est, et in ejus mandatis : unde sequitur : Et qui te percusserit in maxillam unam præbe illi et alteram : nam et medici

çoivent un coup de pied d'un furieux, ils ont plus de pitié de lui, et ils se préparent à le guérir : vous aussi faites de même à l'égard de ceux qui vous persécutent; car ceux-là surtout sont malades; ne vous découragez point qu'ils n'aient vomi toute leur amertume, alors ils vous rendront grâces et Dieu lui-même vous couronnera pour avoir délivré votre frère du mal le plus grave. — S. Bas. — Presque tous violent ce commandement, surtout les puissants et les princes, non-seulement quand on les outrage, mais encore quand on leur manque de respect; ils regardent comme ennemis tous ceux qui ont pour eux moins d'égards qu'ils ne croient en mériter. Or, c'est un grand opprobre pour un prince que d'être prompt à la vengeance; comment, en effet, pourra-t-il enseigner aux autres à ne point rendre le mal pour le mal, si lui-même est si prompt à se venger de ceux qui lui nuisent?

S. Cyr. — Le Seigneur veut encore que nous méprisions nos biens; d'où il suit : « Si quelqu'un vous prend votre manteau, abandonnez-lui aussi votre tunique. » Telle est la vertu d'une âme qui est exempte de la passion du désir des richesses; en effet, celui qui est miséricordieux doit oublier le mal qu'on lui fait et abandonner à ceux qui le persécutent ce qu'il donnerait à ses meilleurs amis.— S. Chrys.— Il ne dit pas : « Supportez humblement la violence de celui qui vous outrage; » mais : Procédez avec mesure, et disposez-vous à souffrir le mal qu'il veut vous faire; dominez son insolence par votre longanimité; faites qu'il se retire honteux de votre inaltérable patience. Direz-vous : *Comment cela peut-il se faire?* Quoi! en voyant celui qui s'est fait homme et a tant souffert pour vous, vous hésitez encore et vous demandez com-

---

cum calce feriuntur ab insanis, tunc maxime miserentur eis, et accingunt se ad eorum remedia; tu quoque similem habeas conjecturam erga persequentes. Ipsi namque sunt qui præcipue infirmantur : nec prius desistamus, quam totam amaritudinem evomerint, tunc uberes gratias agent tibi, et ipse Deus te coronabit, eo quod fratrem tuum a pessima ægritudine liberasti. Basil. (*in Esaiam*). Fere autem cuncti contra hoc mandatum procedimus; et præsertim potentes vel principes, non solum si passi fuerint contumelias; sed et si præstita eis non sit reverentia; adversarios reputantes quicunque eos minus reveriti sunt quam se reputaverint dignos. Est autem magna infamia principis esse promptum ad vindictam : nam et qualiter alium docebit nulli malum pro malo rependere (*ad Rom.*, 12, vers. 17), qui nocenti retribuere satagit ?

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Vult autem Dominus insuper esse contemptorem rerum : unde sequitur : Et ab eo qui aufert vestimentum, tunicam noli prohibere : hæc est enim virtus animæ, quæ omnino aversa est a passione cupiditatis divitiarum : decet enim eum qui pius est, etiam oblivisci malorum; ut et ea quibus charos amicos juvamus, persequentibus conferamus. Chrys. (hom. 18, *in Matth.*). Non autem dixit : Fer humiliter injuriantis impetum; sed, procedas per sapientiam, et ulterius te disponas ad patiendum quæ ille cupiat facere; superans insolentiam ejus ubertate prudentiæ, ut habito pudore in excellenti patientia tua discedat. Sed dicet aliquis : Quomodo potest hoc fieri ? Cum videris factum hominem, tot passum pro

ment il est possible de pardonner les injures de vos frères? Qui donc a souffert comme votre Seigneur, lié, flagellé, couvert de crachats et mis à mort? D'où il suit : « Donnez à quiconque vous demande. »—S. Aug. —Il ne dit point : *tout ce qu'ils demandent*, mais ce que vous pouvez donner avec justice et honnêteté, c'est-à-dire ce qui ne peut nuire ni à vous ni aux autres, autant que l'homme peut le connaître et le juger; et quand vous lui refuserez justement ce qu'il vous demande, cherchez dans votre justice à lui accorder quelque chose de meilleur après l'avoir repris pour l'injustice de sa demande. — S. Chrys. — Nous péchons souvent en ceci; non-seulement en ne donnant pas à ceux qui nous demandent, mais en les reprenant; *pourquoi*, disons-nous, *ne travaille-t-il point? pourquoi vit-il dans l'oisiveté?* Dites-moi, vous-même, vos biens viennent-ils de votre travail? et si vous travaillez, est-ce pour blâmer les autres? parce qu'il vous demande du pain et un vêtement, vous l'appelez cupide? Ne lui donnez rien et ne l'outragez point; pourquoi, n'ayant vous-même aucune pitié, détournez-vous les autres de le secourir? Si nous donnons à tous indifféremment, nous obtiendrons toujours miséricorde. C'est parce qu'Abraham recevait tout le monde qu'il reçut les anges. Serait-il homicide ou voleur, ne lui faut-il pas du pain? Ne nous érigeons donc jamais en censeurs sévères d'autrui, de peur d'être jugés nous-mêmes avec rigueur.

Suite. — « Ne redemandez pas votre bien à celui qui vous le prend. » — S. Chrys. — Nous recevons tout de Dieu; *mien* ou *tien* sont de vains mots. Si vous dites que votre maison vous appartient, vous dites une parole qui n'a point de sens; car l'air, et la terre, et le ciment, appar-

---

te, adhuc quæris et dubitas quomodo possibile sit nequitiis ignoscere conservorum : quis tale passus est quale Dominus tuus, dum ligaretur, flagellaretur, sputa perferens, mortem patiens? Unde sequitur : Omni autem petenti tribue. Aug., *De serm. Dom.* (lib. 1, cap. 40). Non dicit, omnia petenti, sed ut id des quod juste et honeste potest, id est, quod nec tibi nec alteri noceat, quantum sciri aut credi ab homine potest; et cui juste negaveris quod petit, judicanda est justitia, et aliquando melius aliquid tribues, cum petentem injusta correxeris. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). In hoc tamen peccamus non modicum; non solum non dando petentibus, sed et os increpando, cur, inquis, non laborat? cur otiosus alitur? Dic mihi, et tu, laborando possides? sed et si laboras, ad hoc laboras ut vituperes alium? propter unicum panem et tunicam, appellas cupidum? Nihil tribuas, nec convitieris : cur nec tu misereris, et volentibus dissuades? Si cunctis indifferenter erogaverimus, semper miserebimur : quia enim Abraham cunctos recipiebat, recepit et angelos : nam si homicida sit et prædo, nonne tibi dignus videtur panis habendi? Non igitur simus severi aliorum censores, ne nos quoque exquisite judicemur.

Sequitur : Et qui aufert quæ tua sunt ne repetas. Chrys. (hom. 10, *in.* *ad Cor.*). A Deo percipimus omnia : quod autem dicimus meum et tuum, nuda tantum sunt verba : si namque domum tuam asseris, emisisti verbum carens subsistentia rei : nam et aer, et solum, et cementum Creatoris sunt; tu etiam ipse qui domum cons-

tiennent au Créateur, et vous aussi qui avez construit la maison. Il est douteux si même l'usage de ces choses vous appartient, non-seulement à cause de la mort, mais encore à cause des vicissitudes humaines. Votre vie ne vous appartient point, à quel titre vos biens seraient-ils à vous? Cependant, Dieu veut que les biens qu'il vous a confiés deviennent vôtres : ils le seront si vous les employez pour les autres; si, au contraire, vous les prodiguez pour vous-mêmes, ils ne sont plus à vous. Or, comme les hommes se disputent devant les tribunaux à cause de leur désir déréglé des richesses, le Christ leur dit : « Ne redemandez point votre bien à celui qui vous le prend. » — S. Aug. — Il dit ceci du vêtement, de la maison, de la terre, des animaux, et en général de tous les biens. Un chrétien ne doit pas posséder un esclave comme un cheval ou comme de l'argent; si cependant vous traitez mieux votre esclave que celui qui veut vous l'enlever, je ne sais si quelqu'un osera dire qu'il ne faut point le revendiquer.

S. Chrys. — Il y a en nous une loi naturelle qui nous fait discerner le vice et la vertu; d'où il suit : « Comme vous voulez que les hommes vous traitent, traitez-les vous-mêmes. » Il ne dit pas : « Ne faites point vous-mêmes ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse; » car il y a deux voies qui mènent à la vertu : s'abstenir du mal et faire le bien. Il établit cette dernière qui contient aussi l'autre. S'il avait dit : « Pour être des hommes aimez les animaux, » ce commandement serait difficile; mais en nous commandant d'aimer les hommes, selon notre penchant naturel, où est la difficulté de cette loi, observée par les lions et les loups, qu'un instinct naturel pousse à s'aimer? Le Christ n'a

---

truxisti : sed etsi tuus sit usus, dubius est, non solum propter mortem, sed etiam propter rerum eventus : anima tua non possidetur a te, et quo pacto tuæ reputabuntur opes : vult autem Deus tua fore, quæ tibi pro fratribus credita sunt; fient autem tua, si pro aliis dispensaveris; sin vero tibi affluenter expenderis quæ sunt tua, jam facta sunt aliena. Sed propter nefandam opum cupidinem homines in curiis conrixantur, contra quod Christus ait : Et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas. Aug., *De serm. Dom.* (lib. 1, cap. 26). Quod de veste, domo, fundo, jumento, et generaliter omni pecunia dicit. Non autem Christianum oportet sic possidere servum quomodo equum aut argentum : servus si honestius a te regitur quam ab illo qui eum tibi cupit auferre, nescio utrum quisquam dicere audeat eum debere contemni.

Chrys., ut sup. (in *Cat. græc.*). Est autem insita nobis lex naturalis per quam dignoscimus quid sit virtus et vitium : unde sequitur : Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis, non ait : Quæcunque non vultis ut faciant nec vos faciatis. Cum enim duæ sint viæ quæ ducunt ad virtutem : scilicet abstinentia mali et operatio boni; hanc ponit, per istam et illam significans. Et siquidem dixisset : Ut sitis homines diligite bestias, esset mandatum difficile : si vero homines diligere jussit, ad quod naturalis monitio est, quam difficultatem res continet, quam leones et lupi servant, in quibus naturalis cognatio ad amicitiam cogit? Ostenditur igitur quod Christus

donc rien commandé qui surpasse notre nature; mais, comme autrefois il l'avait mis dans notre conscience, il veut que votre propre volonté soit votre loi; que si vous voulez qu'on vous fasse du bien, vous en fassiez aux autres; que si vous voulez qu'on ait pitié de vous, vous ayez pitié du prochain.

Que si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie aiment aussi ceux qui les aiment? Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie font la même chose? Et si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir la même grâce, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie s'entre-prêtent de la sorte pour recevoir le même avantage? C'est pourquoi aimez vos ennemis; faites du bien à tous et prêtez sans en rien espérer : et alors votre récompense sera très grande, et vous serez les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon aux ingrats mêmes et aux méchants. Soyez donc pleins de miséricorde, comme votre Père est plein de miséricorde.

S. Chrys. — Le Seigneur avait dit qu'il fallait aimer ses ennemis; mais afin que vous ne pensiez pas qu'il l'a dit hyperboliquement et seulement par crainte, il en donne la raison en disant : « Si vous aimez ceux qui vous aiment, quel est votre mérite, etc. » Plusieurs causes produisent l'amour; parmi ces causes, les motifs spirituels sont les plus élevés, car alors rien de terrestre ne l'engendre, ni les services, ni les bienfaits, ni la nature, ni le temps, mais il descend du ciel. Ne vous étonnez point qu'il s'établisse sans aucun bienfait, puisqu'il n'est pas ébranlé par les accidents malheureux. Un père outragé brise les liens de l'amour, une épouse quitte son époux pour des querelles, un

---

nihil statuit nostram transcendens naturam, sed quod dudum inseruit conscientiæ nostræ, docet ut propria voluntas pro lege sit tibi, ut si vis bene fieri tibi, benefacias aliis; si vis ut alius tui misereatur, proximi miserearis.

Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis est gratia? Nam et peccatores diligentes se diligunt; et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia? Siquidem et peccatores hoc faciunt. Et si mutuum dederitis his a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis? Nam et peccatores peccatoribus fœnerantur, ut recipiant æqualia. Verumtamen diligite inimicos vestros, benefacite, et mutuum date, nihil inde sperantes, et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi; quia ipse benignus est super ingratos et malos. Estote ergo misericordes, sicut et pater vester misericors est.

Chrys. (*ut sup.*). Dixerat Dominus diligendos esse inimicos : ne autem putares hyperbolice esse dictum, æstimans solum ad terrorem eis dici, adjicit rationem, dicens : Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis est gratia? etc. Plures quidem causæ sunt quæ dilectiones constituunt : dilectio vero spiritualis universas præcellit : nihil enim terrenum eam parit; non utilitas, non beneficium, non natura, non tempus; sed de cœlo descendit. Quid autem miraris si non indiget beneficio ut consistat, quando nec ex casu malorum pervertitur? Pater quidem passus injurias rumpit fœdus amoris; conjux post jurgia virum relinquit; filius si longævum videat patrem, gravatur : at

fils est triste de voir son père prolonger sa vieillesse, tandis que saint Paul allait faire du bien à ceux qui le lapidaient, et Moïse, lapidé par les Juifs, priait pour eux. Estimons donc les amitiés spirituelles qui sont indissolubles. Ensuite, pour blâmer les indifférents, il ajoute : « Les pécheurs aiment aussi ceux qui les aiment; » comme s'il disait : Parce que je veux que vous ayez quelque chose de plus qu'eux, je ne vous dis pas d'aimer seulement vos amis, mais même vos ennemis; car tous font du bien à leurs bienfaiteurs. Il montre ainsi qu'il exige plus que ce que les pécheurs ont coutume de faire en faisant du bien à leurs amis; d'où il suit : « Si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel est votre mérite?

Bède. — Non-seulement il déclare que l'amour et les bienfaits des pécheurs sont sans mérite, mais encore il blâme l'usure; d'où il suit : « Si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel mérite avez-vous? » Car les pécheurs prêtent aussi aux pécheurs pour en recevoir à leur tour (c'est-à-dire prêtent à usure).

S. Amb. — La philosophie distingue trois sortes de justice : une envers Dieu, qu'on nomme *piété;* une envers ses parents ou le reste du genre humain; une troisième envers les morts, qui consiste à remplir les devoirs des funérailles. Mais le Seigneur Jésus, s'élevant au-dessus des oracles de la loi et de la prophétie, nous propose un devoir de piété à l'égard de ceux qui nous ont blessés, et il ajoute : « Pour vous, aimez vos ennemis, etc. » — S. Chrys. — En cela, vous faites plus pour vous-même que pour lui; car tandis qu'il est aimé par son semblable, vous devenez semblable à Dieu. Or, nous avons un grand pouvoir lorsque

---

Paulus ibat ad lapidantes, bene acturus eis (*Act.*, 14); Moyses lapidatur a Judæis, et orat pro eis (*Exod.*, 17). Veneremur itaque spirituales amicitias, quia sunt insolubiles. Unde arguens volentes pigrescere, subdit : Nam et peccatores diligentes se diligunt, quasi diceret : Quia volo vos his amplius aliquid possidere, non moneo solum amicos diligere, sed etiam inimicos : benefacientibus etiam benefacere commune est omnibus. Ostendit autem se parum plus petere, quam sit moris peccatorum qui benefaciunt amicis : unde sequitur : Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia?

Bed. Non solum autem dilectionem vel beneficium peccatorum quasi infructuosam redarguit, sed etiam mutuum : unde sequitur : Et si mutuum dederitis his a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis? Nam et peccatores peccatoribus fœnerantur (id est, mutuantur), ut recipiant æqualia.

Ambr. In tres autem partes philosophia sibi videtur divisisse justitiam : unam in Deum, quæ pietas vocatur; alteram in parentes, vel reliquum genus humanum; tertiam in mortuos, ut his exequiarum jura solvantur. At Dominus Jesus legis oraculum ac prophetiæ fastigium supergressus, in eos quoque qui læserunt, pietatis porrexit officium cum subdit : Verumtamen diligite inimicos vestros, etc. Chrys. (ut sup.). In quo plus tibi quam illi conferes : ille enim diligitur a conservo, tu vero efficieris similis Deo. Est autem maximæ virtutis, quando nocere volentes beneficiis complectimur : unde sequitur : Et benefacite :

nous cherchons à faire du bien à ceux qui veulent nous nuire; d'où il suit : « Faites du bien; » car, comme l'eau éteint le feu, tel est l'effet de la raison et de la douceur. L'humilité et la mansuétude sont à la colère ce que l'eau est au feu, et de même que le feu n'éteint pas le feu, de même la colère n'adoucit point la colère.

S. Grég. de Nysse. — L'homme doit éviter une damnable cupidité, et ne jamais chercher à tirer de l'indigent un produit de l'or ou de l'argent en exigeant le fruit d'un métal stérile; d'où il ajoute : « Prêtez sans rien espérer, etc. » On n'est point coupable d'appeler *vol* et *homicide* la funeste invention de l'usure; car quelle différence y a-t-il entre posséder un larcin pour lequel même on a percé les murs, et posséder illicitement ce que l'usure prend aux nécessiteux? — S. Bas. — Dans le grec, ce mode d'avarice est justement appelé τόκος, enfantement, à cause de sa malheureuse fécondité. En effet, les animaux grandissent avec le temps, et ensuite se reproduisent; mais à peine l'usure commence qu'elle se met à produire. Les animaux les plus précoces à se reproduire cessent aussi plus tôt d'engendrer; mais l'argent des avares se multiplie de plus en plus par le temps. Les animaux, en transmettant à leurs petits la faculté d'engendrer, cessent eux-mêmes d'être féconds; mais l'argent des avares produit sans cesse de nouveaux fruits et renouvelle les premiers. Ne vous exposez donc point aux mortelles atteintes de cette bête féroce. Que vous servirait-il d'éviter la gêne d'aujourd'hui si elle doit revenir encore plus grande? Pensez déjà comment vous pourrez rendre; comment l'argent pourra-t-il se multiplier assez dans vos mains pour qu'une partie vous tire de votre gêne,

---

sicut enim fornacem succensam aqua projecta extinguit, sic etiam ratio cum lenitate. Quod enim est aqua igni, hoc est iræ humilitas et mansuetudo; et sicut non extinguitur ignis per ignem, sic nec ira per iram mitigatur.

Greg. Nyss. (orat. 1, *contra usurarios*). Debet autem homo vitare damnosam sollicitudinem, ne quærat ab inope divitiarum augmenta æris et auri; metallorum sterilium exigens fructum : unde subdit : Et mutuum date nihil inde sperantes, etc. Malignam fœnorum excogitationem si quis appellet furtum et homicidium, non peccabit. Nam quid refert suffosso pariete quamquam erepta possidere, ac fœnorum necessitate possidere illicita? Basil. (in *Cat. græcorum*). Talis autem avaritiæ modus tocos merito nuncupatur in græco, τόκος, a pariendo, propter mali fecunditatem. Animalia siquidem tractu temporis adolescunt et pariunt; sed fœnus statim cum oritur, incipit procreare. Animalia quæ citius pariunt, citius a generatione desistunt; sed nummus avarorum cum tempore propagatur. Animalia transferentia partum ad proprios alumnos, ipsa parere cessant; æs autem avarorum et supervenientia procreat, et præcedentia renovat. Non attentes igitur mortiferam belluam. Quæ namque utilitas, si cavetur hodierna pauperies, quæ iterato irruet augmentata? Jam meditare, unde restituas. Unde in tantum multiplicabitur tibi census, ut tuam partim relevet egestatem, partim integret capitale, et insuper pariat fœnus? sed ais : Qualiter ergo victum acquiram? Labora, servi, tandem mendica; unumquodque tolerabilius est fœnoris mu-

une autre représente le capital, et une autre suffise à l'usure? Mais, dites-vous, comment vivre? Travaillez, servez, mendiez enfin; tout est préférable à un emprunt usuraire. Vous dites encore : Qu'est-ce donc que le prêt qui n'a aucune espérance d'intérêt? Méditez la vertu de la parole, et vous admirerez la miséricorde de son auteur. Lorsque vous donnez au pauvre en vue de la divine charité, vous faites à la fois un *prêt* et un *don* : un *don*, car vous n'espérez point d'intérêt; un *prêt*, à cause de la bonté de Dieu qui vous rendra pour le pauvre; d'où il suit : « Votre récompense sera grande. » Est-ce que vous ne voulez point que celui qui est tout puissant devienne votre débiteur? Vous recevez la caution de tout homme riche, et vous répudieriez la caution de Dieu pour le pauvre? — S. Chrys. — Remarquez cette admirable nature de prêt! l'un reçoit et un autre s'oblige pour la dette qui rendra au centuple dans le temps présent, et dans le futur la vie éternelle.

S. Amb. — Telle est la récompense de la miséricorde qu'elle nous donne droit à l'adoption divine; car il suit : « Vous serez les enfants du Très-Haut. » Pratiquez donc la miséricorde, afin de mériter la grâce. La bonté de Dieu est immense : il fait pleuvoir sur les ingrats, et la terre féconde ne refuse point ses fruits aux méchants; d'où il suit : « Parce que sa bonté s'étend sur les ingrats et les méchants. » — Bède. — Soit en répandant les biens temporels, soit en inspirant les célestes par l'abondance de sa grâce.

S. Cyr. — La récompense de la miséricorde est donc bien grande; en effet, cette vertu nous rend semblables à Dieu, et elle imprime sur nos âmes comme un sceau de la nature céleste; d'où il suit : « Soyez donc miséricordieux comme votre Père céleste, etc. » — S. Athan. —

...io. Dicis autem : Quodnam est illud mutuum cui spes retributionis non hæret? Considera virtutem sermonis, et miraberis pietatem auctoris. Cum daturus es pauperi divinæ charitatis intuitu, idipsum et mutuum est et donum : donum quidem ob insperatam retributionem; mutuum ob beneficentiam Domini, qui vice illius restituit : unde sequitur : Et erit merces vestra multa. Non vis omnipotentem tibi obligari ad restitutionem? An quemquam opulentorum civium si fidejubeat, acceptas; Deum autem pro pauperibus fidejubentem repudias? Chrys. (hom. 3, *in Genesim sub finem*). Attende mutui naturam mirabilem! Alius recipit, et alius obligat se pro debitis; centuplum in præsenti reddens, in futuro vero vitam æternam.

Ambr. Quanta misericordiæ merces, quæ in jus divinæ adoptionis asciscitur : sequitur enim : Et eritis filii Altissimi. Sequere igitur misericordiam, ut merearis gratiam. Late patet benignitas Dei; super ingratos pluit; malis fecunda non negat terra proventus : unde sequitur. Quia ipse benignus est super ingratos et malos. Bed. Vel temporalia bona largiendo, vel cœlestia dona singulari gratia inspirando.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Magnum est ergo præconium pietatis; reddit enim hæc virtus nos Deo conformes, et quasi quædam signa sublimis naturæ nostris

C'est-à-dire que, considérant ses bienfaits, nous devons faire le bien que nous faisons, non en vue des hommes, mais en vue de Dieu, pour obtenir de lui notre récompense, et non des hommes.

Ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. Remettez, et on vous remettra. Donnez, et on vous donnera. On vous versera dans le sein une bonne mesure, pressée, entassée, et qui se répandra par dessus; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres.

S. Amb. — Le Seigneur ajoute qu'il ne faut point juger témérairement, afin que vous, qui vous reconnaissez des fautes, ne soyez point porté à juger les autres; d'où il dit : « Ne jugez point. » — S. Chrys. — Ne jugez point ceux qui sont au-dessus de vous; disciples, ne jugez point vos maîtres; pécheur, ne jugez point celui qui est innocent; pour eux, ils ne doivent point réprimander, mais avertir et corriger charitablement. Il ne faut pas juger non plus dans les choses incertaines et douteuses, qui n'ont que l'apparence du mal ou qui ne sont ni graves, ni défendues. — S. Cyr. — Ici il apaise cette mauvaise passion de notre conscience et de notre esprit qui est le principe et l'origine de nos mépris superbes. En effet, ceux qui devraient s'observer eux-mêmes et vivre selon Dieu, au lieu de le faire, examinent la conduite d'autrui, et dès qu'ils voient en quelqu'un des faiblesses, ils oublient leurs propres passions et s'en font un sujet de détraction.— S. Chrys.—Difficilement vous trouverez quelqu'un (père de famille ou

imprimit animabus : unde sequitur : Estote ergo misericordes sicut et Pater vester cœlestis, etc. Atha. (orat. 4, *contra Arian.*). Ut scilicet aspicientes beneficia ejus, bona quæ facimus, non hominum, sed ejus intuitu faciamus; quatenus a Deo non ab hominibus præmia consequamur.

Nolite judicare, et non judicabimini; nolite condemnare, et non condemnabimini; dimittite, et dimittemini. Date, et dabitur vobis. Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum : eadem quippe mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis.

Ambr. Addidit Dominus non temere judicandum; ne tui cum sis conscius ipse delicti in alterum cogaris ferre sententiam : unde dicit : Nolite judicare. Chrys. (in *Catena græcorum Patrum*). Non judices præcedentes te, id est, discipulus magistrum; peccator innocentem; quos non oportet increpare, sed monere, et charitative corrigere; nec etiam judicandum est in incertis et qualibuscunque, quæ nec similitudinem habent peccati; aut quæ non sunt gravia, sive prohibita. Cyril. (in *Cat. græc.*). Sedat ergo hic pessimam passionem nostrarum conscientiarum vel mentium, quæ superbi contemptus principium est et origo; quamvis enim deceat aliquos se circumspicere et secundum Deum conversari, hoc non faciunt, sed examinant aliena : et ut videant aliquos infirmari, tanquam propriarum passionum obliti faciunt hoc detractionis materiam. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ex epist. ejus *ad Demetrium*). Nec facile reperies quemquam (neque patremfamilias neque claustralem) expertem hujus

vivant dans le cloître) qui soit exempt de cet égarement; cependant, ce sont là les insidieuses tentations du diable, car celui qui discute sévèrement les fautes d'autrui n'obtiendra jamais le pardon de ses propres fautes; d'où il suit : « Et vous ne serez point jugés. » En effet, de même que celui qui est doux et miséricordieux doit avoir moins de crainte à cause de ses péchés, de même celui qui est dur et sévère ajoute à ses propres crimes. — S. Grég. de Nysse. — Ne vous hâtez donc point de juger rigoureusement vos serviteurs, de peur que vous ne soyez traités de même; car en *jugeant* on provoque une condamnation plus rigoureuse; d'où il suit : « Ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. » Ainsi, il ne défend pas le jugement qui est suivi du pardon.—Bède.—Ensuite il résume dans une courte sentence tout ce qu'il avait commandé par rapport aux ennemis, et il conclut en disant : « Pardonnez, et il vous sera pardonné, etc. » Par là, il nous commande de pardonner nous-mêmes les injures et de faire du bien, afin que nos péchés nous soient pardonnés et que la vie éternelle nous soit donnée.

S. Cyr. — Pour montrer que nous recevrons une récompense abondante de Dieu qui donne avec largesse à ceux qui l'aiment, il ajoute : « On vous versera dans le sein une bonne mesure pressée, entassée, et qui débordera. » — Théoph. — Comme s'il disait : De même que pour mesurer sans parcimonie une mesure de farine, vous la pressez, vous l'agitez, et vous en versez jusqu'à ce qu'elle déborde, de même le Seigneur versera dans votre sein une grande mesure qui débordera. — Il dit : *on versera*, parce que ses disciples recevront la récompense céleste par les mérites de ceux auxquels ils auront donné même un seul verre d'eau en son nom.

---

erroris; sunt autem et hæ diabolicæ tentationis insidiæ : nam qui severe discutit aliena, nunquam propriorum reatuum merebitur veniam : unde sequitur : Et non judicabimini : sicut enim pius et mitis reprimit peccatorum timorem, sic severus et dirus adjicit criminibus propriis. Greg. Nyss. (in *Cat. græc.*). Non igitur cum acrimonia præcipitetis in servos sententiam, ne similia patiamini : vocat enim judicium asperiorem damnationem : unde sequitur : Nolite condemnare, et non condemnabimini. Non enim judicium cum venia prohibet. Bed. Brevi autem sententia cuncta quæ de conversando cum inimicis mandaverat, comprehendendo concludit, dicens : Dimittite, et dimittemini, etc. Ubi dimittere nos injurias, et dare beneficia jubet, ut et nobis peccata dimittantur, et vita detur æterna.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quod autem ampliori manu recompensationem accipiemus a Deo qui largiflue donat diligentibus eum, ostendit subdens : Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. Theoph. Quasi dicat : Sicut si farinam sine parcitate mensurare velles, confercires eam, coagitares et supereffunderes abunde; sic Dominus mensuram magnam et supereffluentem dabit in sinum vestrum. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 8). Dicit autem, dabunt; quia per illorum merita qui-

SUITE. — « On se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servis, etc. » — S. BAS. — La mesure dont chacun de vous se servira dans ses bonnes actions ou dans ses fautes sera la mesure des récompenses ou des châtiments. — THÉOPH.—Mais peut-être quelqu'un fera-t-il cette subtile question : « S'il est rendu avec surabondance, comment est-ce la même mesure? » A cela nous répondons qu'il n'a pas dit : *Il vous sera donné la même mesure*, mais *dans la même mesure*. En effet, il sera fait du bien à celui qui aura fait du bien, ce qui est mesurer dans la même mesure; et il dit que la mesure sera *surabondante*, parce qu'il lui rendra mille fois plus de bien. De même pour le jugement : Celui qui juge et qui est ensuite jugé reçoit dans la même mesure, mais parce qu'il sera jugé plus sévèrement qu'il n'a jugé son semblable, la mesure est en cela surabondante. — S. CYR. — L'apôtre résout cette difficulté, en disant : « Celui qui sème peu (d'une main avare) moissonne peu, celui qui sème avec abondance moissonne aussi avec abondance. » Si cependant quelqu'un n'a rien, il ne pèche point en ne semant pas; car il est exigé de celui qui a et non de celui qui n'a point.

Il leur proposait aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans le précipice? Le disciple n'est pas plus que le maître; mais tout disciple est parfait lorsqu'il est semblable à son maître. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, lorsque vous ne vous apercevez pas d'une poutre qui est dans votre œil? Ou comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil, vous qui ne voyez pas la poutre

---

bus vel calicem aquæ frigidæ in nomine discipuli dederunt, mercedem cœlestem recipere merebuntur.

Sequitur : Eadem quippe mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis, etc. BASIL. (in *Cat. græc.*). Qua enim mensura unusquisque vestrum mensurat in bene operando, aut peccando, eadem vel præmia vel pœnas feret. THEOPH. Interrogabit autem fortassis aliquis subtilius : Si enim supereffluenter redditur, quomodo eadem est mensura? Ad quod dicimus, quod non dixit : In tanta mensura remetietur vobis, sed, in eadem. Qui enim bene fecit, benefiet ei; quod est remetiri eadem mensura : sed supereffluentem mensuram dicit, quia millies benefiet ei : sic et in judicando : qui enim judicat, et deinde judicatur, accipit eamdem mensuram : secundum vero quod ad plus dijudicabatur, quia sibi similem judicavit, secundum hoc supereffluens est mensura. CYRIL. (ubi supra). Hoc autem solvit Apostolus, dicens (2 *Cor.*, 9) : Qui parce seminat (hoc est, modice et manu tenaci), parce et metet (hoc est, non copiose), et qui seminat in benedictionibus, in benedictionibus et metet, hoc est, copiose. Si quis autem non habet, si non faciat, non delinquit : in eo enim quod habet acceptatur, non in eo quo caret.

Dicebat autem illis et similitudinem : numquid potest cæcus cæcum ducere? Nonne ambo in foveam cadunt? Non est discipulus super magistrum : perfectus autem omnis erit si sit sicut magister ejus. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem quæ in oculo tuo est, non consideras? Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo; et ipse

qui est dans le vôtre? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre œil; et après cela vous verrez comment vous pourrez tirer la paille qui est dans l'œil de votre frère.

S. Cyr. — Le Seigneur ajoute ensuite une parabole bien utile; d'où il est dit : « Il leur proposait aussi cette parabole.» Ses disciples devant être les docteurs du monde, il fallait qu'ils connussent la voie de la bonne vie, et que leur esprit fût comme éclairé d'une lumière divine, afin de n'être point des aveugles conduisant d'autres aveugles; c'est pourquoi il ajoute : « Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? » Cependant s'il arrive à quelques-uns d'atteindre au même degré de vertu que ceux qui les enseignent, ils doivent encore marcher sur leurs traces; d'où il suit : « Le disciple n'est point au-dessus du maître; » d'où saint Paul dit aussi : « Soyez mes imitateurs, comme je suis celui du Christ. » Pourquoi donc jugez-vous, puisque le Christ ne juge point? Car il n'est pas venu juger le monde mais le sauver. — Théoph. — Ou encore : Si vous jugez les autres, étant vous-même dans leur péché, ne ressemblez-vous point à l'aveugle qui conduit un autre aveugle? Comment le conduirez-vous au bien, lorsque vous-même vous péchez? car le disciple n'est point au-dessus du maître. Si donc vous péchez, vous qui pensez être maître et docteur, que deviendra celui qui est votre disciple et que vous conduisez? car le disciple est parfait s'il est comme son maître. — Bède. — Peut-être que le sens de cette maxime ressort de ce qui précède, où il est commandé de donner l'aumône et de pardonner les injures. Si, dit-il, vous êtes aveuglé par la colère contre celui qui est violent, ou par l'avarice contre celui qui vous de-

---

in oculo tuo trabem non vides? Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Addidit Dominus prædictus parabolam valde necessariam : unde dicitur : Dicebat autem illis et similitudinem : erant enim ejus discipuli futuri mundi doctores; unde decebat eos scire viam conversationis honestæ, quasi illustratam mentem habentes divino fulgore, ne cæci cæcos ducerent : et ideo subdit : Nunquid potest cæcus cæcum ducere? At si contingat aliquos hoc attingere, ut æqualem virtutem docentium virtuti possideant, sistant in mensura docentium, et illorum sequantur vestigia : unde sequitur : Non est discipulus super magistrum : unde et Paulus dicit (*ad Philip*, 3) : Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. Christo ergo non judicante cur tu judicas? Neque enim venit judicare mundum, sed misereri. Theoph. Vel aliter : si tu alium judicas, et ipse in eisdem peccas, nonne assimilaris cæco cæcum ducenti? Quomodo enim ille a te ducetur ad bonum, cum et tu pecces? Non est enim discipulus super magistrum. Si igitur tu peccas qui te magistrum et doctorem putas, ubi erit qui a te disciplinatur et ducitur? Perfectus enim erit discipulus, si sit sicut magister ejus. Bed. Vel sensus hujus sententiæ pendet ex superioribus, ubi danda eleemosyna et injuria dimittenda præcipitur. Si te, inquit, ira contra violentum, et contra petentem avaritia cæcaverit, nunquid tua mente vitiata, vitium ejus curare poteris? Si etiam ma-

mande, comment vous, dont l'âme est viciée, pourrez-vous guérir ses vices? ou autrement : si le Christ, notre maître, qui, étant Dieu, pouvait venger ses injures, a préféré adoucir ses persécuteurs par la patience, il faut bien que ses disciples, qui ne sont que des hommes, suivent la même règle de perfection. — S. Aug. — Ou encore : il ajoute : « Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? afin qu'on n'attendît point des lévites cette mesure dont il dit : « On versera dans votre sein; » car on payait les décimes à ceux qu'il appelle *aveugles*, parce qu'ils ne suivaient point l'Evangile; et afin que le peuple commençât à attendre cette récompense des disciples du Seigneur, qu'il leur dit être ses imitateurs en ajoutant : « Le disciple n'est point au-dessus du maître. »

Théoph. — Le Seigneur dit une autre parabole sur le même sujet, en ajoutant : « Pourquoi voyez-vous une paille (c'est-à-dire une légère faute) dans l'œil de votre frère, lorsque vous n'apercevez point une poutre (c'est-à-dire un grand péché) qui est dans le vôtre? » — Bède. — Ceci fait suite à ce qui précède, où il nous a avertis qu'un aveugle ne pouvait être conduit par un autre aveugle (c'est-à-dire qu'un pécheur ne pouvait être repris par un autre pécheur). D'où il est dit : « Comment pouvez-vous dire à votre frère : « Mon frère, laissez-moi ôter la paille de votre œil, vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre? » — S. Cyr. — Comme s'il disait : Comment celui qui est coupable de grands péchés (ce qui est la poutre) condamne-t-il celui qui n'a commis qu'un mal léger ou même nul? car c'est ce que la paille signifie. — Théoph. — Ceci s'adresse à tous et principalement aux docteurs qui punissent les moindres péchés de leurs sujets, et laissent

---

gister Christus qui quasi Deus potuit suas ulcisci injurias, maluit persecutores patiendo reddere mitiores, eamdem necesse est de discipulis qui puri homines sunt, regulam perfectionis sequantur. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 9). Vel quod dicit, nunquid potest cæcus cæcum ducere? ideo subjunxit, ut non sperarent a levitis se accepturos mensuram illam, de qua dicit : Dabunt in sinum vestrum; quoniam decimas dabant eis quos cæcos dicit, quia Evangelium non tenerent; ut illam remunerationem per discipulos Domini potius plebs inciperet jam sperare; quos imitatores suos ostendere addidit : Non est discipulus super magistrum.

Theoph. Inducit autem Dominus et aliam parabolam de eodem subdens : Quid autem vides festucam (id est, modicum criminis) in oculo fratris tui? Trabem autem quæ in oculo tuo est (id est, peccatum tuum maximum) non consideras? Bed. Hoc autem ad superiorem sensum respicit, ubi cæcum a cæco duci (id est, peccantem a peccatore castigari) non posse præmonuit : unde dicitur : Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo, et ipse in oculo tuo trabem non vides? Quasi diceret : Qui gravibus obnoxius est peccatis (quæ trabem vocat), qualiter damnat eum qui pauca vel quandoque nil mali commisit? Hoc enim festuca significat. Theoph. Convenit autem hoc omnibus et maxime doctoribus; qui subdi-

leurs propres péchés impunis. C'est pourquoi le Seigneur les appelle *hypocrites*, parce qu'ils jugent les péchés d'autrui, afin de paraître justes; d'où il suit : « Hyprocrites, ôtez d'abord la poutre de votre œil, etc. » — S. CYR. — C'est-à-dire purifiez-vous d'abord de vos grands péchés, ensuite vous vous occuperez des péchés moindres de votre prochain. — S. BAS. — Car la connaissance de soi-même est très difficile, et l'œil qui ne regarde qu'à l'extérieur ne voit point en lui-même; de plus, lorsque notre esprit est prompt à juger le péché d'autrui, il est lent à découvrir ses propres défauts.

L'arbre qui produit de mauvais fruits n'est pas bon; et l'arbre qui produit de bons fruits n'est pas mauvais; car chaque arbre se connaît à son propre fruit. Mais on ne cueille point de figues sur des épines, et on ne coupe point des grappes de raisin sur des ronces. L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et le méchant en tire de mauvaises du mauvais trésor de son cœur; car la bouche parle de la plénitude du cœur.

BÈDE. — Le Seigneur continue à parler contre l'hypocrite, en disant : « L'arbre qui produit de mauvais fruits n'est pas bon, etc. » Comme s'il disait : Si vous voulez avoir une vertu véritable et sincère, pratiquez ce que vous dites; car l'hypocrite qui feint d'être bon ne l'est point s'il fait des actions mauvaises, de même que s'il reprend un innocent qui fait de bonnes actions, celui-ci n'est point pour cela mauvais. — TITE. — Que ces paroles ne favorisent point votre inertie, car tandis qu'un arbre se meut naturellement, vous avez votre libre arbitre, et de même que tout arbre même stérile a une fin, de même vous avez été créé pour faire des actions vertueuses. — S. ISID. — Il n'exclut

---

torum cum minima peccata puniant, propria impunita relinquunt; propter hoc eos Dominus hypocritas vocat; quod ex hoc aliorum peccata judicant, ut justi videantur : unde sequitur : Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, etc. CYRIL. (ubi sup.). Videlicet teipsum primum mundum ostendas a magnis peccatis; consequenter consules proximo modica committenti. BASIL. (homil. 9, *in Hexameron*). Videtur enim revera cognitio sui ipsius gravissimum omnium : neque enim solus oculus exteriora videns, super se visu non utitur; sed et ipse noster intellectus cum alienum velociter conjectat peccatum, lentus est erga propriorum perceptionem defectuum.

Non est enim arbor bona quæ facit fructus malos, neque arbor mala faciens fructum bonum : unaquæque enim arbor de fructu suo cognoscitur : neque enim de spinis colligunt ficus; neque de rubo vindemiant uvam. Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum ; et malus homo de malo thesauro profert malum : ex abundantia enim cordis os loquitur.

BED. Contra hypocritam quæ cœperat Dominus, exequitur, dicens : Non enim arbor bona, quæ facit fructus malos, etc. Quasi dicat : Si veram et non fictam vis habere justitiam, quæ verbis ostentas, etiam facto compensa; quia si se bonum fingat hypocrita, non est bonus qui facit opera

donc point la pénitence, mais la persévérance dans le mal; car, si tant que nous sommes mauvais nous ne pouvons produire de bons fruits, quand nous revenons à la vertu nous fructifions. De plus, ce qui dans l'arbre est nature, dans nous est penchant; ainsi, tandis que l'arbre mauvais ne peut produire de bons fruits, nous le pouvons.

S. Chrys. — Quoique le fruit naisse de l'arbre, néanmoins il le fait connaître en ce sens que l'espèce de l'arbre se distingue par le fruit; d'où il suit : « Chaque arbre se connaît par son fruit. » — S. Cyr. — Chacun se révèle par sa vie et par ses mœurs, car ce n'est point par des ornements extérieurs ou par une feinte humilité qu'on reconnaît l'éclat de la véritable félicité, mais par les actions. Comme exemple de ceci, il ajoute : « On ne cueille point des figues sur les épines. » — S. Amb. — Entre les épines de ce monde on ne peut trouver ce figuier qui, parce que les seconds fruits en sont meilleurs que les premiers, est une image de la résurrection; ou encore : parce que, selon ce qui est dit : « Les figuiers ont donné leurs premières figues, » son fruit n'était ni mûr, ni sain, ni utile dans la synagogue; ou encore : parce notre vie ne mûrit point dans le corps, mais dans la résurrection, et qu'ainsi nous devons rejeter loin de nous les sollicitudes terrestres qui déchirent l'âme et consument l'esprit, afin d'obtenir des fruits mûrs par nos soins diligents. Ceci se rapporte donc au monde et à la résurrection. Ce qui suit se rapporte à l'âme et au corps : « On ne vendange point le raisin sur les ronces, » c'est-à-dire que le péché ne fait point

---

mala; et si reprehendat insontem, non ideo malus est qui facit opera bona. Titus Bostrensis. Hoc autem audiens, non sumas inde tibi favorem inertiæ : naturaliter enim arbor movetur, tu vero libero arbitrio fungeris; et omnis arbor sterilis ad aliquid ordinata est, tu vero factus es ad opera virtutum. Isid. Abbas. (in *Cat græc.*). Non ergo pœnitentiam, sed pertinaciam mali excludit : cum enim mala sit, non potest fructus bonos producere; in virtutem vero conversa, fructificabit. Quod autem est arboris natura, hoc est nobis affectio : et si ergo arbor mala non potest fructum bonum producere, poterit tamen.

Chrys. (homil. 43, *in Matth.*). Quamvis autem fructus causetur ex arbore, facit tamen notitiam arboris; eo quod arboris distinctio per fructum apparet : unde sequitur : Unaquæque enim arbor de fructu suo cognoscitur. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed et vita morum uniuscujusque erit significativa : neque enim extrinsecis ornamentis et fictis humilitatibus, veræ felicitatis apprehenditur decor, sed ex his quæ aliquis operatur : cujus rei exemplum ponens, subdit : Neque enim de spinis colligunt ficus. Amb. In spinis istius mundi ficus illa reperiri non potest, quæ quia secundis fructibus melior est, bene species ei resurrectionis aptatur : vel quia, ut legisti (*Cant.*, 2) : Ficus dederunt grossos suos, quod immaturus, et caducus, et inutilis in synagoga fructus ante præcessit : vel quia immatura nostra vita est in corpore, matura in resurrectione; et ideo procul a nobis debemus seculares sollicitudines abdicare, quæ mordent animum, mentemque adurunt; ut maturos fructus cultura diligenti possimus adipisci. Hoc ergo ad mundum et resurrectionem, alterum ad animam et corpus refertur, cum subditur : Neque de

fructifier l'âme, laquelle, semblable à un raisin, se corrompt, si elle est trop près de terre, et mûrit dans les hauteurs. Ou encore : que nul ne peut échapper à la damnation de la chair, s'il n'est racheté par le Christ qui, semblable au raisin, a été suspendu au bois. — Bède. — Peut-être les *épines* et les *ronces* sont-elles les soucis du siècle et les piqûres des vices, tandis que les *figues* et les *raisins* représentent la douceur de la nouvelle vie et l'ardeur de la charité. Or, on ne cueille point les figues sur les épines, ni les raisins sur les ronces, parce que l'âme qui est encore courbée par les habitudes du vieil homme peut bien dissimuler, mais ne peut produire les fruits de l'homme nouveau. De plus, comme la branche féconde s'appuie et s'enlace aux buissons, de sorte que l'épine conserve pour l'usage de l'homme un fruit qui n'est pas le sien; ainsi les paroles ou les actions des méchants peuvent quelquefois être utiles aux bons, ce qui n'arrive point par la volonté des méchants, mais à leur occasion, par la permission de Dieu.

S. Cyr. — Après avoir montré que l'homme bon et le méchant peuvent se reconnaître à leurs œuvres, comme un arbre à ses fruits, il enseigne la même chose par une autre figure, en disant : « L'homme bon tire le bien du bon trésor de son cœur, et l'homme mauvais tire le mal du mauvais trésor de son cœur. » — Bède. — Le trésor du cœur est comme la racine de l'arbre; celui donc qui a dans le cœur un trésor de patience et d'amour parfait produit de bons fruits, aimant ses ennemis et faisant tout ce qui vient d'être enseigné; mais celui qui garde dans son cœur un mauvais trésor fait le contraire. — S. Bas. — De plus les paroles manifestent le cœur d'où elles sortent, et révèlent clairement nos sentiments intimes; d'où il suit : « La bouche parle de l'abon-

---

rubo vindemiant uvam : vel quia nemo peccatis fructum acquirit animæ suæ, quæ sicut uva proxima terris corrumpitur, in superioribus maturatur : vel quia nemo potest damnationem carnis evadere; nisi quem Christus redemerit, qui sicut uva pependit in ligno. Bed. Vel spinas et rubum seculi curas et punctiones puto esse vitiorum; ficus vero et uvam dulcedinem novæ conversationis et fervorem dilectionis : non autem de spinis ficus, neque uva de rubo colligitur; quia mens adhuc veteris hominis consuetudine depressa simulare potest, sed fructus novi hominis ferre non potest. Sed sciendum quod sicut ferax palmes sepi involutus recumbit, portansque fructum spina non suum usibus servat humanis, sic dicta vel acta malorum si quando prosunt bonis, non hoc ipsi faciunt mali, sed fit de illis Dei consilio.

Cyril. (ubi sup.). Postquam autem ostendit quod ex operibus potest discerni homo bonus et malus, sicut ex fructibus arbor; nunc idem ostendit per aliud signum, dicens : Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum, et malus homo de malo thesauro profert malum. Bed. Idem est thesaurus cordis, quod radix est arboris : qui ergo in corde thesaurum patientiæ perfectique habet amoris, optimos fructus effundens diligit inimicum, et cætera facit quæ supra edocuit : at qui thesaurum nequam corde servat, contraria facit. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*). Verbi etiam conditio

dance du cœur. » — S. Chrys. — C'est une conséquence naturelle que, lorsque le mal abonde au dedans, les paroles mauvaises affluent sur les lèvres; aussi quand vous entendrez un homme proférer des paroles coupables, ne pensez pas que le mal caché en lui soit seulement aussi grand que celui qu'expriment ses paroles, mais concluez que la source en est plus abondante que le ruisseau. — Bède. — Par la bouche le Seigneur a voulu désigner tout ce qui vient de notre cœur : les paroles, les actions ou les pensées; car c'est la coutume des Écritures de dire les paroles pour les actes.

Mais pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur, et que vous ne faites pas ce que je dis? Je veux vous montrer à qui ressemble celui qui vient à moi, qui écoute mes paroles et qui les pratique : il est semblable à un homme qui bâtit une maison, et qui, ayant creusé bien avant, en a posé le fondement sur le pierre : un débordement d'eau étant arrivé, un fleuve est venu fondre sur cette maison, et il n'a pu l'ébranler, parce qu'elle était fondée sur la pierre. Mais celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre sans y faire de fondement : un fleuve est venu ensuite fondre sur cette maison; elle est tombée aussitôt, et la ruine en a été grande.

Bède. — Afin que personne ne se fît illusion sur ce qui est dit que « la bouche parle de l'abondance du cœur, » comme si les paroles seules étaient recommandées aux vrais chrétiens et non les œuvres, le Seigneur ajoute ensuite : « Pourquoi m'appelez-vous : Seigneur, Seigneur, tandis que vous ne faites pas ce que je vous dis ? » Comme s'il disait : Pourquoi vous vantez-vous de produire les feuilles d'une

---

cor a quo processit, manifestat; evidenter ostendens dispositionem præcordiorum nostrorum ; unde sequitur : Ex abundantia enim cordis os loquitur. Chrys. (hom. 43, *in Matth.*). Naturalis enim consequentia est ut cum intus abundet nequitia, affient ore tenus verba nequam : unde cum audieris hominem inhonesta proferentem; non tantam in eo putes latere malitiam, quanta verbis exprimitur : sed conjecta fontem rivo esse uberiorem. Bed. Per oris etiam locutionem Dominus universa quæ dicto, vel facto, vel cogitatu de corde proferimus, insinuat : moris enim est Scripturarum verba pro rebus ponere.

Quid autem vocatis me : Domine, Domine, et non facitis quæ dico? Omnis qui venit ad me, et audit sermones meos, et facit eos, ostendam vobis cui similis sit : similis est homini ædificanti domum, qui fodit in altum, et posuit fundamentum super petram : inundatione autem facta, illisum est flumen domui illi, et non potuit eam movere; fundata enim erat super petram. Qui autem audit et non facit, similis est homini ædificanti domum suam super terram sine fundamento, in quam illisus est fluvius, et continuo cecidit, et facta est ruina domus illius magna.

Bed. Ne aliquis sibi frustra blandiretur ex eo quod dictum est : Ex abundantia cordis os loquitur, quasi verba solum, et non magis opera veri christiani quærantur, consequenter Dominus adjungit : Quid autem vocatis me : Domine, Domine, et non facitis quæ dico? Quasi diceret : Quid folia

bonne vie, vous qui ne produisez aucun fruit de bonnes œuvres? — S. Cyr. — Ce nom et cette chose ne conviennent qu'à celui qui a le souverain domaine de toute la nature. — S. Athan. — Ce n'est donc point un homme qui parle ainsi, mais un Dieu qui montre qu'il sort du Père; car celui-là seul est Seigneur qui est né du Seigneur. Cependant, ne craignez point de dualité, car ils sont unis dans la même nature.

S. Cyr. — Pour montrer l'utilité de l'observation des commandements et le malheur de ceux qui les violent, il ajoute : « Celui qui vient à moi et qui écoute mes paroles, est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur la pierre. »—Bède.— Le Christ est la pierre; celui-là creuse profondément qui, par les préceptes de l'humilité, enlève du cœur des fidèles tout ce qui est terrestre, de peur qu'ils ne servent Dieu en vue d'un avantage temporel. — S. Bas. — Poser le fondement sur la pierre, c'est s'appuyer sur la foi du Christ, afin de persévérer dans l'adversité, qu'elle vienne des hommes ou de Dieu. — Bède. — Ou encore : le fondement de la maison est la résolution de bien vivre que l'auditeur parfait met fermement en lui-même pour accomplir les commandements du Christ. — S. Amb. — Ou encore : il enseigne que le fondement de toutes les vertus est l'obéissance aux commandements célestes, laquelle fait que la maison que nous bâtissons ne peut être ébranlée ni par le torrent des passions, ni par le débordement du mal spirituel, ni par la plaie du monde, ni par les disputes nébuleuses des hérétiques. D'où il suit : « Une inondation étant venue, etc. » — Bède. — Cette inondation arrive de trois manières : ou par les esprits im-

---

rectæ confessionis vos germinare jactatis, qui nullos operis boni fructus ostenditis? Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Convenit autem soli supernæ omnium naturæ dominationis et nomen et res. Athan. (in eadem *Catena græca* et in orat. *contra Sabellii gregales*). Non est ergo hoc verbum hominis, sed Dei ostendentis proprium ortum a patre : Dominus enim est qui natus est a solo Domino : non timeas autem dualitatem. Non enim secundum naturam separantur.

Cyril. (ubi sup.). Quæ autem sit utilitas in mandatorum observatione, quodve damnum accidere possit ex inobedientia ostendit, subdens : Omnis qui venit ad me et audit sermones meos, similis est ædificanti domum suam supra petram. Bed. Petra Christus : fodit in altum qui præceptis humilitatis terrena omnia de cordibus fidelium eruit, ne propter commodum temporale serviant Deo. Basil. (*in principium Proverbiorum*). Ponere autem fundamentum super petram, hoc est inniti fidei Christi; ut immobilis perseveret in adversis, sive humanitus, sive divinitus accidant. Bed. Vel fundamentum domus ipsa intentio bonæ conversationis, quod perfectus auditor in adimplendis Christi mandatis firmiter inserit. Ambr. Vel omnium fundamentum docet esse virtutum obedientiam cœlestium præceptorum; per quam domus hæc nostra non profluvio voluptatum, non nequitiæ spiritualis incursu, non imbre mundano, non hæreticorum possit nebulosis disputationibus commoveri. Unde sequitur : Inundatione autem facta, etc. Bed. Inundatio tribus modis fit : vel immundorum spirituum; vel improborum hominum; vel ipsa mentis aut

mondes, ou par les hommes mauvais, ou par l'agitation de l'âme elle-même et de la chair. Or, quand les hommes se confient en leurs propres forces, ils succombent; au contraire, quand ils s'attachent à la pierre invincible, ils ne peuvent être renversés.

S. Chrys. — Le Seigneur nous montre ensuite que la foi ne sert de rien si la vie est souillée; d'où il suit : « Celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur la terre, sans aucun fondement, etc. » — Bède. — Le monde qui est posé sur le mal est la maison du diable, il la bâtit sur la terre, parce qu'il détourne du ciel vers la terre ceux qui lui sont soumis; il bâtit sans fondement, parce que le péché n'a point de fondement et ne subsiste point en lui-même; car le mal est sans subsistance; quel qu'il soit, il sort de la nature du bien. De plus, comme *fondement* vient de fond, nous pouvons encore le prendre dans le sens de ce mot; or, de même que celui qui tombe dans un puits s'arrête au fond, de même l'âme qui tombe s'arrête comme dans un fond si elle ne dépasse point une certaine mesure de péché; mais, comme elle ne peut se contenter du péché où elle tombe (devenant pire chaque jour), elle ne trouve, pour ainsi dire, point de fond qui l'arrête dans le puits où elle est tombée. Ainsi les méchants et ceux qui ne sont bons qu'en apparence deviennent pires à chaque tentation qui les assaille, jusqu'à ce qu'ils tombent dans le châtiment éternel; d'où il suit : « Un fleuve se précipite sur elle, etc. » Par ce fleuve impétueux, on peut entendre la séparation du jugement dernier où, l'une et l'autre maison étant détruites, les impies iront dans le supplice éternel et les justes dans la vie éternelle. —

---

carnis inquietudine; et quantum propriis viribus homines fidunt, inclinantur; quantum vero invictissimæ illi petræ adhærent, etiam labefactari nequeunt.

Chrys. (hom. 25, *in Matth.*). Ostendit etiam nobis Dominus quod nullam parit fides utilitatem, si fœda sit conversatio. Unde sequitur : Qui autem audierit, et non facit, similis est ædificanti domum suam super terram sine fundamento, etc. Bed. Domus diaboli, mundus qui in maligno positus est (1 Joan., 25); quam super terram ædificat, quia obsequentes sibi de cœlis ad terrena detrahit; sine fundamento ædificat, quia omne peccatum fundamentum non habet, quia non ex propria natura subsistit; malum quippe sine substantia est; quod tamen quodcumque fit, in boni natura concrescit. Quia vero a fundo dicitur fundamentum, possumus etiam fundamentum pro fundo positum non inconvenienter accipere : sicut ergo qui in puteum mergitur, putei fundo retinetur, sic anima corruens quasi in quodam fundi loco consistit, si se in aliqua peccati mensura continet; sed cum peccato in quod labitur, non potest esse contenta (dum quotidie ad deteriora dejicitur), quasi in puteo in quem cecidit, fundum non invenit quo figatur. Ingruente autem qualibet tentatione, et vere mali et ficte boni pejores fiunt, donec ad extremum perpetuam labantur in pœnam. Unde sequitur : In quam illisus est fluvius, etc. Potest etiam per impetum fluminis extremi judicii discrimen intelligi, quando utraque domo consummata, ibunt impii in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam (*Matth.*, 25). Cyril. (ubi sup.). Vel super

S. Cyr. — Ou encore : ceux-là bâtissent sur la terre sans aucun fondement, qui posent le fondement de l'édifice spirituel sur le sable du doute d'après des opinions ; il ne faut que quelques gouttes de tentation pour le détruire.

S. Aug.—Saint Luc et saint Matthieu ont commencé de la même manière ce long discours du Sauveur, car l'un et l'autre ont dit : « Bienheureux les pauvres ; » la plupart des choses qui viennent ensuite sont racontées de la même manière ; enfin, la conclusion du discours se trouve tout-à-fait la même, savoir : l'homme qui bâtit sur la pierre ou sur le sable. On serait donc porté à croire que saint Luc a placé ici le même discours que saint Matthieu, en omettant certains enseignements que celui-ci avait rapportés, pour en rapporter lui-même d'autres que saint Matthieu avait omis ; mais on hésite, parce que saint Matthieu dit que le Seigneur, pendant ce discours, était assis sur une montagne, au lieu que saint Luc dit que le Seigneur était debout dans une plaine. Cependant, il est probable que ces deux discours eurent lieu à des époques peu éloignées, par la raison que les deux évangélistes racontent, avant et après, plusieurs choses semblables ou même identiques. Il a pu arriver que le Seigneur se soit d'abord trouvé sur une partie élevée de la montagne, seul avec ses disciples, lorsqu'il choisit les douze parmi eux ; et qu'ensuite il soit descendu avec eux de la montagne (c'est-à-dire du sommet de la montagne) dans les champs, c'est-à-dire dans une plaine qui était au flanc de la montagne et qui pouvait contenir une grande foule ; que là il se soit tenu debout

---

terram sine fundamento ædificant, qui super arenam dubietatis, quæ secundum opinionem est, ponunt fundamentum spiritualis fabricæ, quod paucæ stillæ tentationum dissiparunt.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 14). Hunc autem sermonem Domini prolixum sic exorsus est Lucas, sicut et Matthæus : uterque enim dixit : Beati pauperes : deinde multa quæ sequuntur in utriusque narratione, similia sunt ; et ad extremum sermonis ipsa conclusio prorsus eadem reperitur ; scilicet de homine qui ædificat super petram, et super arenam. Posset ergo facillime credi eumdem Lucas Domini interposuisse sermonem ; aliquas tamen prætermisisse sententias, quas Matthæus posuit ; item alias posuisse, quas Matthæus non dixit, nisi moveret quod Matthæus in monte dicit habitum sermonem a Domino sedente, Lucas autem in loco campestri a Domino stante : non tamen istos duos sermones longa temporis distantia separari hinc probabiliter creditur, quod et ante et postea quædam similia vel eadem ambo narrarunt : quanquam illud possit occurrere, in aliqua excelsiori parte montis primo cum solis discipulis fuisse Dominum, quando ex eis illos duodecim elegit ; deinde cum eis descendisse de monte (scilicet de ipsa montis celsitudine) in campestrem locum, id est, in aliquam æqualitatem, quæ in latere montis erat, et multas turbas capere poterat ; atque ibi stetisse donec ad eum turbæ congregarentur ; ac postea cum sedisset, accessisse propinquius discipulos suos, atque illis cæterisque turbis præsentibus, unum habuisse sermonem.

jusqu'à ce que la foule fût assemblée autour de lui, qu'ensuite il se soit assis et que, ses disciples s'étant approchés, il ait tenu le même discours devant eux et devant le reste de la foule.

CHAPITRE VII.

Après qu'il eut achevé tout ce discours devant le peuple qui l'écoutait, il entra dans Capharnaüm. Il y avait là un centenier dont le serviteur, qu'il aimait beaucoup, était fort malade, et près de mourir. Et, ayant ouï parler de Jésus, il lui envoya quelques-uns des sénateurs juifs, pour le supplier de venir guérir son serviteur. Etant donc venus trouver Jésus, ils l'en conjuraient avec grande instance, en lui disant : C'est un homme qui mérite que vous lui fassiez cette grâce, car il aime notre nation, et il nous a même bâti une synagogue. Jésus s'en alla donc avec eux. Et comme il n'était guère plus loin de la maison, le centenier envoya ses amis au devant de lui pour lui dire de sa part : Seigneur, ne vous donnez point tant de peine, car je ne mérite pas que vous entriez dans mon logis. C'est pourquoi je ne me suis pas même cru digne de vous venir trouver; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri ; car, quoique je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant néanmoins des soldats sous mes ordres, je dis à l'un : Allez là, et il y va, et à l'autre : Venez ici, et il y vient, et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait. Jésus, l'ayant entendu parler, en fut dans l'admiration, et se tournant vers le peuple qui le suivait, il leur dit : Je vous dis en vérité que je n'ai point trouvé tant de foi dans Israël même. Et ceux que le centenier avait envoyés, étant retournés chez lui, trouvèrent ce serviteur, qui avait été malade, parfaitement guéri.

TITE. — Après avoir nourri ses disciples de ses enseignements su-

---

CAPUT VII.

Cum autem implesset omnia verba sua in aures plebis, intravit Capharnaum. Centurionis autem cujusdam servus, male habens, erat moriturus, qui illi erat pretiosus. Et cum audisset de Jesu, misit ad eum seniores Judæorum, rogans eum ut veniret, et salvaret servum ejus. At illi cum venissent ad Jesum, rogabant eum sollicite, dicentes ei quia dignus est ut hoc illi præstes : diligit enim gentem nostram, et synagogam ipse ædificavit nobis. Jesus autem ibat cum illis. Et cum jam non longe esset a domo, misit ad eum centurio amicos, dicens : Domine, noli vexari : non enim sum dignus ut sub tectum meum intres; propter quod et meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te; sed dic verbo, et sanabitur puer meus : nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites ; et dico huic : Vade, et vadit ; et alii : Veni, et venit ; et servo meo : Fac hoc, et facit. Quo audito, Jesus miratus est, et conversus, sequentibus se turbis dixit : Amen dico vobis, nec in Israël tantam fidem inveni. Et reversi, qui

blimes, il va à Capharnaüm pour y opérer des prodiges; d'où il est dit : « Ayant achevé tout ce discours, il entra à Capharnaüm. » — S. Aug. — Il faut entendre qu'il n'y entra qu'après avoir terminé ce discours, mais il n'est point dit combien de temps après il entra à Capharnaüm; en effet, c'est dans cet intervalle que fut guéri le lépreux dont saint Matthieu parle en cet endroit. — S. Amb. — Après avoir donné ses commandements, il enseigne la manière de les accomplir; car aussitôt on demande au Seigneur la guérison du serviteur d'un centurion qui était gentil; d'où il suit : « Le serviteur d'un centurion, etc. » L'évangéliste ne s'est point trompé, en disant qu'il allait mourir; il serait mort, en effet, si le Christ ne l'eût guéri. — Eus. — Ce centurion était vaillant dans les combats et commandait les soldats romains. Ayant son serviteur particulier malade à la maison et considérant les miracles que le Sauveur faisait pour d'autres en guérissant les malades, il jugea que ces miracles ne venaient point d'une puissance humaine, et il lui envoya comme à un Dieu, sans s'arrêter aux apparences du corps avec lequel il était parmi les hommes; d'où il suit : « Ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya quelques-uns des anciens, etc. » — S. Aug. — Comment saint Matthieu est-il vrai en disant : « Un centurion s'approche de lui, » puisqu'il ne vint pas lui-même? Nous devons remarquer que saint Matthieu parle selon la manière usitée; en effet, si on peut dire parvenir à quelqu'un par d'autres, à plus forte raison on peut dire s'approcher par d'autres; ainsi, saint Matthieu a pu dire que le centurion s'approcha du Seigneur par d'au-

---

missi fuerant, domum, invenerunt servum qui langueral, sanum.

Titus Bostrensis. Cum perfectioribus documentis suos refecisset discipulos, vadit Capharnaum, ibi prodigiosa operaturus : unde dicitur : Cum autem implesset omnia verba hæc, intravit in Capharnaum. Aug. *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 20). Hic intelligendum est quia non antequam hæc verba terminasset, intravit; sed non esse expressum post quantum temporis intervallum, cum istos sermones terminasset, intraverit Capharnaum : ipso quippe intervallo leprosus ille mundatus est, quem suo loco Matthæus interponit. Ambr. Pulchre autem ubi præcepta complevit, formam docet suorum præceptorum exequi. Nam statim gentilis centurionis servus Domino curandus offertur : unde sequitur : Centurionis autem cujusdam servus, etc. Quod moriturum dixerit Evangelista non fefellit : moriturus enim erat nisi fuisset sanatus a Christo. Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Strenuus siquidem in bellis erat iste centurio, et militibus romanis præfectus. Quia vero specialis serviens ejus domi languens jacebat, considerans quales Salvator erga cæteros virtutes agebat sanando languidos, et judicans quod non secundum vires humanas hæc agebantur miracula, mittit ad eum ut ad Deum, non habito respectu ad apparens organum quo cum hominibus conversabatur : unde sequitur : Et cum audisset de Jesu, misit ad eum seniores, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 20). Quomodo ergo verum erit quod Matthæus narrat : Accessit ad eum quidam centurio, cum ipse non accesserit? Nisi diligenter advertentes intelligamus Matthæum non deseruisse usitatum modum

tres; il a voulu exprimer en peu de mots qu'il s'était plus approché du Christ que ceux qu'il avait envoyés, parce que plus il a cru, plus il s'est approché. — S. Chrys. — Pourquoi encore saint Matthieu lui fait-il dire : « Je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, » tandis que saint Luc dit qu'il le priait de venir? Il me semble que saint Luc a voulu nous représenter les flatteries des Juifs; en effet, il est probable que, le centurion voulant s'en aller, les Juifs l'en détournaient en le flattant et en disant : nous l'emmènerons : aussi leurs prières sont pleines d'adulations, car il suit : « Etant venus à Jésus, ils le priaient avec instance en disant : Il est digne. » Il leur convenait de dire que lui-même voulait venir supplier le Seigneur, mais qu'ils l'avaient empêché en voyant son malheur et le cadavre qui gisait dans sa maison, et de vanter ainsi l'étendue de sa foi; mais ils ne voulaient point, par envie, laisser éclater la foi de cet homme, de peur que celui à qui s'adressaient ces prières ne parût grand. Quant à ce que dit saint Matthieu, qu'il n'était point israélite, tandis que saint Luc dit : « Qu'il avait bâti une synagogue, » il n'y a aucune contradiction, car il pouvait n'être pas juif et avoir bâti une synagogue. — Bède. — Ceci nous montre que, comme nous faisons pour *église*, les Juifs avaient coutume d'appeler *synagogue*, non-seulement l'assemblée des fidèles, mais encore le lieu où ils s'assemblaient.

Eus. — Les anciens des Juifs demandent pour lui cette grâce, à cause des modiques sommes qu'il avait données pour construire une synagogue; or, le Seigneur ne se rendit point pour cela, mais pour un

---

loquendi; si enim ipsa perventio usitate dicitur per alios fieri, quanto magis accessus per alios fieri potest? Non ergo absurde Matthæus per alios facto accessu centurionis ad Dominum, compendio dicere voluit ipsum potius accessisse ad Christum, quam illos per quos verba sua misit; quia quo magis credidit, eo magis accessit. Chrys. (hom. 27, *in Matth.*). Qualiter etiam Matthæus dicit quod ipse dixit : Non sum dignus ut intres sub tectum meum; Lucas autem hic dicit, quoniam rogat ut veniat? Sed mihi videtur quod Lucas significat nobis judaicas blanditias : credibile enim est ut cum vellet abire centurio, retraheretur a Judæis blandientibus, et dicentibus quia nos euntes adducemus eum : unde et eorum preces adulationibus plenæ sunt : sequitur enim : At illi cum venissent ad Jesum, rogabant sollicite dicentes quia dignus est : decebat siquidem ipsos dicere quoniam ipse volebat venire, et supplicare, nos autem detinuimus eum, calamitatem videntes, et cadaver quod in domo jacebat; aut promere fidei ejus immensitatem; sed nolebant propter invidiam fidem viri detegere, ne magnus aliquis esse videretur cui preces porriguntur. Quod autem Matthæus significat ipsum Israelitam non esse, Lucas vero dicit : Quoniam ædificavit synagogam, non est contrarium : potuit enim et Judæus non esse, et synagogam construxisse. Beda. In hoc autem ostendunt quia sicut nos ecclesiam, sic etiam illi synagogam non conventum solummodo fidelium, sed etiam locum quo conveniebant, sint soliti appellare.

Euseb. Et seniores quidem Judæorum pro modicis sumptibus ad opus synagogæ datis gratiam poscunt, sed Dominus, non propter hoc, sed pro majori causa, volens

motif plus grand, qui était d'engendrer la foi dans les hommes par sa puissance; d'où il suit : « Jésus s'en allait donc avec eux. »— S. AMB. —Il agit ainsi, non qu'il ne pût guérir absent, mais pour nous donner un exemple d'humilité. Il ne voulut point aller au fils de Régulus, de peur qu'il ne parût avoir trop d'égard à ses richesses. Ici, il va pour ne point paraître mépriser l'humble condition du serviteur du centurion. Cependant, le centurion dépose la fierté militaire, il devient respectueux, il s'empresse de croire et de rendre hommage, d'où il suit : « Comme déjà il n'était plus loin, le centurion lui envoya dire : Ne prenez point tant de peine, je ne suis pas digne, etc. » Car il jugeait que ce n'était point par une puissance humaine, mais par celle de Dieu, que le Christ guérissait les hommes. Les Juifs avaient affirmé qu'il était digne, lui, au contraire, se dit indigne non-seulement du bienfait qu'il demande, mais encore de recevoir le Seigneur : « Je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. » — S. CHRYS. — Après s'être délivré de l'ennui (de l'importunité) des Juifs, il envoie dire : « Ne pensez point que ce soit par tiédeur (par négligence) que je ne suis pas venu moi-même, mais, je me suis cru indigne de vous recevoir dans ma maison. »

S. AMB. — Saint Luc dit que le centurion envoya ses amis, afin qu'il ne parût point avoir déterminé le Seigneur par sa présence, et avoir provoqué sa bonté par ses avances; d'où il suit : « C'est pourquoi je ne me suis pas cru digne d'aller moi-même vous trouver; mais, dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri. » — S. CHRYS. — Faites attention que le centurion a une juste opinion du

---

scilicet generare credulitatem in cunctis mortalibus per suam virtutem, seipsum exhibuit : unde sequitur : Jesus autem ibat cum illis. AMBROS. Quod utique non ideo faciebat, quia absens curare non poterat, sed ut formam tibi daret humilitatis imitandæ. Ad Reguli filium noluit pergere, ne videretur in reguli filio magis divitiis detulisse : hic ipse perrexit, ne videretur in centurionis famulo conditionem despexisse servilem. Centurio vero militari tumore deposito reverentiam sumit, et ad fidem facilis, et ad honorificentiam promptus : unde sequitur : Et cum jam non longe esset, misit ad eum dicens : Noli vexari : non sum dignus, etc. Non enim hominis, sed Dei potestate conjecit dari a Christo hominibus sanitatem. Judæi quidem dignitatem ejus prætenderunt; iste vero indignum se asseruit, non solum beneficii, sed etiam susceptionis Domini : non enim dignus sum, ut sub tectum meum intres. CHRYS. (hom. 27, ut sup.). Postquam enim liberatus est a Judæorum tædio (vel molestia), tunc mittit dicens : Ne putes præ tædio (vel præ negligentia) me non venisse, sed indignum me reputavi te domi recipere.

AMBR. Bene autem Lucas in occursum amicos dicit esse a centurione transmissos, ne præsentia sua et gravare Domini verecundiam videretur, et officium officio provocasse : unde sequitur : Propter quod et meipsum non sum dignus arbitratus ut venirem ad te, sed dic tantum verbo, et sanabitur puer meus. CHRYS. (hom. 27, *in Matth.* ut sup.). Ubi attende centurionem debitam opinionem

seigneur; en effet, il ne dit point *priez*, mais *ordonnez;* et, comme s'il craignait qu'il ne refusât par humilité, il ajoute : « Car je ne suis qu'un homme soumis à d'autres, etc. » — Bède. — Il dit qu'il n'est qu'un homme soumis à l'autorité du tribun ou du gouverneur, et que cependant il commande à d'autres qui sont au-dessous de lui, afin qu'on entende qu'à plus forte raison celui qui est Dieu peut faire ce qu'il veut, non-seulement par sa présence corporelle, mais encore par le ministère des anges. Il fallait, en effet, chasser les infirmités du corps ou les puissances ennemies par la parole du Seigneur et le ministère des anges.

S. Chrys. — Il faut ici remarquer que cette parole, *faites*, exprime un ordre donné à un serviteur; c'est pourquoi, lorsque Dieu voulut créer l'homme, il ne dit point au Fils unique : « Faites l'homme, » mais « faisons l'homme, » pour marquer l'égalité de rang par la forme de ces paroles qui indiquent le concert. Or, parce qu'il considérait dans le Christ la souveraine puissance, il dit : « Dites une parole; car moi je dis à mon serviteur, etc. » Cependant le Christ, au lieu de le reprendre, le confirme dans sa pensée; d'où il suit : « Jésus ayant entendu ces paroles, l'admira. » — Bède. — Qui donc avait produit en lui cette foi, sinon celui qui l'admirait? Si un autre l'avait produite, pourquoi celui qui la connaissait d'avance l'eût-il admirée? Si donc le Seigneur admire, c'est pour nous faire admirer; car toutes ces émotions, attribuées à Dieu, ne sont point un signe du trouble de son âme, mais un enseignement de notre maître.

S. Chrys. — Afin que vous ne doutiez point que le Seigneur parlait

---

habentem de Domino : non enim dixit, ora, sed tantummodo, jube, dubitans ne se humiliando renueret : subdit : Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, etc. Beda. Hominem se ut potestati, vel tribuni, vel præsidis subditum dicit, imperare tamen minoribus : ut subaudiatur eum multo magis qui Deus sit, non per adventum tantum corporis, sed per angelorum ministeria posse implere quod vellet : repellendæ enim erant vel infirmitates corporum, vel fortitudines contrariæ, et verbo Domini, et ministeriis angelorum.

Chrys. (*De incomprehensibili Dei natura*, orat. 6). Est autem hic notandum quod hoc verbum, fac, imperium designat dictum servo : ob hoc Deus cum hominem vellet creare, non ait unigenito : Fac hominem, sed, faciamus hominem, ut per formam consensus verborum, declaret honoris æquiparantiam. Quia ergo in Christo considerabat excellentiam dominii, ob hoc ait : Dic verbo : Nam et ego dico servo meo, etc. Christus autem non eum reprehendit, sed ejus intentionem roboravit : unde sequitur : Quo audito, Jesus miratus est. Beda. Sed quis in illo fecerat ipsam fidem, nisi ille qui admirabatur? Sed etsi alius eam fecisset, quid miraretur, qui præscius erat? Quod ergo miratur Dominus, nobis mirandum esse significat : omnes enim tales motus cum de Deo dicuntur, non perturbati animi signa sunt, sed docentis magistri.

Chrys. (hom. 27, *in Matth.* ut sup.). Ut autem liqueat tibi, quod Dominus hoc ideo dixit ut alios instruat, prudenter Evan-

ainsi pour instruire les autres, l'évangéliste a soin de le rendre évident en ajoutant : « Je vous le dis en vérité, je n'ai pas trouvé une si grande foi, même en Israël. » — S. Amb. — Si vous lisez ainsi : « Je n'ai trouvé chez personne autant de foi, même en Israël, » ce sens est simple et facile; mais si vous lisez, d'après les Grecs : « Je n'ai pas trouvé une si grande foi, même en Israël, » alors cette foi sera mise au-dessus même des élus et de ceux qui voient Dieu (1). — Bède. — Il ne veut point parler de tous les patriarches et des prophètes passés, mais des hommes du temps présent, dont la foi est mise au-dessous de celle du centurion, parce qu'ils avaient reçu les enseignements de la loi et des prophètes, tandis que celui-ci avait cru de lui-même et sans que personne l'eût enseigné. — S. Amb. — Cependant, la foi du maître est confirmée, et la santé est rendue au serviteur; d'où il suit : « Et ceux qui avaient été envoyés étant retournés à la maison trouvèrent guéri le serviteur qui était malade. » Ainsi, le mérite du maître peut profiter aux serviteurs, non-seulement le mérite de la foi, mais encore le zèle de la discipline. — Bède. — Saint Matthieu explique davantage ces circonstances, et comment, lorsque le Seigneur dit au centurion : « Allez, qu'il vous soit fait selon ce que vous avez cru, » à cette même heure le serviteur fut guéri. Telle est la coutume de saint Luc; ce qu'il trouve suffisamment exposé dans les autres évangélistes, il l'abrége ou même il l'omet entièrement; et, ce qu'ils ont omis ou touché légèrement, il le développe avec plus de soin.

S. Amb. — Dans un sens mystique, le serviteur du centurion représente le peuple des nations qui, retenu par les liens de la servitude du

(1) Les Grecs et les Latins disent la même chose; saint Ambroise seul le prend ainsi.

---

gelista hoc aperiens, subdit : Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni. Ambr. Et quidem si sic legas : In nullo tantam fidem inveni in Israel, simplex intellectus et facilis est; si vero juxta Græcos : Nec in Israël tantam fidem inveni, fides hujusmodi etiam electioribus et Deum videntibus antefertur. Beda. Non autem de omnibus retro patriarchis et prophetis, sed de præsentis ævi loquitur hominibus; quibus ideo centurionis fides antefertur, quia illi legis prophetarumque monitis edocti, hic autem nemine docente sponte credidit. Ambr. Probatur autem fides domini, et servi sanitas roboratur : unde sequitur : Et reversi, qui missi fuerant, domum, invenerunt servum qui languerat, sanum. Potest ergo meritum domini et famulis suffragari, non solum fidei merito, sed et studio disciplinæ. Bed. Plenius autem hæc explicat Matthæus, quod dicente Domino centurioni : Vade, sicut credidisti fiat tibi, sanatus sit puer ex illa hora : sed beato Lucæ moris est quæ plane viderit ab aliis evangelistis exposita, abbreviare; vel etiam de industria præterire; quæ vero ab eis omissa, vel breviter cognoverit tacta, dilucidare solertius.

Ambr. Mystice autem servo centurionis populus nationum, qui mundanæ servitutis vinculis tenebatur, æger lethalibus passionibus, beneficio Domini sanandus exprimitur. Beda. Centurio autem cujus fides

monde, était malade de ses mortelles passions, et devait être guéri par un bienfait du Seigneur. — Bède. — Le centurion, dont la foi est préférée à celle d'Israël, représente les élus des Gentils, qui, entourés des vertus spirituelles comme d'une cohorte de cent soldats, sont sublimes de perfection; car le nombre cent, qui s'écrit de gauche à droite, est un signe de la vie céleste. Il faut de tels intercesseurs à ceux qui sont encore courbés dans la crainte par l'esprit de servitude; car nous, qui croyons au milieu des Gentils, nous ne pouvons aller nous-mêmes au Seigneur, que nous ne pouvons voir dans sa chair, mais nous devons nous approcher de lui par la foi; ensuite, nous devons envoyer les anciens des Juifs, c'est-à-dire conjurer d'être nos patrons les grands hommes de l'Église qui nous ont précédés auprès du Seigneur, afin que, nous rendant ce témoignage que nous cherchons à édifier l'Église, ils intercèdent pour nos péchés. Il est dit que Jésus n'était pas loin de la maison, parce que son salut est près de ceux qui le craignent, et que celui qui observe la loi naturelle, plus il fait le bien qu'il connaît, plus il s'approche de celui qui est le bien. — S. Amb. — Le centurion ne veut pas que Jésus se donne aucune peine, parce que le peuple des nations voudrait préserver de tout mal celui que le peuple juif a crucifié. Enfin (dans un sens mystérieux), il voyait que le Christ ne pénétrerait pas encore dans le cœur des Gentils. — Bède. — Les soldats et les serviteurs auxquels commande le centurion sont les vertus naturelles dont la plupart de ceux qui viennent au Seigneur portent l'abondance.

Théoph. — Ou encore : ce centurion représente l'intelligence qui est le principe de beaucoup de mal, à cause qu'elle remplit le rôle prin-

---

Israeli præfertur, electos ex gentibus ostendit; qui quasi centenario milite stipati virtutum spiritualium sunt perfectione sublimes. Numerus enim centenarius qui de læva transfertur ad dexteram, in cœlestis vitæ significatione poni consuevit. Tales ergo pro his necesse est Domino supplicent, qui adhuc spiritu servitutis in timore premuntur; nos autem qui de gentibus credimus, non ipsi ad Dominum venire possumus, quem in carne videre non valemus; sed ad eum accedere debemus per fidem. Seniores autem Judæorum mittere, hoc est summos Ecclesiæ viros qui nos ad Dominum præcesserunt, suppliciter obsecrando patronos acquirere; qui nobis testimonium reddentes, quod Ecclesiam ædificare curemus, pro nostris peccatis intercedant. Pulchre autem dicitur quod Jesus non longe erat a domo; quia prope timentes eum salutare ipsius; et qui naturali lege recte utitur, quo bona quæ novit operatur, eo illi qui bonus est appropiat. Ambr. Non vult autem Jesum vexari centurio, quia quem Judæorum populus crucifixit, inviolatum ab injuria manere desiderat populus nationum; et (quod ad mysterium spectat) vidit in pectore adhuc Gentilium non esse penetrabilem Christum. Bed. Milites autem et servi qui centurioni obediunt, virtutes sunt naturales; quarum copiam multi ad dominum venientes deferent secum.

Theoph. Vel aliter : centurio est intellectus qui multorum in malitia princeps

cipal dans cette vie (ou s'occupe de beaucoup de choses et d'affaires); elle a pour serviteur la partie sensible de l'âme (la sensibilité et la concupiscence); elle envoie à Jésus des intermédiaires de Juda, c'est-à-dire des pensées et des paroles de confession (1), et aussitôt son serviteur est guéri.

Le jour suivant, Jésus allait en une ville appelée Naïm, et ses disciples l'accompagnaient avec une grande foule de peuple. Et lorsqu'il était près de la porte de la ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, qui était fils unique de sa mère, et cette femme était veuve et il y avait une grande quantité de personnes de la ville avec elle. Le Seigneur, l'ayant vue, fut touché de compassion envers elle, et il lui dit : Ne pleurez point. Et, s'approchant, il toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent; alors il dit : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande. En même temps, le mort se leva en son séant, et commença de parler; et Jésus le rendit à sa mère. Tous ceux qui étaient présents furent saisis de frayeur, et ils glorifiaient Dieu, en disant : Un grand prophète a paru au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple. Le bruit de ce miracle qu'il avait fait se répandit dans toute la Judée, et dans tout le pays d'à l'entour.

S. Cyr. — Le Seigneur opère prodige sur prodige, et tandis que dans ce qui précède il n'était venu qu'appelé, maintenant il vient sans être demandé; d'où il est dit : « Jésus allait en la ville de Naïm. » — Bède. — Naïm est une ville de Galilée, à deux milles du mont Thabor. Or, Dieu voulut qu'une grande foule suivît le Seigneur, afin qu'il y eût de nombreux témoins de ce grand miracle; d'où il suit : « Ses disciples l'accompagnaient avec une grande foule de peuple. » — S. Grég. de

(1) Allusion au mot *Juda*, qui veut dire en hébreu *confession*.

---

existit, dum multas in hac vita res habet (seu multis rebus vel negotiis occupatur). Habet autem servum, irrationabilem animæ partem (irascibilem et concupiscibilem dico). Et mittit ad Jesum mediatores Judæos, id est, confessionis cogitationes et verba, et confestim suscipit servum sanum.

Et factum est, deinceps ibat Jesus in civitatem quæ vocatur Naim, et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa. Cum autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ : et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa : quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere. Et accessit, et tetigit loculum : hi autem qui portabant, steterunt. Et ait : Adolescens, tibi dico, surge. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui, et dedit illum matri suæ. Accepit autem omnes timor, et magnificabant Deum dicentes, quia propheta magnus surrexit in nobis, et quia Deus visitavit plebem suam. Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo, et in omnem circa regionem.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Mira Dominus miris annectit, et supra quidem accersitus occurrit, hic vero non vocatus accedit : unde dicitur : Et factum est deinceps ibat Jesus in civitatem Naim. Bed. Naim est civitas Galilææ in secundo milliario montis Thabor : divino autem nutu multa turba Dominum comitatur, ut multi essent tanti miraculi testes : unde sequitur : Et ibant cum illo discipuli ejus et turba copiosa. Greg. Nyss. (*Tract. de anima et resurrectione*,

Nysse. — Nous trouvons la preuve de la résurrection moins dans les paroles que dans les œuvres du Seigneur. Il commence par les moindres miracles afin de préparer notre foi aux plus grands; il commence à exercer le pouvoir de la résurrection sur la maladie désespérée du serviteur du centurion; ensuite, par un acte de plus grande puissance, il conduit les hommes à la foi de la résurrection en ressuscitant le fils d'une veuve qu'on portait dans le sépulcre; d'où il est dit : « Lorsqu'il fut près de la ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, fils unique de sa mère. » — Tite. — On pourrait dire du serviteur du centurion qu'il n'était pas mort, aussi pour réprimer ce langage téméraire, voilà qu'un jeune homme, fils unique d'une veuve, est porté mort devant lui; car il suit : « Cette femme était veuve, et il y avait avec elle une grande foule de la ville. » — S. Grég. de Nysse. — Ce peu de mots exprime l'intensité de sa douleur; cette mère était veuve, elle ne pouvait plus espérer d'autres enfants; elle n'en avait aucun autre sur lequel elle pût reporter ses tendres regards à la place de celui qui était mort, elle n'avait nourri que lui de son lait; lui seul était toute la joie de sa maison, lui seul était toute la douceur et tout le trésor de sa mère. — S. Cyr. — Cette douleur était digne de compassion et bien capable d'exciter les pleurs et les larmes; d'où il suit : « Le Seigneur, l'ayant vue, fut ému de compassion pour elle et lui dit : Ne pleurez point. » — Bède. — Comme s'il disait : « Cessez de pleurer comme mort celui que vous allez voir ressusciter vivant. » — S. Chrys. — Consolant ainsi la tristesse et faisant cesser les larmes, il nous enseigne à nous consoler de la perte de nos défunts par l'espoir de la résurrection.

---

post medium). Resurrectionis autem experimentum non ita verbis, sicut operibus a Salvatore didicimus, qui ab inferioribus inchoans opus miraculi, fidem nostram assuefacit ad majora : primo quidem in ægritudine desperata servi centurionis, resurrectionis incepit potestatem : post hæc altiori potestate ducit homines ad fidem resurrectionis, dum suscitavit filium viduæ, qui ferebatur ad monumentum : unde dicitur : Cum autem appropinquaret, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ. Titus Bost. Dicit enim aliquis de puero centurionis, quod moriturus non erat : ut igitur temerariam linguam compesceret, jam defuncto juveni Christum obviam ire fatetur, unico filio viduæ : nam sequitur : Et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa. Greg. Nyss. (*De homini opificio*). Ærumnæ molem brevibus verbis explicuit : mater vidua erat, et non sperabat ulterius filios procreare; non habebat in quem aspectum dirigeret vice defuncti; hunc solum lactaverat, solus aderat alacritatis causa in domo; quicquid matri dulce ac pretiosum, hic solus extiterat. Cyril. (ubi sup.). Miseranda passio et ad fletum et ad lacrymas potens provocare : unde sequitur : Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere. Bed. Quasi dicat : Desiste quasi mortuum flere, quem mox vivum resurgere videbis. Chrys. (vel Titus in *Cat. græc. Patr.*). Jubens autem cessare a lacrymis qui consolatur mœstos, monet nos præsentibus defunctis consolationem recipere, resurrectionem sperantes : tenet autem feretrum vita obvians morti unde sequitur : Et accessit, etc. Cyril.

Cependant il touche le cercueil, lui qui est la vie, allant à la rencontre de la mort; d'où il suit : « Il s'approcha, etc. » — S. Cyr. — Il n'opère point ce miracle par sa seule parole, mais il touche le cercueil, afin que vous reconnaissiez l'efficacité du corps sacré du Christ pour le salut des hommes. Il est, en effet, le corps de vie et la chair du Verbe tout puissant, dont il a la puissance; car, comme le fer mis au feu produit les effets du feu, ainsi la chair, étant unie au Verbe qui vivifie toutes choses, devient elle-même vivifiante et chasse la mort. — Tite. — Le Sauveur ne ressemble point à Élie pleurant le fils de la femme de Sarepta, ni à Élisée appliquant son corps au corps du défunt, ni à Pierre priant pour Tabithe; il est celui qui appelle ce qui est et ce qui n'est pas, qui peut interpeller les morts aussi bien que les vivants; d'où il suit : « Il dit : Jeune homme, etc. » — S. Grég. de Nysse. — Ces paroles : *jeune homme*, indiquent la fleur de l'âge, la première adolescence; celui qui peu de temps auparavant était la joie et la douceur des regards de sa mère, laquelle soupirait déjà après la joie de ses noces et le contemplait comme le propagateur de sa race, le rameau de sa postérité, le bâton de sa vieillesse.

Tite. — Celui auquel cet ordre s'adressait se leva tout aussitôt; car rien ne résiste à la puissance divine, elle ne connaît ni retard, ni instances; d'où il suit : « Le mort se leva sur son séant et se mit à parler, et Jésus le rendit à sa mère. » Voilà les signes d'une véritable résurrection, car un corps sans vie ne peut parler, et cette femme n'eût point repris dans sa maison son fils mort et inanimé. — Bède. — L'évangéliste nous représente le Seigneur ému d'abord de compassion

---

ubi sup.). Ideo autem, non solum verbo peragit miraculum, sed et feretrum tangit, ut cognoscas efficax esse sacrum Christi corpus ad humanam salutem ; est enim corpus vitæ et caro Verbi omnipotentis cujus habet virtutem : sicut enim ferrum adjunctum igni perficit opus ignis, sic postquam caro unita est Verbo quod vivificat omnia, ipsa quoque facta est vivificativa et mortis expulsiva. Titus (Bostrens.). Non autem Salvator similis est Eliæ deflenti filium Sareptanæ (3 *Reg.*, 17), nec qualis Elisæus, qui proprium corpus applicavit corpori defuncti (4 *Reg.*, 4), nec qualis Petrus, qui pro Thabita oravit (*Act.*, 9), sed ipse est qui non entia velut entia vocat (*Rom.*, 4), qui mortuos ut vivos alloqui potest : unde sequitur : Et ait : Adolescens, etc. Greg. Nyss. (ut sup.). Qui dixit adolescentem, florentis significavit temporis horam primam producentem lanuginem ; qui paulo ante suavis et pretiosus erat maternorum oculorum aspectui, jam spirans ad tempus sponsalium, virga generis, successionis ramus, baculus senectutis.

Titus Bostr. Incunctanter autem erectus est, cui sunt mandata directa : divina enim potestas est irrefragabilis; nulla mora, nulla orationum instantia : unde sequitur : Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui; et dedit illum matri suæ: indicia sunt hæc veræ resurrectionis : corpus enim exanime loqui non potest; nec reportasset mulier ad domum defunctum filium et inanimatum. Bed. Pulchre autem Evangelista Dominum prius misericordia motum esse super matre, ac sic filium resuscitare testatur ; ut in uno nobis exemplum imitandæ pietatis osten-

pour la mère, et ensuite ressuscitant le fils, afin de nous donner d'un côté un modèle de miséricorde, et de l'autre un motif de croire à sa puissance merveilleuse; d'où il suit : « Tous furent saisis de frayeur. et ils glorifiaient Dieu, etc. » — S. Cyr. — Ce grand miracle se fit au milieu d'un peuple insensible et ingrat, car peu de temps après ils ne croyaient point que Jésus fût un prophète, ni qu'il fût venu pour le salut du peuple. Cependant ce miracle ne fut ignoré d'aucun des habitants de la Judée; d'où il suit : « La renommée s'en répandit dans toute la Judée, etc. »

S. Max. — Il est à propos de remarquer que sept résurrections sont racontées avant celle du Seigneur. La première fut celle du fils de la veuve de Sarepta; la seconde, celle du fils de la Sunamite; la troisième. qui se fit par le corps d'Élisée; la quatrième, qui arriva à Naïm, comme il est ici raconté; la cinquième, celle de la fille du chef de la synagogue; la sixième, celle de Lazare; la septième, à la passion du Christ, où les corps d'un grand nombre de saints ressuscitèrent. La huitième est celle du Christ, qui, vainqueur de la mort, reste à jamais pour signifier que la résurrection générale qui viendra au huitième âge ne sera point sujette à la mort, mais restera indissoluble.

Bède. — Ce mort qui se leva sous les yeux de la foule, hors des portes de la ville, représente l'homme accablé par le mal de ses grandes fautes, et la mort de l'âme qui n'est pas encore gisante sur le lit du cœur, mais qui s'expose devant la foule par ses paroles et par ses œuvres (comme aux portes d'une ville); car chacun des sens de notre corps est comme la porte d'une ville. Il est dit : *fils unique*

---

deret, in altero fidem mirandæ potestatis astrueret : unde sequitur : Accepit autem omnes timor, et magnificabant Deum, etc. Cyril. (ut sup.). Hoc magnum fuit in populo insensibili et ingrato : post modicum enim nec prophetam esse, nec ad utilitatem populi procedere ipsum existimavit. Neminem autem habitantium Judæam hoc miraculum latuit : unde sequitur : Et exiit hic sermo in universam Judæam, etc.

Maxim. (in *Cat. græc. Patr.*). Idoneum autem est dicere quod septem resurrectiones ante dominicam narrantur : quarum prima est filii Sareptanæ (3 *Reg.*, 17); secunda filii Sunamitis (4 *Reg.*, 4); tertia quæ facta est in reliquiis Elisæi (4 *Reg.*, 3); quarta quæ facta est in Naim, ut hic dicitur; quinta filiæ archisynagogi (Marc., 5); sexta Lazari (Joan., 50); septima in Christi passione, multa namque corpora sanctorum surrexerunt (Matth., 27); octava est Christi, qui expers mortis remansit ulterius in signum quod communis resurrectio quæ futura est in octava ætate, non tolletur morte, sed indissolubilis permanebit.

Bed. Defunctus autem, qui extra portam civitatis multis est intuentibus elatus, significat hominem lethalium funere criminum soporatum, et animæ mortem, non cordis adhuc cubili tegentem, sed ad multorum notitiam per locutionis operisve indicium (quasi per civitatis ostia) propalantem. Portam enim civitatis puto aliquem de sensibus esse corporalibus; qui bene filius unicus matris suæ dicitur, quia una est ex multis personis collecta mater, Ecclesia : viduam autem esse Ecclesiam omnis anima quæ se Domini morte redemptam meminit, agnoscit.

de sa mère, parce que l'Église, composée d'un grand nombre de personnes, est cependant unique mère ; de plus, toute âme qui se souvient qu'elle a été rachetée par la mort du Seigneur sait que l'Église est veuve. — S. Amb. — Cette veuve est plus entourée de la foule des peuples que la femme qui mérita par ses larmes d'obtenir la résurrection de son fils unique. En effet, par la vue de ses larmes, elle rappelle à la vie le peuple des Gentils, qui était dans les pompes de la mort ; et il lui est dit aussi de ne point pleurer celui qui doit ressusciter. — Bède. — Ainsi se trouve confondu le dogme des Novatiens, qui, en voulant abolir la purification des pénitents, nient que l'Église notre mère, pleurant sur la mort spirituelle de ses enfants, doive être consolée par l'espérance de leur rendre la vie.

S. Amb. — Ce mort était porté dans son cercueil par les quatre éléments terrestres ; mais il avait l'espérance de ressusciter, parce qu'il était porté dans le bois, qui jusque-là ne nous était rien, mais qui, depuis que le Christ l'a touché, nous donne la vie ; ainsi il était le signe du salut que le bois de la croix devait procurer au peuple. En effet, nous gissons sans vie dans un cercueil, soit que le feu d'une cupidité immodérée nous consume, soit que l'eau glacée de l'indifférence nous submerge, soit qu'un état paresseux de notre corps terrestre appesantisse la vigueur de notre esprit. — Bède. — Ou encore : le cercueil dans lequel ce mort est porté représente la mauvaise conscience du pécheur désespéré ; ceux qui le portent au sépulcre sont les désirs immondes ou les flatteries de ses amis qui s'arrêtent aussitôt que le Seigneur touche au cercueil ; souvent, en effet, la conscience que touche la crainte du jugement suprême, repoussant les voluptés charnelles et les louanges injustes, re-

---

Ambr. Hanc enim viduam populorum turba circumseptam plus video esse quam feminam, quæ resurrectionem unici adolescentis filii suis lacrymis meruerit impetrare ; eo quod Ecclesia populum juniorem a pompa funeris revocat ad vitam, suarum contemplatione lacrymarum : quæ flere prohibetur eum cui resurrectio debebatur. Bed. Vel Novati dogma confunditur, qui dum pœnitentium mundationem evacuare conatur, matrem Ecclesiam de natorum suorum spirituali extinctione plorantem, spe vitæ reddendæ negat consolari debere.

Ambr. Hic autem mortuus in loculo materialibus quatuor ad sepulcrum ferebatur in ligno ; quod etsi nobis ante non proderat, tamen posteaquam Christus id tetigit, proficere cœpit ad vitam ; ut esset indicio salutem populo per crucis patibulum refundendam. In feretro enim jacemus exanimes, cum vel ignis immodicæ cupiditatis exæstuat, vel frigidus humor exundat, et pigra quadam terreni corporis habitudine vigor hebetatur animorum. Bed. Vel loculus in quo mortuus effertur, male secura desperati peccatoris conscientia est ; qui vero sepeliendum portant, vel immunda desideria, vel blandimenta sunt sociorum, qui Domino loculum tangente steterunt ; quia superni formidine judicii tacta conscientia, carnales sæpe voluptates et injuste laudantes coercens ad se revertitur, vocantique ad vitam respondet Salvatori. Ambr. Si ergo grave peccatum est, quod pœnitentiæ tuæ

vient à elle-même et répond au Sauveur qui la rappelle à la vie. — S. Amb. — Si donc votre péché est grand, et si vous ne pouvez vous-même le laver dans les larmes de votre pénitence, que l'Église votre mère pleure pour vous, que la foule vous assiste, et vous ressusciterez de la mort, vous direz des paroles de vie, tous seront saisis de crainte (l'exemple d'un seul profite à tous), et ils loueront Dieu qui nous a donné de si grands moyens d'éviter la mort. — Bède. — Ainsi Dieu a visité son peuple, non-seulement en incarnant une fois son Verbe, mais en l'envoyant sans cesse dans les cœurs.

Théoph. — Par cette veuve vous pouvez entendre l'âme qui perd son époux, c'est-à-dire la parole divine; l'intelligence est son fils qui est emporté hors de la ville des vivants; le cercueil, c'est son corps que plusieurs ont dit être un sépulcre. Or, quand le Seigneur le touche, il le relève, il le rajeunit, de sorte que, sortant du péché, il commence à parler et à instruire les autres, car sans cela on ne le croirait point.

Les disciples de Jean lui ayant rapporté toutes ces choses, il en appela deux, et les envoya à Jésus pour lui dire : Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? Ces hommes étant venus trouver Jésus, ils lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés à vous pour vous demander si vous êtes celui qui doit venir, ou si nous devons en attendre un autre? Jésus, à l'heure même, délivra plusieurs personnes des maladies et des plaies dont elles étaient affligées, et des malins esprits qui les possédaient, et il rendit la vue à plusieurs aveugles. Leur répondant ensuite, il leur dit : Allez rapporter à Jean ce que vous venez d'entendre et de voir : que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les lépreux sont guéris, que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'Evangile est annoncé aux pauvres; et que bienheureux est celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale et de chute.

S. Cyr. — Quelques disciples de Jean-Baptiste lui rapportaient ce

---

lacrymis ipse lavare non possis, fleat pro te mater Ecclesia; assistat et turba; jam resurges a funere, et incipies vitalia loqui; timebunt omnes (unius enim exemplo omnes corriguntur). Laudabunt etiam Deum qui tanta nobis remedia vitandæ mortis indulsit. Bed. Visitavit autem Deus plebem suam, non solum semel Verbum suum incorporando, sed semper in corda mittendo.

Theoph. Viduam etiam potes intelligere animam virum amittentem, id est, divinum sermonem : filius ejus est intellectus, qui extra civitatem effertur viventium. Loculus ejus est corpus ejus, quod quidam dixerunt esse sepulcrum : tangens autem eum Dominus elevat ipsum, juvenescere faciens eum qui surgens a peccato incipit loqui et alios edocere : non enim prius ei crederetur.

Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his. Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit ad Jesum, dicens : Tu es qui venturus es, an alium expectamus? Cum autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes Baptista misit nos ad te dicens : Tu es qui venturus es, an alium expectamus? In ipsa autem hora multos curavit a languoribus suis, et plagis, et spiritibus malis; et cæcis multis donavit visum : et respondens, dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis : quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi

miracle que tous les habitants de la Judée et de la Galilée avaient appris; d'où il suit : « Les disciples de Jean lui annoncèrent, etc. » — Bède. — Il semble que ce ne fut point avec simplicité de cœur, mais par envie; car ailleurs ils se plaignent, en disant : « Maître, celui qui était avec vous au-delà du Jourdain, voilà qu'il baptise et que tous vont à lui. » — S. Chrys. — Plus nous sommes accablés par la nécessité, et plus nous nous élevons à Dieu; c'est pour cela que Jean, retenu dans la prison, envoie ses disciples au Christ, lorsqu'ils avaient un plus grand besoin de Jésus; car il suit : « Jean appela deux de ses disciples, et les envoya à Jésus pour lui dire : Etes-vous celui qui doit venir? etc. » —Bède. - Il ne dit point : « Etes-vous celui qui est venu, » mais « celu qui doit venir, » et voici dans quel sens : Je vais être mis à mort par Hérode et descendre aux enfers (1), faites moi dire si je dois vous annoncer aux enfers comme je vous ai annoncé sur la terre, ou si cela ne convient pas au Fils de Dieu, et si vous devez en envoyer un autre pour ce mystère.

S. Cyr. — Cette opinion doit être tout-à-fait rejetée; nulle part, en effet, l'Écriture ne dit que Jean-Baptiste ait annoncé la venue du Sauveur dans les enfers. Du reste, il est vrai de dire que saint Jean-Baptiste connaissait les profondeurs du mystère de l'incarnation du Fils unique de Dieu; ainsi, il savait, comme tout le reste, qu'il devait porter la lumière à ceux qui habitaient les enfers (2), puisqu'il devait

(1) Enfer est ici dans le sens du Symbole : *Est descendu aux enfers.*
(2) Non à ceux qui étaient dans la damnation de l'enfer, mais aux justes qui étaient détenus dans les limbes et qu'il devait introduire au ciel.

---

audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur, et beatus est quicunque non fuerit scandalizatus in me.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Miraculum quod omnes inhabitantes Judæam et Galilæam sciverant, referunt sancto Baptistæ quidam ex ejus discipulis : unde sequitur : Et nuntiaverunt Joanni, etc. Bed. Non simplici corde, ut opinor, sed invidia stimulante : nam et alibi conqueruntur dicentes (Joan., 3) : Rabbi, qui erat tecum trans Jordanem, ecce hic baptizat, et omnes veniunt ad eum. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Tunc autem magis ad eum erigimur, cum incumbit necessitas : et ideo Joannes detrusus in carcerem, quando magis discipuli ejus indigebant Jesu, tunc mittit eos ad Christum. Sequitur enim : Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit eos ad Jesum dicens : Tu es qui venturus, etc. Bed. Non ait : Tu es qui venisti, sed, tu es qui venturus es : et est sensus : Manda mihi, qui interficiendus ab Herode et ad inferna descensurus sum, utrum te et inferis debeam nuntiare qui superis nuntiavi, an hoc non conveniat Filio Dei, et alium ad hæc sacramenta missurus es? Cyril. (ubi sup.). Sed omnino reprobanda est talis opinio : nusquam enim reperimus sacram Scripturam disserere, quod infernalibus prænuntiaverit Baptista Joannes Salvatoris adventum. Illud etiam verum est dicere quod non ignoravit Baptista virtutem mysterii incarnationis unigeniti : unde et hoc cum aliis noverat, quod illuminaturus erat in inferno manentes, cum pro omnibus gustaverit mortem tam vivis quam mortuis :

mourir pour tous, pour les vivants et pour les morts. La parole de la Sainte-Écriture avait prédit qu'il viendrait comme chef et seigneur, tandis que les autres avaient été envoyés comme des serviteurs devant le Christ ; c'est pour cela que le Sauveur et Seigneur de tous était appelé par les prophètes : *celui qui vient* ou *qui doit venir*, selon cette parole : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur, » et celle-ci d'Habacuc : « Celui qui doit venir viendra bientôt et ne tardera point. » Ainsi Jean-Baptiste, prenant ce nom de la Sainte-Écriture, envoya quelques-uns de ses disciples pour lui demander s'il était celui *qui vient* ou *qui doit venir*.

S. Amb. — Mais comment pourrait-il se faire qu'il ne crût pas encore que celui-là est Dieu, dont il avait dit : « Voici celui qui efface les péchés du monde? » Car ou bien c'est jactance de lui attribuer une divinité qu'il ignore, ou bien c'est perfidie de douter qu'il soit le Fils de Dieu. Quelques-uns ont pensé que Jean, assez grand prophète pour reconnaître le Christ, ne doutait point comme prophète, mais que, par piété, il ne croyait point que celui qui devait venir dût aussi mourir. Il ne douta donc point dans sa foi, mais il douta dans sa piété, comme saint Pierre, quand il disait : « A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point. » — S. Cyr. — Ou encore : il l'interroge avec intention; car comme précurseur il connaissait le mystère de la passion du Christ; mais, afin que ses disciples soient témoins de l'excellence du Sauveur, il envoie les plus sages d'entre eux, et leur dit de s'informer et d'apprendre de la bouche même du Sauveur, s'il est celui qui était attendu. D'où il est ajouté : « Ces hommes, étant venus, lui dirent : Jean-Bap-

---

sed quoniam sermo sacræ Scripturæ hunc quidem prædixit venturum tanquam ducem et Dominum, alii vero missi sunt sicut famuli ante Christum, ideo omnium Salvator et Dominus a prophetis nominabatur, qui venit, vel, qui venturus est, secundum illud (*Psal.* 117) : Benedictus qui venit in nomine Domini; et in Abacuc 2 : Post modicum qui venturus est, veniet et non tardabit. Igitur divinus Baptista quasi nomen accipiens a sacra Scriptura, misit quosdam discipulorum suorum quæsituros an ipse sit qui venit, vel qui venturus est.

Amb. Sed quomodo fieri posset, ut de quo dixerat : Ecce qui tollit peccata mundi, adhuc eum Dei Filium esse crederet? aut enim insolentiæ est ei tribuere divina quæ nescit; aut de Dei Filio dubitasse perfidiæ est. Nonnulli autem de ipso Joanne intelligunt, magnum quidem ita prophetam ut Christum agnosceret; sed tamen non tanquam dubium, sed tanquam pium vatem, quem venturum crediderat, non credidisse moriturum. Non igitur fide, sed pietate dubitavit; sicut et Petrus dicens (Matth., 16) : Propitius tibi esto, Domine, non fiet hoc. Cyril. (*in Thesauro*, lib. 2, cap. 4). Vel ex dispensatione interrogat : noverat enim (ut præcursor) passionis Christi mysterium; sed ut discipulis suis constet quanta sit excellentia Salvatoris, ex propriis discipulis prudentiores misit, quos præcepit sciscitari, et viva Salvatoris voce conjicere, si ipse est qui expectabatur. Unde subditur : Cum autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes Baptista misit nos ad te, dicens : Tu es, etc. Sciens autem ut Deus quo animo misisset eos Joannes et causam ad-

tiste nous a envoyés vous demander : Etes-vous, etc. » Cependant le Christ qui, comme Dieu, savait dans quelle intention Jean les avait envoyés, et quelle était la cause de leur venue, fit alors de grands miracles ; d'où il suit : « Dans ce moment, il guérit beaucoup de malades, etc. » Il ne leur dit pas formellement : « Je le suis, » mais il les amène à une plus grande certitude, afin que, croyant en lui par la meilleure preuve, ils retournent à celui qui les a envoyés ; c'est pourquoi il ne répond pas aux paroles, mais à l'intention de celui qui les a envoyés. D'où il suit : « Il leur répondit : Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu ; » comme s'il disait : Racontez à Jean comment ce que vous avez entendu par les prophètes vous l'avez vu accompli ar moi. Car il faisait alors les choses que les prophètes avaient annoncées de lui, et dont il est dit : Les aveugles voient, les boiteux marchent, etc.

S. Amb. — Certes, ce témoignage suffisait pour que le prophète reconnût le Seigneur. Il avait été prédit de lui que le Seigneur donne la nourriture à ceux qui ont faim, qu'il redresse ceux qui sont brisés, qu'il délivre les captifs, qu'il illumine les aveugles, et que celui qui fait ces choses régnera éternellement ; ces signes n'étaient donc point ceux d'une puissance humaine, mais d'une puissance divine. Ces merveilles étaient inconnues ou rares avant l'Evangile ; Tobie seul recouvra la vue, mais ce fut un ange qui le guérit et pas un homme ; Élie ressuscita des morts, mais il pria et pleura, tandis que celui-ci commande ; Elisée guérit un lépreux, néanmoins ce ne fut point par l'autorité de son commandement, mais par la figure d'un grand mystère (1).

(1) Elisée envoie le lépreux Naaman se laver dans les eaux du Jourdain, où le baptême fut institué lorsque le Christ vint pour y être baptisé.

ventus eorum, tunc temporis egit uberiora miracula : unde sequitur : In ipsa autem hora, curavit multos a languoribus, etc. Non dicit eis expresse : Ego sum, sed ducit eos magis ad rei certitudinem ; ut congrua ratione augmentes fidem ipsius revertantur ad eum qui misit eos : unde non ad verba, sed ad propositum mittentis responsum exhibuit. Unde sequitur : Et respondens dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ vidistis et audistis : quasi diceret : Narrate Joanni quæ quidem audistis per prophetas, consummari vero vidistis a me. Ea enim tunc agebat quæ prædixerant prophetæ eum facturum, de quibus subditur : Quia cæci vident, claudi ambulant, etc.

Amb. Plenum sane testimonium quo Dominum Propheta cognosceret. De ipso enim fuerat prophetatum (*Psal.* 145), quia Dominus dat escam esurientibus, erigit elisos, solvit compeditos, illuminat cæcos ; et quod qui ista facit, regnabit in æternum : ergo non humanæ ista, sed divinæ virtutis insignia sunt. Hæc ante Evangelium vel rara vel nulla inveniuntur : unus Tobias oculos recepit, et hæc fuit angeli, non hominis medicina (Tobiæ 11) ; Elias mortuos suscitavit (3 *Reg.*, 17), ipse tamen rogavit et flevit, hic jussit ; Elisæus leprosum mundari fecit (4 *Reg.*, 5), non tamen ibi valuit præcepti auctoritas, sed mysterii figura. Theoph. Sunt etiam hæc verba Esaiæ di-

—THÉOPH.— C'est à ceci que se rapportent encore ces paroles d'Isaïe : « Le Seigneur viendra lui-même et nous sauvera; alors les yeux des aveugles verront et les oreilles des sourds s'ouvriront; alors celui qui était boiteux sera agile comme le cerf. » — BÈDE. — Ce qui suit n'est pas moindre : « Les pauvres sont évangélisés; » c'est-à-dire que les pauvres d'esprit ou de biens sont illuminés intérieurement, de sorte qu'entre les riches et les indigents il n'y a aucune différence dans la prédication. C'est une preuve de la vérité du maître, quand tous ceux qui peuvent être sauvés par lui sont égaux devant lui. —S. AMB.— Cependant ces signes sont encore les moindres témoignages de la divinité du Seigneur; la plénitude de la foi, c'est la croix du Seigneur, sa mort et sa sépulture; c'est pourquoi il ajoute : « Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé en moi. » En effet, la croix pouvait être un scandale même pour les élus, mais il n'est point de plus grand témoignage de la divinité du Christ, car rien ne paraît plus supérieur à l'humanité que de s'être offert seul pour tout le monde. — S. CYR. — Peut-être encore voulait-il montrer par là que rien de ce qu'ils avaient au fond du cœur ne pouvait échapper à son regard, car c'étaient eux-mêmes qui se scandalisaient de lui.

S. AMB. — Mystiquement, nous avons déjà dit que Jean représentait la loi qui annonçait le Christ. Jean envoya donc ses disciples au Christ, pour acquérir un supplément de science, parce que le Christ est la plénitude de la loi. Peut-être ces disciples sont-ils deux peuples : celui des Juifs qui crut et celui des Gentils qui crut après avoir entendu. Or, ils ont voulu voir, parce que bienheureux sont les yeux qui

---

centis (c. 35) : Deus ipse veniet et salvabit nos : tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt : tunc saliet sicut cervus, claudus. BED. Et quod his non minus est, subditur : Pauperes evangelizantur; pauperes scilicet spiritu vel opibus intus illuminantur, ut inter divites et egenos in prædicatione nulla distantia sit. Hæc magistri comprobant veritatem, quando omnis qui apud eum salvari potest, æqualis est. AMB. Sed tamen parva adhuc ista dominicæ testificationis exempla sunt; plenitudo fidei crux Domini, obitus, sepultura est : unde addit : Et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me. Crux enim etiam electis scandalum posset afferre, sed nullum hoc majus divinæ personæ est testimonium : nihil enim est quod magis esse ultra humana videatur, quam toto se unum obtulisse pro mundo. CYRIL. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Vel per hoc volebat ostendere quod quæcunque versabantur in cordibus eorum, ab oculis ipsius effugere nequiverunt : ipsi enim erant qui scandalizabantur de ipso.

AMB. Mystice autem in Joanne supra diximus typum esse legis, quæ prænuncia fuit Christi. Mittit ergo Joannes discipulos suos ad Christum, ut supplementum scientiæ consequantur; quia plenitudo legis est Christus. Et fortasse isti discipuli sunt duo populi, quorum unus ex Judæis credidit, alter ex gentibus, qui ideo credidit, quia audivit. Voluerunt ergo et isti videre, quia beati oculi qui vident. Cum autem venerint ad Evangelium, et cognoverint illuminari cæcos, ambulare claudos, etc., tunc dicent : Oculis nostris perspeximus : videmur enim nobis vidisse quæ legimus; aut fortasse in

voient; mais lorsqu'ils seront venus à l'Evangile, et qu'ils auront reconnu que les aveugles sont illuminés, que les boiteux marchent, etc., alors ils diront : « Nous avons vu de nos yeux (1). » Car il nous semble que nous avons vu ce que nous lisons, ou même, il nous semble que nous avons, pour ainsi dire, parcouru la passion du Seigneur par quelque partie de notre corps. Ainsi la loi annonçait le Christ qui devait venir, et l'Écriture de l'Évangile confirme sa venue.

Ceux qui étaient venus de la part de Jean s'en étant retournés, Jésus s'adressa au peuple, et leur parla de Jean en cette sorte : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité du vent? Qu'êtes-vous, dis-je, allés voir? Un homme vêtu avec luxe et avec mollesse? Vous savez que c'est dans les palais des rois que se trouvent ceux qui sont vêtus magnifiquement, et qui vivent dans les délices. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, certes, je vous le dis, et plus qu'un prophète. C'est de lui qu'il a été écrit : J'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera la voie. Car je vous déclare qu'entre tous ceux qui sont nés de femmes, il n'y a point de plus grand prophète que Jean-Baptiste; mais celui qui est le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui.

S. Cyr. — Le Seigneur (connaissant les pensées des hommes) comprit que quelques-uns pourraient dire : Si jusqu'à ce jour Jean ne connaissait pas Jésus, pourquoi nous le montrait-il, en disant : « Voilà l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde? » Afin donc de guérir cette impression qui leur était venue, il éloigna le danger du scandale; d'où il est dit : « Les envoyés de Jean s'étant retirés, Jésus se mit à dire de Jean à la foule : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un

(1) Allusion à saint Jean, 1, v. 1 : « Nous avons vu de nos propres yeux. »

---

parte quadam corporis nostri, omnes videmur investigasse dominicæ seriem passionis : fides enim per paucos ad plures pervenit. Lex ergo Christum venturum annuntiat, Evangelii Scriptura venisse confirmat.

Et cum discessissent nuntii Joannis, cœpit de Joanne dicere ad turbas : Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam? Sed quid existis videre? Hominem mollibus vestimentis indutum? Ecce qui in veste pretiosa sunt et deliciis, in domibus regum sunt. Sed quid existis videre? prophetam? utique dico vobis, et plusquam prophetam. Hic est de quo scriptum est : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. Dico enim vobis : major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista nemo est; qui autem minor est in regno Dei, major est illo.

Cyril. (in *Thesauro*, ut sup.). Conjecit Dominus (tanquam hominum secreta cognoscens) aliquos dicturos, si usque hodie ignorat Joannes Jesum, qualiter eum ostendebat nobis dicens : Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi. Ut igitur sanaret hanc passionem quæ eis acciderat, damnum quod ex scandalo procedebat, exclusit : unde dicitur : Et cum discessissent nuntii Joannis, cœpit dicere de Joanne ad turbas : Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam? quasi diceret : Mirati estis de Joanne Baptista, et pluries perrexistis ad eum, percurrentes tam longa deserti itinera : frustra siquidem, si sic levem ipsum exis-

roseau agité du vent? » comme s'il disait : Vous avez admiré Jean-Baptiste, et plusieurs fois vous vous êtes rendus près de lui, parcourant les longs chemins du désert; or, c'est en vain, si vous le jugez si léger qu'il puisse être comparé à un roseau qui plie à tous les vents; car il serait tel s'il disait par légèreté qu'il ignore ce qu'il a connu.—Tite.—Mais vous n'auriez point quitté les villes pour aller dans le désert (où tout manque), si vous n'aviez eu confiance en cet homme. —Grec.—Le Seigneur dit ces choses après que les disciples de Jean se furent retirés; il n'avait pas voulu faire l'éloge de Jean-Baptiste en leur présence, de peur qu'on ne prît ses paroles pour des flatteries. — S. Amb. — Jean est ici justement loué, lui qui préféra la justice à la vie, et qui n'eut point de crainte de la mort. De plus, ce monde peut être comparé à un désert stérile et inculte. Le Seigneur nous dit de ne point y marcher sur les traces des hommes qui, vides de toute vertu intérieure, sont remplis des pensées de la chair et qui sont fiers de l'éclat fragile de la gloire séculière. Ceux-là sont exposés aux tempêtes de ce monde, la mobilité de la vie les tourmente, et c'est avec raison qu'ils sont comparés à des roseaux.—Grec.—Le vêtement et la prison sont encore un témoignage infaillible de la vie de Jean : il ne serait pas captif s'il eût recherché la faveur des princes; d'où il suit : « Qu'êtes-vous allés voir? un homme vêtu avec mollesse? Ceux qui ont des habits précieux et qui sont dans les délices habitent les maisons des rois. » Par ceux qui sont vêtus mollement il désigne ceux qui vivent dans les délices.— S. Chrys. — La mollesse des vêtements amollit l'austérité de l'âme : par eux, un corps rigide et austère devient facilement délicat et

---

timatis, ut similis sit arundini declinanti quocunque agitat ventus : talis enim esse videtur, si quæ cognovit, ex levitate se ignorare fatetur. Titus Bostrensis. Non autem existis in desertum (ubi nulla jucunditas) civitatibus omissis, nisi de hoc viro curam gerentes. Græc. (nempe Simeon, in *Cat. græc.*). Hæc autem post recessum discipulorum Joannis Dominus dixit : non enim præsentibus eis proferre volebat Baptistæ præconia, ne blandientis verba esse putarentur. Amb. Non otiose autem Joannis hic persona laudatur, qui vitæ amore post habito justitiæ formam nec mortis terrore mutavit : deserto enim mundus hic comparari videtur, adhuc sterilis, adhuc incultus, in quem negat nobis Dominus ita prodeundum, ut mente carnis inflatos vacuosque virtutis internæ viros, et fragili se gloriæ secularis sublimate jactantes, exemplari quodam et imagine nobis putemus imitandos; quos procellis hujus mundi obnoxios vita mobilis inquietat, jure arundini comparandos. Græc. (vel Simeon, ut sup.). Est etiam infallibile testimonium vitæ Joannis vestitus cum carcere; in quem detrusus non fuisset, si scivisset favere principibus : unde sequitur : Sed quid existis videre? hominem mollibus vestimentis indutum? Ecce qui in veste pretiosa sunt, et deliciis, in domibus regum sunt. Mollibus vestimentis indutos, viventes in deliciis significat. Chrys. (homil. 29, in epist. *ad Hebræos*). Mollis autem vestis dissolvit regidam animam; et si rigidum corpus assumat et asperum, facile per hujusmodi mollitiem delicatum reddit et fragile : facto vero corpore molliori, necesse est et animam par-

fragile; or, quand le corps est amolli, l'âme participe nécessairement à cette infirmité, car ses opérations sont ordinairement en harmonie avec les opérations du corps. — S. Cyr. — Comment donc ce soin religieux de soumettre les passions charnelles pourrait-il arriver à cette ignorance, sinon par la légèreté d'un esprit qui ne recherche point les austérités, mais les délices du monde? Si donc vous imitez Jean parce qu'il fuit les délices, accordez-lui la fermeté qui convient à sa continence; si, au contraire, rien de plus n'est dû à l'honnêteté de sa vie, pourquoi, négligeant le culte de ce qui est délicat, admirez-vous ce sauvage du désert, son vil vêtement et sa toison de chameau? — S. Chrys. — Par l'une et l'autre de ces paroles il exprime que Jean n'était pas naturellement mobile ou inconstant, et qu'aucune volonté ne pouvait le faire fléchir. — S. Amb. — Quoique la recherche des vêtements efféminés amollisse le plus grand nombre, ils paraissent signifier ici autre chose, savoir : le corps de l'homme dont notre âme est revêtue. Ainsi, les vêtements de mollesse sont les voluptés et la vie de plaisir. Or, ceux qui amollissent leurs membres dans les plaisirs sont bannis du royaume céleste; les princes de ce monde et des ténèbres (1) s'en emparent, car ils sont les rois qui dominent et qui reçoivent les imitateurs de leurs œuvres.

S. Cyr. — Peut-être était-il inutile d'excuser Jean à ce sujet, puisque vous avouez qu'il est digne d'imitation; d'où il ajoute : « Qu'êtes-vous allés voir? un prophète? oui, certes, je vous le dis, et plus qu'un prophète. » Car les prophètes annonçaient celui qui devait venir, tandis que,

(1) C'est ainsi que saint Paul appelle les démons. Ephes., 6, v. 12.

---

ticipare læsionem : nam ut plurimum operationes ipsius consonant dispositionibus corporis. Cyril. (in *Thesauro*, ut sup.). Qualiter ergo tanta sedulitas religionis ut carnales passiones subjiceret, ad tantam ignorantiam deveniret, nisi ex mentis levitate, quam non asperitates, sed illecebræ mundanæ delectant? Igitur si velut non colentem deliciosa Joannem imitamini, date ei robur continentiæ competens; si vero nihil amplius debetur honestæ conversationi, quid omissa reverentia delicatorum, incolam deserti vileque tegumen et camelorum vellus miramini?

Chrys. (hom. 38, *in Matth.*). Per utrumque autem dictorum designat, quod Joannes nec naturaliter, nec facile mobilis erat, nec ulla voluntate flectetur. Amb. Et quamvis plerosque mollioris cura vestis effeminet, tamen alia videtur hic indumenta significare : humana scilicet corpora, quibus anima nostra vestitur. Sunt autem mollia indumenta deliciosi actus et mores : hi vero quibus fluida deliciis membra solvuntur, regni cœlestis extorres sunt; quos rectores mundi hujus atque tenebrarum ceperunt : hi sunt enim reges qui dominantur et suorum operum æmulos receperunt.

Cyril. (in *Thesauro*, ut sup.). Sed forte inconveniens est circa hoc excusare Joannem : fatemini enim eum imitabilem esse : unde subdit : Sed quid existis videre? Prophetam? Utique dico vobis, plusquam prophetam : prophetæ namque prædicabant venturum; hic autem, non solum venturum prædicavit, sed et præsentem indicavit di-

non-seulement il annonce celui qui doit venir, mais encore il le montre présent quand il dit : « Voici l'agneau de Dieu. » — S. Amb. — Certes, il est plus grand qu'un prophète (plus qu'un prophète), celui qui atteint la fin que se proposaient tous les prophètes ; car beaucoup ont désiré de voir celui qu'il voit et qu'il baptise. — S. Cyr. — Après avoir ainsi décrit son caractère par le lieu où il vivait, par ses vêtements et par le concours des hommes qui allaient à lui, il cite le témoignage d'un prophète en disant : « C'est de lui qu'il est écrit (dans Malachie) : Voilà que je vous envoie mon ange. » — Tite.— Il appelle *ange* cet homme, non qu'il fût ange par nature, car il était homme par nature, mais parce qu'il remplissait les fonctions d'un ange en annonçant la venue du Christ. — S. Grég. — De plus, en ajoutant : « Devant votre face, » il exprime l'actualité, car il apparut aux hommes au moment de la venue du Christ : c'est pourquoi nous devons l'estimer « plus qu'un prophète ; » en effet, ceux qui dans les armées se tiennent à côté des rois sont les plus dignes et leurs amis les plus familiers.

S. Amb. — Il prépara la voie du Seigneur non-seulement par le mode de sa naissance selon la chair et par la prédication de la foi, mais encore en le précédant, pour ainsi dire, dans sa glorieuse passion ; d'où il suit : « Pour préparer votre voie devant vous. » — S. Amb. — Cependant, si le Christ est un *prophète*, comment Jean est-il le plus grand ? Il a été le plus grand entre ceux qui sont nés d'une femme et non d'une vierge ; il a été le plus grand entre ceux auxquels il pouvait être comparé par le sort de la naissance ; d'où il suit : « Je vous le dis, entre ceux qui sont nés des femmes, il n'y a point de plus grand prophète

---

cens : Ecce Agnus Dei. Amb. Major sane propheta (sive plus quam propheta), in quo finis est prophetarum ; quia multi cupierunt videre quem iste conspexit, quem iste baptizavit. Cyril. (in *Thesauro*, ut sup.). Cum igitur, et a loco, et a vestibus, et ex concursu hominum morem ejus descripsit, introducit Prophetæ testimonium dicens : Hic est de quo scriptum est (scilicet in Malachia) : Ecce mitto angelum meum. Titus Bostrensis. Angelum appellat hominem ; non quia natura esset angelus, homo enim naturaliter erat, sed quia opus angeli exercebat, nuntiando Christi adventum. Græc. (vel Simeon, ut sup.). Quod autem subdit : Ante faciem tuam, propinquitatem designat : apparuit enim hominibus prope Christi adventum : quapropter et plusquam prophetam ipsum esse existimandum est : nam et hi qui in militiis collaterales sunt regibus, digniores et familiariores sunt.

Amb. Viam autem Domino, non solum nascendi secundum carnem ordine fideique nuntio, sed etiam præcursu quodam gloriosæ paravit passionis : unde sequitur : Qui præparabit viam tuam ante te. Amb. Si autem et Christus propheta, quomodo major hic omnibus ? Sed inter mulieris non virginis natos : major enim iis fuit, quibus æqualis poterat esse sorte nascendi : unde sequitur : Dico enim vobis, major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista non est. Chrys. (homil. 38, *in Matth.*, ut sup.). Sufficit quidem Domini vox præbens testimonium præeminentiæ Joannis inter homines ; reperiet autem qui vult et rei

que Jean-Baptiste. » — S. Chrys. — Il suffit de la voix du Seigneur rendant témoignage à la prééminence de Jean entre les hommes; néanmoins, si quelqu'un veut voir cet oracle vérifié, il le trouvera en considérant sa nourriture, sa vie, et l'excellence de son esprit; en effet, il vivait sur la terre comme un homme descendu du ciel, ne prenant aucun soin de son corps, l'esprit élevé vers le ciel, uni à Dieu seul, ne s'occupant de rien de terrestre; sa parole était austère et douce; car il parlait au peuple juif avec vigueur et fermeté, au roi avec courage, et il conférait doucement avec ses disciples; il n'avait rien de vain ou de léger, mais il faisait tout avec dignité. — S. Isid.— De plus, Jean est le plus grand entre ceux qui sont nés de la femme, parce qu'il prophétisa dans le sein même de sa mère et, qu'étant dans les ténèbres, il reconnut la lumière qui venait.

S. Amb. — Enfin il est si vrai que Jean ne pouvait être comparé en rien au Fils de Dieu qu'il est mis même au-dessous des anges; d'où il suit : « Celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. » — Bède. — Ce passage peut être interprété de deux manières : ou bien il appelle *royaume de Dieu* celui que nous n'avons pas encore reçu (où sont les anges); or, le plus petit de ce royaume est plus grand qu'aucun juste uni au corps qui aggrave l'âme (1); ou bien, par *royaume de Dieu*, il a voulu faire entendre l'Église de ce temps, et alors le Seigneur a parlé de lui-même qui était plus petit que Jean par la date de la naissance, mais plus grand par la majesté divine et par la souveraine puissance : de sorte qu'il est dit, selon le premier sens :

(1) Allusion au livre de la Sagesse, 9, v. 15 : « Le corps qui se corrompt appesantit l'âme. »

---

veritatem consonam, si mensam ejus consideraverit, si vitam, si mentis excellentiam : velut enim qui cœlitus descendisset, degebat in terra; fere nullam gerens curam de corpore, intellectualiter erectus in cœlum, et soli Deo conjunctus, de nullo mundanorum sollicitus; sermo severus et lenis : nam cum populo Judæorum viriliter et ferventer, cum rege audacter, cum propriis discipulis leniter conferebat : nil frustra vel leviter, sed omnia convenienter agebat. Isido. Abbas. Major etiam inter natos mulierum Joannes, eo quod ab ipso matris utero prophetavit, et positus in tenebris lumen quod jam venerat non ignoravit.

Amb. Denique eo usque cum Dei Filio non poterat Joannis esse ulla collatio, ut et infra angelos æstimetur : unde sequitur : Qui autem minor est in regno Dei, major est illo. Bed. Hæc sententia duobus modis potest intelligi : aut enim regnum Dei appellavit quod nondum accepimus (in quo sunt angeli), et quilibet in eis minor, major est quolibet justo portante corpus, quod aggravat animam : aut si regnum Dei intelligi voluit hujus temporis Ecclesiam, seipsum Dominus significavit, qui nascendi tempore minor erat Joanne, major autem Divinitatis auctoritate et potestate dominica : proinde secundum primam expositionem ita distinguitur : Qui autem minor est in regno Dei, ad deinde subinfertur : Major est illo; secundum posteriorem vero ita : Qui autem minor est; ac deinde subinfertur : In regno

« Celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui ; » et selon le second : « Celui qui est plus petit est plus grand dans le royaume de Dieu. » — S. Chrys. — Il ajoute ceci afin que la multitude des louanges données à Jean ne fût point pour les Juifs une occasion de le mettre au-dessus du Christ. Ne pensez pas cependant qu'il se soit comparé à Jean en disant qu'il était plus grand. — S. Amb. — En effet, sa nature est différente et elle ne peut être comparée aux générations humaines, car il ne peut y avoir aucune comparaison entre Dieu et l'homme.

S. Cyr. — Mystiquement, en même temps qu'il proclame la prééminence de Jean sur ceux qui sont nés des femmes, il lui oppose quelque chose de plus grand, c'est-à-dire celui qui est né fils de Dieu par l'Esprit-Saint, car le royaume du Seigneur c'est l'Esprit de Dieu. C'est pourquoi bien que, par les œuvres et par la sainteté, nous soyons plus petits que ceux qui ont atteint le mystère de la loi (que Jean représentait), néanmoins, nous atteignons plus haut par le Christ qui nous fait participer à la nature divine.

Tout le peuple et les publicains, l'ayant entendu, ont justifié la conduite de Dieu, ayant été baptisés du baptême de Jean. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi méprisèrent le dessein de Dieu sur eux, ne s'étant point fait baptiser par Jean. A qui donc, ajouta le Seigneur, comparerai-je les hommes de ce temps-ci, et à qui sont-ils semblables? Ils sont semblables à ces enfants qui sont assis dans la place, et qui, se parlant les uns aux autres, disent : Nous avons joué de la flûte devant vous, et vous n'avez point dansé; nous avons chanté des airs lugubres, et vous n'avez point pleuré. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin, et vous dites de lui : Il est possédé du démon. Le Fils de l'homme

---

Dei major est illo. Chrys. (homil. 38, *Matth.*, ut sup.). Ut enim copia laudum Joannis occasionem Judæis non daret præferendi Joannem Christo, hoc subdit. Ne autem putes quod comparative se dixerit majorem Joanne. Amb. Alia enim est ista natura, nec humanis generationibus comparanda : non potest enim homini cum Deo ulla esse collatio.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Mystice autem cum Joannis prærogativam ostendit inter natos mulierum, ponit ex opposito aliquid majus, eum scilicet qui per Spiritum Sanctum natus est Filius Dei : regnum enim Domini Dei Spiritus est. Quamvis ergo secundum operationem et sanctitatem minores sumus his qui legis mysterium sunt assecuti (quos Joannes significat), tamen majora per Christum attingimus, participes facti divinæ naturæ.

Et omnis populus audiens et publicani justificaverunt Deum, baptizati baptismo Joannis. Pharisæi autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsis, non baptizati ab eo. Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus, et cui similes sunt? Similes sunt pueris sedentibus in foro, et loquentibus ad invicem, et dicentibus : Cantavimus vobis tibiis, et non saltastis, lamentavimus, et non plorastis. Venit autem Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum, et dicitis : Dæmonium habet. Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicitis : Ecce homo devorator, et bibens vinum, amicus publi-

est venu mangeant et buvant, et vous dites : C'est un homme de bonne chère, et qui aime à boire du vin; c'est l'ami des publicains et des gens de mauvaise vie. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.

S. Chrys. — Après l'éloge de Jean il parle du grand crime des pharisiens et des docteurs de la loi qui n'ont pas reçu le baptême de Jean, même après les publicains; d'où il est dit : « Tout le peuple et les publicains l'ayant entendu ont glorifié Dieu, etc. » — S. Amb. — Dieu est justifié dans le baptême quand les hommes se justifient eux-mêmes (en confessant leurs péchés). En effet, celui qui après avoir péché confesse à Dieu son péché justifie Dieu en cédant à ce vainqueur et en espérant de lui la grâce. Dieu est donc justifié dans le baptême qui est la confession et le pardon des péchés. — S. Eus. — Ceux qui ont cru ont aussi justifié Dieu, car il leur a paru juste dans tout ce qu'il a fait. Les pharisiens, au contraire, qui repoussaient Jean en se montrant rebelles, n'accomplissaient point ces paroles du prophète : « Afin que vous soyez justifiés dans vos paroles; » d'où il suit : « Les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé le conseil de Dieu, etc. » —Bède. — Ces paroles sont de l'évangéliste ou du Sauveur lui-même (comme plusieurs le pensent); ce qui suit : *sur eux* (ou contre eux), signifie que celui qui méprise la grâce de Dieu agit contre lui-même. Ou encore : il leur reproche d'avoir été insensés et ingrats en ne voulant pas recevoir le conseil de Dieu qui leur a été envoyé. Ainsi le conseil de Dieu est le décret de nous sauver par la passion et la mort du Christ, que les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé. — S. Amb. — Gardons-nous donc de condamner (comme les pharisiens) le conseil de

---

canorum et peccatorum. Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.

Chrys. (hom. 38, *in Matth.*, ut sup.). Præmissa commendatione Joannis, magnum pharisæorum et legisperitorum prodidit crimen; qui nec post publicanos baptisma Joannis acceperint. Unde dicitur : Et omnis populus audiens et publicani justificaverunt Deum, etc. Ambr. Justificatur Deus per baptismum, dum se homines (peccata propria confitendo) justificant; qui enim peccat et confitetur Deo peccatum, justificat Deum cedens ei vincenti, ab eoque gratiam sperans. In baptismate justificatur Deus, in quo est confessio et venia peccatorum. Euseb. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Quia etiam crediderunt, justificaverunt Deum : apparuit enim eis justus in omnibus quæ fecit. Pharisæi autem repellendo Joannem tanquam inobedientes, non consonabant Prophetæ dicenti (*Psal.* 50) : Ut justificeris in sermonibus tuis : unde sequitur : Pharisæi autem et legisperiti consilium Dei spreverunt, etc. Bed. Hæc verba sive ex persona Evangelistæ, sive ex persona Salvatoris (ut quibusdam placet) dicta sunt; quod autem dicit : In semetipsis (vel contra semetipsos) significat quod qui gratiam Dei respuit, contra semetipsum facit ; vel ad semetipsos missum Dei consilium stulti et ingrati vituperantur noluisse recipere. Consilium ergo est Dei, quod per passionem et mortem Christi salvare decrevit ; quod pharisæi et legisperiti spreverunt. Ambr. Non condemnamus ergo (sicut pha-

Dieu qui est dans le baptême de Jean-Baptiste, c'est le conseil que l'ange du grand conseil (1) a trouvé; personne ne méprise le conseil de Jean, qui donc repousserait le conseil de Dieu?

S. Cyr. — Voici le jeu qui était usité parmi les enfants des Juifs: Une troupe d'enfants se divisait en deux pour jouer les vicissitudes rapides de la vie présente; les uns chantaient et les autres se lamentaient; ceux qui pleuraient ne participaient point à la joie de ceux qui chantaient, et ceux qui se réjouissaient ne prenaient aucune part aux larmes de ceux qui pleuraient; ensuite, ils se reprochaient mutuellement leur défaut de sympathie. Le Christ déclare qu'il en est ainsi du peuple juif et de ses princes; d'où il ajoute: « A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération, et à qui ressemblent-ils? Ils sont semblables aux enfants assis sur les places, etc. » — Bède. — La génération des Juifs est comparée à des enfants, parce qu'autrefois ils avaient pour docteurs les prophètes dont il est dit: « Vous avez formé votre louange la plus parfaite sur la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle. » — S. Amb. — Or, les prophètes ont chanté, proclamant dans leurs mélodies spirituelles les oracles du salut du peuple; ils ont pleuré, pour attendrir par leurs lamentations plaintives les cœurs endurcis des Juifs. Ces chants ne retentissaient ni dans le Forum, ni sur les places publiques, mais dans Jérusalem; car Jérusalem est le Forum du Seigneur où se proclament les droits des commandements célestes. — S. Grég. — Le chant et la lamentation ne sont qu'une émotion de joie et de tristesse. Il sort d'un instrument

(1) C'est-à-dire le Christ. Isaïe, 9.

---

risæi) consilium Dei quod est in Joannis baptismate: hoc est consilium quod magni consilii Angelus reperit. Joannis consilium nemo contemnit, Dei consilium quis refutet?

Cyril. (ubi supra). Erat autem quidam modus ludendi talis consuetus apud filios Judæorum: bipartiebatur puerorum caterva, qui rerum præsentis vitæ deridentes repentinam transmutationem: hi quidem canebant, hi vero mœrebant; sed nec gaudentibus congaudebant mœrentes, nec qui gaudebant conformabant se flentibus: deinde arguebant se invicem improperantes incompassionis malitiam. Tale quid passam fuisse Judæorum plebem una cum principibus Christus innuebat: unde ex persona Christi subditur: Cui ergo similes dicam homines generationis hujus, et cui similes sunt? Similes sunt pueris sedentibus in foro, etc. Bed. Generatio Judæorum comparatur pueris, quia doctores olim prophetas habebant, de quibus dicitur (Psal. 8): Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem. Ambr. Cantaverunt autem prophetæ, spiritualibus modulis publicæ salutis oracula resultantes; fleverunt, threnis flebilibus Judæorum dura corda mulcentes. Hoc canticum, non in foro, non in plateis canebatur, sed in Hierusalem: ipsa est enim dominicum forum, in quo præceptorum cœlestium jura conduntur. Greg. Nyss. (in Cat. græc., ubi sup.). Canticum autem et lamentatio nil aliud est quam excessus, hoc quidem gaudii, illud vero mœroris. Resonat autem quædam consona melodia ex organo musi-

de musique une mélodie sympathique qui fait que l'homme manifeste ses dispositions intérieures par le mouvement cadencé de son pied ou de son corps ; c'est pourquoi il dit : « Nous avons chanté et vous n'avez pas dansé ; nous nous sommes lamentés et vous n'avez point pleuré. » — S. Aug. — Ceci se rapporte à Jean et au Christ. Ces paroles : « Nous nous sommes lamentés et vous n'avez point pleuré, » se rapportent à Jean, dont l'abstinence de nourriture et de boisson signifiait les pleurs de la pénitence ; d'où il ajoute pour l'expliquer : « Car Jean-Baptiste est venu ne mangeant point de pain, ne buvant point de vin, et vous dites : Il est possédé du démon. » — S. Cyr. — Ils osent incriminer un homme digne de toute admiration ; ils disent possédé du démon celui qui mortifie la loi de péché cachée dans nos membres. — S. Aug. — Ce qu'il avait dit d'abord : « Nous avons chanté et vous n'avez pas dansé, » se rapporte au Seigneur lui-même qui, mangeant et buvant avec les autres hommes, figurait la joie du royaume ; d'où il suit : « Le fils de l'homme est revenu mangeant et buvant, etc. » — Tit. — Car le Christ ne voulut point s'abstenir de nourriture, afin de ne pas donner un prétexte aux hérétiques, qui disent que les créatures sont mauvaises et qui condamnent l'usage des viandes et du vin. — S. Cyr. — Mais où donc peuvent-ils nous montrer le Seigneur comme « un homme de bonne chère? » Partout nous voyons le Christ réprimer l'intempérance et conseiller la modération. Il allait avec les publicains et les pécheurs, ce qui faisait dire de lui : « Il est l'ami des publicains et des pécheurs, » mais il ne pouvait tomber dans aucun péché, il devenait au contraire la cause de leur salut. En effet, le so-

---

co, secundum quam dum homo pede et motu consono corporis commovetur, intrinsecam dispositionem manifestat : et ideo dicit : Cantavimus, et non saltastis ; lamentavimus, et non plorastis. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 11). Hæc autem pertinent ad Joannem et Christum : quod enim ait : Lamentavimus, et non plorastis, ad Joannem pertinet ; cujus abstinentia a cibis et potu luctum pœnitentiæ significabat : unde exponendo subdit : Venit enim Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum ; et dicitis : Dæmonium habet. Cyril. (ubi supra). Præsumunt criminari virum qualibet admiratione dignum ; dæmonium habere dicunt mortificantem legem peccati, quæ latet in membris. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Quod autem dixerat : Cantavimus tibiis, et non saltastis, ad ipsum Dominum pertinet qui utendo cum cæteris cibo et potu lætitiam regni figurabat : unde sequitur : Venit Filius hominis manducans, etc. Tit. (Bostrensis). Noluit enim Christus abstinere ab hujusmodi cibis, ne occasionem daret hæreticis, qui dicunt creaturas esse malas, et vituperant carnes et vinum. Cyril. (ubi supra). Ubi autem potuerunt ostendere Dominum voratorem ? Invenitur enim Christus ubique reprimere immoderantiam, et ad modestiam ducere. Conversabatur autem cum publicanis et peccatoribus : unde contra eum dicebant : Amicus publicanorum et peccatorum ; cum tamen nullatenus ipse posset in peccatum incidere, sed contra fiebat eis causa salutis. Non enim coinquinatur sol radians super totam terram, et frequenter superveniens immun-

leil ne se souille point en rayonnant sur toute la terre et en se répandant sur les corps immondes ; de même le soleil de justice ne se souille pas en se mêlant aux méchants. Cependant, que nul ne tente de se mesurer à la hauteur des priviléges du Christ ; mais que chacun, considérant sa propre misère, évite la fréquentation des méchants ; car les mauvaises conversations corrompent les bonnes mœurs.

SUITE.—« La sagesse a été justifiée par tous ses enfants. »—S. AMB. — Le Fils est la sagesse de Dieu par nature et non par progrès ; elle est justifiée dans le baptême en ce qu'elle n'est pas repoussée avec endurcissement, mais reconnue par la justice comme un don de Dieu. Dieu est donc justifié en ce qu'il paraît avoir transporté ses dons, non aux indignes ni aux coupables, mais aux innocents et à ceux qui sont justes et saints par le baptême. — S. CHRYS. — Il nomme les sages *fils de la sagesse ;* car c'est la coutume de l'Ecriture de désigner les méchants par leur péché plutôt que par leur nom, et d'appeler les bons *fils* de la vertu qui les caractérise. — S. AMB. — Il dit bien : « Par tous, » parce que la justice est réservée à tous, afin que les fidèles soient reçus et les infidèles chassés. — S. AUG. — Ou encore : quand il dit : « La sagesse a été justifiée par tous ses enfants, » il fait entendre aux *fils de la sagesse* que la justice ne consiste ni à s'abstenir, ni à manger, mais à supporter la pauvreté avec patience. Car ce n'est point l'usage, mais la concupiscence, qui est répréhensible ; il suffit de vous conformer, pour votre nourriture, à ceux avec lesquels vous devez vivre.

(1) Tiré de saint Paul, 1 Cor., 15, v. 33. Saint Paul a pris lui-même cette maxime de Ménandre.

---

dis corporibus : nec Sol justitiæ lædetur conversando cum pravis. Nemo autem conetur comparare propriam mensuram dignitatibus Christi ; sed quilibet propriam fragilitatem considerans, vitet consortia talium ; prava namque colloquia, mores corrumpunt bonos.

Sequitur : Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis. AMBR. Sapientia Dei Filius est per naturam, non per profectum ; quæ justificatur per baptisma, in eo quod, non per contumaciam refutatur, sed per justitiam Dei munus agnoscitur. In eo ergo justificatio Dei est, si non ad indignos et obnoxios, sed ad innocentes, per ablutionem sanctos et justos, videatur sua munere transtulisse. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.* ex illius homiliis in psalmos). Filios autem sapientiæ dicit sapientes : consuevit enim Scriptura malos magis ex peccato quam ex nomine indicare, bonos autem filios appellare informantis eos virtutis. AMBR. Bene autem dicit : Ab omnibus ; quia circa omnes justitia reservatur ; ut susceptio fiat fidelium, et ejectio perfidorum. AUG., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Vel quod dicit : Justificata est sapientia ab omnibus filiis suis, ostendit filios sapientiæ intelligere, nec in abstinendo, nec in manducando esse justitiam, sed in æquanimitate tolerandi inopiam : non enim usus, sed concupiscentia reprehendenda est ; dummodo congruas in generibus alimentorum his cum quibus tibi vivendum est.

Un pharisien ayant prié Jésus de manger chez lui, il entra en son logis et se mit à table. En même temps, une femme de la ville, qui était de mauvaise vie, ayant su qu'il était à table chez ce pharisien, y vint avec un vase d'albâtre plein d'huile de parfum; et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses cheveux; elle les baisait et y répandait ce parfum. Ce que le pharisien qui l'avait invité considérant, il dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait qui est celle qui le touche, et que c'est une femme de mauvaise vie. Alors Jésus, prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. Il répondit : Maître, dites. Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers et l'autre cinquante. Mais comme ils n'avaient point de quoi les lui rendre, il leur remit à tous deux leur dette; lequel des deux l'aimera donc davantage? Simon répondit : Je crois que ce sera celui auquel il a plus remis. Jésus lui dit : Vous avez fort bien jugé. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme? Je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez point donné d'eau pour me laver les pieds; et elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez point donné de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds. Vous n'avez point répandu d'huile sur ma tête; et elle a répandu ses parfums sur mes pieds. C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui on remet moins, aime moins. Alors il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis. Et ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui remet même les péchés? Et Jésus dit encore à cette femme : Votre foi vous a sauvée; allez en paix.

Bède. — Après avoir dit précédemment : « Tout le peuple, l'ayant entendu, a justifié Dieu en recevant le baptême de Jean, » l'évangéliste établit par des faits ce qu'il avait exprimé par des paroles, c'est-à-dire

---

Rogabat autem illum quidam de pharisæis, ut manducaret cum illo. Et ingressus domum pharisæi discubuit. Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod Jesus accubuisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti; et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus; et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat. Videns autem pharisæus qui vocaverat eum, ait intra se, dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum; quia peccatrix est. Et respondens Jesus dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic. Duo debitores erant cuidam fœneratori : unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta; non habentibus illis unde redderent, donavit utrisque : quis ergo eum plus diligit? Respondens Simon dixit : Æstimo quia is cui plus donavit. At ille dixit ei : Recte judicasti. Et conversus ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem? Intravi in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti; hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, et capillis suis tersit. Osculum mihi non dedisti, hæc autem ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos. Oleo caput meum non unxisti : hæc autem unguento unxit pedes meos : propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum; cui autem minus dimittitur minus diligit. Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata. Et cœperunt qui simul accumbebant dicere intra se : Quis est hic qui etiam peccata dimittit? Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit : vade in pace.

Bed. Quia superius dictum fuerat : Et omnis populus audiens, justificaverunt Deum baptizati baptismate Joannis; idem

que la sagesse a été justifiée par les justes et les pénitents. D'où il dit: « Un des pharisiens le pria, etc. » — S. Grég. de Nysse. — Ce récit renferme un sens utile; en effet, la plupart d'entre eux se croient justes, parce qu'ils sont enflés par l'illusion de leurs vains sentiments; avant la venue du véritable jugement, ils se séparent eux-mêmes comme des agneaux loin des boucs, et refusent de prendre leur nourriture avec la foule, ayant en abomination tous ceux qui ne vont pas aux extrêmes, mais tiennent le milieu du sentier dans leur vie. Or, saint Luc, médecin des âmes plus que des corps, nous montre Dieu lui-même et notre Sauveur visitant avec bonté tous les hommes; d'où il suit : « Il entra dans la maison du pharisien et se mit à table, » non pour prendre quelque chose de ses vices, mais pour le faire participer à sa propre justice.

S. Cyr. — Cependant, une femme de mauvaise vie, dans un élan de fidèle amour, vint au Christ comme pouvant la délivrer de toute faute et lui accorder le pardon de tous ses crimes ; car il suit : « Une femme pécheresse de la ville apporta un vase de parfums, etc. » — Bède. — L'albâtre est une espèce de marbre blanc nuancé de diverses couleurs qu'on a coutume de creuser pour contenir des parfums, parce qu'on dit qu'il les conserve sans corruption. — S. Grég. — Or, cette femme, considérant les souillures de son infamie, accourut pour se purifier à la source de la miséricorde et ne rougit point à cause des convives ; car elle était si honteuse en elle-même qu'elle ne compta pour rien d'avoir à rougir au dehors. Voyez quelle douleur la consume, puisqu'elle ne rougit point de pleurer au milieu d'un festin. — S. Grég.

---

evangelista quæ verbis proposuerat, etiam factis astruit justificatam, scilicet sapientiam a justis et pœnitentibus, dicens : Rogabat autem illum quidam de pharisæis, etc. Greg. Nyss. (in hom. *De muliere peccatrice*). Hæc conscriptio quemdam utilem intellectum sapit : sunt enim plerique eorum qui se justificant inflati suspicione vani sensus ; priusquam veniat verum judicium, separantes seipsos velut agnos ab hœdis ; nec escis cum plerisque communicare volentes ; abominantes omnes quicunque non extremum, sed medium tenent callem in vita. Lucas ergo plus medicus animarum quam corporum, ostendit ipsum Deum et Salvatorem nostrum piissime alios visitantem : unde sequitur : Et ingressus domum pharisæi discubuit : non ut aliquid de vitiis ejus sortiatur, sed ut impertiatur de justitia propria.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Mulier autem inhonestæ vitæ, promens autem fidelem affectum, venit ad Christum, quasi potentem liberare ab omni culpa et veniam criminum commissorum largiri : sequitur enim : Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix attulit alabastrum unguenti, etc. Bed. Alabastrum est genus marmoris candidi variis coloribus intertincti, quod ad vasa unguentaria cavari solet ; eo quod optime servare ea incorrupta dicatur. Greg., in hom. (32, *in Evang.*). Quia enim hæc mulier turpitudinis suæ maculas aspexit, lavanda ad fontem misericordiæ cucurrit, convivantes non erubuit : nam quia semetipsam graviter erubescebat intus, nihil

de Nysse. — Pour montrer son indignité, elle se tenait derrière Jésus, les yeux baissés et les cheveux épars; elle embrassait ses pieds et les inondait de larmes; elle manifestait par ses actes la tristesse de son âme, implorant son pardon; car il suit: « Se tenant derrière lui, elle commença à arroser ses pieds de larmes, etc. » — S. Grég. — Ses yeux avaient convoité les choses terrestres, mais maintenant elle les meurtrit par la pénitence et elle pleure; elle avait fait servir ses cheveux à l'ornement de son visage, mais maintenant elle essuie ses larmes avec ses cheveux; d'où il suit: « Elle les essuyait avec ses cheveux; » sa bouche avait dit des paroles superbes, mais maintenant elle baise les pieds du Seigneur et elle applique ses lèvres sur les pieds du Rédempteur; d'où il suit: « Elle baisait ses pieds. » Elle employait des parfums pour parfumer son corps, et ce qu'elle avait honteusement prodigué pour elle-même, maintenant elle l'offre généreusement à Dieu; d'où il suit: « Elle répandait des parfums. » Ainsi, tout ce qui avait servi à ses jouissances, elle en fait autant d'holocaustes; elle fait de ses crimes autant de vertus, afin que tout ce qui, en elle, avait outragé Dieu dans ses fautes fût consacré à Dieu dans sa pénitence. — S. Chrys. — Ainsi, cette prostituée devient plus vertueuse que les vierges; car elle s'est enflammée dans la pénitence et son amour pour le Christ est plus ardent. Tout ce qui est ici raconté se passait à l'extérieur, mais ce qui se passait en son cœur, et que Dieu seul voyait, était encore plus fervent.

S. Grég.—Cependant, le pharisien, voyant cette femme, la méprise, et il reprend non-seulement la pécheresse qui était venue, mais en-

---

esse credidit quod verecundaretur foris. Discite quo dolore ardet, quæ flere et inter epulas non erubescit. Greg. Nyss. (ut sup.). Indignitatem autem suam ostendens stabat post tergum dejectis luminibus, et effusa coma pedes amplectens, lacrymisque eos perfundens rebus tristem animum ostendebat, veniam implorans: sequitur enim: Et stans retro, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, etc. Greg., in hom. (33, *in Evang.*). Oculis enim terrena concupierat, sed hos jam per pœnitentiam conterens flebat; capillos ad compositionem vultus exhibuerat, sed jam capillis lacrymas tergebat: unde sequitur: Et capillis capitis sui tergebat: ore superba dixerat, sed pedes Domini osculans, hoc in Redemptoris sui vestigia figebat: unde sequitur: Et osculabatur pedes ejus. Unguentum sibi pro odore suæ carnis exhibuit: quod ergo sibi turpiter exhibuerat, hoc jam Deo laudabiliter offerebat: unde sequitur: Et unguento ungebat. Quot ergo in se habuit oblectamenta, tot de se invenit holocausta: convertit ad virtutum numerum, numerum criminum, ut totum Deo serviret in pœnitentia quidquid ex se Deum contempserat in culpa. Chrys. (hom. 6, *in Matth.*). Sic igitur meretrix effecta est honestior virginibus: postquam enim accensa est pœnitentia, exarsit in Christi amorem: et hæc quidem quæ dicta sunt, agebantur exterius; quæ vero revolvebat ejus intentio, multo ferventiora his erant quæ solus Deus inspiciebat.

Greg., in homil. (33, *in Evang.*). Hæc autem pharisæus intuens despicit, et non solum venientem peccatricem mulierem, sed etiam suscipientem Dominum reprehen-

core le Seigneur qui l'avait reçue. D'où il suit : « Ce que voyant, le pharisien qui l'avait invité dit en lui-même : S'il était prophète il saurait quelle est cette femme qui le touche. » Voilà ce pharisien vraiment superbe en lui-même et faussement juste, qui reprend l'infirme de son infirmité et le médecin de son secours. Sans doute, si cette femme fût venue aux pieds du pharisien, il l'eût chassée avec mépris, car il se serait cru souillé du péché d'autrui, parce qu'il n'était pas rempli de la véritable justice. C'est ainsi que plusieurs de ceux qui sont chargés du ministère sacerdotal, parce qu'ils font à l'extérieur quelques légers actes de justice, méprisent ceux qui leur sont soumis et dédaignent tous les pécheurs qui sont dans le peuple. Cependant, nous devons, en considérant tous les pécheurs, nous humilier d'abord nous-mêmes de leur malheur, parce que nous sommes peut-être tombés dans des fautes semblables, ou nous pouvons y tomber. Il faut aussi distinguer avec soin entre leurs vices, que nous devons juger, et leur personne à laquelle nous devons compatir ; car, si le pécheur doit être puni, le prochain doit être nourri. De plus, quand le prochain châtie déjà lui-même, par la pénitence, ce qu'il a fait, alors il n'est plus pécheur, parce qu'il punit en lui-même ce que la justice divine condamne. Ce médecin était donc entre deux malades ; l'un conservait le sens dans la fièvre, l'autre avait perdu le sens de son âme ; celle-ci pleurait ses fautes, le pharisien, au contraire, fier de sa fausse justice, exagérait la force de sa santé.

TITE. — Cependant le Seigneur, qui sans entendre ses paroles voyait ses pensées, se montre le Seigneur des prophètes ; d'où il suit : « Jésus

---

dit : unde sequitur : Videns autem Pharisæus qui vocaverat eum, ait intra se dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis mulier est quæ tangit eum : ecce pharisæus veraciter apud se superbus et fallaciter justus ægram reprehendit de ægritudine, medicum de subventione : quæ profecto mulier si ad Pharisæi pedes venisset, calcibus repulsa discederet : inquinari enim se alieno peccato crederet, quia hunc vera sua justitia non replebat. Sic et quidam sacerdotali officio præditi, si quid fortasse juste exterius vel tenuiter egerint, protinus subjectos despiciunt ; et peccatores quosque in plebe positos dedignantur. Necesse est autem ut cum peccatores quosque conspicimus, nosmetipsos prius in eorum calamitate defleamus ; quia fortasse in similibus aut lapsi sumus, aut labi possumus. Oportet autem ut sollicite discernamus, quia districtionem debemus vitiis, compassionem vero naturæ. Si enim feriendus est peccator, nutriendus est proximus : cum vero jam per pœnitentiam percutit ipse quod fecit, jam noster proximus peccator non est ; quia hic in se punit quod justitia divina reprehendit. Inter duos ergo ægros medicus aderat ; sed unus in febre sensum tenebat, alter sensum perdiderat mentis : illa quippe flebat quod fecerat ; pharisæus autem de falsa justitia elatus, vim suæ valetudinis exaggerabat.

TIT. Bostrensis. Dominus autem, non verba ejus audiens, sed cogitationes inspiciens, Dominum se prophetarum ostendit : unde sequitur : Et respondens Jesus dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. GLOS. Quod quidem dixit, ejus cogita

lui répondit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. » — GLOSE. — Il parla ainsi, répondant à sa pensée, et le pharisien fut rendu plus attentif par ces paroles du Seigneur ; d'où il est dit : « Il répondit : Maître, dites. » — S. GRÉG. — Alors, il lui oppose la parabole des deux débiteurs, dont l'un doit plus et l'autre moins ; d'où il suit : « Un créancier avait deux débiteurs, etc. » — TITE. — Comme s'il disait : Vous n'êtes point vous-même sans aucune dette ; si donc vous devez quelque chose, ne vous enorgueillissez point, puisque vous aussi avez besoin de pardon ; d'où il vient à parler de pardon en disant : « Comme ils n'avaient point de quoi rendre, il leur remit à tous deux. » — GLOSE. — Car nul ne peut par lui-même être délivré de la dette du péché s'il n'obtient le pardon de la grâce divine. — S. GRÉG. — Il demande au pharisien lequel des deux débiteurs à qui on a remis doit plus aimer son bienfaiteur, car il suit : « Lequel donc l'aimera davantage ? » Il répondit aussitôt : « Je crois que ce sera celui auquel il a plus remis. » Il faut remarquer ici que, tandis que le pharisien est convaincu par son propre jugement, comme un insensé, il porte la corde qui va le lier ; d'où il suit : « Jésus lui dit : Vous avez bien jugé. » Ensuite il lui énumère les bonnes actions de la pécheresse et les mauvaises actions du faux juste : d'où il suit : « Se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez point donné l'eau pour me laver les pieds ; elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes. » — TITE. — Comme s'il disait : Il est facile de donner l'eau, il n'est pas facile de répandre des larmes ; vous ne m'avez point donné ce qui était facile, elle a répandu ce qui était difficile ; en lavant mes pieds de ses larmes, elle a lavé ses

---

tioni respondens : pharisæus autem ex verbis Domini attentior est factus : unde dicitur : At ille ait : Magister, dic. GREG. (hom. 33, *in Evang.*). De duobus autem ei debitoribus paradigma opponitur ; quorum unus minus, alius amplius debet : unde sequitur : Duo debitores erant cuidam fœneratori, etc. TIT. Quasi diceret : Neque tu absque debito es : quid igitur ? Si in paucioribus teneris, non superbias ; quia tu quoque venia eges. Unde de venia subdit dicens : Non habentibus autem illis unde redderent, donavit utrisque. GLOS. Nullus enim potest per seipsum a debito peccati liberari, nisi divina gratia veniam consequatur. GREG., in hom. (33, *in Evang.*). Utrorumque autem debito dimisso, quis amplius largitorem debiti diligat, pharisæus interrogatur : sequitur enim : Quis ergo plus eum diligit ? Quibus verbis protinus ille respondit : Æstimo quia is cui plus donavit. Qua in re notandum est quod dum sua sententia pharisæus convincitur, quasi phreneticus funem portat ex quo ligetur : unde sequitur : At ille dixit : Recte judicasti. Enumerantur autem ei bona peccatricis, enumerantur et mala falsi justi : unde sequitur : Et conversus ad mulierem dixit Simoni : Vides hanc mulierem ? intravi in domum tuam ; aquam pedibus meis non dedisti, hæc autem lacrymis rigavit pedes meos. TIT. Bostren. Quasi diceret : Facilis est usus aquarum, non est facilis lacrymarum effusio : tu promptis non es

propres souillures; elle les a essuyés avec ses cheveux afin de s'approprier mes divines sueurs; et ce qui lui servait à séduire la jeunesse lui a servi à obtenir la sainteté.

S. Chrys. — De même qu'aussitôt que la pluie est tombée avec violence la sérénité revient, de même après les larmes le calme reparaît et le nuage des fautes se dissipe; et, de même que nous sommes régénérés par l'eau et l'Esprit, de même nous sommes purifiés par les larmes et la confession; d'où il suit: « C'est pourquoi je vous dis que beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé. » Car ceux qui se sont mêlés aux méchants avec entraînement reviennent aussi avec entraînement parmi les bons, ayant la conscience des dettes qu'ils ont contractées. — S. Grég. — Donc la souillure du péché est d'autant plus consumée que le cœur du pécheur est enflammé d'un feu plus ardent de charité. — Tite. — Il arrive souvent que celui qui a beaucoup péché se purifie par la confession, tandis que celui qui a moins péché, à cause de son orgueil, n'a point recours au remède de la confession; d'où il suit: « Celui à qui on remet moins aime moins. » — S. Chrys. — Il faut donc avoir une âme fervente, car rien n'empêche l'homme de devenir grand. C'est pourquoi qu'aucun pécheur ne désespère et qu'aucun juste ne se relâche; que l'un ne soit point présomptueux (car souvent une prostituée le précédera), et que l'autre ne se décourage point (car il lui est possible de s'élever même au-dessus des premiers); d'où il est ajouté: « Alors il dit à cette femme: Vos péchés vous sont remis. »

S. Grég. — Celle qui était venue malade au médecin est guérie,

---

usus, hæc effudit non prompta : lavans lacrymis pedes meos, lavit maculas proprias ; tersit comis, ut per eas sibi assumat sacros sudores; et quibus venata est ad peccatum juventutem, venata est sanctitatem.

Chrys. (hom. 6, *in Matth.*). Sicut autem ubi vehemens imber prorupit, fit serenitas, sic de lacrymis effusis, apparet tranquillitas, et perit caligo reatuum; et sicut per aquam et spiritum, sic per lacrymas et confessionem denuo mundamur : unde sequitur : Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum. Nam qui vehementer se ingesserunt malis, rursus et bonis vehementer insistent; conscii ad quot debita se obligaverunt. Greg. (hom. 33, *in Evang.*). Tanto ergo amplius peccati rubigo consumitur, quanto peccatoris cor magno charitatis igne concrematur. Tit. Bostrens. Contingit autem sæpius eum qui multum peccavit, per confessionem purgari; pauca vero peccantem ex arrogantia non venire ad confessionis remedium : unde sequitur : Cui autem minus dimittitur, minus diligit. Chrys. (hom. 68, *in Matth.*). Opus est ergo nobis ferventi anima; quia nihil impedit hominem fieri magnum. Nullus ergo constitutorum in peccatis desperet, nemo virtuosus dormitet : nec hic confidat (sæpe enim meretrix præcedet); nec ille diffidat (possibile namque est eum etiam primos superare); unde et hic subditur : Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata tua.

Greg. (hom. 33, *in Evang.*). Ecce quæ ad medicum venerat ægra, sanata est, sed de salute ejus adhuc alii ægrotant : sequitur enim : Et cœperunt qui simul accumbe-

tandis que les autres sont plus malades, à cause de son salut; car il suit : « Ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui qui remet même les péchés? » Cependant le céleste médecin n'a point égard à ces malades qu'il voit devenir pires par son remède, tandis qu'il affermit par une sentence de sa miséricorde celle qu'il avait guérie; d'où il suit : « Il dit à cette femme : Votre foi vous a sauvée; » parce qu'elle n'a point douté qu'elle pût recevoir ce qu'elle demandait. — Théoph. — Or, après lui avoir remis ses péchés, il ne s'en tient pas à la rémission des fautes, mais il ajoute un bienfait; d'où il suit : « Allez en paix » (c'est-à-dire en justice), car la justice est la paix de l'homme avec Dieu, de même que le péché est l'inimitié entre Dieu et l'homme. Comme s'il disait : Faites tout ce qui peut vous conduire à la paix de Dieu.

S. Amb. — La plupart sont dans l'anxiété sur ce passage et se demandent si les évangélistes ne sont point en contradiction. — Grec. — En effet, lorsque les quatre évangélistes disent qu'une femme répandit des parfums sur le Christ, il semble par la qualité des personnes, par la manière d'agir, par la différence des temps, que ce soit trois femmes différentes. Ainsi saint Jean raconte de Marie, sœur de Lazare, que six jours avant la pâque elle oignit les pieds de Jésus dans sa propre maison. Saint Matthieu, après que le Seigneur a dit : « Vous savez que la pâque se fera dans deux jours, » ajoute, qu'à Béthanie dans la maison de Simon le lépreux, une femme répandit des parfums sur la tête du Seigneur et non sur ses pieds comme Marie. Saint Marc s'accorde avec saint Matthieu. Enfin saint Luc rapporte ce trait au milieu de son évangile et non vers le temps de la pâque. Saint Chrysostôme dit que

---

bant dicere intra se : Quis est hic qui etiam peccata dimittit? Sed cœlestis medicus ægros non respicit, quos etiam de medicamento fieri deteriores videt : eam autem quam sanaverat, per pietatis suæ sententiam confirmat : unde sequitur : Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit : quia scilicet hoc quòd petit, posse se accipere non dubitavit. Theoph. Postquam autem ei peccata dimisit, non sistit in remissione peccati, sed adjicit operationem boni : unde sequitur : Vade in pace (id est, in justitia), quia justitia est pax hominis ad Deum, sicut peccatum est inimicitia inter Deum et hominem : quasi diceret : Operare omnia quæ ad pacem Dei te ducunt.

Ambr. Hoc autem loco plerique pati videntur scrupulum quæstionis, utrum videantur evangelistæ discordasse de fide. Græcus (nempe Severus Antiochenus in *Cat. græc. Patr.*). Quia enim quatuor evangelistæ dicunt Christum unctum fuisse unguento a muliere, tres puto fuisse mulieres ex personarum qualitate, ex modo agendi, ex differentia temporum. Joannes quidem narrat de Maria sorore Lazari quoniam sex diebus ante Pascha unxit pedes Jesu in propria domo ; at Matthæus, postquam Dominus dixerat : Scitis quia post biduum fiet Pascha, subdit, quod in Bethania in domo Simonis leprosi mulier fudit unguentum super Domini caput, non autem unxit pedes ut Maria : Marcus etiam Matthæo similiter : Lucas autem, non circa

ce sont deux femmes différentes, l'une qui se trouve dans saint Jean, l'autre dont les trois autres évangélistes font mention. — S. Amb. — Saint Matthieu dit que cette femme répandit le parfum sur la tête du Christ, c'est pour cela qu'il n'a pas voulu l'appeler *pécheresse*, car d'après saint Luc la pécheresse répandit le parfum sur les pieds du Christ. Il est donc possible que ce ne fut pas la même, et alors les évangélistes ne sont plus en contradiction. Pour résoudre cette question, on peut encore s'appuyer sur la différence de mérite et de temps et dire que l'une était encore pécheresse, tandis que l'autre était déjà parfaite. — S. Aug. — Je pense qu'il faut entendre que la même Marie a fait deux fois cette action; la première racontée par saint Luc, lorsque, s'approchant d'abord avec humilité et dans les larmes, elle mérita le pardon de ses péchés; c'est d'elle que saint Jean a parlé au commencement de la résurrection de Lazare avant que le Christ vînt à Béthanie, en disant : « Marie était celle qui avait répandu des parfums sur le Seigneur et qui lui essuya les pieds avec ses cheveux; et Lazare, le malade, était son frère. » Ainsi Marie avait déjà fait cela. Ce qu'elle fit pour la seconde fois à Béthanie est un fait nouveau qui ne se rapporte point au récit de saint Luc, et qui est également raconté par les trois autres évangélistes.

S. Grég. — Dans un sens mystique, le pharisien qui présume de sa fausse justice représente le peuple juif, et la femme pécheresse qui vient pleurer aux pieds du Seigneur représente la conversion des Gentils. — S. Amb. — Ou encore : le lépreux est le prince de ce monde, et la maison de Simon le lépreux est la terre; or, le Seigneur est descendu d'en haut sur la terre parce que cette femme qui figure l'âme ou

---

tempus Paschæ, sed in medio Evangelii hoc refert. Chrysostomus autem binas asserit has mulieres fuisse : unam quidem quæ continetur in Joanne; alteram vero cujus mentio fit a tribus. Ambr. Hanc ergo mulierem inducit Matthæus supra caput Christi effundentem unguentum; et ideo noluit dicere peccatricem : nam peccatrix secundum Lucam supra pedes Christi effudit unguentum. Potest ergo non eadem esse, ne sibi contrarium evangelistæ dixisse videantur. Potest etiam quæstio, meriti et temporis diversitate dissolvi; ut adhuc illa peccatrix sit, jam ista perfectior. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 39). Eamdem enim Mariam bis hoc fecisse arbitror intelligendum : semel scilicet quod Lucas narravit, cum primo accedens cum humilitate et lacrymis meruit remissionem peccatorum : unde Joannes, cum de Lazaro resuscitando cœpisset loqui, antequam veniret in Bethaniam, dicit (cap. 11) : Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et tersit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur : jam itaque hoc Maria fecerat : quod autem in Bethania rursum fecit, aliud est quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur ab aliis tribus.

Greg. (in homil. 33, *in Evang.*). Mystico autem intellectu pharisæus de falsa justitia præsumens, judaicum populum; peccatrix mulier, sed ad vestigia Domini veniens et plorans, conversam gentilitatem designat. Amb. Vel princeps hujus seculi quidam leprosus est, domus autem Simonis leprosi terra est : ergo Dominus ex illis superioribus locis descendit in terram : ne-

l'Église ne pouvait être guérie si le Christ ne fût venu sur la terre; elle est sous la figure d'une pécheresse, parce que le Christ lui-même a pris la forme d'un pécheur. C'est pourquoi, supposez une âme fidèle qui s'approche de Dieu exempte de péchés honteux et obscènes, observant pieusement la parole de Dieu avec la confiance d'une chasteté immaculée, elle s'élèvera jusqu'à la tête du Christ, et la tête du Christ c'est Dieu. Que celui qui n'est point à la tête du Christ se tienne néanmoins à ses pieds; que le pécheur soit à ses pieds et le juste auprès de sa tête; car toute âme, même celle qui a péché, possède un parfum.

S. Grég.—Que figure ce parfum, sinon l'odeur d'une bonne renommée? Si donc nous faisons de bonnes œuvres dont nous répandions la renommée comme un parfum sur l'Église, n'est-ce point répandre un parfum sur le corps du Seigneur? Cette femme se tenait à côté des pieds du Seigneur; car nous étions contre ses pieds lorsque, vivant dans le péché, nous refusions d'entrer dans ses voies. Mais si après nos péchés nous nous convertissons à une sincère pénitence, alors nous sommes derrière lui à côté de ses pieds, et nous suivons ses traces dont nous nous éloignions auparavant.

S. Amb. — Vous donc, après vos péchés, livrez-vous à la pénitence; accourez partout où vous entendrez le nom du Christ; hâtez-vous d'entrer dans toute maison où vous savez que Jésus est entré; lorsque vous trouverez la sagesse ou la justice assise en quelque maison, accourez à ses pieds; c'est-à-dire, cherchez le premier degré de la sagesse et confessez vos péchés avec larmes. Peut-être le Christ ne lava point ses pieds afin que nous les lavions nous-mêmes avec nos

---

que enim sanari potuisset hæc mulier quæ speciem habet animæ vel Ecclesiæ, nisi Christus venisset in terram. Merito autem speciem accipit peccatricis, quia Christus quoque formam peccatoris accepit. Itaque si constituas animam fideliter appropinquantem Deo, non peccatis turpibus et obscœnis, sed pie servientem Dei verbo, habentem immaculatæ fiduciam castitatis, ad ipsum Christi caput ascendit; caput autem Christi Deus est. (1 *Cor.*, 11). Sed qui caput non tenet Christi, ille pedes teneat; peccator ad pedes, justus ad caput: habet tamen etiam ea quæ peccavit, unguentum,

Greg. (homil. 33, *in Evang.*). Quid aliud unguento, nisi bonæ odor opinionis exprimitur? Si igitur recta opera agimus; quibus opinione boni odoris Ecclesiam respergamus, quid nisi in corpore Domini unguentum fundimus; sed secus pedes mulier stetit: contra pedes enim Domini stetimus, cum in peccatis positi ejus itineribus renitebamur; sed si ad veram pœnitentiam post peccata convertimur, jam retro secus pedes stamus; quia ejus vestigia sequimur quæ impugnabamus. Amb. Defer et tu post peccata pœnitentiam: ubicunque audieris Christi nomen, accurre; in cujuscunque interiorem domum Jesum intrasse cognoveris, et ipse festina; cum repereris sapientiam, cum repereris justitiam in aliquibus penetralibus recumbentem, accurre ad pedes, id est, vel extremam partem quære sapientiæ, lacrymis confitere peccata. Et fortasse ideo non lavit Christus suos pedes, ut eos lacrymis nos lavemus. Bonæ lacrymæ, quæ non solum nostrum possunt

larmes. Heureuses larmes qui peuvent non-seulement laver nos fautes, mais encore inonder la trace du Verbe divin, afin que ses pieds soient féconds pour nous! Heureuses larmes qui non-seulement rachètent les pécheurs, mais encore consolent les justes!—S. Grég.— Car nous arrosons de nos larmes les pieds du Seigneur lorsque nous nous inclinons avec une affectueuse compassion vers quelques-uns des membres du Seigneur; nous essuyons les pieds du Seigneur avec nos cheveux lorsqu'avec notre superflu nous exerçons la miséricorde envers ses saints (les secourant avec charité).— S. Amb.—Déroulez vos cheveux, offrez-lui tout ce qui sert à orner votre corps; les cheveux sont précieux puisqu'ils peuvent essuyer les pieds du Christ. — S. Grég. — Cette femme lui baise les pieds après les avoir essuyés, nous faisons la même chose si nous aimons bien ceux que nous avons secourus de nos largesses. Par les pieds du Sauveur on peut encore entendre le mystère de l'incarnation; ainsi nous baisons les pieds du Rédempteur lorsque nous nous attachons de tout notre cœur au mystère de son incarnation. Nous répandons nos parfums sur ses pieds lorsque nous annonçons la puissance de son humanité par la bonne renommée de la parole sainte. Cependant le pharisien voit cela avec envie, parce que lorsque le peuple juif voit la gentilité annoncer Dieu, sa malice s'irrite en lui-même; le pharisien est ainsi repris pour nous faire voir en lui ce peuple perfide; en effet, ce peuple infidèle ne donna jamais pour le Seigneur même ses biens extérieurs, tandis que la gentilité convertie non-seulement donna pour lui ses biens, mais encore répandit son sang; d'où il dit au pharisien : « Vous ne m'avez point donné l'eau

---

lavare delictum, sed etiam verbi cœlestis rigare vestigium, ut gressus ejus in nobis exuberent! Bonæ lacrymæ, in quibus, non solum redemptio peccatorum, sed etiam justorum refectio est! Greg. (homil. 33, *in Evang.*). Lacrymis enim Domini pedes rigamus, si quibuslibet ultimis membris Domini compassionis affectu inclinemur; capillis pedes Domini tergimus, quando sanctis ejus (quibus ex charitate compatimur) ex his quæ nobis superfluunt miseremur. Amb. Expande etiam capillos, sterne ante eum omnes corporis tui dignitates : non mediocres capilli sunt, qui possunt pedes tergere Christi. Greg. (ut sup.). Osculatur mulier pedes quos tersit; quod nos quoque plane agimus, si studiose diligimus quos ex largitate continemus. Potest quoque per pedes ipsum mysterium incarnationis ejus intelligi : osculamur igitur Redemptoris pedes, cum mysterium incarnationis ejus ex toto corde diligimus. Unguento pedes ungimus, cum ipsam humanitatis ejus potentiam sacri eloquii bona opinione prædicamus : sed hoc etiam pharisæus videt et invidet; quia cum Judaicus populus Gentilitatem Deum prædicare conspicit, sua apud se malitia tabescit : sic autem pharisæus retunditur, ut per eum perfidus ille populus ostendatur; quia videlicet infidelis ille populus nec ea quæ extra se erant, unquam pro Domino tribuit; conversa autem Gentilitas pro eo, non solum rerum substantiam, sed etiam sanguinem fudit : unde pharisæo dicit : Aquam pedibus meis non dedisti, hæc autem lacrymis rigavit pedes meos : aqua quippe extra nos est, lacrymarum humor intra nos est. Infidelis etiam ille populus

pour mes pieds, elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes. » Car l'eau est hors de nous, tandis que les larmes sont au dedans de nous. Ce peuple infidèle ne donna pas non plus de baiser à Dieu, parce qu'il ne voulut point l'aimer d'amour, mais le servit par crainte (car le baiser est le signe de l'amour). Au contraire, la gentilité, ayant été appelée, baise sans cesse les pieds de son Rédempteur, parce que sans cesse elle soupire d'amour pour lui. — S. Amb. — Il est grand le mérite de celle dont il est dit : « Depuis qu'elle est entrée elle n'a point cessé de baiser mes pieds ; » de sorte qu'elle ne parle que de la sagesse, elle n'aime que la justice, elle ne baise que la chasteté, elle n'embrasse que la pureté. — S. Grég. — Cependant il est dit au pharisien : « Vous n'avez point répandu l'huile sur ma tête, » c'est-à-dire que le peuple juif a négligé de célébrer par de dignes louanges même la puissance divine à laquelle il se vante de croire, « Mais elle a répandu des parfums sur mes pieds, » c'est-à-dire que la gentilité, en croyant au mystère de son incarnation, célébra par de solennelles louanges même ses humiliations.

S. Amb. — Heureux celui qui peut verser l'huile sur les pieds du Christ, plus heureux celui qui les oint de parfums; car l'ensemble de la grâce répand les odeurs suaves de beaucoup de fleurs diverses; et peut-être l'Église seule peut-elle offrir ce parfum, elle qui a des fleurs innombrables exhalant des parfums divers; ainsi nul ne peut aimer comme elle qui aime par plusieurs. Dans la maison du pharisien, c'est-à-dire dans la maison de la loi et des prophètes, ce n'est pas le pharisien, mais l'Église, qui est justifié, car le pharisien ne crut point, tandis qu'elle croyait; la loi n'a point de mystère pour purifier les choses cachées, c'est pourquoi ce qui manque à la loi est accompli

---

Deo osculum non dedit, quia ex charitate eum amare noluit, cui ex timore servivit (osculum quippe dilectionis est signum). Vocata autem Gentilitas Redemptoris sui vestigia osculari non cessat, quia in ejus continuo amore suspirat. Amb. Non mediocris autem hæc meriti est, de qua dicitur ; Ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos ; ut aliud nisi sapientem loqui nesciat, nisi justitiam diligere, nisi castitatiam libare, nisi pudicitiam osculari. Greg. (homil. 33, *in Evang.*). Pharisæo autem dicitur : Oleo caput meum non unxisti ; quia ipsam quoque Divinitatis potentiam, in quam se judaicus populus credere spopondit, digna laude prædicare neglexit : hæc autem unguento unxit pedes meos ; quia dum incarnationis ejus mysterium Gentilitas credidit, summa laude ejus etiam ima prædicavit.

Amb. Beatus qui potest et oleo ungere pedes Christi, sed beatior qui ungit unguento : multorum enim florum in unum collecta gratia spargit varias odorum suavitates : et fortasse istud unguentum non posset alius nisi Ecclesia sola deferre, quæ diversi spiraminis innumerabiles habet flores; et ideo nemo potest tantum diligere, quantum illa quæ in pluribus diligit. In domo autem pharisæi, id est, in domo legis et prophetæ, non pharisæus, sed Ecclesia justificatur : pharisæus enim non credidit;

dans l'Église. Les deux débiteurs sont deux peuples obligés envers le créancier du céleste trésor : or, nous ne devons point à ce créancier un argent matériel, mais l'or de nos mérites et l'argent de nos vertus dont le prix résulte de la gravité de leur poids, de l'empreinte de la justice et du son de la confession. Il est d'un grand prix ce denier sur lequel est empreinte l'image de notre roi. malheur à moi si je ne l'ai point comme je l'ai reçu ! Ou bien, parce qu'il est très difficile que quelqu'un puisse payer toute sa dette à ce créancier, malheur à moi si je ne le supplie de me remettre ma dette ! Mais quel est ce peuple qui doit plus, sinon nous-mêmes à qui il a été donné davantage ? Aux autres furent donnés les oracles de Dieu, à nous ont été donnés Emmanuel, né d'une vierge (Dieu avec nous), la croix du Seigneur, sa mort et sa résurrection. Il est donc hors de doute que celui-là doit plus qui a plus reçu. Selon les hommes, celui qui doit plus est plus importun, mais ce sort est changé par la miséricorde de Dieu, de sorte que celui qui devait plus aime plus, si néanmoins il obtient la grâce. C'est pourquoi, n'ayant rien qui soit digne d'être offert à Dieu, malheur à moi si je n'aime ! Prodiguons donc l'amour pour notre dette ; car celui-là aime plus à qui il est plus donné.

---

ista credebat : lex mysterium non habet quo occulta mundantur ; et ideo quod in lege minus est, consummatur in Evangelio. Duo autem debitores, duo populi sunt ; fœneratori illi thesauri cœlestis obnoxii. Non materialem autem fœneratori huic debemus pecuniam, sed meritorum examinata, æra virtutum, quarum merita gravitatis pondere, justitiæ specie, sono confessionis expenduntur. Non mediocris autem est iste denarius, in quo regis imago formatur : væ mihi si non habuero quod accepi ! aut quia difficile quisquam est, qui fœneratori huic debitum integrum possit exsolvere ! væ mihi si non petiero concedi mihi debitum. Sed quis est populus iste qui amplius debet, nisi nos quibus amplius creditum est ? Illis credita sunt eloquia Dei, nobis creditur Virginis partus Emmanuel (id est, nobiscum Deus), Domini crux, mors, resurrectio. Itaque non est dubium quod plus debet qui plus accipit : secundum homines plus fortasse offendit, qui plus debuerit. Sed per misericordiam Domini causa mutatur, ut amplius diligat qui amplius debuit, si tamen gratiam consequatur. Et ideo quoniam nihil est quod digne Deo referre possimus, væ mihi et si non dilexero ! Reddamus ergo amorem pro debito : amplius enim diligit, cui donatur amplius.

CHAPITRE VIII.

Quelque temps après, Jésus allait de ville en ville, et de village en village, prêchant l'Evangile et annonçant le royaume de Dieu ; et les douze apôtres étaient avec lui. Il y avait aussi quelques femmes, qui avaient été délivrées des malins esprits et guéries de leurs maladies, entre lesquelles était Marie, surnommée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis ; Jeanne, femme de Chuza, intendant de la maison d'Hérode ; Susanne, et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens.

Théoph. — Celui qui est descendu des cieux pour nous servir d'exemple et de modèle nous enseigne à instruire sans négligence; d'où il est dit : « Quelque temps après, Jésus allait, etc. » — S. Grég. de Nazianze. — Il va de pays en pays, non-seulement pour en gagner un plus grand nombre, mais encore pour consacrer plus de lieux. Il dort et il travaille, afin de sanctifier le sommeil et le travail; il pleure pour donner du prix aux larmes; il annonce les choses du ciel afin d'exalter ceux qui l'écoutent. — Tite. — Celui qui est descendu du ciel sur la terre annonce le royaume céleste aux habitants de la terre, afin de changer la terre en ciel; mais qui doit annoncer ce royaume, sinon le Fils de Dieu à qui il appartient? Des prophètes nombreux sont venus; cependant ils n'ont pas annoncé le royaume des cieux, car comment auraient-ils parlé des choses qu'ils n'avaient point vues? — S. Isid. — Quelques-uns pensent que ce royaume de Dieu est quelque chose

---

CAPUT VIII.

Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat per civitates et castella prædicans et evangelizans regnum Dei; et duodecim cum illo, et mulieres aliquæ, quæ erant curatæ a spiritibus malignis et infirmitatibus : Maria quæ vocatur Magdalene, de qua septem dæmonia exierant; et Joanna, uxor Chusæ, procuratoris Herodis, et Susanna, et aliæ multæ, quæ ministrabant ei de facultatibus suis.

Theoph. Qui cœlitus descendit, ut exemplum fieret nobis et forma, intruit nos non pigritare in docendo : unde dicitur : Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat, etc. Greg. Nazian. (in *Cat. græc. Patr.*). Vadit quippe de loco in locum, non solum ut plures lucretur, sed etiam ut multa dedicet loca. Dormit et laborat, ut somnum et laborem sanctificet : plorat, ut det pretium lacrymis; prædicat cœlestia, ut audientes exaltet. Titus Bostrensis. Qui enim de cœlo ad terram descendit, annuntiat habitantibus terram regnum cœleste, ut terram in cœlum convertat. Quis autem prædicare debeat regnum, nisi Filius Dei cujus est regnum? Venerunt plures prophetæ; non tamen prædicaverunt regnum cœlorum : nam qualiter eorum quæ non viderunt sermonem prætenderent? Isid. Abbas (in

de meilleur et de plus élevé que le royaume céleste ; d'autres, au contraire, que c'est le même par essence, mais qu'on lui donne des noms différents ; ainsi, il est dit quelquefois *royaume de Dieu,* à cause de son roi ; et quelquefois *royaume des cieux,* à cause de ses sujets, les anges et les saints qui sont appelés *cieux.*

Bède. — Comme l'aigle qui excite ses petits à voler, le Seigneur élève insensiblement ses disciples vers les choses sublimes. Ainsi, il enseigne d'abord dans les synagogues, il fait des miracles, il choisit les douze qu'il nomme apôtres, ensuite il les prend seuls avec lui, en prêchant dans les villes et dans les bourgades ; d'où il est dit : « Les douze étaient avec lui. » — Théoph. — Ils n'enseignaient ni ne prêchaient, mais ils s'instruisaient auprès de lui. Cependan , afin que les femmes ne fussent point exclues de la suite du Christ, il est ajouté : « Il y avait aussi quelques femmes qui avaient été délivrées d'esprits mauvais ou de maladies ; Marie, nommée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis. » — Bède. — Marie-Madeleine est celle dont il raconte la pénitence sans la nommer, dans le chapitre précédent. L'évangéliste la désigne sous ce nom célèbre dès qu'il rapporte qu'elle suivait le Sauveur, tandis que quand il en parle comme d'une pécheresse (pénitente), il l'appelle simplement une *femme,* de peur que l'infamie de ses premiers égarements ne flétrit un nom de tant de renommée. Il est dit que sept démons étaient sortis d'elle, pour montrer qu'elle avait été remplie de tous les vices. — S. Grég. — Que faut-il entendre, en effet, par sept démons, sinon tous les vices ? Car, comme tout temps se compose de sept jours, le nombre sept exprime l'uni-

---

eadem *Cat. græc.*). Hoc autem regnum Dei aliquibus videtur altius et melius regno cœlesti ; quibusdam vero unum et idem secundum essentiam, sed diversimode nominari ; aliquando quidem regnum Dei a regnante ; aliquando autem regnum cœlorum a subditis angelis et sanctis, qui cœli dicuntur.

Bed. More autem aquilæ provocantis ad volandum pullos suos (*Deuteron.*, 32), Dominus pedetentim discipulos suos ad sublimia erigit. Si quidem primo docet in synagogis et miracula facit : ex hinc duodecim quos apostolos nominat, eligit : postmodum eos solos per civitates et castella prædicans secum ducit : unde sequitur : Et duodecim cum illo. Theoph. Non docentes aut prædicantes, sed instruendi ab eo. Ne autem femineus sexus prohiberi videretur sequi Christum, subditur : Et mulieres aliquæ, quæ erant curatæ a spiritibus malis et infirmitatibus : Maria quæ vocatur Magdalene, de qua septem dæmonia exierant. Bed. Maria Magdalene ipsa est cujus tacito nomine proxima lectio pœnitentiam narrat. Nam pulchre Evangelista, ubi eam cum Domino iter facere commemorat, noto hanc vocabulo manifestat ; ubi vero peccatricem (sed pœnitentem) describit, mulierem generaliter dicit ; ne nomen tantæ famæ prisci erroris nota fuscaret, de qua dæmonia septem exiisse referuntur, ut universis vitiis plena fuisse monstretur. Greg. (in hom. 32, ut sup.). Quid enim per septem dæmonia, nisi universa vitia intelliguntur ? Quia enim septem diebus omne tempus comprehen-

versalité. Marie eut donc sept démons, parce qu'elle fut remplie de tous les vices.

SUITE. — « Et Jeanne, femme de Chuza, procureur d'Hérode, et Suzanne, et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens. » — S. JÉR. — Chez les Juifs c'était une coutume, et nullement condamnée, parce qu'elle était conforme aux usages anciens de cette nation, que les femmes donnassent de leurs biens pour nourrir et vêtir ceux qui les enseignaient. Saint Paul raconte qu'il abolit cet usage parce qu'il pouvait scandaliser les nations. Elles assistaient le Seigneur de leurs biens, afin qu'il reçût d'elles les choses temporelles pendant qu'elles recevaient de lui les spirituelles; non pas que le Seigneur eût besoin d'être nourri par les créatures, mais il voulait être le modèle de ceux qui enseignent, qui doivent se contenter de la nourriture et du vêtement de leurs disciples. — BÈDE. — Marie veut dire *mer amère*, à cause des mugissements de sa pénitence; Madeleine veut dire *tour*, à cause de cette tour dont il est dit : « Vous êtes devenu mon espérance, la tour de ma force contre mon ennemi; » Jeanne veut dire *grâce du Seigneur* ou miséricorde *du Seigneur;* c'est-à-dire que tout ce qui nous fait vivre est à lui. Si Marie, purifiée de la souillure de ses vices, représente l'Église des nations, pourquoi Jeanne ne désignerait-elle pas la même Église, autrefois soumise au culte des idoles? Car tout esprit mauvais qui travaille pour le royaume du diable est pour ainsi dire procureur d'Hérode. Suzanne veut dire *lis* ou *grâce*, à cause de la blancheur embaumée de la céleste vie et du feu d'or de la charité intérieure.

---

ditur, recte septenario numero universitas figuratur. Septem ergo dæmonia Maria habuit, quæ universis vitiis plena fuit.

Sequitur : Et Joanna, uxor Chusæ, procuratoris Herodis, et Susanna, et aliæ multæ quæ ministrabant ei de facultatibus suis. HIER. (*in Matth.*, 27). Consuetudinis judaicæ fuit, nec ducebatur in culpam more gentis antiquo, ut mulieres de substantia sua victum atque vestitum præceptoribus darent : hoc quia scandalum facere poterat in nationibus, Paulus se abjecisse commemorat (1 *Cor.*, 9). Ministrabant autem Domino de substantia sua ut meteret earum carnalia, cujus ipsæ metebant spiritualia : non quod indigeret cibis Dominus creaturarum, sed ut typum ostenderet magistrorum, quod victu atque vestitu de discipulis deberent esse contenti. BED. Interpretatur autem Maria amarum mare propter pœnitentiæ rugitum; Magdalena turris, vel melius turrensis, a turre de qua dicitur (*Psal.* 66) : Factus es spes mea, turris fortitudinis a facie inimici; Joanna Dominus gratia ejus, vel, Dominus misericors interpretatur; videlicet quia ejus est omne quod vivimus. Si autem Maria mundata a sorde vitiorum Ecclesiam de gentibus insinuat, cur non Joanna eamdem designat Ecclesiam, quondam idolorum cultui subditam? nam quilibet malignus spiritus dum pro regno diaboli facit, quasi Herodis procurator existit. Interpretatur Susanna lilium, aut gratia ejus, propter odoriferum cœlestis vitæ candorem, aureumque internæ dilectionis ardorem.

Or, le peuple s'assemblant en foule, et se pressant de sortir des villes pour venir vers lui, il leur dit en parabole : Celui qui sème est allé semer son grain, et une partie de la semence qu'il semait est tombée le long du chemin, où elle a été foulée aux pieds, et les oiseaux du ciel l'ont mangée. Une autre partie est tombée sur des pierres, et ayant levé, elle s'est séchée, parce qu'elle n'avait point d'humidité. Une autre est tombée au milieu des épines, et les épines croissant avec la semence l'ont étouffée. Une autre partie est tombée dans de bonne terre, et ayant levé, elle a porté du fruit, et a rendu cent pour un. En disant ceci, il criait : Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que voulait dire cette parabole. Et il leur dit : Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, il ne leur est proposé qu'en paraboles; afin qu'en voyant ils ne voient pas, et qu'en écoutant ils ne comprennent point. Voici ce que veut dire cette parabole : la semence, c'est la parole de Dieu. Ceux qui sont marqués par ce qui tombe le long du chemin sont ceux qui écoutent la parole; mais le diable vient ensuite, qui enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient et ne soient sauvés. Ceux qui sont marqués par ce qui tombe sur des pierres sont ceux qui, écoutant la parole, la reçoivent avec joie; mais ils n'ont point de racine, parce qu'ils croient seulement pour un temps, et qu'au temps de la tentation ils se retirent. Ce qui tombe dans les épines marque ceux qui ont écouté la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les inquiétudes, par les richesses, et par les plaisirs de cette vie, de sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui tombe dans la bonne terre marque ceux qui, ayant écouté la parole avec un cœur bon et excellent, la retiennent et la conservent, et portent du fruit par la patience.

Théoph. — Le Seigneur accomplit ici cette parole de David : « J'ouvrirai ma bouche en paraboles; » d'où il est dit : « Comme le peuple s'assemblait en foule et se pressait de sortir des villes pour venir à lui, il leur dit cette parabole. » Le Seigneur parle ainsi en paraboles : premièrement, pour rendre ses auditeurs plus attentifs; car les hommes

---

Cum autem turba plurima convenirel, et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem : Exiit qui seminat seminare semen suum. Et dum seminat, aliud cecidit secus viam, et conculcatum est, et volucres cœli comederunt illud. Et aliud cecidit supra petram, et natum aruit, quia non habebat humorem. Et aliud cecidit inter spinas, et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud. Et aliud cecidit in terram bonam; et ortum fecit fructum centuplum. Hæc dicens clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat. Interrogabant autem eum discipuli ejus quæ esset hæc parabola. Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei; cæteris autem in parabolis; ut videntes non videant, et audientes non intelligant. Est autem hæc parabola, semen est verbum Dei. Quod autem secus viam, hi sunt qui audiunt; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant. Nam quod supra petram, hi sunt qui cum audierint, cum gaudio suscipiunt verbum : et hi radices non habent, quia ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt. Quod autem in spinas cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ euntes suffocantur, et non referunt fructum. Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia.

Theoph. Quod David in persona Christi prædixerat (*Psal.* 77) : Aperiam in parabolis os meum, hic dominus implet : unde dicitur : Cum autem turba plurima convenirent, et de civitatibus properarent ad eum,

s'appliquent davantage aux choses obscures et dédaignent celles qui sont trop claires; secondement, afin que les indignes ne comprissent point ce qui était dit d'une manière mystérieuse. — ORIG. — C'est pour cela qu'il est dit expressément : « Comme le peuple s'assemblait en foule, etc. » Car ce n'est point la foule, mais un petit nombre qui marche dans la voie étroite et qui trouve le chemin qui mène à la vie; d'où saint Matthieu dit qu'il enseignait en paraboles hors de la maison, mais que dans la maison il expliquait la parabole aux disciples (1).

S. EUS. — Le Christ propose sa première parabole à la multitude non-seulement de ceux qui sont présents, mais encore de ceux qui viendront après eux ; et pour les exhorter à écouter ses paroles, il dit : « Le semeur sortit semer son grain. »

BÈDE. — Ce semeur ne peut être que le Fils de Dieu qui, sortant du sein de son Père (où les créatures n'ont aucun accès), est venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. — S. CHRYS. — Celui qui est partout n'est point sorti d'une manière locale, mais il s'est approché de nous en revêtant la chair. Le Christ appelle avec raison sa propre venue une *sortie*, car nous étions exclus loin de Dieu et rejetés comme des rebelles condamnés par leur roi; celui donc qui veut les réconcilier sort vers eux au dehors et leur parle jusqu'à ce que, devenus dignes de paraître en présence du roi, il les introduise : ainsi a fait le Christ. — THÉOPH. — Il sort maintenant non pour perdre les la-

(1) Saint Matthieu ne dit ceci que de la parabole de l'ivraie.

---

dixit per similitudinem. Loquitur autem Dominus per similitudinem : primo quidem, ut attentiores faceret auditores : consueverunt enim homines in obscuris se exercitare, et spernere manifesta : deinde ut non caperent indigni, quæ mystice dicebantur. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Et ideo signanter dicitur : Cum turba plurima convenirent, et de civitatibus, etc. Non enim sunt multi, sed pauci qui per arctam viam incedunt, et qui inveniunt viam quæ ducit ad vitam : unde Matthæus dicit (c. 13) quod extra domum docebat per parabolas, sed intra domum parabolam discipulis exposuit.

EUSEB. (in eadem *Cat. græc.*). Satis autem congrue Christus primam proponit parabolam multitudini, non solum tunc assistentium, sed etiam futurorum post illos; inducens ad audientiam verborum suorum, cum dicit : Exiit qui seminat seminare semen suum.

BED. Satorem istum nullum melius quam Filium Dei intelligere possumus, qui de sinu Patris (quo creaturæ non erat accessus) egrediens, ad hoc venit in mundum, ut testimonium perhiberet veritati (Joan., 19). CHRYS. (hom. 45). Exiit autem qui ubique est, non localiter, sed per amictum carnis nobis appropinquavit. Decenter autem adventum proprium Christus exitum nominat : eramus enim exclusi a Deo; et sicuti condemnati et rebelles regis ejecti sunt; qui vero reconciliare vult eos, exeundo ad ipsos extra cum eis loquitur, donec dignos jam factos aspectu regio, eos introducat; sic etiam Christus fecit. THEOPH. Exiit autem nunc, non ut agricolas perderet aut combureret terram, sed exiit seminare : sæpe

boureurs ou pour brûler la terre, mais pour semer; car souvent le laboureur qui sème sort pour autre chose que pour semer. — Eus. — Plusieurs sortirent de la patrie céleste et descendirent parmi les hommes : ce n'était point pour semer, car ils n'étaient point semeurs, mais envoyés comme ministres de l'Esprit pour remplir une mission. Moïse lui-même, et les prophètes après lui, ne semèrent point parmi les hommes les mystères du royaume des cieux; mais, retirant les insensés de l'erreur du mal et du culte des idoles, ils cultivaient pour ainsi dire les âmes des hommes et les défrichaient. Le Verbe de Dieu, seul semeur de tous, est sorti pour jeter les nouvelles semences de l'Évangile, c'est-à-dire les mystères du royaume des cieux. — Théoph.— Le Fils de Dieu ne cesse point de semer dans nos cœurs; car, non-seulement quand il enseigne, mais encore quand il crée, il jette la bonne semence dans nos âmes.— Tite.—Il sortit pour semer sa semence, car il n'a point reçu la parole comme d'emprunt, étant lui-même par nature le Verbe du Dieu vivant. La semence de Paul ou de Jean n'est point leur propre semence, ils l'ont parce qu'ils l'ont reçue; le Christ, au contraire, a sa propre semence, il tire de sa nature son enseignement; d'où les Juifs eux-mêmes disaient : « Comment connaît-il les Écritures, ne les ayant point apprises? »

S. Eus. — Il enseigne qu'il y a deux degrés parmi ceux qui reçoivent la semence : le premier se compose de ceux qui sont devenus dignes de la vocation céleste, mais qui perdent la grâce par négligence et tiédeur; le second se compose de ceux qui multiplient la semence par de bons fruits. De plus, selon saint Matthieu, il établit trois diffé-

---

enim agricola qui seminat, ob aliam causam exit, non solum ut seminet. Eusen. (ut sup.). Exiverunt autem nonnulli a patria cœlesti, et ad homines descenderunt, non tamen ut sererent; neque enim satores erant, sed administratorii Spiritus in ministerium missi (*ad Hebr.*, 1, vers. 14). Moyses etiam et prophetæ post eum non inseruerunt hominibus mysteria regni cœlorum, sed retrahendo insipientes ab errore nequitiæ et idolorum cultu, quasi colebant animas hominum, et in novalia redigebant. Solus autem omnium sator Verbum Dei exivit evangelizaturus nova semina, scilicet mysteria regni cœlorum. Theoph. Non cessat autem Dei Filius semper in nostris animabus seminare : nam non solum cum docet, sed etiam cum creat, in nostris animabus seminat semina bona. Tit. Bostrens. Exiit autem ut seminaret semen suum; non autem accepit verbum quasi mutuatum, cum ipse naturaliter sit Verbum Dei vivi. Non est igitur suum proprium semen Pauli, vel Joannis, sed habent cum acceperint : Christus autem habet proprium semen, proferens doctrinam ex sua natura : unde et Judæi dicebant (Joan., 7, vers. 15) : Qualiter hic litteras novit quas non didicit?

Eusen. (ut sup.). Docet igitur duos esse gradus eorum qui recipiunt semina : primum quidem eorum qui digni facti sunt vocatione cœlesti, sed labuntur a gratia propter negligentiam et teporem; secundum vero multiplicantium semen in bonis fructibus. Ponit autem secundum Matthæum tres differentias in quolibet gradu. Nam qui

rences dans chaque degré; car tous ceux qui étouffent la semence n'ont pas la même manière de la rendre inutile, et ceux qui fructifient par elle ne la reçoivent pas avec la même abondance. Il montre dans quelles circonstances on perd la semence. Les uns, sans avoir péché, ont perdu la semence salutaire qui avait été jetée dans leurs âmes : elle est soustraite à leur attention et à leur mémoire par les esprits mauvais et par les démons qui volent dans l'air, ou par les hommes fourbes et astucieux qu'il appelle *des oiseaux;* d'où il suit : « Une partie de la semence qu'il semait tomba le long du chemin. » — THÉOPH. — Il ne dit pas que le semeur la jeta le long du chemin, mais que la semence y tomba. Car celui qui sème enseigne la bonne parole; mais cette parole tombe de diverses manières sur ceux qui l'entendent; de sorte que quelques-uns sont représentés par ce chemin, « oùelle fut foulée aux pieds et où les oiseaux du ciel la mangèrent.» —S. CYR.— Tout chemin est aride et inculte, parce qu'il est foulé aux pieds, et que nulle semence ne germe en lui. Ainsi, les enseignements divins ne pénètrent point ceux qui ont un cœur indocile, et la louange des vertus ne peut y germer : ceux-là sont un chemin fréquenté par les esprits impurs. Il en est d'autres qui portent la foi en eux-mêmes avec légèreté, comme de simples paroles; leur foi manque de racines; c'est d'eux qu'il est dit : « Une autre partie tomba sur des pierres et, ayant levé, elle sécha parce qu'elle n'avait point de sève. » — BÈDE. — Il appelle *pierre* un cœur dur et rebelle; au contraire, cette sève à la racine de la semence, qui dans une autre parabole est figurée par l'huile destinée à alimenter les lampes des vierges, représente l'amour et la persévérance dans la vertu.— S. EUS.— Enfin il en est d'autres encore

---

corrumpunt semen, non similem habent perditionis modum; et qui ab eo fructificant, non æquam recipiunt copiam. Sane occasiones perdentium semen ostendit. Quidam enim cum non peccaverint, suis animabus insita sibi semina salubria perdiderunt; subtracta ab intentione et memoria eorum per spiritus malignos et dæmones, qui volant per aerem; vel viros fallaces et callidos, quæ volatilia nuncupavit : unde subdit : Et dum seminat, aliud cecidit secus viam. THEOPH. Non dixit quod seminans projecit aliud secus viam, sed quod semen cecidit; qui enim seminat, docet rectum sermonem : sed sermo diversimode cadit in audientes, ut quidam eorum via dicantur : Et conculcatum est, et volucres cœli comederunt illud. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Arida enim est et inculta quodammodo omnis via; eo quod a cunctis conculcatur, ac nihil ex seminibus humatur in ea. Sic igitur habentes cor indocile non penetrat divina monitio, ut possit laudem germinare virtutum; sed tales sunt via frequentata immundis spiritibus. Sunt iterum aliqui leviter gerentes fidem in se, quasi in verborum simplicitate : horum fides caret radice de quibus subditur : Et aliud cecidit supra petram, et natum aruit, quia non habebat humorem. BED. Petram dicit durum et indomitum cor : hoc est autem humor ad radicem seminis, quod juxta aliam parabolam oleum ad lampades virginum nutriendas (Matth., 25), id est, amor et per-

qui, par l'avarice, par le désir des voluptés et par les sollicitudes mondaines, que le Christ nomme *des épines*, étouffent la semence qui est jetée en eux ; il est dit de ceux-là : « Une autre tomba au milieu des épines, etc. » — S. CHRYS. — Car comme les épines ne laissent point croître la semence, mais l'étouffent par leur épaisseur, ainsi les sollicitudes de la vie présente ne laissent point fructifier la semence spirituelle. Or le laboureur qui sèmerait sur les épines matérielles, sur la pierre et sur le chemin, serait répréhensible ; car il est impossible que la pierre devienne terre, ou que le chemin ne soit pas chemin, ou que les épines ne soient pas épines. Mais il en est autrement des choses spirituelles ; car il est possible que la pierre se change en bonne terre, que le chemin ne soit plus foulé aux pieds et que les épines soient arrachées.

S. CYR. — La terre bonne et fertile représente les âmes honnêtes et vertueuses qui reçoivent dans leur profondeur la semence de la parole, qui la retiennent et la font germer ; c'est d'elles qu'il est dit : « Une autre partie tomba dans une bonne terre et, ayant levé, elle produisit du fruit au centuple. » En effet, lorsque la parole divine est jetée dans une âme exempte de tous les troubles, elle prend des racines profondes, elle germe comme des épis, et elle arrive à une parfaite maturité. — BÈDE. — *Le fruit au centuple* signifie le fruit parfait : en effet, le nombre dix exprime toujours la perfection, parce que l'accomplissement de la loi est dans les dix commandements ; mais le nombre dix multiplié par lui-même produit le nombre cent, de sorte que le nombre cent exprime la plus grande perfection.

S. CYR. — Apprenons le sens de cette parabole de celui qui l'a com-

---

severantia virtutis. EUSEB. (ut sup.). Sunt etiam aliqui qui per avaritiam et appetitum voluptatum et mundanas sollicitudines, quas quidem spinas nuncupat immissum sibi semen suffocari fecerunt : de quibus subditur : Et aliud cedidit inter spinas, etc. CHRYS. (hom. 45, *in Matth.*). Sicut enim spinæ non permittunt oriri semen, sed ex condensatione suffocant immissum : sic sollicitudines vitæ præsentis, semen spirituale fructificare non sinunt. Increpandus autem esset agricola, qui super sensibiles spinas, et petram, et viam seminaret : non enim possibile est petram terram fieri ; nec viam non esse viam, nec spinas non esse spinas. In rationalibus autem secus est : possibile est enim petram converti in terram pinguem, et viam non conculcari, et spinas dissipari.

CYRIL. (ubi sup.). Sunt autem terra pinguis et ferax animæ honestæ et bonæ, quæ in profundo suscipiunt verbi semina, et retinent, et fovent : et quantum ad hoc subditur : Et aliud cecidit in terram bonam ; et ortum, fecit fructum centuplum ; cum enim in mentem mundam ab omnibus perturbationibus verbum divinum infunditur, tunc immittit radices in profundum, et germinat tanquam spicas, et convenienter perficitur. BED. Fructum enim centuplum fructum perfectum dicit : nam denarius numerus pro perfectione semper accipitur, quia in decem præceptis custodia legis (id est, ejus observatio) continetur : denarius autem numerus per semetipsum multiplicatus, in centenarium surgit ; unde per centenarium magna perfectio significatur.

CYRIL. (ubi sup.). Quæ autem sit sententia parabolæ accipiamus per eum qui eam

posée; d'où il suit : « En disant ceci, il criait : Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre. » — S. BAS. — C'est l'intelligence qui entend; aussi le Seigneur excite par là leur attention à écouter ce qu'il dit. — BÈDE. — Chaque fois que cet avertissement est répété soit dans l'Evangile, soit dans l'Apocalypse de saint Jean, il annonce que ce qui se dit est mystérieux et que nous devons le méditer avec plus d'attention. C'est pour cela que les disciples ignorants interrogent le Sauveur; car il suit : « Ses disciples lui demandèrent, etc. » Cependant ne pensez pas que les disciples lui aient fait cette question aussitôt que la parabole fut finie, mais, comme dit saint Marc, « ils l'interrogèrent lorsqu'il fut seul. » — ORIG. — La *parabole* est le récit d'un fait imaginaire, qui n'est point arrivé comme il est raconté, mais qui est possible et qui signifie autre chose par l'application de ce qui est rapporté dans la parabole. L'*énigme* est la conséquence d'un récit imaginaire qui n'est ni arrivé ni possible, mais qui a un sens caché, comme ce qui est dit au livre des Juges, que « les arbres s'assemblèrent pour s'élire un roi. » Ainsi, ce qui est dit : « Le semeur sortit, » n'est point arrivé à la lettre comme le raconte l'évangéliste, quoique cela soit possible.

EUS. — Le Seigneur leur dit le motif pour lequel il parlait au peuple en paraboles; d'où il est ajouté : « Il leur dit : Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu. » — S. GRÉG. de Nazianze. — Que ces paroles ne vous induisent point à imaginer des natures différentes, comme quelques hérétiques qui pensent que la nature des uns est de se perdre, que celle des autres est de se sauver, et que quelques-uns seulement deviennent pires ou meilleurs par leur

---

composuit : unde sequitur : Hæc dicens clamavit : Qui habet aures audiendi, audiat. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Audire pertinet ad intellectum : unde per hoc Dominus excitat ad exaudiendum attente intentionem eorum quæ dicuntur. BED. Quoties enim hæc admonitio vel in evangelio vel in Apocalypsi Joannis interponitur, mysticum esse quod dicitur quærendumque a nobis intentius ostenditur. Unde discipuli ignorantes, Salvatorem interrogant : sequitur enim : Interrogabant autem eum discipuli, etc. Nemo tamen putet finita mox parabola discipulos hoc interrogasse, sed ut Marcus ait (cap. 4, vers. 10) : Cum esset singularis, interrogaverunt eum. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Est autem parabola sermo quasi facti, non autem facti juxta quod dicitur, possibilis autem fieri, rerum significativus per transumptionem eorum quæ in parabola traduntur. Ænigma vero est processus sermonis in his quæ dicuntur quasi facta; quæ tamen non sunt facta, nec possibilia fieri : significat vero aliquid in occulto, sicut quod in libro dicitur Judicum (cap. 9) quod ligna iverunt ut ungerent sibi regem. Non autem ad litteram factum quod dicitur : Exiit qui seminat, sicut ea quæ narrat historia; possibile tamen fuit fieri.

EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Dominus vero docuit eos causam quare turbis per parabolas loquebatur : unde subditur : Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei. GREG. Nazian. (in eadem *Cat. græc.*). Cum hoc audis, non introducas diversas naturas secundum quosdam hæreticos, qui putant hos quidem esse pereuntis

volonté; mais à ce qui est dit : « Il vous a été donné, » ajoutez : à vous qui voulez et qui êtes dignes. — Théoph. — Pour ceux qui sont indignes de si grands mystères, ils leur sont dits d'une manière obscure; d'où il suit : « Mais, pour les autres, il leur est proposé en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point et qu'en entendant ils ne comprennent point. » Car ils croient voir, mais ils ne voient point; ils entendent, mais ils ne comprennent point. Or le Christ leur cache ces choses de peur qu'ils ne deviennent plus coupables si, après avoir connu les mystères du Christ, ils les méprisaient; car celui qui comprend et qui méprise sera plus sévèrement puni. Ainsi, ceux-là entendent en paraboles qui ferment le sens de leur cœur et ne cherchent point à connaître la vérité, oubliant ce que le Seigneur a dit : « Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre. »

S. Grég. — Cependant le Seigneur daigna expliquer ce qu'il disait, afin que nous sachions trouver le sens même des choses qu'il ne nous a point expliquées lui-même; car il suit : « Voici donc cette parabole : La semence est la parole de Dieu. » — S. Eus. — Il dit que la semence jetée dans les âmes est détruite par trois causes. Les uns détruisent la semence jetée en eux en écoutant par légèreté ceux qui veulent les tromper; pour ceux-là, il ajoute : « Ce qui tombe le long du chemin figure ceux qui écoutent; ensuite le diable vient et enlève la parole de leur cœur. » — Bède. — Ce sont ceux qui écoutent la parole et qui ne s'appliquent à la recevoir ni par la foi, ni par l'intelligence, ou qui du moins ne font aucune tentative pour l'appliquer dans leurs actions. — S. Eus. — D'autres, n'ayant pas reçu la parole

---

naturæ, hos vero salubris; quosdam vero sic se habere ut eorum voluntas eos ducat ad pejus vel melius : sed addas ei quod dicitur, vobis datum est, id est, volentibus, et simpliciter dignis. Theoph. His autem qui sunt indigni tantis mysteriis, obscure dicuntur : unde sequitur : Cæteris autem in parabolis; ut videntes non videant, et audientes non intelligant. Videre enim se putant, non vident autem; et audiunt quidem, sed non intelligunt. Hujus ergo gratia hoc eis Christus abscondit ne majus eis præjudicium generetur, si postquam noverint Christi mysteria, contempserint : qui enim intelligit et postea spernit, gravius punietur. Bed. Recte igitur in parabolis audiunt, quando clausis sensibus cordis, non curant cognoscere veritatem; obliti ejus quod Dominus dixerat : Qui habet aures audiendi, audiat.

Greg. (in hom. 15, *in Evang.*). Dominus autem dignatus est exponere quod dicebat, ut sciamus rerum significationes quærere etiam in his quæ per semetipsum noluit explanare : sequitur enim : Est autem hæc parabola : semen est Verbum Dei. Euseb. (ubi sup.). Destruentium autem immissa semina suis animabus tres dicit esse causas. Quidam enim destruunt in se semen reconditum, dantes leviter auditum volentibus fallere : de quibus subdit : Quod autem secus viam, hi sunt qui audiunt; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum. Bed. Qui scilicet verbum quod audiunt, nulla fide, nullo intellectu, nulla saltem tentandæ utilitatis actione percipere

de Dieu dans le fond de leur âme, la laissent périr quand vient l'adversité; pour ceux-là, il est dit: « Ce qui tombe sur des pierres représente ceux qui, écoutant la parole, la reçoivent avec joie; mais ils n'ont point de racine, ils croient pour un temps, et, au moment de la tentation, ils se retirent. — S. Cyr. — Lorsqu'ils entrent dans l'Église, ils envisagent les divins mystères avec joie, mais avec une volonté légère; à peine sortis de l'Église, ils oublient les enseignements sacrés. Si la foi chrétienne est en paix, ils persévèrent; mais si la persécution la trouble, leur âme prend la fuite, parce que leur foi manque de racine. — S. Grég. — Beaucoup entreprennent de bien vivre; mais bientôt après avoir commencé, comme fatigués par l'adversité ou la tentation, ils abandonnent leur entreprise. Leur terre remplie de pierres n'avait donc point de sève, puisqu'elle n'a pu soutenir jusqu'à la persévérance des fruits ce qu'elle avait fait germer. — S. Eus. — D'autres, enfin, étouffent la semence jetée en eux dans les richesses et les plaisirs comme dans des épines épaisses; pour eux, il est ajouté : « Ce qui tombe dans les épines représente ceux qui ont écouté la parole, mais en qui elle est étouffée par les sollicitudes, par les richesses et par les plaisirs de la vie, etc. » — S. Grég. — Pourquoi donc le Seigneur compare-t-il les richesses à des *épines?* Les unes piquent, les autres réjouissent, et cependant ce sont des épines, parce qu'elles déchirent l'âme par leurs poignantes préoccupations, et, quand elles entraînent au péché, elles blessent, pour ainsi dire, et elles tourmentent. De plus, il joint encore deux choses aux richesses : les sollicitudes et les plaisirs, qui accablent de soucis, et dont l'excès fait mourir. Elles

---

dignantur. Euseb. (ut sup.). Quidam vero cum in mentis profundo non susceperint verbum Dei, facile extinguuntur adveniente adversitate; de quibus subditur : Nam qui supra petram, hi sunt qui cum audierint cum gaudio suscipiunt verbum; et hi radices non habent quia ad tempus credunt et in tempore tentationis recedunt. Cyril. (ubi sup.). Cum enim intrant Ecclesiam, lætanter attendunt divina mysteria, sed ex levi voluntate : ut autem egressi sunt Ecclesiam, obliviscuntur sacrarum disciplinarum : et si fides christiana non fluctuet, permanent; turbante vero persecutione, profugam habent mentem, quia fides eorum caret radice. Greg. (in hom. 15, ut sup.). Multi boni operis initia proponunt, sed mox ut fatigari adversitatibus vel tentationibus cœperint, inchoata derelinquunt. Petrosa ergo terra humorem non habuit, quæ hoc quod germinaverat, ad fructus perseverantiam non perduxit. Euseb. (ut sup.). Quidam vero suffocant reconditum in eis semen divitiis et illecebris, quasi quibusdam suffocantibus spinis, de quibus subditur : Quod autem in spinis cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ suffocantur, etc. Greg. (in hom. 15, ut sup.). Mirum quomodo Dominus divitias spinas interpretatus sit; cum illæ pungant, istæ delectent : et tamen spinæ sunt quia cogitationum suarum punctionibus mentem lacerant; et cum usque ad peccatum pertrahunt, quasi inflicto vulnere cruentant. Duo autem sunt quæ divitiis jungit : sollicitudines et voluptates; quia per curam mentem opprimunt, et per affluentiam resolvunt.

étouffent la semence, parce qu'elles étranglent l'âme par leurs pensées importunes et ne laissent entrer aucun bon désir dans le cœur; elles tuent, pour ainsi dire, la respiration de la vie.

S. Eus. — Le Seigneur a annoncé ces choses par prévision, et elles sont vérifiées par les faits; car nul ne néglige le Verbe divin que selon l'une des manières qu'il a prédites. — S. Chrys. — En résumé, les uns se désistent du bien par négligence à écouter la parole; d'autres par lâcheté ou par faiblesse; d'autres enfin parce qu'ils sont devenus esclaves de la volupté et des biens du monde. Tel est l'ordre naturel : un chemin, des pierres et des épines. En effet, il faut d'abord de la mémoire et de l'attention, puis du courage, et enfin du mépris pour les choses présentes. Il parle ensuite de la bonne terre qui fait à l'inverse du chemin, des pierres et des épines, quand il ajoute : « Ce qui tombe dans la bonne terre représente ceux qui, ayant écouté la parole avec un cœur bon et excellent, la retiennent, etc. » En effet, ceux qui sont le long du chemin ne retiennent pas la parole, mais le démon enlève leur semence; ceux qui sont dans les pierres ne soutiennent pas avec patience les assauts de la tentation à cause de leur faiblesse; enfin, ceux qui sont dans les épines ne portent point de fruit, mais étouffent la parole.—S. Grég. — Or la bonne terre produit du fruit par la patience, parce que nous ne faisons aucun bien si nous ne supportons avec patience même le mal que nous font nos proches. Ainsi, ils produisent du fruit par la patience, parce que, recevant humblement les épreuves, ils sont admis après les épreuves dans la joie du repos céleste.

Suffocant autem semen, quia importunis cogitationibus guttur mentis strangulant, et dum bonum desiderium intrare ad cor non sinunt, quasi aditum vitalis flatus necant.

Euseb. (ut sup.). Hæc autem ex provisione a Salvatore prædicta sunt : sic autem se habere patefacit effectus : non enim aliter aliqui a verbo divini cultus deficiunt, nisi secundum aliquem modorum prædictorum ab eo. Chrys. (hom. 45, *in Matth.*). Et ut plura brevibus comprehendam, hi quidem tanquam negligentes audire; hi tanquam delicati et debiles; hi vero tanquam servi facti voluptatis et rerum mundi, a bono desistunt. Bonus etiam ordo viæ, petræ et spinarum : opus enim est primo memoria et cautela ; deinde fortitudinis ; consequenter contemptus præsentium. Consequenter ponit bonam terram contrario modo se habentem ad viam, et petram, et spinas ; cum subdit : Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo verbum retinent, etc. Nam qui secus viam positi sunt, non retinent verlum, sed rapit eis semen diabolus ; qui vero sunt in petra, non sustinent in patientia tentationis insultum propter imbecillitatem ; qui vero sunt in spinis, non fructificant, sed suffocantur. Greg., in hom. 15 (ut sup.). Terra ergo bona fructum per patientiam reddit ; quia nulla sunt bona quæ agimus, si non æquanimiter etiam proximorum mala toleramus. Fructum ergo per patientiam reddunt, quia cum humiliter flagella suscipiunt, post flagella ad requiem sublimiter cum gaudio suscipiuntur.

Il n'y a personne qui, après avoir allumé une lampe, la couvre d'un vase, ou la mette sous le lit; mais on la met sur le chandelier afin qu'elle éclaire ceux qui entrent; car il n'y a rien de secret qui ne doive être découvert, ni rien de caché qui ne doive être connu, et paraître publiquement. Prenez donc bien garde de quelle manière vous écoutez; car on donnera encore a celui qui a déjà, et pour celui qui n'a rien, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir.

BÈDE. — Après avoir dit aux apôtres : « Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais, pour les autres, il leur est proposé en paraboles, » il leur montre maintenant que le même mystère doit un jour être révélé par eux aux autres, en disant : « Il n'est personne qui, allumant une lampe, la couvre d'un vase ou la mette sous le lit, etc. »

S. EUS. — Comme s'il disait : De même qu'ne lampe est allumée pour éclairer, et non pour être mise sous le boisseau ou sous le lit, de même les mystères du royaume des cieux, quoique racontés en paraboles et cachés à ceux qui sont étrangers à la foi, n'auront pas pour tous un sens inconnu; d'où il ajoute : « Car il n'y a rien de secret qui ne doive être découvert, ni rien de caché qui ne doive être connu et venir au jour. » Comme s'il disait : Quoique beaucoup de choses aient été dites en paraboles, afin que, voyant, ils ne voient point, et qu'entendant, ils ne comprennent point, à cause de leur incrédulité, cependant toute parole sera expliquée. — S. CHRYS. — Ou encore : par cette comparaison, il enseigne la confiance de la prédication, afin que personne, redoutant les inconvénients charnels, ne cache la lumière de la science. En effet, par le *vase* et par le *lit*, il désigne la chair; et par la *lampe*, il

Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase, aut subtus lectum ponit, sed supra candelabrum ponit, ut intrantes videant lumen. Non est enim occultum quod non manifestetur, nec absconditum quod non cognoscatur, et in palam veniat. Videte ergo quid audiatis : qui enim habet, dabitur illi; et quicumque non habet, etiam quod putat se habere, auferetur ab illo.

BED. Quia supra dixerat apostolis : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, cæteris autem in parabolis; nunc ostendit per eos aliquando etiam cæteris idem mysterium esse revelandum, dicens : Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase aut subtus lectum ponit, etc.

EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Quasi diceret : Sicut lucerna accenditur ut luceat, non ut operiatur sub modio vel lecto; sic etiam secreta regni cœlorum in parabolis edita, quamvis lateant alienos a fide, non tamen penes omnes immanifestum habebunt sensum : unde subdit : Non enim est occultum quod non manifestetur; nec absconditum quod non cognoscatur, et in palam veniat : quasi diceret : Quamvis plurima in parabolis dicta sint, ut videntes non videant, et audientes non intelligant propter sui incredulitatem ; totus tamen sermo patebit. AUG., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Vel aliter : his verbis typice docet fiduciam prædicandi, ne quis timore carnalium incommodorum lucem scientiæ abscon-

désigne le Verbe. Or, celui qui le cache par crainte d'inconvénients charnels met la chair au-dessus de la manifestation de la vérité, et celui qui craint de prêcher couvre, pour ainsi dire, le Verbe avec sa chair. Celui-là, au contraire, pose la lampe sur le chandelier qui dévoue son corps au service de Dieu, de sorte que la prédication de la vérité soit au-dessus, et que le corps soit esclave au-dessous. — Orig. — Celui qui veut poser sa lampe comme les meilleurs disciples du Christ nous persuadera par ce qui a été dit de Jean-Baptiste, qu'il était une lampe ardente et lumineuse. Celui donc qui allume dans son âme la lampe spirituelle ne doit point la cacher sous le lit où quelqu'un repose, ni sous aucun meuble, parce que celui qui fait ainsi ne pourvoit point à ceux qui entrent dans sa maison, et pour lesquels il prépare la lampe; mais il doit la placer sur un candélabre, c'est-à-dire sur toute l'Église.

S. Chrys. — Il les engage par ces paroles à l'activité de la vie; il leur enseigne à être courageux, comme étant sous les regards de tous et combattant dans le monde, qui est semblable à un théâtre; comme s'il disait : Ne faites pas attention au petit espace du monde que nous habitons, car vous serez connus de tous; il est impossible qu'une si grande puissance reste cachée. — S. Max. — Peut-être se désigne-t-il lui-même par cette lampe qui éclaire tous ceux qui habitent la maison, c'est-à-dire le monde. Étant Dieu par nature, et s'étant fait chair par miséricorde, il est semblable à la lumière d'une lampe, et il est retenu dans la terre de sa chair par le moyen de son âme, de même que le feu est retenu par la mèche dans le vase de terre d'une lampe.

---

dat : vasis enim et lecti nomine carnem, lucernæ autem vocabulo verbum designat, quod qui ob metum carnalium incommodorum occultat, ipsam carnem præponit manifestationi veritatis; et ea quasi operit verbum, qui prædicare trepidat : supra candelabrum autem ponit lucernam, qui corpus suum ministerio Dei subjicit, ut superior sit prædicatio veritatis, et inferior servitus corporis.

Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed et qui vult adaptare lucernam perfectioribus Christi discipulis, persuadebit nobis per ea quæ dicta sunt de Joanne, quoniam ipse erat lucerna ardens et lucens (Joan., 5) : non decet ergo eum qui lucernam rationalem accendit in animo, abscondere eam sub lecto, ubi quis requiescit, nec sub aliquo alio vase; quia qui facit hoc, non providet intrantibus domum, quibus lucerna paratur; sed oportet superponere candelabro, id est, omni Ecclesiæ.

Chrys. (hom. 15, *in Matth.*). Hoc autem dicens inducit eos ad vitæ diligentiam; docens eos strenuos esse, quasi expositos aspectibus omnium, ac pugnantes in mundo quasi in theatro : quasi dicat : Ne consideretis quod manemus in modica parte mundi; eritis enim omnibus noti, quia tantam virtutem impossibile est latere. Maxim. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel forsan seipsum appellat Dominus lucernam radiantem cunctis habitantibus domum, id est, mundum; cum sit naturaliter Deus, et factus dispensative caro ; et sic quasi lux ad instar lucernæ retinetur in testa carnis per mediam animam, sicut per lychnum ignis in testa lucernæ. Vocat autem candelabrum Ecclesiam, su-

De plus, il appelle *candélabre* l'Église, au-dessus de laquelle brille le Verbe divin, qui l'éclaire des rayons de la vérité comme une lampe éclaire une maison. Enfin, il compare le culte matériel de la loi à un *vase* ou à un *lit* sous lequel il ne veut point être caché.

BÈDE. — Le Seigneur nous exhorte avec instance à être attentifs à la parole, afin que nous la méditions sans cesse en notre cœur, et que nous puissions la faire entendre aux autres; d'où il suit : « Voyez donc de quelle manière vous écoutez; car on donnera à celui qui a déjà, etc. » Comme s'il disait : Appliquez toute votre attention à la parole que vous entendrez, car celui qui aime la parole, il lui sera donné de comprendre le sens de ce qu'il aime; mais pour celui qui n'aime point à entendre la parole, eût-il du génie naturel, se fût-il exercé dans la connaissance des lettres, il ne goûtera aucune douceur de la sagesse. Car souvent le paresseux reçoit du génie pour être plus justement puni de sa négligence, parce qu'il néglige de connaître ce qu'il eût pu apprendre sans fatigue. Quelquefois aussi celui qui est studieux souffre de la lenteur de son intelligence, afin que sa récompense soit d'autant plus grande qu'il a travaillé avec plus de zèle pour apprendre.

Cependant sa mère et ses frères étant venus vers lui, et ne le pouvant aborder à cause de la foule du peuple, il en fut averti et on lui dit : Votre mère et vos frères sont là qui désirent vous voir. Mais il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent.

TITE. — Le Seigneur, ayant quitté ses parents selon la chair, s'oc-

pra quam verbum divinum effulgens, quasi quamdam domum illuminat radiis veritatis. Dixit autem similitudinarie vas aut lectum corporalem cultum legis, sub quo contineri non vult.

BED. Instanter autem nos Dominus docet verbo auscultare ; ut etiam et nostro illud pectore continue ruminare, et alieno eructare sufficiamus auditui ; unde sequitur : Videte ergo quid audiatis : qui enim habet, dabitur illi, etc. Quasi dicat : Tota intentione verbo quod auditis, operam date ; quia qui amorem habet verbi, dabitur illi et sensus intelligendi quod amat ; at qui verbi audiendi amorem non habet, etsi vel naturali ingenio vel litterario se callere putaverit exercitio, nulla sapientiæ dulcedine gaudebit ; sæpe enim desidiosus ingenium accipit, ut de negligentia justius puniatur ; quia quod sine labore assequi potuit, scire contemnit ; et nonnunquam studiosus tarditate intelligentiæ premitur, ut eo majora præmia retributionis inveniat, quo magis studio inventionis elaborat.

Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, et non poterant adire eum præ turba. Et nuntiatum est illi : Mater tua et fratres tui stant foris, volentes te videre. Qui respondens, dixit ad illos : Mater mea et fratres mei, hi sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt.

TITUS Bostrens. (in *Cat. græc. Patr.*). De-

cupait des enseignements de son Père; cependant, comme ils regrettaient son absence, ils vinrent à lui; d'où il est dit : « Cependant sa mère et ses frères vinrent vers lui, etc. » En entendant parler des frères du Seigneur, souvenez-vous de sa miséricorde et comprenez sa bonté; car nul n'est frère du Sauveur selon la divinité (il est fils unique), mais, par sa miséricordieuse bonté, il a pris notre chair et notre sang, et étant Dieu par nature, il est devenu notre frère. — Bède. — Il ne faut pas croire que ceux qui sont appelés frères du Seigneur selon la chair fussent fils de la bienheureuse Marie mère de Dieu, comme le veut Helvidius; ni, comme d'autres pensent, qu'ils fussent fils de Joseph par une autre épouse; il faut plutôt entendre qu'ils étaient ses parents.

Tite. — Ses frères pensaient qu'en apprenant leur présence, il serait vaincu par l'amour maternel et qu'il laisserait le peuple par respect pour le nom de sa mère; d'où il suit : « On lui dit : Votre mère et vos frères sont dehors, etc. » — S. Chrys. — Remarquez que le faire sortir, c'était l'enlever à tout le peuple qui était devant lui et qui, suspendu à ses lèvres, écoutait la suite de sa doctrine; aussi le Seigneur semble les reprendre; car il suit : « Il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, etc. » — S. Amb. — Ce bon maître donne lui-même l'exemple aux autres avant d'enseigner que celui qui ne quitte point son père ou sa mère n'est pas digne du Fils de Dieu. Il se soumet lui-même le premier à ce précepte, non qu'il viole les devoirs de la piété filiale (car il a fait ce commandement : « Quiconque n'honorera point son père ou sa mère sera puni de mort »),

---

relictis cognatis carnalibus, Dominus insistebat doctrinæ paternæ : quia vero desiderabatur propter absentiam, accedunt ad eum : unde dicitur : Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, etc. Si audiveris de fratribus Domini, adjice pietatem, et intellige gratiam : nullus enim secundum Divinitatem Salvatoris frater est (unigenitus enim est), sed pietatis gratia communicavit nobis in carne et sanguine, et factus est frater noster, cum esset naturaliter Deus. Bed. Fratres autem Domini qui secundum carnem dicuntur, non filii beatæ Mariæ genitricis Dei, secundum Helvidium, nec filii Joseph de alia uxore, secundum quosdam, putandi sunt, sed eorum potius intelligendi sunt esse cognati.

Titus Bostrens. (ubi supra). Putabant autem fratres ejus quod cum eorum audiret præsentiam, dimitteret populum reveritus maternum nomen, et flexus amore materno : unde sequitur : Et nuntiatum est illi : Mater tua et fratres tui stant foris, etc. Chrys. (hom. 45, in *Matth.*). Considera quale erat astante ei toto populo, et ab ore ejus pendente jam inchoata doctrina, eum foras extrahere : ob hoc Dominus quasi increpando respondit. Sequitur enim : Qui respondens, dixit ad eos : Mater mea et fratres mei hi sunt qui verbum Dei audiunt, etc. Ambr. Moralis magister, qui de se cæteris præbet exemplum, præscripturus cæteris quoniam qui non reliquerit patrem aut matrem suam, non est Filio Dei dignus. Sententiæ huic ipse primus se subjicit, non quod maternæ refutet pietatis obsequia (ipsius enim præceptum est, qui non honorificaverit patrem et matrem, morte

mais il sait qu'il doit plus aux mystères de son Père qu'à son affection pour sa mère. Ainsi, il ne repousse pas ses parents avec injure, mais il enseigne que le lien des âmes est plus sacré que celui des corps; il ne renie pas sa mère (comme quelques hérétiques l'ont subtilement prétendu), lui qui la reconnut du haut de la croix; mais il met l'accomplissement des devoirs célestes au-dessus des nécessités temporelles. — Bède. — Ceux donc qui écoutent et pratiquent la parole de Dieu sont appelés *mère de Dieu*, parce que chaque jour par leurs exemples ou leurs paroles ils l'engendrent dans les cœurs du prochain; ils sont encore ses frères, puisqu'ils font aussi eux-mêmes la volonté de son Père qui est dans les cieux.

S. Chrys. — Il ne parle point ainsi à sa mère pour la réprimander, mais pour lui être utile; car s'il avait de la sollicitude pour tous afin de leur donner de lui une juste opinion, combien plus pour sa mère! Or, il ne l'aurait point élevée à ce degré de grandeur si elle eût pensé qu'il lui obéirait toujours comme un fils, et si elle ne l'eût regardé comme un Dieu. — Théoph. — Quelques-uns entendent ce passage dans ce sens que, pendant que le Christ enseignait, des envieux lui dirent pour le railler sur sa doctrine : « Votre mère et vos frères veulent vous voir, » comme pour lui rappeler l'obscurité de sa naissance; c'est pourquoi, connaissant leur pensée, il leur répondit qu'une humble famille n'avilit point, mais que si quelqu'un, étant d'humble condition, écoute la parole de Dieu, il le regarde comme son frère. Cependant, comme écouter ne suffit point pour sauver, mais plutôt condamne, il ajoute : « Ceux qui la pratiquent, » car il faut écouter et pratiquer.

---

moriatur), sed quia paternis se mysteriis amplius quam maternis affectibus debere cognoscit : neque tamen injuriose refutantur parentes, sed religiosiores copulæ mentium docentur esse quam corporum : ergo hic non (ut quidam hæretici tendiculas aucupantur) mater negatur, quæ etiam de cruce agnoscitur; sed necessitudini corporali præscriptorum cœlestium forma præfertur. Bed. Hi igitur qui verbum Dei audiunt et faciunt, mater Domini vocantur; eo quod illum quotidie suo exemplo vel dicto, quasi parturiunt in cordibus proximorum : fratres quoque sunt ejus, cum et ipsi faciant voluntatem Patris ejus qui in cœlis est.

Chrys. (hom. 43, *in Matth.*). Non autem hoc dicit increpando matrem, sed eam plurimum adjuvando : nam si erga cæteros sollicitus erat, ut generaret eis de se debitam opinionem, multo magis erga matrem : non autem elevasset eam ad illa fastigia, si semper expectaret honorari ab eo tanquam a filio, non autem eum Dominum reputaret. Theoph. Quidam vero hoc sic intelligunt, quod Christo docente quidam invidentes, et subsannantes eum super doctrina ejus, dixerunt : Mater tua et fratres tui stant foris volentes te videre; tanquam propter hoc ignobilem eum demonstrarent. Et ideo qui mentem eorum cognovit, sic eis respondit quoniam non nocet vilis consanguinitas, sed si ignobilis quis existat, audiat autem verbum Dei, ipsum consanguineum reputat : quia tamen audire solum neminem salvat, sed magis condemnat, subjungit : Et faciant : decet enim audire et

Il appelle sa doctrine « la parole de Dieu, » parce que tout ce qu'il disait venait de son Père.

S. Amb. — Dans le sens mystique, celui qui cherche le Christ ne doit pas se tenir dehors; c'est pour cela qu'il est dit : « Approchez-vous de lui et vous serez illuminés. » Car ses parents eux-mêmes ne sont pas reconnus quand ils sont dehors, et peut-être est-ce pour nous servir d'exemple qu'ils ne sont pas reconnus : comment serions-nous reconnus par lui si nous restons dehors? On peut encore entendre que, sous la figure de ses parents, le Christ nous montre les Juifs dont il était issu selon la chair et qu'il déclare que l'Église doit être préférée à la synagogue. — Bède. — Car lui enseignant au dedans, ceux qui négligent d'entendre le sens spirituel de ses paroles ne peuvent entrer; cependant la foule les précède dans la maison, parce que, tandis que la Judée différait, la Gentilité accourut en foule vers le Christ. Or, ceux qui sont dehors veulent voir le Christ et, ne cherchant point le sens spirituel de la loi, mais s'arrêtant au dehors à observer la lettre, ils veulent pour ainsi dire contraindre le Christ à sortir pour leur enseigner les choses charnelles, plutôt que de consentir à entrer eux-mêmes pour apprendre les spirituelles.

Un jour étant monté sur une barque avec ses disciples, il leur dit : Passons à l'autre bord du lac. Ils partirent donc. Et comme ils passaient, il s'endormit, et un si grand tourbillon de vent vint tout-à-coup fondre sur le lac, que, leur barque s'emplissant d'eau, ils étaient en péril. Ils s'approchèrent donc de lui, et l'éveillèrent, en lui disant : Maître, nous périssons. Jésus, s'étant levé, parla avec menace aux vents et aux flots agités,

---

facere. Verbum autem Dei dicit suam doctrinam : quæcunque enim ipse dicebat, Patris erant.

Ambr. Mystice autem non debuit foris stare, qui Christum quærebat : unde et ille ait : Accedite ad eum, et illuminamini. Si enim foris stant, nec ipsi agnoscuntur parentes ; et propter nostrum fortasse non agnoscuntur exemplum ; quemadmodum nos ab illo agnoscimur si foris stemus? Illud quoque intelligere non abhorret, quia per figuram parentum demonstrat Judæos ex quibus est Christus secundum carnem (*ad Rom.*), Ecclesiamque synagogæ credidit præferendam. Bed. Intus enim eo docente venientes intrare nequeunt, cujus spiritualiter intelligere dicta negligunt. Præoccupans autem turba intravit in domum, quia differente Judæa Gentilitas confluxit ad Christum : foris autem stantes volunt Christum videre, qui spiritualem in lege sensum non quærentes, sese ad custodiam litteræ foris fixerunt, et quasi Christum potius ad docendum carnalia cogunt exire, quam se ad discenda spiritualia consentiunt intrare.

Factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus, et ait ad illos : Transfretemus trans stagnum ; et ascenderunt. Et navigantibus illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum, et compellebantur, et periclitabantur. Accedentes autem suscitaverunt eum dicentes : Præceptor, perimus. At ille surgens, increpavit ventum, et tempestatem aquæ ; et cessavit, et facta est tranquillitas. Dixit autem illis : Ubi est fides vestra ? Qui timentes

et ils s'apaisèrent ; et il se fit un grand calme. Alors il leur dit : Où est votre foi? Mais eux, remplis de crainte et d'admiration, se disaient l'un à l'autre : Quel est donc cet homme qui commande de la sorte aux vents et aux flots, et à qui ils obéissent?

S. Cyr. — Les disciples voyant le Christ répandre des bienfaits sur tous, il convenait qu'eux-mêmes fussent aussi réjouis par les bienfaits du Christ; car nul ne considère également ce qui est fait pour autrui et ce qui est fait en lui-même. C'est pourquoi le Seigneur exposa ses disciples à la mer et aux vents; d'où il suit : « Un jour, étant monté sur une barque avec ses disciples, il leur dit : Traversons le lac ; et ils partirent. »

S. Chrys. — Saint Luc, évitant la question qui pourrait lui être faite sur l'époque de ce miracle, dit que le Seigneur entra un jour dans une barque. Si le Seigneur eût veillé au moment de la tempête, les disciples n'auraient eu aucune crainte, ou bien ils n'auraient pas cru qu'il pût faire un si grand miracle; c'est pourquoi il dort laissant le temps de craindre; car il suit: « Comme ils naviguaient, il s'endormit et un vent de tempête vint fondre sur le lac. » — S. Amb. — Il est dit plus haut qu'il passait les nuits à prier : pourquoi dort-il ici pendant la tempête? C'est pour exprimer la sécurité de la puissance qu'il dormait sans crainte pendant l'effroi de tous. Cependant, s'il dormait par le corps, il veillait par le mystère de sa divinité; car rien ne se fait sans le Verbe.

S. Cyr. — Il arriva par sa providence que ses disciples ne lui demandèrent point de secours aussitôt que la tempête assaillit la barque, mais seulement lorsque le danger fut plus grand, afin que la puissance de

---

mirati sunt ad invicem, dicentes : Quis putas hic est, quia et ventis et mari imperat, et obediunt ei ?

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quia discipuli omnes beneficiatos a Christo videbant, decebat etiam ipsos sensim in beneficiis Christi delectare : non enim similiter quis considerat quæ fiunt in alienis corporibus et in suo : et ideo Dominus discipulos et mari et ventis exposuit : unde sequitur : Et factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus; et ait ad illos : Transfretemus trans stagnum; et ascenderunt. Chrys. (hom. 29, *in Matth.*). Vitans quidem Lucas quæstionem quæ sibi fieri posset de temporum ordine, dicit eum in una dierum intrasse naviculam. Si autem vigilante Domino accidisset tempestas, vel non timuissent discipuli, vel non credidissent eum posse tale aliquid facere : quapropter dormit, præstans tempus timori : sequitur enim : Navigantibus autem illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum. Ambr. Supra habes quia pernoctabat in oratione : quomodo hic in tempestate dormit ? Sed exprimitur securitas potestatis, quomodo omnibus timentibus solus intrepidus quiescebat; sed quiescebat corporis somno, cum intenderet Divinitatis mysterio : nihil enim sine verbo fit.

Cyril. (ut supra). Cum magna autem dispensatione videtur esse peractum, ne mox postquam tempestas invadere cœpit naviculam, quærerent ab eo suffragium; sed postquam malum invaluit, ut manifes-

sa majesté divine fût plus éclatante. D'où il est dit : « Ils étaient en péril. » Le Seigneur permit ceci pour leur bien, afin qu'après avoir confessé le péril, ils reconnussent la grandeur du miracle. Ainsi, lorsque la grandeur du péril les eut plongés dans une crainte intolérable, n'ayant plus d'autre espoir de salut que le seul Seigneur des vertus, ils l'éveillèrent.

SUITE. — « S'approchant de lui, ils l'éveillèrent en disant : Maître, nous périssons. » — S. AUG. — Saint Matthieu dit : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » Et saint Marc : « Maître, ne voyez-vous point que nous périssons ? » C'est la même pensée d'éveiller le Seigneur et de vouloir être sauvés. Il n'est donc pas besoin de rechercher laquelle de ces choses le Seigneur a pu dire, ni s'il a dit une de ces trois choses, ou s'il en a dit d'autres qu'aucun évangéliste n'a rapportées ; puisqu'elles sont équivalentes, quel intérêt y aurait-il ? D'ailleurs il a pu arriver que plusieurs, voulant l'éveiller, aient dit tout cela de diverses manières.

S. CYR. — Cependant ils ne pouvaient périr ayant avec eux le Tout-Puissant. C'est pourquoi le Christ, qui a puissance sur toutes choses, se lève aussitôt et apaise subitement la tempête et l'impétuosité des vents : « Et la tempête cessa et il se fit un grand calme. » Il montre par là qu'il est le Dieu dont il est dit dans les Psaumes : « Vous dominez la puissance de la mer et vous apaisez les mouvements de ses flots. » — BÈDE. — Ainsi, dans cette navigation, le Seigneur fait voir les deux natures en une seule et même personne, puisque celui qui, comme homme, dort

---

tior fiat divinæ majestatis potestas. Unde dicitur : Et compellebantur, et periclitabantur. Quod quidem Dominus permisit exercitationis gratia, ut cum confessi fuerint periculum, cognoscant miraculi magnitudinem. Unde postquam magnitudo periculi in intolerabilem metum eos urgebat, tanquam aliam spem non habentes salutis, nisi solum ipsum Dominum virtutum, eum excitaverunt.

Sequitur : Accedentes autem suscitaverunt eum, dicentes : Præceptor, perimus. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 24). Matthæus quidem dicit : Domine, salva nos, perimus ; Marcus autem : Magister, non ad te attinet, quia perimus ? Eadem autem est sententia excitantium Dominum, volentiumque salvari. Nec opus est quærere quid horum potius Christo dictum sit : sive enim aliquid horum trium dixerint, sive alia verba quæ nullus evangelistarum commemoravit, tantumdem autem valentia, quid ad rem interest ? Quanquam etiam hoc fieri potuerit, ut pluribus eum excitantibus omnia hæc, aliud autem ab alio diceretur.

CYRIL. (ubi sup.). Non autem erat possibile eos perire, existente cum eis Omnipotente ; unde illico surgit Christus, qui habet omnium potestatem, et sedat confestim procellam et ventorum impetum ; et cessavit tempestas ; et facta est tranquillitas : in quo ostendit se Deum esse, cui in Psalmo dicitur (88, vers. 10) : Tu dominaris potestati maris, motum autem fluctuum ejus tu mitigas. BED. Sic igitur in navigatione Dominus utramque unius ejusdemque personæ naturam ostendit, dum is qui ut homo dormit in navi, furorem maris ut Deus verbo coercet.

dans la barque, apaise, comme Dieu, la fureur de la mer par sa parole.

S. Cyr. — Or, il apaise en même temps la tempête des eaux et la tempête des âmes; d'où il suit : « Il leur dit : Où est donc votre foi? » Il montre par cette parole que ce n'est point la tentation, mais la faiblesse de l'âme, qui produit la crainte; car comme le feu éprouve l'or, ainsi la foi est éprouvée par les tentations. — S. Aug. — Ceci est rapporté en termes différents dans les autres évangélistes. En effet, saint Matthieu fait dire par le Seigneur : « Que craignez-vous, hommes de peu de foi? » — Saint Marc dit : « Pourquoi craignez-vous, n'avez-vous pas encore la foi? » c'est-à-dire la foi parfaite qui ressemble au grain de sènevé. Celui-ci dit donc aussi : « Hommes de peu de foi, » tandis que saint Luc dit : « Où est votre foi? » Mais il a pu dire tout à la fois : « Pourquoi craignez-vous? où est votre foi? hommes de peu de foi! » et chacun aura rapporté une de ces choses.

S. Cyr. — La tempête s'étant apaisée au commandement du Christ, les disciples, stupéfaits de ce miracle, chuchotaient entre eux; d'où il suit : « Ils furent saisis de crainte et d'admiration, etc. » Cependant les disciples ne parlaient pas ainsi entre eux par ignorance, car ils savaient que Jésus était Dieu et Fils de Dieu; mais ils admiraient l'étendue de sa puissance éternelle et la gloire de sa divinité, quoique devenue semblable à nous et visible selon la chair. D'où ils disent : « Quel est celui-ci? » c'est-à-dire quel est-il? qu'il est grand! quelles sont sa puissance et sa majesté? Car cette œuvre est faite avec empire, ce commandement est dominateur et ne ressemble pas à la supplication d'un

---

Cyril. (ubi sup.). Simul autem cum tempestate aquarum solvit tempestatem animarum : unde sequitur : Dixit autem illis : Ubi est fides vestra? In quo verbo ostendit quod timorem non facit tentationum inductio, sed imbecillitas mentis. Sicut enim aurum probatur in igne, sic in tentationibus fides. Aug., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Hoc autem ab aliis evangelistis aliis verbis dictum est. Matthæus enim dicit (cap. 8) eum dixisse : Quid timidi estis, modicæ fidei? Marcus autem ita dicit (cap. 4) : Quid timidi estis? necdum habetis fidem? id est, illam perfectam velut granum sinapis. Hoc ergo et ille ait : Modicæ fidei; Lucas autem : Ubi est fides vestra? Et totum quidem dici potuit : Quid timidi estis? ubi est fides vestra? Modicæ fidei : unde aliud hic, aliud ille commemorat.

Cyril. (ubi sup.). Pacata igitur tempestate ad imperium Christi, discipuli stupefacti miraculo susurrabant adinvicem. Unde sequitur : Qui timentes, mirati sunt, etc. Non autem discipuli ut ignorantes eum, hoc dixerunt adinvicem : noverant enim eum Deum esse et Filium Dei Jesum. Admirantur autem innatæ potestatis abundantiam, et Divinitatis gloriam, quamvis similis nobis esset, et visibilis secundum carnem : unde dicunt : Quis est hic? id est, qualis et quantus et in quanta virtute et majestate! imperiosum enim est opus, dominativum præceptum, non servilis petitio. Bed. Vel non discipuli, sed naturæ, et alii mirantur qui in navi erant.

Allegorice autem mare, vel stagnum, tenebrosus est et amarus mundi æstus. Navicula arbor crucis, cujus beneficio fideles

serviteur. — BÈDE. — Ou encore, ce ne sont pas les disciples, mais les autres, qui étaient dans la barque, qui admirent sa puissance.

Dans un sens allégorique, cette *mer* ou ce *lac* représente l'agitation ténébreuse et amère du monde ; *la barque* représente l'arbre de la croix, par le secours de laquelle les fidèles traversent les flots du monde et parviennent au rivage de la patrie céleste. — S. AMB. — Or, le Seigneur, qui était venu dans le monde pour un divin ministère, quitte ses proches et monte dans la barque. — BÈDE. — Il appelle les disciples à y monter avec lui ; d'où il dit ailleurs : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, porte sa croix et me suive. » Pendant que les disciples naviguent, c'est-à-dire pendant que les fidèles foulent aux pieds le monde et méditent dans leur âme le repos du siècle futur; pendant que, poussés par le souffle du Saint-Esprit, ou même par les efforts de leurs âmes, ils traversent à l'envi les vanités inconstantes du monde, le Seigneur s'endort; c'est-à-dire que le temps de la passion du Seigneur arrive et que la tempête s'avance, parce que, durant le sommeil de la mort que le Seigneur subit sur la croix, les flots des persécutions se soulèvent excités par le souffle du démon. Cependant la patience du Seigneur n'est point troublée par ces flots; mais la faiblesse des disciples en est ébranlée et troublée : ils éveillent le Seigneur de peur de périr durant son sommeil, c'est-à-dire qu'ayant vu sa mort ils attendent sa résurrection, et, si elle était différée, ils périraient à jamais. Aussi il se lève et menace le vent, c'est-à-dire que, par sa prompte résurrection de la mort, il détruit l'orgueil du démon, qui avait l'empire de la mort; il fait cesser l'agitation des eaux, c'est-à-dire qu'en ressuscitant il fait tomber la rage des Juifs qui insultaient à sa mort. — S. AMB. — Il veut nous montrer que nul

---

adjuti emensis mundi fluctibus obtinent littus patriæ cœlestis. AMB. Itaque Dominus, qui se intelligit propter divinum in terras mysterium venisse, relictis navem ascendit parentibus. BED. Ascendunt autem et discipuli admoniti cum eo. Unde ipse ait (Matth., 16) : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Discipulis navigantibus, id est, fidelibus seculum calcantibus, et futuri seculi quietem animo meditantibus, et per Sancti Spiritus flatum, vel etiam proprii remigii conatum infidos mundi fastus certatim post terga jactantibus, subito obdormivit Dominus : id est, advenit tempus dominicæ passionis, et descendit procella; quia Domino somnum mortis in cruce subeunte, fluctus persecutionum dæmoniacis flatibus excitati exsurgunt : fluctibus autem non Domini patientia turbatur, sed discipulorum imbecillitas concutitur et trepidat : qui suscitaverunt Dominum, ne eo dormiente pereant, quia cujus mortem viderant, resurrectionem optant; quæ si differretur, ipsi in perpetuum perirent. Unde surgens increpat ventum, quia celeri resurrectione per mortem destruit superbiam diaboli, qui habebat imperium mortis (*ad Hebr.*, 2). Tempestatem autem aquæ facit cessare, quia rabiem Judæorum morti ejus insultantium resurgens labefacit. AMB. Ut advertas sine tentatione neminem posse hoc

ne peut traverser sans tentation le cours de cette vie, et que la tentation est l'épreuve de la foi. Nos âmes sont donc exposées aux tempêtes du mal; mais ayons soin d'éveiller le pilote de la barque qui ne cède pas aux vents et qui leur commande. S'il ne dort plus du sommeil de son corps, prenons garde que, pour nous, il ne dorme et ne se repose à cause du sommeil de notre corps. C'est avec raison que ceux qui craignaient ayant le Christ avec eux sont réprimandés; car celui qui s'attache à lui ne peut périr. — Bède. — Ceci se reproduit après sa mort, lorsque, apparaissant aux disciples, il leur reproche leur incrédulité, et qu'ayant apaisé l'agitation des abîmes, il manifeste à tous la puissance de sa divinité.

Ils abordèrent ensuite au pays des Géraséniens, qui est sur le bord opposé à la Galilée. Et lorsque Jésus fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme qui depuis longtemps était possédé du démon, et qui ne portait point d'habit, ni ne demeurait point dans les maisons, mais dans les sépulcres. Aussitôt qu'il eut aperçu Jésus, il jeta un grand cri, et se vint prosterner à ses pieds, en lui disant à haute voix : Jésus, Fils du Dieu très haut, qu'y a-t-il entre vous et moi? Je vous conjure de ne me point tourmenter. Car il commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme qu'il agitait avec violence depuis longtemps. Et quoiqu'on le gardât lié de chaînes, et les fers aux pieds, il rompait tous ses liens, et était poussé par le démon dans les déserts. Jésus lui demanda : Quel est ton nom? Il lui dit : Je m'appelle Légion, parce que plusieurs démons étaient entrés dans cet homme. Et ces démons le suppliaient qu'il ne leur commandât point de s'en aller dans l'abîme. Mais comme il y avait là un grand troupeau de pourceaux, qui paissaient sur une montagne, ils le suppliaient de leur permettre d'y entrer; ce qu'il leur permit. Les démons, étant donc sortis de cet homme, entrèrent dans les pourceaux, et aussitôt le troupeau courut avec violence se précipiter dans le lac où ils se noyèrent. Ceux qui les gardaient, ayant

---

vitæ curriculo demigrare; quia exercitium fidei tentatio est. Subjecti igitur sumus nequitiæ spiritualis procellis; sed quasi pervigiles nautæ gubernatorem excitemus, qui non serviat, sed imperet ventis; qui etsi jam non dormit sui corporis somno, caveamus tamen ne nostri corporis somno nobis dormiat et quiescat. Bene autem arguuntur qui præsente Christo timebant, cum utique qui ei adhæret, perire non possit. Bed. Cui simile est, quod post mortem discipulis apparens, exprobravit incredulitatem eorum (Marc., 16); et sic tumidis gurgitibus sedatis, patefacit cunctis potentiam suæ Divinitatis.

Et navigaverunt ad regionem Gerazenorum, quæ est contra Galilæam. Et cum de navi egressus esset ad terram, occurrit illi vir quidam qui habebat dæmonium jam temporibus multis, et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis. Is ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamans voce magna, dixit : Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei altissimi? Obsecro te ne me torqueas : præcipiebat enim spiritui immundo ut exiret ab homine : multis enim temporibus arripiebat illum, et vinciebatur catenis, et compedibus custoditus, et ruptis vinculis agebatur a dæmonio in deserta. Interrogavit autem illum Jesus dicens : Quod tibi nomen est? At ille dixit : Legio : quia intraverant dæmonia multa in eum. Et rogaverunt illum ne imperaret illis, ut in abyssum irent. Erat autem ibi grex porcorum multorum pascentium in monte : et rogabant eum ut permitteret eis in illos ingredi. Et permisit illis. Exierunt ergo

vu ce qui était arrivé, s'enfuirent et s'en allèrent le dire à la ville et dans les villages, d'où plusieurs sortirent pour voir ce qui était arrivé, et étant venus à Jésus, ils trouvèrent cet homme, dont les démons étaient sortis, assis à ses pieds, habillé et en son bon sens, ce qui les remplit de crainte. Et ceux qui avaient vu ce qui s'était passé leur racontèrent comment le possédé avait été délivré de la légion de démons. Alors tous les peuples du pays des Géraséniens le prièrent de s'éloigner d'eux, parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur. Il monta donc dans la barque pour s'en retourner. Et cet homme duquel les démons étaient sortis le suppliait qu'il lui permît d'aller avec lui, mais Jésus le renvoya, en lui disant : Retournez en votre maison, et publiez les grandes choses que Dieu a faites en votre faveur. Et il s'en alla par toute la ville, publiant les grâces que Jésus lui avait faites.

S. Cyr. — Le Sauveur naviguant avec ses disciples vint au port; d'où il est dit : « Ils abordèrent au pays des Géraséniens, qui est vis-à-vis de la Galilée. » — Tite. — Les exemplaires les plus véridiques ne disent ni *Géraséniens* ni *Gadariens*, mais *Gergéséniens*; en effet, *Gadara* est une ville de Judée où l'on ne voit ni lac ni mer; *Gérasa* est une ville d'Arabie qui n'est voisine d'aucun lac ni d'aucune mer; mais *Gergésa*, d'où vient *Gergéséniens*, est une ville ancienne située sur les bords du lac de Tibériade, dans les environs de laquelle se trouve un rocher près du lac, où l'on montre l'endroit par lequel les démons précipitèrent les pourceaux. Néanmoins, comme *Gérasa* et *Gadara* touchent aux confins du pays des *Gergéséniens*, il est vraisemblable que les pourceaux avaient été amenés de là dans le pays de ceux-ci. — Bède. — *Gérasa* est une ville célèbre d'Arabie qui échut à la tribu de Manassès; elle est au-

---

dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos, et impetu abiit grex per præceps in stagnum; et suffocatus est. Quod ut viderunt factum qui pascebant, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in villas. Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum; et invenerunt hominem sedentem a quo dæmonia exierant, vestitum, ac sana mente ad pedes ejus, et timuerunt. Nuntiaverunt autem illis et qui viderant quomodo sanus factus esset a legione. Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerazenorum, ut discederet ab ipsis, quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim, reversus est. Et rogavit illum vir a quo dæmonia exierant, ut cum eo esset. Dimisit autem eum Jesus, dicens : Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Et abiit per universam civitatem, prædicans quanta illi fecisset Deus.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Salvator navigando una cum discipulis ad portum pervenit : unde dicitur : Et naviguverunt ad regionem Gerazenorum quæ est contra Galilæam. Titus Bostrensis. (*in Matth.*). Veraciora exemplaria, nec Gerazenorum habent, nec Gadarorum, sed Gergezenorum : est enim Gadara civitas in Judæa; stagnum autem vel mare nullatenus invenitur in ea; sed Geraza civitas Arabiæ est, nec stagnum nec mare juxta habens. Est autem Gergeza, a qua Gergezeni, urbs antiqua juxta Tiberiacum stagnum, circa quam est rupes stagno vicina, in quod ostenditur dejectos fuisse porcos a dæmonibus : quia tamen Geraza et Gadara confinium habent cum terra Gergezenorum, verisimile est inde ad horum terram porcos fuisse adductos. Bed. Geraza enim urbs est insignis Arabiæ trans Jordanem, juncta monti Galaad, quam tenuit tribus Manasse, non longe a stagno Tiberiadis, in quo porci præcipitati sunt.

delà du Jourdain, près de la montagne de Galaad, non loin du lac de Tibériade, dans lequel les pourceaux se précipitèrent.

S. Chrys. — Lorsque le Seigneur fut descendu à terre, il se présenta à lui un miracle plus étonnant; car un possédé du démon, comme un serviteur en présence de son maître, confessa devant lui sa sujétion; d'où il suit : « Lorsqu'il fut descendu à terre, il vint au devant de lui un homme, etc. » — S. Aug. — Saint Matthieu disant qu'il y avait deux possédés, tandis que saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un seul, il faut entendre que l'un d'eux était une personne plus considérable et plus connue, dont le pays plaignait le sort et dont il voulait principalement la guérison. C'est ce qu'ont voulu signifier les deux évangélistes en ne parlant que de celui par lequel le bruit de ce miracle se répandit avec plus d'éclat. — S. Chrys. — Peut-être encore saint Luc a-t-il choisi le plus furieux des deux; c'est pourquoi il raconte plus tristement son infortune, en ajoutant : « Il n'avait point de vêtement et n'habitait point de maison, mais vivait dans les sépulcres. » Les démons fréquentent les sépulcres des morts pour inspirer aux hommes des doctrines dangereuses; savoir, que les âmes des morts deviennent des *démons*. — S. Cyr. — Il s'en allait nu dans les sépulcres des morts, ce qui est un signe de la furie du démon. La providence de Dieu permet que quelques-uns soient soumis aux démons, afin que nous voyions ce que les démons sont à notre égard et que nous refusions de nous soumettre à eux, et qu'ainsi le tourment d'un seul en édifie plusieurs.

S. Chrys. — Comme les peuples le prenaient pour un homme, les démons vinrent publier sa divinité, que la mer, en s'apaisant, avait

---

Chrys. (homil. 29, *in Matth.*). Cum autem Dominus descendisset a mari, occurrit ei aliud terribilius miraculum; nam dæmoniacus tanquam servus videns dominum, servitutem confitetur. Unde sequitur : Et cum de navi egressus esset ad terram, occurrit ei vir quidam, etc. Aug., *De cons. Evang.* (ut sup.). Quod Matthæus duos dicit fuisse dæmoniacos, Marcus et Lucas unum commemorant, intelligas unum eorum fuisse personæ alicujus clarioris et famosioris; quem regio illa maxime dolebat, et pro cujus salute plurimum satagebat. Hoc volentes significare duo evangelistæ solum commemorandum judicaverunt, de quo facti hujus fama latius præclariusque fragraverat. Chrys. (homil. 29, ut sup.). Vel Lucas elegit ex illis duobus eum qui sævior erat : unde flebilius narrat ejus infortunium, cum subdit : Et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis. Visitant autem dæmones mortuorum sepulcra, volentes imbuere homines periculosa doctrina, quod scilicet mortuorum animæ dæmones fiunt. Cyril. (ubi sup.). Quod autem nudus petebat defunctorum sepulcra, dæmoniacæ ferocitatis erat indicium. Permittit autem quosdam dispensative Deus subesse dæmonibus, ut nos perpendamus per eos quales sunt dæmones erga nos, ut renuamus eis subjici velle, et sic uno patiente ædificentur complures.

Chrys. (homil. 29, ut sup.). Quia vero

aussi proclamée; d'où il suit : « Aussitôt qu'il vit Jésus, il se prosterna devant lui et il s'écria, etc. » — S. Cyr. — Remarquez ici la crainte jointe à l'audace et à un grand désespoir; car le signe du désespoir du démon est de dire audacieusement : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, Fils du Très-Haut? » Au contraire, le signe de sa crainte est quand il supplie : « Je vous conjure de ne point me tourmenter. » Mais si tu reconnais qu'il est le Fils du Dieu très haut, tu confesses qu'il est le Dieu du ciel et de la terre et de tout ce qui y est contenu; comment donc oses-tu parler de ce qui n'est pas à toi mais à lui? pourquoi dis-tu : « Qu'y a-t-il entre vous et moi? » Or, quel prince de la terre laisserait tourmenter par des barbares les sujets de son empire? D'où il suit : « Il commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme. » Il indique la nécessité de ce commandement en ajoutant : « Parce que depuis longtemps il le tourmentait, etc. » — S. Chrys. — Ainsi, lorsque personne n'osait conduire ce possédé, le Christ lui-même vient à lui et lui parle.

Suite. — « Jésus lui demanda : Quel est ton nom? » — Bède. — S'il demande son nom, ce n'est pas qu'il l'ignore, mais afin qu'ayant déclaré le mal dont il souffre, la puissance de celui qui va le guérir éclate davantage. Ainsi les prêtres de notre temps, quand ils veulent chasser les démons par la grâce des exorcismes, ont coutume de dire que les possédés ne peuvent être guéris qu'après avoir confessé clairement tout ce qu'ils ont souffert des esprits immondes soit dans la veille, soit dans le sommeil, surtout lorsque, dans les illusions des sens, ils ont accompli avec eux l'œuvre de chair. C'est pourquoi il y a ici une confession :

---

hominem eum populi fatebantur, accesserunt dæmones Divinitatem prædicantes ipsius, quam etiam mare sua tranquillitate clamaverat. Unde sequitur : Is ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamavit voce magna, etc. Cyril. (ubi sup.). Attendas hic timorem annexum audaciæ, et desperationi multæ : signum enim diabolicæ desperationis est in audendo dicere : Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei altissimi? Timoris vero, cum precatur : Obsecro te ne me torqueas. Sed si nosti eum esse Filium Dei altissimi, fateris eum Deum cœli et terræ et eorum quæ continentur in eis. Qualiter igitur non tua imo sua usurpas, et dicis : Quid mihi et tibi? Quis autem principum terrenorum omnino sustinebit a Barbaris lacessiri suo subjectos imperio? Unde sequitur : Præcipiebat enim spiritui immundo ut exiret ab homine : et necessitatem præcepti ostendit subdens : Multis enim temporibus arripiebat illum, etc. Chrys. (homil. 29, ut sup.). Unde quia nemo audebat dæmoniacum tenere, ipse Christus ad eum vadit alloquens ipsum.

Sequitur : Interrogavit autem illum Jesus, dicens : Quod tibi nomen est? Bed. Non veluti inscius nomen inquirit, sed ut confessa peste quam tolerabat, virtus curantis gratior emicaret. Sed et nostri temporis sacerdotes, qui per exorcismi gratiam dæmones ejicere norunt, solent dicere patientes non aliter valere curari, nisi omne quod ab immundis spiritibus vigilantes dormientesve pertulerint, confitendo patenter exponant : et maxime quando corporis humani concubitum petere se ac patrare confingunt. Unde et hic confessio subditur : At ille

« Il lui dit : Je m'appelle *Légion ;* » parce que plusieurs démons étaient entrés dans cet homme.

S. Grég. de Nysse. — A l'exemple des milices célestes et des légions des anges, quelquefois les démons s'appellent *légion*, de même que leur prince disait qu'il établirait son trône au-dessus des astres pour être semblable au Très-Haut.

S. Chrys. — Le Seigneur étant venu triompher des démons qui troublaient les créatures de Dieu, ils pensaient, à cause des grandes choses qui s'accomplissaient, qu'il n'attendrait pas le temps de son supplice; et, ne pouvant nier leur faute, ils supplient, afin que leur châtiment soit retardé; d'où il suit : « Ils le supplièrent de ne point leur commander de s'en aller dans l'abîme. » — Théoph. — Les démons font cette demande pour rester encore avec les hommes. — S. Cyr. — Ceci nous fait voir que les phalanges ennemies de la majesté divine étaient poussées aux enfers par la puissance ineffable du Sauveur.—S. Max.—Or, le Seigneur a établi un châtiment correspondant à chaque espèce de péché : le *feu de la géhenne* pour l'ardeur de la chair; le *grincement des dents* pour les rires lascifs; une soif intolérable pour la volupté et la débauche; *le ver qui ne meurt pas* pour le cœur fourbe et méchant; *les ténèbres éternelles* pour l'ignorance et la fausseté; *la profondeur de l'abîme* pour l'orgueil. C'est pourquoi l'abîme est destiné aux démons superbes.

Suite. — « Il y avait là un troupeau de pourceaux, etc. » — S. Aug. —Il n'y a point de contradiction entre saint Marc, qui dit que ce troupeau de pourceaux était « autour de la montagne,» et saint Luc, qu

---

dixit : Legio, quia introierant dæmonia multa in eum.

Greg. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*). Imitantes quidam dæmones supernas militias et legiones angelicas dicunt se legiones; sicut et eorum princeps dicit se positurum thronum super astra, ut fiat Altissimo similis (*Esai.*, 14).

Chrys. (homil. 29, ut sup.). Postquam autem Dominus supervenerat, dæmonibus creaturam Dei perturbantibus, putabant eum propter excessum eorum quæ fiebant non expectare tempus supplicii; et quia culpam diffiteri non poterant, instant ne cito sustineant pœnam. Unde sequitur : Et rogaverunt illum ne imperaret ut in abyssum irent. Theoph. Quod quidem postulant dæmones volentes adhuc cum hominibus conversari. Cyril. (ubi sup.). Hinc autem palam est, quod æmulæ catervæ majestatis divinæ, ineffabili potentia Salvatoris detrudebantur ad inferna. Max. (in *Cat. græc. Patr.*). Statuit autem Deus unicuique materiei peccatorum consonam pœnam, gehennam ignis, propter carnis incendium; stridorem dentium, propter risum lascivum; intolerabilem sitim, propter voluptatem et crapulam : pervigilem vermem, propter obliquum et malignum cor; caliginem perpetuam, propter ignorantiam et fallaciam; lymbum abyssi, propter superbiam : unde dæmonibus tanquam superbis abyssus delegatur.

Sequitur : Erat autem ibi grex porcorum, etc. Aug. (*De cons. Evang*, lib. 2, cap. 24). Quod Marcus dixit circa montem fuisse gregem porcorum, Lucas autem in monte, non repugnat. Grex enim porco-

dit « sur la montagne. » Le troupeau de pourceaux était si nombreux qu'une partie pouvait être sur la montagne et l'autre autour de la montagne; car il y avait deux mille pourceaux, ainsi que saint Marc le raconte. — S. Amb. — Cependant les démons ne pouvaient soutenir l'éclat de la lumière céleste, comme ceux qui ont les yeux malades ne peuvent supporter les rayons du soleil. — S. Cyr. — C'est pourquoi la légion des esprits immondes demande à être envoyée dans un troupeau de pourceaux immondes, qui lui ressemblent. Car il suit : « Ils le supplièrent de leur permettre d'y entrer. » — S. Athan. — Si les démons n'ont aucun pouvoir sur ces pourceaux, à plus forte raison ne peuvent-ils rien contre les hommes faits à l'image de Dieu; ainsi, nous devons ne craindre que Dieu et mépriser les démons. — S. Cyr. — Or, le Seigneur leur donna ce pouvoir, afin que cet événement devînt entre les autres une cause de salut et un motif d'espérance (ou de confiance). — Suite. — « Il leur permit. » Considérez combien les démons sont mauvais, et le mal qu'ils font à ceux qui leur sont soumis; ce qui fut manifesté lorsqu'ils précipitèrent les pourceaux dans les eaux et les noyèrent. D'où il suit : « Les démons, étant donc sortis de cet homme, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita dans le lac, etc. » Le Christ leur accorde cette demande, afin que l'événement fît voir combien ils sont cruels. De plus, il fallait montrer que le Fils de Dieu avait la disposition de toutes choses aussi bien que le Père, afin qu'une égalité de gloire parût dans chacun.

Tite. — Cependant les pasteurs prirent la fuite, de peur de périr avec leurs pourceaux. D'où il suit : « Voyant ce qui était arrivé, ceux qui

---

rum tam magnus fuit ut aliquid ejus esset in monte, aliquid circa montem : erant enim duo millia porcorum, sicut Marcus expressit (cap. 5). Amb. Dæmones autem cœlestis luminis claritatem sustinere non poterant : ut qui oculos dolent radios solis ferre non possunt. Cyril. (ubi sup.). Et ideo turba immundorum spirituum petit mitti in conformem sibi gregem immundorum porcorum. Sequitur enim : Et rogaverunt eum ut permitteret eos in illos ingredi. Athan. (*in Vita Ant.*). Quod si super porcos potestatem non habent, multo magis nullam habent dæmones contra homines factos ad imaginem Dei : oportet ergo Deum solum timere, contemnere autem illos. Cyril. (ubi sup.). Dominus autem concessit eis potestatem ut hoc inter cætera fiat nobis causa salutis et roboris spes (vel fiducia securitatis, *ἀσφαλείας*). Sequitur : Et permisit illis. Considerare ergo oportet quod dæmones pravi sunt, et hostiles his qui eis sunt subditi; et potest patere ex eo quod præcipitaverunt et suffocaverunt porcos in aquis. Unde sequitur : Exierunt ergo dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos, et impetu abiit grex per præceps in stagnum, etc. Et hoc concessit eis Christus petentibus, ut eventu appareat quam sint crudeles. Erat etiam necessarium ostendere Filium Dei providentiam rerum habere, non minus quam Pater, ut æqualitatis decor in utroque appareat.

Titus Bostrens. (*in Matth.*). Fugam autem pastores arripiunt, ne cum porcis perirent. Unde sequitur : Quod ut viderunt factum, qui pascebant fugerunt, et nuntiaverunt in civitates et in villas, et hujus-

les gardaient s'enfuirent, et ils le publièrent dans les villes et dans les villages, et ils semèrent partout la crainte de cet événement; » or, le dommage qu'ils avaient subi les fit venir au Sauveur; car il suit : « Ils sortirent pour voir ce qui était arrivé, et ils vinrent à Jésus. » Remarquez ici qu'en punissant les hommes dans leurs biens, Dieu devient le bienfaiteur de leurs âmes; lorsqu'ils furent venus ils trouvèrent guéri celui qui était si cruellement tourmenté; car il suit : « Ils trouvèrent cet homme duquel les démons étaient sortis, assis à ses pieds, vêtu (jusque-là il était nu) et en son bon sens. » Il ne voulait pas quitter les pieds de celui qui l'avait guéri, de sorte qu'à la vue de ce signe, ils admirèrent la guérison de son mal, et furent remplis d'étonnement à cause de ce fait. Car il suit : « Ils furent remplis de crainte. » Ils virent une partie de cet événement, et l'autre leur fut racontée. — SUITE. — « Ceux qui avaient vu leur racontèrent comment il avait été délivré de la légion. » Cependant ils auraient dû supplier le Seigneur de ne point s'éloigner et de garder leur pays, afin que les démons n'eussent aucun accès près d'eux; mais, par crainte, ils perdirent leur propre salut, et ils prièrent le Sauveur de s'éloigner.

SUITE. — « Tous les peuples du pays des Géraséniens le prièrent de s'éloigner d'eux, parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur. » — THÉOPH. — Ils craignaient de souffrir encore quelque dommage comme celui qu'ils avaient souffert par la submersion des pourceaux. — S. CHRYS. — Admirez la mansuétude du Christ; lorsque, après de si grands bienfaits, ils le renvoient, il ne résiste point, mais il se retire, quittant ceux qui s'étaient eux-mêmes déclarés (montrés) indignes de sa doctrine.

---

modi terrorem civibus intulerunt. Duxit autem eos ad Salvatorem damni necessitas. Sequitur enim : Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum. Ubi considera quod dum Deus homines punit in rebus, confert beneficium animabus. Cum autem profecti essent, viderunt sanum eum qui jugiter vexabatur. Sequitur : Et invenerunt hominem sedentem a quo dæmonia exierant, vestitum (qui antea continuo nudus erat) ac sana mente ad pedes ejus : non enim discedit a pedibus a quibus est nactus salutem, et sic agnoscentes signum, mirati sunt passionis remedium, et obstupuerunt in facto. Sequitur enim : Et timuerunt. Hoc autem partim visu comperiunt, partim verbis audiverant. Sequitur : Nuntiaverunt autem illis qui viderant quomodo sanus factus est a legione. Oportebat autem eos supplicare Domino ne inde recederet, sed custos esset regionis, ne dæmones haberent accessum ad eos; sed præ timore propriam salutem amiserunt rogantes Salvatorem recedere.

Sequitur : Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerazenorum, ut discederet ab ipsis, quia timore magno tenebantur. THEOPH. Timebant enim ne iterum damnum aliquod paterentur, sicut passi fuerant in submersione porcorum. CHRYS. (hom. 29, *in Matth.*). Attendas autem Christi humilitatem : postquam enim collatis a se talibus beneficiis emittebant eum, non obstat, sed discedit : eos qui seipsos

Suite. — « Il monta dans la barque pour s'en retourner. » — Tite. — Comme il se retirait, le possédé ne voulut point quitter le Sauveur; car il suit : « Cet homme duquel les démons étaient sortis le suppliait pour être avec lui. » — Théoph. — Il craignait, comme il l'avait éprouvé, de retomber au pouvoir des démons, s'il s'éloignait de Jésus. Mais le Seigneur lui montra que, sans être présent à lui, il pouvait le protéger par sa puissance; car il suit : « Jésus le renvoya, en lui disant : Retournez dans votre maison, et racontez ce que Dieu a fait pour vous. » Il ne dit point : *que j'ai fait pour vous*, nous donnant un exemple d'humilité, afin que nous-même nous rapportions à Dieu nos bonnes actions.

Tite. — Cependant il ne viole point la loi de la vérité, car tout ce que fait le Fils, le Père le fait avec lui. Mais pourquoi lui, qui toujours disait à ceux qu'il délivrait de n'en parler à personne, après avoir délivré cet homme de la légion, lui dit-il : « Racontez ce que Dieu a fait pour vous? » C'est parce que tout ce pays plongé dans le culte des démons ne connaissait pas Dieu; ou mieux encore : quand il rapporte un miracle à son Père, il dit : « Racontez-le; » au contraire, lorsqu'il s'agit de lui-même, il dit de n'en parler à personne. Cependant celui qui avait été délivré des démons avait reconnu que Jésus était *Dieu;* c'est pourquoi il publia ce que Jésus avait fait pour lui. Car il suit : « Il s'en alla par toute la ville, etc. » — S. Chrys. — C'est ainsi que, quittant ceux qui s'étaient montrés indignes de son enseignement, il établit docteur parmi eux celui qui avait été délivré des démons.

Bède. — Mystiquement, Gérasa représente les nations des Gentils

---

indignos sua doctrina promulgaverant (sive ostenderant) relinquens.

Sequitur : Ipse autem ascendens navim, reversus est. Titus Bostrens. (*in Matth.*). Sed eo discedente, ille qui passus fuerat, a Salvatore non discedit. Sequitur enim : Et rogabat illum a quo dæmonia exierant, ut cum eo esset. Theoph. Nam sicut expertus timebat ne forte elongatus a Jesu rursus dæmonibus esset paratus. Dominus autem ostendit ei quod quamvis non sit cum eo præsentialiter, tamen potest eum gratia sua protegere. Sequitur enim : Dimisit autem eum Jesus, dicens : Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Non autem dixit : Quanta tibi feci ego; formam præbens humilitatis, ut rectitudines nostras referamus in Deum. Titus Bostrens. (*in Matth.*). Nec tamen prævaricatur in legem veritatis : quicquid enim Filius operatur, Pater operatur. Cur autem qui ubique omnes liberatos monebat nulli dicere, huic liberato a legione dicit : Narra quanta tibi fecit Deus? Quia scilicet tota regio illa Deum ignorabat irretita cultibus dæmonum. Vel verius, quando quidem ad Patrem retorquet miraculum, dicit, narra; cum vero loquitur de seipso, monet nulli dicere. Ille autem qui liberatus est a dæmonibus, noverat Deum esse Jesum; et ideo prædicavit quanta fecit illi Jesus. Sequitur enim : Et abiit per universam civitatem, etc. Chrys. (hom. 29, *in Matth.*). Et sic illos qui se indignos sua doctrina promulgaverant, derelinquens, statuit eis eum in magistrum qui fuerat a dæmonibus liberatus.

Bed. Mystice autem Gerasa significat nationes gentium, quas post passionem et

que le Seigneur a visitées par ses prédicateurs après sa mort et sa résurrection. C'est pourquoi Gérasa ou Gergésa (comme lisent plusieurs) signifie *chasser l'habitant*, c'est-à-dire le diable qui auparavant l'habitait, ou encore *retour de l'étranger* qui auparavant était éloigné.

S. Amb. — Quoique le nombre de ceux qui furent guéris par le Christ soit différent dans saint Luc et dans saint Matthieu, néanmoins le mystère est le même (1). Car de même que dans celui-ci le possédé est la figure du peuple des Gentils, de même dans l'autre les deux possédés figurent aussi ce peuple; parce que, quoique Noé ait engendré trois fils, Sem, Cham et Japhet, la postérité de Sem fut seule appelée à la possession de Dieu, et des deux autres sortirent divers peuples et diverses nations. Or, il est dit que depuis longtemps il était possédé du démon, parce que, depuis le déluge jusqu'à la venue du Sauveur, ce peuple était sous sa domination. Il était nu, c'est-à-dire qu'il avait perdu l'ornement et les vertus naturelles.—S. Aug.—Il n'habitait point de maison, c'est-à-dire qu'il ne se reposait pas dans sa conscience; il demeurait dans les sépulcres, parce qu'il préférait les œuvres mortes (c'est-à-dire les péchés). — S. Amb. — Ou encore : que sont les corps des méchants sinon des espèces de sépulcres où n'habitent point les paroles de Dieu.

S. Aug. — Les entraves et les chaînes de fer qui liaient ses membres représentent les lois dures et pesantes des Gentils qui répriment aussi les crimes dans leurs républiques; les démons ayant rompu ces liens le poussaient dans le désert pour signifier que, lorsque ces lois sont transgressées, la passion conduit à des crimes qui surpassent les crimes

(1) Saint Matthieu dit qu'il y avait deux possédés, et saint Luc ne parle que d'un seul.

---

resurrectionem suam Dominus per prædicatores visitavit. Unde Gerasa, vel Gergesa (ut quidam legunt) interpretatur colonum ejiciens, id est, diabolum, a quo prius incolebatur; vel advena propinquans, qui prius longe erat.

Amb. Licet autem discordet numerus curatorum a Christo secundum Lucam et Matthæum, tamen concordat mysterium. Ut enim iste qui habebat dæmonium, populi gentilis est figura, duo quoque illi similiter figuram populi gentilis accipiunt; quoniam cum tres filios Noe generaverit, Sem, Cham et Japhet; Sem tantummodo familia in possessionem accita est Dei, et ex duobus illis diversarum nationum populi pullularunt; qui multis, inquit, temporibus habebat dæmonium; utpote, qui a diluvio usque ad adventum Domini vexabatur. Nudus autem erat, quia tegumentum naturæ suæ et virtutis amisit. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 1, quæst. 14). In domo non habitabat : hoc est, in conscientia sua non requiescebat; in monumentis manebat, quia in mortuis operibus (hoc est, peccatis) delectabatur. Amb. Vel quid sunt corpora perfidorum, nisi quædam sepulcra in quibus Dei verba non habitant?

Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 13). Quod autem compedibus ferreis et catenis ligabatur, significat graves et duras leges gentium, quibus etiam in eorum republica peccata cohibentur; quod autem vinculis talibus diruptis agebatur a dæmonibus in desertum, significat quod etiam ipsis transgressis legibus ad ea scelera cupiditate du-

ordinaires. La légion des démons qui était en lui figurait les nations qui servaient une multitude de démons; or, il est permis à ces démons d'entrer dans les pourceaux qui paissaient sur les montagnes, pour figurer les hommes immondes et superbes qui sont soumis au démon par le culte des idoles. — S. AMB. — Car ceux-là sont des pourceaux qui, semblables à des animaux immondes, privés de raison et de la parole, souillent la beauté des vertus naturelles par les actes impurs de leur vie. — S. AUG. — Ils sont précipités dans la mer, pour signifier que l'Église est déjà purifiée, et que le peuple des Gentils étant délivré de la domination des démons, ceux qui n'ont pas voulu croire au Christ, submergés par une aveugle et profonde cupidité, s'en vont célébrer dans les abîmes leurs rites sacriléges.

S. AMB. — Ils se précipitent avec impétuosité, parce qu'ils ne sont retenus par la considération d'aucun mérite; mais, comme entraînés de haut en bas sur le penchant de la corruption, ils vont périr étouffés dans les flots de ce monde. En effet, ils ne peuvent recevoir aucun souffle vital de l'Esprit ceux qui sont battus dans les flots agités de la volupté. Nous voyons par là que l'homme est lui-même l'auteur de son malheur; car s'il ne vivait point à la manière des pourceaux, jamais le démon n'eût reçu pouvoir sur lui, ou, s'il l'eût reçu, c'eût été pour l'éprouver et non pour le perdre. Peut-être aussi, depuis la venue du Seigneur, le démon, ne pouvant séduire les bons, ne cherche plus la ruine de tous les hommes, mais seulement des plus légers; de même qu'un voleur n'attaque pas ceux qui sont armés, mais ceux qui n'ont point d'armes. Ceux qui gardaient les pourceaux, ayant vu ce qui était

---

cebatur, quæ jam vulgarem consuetudinem excederent. Quod vero in eo legio dæmonum erat, significatæ sunt gentes, quæ multis dæmonibus serviebant; quod in porcos pascentes in montibus dæmonia ire concessa sunt, significat etiam immundos et superbos homines, quibus dæmonia dominantur propter idolorum cultus. AMB. Porci enim hi sunt qui immundorum usu animalium vocis et rationis expertes, lutulentis vitæ suæ actibus naturalium coinquinaverunt ornamenta virtutum. AUG., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Quid autem in stagnum præcipitati sunt, significat quod jam clarificata est Ecclesia, et liberato populo gentium a dominatione dæmoniorum, in abditis agunt sacrilegos ritus suos qui Christo credere noluerunt, cæca et profunda curiositate submersi.

AMB. Impetu autem feruntur in præceps quoniam nullius meriti contemplatione revocantur; sed tanquam de superioribus ad inferiora per improbitatis proclive detrusi, inter fluenta mundi hujus intercluso pereunt spiritus commeatu. Neque enim in his qui fluido æstu voluptatis huc atque illuc feruntur, ullius spiritus potest esse vitale commercium. Videmus igitur quia homo ipse suæ est auctor ærumnæ : nam nisi quis porci more vixisset, nunquam accepisset in eum diabolus potestatem; aut accepisset, non ut perderet, sed ut probaret : et fortasse diabolus, quia post Domini adventum bonos jam deprædari non poterat, non omnium hominum, sed levium quærit interitum; ut latro non armatis insidiatur, sed inermibus. Viderunt hoc magistri gregum et fugerunt. Neque enim, vel philosophiæ

arrivé, s'enfuirent. En effet, ni les philosophes, ni les chefs de la synagogue, ne peuvent porter remède aux peuples qui périssent, le Christ seul peut enlever les péchés des peuples. — S. Aug. — Ou encore : les pasteurs des pourceaux qui s'enfuirent, et racontèrent ce qui était arrivé, représentent les rois impies qui n'observent point la loi chrétienne, mais qui néanmoins l'admirent et annoncent parmi les nations son étonnante puissance. Les Géraséniens, qui, apprenant ce qui s'était passé, sont saisis de crainte et prient Jésus de s'éloigner d'eux, représentent la multitude attachée à ses plaisirs qui honore la loi chrétienne, mais ne veut point l'embrasser; et qui dit ne pouvoir l'accomplir, tout en admirant le peuple fidèle guéri de l'état perdu où il était autrefois. — S. Amb. — Ou encore : la ville des Géraséniens peut représenter la synagogue; ils le priaient de s'éloigner, parce qu'ils étaient saisis de crainte; car l'esprit infirme ne peut entendre la parole de Dieu, ni soutenir le poids de la sagesse. C'est pourquoi le Sauveur ne leur est pas à charge plus longtemps, mais il monte sur les hauteurs, c'est-à-dire de la synagogue à l'Église. Il revient par le lac, car nul ne passe sans danger de salut de l'Église à la synagogue; pour celui qui veut passer de la synagogue à l'Église, qu'il porte sa croix, et il ne se perdra point. — S. Aug. — Par cet homme guéri qui voulait rester avec le Christ, et à qui il est dit : « Retournez en votre maison, et racontez ce que Dieu a fait pour vous, » il faut entendre que chacun, après la rémission de ses péchés, doit ainsi rentrer dans sa bonne conscience comme dans une maison, et suivre l'Évangile en s'occupant du salut des autres, afin de se reposer un jour avec le Christ, de peur

---

professores, vel principes synagogæ, pereuntibus populis possunt afferre medicinam : solus est Christus qui aufert peccata populorum. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 14). Vel quod porcorum pastores fugientes ista nuntiaverunt, significat quosdam primates impiorum, quanquam christianam legem fugientes, potentiam tamen ejus per gentes stupendo et mirando prædicare; quod autem Geraseni cognoscentes quod factum est, rogant Jesum, ut ab eis discederet, magno timore perculsi, significat multitudinem vetusta suavitate delectatam, honorare quidem, sed nolle pati christianam legem, dum dicunt quod eam implere non possint; admirantes tamen fidelem populum a pristina perdita conversatione sanatum. Amb. Vel in Gerasenorum civitate species synagogæ videtur existere, qui rogabant ut discederet, quia timore magno tenebantur : infirma enim mens non capit Dei verbum : nec potest pondus sustinere sapientiæ. Et ideo diutius molestus non fuit, sed ascendit ab inferioribus ad superiora; synagoga scilicet ad Ecclesiam; et regressus est per stagnum : nemo enim de Ecclesia ad synagogam sine periculo transit salutis : sed ille qui de synagoga ad Ecclesiam transire desiderat, crucem suam tollat, ut discrimen evadat. Aug., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Quod autem ille sanatus cupit jam esse cum Christo, et dicitur ei : Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus, sic intelligitur, ut sic quisque intelligat post remissionem peccatorum redeundum sibi in conscientiam bonam sicut in domum, et serviendum Evangelio, propter aliorum salutem; ut deinde cum Christo

qu'en voulant être avec le Christ avant le temps, il ne néglige le ministère de la prédication, institué pour la rédemption de nos frères.

Jésus étant revenu, le peuple le reçut avec joie, parce qu'il était attendu de tous. Alors il vint à lui un homme appelé Jaïre, qui était un chef de synagogue; et se prosternant aux pieds de Jésus, il le suppliait de venir en sa maison, parce qu'il avait une fille unique âgée d'environ douze ans qui se mourait. Et comme Jésus s'en allait avec lui, et qu'il était pressé par la foule du peuple, une femme, qui était malade d'une perte de sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux l'eût pu guérir, s'approcha de lui par derrière, et toucha le bord de son vêtement : au même instant son sang s'arrêta. Et Jésus dit : Qui est-ce qui m'a touché? Mais tous assurant que ce n'étaient pas eux, Pierre et ceux qui étaient avec lui lui dirent : Maître, la foule du peuple vous presse et vous accable, et vous demandez qui vous a touché? Mais Jésus dit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi. Cette femme, se voyant ainsi découverte, s'en vint toute tremblante, se jeta à ses pieds, et déclara devant tout le peuple ce qui l'avait portée à le toucher, et comment elle avait été guérie à l'instant. Et Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a guérie : allez en paix.

S. Aug. — Après avoir raconté le miracle opéré chez les Géraséniens, il passe à celui de la fille du chef de la synagogue, en disant : « Jésus étant revenu, le peuple le reçut avec joie, parce qu'il était attendu de tous. » — Théoph. — Ils l'attendaient pour sa doctrine et pour ses miracles. — S. Aug. — Cependant ce qui suit : « Un homme, appelé Jaïre, » n'arriva point aussitôt; mais il faut placer auparavant ce qui regarde le repas des publicains, comme le raconte saint Matthieu, qui réunit ces deux faits, afin qu'on ne puisse en mettre aucun autre après

---

requiescat, ne cum præpropere vult esse cum Christo, negligat ministerium prædicationis, fraternæ redemptioni accommodatum.

Factum est autem cum rediisset Jesus, excepit illum turba. Erant autem omnes expectantes eum. Et ecce venit vir cui nomen Jairus, et ipse princeps synagogæ erat, et accidit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus, quia unica filia erat ei fere annorum duodecim, et hæc moriebatur. Et contigit dum iret a turbis comprimebatur. Et mulier quædam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari. Accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus; et confestim stetit fluxus sanguinis ejus. Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, et qui cum illo erant : Præceptor, turbæ te comprimunt et affligunt, et dicis : Quis me tetigit? Et dixit Jesus : Tetigit me aliquis : nam et ego novi virtutem de me exisse. Videns autem mulier quia non latuit, tremens venit et procidit ante pedes ejus; et ob quam causam tetigerit eum, indicavit coram omni populo, et quemadmodum confestim sanata sit. At ipse dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit : vade in pace.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 28). Post narratum apud Gerasenos miraculum, transit ad narrandum de archisynagogi filia dicens : Factum est autem cum rediisset, excepit illum turba : nam omnes eum expectabant. Theoph. Simul quidem propter doctrinam et propter miracula. Aug., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Quod vero adjungit : Et ecce vir cui nomen Jairus, non continuo

celui-ci. — TITE. — Jaïre est nommé à cause des Juifs qui connurent alors ce qui se passa, afin que son nom soit une preuve du miracle. Ce ne fut point un malade quelconque qui s'approcha, mais un chef de la synagogue, afin de mieux fermer la bouche aux Juifs ; d'où il suit : « Il était chef de la synagogue. » Il vint au Christ par nécessité, car c'est quelquefois la douleur qui nous pousse à bien faire, selon cette parole du psaume : « Serrez avec le mors et le frein la bouche de ceux qui ne veulent point s'approcher de vous. » — THÉOPH. — Ainsi, pressé par la nécessité, il se prosterna à ses pieds ; car il suit : « Il se prosterna aux pieds de Jésus. » Il aurait dû, sans y être contraint par la nécessité, se prosterner à ses pieds et reconnaître qu'il était Dieu. — S. CHRYS. — Mais considérez son ignorance : il demande au Christ de venir dans sa maison ; car il suit : « Il le suppliait de venir dans sa maison. » C'est-à-dire qu'il ignorait qu'il pût guérir sans être présent. En effet, s'il l'avait su, il eût dit comme le centurion : « Dites une parole, et ma fille sera guérie. » — GREC. — La cause pour laquelle il est venu est indiquée quand il est dit : « Parce qu'il avait une fille unique, » l'espoir de sa maison, la perpétuité de sa race ; « âgée d'environ douze ans, » c'est-à-dire à la fleur de l'âge ; « qui se mourait, » au lieu du lit nuptial, elle allait être portée au tombeau. — S. CHRYS. — Or, le Seigneur n'était pas venu pour juger le monde, mais pour le sauver ; c'est pourquoi il n'a point égard à la dignité de celui qui l'implore, et il poursuit tranquillement son œuvre, sachant qu'il arriverait quelque chose de plus grand que ce qui lui était demandé. En effet, on l'ap-

---

factum accipiendum est, sed prius illud de convivio publicanorum, sicut narrat Matthæus ; cui rei sic conjungit hoc, ut non possit aliud factum consequenter intelligi. TITUS Bostrens. (*in Matth.*). Est autem positum nomen, Judæorum causa, qui tunc noverunt quod accidit, ut nomen demonstratio miraculi fiat Accessit autem non aliquis infimorum, sed princeps synagogæ, ut magis obturarentur Judæorum ora : unde sequitur : Et ipse princeps synagogæ erat ; accessit autem ad Christum causa necessitatis. Urget enim aliquando dolor ad agendum ea quæ docent ; secundum illum psalm. 31 : In chamo et freno maxillas eorum constringe, qui non approximant ad te. THEOPH. Unde necessitate instante, cecidit ad pedes ejus. Sequitur enim : Et cecidit ad pedes Jesu ; decebat autem ut absque necessitate cogente caderet ad pedes ejus, et cognosceret ipsum Deum esse. CHRYS. (hom. 32, *in Matth.*) et TITUS (in *Cat. græc.*). Sed considera ejus inertiam : quærit enim a Christo ut in domum veniat : sequitur enim : Rogans eum ut intraret in domum ejus : ignorans scilicet quod absens poterat liberare : nam si scivisset, dixisset sicut centurio (Matth., 8) : Dic verbo, et curabitur filia mea. GRÆC. (vel Asterius, in *Cat. græc.*). Causa autem adventus ejus ponitur, cum subditur : Quia unica filia erat illi ; domus fundamentum, successio generis ; fere annorum 12, in ipso scilicet flore ætatis ; et hæc moriebatur, pro thalamis efferenda ad tumulum. CHRYS. (cum Tito, in *Cat. græc. Patr.*). Advenerat autem Dominus, non ut judicaret mundum, sed ut salvaret, quapropter non examinat dignitatem petentis, sed æquanimiter arripit opus, sciens quod majus erat futurum eo

pelait pour guérir une malade, mais il connut qu'il allait ressusciter une morte, et semer sur la terre l'espérance ferme de la résurrection.

S. Amb.—Avant de ressusciter cette morte, il guérit l'hémorrhoïsse pour exciter la foi du chef de la synagogue. C'est ainsi que nous célébrons la résurrection temporelle dans la passion du Seigneur pour faire croire à la résurrection éternelle. « Comme il y allait, il était pressé par la foule. » — S. Cyr. — Ceci était une grande preuve qu'il avait revêtu une chair véritable et qu'il foulait aux pieds tout orgueil, car on ne le suivait pas de loin, mais on l'entourait.

Grec. — Cependant une femme, atteinte d'une grave maladie, dont l'infirmité avait épuisé le corps, et dont les médecins avaient épuisé la fortune, ne trouve pour espoir dans un si grand découragement que de se précipiter vers le Seigneur; d'où il suit : « Une femme qui depuis douze ans avait un flux de sang, etc. » Combien elle est digne de louanges cette femme qui, dans l'épuisement des forces de son corps par ce flux continuel de son sang, au milieu de tout le peuple qui entoure le Seigneur, soutenue par son désir et par sa foi, traverse la foule, et, se cachant par derrière, touche la frange de son vêtement.

Suite. — « Elle toucha la frange de son vêtement. » — S. Cyr. — Car il n'était point permis aux impurs de toucher ceux qui étaient purs, ni de s'approcher d'un homme saint. — S. Chrys. — Selon la loi, cette maladie était regardée comme une grande souillure. Du reste, elle n'avait pas encore une juste idée du Sauveur, car elle n'eût pas pensé se pouvoir cacher; cependant, elle s'approcha, espérant être guérie.

---

quod quærebatur : vocabatur enim ad remedium ægrotantis : novit autem se suscitaturum jam mortuam, et inserturum terrenis firman spem resurrectionis.

Amb. Suscitaturus autem mortuam, ad faciendam fidem archisynagogo, hæmorrhoissam ante curavit : sic et resurrectio temporalis in passione Domini celebratur, ut perpetua illa credatur. Et contigit dum iret, a turba comprimebatur. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quod maximum erat indicium, quod veram carnem induerat, et omnem conculcaret superbiam : neque enim a longe sequebantur, sed eum circumdabant.

Græc. (vel Asterius ut jam supra). Quædam autem mulier gravi morbo detenta, cujus infirmitas corpus, medici vero omnes divitias consumpserant, solam spem in tanta diffidentia reperit, ut procideret Domino : de qua sequitur : Et mulier quæ erat in fluxu sanguinis ab annis 12, etc. Tit. Bostr. (*in Matth.*). Qualiter autem non est digna præconio hæc mulier, quæ viribus extinctis corporeis ob continuum sanguinis fluxum, et tanto populo concurrente circa ipsum, affectu roborato et fide petierat populum, et retro latens tetigerat fimbriam vestimenti.

Sequitur : Tetigit fimbriam ejus. Cyrillus (ubi supra). Neque enim licebat immundis vel tangere quemquam sanctorum, vel appropinquare viro sancto. Chrys. (hom. 32, *in Matth.*). Ritu enim legis hujusmodi passio reputabatur immunditia magna : aliter etiam : nondum enim nec ipsa habebat dignam opinionem de eo ; non enim putavisset latere, sed tamen confisa de sanitate, accedit.

Theoph. Sicut autem cum aliquis ocu-

THÉOPH. — Comme l'œil est aussitôt frappé par une vive lumière, ou comme les épines s'embrasent au feu, ainsi quiconque vient avec foi à celui qui peut le guérir obtient aussitôt sa guérison ; d'où il est dit : « Aussitôt son flux de sang s'arrêta. » Cette femme ne fut pas sauvée par les vêtements seuls (car les soldats aussi les tirèrent au sort entre eux), mais elle fut guérie par le sentiment de sa foi (1). — THÉOPH. — Elle crut, et elle fut sauvée ; comme il devait être, elle toucha d'abord le Christ spirituellement, et ensuite corporellement.

GREC. — Cependant le Seigneur entendit les pensées muettes de cette femme, il délivra sans proférer aucune parole celle qui le priait en silence, se laissant dérober sa guérison. Mais ensuite il publie ce miracle ; car il suit : « Jésus dit : Qui m'a touché ? » — S. CYR. — Le Seigneur n'ignorait point le miracle qu'il venait d'opérer ; mais, connaissant toutes choses, il interrogea comme s'il ne savait rien. — S. GRÉG. — Or, les disciples, ne sachant pas ce qu'il demandait et pensant qu'il voulait parler d'un simple contact, répondent à la question du Seigneur ; d'où il suit : « Tous niaient l'avoir touché ; alors Pierre dit : La foule vous presse de toutes parts, et vous dites : Qui m'a touché ? etc. » C'est pourquoi, dans sa réponse, le Seigneur s'expliqua sur cet attouchement ; car il suit : « Jésus leur dit : Quelqu'un m'a touché. » Il disait dans le même sens : « Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre, » quoique tous aient les oreilles du corps, parce que ce n'est pas entendre véritablement que d'entendre sans intelligence ; et de même, toucher sans foi n'est pas toucher. — S. CYR. — Il pro-

(1) Il ne sert de rien pour le salut de toucher les vêtements du Christ, si on ne le fait avec une foi véritable.

---

lum lucernæ lucenti adhibet, aut igni spinas, statim operantur ; sic quidem qui fidem affert potenti curare, statim curationem consequitur : unde dicitur : Et confestim stetit fluxus sanguinis ejus. CHRYS. (in Cat. græc. Patr.). Non autem sola vestimenta ipsius mulierem salvaverunt (nam et milites sortiti sunt ea inter se), sed fidei ejus intentio. THEOPH. Credidit enim, et salvata est, et ut congruum fuit, primo tetigit Christum intellectualiter, deinde corporaliter.

GRÆC. (vel Asterius ubi supra). Audivit autem Dominus tacitas mulieris considerationes, et tacens liberavit tacentem, passus sua sponte sanitatis rapinam ; sed postea miraculum publicat : unde sequitur : Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit ? CYRIL. (ubi sup.). Non enim latuit Dominum perpetratum miraculum, sed qui cuncta cognoscit, quasi nesciret, interrogat. GREG. (id est, Victor Antiochenus in Cat. græc. Patr.). Nescientibus autem discipulis quod quærebatur, sed putantibus eum de simplici quodam tactu dicere, Domini quæstioni respondent. Sequitur enim : Negantibus autem omnibus dixit Petrus : Turbæ te comprimunt, et dicis ? Quis me tetigit, etc. Et ideo Dominus tactum sua responsione distinguit. Sequitur enim : Et dixit illis Jesus : Tetigit me aliquis : sicut etiam dicebat : Qui habet aures audiendi, audiat ; quamvis omnes habeant hujusmodi corporalem auditum ; sed non

clame ensuite ce qui est arrivé en disant : « Car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi. » Il répond dans un sens matériel pour se conformer à la pensée de ceux qui l'écoutent; néanmoins, il nous manifeste ici qu'il est véritablement Dieu, soit par le prodige qu'il vient d'opérer, soit par ses paroles; car il est au-dessus de notre nature (et peut-être au-dessus de la nature angélique) de produire une vertu par sa propre essence : cela ne convient qu'à la nature suprême, parce qu'aucune créature ne porte en elle-même la puissance de guérir ou de faire tout autre miracle de ce genre, mais elle la reçoit de Dieu. Or, ce n'est pas par ambition de gloire qu'il ne voulut point que cette manifestation de la puissance divine demeurât cachée, lui qui souvent avait dit de taire ses miracles; mais il pensait à ceux qui sont appelés à la grâce par la foi. — S. Chrys. — Premièrement, il apaise la crainte de cette femme, afin que sa conscience ne lui reprochât point d'avoir, pour ainsi dire, dérobé la grâce; secondement, il la reprend d'avoir cru se pouvoir cacher; troisièmement, il proclame sa foi devant tous, afin que d'autres l'imitent. Ainsi, en montrant que toutes choses lui sont connues, il fait éclater un miracle non moins grand que celui de l'étanchement du sang. — S. Cyr. — De plus, il amenait le chef de la synagogue à croire indubitablement qu'il arracherait sa fille des liens de la mort.

S. Chrys. — Le Seigneur n'avait pas dévoilé tout de suite cette femme, afin qu'après avoir montré que tout lui était possible il fît publier par elle ce qui était arrivé, et qu'ainsi le miracle ne pût être mis en doute; d'où il suit : « Cette femme, se voyant découverte, vint en

---

est vere audire, si audiatur incaute; nec vere tangere, si infideliter tangatur. Cyril. (ubi sup.). Propalat autem consequenter quod factum est, cum subditur : Nam et ego novi virtutem de me exisse. Materialius respondet secundum opinionem audientium : hic tamen nobis manifestatur quod ipse verus est Deus, et ex eo quod prodigialiter factum est, et etiam ex sermonibus : transcendit enim naturam nostram (et forsan angelicam) posse quemquam virtutem emittere quasi a propria natura : convenit autem hoc soli supremæ naturæ : nulla namque creaturarum aliquam gerit sanandi potestatem, vel etiam aliqua alia similia miracula faciendi, sed divinitus præstitam : non autem ambitione gloriæ non permisit latere divinæ virtutis ostensionem, qui multoties præceperat taceri sua miracula; sed quia spectabat ad utilitatem eorum qui vocantur per fidem ad gratiam. Chrys. (hom. 32, *in Matth.*). Primo enim solvit femineum metum, ne remorsum conscientiæ pateretur quasi surripiens gratiam; secundo corrigit eam, quia latere putaverat; tertio fidem ejus exprimit cunctis, ut alii imitentur; proditque non minus miraculum restrictione sanguinis, dum ostendit sibi cuncta patere. Cyril. (ubi supra). Insuper principem synagogæ persuadebat indubitabiliter credere, quod a laqueis mortis eripiet filiam ejus.

Chrys. (ut sup.). Ob hoc autem Dominus non statim eam manifestaverat, ut ostenso quod omnia sibi liquent, faciat mulierem prædicare quod factum est, ut suspicione miraculum careat. Unde sequitur : Videns autem mulier quia non lateret eum,

tremblant, etc. » — ORIG. — Cependant le Sauveur confirme par sa parole la guérison que cette femme avait obtenue par son attouchement; d'où il suit : « Il lui dit : Votre foi vous a sauvée, allez en paix, » c'est-à-dire *soyez guérie de votre infirmité*. Ainsi, il guérit d'abord l'âme par la foi, et ensuite le corps. De plus, il l'appelle sa *fille* après qu'elle a été guérie à cause de sa foi, parce que la foi nous obtient la grâce de l'adoption.

EUS. — On dit que cette femme, retirée à Panéade (Césarée de Philippe, d'où elle était originaire), y éleva un monument insigne du bienfait qu'elle avait reçu du Sauveur. Il y avait au seuil de sa porte, sur une haute base, une statue d'airain représentant une femme à genoux, les mains jointes, dans l'attitude de la prière; de l'autre côté se dressait une autre statue de même matière, représentant un homme vêtu d'un manteau et les mains étendues vers la femme; à ses pieds, sur la base elle-même, naquit une plante exotique qui montait jusqu'au bord du manteau d'airain, et qu'on prétendait être un remède pour toutes les douleurs. On disait que cette statue, que Maxime détruisit, représentait le Christ.

S. AMB. — Mystiquement, le Christ avait quitté la synagogue chez les Géraséniens, et celui que les siens n'avaient pas reçu, nous qui sommes étrangers nous le recevons. — BÈDE. — Ou encore : le Seigneur reviendra à la fin des temps au milieu des Juifs, et ils le recevront par la confession de la foi. — S. AMB. — Mais qui pensons-nous que puisse être ce chef de la synagogue, sinon la loi, en considération de laquelle le Seigneur n'abandonne pas entièrement la synagogue?

---

tremens venit, etc. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Eamdem autem sanitatem quam nacta est mulier ex contactu, verbo confirmavit Salvator. Unde sequitur : At ipse dixit illi : Fides tua te salvam fecit. Vade in pace, id est, esto sana a tuo flagello. Et sanat quidem primo per fidem animam, deinde vero corpus. TIT. Bostr. (*in Matth.*). Vocat autem filiam jam fidei causa sanatam : fides enim gratiam adoptionis impetrat.

EUSEB., in *Eccl. hist.* (lib. 7, cap. 14). Dicunt autem hanc mulierem in Paneade (quæ est Cæsarea Philippi, unde fuit oriunda) statuisse triumphos insignes collati sibi beneficii a Salvatore : stabat namque super altam basim ad limina domus ejus æneum simulacrum mulieris flexis genibus, manibusque junctis, quasi precaretur; ex cujus opposito aliud erectum simulacrum ad instar viri, ejusdemque materiæ, amictum diploide et manum versus mulierem extendens, ante cujus pedes super ipsam basim aliena species plantæ orta, quæ usque ad æneæ diploidis oras pertingens medicina omnium passionum esse ferebatur. Hanc autem statuam dicebant repræsentare Christum, quam Maximinus destruxit.

AMBR. Mystice autem reliquerat in Gerasenis synagogam Christus, et quem sui non receperant, nos recipimus alieni. BED. Vel in fine seculi Dominus est ad Judæos rediturus, atque ab eis per fidei confessionem libenter excipiendus. AMBR. Quem autem putamus synagogæ principem esse nisi legem? cujus contemplatione Dominus synagogam non penitus dereliquerit. BED. Vel princeps synagogæ Moyses intelligitur. Unde

— BÈDE. — Ou encore : par ce chef de la synagogue il faut entendre Moïse. C'est pourquoi il se nomme *Jaïre* (c'est-à-dire *qui illumine* ou *illuminé*) ; car celui qui est chargé de nous donner les paroles de vie illumine les autres et, à cause de cela, est illuminé lui-même par l'Esprit-Saint. Le chef de la synagogue se prosterna aux pieds de Jésus, parce que le législateur et toute la famille des patriarches connurent que le Christ qui devait venir dans la chair leur serait de beaucoup supérieur. Car si Dieu est la tête du Christ, les pieds doivent représenter son incarnation, par laquelle il a touché à la terre de notre mortalité. Il l'a prié d'entrer dans sa maison, parce qu'il désirait voir sa venue. De plus, sa fille unique représente la synagogue, qui seule est établie par une institution légale ; elle mourait à douze ans (c'est-à-dire lorsque le temps de sa puberté approchait), parce que, après avoir été noblement élevée par les prophètes, lorsqu'elle était parvenue à l'âge de la raison, et devait engendrer à Dieu des fruits spirituels, elle fut abattue par le mal des erreurs, elle négligea d'entrer dans la voie de la vie spirituelle et, si le Christ ne fût venu à son secours, elle aurait succombé dans la mort. Le Seigneur allant guérir cette jeune fille est pressé par la foule, parce que, tandis qu'il présente aux Juifs les enseignements du salut, il est entravé par les mœurs des peuples charnels.—S. AMB.—Or, pendant que le Verbe de Dieu s'avançait vers cette fille du chef de la synagogue pour sauver les enfants d'Israël, la sainte Église, formée des Gentils et languissante par le mal de ses crimes honteux, obtint par sa foi la guérison qui était préparée pour d'autres. — BÈDE. — Ce flux de sang peut s'entendre de la prostitution de l'i-

---

bene Jairus (id est, illuminans, vel, illuminatus) vocatur ; quia qui accipit verba vitæ dare nobis, et per hoc cæteros illuminat, et ipse a Spiritu Sancto illuminatur. Cecidit autem archisynagogus ad pedes Jesu, quia legislator cum tota Patrum progenie Christum in carne apparentem longe sibi præferendum esse cognovit. Si enim caput Christi Deus (1 *ad Cor.*, 11), convenienter pedes accipiendi sunt incarnatio, qua terram nostræ mortalitatis tetigit. Rogavit autem intrare in domum ejus, quia ejus videre desiderabat adventum. Filia autem unica ejus est synagoga, quæ sola legali est institutione composita ; quæ duodecimo ætatis anno (hoc est, tempore pubertatis appropinquante) moriebatur, quia nobiliter a prophetis educata, postquam ad intelligibiles annos pervenerat, in quibus spirituales Deo fructus gignere debebat, subito errorum languore consternata, spiritualis vitæ viam ingredi omisit : et, si Christus non succurreret, corruisset in mortem. Ad puellam autem sanandam pergens Dominus a turba comprimitur, quia genti Judææ salutaria monita præbens carnalium populorum est consuetudine gravatus. AMBR. Ad hanc autem principis filiam dum properat Dei Verbum, ut salvos faceret filios Israel, sancta Ecclesia ex gentibus congregata, quæ inferiorum lapsu criminum deperibat, paratam aliis fide præripuit sanitatem. BED. Dupliciter autem sanguinis fluxus potest intelligi, hoc est, et super idololatriæ prostitutione, et super his quæ carnis et sanguinis oblectatione patrantur. AMBR. Quid autem sibi

dolâtrie ou de ceux qui se livrent aux jouissances de la chair et du sang. — S. AMB. — Mais pourquoi cette fille du chef de la synagogue mourant à douze ans, et cette femme affligée d'un flux de sang depuis douze ans, sinon pour faire entendre que, tant que la synagogue fut dans sa vigueur, l'Eglise languit? — BÈDE. — Car à peine la synagogue était née depuis un siècle chez les patriarches que l'idolâtrie des Gentils souilla leur nation.

S. AMB. — De même que cette femme avait épuisé tous ses biens pour les médecins, de même le peuple des Gentils avait perdu tous les dons de la nature. — BÈDE. — Par ces *médecins* il faut entendre, soit les faux théologiens, soit les philosophes et les docteurs des lois temporelles qui, dissertant beaucoup sur les vertus et les vices, promettaient de donner aux hommes des enseignements utiles à leur vie; ou encore : il faut entendre les démons qui, comme s'ils étaient la providence des hommes, se faisaient adorer à la place de Dieu; or, plus la gentilité avait mis de volonté et de facultés naturelles à les entendre, moins elle avait pu être guérie de la souillure de son iniquité. — S. AMB. — Mais, apprenant que le peuple juif était malade, elle commença à espérer sa guérison, elle reconnut que le temps était arrivé où un médecin viendrait du ciel; elle se leva pour aller à sa rencontre, confiante par foi, timide par pudeur. Car c'est le propre de la pudeur et de la foi que de reconnaître son infirmité et de ne pas désespérer du pardon. Elle vint donc craintive toucher le bord de son vêtement; fidèle, elle s'approcha; religieuse, elle crut; sage, elle reconnut qu'elle était guérie. Ainsi le peuple saint des Gentils qui crut à Dieu rougit de son péché pour en sortir, embrassa la foi pour croire, montra sa piété pour prier,

---

vult quod hæc principis filia annorum duodecim moriebatur, et mulier isto fluxu sanguinis ab annis duodecim laboravit, nisi ut intelligatur, quia quandiu synagoga viguit, laboravit Ecclesia ? BED. Una enim pene seculi ætate synagoga in patriarchis nasci cœpit, et Gentilium nationem idololatria fœdavit.

AMBR. Sicut autem illa in medicos erogaverat omnem substantiam suam, ita congregatio gentium amiserat omnia dona naturæ. BED. Medicos autem intellige sive falsos theologos, sive philosophos, legumque doctores secularium, qui multa de virtutibus vitiisque disserentes, utilia se vivendi instituta mortalibus dare promittebant, seu ipsos immundos spiritus, qui velut hominibus consulendo, se pro Deo colendos ingerebant; quibus audiendis, Gentilitas, quanto magis naturalis industriæ vires expenderat, tanto minus potuit ab iniquitatis suæ sorde curari. AMBR. Audiens autem ægrotare populum Judæorum, sperare cœpit salutis suæ remedium; tempus venisse cognovit, quo medicus adesset de cœlo; surrexit ut occurreret, fide promptior, pudore cunctantior. Hoc enim est pudoris et fidei, agnoscere infirmitatem, non desperare veniam. Verecunda ergo fimbriam tetigit, fidelis accessit, religiosa credidit, sapiens sanatam se esse cognovit; sic sancta plebs gentium quæ Deo credidit, peccatum erubuit ut desereret, fidem detulit ut crederet, devotionem exhibuit ut rogaret, sapientiam in-

revêtit la sagesse pour ressentir en lui-même sa guérison, et prit confiance pour avouer qu'il avait soustrait ce qui était destiné à d'autres. Le Christ est touché par derrière, parce qu'il est écrit : « Vous suivrez le Seigneur votre Dieu. » — BÈDE. — Et lui-même a dit: « Si quelqu'un me sert, qu'il me suive. » — Ou encore : parce que celui qui ne voit pas Dieu présent dans sa chair, s'il pratique les sacrements de sa miséricorde temporelle, commence à suivre ses traces par la foi.

S. GRÉG. — Tandis que la foule presse notre Rédempteur, une seule femme le touche, parce que dans l'Église tous ceux qui sont charnels, quoiqu'ils le pressent, en sont éloignés, et ceux-là seuls le touchent qui lui sont véritablement unis par l'humilité. Ainsi la foule le presse sans le toucher, parce qu'elle est importune par sa présence et absente par sa vie. — BÈDE. — Ou encore : une femme fidèle touche seule le Seigneur, parce que, tandis qu'il est affligé par le désordre de diverses hérésies, il n'est cherché que par le cœur fidèle de l'Église catholique. — S. AMB. — Car ceux-là ne croient point qui le pressent; ceux-là seuls croient qui le touchent; c'est par la foi qu'on touche le Christ, c'est par la foi qu'on le voit. Enfin, pour exprimer la foi de celle qui le touche, il dit : « J'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi. » Ceci est une preuve évidente que la divinité n'est pas bornée par les organes de la nature humaine ni par la prison du corps, mais que sa puissance éternelle déborde au-delà des limites de notre médiocrité; car le peuple des Gentils n'est pas délivré par une opération humaine, mais la grâce de Dieu réunit les nations qui, par une foi encore imparfaite, inclinent la miséricorde éternelle. En effet, si nous considérons quelle est notre

---

duit ut sanitatem suam ipsa sentiret, fiduciam sumpsit ut fateretur quod præripuisset alienum. Retro autem tangitur Christus, quia scriptum est (*Deuter.*, 13) : Post Dominum Deum tuum ambulabis. BED. Et ipse ait (Joan., 13, vers. 26) : Si quis mihi ministrat, me sequatur : sive quia præsentem in carne Dominum non videns, peractis dispensationis temporariæ sacramentis per fidem cœpit ejus vestigia subsequi.

GREG., 3 Moral. (cap. 11). Premente autem turba una Redemptorem nostrum mulier tetigit; quia carnales quique in Ecclesia eum comprimunt a quo longe sunt, et soli tangunt qui huic veraciter humiles adjunguntur. Turba igitur premit, et non tangit ; quia et importuna est per præsentiam, et absens per vitam. BED. Vel una credula mulier Dominum tangit; quia qui de diversis hæresibus inordinate affligitur, solo catholicæ Ecclesiæ corde fideliter quæritur. AMBR. Non enim credunt qui comprimunt; credunt qui tangunt : fide tangitur Christus, fide videtur. Denique ut fidem tangentis exprimeret, dicit : Ego cognovi virtutem de me exisse, quod est evidentius indicium, quia non intra possibilitatem conditionis humanæ, atque intra corporis claustrum Divinitas coarcta est, sed ultra fines nostræ mediocritatis virtus exundat æterna. Non enim humana ope plebs gentium liberatur, sed Dei munus est congregatio nationum, quæ etiam brevi fide misericordiam inclinat æternam. Nam si consideremus quanta sit fides nostra, et intelligamus quantus sit Dei Filius, videmus quia comparatione ejus fimbriam tantummodo tangimus superiora vero vestimenti ejus nequimus

foi, et combien le Fils de Dieu est grand, nous verrons par cette comparaison que nous ne touchons que le bord de son vêtement, et que nous ne pouvons en atteindre le haut. Si donc nous aussi voulons être guéris, touchons par la foi le bord du manteau du Christ. Nul ne le touche qu'il ne le sache. Heureux celui qui touchera la moindre partie du Verbe; car qui peut le comprendre tout entier?

Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de synagogue : Votre fille est morte, ne donnez point davantage de peine au Maître. Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au père de la jeune fille : Ne craignez point, croyez seulement et elle vivra. Etant arrivé au logis, il ne laissa entrer personne que Pierre, Jacques et Jean, avec le père et la mère de la fille. Et comme tous ceux de la maison la pleuraient, en se frappant la poitrine, il leur dit : Ne pleurez point, cette fille n'est pas morte, mais seulement endormie. Et ils se moquaient de lui, sachant bien qu'elle était morte. Jésus, la prenant donc par la main, lui cria : Ma fille, levez-vous. Et son âme étant retournée dans son corps, elle se leva à l'instant: et il commanda qu'on lui donnât à manger. Alors son père et sa mère furent remplis d'étonnement. Et il leur commanda de ne dire à personne ce qui était arrivé.

S. Chrys. — Le Seigneur voulait attendre la mort de la jeune fille, afin de rendre plus éclatant le miracle de sa résurrection; c'est pourquoi il marche lentement, et parle longtemps avec cette femme, afin que la fille du chef de la synagogue expirât, et que la nouvelle en fût apportée. D'où il est dit : « Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de la synagogue : Votre fille est morte, etc. » — S. Aug. — Lorsque saint Matthieu raconte que le chef de la synagogue dit au Seigneur, non que sa fille allait mourir, mais qu'elle était morte, tandis que

attingere. Si igitur et nos curari volumus, fide tangamus fimbriam Christi. Non autem latet eum quicunque tetigerit. Beatus qui extremam partem verbi tetigerit; nam totum quis potest comprehendere?

Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ, dicens ei, quia mortua est filia tua, noli vexare illum : Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ : Noli timere, crede tantum, et salva erit. Et cum venisset domum, non permisit secum intrare quemquam, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, et patrem, et matrem puellæ. Flebant autem omnes et plangebant illam. At ille dixit : Nolite flere, non est mortua puella, sed dormit; et deridebant eum, scientes quod mortua esset. Ipse autem tenens manum ejus, clamavit dicens : Puella, surge. Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo : et jussit illi dare manducare. Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcipit ne alicui dicerent quod factum erat.

Chrys. (hom. 32, *in Matth.*). Opportune Dominus expectabat puellæ mortem, ut propalaretur resurrectionis miraculum : propter quod et tardius incedit, et loquitur cum muliere diutius, ut archisynagogi filia expiraret, et hujus nuntii advenirent. Unde dicitur : Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ dicens ei, quia mortua est filia tua, etc. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 2, cap. 28). Sed cum Matthæus archisynagogum non morituram filiam suam

saint Luc et saint Matthieu disent qu'elle n'était pas encore morte, si bien qu'ils ajoutent qu'on vint ensuite annoncer sa mort, il ne faut point y voir une contradiction; mais il faut croire que, pour abréger, saint Matthieu a voulu dire tout d'abord que le Seigneur fut prié de faire ce qu'il a manifestement fait, c'est-à-dire de ressusciter la jeune fille morte. Car saint Matthieu ne s'occupe point des paroles du père, mais (ce qui est plus important) de son intention. Sans doute, si les deux autres évangélistes ou l'un d'eux avait fait dire au père ce que dirent ceux qui vinrent de la maison, de ne plus tourmenter Jésus, parce que la jeune fille était morte, le récit de saint Matthieu contredirait sa pensée, mais on ne lit pas que lui-même se soit joint aux envoyés pour empêcher le maître de venir. Aussi le Seigneur ne lui reproche point de défiance, mais affermit sa foi; d'où il suit : « Jésus ayant entendu cette parole dit au père de la jeune fille : Croyez seulement, etc. » — S. Athan. — Le Seigneur exige la foi de ceux qui l'invoquent, non qu'il ait besoin du secours d'autrui (car lui-même est le Seigneur et le donateur de la foi), mais pour ne point paraître faire acception de personnes en distribuant ses dons; il montre qu'il favorise ceux qui croient, afin qu'ils reçoivent ses bienfaits avec foi, et qu'ils ne les perdent point par infidélité. Car il veut que la grâce de ses bienfaits soit durable, et que, quand il guérit, la guérison persévère tout entière.

Théoph. — Avant de ressusciter cette morte il éloigna tout le monde pour nous apprendre qu'il est sans vaine gloire, et qu'il ne fait rien par ostentation; et que, lorsque quelqu'un veut faire des miracles, il ne doit point être dans la foule, mais solitaire et séparé de

---

narrat Domino nuntiasse, sed omnino defunctam, Lucas autem et Marcus nondum mortuam, usque adeo ut dicant venisse postea qui mortuam nuntiarent, considerandum est ne repugnare videatur. Et intelligendum est brevitatis hoc causa Matthæum potius dicere voluisse rogatum esse Dominum ut faceret quod eum fecisse manifestum est, ut scilicet mortuam suscitaret. Attendit enim, non verba patris de filia sua, sed (quod est potissimum) voluntatem. Sane si alii duo vel quisquam eorum patrem commemorasset dixisse, quod venientes de domo dixerunt, ut jam non vexaretur Jesus, quia puella mortua fuisset, repugnarent ejus cogitationi verba quæ posuit Matthæus : nunc vero illud nuntiantibus et prohibentibus ne magister veniret, non legitur quod ipse consenserit. Unde Dominus non diffidentem reprehendit, sed credentem robustius confirmavit. Unde sequitur : Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ : Crede tantum, etc. Athan. (in *Cat. græcor. Patr.*). Fidem Dominus exigit ab invocantibus eum, non quia indiget adminiculo aliorum (ipse namque et Dominus et largitor est fidei), sed ne videretur ex acceptione personarum sua dona conferre, ostendit quod credentibus favet, ne sine fide accipiant beneficia, et ea per infidelitatem aboleant. Vult enim beneficiens durare gratiam, et sanans, inconcussum permanere remedium.

Theoph. Mortuam autem suscitaturus ejecit omnes quasi nos docens absque inani gloria esse, et nihil ad demonstrationem facere; quod cum quis debet miracula perpetrare, non decet ipsum esse in medio plu-

tous. D'où il suit : « Etant arrivé à la maison, il ne laissa entrer personne que Pierre, Jacques et Jean. » Il admit ces seuls disciples comme étant les premiers et capables de tenir secret le miracle; car il ne voulait point qu'il fût révélé à la foule avant le temps, peut-être à cause de l'envie des Juifs. C'est ainsi que, lorsque quelqu'un nous porte envie, nous ne devons pas lui révéler nos actes de justice, de peur de lui donner une occasion de plus grande envie. — S. Chrys. — Il ne prit point les autres disciples, afin de les exciter à un plus grand zèle, et aussi parce que leurs dispositions n'étaient pas encore parfaites. Il prit avec lui Pierre et les fils de Zébédée, pour exciter les autres à imiter ceux-ci. Il prit aussi pour témoins les parents, afin que personne ne pût nier la preuve de la résurrection. Remarquez encore, à ce sujet, qu'il exclut de la maison ceux qui pleurent, et qu'il les montre indignes d'un tel spectacle; car il suit : « Tous pleuraient et se lamentaient sur elle. » Mais s'il les exclut alors, combien plus maintenant; car alors il n'était pas encore aussi évident que la mort eût été changée en sommeil. Que nul donc ne se méprise, faisant injure à la victoire, par laquelle le Christ a vaincu la mort et l'a changée en sommeil. Pour l'évidence de cette vérité, il est ajouté : « Il dit : Ne pleurez point, cette fille n'est pas morte, mais elle dort, etc. » Il montrait que tout lui est facile, et qu'il lui rendrait la vie comme il la réveillerait du sommeil. Cependant ils se moquaient de lui. Car il suit : « Et ils se moquaient de lui. » Il ne les reprit point, ni ne réprima point leur dérision, afin que cette dérision même fût une preuve de la mort; car comme le plus souvent les hommes persévèrent dans l'incrédulité après les mi-

---

rimorum, sed solitarium, et ab aliis separatum. Unde sequitur : Et cum venisset domum, non permisit intrare quemquam, nisi Petrum, Jacobum et Joannem. Solos autem hos intromisit tanquam discipulorum vertices, et potentes miraculum occultare; non enim volebat ipsum ante tempus pluribus revelari, forte propter invidiam Judæorum. Sic et cum quis nobis invidet, non debemus justitias nostras ei revelare, ne ei majoris invidiæ occasio tribuatur. Chrys. (hom. 32, *in Matth.*). Cæteros autem discipulos non assumpsit, provocans eos ad appetitum majorem ; ob id quoque, quod nondum erant plene dispositi. Assumpsit autem Petrum et cum illo filios Zebedæi, ut et alii istos imitentur. Assumpsit etiam parentes in testes, ne quis dicere posset fallax esse resurrectionis indicium. Ad hoc etiam illud nota quod flentes exclusit a domo, et indignos ostendit hujusmodi visione. Sequitur enim : Flebant autem omnes, et plangebant illam. Quod si tunc exclusit, multo magis nunc : tunc enim nondum patuerat mortem in somnum fuisse conversam. Nullus ergo de cætero se contemnat, injuriam inferens Christi victoriæ, qua superavit mortem, et eam in somnum convertit. Ad cujus ostensionem subditur : At ille dixit : Nolite flere : non est mortua, sed dormit, etc. Ostendens singula sibi fore in promptu, et quod eam vivificaret, quasi suscitaret a somno : nihilominus tamen deridebant eum. Sequitur enim : Et deridebant eum, etc. Quos non objurgavit, nec derisionem repressit, ut etiam derisio fiat mortis indicium : nam quia ut plurimum post acta miracula homines perseverant in-

racles, il les dispose par leurs propres paroles. Or, afin de préparer leurs yeux à la foi de la résurrection, il prit la main de la jeune fille. D'où il suit : « La prenant par la main, il lui cria : Ma fille, levez-vous. » Et dès qu'il l'eut prise, il la ressuscita. D'où il suit : « Et son âme revint, et elle se leva à l'instant ; » car il ne mit point en elle une autre âme, mais il lui rendit la même qui était expirée. Non-seulement il ressuscite cette jeune fille, mais il commande qu'on lui donne à manger. — SUITE. — « Et il commanda de lui donner à manger ; » afin que ce qui était arrivé ne parût point fantastique. Ce n'est pas lui qui lui présente à manger, mais il le commande aux autres ; de même à la résurrection de Lazare il dit : « Déliez-le, » et ensuite il le fit mettre à table.

GREC. — Ensuite il contient les parents stupéfaits de ce miracle et prêts à pousser des exclamations, afin qu'ils ne publient point ce qui était arrivé. Car il suit : « Les parents furent dans la stupeur, et il leur recommanda de ne dire à personne ce qui était arrivé. » Il montrait ainsi qu'il répand les bienfaits sans être envieux de gloire, et qu'il donne tout sans rien recevoir. Celui, au contraire, qui recherche la gloire donne d'un côté et reçoit de l'autre.

BÈDE. — Mystiquement, à peine la femme est-elle guérie du flux de sang, qu'on annonce la mort de la fille du chef de la synagogue, parce que, lorsque l'Église fut purifiée de ses vices, aussitôt la synagogue expira de perfidie et d'envie ; de perfidie, parce qu'elle ne voulut point croire au Christ, et d'envie, parce qu'elle s'affligea de la foi de l'Église.

S. AMB. — Cependant les serviteurs du chef de la synagogue étaient encore incrédules au sujet de la résurrection que Jésus a annoncée dans

---

creduli, verbis propriis eos prævenit : ut autem quasi per visum disponeret ad resurrectionis fidem, tenet manum puellæ. Unde sequitur : Ipse autem tenens manum ejus, clamavit dicens : Puella, surge. Cumque tenuisset, suscitat eam. Unde sequitur : Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo. Non enim infudit aliam animam, sed illam eamdem, quæ expiraverat, restituit. Nec solummodo suscitat puellam, imo jubet illam cibari : sequitur : Et jussit illi dare manducare : ne scilicet phantasticum esse videatur quod factum est : nec ipse propinat, sed aliis mandat ; sicut et in Lazaro dixit (Joan. 11) : Solvite eum ; ac deinde participem mensæ fecit.

GRÆC. (vel Severus Antiochenus, in *Cat. græc. Patr.*). Deinde stupefactos miraculo, et pene clamantes parentes cohibet ne factum prædicent. Sequitur enim : Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcepit ne alicui dicerent quod factum erat. Ostendens quod largitor bonorum est ; non autem cupidus gloriæ ; datque totum, nihil recipiens. Qui vero venatur operum gloriam, aliquid quidem exhibuit, aliquid vero recepit.

BED. Mystice autem salvata a fluxu sanguinis muliere, mox filia principis mortua nuntiatur ; quia dum Ecclesia a vitiorum labe mundata est, continuo synagoga perfidia atque invidia soluta est : perfidia quidem, quia in Christum credere noluit ; invidia vero, quia Ecclesiam credidisse doluit.

AMB. Adhuc autem et servuli principis increduli erant ad resurrectionem, quam Jesus in lege prædixit (*psalm.* 15), in Evangelio complevit : unde dicunt : Noli vexare

la loi et qu'il a accomplie dans l'Évangile, d'où ils disent : « Ne l'importunez point, » comme s'il lui était impossible de ressusciter celle qui était morte. — Bède. — Peut-être encore aujourd'hui parlent-ils ainsi, ceux qui voient l'état de la synagogue tellement déchu qu'ils ne croient pas qu'elle puisse être restaurée et qui à cause de cela n'estiment point qu'on doive prier pour sa résurrection; mais ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. D'où le Seigneur lui dit : « Ne craignez point, croyez seulement et elle vivra. » Le père de la jeune fille représente l'assemblée des docteurs de la loi, si elle veut croire, la synagogue qui lui est soumise sera aussi sauvée.—S. Amb.— Étant venu dans la maison, il ne prit que quelques témoins de la résurrection qu'il allait opérer; car la résurrection n'a pas été crue d'abord par un grand nombre. Mais quelle est la cause d'une manière d'agir si différente? Précédemment il a ressuscité publiquement le fils d'une veuve; maintenant il éloigne la foule des témoins. Je pense que le Seigneur manifeste ainsi sa bonté, parce que cette veuve mère d'un fils unique ne pouvait souffrir aucun retard; de plus, sa sagesse figurait dans le fils de la veuve la foi prompte de l'Église, tandis que dans la fille du chef de la synagogue il figurait le petit nombre de ceux qui devaient croire dans la foule des Juifs. Enfin le Seigneur disant : « Cette fille n'est pas morte, elle dort, » on se moquait de lui : car quiconque ne croit pas se moque. Que ceux-là donc pleurent leurs morts qui les croient morts sans retour : avec la foi de la résurrection il n'y a plus de mort, mais un sommeil. Ainsi la synagogue qui a perdu la joie de l'époux par lequel elle pouvait vivre est couchée pour ainsi dire au milieu de ceux qui la pleurent sans même comprendre

---

illum, quasi sit ei impossibile suscitare mortuam. Bed. Vel per eos etiam hoc hodie dicitur qui adeo destitutum synagogæ statum vident ut restaurari posse non credant, ideoque pro suscitatione illius supplicandum esse non æstiment : sed quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum (Luc., 18, vers. 27). Unde Dominus ei dixit : Noli timere, crede tantum, et salva erit. Pater puellæ cœtus doctorum legis accipitur : qui si credere voluerit, etiam subjecta ei synagoga salva erit. Amb. Itaque cum venisset in domum, paucos futuræ resurrectionis arbitros ascivit : non enim a multis continuo est credita resurrectio. Quæ tamen tantæ diversitatis est causa? Supra publice filius viduæ suscitatur; hic removentur plures arbitri : sed puto quod pietas ibi Domini declaratur; quia vidua mater unici filii non patiebatur moras : est etiam forma sapientiæ, in filio viduæ cito Ecclesiam credituram : in archisynagogi filia credituros quidem Judæos, sed ex pluribus pauciores : denique dicente Domino : Non est mortua puella, sed dormit, deridebant eum : quicunque enim non credit, irridet. Fleant igitur mortuos suos, qui putant mortuos : ubi resurrectionis fides est, non mortis species, sed quietis est. Synagoga etiam quia sponsi lætitiam qua vivere possit, amisit, quasi inter plangentes mortua jacens, nec hoc ipsum quare plangatur intelligit. Amb. Tenens autem Dominus manum puellæ,

pourquoi ils pleurent. — S. Amb. — Cependant le Seigneur prenant la main de la jeune fille la ressuscita : heureux celui dont la sagesse prend la main pour l'introduire dans sa maison et commander qu'on lui donne à manger ! Car le Verbe de Dieu est un pain céleste ; c'est pourquoi cette sagesse, qui a rempli les autels des aliments du corps et du sang de Dieu, a dit : « Venez, mangez mes pains et buvez le vin que j'ai préparé pour vous. » — Bède. — Aussitôt la jeune fille ressuscita, parce que dès que le Christ soutient sa main, l'homme revient de la mort de l'âme. Or, il en est qui se donnent la mort par la seule pensée secrète du mal ; et c'est pour signifier qu'il les vivifie que le Seigneur ressuscite la fille du chef de la synagogue. D'autres, faisant le mal dans lequel ils se complaisent, portent leur mort pour ainsi dire hors des portes ; et c'est pour montrer qu'il les ressuscite qu'il a ressuscité le fils de la veuve hors des portes de la ville. D'autres, enfin, par l'habitude du péché, se corrompent pour ainsi dire et s'ensevelissent ; et la grâce du Sauveur peut encore les relever. C'est pour le déclarer qu'il ressuscita Lazare qui était déjà depuis quatre jours dans le tombeau. Or, plus est grave la mort de l'âme et plus doit être vive la ferveur de la pénitence ; c'est pourquoi il parle doucement pour ressusciter la jeune fille couchée dans sa maison, il parle plus fort pour ranimer le jeune homme qu'on portait dans la ville ; et pour ressusciter celui qui était mort depuis quatre jours, il frémit en esprit, il versa des larmes et il poussa un grand cri. Il faut aussi remarquer que les fautes publiques ont besoin d'un remède public, tandis que les péchés secrets, qui sont plus légers, sont effacés par la pénitence ; ainsi la jeune fille couchée dans sa maison est ressuscitée devant un petit nombre de témoins, le jeune

---

sanavit eam : beatus enim cujus manus sapientia tenet, ut inducat in penetralia sua, jubeat dari manducare : panis enim cœlestis est Dei verbum : inde et illa sapientia quæ Dei corporis et sanguinis altaria replevit alimentis : Venite, inquit (*Prov.*, 9), edite panes meos, et bibite vinum quod miscui vobis.

Beda. Surrexit autem puella continuo ; quia Christo manum confortante, homo a morte animæ resipiscit. Sunt enim nonnulli qui latente tantum cogitatione peccati sibi mortem consciscunt ; sed tales se vivificare significans Dominus, suscitavit filium archisynagogi. Alii vero ipsum malum quo delectantur agendo, mortuum suum quasi extra portas efferunt ; et hos se suscitare demonstrans, suscitavit filium viduæ extra portas civitatis : quidam vero etiam peccati consuetudine se quasi sepeliendo corrumpunt ; et ad hos etiam erigendos adest gratia Salvatoris, ad quod intimandum resuscitavit Lazarum quatuor dies habentem in monumento. Quanto autem gravior est mors animæ, tanto acrior pœnitentis fervor insistat. Unde jacentem in conclavi mortuam levi voce resuscitat, delatum foras juvenem pluribus dictis corroborat ; ad quatriduanum vero suscitandum infremuit spiritu, lacrymas fudit, et voce magna clamavit. Sed et hic notandum quod publica noxa publico eget remedio ; levia peccata secreta quærunt pœnitentia deleri. Puella

homme est ressuscité hors de la maison au milieu de la foule, et Lazare est rappelé du tombeau en présence d'une multitude de peuples.

CHAPITRE IX.

Jésus, ayant appelé ses douze apôtres, leur donne puissance et autorité sur tous les démons, et le pouvoir de guérir les maladies. Puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu, et rendre la santé aux malades. Et il leur dit : Ne portez rien dans le chemin, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez point deux habits. En quelque maison que vous soyez entrés, demeurez-y, et n'en sortez point. Lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir, sortant de leur ville, secouez même la poussière de vos pieds, afin que ce soit un témoignage contre eux. Etant donc partis, ils allaient de village en village, annonçant l'Evangile, et guérissant partout les malades.

S. Cyr. — Il convenait que les ministres institués pour répandre la sainte doctrine pussent faire des miracles et qu'on reconnût à leurs œuvres qu'ils étaient les ministres de Dieu, d'où il est dit : « Jésus, ayant appelé ses douze apôtres, leur donna puissance et autorité sur

---

in domo jacens paucis arbitris resurgit, juvenis extra domum turba multa comitante suscitatur; Lazarus de monumento vocatus multis populis innotuit.

CAPUT IX.

Convocatis autem Jesus duodecim apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia dæmonia, et ut languores curarent. Et misit illos prædicare regnum Dei et sanare infirmos. Et ait ad illos : Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam; neque duas tunicas habeatis : et in quamcunque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis. Et quicunque non receperint vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos. Egressi autem circuibant per castella evangelizantes et curantes ubique.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Decebat institutos ministros sacrarum doctrinarum posse mira peragere, et per ipsos effectus credi quod essent Dei ministri : unde dicitur : Convocatis autem Jesus duodecim apostolis, dedit illis virtutem super omnia dæmonia, etc. In quo elatum supercilium diaboli flectit, qui dicebat aliquando (Esaias, 10) : Non est qui contradicere

tous les démons, etc. » Ainsi il abaisse la hauteur superbe du diable qui autrefois avait dit : « Nul ne peut me contredire. » — S. Eus. — Afin de conquérir par eux le genre humain, il leur donne la puissance non-seulement de chasser les esprits mauvais, mais encore de guérir en son nom toute infirmité; d'où il suit : « Et de guérir les maladies. » — S. Cyr. — Remarquez ici la puissance divine du Fils qui est bien supérieure à la nature corporelle; en effet, les saints ne faisaient pas de miracle par nature, mais par la participation de l'Esprit-Saint; de plus, il n'était nullement en leur pouvoir de donner à d'autres cette puissance, car comment une nature créée pourrait-elle disposer en souveraine des dons de l'Esprit? Au contraire, notre Seigneur Jésus-Christ étant Dieu par nature donne cette grâce à qui il veut, et il n'invoque point sur eux une vertu étrangère; il la verse de ses propres trésors. — S. Chrys. — Lorsqu'il se furent assez fortifiés dans sa compagnie et eurent acquis une assez grande preuve de sa vertu, il les envoya. D'où il suit : « Il les envoya prêcher le royaume de Dieu. » Remarquez qu'ils ne sont pas chargés d'annoncer quelque chose de temporel comme Moïse et les prophètes; car ceux-ci promettaient la terre et les biens terrestres; eux, au contraire, promettent le royaume et tout ce qu'il renferme.

S. Grég. de Nazianze. — Le Seigneur, envoyant ses disciples pour la prédication, leur enjoignit beaucoup de choses dont l'abrégé est d'être si vertueux, si constants et modestes, (en un mot) si célestes, que la doctrine évangélique ne fût pas moins propagée par leur manière de vivre que par leur parole. C'est pour cela qu'ils étaient envoyés sans

---

valeat. Euseb. (in eadem *Cat. græc.*). Et ut per eos venetur genus humanum, non solum dat eis ut pravos spiritus pellant, sed etiam quamlibet infirmitatem sanent ex ejus imperio : unde sequitur : Et ut languores curarent. Cyril. (ubi sup. et in *Thesauro*, lib. 14, cap. 14). Attendas hic divinam Filii potestatem naturæ corporali non convenientem : agere namque miracula aderat sanctis, non natura, sed participatione Spiritus Sancti. Super hoc autem aliis concedere potestatem prorsus alienum erat ab eorum virtute : qualiter enim posset natura creata super spiritus dona possidere dominium? At Dominus noster Jesus Christus tanquam naturaliter Deus existens, impartitur hujusmodi gratiam quibus vult; non invocans in eos alienam virtutem, sed infundens ex promptuariis propriis. Chrys. (hom. 23, *in Matth.*). Postquam autem satis confortati fuerant ex ejus comitiva, et competens nacti sunt argumentum virtutis ejus, mittit eos. Unde sequitur : Et misit illos prædicare regnum Dei : ubi considera quod non committitur eis aliquod sensibile dicere; sicut Moyses et prophetæ : nam illi quidem terram et bona terrena promittebant; hi vero regnum, et quæcunque continentur in eo.

Greg. Nazian. (in *Cat. græc. Patr.*). Mittens autem discipulos ad prædicandum, Dominus multa eis injunxit, quorum summa est, sic eos virtuosos esse, sic constantes atque modestos, et (ut breviter loquar) cœlestes, ut non minus propter eorum modum vivendi, quam propter verbum evangelica doctrina propagaretur. Et ideo cum æris et baculi carentia et amictus sin-

argent ni bâton et avec un seul vêtement; d'où il ajoute : « Il leur dit : Ne prenez rien pour le chemin, ni bâton ni sac, etc. » — S. Chrys. — Il pourvoyait ainsi à plusieurs choses; premièrement, il mettait ses disciples à l'abri de tout soupçon; secondement, il les délivrait de toute sollicitude, afin qu'ils donnassent tout leur zèle à la prédication de la parole; troisièmement, il leur enseignait sa propre vertu. Cependant quelqu'un dira peut-être : Tout le reste est conforme à la raison, mais pourquoi prescrit-il de n'avoir en chemin ni sac, ni deux tuniques, ni bâton? Il voulait les exciter à toute fidélité et, pour ainsi dire, les changer d'hommes en anges, les séparant de tous les soucis de la vie, afin qu'ils n'eussent de sollicitude que pour répandre la doctrine. — S. Eus. — C'est donc pour les soustraire à tout attachement terrestre et à toutes les préoccupations de la vie qu'il leur fait cette recommandation. Il voulait cette preuve de leur foi et de leur zèle, qu'ayant reçu le commandement de vivre dans l'extrême pauvreté, ils ne reculassent point devant cette obligation; car il convenait qu'ils fissent un échange et que, recevant des vertus salutaires, ils donnassent comme compensation leur obéissance aux commandements. Ainsi, pour les instituer soldats du royaume de Dieu, il les ceint pour le combat contre ses ennemis, en leur recommandant de pratiquer la pauvreté, car nul de ceux qui combattent pour Dieu ne doit s'impliquer dans les affaires du siècle.

S. Amb. — C'est ainsi que les préceptes évangéliques nous disent comment doit être celui qui évangélise le royaume de Dieu; savoir, qu'il ne doit point rechercher l'appui des secours humains, et que, con fiant dans sa foi, il doit croire que moins il les recherchera plus il les

---

gularitate mittebantur. Et ideo subdit : Et ait ad illos : Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque, etc. Chrys. (ubi sup.). Plurima quidem per hoc constituebat : primo quidem insuspectos reddens discipulos; secundo sequestrans eos a qualibet cura, ut totum studium adhiberent verbo; tertio docens eos propriam virtutem. Sed forsan dicet aliquis, cætera quidem habere rationem; sed non habere peram in via, nec duas tunicas, nec baculum, cujus rei causa præcipit? Volens scilicet excitare eos in qualibet diligentia : et (ut ita loquar) ex hominibus angelos faciebat; eos dirimens a qualibet cura vitæ ut una sola cura detineantur doctrinæ. Euseb. (ubi supra). Volens igitur eos carere cupidine rerum in sollicitudinibus vitæ protestatus est hæc : sumebat enim experimentum fidei et animositatis eorum, qui habito in mandatis extremæ vitam ducere paupertatis, non effugiunt quæ jubentur : decebat enim eos quoddam commercium facere, et recipientes salubres virtutes recompensare obedientia mandatorum? Et cum milites eos faceret regni Dei, accingit eos ad pugnam in hostes, monens colere paupertatem! Nullus enim militans Deo, implicat se vitæ secularis negotiis (2 *ad Tim.*, 8).

Amb. Qualis ergo esse debeat, qui evangelizat regnum Dei, præceptis evangelicis designatur; hoc est, ut subsidii secularis adminicula non requirat : fideique totus inhærens, putet quo minus ista requirat magis posse suppetere. Theoph. Sic enim

trouvera sous sa main. — Théoph. — Il les envoie donc comme des *mendiants* et ne veut point qu'ils portent avec eux ni pains ni rien de ce dont les hommes ont besoin. — S. Aug. — Ou encore : le Seigneur ne veut pas qu'ils possèdent ou portent aucune de ces choses, non qu'elles ne soient pas nécessaires au soutien de la vie, mais il les envoie ainsi pour montrer qu'elles leur sont dues par ceux qui croiront à la prédication de l'Évangile, de sorte que, tranquilles à cet égard, ils ne possèdent ni ne portent les choses nécessaires à la vie, ni les grandes, ni les petites. D'après saint Matthieu il leur dit : « Si ce n'est un bâton, » pour montrer que les fidèles devront tout à ses ministres qui ne demanderont rien de superflu. Ce bâton est aussi l'emblème de leur puissance lorsqu'il dit : « Ne prenez rien en chemin, si ce n'est un bâton. »

S. Amb.—On peut encore entendre ceci dans le sens de ceux qui veulent qu'on ne voie dans ce passage qu'une manière de former leur cœur spirituel qui doit se dépouiller pour ainsi dire du vêtement du corps, non-seulement en rejetant la puissance et en méprisant les richesses, mais même en renonçant aux sensualités de la chair. D'autres encore, par cette recommandation qui est faite aux apôtres de ne porter ni sac, ni bâton, ni deux tuniques, entendent qu'ils doivent ne pas thésauriser (ce que signifie le sac où on entasse), être sans colère ni violence (ce que signifie le bâton), sans feinte ni duplicité (ce que signifient les deux tuniques). — S. Cyr. — Mais, dira-t-on, où trouveront-ils les choses nécessaires ? Et c'est pourquoi il ajoute : « En quelque maison que vous soyez entrés, demeurez-y et n'en sortez point. » Comme s'il disait : Contentez-vous des choses que vos disciples vous donneront en

---

ipsos *mendicos* mittit, quod neque panes ipsos portare vult, nec aliquid aliud quibus indigent multi. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 2, cap. 30). Vel Dominus hæc possidere discipulos ac ferre noluit; non quod necessaria non sint sustentationi hujus vitæ; sed quia sic eos mittebat, ut eis hæc deberi monstraret ab illis quibus Evangelium credentibus annuntiarent; ut sic securi non possiderent neque portarent huic vitæ necessaria, nec magna, nec minima. Ideo posuit secundum Marcum *nisi virgam* ; ostendens a fidelibus suis omnia deberi ministris suis, nulla superflua requirentibus. Hanc autem potestatem virgæ nomine significavit, cum diceret : Ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum.

Amb. Possunt etiam qui volunt hoc ad eum deducere tractatum, ut spiritualem tantummodo locus iste formare videatur affectum ; qui velut indumentum quoddam videatur corporis exuisse, non solum potestate rejecta contemptisque divitiis, sed etiam carnis ipsius illecebris abdicatis. Theoph. Quidam etiam apostolos non portare peram, neque baculum, aut duas tunicas sic intelligunt, quod non thesaurizent (hoc enim pera innuit congregans multa), neque sint iracundi et turbulenti spiritus (quod significat baculus), neque sint ficti et duplici corde (quod significat tunica duplex). Cyril. (ubi sup.). Sed diceret aliquis : Unde eis necessaria in promptu erunt? Et ideo subdit : Et in quamcunque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis : quasi diceret : Sufficiat vobis discipulorum fructus,

recevant les spirituelles. De plus, il leur commande de demeurer dans la même maison, afin de ne pas contrister celui qui les aura reçus (en le quittant), et pour ne pas encourir le soupçon de sensualité ou de légèreté. — S. AMB. — Car il dit qu'un prédicateur du royaume céleste ne doit point aller de maison en maison et violer les droits sacrés de l'hospitalité. Cependant, afin qu'on sache que l'hospitalité leur est due, il leur dit de secouer la poussière de leurs pieds quand ils ne seront point reçus, et de sortir de la ville. D'où il suit : « Pour ceux qui ne vous recevront pas, sortez de leur ville et secouez même la poussière de vos pieds, etc. » — BÈDE. — Les apôtres secouent la poussière de leurs pieds, afin qu'elle soit un témoignage de leur labeur et prouve qu'ils sont entrés dans la ville, et que la prédication évangélique y est parvenue. Ou encore : ils secouent leur poussière lorsqu'ils ne reçoivent rien (pour leur nourriture) de ceux qui méprisent l'Évangile. — S. CYR. — Car il est peu probable que ceux qui méprisent la parole de salut et le père de famille se montrent bienveillants pour ses serviteurs, ou qu'ils demandent leurs bénédictions. — S. AMB. — Ou encore : il nous enseigne à bien reconnaître la bonne hospitalité, non-seulement en donnant la paix à ceux qui nous reçoivent, mais encore en les délivrant des fautes de la légèreté terrestre qui pourraient les ternir, parce qu'ils ont abrité le passage de la prédication apostolique. — BÈDE. — Pour ceux qui, par une négligence perfide ou avec intention, méprisent la parole de Dieu, il faut éviter leur société ; il faut secouer la poussière de ses pieds, de peur que, par de vaines actions comparables à la poussière, ils ne souillent les pas de quelque âme chaste.

---

qui recipientes a vobis spiritualia vos procurabunt. Jussit autem eos in una domo manere, ut nec hospitem gravent (eum scilicet dimittendo), nec ipsi gulositatis et levitatis suspicionem incurrant. AMB. Alienum namque a prædicatore regni cœlestis asserit cursitare per domos et inviolabilis hospitii jura mutare. Sed ut hospitii gratia deferenda censeatur, ita etiam si non recipiantur, excutiendum pulverem, egrediendumque de civitate mandatur ; cum sequitur : Et quicunque non receperit vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem excutite, etc. BED. Pulvis excutitur de pedibus apostolorum in testimonium laboris sui : quod ingressi sint in civitatem, et prædicatio apostolica ad illos usque pervenerit : sive excutitur pulvis, cum nihil ab eis accipiunt (nec ad victum quidem necessarium) qui Evangelium spreverunt. CYRIL. (ubi sup.). Nam improbabile valde est, contemnentes sermonem salutarem et patremfamilias, se famulis benignos ostendere, vel benedictiones eorum exigere. AMB. Vel non mediocris etiam boni remuneratio docetur hospitii, ut non solum pacem tribuamus hospitibus, verumetiam si qua eos terrenæ obumbrant delicta levitatis, receptis apostolicæ prædicationis vestigiis auferantur. BED. Qui vero perfida negligentia, vel etiam studio, verbum Dei contemnunt, horum vitanda communio est, excutiendus pulvis pedum : ne gestis inanibus pulveri comparandis mentis castæ vestigium polluatur.

EUS. — Après avoir ceint ses disciples de la puissance divine et des enseignements de la sagesse, comme des soldats de Dieu, le Seigneur les envoya aux Juifs comme docteurs et médecins, et ils allaient ainsi. D'où il suit : « Etant donc partis, ils allaient de village en village prêchant et guérissant partout; » comme *docteurs*, ils évangélisaient; comme *médecins*, ils guérissaient confirmant leurs paroles par leurs miracles.

Cependant Hérode le tétrarque entendit parler de tout ce que faisait Jésus, et son esprit était en suspens, parce que les uns disaient que Jean était ressuscité d'entre les morts; les autres qu'Elie était apparu; et d'autres qu'un des anciens prophètes était ressuscité. Alors Hérode dit : J'ai fait couper la tête à Jean, mais qui est celui-ci dont j'entends dire de si grandes choses? Et il avait envie de le voir.

S. CHRYS. — Hérode apprit les miracles de Jésus après beaucoup de temps et non dès le commencement, pour montrer l'orgueil superbe du tyran (qui ne les connut point dès le commencement). D'où il est dit: « Cependant Hérode entendit parler, etc. »—THÉOPH.—Cet Hérode était fils d'Hérode-le-Grand qui fit mourir ses enfants: l'un était roi et l'autre tétrarque. Or, il s'informait du Christ qui il était; d'où il suit: « Et il hésitait. » — S. CHRYS.—Car les pécheurs redoutent ce qu'ils connaissent et ce qu'ils ignorent, ils ont peur des ombres, ils craignent tout et tremblent à chaque bruit. Tel est, en effet, le péché; il livre l'homme sans que personne le reprenne ou le poursuive; sans que personne l'accuse il le condamne, et il rend timide et lâche le coupable. Vient

---

EUSEB. (ubi sup.). Cum autem præcinxisset Dominus discipulos suos tanquam milites Dei divinis virtutibus et sapientiæ monitis, mittens eos Judæis, ut doctores et medicos, ipsi secundum hoc procedebant. Unde sequitur : Egressi autem circuibant per castella prædicantes et curantes ubique : quasi doctores quidem evangelizantes; sed quasi medici præstantes remedia, et verba miraculis comprobantes.

Audivit autem Herodes tetrarcha omnia quæ fiebant ab eo, et hæsitabat; eo quod diceretur a quibusdam quia Joannes surrexit a mortuis; a quibusdam vero quia Elias apparuit; ab aliis autem quia propheta unus de antiquis surrexit. Et ait Herodes : Joannem ego decollavi : quis est autem iste de quo ego talia audio? Et quærebat videre eum.

CHRYS. (hom. 49, *in Matth.*). Multo transacto tempore, non a principio, percepit Herodes facta Jesu, ut pateat tibi tyranni superbia (qui non a principio ea scivit). Unde dicitur : Audivit autem Herodes, etc. THEOPH. Herodes erat filius magni Herodis, qui pueros interemit; sed ille quidem rex erat, iste autem tetrarcha. Inquirebat autem de Christo quis esset. Unde sequitur : Et hæsitabat. CHRYS. (in *Cat. græc.*). Peccatores enim metuunt scientes et nescientes, umbras pavent, omnia suspicantur, et quemlibet strepitum pertimescunt. Tale siquidem peccatum est: nemine reprehendente vel arguente hominem

ensuite la cause de cette crainte, lorsqu'il est dit : « Parce que quelques-uns disaient. » — THÉOPH. — Car les Juifs attendaient la résurrection des morts dans la vie temporelle, au milieu des repas et des festins, tandis que les ressuscités ne participeront plus aux actions de la chair. — S. CHRYS. — Lors donc qu'Hérode eut entendu parler des miracles que Jésus faisait, il dit : « J'ai fait couper la tête à Jean ; » il ne disait point cela par jactance, mais pour apaiser sa crainte et rassurer le trouble de son esprit, en se rappelant que lui-même l'avait mis à mort. Et, comme il avait fait couper la tête à Jean, il ajoute : « Qui est donc celui-ci, etc. » — THÉOPH. — Si c'est Jean et s'il est ressuscité des morts, en le voyant je le reconnaîtrai. D'où il suit : « Et il cherchait à le voir. »

S. AUG. — Saint Luc, racontant ceci de la même manière que saint Marc, ne nous force point à admettre le même ordre dans les faits. De plus, saint Marc fait dire à d'autres (et non à Hérode) que Jean est ressuscité des morts ; mais, comme il a dit qu'Hérode hésitait, il faut entendre qu'après cette hésitation son esprit s'est arrêté à ce que les autres disaient et que (selon le récit de saint Matthieu) il a dit à ses serviteurs : « C'est Jean-Baptiste ressuscité des morts ; » ou bien, il faut prononcer ces paroles de saint Matthieu sur un ton qui indique qu'il hésitait encore.

Les apôtres, étant revenus, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait. Et Jésus les prenant avec lui, il se retira à l'écart dans un lieu désert, près de la ville de Bethsaïde. Lorsque le peuple l'eut appris il le suivit ; et Jésus les ayant bien reçus, il leur parlait du royaume de Dieu, et guérissait

---

prodit, nemine accusante condemnat, et timidum et pigrum reddit delinquentem. Causa autem timoris ponitur consequenter, cum dicitur : Eo quod diceretur a quibusdam. THEOPH. Judæi enim resurrectionem mortuorum expectabant in vita carnali, et in commessationibus et potibus, sed resurgentes non erunt in carnalibus actibus. CHRYS. Cum ergo audisset Herodes quibus Jesus uteretur miraculis, ait : Joannem ego decollavi ; quod non erat ostentationis verbum, sed consolantis suum timorem, et persuadentis animæ perturbatæ recolere quod ipse eum occidit. Et quia Joannem decollaverat, subdit : Quis autem est iste, etc. THEOPH. Si Joannes est, et a mortuis resurrexit, videns eum cognoscam. Unde sequitur : Et quærebat videre eum.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 45). Lucas autem hic eumdem narrandi ordinem quem Marcus tenens, non cogit credi rerum gestarum eumdem ordinem fuisse. In his etiam verbis Marco attestatur ad hoc duntaxat quod alii dixerint (non Herodes). Joannem a mortuis surrexisse ; sed quia hæsitantem commemoravit Herodem, intelligendum est, aut post istam hæsitationem confirmasse in animo suo quod ab aliis dicebatur, cum ait pueris suis (sicut Matthæus narrat) : Hic est Joannes Baptista, ipse resurrexit a mortuis ; aut ita pronuntianda sunt hæc verba Matthæi, ut eum hæsitare adhuc indicent.

Et reversi apostoli, narraverunt illi quæcumque fecerunt : et assumptis illis, secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidæ. Quod cum cognovissent turbæ, secutæ sunt

ceux qui avaient besoin d'être guéris. Comme le jour commençait à baisser, les douze apôtres lui vinrent dire : Renvoyez le peuple, afin qu'ils s'en aillent dans les villages et dans les lieux d'à l'entour pour se loger et trouver de quoi vivre, parce que nous sommes ici en un lieu désert. Mais Jésus leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui repartirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons; si ce n'est peut-être qu'il faille que nous allions acheter des vivres pour tout ce peuple; car ils étaient environ cinq mille hommes. Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir par troupes, cinquante à cinquante. Ce qu'ils exécutèrent en les faisant tous asseoir. Or, Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit, les rompit, et les donna à ses disciples afin qu'ils les présentassent au peuple. Ils en mangèrent tous, et furent rassasiés. Et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui en étaient restés.

S. Aug. — Saint Matthieu et saint Marc, à l'occasion de ce qui précède, racontent comment Jean fut mis à mort par Hérode. Saint Luc, qui avait déjà rapporté la passion de Jean, après avoir parlé de cette hésitation d'Hérode au sujet de la personne du Seigneur, ajoute aussitôt : « Les apôtres, étant revenus, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait. » — Bède. — Non-seulement ils racontent ce qu'eux-mêmes avaient fait et enseigné, mais encore ce que Jean avait souffert pendant qu'ils enseignaient, et ce sont ses propres disciples ou ceux de Jean qui le lui rapportent, comme l'insinue saint Matthieu.

S. Isid. — Comme le Seigneur a en abomination les hommes de sang et ceux qui demeurent avec eux quand ils ne quittent point leurs crimes, après le meurtre de Jean-Baptiste il s'éloigna des meurtriers et se retira. D'où il suit : « Jésus, les prenant avec lui, se retira à l'écart, dans un lieu désert, près de Bethsaïde. » — Bède. — Bethsaïde

---

illum; et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei, et eos qui cura indigebant, sanabat. Dies autem cœperat declinare. Et accedentes duodecim, dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt divertant, et inveniant escas, quia hic in loco deserto sumus : ait autem ad illos : Vos date illis manducare. At illi dixerunt : Non sunt nobis plusquam quinque panes et duo pisces, nisi forte nos eamus et emamus in omnem hanc turbam escas. Erant autem fere viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquagenos : et ita fecerunt. Et discubuerunt omnes. Acceptis autem quinque panibus, et duobus piscibus, suspexit in cœlum; et benedixit illis, et fregit, et distribuit discipulis suis ut ponerent ante turbas. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et sublatum est quod superfuit illis, fragmentorum cophini duodecim.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 45). Matthæus et Marcus, ex præcedentium occasione, narrant quemadmodum sit Joannes ab Herode occisus : Lucas autem, qui jam longe supra de passione Joannis narraverat, postquam commemoravit illam Herodis hæsitationem de Domino quisnam esset, continuo subjungit : Et reversi apostoli narraverunt illi quæcunque fecerunt. Bed. Non solum autem narrant quæ ipsi fecerunt et docuerunt ; sed etiam quæ Joannes eis in docendo occupatis sit passus, vel sui vel ejusdem Joannis discipuli ei renuntiant, sicut Matthæus insinuat.

Isid. Quia vero Dominus viros sanguinum abominatur, et commorantes cum

est une ville de Galilée, près du lac de Génésareth; c'est le pays des apôtres André, Pierre et Philippe. Il ne se retira point par crainte de la mort (comme le pensent quelques-uns), mais par miséricorde pour ses ennemis, afin qu'ils ne commissent point homicide sur homicide, et aussi afin d'attendre le temps marqué pour sa passion. — S. Chrys. — Il ne s'était pas retiré plus tôt, et il avait attendu le récit de ce qui était arrivé, afin de manifester encore une fois la vérité de sa chair. — Théoph. — Or, le Seigneur s'en alla dans un lieu désert pour opérer le miracle des pains, afin que personne ne pût dire que les pains avaient été apportés d'une ville voisine. — S. Chrys. — Ou encore : il va dans un lieu désert afin que personne ne le suive; mais le peuple, au lieu de le quitter, marche à sa suite; d'où il est dit : « Lorsque le peuple l'eut appris, il le suivit, etc. » — S. Cyr. — Les uns demandaient à être délivrés des démons, les autres le suivaient pour être guéris de leurs maladies, sans compter ceux qui se tenaient assidûment auprès de lui par amour pour sa doctrine.

Bède. — Cependant le Sauveur puissant et bon reçoit ceux qui sont fatigués, instruit les ignorants, guérit les malades et nourrit ceux qui ont faim, montrant ainsi combien l'empressement des fidèles lui est agréable. D'où il suit : « Jésus, les ayant bien reçus, leur parlait du royaume de Dieu, etc. » — Théoph. — Afin que vous sachiez que la sagesse consiste dans les paroles et dans les œuvres, et que les paroles doivent s'accorder avec les œuvres, et les œuvres avec les paroles. Comme le jour baissait, les disciples, commençant à s'inquié-

---

eis, si a propriis criminibus non discedant, post occisionem Baptistæ deserens occisores, discessit. Unde sequitur: Et assumptis illis secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidæ. Beda. Est autem Bethsaida in Galilæa civitas Andreæ, et Petri, et Philippi, apostolorum, prope stagnum Genezareth. Non autem timore mortis hoc egit (ut quidam arbitrantur), sed parcens inimicis suis, ne homicidio homicidium jungerent; simul et opportunum suæ passionis tempus expectans. Chrys. (hom. 50, *in Matth.*). Non autem prius, sed relato sibi quod acciderat discessit; manifestans per singula carnis veritatem. Theoph. In desertum autem locum abiit Dominus, quia operaturus erat miraculum panum; ne quis diceret quod de civitate, prope existente allati sunt panes. Chrys. (hom. 50, *in Matth.*). Vel vadit in desertum locum, ut nemo sequeretur; sed nec sic plebs recessit, sed comitatur ipsum : unde sequitur : Quod cum cognovissent turbæ, secutæ sunt illum, etc. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Hi quidem postulantes a dæmonibus liberari; hi vero languorum remotionem exoptantes ab illo secuti sunt; necnon quos ejus oblectabat doctrina, illum attentissime visitabant.

Bed. Ipse autem ut potens piusque Salvator excipiendo fatigatos, docendo inscios, sanando ægrotos, reficiendo jejunos, quantum devotione credentium delectetur, insinuat. Unde sequitur : Et excepit illos, et loquebatur eis de regno Dei, etc. Theoph. Ut addiscas quod quæ secundum nos est sapientia, dividitur verbo et opere; et quod decet dicere operata, et operari dicta. Declinante autem die, discipuli jam incipientes aliorum curam habere, turbæ miserentur;

ter de la foule, en eurent compassion ; d'où il suit : « Comme le jour commençait à baisser, etc. » — S. Cyr. — Car, selon ce qui vient d'être dit, ils demandaient la guérison de leurs diverses souffrances; or, les disciples, sachant qu'il pouvait accomplir par sa seule volonté ce que voulaient les infirmes, dirent : « Renvoyez-les, » qu'ils ne soient plus tourmentés. Admirez la mansuétude immense de celui qu'on prie ainsi ; non-seulement il accorde ce que les disciples lui demandent, mais encore il y joint les dons de sa main généreuse, en commandant de leur servir à manger. D'où il suit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » — Il ne parla point ainsi ignorant leur réponse, mais pour les amener à dire combien ils avaient de pains, afin que la quantité de pains, étant déclarée par avance, servît à montrer la grandeur du miracle.

S. Cyr. — Les disciples ne pouvaient faire ce qui leur était commandé n'ayant avec eux que cinq pains et deux poissons ; d'où il suit : « Ils lui dirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons, à moins que nous n'allions acheter des vivres pour tout ce peuple. » — S. Aug. — Dans ce passage, saint Luc a résumé en une même phrase la réponse de Philippe disant : « Deux cents deniers ne suffiraient pas pour en donner à chacun, » et la réponse d'André disant, selon saint Jean : « Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons. » En effet, ce que dit saint Luc : « Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons, » se rapporte à la réponse d'André ; et ce qu'il ajoute : « A moins que nous n'allions acheter des vivres pour tout ce peuple, » paraît être la réponse de Philippe, si ce n'est qu'il ne parle

---

unde sequitur : Dies autem cœperat declinare, etc. Cyril. (ubi sup.). Sicut enim dictum est, diversarum passionum postulabant remedia ; et quia videbant discipuli solo nutu posse perfici quod infirmi petebant, dicunt : Dimitte eos, ne amplius anxientur. Aspice autem exuberantem mansuetudinem ejus qui rogatur : non enim illa tantum largitur quæ postulant discipuli, sed sequentibus ipsum adjicit bona munificæ dextræ, mandans eis escas exhiberi. Unde sequitur : Ait autem ad illos : Vos date illis manducare. Theoph. Non autem hoc dixit eorum responsionem ignorans ; sed volens ipsos inducere ut dicerent quot panes haberent, et sic magnum ostenderetur ex eorum confessione miraculum, panum quantitate audita.

Cyril. (ubi sup.). Sed quod mandabatur intolerabile discipulis erat, qui non habebant penes se nisi quinque panes et duos pisces. Unde sequitur : At illi dixerunt : Non sunt nobis plusquam quinque panes et duo pisces, nisi forte nos eamus et emamus in omnem hanc turbam escas. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 4, cap. 46). In quibus quidem verbis Lucas in unam sententiam constrinxit responsionem Philippi dicentis : Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat ; et responsionem Andreæ dicentis : Est puer unus hic qui habet quinque panes hordeaceos et duos pisces, ut narrat Joannes (cap. 6). Quod enim ait Lucas : Non sunt nobis plusquam quinque panes et duo pisces, ad Andreæ retulit responsionem. quod vero adjunxit : Nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas,

point des deux cents deniers, quoiqu'on puisse dire qu'il y est fait allusion dans la réponse d'André ; car, après avoir dit : « Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons, » il ajoute : « Mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ? » Ce qui revient à dire : « A moins que nous n'allions acheter des vivres pour tout ce peuple. » Cette différence dans les paroles et cette concordance dans les faits renferment pour nous le salutaire enseignement qu'il ne faut chercher dans les paroles que la volonté de ceux qui parlent, et que les historiens véridiques doivent s'appliquer surtout à la mettre en évidence dans leurs récits, qu'il y soit question de l'homme, ou de Dieu ou des anges. — S. Cyr. — Afin d'élever encore la difficulté du miracle, il est parlé d'une grande multitude d'hommes, car il suit : « Ils étaient environ cinq mille hommes ; » sans compter les femmes et les enfants, comme il est rapporté par un autre évangéliste.

Théoph. — Le Seigneur nous apprend que lorsque nous donnons à quelqu'un l'hospitalité, nous devons le faire s'asseoir et lui prodiguer tous nos soins. D'où il suit : « Il dit à ses disciples, etc. » — S. Aug. — Il ne faut pas s'inquiéter de ce que saint Luc dit, de les faire asseoir par *cinquante*, et saint Marc par *cinquante* et par *cent ;* car l'un ne dit qu'une partie, et l'autre dit tout. Si l'un ne parlait que de *cinquante* et l'autre que de *cent*, cela semblerait contradictoire ; il ne serait pas facile de reconnaître que les deux ayant été dits, chacun a rapporté un seul de ces nombres ; et cependant, qui ne conviendra qu'en y pensant bien cela devait se trouver ? J'ai dit ceci parce qu'il se présente souvent des choses de ce genre qui, pour ceux qui réfléchissent peu et

---

videtur ad responsionem Philippi pertinere; nisi quod de ducentis denariis tacuit ; quamquam et in ipsius Andreæ sententia hoc posset intelligi. Cum enim dixisset : Est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos et duos pisces, adjunxit : Sed hæc quid inter tantos ? Hoc est dicere : Nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas. Ex qua varietate verborum, rerum autem sententiarumque concordia satis apparet salubriter nos doceri, nihil quærendum in verbis, nisi loquentium voluntatem ; cui demonstrandæ invigilare debent omnes veridici narratores, cum de homine, vel de angelo, vel de Deo aliquid narrant. Cyril. (ubi sup.). Ut autem adhuc ad magis ardua feratur miraculum, ostenditur non parva fuisse multitudo virorum, cum sequitur : Erant autem viri fere quinque millia ; exceptis scilicet mulieribus et pueris, ut alius evangelista refert (Matth., 14).

Theoph. Docet autem Dominus quod decet, cum hospitamur aliquem, reclinare ipsum et omnis consolationis participem facere. Unde sequitur : Ait autem ad discipulos, etc. Aug., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Quod Lucas hic dicit quinquagenos jussos esse discumbere, Marcus vero quinquagenos et centenos, ideo non movet, quia unus partem dixit, alter totum. Verum si alius de quinquagenis tantum commemoraret, alius de centenis tantum, valde videretur esse contrarium ; nec satis dignosceretur utrumque dictum esse : unum autem ab altero, alterum ab altero esse commemoratum, et tamen attentius consideratum inveniri debuisse, quis non fateatur ? Hoc ideo dixi, quia existunt sæpe aliqua ejusmodi,

jugent témérairement, paraissent contradictoires et pourtant ne le sont point. — S. Chrys. — Comme il fallait croire que le Christ était venu du Père, avant de faire ce miracle, il leva les yeux au ciel; d'où il suit : « Ayant pris les cinq pains, etc. » — S. Cyr. — Il fit cela pour notre instruction, afin que nous sachions qu'au commencement du repas, avant de rompre le pain, nous devons l'offrir à Dieu et attirer sur lui la bénédiction céleste. D'où il suit : « Il le bénit et le rompit. » — S. Chrys.— Il le distribue par les mains de ses disciples pour les honorer et pour qu'ils n'oublient point le miracle qu'il opère. Or, il ne tire point du néant de quoi nourrir la foule, afin de fermer la bouche aux manichéens, qui affirment que les créatures lui sont étrangères, et pour montrer que c'est lui qui donne la nourriture et qui a dit : « Que la terre germe. » Il multiplie ensuite les poissons pour signifier qu'il est le Seigneur de la mer comme de la terre. Il fait pour les malades un miracle particulier; ensuite il accorde un bienfait général en nourrissant même ceux qui ne sont pas malades. D'où il suit : « Et tous mangèrent et ils furent rassasiés. » — S. Grég. de Nysse.—Ce n'était pas le ciel distillant la manne, ni la terre produisant le froment, selon sa nature, pour apaiser leur faim, mais l'effusion d'un bienfait qui venait des trésors ineffables de la divine puissance. Car ce pain se prépare et se fait dans la main de ceux qui le distribuent, et il se multiplie en apaisant la faim de ceux qui le mangent. Ce n'est pas non plus la mer qui leur donne ses poissons pour les nourrir, mais celui-là même qui a mis les poissons dans la mer.

S. Amb. — Le peuple fut donc rassasié par un pain abondant et

---

quæ parum intendentibus, temere judicantibus, contraria videantur, et non sint. Chrys. (homil. 50, *in Matth.*). Et quia credendum erat Christum venisse a Patre, facturus miraculum aspexit in cœlum. Unde sequitur : Acceptis autem quinque panibus, etc. Cyril. (ubi sup.). Hoc etiam dispensative pro nobis fecit, ut discamus quod in principio mensæ cum frangere debemus panem, debemus Deo offerre, et elicere super ipsum benedictionem supernam. Unde sequitur : Et benedixit, et fregit. Chrys. (ut sup.). Dat quidem eis per manus discipulorum honorando eos, et ne dent oblivioni jam peracto miraculo. Non autem ex non entibus facit escas ad pascendum turbas, ut obturet os Manichæi asserentis alienam esse ab eo creaturam; ostendens se esse victualium largitorem, et qui dixit (*Gen.*, 1) : Germinet terra. Multiplicat quoque pisces, ad significandum quod tam mari quam aridæ dominabatur. Bene autem in languentibus speciale peregit miraculum : agit et beneficium generale, alens omnes, etiam non languentes. Unde sequitur : Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Greg. Nyss. (*orat. Catechetica magna*, cap. 23). Quibus nec cœlum fluebat manna, nec tellus juxta sui naturam producens frumentum, eorum satisfaciebat egestati : sed ex ineffabilibus horreis divinæ potentiæ beneficium affluebat. Panis paratur factus in manibus ministrantium, necnon per saturitatem edentium augmentatur. Esum etiam piscium eorum necessitati non administrabat mare, sed ille qui in mare piscium genus inseruit.

Amb. Non exiguo, sed multiplicato cibo

multiplié ; on eût pu voir les parcelles multipliées sans être rompues sortir comme d'une source incompréhensible des mains de ceux qui les distribuaient, et les fragments intacts glisser d'eux-mêmes sous les doigts de ceux qui les rompaient.

S. Cyr. — Là ne s'arrêta point le miracle ; mais il suit : « On emporta douze paniers de fragments qui étaient restés, » afin de prouver manifestement que Dieu récompense surabondamment les œuvres de charité envers le prochain. — Théoph. — Et encore pour nous apprendre ce que peut l'hospitalité, et combien nous augmentons nos biens en secourant les pauvres. — S. Chrys. — Il fit surabonder non des pains, mais des fragments, pour montrer que c'étaient les restes des pains ; et il en resta douze paniers, afin qu'il y en eût autant que de disciples.

S. Amb. — Mystiquement, après que celle qui représentait l'Église a été guérie du flux de sang et que les apôtres ont été choisis pour annoncer le royaume de Dieu, il donne l'aliment de la grâce céleste. Or, remarquez à qui il le donne : non à ceux qui étaient oisifs, ni à ceux de la ville qui siégeaient dans la synagogue ou dans les dignités séculières, mais à ceux qui cherchaient le Christ dans le désert. — Bède. — Après avoir quitté la Judée, qui s'était coupé la tête en ne croyant pas aux prophéties, il donne l'aliment de la parole dans le désert de l'Église, qui auparavant n'avait point d'homme ; et une grande multitude de fidèles laissent l'édifice de leur vie ancienne et de leurs diverses croyances pour suivre le Christ, qui se retire dans les déserts des nations.

---

populum liquet esse satiatum. Videres incomprehensibili quodam rigatu inter dividentium manus, quas non fregerant, fructificare particulas, et intacta frangentium digitis sponte sua fragmenta subrepere.

Cyril. (ubi sup.). Nec ubique ad hoc tantum pervenit miraculum, sed sequitur : Et sublatum est quod superavit fragmentorum cophini duodecim. Ut hinc esset manifesta certificatio quod opus charitatis in proximos uberem vendicat retributionem a Deo. Theoph. Et ut addisceremus quantum hopitalitas potest, et quantum augentur nostra, cum indigentibus subvenimus. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Fecit autem superabundare, non panes, sed fragmenta, ut ostendat illorum panum esse reliquias ; quæ tot factæ sunt, ut totidem essent cophini quot et discipuli.

Amb. Mystice autem postquam illa quæ Ecclesiæ typum accepit, a fluxu curata est sanguinis, postea quam apostoli ad evangelizandum regnum Dei sunt destinati, gratiæ cœlestis impertitur alimentum. Sed quibus impertiatur adverte : non otiosis ; non in civitate quasi in synagoga vel seculari dignitate residentibus ; sed inter deserta quærentibus Christum. Bed. Qui derelicta Judæa, quæ prophetiæ sibi non credendo caput abstulerat, in deserto Ecclesiæ quæ virum non habebat, verbi pabula largitur. Petentem vero deserta gentium Christum multæ fidelium catervæ relictis mœnibus priscæ conversationis et variorum dogmatum sequuntur.

Amb. Qui autem non fastidiunt, ipsi excipiuntur a Christo, et cum ipsis loquitur Dei Verbum, non de secularibus, sed de

S. Amb. — Cependant le Christ reçoit ceux qui ne se découragent point, le Verbe de Dieu parle avec eux, oubliant les choses temporelles pour le royaume de Dieu; et si quelques-uns souffrent quelque douleur corporelle, il leur donne avec bonté sa guérison. Toujours il garde un ordre mystérieux, les guérissant d'abord de leurs maladies par la rémission des péchés, et ensuite leur prodiguant la nourriture de la table céleste. — Bède. — Or, il nourrit la foule quand le jour baisse, c'est-à-dire à la fin des temps ou lorsque le soleil de justice s'est incliné pour nous. — S. Amb. — Cependant, cette foule n'est pas encore nourrie des aliments les plus substantiels; car les cinq pains sont le premier, qui est comme un lait; les sept pains sont le second, et le corps du Christ, qui est le troisième, est une nourriture plus substantielle. Si donc quelqu'un craint de demander sa nourriture, qu'il laisse tous ses biens et qu'il accoure à la parole de Dieu; car celui qui commence à entendre la parole de Dieu commence à avoir faim, les apôtres commencent à voir celui qui a faim, et si ceux qui ont faim ne savent encore de quoi ils ont faim, le Christ le comprend, il sait qu'ils n'ont pas faim d'une nourriture temporelle, mais de l'aliment du Christ. En effet, les apôtres n'avaient pas encore compris que la nourriture du peuple fidèle n'était point vénale, mais le Christ savait que nous-mêmes devions être rachetés, et que sa nourriture nous serait donnée gratuitement.

Bède. — Les apôtres n'avaient que les cinq pains de la loi mosaïque et les deux poissons des deux Testaments qui étaient cachés dans la profondeur de mystères obscurs comme dans les eaux de la mer. Or, parce que l'homme a cinq sens extérieurs, les cinq mille hommes qui

---

regno Dei; et si qui corporalis gerunt ulcera passionis, his medicinam suam libenter indulget. Ubique autem mysterii ordo servatur, ut prius per remissionem peccatorum vulneribus medicina tribuatur, postea vero alimonia mensæ cœlestis exuberet. Bed. Die autem declinante, turbam reficit; id est, in fine seculorum appropinquante: vel cum Sol justitiæ pro nobis occubuit. Amb. Quamquam nondum validioribus hæc turba reficiatur alimentis. Primum enim in modum lactis quinque sunt panes; secundum, septem; tertium corpus Christi est esca solidior. Si quis autem petere cibum veretur, ipse relictis suis omnibus festinet ad Dei verbum. Dum autem aliquis audire incipit Dei verbum, incipit esurire. Incipiunt apostoli esurientem videre : et, si illi qui esuriunt, adhuc non intelligant quid esuriant, intelligit Christus : scit quod non secularem cibum esuriant, sed cibum Christi : nondum enim intellexerant apostoli cibum populi credentis non esse venalem. Noverat Christus nos potius esse redimendos, suas vero epulas esse gratuitas.

Bed. Nondum erant apostolis nisi quinque panes mosaicæ legis, et duo pisces utriusque Testamenti, quæ in abdito mysteriorum latentium quasi aquis abyssi tegebantur. Quia vero quinque sunt exteriores hominis sensus, quinque millia viri Dominum secuti designant eos qui in seculari adhuc habitu positi, exterioribus quæ possident, bene uti noverunt : qui quinque

suivirent le Seigneur figurent ceux qui, placés encore dans la vie du siècle, savent bien user des choses extérieures qu'ils possèdent, et se nourrissent des cinq pains, parce qu'ils ont besoin d'être encore gouvernés par les préceptes de la loi ; car ceux qui renoncent entièrement au monde deviennent plus grands par la nourriture évangélique. De plus, les divers groupes de convives figurent les diverses assemblées de l'Église de toute la terre qui ne font qu'une Église catholique.

S. Amb. — Mystiquement, ce pain que rompt le Christ est la parole de Dieu et la prédication du Christ qui se multiplie en se distribuant ; car, avec peu de discours, il a donné à tous les peuples une abondante nourriture. Il nous a donné ses enseignements comme des pains, qui se multiplient en sortant de notre bouche. — Bède. — Or, le Sauveur ne créa pas de nouveaux aliments pour apaiser la faim de la multitude, mais prenant ceux qu'avaient les apôtres, il les bénit, parce que, venant dans sa chair, il ne prêche point autre chose que ce qui a été annoncé, mais il nous fait voir les mystères de la grâce contenus dans les paroles prophétiques. Il lève les yeux au ciel pour nous apprendre à diriger vers le ciel l'élan de notre esprit, et à y chercher la lumière de la science ; il rompt le pain et le distribue à ses disciples pour le servir à la multitude, parce qu'il leur a ouvert les mystères de la loi et des prophéties pour qu'ils les prêchent dans tout le monde.

S. Amb. — Ce n'est pas sans raison que ce qui est de trop pour la multitude est recueilli par les apôtres, parce que les choses divines se trouvent plutôt auprès des élus que parmi le peuple. Heureux celui qui peut recueillir même ce que laissent les docteurs ! Mais pourquoi le Christ remplit-il ces douze paniers, sinon pour délivrer le peuple juif?

---

panibus aluntur, quia tales necesse est legalibus adhuc præceptis instrui. Nam qui mundo ad integrum renuntiant, evangelica refectione sublimes sunt. Diversi autem convivantium discubitus, designant diversos per orbem terrarum ecclesiarum conventus, qui unam catholicam faciunt.

Amb. Hic vero panis, quem frangit Jesus, mystice quidem Dei verbum est et sermo de Christo ; qui cum dividitur, augetur : de paucis enim sermonibus omnibus populis redundantem alimoniam ministravit. Dedit sermones nobis velut panes, qui dum nostro libantur ore, geminantur. Bed. Turbis autem esurientibus Salvator non nova creat cibaria, sed acceptis his quæ habuerunt discipuli, benedicit ; quia veniens in carne non alia quam prædicta sunt, prædicat, sed prophetiæ dicta mysteriis gratiæ gravida demonstrat. Respicit in cœlum, ut illuc dirigendam mentis aciem, ibi lucem scientiæ doceat esse quærendam. Frangit, et ante turbas ponenda distribuit discipulis, quia legis et prophetiæ sacramenta eis ut per mundum prædicent patefecit.

Amb. Non otiose autem quæ turbæ supersunt a discipulis colliguntur, quia ea quæ divina sunt, apud electos facilius possis quam apud populos reperire. Beatus ille qui potest colligere quæ etiam doctis supersint. Qua ratione autem cophinos Christus duodecim implevit, nisi ut illud populi Judaici solveret ; quia manus ejus in cophino servierunt (*Psal.* 80) ? Hoc est,

car ses mains ont servi avec des paniers, c'est-à-dire que ce peuple, qui auparavant portait de la terre dans des paniers (1), travaille maintenant pour obtenir le pain de la vie céleste par la croix du Christ. Et ce don n'est pas pour un petit nombre, mais pour tous; car les douze paniers figurent l'établissement de la foi dans chaque tribu. — BÈDE. — Ou encore : les douze paniers figurent les douze apôtres et tous les docteurs qui les ont suivis; au dehors, ils étaient méprisés par les hommes, mais au dedans ils étaient remplis des reliques d'une nourriture salutaire.

Un jour, comme il priait en particulier, ayant ses disciples avec lui, il leur demanda : Que dit le peuple de moi? Qui dit-il que je suis? Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres que c'est quelqu'un des anciens prophètes qui est ressuscité. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre répondit : Vous êtes le Christ de Dieu. Alors il leur défendit très expressément de parler de cela à personne. Et il ajouta : Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres, et par les docteurs de la loi, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour.

Le Seigneur, séparé de la foule et retiré à l'écart, se livrait à la prière; d'où il est dit : « Un jour, comme il était seul à prier, etc. » Il se faisait ainsi le modèle de ses disciples, leur enseignant la douce pratique des dogmes de sa doctrine; car les pasteurs des peuples doivent être au-dessus de leurs sujets par leurs mérites, s'occupant avec mesure des choses nécessaires à la vie et se livrant à ce qui plaît à Dieu.

(1) Allusion à ce qui est rapporté dans l'Exode sur les travaux des Hébreux en Egypte.

populus qui ante lutum cophinis colligebat, hic jam per crucem Christi vitæ cœlestis operatur alimoniam. Nec paucorum hoc munus, sed omnium est. Nam per duodecim cophinos tanquam tribuum singularum fidei firmamentum redundat. BED. Vel per cophinos duodecim apostoli figurantur, et omnes sequentes doctores; foris quidem hominibus despecti, sed intus salutaris cibi reliquiis cumulati.

Et factum est cum solus esset orans, erant cum illo et discipuli; et interrogavit illos, dicens : Quem me dicunt esse turbæ? At illi responderunt et dixerunt : Alii Joannem Baptistam; alii autem Eliam; alii vero quia unus propheta de prioribus surrexit. Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis? Respondens Simon Petrus, dixit : Christum Dei. At ille increpans illos præcepit ne cui dicerent hoc; dicens quia oportet Filium hominis multa pati, et reprobari a senioribus, et a principibus sacerdotum et scribis, et occidi, et tertia die resurgere.

CYRIL. (in *Cat græc. Patr.*). Sequestratus a populis Dominus, et seorsum positus vacabat orationibus : unde dicitur : Et factum est, cum solus esset orans, etc. Formam enim in hoc seipsum constituebat, docens discipulos artem facilem doctrinalium dogmatum. Reor enim oportere populorum antistites etiam meritis præesse

— Bède. — Les disciples étaient avec le Seigneur, mais lui seul pria son Père, parce que les saints peuvent s'unir au Seigneur par la foi et par la charité, mais le Fils seul peut pénétrer les mystères incompréhensibles de la miséricorde du Père. Il prie donc toujours seul, parce que les prières de l'homme ne peuvent comprendre les desseins de Dieu, et que nul ne peut participer aux sentiments intérieurs du Christ.

S. Cyr. — Cependant ce soin de la prière pouvait troubler les disciples; car ils voyaient prier comme un homme celui qu'ils avaient vu auparavant faire des miracles avec une autorité divine. Afin donc de dissiper ce trouble, il les interroge, non qu'il ignorât les acclamations du peuple, mais pour les soustraire à l'opinion de la foule et pour leur inspirer une foi véritable; d'où il suit : « Il leur demande : Qui le peuple dit-il que je suis? » — Bède. — Avant d'éprouver la foi des disciples, le Seigneur a soin de demander l'opinion du peuple, de peur que leur confession ne semble formée par l'opinion de la foule plutôt qu'établie par la connaissance de la vérité, ou qu'ils ne paraissent hésiter, comme Hérode, sur ce qu'ils ont entendu dire, plutôt que croire par ce qu'ils ont vu. — S. Aug. — On peut se demander comment saint Luc a pu dire que le Seigneur interrogea ses disciples sur l'opinion que les hommes avaient de lui lorsqu'il était seul à prier et que les disciples étaient présents, tandis que saint Marc dit qu'il les interrogea en chemin; mais ceci ne peut inquiéter que celui qui pense que jamais il n'a prié en chemin.

S. Amb. — Ce n'est pas en vain que les disciples rapportent l'opinion

---

subditis suis, in rebus necessariis jugiter conversantes, et illa tractantes quibus Deus placatur. Bed. Aderant autem discipuli Domino, sed ipse Patrem solus oravit; quia possunt sancti Domino fidei amorisque societate conjungi, sed incomprehensibilia paternæ dispositionis arcana solus novit Filius penetrare : ubique ergo solus obsecrat, quia Dei consilium humana vota non capiunt, neque quisquam potest interiorum particeps esse cum Christo.

Cyril. (ubi supra). Poterat autem orationis negotium turbare discipulos : videbant enim humanitus orare, quem olim viderant auctoritate divina peragentem miracula. Ut igitur hujusmodi propelleret turbationem, eos interrogat; non quia nesciret ab exterioribus sibi collata præconia, sed ut eos a plurium opinione auferret, et rectam fidem eis insereret. Unde sequitur : Et interrogavit illos dicens : Quem me dicunt esse turbæ ? Bed. Pulchre Dominus fidem discipulorum exploraturus, prius turbarum sententiam interrogat; ne illorum confessio, non veritatis agnitione probata, sed vulgi videatur opinione formata ; nec comperta credere, sed instar Herodis de auditis hæsitare putentur. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 53). Potest autem illud movere quod Lucas Dominum interrogasse discipulos suos, quem illum dicerent homines, tunc dixit, cum esset solus orans, et adessent etiam ipsi; porro autem Marcus in via dicit illos hoc ab eodem interrogatos; sed hoc eum movet qui putat quia nunquam oravit in via.

Amb. Non est autem otiosa turbæ opinio, quam discipuli respondent, cum subditur :

de la foule, lorsqu'il est ajouté : « Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste (qu'ils savaient être décapité); d'autres, Élie (qu'ils croyaient devoir venir); d'autres, que quelqu'un des anciens prophètes est ressuscité. » Mais qu'une autre sagesse approfondisse ces paroles, car si l'apôtre saint Paul ne voulait savoir que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié, que puis-je désirer savoir de plus que le Christ? — S. Cyr. — Admirez la prudence de cette question; il commence par les amener à dire les louanges du peuple, afin de les réfuter et de produire en eux une opinion véritable. C'est pourquoi les disciples ayant dit l'opinion du peuple, il leur demande leur pensée quand il ajoute : « Mais vous, qui dites-vous que je suis? » Ah! que de grandeur dans ce *vous!* Il les distingue de la foule, afin qu'ils en évitent les opinions; comme s'il disait : Vous qui, par mon choix, avez été appelés à l'apostolat, vous, les témoins de mes miracles, qui dites-vous que je suis? Cependant, Pierre prévient les autres, et devenu l'organe de tout le collége apostolique, il s'échappe en paroles de divin amour et proclame la confession de sa foi, lorsqu'il est dit : « Pierre répondit : Vous êtes le Christ de Dieu. » Il ne dit pas simplement qu'il est *Christ de Dieu,* mais avec l'article, *le Christ* par excellence. C'est pourquoi nous lisons dans le grec τὸν Χριστόν; car plusieurs, ayant reçu l'onction de Dieu, ont été appelés *christs* dans divers sens. En effet, les uns ont reçu l'onction des rois, les autres celle des prophètes, et nous-mêmes, qui recevons l'onction du Saint-Esprit par le Christ, nous sommes appelés *christs.* Or, un seul est le Christ de Dieu et du Père, comme ayant seul pour propre père celui qui est dans les cieux.

At illi responderunt et dixerunt : Alii Joannem Baptistam (quem decollatum sciebant), alii autem Eliam, quem venturum putabant; alii autem quia propheta unus de prioribus surrexit. Sed hoc quærere alterius prudentiæ est : nam si Paulo Apostolo satis est nihil scire, nisi Christum Jesum, et hunc crucifixum (1 *Cor.*, 2), quid amplius mihi desiderandum est scire quam Christum? Cyril. (ubi sup.). Vide autem interrogationis elegantiam. Dirigit enim prius eos ad extrinsecas laudes, ut eis evulsis veram opinionem generet : unde cum dixissent discipuli plebis opinionem eorum sententiam interrogat, cum subditur : Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis? O! quam præcipuum illud vos! Excipit eos ab aliis, ut eorum vitent opiniones : quasi diceret : Vos qui censura mea vocati estis ad apostolatum, testes miraculorum meorum, quem me esse dicitis? Prævenit autem Petrus cæteros, fitque os totius collegii, eructatque divini amoris eloquia; profertque fidei confessionem, cum dicitur : Respondens autem Petrus dixit : Christum Dei : non simpliciter eum esse Christum Dei, sed magis cum articulo : unde in græco habetur, τὸν Χριστόν, nam plures divinitus uncti diversimode vocati sunt christi : quidam enim uncti fuerunt in reges, quidam in prophetas. Nos autem per Christum Sancto perancti Spiritu nomen obtinuimus Christi, sed unus solus est, qui est Christus Dei et Patris, quasi ipso solo proprium habente Patrem qui in cœlis est : et sic Lucas concordat quidem in sententiis cum

C'est ainsi que saint Luc s'accorde avec ce passage de saint Matthieu qui fait dire à Pierre : *Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant;* seulement, il abrége et lui fait dire : *Le Christ de Dieu.* — S. Amb. — Car dans ce seul nom se trouvent exprimées la divinité et l'incarnation, et aussi la foi de la passion. Ainsi, il comprend tout en exprimant la nature et le nom qui est l'abrégé de ses attributs.

S. Cyr.—Il faut remarquer la prudence de Pierre qui confesse un seul Christ, contre ceux qui osent prétendre qu'Emmanuel se divise en deux christs; de plus, lui-même ne les a pas interrogés en disant : «Qui les hommes disent-ils qu'est le Verbe divin? » Mais, *le Fils de l'homme ?* c'est celui-là que Pierre confesse être le Fils de Dieu, il est donc admirable et digne des suprêmes honneurs, pour avoir cru que celui qu'il contemplait dans la forme humaine était *le Christ du Père;* c'est-à-dire que le Verbe qui procède de la substance du Père s'était fait homme.

S. Amb.—Cependant notre Seigneur Jésus-Christ ne voulut point d'abord être prêché, afin de ne susciter aucun trouble; d'où il suit: « Il leur recommanda vivement de n'en parler à personne.» Il impose le silence à ses disciples pour plusieurs motifs; pour tromper le prince du monde, pour éloigner toute jactance, et pour nous apprendre l'humilité. Le Christ n'a donc pas voulu être glorifié; vous, qui êtes né dans l'ignominie, vous glorifierez-vous? De plus, il ne voulait pas que ses disciples, encore grossiers et imparfaits, fussent opprimés par la grandeur d'une trop haute prédication. Ainsi, il leur est défendu de l'évangéliser *Fils de Dieu,* afin que plus tard ils l'évangélisent *crucifié.* —S. Chrys.—Et c'est avec raison que le Christ défendit alors de dire à personne qu'il fût le Fils de Dieu, jusqu'à ce qu'ayant ôté les sujets

---

Matthæo, qui narravit Petrum dixisse : Tu es Christus Filius Dei vivi ; sed utens breviloquio, ait eum dixisse : Christum Dei. Ambr. In uno enim hoc nomine, et Divinitatis, et incarnationis expressio, et fides est passionis. Complexus est itaque omnia, qui et naturam et nomen expressit, in quo summa virtutum est.

Cyril. (ubi supra). Sed notandum quod unum confessus est esse Christum prudentissimus Petrus ; contra præsumentes Emmanuelem in duos christos dividere : neque enim sciscitatus est eos dicens : Quem dicunt homines esse divinum Verbum ? sed, Filium hominis ? Quem Petrus confessus est esse Filium Dei. In hoc ergo admirandus est, et dignus factus tam præcipuis honoribus ; quia quem admiratus est in forma nostra, hunc credidit esse Christum Patris ; scilicet hominem factum Verbum quod processit de Patris substantia.

Amb. Dominus autem Jesus Christus prædicari se primo noluit, ne ullus strepitus nasceretur : unde sequitur : At ille increpans eos præcepit ne cui dicerent hoc : multis ex causis jubet tacere discipulos ; ut fallat principem mundi, declinet jactantiam, et doceat humilitatem : ergo Christus noluit gloriari, et tu qui ignobilis natus es, gloriaris ? Simul ne rudes et imperfecti adhuc discipuli maximæ prædicationis molibus opprimantur. Prohibentur ergo evangelizare eum Dei Filium, ut evangelizarent postea crucifixum. Chrys. (hom. 55, *in Matth.*). Oppor-

de scandale et consommé le supplice de la croix, il eût imprimé à son sujet une opinion juste et inébranlable dans l'âme de ceux qui l'écoutaient; car ce qui a été une fois enraciné et ensuite arraché a bien de la peine à tenir s'il est planté de nouveau, tandis que ce qui une fois planté demeure immobile s'accroît facilement. Et puisqu'une parole suffit à scandaliser Pierre, qu'arriverait-il à la plupart si, après avoir entendu dire qu'il est le Fils de Dieu, ils le voyaient crucifié et conspué? — S. Cyr. — Les disciples devaient donc l'annoncer dans toute la terre; car c'était l'œuvre de ceux qu'il avait choisis pour l'apostolat; mais, comme selon l'Ecriture, *il est un temps pour chaque chose*, il convenait que la croix et la résurrection fussent accomplies, et que la prédication des apôtres vînt ensuite; d'où il suit : « Disant : Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, etc. » — S. Amb. — Peut-être le Seigneur, sachant que ses disciples eux-mêmes auraient de la peine à croire le mystère de sa passion et de sa résurrection, voulut-il leur annoncer lui-même sa passion et sa résurrection.

Il disait aussi à tout le monde : Si quelqu'un veut venir avec moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi la sauvera. Et que servirait à un homme de gagner tout le monde aux dépens de lui-même, et en se perdant lui-même? Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira aussi de lui lorsqu'il viendra dans sa gloire, et dans celle de son Père, et des saints anges. Je vous dis, en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu.

S. Cyr. — Les chefs des armées excitent au courage les guerriers,

---

tunc etiam Dominus tunc vetuit nulli dicere quod ipse esset Christus, quatenus sublatis de medio scandalis, et crucis consummato patibulo, habitualiter imprimeretur audientium menti conveniens de eo opinio : nam radicatum semel et postmodum evulsum, vix unquam denuo insitum retinebitur : quod autem semel insitum perseverat immobile, de facili concrescit : nam si Petrus ex solo auditu scandalizatus est, quid quamplures paterentur, cum audissent Filium Dei esse, viderent autem crucifixum et consputum? Cyril. (ubi supra). Oportebat ergo discipulos eum ubique terrarum prædicare : hoc enim erat opus electorum ab eo ad apostolatus officium : sed ut sacra Scriptura testatur (*Eccl.*, 6) : Tempus est unicuique rei : decebat enim ut crux et resurrectio impleretur, et sic sequeretur apostolorum prædicatio. Unde sequitur : Dicens quia oportet Filium hominis multa pati, etc. Amb. Fortasse quia sciebat Dominus difficile passionis et resurrectionis mysterium etiam discipulos credituros, ipse voluit esse suæ passionis et resurrectionis assertor.

Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me : qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam : nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam. Quid enim proficit homo, si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum

non-seulement en leur promettant les honneurs de la victoire, mais même en leur disant qu'il est glorieux de *souffrir*. Nous voyons notre Seigneur Jésus-Christ agir de même, car il avait prédit aux apôtres qu'il aurait à souffrir les calomnies des Juifs, qu'il serait mis à mort et qu'il ressusciterait le troisième jour. Afin donc qu'ils ne pensent pas que le Christ doit être persécuté pour le salut du monde, et qu'eux-mêmes pourront mener une vie sensuelle, il montre que ceux qui veulent obtenir sa gloire devront nécessairement marcher à travers les mêmes combats; d'où il est dit : « Il disait à tous. » — Bède. — Il dit *à tous*, parce que ce qui précède, au sujet de la foi à la naissance ou à la passion du Seigneur, s'était passé à l'écart entre lui et ses seuls disciples.

S. Chrys. — Cependant, comme le Seigneur est miséricordieux et bon, il ne veut avoir aucun serviteur contraint ou forcé, mais il veut qu'on le serve spontanément, et en lui rendant grâces d'être à son service; c'est pourquoi il ne force ni ne violente personne, mais il attire par la persuasion et par les bienfaits tous ceux qui veulent le suivre, en disant : « Si quelqu'un veut, etc. » — S. Bas. — Il propose sa propre vie comme modèle d'une vie parfaite à ceux qui veulent lui obéir, quand il dit : « Venir après moi ; » il ne veut pas parler de le suivre corporellement (ce qui serait impossible, le Seigneur étant déjà dans les cieux), mais d'une imitation fidèle de sa vie selon la mesure de nos forces. — Bède. — Or, si quelqu'un ne renonce à soi-même, il ne peut s'approcher de celui qui est au-dessus de lui; d'où il suit : « Qu'il

---

sui faciat ? Nam qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cum venerit in majestate sua et Patris, et sanctorum angelorum. Dico autem vobis : Vere : sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Ducum magnanimi strenuos in armis ad audaciam provocant; non solum eis honores pollicendo victoriæ, sed etiam ipsum pati gloriosum esse dicentes. Tale quid videmus docere Dominum Jesum Christum : prædixerat enim apostolis quod oporteret eum perpeti Judæorum calumnias, occidi, et tertia die resurgere. Ne igitur putarent Christum quidem passurum persecutiones pro vita mundi, eis vero liceret mollem vitam ducere, ostendit quod per æqua certamina necessario gradi decet cupientes ejus gloriam obtinere Unde dicitur : Dicebat autem ad omnes. Bed. Pulchre posuit, ad omnes ; qui superiora, quæ ad fidem dominicæ nativitatis vel passionis pertinent, cum solis discipulis seorsum egit.

Chrys. (homil. 56, *in Matth.*). Cum autem Salvator sit pius et benignus, nullum invitum aut coactum habere vult famulum, sed spontaneos et gratias agentes ei pro famulatu : et ideo neminem cogendo aut necessitatem imponendo, sed persuadendo et benefaciendo, universos volentes attrahit, dicens : Si quis vult. Basil. (in *Cons. mon.*, cap. 4). Vitam autem propriam in formam optimæ conversationis tradidit volentibus ei obedire, cum dicit : Post me venire ; non obsecutionem corporalem insinuans (esset enim in omnibus impossibilis Domino jam in cœlis existente), sed debitam conversationis pro posse imitationem. Bed. Nisi au-

renonce à soi-même. » — S. Bas. — Le renoncement à soi-même est l'oubli entier des choses passées et l'abandon de ses propres volontés. — Orig. — Celui-là renonce aussi à lui-même qui, par une réforme convenable et par une sincère conversion, change les habitudes mauvaises de sa vie; qui, après avoir vécu dans les plaisirs, renonce à sa vie licencieuse et devient chaste; pareillement, la réforme de tout vice est un renoncement à soi-même. — S. Bas. — De plus, désirer souffrir la mort pour le Christ, mortifier ses membres terrestres, se disposer courageusement à courir tous les périls pour le Christ, et ne s'affliger de rien dans la vie présente, c'est porter sa croix; d'où il est ajouté: « Qu'il porte sa croix chaque jour. » — Théoph. — Il appelle *croix* une mort ignominieuse, insinuant que celui qui veut suivre le Christ ne doit pas redouter de souffrir pour lui, même une mort ignominieuse. — S. Grég. — On peut encore porter sa croix de deux manières; en affligeant son corps par la pénitence, ou en désolant son âme par la compassion.

S. Grég. — Il réunit avec raison ces deux choses : « Qu'il renonce à soi-même et porte sa croix. » Car, de même que celui qui est prêt à monter sur la croix se résigne à la mort dans son âme, et marche comme ne pensant plus à vivre, de même celui qui veut suivre le Seigneur doit d'abord renoncer à soi-même et ensuite porter sa croix, de sorte que sa volonté soit prête à souffrir toute espèce de douleur. — S. Bas. — La perfection consiste donc à tenir son cœur dans l'indifférence même de la *vie* et à être toujours prêt à mourir, sans ce-

---

tem quis a semetipso deficiat, ad eum qui supra ipsum est non appropinquat. Unde dicitur : Abneget semetipsum. Basil. (in *Regulis fusius disputatis*, ad interrog. 6). Abnegatio quidem sui ipsius est totalis præteritorum oblivio, et recessus a propriis voluntatibus. Orig. (tract. 2, *in Matth*). Abnegat etiam aliquis seipsum, dum vitam prius in malitia consuetam alterationo debita sive bona conversione commutat; qui dudum in lascivia vixerat, abnegat semetipsum lascivum, cum fit castus; et similiter abstinentia cujuslibet criminis sui ipsius abnegatio est. Basil. (in *Regulis*, ut sup.). Appetitus autem mortis tolerandæ pro Christo, et mortificatio membrorum quæ sunt super terram (*ad Colos.*, 3), et viriliter disponi ad omne periculum sustinendum pro Christo, et non affici quemquam ad vitam præsentem, hoc est tollere crucem suam : unde subditur : Et tollat crucem suam quotidie. Theoph. Crucem hic dicit mortem exprobrabilem; innuens quod si quis vult Christum sequi, non debet effugere propter ipsum etiam exprobrabilem mortem. Greg, in homil. (32, *in Evang.*). Duobus etiam modis crux tollitur, dum aut per abstinentiam affligitur corpus, aut per compassionem afficitur animus.

Greg. (vel Isaac Monachus in *Cat. græc. Patr.*). Recte autem conjungit hæc duo : Abneget semetipsum, et tollat crucem suam; sicut enim qui paratus est ascendere crucem sumit, in mente sua mortis intentionem, sicque vadit non æstimans amplius hanc vitam participare, ita qui sequi vult Dominum, primo debet abnegare seipsum, et sic tollere crucem; ut ejus voluntas sit prompta ad omnem miseriam sustinendam. Basil. (in *Regulis fusius disputatis*, ad in-

pendant se confier en soi-même. Cette perfection commence par la séparation des choses extérieures; par exemple, des richesses et de la vaine gloire, ou par le détachement des choses inutiles.

Bède. — Il nous est donc commandé de porter chaque jour cette croix, et, après l'avoir prise, de suivre le Seigneur qui lui-même a porté sa croix; d'où il suit : « Et qu'il me suive. » — Orig. — Il donne la raison de ceci, en ajoutant : « Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra. » C'est-à-dire que celui qui voudra vivre selon la vie présente et conserver son âme au milieu des choses sensibles la perdra et n'arrivera point au terme de la béatitude. Il ajoute, au contraire : « Celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi la sauvera. » C'est-à-dire que celui qui, pour la vérité, néglige les choses sensibles et s'expose à la mort, celui-là, qui, pour ainsi dire, perd sa vie pour le Christ, la sauvera. Si donc il est heureux de sauver sa vie (par rapport au salut qui est en Dieu), il doit y avoir une heureuse perte de la vie, celle qui se fait en vue du Christ. Ceci me paraît encore se rapporter à ce qui précède : de renoncer à soi-même, ce qui veut dire que chacun doit perdre son âme pécheresse pour prendre celle qui est sauvée par la vertu.

S. Cyr. — Cependant il insinue que souffrir pour le Christ est incomparablement supérieur aux délices et aux biens du monde; d'où il suit : « Que sert à l'homme de gagner le monde entier aux dépens de lui-même et en se perdant lui-même ? » Comme s'il disait : Lorsque quelqu'un, considérant les plaisirs et les biens présents, refuse de souffrir et choisit une vie splendide s'il est riche, quel avantage lui en

---

terrog. 8). In hoc igitur consistit perfectio, ut impassibiliter se habeat secundum affectum etiam ad ipsum vivere ; et habeat in promptu mortis responsum, nequaquam in seipso confidat. Sumit autem exordium perfectio ab exteriorum alienatione ; puta possessionum vel inanis gloriæ, vel præcisæ affectionis inutilium rerum.

Bed. Prædictam crucem igitur quotidie tollere, et ea sumpta Dominum sequi jubemur, qui crucem propriam bajulavit. Unde sequitur : Et sequatur me. Orig. (ut sup.). Hujus autem causam assignat, subdens : Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam : id est, qui vult secundum vitam præsentem vivere, et propriam animam in sensibilibus conservare, hic eam perdet, non deducens eam ad terminos beatitudinis. Econtrario autem subdit : Nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam : id est, qui negligit sensibilia intuitu veritatis exponens se morti, hic tanquam animam perdens pro Christo, eam potius salvabit. Itaque si animam salvari beatum est (relatum ad eam quæ est in Deo salutem) debet esse et quædam bona perditio animæ, quæ fit intuitu Christi. Videtur etiam mihi persimile ei, quod est abnegare seipsum secundum prædicta, decere perdere quemlibet propriam animam peccatricem, ut sumat eam quæ per virtutem salvatur.

Cyril. (ubi sup.). Quod autem incomparabiliter exercitium passionis Christi superet delicias et pretiosa mundi, insinuat subdens : Quid proficit homini si lucretur universum mundum, seipsum autem perdat, et detrimentum sui faciat ? Quasi dicat :

reviendra-t-il quand il aura perdu son âme? En effet, la figure de ce monde passe et les plaisirs disparaissent comme l'ombre; car les trésors de l'impie ne lui serviront de rien, tandis que la justice sauve de la mort.

S. Grég. — Comme la sainte Eglise a des temps de persécution et des temps de paix, le Seigneur a désigné ces deux temps dans ses enseignements. En effet, dans les temps de persécution, il faut savoir donner son âme, c'est-à-dire sa vie; ce qu'il a signifié en disant : « Celui qui aura perdu son âme; » mais dans les temps de paix, il faut dompter les désirs terrestres les plus dominateurs; ce qu'il a signifié en disant : « Que sert à l'homme, etc. » Nous méprisons pour la plupart toutes les choses passagères, cependant nous sommes encore retenus par la honte humaine qui nous empêche d'exprimer par la voix la justice que nous avons dans l'âme; c'est pourquoi le Seigneur ajoute le remède convenable à cette blessure, en disant : « Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui. » — Théoph. — Celui-là rougit du Christ qui dit : « Je ne crois pas au crucifié. » Et celui-là rougit aussi de ses paroles qui méprise la simplicité de l'Evangile, car le Seigneur rougira de lui dans son royaume, comme un père de famille qui, ayant un mauvais serviteur, rougirait de le nommer.

S. Cyr. — Il leur inspire la crainte, en leur disant qu'il descendra du ciel, non dans son état d'humiliation et sous une forme semblable à la nôtre, mais dans la gloire du Père, avec les anges pour ministres.

Cum aliquis aspiciens præsentem dulcedinem aut utilitatem, renuit quidem pati, eligit autem splendide vivere, si sit opulentus, quod inde sibi commodum erit cum perdiderit animam? Transit enim hujus mundi figura (1 *ad Cor.*, 7), et amœna velut umbra discedunt (*Sap.*, 5); non enim proderunt thesauri impietatis : eripit autem a morte justitia (*Prov.*, 10).

Greg. (in homil. 32, ut sup.). Quia ergo sancta Ecclesia habet aliud tempus persecutionis, atque aliud pacis, Dominus utraque tempora designavit in præceptis. Nam persecutionis tempore ponenda est anima, id est, vita, quod significavit dicens : Qui perdiderit animam; pacis autem tempore ea quæ amplius dominari possunt, frangenda sunt desideria terrena; quod significavit dicens : Quid proficit homini? Plerumque autem labentia cuncta despicimus, sed tamen adhuc humanæ verecundiæ usu præpedimur, ut rectitudinem quam servamus in mente, nondum exprimere valeamus in voce. Sed huic quidem vulneri congruum Dominus subjungit medicamentum, dicens : Nam qui me erubuerit, et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet. Theoph. Erubescit Christum qui dicit : Nunquid credam crucifixo? Sed et sermones ejus erubescit, qui Evangelii ruditatem contemnit : quod autem hunc Dominus erubescet in regno suo, tale est sicut si aliquis paterfamilias habens servum pravum erubescat eum nominare.

Cyril. (ubi sup.). Incutit autem eis timorem, dicens se cœlitus descensurum, non in pristina humilitate et mensura proportionabili nobis, sed in gloria Patris ministrantibus angelis. Sequitur enim : Cum venerit in majestate sua, et Patris, et

Car il suit : « Lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père, et des saints anges. » Il sera donc très malheureux et très funeste de paraître avec le signe de l'inimitié et du néant des œuvres lorsque ce grand juge descendra au milieu de l'armée des anges. Reconnaissez à ces paroles que, pour avoir pris notre chair et notre sang, le Fils n'est pas moins Dieu ; il s'annonce comme devant venir dans la majesté de Dieu le Père, et les anges serviront comme souverain juge celui qui s'est fait homme semblable à nous.

S. Amb. — Chaque fois que le Seigneur nous propose les récompenses futures de la vertu et nous enseigne l'avantage du mépris des choses terrestres, il soutient en même temps l'infirmité de l'âme humaine par quelque récompense présente. Car il est dur de porter la croix, d'exposer son âme aux périls et son corps à la mort, de laisser le connu pour l'inconnu ; et rarement la vertu, même la plus haute, abandonne les choses présentes pour les futures. Afin donc que personne ne se laisse abattre par le découragement ou le désespoir, ce bon maître promet à ses fidèles qu'ils le verront, en leur disant : « Je vous le dis en vérité, quelques-uns de ceux qui sont ici ne mourront point qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu. »

Théoph. — C'est-à-dire la gloire des justes ; il voulait parler de la transfiguration qui était le type de la gloire future. Comme s'il disait : Quelques-uns de ceux qui sont ici (Pierre, Jacques et Jean) ne mourront point qu'ils n'aient vu, dans la transfiguration, quelle sera la gloire de ceux qui me confessent. — S. Grég. — Ou encore : c'est l'Église présente qui est ici appelée *royaume de Dieu* ; or, quelques-uns

---

sanctorum angelorum : pessimum igitur et damnosum notari inimicitia, et operis inertia, quando tantus Judex descenderit agminibus circumstantibus angelorum. Hinc autem percipias, quod carne sumpta et sanguine Filius non minus est Deus, quod se pollicetur in majestate Dei Patris venturum ; et quod ei tanquam judici omnium ministrabunt angeli ; qui factus est homo similis nobis.

Amb. Semper autem Dominus sicut erigit ad præmia futura virtutum, atque utilem secularium rerum docet esse contemptum ; ita etiam infirmitatem mentis humanæ, præsentium remuneratione sustentat. Arduum quippe est crucem tollere, et animam periculis, morti corpus offerre : negare quod sis, cum velis esse quod non sis ; raroque quamvis excelsa virtus futuris commutat præsentia. Ergo bonus magister ne quis desperatione frangatur aut tædio, continuo se videndum fidelibus pollicetur, dicens : Dico autem vobis : Vere : sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei.

Theoph. Id est, gloriam in qua justi erant : hoc autem dixit de transfiguratione, quæ forma erat futuræ gloriæ ; ac si diceret : Sunt aliqui hic stantes (scilicet Petrus, Jacobus et Joannes) qui non attingent mortem donec in tempore transfigurationis videant in qua gloria erunt qui me confitentur. Greg. (in homil. 32, ut sup.). Vel regnum Dei hoc loco præsens Ecclesia vocatur, et quidam ex discipulis usque adeo in corpore victuri erant, ut Ecclesiam Dei

des disciples devaient vivre sur la terre jusqu'à ce qu'ils eussent vu l'Église de Dieu établie et luttant contre la gloire de ce monde. — S. Amb. — Si donc nous ne voulons pas avoir à craindre la mort, tenons-nous auprès du Christ; car ceux-là seuls ne peuvent goûter la mort qui se tiennent auprès du Christ. On peut conclure du sens propre de ces paroles que ceux qui ont mérité d'être associés au Christ ne ressentiront aucune atteinte, même légère, de la mort. Sans doute ils goûteront la mort passagère du corps, mais ils posséderont la vie permanente de l'âme; car ce n'est pas le corps, mais l'âme qui est ici exemptée de la mort.

Environ huit jours après qu'il leur eut dit ces paroles, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et s'en alla sur une montagne pour prier. Et pendant qu'il faisait sa prière, son visage parut tout autre; ses habits devinrent blancs et éclatants. Et l'on vit tout d'un coup deux hommes qui s'entretenaient avec lui, savoir : Moïse et Elie. Ils étaient pleins de majesté et de gloire, et ils lui parlaient de sa sortie du monde, qui devait arriver dans Jérusalem.

S. Eus. — Après que le Seigneur eut annoncé à ses disciples le grand mystère de sa seconde apparition, afin que la foi ne parût pas reposer uniquement sur des paroles, il en vint aux œuvres en leur montrant une image visible de son royaume; d'où il suit : « Environ huit jours après ces paroles, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean et monta sur une montagne pour prier. » — S. Jean Damasc. — Saint Matthieu et saint Marc disent que la transfiguration arriva six jours après la promesse faite aux disciples, tandis que saint Luc dit que ce fut huit jours

---

constructam conspicerent, et contra mundi hujus gloriam, erectam. Amb. Itaque si et nos volumus mortem non timere, stemus ubi Christus est. Soli enim non queunt gustare mortem, qui stare possunt cum Christo : in quo licet ex verbis ipsius qualitate perpendere, nec tenuem quidem sensum mortis habituros, qui Christi videntur meruisse consortia. Certe mors corporis libando gustetur, vita animæ possidendo teneatur : non enim hic mors corporis, sed animæ denegatur.

Factum est autem post hæc verba fere dies octo, et assumpsit Petrum, Jacobum et Joannem, et ascendit in montem ut oraret. Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera : et vestitus ejus albus et refulgens. Et ecce duo viri loquebantur cum illo : erant autem Moyses et Elias visi in majestate; et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Hierusalem.

Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Cum Dominus discipulis suis secundæ apparitionis suæ promulgaverit ingens mysterium, ne solis verbis credere videretur, procedit ad opera; ostendens eis oculata fide imaginem regni sui : unde sequitur : Factum est autem post hæc verba fere dies octo, et assumpsit Petrum, Jacobum et Joannem, et ascendit in montem, ut oraret. Damas. (orat. *de Transfig.*). Matthæus quidem et Marcus sexto die post factam promissionem discipulis, Lucas autem post octavum dicit celebratam fuisse transfigurationem : nec

après. Il n'y a aucune contradiction dans leur récit, car ceux qui disent six jours ont compté les jours intermédiaires en omettant les extrêmes (le premier et le dernier, celui de la promesse et celui de l'accomplissement), tandis que celui qui dit huit jours a compté aussi ces deux. Mais pourquoi tous ne sont-ils pas appelés à cette vision et pourquoi quelques-uns seulement? A la vérité un seul (Judas) était indigne de voir sa divinité, selon cette parole : « Qu'on éloigne l'impie, afin qu'il ne voie point la gloire de Dieu; » mais s'il eût été seul écarté, comme il était envieux, sa malice en eût été plus grande; de sorte qu'en laissant les autres disciples au bas de la montagne, il enlève au traître un prétexte de le trahir. Il en prit trois afin que toute parole soit confirmée par deux ou trois témoins. Il prit Pierre pour lui faire voir le témoignage qu'il en avait reçu, confirmé par le témoignage de son Père, et aussi parce qu'il devait être le chef de toute l'Église. Il prit Jacques parce qu'il devait mourir pour le Christ avant tous les apôtres. Il prit Jean comme l'organe le plus pur de la théologie, afin qu'ayant vu la gloire du Fils, il fît entendre ces paroles : « Au commencement était le Verbe. »

S. Amb. — Ou encore.: Pierre monta parce qu'il devait recevoir les clefs du royaume des cieux; Jean, parce que le Seigneur devait lui confier sa mère, et Jacques, parce qu'il devait souffrir le premier le martyre. — Théoph. — Ou encore : il prit ceux-là parce qu'ils pouvaient tenir caché ce miracle et ne le révéler à personne. Or, il monta sur une montagne pour prier, afin de nous apprendre à nous élever au-dessus des choses terrestres et à chercher la solitude pour prier.

S. Jean Damasc. — Cependant autre est la prière des serviteurs,

---

est dissonantia in dictis, sed qui sex numeraverunt demptis extremis (primo dico et ultimo, quo pollicitus est, et quo fecit) medios computaverunt; at qui octo connumeravit, utrumque prædictorum computavit Sed cur non omnes, sed aliqui vocati sunt ad hanc visionem? Unus quidem erat qui solus indignus erat Divinitatis visione (scilicet Judas), secundum illud (*Esai.*, 16): Tollatur impius, ne videat gloriam Dei : si solus ergo esset dimissus, tanquam invidus ad majorem esset malitiam provocatus : proinde proditori tollit proditionis occasionem, cum dimisit inferius reliquam apostolorum congeriem. Assumpsit autem tres, ut in duobus vel tribus stet omne verbum. trum quidem assumpsit, volens testimonium quod testatus fuerat, ei ostendere per Patris testimonium confirmari, et quasi præsidem futurum totius Ecclesiæ : sed Jacobum assumpsit tanquam moriturum pro Christo ante omnes discipulos : Joannem vero tanquam theologiæ purissimum organum; ut visa gloria Filii, quæ non subjacet tempori, resonet illud (Joan., 1) : In principio erat Verbum. Amb. Vel Petrus ascendit, qui claves regni cœlorum accepit : Joannes, cui committitur Domini Mater : Jacobus, qui primus martyrium sustinuit (*Act.*, 12). Theoph. Vel assumit hos tanquam hanc rem celare potentes, et nulli alii revelare. Ascendit autem in montem ut oraret; docens nos solitarios et ascendentes orare, ad nihil terrenorum declinantes.

autre était la prière du Seigneur. Car la prière du serviteur est une ascension de l'esprit vers Dieu ; or, l'esprit sacré du Christ (uni hypostatiquement à Dieu) nous conduit à cette ascension par laquelle nous montons à Dieu dans la prière, et nous enseigne qu'il n'est pas l'adversaire de Dieu, mais qu'il honore son Père comme le principe de toutes choses. De plus, afin de tromper le démon qui cherchait à savoir s'il était Dieu (ce que publiait la vertu de ses miracles), il cachait pour ainsi dire son hameçon sous une nourriture, afin que celui qui avait séduit (pris à l'hameçon) l'homme par l'espoir de la déification fût trompé (ou pris à l'hameçon) par le vêtement du corps. La prière est une révélation de la gloire divine ; d'où il suit : « Pendant qu'il priait, son visage parut tout autre. » — S. Cyr. — Non que son corps eût changé sa forme humaine, mais parce qu'il lui survint une gloire éclatante. — S. Jean Damasc. — Le démon, en voyant sa gloire dans la prière, se ressouvint de Moïse dont le visage fut aussi glorifié ; mais Moïse était glorifié par une gloire qui lui venait du dehors, tandis que le Seigneur brillait de l'éclat inné de sa gloire divine ; car le Verbe et la chair ayant une seule et même gloire à cause de l'union hypostatique, il se transfigure, non en recevant ce qu'il n'avait pas, mais en manifestant à ses disciples ce qu'il était. D'où il est dit, selon saint Matthieu, « qu'il se transfigura devant eux, » et que « son visage brilla comme le soleil. » Car Dieu est dans les choses spirituelles ce qu'est le soleil dans les choses sensibles ; et de même que le soleil (qui est la source de la lumière) ne peut pas être regardé facilement, tandis que sa lumière répandue sur la terre peut se contempler, de

---

Damas. (orat. jam notata). Aliter tamen orant servi, aliter orabat Dominus. Nam servi orantis oratio est per intellectus ascensum ad Deum, sed sacer intellectus Christi (qui secundum hypostasim Deo unitus erat) manuducens nos ad ascensum quo per orationem ad Deum ascenditur, et docens quod adversarius Dei non est, sed tanquam principium veneratur genitorem ; quin etiam alliciens tyrannum explorantem si Deus esset (quod miraculorum virtus prædicabat) quasi sub quadam esca hamum contegeret, ut qui spe deificationis hamarat (sive inescaverat) hominem, corporis amictu decenter hamaretur (sive ut hamo caperetur). Oratio est divinæ revelatio gloriæ : unde sequitur : Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera. Cyril. (ubi sup.). Non tanquam corpore humanam formam mutante, sed quadam splendida gloria superveniente. Damas. (ut sup.). Videns autem diabolus orationibus refulgentem, recordatus est Moysi, cujus glorificata est facies (*Exod.*, 34) ; sed Moyses quidem glorificatur extrinsecus adveniente gloria ; Dominus ex innato gloriæ divinæ fulgore ; cum enim secundum hypostasis unionem una et eadem sit gloria verbi et carnis, transfiguratur, non quasi accipiens quod non erat, sed quod erat manifestans discipulis. Unde secundum Matthæum (cap. 17) dicitur quod transfiguratus est coram eis, et quod facies ejus refulsit ut sol : quod enim est in sensibilibus sol, hoc in intelligibilibus Deus ; et sicut sol (qui est lucis fons) de facili videri non potest, lux autem ejus ex eo quod ad terram pervenit, aspicitur, sic facies Christi intensius

même le visage du Christ est éblouissant comme le soleil, tandis que ses vêtements sont blancs comme la neige. D'où il suit : « Ses vêtements devinrent blancs et éclatants; » c'est-à-dire qu'ils furent éclairés par les reflets de sa divine lumière.

Pendant que ces choses se passaient, afin de montrer que le Seigneur du Nouveau-Testament est le même que celui de l'Ancien, pour fermer la bouche aux hérétiques et établir la foi de la résurrection (afin qu'on crût que celui qui se transfigurait était le Dieu des vivants et des morts), Moïse et Élie, comme des serviteurs, se tiennent à côté du Seigneur dans sa gloire. D'où il suit : « Deux hommes s'entretenaient avec lui, etc. » Car il fallait qu'en voyant la gloire et la sérénité de ceux qui étaient à ses côtés, ils admirassent la miséricordieuse condescendance du Seigneur; il fallait aussi qu'en voyant le bonheur des biens futurs, ils fussent animés à imiter les travaux de ceux qui les avaient précédés, et qu'ils devinssent plus forts pour combattre; car celui qui connaît la récompense de ses labeurs les supporte avec plus de courage. — S. CHRYS. — De plus, comme le peuple disait qu'il était Élie ou Jérémie, il fallait qu'on pût distinguer le maître des serviteurs; et encore, afin de montrer qu'il n'était point ennemi de Dieu et violateur de la loi, il fait voir à ses côtés Moïse et Élie (car le législateur Moïse et Élie, si plein de zèle pour la gloire de Dieu, ne l'eussent point assisté); et encore : il voulait manifester les vertus de ces deux hommes, car l'un et l'autre s'exposèrent plusieurs fois à la mort pour les commandements divins. Il voulait aussi que ses disciples les imitassent dans le gouvernement du peuple, c'est-à-dire qu'ils fussent doux comme Moïse et zélés comme Élie. Enfin, il voulait mon-

---

refulget ut sol, vestimenta autem ejus dealbantur ut nix. Unde sequitur : Et vestitus ejus albus refulgens : illustratus scilicet per divinæ lucis participationem.

Et inferius : His autem ita se habentibus, ut unus ostenderetur Dominus novi et veteris Testamenti, et hæreticorum ora obturentur, et fides fiat resurrectionis (necnon qui transfigurabatur, vivorum et mortuorum Dominus crederetur), Moyses et Elias tanquam famuli assistunt Domino in gloria. Unde sequitur : Ecce duo viri loquebantur cum illo, etc. Oportebat enim ut videntes conservorum gloriam et fiduciam, mirarentur quidem pium Domini condescensum; zelarent vero eos qui prius laboraverunt, visuri amœnitatem futurorum bonorum; et magis fortificarentur in agonibus : nam qui laborum noverit emolumenta, labores facilius tolerabit. CHRYS. (hom. 57, in *Matth.*). Aliter quoque quoniam vulgus asserebat eum esse Eliam vel Hieremiam, ut discerneretur inter dominum et famulos; et ut pateat eum non esse adversarium Dei et legis transgressorem, eos sibi assistentes monstravit (non enim legislator Moyses, et qui pro gloria divina zelatus est Elias, astitissent ei), sed et propter virtutes virorum demonstrandas. Nam uterque pro mandatis divinis quam pluries se morti exposuerat. Volebat etiam ut discipuli eos imitarentur in regimine populi; ut scilicet fierent mites sicut Moyses, et zelantes sicut Elias. Inducit etiam eos ut ostendat crucis gloriam

trer la gloire de la croix pour consoler Pierre et les autres qui redoutaient de souffrir. D'où il suit : « Ils parlaient de sa fin qu'il devait accomplir à Jérusalem. » — S. Cyr. — C'est-à-dire du mystère de son incarnation et de sa passion salutaire qui devait s'accomplir sur la croix adorable.

S. Amb. — Mystiquement, ils voient la transfiguration du Christ après avoir entendu ses paroles, parce que celui qui entend et croit les paroles du Christ verra la gloire de la résurrection; car la résurrection arriva aussi le huitième jour. C'est pour cela aussi que la plupart des psaumes sont écrits *pour l'octave* (1). Peut-être encore, après avoir dit que celui qui perdra sa vie pour le Verbe de Dieu la sauvera, veut-il nous montrer qu'il tiendra sa promesse à la résurrection. — Bède. — Car comme lui-même est ressuscité des morts après le septième jour du sabbat, où il avait été mis dans le sépulcre, ainsi nous-mêmes, après les six âges de ce monde, et le septième, qui est celui du repos des âmes dans l'attente de l'autre vie, nous ressusciterons, pour ainsi dire, au huitième âge du monde. — S. Amb. — Saint Matthieu et saint Marc ayant dit qu'il les avait pris sur la montagne six jours après, nous pourrions dire sur ce nombre que nous ressusciterons après six mille ans, car mille ans sont comme un jour devant Dieu; mais on compte plus de six mille ans, et nous préférons entendre ces six jours comme la figure des six jours de la création des œuvres du monde, de sorte que le temps signifie les œuvres, et les œuvres signifient le monde. Il nous montre la résurrection future après que les temps du

(1) Nous ne trouvons cette indication qu'au sixième et au onzième. Elle indiquait qu'ils devaient être accompagnés par la huitième corde de la harpe et chantés à pleine voix.

---

ad consolandum Petrum, et alios passionem timentes. Unde sequitur : Et dicebant excessum ejus quem completurus erat in Hierusalem. Cyril. (ubi sup.). Videlicet mysterium dispensationis in carne, necnon salutiferam passionem completam in venerabili cruce.

Amb. Mystice autem post verba prædicta transfiguratio Christi ostenditur; quoniam is qui verba Christi audit et credit, resurrectionis gloriam videbit. Octava enim die, facta est resurrectio : unde et plerique psalmi pro octava scribuntur : aut forte ut ostenderet nobis quod dixerat, quod is qui propter Dei verbum perdiderit animam suam, salvam faciet eam; quoniam promissa sua in resurrectione restituet. Bed. Nam sicut ipse post septimam sabbati, qua in sepulcro quieverat, a mortuis resurrexit, et nos post sex seculi hujus ætates, et septimam quietis animarum, quæ interim in alia vita geritur, quasi octava ætate resurgemus. Amb. Sed Matthæus et Marcus post dies sex, assumptos hos esse commemorarunt, de quo possemus dicere quod post sex millia annorum, mille enim anni in conspectu Dei tanquam dies una; sed plures quam sex millia computantur anni; et maluimus sex dies per symbolum intelligere, quod sex diebus mundi opera sunt creata, ut per tempus opera, et per opera mundum intelligamus. Et ideo mundi tem-

monde seront accomplis, parce que celui qui se sera élevé au-dessus du monde, après avoir traversé la vie de ce siècle, sera placé en un lieu sublime pour attendre le fruit éternel de la résurrection future. — Bède. — Ainsi, il monte sur la montagne pour prier et pour être transfiguré, afin de montrer que ceux qui attendent le fruit de la résurrection, et qui désirent voir le roi dans sa gloire, doivent habiter les cieux en esprit et se livrer à de continuelles prières.

S. Amb. — Si je ne les voyais choisis, je croirais que les trois disciples conduits sur la montagne sont une figure mystique de l'humanité, car tout le genre humain est descendu des trois enfants de Noé. Trois sont donc choisis pour monter sur la montagne, parce que nul ne peut voir la gloire de la résurrection s'il n'a cru au mystère de la Trinité avec une foi sincère et incorruptible.

Bède. — Le Seigneur transfiguré nous montre la gloire, soit de sa future résurrection, soit de la nôtre ; tel il apparut aux apôtres, tel il apparaîtra à tous après le jugement. De plus, le vêtement du Seigneur figure le chœur de ses saints. Lorsqu'il était encore dans la plaine, il paraissait humble, tandis que quand il monte sur la montagne il prend un éclat nouveau ; ainsi, maintenant nous sommes les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore ; nous savons que lorsque le Christ se montrera nous serons semblables à lui.

S. Amb. — Ou encore : le Verbe de Dieu se rapetisse ou grandit selon la mesure de vos forces, et, si vous ne montez au sommet de la plus haute sagesse, vous ne pouvez voir toute la gloire de Dieu dans le Verbe. Les paroles de l'Écriture sont comme les vêtements du Verbe

---

poribus impletis, resurrectio futura monstratur; aut quia is qui supra mundum ascenderit, et hujus seculi momenta transcenderit, velut in sublimi locatus futuræ resurrectionis fructum expectabit æternum. Bed. Unde in montem oraturus et transfigurandus ascendit, ut ostendat eos qui fructum resurrectionis expectant, et regem in decore suo videre desiderant, mente in excelsis habitare et continuis precibus debere incumbere.

Amb. Putarem in tribus qui ducuntur ad montem, mystice genus humanum comprehensum, quia ex tribus filiis Noe genus omne defluxit humanum, nisi electos cernerem. Tres igitur eliguntur qui ascendunt in montem ; quia nemo potest resurrectionis videre gloriam, nisi qui mysterium Trinitatis incorrupta fidei sinceritate servaverit.

Bed. Transfiguratus autem Salvator gloriam futuræ, vel suæ, vel nostræ, resurrectionis ostendit ; qui qualis tunc apostolis apparuit, talis post judicium cunctis apparebit electis. Vestitus autem Domini sanctorum illius chorus accipitur ; qui videlicet Domino in terris consistente despectus videbatur, sed illo montem petente, novo candore refulget ; quia nunc filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus. Scimus autem quoniam cum apparuerit, similes ei erimus (1 *Joan.*, 3).

Amb. Vel aliter : pro tua possibilitate tibi verbum aut minuitur aut crescit ; ac nisi altioris prudentiæ cacumen ascendas, non tibi apparet quanta sit gloria in Dei verbo. Vestimenta autem verbi sunt sermones Scripturarum ; et quædam intellectus indumenta divini. Et sicut vestitus ejus

et comme l'enveloppe de l'intelligence divine. Or, de même que sa vêtement devint éclatant de blancheur, de même le sens des divins enseignements devient éclatant de clarté pour les yeux de votre esprit. C'est là que Moïse et Élie apparaissent, c'est-à-dire la loi et les prophètes dans la parole; car il ne peut y avoir de loi sans la parole, ni de prophète que celui qui a annoncé le Fils de Dieu.

Cependant Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient accablés de sommeil, et se réveillant, ils le virent dans sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui. Et comme ils se séparaient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, nous sommes bien ici, faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Élie; car il ne savait ce qu'il disait. Il parlait encore, lorsqu'il parut une nuée qui les couvrit; et ils furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans cette nuée. Et il en sortit une voix qui disait : Celui-ci est mon Fils bien aimé, écoutez-le. Pendant qu'on entendait cette voix, Jésus se trouva tout seul, et les disciples tinrent ceci secret, et ne dirent pour lors à personne rien de ce qu'ils avaient vu.

THÉOPH. — Pendant que le Christ priait, Pierre fut appesanti par le sommeil, car il était faible, et il céda à l'infirmité humaine; d'où il est dit : « Cependant, Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient appesantis par le sommeil. » Mais, s'étant éveillés, ils virent sa gloire et deux hommes avec lui; d'où il suit : « Et, se réveillant, ils le virent dans sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui. » — S. CHRYS. — Peut-être appelle-t-il *sommeil* la grande stupeur que produisit sur eux cette vision; car ce n'était pas durant la nuit, mais une lumière incomparable éblouissait la faiblesse de leurs yeux. — S. AMB. — La splendeur incompréhensible de la divinité accable les sens de notre

---

albus refulsit, ita in oculis tuæ mentis divinarum lectionum sensus albescit. Inde apparet Moyses et Elias, hoc est lex et propheta in verbo. Neque enim lex potest esse sine verbo, nec propheta, nisi qui de Dei Filio prophetavit.

Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno. Et evigilantes, viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo. Et factum est, cum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, bonum est nos hic esse : et faciamus tria tabernacula, unum tibi, et unum Moysi, et unum Eliæ, nesciens quid diceret. Hæc autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos, et timuerunt intrantibus illis in nubem. Et vox facta est de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite. Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. Et ipsi tacuerunt, et nemini dixerunt in illis diebus quicquam ex his quæ viderunt.

THEOPH. Christo vacante orationi, Petrus somno deprimitur : infirmus enim erat, et quod humanum erat implevit : unde dicitur : Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno : excitati autem gloriam ejus cernunt, et duos viros cum eo : unde sequitur : Et evigilantes viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo. CHRYS. (hom. 57, in *Matth.*). Vel somnum vocat ingestum eis nimium stuporem ex illa visione : neque enim nocturnum tempus erat, sed lucis excellentia gravabat oculorum debilitatem. AMB. Premit

corps; car si les yeux de notre corps ne peuvent ici-bas soutenir l'éclat des rayons du soleil, comment les membres corruptibles de l'homme pourraient-ils contempler la gloire de Dieu? Peut-être encore étaient-ils appesantis par le sommeil, afin de voir une image de la résurrection qui suit le sommeil. Ils virent donc sa majesté en se réveillant, car nul ne voit la gloire du Christ s'il ne veille. Pierre fut transporté de joie, et celui que n'auraient point séduit les délices du siècle fut séduit par la gloire de la résurrection; d'où il suit : « Comme ils se séparaient, etc. » — S. Cyr. — Peut-être saint Pierre pensait-il que le temps du royaume de Dieu approchait, et c'est pourquoi il veut demeurer sur la montagne. — S. Jean Damasc. — O Pierre, il n'est pas bon pour vous que le Christ reste ici; car, s'il fût resté, la promesse qu'il vous avait faite n'aurait point eu son accomplissement, vous n'auriez pas reçu les clefs du royaume, et l'empire de la mort n'eût pas été aboli. Ne cherchez point la félicité avant le temps, comme Adam cherchant à devenir semblable à Dieu. Un jour viendra où vous contemplerez sans cesse ce visage, et où vous habiterez avec celui qui est la lumière et la vie.

S. Amb. — Cependant Pierre, toujours prompt non-seulement dans son amour, mais aussi dans son dévoûment, promet, pour tous un même empressement, et, laborieux ouvrier, il veut construire trois tentes; car il suit : « Faisons trois tentes, une pour vous, etc. » — S. Jean Damasc. — Le Seigneur ne vous a point fait constructeur de tentes, mais de l'Église universelle; vos paroles, vos disciples, vos brebis, ont réalisé votre désir en construisant un tabernacle pour le

---

enim incomprehensibilis splendor Divinitatis nostri corporis sensus : nam si solis radium e regione oculorum contuentium corpora nequit acies continere, quomodo Dei gloriam humanorum ferret corruptela membrorum? Et fortasse ideo gravati sommo erant, ut resurrectionis viderent speciem post quietem. Itaque vigilantes viderunt majestatem ejus : nemo enim nisi vigilans gloriam videt Christi. Delectatus est Petrus, et quem seculi hujus illecebrosa non caperent, gloria resurrectionis illexit : unde sequitur : Et factum est cum discederent, etc. Cyril. (ubi sup.). Æstimabat enim forsan divinus Petrus imminere tempus regni Dei, et ideo approbat montis incolatum. Damas. (orat. *de Transfig.*, ut sup.). Non est autem bonum, Petre, tibi quod Christus ibi moretur; quoniam si ibi mansisset, nequaquam tibi facta promissio consequeretur effectum; neque enim claves obtinuisses regni, nec mortis tyrannis abolita esset. Non quæras ante tempus felicia, ut Adam deificationem. Erit quando hunc aspectum indesinenter percipies, et cohabitabis illi qui lux est et vita.

Amb. Petrus autem, non solum affectu, sed etiam factorum devotione præstantior, ad ædificanda tabernacula tria impiger operarius communis obsequii ministerium pollicetur : sequitur enim : Et faciamus tria tabernacula, unum tibi, etc. Damas. (ut sup.). Non autem te Dominus tabernaculorum, sed universalis Ecclesiæ constructorem constituit : verba tua, tui discipuli, oves tuæ, mandaverunt effectui, Christo tabernaculum construentes, necnon et servis ejus. Hoc autem, non ex intentione Petrus

Christ et pour ceux qui le servent. Pierre ne parlait pas ainsi de lui-même, mais par l'inspiration de l'Esprit, qui lui révélait les choses futures; d'où il suit : « Il ne savait ce qu'il disait. » — S. Cyr. — Il ne savait ce qu'il disait, car ce n'était pas encore la fin du monde, ni le temps où les saints devaient participer à l'espérance promise. Et lorsque la rédemption commençait à peine, comment le Christ se serait-il désisté de sa charité pour le monde, puisqu'il voulait souffrir pour lui? — S. Jean Damasc. — De plus, il fallait que le fruit de l'incarnation ne fût point restreint à ceux qui étaient sur la montagne, mais qu'il se répandît sur tous les fidèles : ce qui devait s'accomplir par la croix et la passion.—Tite.—Et encore : Pierre ignorait ce qu'il disait; en effet, il ne fallait pas faire trois tabernacles pour eux trois, car les serviteurs ne doivent point être confondus avec le Seigneur, ni les créatures égalées au Créateur.— S. Amb.— D'ailleurs, la condition humaine avec sa nature corruptible ne peut faire un tabernacle à Dieu, ni dans son âme, ni dans son corps, ni dans tout autre lieu. Cependant, quoiqu'il ne sût ce qu'il disait, il proposait son zèle, et il ne lui était pas inspiré par une présomption irréfléchie, mais par un dévoûment prématuré qui était le fruit de sa piété; son ignorance venait de sa condition, et sa proposition de son dévoûment. — S. Chrys. — Ou encore : il entendait dire qu'il devait mourir et ressusciter le troisième jour; alors, contemplant l'étendue de l'espace et la solitude, il jugea que ce lieu était plus sûr, et il dit : « Il nous est bon d'être ici. » De plus, il y avait là Moïse qui entra dans le nuage de Sinaï, et Élie qui fit descendre le

---

proferebat, sed inspiratione Spiritus revelantis futura. Unde sequitur : Nesciens quid diceret. Cyril. (ubi sup.). Nesciebat etiam quid diceret : neque enim aderat tempus finis seculi, nec participandæ a sanctis promissæ spei. Et cum jam sumerat exordium dispensatio, quo pacto Christum oportebat desistere a mundi dilectione, volentem pati pro eo? Damas. (ut sup.). Decebat etiam, non solum restringere fructum incarnationis ad opus existentium in monte, sed diffundi ad omnes credentes ; quod per crucem et passionem erat consummandum. Titus Bostrens. Ignorabat etiam Petrus quid diceret; quia non oportebat tribus tria tabernacula facere : non enim connumerantur Domino famuli, nec comparantur creaturæ Creatori. Amb. Neque capit humana conditio in hoc corruptibili corpore facere tabernaculum Deo ; sive in anima, sive in corpore, sive in quolibet alio loco : et quamvis nesciret quid diceret, tamen pollicebatur officium, cui non inconsulta petulantia, sed præmatura devotio fructus pietatis accumulat. Nam quod ignorabat, conditionis fuit ; quod promittebat, devotionis. Chrys. (hom. 57, *in Matth.*). Vel aliter : audiebat quod oportebat ipsum mori, et tertia die resurgere : videbat autem multam distantiam et solitudinem : unde consideravit quod plurimam haberet locus tutelam : ob hoc dixit : Bonum est nos hic esse. Aderat quoque Moyses qui in nubem intravit (*Exod.*, 24). Et Elias qui in monte ignem e cœlo deduxit (4 *Reg.*, 1). Evangelista ergo confusionem mentis ejus, ex qua hoc proferebat, ostendens, dixit : Nesciens quid diceret. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 56). Quod autem hic Lucas dicit de Moyse et Elia : Et factum est dum discederent ab

feu du ciel sur la montagne (1). C'est pourquoi l'évangéliste, pour exprimer la confusion de son esprit qui le faisait parler ainsi, ajoute : « Il ne savait ce qu'il disait. » — S. Aug. — Ce que saint Luc dit de Moïse et d'Élie : « Comme ils se séparaient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, il nous est bon d'être ici, » ne doit pas être jugé contradictoire avec saint Matthieu et saint Marc, qui font intervenir Pierre pour dire ces paroles comme si Moïse et Élie s'entretenaient encore avec le Seigneur. En effet, ils n'ont pas dit que ce fut alors, mais plutôt ils ont passé sous silence ce que dit saint Luc, que Pierre parla ainsi au Seigneur lorsque Moïse et Élie se retiraient.

Théoph. — Pendant que Pierre disait : « Faisons trois tentes, » le Seigneur fait un tabernacle qui n'est point fait de main d'homme et y entre avec les prophètes. D'où il est ajouté : « Comme il parlait ainsi, parut une nuée qui les enveloppa, » afin de montrer qu'il n'est pas moindre que le Père ; car de même que dans l'Ancien-Testament il était dit que le Seigneur habitait dans la nuée, de même maintenant le Seigneur est enveloppé d'une nuée qui n'est pas ténébreuse, mais éclatante. — S. Bas. — Car l'obscurité de la loi avait fini, et de même que la fumée vient du feu, de même cette nuée vint de la lumière. De plus, comme la nuée est un signe de calme, le repos de la demeure future est figuré par le voile de la nuée. — S. Amb. — Cette ombre est celle de l'Esprit divin, qui n'obscurcit point les désirs des hommes, mais révèle les choses cachées. — Orig. — Cependant les disciples, ne pouvant soutenir cette gloire, furent saisis d'une grande crainte et se prosternèrent en s'humiliant sous la main puissante de Dieu ; car ils savaient ce qui avait été dit à Moïse : « L'homme qui verra ma face ne

(1) Lorsqu'on venait pour le prendre.

illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, bonum est nos hic esse ; non debet putari contrarium ei quod Matthæus et Marcus ita conjunxerunt Petrum hæc suggessisse, quasi adhuc Moyses et Elias cum Domino loquerentur : non enim expresserunt quod tunc, sed tacuerunt potius quod iste addidit, illis discedentibus hoc Petrum Domino suggessisse.

Theoph. Petro autem dicente : Faciamus tria tabernacula, Dominus tabernaculum non manu factum fabricat, et in illud ingreditur cum prophetis. Unde subditur : Hæc autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos, ut ostenderetur quod non minor est Patre ; sicut enim in veteri Testamento in nube habitare Dominus dicebatur, sic et nunc nubes suscepit Dominum, non caliginosa, sed lucida. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*). Nam obscuritas legis transierat : sicut enim fumus ab igne, sic nubes a luce causata est : verum quia nebula signum tranquillitatis est, quies futuræ mansionis ostenditur per nubis operimentum. Amb. Divini enim Spiritus est obumbratio ista, quæ non caligat affectibus hominum, sed revelat occulta. Orig. (trac. 3, *in Matth.*). Hanc autem gloriam discipuli sufferre nequentes, procubuerunt humiliati sub potenti dextera Dei nimium

vivra point ; » d'où il suit : « Ils furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans la nuée. »

S. Amb. — Remarquez que cette nuée n'est pas formée par les noires vapeurs de l'air et ne couvre point le ciel de l'horreur des ténèbres; mais, nuée lumineuse, au lieu de nous inonder de la pluie des eaux, elle répand la rosée de la foi et arrose les âmes des hommes à la voix du Dieu tout puissant. Car il suit : « Une voix se fit entendre de la nuée : Celui-ci est mon Fils bien aimé ; » ce n'est point Élie qui est ce *fils*, ce n'est point Moïse qui est ce *fils*, mais celui-là est mon *Fils* que vous voyez seul. — S. Cyr. — Comment donc pourrait-on croire que celui qui est véritablement le fils soit fait ou créé lorsque Dieu le Père tonna du haut du ciel : « Celui-ci est mon Fils? » Comme s'il disait : Non un des fils, mais celui qui est mon Fils véritablement et par nature, à la ressemblance duquel les autres sont adoptés. Aussi il commande de lui obéir, quand il ajoute : « Écoutez-le ; » et plus qu'à Moïse et à Élie, parce que le Christ est la fin de la loi et des prophètes; d'où l'évangéliste ajoute d'une manière significative : « Pendant qu'on entendait cette voix, Jésus se trouva seul. » — Théoph. — Afin que personne ne pensât que cette parole : « Celui-ci est mon Fils bien aimé, » avait été dite de Moïse ou d'Élie. — S. Amb. — Ils se retirèrent donc aussitôt que le Seigneur commença à être désigné. On en voit trois au commencement, un seul à la fin, car ils sont un à cause de la perfection de la foi. Aussi, ils sont reçus pour ainsi dire dans le corps de Jésus, parce que nous aussi nous serons un dans le Christ Jésus ; ou encore : parce que la loi et les prophètes viennent du Verbe. — Théoph. — Ainsi

---

timentes; cum scirent quod dictum fuit Moysi (*Exod.*, 33) : Non videbit homo faciem meam, et vivet; unde sequitur : Et timuerunt intrantibus illis in nubem.

Amb. Cognosce autem nubem istam non coacti aeris caligne piceam, et quae coelum tenebrarum horrore subtexat, sed lucidam nubem quae nos non pluvialibus aquis immadidet, sed de qua mentes hominum in voce Dei omnipotentis emissa fidei ros rigavit : sequitur enim : Et vox facta est de nube dicens : Hic est Filius meus dilectus : non Elias filius, non Moyses filius, sed hic est filius quem solum videtis. Cyril. (ubi sup., et *in Thesauro*, lib. 12, cap. 14). Qualiter ergo oporteret eum qui revera filius est, factum vel creatum existimare, Deo Patre desuper intonante : Hic est Filius meus? quasi diceret : Non unus ex filiis, sed qui vere et naturaliter est Filius; ad cujus exemplar alii sunt adoptivi. Illi ergo jussit obedire cum subdit : Ipsum audite : et magis quam ad Moysen et Eliam; quia Christus est finis legis et prophetarum : unde signanter Evangelista subdit : Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. Theoph. Ne scilicet putaret aliquis hoc quod dictum est : Hic est Filius meus dilectus, de Moyse vel Elia fuisse prolatum. Amb. Recesserunt ergo illi ubi coeperat Dominus designari : tres etiam in principio videntur, unus in fine : perfecta enim fide unum sunt. Ergo et illi quasi recipiuntur in Christi corpus; quia et nos unum erimus in Christo Jesu : aut fortasse, quia lex et prophetae ex verbo. Theoph. Quae autem ex verbo coeperunt in verbo desinunt; per hoc enim innuit quod usque ad tempus aliquod lex et pro-

ce qui a commencé par le Verbe se termine dans le Verbe. Ceci nous insinue que la foi et les prophètes n'étaient que pour un temps, comme Moïse et Élie, et qu'ensuite ils disparaîtront pour laisser Jésus seul; car maintenant les choses de la loi sont passées et l'Évangile reste. — Bède. — Remarquez que le mystère de la trinité se révèle tout entier sur la montagne où le Seigneur est glorifié, comme il s'était révélé à son baptême dans le Jourdain, parce que nous verrons sa gloire dans la résurrection après l'avoir confessée dans le baptême. Et ce n'est pas en vain que l'Esprit-Saint apparaît ici dans une nuée brillante, tandis qu'au baptême il apparut sous la forme d'une colombe; car celui qui maintenant garde, dans la simplicité du cœur, la foi qu'il a reçue, contemplera alors, dans la lumière d'une claire vision, les choses qu'il aura crues.

Orig.— Cependant le Seigneur ne veut point qu'on parle de ses glorieuses manifestations avant sa passion; d'où il suit: « Ils gardèrent le silence, etc. » Car on eût été scandalisé (surtout le vulgaire) de voir crucifier celui qui avait été ainsi glorifié. — S. Jean Damasc. — De plus, le Seigneur leur fit cette recommandation parce qu'il savait les disciples imparfaits; comme ils n'avaient pas encore reçu la plénitude de l'Esprit, il craignait de jeter le trouble et la tristesse dans le cœur de ceux qui n'avaient pas vu sa gloire et d'exciter la fureur envieuse du traître.

Le lendemain, lorsqu'ils descendaient de la montagne, une grande troupe de peuple vint au devant d'eux. Et un homme s'écria parmi la foule, et dit : Maître, regardez mon fils en pitié, je vous en supplie, car je n'ai que ce

---

phetæ appareront, sicut hic Moyses et Elias; postmodum autem solus Jesus illis recedentibus : nam nunc Evangelium manet transactis legalibus. Bed. Et nota, sicut Domino in Jordane baptizato, sic etiam in monte glorificato, totius Trinitatis mysterium declarari; quia gloriam illius quam in baptismate confitemur, in resurrectione videbimus. Nec frustra Spiritus Sanctus hic in lucida nube; illic apparet in columba; quia qui nunc simplici corde fidem quam percipit, servat, tunc luce apertæ visionis ea quæ crediderat, contemplabitur.

Orig. (in *Cat. græc. Patr.*, et tract. 3, ut jam sup.). Non vult autem Jesus dici quæ ipsius spectant ad gloriam ante suam passionem : unde sequitur : Et ipsi tacuerunt, etc., offensi enim fuissent (et præcipue vulgus), si vidissent crucifigi eum, qui sic fuerat glorificatus. Damas. (orat. *de Transfigur.*, ut sup.). Hoc etiam præcipit Dominus, sciens discipulos imperfectos, qui nondum sortiti erant plenam Spiritus participationem; ne corda aliorum qui non viderant, subverterentur tristitia, et ne proditor incitaretur ad invidiæ rabiem.

Factum est autem in sequenti die descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa. Et ecce vir de turba exclamavit dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum; quia unicus est mihi : et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, et vix discedit dilanians eum. Et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illum; et non potuerunt.

seul enfant. L'esprit malin se saisit de lui, et lui fait tout d'un coup jeter de grands cris, il le renverse par terre, il l'agite par de violentes convulsions en le faisant écumer, et à peine le quitte-t-il après l'avoir tout déchiré. J'avais prié vos disciples de le chasser, mais ils n'ont pu. Alors Jésus, prenant la parole, dit : O race incrédule et dépravée, jusqu'à quand serai-je avec vous, et vous souffrirai-je? Amenez ici votre fils. Et comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta par terre, et l'agita par de grandes convulsions. Mais Jésus, ayant parlé avec menaces à l'esprit impur, guérit l'enfant et le rendit à son père. Tous furent étonnés de la grande puissance de Dieu.

Bède. — Chaque chose a son lieu : sur la montagne le Seigneur prie, se transfigure et découvre à ses disciples les profondeurs de sa majesté. Lorsqu'il descend dans la plaine, les foules accourent à lui ; d'où il suit : « Le lendemain, lorsqu'ils descendaient de la montagne, la foule accourut à eux, etc. » Sur la montagne il fait entendre la voix du Père ; dans la plaine il chasse les mauvais esprits ; d'où il suit : « Un homme de la foule s'écrie et dit : Maître, je vous supplie, regardez mon fils, etc. » — Tite. — J'admire la sagesse de cet homme ; il ne dit pas au Sauveur : « Faites ceci ou cela, » mais « regardez ; » car cela suffit pour guérir. C'est dans ce sens que le prophète disait : « Regardez-moi et prenez pitié de moi. » Il dit *mon fils* pour motiver la hardiesse qu'il avait de crier seul au milieu de la multitude. Il ajoute : « C'est mon unique ; » comme s'il disait : Je n'ai que lui pour soutien de ma vieillesse. Ensuite pour émouvoir sa compassion, il explique son mal en disant : « L'esprit se saisit de lui, etc. » Enfin il semble accuser les disciples, mais c'est plutôt pour mieux excuser sa hardiesse qu'il dit : « J'ai prié vos disciples de le chasser, mais ils n'ont pu ; » comme s'il disait : Ne

---

Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis et perversa, usquequo ero apud vos, et patiar vos ? Adduc huc filium tuum. Et cum accederet, elisit illum dæmonium, et dissipavit. Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei.

Bed. Loca rebus congruunt : in monte orat Dominus, transformatur, discipulis arcana suæ majestatis aperit. In inferiora descendens, turbæ occursu excipitur : unde dicitur : Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte occurrit illis turba, etc. Sursum patris vocem pandit, deorsum spiritus malos expedit. Unde sequitur : Et ecce vir de turba exclamavit, dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum, etc. Titus Bostrens. Videtur mihi sapiens quidem hic esse : non enim dixit Salvatori : Fac hoc, vel illud, sed, respice : hoc enim sufficit ad salutem ; sicut Propheta dicebat : Respice in me, et miserere mei : et dixit, in filium meum, ut rationabilem demonstret inverecundiam quod solus in multitudine clamat. Addit : Quia unicus est mihi : quasi dicat : Nullus alius expectatur futurus remedium senectutis. Consequenter explicat passionem, ut audientem moveat ad pietatem, dicens : Et ecce spiritus apprehendit eum, etc. Deinde videtur criminari discipulos ; sed magis respondet quod juste verecundiam deposuerit dicens : Et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illud, et non potuerunt : quasi diceret : Non putes

pensez pas que je sois venu à vous légèrement; votre dignité est imposante et je ne vous ai pas importuné d'abord; j'ai commencé par aller à vos disciples, maintenant qu'ils ne l'ont pas guéri, je suis forcé de venir à vous. Aussi le Seigneur, au lieu de réprimander cet homme, s'adresse à cette génération incrédule; car il suit : « Jésus, prenant la parole, dit : O race infidèle, etc. »

S. Chrys. — Cependant l'Écriture des Évangiles nous montre en plusieurs manières que cet homme avait une foi faible; ainsi il dit : « Aidez mon incrédulité; » et encore : « Si vous pouvez; » et le Christ lui-même lui dit : « Tout est possible à celui qui croit. » — S. Cyr. — C'est pourquoi j'incline à croire que c'est le père du possédé qui est jugé incrédule, pour avoir attaqué les saints apôtres en disant qu'ils ne pouvaient commander aux démons; il aurait dû plutôt honorer Dieu et demander sa grâce, car il exauce ceux qui l'honorent. Or, celui qui dit que l'autorité sur les esprits mauvais est impuissante dans ceux qui l'ont reçue du Christ, celui-là attaque la grâce elle-même plutôt que ceux qui en ont reçu l'éclat et par lesquels le Christ opère. Aussi le Christ est-il offensé quand on accuse ceux auxquels il a confié la prédication de la sainte parole; et c'est pour cela que le Seigneur réprimande cet homme et ceux qui lui ressemblent en disant : « Génération infidèle et pervertie. » Comme s'il disait : C'est à cause de votre infidélité que la grâce n'a pas produit son effet.

S. Chrys. — Cependant il ne s'adresse pas à lui seulement, mais à tous les Juifs, de peur de le faire hésiter, car un grand nombre devaient se scandaliser. — S. Théoph. — En disant *pervertie*, montre

---

quod leviter ad te pervenerim : stupenda est dignitas tua, nec statim te molestavi; ad discipulos tuos accessi primo : nunc qui non curaverunt, cogor proficisci ad te. Unde et Dominus, non ipsum, sed genus incredulum increpat. Sequitur enim : Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis, etc.

Chrys. (hom. 58, *in Matth.*). Sed hunc hominem multum infirmari in fide evangeliorum Scriptura ostendit ex pluribus : ex eo scilicet quod dixit (Marc, 9, vers. 23) : Adjuva incredulitatem meam ; et (vers. 21) : Si quid potes; et ex eo quod Christus dixit (vers. 22) : Credenti omnia possibilia sunt. Cyril. (ubi supra). Unde melius puto incredulum reputatum dæmoniaci patrem, quod et sacros apostolos objurgavit, dicens eos non posse imperare dæmonibus; potius autem erat honorando Deum ab eo petere gratiam; annuit enim venerantibus. Qui autem dicit debilitari erga virtutem quæ est in spiritus malignos, eos qui a Christo adepti sunt potestatem ejiciendi eos, gratiam magis calumniatur quam fulgentes ea (gratia) in quibus Christus operatur. Unde offenditur Christus accusatis sanctis, quibus est commissum verbum prædicationum sacrarum : propter quod Dominus increpat eum et concordes ei, dicens : O generatio infidelis et perversa ! Quasi diceret : Causa tuæ infidelitatis, gratia effectum sortita non est.

Chrys. (hom. 58, *in Matth.*). Non autem dirigit sermonem ad eum tantum, sed ad omnes Judæos, ne faciat eum hæsitare ; oportebat enim scandalizari quam plures. Theoph. Quod autem dixit perversa, demonstrat quod, non a principio neque na-

qu'ils n'étaient pas mauvais dès le principe et par nature ; car, étant fils d'Abraham, ils étaient droits par nature, mais ils s'étaient pervertis par malice. — S. Cyr. — Ils ne suivaient donc point la voie droite. Or, le Christ dédaigne d'habiter avec ceux qui sont ainsi disposés ; d'où il suit : « Jusqu'à quand serai-je avec vous, et vous souffrirai-je ? » Comme supportant avec peine leur conversation à cause de leur dépravation. — S. Chrys. — De plus, il montre, par ces paroles, qu'il désirait sa fin, et qu'il redoutait plus leur conversation que le gibet de la croix. — Bède. — Ce n'est point que celui qui était miséricordieux et doux fût dominé par l'aigreur ; il était comme un médecin qui, voyant un malade agir contre ses prescriptions, dirait : *Jusqu'à quand viendrai-je dans votre maison*, et ferez-vous le contraire de ce que j'ordonne ? Il est si vrai qu'il n'est pas irrité contre cet homme, mais contre son vice, qu'il ajoute aussitôt : « Amenez ici votre fils. »

Tite. — Il aurait pu le guérir par sa seule parole, mais il constate son infirmité en l'exposant aux regards de ceux qui étaient présents. Aussitôt que le démon sentit le Seigneur, il agita l'enfant ; d'où il suit : « Comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta par terre et l'agita ! » afin que son infirmité fût constatée avant sa guérison. — S. Chrys. — Cependant le Seigneur n'agit point ainsi par ostentation, mais à cause du père, afin qu'après avoir vu le démon troublé par sa seule parole, il fût ainsi amené à la foi du miracle qui allait être opéré ; d'où il suit : « Jésus menaça l'esprit impur, guérit l'enfant, et le rendit à son père. » — S. Cyr. — Jusque-là il n'appartenait point à son père, mais au dé-

---

turaliter inerat eis malitia ; quia natura quidem erant recti, semen Abrahæ existentes, sed per malitiam erant perversi. Cyril. (ubi supra). Quasi nescientes procedere rectis incessibus. Cum eis autem qui sic sunt dispositi Christus commorari dedignatur. Unde dicit : Usquequo ero apud vos et patiar vos ? Ferens quasi moleste eorum conversationem propter pravitatem ipsorum. Chrys. (ut sup.). Per hoc etiam ostendit desideratum sibi esse suum recessum ; et quod non erat grave crucis patibulum, sed magis ipsorum conversatio. Bed. Non quod tædio superatus sit mansuetus et mitis ; sed in similitudinem medici si ægrotum videat contra sua præcepta se gerere dicat : Usquequo accedam ad domum tuam, me aliud jubente, te aliud faciente ? In tantum autem non est iratus homini, sed vitio, ut statim intulerit : Adduc huc filium tuum.

Titus Bostrens. Poterat quidem solo jussu eum liberare, sed propalat ipsius passionem, subjiciens infirmum præsentium visioni. Deinde dæmonium postquam Dominum sensit, concutit puerum. Unde sequitur : Et cum accederet, elisit illum dæmonium et dissipavit ; ut sic prius exprimatur passio, deinde adhibeatur remedium. Chrys. (ut sup.). Non tamen Dominus ad ostentationem facit, sed causa patris, ut cum viderit dæmonium conturbari propter solam vocationem, sic saltem inducatur ad fidem futuri miraculi de quo sequitur : Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus. Cyril. (ubi supra). Antea

mon qui le possédait. L'évangéliste ajoute que le peuple était dans la stupeur à la vue de la puissance de Dieu, en disant: « Tous étaient dans la stupeur en voyant la puissance de Dieu. » Il parle ainsi à cause du don du Christ qui a conféré aux saints apôtres la puissance d'opérer des miracles divins et de commander aux démons.

Bède. — Mystiquement, le Seigneur monte chaque jour avec les uns en les élevant plus haut selon le degré de leurs mérites, et en glorifiant les parfaits dont la conversation est dans les cieux; il les instruit des choses éternelles, et leur enseigne des choses qui ne peuvent être entendues de la foule; il descend avec les autres, qui sont terrestres et ignorants, pour les fortifier, les instruire et les châtier. Saint Matthieu dit que ce possédé était *lunatique*, et saint Marc, qu'il était *sourd et muet*. Il figure ainsi ceux qui changent comme la lune, tantôt croissant, tantôt décroissant à cause de leurs vices; ceux qui ne confessant pas la foi sont muets, et ceux qui n'écoutant pas la parole de la foi sont sourds. L'enfant est agité lorsqu'il s'approche du Seigneur, parce que souvent ceux qui se convertissent au Seigneur sont plus tourmentés par le démon qui cherche à leur inspirer la haine de la vertu, ou à venger l'injure de son expulsion; c'est ainsi qu'au commencement de l'Eglise, il lui suscita autant de combats qu'il eut à souffrir de coups portés à son royaume. Le Seigneur ne menace point l'enfant qui souffrait cette violence, mais le démon qui la produisait, parce que celui qui veut corriger un pécheur doit poursuivre le vice de ses imprécations et de sa haine, mais encourager avec amour l'homme pécheur, jusqu'à ce qu'après l'avoir guéri il puisse le rendre aux pères spirituels de l'Eglise.

---

autem non erat patris, sed dæmonis occupantis. Subdit autem Evangelista stupere plebem in magnaliis Dei, dicens : Stupebant autem omnes in magnitudine Dei : quod dicit propter donum Christi, qui sacris quoque apostolis contulit potestatem agendi divina miracula et imperandi dæmonibus.

Beda. Mystice autem pro qualitate meritorum quotidie aliis ascendit Dominus, dum perfectos, quorum conversatio in cœlis est sublimius extollendo glorificat, et de æternis instruit, et docet quæ a turbis audiri non valent : aliis autem descendit, dum terrenos et insipientes confortat, docet et castigat. Hunc autem dæmoniacum Matthæus lunaticum (cap. 17), Marcus surdum et mutum (cap. 9) describit. Significat enim illos qui ut luna mutantur (*Eccl.*, 27, v. 12) per diversa vitia crescentes et decrescentes; qui muti sunt, non confitendo fidem; et surdi nec ipsum fidei audiendo sermonem. Dum puer autem ad Dominum accedit, eliditur; quia conversi ad Dominum plerumque a dæmonio gravius pulsantur ut vel odium virtutis incutiat vel expulsionis suæ vindicet injuriam, sicut Ecclesiæ primordiis tot gravissima intulit certamina, quot suo regno doluit subito illata dispendia. Non puerum autem qui vim patiebatur, sed dæmonium qui inferebat, increpat; quia qui peccantem emendare desiderat, vitium arguendo et odiendo depellere; sed hominem debet amando refovere, donec sanatum spiritualibus Ecclesiæ possit reddere Patribus.

Et lorsqu'ils étaient dans l'admiration de tout ce que faisait Jésus, il dit à ses disciples : Mettez bien dans votre cœur ce que je m'en vais vous dire : le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes. Mais ils n'entendaient point ce langage ; il leur était tellement caché qu'ils n'y comprenaient rien, et ils appréhendaient même de l'interroger sur ce sujet.

S. Cyr. — Tout ce que faisait Jésus était admirable pour tous ; car, dans chacune de ses œuvres, il y avait comme un rayon surnaturel et divin, selon cette parole : « Vous mettrez sur lui la gloire et la splendeur. » Cependant, quoique tous admirassent ses œuvres, il ne dit point à tous les choses qui suivent, mais seulement à ses disciples; d'où il est dit : « Comme tout le monde était dans l'admiration, etc. » Il avait montré sa gloire aux disciples sur la montagne, ensuite il avait délivré un possédé; mais il lui fallait souffrir la passion pour notre salut ; or, les disciples auraient pu être troublés, et se dire : « Nous étions-nous trompés en croyant qu'il était Dieu? » Afin donc qu'ils connussent ce qui devait lui arriver, il leur commande de garder comme un dépôt le mystère de la passion dans leur âme, en disant : « Et vous placez bien dans vos cœurs. » Il dit *vous*, pour les distinguer des autres, car le vulgaire ne devait pas savoir qu'il souffrirait; mais, pour n'être point scandalisé, il devait plutôt être assuré qu'il ressusciterait triomphant de la mort. — Tite. — Ainsi, pendant que tous admiraient ses miracles, lui-même prédit sa passion ; parce que ce ne sont point les miracles qui sauvent, mais c'est la croix qui est la source des bienfaits;

Omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos : Ponite vos in cordibus vestris sermones istos : Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum. At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos, ut non sentirent illud; et timebant eum interrogare de hoc verbo.

Cyril. (ubi supra). Omnia quæcunque operabatur Jesus, admiratione digna penes omnes erant : irradiabat enim quiddam præcipuum et divinum in qualibet operatione ipsius ; secundum illud (*Psal.* 20). Gloriam et decorem superpones ei. Etsi omnes quidem mirarentur in his quæ faciebat, ipse tamen hæc quæ sequuntur, non omnibus, sed discipulis retulit. Unde dicitur : Omnibusque mirantibus, etc. Ostenderat in monte discipulis gloriam suam, et post hoc liberaverat quemdam a spiritu nequam; sed oportebat eum sustinere passionem pro nobis salutarem. Poterant autem discipuli conturbari dicentes : Nunquid decepti sumus dum Deum esse arbitraremur? Ut ergo scirent quid circa ipsum futurum erat, velut quoddam depositum jubet eos in mente habere passionis mysterium dicens : Ponite vos in cordibus vestris. Quod dicit, vos, distinguit eos ab aliis : neque enim oportebat vulgares scire quoniam passurus esset, sed erant potius certificandi quoniam mortuus resurgeret destruens mortem, ne scandalizarentur. Tit. Bostrens. Cunctis igitur admirantibus signa ipse prænuntiat passionem : non enim signa salvant, sed crux beneficia præstat. Unde subdit : Filius enim hominis futurum

d'où il ajoute : « Le Fils de l'homme sera livré aux mains des hommes. » — S. Orig. — Il ne dit point manifestement qui doit le trahir; les uns disent qu'il sera livré par Judas; d'autres, par le diable; saint Paul, au contraire, dit que Dieu le Père l'a livré pour nous tous; en effet, Judas le trahit malicieusement et le livra pour de l'argent, mais c'est le Père qui fut cause du bienfait de la rédemption.

Théoph. — Cependant le Seigneur condescendant à leur infirmité, et, les gouvernant providentiellement, ne permit point qu'ils comprissent ce qu'il avait dit de sa croix; d'où il suit : « Mais ils ignoraient, etc. » — Bède. — Cette ignorance des disciples vient moins de leur lenteur d'esprit que de leur amour; étant encore charnels et ignorant les mystères de la croix, ils ne purent penser que celui qu'ils avaient cru Dieu mourrait. Et comme ils l'avaient souvent entendu parler par figures, ils croyaient qu'en parlant de sa propre trahison il voulait exprimer figurativement quelque autre chose. — S. Cyr. — Quelqu'un dira peut-être : Comment les disciples ignorèrent-ils le mystère de la croix, puisque l'ombre de la loi y faisait allusion en plusieurs endroits? Mais, comme saint Paul le rapporte, quand on lisait Moïse, ils avaient jusqu'à ce jour un voile sur le cœur. Ceux donc qui s'approchent du Christ doivent dire : « Éclairez mes yeux, afin que je contemple les merveilles de votre loi. » — Théoph. — Voyez enfin le respect des apôtres dans ce qui suit : « Ils craignaient de l'interroger sur cette parole; » car la crainte est le premier degré du respect.

---

est ut tradatur in manus hominum. Orig. (tract. 4, *in Matth.*). Non autem exprimit manifeste a quo tradendus sit : aliquis enim dicit eum tradendum a Juda, aliquis a diabolo ; Paulus autem dicit (*ad Rom.*, 8) quod Deus Pater pro nobis omnibus tradidit eum : sed Judas tanquam pro pecunia tradens eum hostiliter prodidit; sed Pater beneficii causa.

Theophylact. Eorum autem infirmitati Dominus condescendens, et eos disciplina quadam gubernans, quod de cruce dictum est, intelligere non permisit. Unde sequitur : At illi ignorabant, etc. Bed. Hæc ignorantia discipulorum, non tam de tarditate quam de amore nascitur; qui carnales adhuc et mysterii crucis ignari, quem Deum verum crediderunt, moriturum credere nequiverunt. Et quia per figuras eum sæpe loquentem audire solebant, etiam quæ de sua traditione loquebatur, figurative eum aliud significare putabant. Cyril. (ut supra). Dicet autem aliquis forsan : Qualiter ignoraverunt discipuli crucis Christi mysterium, cum per umbram legis in pluribus locis tangeretur? Sed ut Paulus commemorat (2 *Corinth.*, 3), usque ad hodiernum diem, quando legitur Moyses, velamen adjacet cordi eorum. Expedit ergo accedentes ad Christum dicere : Detege oculos meos, et contemplabor mirabilia de lege tua. Theoph. Vide etiam discipulorum reverentiam in hoc quod sequitur : Et timebant interrogare eum de hoc verbo : nam timor gradus est reverentiæ.

Il leur vint aussi une pensée dans l'esprit, lequel d'entre eux était le plus grand. Mais Jésus, voyant les pensées de leur cœur, prit un enfant, et le mettant près de lui, il leur dit : Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit, et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé; car celui qui est le plus petit parmi vous tous est le plus grand. Alors Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom, mais nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous. Et Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point, car celui qui n'est pas contre vous est pour vous.

S. Cyr. — Le démon dresse des embûches de plusieurs manières à ceux qui s'attachent à bien vivre ; lorsqu'il peut séduire une âme par les plaisirs charnels, il excite l'amour des voluptés; si on échappe à ce piége, il soulève la passion du désir de la gloire et cette passion de la vaine gloire envahit quelques-uns des apôtres; d'où il est dit : « Il leur vint en pensée lequel d'entre eux était le plus grand. » Or, avoir cette pensée, c'est désirer être plus grand que les autres. Cependant il n'est pas probable que tous les disciples aient éprouvé cette envie; c'est pourquoi l'évangéliste, afin de ne paraître point accuser quelqu'un des apôtres, dit d'une manière indéterminée que : « Cette pensée leur vint. » — Théoph. — Il paraît que cette pensée leur vint de ce qu'ils n'avaient pu guérir le possédé, et que s'entretenant à ce sujet l'un aurait dit : Ce n'est pas à cause de mon impuissance qu'il n'a pas été guéri, mais à cause de celle d'un autre; et de là vint cette dispute sur celui d'entre eux qui était le plus grand. — Bède. — Peut-être encore, ayant vu Pierre, Jacques et Jean pris à part sur la montagne et les clefs du royaume des cieux promises à Pierre, pensèrent-ils que ces

---

Introivit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset. At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et statuit illum secus se, et ait illis : Quicunque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit; et quicunque me receperit, recipit eum qui me misit. Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est. Respondens autem Joannes, dixit : Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum. Et ait ad illos Jesus : Nolite prohibere : qui enim non est adversum vos, pro vobis est.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Insidiatur diabolus multimode diligentibus optimam vitam; et siquidem per carnales illecebras obsidere valeat alicujus mentem, affectus voluptatum exacuit; si quis autem hos effugerit laqueos, cupidinis gloriæ suscitat passionem, quæ quidem passio vanæ gloriæ invasit quemdam apostolorum ejus : unde dicitur : Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum esset major : hoc enim cogitare est cupientis cæteris superiorem esse. Improbabile autem puto omnes discipulos hanc ægritudinem incurrisse; et ideo ne crimen aliquod contra aliquem discipulorum Evangelista machinari videretur, exprimit indeterminate dicens quod intravit in eos cogitatio. Theoph. Videtur autem hanc passionem ex hoc ortam fuisse, quod dæmoniacum curare non valuerunt : eis de hoc altercantibus, uno dicente quod non propter meam impotentiam, sed alterius

trois étaient préférés aux autres ou que Pierre était préféré à tous. Ou encore, parce que Pierre avait été égalé au Seigneur lui-même dans l'acquit du tribut, ils pensaient qu'il serait préféré aux autres. Cependant le lecteur attentif trouvera cette question agitée entre eux même avant le paiement du didrachme. D'ailleurs saint Matthieu rapporte ce fait comme s'étant passé à Capharnaüm; saint Marc dit aussi : « Ils vinrent à Capharnaüm. Lorsqu'ils furent dans la maison, il leur demanda : Que traitiez-vous en chemin? mais ils se taisaient, car ils s'étaient disputés dans le chemin pour savoir qui d'entre eux était le plus grand. » Or, le Seigneur qui veut notre salut, voyant cette pensée agiter l'esprit des disciples comme un germe d'amertume, l'arracha dans sa racine avant qu'elle se fût accrue; car, lorsque les passions commencent en nous, il est facile de les vaincre; mais lorsqu'elles sont devenues grandes, il est très difficile de les détruire; d'où il suit : « Jésus voyant leurs pensées, etc. » Que celui qui croit que Jésus n'est qu'un homme reconnaisse ici son erreur. En effet, quoique le Verbe se soit fait chair, néanmoins il est Dieu, car Dieu seul peut sonder les cœurs et les reins. Cependant il prit un enfant et le plaça devant lui pour l'instruction des apôtres et pour la nôtre. Car le mal de la vaine gloire ronge principalement ceux qui sont plus grands que les autres hommes. Mais un enfant a l'âme sincère, le cœur immaculé et vit dans la simplicité de ses pensées; il n'ambitionne point les honneurs, il ne connaît aucune espèce de prééminence, il ne craint point d'être pris pour peu, et il n'a aucune exigence dans l'esprit ni dans le cœur. Or, le Seigneur aime et embrasse ceux qui sont ainsi; il

---

curari non valuit; ut ex hoc accensa contentio fuerit, quis eorum major esset. BED. Vel quia viderunt Petrum, Jacobum et Joannem, seorsum ductos in montem, et Petro claves regni cœlorum promissas fuisse : rati sunt vel ipsos tres cæteris, vel Petrum omnibus esse prælatum; vel quia in tributi solutione Petrum ipsi Domino parificatum viderant, ipsum cæteris arbitrabantur præferendum. Sed diligens lector hanc inter eos quæstionem etiam ante didrachma redditum inveniet fuisse versatam. Denique Matthæus hoc in Capharnaum memorat esse gestum (cap. 18). Dicit autem Marcus (cap. 9) : Et venerunt Capharnaum, qui cum in domo essent, interrogabat eos : Quid in via tractabatis? At illi tacebant : siquidem inter se in via disputaverant quis illorum esset major. CYRIL. (ubi sup.). Dominus autem qui novit salvos facere, videns in mente discipulorum super hoc cogitationem exortam, velut quamdam amaritudinis radicem, priusquam augmentum susciperet, radicitus eam evellit : cum enim inchoant passiones in nobis, facile devincuntur, sed auctæ, difficile sunt mobiles. Unde sequitur : At Jesus videns cogitationes illorum, etc. Discat qui nudum hominem putat esse Jesum, se errasse : quamvis enim Verbum caro factum sit, mansit tamen Deus : nam solius Dei est posse rimari corda et renes. Quod autem puerum assumpsit, et ponebat penes se, agebatur causa utilitatis apostolorum et nostræ. Depascitur enim inanis gloriæ morbus ut plurimum eos qui præeminent in hominibus aliis. Puer autem sinceram gerit mentem, immaculatum cor, et manet in simplicitate

les place à côté de lui parce qu'ils se sont attachés aux choses qu'il aime. Car il dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur; d'où il suit : « Quiconque reçoit cet enfant en mon nom me reçoit. » Comme s'il disait : Puisqu'il n'y a qu'une seule et même récompense pour ceux qui reçoivent les saints, qu'ils soient petits ou illustres d'honneur et de gloire, parce que c'est le Christ qui est reçu en eux, comment ne serait-il pas vain de se disputer la prééminence ?—Bède. — Dans ce passage, il enseigne simplement que ceux qui veulent être plus grands doivent recevoir les pauvres du Christ en son nom, ou bien il les exhorte à être enfants par la malice. C'est pourquoi après avoir dit : « Quiconque reçoit cet enfant, » il ajoute : « En mon nom ; » afin que nous imitions par raison et pour le nom du Christ ce modèle de la vertu qu'un enfant pratique naturellement. Mais ayant dit que recevoir un enfant c'est le recevoir, et lui-même étant né enfant pour nous, afin qu'on ne pense point qu'il voulait parler seulement de ces choses visibles, il ajoute : « Quiconque me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé ; » il veut ainsi qu'on le croie semblable et égal à son Père. — S. Amb. —En effet, en recevant celui qui est l'image du Christ, on reçoit le Christ; et en recevant l'image de Dieu on reçoit Dieu lui-même. Or, comme nous ne pouvions voir l'image de Dieu, elle nous est devenue présente par l'incarnation du Verbe, afin de nous réconcilier avec la divinité qui est au-dessus de nous.

S. Cyr. — Il explique encore le sens des paroles précédentes, en disant : « Car celui qui est le plus petit parmi vous tous est le plus grand. » Il veut parler de celui qui est humble et qui par modestie

---

cogitationum ; non ambit honores, nec novit cujusvis prærogativæ modum, nec refugit videri in minus se habere, non multam gerit severitatem in mente et corde. Tales autem Dominus amplexatur et diligit, et prope se dignatur habere, quasi qui elegerunt quæ sua sunt sapere. Ait enim (Matth., 11) : Discite a me quia mitis sum et humilis corde. Unde sequitur : Et ait illis : Quicunque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit. Quasi diceret : Quando una et eadem est merces honorantibus sanctos, sive forsan minimus sit, sive præclarus honore et gloria, quia in eo Christus suscipitur, quomodo non vanum est petere invicem fungi prærogativa? Bed. In hoc autem vel simpliciter pauperes Christi ab his qui velint esse majores pro ejus docet honore suscipiendos, vel malitia parvulos istos esse suadet. Unde cum diceret : Quicunque susceperit puerum istum, addit, in nomine meo ; ut scilicet formam virtutis quam natura duce puer observat, ipsi pro nomine Christi rationis industria sequantur. Sed quia et se in puero suscipi docet, et ipse puer natus est nobis, ne putaretur hoc esse solum quod videbatur, subjunxit : Et quicunque me receperit, recipit illum qui me misit : talem se utique ac tantum credi volens, qualis et quantus est Pater. Amb. Qui enim imitatorem Christi recipit, Christum recipit ; et qui imaginem Dei recipit, Deum recipit. Sed quia imaginem Dei non poteramus videre, facta est nobis per incarnationem Verbi præsens, ut reconciliaretur nobis quæ supra nos est Divinitas.

Cyril. (ubi sup.). Adhuc autem magis

n'a aucune orgueilleuse pensée de lui-même. — Théoph. —Cependant le Seigneur ayant dit : « Le plus petit parmi vous est le plus grand, » Jean craignit que les disciples n'eussent mal fait en empêchant par leur propre pouvoir un homme qui chassait les démons ; car empêcher n'est pas un signe d'infériorité mais de supériorité. D'où il suit : « Alors Jean prenant la parole dit : Maître, nous avons vu un homme qui chassait les démons en votre nom et nous l'avons empêché ; » ils ne l'avaient pas fait par envie, mais comme discernant l'opération des miracles ; car cet homme n'avait pas reçu avec eux la puissance des miracles ; le Seigneur ne l'avait pas envoyé comme eux, et il ne suivait pas Jésus ; d'où il ajoute : « Parce qu'il ne vous suit pas avec nous. » — S. Amb. — Jean, le plus aimant, et à cause de cela le plus aimé, croit que celui qui ne suit pas le Christ doit être exclu de ses dons. — S. Chrys. — Or, il fallait plutôt croire que cet homme n'était pas lui-même l'auteur des miracles et que la grâce qui était en lui opérait les miracles par la vertu du Christ. Pourquoi donc ceux que la grâce du Christ couronne ne sont-ils pas comptés parmi les apôtres? Les dons du Christ sont très divers ; mais le Sauveur ayant donné aux apôtres la puissance de chasser les esprits immondes, ils pensèrent qu'eux seuls avaient le droit d'exercer ce pouvoir ; et c'est pour cela qu'ils viennent demander s'il est permis à d'autres de l'exercer.

S. Amb. —Jean n'est pas repris parce qu'il agissait par amour ; mais il est instruit à reconnaître la différence qui existe entre les faibles et les forts. Or, le Seigneur qui récompense les plus fermes n'exclut pas

---

insinuat præmissi verbi intentionem, dicens : Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est : quod de modesto dicit, qui nihil de se sublime putàt propter honestatem. Theoph. Quia ergo Dominus dixerat : Qui minor est inter vos omnes, hic major est, timuit Joannes ne forte malum aliquod fecerint, propria potestate quemdam hominem prohibentes : nam prohibitio non minorem ostendit prohibentem, sed majus aliquid sapientem. Unde subditur : Respondens autem Joannes dixit : Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum ; non quidem invidentes, sed operationem miraculorum dijudicantes : non enim cum eis miraculorum potestatem acceperat ; neque eum Dominus miserat sicut illos ; neque Jesum in omnibus sequebatur : unde subdit : Qui non sequitur te nobiscum. Amb. Joannes enim plurimum diligens, et ideo redamatus plurimum, excludendum putat beneficio eum qui non utatur obsequio. Cyril. (ubi sup.). Sed oportebat magis pensare non hunc ipsum esse miraculorum auctorem, sed gratiam quæ est in eo qui in virtute Christi miracula perficit. Quid autem si non connumerantur apostolis, qui Christi gratia coronantur? Multæ sunt differentiæ Christi donorum ; sed quia tradiderat Salvator potestatem apostolis ut spiritus immundos ejicerent (Matth., 10), putaverunt nulli aliorum quam sibi solis licere concessam gerere dignitatem ; et ideo accedunt sciscitantes si liceat et aliis hoc agere.

Amb. Non reprehenditur autem Joannes, quia amore faciebat ; sed docetur ut noverit infirmorum esse firmorumque distantiam. Et ideo Dominus etsi fortiores remunerat,

cependant les faibles. D'où il suit : « Jésus lui dit : Ne l'empêchez point, celui qui n'est pas contre vous est pour vous. » Oui, Seigneur; car Joseph et Nicodème, disciples cachés par crainte, ne vous refusèrent point leur office en son temps. Cependant comme vous avez dit ailleurs : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui ne recueille pas avec moi disperse, » expliquez-nous ces paroles afin qu'elles ne nous semblent pas se contredire. Je pense donc que celui qui considérera qu'il scrute les âmes ne doutera point qu'il ne discerne l'intention des actes de chacun. — S. Chrys. — Car lorsqu'il a dit : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, » il a déclaré que le démon et les Juifs étaient contre lui; et ici il déclare que celui qui chassait les démons au nom du Christ était du côté des apôtres. — S. Cyr.' — Comme s'il disait : Pour vous qui aimez le Christ, tous ceux qui cherchent sa gloire ont reçu le don de sa grâce.

Théoph. — Admirez la puissance du Christ, et comme sa grâce opère par les indignes ou par ceux qui ne sont pas ses disciples; de même que les hommes sont sanctifiés par les prêtres alors même que les prêtres ne sont pas saints.

S. Amb. — Mais pourquoi dit-il ici de ne pas empêcher ceux qui, par l'imposition dès mains, peuvent commander aux esprits impurs au nom de Jésus, tandis que selon saint Matthieu il leur dit : « Je ne vous connais point? » Nous ne devons trouver en cela aucune contradiction, mais penser que non-seulement il demande aux clercs les œuvres de leur ministère, mais encore des œuvres de vertu et que le nom du Christ est si grand qu'il sert pour le bien des autres, même à ceux qui

---

tamen non excludit infirmos. Unde sequitur : Et ait ad illum Jesus : Noli prohibere : qui enim non est adversus vos, pro vobis est. Bene, Domine : nam et Joseph et Nicodemus occulti discipuli propter metum, in tempore tamen suum tibi officium non negaverunt : sed tamen quia alibi dixisti (Luc., 11, vers. 23) : Qui non est mecum, adversum me est; et qui mecum non colligit, dispergit, aperi nobis, ne videatur esse contrarium : et puto quia si quis mentium consideret scrutatorem, non debeat dubitare uniuscujusque factum mente discerni. Chrys. (homil. 42, *in Matth.*). Illic enim cum dixit : Qui non est mecum adversum me est, ostendit diabolum et Judæos sibi esse contrarios : hic autem ostendit eum qui in nomine Christi dæmones ejiciebat, in parte cum eis existere. Cyril. (ubi sup.). Quasi diceret : Pro vobis qui Christum diligitis, sunt qui prosequi volunt quæ ad ipsius gloriam spectant, ejusdem gratia coronati.

Theoph. Mirare autem Christi virtutem, qualiter per indignos, et non discipulos, ejus gratia operatur : sicut et per sacerdotes sanctificantur homines, quamvis sacerdotes sancti non fuerint.

Amb. Cur autem hic eos qui possunt per manus impositionem immundis imperare spiritibus in nomine Jesu, negat esse prohibendos, cum secundum Matthæum dicat his : Non novi vos? Sed advertere debemus non esse sententiarum discordiam, sed illud censeri, quod non solum officii in Clerico, sed etiam virtutis opera requirantur, tantumque esse Christi nomen, ut etiam parum sanctis opituletur ad præsidium, etsi

ne sont pas saints, quoiqu'il ne serve pas à leur propre salut. Ne vous attribuez donc point la grâce de la guérison d'un homme dans lequel la vertu du nom de Dieu a opéré ; car le démon n'est pas vaincu par votre mérite, mais par la haine de Dieu contre lui. C'est pourquoi, à l'égard des hérétiques ou des mauvais chrétiens, nous ne devons point détester ni empêcher les pratiques qui leur sont communes avec nous et qui ne sont pas contre nous, mais la division contraire à la paix et à la vérité, par où ils sont contre nous.

Lorsque le temps auquel il devait être enlevé du monde fut arrivé, il se résolut d'aller à Jérusalem. Et il envoya devant lui des personnes pour annoncer sa venue, qui, étant parties, entrèrent dans la ville des Samaritains pour lui préparer un logement. Mais ceux de ce lieu ne le voulurent point recevoir, parce qu'il paraissait qu'il allait à Jérusalem. Ce que Jacques et Jean ses disciples ayant vu, ils lui dirent : Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu descende du ciel et qu'il les dévore ? Mais se retournant, il leur fit réprimande, et leur dit : Vous ne savez pas à quel esprit vous êtes appelés ; le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver. Ils s'en allèrent donc en un autre bourg.

S. Cyr. — Comme le temps approchait où le Seigneur, après avoir accompli sa passion, devait monter au ciel, il résolut de monter à Jérusalem; d'où il est dit : « Lorsque le temps, etc. » — Tite. — Car le véritable agneau devait être offert où l'agneau figuratif était immolé. Or, il est dit : « Il affermit sa face, » c'est-à-dire qu'il n'allait point à droite ou à gauche, ni par les bourgs et les villages, mais qu'il marchait droit à Jérusalem. — Bède. — Que les païens cessent donc d'in-

---

non ad gratiam ; unde nemo purgati hominis sibi gratiam vendicet in quo æterni nominis virtus operata sit : non enim merito tuo diabolus, sed odio suo vincitur. Bed. Itaque in hæreticis et malis catholicis non sacramenta communia in quibus nobiscum sunt, et adversus nos non sunt, sed divisionem paci veritatique contrariam, qua adversum nos sunt, et Dominum non sequuntur, nobis convenit detestari et prohibere.

Factum est autem dum complerentur dies assumptionis ejus, et ipse faciem suam firmavit, ut iret in Hierusalem. Et misit nuntios ante conspectum suum, et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum ut pararent illi. Et non receperunt eum, quia facies ejus erat euntis in Hierusalem. Cum vidissent autem discipuli ejus Jacobus et Joannes, dixerunt : Domine, vis dicamus ut ignis descendat de cœlo et consumat illos? Et conversus increpavit illos dicens : Nescitis cujus spiritus estis : Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Cum immineret tempus quo decebat Dominum peracta passione salubri cœlum ascendere, decrevit ascendere Hierosolymam : unde dicitur : Factum est autem, etc. Titus Bostrensis. Quia ibi oportebat verum Agnum offerri, ubi figuralis agnus immolabatur. Dicit autem : Firmavit faciem suam, id est, non huc e tilluc ibat, nec perambulabat vicos et municipia, sed iter tenebat versus

sulter, comme un homme crucifié, celui qui a prévu certainement le temps de son crucifiement, et qui est venu lui-même (comme pour être crucifié volontairement) au lieu où il devait être crucifié, avec un visage ferme (c'est-à-dire avec un esprit calme et tranquille).| Il envoya des disciples préparer l'hospitalité pour lui et pour ceux qui le suivaient; mais, étant venus dans le pays de Samarie, ils ne furent pas reçus. D'où il suit : « Il envoya devant lui des disciples pour annoncer sa venue; ceux-ci, étant partis, entrèrent dans un bourg des Samaritains pour lui préparer l'hospitalité, mais on ne le reçut point. » — S. Amb. — Remarquez qu'il ne voulut point être reçu par ceux qu'il savait n'être ni simples d'esprit, ni convertis, car, s'il l'eût voulu, de rebelles il les eût faits dévoués; mais Dieu appelle ceux qu'il juge dignes et inspire la religion à qui il veut. Or, l'évangéliste rapporte pourquoi ils ne le reçurent point, en disant : « Parce qu'il allait à Jérusalem. » — Théoph. — Mais si nous entendons qu'ils ne le reçurent point parce qu'il avait résolu d'aller à Jérusalem, ils se trouveront excusés; il faut donc entendre que ces paroles de l'évangéliste : *ils ne le reçurent point*, veulent dire qu'il ne vint pas à Samarie, et qu'ensuite, comme si on lui demandait pourquoi ils ne le reçurent point et pourquoi il ne vint pas chez eux, il explique qu'il n'en fut pas empêché, mais qu'il ne voulut point y venir, préférant aller à Jérusalem. — Bède. — Ou encore : les Samaritains, le voyant aller à Jérusalem, ne le reçurent point parce que les Juifs ne vivent point avec les Samaritains, comme nous le voyons dans saint Jean (1).

(1) Chap. 4.

Hierusalem. Bed. Cessent ergo pagani quasi hominem ridere crucifixum quem et tempus suæ crucifixionis constat (quasi Deum) prævidisse, et (quasi sponte crucifigendum) locum quo crucifigendus erat firmata facie (id est, obstinata atque imperterrita mente) petisse.

Cyril. (ubi sup.). Misit autem nuntios paraturos ei et comitibus ejus hospitium; qui cum ivissent ad terram Samaritanorum, non fuerunt admissi : unde sequitur: Et misit nuntios ante conspectum suum, et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum ut pararent illi, et non receperunt illum. Amb. Disce, quia recipi noluit ab his quos sciebat non simplici mente conversos : nam si voluisset, ex indevotis devotos fecisset; sed Deus quos dignatur vocat, et quem vult religiosum facit. Cur autem non receperunt, Evangelista memorat dicens : Quia facies erat euntis in Hierusalem. Theoph. Sed si intelligamus quod propter hoc illum non receperunt, quia ire in Hierusalem determinaverat, inveniuntur hi excusati qui non receperunt eum. Sed dicendum est quod in hoc quod dicit Evangelista : Et non receperunt illum, intelligitur illud quod neque in Samariam venit; deinde quasi aliquo interrogante, quare non receperunt ipsum, neque eos adivit, solvens hoc, dicit non quia impotens esset, sed quod illuc ire nolebat, sed magis Hierosolymam. Bed. Vel in Hierusalem ire conspiciunt, et Samaritani Dominum non recipiunt : non enim coutuntur Judæi Samaritanis, ut Joannes ostendit (cap. 4).

S. Cyr. — Le Seigneur, qui connaissait toutes choses avant leur accomplissement, sachant que ses envoyés ne seraient pas reçus par les Samaritains, leur commanda néanmoins de le précéder, parce qu'il avait coutume de faire tout servir à l'instruction de ses disciples; montant donc à Jérusalem aux approches du temps de sa passion, il permit le refus des Samaritains comme une espèce de prélude, afin que, quand ils le verraient souffrir, ils ne fussent point scandalisés, mais se souvinssent d'être patients eux-mêmes lorsqu'on les outragerait. Ceci leur servit encore d'une autre manière; car, destinés à être les docteurs de tout l'univers et à parcourir les villes et les bourgades pour prêcher la doctrine évangélique, il devait leur arriver que quelques-uns ne reçussent point la sainte prédication, ne voulant pas, pour ainsi dire, que Jésus demeurât avec eux. Il leur enseigne donc qu'en annonçant la divine doctrine, ils doivent être remplis de patience et de mansuétude, et jamais malveillants ou colères, ni s'irriter contre ceux qui les outrageraient. Or, ils n'étaient pas encore ainsi; au contraire, animés d'un zèle ardent, ils voulaient faire descendre le feu du ciel. D'où il suit : « Ce que les disciples ayant vu, lui dirent : Voulez-vous que nous disions au feu du ciel de descendre sur eux, etc. » — S. Amb. — Ils savaient la justice de Phinées pour avoir anéanti des sacriléges, et aussi que le feu du ciel était descendu à la prière d'Élie pour venger les outrages faits à ce prophète. — Bède. — Car les saints, quoique ne redoutant pas la mort qui délivre l'âme du corps, punirent quelquefois certains péchés par la mort, à cause de l'opinion de ceux qui la redoutent; ainsi, ils inspiraient aux vivants une crainte salu-

---

Cyril. (ubi sup.). Sed cum Dominus qui antequam fierent omnia noverat, sciret quod ejus nuntii non essent a Samaritanis recipiendi, ideo tamen præcepit eis quod præcederent; quia mos erat ei omnia satagere erga profectum discipulorum. Ascendebat quidem Hierosolymam propinquante tempore passionis : ut igitur quando pati eum viderent non scandalizarentur, considerantes quod et eos oportet patientes esse cum contumelias inferunt aliqui, præmisit quasi quoddam præludium Samaritanorum repulsam. Profuit autem eis et aliter : futuri enim erant doctores orbis terrarum, civitates et villas percurrentes ad prædicandum evangelicam doctrinam; quibus aliquando occurrerent aliqui minime recipientes sacram prædicationem; quasi non concedentes secum commorari Jesum. Docuit igitur eos quod divinam annuntiantes doctrinam pleni esse debebant patientia et mansuetudine, non autem hostiles et iracundi, et in peccantes in eos atrociter insurgentes : sed adhuc non erant tales; imo zelo fervido concitati, volebant ignem de cœlo super eos deducere : sequitur : Cum vidissent autem discipuli ejus, dixerunt : Vis dicamus ut ignis descendat, etc. Amb. Sciebant enim et Phinees reputatum ad justitiam (*Psal.* 105, vers. 31), quia sacrilegos interemerat (*Num.*, 25), et ad preces Eliæ ignem descendisse de cœlo, ut Prophetæ vindicaretur injuria (4 *Reg.*, 1). Bed. Sancti enim viri qui optime scirent mortem istam quæ animam dissolvit a corpore, non esse formidandam, secundum eorum tamen animum qui illam timerent, nonnulla peccata morte punierunt; quo et

taire, et pour ceux qui étaient punis de mort, la mort leur était moins funeste que le péché, qui aurait pu s'accroître s'ils eussent vécu.

S. AMB. — Mais que celui qui craint se venge; celui qui ne craint rien ne demande point à se venger. De plus, il nous montre que les apôtres avaient les mérites des prophètes, puisqu'ils pensent que leur prière aura droit à la puissance que mérita le prophète, et ils ont raison de croire que le feu du ciel descendrait à leur parole, car ils sont les fils du tonnerre (1).

TITE. — Ils estiment que les Samaritains seraient plus justement frappés pour n'avoir pas reçu le Seigneur, que les cinquante hommes pour avoir voulu chasser Élie, son serviteur. — S. AMB. — Cependant, le Seigneur ne s'émeut pas contre eux, afin de montrer que la vertu parfaite n'a aucun désir de vengeance, et qu'il n'y a point de colère où est la plénitude de la charité. Car on ne doit pas repousser l'infirmité, mais la secourir; la piété exclut l'indignation, et les âmes magnanimes ne connaissent pas le désir de la vengeance. D'où il suit : « Se retournant, il les réprimanda, en disant : Vous ne savez point de quel esprit vous êtes. »

BÈDE. — Le Seigneur ne leur reproche point l'exemple du saint prophète, mais l'erreur grossière de la vengeance, les reprenant de ce qu'ils cherchaient plutôt à se venger par haine qu'à corriger par amour. C'est pourquoi, après qu'il leur eut enseigné à aimer le prochain comme soi-même, et après l'infusion de l'Esprit-Saint, il y eut encore de ces vengeances, quoique plus rares que dans l'Ancien-Testament.

(1) Saint Marc, 3, 17. *Boanerges,* fils du tonnerre.

---

viventibus utilis metus incuteretur, et illis qui morte puniebantur, non ipsa mors noceret, sed peccatum quod augeri posset, si viverent.

AMB. Sed vindicetur qui timet, vindictam non quærit qui non timet : similiter ostenditur nobis, in apostolis fuisse merita prophetarum, quando eamdem sibi potestatem quam Propheta meruit, impetrandi jure præsumunt; et bene præsumunt, quod ad sermonem suum ignis de cœlo descenderet, quoniam filii sunt tonitrui.

TITUS Bostrensis. Censetur autem ab eis multo justius esse Samaritanos perire, Dominum non admittentes, quam quinquaginta servum excludere tentantes Eliam. AMB. Dominus autem in eos non commovetur; ut ostenderet quia non habet ultionis studium perfecta virtus : nec ulla sit iracundia, ubi plenitudo est charitatis : nam nec excludenda est infirmitas, sed juvanda: procul sit a religiosis indignatio; procul a magnanimis cupiditas ultionis. Unde sequitur : Et conversus increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis. BED. Reprehendit in eis Dominus non exemplum prophetæ sancti, sed ignorantiam vindicandi, quæ adhuc erat in rudibus; animadvertens eos, non amore correctionem, sed odio desiderare vindictam. Itaque posteaquam eos docuit quid esset diligere proximum tanquam seipsum, infuso etiam Spiritu Sancto non defuerunt tales vindictæ, quamvis multo rarius quam in veteri Testamento; quia sicut sequitur : Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare : quasi

D'où il suit : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre, mais pour sauver. » Comme s'il disait : Vous donc qui avez été marqués de son esprit, imitez ses œuvres; secourez maintenant avec miséricorde, vous jugerez avec justice dans le siècle futur. — S. Amb. — Ainsi, il ne faut pas toujours punir ceux qui ont péché; la clémence est souvent plus utile : elle vous fait pratiquer la patience et elle ramène le pécheur. En effet, les Samaritains, de qui le feu du ciel fut ici écarté, embrassèrent la foi avec plus d'empressement.

Lorsqu'ils étaient en chemin, un homme lui dit : Seigneur, je vous suivrai partout où vous irez. Jésus lui répondit : Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. Il dit à un autre : Suivez-moi. Et il lui répondit : Seigneur, permettez que je m'en aille auparavant ensevelir mon père. Jésus lui repartit : Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts; mais pour vous, allez annoncer le royaume de Dieu. Un autre lui dit : Seigneur, je vous suivrai; mais permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison. Jésus lui répondit : Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu.

S. Cyr. — Quoique le Seigneur soit prodigue de ses dons, il ne donne point indistinctement ou imprudemment les choses célestes et divines, mais seulement à ceux qui sont dignes de les recevoir, c'est-à-dire qui écartent de leur âme les souillures du mal; c'est ce que nous apprend la parole évangélique, lorsqu'il est dit : « Comme ils étaient en chemin, un homme lui dit : Je vous suivrai, etc. » Premièrement, il s'approche avec beaucoup de tiédeur; secondement, nous voyons qu'il est plein d'une grande prétention, car il ne demandait pas simplement à suivre

---

diceret : Et vos ergo, qui ejus spiritu signati estis, etiam acta ejus imitamini; nunc pie consulentes, sed in futuro juste judicantes. Amb. Non enim semper in eos qui peccaverunt, est vindicandum; quia nonnunquam amplius prodest clementia : tibi ad patientia, lapso ad correctionem. Denique Samaritani citius crediderunt, a quibus hoc loco ignis arcetur.

Factum est autem, ambulantibus illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te quocumque ieris. Dixit illi Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput suum reclinet. Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille autem dixit : Domine, permitte mihi primum ire et sepelire patrem meum. Dixitque ei Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos tuos; tu autem vade et annuntia regnum Dei. Et ait alter : Sequar te, Domine, sed permitte mihi primum renuntiare his quæ domi sunt. Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum et aspiciens retro, aptus est regno Dei.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Etsi munificus sit omnium Dominus, non simpliciter et improvide singulis dat superna et divina, sed illis qui digni sunt recipere qui scilicet animam suam alienant a maculis pravitatum : et hoc nos docet angelicorum verborum virtus, cum dicitur : Factum est autem ambulantibus illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te, etc. Primo quidem plurima continetur in accessu inertia;

le Christ, comme le reste de la foule, mais il aspirait à la dignité des apôtres, dont saint Paul a dit : « Que nul ne s'attribue à soi-même cet honneur, mais celui qui est appelé de Dieu. » — S. Athan. — Il osa s'égaler à la puissance incompréhensible du Sauveur, en disant : « Je vous suivrai partout où vous irez. » Or, il est possible à la condition de la nature humaine de suivre simplement le Sauveur pour entendre sa doctrine qu'il enseigne aux hommes, mais il n'est pas possible de le suivre partout où il est, car il est incompréhensible, et il n'est circonscrit par aucun lieu. — S. Cyr. — Il se trouve légitimement écarté d'une autre manière; car il devait porter sa croix pour suivre le Seigneur et renoncer aux affections de la vie présente. C'est pourquoi le Seigneur le reprend, non pour le réprimander, mais pour le corriger.

Suite. — « Jésus lui dit : Les renards ont des tanières, etc. » — Théoph. — Ayant vu le Seigneur suivi de beaucoup de peuple, il pensa qu'il en recevait un tribut; et que si lui-même suivait le Seigneur, il pourrait s'enrichir. — Bède. — D'où il lui est dit : « Pourquoi voulez-vous me suivre pour les richesses et les avantages de ce monde, lorsque je suis si pauvre que je n'ai point de demeure et que j'habite une maison qui n'est pas mienne? » — S. Aug. — Voyez comme le Seigneur pratique la pauvreté qu'il avait enseignée : il n'avait point de table, ni de chandelier, ni de maison, ni rien de semblable.

S. Cyr. — Dans un sens mystique, il appelle *renards et oiseaux du ciel* la puissance maligne et astucieuse des démons; comme s'il disait : Tandis que les renards et les oiseaux habitent en vous, comment le

---

consequenter ostenditur, quod plenus sit impudentia nimia : neque enim simpliciter Christum sequi petebat, sicut alii plures de populo, sed magis insiliebat ad apostolicas dignitates, cum Paulus dicat (*ad Hebr.*, 5) : Non assumat quisquam sibi honorem, sed a Deo vocatus. Athan. (in eadem *Cat. græc.*). Ausus etiam fuit æquiparare se incomprehensibili Salvatoris potestati, dicens : Sequar te quocunque ieris, eo quod sequi Salvatorem simpliciter ad ejus audiendam doctrinam possibile est humanæ naturæ proprietate, qua fungitur erga homines; non est autem possibile secum concurrere ubilibet existenti : ipse namque incomprehensibilis est, et non circumscribitur loco. Cyril. (ubi sup.). Alio quoque modo non immerito recusabilem facit eum : docebat enim ipsum crucem suam accipere ad sequendum Dominum, et abrenuntiare præsentis vitæ affectibus : et hoc Dominus in eo reprehendit, non vituperans, sed corrigens.

Sequitur : Et ait illi Jesus : Vulpes foveas habent, etc. Theoph. Quia enim viderat Dominum multum populum adducentem, putavit quod ab eis haberet pretium; et quod si ipse Dominum sequeretur, posset pecuniam congregare. Bed. Unde dicitur ei : Quid me propter divitias et lucra hujus seculi cupis sequi, cum tantæ sim paupertatis, ut nec hospitiolum quidem habeam, et non meo utar tecto ? Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Aspice qualiter paupertatem, quam Dominus docuerat, per opera demonstrat : non erat ei mensa, non candelabrum, non domus, nec quicquam aliud talium.

Cyril. (ubi supra). Mystica autem significatione vulpes et volatilia cœli, mali-

Christ pourrait-il s'y reposer? Qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres?

S. Athan. — Ou encore : le Seigneur montre ainsi sa grandeur; comme s'il disait : Toutes les créatures peuvent être circonscrites par un espace, mais le Verbe de Dieu a une puissance incompréhensible. Ne dites donc point : « Je vous suivrai partout où vous irez. » Au reste, si vous voulez devenir disciple, abdiquez tout ce qui est sensible, car il est impossible que celui qui vit dans les choses sensibles devienne disciple du Verbe. — S. Amb. — Ou encore : il compare les hérétiques aux *renards*, parce que cet animal, trompeur et toujours occupé d'embûches, vit de fraudes et de rapines; qu'il ne laisse rien en repos, rien en paix, rien en sûreté, cherchant sa proie jusque dans la demeure des hommes. De plus, le renard (fourbe) se creuse une tanière et s'y tient caché; tels sont les hérétiques, qui ne savent point se faire une maison, mais s'efforcent de séduire les autres par leurs sophimes. Enfin, cet animal ne s'apprivoise jamais et ne peut devenir domestique; d'où l'Apôtre a dit : « Après une ou deux corrections, évitez l'hérétique. » Les oiseaux du ciel, qui figurent souvent la malice spirituelle, se font, pour ainsi dire, des nids dans le cœur des méchants, et alors, le mal dominant les affections de chacun, il ne peut y avoir aucune possession de Dieu. Mais dès qu'il trouve une âme innocente, il repose en elle, pour ainsi dire, la plénitude de sa majesté, car il verse la grâce avec profusion dans le cœur des bons. Il ne paraît donc pas raisonnable de juger simple et fidèle cet homme que le Seigneur jugea digne de répulsion pendant qu'il promettait de le suivre avec un zèle infatigable.

---

gnas et astutas potestates dæmonum vocat : quasi diceret : Quando vulpes et volatilia in te mansionem habent, qualiter Christus in te requiescet? Quid commune est luci et tenebris?

Atha. Vel in hoc Dominus magnitudinem sui muneris docet : quasi diceret : Omnia generabilia loco circumscribi possunt; Verbum vero Dei incomprehensibilis potestatis est : ideo ne dicas : Sequar te quocunque ieris. Cæterum si velis discipulus fieri, abdices irrationabilia ; eo quod impossibile est eum qui moratur in irrationabilitate, Verbi discipulum fieri. Amb. Vel vulpes hæreticis comparat, fallax quippe animal, et insidiis semper intentum, rapinam fraudis exercet : nihil tutum, nihil otiosum, nihil patitur esse securum ; eo quod intra ipsa hospitia hominum prædam requirit. Vulpes etiam (plenum fraudis animal) foveam sibi parat, et in fovea semper latere desiderat : ita sunt hæretici, qui domum sibi parare non norunt, sed circumscriptionibus suis alios decipere conantur. Hoc animal nec mansuescit unquam, nec est usui. Unde Apostolus (*ad Tit.*, 3) : Hereticum post unam et secundam correctionem devitas : volucres vero cœli quæ frequenter ad nequitiæ spiritualis similitudinem derivantur, veluti nidos quosdam struunt in pectoribus improborum ; et ideo dominante versutia in affectibus singulorum, nulla potest Divinitatis esse possessio. Ubi autem mentem probaverit innoxiam, supra ipsum quodammodo vim suæ majestatis reclinat ; quia profusiore quadam gratia bonorum pectoribus inseratur. Sic igitur non videtur convenire rationi, ut simplicem fidelemque ipsum arbitremur, qui

C'est que le Seigneur ne cherche point l'empressement, mais la pureté d'intention, il n'agrée point les services de celui dont il n'approuve point le zèle. En effet, l'empressement de notre foi doit être prudent, de peur qu'en ouvrant aux infidèles l'intérieur de notre maison nous ne tombions, par une confiance imprévoyante, dans l'infidélité des autres. C'est pourquoi Dieu, repoussant le fourbe et choisissant l'innocent, nous apprend qu'il rejette point le culte, mais la fraude.

Car il suit : « Il dit à un autre : Suivez-moi. » Il disait ceci à un homme dont il savait que le père était mort; d'où il suit : « Mais il répondit : Seigneur, permettez que j'aille d'abord ensevelir mon père. » — Bède. — Il ne refuse point d'être disciple, mais il veut remplir auparavant les devoirs de la piété filiale pour le suivre ensuite plus librement.

S. Amb. — Cependant, le Seigneur appelle efficacement ceux que sa miséricorde a choisis; d'où il suit : « Jésus lui dit : Laissez les morts ensevelir leurs morts. » Pourquoi donc, le soin d'ensevelir le corps de l'homme étant un devoir pieux, empêche-t-il les funérailles d'un père, sinon pour vous faire entendre que les choses divines doivent être préférées aux choses humaines? Sans doute, le désir de cet homme est louable, mais l'empêchement est plus grand, car celui qui partage son zèle amoindrit son amour, et celui qui divise ses soins diffère ses progrès. Il faut donc remplir d'abord les devoirs les plus importants; car nous voyons que les apôtres eux-mêmes ordonnèrent des ministres, afin de n'être pas absorbés par le soin des pauvres.—S. Chrys.— Mais y avait-il rien de plus nécessaire que la sépulture de son père, ou de plus facile, car il ne fallait pas beaucoup de temps? Ceci nous fait

---

Domini dignatione respuitur, cum indefessi famulatus obsequium spopondisset. Sed Dominus non obsequiorum speciem, sed puritatem quærit affectus, nec obsequium ejus admittitur, cujus non probatur officium : circumspectum etenim fidei debet esse hospitium, nedum infidelibus nostræ domus interna reseramus, in alienam perfidiam improvida credulitate labamur. Itaque ut advertas Deum, non cultus aspernantem esse, sed fraudis, qui repudiavit fraudulentum, elegit innocentem.

Sequitur enim : Ait autem ad alterum : Sequere me. Sed hoc dicit ei cujus patrem jam sciebat mortuum : unde sequitur : Ille autem dixit : Domine, permitte mihi primum ire et sepelire patrem meum. Bed. Non discipulatum respuit, sed expleta primum paterni funeris pietate, liberior assequi desiderat.

Amb. Sed Dominus quos miseratur advocat. Unde sequitur : Dixitque Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos suos. Cum religiosum humani corporis sepeliendi acceperimus officium, quomodo paterni quoque funeris sepultura prohibetur, nisi ut intelligas humana posthabenda divinis? Bonum studium, sed majus impedimentum : nam qui partitur studium, derivat affectum; qui dividit curam, differt profectum : ergo prius sunt obeunda quæ maxima : nam et apostoli, ne occuparentur studio dispensandi, ministros pauperibus ordinarunt. Chrys. (hom. 28, *in Matth.*). Quid autem magis

voir que nous devons réserver tous nos moments (même lorsque mille soins nous entraînent), et que nous devons préférer les choses spirituelles même aux plus nécessaires; car le démon veille auprès de nous, cherchant à entrer, et s'il surprend une légère négligence, il produit en nous une grande lâcheté. — S. AMB. — Le soin de la sépulture paternelle n'est donc pas condamné; seulement, le devoir de la piété divine est mis au-dessus de la piété filiale : l'un est pour ceux qui ne suivent point le Christ, l'autre est pour ses disciples. Mais comment les morts peuvent-ils enterrer les morts, à moins que vous n'entendiez qu'il y a deux morts différentes, celle de la *nature* et celle du *péché?* Il y a encore une troisième mort par laquelle nous mourons au péché pour vivre en Dieu.

S. CHRYS. — En disant : *leurs morts*, il montre que ce mort n'était pas sien, sans doute parce qu'il était mort dans l'infidélité. — S. AMB. — Ou encore : comme la bouche des impies est un sépulcre ouvert, il commande d'oublier ceux dont le mérite meurt avec le corps, de sorte que ce n'est pas le fils qui est détourné des soins de la piété filiale, mais le fidèle qui est séparé de la communion des infidèles; ce n'est pas la sépulture qui est interdite, mais le mystère religieux qui l'accompagne, c'est-à-dire que nous ne devons pas communiquer avec les nations qui sont dans la mort. — S. CYR. — Ou encore : ce père était accablé de vieillesse, et son fils croyait faire un acte louable en se proposant de pratiquer envers lui les devoirs de la piété filiale, selon cette parole : « Honorez votre père et votre mère. » C'est pourquoi, ayant été appelé au ministère évangélique par cette parole : *Suivez-moi*, il cherchait

---

necessarium paternis exequiis? Quid facilius? Cum non esset multum temporis dandum : per hoc ergo docemur, quod minimum temporis frustra ducere non decet (etsi mille cogentia sint), imo præferre spiritualia cunctis admodum necessariis. Diabolus enim insistit attentus, volens aliquem aditum invenire, et si modicam sumat negligentiam, magnam operatur pusillanimitatem. AMB. Non ergo paterni funeris sepultura prohibetur, sed necessitudini generis divinæ religionis pietas antefertur. Illud consortibus relinquitur, hoc mandatur relictis : quomodo autem mortui sepelire mortuos possunt? nisi geminam hic intelligas mortem : unam naturæ, alteram culpæ. Est etiam mors tertia, in qua peccato morimur, Deo vivimus.

CHRYS. (hom. 28, *in Matth.*). Cum ergo dixisset : Mortuos suos, ostendit hunc non esse mortuum ejus : puto enim de numero infidelium fuisse defunctum. AMB. Aut quia sepulcrum patens est guttur impiorum (*Psal.* 5), memoria eorum abolenda præscribitur, quorum simul cum corpore meritum occidit : nec revocatur ab officio patris filius, sed fidelis a perfidi communione secernitur. Non interdictum est muneris, sed religionis mysterium ; hoc est communionem nobis cum gentibus mortuis non futuram. CYRIL. (ubi supra). Vel aliter : erat enim pater senectute gravatus; putabat autem honestum aliquid agere, dum proponeret observare ei debitam pietatem, secundum illud (*Exod.*, 20) : Honora patrem tuum et matrem tuam : unde ubi vocatus est ad evangelicum ministerium, dicente Domino : Sequere me, quærebat inducias, quæ sufficere

à temporiser, afin de pouvoir s'occuper de son vieux père, et disait : « Laissez-moi d'abord ensevelir mon père. » Il ne demandait pas la permission d'ensevelir son père, car le Seigneur ne l'eût pas empêché ; mais, par *ensevelir*, il voulait dire soutenir sa vieillesse jusqu'à la mort. Alors le Seigneur lui dit : « Laissez les morts ensevelir leurs morts ; » car son père avait d'autres parents qui devaient prendre soin de lui et qui étaient morts, parce que sans doute ils n'avaient pas encore embrassé la foi. Apprenez de là que la piété envers Dieu doit être préférée à l'amour par lequel nous honorons nos parents qui nous ont engendrés. En effet, Dieu nous a donné à tous l'existence lorsque nous n'étions pas encore, tandis que nos parents n'ont été que les instruments de notre entrée dans la vie.

S. Aug. — Comme le Seigneur parlait ainsi à celui auquel il avait dit : *Suivez-moi*, un autre disciple s'avança au milieu de tous sans être appelé ; d'où il suit : « Un autre lui dit : Seigneur, je vous suivrai, mais permettez-moi de renoncer auparavant, etc. » — S. Cyr. — Cette résolution est admirable et bien digne d'éloges ; néanmoins, en demandant à consulter ceux qui sont dans sa maison pour renoncer à eux, il nous montre qu'on est divisé dans le service de Dieu jusqu'à ce qu'on soit fermement résolu à ce renoncement. Car vouloir consulter ses proches, qui ne consentiront point à cette volonté, c'est se montrer chancelant. C'est pourquoi le Seigneur blâme cette manière ; car il suit : « Quiconque ayant mis la main à la charrue regarde derrière soi n'est point propre au royaume de Dieu, etc. » Celui qui veut suivre met la main à la charrue ; cependant, il regarde en arrière s'il diffère pour retour-

---

possent ad decrepiti patris sustentationem, dicens : Permitte mihi primum ire, et sepelire patrem meum, non quod defunctum patrem sepelire rogaret ; neque enim Christus hoc agere volentem impedisset, sed dixit, sepelire, id est, sustentare in senectute usque ad mortem. Sed Dominus ad eum dixit : Sine mortuos sepelire mortuos suos : erant enim et alii curatores lineæ parentelæ astricti ; sed ut æstimo mortui, eo quod nondum Christo crediderant. Hinc percipe, quod præferenda sit pietas qua Deo tenemur, amori parentum, quibus reverentiam exhibemus, quia per eos geniti sumus. Sed omnium Deus, cum non essemus ; ad esse nos conduxit : parentes autem facti sunt ministris introitus ad esse.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 23). Hæc ergo dicebat Dominus illi, cui dixerat : Sequere me. Alius vero discipulus misit se in medio, cui nemo aliquid dixerat : unde sequitur : Et alter ait : Sequar te, Domine ; sed permitte mihi renuntiare primum eis qui domi sunt. Cyril. (ubi supra). Miranda autem hujusmodi promissio et omni laude plena, sed quærere renuntiare his qui domi sunt, licentiando se ab eis, ostendit quod utcunque divisus sit a Domino, qui nondum hoc perfecte adire proposuerit mente. Nam velle consulere proximos non consensuros huic proposito, indicat se utcunque labantem. Propter quod Dominus hoc improbat. Sequitur : Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei, etc. Apponit manum aratro, qui affectuosus est ad sequendum : tamen respi-

ner dans sa maison et s'entendre avec ses proches. — S. AUG. — Comme s'il disait : « L'orient vous appelle, et vous regardez à l'occident. » — BÈDE. — De plus, mettre la main à la charrue (qui représente un instrument de pénitence), c'est briser la dureté de son cœur avec le bois et le fer de la passion du Seigneur et l'ouvrir pour produire les fruits des bonnes œuvres. Celui qui entreprend de le cultiver, et qui, semblable à la femme de Loth, regarde avec plaisir du côté de ce qu'il a laissé, celui-là est privé de la récompense du royaume futur. — GREC. — Car les fréquents regards sur ce que nous avons quitté, à cause de l'habitude, nous rejettent vers le passé. En effet, chacun de nos actes étant une force qui nous enchaîne, l'habitude ne naît-elle pas de nos actes et la nature ne vient-elle pas elle-même de l'habitude? Or, il est bien difficile de vaincre ou de changer sa nature, parce que, si elle cède quelque peu par violence, elle retourne vite à elle-même. — BÈDE. — Si donc ce disciple qui veut suivre le Seigneur est repris parce qu'il demande à renoncer à sa maison, quel sera le sort de ceux qui, sans aucun motif, visitent fréquemment les maisons de ceux qu'ils ont laissés dans le monde?

---

cit retro, qui dilationem petit occasione redeundi ad domum, et cum propinquis conferendi. AUG., *De Verb. Dom.* (serm. 7). Quasi diceret ei : Vocat te oriens, et tu attendis occidentem. BED. Manum etiam cuilibet in aratrum mittere, est (quasi quodam compunctionis instrumento) ligno et ferro dominicæ passionis duritiem sui cordis atterere, atque ad proferendos bonorum operum fructus aperire, quam si quis excolere incipiens, cum uxore Loth, ad ea quæ reliquerat respicere delectatur, futuri jam regni munere privatur. GRÆC. (id est, Nilus Monachus in *Cat. græc. Patr.*). Crebri namque intuitus eorum quæ deseruimus, propter consuetudinem trahunt ad retroacta. Violentum enim quid usus est ad retinendum sibi. Nonne habitus ex usu, ex habitu vero natura innascitur ? Naturam vero amovere vel alterare difficile : nam etsi paulisper declinet coacta, redit ad seipsam velociter. BED. Si autem secuturus Dominum discipulus, quia vel domi renuntiare velit, arguitur; quid fiet illis, qui nulla utilitatis gratia sæpe visitant domos illorum quos in mundo reliquerunt?

CHAPITRE X.

Ensuite le Seigneur choisit encore soixante-douze autres disciples, qu'il envoya devant lui deux à deux dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller. Et il leur disait : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson.

S. Cyr. — Dieu avait annoncé par les prophètes que l'Evangile serait prêché non-seulement en Israël, mais encore dans toutes les nations; c'est pourquoi le Christ, après avoir institué les douze apôtres, institua soixante-douze disciples; d'où il est dit : « Le Seigneur choisit encore soixante-douze disciples, etc. » — Bède. — Il envoie soixante-douze disciples, parce que l'Evangile devait être prêché dans le monde à autant de nations. Ainsi, de même que douze avaient été choisis pour les douze tribus d'Israël, de même ceux-ci sont destinés à enseigner les nations étrangères (1). — S. Aug. — Comme la lumière parcourt et éclaire l'univers en vingt-quatre heures, ainsi la fonction d'éclairer l'univers par l'Evangile de la Trinité est confiée à soixante-douze disciples, car trois fois vingt-quatre font soixante-douze. — Bède. — Or, les douze apôtres représentaient les évêques, comme personne n'en doute, de même que les soixante-douze disciples représentaient les prêtres (c'est-à-dire le sacerdoce du second ordre). Néan-

(1) Ceci ne veut pas dire que les douze apôtres n'ont été envoyés qu'aux douze tribus, car il leur fut dit : « Allez dans tout l'univers; » mais les douze apôtres représentent les douze tribus, et les soixante-douze disciples représentent le nombre des nations.

CAPUT X.

Post hæc autem designavit Dominus et alios septuaginta duos, et misit illos binos ante faciem suam in omnem civitatem et locum, quo erat ipse venturus. Et dicebat illis : Messis quidem multa, operarii autem pauci : rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Certificaverat Deus per prophetas quod Evangelii prædicatio salutaris comprehensura erat, non solum Israel, sed etiam gentium greges. Et ideo a Christo post duodecim apostolos, et alii septuaginta duo sunt instituti. Unde dicitur : Post hæc autem designavit Dominus et alios septuaginta duos, etc. Bed. Bene septuaginta duo mittuntur, quia totidem mundi gentibus evangelium prædicandum erat; ut quomodo duodecim primo propter duodecim tribus Israel, ita et hi propter exteras gentes destinarentur imbuendas. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 14). Sicut etiam viginti quatuor horis totus orbis peragitur atque illustratur, ita mysterium illustrandi orbis per evangelium Trinitatis in septuaginta duobus disci-

moins, dans les premiers temps de l'Eglise (les écrits apostoliques l'attestent), les uns et les autres étaient appelés *prêtres* et *évêques*. Un de ces noms signifiait la maturité de la sagesse, et l'autre les soins de la charge pastorale. — S. Cyr. — Ceci avait été figuré par Moïse, qui par l'ordre de Dieu choisit soixante-dix lévites sur lesquels Dieu répandait son esprit. De plus il est écrit dans les Nombres que le peuple vint à Elim (qui veut dire ascension), et qu'il y avait en cet endroit douze sources d'eau et soixante-dix palmiers ; ainsi, lorsque nous tendons à l'ascension spirituelle, nous trouvons douze fontaines (les saints apôtres où nous puisons la science du salut comme aux sources du Sauveur) (1) et soixante-dix palmiers, c'est-à-dire ceux qui sont ici envoyés par le Christ; car le palmier est un arbre de beaucoup de sève, avec de profondes racines, fertile, toujours au milieu des eaux, élevé, et dont les branches s'étendent dans les airs.

Suite. — « Il les envoya deux à deux. » — S. Grég. — Il envoie les disciples deux à deux pour prêcher l'Evangile, parce qu'il y a deux préceptes de charité, l'amour de Dieu et l'amour du prochain; or, il faut être au moins deux pour pratiquer la charité. Ceci nous fait entendre que celui qui n'a pas la charité pour le prochain ne doit point être chargé du ministère de la prédication. — Orig. — Saint Matthieu qui, dans le catalogue des apôtres, compte les douze apôtres par deux, nous montre aussi la même chose. La parole de Dieu nous fait voir comme très ancienne cette association de deux pour le ser-

(1) Allusion à Isaïe, 12, v. 3 : « Vous puiserez avec joie aux sources du Sauveur. »

---

pulis intimatur : ter enim repetita viginti quatuor septuaginta duo faciunt. Bed. Sicut autem duodecim apostolos formam episcoporum præmonstrare, nemo est qui dubitet ; sic et hos septuaginta duos figuram presbyterorum (id est, secundi ordinis sacerdotum) gessisse sciendum est ; tametsi primis Ecclesiæ temporibus (ut apostolica Scriptura testis est utrique presbyteri, utrique vocabantur et episcopi ; quorum unum sapientiæ maturitatem, aliud industriam curæ pastoralis significat. Cyril. (ut sup.). Hujus etiam forma in verbi Moysi figurabatur, qui jubente Deo septuaginta elegit (*Num.*, 11) quibus Deus Spiritum infundebat. In Numeris etiam (cap. 33) scriptum est de filiis Israel, quod venerunt in Elim (quod interpretatur ascensus), et erant ibi duodecim fontes aquarum, et septuaginta palmæ. Convolantes enim ad augmentum spirituale, reperiemus duodecim fontes (scilicet sacros apostolos, a quibus haurimus salutis scientiam, sicut a fontibus Salvatoris), et septuaginta palmas, hos scilicet qui nunc destinati sunt a Christo. Est enim palma arbor bonæ medullæ, bene radicata, et fertilis, et semper nascens in aquis; alta simul, et frondes porrigens sursum.

Sequitur : Et misit illos binos. Greg. (in hom. 17, *in Evang.*). Binos in prædicationem discipulos mittit, quia duo sunt præcepta charitatis : Dei scilicet amor et proximi ; et minus quam inter duos charitas haberi non potest; quatenus hoc nobis tacitus innuat quia qui charitatem erga alterum non habet, prædicationis officium suscipere nullatenus debet. Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Sicut etiam ex duodecim bini et bini numerati fuerunt, ut in eorum catalogo Mat-

vice du Seigneur; ainsi, Dieu délivra Israël de l'Egypte par les mains de Moïse et d'Aaron; Josué et Caleb se réunirent aussi pour apaiser le peuple soulevé par les douze espions; d'où il est dit : « Un frère soutenu par son frère est comme une ville fortifiée. » — S. Bas. — Par là, il nous montre encore que lorsque plusieurs ont les mêmes dons spirituels, ils ne doivent pas faire prévaloir leur sentiment personnel. — S. Grég. — Suite : « Devant lui, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller. » Car le Seigneur suit ceux qui l'annoncent; la prédication le précède, et lui-même vient habiter dans notre âme lorsque la parole l'a précédé, et qu'ainsi la vérité a été reçue dans l'âme. C'est pour cela qu'Isaïe dit aux prédicateurs : « Préparez la voie du Seigneur, rendez droits les sentiers de notre Dieu. »

Théoph. — Le Seigneur avait désigné des disciples à cause de la multitude qui avait besoin de prédicateurs; car, de même que nos champs couverts d'épis ont besoin de beaucoup de moissonneurs, de même ceux qui devaient croire, étant innombrables, avaient besoin de beaucoup de docteurs; d'où il suit : « La moisson est grande. » — S. Chrys. — Pourquoi donc appelle-t-il *moisson* ce qui commence? Il parle de moisson avant d'avoir labouré et tracé les sillons, parce que les disciples auraient pu hésiter, et se dire en eux-mêmes : Comment pourrons-nous convertir tout le monde? Nous, si peu nombreux, ignorants devant les sages, nus devant les riches, sujets devant les puissants? Afin donc qu'ils ne fussent point troublés par ces considérations, il appelle l'Evangile une *moisson*; comme s'il disait : « Tout

---

thæus ostendit, quod enim bini famularentur, Dei verbo antiquum esse videtur : eduxit enim Deus Israel de Ægypto per manus Moysi et Aaron (*Exod.*, 12), Josue quoque et Caleph concordantes, pacaverunt provocatum a duodecim exploratoribus populum (*Num.*, 13 et 14). Unde dicitur (*Prov.*, 18) : Frater a fratre adjutus, ut civitas vallata. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*). Simul etiam per hoc indicavit quod si aliqui pares sunt in spiritualibus donis, hoc non sinet in eis prævalere propriæ opinionis passionem. Greg. (in hom. 17, ut sup.). Bene autem subditur : Ante faciem suam in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus. Prædicatores enim suos Dominus sequitur; quia prædicatio prævenit, et tunc ad mentis nostræ habitaculum Dominus venit; quando verba exhortationis præcurrunt, atque per hoc veritas in mente suscipitur. Hinc prædicatoribus Esaias dicit (cap. 40) : Parate viam Domini, rectas facite semitas Dei nostri.

Theoph. Designaverat autem Dominus discipulos propter multitudinem doctoribus indigentem : sicut enim nostri agri spicati multos messores desiderant, sic qui credituri erant, innumerabiles existentes, multis doctoribus indigebant. Unde sequitur : Messis quidem multa. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed qualiter messem vocat, cum res ad præsens exordium sumatur? Nondum jacto aratro, aut sulcis productis, de messibus tractat : poterant enim discipuli vacillare, et secum meditari, et dicere : Qualiter nos numero brevi emendere poterimus totum mundum? idiotæ sophistas; munitos nudi; dominantes subditi. Ne igitur consi-

est prêt, je vous envoie cueillir des fruits mûrs; le même jour vous pourrez semer et moissonner; comme le cultivateur se réjouit en allant à la moisson, vous aussi, allez dans le monde avec joie, car cette œuvre est une moisson qui vous présente ses champs mûrs. »

S. Grég. — Nous ne pouvons dire sans une grande tristesse ce qui suit : « Les ouvriers sont peu nombreux, etc. » Parce que si ceux qui écoutent sont nombreux, il en est peu qui annoncent la parole. En effet, le monde est rempli de prêtres; néanmoins, on trouve de rares ouvriers dans la maison de Dieu, parce que nous recevons la charge pastorale, mais nous ne remplissons point les devoirs de cette charge. —Bède.—Or, de même que la foule de ceux qui croient est la *grande moisson*, de même les *ouvriers peu nombreux* sont les apôtres, et ceux qui à leur suite sont envoyés à la moisson.

S. Cyr. — Comme de vastes champs exigent beaucoup de moissonneurs, ainsi en est-il de la multitude de ceux qui croiront au Christ; d'où il ajoute : « Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson. » Remarquez qu'après avoir dit : « Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson, » ensuite il les envoie lui-même. Il est donc le maître de la moisson, et c'est par lui et avec lui que Dieu le père est maître de tout. — S. Chrys. — Il les multiplia dans la suite, non par le nombre, mais en leur donnant sa puissance. Cependant il insinue que c'est un grand don d'envoyer des ouvriers à la moisson divine, en disant de prier le maître de la moisson.

S. Grég. — Ceci doit exciter les sujets à prier pour leurs pasteurs,

---

deratione talium turbarentur, vocat Evangelium messem : quasi dicat : Parata sunt omnia : mitto vos ad paratam collectionem fructuum : eodem die, et serere potestis, et metere. Sicut ergo colonus exiens ad messes, lætatur, sic etiam vos multo amplius et alacrius necessarium est exire in mundum : nam hoc negotium messis est, agros vobis exhibens præparatos.

Greg. (in hom. 17, ut sup.). Sed non sine gravi mœrore loqui possumus, quod subditur : Operarii autem pauci, etc. Quia etsi sunt qui bona audiant, desunt qui dicant. Ecce mundus est sacerdotibus plenus ; sed tamen in messe Dei rarus valde reperitur operator ; quia officium quidem sacerdotale suscipimus, sed opus officii non implemus. Bed. Sicut autem messis multa est omnis turba credentium, ita operarii pauci sunt apostoli, et imitatores eorum qui mittuntur ad messem.

Cyril. (ubi supra). Sicut autem agri spatiosi messores multos exigunt, sic et multitudo crediturorum in Christum. Unde subdit : Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam. Illud autem attende, quod cum dixisset : Rogate Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam, ipse postmodum hoc peregit. Ipse igitur est Dominus messis ; ac per eum et cum Deus Pater omnibus dominatur. Chrys. (hom. 33, *in Matth.*). Multiplicavit autem postmodum eos ; non addens ad numerum, sed concedens virtutem. Insinuat autem quod magnum donum est operarios mitti in messem divinam, per hoc quod dicit dominum messis super hoc esse rogandum. Greg. (hom. 17, ut sup.). Per hoc

afin qu'ils travaillent dignement, et que leur langue ne cesse point d'exhorter. Car la langue des prédicateurs est souvent affaiblie par leur indignité, et souvent aussi il arrive par la faute des sujets que la parole de la prédication est retirée à ceux qui les gouvernent.

Allez, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers, et ne saluez personne dans le chemin.

S. Cyr. — Saint Luc raconte ensuite que les soixante-dix disciples apprirent du Christ la science apostolique, la modestie, l'innocence, la justice; à ne préférer aucune chose du monde aux saintes prédications, et à s'exciter au courage de l'âme jusqu'à ne craindre aucune terreur, pas même la mort; d'où il dit : « Allez. » — S. Chrys. — La puissance de celui qui les avait envoyés était leur consolation dans tous les périls, c'est pourquoi il dit : « Je vous envoie, » comme s'il disait : Cela suffit pour votre consolation, pour votre espérance, pour votre courage contre les maux qui vous surviendront. Il exprime cela en ajoutant : « Comme des agneaux au milieu des loups. » — S. Isid. — Ceci indique la simplicité et l'innocence des apôtres, car Dieu n'appelle point des *agneaux*, mais des *boucs*, ceux qui s'emportent et outragent la nature par leurs excès.

S. Amb. — Ces animaux sont ennemis, et s'entre-dévorent, c'est-à-dire que les agneaux sont dévorés par les loups, mais le bon pasteur ne veut point que son troupeau craigne les loups. Ainsi les disciples ne sont pas envoyés pour ravager, mais pour répandre la grâce, car la

---

etiam inducendi sunt subditi ut pro suis pastoribus rogent, ut digna eis operari valeant, nec ab exhortatione torpeat lingua. Sæpe enim pro sua nequitia prædicantium restringitur lingua : sæpe vero ex subjectorum culpa agitur, ut eis qui præsunt prædicationis sermo subtrahatur.

Ite, ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos : nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Narrat Lucas consequenter septuaginta discipulos vindicasse sibi a Christo apostolicam eruditionem, modestiam, innocentiam, æquitatem ; nihilque mundanorum sacris prædicationibus præferre ; aspirare autem adeo ad fortitudinem mentis, ut nullum terribilium formident, neque ipsam mortem. Unde dicit : Ite. Chrys. (hom. 34, *in Matth.*). Erat enim inter omnia pericula eorum solatium virtus mittentis eos : et ideo dicit : Ecce ego mitto vos. Quasi diceret : Hoc sufficit ad consolationem vestram, hoc sufficit ad sperandum, et non timendum supervenientia mala ; quæ significat subdens : Sicut agnos inter lupos. Isid. (Abbas, in *Cat. græc. Patr.*). Denotans in discipulis simplicitatem et innocentiam : nam debacchantes, et sua enormitate injuriantes naturæ, non agnos appellat, sed hædos.

Amb. Contraria autem sunt sibi ista animalia ut alia ab aliis devorentur, id est, agni a lupis, sed bonus pastor lupos gregi suo timere non novit. Ideoque isti discipuli, non in prædam, sed ad gratiam diriguntur :

sollicitude du pasteur fait que les loups ne peuvent rien entreprendre contre les agneaux. Or, il envoie les agneaux au milieu des loups pour accomplir cette parole : « Alors les loups et les agneaux paîtront ensemble. » — S. CHRYS. — Ce fut un signe éclatant de son glorieux triomphe lorsque les disciples du Christ entourés d'ennemis, comme des agneaux au milieu des loups, les convertirent. — BÈDE. — Ou encore, il appelle *loups* les scribes et les pharisiens qui étaient les ministres des Juifs. — S. AMB. — Ou encore : on peut comparer les hérétiques à des loups. En effet, les loups sont des animaux féroces qui guettent les bergeries et rôdent autour de la maison des pasteurs. Ils n'osent entrer dans l'intérieur des demeures; ils épient le sommeil des chiens, l'absence ou la négligence des pasteurs; ils se jettent à la gorge des brebis pour les étrangler; ils sont féroces et ravisseurs; leur corps est naturellement raide, de sorte qu'ils ne peuvent se tourner facilement; ils sont comme emportés par leur fureur, et c'est pour cela que souvent on les évite; s'ils voient un homme les premiers, leur instinct naturel les porte à étouffer sa voix; si, au contraire, l'homme les voit le premier, on dit qu'ils sont agités. De même les hérétiques dressent des embûches au bercail du Christ; ils hurlent durant la nuit autour de nos maisons, car il est toujours nuit pour les perfides qui obscurcissent la lumière du Christ par les nuages de leurs fausses interprétations; cependant ils n'osent entrer dans la bergerie du Christ, et c'est pour cela qu'ils ne sont pas guéris, comme cet homme qui après être tombé entre les mains des voleurs fut guéri dans une étable (1). Ils épient l'absence du pasteur, parce que tant que les

(1) Allusion à l'histoire du bon Samaritain.

sollicitudo enim pastoris boni efficit ut lupi in agnos audere nihil possint. Mittit ergo agnos inter lupos, ut compleretur illud (*Esai.*, 65) : Tunc lupi et agni simul pascentur. CHRYS. (hom. 14, ut sup.). Hoc enim fuit manifestum indicium præclari triumphi, ut cum circumdati essent discipuli ab hostibus, quasi agni inter lupos, eos tamen converterent. BED. Vel specialiter lupos vocat scribas et pharisæos, qui sunt clerici Judæorum. AMB. Vel lupis sunt hæretici comparandi : lupi enim bestiæ sunt quæ insidiantur ovilibus, et circa pastorales versantur casas. Habitacula domorum intrare non audent; somnum canum, absentiam aut desidiam pastorum explorant; in ovium guttur invadunt, ut cito strangulent; feri, rapaces, natura corporis rigidiores, ut se facile non possint inflectere; impetu quodam suo feruntur, et ideo sæpe deluduntur. Si quem priores hominem viderint, vocem ejus quadam naturæ vi feruntur eripere : si autem homo prius eos viderit, exagitari memorantur. Sic hæretici insidiantur ovilibus Christi, fremunt circa casas nocturno tempore : semper enim perfidis nox est, qui lucem Christi nebulis pravæ interpretationis obducunt : stabula tamen Christi intrare non audent, et ideo non sanantur sicut curatus est ille in stabulo, qui incidit in latrones : explorant pastoris absentiam; quia præsentibus pastoribus oves Christi incursare non possunt : quadam etiam mentis intentione duri et rigidi,

pasteurs sont présents, ils ne peuvent se jeter sur les brebis du Christ; ils sont durs ou raides à cause de l'opiniâtreté de leur esprit, et jamais ils ne reviennent de leur erreur. Le Christ, véritable interprète de l'Écriture, les déjoue, de sorte que leur impétuosité se répand en vain et ils ne peuvent nuire. S'ils préviennent quelqu'un par les artifices de leur dispute, ils le rendent muet. En effet, celui-là est muet qui ne confesse point la parole de Dieu avec l'éclat qui lui appartient. Prenez donc garde que quelque hérétique ne vous ôte la voix si vous-même ne le surprenez le premier. Car sa perfidie avance tant qu'elle est cachée, mais si vous découvrez ses actes impies, vous n'aurez plus à craindre de perdre votre voix pieuse. Ils prennent à la gorge, ils font leurs blessures aux organes importants de la vie pour atteindre l'âme. Si donc vous entendez appeler *prêtre* quelqu'un dont vous connaissez les rapines: *brebis* au dehors, c'est un *loup* au dedans, qui cherche à satisfaire sa rage en tuant les hommes avec une cruauté insatiable. — S. Grég. — Or, plusieurs, en se faisant pasteurs, sont pleins de rage pour déchirer leurs sujets et inspirent la terreur de leur pouvoir; n'ayant pas les entrailles de la charité, ils veulent se montrer maîtres et ne se sentent jamais pères; à la place de l'humilité ils mettent l'orgueil de la domination. Afin de nous préserver de ces excès, il faut considérer que nous sommes envoyés comme des agneaux au milieu des loups pour conserver la douceur de l'innocence et éviter les morsures de la malice; car celui qui a reçu le ministère de la prédication ne doit pas faire le mal, mais le souffrir; et si le zèle de la justice exige que quelquefois il sévisse contre ses sujets, il doit aimer intérieurement ceux qu'il châtie et semble poursuivre extérieurement. Or, le

---

nequaquam solent a suo errore deflectere, quos Scripturæ verus interpres Christus illudit, ut in vanum suos effundant impetus, et nocere non possint, qui si quem versuta disputationis suæ circumscriptione præveniunt, faciunt obmutescere; mutus est enim qui verbum Dei non eadem qua est gloria confitetur. Cave igitur ne tibi vocem tollat hæreticus ne priorem non ipse deprehenderis : serpit enim dum latet ejus perfidia; si autem commenta impietatis ejus agnoveris, jacturam piæ vocis timere non poteris. Guttur invadunt, vitalibus vulnus affigunt, dum animam petunt. Si etiam audies aliquem sacerdotem dici, et rapinas ejus cognoscis foris ovis, intus lupus est, qui humanæ necis insaturabili crudelitate rabiem suam desiderat explere. Greg. (in hom. 17, *in Evang.*). Multi enim cum regiminis jura suscipiunt, ad lacerandos subditos inardescunt, terrorem potestatis exhibent; et quia charitatis viscera non habent, domini videri appetunt, patres se esse minime recognoscunt, humilitatis locum in elationem dominationis immutant : contra quæ omnia considerandum nobis est, quia sicut agni inter lupos mittimur, ut sensum servantes innocentiæ, morsum malitiæ non habeamus : qui enim locum prædicationis suscipit, mala inferre non debet, sed tolerare : quem etsi quandoque zelus rectitudinis exigit, ut erga subjectos sæviat, intus paterna pietate diligat quos foris quasi insequendo castigat. Quod tunc rector bene

pasteur fait voir qu'il en est ainsi lorsqu'il ne met point son âme sous le joug pesant de la cupidité terrestre. D'où il est ajouté : « Ne portez ni bourse, ni sac. » — S. Grég. de Nazianze. — Le résumé de ceci est qu'ils doivent être si vertueux que l'Évangile soit propagé autant par leur genre de vie que par leur parole. — S. Grég. — Le prédicateur doit avoir en Dieu une telle confiance que, sans pourvoir aux choses nécessaires de la vie, il soit sûr qu'elles ne lui manqueront jamais; de peur que, tandis que son esprit est occupé des choses temporelles, il ne néglige de procurer aux autres les éternelles.

S. Cyr. — Ainsi donc, après avoir recommandé de ne point s'occuper du corps, en disant : « Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups, » il ne veut pas non plus qu'ils s'occupent des choses extrinsèques au corps, et il dit : « Ne portez ni bourse ni sac. » Il ne veut pas même qu'ils portent ce qui n'est pas encore attaché au corps; d'où il suit : « Ni chaussures. » Non-seulement il défend de porter un sac ou une bourse, mais encore il ne veut pas qu'ils se laissent distraire même pour saluer ceux qu'ils rencontreront; d'où il ajoute : « Ne saluez personne en chemin. » Élie avait dit la même chose (1). Comme s'il disait : « Allez droit à votre œuvre sans échanger des salutations. » Car le temps de la prédication ne doit pas être employé vainement, mais seulement pour les choses nécessaires. — S. Amb. — Si le Seigneur fit cette défense, ce n'est pas que les devoirs de bienveillance lui déplussent, mais parce que le désir de poursuivre son œuvre lui plaisait davantage. — S. Grég. de Nazianze. — De plus, le Seigneur

(1) Liv. 4 des Rois, 4, v. 29. Il envoya Giési son disciple pour ressusciter le fils de la Sunamite, et lui dit : « Si vous rencontrez quelqu'un, ne le saluez point. »

---

exhibet, cum terrenæ cupiditatis oneribus nequaquam mentis colla supponit. Unde subditur : Nolite portare sacculum, neque peram. Greg. Naz. (orat. 1). Quorum summa est, ut adeo virtuosi existant, quod non minus propter vitæ modum quam propter eorum verbum Evangelium proficiat. Greg. (in hom. 17, ut sup.). Tanta enim prædicatori debet esse in Deo fiducia, ut præsentis vitæ sumptibus quamvis non provideat, tamen sibi hos non deesse certissime sciat; ne dum mens ejus occupatur ad temporalia, minus aliis provideat æterna.

Cyril. (ut sup.). Sic igitur præceperat nec de ipso subjecto curam habere, cum dixerat : Mitto vos sicut agnos inter lupos. Nec etiam concessit sollicitos esse erga extrinseca corpori, cum dixit : Nolite portare sacculum, neque peram. Nec etiam concessit portare aliquid eorum quæ nondum unita sint corpori. Unde subdit : Neque calceamenta : non solum autem sacculum et peram portare prohibuit, sed nec aliquam studii distractionem permisit assumere, qui nec ob obviantum salutationem distrahi voluit ; unde subdit : Et neminem per viam salutaveritis. Quod et dudum ab Elisæo dictum fuit; quasi diceret : Recto tramite ad opus procedite, non alternantes benedictionibus benedictiones : damnum enim est expendere frustra tempus prædicationibus competens præterquam in rebus necessariis.

leur fit ce commandement pour l'honneur de la parole; afin qu'ils ne parussent plus sensibles aux flatteries, il voulut qu'ils ne fussent pas même occupés des paroles d'autrui.

S. Grég. — On peut encore entendre ces paroles dans un sens allégorique: *L'argent serré dans la bourse* est la sagesse cachée. Celui donc qui a la parole de la sagesse et qui néglige de la répandre tient pour ainsi dire son trésor lié dans une bourse. Le *sac* représente les soucis du siècle, et les *chaussures* figurent les œuvres mortes. Celui donc qui entreprend le ministère de la prédication ne doit plus porter le poids des affaires séculières de peur que sa tête courbée par ce joug ne puissa se redresser pour annoncer les choses célestes; il ne doit pas non plus regarder les exemples des œuvres insensées, de peur qu'il ne s'imagine devoir protéger ses œuvres, pour ainsi dire, avec des peaux mortes, et qu'en voyant les autres faire ainsi, il ne pense pouvoir le faire lui-même. — S. Amb. — De plus, le Seigneur veut qu'il n'y ait en nous rien de mortel; c'est ainsi qu'il fut ordonné à Moïse de délier sa chaussure terrestre et mortelle lorsqu'il fut envoyé pour délivrer le peuple. Que si quelqu'un se demande pourquoi en Égypte il fut ordonné aux Hébreux d'être chaussés pour manger l'agneau, tandis que les apôtres sont envoyés sans chaussure pour prêcher l'Évangile, il doit considérer que celui qui est en Égypte doit craindre encore le serpent, car le venin abonde en Égypte, et que celui qui célèbre la pâque figurative peut être blessé, tandis que le ministre de la vérité ne craint point les venins.

Grég. — Quiconque salue en chemin salue à cause de la rencontre

---

Amb. Non ergo hæc Dominus prohibuit, quod benevolentiæ displiceret officium, sed quod persequendæ devotionis intentio plus placeret. Greg. Nazianz. (in *Cat. græc. Patr.*). Mandavit etiam hoc eis Dominus ad verbi gloriam; ne videretur in eis magis vigere posse blanditias : voluit etiam eos non esse sollicitos in verbis alienis.

Greg. (in hom. 17, *in Evang.*). Hæc autem verba si quis etiam per allegoriam velit intelligi; pecunia clausa in sacculo est sapientia occulta. Qui igitur sapientiæ verbum habet, et hoc erogare proximo negligit, quasi pecuniam in sacculo ligatam tenet. Per peram vero onera seculi, per calceamenta mortuorum operum exempla significantur. Qui ergo officium prædicationis suscipit, dignum non est ut opus secularium negotiorum portet; ne dum hoc ejus colla deprimit, ad prædicanda cœlestia non assurgat; nec debet stultorum operum exempla conspicere, ne sua opera quasi ex mortuis pellibus credat munire, ne scilicet quia alios talia fecisse considerat, se etiam facere licenter putet. Amb. Nihil etiam Dominus in nobis mortale vult esse : mortale enim atque terrenum calceamentum Moyses jubetur solvere, cum mitteretur ad populum liberandum (*Exod.*, 3). Quod si quem movet, qua ratione in Ægypto calceati jubentur edere agnum (*Exod.*, 12), apostoli autem sine calceamento ad prædicandum Evangelium diriguntur : is considerare debet quia in Ægypto positus debet adhuc morsus cavere serpentis; multa enim venena in Ægypto; et qui typo Pascha celebrat, patere potest vulneri; qui autem minister est veritatis, venena non trepidat.

du voyage, non par zèle de souhaiter le salut; celui donc qui annonce le salut moins par amour de la vie éternelle que pour obtenir quelque avantage temporel ressemble à celui qui salue en chemin; parce que souhaiter le salut à ceux qui l'écoutent n'est pas pour lui un but, mais un moyen.

En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit dans cette maison; et s'il s'y trouve quelque enfant de paix, votre paix reposera sur lui; sinon, elle retournera sur vous. Demeurez en la même maison, mangeant et buvant de ce qu'il y aura chez eux; car celui qui travaille mérite sa récompense. Ne passez point de maison en maison. Et en quelque ville que vous entriez et où l'on vous aura reçus, mangez ce qu'on vous présentera; guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le royaume de Dieu s'est approché de vous. Mais si, étant entrés en quelque ville, on ne vous y reçoit point, sortez dans les rues, et dites : Nous secouons contre vous la poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nos pieds. Sachez néanmoins que le royaume de Dieu est proche. Je vous assure qu'au dernier jour Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là.

S. Chrys.—La paix est la mère de tous les biens, tout le reste n'est rien sans elle; c'est pourquoi le Seigneur commanda à ses disciples, lorsqu'ils entreraient dans les maisons, de donner aussitôt la paix comme signe de tous les biens, en leur disant : « En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison. » — S. Amb. — C'est-à-dire que nous devons annoncer la paix et que notre première approche doit elle-même être accompagnée de la bénédiction de la paix. — S. Chrys. — C'est pour cela que le pontife de l'Eglise la donne en disant : « La paix soit avec vous[1] » Les saints souhaitent aussi la

---

Greg. (in hom. 17, ut sup.). Omnis autem qui salutat in via, ex occasione salutat itineris, non ex studio optandæ salutis. Qui igitur non amore æternæ patriæ, sed præmiorum ambitu salutem audientibus prædicat, quasi in itinere salutat; quia ex occasione non ex intentione salutem audientibus exoptat.

In quamcunque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui! et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra; sin autem, ad vos revertetur. In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt : dignus est enim operarius mercede sua. Nolite transire de domo in domum. Et in quamcunque civitatem intraveritis et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis, et curate infirmos qui in illa sunt, et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei. In quamcunque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos exeuntes in plateas ejus, dicite : Etiam pulverem qui adhæsit nobis de civitate vestra, extergimus in vos : tamen hoc scitote quia appropinquavit regnum Dei : dico vobis quod Sodomis in die illa remissius erit quam illi civitati.

Chrys. (in epist. *ad Coloss.* 3, et in *Cat. græc.*). Bonorum omnium mater pax est, sine qua cætera inania sunt; propter quod Dominus discipulis intrantibus domos, illico pacem jussit proferre, tanquam bonorum indicium, dicens : In quamcunque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui!

paix, non-seulement celle des hommes entre eux, mais encore celle qui est au dedans de nous; car trop souvent nous portons la guerre dans notre cœur sans que personne nous tourmente, et nos mauvais désirs s'insurgent contre nous. — TITE. — Il est dit : « Paix à cette maison ! » C'est-à-dire à ceux qui habitent cette maison. Comme s'il disait : Adressez-vous à tous, aux grands et aux petits, néanmoins votre salutation n'ira point aux indignes. D'où il suit : « S'il s'y trouve quelque enfant de la paix, votre paix reposera sur lui. » Comme s'il disait : « C'est vous qui prononcerez cette parole, mais la paix sera donnée selon mon jugement à ceux qui en seront dignes, et si quelqu'un n'est pas digne, vous ne serez pas trompés et la grâce de vos paroles ne sera point perdue; au contraire, elle vous reviendra. » Et c'est pourquoi il est ajouté : « Sinon elle retournera sur vous. » — S. GRÉG. — En effet, la paix que souhaite la bouche du prédicateur, se repose sur la maison quand il s'y trouve quelqu'un de prédestiné à la vie et de docile à la parole céleste qu'il entend; ou bien, si personne ne veut l'entendre, le prédicateur n'est pas sans fruit, parce que la paix retourne vers lui comme une récompense que le Seigneur lui donne pour le travail de son œuvre. Or, quand notre paix est reçue, il est juste que nous obtenions les subsides temporels de ceux à qui nous apportons les récompenses de la patrie céleste. D'où il suit : « Demeurez dans cette maison mangeant et buvant, etc. » Voilà que celui qui a défendu de porter ni sac ni bourse permet de tirer de la prédication elle-même des subsides et des ali-

---

AMB. Ut scilicet pacis perferamus nuntium, ut et ipse primus ingressus pacis benedictione celebretur. CHRYS. (ut sup., in *Cat. græc.*, et in ps. 124). Unde pontifex Ecclesiæ tradit eam, dicens : Pax vobis ! Implorant autem pacem sancti, non solum enim quæ versatur inter homines ad invicem, sed eam quæ pertinet ad nos ipsos. Nam sæpius in pectore bellum gerimus, et nullo molestante turbamur, necnon prava desideria contra nos crebro insurgunt. TITUS Bostrens. Dicitur autem : Pax huic domui ! scilicet habitantibus domum. Quasi dicat : Omnes alloquimini, majores pariter et minores; neque tamen indignis vestra salutatio dirigetur. Unde subditur : Et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra. Quasi dicat : Vos quidem proferetis verbum, res autem pacis applicabitur meo judicio ubicunque dignum esse videbitur : si quis autem non sit dignus, non estis delusi, nec verborum vestrorum gratia periit; imo reciprocatur ad vos : et hoc est quod subditur : Sin autem, ad vos revertetur. GREG. Pax enim quæ ab ore prædicationis offertur, aut requiescet in domo, si in ea fuerit quisquam prædestinatus ad vitam, et cœleste verbum sequitur, quod audit; aut si nullus quidem audire voluerit, ipse prædicator sine fructu non erit, quia ad eum pax revertitur, dum ei a Domino pro labore sui operis merces recompensatur. Si autem pax nostra recipitur, dignum est ut ab eis terrena stipendia consequamur, quibus patriæ cœlestis præmia offerimus. Unde sequitur : In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt. Ecce qui peram et sacculum portari prohibuit, sumptus et alimenta ex eadem prædicatione concedit. CHRYS. (ut sup.).

ments. — S. Chrys. — Cependant, de peur que quelqu'un ne dise : « Je perds tous mes biens à dresser la table pour des étrangers, » il veut qu'en entrant on commence par offrir le don de la paix que rien n'égale, afin que vous sachiez que vous recevez plus que vous ne donnez. — Tite. — Ou encore : « Vous n'êtes pas établis pour juger ceux qui sont dignes ou indignes; mangez et buvez ce qu'ils vous présentent, et laissez-moi le jugement de ceux qui vous reçoivent, à moins que vous ne sachiez vous-mêmes qu'il ne s'y trouve aucun enfant de la paix; car vous devriez alors vous retirer. »

Théoph. — Voyez comment il a voulu que ses apôtres mendient et qu'ils aient leur nourriture pour salaire; car il ajoute : « L'ouvrier a droit à son salaire. » — S. Grég. — En effet, les aliments qui sustentent l'ouvrier sont une partie de son salaire, de sorte que la récompense du travail de la prédication commence ici-bas et se complétera dans le ciel par la vision de la vérité. Ceci nous apprend que deux salaires sont dus à chacune de nos œuvres, l'un durant la vie pour nous soutenir dans le travail, l'autre dans la patrie, pour nous récompenser à la résurrection. C'est pourquoi la récompense que nous recevons dans le présent doit nous faire tendre avec plus d'énergie vers la récompense future. Ainsi, le vrai prédicateur ne doit pas prêcher pour recevoir une récompense ici-bas, mais recevoir une récompense afin de pouvoir prêcher. Car quiconque prêche pour obtenir des louanges ou une récompense ici-bas se prive de la récompense éternelle.

S. Amb. — Ensuite il recommande une autre vertu, de ne point

Sed ne aliquis diceret : Consumo res proprias parando advenis mensam; illum primo intrantem facit tibi pacis donum offerre, cui nihil est æquale; ut scias te majora, quam des, suscipere. Titus Bostrens. Vel aliter continua : Quia non estis constituti judices eorum qui sunt digni vel indigni, edatis et bibatis quæ vobis offeruntur ab eis : dimittite autem mihi eorum, qui vos recipiunt, examen; nisi vobis quoque sit notum, non esse ibi filium pacis : tunc enim fortassis retrocedere debetis.

Theoph. Vide igitur qualiter discipulos mendicare instituit, et pro pretio eos nutrimentum habere voluit : nam subditur « Dignus enim est operarius mercede sua. Greg. (homil. 17, ut sup.). Sunt enim jam de mercede operarii ipsa alimenta sustentationis; ut hic merces de labore prædicationis inchoetur, quæ illic de veritatis visione perficitur. Qua in re considerandum est quod uni nostro operi duæ mercedes debentur : una in via, quæ nos in labore sustentat; alia in patria, quæ nos in resurrectione remunerat. Merces itaque quæ in præsenti recipitur, hoc in nobis debet agere, ut ad sequentem mercedem robustius tendatur. Verus ergo quisque prædicator non ideo prædicare debet, ut in hoc tempore mercedem accipiat; sed ideo mercedem recipere ut prædicare sufficiat. Quisquis namque ideo prædicat, ut hic laudis vel muneris mercedem recipiat, æterna mercede se privat.

Amb. Subditur virtus alia; ne de domo in domum quis vaga facilitate demigret.

aller de maison en maison; car il suit : « Ne passez point de maison à maison; » c'est-à-dire, que nous devons aimer nos hôtes avec constance et ne pas rompre facilement les liens de l'amitié.

Bède. — Après avoir parlé de l'hospitalité des diverses maisons, il leur enseigne ce qu'ils doivent faire dans les villes; il leur dit de s'arrêter dans toutes celles où ils trouveront la piété, et de s'éloigner entièrement de la société des impies; d'où il suit : « En quelque ville que vous entriez et où on vous aura reçus, mangez ce qui vous sera présenté. » — Théophylacte. — Quoique cela soit pauvre et vil, ne demandez rien de plus. Ensuite il leur dit d'opérer des miracles pour attirer les hommes à leurs prédications; d'où il ajoute : « Guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : Le royaume des cieux est proche. » Si vous guérissez avant d'enseigner, votre parole prospérera et les hommes croiront que le royaume de Dieu approche. Car ils ne seraient pas guéris si une vertu divine ne l'opérait. De plus, quand leurs âmes sont guéries, le royaume de Dieu s'approche d'eux, tandis qu'il est loin de celui que domine le péché. — S. Chrys. — Or, voyez la dignité des apôtres : il ne leur est pas dit de porter quelque chose de matériel, comme Moïse et les prophètes (c'est-à-dire des biens terrestres), mais des choses nouvelles et admirables, c'est-à-dire le royaume de Dieu. — S. Max. — Il dit : Le royaume de Dieu *s'est approché*, non pour exprimer la brièveté de sa durée, car le royaume de Dieu ne vient pas avec parcimonie, mais pour montrer la préparation des hommes au royaume de Dieu, qui est en puissance dans tous ceux qui croient et en acte dans ceux qui rejettent la vie

---

Sequitur enim : Nolite transire de domo in domum, ut scilicet amore hospitali servemus constantiam, neque aliquam amicitiæ necessitudinem facile resolvamus.

Bed. Descripto autem diversæ domus hospitio quid jam in civitatibus agere debeant, docet : piis scilicet in omnibus communicare; ab impiorum vero per omnia societate secerni : unde sequitur : Et in quamcunque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis. Theoph. Quamvis modica existant et vilia, nihil amplius inquirentes : denuntiat etiam eis, ut operantes miracula, homines ad suas prædicationes attraherent. Unde subdit : Et curate infirmos qui in illa sunt. Et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei. Si enim prius curaveritis, deinde docueritis, prosperabitur sermo, et homines credent regnum Dei appropinquare : non enim curarentur, nisi hoc aliqua virtus divina perficeret. Sed etiam cum secundum animam curantur, appropinquat in eos regnum Dei, quod longe est ab eo cui dominatur peccatum. Chrys. (hom. 33, in *Matth.*). Vide autem dignitatem apostolorum : nihil sensibile monentur proferre; qualia qui circa Moysen et prophetas (scilicet bona terrena), sed quædam nova et mirabilia; scilicet regnum Dei. Max. (in *Cat. græc. Patr.*). Dicitur autem, appropinquavit, non ut ostendat temporis brevitatem, neque enim regnum Dei venit cum observatione, sed ostendit dispositionem hominum ad regnum Dei, quod quidem potentia est in omnibus credentibus; actu vero in his qui respuunt corporalem vitam, et solam eligunt spiritualem; qui dicere

corporelle pour ne s'attacher qu'à la spirituelle, et qui peuvent dire : « Ce n'est pas moi qui vis, mais le Christ vit en moi. »

S. Amb. — Il leur dit ensuite de secouer la poussière de leurs pieds contre les villes où ils n'auront pas été reçus ; d'où il suit : « Si, étant entrés dans une ville, on ne vous y reçoit pas, secouez la poussière, etc. » — Bède. — C'est pour constater la fatigue physique qu'ils auront vainement supportée, ou pour montrer qu'ils sont si éloignés de rechercher les biens terrestres, qu'ils ne veulent pas même qu'il leur reste quelque poussière de leur terre. Ou encore : les pieds figurent le travail et la marche de la prédication, et la poussière dont ils sont couverts représente la légèreté des pensées terrestres dont les plus grands docteurs ne sont pas exempts. Ceux donc qui méprisent la doctrine, les travaux et les périls de ceux qui les enseignent, s'exposent au témoignage de leur condamnation. — Orig. — En secouant contre eux la poussière de leurs pieds, ils semblent dire : « Vous méritez que la poussière de vos péchés retombe sur vous. » Remarquez que toutes les villes qui ne reçoivent point les apôtres et la bonne doctrine ont des places publiques, selon cette parole : « La voie qui mène à la perdition est large. »

Théoph. — Et de même qu'il est dit que le royaume de Dieu approche pour le bien de ceux qui reçoivent les apôtres, de même il approche pour le malheur de ceux qui ne les reçoivent point ; d'où il est ajouté : « Sachez néanmoins que le royaume de Dieu approche, » comme l'avénement d'un roi qui vient châtier les uns et honorer les autres. D'où il est dit sur leur châtiment : « Je vous assure que Sodome sera traitée avec moins de rigueur, etc. » — S. Eus. — En effet,

---

possunt : Vivo autem non ego, sed vivit in me Christus.

Amb. Deinde docet excutiendum de pedibus pulverem ; si quis recipiendos civitatis hospitio non putaverit, dicens : In quamcunque civitatem intraveritis, et non susceperint vos, excutite pulverem, etc. Bed. Vel ad contestationem terreni laboris, quem pro illis inaniter susceperunt ; vel ut ostendatur, usque adeo se ab ipsis nihil terrenum quærere, ut etiam pulverem de terra eorum non sibi patiantur adhærere ; vel per pedes ipsum opus et incessus prædicationis significatur : pulvis vero, quo asperguntur, terrenæ levitas est cogitationis ; a qua et summi doctores immunes esse nequeunt. Qui ergo spreverint doctrinam, labores et pericula docentium, ad testimonium suæ damnationis inflectunt. Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Extergendo ergo pulverem pedum in eos, quodammodo dicunt : Pulvis peccatorum vestrorum merito veniet super vos. Et attende quod quæcunque civitates non suscipiunt apostolos, sanamque doctrinam, habent plateas : juxta illud (Matt., 7) : Lata est via quæ ducit ad perditionem.

Theoph. Et sicut recipientibus apostolos appropinquare regnum Dei dicitur in beneficium, sic non recipientibus in præjudicium. Unde subdit : Tamen hoc scitote quia appropinquavit regnum Dei ; sicut adventus regis est quibusdam ad pœnam, quibusdam vero ad honorem. Unde de eorum pœna subditur : Dico autem vobis quod Sodomis

les anges trouvèrent l'hospitalité dans la ville de Sodome et Loth fut jugé digne de les recevoir; si donc, à l'approche des disciples, il n'y a personne dans une ville qui les reçoive, comment le sort de cette ville ne sera-t-il pas pire que celui de Sodome? Ces paroles leur enseignaient à embrasser avec confiance la loi de la pauvreté; car une ville ni un village, ni un hameau, ne peuvent exister sans qu'il s'y trouve quelque ami de Dieu; Sodome elle-même n'eût pas existé si Loth ne s'y fût trouvé, et elle périt aussitôt qu'il en sortit. — Bède. — Les Sodomites eux-mêmes étaient hospitaliers au milieu des désordres de la chair et de l'âme; cependant, ils ne reçurent jamais des hôtes comme les apôtres : en effet, Loth était juste dans sa vie et dans ses paroles; néanmoins, il n'est pas dit qu'il ait rien enseigné ni fait aucun prodige.

Malheur à toi, Corozaïn! malheur à toi, Bethsaïde! parce que si les miracles qui ont été faits en vous avaient été faits dans Tyr et Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre C'est pourquoi au jour du jugement Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous. Et toi, Capharnaüm, qui t'es élevée jusqu'au ciel, tu seras précipitée jusque dans le fond des enfers. Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise me méprise; et celui qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé.

S. Amb. — Le Seigneur menace ceux qui n'auront pas reçu l'Évangile d'un plus grand châtiment que ceux qui auront violé la loi, en disant: «Malheur à toi, Corozaïm! malheur à toi, Bethsaïde!» — Bède.

---

remissius erit, etc. Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Nam in civitate Sodomorum non caruerunt angeli hospitio, sed Loth inventus est dignus eos hospitari (*Gen.*, 19). Si ergo ad accessum discipulorum nec unus invenietur in civitate, qui eos recipiat, quomodo non pejor erit civitate Sodomorum? Hic sermo docebat eos audacter aggredi regulam paupertatis : non enim posset consistere civitas et villa, nec vicus sine aliquo incola noto Deo. Nam nec Sodoma subsisteret non reperto Loth, quo recedente tota repente periit. Bed. Sodomitæ quoque ipsi etsi hospitales fuerint inter cætera carnis animæque flagitia, nulli tamen apud eos tales hospites quales apostoli, reperti sunt; et Loth quidem aspectu et auditu justus erat (2 *Petr.*, 2, vers. 3), non tamen aliquid docuisse aut signa fecisse perhibetur.

Væ tibi, Corozaim! væ Bethsaida! quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent. Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit in judicio quam vobis. Et tu, Capharnaum, usque ad cœlum exaltata, usque ad infernum demergeris. Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit : qui autem me spernit, spernit eum qui me misit.

Amb. Docet Dominus graviori pœnæ obnoxios fore, qui Evangelium non sequendum, quam qui legem judicaverunt esse solvendam, dicens : Væ tibi, Corozaim! væ tibi, Bethsaida! Bed. Corozaim, Bethsaida et Capharnaum, Tiberias quoque quam Joannes nominat, civitates sunt Galilææ sitæ in littore laci Genezareth, qui ab evangelistis mare Galilææ vel Tiberiadi-

— Corozaïm, Bethsaïde et Capharnaüm, et aussi Tibériade nommée par saint Jean, sont des villes situées au bord du lac de Génésareth, que les évangélistes appellent *mer de Galilée* ou *de Tibériade*. Or, le Seigneur se lamente sur ces villes qui ne se sont pas repenties, après tant de miracles et de prodiges, et qui sont pires que les Gentils qui ne violent que le droit naturel, parce que, après avoir méprisé la loi écrite, elles n'ont pas craint de mépriser aussi le Fils de Dieu et sa gloire. D'où il suit : « Si les miracles qui ont été faits chez vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence assises dans le cilice et la cendre, etc. » Le *cilice*, qui est tissé de poils de chèvre, figure la pointe aiguë du remords du péché; la *cendre* figure la méditation de la mort (qui nous réduit en cendre); *assises* signifie l'humilité de la conscience. Nous voyons aujourd'hui accomplie cette parole du Sauveur, parce que Corozaïm et Bethsaïde refusèrent de croire pendant que le Seigneur était présent, tandis que Tyr et Sidon, autrefois amies de David et de Salomon, ont cru, dans la suite, aux disciples du Christ annonçant l'Évangile.

S. Chrys. — Le Seigneur déplore le sort de ces villes, afin qu'elles nous servent d'exemple; car les gémissements et les larmes répandues sur ceux qui ne sentent pas leur malheur sont un grand bien pour la conversion de ceux qui souffrent, et pour le soulagement ou la consolation de ceux qui pleurent sur eux. Or, il cherche à les amener au bien non-seulement par les larmes, mais encore par la crainte; d'où il suit : « C'est pourquoi Tyr et Sidon seront traitées avec moins de rigueur, etc. » Nous devons écouter ceci nous-mêmes; car le jugement

---

appellatur. Plangit ergo Dominus has civitates, quæ post tanta miracula atque virtutes non pœnituerunt, pejoresque sunt gentibus naturale tantum jus dissipantibus; quia post descriptæ legis contemptum, Filium quoque Dei et gloriam ejus spernere non timuerunt. Unde sequitur : Quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et in cinere pœniterent, etc. In cilicio, quod de pilis caprarum contexitur, asperam peccati pungentis memoriam significat; in cinere autem, mortis considerationem (per quam in pulverem redigimur) demonstrat : porro in sessione humilitatem propriæ conscientiæ significat. Impletum autem vidimus hodie dictum Salvatoris, quia Corozaim et Bethsaida præsente Domino credere noluerunt. Tyrus autem et Sidon, et quondam David ac Salomoni amicæ fuere (3 *Reg.*, 5), et post evangelizantibus Christi credidere discipulis.

Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ex homilia *quod regulares feminæ viris cohabitare non debeant*). Deplorat autem Dominus has civitates ad nostrum exemplum; eo quod effusio lacrymarum, et gemitus amarus super patientes insensibilitatem doloris, non modicum antidotum est, et ad correctionem patientium, et ad remedium vel consolationem ingemiscentium super eos. (Et hom. 38, *in Matth.*). Non solum autem per deplorationem inducit eos ad bonum, sed etiam per terrorem. Unde sequitur : Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit, etc. Hoc et nos audire debemus : non enim solis illis sed etiam nobis pejus judicium statuit, nisi receperimus intrantes ad nos hospites,

plus rigoureux ne sera pas seulement pour ces villes, mais aussi pour nous si nous ne recevons point les hôtes auxquels il a dit de secouer la poussière de leurs pieds. Ceci s'applique encore à une autre ville: Capharnaüm, où le Seigneur avait fait plusieurs miracles et que lui-même avait habitée, semblait élevée au-dessus des autres villes; mais, à cause de son incrédulité, elle est tombée en ruines; d'où il suit: « Et toi, Capharnaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras précipitée jusqu'aux enfers. » C'est-à-dire que le jugement sera proportionné à la gloire. — Bède. — Ce passage a deux sens : ou bien, *tu seras précipitée* jusqu'aux enfers, parce que tu as résisté superbement à ma prédication, en t'élevant ainsi par orgueil jusqu'au ciel; ou bien, ayant été élevée jusqu'au ciel par mon séjour et par mes miracles, tu subiras de plus grands supplices pour n'avoir pas cru même à ces signes. Or, afin que nul ne pense que cette menace ne s'adresse qu'aux villes ou aux personnes qui méprisaient le Seigneur visible dans sa chair, et non à tous ceux qui méprisent maintenant encore les paroles de l'Évangile, il continue en ajoutant : « Qui vous écoute m'écoute.» — S. Cyr. — Par là, il enseigne que tout ce que disent les saints apôtres doit être accepté, parce que celui qui les écoute écoute le Christ. Un châtiment inévitable attend donc les hérétiques qui repoussent les paroles des apôtres; car il suit : « Qui vous méprise me méprise. » — Bède. — C'est-à-dire qu'il nous déclare que quiconque écoute la prédication de l'Évangile ou la méprise écoute ou méprise, non de simples hommes, mais le Sauveur, bien plus, le Père lui-même; car il suit : « Qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé, etc. » —

---

quando etiam pulverem præcepit excutere. Ac ex alio loco : cum autem plurima signa fecisset Dominus in Capharnaum, et cum ipsa incolam habuisset, videbatur super alias civitates exaltata; sed propter incredulitatem cecidit in ruina : unde sequitur : Et tu, Capharnaum, usque in cœlum exaltata, usque ad infernum demergeris, ut scilicet judicium sit proportionabile honori. Bed. Duplex autem in hac sententia sensus est. Vel ideo, ad infernum demergeris, quia contra prædicationem meam superbissime restitisti; ut scilicet intelligatur in cœlum exaltata per superbiam : vel ideo quia es exaltata usque ad cœlum meo hospitio et meis signis, majoribus plecteris suppliciis quia his quoque credere noluisti. Et ne quis putaret hanc increpationem, vel tantummodo civitatibus, vel personis convenire, quæ Dominum in carne videntes spernebant, et non omnibus qui hodie quoque Evangelii verba despiciunt, consequenter adjunxit dicens : Qui vos audit, me audit. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Per quod docet quicquid per sanctos apostolos dicitur, acceptandum esse, quia qui illos audit, Christum audit. Inevitabilis ergo pœna hæreticis imminet, qui apostolorum negligunt verba : sequitur enim : Et qui vos spernit, me spernit. Bed. Ut scilicet in audiendo quisque vel spernendo Evangelii prædicationem, non viles quasque personas, sed Dominum Salvatorem, imo ipsum Patrem, spernere se vel audire disceret : nam sequitur : Qui autem me spernit, spernit eum qui me misit, etc. Quia in

En effet, on écoute le maître dans le disciple, et le père est honoré dans le fils.

S. Aug. — Si donc la parole de Dieu est parvenue jusqu'à vous, et si elle vous a faits ce que vous êtes, prenez garde de nous mépriser, de peur que ce que vous ferez contre nous n'arrive à lui. — Bède. — On peut encore entendre : « Qui vous méprise me méprise, » c'est-à-dire celui qui ne fait point miséricorde à un de mes frères les plus petits ne me la fait pas à moi-même ; « et celui qui me méprise (en refusant de croire au Fils de Dieu) méprise aussi celui qui m'a envoyé ; car mon Père et moi nous sommes un. » — Tite. — Il console ainsi ses apôtres, comme s'il disait : « Ne dites point : Pourquoi nous exposer aux outrages ? Préparez votre langue, c'est moi qui donne la grâce, et les outrages qu'on vous fera retomberont sur moi. »

Or les soixante-douze disciples s'en revinrent avec joie, lui disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont assujétis par la vertu de votre nom. Il leur répondit : Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair. Vous voyez que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne vous pourra nuire. Néanmoins ne mettez point votre joie en ce que les esprits impurs vous sont soumis, mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.

S. Cyr. — Il est dit plus haut que le Seigneur envoya les disciples revêtus de la grâce de l'Esprit-Saint et que, devenus ministres de la prédication, ils reçurent puissance sur les esprits immondes : maintenant ils reviennent et confessent la puissance de celui qui les honore;

---

discipulo magister auditur, et in filio pater honoratur.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 24). Si autem sermo Dei ad vos quoque pervenit, et in eo loco vos constituit, videte ne spernatis nos, ne ad illum perveniat, quod nobis feceritis. Bed. Potest et ita intelligi : Qui vos spernit, me spernit, id est, qui non facit misericordiam uni de fratribus meis minimis, nec mihi facit (Matth., 25); qui autem me spernit (nolens credere Filium Dei), spernit eum qui me misit ; quia ego et Pater unum sumus (Joan., 10). Titus Bostrensis. Simul autem in hoc discipulos consolatur : quasi dicat : Non dicatis : Cur imus passuri contumelias ? Accommodate linguam, ego præbeo gratiam; in me vestra redundat contumelia.

Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis in nomine tuo. Et ait illis : Videbam Sathanam sicut fulgur de cælo cadentem. Ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes, et scorpiones, et super omnem virtutem inimici, et nihil vobis nocebit : verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur; gaudete autem quod nomina vestra scripta sunt in cælis.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Supra dictum est quod Dominus misit discipulos gratia Spiritus Sancti insignitos; et facti prædicationis ministri, potestatem super immundos spiritus acceperunt : nunc autem reversi confitentur honorantis eos poten-

d'où il est dit : « Les soixante-douze revinrent avec joie, lui disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont assujétis, etc. » Ils semblaient se réjouir plus d'avoir fait des miracles que d'être devenus ministres de la prédication ! Ils auraient dû bien plutôt se réjouir à cause de ceux qu'ils avaient convertis, comme saint Paul disant à ceux qu'il a appelés : « Vous êtes ma joie et ma couronne. »

S. Grég. — Cependant le Seigneur, pour réprimer l'orgueil dans le cœur des disciples, raconte le jugement et la ruine du maître de l'orgueil, afin qu'ils apprennent par l'auteur de l'orgueil ce qu'ils doivent craindre de ce vice. D'où il suit : « Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair, etc. » — S. Bas. — Il est appelé *Satan* parce qu'il est l'ennemi du bien (c'est le sens du mot hébreu) ; il est aussi appelé *diable* parce qu'il nous entraîne au mal et qu'il est notre accusateur. Sa nature est immatérielle et il habite l'air.

Bède. — Il ne dit pas : *je vois,* mais, *je voyais,* quand il tomba. En disant : *comme un éclair,* il exprime sa chute du ciel aux abîmes ; ou bien, il veut dire que depuis sa chute il se transforme encore en ange de lumière. — Tite. — Il dit qu'il l'a vu, parce qu'il est juge et connaît les mouvements des êtres immatériels. Il dit : comme un éclair, parce que Satan était, par nature, brillant comme l'éclair, mais il est devenu ténébreux à cause de son péché, parce qu'il a altéré en lui ce que Dieu avait fait bon et l'a rendu mauvais. — S. Bas. — Car les vertus des cieux ne sont pas saintes par nature, mais participent à une certaine mesure de sainteté, selon le degré de l'amour divin ; et de même que le fer mis dans le feu, sans cesser d'être fer, prend néan-

---

tiam : unde dicitur : Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis, etc. Videbantur quidem gaudere magis quod facti sunt miraculorum auctores, quam quod facti erant prædicationis ministri ! Erat autem melius eos gaudere in illis quos ceperant, sicut vocatis per ipsum dicit Paulus (*ad Philip*, 4) : Gaudium meum et corona mea.

Greg. (23 *Moral.*, cap. 4). Mire autem Dominus ut in discipulorum cordibus elationem premeret, judicium ruinæ retulit, quod ipse magister elationis accepit ; ut in auctore superbiæ discerent, quid de elationis vitio formidarent. Unde sequitur : Videbam Sathanam sicut fulgur, de cœlo cadentem, etc. Basil. (in homil. *quod Deus non sit auctor mali*). Dicitur Sathanas, eo quod adversatur bono (hoc enim significat nomen hebraicum) ; sed diabolus dicitur, eo quod cooperatur nobis in malo, et accusator sit. Natura ejus est incorporea, locus aereus.

Bed. Non autem dicit : Modo video, sed prius, videbam, quando corruit : quod autem ait : Sicut fulgur, vel præcipitem de supernis ad ima lapsum significat ; vel quia dejectus adhuc transfigurat se in angelum lucis (2 *ad Cor.*, vers. 14). Tit. Bostrens. Se autem dicit vidisse tanquam judicem, qui novit incorporeorum passiones. Vel dicit : Sicut fulgur, quia natura fulgidus erat ut fulgur, sed factus est tenebrosus propter affectum ; quia quod Deus fecit bonum, hoc ipse in se alteravit in malum. Basil. (*adversus Eunomium*, lib. 3). Supernæ enim virtutes non sunt naturaliter sanctæ, sed secundum analogiam divini

moins l'aspect du feu et en produit les effets à cause de son union avec la flamme ardente, de même les vertus célestes ont une sainteté qui les pénètre en participant à celui qui est saint par nature. En effet, Satan ne serait pas tombé s'il eût été impeccable par nature.— S. CYR. — Ou encore : « Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair, » c'est-à-dire de la plus haute vertu à la plus extrême misère. En effet, avant la venue du Sauveur, il s'était soumis l'univers, et tous l'honoraient; mais quand le Verbe unique de Dieu descendit du ciel, il tomba comme un éclair, et maintenant il est foulé aux pieds par ceux qui adorent le Christ. D'où il suit : « Je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents. »

TITE. — Autrefois des serpents figuratifs mordaient les Juifs dans le désert et les faisaient mourir, parce qu'ils étaient infidèles; mais voici le serpent d'airain crucifié qui tue ces serpents, afin que ceux qui le regardent avec foi soient délivrés de leurs morsures et se sauvent.— S. CHRYS. — Ensuite, afin que nous ne pensions pas qu'il veut ici parler d'animaux, il ajoute : « Et toute la puissance de l'ennemi. » — BÈDE. — C'est-à-dire, de chasser du corps des possédés toute espèce d'esprits immondes. Et pour eux, il ajoute : « Rien ne pourra vous nuire. » Ceci pourrait se prendre à la lettre, car saint Paul, mordu par une vipère, n'en souffrit aucun mal, et saint Jean but du poison sans en être blessé (1). De plus, il y a cette différence entre les serpents, qui bles-

(1) Saint Isidore raconte ce trait de la vie de saint Jean; de là vient l'usage de le représenter avec une coupe d'où sort un serpent qui figure le poison.

---

amoris mensuram sanctificationis sortiuntur. Et sicut ferrum positum in igne non desinit esse ferrum, vehementi tamen flammæ unione tam effectu quam aspectu in ignem pertransit; sic et almæ virtutes ex participatione ejus quod est naturaliter sanctum, insitam habent sanctificationem : neque enim cecidisset Sathanas, si natura fuisset insusceptibilis mali. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Vel aliter : Videbam Sathanam sicut fulgur de cœlo cadentem, id est, ab ultima virtute in extremam fragilitatem. Nam ante Salvatoris adventum, subegerat sibi orbem, et ab omnibus colebatur ; sed cum unigenitum Verbum Dei de cœlo descendit, corruit tanquam fulgur, quia conculcatur ab adorantibus Christum. Unde sequitur : Et ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes, etc.

TITUS Bostrens. Serpentes quidem aliquando figuraliter in deserto mordebant Judæos, et necabant eos, eo quod infideles erant (*Numer.*, 21). Venit autem qui serpentes illos perimeret æneus serpens crucifixus ; ut si quis credens in eum prospexerit, liberetur a morsibus et salvetur. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Deinde ne putaremus hoc dici de bestiis, subjunxit : Et supra omnem virtutem inimici. BED. Hoc est, omne genus immundorum spirituum de obsessis corporibus ejiciendi. Et quantum ad ipsos subdit : Et nihil vobis nocebit. Quamvis et ad litteram possit accipi : Paulus enim a vipera invasus, nihil mali patitur (*Act.*, 28), et Joannes hausto veneno non læditur (in ejus vita). Hoc autem inter serpentes qui dente, et scorpiones qui cauda nocent, distare arbitror, quod serpentes aperte sævientes, scorpiones clanculo insidiantes, vel ho-

sent avec la bouche, et les scorpions, qui blessent avec la queue, que les *serpents* attaquent ouvertement, tandis que les *scorpions* atteignent sans qu'on les voie, ce qui représente les hommes et les démons. Ou encore : les *serpents* représentent ceux qui, par le venin de leur persuasion, s'opposent aux vertus naissantes; et les *scorpions*, ceux qui cherchent à flétrir les vertus déjà consommées. — THÉOPH. — Ou encore : les *serpents* sont ceux qui nuisent visiblement, comme le démon de la fornication et de l'homicide, tandis qu'on appelle *scorpions* ceux qui nuisent d'une manière invisible, comme les vices qui sont dans l'âme. — S. GRÉG. de Nysse. — La volupté est appelée serpent dans l'Écriture, parce que telle est la nature du serpent, que si sa tête rencontre une fente de mur, elle attire à sa suite tout le corps; de même la nature a donné à l'homme sa demeure nécessaire, mais la volupté atteint l'âme par cette nécessité et l'entraîne à un luxe immodéré; ensuite vient l'avarice, que suit l'impureté, c'est-à-dire le dernier membre et comme la queue de la bestialité. Or, de même qu'on ne peut prendre le serpent par la queue, de même il ne faut point commencer par les extrémités pour détruire les voluptés, mais arrêter d'abord les premiers élans du mal. — S. ATHAN. — Maintenant les enfants, par la vertu du Christ, triomphent de la volupté, qui, autrefois, séduisait les vieillards; et ils demeurent vierges, foulant aux pieds les artifices du serpent voluptueux. Plusieurs même, foulant aux pieds l'aiguillon, c'est-à-dire la mort, du scorpion, c'est-à-dire du diable, n'ont pas craint de mourir; devenus martyrs du Christ, la plupart ont méprisé les choses de la terre et habitent le ciel, où ils sont délivrés de la crainte du prince de l'air. — TITE. — La joie qu'il leur voyait ressemblait à

---

mines vel dæmones, significent. Vel serpentes, qui inchoandis virtutibus venena pravæ persuasionis objiciunt; scorpiones, qui consummatas virtutes ad finem vitiare intendunt. THEOPH. Vel serpentes sunt qui visibiliter nocent, veluti fornicationis et homicidii dæmon; qui vero invisibiliter nocent, scorpiones vocantur, sicut in vitiis spiritualibus. GREG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.* ex homiliis in Cant.). Voluptas enim serpens dicitur in Scriptura, cujus natura est, quod si caput ejus muri stricturam attigerit, totum sequens corpus ad se trahit; sic natura necessarium concessit homini domicilium; sed per hanc necessitatem aggrediens voluptas animum, ad immoderatum quemdam ornatum pervertit; ad hoc subsequentem avaritiam trahit, quam impudicitia sequitur, id est, ultimum membrum et cauda bestialitatis. Sed quemadmodum non est per caudam serpentem retrahi, sic non est incipiendum ab ultimis ad evellendum voluptates, nisi quis priorem aditum obturet malitiæ. ATH. (orat. *in passionem et crucem Domini*). Deludunt autem nunc per Christi virtutem pueri voluptatem, quæ quondam seducebat grandævos; et virgines perseverant, conculcantes serpentinæ voluptatis fallacias. Sed et quidam ipsum aculeum scorpionis, id est, diaboli, conculcantes, scilicet mortem, non timuerunt interitum; Verbi martyres facti : plerique vero postpositis terrenis libero gressu conversantur in cœlis, principem aeris non timentes.

de la vaine gloire, car ils se réjouissaient d'avoir été élevés jusqu'à devenir redoutables aux hommes et aux démons. C'est pourquoi le Seigneur ajoute : « Néanmoins, ne mettez point votre joie en ce que les esprits vous sont soumis, etc. » — BÈDE. — Il leur est défendu de se réjouir de ce que, étant chair, les esprits leur sont soumis, parce que chasser les esprits ou faire d'autres prodiges ne tient pas toujours au mérite de celui qui opère, mais à l'invocation du nom du Christ, qui fait cela pour la condamnation de ceux qui demandent ces signes ou pour l'utilité de ceux qui les voient et les entendent. — S. CYR. — Mais pourquoi, Seigneur, ne voulez-vous point qu'on se réjouisse des honneurs que vous donnez, lorsqu'il est écrit : « Ils se réjouiront en votre nom durant tout le jour? » Le Seigneur les élève à une plus grande joie; d'où il ajoute : « Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. » — BÈDE. — Comme s'il disait : « Vous ne devez point vous réjouir de l'abaissement des démons, mais de votre grandeur. » Or, il faut entendre que les œuvres de chacun, célestes ou terrestres, sont écrites, pour ainsi dire, et éternellement gravées dans le souvenir de Dieu. — THÉOPH. — Car les noms des saints sont écrits au livre de vie, non avec de l'encre, mais par la grâce et le souvenir de Dieu. Or, le démon tombe de sa gloire, tandis que les hommes, relevés de leur bassesse, sont inscrits dans le ciel. — S. BAS. — Cependant, quelques-uns ne sont pas écrits *dans la vie*, mais *dans la terre*, selon Jérémie; ce qui doit nous faire entendre qu'il y a une double inscription, pour les uns *dans la vie*, pour les autres *dans la perdition*. Quant à ces paroles : « Qu'ils soient effacés du livre des vivants, » il faut les

---

TITUS Bostrens. Sed quia lætitia, qua eos lætos videbat, inanem gloriam sapiebat, gaudebant enim quod quasi sublimes effecti, terribiles hominibus et dæmonibus erant. Ideo Dominus subjungit : Verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur, etc. BED. De subjectione spirituum cum caro sint, gaudere prohibentur ; quia spiritus ejicere, sicut et virtutes alias facere, interdum non est ejus meriti qui operatur, sed invocatio nominis Christi, hoc agit ad condemnationem eorum qui invocant, vel ad utilitatem eorum qui vident et audiunt. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed cur, Domine, non sinis lætari in honoribus a te collatis, cum scriptum sit (*Psal.* 88) : In nomine tuo exultabunt tota die? Sed Dominus eos ad majus gaudium erigit : unde subdit : Gaudete autem quia nomina vestra scripta sunt in cœlis. BED. Quasi dicat : Non oportet vos de dæmonum humiliatione, sed de vestra sublimatione gaudere. Salubriter autem intelligendum est, quod sive cœlestia, sive terrestria quis opera gesserit, per hoc quasi litteris annotatus, apud Dei memoriam sit æternaliter affixus. THEOPH. Scripta sunt enim nomina sanctorum in libro vitæ; non encausto, sed memoria Dei et gratia : et diabolus quidem desuper cadit : homines vero inferius existentes, superius ascribuntur in cœlis. BASIL. (*in Esai*, 4 caput). Quidam autem sunt qui scribuntur quidem, non in vita, sed secundum Hieremiam in terra (caput 17, vers. 13), ut secundum hoc intelligatur duplex quædam descriptio, horum quidem ad vitam, illorum ad perditionem. Quod autem dicitur (*Psal.* 68, vers. 29) : Deleantur de

entendre de ceux qui avaient été jugés dignes d'être écrits au livre de Dieu, et dont l'Ecriture dit qu'ils sont effacés lorsqu'ils vont de la vertu au péché, ou, au contraire, du péché à la vertu.

En cette même heure Jésus tressaillit de joie dans un mouvement du Saint-Esprit, et dit ces paroles : Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. Oui, mon Père, cela est juste, parce que vous l'avez ainsi voulu. Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains; et nul ne connaît qui est le Fils que le Père, ni qui est le Père que le Fils, et celui à qui le Fils l'aura voulu révéler.

THÉOPH. — Comme un bon père se réjouit de voir ses enfants bien faire, ainsi le Christ tressaille de joie de ce que les apôtres sont dignes de tant de biens; d'où il suit : « En cette même heure, etc. » — S. CYR. — Il vit la conquête d'un grand nombre (c'est-à-dire leur soumission à la foi) par l'opération de l'Esprit, qu'il avait donné aux saints apôtres; d'où il est dit qu'il se réjouit dans l'Esprit-Saint, c'est-à-dire des effets qui viennent de l'Esprit-Saint. En effet, à cause de son amour pour les hommes, il regardait comme un sujet de joie la conversion de ceux qui étaient égarés; d'où il suit : « Je confesse devant vous, ô mon Père, etc. » — BÈDE. — Confession ne veut pas dire toujours pénitence, mais action de grâces, comme nous le voyons fréquemment dans les Psaumes.

S. CYR. — Mais, disent ceux qui ont le cœur perverti (l'esprit pervers), voilà que le Fils rend grâces au Père comme étant son inférieur. Pourquoi donc le Fils consubstantiel ne louerait-il pas son Père qui sauve

---

libro viventium, intelligitur de his qui digni putabantur in libro Dei conscribi : et secundum hoc fieri dicitur Scriptura, vel deleri, quando a virtute delabimur in peccatum, vel e contra.

In ipsa hora, exultavit in Spiritu Sancto, et dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis : etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo scit quis sit Filius, nisi Pater ; et quis sit Pater, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.

THEOPH. Sicut benignus pater videns filios suos dirigi, gaudet, sic et Christus exultat, quod apostoli tantis bonis facti sunt digni. Unde sequitur : In ipsa autem hora, etc. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Inspexit quidem per spiritus operationem quam sanctis apostolis tradidit, plurium acquisitionem (sive plures ad fidem adducendos), unde in Spiritu Sancto lætatus dicitur; id est, in effectibus qui per Spiritum Sanctum proveniunt : quasi enim amator hominum, gaudii reputat materiam conversionem errantium; de quo gratias agit. Unde sequitur : Confiteor tibi, Pater. BED. Confessio non semper pœnitentiam, sed et gratiarum actionem significat, ut in Psalmis sæpissime legimus.

CYRIL. (ubi supra). Ecce autem, inquiunt illi quorum corda perversa sunt (vel qui mentem perversam habent) gratias re-

le monde par lui? Si vous pensez qu'il lui soit inférieur parce qu'il le loue, remarquez qu'il l'appelle *son Père*, et *Seigneur du ciel et de la terre*. —TITE.—Or, tout le reste a été produit du néant par le Christ, mais lui-même est seul engendré incompréhensiblement par le Père, qui n'est père que du Fils unique, seul fils véritable et par nature. C'est pourquoi lui seul dit au Père : « Je confesse devant vous, Seigneur, mon Père, etc., » c'est-à-dire *je vous glorifie*. Et ne vous étonnez point si le Fils glorifie le Père, car toute l'incarnation du Fils est la gloire du Père. En effet, tout ce qui a été créé, même les anges, sont la gloire du Créateur; mais parce que toutes ces créatures sont trop au-dessous de sa grandeur, le Fils seul (étant Dieu parfaitement égal à son Père) glorifie dignement le Père. — S. ATHAN. — De plus, nous voyons le Seigneur s'exprimer souvent comme un homme, parce que sa divinité s'est unie l'humanité; gardez-vous cependant de méconnaître Dieu à cause des actions du corps. Mais que répondront ceux qui veulent que le mal ait une subsistance, et qui se représentent un autre Dieu distinct du Père véritable du Christ? Ils le disent incréé, auteur du mal, principe de l'injustice, et créateur de la machine du monde. Or, le Seigneur, confirmant les paroles de Moïse, dit : « Je confesse devant vous, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre. » — S. ÉPIPH. — L'Évangile de Marcion dit : « Je vous rends grâces, Seigneur du ciel; » il omet : *et de la terre*, et aussi : *mon Père*, afin qu'on n'entende point que le Christ appelle son Père *le créateur du ciel et de la terre*.

S. AMB. — Enfin, il explique le mystère céleste par lequel il a plu à Dieu de révéler sa grâce aux petits plutôt qu'aux prudents de ce monde;

---

fert filius Patri tanquam minor. Sed quid impedit consubstantialem Filium laudare proprium genitorem, mundum salvantem per eum ? Quod si censes confessionis causa hunc esse minorem, aspice quod vocat eum Patrem suum, et Dominum cœli et terræ. TIT. Bostrensis (*in Matth.*). Alia enim per Christum ex non entibus producta sunt, sed solus ipse incomprehensibiliter a Patre est genitus : solius enim unigeniti tanquam veri filii pater est : unde solus Patri dicit : Confiteor tibi, Domine Pater; hoc est, glorifico te. Nec mireris si Patrem Filius glorificat : tota enim hypostasis unigeniti, genitoris est gloria ; nam et quæ facta sunt, et angeli, gloria sunt Creatoris : verum quia hæc nimis infime sita sunt respectu dignitatis ipsius, solus Filius (cum Deus perfecte sit similis Genitori) perfecte glorificat Patrem. ATHAN. (*Cat. græc. Patr.*). Novimus etiam sæpius Salvatorem humana proferre : habet enim adjunctam humanitatem Divinitas, nec tamen propter corporis regimen Deum ignores. Sed quid respondent ad hoc qui volunt subsistentiam esse mali, formant vero sibi Deum alium a vero Patre Christi? Et hunc dicunt esse ingenitum, mali creatorem, et nequitiæ principem, necnon mundialis machinæ conditorem. Ait autem Dominus approbans verba Moysi : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ. EPIPH. (in eadem *Cat. græc.*). Editum autem a Marcione Evangelium habet : Regratior tibi, Domine cœli ; tacens quod dicitur, et terræ ; et quod dicitur, Pater ne intelligatur quod vocat Christus Patrem Creatorem cœli et terræ.

AMB. Postremo aperit cœleste mys-

d'où il suit : « De ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents. » — Théoph. — On peut distinguer ainsi : *aux sages*, c'est-à-dire aux pharisiens et aux scribes qui interprétaient la loi ; *aux prudents*, c'est-à-dire à ceux qui sont enseignés par les scribes : car le sage est celui qui enseigne, et le prudent celui qui est enseigné. Quant aux *petits*, le Seigneur appelle ainsi ses disciples, qui n'étaient pas des docteurs de la loi, mais qu'il choisit dans la foule et parmi des pêcheurs ; ils sont appelés *petits*, c'est-à-dire *sans malice*. — S. Amb. — Ou encore, par *petit*, il faut entendre ici celui qui ne cherche point à s'élever et à faire paraître l'habileté de sa prudence dans des discours recherchés, comme font la plupart des pharisiens. — Bède. — Il rend donc grâces de ce qu'il a révélé les mystères de son avénement aux apôtres, qui sont petits, tandis que les scribes et les pharisiens, qui se croient sages et se regardent comme prudents, les ont ignorés. — Théoph. — Les mystères sont donc cachés à ceux qui croient être sages et qui ne le sont point ; car, s'ils l'étaient, ils leur seraient révélés. — Bède. — Il oppose aux sages et aux prudents, non les insensés et les stupides, mais *les petits* (c'est-à-dire les humbles), pour prouver qu'il ne condamne point la pénétration de l'esprit, mais l'orgueil. — Orig. — En effet, le sentiment de ce qui manque est une disposition à acquérir la perfection, car celui qui ne sent pas qu'il manque du vrai bien, à cause du bien qu'il croit avoir, est privé du véritable bien.

S. Chrys. — Cependant il ne se réjouit ni ne rend grâces de ce que les mystères de Dieu sont cachés aux scribes et aux pharisiens (ce n'était pas là un sujet de joie, mais de gémissement) ; il rend grâces de ce que

---

terium, quo placuit Deo, ut parvulis magis quam prudentibus hujus mundi suam gratiam revelaret. Unde sequitur : Quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus. Theoph. Potest sic distingui, ut dicatur a sapientibus, id est, a pharisæis et scribis legem interpretantibus ; et prudentibus, id est, ab his qui a scribis fuerant docti : sapiens enim est, qui docet, prudens vero qui docetur ; parvulos vero vocat Dominus suos discipulos, quos non legis doctores, sed de turba et piscatores elegit ; qui sunt vocati parvuli quasi non malevoli. Amb. Vel parvulum hic accipiamus qui se exaltare non noverit, et phaleratis sermonibus artem suæ jactare prudentiæ, quod pharisæi plerique faciunt. Bed. Gratias igitur agit quod apostolis quasi parvulis adventus sui aperuit sacramenta, quæ ignoraverunt scribæ et pharisæi, qui sibi sapientes videntur, et in conspectu suo prudentes.

Theoph. Abscondita igitur sunt mysteria ab his qui putant se esse sapientes, et non sunt : nam si essent, eis revelata fuissent. Bed. Unde sapientibus et prudentibus non insipientes et hebetes, sed parvulos (id est, humiles) opposuit ; ut probaret se tumorem damnasse, non acumen. Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Sensus enim defectus, præparatio fit supervenientis perfectionis. Quisquis enim non sentit quod careat vero bono propter apparens bonum, vero bono privatur.

Chrys. (homil. 39, *in Matth.*). Non autem lætatur et gratias agit, quod Dei mysteria latebant scribas et pharisæos (hæc enim non erat materia alacritatis, sed ge-

ceux-ci ont connu ce que les sages avaient ignoré. C'est pour cela qu'il rend grâces à son Père, avec qui il l'a fait, montrant le grand amour qu'il a pour nous. Il montre ensuite que la cause en est d'abord dans sa volonté et dans celle de son Père, qui agissait de la sorte par sa propre volonté; d'où il suit : « Cela est, ô mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi. » Nous trouvons dans ces paroles une leçon d'humilité ; elles nous apprennent à ne pas discuter témérairement sur la vocation des uns et la réprobation des autres, car ce qui a plu à la justice même ne peut être injuste. Ainsi, dans tout ce qui arrive extérieurement, la justice de sa mystérieuse volonté est le motif de sa conduite visible.

S. Chrys. — Après avoir dit : « Je vous rends grâces de ce que vous avez révélé ces choses aux petits, » afin que vous ne pensiez pas que sans ce secours le Christ n'aurait pu faire ainsi, il ajoute : « Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains. » — S. Athan. — Faute de bien entendre ce passage, les Ariens délirent sur le Seigneur en disant : Si toutes choses lui ont été données (c'est-à-dire le domaine souverain des créatures), il fut un temps où il ne les avait point; et dès lors, il n'est pas consubstantiel au Père, car s'il l'était, il n'aurait besoin de rien recevoir. Mais ceci fait ressortir davantage leur démence; car, si avant de les recevoir le Verbe n'avait point les créatures, comment maintenir cette parole : « Toutes choses subsistent en lui? » De plus, si toutes les créatures lui avaient été données en même temps qu'elles furent créées, il n'avait pas besoin de les recevoir, car toutes choses ont été faites par lui. Il n'est donc pas question ici du domaine des

---

mitus) ; sed de hoc gratias agit quia quod sapientibus non noverant, hi noverunt. Gratias autem super hoc agit Patri, cum quo ipso simul hoc facit, ostendens nimiam dilectionem quia diligit nos. Ostendit autem consequenter quod hujus rei causa primum voluntas sua sit et Patris, qui propria voluntate hoc agebat. Unde sequitur : Etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te. Greg. (25 *Moral.*, cap. 18). His verbis exempla humilitatis accipimus, ne temere discutere superna consilia de aliorum vocatione, aliorumve repulsione, præsumamus : injustum enim esse non potest, quod placuit justo. In cunctis ergo quæ exterius disponuntur, apertæ causa rationis est occultæ justitia voluntatis.

Chrys. (hom. 39. *in Matth.*). Cum vero dixisset : Confiteor tibi, quia revelasti ea parvulis, ne putares quod ipse Christus hac virtute privatus non posset hoc facere, subjungit : Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Athan. Hoc non recte intelligentes Arii sequaces, delirant in Dominum dicentes : Si data sunt ei omnia (id est, dominium creaturæ), fuit tempus quo ea non habuit, et sic non de substantia Patris ; nam si esset, non esset ei opus recipere : sed ex hoc magis dementia eorum carpitur. Si enim priusquam recepisset, vacabat creatura a Verbo, qualiter salvabitur illud (*ad Col.*, 1, vers. 17) : Omnia in eo consistunt? Cæterum si simul postquam facta est creatura, tota fuit tradita ei, non erat opus tradere : per ipsum namque facta sunt omnia (Joan., 1). Non ergo, ut ipsi putant, significatur

créatures, comme ils le pensent, mais plutôt de l'œuvre de l'incarnation. En effet, quand l'homme eut péché, toutes choses furent troublées : c'est pourquoi *le Verbe s'est fait chair* pour restaurer toutes choses. Ainsi toutes choses lui ont été données, non qu'il manquât de puissance, mais afin que, Sauveur, il rétablît toutes choses; afin que, comme tout fut créé au commencement par le Verbe, ainsi *le Verbe fait chair* restaurât en lui toutes choses. — BÈDE. — Ou encore : il dit que *toutes choses lui ont été données*, non les éléments du monde, mais ces petits auxquels le Père a révélé par l'Esprit les mystères du Fils et du salut, dont il parlait en tressaillant de joie. — S. AMB.—Ou encore : en lisant : « Toutes choses,» vous le reconnaissez *tout puissant* et *égal au Père*; en lisant : « M'ont été données, » vous confessez qu'il est le *Fils*, auquel toutes choses appartiennent par le droit de sa nature consubstantielle et non par l'effet d'un don ou d'une grâce.—S. CYR.—Après avoir dit que le Père lui a tout donné, il s'élève à sa propre gloire et excellence, montrant que le Père ne le surpasse en rien; d'où il ajoute : « Nul ne connaît qui est le Fils que le Père, etc.» En effet, la pensée des créatures ne peut comprendre le mode de la substance divine qui surpasse toute intelligence, ni sa beauté qui est au-dessus de toute conception; mais la nature divine connaît en elle-même ce qu'elle est. C'est pourquoi le Père connaît le Fils en lui-même et le Fils connaît le Père en lui-même, et il n'y a aucune différence quant à la nature de la divinité. — S. CYR. — Ainsi, nous croyons qu'il est Dieu, mais ce qui est dans sa nature est incompréhensible. Si cependant le Fils était créé, comment, con-

---

hic creaturæ dominium; imo significativum est hoc verbum factæ dispensationis in carne : postquam enim homo peccavit, perturbata sunt omnia; unde Verbum caro factum est, ut omnia restauraret. Data sunt ergo ei omnia, non quia potestate careret, sed ut Salvator emendet universa : ut sicut per Verbum omnia in principio introducta sunt in esse, ita cum Verbum caro factum est, in ipso omnia restauraret. BED. Vel dicit omnia sibi tradita, non mundi elementa, sed hos quibus parvulis spiritu sacramenta Filii Pater revelavit, et de quorum salute cum hic loqueretur, exultavit. AMB. Vel cum omnia legis, omnipotentem agnoscis, non degenerem Patris : cum tradita legis, Filium confiteris; cui per naturam omnia unius substantiæ jure sunt propria, non dono collata per gratiam. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr. ex Thesauro*). Cum autem dixisset omnia sibi fore a Patre tradita, ascendit ad propriam gloriam et excellentiam, ostendens in nullo se superari a Patre : unde subdit : Et nemo novit quis sit Filius nisi Pater, etc. Non valet enim creaturæ intentio comprehendere modum divinæ substantiæ, quæ omnem superat intellectum : et decor ejus quamlibet considerationem transcendit; sed a seipsa quid sit natura divina cognoscitur. Itaque Pater per id quod est, novit Filium; et Filius per id quod est, novit Patrem; non interveniente aliqua differentia quantum ad Divinitatis naturam et alibi : quod enim sit Deus credimus; quid autem naturaliter sit, incomprehensibile est. Si vero creatus est Filius, quomodo solus sciret Patrem? aut quomodo solum a Patre sciretur? Scire namque na-

naîtrait-il seul le Père? Ou comment le Père serait-il seul à le connaître? Car, connaître la nature divine est impossible à toute créature, mais connaître les choses créées, quelles qu'elles soient, ne surpasse pas toute intelligence, quoique cela surpasse la nôtre.

S. Athan. — Le Seigneur parlant ainsi, il est certain que les ariens lui sont opposés, quand ils disent que le Fils ne voit pas le Père. Mais leur démence est démontrée; en effet, comment le Verbe ne se connaîtrait-il pas lui-même, puisqu'il donne à tous la connaissance de lui-même et de son Père; car il suit: «Et celui à qui le Fils aura voulu le révéler.» — Tite. — La *révélation* est le don d'une connaissance proportionnée à la nature et aux facultés de chacun; là où les natures sont égales il y a connaissance sans enseignement; ici-bas, au contraire, la connaissance vient de la révélation. — Orig. — Il veut révéler comme *Verbe* (1), c'est-à-dire par la raison; et comme la *justice* qui sait les temps propices et la mesure de la révélation. Or, il révèle en écartant le voile qui faisait obstacle sur le cœur et les ténèbres qui le cachent. Cependant, comme ceux qui sont d'une autre opinion peuvent établir sur cela leur dogme impie, savoir que le père de Jésus était inconnu aux saints anciens, il faut leur dire que cette parole: «Celui à qui le Fils a voulu révéler,» ne se rapporte pas seulement au temps qui doit suivre la parole du Christ, mais au temps passé; et s'ils ne veulent pas admettre pour le passé cette parole *révéler*, il faut leur dire que connaître et croire ne sont pas la même chose; car l'es-

(1) Allusion au mot grec λόγος, qui signifie *verbe* et *raison*, de sorte qu'il est dit que le *verbe* ou λόγος révèle *non sans raison*, οὐκ ἀλόγως, c'est-à-dire non sans quelque lueur de raison.

---

turam divinam, impossibile est cuilibet creaturæ; scire autem quodcunque eorum quæ creata sunt, quid sit, non transcendit quemlibet intellectum: quamvis superet nostrum sensum.

Athan. (in *Cat. græc. Patr.*). Hoc autem Domino dicente, constat Arianos ei obsistere, dum dicunt non videri Patrem a Filio. Sed eorum ostenditur insania, si seipsum non novit Verbum, quod omnibus Patris et sui præstat notitiam. Sequitur enim: Et cui voluerit Filius revelare. Tit. Bostrens. Est autem revelatio traditio notionis juxta proportionem naturæ et virtutum uniuscujusque; et ubi quidem est natura consimilis, ibi est, cognitio sine doctrina: hic autem est per revelationem disciplina. Orig. (in *Cat. græc. Patr.*) Vult autem revelare ut Verbum, non irrationabiliter; et tanquam justitia, qui novit digne et tempora revelandi et mensuras revelationis. Revelat autem removens oppositum cordi velamen (2 *ad Cor.*, 3), necnon tenebras quas posuit sui latibulum (*Psal.* 17). Sed quoniam ex hoc putant qui alterius sunt opinionis, construere nefarium suum dogma, quod scilicet ignotus erat Pater Jesu sanctis antiquis, dicendum est eis quoniam quod dicitur: Cuicunque vult Filius revelare, non solum retorquetur ad tempus futurum, ex quo Salvator hoc protulit, sed etiam ad tempus præteritum: quod si nolunt hoc verbum revelare, pro præterito sumere, dicendum est eis quod non est idem cognoscere et credere:

prit donne aux uns la parole, et aux autres il donne la foi. Ainsi, il y eut d'abord la foi sans la connaissance. — S. Amb. — De plus, afin que vous sachiez que comme le Fils révèle le Père à qui il veut, le Père révèle aussi le Fils à qui il veut, entendez le Seigneur disant : « Vous êtes heureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui vous l'ont révélé, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. »

Et, se retournant vers ses disciples, il leur dit : Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.

Théoph. — Comme il avait dit précédemment : « Nul ne connaît qui est le Père que le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler, » il déclare bienheureux les disciples auxquels le Père est révélé par lui; d'où il est dit : « Se retournant vers les disciples, il leur dit : Bienheureux les yeux, etc. » — S. Cyr. — Il se retourne vers eux, repoussant les Juifs sourds, dont l'esprit est aveuglé et qui ne veulent pas voir, pour se donner tout entier à ceux qui l'aiment, et il déclare *bienheureux* les yeux qui voient les premiers ce qu'ils voyaient avant tous. Cependant il faut remarquer que *voir* n'exprime point un acte des yeux, mais un épanouissement de l'esprit en recevant des bienfaits; comme quand on dit : « Il a vu des jours heureux, c'est-à-dire il a joui de jours heureux, » selon cette parole : « Vous verrez les biens

---

alii datur per Spiritum sermo scientiæ? alii fides in eodem Spiritu (1 *Cor.*, 12). Erant ergo primo quidem credentes, non autem cognoscentes. Amb. Ut scias autem quia sicut Filius Patrem quibus vult revelat, etiam Pater revelat quibus vult Filium, audi Dominum dicentem : Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est.

Et conversus ad discipulos suos, dixit : Beati oculi qui vident quæ vos videtis ! Dico enim vobis quod multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt, et audire quæ vos auditis, et non audierunt.

Theoph. Quia superius dixerat : Non novit quid sit Pater nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare, beatificat discipulos, quibus Pater per eum revelabatur. Unde dicitur : Et conversus ad discipulos suos dixit : Beati oculi, etc. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Convertitur quidem ad eos, quia repellens Judæos, surdos, cæcam mentem gerentes, nec videre volentes, totum se præbebat diligentibus eum; et beatos asserit oculos videntes quæ prius aliis ipsi videbant. Illud tamen scire convenit quia videre non significat actum oculorum, sed mentis recreationem in præstitis beneficiis : puta, si quis dicat : Iste vidit bona tempora, id est, gavisus est in bonis temporibus; secundum illud (*Psal.* 127) : Videas bona Hierusalem. Multi enim Judæorum viderunt Christum divina operantem (corporali scilicet intuitu), nec tamen omnibus beatificatio convenit, non enim crediderunt,

de Jérusalem. » En effet, un grand nombre de Juifs virent le Christ (des yeux du corps) faisant des miracles ; cependant cette béatitude ne s'adresse pas à tous, car ils ne crurent point et ne virent point sa gloire avec les yeux de l'âme. Nos yeux ont donc été dits bienheureux, en ce que nous voyons par la foi le Verbe qui s'est fait homme pour nous, nous communiquant l'éclat de sa divinité, afin de nous rendre semblables à lui par la sainteté et la justice.

Théoph. — Il dit bienheureux les disciples et tous ceux qui voient avec les yeux de la foi, parce que les anciens prophètes et les rois ont désiré de voir et d'entendre Dieu dans sa chair ; d'où il suit : « Car je vous le déclare, beaucoup de prophètes et de rois ont désiré, etc. » Saint Matthieu appelle plus clairement les prophètes des rois et des justes. Ils sont en effet de grands rois, parce qu'ils n'ont point cédé aux mouvements de leurs tentations, mais ont régné sur elles.

S. Chrys. — Plusieurs, à cause de ce passage, pensent que les prophètes n'ont eu aucune connaissance du Christ ; mais puisqu'ils ont désiré de voir ce que les apôtres virent, ils ont dû savoir qu'il viendrait parmi les hommes, et qu'il accomplirait ce qu'il a accompli. Car nul ne désire ce qu'il ne connaît point. Ils avaient donc connu le Fils de Dieu ; aussi, il ne dit pas seulement : « Ils ont voulu me voir, » mais « voir ce que vous voyez, » « ni m'entendre, » mais « entendre ce que vous entendez. » Ils l'avaient vu en effet, quoiqu'ils ne l'eussent vu ni déjà incarné, ni conversant ainsi avec les hommes, ni leur parlant avec une si grande majesté. — Bède. — Ils le virent de loin, comme dans un miroir et dans des énigmes, tandis que les apôtres,

---

sed neque viderunt gloriam ejus oculis mentis. Beatificati sunt ergo oculi nostri in hoc quod fide videmus Verbum pro nobis hominem factum, imprimens nobis decorem sui numinis, ut nos sibi conformes faciat per sanctificationem atque justitiam.

Theoph. Beatificat autem eos et omnes simpliciter qui cum fide respiciunt, ex hoc quod antiqui prophetæ et reges Deum in carne videre et audire optaverunt : unde sequitur : Dico enim vobis quod multi prophetæ et reges voluerunt, etc. Bed. Matthæus apertius prophetas reges et justos appellat (cap. 13) : ipsi enim sunt reges magni, quia tentationum suarum motibus, non consentiendo succumbere, sed regendo præesse noverunt. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.* ex homiliis *in Joannem*). Ex hoc autem dicto plures existimant prophetas caruisse Christi notitia ; sed si optaverunt videre quæ viderunt apostoli, noverunt illum venturum ad homines, et dispensaturum quæ dispensavit : nullus enim habet horum appetitum quæ mente non concepit : noverant ergo Filium Dei. Unde non simpliciter dicit : Voluerunt videre me, sed, quæ vos videtis ; nec, audire me, sed, quæ vos auditis. Viderant enim ipsum, non tamen jam incarnatum, nec sic cum hominibus conversantem, nec tanta majestate eis loquentem. Bed. Illi enim a longe aspicientes, per speculum et in ænigmate viderunt :

jouissant de la présence du Seigneur, et l'interrogeant pour savoir tout ce qu'ils voulaient connaître, n'avaient aucun besoin d'être enseignés par les anges ou par d'autres visions.

Orig. — Mais pourquoi dit-il que beaucoup de prophètes, et non pas tous, ont désiré? Parce qu'il est dit d'Abraham qu'il a vu les jours du Christ, et qu'il s'en est réjoui. Un très petit nombre parvint à cette vision; les autres prophètes et justes ne furent pas assez grands pour obtenir la vision d'Abraham et la science des apôtres; et il dit d'eux qu'ils n'ont pas vu mais qu'ils ont désiré.

Alors un docteur de la loi, se levant, lui dit pour le tenter : Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? Jésus lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? Qu'y lisez-vous? Il lui dit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit : Vous avez bien répondu : faites cela et vous vivrez.

Bède. — Le Seigneur avait dit que leurs noms étaient écrits dans le ciel, un docteur de la loi prit de là occasion de le tenter; d'où il est dit : « Alors un docteur de la loi se leva pour le tenter, etc. » Il y avait des discoureurs qui parcouraient ainsi toute la Judée, accusant le Christ, affirmant qu'il disait la loi de Moïse inutile, et que lui-même répandait des doctrines nouvelles. Ce docteur de la loi, voulant donc surprendre le Christ et le faire parler contre Moïse, se présente pour le tenter en l'appelant *maître*, lui qui ne recevait aucun enseignement. Or, comme le Seigneur avait coutume de parler de la vie

apostoli autem in præsentiarum habentes Dominum, quæcunque voluissent interrogando discentes, nequaquam per angelos aut alias visionum species opus habebant doceri.

Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed quare dicit plerosque prophetas optasse, non autem omnes? Quia de Abraham dicitur (Joan., 8); quod vidit diem Christi, et lætatus est : quam visionem non plures, imo pauci contigerunt : fuerunt autem alii prophetæ et justi non tanti, ut visionem Abrahæ et peritiam apostolorum attingerent : et hos dicit non vidisse, sed optasse.

Et ecce quidam legisperitus surrexit, tentans illum et dicens : Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo? At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est? Quomodo legis? Ille respondens dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua, et proximum tuum sicut teipsum. Dixitque illi : Recte respondisti : hoc fac, et vives.

Bed. Dixerat supra Dominus quod nomina eorum scripta sunt in cœlis : unde, ut puto, occasionem tentandi Dominum legisperitus assumpsit. Unde dicitur : Ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, etc. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Erant enim quidam verbosi circumeuntes totam regionem Judæorum, incusantes Christum, et dicentes quod præceptum Moysi inutile diceret, ipse autem quasdam novas doctrinas promeret. Volens ergo legisperitus seducere Christum, ut aliquid

éternelle à ceux qui venaient à lui, le docteur de la loi se sert de ses propres paroles; et parce qu'il le tentait astucieusement, il n'entend que ce qui a été dit par Moïse; car il suit : « Il lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? qu'y lisez-vous? » — S. Amb. — C'était un de ceux qui croient connaître la loi, qui en savent les paroles et en ignorent le sens. Aussi le Christ fait voir, par ce texte même de la loi, que ceux-là ignorent la loi et prouve que, dès le commencement, la loi a annoncé le Père et le Fils et le mystère de l'incarnation du Seigneur. Car il suit : « Il lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit. » — S. Bas. — Ce qui est dit : « De tout votre esprit, » ne souffre point de partage avec les créatures. En effet, quelque affection que vous ayez pour elles, nécessairement elle empêchera votre amour d'être entier, car de même que tout ce qui se répand d'un vase plein de liqueur est retranché à sa plénitude, de même tout ce qui se répandra de votre âme en amour de choses défendues diminuera d'autant votre amour pour Dieu.

S. Grég. — On distingue dans l'âme trois facultés : l'une qui ne fait que la faire croître et la nourrir et qui se trouve même dans les plantes; une autre qui est sensible et qui se trouve dans la nature des animaux sans raison; une autre qui est la perfection de l'âme raisonnable et qui se trouve dans la nature humaine. Ainsi en disant *le cœur* il désigne la substance corporelle ou nutritive. En disant l'*âme* il désigne celle qui tient le milieu ou la sensibilité, et en disant l'*esprit* il désigne la plus haute nature, c'est-à-dire la faculté intelligente et contemplative.

---

contra Moysen loqueretur, adest tentans ipsum, magistrum vocans, doceri non patiens. Et quia Dominus solitus erat his qui veniebant ad eum loqui de vita æterna, utitur legisperitus ejus eloquiis. Et quia tentabat astute, nihil aliud audit, nisi quæ per Moysen edita sunt. Sequitur enim : At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est? Quomodo legis? Amb. Erat enim ex his qui sibi legisperiti videntur, qui verba legis tenent, vim legis ignorant; et ex ipso legis capitulo docet esse legis ignaros; probans quod in principio statim lex Patrem et Filium prædicaverit, et incarnationis dominicæ annuntiaverit sacramentum. Sequitur enim : Ille respondens, dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex tota mente tua. Basil. (in *Cat. græc. Patr. ex asceticis*). Quod dicitur : Tota mente tua, in cætera non recipit sectionem. Nam quamcumque dilectionem in infimis expenderis, hoc tibi necessario a toto deficiet : sicut enim in vase aliquo pleno liquore quantum emanat foras, tantum necesse est plenitudini derogari; sic et in anima quantum emanaverit ab ipsius dilectione ad illicita, tantum minui necessarium est amorem ad Deum.

Greg. Nyss. (lib. *De hominis creat.*, cap. 8). In tria autem quædam animæ vis discernitur : hæc enim est augmentativa solum et nutritiva, quæ etiam in plantis reperitur; alia est quæ sensualiter disponitur, quæ salvatur in natura irrationalium animalium : perfecta autem vis animæ est

— Théoph. — Il faut donc entendre que nous devons soumettre à l'amour divin toutes les puissances de notre âme, et cela ardemment, sans tiédeur; d'où il est ajouté: « De toutes vos forces. » — S. Max. — C'est dans cette pensée que la loi nous parle d'une triple direction vers Dieu, afin de nous détourner de la triple tendance du monde vers les passions, la gloire et la volupté, par lesquelles le Christ fut tenté.

S. Bas. — Si quelqu'un nous demande par quel moyen on peut obtenir l'amour de Dieu, nous lui dirons que l'amour divin ne s'apprend pas; nous n'apprenons pas d'autrui à nous réjouir de la présence de la lumière, ni à aimer la vie, ni à aimer nos parents ou nos disciples, à plus forte raison ne peut-on apprendre l'amour de Dieu. Mais il y a en nous un sentiment intime qui a ses causes intrinsèques et qui nous porte à aimer Dieu; celui qui obéit à ce sentiment pratique avec soin les enseignements des divers préceptes, s'y attache étroitement et arrive à la perfection de la grâce divine. En effet, nous aimons naturellement ce qui est bon, de plus, nous aimons nos proches et nos parents, et encore, nous donnons spontanément toute notre affection à ceux qui nous font du bien. Si donc Dieu est bon et si tous aiment ce qui est bon, nous avons naturellement en nous ce qui se perfectionne par notre volonté; si nous ne le connaissons pas par sa bonté, néanmoins parce que nous sommes sortis de lui, nous sommes tenus de l'aimer au-dessus de tout comme étant notre père. Enfin il est notre bienfaiteur plus que tous ceux que nous aimons naturellement.

Le commandement de l'amour divin est donc le premier et le plus

---

rationalis, quæ in natura humana conspicitur. Dicendo ergo cor, substantiam corporalem significavit, scilicet nutritivam, dicendo vero animam, mediocrem, id est, sensitivam. Dicendo vero mentem, altiorem naturam, id est, intellectivam et considerativam potentiam. Theoph. Hoc igitur intelligendum est, quod oportet nos omnem virtutem animæ amori divino subjicere; et hoc viriliter et non remisse : unde additur : Et ex omnibus viribus tuis. Max. (in *Cat. græc. Patr.*). Cum hac igitur intentione trinam ad Deum directionem lex pertractat, ut avellat nos a trina mundi habitudine, qua respicitur ad passiones, ad gloriam et ad voluptates; in quibus etiam tentatus est Christus.

Basil. (in eadem *Cat. græc.*). Si quis autem quærat quo pacto divina dilectio poterit obtineri, dicemus quoniam indocibilis est divina dilectio : nam nec lucis gaudere præsentia nec vitam amplecti ab alio didicimus, vel amare parentes aut alumnos, et multo magis divinæ dilectionis doctrinam; sed seminalis quædam ratio nobis insita est, intrinsecus habens causas, ut homo Deo adhæreat quam rationem accipiens doctrina divinorum præceptorum colere diligenter, cauteque fovere, et ad perfectionem divinæ gratiæ perducere consuevit. Naturaliter enim bonum amamus; amamus etiam proprium et cognatum; necnon et benefactoribus sponte affectionem totam profundimus. Si igitur bonus est Deus, omnia vero bonum desiderant, quod voluntarie perficitur, naturaliter nobis inest : quem etsi per bonitatem minime novimus, ex hoc ipso tamen quod ab ipso processimus tenemur ipsum ultra modum amare, tanquam scilicet nobis cognatum. Major

grand. Le second, qui complète le premier et qui est complété par lui, nous avertit d'aimer le prochain ; d'où il suit : « Et votre prochain comme vous-même. » Nous avons reçu de Dieu la faculté d'accomplir ce commandement : car qui ne sait que l'homme est un être doux et sociable, et non solitaire et sauvage? En effet, car rien n'est plus inhérent à notre nature que de communiquer entre nous, d'avoir recours les uns aux autres et d'aimer ses parents. Ainsi le Seigneur nous demande les fruits de ce dont il a d'abord mis en nous les semences.

S. Chrys. — Remarquez qu'il nous demande d'accomplir l'un et l'autre commandement presque avec la même ardeur, car il dit de Dieu : « De tout votre cœur, » et du prochain « comme vous-même. » Si cela était bien observé, il n'y aurait ni esclave, ni homme libre ; ni vainqueur, ni vaincu (et même ni prince, ni sujet) ; ni riche, ni pauvre, et le démon serait toujours inconnu ; car la paille résisterait à la violence du feu plutôt que le démon à l'ardeur de la charité, tant la constance de l'amour est supérieure à toutes choses. — S. Grég. — Mais s'il est dit : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même, » comment seriez-vous compatissant pour les autres, vous qui, persévérant dans l'injustice, devenez impitoyable pour vous-même?

S. Cyr. — Quand le docteur de la loi eut répondu ce qui était contenu dans la loi, le Christ, qui connaît tout, déchira la trame de ses artifices ; car il suit : « Il lui dit : Vous avez bien répondu ; faites cela et vous vivrez. » — Orig. — Nous voyons ici indubitablement que la vie qui est annoncée selon Dieu, créateur du monde, et selon les anciennes écri-

---

etiam est et benefactor omnibus qui naturaliter diliguntur. Et inferius : est igitur primum et præcipuum mandatum divinæ dilectionis : secundum autem primi completivum, et ab eo completum, quo monemur diligere proximum. Unde sequitur : Et proximum tuum sicut teipsum. Sortimur autem a Deo potentiam ad hujus executionem mandati. Quis autem non novit quoniam mansuetum et communicativum animal est homo, non autem solitarium et silvestre? Nihil enim tam proprium est nostræ naturæ, sicut ad invicem communicare, et mutuo indigere, et cognatum diligere. Quorum ergo præveniens Dominus nobis tradidit semina, horum consequenter fructus requirit.

Chrys. (homil. 32, in 1 *ad Corinth.*). Tu tamen attende qualiter fere cum eodem excessu postulat utrumque præceptum : de Deo enim ait : Toto corde tuo ; de proximo : Sicut te ipsum. Quod si diligenter observaretur, nec servus esset, nec liber, nec victor, nec victus (vel potius non princeps, non subditus), nec dives, nec pauper ; nec notus unquam esset diabolus. Potius enim paleæ sustinerent immissionem ignis, quam fervorem charitatis diabolus ; adeo cuncta superat dilectionis constantia. Greg. (19 *Moral.*, cap. 14). Cum autem dicatur : Diliges proximum tuum sicut teipsum, quomodo alteri miserendo pius est, qui adhuc injuste vivendo fit impius sibimetipsi?

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Cum autem legisperitus respondisset quæ continebantur in lege, Christus cui nota sunt omnia, scindit fallaciæ ejus retia. Sequitur enim : Dixitque illi : Recte respondisti : hoc fac, et vives. Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Ex his indubitanter colligitur quod vita quæ præ-

tures données par lui, est la vie éternelle; car le Seigneur l'atteste en citant ce passage du Deutéronome : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu ; » et celui-ci du Lévitique : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Ceci est dit contre les sectateurs de Valentin, de Basilide et de Marcion. En effet, qu'a-t-il voulu que nous fassions pour obtenir la vie éternelle, sinon ce que contiennent la loi et les prophètes ?

Mais cet homme, voulant faire paraître qu'il était juste, dit à Jésus : Et qui est mon prochain? Et Jésus, prenant la parole, lui dit : Un homme, qui descendait de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et s'en allèrent, le laissant à demi mort. Il arriva ensuite qu'un prêtre descendait par le même chemin, lequel, l'ayant aperçu, passa outre. Un lévite qui vint aussi au même lieu, l'ayant considéré, passa outre encore. Mais un Samaritain, passant son chemin, vint à l'endroit où était cet homme; et l'ayant vu, il en fut touché de compassion. Il s'approcha donc de lui, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies, et les banda; et, l'ayant mis sur son cheval, il l'amena dans l'hôtellerie, et eut soin de lui. Le lendemain il tira deux deniers, qu'il donna à l'hôte, et lui dit : Ayez bien soin de cet homme; et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel de ces trois vous semble-t-il avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs? Le docteur lui répondit : Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même.

S. Cyr. — Le docteur de la loi, loué par le Seigneur pour avoir bien répondu, tombe dans l'orgueil et s'imagine que nul n'est son prochain; comme si personne ne lui pouvait être comparé en justice. D'où il est dit : « Voulant faire paraître sa justice, il dit : Qui est mon

---

dicatur secundum mundi Creatorem Deum, et antiquas scripturas ab eo traditas, vita perpetua est : attestatur enim Dominus sumens ex Deuteronomio quidem illud : Diliges Dominum Deum tuum (cap. 6), ex Levitico vero illud : Diliges proximum tuum sicut teipsum (cap. 19) ; hæc autem dicta sunt contra sequaces Valentini, Basilidis et Marcionis : quid enim aliud voluit nos facere ad quærendum vitam æternam, nisi quæ continent lex et prophetæ ?

Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus ? Suspiciens autem Jesus dixit : Homo quidam descendebat ab Hierusalem in Hiericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis, abierunt, semivivo relicto. Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via, et viso illo, præterivit. Similiter et levita cum esset secus locum et videret eum, pertransiit. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum ; et videns eum, misericordia motus est, et appropians, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum ; et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit. Et altera die, protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait : Curam ejus habe ; et quodcunque supererogaveris, ego, cum rediero, reddam tibi. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi qui incidit in latrones ? At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Laudatus legisperitus a Salvatore quod recte respon-

prochain? » Les vices l'assiégent pour ainsi dire alternativement; après la fausseté astucieuse de sa première question, il tombe dans l'arrogance. De plus, en demandant qui est son prochain, il fait voir qu'il n'a aucun amour pour le prochain, puisqu'il n'estime point que quelqu'un soit son prochain. Et par suite il se montre vide de l'amour divin, car s'il n'aime pas son frère qu'il voit il ne peut aimer Dieu qu'il ne voit point. Il dit qu'il ignore qui est son prochain, parce qu'il ne croyait point au Christ; or, celui qui ne connaît point le Christ ignore la loi; car s'il méconnaît la vérité, comment pourrait-il connaître la loi qui annonce la vérité.

Théoph. — Cependant le Sauveur détermine qui est le prochain, non par les actions ou par les dignités, mais par la nature; comme s'il disait : « Ne pensez pas à cause de votre justice que vous n'avez point de prochain, car tous ceux qui ont la même nature que vous sont votre prochain; soyez donc leur prochain vous-même (non par le pays, mais par l'affection) et prenez soin d'eux. » C'est à cette occasion qu'il cite l'exemple du Samaritain; d'où il suit : « Un homme descendait de Jérusalem, etc. » — Grég. — Il emploie un mot général; il ne dit pas : « Quelqu'un descendait, » mais « un homme, » car il veut parler de toute l'humanité. — S. Aug. — En effet, cet homme représente Adam lui-même et le genre humain; Jérusalem, cité de la paix, représente la céleste Jérusalem de la félicité de laquelle il est déchu; Jéricho veut dire *lune* et représente notre mortalité qui naît, croît, vieillit et disparaît.

---

derit, in superbiam prorupit, nullum sibi proximum putans esse; quasi nullus ei esset in justitia comparandus. Unde dicitur : Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus? Circumveniunt enim eum quodammodo alternatim vitia; a fallacia qua tentando quæsiverat, ad arrogantiam lapsum. In hoc autem quod quærit : Quis est meus proximus? Vacuus a dilectione proximi ostenditur; cum non æstimet aliquem sibi proximum esse; et per consequens a dilectione divina, qui cum fratrem non diligat quem videt, non potest Deum diligere quem non videt (1 *Joan.*, 4, vers. 20). Amb. Respondit etiam quod non sciret proximum suum, quia non credebat in Christum; et qui Christum nescit, nescit legem : cum enim veritatem ignoret, quomodo potest scire legem quæ annuntiat veritatem?

Theoph. Salvator autem, non actibus aut dignitatibus, sed natura determinat proximum. Quasi dicat : Non putes quod quamvis justus sis, nullus tibi sit proximus : omnes namque qui eamdem naturam communicant, proximi tui sunt, fias igitur et tu eorum proximus (non loco, sed affectu), et circa eos cura : et ad hoc Samaritanum in exemplum adducit. Unde sequitur : Suspiciens autem Jesus dixit : Homo quidam descendebat, etc. Græc. (vel Severus Antiochenus in *Cat. græc. Patr.*). Bene est generis appellatione usus : non enim ait : Descendit quidam, sed, homo quidam : nam sermo fuit de tota humanitate. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 19). Homo enim iste, ipse Adam intelligitur in genere humano : Hierusalem civitas pacis, illa cœlestis, a cujus beatitudine lapsus est; Hiericho interpretatur luna, et significat mortalita-

S. Aug. — Ou encore : Jérusalem, qui veut dire *vision de la paix*, représente le paradis; car, avant son péché, l'homme était dans la vision de la paix, c'est-à-dire dans le paradis où tout ce qu'il voyait était paix et joie; de là il est descendu (humilié par le péché) à Jéricho, c'est-à-dire dans le monde où tout ce qui naît disparaît comme la lune. — Théoph. — Il ne dit pas *descendit*, mais *descendait*, car la nature humaine tendait sans cesse à descendre, et non partiellement, mais par toutes ses facultés sensibles. — S. Bas. — Pour comprendre ce passage, il faut faire attention aux divers lieux qui sont mentionnés: Jéricho est dans les vallées de la Palestine, tandis que Jérusalem est située sur une hauteur, au sommet d'une montagne; cet homme descendit donc des hauteurs dans les vallées, où il fut saisi par les voleurs qui habitaient le désert; d'où il suit : « Il tomba entre les mains des voleurs. »

S. Chrys. — Il faut déplorer le malheur de cet homme qui, sans armes ni défense, tombe entre les mains des voleurs, et qui a choisi témérairement ce dangereux chemin où il ne pouvait échapper aux mains des voleurs; car il ne pouvait lutter, désarmé, contre ceux qui étaient armés, imprévoyant contre des scélérats, imprudent contre des meurtriers. En effet, la malice est toujours armée de ruses, entourée de cruautés, munie d'artifices et préparée aux funestes violences. — S. Amb. — Mais quels sont ces voleurs, sinon les anges de la nuit et des ténèbres, aux mains desquels il ne serait pas tombé si, en déviant des commandements célestes, il ne se fût exposé à les rencontrer. — S. Chrys. — Ainsi, à l'origine du monde, le diable a dressé contre

---

tem nostram, propter hoc quod nascitur, crescit, senescit et occidit.

Aug., *contra Pelag.* Vel Hierusalem, quæ interpretatur visio pacis, Paradisum dicimus : ante enim quam peccaret homo, in visione pacis erat, hoc est in paradiso : quicquid videbat, pax erat et lætitia; inde descendit (quasi humiliatus et miser factus per peccatum) in Hiericho, id est, in mundum, in quo omnia orta occidunt, sicut luna. Theoph. Non autem dicit : Descendit, sed, descendebat : semper enim humana natura ad inferiora tendebat; et non in parte, sed toto vitæ attendebat passibili. Basil. (in *Cat. græc. Patr. ex illius Ethicis*). Convenit enim hoc si quis loca perspexerit : Hiericho enim tenet loca convallia Palæstinæ; Hierusalem vero in cacumine sita est, occupans apicem montis. Venit igitur homo ab altis ad infima, ut a latronibus caperetur, qui incolebant desertum. Unde sequitur : Et incidit in latrones.

Chrys. (in eadem *Cat. græc.*). Primum istius hominis miserandus est casus, qui inermis ac destitutus in latrones inciderit, quique improvidus incautusque eam viam elegerit, qua evadere prædonum manus nequiverit : non enim posset inermis armatos, improvidus pessimos, incautus nocivos effugere. Quippe cum malitia semper armata sit dolis, crudelitate septa, munita fallacia, et ad nocendi sævitiam præparata. Amb. Qui sunt autem isti latrones, nisi angeli noctis atque tenebrarum? In quos non incidisset, nisi eis mandati cœlestis devius se fecisset obnoxium? Chrys (ut sup.). In

l'homme ses funestes embûches, il a jeté contre lui son venin trompeur, et a inauguré sa malice meurtrière. — S. Aug. — Il rencontra donc des voleurs, c'est-à-dire le diable et ses anges qui, par la désobéissance du premier homme, dépouillèrent le genre humain des vêtements de l'innocence et le blessèrent en lui faisant perdre l'intégrité de son libre arbitre. D'où il suit : « Ils le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et s'en allèrent. » Ils lui firent une plaie en l'induisant au péché, et ils nous couvrent de plaies nous-mêmes, parce que nous surajoutons de nombreux péchés à celui que nous avons contracté. — S. Aug. — Ou encore : ils dépouillèrent l'homme de l'immortalité, et l'ayant couvert de plaies (en le poussant au mal), ils le laissèrent à demi mort. En effet, l'homme est *vivant* par le côté de lui-même qui peut comprendre et connaître Dieu, mais il est *mort* par le côté qui succombe aux péchés et qui en est meurtri. C'est pourquoi il est ajouté : « Le laissant à demi mort. » — S. Aug. — Il était à demi mort, ayant l'activité vitale (le libre arbitre) blessée, laquelle ne lui suffisait plus pour retrouver la vie éternelle qu'il avait perdue ; c'est pourquoi il était gisant, incapable de se relever par ses propres forces; aussi appelait-il le médecin (c'est-à-dire Dieu) pour être guéri. — Théoph. — On peut dire encore qu'après le péché l'homme était à demi mort, parce que, son âme étant immortelle et son corps mortel, la moitié de lui-même était assujétie à la mort. Ou encore : parce que la nature humaine espérait arriver au salut par le Christ et ainsi ne pas mourir entièrement. Ou encore : parce que la mort, qui était entrée dans le monde par le péché d'Adam, devait être vaincue par la

---

exordio igitur mundi nocendi fallaciam diabolus est operatus in hominem, in quem fallendi virus exercuit, et malitiæ nocentiam dedicavit. Aug., *contra Pelag.* Incidit ergo in latrones, id est, in diabolum et angelos ejus, qui per inobedientiam primi hominis humanum genus despoliaverunt, morum scilicet ornamentis ; et vulneraverunt, bono scilicet possibilitatis liberi arbitrii perdito. Unde sequitur : Qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis, abierunt. In illo enim peccante plagam fecit; in nos vero plagas, cum super unum peccatum quod contrahimus, superaddimus multa peccata. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 19). Vel spoliaverunt hominem immortalitate; et plagis impositis (peccata suadendo) reliquerunt semivivum, quia ex parte qua potest intelligere et cognoscere Deum, vivus est homo ; ex parte autem qua peccatis contabescit et premitur, mortuus est; et hoc est quod subditur : Semivivo relicto. Aug., *contra Pelag.* Semivivus enim habet vitalem motum (id est, liberum arbitrium) vulneratum ; quod ad æternam vitam quam perdiderat, redire non sufficiebat : et ideo jacebat, quia vires ei propriæ ad surgendum non sufficiebant, unde ad se sanandum medicum (id est, Deum) requireret. Theoph. Aut semivivus dicitur homo post peccatum ; quia ejus anima immortalis est, corpus vero mortale ; ita ut medietas hominis morti succumbat : aut quia humana natura in Christo sperabat consequi salutem, ita ut non omnino morti succumberet ; sed inquantum Adam peccaverat, mors in mun-

rédemption du Christ. — S. Amb. — Ou encore : ils nous dépouillent d'abord des vêtements de la grâce spirituelle et ensuite ils nous blessent, car si nous gardons l'intégrité des vêtements que nous avons reçus, nous ne pourrons être atteints par les blessures des voleurs. — S. Bas. — On peut aussi entendre qu'ils le dépouillèrent après l'avoir blessé, car les blessures précèdent la nudité, pour nous faire comprendre que le péché précède le dépouillement de la grâce. — Bède. — De plus, les péchés sont appelés des *blessures* parce qu'ils détruisent l'intégrité de la nature humaine. Enfin ils s'en allèrent, non qu'ils cessassent leurs embûches, mais pour cacher leurs insidieuses fraudes.

S. Chrys. — Cet homme, c'est-à-dire Adam, était donc gisant, sans secours salutaire et couvert des blessures de ses fautes. Le prêtre Aaron passa sans pouvoir le secourir par son sacrifice; car il suit : « Il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin, lequel, l'ayant aperçu, passa, etc. » Son frère Moïse, de la tribu de Lévi, ne put pas non plus le secourir par la loi; d'où il suit : « Un lévite, qui vint au même lieu, l'ayant vu, passa, etc. » — S. Aug. — Ce prêtre et ce lévite signifient deux époques : celle de la loi et celle des prophètes. Le prêtre figure la loi qui a institué le sacerdoce et le sacrifice; le lévite représente les oracles des prophètes. Or, le genre humain ne put être guéri à ces deux époques, parce que la loi fait connaître le péché, mais ne l'abolit point. — Théoph. — De plus, il dit : *passa*, parce que la loi vint et dura jusqu'au temps marqué; ensuite, ne pouvant guérir, elle passa. Remarquez aussi que la loi n'avait pas été donnée dans cette prévision de guérir l'homme, parce qu'au commencement l'homme ne pouvait

---

dum intravit : in Christi vero justificatione mors erat destruenda. Amb. Vel spoliant quæ accepimus indumenta gratiæ spiritualis, et sic vulnera inferre consueverunt. Nam si intemerata quæ sumpsimus indumenta servemus, plagas latronum sentire non possumus. Basil. (ut sup.). Vel potest intelligi quod expoliaverunt eum, plagis prius impositis : præcedunt enim vulnera nuditatem, ut intelligas quod peccatum præcedit gratiæ carentiam. Bed. Dicuntur autem plagæ peccata, quia his naturæ humanæ integritas violatur. Abierunt autem, non ab insidiis cessando, sed insidiarum fraudes occultando.

Chrys. (ut sup.). Hic itaque homo, id est, Adam, jacebat destitutus salutis auxilio, confossus vulneribus delictorum; cui nec sacerdos Aaron transiens sacrificio potuit profuisse. Sequitur enim : Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via, et viso illo, præteriit, etc. Nec etiam ejus frater Moyses levita per legem potuit subvenire : unde sequitur : Similiter et levita cum esset secus locum et videret eum, pertransiit, etc. Aug., *contra Pelag.* Vel in sacerdote et levita duo tempora intelliguntur : legis scilicet et prophetarum : in sacerdote lex, per quam sacerdotium et sacrificia instituta sunt; in levita vaticinium prophetarum, quorum temporibus humanum genus sanari non potuit, quia per legem cognitio peccati non abolitio. Theoph. Dicit autem : Præteriit; quia lex venit et stetit usque ad tempus præfixum; deinde non valens curare, abiit. Vide etiam quod lex non ad

recevoir le mystère du Christ; c'est pourquoi il est dit : « Il arriva qu'un prêtre, » comme nous disons de ce qui arrive sans être prévu. — S. Aug. — Peut-être cet homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho était-il israélite, et alors on peut entendre que le prêtre qui passa auprès de lui était son prochain par la race, et que le lévite qui le méprisa était aussi de sa race. — Théoph. — Peut-être encore leur première pensée fut-elle une pensée de compassion; mais ensuite, vaincus par leur dureté, ils s'en allèrent; c'est ce que signifie cette parole, *passa*.

S. Aug. — Cependant un Samaritain, étranger par la race, prochain par la compassion, vint à passer, et fit ce qui suit : « Mais un Samaritain, qui voyageait, vint auprès de lui, etc. » Notre Seigneur Jésus-Christ a voulu être représenté par ce Samaritain. En effet, Samaritain veut dire gardien; or, il est dit de lui : « Celui qui garde Israël ne sommeillera ni ne dormira point, » parce que, étant ressuscité d'entre les morts, il ne meurt plus. Et encore : « Lorsqu'on lui dit : Vous êtes un Samaritain et un possédé du démon, » il nia qu'il fût possédé du démon, lui qui chassait les démons, mais il ne nia point qu'il ne fût le gardien des infirmes. — S. Grég. — Le Christ se dit ici Samaritain, parce que, s'adressant à un docteur de la loi qui s'enorgueillissait de la loi, il voulut exprimer que le prêtre, le lévite, et ceux qui vivaient sous la loi, n'accomplissaient pas les commandements de la loi, mais qu'il était venu lui-même pour accomplir les prescriptions de la loi. — S. Amb. — Ce Samaritain descendait; mais quel est celui qui est

---

hoc data est præcogitative, ut hominem curaret : non enim poterat homo a principio suscipere Christi mysterium : et ideo dicitur : Accidit ut sacerdos quidam; quod consuevimus dicere in his quæ non præmeditative fiunt. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 37). Vel quia homo descendens a Hierusalem in Hiericho, Israelita fuisse intelligitur; quod intelligi potest, quia transiens sacerdos utique genere proximus præteriit jacentem; transiit levita, et hic genere proximus jacentem et ipse contempsit. Theoph. Miserti (inquam) illius fuere cum cogitaverunt; postmodum vero tenacitate devicti, abierunt retrorsum : hoc enim designat quod dixit : Præteriit.

Aug., *De verb. Dom.* (ubi sup.). Transiit Samaritanus, genere longinquus, misericordia proximus; fecit quod sequitur : Samaritanus autem quidam iter faciens venit secus eum, etc. In quo Samaritano se voluit intelligi Dominus noster Jesus Christus : Samaritanus enim custos interpretatur, et de ipso dicitur (*Psal.* 20) : Non dormitabit neque dormiet qui custodit Israël, quia resurgens a mortuis, jam non moritur (*Rom.*, 6). Denique cum dictum esset illi (Joan., 8) : Quia Samaritanus es, et dæmonium habes, negavit se habere dæmonium, quia se noverat dæmonum expulsorem; non se negavit infirmi custodem. Græc. vel Severus Antiochenus (in *Cat. græc. Patr.*). Vocat autem hic Christus se Samaritanum opportune; cum enim alloqueretur legisperitum superbientem in lege, voluit exprimere quoniam nec sacerdos, nec levita, et qui conversabantur in lege, legis propositum implebant; sed ipse venit consummaturus legis propositum. Amb. Hic autem Samaritanus etiam erat descendens : quis

descendu du ciel, sinon celui qui est monté au ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel? — Théoph. — Il dit qu'il *voyageait*, comme pour spécifier qu'il était venu pour nous guérir. — S. Aug. — Il vint dans la ressemblance de la chair du péché, par conséquent *auprès du péché*, pour ainsi dire, par cette ressemblance. — Grec. — Ou encore : il vint le long du chemin, car il fut véritablement voyageur, ne déviant pas, et descendant pour nous sur la terre. — S. Amb. — Étant donc venu, il se fit notre prochain en prenant notre nature, et notre voisin par le don de sa miséricorde; d'où il suit : « Le voyant, il fut ému de compassion, etc. » — S. Aug. — Il le vit gisant, sans force et sans mouvement : c'est pourquoi il fut ému de compassion; il ne trouva en lui aucun mérite qui le fît digne d'être guéri, mais lui-même condamna le péché dans la chair de péché. D'où il suit : « S'étant approché, il versa de l'huile dans ses plaies, etc. » Qu'y a-t-il, en effet, de plus éloigné, de plus séparé, que Dieu et les hommes, que l'immortel et les mortels, que le juste et les pécheurs, non qu'ils soient séparés par l'espace, mais par la différence? Or, ayant en lui-même deux biens (la justice et l'immortalité), et nous deux maux (l'injustice et la mortalité), s'il eût pris nos deux maux, il serait devenu notre égal et il aurait eu besoin d'être délivré avec nous. C'est pourquoi, afin d'être près de nous, mais non ce que nous sommes, il ne se fit point pécheur comme vous, mais il devint mortel comme vous, et, prenant le châtiment sans prendre la faute, il abolit la faute et le châtiment.

S. Aug. — *Le bandage des blessures* est la répression des péchés;

---

enim est qui descendit de cœlo, nisi qui ascendit in cœlum, Filius hominis qui est in cœlo (Joan., 3)? Theoph. Dicit autem, iter faciens, quasi ex proposito hoc statuens, ut nos curaret. Aug., *cont. Pelag.* (ut sup.). Venit autem in similitudine carnis peccati (*ad Rom.*, 8), ideo secus eum, quasi in similitudine. Græc. (id est, Severus Antiochenus, ut jam sup.). Vel secus viam venit; fuit enim vere viator, non deviator, gratia nostri descendens ad terram.

Amb. Veniens autem factus est compassionis nostræ susceptione finitimus, misericordiæ collatione vicinus : unde sequitur : Et videns eum, misericordia motus est, etc. Aug., *cont. Pelag.* (ut sup.). Videns quidem eum jacentem, non valentem, non currentem : et ideo misericordia motus est; quia in eo nullum meritum invenit, quo curari dignus esset, sed ipse de peccato damnavit peccatum in carne (*ad Rom.*, 8) : unde sequitur : Et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum, etc. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 37, ut sup.). Quid enim tam longinquum, quid tam remotum, quam Deus ab hominibus, immortalis a mortalibus, justus a peccatoribus, non loco longe, sed dissimilitudine? Cum ergo haberet in se duo bona (scilicet justitiam et immortalitatem), et nos duo mala (scilicet iniquitatem et mortalitatem), si utrumque malum nostrum suscepisset, par noster fuisset, et liberatore nobiscum opus haberet : ut ergo esset non hoc quod nos, sed prope nos, non est factus ille peccator ut tu, sed factus est mortalis quod tu : suscipiendo pœnam, et non suscipiendo culpam, et culpam delevit et pœnam.

Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 19). Alligatio vulnerum est cohibitio peccato-

l'*huile* est la consolation de l'espérance donnée par la miséricorde pour la réconciliation de la paix; le *vin* est l'exhortation à agir avec ferveur par l'esprit. — S. Amb. — Ou encore : il lie nos blessures par une loi plus austère; par l'*huile*, il nous ranime en remettant le péché; par le *vin*, il produit en nous la componction en annonçant le jugement. — S. Grég. — Ou encore : le *vin* est le remords de sa justice, et l'*huile* est la douceur de sa miséricorde; le vin baigne les plaies corrompues, et l'huile ranime celles qui doivent être guéries. Il faut donc mêler la douceur à la sévérité, et tempérer l'une par l'autre, afin que ceux qui nous sont soumis ne soient pas ulcérés par une trop grande dureté, ni relâchés par une trop grande condescendance. — Théoph. — Ou encore : l'huile représente sa nature humaine, et le vin sa nature divine, sa divinité, dont personne ne pourrait soutenir l'éclat si l'huile, c'est-à-dire la nature humaine, ne lui était unie. C'est pourquoi il a agi tantôt humainement et tantôt divinement, il a versé l'*huile et le vin* en nous sauvant par son humanité et par sa divinité. — S. Chrys. — Ou encore : il a versé le *vin* (c'est-à-dire le sang de sa passion), et l'*huile* (c'est-à-dire l'onction sainte), afin que le pardon nous fût donné par son sang et que la sanctification nous fût conférée par l'onction sainte. Nos plaies sont fermées par ce médecin céleste; elles retiennent le remède en elles-mêmes, et, par ses effets salutaires, elles reviennent à la santé première. Le Samaritain ayant donc versé le vin et l'huile mit le blessé sur son cheval; d'où il suit : « Le mettant sur son cheval, etc. »

S. Aug. — Ce cheval représente sa chair dans laquelle il a daigné venir à nous. Être mis sur ce chevnl, c'est croire à l'incarnation du

---

rem; oleum consolatio spei bonæ per indulgentiam datam ad reconciliationem pacis; vinum exhortatio ad operandum ferventissime in Spiritu. Amb. Vel constringit vulnera nostra austeriore præcepto; sicut oleo fovet remissione peccati; sicut vino compungit denuntiatione judicii. Greg., 20 *Moral.* (cap. 8). Vel in vino morsum districtionis adhibet; in oleo mollitiem pietatis : per vinum ungantur putrida; per oleum sananda foveantur. Miscenda est ergo lenitas cum severitate, et faciendum est quoddam ex utroque temperamentum, ut neque multa asperitate exulcerentur subditi, neque nimia benignitate solvantur. Theoph. Vel aliter : quæ secundum hominem est conversatio, oleum est; quæ vero secundum Deum est, vinum est, quod Divinitatem significat; quam nemo meram potuisset sustinere nisi oleum adderetur, id est, conversatio humana : unde quædam operatus est humane, quædam divinitus. Infudit ergo oleum et vinum, quia nos humanitate et Divinitate salvavit. Chrys. (ut sup.). Vel vinum infudit (id est, sanguinem passionis), et oleum (id est, unctionem chrismatis), ut indulgentia daretur per sanguinem, sanctificatio conferretur per chrismatis unctionem. A cœlesti medico conscissa loca ligantur, et intra semetipsa retinentia medicinam, operante medicamine, pristinæ sanitati redduntur. Infuso ergo vino et oleo, imposuit eum super jumentum. Unde sequitur : Et imponens illum in jumentum suum, etc.

Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 19). Jumentum ejus est caro, in qua ad nos venire dignatus est. Imponi jumento est in

Christ. — S. Amb. — Ou encore : il nous met sur son cheval en portant nos péchés et souffrant pour nous; car l'homme était devenu semblable aux animaux. Il nous met sur son cheval, afin que nous ne soyons plus comme le cheval et le mulet, et ainsi il détruit l'infirmité de notre chair en prenant notre corps. — Théoph. — Ou encore : il nous met sur son cheval, c'est-à-dire sur son corps, car il nous a fait devenir ses membres et participer à son corps. En effet, la loi ne recevait pas tous les hommes, et il est dit que les Moabites et les Ammonites n'entreront point dans l'Église de Dieu; maintenant, au contraire, quiconque craint Dieu dans toute nation est reçu par lui s'il veut croire et faire partie de l'Église. C'est pourquoi il dit qu'*il le conduisit dans une hôtellerie.* — S. Chrys. — Car l'Église est une *hôtellerie* où sont reçus ceux qui viennent, lassés du monde et fatigués du poids de leurs fautes; où le voyageur lassé, après avoir déposé le fardeau de ses péchés, se repose et se ranime à un festin salutaire. C'est le sens de ces paroles : *Il prit soin de lui;* car tout ce qui était contraire, nuisible ou mauvais, est dehors, tandis que dans cette *hôtellerie* se trouve le repos complet et tout ce qui est salutaire. — Bède. — C'est avec raison qu'il est dit encore qu'il le mit sur son cheval pour le conduire à l'hôtellerie, car nul n'entre dans l'Église s'il n'est uni au corps du Christ par le baptême.

S. Amb. — Ce Samaritain ne pouvait rester longtemps sur la terre. il fallait qu'il retournât au lieu d'où il était descendu; d'où il suit : « Le jour suivant, il tira deux deniers, etc. » Quel est ce jour suivant, sinon le jour de la résurrection du Seigneur, dont il est dit : « Voici le jour que le Seigneur a fait? » De plus, ces deux deniers sont les deux

---

ipsam incarnationem Christi credere. Amb. Vel jumento imponit, dum peccata nostra portat, et pro nobis dolet (Esai., 53); homo enim jumento similis factus est (*Psal.* 48) : ideo supra jumentum suum nos imposuit, ne nos essemus sicut equus et mulus (*Psal.* 31), ut per nostri corporis assumptionem, infirmitatem nostræ carnis aboleret. Theoph. Vel imposuit in suum jumentum, id est, in corpus suum : membra namque sua nos fecit, et participes corporis ejus. Et lex quidem non omnes suscipiebat : Moabitæ, inquit (*Deut.*, 23), et Ammonitæ non intrabunt in Ecclesiam Dei : nunc vero in omni gente qui timet Dominum, ab eo suscipitur, volens credere et pars Ecclesiæ fieri. Propter hoc dicit quod duxit eum in stabulum. Chrys. (ut sup.). Est enim stabulum Ecclesia, quæ in itinere mundi lassatos et sarcinis delictorum defessos suscipit venientes, ubi deposito onere peccatorum, viator lassus reficitur, et refectus salubri pascuo reparatur. Et hoc est quod dicitur : Et curam illius egit : totum enim quicquid contrarium nocens et malum est, foris est; quia intra stabulum requies omnis salubritasque inclusa est. Bed. Et bene jumento impositum duxit in stabulum; quia nemo nisi per baptismum corpori Christi adunatus Ecclesiam intrabit.

Amb. Sed quia non vacabat Samaritano huic diu in terris degere, redeundum erat unde descenderat. Unde sequitur : Et altera die, protulit duos denarios, etc. Quis est

Testaments qui retracent l'image du roi éternel, et dont le prix guérit nos blessures. — S. AMB. — Ou encore : *ces deux deniers* sont les deux commandements de la charité que les apôtres reçurent par l'Esprit Saint, pour évangéliser les hommes ; ou encore, la promesse de la vie présente et de la vie future. — ORIG. — Ou encore : *ces deux deniers* me semblent être la connaissance du mystère par lequel le Père est dans le Fils et le Fils dans le Père, connaissance que l'ange de l'Eglise reçoit comme une récompense pour les soins attentifs qu'elle donne à l'homme qui lui a été confié, et que le Sauveur lui-même a soigné quelque temps. Enfin il promet de rendre aussitôt tout ce qui aura été dépensé pour la guérison du blessé ; d'où il suit : « Tout ce que vous donnerez de plus, je vous le rendrai à mon retour. »

S. AUG. — Cet hôtelier figurait l'apôtre surajoutant ce conseil, dont il est dit : « Quant aux vierges, je n'ai pas reçu de commandement du Seigneur, mais je leur donne ce conseil ; » ou encore : surajoutant le travail de ses mains afin de n'être à charge à aucun des faibles au commencement de l'Evangile, quoiqu'il lui fût permis de vivre de l'Evangile. Les apôtres aussi surajoutèrent beaucoup, ainsi que les docteurs, qui, dans la suite des temps, ont exposé l'Ancien et le Nouveau-Testament ; ils recevront pour cela une récompense. — S. AMB. — Heureux donc l'hôtelier qui peut soigner les blessures d'autrui ; heureux celui à qui Jésus dit : « Tout ce que vous surajouterez, je vous le rendrai à mon retour. » Mais, Seigneur, quand reviendrez-vous,

---

iste alter dies, nisi forte ille dominicæ resurrectionis, de quo dictum est (*Psal.* 117) : Hæc dies quam fecit Dominus? Duo autem denarii sunt duo Testamenta, quæ imaginem in se habent æterni Regis expressam; quorum pretio vulnera nostra curantur. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 19). Vel duo denarii sunt duo præcepta charitatis, quæ per Spiritum Sanctum acceperunt apostoli ad evangelizandum cæteris ; vel promissio vitæ præsentis et futuræ. ORIG. (*in Lucam*, homil. 34). Vel duo denarii videntur mihi esse scientia sacramenti, quomodo Pater in Filio, et Filius in Patre, sit, qua velut mercede donatur Ecclesiæ angelus, ut diligentius curet hominem sibi commendatum, quem pro angustia temporis etiam ipse curaverat. Et promittitur ei quicquid de suo in medelam seminecis expenderet, illico esse reddendum. Unde sequitur : Et quodcunque supererogaveris, ego cum rediero, reddam tibi.

AUG., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Stabularius fuit apostolus, qui supererogavit, aut illud consilium quod ait (1 *Cor.*, 7) : De virginibus autem præceptum Domini non habeo, consilium autem do ; aut quod etiam manibus suis operatus est, ne infirmorum aliquem in novitate Evangelii gravaret (*ad Thessal.*, 2), cum ei liceret ex Evangelio pasci (1 *ad Cor.*, 9). Multum etiam supererogaverunt apostoli : sed et pro tempore doctores, qui vetus et novum Testamentum exposuere, supererogaverunt ; pro quibus retributionem accipient. AMB. Beatus ergo ille stabularius, qui alterius vulnera curare potest. Beatus ille cui dicit Jesus : Quodcunque supererogaveris, revertens reddam tibi. Sed quando reverteris, Domine, nisi judicii die? Nam licet ubique

sinon le jour du jugement? Car, quoique vous soyez toujours partout, et que vous vous teniez invisible au milieu de nous, cependant il y aura un temps où toute chair vous verra revenir. Alors vous rendrez ce que vous devez aux bienheureux dont vous êtes le débiteur. Puissions-nous être bons débiteurs, et payer ce que nous avons reçu!

S. Cyr. — Après ce récit, le Seigneur interroge le docteur de la loi en disant : « Lequel de ces trois vous semble-t-il avoir été le prochain de celui qui tombe entre les mains des voleurs? » Et il répondit : « Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. » En effet, ni le prêtre ni le lévite ne furent le prochain de ce malheureux, mais bien celui qui eut pitié de lui. Ainsi, la dignité du sacerdoce et la science de la loi ne sont rien, si les bonnes œuvres ne les confirment; d'où il suit : « Jésus lui dit : Allez, et faites de même, etc. » — S. Chrys. — Comme s'il disait : Quand vous verrez un malheureux, ne dites point : « Il est mauvais, » mais, qu'il soit juif ou gentil, ne le raillez point s'il a besoin d'assistance; quel que soit son malheur, il a droit à être secouru. — S. Aug. — Nous voyons par là que le prochain est celui à qui nous devons prêter assistance et miséricorde s'il en a besoin, ou à qui nous le devrions s'il en avait besoin. De là suit encore que celui qui doit nous prêter assistance à son tour est aussi notre prochain; car ce mot de prochain est quelque chose de relatif, et nul n'est prochain sans réciprocité. Mais qui ne voit que personne ne doit être excepté de ces devoirs de miséricorde, le Seigneur ayant dit : « Faites du bien à ceux qui vous haïssent. » De plus, il est manifeste que ce commandement d'aimer le prochain s'étend même aux saints anges

---

sis semper, et stans in medio nostrum non cernaris a nobis, erit tamen tempus quo universa caro te respiciet revertentem. Reddes ergo quod debes beatis, quibus es debitor. Utinam nos simus idonei debitores; ut quod accepimus, possimus exsolvere.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). His ergo præmissis, opportune jam Dominus legisperitum interrogat, subdens : Quis horum trium tibi videtur proximus fuisse illi qui incidit in latrones? At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Neque enim sacerdos neque levita factus fuit proximus patientis, sed ille qui est ejus misertus. Inutilis est enim sacerdotii dignitas, et legis scientia, nisi per bona opera confirmetur. Unde sequitur : Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter, etc. Chrys. (in eadem *Cat. græc. ex homiliis ad Hebræos*, homil. 10). Quasi dicat : Si quem vides oppressum, non dicas : Utique, nequam est, sed sive gentilis sit, sive Judæus, et ope indigeat, non cavilleris; jus habet ad auxilium, quæcunque mala fuerit passus. Aug. (*De doct. christ.*, lib. 1, cap. 30). Ex hoc intelligimus eum esse proximum, cui vel exhibendum est officium misericordiæ si indiget, vel exhibendum esset si indigeret. Ex quo jam consequens est, ut etiam ille a quo nobis vicissim exhibendum est, proximus noster sit : proximi enim nomen ad aliquid est, nec quisquam esse proximus nisi proximo potest. Nullum autem exceptum esse cui misericordiæ denegetur officium, quis non videat? Dicente Domino (Matth., 5) : Benefacite his qui vos oderunt : unde manifestum est hoc præcepto quo jubemur diligere proximum, etiam sanctos angelos

qui nous rendent de si grands offices de miséricorde, puisque le Seigneur lui-même a voulu être appelé notre prochain, en venant au secours de ce mourant qui était couché dans le chemin. — S. Amb. — Ce n'est donc pas la parenté qui fait que quelqu'un est notre prochain, mais la miséricorde, parce que la miséricorde est selon la nature; car rien n'est plus conforme à la nature que de secourir ses semblables.

Jésus, étant en chemin avec ses disciples, entra dans un bourg, et une femme nommée Marthe le reçut en sa maison. Elle avait une sœur nommée Marie, qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Mais Marthe était fort occupée à préparer tout ce qu'il fallait; et, s'arrêtant devant Jésus, elle lui dit : Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? Dites-lui donc qu'elle m'aide. Mais le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, vous vous empressez et vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses; cependant une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.

Bède. — L'amour de Dieu et du prochain, déjà exprimé par des discours et des paraboles, est maintenant représenté par des actions et par la réalité; car il dit : « Comme ils étaient en chemin, il entra dans un village. » — Orig. — Saint Luc ne nomme point ce village, mais saint Jean dit son nom, et l'appelle *Bethanie*. — S. Aug. — Or, le Seigneur qui vint chez lui, et que les siens ne reçurent point, fut reçu comme hôte; car il suit : « Une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison, etc., » comme on a coutume de recevoir les voyageurs; cependant cette femme reçut le Seigneur comme servante, le Sauveur comme malade, le Créateur comme créature. Et ne dites point : « Bien-

---

contineri, a quibus tanta nobis misericordiæ impenduntur officia : ex quo et ipse Dominus proximum nostrum se dici voluit, significans se opitulatum esse semivivo jacenti in via. Amb. Non enim cognatio facit proximum, sed misericordia; quia misericordia est secundum naturam : nihil enim tam secundum naturam quam juvare consortem naturæ.

Factum est autem dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum, et mulier quædam Martha nomine, excepit illum in domum suam : et huic erat soror nomine Maria : quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius. Martha autem satagebat circa frequens ministerium. Quæ stetit, et ait : Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare? Dic ergo illi ut me adjuvet. Et respondens dixit illi Dominus : Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima. Porro unum est necessarium : Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

Bed. Dilectio Dei et proximi, quæ superius verbis et parabolis continebatur, hic ipsis rebus et veritate designatur : dicitur enim : Factum est autem dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum. Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Cujus quidem nomen Lucas hic tacet, sed Joannes exprimit (cap. 11), vocans ipsam Bethaniam. Aug., *De verb. Dom.*, serm. 20. Sed Dominus, qui in sua propria venit, et sui eum non susceperunt (Joan., 1), susceptus est tanquam hospes : sequitur enim : Et mulier quædam, Martha nomine, suscepit illum

heureux ceux qui reçurent le Seigneur dans leur maison; » ne vous affligez point, puisqu'il a dit : « Tout ce que vous faites pour un de ces petits, vous le faites pour moi. » Ayant donc pris la forme d'un esclave, il voulut que ses serviteurs le nourrissent dans cette forme, non par besoin, mais par condescendance. Il avait une chair dans laquelle il éprouvait la faim et la soif, mais au désert les anges le servaient dans sa faim. Si donc il a voulu être nourri, il l'a fait pour celui qui le nourrirait. Or, Marthe, se préparant à nourrir le Seigneur, s'empressait à son œuvre; cependant Marie sa sœur préféra être nourrie par le Seigneur; car il suit : « Elle avait une sœur nommée Marie, qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. »

S. Chrys. — Il n'est pas dit simplement de Marie qu'elle était assise auprès de Jésus, mais *à ses pieds*, pour marquer son empressement, sa persévérance, son attention à l'écouter et le respect qu'elle avait pour le Seigneur. — S. Aug. — Or, plus elle était humblement assise à ses pieds, plus elle en était nourrie, car l'eau afflue dans la profondeur des vallées, tandis qu'elle s'écoule du sommet des collines.

S. Bas. — Toutes les actions et toutes les paroles du Sauveur sont une règle de piété et de vertu, car il s'est revêtu de notre corps afin que nous imitions sa vie selon la mesure de nos forces. — S. Cyr. — Ainsi, il enseigne aux apôtres, par son exemple, comment ils doivent se conduire dans les maisons de ceux qui les reçoivent; c'est-à-dire qu'en entrant dans une maison, ils ne doivent pas s'asseoir dans le repos, mais donner les saints et divins enseignements à ceux qui les

---

in domum suam, etc. Sicut solent suscipi peregrini; sed tamen suscepit famula Dominum, ægra Salvatorem, creatura Creatorem. Ne quis autem dicat : O beati qui Christum suscipere in domum propriam meruerunt, noli dolere, cum inquit (Matth., 25) : Quod enim uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. Accepta autem forma servi, in illa pasci a servis voluit; dignatione, non conditione. Habebat carnem, in qua quidem esuriret et sitiret; sed in eremo esurienti angeli ministrabant (Matth., 4). Ergo quod pasci voluit, pascenti præstitit. Martha igitur Dominum pascere disponens et præparans, circa ministerium occupabatur : Maria vero, soror ejus, pasci magis elegit a Domino. Sequitur enim : Et huic erat soror nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.

Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Non simpliciter dicitur de Maria quod sederet prope Jesum, sed, secus pedes illius, ut ostendat diligentiam, assiduitatem, et solertiam erga auditionem; et multam reverentiam quam habebat ad Dominum. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 27). Quanto autem humilius ad pedes sedebat, tanto amplius capiebat : confluit enim aqua ad humilitatem convallis, denatat de tumoribus collis.

Basil. (*Const. monas.*, cap. 1). Omnis autem operatio et verbum Salvatoris regula est pietatis et virtutis. Ob hoc enim induit corpus nostrum, ut nos conversationem illius imitemur pro posse. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Exemplo igitur suo docet discipulos qualiter se gerere debeant in domibus eorum qui eos suscipiunt; ut scilicet applicantes ad domum, non resupini quiescant, sed potius repleant suscipientes sacris

reçoivent. Quant à ceux qui leur ouvrent leurs maisons, ils doivent aller à leur rencontre avec joie et empressement pour deux motifs : premièrement pour être édifiés par les enseignements de ceux qu'ils reçoivent, et ensuite pour être récompensés de leur charité. D'où il suit : « Marthe s'empressait, etc. » — S. Aug. — Marthe s'occupait des nécessités corporelles et de la volonté du Seigneur comme homme; mais celui qui était dans une chair mortelle, « au commencement était Verbe, » voilà celui que Marie écoutait; « ce Verbe s'est fait chair, » voilà celui que Marthe servait. L'une travaille, l'autre contemple. Cependant Marthe, accablée du travail et du soin de servir, interpella le Seigneur et se plaignit de sa sœur; car il suit : « Elle dit : Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? » Car Marie était absorbée par la douceur des paroles du Seigneur, et Marthe préparait le repas de celui au festin duquel Marie était déjà réjouie. Or, écoutant ainsi suavement les plus douces paroles et se nourrissant dans le recueillement de son cœur, lorsque sa sœur interpella le Seigneur, elle dut craindre que le Seigneur ne lui dît : « Levez-vous, aidez à votre sœur. » Car elle était absorbée par une admirable suavité bien plus grande dans l'âme que dans le corps. Cependant elle est tranquille; préférant laisser le soin de sa cause à son juge, elle ne veut pas travailler même pour répondre; car si elle s'occupait de répondre, elle affaiblirait son attention à écouter. Alors le Seigneur qui parle sans travail, étant lui-même le Verbe, répond : « Car il suit : Le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, etc. » Il répète son nom pour marquer son affection, ou peut-être pour exciter son attention,

---

et divinis doctrinis : hi vero qui domum parant, exeant obviam hilariter et ferventer duabus de causis : primo quidem ædificabuntur in doctrinis eorum, quos suscipiunt; deinde et recipient charitatis mercedem : unde et hic sequitur : Martha autem satagebat, etc. Aug., *De Verbi Dom.* (serm. 27). Bene Martha circa corporalem Domini necessitatem vel voluntatem ministrabat quasi mortali : sed qui erat in carne mortali, in principio erat Verbum. Ecce quod Maria audiebat : Verbum caro factum est ; ecce cui Martha ministrabat : laborabat ista, vacabat illa : verumtamen Martha laborans multum in illa occupatione et negotio ministrandi interpellavit Dominum, et de sorore conquesta est : sequitur enim : Et ait : Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare ? etc. Erat enim Maria intenta dulcedini verbi Domini : a Martha convivium Domino parabatur, cujus in convivio Maria jam jucundabatur. Cum ergo suaviter audiret verbum dulcissimum, et corde intentissimo pasceretur, interpellato Domino a sorore sua, quomodo putamus eam timuisse, ne diceret ei Dominus : Surge, et adjuva sororem tuam ? Mira enim suavitate tenebatur, quæ profecto major est mentis quam ventris : sed causam suam tanquam otiosa judici maluit committere, nec in respondendo voluit laborare; si enim pararet respondendi sermonem, remitteret audiendi intentionem. Respondit ergo Dominus, qui in verbo non laborat, quia Verbum erat : sequitur enim : Et respondens, dixit illi Dominus : Martha,

afin qu'elle écoute avec soin. Après avoir été appelée deux fois, elle entend : « Vous vous troublez pour beaucoup de choses, » c'est-à-dire « vous êtes occupée de beaucoup de choses. » Car l'homme veut courir quand il sert, et quelquefois il ne peut rien faire; il cherche ce qui lui manque, il prépare ce qu'il a, et son esprit est distrait. Si, en effet, Marthe se fût suffi à elle-même, elle n'aurait pas demandé le secours de sa sœur; les inquiétudes sont nombreuses, elles sont diverses parce qu'elles sont charnelles, parce qu'elles sont temporelles. Or, une seule chose est préférable à beaucoup, car un ne vient pas de beaucoup, mais beaucoup commence par un. D'où il suit : « Une seule chose est nécessaire. » Elle a voulu s'occuper d'une chose selon cette parole : « Il m'est bon de m'attacher au Seigneur. » Ainsi le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont une seule chose, et nous ne parvenons à cette seule chose qu'autant que nous avons tous un même cœur. — S. Cyr. — Ou encore : lorsque quelques-uns de nos frères ont reçu Dieu, qu'ils ne s'inquiètent point de beaucoup d'affaires, qu'ils ne demandent point ce qu'ils peuvent atteindre mais n'est pas nécessaire; car en toutes choses, ce qui est de trop incommode; c'est un ennui pour ceux qui veulent le servir, et les convives eux-mêmes s'aperçoivent qu'ils sont une cause de fatigue pour les autres.

S. Bas. — De plus, il est absurde de prendre des aliments pour soutenir son corps et en même temps de l'appesantir par ces aliments, de sorte qu'il soit empêché d'accomplir les commandements divins. Si donc il survient un pauvre, qu'il reçoive un exemple et un modèle de la modestie des aliments, et ne servons pas notre table pour ceux

---

Martha, etc. Repetitio nominis indicium est dilectionis ; aut forte movendæ intentionis, ut audiat attentius. Bis vocata audit : Turbaris erga plurima, id est, circa multa es occupata ; vult enim homo occurrere quando ministrat, et aliquando non potest ; quæritur quod deest, paratur quod adest, distenditur animus. Nam si Martha sufficeret, adjutorium sororis non posceret : multa sunt, diversa sunt, quia carnalia sunt, quia temporalia sunt. Præponitur autem unum multis : non enim a multis unum, sed multa ab uno. Unde sequitur : Porro unum est necessarium. Circa unum se voluit occupari, secundum illud (*Psal.* 72, v. 28) : Mihi adhærere Deo bonum est. Unum sunt Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus : ad hoc unum non nos perducit, nisi multi habeamus cor unum (*Act.*, 4). Cyril. (ubi supra). Vel aliter : cum susceperint aliqui fratres Deum, non sollicitentur erga multum officium, nec poscant quæ præ manibus sunt, et opus exuperant ; gravat enim passim in qualibet re quod superfluit : generat enim tædium volentibus conferre ; convivis autem videtur, quod sunt aliis causa laboris.

Basil. (in *Regulis fusius disputatis ad interrogat*, 59). Absurdum etiam est cibos ad sustentationem corporis sumere, ac per eos iterum officere corpori, et impedire ipsum erga mandatorum divinorum officium. (Et ad interrogat., 20). Si ergo adveniat aliquis pauperum, sumat formam et exemplar modestiæ ciborum ; nec causa vivere volentium in deliciis mensam propriam præparemus : uniformis enim est Christiani vita ad unam tendens intentionem, scilicet

qui veulent vivre dans les délices. En effet, la vie des chrétiens doit être uniforme, puisqu'ils tendent à la même fin, c'est-à-dire à la gloire de Dieu, tandis que ceux qui sont dehors ont une vie diverse et multiple selon la variété de leurs goûts. Pour vous qui préparez à votre frère les plaisirs d'une table remplie d'aliments, comment l'accusez-vous de volupté? Vous le jetez dans l'opprobre de la gourmandise et vous l'accusez des délices que vous préparez pour lui? Souvenez-vous que le Seigneur n'a pas loué Marthe occupée à préparer beaucoup de choses.

S. Aug. — Quoi donc! pouvons-nous penser que l'empressement de Marthe ait été blâmé, elle qui était si occupée des soins de l'hospitalité et si heureuse de recevoir un tél hôte? S'il en est ainsi, que les hommes cessent de servir les pauvres, qu'ils se livrent à la parole, qu'ils s'occupent de la science du salut, qu'ils ne s'inquiètent point s'il y a quelque étranger dans leur ville et si quelqu'un manque de pain; que les œuvres de miséricorde soient abandonnées pour s'appliquer à la science. — Théoph. — Le Seigneur ne nous défend donc point l'hospitalité, mais le trouble de beaucoup de choses, c'est-à-dire la dissipation et le tumulte; et remarquez la prudence du Seigneur : d'abord il n'avait rien dit à Marthe; mais, lorsque celle-ci eut essayé de distraire l'attention de sa sœur, le Seigneur en prit occasion de la reprendre. Ainsi l'hospitalité est honorée tant qu'elle ne nous entraîne qu'à ce qui est nécessaire; mais quand elle commence à nous soustraire à ce qui est plus utile, il est manifeste que l'attention aux choses divines est plus excellente.

S. Aug.—Le Seigneur ne blâme donc pas le travail, mais il distingue

---

ad gloriam Dei : multiformis vero et varia vita eorum qui deforis sunt, pro libitu variata. Tu vero cur dum copia ciborum et causa delectationis fratri præparas mensam, criminaris eum voluptatis, et diffundis in eum gulositatis opprobria, arguens delicias ejus in eo puod præparas? Non commendavit Dominus Martham occupatam circa frequens ministerium.

Aug., *De Verb. Dom.* (serm. 27). Quid ergo? Putamus reprehensum esse ministerium Marthæ, quam cura hospitalitatis occupaverat, quæ tanto hospite lætabatur? Hoc si verum est, dimittant homines quod ministrant egentibus; vacent verbo, occupentur circa scientiam salutarem; nihil sit eis curæ, qui peregrinus in vico sit, quis egeat pane; vacent opera misericordiæ, uni insistetur scientiæ. Theoph. Non ergo Dominus hospitalitatem prohibet, sed plurimorum turbationem, scilicet abstractionem et tumultum : et vide consilium Domini, quod prius Dominus nihil dixerat Marthæ; sed postquam illa sororem ab auditu studebat avellere, tunc Dominus occasione habita increpavit eam : usque enim adeo honoratur hospitalitas donec ad necessaria nos attrahit : cum vero incipit ab utilioribus impedire, manifestum est quod honorabilior est divinorum auditus.

Aug., *De Verb. Dom.* (serm. 26 et 27). Non ergo Dominus opus reprehendit, sed

les fonctions, car il suit : « Marie a choisi la meilleure part, etc. » La vôtre n'est pas mauvaise, mais la sienne est meilleure. Et pourquoi est-elle meilleure? parce qu'elle ne lui sera point ôtée. Un jour le soin des choses nécessaires vous sera ôté (car dans la patrie vous ne trouverez point d'étranger qui ait besoin d'hospitalité); alors il sera ôté de votre bien, afin que ce qui est meilleur vous soit donné; on vous ôtera le travail pour vous donner le repos. Vous naviguez et Marie est dans le port; car la douceur de la vérité est éternelle, elle s'accroît dans cette vie, elle s'accomplira dans l'autre et ne sera jamais ôtée.

S. Amb.— Abandonnez-vous donc à l'amour de la sagesse, comme Marie, c'est l'œuvre la plus grande et la plus parfaite; que les soins extérieurs ne vous détournent point de la connaissance du Verbe céleste et n'accusez jamais, n'estimez pas oisifs ceux que vous voyez étudier la sagesse.

S. Aug. — Mystiquement, Marthe, recevant le Seigneur dans sa maison, représente l'Église qui maintenant le reçoit dans son cœur; Marie, sa sœur, assise aux pieds du Seigneur et écoutant sa parole, représente aussi l'Église, mais dans le siècle futur où, cessant son travail et son service d'indigence, elle ne fera que jouir de la sagesse. La plainte que sa sœur ne lui aide point est pour le Seigneur l'occasion de dire cette maxime et de nous montrer l'Église inquiète et troublée de beaucoup de choses, tandis qu'une seule est nécessaire, à laquelle on arrive par les mérites de cette sollicitude. Il dit que Marie a choisi *la meilleure part*, parce que l'une mène à l'autre qui ne sera jamais ôtée. — S. Grég. — Ou encore, Marie assise pour écouter les paroles

---

munus distinxit. Sequitur enim : Maria optimam partem elegit, etc. Non tu malam, sed illa meliorem. Unde meliorem? Quia ab ea non auferetur : a te auferetur aliquando onus necessitatis (non enim cum veneris ad illam patriam, invenies peregrinum quem suscipias hospitio), sed bono tuo auferetur, ut quod melius est detur : auferetur a te labor, ut requies detur. Tu navigas, illa in portu est : æterna enim est dulcedo veritatis : in hac tamen vita augetur, in illa perficietur, nunquam auferetur.

Amb. Agat ergo te sicut Mariam desiderium sapientiæ : hoc enim majus, hoc perfectius opus? Nec ministerii cura te a cognitione verbi cœlestis avertat, nec arguas eos et otiosos judices, quos videas sapientiæ studere.

Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 30). Mystice autem quod Martha excepit illum in domum suam, significat Ecclesiam, quæ nunc excepit Dominum in cor suum. Maria, soror ejus, quæ sedebat ad pedes Domini, et audiebat verbum ejus, significat eamdem Ecclesiam, sed in futuro seculo, ubi cessans ab opere ministerioque indigentiæ, sola sapientia perfruitur. Quod autem conqueritur, quod soror ejus eam non adjuvet, occasio datur sententiæ Domini, qua ostendit istam Ecclesiam sollicitam esse, et turbari erga plurima, cum sit unum necessarium ad quod per ministerii hujus merita pervenitur Mariam vero dicit optimam partem elegisse, quia per hanc ad illam tenditur, et non aufertur. Greg. (6 *Moral.*, c. 18). Vel per Mariam, quæ verba Domini resi-

du Seigneur représente la vie *contemplative;* Marthe, occupée d'œuvres extérieures représente la vie *active*. Or, les soins de Marthe ne sont point blâmés et ceux de Marie sont loués, parce que les mérites de la vie active sont grands, mais ceux de la vie contemplative sont plus excellents. De plus, il est dit que la part de Marie ne lui sera point ôtée, parce que les œuvres de la vie active passent avec le corps, tandis que les joies de la vie contemplative sont multipliées par la mort.

dens audiebat, contemplativa vita exprimitur; per Martham exterioribus obsequiis occupatam, activa vita significatur, sed Marthæ cura non reprehenditur, Mariæ vero laudatur; quia magna sunt activæ merita, sed contemplativæ potiora. Unde nec auferri unquam Mariæ pars dicitur; quia activæ vitæ opera cum corpore transeunt, contemplativæ autem gaudia melius ex fine convalescunt.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

PARIS — Impr. LACOUR ET Cᵉ, rue Soufflot, 16.

EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN.

Paris. — Imp. Lacour et Cᵉ., rue Soufflot, 16.

EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

FORMÉE D'EXTRAITS D'AUTEURS GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DE GLOSES ET DE PASSAGES DES SAINTS PÈRES
RÉDIGÉE ADMIRABLEMENT EN UN SEUL TEXTE ET UN SEUL ENCHAINEMENT
ET APPELÉE A JUSTE TITRE

LA CHAINE D'OR

**Édition purgée d'une foule infinie de fautes énormes
que contiennent les autres éditions, ainsi que de leurs indications fausses ou incomplètes,
enrichie d'additions et de nouvelles notes,**

PAR LE P. R. F. JEAN NICOLAI

**De l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier professeur de théologie
et préfet d'études dans le couvent de Saint-Jacques.**

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. L'ABBÉ EM. CASTAN

Docteur en théologie, chanoine honoraire de Paris, du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

TOME SIXIÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR,

RUE CASSETTE, 23.

1855.

EXPOSITION COMPLÈTE ET SUIVIE

DE SAINT THOMAS

SUR LES QUATRE ÉVANGILES.

LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT LUC.

CHAPITRE XI.

Un jour, comme il était en prière en un certain lieu, après qu'il eut cessé de prier, l'un de ses disciples lui dit : Seigneur, apprenez-nous à prier, ainsi que Jean l'a appris à ses disciples. Et il leur dit : Lorsque vous prierez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ; et remettez-nous nos offenses, puisque nous les remettons à tous ceux qui nous sont redevables ; et ne nous abandonnez point à la tentation.

Bède. — Après l'histoire des deux sœurs (1), qui ont représenté les

(1) Saint Matthieu rapporte l'Oraison dominicale après le sermon sur la montagne ; mais il la rapporte par anticipation, à moins que le Seigneur ne l'ait enseignée d'abord à la foule et ensuite à ses apôtres.

SANCTI THOMÆ AQUINATIS

EXPOSITIO CONTINUA

SUPER QUATUOR EVANGELISTAS.

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM

SECUNDUM LUCAM.

CAPUT XI.

Et factum est cum esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum : Domine, doce nos orare, sicut docuit Joannes discipulos suos. Et ait illis : Cum oratis, dicite : Pater, sanctificetur nomen tuum ; adveniat regnum tuum ; panem nostrum quotidianum da nobis hodie ; et dimitte nobis peccata nostra, siquidem et nos

deux vies différentes de l'Église, il est dit que le Seigneur pria lui-même et qu'il enseigna à ses disciples à prier, parce que la prière qu'il leur enseigna renferme aussi le mystère de ces deux vies, dont la perfection ne s'obtient point par nos propres efforts, mais par la prière ; d'où il suit : « Comme il était en prière, etc. »—S. Cyr.— Pourquoi donc prie-t-il, lui qui possède la plénitude de tout bien, lui qui est parfait et ne manque de rien? Nous répondons qu'il est dans la nature de son incarnation (parce qu'il l'a voulu ainsi) d'accomplir en leur temps toutes les choses humaines. En effet, s'il mangeait et buvait, il devait aussi prier, afin de nous apprendre à prier avec ferveur, avec attention et avec instance.

Tite. — Les disciples, voyant une doctrine nouvelle, demandèrent une formule nouvelle de prière, quoique l'Ancien-Testament en contînt un grand nombre; d'où il suit : « Un des disciples lui dit : Seigneur, enseignez-nous à prier, » de peur que nous ne péchions contre Dieu dans l'objet de nos demandes, ou en priant d'une manière qui ne convient point.

Orig. — Pour amener l'enseignement de la prière, il ajoute : « Comme Jean l'a enseigné à ses disciples, » de qui vous nous avez dit que, parmi les enfants des femmes, nul n'était plus grand. Vous nous avez prescrit de demander les choses éternelles et célestes, comment arriverons-nous à les connaître, sinon par vous, notre Dieu et notre Sauveur?

S. Grég. de Nysse. — Les disciples lui demandent ardemment de

---

dimittimus debenti nobis ; et ne nos inducas in tentationem.

Bed. Post historiam sororum, quæ duas Ecclesiæ vitas significaverunt, non frustra Dominus et ipse orasse, et discipulos orare docuisse scribitur, quia et oratio quam docuit, utriusque in se vitæ continet mysterium ; et ipsarum perfectio vitarum, nostris non viribus est obtinenda, sed precibus : unde dicitur : Et factum est cum esset in quodam loco orans, etc. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Cum autem habeat omnis boni plenitudinem, cur orat si plenus est, et in nullo penitus eget? Ad hoc dicimus quod competit ei ex modo dispensationis in carne (cum voluerit) humana prosequi tempore ad hoc conveniente : si enim comedit et bibit, non incongrue utebatur oratione, ut doceat nos, non esse erga hoc tepidos, sed attentius insistere orationibus.

Titus Bostrens. (*in Matth.*). Cum autem novam conversationem vidissent discipuli, novam formam orationis postulaverunt; cum plures orationes continerentur in veteri Testamento. Unde sequitur : Ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum : Domine, doce nos orare ; ne scilicet contra Deum peccemus, aliqua quærentes pro aliis; vel Deo assistentes in oratione non eo modo quo expedit.

Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Et ut orationis doctrinam proferat, infert : Sicut et Joannes docuit discipulos suos : De quo scilicet nos docuisti, quod inter natos mulierum nullus eo major surrexit : et quia præcepisti nobis petere æterna et grandia; unde erit nos ad horum pervenire notitiam, nisi a te Deo et Salvatore nostro?

Greg. Nyss. (*in Orat. dom.*, serm. 1). Orationis doctrinam explicat discipulis, qui solerter notitiam orationis expostulant, os-

leur enseigner à prier, et il leur développe l'enseignement de la prière, en leur disant comment il faut implorer Dieu pour être exaucé.—S. Bas. —Or, il y a deux sortes de prières : l'une de louange, et d'humiliation de soi-même; l'autre de demande, qui est moins parfaite. Lors donc que vous priez, ne vous hâtez pas de demander, autrement vous souillez votre intention, suppliant Dieu comme par nécessité; mais, au commencement de votre prière, oubliez toute créature visible ou invisible, et louez d'abord celui qui a tout créé; d'où il suit : « Il leur dit : Quand vous priez, dites : Notre Père, etc. » — S. Aug. — Que cette première parole est miséricordieuse! Vous n'osiez pas lever votre front vers le ciel, et voilà que le Christ vous fait grâce; de mauvais serviteur, vous devenez fils aimé. Prenez donc confiance, non à cause de vos œuvres, mais à cause de la miséricorde du Christ. Ceci n'est pas présomption, mais confiance; publier ce que vous avez reçu n'est point orgueil, mais piété. Levez donc vos yeux vers votre Père, qui vous a engendré par le baptême et racheté par son Fils; dites-lui : *Mon Père,* comme un fils. Cependant, ne vous attribuez rien de vous-même; il n'est proprement père que du Christ, parce qu'il l'a seul engendré, et il est notre père commun à tous, parce qu'il nous a créés. C'est pour cela que saint Matthieu ajoute : « Dans les cieux, » c'est-à-dire dans les cieux dont il est dit : « Les cieux racontent la gloire de Dieu. » Le ciel est là où il n'y a plus de faute, où la mort n'a plus de blessure. — Théoph. — Cependant il ne dit pas : « Qui êtes aux cieux, » comme s'il y était circonscrit, mais afin de nous élever vers le ciel et de nous soustraire aux choses terrestres.

---

tendens qualiter implorare oporteat divinum auditum. Basil. (*in Constitut. monast.*, cap. 1). Duo autem sunt modi orationis : unus quidem laudis cum humilitate; secundus vero petitionis, remissior. Quoties ergo oras, non prius ad petendum prorumpas; sin autem tuum criminaris affectum, quasi necessitate coactus, supplices Deo. Sed cum incipis orare, quamlibet desere creaturam visibilem et invisibilem; sumas autem exordium a laude illius qui cuncta creavit. Unde subditur : Et ait illis : Cum oratis, dicite : Pater, etc. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 27). Primus sermo quantæ gratiæ! faciem tuam non audebas ad cœlum attollere, et subito accepisti gratiam Christi; ex malo servo factus es bonus filius : ideo præsume, non de tua operatione, sed de Christi gratia. Non ergo hic arrogantia est, sed fides : prædicare quod acceperis non est superbia, sed devotio. Ergo attolle oculos ad Patrem, qui te per lavacrum genuit, qui per Filium te redemit : Patrem dicas quasi filius : sed noli tibi aliquid specialiter vendicare : solius Christi specialis est Pater; nobis est Pater omnibus in communi, quia illum solum genuit, nos autem creavit. Et ideo secundum Matthæum (c. 6) : Pater noster, et additur, qui es in cœlis; in illis scilicet cœlis de quibus dictum est (*Ps.* 18) : Cœli enarrant gloriam Dei; cœlum est ubi culpa cessavit, ubi nullum est mortis vulnus. Theoph. Non autem dicit : Qui es in cœlis, tanquam ibi circumscribatur; sed ut ad cœlos erigat auditorem, et abstrahat a terrenis.

Greg. Nyss. (*in Orat. dom.*, serm. 2). Vide quantæ præparationis opus est, ut au-

Grég. de Nysse. — Considérez combien il faut se préparer, pour dire à Dieu avec confiance : *Notre Père*. En effet, si vous pensez aux choses mondaines, si vous cherchez la gloire humaine, ou si vous êtes assujéti aux désirs des passions en prononçant cette prière, il me semble entendre Dieu vous dire : Lorsque, vivant dans la corruption, vous appelez *votre père* l'auteur de la pureté, votre voix coupable souille son nom incorruptible; car celui qui vous a dit de l'appeler *père* ne vous a pas permis de proférer un mensonge. Le commencement de tout bien est de glorifier le nom de Dieu dans votre vie; d'où il ajoute : « Que votre nom soit sanctifié. » Car, quel est l'insensé qui, voyant la vie pure de ceux qui croient, ne glorifie point le nom invoqué dans une telle vie ! Celui qui dit dans sa prière : « Que votre nom invoqué par moi soit sanctifié, » demande donc ceci : « Que par votre secours je devienne juste et exempt de tout mal. » — S. Chrys. — Celui qui contemple la beauté des cieux dit : « Gloire à vous, ô Dieu. » Ainsi en est-il de celui qui contemple la vertu d'un homme, parce que la vertu glorifie plus Dieu que le ciel. — S. Aug. — Ou encore : « Que votre nom soit sanctifié, » c'est-à-dire, en nous, de telle sorte que sa sainteté se répande sur nous. — Tite. — Ou encore : « Que votre nom soit sanctifié, » c'est-à-dire que votre sainteté éclate dans tout le monde, et qu'il vous loue dignement, car c'est aux justes à publier vos louanges. Ainsi, il a prescrit de prier pour la sanctification du monde entier. — S. Cyr. — Parce que le nom de Dieu est encore méconnu parmi ceux qui n'ont pas reçu la foi; mais aussitôt que la lumière de la vérité aura brillé sur eux, ils confesseront qu'il est le

---

dacter possis Deo dicere : Pater; quia si ad res mundanas intuitum diriges, aut humanam gloriam ambis, aut servis passionibus appetitus, et hanc orationem enuntias; audire mihi videor Deum dicentem : Cum corruptæ fueris vitæ, si Patrem vocas incorruptibilitatis genitorem, fœda voce inquinas incorruptibile nomen. Nam qui Patrem mandavit vocare, proferre mendacium non concessit. (Et serm. 3.) Omnium vero bonorum exordium est, glorificare nomen Dei in vita nostra. Unde subdit : Sanctificetur nomen tuum. Quis enim est adeo bestialis qui videns in credentibus vitam puram, non glorificet nomen invocatum in tali vita? Igitur qui dicit in oratione : Sanctificetur in me invocatum nomen tuum, hoc orat : Fiam, tuo concurrente subsidio, justus, abstinens a quolibet malo. Chrys. (in 1 *ad Corinth.*, homil. 18). Sicut enim cum quis cœli pulchritudinem aspicit, dicit : Gloria tibi, Deus, sic etiam cum aspicit alicujus virtutem, quia hominis virtus multo magis quam cœlum glorificat Deum. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 28, ut sup.). Vel dicitur : Sanctificetur nomen tuum, scilicet in nobis, ut ad nos possit ejus sanctificatio pervenire. Titus Bostrens. (*in Matth.*). Vel sanctificetur nomen tuum; id est, nota sit tua sanctitas toti mundo, et laudet te decenter : rectos enim decet collaudatio (*Psal.* 32). Jussit igitur orare pro emundatione mundi totius. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quoniam penes eos, ad quos nondum pervenit fides, contemnitur adhuc nomen Dei; sed ubi jubar veritatis super eos illuxerit, eum fatebuntur Sanctum Sanctorum. Titus Bostrens. (ubi sup.). Et quia

Saint des saints (1). — TITE. — De plus, comme la gloire de Dieu le père est dans le nom de Jésus, le nom du Père sera sanctifié lorsque le Christ sera connu.

ORIG. — Ou encore : comme les idolâtres et les infidèles donnent le nom de Dieu aux plantes et aux créatures, il n'est pas encore sanctifié, ni séparé de ce qui ne doit point être confondu avec lui. Il nous apprend donc à prier, afin que le nom de Dieu soit réservé au seul vrai Dieu, à qui s'applique ce qui suit : « Que votre règne arrive, » c'est-à-dire que la principauté, et la puissance, et la domination et le règne du monde (2) soient détruits, et surtout le péché qui règne dans nos corps mortels. — S. GRÉG. de Nysse. — Nous demandons aussi d'être délivrés de la corruption et arrachés à la mort. Ou encore, selon quelques-uns, « Que votre règne arrive, » c'est-à-dire que l'Esprit-Saint vienne sur nous pour nous purifier. — S. AUG. — Le règne de Dieu arrive lorsque nous avons obtenu sa grâce ; car lui-même a dit : « Le royaume de Dieu est au dedans de vous. » — S. CYR. — Ou encore : par ces paroles, nous appelons la venue éclatante du Sauveur dans le monde. Or, il nous a prescrit de prier pour ce temps vraiment redoutable, afin de nous apprendre qu'il ne faut point vivre dans la tiédeur ou dans l'indifférence, de peur que ces jours ne nous apportent le feu et la vengeance, mais dans la vertu, selon sa volonté, afin que ces jours nous tressent des couronnes. D'où, selon saint Matthieu, il

(1) Daniel, v. 24, appelle le Christ *Saint des saints*.

(2) Allusion à ces paroles de saint Paul (1 Cor., 15, v. 24) : « Ensuite viendra la fin, lorsqu'il aura remis son royaume à Dieu son père, et qu'il aura détruit tout empire, toute domination et toute puissance. » Les paroles suivantes sont aussi une allusion au même apôtre (Rom., 6, v. 2) : « Que le péché ne règne point dans notre corps mortel, etc. »

---

in nomine Jesu est gloria Dei Patris, tunc nomen Patris sanctificabitur, quando Christus erit notus.

ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel quia nomen Dei ab idololatris et errantibus attribuitur culturis et creaturis, nondum est sanctificatum, ut sit separatum ab iis a quibus debet separari. Docet ergo nos orare, ut nomen Dei adaptetur soli vero Deo, cui adaptatur quod subditur : Adveniat regnum tuum; ut scilicet evacuetur principatus, et potestas et virtus, et regnum mundi, quin etiam peccatum, quod regnat in mortalibus nostris corporibus. GREG. Nyss. (ubi sup.). Imploramus etiam a Domino liberari a corruptione, exui a morte. Vel secundum quosdam, adveniat regnum tuum, id est, veniat super nos Spiritus Sanctus tuus, ut purificet nos. AUG., *De verb. Dom.* (ser. 24). Tunc enim venit regnum Dei quando ejus sumus gratiam consecuti : ipse enim ait (Luc., 17) : Regnum Dei intra vos est. CYRIL. (ubi sup.). Vel qui hoc dicunt videntur optare rursum refulgentem in mundo omnium Salvatorem. Mandavit autem in oratione petere illud tempus revera terribile; ut sciant quod vivere decet eos non lente vel remisse, ut illud tempus non paret eis flammam et vindictam; sed magis honeste secundum voluntatem ipsius, ut eis tempus illud nectat coronas. Unde secundum Matthæum sequitur : Fiat voluntas tua sicut

suit : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel. » — S. Cyr. — Comme s'il disait : « Accordez-nous, Seigneur, d'imiter la vie céleste, de sorte que tout ce que vous voulez nous le voulions aussi. » — S. Grég. de Nysse. — Ayant dit que la vie future de l'homme ressemblait à la vie angélique, il en résulte que notre vie sur la terre doit être une préparation à la vie que nous espérons ensuite, de sorte que, vivant dans la chair, nous ne vivions point selon la chair. C'est ainsi que, véritable médecin, il détruit le principe du mal, afin que, comme l'infirmité nous était venue parce que nous nous étions séparés de la volonté divine, la guérison nous vienne par la conformité de notre volonté à celle de Dieu ; car le salut de l'âme est dans l'accomplissement de la volonté divine.

S. Aug. — Dans l'évangéliste saint Matthieu, l'Oraison dominicale contient sept demandes; l'évangéliste saint Luc n'a mis que cinq demandes au lieu de sept ; néanmoins, il ne diffère point du premier : seulement, il nous dit d'une manière abrégée comment ces sept demandes doivent être entendues. En effet, le nom de Dieu est sanctifié dans l'Esprit-Saint, et le règne de Dieu viendra dans la résurrection ; ainsi, saint Luc nous montre que la troisième demande est comme une répétition des deux précédentes, et il a voulu nous la faire mieux comprendre en l'omettant. Il ajoute ensuite les trois autres, et d'abord celle du pain quotidien, en disant : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. » — S. Aug. — Le grec dit : ἐπιούσιον, *au-dessus de toute substance* (1). Ce n'est pas le pain qui nourrit le corps, mais le

(1) *Supersubstantiel*, c'est-à-dire qui fortifie notre substance ; ou encore : qui est au-dessus de toute substance, et alors on peut y voir une allusion très significative à l'Eucharistie.

in cœlo et in terra. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, ex homil 20, *in Matth.*). Quasi dicat : Præsta nobis, Domine, conversationem imitari cœlestem, quatenus quæcunque tu vis, nos etiam velimus. Greg. Nyss. (*in Orat. dom.*, serm. 4). Quoniam enim vitam humanam post resurrectionem similem dicit esse venturam vitæ angelicæ ; consequens est, vitam mundanam ad vitam quæ postmodum speratur, disponi, ut in carne viventes, carnaliter non vivamus. Per hoc autem verus medicus animæ solvit morbi naturam ; ut quos occupavit infirmitas, per hoc quod a voluntate divina recesserant, a morbo denuo liberet copulatio ad voluntatem divinam : est enim sanitas animæ, executio debita voluntatis divinæ.

Aug., *in Enchirid.* (cap. 116). Apud Evangelistam igitur Matthæum, septem petitiones continere videtur dominica oratio : Evangelista vero Lucas in oratione dominica petitiones non septem, sed quinque complexus est : nec ab illo utique discrepavit ; sed quomodo illa septem sint intelligenda, ipse sub brevitate commonuit : nomen quippe Dei sanctificatur in Spiritu, Dei autem regnum in resurrectione futurum est. Ostendens ergo Lucas tertiam petitionem duarum superiorum esse quodam modo repetitionem, magis eam prætermittendo voluit intelligi : deinde tres alias adjunxit : et primo de pane quotidiano, dicens : Panem nostrum quotidianum da nobis hobie. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 28). In Græco

pain de la vie éternelle qui fortifie la substance de notre âme. Le latin dit . *pain quotidien*, et les grecs le nomment *pain de l'avenir*. Si ce pain est quotidien, pourquoi ne le prenez-vous que chaque année comme les grecs de l'Orient ont coutume de le faire? Prenez-le chaque jour, afin que chaque jour il vous fortifie, et vivez de manière à mériter de le recevoir chaque jour. Il figure la mort du Seigneur et la rémission des péchés. Celui qui est blessé cherche un remède. Nous sommes blessés, puisque nous sommes pécheurs; le remède est dans ce sacrement céleste et vénérable. Si vous le recevez chaque jour, chaque jour sera pour vous *aujourd'hui*, chaque jour le Christ ressuscitera pour vous; car c'est *aujourd'hui* que le Christ est ressuscité. — Tite. — Ou encore : le pain des âmes est la vertu de Dieu qui donne l'éternité de la vie future de même que le pain de la terre conserve la vie temporelle. Ainsi, *par le pain quotidien*, il désigne le pain divin qui est venu et celui qui doit venir. Nous prions qu'il nous soit accordé aujourd'hui, et nous en demandons, pour ainsi dire, un commencement et un avant-goût qui nous est donné quand l'Esprit, demeurant en nous, produit une vertu qui surpasse toute vertu humaine, comme la chasteté, l'humilité, etc.

S. Cyr. — Mais peut-être quelques-uns pensent-ils que les saints ne doivent pas demander à Dieu les choses temporelles, et, par conséquent, qu'il faut entendre ces paroles de la vie spirituelle. Pour moi, je conviendrai que les saints doivent s'efforcer d'obtenir surtout les biens spirituels; néanmoins, ils peuvent avoir en vue le pain ordinaire qu'il

---

dicitur, ἐπιούσιον, hoc est, supersubstantialem : non iste est panis qui vadit in corpus, sed ille panis vitæ æternæ, qui animæ nostræ substantiam fulcit. Latinus autem hunc quotidianum panem dicit, quem Græci dicunt advenientem. Si quotidianus ille est panis, cur post annum illum sumis, quemadmodum Græci in Oriente facere consueverunt? Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit ; sic vive ut quotidie merearis accipere. Mors Domini significatur et remissio peccatorum : qui vulnus habet, medicinam quærit : vulnus est, quia sub peccato sumus; medicina est cœleste et venerabile Sacramentum. Si quotidie accipis, quotidie tibi est hodie; Christus tibi quotidie resurgit : hodie enim est, quando Christus resurgit. Titus Bostrens. (*in Matth.*). Vel panis animarum divina est virtus, afferens futuram vitam perennem; sicut panis ex terra prodiens vitam temporalem conservat. Cum autem quotidianum dixisset, divinum qui advenit et futurus est significat; quem nobis hodie præstari requirimus, poscentes quoddam ejus principium, atque gustum; quando Spiritus in nobis inhabitans, virtutem operatur, quæ superat omnem virtutem humanam ; puta castitatem, humilitatem, etc.

Cyril. (ubi sup.). Putant autem forsan aliqui indecens esse sanctos a Deo quærere corporalia, et ob hanc causam applicant quod dicitur, ad spiritualem considerationem. Ego autem concedam quod oportet sanctos præcipue satagere ad obtinenda spiritualia dona : illud tamen decet inspicere, quod irreprehensibiliter petunt, Domino præcipiente, panem communem : ex

est permis de demander selon l'enseignement du Seigneur. En effet, en leur disant de demander le pain (c'est-à-dire la nourriture de chaque jour), il semble vouloir qu'ils ne possèdent rien et qu'ils choisissent de pratiquer une honnête pauvreté ; car ce ne sont point les riches qui demandent leur pain, mais ceux que l'indigence opprime.—S. Bas.—Comme s'il disait : Pour *le pain quotidien* (c'est-à-dire celui qui suffit au soutien de notre vie de chaque jour), ne comptez pas sur vous-mêmes, mais sur Dieu qui le donne quand vous lui exposez la nécessité de votre nature.—S. Chrys.—Il faut donc demander à Dieu les choses nécessaires de la vie, non la multiplicité des aliments, ni les vins délicats, ni les autres mets qui flattent le goût en appesantissant le corps et troublant l'esprit, mais le pain qui doit soutenir l'existence du corps, c'est-à-dire celui qui nous suffit pour aujourd'hui, sans nous inquiéter du lendemain. Ainsi, nous formons une seule demande temporelle, celle de ne pas souffrir dans le présent.

S. Grég. de Nysse. — Après nous avoir appris à mettre notre confiance dans nos bonnes œuvres, il nous enseigne à demander la rémission de nos fautes ; car il suit : « Pardonnez-nous nos péchés. »—Tit. — Comme nul n'est sans péché, ceci devait suivre, afin que les hommes ne fussent pas privés de la participation aux choses saintes à cause de leurs péchés. En effet, puisque nous devons offrir au Christ la sainteté parfaite qui fait habiter en nous l'Esprit-Saint, nous devons nous accuser nous-mêmes quand nous n'avons pas conservé la pureté de son temple. Ce défaut est alors réparé par la bonté de Dieu, qui remet à la fragilité humaine la peine de ses fautes. Or, Dieu juste en use ainsi justement à notre égard quand nous remettons nous-mêmes à ceux

---

eo enim quod panem jussit quærere (id est, quotidianum alimentum), videtur quod nihil concedat eos habere, sed magis honestam colere paupertatem : non enim est habentium panem petere, sed oppressorum penuria. Basil. (in *Regulis brevioribus, ad interrogat.*, 252). Quasi dicat : Panem quotidianum (qui scilicet nostræ substantiæ competit ad vitam diurnam), non tibi ipsi commendes ; sed ad Deum causa ejus refugias, exponens ei necessitatem naturæ. Chrys. (homil. 24, *in Matth.*). Postulanda ergo sunt divinitus necessaria vitæ, non ciborum diversitates, et vina odorifera, et cætera quæ delectant guttur, onerant autem ventrem, et mentem perturbant ; sed panis qui potest substantiam corporis sustentare, ille scilicet qui nobis hodie tantummodo sufficit, ut de crastino non cogitemus : unam autem solam petitionem sensibilem quærimus, ut præsentibus non affligamur.

Greg. Nyss. (*in Orat. dom.*, serm. 5). Postquam autem per bona opera fiduciam sumere docuit, consequenter remissionem reatuum docet implorare ; sequitur enim : Et dimitte nobis peccata nostra. Titus Bostrens. (*in Matth.*). Hoc etiam additum est necessario, pro eo quod nullus sine peccato reperitur ; ne impediamur a sacra participatione propter humana peccata : cum enim teneamur exhibere Christo omnimodam sanctitatem, qui Spiritum Sanctum habitare facit in nobis, redarguendi sumus

qui nous doivent, c'est-à-dire à ceux qui nous ont nui et qui avouent leurs dettes. D'où il suit : « Car nous pardonnons aussi à ceux qui nous doivent. » — S. Cyr. — Il veut, pour ainsi parler, que Dieu soit patient à la manière des hommes, de sorte que, selon la bonté qu'ils exercent envers leurs semblables, ils demandent de recevoir le même sort de Dieu, qui récompense avec justice et est miséricordieux pour tous. — S. Chrys. — Pénétrés de cette pensée, nous devons rendre grâces à ceux qui nous doivent. En effet (si nous le savons apprécier), ils sont la cause de notre plus grand pardon, et, donnant peu, nous recevons beaucoup; car nous avons contracté de grandes et nombreuses dettes envers Dieu, et s'il en voulait exiger la moindre partie, nous serions perdus.

S. Aug. — Mais qu'est-ce que notre dette, sinon le péché? Si donc vous n'aviez rien reçu, vous n'auriez point de dette; vous êtes pécheur, parce que vous avez reçu un trésor, vous avez été fait riche, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, ensuite vous avez perdu ce que vous possédiez. Ainsi, en soutenant votre orgueil, vous avez perdu le trésor de l'humilité, vous avez emprunté au démon ce qui ne vous était point nécessaire, et cet ennemi avait retenu votre engagement, mais le Seigneur l'a attaché à la croix et l'a anéanti par son sang. De plus, le Seigneur qui a effacé le péché et remis nos dettes a le pouvoir de nous sauver des embûches du démon, qui engendre les fautes. D'où il suit : « Et ne nous induisez point en tentation, » c'est-à-dire la tentation qui nous ferait succomber; car nous sommes comme l'athlète qui ne refuse point la lutte que les forces humaines peuvent soutenir.

---

si non servemus ei templum mundum. Huic autem defectui subvenitur per Dei bonitatem indulgentem humanæ fragilitati peccatorum punitionem. Hoc autem ipsum juste fit a justo Deo, quando nos quasi debitoribus relaxamus; his scilicet qui nobis nocuerunt, et debita exhibuerunt. Unde subditur : Siquidem et nos dimittimus debentibus nobis. Cyril. (ubi sup.). Vult enim (ut ita loquar) patientiæ quam homines colunt, imitatorem fieri Deum; ut qualem ipsi exhibuerunt conservis bonitatem, talem pari lance recipere petant a Deo; qui juste recompensat, et novit omnium misereri. Chrys. (ut sup., in *Cat. græc. Patr.*). Hæc igitur animadvertentes, gratias agere debemus debitoribus nostris : sunt enim nobis (si sapimus) causa indulgentiæ maximæ; et pauca exhibentes, plurima reperiemus : nam et nos multa debemus et magna debita Domino, quorum si minimam partem a nobis vellet exigere, jam perissemus.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 28). Debitum autem quid est, nisi peccatum? Ergo si non accepisses, alieni fœnoris pecuniam non deberes : et ideo peccatum tibi imputatur : habuisti enim pecuniam, cum qua dives nascereris, ad imaginem et similitudinem factus Dei; sed perdidisti quod habebas : sicut dum arrogantiam desideras vendicare, perdidisti humilitatis pecuniam; accepisti a diabolo debitum, quod non erat necessarium; cautionem tuam tenebat inimicus, sed eam Dominus crucifixit, et suo cruore delevit. Potens est autem Dominus, qui abstulit peccatum et debita nostra donavit, custodire nos adversus diaboli insidias, qui culpam generare consuevit : unde se-

— TITE. — En effet, il est impossible que le démon ne nous tente point, et nous demandons à Dieu seulement de ne pas nous abandonner dans les tentations. L'Écriture dit quelquefois de Dieu qu'il fait ce qui arrive par sa permission, et dans ce sens, lorsqu'il ne détourne pas la violence de la tentation, qui est au-dessus de nos forces, il nous induit en tentation.—S. MAX.—Ou encore : Dieu nous dit de demander : « Ne nous induisez pas en tentation, » c'est-à-dire ne permettez pas que nous subissions l'épreuve des tentations de volupté et de contentement. Saint Jacques nous apprend que les fidèles ne sont point souillés par les tentations involontaires qui les assaillent. « Mes frères, dit-il, regardez comme une joie de subir de nombreuses tentations. » — S. BAS. — Cependant, nous ne devons pas dans nos prières demander les afflictions temporelles; car le Christ nous a prescrit de demander d'être délivrés en général des tentations, et si quelqu'un les subit, il doit demander à Dieu la force de les soutenir, afin que s'accomplisse en nous cette parole : « Celui qui résiste jusqu'à la fin sera sauvé. »

S. AUG. — Cet évangéliste n'a pas mis les dernières paroles de saint Matthieu : « Mais délivrez-nous du mal, » afin de nous faire comprendre qu'elles se rapportent à ce qui précède au sujet de la tentation. C'est pourquoi il est dit : *Mais délivrez-nous*. Il n'est pas dit : *Et délivrez-nous*, comme pour montrer que c'est la même demande : *pas cela, mais ceci*. Ainsi, chacun se croira délivré du mal s'il n'est pas exposé à la tentation. — S. AUG. — Chacun demande d'être délivré du mal (c'est-à-dire de l'ennemi et du péché), et celui qui met en Dieu sa

---

quitur : Et ne nos inducas in tentationem; quam scilicet ferre non possumus : sed quasi athleta talem vult tentationem, quam ferre possit humana conditio. TITUS Bostrens. (*in Matth.*). A diabolo enim non tentari est impossibile, sed ne a Deo derelinquamur ad tentationes hoc deprecamur. Quod autem ex permissione divina contingit, illud Deus quandoque facere dicitur in Scriptura : et secundum hoc, nisi prohibeat tentationis invalescentiam, quæ supra nos est, tunc nos in tentationem inducit. MAX. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel mandat Dominus ut petamus : Ne nos inducas in tentationem, id est, non permittas voluptuosarum et spontanearum tentationum nos experientiam pati. Jacobus autem docet pro veritate certantes non remitti in tentationibus involuntariis et causativis laborum, dicens (cap. 1) : Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in tentationes varias incideritis. BASIL. (in *Regulis brevioribus, ad interrogat.*, 221). Non tamen decet nos orando petere afflictiones corporales. Universaliter enim Christus præcepit orare non subire tentationem : sed postquam aliquis subit, expedit a Domino petere virtutem perferendi, ut consummetur in nobis illud (Matth., 10) : Qui sustinet usque ad finem, salvus erit.

AUG. (*in Enchirid.*, cap. 116). At vero quod Matthæus in ultimo posuit : Sed libera nos a malo, iste non posuit, ut intelligamus ad illud superius quod de tentatione dictum est, pertinere : ideo quippe ait : Sed libera; non ait : Et libera, tanquam unam petitionem demonstrans : noli hoc, sed hoc; sed sciat unusquisque in eo se liberari a malo, quod non infertur in tentationem. AUG., *De verb. Dom.* (serm. 28). Unusquisque enim petit ut a malo (hoc est, ab inimico et pec-

confiance ne craint point le démon; car si Dieu est pour nous, qui serait contre nous?

Il leur dit encore : Si quelqu'un d'entre vous avait un ami, et qu'il l'allât trouver au milieu de la nuit pour lui dire . Mon ami, prêtez-moi trois pains, parce qu'un de mes amis qui est en voyage vient d'arriver chez moi. et je n'ai rien à lui donner; et que cet homme lui répondit de dedans sa maison : Ne m'importunez point, je vous prie, ma porte est déjà fermée, et mes enfants sont couchés aussi bien que moi; je ne puis me lever pour vous en donner; n'est-il pas vrai que quand il ne se lèverait pas pour lui en donner à cause qu'il est son ami, si néanmoins il persévérait à frapper, il se lèverait à cause de son importunité, et lui en donnerait autant qu'il en aurait besoin.

S. Cyr. — Sur la demande des apôtres, le Seigneur avait enseigné comment il faut prier, mais il pouvait arriver que ceux qui avaient reçu cet enseignement salutaire, en priant selon la forme prescrite, le fissent négligemment et sans zèle; qu'ensuite, n'étant pas exaucés à la première ou à la seconde demande, ils cessassent de prier. C'est pourquoi, afin de nous préserver de ce malheur, il montre, par une parabole, que la tiédeur dans la prière est condamnable, et qu'il faut prier avec instance; d'où il suit : « Il leur dit : Quel est celui d'entre vous, qui, ayant un ami? » — Théoph. — Cet ami, c'est Dieu, qui nous aime tous et qui veut nous sauver tous. — S. Amb. — En effet, qui est plus notre ami que celui qui a livré son corps pour nous? De plus, il nous est donné ici un autre précepte : de prier sans cesse (le jour et la nuit); car il suit : « Venant à lui au milieu de la nuit. » Ainsi pria

---

cato) liberetur; sed qui Deo se committit, diabolum non timet. Si enim Deus pro nobis, quis contra nos (*ad Rom.*, 8)?

Et ait ad illos : Quis vestrum habebit amicum, et ibit ad illum media nocte, et dicet illi : Amice, commoda mihi tres panes, quoniam amicus meus venit de via ad me, et non habeo quod ponam ante illum ; et ille de intus respondens dicat : Noli mihi molestus esse; jam ostium clausum est, et pueri mei mecum sunt in cubili : non possum surgere et dare tibi. Et ille si perseveraverit pulsans, dico vobis, etsi non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Docuerat supra Salvator ad petitionem Apostolorum qualiter oportet orare; poterat autem contingere, eos qui hoc salutare documentum receperant, effundere quidem preces juxta traditam formam, sed negligenter et remisse hoc facere; deinde cum non exaudirentur per primam vel secundam orationem, desistere ab orationibus. Itaque ne hoc pateremur, per modum parabolæ manifestat, quod pusillanimitas in orationibus damnosa est; utilissimum vero est in eis patientiam habere : unde dicitur : Et ait ad illos : Quis vestrum habebit amicum? Theoph. Amicus iste Deus est, qui omnes amat, et omnes salvos vult fieri. Amb. Quis etiam est nobis amicior, quam qui pro nobis corpus suum tradidit? Datur autem nobis hic alius præcepti modus, ut omnibus momentis (non solum diebus, sed etiam noctibus) oratio

David quand il disait : « Je me levais au milieu de la nuit pour dire vos louanges. » Il ne craint point de troubler le sommeil de celui qu'il sait veiller toujours. Que si ce saint roi, occupé des soins d'un royaume, louait le Seigneur sept fois le jour, que devons-nous faire nous-mêmes? Ne faut-il pas le prier d'autant plus que nous péchons plus souvent par la fragilité de la chair et de l'esprit? Si vous aimez le Seigneur votre Dieu, vous pourrez mériter, non-seulement pour vous, mais encore pour les autres; car il suit : « Mon ami, prêtez-moi trois pains, etc. » — S. Aug. — Quels sont ces trois pains, sinon l'aliment des mystères célestes? Or, il peut arriver qu'on ne puisse pas répondre aux demandes d'un ami et qu'on n'ait point ce qu'il faudrait donner. C'est ainsi qu'un ami vous vient de voyage, c'est-à-dire du monde où tous passent comme des voyageurs et où nul n'a de demeure permanente, car il est dit à tout homme : Passez, faites place à celui qui doit vous succéder. Ou encore : il peut vous venir d'une voie mauvaise (c'est-à-dire d'une vie coupable) quelque ami qui, ne trouvant pas la vérité, qu'il serait heureux d'entendre et de recevoir, vient à vous qui êtes chrétien et vous dit : *Instruisez-moi*. Et peut-être, dans la simplicité de votre foi, ignorez-vous ce qu'il vous demande et ne pouvez-vous apaiser son désir; alors, vous serez forcé de recourir aux livres du Seigneur. Ce qu'il vous demande peut se trouver dans les livres saints, mais d'une manière obscure. Or, vous ne pourrez interroger Paul, ni Pierre, ni aucun prophète; car toute cette famille se repose avec le Seigneur. Cependant, l'ignorance de ce monde est profonde, c'est-à-dire que c'est le milieu de la nuit; et votre ami insiste, il a

---

deferatur. Sequitur enim : Et ibit ad illum media nocte : sicut petiit David, quando dicebat (*Psal.* 118) : Media nocte surgebam ad confitendum tibi : neque enim timuit excitare dormientem, quem scit semper esse vigilantem : nam si ille tam sanctus, et qui regni erat necessitatibus occupatus, septies in die laudem Domino dicebat (eodem *Psal.* 118), quid nos facere debemus? qui eo ampliuś rogare debemus quo frequentius carnis ac mentis fragilitate delinquimus. Quod si diligas Dominum Deum tuum, non solum tibi, sed et aliis poteris emereri. Sequitur enim : Et dicet illi : Amice, commoda mihi tres panes, etc. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 29). Qui autem sunt isti tres panes, nisi mysterii cœlestis alimentum? Fieri enim potest, ut aliquis passus fuerit amicum aliquid interrogantem quod respondere non possit, et tunc se invenit non habere, quando coactus est dare. Venit ergo tibi amicus de via, id est, de vita seculi, in qua omnes velut peregrini transeunt, nec ullus quasi possessor manet, sed omni homini dicitur (*Eccl.*, 29) : Transi, da venturo locum : aut forte de via mala (hoc est, de vita mala) fatigatus nescio quis amicus tuus, non inveniens veritatem, qua audita et percepta beatus fiat, venit ad te tanquam ad Christianum, et dicit : Redde mihi rationem. Et interrogat quod forte tu per simplicitatem fidei nesciebas; et non est unde reficias esurientem, et compelleris quærere in dominicis libris : fortassis enim quod ille interrogavit, in libro positum est; sed obscurum est. Ipsum Paulum, aut Petrum, aut aliquem prophetam interrogare non sineris; jam enim requiescit fa-

soif; la foi simple ne lui suffit point : faudra-t-il l'abandonner? Allez donc au Seigneur lui-même, qui se repose avec sa famille, et frappez par vos prières. Il est dit de lui : « Celui qui est dans la maison répond : Ne m'importunez point. » Il diffère ses dons, parce qu'il veut exciter vos désirs par ce délai, de peur que ses dons, trop faciles, ne vous paraissent moins précieux. — S. Bas. — Peut-être aussi diffère-t-il pour vous exciter à la persévérance à prier, afin que vous connaissiez les dons de Dieu, et qu'après les avoir reçus vous les conserviez avec sollicitude ; car chacun s'efforce de garder ce qu'il a acquis laborieusement, de peur que s'il le perd son travail ne soit vain.

Glose. — Il ne rejette donc pas la prière, mais il excite le zèle à prier en montrant la difficulté d'obtenir; car il suit : « Déjà la porte est fermée. » — S. Amb. — C'est la porte que saint Paul suppliait le Seigneur de lui ouvrir, non-seulement par ses prières, mais encore par celles du peuple, lorsqu'il demandait la grâce que la porte de la parole lui fût ouverte pour annoncer le mystère du Christ. Peut-être aussi est-ce la porte que saint Jean vit s'ouvrir devant lui quand il lui fut dit : « Montez ici, et je vous montrerai ce qu'il faut faire. » — S. Aug. — C'est donc la figure du temps de la disette du Verbe (1), lorsque l'Esprit est dans les ténèbres pendant que ceux qui ont distribué le pain de la sagesse évangélique et prêché dans tout l'univers sont dans le repos mystérieux avec le Seigneur; d'où il suit : « Mes

(1) Allusion à ces paroles du prophète Amos (8, v. 11) : « J'enverrai la disette sur la terre, non une famine de pain ni une soif d'eau, mais la disette de la parole du Seigneur.

---

milia ista cum domino isto suo, et seculi hujus ignorantia valida est; hoc est, nox media; et urget amicus esuriens, cui simplex fides non sufficit : nunquid deserendus est? Ergo ad ipsum Dominum, cum quo familia requiescit, pulsa orando. De quo subditur : Et ille de intus respondens, dicat : Noli mihi molestus esse. Qui differt dare, vult ut amplius desideres dilatum, ne vilescat cito datum. Basil. (*in Constit. monast.*, cap. 1, versus finem). Forsitan etiam ob hoc differt, quasi ingeminans tui assiduitatem, et frequentiam erga se, et ut cognoscas quid domum Dei sit, et in timore donata custodias : quicquid enim aliquis multo labore acquirit, nititur custodire, ne cum illud perdiderit, suum laborem amittat.

Glos. Non ergo aufert impetrandi licentiam, sed vehementius accendit desiderium orandi, ostensa difficultate consequendi : sequitur enim : Jam ostium clausum est. Amb. Hoc est ostium, quod aperiri sibi etiam Paulus exposcit (*Colos.*, 4), non solum suis, sed etiam populi orationibus obsecrans se juvari, ut aperiatur sibi ostium sermonis ad loquendum mysterium Christi. Et fortasse illud est ostium, quod apertum vidit Joannes, cui dictum est (*Apocal.*, 4) : Ascende huc, et ostendam tibi quæ oportet fieri. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2). Significatur ergo tempus famis verbi, cum intelligentia clauditur, et illi qui evangelicam sapientiam tanquam panem erogantes, per orbem terræ prædicaverunt, jam sunt in secreta quiete cum Domino : et hoc est quod subditur : Et pueri mecum sunt in cubili. Greg. Nyss. Opportune eos qui per

enfants sont au lit avec moi. » — S. Grég. de Nysse. — Il appelle ses *enfants* ceux qui ont conquis la béatitude par les armes de la justice, pour nous apprendre que le bonheur que nous acquérons par le travail était au commencement dans notre nature. Car lorsque quelqu'un, renonçant à la chair, réduit par l'esprit les passions de la vie à vivre dans la vertu, il devient alors insensible aux passions comme un enfant. Le lit c'est le repos du Sauveur. — La Glose. — Il commence par dire : « Je ne puis me lever pour vous donner, » ce qui se rapporte à la difficulté d'obtenir. — S. Aug. — Ou encore : le fait de cet ami, auquel on vient demander trois pains au milieu de la nuit, représente la prière de celui qui, dans la tribulation, prie Dieu de lui donner l'intelligence de la Trinité pour se consoler dans les peines de cette vie. En effet, la tribulation est comme le milieu de la nuit durant laquelle il sollicite les trois pains; les trois pains figurent l'unité de la substance de la Trinité, et l'ami voyageur représente les appétits de l'homme qui doivent être soumis à la raison et qui étaient esclaves de la vie temporelle, laquelle est appelée un voyage parce que tout y est passager. Or, quand l'homme se convertit à Dieu, ces appétits sont détournés des préoccupations temporelles. Mais si l'âme ne reçoit pas les joies consolatrices de la doctrine spirituelle qui proclame la trinité du Créateur, l'homme éprouve de grandes angoisses et il est accablé par les chagrins de la vie, parce que, d'un côté, il lui est prescrit de s'abstenir des joies extérieures, et que, de l'autre, il n'est pas soutenu par la consolation de la sainte doctrine. Cependant, il arrive que par la prière et par le zèle il obtient du Seigneur l'intelligence, bien qu'il

---

arma justitiæ impassibilitatem vendicaverunt sibi, pueros appellat, docens quod bonum quod per studia in nobis acquiritur, ab initio fuerat in natura repositum : nam quando aliquis abrenuntians carni, per rationem exercitio vitæ virtuosæ passionem confutavit, tunc quasi puer insensibiliter se habet erga passiones : cubile autem requiem intelligimus Salvatoris. Glos. Et propter præmissa subdit : Non possum surgere, et dare tibi, quod est ad difficultatem impetrandi referendum. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 21). Vel aliter : amicus ad quem venitur media nocte, ut accommodet tres panes; utique ad similitudinem ponitur, secundum quam quis rogat Deum in media tribulatione constitutus, ut ei tribuat intelligentiam Trinitatis, qua præsentis vitæ consoletur labores · ipsa enim angustia media nox est, qua cogitur vehementer instare ut accipiat tres panes. In tribus autem panibus etiam illud significatur unius substantiæ esse Trinitatem. Amicus autem veniens de via, intelligitur hominis appetitus, qui debet rationi servire; serviebat autem consuetudini temporali, quam viam vocat propter omnia transeuntia : conversione autem hominis ad Deum, etiam ille appetitus a consuetudine revocatur. Sed si non consoletur interius gaudium de doctrina spirituali, qua Creatoris Trinitas prædicatur, magnæ angustiæ sunt in homine, quem premit ærumna mortalis ; cum ab his quæ foris delectant, præcipitur abstinentia; et intus non est refectio de lætitia doctrinæ spiritualis : et tamen orando efficitur, ut accipiat desiderans intellectum a Domino, etiamsi homo desit per quem

n'ait personne pour lui enseigner la sagesse; car il suit : « S'il persévère, etc. » Cette comparaison est inférieure à la réalité, car si un ami se lève de son lit et donne, pressé par la fatigue plutôt que par l'amitié, combien plus Dieu doit-il donner, lui qui accorde largement et sans fatigue ce qui lui est demandé.

S. Aug. — Lors donc que vous aurez obtenu ces trois pains (c'est-à-dire l'aliment et l'intelligence de la Trinité), vous aurez pour vous nourrir et pour nourrir les autres; alors ne craignez point, ne cessez point, car ce pain ne s'épuisera jamais, tandis que votre indigence cessera. Instruisez-vous et enseignez, nourrissez-vous et nourrissez les autres.

Théoph. — Ou encore : *minuit* est la fin de la vie par où on arrive à Dieu, et cet *ami* est l'ange qui reçoit notre âme. Ou encore : *minuit* est le dernier degré des tentations, dans lequel on demande à Dieu le triple pain qui soutient dans la tentation, c'est-à-dire la nourriture du corps, celle de l'esprit et celle de l'âme. *L'ami* qui arrive est Dieu lui-même qui éprouve par les tentations, et auquel celui qui subit la tentation n'a rien à donner. De plus, par ces paroles : *la porte est fermée*, il faut entendre que nous devons nous préparer avant les tentations; car lorsqu'elles nous arrivent la porte de la préparation est fermée; nous sommes surpris, et, si Dieu ne nous aide, nous sommes en péril.

Je vous dis de même : Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez à la porte, et elle vous sera ouverte. Car quiconque demande reçoit, et qui cherche trouve, et on ouvrira à celui qui frappe. Mais qui est le père d'entre vous qui donnât à son fils une pierre lorsqu'il lui demanderait du pain, ou qui lui donnât un serpent lorsqu'il lui demande-

---

sapientia prædicetur. Sequitur enim : Et ille si perseveraverit, etc. Comparatio est a minori : si enim amicus homo surgit de lecto et dat, non amicitia, sed tædio compulsus, quanto magis Deus dat, qui sine tædio largissime donat quod petitur?

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 29). Cum autem perveneris ad tres panes (hoc est, ad cibum et intelligentiam Trinitatis), habes et unde vivas, et unde pascas. Ne timeas, ne finias : non enim panis ille finietur, sed indigentiam tuam finiet. Disce et doce; vive et pasce.

Theoph. Vel aliter : media nox finis est vitæ, in quo multi ad Deum adveniunt; amicus autem est angelus, qui accipit animam. Vel media nox est profundum tentationum, in quo constitutus petit a Deo tres panes, necessitatem scilicet corporis, animæ et spiritus, per quem in tentationibus non periclitamur. Amicus autem qui de via venit, ipse Deus est, qui tentationibus probat; cui non habet quod apponat, qui in tentatione infirmatur. Quod autem dicit : Et clausa est janua, intelligendum est quod docet nos ante tentationes præparatos esse : postquam vero in eas incidimus, præparationis janua clauditur, et imparati inventi, nisi Deus adjuvet, periclitamur.

Et ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis : omnis enim qui petit, accipit; et qui quærit, invenit; et pulsanti aperietur. Quis autem ex vobis patrem petit panem, nunquid lapidem dabit illi? Aut piscem, nunquid pro pisce serpentem dabit illi?

rait un poisson, ou qui lui donnât un scorpion lorsqu'il lui demanderait un œuf? Si donc vous, quoique vous soyez méchants, vous savez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père qui est dans le ciel donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent?

S. Aug. — Après cette parabole, le Seigneur ajoute une exhortation, et nous excite vivement à chercher, à demander, à frapper jusqu'à ce que nous obtenions ce que nous demandons; d'où il est dit : « Et moi, je vous dis : Demandez, et il vous sera donné. » — S. Cyr. — Cette parole : *et moi, je vous dis,* équivaut à un serment; car Dieu ne ment jamais, et lorsqu'il affirme quelque chose avec serment, il le fait pour montrer la faiblesse inexcusable de notre foi.

S. Chrys. — Par *demander,* il désigne la prière; par *chercher,* il veut dire le zèle et l'instance; c'est ainsi qu'il ajoute : « Cherchez et vous trouverez. » En effet, ce qu'on cherche exige plus de sollicitude, ce qui est vrai surtout de Dieu; car alors notre intelligence rencontre plus d'obstacles. Il faut donc chercher Dieu avec sollicitude comme nous cherchons un trésor perdu. Il montre ensuite que, quoiqu'il n'ouvre pas la porte aussitôt, il faut persévérer; d'où il ajoute : « Frappez, et on vous ouvrira, » parce que si vous continuez à demander vous recevrez certainement; la porte est fermée afin que vous soyez obligé de frapper, et il n'accorde point aussitôt afin que vous demandiez avec plus d'instance. — Grec. — Ou encore : en disant *frappez,* peut-être veut-il insinuer de demander par nos œuvres, car on frappe avec la main, et la main est l'instrument des bonnes œuvres. Ces trois choses

---

Aut si petierit ovum, nunquid porriget illi scorpionem? Si ergo vos cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester cœlestis de cœlo dabit spiritum bonum petentibus se?

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 29). Posita similitudine, adjunxit exhortationem Dominus, et omnino stimulavit nos quærere, petere, pulsare, donec accipiamus quod petimus. Unde dicit : Et ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quod dicit : Dico vobis, vim habet juramenti : Deus enim non mentitur. Quandocunque autem innuit audientibus aliquid cum juramento, ostendit inexcusabilem nostræ fidei parvitatem.

Chrys. (homil. 34, *in Matth.*). Per petitionem autem orationem ostendit; per inquisitionem vero studium et sollicitudinem, cum subdit : Quærite, et invenietis. Quæ enim quæruntur, plurima cura indigent; quod maxime est in Deo : plura namque sunt quæ sensum nostrum impediunt. Sicut ergo aurum perditum quærimus, sic Deum sollicite perquiramus. Ostendit etiam quod quamvis non aperiat illico januam, tamen immorandum est : unde subdit : Pulsate, et aperietur vobis : quia si quærens immoraberis, utique recipies : ob hoc occlusum est ostium, ut faciat te pulsare : ideo non mox annuit, ut exposcas. Græc. (id est, Severus Antiochenus, in *Cat. græc. Patr.*). Vel per hoc quod dicit, pulsate, forsitan insinuat petere cum effectu : pulsat enim aliquis manu : boni autem operis signum est manus : vel hæc tria possunt aliter distingui : virtutis enim initium est petere

peuvent encore s'entendre d'une autre manière. En effet, le commencement de la vertu consiste à demander de connaître la voie de la vérité; le second degré est de chercher comment on peut marcher dans cette voie; le troisième, après être parvenu à la vertu, consiste à frapper à la porte pour entrer dans une connaissance plus étendue, et toutes ces choses s'obtiennent par la prière. Ou encore : *demander*, c'est prier; *chercher*, c'est mériter d'être exaucé par de bonnes œuvres; *frapper*, c'est persévérer dans la prière et ne point cesser. — S. Aug. — Or, il ne nous exhorterait pas ainsi à demander s'il ne voulait point nous accorder. Honte à la tiédeur de l'homme; Dieu veut plus donner que nous ne voulons obtenir!

S. Amb. — Celui qui promet doit donner l'espérance des choses promises, afin qu'on obéisse à ses commandements et qu'on se confie dans ses promesses; c'est pourquoi il ajoute : « Quiconque demande reçoit, etc. » — Orig. — Or, si quelqu'un demande pourquoi nous ne sommes pas exaucés dans nos prières, il faut lui répondre : que celui qui vient demander avec droiture, n'omettant rien de ce qui concourt à faire exaucer, recevra certainement ce qu'il a demandé, et que celui qui prie sans droiture ne prie point, puisqu'il ne demande pas comme il faut. Aussi, quoiqu'il ne reçoive point, cette promesse n'est pas démentie. En effet, aller au maître est déjà recevoir, puisque lui-même a dit : « Celui qui vient à moi obtiendra la science, » c'est-à-dire la science de pratiquer ses enseignements avec zèle et ferveur. D'où saint Jacques dit aussi : « Vous demandez, et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, » c'est-à-dire à cause de vos passions vaines Mais, dira quelqu'un, ceux même qui demandent la connaissance de

---

notam fieri viam veritatis; secundus vero gradus est quærere qualiter oporteat transire per viam; tertius gradus est, ut cum virtutes attigerit, pulset ad ostium, ut intret spaciosam cognitionem : quæ omnia orando aliquis acquirit. Vel petere quidem est orare; quærere vero est per bona opera agere orationi condigna; pulsare autem est orationi immorari, nec desistere. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 29). Non autem nos tantum hortaretur ut peteremus, nisi dare vellet. Erubescat humana pigritia : plus vult ille dare quam nos accipere.

Ambr. Qui autem promittit aliquid spem debet afferre promissi, ut mandatis obedientia deferat, promissis fides : et ideo subdit : Omnis enim qui petit, accipit, etc.

Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Quæret autem aliquis qualiter quidem orantes non exaudiantur : ad quod dicendum quod quicunque recto tramite ad quærendum accedit, nihil omittens ex his quæ conferunt ad petitorum obtentum, accipiet revera quod precatus est dari sibi. Si quis autem divertens a proposito debitæ petitionis, cum non petat ut decet, non petit. Quo fit, ut cum non recipiat, quod hic dicitur, non falsificetur : nam et magistro dicente : Quicunque veniet ad me, assequetur disciplinarum peritiam, adire magistrum realiter accipimus; hoc est, ut ferventer et diligenter vacet documentis ipsius : unde et Jacobus dicit (cap. 1) : Petitis, et non accipitis, eo quod male petatis : scilicet causa volupta-

Dieu et le retour à la vertu n'obtiennent point. Il faut répondre : Que ceux-là n'ont pas demandé ces biens pour eux-mêmes, mais pour les avantages qu'ils apportent.

S. Bas. — De plus, si, par lâcheté, quelqu'un s'abandonne à ses désirs et se livre aux mains de ses ennemis, Dieu ne le secourt ni ne l'exauce, parce qu'il s'est éloigné de Dieu par le péché. Il faut donc faire soi-même tous ses efforts et ensuite demander à Dieu son secours. Or, l'assistance divine ne doit pas être implorée froidement et avec distraction; car une telle prière non-seulement n'obtiendra pas ce qu'elle demande, mais plutôt elle irritera la colère du Seigneur. En effet, si celui qui paraît devant un prince est attentif des yeux du corps et du regard de l'âme par crainte d'être puni, combien plus devons-nous nous présenter à Dieu avec attention et tremblement. Si donc, à cause du poids de vos péchés, vous ne pouvez fixer votre esprit dans la prière, faites tous vos efforts, lorsque vous êtes devant Dieu, pour diriger votre esprit vers lui, et Dieu vous pardonnera, parce que ce ne sera plus par négligence mais par fragilité que vous n'aurez pas été devant lui comme il faut; si vous luttez ainsi contre vous-même, ne vous retirez pas que vous n'ayez obtenu. Ainsi, vous demandez quelquefois et vous n'obtenez point, parce que vous avez mal prié, ou sans foi, ou sans attention, ou indiscrètement, ou sans persévérance. Enfin on objecte souvent : *Pourquoi prier? Dieu ignore-t-il nos besoins?* Certainement il les connaît et il nous donne abondamment toutes les choses spirituelles, avant même que nous les demandions; néanmoins, il faut d'abord désirer les œuvres de vertu et le royaume des cieux, les

---

tum vanarum. Sed dicet aliquis : Imo cum aliqui rogant pro divina notitia obtinenda, et recuperatione virtutum, non obtinent : cui dicendum quod, non propter se bona petiverunt accipere, sed ut commendentur per ea.

Basil. (*in Const.*, cap. 1). Si quis etiam ob torporem exhibeat se desideriis, et traditor sui fiat in manus hostium, hunc Deus nec adjuvat, nec exaudit, eo quod per peccatum alienum se fecit a Deo : decet ergo offerre quidem quicquid interest sua; clamare autem ad Deum ut adjuvet eum. Est autem divinum subsidium implorandum non remisse, nec mente huc illucque vagante, eo quod talis non solum non impetrabit quod petit, sed magis Dominum irritabit : nam si aliquis coram principe stans, fixum habet intrinsecum et extrinsecum oculum, ne forsitan puniantur, quanto magis coram Deo attentum ac tremebundum oportet assistere? Si vero debilitatus a peccato fixe nequis orare, quantumcunque potes, teipsum cohibeas, ut stando coram Deo ad eum dirigas intellectum; et Deus ignoscit; eo quod, non ex negligentia, sed ex fragilitate non potes ut oportet assistere coram Deo. Si sic ergo teipsum compellis, ne discedas donec accipias. Ideo ergo quandoque petis et non accipis, quia perperam postulasti; vel infideliter, vel leviter, vel non conferentia tibi, vel destitisti. Sæpius autem quidam obviant, dicentes : Quare oramus? An ignorat Deus quibus opus est nobis? Novit quippe; et omnia spiritualia uberius dat nobis, et etiam antequam postulemus; sed opera virtutis et regnum cœlorum oportet prius optare, optantem vero quærere, inge-

demander avec ce désir, donner tout son concours par la foi et par la patience et n'avoir dans sa conscience le reproche d'aucune faute.

S. Amb. — C'est ainsi que le précepte de prier souvent contient l'espérance d'obtenir. Or, le premier moyen de persuasion est le commandement; le second, c'est l'exemple; ce qu'il nous montre en ajoutant: « Mais quel est le père parmi vous qui donnera à son fils une pierre s'il lui demande du pain, etc.? » Le Sauveur nous donne ici un enseignement qui était nécessaire, car souvent nous nous livrons avec inconsidération (par l'entraînement des passions) à des désirs pernicieux. Aussi, comme nous ne sommes point exaucés quand nous prions avec ces désirs, le Seigneur se sert d'un exemple pris dans nos usages pour nous le faire comprendre clairement. En effet, si votre fils vous demande du pain, vous le lui donnez aussitôt, parce qu'il demande une bonne nourriture; mais si, par défaut de discernement, il vous demande une pierre pour la manger, vous ne la lui donnez point et vous le détournez de son funeste désir. Voici donc le sens de ce passage : « Quel est celui d'entre vous qui, obtenant du pain quand il en demande à son père, recevra de lui une pierre s'il la demande? Le sens est le même pour le serpent et le poisson dont il ajoute : « Ou s'il demande un poisson lui donnera-t-il un serpent? » Pareillement pour l'œuf et le scorpion, dont il ajoute : « Ou s'il demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion?

Orig. — Remarquez que si ce pain est l'aliment intérieur de l'âme, sans lequel on ne peut être sauvé, c'est-à-dire la résolution de bien vivre, ce poisson est le désir de la science, c'est-à-dire de connaître la constitution du monde, les propriétés des éléments et tout ce qu'en-

---

rentem per fidem et patientiam quicquid interest sua, in nullo delicto redargutum a propria conscientia.

Amb. Ergo præceptivus locus frequenter orandi, spes est impetrandi; ratio autem persuadendi prius fuit in præcepto, postea fit in exemplo : quod ostendit subdens : Quis autem ex vobis patrem petit panem, nunquid lapidem dabit illi? etc. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). In quo instruit nos Salvator quiddam necessarium : frequenter enim inconsulto (voluptatum impetu) irruimus ad perniciosa desideria. Cum igitur aliquid talium a Deo petimus, nequaquam impetrabimus : ad quod ostendendum utitur patenti exemplo ex his quæ penes nos sunt: cum enim filius tuus petit panem, gratanter propinas, quia cibum petit opportunum. Quando vero sensus penuria lapidem poscit ut comedat, non affers ei, sed potius prohibes eum a nocivo desiderio : ut sit sensus : Quis autem ex vobis patrem petit panem (quem scilicet pater dat), nunquid lapidem dabit illi (scilicet si petierit). Eadem quoque ratio est in serpente et pisce, de quo subdit : Aut piscem, nunquid pro pisce serpentem dabit illi? Et similiter in ovo et scorpione, de quo subdit : Aut si petierit ovum, nunquid porriget illi scorpionem?

Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Tu tamen attende si panis quidem est animæ cibus in cogitatione, sine quo non contingit salvari; puta perspicax ratio vitæ debitæ; piscis autem est amor disciplinæ; puta mundi constitutionem agnoscere, elementorum effectum, et quæcunque consequenter disserit

seigne la sagesse. Ainsi Dieu ne nous donne point, au lieu de pain, une pierre, comme le démon en voulait faire manger au Christ; ni, au lieu de poisson, un serpent, comme en mangent les Ethiopiens qui sont indignes de manger le poisson; ni, en un mot, au lieu d'une nourriture bonne et bienfaisante, ce qui ne peut se manger ou ce qui est nuisible; c'est la signification du scorpion et de l'œuf.

S. Aug. — Ou encore : ce pain signifie la charité qui est le bien le plus désirable et si nécessaire que tout le reste n'est rien sans elle; de même qu'une table sans pain est indigente. Le contraire de la charité est la dureté du cœur qui est comparée à une pierre. Le *poisson* représente la foi des choses invisibles, soit à cause de l'eau du baptême, soit parce qu'on le prend dans des profondeurs invisibles; la foi peut encore être comparée à un poisson, parce qu'étant assaillie par les flots de ce monde, elle n'en est pas ébranlée; il lui oppose le *serpent* à cause de ses venins trompeurs qu'il répandit sur le premier homme, en le portant au mal. *L'œuf* signifie l'espérance; car l'œuf n'est pas encore un être parfait, mais on l'attend de l'incubation; il lui oppose le scorpion qui porte derrière lui le venin de son redoutable aiguillon; ainsi l'opposé de l'espérance est de regarder en arrière, car l'espérance des biens futurs se porte à ce qui est devant elle.

S. Aug. — Que de sollicitations le monde vous adresse, que de bruit il fait après vous pour vous faire regarder en arrière ! O monde immonde, pourquoi ce bruit ? Pourquoi veux-tu nous détourner ? Quoique passager, tu veux nous retenir ; que ferais-tu si tu étais durable ? Qui te résisterait si tu étais doux, puisque tu séduis quoique tu nourrisses d'amertume ?

---

sapientia. Itaque nec vice panis Deus propinat lapidem, quem volebat diabolus a Christo manducari; nec vice piscis serpentem, quem comedunt Æthiopes, indigni pisces comedere; nec simpliciter dat vice nutritivi et utilis non comestibilia et nociva; quod refertur ad scorpionem et ovum.

Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, v. 22). Vel panis intelligitur charitas propter majorem appetitum, et tam necessarium ut sine illa cætera nihil sint; sicut sine pane mensa est inops ; cui contraria est cordis duritia quam lapidi comparavit. Piscis autem intelligitur fides invisibilium ; vel propter aquam baptismi, vel quia de invisibilibus locis capitur : quod etiam fides hujus mundi fluctibus circumjactata non frangitur, recte pisci comparatur; cui contrarium posuit serpentem propter venena fallaciæ. quæ etiam primo homini male suadendo præseminavit. In ovo intelligitur spes : ovum enim nondum est fœtus perfectus, sed fovendo speratur : cui contrarium posuit scorpionem cujus aculeus venenatus retro timendus est; sicut contrarium spei est retro respicere; cum spes futurorum in illa quæ ante sunt, se extendat.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 29). Quanta tibi loquitur mundus, quanta post dorsum strepit ut retro respicias ? O munde immunde, quid strepis ? quid avertere conaris ? Tenere vis periens, quid faceres si maneres ?

S. Cyr. — Après cet exemple, il conclut : « Si donc, vous qui êtes méchants, » c'est-à-dire dont l'âme est portée au mal au lieu d'être fixe et constante dans le bien comme Dieu. — Bède. — Ou encore : il appelle *méchants* ceux qui aiment le monde, qui donnent des choses qu'ils croient bonnes, lesquelles sont bonnes, en effet, dans leur espèce et utiles aux usages de cette vie fragile. D'où il ajoute : « Vous donnez de bonnes choses à vos enfants. » Les apôtres eux-mêmes qui, par le mérite de leur élection, s'étaient élevés au-dessus de la bonté du genre humain, sont dits méchants, en comparaison de la bonté suprême, parce que rien n'est bon en soi que Dieu seul. Ce qui suit : « Combien plus votre Père, qui est dans le ciel, donnera-t-il le bon Esprit à ceux qui le lui demandent ? » que saint Matthieu a reproduit ainsi : « Donnera de bonnes choses à ceux qui les lui demandent, » montre que l'Esprit-Saint est la plénitude des dons de Dieu ; parce que tous les fruits que nous recevons par la grâce des dons de Dieu émanent de cette source.

S. Athan. — Or, si l'Esprit-Saint n'était pas de la substance de Dieu, qui est seul bon, il ne serait pas ici appelé bon, puisque le Seigneur lui-même ne voulut point être appelé bon, parce qu'il s'était fait homme.

S. Aug. — O avare, que demandez-vous donc ? Et si vous demandez autre chose, qu'est-ce qui pourra vous suffire quand Dieu ne vous suffit point ?

Quem non deciperes dulcis, si amarus alimenta mentiris ?

Cyril. (ubi supra). Ex præmisso autem exemplo concludit : Si ergo vos cum sitis mali, id est, cum mentem susceptivam pravitatis geratis, non autem uniformem et fixam in bono, sicut Deus. Bed. Vel malos vocat seculi amatores, qui dant illa quæ secundum sensum suum judicant bona, quæ etiam in sua natura bona sunt, et ad usum infirmæ vitæ pertinent : unde subdit : Nostis bona data dare filiis vestris : apostoli etiam qui merito electionis bonitatem humani generis excesserant, supernæ bonitatis respectu mali esse dicuntur, quia nihil per semetipsum bonum, nisi Deitas sola. Quod vero subditur : Quanto magis Pater vester de cœlo dabit Spiritum bonum petentibus se ? pro quo Matthæus posuit : Dabit bona petentibus se ; ostendit Spiritum Sanctum plenitudinem esse donorum Dei ; quia omnes utilitates quæ ex donorum Dei gratia suscipiuntur, ex isto fonte emanant.

Athan. (dialog. 1, *De Trin.*). Nisi autem Spiritus Sanctus esset de substantia Dei, qui solus est bonus, nequaquam hic appellaretur bonus, quando Dominus renuit dici bonus in eo quod homo factus est.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 29). Ergo, avare, quid quæris ? aut si aliud petas, quid tibi sufficiat cui Dominus non sufficit ?

Un jour Jésus chassa un démon qui était muet; et lorsqu'il eut chassé le démon le muet parla, et tout le peuple fut ravi en admiration. Mais quelques-uns d'entre eux dirent : Il ne chasse les démons que par Béelzébub, prince des démons. Et d'autres, le voulant tenter, lui demandaient qu'il leur fît voir un prodige dans l'air.

Glose. — Le Seigneur avait promis que le bon esprit serait donné à ceux qui le demanderaient; or il démontre ce bienfait par le miracle suivant. D'où il suit : « Ensuite il chassa un démon qui était muet. » — Théoph. — On appelle *muet* (κωφος) celui qui ne parle pas, et aussi celui qui n'entend point, et mieux encore celui qui n'entend ni ne parle. Le sourd de naissance est nécessairement muet, car nous ne parlons que parce que nous avons entendu parler; au contraire, rien n'empêche que celui qui a perdu l'ouïe par accident ne parle. Or, celui qui fut présenté au Seigneur était muet et sourd. — Tite. — Il dit que le démon est muet et sourd, parce qu'il produit cette infirmité afin qu'on n'entende point la divine parole. En effet, les démons enlèvent les bonnes dispositions du cœur de l'homme et obstruent ainsi l'oreille de notre âme. C'est pourquoi le Christ est venu chasser le démon et nous faire entendre la parole de vérité; car il en guérit un pour donner un avant-goût du salut de tous les hommes. D'où il suit : « Lorsqu'il eut chassé le démon, le muet parla. »

Bède. — Saint Matthieu raconte que ce possédé du démon non-seulement était *muet*, mais encore *aveugle*. Il y eut donc un triple miracle opéré dans cet homme : *aveugle*, il vit; *muet*, il parla; *possédé du*

Et erat Jesus ejiciens dæmonium, et illud erat mutum. Et cum ejecisset dæmonium, locutus est mutus, et admiratæ sunt turbæ. Quidam autem ex eis dixerunt : In Beelzebub, principe dæmoniorum, ejicit dæmonia : et alii tentantes, signum de cœlo quærebant ab eo.

Glos. Promiserat Dominus quod Spiritus bonus daretur orantibus : cujus quidem beneficium subsequenti miraculo demonstrat. Unde sequitur : Et erat Jesus ejiciens dæmonium, et illud erat mutum. Theoph. Dicitur autem cophos (κωφός) ut in pluribus qui non loquitur; dicitur etiam et qui non audit; sed magis proprie qui nec audit, nec loquitur. Qui autem a nativitate non audivit, ex necessitate non loquitur : ea enim loquimur quæ per auditum loqui docemur. Si quis tamen ex aliqua passione superveniente auditum amiserit, hunc nihil prohibet loqui; qui autem Domino oblatus fuit, et mutus erat lingua, et surdus auditu. Tit. Bostrens. (*in Matth.*). Mutum autem vel surdum dicit dæmonium, quod hanc ingerit passionem ut non audiatur divinum verbum : nam dæmones auferentes aptitudinem humani affectus, obtundunt animæ nostræ auditum : idcirco venit Christus ut et ejiciat dæmonium, et audiamus verbum veritatis : unum enim sanavit, ut universalem prægustationem faciat humanæ salutis. Unde sequitur : Et cum ejecisset dæmonium, locutus est mutus.

Bed. Dæmoniacus autem iste apud Matthæum, non solum mutus, sed et cæcus fuisse narratur. Tria igitur signa simul in uno homine perpetrata sunt : cæcus videt

démon, il fut délivré. La même chose s'accomplit chaque jour dans la conversion des fidèles ; premièrement, le démon étant chassé, ils voient la lumière de la foi ; ensuite, leur bouche, qui était muette, s'ouvre pour les louanges de Dieu.

S. Cyr. — Lorsqu'il eut opéré ce miracle, la multitude publiait ses louanges et sa gloire comme celle de Dieu. D'où il suit : « La foule était dans l'admiration. » — Bède. — Or, tandis que la foule, qui semblait moins instruite, admirait toujours les œuvres du Seigneur, les scribes et les pharisiens cherchaient à les nier ou à les interpréter dans un sens mauvais, comme si c'étaient les œuvres de l'esprit immonde et non celles de Dieu ; d'où il suit : « Quelques-uns dirent : C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. » Béelzébub était le dieu d'Accaron (1). Béel est le même que Baal, zébub veut dire *mouche*, et il est appelé Béelzébub ou *l'homme des mouches*, à cause du culte impur qu'on rendait à ce prince des démons.

S. Cyr. — D'autres, stimulés par les mêmes aiguillons de l'envie, lui demandaient de voir un signe du ciel. D'où il suit : « D'autres, pour le tenter, lui demandaient un signe du ciel. » Comme s'ils disaient : Quoique vous ayez chassé le démon de cet homme, néanmoins ce n'est pas une preuve suffisante de l'opération divine ; nous n'avons encore rien vu de semblable aux anciens miracles ; en effet, Moïse fit passer le peuple au milieu de la mer et Josué, son successeur, arrêta le soleil à Gabaon ; or, vous ne nous avez fait voir rien de semblable.

(1) C'est celui qu'Ochozias fit consulter sur sa maladie (1 Rois, 1, v. 2, 3, 16.

mutus loquitur, possessus a dæmone liberatur : quod quotidie completur in conversione credentium ; ut expulso primum dæmone, fidei lumen aspiciant, deinde ad laudes Dei tacentia prius ora laxentur.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Hoc autem miraculo peracto, extollebat eum multitudo præconiis et gloria, quæ Deum decet. Unde sequitur : Et admiratæ sunt turbæ. Bed. Turbis autem quæ minus eruditæ videbantur, Domini semper facta mirantibus, scribæ et pharisæi vel negare hæc vel sinistra interpretatione pervertere laborabant ; quasi non Divinitatis, sed immundi spiritus opera fuissent : unde sequitur : Quidam autem ex eis dixerunt : In Beelzebub, principe dæmoniorum, ejicit dæmonia. Beelzebub Deus erat Accaron : nam Beel quidem ipse Baal, Zebub autem musca vocatur. Dicitur autem Beelzebub quasi vir muscarum, ex cujus spurcissimo ritu princeps dæmoniorum cognominabatur.

Cyril. (ubi supra). Alii vero paribus stimulati livoris aculeis, petebant ab eo cœleste videre portentum : unde sequitur : Alii tentantes signum de cœlo quærebant ab eo : quasi dicerent : Quamvis ab homine dæmonium ejeceris, non tamen hoc est divinæ operationis argumentum : nondum enim vidimus aliquid prioribus simile miraculis : Moyses enim transduxit populum per medium maris (*Exod.*, 12) ; Josue vero, successor ejus, solem retardavit in Gabaon (Josue, 10). Tu vero nihil horum ostendisti. Quærere enim prodigia de cœlo innuit quod hujusmodi cogitationibus tunc temporis afficiebantur erga Christum.

En demandant un signe du ciel, ils insinuent que telles étaient alors leurs préoccupations à l'égard du Christ.

Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera en ruine. Si donc Satan est aussi divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il? Car vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons. Que si je chasse les démons par Béelzébub, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est donc visible que le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous.

S. Cyr. — Comme les pensées des pharisiens étaient déraisonnables, ils n'osaient les produire par crainte de la multitude, mais ils les roulaient dans leur esprit. D'où il est dit : « Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit. » — Bède. — Il ne répondit pas à leurs paroles, mais à leurs pensées, afin qu'ils fussent amenés à croire à la puissance de celui qui pénétrait le secret des cœurs.

S. Chrys. — Il ne tirait pas sa réponse des Écritures qu'ils n'observaient point et qu'ils expliquaient faussement, mais de ce qui arrive ordinairement; en effet, une maison ou une ville divisée ne tarde pas à être détruite, et même un royaume qui est ce qu'il y a de plus ferme; car c'est l'union des sujets qui fait la force des royaumes et des maisons. Si donc (dit-il) c'est par les démons que je chasse le démon, la division est parmi eux et leur puissance est détruite. D'où il ajoute : « Si Satan est divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il? etc. » Car Satan ne combat pas contre lui-même et ne

---

Ipse autem ut vidit cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum in se divisum desolabitur, et domus supra domum cadet. Si autem et Sathanas in seipsum divisus est, quomodo stabit regnum ejus ? quia dicitis : In Beelzebub ejicio dæmonia ; si autem ego in Beelzebub ejicio dæmonia, filii vestri in quo ejiciunt ? Ideo ipsi judices vestri erunt. Porro si in digito Dei ejicio dæmonia, profecto pervenit in vos regnum Dei.

Cyril. (hom. 48, *in Matth.*). Cum pharisæorum suspicio irrationabilis esset, metu multitudinis non audebant eam divulgare, sed in animo suo eam vertebant. Unde dicitur : Ipse autem ut vidit cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum in se divisum desolabitur. Bed. Non ad dicta, sed ad cogitata respondit, ut vel sic compellerentur credere potentiæ ejus, qui cordis videbat occulta.

Chrys. (ubi sup.). Non autem respondebat ex Scripturis, quia non attendebant illis falso eas exponentes : sed ex his respondit quæ communiter accidunt : domus enim et civitas si fuerit divisa, velociter dissipatur ; et etiam regnum quo nihil est validius : firmat enim regna et domos subditorum concordia. Si ergo (inquit) ego per dæmonem dæmonia ejicio, dissensio inter eos est, et perit virtus eorum. Unde subdit: Si autem Sathanas in seipsum divisus est, quomodo stabit, etc. Non enim Sathanas sibi ipsi repugnat, nec suis satellitibus nocet, sed potius statuit regnum suum. Restat ergo quod divina virtute conteram Sa-

nuit point à ses suppôts; mais plutôt il affermit son royaume; il ne reste donc que la puissance divine par laquelle j'écrase Satan. — S. Amb.— Il montre par là que son royaume est indivisible et éternel; c'est pourquoi il déclare hors de son royaume éternel ceux qui n'espèrent point dans le Christ, mais qui pensent qu'il chasse les démons au nom du prince des démons. Ceci s'applique encore au peuple juif : Comment, en effet, le royaume des Juifs pourrait-il être durable, lorsque le Christ annoncé par la loi est nié par le peuple de la loi? Ainsi, la foi du peuple juif se contredit, en se contredisant elle se divise, en se divisant elle se détruit. Aussi, le royaume de l'Église durera éternellement, parce qu'elle est un seul corps par sa foi indivisible. — Bède. — Le règne du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint ne peut non plus être divisé, car il est éternellement stable. Que les ariens ne disent donc plus que le Fils est inférieur au Père et l'Esprit-Saint au Fils; car ceux qui ont le même royaume ont aussi la même majesté.

S. Chrys. — Telle est sa première réponse; il en fait une seconde (tirée des disciples), en ajoutant : « Si c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? » Il ne dit pas *mes disciples*, mais *vos enfants*, pour adoucir leur fureur. — S. Cyr. — En effet, les disciples du Christ étaient juifs et enfant des Juifs selon la chair; or, ils avaient reçu du Christ la puissance sur les esprits immondes, et ils délivraient les possédés au nom du Christ. Comment donc, lorsque vos fils écrasent Satan en mon nom, n'est-il pas bien insensé de dire que je tiens de Béelzébub cette puissance? Aussi vous serez condamnés par la foi de vos enfants. D'où il est ajouté : « C'est

---

thanam. Amb. In hoc etiam ostendit regnum suum individuum esse atque perpetuum : et ideo qui non in Christo spem gerunt, sed in principe dæmoniorum ejicere dæmones opinantur, eos regni negat esse perpetui : quod spectat etiam ad populum Judæorum. Quomodo enim potest regnum Judæorum esse perpetuum, quando a legis populo Jesus negatur, qui ex lege debetur? Ita ex parte se fides judaicæ plebis impugnat : impugnando dividitur, dividendo dissolvitur : et ideo regnum Ecclesiæ manebit æternum, quia individua fides corpus est unum. Bed. Regnum etiam Patris, et Filii, et Spiritus Sancti non est divisum, quod est æterna stabilitate sancitum. Desistant igitur Ariani minorem Patre Filium, Filio vero Spiritum Sanctum dicere, quia quorum unum est regnum, horum est et una majestas.

Chrys. (hom. 42, ut sup.). Hæc igitur est prima solutio, secunda vero (quæ est de discipulis) quam ponit subdens : Si autem ego in Beelzebub ejicio dæmonia, filii vestri in quo ejiciunt? Non dicit, discipuli mei, sed, filii vestri, volens eorum permulcere furorem. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Judæi namque fuerunt et a Judæis secundum carnem exorti sunt Christi discipuli; qui potestatem in spiritus immundos adepti erant a Christo, et oppressos ab eis in nomine Christi liberabant. Cum ergo filii vestri Sathanam in nomine meo conterant, quomodo non habet multam amentiam dicere me a Beelzebub virtutem habere? Damnabimini igitur ex fide natorum vestrorum. Unde subditur : Ideo ipsi judices vestri erunt. Chrys. (hom. 42, ut sup.). Quoniam enim ex vobis emanantes mihi

pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. » Car, puisqu'il en est parmi vous qui m'obéissent, il est manifeste qu'ils condamneront ceux qui font le contraire.

BÈDE. — Ou encore : par *enfants des Juifs*, il désigne les exorcistes de cette nation qui chassaient les démons par l'invocation de Dieu; comme pour dire : si l'expulsion des démons par vos enfants est attribuée à Dieu et non aux démons, pourquoi la même œuvre en moi n'est-elle pas attribuée à la même cause? C'est pourquoi *vos enfants seront eux-mêmes vos juges*, non par puissance, mais par comparaison, puisqu'ils attribuent à Dieu l'expulsion des démons, tandis que vous l'attribuez à Béelzébub, prince des démons.

S. CYR. — Si donc ce que vous dites est une calomnie, il est manifeste que c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons. D'où il ajoute : « Or, si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, certainement le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous. » Lorsque saint Luc dit *le doigt de Dieu* là où saint Matthieu a dit l'*Esprit*, le sens est le même. De plus, ceci renferme un enseignement et nous fait comprendre (partout où nous le lisons dans l'Écriture) ce que signifie le doigt de Dieu. — S. AUG. — L'Esprit-Saint est appelé *le doigt de Dieu* à cause de la répartition de ses dons, qui est propre à chacun des hommes ou des anges, parce que la division n'est pas plus apparente dans aucun de nos membres que dans les doigts. — S. CYR. — Ou encore : l'Esprit-Saint est appelé le *doigt de Dieu* comme le Fils est appelé *la main ou le bras du Père*, parce que le Père fait tout par lui; c'est pourquoi de même que le doigt n'est pas séparé de la main, mais lui est

---

obediunt, liquet quod condemnabunt operantes contraria.

BED. Vel aliter : filios Judæorum exorcistas gentis illius significat; qui ad invocationem Dei ejiciebant dæmones : quasi dicat : Si expulsio dæmonum in filiis vestris Deo non dæmonibus deputatur, quare in me idem opus non eamdem habeat causam? Ergo ipsi vestri judices erunt, non potestate, sed comparatione; dum illi expulsionem dæmonum Deo assignant, vos Beelzebub, principi dæmoniorum.

CYRIL. (ubi sup.). Postquam ergo quod dicitis, calumniæ notam habet, manifestum est quod in Spiritu Dei ejicio dæmonia. Unde subdit : Porro si in digito Dei ejicio dæmonia, profecto pervenit in vos regnum Dei. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, c. 36). Quod Lucas digitum Dei dicit, ubi Matthæus dixit Spiritum, ab eadem sententia non recedit; quin potius et aliquid docet, ut noverimus quemadmodum intelligamus (ubicunque in Scriptura legerimus) digitum Dei. AUG., *De quæst. Evang* (lib. 2, q. 17). Dicitur autem Spiritus Sanctus digitus Dei, propter partitionem donorum quæ in eo datur unicuique propria, sive hominum, sive angelorum : in nullis enim membris nostris magis apparet partitio quam in digitis. CYRIL. (*in Thesauro*, lib. 13, cap. 2). Vel Spiritus Sanctus dicitur digitus Dei : Filius enim manus et brachium Patris dictus est : operatur enim Pater cuncta per eum. Sicut igitur digitus non est alienus a manu, sed ei naturaliter insitus, sic Spiritus Sanctus consubstantialiter connexus est Filio, et

naturellement uni, de même l'Esprit-Saint est consubstantiellement uni au Fils, et le Fils opère tout par lui. — S. Amb. — De plus, à cause de l'union de vos membres, votre force n'est pas divisée, car ce qui est un ne peut avoir de division. Ainsi, cette expression du doigt de Dieu exprime l'unité et non la division de la puissance.

S. Athan. — Cependant, le Seigneur veut ici, à cause de son humanité, paraître inférieur à l'Esprit-Saint en disant qu'il chasse par lui les démons, afin d'exprimer que la nature humaine ne peut chasser les démons que par la vertu de l'Esprit-Saint. — S. Cyr. — C'est pourquoi il dit : « Le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous, » c'est-à-dire : puisque moi, étant homme, je chasse les démons par l'Esprit divin, la nature humaine a donc été élevée en moi et le royaume de Dieu est venu. — S. Chrys. — Il dit : *sur vous*, pour les attirer; comme s'il disait : S'il vous vient des priviléges, pourquoi les méprisez-vous? — S. Amb. — Il montre en même temps la puissance, pour ainsi dire, impériale de l'Esprit-Saint, dans lequel est le royaume de Dieu, et aussi que l'Esprit-Saint, demeurant en nous, nous sommes, pour ainsi dire, une demeure royale. — Tite. — Ou encore : il dit : « Le royaume de Dieu est venu sur vous, » pour faire entendre : *contre vous, et non pour vous*; car le second avénement du Christ est redoutable pour les chrétiens infidèles.

Lorsque le fort armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en paix. Mais s'il survient un autre plus fort que lui qui le surmonte, il emportera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et distribuera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe au lieu d'amasser.

S. Cyr. — Comme il fallait beaucoup de raisons pour réfuter les

---

per eum omnia Filius operatur. Amb. Nec tamen tibi membrorum compactione nostrorum portio quædam videatur facienda virtutis : individuæ enim rei non potest esse divisio : et ideo ad formam unitatis, non ad distinctionem potestatis, referenda digiti nuncupatio est.

Athan. (orat. 2 *contra Arianos*). Ad præsens autem non renuit Dominus gratia suæ humanitatis, dicere se minorem Spiritu Sancto : dicens se in eo dæmones ejicere; quasi non sufficiente humana natura ad dæmonum expulsionem, nisi virtute Spiritus Sancti. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*) Et ideo convenienter dicitur : Pervenit in vos regnum Dei, id est, si ego homo existens, in Spiritu divino ejicio dæmones ditata est humana natura in me, et advenit regnum Dei. Chrys. (hom. 42, ut sup.). Dicitur autem, super vos, ut eos attraheret : quasi dicat : Si vobis adveniunt prospera, cur vestra bona fastiditis? Ambr. Simul ostendit etiam imperialem quamdam esse Spiritus Sancti potestatem, in quo regnum est Dei; nos quoque in quibus habitat Spiritus, esse regalem domum. Tit. Bostrens. (*in Matth.*). Vel dicit : Pervenit in vos regnum Dei; ut intelligatur : Pervenit contra vos, non pro

paroles de ses accusateurs, il se sert d'un exemple évident pour démontrer, à ceux qui le veulent comprendre, que c'est par une vertu, qui est en lui, qu'il a vaincu le prince de ce monde, et il dit : « Lorsque le fort armé garde sa maison, etc. » — S. Chrys. — Il appelle *fort* le diable, non qu'il soit tel naturellement, mais pour exprimer son antique tyrannie, qui vient de notre pusillanimité. — S. Cyr. — Avant la venue du Sauveur, il dérobait avec violence les troupeaux qui n'étaient pas à lui (ceux de Dieu) et les emmenait, pour ainsi dire, à son bercail.

Théoph. — Ses *armes* sont tous les péchés dont il se sert pour prévaloir contre les hommes. — Bède. — Il appelle *sa maison* le monde qui est livré au mal, où il régnait en maître jusqu'à la venue du Sauveur, parce qu'il était établi sans contradiction dans les âmes des infidèles; mais le Christ, vainqueur par sa puissance plus grande et plus dominatrice, délivra tous les hommes et le chassa. D'où il est dit : « Mais si un plus fort que lui vient le vaincre, etc. » Car lorsque le Verbe du Dieu très haut, source de toute puissance et Seigneur des vertus, se fut fait homme, il le surmonta et lui prit ses armes. — Bède. — Ses armes sont la ruse, le mensonge, et la malice spirituelle; ses *dépouilles* sont les hommes qu'il a séduits. — S. Cyr. — En effet, les Juifs, qu'auparavant il avait jetés dans l'ignorance de Dieu et dans l'erreur, furent appelés par les saints apôtres à la connaissance de la vérité et furent offerts à Dieu le Père par leur foi au Fils. — S. Bas. — Il distribua ses dépouilles en préposant les anges fidèles à la garde du

---

vobis : horrendus enim est perfidis Christianis Christi secundus adventus.

Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet : si autem fortior illi superveniens vicerit eum, universa arma ejus auferet, in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet. Qui non est mecum, contra me est ; et qui non colligit mecum, dispergit.

Cyril. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Quia necessarium erat per multas considerationes detrahentium retractare sermonem, utitur nunc exemplo manifestissimo, quo demonstrat volentibus intueri, quod principem hujus seculi virtute sibi insita vicit, dicens : Cum fortis armatus custodit atrium suum, etc. Chrys. (hom. 42, *in Matth.*). Fortem vocat diabolum, non quia naturaliter hujusmodi sit, sed innuens antiquam ejus tyrannidem, quam pusillanimitas nostra causavit. Cyril. (*in Joan.*, lib. 10, c. 11). Erat ante Salvatoris adventum violentia multa rapiens alienos greges (scilicet Dei), et quasi ad proprium ducens ovile.

Theoph. Arma autem ejus sunt omnes species peccatorum, in quibus confidens invaluit contra homines. Bed. Atrium vero illius mundum vocat, qui in maligno positus est (1 Joan., 5, v. 19), in quo usque ad Salvatoris adventum potiebatur imperio, quia in cordibus infidelium sine ulla contradictione quiescebat : sed fortiori et potiori potentia Christus victor, omnes homines liberando, ipsum ejicit. Unde subditur : Si autem fortior illo superveniens vicerit eum, etc. Cyr. (ubi supra). Postquam enim Dei summi verbum totius fortitudinis dator et Dominus virtutum, factum est

salut des hommes. — Bède. — Le Christ distribua ses dépouilles (ce qui est le signe du triomphe), parce que, conduisant la captivité captive, il combla les hommes de biens, établissant les uns *apôtres*, les autres *évangélistes*, ceux-ci *prophètes*, ceux-là *pasteurs* et *docteurs*.

S. Chrys. — Il donne ensuite une quatrième réponse, quand il est ajouté : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi ; » comme s'il disait : Je veux donner les hommes à Dieu, et Satan veut le contraire, comment donc celui qui ne coopère point à mon œuvre et la dissipe pourrait-il s'entendre ainsi avec moi pour chasser les démons? — Suite. — « Celui qui n'amasse point avec moi dissipe. » — S. Cyr. — Comme s'il disait : Je suis venu pour recueillir les enfants de Dieu dispersés par lui, et Satan, qui n'est pas avec moi, cherche à disperser ceux que j'ai rassemblés et sauvés. Comment donc celui qui combat tous mes desseins serait-il l'auteur de ma puissance? — S. Chrys. — Mais si celui qui ne coopère point est un adversaire, combien plus celui qui s'oppose ; il me semble que dans cette allégorie il fait allusion aussi aux Juifs, les rangeant avec le diable ; car eux aussi agissaient contre lui et dispersaient ceux qu'il rassemblait.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos ; et comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai en ma maison d'où je suis sorti. Et y venant, il la trouva nettoyée et parée. Alors il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que

---

homo, invasit illum, et arma ejus abstulit. Bed. Sunt ergo arma ejus astutia dolique nequitiæ spiritualis ; spolia vero ejus ipsi homines sunt ab eo decepti. Cyr. (ubi supra). Nam qui dudum irretiti fuerant ab eo Judæi in divinam ignorantiam et errorem, evocati sunt per sanctos apostolos ad notitiam veritatis, et oblati sunt Deo Patri per fidem adhibitam Filio. Bas. (*in Esai.*, 18). Distribuit etiam spolia, exhibens fideles custodias angelorum ad hominum salutem. Bed. Victor etiam Christus spolia distribuit (quod est insigne triumphantis), quia captivam ducens captivitatem, dedit dona hominibus ; quosdam apostolos, alios evangelistas, hos prophetas, illos pastores ordinans et doctores (*ad Ephes.*, 4).

Chrys. (hom. 42, ut sup.). Deinde ponitur quarta solutio, cum subditur : Qui non est mecum, adversum me est ; quasi dicat : Ego volo homines offerre Deo, Sathanas autem contrarium : qualiter ergo qui mihi non cooperatur, sed dissipat quæ mea sunt, tam mihi consentaneus fieret, ut una mecum ejiceret dæmones ? Sequitur : Et qui non colligit mecum, dispergit. Cyr. (ubi supra). Quasi diceret : Ego veni ut filios Dei ab eo dispersos congregem, et ipse Sathanas cum mecum non sit, quæ collegi et salvavi, tentat dispergere. Qualiter ergo qui meis dispensationibus refragatur, virtutem mihi ministrat ? Chrys. (hom. 42, ut sup.). At si qui non cooperatur, adversarius est, multo magis qui obstat. Videtur tamen mihi et Judæos ad præsens sub ænigmate tangere, ordinans eos cum diabolo : nam et ipsi agebant contra eum, et dispergebant quos congregabat.

Cum immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem, et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam unde exivi : et cum venerit, invenit eam scopis mundatam : tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores

lui; et entrant dans cette maison, ils en font leur demeure; et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

S. Cyr. — Après ces discours, le Seigneur fait voir comment le peuple juif est tombé dans de pareilles erreurs sur le Christ, en disant : « Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, etc. » Or, saint Matthieu a déclaré expressément que cette parabole s'appliquait aux Juifs, quand il a dit : « Il en sera ainsi de cette race criminelle. » En effet, tant qu'ils furent en Égypte, vivant à la manière des Égyptiens, l'esprit mauvais habitait en eux; il en fut chassé lorsqu'ils immolèrent l'agneau qui figurait le Christ et marquèrent leurs portes de son sang pour échapper à la destruction.

S. Amb. — Ainsi cet homme représente tout le peuple juif, dont l'esprit impur était sorti par la loi; mais comme le cœur des nations, autrefois aride, était maintenant inondé de la rosée de l'Esprit par le baptême, le démon ne put trouver en elles de repos, à cause de la foi du Christ (car le Christ est un incendie pour les esprits impurs) : c'est pourquoi il retourna vers le peuple juif. D'où il suit : « Comme il n'en trouva point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. » — Orig. — C'est-à-dire à ceux d'Israël qu'il a vus privés de Dieu, déserts et vides de sa présence; d'où il suit : « Et venant, il la trouve nettoyée. » En effet, le peuple juif était tout orné au dehors et pour les apparences, quoique souillé au dedans de son âme; car il ne purifiait ni ne modérait son ardeur mauvaise dans les eaux de la source salutaire; c'est pourquoi l'esprit impur retournait vers lui avec sept

---

se, et ingressi habitant ibi; et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Post præmissa ostendit Dominus, unde contigit populo Judæorum ut ad hujusmodi opiniones laberentur de Christo, dicens : Cum immundus spiritus exierit ab homine, etc. Quod enim hoc exemplum ad Judæos spectet, Matthæus expressit dicens (cap. 12, vers. 45) : Sic erit et generationi huic pessimæ : quandiu enim erant in Ægypto viventes ritu Ægyptiorum, inhabitabat in eis spiritus malignus; qui expulsus est ab eis, quando mactaverunt agnum in figuram Christi, et liniti sunt ejus sanguine, et sic evitaverunt destructorem.

Amb. Itaque in uno homine totius populi judaici comparatio est a quo per legem spiritus immundus exierat. Sed quia in gentibus quorum corda prius arida erant, sed postmodum per baptisma rore spiritus humescebant, propter fidem Christi requiem diabolus invenire non potuit (immundis enim spiritibus Christus incendium est) : ideo regressus est ad plebem Judæorum. Unde sequitur : Et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam unde exivi. Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Id est, ad eos qui sunt ex Israel, quos vidit nihil divinum in se continentes, sed desertos et vacantes habitationi ejus. Unde sequitur : Et cum venerit, et invenerit eam scopis mundatam. Amb. Forensi enim et perfunctoria specie compta animo manet interiore pollutior : neque enim sacri fontis irriguo aut abluebat aut restringebat ardorem; meritoque ad eam spiritus redibat immundus, adducens secum

autres esprits plus mauvais. D'où il suit : « Alors, il va prendre sept autres esprits plus méchants que lui, et entrant dans cette maison, ils en font leur demeure. » Et cela parce que son âme sacrilége a violé la semaine de la loi et le mystère du huitième jour (1). Ainsi, de même que la grâce de l'Esprit se répand sur nous par sept dons, de même toute la malice des esprits impurs déborde sur lui ; car ce nombre de sept exprime souvent l'universalité.

S. Chrys. — Or, des démons, pires que les premiers, habitent les âmes des Juifs; car, autrefois, ils maltraitaient les prophètes, tandis que maintenant ils outragent le Seigneur des prophètes. C'est pourquoi aussi ils ont eu plus à souffrir de Vespasien et de Titus qu'ils n'avaient souffert en Égypte et à Babylone. D'où il suit : « Le dernier état de cet homme devient pire que le premier. » Autrefois, ils étaient conduits par la divine Providence et ils avaient la grâce de l'Esprit-Saint, mais maintenant ils sont privés même de cette protection; c'est pourquoi maintenant ils ont moins de vertu, leur malheur est plus grand et la violence des démons plus cruelle.

S. Cyr. — Leur état est pire que le premier, selon cette parole de l'apôtre saint Pierre : « Il leur eût été meilleur de n'avoir pas connu la voie de la vérité que de retourner en arrière après l'avoir connue. »

Bède. — Ceci peut s'entendre aussi de tous les hérétiques ou schismatiques, ou même des mauvais catholiques; l'esprit impur en est sorti (à l'époque de leur baptême); il parcourt des lieux arides, c'est-à-dire les cœurs des fidèles qui se sont purifiés de la mollesse des vaines

(1) Allusion aux sept semaines qui séparent la Pâque de la proclamation de la loi et à la circoncision qui avait lieu le huitième jour.

---

septem spiritus nequiores. Unde sequitur : Et vadit, et assumit secum septem alios spiritus nequiores se, et ingressi habitant ibi. Quoniam scilicet in hebdomadam legis et octavæ mysterium sacrilega mente commisit. Itaque ut nobis multiplicatur septiformis Spiritus gratia, ita illis immundorum spirituum omnis cumulatur injuria : universitas enim hoc numero aliquoties comprehenditur.

Chrys. (hom. 44, *in Matth.*). Incolunt autem animas Judæorum dæmones pejores prioribus. Nam tunc temporis in prophetas sæviebant; nunc vero ipsi Domino prophetarum injuriantur : atque ideo a Vespasiano et Tito pejora passi fuerunt, quam in Ægypto et Babylone. Unde sequitur : Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. Tunc etiam aderat eis divina provisio, et gratia Spiritus Sancti : nunc vero etiam hac cura privantur : propter quod virtutis major penuria nunc, et ærumna intensior, dæmonum exactio sævior.

Cyril. (ubi supra). Sunt etiam novissima pejora prioribus; secundum illud apostolicum (2 Petri, 2, vers. 21) : Melius erat eis veritatis viam non agnoscere, quam post agnitam retroire.

Bed. Potest etiam hoc accipi de hæretico quolibet, vel schismatico, vel etiam malo catholico, de quo (tempore baptismatis) spiritus exierat immundus; locaque inaquosa peragrat, id est, corda fidelium quæ a mollitie fluxæ cognitionis expurgata sunt,

pensées; tentateur plein de ruse, il cherche s'il peut y poser son pied maudit, et il dit : « Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. » Ceci doit nous faire craindre que le mal que nous croyions éteint en nous ne nous domine à cause de notre vaine négligence. Or, il trouve cette maison nettoyée, c'est-à-dire purifiée par le baptême de la souillure des péchés, mais entièrement vide de bonnes œuvres. Enfin, par les sept autres mauvais esprits qu'il prend avec lui, il désigne tous les vices; ils sont dits *plus mauvais*, parce que cette maison aura non-seulement les sept vices opposés aux sept vertus spirituelles, mais encore elle feindra par hypocrisie d'avoir ces vertus.

S. Chrys. — Ce qui suit ne s'adresse pas seulement aux Juifs, et nous devons prendre aussi pour nous cette parole : « Le dernier état de cet homme devient pire que le premier. » En effet, si, après avoir été éclairés et délivrés de nos fautes passées, nous revenons à notre ancienne malice, le châtiment de nos péchés nouveaux sera désormais plus grand.

Bède. — On pourrait encore entendre que le Seigneur a ajouté ceci pour la distinction de ses œuvres de celles de Satan, c'est-à-dire que toujours il purifie ce qui est souillé, tandis que Satan cherche à souiller davantage ce qui a été purifié.

Lorsqu'il disait ces choses, une femme, élevant la voix du milieu du peuple, lui dit : Heureuses sont les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont nourri. Jésus lui dit : Mais plutôt heureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la pratiquent.

Bède. — Tandis que les scribes et les pharisiens tentent le Seigneur

---

callidus insidiator explorat, si quos ibi nequitiæ suæ gressus figere possit. Dicit autem : Revertar in domum meam unde exivi : in quo timendum est ne culpa quam in nobis extinctam credebamus, per incuriam nos vacantes opprimat. Invenit autem eam scopis mundatam ; hoc est gratia baptismatis a peccatorum labe castigatam, sed nulla boni operis industria cumulatam. Per septem autem malos spiritus quos assumit, universa vitia designat. Nequiores autem dicuntur, quia non solum habebit illa septem vitia quæ septem spiritualibus sunt contraria virtutibus, sed etiam per hypocrisim ipsas se virtutes habere simulabit.

Chrys. (hom. 44, ut sup.). Non solum autem illis, sed et nobis fuisse dicta accipiamus quæ sequuntur : Et erunt novissima hominis illius pejora prioribus ; quia si illustrati, et a pristinis malis remoti, denuo redimus ad eamdem nequitiam, gravior deinceps erit pœna sequentium peccatorum.

Bed. Posset etiam simpliciter intelligi Dominum hæc ad distinctionem suorum et Sathanæ operum, adjunxisse ; quod scilicet ipse semper polluta mundare, Sathanas vero mundata gravioribus sordibus contaminare festinet.

Factum est autem cum hæc diceret, extollens vocem quædam mulier de turba, dixit illi : Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti. At ille dixit : Quinimo, beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud !

Bed. Scribis et pharisæis Dominum ten-

et blasphèment contre lui, une femme confesse avec foi son incarnation; d'où il suit : « Lorsqu'il disait ces choses, une femme, élevant la voix du milieu du peuple, lui dit : Heureux le sein qui vous a porté, etc. » Elle confond ainsi les accusations des princes des Juifs qui étaient présents et la perfidie des hérétiques futurs. En effet, de même que les Juifs d'alors niaient le Fils véritable de Dieu en blasphémant les œuvres de l'Esprit-Saint; de même, dans la suite, les hérétiques n'ont pas voulu reconnaître le Fils de l'homme comme Fils véritable et consubstantiel au Père, en niant que, par la coopération de la vertu de l'Esprit-Saint, Marie toujours vierge eût fourni au Fils unique de Dieu, qui devait naître, la matière de sa chair. Mais si la chair du Verbe de Dieu incarné est déclarée étrangère à la chair de la Vierge mère, c'est à tort que le sein qui l'a porté et que les mamelles qui l'ont allaité sont béatifiés. En effet, pourquoi croire qu'il a été nourri de son lait s'il n'a pas été conçu de son sein, puisque, selon les médecins, il est certain que la conception et l'allaitement viennent de la même source? Cependant, il dit bienheureux, non-seulement celle qui avait mérité d'enfanter corporellement le Verbe de Dieu, mais encore tous ceux qui ont soin de concevoir spirituellement le même Verbe par la foi, de l'enfanter et de le nourrir (dans leur cœur ou dans celui du prochain) par la pratique des bonnes œuvres; car il suit : « Il dit : Plus heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, etc. »

S. Chrys. — Il ne parlait pas ainsi pour renier sa mère, mais pour montrer qu'il ne lui eût servi de rien de l'avoir enfanté si elle n'eût été très vertueuse et fidèle. Or, si, sans les vertus de son âme, il

---

tantibus simul et blasphemantibus, incarnationem ejus magna fiducia quædam mulier confitetur. Unde sequitur : Factum est autem cum hæc diceret, extollens vocem quædam mulier de turba, dixit illi : Beatus venter qui te portavit, etc. Ubi et præsentium procerum calumniam, et futurorum confundit hæreticorum perfidiam. Nam sicut tunc Judæi Sancti Spiritus opera blasphemando verum Dei Filium negabant, sic hæretici postea negando Mariam semper virginem, Spiritus Sancti cooperante virtute, nascituro unigenito Deo carnis suæ materiam ministrasse, verum consubstantialemque Patri Filium hominis fateri non debere dixerunt. Sed si caro Verbi Dei secundum carnem nascentis a carne Virginis matris pronuntiatur extranea, sine causa venter qui eum portasset, et ubera quæ lactassent beatificantur. Qua vero consequentia ejus lacte credatur nutritus, ex cujus semine negatur conceptus? cum ex unius et ejusdem fontis origine secundum physicos uterque liquor emanare probetur? Non autem tantummodo eam quæ Verbum Dei corporaliter generare meruerat; sed et omnes qui idem verbum spiritualiter auditu fidei concipere, et boni operis custodia (vel in suo, vel in proximorum corde) parere et quasi alere studuerint, asserit esse beatos. Sequitur enim : At ille dixit : Quinimo, beati qui audiunt verbum Dei, etc.

Chrys. (hom. 45, *in Matth.*). Non fuit hoc responsum repudiantis matrem, sed ostendentis quod nihil ei partus profuisset, nisi valde bona et fidelis fuisset. Cæterum si Mariæ non proderat sine virtutibus animæ Christum ab ea originem traxisse; multo

n'eût servi de rien à Marie d'être la mère du Christ, à plus forte raison il ne nous servira de rien d'avoir eu un père, un frère ou un fils vertueux, si nous n'avons pas la même vertu.

Bède. — La Mère de Dieu est heureuse parce qu'elle a été l'instrument de l'incarnation du Verbe dans le temps, mais elle est bien plus heureuse parce qu'elle le garde toujours avec un fidèle amour. Par cette sentence, il frappe les Juifs qui, au lieu d'écouter la parole de Dieu et de la garder, cherchaient à la nier et à la blasphémer.

Et comme le peuple s'amassait en foule, il commença à dire : Cette race d'hommes est une race méchante ; ils demandent un signe, et il ne leur en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas. Car comme Jonas fut un signe pour ceux de Ninive, ainsi le Fils de l'homme en sera un pour ceux de cette nation. La reine du midi s'élèvera au jour du jugement contre les hommes de cette nation, et les condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon ; et cependant celui qui est ici est plus grand que Salomon. Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre ce peuple, et le condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la voix de Jonas ; et cependant celui qui est ici est plus grand que Jonas.

Bède. — Le Seigneur avait été provoqué de deux manières : les uns l'accusaient de chasser les démons par Béelzébub : il leur a répondu dans ce qui précède ; d'autres, pour le tenter, lui demandaient un signe du ciel : il va désormais leur répondre. D'où il suit : « Comme le peuple s'assemblait en foule, il commença à dire : Cette génération est une génération méchante, etc. » — S. Amb. — Afin que vous sachiez que le peuple de la synagogue se dissout en même temps que le

---

magis nobis sive patrem, sive fratrem, sive filium virtuosum habeamus, nos autem absistamus ab illius virtute, nequaquam hoc prodesse valebit.

Bed. Eadem autem Dei genitrix, et inde quidem beata, quia Verbi incarnandi ministra est facta temporalis, sed inde multo beatior, quia ejusdem semper amandi custos manebat æterna. Hac autem sententia sapientes Judæorum percutit ; qui verbum Dei, non audire et custodire, sed negare et blasphemare quærebant.

Turbis autem concurrentibus cœpit dicere : Generatio hæc, generatio nequam est : signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Nam sicut fuit Jonas signum Ninivitis, ita erit et Filius hominis generationi isti. Regina Austri surget in judicio cum viris generationis hujus, et condemnabit illos, quia venit a finibus terræ audire sapientiam Salomonis. Et ecce plus quam Salomon hic. Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione hac, et condemnabunt illam, qui pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ : et ecce plusquam Jonas hic.

Bed. Duplici Dominus fuerat quæstione pulsatus : quidam enim calumniabantur eum in Beelzebub ejecisse dæmonia, quibus hactenus est responsum, et alii tentantes signum de cœlo quærebant ab eo, quibus abhinc respondere incipit : unde sequitur : Turbis autem concurrentibus, cœpit dicere : Generatio hæc, generatio nequam est, etc. Amb. Ut scias synagogæ populum deformari, ubi Ecclesiæ beatitudo laudatur. Sicut

bonheur de l'Église est annoncé. Or, de même que Jonas fut le signe des Ninivites, le Fils de l'homme sera celui des Juifs. D'où il est ajouté : « Elle demande un signe, et il ne lui sera donné que le signe du prophète Jonas. » — S. Bas. — Un signe est une chose sensible qui manifeste une chose cachée; ainsi le signe de Jonas représente la descente du Christ aux enfers, son retour et sa résurrection d'entre les morts. D'où il est ajouté : « Car comme Jonas fut un signe pour les Ninivites, ainsi sera le Fils de l'homme pour cette génération. » — Bède. — Il leur accorde un signe, non du ciel, parce qu'ils étaient indignes de le voir, mais du fond des enfers, c'est-à-dire le signe de son incarnation, et non celui de sa divinité; de sa passion, et non celui de sa gloire.

S. Amb. — De même que le signe de Jonas est une figure de la passion du Seigneur, il est aussi un témoignage des grands péchés commis par les Juifs; de sorte que nous pouvons voir ici un grand oracle et une grande miséricorde. En effet, le supplice est annoncé et le remède est indiqué par l'exemple des Ninivites; c'est pourquoi les Juifs ne doivent pas désespérer du pardon s'ils veulent faire pénitence. — Théoph. — Mais Jonas, après être sorti du ventre du poisson, convertit les Ninivites par sa prédication, tandis que la génération des Juifs ne crut point au Christ ressuscité. Aussi ce sera leur condamnation; et il est donné un double exemple de cette condamnation quand il est dit : « La reine du Midi se lèvera au jugement contre les hommes de cette génération, et les condamnera. » — Bède. — Non, sans doute, par la puissance du jugement, mais par la comparaison de ses actions, qui furent meilleures; d'où il suit : « Parce qu'elle est venue des extré-

---

autem fuit Jonas signum Ninivitis, ita erit et Filius hominis Judæis. Unde subditur : Signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*). Signum est res in propatulo posita, alicujus occulti continens in se declarationem ; sicut Jonæ signum descensum ad inferos, ac iterum ascensum Christi, et resurrectionem a mortuis repræsentat. Unde subditur : Nam sicut Jonas fuit signum Ninivitis, ita et Filius hominis generationi isti. Bed. Signum eis tribuit, non de cœlo, quia indigni erant videre, sed de profundo inferni, signum scilicet incarnationis, non Divinitatis, passionis, non glorificationis.

Amb. Ut autem Jonæ signum, typus dominicæ passionis est, ita etiam gravium quæ Judæi commiserunt, testificatio peccatorum est : simul advertere licet et majestatis oraculum, et pietatis indicium. Namque Ninivitarum exemplo, et denuntiatur supplicium, et remedium demonstratur : unde etiam debent Judæi non desperare indulgentiam, si velint agere pœnitentiam. Theoph. Sed Jonas post exitum suum a ventre ceti, sua prædicatione Ninivitas convertit; Christo vero resurgenti Judæorum generatio non credidit : unde præjudicium fuit eis : de quo præjudicio subditur duplex exemplum, cum dicitur : Regina Austri surget in judicio cum viris generationis hujus, et condemnabit illos. Bed. Non utique potestate judicii, sed comparatione facti melioris. Unde sequitur : Quia venit a finibus terræ audire sapientiam Sa-

mités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon, et cependant il y a ici plus que Salomon. » Ici, dans ce lieu, c'est-à-dire devant vous et parmi vous, se trouve quelqu'un qui est incomparablement plus grand que Salomon.—S. Cyr.— Il ne dit pas : *Je suis plus grand que Salomon*, afin de nous apprendre à nous humilier, alors même que nous sommes comblés de grâces spirituelles. Comme s'il disait : Cette femme barbare est venue par un long chemin entendre Salomon pour apprendre à connaître les êtres visibles et les propriétés des plantes ; mais vous, qui êtes en présence de la sagesse elle-même, qui l'entendez vous instruire des choses invisibles et célestes, et qui la voyez prouver ses paroles par des œuvres merveilleuses, vous vous révoltez contre sa parole, et ses miracles vous laissent insensibles.

Bède. — Si la reine du Midi, qui, sans nul doute, est parmi les élus, doit se lever au jugement avec les méchants, il est évident qu'il n'y aura pour tous les hommes (bons ou mauvais) qu'une seule résurrection, et qu'elle n'aura pas lieu, selon les fables des Juifs, mille ans avant le jugement, mais au temps même du jugement. — S. Amb. — En même temps qu'il condamne le peuple juif, il nous donne une figure éclatante de l'Église, qui, semblable à la reine du Midi, s'assemble des extrémités de la terre pour apprendre sa sagesse et pour entendre les paroles du Salomon pacifique (1), véritablement reine, et dont le royaume unique se compose des peuples les plus divers et les plus éloignés réunis en un même corps. — S. Grég. de Nysse. — Or, comme cette reine d'Éthiopie qui était d'un pays éloigné, l'Église des

(1) Allusion au nom de Salomon, qui veut dire *pacifique*.

lomonis, et ecce plusquam Salomon hic. Hic in isto loco, non pronomen, sed adverbium loci significat : id est, in præsentiarum inter vos conversatur qui incomparabiliter est Salomone præstantior. Cyril. Non autem dixit : Major Salomone ego sum, ut persuadeat nobis humiliari, etsi fecundi simus spiritualium gratiarum : quasi dicat : Festinavit ad audiendum Salomonem mulier barbara, per tam longum iter, auditura, scientiam visibilium animantium, et vires herbarum : vos autem, cum assistatis et audiatis de invisibilibus et cœlestibus ipsam sapientiam vos instruentem ; et verba signis et operibus comprobantem, alienamini contra verbum, et miracula insensibiliter præteritis.

Bed. Si autem Regina Austri, quæ electa esse non dubitatur, surget in judicio cum reprobis, ostenditur una cunctorum (bonorum scilicet malorumque) resurrectio mortalium ; et hoc non juxta fabulas Judæorum, mille annis ante judicium, sed in ipso esse futura judicio. Amb. In hoc quoque Judæorum plebem damnans, Ecclesiæ mysterium vehementer exprimit ; quæ in regina Austri per studium percipiendæ sapientiæ de totius orbis finibus congregatur ; ut pacifici Salomonis verba cognoscat : Regina plane, cujus regnum est indivisum, de diversis et distantibus populis in unum corpus assurgens. Greg. Nyss. (hom. 7, *in Cant.* I). Sicut autem illa Regina Æthiopum, et longe distans, sic in principio nigra erat Ecclesia gentium, et multum distabat a veri Dei notitia : at ubi pacificus Christus

nations était noire au commencement et très éloignée de la connaissance du vrai Dieu; mais lorsque le Christ pacifique apparut, les Gentils s'approchèrent au milieu de l'aveuglement des Juifs et offrirent au Christ les parfums de la piété, l'or de la connaissance divine et les pierres précieuses de l'obéissance aux commandements. — Théoph. — Ou encore : de même que le vent du midi est chaud et vivifiant, ainsi que l'Écriture le raconte, de même l'âme qui règne au midi (c'est-à-dire dans la vie spirituelle) vient entendre la sagesse du roi pacifique Salomon, qui est le Seigneur notre Dieu (c'est-à-dire qu'elle s'élève à sa contemplation), auquel nul ne peut parvenir s'il ne règne par une vie vertueuse. Il cite ensuite l'exemple des Ninivites en disant : « Les Ninivites se lèveront au jugement contre cette génération, et la condamneront. »

S. Chrys. — La condamnation se fait par comparaison avec les semblables ou avec les dissemblables : avec les semblables, comme dans la parabole des dix vierges; avec les dissemblables, comme lorsque les contemporains du Christ sont comparés aux Ninivites, afin que leur condamnation soit plus évidente. En effet, les uns étaient barbares et les autres juifs; ceux-ci étaient soutenus par les miracles prophétiques, ceux-là n'avaient jamais entendu la divine parole; un serviteur de Dieu vint aux premiers, le Seigneur lui-même vint aux seconds; l'un annonçait la destruction, l'autre annonce le royaume des cieux. Ainsi, il est évident pour tous que les Juifs devaient croire plutôt que les Ninivites, mais le contraire arriva; d'où il est ajouté : « Parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas, et cependant il y a ici plus que Jonas. »

S. Amb. — Mystiquement, ces deux exemples figurent l'Église : elle

---

emicuit, tunc cœcutientibus Judæis accedunt Gentiles, offeruntque Christo pietatis aromata, et aurum divinæ notitiæ, et gemmas; obedientiam scilicet præceptorum. Theoph. Vel quia Auster laudatur in Scriptura sicut calidus et vivificans, anima igitur regnans in Austro (id est, in spirituali conversatione) venit audire sapientiam Salomonis Regis pacifici Domini Dei nostri (id est, in contemplationem erigitur) ad quem nullus perveniet, nisi regnet in bona vita. Ponit autem consequenter exemplum de Ninivitis, dicens : Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione hac, et condemnabunt illam.

Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Condemnationis judicium ex similibus, vel dissimilibus fit : ex similibus quidem, sicut in parabola de decem virginibus; ex dissimilibus autem, sicut cum Ninivitæ condemnant eos qui erant tempore Christi, ut sic fiat condemnatio clarior : nam illi quidem barbari, hi vero Judæi : hi refecti propheticis documentis, illi nunquam acceperant auditum divinum : illuc ivit servus, huc dominus; ille eversionem prædicabat, iste regnum cœlorum annuntiat : notum est ergo cuilibet, quod Judæos decebat potius credere : accidit autem contrarium. Unde subdit : Quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ, et ecce plusquam Jonas hic.

Amb. Secundum mysterium autem ex

doit être exempte de fautes (ce que signifie la reine du Midi), ou cesser de pécher (ce que figure la pénitence des Ninivites), car la pénitence efface le péché et la sagesse l'évite.

S. Aug. — Saint Luc raconte ceci au même endroit que saint Matthieu, quoique dans un ordre différent (1). Mais qui ne voit qu'il serait superflu de chercher dans quel ordre le Seigneur a dit ces choses, puisque nous savons, par l'autorité imposante des évangélistes, qu'il n'y a point de mensonge dans cette diversité de l'ordre du récit. Que fait à la chose que ceci précède ou suive dans tel ou tel ordre?

Il n'y a personne qui, ayant allumé une lampe, la mette en un lieu caché ou sous un boisseau; mais on la met sur un chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière. Votre œil est la lampe de votre corps. Si votre œil est simple et pur, tout votre corps sera éclairé; que s'il est mauvais, votre corps aussi sera ténébreux. Prenez donc garde que la lumière qui est en vous ne soit elle-même de vraies ténèbres. Si donc votre corps est tout éclairé, n'ayant aucune partie ténébreuse, tout sera lumineux, et il vous éclairera comme une lampe brillante.

S. Cyr. — Les Juifs prétendaient que le Seigneur ne faisait pas ses miracles pour établir la foi, mais pour obtenir les applaudissements de la foule (pour se faire des sectateurs). C'est pourquoi il repousse cette accusation en racontant la parabole de la lampe, et disant : « Il n'est personne qui, après avoir allumé une lampe, la mette en un lieu caché ou sous un boisseau, mais sur un chandelier, etc. » — Bède. — Le

(1) Saint Matthieu raconte ceci après l'histoire du démon muet.

duobus constat Ecclesia; ut aut peccare nesciat (quod scilicet pertinet ad Austri Reginam), aut peccare desinat (quod scilicet pertinet ad Ninivitas pœnitentiam agentes): pœnitentia enim delictum abolet, sapientia cavet.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 39). Hoc autem Lucas narrat; eo loco quidem quo Matthæus, sed aliquanto dispari ordine. Quis autem non videat superfluo quæri, quo illa ordine Dominus dixerit, cum et hoc discere habeamus per evangelistarum excellentissimam auctoritatem, non esse mendacium, si quisque non hoc ordine cujusquam sermonem dixerit, quo ille a quo processit, cum ipsius ordinis nihil intersit ad rem, sive ita sit, sive ita.

Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio, sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur lumen videant. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit; si autem nequam fuerit, etiam corpus tuum tenebrosum erit. Vide ergo ne lumen quod in te est tenebræ sint. Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit, non habens aliquam partem tenebrarum, erit lucidum totum, et sicut lucerna fulgoris illuminabit te.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Dicebant Judæi Dominum exercere miracula, non propter fidem (ut illi crederetur), sed propter applausus videntium (ut sectatores

Seigneur parle ici de lui-même, montrant que, quoiqu'il ait dit qu'aucun signe ne serait donné à cette génération criminelle, si ce n'est le signe de Jonas, cependant l'éclat de sa lumière ne doit pas être caché aux fidèles. En effet, il a lui-même allumé cette lumière qui a rempli la nature humaine de l'éclat de sa divinité; il n'a pas voulu que cette lumière fût cachée à ceux qui croient, ni qu'elle fût placée sous le boisseau, c'est-à-dire enfermée sous la mesure de la loi ou restreinte aux frontières de la seule nation juive; mais il l'a placée sur le chandelier, c'est-à-dire sur l'Église, qui a fait briller sur nos fronts la foi de son incarnation, afin que ceux qui voudront entrer dans l'Église par la foi puissent voir clairement la lumière de la vérité. Enfin, il a prescrit de purifier et de corriger avec soin, non-seulement les œuvres, mais même les pensées et les volontés du cœur; car il suit: « Votre œil est la lampe de votre corps. » — S. Amb. — Ou encore : cette lampe est la foi, selon ce qui est écrit : « Votre parole, Seigneur, est une lampe devant mes pas, » car la parole de Dieu est notre foi; mais une lampe ne peut briller si elle n'a pris ailleurs son feu; c'est pourquoi les facultés de notre esprit et de notre intelligence sont illuminées, afin que nous puissions retrouver la dragme perdue (1). Que nul donc ne soumette sa foi à la loi, car la loi est dans une mesure, tandis que la grâce est sans mesure; la loi est une ombre, tandis que la grâce est une clarté. — Théoph. — Ou encore : comme les Juifs, témoins de ses miracles, l'accusaient, à cause de la malice de leur esprit, le Seigneur dit que, tandis que Dieu leur donnait la lumière (c'est-à-dire l'intelli-

(1) Allusion à saint Luc, 15, v. 8.

---

plures haberet). Reprobat igitur præsentem calumniam, inducens exemplum lucernæ, cum dicit : Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio, sed supra candelabrum, etc. Bed. De seipso Dominus hic loquitur, ostendens, etsi supra dixerit nullam generationi nequam nisi signum Jonæ dandum, nequaquam tamen lucis suæ claritatem fidelibus occultandam. Ipse quidem lucernam accendit, qui testam humanæ naturæ flamma suæ Divinitatis implevit; quam profecto lucernam nec credentibus abscondere, nec modio supponere, hoc est, sub mensura legis includere, vel intra unius judææ gentis terminos voluit cohibere : sed supra candelabrum posuit, id est, Ecclesiam, quia in nostris frontibus fidem suæ incarnationis affixit; ut qui Ecclesiam fideliter ingredi voluerint, lumen veritatis palam queant intueri. Denique præcipit ne opera tantummodo, sed cogitationes et ipsas cordis intentiones mundare et castigare meminerint. Nam sequitur : Lucerna corporis tui est oculus tuus. Amb. Vel lucerna fides est, juxta quod scriptum est (*Psal.* 118) : Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine : verbum enim Dei fides nostra est; lucerna autem lucere non potest, nisi aliunde lumen acceperit : unde et virtus nostræ mentis et sensus accenditur ut mna quæ perierat, possit reperiri. Nemo ergo fidem sub lege constituat : lex enim intra mensuram est, ultra mensuram gratia; lex obumbrat, gratia clarificat. Theoph. Vel aliter : quia Judæi videntes miracula accusabant ex eorum mentis ma-

gence), aveuglés par l'envie, ils méconnaissaient ses miracles et ses bienfaits. Ainsi, nous avons reçu de Dieu l'intelligence pour la placer sur le chandelier, afin que tous ceux qui entrent voient la lumière. Le sage est déjà entré, et celui qui s'instruit est encore en chemin. Comme s'il disait aux pharisiens : Il faut vous servir de l'intelligence pour reconnaître les miracles et déclarer que ce que vous voyez n'est point l'œuvre de Béelzébub, mais du Fils de Dieu. D'où il ajoute dans ce sens : « Votre œil est la lumière de votre corps. » — ORIG. — Il appelle *œil* notre intelligence, et, par métaphore, il appelle *corps* toute notre âme, quoiqu'elle ne soit point corporelle; car l'âme tout entière est éclairée par l'intelligence.

THÉOPH. — Si l'œil du corps est lumineux, le corps est aussi dans la lumière; mais s'il est ténébreux, le corps est également dans les ténèbres. Ainsi en est-il de l'intelligence par rapport à l'âme; d'où il suit : « Si votre œil est pur, tout votre corps sera lumineux; si, au contraire, il est mauvais, tout votre corps sera dans les ténèbres. » — ORIG. — Car l'intelligence à son principe n'aime que simplicité, n'a point de duplicité, ni de ruse, ni de division. — S. CHRYS. — Si donc nous avons corrompu l'intelligence qui peut délivrer des passions, nous avons blessé toute notre âme, et nous sommes tombés dans de funestes ténèbres, à cause de la perversité aveugle de l'intelligence. D'où il ajoute : « Prenez donc garde que la lumière qui est en vous ne se change en ténèbres. » Il parle de ténèbres sensibles, mais qui ont une origine intérieure, et qui se répandent autour de nous quand l'œil de notre âme s'éteint. Il parle ensuite des effets de la lumière, en disant :

---

litia, propter hoc dicit Dominus, quod accipientes lucernam a Deo (intellectum scilicet), æmulatione obscurati miracula et beneficia non cognoscebant : sed ad hoc intellectum a Deo suscepimus, ut supra candelabrum poneremus; ut etiam alii qui ingrediuntur, lumen videant. Sapiens quidem jam ingressus est; qui vero addiscit, adhuc ambulat. Quasi pharisæis dicat : Oportet vos uti intellectu ad miraculorum notitiam, et aliis declarare quoniam quæ videtis, sunt opera, non Beelzebub, sed Filii Dei. Unde secundum hunc intellectum subdit : Lucerna corporis tui est oculus tuus. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Oculum quippe appellat proprie intellectum nostrum; totam autem animam quamvis non corpoream, hic tropologice vocat corpus; illustratur enim ab intellectu anima tota.

THEOPH. Sicut autem corporis oculus si lucidus fierit, corpus lucidum erit; si vero tenebrosus, et corpus similiter tenebrosum; sic comparatur intellectus ad animam : unde sequitur : Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit : si autem nequam, totum tenebrosum erit. ORIG. (ut sup.). Intellectus enim a suo principio, in solo simplicitatis studio est, nullam continens duplicitatem, et dolum, et divisionem in se. CHRYS. (homil. 21, in *Matth.*). Si ergo intellectum corruperimus, qui potest solvere passiones, totam læsimus animam; patimurque diram caliginem, perversione excæcati intellectus. Unde subdit : Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint. Sensibiles dicit tenebras, sed intrinsecam habentes originem, et quas nobiscum passim deferimus, extincto nobis

« Si donc tout votre corps est dans la lumière, etc. » — Orig. — C'est-à-dire, si votre corps matériel est devenu lumineux, étant éclairé par la lumière, de telle sorte qu'il n'y ait plus en vous aucun membre ténébreux, à plus forte raison, si vous ne péchez point, tout votre corps spirituel (1) deviendra si lumineux que sa splendeur ressemblera à une lampe éclatante, et la lumière du corps, qui auparavant était obscure, sera dirigée par la volonté de l'intelligence.

S. Grég. de Naz. — Ou encore : le pontife est la lumière et l'œil de l'Église; de même donc que le corps est toujours bien dirigé lorsque l'œil est pur, tandis qu'il s'égare quand il est impur, de même l'Église est infailliblement naufragée ou sauvée par le pontife (selon ce qu'il sera).

S. Grég. de Naz. — Ou encore : par corps, il faut entendre chacune de nos actions qui suit la volonté comme un œil vigilant; d'où il est dit : « L'œil est la lumière de votre corps, » parce que l'action tire l'éclat de son mérite de la lumière des bonnes intentions. Si donc votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux; parce que, si notre intention est droite dans la simplicité de la pensée, l'action devient bonne alors même qu'elle paraît l'être moins; et si votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux, parce que si on fait même une bonne action avec une intention perverse, bien qu'elle paraisse éclatante devant les hommes, elle est néanmoins ténébreuse au jugement du juge intérieur. D'où il est ajouté avec raison : « Prenez donc garde que

(1) Cette expression métaphorique désigne l'âme.

---

oculo animæ; de cujus luminis virtute subdit, dicens : Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit, etc. Orig. (ut sup.). Id est, si corpus tuum sensibile factum est luminosum, illustrato corpore a lucerna, adeo ut non amplius in te sit membrum tenebrosum; multo magis te non peccante, in tantum fiet lucidum totum tuum corpus spirituale, ut comparentur splendores ejus illustranti lucernæ : dum lux quæ erat in corpore, quæ consueverat esse caligo, dirigitur quocunque præceperit intellectus.

Greg. Nazian. (epist. 22). Vel aliter : Ecclesiæ lucerna et oculus est Prælatus : necesse est ergo ut sicut oculo se pure habente corpus dirigitur, impuro vero existente deviat, sic et in Prælato (qualitercunque se habeat) oportet pariter naufragium pati Ecclesiam vel salvari.

Greg. (28 *Moral.*, cap. 6). Vel aliter : appellatione corporis unaquæque actio intelligitur, quæ intentionem suam quasi intuentium oculum sequitur. Unde dicitur : Lucerna itaque corporis est oculus; quia per bonæ intentionis radium, merita illustrantur actionis. Si ergo oculus tuus simplex fuerit, totum corpus tuum lucidum erit : quia si recte intendimus per simplicitatem cogitationis, bonum opus efficitur; etiam si minus bonum esse videatur : et si oculus tuus nequam fuerit, totum corpus tuum tenebrosum erit; quia cum perversa intentione quid vel rectum agitur, etsi splendere coram hominibus cernitur, tamen apud examen interni judicis obscuratur. Unde et recte subditur : Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint, quia si hoc quod bene nos agere credimus, ex mala intentione

la lumière qui est en vous ne se change en ténèbres ; » car si même les œuvres que nous croyons bonnes sont obscurcies par notre intention mauvaise, combien plus seront mauvaises celles que nous savons être mauvaises (quand nous les faisons). — BÈDE. — En disant : « Si donc tout votre corps, etc., » il désigne toutes nos œuvres. Si donc vous faites le bien avec une bonne intention, n'ayant dans votre conscience aucune pensée ténébreuse, alors même que votre bonne action nuirait au prochain, cependant, à cause de la droiture de votre cœur, vous obtiendrez ici-bas la grâce et dans l'avenir l'éclat de la gloire ; ce qu'il exprime en ajoutant : « Et il vous éclairera comme une lampe éclatante. » Ceci est dit surtout contre l'hypocrisie des pharisiens, qui demandent astucieusement des signes.

Pendant qu'il parlait, un pharisien le pria de dîner chez lui ; et lui y étant entré, et s'étant mis à table, le pharisien commença de dire en lui-même : Pourquoi ne s'est-il point lavé avant le dîner ? Mais le Seigneur lui dit : Vous autres pharisiens, vous avez grand soin de tenir net le dehors de la coupe et du plat ; mais le dedans de vos cœurs est plein de rapine et d'iniquité. Insensés que vous êtes, celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans ? Néanmoins donnez l'aumône de ce que vous avez, et toutes choses vous seront pures. Mais malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes les herbes, et qui négligez la justice et l'amour de Dieu ; c'est là néanmoins ce qu'il fallait pratiquer, sans omettre ces autres choses. Malheur à vous, pharisiens, qui aimez à avoir les premières places dans les synagogues, et qu'on vous salue dans les places publiques. Malheur à vous, qui ressemblez à des sépulcres qui ne paraissent point, et que les hommes qui marchent dessus ne connaissent pas.

S. CYR. — Malgré son opiniâtreté, un pharisien invite le Seigneur à

---

fuscamus quanta, ipsa mala sunt quæ mala esse (et cum agimus) non ignoramus. BED. Cum autem subdit : Si ergo corpus tuum, etc. Totum corpus nostrum omnia opera nostra dicit. Si igitur bonum bona intentione patraveris, non habens in tua conscientia aliquam partem tenebrosæ cogitationis, etsi contingit aliquem proximorum tua bona actione noceri, tu tamen pro tuo simplici corde, et hic gratia, et in futuro lucis gloria donaberis : quod significat subdens : Et sicut lucerna fulgoris illuminabit te. Hæc contra hypocrisim pharisæorum sub dolo signa quærentium, specialiter dicta sunt.

Et cum loqueretur, rogavit illum quidam pharisæus, ut pranderet apud se : Jesus autem ingressus, recubuit. Phasisæus autem cœpit intra se reputans dicere, quare non baptizatus esset ante prandium. Et ait Dominus ad illum : Nunc vos, pharisæi, quod deforis est calicis et catini mundatis ; quod autem intus est vestrum, plenum est rapina et iniquitate. Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam quod de intus est fecit ? Verumtamen quod superest date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis. Sed væ vobis pharisæis, qui decimatis mentham, et rutam, et omne olus, et præteritis judicium et charitatem Dei ! Hæc autem oportuit facere, et illa non omittere. Væ vobis pharisæis, quia diligitis primas cathedras in synagogis, et salutationes in foro ! Væ vobis qui estis ut monumenta quæ non apparent : et homines ambulantes supra, nesciunt !

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Pharisæus

venir dans sa maison ; d'où il est dit : « Pendant qu'il parlait, un pharisien le pria de manger chez lui. » — BÈDE. — Saint Luc a eu soin de ne pas dire : *pendant qu'il parlait ainsi*, pour montrer que ce ne fut point à la suite de ce discours, mais quelque temps après, que ce pharisien le pria de manger chez lui.—S. AUG.—En effet, le récit de saint Luc diffère de celui de saint Matthieu dans cet endroit où les deux évangélistes ont rapporté ce que le Seigneur dit du signe de Jonas et de la reine du Midi, et de l'esprit immonde. Après ce discours, saint Matthieu dit : « Comme il parlait encore à la foule, sa mère et ses frères étaient dehors, cherchant à lui parler. » Saint Luc, au contraire, après avoir rapporté dans ce discours plusieurs autres paroles du Seigneur que saint Matthieu a omises, s'écarte ensuite de l'ordre qu'il avait suivi avec saint Matthieu. — BÈDE.—Ainsi, lorsque, répondant à ceux qui lui annoncent que sa mère et ses frères sont dehors, il dit : « Quiconque fait la volonté du Seigneur, celui-là est mon frère et ma sœur et ma mère, » nous pouvons supposer qu'il était déjà entré pour le repas à la prière du pharisien.

S. CYR. — Cependant le Christ, qui connaissait la malice de ces pharisiens, cherche à les ramener avec une miséricordieuse condescendance, semblable à un bon médecin qui prodigue aux plus malades les secours de son art. D'où il suit : « Jésus, étant entré, se mit à table. » Alors le pharisien, scandalisé de ce que le Christ, qu'il croyait juste et prophète, ne se conformait point à leur étrange coutume, lui fournit une occasion de faire entendre de nouveaux enseignements. D'où il suit : « Le pharisien commença à dire en lui-même : Pourquoi ne s'est-il point purifié avant le repas? »

---

quamvis tenax esset sui propositi, Dominum tamen in propriam domum vocat; unde dicitur : Et cum loqueretur, rogavit illum quidam pharisæus ut pranderet apud se. BED. Consulte Lucas non ait : Et cum hæc loqueretur, ut ostendat eum non statim finitis quæ proposuerat verbis, sed aliquot interpositis apud pharisæum prandere rogatum. AUGUST., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 26). Ut enim hoc Lucas narraret, digressus est a Matthæo circa illum locum, ubi ambo commemoraverant quod dictum est a domino de signo Jonæ, et de Regina Austri, et de spiritu immundo : post quem sermonem dicit Matthæus : Adhuc eo loquente ad turbas, ecce mater ejus et fratres stabant foris, quærentes ei loqui : Lucas autem in eo sermone Domini, commemoratis etiam quibusdam quæ Matthæus dixisse Dominum prætermisit, ab ordine quem cum Matthæo tenuerat digreditur. BED. Itaque postquam nuntiatis sibi foris matre et fratribus, ait : Qui enim fecerit voluntatem Domini, hic frater meus, et soror mea, et mater est, datur intelligi rogatu pharisæi intrasse convivium.

CYRIL. (ubi sup.). Sed ipse Christus qui eorum pharisæorum nequitiam noverat, dispensative condescendit, satagens commonere eos : ad similitudinem optimorum medicorum, qui gravius infirmantibus afferunt remedia suæ industriæ. Unde sequitur : Jesus autem ingressus recubuit. Dedit autem occasionem verbis Christi indocilis

S. Aug. — Les pharisiens se purifiaient dans l'eau chaque jour avant leur repas, comme si cette ablution pouvait purifier leur cœur. Or, le pharisien avait cette pensée en lui-même, mais il n'éleva pas la voix ; cependant, il fut entendu de celui qui voyait au dedans. D'où il suit : « Le Seigneur lui dit : Vous autres pharisiens, vous purifiez le dehors de la coupe et du plat, mais ce qui est au dedans de vous est plein de rapine et d'iniquité. »

S. Cyr. — Le Seigneur aurait pu se servir d'autres paroles pour reprendre ce pharisien insensé, mais il saisit l'occasion et tire son enseignement de ce qui était devant lui; car, étant à table et durant le repas, il prend pour exemple la coupe et le plat, afin de montrer que ceux qui servent Dieu avec sincérité doivent être lavés et purifiés, non-seulement des souillures corporelles, mais surtout de celles qui sont cachées dans l'intérieur de l'âme, de même que les vases qui servent à table doivent être exempts des souillures extérieures.— S. Amb. — Remarquez que nos corps sont comparés à des objets terrestres et fragiles parce qu'ils se brisent en tombant, et aussi parce que ce qui est dans l'intérieur de l'âme se révèle facilement par les sens et par les actes du corps, de même que ce qui est dans une coupe paraît au dehors. C'est pourquoi il n'est pas douteux que par la coupe il n'ait voulu signifier les passions du corps. Vous voyez donc que ce n'est point l'extérieur de cette coupe ou de ce plat qui nous souille, mais l'intérieur; car il a dit : « Ce qui est au dedans de vous est plein de rapine et d'iniquité. »

---

pharisæus scandalizatus, quia cum opinaretur eum justum et prophetam, non conformabatur irrationabili eorum consuetudini : unde subditur : Pharisæus autem cœpit intra se reputans dicere quare non esset baptizatus ante prandium.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 30). Omni enim die pharisæi antequam pranderent, abluebant se aqua, quasi quotidiana lavatio possit cordis esse mundatio. Apud seipsum autem pharisæus cogitavit, vocem non sonuit. Ille tamen audivit, qui interiora cernebat. Unde sequitur : Et ait Dominus ad illum : Nunc vos, pharisæi, quod deforis est calicis et catini mundatis ; quod autem intus est vestrum, plenum est rapina et iniquitate.

Cyril. (ubi sup.). Poterat autem Dominus et aliis uti verbis, commonens pharisæum insanum : captat tamen tempus, et ex his quæ erant præ manibus, contexit documentum. Hora namque mensæ et pabuli sumit pro exemplo calicem et catinum : ostendens quod mundos et lotos decet esse sincere ministrantes Deo, non solum a spurcitia corporali, imo et ab ea quæ latet intrinsecus penes mentem ; sicut aliquod vasorum quibus servitur in mensa, bonum est et extrinsecis carere contagiis.

Amb. Vide autem corpora nostra terrenorum et fragilium expressione significari, quæ brevi lapsu præcipitata, franguntur, et facile ea quæ mens volvit (hoc est versat) interne, per sensus et gesta corporis prodit : sicut illa quæ calix interius continet, foris lucent : unde et in posterioribus non dubium est vocabulo calicis, passionem corporis declarari. Cernis igitur quod nos, non exteriora hujus calicis et catini, sed interiora contaminant ; quia dixit : Quod intus est

S. Aug. — Mais pourquoi n'est-il pas plus indulgent pour cet homme qui l'avait invité? Il est indulgent en le reprenant, afin qu'il se corrige et soit épargné au jugement. Il nous montre ensuite que le baptême, que nous recevons une seule fois, purifie par la foi. Or, la foi est au dedans, non au dehors, et les pharisiens méprisaient la foi, se lavant à l'extérieur et demeurant souillés à l'intérieur. C'est ce que le Seigneur leur reproche en disant : « Insensés, celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans? » — Bède. — Comme s'il disait : Celui qui a fait les deux natures dans l'homme veut que nous purifiions l'une et l'autre; ceci est contre les manichéens, qui pensaient que Dieu n'avait créé que l'âme, et que le corps avait été créé par le diable. Ceci est encore contre ceux qui détestent les péchés extérieurs (la fornication, le vol et autres semblables péchés) comme très graves, et qui regardent comme légers les péchés intérieurs, que saint Paul ne condamne pas moins (1).

S. Amb. — Cependant le Seigneur nous enseigne, comme un bon maître, de quelle manière nous devons purifier les souillures de notre corps, en disant : « Néanmoins, faites l'aumône de votre superflu, et toutes choses seront pures pour vous. » Vous voyez que de remèdes : la miséricorde nous purifie, la parole de Dieu nous purifie, selon ce qui est écrit : « Vous êtes purs à cause de la parole que je vous ai dite. » — S. Aug. — Miséricordieux lui-même, il nous dit de pratiquer la miséricorde; et afin de conserver ceux qu'il a rachetés à un si grand prix, il nous enseigne que ceux qui se sont souillés depuis le baptême

(1) Aux Galates, 5.

---

vestrum, plenum est rapina et iniquitate.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 38). Sed quomodo non pepercit homini a quo fuerat invitatus ? Magis quidem objurgando pepercit, ut correcto in judicio parceret. Deinde ostendit nobis quia et baptisma quod semel adhibetur, per fidem mundat; fides autem intus est, non foris; fidem autem contemnebant pharisæi, et quod foris erat, lavabant; intus inquinatissimi manebant : quod Dominus improbat, dicens : Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam id quod de intus est fecit? Bed. Quasi dicat : Qui utramque hominis naturam fecit, utramque mundari desiderat : hoc est contra Manichæos, qui animam tantum a Deo, carnem vero putant a diabolo creatam. Hoc etiam est contra illos, qui corporalia peccata (fornicationem, scilicet furtum et cætera talia peccata) quasi gravissima detestantur; spiritualia vero, quæ non minus damnat Apostolus (*ad Galat.*, 5) ut levia contemnunt.

Amb. Dominus autem quasi bonus præceptor docuit, quomodo nostri corporis mundare contagium debeamus, dicens : Verumtamen quod superest, date eleemosynam; et ecce omnia munda sunt vobis. Vides quanta remedia. Mundat nos misericordia, mundat nos Dei sermo; juxta quod scriptum est (Joan., 14) : Jam vos mundi estis propter sermonem quem locutus sum vobis. August., *De eleemosyna*. Misericors monet misericordiam fieri; et quia servare quærit quos magno redemit pretio, post gratiam baptismi sordidatos docet denuo posse pur-

peuvent être purifiés de nouveau. — S. Chrys. — Il dit : *Faites l'aumône*, et non *réparez l'injustice*, car il y a une aumône qui ne consiste point à réparer l'injustice. Celle-là purifie toutes choses et l'emporte sur le jeûne, qui, quoique plus laborieux, est moins profitable ; elle est l'éclat de l'âme, elle la déploie, la rend belle et vertueuse. Celui qui pense à secourir le mendiant s'éloigne aussitôt de ses fautes ; car, de même qu'un médecin qui soigne beaucoup de malades s'accoutume aux douleurs en voyant les autres souffrir, de même, si nous nous occupons de secourir les indigents, nous mépriserons plus facilement les choses présentes et nous nous élèverons vers le ciel. L'aumône est donc un grand remède, puisqu'elle peut s'appliquer à toutes les blessures.

Bède. — Il dit : *Le superflu*, c'est-à-dire ce qui reste après le vivre et le vêtement; car il n'est pas commandé de faire l'aumône de manière à vous réduire à l'indigence, mais de manière à soutenir le pauvre de tous vos moyens après avoir pourvu aux nécessités de votre propre corps. Ou encore : par *ce reste* il faut entendre qu'à ceux que tant de crimes ont envahis il ne reste que ce remède : faites l'aumône. Cette parole désigne toutes les bonnes œuvres de miséricorde; car on fait l'aumône, non-seulement en donnant au pauvre la nourriture ou d'autres choses semblables, mais encore en pardonnant au pécheur, en priant pour lui, en le corrigeant, en lui infligeant un châtiment salutaire. — Théoph. — Ou encore : il dit : *Le superflu*, parce que le cœur cupide est dominé par les richesses.

S. Amb. — Tout ce magnifique passage a donc pour but de nous exhorter à l'amour de la simplicité, et de condamner les biens terres-

---

gari. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ex homiliis *in Joannem*). Dicit autem : Date eleemosynam, non, injustitiam : est enim eleemosyna quæ caret injustitia qualibet. Hæc omnia facit munda, et jejunio est præstantior ; quod quamvis sit laboriosius, illa tamen est lucrosior. Illustrat animam, impinguat, bonam efficit et decoram. Qui cogitat misereri roganti, citius a peccatis desistet : sicut enim medicus qui crebro vulneratis medetur, frangitur de facili in ærumnis aliorum ; sic et nos si vacaverimus egenorum auxiliis de facili contemnemus præsentia, et in cœlum levabimur. Non parvum est igitur eleemosynæ cataplasma, cum valeat omnibus apponi vulneribus.

Bed. Dicit autem quod superest, scilicet necessario victui et vestimento : neque enim ita facienda jubetur eleemosyna, ut teipsum consumas inopia, sed ut tui cura corporis expleta, inopem quantum vales sustentes. Vel ita intelligendum : Quod superest, id est, quod tam multo scelere præoccupatis solum remedium restat : Date eleemosynam : qui sermo ad omnia quæ utili miseratione fiunt, valet : non enim solum qui dat esurienti cibum et cætera hujusmodi, verum etiam qui dat veniam peccanti, atque orat pro eo, et qui corripit, et aliqua emendatoria pœna plectit, eleemosynam dat. Theoph. Vel dicit : Quod superest ; nam facultates præsident cupido cordi.

Amb. Totus itaque pulcherrimus ab hinc dirigitur locus, ut quoniam nos ad studium

tres et superflus des Juifs; cependant, il leur promet aussi la rémission des péchés, s'ils sont miséricordieux.

S. Aug. — Mais si ceux-là seuls peuvent être purifiés qui croient à celui qui purifie le cœur par la foi, pourquoi dit-il : « Faites l'aumône, et toutes choses seront pures pour vous? » Examinons ce qu'il veut dire. Les pharisiens prélevaient la dixième partie de tous leurs revenus pour en faire l'aumône, ce que ne font pas tous les chrétiens; aussi ils se riaient de l'entendre parler ainsi comme s'ils ne faisaient pas l'aumône. Dieu sachant cela ajoute : « Malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue, et de toutes les herbes, et qui négligez la justice et l'amour de Dieu. » Ce n'est donc pas faire l'aumône, car faire l'aumône c'est être miséricordieux; si donc vous le comprenez, commencez par vous-même. En effet, comment seriez-vous miséricordieux pour les autres si vous êtes cruel pour vous-même? Écoutez l'Écriture, disant : « Prenez pitié de votre âme et cherchez à plaire à Dieu (1). » Rentrez dans votre conscience, vous qui vivez dans le mal ou dans l'infidélité, vous dont l'âme mendie ou est muette à cause de son indigence; donnez à votre âme l'aumône du jugement et de la charité : du jugement, en vous détachant de vous-même; de la charité, en aimant Dieu et en aimant le prochain. Si vous négligez cette aumône, quel que soit votre amour, vous ne faites rien, puisque vous ne faites rien pour vous-même.

S. Cyr. — Ou encore, il dit ceci pour reprendre les pharisiens, qui

(1) Ce passage, cité par saint Augustin comme de l'Écriture, prouve que de son temps l'Ecclésiaste était un des livres canoniques.

---

simplicitatis invitat, superflua Judæorum et terrena condemnet. Et tamen ipsis peccatorum abolitio promittitur, si misericordiam consequantur.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 30). Si autem mundari non possunt, nisi credentes in eum qui fide mundat cor, quid est quod dicit : Date eleemosynam, et hæc omnia munda sunt vobis? Attendamus : forte et ipse exponit : illi enim de omnibus suis fructibus decimam partem detrahebant, et eleemosynas dabant; quod non facile aliquis facit Christianus : irriserunt ergo illum eis hoc dicentem, quasi hominibus qui eleemosynas non facerent. Hoc Deus sciens subjungit : Sed væ vobis pharisæis, quia decimatis mentham, et rutam, et omne olus, et præteritis judicium et charitatem Dei. Non ergo est hoc facere eleemosynam : facere enim eleemosynam est facere misericordiam : si intelligis, a te incipe : quomodo enim es misericors alteri, si crudelis es tibi? Audi Scripturam dicentem (*Eccles.*, 30, vers. 24) : Miserere animæ tuæ placens Deo. Redi ad conscientiam tuam, quicunque male aut infideliter vivis; et ibi invenis mendicantem animam tuam, vel forte egestate obmutescentem. In judicio et charitate fac eleemosynam cum anima tua. Quid est judicium? Displice tibi. Quid est charitas? Dilige Deum; dilige proximum. Hanc eleemosynam si prætermittis, quantumvis ames, nihil facis, quando tecum non facis.

Cyril. Vel hoc dicit in pharisæorum reprehensionem; quia illa sola præcepta

ne recommandaient aux peuples qui leur étaient soumis que l'observation des préceptes qui étaient pour eux une cause de revenus abondants; ainsi ils n'omettaient aucune des plus petites herbes, tandis qu'ils négligeaient d'exhorter à la charité envers Dieu et au juste jugement de soi-même. — Théoph. — Comme ils méprisaient Dieu, traitant avec négligence les choses sacrées, il leur recommande l'amour de Dieu; ensuite, par le *jugement*, il enseigne l'amour du prochain; car celui qui aime le prochain le juge avec justice. — S. Amb. — Ou encore, ils négligent le *jugement*, parce que dans toutes leurs actions ils ne pensent pas au jugement; et la *charité*, parce qu'ils n'aiment pas Dieu par amour. Cependant, afin que nous ne mettions pas tout notre zèle dans la foi, négligeant les œuvres, il résume en une parole la perfection de l'homme fidèle, laquelle consiste dans la foi et dans les œuvres, en disant : « Il fallait pratiquer ces choses sans omettre les autres. » — S. Chrys. — Lorsqu'il parlait des purifications judaïques, il les a omises entièrement; mais parce que la *dîme* est une aumône, et que le temps n'était pas encore venu d'abolir expressément les pratiques légales, il dit : « Il fallait pratiquer ces choses. »

S. Amb. — Ensuite il reproche leur jactance aux Juifs orgueilleux qui recherchent la première place, car il suit : « Malheur à vous, pharisiens, qui aimez les premières places, etc. » — S. Cyr. — En leur adressant ce reproche, il nous rend meilleurs; car il veut que nous n'ayons point d'ambition et que nous ne poursuivions pas les apparences plutôt que la réalité, ce que faisaient alors les pharisiens. En effet, être salué par quelques-uns ou les présider ne prouve point que nous soyons véritablement dignes : cela arrive à beaucoup qui ne sont

---

attentius observari jubebant a populis subjectis, quæ causa erant illis reddituum fecundorum : unde nec minima olerum postponebant; opus autem ingerendæ dilectionis ad Deum, et judicii justam censuram negligebant. Theoph. Quia enim Deum contemnebant, indifferenter sacra tractantes, præcipit eis dilectionem Dei habere; per judicium vero, dilectionem innuit proximi : nam quod aliquis juste judicet proximo, ex ejus dilectione provenit. Amb. Vel judicium ideo, quia non omnia quæ agunt, in judicium referunt; charitatem, quia non ex affectu diligunt Deum. Sed ne rursus fidei studiosos nos faciat, operum negligentes, perfectionem fidelis viri brevi sermone concludit, ut et fide et operibus approbetur, dicens : Hæc autem oportuit facere, et illa non omittere. Chrys. (homil. 74, in *Matth.*). Ubi quidem sermo judaicæ mundationis agebatur, totaliter præterivit; sed quia decima eleemosyna quædam est, et nondum erat tempus expresse interimendi legalia; propter hoc dicit : Hæc oportuit facere.

Amb. Arrogantiam quoque jactantium Judæorum redarguit, dum primatus appetunt : sequitur enim : Væ vobis pharisæis qui diligitis primas cathedras, etc. Cyrill. (ubi sup.). Per ea de quibus illos reprehendit, nos facit meliores. Vult enim nos ambitione carere, et non plus venari apparentiam, quam veram existentiam, quod tunc pharisæi agebant : salutari enim ab aliquibus, et præsidere eis, non vere nos

pas bons; d'où il ajoute : « Malheur à vous qui ressemblez à des sépulcres qui ne paraissent point! » Car en voulant être salués par les hommes et les présider pour paraître grands, ils ne diffèrent point des sépulcres, qui au dehors éclatent d'ornements, tandis qu'ils sont pleins de corruption. — S. Amb. — Or, semblables aux sépulcres, ils séduisent par leurs apparences et trompent les regards des passants; d'où il suit : « Et que les hommes qui marchent dessus ne voient point. » C'est-à-dire que tandis qu'au dehors ils paraissent magnifiques, ils sont pleins de pourriture au dedans. — S. Chrys. — Il n'est pas étonnant que les pharisiens fussent ainsi; mais si nous-mêmes, qui avons été jugés dignes de devenir les temples de Dieu, nous devenons des sépulcres remplis de corruption, c'est le comble de la misère.

S. Cyr. — Julien l'Apostat dit à ce sujet que nous devons fuir les sépulcres, que le Christ lui-même a déclarés *immondes;* mais il a méconnu le sens des paroles du Sauveur. En effet, il n'a point commandé de fuir les sépulcres, mais il leur a comparé le peuple hypocrite des pharisiens.

Alors un des docteurs de la loi, prenant la parole, lui dit : Maître, en parlant ainsi, vous nous déshonorez aussi nous-mêmes. Mais Jésus lui dit : Malheur aussi à vous autres, docteurs de la loi, qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne sauraient porter, et qui ne voudriez pas les avoir touchés du bout du doigt. Malheur à vous qui bâtissez des tombeaux aux prophètes; et ce sont vos pères qui les ont tués. Certes, vous témoignez assez que vous consentez à ce qu'ont fait vos pères; car ils ont tué les prophètes, et vous leur bâtissez des tombeaux. C'est pourquoi la sagesse de Dieu a

---

idoneos esse ostendunt : pluribus enim hæc contingunt, cum boni non sint : unde subdit : Væ vobis qui estis ut monumenta quæ non apparent : volentes enim ab hominibus salutari, et eis præsidere, ut magni æstimentur, ab occultis sepulcris non differunt, quæ nitent quidem extrinsecus ornamentis, sunt autem plena omni spurcitia. Amb. Et quasi sepulcra, quæ non apparent, specie fallunt, visuque decipiunt transeuntes : unde sequitur : Et homines ambulantes supra, nesciunt : ita scilicet, ut cum foris speciosa promittant, plena intus fœtoris includant. Chrys. (homil. 74, ut sup.). Sed quod tales extiterint pharisæi, non est mirabile. Si autem nos digni reputati fieri templa Dei, fiamus repente sepulcra solum fœtorem continentia, hic est extremæ miseriæ.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr., et contra Julianum*). Ait autem hic apostata Julianus vitanda esse sepulcra, quæ Christus ipse ait immunda, sed ignoravit vim verborum Salvatoris. Non enim jussit a monumentis discedere, sed eis comparavit pharisæorum fictorem populum.

Respondens autem quidam ex legisperitis, ait illi : Magister, hæc dicens, etiam contumeliam nobis facis. At ille ait : Et vobis legisperitis væ, quia oneratis homines oneribus quæ portare non possunt, et ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas! væ vobis qui ædificatis monumenta prophetarum, patres autem vestri occiderunt illos : profecto testificamini quod consentitis operibus patrum vestrorum, quoniam quidem ipsi eos occiderunt, vos autem ædificatis eorum sepulcra :

dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils tueront les uns, et persécuteront les autres; afin qu'on redemande à cette nation le sang de tous les prophètes, qui a été répandu dès le commencement du monde, depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, qui a été tué entre l'autel et le temple. Oui, je vous déclare qu'on en demandera compte à cette nation. Malheur à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clef de la science; et qui, n'y étant pas entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui y voulaient entrer. Comme il leur parlait de la sorte, les pharisiens et les docteurs de la loi commencèrent à le presser avec de grandes instances, et à l'accabler par la multitude des choses sur lesquelles ils l'obligeaient de répondre, lui tendant des piéges, et tâchant de tirer quelque chose de sa bouche qui leur donnât lieu de l'accuser.

S. Cyr. — Les reproches qui rendent meilleurs ceux qui sont doux importunent ordinairement les hommes superbes. C'est pourquoi, le Sauveur reprenant les pharisiens de ce qu'ils s'écartaient du droit chemin, la foule des docteurs de la loi s'en offensait; d'où il est dit : « Alors un des docteurs de la loi, prenant la parole, lui dit : Vous nous outragez. » — Bède. — Qu'elle est misérable la conscience qui se croit offensée en écoutant la parole de Dieu, et qui, quand on parle du châtiment des infidèles, se croit toujours condamnée.

Théoph. — Les docteurs de la loi n'étaient pas les mêmes que les pharisiens; les pharisiens se séparaient de la foule sous prétexte de religion; les docteurs de la loi étaient les scribes et les sages qui expliquaient le sens de la loi. — S. Cyr. — Or, le Christ accuse les docteurs de la loi et abaisse la vanité de leur orgueil; d'où il suit : « Malheur à vous aussi, docteurs de la loi, qui chargez les hommes, etc. » Il se sert, pour les accuser, d'une comparaison frappante : en effet, la

---

propterea et sapientia Dei dixit : Mittam ad illos prophetas et apostolos, et ex illis occident et persequentur; ut inquiratur sanguis omnium prophetarum, qui effusus est a constitutione mundi a generatione ista, a sanguine Abel usque ad sanguinem Zachariæ, qui periit inter altare et ædem. Ita dico vobis : Requiretur ab hac generatione. Væ vobis legisperitis, qui tulistis clavem scientiæ! ipsi non introistis, et eos qui introibant, prohibuistis. Cum autem hæc ad illos diceret, cœperunt pharisæi et legisperiti graviter insistere, et os ejus opprimere de multis, insidiantes ei, et quærentes aliquid capere ex ore ejus, ut accusarent eum.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Redargutio quæ mansuetos transfert in melius, superbis hominibus communiter intolerabilis esse solet : unde cum Salvator reprehenderet pharisæos tanquam deviantes a recto calle, percellebatur ex hoc legisperitorum caterva : unde dicitur : Respondens autem quidam ex legisperitis, ait illis : Contumeliam nobis facis. Bed. Quam misera conscientia quæ audito Dei verbo sibi contumeliam fieri putat, et commemorata pœna perfidorum se semper intelligit esse damnandam.

Theoph. Erant autem alii legisperiti a pharisæis : nam pharisæi divisi ab aliis quasi religiosi videbantur; legis autem periti scribæ erant doctoresque, quæstiones legis solventes. Cyril. (ubi. sup.). Christus autem legisperitis invectivam ingerit, et deprimit vanum eorum supercilium : unde sequitur : At ille ait : Et vobis legisperitis væ, quia oneratis homines, etc. Exemplo patenti utitur ad eos dirigendum. Erat lex onerosa Judæis, ut fatentur Christi discipuli; ipsi vero fasces importabiles legis

loi était onéreuse aux Juifs, comme l'avouent les disciples du Christ; néanmoins les docteurs, réunissant en un faisceau les préceptes de la loi, les posaient sur ceux qui leur étaient soumis, et n'en tenaient eux-mêmes aucun compte. — Théoph. — Or, chaque fois qu'un docteur pratique ce qu'il enseigne, il allége le fardeau en donnant lui-même l'exemple; au contraire, quand il ne fait rien de ce qu'il enseigne, le fardeau paraît lourd à ceux qui reçoivent son enseignement, puisque les docteurs eux-mêmes ne peuvent le porter.

Bède. — Ils méritaient bien d'entendre dire qu'ils ne touchaient pas du bout du doigt le fardeau de la loi, c'est-à-dire qu'ils n'en observaient pas même les moindres préceptes, puisque, contrairement aux mœurs de leurs pères, ils présumaient pouvoir l'observer et la faire observer sans la foi et la grâce du Christ.

S. Grég. de Nysse. — Tels sont souvent les juges : sévères pour les pécheurs, tandis qu'ils sont faibles eux-mêmes; législateurs austères, ils sont observateurs négligents; ils n'essaient point de vivre selon la vertu, et ils l'exigent impitoyablement de leurs sujets.

S. Cyr. — Après avoir réprouvé les dures pratiques des docteurs de la loi, il accuse généralement tous les principaux d'entre les Juifs, en disant : « Malheur à vous qui bâtissez des tombeaux aux prophètes que vos pères ont tués! » — S. Amb. — Ce passage combat la vaine superstition des Juifs qui condamnaient les œuvres de leurs pères en édifiant des tombeaux aux prophètes, tandis qu'ils méritaient la même condamnation en imitant leurs crimes; car il ne leur fait pas un crime de bâtir des tombeaux, mais d'imiter les crimes de leurs pères. D'où il ajoute : « Certes, vous témoignez assez que vous consentez, etc. » —

---

colligantes et subditis superponentes, nullatenus operari curabant. Theoph. Quoties etiam doctor facit quæ docet, alleviat fascem, tradens ad exemplum seipsum : quando vero nil agit eorum quæ docet, tunc graves fasces videntur eis qui doctrinam suscipiunt, utpote qui nec a doctore possunt portari.

Bed. Recte autem audiunt quod sarcinas legis uno digito non tangerent; hoc est, ne in minimis quidem eam perficerent; quam se contra morem Patrum sine fide et gratia Christi servare et servandam tradere præsumebant.

Greg. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*). Tales quoque modo plures sunt judices severi peccantium, et debiles agonistæ; intolerabiles legislatores, et debiles portatores; nec appropinquare volentes, nec palpare vitæ honestatem, quam irremediabiliter exigunt a subjectis.

Cyril. (ubi sup.). Postquam igitur reprobavit onerosam legisperitorum officinam, inducit communem invectivam in cunctos principes Judæorum dicens : Væ vobis qui ædificatis monumenta prophetarum, et patres vestri occiderunt illos! Amb. Bonus est hic locus adversus superstitionem vanissimam Judæorum, qui ædificando sepulcra prophetarum, patrum suorum facta damnabant, æmulando autem paterna scelera, in seipsos sententiam retorquebant : non enim ædificatio, sed æmulatio loco criminis æstimatur. Unde subdit : Profecto testificamini quod consentitis, etc. Bed. Simulabant

Bède. — Afin de capter la faveur du peuple, ils feignaient d'avoir en horreur la perfidie de leurs pères, en ornant magnifiquement les tombeaux des prophètes qu'ils avaient tués; mais ils prouvaient assez par leurs œuvres combien ils consentaient à l'iniquité de leurs pères en poursuivant de leurs injures le Seigneur annoncé par les prophètes. D'où il est ajouté : « C'est pourquoi la sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils tueront les uns et persécuteront les autres. » — S. Amb. — La sagesse de Dieu, c'est le Christ: de plus il est dit en saint Matthieu : « Voilà que je vous envoie des prophètes et des sages. » — Bède. — Si donc c'est la même sagesse de Dieu qui a envoyé les prophètes et les apôtres, que les hérétiques cessent de prétendre que le Christ a commencé à la Vierge; qu'ils ne disent plus que le Dieu de *la loi et des prophètes* est différent de celui du *Nouveau-Testament*, quoique même les Écritures des apôtres appellent prophètes, non-seulement ceux qui annoncent l'incarnation future du Christ, mais encore ceux qui annoncent les joies futures du royaume céleste. Cependant je ne pense pas que ces prophètes doivent être mis à un rang supérieur à celui des apôtres.

S. Athan. — S'ils les font mourir, la mort des victimes criera plus fort contre eux; s'ils les persécutent, ils dispersent des témoignages de leur iniquité. En effet, la fuite de ceux qui souffrent persécution atteste le crime de ceux qui persécutent; car nul ne fuit celui qui est pieux et doux, mais plutôt celui qui est cruel et celui dont les instincts sont mauvais. D'où il suit : « Afin qu'on redemande à cette génération le sang de tous les prophètes qui a été répandu depuis la création du monde. » — Bède. — Pourquoi donc le sang de tous les prophètes et

---

quidem se ob favorem vulgi captandum, patrum suorum horrere perfidiam; memorias prophetarum qui ab eis occisi sunt magnifice ornando; sed ipso opere testificantur quantum paternæ nequitiæ consentiant, injuriis agendo Dominum a prophetis prænuntiatum : unde subditur : Propterea et sapientia Dei dixit : Mittam ad illos prophetas, et apostolos, et ex illis occident, et persequentur. Amb. Dei sapientia Christus est. Denique in Matthæo habes : Ecce ego mitto ad vos prophetas et sapientes. Bed. Si autem eadem sapientia Dei prophetas apostolosque misit, cessent hæretici Christo ex Virgine principium dare; omittant alium legis et prophetarum, alium novi testamenti Deum prædicare : quamvis sæpe etiam apostolica Scriptura prophetas, non solum qui futuram Christi incarnationem, sed eos qui futura cœlestis regni gaudia prædicant, appellet. Sed nequaquam hos crediderim apostolis in catalogi ordine præferendos.

Athan. (*Apolog.*, 1, *De fuga sua*). Sive autem occidant, mors occisorum altius contra eos clamabit; sive persequantur, memorialia suæ iniquitatis emittunt; fuga enim persecutionem passorum in magnum redundat persequentium crimen : nemo enim pium et mansuetum fugit, sed potius austerum et moribus imbutum iniquis. Et ideo sequitur : Ut inquiratur sanguis omnium prophetarum, qui effusus est a constitutione mundi, a generatione ista. Bed. Quæritur quomodo sanguis omnium prophetarum at-

de tous les justes est-il redemandé à la génération juive, quoique beaucoup de saints (soit avant, soit après l'incarnation) aient été mis à mort par d'autres nations? C'est la coutume des Écritures de diviser les hommes en deux générations, celle des bons et celle des méchants. — S. Cyr. — Ainsi, quoiqu'il dise d'une manière indicative : *cette génération*, il ne veut pas seulement parler de ceux qui étaient présents et qui l'écoutaient, mais de tous les homicides, car il confond tous ceux qui se ressemblent. — S. Chrys. — Au reste, s'il dit que les Juifs seront plus châtiés, ce n'est pas sans qu'ils l'aient mérité, car ils ont commis de plus grands crimes que tous les autres, et ils n'ont été punis pour aucun de leurs crimes passés; de plus, en voyant les péchés des autres et leur châtiment, ils ne sont pas devenus meilleurs, mais ils ont commis les mêmes fautes. Il ne veut donc pas dire qu'ils seront châtiés pour les crimes des autres peuples.

Théoph. — Le Seigneur montre que les Juifs étaient héritiers de la malice de Caïn, en ajoutant : « Depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, etc. » Abel est celui qui fut tué par Caïn, et Zacharie qui fut tué entre le tabernacle et l'autel, est, dit-on, le patriarche Zacharie, fils du grand-prêtre Joïadas. — Bède. — Pourquoi *depuis le sang d'Abel?* Cela n'est point étonnant, puisque le premier il souffrit le martyre. Mais pourquoi *jusqu'au sang de Zacharie*, quoiqu'un grand nombre après lui jusqu'à la naissance du Christ, et peu de temps après sa naissance les Innocents, aient été mis à mort? N'est-ce point parce qu'Abel était pasteur de brebis et Zacharie grand-prêtre, et que l'un fut mis à mort dans les champs, tandis que l'autre fut tué dans le temple? Ne

---

que justorum ab una Judæorum generatione requiratur, cum multi sanctorum (sive ante incarnationem, sive post) ab aliis nationibus sint interempti : sed moris est Scripturarum duas sæpe generationes hominum bonorum, malorumque computare. Cyril. (ubi sup.). Etsi ergo dicat demonstrative a generatione ista, non exprimit solum tunc astantes et audientes, sed quemlibet homicidam : astruitur enim simili simile. Chrys. (homil. 75, *in Matth.*). Cæterum si dicat Judæos graviora passuros, hoc non immerito fit; eo quod et pejora omnibus ausi sunt, et nullo præteritorum castigati fuerunt, sed cum vidissent alios peccasse et punitos fuisse, non fuerunt meliores effecti, sed similia commiserunt : non autem ita quod pro commissis aliorum alii luant pœnam.

Theoph. Ostendit autem Dominus Judæos esse hæredes malitiæ Cain ex eo quod subdit : A sanguine Abel usque ad sanguinem Zachariæ, etc. Abel si quidem a Cain occisus est : Zachariam autem quem occiderunt inter altare et ædem, quidam dicunt esse antiquum Zachariam filium Joiadæ sacerdotis. Bed. Quare igitur a sanguine Abel, qui primus martyrium passus est, mirum non est : sed quare usque ad sanguinem Zachariæ, quærendum est, cum et multi post eum usque ad nativitatem Christi, et ipso mox nato innocentes perempti sint; nisi forte, quia Abel pastor ovium, Zacharias sacerdos fuit; et hic in campo, ille in atrio templi necatus est : utriusque gradus martyres (et laici scilicet et altaris officio mancipati) sub eorum intimantur vocabulo.

Greg. Nyss. (orat. *in diem natalem*

sont-ce point les deux ordres de martyrs (les laïcs et les serviteurs de l'autel) qui sont représentés par ces deux noms?

S. Grég. de Nysse. — Quelques-uns racontent que Zacharie, père de Jean-Baptiste, connaissant par l'esprit de prophétie le mystère de la virginité inaltérable de la Mère de Dieu, ne l'exclut point de l'endroit du temple réservé aux vierges, afin de montrer que la puissance du Créateur pouvait manifester une naissance nouvelle qui n'ôterait point à la mère l'éclat de la virginité. Or, cet endroit se trouvait entre l'autel et le lieu où était placé l'autel d'airain, et c'est pour cela qu'il fut mis à mort en cet endroit. On dit encore, qu'apprenant que le roi du monde allait venir, pour échapper à la servitude, ils se jetèrent sur celui qui annonçait sa naissance, et massacrèrent le grand-prêtre dans le temple. — S. Grég. — Quelques-uns rapportent une autre cause de la mort de Zacharie; ils disent que, comme on massacrait les enfants, Jean-Baptiste devait aussi être tué avec ceux de son âge; mais Élisabeth, pour arracher son fils à la mort, s'enfuit dans le désert; c'est pourquoi les satellites d'Hérode, ne trouvant ni Élisabeth, ni l'enfant, tournèrent leur rage contre Zacharie et le tuèrent pendant qu'il servait dans le temple. — Suite. — « Malheur à vous, docteurs de la loi, qui avez pris la clef de la science! » — S. Bas. — Cette parole, *malheur!* qui annonce les plus redoutables douleurs, convient bien à ceux qui bientôt après devaient être livrés au plus grand supplice. — S. Cyr. — La *clef de la science* est la loi elle-même, qui était une ombre et une figure de la justice du Christ. C'est pourquoi les docteurs qui étudiaient la loi de Moïse et les oracles des prophètes devaient, pour ainsi dire, ouvrir au peuple juif les portes de la connais-

---

Christi). Quidam autem dicunt quod Zacharias, pater Joannis, spiritu prophetiæ conjiciens mysterium virginitatis intactæ Dei genitricis, nequaquam sequestravit illam a loco templi virginibus deputato; volens ostendere quod in potestate Conditoris omnium erat novum ortum ostendere, qui enixæ vigorem cœlibatus non auferret. Erat autem hic locus medius inter altare et ædem, in qua erat altare æneum situm, ubi propter hoc eum occiderunt. Aiunt etiam quod cum audirent Regem mundi venturum, dispensative metu subjectionis aggrediuntur eum qui attestabatur ortum ipsius, mactantes sacerdotem in templo. Græc. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*). Alii autem aliam causam dicunt esse interitus Zachariæ. Cum enim occiderentur infantes, magnus Joannes cum coætaneis suis occidendus erat; sed Elisabeth, eripiens filium de medio cædis, petiit eremum : unde cum satellites Herodis Elisabeth et puerum non invenirent, convertunt iram in Zachariam, occidentes ipsum ministrantem in templo.

Sequitur : Væ vobis legisperitis, qui tulistis clavem scientiæ! Basil. (*in Esaiam, visione* 1). Hæc vox, væ, quæ cum intolerabilibus profertur doloribus, eis convenit qui paulo post detrudendi erant in grave supplicium. Cyril. (ut sup.). Clavem autem scientiæ ipsam dicimus esse legem : erat enim et umbra et figura justitiæ Christi. Decebat ergo legisperitos quasi indagantes legem Moysi, et dicta prophetarum, reserare

sance du Christ, mais ils ne le firent point; au contraire, ils discréditaient les divins miracles et ils déclamaient contre ses enseignements, en disant : *Pourquoi l'écoutez-vous?* Ainsi, ils prirent (ils enlevèrent) la clef de la science; d'où il suit : « Vous n'êtes pas entrés vous-mêmes, et vous avez empêché ceux qui voulaient entrer. » De plus, la foi est la clef de la science, car c'est par la foi qu'on arrive à la connaissance de la vérité, selon cette parole d'Isaïe : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez point. » C'est pourquoi les docteurs de la loi prirent la clef de la science, en ne laissant pas les hommes croire au Christ.— S. Aug. — La *clef de la science* est encore l'humilité du Christ, qu'ils ne voulaient pas comprendre eux-mêmes, ni laisser comprendre aux autres. — S. Amb. — Sous le nom de Juifs, il condamne encore et il dévoue au supplice de la vie future ceux qui, usurpant l'enseignement de la connaissance de Dieu, empêchent les autres et ne connaissent point eux-mêmes ce qu'ils prêchent.

S. Aug. — S. Matthieu raconte que le Seigneur dit tout ceci après être entré à Jérusalem; saint Luc, au contraire, dit qu'il allait à Jérusalem. C'est pourquoi je pense qu'il fit deux discours semblables, et que l'un et l'autre ont été rapportés par les deux évangélistes.

Bède. — Les pharisiens et les docteurs de la loi témoignent eux-mêmes combien sont vrais les crimes de perfidie, de dissimulation et d'impiété qui leur sont reprochés, puisqu'au lieu de se convertir ils dressent des embûches au docteur de la vérité; car il suit : « Comme il leur parlait de la sorte, les pharisiens et les docteurs de la loi commencèrent à insister vivement. » — S. Cyr. — *Insister* veut dire *presser*, ou

---

quodammodo populo Judæorum januas notitiæ Christi: hoc autem non fecerunt; sed econtra derogabant divinis miraculis, et contra ejus dogmata clamabant : Quid eum auditis? Sic igitur tulerunt (id est, abstulerunt) clavem scientiæ. Unde sequitur : Ipsi non introistis, et eos qui introibant, prohibuistis. Sed et fides est clavis scientiæ : fit enim per fidem veritatis cognitio, secundum illud Esaiæ (cap. 7) : Nisi credideritis, non intelligetis. Sustulerunt ergo legisperiti clavem scientiæ, non permittentes homines credere in Christum. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 23). Sed et clavis scientiæ est humilitas Christi quam nec ipsi intelligere nec ab aliis intelligi volebant. Amb. Arguuntur etiam adhuc sub nomine Judæorum et futuro supplicio statuuntur obnoxii, qui cum doctrinam sibi divinæ cognitionis usurpent et alios impediant, nec ipsi quod profitentur, agnoscunt.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 75). Hæc autem omnia Matthæus narrat esse dicta, postquam Dominus in Hierusalem venerat. Lucas autem hic narrat, cum adhuc Dominus iter ageret in Hierusalem. Unde mihi similes videntur esse sermones; quorum ille alterum, iste alterum narravit.

Bed. Quam autem vera perfidiæ, simulationis et impietatis suæ crimina audierint pharisæi et legisperiti ipsi testantur; qui non resipiscere, sed doctorem veritatis insidiis moliuntur aggredi; sequitur enim : Cum autem hoc ad illos diceret, cœperunt pharisæi et legisperiti graviter insistere. Cyril. (ubi sup.). Sumitur autem insistere pro instare, vel imminere, vel sævire. Cœperunt autem interrumpere sermonem ejus

menacer, ou *violenter*. Or, ils se mirent à interrompre son discours par beaucoup de questions; d'où il suit : « Et à lui fermer la bouche à force de questions. » — Théoph. — En effet, lorsque plusieurs adressent à un seul beaucoup de questions diverses, comme il ne peut répondre à tous à la fois, aux yeux des ignorants il paraît hésiter. Tel était le piége qu'ils lui tendaient dans leur malice; ils cherchaient, en outre, à exciter sa bouche, c'est-à-dire qu'ils le provoquaient pour lui faire dire quelque chose dont ils pussent l'accuser. D'où il suit : « Lui tendant des piéges et tâchant de tirer de sa bouche quelque chose qui leur donnât lieu de l'accuser. » Après avoir dit qu'ils voulaient *opprimer sa bouche*, maintenant il dit qu'ils voulaient *surprendre ou arracher quelque chose de sa bouche*. Or ils l'interrogeaient, tantôt sur la loi, pour l'accuser de blasphème contre Moïse; tantôt sur César, pour l'accuser d'être conspirateur et ennemi de la majesté de César.

---

in pluribus : unde sequitur : Et os ejus opprimere de multis. Theoph. Cum enim plures interrogant unum de diversis materiis, cum nequeat simul omnibus respondere : videtur insipientibus quod dubitet. Hoc igitur insidiabantur, et illi nefarii contra ipsum : sed et aliter quærebant os ejus opprimere, scilicet, ut provocarent eum ad aliquid dicendum unde posset damnari : unde sequitur : Insidiantes ei et quærentes aliquid capere de ore ejus ut accusarent eum. Quod primo dixerat, opprimere, nunc dicit, capere, vel rapere aliquid ex ore ejus. Interrogabant eum nunc quidem de lege, ut arguerent eum quasi blasphemum obloquentem de Moyse; nunc vero de Cæsare, ut accusarent eum tanquam insidiosum et hostem majestatis Cæsareæ.

CHAPITRE XII.

Cependant une grande multitude de peuple s'étant assemblée autour de Jésus, en sorte qu'ils marchaient les uns sur les autres, il commença de dire à ses disciples : Donnez-vous de garde du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. Mais il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu; car ce que vous avez dit dans l'obscurité se publiera dans la lumière, et ce que vous avez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits.

THÉOPH. — Les pharisiens cherchaient à surprendre Jésus dans ses discours, afin d'éloigner de lui le peuple; mais cela se tournait contre eux, car les peuples venaient par milliers avec plus d'empressement, et, dans leur désir de s'approcher du Christ, ils s'étouffaient, tant la vérité est toujours puissante et tant est faible la ruse; d'où il est dit : « Une grande multitude de peuple s'étant assemblée autour de Jésus, en sorte qu'ils marchaient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples : Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. » — S. CYR. — Le Christ avertissait ses disciples de se garder d'eux, parce qu'ils étaient fourbes. — S. GRÉG. de Naz. — Tantôt le levain est vanté comme produisant le pain qui alimente la vie, et tantôt il est déprécié comme signifiant la malice aigre et invétérée. — THÉOPH. — Il appelle l'hypocrisie un *levain*, parce qu'elle altère et corrompt les intentions des hommes dans lesquels elle pénètre; car rien

---

CAPUT XII.

Multis autem turbis concurrentibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit dicere ad discipulos suos : Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis : nihil autem opertum est, quod non reveletur, neque absconditum, quod non sciatur : quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur; et quod in aurem locuti estis in cubilibus, prædicabitur in tectis.

THEOPH. Pharisæi quidem conabantur Jesum capere in sermone, ut populos ab eo abducerent : hoc autem in contrarium vertitur : magis enim adibant populi per millenarios congregati, adeo cupientes hærere Christo, ut se invicem comprimerent : tam validum quid est veritas, et dolus imbecillis ubique : unde dicitur : Multis autem turbis concurrentibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit dicere ad discipulos suos : Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Quia enim cavillatores erant, ob hoc Christus ab eis sibi cavere admonebat discipulos. GREG. Nazian. (in eadem *Cat. græc.*). Est autem quando fermentum laudatur tanquam efficiens panem vitalem : est autem quando vituperatur, significans vetustam et acidam malitiam. THEOPH. Vocat igitur fermentum hypocrisim, tanquam alterantem et corrumpentem intentiones hominum, quibus se ingesserit : nihil

ne corrompt les mœurs comme l'hypocrisie. — Bède. — En effet, de même qu'un peu de levain corrompt toute une masse de farine, de même la dissimulation prive l'âme de toute vertu sincère et véritable.

S. Amb. — Or, afin que nous ne suivions pas les mœurs perfides des Juifs, agissant d'une manière et en simulant une autre par nos paroles, le Seigneur nous donne ici ce magnifique enseignement de garder la simplicité et de pratiquer la foi, parce qu'à la fin des temps nos pensées cachées se lèveront pour nous accuser ou nous défendre et dévoileront le secret de notre âme. D'où il est ajouté : « Il n'y a rien de caché qui ne doive être révélé, etc. » — Orig. — il veut parler du temps où Dieu jugera les choses cachées des hommes; ou bien, il veut dire que quelques efforts que fasse quelqu'un pour cacher le bien des autres par des infamies, le bien ne peut rester caché. — S. Chrys. — Comme s'il disait aux disciples : Quoique maintenant quelques-uns vous appellent *séducteurs* et *magiciens*, le temps découvrira toutes choses; il dévoilera leur calomnie et fera éclater votre vertu. C'est pourquoi tout ce que je vous ai dit dans un coin de la Palestine, prêchez-le hardiment, le front découvert et sans aucune crainte, dans tout l'univers; d'où il ajoute : « Car ce que vous avez dit dans l'obscurité sera publié dans la lumière, etc. » — Bède. — Il parle ainsi, parce que tout ce que les apôtres ont dit et souffert autrefois dans les ténèbres de la persécution ou dans les ombres des prisons, est prêché publiquement par la lecture de leurs actes dans l'Eglise répandue par tout l'univers. Sans doute que ces paroles : « Sera publié sur les toits. » se rapportent à un usage de la Palestine, où l'on a coutume de se tenir sur les toits; car les toits n'y sont point surmontés de combles

---

enim sic alterat mores ut hypocrisis. Bed. Nam sicut modicum fermentum totam farinæ massam corrumpit (*ad Cor.*, 5), sic simulatio animum tota virtutum sinceritate et veritate fraudabit.

Amb. Pulcherrimum autem locum tenendæ simplicitatis et æmulandæ fidei Salvator intexuit, ne judaicæ more perfidiæ alia promamus in effectu, alia voce simulemus; cum ultimo tempore occulta cogitationum accusantium, aut etiam defendentium (*Rom.*, 2) secretum nostræ mentis apertura videantur. Unde subditur : Nihil autem opertum est quod non reveletur, etc. Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Aut ergo de illo tempore hoc dicit, quando judicabit Deus occulta hominum : aut id dicit, quia quantumcunque conetur aliquis occultare bona aliorum infamiis, bonum naturaliter latere non potest. Chrys. (homil. 35, *in Matth.*). Quasi dicat discipulis : Quamvis nunc quidam vocent vos seductores et magos, deteget omnia tempus et arguet eorum calumniam, et vestram declarabit virtutem. Unde quæcunque vobis in parvo angulo Palæstinæ locutus sum, hæc audacter et fronte detecta et qualibet sublata formidine toti orbi prædicate : et ideo subdit : Quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur, etc. Bed. Vel hoc dicit, quia quæ inter tenebras quondam pressurarum carcerumque umbras locuti vel passi sunt apostoli, clarificata per orbem Ecclesia lectis eorum actibus publice prædicantur.

comme parmi nous, mais nivelés en plate-forme (c'est-à-dire en surface plane). Il dit donc : « Sera prêché sur les toits, » c'est-à-dire sera annoncé de manière à être entendu de tous. — Théoph. — Ou encore : il dit ceci aux pharisiens, comme s'il disait : « O pharisiens, ce que vous avez dit dans les ténèbres (c'est-à-dire les embûches que vous méditez contre moi dans les replis de vos cœurs) sera raconté dans la lumière ; » car je suis la lumière et tout ce que vous tramez ténébreusement sera connu de moi qui suis la lumière ; et ce que vous dites à l'oreille ou dans vos maisons (c'est-à-dire tout ce que vous vous dites à l'oreille) sera publié sur les toits, c'est-à-dire est aussi intelligible pour moi que s'il avait été publié sur les toits. On peut dire encore que cette *lumière* est l'Evangile, et que ces *toits* sont les âmes élevées des apôtres ; car tout ce que tramèrent les pharisiens fut divulgué et publié depuis dans la lumière de l'Evangile, par le grand oracle de l'Esprit-Saint se reposant sur les âmes des apôtres.

Je vous dis donc à vous, qui êtes mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela n'ont rien à vous faire davantage. Mais je m'en vais vous apprendre qui vous devez craindre : Craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans l'enfer. Oui, je vous le dis encore une fois, craignez celui-là. N'est-il pas vrai que cinq passereaux se donnent pour deux doubles ? et néanmoins il n'y en a pas un seul qui soit en oubli devant Dieu. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés ; ne craignez donc point qu'il vous oublie ; vous valez beaucoup mieux qu'une infinité de passereaux.

S. Amb.— Comme l'infidélité vient de deux causes, ou d'une malice

---

Sane quod dicit : Prædicabitur in tectis, juxta morem provinciæ Palestinæ loquitur ; ubi solent in tectis residere : non enim tecta nostro more, culminibus sublimata, sed plano schemate (id est, plana figura) faciunt æqualia. Ergo dicit : Prædicabitur in tectis ; id est, cunctis audientibus palam dicetur. Theoph. Vel hoc proponitur pharisæis : quasi diceret : O pharisæi, quæ in tenebris dixistis (id est, quod in opacis cordibus vestris tentare me conamini), in lumine dicentur : ego enim sum lux, et in me luce notum fiet quicquid vestra machinatur caligo : et quod in aurem locuti estis, et in cubiculis (id est, quicquid mutuis susurris vestris auribus instillastis), prædicabitur in tectis, id est, ita mihi fuit audibile, ac si in tectis prædicatum fuisset. Hoc etiam intelligere potes quod lux sit Evangelium ; tecta vero altæ apostolorum animæ : quotquot vero consiliati sunt pharisæi, divulgata sunt postmodum et audita in Evangelii luce, stante magno præcone Spiritu Sancto super apostolorum animas.

Dico autem vobis amicis meis : Ne terreamini ab his qui occidunt corpus, et post hoc non habent amplius quid faciant : ostendam autem vobis quem timeatis : timete eum qui postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam : ita dico vobis, hunc timete. Nonne quinque passeres veneunt dipondio, et unus ex illis non est in oblivione coram Deo ? Sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt : nolite ergo timere ; multis passeribus pluris estis vos.

Amb. Quoniam gemina est causa per-

naturelle ou d'une crainte accidentelle, afin que nul ne soit conduit par la crainte et la peur à renier le Dieu qu'il reconnaît en son cœur, il ajoute : « Je vous dis, à vous qui êtes mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps, etc. » — S. CYR. — Cette parole ne paraît point s'adresser à tous, mais seulement à ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur et qui peuvent dire : « Qui nous séparera de la charité du Christ ? » Ceux qui ne sont point tels sont faibles et près de tomber. Or, le Seigneur dit : « Nul n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis ; » comment donc le Christ n'aurait-il pas le droit de redemander ce que nous avons reçu de lui ? — S. AMB. — De plus, il montre que la mort n'est point redoutable puisque l'immortalité doit la racheter avec une surabondante compensation.

S. CYR. — Il faut donc nous souvenir que des couronnes et des honneurs sont préparés à ceux sur lesquels les hommes exercent ici-bas leur colère et que la mort du corps devient la fin de notre persécution : d'où il ajoute : « Qui, après cela, ne peuvent plus rien faire. » — BÈDE. — Ainsi, ils exercent une rage vaine, ceux qui jettent en pâture aux bêtes féroces ou aux oiseaux les membres morts des martyrs, puisqu'ils ne peuvent empêcher la toute-puissance de Dieu de les vivifier en les ressuscitant.

S. CHRYS. — Considérez comment le Seigneur rend les disciples supérieurs à tout, puisqu'il les exhorte à mépriser même la mort que tout le monde redoute. De plus, il leur prodigue les enseignements de l'immortalité de l'âme en ajoutant : « Mais je vous apprendrai qui

---

fidiæ, quæ aut ex inolita malitia, aut ex accidenti metu nascitur ; ne quis metu territus Deum quem corde cognoscit, negare cogatur, pulchræ addit : Dico autem vobis amicis meis, ne terreamini ab his qui occidunt corpus, etc. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Non quibuscunque enim simpliciter hic sermo convenire videtur, sed his qui Deum ex tota diligunt mente ; quibus convenit dicere : Quis nos separabit a charitate Christi ? Qui autem non tales sunt, labiles sunt, et ad prosiliendum parati : porro Dominus dicit (Joan., 15) : Majorem dilectionem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis : quomodo autem non est inconvenientissimum Christo non rependere quod ab eo recepimus ? AMB. Mortem etiam docet non esse terribilem, quam locupletiore fœnore sit immortalitas redemptura.

CYRIL. (ubi sup.). Est ergo advertendum quod laboribus parantur coronæ et honores, quibus mortales usque ad tempus suam iram extendunt ; fitque illis nostræ persecutionis finis corporalis interitus : unde subdit : Et post hoc non habent amplius quid faciant. BED. Ergo supervacua furunt insania qui mortua martyrum membra feris avibusque discerpenda projiciunt ; cum nequaquam omnipotentiæ Dei, quin ea resuscitando vivificet resistere possint.

CHRYS. (homil. 23, *in Matth.*). Considera qualiter Dominus discipulos omnibus superiores constituit, ipsam mortem cunctis terribilem hortans contemnere. Simul autem et documenta immortalitatis animæ aggerat eis ; cum subdit : Ostendam autem vobis quem timeatis : eum timete qui postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. AMB. Mors enim naturæ finis non

vous devez craindre; craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans l'enfer. » — S. Amb. — La mort est la fin de la nature et non du châtiment; c'est pourquoi il conclut que la mort fait cesser le supplice du corps, tandis que le châtiment de l'âme est éternel et que nous ne devons craindre que Dieu, dont la nature ne limite point la puissance, mais à qui la nature est soumise; d'où il ajoute : « Je vous le dis, craignez celui-là.» — Théoph. — Remarquez que la mort est infligée aux pécheurs comme supplice, parce qu'après avoir souffert la mort ici-bas, ils sont ensuite jetés dans l'enfer. Si vous approfondissez ces paroles, vous y trouverez encore un autre enseignement; en effet, il ne dit pas *qui jette dans l'enfer*, mais *qui a le pouvoir de jeter;* car tous ceux qui meurent dans le péché ne sont pas livrés aussitôt au châtiment, mais il se fait encore une rémission à cause des oblations et des prières qui sont offertes pour les défunts (1).

S. Amb. — Le Seigneur avait inspiré l'amour de la simplicité, il avait affermi le courage de l'âme, la foi seule était encore chancelante; mais il la fortifie merveilleusement à propos des plus simples choses, en ajoutant : « N'est-il pas vrai que deux passereaux se vendent un diponde, et néanmoins aucun d'eux n'est en oubli devant Dieu? » Comme s'il disait : Si Dieu n'oublie point les passereaux, comment pourrait-il oublier les hommes? — Bède. — Le *diponde* est un poids très léger qui est composé de deux as. — La Glose. — Or, l'as est dans les poids ce que *un* est dans les nombres, et le *diponde* équivaut à *deux*. — S. Amb.— On demandera peut-être pourquoi l'apôtre a dit : « Est-ce que Dieu n'a pas soin des bœufs? » car le bœuf est de plus de prix

(1) Théophylacte lui-même remarque qu'il ne peut être ici question de la tache du péché ni de la peine éternelle, qui ne peut être remise après la mort et pour laquelle on ne peut offrir des oblations. Il ne s'agit donc que de la peine temporelle.

---

pœnæ est; et ideo mortem supplicii corporalis esse defectum, pœnam vero animæ esse perpetuam, Deumque solum esse metuendum, cujus potestati non natura præscribat, sed eidem natura subjaceat, concludit; addens : Ita dico, hunc timete. Theoph. Hinc nota quod peccatoribus quidem mors ad supplicium infertur, et hic cruciatis ipsis per interitum, et consequenter illis in gehennam detrusis. Sed si sermonem discusseris, quiddam aliud intelliges. Non enim dicit : Qui mittit in gehennam, sed, qui potestatem habet mittere : non enim quicunque cum peccato moriuntur, statim detruduntur in pœnam, sed fit interdum remissio oblationum et orationum causa, quæ pro defunctis dantur.

Amb. Inspiraverat ergo Dominus simplicitatis affectum, virtutem mentis erexerat, fides sola nutabat : bene eam de rebus vilioribus roboravit, subdens : Nonne quinque passeres væneunt dipondio, et unus ex illis non est in oblivione coram Deo? Quasi diceret : Si Deus oblivionem passerum non habet, hominum quomodo habere potest? Bed. Dipondius genus est ponderis levissimi ex duobus assibus compositi. Glos. Quod autem in numeris est unum, hoc in ponderibus assis; quod duo, hoc dipondius. Amb. Fortasse autem dicet aliquis, quomodo

que le passereau. Mais, autre chose est le soin, autre chose est le souvenir.

Orig. — Ceci veut donc dire, selon la lettre, que l'action de la divine Providence s'étend jusqu'aux plus petites choses. Mystiquement, ces cinq passereaux figurent les cinq sens qui perçoivent les choses célestes et supérieures à l'homme, voyant Dieu, écoutant sa voix divine, goûtant le pain de vie, respirant l'odeur des parfums du Christ, et touchant le Verbe divin. Ils sont vendus deux as, c'est-à-dire qu'ils sont mis à vil prix par ceux qui regardent les choses de l'Esprit comme une folie ; néanmoins, ils ne sont pas en oubli devant Dieu. Néanmoins on dit quelquefois que Dieu oublie certains hommes à cause de leurs crimes. — Théoph. — Ou encore : ces cinq sens sont vendus pour deux as, c'est-à-dire pour le Nouveau et l'Ancien-Testament et ainsi ils ne sont pas en oubli devant Dieu, car Dieu se souvient toujours de ceux qui dévouent leurs sens à la parole de vie, afin d'être disposés pour cet aliment spirituel. — S. Amb. — Ou encore : celui-là ressemble à un bon passereau qui vole naturellement, car nous avons reçu de la nature le don de voler et la volupté nous l'a ravi ; elle appesantit, par ses jouissances, les âmes des méchants et les abaisse comme une masse corporelle. Ainsi, tous les sens de notre corps, s'ils cherchent à se nourrir des souillures terrestres, ne peuvent plus s'envoler vers les fruits des œuvres surnaturelles. Il ressemble donc au mauvais passereau, celui qui a perdu la puissance de voler, par le vice des souillures terrestres ; tels sont ces passereaux qui se vendent pour deux deniers, c'est-à-dire pour le prix des plaisirs du monde ; car

---

Apostolus dixit (1 *Cor.*, 9) : Nonne de bobus cura est Deo, cum bos passere pretiosior sit? sed aliud est cura, aliud scientia.

Orig. (in *Cat. græc. Patr.*). Ad litteram igitur acumen divinæ provisionis, quæ procedit usque ad minima, per hoc significatur. Mystice autem quinque passeres, spirituales sensus juste significant, qui excelsa et supra homines sentiunt, Deum intuentes, vocem audientes divinam, gustantes panem vitæ, olfacientes odorem unguentorum Christi, palpantes vivum verbum. Qui dipondio væneuntes, id est, vilipensi ab eis, qui ea quæ sunt spiritus, stultitiam judicant, non dantur in oblivione coram Deo. Dicitur autem Deus aliquorum immemor fieri propter eorum facinora. Theoph. Vel hi quinque sensus duobus assibus venduntur ; novo scilicet et veteri Testamento ; et ideo non dantur oblivioni a Deo : quorum enim sensus traduntur verbo vitæ, ut sint apti ad spirituale pabulum, horum semper memor est Dominus. Amb. Vel aliter : passer bonus est cui volandi natura suppeditat : volandi enim nobis gratiam natura dedit, voluptas abstulit : quæ malorum escis gravat animam, atque in naturam corporeæ molis inclinat. Quinque igitur corporis sensus si terrenarum sordium cibum quærant, ad superiorum operum fructus revolare non possunt. Est ergo malus passer qui volandi usum terrenæ vitio labis aboleverit, quales sunt isti passeres qui dipondio væneunt ; luxuriæ scilicet pretio secularis : adversarius enim tanquam captiva mancipia vilioris pretio æstimationis addicit : at Dominus tanquam speciosa servitia quæ ad imaginem sui fecit, idonea

l'adversaire nous met à vil prix, comme un troupeau d'esclaves; mais le Seigneur, bon appréciteur de son œuvre, nous a rachetés à un grand prix, comme de nobles serviteurs qu'il a faits à son image.

S. Cyr. —Il a donc soin de connaître la vie des saints; d'où il ajoute : « Les cheveux même de votre tête sont tous comptés. » Il veut dire par là qu'il connaît tout ce qui les concerne, car les comptes manifestent une sollicitude attentive. — S. Amb. — Ceci ne veut pas dire qu'il ait compté le nombre de nos cheveux, mais exprime sa science parfaite; néanmoins, il est dit qu'ils sont comptés, parce que nous comptons ce que nous voulons conserver.

S. Cyr. — Mystiquement, la tête signifie l'intelligence de l'homme et les cheveux figurent ses pensées qui sont connues de Dieu. — Théoph. — Ou encore : on peut entendre par *la tête* la vie du fidèle imitateur du Christ; et par *les cheveux* les œuvres par lesquelles il mortifie son corps, que Dieu compte et qui sont dignes de l'attention divine. Si donc, telle est la grandeur de Dieu qu'aucun passereau ou aucun de nos cheveux ne lui soit inconnu, n'est-ce pas indigne de penser que le Seigneur ne connaît point le cœur des fidèles ou qu'il les dédaigne, lui qui s'occupe de si petites choses? D'où il conclut : « Ne craignez donc point, vous êtes plus que beaucoup de passereaux, etc. »— Bède. —Il ne faut pas lire : *vous êtes plus* comme s'il était question de nombre, mais vous êtes plus, c'est-à-dire d'un plus grand prix aux yeux de Dieu. — S. Athan. — Or, je demande aux Ariens : Si Dieu, dédaignant de créer les autres êtres, n'a fait que le Fils et a laissé le reste au Fils, comment étend-il sa providence à de

---

sui operis æstimator magno pretio nos redemit.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Est igitur sibi curæ diligenter nosse sanctorum vitam : unde subdit : Sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt : per quod significat quod omnia quæ ad eos spectant, diligentissime novit : diligentiam enim curæ adhibitæ numeratio manifestat. Amb. Denique numerus capillorum, non in actu computationis, sed in facilitate cognitionis accipitur; bene tamen numerati dicuntur, quia ea quæ volumus servare, numeramus.

Cyril. (ubi sup.). Mystice autem caput quidem hominis est intellectus; capilli vero cogitationes quæ patent Deo. Theoph. Vel caput uniuscujusque fidelium intelliges aptam Christo conversationem; capillos autem ejus mortificativa corporis opera, quæ numerantur a Deo, et digna sunt provisione divina. Amb. Si igitur tanta Dei est majestas, ut unus ex passeribus, aut nostrorum numerus capillorum præter scientiam Dei non sit, quam indignum est æstimare quod fidelium corda Dominus aut ignoret, aut spernat, qui viliora cognoscat? Unde consequenter concludit : Nolite ergo timere : multis passeribus pluris estis vos, etc. Bed. Non plures estis legendum est, quod ad comparationem numeri pertinet, sed pluris estis; hoc est, apud Deum majoris dignitatis. Athan. (orat. 3, *contra Arianos*). Quæro autem ab Arianis si quasi dedignaretur Deus alia facere, solum Filium fecit, cætera vero Filio subrogavit, quomodo provisione utitur usque ad tam modica, capillum et passerem? Quorum enim provisione fungitur, horum creator est suo verbo.

si petites choses qu'un cheveu et un passereau? Car tout ce qu'il embrasse par sa Providence, il l'a créé par sa parole.

Or, je vous déclare que quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, le Fils de l'homme le reconnaîtra aussi devant les anges de Dieu. Mais si quelqu'un me renonce devant les hommes, je le renoncerai aussi devant les anges de Dieu. Que si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, son péché lui sera remis; mais si quelqu'un blasphème contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point remis. Lorsqu'on vous mènera dans les synagogues ou devant les magistrats et les puissances du monde, ne vous mettez point en peine comment vous vous défendrez, ni de ce que vous leur direz; car le Saint-Esprit vous enseignera à cette heure-là même ce qu'il faudra que vous disiez.

Bède. — Après avoir dit précédemment que toutes nos œuvres et toutes nos paroles secrètes seront révélées, il ajoute que ce ne sera point dans un conciliabule obscur, mais en présence de la cité céleste et devant le juge et le roi éternel, en disant : « Je vous le déclare, quiconque me confessera devant les hommes, etc. » — S. Amb.— Il excite au courage par la foi, et il donne à la foi elle-même le courage pour fondement; car, de même que la foi est le stimulant du courage, de même le courage est le soutien de la foi. — S. Chrys. — Le Seigneur ne se contente donc point de la foi intérieure, mais il demande la confession extérieure qui excite à plus de confiance et à un plus grand amour. Or, comme ceci est utile à tous, il parle en général, disant : « Quiconque me confessera, etc. » — S. Cyr. — Saint Paul dit : « Si votre bouche confesse le Seigneur Jésus et si vous croyez que Dieu l'a ressuscité des morts, vous serez sauvé. » Ces paroles expriment tout

Dico autem vobis : omnis quicunque confessus fuerit me coram hominibus, et Filius hominis confitebitur illum coram angelis Dei; qui autem negaverit me coram hominibus, negabitur coram angelis Dei. Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur illi; ei autem qui in Spiritum Sanctum blasphemaverit, non remittetur. Cum autem inducent vos in synagogas, et ad magistratus et potestates, nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis, aut quid dicatis : Spiritus enim Sanctus docebit vos in ipsa hora quid oporteat vos dicere.

Bed. Supra dictum est opera quælibet et verba abscondita esse revelanda : nunc autem concludit hanc revelationem, non in vili quolibet conciliabulo, sed in conspectu supernæ civitatis æternique Regis ac Judicis agendam, dicens : Dico autem vobis : Omnis quicunque confessus fuerit me, etc. Amb. Præclare etiam fidem acuendo intexuit, et fidei ipsi virtutem fundamenta subjecit : nam ut fortitudinis incentivum est fides, ita fidei firmamentum est fortitudo. Chrys. (homil. 35, *in Matth.*). Non est ergo Dominus contentus intrinseca fide, sed exteriorem confessionem expostulat, urgens nos ad fiduciam et majorem affectum. Et quia hoc omnibus utile est, communiter loquitur, dicens : Omnis quicunque confessus fuerit me. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Ait autem Paulus (*ad Rom.*, 10, vers. 9) : Si confitearis ore tuo Dominum Jesum, et credas in corde quod Deus eum a mortuis suscitavit, salvus eris. Totum

le mystère du Christ. En effet, il faut confesser d'abord que le Verbe sorti de Dieu le père, c'est-à-dire le fils unique né de sa substance, est le Seigneur de toutes choses; non comme ayant reçu d'autrui ou ayant usurpé cette puissance, mais comme étant véritablement et naturellement seigneur aussi bien que le père. Il faut confesser ensuite que Dieu l'a ressuscité des morts, lui-même s'étant fait homme et ayant souffert pour nous dans sa chair; car c'est ainsi qu'il est ressuscité des morts. Celui donc qui confesse ainsi le Christ devant les hommes (comme Dieu et Seigneur), le Christ le confessera devant les anges de Dieu, lorsqu'il descendra à la fin du monde avec les saints anges dans la gloire de son Père.

Eus. — Quoi de plus glorieux que le Verbe, fils unique de Dieu, rendant témoignage pour nous au jugement divin et voulant récompenser lui-même notre témoignage en se faisant l'indice de l'âme à laquelle il rendra témoignage. Car il ne demeurera pas hors de celui auquel il rendra témoignage, mais il habitera en lui et le remplira de sa lumière. Après les avoir fortifiés dans une douce espérance par tant de promesses, il les excite encore par les plus terribles menaces, en disant : « Mais si quelqu'un me renie devant les hommes, il sera renié devant les anges de Dieu. » — S. Chrys. — Il promet aux damnés un plus grand supplice et aux bons une récompense plus grande; comme s'il disait : « Ici vous me confessez ou me reniez, là je confesserai ou renierai à mon tour ; » car une surabondante rétribution du bien et du mal vous attend dans le siècle futur. — Eus. — Il devait faire cette

---

Christi mysterium in his interpretatur : decet enim prius ortum a Deo Patre Verbum, id est, unigenitum ex ipsius substantia, fateri Dominum omnium, non tanquam ab extrinseco, et furtivum sortitum dominium, sed existentem revera et naturaliter Dominum, sicut et Pater : consequenter oportet fateri quod Deus hunc a mortuis suscitavit : ipsum scilicet factum hominem et passum in carne pro nobis; sic enim resurrexit a mortuis. Quisquis ergo sic confitebimur Christum coram hominibus (videlicet ut Deum et Dominum) Christus eum confitebitur coram angelis Dei, tunc temporis, cum descendet cum sanctis angelis in gloria Patris sui, in seculi consummatione.

Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Quid autem erit gloriosius quam ipsum unigenitum Dei Verbum attestari pro nobis in divino judicio, ac ipso affectu remunerationem testimonii promere indicium in animam ejus cui testimonium perhibetur? Non enim manens extra eum cui testimonium reddetur, sed habitans in eo, et implens eum lumine suo, testimonium dabit. Cum autem corroborasset eos spe bona per tanta promissa, iterum eos inducit terribilioribus minis, dicens : Qui autem negaverit me coram hominibus, negabitur coram angelis Dei. Chrys. (homil. 35, *in Matth.*). Et in damnatione majus supplicium, et in bonis major recompensatio ponitur : quasi diceret : Nunc hic confiteris aut negas, ego autem illic : bonorum enim malorumque retributio cum augmento in futuro seculo te præstolatur. Euseb. (ut sup.). Opportune autem hanc comminationem ponit, ne confessionem ipsius contemnerent propter pœnam, quæ est negari a Filio Dei; quod est a sapientia

menace de peur qu'ils ne fussent pas assez excités à le confesser par le châtiment d'être reniés par le Fils de Dieu, ce qui veut dire être renié par la sagesse et perdre la vie, être privé de la lumière et destitué de tout bien, et tout cela souffert en présence du Père qui est aux cieux et des anges de Dieu.

S. Cyr. — Ceux qui le renient sont premièrement ceux qui abandonnent la foi par crainte de la persécution; secondement les docteurs de l'hérésie et leurs disciples. Il y a encore d'autres manières de le renier que saint Paul décrit en disant : « Ils disent connaître Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres ; » et encore : « Si quelqu'un ne prend pas soin des siens, particulièrement de ceux de sa maison, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle; » et encore : « Fuyez l'avarice, qui est une idolâtrie. » Puisqu'il y a tant de modes de *reniement*, il est évident qu'il y a aussi autant de manières de *confession;* celui qui les pratiquera entendra cette bienheureuse voix que le Christ a fait entendre à la louange de ceux qui le confesseront. Mais remarquez le choix de ces paroles; le grec dit : « Quiconque confessera en moi, » pour faire voir que ce n'est pas par ses propres forces que l'on confesse le Christ, mais par le secours de la grâce céleste. Au contraire, pour celui qui le renie, il ne dit pas *en moi,* mais *moi,* car celui qui le renie est privé de sa grâce; néanmoins, il est coupable, parce que la privation de la grâce vient de celui qui en est privé (c'est-à-dire qu'il en est privé par sa propre faute). — Bède. — Quoiqu'il dise que ceux qui le renieront seront reniés, afin qu'on ne pense pas qu'ils auront tous le même sort (ceux qui le renient par malice et ceux qui le renient par

---

denegari, et a vita deficere, et lumine privari, et omnibus destitui bonis; sed et hæc cuncta pati coram Patre qui est in cœlis, et angelis Dei.

Cyril. (ubi sup.). Negantes autem sunt primo quidem qui imminente persecutione fidem postposuerunt; abnegant etiam hæresum doctores et discipuli. Chrys. (ut sup.). Sunt etiam alii abnegationis modi quos Paulus describit, dicens (*ad Tit.*, 1, vers. 16): Confitentur se nosse Deum, factis autem negant; et iterum (1 *ad Tim.*, 5, vers. 5): Si quis suorum et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et infideli est deterior. Item (1 *ad Cor.*, 2, vers. 5): Avaritiam fugite, quæ est idololatria. Postquam ergo tot sunt modi negationis, palam est quod totidem sunt confessionis; quos quicunque servaverit, audiet illam beatissimam vocem, qua Christus laudavit omnes qui confessi fuerint eum. Attende autem verborum cautelam. In græco enim dicit : Quisquis confitebitur in me; ostendens quod, non propriis viribus, sed adjutus superna gratia Christum aliquis confitebitur : de negante vero non dixit in me, sed me: nam destitutus gratia denegat : redarguitur tamen, quia destitutio propter eum qui deseritur, fit (sive destituitur propter propriam culpam). Bed. Ne autem ex eo quod ait eos qui se negaverint, esse denegandos, una cunctorum (hoc est, eorum qui studio, et eorum qui infirmitate vel ignorantia negant) conditio putaretur, continuo subjecit : Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis remittetur ei, etc. Cyril. (ubi sup.). Sed

faiblesse ou par ignorance), il ajoute aussitôt : « Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, son péché lui sera remis, etc. » — S. Cyr. — Si le Sauveur veut dire que lorsque nous avons proféré une parole injurieuse contre un homme, nous en obtiendrons le pardon (si nous nous repentons), il n'y a aucune difficulté ; car Dieu, étant naturellement bon, pardonne à ceux qui veulent se repentir. Mais si ceci doit s'entendre du Christ lui-même, comment celui qui parle contre lui ne sera-t-il pas condamné ? — S. Amb. — Par *Fils de l'homme* nous entendons le Christ, né de la Vierge par l'Esprit-Saint, parce que la Vierge est son seul parent sur la terre (1). L'Esprit-Saint est-il donc plus grand que le Christ, que ceux qui pèchent contre le Christ soien pardonnés, tandis que ceux qui pèchent contre l'Esprit-Saint ne peuvent obtenir de rémission ? Mais où la puissance est une il ne peut être question d'aucune comparaison.

S. Athan. — Les hommes de l'antiquité, le savant Origène et l'admirable Théognoste, enseignent que ceux-là blasphèment contre l'Esprit-Saint qui retournent au péché après avoir été jugés dignes du don de l'Esprit-Saint par le baptême ; ils disent qu'ils ne peuvent obtenir de pardon, selon cette parole de saint Paul : « Il est impossible que ceux qui ont été admis à la participation de l'Esprit-Saint soient renouvelés, etc. » Chacun de ces docteurs motive ensuite son sentiment. Origène en explique ainsi la cause : Dieu le père pourvoit à toutes choses et les gouverne toutes ; l'action du Fils ne s'étend que sur les

(1) C'est une pieuse interprétation de *Fils de l'homme*, c'est-à dire fils d'un seul *homme*. Ce mot se prend alors au féminin et désigne sa mère ; mais le grec ne se prête point à cette interprétation. Il vaut mieux dire qu'il est appelé *Fils de l'homme* parce qu'il est fils d'Adam.

---

si hoc vult innuere Salvator, quod si quod injuriosum verbum dicatur a nobis in hominem communem, obtinebimus veniam (si pœniteamus) nulla difficultas est in sermone, quia cum naturaliter bonus sit Deus, emendat volentes pœnitere : verum si ad ipsum Christum retorqueatur sermo, qualiter incondemnabilis est qui dicit verbum in eum ? Amb. Utique filium hominis Christum intelligimus, qui de Spiritu Sancto generatus ex Virgine est ; eo quod parens ejus in terris sola sit virgo : nunquid ergo major Spiritus Sanctus Christo, ut in Christum peccantes, veniam consequantur ; in Spiritum Sanctum delinquentes, remissionem non mereantur adipisci ? Sed ubi unitas potestatis est, nulla comparationis est quæstio.

Athan. (*Tract. super illud : Quicunque dixerit verbum contra Filium hominis*, etc.). Viri quidem antiqui, studiosus Origenes et mirandus Theognostus, hanc conscribunt esse Spiritus Sanctui blasphemiam, quando qui digni reputati sunt dono Spiritus Sancti per baptismum, regrediuntur ad peccandum : ob hoc enim aiunt illos, nec veniam obtinere, prout Paulus dicit (*ad Hebr.*, 6) : Impossibile est eos qui facit sunt participes Spiritus Sancti renovari, etc. Addit autem uterque intentionem propriam : nam Origenes causam hujus sic explicat : Deus quidem Pater omnia percurrit, et singula

créatures raisonnables, et l'Esprit-Saint ne se répand que sur ceux qui participent à ses dons par le baptême. Lors donc que les catéchumènes ou les Gentils pèchent, ils pèchent contre le Fils, qui demeure en eux; néanmoins, ils peuvent obtenir le pardon quand ils deviennent dignes de la régénération. Au contraire, lorsque ceux qui sont baptisés pèchent, il dit que leur crime atteint l'Esprit, auquel ils étaient parvenus quand ils ont péché; c'est pourquoi leur condamnation est irrévocable. Théognoste dit que celui qui dépasse la première et la seconde limite mérite un moindre châtiment, mais que celui qui passe aussi la troisième n'obtiendra plus de pardon; or, il appelle première et seconde limite l'enseignement du Père et du Fils; il entend par la troisième la participation de l'Esprit-Saint, selon cette parole : « Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité ; » non pas que l'enseignement de l'Esprit-Saint soit supérieur à celui du Fils, mais parce que le Fils condescend jusqu'aux imparfaits, au lieu que l'Esprit est le signe de ceux qui sont parfaits. C'est pourquoi, s'il n'y a point de pardon pour le blasphème contre l'Esprit, ce n'est pas que l'Esprit soit au-dessus du Fils, mais parce que les imparfaits peuvent être pardonnés, au lieu que les parfaits n'ont aucune excuse; néanmoins, le Fils étant dans le Père, il est avec ceux en qui est le Père, et l'Esprit y est aussi, car la sainte Trinité est indivisible. Ajoutez que si toutes choses ont été faites par le Fils et existent en lui (1), il est donc lui-même en toutes choses, de sorte que celui qui pèche contre le

(1) Jean, 1, v. 3 : « Tout a été fait par lui; » et saint Paul, 1 Coloss., 5, v. 17 : « Tout a été créé par lui et en lui, et tout existe en lui. »

---

continet; virtus autem Filii ad sola rationalia extenditur ; Spiritus vero Sanctus, solus inest participantibus eum in dono baptismatis. Quando ergo catechumeni peccant et gentiles, peccant in filium qui in eis manet; possunt tamen veniam obtinere, cum digni fiunt dono regenerationis; quando vero baptizati delinquunt, dicit hoc nefas attingere Spiritum, ad quem cum pervenissent, peccaverunt; et ideo irrevocabilem fore damnationem : Theognostus vero ait quod et qui primum et secundum excessit limen, minorem pœnam meretur; sed qui tertium quoque pertransit, non amplius accipiet veniam. Primum quidem et secundum limen vocavit doctrinam Patris et Filii; tertium vero, in participatione Spiritus Sancti, secundum illud (Joan., 16): Cum venerit Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem; non tanquam doctrina Spiritus dogma Filii superet; sed quia Filius condescendit imperfectis, Spiritus vero signaculum est eorum qui perficiuntur. Sic igitur, non quia superet Spiritus Filium, expers est veniæ blasphemia Spiritus; sed quia imperfectorum quidem est remissio, perfectis vero nulla restat excusatio; sed cum Filius sit in Patre, est in illis in quibus est Pater, nec abest Spiritus : indivisibilis est enim Sancta Trinitas. Ad hæc si omnia per Filium facta sunt, et omnia in ipso consistunt, erit ipse nimirum in omnibus; ut necessarium sit peccantem in Filium, in Patrem et in Spiritum Sanctum peccare : Sacrum autem baptisma in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti da-

Fils pèche nécessairement contre le Père et contre l'Esprit-Saint. De plus, le saint baptême est donné au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, ceux donc qui pèchent après le baptême blasphèment contre la sainte Trinité. Mais puisque les pharisiens n'avaient pas encore reçu le baptême, pourquoi les reprend-il comme s'ils avaient blasphémé contre l'Esprit-Saint, auquel ils n'avaient pas encore participé, alors surtout qu'il ne les accusait pas de simples péchés, mais de blasphème? Car le péché n'est que la transgression de la loi, tandis que le blasphème offense la Divinité elle-même. Et encore : si les fautes de ceux qui pèchent après le baptême ne sont plus pardonnées, pourquoi l'Apôtre pardonne-t-il au pénitent de Corinthe, et pourquoi engendre-t-il les Galates tombés, jusqu'à ce que le Christ soit formé en eux une seconde fois? Pourquoi reprochons-nous aux novatiens de ne pas admettre la pénitence après le baptême? L'Apôtre, écrivant aux Hébreux, ne détruit donc pas la pénitence des péchés, mais il ne veut point qu'ils pensent que la pénitence puisse être multipliée comme les rites de la loi, et que le baptême puisse être reçu chaque jour. C'est pour cela que, tout en exhortant à la pénitence, il déclare qu'il n'y a qu'une seule rénovation par le baptême. En méditant ce sujet, je me reporte à l'incarnation du Christ, qui, étant Dieu, s'est fait homme : comme Dieu, il ressuscitait les morts; comme revêtu de la chair, il avait soif, il se fatiguait, il souffrait. Ceux donc qui, considérant son humanité, voient le Seigneur avoir soif ou souffrir et parlent contre le Sauveur comme homme, pèchent sans doute; néanmoins, ils peuvent obtenir bientôt leur pardon (par la pénitence) et alléguer la fragilité du corps.

---

tur : et sic peccantes post baptismum, in sanctam Trinitatem exercent blasphemiam. Cæterum, si pharisæi baptismum non susceperant qualiter redarguebat eos ac si blasphemassent in Spiritum Sanctum, cujus nondum erant facti participes? præsertim cum, non de peccatis simpliciter, sed de blasphemia eos increpabat? Differunt autem, quoniam qui peccat transgreditur legem : qui vero blasphemat, in ipsam offendit Deitatem. Sed aliter : si eis qui delinquunt post baptisma, non indulgetur vindicta reatuum, qualiter Apostolus pœnitenti in Corintho condonat (2 *ad Cor.*); retrogressos vero Galatas parit, quousque Christus denuo formetur in eis (*ad Gal.*, 3)? Cur autem et novatum arguimus intermentem pœnitentiam post baptismum? Apostolus igitur ad Hebræos non dissipat pœnitentiam peccatorum : sed ne putarent secundum ritum legis pœnitentiæ causa multa fore et quotidiana baptismata; ob hoc pœnitere quidem monet, unicam autem fore insinuat per baptisma renovationem. Talia vero considerans, recurro ad dispensationem quæ fit in Christo, qui Deus existens, homo factus est : tanquam Deus suscitabat mortuos; sicut carne vestitus, sitiebat, laborabat et patiebatur. Quando igitur aliqui spectantes humana, vident Dominum sitientem aut patientem, et obloquuntur in Salvatorem velut in hominem, peccant quidem; possunt tamen cito (cum pœnituerint) accipere veniam, prætendentes pro causa fragilitatem corporis : quando vero rursus aspicientes aliqui opera Deitatis, dubitant de natura corporis, ipsi quoque nimium peccant : sed et his pœnitentibus

Ceux qui, considérant les œuvres de la Divinité, doutent de la nature de son corps, pèchent aussi et très gravement; néanmoins, il peut encore leur être pardonné aussitôt qu'ils se repentent, parce qu'ils ont pour excuse la grandeur de ses œuvres. Mais lorsqu'ils attribuent au démon les œuvres de la Divinité, leur condamnation est justement irrévocable, puisqu'ils ont cru que le démon était dieu, et que le vrai Dieu n'était pas plus grand dans ses œuvres que les démons. Or, les pharisiens étaient arrivés à ce degré de perfidie. En effet, tandis que le Sauveur produisait les œuvres du Père, ressuscitant les morts, illuminant les aveugles, et faisant d'autres merveilles semblables, ils disaient que c'étaient les œuvres de Béelzébub; ils auraient pu dire également en voyant l'ordre du monde et la Providence qui le gouverne, que le monde a été créé par Béelzébub. Aussi, tant que considérant son humanité, ils étaient en suspens, disant : « N'est-ce point là le fils du charpentier? et comment sait-il les Écritures, qu'il n'a point apprises? » il les supportait comme péchant contre le Fils de l'homme; mais quand ils disent dans leur démence que les œuvres de Dieu sont les œuvres de Béelzébub, il ne peut plus les supporter. C'est ainsi qu'autrefois il souffrit leurs pères quand ils murmuraient de manquer de pain et d'eau; mais lorsque, fondant le veau d'or, ils lui rapportèrent les bienfaits qu'ils avaient reçus de Dieu, ils furent punis d'abord par la mort d'un grand nombre d'entre eux, et ensuite par cette parole : « Je les visiterai au jour de la vengeance, à cause de ce péché. » Telle est aussi la sentence qu'entendent maintenant les pharisiens qui les condamne à brûler éternellement avec le démon dans le feu qui a été préparé pour lui. Ce n'est donc point par comparaison entre le blas-

---

cito potest ignosci; eo quod et ipsi excusationem habent ab operum magnitudine : quando vero Divinitatis opera retorquent ad diabolum, merito irrevocabilem ferunt sententiam, quando arbitrati sunt diabolum esse Deum, et verum Deum nihil plus quam dæmones in operibus putaverunt habere. Ad hanc ergo perfidiam pharisæi pervenerant : Salvatore enim ostendente Patris opera, mortuos suscitante, cæcos illuminante, et similia faciente, hujusmodi opera dicebant esse Beelzebub : æque enim dicere poterant videntes mundi ordinem, et erga eum provisionem, quod mundus a Beelzebub est creatus. Quandiu igitur ad humana spectantes, mente claudicabant, dicentes : Nonne hic est carpentarii filius? Et quomodo litteras quas non didicit novit? Sustinebat eos tanquam in Filium hominis peccantes. Sed ubi magis insaniunt dicentes opera Dei esse Beelzebub, non amplius eos sustinuit. Sic enim et tandiu patres eorum sustinebat, quandiu causa panis et aquæ murmurabant : sed postquam vitulum conflantes, collata sibi divinitus beneficia in eum referunt, puniti sunt; primo quidem non paucis eorum occisis; postmodum vero dixit (*Exod.*, 32, vers. 34) : Ego autem in die ultionis visitabo hoc peccatum eorum. Talem ergo et nunc pharisæi audiunt sententiam, ut in flamma diabolo parata perpetuo corrodantur cum eo. Non igitur faciendo collationem inter blasphemiam dictam in ipsum, et Spiritum Sanctum, hæc

phème proféré contre lui-même et celui contre l'Esprit-Saint qu'il parle ainsi, comme si l'Esprit était plus grand, mais pour montrer que des deux blasphèmes proférés contre lui l'un est moindre et l'autre est plus grave; car ils l'insultaient en le regardant comme un homme, et ils disaient que ses œuvres étaient les œuvres de Béelzébub.

S. Amb. — Quelques-uns pensent que ces paroles veulent nous faire entendre que le Fils et l'Esprit-Saint sont le même Christ, tout en maintenant la distinction des personnes et l'unité de substance. En effet, le Christ Dieu et homme est un avec l'Esprit, selon ce qui est écrit : « L'Esprit qui est devant nous est le Christ Seigneur (1). » Il en est de même de l'Esprit-Saint, parce que le Père est *saint*, le Fils est *saint* et l'Esprit est *saint*. Si donc le Christ est l'un et l'autre, pourquoi cette différence sinon pour nous apprendre qu'il ne nous est pas permis de nier la divinité du Christ? — Bède. — Ou encore : celui qui dit que les œuvres de l'Esprit-Saint sont les œuvres de Béelzébub, il ne lui sera remis ni dans ce siècle, ni dans le futur, non pas que nous niions qu'il puisse être pardonné de Dieu s'il fait pénitence, mais parce que nous croyons que ce blasphémateur n'aura jamais les mérites nécessaires ni pour être pardonné, ni pour faire de dignes fruits de pénitence, selon cette parole : « Il a aveuglé leurs yeux, de peur qu'ils ne se convertissent et que je ne les guérisse. » — S. Cyr. — Si l'Esprit-Saint n'était qu'une créature, et nullement de la substance divine du Père et du Fils, comment les outrages contre lui entraîneraient-ils un châtiment aussi grand que celui qui est annoncé contre les blasphémateurs de Dieu?

(1) La Vulgate traduit ainsi ce verset : « Le Christ, le Seigneur, l'Esprit et le souffle de notre bouche (Lament. de Jér., 4, v. 20). »

---

dixit; tanquam major sit Spiritus; sed utraque blasphemia in ipsum prolata, hanc minorem, illam validiorem ostendit : ipsum enim videntes hominem, vituperabant, et ejus opera Beelzebub esse dicebant.

Ambr. Sic igitur videtur quibusdam, ut eumdem et Filium et Spiritum Sanctum, Christum intelligamus, salva distinctione personarum et unitate substantiæ; quia unus et Deus et homo Christus est Spiritus; sicut scriptum est (*Thren.*, 4) : Spiritus ante faciem nostram Christus Dominus. Idem Spiritus sanctus, quia et Pater sanctus, et Filius sanctus, et Spiritus sanctus. Si ergo utrumque Christus est, quæ est diversitas, nisi ut sciamus quia Divinitatem Christi nobis negare non liceat? Bed. Vel aliter : qui opera Spiritus Sancti dicit esse Beelzebub, isti non dimittetur neque in præsenti seculo, neque in futuro : non quod negemus ei, si pœnitentiam agere possit, posse dimitti a Deo, sed quod credamus eum blasphemum exigentibus meritis, sicut nunquam ad remissionem, ita nec ad ipsos dignæ pœnitentiæ fructus esse perventurum; secundum illud (*Esai.*, 6, et *Matth.*, 12) : Excæcavit oculos eorum ne convertantur, et sanem illos. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quod si creatura esset Spiritus Sanctus, non autem de divina substantia Patris et Filii, qualiter acta in eum contumelia tantam fert pœnam, quanta promulgatur contra blasphemantes in Deum?

Bed. Neque tamen quicunque Spiritum

Bède. — Cependant ceux qui nient l'Esprit-Saint ou qui prétendent qu'il n'est pas Dieu, mais inférieur au Père et au Fils, ne sont pas coupables de ce crime irrémissible de blasphème, parce qu'ils agissent par ignorance humaine, et non par une envie diabolique comme les princes des Juifs. — S. Aug. — Ou encore : s'il était dit : « Celui qui proférera un blasphème quelconque contre l'Esprit-Saint, » nous devrions entendre tout blasphème; mais comme il est dit : « Celui qui blasphémera contre l'Esprit-Saint, » il ne faut pas entendre un blasphème quelconque, mais celui qui ne peut être jamais pardonné. C'est ainsi qu'il est dit dans le même sens : « Dieu ne tente personne, » ce qui ne doit pas s'entendre de toute tentation, mais d'un genre de tentation. Or, disons quel est ce blasphème contre l'Esprit-Saint : le premier bienfait des fidèles est la rémission des péchés par l'Esprit-Saint; le cœur impénitent blasphème ce don gratuit; l'impénitence est donc *ce blasphème contre l'Esprit* qui n'est remis ni dans ce siècle, ni dans le futur, parce que c'est la pénitence qui obtient le pardon dans ce siècle, lequel vaut pour le siècle futur. — S. Cyr. — Le Seigneur, après avoir inspiré tant de crainte et préparé ses disciples à résister généreusement à ceux qui s'écartent de la vraie foi, leur recommande de ne point s'inquiéter d'ailleurs de leurs réponses, parce que l'Esprit, qui habite les fidèles, comme docteur, leur inspirera ce qu'il faut dire. D'où il suit : « Lorsqu'on vous conduira devant les synagogues, ne vous mettez point en peine comment ou quoi vous répondrez. » — La Glose. — Il dit *comment*, pour la manière de parler; *quoi*, pour ce qu'il faudra imaginer; *répondrez*, à ceux qui vous interrogeront ou à ceux

---

Sanctum non esse, aut Deum non esse, sed Patre Filioque minorem confitentur, hoc irremissibilis blasphemiæ crimine tenentur, quia humana ignorantia ducti faciunt, non invidentia diabolica, sicut principes Judæorum. Aug. (*De verb. Dom.*, serm. 11). Vel aliter : si hic diceretur : Qui blasphemaverit quamcunque blasphemiam in Spiritum Sanctum, omnem intelligere deberemus : sed quia dictum est : Qui blasphemaverit Spiritum Sanctum, ille intelligatur qui non omni modo, sed eo modo blasphemaverit ut ei nunquam possit ignosci; sic enim dictum est (*Jacob.*, 1) : Deus neminem tentat; scilicet non omni, sed quodam tentationis modo. Quis autem sit iste modus blasphemandi contra Spiritum Sanctum dicamus. Primum quidem credentium beneficium est in Spiritu Sancto remissio peccatorum : contra hoc donum gratuitum loquitur cor impœnitens : ipsa ergo impœnitentia est spiritus blasphemia; quæ non remittitur, neque in hoc seculo, neque in futuro, quia pœnitentia impetrat remissionem in hoc seculo, quæ valeat in futuro. Cyril. (ubi supra). Cum autem tantum metum incusserit Dominus, et præparaverit ad generose resistendum discedentibus a recta confessione, præcepit de cætero non curare de responso; eo quod fideliter dispositis construit verba congrua Spiritus tanquam doctor inhabitans. Unde sequitur : Cum autem inducent vos in synagogas, nolite cogitare qualiter aut quid respondeatis. Glos. (interlin.). Dicit autem, qualiter, quantum ad modum proferendi; quid, quantum ad modum inveniendi; respondeatis, interrogantibus, aut quid dicatis discere volentibus.

qui voudront s'instruire. — BÈDE. — En effet, lorsque nous sommes conduits devant les juges à cause du Christ, nous ne devons offrir pour le Christ que notre bonne volonté; pour le reste, la grâce de l'Esprit-Saint nous assistera dans nos réponses. D'où il est ajouté : « Car l'Esprit-Saint vous inspirera, etc. » — S. CHRYS. — Il est dit ailleurs : « Soyez prêts à répondre à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance qui vous soutient. » Ainsi, lorsqu'il s'élève une dispute ou une controverse entre amis, il nous recommande de méditer; mais quand nous sommes devant les terreurs d'un redoutable prétoire, il nous entoure de sa propre force pour nous donner le courage de parler sans crainte. — THÉOPH. — Or, comme notre faiblesse vient de deux causes, ou parce que nous voulons éviter le martyre par crainte de la douleur, ou parce que nous sommes ignorants et ne savons pas rendre raison de notre foi, il exclut l'une et l'autre : la crainte de la douleur, en disant : « Ne craignez point ceux qui font mourir le corps ; » et la crainte de l'ignorance, en disant : « Ne soyez point en peine comment ou quoi vous répondrez. »

Alors un homme lui dit au milieu de la foule : Maître, dites à mon frère qu'il partage avec moi la succession qui nous est échue. Mais Jésus lui dit : O homme, qui m'a établi pour vous juger, ou pour faire vos partages ? Puis il leur dit : Ayez soin de bien vous garder de toute avarice ; car en quelque abondance qu'un homme soit, sa vie ne dépend point des biens qu'il possède.

S. AMB. — Tout ce qui précède nous exhorte à souffrir pour la con-

(1) 1 Pierre, 3, v. 13 : « Soyez toujours prêts à répondre à quiconque vous demandera raison de l'espérance qui est en vous. »

BED. Cum enim propter Christum ducimur ad judices, voluntatem tantum nostram pro Christo debemus offerre : cæterum in respondendo Spiritus Sancti gratia ministrabitur. Unde subditur : Spiritus enim Sanctus docebit vos, etc. CHRYS. (hom. 34, in *Matth.*). Alibi vero dicitur : Estote parati cunctis ad respondendum, quicunque quæsiverint a vobis rationem spei, quæ fovet vos. Quando namque oritur inter amicos agon, vel certamen, præcepit nos meditari : quando vero terribile est prætorium et pavor, circumquaque dat proprium munimentum, ut audendum sit et loquendum, non autem obstupescendum. THEOPH. Quoniam igitur duplex est nostra infirmitas, et aut pœnæ formidine martyrium fugimus, aut quia rudes sumus; et nescimus reddere rationem fidei, utrumque exclusit ; metum quidem pœnarum, in eo quod dixit : Ne timeatis occidentes corpus ; timorem vero inscientiæ, in hoc quod dixit : Nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis.

Ait autem ei quidam de turba : Magister, dic fratri meo ut dividat mecum hæreditatem. At ille dixit ei : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem supra vos ? Dixitque ad illos : Videte et cavete ab omni avaritia ; quia non in abundantia cujusquam vita ejus est ex his quæ possidet.

AMBR. Totus superior locus ad subeundam pro confessione Domini passionem, aut

fession du Seigneur, ou par le mépris de la mort, ou par l'espoir de la récompense, ou par la menace du supplice éternel, qu'aucun pardon ne pourra jamais adoucir. Mais comme l'avarice tente souvent la vertu, il fait suivre un précepte et un exemple destiné à détruire cette passion, en disant : « Un homme de la foule lui dit : Dites à mon frère de partager avec moi notre héritage. » Puisque ces deux frères se disputaient dans la division de l'héritage paternel, il faut que l'un d'eux voulût frauder l'autre. Or, le Seigneur, pour nous apprendre que nous ne devons point nous tourner vers les choses terrestres, repousse celui qui l'appelait pour la division de l'héritage; d'où il suit : « Il lui dit : O homme, qui m'a établi pour vous juger et pour faire vos partages? » — Bède. — Celui qui veut occuper de la division de la terre le Maître qui recommande les joies de la paix céleste est justement appelé *homme*, selon cette parole : « Puisqu'il y a parmi vous des jalousies et des disputes, n'êtes-vous point hommes (1)? »

S. Cyr. — Le Fils de Dieu, devenu semblable à nous, a été établi, par Dieu le père, roi et prince sur sa sainte montagne de Sion, pour annoncer les commandements divins. — S. Amb. — Il a donc raison de décliner les choses terrestres, lui qui était descendu pour les choses divines; il dédaigne de juger les disputes et d'être l'arbitre des possessions, lui qui a le jugement des vivants et des morts et est l'arbitre des mérites. Il faut donc considérer, non ce que vous demandez, mais à qui vous demandez, et ne pas vouloir détourner à des choses moindres celui qui est occupé des plus grandes. C'est pourquoi il méritait

(1) Saint Paul, 1 Cor., 3.

---

contemptu mortis, aut spe præmii, aut mansuri denuntiatione supplicii, cui nunquam venia laxetur, instruitur. Et quoniam avaritia plerumque solet tentare virtutem, etiam hujus abolendæ rei præceptum subjicitur et exemplum, cum dicitur : Ait autem ei quidam de turba : Dic fratri meo ut dividat mecum hæreditatem. Theoph. Hi duo fratres quia de hæreditate paterna dividenda contendebant, consequens erat ut alter alterum fraudare intenderet. Dominus autem docens nos quod non oportet ad terrena flecti, repellit vocantem eum ad hæreditatis divisionem. Unde sequitur : At ille dixit ei : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem supra vos ? Bed. Qui magistro supernæ pacis gaudia commendanti terræ divisionis vult ingerere molestiam, merito homo vocatur; secundum illud (1 *Cor.*, 3) : Cum sit inter vos zelus et contentio nonne homines estis ?

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Fuit autem Dei Filius, quando factus est similis nobis, constitutus a Deo Patre in regem et principem super Sion montem sanctum ejus, annuntians mandatum divinum. Ambr. Bene ergo terrena declinat, qui propter divina descenderat; nec judex dignatur esse litium et arbiter facultatum, vivorum habens mortuorumque judicium, arbitriumque meritorum. Non igitur quid petas, sed a quo postules intuendum est; nec majoribus intento animo putes minoribus obstrependum : unde non immerito refutatur hic frater, qui dispensatorem cœlestium gestiebat corruptibilibus occupare, cum inter fratres

d'être repoussé, ce frère qui voulait occuper de choses corruptibles le dispensateur des choses célestes; d'ailleurs, le patrimoine ne doit pas être divisé entre des frères par l'intervention du juge, mais par l'affection, et les hommes doivent attendre le patrimoine de l'immortalité plutôt que celui des richesses.

Bède.—A l'occasion de ce solliciteur insensé, il cherche à prémunir, par des préceptes et des exemples, la foule et les disciples contre le fléau de l'avarice; d'où il suit : « Il leur dit : Gardez-vous de toute avarice. » Il dit de *toute*, parce qu'il y a des choses qu'on paraît faire simplement, tandis que le juge intérieur discerne l'intention qui les produit. — S. Cyr. — Ou encore : il dit *de toute avarice,* soit grande, soit petite, car l'avarice est inutile, le Seigneur ayant dit : « Vous bâtirez des maisons magnifiques et vous ne les habiterez point; » et ailleurs : « Dix arpents de vigne ne rempliront qu'un petit vase, et trente boisseaux de semence de blé n'en produiront que trois. » Il montre d'une autre manière qu'elle est inutile, en ajoutant : « Car la vie de l'homme ne dépend pas de sa richesse, etc. » — Théoph. — Le Seigneur parle ainsi pour confondre les pensées des avares qu'on voit entasser des richesses comme s'ils devaient toujours vivre. Mais l'opulence vous fera-t-elle vivre plus longtemps? Pourquoi donc prenez-vous une peine certaine pour un repos incertain? Car il est douteux que vous atteigniez la vieillesse pour laquelle vous thésaurisez.

Il leur dit ensuite cette parabole : Il y avait un homme riche dont les terres avaient extraordinairement rapporté ; et il s'entretenait lui-même de ces pensées : Que ferai-je ; car je n'ai point de lieu où je puisse serrer tout ce

---

patrimonium, non judex medius, sed pietas debeat sequestra dividere; quanquam immortalitatis patrimonium non pecuniæ sit hominibus expectandum.

Bed. Occasione autem hujus stulti petitoris adversus avaritiæ pestem, et turbas, et discipulos præceptis pariter et exemplis munire satagit : unde sequitur : Dixit ad illos : Videte et cavete ab omni avaritia : dicit autem, ab omni; quia nonnulla simpliciter geri videntur, sed internus arbiter qua intentione fiant, dijudicat. Cyril. (ubi supra). Vel dicit : Ab omni avaritia, scilicet magna et parva : est enim inutilis avaritia, dicente Domino (Amos) : Domos zelatas ædificabitis, et non habitabitis in eis ; et alibi (*Esai.*, 5, vers. 10) : Decem jugera vinearum facient lagunculam unam, et triginta modii sementis facient modios tres. Sed et secundum alium modum est inutilis, quem ostendit subdens : Quia non in abundantia cujusquam vita ejus est, etc. Theoph. Hoc dicit Dominus refellens avarorum intentiones, qui videntur coacervare divitias quasi diu victuri. Sed nunquid te opulentia longævum efficiet? Quid igitur manifeste sustines mala incertæ causa quietis? Nam dubium est an debeas attingere senium, cujus gratia thesaurizas.

Dixit autem similitudinem ad illos, dicens : Hominis cujusdam divitis uberes fructus ager attulit, et cogitabat intra se, dicens : Quid faciam, quia non habeo quo congregem fructus meos. Et dixit : Hoc faciam : destruam horrea mea, et majora faciam, et

que j'ai recueilli? Voici, dit-il, ce que je ferai : J'abattrai mes greniers, et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens; et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, fais bonne chère. Mais Dieu en même temps dit à cet homme : Insensé que tu es, on s'en va te redemander ton âme cette nuit même; et pour qui sera ce que tu as amassé? C'est ce qui arrive à celui qui amasse des trésors pour soi-même, et qui n'est point riche devant Dieu.

Théoph. — Après avoir dit que l'abondance ne prolonge point la vie de l'homme, il confirme cet enseignement par une parabole, et il ajoute : « Il leur dit ensuite cette parabole : Il y avait un homme riche, etc. » — S. Bas. — Il ne dit pas que cet homme fît aucun bien avec ses grandes richesses, afin de rendre plus éclatante la longanimité de Dieu, qui étend sa bonté même aux méchants et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Or, quelle est la reconnaissance de cet homme pour son bienfaiteur? Il oublie la condition de sa nature et il ne croit pas devoir distribuer aux indigents son superflu; ses greniers ne pouvaient contenir l'abondance de ses fruits; néanmoins, son âme insatiable n'était pas remplie. Il ne voulait pas donner les fruits anciens, par avarice, et il ne pouvait recueillir les nouveaux à cause de leur abondance; c'est pourquoi ses mesures étaient imparfaites et ses soins stériles. D'où il suit : « Il pensait, etc. » Il s'inquiète comme les pauvres; l'indigent ne dit-il pas : *Que ferai-je?* où est ma nourriture? où sont mes vêtements? Tel est aussi le langage de ce riche, car les riches produits de ses biens préoccupent son âme; il ne veut point s'en dessaisir, de peur qu'ils ne profitent aux pauvres, semblable aux avides qui mourraient de satiété plutôt que de donner leur superflu aux indigents.

---

illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi, et bona mea; et dicam animæ meæ : Anima, habes multa bona posita in annos plurimos ; requiesce, comede, bibe, epulare. Dixit autem illi Deus : Stulte, hac nocte animam tuam repetent a te : quæ autem parasti, cujus erunt? Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives.

Theoph. Postquam dixit quod ex affluentia opum non protendatur vita humana, ad hujus fidem parabolam subdit, dicens : Dixit autem similitudinem : Hominis cujusdam divitis, etc. Basil. (in hom. 6). Non facturi quidem ex ubertate fructuum aliquid boni; ut magis divina longanimitas pateat; quæ usque ad malos suam bonitatem extendit, pluens super justos et injustos. Quæ vero sunt quæ hic homo benefactori recompensat? Non meminit communis naturæ, nec arbitratus est oportere quod superfluit dispensari egentibus : et horrea quidem crepabant præ copia conditorum; avarus tamen animus nequaquam implebatur; nolens veteribus cedere propter avaritiam, nova non valens suscipere propter multitudinem; propter quod imperfecta erant ejus consilia et steriles curæ. Unde sequitur : Et cogitabat, etc. Conqueritur æque pauperibus : an non quem premit inopia, dicit, quid faciam? unde victus? unde calceamenta? Talia et locuples profert : urgent enim ipsius animam divitiæ a promptuariis emanantes; ne forte cum exiverint, prosint egentibus, a

S. Grég. — O angoisses de la satiété! En disant : *Que ferai je?* il montre clairement qu'il est comme accablé par l'effet de ses désirs et qu'il gémit, pour ainsi dire, sous le fardeau de ses biens. — S. Bas. — Il lui était facile de dire : « J'ouvrirai mes greniers, j'appellerai les pauvres; » mais il ne songe point à distribuer, il ne veut qu'entasser, car il suit : « Voici ce que je ferai : j'abattrai mes greniers. » Vous faites bien, les réserves de l'iniquité doivent être détruites; abattez ces greniers qui n'ont jamais consolé personne. Il ajoute : « J'en bâtirai de plus grands; » mais si vous les remplissez aussi, les détruirez-vous encore? Y a-t-il rien de plus insensé que ce travail sans fin? Les maisons des pauvres (si vous voulez) seront vos greniers. Mais direz-vous : Suis-je injuste à l'égard de quelqu'un en gardant ce qui m'appartient? Car il suit : « J'y amasserai tous mes biens. » Dites-moi, quels sont vos biens? Où les avez-vous pris pour les porter dans la vie? Semblables à quelqu'un qui, avant l'heure du spectacle, empêcherait d'y venir en s'appropriant ce qui est destiné au public, les riches qui se sont emparés les premiers des biens qui étaient pour tous les regardent comme leur appartenant; or, si chacun, ne prenant que ce qui suffit à ses besoins, laissait son superflu à l'indigent, il n'y aurait ni riche, ni pauvre.

S. Cyr.— Remarquez que son langage est encore inconsidéré quand il dit : « J'amasserai tous mes fruits; » comme s'il croyait qu'il ne les a point reçus de Dieu et qu'ils sont le fruit de ses travaux. — S. Bas. — Mais si vous reconnaissez qu'ils vous sont venus de Dieu, Dieu est-il injuste en nous distribuant inégalement la fortune? Pourquoi êtes-

---

simili gulosorum, qui mallent edacitate crepare, quam indigentibus de reliquiis impartiri.

Greg. (15 *Moral.*, cap. 13). O angustia ex satietate nata! Dicens enim, quid faciam? profecto indicat quia votorum suorum effectibus pressus, sub quodam rerum fasce laborabat. Basil. (ut sup.). Erat quidem in promptu dicere : Aperiam horrea, convocabo egenos; sed cogitat, non ut distribuat, sed ut congreget : sequitur enim : Et dixit : Hoc faciam : destruam horrea mea : bene facis : nam digna destructione nequitiæ promptuaria : dissolve horrea, ex quibus nullus consolationem accepit. Subdit : Et majora faciam : at si et hoc impleveris, nunquid destrues iterum? quid stultius quam infinitum laborare? Horrea sunt tibi (si vis) pauperum domus : sed dices : Cui injuriam facio, propria retinendo? Nam et sequitur : Et illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi, et bona mea. Dic mihi quæ tua? Unde ea sumens in vitam attulisti? Sicut qui præveniens spectacula, prohiberet advenientes, appropriando sibi quod ad usum communem ordinatur : similes sunt divites, qui communia quæ præoccupaverunt æstimant sua esse; si enim quilibet suæ necessitatis sufficientiam recipiens, relinqueret superfluum indigenti, non esset dives nec pauper.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Attende et aliter esse frivolum ejus verbum, cum dicit : Congregabo omnia quæ nata sunt mihi; quasi non putaret ea divinitus obtinere, sed fructus esse laborum suorum. Basil. (ubi sup.). Cæterum, si fatearis ea tibi divinitus provenisse, an injustus est Deus inæqualiter res nobis distribuens? Cur tu abundas, ille vero mendicat? Nisi ut tu

vous dans l'abondance tandis que d'autres mendient? N'est-ce point afin que vous obteniez les mérites d'une charité généreuse et qu'ils reçoivent le prix de la patience? N'êtes-vous pas spoliateur en regardant comme votre propriété ce que vous avez reçu pour le distribuer? Le pain que vous réservez appartient à celui qui a faim, la tunique que vous serrez dans votre maison appartient à celui qui est nu, la chaussure qui moisit chez vous appartient à celui qui n'en a point, et l'argent que vous avez enfoui dans la terre appartient à l'indigent; vous commettez autant d'injustices que vous pourriez donner de choses. — S. CHRYS. — Il se trompe aussi en prenant pour *bien* ce qui est indifférent; en effet, il y a des choses qui sont *bien*, d'autres qui sont mal et d'autres qui tiennent le milieu. La chasteté, l'humilité et autres semblables sont bien; quand un homme les pratique, il devient bon; le contraire de ces choses est mal, et l'homme qui le fait devient mauvais; d'autres choses tiennent le milieu, comme les richesses; tantôt elles servent au bien, par exemple, à l'aumône; tantôt au mal, par exemple, à l'avarice. Il en est de même de l'indigence qui tantôt conduit au blasphème, et tantôt à la sagesse, selon le penchant des personnes.

S. CYR. — Ainsi, le riche ne bâtit point des greniers permanents, mais passagers; et, ce qui est plus insensé, il se promet une longue vie; car il suit: « Je dirai à mon âme: Mon âme, tu as de grands biens en réserve pour beaucoup d'années. » O riche, tes greniers regorgent de fruits, mais qu'est-ce qui te fera vivre beaucoup d'années? — S. ATHAN. — Celui qui vit comme s'il devait mourir chaque jour à cause de l'incertitude naturelle de la vie, ne péchera point, parce

---

bonæ dispensationis merita consequaris, ille vero patientiæ braviis decoretur. At tu nonne spoliator es, quæ dispensanda suscepisti, propria reputando? Est panis famelici quem tu tenes, nudi tunica quam in conclavi conservas, discalceati calceus, qui penes te marcescit, indigentis argentum quod possides inhumatum: quocirca tot injuriaris, quot dare valeres. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed et in hoc errat, quod bona putat quæ sunt indifferentia: rerum enim quædam sunt bonæ, quædam malæ, quædam mediæ. Bona quidem sunt castitas et humilitas, et hujusmodi; quæ cum homo elegit, fit bonus: his autem opposita sunt mala, quæ homo dum elegit, fit malus; media vero sunt, ut divitiæ; quæ quandoque quidem ordinantur in bonum, scilicet ad eleemosynam; quandoque ad malum, scilicet ad avaritiam: et similiter inopia quandoque ad blasphemiam, quandoque ad sapientiam, secundum affectum utentium.

CYRIL. (in eadem *Cat. græc.*). Dives igitur non parat permanentia horrea, sed caduca; et quod stultius est, vitæ longitudinem sibi taxat: sequitur enim: Et dicam animæ meæ: Anima, habes multa bona reposita in annos plurimos. Sed, o dives, fructus quidem habes in horreis, sed annos plurimos unde poteris obtinere? ATHAN. (contra Antigonum ex eadem *Cat. græce.*). Si quis autem sic vivat quasi quotidie moriturus; eo quod incerta est naturaliter vita nostra, non peccabit, semper enim major

qu'une grande crainte préserve de la plupart des voluptés; au contraire, celui qui se promet une longue vie aspire aux voluptés; car il suit : « Repose-toi (cesse de travailler), mange, bois, fais bonne chère; » c'est-à-dire vis somptueusement. — S. Bas. — Vous êtes si oublieux des biens de l'âme, que vous lui donnez en nourriture les aliments du corps; certes, si elle est vertueuse, si elle est féconde en bonnes œuvres, si elle s'est attachée à Dieu, elle possède de grands biens et jouit d'une véritable joie; mais, parce que vous êtes tout charnel et assujéti aux passions, vos élans sont dans le corps et non dans l'âme. — S. Chrys. — Or, il ne convient point de se livrer aux délices, d'engraisser le corps et d'affaiblir l'âme, de l'accabler sous un fardeau, de l'envelopper de ténèbres et de la couvrir d'un voile épais, parce que, dans les délices, l'âme qui doit être reine devient esclave, et le corps qui doit être esclave devient roi. Le corps a besoin d'aliment, non de délices; il lui faut une nourriture, mais non point jusqu'à ce qu'il se rompe et succombe. En effet, les délices ne nuisent pas seulement à l'âme, elles nuisent aussi au corps qui, de fort, devient débile; de sain, malade; d'agile, pesant; de beau, difforme, et de jeune, sénile.

S. Bas. — Il est permis à ce riche de délibérer sur toutes choses et de manifester ses intentions, afin que ses passions reçoivent la juste condamnation qu'elles méritent; mais tandis qu'il parle ainsi en secret, ses paroles sont jugées dans le ciel, d'où lui vient la réponse; car il suit : « Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même, Dieu te demandera ton âme, etc. » Entendez ce nom d'insensé qui vous convient et qui ne vous est pas donné par un homme, mais par Dieu lui-même. — S. Grég. — Il est enlevé la nuit même, celui qui comptait sur beau-

---

imor plurimum voluptatis dissolvit; sed contrario longævitatem sibi repromittens, d voluptates aspirat. Sequitur enim : Requiesce (scilicet a labore), comede, bibe, pulare; magno scilicet apparatu. Basil. ut sup.). Tam improvidus es erga bona nimæ ut escas corporeas animæ ascribas : iquidem virtutem habet, si fecunda est perationum bonarum; si Deo adhæsit, ona plurima possidet et bono gaudio audet, verum quia totus carnalis es pasionibus subjectus, a ventre, non ab anima lamas. Chrys. (hom. 39, in 1 *ad Cor.*), on autem decet vacare deliciis, et impinuare corpus, et attenuare animam, fasemque ei gravare, et tenebras obducere, pissumque velamen; eo quod in deliciis dominativum animæ servit; servile vero corporis dominatur. Alimentorum autem indiget corpus, non deliciarum; ut nutriatur, non ut scindatur et fluat : neque enim animæ soli, sed et ipsi corpori sunt nocivæ deliciæ : eo quod ex forti fit debile, ex sano ægrotativum, ex agili grave, ex formoso deforme, ac ex juvene veterosum.

Basil. (ut sup.). Permissus autem est deliberare in omnibus et manifestare propositum, ut condignam mereatur sui affectus sententiam; sed dum in abdito loquitur, eloquia ejus examinantur in cœlo, unde sibi responsa proveniunt : sequitur enim : Dixit autem illi Deus : Stulte, hac nocte animam tuam, etc. Audi conveniens tibi stultitiæ nomen, quod tibi nullus imposuit hominum,

coup de temps, de sorte que, tandis qu'il avait espéré un long avenir en amassant ses biens, il ne voit pas même le jour du lendemain.

S. Chrys. — « On te demandera. » Sans doute quelque puissance terrible était envoyée pour demander son âme; car, si nous avons besoin d'un guide pour aller d'une ville à une autre, combien plus l'âme séparée du corps et allant dans la vie future aura-t-elle besoin d'être conduite. C'est pour cela que souvent l'âme résiste et recule quand elle doit sortir du corps; car la conscience de nos péchés nous fait toujours sentir son aiguillon, mais principalement lorsque nous devons paraître au redoutable jugement; alors toute la suite de nos crimes nous revient et, se plaçant devant nos yeux, elle épouvante notre âme. Comme des prisonniers sont toujours dans la douleur, mais surtout lorsqu'ils doivent paraître devant le juge, ainsi l'âme est tourmentée par ses péchés surtout dans ce moment, et beaucoup plus encore après être sortie du corps. — S. Grég. — L'âme est enlevée durant la nuit quand elle expire dans l'obscurité du cœur; elle est enlevée durant la nuit quand elle n'a pas voulu la lumière de la sagesse pour prévoir ce qu'elle s'exposait à souffrir.

Il ajoute : « Pour qui seront les biens que vous avez préparés ? » — S. Chrys. — Car vous les laisserez ici; non-seulement vous n'en retirerez aucun avantage, mais vous serez accablé sous le poids de vos péchés et, le plus souvent, les biens que vous avez entassés tomberont entre les mains de vos ennemis, tandis qu'on vous en demandera compte à vous-même.

Suite. — « Tel est celui qui thésaurise pour lui-même et qui n'est

---

sed ipse Deus. Greg. (22 *Moral.*, cap. 2 super illud 31. *Si putavi aurum robur*, etc.). Eadem nocte sublatus est qui multa tempora fuerat præstolatus; ut scilicet qui in longum sibi subsidia colligendo prospexerat, subsequentem diem, vel unum minime videret. Chrys., conc. 2 (*de Lazaro*). Repetent a te : exposcebant enim eam forsan terribiles quædam virtutes ad hoc missæ; quoniam si de civitate in civitatem transeuntes, egemus ductore; multo magis anima absoluta a corpore, et ad futuram vitam transmigrans, indigebit ducatu. Ob hoc multoties recusat anima, et regreditur in profundum, cum debet exire a corpore : semper enim stimulat nos conscientia peccatorum; sed præcipue cum debemus trahi ad terribile judicium : tunc enim tota congeries criminum innovatur, et præ oculis posita, mentem percellit : et sicut carcerati semper quidem dolorosi sunt, tunc autem præcipue cum debent judici præsentari; sic et anima maxime in ipso tempore de peccato cruciatur et dolet; multo autem magis cum fuerit evulsa. Greg. (25 *Moral.*, cap. 2). In nocte autem ablata est anima, quæ in obscuritate cordis est emissa; in nocte ablata est, quæ considerationis lucem habere noluit, ut quod pati poterat prævideret.

Subdit autem : Quæ autem parasti cujus erunt? Chrys. (in *Cat. græc. Patr.* ex hom. 23, *in Genes.*). Hic enim ea deseres, non solum nullum inde percipiens commodum, sed et sarcinam peccatorum portans super humeros proprios : et quæ quidem a te congesta sunt, plerumque in manus inimicorum pervenient, a te vero super his

pas riche en Dieu. » — Bède. — Il est insensé et il sera enlevé dans la nuit. Que celui donc qui veut être riche en Dieu ne thésaurise point pour lui-même, mais qu'il distribue ses biens aux pauvres. — S. Amb. — C'est en vain qu'il amasse des richesses, celui qui ignore s'il en pourra jouir ; car elles ne sont point nôtres, puisque nous ne pouvons les emporter avec nous ; la vertu seule accompagne les morts ; la miséricorde seule nous suit, c'est elle qui mérite aux morts les demeures éternelles.

C'est pourquoi, dit-il à ses disciples, ne vous mettez point en inquiétude pour votre vie, où vous trouverez de quoi manger, ni pour votre corps, où vous trouverez de quoi vous vêtir. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement.

Théoph. — Le Seigneur s'élève insensiblement à une doctrine plus parfaite. Ainsi, après avoir enseigné à se garder de l'avarice, il ajoute la parabole du riche pour nous apprendre que celui qui désire les choses superflues est insensé ; ensuite, poursuivant son discours, il arrache la racine de l'avarice et ne permet point que nous nous inquiétions même des choses nécessaires ; d'où il est dit : « C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point, etc. » Comme s'il disait : « Puisque celui qui se promet une longue vie et qui, pour cela, devient cupide, est insensé, ne vous inquiétez point pour votre âme de ce que vous mangerez. » Ce n'est point que l'âme spirituelle mange, mais parce que l'âme ne paraît pas pouvoir rester unie au corps sans la nourriture. Ou encore : parce que c'est le propre d'un corps animé de

---

ratio requiretur. Sequitur : Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives. Bed. Hic enim stultus est, et in nocte rapiendus. Ergo qui vult esse in Deum dives, non sibi thesaurizet, sed pauperibus possessa distribuat. Amb. Frustra enim congregat opes, qui se his nescit usurum : neque enim nostra sunt quæ non possumus auferre nobiscum : sola virtus comes est defunctorum ; sola nos sequitur misericordia, quæ tabernacula defunctis acquirit æterna.

Dixitque ad discipulos suos : Ideo dico vobis, nolite solliciti esse animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini : anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum.

Theoph. Paulatim Dominus provehit ad perfectiorem doctrinam. Docuit enim supra cavendum esse ab avaritia ; subdiditque parabolam divitis, insinuans per eam quod stultus est qui superflua cupit ; deinde procedente sermone, neque de necessariis sinit nos sollicitudinem gerere, avaritiæ radicem evellens ; unde dicit : Ideo dico vobis : Nolite solliciti esse, quasi dicat : Postquam stultus est qui sibi majorem vitæ mensuram attribuit, et exinde, magis efficitur cupidus ; nolite solliciti esse animæ vestræ quid manducetis : non quia intelligibilis anima comedat, sed quia non videtur aliter anima posse conjunctam immanere corpori, nisi dum nutrimur : vel quia animati corporis est nutrimentum suscipere, congrue animæ nutriri attribuit : nam et virtus nutritiva dicitur anima : ut sic intelligitur : Ne solliciti sitis nutritivæ parti animæ quid edatis.

prendre de la nourriture, il dit avec raison que l'âme se *nourrit*, car la force nutritive est aussi appelée *âme;* de sorte qu'il faut entendre : « Ne vous inquiétez point pour la partie nutritive de l'âme (1) de ce que vous mangerez. » Or, le corps inanimé peut encore être vêtu, c'est pourquoi il ajoute : « Ni pour votre corps, comment vous le vêtirez. » — S. Chrys. — Ces paroles : *Ne vous inquiétez point*, ne veulent pas dire : *Ne travaillez point*, mais *n'absorbez point votre pensée dans les choses terrestres :* car on peut travailler sans être dans l'inquiétude. — S. Cyr. — Or, l'âme est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. D'où il ajoute : « L'âme est plus que la nourriture, etc. » Comme s'il disait : « Comment Dieu, qui vous a donné ce qui est plus, ne vous donnerait-il pas ce qui est moins ? » Que notre pensée ne soit donc pas préoccupée des choses moindres, et que notre esprit ne soit pas absorbé par la recherche du vêtement ou de la nourriture ; mais qu'il pense plutôt à ce qui sauve l'âme et nous élève vers le royaume des cieux. — S. Amb. — Rien n'est plus propre à produire la confiance que Dieu accorde tout à ceux qui se confient à lui, que de voir ce souffle céleste qui, sans effort de notre part, perpétue l'union intime du corps et de l'âme dans une communauté de vie et qui ne manque de son aliment vivificateur que quand vient le jour suprême de la mort. Si donc l'âme est ainsi enveloppée du vêtement du corps et si le corps est animé par la vigueur de l'âme, il est absurde de penser qu'une nourriture assez abondante nous manquera tant que nous obtiendrons la précieuse substance de la vie.

(1) Celle que les philosophes appellent *végétative*, qui est la plus infime de l'âme.

Potest autem etiam corpus mortuum vestiri : unde subdit : Neque corpori vestro quid induamini. Chrys. (homil. 22, *in Matth.*). Quod autem dicitur : Nolite solliciti esse, non idem est quod, nolite operari ; sed, nolite rebus mundanis mente affigi : contingit enim aliquem operantem nihil sollicitum esse. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Præminet autem anima cibo, et corpus vestitui. Unde subdit : Anima plus est quam esca, etc. Quasi dicat : Deus qui quod majus est exhibuit, quomodo non dabit quod minus est ? Non ergo multum nostra intentio modicis insistat, nec intellectus noster serviat ad vestitum et victum quærendum ; magis autem cogitet quæcunque salvant animam, et sublevant ad regnum cœlorum.

Amb. Nihil autem moralius ad faciendam fidem omnia credentibus a Deo posse conferri, quam quod aerius ille spiritus vitale collegium animæ corporisque contubernio fœderatum sine nostro labore perpetuat, nec salutaris deficit usus alimenti, nisi cum venerit dies suprema moriendi. Cum igitur anima indumento corporis vestiatur, et vigore animæ corpus animetur, absurdum est ut victus nobis copiam defuturam putemus, qui vivendi jugem substantiam consequamur.

Considérez les corbeaux, ils ne sèment ni ne moissonnent; ils n'ont ni cellier ni grenier; cependant Dieu ne laisse pas de les nourrir. Et combien êtes-vous plus excellents qu'eux? Mais qui est celui d'entre vous qui, par tous ses soins, puisse ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée? Si donc les moindres choses sont au-dessus de votre pouvoir, pourquoi vous inquiétez-vous des autres?

S. Cyr. — De même que précédemment il nous a exhortés à nous élever à une douce confiance, par l'exemple des oiseaux qui sont de peu de prix, en disant : « Vous êtes plus que beaucoup de passereaux, » de même il nous excite encore maintenant à une confiance ferme et inébranlable par l'exemple des oiseaux, en disant : « Considérez les corbeaux, ils ne sèment ni ne moissonnent (pour leur nourriture), ils n'ont ni cellier ni grenier (pour la conserver), cependant Dieu les nourrit; combien êtes-vous plus qu'eux! » — Bède. — C'est-à-dire de plus de prix, car un animal raisonnable tel que l'homme a été placé dans la nature à un rang plus sublime que les animaux sans raison comme sont les corbeaux.

S. Amb. — C'est un grand exemple proposé à l'imitation de notre foi; en effet, les oiseaux du ciel, qui n'ont ni culture ni riche moisson, sont toujours nourris par la divine Providence. De plus, ils nous montrent que l'avarice est la cause de notre indigence; car ils ont sans travail une abondante pâture, parce qu'ils ne savent pas s'approprier, par une possession exclusive, les biens qui sont destinés à la commune nourriture. Pour nous, nous avons perdu les biens communs à tous en les revendiquant comme notre propriété exclusive; car il n'y a

Considerate corvos, quia non seminant, neque metunt; quibus non est cellarium neque horreum; et Deus pascit illos: quanto magis vos pluris estis illis? Quis autem vestrum cogitando potest adjicere ad staturam suam cubitum unum? Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de cæteris solliciti estis?

Cyril. (ubi sup.). Sicut supra erigendo nos ad spiritualem, per aves quæ modico pretio æstimantur, certitudinem induxit, dicens : Multis passeribus pluris estis vos; sic et nunc ex volatilibus firmam et indubitabilem fiduciam nobis adducit, dicens : Considerate corvos, quia non seminant neque metunt (scilicet ad acquirendum cibum), quibus non est cellarium neque horreum (scilicet ad conservandum), et Deus pascit illos : quanto magis vos pluris estis illis? Bed. Id est, carius vos valetis; quia rationale animal sicut homo, sublimius ordinatum est in rerum natura, quam irrationabilia, sicut sunt aves.

Amb. Magnum autem quod fide sequamur exemplum : nam volatilibus cœli, quibus nullum exercitium cultionis, nullus de messium fecunditate proventus est, indeficientem providentia divina largitur alimoniam. Verum est igitur causam inopiæ nostræ avaritiam videri : etenim illis idcirco sine labore pabuli usus exuberat, quo fructus ad escam communem datos speciali quodam nesciunt vendicare dominatu. Nos communia amisimus, dum propria vendicamus : nam nec proprium quidquam ubi

point de propriété absolue là où rien n'est permanent, ni de richesse certaine où les événements sont incertains.

S. Cyr. — Quoique le Seigneur pût prendre ses exemples parmi les hommes qui ne se sont point mis en peine des choses terrestres (je veux dire Élie, Moïse, Jean-Baptiste et autres semblables), il nous parle des oiseaux, se conformant à l'Ancien-Testament, qui renvoie à l'abeille, à la fourmi (1) et à d'autres animaux auxquels le Créateur a donné des instincts particuliers. — Théoph. — Il omet les autres animaux pour parler des corbeaux, parce que Dieu nourrit leurs petits avec une spéciale providence. En effet, les corbeaux, après avoir fait leurs petits, ne les nourrissent point, mais les abandonnent; le vent leur porte dans les airs leur merveilleuse pâture, ils la reçoivent dans leur bec entr'ouvert et sont ainsi nourris. Peut-être encore parle-t-il ainsi par synecdoche, prenant la partie pour le tout. C'est pour cela que, dans saint Matthieu, le Seigneur renvoie aux oiseaux du ciel, tandis qu'ici il nous renvoie aux corbeaux, comme plus avides et plus voraces. — S. Eus. — Il y a dans ces corbeaux une autre signification : en effet, les oiseaux qui sont herbivores trouvent plus facilement leur nourriture, tandis que ceux qui sont carnivores (comme les corbeaux) la trouvent plus difficilement; cependant ces derniers eux-mêmes ne manquent point de nourriture, à cause de la providence de Dieu qui s'étend à tout. Enfin il prouve la même chose par un troisième raisonnement, en disant : « Qui de vous, par tous ses soins, peut ajouter à sa taille, etc. »

(1) Livre des Proverbes, 6, v. 6.

---

perpetuum nihil, nec certa copia ubi incertus eventus.

Cyril. (homil. 22, ut sup.). Cum autem posset Dominus exemplum ab hominibus sumere, qui minime terrena curaverunt (Eliam dico, Moysen, et Joannem, et cæteros hujusmodi) commemoravit volatilia; sequens vetus Testamentum quod ad apem transmittit et formicam, et alia hujusmodi, quibus naturales quosdam mores inseruit Conditor. Theoph. Ideo autem omissa mentione aliorum volatilium, corvorum mentionem facit, quia pullos corvorum speciali providentia Deus nutrit : nam corvi pariunt quidem, non autem nutriunt, sed negligunt pullos suos; quibus miro modo ab aere pabulum quadam aura delatum ad eos pervenit, quod hiantes suscipiunt, et sic nutriuntur. Forsan etiam et talia per synecdochen dicta sunt, toto significato per partem : unde in Matthæo (cap. 6). Dominus remittit ad volatilia cœli; hic vero specialiter ad corvos tanquam gulosiores et rapaciores. Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). In corvis etiam aliquid plus significat : avibus enim colligentibus legumina promptius est alimentum : vescentibus vero carnibus (sicut corvis) difficilius est ad habendum : nec tamen hujusmodi aves, defectum pabuli patiuntur propter providentiam Dei diffusam ubique. Utitur autem ad idem et tertio syllogismo, dicens : Quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam, etc.

Chrys. (homil. 22, *in Matth.*). Nota quod animam quidem semel dedit Deus, et

S. CHRYS. — Remarquez qu'une fois que Dieu nous a donné notre âme, elle reste la même, tandis que le corps s'accroît chaque jour; c'est pourquoi, ne disant rien de l'âme qui n'a point d'accroissement, il ne fait mention que du corps, afin de nous faire comprendre qu'il ne croît pas seulement par les aliments, mais par la Providence divine, puisque nul ne peut par des aliments rien ajouter à sa taille; d'où il conclut : « Si donc les choses moindres sont au-dessus de votre pouvoir, pourquoi vous inquiétez-vous des autres? » — S. EUS. — Comme s'il disait : Si nul ne peut, par ses soins, ajouter à la taille de son corps, et si, le terme de la vie étant fixé, nul ne peut par son industrie la prolonger d'un seul instant, pourquoi s'inquiéter outre mesure des choses nécessaires à la vie? — BÈDE. — Laissez donc le soin de disposer de votre corps à celui qui l'a fait et lui a donné sa taille.

S. AUG. — En même temps qu'il parle de l'accroissement de la stature du corps, il dit que c'est la moindre œuvre de Dieu que de former les corps.

Considérez les lis, et de quelle manière ils croissent : ils ne travaillent ni ne filent; cependant je vous déclare que Salomon même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Que si Dieu a soin de vêtir de la sorte une herbe, qui est aujourd'hui dans les champs, et qu'on jettera demain dans le four, combien aura-t-il plus de soin de votre vêtement, ô hommes de peu de foi? Ne vous mettez donc point en peine, vous autres, de ce que vous aurez à manger ou à boire, et que votre esprit ne soit point suspendu et inquiet; car ce sont les païens et les gens du monde qui recherchent toutes ces choses. Et votre Père sait assez que vous en avez besoin. C'est pourquoi cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît.

S. CHRYS. — Après avoir parlé des aliments, le Seigneur parle aussr

---

eadem perseverat, sed corpus quotidie sumit incrementum : pertransiens igitur animam quasi non recipientem augmentum, de solo corpore facit mentionem; dans intelligere quod non augetur per solum alimentum, sed provisione divina; per hoc quod nullus nutrimentum accipiendo aliquid ad suam staturam adjicere potest. Unde concluditur : Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de cæteris solliciti estis? EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Quasi diceret : Si nullus sua cura corpoream ingeniatus est sibi staturam, sed neque præfinito termino temporis vitæ potest aliquis vel brevissimam moram excogitando adjicere, cur oportet superflue de necessariis vitæ cogitare? BED. Illi ergo regendi corporis curam relinquite, cujus videtis cura factum esse, ut tantæ staturæ corpus habeatis.

AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 28). Cum autem de augenda corporis statura loqueretur, dicit quod minimum est hoc, scilicet Deo corpora operari.

Considerate lilia agri quomodo crescunt; non laborant neque nent : dico autem vobis, neque Salomon in omni gloria sua vestiebatur sicut unum ex istis, si autem fœnum quod hodie est in agro, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit, quanto magis vos

du vêtement, en disant : « Considérez les lis des champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent ni ne filent pour se faire des vêtements. » Mais, de même que quand le Seigneur a dit précédemment : « Les oiseaux du ciel ne sèment point, » il n'a pas voulu interdire les semences, mais les soins superflus; de même en disant : « Ils ne travaillent ni ne filent, » il ne condamne point le travail, mais la préoccupation.

S. Eus. — Si quelqu'un veut se parer de vêtements précieux, qu'il voie de ses propres yeux comment Dieu, étendant sa sagesse infinie jusqu'aux fleurs de la terre, les a ornées de couleurs variées, comment il a disposé, sur les membranes délicates des fleurs, des teintes plus belles que celles de la pourpre et de l'or, à ce point que chez les plus grands rois, et chez Salomon lui-même, qui fut si célèbre parmi les anciens par ses richesses, sa sagesse et sa magnificence, on ne vit jamais une aussi riche parure. D'où il suit : « Je vous déclare que Salomon même, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux, etc. »

S. Chrys. — Il ne prend pas ici sa comparaison parmi les oiseaux et ne cite point le cygne ou le paon, mais le lis; car il veut exprimer les deux extrêmes, l'infériorité des choses qui ont reçu tant d'éclat et la richesse de l'éclat qui a été donné aux lis. C'est pour cela que dans la suite il ne dit plus les lis, mais l'*herbe;* car il est ajouté : « Si l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs ; » il ne dit pas : « Qui demain ne sera plus, » mais il ajoute : « Et qui demain sera jetée au four. » De

---

pusillæ fidei ? Et vos nolite quærere quid manducetis aut quid bibatis, et nolite in sublime tolli : hæc enim omnia gentes mundi quærunt : Pater autem vester scit quoniam his indigetis. Verumtamen quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis

Chrys. (homil. 23, *in Matth.*). Sicut superius Dominus de alimentis monebat, ita et nunc monet de vestitu, dicens : Considerate lilia agri quomodo crescunt, non laborant neque nent, ut scilicet sibi faciant indumenta. Sicut autem supra cum Dominus dixit : Non seminant volatilia, non reprobavit sementem, sed superfluam curam, sic cum dixit : Non laborant neque nent, non opus interimit, sed cogitationem.

Euseb. (ut sup.). Si quis autem mortalium vult decorari pretioso vestitu, videat oculate quod Deus etiam usque ad flores qui ex terra oriuntur, multiplicem sui sapientiàm propagans, ornavit hos diversis coloribus ; tenuibus membranis florum, murice et auro longe meliores tincturas accommodans, adeo quod nec penes aliquem regem deliciosum, nec etiam ipsum Salomonem, qui apud antiquos tam in divitiis quam in sapientia et in deliciis celeber fuit, tam pretiosum opus fuerit inventum. Unde sequitur : Dico autem vobis quia nec Salomon in omni gloria sua vestiebatur sicut unum ex istis, etc.

Chrys. (ubi sup.). Non utitur hic volatilium exemplo cygnum commemorans aut pavonem, sed lilia. Vult enim utrinque declarare hyperbolen ; scilicet ab infirmitate rerum, quæ tantum sunt sortitæ decorem; et a pretio decoris, qui concessus est liliis.

même, il ne dit pas seulement : « Est vêtue par Dieu, » mais « est ainsi vêtue par Dieu, » ce qui est plus expressif. Ensuite, il ajoute : « Combien plus, vous ! » ce qui exprime l'excellence et la providence du genre humain. Enfin, au lieu de menacer, il use d'indulgence et ne parle point d'infidélité, mais de faiblesse de foi, en ajoutant : « Hommes de peu de foi. » Il veut que ses paroles soient ainsi plus persuasives et nous exhorte, non-seulement à ne point nous préoccuper de nos vêtements, mais encore à ne pas affecter l'éclat des parures. — S. Cyr. — Car il suffit aux sages d'avoir les vêtements nécessaires dans les limites de la modestie et une nourriture suffisante. Les saints se contentent des délices spirituelles qui sont dans le Christ et de la gloire qui les suit. — S. Amb. — Une simple fleur est comparée à l'homme, et même elle est mise au-dessus des hommes et de Salomon, afin que nous voyions dans l'éclat de ses couleurs une image de la grâce des anges célestes, qui sont véritablement les fleurs de ce monde, parce que leur éclat en est l'ornement ; ils exhalent les doux parfums de la sanctification, et sans être en proie à aucune sollicitude, sans se livrer à aucun travail, ils conservent en eux la grâce de la bonté divine et les dons de la nature céleste. Aussi, c'est avec raison qu'il est dit ici que Salomon était *revêtu de sa gloire*, et ailleurs qu'il en était *couvert* (1), parce que l'infirmité de sa nature était comme revêtue de la gloire de ses œuvres et enveloppée de la vertu de son âme. Cependant, les anges, dont la nature, plus sublime, est exempte des infirmités du corps, sont juste-

(1) Saint Matth., 6, v. 9.

Unde postmodum non vocat ea lilia, sed fœnum ; cum subditur : Si autem fœnum quod in agro est hodie ; nec dicit : Cras non entia, sed subdit : Et cras in clibanum mittitur : neque dicit simpliciter : Deus vestit, sed, Deus sic vestit, quod multam habet expressionem, et subdit : Quanto magis vos ? Quod est exprimentis pretiositatem et providentiam humani generis. Denique cum increpare deceret, utitur et hic moderantia ; non infidelitatis dicit, sed paucitatis fidei arguens, cum subdit : Pusillæ fidei, ut per hoc magis excitet nos ad dictorum persuasionem, ut non solum non cogitemus de vestibus, sed nec affectemus vestimentorum decorem. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Sufficit enim prudentibus solius causa necessitatis aptum habere vestitum, modestiam non excedentem, et ciborum quod satis est. Sufficiunt etiam sanctis quæ sunt in Christo spirituales deliciæ, et subsequens gloria. Amb. Non otiosum autem videtur, quod flos vel homini confertur, vel certe plus pene quam hominibus in Salomone præfertur, ut præ claritate coloris angelorum cœlestium gratiam putemus expressam, qui vere mundi istius flores sunt, quod eorum claritatibus mundus ornatur, et bonum odorem sanctificationis aspirant ; qui nulla sollicitudine præpediti, nullo usu laboris exerciti, divinæ in se liberalitatis gratiam et cœlestis servant dona naturæ. Unde bene et hic vestitus gloria sua Salomon et alibi coopertus ostenditur ; quod infirmitatem corporeæ naturæ velut virtute quadam mentis adopertam operum gloria vestiebat. Angeli vero quorum natura divinior expers manet injuriæ corporalis, recte licet maximo viro præferuntur ; nec tamen in nobis misericordiam Dei desperare

ment mis au-dessus du plus grand des hommes. Néanmoins, nous ne devons pas désespérer de la miséricorde de Dieu, nous à qui le Seigneur promet, par la grâce de la résurrection, un éclat semblable à celui des anges.

S. Cyr. — Il ne convenait point que les disciples, chargés de donner aux autres le modèle et l'exemple de la vie parfaite, tombassent dans les excès qu'ils devaient exhorter à fuir; c'est pourquoi le Seigneur ajoute : « Vous donc, ne vous mettez point en peine de ce que vous mangerez, etc. » Le Seigneur a pourvu ainsi au zèle de la prédication, exhortant ses disciples à éviter toute humaine sollicitude. — Bède. — Cependant, il faut remarquer qu'il ne dit pas : « Ne vous occupez point, ne vous inquiétez point de la nourriture, ou de la boisson, ou du vêtement, » mais « de ce que vous mangerez ou boirez, » ce qui me paraît condamner quiconque, dédaignant la nourriture ou les vêtements ordinaires, recherche des aliments ou des habits plus somptueux ou plus austères que les personnes avec lesquelles il vit.

S. Grég. de Nysse. — Quelques-uns ont demandé et obtenu le pouvoir, les honneurs et les richesses; pourquoi donc nous dites-vous de ne pas demander ces choses dans nos prières? Tout le monde sait que ces biens dépendent de la providence de Dieu; néanmoins, il les donne à ceux qui les demandent, afin que, voyant Dieu nous exaucer dans les moindres demandes, nous nous élevions à de plus nobles désirs. C'est ainsi que nous voyons les enfants, aussitôt après leur naissance, s'attacher au sein maternel; mais l'enfant, devenu plus grand, dédaigne les mamelles et demande des jouets ou quelque autre chose qui charme ses yeux; ensuite, l'esprit se développant avec le corps, il

---

debemus, quibus per resurrectionis gratiam Dominus similem angelorum speciem pollicetur.

Cyril. (ubi sup.). Absonum autem erat discipulos debentes normam et exemplar conversationis honestæ aliis tradere, in ea incidere a quibus discedendum esse oportebat eos consulere. Et ideo Dominus subdit : Et vos nolite quærere quid manducetis, etc. In hoc etiam Dominus consuluit non modicum studio sacrarum prædicationum; monens discipulos sollicitudinem humanam abjicere. Bed. Notandum tamen est quod non ait : Nolite quærere aut solliciti esse de cibo, aut potu, aut indumento, sed, quid manducetis aut bibatis; ubi mihi videntur argui, qui spreto victu vel vestitu communi, lautiora sibi vel austeriora præ his cum quibus vitam ducunt, alimenta vel indumenta requirunt.

Greg. Nyss. (*in Orat. dom.*, serm. 1). Aliqui obtinuerunt dominia, honores et divitias, cum orassent; qualiter ergo prohibes nos talia orando quærere? Et quidem quod omnia hæc ad divinum consilium pertineant, omnibus patet : hæc tamen a Deo conferuntur petentibus; ut discentes Deum nos exaudire in minoribus petitionibus, elevemur ad altiorum affectum : sicut in pueris videmus, qui mox nati maternis adhærent uberibus; si vero pubuerit parvulus, spernit mammas; quærit autem monile, aut aliquid talium, quibus oculus delectatur; postquam autem mens cum

perd tous les désirs de l'enfance et demande à ses parents les choses qui conviennent à l'âge parfait.

S. Aug. — Après avoir interdit la sollicitude des aliments, il nous exhorte à éviter l'orgueil, en disant : « Ne vous abandonnez point à de vaines pensées. » Car l'homme recherche d'abord ces biens pour satisfaire ses besoins; mais quand il les a en abondance, il en devient orgueilleux. Il est semblable à un blessé qui se vanterait d'avoir beaucoup de remèdes dans sa maison, comme s'il n'était pas meilleur pour lui d'être sans blessure et de n'avoir besoin d'aucun remède. — Théoph. — Ou encore : il appelle *vaines pensées* cette agitation vague de l'esprit qui rêve beaucoup de choses, passant de l'une à l'autre avec orgueil. — S. Bas. — Pour comprendre cette agitation, souvenez-vous de la vanité de votre jeunesse, lorsque, seul, vous rêviez de la vie et de ses ambitions, vous élevant de dignité en dignité, acquérant des richesses, bâtissant des palais, faisant du bien à vos amis et vous vengeant de vos ennemis. Or, ces rêves sont coupables, parce qu'en se complaisant dans la pensée des choses superflues on s'éloigne de la vérité. D'où il ajoute : « Les nations du monde recherchent ces choses, etc. » — S. Grég. de Nysse. — Car c'est le propre de ceux qui n'ont aucune espérance de la vie future, ni aucune crainte du jugement, de mettre leur sollicitude aux choses apparentes. — S. Bas. — Cependant il ajoute pour les choses nécessaires : « Votre père sait que vous en avez besoin. » — S. Chrys. — Il ne dit pas *Dieu*, mais *votre Père*, afin de les élever à une plus grande confiance. En effet, quel est le père qui laisserait ses enfants manquer du nécessaire? Il ajoute ce

---

corpore creverit, cedens cunctis puerilibus desideriis, quærit a parentibus quæ conveniunt vitæ perfectæ.

Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 29). Prohibita autem sollicitudine de alimentis, consequenter ne extollamur admonuit, dicens : Nolite in sublime tolli. Primo enim hæc ad necessitatem complendam homo quærit; cum autem his abundaverit, incipit de talibus superbire : tale est hoc, ac si se vulneratus aliquis jactet, quia habeat multa emplastra in domo, cum hoc illi bonum esset ut vulnera non haberet, et ne uno quidem indigeret emplastro. Theoph. Vel elevationem nihil aliud vocat, quam vagum mentis motum, alias aliud meditantis : et ex hoc in hoc salientis ac sublimia cogitantis. Bed. (in *Cat. græc. Patr.*). Et ut intelligas hujusmodi elevationem, memento vanitatis propriæ juventutis; si quando manens solus cogitasti de vita et promotionibus; discurrens a principatu in principatum; amplexus es divitias; ædificasti palatia; amicis benefecisti; ultus es inimicos. Est autem peccatum talis abstractio : intenta enim circa superflua delectatio a veritate seducit. Unde consequenter subdit : Hæc enim omnia gentes mundi quærunt, etc. Greg. Nyss. (ubi sup.). Adhibere enim sollicitudinem rebus apparentibus, proprium est eorum qui nullam supponunt spem futuri seculi, neque metum judicii. Basil. (ut sup.). Sed de necessariis vitæ subdit : Pater autem vester scit quoniam his indigetis. Chrys. (ut sup.). Non dixit : Deus, sed, Pater; ut ipsos ad majorem promoveret fiduciam : quis enim est pater qui patiatur necessaria filiis non ministrare?

qui suit, afin que vous ne puissiez pas dire que, quoique étant votre père, il ignore vos besoins, car Celui qui a créé notre nature connaît son indigence.

S. Amb. — Il montre ensuite que la grâce ne manquera aux fidèles ni dans le présent, ni dans l'avenir, si, désirant les choses divines, ils ne recherchent point les terrestres; car il ne convient point que des hommes qui combattent pour un royaume s'inquiètent de leur nourriture. Un roi sait bien comment il entretiendra, nourrira et vêtira sa famille. D'où il suit : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et toutes ces choses vous seront données de surcroît. » — S. Chrys. — Non-seulement le Christ promet son royaume, mais encore les richesses: car si nous délivrons de toute sollicitude ceux qui négligent leurs intérêts pour s'occuper des nôtres avec plus de soin, à plus forte raison Dieu fait-il ainsi. — Bède. — Il distingue les choses principales et les choses de surcroît, parce que nous devons nous proposer pour fin les choses éternelles et user seulement des temporelles.

Ne craignez point, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner son royaume. Vendez ce que vous avez, et le donnez en aumône ; faites-vous des bourses qui ne s'usent point par le temps ; amassez dans le ciel un trésor qui ne périsse jamais, d'où les voleurs n'approchent point, et que les vers ne peuvent corrompre. Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

La Glose. — Le Seigneur ayant détourné le cœur des disciples des sollicitudes temporelles, les délivre maintenant de la crainte qui est la

---

Sed et aliud adjicit : non enim poteris dicere, quod Pater quidem est, ignorat tamen his nos indigere : nam qui naturam creavit, ejus indigentiam novit.

Amb. Ostendit autem consequenter, nec ad præsens nec in reliquum fidelibus gratiam defuturam, si modo qui divina desiderant, terrena non quærant : indecorum quippe est homines curare de cibo, qui militant pro regno. Novit rex quemadmodum familiam suam pascat, alat et vestiat. Unde sequitur : Verumtamen quærite primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur. Chrys. (ut sup., in *Cat. græc. Patr.*). Non modo regnum, sed etiam opes Christus pollicetur cum eo : si enim nos a curis eos eripimus, qui prætermittentes sua nostrorum diligentiam habent, multo magis Deus. Bed. Judicat enim aliud esse quod principaliter datur, aliud quod superadditur: quia nobis intentione æternitas, in usu vero temporalitas esse debet.

Nolite timere pusillus grex ; quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum. Vendite quæ possidetis, et date eleemosynam : facite vobis sacculos qui non veterascunt, thesaurum non deficientem in cœlis, quo fur non appropiat, neque tinea corrumpit : ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit.

Glos. Postquam Dominus temporalium curam a cordibus discipulorum removit, hic excludit ab eis timorem, ex quo superflua cura procedit, dicens : Nolite timere, etc. Theoph. Pusillum gregem Dominus vocat

cause des soucis superflus et leur dit : « Ne craignez point, etc. » — THÉOPH. — Le Seigneur appelle *petit troupeau* ceux qui veulent devenir ses disciples, parce qu'ils paraissent *petits* dans ce monde, à cause de leur pauvreté volontaire ; ou encore, parce qu'ils sont surpassés par la multitude des anges qui nous sont incomparablement supérieurs. — BÈDE. — Le Seigneur appelle *petit* le troupeau des élus, soit par comparaison avec le nombre plus grand des réprouvés, soit à cause de leur amour pour l'humilité.

S. CYR. — Il montre pourquoi ils ne doivent point craindre, en ajoutant : « Car il a plu à votre Père, etc. » Comme s'il disait : Comment celui qui donne de tels biens n'exercerait-il pas envers vous sa clémence ? Car quelque petit que soit ce troupeau (par nature, par le nombre et par l'éclat), néanmoins la bonté du Père a voulu lui donner le sort des esprits célestes, c'est-à-dire le royaume des cieux. Méprisez donc les richesses terrestres, afin de posséder le royaume des cieux. D'où il est ajouté : « Vendez ce que vous possédez, etc. » — BÈDE. — Comme s'il disait : Ne craignez point qu'en combattant pour le royaume de Dieu, les choses nécessaires à la vie vous manquent ; bien plus, vendez ce que vous possédez pour faire l'aumône. Ceci est dignement accompli par celui qui, après avoir méprisé pour Dieu tous ses biens, travaille néanmoins de ses mains pour vivre et faire l'aumône. — S. CHRYS. — Il n'est point de péché que l'aumône ne puisse effacer, elle est le remède de toute blessure ; or, l'aumône ne se fait pas seulement par l'argent, mais encore par les œuvres, comme lorsqu'on protége quelqu'un, lorsqu'un médecin guérit ou qu'un sage conseille.

---

volentes discipulos ejus fieri, vel quia in hoc seculo sancti parvi videntur causa voluntariæ paupertatis, vel quia superantur a multitudine angelorum, qui incomparabiliter præcellunt quæ nostra sunt. BED. Pusillum etiam Dominus gregem electorum nominat; vel ad comparationem majoris numeri reproborum ; vel potius ob humilitatis devotionem.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Quare autem timere non debent ostendit, subdens : Quia complacuit Patri vestro, etc. Quasi dicat : Eum qui tam pretiosa largitur, qualiter pigebit erga vos clementiam exercere? Quamvis enim hic grex parvus sit (natura, et numero, et gloria), bonitas tamen Patris concessit et huic pusillo gregi cœlestium spirituum sortem, scilicet regnum cœlorum. Ergo ut possideatis regnum cœlorum, opes terrenas contemnite. Unde subditur : Vendite quæ possidetis, etc. BED. Quasi dicat : Nolite timere ne propter regnum Dei militantibus hujus vitæ necessaria desint : quinetiam possessa propter eleemosynam vendite : quod tunc digne fit, quando quisque semel pro Domino suo suis omnibus spretis, nihilominus post hoc labore manuum operatur unde et victum transigere et eleemosynam dare queat. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.* ex hom. 25 *in Acta*). Non est enim peccatum quod eleemosyna nequeat abolere ; antidotum est cuilibet conveniens vulneri. Sed et eleemosyna, non solum in pecuniis fit, sed et in rebus ; dum

S. Grég. de Nazianze. — Je crains que vous ne pensiez que la miséricorde n'est pas nécessaire, mais libre; je pensais ainsi moi-même et j'ai été épouvanté de voir les boucs placés à gauche, non pour avoir dérobé, mais pour n'avoir point assisté le Christ dans le monde. — S. Chrys. — En effet, sans l'aumône, il est impossible de voir le royaume, car de même qu'une source qui retient ses eaux se corrompt, ainsi en est-il des riches qui gardent leurs biens pour eux-mêmes.

S. Bas. — On me demandera par quelle considération il faut vendre les biens qu'on possède? Est-ce qu'ils sont naturellement nuisibles. ou bien est-ce à cause de la tentation à laquelle ils exposent les âmes? Je réponds premièrement que si quelqu'une des choses du monde était mauvaise en soi, elle ne serait pas une créature de Dieu, car toute créature de Dieu est bonne; secondement que le précepte du Seigneur ne nous a pas appris à rejeter nos biens comme mauvais, mais à les distribuer en disant : « Faites-en l'aumône. »

S. Cyr. — Peut-être que ce commandement est dur pour les riches; néanmoins, il n'est pas inutile à ceux qui ont un esprit sage; car ils thésaurisent dans le royaume céleste. D'où il suit : « Faites-vous des bourses qui ne vieillissent point, etc. » — Bède. — En donnant l'aumône dont la récompense demeure éternellement. Cependant, il ne faut pas croire que, par ces paroles, il ait recommandé aux saints de n'avoir aucun argent (pour leur usage ou pour celui des pauvres), puisque nous lisons que le Seigneur lui-même, qui était servi par les anges, *avait une bourse* (1), où il gardait les offrandes des fidèles; mais

(1) Saint Jean, 12, v. 6.

aliquis alium protegit, dum medicus meditur, dum sapiens consulit.

Greg. Nazianz. (orat 16. *De pauperum amore*, versus finem). Vereor autem ne putes pietatis tibi necessitatem non esse, sed arbitrium : opinabar et ipse hoc, sed terrent me hœdi ad sinistram statuti; non quia rapuerunt, sed quia Christum in gentibus non placaverunt. Chrys. (in eadem *Cat. græc.*, ex homil. *in Matth.*). Nam sine eleemosyna impossibile est regnum videre : sicut enim fons si aquas in se continuerit, vitiatur; sic et divites cum omnia penes se teneant.

Basil. (in eadem *Cat. græcorum ex Asceectis*, id est, *Regulis brevioribus*, ad interrogat. 92). Sed quæret aliquis quid considerantem oportet vendere quæ possidentur? Nunquid tanquam eis naturaliter noxiis, vel propter tentationem accidentem animabus ex eis? Ad hoc dicendum est, primo quidem quod singulum eorum quæ sunt si in mundo per seipsum malum existeret, non esset creatura Dei; omnis enim creatura Dei bona est (2 *ad Timoth.*, 4). Consequenter autem, quia mandatum quoque dominicum non docuit abjicere tanquam mala, quæ possidentur, sed dispensare, dicens : Et date eleemosynam.

Cyril. (ubi supra). Molestum autem forte est hoc mandatum divitibus; sanam tamen mentem habentibus non est inutile : thesaurisant enim sibi regnum cœleste. Unde sequitur : Facite vobis sacculos qui non veterascunt, etc. Bed. Eleemosynas videlicet operando, quarum merces in æternum ma-

il a voulu dire de ne pas le servir en vue de ces biens, et de ne point abandonner la justice par crainte de l'indigence. — S. Grég. de Nysse. — Il commande de placer les biens temporels et terrestres dans le ciel, où la corruption ne peut attèindre. D'où il ajoute : « Un trésor impérissable, etc. » — Théoph. — Comme s'il disait : Les vers rongent icibas, mais ils ne rongent point dans le ciel ; et, comme il y a des biens que les vers ne rongent pas, il parle aussi du voleur ; car l'or n'est pas rongé par les vers, mais les voleurs le dérobent.

Bède. — Ainsi, il faut entendre simplement que l'argent mis en réserve périt, tandis que, s'il est donné au prochain, il mérite une récompense éternelle dans le ciel ; ou encore : que le prix d'une bonne œuvre, s'il est acquis en vue d'un avantage terrestre, se corrompt et périt, tandis que, s'il est acquis seulement en vue du ciel, il ne peut être souillé, ni au dehors, par l'approbation des hommes (semblable au voleur qui dérobe au dehors), ni au dedans, par la vaine gloire semblable au ver qui ronge intérieurement). — La Glose. — Ou encore : ces *voleurs*, ce sont les hérétiques et les démons qui cherchent à nous dépouiller des biens spirituels, et ce *ver*, qui ronge invisiblement les vêtements, c'est l'envie qui déchire le zèle ou les bonnes actions et détruit le lien de l'unité.

Théoph. — Or, comme tout ne peut être dérobé par les voleurs, il ajoute une raison plus forte et qui ne souffre point de réplique, en disant : « Car, où est votre trésor, là est aussi votre cœur. » Comme s'il disait : Supposez que le ver ne ronge point ni le voleur ne dérobe, par cela seul qu'on attache son cœur à un trésor enseveli et qu'on en-

---

...at : ubi non hoc præceptum esse putan...m est, ut nil pecuniæ reservetur a sanc... (vel suis vel pauperum usibus), cum et ...e Dominus, cui angeli ministrabant ...atth., 4) loculos habuisse legatur (Joan., ...), a fidelibus oblata conservans ; sed ne ...eo propter ista serviatur, et ob inopiæ ti...orem justitia deseratur Greg. Nyss. (in ...t. græc. Patr.). Præcipit autem sensibi... et terrenas opes sursum condere, quod ...tus corruptiva non attingit : unde sub... : Thesaurum non deficientem, etc. ...heoph. Quasi diceret : Hic tinea demoli...r, non autem demolitur in cœlis ; deinde ...ia tinea quædam non demolitur, addit de ...re : Aurum enim non demolitur tinea, ...i fur tollit.

Bed. Sive igitur hoc simpliciter accipien...m est quod pecunia servata deficiat, data autem proximo perennem fructum conferat in cœlis ; seu ita quod thesaurus boni operis si commodi terrestris occasione condatur, facile corruptus intereat ; at si cœlesti solum intentione congeratur, non exterius hominum favore (quasi a fure qui deforis rapit), non intus inani gloria (quasi a tinea quæ interius scindit) valet maculari. Glos. Vel fures sunt hæretici et dæmones ; qui ad hoc intenti sunt ut spiritualibus nos spolient : tinea, quæ vestes latenter rodit, invidia est ; quæ studium vel fructum bonum lacerat, et compactionem unitatis dissipat.

Theoph. Porro quia non omnia furto tolluntur, addit potiorem rationem, et nullam prorsus patientiam instantiam, dicens : Ubi enim est thesaurus vester, ibi et cor vestrum erit. Quasi dicat : Esto, quod nec

fouit sous terre un don divin (l'âme), quel supplice ne mérite-t-on pas? — Eus. — En effet, tout homme est sous la dépendance de ce qu'il préfère, il applique toute son âme à ce dont il espère retirer tous les avantages; si donc quelqu'un met toute son âme et tout son amour (ce qu'il a appelé le *cœur*) dans les choses de la vie présente, il ne pense qu'aux biens terrestres; si, au contraire, il applique toute sa pensée aux choses célestes, il y aura aussi son cœur; de sorte qu'il paraîtra converser avec les hommes par le corps seul, tandis que, par l'âme, il aura déjà atteint les demeures célestes. — Bède. — Ceci ne doit pas s'entendre seulement des richesses, mais encore de toutes les passions; les festins sont des trésors pour le sensuel; les amusements, pour le lascif; les plaisirs, pour celui que domine l'amour.

Que vos reins soient ceints, et ayez dans vos mains des lampes ardentes; soyez semblables à ceux qui attendent que leur maître retourne des noces, afin que lorsqu'il sera venu, et qu'il aura frappé à la porte, ils lui ouvrent aussitôt. Heureux ces serviteurs que le maître à son arrivée trouvera veillant. Je vous dis en vérité que, s'étant ceint, il les fera mettre à table; et, passant devant eux, il les servira. Que s'il arrive à la seconde ou à la troisième veille, et qu'il les trouve en cet état, ces serviteurs-là sont heureux. Or, sachez que si le père de famille était averti de l'heure où le voleur doit venir, il veillerait sans doute, et ne laisserait pas percer sa maison. Tenez-vous donc aussi toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne penserez pas.

Théoph. — Après avoir établi son disciple dans la modération en le délivrant de toutes les sollicitudes de la vie et de l'orgueil, le Seigneur l'exhorte ici à servir en disant: « Que vos reins soient ceints (c'est-à-

---

tinea demoliatur, nec fur tollat, hoc ipsum quod est habere cor affixum thesauro sepulto, et divinum opus (scilicet animam) terræ immergere, quanto est dignum supplicio? Eusen. (in *Cat. græc. Patr.*). Nam quilibet homo naturaliter dependet ab eo erga quod studet; illuc totum animum applicat, ubi totum commodum possidere putavit. Unde si quis in rebus præsentis vitæ habet totam mentem et intentionem (quam cor nominavit), in terrenis versatur. Si vero mentem applicaverit ad cœlestia, ibi mentem habebit; ut videatur solo corpore cum hominibus conversari, animo vero jam sit aggressus mansiones cœlestes. Bed. Hoc autem, non solum de pecunia, sed de cunctis passionibus sentiendum est; luxuriosi epulæ sunt thesauri; lascivi, ludicra; amatoris, libido.

Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris; et vos similes hominibus expectantibus dominum suum, quando revertatur a nuptiis, ut cum venerit et pulsaverit, confestim aperiant ei. Beati servi illi quos cum venerit Dominus, invenerit vigilantes. Amen dico vobis, quod præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis: et si venerit in secunda vigilia, et si in tertia vigilia venerit, et ita invenerit, beati sunt servi illi. Hoc autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias qua hora fur veniret, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam: et vos estote parati, quia qua hora non putatis Filius hominis veniet.

Theoph. Postquam suum discipulum modestum statuit Dominus, spolians eum

dire toujours prêts à accomplir les œuvres de votre Seigneur), et portez des lampes ardentes ; » c'est-à-dire ne vivez point dans les ténèbres, mais que la lumière de la raison soit toujours devant vous pour vous montrer ce qu'il faut faire ou éviter. Car tels doivent être les serviteurs ; ils ont besoin de lampes ardentes, c'est-à-dire de discernement, pour reconnaître dans la pratique, non-seulement ce qu'il faut faire, mais encore comment il faut faire ; autrement les hommes se précipitent dans l'abîme de l'orgueil. Il faut remarquer qu'il commande d'abord de ceindre les reins, et ensuite d'avoir des lampes ardentes ; car il faut d'abord l'action et ensuite la réflexion, qui est la lumière de l'esprit. Appliquons-nous donc à exercer nos facultés, afin d'avoir deux lampes ardentes, savoir : la pénétration de l'esprit qui nous éclaire en brillant dans notre âme, et la science par laquelle nous éclairons les autres. — S. Max. — Ou encore : il nous dit d'avoir des lampes ardentes par la prière, par la méditation et par la charité. — S. Cyr. — Ou encore : la ceinture exprime l'empressement et la promptitude à supporter le malheur par amour pour Dieu ; et les lampes ardentes signifient que nous ne devons laisser personne vivre dans les ténèbres de l'ignorance. — S. Grég. — Ou encore : nous ceignons nos reins lorsque nous domptons, par la continence, les passions de la chair ; car la luxure de l'homme est dans ses reins, et celle de la femme dans l'ombilic (1) ; ainsi, la luxure est désignée par les reins à cause du sexe plus noble. Mais, parce qu'il ne suffit point de

(1) Job, 4, v. 11 : « Sa force est dans ses reins et sa vigueur à l'ombilic de son ventre. »

---

qualibet vitæ cura et elevatione, jam nunc ad ministrandum inducit, dicens : Sint lumbi vestri præcincti (id est, semper proclives ad exequenda opera Domini vestri) : et lucernæ ardentes ; id est, non ducatis vitam in tenebris, sed adsit vobis lux rationis, ostendens vobis agenda et fugienda. Est enim hic mundus nox ; cincti vero lumbos sunt, qui practicam sive activam vitam exequuntur. Nam talis est ministrantium habitus, quibus oportet adesse, et lucernas ardentes, id est, discretionis donum, ut valeat dignoscere practicus, non solum quid oporteat agere, sed et quomodo ; alioqui in præcipitium superbiæ homines ruunt. Notandum autem quod primo jubet lumbos præcingi ; secundo, lucernas ardere : nam primo quidem est operatio, deinde speculatio, quæ est illustratio mentis. Igitur studeamus exercere virtutes, ut duas lucernas habeamus ardentes ; scilicet conceptum mentis jugiter in anima emicantem, quo nos illustramur ; et doctrinam, qua cæteros illuminamus. Max. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel lucernas accensas docet habere per orationem, et contemplationem, et spiritualem dilectionem. Cyril. (in eadem *Cat. græc.* ex lib. *de Adorat. in spiritu*). Vel subcingi significat agilitatem et promptitudinem ad sustinenda mala intuitu divini amoris ; lucernæ autem accensio significat, ut non patiamur aliquos in tenebris ignorantiæ vivere. Greg. in hom. (13 *in Evang.*). Vel aliter : lumbos præcingimus, cum carnis luxuriam per continentiam coarctamus : viris enim luxuria in lumbis est, et femi-

ne pas faire de mal, et que chacun doit s'appliquer aux bonnes œuvres, il est ajouté : « Portez des lampes ardentes dans vos mains. » Or, nous tenons dans nos mains des lampes ardentes lorsque, par nos bonnes œuvres, nous donnons au prochain des exemples éclatants de lumière. —S. Aug.—Ou encore : il dit de ceindre nos reins par la continence des passions terrestres, et de porter des lampes ardentes, afin que nous le fassions en vue de notre véritable fin et avec une droite intention.

S. Grég. — Si quelqu'un fait ces deux choses, il ne lui reste plus que de mettre toute son espérance dans la venue de son Rédempteur. D'où il est ajouté : « Soyez semblables à ceux qui attendent que leur maître retourne des noces, etc. » Le Seigneur est allé à des noces, puisqu'en montant au ciel, son humanité renouvelée s'est réunie à la multitude des anges. — Théoph. — De plus, chaque jour dans le ciel, il épouse les âmes des saints que Paul, ou tout autre de ses ministres, lui offre, *comme une vierge chaste* (1). Or, il revient après avoir célébré ses noces dans le ciel; peut-être est-ce à la fin du monde, quand il viendra du ciel pour tous dans la gloire du Père. Peut-être encore est-ce lorsqu'à toute heure il paraît tout-à-coup à la mort de chacun de nous. — S. Cyr. — Remarquez qu'il revient des noces comme d'une fête, qui est l'état permanent de la Divinité; car rien ne peut attrister sa nature incorruptible. — S. Grég. de Nysse. — Ou encore : après avoir consommé ses noces et épousé l'Eglise, l'ayant admise dans

(1) Allusion à ces paroles de saint Paul : « Je vous ai fiancés à cet unique époux, qui est le Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge chaste (2 Cor., 11, v. 12). »

---

nis in umbilico : a principali igitur sexu lumbornm nomine luxuria designatur. Sed quia minus est mala non agere, nisi etiam quisque studerat bonis operibus insudare, additur : Et lucernæ ardentes in manibus vestris : lucernas quippe ardentes in manibus tenemus, cum per bona opera proximis nostris lucis exempla monstramus. Aug., *De quæst. Evang* (lib. 2, c. 25). Vel docet et lumbos præcingere propter continentiam ab amore rerum secularium ; et lucernas ardentes habere, ut hoc ipsum vero fine et recta intentione fiat.

Greg. in hom. (13 ut sup.). Sed si utrumque horum agitur, restat ut quisquis ille est, totam spem suam in Redemptoris sui adventu constituat. Unde subditur : Et vos similes hominibus expectantibus dominum suum quando revertatur a nuptiis, etc. Ad nuptias quippe Dominus abiit, quia ascendens in cœlum, supernam sibi multitudinem angelorum novus homo copulavit. Theoph. Quotidie etiam in cœlis desponsat sanctorum animas, quas ei Paulus vel alius similis offert virginem castam ; redit autem a nuptiis celebratis in cœlis ; forsan quidem universaliter in consummatione totius mundi, quando veniet de cœlo in gloria Patris, forsan etiam singulis horis astans inopinate particulari uniuscujusque consummationi. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.* ubi sup.). Considera etiam quod a nuptiis quasi a solemnitate venit, in qua semper existit Divinitas ; nihil enim potest incorruptibili naturæ inferre tristitiam. Greg. Nyss. (in eadem *Cat. græc. Patr.* ex illius orat. vel hom. 11 in

son lit nuptial mystérieux, les anges annonçaient le retour de leur roi à son éternelle béatitude; or, nous devons rendre notre vie semblable à celle des anges, de sorte que comme ils vivent exempts de mal et sont toujours prêts pour le retour du Seigneur, ainsi nous devons veiller nous-mêmes et nous préparer à lui obéir promptement quand il viendra frapper, car il suit : « Afin que lorsqu'il viendra frapper à la porte, ils lui ouvrent aussitôt. »

S. Grég. — Il vient quand il doit nous juger; il frappe lorsque, par la violence de la maladie, il nous avertit que la mort est proche; nous lui ouvrons aussitôt si nous le recevons avec amour; car celui qui craint de sortir du corps ne lui veut pas ouvrir quand il frappe, et celui qui se souvient de l'avoir méprisé tremble de voir son juge. Mais celui qui est sûr de son espérance et de ses œuvres lui ouvre aussitôt qu'il frappe, parce que, dès qu'il reconnaît les approches de la mort, il se réjouit de la gloire de la récompense. D'où il est ajouté : « Heureux ces serviteurs que le maître trouvera vigilants. » Celui-là veille qui tient les yeux de son âme ouverts à la lumière véritable, qui pratique ce qu'il croit, qui repousse loin de lui les ténèbres de la tiédeur et de la négligence. — S. Grég. de Nysse.— C'est pour cette veille que précédemment le Seigneur a dit de ceindre les reins et de porter des lampes ardentes. En effet, la lumière placée devant les yeux éloigne le sommeil, et la ceinture serrée autour des reins empêche le corps de s'endormir. C'est ainsi que celui qui est ceint de chasteté et éclairé par la lumière d'une conscience pure veille toujours.

S. Cyr. — Lorsque le Seigneur viendra et qu'il trouvera les siens

---

ant.). Vel aliter consummatis nuptiis, et lesponsata sibi Ecclesia, et admissa ea in halamum secretorum, præstolabantur angeli editum regis ad naturalem beatitudinem; quibus similem fieri decet nostram vitam; t sicut illi sine malitia conversantes pati sunt dominicum regressum recipere, ic et nos vigilantes in vestibulis ejus ad bedientiam promptos nos faciamus cum dvenerit pulsans : sequitur enim : Ut cum enerit et pulsaverit, confestim aperiant ei.

Greg. (in homil. ut sup.). Venit quippe um ad judicium properat; pulsat vero cum m per ægritudinis molestiam esse morm vicinam designat : cui confestim aperius, si hunc cum amore suscipimus : apere enim judici pulsanti non vult, qui exire corpore trepidat, et eum quem contempsse se meminit, videre judicem formidat, qui autem de sua spe et operatione securus est, pulsanti confestim aperit; quia cum tempus propinquæ mortis agnoverit, de gloria retributionis hilarescit. Unde subditur : Beati servi quos cum venerit Dominus invenerit vigilantes. Vigilat qui ad aspectum veri luminis mentis oculos apertos tenet, qui servat operando quod credit, qui a se torporis et negligentiæ tenebras repellit. Gregor. Nyss. (ubi supra). Propter hanc igitur vigiliam observandam supra Dominus monuit, ut sint lumbi præcincti : et lucernæ ardentes : lumen enim oppositum oculis pellit somnolentiam oculorum; lumbi etiam cingulo perstricti reddunt corpus insusceptibile somni; nam qui præcinctus est castitate, et pura conscientia illustratus, perseverat insomnis.

Cyr. (ubi sup.). Cum igitur Dominus veniens

veillant et ceints, ayant la lumière dans le cœur, il les proclamera bienheureux ; car il suit : « Je vous dis en vérité qu'il se ceindra ; » où nous voyons qu'il nous rendra la même chose, puisqu'il se ceindra lui-même pour ceux qui seront ceints. — ORIG. — Il mettra la justice autour de ses reins, selon la parole d'Isaïe. — S. GRÉG. — Il se ceindra ainsi, c'est-à-dire qu'il se préparera à récompenser. — THÉOPH. — Ou encore : il se ceindra, dans ce sens qu'il ne répandra point toute l'abondance de ses biens, mais la retiendra dans une certaine mesure, car qui peut soutenir toute la grandeur de Dieu ? C'est pourquoi il est dit que les séraphins eux-mêmes se voilent à cause de l'éclat de la splendeur divine. — SUITE. — « Il les fera mettre à table, etc. » De même que celui qui est à table repose tout son corps, de même les saints seront dans un complet repos à son futur avénement ; en effet, ils n'ont pas eu ici-bas le repos de leur corps, mais alors leur corps, devenu spirituel et incorruptible, jouira avec leur âme d'un repos parfait. — S. CYR. — Il les fera mettre à table, c'est-à-dire qu'il les reposera de leurs fatigues, leur servira les délices spirituelles et dressera devant eux la table succulente (ou somptueuse) de ses dons. — S. DENYS. — *Cette table* exprime le repos de toute fatigue, l'existence sans douleur, la vie divine dans la lumière et dans la terre des vivants avec toutes les saintes affections et la possession ineffable de tous ses dons, ce qui est le comble de la joie. Car c'est ainsi que Jésus les fera s'asseoir, leur donnant le repos éternel et leur distribuant ses biens infinis. D'où il suit : « Et il passera pour les servir. » — THÉOPH. — Il leur fera pour ainsi dire la même chose à son tour ; de sorte que comme ils l'ont servi, ainsi

---

suos insomnes invenerit et præcinctos, cor illuminatum habentes, tunc eos promulgavit beatos. Sequitur enim : Amen dico vobis quod præcinget se : ex quo percipimus quod similia nobis retribuet, dum cum succinctis se præcinget. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Erit enim præcinctus justitia circa lumbos suos secundum Esaiam (cap. 11). GREG. (ut supra). Per quam præcingit se, id est, ad retributionem se præparat. THEOPH. Vel præcinget se in eo quod, non totam ubertatem bonorum largitur, sed hanc cohibet secundum certam mensuram : quis enim Deum capere potest quantus est ? Unde seraphini illi velari dicuntur propter excellentiam divini splendoris (*Esai.*, 6). Sequitur : Et faciet illos discumbere, etc. Sicut enim discumbens totum corpus facit pausare ; sic in futuro adventu sancti totaliter requiescent : hic enim non habuerunt requiem corporis, illic vero simul cum animabus spiritalia corpora incorruptionem sortita, plena gaudebunt quiete. CYRIL. (ubi supra). Faciet igitur illos discumbere quasi fessos refocillans, apponens spiritales delicias, et statuens dapsilem (seu opiparam) donorum suorum mensam. DIONYS. (in epist. ad *Titum*). Discubitum enim opinantur quietem a multis laboribus, vitam sine læsione, et conversationem divinam in lumine et regione viventium, universo sancto affectu adimpletam, et copiosam donationem omnium donorum ; secundum quam lætitia adimpletur : hoc est enim quod Jesus faciet eos recumbere, dans eis perpetuam quietem, et distribuens eis bonorum multitudinem. Unde sequitur : Et transiens ministrabit illis. THEOPH. Quasi vicem æqua-

lui-même les servira. — S. Grég. — Il est dit *qu'il passera*, lorsque, après le jugement, il retournera à son royaume, ou encore : le Seigneur *passera* pour nous au jugement, en nous élevant de la forme de l'humanité à la contemplation de sa divinité.

S. Cyr. — Le Seigneur connaît le penchant de la fragilité humaine au péché ; parce qu'il est bon, il ne nous laisse point dans le désespoir, mais plutôt il est miséricordieux, et nous donne la pénitence comme un remède salutaire. C'est pourquoi il ajoute : « S'il vient à la seconde veille, etc. » Ceux qui veillent sur les murailles des villes pour épier les attaques de l'ennemi partagent la nuit en trois ou quatre veilles. — S. Grég. — La première veille est le premier âge de notre vie, c'est-à-dire l'*enfance ;* la seconde est l'*adolescence* ou la *jeunesse ;* la troisième est la *vieillesse.* Que celui donc qui n'a pas voulu veiller durant la première veille, veille au moins à la seconde, et que celui qui n'a point voulu veiller durant la seconde ne néglige point les ressources de la troisième ; c'est-à-dire que celui qui a négligé de se convertir dans l'enfance se convertisse dans la jeunesse, ou au moins dans la vieillesse. — S. Cyr. — Il ne parle point de la première veille, parce que Dieu ne punit pas l'enfance, qui mérite d'être pardonnée ; mais le second et le troisième âge doivent être soumis à Dieu et vivre dans la vertu, selon sa volonté. — Grec. — Ou encore : ceux qui, par l'excellence de leur vie, sont parvenus, pour ainsi dire, au premier rang, appartiennent à la première veille ; ceux qui ont une médiocre vertu appartiennent à la seconde ; ceux qui sont au-dessous, à la troisième ; et pareillement pour la quatrième et la cinquième (s'il y en a une) ; car il y a divers degrés de

---

lem eis reddens ; ut sicut ipsi ministraverunt ei, ita et ipse eis ministret. Greg. (in hom. 12, ut sup.). Transiens vero dictum est, cum de judicio ad regnum redit ; vel Dominus nobis post judicium transit, qui ab humanitatis forma in Divinitatis suæ contemplationem nos elevat.

Cyril. (ut supra). Novit autem Dominus lubricum fragilitatis humanæ ad peccandum ; sed quoniam bonus est, desperare non sinit ; sed magis miseretur, et dat nobis pœnitentiam in salutis antidotum : et ideo subdit : Et si venerit in secunda vigilia, etc. dividunt enim excubantes in mœniis civitatum, et hostium servantes aggressus, noctem in tres aut quatuor vigilias. Greg. (in homil. 13, ut sup.). Prima ergo vigilia primævum tempus est vitæ nostræ, id est, pueritia ; secunda, adolescentia vel juventus ; tertia autem senectus accipitur. Qui ergo vigilare in prima vigilia noluit, custodiat vel secundam ; et qui in secunda noluit, tertiæ vigiliæ remedia non amittat ; ut qui converti in pueritia neglexit saltem in tempore juventutis vel in senectute resipiscat. Cyril. (ubi supra). De prima tamen vigilia mentionem non facit, quia pueritia non punitur a Deo, sed veniam meretur ; secunda vero et tertia ætas debet obedientiam Deo, et vitam honestam ducere ad voluntatem ipsius. Græg. (id est, Servus Antiochenus in *Cat. græc. Patr.*). Vel ad primam vigilam pertinent diligentius viventes quasi primum gradum sortiti ; ad secundam vero, mediæ conversationis mensuram tenentes ; ad tertiam vero, qui sunt infra hos : et idem de quarta putandum est, et (si contingat) de quinta : diversæ

vertu, et le juste rémunérateur mesure à chacun la récompense qu'il mérite. — THÉOPH. — Ou encore : de même que les veilles sont les heures de la nuit qui provoquent les hommes au sommeil, il faut aussi entendre qu'il y a dans notre vie des heures qui nous acquièrent la béatitude si nous sommes vigilants. Vous a-t-on dérobé vos biens, vos enfants sont-ils morts, êtes-vous accusé? si dans ces moments vous ne faites rien contre les commandements de Dieu, il vous trouvera veillant à la seconde et à la troisième veille, c'est-à-dire au temps du malheur qui plonge les âmes lâches dans un sommeil pernicieux.

S. GRÉG. — Afin d'exciter la torpeur de notre esprit, il cite une parabole prise dans nos afflictions temporelles ; car il est ajouté : « Or, sachez que si le père de famille était averti de l'heure à laquelle le voleur doit venir, etc. » — THÉOPH. — Quelques-uns pensent que ce *voleur*, c'est le démon; cette *maison*, notre âme; ce *père de famille*, l'homme. Néanmoins, cette interprétation ne paraît pas s'accorder avec la suite. En effet, l'avénement du Seigneur est comparé à ce voleur à cause de sa venue à l'improviste, selon cette parole de l'Apôtre: « Le jour du Seigneur viendra comme un voleur de nuit. » D'où il est ici ajouté : « Vous donc, soyez prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas, etc. » Ou encore : le voleur force la maison à l'insu du père de famille, parce que, tandis que la vigilance de l'esprit s'endort, la mort vient fondre à l'improviste sur la maison de notre chair; si elle veillait, elle résisterait; car, se préparant à la venue de ce juge qui enlève subitement les âmes, elle irait au devant de lui par le repentir, afin de ne pas mourir impénitente. Or, le Sei-

---

enim sunt conversationum mensuræ, et bonus remunerator metitur unicuique quod dignum est. THEOPH. Vel quia vigiliæ sunt horæ noctis provocantes soporem hominibus, intelligas etiam in vita nostra esse quasdam horas quæ faciunt nos beatos, si insomnes reperti fuerimus. Rapuit tibi aliquis facultates? defuncti sunt tibi filii? accusatus es? Sed si in his temporibus non feceris contra Dei mandata quidquam, vigilantem te inveniet in secunda et tertia vigilia, id est, in tempore malo perniciosum somnum animabus ignavis inferente.

GREG. (in homil. 13, ut sup.). Ad excutiendam vero nostræ mentis desidiam etiam exteriora damna per similitudinem ad medium deducuntur : nam subditur : Hoc autem scitote quoniam si sciret paterfamilias qua hora fur veniret, etc. THEOPH. Quidam hunc furem intelligunt esse diabolum; domum, animam; patremfamilias, hominem : non tamen videtur hæc acceptio consonare sequentibus : adventus enim Domini comparatur huic furi tanquam ex inopinato proveniens, secundum illud Apostoli (1 *Thessal.*, 5) : Dies Domini sicut fur in nocte, ita veniet. Unde et hic subditur : Et vos estote parati, quia qua hora non putatis, etc. GREG., in homil. Vel aliter nesciente patrefamilias fur domum perfodit; quia dum a sui custodia spiritus dormit, improvisa mors veniens carnis nostræ habitaculum irrumpit : furi autem resisteret si vigilaret; quia adventum Judicis qui occulte animam capit, præcavens, ei pœnitendo occurreret, ne impœnitens periret.

gneur a voulu que notre dernière heure nous fût inconnue, afin que, ne pouvant pas la prévoir, nous nous préparions sans cesse.

Alors Pierre lui dit : Seigneur, est-ce à nous seuls que vous adressez cette parabole, ou si c'est à tout le monde ? Le Seigneur lui dit : Qui est le dispensateur fidèle et prudent que le maître ait établi sur ses serviteurs pour distribuer à chacun dans le temps la mesure de blé qui lui est destinée ? Heureux ce serviteur que son maître à son arrivée trouvera agissant de la sorte. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous les biens qu'il possède. Mais si ce serviteur dit en lui-même : Mon maître n'est pas près de venir, et qu'il commence à battre les serviteurs et les servantes, a manger, à boire et à s'enivrer, le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas, et il le retranchera de sa famille, et lui donnera pour partage d'être uni avec les infidèles.

Théoph. — Pierre, à qui l'Église avait été déjà confiée (1), semble s'occuper de tous, et demande si le Seigneur a dit pour tous cette parabole. D'où il suit : « Alors Pierre dit : Seigneur, est-ce pour nous que vous dites cette parabole, ou pour tous ? » — Bède. — Le Seigneur avait dit deux choses dans la précédente parabole : qu'il viendrait subitement et qu'il fallait être prêt à le recevoir. C'est pourquoi il n'est pas facile de découvrir sur laquelle de ces choses Pierre l'interrogea, ou s'il l'interrogea sur les deux, ni quels sont ceux qu'il met avec lui et avec ses compagnons, en disant : « Est-ce pour nous, ou pour tous ? » Il faut croire que quand il dit *nous* et *tous*, il veut désigner les apôtres ou ceux qui ressemblent aux apôtres, et le reste des

(1) Il lui avait été déjà promis que l'Eglise serait bâtie sur lui et que les clefs du royaume des cieux lui seraient données.

Horam vero ultimam Dominus idcirco nobis voluit esse incognitam, ut dum illam prævidere non possumus, ad illam sine intermissione præparemur.

Ait autem ei Petrus : Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an ad omnes ? Dixit autem Dominus : Quis putas est fidelis dispensator et prudens quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram ? Beatus ille servus quem, cum venerit Dominus, invenerit ita facientem. Vere dico vobis quoniam supra omnia quæ possidet, constituet illum. Quod si dixerit servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire, et cœperit percutere servos et ancillas, et edere, et bibere, et inebriari, veniet dominus servi illius in die qua non sperat et hora qua nescit ; et dividet eum, partemque ejus cum infidelibus ponet.

Theoph. Petrus, cui jam commissa Ecclesia fuerat, quasi omnium curam gerens, inquirit utrum ad omnes Dominus parabolam protulisset. Unde dicitur : Ait autem Petrus : Domine, ad nos dicis parabolam hanc, an ad omnes ? Bed. Duo Dominus in præmissa parabola monuerat ; et se videlicet subito venturum, et illum eos paratos expectare debere : sed de quo horum, an de utroque Petrus interrogaverit ; quosve sibi sociisque suis comparaverit, cum ait : Ad nos dicis, an ad omnes ? non facile patet. Et quidem in eo quod ait, nos, et, omnes, non alios quam apostolos apostolorumque similes, et cæteros fideles, vel

fidèles; ou les chrétiens et les infidèles; ou ceux qui, mourant successivement (c'est-à-dire un à un), reçoivent avec ou sans bonne volonté l'avénement de leur juge, et ceux qui, à la venue du jugement universel, seront trouvés vivants dans la chair. Or, il serait étrange que Pierre eût douté que tous ceux qui attendent l'espérance bienheureuse dussent vivre dans la sobriété, la piété et la justice (1), ou que le jugement de chacun et celui de tous dussent être imprévus; il ne reste donc plus à dire que, sachant ces deux choses, il a demandé ce qu'il pouvait ignorer, savoir : si ces sublimes enseignements de la vie céleste par lesquels il avait commandé de vendre ses biens, de se faire un trésor qui ne vieillit point, de veiller les reins ceints et avec des lampes ardentes, s'adressent aux apôtres et à leurs pareils, ou à tous ceux qui seront sauvés.

S. Cyr. — Les sublimités et l'héroïsme des saints commandements sont pour ceux qui ont une grande âme; ce qui n'est pas difficile convient, au contraire, à ceux qui n'ont pas encore atteint ce degré de vertu. C'est pourquoi le Seigneur montre par une très claire comparaison que le commandement précédent s'adresse à ceux qui ont été admis au rang de disciples; car il suit : « Le Seigneur leur dit : Quel est le dispensateur, etc. » — S. Amb. — Ou encore : la forme du précédent commandement est générale et pour tous; mais la comparaison suivante paraît s'adresser aux dispensateurs (c'est-à-dire aux prêtres). D'où il suit : « Le Seigneur lui dit : Quel est le dispensateur

(1) La *sobriété* par rapport à soi-même, en domptant la chair; la *piété* par rapport à Dieu, en lui rendant un culte religieux; la *justice* par rapport au prochain, en attribuant à chacun ce qui lui appartient (tiré de l'épître à Tite, 2, v. 12).

Christianos et infideles, vel eos qui viritim (id est, sigillatim) morientes, et sui Judicis adventum nolentes scilicet volentesque suscipiunt; et eos qui veniente universali judicio, vivi sunt in carne reperiendi, significare putandus est. Mirum est autem si Petrus dubitavit, vel omnibus sobrie, et pie, et juste vivendum expectantibus beatam spem, vel inopinatum singulorum et omnium futurum esse judicium : unde restat intelligi, his scilicet duobus jam bene cognitis, ea quæ nescire poterat, quæsisse; videlicet si sublimia illa vitæ cœlestis instituta, quibus possessa vendere, sacculos qui non veterascerent facere, lumbis præcinctis lucernisque ardentibus vigilare præceperat, ad apostolos similesque eorum, aut ad omnes qui salvandi sunt pertineant.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Validam autem mentem habentibus conveniunt ardua et excellentia mandatorum sanctorum. His vero qui nondum ad hanc virtutem attigerunt, conveniunt ea a quibus omnis difficultas excludit : unde Dominus exemplo manifestissimo utitur, ostendens mandatum præmissum convenire his qui admissi sunt in gradum discipulorum : sequitur enim : Dixit autem Dominus : Quis putas est fidelis dispensator? Amb. Vel aliter : superioris quidem in omnes præcepti forma est generalis, verum series sequentis exempli dispensatoribus (hoc est, sacerdotibus) videtur esse proposita : unde sequitur : Dixit autem Dominus : Quis putas est fidelis dispensator et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis

fidèle et prudent que le maître a établi sur ses serviteurs pour donner à chacun, au temps fixé, sa mesure de froment? » — Théoph. — La parabole précédente s'adresse à tous les fidèles en général; mais écoutez ce qui vous regarde, vous qui êtes apôtres ou docteurs. Je demande quel est le dispensateur fidèle et prudent; car de même que dans l'administration des biens terrestres la fortune du maître périt si le dispensateur est fidèle sans être prudent, ou s'il est prudent sans être fidèle, de même, dans les choses divines, il faut de la fidélité et de la prudence. J'en ai connu, en effet, qui servaient Dieu avec fidélité; mais, parce qu'ils manquaient de prudence dans l'administration des affaires ecclésiastiques, ils perdaient non-seulement les biens de l'Église, mais encore les âmes, en exerçant un zèle indiscret à l'égard des pécheurs, soit par des rigueurs immodérées de pénitence, soit par une mansuétude inopportune.

S. Chrys. — Si le Seigneur fait cette question, ce n'est point qu'il ignore quel est le dispensateur fidèle et prudent, mais il veut nous faire entendre la rareté de la chose et le mérite d'un tel dispensateur. — Théoph. — Que celui donc qui est fidèle et prudent préside la famille du Seigneur, afin de lui donner en tout temps une mesure de froment, c'est-à-dire l'enseignement de la parole qui nourrit les âmes, ou l'exemple des œuvres, qui est la règle de la vie. — S. Aug. — Il dit *une mesure*, à cause de la capacité diverse de tous ceux qui écoutent. — S. Isid. — Il ajoute *en son temps*, parce qu'un bienfait inopportun devient inutile et cesse d'être un bienfait, de même que le pain est très précieux pour celui qui a faim, tandis qu'il l'est moins pour celui qui est rassasié.

---

in tempore tritici mensuram? Theoph. Prædicta parabola communiter omnes fideles attingit; sed quid vobis apostolis et doctoribus conveniat, audiatis. Quæro enim quis dispensator inveniatur in se habens fidelitatem et prudentiam : sicut enim in dispensationibus facultatum, sive aliquis incautus sit fidelis Domino existens, sive etiam prudens sit et infidelis dispereunt res Domini; sic et in rebus divinis opus est fidelitate et prudentia : novi enim multos Deum colentes et fideles, quia vero non poterant prudenter ecclesiastica tractare negotia, non solum possessiones, sed etiam animas destruebant; utentes in peccatores indiscreta virtute, per immoderata pœnitentiæ mandata, vel importunam mansuetudinem.

Chrys. (homil. 78, *in Matth.*). Quærit autem hic Dominus, non quasi fidelem et prudentem dispensatorem ignorans, sed volens innuere raritatem rei, et hujusmodi præsulatus magnitudinem. Theoph. Quisquis ergo fidelis fuerit inventus et prudens, præsideat familiæ Domini, ut singulis temporibus det tritici mensuram; vel sermonem doctrinæ, quo pascatur animæ; vel operum exemplum, quo vita informetur. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 26). Mensuram autem dicit propter modum capacitatis quorumcunque audientium. Isid. (in *Cat. græc. Patr.*). Additum est etiam in tempore: quod beneficium non suo tempore datum redditur cassum, et nomen beneficii perdit. Idem panis esurienti quidem appetibilis est, satiato autem non multum.

Il parle ensuite de la récompense de ce fidèle dispensateur, en disant : « Heureux ce serviteur que son maître à son arrivée trouvera agissant ainsi. » — S. Bas. — Il ne dit pas *faisant ainsi par hasard*, mais *agissant ainsi*. En effet, il ne suffit point de vaincre, il faut encore bien combattre. Or, ceci consiste à accomplir chaque chose comme elle a été marquée dans les commandements. — S. Cyr. — Si donc le serviteur fidèle et prudent distribue en temps opportun et avec prudence la nourriture (c'est-à-dire les aliments spirituels), il sera heureux, selon la parole du Seigneur, parce qu'il obtiendra de plus grands biens et méritera la récompense réservée aux plus fidèles. D'où il suit : « Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous ses biens, etc. » — Bède. — Car autant les mérites des bons docteurs surpassent ceux des bons auditeurs, autant leur récompense sera plus grande. En effet, ceux qu'à sa venue il trouvera vigilants, il les fera asseoir à sa table ; mais ceux qu'il trouvera dispensateurs fidèles et prudents, il les établira sur tous les biens qu'il possède, c'est-à-dire sur toutes les joies du royaume céleste, non pas qu'ils en deviennent les seuls possesseurs, mais parce qu'ils jouiront de leur possession éternelle avec plus d'abondance que les autres saints. — Théoph. — Ou encore : « Il l'établira sur tous ses biens, » non-seulement sur sa famille, mais encore il lui soumettra toutes les créatures du ciel et de la terre; tels furent Jésus de Navé (1) et Élie, dont l'un commandait au soleil et l'autre aux nuées. C'est ainsi que tous les saints, qui sont les amis de Dieu, se servent de ses

(1) Josué, fils de Navé, qui arrêta le soleil à Gabaon (Josué, 10, v. 12), et Elie, qui commandait à la pluie (3 Rois, 17, v. 2, et 18, v. 44).

De hujus autem servi dispensatoris præmio subdit, dicens : Beatus ille servus quem cum venerit Dominus, invenerit sic facientem. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*, *ex Asceticis*). Non dicit agentem casu, sed, sic facientem : non enim vincere solum convenit, sed etiam certare legitime : hoc autem est sic singula exequi, sicut recipimus in mandatis. Cyril. (in eadem *Cat.*, ubi sup.). Si ergo fidelis servus et prudens opportuno tempore distribuens prudenter cibaria famulis (hoc est, spirituales escas), beatus erit juxta dictum Salvatoris ; in hoc scilicet quod obtinebit adhuc majora, et merebitur præmia familiaribus debita. Unde sequitur : Vere dico vobis, quia super omnia bona sua constituet eum, etc. Bed. Quanta enim inter bonos auditores et bonos doctores est meritorum distantia, tanta est etiam præmiorum. Hos enim adveniens cum vigilantes invenerit, faciet discumbere; illos autem cum fideliter prudenterque dispensantes invenerit, super omnia quæ possidet, constituet; id est, super omnia cœlestis regni gaudia; non utique ut horum soli dominium teneant, sed ut eorum abundantius cæteris sanctis æterna possessione fruantur. Theoph. Vel, super omnia bona sua constituet eum ; non solum super suam familiam, sed ut tam terrena quam cœlestia ei obediant : qualis fuit Jesus Nave et Elias; alter soli, alter nubibus mandans; et omnes sancti quasi Dei amici, rebus Dei utuntur. Quicunque etiam vitam virtuose peragit, et servos suos (id est, iram et concupiscentiam) recte disposuit, exhibens temporibus singulis mensuram frumenti (ira quidem, ut afficiatur in habentes odio

créatures. De plus, quiconque vit selon la vertu, gouvernant sagement ses serviteurs (la colère et la concupiscence), leur donnant une mesure de froment en temps opportun (à la colère, en la tournant contre les ennemis de Dieu; à la concupiscence, en lui donnant les soins charnels qui lui sont nécessaires et la soumettant à Dieu), celui-là, dis-je, sera établi sur tous les biens que le Seigneur possède et méritera de contempler toutes choses avec l'œil de son âme.

S. Chrys. — Cependant le Seigneur corrige ceux qui l'écoutent en leur parlant non-seulement de la gloire réservée aux bons, mais encore des châtiments qui menacent les méchants; d'où il suit : « Si ce serviteur dit en son cœur : Mon maître tarde à venir. » — Bède. — Remarquez que la pensée, que le maître tarde à venir, est comptée parmi les défauts du mauvais serviteur, tandis que parmi les vertus du bon serviteur, on ne compte point l'attente de la venue subite du Seigneur, mais seulement sa fidélité à le servir. Il n'est donc rien de mieux que de supporter patiemment l'ignorance de ce que nous ne pouvons connaître et de travailler afin que nous soyons trouvés bons.

Théoph. — Un grand nombre de péchés viennent de ce qu'on ne pense pas à la dernière heure; car si nous pensions que le Seigneur vient et que le terme de notre vie approche, nous pécherions moins. D'où il suit : « Et s'il commence à frapper les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer. » — Bède. — La condamnation de ce serviteur est celle de tous les mauvais supérieurs qui, sans crainte de Dieu, non-seulement se livrent eux-mêmes à la luxure, mais encore accablent leurs sujets d'injures. Dans un sens figuré, par *frapper les serviteurs et les servantes*, on peut encore entendre : cor-

---

Deum; concupiscentiæ vero, ut necessaria utatur carnis provisione, ordinans eam in Deum). Talis, inquam, constituetur super omnia quæ possidet Dominus, dignus omnia per speculativum intellectum intueri.

Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ex hom. 78, *in Matth.*). Dominus autem, non solum ex honore bonis reservato, sed ex minis pœnæ in malos, corrigit auditorem. Unde sequitur : Quod si dixerit servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire. Bed. Nota inter vitia servi mali ascriptum, quod tardum Domini sui reditum putaverit; non autem inter boni virtutes annumeratum, quod hunc citum speraverit, sed tantum fideliter ministraverit. Nil ergo melius est quam ut patienter sustineamus ignorare quod sciri non potest, sed tantum laboremus ut idonei inveniamur.

Theoph. Ex eo autem quod non consideratur hora finis, multa peccata eveniunt : nam si cogitaremus Dominum venire, et præsto esse terminum vitæ nostræ, minus utique peccaremus. Unde sequitur : Et cœperit percutere pueros et ancillas, et edere, et bibere, et inebriari. Bed. In hoc servo cunctorum præsulum malorum narratur damnatio; qui neglecto Domini timore, non modo ipsi luxuriæ vacant, sed etiam subditos injuriis stimulant : quamvis et typice possit intelligi pueros et ancillas percutere, corda infirmorum pravo exemplo vitiare; edere autem, bibere et inebriari, facinoribus et seculi illecebris (quæ homi-

rompre les cœurs des fidèles par de mauvais exemples ; et par *manger, boire et s'enivrer*, s'occuper des plaisirs coupables du monde (qui enivrent l'homme). Ensuite il est ajouté sur son châtiment : « Le maître de ce serviteur viendra le jour où il ne l'attend pas (celui du jugement ou de la mort); et il le divisera. » — S. Bas.— Le corps n'est pas divisé de manière à ce qu'une partie soit livrée aux tourments et l'autre pardonnée (cette opinion est fausse et il ne serait pas d'un juste jugement qu'une moitié subît le châtiment, tandis qu'il a péché tout entier); l'âme n'est pas non plus divisée, car elle est unie tout entière à la conscience coupable coopérant au mal avec le corps ; cette division est la séparation éternelle de l'âme et de l'Esprit. En effet, quoique la grâce de l'Esprit ne soit point ici-bas avec les indignes, néanmoins elle paraît être près d'eux en quelque sorte pour attendre leur conversion au salut, tandis qu'alors elle sera totalement ravie à l'âme. Ainsi, l'Esprit-Saint est la première récompense des justes et la première condamnation des pécheurs, parce que les indignes le perdront. — Bède. — Ou encore : il le divisera en le séparant de la société des fidèles et le rangeant parmi ceux qui n'ont jamais eu la foi ; d'où il suit : « Il lui donnera le sort des infidèles ; » car celui qui n'a pas soin des siens et particulièrement de ceux de sa maison, a renié la foi et est pire qu'un infidèle, selon la parole de l'apôtre (1). — Théoph. — Et c'est avec justice que le dispensateur infidèle aura le sort des infidèles ; car il a manqué de la véritable foi.

(1) 1 Timoth., 5.

---

nem dementant) occupari. De ejus autem pœna subditur : Veniet dominus servi illius die qua non sperat (scilicet judicii vel mortis), et dividet eum. Basil. (in libro *De Spiritu Sancto*, cap. 16). Non quidem dividitur corpus, ut hoc quidem exponatur tormentis, illud vero dimittatur (nam fabulosum est hoc, neque justi judicii, cum deliquerit totum, dimidium pati pœnam), nec anima secatur, tota criminosam conscientiam possidens, et cum corpore ad mala cooperans ; sed divisio ejus est perpetua alienatio animæ a Spiritu. Nunc enim etsi sit gratia Spiritus in indignis, videtur tamen utcunque adesse, conversionem eorum expectans ad salutem, tunc vero totaliter amputabitur ab anima. Spiritus ergo Sanctus, et bravium est justorum, et prima condemnatio peccatorum, quoniam eum indigni amittent. Bed. Vel dividet eum, a fidelium consortio segregando ; et eis qui nunquam ad fidem pertinuerant, sociando. Unde sequitur : Partemque ejus cum infidelibus ponet ; quia qui suorum et domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior, ut ait Apostolus (1 Timoth., 5).

Theoph. Recte etiam infidelis dispensator cum infidelibus partem accipiet, qui vera caruit fide.

Le serviteur qui aurait su la volonté de son maître, et qui, néanmoins, ne se sera pas tenu prêt, et n'aura pas fait ce qu'il désirait de lui, sera battu rudement. Mais celui qui n'aura pas su sa volonté, et qui aura fait des choses dignes de châtiment, sera moins battu. On redemandera beaucoup à celui à qui on aura beaucoup donné, et on fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura confié plus de choses.

THÉOPH. — Le Seigneur nous dit ici quelque chose de plus fort et de plus terrible. En effet, non-seulement le dispensateur infidèle sera privé de la grâce qu'il avait reçue, mais encore la grandeur de sa dignité deviendra pour lui une cause de condamnation plus grande. D'où il est dit : « Le serviteur qui aura connu la volonté de son maître et qui ne l'aura pas faite, sera plus châtié, etc. » — S. CHRYS. — En effet, toutes choses ne sont pas également jugées pour tous, mais plus la connaissance est grande, plus le châtiment est grand ; c'est ainsi que le prêtre qui commet les mêmes fautes que son peuple subira un plus rude châtiment. — S. CYR. — Car l'homme intelligent qui aura traîné son cœur dans de honteux excès ne sera point admis à implorer miséricorde, parce que son péché est inexcusable, et c'est par malice qu'il s'est écarté de la volonté de Dieu ; mais l'homme grossier et ignorant aura raison d'implorer le pardon de son juge ; d'où il est dit : « Mais celui qui ne l'aura pas connue et qui aura mérité d'être châtié, le sera moins, etc. » — THÉOPH. — On fait ici cette objection : Celui qui, connaissant la volonté de son maître, ne la suit point, est justement puni ; mais pourquoi l'ignorant est-il puni ? Parce que, tandis qu'il pouvait s'instruire, il ne l'a pas voulu ; et que, par sa paresse, il est lui-même la cause de son ignorance.

Ille autem servus qui cognovit voluntatem domini sui, et non se præparavit, et non fecit secundum voluntatem ejus, plagis vapulabit multis ; qui autem non cognovit, et fecit digna plagis, vapulabit paucis. Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo ; et cui commendaverunt multum, plus petent ab eo.

THEOPH. Hic nobis Dominus majus aliquid et terribilius ostendit : non enim solum dispensator infidelis accepta privabitur gratia, ut nihil eum juvet ad vitandum supplicia, sed magis fiet ei damnationis causa dignitatis immensitas. Unde dicitur : Ille autem servus qui cognovit voluntatem domini sui, et non fecit, plagis vapulabit multis, etc. CHRYS. (homil. 27, *in Matth.*). Non enim similiter in omnibus omnia judicantur, sed major cognitio fit majoris pœnæ materia : unde sacerdos eadem peccans cum populo, multo graviora patietur. CYRIL. (*in Joan.*, cap. 10, lib. 6). Homo enim perspicax, qui turpioribus suam voluntatem inclinavit, impudenter misericordiam implorabit, quia inexcusabile peccatum commisit, quasi propter malitiam recedens a Domini voluntate ; sed homo rusticanus vel imperitus rationabilius implorabit veniam vindicantis : unde subditur : Qui autem non cognovit et fecit digna plagis, vapulabit paucis. THEOPH. Hic objiciunt aliqui : merito punitur, qui sciens voluntatem domini, non prosequitur ; sed cur punitur

S. Bas. — Mais, direz-vous, si l'un est très châtié et l'autre peu, pourquoi dit-on que ces supplices n'ont pas de fin? Il faut savoir que ce qui est dit ici n'exprime point la durée des peines ou leur fin, mais leur différence; en effet, on peut mériter la flamme inextinguible plus ou moins intense, et le ver immortel plus ou moins déchirant.

Théoph. — Il montre ensuite comment les docteurs et les savants méritent un plus grand châtiment, en disant : « On demandera beaucoup à celui auquel beaucoup a été donné. » La grâce d'opérer des miracles leur est donnée, tandis que la grâce de la parole et de l'enseignement leur est confiée; or, il ne dit pas qu'il sera plus demandé pour ce qui est donné, mais pour ce qui est confié ou pour le dépôt. En effet, la grâce de la parole a besoin d'être développée et il est demandé au docteur plus qu'il n'a reçu; car il ne doit point être oisif, mais cultiver le talent de la parole. — Bède. — Ou encore : souvent il est beaucoup donné même à de simples fidèles qui reçoivent à la fois la connaissance de la volonté divine et la grâce d'accomplir ce qu'ils connaissent; mais il est confié beaucoup à celui qui est chargé de son propre salut et aussi du soin de paître le troupeau du Seigneur; ceux donc qui ont reçu plus de grâces sont plus châtiés s'ils pèchent. De plus, le moindre châtiment sera pour ceux qui, outre le péché qu'ils ont originellement contracté, n'en ont commis aucun autre; et pour ceux qui en ont ajouté, chacun subira une condamnation d'autant plus tolérable qu'il aura moins d'iniquité.

---

ignorans? quia cum ipse scire potuisset, noluit; sed pigritans ipse fuit ignorantiæ suæ causa.

Basil. (in *Regulis brevioribus*, ad interrogat. 267). Sed dices : Si hic quidem multa sustinet verbera, ille autem pauca, qualiter dicunt quidam quod non imponit finem suppliciis? Sed sciendum est quod hoc quod hic dicitur, non mensuram pœnarum sive finem, sed earum differentiam indicat; potest enim aliquis esse dignus inextinguibili flamma, vel remissiori, vel intensiori; et indeficiente verme, vel mitius torquente vel fortius.

Theoph. Ostendit autem consequenter quare doctoribus et scientibus intensior pœna debeatur, cum dicitur : Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo : datur quidem doctoribus gratia faciendi miracula, sed commendatur eis sermonis et doctrinæ gratia; sed in dato quidem non dicit aliquid plus petendum, sed in commendato sive deposito : nam gratia verbi incremento eget, et a doctore requiritur amplius : non enim decet eum torpere, sed augere verbi talentum. Bed. Vel aliter : multum sæpe datur etiam quibusdam privatis, quibus etiam cognitio dominicæ voluntatis, et exequendi quæ cognoscunt, facultas impenditur. Multum autem commendatur illi, cui cum sua salute dominici quoque gregis pascendi cura committitur : majori ergo gratia donatos, si deliquerint major vindicta sequitur : mitissima autem omnium pœna erit eorum qui (præter peccatum, quod originaliter traxerunt), nullum insuper addiderunt; et in cæteris qui addiderunt, tanto quisque ibi tolerabiliorem habebit damnationem, quanto hic minorem habuit iniquitatem.

Je suis venu pour jeter le feu dans la terre; et que désiré-je, sinon qu'il s'allume? Je dois être baptisé d'un baptême, et combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse? Croyez-vous que je sois venu pour apporter la paix sur la terre? Non, je vous assure, mais au contraire, la division. Car désormais, s'il se trouve cinq personnes dans une maison, elles seront divisées les unes contre les autres, trois contre deux et deux contre trois. Le père sera en division avec le fils, et le fils avec le père, la mère avec la fille, et la fille avec la mère, la belle-mère avec la belle-fille, et la belle fille avec la belle-mère.

S. Amb. — Ce qui précède paraît s'appliquer aux dispensateurs (c'est-à-dire aux prêtres), afin qu'ils sachent qu'ils subiront un grand châtiment dans la vie future, si, étant occupés des délices du siècle, ils négligent de gouverner la famille du Seigneur et le peuple qui leur est confié. Cependant, comme c'est un médiocre progrès que d'être détourné de l'erreur par la crainte des supplices, et, comme les avantages de la charité et de l'amour sont plus grands, le Seigneur les enflamme du désir de posséder Dieu, en disant : « Je suis venu mettre le feu sur la terre; » non celui qui détruit les biens, mais celui qui produit la bonne volonté et purifie les vases d'or de la maison du Seigneur, tandis qu'il consume l'herbe et la paille.

S. Cyr. — Souvent les Écritures sacrées appellent *un feu* les saints et divins discours; car de même que ceux qui veulent purifier l'or ou l'argent consument par le feu leur alliage impur, de même le Sauveur purifie par les enseignements évangéliques, dans la vertu de l'Esprit, l'intelligence de ceux qui croient en lui. Tel est donc le feu bienfaisant et salutaire dans lequel les habitants de la terre, froids pour

---

Ignem veni mittere in terram; et quid volo nisi ut accendatur? Baptismo autem habeo baptizari; et quomodo coarctor, usque dum perficiatur? Putatis quia pacem veni mittere in terram? Non dico vobis, sed separationem. Erunt enim ex hoc quinque in domo una divisi; tres in duos, et duo in tres dividentur, pater in filium, et filius in patrem suum; mater in filiam, et filia in matrem; socrus in nurum suam, et nurus in socrum suam.

Amb. Dispensatoribus (id est, sacerdotibus) præmissa videntur esse proposita, quo sciant ibi gravem in futurum pœnam esse subeundam, si secularibus intenti deliciis, familiam Domini plebemque sibi commissam gubernare neglexerint : sed quia exiguus est profectus metu supplicii ab errore revocari, majorque prærogativa charitatis est et amoris; ideo Dominus ad acquirendæ cupiditatem Divinitatis inflammat, dicens : Ignem veni mittere in terram : non utique illum consumptorem bonorum, sed bonæ voluntatis auctorem qui aurea dominicæ domus vasa meliorat; fœnum vero consumit et stipulam.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Mos est autem sacræ Scripturæ ignem quandoque dicere sacros et divinos sermones : sicut enim qui aurum et argentum purgare noverunt, per ignem consumunt eorum sorditiem, sic Salvator, per evangelica documenta in virtute Spiritus abstergit intellectum eorum qui credunt in eum. Hic est igitur ignis salubris et utilis, quo

ainsi dire et éteints par le péché, s'embrasent pour la vie sainte. Car la *terre* dont il parle ici n'est pas celle que nous foulons aux pieds, mais celle qu'il a pétrie de ses mains, c'est-à-dire l'homme que Dieu brûle de son feu pour détruire ses péchés et renouveler son âme. — TITE. — Il faut entendre qu'il est venu du ciel, car s'il était venu de la terre, il ne dirait pas : « Je suis venu mettre le feu sur la terre. » — S. CYR. — Or, le Seigneur accélérait l'incendie de ce feu ; d'où il suit : « Et que veux-je, sinon qu'il s'allume ? » En effet, il y avait déjà parmi les Israélites quelques fidèles, et les disciples augustes avaient été les premiers parmi eux. Mais ce feu, une fois allumé en Judée, devait envahir tout l'univers lorsque le mystère de sa passion serait accompli ; d'où il suit : « Je dois être baptisé d'un baptême. » Car avant sa croix adorable et sa résurrection d'entre les morts, sa prédication et ses miracles n'étaient connus que dans la Judée ; mais, après que des insensés eurent mis à mort l'auteur de la vie, il fit à ses apôtres ce commandement : « Allez, enseignez toutes les nations. » — S. GRÉG. — Ou encore : le feu est mis sur la terre quand une âme terrestre consume ses désirs charnels par le souffle brûlant du Saint-Esprit ; étant embrasée du spirituel amour, elle déplore le mal qu'elle a fait, et c'est ainsi que la terre brûle quand. la conscience s'accusant elle-même, le cœur du pécheur est consumé dans la douleur de la pénitence. — BÈDE. — Il ajoute : « Je dois être baptisé d'un baptême, » c'est-à-dire je dois être d'abord inondé de mon propre sang et embraser ainsi du feu de l'Esprit les cœurs de ceux qui croiront.

S. AMB. — Telle est la miséricorde du Seigneur, qu'il dit être

---

habitatores terræ frigidi quodammodo et extincti propter peccatum incalescunt ad pietatis vitam. CHRYS. (in eadem *Cat. græc.*). Terram enim ad præsens vocat, non eam quam pedibus terimus, sed plasmatam manibus ejus ; scilicet hominem, cui Dominus ignem ingerit ad consumptionem peccatorum, et innovationem animarum. TITUS Bostrens. Est autem intelligendum eum de cœlo venisse : non enim si de terra venisset in terram, diceret : Ignem veni mittere in terram. CYRIL. (ubi sup.). Hujus autem ignis Dominus accelerabat incendium. Unde sequitur : Et quid volo nisi ut accendatur? Credebant enim jam quidam ex Israel, quorum exordium fuerant venerandi discipuli ; sed ignis semel in Judæa accensus totum orbem occupare debebat, consummata tamen passionis ejus dispensatione. Unde sequitur : Baptismo autem habeo baptizari. Nam ante venerabilem crucem, et ejus resurrectionem a mortuis, in sola Judæa fiebat mentio prædicationis et miraculorum ipsius : postquam autem principem vitæ insanientes occiderunt, tunc apostolis præcepit dicens (Matth., 28) : Euntes docete omnes gentes. GREG., *super Ezech.* (homil. 12). Vel aliter : ignis in terram mittitur, cum per ardorem Sancti Spiritus afflata terrena mens a carnalibus suis desideriis crematur ; succensa autem spirituali amore malum quod fecit, plangit ; et sic terra ardet, quando accusante se conscientia cor peccatoris in dolore pœnitentiæ concrematur. BED. Addit autem : Baptismo habeo baptizari ; id est, sanguinis proprii tinctione prius habeo perfundi, et sic corda credentium Spiritus igne inflammare.

pressé du désir de nous inspirer l'amour, d'accomplir en nous la perfection et de hâter pour nous sa passion ; d'où il suit : « Combien je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse. » — Bède. — Quelques versions disent : *Combien je suis dans l'angoisse*, c'est-à-dire *dans la tristesse*. Comme il n'avait rien en lui-même qui pût l'affliger, il était dans l'angoisse de nos propres douleurs, et, au moment de la mort, il montrait une tristesse qui ne venait point de la crainte de sa propre mort, mais du retard de notre rédemption. En effet, après avoir été dans l'angoisse jusqu'à l'accomplissement, il est calme à l'heure de l'accomplissement, parce que c'est la condition de la nature corporelle qui l'épouvante, et non la crainte de la mort ; car, ayant pris un corps, il devait subir tout ce qui est du corps : avoir faim, être dans l'angoisse et la tristesse ; or, la divinité ne peut ressentir ces émotions. De plus, il montre que, dans l'agonie de sa passion, la mort du corps fut la fin de son angoisse et non un redoublement de douleur.

Bède. — Il dit ensuite comment, après le baptême de sa passion et après la venue du feu de l'Esprit, la terre doit être embrasée, en ajoutant : « Pensez-vous que je sois venu porter la paix, etc. » — S. Cyr. — Quoi, Seigneur, vous n'êtes pas venu donner la paix, vous qui êtes devenu notre paix, réconciliant le ciel avec la terre par votre croix ? vous qui avez dit : « Je vous donne ma paix ? » Ceci nous montre qu'il est une paix utile et une autre funeste qui nous sépare de l'amour divin ; c'est celle par laquelle nous vivons avec ceux qui s'éloignent de Dieu ; c'est pourquoi il dit aux fidèles d'éviter les liaisons terrestres ; d'où il suit : « Car, désormais, sur cinq qui seront dans une

---

Amb. Tanta autem est Domini dignatio, ut infundendæ nobis devotionis et consummandæ perfectionis in nobis, et maturandæ pro nobis passionis studium, sibi inesse testetur. Unde sequitur : Et quomodo coarctor usque dum perficiatur? Bed. Quidam codices habent : Et quomodo coangor, id est, contristor. Cum enim in se nihil habuerit quod doleret, nostris tamen angebatur ærumnis, et tempore mortis mœstitiam prætendebat, quam non ex metu mortis suæ, sed ex mora nostræ redemptionis assumpserat : qui enim usque ad perfectionem angitur, de perfectione securus est ; quia cum conditio corporalis affectus, non formido mortis offendit ; nam qui corpus suscepit, omnia debuit subire quæ corporis sunt ; ut esuriret, angeretur et contristaretur : Divinitas autem per hos affectus nescit commutari. Simul etiam ostendit quod in certamine passionis mors corporis, absolutio anxietudinis non concertativa sit doloris.

Bed. Quomodo autem post baptisma suæ passionis, post ignis spiritualis adventum terra sit arsura, declarat, subdens : Putatis quia pacem veni dare, etc. Cyril. (ubi sup.). Quid dicis, Domine? non venisti pacem daturus, qui factus es nobis pax (*Ephes.*, 2), pacificans per crucem cœlestia et terrestria? (*Coloss.*, 1) qui dixisti (Joan., 14) : Pacem meam do vobis : sed manifestum est quod utilis quidem est pax, quandoque autem damnosa, et separans ab amore divino? per quam scilicet consentitur his qui a Deo dissident : et ob hoc fœdera terrena docuit vitare fideles. Unde sequitur : Erunt enim quinque ex hoc in domo una

maison, trois seront divisés contre deux, etc. » — S. Amb. — Quoique la subordination semble exister entre six personnes (le père et les enfants, la mère et les filles, la belle-mère et la bru), cependant elles ne sont que cinq, parce que la *mère* et la *belle-mère* peuvent se confondre; car la mère du fils est en même temps la belle-mère de son épouse.— S. Chrys. — Il annonce par ces paroles ce qui arrivera dans l'avenir; en effet, il est arrivé que dans la même maison, l'un étant fidèle, son père voulait le rendre infidèle; mais, telle fut la puissance de la doctrine du Christ, que les fils se séparèrent des pères, les filles des mères, et les parents des enfants; car les fidèles du Christ consentirent non-seulement à perdre leurs biens, mais encore à tout souffrir, pourvu que leur foi religieuse leur restât. S'il était un pur homme, comment aurait-il pu penser que les pères le préféreraient à leurs enfants, les enfants à leurs pères, les époux à leurs épouses, et cela, non dans une maison ou cent, mais dans tout l'univers? Or, non-seulement il a prédit ces choses, mais il les a vérifiées.

S. Amb. — Dans un sens mystique, cette maison, c'est l'homme. Or, nous avons lu souvent que le corps et l'âme sont deux; si ces deux sont d'accord, ils ne font qu'un, l'un est esclave et l'autre domine. De plus, l'âme a trois facultés, l'une *rationnelle*, l'autre *concupiscible*, et la troisième *irascible*. Ainsi, deux se divisent contre trois, et trois contre deux. En effet, par la venue du Christ, l'homme, qui était sans raison, est devenu raisonnable; nous étions charnels et terrestres, Dieu a envoyé son esprit dans nos cœurs, et nous sommes devenus ses enfants spirituels. Nous pouvons dire encore que dans cette maison il y a cinq

---

divisi; tres in duos, etc. Amb. Cum sex personarum videatur facta subjectio (patris et filii, matris et filiæ, socrus et nurus), quinque tamen sunt, quia eadem mater quæ socrus accipi potest: quæ enim est mater filii, socrus ejus uxoris est. Chrys. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Per hoc autem futurum eventum protulit. Contingebat enim in eadem domo aliquem esse fidelem, cujus pater vellet eum ad infidelitatem protrahere; sed intantum prævaluit virtus doctrinæ Christi, ut filii patres dimitterent, matresque filiæ, et liberos parentes. Libuit enim fideles Christi, non solum contemnere propria, sed et cuncta simul pati, dummodo cultu fidei non careant. Si autem purus homo esset, unde suppeteret ei hoc posse meditari, quod a patribus plus amaretur quam filii, et a filiis plusquam patres? et a viris plusquam conjuges? non in una domo aut centum, sed ubique terrarum: et non solum hoc prædixit, sed etiam opere consummavit.

Amb. Mystica autem interpretatione domus una homo unus est; duos autem legimus frequenter animam et corpus: quod si duobus convenerit, efficit utraque unum; aliud est quod servit, aliud cui subjicitur. Tres autem animæ affectiones sunt: una rationabilis; alia concupiscibilis; tertia irascibilis; duo ergo in tres, et tres in duo dividuntur: etenim per adventum Christi homo qui erat irrationabilis, rationabilis factus est: eramus carnales terreni, misit Deus Spiritum suum in corda nostra (*ex Apost., ad Galat.*, 4), facti sumus filii spi-

sens, l'odorat, le tact, le goût, la vue et l'ouïe. Si donc, nous conformant à ce que nous entendons ou lisons par les sens de la vue et de l'ouïe, nous repoussons les voluptés superflues du corps, lesquelles nous viennent par le goût, le tact et l'odorat, nous divisons deux contre trois en ce que l'âme ne cède point aux appâts des vices; au contraire, si nous admettons les cinq sens corporels, les vices et les péchés du corps se divisent. On peut encore y voir le corps et l'âme divisés par l'odeur, le tact et le goût de la volupté. En effet, la raison, comme un sexe plus viril, se porte aux plus nobles désirs, tandis que le corps cherche à amollir la raison. Telle est donc la source des diverses passions voluptueuses; or, dès que l'âme rentre en elle-même, elle renie ces enfants dégénérés, la chair gémit aussi d'être enlacée dans ses passions (qu'elle-même a engendrées), et qui sont comme les buissons du monde : mais la volupté, comme une bru du corps et de l'âme, a épousé ces élans des passions mauvaises. Tant que l'accord resta entier dans cette maison par la complicité des vices, on n'y voyait donc point de division; mais dès que le Christ eut porté sur la terre le feu qui consume les péchés du cœur ou le glaive qui pénètre dans ses intimes sentiments, alors la chair et l'âme, renouvelées par les mystères de la régénération, rompirent cette alliance avec leur postérité; ainsi, les pères sont divisés contre leurs enfants lorsque la passion de l'intempérance renonce à l'intempérance et que l'âme refuse d'être complice du mal. De plus, les enfants sont divisés contre leurs pères lorsque les hommes renouvelés abandonnent les vices anciens, tandis que la volupté repousse les règles de la piété comme

---

rituales. Possumus etiam dicere quod in hac domo sunt alii quinque, id est, odor, tactus, gustus, visus et auditus. Si ergo secundum ea quæ audimus aut legimus sensu visus atque auditus, excludamus superfluas voluptates corporis, quæ gustu tactuque et odore percipiuntur, duo in tres dividimus; eo quod mentis habitus vitiorum non capiatur illecebris. Aut si quinque sensus acceperimus corporales, vitia jam corporis et peccata se separant. Possunt etiam caro videri atque anima ab odore tactu gustuque luxuriæ separata : fortior enim rationis sexus velut in viriles fertur affectus, hæc molliorem studet tenere rationem. Ex his itaque diversarum cupiditatum motus inolevit; sed ubi in se anima redit, degeneres abjurat hæredes : caro quippe cupiditatibus suis (quas sibi ipsa generavit), tanquam sentibus mundi se doluit esse confixam : sed velut corporis quædam atque animæ nurus voluptas motui pravæ cupiditatis innubit. Ergo quandiu mansit in una domo conspirantibus vitiis individua consensio, nulla videbatur esse divisio; ubi vero Christus ignem quo delicta cordis exureret, vel gladium quo secreta penetrantur, misit in terras, tunc caro atque anima regenerationis innovata mysteriis, copulam posteritatis eliminat; ut dividantur parentes in filios; dum intemperans motus intemperantiam abdicat, et anima declinat consortium culpæ. Filii quoque in parentes dividuntur, dum renovati homines vitia vetusta declinant, pietatisque normam voluptas adolescentior tanquam seriæ domus

une adolescente qui se révolte contre la discipline d'une maison trop sérieuse.— Bède. — Ou encore : *trois* désignent ceux qui ont la foi de la Trinité, tandis que *deux* représentent les infidèles qui se séparent de l'unité de la foi. Le *père*, c'est le démon, dont nous étions enfants par l'imitation; mais lorsque ce feu céleste fut venu, il nous divisa les uns contre les autres et nous montra un autre père, qui est dans les cieux : la *mère*, c'est la synagogue; la *fille*, c'est l'Église primitive, dont la foi fut persécutée par cette même synagogue dont elle était née, et qui lutta ensuite elle-même avec la vérité de sa foi contre cette même synagogue; la *belle-mère*, c'est la synagogue; la *bru*, c'est l'Église des Gentils; car le Christ, époux de l'Église, est fils de la synagogue selon la chair. Ainsi, la synagogue est divisée contre sa bru et contre sa fille, puisqu'elle persécute ceux qui croient dans l'un et l'autre peuple : et celles-ci sont divisées contre leur belle-mère et leur mère, parce qu'elles ne veulent pas recevoir la circoncision charnelle.

Il disait aussi au peuple : Lorsque vous voyez un nuage se former du côté du couchant, vous dites aussitôt que la pluie ne tardera pas à venir, et il pleut en effet; et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites qu'il fera chaud, et le chaud ne manque pas d'arriver. Hypocrites que vous êtes, vous savez si bien reconnaître ce que présagent les diverses apparences du ciel et de la terre; comment donc ne reconnaissez-vous point ce temps-ci? Comment n'avez-vous point de discernement pour reconnaître par ce qui se passe parmi vous ce qui est juste?

Théoph. — Le Seigneur, parlant de la prédication et l'ayant appelée un *glaive*, ses auditeurs pouvaient en être troublés et ne pas savoir ce qu'il voulait dire; c'est pourquoi il ajoute que comme on conjecture

---

refugit disciplinam. Bed. Vel aliter : per tres significantur qui fidem Trinitatis habent; per duo, infideles qui a fidei unitate dissentiunt. Pater autem diabolus est, cujus filii imitando eramus : sed postquam venit ignis ille cœlestis, nos ab invicem separavit, et ostendit alterum Patrem qui est in cœlis : mater, synagoga; filia est Ecclesia primitiva; quæ et eamdem de qua genus ducit synagogam fidei persecutricem sustinuit, et ipsa eidem synagogæ fidei veritate contradixit : socrus synagoga; nurus, Ecclesia de gentibus; quia sponsus Ecclesiæ Christus filius est synagogæ secundum carnem : synagoga ergo in nurum et filiam est divisa; quæ credentes de utroque populo persequitur : sed et illæ in socrum et in matrem sunt divisæ; quia nolunt carnalem circumcisionem suscipere.

Dicebat autem ad turbas : Cum videritis nubem orientem ab occasu, statim dicitis Nimbus venit, et ita fit; et cum austrum flantem, dicitis, quia æstus erit, et ita fit. Hypocritæ, faciem cœli et terræ nostis probare, hoc autem tempus quomodo non probatis? Quid autem et a vobisipsis non judicatis quod justum est?

Theoph. Cum de prædicatione disceptasset et eam nominasset gladium, poterant audientes turbari, nescientes quid diceret : et ideo Dominus subdit, quod sicut aeris dispositiones per quædam signa cognoscunt,

les variations de l'atmosphère par certains signes particuliers, ainsi on pourra reconnaître sa venue. C'est pourquoi il dit : « Quand vous voyez un nuage à l'occident, vous dites aussitôt : La pluie va venir; et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites : Il fera chaud, etc. » Comme s'il disait : Mes paroles et mes œuvres indiquent que je suis en contradiction avec vous; vous pouvez donc conjecturer que je ne suis pas venu porter la paix, mais la pluie et l'orage, car je suis la nue et je viens de l'occident, c'est-à-dire de la nature humaine, qui jusqu'ici était enveloppée des ténèbres épaisses du péché. De plus, je suis venu porter le feu, c'est-à-dire souffler l'ardeur, car je suis le vent du midi, qui est un souffle brûlant et opposé au froid du nord. — Bède. — Ou encore : de même que ceux qui le veulent peuvent facilement conjecturer l'état de l'atmosphère par les variations des éléments, de même, quand on le veut, on peut connaître le temps de la venue du Seigneur par les oracles des prophètes. — S. Cyr. — Car les prophètes ont prédit le mystère du Christ par beaucoup d'oracles. C'est pourquoi les hommes (pour être sages) devaient porter leurs regards vers les choses futures afin de pouvoir connaître les temps qui viendront après la vie présente; car il y aura du vent et de la pluie, et le supplice futur par le feu; c'est le sens de ces paroles : « La pluie vient. » Ils devaient connaître aussi le temps du salut, c'est-à-dire la venue du Sauveur, par lequel la religion parfaite est entrée dans le monde; c'est le sens de ces paroles : « Vous dites qu'il fera chaud. » C'est pourquoi est ajouté ce reproche : « Hypocrites, vous savez discerner les apparences du ciel et de la terre, comment donc ne discernez-vous point ce temps? »

---

sic deberent ejus adventum cognoscere. Et hoc est quod dicit : Cum videritis nubem orientem ab occasu, statim dicitis : Nimbus venit; et cum austrum flantem, dicitis, quia æstus erit, etc. Quasi dicat : Verba mea et opera mea me indicant contrarium vobis. Potestis igitur conjectare quia non veni pacem dare, sed imbrem et turbinem : ego enim sum nubes, et venio ab occasu, id est, ab humana natura pridem multa induta peccatorum caligine. Veni etiam ponere ignem, id est, æstum incitare : sum enim auster, ventus calidus et oppositus boreali frigiditati. Bed. Vel qui ex elementorum immutatione statum aurarum, quia voluerunt, facillime praenoscere potuerunt; possent etiam, si vellent, tempus adventus Domini ex dictis intelligere prophetarum. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Prophetæ enim multifarie prænuntiaverunt Christi mysterium. Decebat ergo (si prudentes essent) ad futura prospectum intendere, nec ignorare futuras tempestates post vitam præsentem valerent : erit enim ventus et pluvia, et supplicium futurum per ignem : et hoc significatur cum dicitur : Nimbus venit. Decebat etiam salutis tempus non ignorare, scilicet adventum Salvatoris, per quem perfecta pietas intravit in mundum : et hoc significatur cum dicitur : Dicitis quia æstus erit. Unde in eorum reprehensionem subditur : Hypocritæ, faciem cœli et terræ nostis probare; hoc autem tempus quomodo non probatis?

Basil. (ante medium homil. 6, *in Hexameron*). Est autem notandum quod necessariæ sunt humanæ vitæ siderum conjecturæ, dummodo quis ultra mensuram non perquirat

S. BAS. — Il faut remarquer que les conjectures des astres sont nécessaires à la vie humaine, pourvu qu'on n'exagère point leurs pronostics. En effet, il est souvent utile de connaître les pluies qui vont venir, partielles ou universelles, ainsi que l'intensité des vents, violents ou doux. Qui ne sait les avantages que notre vie tire de ces conjectures? Car il importe au navigateur de prévoir les périls de la tempête; au voyageur, les changements du temps; au cultivateur, l'abondance des fruits.

BÈDE. — Cependant, de peur que parmi la foule quelques-uns, ignorant les miracles prophétiques, prétendissent ne pouvoir connaître la venue des temps, il a soin d'ajouter : « Comment ne jugez-vous point par vous-même ce qui est juste? » Il montre ainsi que, quoiqu'ils ignorent les lettres humaines, ils peuvent néanmoins reconnaître, avec leur sens naturel, que celui qui a fait des œuvres que nul autre n'eût pu faire est supérieur à l'homme, est Dieu; et par conséquent, qu'après les injustices de ce monde viendra le juste jugement du Créateur. — ORIG. — Mais si la nature n'avait mis en nous le discernement de ce qui est juste, jamais le Sauveur n'eût parlé ainsi.

Lorsque vous allez avec votre adversaire de vant le magistrat, tâchez de vous dégager de lui pendant que vous êtes encore dans le chemin, de peur qu'il ne vous entraîne devant le juge, et que le juge ne vous livre à l'exécuteur, et que l'exécuteur ne vous mène en prison; car je vous assure que vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.

THÉOPH. — Après avoir parlé d'une discorde louable, le Seigneur parle de l'excellence de la paix, en disant : « Quand vous allez

eorum indicia : est enim nonnulla de pluviis futuris percipere, pluta quoque de æstibus et impetu ventorum; vel particularibus, vel universalibus, vel violentis, vel lenibus. Quanta vero commoditas ex eorum conjectura vitæ præstetur quis nescit? interest enim nautæ prognosticari procellarum pericula; viatori, mutationem aeris; colono, fructuum copiam.

BED. Sed ne aliqui de turba se prophetiæ lectionis ignaros temporum cursus probare non posse causarentur, vigilanter adjungit : Quid autem et a vobis ipsis non judicatis quod justum est? ostendens eos etsi litteras nesciant, naturali tamen ingenio posse dignoscere eum qui opera fecit quæ nullus alius fecisset, supra hominem et Deum esse : unde post hujus seculi injustitias, justum Creatoris judicium esse venturum. ORIG. (homil. 35, *in Lucam*). Nisi autem esset nobis natura insitum id quod justum est judicare, nunquam Salvator hoc diceret.

Cum autem vadis cum adversario tuo ad principem, in via da operam liberari ab illo, ne forte trahat te ad judicem, et judex tradat te exactori, et exactor mittat te in carcerem. Dico tibi, non exies inde, donec etiam novissimum minutum reddas.

THEOPH. Postquam ostendit Dominus laudabilem discordiam, ex hinc docet laudabilem pacem, cum dicit : Cum autem

avec votre adversaire devant le magistrat, tâchez de vous libérer envers lui dans le chemin, etc. » Comme s'il disait : Lorsque votre adversaire vous traduit en jugement, *tâchez* (c'est-à-dire faites tous vos efforts) de vous libérer envers lui. Ou encore : *tâchez*, c'est-à-dire, si vous n'avez rien, empruntez pour vous libérer envers lui, de peur qu'il ne vous fasse comparaître devant le juge ; d'où il suit : « De peur qu'il ne vous traîne devant le juge, et que le juge ne vous livre à l'exécuteur, etc. » — S. Cyr. — Qui vous tourmentera jusqu'à ce que vous payiez votre dernière obole ; c'est pourquoi il ajoute : « Je vous le dis, vous n'en sortirez point, etc. »

S. Chrys. — Je pense qu'il veut parler des juges de la terre, et de la comparution aux jugements présents, et de la prison de ce monde. Car souvent les hommes coupables sont amendés par ce qui se voit et arrive parmi eux ; et souvent il exhorte ainsi, non-seulement par les biens et les maux de la vie future, mais encore par les choses présentes, à cause de la grossièreté de ses auditeurs. — S. Amb. — Ou encore : *notre adversaire*, c'est le démon, qui nous tente par les séductions du mal, afin de faire partager son supplice à ceux qui auront été complices de sa faute ; notre adversaire, c'est aussi toute habitude coupable. Enfin, notre adversaire, c'est la mauvaise conscience qui nous tourmente ici-bas et qui nous accusera et nous condamnera dans le siècle futur. Appliquons-nous donc pendant que nous sommes dans le voyage de cette vie à nous délivrer de tout acte coupable comme d'un adversaire méchant, de peur qu'en allant au magistrat avec notre adversaire il ne nous condamne en chemin pour notre faute. Mais quel est ce magistrat, sinon celui qui a la toute-puissance? Ce magistrat livre le cou-

vadis cum adversario tuo ad principem, in via da operam liberari ab illo, etc. Quasi dicat : Cum trahit te adversarius ad judicium, da operam (id est, omnibus modis excogites) ut absolvaris ab illo. Vel da operam ; id est, etsi nihil habeas, mutuum accipe, ut absolvaris ab illo ; ne coram judice te conveniat. Unde sequitur : Ne forte trahat te ad judicem, et judex tradat te exactori, etc. Cyril. (ubi sup.). In quo angustias patieris, donec etiam novissimum assem reddas : et hoc est quod subdit : Dico tibi, non exibis, etc.

Chrys. (homil. 16, *in Matth.*). Videtur mihi de præsentibus judicibus dicere, et de itinere ad præsens judicium, et de carcere hujus mundi : per hæc enim quæ apparant et in promptu sunt, irrationabiles homines se corrigere consueverunt : frequenter enim, non solum ex futuris bonis vel malis commonet, sed etiam ex præsentibus propter grossiores auditores. Amb. Vel adversarius noster diabolus est, qui serit illecebras delictorum, ut habeat in supplicio participes, quos habuit in errore consortes. Adversarius etiam nobis est omnis vitiorum usus. Denique adversaria est nobis mala conscientia ; quæ nos et hic afficit, et in futurum accusabit et prodet. Demus igitur operam dum in hoc sumus vitæ curriculo constituti, ut tanquam a malo adversario, ita ab improbo liberemur actu ; ne dum imus cum adversario ad magistratum, in via nostrum condemnet errorem. Quis

pable au juge, c'est-à-dire à celui qu'il a établi sur les vivants et sur les morts, Jésus-Christ, qui juge les choses cachées et inflige le châtiment des œuvres mauvaises. C'est lui qui livre à l'exécuteur et met dans la prison; car il dit : « Prenez-le et jetez-le dans les ténèbres extérieures. » Il montre aussi que les exécuteurs sont les anges dont il dit : « Les anges viendront séparer les méchants d'avec les justes, et les jetteront dans la prison de feu. » Ensuite, il est ajouté : « Je vous le dis, vous n'en sortirez point que vous n'ayez rendu jusqu'à la dernière obole. » En effet, de même que ceux qui rendent une somme d'argent ne cessent point d'être débiteurs qu'ils n'aient payé toute la somme, par quelque moyen que ce soit, jusqu'à la plus petite partie, de même la peine du péché est acquittée par les œuvres de charité ou par d'autres œuvres satisfactoires.

Orig. — Ou encore : saint Luc parle ici de quatre personnes, de l'adversaire, du magistrat, de l'exécuteur et du juge; saint Matthieu ne parle pas du magistrat, et au lieu de l'*exécuteur*, il dit le *ministre*. Ils diffèrent aussi en ce que l'un dit le *denier* et l'autre l'*obole*, en disant tous les deux *le dernier*. Nous lisons que tous les hommes ont deux anges auprès d'eux : le mauvais, qui porte au mal; et le bon, qui conseille le bien. Chaque fois que nous péchons, cet adversaire triomphe, sachant qu'il a le pouvoir de triompher et de se glorifier auprès du prince de ce monde (qui l'a envoyé). Dans le texte grec, il y a *l'adversaire* avec l'article (1), comme pour en désigner un en particulier; car chacun est sous la domination du prince de sa nation. Tâchez donc de

(1) Μετὰ τοῦ αντιδικου.

---

autem est magistratus, nisi penes quem omnis potestas est? Hic autem magistratus tradit reum judici, ei scilicet cui vivorum et mortuorum tribuit potestatem, scilicet Jesu Christo, per quem occulta redarguuntur, et improbi operis pœna mandatur. Ipse exactori tradit et in carcerem mittit : dicit enim (Matth., 22) : Tollite et mittite illum in tenebras exteriores : et exactores suos monstrat esse angelos, de quibus dicit (Matth., 13) : Exibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum, et mittent eos in caminum ignis. Sed subditur : Dico tibi, non inde exies donec etiam novissimum minutum reddas : sicut enim qui pecuniam solvunt, non prius evacuant fœnoris nomen, quam totius sortis usque ad minimum quocunque solutionis genere quantitas universa solvatur; sic compensatione charitatis actuumque reliquorum vel satisfactione quacunque peccati pœna dissolvitur.

Orig. (sup. homil. 33). Vel aliter : quatuor personas ponit hic : adversarii, principis, exactoris et judicis : apud Matthæum vero persona prætermissa est principis, et pro exactore minister insertus. Discrepant etiam, quod ille quadrantem, iste minutum posuit, uterque autem dixit novissimum. Cunctis autem hominibus duos angelos adesse legimus : malum qui ad perversa exhortatur; bonum qui optima persuadet. Ille autem adversarius noster quotiescunque peccamus, exultat sciens quoniam habet potestatem apud principem seculi hujus (qui se miserat) exultandi et gloriandi. Cum articulo autem in græco

vous délivrer de votre adversaire et du prince devant lequel il veut vous traîner, en vivant dans la sagesse, la justice, la force et la tempérance. Mais si vous faites ces efforts, que ce soit en celui qui dit : « Je suis la vie, » autrement votre adversaire vous traînera devant le juge. Il dit *vous traînera* pour montrer qu'il conduit à la condamnation avec violence et malgré les résistances. Quant au juge qui livre à l'exécuteur, je n'en connais pas d'autre que notre Seigneur Jésus-Christ. Chacun de nous a ses exécuteurs, ils ont pouvoir sur nous quand nous sommes redevables de quelque chose. Mais si je ne dois rien à personne, j'arrive devant l'exécuteur et je réponds avec une âme sans crainte : *Je ne te dois rien;* au contraire, si je suis débiteur, l'exécuteur me jettera dans la prison et ne me laissera point sortir que je n'aie payé toute la dette; car l'exécuteur ne peut pas me remettre même une obole. Le maître est celui qui a donné au débiteur les cinq cent cinquante deniers (1); celui-ci est l'exécuteur et non le maître, mais il est chargé par le maître d'exiger les dettes. Il dit *la dernière obole* pour signifier ce qui est moindre et plus petit. En effet, nos péchés sont graves ou légers; heureux donc celui qui ne pèche point; heureux ensuite celui qui n'a que des péchés légers : parmi même ceux qui sont légers, il y a des différences, sans cela il ne dirait pas : « Jusqu'à ce qu'il ait rendu jusqu'à la dernière obole. » Ainsi, celui qui doit peu ne sortira qu'après avoir payé le *plus petit denier;* mais celui qui devra beaucoup, on le fera rendre pendant un nombre infini de siècles.

BÈDE. — Ou encore : notre adversaire dans le chemin est la parole qui

(1) Saint Luc, 7.

eum posuit, ut ex pluribus unum monstraret; quia unusquisque sub suæ gentis est principe. Da ergo operam ut libereris ab adversario tuo, sive a principe ad quem te adversarius trahit; habendo sapientiam, justitiam, fortitudinem et temperantiam. Si autem dederis operam; esto in eo qui dicit (Joan., 14) : Ego sum vita; alioquin trahet te adversarius ad judicem. Dicit autem trahet, ut ostendat nolentes ad condemnationem compelli. Judicem autem alium nescio, nisi Dominum nostrum Jesum Christum, qui tradit exactori. Singuli, exactores proprios habemus : dominantur exactores si debuerimus aliquid; si omnibus universa reddidero, venio ad exactorem, et intrepida mente respondeo : Nihil tibi debeo; quod si debitor fuero, mittet me exactor in carcerem; nec patietur exire, nisi debitum omne persolvero : non enim habet exactor potestatem ut mihi saltem quadrantem concedat : qui donavit debitori quingentos denarios, et alii quinquaginta (Luc., 7), dominus erat : iste qui exactor est, dominus non est, sed a domino ad exigenda debita præpositus. Novissimum autem minutum dicit gracile et tenue. Peccata enim nostra, aut pinguia sunt, aut tenuia : beatus igitur est qui non peccat : secundo autem si tenue peccatum habeat : inter ipsa quoque tenuia diversitas est; alioquin non diceret : Donec novissimum redderet minutum : si enim parum debet, non egredietur, nisi solvat minimum quadrantem;

est contraire à nos désirs charnels dans la vie présente ; celui qui se soumet à ses préceptes se libère envers elle ; s'il ne le fait, il sera livré au juge, parce que le pécheur, coupable d'avoir méprisé la parole de Dieu, sera soumis au jugement. Le juge le livrera à l'exécuteur (c'est-à-dire à l'esprit mauvais) pour la vengeance ; celui-ci le jettera dans la prison, c'est-à-dire l'enfer ; toujours souffrant sans jamais obtenir le pardon, il n'en sortira jamais et il souffrira des peines éternelles avec le démon, ce serpent redoutable.

CHAPITRE XIII.

En ce même temps quelques-uns vinrent dire à Jésus ce qui s'était passé touchant les Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices. Et il leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs de tous ceux de Galilée, parce qu'ils ont été ainsi traités? Non, je vous en assure ; mais je vous déclare que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous comme eux. Croyez-vous aussi que ces dix-huit hommes sur lesquels la tour de Siloé est tombée, et qu'elle a tués, fussent plus redevables à la justice de Dieu que tous les habitants de Jérusalem? Non, je vous en assure ; mais je vous déclare que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même sorte.

La Glose. — Après avoir parlé du châtiment des pécheurs, il raconte la punition de plusieurs pécheurs, afin que l'exemple de leur châti-

---

qui autem magno debito fuit obnoxius, infinita ei ad reddendum secula numerabuntur.

Bed. Vel aliter : adversarius noster in via est sermo Dei contrarius nostris carnalibus desideriis in præsenti vita : a quo liberatur, qui præceptis ejus subditur : alioquin tradetur judici, quia ex sermone Domini contempto peccator reus tenebitur in examine judicis : quem judex exactori tradet (id est, maligno spiritui) ad ultionem : qui mittetur in carcerem, id est, infernum : ubi quia semper solvere pœnas patiendo, sed nunquam persolvendo veniam consequi poterit, nunquam exinde exibit, sed cum terribilissimo serpente diabolo perpetuas pœnas luet.

CAPUT XIII.

Aderant autem quidam ipso in tempore, nuntiantes illi de Galilæis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum. Et respondens, dixit illis : Putatis quod hi Galilæi præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, quia talia passi sunt? Non, dico vobis ; sed nisi pœnitentiam habueritis, similiter omnes peribitis. Sicut illi decem et octo, supra quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos, putatis quia et ipsi debitores

ment épouvante les autres coupables; d'où il est dit : « Alors quelques-uns vinrent lui annoncer ce qui s'était passé touchant les Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices. » — S. Cyr. — C'étaient les sectateurs de Judas de Galilée dont saint Luc fait mention aux Actes des apôtres (1), qui disait qu'il ne fallait donner à personne le nom de maître. C'est pourquoi un grand nombre d'entre eux, ne voulant pas reconnaître l'autorité de César, furent punis par Pilate. Ils disaient aussi qu'il ne fallait point offrir à Dieu d'autres victimes que celles prescrites dans la loi de Moïse, et ils empêchaient d'offrir les victimes présentées par le peuple pour le salut de l'empereur et du peuple romain. Alors, Pilate, indigné contre ces Galiléens, les fit mettre à mort avec les victimes qu'ils offraient selon le rite de la loi, de sorte que le sang des sacrificateurs fut mêlé à celui de leurs victimes. Cependant la foule, persuadée qu'ils avaient été justement punis, parce qu'ils semaient le scandale dans le peuple et excitaient les sujets à la haine contre les magistrats, racontait ces choses au Sauveur pour voir ce qu'il en pensait. Or, il déclara qu'ils étaient coupables; néanmoins il ne dit pas que ceux qui avaient été ainsi punis fussent pires que ceux qui ne l'avaient point été; d'où il suit : « Il leur répondit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus coupables, etc. »

S. Chrys. — Dieu punit quelquefois les pécheurs en frappant l'ini-

(1) Actes, 5, v. 37. Gamaliel cite ce trait aux pharisiens pour les engager à ne pas persécuter les apôtres, leur disant que si leur œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même.

---

fuerint, præter omnes homines habitantes in Hierusalem? Non, dico vobis; sed si non pænitentiam egeritis, omnes similiter peribitis.

Glossa (æquivalenter, non expresse). Quia de pœnis peccantium fecerat mentionem, opportune nuntiatur quorumdam peccantium pœna, ex cujus exemplo etiam aliis peccatoribus pœnam comminatur. Unde dicitur : Aderant autem quidam ipso in tempore nuntiantes illi de Galilæis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Erant enim sequaces dogmatum Judæ Galilæi, cujus mentionem Lucas in Actibus apostolorum fecit (cap. 5) qui dicebat non oportere quemquam vocari dominum. Unde quamplures eorum, quia Cæsarem non fatebantur dominum, a Pilato puniti sunt : dicebant etiam non oportere alias a statutis victimis in lege Moysi offerre Deo, unde prohibebant statutas a populo victimas pro salute imperatoris et populi romani offerre. Pilatus ergo indignatus in Galilæos jussit inter ipsas victimas quas ritu legis se offerre putabant, occidi; ita quod sanguis offerentium oblatis victimis misceretur. Credente autem vulgo justissime prædictos talia passos esse, quasi scandala seminantes in populo, incitantes principes in odium subditorum, narraverunt hæc Salvatori, volentes percipere quid ei super hoc videretur. Ipse autem peccatores hos esse ponit : non tamen sic asserit talia passos esse, tanquam pejores non patientibus. Unde sequitur : Et respondens dixit illis : Putatis quod præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, etc.

Chrys. (can. 3, *De Lazaro*). Punit enim

quité au milieu d'eux, et, pour leur infliger un châtiment miséricordieux, il les sépare, corrigeant, par la condamnation de quelques-uns, tous ceux qui vivent dans le mal. Il ne les punit pas tous afin que, faisant pénitence, ils cherchent à éviter les peines présentes et le supplice futur. — TITE. — De plus, il montre ici que les supplices auxquels sont condamnés les coupables ne leur viennent pas seulement de l'autorité des juges, mais aussi par la volonté de Dieu, de sorte que, soit que le juge punisse pour obéir à la justice de sa conscience, soit pour un autre motif, il faut remettre sa cause au jugement de Dieu.

S. CYR. — Après avoir détourné les peuples des séditions intestines soulevées au sujet de la religion, il ajoute : « Si vous ne faites pénitence (et si vous ne cessez de conspirer contre les magistrats, ce qui est contraire à la volonté de Dieu), vous périrez tous pareillement, » et votre sang sera mêlé à celui de vos victimes. — S. CHRYS.—Il montre par ces paroles qu'il a permis que quelques-uns fussent ainsi punis, afin que ceux qui survivent, épouvantés des périls des autres, devinssent héritiers du royaume. *Mais quoi*, direz-vous, *un autre est puni afin que je devienne meilleur ?* Non, mais il est puni pour ses propres crimes et son châtiment devient une cause de salut pour ceux qui en sont témoins. — BÈDE. — Or, parce qu'ils ne firent point pénitence, quarante ans après la passion du Seigneur, les Romains (figurés par Pilate qui était de leur nation) vinrent, et commençant par la Galilée (où la prédication du Seigneur avait commencé), ils détruisirent radicalement cette nation impie, et ils souillèrent de sang humain, non-seulement les parvis du temple où on avait coutume d'offrir les sacrifices, mais encore l'intérieur de l'édifice.

Deus quosdam peccatores, amputans eorum nequitiam, et pœnam illis statuens leviorem, et plene semovens eos ab aliis, et viventes in malitia corrigens per horum damnationem. Rursus alios hic non punit, ut si sibi caverint pœnitentes præsentem pœnam effugiant et futurum supplicium ; si vero præseveraverint, majus patiantur tormentum. TIT. Bostrens. Manifestat et hic quia quæcunque ex judiciis accidunt in reorum supplicium, non solum judicantium potestate, sed etiam nutu Dei contingunt : undè sive justa conscientia puniat judex, sive aliud intendens condemnet, commendandum est negotium divinæ censuræ.

CYRIL. (ubi supra). Removens ergo populares ab intestinis insidiis occasione religionis concitatis, subjungit : Sed nisi pœnitentiam habueritis (et nisi cessaveritis conspirare contra principes, quod nutu divino non agitis), omnes similiter peribitis ; et vester sanguis vestris victimis conjungetur. CHRYS. (ut sup.). In hoc autem ostendit quod illos permisit talia pati, ut viventes alienis periculis territi fierent regni hæredes. Quid igitur ? dices : Ut melior ego fiam, ille punitur ? Non ideo, sed punitur quidem propter propria crimina ; fit vero ex hoc videntibus salutis materia. BED. Sed quia pœnitentiam non habuerunt quadragesimo dominicæ passionis anno, venientes Romani (quos designabat Pilatus ad eorum gentem pertinens), et incipientes a Galilæa (unde dominica prædicatio cœperat), radicitus impiam gentem deleverunt ; et non solum atria templi quo sacrificia deferri consueverant,

S. Chrys. — Dix-huit autres avaient été écrasés par une tour ; il en parle de la même manière, disant : « Et ces dix-huit sur lesquels la tour de Siloé tomba et qu'elle tua, croyez-vous qu'ils fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem ? Non, je vous le déclare. Ainsi, il ne punit pas tous les coupables dans ce monde afin de leur donner le temps de faire pénitence, et il ne les réserve pas tous au châtiment futur, de peur qu'un plus grand nombre ne renie sa providence.

Tite. — Il compare cette tour à toute la ville, afin que le sort de quelques-uns les épouvante tous; d'où il est ajouté : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez pareillement. » Comme s'il disait : Toute la ville sera bientôt envahie si ses habitants persévèrent dans l'infidélité.

S. Amb. — Mystiquement, ceux dont Pilate mêla le sang avec leurs sacrifices figurent ceux qui, par l'impulsion du démon, offrent des sacrifices impurs, ceux dont la prière est dans le péché, comme il est écrit de Judas, qui méditait sa trahison au milieu du sacrifice du sang du Seigneur. — Bède. — *Pilate* (qui signifie la *bouche du forgeron*) figure le démon toujours prêt à frapper ; le *sang* figure le péché ; les *sacrifices* figurent les bonnes actions. Ainsi, Pilate mêle le sang des Galiléens avec leurs sacrifices, quand le démon souille l'aumône ou les autres bonnes actions des fidèles par la délectation de la chair ou par l'ambition des louanges humaines, ou par tout autre vice. Ces habitants de Jérusalem, qui furent écrasés sous les ruines d'une tour, figurent les Juifs qui, n'ayant pas voulu faire pénitence, sont destinés à périr avec les murailles de leur ville. Ce nombre de dix-huit a lui-

---

sed interiora domus humano sanguine fœdarunt.

Chrys. (ut sup.). Iterum autem alii decem et octo obruti fuerant a quadam turre ; de quibus eadem subdit dicens : Sicut illi decem et octo super quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos, putatis quia et ipsi debitores fuerunt præter omnes homines habitantes in Hierusalem ? Non, dico vobis : non enim hic omnes punit, dans illis inducias pœnitendi : nec tamen cunctos futuræ punitioni reservat, ne plures providentiam abnegarent. Tit. Bostrens. Una autem turris comparatur toti civitati, ut pars totum perterreat : unde subditur : Sed si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis : quasi diceret : Tota civitas paulo post occupabitur, si perseveraverint in infidelitate.

Amb. Mystice autem in illis quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum, figura quædam videtur eos tangens qui coactu diabolico non pure offerunt sacrificium ; quorum oratio est in peccatum (sicut de Juda scriptum est), qui proditionem sanguinis dominici inter sacrificia positus cogitabat. Bed. Pilatus enim (qui interpretatur os malleatoris) diabolum significat, semper cædere paratum ; sanguis, peccatum : sacrificia bonas actiones exprimunt. Pilatus ergo sanguinem Galilæorum cum sacrificiis eorum miscet : quando diabolus eleemosynam et cætera bona fidelium, vel carnis delectatione, vel humanæ laudis ambitione, vel qualibet alia peste commaculat. Illi etiam Hierosolymitæ a ruina turris oppressi significant Judæos qui pœnitere noluerunt, cum mœnibus suis esse peritu-

même une signification (ce nombre s'écrit en grec par I et H, c'est-à-dire par les premières lettres du nom de Jésus) (1); il signifie que les Juifs périront principalement pour n'avoir pas voulu reconnaître le nom du Sauveur. Cette tour figure celui qui est la tour de la force, laquelle est à Siloé, qui veut dire *envoyé*; car elle figure celui qui est venu dans le monde envoyé par le Père, et qui écrasera tous ceux sur lesquels il sera tombé.

Il leur dit aussi cette parabole : Un homme avait un figuier planté dans sa vigne, et venant pour y chercher du fruit, il n'y en trouva point. Alors il dit à son vigneron : Il y a déjà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier sans y en trouver; coupez-le donc; pourquoi occupe-t-il la terre? Le vigneron lui répondit : Seigneur, laissez-le encore cette année, afin que je le laboure au pied, et que j'y mette du fumier; après cela s'il porte du fruit, à la bonne heure; sinon vous le ferez couper.

Tite. — Les Juifs se réjouissaient de ce que dix-huit ayant péri, eux tous avaient été préservés; c'est pourquoi il leur propose la parabole du figuier; car il dit : « Alors il leur dit cette parabole : Un homme avait planté un figuier dans sa vigne. » — S. Amb. — La vigne du Seigneur, c'était Israël qu'il livra au pillage des Gentils. Et la synagogue est justement comparée à cet arbre; car, de même qu'il abonde en larges feuilles et trompe l'espérance de son maître qui en attend beaucoup de fruits, de même, dans la synagogue, tandis que ses docteurs, stériles par leurs œuvres, se glorifient de leurs paroles pompeuses qui

(1) Dix-huit s'écrit par un ιοτα, qui vaut dix, et par un ητα, qui vaut huit. Ce sont les deux premières lettres de Ιησους.

ros : nec frustra decem et octo (qui numerus apud Græcos I et H hoc est, eisdem litteris quibus nomen Jesu incipit) exprimitur. Significat autem Judæos hinc maxime perituros, quod nomen Salvatoris recipere noluerunt. Illa turris significat illum qui est turris fortitudinis : quæ merito est in Siloe, quæ interpretatur missus : significat enim eum qui missus a Patre, venit in mundum; qui omnes super quos cecidit conteret.

Dicebat autem et hanc similitudinem : Arborem fici habebat quidam plantatam in vinea sua ; et venit quærens fructum in illa, et non invenit : dixit autem ad cultorem vineæ : Ecce anni tres sunt ex quo venio quærens fructum in ficulnea hac, et non invenio : succide ergo illam : ut quid etiam terram occupat? At ille respondens, dixit illi : Domine, dimitte illam et hoc anno, usque dum fodiam circa illam, et mittam stercora : et si quidem fecerit fructum, bene; sin autem, in futurum succides eam.

Tit. Bostrens. Jactabant se Judæi ex eo quod decem et octo perierant; ipsi vero omnes remanserunt illæsi : unde proponit eis fici parabolam : dicit enim : Dicebat autem hanc similitudinem : Arborem fici habebat quidam plantatam in vinea sua. Amb. Vinea Domini Sabbaoth erat; quam dedit in rapinam gentium. Apta autem synagogæ arboris istius comparatio est, quia

ressemblent à des feuilles, l'ombre vaine de la loi s'épaissit. De plus, cet arbre est le seul qui commence par produire des fruits au lieu de fleurs, et dont les premiers fruits tombent pour faire place aux seconds, quoiqu'il reste quelques-uns très rares des premiers qui ne tombent pas. C'est ainsi que le premier peuple de la synagogue est tombé, comme un fruit inutile, afin que le nouveau peuple de l'Église sortît de la sève de l'antique religion; cependant, quelques-uns des premiers d'Israël, qu'un rameau d'une nature plus vigoureuse avait produits, à l'ombre de la loi et de la croix, dans le sein de l'une et de l'autre, nourris par cette double sève (semblables aux premières figues qui mûrissent), l'emportèrent sur tous par la grâce des plus beaux fruits; c'est à eux qu'il est dit : « Vous serez assis sur douze trônes. » Quelques-uns pensent que ce figuier n'est point une figure de la synagogue, mais de la malice et de la perversité; leur interprétation ne diffère de la précédente qu'en ce qu'ils prennent le genre pour l'espèce.

Bède. — Le Seigneur, qui avait établi la synagogue par Moïse, apparut lui-même dans la chair et, enseignant dans la synagogue, il chercha souvent des fruits de foi; mais il n'en trouva point dans l'âme des pharisiens; d'où il suit : « Et venant pour y chercher du fruit, il n'en trouva point. » — S. Amb. — Si le Seigneur cherchait, ce n'est pas qu'il ignorât que le figuier n'avait point de fruits, mais pour montrer, par cette figure, que la synagogue devrait avoir déjà des fruits. Enfin, il montre ensuite qu'il n'est pas venu avant le temps, puisqu'il est venu trois fois; car il suit : « Voilà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier et que je n'en trouve point. » Il est venu à Abra-

---

sicut ista arbor redundat foliis fluentibus, et spem possessoris sui cassa speratorum proventuum expectatione destituit; ita etiam in synagoga, dum doctores ejus operibus infecundi, verbis tamen velut foliis redundantibus gloriantur, inanis umbra legis exuberat. Hæc etiam sola arbor ab initio germinat poma pro floribus, et poma decidunt, ut poma succedant; manent tamen aliqua priorum perrara nec decidunt : etenim primus synagogæ populus velut inutilis decidit fructus, ut de pinguedine religionis antiquæ novus Ecclesiæ populus emergeret : primi tamen ex Israel quos naturæ validioris ramus extulerat, sub umbra legis et crucis, in utriusque sinu, succo gemino colorati (grossi maturescentis exemplo) pulcherrimorum gratia fructuum cæteris præstiterunt; quibus dicitur : Sedebitis super duodecim thronos. Nonnulli tamen ficum istam, non synagogæ, sed malitiæ et improbitatis figuram putant : hi tamen in nullo distant, nisi quod pro specie genus eligunt.

Bed. Ipse autem Dominus qui synagogam per Moysen instituit, in carne natus apparuit, et crebrius in synagoga docens fructum fidei quæsivit; sed in pharisæorum mente non invenit. Unde sequitur : Et venit fructum quærens in illa, et non invenit. Amb. Quærebat autem Dominus, non quia fructum ficulneæ deesse nesciret, sed ut ostenderet in figura quia fructum synagoga jam habere deberet. Denique ex sequentibus docet, non se ante tempus venisse, qui per triennium venit : sic enim habes : Dixit autem ad cultorem vineæ : Ecce anni tres

ham, il est venu à Moïse, il est venu à Marie; c'est-à-dire qu'il est venu dans le signe de la circoncision, il est venu dans la loi, il est venu dans le corps. Nous connaissons sa venue par ses bienfaits; tantôt c'est la purification, tantôt la sanctification et tantôt la justification. La circoncision a purifié, la loi a sanctifié, la grâce a justifié. Or, le peuple juif ne put être purifié, parce qu'il eut la circoncision du corps, non celle de l'âme; ni être sanctifié, parce qu'ignorant la vertu de la loi, il observait plus les choses charnelles que les spirituelles; ni être justifié, parce que ne faisant pas pénitence de ses fautes, il ne connaissait point la grâce. Aucun fruit ne fut donc trouvé dans la synagogue et c'est pour cela qu'il est dit de la couper; car il suit: « Coupez-le donc, pourquoi occuperait-il encore la terre? » Cependant le bon vigneron (peut-être celui sur lequel l'Église a été fondée), présageant qu'un autre serait envoyé aux Gentils et lui-même au peuple de la circoncision, intervint pour prier qu'il ne fût point coupé, pensant, à cause de sa vocation, que le peuple juif pouvait aussi être sauvé par l'Église. D'où il suit: « Le vigneron lui répondit : Seigneur, laissez-le encore cette année. » Il reconnut aussitôt que la dureté et l'orgueil des Juifs étaient les causes de leur stérilité; c'est pourquoi, connaissant les vices qu'il fallait leur reprocher, il sut comment les cultiver; d'où il ajoute : « Afin que je laboure à l'entour. » Il promet de labourer la dureté de leurs cœurs avec la bêche apostolique, afin que la terre entassée n'étouffe ni ne cache la racine de la sagesse. Ensuite il ajoute : « Et j'y mettrai du fumier, » c'est-à-dire l'amour de l'humilité par lequel il croit que les Juifs eux-mêmes seront féconds

---

sunt ex quo venio quærens fructum in ficulnea hac, et non invenio. Venit ad Abraham, venit ad Moysen, venit ad Mariam; hoc est, venit in signaculo, venit in lege, venit in corpore : adventum ejus ex beneficiis recognoscimus : alibi purificatio, alibi sanctificatio, alibi justificatio est. Circumcisio purificavit, lex sanctificavit, gratia justificavit : ergo populus Judæorum neque purificari potuit, quia circumcisionem corporis, non animi habuit; neque sanctificari, quia virtutem legis ignorans carnalia magis quam spiritualia sequebatur; neque justificari, quia delictorum suorum pœnitentiam non gerens, gratiam nesciebat. Merito ergo nullus fructus in synagoga inventus est; et ideo jubetur excidi. Sequitur enim : Succide ergo illam, ut quid etiam terram occupat? Bonus autem cultor (et fortassis ille in quo Ecclesiæ fundamentum est) præsagiens alterum ad gentes, se autem ad eos qui ex circumcisione sunt esse mittendum, religiose ne excidatur intervenit, fretus vocatione sua, etiam populum Judæorum per Ecclesiam posse salvari. Unde sequitur : At ille respondens dixit illi : Domine, dimitte illam et hoc anno. Cito duritiem superbiamque Judæorum causas esse sterilitatis agnovit. Itaque novit excolere, qui novit vitia reprehendere. Unde subdit : Usque dum fodiam circa illam. Pollicetur dura cordis eorum apostolicis ligonibus esse fodienda; ne radicem sapientiæ terrarum acervus obruat et abscondat. Subdit autem : Et mittam stercora, id est, humilitatis affectum, per quem in Evangelium Christi etiam Judæus fore existimatur fructuosus. Unde subdit : Et

dans l'Evangile du Christ. D'où il ajoute : « Et s'il porte du fruit, ce sera bien ; sinon alors vous le ferez couper. » — Bède. — C'est ce que firent les Romains qui détruisirent la nation juive et la chassèrent de la terre promise.

S. Aug. — Ou encore : ce figuier, c'est le genre humain ; car le premier homme, après son péché, prit les feuilles du figuier pour voiler sa nudité, c'est-à-dire les membres dont nous sommes nés. — Théoph. — Chacun de nous est ce figuier planté dans la vigne de Dieu, c'est-à-dire dans l'Eglise ou dans ce monde. — S. Grég. — Le Seigneur vint trois fois au figuier, car il a cherché la nature du genre humain avant la loi, sous la loi et sous la grâce (l'attendant, l'avertissant et la visitant). Or, il se plaint de n'avoir point trouvé de fruit pendant trois ans, parce que quelques âmes dépravées ne sont ni corrigées par l'inspiration de la loi naturelle, ni instruites par les commandements, ni converties par les miracles de son incarnation. — Théoph. — Trois fois notre nature n'a pas donné les fruits qu'il attendait : premièrement, lorsque nous avons violé son commandement dans le paradis ; secondement, lorsque le peuple de la loi adora le veau d'or ; troisièmement, lorsqu'il méconnut le Sauveur. Ces trois ans peuvent encore figurer trois âges : l'enfance, la virilité et la vieillesse.

S. Grég. — C'est avec une grande crainte qu'il faut entendre ces paroles : *Coupez-le donc, pourquoi occuperait-il encore la terre ?* En effet, chacun de nous tenant une place à sa manière dans cette vie, s'il ne produit le fruit des bonnes œuvres, occupe la terre comme un arbre stérile, parce qu'il empêche les autres d'agir dans la place qu'il occupe.

---

si quidem fecerit fructum, bene (scilicet, erit) ; sin autem, in futurum succides illam, Bed. Quod quidem per Romanos factum est, a quibus gens Judæa succisa, et a terra promissionis expulsa est.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 23). Vel aliter : arbor ficulnea genus humanum est : primus enim homo quando peccavit, foliis ficulneis pudenda velavit : hoc est membra unde nati sumus. Theoph. Sed et quisque nostrum ficus est ; in vinea Dei, hoc est, in Ecclesia vel in hoc mundo, plantata. Greg. (in homil. 31, *in Evang.*). Tertio autem Dominus ad ficulneam venit ; quia naturam generis humani ante legem, sub lege, sub gratia (expectando, admonendo, visitando) requisivit. Sed tamen tribus annis fructum se non invenisse conqueritur ; quia quorumdam pravorum mentes nec inspirata lex naturalis corrigit, nec præcepta erudiunt, nec incarnationis ejus miracula convertunt. Theoph. Tertio autem natura nostra fructum petita non tribuit, semel quidem cum in paradiso prævaricati sumus præceptum ; secundo cum in lege vitulum conflaverunt ; tertio cum Salvatorem renuerunt. Sed id triennium intelligendum est pro tribus ætatibus : puerili, virili et senili.

Greg. (in homil. 31, ut sup.). Sed cum magno timore audiendum est quod dicitur : Succide ergo illam ; ut quid etiam terram occupat? Unusquisque enim juxta modum suum, in quantum locum vitæ præsentis tenet, si fructum bonæ operationis non exhibet, velut infructuosa arbor terram occupat ; quia in eo loco in quo ipse est, et aliis operandi occasionem negat. . . . .

S. Bas. — C'est le propre de la miséricorde divine de ne pas infliger les peines sourdement et de menacer auparavant pour rappeler à la pénitence; c'est ainsi qu'il fit pour les Ninivites, et il le fait maintenant en disant au vigneron: *Coupez-le*, afin de l'engager à redoubler de soin et d'exciter l'âme stérile à produire les fruits qu'elle doit. — S. Grég. de Naz. — Ne soyons donc jamais prompts à frapper; mais prévenons par la miséricorde, de peur de couper un figuier qui peut encore produire des fruits et qui peut-être serait guéri par les soins d'un cultivateur habile. D'où il est ajouté: « Le Seigneur répondit: Laissez-le, etc. »

S. Grég. — Le cultivateur de la vigne représente l'ordre des pontifes qui gouvernent l'Église et prennent soin de la vigne du Seigneur. — Théoph. — Ou encore: le père de famille, c'est Dieu le père; le cultivateur, c'est le Christ; il ne laisse point couper le figuier stérile; comme s'il disait au Père: Quoiqu'ils n'aient point donné de fruit par la loi et les prophètes, je les arroserai de ma doctrine et de mes souffrances, et peut-être produiront-ils des fruits d'obéissance.

S. Aug. — Ou encore: l'agriculteur qui intercède, ce sont tous les saints qui dans l'Église prient pour ceux qui sont hors de l'Église, en disant: « Seigneur, laissez-le encore cette année (c'est-à-dire dans ce temps, avec votre grâce) jusqu'à ce que je creuse autour de lui. » Creuser autour, c'est enseigner l'humilité et la patience, car la terre qui est creusée est profonde; le fumier (prenez ceci dans le bon sens), c'est de l'ordure, mais il produit des fruits. Le fumier du cultivateur, c'est la douleur du pécheur; ceux qui font pénitence agissent dans le

---

Basil. (conc. 8, quæ *De pœnitentia* inscribitur). Proprium enim est divinæ propitiationis, non silenter pœnas infligere, sed præmittere minas revocando ad pœnitentiam; sicut Ninivitis fecit, et nunc cultori, dicens: Succide eam; provocans quidem ipsum ad curam ejus, suscitans vero sterilem animam ad producendos debitos fructus. Greg. Nazian. (orat. 26, sub finem). Igitur nec nos feriamus subito; sed prævaleamus misericordia; ne secemus ficum potentem adhuc fructum facere, quam forsitan curabit periti cultoris studium. Unde et hic subditur: At ille respondens, dixit illi: Dimitte, etc.

Greg. (in homil. 31, ut sup.). Per cultorem vineæ, præpositorum ordo exprimitur, qui dum præsunt Ecclesiæ, dominicæ vineæ curam gerunt. Theoph. Vel paterfamilias Deus Pater est; cultor vero Christus; qui ficum amputari ut sterilem non permittit: quasi ad Patrem diceret: Etsi per legem et prophetas fructum pœnitentiæ non dederunt, meis eos irrigabo passionibus et doctrinis; et forsitan dabunt obedientiæ fructum.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 31). Vel colonus qui intercedit, et omnis sanctus qui intra Ecclesiam orat pro eis qui sunt extra Ecclesiam, dicens: Domine, dimitte illam hoc anno (id est, tempore isto sub gratia) usque dum fodiam circa illam. Circumfodere est humilitatem et patientiam docere: fossa enim est humilis terra; stercus autem (in bono intellige) sordes sunt, sed fructum dant: sordes cultoris, dolor est peccatoris: qui autem agunt pœnitentiam, in sordibus agunt, et veraciter agunt. Greg. (in ho-

fumier, mais agissent véritablement. — S. Grég. — Ou encore : les péchés de la chair sont appelés du fumier; ainsi, l'arbre redevient fécond par le fumier, parce que l'âme ressuscite aux bonnes œuvres par la considération du péché. Un grand nombre entendent ces menaces, et ils négligent néanmoins de faire pénitence; c'est pourquoi il est ajouté : « S'il porte du fruit, bien. » — S. Aug. — « Sinon, alors vous le couperez, » c'est-à-dire lorsque vous viendrez au jugement pour juger les vivants et les morts; en attendant, il est quelquefois épargné. — S. Grég. — Or, celui qui ne veut point écouter ces menaces et raviver sa fécondité tombe en un lieu d'où il ne peut plus ressusciter par la pénitence.

Jésus enseignait dans la synagogue les jours de sabbat. Et un jour il y vint une femme possédée par un esprit qui la rendait malade depuis dix-huit ans; et elle était si courbée qu'elle ne pouvait du tout regarder en haut. Jésus, la voyant, l'appela et lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité; et il lui imposa les mains. Elle fut redressée au même instant, et elle en rendait gloire à Dieu. Mais un chef de synagogue, étant dans l'indignation de ce que Jésus l'avait guérie au jour du sabbat, dit au peuple : Il y a six jours destinés pour travailler, venez en ces jours-là pour être guéris, et non pas aux jours du sabbat. Le Seigneur, prenant la parole, lui dit : Hypocrite, y a-t-il quelqu'un de vous qui ne délie pas son bœuf ou son âne le jour du sabbat, et ne le tire pas de l'étable pour le mener boire? Pourquoi donc ne fallait-il pas délivrer de ses liens en un jour de sabbat cette fille d'Abraham, que Satan avait tenue ainsi liée durant dix-huit ans? A ces paroles, tous ses adversaires rougirent de honte, et tout le peuple était ravi de lui voir faire tant d'actions glorieuses.

S. Amb. — Le Seigneur manifeste aussitôt ce qu'il avait dit de la

---

mil. 31, ut sup.). Vel peccata carnis stercora vocantur : ex stercore igitur ad fructum reviviscit arbor, quia de consideratione peccati ad bona se opera resuscitat animus. Sed sunt plerique qui increpationes audiunt, et tamen ad pœnitentiam redire contemnunt : propter quod subditur : Et siquidem fecerit fructum, bene. Aug., *De verb. Dom.* (ubi sup.) (scilicet erit). Sin autem, in futurum succides eam; quando scilicet in judicio venies judicare vivos et mortuos : interim modo parcitur. Greg. (in hom. 31, ut sup.). Qui autem non vult ad fecunditatem pinguescere per increpationem, illic cadit unde jam resurgere per pœnitentiam non valet.

Erat autem docens in synagoga eorum sabbatis : et ecce mulier quæ habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo; et erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere. Quam cum videret Jesus, vocavit eam ad se, et ait illi : Mulier, dimissa es ab infirmitate tua. Et imposuit illi manus, et confestim erecta est, et glorificabat Deum. Respondens autem Archisynagogus, indignans quia sabbato curasset Jesus, dicebat turbæ : Sex dies sunt in quibus oportet operari : in his ergo venite et curamini, et non in die sabbati. Respondens autem ad illum Dominus dixit : Hypocrita, unusquisque vestrum sabbato non solvit bovem suum aut asinum a præsepio, et ducit adaquare? Hanc autem filiam Abrahæ, quam alligavit Satanas, ecce decem et octo annis, non oportuit solvi a vinculo isto die sabbati? Et cum hæc diceret, erubescebant omnes adversarii ejus, et omnis populus gaudebat in universis quæ gloriose fiebant ab eo.

Amb. Cito quod de synagoga dixerat, indicavit : ad ipsam utique venisse se

synagogue et montre qu'il est venu à elle, puisque c'est là qu'il prêche; d'où il est dit : « Il enseignait dans leur synagogue les jours de sabbat. » — S. Chrys. — Il n'enseigne pas dans des lieux solitaires, mais dans les synagogues, avec fermeté, sans aucune hésitation, ne disant rien contre la loi de Moïse. Il choisit le sabbat, parce que les Juifs se reposaient ce jour-là selon la loi.

S. Cyr. — Le Verbe s'est incarné pour détruire la corruption, et la mort, et l'envie du démon contre nous, ce qui paraît dans les événements eux-mêmes; car il suit : « Une femme, possédée par un esprit d'infirmité, vint à lui, etc. » Il dit *un esprit d'infirmité*, parce qu'elle souffrait ainsi par la malice du démon, abandonnée de Dieu à cause de ses propres crimes, ou à cause de la transgression d'Adam, qui a assujéti le corps de l'homme aux infirmités et à la mort. Or, le Seigneur donne au démon ce pouvoir, afin que les hommes, accablés sous le poids de l'adversité, éprouvent le désir de devenir meilleurs. Il montre ensuite le genre de son infirmité, en disant : « Elle était si courbée qu'elle ne pouvait point regarder en haut. » — S. Bas. — La tête des animaux, tournée vers le sol, regarde la terre, tandis que la tête de l'homme est tournée vers le firmament et ses yeux regardent le ciel; car il doit chercher le ciel et porter ses regards au-dessus de la terre.

S. Cyr. — Cependant le Seigneur guérit cette femme, montrant ainsi que sa venue dans le monde était l'abolition des douleurs humaines. D'où il suit : « Jésus, la voyant, l'appela et lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité,» parole digne de Dieu et remplie d'une majesté céleste; car elle chasse la maladie par sa volonté souve-

---

monstrat, qui in eadem prædicabat. Unde dicitur : Erat autem docens in synagoga eorum sabbatis. Chrys. (in *Cat. græc.*). Docet quidem, non seorsum, sed in synagogis; secure in nullo dubitans, nec aliquid contra legem Moysi statuens : sabbato autem, quia tunc Judæi legi vacabant.

Cyril. (in eadem *Cat. græc.*). Ad expugnationem autem corruptionis et mortis et invidiæ diaboli contra nos, prodiit incarnatio Verbi : et hoc apparet ex ipsis eventibus. Sequitur enim : Et ecce mulier quæ habebat spiritum infirmitatis, etc. Dicit autem spiritum infirmitatis, quia mulier hæc patiebatur atrocitate diaboli; derelicta a Deo propter propria crimina; vel propter transgressionem Adæ, ob quam humana corpora infirmitatem et mortem incurrunt. Dat autem super hoc Deus diabolo potestatem, ut homines mole adversitatis depressi velint ad meliora transire. Genus autem infirmitatis ostendit, dicens : Et erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere. Basil. (homil. 9, *in Hexameron*). Brutorum siquidem caput humi deflexum est, terram cernit, caput hominis erectum est in cœlum, oculi superna conspiciunt : convenit enim quærere superna, transcendere terrena intuitu.

Cyril. (ubi sup.). Ostendens autem Dominus adventum suum in hunc mundum dissolutivum esse humanarum passionum, mulierem sanavit : unde sequitur : Quam cum vidisset Jesus, vocavit eam ad se, et ait illi : Mulier, dimissa es ab infirmitate tua. Vox aptissima Deo, plena majestate

raine. Ensuite, il lui impose les mains; car il suit : « Il lui imposa les mains, et aussitôt elle fut redressée et elle glorifiait Dieu. » Il faut remarquer ici que sa chair sacrée était revêtue de la vertu divine; car c'était la chair de Dieu même et non d'un autre, comme si le Fils de l'homme était distinct du Fils de Dieu, ainsi que plusieurs l'ont cru faussement (1). Cependant le chef de l'ingrate synagogue, voyant cette femme qui était courbée jusqu'à terre se redresser par le seul attouchement du Christ et rendre gloire à Dieu, brûle d'envie contre la gloire du Seigneur et accuse ce miracle, sous prétexte de prendre la défense du sabbat; d'où il suit : « Mais le chef de la synagogue, s'indignant de ce que Jésus l'avait guérie un jour de sabbat, dit au peuple : Il y a six jours destinés au travail, etc. » Il exhorte à voir et à admirer les miracles du Seigneur, non le jour du sabbat, mais les autres jours, quand la foule est dispersée et occupée de ses travaux, de peur qu'elle ne vienne à croire. Mais, dites-nous, la loi a prescrit de s'abstenir des œuvres manuelles le jour du sabbat; a-t-elle prescrit aussi de s'abstenir de celles qui se font par la parole et la bouche? Cessez donc de manger et de boire, et de parler et de chanter des psaumes le jour du sabbat; or, si vous ne lisez pas même la loi, à quoi vous sert le sabbat? Et si la loi n'a défendu que le travail manuel, est-ce un travail manuel que de redresser cette femme le jour du sabbat?

S. Amb. — Dieu se reposa des œuvres du monde, mais non de ses œuvres saintes qu'il opère sans cesse en abondance, selon cette parole du Fils : « Mon Père agit sans cesse, et moi aussi, » afin qu'à l'instar

(1) Nestorius, qui fut condamné au concile d'Ephèse.

superna : fugat enim morbum imperatorio nutu. Qui etiam manus illi imponit : sequitur enim : Imposuit illi manus, et confestim erecta est, et glorificabat Deum. In quo oportet perpendere sacram carnem induisse virtutem divinam : erat enim ipsius Dei caro, non autem alicujus alterius, quasi separatim existente filio hominis a Filio Dei, sicut falso aliquibus visum est. Sed ingratæ synagogæ præsul, postquam vidit feminam humi repentem solo tactu erectam, et divina referentem magnalia, ardens Domini gloria irretitur invidia, arguitque miraculum; quasi videretur sollicitari pro sabbato : unde sequitur : Respondens autem archisynagogus, indignans quia sabbato curasset Jesus, dicebat turbæ : Sex dies sunt in quibus operari oportet, non in die sabbati, etc. Hortatur cæteris diebus dispersos et propriis vacantes operibus non sabbato videre et mirari prodigia Domini, ne forte credant. Sed dic : lex prohibuit ab opere manuali die sabbati abstinere; nunquid et ab eo quod verbo et ore fit? Cesses ergo comedere, et potare, ac loqui, et psallere in sabbato. Et si nec legem legis, cur tibi sabbatum? Cæterum si manuale opus lex prohibuit, quomodo manuale opus est feminam verbo erigere?

Amb. Denique et Deus ab operibus mundi quievit, non ab operibus sanctis, cujus sempiterna et jugis operatio est, sicut Filius ait (*Joan.*, 5, vers. 17) : Pater meus usque modo operatur, et ego operor; ut similitudinem Dei secularia nostra opera, non religiosa cessarent. Unde Dominus

de Dieu nous cessions nos œuvres terrestres, mais non les saintes. C'est pourquoi le Seigneur lui répond par cette distinction ; car il suit: « Le Seigneur lui répondit : Hypocrite, chacun de vous ne délie-t-il pas son bœuf, etc. »

S. Bas. — On appelle hypocrite (1) celui qui joue sur un théâtre le rôle d'une autre personne; ainsi, dans cette vie, quelques-uns ont une chose dans le cœur et en font voir une autre extérieurement devant les hommes. — S. Chrys. — C'est avec raison qu'il appelle hypocrite le chef de la synagogue, qui avait l'apparence d'un zélateur de la loi, mais dont l'âme était fourbe et envieuse; car il n'est point ému de ce que le sabbat est violé, mais de ce que le Christ est glorifié. Remarquez encore que quand le Seigneur dit de faire un travail (comme lorsqu'il commanda au paralytique de prendre son lit), il élève sa parole, et les confond par la dignité de son Père, en disant : « Mon Père agit sans cesse, et moi aussi; » mais ici, où tout se fait par sa parole, il ne parle que de ce qu'ils faisaient eux-mêmes pour répondre à leur accusation.

S. Cyr. — Le chef de la synagogue est appelé hypocrite parce que, tandis qu'il abreuve des animaux le jour du sabbat, il n'estime point que cette femme, fille d'Abraham par la foi autant que par la naissance, doive être délivrée du lien de son infirmité; d'où il ajoute : « Ne fallait-il pas, le jour du sabbat, délivrer de ses liens cette fille d'Abraham que Satan avait liée depuis dix-huit ans? » Il préférait que cette femme fût courbée vers la terre comme les animaux, au lieu de recouvrer la stature humaine, pourvu que le Christ ne fût point glo-

(1) C'est le sens du grec υποκριτος, qui veut dire *comédien*.

---

specialiter ei respondit. Sequitur enim : Respondit autem ad illum Dominus, et dixit : Hypocrita, unusquisque vestrum sabbato non solvit bovem suum, etc.

Basil. (homil. 1, *De jejunio*). Hypocrita est qui in theatro assumit alienam personam : sic et in vita præsenti quidam alia gerunt in corde, et alia superficialiter ostendunt hominibus. Chrys. Bene igitur dicit hypocritam principem synagogæ; quia faciem habebat legis cultoris, mens vero ejus erat versuti et invidi : non enim turbatur propter sabbatum quia violatur, sed propter Christum quia glorificatur. Tu tamen attende, quod ubi quidem opus fieri jussit (sicut cum paralytico jussit grabatum tollere), transtulit sermonem ad majus, convincens eos per dignitatem Patris, cum dicit (Joan., 5) : Pater meus usque modo operatur, et ego operor : hic autem ubi totum faciens verbo, nihil aliud adjicit, ex his quæ ipsi faciebant, calumniam solvit.

Cyril. Arguitur autem archisynagogus ut hypocrita ; dum bruta quidem adaquat in sabbato, mulierem vero non magis genere quam fide filiam Abrahæ, non dignam putat solvi ab ægritudinis vinculo : unde subdit : Hanc autem filiam Abrahæ, quam alligavit Satanas, ecce decem et octo annis, non oportuit solvi a vinculo isto die sabbati? Malebat siquidem mulierem tanquam quadrupedis cernere terram, quam hominum staturam recipere, dummodo Christus non magnificaretur. Non autem erat eis quid responderent, sed ipsi sibi ipsis erant irrefragabilis reprehensio. Unde sequitur : Et

rifié. Or, ils n'eurent rien à répondre; ils étaient eux-mêmes leur plus irréfragable condamnation. D'où il suit : « A ces paroles, tous ses adversaires étaient confondus. » Cependant, le peuple, qui profitait de ces miracles, se réjouissait; d'où il suit : « Tout le peuple se réjouissait, etc. » Car l'éclat de ses œuvres répondait à tout pour ceux qui ne l'interrogeaient point avec une âme perverse.

S. Grég. — Mystiquement, le figuier stérile a la même signification que la femme courbée; car la nature humaine, précipitée dans le péché par sa volonté, a perdu son état de droiture, parce qu'elle n'a pas voulu produire les fruits de l'obéissance. — S. Amb. — Ou encore : le figuier représente la synagogue, et cette femme infirme est la figure de l'Église qui a succédé à la synagogue, qui, après avoir accompli les temps de la loi et de la résurrection, sera redressée avec un éclat sublime dans le repos perpétuel, et ne pourra plus être courbée par les misères de notre infirmité. Cette femme ne pouvait être guérie qu'après avoir accompli la loi et la grâce, car la perfection est dans les dix commandements, et le nombre huit exprime la plénitude de la résurrection. — S. Grég. — Ou encore : l'homme a été créé le sixième jour, et ce sixième jour fut aussi l'accomplissement de toutes les œuvres du Seigneur; or, le nombre six, multiplié par trois (élevé au triangle), fait dix-huit. Ainsi, de même que l'homme créé le sixième jour n'a pas voulu produire des œuvres parfaites, mais a été infirme avant la loi, sous la loi et même au commencement de la grâce, de même cette femme fut courbée pendant dix-huit années.

S. Aug. — Les trois années de l'arbre ont donc la même signification

---

cum hæc diceret, erubescebant omnes adversarii ejus : sed populus quasi commoda ex miraculis consequens lætabatur de signis. Unde sequitur : Et omnis populus gaudebat, etc. Nam claritas operum omnem quæstionem solvebat apud eos qui non quærebant mentibus perversis.

Greg. (in homil. 31, *in Evang.*). Mystice autem hoc significat ficulnea infructuosa, quod mulier inclinata : humana enim natura ad peccatum ex voluntate corruens, quia fructum obedientiæ ferre noluit, statum rectitudinis amisit : et hoc significat ficulnea reservata, quod mulier erecta. Amb. Vel ficus synagogam figurat. Denique in muliere infirma quasi Ecclesiæ figura succedit, quæ cum mensuram legis et resurrectionis impleverit, in illa quiete perpetua in sublime erecta fastigium, inclinationem nostræ infirmitatis sentire non potuit: nec aliter curari potuisset hæc mulier, nisi quia legem implevit et gratiam : nam in decem verbis legis perfectio est; in octavo numero resurrectionis plenitudo. Greg. (in homil. 31, ut sup.). Vel aliter : sexto die homo factus est, atque eodem sexto die opera cuncta Domini perfecta sunt : senarius autem numerus in trigonum (seu tres angulos) ductus, decem et octo facit : quia ergo homo, qui sexto die factus est, perfecta opera habere noluit, sed ante legem, sub lege atque in exordio inchoantis gratiæ infirmus extitit, decem et octo annis mulier curva fuit.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 31, ut sup.). Quod ergo significavit triennium in arbore,

que les dix-huit années de cette femme, car trois fois six font dix-huit. Elle était courbée et ne pouvait regarder en haut, parce qu'elle entendait vainement cette parole : « Élevez vos cœurs en haut (1). » — S. Grég. — En effet, tous les pécheurs, préoccupés des choses terrestres et oubliant les célestes, ne peuvent regarder en haut; car en suivant leurs basses passions, ils déchoient de leur état, perdent la droiture de leur âme et regardent toujours ce à quoi ils pensent sans cesse. Le Seigneur appela cette femme et la redressa, c'est-à-dire qu'il l'éclaira et l'aida de sa grâce, car il appelle quelquefois sans redresser, parce que souvent, éclairés par la grâce, nous voyons ce qu'il faut faire, mais, par notre volonté, nous ne l'accomplissons pas dans nos œuvres. En effet, l'habitude d'une faute entraîne l'âme, de sorte qu'elle ne peut plus reprendre sa droiture; elle s'efforce, et elle succombe, parce qu'elle retombe malgré elle dans l'état où elle a longtemps vécu volontairement.

S. Amb. — Ce miracle est le signe du sabbat futur, lorsque chacun, ayant accompli la loi et la grâce, sera délivré par la miséricorde de Dieu des misères de la fragilité corporelle. Mais pourquoi le Seigneur choisit-il l'exemple de ces deux animaux (2), sinon pour montrer qu'un jour le peuple des Juifs et celui des Gentils seront délivrés de la soif du corps et des ardeurs de ce monde (par l'abondance des sources du Seigneur), et que l'Église sera sauvée par la vocation de ces deux peuples? — Bède. — Cette fille d'Abraham, c'est toute âme fidèle, ou l'Église sortie des deux peuples et réunie dans l'unité de la foi. Ainsi, le bœuf

(1) Ce sont les paroles que le prêtre prononce à la préface. Ceci prouve qu'elles remontent à la plus haute antiquité.

(2) C'est-à-dire : pourquoi le bœuf et l'âne plutôt que tout autre animal?

---

hoc decem et octo anni in illa muliere; quia ter seni decem et octo faciunt. Curva autem erat, sursum aspicere non poterat, quia sursum corda, sine causa audiebat. Greg. (in homil. 31, ut sup.). Omnis enim peccator terrena cogitans, cœlestia non requirens, sursum respicere non valet; quia dum desideria inferiora sequitur, a statu sui vel mentis suæ rectitudine curvatur; et hoc semper videt, quod sine intermissione cogitat. Vocavit eam Dominus, et erexit, quia illuminavit et adjuvit. Vocat enim quandoque, sed non erigit; quia illuminati per gratiam plerumque videmus quæ agenda sunt, sed propter culpam opere non implemus : usitata enim culpa obligat mentem, ut nequaquam surgere possit ad rectitudinem. Conatur et labitur; quia ubi diu sponte perstitit, ibi cum noluerit, cadit.

Amb. Opus autem sabbati signum futuri est; quod unusquisque perfunctus lege et gratia per misericordiam Dei corporeæ fragilitatis molestiis exuetur. Cur autem non aliud animal indicavit, nisi ut ostenderet futurum ut judaicus et gentilis populus sitim corporis, æstusque mundi hujus (dominici fontis ubertate) deponat? et sic per vocationem duorum populorum Ecclesiam salvam futuram. Bed. Filia autem Abrahæ est anima quæcunque fidelis; vel Ecclesia de utroque populo ad fidei unitatem collecta. Idem ergo mystice est bovem vel

et l'âne déliés de la crèche pour être menés à l'abreuvoir ont le même sens mystique que cette fille d'Abraham délivrée des liens de nos penchants.

Il disait aussi : A quoi est semblable le royaume de Dieu, et à quoi le comparerai-je ? Il est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et jette dans son jardin, et qui croît jusqu'à devenir un grand arbre ; de sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches. A quoi, dit-il encore, comparerai-je le royaume de Dieu ? Il est semblable au levain qu'une femme cache et mêle dans trois mesures de farine jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.

La Glose. — Les adversaires du Christ étant confondus et le peuple se réjouissant de ses œuvres glorieuses, il annonce les progrès de l'Évangile par plusieurs paraboles ; d'où il est dit : « A quoi est semblable le royaume de Dieu ? Il ressemble à un grain de sénevé, etc. » — S. Amb. — Dans un autre endroit, le grain de sénevé est comparé à la foi (1). Si donc le royaume de Dieu est semblable à un grain de sénevé, et si la foi est aussi semblable à ce grain de sénevé, la foi est le royaume des cieux qui est au dedans de nous. Le grain de sénevé est quelque chose de petit et de simple ; mais aussitôt qu'on le broie, il répand sa force. De même la foi paraît simple d'abord, mais si elle est broyée par l'adversité, elle répand la grâce de sa force. Les martyrs sont des grains de sénevé ; ils avaient l'odeur de la foi, mais elle était cachée ; la persécution est venue, ils ont été broyés par le glaive et ils ont répandu jusqu'aux extrémités de la terre la semence de leur martyre. Le Seigneur est lui-même un grain de sénevé ; il a voulu être

(1) Saint Matth., 17, v. 19.

asinum solutum a præsepio potum duci, quod est filiam Abrahæ a vinculo nostræ inclinationis erigi.

Dicebat ergo : Cui simile est regnum Dei ? et cui simile æstimabo illud ? Simile est grano sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum ; et crevit, et factum est in arborem magnam : et volucres cœli requieverunt in ramis ejus. Et iterum dixit : Cui simile æstimabo regnum Dei ? Simile est fermento quod acceptum mulier abscondit in farinæ sata tria donec fermentaretur totum.

Glos. (æquivalenter, non expresse). Erubescentibus adversariis et populo gaudente de his quæ gloriose fiebant a Christo, profectum Evangelii consequenter sub quibusdam similitudinibus manifestat. Unde dicitur : Dicebat ergo : Cui simile est regnum Dei ? Grano sinapis, etc. Amb. Alio loco granum sinapis legitur ubi fidei confertur. Ergo si regnum sinapis est, et fides sicut granum sinapis, fides est utique regnum cœlorum, quod intra nos est (Luc., 17). Granum quidem sinapis res est vilis et simplex ; si teri cœperit, vim suam fundit. Et fides simplex primo videtur ; sed si atteratur adversis, gratiam suæ virtutis effundit. Grana sinapis martyres sunt : habebant odorem fidei, sed latebat. Venit persecutio, contriti sunt gladio, per totius mundi terminos grana sui sparsere martyrii. Ipse etiam Dominus granum est sinapis. Teri

broyé, afin que nous disions : « Nous sommes la bonne odeur du Christ; » il a voulu être semé comme un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son jardin. En effet, le Christ a été pris et enseveli dans un jardin; c'est là aussi qu'il est ressuscité et qu'il est devenu un arbre; d'où il suit : « Et il est devenu un grand arbre. » Car notre Seigneur est un grain lorsqu'il est enseveli dans la terre et un arbre quand il monte au ciel; il est un arbre qui ombrage le monde. D'où il suit : « Les oiseaux du ciel se reposèrent sur ses branches, » c'est-à-dire les puissances du ciel et tous ceux qui, par leurs œuvres spirituelles, ont mérité de s'envoler. Ces branches, c'est Pierre, c'est Paul, et nous (qui étions éloignés) (1), prenant les ailes des vertus, nous volons dans leur sein à travers les profondeurs des controverses. Semez donc le Christ dans votre jardin; un jardin est un lieu plein de fleurs, que la grâce de vos âmes y fleurisse et que les parfums variés de nombreuses vertus s'y répandent. Ainsi, le Christ est là où la semence produit des fruits.

S. Cyr. — Ou encore : le royaume de Dieu, c'est l'Evangile par lequel nous arrivons à régner avec le Christ; or, de même que la semence du sénevé est plus petite que la semence des autres plantes, mais croît tellement qu'elle ombrage une multitude d'oiseaux, de même la doctrine du salut était d'abord peu répandue, mais ensuite elle a pris de grands accroissements.

Bède. — Cet homme, c'est le Christ; ce jardin, c'est l'Eglise qui doit être cultivée par ses enseignements. Il est dit avec raison qu'il a reçu le grain de sénevé, puisque les dons qu'il nous a donnés avec le

(1) Allusion à ces paroles : « Vous qui étiez éloignés, vous êtes devenus proches par le sang du Christ (2 Ephes., 2, v. 13). »

---

voluit, ut diceremus : Christi bonus odor sumus (2 *ad Cor.*, 2). Seminari voluit velut granum sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum : in horto enim Christus captus et sepultus est; ubi etiam resurrexit et factus est arbor. Unde sequitur : Et factum est in arborem magnam. Dominus enim noster granum est, cum sepelitur in terra; arbor, cum elevatur in cœlum. Est etiam arbor mundum obumbrans : unde sequitur : Et requieverunt volucres cœli in ramis ejus, id est, potestates cœlorum et quicunque spiritualibus factis evolare meruerunt ; ramus est Petrus, ramus est Paulus; in quorum sinus per quosdam disputationum recessus (qui eramus longe) assumptis virtutum remigiis advolamus : ergo semina in horto tuo Christum : hortus utique locus est plenus florum, in quo gratia tui operis effloreat, et multiplex odor variæ virtutis exhalet. Ibi ergo Christus, ubi fructus est seminis.

Cyril. Vel aliter : regnum Dei est Evangelium, per quod acquirimus posse regnare cum Christo. Sicut igitur sinapis semen superatur quidem quantitate a seminibus olerum aliorum; crescit autem adeo, ut plurium fiat umbraculum avium; sic et salutaris doctrina penes paucos erat in principio, sed postea recipit augmentum.

Bed. Homo autem Christus est, hortus Ecclesia ejus disciplinis colenda : qui bene dicitur granum accepisse, quia dona quæ nobis cum Patre tribuit ex Divinitate, no-

Père par sa divinité, il les a reçus avec nous par son humanité. Or, la prédication de l'Évangile a crû et s'est dispersée dans tout l'univers; elle croît aussi dans l'âme de chaque fidèle; car nul ne devient parfait tout-à-coup, mais il croît et s'élève, non à la manière des plantes (qui sèchent vite), mais à la manière des arbres. Les branches de cet arbre, ce sont les divers dogmes dans lesquels les âmes chastes, s'élevant vers le ciel par les ailes des vertus, viennent faire leur nid et se reposent.

Théoph. — Ou encore : tout homme qui prend ce grain de sénevé (c'est-à-dire la parole évangélique), et le sème dans le jardin de son âme, devient un grand arbre, de sorte qu'il produit des branches, et les oiseaux du ciel (c'est-à-dire ceux qui s'élèvent au-dessus des choses terrestres) se reposent sur ses branches (c'est-à-dire sur ses grandes pensées). C'est ainsi que Paul reçut les premières leçons d'Ananie comme un petit grain de sénevé, mais l'ayant planté dans son verger, il produisit de grands et utiles enseignements où habitent ceux qui ont l'âme élevée, comme Denys, Hiérothée et tant d'autres.

Ensuite il compare le royaume des cieux au levain; car il suit : « Il dit encore : A quoi le comparerai-je ? Il est semblable au levain, etc. » — S. Amb. — La plupart croient que ce levain c'est le Christ; car le levain qui vient de la farine lui est égal par l'espèce, mais lui est supérieur par la force, de même le Christ était semblable à ses ancêtres par le corps, mais leur était incomparablement supérieur par la dignité. L'Eglise est donc le type figuré par cette femme dont il est ajouté : « Qu'une femme prend et cache dans trois setiers de farine jusqu'à ce que tout fermente. » — Bède. — Le setier est une mesure

---

biscum accepit ex humanitate. Crevit autem Evangelii prædicatio cunctum disseminata per orbem : crescit et in mente cujusque credentis; quia nemo repente fit perfectus : crescendo autem non herbarum (quæ velociter arescunt), sed arborum instar exsurgit. Rami hujus arboris dogmatum sunt diversitates, in quibus animæ castæ virtutum pennis ad superna tendentes nidificant et requiescunt.

Theoph. Vel homo quilibet granum sinapis (id est, evangelicum sermonem) accipiens, et in horto animæ suæ serens, arborem magnam facit, ut et ramos producat; et cœli volatilia (id est, qui terrenis supereminent) in ramis (id est, in expansis considerationibus) requiescunt. Paulus enim quasi granum modicum accepit Ananiæ rudimentum (*Act.*, 9), sed plantans illud in viridario suo produxit multas et bonas doctrinas; in quibus habitant, qui sunt intellectu excelsi; puta Dionysius, Hierotheus, et alii quamplures.

Deinde simile dicit fermento regnum Dei. Sequitur enim : Et iterum dicit : Cui simile æstimabo illud? Simile est fermento, etc. Amb. Plerique fermentum Christum putant; quia fermentum ex farina, virtute non specie, generi suo præstat : sic et Christus ex patribus æqualis corpore, sed dignitate incomparabilis præeminebat. Igitur sancta Ecclesia typum mulieris figurat; de qua subditur : Quod acceptum mulier abscondit in farinæ sata tria donec fermen-

usitée dans la province de la Palestine, qui contient un boisseau et demi. — S. AMB. — Nous sommes la farine de cette femme; elle cache le Seigneur Jésus dans l'intérieur de notre âme, jusqu'à ce que la chaleur de la sagesse céleste soulève les plus intimes sentiments de notre cœur. Comme il dit que ce levain est caché dans trois mesures, on y a vu avec quelque raison qu'il nous fallait croire que le Fils de Dieu a été caché dans la loi, voilé dans les prophètes et accompli dans la prédication évangélique. Néanmoins, je préfère suivre le sens que le Seigneur a donné lui-même et dire que ce levain est la doctrine spirituelle de l'Eglise. Or, l'Eglise, après que l'homme est renouvelé dans le corps, dans l'âme et dans l'esprit, le sanctifie par le levain spirituel lorsque ces trois énergies sont pour ainsi dire dans un équilibre de désirs et que toutes les volontés ont les mêmes aspirations. Si donc, dans cette vie, ces trois mesures sont unies au même levain jusqu'à ce qu'elles fermentent et se confondent, il y aura dans la vie future une incorruptible communion pour ceux qui aiment le Christ. — THÉOPH. — Ou encore : par cette *femme* il faut entendre l'âme; et par les *trois setiers*, ses trois facultés, la rationnelle, l'irascible et la concupiscible. Si donc quelqu'un cache le Christ dans ces trois mesures, elles se confondent en un tout spirituel; de sorte que la raison ne pèche plus contre les enseignements; la colère et la concupiscence ne l'entraînent plus aux excès; mais il se conforme au Verbe de Dieu.— S. AUG. — Ou encore : *les trois setiers de farine*, c'est le genre humain qui a été réparé par les trois fils de Noé; *la femme qui cache le levain*. c'est la sagesse de Dieu. — EUS. — Ou encore : le Seigneur appelle

---

taretur totum. BED. Satum est genus mensuræ juxta morem provinciæ Palestinæ, unum et dimidium modium capiens. AMB. Farina autem hujus mulieris nos sumus, quæ Dominum Jesum in interioribus nostræ mentis abscondit, donec nostra secreta penetralia calor sapientiæ cœlestis obducat. Et quia in tribus mensuris absconditum dicit esse fermentum, congrue visum est ut Dei Filium credemus absconditum in lege, ac opertum in prophetis, evangelicis prædicationibus adimpletum : me tamen sequi juvat quod ipse Dominus docuit fermentum esse spiritalem doctrinam Ecclesiæ. Ecclesia autem renatum hominem in corpore, et anima, et spiritu, fermento spirituali sanctificat, cum tria hæc pari quadam cupiditatum lance consentiunt, et æqualis aspirat concordia voluntatum. Itaque si in hac vita tres mensuræ in eodem manserint, donec fermententur et fiant unum; erit in futurum diligentibus Christum incorrupta communio. THEOPH. Vel pro femina intelligas animam; tria vero sata trinam partem ejus, rationabilem, irascibilem et concupiscibilem. Si igitur aliquis in hac trina condiderit Verbum Dei, faciet hoc totum spirituale; ut nec ratione peccet in documentis, nec ira aut concupiscentia enormiter feratur, sed conformetur Verbo Dei. AUG., *De verb. Dom.* (serm. 32). Vel tria sata farinæ genus humanum est, quod de tribus Noe filiis est reparatum; mulier quæ abscondit fermentum, Dei sapientia est. EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel aliter : fermentum Dominus nominat Spiritum

levain le Saint-Esprit, qui procède du Verbe de Dieu comme un fruit de sa semence; les trois setiers de farine signifient la connaissance du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, qu'une femme, c'est-à-dire la sagesse ou l'Esprit-Saint, répand. — Bède. — Ou encore : il appelle *levain* la charité qui fait fermenter et soulève l'âme. Ainsi, cette femme, c'est-à-dire l'Eglise, cache le levain de la charité dans trois setiers; car elle nous commande d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces; et cela, jusqu'à ce que tout fermente, c'est-à-dire jusqu'à ce que la charité change l'âme tout entière en sa perfection; ce qui commence ici-bas, mais s'achèvera dans la vie future.

Et il allait pur les villes et les villages, enseignant, et avançant vers Jérusalem. Quelqu'un lui ayant fait cette demande : Seigneur, y en aura-t-il peu de sauvés? Il leur répondit : Faites effort pour entrer par la porte étroite; car je vous assure que plusieurs chercheront les moyens d'y entrer, et ne le pourront. Et quand le père de famille sera entré, et aura fermé la porte, et que vous, étant dehors, vous commencerez à heurter, en disant : Seigneur, ouvrez-nous, il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes. Alors vous direz : Nous avons mangé et bu en votre présence, et vous avez enseigné dans nos places publiques. Et il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes; retirez-vous de moi, vous tous qui vivez dans l'iniquité. Ce sera alors qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents, quand vous verrez qu'Abraham, Isaac, Jacob, et tous les prophètes seront dans le royaume de Dieu, et que vous autres vous serez chassés dehors. Il en viendra d'orient, d'occident, du septentrion et du midi, qui seront à table dans le royaume de Dieu, et ceux qui sont les derniers seront les premiers, et ceux qui sont les premiers seront les derniers.

La Glose. — Après les paraboles précédentes sur la multiplication

---

Sanctum; quasi virtutem procedentem ex semine, id est, Verbo Dei; tria autem sata farinæ significant notitiam Patris, et Filii, et Spiritus Sancti; quam mulier, id est, divina sapientia, et Spiritus Sanctus, largitur. Bed. Vel fermentum dilectionem dicit, quæ fervere facit, et excitat mentem. Abscondit ergo mulier, id est, Ecclesia, fermentum dilectionis in sata tria; quia præcepit ut diligamus Deum ex toto corde, ex tota anima, et ex tota virtute. Et hoc donec fermentetur totum, id est, donec charitas totam mentem in sui perfectionem commutet; quod hinc inchoatur, sed in futurum perficietur.

Et ibat per civitates, et castella, docens, et iter faciens Hierusalem. Ait autem illi quidam : Domine, si pauci sunt qui salventur? Ipse autem dixit ad illos : Contendite intrare per angustam portam; quia multi, dico vobis, quærent intrare, et non poterunt; cum autem intraverit paterfamilias et clauserit ostium, incipietis foris stare, et pulsare ad ostium, dicentes : Domine, aperi nobis; et respondens, dicet vobis : Nescio vos unde sitis. Tunc incipietis dicere : Manducavimus coram te, et bibimus, et in plateis nostris docuisti. Et dicet vobis : Nescio vos unde sitis; discedite a me, omnes operarii iniquitatis : ibi erit fletus et stridor dentium; cum videritis Abraham, Isaac, et Jacob, et omnes prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras. Et venient ab Oriente, et Occidente, et Aquilone, et Austro; et accumbent in regno Dei : et ecce sunt novissimi, qui

de la doctrine évangélique, le Seigneur travaille à sa diffusion universelle par la prédication. D'où il est dit : « Il allait par les villes et les villages. » — Théoph. — Car il ne parcourait pas seulement les bourgades, comme font ceux qui veulent séduire les simples ; ni seulement les villes, comme ceux qui aiment l'ostentation et cherchent la gloire ; mais il allait partout comme le père commun, le seigneur et la providence de tous. Il ne se tenait pas dans les campagnes, évitant Jérusalem, comme s'il eût redouté les accusations des docteurs de la loi ou la mort qui pouvait en résulter ; d'où il ajoute : « Se dirigeant vers Jérusalem. » Car, semblable à un médecin, il allait préférablement où les malades étaient plus nombreux. — Suite. — « Quelqu'un lui dit : Seigneur, y en aura-t-il peu de sauvés ? » — La Glose. — Cette question paraît se rapporter à ce dont il s'agissait plus haut ; car, dans la parabole précédente, il avait dit que les oiseaux du ciel se reposeraient sur les branches d'un grand arbre, par où on pouvait entendre qu'un grand nombre arriveraient au repos du salut. Or, comme un seul l'interrogeait pour tous, le Seigneur ne lui répond pas en particulier ; d'où il suit : « Il leur dit : Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite. » — S. Bas. — De même que dans la vie terrestre on peut sortir du droit chemin par de larges issues, de même celui qui quitte la voie qui conduit au royaume des cieux se trouve dans la voie très large de l'erreur. Car le sentier de la justice est étroit, il a des pentes dangereuses à droite et à gauche ; il est semblable à un pont où on ne peut s'écarter d'aucun côté sans être englouti dans le fleuve.

---

erant primi; et sunt primi, qui erant novissimi.

Glos. Præmissis similitudinibus de multiplicatione evangelicæ doctrinæ, ejus diffusioni ubique prædicando intendit. Unde dicitur : Et ibat per civitates et castella. Theoph. Non enim sola parva loca visitabat, sicut faciunt qui simplices fallere volunt ; neque solas civitates, ut ostentatores faciunt, et gloriam quærentes ; sed sicut communis dominus et pater omnibus providens, omnia circuibat. Non autem visitabat municipia, vitans Hierusalem ; ac si timeret legisperitorum reprehensiones, aut mortem, quæ poterat inde contingere : unde subdit : Et iter faciens in Hierusalem : nam ubi plures erant ægroti, ibi se medicus magis ingerebat. Sequitur : Ait autem quidam illi : Domine, si pauci sunt qui salventur ? Glos. Quæ quidem quæstio ad hoc pertinere videtur, de quo supra agebatur. Nam in præmissa similitudine dixerat, quod requieverunt volucres cœli in ramis ejus : per quod intelligi potest multos esse qui salutis requiem consequerentur. Et quia ille unus pro omnibus quæsierat, Dominus non singulariter ei respondet. Unde sequitur : Ipse autem dixit ad illos : Contendite intrare per angustam portam. Basil. (in *Regulis brevioribus*, ad interrogat. 240). Sicut enim in vita terrena exitus a recto multam latitudinem habet, sic qui egreditur a tramite ducente ad regnum cœlorum, in multa latitudine erroris reperitur. (Et ad interrogat. 241.) Rectum autem iter est angustum, qualibet declinatione periculosa existente ; sive dextrorsum, sive sinistrorsum ; sicut in ponte, a quo utrinque divertens flumini immergitur.

S. Cyr. — Cette porte étroite signifie encore les épreuves et la patience des saints; car, de même que les combats et la victoire attestent la bravoure du soldat, de même les travaux et les tentations vaillamment soutenus méritent la gloire. — S. Chrys. — Pourquoi donc le Seigneur dit-il ailleurs : « Mon joug est doux et mon fardeau léger ? » Il ne se contredit point, mais il s'exprime ainsi, tantôt à cause de la violence des tentations, et tantôt à cause de l'amour de ceux qui les subissent ; car il y a des choses, accablantes pour la nature, qui deviennent faciles lorsque nous nous y portons avec amour. De plus, si la voie du salut est étroite à son commencement, néanmoins elle conduit à de larges destinées ; au contraire, la voie large conduit à la mort. — S. Grég. — Avant de parler de l'entrée de la porte étroite, il dit : *Efforcez-vous ;* car si l'ardeur de l'âme ne s'excite, nous ne pouvons vaincre les flots du monde qui toujours entraînent l'âme aux abîmes.

S. Cyr. — Cependant le Seigneur ne paraît pas répondre à celui qui l'interroge, en déclarant par quelle voie chacun peut devenir juste. Il faut dire que c'était la coutume du Sauveur de ne pas répondre selon leurs pensées à ceux qui l'interrogeaient, chaque fois qu'ils demandaient des choses inutiles, afin de s'attacher à ce qui devait être plus utile à ceux qui l'écoutaient. Or, quel avantage pouvait-il résulter pour ses auditeurs de savoir si peu ou beaucoup seraient sauvés ? Il leur était plus nécessaire de connaître la manière dont on arrive au salut. C'est donc par miséricorde que, sans répondre à une vaine question, il détourne sa parole à ce qui est plus nécessaire.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Angusta etiam porta ærumnam et patientiam sanctorum significat. Sicut enim pugnarum victoria attestatur militis strenuitati, sic præclarum efficiet valida perpessio laborum et tentationum. Chrys. (homil. 24 et 40, *in Matth.*, et in eadem *Cat. græc.*). Quid est ergo quod Dominus alibi dicit (Matth., 11) : Jugum meum suave et onus meum leve? Non quidem contradicit, sed hoc dictum est propter tentationum naturam, illud vero propter affectum transeuntium. Est enim molestum aliquid naturæ, facile reputari, quando id affectanter amplectimur. Si etiam via salutis angusta erit introitu, tamen per eam pervenitur ad latitudinem : econtrario vero lata deducit ad interitum. Greg. (11 *Moral.*, cap. 26). Dicturus autem angustæ portæ introitum, præmisit, contendite ; quia nisi mentis contentio ferveat, unda mundi non vincitur, per quam anima semper ad ima revocatur.

Cyril. (ubi sup.). Non videtur autem Dominus satisfacere quærenti utrum pauci sint qui salventur, dum declarat viam per quam quisque potest fieri justus. Sed dicendum quod mos erat Salvatoris non respondere interrogantibus secundum quod eis videbatur, quoties inutilia quærebant, sed respiciendo quod utile audientibus foret. Quid autem commodi proveniret audientibus scire an multi sint qui salventur, an pauci ? Necessarium autem magis erat scire modum quo aliquis pervenit ad salutem. Dispensative ergo ad quæstionis vaniloquium nihil dicit, sed transfert suum sermonem ad rem magis necessariam.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 32, ut sup.).

S. Aug.—Ou encore : le Seigneur confirme ce qu'il entend, savoir : que peu seront sauvés, car peu entrent par une porte étroite. Dans un autre endroit, il dit la même chose : « La voie qui conduit à la vie est étroite et peu entrent par elle. » D'où il ajoute : « Car (je vous le dis), beaucoup chercheront à entrer (Bède. — Attirés par le désir du salut) et ne le pourront pas (découragés par l'âpreté du chemin).»—S. Bas.— En effet, l'âme est toujours chancelante; lorsqu'elle contemple les choses éternelles, elle choisit la vertu; mais, quand elle regarde les choses présentes, elle préfère les plaisirs. D'un côté elle voit la mollesse et les jouissances de la chair, de l'autre la sujétion, la servitude et l'esclavage; d'un côté l'ivresse, de l'autre la sobriété; d'un côté les rires dissolus, de l'autre beaucoup de larmes; d'un côté des danses, de l'autre des prières; d'un côté des chants, de l'autre des pleurs; d'un côté la luxure, et de l'autre la chasteté. — S. Aug. — Le Seigneur n'est pas en contradiction avec lui-même en disant que peu entrent par la porte étroite, après avoir dit ailleurs : « Beaucoup viendront de l'orient, etc. » Car ils sont peu en comparaison des réprouvés, beaucoup dans la société des anges. A peine voit-on le grain quand il est battu dans l'aire; cependant, une si grande quantité viendra de cette aire qu'elle remplira le grenier du ciel.

S. Cyr. — Il déclare par un trait évident que ceux qui ne peuvent entrer sont détestables, en ajoutant : « Quand le père de famille sera entré, etc. » Comme un père de famille qui aurait invité beaucoup de monde à un festin, si après qu'il est entré avec ses convives et a fermé la porte, d'autres venaient frapper. — Bède. — Ce père de famille,

---

Vel aliter : confirmavit Dominus quod audivit; scilicet, quod pauci sunt qui salventur, quia per angustam portam pauci intrant. Alio autem loco hoc idem ipse ait (Matth., 7) : Arcta est via quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui ingrediuntur per illam. Unde subdit : Quia multi (dico vobis) quærent intrare (Bed. Salutis amore provocati), et non poterunt, itineris asperitate deterriti. Basil. (in *Psal.* 1). Vacillat enim anima, quando quidem considerat æterna, eligendo virtutem; sed quando præsentia respicit, præferendo illecebras. Hic intuetur otia vel oblectationem carnis, illic subjectionem vel captivam servitutem ipsius : hic ebrietatem, illic sobrietatem; hic dissolutos risus, illic copiam lacrymarum; hic choreas, illic orationem; hic fistulas, illic fletus; hic luxuriam, illic castimoniam. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 32, ut sup.). Non autem contrarius sibi est Dominus qui dixit quod pauci sunt qui intrant per angustam portam; et alibi dicit (Matth., 8) : Multi ob Oriente venient, etc. Pauci sunt in comparatione perditorum, multi in societate angelorum. Vix videntur grana quando area trituratur; sed tanta massa processura est de area hac, ut impleat horreum cœli.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quod autem detestabiles sint, qui intrare non possunt, per evidens exemplum declaravit, subdens : Cum autem intraverit paterfamilias, etc. Sicut si paterfamilias, qui multos ad convivium convocavit, ingresso cum convivis, et ostio recluso, postmodum pulsantes adveniant. Bed. Est autem paterfamilias Christus; qui cum ubique ex Divinitate

c'est le Christ dont nous disons, bien qu'il soit partout par sa divinité, qu'il est dans le ciel avec ceux qu'il réjouit de la vue de sa présence, tandis qu'il est pour ainsi dire dehors pour ceux qu'il soutient invisiblement dans le combat de cette vie. Il entrera lorsqu'il admettra toute l'Eglise à le contempler; ils fermera la porte lorsqu'il ôtera aux réprouvés la ressource de la pénitence. Ceux-ci seront dehors, c'est-à-dire séparés des justes; ils frapperont et imploreront en vain la miséricorde qu'ils ont méprisée. D'où il suit : « Il vous répondra : Je ne vous connais point. » — S. Grég. — Pour Dieu ne pas connaître c'est réprouver; comme on dit d'un homme vrai qu'il ne sait pas mentir, parce qu'il ne veut point se souiller par un mensonge; non qu'il ne sût mentir s'il le voulait, mais parce qu'aimant la vérité, il a horreur du mensonge; ainsi la lumière de la vérité ne connait point les ténèbres qu'il réprouve. — Suite. — « Alors vous commencerez à dire : Nous avons mangé et bu en votre présence, etc. » — S. Cyr. — Ceci s'applique aux Israélites qui, offrant à Dieu les victimes, selon les rites de la loi, mangeaient et se réjouissaient. De plus, ils entendaient dans les synagogues les livres de Moïse qui, dans ses écrits, ne parlait point de lui-même, mais au nom de Dieu. — Théoph. — Ou encore : ceci s'applique simplement aux Israélites, car le Christ était né d'eux selon la chair, ils mangeaient et buvaient avec lui et entendaient sa prédication. Mais ceci s'applique aussi aux chrétiens; car nous mangeons le corps du Christ et nous buvons son sang en nousapprochant chaque jour de la table mystique, et il enseigne dans les carrefours de nos âmes.

Bède. — Ou encore, dans un sens mystique : celui qui reçoit avide-

---

sit, illis jam intus esse dicitur quos in cœlum præsens sua visione lætificat; sed quasi foris est his quos in hac peregrinatione certantes occultus adjuvat. Intrabit vero, cum totam Ecclesiam ad sui contemplationem perducet; claudet ostium, cum reprobis locum pœnitentiæ tollet. Qui foris stantes pulsabunt, id est, a justis segregati, misericordiam quam contempserunt, frustra implorabunt. Unde sequitur : Et respondens dicet vobis : Nescio vos unde sitis. Greg. (*Moral.*, cap. 8). Nescire Dei, improbare est; sicut et nescire mentiri vir verax dicitur, qui labi per mendacium dedignatur; non quod si mentiri velit, nesciat, sed quod falsa loqui veritatis amore contemnat. Veritatis igitur lumen, tenebras quas reprobat, ignorat. Sequitur : Tunc incipietis dicere : Manducavimus coram te et bibimus, etc. Cyril. (ubi sup.). Hoc Israelitis convenit qui secundum ritum legis offerentes Deo victimas, edebant et gaudebant. Audiebant quoque in synagogis libros Moysi, qui in suis scriptis, non quæ sua sunt, sed quæ Dei, tradebat. Theoph. Vel simpliciter ad Israelitas dicitur, eo quod ex eis Christus secundum carnem natus est; et cum eo comedebant et bibebant, et eum prædicantem audiebant. Sed et Christianis hæc congruunt : nos enim comedimus corpus Christi et bibimus sanguinem ejus, quotidie ad mensam mysticam accedentes; docetque in plateis animarum nostrarum.

Bed. Vel mystice manducat coram Do-

ment la nourriture de la parole mange et boit devant le Seigneur. C'est pourquoi il est ajouté, comme pour développer cette pensée : « Vous avez enseigné dans nos carrefours. » En effet, l'Ecriture, dans ses endroits obscurs, est une *nourriture;* on la rompt, pour ainsi dire, en l'expliquant, et on la broie pour la savourer; elle est un *breuvage* dans les endroits plus clairs que nous absorbons comme ils se trouvent. Or, ce festin n'a point ses joies délicieuses pour celui qui n'a pas la piété de la foi, et la science des Ecritures ne fait pas que Dieu reconnaisse celui que l'iniquité de ses œuvres en rend indigne. D'où il suit : « Il vous dira : Je ne sais d'où vous êtes, retirez-vous de moi, etc. » — S. Bas. — Sans doute, il s'adresse à ceux que l'Apôtre décrit dans sa personne en disant : « Quand je parlerais toutes les langues des hommes et des anges, et que j'aurais la science de toutes choses, et que j'aurais distribué tous mes biens pour nourrir les pauvres, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. » Car ce qui ne se fait point en vue du divin amour, mais pour obtenir les louanges des hommes, n'est pas louable devant Dieu. — Théoph. — Remarquez aussi que ceux-là sont détestables que le Seigneur instruit dans les carrefours; c'est pourquoi, si nous écoutons ses enseignements, non dans des carrefours, mais dans un cœur humble et petit, nous ne serons point détestables. — Bède. — Nous voyons qu'il y a un double châtiment dans l'enfer, celui du froid et celui de la chaleur. D'où il suit : « Là seront les pleurs et les grincements de dents. » En effet, le feu produit les pleurs et le froid produit ordinairement les grincements de dents. Ou encore : le grincement des dents provient de la violence de l'indignation, parce que celui qui se repent trop tard s'ir-

---

mino, et bibit, qui verbi pabulum avide suscipit. Unde quasi exponendo subditur : In plateis nostris docuisti : Scriptura enim in obscurioribus cibus est; quia quasi exponendo frangitur, et manducando glutitur; potus est in apertioribus, ubi ita sorbetur sicut invenitur. Non autem festivantem epulatio juvat, quem fidei pietas non commendat, non scientia Scripturarum notum Deo facit, quem operum iniquitas indignum ostendit. Unde sequitur : Et dicet vobis : Nescio vos unde sitis? Discedite a me, etc. Basil. (in *Regulis brevioribus*, ad interrogat. 282). Illis forsan loquitur, quos describit Apostolus in propria persona, dicens : Si linguis hominum loquar, et angelorum, et habeam omnem scientiam, et distribuero omnes facultates meas in cibos pauperum, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest : quod enim non fit divini amoris intuitu, sed ad acquirendam ab hominibus laudem, non invenit laudem apud Deum. Theoph. Attende etiam quod detestabiles sunt illi, in quorum plateis Dominus docet. Unde si docentem eum audierimus, non in plateis, sed in angustis et humilibus cordibus, non erimus detestabiles.

Bed. Duplex autem ostenditur gehennæ pœna, scilicet frigoris et fervoris. Unde sequitur : Ibi erit fletus et stridor dentium. Fletus enim de ardore, stridor dentium de frigore solet excitari. Vel stridor dentium prodit indignantis affectum, quod qui sero

rite alors contre lui-même. — La Glose. — Ou encore : le grincement des dents sera pour ceux qui se livraient ici-bas aux jouissances de la bouche, et les pleurs, pour les yeux qui s'égaraient ici-bas dans les concupiscences. L'une et l'autre de ces choses montrent que les impies ressusciteront véritablement.

Théoph. — Ceci s'applique aussi aux Israélites auxquels il parlait; ils étaient surtout frappés de ce que les Gentils sont dans le repos avec leurs pères, tandis qu'eux-mêmes en sont exclus. C'est pourquoi il ajouta : « Quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume de Dieu, etc. » — Eus. — Car ces patriarches, avant les temps de la loi repoussèrent l'erreur de la pluralité des dieux comme l'eussent fait les disciples de l'Évangile, et arrivèrent à la connaissance du Dieu très haut. Un grand nombre de Gentils leur ont été associés à cause de la ressemblance de leur vie, tandis que leurs enfants ont été écartés de la doctrine évangélique. D'où il suit : « Alors les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers. » — S. Cyr. — Car les nations ont été préférées aux Juifs, qui tenaient le premier rang. — Théoph. — Nous sommes les premiers, nous qui dès l'enfance avons été instruits, et peut-être serons-nous les derniers par rapport aux Gentils, qui n'ont cru qu'à la fin de leur vie. — Bède. — De plus, beaucoup qui d'abord étaient fervents deviennent tièdes; d'autres d'abord froids s'enflamment tout-à-coup; beaucoup qui sont méprisés dans ce monde seront glorifiés dans le siècle futur; d'autres sont glorifiés par les hommes qui à la fin seront condamnés.

---

pœnitet, sero sibi irascatur. Glos. Vel stridebunt dentes, qui hic de edacitate gaudebant ; flebunt oculi, qui hic per concupiscentias vagabantur. Per utrumque autem veram impiorum resurrectionem designat.

Theoph. Pertinet etiam hoc ad Israelitas, cum quibus loquebatur; qui ex hoc maxime percelluntur, quod Gentiles cum Patribus requiescunt, ipsi vero excluduntur. Unde addidit : Cum videritis Abraham, Isaac et Jacob, in regno Dei, etc. Eusеb. Prædicti enim Patres ante tempora legis, secundum evangelicam formam errorem multorum deorum derelinquentes, assumpserunt sublimis Dei notitiam; quibus pares facti sunt multi Gentilium ob similem vitam, filii autem eorum alienationem sunt passi ab evangelica disciplina. Unde sequitur : Et ecce sunt novissimi, qui erant primi ; et sunt primi , qui erant novissimi. Cyril. (ubi sup.). Judæis enim, qui primum locum tenebant, prælatæ sunt gentes. Theoph. Nos autem (ut videtur) primi sumus, qui ab ipsis cunabulis rudimenta accepimus ; et forsitan erimus novissimi respectu Gentilium, qui circa finem vitæ crediderunt. Bed. Multi etiam prius ferventes postea torpent, multi prius frigidi subito inardescunt ; multi in hoc seculo despecti, in futuro sunt glorificandi ; alii apud homines gloriosi, in fine sunt damnandi.

Le même jour quelques-uns des pharisiens lui vinrent dire : Allez-vous-en, sortez de ce lieu, car Hérode a résolu de vous faire mourir. Il leur répondit : Allez dire à ce renard : J'ai encore à chasser les démons, et à rendre la santé aux malades aujourd'hui et demain, et le troisième jour je serai consommé par la mort. Cependant il faut que je continue à marcher aujourd'hui et demain, et le jour d'après ; car il ne faut pas qu'un prophète souffre la mort ailleurs que dans Jérusalem. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu? Le temps s'approche que vos maisons demeureront désertes. Et je vous dis en vérité que vous ne me verrez plus désormais jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

S. Cyr. — Les précédentes paroles du Seigneur excitèrent la fureur dans l'âme des pharisiens; car ils voyaient que déjà les peuples étaient soumis et embrassaient la foi. C'est pourquoi, comme ils perdaient de leur autorité sur les peuples et que leur gain diminuait, ils feignirent l'intérêt pour sa personne et l'engagèrent à se retirer. D'où il est dit : « Le même jour, quelques pharisiens vinrent lui dire : Sortez et allez-vous-en d'ici, car Hérode veut vous faire mourir. » Mais le Christ. qui sonde les reins et les cœurs, leur répond avec douceur dans un langage figuré; d'où il suit : « Il leur répondit : Allez dire à ce renard. » — Bède. — Il appelle Hérode un renard à cause de ses ruses et de ses embûches; cet animal est rempli d'astuce, il se cache dans sa tanière pour tendre ses piéges, il exhale une odeur fétide, et ne suit jamais les droits chemins. Toutes ces choses conviennent aux hérétiques, dont Hérode est le type; car ils cherchent à faire mourir le Christ dans les fidèles (c'est-à-dire l'humilité de la foi chrétienne).

In ipsa die, accesserunt quidam pharisæorum, dicentes illi : Exi, et vade hinc, quia Herodes vult te occidere. Et ait illis : Ite et dicite vulpi illi : Ecce ejicio dæmonia, et sanitates perficio hodie et cras, et tertia die consummor : verumtamen oportet me hodie. et cras, et sequenti die ambulare, quia non capit prophetam perire extra Hierusalem. Hierusalem, Hierusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui mittuntur ad te, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum avis nidum suum sub pennis, et noluisti? Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. Dico autem vobis quia non videbitis me donec veniat cum dicetis : Benedictus qui venit in nomine Domini.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Prædicta Domini verba pharisæorum animos provocaverunt ad iram : videbant enim populos jam contritos fidem ejus arripere. Itaque quasi perdentes officium populis præsidendi. et deficientes in lucro, simulantes se eum diligere, suadent illi ut inde discederet. Unde dicitur : In ipsa die accesserunt quidam pharisæorum dicentes illi : Exi et vade hinc, quia Herodes vult te occidere : Christus autem, qui renes et corda scrutatur, eis leniter et figuraliter respondet. Unde sequitur : Et ait illis : Ite et dicite vulpi illi. Bed. Propter dolos et insidias Herodem vulpem appellat; quod plenum fraudis est animal, in fovea propter insidias latens. odore fœtens, nunquam rectis itineribus incedens : quæ omnia hæreticis conveniunt. quorum typum Herodes tenet; qui Christum

S. CYR. — Ou encore : ce passage paraît avoir été changé et ne se rapporte point à la personne d'Hérode (comme quelques-uns l'ont pensé), mais plutôt à l'hypocrisie des pharisiens, car le Sauveur montre le pharisien qui se tenait près de lui, en disant : « Allez dire à ce renard qui est ici ; » tel est le sens du grec. C'est pourquoi il fait dire ce qui pouvait troubler la multitude des pharisiens : « Voici que je chasse les démons et je guéris les malades aujourd'hui et demain, et le troisième jour je serai consommé. » Il annonce qu'il fera ce qui déplaisait aux Juifs, c'est-à-dire qu'il commandera aux esprits et qu'il délivrera les malades de leurs infirmités jusqu'à ce que, par sa propre volonté, il subisse l'infamie de la croix. Or, comme les pharisiens croyaient qu'il redoutait la puissance d'Hérode, lui qui était le Seigneur des vertus, il écarte cette pensée en disant : « Cependant, il faut que je marche aujourd'hui, demain et le jour suivant. » En disant *il faut*, le Christ ne veut parler d'aucune nécessité qui le presse, mais plutôt il déclare qu'il ira librement et par sa propre volonté où il voudra, jusqu'à ce qu'il subisse la mort de sa croix adorable ; il montre que le temps en est proche en disant : *aujourd'hui et demain*. — THÉOPH. — Comme s'il disait : Pourquoi vous inquiétez-vous de ma mort ? Elle arrivera dans peu de temps. Ces paroles, *aujourd'hui et demain*, signifient plusieurs jours. C'est ainsi que souvent nous nous exprimons nous-mêmes dans la conversation : *aujourd'hui et demain je ferai ceci*, ce qui ne veut pas dire que nous le fassions dans cet espace de temps ; et, pour expliquer plus clairement ce passage de l'Évangile, il ne vous faut pas entendre : *aujourd'hui et demain je dois marcher*, mais vous arrêter après *aujourd'hui et demain*,

---

(id est, humilitatem christianæ fidei) in credentibus conantur extinguere.

CYRIL. (ubi sup.). Vel aliter videtur hic sermo mutatus esse, et non spectare ad personam Herodis (ut aliqui putaverunt), sed magis ad pharisaicas fictiones : pene enim ipsum pharisæum ostendit prope manentem, dum dixit : Ite et dicite vulpi huic, sicut in græco habetur. Unde hoc præcepit dicendum, quod poterat urgere pharisæorum turbam : Ecce (inquit) ejicio dæmonia, et sanitates perficio hodie et cras ; et tertia die consummor. Hoc se promittit operaturum, quod Judæis displicebat, scilicet, quod immundis imperaret spiritibus, et eriperet a morbis infirmantes ; usque dum propria sponte sustineret crucis patibulum. Quia vero pharisæi credebant quod manum trepidaret Herodis, qui Dominus erat virtutum ; hoc excludit dicens : Verumtamen oportet me hodie, et cras, et sequenti die ambulare. Quod dicit, oportet, nequaquam sibi necessitatem ingruentem ostendit, sed quod magis arbitrio propriæ voluntatis pergeret quo volebat, quousque finem venerandæ crucis subiret ; cujus jam Christus imminere tempus ostendit, cum dixit : Hodie et cras. THEOPH. Ac si dicat : Quid de morte mea cogitatis ? Ecce fiet post modicum. Quod autem dicitur : Hodie et cras, hoc multos dies significat. Sicut et nos in communi sermone soliti sumus dicere : Hodie et cras fit hoc ; non quod fiat in tanta distantia temporis. Et ut evangelicum sermonem evidentius exponamus, non intelligas quod oportet me hodie et cras

et ajouter ensuite : *le jour suivant je dois marcher*. De même que souvent nous disons pour compter : dimanche, lundi, *mercredi je sortirai*, comme pour compter deux jours et indiquer le troisième ; de même le Seigneur dit comme pour compter : « Aujourd'hui et demain, et le troisième jour je dois aller à Jérusalem. »

S. Aug. — Ou encore : ceci est dit dans un sens mystique et s'applique à son corps, qui est l'Église ; car les démons sont chassés lorsque les nations, laissant leur superstition, croient en lui, et les guérisons sont opérées lorsqu'après avoir renoncé aux démons et à ce siècle, selon ses commandements, l'Église arrivera à la fin de la résurrection (qui est comme le troisième jour), à la perfection angélique par l'immortalité du corps.

Théoph. — Or, comme ceux qui lui disaient : « Retirez-vous, parce qu'Hérode veut vous faire mourir, » lui parlaient ainsi en Galilée, où régnait Hérode, il dit qu'il ne doit pas souffrir en Galilée, mais dans Jérusalem. D'où il suit : « Car un prophète ne doit pas mourir hors de Jérusalem. » Par ces paroles : « Un prophète ne doit pas être mis à mort hors de Jérusalem, » il ne faut pas entendre que les Juifs soient forcés à le faire mourir ; mais il parle ainsi à cause de leur penchant à verser le sang. Comme quelqu'un qui, voyant un redoutable assassin, dirait : Le chemin où cet assassin dresse ses embûches doit être arrosé du sang des voyageurs ; de même le Seigneur des prophètes ne devait pas être mis à mort ailleurs que là où étaient les meurtriers ; car, accoutumés à verser le sang des prophètes, ils feront mourir aussi

---

ambulare, sed sistas in hodie et cras, deinde subjungas, et sequenti die ambulare ; sicut et pluries numerando consuevimus dicere : Die dominica, et secunda feria, et tertia egrediar ; quasi computando duas, ut tertia denotetur : sic et Dominus quasi computando dicit : Oportet me hodie et cras, et postera tertio die ire Hierusalem.

Aug., *De quæst. Evang*. Vel mystice ab illo hæc dicta intelliguntur, ut referantur ad corpus ejus, quod est Ecclesia : expelluntur enim dæmonia, cum relictis illis superstitionibus credunt in eum gentes : et perficiuntur sanitates, cum secundum præcepta ejus posteaquam fuerit diabolo et huic seculo renuntiatum usque in finem resurrectionis (qua tanquam tertia consummabitur) ad plenitudinem angelicam per corporis etiam immortalitatem perficietur Ecclesia.

Theoph. Sed quia illi dicebant ei : Exeas hinc, quia Herodes te quærit occidere ; in Galilæa loquentes ubi regnabat Herodes ; ostendit quod non in Galilæa, sed in Hierusalem præordinatum fuerat ei pati. Unde sequitur : Quia non capit prophetam perire extra Hierusalem. Cum audis : Non capit (id est, non decet) extra Hierusalem prophetam interimi ; non putes, vim coactivam Judæis inductam ; sed quantum ad eorum affectum sanguinis avidum convenienter hoc dicit ; velut si quis prædonem atrocissimum videns dicat, non oportet hanc viam, in qua prædo insidiatur, viatoribus immunem esse a sanguine : sic et non oportebat alibi, quam ubi morabantur prædones, perire Dominum prophetarum. Nam assueti prophetarum sanguinibus, occident et Dominum. Unde sequitur : Hierusalem, Hierusalem, quæ occidis prophetas, etc.

Bed. Hierusalem non saxa et ædificia

le Seigneur. D'où il suit : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, etc. »

BÈDE. — Il n'appelle point Jérusalem les pierres ou les édifices de la ville, mais ses habitants, sur lesquels il gémit avec l'amour d'un père. — S. CYR. — La répétition de ce nom est un signe de compassion ou de grand amour, car le Seigneur lui parle comme un ami à son amie qui l'oublie, et qui, à cause de cela, sera punie. — GREC. — Cette répétition indique aussi une grande plainte; car, pourquoi celle qui connaît Dieu persécute-t-elle ses ministres? — S. CYR. — Il montre combien ils avaient oublié les bienfaits de Dieu, en ajoutant : « Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme un oiseau son nid sous ses ailes, et tu n'as pas voulu? » Sa main les a conduits par le sage Moïse; il les a avertis par les prophètes; il a voulu les garder sous ses ailes (c'est-à-dire sous la protection de sa force), mais ils ont perdu ces biens si précieux par leur ingratitude. — S. AUG. — Il dit : « J'ai voulu, et tu n'as pas voulu; » comme s'il disait : Tous ceux que j'ai rassemblés par ma volonté, toujours efficace, je l'ai fait malgré toi, qui as été toujours ingrate. — BÈDE. — Après avoir appelé *renard* Hérode, qui tramait sa mort, il se compare lui-même à un oiseau, parce que les renards tendent toujours des embûches astucieuses aux oiseaux.

S. BAS. — Il compare les enfants de Jérusalem à des poussins dans leur nid; comme s'il disait : Les oiseaux qui ont coutume de voler au plus haut des airs sont à l'abri des atteintes de ceux qui leur dressent des embûches; mais toi, tu seras comme un poussin qui a besoin de défense et de secours : c'est pourquoi, ta mère s'envolant, tu seras arrachée de ton nid, impuissante à te défendre et incapable de fuir.

---

civitatis, sed habitatores vocat; quam patris plangit affectu. CYRIL. (homil 75, *in Matth.*). Geminatio enim verbi miserantis est, aut nimium diligentis : nam tanquam ad amicam negligentem amatorem, et ideo puniendam Dominus loquitur. GRÆC. (vel Severus, in *Cat. græc.*). Sed et nominis geminatio vehementem reprehensionem ostendit : nam quæ novit Deum, quomodo Dei ministros persequitur? CYRIL. (ubi sup.). Quod autem essent immemores divinorum bonorum, ostendit subdens : Quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum avis nidum suum sub pennis, et noluisti? Manuduxit eos per sapientissimum Moysen, monuit per prophetas, voluit sub alis (id est, sub tegmine suæ virtutis) illos habere; at illi caruerunt tam desiderabilibus bonis, ingrati existentes. AUG. (in *Enchirid.*). Dicit autem : Ego volui, et tu noluisti : quasi dicat : Quotquot aggregavi mea voluntate semper efficace, te nolente feci, quia ingrata semper fuisti. BED. Pulchre autem qui Herodem de sua nece tractantem vulpem vocaverat, seipsum avi comparat; quia vulpes fraudulenter semper avibus insidias intendunt.

BASIL. (*in Esaiam*, cap. 16). Filios etiam Hierusalem pullis in nido comparavit; ac si dicat : Aves quæ in altum consueverunt volare, exceptæ sunt a nocumentis insidiantium; tu tamen eris ut pullus egens alieno suffragio vel auxilio : matre igitur avolante aufereris a nido quasi impotens ad

D'où il suit : « Ta maison sera laissée déserte. » — Bède. — Après avoir appelé leur ville un nid, il l'appelle maintenant *la maison des Juifs;* car le Seigneur, étant mis à mort, les Romains vinrent et la ravagèrent comme un nid vide; ils détruisirent leur ville, leur nation et leur royaume. — Théoph. — Ou encore : *ta maison* (c'est-à-dire le temple), comme s'il disait : Tant que vous étiez vertueux, le temple était à moi; mais depuis que vous en avez fait une caverne de voleurs, il n'est plus ma maison, mais la vôtre. Ou encore : il appelle *maison* toute la nation juive, selon cette parole : « Maison de Jacob, bénissez le Seigneur; » par où il montre que c'était lui-même qui les gouvernait et les délivrait des mains de leurs ennemis.

Suite. — « Or, je vous dis, etc. » Ce récit de saint Luc n'est pas contredit par les paroles de la foule à l'entrée du Seigneur à Jérusalem : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur; » car il n'y était pas encore venu et ces paroles n'avaient pas encore été dites. — S. Cyr. — Le Seigneur s'était retiré de Jérusalem comme pour s'éloigner de ses habitants, qui étaient indignes de sa présence; ensuite, après avoir opéré un grand nombre de miracles, il retourna à Jérusalem, et c'est alors que la foule vint au devant de lui en disant : « Salut au fils de David! Béni celui qui vient au nom du Seigneur! » — S. Aug. — Mais comme saint Luc ne dit pas où le Seigneur se retira alors pour ne venir qu'au temps où on dirait ces paroles (car il continue à marcher jusqu'à ce qu'il vienne à Jérusalem), il veut parler de sa venue glorieuse. — Théoph. — Car ils confesseront malgré eux qu'il est le *Sauveur* et le *Seigneur* alors qu'il ne leur servira de rien de le reconnaître.

---

tutelam, et debilis ad fugam. Unde sequitur : Ecce relinquetur domus vestra deserta. Bed. Ipsam civitatem, quam nidum vocaverat, etiam nunc domum Judæorum appellat : occiso enim Domino, venerunt Romani, et quasi nidum vacuum diripientes, tulerunt eorum locum, gentem et regnum. Theoph. Vel domus vestra (id est, templum), ac si dicat : Quandiu virtus erat in vobis, templum erat meum; sed postquam fecistis ipsum speluncam latronum, non est de cætero domus mea, sed vestra. Vel domum dicit totam gentem Judæorum juxta illud (*Psal.* 134) : Domus Jacob, benedicite Domino : per quod ostendit quod ipse erat, qui gubernabat eos, et eripiebat ab hostium manibus.

Sequitur : Dico autem vobis quia, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 75). Huic narrationi Lucæ non videtur adversari, quod turbæ dixerunt veniente Domino in Hierusalem (Matth., 21) : Benedictus qui venit in nomine Domini, quia nondum illuc venerat, et nondum dictum erat. Cyril. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Discesserat enim Dominus a Hierosolymis, tanquam indignos existentes sui præsentia deserens; deinde multis miraculis factis rursum Hierosolymam redit, ubi ea turba occurrit, dicens : Hosanna filio David! Benedictus qui venit in nomine Domini! Aug., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Sed quia non dicit Lucas quo inde tunc accessit Dominus, ut non veniret, nisi eo tempore (quo jam illud diceretur, perseverat quippe in itinere suo donec veniat Hierusalem) de illo suo adventu, quo in claritate venturus est, hoc significat. Theoph. Tunc enim et inviti

Or, en disant : « Vous ne me verrez plus désormais jusqu'à ce que vienne le temps, etc., » il ne veut pas parler de cette heure, mais du temps de sa croix ; comme s'il disait : Après que vous m'aurez crucifié, vous ne me verrez plus jusqu'à ce que je vienne de nouveau. — S. Aug. — Ainsi, il faut entendre que saint Luc a voulu raconter ceci par avance et le séparer du récit de l'entrée du Seigneur à Jérusalem, ou qu'il a voulu dire que lorsqu'il approchait de Jérusalem et qu'on l'avertissait de se garder d'Hérode, il a répondu comme saint Matthieu dit qu'il parla après être arrivé à Jérusalem. — Bède. — Ou encore : il dit : « Vous ne me verrez plus, » c'est-à-dire si vous ne faites pénitence et si vous ne confessez que je suis le Fils du Père tout puissant, vous ne verrez point ma face à mon second avénement.

CHAPITRE XIV.

Un jour de sabbat Jésus entra dans la maison d'un des principaux pharisiens pour y prendre un repas; et ceux qui étaient là l'observaient. Or, il y avait devant lui un homme hydropique; et Jésus, s'adressant aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit : Est-il permis de guérir des malades le jour du sabbat? Et ils demeurèrent dans le silence. Mais lui, prenant cet homme par la main, le guérit, et le renvoya. Il leur dit ensuite : Qui est celui d'entre vous qui, voyant son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt le jour même du sabbat?

S. Cyr. — Quoique le Seigneur connût la malice des pharisiens, il

---

confitebuntur eum Salvatorem et Dominum, quando nullus erit inde profectus. Dicens autem : Non videbitis me donec veniat, etc. Non significat illam horam, sed tempus crucis, quasi dicat : Postquam crucifixeritis me, non amplius videbitis me donec iterum veniam. Aug., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Intelligendus est ergo Lucas velle præoccupasse antequam ejus narratio Dominum perduceret Hierusalem ; aut eidem civitati jam appropinquantem talia respondisse monentibus ut caveret Herodem, qualia Matthæus dicit esse locutum cum jam pervenisset Hierusalem. Bed. Vel dicit : Non me videbitis : id est, nisi pœnitentiam egeritis, et confessi fueritis me Filium omnipotentis Patris, in secundo adventu faciem meam non videbitis.

CAPUT XIV.

Et factum est cum introisset Jesus in domum cujusdam principis pharisæorum sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum. Et ecce homo quidam hydropicus erat ante illum. Et respondens Jesus, dixit ad legisperitos et pharisæos : Si licet sabbato curare?

devenait leur convive pour être utile à ceux qui étaient présents, par ses paroles et par ses miracles. D'où il est ajouté : « Un jour Jésus étant entré dans la maison d'un des principaux pharisiens pour y prendre un repas, ils l'observaient ; » c'est-à-dire qu'ils regardaient s'il manquerait au respect de la loi et s'il ferait quelque chose de ce qui était défendu le jour du sabbat. C'est pourquoi un hydropique s'étant présenté, il réprima par une question l'insolence des pharisiens qui voulaient l'accuser; d'où il est dit: « Il y avait devant lui un homme hydropique, et Jésus répondant, etc. » — Bède. — Ces paroles : *Jésus répondant*, se rapportent à ce qui précède, *ils l'observaient* (1); car le Seigneur connaît les pensées des hommes. — Théoph. — Dans sa réponse, il les raille comme des insensés ; car, tandis que Dieu a béni le sabbat, ils défendent de faire du bien ce jour-là; or, le jour qui n'admet point les bonnes œuvres est maudit. — Bède. — Il ne répondent point à sa question, parce qu'ils voient que tout ce qu'ils pourraient dire se tournerait contre eux. En effet, s'il est permis de guérir le jour du sabbat, pourquoi observent-ils le Seigneur pour voir s'il guérira? Et si ce n'est pas permis, pourquoi ont-ils soin de leurs animaux le jour du sabbat? D'où il suit : « Ils se turent. »

S. Cyr. — Sans s'occuper des embûches des Juifs, il délivre de son mal cet hydropique qui, par crainte des pharisiens, ne demandait pas sa guérison, à cause du sabbat, mais qui se tenait seulement devant lui, afin que, touché de compassion à son aspect, il le guérît. Le Sei-

(1) C'est-à-dire qu'il répond à leur mauvaise intention.

At illi tacuerunt. Ipse vero apprehensum sanavit eum ac dimisit. Et respondens ad illos, dixit : Cujus vestrum asinus aut bos in puteum cadet, et non continuo extrahet illum die sabbati? et non poterant ad hæc respondere illi.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quamvis Dominus malitiam pharisæorum cognosceret, tamen eorum fiebat conviva, ut prodesset præsentibus per verba et miracula. Unde subditur : Et factum est cum introisset Jesus in domum cujusdam principis pharisæorum sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum ; si scilicet reverentiam legis contemneret ; et an quicquam prohibitorum faceret in die sabbati. Itaque hydropico veniente in medium, interrogatione reprehendit insolentiam pharisæorum, eum arguere volentium. Unde dicitur : et ecce homo quidam hydropicus erat ante illum : et respondens Jesus, etc. Bed. Quod dicitur respondisse Jesus ; ad hoc respicit quod præmissum est : Et ipsi observabant eum : Dominus enim novit cogitationes hominum. Theoph. In sua autem interrogatione deridet eos sicut amentes : Deo enim benedicente sabbatum (*Gen.*, 2), ipsi prohibent operari bona in eo ; dies autem quæ bonorum opera non admittit, maledicta est. Bed. Sed merito interrogati tacent, quia contra se dictum quicquid dixerint, vident : nam si licet sabbato curare, quare Salvatorem an curet, observant? si non licet, quare ipsi sabbato pecora curant? unde sequitur : At illi tacuerunt.

Cyril. (ubi sup.). Neglectis igitur Judæorum insidiis, liberat a morbo hydropi-

gneur, connaissant cela, ne lui demande pas s'il veut être guéri, mais le guérit aussitôt ; d'où il suit : « Prenant cet homme, il le guérit et le renvoya. » — Théoph. — Ainsi le Seigneur ne s'occupe point du scandale des pharisiens, mais de faire du bien à celui qui avait besoin d'être guéri ; car nous ne devons pas nous occuper du scandale des insensés, lorsqu'il en résulte un grand bien. — S. Cyr. — Comme les pharisiens, ne sachant que répondre, avaient gardé le silence, le Christ confondit leur audacieuse impudence par de graves considérations ; d'où il suit : « Il leur dit : Qui, parmi vous, si son âne ou son bœuf tombe dans un puits le jour du sabbat, ne l'en retire aussitôt ? » — Théoph.—Comme s'il disait : Si la loi a défendu d'être compatissant le jour du sabbat, ne vous occupez point de votre fils en péril le jour du sabbat ; mais pourquoi parler de votre fils, puisque vous vous occupez même de votre bœuf quand vous le voyez en péril ? – Bède.—Ainsi, il confond les pharisiens qui l'observaient et, de plus, il condamne leur avarice, car c'est par avarice qu'ils délivraient leurs animaux. Combien plus le Christ ne devait-il donc pas délivrer l'homme (qui est bien supérieur à l'animal) ? — S. Aug. — Il compare justement cet hydropique à un animal tombé dans un puits (1) (car l'humeur aqueuse était la cause de son mal), comme il avait comparé la femme courbée qu'il avait délivrée à un animal qu'on délie de la crèche pour le mener à l'abreuvoir. — Bède. — Aussi, il tranche la question par un exemple très propre à faire voir qu'ils violaient le sabbat par des œu-

(1) Allusion à la racine du mot *hydropique*, ὕδωρ, *eau*.

---

cum, qui metu pharisæorum remedia non postulabat propter sabbatum, sed solum astabat ut ex aspectu misertus ejus sanaret eum : quod Dominus cognoscens, non postulat ab eo si vellet salvus fieri, sed protinus eum sanavit : unde sequitur : Ipse vero apprehensum sanavit eum ac dimisit. Theoph. In quo non hoc prospexit Dominus, ne scandalizaret pharisæos, sed ut benefaciat egenti remediis : decet enim nos, cum magna resultat utilitas, non curare si stulti scandalizentur. Cyril. (ubi sup). Sed quia pharisæi inepte tacuerunt, solvit Christus inflexibilem eorum impudentiam, considerationibus seriis ad hoc utens. Unde sequitur : Et respondens ad illos dixit : Cujus vestrum asinus aut bos in puteum cadet, et non extrahet illum die sabbati? Theoph. Quasi diceret : Si prohibuit lex misereri in sabbato, ne curam habeas filii tui periclitantis in sabbato : sed quid dico filii ? quando nec bovem præteris si periclitantem videris. Bed. In quo sic observatores suos pharisæos convincit, ut eosdem etiam avaritiæ condemnet ; qui in liberatione animalis, suæ avaritiæ consulebant. Quanto ergo magis Christus hominem (qui multo melior est pecore) debuit liberare ? Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 29). Congruenter autem hydropicum animali quod cecidit in puteum, comparavit (humore enim laborabat) sicut illam mulierem quam alligatam dixerat, et ipse solvebat, comparavit jumento quod solvitur, ut ad aquam ducatur. Bed. Competenti ergo exemplo solvit quæstionem, ut ostendat eos violare sabbatum in opere cupiditatis, qui eum violare arguunt in opere charitatis. Unde

vres de cupidité, eux qui l'accusaient de le violer par des œuvres de charité. D'où il suit : « Et ils ne purent lui rien répondre. »

Mystiquement, cet hydropique figure celui que le flot débordé des cupidités terrestres appesantit; car l'hydropisie tire son nom des humeurs aqueuses. — S. Aug. — Ou encore : nous pouvons comparer l'hydropique à un riche avare; en effet, de même que plus le premier abonde d'humeur déréglée, plus il a soif; de même plus le second abonde de richesses dont il n'use pas bien, plus il en désire encore avec ardeur. — S. Grég. — Cet hydropique est guéri en présence du pharisien, parce que la maladie du corps de l'un exprime la maladie du cœur de l'autre. — Bède. — Or, il choisit l'exemple du *bœuf* et de *l'âne*, pour signifier les sages et les insensés; ou les deux peuples, c'est-à-dire celui des Juifs accablés sous le joug de la loi et celui des Gentils qu'aucune raison ne domine. Car le Seigneur les retire tous du puits de la concupiscence où ils étaient plongés.

Et ils ne pouvaient rien répondre à cela. Alors considérant comme les conviés choisissaient les premières places, il leur proposa cette parabole, et leur dit : Quand vous serez convié à des noces, n'y prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés une personne plus considérable que vous, et que celui qui aura invité l'un et l'autre ne vienne vous dire : Donnez cette place à celui-ci; et qu'alors vous ne soyez réduit à vous tenir avec honte au dernier lieu. Mais quand vous aurez été convié, allez-vous mettre à la dernière place, afin que lorsque celui-ci qui vous a convié sera venu, il vous dise : Mon ami, montez plus haut. Et alors ce vous sera un sujet de gloire devant ceux qui seront à table avec vous; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé.

S. Amb. — Après la guérison de l'hydropique, en qui l'obésité de

---

sequitur : Et non poterant ad hoc respondere illi.

Mystice autem hydropicus comparatur ei, quem fluxus carnalium voluptatum exuberans aggravat : hydropicus enim morbus ab aquoso humore vocabulum trahit. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Vel hydropicum recte comparamus diviti avaro : sicut enim ille quanto magis abundat humore inordinato, tanto amplius sitit; sic et iste quanto est copiosior divitiis, quibus non bene utitur, tanto ardentius talia concupiscit. Greg. *Moral.* (cap. 6). Recte ergo hydropicus ante pharisæum curatur, quia per alterius ægritudinem corporis in altero exprimitur ægritudo cordis. Bed. Bene autem in exemplo bovem et asinum nominat, ut vel sapientes et hebetes, vel utrumque populum significet; scilicet Judæum jugo legis pressum, et gentilem nulla ratione domitum. Omnes enim a puteo concupiscentiæ demersos Dominus extrahit.

Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent, dicens ad illos : Cum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne forte honoratior te sit invitatus ab illo, et veniens is qui te et illum vocavit, dicat tibi : Da huic locum ; et tunc incipias cum rubore novissimum locum tenere ; sed cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco, ut cum venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superius : tunc erit

la chair appesantissait l'activité de l'âme et éteignait l'ardeur de l'esprit, il enseigne l'humilité en réprouvant la recherche de la première place au festin nuptial. D'où il suit : « Il disait : Ne vous asseyez point à la première place, etc. » — S. Cyr. — Car, en nous précipitant aux honneurs qui ne nous sont pas dus, nous montrons que nous sommes téméraires et nous faisons blâmer nos actions. D'où il suit : « De peur que, parmi les invités, il ne se trouve quelqu'un de plus honorable, etc. » — S. Chrys. — Ainsi celui qui désire les honneurs n'obtient pas ce qu'il ambitionne, mais subit un affront, et en cherchant à avoir plus d'honneur, il n'est pas honoré. Ensuite, comme rien n'est au-dessus de la modestie, il exhorte ses auditeurs à faire le contraire, et non-seulement il défend d'ambitionner la primauté, mais il commande de rechercher le dernier rang. D'où il suit : « Quand vous serez invité, allez vous mettre à la dernière place, etc. » — S. Cyr. — Car celui qui ne cherche point à être placé au-dessus des autres l'obtient de la divine Providence ; d'où il suit : « Afin que lorsque viendra celui qui vous a invité, il vous dise : Montez plus haut. » Ceci n'est pas amer comme un reproche, mais doux et persuasif, car il suffit d'avertir les sages ; c'est ainsi qu'on est couronné d'honneur à cause de son humilité ; d'où il suit : « Alors il sera glorieux pour vous, etc. »

S. Bas. — Chacun doit donc prendre la dernière place dans les festins, selon le commandement du Seigneur; cependant, celui qui insiste avec obstination pour y retourner doit être blâmé comme troublant l'ordre et causant du tumulte; une contestation soulevée à ce

---

tibi gloria coram simul discumbentibus : quia omnis qui se exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat, exaltabitur.

Amb. Prius curatus est hydropicus, in quo fluxus carnis exuberans, animæ gravabat officia, spiritus extinguebat ardorem : deinde docetur humilitas, dum in convivio nuptiali appetentia loci superioris arcetur. Unde dicitur : Dicebat autem : Non discumbas in primo loco, etc. Cyril. (ubi sup.). Nam prosilire prompte ad honores, qui nobis non conveniunt, indicat nos temerarios esse, et nostra facta vituperio replet. Unde sequitur : Ne forte honoratior te sit invitatus, etc. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Et sic quod concupivit, nequaquam obtinuit ambitiosus honoris, sed passus est repulsam ; et satagens qualiter abundet honoribus non honoratur : et quia nihil est æquipollens modestiæ, auditorem ad oppositum ducit : non solum prohibet ambire primatum, sed et venari jubet ultima. Unde sequitur : Sed cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco, etc. Cyril. (in *Cat græc. Patr.*). Si enim aliquis non vult aliis prælocari, nanciscitur hoc ex divina sententia. Unde sequitur : Ut cum venerit qui te invitavit, dicat tibi : Ascende superius. Hæc dicens non graviter objurgat, sed leniter inungit : sufficit enim monitio apud discretos : et sic pro humilitate aliquis coronatur honore. Unde sequitur : Tunc erit tibi gloria, etc.

Basil. (in *Regulis fusius disputatis*, ad interrogat. 12). Occupare igitur locum ultimum in conviviis juxta mandatum dominicum est conveniens unicuique ; sed rursus in hunc contentiose irruere, reprobum (sive improbandum est), tanquam in-

sujet vous égalerait à ceux qui se disputent la primauté. C'est pourquoi (comme le Seigneur le dit ici) il convient de laisser à celui qui donne le festin le soin de désigner les rangs. C'est ainsi que nous nous supporterons mutuellement avec patience et charité, faisant toutes choses avec déférence, selon l'ordre et non selon la vanité ou l'ostentation d'un grand nombre. Nous n'affecterons pas de pratiquer l'humilité par une contestation violente, mais plutôt nous la pratiquerons par la condescendance et la patience. Car l'opiniâtreté et la contestation sont un plus grand signe d'orgueil que de s'asseoir à la première place, quand nous le faisons par obéissance.

Théoph. — Que nul ne pense que l'enseignement du Christ qui précède soit peu important et indigne de la grandeur ou de la majesté du Verbe de Dieu. En effet, vous n'estimeriez pas bon médecin celui qui promettrait de guérir la goutte et qui ne voudrait pas guérir une douleur survenue à un doigt ou à une dent. Et comment pourrait-elle être de peu d'importance cette passion de vaine gloire qui enivre et trouble ceux qui recherchent les premières places? Il fallait donc que le maître de l'humilité coupât toutes les branches de cette mauvaise racine. Remarquez aussi que le Sauveur étant près de se mettre à table et la passion de la primauté tourmentant sous ses yeux plusieurs de ses victimes, cet enseignement était opportun.

S. Cyr. — Après avoir ainsi montré (par ce simple trait) que les ambitieux sont méprisés et que les humbles sont exaltés, il ajoute une plus grande leçon et prononce une sentence générale en disant: « Car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. » Ces

---

teremptorium ordinis et causativum tumultus; et de eo mota contentio æquiparabit vos litigantibus de primatu. Quapropter (sicut hic Dominus dicit) expedit convivium facienti committere accubitus ordinem. Sic in patientia vel charitate nos mutuo sustinebimus honeste et secundum ordinem omnia prosequentes; non ad apparentiam vel ostentationem plurium; nec videbimur humilitatem pertractare vel affectare per vehementem contradictionem, magis autem per condescensionem vel per patientiam humilitatem obtinebimus. Majus est enim ex repugnantia vel contradictione superbiæ indicium, quam ex primo accubitu quando eum imperio obtinemus.

Theoph. Nemo autem putet præmissam Christi doctrinam modicam esse, et indignam culminis vel magnificentiæ verbi Dei: non enim pium dices esse medicum, pollicitum sanare podagram, ictum vero digiti vel dentis dolorem nolentem curare. Porro quomodo parva videri potest passio vanæ gloriæ quæ versabat sive turbabat primos perquirentes accubitus? (id est, eos qui primos accubitus quærunt). Decebat igitur humilitatis magistrum omnem ramum pravæ radicis amputare: sed et illud considera, quia præsto existente cœna, et passione primatus coram oculis Salvatoris vexante miseros, opportunitatem habebat monitio.

Cyril. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Ostenso igitur (ex tam modico exemplo) ambitiosorum contemptu, et non ambitiosorum exaltatione, adjicit magnum parvo, generalem sententiam proferens; cum subditur: *Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur; et qui*

paroles doivent s'entendre du jugement de Dieu et non de la coutume des hommes chez qui beaucoup désirent et obtiennent des honneurs, tandis que d'autres qui s'humilient restent sans gloire. — THÉOPH. — Cependant, celui qui s'ingère dans les honneurs n'est pas toujours honoré par tous les hommes, mais tandis que quelques-uns l'honorent, d'autres le déchirent, et quelquefois ceux-là même qui l'honorent extérieurement.

BÈDE. — Puisque l'évangéliste appelle cet enseignement une *parabole*, il faut examiner brièvement quelle est sa signification mystique. Que celui qui est invité aux noces du Christ et de l'Eglise et uni par la foi aux membres de l'Eglise, ne s'enorgueillisse point comme supérieur aux autres, en se glorifiant de ses mérites; car il cédera sa place à celui des invités qui est plus honorable, s'il est précédé par l'ardeur de ceux qui suivent le Christ avec lui, et il rougira d'être à la dernière place, lorsque, voyant les autres meilleurs que lui, il devra abaisser tout ce qu'il pensait de trop orgueilleux sur ses œuvres. Mais quelqu'un s'asseoit-il à la dernière place, selon cette parole : « Plus vous êtes grand, plus il faut vous humilier en toutes choses; » alors le Seigneur venant appellera du nom bienheureux d'ami celui qu'il aura trouvé humble, et le fera monter plus haut; car quiconque se fait humble comme un petit enfant, celui-là est plus grand dans le royaume des cieux (1). Ensuite il dit : « Il sera glorieux pour vous; » afin que vous ne commenciez point à rechercher maintenant ce qui vous est réservé à la fin. Ceci peut encore s'entendre de cette vie, car le Sei-

(1) Saint Matth., 15, v. 4.

---

se humiliat, exaltabitur : quod dicitur secundum divinum judicium, non secundum humanam consuetudinem; secundum quam plures concupiscentes honorem consequuntur, alii vero se humiliantes inglorii remanent. THEOPH. Porro non finaliter nec omnibus hominibus est reverendus qui se honoribus ingerit; sed dum a quibusdam honoratur, alii detrahunt ei, et quandoque etiam ipsi qui eum exterius honorant.

BED. Sed quoniam hanc admonitionem Evangelista parabolam vocat, breviter intuendum quid mystice significet. Quisquis nuptias Christi Ecclesiæ invitatus adierit, membris Ecclesiæ per fidem conjunctus, non se extollat, quasi sublimior cæteris, de meritis gloriando : dabit enim locum honoratiori post invitato; cum illorum qui se in Christo secuti sunt agilitate præitur; et cum rubore novissimum locum tenet, quando de aliis meliora cognoscens, quicquid de sua operatione celsum sentiebat, humiliat. Sed recumbit aliquis in novissimo loco secundum illud (*Eccles.*, 3, vers. 20) : Quanto magnus es, humilia te in omnibus : veniens autem Dominus quem humilem invenerit, amici nomine beatificans, ascendere superius præcipiet : quicunque enim humiliaverit se sicut parvulus, hic est major in regno cœlorum. Pulchre autem dicitur : Tunc erit tibi gloria; ne nunc quærere incipias quod tibi servatur in fine. Potest etiam et in hac vita hoc intelligi; quia quotidie Dominus suas nuptias intrat; superbos despiciens, et humilibus sæpe tanta sui spiritus dona præstans, ut discumbentium (id est, fide-

gneur entre chaque jour à ses noces, confondant les superbes et accordant souvent aux humbles de tels biens de son Esprit, que l'Assemblée des convives (des fidèles) les glorifie par son admiration. La conclusion générale qui termine nous montre que les précédentes paroles du Seigneur doivent s'entendre d'une manière figurée, car tous ceux qui s'exaltent devant les hommes ne sont pas humiliés, et tous ceux qui s'humilient devant les hommes ne sont pas exaltés par eux; mais celui qui s'élève à cause de ses mérites sera humilié par le Seigneur, et celui qui s'humilie en recevant ses bienfaits sera élevé par lui.

Il dit aussi à celui qui l'avait invité : Lorsque vous donnerez à dîner ou à souper, n'y conviez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parents, ni vos voisins qui sont riches, de peur qu'ils ne vous invitent ensuite à leur tour, et qu'ainsi ils ne vous rendent ce qu'ils avaient reçu de vous. Mais lorsque vous faites un festin, conviez-y les pauvres, les boiteux et les aveugles; et vous serez heureux de ce qu'ils n'auront pas le moyen de vous le rendre; car Dieu vous le rendra lui-même au jour de la résurrection des justes.

Théoph. — Un festin se compose de deux sortes de convives (ceux qui invitent et ceux qui sont invités); or, après avoir exhorté les invités à l'humilité, il récompense celui qui l'avait invité, en l'avertissant de ne pas inviter en vue des hommes; d'où il est dit : « Il dit à celui qui l'avait invité : Lorsque vous faites un festin ou un banquet, n'appelez pas vos amis, etc. » — S. Chrys. — Les liens de l'amitié se contractent par une multitude de causes; nous omettons les illicites pour ne parler que des naturelles et des morales; les naturelles sont, par exemple, du père au fils, du frère au frère, et ainsi des autres; ce qu'il exprime

---

lium) cœtus eos admirando glorificet. Ex conclusione vero generali quæ subditur, manifeste claret præcedentem Domini sermonem typice intelligendum. Neque enim omnis qui se coram hominibus exaltat, humiliatur; aut qui se in conspectu hominum humiliat, exaltatur ab eis; sed qui se de meritis elevat, humiliabitur a Domino; et qui se de beneficiis humiliat, exaltabitur ab eo.

Dicebat autem et ei qui se invitaverat : Cum facis prandium aut cœnam, noli vocare amicos tuos, neque fratres tuos, neque cognatos, neque vicinos, neque divites, ne forte et ipsi te reinvitent, et fiat tibi retributio; sed cum facis convivium, voca pauperes, debiles, claudos et cæcos; et beatus eris, quia non habent retribuere tibi : retribuetur enim tibi in resurrectione justorum.

Theoph. Ex duabus partibus cœna composita (scilicet ex vocantibus et vocatis) partem vocatorum ad humilitatem jam monuerat : consequenter vocantem monendo remunerat, retrahens eum ne gratia hominum conviraret. Unde dicitur : Dicebat autem ei qui se invitaverat : Cum facis prandium aut cœnam, noli vocare amicos tuos, etc. Chrys. (homil. 1, in epist. ad Colos.). Multæ causæ sunt quibus amicitiæ fœdus contrahitur : et illicitas quidem prætermittimus : proponemus autem naturales et morales : naturales quidem puta patris ad filium, fratris ad fratrem, et aliorum hujusmodi : quod significat, dicens : Neque

en disant : « Ni vos frères ni vos parents; » les morales sont, par exemple, d'être convives ou d'être voisins, et pour ceux-là il dit : « Ni vos voisins. »

Bède. — Ainsi, il n'interdit pas comme criminels les festins avec des frères, des amis ou des riches; mais il déclare qu'ils ne sont d'aucun prix pour mériter la vie éternelle, de même que les autres commerces de l'amitié humaine; d'où il ajoute : « De peur qu'ils ne vous invitent aussi à leur tour et que vous ne receviez votre récompense ; » il ne dit pas : *Et que vous ne soyez coupables*. Ceci ressemble à ce qu'il dit ailleurs : « Si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel mérite avez-vous? » Cependant il y a des repas entre frères, qui non-seulement reçoivent leur récompense en ce monde, mais encore la damnation dans le siècle futur; ceux, par exemple, où, chacun contribuant pour sa part, ou invitant à son tour, on se réunit pour mal faire et pour exciter, par l'excès du vin, les diverses voluptés de la chair.

S. Chrys. — Ne soyons donc pas bienfaisants pour les autres dans l'espérance qu'ils nous le rendront; car cette intention est froide, et de là vient qu'une telle amitié s'évanouit rapidement. Si, au contraire, vous invitez le pauvre, vous aurez pour débiteur Dieu, qui n'oublie jamais. D'où il suit : « Mais lorsque vous faites un festin, appelez les pauvres, les infirmes, les boiteux et les aveugles. » En effet, plus est petit celui de vos frères que vous recevez, plus le Christ s'approche de vous et vous visite par lui; car celui qui reçoit les grands le fait souvent par vaine gloire; plus souvent encore il recherche son propre avantage et veut être promu par lui; j'en pourrais citer un grand nombre qui cul-

---

fratres, neque cognatos tuos : morales autem sunt, puta si conviva factus est, aut convicinus est : et quantum ad hos dicit : Neque vicinos.

Bed. Fratres igitur, et amicos, et divites, alterutrum convivia celebrare non quasi scelus interdicit; sed sicut cætera necessitatis humanæ commercia, ad promerenda vitæ cœlestis præmia nil valere ostendit. Unde subdit : Ne forte et ipsi te reinvitent, et fiat tibi retributio. Non ait : Et fiet tibi peccatum. Cui simile est id quod alibi dicit (Luc., 6) : Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia? Sunt tamen quædam mutua fratrum vicinorumque convivia, quæ non solum in præsenti retributionem, sed et damnationem percipiunt in futuro. Quæ scilicet collatione omnium celebrantur, aut vicibus solent a contubernalibus exhiberi, et in quibus ad hoc convenitur ut fœda gerantur, et ex copia vini incitetur libidinis diversa voluptas.

Chrys. (ut sup.). Non igitur sub hac spe aliis beneficia conferamus, ut nobis retribuant : hæc enim frigida est intentio : unde talis amicitia celerius evanescit : si vero pauperem vocaveris, Deum nunquam obliviscentem habebis debitorem. Unde sequitur : Sed cum facis convivium, voca pauperes, debiles, claudos et cæcos. (Et homil. 45, *in Acta*.) Quanto enim minor est frater, tanto magis per eum Christus accedit et visitat : nam qui magnum suscipit, sæpe propter vanam gloriam facit et alibi : sed et utilitas pluries quæritur, ut promoveatur per illum. Possem quidem plures proponere qui ob hoc celeberrimos

tivent les plus illustres sénateurs, afin d'obtenir plus de faveurs auprès des princes par leur intermédiaire. Ne recherchons donc point ceux qui peuvent nous rendre à leur tour; car il suit : « Et vous serez heureux de ce qu'ils n'ont rien à vous rendre. » Ainsi, ne soyons point troublés quand on ne nous rend pas nos bienfaits, mais plutôt quand on nous les rend; car si nous recevons ici-bas, nous ne recevrons plus rien là-haut, tandis que si les hommes ne vous rendent rien, alors Dieu vous rendra; d'où il suit : « Car cela vous sera rendu dans la résurrection des justes, etc. » — Bède. — Quoique tous ressuscitent, il est dit : *la résurrection des justes,* parce qu'il ne doutent pas qu'ils ne soient bienheureux dans cette résurrection. Ainsi, ceux qui appellent les pauvres à leur festin recevront leur récompense dans le siècle futur, tandis que celui qui appelle ses amis, ses frères ou les riches, a reçu sa récompense. Cependant, s'il le fait pour Dieu, à l'exemple de Job, comme tous les autres devoirs de charité fraternelle, il en sera récompensé par celui qui les a commandés.

S. Chrys. — « Mais, direz-vous, le pauvre est immonde et sale. » Lavez-le et faites-le s'asseoir à table avec vous; s'il a des habits malpropres, donnez-lui un vêtement meilleur. C'est le Christ qui s'approche par lui, et vous parlez de ces choses futiles. — S. Grég. de Nysse. — Ne négligez donc point ceux qui sont à terre comme s'ils n'avaient droit à rien; pensez à ce qu'ils sont, et vous comprendrez leur dignité : ils ont revêtu l'image du Sauveur, ils sont les héritiers des biens futurs, les portiers du ciel, les accusateurs et les bons défenseurs, non par leurs paroles, mais par leur aspect devant le juge. — S. Chrys. —

---

senatorum colant, ut illis mediantibus ampliorem gratiam obtineat principum. Non igitur illos quæramus qui nobis retribuere possunt. Sequitur enim : Et beatus eris, quia non habent retribuere tibi. Non ergo turbemur, cum non receperimus beneficii compensationem, sed cum receperimus; quoniam si receperimus, non amplius recipiemus illic, sed si minime retribuat homo, tunc tibi Deus retribuet : unde sequitur : Retribuetur enim tibi in resurrectione justorum, etc. Bed. Et si omnes resurgunt, justorum tamen resurrectio dicitur, quia in hac resurrectione beatos se esse non dubitant. Ergo qui pauperes ad convivium vocant, in futuro præmia recipient; qui autem amicos, fratres et divites vocat, recepit mercedem suam. Sed si hoc propter Deum facit in exemplum filiorum Job, sicut cætera fraternæ dilectionis officia, ipse qui jussit remunerat.

Chrys. (homil. 1, in epist. *ad Colos.* 35). Sed dicis : Immundus est pauper et sordidus : lava eum, et fac tecum in mensa sedere. Si vestes sordidas habet, mundum indumentum exhibeas. Christus accedit per eum, et tu frivola loqueris. Greg. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*). Non ergo negligas jacentes quasi nullo sint digni. Cogita quid sint, pretiositatem eorum invenies. Salvatoris induerunt imaginem futurorum bonorum hæredes, regni clavigeri, accusatores et excusatores idonei, non loquentes, sed inspecti a Judice. Chrys. (homil. 45, *in Acta,* ut jam sup.). Deceret ergo eos sursum in solario suscipere : si non placet, saltem deorsum, ubi

Vous devriez les recevoir sur le solaire (1) qui est au haut de vos maisons; si vous ne le voulez pas, recevez du moins le Christ au bas de vos demeures, où sont vos troupeaux et vos serviteurs; que le pauvre se tienne au moins à votre porte, car le démon n'ose pas entrer où est l'aumône. Et si vous ne les admettez à s'asseoir avec vous, au moins envoyez-leur des mets de votre table.

ORIG. — Mystiquement, celui qui fuit la vaine gloire appelle au festin spirituel les pauvres (c'est-à-dire les ignorants), pour les enrichir; les infirmes (c'est-à-dire ceux dont la conscience est malade), pour les guérir; les boiteux (c'est-à-dire ceux qui ne marchent pas selon la raison), pour redresser leurs pas; les aveugles (c'est-à-dire ceux qui ne se livrent point à la contemplation de la vérité), pour leur faire voir la véritable lumière. Ces paroles : *ils ne peuvent vous rendre,* signifient qu'ils sont incapables de vous répondre.

Un de ceux qui étaient à table, ayant entendu ces paroles, lui dit : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu ! Alors Jésus lui dit : Un homme fit un jour un grand souper, auquel il invita plusieurs personnes. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt. Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre, et il faut que je l'aille voir : je vous supplie de m'excuser. Le second lui dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs, et je m'en vais les éprouver ; je vous supplie de m'excuser. Et le troisième lui dit : J'ai épousé une femme, et ainsi je n'y puis aller. Le serviteur, étant revenu, rapporta tout ceci à son maître. Alors le père de famille se mit en colère, et dit à son serviteur : Allez-vous-en vitement dans les places et dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les

(1) Ce sont des terrasses qui sont sur le toit des maisons des Orientaux; elles sont ainsi appelées parce qu'elles sont plus exposées au soleil.

---

sunt subjugalia et famuli, Christum suscipias : fiat saltem pauper ædituus. Ubi enim est eleemosyna, non audet intrare diabolus : et si non cum eis consedeas, mitte saltem eis de mensa fercula.

ORIG. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*). Mystice vero qui vanam gloriam vitat, vocat ad spiritale convivium pauperes (id est, imperitos), ut ditet; debiles (hoc est læsam conscientiam habentes), ut sanet; claudos (id est, declinantes a ratione), ut rectas semitas faciat; cæcos (id est, qui carent contemplatione veritatis), ut veram lucem videant. Quod autem dicitur : Non possunt retribuere tibi, id est, non noverunt responsum proferre.

Hæc cum audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus qui manducabit panem in regno Dei. At ipse dixit ei : Homo quidam fecit cœnam magnam et vocavit multos : et misit servum suum hora cœnæ dicere invitatis, ut venirent, quia jam parata sunt omnia. Et cœperunt simul omnes excusare. Primus dixit ei : Villam emi, et necesse habeo exire et videre illam : rogo te, habe me excusatum. Et alter dixit : Juga boum emi quinque, et eo probare illa : rogo te, habe me excusatum. Et alius dixit : Uxorem duxi, et ideo non possum venire. Et reversus servus, nuntiavit hæc domino suo. Tunc iratus paterfamilias dixit servo suo : Exi cito in plateas et vicos civitatis, et pauperes, ac debiles, et cæcos, et claudos introduc huc. Et ait servus : Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est. Et ait

estropiés, les aveugles et les boiteux. Le serviteur lui dit ensuite : Seigneur, ce que vous avez demandé est fait, il y a encore des places de reste. Le maître dit au serviteur : Allez dans les chemins et le long des haies, et forcez les gens d'entrer afin que ma maison se remplisse; car je vous assure que nul de ces hommes que j'avais conviés ne goûtera de mon souper.

Eus. — Le Seigneur venait d'exhorter à inviter au festin ceux qui ne peuvent le rendre, afin d'en recevoir la récompense dans la résurrection des justes. C'est pourquoi un des convives, comprenant que la *résurrection des justes* et le *royaume de Dieu* étaient une seule et même chose, célèbre la récompense dont il vient de parler; car il suit : « Un de ceux qui étaient à table, ayant entendu ces paroles, lui dit : Heureux celui qui mangera le pain dans le royaume de Dieu, etc. » — S. Cyr. — Cet homme était charnel et ne comprenait point ce que le Christ avait dit, car il pensait que les récompenses des saints étaient matérielles. — S. Aug. — Ou encore : parce qu'il soupirait après des choses éloignées, tandis que ce pain qu'il désirait était à la table qui était devant lui; car, quel est le pain du royaume de Dieu, sinon celui qui dit : « Je suis le pain vivant descendu du ciel? » N'ouvrez pas la bouche, mais le cœur.

Bède. — Cependant comme un grand nombre flairent, pour ainsi dire, ce pain par la foi, et dédaignent de sentir sa douceur en le goûtant véritablement, le Seigneur déclare dans la parabole suivante que cette indifférence n'est pas digne du céleste banquet. Car il suit : « Alors Jésus lui dit : Un homme fit un grand banquet, et y convia beaucoup de monde. » — S. Cyr. — Cet homme, c'est Dieu le Père, selon le sens vrai de ces paraboles figuratives. — S. Cyr. — Car chaque fois

---

dominus servo : Exi in vias et sepes, et compelle intrare, ut impleatur domus mea : dico autem vobis quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam.

Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Docuerat supra Dominus præparare convivium rependere nequeuntibus, cum sit recompensandum in resurrectione justorum; ideo quidam intelligens unum et idem esse resurrectionem justorum et regnum Dei, recompensationem prædictam commendat. Sequitur enim : Hæc cum audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus qui manducabit panem in regno Dei, etc. Cyril. (in eadem *Cat. græc.*). Homo iste animalis erat, non diligenter percipiens ea quæ Christus protulerat : putavit enim corporeas esse remunerationes sanctorum. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 33). Vel quia in longinqua iste suspirabat, et panis iste quem desiderabat, ante illum discumbebat. Quis enim est panis regni Dei, nisi qui dicit (Joan., 6) : Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi? Nolite parare fauces, sed cor.

Bed. Sed quia nonnulli hunc panem fide tenus quasi odorando percipiant, dulcedinem vero ejus attingere veraciter gustando fastidiunt, subjecta parabola Dominus talium torporem cœlestibus epulis dignum non esse redarguit. Sequitur enim : At ille dixit ei : Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos. Cyril. (ubi sup.). Homo iste Deus Pater est, secundum quod imagi-

que Dieu veut exprimer la violence de ses châtiments, il est comparé à l'*ours*, au *léopard*, au *lion*, ou à d'autres animaux de cette espèce; mais quand il veut exprimer la miséricorde, il est comparé à un *homme*.

GREC. — Le Créateur de toutes choses, le Père de gloire (le Seigneur), a préparé une grande cène par le Christ. En effet, dans cette époque tardive, et pour ainsi dire au déclin de notre siècle, le Fils de Dieu a brillé à nos yeux, et, souffrant la mort pour nous, il nous a donné à manger son propre corps; c'est pourquoi l'agneau est immolé le soir, selon la loi de Moïse. Ainsi, le festin qui nous a été préparé en le Christ est justement appelé une *cène*. — S. GRÉG. — Ou encore : il a fait une grande cène, parce qu'il nous a préparé la satiété du bonheur éternel; il en a appelé un grand nombre, mais peu viennent, parce que ceux même qui lui sont soumis par la foi vivent souvent d'une manière contraire à son banquet éternel. Or, il y a cette différence entre les délices du corps et celles du cœur, que la privation des délices corporelles en excite en nous le violent désir; mais dès qu'on les possède, elles se changent en satiété et en dégoût pour celui qui en jouit : au contraire, les délices spirituelles paraissent sans goût à ceux qui ne les ont pas, et c'est quand on les possède qu'on les désire. Cependant, la bonté céleste rappelle à nos yeux et à notre souvenir ces délices dédaignées et nous invite afin de nous forcer à sortir de notre indifférence. D'où il suit : « Il envoya son serviteur, etc. » — S. CYR. — Ce serviteur qui est envoyé, c'est le Christ lui-même, qui, étant Dieu par nature et le véritable Fils de Dieu, s'est anéanti en prenant la forme d'un esclave. Il a été en-

nes ad similitudinem veritatis figurantur. CYRIL. (ut sup., in *Cat. græc. Patr.*). Quoties enim pœnitivam suam virtutem indicare vult Deus, ursa, pardus, leo, et hujusmodi nuncupatur : quando vero misericordiam exprimere vult, homo.

GRÆC. (vel Cyril., ut sup.). Hic ergo Conditor omnium atque gloriæ Pater (sive Dominus) paravit cœnam magnam in Christo peractam. In novissimis enim temporibus, et quasi in occasu nostri seculi, illuxit nobis Dei Filius; et mortem pro nobis sustinens dedit nobis proprium corpus comedere : unde et agnus in vespere immolatur juxta legem mosaicam : merito igitur cœna dictum est paratum in Christo convivium. GREG. (in homil. 36, *in Evang.*). Vel fecit cœnam magnam, quia satietatem nobis dulcedinis æternæ præparavit : qui vocavit multos, sed pauci veniunt : quia nonnunquam ipsi qui ei per fidem subjecti sunt, æterno ejus convivio vivendo contradicunt. Hoc autem distare inter delicias corporis et cordis solet, quod corporales deliciæ cum non habentur, grave in se desiderium accendunt; cum vero habitæ eduntur, comedentem protinus in fastidium per satietatem vertunt : at contra spiritales deliciæ cum non habentur, in fastidio sunt; cum vero habentur, in desiderio. Sed superna pietas contemptas illas delicias ad memoriæ nostræ oculos revocat, atque ut fastidium nostrum repellere debeamus, invitat. Unde sequitur : Et misit servum suum, etc. CYRIL. (ubi sup.). Iste servus qui missus est, ipse Christus est, qui cum esset natu-

voyé à l'heure de la cène, car le Verbe du Père n'a pas pris notre nature dès le commencement, mais dans ces derniers temps. Il ajoute : « Tout est prêt; » car le Père a préparé dans le Christ les biens donnés par lui au monde, la rémission des péchés, la participation de l'Esprit-Saint, la gloire de l'adoption; le Christ nous a appelés à ces choses par les enseignements évangéliques.

S. Aug. — Ou encore : cet homme, c'est Jésus-Christ, médiateur de Dieu et de l'homme ; il a envoyé dire aux conviés de venir, c'est-à-dire qu'il les a appelés par les prophètes, ses envoyés, qui invitaient autrefois au festin du Christ. Souvent ils furent envoyés au peuple d'Israël, souvent ils l'appelèrent, afin qu'il vînt à l'heure du festin ; ceux-ci reçurent les envoyés qui les invitaient, et refusèrent le festin ; ils lièrent les prophètes et firent mourir le Christ, et c'est alors que, sans le savoir, ils préparèrent notre festin. Or, le festin étant préparé (c'est-à-dire le Christ étant immolé), les apôtres furent envoyés à ceux à qui les prophètes avaient été envoyés.

S. Grég. — Ainsi, ce serviteur qui est envoyé aux conviés figure l'ordre des prédicateurs. Mais il arrive souvent qu'un homme puissant a un serviteur méprisable, et, lorsque son maître commande quelque chose par lui, on ne méprise pas la personne du serviteur qui parle, parce qu'on respecte en son cœur le maître qui l'envoie. Or, ce que Dieu nous envoie devrait être prié, au lieu de prier ; il a voulu donner ce qu'on pouvait à peine espérer, et néanmoins tous s'excusent à la fois. Car il suit : « Tous commencèrent à s'excuser. » Un homme riche

---

raliter Deus et verus Dei Filius, exinanivit seipsum, formam servi accipiens. Missus est autem hora cœnæ : non enim a principio Verbum Patris nostram naturam suscepit, sed in novissimo tempore : subdit autem : Quia parata sunt omnia : paravit enim Pater in Christo bona collata mundo per ipsum; peccatorum amotionem, Spiritus Sancti participationem, adoptionis splendorem : ad hoc vocavit Christus per evangelica documenta.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 33). Vel aliter : homo iste mediator est Dei et hominis Christus Jesus. Misit ut venirent invitati, id est, per missos vocati prophetas : qui olim invitabant ad cœnam Christi, sæpe missi sunt ad populum Israel, sæpe vocaverunt, ut ad horam cœnæ venirent; illi invitantes acceperunt, cœnam repudiarunt : prophetas legerunt, et Christum occiderunt : et tunc nobis cœnam nescientes paraverunt. Parata jam cœna (id est, immolato Christo), missi sunt apostoli, ad quos missi fuerant ante prophetæ.

Greg. (ut sup.). Per hunc ergo servum qui a patrefamilias ad invitandum mittitur, prædicatorum ordo significatur. Sæpe autem solet evenire, ut persona potens famulum habeat despectum, cumque per eum Dominus aliquid mandat, non despicitur persona loquentis servi; quia servatur in corde mittentis reverentia Domini. Offert ergo Deus quod rogari debuit non rogare; dare vult quod vix sperari poterat; et tamen simul omnes excusant. Sequitur enim : Et cœperunt simul omnes excusare : ecce homo dives invitat, et pauperes occurrere festinant : ad Dei invitamur convivium, et nos excusamus.

Aug. (ut sup.). Tres autem fuerunt ex-

invite, et voilà que tous les pauvres se hâtent d'accourir; Dieu nous invite à son festin, et nous nous excusons.

S. Aug. — Or, il y eut trois excuses; d'où il est ajouté : « Le premier lui dit : J'ai acheté une maison de campagne, et il faut que je l'aille voir, etc. » Cette maison achetée signifie la domination; ainsi, le vice de l'orgueil est le premier châtié, car le premier homme voulut dominer, lui qui ne voulut point avoir de maître. — S. Grég. — Ou encore : cette maison de campagne signifie les biens terrestres, et celui-là sort pour la voir qui ne pense qu'à la substance des biens terrestres. — S. Amb. — Il est donc prescrit au soldat de la sainte milice de mépriser la substance des biens terrestres, parce que celui qui, occupé de soins secondaires, achète des possessions terrestres, ne peut acquérir le royaume des cieux; car le Seigneur a dit : « Vendez tous vos biens, et suivez-moi (1). »

Suite. — « Un autre dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je vais les essayer. » — S. Aug. — Ces *cinq paires de bœufs* figurent les cinq sens de notre corps : la vue, qui est dans les yeux; l'ouïe, dans les oreilles; l'odorat, dans les narines; le goût, dans la bouche, et le tact, dans tous les membres. Pour les trois premiers sens, il est plus visible qu'ils sont par paire : nous avons deux yeux, deux oreilles, deux narines, voilà trois paires. Cependant, dans la bouche elle-même, c'est-à-dire dans le goût, nous trouvons aussi un double sens, car nous ne savourons rien que par le contact de la langue et du palais; la volupté de la chair, qui se rapporte au tact, cache aussi une double sensation qui est extérieure et intérieure. Or, ils sont comparés à des *paires de*

(1) Saint Matth., 19, v. 21; saint Marc, 10, v. 21; saint Luc, 18, v 22.

---

cusationes, de quibus subditur : Primus dixit ei : Villam emi, et necesse habeo videre illam, etc. In villa empta dominatio notatur : ergo superbia castigatur vitium primum : primus enim homo dominari voluit, qui dominum habere noluit. Greg. (ut sup). Vel per villam terrena substantia designatur : exit ergo videre illam, qui sola exteriora cogitat propter substantiam. Amb. Sic igitur emeritæ militiæ viro contemnendarum stipendium præscribitur facultatum; quod neque ille qui studiis intentus inferioribus, possessiones sibi terrenas coemit, regnum cœli possit adipisci; cum Dominus dicat : Vende omnia tua, et sequere me.

Sequitur : Et alter dixit : Juga boum emi quinque, et eo probare illa. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 33, ut sup.). Quinque juga boum, sensus carnis hujus quinque numerantur : in oculis visus est, in auribus auditus, in naribus odoratus, in faucibus gustus, in omnibus membris tactus. Sed quia juga sunt in tribus prioribus sensibus facilius apparet : duo sunt oculi, duæ aures, geminæ nares : ecce tria juga : et in faucibus, id est, sensu gustandi, geminatio quædam invenitur; quia nihil gustando sapit, nisi lingua et palato tangatur : voluptas carnis, quæ ad tactum pertinet, occulte geminatur : est forinsecus et intrinsecus. Dicuntur autem juga boum, quia

bœufs, parce que c'est par ces sens de la chair que nous recherchons les choses terrestres; car les bœufs labourent la terre. Ainsi, les hommes sans foi qui se livrent aux choses terrestres ne veulent croire que ce qu'ils perçoivent par un des cinq sens du corps : *Je ne crois*, disent-ils, *que ce que je vois*. Si telles étaient nos pensées, ces cinq paires de bœufs nous empêcheraient d'aller au festin. Cependant, afin que vous sachiez qu'il ne s'agit point des entraînements de la délectation voluptueuse, mais d'une certaine curiosité, il ne dit pas : « J'ai acheté cinq paires de bœufs, je vais les repaître, » mais « je vais les essayer. » — S. Grég. — De plus, comme les sens corporels ne peuvent percevoir les choses intérieures et ne connaissent que les extérieures, ils expriment bien la curiosité qui, cherchant à discuter la vie d'autrui, ignore toujours son état intérieur et ne pense qu'aux choses extérieures. Enfin, il faut remarquer qu'en s'excusant d'aller au festin où ils sont invités, l'un à cause de sa maison de campagne, l'autre pour essayer ses bœufs, ils prononcent des paroles d'humilité; car, en disant : « Je vous prie, » et en refusant de venir, l'humilité est dans leur parole et l'orgueil dans leur action.

Suite. — « Un autre dit : J'ai épousé une femme, et c'est pourquoi je ne puis venir. » — S. Aug. — Ceci est la volupté de la chair qui en empêche beaucoup, et plût à Dieu que ce ne fût qu'à l'extérieur et non à l'intérieur ! Car celui qui dit : « J'ai épousé une femme, » est dans la joie des voluptés de la chair et est excusé; qu'il prenne garde de mourir de la fin intérieure. — S. Bas. — Il dit : « Je ne puis venir, » parce que l'intelligence de l'homme qui se livre aux plaisirs du monde est

---

per sensus istos carnis terrena requiruntur : boves enim terram versant; homines autem remoti a fide terrenis dediti nolunt credere aliud, nisi ad quod sensu corporis perveniunt quinque partito. Non, inquit, ego credo nisi quod video. Si talia cogitaremus, quinque illis jugis boum a cœna impediremur. Ut noveritis autem istorum quinque sensuum non delectationem quæ mulcet, et ingerit voluptatem, sed curiositatem quamdam notatam fuisse, non ait : Quinque juga boum emi, eo pascere illa, sed, eo probare illa. Greg. (in homil. 36, ut sup.). Corporales etiam sensus, quia interna comprehendere nequeunt, sed sola exteriora cognoscunt, recte per eos curiositas designatur; quæ dum alienam quærit vitam discutere, semper, sua intima nesciens, studet exteriora cogitare. Sed notandum quod is qui propter villam, et is qui propter probanda juga boum a cœna sui invitatoris se excusat, humilitatis verba permiscet : dum enim dicit, rogo, et venire contemnit, humilitas sonat in voce, superbia in actione.

Sequitur : Alius dixit : Uxorem duxi, et ideo non possum venire. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 33, ut sup.). Ista est voluptas carnis, quæ multos impedit; utinam foris, et non intus ! Qui enim dixit, uxorem duxi, carnis voluptatibus jucundatur, a cœna excusatur; observet ne fame interna moriatur. Basil. (in *Cat. græc. Patr.*). Dicit autem : Non possum venire, eo quod intellectus humanus, vergens ad mundanas illecebras, debilis est ad agendum divina.

impuissante pour les choses divines. — S. Grég. — Or, quoique le mariage soit saint et établi par la divine Providence pour la propagation de la race humaine, néanmoins un grand nombre n'y cherchent point la fécondité de la famille, mais la satisfaction de leurs voluptueux désirs; c'est pourquoi cette chose juste peut très bien signifier une chose injuste. — S. Amb. — Ou encore : le mariage n'est pas blâmé, mais la chasteté est mise à un rang supérieur, parce que la femme qui n'est pas mariée s'occupe des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit, tandis que celle qui est mariée s'occupe des choses du monde (1).

S. Aug. — Lorsque saint Jean dit : « Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et ambition du siècle (2), » il commence par où finit l'Évangile. « J'ai épousé une femme, » voilà la concupiscence de la chair. « J'ai acheté cinq paires de bœufs, » voilà la concupiscence des yeux. « J'ai acheté une maison de campagne, » voilà l'ambition du siècle. En prenant la partie pour le tout, les cinq sens sont désignés par les yeux, qui sont le principal sens; ainsi, quoique la vue soit le propre des yeux, nous disons souvent des autres sens qu'ils *voient*.

S. Cyr. — Mais quels sont ceux qui refusèrent de venir par les motifs dont nous venons de parler, sinon les principaux Juifs, qui sont réprimandés dans tout ce passage des Saintes-Écritures? — Orig. — Ou encore : ceux qui ont acheté la maison de campagne et qui s'excusent ou refusent de venir au banquet sont ceux qui avaient reçu les

(1) 1 Cor., 7, v. 34.
(2) Saint Jean ne dit pas *l'ambition du siècle*, mais *l'orgueil de la vie*.

Greg. (in homil. 36, ut sup.). Quamvis autem bonum sit conjugium, atque ad propagandam sobolem divina providentia constitutum, nonnulli tamen per hoc non fecunditatem prolis, sed desideria expetunt voluptatis : et idcirco per rem justam significari potest non incongrue res injusta. Amb. Vel conjugium non reprehenditur, sed ad majorem honorem vocatur integritas; quoniam mulier innupta cogitat quæ sunt Domini, ut sit sancta corpore et spiritu; quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 33, ut sup.). Joannes autem dicens : Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et ambitio seculi; inde cœpit ubi Evangelium terminum posuit. Concupiscentia carnis, uxorem duxi; concupiscentia oculorum, quinque juga boum emi; ambitio seculi, villam emi. A parte autem in totum commemorati sunt quinque sensus per solos oculos, quorum est in quinque sensibus principatus : propterea cum proprie ad oculos pertineat visus, ipsum videre per omnes quinque sensus solemus appellare.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quos autem intelligemus fuisse hos qui renuerunt prædictorum causa venire, nisi præsides Judæorum, quos per totam sacram paginam de his redargutos esse videmus? Orig. (et Geometer, in *Cat. græc. Patr.*). Vel aliter : hi qui villam emerunt, et refutant cœnam

autres enseignements divins, et qui au lieu de les pratiquer, méprisèrent le Verbe, qu'ils possédaient. Celui qui a acheté cinq paires de bœufs, c'est celui qui néglige sa nature spirituelle pour se livrer aux choses sensibles; c'est pourquoi il ne peut comprendre une nature incorporelle. Celui qui a épousé une femme, c'est celui qui est lié à la chair et qui préfère les plaisirs à Dieu. — S. Amb. — Ou encore : nous pensons que trois sortes d'hommes sont exclus de la participation à ce festin : les Gentils, les Juifs et les hérétiques. Les Juifs, esclaves des choses extérieures, portent le joug de la loi; or, les cinq paires de bœufs sont les dix commandements, dont il est dit : « Dieu vous a fait connaître son alliance, qu'il vous a ordonné d'observer, et les dix commandements écrits sur les tables de pierre » (le décalogue). — Ou encore : les cinq paires de bœufs sont les cinq livres de l'ancienne loi (1). En second lieu, l'hérésie, semblable à Ève, tente le zèle de la foi par ses entraînantes séductions. Enfin, l'Apôtre nous dit de fuir l'avarice, de peur qu'elle ne nous empêche de parvenir au royaume du Christ comme les Gentils. Ainsi, sont exclus du royaume, celui qui a acheté la maison de campagne, celui qui préfère le joug de la loi au don de la grâce, et celui qui s'excuse pour épouser une femme.

Suite. — « Le serviteur, étant revenu, rapporta ceci à son maître. » — S. Aug. — Dieu n'a pas besoin de ses envoyés pour connaître les créatures inférieures, comme s'il en apprenait quelque chose; mais il sait tout d'une manière permanente et immuable ; il a des envoyés à cause de nous et aussi pour eux-mêmes; car dans l'ordre de leur nature il

(1) Les cinq livres de Moïse, qui sont plus spécialement appelés *la loi*.

---

seu recusant, sunt qui receperant alia dogmata Divinitatis, nec experti sunt, sed contempserunt verbum quod possidebant. Is autem qui quinque paria boum emit, est qui naturam intellectualem contemnit, et sensibilia sequitur; unde incorpoream naturam comprehendere non potest. Qui autem uxorem duxit, est qui conjunctus est carni, voluptatum magis amator quam Dei (1 *ad Timoth.*, 3, vers. 4). Amb. Vel tria genera hominum a consortio istius cœnæ æstimemus excludi; Gentilium, Judæorum et hæreticorum. Judæi corporali ministerio juga sibi legis imponunt : quinque autem juga sunt verborum decem, de quibus *Deuteron.*, 4, vers. 13, dicitur : Ostendit vobis Deus pactum suum quod præcepit ut faceretis; et decem verba quæ scripsit in tabulis lapideis (hoc est decalogi mandata, etc.); vel quinque juga sunt quinque libri veteris legis : at vero hæresis, velut Eva, femineo rigore fidei tentat affectum. Et Apostolus (*ad Ephes.*, 5 ; *ad Colos.*, 3: *ad Hebr.*, 13, et 2 *ad Timoth.*, 2) dicit avaritiam esse fugiendam, ne impediti more gentili ad regnum Christi pervenire nequeamus : ergo et ille qui villam emit, alienus a regno est; et ille qui jugum potius legis quam gratiæ munus elegit, et ille qui se propter ducendam excusat uxorem.

Sequitur : Et reversus servus nuntiavit hæc domino suo. Aug. (5, *sup. Gen.*, ad litteram, cap. 19). Non propter inferiorum scientiam Deus nuntiis indiget quasi per eos fiat scientior, sed novit omnia stabiliter atque incommutabiliter : habet autem nun-

leur est bon de paraître ainsi devant Dieu et de se tenir en sa présence pour le consulter sur les créatures inférieures et pour exécuter ses ordres suprêmes.

S. Cyr. — Cependant les princes des Juifs repoussant leur vocation, selon leurs propres paroles : « Y a-t-il quelqu'un des sénateurs qui ait cru en lui, » le père de famille s'indigne contre eux comme méritant son indignation et sa colère. D'où il suit : « Alors le père de famille irrité, etc. » — S. Bas. — Non que la substance divine puisse ressentir la passion de la colère, mais on appelle colère et indignation en Dieu ce qui ressemble à nos émotions de colère. — S. Cyr. — Ainsi, il est dit que le père de famille s'indigna contre les princes des Juifs, et à leur place il appela ceux du peuple qui avaient l'esprit plus simple et moins présomptueux. En effet, à la parole de Pierre, d'abord trois mille, et ensuite cinq mille, embrassèrent la foi, et plus tard un plus grand nombre. D'où il est dit : « Il dit à son serviteur : Allez promptement dans les places et les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux. » — S. Amb. — Il invite les pauvres, les infirmes et les aveugles, pour montrer que l'infirmité du corps n'exclut personne du royaume et que celui-là pèche plus rarement qui n'a pas les amorces du péché ; ou encore : que l'infirmité du péché est remise par la miséricorde de Dieu. C'est pourquoi il envoie sur les places publiques, afin que, quittant les larges sentiers, ils entrent dans la voie étroite.

S. Grég. — Ainsi, les superbes refusent de venir et les pauvres sont choisis. Or, ceux-là sont appelés *infirmes et pauvres* qui sont infirmes

---

tios propter nos et propter ipsos ; quia illo modo Deo patere et assistere, ut eum de inferioribus consulant, ejusque supernis jussi obtemperent, bonum est eis in ordine propriæ naturæ.

Cyril. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Judæorum autem primatibus vocationem renuentibus, sicut ipsi dicebant (Joan., 2) : Nunquid aliquis principum credit in eum? indignatus est paterfamilias, quasi eis dignis indignatione et ira. Unde sequitur : Tunc iratus paterfamilias, etc. Basil. (in eadem *Cat. græc.*). Non quod iræ passio divinæ substantiæ accidat, sed talis operatio quæ in nobis ab ira fit, Dei et ira indignatio dicitur. Cyril. (ubi sup.). Sic ergo indignatus dicitur paterfamilias in principes Judæorum ; et vocati sunt loco eorum, qui erant de multitudine Judæorum, fragilem et impotentem mentem habentes. Loquente enim Petro, primo quidem tria millia (*Act.*, 2), deinde quinque millia (*Act.*, 4) crediderunt ; et postmodum plurimus populus. Unde dicitur : Dixit servo suo : Exi cito in plateas et vicos civitatis, et pauperes ac debiles cæcos et claudos introduc huc. Amb. Invitat autem pauperes, debiles et cæcos, ut ostendatur quod nullum debilitas corporis excludat a regno ; rariusque delinquat, cui desit illecebra peccandi ; vel quod infirmitas peccatorum per misericordiam Domini remittatur : unde mittit ad plateas ut de latioribus vicis ad angustam venirent viam.

Greg. (in homil. 36, ut sup.). Quia ergo venire superbi renuunt, pauperes eliguntur : dicuntur enim debiles et pauperes, qui judicio suo apud semetipsos infirmi sunt : nam pauperes et quasi fortes sunt,

à leur propre jugement; car il y a des *pauvres* qui sont pour ainsi dire forts : ce sont ceux qui sont orgueilleux dans leur pauvreté. Les *aveugles* sont ceux qui n'ont aucune lumière dans l'esprit; les *boiteux* sont ceux qui ne marchent pas droit dans leurs œuvres. Or, les vices de ceux-ci étant exprimés par l'infirmité de leurs membres, de même que ceux qui ont été conviés et n'ont pas voulu venir étaient des pécheurs, de même ceux qui sont conviés et viennent sont aussi des pécheurs; ainsi les pécheurs superbes sont repoussés et les humbles sont choisis. Dieu choisit donc ceux que le monde méprise; car souvent le mépris rappelle l'homme à lui-même, et quelques-uns écoutent la voix de Dieu avec d'autant plus d'empressement qu'ils n'ont en ce monde aucune jouissance. Lors donc que le Seigneur appelle à son festin ceux qui étaient dans les places publiques et les carrefours, il appelle le peuple qui vivait dans l'observation de la loi. Cependant, la multitude du peuple d'Israël qui embrasse la foi ne remplit point la table du festin céleste; d'où il suit : « Le serviteur lui dit : Seigneur, ce que vous aviez commandé est fait et il y a encore place, etc. » En effet, déjà un grand nombre de Juifs sont entrés, mais il y a encore dans le royaume un grand espace où doit être reçue la multitude des Gentils; d'où il est ajouté : « Le maître dit au serviteur : Allez dans les chemins et le long des haies et faites entrer de force. » Lorsqu'il dit de prendre ses convives dans les chemins et le long des haies, il veut parler des peuples barbares (c'est-à-dire des Gentils).

S. Amb. — Ou encore : il envoie dans les chemins et le long des haies, parce que ceux-là sont propres au royaume des cieux qui, dégagés de toutes les cupidités présentes, marchent vers les choses fu-

---

qui positi in paupertate superbiunt; cæci sunt qui nullius ingenii lumen habent; claudi sunt, qui rectos gressus in operatione non habent : sed dum horum vitia in membrorum debilitate significantur, sicut illi peccatores fuerunt, qui vocati venire noluerunt, ita hi quoque qui invitantur et veniunt; sed peccatores superbi respuuntur, humiles eliguntur. Hos itaque eligit Deus, quos despicit mundus; quia plerumque ipsa despectio hominem revocat ad semetipsum; et tanto celerius vocem Dei aliqui audiunt, quanto in hoc mundo non habent unde delectentur. Cum ergo de vicis et plateis ad cœnam quosdam Dominus vocat, illum populum designat, qui tenere legis urbanam conversationem noverat : sed multitudo quæ ex Israel populo credidit, locum superni convivii non implevit. Unde sequitur : Et ait servus : Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est, etc. Intravit enim jam frequentia Judæorum, sed adhuc locus vacat in regno ubi suscipi debeat numerositas gentium. Unde subditur : Et ait Dominus servo : Exi in vias et in sepes, et compelle intrare : cum convivas suos colligi ex viis et sepibus præcepit, agrestem populum (id est, gentilem) quærit.

Amb. Vel mittit ad vias et circa sepes, quia hi apti sunt regno cœlorum, qui nullis præsentium cupiditatibus occupati, ad futura festinant in quodam bonæ voluntatis tramite constituti; et qui modo sepis quæ ab incultis culta secernat, et incursus arceat

tures dans le chemin de la bonne volonté; et ceux qui, semblables aux haies qui séparent la terre cultivée de celle qui est inculte et empêchent les ravages des animaux, savent distinguer le bien du mal et opposer le bouclier de la foi aux tentatives des esprits mauvais. — S. Aug. — Les Gentils sont venus des places publiques et des carrefours; les hérétiques viennent des haies, car ceux qui plantent des haies établissent des divisions. Qu'ils soient retirés des haies, qu'ils soient arrachés d'entre les épines; mais ils ne veulent pas être contraints : *Nous entrerons*, disent-ils, *par notre propre volonté*. Ce n'est pas ce que Dieu a commandé : *Faites-les entrer de force*, dit-il; qu'ils soient contraints au dehors, de là naît la volonté.

S. Grég. — Ceux donc qui, brisés par les adversités de ce monde, reviennent à l'amour de Dieu, entrent par la violence. La sentence qui vient ensuite est bien redoutable : « Je vous dis que nul de ces hommes qui ont été conviés ne goûtera de mon festin. » Que nul donc ne le méprise, de peur que s'il s'excuse lorsqu'il est invité, il ne puisse entrer quand il en aura la volonté.

Une grande troupe de peuple marchant avec Jésus, il se retourna vers eux, et leur dit : Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple.

S. Grég. — L'âme s'enflamme en entendant parler des récompenses célestes, et déjà elle voudrait être là où elle espère un bonheur sans

---

bestiarum, norit bona malaque distinguere, et adversus tentamenta nequitiæ spiritualis, fidei munimen prætendere. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 32, ut sup.). Venerunt de plateis et vicis gentes, veniunt de sepibus hæretici. Nam sepes qui construunt, divisiones quærunt; abstrahantur a sepibus, evellantur a spinis; sed cogi nolunt; voluntate, inquiunt, nostra intremus : non hoc Dominus imperavit; coge, inquit, intrare : foris inveniatur necessitas, nascitur inde voluntas.

Greg. (in homil. 36, ut sup.). Qui ergo hujus mundi adversitatibus fracti ad Dei amorem redeunt, compelluntur intrare. Sed valde tremenda est sententia quæ subinfertur : Dico autem vobis quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam : nemo ergo contemnat, ne dum vocatus excusat, cum voluntatem habuerit intrare non valeat.

Ibant autem turba multa cum eo, et conversus dixit ad illos : Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus; et qui non bajulat crucem suam et venit post me, non potest meus esse discipulus.

Greg. (in homil. 37, *in Evang.*). Ad audita cœlestia præmia inardescit animus, jamque illic cupit assistere ubi se sperat sine fine gaudere; sed ad magna præmia perveniri non potest, nisi per magnos labo-

fin. Mais on ne peut arriver à ces grandes récompenses sans de grands efforts. D'où il est dit : « Une grande foule marchant avec lui, il se retourna et leur dit. » — Théoph. — Car, comme tous ceux qui marchaient avec lui ne le suivaient pas de tout cœur, mais avec tiédeur, il montre ce que doit être son disciple.

S. Grég. — On peut se demander comment il nous dit de haïr nos parents et nos proches selon la chair, tandis qu'il nous est commandé d'aimer même nos ennemis. Mais si nous comprenons bien le sens de ce précepte, nous pouvons faire l'une et l'autre chose avec discernement; ainsi, nous aimerons ceux qui nous sont unis par les liens de la chair et que nous reconnaissons comme nos proches, et ceux que nous rencontrons comme adversaires dans la voie de Dieu, nous les méconnaîtrons en les haïssant et les fuyant. Car, en n'écoutant pas ceux qui, sages selon la chair, nous portent au mal, nous les aimons pour ainsi dire dans notre haine. — S. Amb. — Or, si le Seigneur a renoncé pour vous à sa mère, en disant : « Qui est ma mère et quels sont mes frères, » pourquoi voudriez-vous être au-dessus de votre Seigneur? Ainsi, le Seigneur ne nous commande ni de méconnaître la nature, ni d'être esclaves de la nature, mais d'accorder à la nature de manière à vénérer celui qui en est l'auteur et de ne pas nous séparer de Dieu (par amour pour nos parents).

S. Grég.— Afin de montrer que cette haine de nos parents ne vient pas d'un mauvais sentiment (ou de la passion), mais de la charité, il continue en disant : « Et même votre vie. » Car il est évident qu'il doit aimer le prochain dans sa haine celui qui le hait comme soi-même. Or, nous haïssons notre vie comme il faut lorsque nous ne

---

res. Unde dicitur : Ibant autem turba multa cum eo, et conversus ad illos dixit. Theoph. Quia enim multi comitantium ipsum, non ex toto affectu, sed tepide sequebantur, ostendit qualem deceat esse suum discipulum.

Greg. (in homil. 37, ut sup.). Sed percontari libet quomodo parentes et carnaliter propinquos præcipimur odisse, qui jubemur et inimicos diligere. Sed si vim præcepti perpendimus, utrumque agere per discretionem valemus, ut eos qui nobis carnis cognatione conjuncti sunt, et quos proximos novimus, diligamus, et quos adversarios in via Dei patimur, odiendo et fugiendo nesciamus : quasi enim per odium diligitur qui carnaliter sapiens dum prava nobis ingerit, non auditur. Amb. Etenim si propter te Dominus suæ renuntiat matri dicens (Matth., 12, et Marc., 3) : Quæ est mater mea, et qui fratres mei : cur tu Domino tuo cupias anteferri ? Sed neque ignorare naturam nec servire naturæ Dominus jubet; sed ita indulgere naturæ, ut venereris auctorem; nec a Deo (parentum amore) deeistas.

Greg. (in homil. 37, ut sup.). Ut autem Dominus demonstraret hoc erga proximos odium, non de affectione (vel passione) procedere, sed de charitate, addidit dicens : Adhuc autem et animam suam. Constat ergo quia amando debet odisse proximum, qui odit eum ut seipsum ; tunc enim bene animam nostram odimus, cum ejus car-

cédons pas à ses désirs charnels, lorsque nous contrarions ses appétits, lorsque nous résistons à ses voluptés. Or, puisque quand elle est méprisée elle devient meilleure, elle est pour ainsi dire aimée dans la haine. — S. Cyr. — Cependant, il ne faut pas quitter la vie, que le divin Paul lui-même conserva dans son corps et dans son âme, afin que, vivant encore dans le corps, il pût annoncer le Christ; mais, quand il doit mépriser la vie pour achever sa course, il dit que la vie elle-même ne lui est d'aucun prix.

S. Grég. — Ensuite il nous montre comment il faut pratiquer cette haine de la vie, en disant : « Celui qui ne porte pas sa croix. » — S. Chrys. — Il ne veut pas dire de porter sur nos épaules une véritable croix, mais d'avoir toujours la mort devant nos yeux : c'est ainsi que Paul mourait chaque jour et méprisait la mort.— S. Bas. — Portant sa croix, il annonçait la mort du Seigneur, en disant : « Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié au monde; » c'est aussi ce que nous-mêmes commençons au baptême, « où notre vieil homme est crucifié, afin que le corps du péché soit détruit. » — S. Grég. — Ou encore : croix venant de souffrance (1), nous portons la croix du Seigneur de deux manières : lorsque nous affligeons la chair par l'abstinence, ou lorsque, par compassion pour le prochain, nous regardons comme nôtre sa misère. Or, comme quelques-uns pratiquent l'abstinence de la chair, non pour Dieu, mais par vaine gloire, et sont compatissants selon la chair et non selon l'esprit, c'est avec raison qu'il est ajouté : « Et ne me suit pas. » Car, porter sa croix et suivre le

(1) *Crux a cruciatu*, ce qui ne peut se reproduire en français.

---

nalibus desideriis non acquiescimus, cum ejus appetitum frangimus, ejus voluptatibus reluctamur. Quæ ergo contempta ad melius ducitur, quasi per odium amatur. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*, et lib. 5, *in Esaiam*). Non est autem fugienda vita, quam in corpore et anima etiam divinus Paulus servavit, ut Christum adhuc vivens in corpore prædicaret : sed ubi oportebat vitam contemnere, ut cursum consummaret, nec animam pretiosam sibi esse fatetur (*Act.*, 20, vers. 24).

Greg. (in homil. 37, ut sup.). Hoc autem animæ odium qualiter exhiberi debeat manifestat subdens : Qui non bajulat crucem suam, etc. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Non autem hoc dicit ut trabem super humeros apponamus, sed ut semper mortem præ oculis nostris habeamus : sicut et Paulus moriebatur quotidie (1 *Cor.*, 15) et mortem contemnebat. Basil. (in eadem *Cat. græc.*, et in *Regulis brevioribus*, ad interrogat. 234). Crucem etiam tollens mortem Domini annuntiabat, dicens (*ad Gal.*, 6) : Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo; quod etiam nos ipso baptismate anticipamus, ubi verus homo noster crucifixus est, ut destruatur corpus peccati (*Rom.*, 6). Greg. (in homil. 67, ut sup.). Vel quia crux a cruciatu dicitur, duobus modis crucem Domini bajulamus : cum aut per abstinentiam carnem affligimus; aut per compassionem proximi necessitatem illius nostram putamus. Sed quia nonnulli carnis abstinentiam, non pro Deo, sed pro inani gloria exhibent, et compassionem non spi-

Seigneur, c'est pratiquer l'abstinence de la chair ou avoir compassion du prochain en vue de l'éternelle destinée.

Car qui est celui d'entre vous, qui, voulant bâtir une tour, ne suppute auparavant, en repos et à loisir, la dépense qui y sera nécessaire, pour voir s'il aura de quoi l'achever, de peur qu'en ayant jeté les fondements, et ne pouvant l'achever, tous ceux qui verront ce bâtiment imparfait ne commencent à se moquer de lui, en disant : Cet homme avait commencé à bâtir, mais il n'a pu achever? Ou qui est le roi, qui se mettant en campagne pour combattre un autre roi, ne consulte auparavant, en repos et à loisir, s'il pourra marcher avec dix mille hommes contre un ennemi qui s'avance vers lui avec vingt mille ? Autrement il lui envoie des ambassadeurs lorsqu'il est encore bien loin, et lui fait des propositions de paix. Ainsi, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple.

S. Grég. — Après avoir donné ces sublimes préceptes, il ajoute aussitôt la comparaison d'un grand édifice, en disant : « Car qui est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, n'en suppute auparavant, etc. » Car nous devons prévoir avec soin tout ce que nous faisons. Si donc nous voulons construire la tour de l'humilité, nous devons auparavant nous préparer aux adversités de ce monde. Ou encore : une tour est un observatoire élevé, très propice pour la garde de la cité et la découverte des attaques ennemies ; de même l'intelligence nous a été donnée pour conserver le bien et prévoir ce qui nous est contraire ; le Seigneur nous a dit de nous asseoir avant de la construire et de calculer si nous aurons de quoi l'achever. — S. Grég. de Nysse. — Car il faut de la persévérance pour arriver au terme de ce grand

---

ritualiter, sed carnaliter impendunt. recte additur : Et venit post me. Bajulare enim crucem et post Dominum ire, est vel carnis abstinentiam, vel compassionem proximo pro studio æternæ intentionis exhibere.

Quis enim ex vobis volens turrim ædificare, non prius sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum ? ne posteaquam posuerit fundamentum, et non potuerit perficere, omnes qui vident incipiant illudere ei dicentes quia hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare. Aut quis rex iturus committere bellum adversus alium regem, non sedens prius cogitat si possit cum decem millibus occurrere ei qui cum viginti millibus venit ad se ? Alioquin adhuc illo longe agente, legationem mittens rogat ea quæ pacis sunt : sic ergo omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.

Greg. (in homil. 37, ut sup.). Quia sublimia præcepta data sunt, protinus comparatio ædificandæ sublimitatis adjungitur. cum dicitur : Quis enim ex vobis volens turrim ædificare, non prius computat, etc. Omne enim quod agimus, prævenire per studium considerationis debemus. Si igitur humilitatis turrim construere cupimus, prius nos præparare ad adversa hujus seculi debemus. Basil. (in *Esai.*, 2, cap. *Visio*, 2). Vel turris est alta speculatio ad custodiam civitatis, et perceptionem hostilium occursuum apta : ad hujus instar nobis

dessein en ajoutant les divers commandements de Dieu pour achever cette œuvre divine; en effet, il ne suffit pas d'une pierre pour construire une tour et un seul commandement ne conduit pas l'âme à la perfection; mais il faut poser d'abord le fondement et, selon l'Apôtre, placer dessus des assises d'or, d'argent et de pierres précieuses. D'où il est ajouté : « De peur qu'après avoir jeté les fondements. »

THÉOPH. — Nous ne devons pas poser le fondement (c'est-à-dire commencer à suivre le Christ) et ensuite ne pas achever, comme ceux dont saint Jean a dit : « Beaucoup de ses disciples se retirèrent. » Ou encore : par *fondement* il faut entendre l'enseignement de la parole, par exemple, sur l'abstinence; or, il faut à ce fondement l'édifice des œuvres, afin d'achever *la tour de la force contre nos ennemis*. Autrement cet homme sera bafoué par tous ceux qui le verront, par les hommes et par les démons. — S. GRÉG. — Car, lorsque nous nous appliquons aux bonnes actions, si nous n'avons soin d'être en garde contre les esprits mauvais, nous sommes bafoués par ceux-là mêmes qui nous ont entraînés dans le mal. Cependant, de cette comparaison il s'élève à une plus grande, afin de faire penser aux plus grandes choses par les plus petites; car il suit : « Ou qui est le roi qui, avant d'aller combattre un autre roi, ne s'assied pour délibérer s'il peut, avec dix mille hommes, aller à la rencontre de celui qui s'avance vers lui avec vingt mille ?» — S. CYR. — Nous avons à combattre contre les esprits de malice qui sont dans l'air; nous sommes assiégés par une multitude d'autres ennemis; l'aiguillon de la chair, la loi de péché qui tour-

---

datus est intellectus conservativus bonorum, præmeditativus contrariorum : ad hujus ædificationem præcipit Dominus nos sedentes ponere calculum, si suppetat facultas ad finem. GREG. NYSS. (lib. *De virgin.*, cap. 18). Insistendum est enim ut cujuslibet ardui propositi terminus attingatur variis augmentis mandatorum Dei, consummando opus divinum; nam neque lapis unus est tota turris fabrica, neque unicum mandatum ducit ad animæ perfectionem : sed fundamentum oportet subsistere, et secundum Apostolum (2 *ad Cor.*, 3) insuper apparatus est auri et argenti et pretiosorum lapidum apponendus. Unde subditur : Ne posteaquam posuerit fundamentum, etc.

THEOPH. Non enim debemus ponere fundamentum (id est, sequi Christi initium), et finem non imponere; sicut illi de quibus Joannes dicit (cap 6) quod multi ex discipulis ejus abierunt retrorsum. Vel fundamentum intelligere doctrinalem sermonem, puta de abstinentia. Opus est igitur prædicto fundamento operationis ædificium, ut perficiatur nobis turris fortitudinis a facie inimici (*Psal.* 60). Alioquin deridetur homo a videntibus eum, tam hominibus quam dæmonibus. GREGOR. (in homil. 37, ut supra). In bonis enim operationibus intenti, nisi contra malignos spiritus sollicite vigilemus, ipsos irrisores patimur quod ad malum persuasores habemus. Sed ex minori ad majus similitudo subditur, ut ex rebus minimis majora pensentur : nam sequitur : Aut quis rex iturus committere bellum adversus alium regem, non prius sedens cogitat si possit cum decem millibus occurrere ei, qui cum viginti millibus venit ad se? CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Incumbit enim nobis prælium contra spiritua-

mente nos membres, et les diverses passions : voilà la multitude redoutable de nos ennemis. — S. Aug. — Ou encore : les dix mille hommes de celui qui doit combattre avec le roi qui en a vingt mille signifient la simplicité de l'homme chrétien qui doit combattre contre la duplicité du démon.—Théoph.—Or, le péché est un roi qui règne dans notre corps de mort, et notre esprit aussi a été créé roi ; si donc il veut résister au péché, qu'il y pense de toute son âme, car les démons sont les soldats du péché qui paraissent être vingt mille contre nos dix mille, parce qu'étant incorporels, comparativement à nous qui sommes corporels, ils doivent avoir une bien plus grande force.

S. Aug. — De même qu'il nous a détournés de la tour inachevée par l'outrage de ceux qui disaient : « Cet homme a commencé à bâtir, et il n'a pu achever, » de même dans la parabole du roi contre lequel il faut combattre, il a accusé la paix elle-même, en disant : « Autrement, il lui envoie une ambassade, lorsqu'il est encore loin, et lui fait des propositions de paix. » Par là, il montre que ceux mêmes qui renoncent à tout ce qu'ils possèdent ne peuvent résister aux assauts des tentations du démon, et qu'ils font la paix avec lui en consentant au péché.

S. Grég. — Ou encore : dans le redoutable jugement, nous n'allons pas à la rencontre de notre roi comme étant ses pairs, car nous sommes dix mille contre vingt mille : un contre deux. Ainsi, il vient avec une double armée contre une seule armée, c'est-à-dire que, tandis que nous n'avons préparé que nos œuvres, il discute à la fois nos œuvres et nos pensées. Tandis qu'il est encore éloigné et qu'il ne paraît

---

lia nequitiæ in cœlestibus (*ad Ephes.*, 6). Urget autem nos et aliorum hostium multitudo ; carnale flagitium, lex peccati sæviens in membris nostris, et variæ passiones, hoc est, dira hostium multitudo. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 31). Vel decem millia præliaturi cum rege qui habet viginti millia, significant simplicitatem christiani hominis dimicaturi cum duplicitate diaboli. Theoph. Est autem rex peccatum regnans in nostro mortali corpore (*Rom.*, 6), sed et noster intellectus creatus est rex. Ergo si repugnare velit peccato, toto animo cogitet secum : nam dæmones sunt peccati satellites, qui videntur viginti millium numero præcellere decem millia nostra, quia cum incorporei sint, nobis comparati corporeis, multo majorem fortitudinem habere censentur.

Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Sicut autem de turri non perfecta per opprobrium deterruit dicentium, quia hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare ; sic in rege cum quo dimicandum est, ipsam pacem accusavit, cum subdit : Alioquin adhuc illo longe agente legationem mittens, rogat ea quæ pacis sunt : significans etiam minas imminentium tentationum a diabolo non sustinere eos qui renuntiant omnibus quæ possident, et pacem cum eo facere consentiendo illi ad committendum peccata.

Greg. (ut sup.). Vel aliter : in illo tremendo examine cum rege nostro ex æquo ad judicium non venimus : decem millia quippe ad viginti millia, simplum ad duplum sunt. Cum duplo ergo exercitu contra simplum venit ; quia nos vix in solo opere præparatos simul de opere et cogitatione

pas encore pour le jugement, envoyons-lui donc une ambassade : nos larmes, nos œuvres de miséricorde, nos offrandes pacifiques, telle est l'ambassade qui apaise notre roi qui s'avance.

S. Aug. — Il nous montre lui-même le sens de ces paraboles, en disant à cette occasion : « Ainsi, quiconque parmi vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple. » Ainsi, les dépenses pour bâtir la tour et la valeur des dix mille soldats contre le roi qui en a vingt mille signifient que chacun doit renoncer à tout ce qu'il possède. Les premières paroles de ce discours s'accordent avec les dernières. En effet, dans le renoncement à tout ce qu'on possède se trouve aussi compris de haïr son père, et sa mère, et sa femme, et ses enfants, et ses frères, et ses sœurs, et même sa propre vie; car ces choses sont bien notre propriété, puisqu'elles entravent tant de monde et les empêchent d'obtenir, non les choses temporelles, qui passent, mais les biens qui sont communs à tous et qui durent éternellement.

S. Bas. — L'intention du Seigneur, dans les exemples précédents, n'est pas de donner à chacun le droit et la permission d'être ou de n'être pas son disciple, comme on peut ne pas poser de fondement ou ne pas faire la paix; mais il a voulu montrer l'impossibilité de plaire à Dieu au milieu des choses qui distraient l'âme et la mettent en péril, parce qu'elle y devient plus accessible aux embûches et aux piéges du démon.

Bède. — Cependant, il y a une différence entre *renoncer à tout* et

---

discutit. Dum ergo adhuc longe est qui adhuc præsens per judicium non videtur, mittamus ad eum legationem; lacrymas nostras, misericordiæ opera, hostias placationis : hæc est nostra legatio, quæ regem venientem placat.

Aug., *ad Lætum* (epist. 38). Quod autem pertineant istæ similitudines ipsa occasione satis aperuit dicens : Sic ergo omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus. Itaque sumptus ad turrim ædificandam, et valentia decem millium adversus regem qui viginti millia habet, nihil aliud est quam ut renuntiet unusquisque omnibus quæ sunt ejus. Prælocutio autem superior, cum extrema locutione concordat : in eo enim quod unusquisque renuntiat omnibus quæ sunt ejus, etiam illud continetur, ut oderit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores; adhuc autem et animam suam. Omnia enim hæc propria alicujus sunt; quæ plerumque implicant et impediunt ad obtinenda, non ista propria temporaliter transitura, sed in æternum mansura communia.

Basil. (ut sup., in *Regulis brevioribus*, ad interrogat. 263). Est autem intentio Domini per exempla prædicta non utique præbere potestatem vel dare licentiam cuiquam fieri discipulum ejus vel non fieri, sicut licet non inchoare fundamentum vel non tractare pacem; sed ostendere impossibilitatem placendi Deo inter illa quæ distrahunt animam et in quibus periclitatur velut captu facilis facta insidiis et astutiis diaboli.

Bed. Distat autem inter renuntiare omnibus et relinquere omnia : paucorum enim perfectorum est relinquere omnia; hoc est,

quitter tout; car il n'est possible qu'à un petit nombre de parfaits de tout quitter, c'est-à-dire de laisser les soins de ce monde, tandis que tous les fidèles doivent *renoncer à tout*, c'est-à-dire posséder les choses du monde de manière à ne pas être possédés par elles.

Le sel est bon; que si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnera-t-on? Il n'est plus propre ni pour la terre ni pour le fumier, mais on le jette dehors. Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre.

BÈDE. — Le Seigneur avait dit précédemment de ne pas commencer seulement la tour des vertus, mais de la terminer; c'est à cela que se rapportent ces paroles : « Le sel est bon. » Il est bon de répandre le sel de la sagesse dans le fond du cœur, et bien plus de devenir le sel de la terre comme les apôtres. — EUS. — La substance du sel se compose d'eau et d'air mêlés d'un peu de terre; elle dessèche la partie liquide des corps corruptibles, de sorte qu'elle conserve les corps morts. C'est donc avec raison qu'il compare ses disciples au sel, car ils furent régénérés par l'eau et l'Esprit, et, vivant de la vie spirituelle et nullement selon la chair, ils étaient comme du sel changeant la vie corrompue des hommes qui vivaient sur la terre, et renouvelaient leurs disciples en répandant sur eux le sel d'une vie vertueuse.

THÉOPH. — Il veut que non-seulement ceux qui ont reçu la grâce pour enseigner, mais encore les simples, soient utiles au prochain à la manière du sel. Or, si celui qui devrait être utile aux autres devient corrompu, il ne pourra être secouru; d'où il suit : « Mais si le sel se corrompt, avec quoi le salera-t-on? » — BÈDE. — Comme s'il disait :

---

curas mundi postponere; cunctorum autem fidelium est renuntiare omnibus; hoc est, sic tenere quæ mundi sunt, ut tamen per ea non teneantur in mundo.

Bonum est sal : si autem sal evanuerit, in quo condietur? Neque in terram, neque in sterquilinium utile est, sed foras mittetur. Qui habet aures audiendi, audiat.

BED. Dixerat superius turrim virtutum, non solum inchoandam, sed etiam consummandam : ad quod pertinet quod dicitur : Bonum est sal. Bonum est sale sapientiæ spiritualis cordis arcana condire, imo cum apostolis sal terræ fieri (Matth., 5). EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Sal enim secundum substantiam quidem ex aqua constat et spiritu, modicum quid terrestreitatis participans; desiccat autem fluidam naturam corruptorum corporum, ut mortua corpora conservet. Merito igitur discipulos suos comparat sali, eo quod ipsi regenerati sint per aquam et spiritum; cumque toti spiritualiter viverent, et non secundum carnem, ad modum salis corruptam vitam hominum in terra degentium convertebant, et virtuosa vita suos sequaces oblectando condiebant.

THEOPH. Non solum autem eos qui donati sunt magistrali gratia, sed etiam idiotas exposcit ad modum salis fieri utiles proximis. Si vero qui futurus est utilis aliis, fiat reprobus juvari non poterit. Unde sequitur : Si autem sal evanuerit, in quo condietur? BED. Quasi dicat : Si quis semel condimento veritatis illuminatus ad apos-

Si quelqu'un, après avoir été illuminé par le sel de la vérité, devient apostat, par quel docteur pourra-t-il être ramené? C'est celui qui, épouvanté par les adversités du monde ou entraîné par les plaisirs, a renoncé à cette douceur de la sagesse qu'il avait goûtée lui-même; d'où il suit : « Il n'est utile ni pour la terre, ni pour le fumier, etc. » Car le sel qui cesse d'être bon pour assaisonner les aliments ou pour dessécher les viandes ne peut plus servir à aucun usage. En effet, il ne vaut rien pour la terre, qu'il empêcherait de produire, ni pour le fumier, qui est destiné à l'agriculture. De même celui qui, après avoir connu la vérité, se retire, ne peut porter aucun fruit de bonnes œuvres, ni cultiver les autres; mais il doit être jeté dehors, c'est-à-dire éparé de l'unité de l'Église.

THÉOPH. — Comme ce discours était figuré et obscur, le Seigneur, exhortant ses auditeurs à bien comprendre ce qu'il a dit du sel, ajoute : « Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre, » c'est-à-dire « qu'il entende selon la mesure de sa sagesse. » Car, par les oreilles, nous devons ici entendre la faculté intellectuelle de l'âme et son aptitude à comprendre. — BÈDE. — Ou encore : qu'il entende en ne méprisant pas et en pratiquant ce qu'il a appris.

---

tasiam redierit a quo alio doctore corrigetur? qui scilicet eam quam ipse gustavit sapientiæ dulcedinem, vel adversis seculi perterritus, vel illecebris illectus abjecit. Unde sequitur : Neque in terram, neque in sterquilinium utile est, etc. Sal enim cum ad condiendos cibos carnesque siccandas valere desierit, nulli jam usui aptum erit! Neque enim in terram utile est, cujus injectu germinare prohibetur; neque in sterquilinium agriculturæ profuturum : sic qui post agnitionem veritatis retrocedit, neque ipse fructum boni operis ferre, ne alios excolere valet; sed foras mittendus est; hoc est, ab Ecclesiæ unitate secernendus.

THEOPH. Verum quia sermo parabolicus et obscurus erat, excitans Dominus auditores ne qualitercunque acciperent quod dictum est de sale, subdit : Qui habet aures audiendi, audiat, hoc est, sicut sapientia inest, intelligat. Aures enim hoc cognoscitivam vim animæ, et aptitudinem intelligendi accipere debemus. BED. Audiat etiam non contemnendo, et faciendo quæ didicit.

CHAPITRE XV.

Les publicains et les gens de mauvaise vie se tenant auprès de Jésus pour l'écouter, les pharisiens et les docteurs de la loi en murmuraient, et disaient : Quoi ! cet homme reçoit des gens de mauvaise vie, et mange avec eux ? Alors Jésus leur proposa cette parabole : Qui est l'homme d'entre vous qui, ayant cent brebis, et en ayant perdu une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour s'en aller après celle qui s'est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve ? Et lorsqu'il l'a retrouvée, il la met sur ses épaules avec joie, et étant retourné en sa maison, il appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. Je vous dis de même qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

S. Amb. — Vous aviez appris dans ce qui précède à ne pas vous laisser absorber par les préoccupations du siècle, à ne pas préférer les choses passagères aux éternelles. Mais comme la fragilité humaine ne peut marcher d'un pas ferme au milieu des entraînements si grands du siècle, ce bon médecin vous a indiqué même des remèdes contre l'erreur, et, juge miséricordieux, il ne vous a pas refusé l'espoir du pardon ; d'où il est ajouté : « Les publicains s'approchaient de lui, etc. » — La Glose. — C'est-à-dire ceux qui perçoivent les impôts ou afferment les revenus publics, et ceux qui, par des négoces, recherchent les richesses du siècle.

Théoph. — Il remplissait ainsi le but de son incarnation, accueillant

---

CAPUT XV.

Erant autem appropinquantes ei publicani et peccatores, ut audirent illum : et murmurabant pharisæi et scribæ dicentes, quia hic peccatores recipit et manducat cum illis. Et ait ad illos parabolam istam dicens : Quis ex vobis homo qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam ? Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens, et veniens domum, convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ perierat. Dico vobis quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam supra nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia.

Amb. Didiceras in superioribus, secularibus occupationibus non teneri, caduca non præferre perpetuis. Sed quia fragilitas humana firmum nequit in tanto seculi lubrico tenere vestigium, etiam adversus errorem remedia tibi bonus medicus demonstravit, spem veniæ judex misericors non negavit. Unde subditur : Erant autem appropinquantes ei publicani, etc. Glos. (interlin.). Id est, qui publica exigunt vectigalia vel conducunt, et qui lucra seculi per negotia sectantur.

les pécheurs comme un médecin les malades. Cependant les pharisiens, toujours prêts à accuser, répondaient à sa miséricorde par des murmures; d'où il suit : « Les pharisiens et les scribes murmuraient, en disant, etc. »

S. Grég. — Nous voyons par là que la véritable justice est compatissante, tandis que la fausse justice dédaigne, quoique les justes aussi dédaignent justement les pécheurs. Mais autre est ce qui vient de l'orgueil, autre ce qui vient du zèle de la discipline. En effet, les justes, même en faisant éclater au dehors leurs reproches par zèle pour la discipline, conservent intérieurement la douceur de la charité; le plus souvent ils se préfèrent dans leur cœur ceux qu'ils corrigent. Ainsi, ils maintiennent dans la discipline leurs subordonnés, et eux-mêmes conservent l'humilité. Au contraire, ceux qui s'enorgueillissent de leur fausse justice méprisent tous les autres, n'ont aucune condescendance pour les faibles, et plus ils se croient exempts de péché, plus ils deviennent pécheurs. Tels étaient les pharisiens qui, jugeant le Seigneur sur ce qu'il accueillait les pécheurs, accusaient avec un cœur desséché la source même de la miséricorde. Mais comme ils étaient malades jusqu'à ignorer leur maladie, jusqu'à ce qu'ils connaissent leur état, le céleste médecin leur prodigue les plus doux remèdes; car il suit : « Alors Jésus leur propose cette parabole : Qui est l'homme d'entre vous qui ayant cent brebis et en ayant perdu une, etc. » Il se sert d'une comparaison que l'homme peut vérifier en lui-même et qui cependant s'applique au Créateur des hommes; car le nombre cent étant un nombre parfait, c'est lui-même qui a eu cent brebis en possédant la

---

Theoph. Hoc enim exequebatur, cujus causa carnem susceperat; admittens peccatores, sicut medicus ægrotantes. Sed pharisæi vere criminosi huic pietati murmura recompensabant. Unde sequitur : Et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes quia, etc.

Greg. (in homil. 34, *in Evang.*). Ex qua re recolligitur quia vera justitia compassionem habet, falsa dedignationem; quamvis et justi soleant recte peccatoribus dedignari : sed aliud est quod agitur typo superbiæ, aliud quod zelo disciplinæ : quia, justi etsi foris increpationes per disciplinam exaggerant, intus tamen dulcedinem per charitatem servant : præponunt sibi in animo ipsos plerumque quos corrigunt; quod agentes et per disciplinam subditos, et per humilitatem custodiunt semetipsos : at contra, hi qui de falsa justitia superbire solent, cæteros quosque despiciunt, nulla infirmantibus misericordia condescendunt : et quo se peccatores esse non credunt, eo deterius peccatores fiunt : de quorum numero pharisæi erant, qui dijudicantes Dominum, quod peccatores susciperet, arenti corde ipsum fontem misericordiæ reprehendebant. Sed quia ægri erant, ita ut ægros se esse nescirent, quatenus quod erant agnoscerent, cœlestis medicus blandis eos fomentis curat. Sequitur enim : Et ait ad illos parabolam istam dicens : Quis ex vobis homo qui habet centum oves, et si perdiderit unam, nonne vadit ad illam, etc. Similitudinem dedit, quam in se homo recognosceret, et tamen ad auctorem hominum

nature des saints anges et des hommes. D'où il ajoute : « Qui ayant cent brebis. »

S. CYR. — Comprenez par là l'immensité du royaume de notre Sauveur. En effet, il dit cent brebis pour exprimer par un nombre déterminé toute la multitude des créatures raisonnables qui lui sont soumises, car le nombre cent, qui se compose de dix décades, est un nombre parfait. Or, l'une d'elles s'est perdue, savoir : le genre humain, qui habite la terre.— S. AMB.— Qu'il est riche le pasteur du troupeau duquel nous ne sommes que la centième partie; d'où il suit : « Et en ayant perdu une, ne laisse, etc. » — S. GRÉG.— Une brebis s'est perdue lorsque, par le péché, l'homme a quitté les pâturages de la vie. Les quatre-vingt-dix-neuf autres étaient demeurées dans le désert, parce que le nombre des créatures raisonnables (des anges et des hommes), qui avait été créé pour voir Dieu, fut diminué par la chute de l'homme; d'où il suit : « Ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, » c'est-à-dire qu'il laisse les chœurs des anges dans le ciel. Or, l'homme quitta le ciel quand il pécha, et afin que le nombre des brebis fût rétabli tout entier dans le ciel, il fallait chercher sur la terre l'homme qui s'était perdu; d'où il suit : « Pour s'en aller après celle qui s'est perdue, etc. » — S. CYR. — Mais est-ce qu'en voulant être compatissant pour la brebis perdue il n'a pas été cruel pour les autres? Nullement, car elles sont en sûreté, entourées de la protection de la droite du Tout-Puissant. Or, il fallait avoir plus de compassion pour celle qui était perdue, afin que le reste du troupeau ne fût pas imparfait; car celle-là étant ramenée le nombre cent retrouve sa perfection.

---

pertineret : quia enim centenarius perfectus est numerus, ipse centum oves habuit, cum sanctorum angelorum et hominum naturam possedit. Unde subdit : Qui habet centum oves.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Hinc percipe latitudinem regni Salvatoris nostri. Dicit enim oves esse centum, referens numerum subjectarum sibi rationalium naturarum ad integram multitudinem : est enim centenarius numerus perfectus ex decem decadibus constitutus. Sed ex his una oberravit, scilicet genus humanum, quod terram colit. AMB. Dives pastor, cujus nos omnes centesima portio sumus. Unde sequitur : Et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit, etc. GREG. (ut sup.). Una ovis tunc periit, quando peccando homo pascua vitæ reliquit. In deserto autem nonaginta novem remanserant, quia rationalis creaturæ numerus (angelorum videlicet et hominum qui ad videndum Deum conditus fuerat, pereunte homine erat imminutus. Unde sequitur : Nonne dimittit nonaginta novem in deserto; quia scilicet angelorum choros relinquit in cœlo. Tunc autem homo cœlum deseruit, cum peccavit : et ut perfecte summa ovium integraretur in cœlo, homo perditus quærebatur in terra. Unde sequitur : Et vadit ad illam, etc. CYRIL. (ubi sup.). Nunquid autem sæviens in reliquas motus est pietate unius? Nequaquam. Sunt enim illæ in tuo, circumsepiente illas potentissima dextera : sed magis oportebat misereri pereuntis, ne imperfecta videretur residua multitudo : una enim reducta sortitur centenarius propriam speciem. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 32). Vel illas

— S. Aug. — Ou encore : il parle des *quatre-vingt-dix-neuf* qu'il a laissées dans le désert pour signifier les superbes qui portent, pour ainsi dire, la solitude dans leur âme en voulant être seuls à paraître ; l'unité leur manque pour être parfaits. En effet, quiconque se sépare de la véritable unité se sépare par orgueil ; car, en voulant être indépendant, il ne suit pas l'unité, qui est en Dieu. Or, il ramène à l'unité tous ceux qui sont réconciliés par la pénitence, laquelle s'obtient par l'humilité.

S. Grég. de Nysse. — Lorsque le pasteur eut retrouvé la brebis, il ne la châtia point ; il ne la ramena pas au troupeau en la poussant, mais, la chargeant sur ses épaules et la portant doucement, il la réunit à son troupeau. D'où il suit : « Et lorsqu'il a retrouvé la brebis, il la met avec joie sur ses épaules. » — S. Grég. — Il mit la brebis sur ses épaules, parce qu'en prenant la nature humaine il a porté nos péchés. Après avoir trouvé la brebis, il retourne dans sa maison, parce qu'après avoir racheté l'homme, notre pasteur retourne dans le royaume céleste ; d'où il suit : « Étant retourné dans sa maison, il appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui s'était perdue. » Il appelle amis et voisins les chœurs des anges ; ils sont ses amis parce qu'ils font sans cesse et immuablement sa volonté ; ils sont aussi ses voisins, parce qu'étant toujours auprès de lui ils jouissent de l'éclat de sa vue.

Théoph. — Ainsi, les vertus célestes sont appelées *des brebis* en ce que toute créature n'est qu'un animal comparativement à Dieu ; elles sont appelées *des amis* et *des voisins* en ce qu'elles sont des créatures raisonnables.

S. Amb. — Remarquez qu'il ne dit pas : « Réjouissez-vous avec la

---

nonaginta novem dixit, quas reliquit in deserto ; superbos significans tanquam solitudinem gerentes in animo, dum solos se videri volunt ; quibus ad perfectionem unitas deest ; dum enim quisque a vera unitate divellitur, superbe divellitur : suæ quippe potestatis esse cupiens, non sequitur unum quod est Deus : uni autem deputat omnes per pœnitentiam reconciliatos, quæ humilitate obtinetur.

Greg. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*). Cum autem pastor invenisset ovem, non punivit ; non duxit ad gregem urgendo ; sed superponens humero et portans clementer annumeravit gregi. Unde sequitur : Et cum invenerit ovem, imponit in humeros suos gaudens. Greg. (in homil 34, ut sup.). Ovem humeris suis imposuit, quia humanam naturam suscipiens, peccata nostra portavit (1 *Petri*, vers. 34, ex *Esai.*, 53). Inventa autem ove ad domum redit ; quia pastor noster reparato homine ad regnum cœleste redit. Unde sequitur : Et veniens convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat : amicos et vicinos vocat angelorum choros : qui amici ejus sunt ; quia voluntatem ejus continue in sua stabilitate custodiunt : vicini quoque ejus sunt, quia claritate visionis illius sua assiduitate perfruuntur.

Theoph. Supernæ igitur virtutes oves dicuntur, in eo quod omnis natura creata respectu Dei bestialis est : in eo vero quod rationalis est, amici et vicini dicuntur.

Greg. (in homil. 34, ut sup.). Et notandum quod non dicit : Congratulamini

brebis retrouvée, » mais « avec moi, » parce que notre vie est sa joie, et que lorsque nous sommes reconduits au ciel nous comblons le triomphe de sa félicité.

S. Amb. — Les anges, étant des créatures raisonnables, doivent se réjouir de la rédemption des hommes; d'où il suit : « Je vous dis qu'il y aura de même plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf qui n'ont pas besoin de pénitence. » Que ceci nous excite au bien, puisque chacun peut croire que sa conversion réjouira les chœurs des anges, dont il doit rechercher la protection et craindre la disgrâce. — S. Grég. — Il déclare qu'il y a plus de joie dans le ciel pour la conversion des pécheurs que pour la persévérance des justes, parce que, le plus souvent, ceux qui ne se sentent accablés sous le poids d'aucun péché persévèrent, à la vérité, dans la voie de la justice, mais ne soupirent pas avec ardeur après la patrie céleste; la plupart restent indifférents à la pratique des œuvres plus excellentes, parce qu'ils sont sûrs de n'avoir pas commis les fautes plus graves. Au contraire, ceux qui se souviennent d'avoir commis des fautes sont quelquefois excités par cette douleur et s'enflamment d'amour pour Dieu; considérant qu'ils se sont égarés loin de Dieu, ils rachètent leurs excès passés par de nouveaux mérites. Il y a donc plus de joie dans le ciel, parce qu'un chef d'armée aime plus le soldat qui, après avoir fui, se retourne et se jette sur l'ennemi avec courage, que celui qui n'a jamais pris la fuite et n'a jamais eu cette ardeur. C'est ainsi que le laboureur préfère la terre qui, après avoir produit des épines, donne des fruits abondants, à celle qui n'eut

---

inventæ ovi, sed, mihi; quia videlicet ejus est gaudium vita nostra; et cum nos ad cœlum reducimur, solemnitatem lætitiæ illius implemus.

Amb. Angeli autem quoniam sunt rationabiles, non immerito hominum redemptione lætantur. Unde sequitur : Dico vobis quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam supra nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia. Hoc proficiat ad incentiva probitatis, si unusquisque conversionem suam gratam fore credat cœtibus angelorum, quorum aut affectare patrocinium, aut vereri debet offensam. Greg. (in homil. 34, ut sup.). Plus autem de conversis peccatoribus quam de stantibus justis in cœlo gaudium esse fatetur; quia plerumque hi qui nullis se oppressos peccatorum molibus sciunt, stant quidem in via justitiæ, sed tamen ad cœlestem patriam anxie non anhelant; et plerumque pigri remanent ad exercenda bona præcipua; quia securi sibi sunt quod nulla commiserint mala graviora : at contra nonnunquam hi qui se aliqua illicita esse meminerunt, ex ipso suo dolore compuncti ad amorem Dei inardescunt : et quia errasse se a Deo considerant, damna præcedentia lucris sequentibus recompensant. Majus ergo gaudium fit in cœlo, quia et dux in prælio plus eum militem diligit, qui post fugam reversus hostem fortiter premit, quam eum qui nunquam terga præbuit, et nunquam aliquid fortiter fecit. Sic agricola illam amplius terram amat, quæ (post spinas) uberes fruges profert, quam eam quæ nunquam spinas habuit, et nunquam fertilem messem produxit. Sed inter hæc

jamais d'épines et qui ne produisit jamais de riche moisson. Cependant, il faut reconnaître qu'il y a des justes dont la vie cause tant de joie qu'aucune pénitence des pécheurs ne peut leur être préférée. Ceci doit nous faire comprendre quelle joie cause à Dieu le juste qui gémit humblement, puisque le pécheur réjouit le ciel quand il désavoue, par la pénitence, le mal qu'il a fait.

Ou qui est la femme qui, ayant dix drachmes, et en ayant perdu une, n'allume la lampe, et, balayant la maison, ne la cherche avec grand soin jusqu'à ce qu'elle la trouve, et après l'avoir retrouvée, elle appelle ses amies et ses voisines, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la drachme qui était perdue? Je vous dis de même que c'est une joie parmi les anges de Dieu lorsqu'un seul pécheur fait pénitence.

S. Chrys. — Dans la précédente parabole, où le genre humain était comparé à une brebis perdue, nous apprenions que nous sommes les créatures du Dieu très haut qui nous a faits; car nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes, et nous sommes les brebis de sa bergerie. Maintenant le Sauveur ajoute une seconde parabole, où le genre humain est comparé à une drachme perdue; par où il montre que nous sommes faits à une image et à une ressemblance royale, c'est-à-dire à l'image et à la ressemblance du Dieu très haut. En effet, la drachme est une monnaie qui a l'empreinte de la figure royale; d'où il est dit : « Qui est la femme qui ayant dix drachmes et en ayant perdu une, etc. » — S. Grég. — Celui qui est figuré par le pasteur est le même qui est figuré par cette femme, car il est Dieu et il est aussi la sagesse de Dieu; or, le Seigneur a créé les anges et les hommes pour qu'ils le connussent, et il les a créés

---

sciendum est, quia sunt plerique justi, in quorum vita tantum est gaudium, ut eis quælibet peccatorum pœnitentia præponi nullatenus possit. Hinc ergo colligendum quantum Deo gaudium faciat quando humiliter plangit justus; si facit in cœlo gaudium, quando hoc quod male gessit, per pœnitentiam damnat injustus.

Aut quæ mulier habens drachmas decem, si perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam, et evertit domum, et quærit diligenter, donec inveniat eam? et cum invenerit, convocat amicas et vicinas, dicens : Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram. Ita dico vobis, quia gaudium erit coram angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente.

Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Per præcedentem parabolam, in qua genus humanum dicebatur ovis erratica esse, docebamur nos creaturæ sublimis Dei qui fecit nos, et non ipsi nos, cujus pascuæ oves sumus (*Psal.* 94). Nunc autem subjungitur secunda parabola in qua genus humanum comparatur drachmæ quæ periit : per quam ostendit nos ad similitudinem et imaginem regiam factos esse, scilicet summi Dei : nam drachma nummus est impressam habens regiam figuram : unde dicitur : Aut quæ mulier habens drachmas decem, si perdiderit

d'anges; et afin que le nombre des élus fût complet, l'homme a été créé le dixième. — S. Aug. — Ou encore : les neuf drachmes, comme les quatre-vingt-dix-neuf brebis, figurent ceux qui, présumant d'eux-mêmes, se préfèrent aux pécheurs qui retournent au salut; car un manque à neuf pour faire dix et à quatre-vingt-dix-neuf pour faire cent; cet un désigne tous ceux qui sont réconciliés par la pénitence. — S. Grég. — L'image royale étant empreinte sur la drachme, une femme l'a perdue, lorsque l'homme (qui avait été créé à l'image de Dieu) a perdu, par le péché, sa ressemblance avec son créateur. C'est pourquoi il est ajouté : « Et en ayant perdu une, n'allume sa lampe! » Cette femme allume sa lampe, parce que la sagesse de Dieu a brillé dans l'humanité. En effet, une lampe est une lumière dans un vase de terre. Or, la divinité unie à la chair est comme une lumière dans ce vase de terre; cette lampe étant allumée, il suit : « Elle bouleverse toute sa maison; » c'est-à-dire qu'aussitôt que sa divinité eut paru dans la chair, notre conscience fut toute bouleversée. Cette parole : *bouleverser*, ne diffère point de celle qu'on lit dans d'autres exemplaires : *elle balaie*; car si l'âme coupable n'est d'abord bouleversée par la crainte, elle ne se purifie pas de ses habitudes vicieuses. La maison étant bouleversée, la drachme se retrouve; car il suit : « Elle la cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve. » C'est-à-dire que lorsque la conscience de l'homme est troublée, l'image du Créateur est rétablie dans l'homme.

S. Grég. de Naz. — Après avoir retrouvé la drachme, il fait participer à sa joie les vertus célestes qu'il a établies les ministres de sa miséricorde. D'où il suit : « L'ayant retrouvée, elle appelle ses amies

---

unam, etc. Greg. (in homil. 34, *in Evang.*). Qui significatur per pastorem, ipse per mulierem : ipse enim Deus, ipse et Dei sapientia : angelorum autem et hominum naturam ad cognoscendum se Dominus condidit, et ad similitudinem suam creavit : decem ergo drachmas habuit, quia novem sunt chori angelorum; sed ut compleretur electorum numerus, homo decimus est creatus. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 33). Vel in novem drachmis, sicut et in nonaginta novem ovibus ponit eorum significationem qui de se præsumentes peccatoribus ad salutem redeuntibus se præponunt : unum enim deest a novem ut decem sint, et a nonaginta novem ut centum sint : cui uni deputat omnes per pœnitentiam reconciliatos. Greg. (in homil. 34, ut sup.). Et quia imago exprimitur in drachma, mulier drachmam perdidit, quando homo (qui conditus ad imaginem Dei fuerat) peccando a similitudine sui Conditoris recessit. Et hoc est quod subditur : Si perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam? Accendit mulier lucernam, quia Dei sapientia apparuit in humanitate : lucerna quippe lumen in testa est; lumen vero in testa est, Divinitas in carne : accensa autem lucerna sequitur : Et evertit domum; quia scilicet mox, ut ejus Divinitas per carnem claruit, omnis se nostra conscientia concussit : qui eversionis sermo non discrepat ab eo quod in aliis codicibus legitur, emundat; quia prava mens (si non prius præ timore evertitur) ab assuetis vitiis non mundatur : eversa autem domo invenitur drachma : sequitur enim : Et quærit diligenter donec

et ses voisines, etc. » — S. Grég. — Car les vertus célestes sont d'autant plus voisines de la sagesse divine qu'elles s'en approchent par la grâce de sa vision permanente. — Théoph. — Ou encore : elles sont ses *amies* parce qu'elles accomplissent sa volonté ; ses *voisines* parce qu'elles sont incorporelles ; ou encore : toutes les vertus célestes sont ses *amies*, et celles qui sont plus près sont ses *voisines*, comme les trônes, les chérubins et les séraphins.

S. Grég. de Nysse. — Ou encore : je pense que le Seigneur nous propose ceci dans la recherche de la drachme perdue, savoir, que les vertus extérieures, qu'il appelle des drachmes, ne nous servent de rien (alors même que nous les avons toutes), si l'âme est dépourvue et, pour ainsi dire, veuve de celle qui, seule, lui donne l'éclat de la ressemblance divine ; c'est pourquoi il dit d'allumer d'abord la lampe, c'est-à-dire la parole divine, qui découvre les choses cachées ; ou encore : la lampe de la pénitence. Or, il faut chercher dans sa propre maison (en soi-même et dans sa propre conscience) la drachme perdue, c'est-à-dire l'image de notre roi qui n'est pas entièrement perdue, mais est cachée sous le fumier, lequel signifie les souillures de la chair ; après les avoir enlevées avec soin, c'est-à-dire anéanties, ce qu'on cherchait brille par la sainteté de la vie. C'est pourquoi il faut se réjouir avec l'âme qui l'a retrouvée et appeler à partager sa joie les vertus voisines, c'est-à-dire l'intelligence et la sensibilité qui sont en nous, et tous les autres élans que nous trouvons dans notre âme et qui doivent se réjouir dans le Seigneur. Ensuite, il conclut la parabole en disant : « Je vous dis que telle est la joie des anges lorsqu'un

---

inveniat ; quia scilicet cum perturbatur conscientia hominis, reparatur in homine similitudo Conditoris.

Greg. Naz. (orat. 42, seu 2, *De Pascha*). Inventa autem drachma cœlestes virtutes facit participes gaudii, quas ministras dispensationis fecit. Unde sequitur : Et cum invenerit, convocat amicas et vicinas, etc. Greg. (in homil. 24, ut sup.). Supernæ enim virtutes tanto divinæ sapientiæ juxta sunt, quanto ei per gratiam continuæ visionis appropinquant. Theoph. Vel amicæ sunt, ut exequentes voluntatem ipsius ; vicinæ vero, ut incorporeæ. Vel forte amicæ ipsius sunt omnes supernæ virtutes ; vicinæ vero sunt, propinquiores ; scilicet, throni, cherubini et seraphini.

Greg. Nyss. (lib. *De virginit.*, cap. 12). Vel aliter : hoc reor Dominum nobis proponere inquisitione perditæ drachmæ ; quia nulla nobis ab exteris virtutibus utilitas provenit, quas drachmas vocat (quamvis præsto sint omnes) una illa deficiente animæ viduatæ, qua scilicet divinæ similitudinis nitorem sortitur : propter quod primo quidem jubet lucernam accendere ; scilicet verbum divinum, quod abscondita patefacit : vel forsan pœnitentiæ lampadem : sed in domo propria (id est, in seipso et in sua conscientia) oportet perquirere drachmam perditam ; id est, regis imaginem quæ non penitus deperiit, sed est tecta sub fimo, qui significat carnis contagia ; quibus studiose abstersis, id est, dilutis, per solertiam vitæ elucescit quod quæritur. Unde oportet ipsam quæ invenit gratulari ; nec non ad participia gaudii vocare vicinas (id est, contubernales) virtutes, id est, rationabilem, et innatum

pécheur fait pénitence.» — S. Grég. — Faire pénitence, c'est déplorer les péchés passés et ne pas en commettre de nouveaux ; car celui qui déplore ses fautes et en commet de nouvelles ne sait pas encore faire pénitence ou dissimule. De plus, il faut s'appliquer à satisfaire à son créateur, de sorte que celui qui a commis des choses défendues doit s'interdire même les choses permises, et celui qui se souvient d'avoir manqué dans les plus grandes doit se corriger dans les moindres.

Il leur dit encore : Un homme avait deux enfants, dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi ce qui doit me revenir de votre bien. Et le père leur fit le partage de son bien. Peu de jours après, le plus jeune de ces enfants, ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays étranger fort éloigné, où il dissipa tout son bien en excès et en débauches. Après qu'il l'eut tout dépensé, il survint une grande famine en ce pays-là, et il commença de tomber en nécessité. Il s'en alla donc, et s'attacha au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya en sa maison des champs pour y garder les pourceaux. Et là il eût été bien aise de remplir son ventre des cosses que les pourceaux mangeaient ; mais personne ne lui en donnait.

S. Amb. — Saint Luc raconte successivement trois paraboles : celle de la brebis égarée et ramenée ; celle de la drachme perdue et retrouvée ; celle du fils mort et ressuscité ; afin de nous exciter par ce triple remède à guérir nos propres blessures. Le Christ vous porte sur son corps comme un pasteur ; l'Eglise vous cherche comme la femme qui avait perdu la drachme ; Dieu vous reçoit comme un père ; la première parabole représente la *miséricorde ;* la seconde, les *suffrages* de l'Eglise ; la troisième, la *réconciliation.* — S. Chrys. — Il y a aussi entre les pa-
à sa ressemblance. Ainsi, il a eu dix drachmes, car il y a neuf chœurs

iracundiæ affectum, et si quæ sint tales vires circa animam consideratæ ; quas docet gaudere in Domino : deinde concludens parabolam, subdit : Ita dico vobis, gaudium erit angelis super uno peccatore pœnitentiam agente. Greg. (in homil. 34, ut sup.). Pœnitentiam agere est præterita mala plangere, et plangenda non perpetrare : nam qui sic alia deplorat ut tamen alia committat, adhuc pœnitentiam agere aut ignorat, aut dissimulat. Cogitandum est etiam, ut per hoc Conditori suo satisfaciat ; ut qui commisit prohibita, sibi abscindere debeat etiam concessa ; et se reprehendat in minimis, qui se meminit in maximis deliquisse.

Ait autem : Homo quidam habuit duos filios, et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. Et divisit illis substantiam. Et post non multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose. Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illa ; et ipse cœpit egere ; et abiit, et adhæsit uni civium regionis illius, et misit illum in villam suam, ut pasceret porcos. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant, et nemo illi dabat.

Amb. Tres ex ordine Lucas parabolas posuit : ovis quæ perierat, et inventa est ; drachmæ quæ perierat, et inventa est ; filii qui erat mortuus, et revixit, ut triplici remedio provocati, vulnera nostra curemus. Christus ut pastor te suo corpore vehit ;

raboles précédentes une distinction à cause des personnes ou des dispositions des pécheurs : ainsi le père reçoit son fils repentant qui use de son libre arbitre pour reconnaître d'où il est tombé, tandis que le pasteur cherche la brebis égarée, qui était incapable de revenir, et la rapporte sur ses épaules ; de sorte qu'il compare à un animal sans raison l'homme imprudent qui, égaré par les ruses d'autrui, était comme une brebis perdue. Or, il propose la présente parabole en disant : « Il dit encore : Un homme avait deux fils. » Quelques-uns croient que le plus âgé des deux fils représente les *anges*, et que le plus *jeune* représente *l'homme* qui s'en alla dans un pays éloigné, lorsqu'il tomba du ciel et du paradis sur la terre, et ils appliquent la suite à la chute et à l'état d'Adam. Ce sens me paraît pieux ; néanmoins, je ne sais s'il est vrai. En effet, le plus jeune fils revint de lui-même à la pénitence, en se souvenant de l'abondance dont il avait joui dans la maison de son père ; or, c'est le Seigneur qui est venu appeler le genre humain à la pénitence, alors qu'il ne songeait point à retourner de lui-même au lieu d'où il était tombé ; de plus, le fils aîné s'afflige du retour et du salut de son frère, tandis que le Seigneur dit qu'il y a de la joie parmi les anges lorsqu'un pécheur fait pénitence. — S. Cyr. — D'autres disent que le fils aîné signifie Israël selon la chair, et que l'autre, qui s'éloigne de son père, représente la multitude des Gentils.

S. Aug. — Cet homme qui a deux fils représente Dieu qui a deux peuples, comme deux races du genre humain, dont l'une se compose de ceux qui sont demeurés fidèles au culte du Dieu unique, et l'autre, de ceux qui se sont éloignés de Dieu jusqu'à adorer des idoles. Ainsi,

---

quærit ut mulier Ecclesia ; recipit Deus Pater : prima, misericordia ; secunda, suffragatio ; tertia, reconciliatio. Chrys. (in homilia quæ *De patre ac duobus filiis* inscribitur). Est etiam inter parabolas supradictas ratio distinctionis secundum personas vel mentes peccantium, ut pater filium recipiat pœnitentem, qui arbitrii sui libertate utitur, ut cognoscat unde ceciderit ; pastor vero ovem errantem et non sapientem reverti requirat, et humeris suis referat ; irrationabili animali imprudentem hominem comparans, qui alieno dolo circumventus erraverat sicut ovis. Præsens ergo parabola proponitur cum dicitur : Ait autem : Homo quidam habuit duos filios. Sunt qui dicunt de duobus filiis istis seniorem angelos esse ; juniorem vero hominem ponunt ; qui in longinquam peregrinationem abierit, quando in terram de cœlis et paradiso cecidit ; et aptant consequentia, respicientes ad casum vel statum Adæ. Sed hic sensus pius quidem videtur ; nescio tamen si verus sit. Quia junior filius ad pœnitentiam venit sua sponte recordatus præteritæ abundantiæ patris sui : Dominus autem veniens, ad pœnitentiam vocavit humanum genus ; dum sponte sua regredi unde ceciderat, non cogitaret : deinde senior filius in reditu et salute fratris sui tristatur, cum Dominus dicat lætitiam esse apud angelos super uno peccatore pœnitentiam agente. Cyril (in *Cat. græc. Patr.*). Quidam vero per seniorem filium dicunt significari Israel secundum carnem : per alium vero qui discessit a patre, describitur multitudo gentium.

Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, qu. 33, ut sup.). Hic ergo homo habens duos filios,

dès le commencement de la création des hommes, le fils aîné honore le Dieu unique, tandis que le plus jeune demande à son père de lui donner la part de bien qui lui revient. D'où il suit : « Le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi la part de bien qui doit me revenir. » Comme une âme qui se complaît dans son énergie demande ce qui la fait vivre, comprendre, se souvenir ou briller par l'éclat du génie, toutes choses qui sont des dons de Dieu et qu'elle reçoit pour en disposer selon son libre arbitre. D'où il suit : « Il leur fit le partage de son bien. » — Théoph. — Le bien de l'homme, c'est la raison qui est accompagnée du libre arbitre ; pareillement tout ce que Dieu nous a donné peut être regardé comme notre bien ; ainsi, le ciel, la terre et toutes les créatures, la loi et les prophètes.

S. Amb. — Vous voyez que le divin patrimoine est donné à ceux qui le demandent, et ne croyez pas que le père ait été coupable en le donnant au plus jeune. Il n'y a point d'infirmité d'âge dans le royaume de Dieu, et la foi ne se compte pas par les années ; sans doute que celui qui le demanda se jugeait capable. Plût à Dieu qu'il n'eût jamais quitté son père, il n'aurait pas connu l'impuissance de son âge ; car il suit : « Peu de jours après, ayant amassé tout ce qu'il avait, il partit, etc. » — S. Chrys. — Le plus jeune fils partit pour un pays lointain ; il ne s'éloigna point de Dieu, qui est partout, par la distance des lieux, mais par le cœur ; car le pécheur fuit Dieu et se tient loin de lui. — S. Aug. — Ainsi, quiconque veut ressembler à Dieu, afin de conserver sa force en lui, qu'il ne s'éloigne point de lui, mais qu'il s'attache à lui afin de conserver l'image et la ressemblance selon laquelle il a été fait ; or, s'il

---

Deus habens duos populos intelligitur, tanquam duas stirpes generis humani et unam eorum qui permanserunt in unius Dei cultu ; alteram eorum qui usque ad colendum idola deseruerunt Deum. Ab ipso ergo exordio creaturæ mortalium major filius ad cultum unius Dei pertinet ; minor autem petit ut sibi pars substantiæ, quæ eum tangeret, daretur a patre. Unde sequitur : Et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit : tanquam anima potestate sua delectata id quod illi est vivere, intelligere, meminisse, vel ingenio acri excellere petit ; quæ divina sunt munera ; hæc autem in potestate sua accepit per liberum arbitrium. Unde sequitur : Et divisit illi substantiam. Theoph. Hominis substantia rationalitas est, quam concomitatur libertas arbitrii ; et similiter quæcunque Dominus dedit nobis, pro substantia nostra computabitur ; ut cœlum, terra, et universa creatura, lex et prophetæ.

Amb. Vides autem quod divinum patrimonium petentibus datur : nec putes culpam patris quod adolescentiori dedit. Nulla Dei regno infirma ætas, nec fides gravatur annis : ipse certe se judicavit idoneum qui poposcit. Atque utinam non recessisset a patre ! impedimentum nescisset ætatis. Sequitur enim : Et non post multos dies, congregatis omnibus, peregre profectus est, etc. Chrys. (ut sup.). Minor filius in regionem longinquam profectus est ; non localiter a Deo decedens, qui ubique est, sed affectu : fugit enim Deum peccator, ut a longinquo stet. Aug. (*De verb. Dom.*, serm. 34). Quisquis enim ita vult esse similis Deo ut fortitudinem suam ad illum custodiat, non ab

veut ressembler à Dieu d'une manière coupable, en sorte que, comme Dieu est indépendant, ainsi lui-même veuille être indépendant et ne vivre sous l'autorité de personne, que peut-il devenir, sinon s'engourdir loin de sa chaleur et s'égarer loin de sa vérité? — S. Aug. — Lorsqu'il dit que peu de jours après, ayant amassé tout ce qu'il avait, il partit pour un pays lointain, ce qui est l'oubli de Dieu, il veut dire que peu de temps après l'origine du genre humain, l'âme voulut, par son libre arbitre, emporter pour ainsi dire l'énergie de sa nature et s'éloigner de celui qui l'avait créée, confiante dans ses propres forces, qui furent consumées d'autant plus vite qu'elle avait abandonné celui par qui elles lui furent données. D'où il suit : « Où il dissipa tout son bien en vivant dans la débauche. » Il appelle vie de débauche ou d'excès la vie qui répand et disperse les affections sur les pompes extérieures, tandis qu'elle est vide au dedans; cette vie avec laquelle on poursuit toujours de nouvelles choses, tandis qu'on s'éloigne de celui qui est au dedans de nous. D'où il suit : « Après qu'il eut tout épuisé, il survint une grande famine dans ce pays. » Cette famine, c'est l'indigence de la parole de vérité.

Suite. — « Et il commença à être dans le besoin. » — S. Amb. — Il méritait de tomber dans le besoin, celui qui s'était éloigné des trésors de la sagesse et de la science de Dieu, et de l'abondance des richesses célestes. — Suite. — « Il alla donc s'attacher au service d'un des habitants du pays. » — S. Aug. — Cet habitant du pays, c'est quelque prince de l'air, quelqu'un de la milice du diable; le théâtre de sa puissance, c'est cette maison des champs dont il est ajouté : « Il l'en-

illo recedat ei cohærendo, ut custodiat similitudinem et imaginem ad quam factus est : porro si perverse vult imitari Deum, ut quomodo Deus non habet a quo regatur, sic ipse velit sua potestate uti, ut nullo regente vivat, quid restat nisi ut recedens ab ejus calore torpescat, recedens a veritate vanescat? Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, qu. 33). Quod autem non post multos dies dixit factum, ut congregatis omnibus, peregre proficisceretur in regionem longinquam, quæ est oblivio Dei; hoc est quia non multo post institutionem humani generis placuit animæ per liberum arbitrium ferre secum velut quamdam potentiam naturæ suæ, et deserere eum a quo condita est, fidens de viribus suis : quas vires tanto consumit citius, quanto eum deseruit a quo datæ sunt. Unde sequitur : Et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose. Luxuriosam vero vel prodigam vitam vocat amantem fundere atque spatiari, pompis exterioribus intus inanescentem; cum ea quisque sequitur quæ ad alia procedunt; et relinquit eum qui sibi est interior. Unde sequitur : Et postquam consummasset omnia, facta est fames magna in regione illa. Fames est indigentia verbi veritatis.

Sequitur : Et ipse cœpit egere. Amb. Merito egere cœpit, qui thesauros sapientiæ et scientiæ Dei divitiarumque cœlestium altitudinem dereliquit. Sequitur : Et abiit, et adhæsit uni civium regionis illius. Aug., *De quæst. Evang.* (qu. 33). Unus civium regionis illius aliquis aereus princeps est ad militiam diaboli pertinens; cujus villa est modus potestatis ipsius; de qua sequitur : Et misit illum in villam suam, ut pasceret porcos.

voya dans sa maison des champs pour garder les pourceaux; » ces pourceaux, ce sont les esprits impurs qui étaient en lui. — BÈDE. — Faire paître les pourceaux, c'est faire des œuvres dont les esprits impurs se réjouissent. — SUITE. — « Il désirait remplir son ventre des siliques que mangeaient les pourceaux. » — S. AMB. — Les siliques sont une espèce de légume vide au dedans et tendre à l'extérieur, qui remplit le corps sans le sustenter, de sorte qu'il appesantit plutôt qu'il ne soutient. — S. AUG. — Les siliques dont il nourrissait les pourceaux sont les maximes du siècle, vides et sonores, dont retentissent les poèmes et les divers discours consacrés à la louange des idoles ou aux fables des dieux des nations; ces maximes réjouissent les démons. Ainsi ce jeune homme, voulant se rassasier, cherchait quelque chose de réel et de solide qui se rapportât au bonheur, et il ne pouvait le trouver; d'où il suit : « Personne ne lui en donnait. »

S. CYR. — Les Juifs étant si souvent accusés de crimes nombreux dans la Sainte-Écriture, comment peut-on appliquer à ce peuple les paroles du fils aîné disant : « Il y a déjà tant d'années que je vous sers et jamais je n'ai désobéi à aucun de vos commandements. » Voici donc le sens de cette parabole. Comme les pharisiens et les scribes lui reprochaient de recevoir les pécheurs, il propose la présente parabole, dans laquelle il compare Dieu à un *homme* qui est père de deux frères (des justes et des pécheurs), dont le premier représente les justes qui marchent dans la justice depuis le commencement, et le second représente les hommes qui sont revenus à la justice par la pénitence. — S. BAS. — La persévérance du plus âgé vient de la maturité et de la gravité de son esprit plutôt que de la blancheur de ses cheveux, et il

---

Porci sunt immundi spiritus qui sub ipso erant. BED. Porcos autem pascere, est ea quibus immundi spiritus gaudent, operari. Sequitur : Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant. AMB. Siliqua genus leguminis est, intus inanis, foris mollis : quo corpus non reficitur, sed impletur; ut sit magis oneri quam usui. AUG., *De quæst. Evang.* (ubi supra). Siliquæ ergo quibus porcos pascebat, seculares doctrinæ sunt, vanitatem personantes, de quibus laudes idolorum fabularumque ad deos gentium pertinentium vario sermone atque carminibus percrepant; quibus dæmonia delectantur. Unde cum iste satiari cupiebat, aliquid solidum et rectum quod ad beatam pertineret, invenire volebat in talibus, et non poterat. Unde sequitur : Et nemo illi dabat.

CYR. (in *Cat. græc.* ubi sup.). Sed cum Judæi multipliciter arguantur in sacra Scriptura (Hierem., 2, vers. 5, et Esai., 29, vers. 13), de multis criminibus, quomodo populo illi convenient verba majoris filii dicentis : Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum præterivi? Est ergo hic sensus parabolæ. Arguentibus eum pharisæis et scribis quod reciperet peccatores, proponit præsentem parabolam; in qua hominem vocat Deum, qui pater est duorum fratrum (justorum scilicet, et peccatorum), quorum primus gradus est justorum ab initio justitiam sequentium; secundus gradus est hominum per pœnitentiam ad justitiam re-

ne condamne point celui qui est jeune par l'âge, mais celui qui, jeune par les mœurs, vit selon les passions. — TITE. — Le plus jeune, dont l'esprit n'était pas encore assez mûr, demande donc à son père ce qui lui revient par héritage, afin de n'être point dans la nécessité de servir; car nous sommes des êtres raisonnables doués du libre arbitre.

S. CHRYS. — L'Écriture dit que le père divisa également entre ses deux fils sa substance, c'est-à-dire la connaissance du bien et du mal, richesse vraie et durable de l'âme qui en fait un bon usage. En effet, la substance raisonnable que les hommes reçoivent de Dieu à leur naissance est donnée également à tous ceux qui viennent au monde; dans la suite de la vie, chacun se trouve posséder plus ou moins de cette substance, parce que l'un conserve ce qu'il a reçu comme son patrimoine et le regarde comme appartenant à son père, tandis que l'autre en abuse comme de son propre bien et le dissipe dans la licence. Ceci démontre le libre arbitre, car le père ne retient point celui qui veut le quitter, de peur de lui ôter l'exercice de son libre arbitre, et il ne force point à s'éloigner celui qui veut rester, de peur de paraître le premier auteur des maux qui s'ensuivraient. Or, il s'en alla bien loin, non par la distance des lieux, mais par l'égarement de son âme; d'où il suit : « Il partit pour un pays éloigné. » — S. AMB. — Qu'y a-t-il, en effet, de plus éloigné que de s'éloigner de soi-même, non par la séparation des pays, mais par celle des mœurs? Car celui qui se sépare du Christ est exilé de la patrie et citoyen du monde. Celui donc qui se sépare de l'Église prodigue son patrimoine. — TITE. — C'est pourquoi il a reçu le nom de prodigue, celui qui *dis-*

---

ductorum. BASIL. (in Esai., 3 cap., vis. 3). Facit etiam ad antiquioris consistentiam magis animus senilis et gravitas, quam canities capillorum; nec qui secundum ætatem est juvenis, increpatur; sed juvenis moribus qui secundum passiones vivit. TITUS Bostrens. Abiit ergo adolescentior nondum adultus mente; petitque a patre id quod ei de hæreditate contingit; ut scilicet non ex necessitate serviat : sumus enim animalia rationalia liberum arbitrium habentia.

CHRYS. (ut sup.). Dicit autem Scriptura dividere patrem ex æquo filiis duobus substantiam suam, id est, scientiam boni et mali; quæ veræ et perpetuæ sunt opes animæ bene utenti. Quæ enim ex Deo est in prima nativitate hominibus substantia rationalis, æqualiter cunctis nascentibus redatur; de subsequenti autem conversatione unusquisque plus aut minus hujus substantiæ possidere invenitur; dum unus ea quæ sumpserit, patris esse credens, quasi paterna custodit; alius sicut propriæ possessionis licentia dissipandis abutitur : ostenditur autem libertas arbitrii, quia pater neque discedere volentem retinuit, ne liberi arbitrii auferat potestatem; neque manere cupientem cogit abscedere, ne sequentium inde malorum auctor ipse potius videatur. Abiit autem longe, non locorum translatione, sed mentis declinatione : unde sequitur : Peregre profectus est in regionem longinquam. AMB. Quid enim longinquius est quam a se recedere, nec regionibus, sed moribus separari? Etenim qui se a Christo separat, exul est patriæ et civis mundi. Merito ergo prodegit patrimonium qui recessit ab Ecclesia. TIT. Bostrens. Unde et

sipe son bien, c'est-à-dire la droiture de l'intelligence, les enseignements de la chasteté, la connaissance de la vérité, le souvenir de son Créateur, la pensée de son origine.

S. Amb. — Or, il survint en ce pays une disette, non d'aliments, mais de bonnes œuvres et de vertus, ce qui est le jeûne le plus malheureux. En effet, celui qui s'éloigne de la parole de Dieu a faim, car l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu, et celui qui s'éloigne de ce trésor est dans l'indigence. Il commença donc à être dans l'indigence et à souffrir de la faim, parce que rien ne peut suffire à une volonté prodigue. Alors, il alla s'attacher au service d'un habitant de ce pays ; il sert, c'est-à-dire qu'il est dans l'esclavage, et son maître, c'est le prince de ce monde. Enfin, il est envoyé dans la maison des champs de celui qui s'excuse de venir au festin du royaume. — Bède. — Or, être envoyé à cette maison des champs, c'est être sous le joug de la cupidité des choses du monde. — S. Amb. — De plus, il garde ces pourceaux dans lesquels le démon demanda à entrer, lesquels vivent dans l'ordure et le fumier. — Théoph. — Or, celui-là garde les pourceaux qui est plus vicieux que les autres : tels sont les corrupteurs, les chefs de voleurs, les chefs des publicains, qui enseignent aux autres les actions mauvaises.

S. Chrys. — Ou encore : il est dit de celui qui est dépourvu des biens spirituels (tels que la sagesse et l'intelligence) qu'il fait paître des pourceaux, c'est-à-dire qu'il nourrit dans son âme des pensées sordides et immondes, et mange les aliments sensuels d'une vie corrompue; cette nourriture est douce pour celui qui s'est éloigné du bien,

---

denominatus est prodigus dissipans substantiam suam, id est, intellectum rectum, castimoniæ documenta, veritatis notitiam, genitoris memoriam, creationis sensum.

Amb. Facta est autem in regione illa fames, non epularum, sed bonorum operum atque virtutum; quæ sunt miserabiliora jejunia : etenim qui recedit a verbo Dei, esurit; quia non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei (Matth., 4), et qui recedit a thesauro, eget. Egere ergo ideo cœpit et famem pati; quia nihil prodigæ satis est voluntati. Abiit itaque, et adhæsit uni civium : qui enim hæret, in laqueo est : et videtur civis iste princeps esse istius mundi. Denique ad villam ejus mittitur quam emit qui se excusat a regno (Luc., 14). Bed. In villam enim mitti, est substantiæ mundialis cupiditate subjugari. Amb. Pascit autem porcos illos in quos petivit diabolus introire (Matth., 8 ; Marc., 2 ; Luc., 8) in sordibus ac fœtore viventes. Theoph. Hos igitur pascit, qui alios præcellit in vitio; ut sunt lenones, archiprædones, archipublicani, qui aliis sunt doctores operationis obscœnæ.

Chrys. (ut sup.). Vel spiritualibus destitutus opibus (quasi prudentia et intellectu) porcos pascere dicitur; hoc est sordidas et immundas in anima sua cogitationes nutrire; et edit escas irrationabiles pravæ conversationis; dulces quidem egenti bonorum; quia suave perversis videtur omne opus carneæ voluptatis, quæ virtutes animæ penitus enervat et perimit : hujusmodi cibos quasi porcinos et male dulces (id est,

parce que les méchants trouvent de la douceur dans toute œuvre de volupté charnelle qui énerve et anéantit les puissances de l'âme. L'Écriture désigne sous le nom de siliques cette nourriture fatalement douce et destinée aux pourceaux (les jouissances charnelles). — S. Amb. — Or, il désirait de remplir son ventre de ces siliques; car ceux qui sont livrés à la luxure n'ont point d'autre souci que de remplir leur ventre. — Théoph. — Nul ne peut les rassasier de mal. En effet, celui qui vit ainsi est loin de Dieu, et les démons veillent à ce qu'il n'arrive jamais à la satiété du mal. — La Glose. — Ou encore : « Nul ne lui en donnait, » car lorsque le démon s'est emparé de quelqu'un, il ne pourvoit plus à son abondance, sachant bien qu'il est mort.

Enfin, étant rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il dans la maison de mon père de serviteurs à gages, qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut, et moi je suis ici à mourir de faim ! Il faut que je me lève, et que j'aille trouver mon père, et que je lui dise : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ; et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages. Il se leva donc, et s'en vint trouver son père. Et lorsqu'il était encore bien loin, son père l'aperçut, et en fut touché de compassion ; et courant à lui, il se jeta à son cou, et le baisa. Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement sa première robe et l'en revêtez, et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers à ses pieds ; amenez aussi le veau gras, et le tuez : mangeons et faisons bonne chère, parce que mon fils que voici était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé. Ils commencèrent donc à faire festin.

S. Grég. de Nysse. — Le plus jeune des deux fils avait méprisé son père en s'éloignant, et dissipé son patrimoine; mais ensuite, brisé

---

carnalium delectationum illecebras) siliquarum nomine Scriptura designat. Amb. Cupiebat autem siliquis ventrem implere suum. Nec enim alia est cura luxuriosis, nisi ut ventrem suum impleant. Theoph. Quibus nullus dat saturitatem malorum; distat enim Deo qui talibus vescitur; dæmones autem ad hoc student, ne unquam saturitas malorum proveniat. Glos. Vel nemo illi dabat, quia cum diabolus aliquem suum facit, ultra ei abundantiam non procurat, sciens eum esse mortuum.

In se autem reversus, dixit : Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo ! Surgam, et ibo ad patrem meum, et dicam ei : Pater, peccavi in cœlum et coram te : jam non sum dignus vocari filius tuus ; fac me sicut unum de mercenariis tuis. Et surgens venit ad patrem suum. Cum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius ; et misericordia motus est; et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum. Dixitque ei filius : Pater, peccavi in cœlum et coram te : jam non sum dignus vocari filius tuus. Dixit autem pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam, et induite illum ; et date annulum in manu ejus, et calceamenta in pedes ejus ; et adducite vitulum saginatum, et occidite ; et

par le malheur, devenu mercenaire et réduit à se nourrir d'une même nourriture avec les pourceaux, il revint corrigé à la maison paternelle. D'où il est dit : « Étant rentré en lui-même, il dit : Combien de serviteurs ont du pain en abondance dans la maison de mon père, et moi, je meurs ici de faim ! » — S. Amb. — Il rentre véritablement en lui-même, puisqu'il s'en était éloigné ; car celui qui retourne à Dieu est rendu à lui-même, et celui qui se sépare du Christ s'abdique soi-même. — S. Aug. — Il est rentré en lui-même lorsque, se détournant des choses vaines du dehors qui séduisent et entraînent, il a ramené ses pensées dans l'intérieur de sa conscience.

S. Bas. — On distingue trois différents degrés d'obéissance ; car, ou bien nous nous éloignons du mal par la crainte des supplices, et nous sommes dans une disposition servile ; ou bien nous accomplissons les commandements pour atteindre les joies de la récompense, et nous sommes comme des mercenaires ; ou bien nous servons par amour pour le bien lui-même et pour celui qui nous a donné la loi, et alors nous montrons une disposition filiale. — S. Amb. — En effet, le fils qui a dans son cœur le don du Saint-Esprit ne cherche point les avantages d'une récompense terrestre, mais conserve ses droits d'héritier. Cependant, il y a aussi de bons mercenaires qui sont loués pour la vigne du père de famille ; ceux-là ne vivent point de siliques, mais ont le pain en abondance. — S. Aug. — Mais d'où pouvait-il savoir cela, lui qui était dans un tel oubli de Dieu, comme étaient tous les idolâtres, sinon parce que ses pensées furent celles de ceux qui se convertirent à la prédication de l'Évangile ? Alors l'âme put s'apercevoir que beaucoup

---

manducemus, et epulemur ; quia hic filius meus mortuus erat, et revixit ; perierat, et inventus est. Et cœperunt epulari.

Greg. Nyss. (ubi sup.). Contempserat patrem in primo recessu adolescentior filius, et opes paternas profuderat : at ubi lapsu temporis est attritus laboribus, dum mercenarius fieret, et eodem cum porcis pabulo pasceretur, rediit in domum paternam castigatus : unde dicitur : In se autem reversus, dixit : Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus ! ego autem hic fame pereo. Amb. Bene in se revertitur, quia a se recessit : etenim qui ad Deum regreditur, se sibi reddit ; et qui recedit a Christo, se sibi abdicat. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 33). In se autem reversus est, cum ab eis quæ forinsecus frustra illiciunt et seducunt, in conscientiæ suæ interiora suam intentionem reduxit.

Basil. (in *Cat. græc.*, *ex Asceticis*). Est autem secundum tres differentias obedientiæ discretio : aut enim metuentes supplicia declinamus a malo, et sumus in dispositione servili ; aut mercedis lucra venantes exequimur quæ mandantur, mercenariis assimilati : aut ipsius gratia boni et dilectionis ad eum qui dedit legem, servimus ; et sic dispositionem redolemus filiorum. Amb. Filius enim qui habet Sancti Spiritus pignus in corde, secularis mercedis lucra non quærit, sed jus servat hæredis. Sunt etiam mercenarii boni, qui conducuntur ad vineam (Matth., 20). Isti non siliquis, sed panibus abundant. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Unde autem hoc scire poterat in quo tanta erat oblivio Dei, sicut in omnibus

prêchaient la vérité, quoique parmi eux plusieurs ne fussent pas guidés par l'amour de la vérité elle-même, mais par un sentiment qui peut être comparé à la cupidité des avantages terrestres : tels sont les hérétiques qui annoncent les mêmes choses. Aussi ils sont justement appelés des *mercenaires*, car ils sont dans la même maison, rompant le même pain de la parole, et cependant ils ne sont point appelés à l'héritage éternel, mais travaillent pour une récompense temporelle.

S. Chrys. — Or, après avoir subi dans la terre étrangère le digne châtiment de ses fautes, vaincu par la nécessité de ses malheurs, c'est-à-dire par la faim et l'indigence, il comprend qu'il s'est nui à lui-même lorsque, suivant sa volonté mauvaise, il a quitté son père pour des étrangers, sa maison pour l'exil, ses biens pour l'indigence, l'abondance des délices pour la faim, alors il ajoute cette parole expressive : « Et moi, je meurs ici de faim. » Comme s'il disait : Moi, qui ne suis point un étranger, mais le fils de ce bon père et le frère du fils obéissant, moi, libre et de noble condition, je suis devenu plus misérable que les mercenaires, je suis tombé du comble de la grandeur à la dernière bassesse. — S. Grég. de Nysse. — Il ne retourne à son ancienne félicité qu'après que, rentré en lui-même, il a senti le poids accablant de sa misère et médité les paroles de repentir qui suivent : « Je me lèverai. » — S. Aug. — « Je me lèverai, » car il était couché ; « et j'irai, » car il était loin ; « à mon père, » car il était au service du maître des pourceaux. Les autres paroles expriment le repentir de celui qui médite de confesser ses péchés et qui ne le fait pas encore ; car il ne les dit

---

idololatris fuit, nisi quia ista cogitatio resipiscentis est, cum Evangelium prædicaretur? Jam poterat talis anima advertere multos prædicare veritatem ; inter quos quidem essent non ipsius amore veritatis ducti, sed cupiditate comparandorum secularium commodorum ; qui tamen non aliud annuntiant, sicut hæretici. Unde mercenarii recte appellantur ; in eadem quippe domo sunt eumdem panem verbi tractantes, non tamen in hæreditatem æternam vocati, sed temporali mercede conducti.

Chrys. (homil. *De patre ac duobus filiis*). Postquam ergo passus est in aliena terra omnia digna perversis, malorum suorum necessitate constrictus, hoc est fame et egestate, sentit quid sibi nocuerit qui vitio propriæ voluntatis de patre ad alienos, de domo ad exilium, de opibus ad inopiam, de abundantia deliciarum ad famem se transtulit : signanter autem subdit : Ego autem hic fame pereo : quasi diceret : Ego non alienus, sed filius boni patris, et frater filii obsequentis, ego liber et generosus, factus sum miserior mercenariis, a summa celsitudine primæ nobilitatis ad infimam humilitatem delapsus. Greg. Nyss. (ubi sup.) Non prius autem rediit ad pristinam felicitatem, quam in se rediens sentiret opprimentis ærumnæ præsentiam, et meditaretur pœnitentiæ verba, quæ subduntur. Surgam. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Quia jacebat ; et ibo, quia longe aberat ; ad patrem meum, quia sub principe porcorum erat. Cætera vero sunt pœnitentiam meditantis in confessione peccati, nondum

pas encore à son père, mais il promet de les lui dire à son retour. Ainsi, comprenez maintenant le sens de ces paroles : « Venir à son père, » qui veulent dire entrer par la foi dans l'Église où la confession des péchés peut être légitime et profitable. Ensuite, il dit qu'il parlera ainsi à son père : « Mon père. » — S. Amb. — Qu'il est miséricordieux celui qui, après avoir été offensé, daigne encore être appelé du nom de père ! *J'ai péché,* c'est le premier aveu que nous devons faire au créateur de notre nature, au roi de la miséricorde, à l'arbitre de nos fautes. Quoique Dieu connaisse toutes choses, néanmoins il attend les paroles de votre confession ; car c'est par la bouche que nous nous confessons pour le salut (1). En effet, celui qui se charge lui-même allége le poids de sa faute, et celui qui prévient l'accusateur par son aveu ôte à l'accusation sa violence. C'est en vain que vous voudriez cacher quelque chose à celui qui n'ignore rien ; dévoilez sans crainte ce que vous savez être déjà connu ; confessez-vous, afin que le Christ intercède pour vous, que l'Église prie pour vous, que le peuple pleure avec vous ; ne craignez point de ne pas être exaucé : vous avez un avocat qui vous promet le pardon, un protecteur qui vous promet la grâce, un témoin qui vous promet la réconciliation et la miséricorde de votre père. Il ajoute : « Contre le ciel et devant vous. » — S. Chrys. — En disant : *devant vous,* il montre que par ce père il faut entendre Dieu, car Dieu seul voit toutes choses, lui à qui on ne peut cacher même les fautes méditées dans le cœur.

S. Aug. — Mais ce *péché contre le ciel* est-il le même que celui *devant vous,* en sorte qu'il ait appelé ciel la majesté du Père ? ou bien ceci

(1) Rom., 10, v. 10. Saint Paul veut parler de la confession de la foi, et non de celle des péchés.

---

tamen agentis : non enim jam dicit patri, sed dicturum se esse promittit cum venerit. Intelligas igitur hoc nunc accipiendum esse venire ad patrem in Ecclesia constitui per fidem, ubi peccatorum legitima et fructuosa jam possit esse confessio : dicit ergo dicturum se esse patri : Pater. Amb. Quam misericors, qui offensus nec paternum nomen dedignatur audire ! Peccavi : hæc est prima confessio apud auctorem naturæ, præsulem misericordiæ, arbitrum culpæ. Sed etsi Deus novit omnia, vocem tamen tuæ confessionis expectat : ore enim confessio fit ad salutem, quia alleviat pondus erroris quisquis ipse se onerat, et accusationis excludit invidiam, qui accusatorem prævenit confitendo : frustra velis occultare quem nihil fallit ; et sine periculo prodas, quod scias esse jam cognitum : confitere magis, ut interveniat pro te Christus, roget pro te Ecclesia, illacrymet populus ; nec verearis ne non impetres : advocatus spondet veniam, patronus promittit gratiam, reconciliationem tibi paternæ pietatis pollicetur assertor. Subdit autem : In cœlum et coram te. Chrys. (ut sup.). Dicens coram te, ostendit hunc patrem Deum debere intelligi : Deus enim solus conspector est omnium, a quo nec in corde meditata peccata abscondi possunt.

Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Utrum autem hoc est peccatum in cœlum, quod

veut-il dire : « J'ai péché contre le ciel en présence des âmes saintes, et devant vous dans le secret de ma conscience? »

S. Chrys. — Ou encore : ici le *ciel* signifie le Christ; or, celui qui pèche contre le ciel, lequel (malgré sa hauteur) est un élément visible, c'est celui qui pèche contre l'humanité que le Fils de Dieu a revêtue pour notre salut. — S. Amb. — Ou encore : il veut dire que le péché diminue dans l'âme les dons célestes de l'Esprit; ou encore : qu'il ne fallait point s'éloigner du giron de cette mère, qui est la Jérusalem céleste. Or, celui qui est déchu ne doit point s'exalter; d'où il ajoute : « Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. » Et afin de pouvoir être élevé par le mérite de son humilité, il ajoute : « Traitez-moi comme l'un de vos mercenaires. » — Bède. — Il n'ose pas aspirer à l'affection du fils qui ne doute point que tout ce qui est à son père ne soit à lui; mais il demande la condition du mercenaire, prêt à servir désormais pour un salaire, et encore il déclare qu'il ne peut mériter ce sort que par l'indulgence de son père.

S. Grég. de Nysse. — L'Esprit-Saint nous a représenté ce fils prodigue afin que nous apprenions comment nous devons déplorer les égarements du cœur. — S. Chrys. — Lorsqu'il eut dit : « J'irai à mon père » (ce qui lui mérita tous les biens), il n'attendit point, mais parcourut tout le chemin; car il suit : « Et se levant, il vint à son père. » Faisons ainsi nous-mêmes; ne redoutons point la longueur du chemin, car, si nous le voulons, le retour deviendra prompt et facile, pourvu que nous quittions le péché qui nous a éloignés de la maison paternelle. Or, notre Père est indulgent pour ceux qui reviennent à lui, car

---

est coram te, ut cœlum appellaverit ipsam summitatem patris, an potius, peccavi in cœlum coram sanctis animabus, coram te autem in ipso penetrali conscientiæ. Chrys. (ut sup.). Vel cœlum hoc loco intelligatur Christus : qui enim in cœlum peccat, quod (etsi supernum) tamen visibile elementum est, ipse est qui peccat in hominem quem suscepit Filius Dei pro salute nostra. Amb. Vel peccato animæ cœlestia significantur dona Spiritus imminuta, vel quia ab illius gremio matris Hierusalem quæ est in cœlo, non oportuit deviare : dejectus autem se exaltare non debet : unde subdit : Jam non sum dignus vocari Filius tuus : et ut merito suæ humilitatis possit attolli, subdit : Fac me sicut unum de mercenariis tuis. Bed. Ad filii affectum, qui omnia quæ patris sunt, sua esse non ambigit, aspirare nequaquam præsumit; sed mercenarii statum jam pro mercede serviturus desiderat. Verum nec hunc quidem nisi paterna dignatione se mereri posse testatur.

Greg. Nyss. (ubi sup.). Hunc autem filium prodigum Spiritus Sanctus nobis inscripsit, ut instruamur nos qualiter debeamus cordis deplorare peccamina. Chrys. (homil. 14, in epist. *ad Rom.*). Qui posteaquam dixit : Ibo ad patrem meum (quod ei cuncta attulit bona), non mansit, sed totum iter transivit. Sequitur enim : Et surgens venit ad patrem suum : sic et nos faciamus; nec pigeat nos longitudinis viæ; quia si voluerimus, fiet regressus celer et facilis; dummodo deseramus peccatum, quod nos a domo paterna eduxit. Est autem pater redeuntibus clemens : nam subditur : Cum autem adhuc longe esset, etc. Aug., *De*

il est ajouté : « Lorsqu'il était encore bien loin, etc. » — S. Aug. — Avant qu'il reconnût Dieu dont il s'était éloigné, comme déjà néanmoins il le cherchait pieusement, son père le vit. Or, on dit justement que Dieu ne voit pas les impies et les superbes, parce qu'ils ne sont pas devant ses yeux ; car on dit seulement de ceux qu'on aime qu'on les a devant les yeux.

S. Chrys. — Le père comprit son repentir, il n'attendit pas d'avoir reçu les aveux de sa confession, mais il prévint sa demande en le traitant avec miséricorde. D'où il est ajouté : « Et il fut ému de compassion. » — S. Grég. de Nysse. — La volonté de sa confession apaisa son père à son égard, de sorte qu'il alla au devant de lui et se jeta à son cou en l'embrassant ; car il suit : « Et, accourant, il se jeta à son cou et le baisa. » Ceci signifie le joug spirituel imposé aux lèvres de l'homme par la tradition évangélique, qui a détruit les observances de la loi. — S. Chrys. — Pourquoi donc accourt-il, sinon parce qu'empêchés par nos fautes nous ne pouvions arriver à Dieu par notre propre force ? Or, lui-même pouvant arriver à notre infirmité, est descendu, et il baise les lèvres par où était sortie la confession qui montait d'un cœur pénitent, et qu'il a reçue comme un père rempli de joie.

S. Amb. — Il vient donc à vous parce qu'il entend les secrètes pensées de votre âme, et, lorsque vous êtes encore éloigné, il accourt, de peur que quelqu'un ne vous arrête ; il vous embrasse (il accourt par sa prescience, il embrasse par sa clémence), et, comme par un élan d'amour paternel, il se jette à votre cou afin de relever celui qui était tombé, et de redresser vers le ciel celui qui était accablé sous le poids

---

quæst. Evang. (ubi sup.). Ante enim quam intelligeret Deum longe existens, cum tamen jam pie quæreret, vidit illum pater ipsius : impios enim et superbos convenienter non videre dicitur tanquam ante oculos non habens : ante oculos enim haberi non nisi qui diliguntur, dici solent.

Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Sensit autem pater pœnitentiam, non expectavit recipere confessionis verba, sed prævenit petitionem misericorditer agens. Unde subditur : Et misericordia motus est. Greg. Nyss. (ut sup.). Confessionis meditatio placavit ei patrem, ut obviam iret ei, et oscula collo conferret. Sequitur enim : Et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum. Quod significat rationale jugum hominis ori impositum per evangelicam traditionem, quæ abjecit observantiam legis. Chrys. (homil. *De patre ac duobus filiis*). Quid enim est aliud quod occurrit, nisi quia nos peccatis impedientibus nostra virtute ad Deum pervenire non poteramus ? Ipse autem potens ad invalidos pervenire, descendit : osculatur autem os per quod emissa de corde confessio pœnitentis exierat, quam pater lætus excepit.

Amb. Occurrit igitur tibi, quia audit te intra mentis secreta tractantem : et cum adhuc longe sis, occurrit ne quis impediat : complectitur quoque (in occursu enim præscientia est, in complexu clementia), et quasi quodam paterni amoris affectu supra collum cadit ; ut jacentem erigat, et oneratum peccatis atque in terrena deflexum reflectat ad cœlum. Malo ergo filius esse quam ovis : ovis enim a pastore reperitur, a patre filius honoratur. Aug., *De quæst.*

de ses péchés et courbé vers la terre. Ainsi, je préfère être le fils que la brebis; car si la brebis est retrouvée par son pasteur, le fils est honoré par son père.—S. Aug.—Ou encore: « Accourant, il se jette à son cou, » parce que le père n'a pas quitté son fils unique, par lequel il a couru jusque dans notre lointain pèlerinage; car *Dieu était dans le Christ, se réconciliant le monde*. Il se jette à son cou pour l'embrasser, c'est-à-dire qu'il abaisse son bras, qui est le Seigneur Jésus-Christ (1). Être consolé par la parole de la grâce divine, qui donne l'espérance du pardon des péchés, c'est, au retour d'un long voyage, mériter le baiser d'amour du Père. Or, celui qui est déjà reçu dans l'Église commence à confesser ses fautes, mais il ne dit point tout ce qu'il s'était promis de dire; car il suit : « Son fils lui dit, etc. » Il veut obtenir par grâce ce dont il s'avoue indigne par les mérites. Il n'ajoute point ce qu'il s'était proposé : « Traitez-moi comme l'un de vos mercenaires. » Car lorsqu'il n'avait point de pain, il désirait seulement d'être mercenaire, ce qu'il dédaigne avec fierté depuis qu'il a reçu le baiser de son père.

S. Chrys. — Cependant le père ne s'adresse point à son fils, mais parle à ses serviteurs; parce que le pénitent prie, et au lieu de recevoir une véritable réponse à sa parole, il reconnaît efficacement la miséricorde dans ses effets; car il suit : « Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement sa première robe, et l'en revêtez. » — Théoph. — Par *serviteurs* il faut entendre les anges, qui sont les *ministres de sa providence*, ou les prêtres, qui, par le baptême et par l'en-

(1) C'est-à-dire que Dieu opère par le Christ comme l'homme par le bras; ou encore : de même que la force de l'homme est dans son bras, ainsi le Christ est appelé *la force de Dieu*; d'où Isaïe a dit : « A qui le bras du Seigneur, a-t-il été révélé (Isaïe, 33, v. 1) ? »

Evang. (ubi sup.). Vel accurrens cecidit super collum ejus : non enim pater unigenitum filium suum deseruit, in quo usque in nostram longinquam peregrinationem cucurrit; quia Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi (2 *ad Corinth.*, 5). Cadere autem super collum ejus, est humiliare in amplexum ejus brachium suum, quod est Dominus Jesus Christus. Consolari autem verbo gratiæ Dei ad spem indulgentiæ peccatorum, hoc est, post longa itinera remeantem mereri a patre osculum charitatis. Incipit autem jam constitutus in Ecclesia peccata confiteri; nec dicit omnia quæ dicturum se esse promiserat. Sequitur enim : Dixitque filius ei, etc. Hoc enim vult fieri per gratiam, quo se indignum per merita fatetur : non addit quod in illa meditatione dixerat : Fac me sicut unum de mercenariis tuis : cum enim panem non haberet, vel mercenarius esse cupiebat; quod post osculum patris generosissime jam dedignabatur.

Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Pater autem ad filium sermonem non dirigit, sed ministris loquitur; quia qui pœnitet, orat, sed responsum verbo vere non accipit, misericordiam vero efficaciter in effectu intuetur. Sequitur enim : Dixit autem pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam et induite illum. Theoph. Servos, vel angelos intelligas administratorios spiritus, vel sacerdotes, qui baptismate et verbo doctrinæ animam vestiunt in ipso Christo : quotquo

seignement de la parole, revêtent leur âme dans le Christ; car nous tous, qui avons été baptisés dans le Christ, nous avons revêtu le Christ. —S. Aug.—Ou encore: cette première robe, c'est la dignité perdue par Adam, et les serviteurs qui l'apportent sont les prédicateurs de la réconciliation. — S. Amb. — Ou encore : c'est le vêtement de la sagesse dont les apôtres couvrent la nudité du corps. Or, il reçut la première sagesse, car il en est une autre qui n'a plus de mystère. L'anneau est le signe de la foi sincère et l'emblème de la vérité; il est dit de lui : « Mettez-lui un anneau au doigt. » — Bède. — C'est-à-dire dans l'action, afin que sa foi éclate dans les actions et que ses œuvres soient confirmées par la foi. — S. Aug. — Ou encore : l'anneau mis à son doigt est le don de l'Esprit-Saint à cause de la participation à la grâce, qui est bien signifiée par le doigt. — S. Chrys. — Ou encore : il commande de lui donner un anneau, c'est-à-dire un symbole de salut, ou plutôt comme un signe d'alliance et un gage des noces que le Christ célèbre avec l'Église lorsqu'une âme repentante s'unit au Christ par l'anneau de la foi.

S. Aug. — La préparation à la prédication de l'Évangile est figurée par les souliers qu'on met aux pieds pour ne pas toucher à la terre; d'où il suit : « Et des souliers à ses pieds. » — Ou encore : il commande qu'on mette des souliers à ses pieds, soit pour protéger ses pas, afin qu'il marche ferme dans les sentiers glissants de ce monde, soit pour signifier la mortification du corps. En effet, le cours de notre vie est

---

enim in Christo baptizati sumus, Christum induimus (*ad Gal.*, 3, vers. 27). Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Vel stola prima est dignitas quam perdidit Adam : servi qui eam proferunt, sunt reconciliationis prædicatores. Amb. Vel stola est amictus sapientiæ, quo nuda corporis apostoli tegunt: accepit autem sapientiam primam; est enim et alia quæ mysterium nescit. Annulus autem est sinceræ fidei signaculum et expressio veritatis, de quo sequitur : Et date ei annulum in manu ejus. Bed. Id est, in operatione, ut per opera fides clarescat, et per fidem opera confirmentur. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Vel annulus in manu pignus est Spiritus Sancti, propter gratiæ participationem, quæ digito bene significatur. Chrys. (homil. *De patre ac duobus filiis*). Vel jubet annulum dari, sive signaculi salutaris symbolum, seu magis desponsationis insigne, et nuptiarum pignus, quibus Christus Ecclesiam sponsat, cum anima resipiscens per annulum fidei jungitur Christo.

Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Calceamenta autem in pedes præparatio est evangelizandi ad non tangenda terrena : de quibus sequitur : Et calceamenta in pedes ejus. Chrys. (ut sup.). Vel mandat calceamenta pedibus apponi; aut propter cooperienda vestigia, ut per lubricum mundi istius fixus incedat, aut propter mortificationem membrorum : vitæ enim nostræ cursus in scripturis pes appellatur, et mortificationis species calceamentis imponitur, quia de animalium mortuorum pellibus conficiuntur. Addit et vitulum illi saginatum jugulandum in convivii exhibitione. Sequitur enim : Et adducite vitulum saginatum, id est, Dominum Jesum Christum, quem vitulum nominat propter hostiam corporis immaculati; saginatum autem dixit, quia pinguis et opimus in tantum est, ut pro totius mundi salute sufficiat. Non autem

appelé *pied* (1) par l'Écriture, et les souliers expriment la mortification, parce qu'ils sont faits avec la peau d'animaux morts. Il ajoute qu'il faut tuer le veau gras pour préparer le festin; car il suit : « Amenez aussi le veau gras, » c'est-à-dire le Seigneur Jésus-Christ, qui est ainsi appelé à cause du sacrifice de son corps immaculé; il est dit *le veau gras*, parce qu'il est une victime si excellente et si opime qu'elle suffit au salut du monde entier. Or, le père n'immole pas lui-même le veau gras, mais le donne à immoler, car le Père a permis, le Fils a consenti, et il a été crucifié par les hommes. — S. Aug. — Ou encore : *le veau gras*, c'est le Seigneur rassasié d'opprobres dans sa chair. Or, quand il commande qu'on l'amène, que veut-il dire, sinon qu'on le prêche, et qu'en l'annonçant on fasse revivre les entrailles épuisées de faim de son fils exténué? De plus, il commande de le tuer, c'est-à-dire d'annoncer sa mort; car il est immolé pour quiconque croit à son immolation.

Suite. — « Et mangeons. » — S. Amb. — Mangeons la chair du veau gras, car c'est la victime que le prêtre offrait pour les péchés. Ensuite, il annonce le festin, en disant : « Faisons bonne chère, » pour montrer que notre salut est la nourriture du Père, et que la rédemption de nos péchés est sa joie. — S. Chrys. — Ce père se réjouit du retour de son fils et mange le veau gras, parce que le Créateur se réjouit des fruits de miséricorde de l'immolation de son Fils, et que l'acquisition du peuple fidèle est pour lui comme un festin; d'où il suit : « Parce que mon fils que voici était mort, et il est ressuscité. » — S. Amb. —

(1) « Mon pied a suivi ses sentiers (Job, 23, v. 11). » — « Mon pied s'est tenu dans la voie droite (Psaume 25, v. 12). » — « Observez la loi et vous marcherez avec confiance, et votre pied ne s'entravera point (Prov., 3, v. 23). » — « Mettez votre pied sur ses traces (Ecclés., 6, v. 25). » — « Mon pied a marché dans le droit chemin (Ecclés., 1, v. 20), etc. »

---

ipse pater vitulum immolavit, sed aliis immolandum tradidit : permittente enim Patre, consentiens Filius, ab hominibus crucifixus est. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Vel vitulus saginatus est ipse Dominus secundum carnem satiatus opprobriis. Quod autem imperat ut adducant eum, quid aliud est, nisi ut prædicent eum, et annuntiando faciant vivere inexhausta fame viscera filii esurientis? Nam etiam ut occidant eum jubet; hoc est, ut mortem ejus insinuent : tunc enim quique occiditur, cum credit occisum.

Sequitur : Et manducemus. Amb. Bene carnem vituli; quia sacerdotalis est victima quæ pro peccatis fiebat. Epulantem autem inducit, cum dicit : Epulemur; ut ostenderet quoniam paternus est cibus, salus nostra; et patris est gaudium, nostrorum redemptio peccatorum. Chrys. (ut sup.). Ipse enim pater gaudet in reditu filii, et convivatur in vitulo; quia misericordiæ suæ fructum immolatione filii sui gaudens creator in acquisitione populi credentis epulatur. Unde sequitur : Quia hic filius meus mortuus erat, et revixit. Amb. Ille periit qui fuit. Itaque gentes non sunt, Christianus est. Potest tamen et hic una species accipi

Celui qui vivait est mort; ainsi les Gentils ne vivent plus, le Chrétien seul est vivant. Cependant, on peut entendre ceci du genre humain : Adam a vécu, et nous vivions tous en lui; Adam est mort, et tous sont morts en lui. C'est donc l'humanité qui est réparée dans cet homme qui était mort. Ces paroles peuvent encore s'appliquer à celui qui fait pénitence, car celui-là seul meurt qui a été vivant; ainsi les Gentils qui embrassent la foi reçoivent la vie par la grâce, tandis que celui qui est tombé ressuscite par la pénitence. — Théoph. — Eu égard à l'excès de ses vices, il était mort sans retour; mais eu égard à la nature humaine, qui change et qui peut se convertir du vice à la vertu, il est dit qu'il était perdu; car se perdre est moins que mourir. Or, quiconque se convertit, se purifie de ses fautes et participe au festin du veau gras, devient une cause de joie pour le Père et pour ses serviteurs, c'est-à-dire les anges et les prêtres. D'où il suit : « Tous commencèrent le festin. » — S. Aug. — Ce festin et cette fête se célèbrent maintenant dans l'Église dispersée et répandue dans tout l'univers; car ce veau gras, qui est le corps et le sang du Seigneur, est offert au Père et nourrit toute sa famille.

Cependant son fils aîné, qui était dans les champs, revint, et lorsqu'il fut proche de la maison, il entendit les concerts et le bruit de ceux qui dansaient. Il appela donc un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était. Le serviteur lui répondit : C'est que votre frère est revenu, et votre père a tué le veau gras, parce qu'il le revoit en santé. Ce qui l'ayant mis en colère, il ne voulait point entrer dans le logis; mais son père étant sorti pour l'en prier, il lui fit cette réponse : Voilà déjà tant d'années que je vous sers, et je ne vous ai désobéi en rien de ce que vous m'avez commandé; et,

---

generis humani : fuit Adam, et in illo fuimus omnes : periit Adam, et in illo omnes perierunt : homo igitur in illo homine qui perierat, reformatur. Potest et de agente pœnitentiam dictum videri; quia non moritur nisi qui aliquando vixerit : et gentes quidem cum crediderint, per gratiam vivificantur : qui vero lapsus fuerit, per pœnitentiam reviviscit. Theoph. Quantum ergo ad vitiorum conditionem mortuus fuerat desperatus : sed quantum ad humanam naturam quæ mutabilis est, et potest a vitio ad virtutem converti, deperditus dicitur : nam minus est perdi quam mori. Quilibet autem revocatus et mundatus a crimine, saginati vituli particeps, causa lætitiæ fit patri et famulis ejus; id est, angelis et sacerdotibus. Unde sequitur : Et cœperunt omnes epulari. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Istæ epulæ atque festivitas nunc celebrantur, per orbem terrarum Ecclesia dilatata atque diffusa : vitulus enim ille in corpore et sanguine dominico, et offertur Patri, et pascit totam domum.

Erat autem filius ejus senior in agro. Et cum veniret et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum; et vocavit unum de servis, et interrogavit quid hæc essent : isque dixit illi : Frater tuus venit et occidit pater tuus vitulum saginatum, quia salvum illum recepit. Indignatus est autem, et nolebat introire. Pater ergo illius egressus cœpit rogare illum. At ille respondens, dixit patri suo : Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum præterivi; et nunquam dedisti mihi hædum, ut

cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis ; mais aussitôt que votre autre fils, qui a mangé son bien avec des femmes perdues, est revenu, vous avez tué pour lui le veau gras. Alors le père lui dit : Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous ; mais il fallait faire festin, et nous réjouir, parce que votre frère était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il a été retrouvé.

Bède. — Comme les scribes et les pharisiens murmuraient de ce qu'il accueillait les pécheurs, le Sauveur proposa successivement ces trois paraboles. Dans les deux premières, il dit combien lui-même se réjouit avec ses anges du salut des pécheurs pénitents. Dans celle-ci, qui est la troisième, non-seulement il parle de sa joie et de celle de ses serviteurs, mais encore il reproche aux envieux leurs murmures; car il dit : « Cependant son fils aîné était dans les champs. » — S. Aug. — Ce fils aîné, c'est le peuple d'Israël; il n'est pas parti pour un pays lointain, et néanmoins il n'est pas dans la maison : il est dans les champs, c'est-à-dire qu'il travaille dans l'héritage opulent de la loi et dans la terre des prophètes; il revient des champs et commence à s'approcher de la maison, c'est-à-dire que, réprouvant le labeur de son œuvre servile, il voit par les Écritures elles-mêmes la liberté de l'Église. D'où il suit : « Comme il revenait et s'approchait de la maison, il entendit une symphonie et des chœurs, » c'est-à-dire ceux qui, remplis de l'Esprit-Saint, annonçaient l'Évangile d'une voix unanime. — Suite. — « Alors, il appela un des serviteurs, etc., » c'est-à-dire qu'il se met à lire un des prophètes et l'interroge, pour ainsi dire, pour savoir d'où vient qu'on célèbre ces fêtes dans l'Église, où il voit qu'il n'est pas. Le prophète, serviteur de son père, lui répond; car il suit :

---

cum amicis meis epularer : sed postquam filius tuus hic qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum. At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt : epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est.

Bed. Murmurantibus de peccatorum susceptione scribis et pharisæis, tres per ordinem parabolas Salvator posuit : duabus primis quantum ipse cum angelis de pœnitentium salute gaudeat, insinuat : in hac vero tertia non suum tantummodo suorumque gaudium demonstrat, sed et invidentium murmur reprehendit : dicit enim : Erat autem filius ejus senior in agro. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Major filius populus Israel est, non quidem profectus in longinquam regionem, sed tamen in domo non est : in agro autem est; id est, in ipsa hæreditaria opulentia legis et prophetarum terrena potius operatur. Veniens autem de agro domum appropinquare cœpit; id est, labore servilis operis improbato ex eisdem scripturis Ecclesiæ libertatem consideravit. Unde sequitur : Et cum veniret et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum; id est, Spiritu Sancto plenos vocibus consonis Evangelium prædicare. Sequitur : Et vocavit unum de servis, etc. Id est, sumit ad legendum aliquem prophetarum, et in eo quærens quodammodo interrogat, unde ista festa in Ecclesia celebrantur, in qua se esse non videt. Respondet ei

« Le serviteur lui répondit : Votre frère est revenu, etc. » Comme s'il disait : Votre frère s'en était allé aux extrémités de la terre; mais de là vient la joie de ceux qui chantent un cantique nouveau; car « sa louange vient des extrémités de la terre (1); » et, à cause de celui qui était absent, on a immolé « l'homme qui sait souffrir (2), et ceux qui jamais n'avaient entendu parler de lui l'ont vu (3). »

S. Amb. — Israël, qui est le frère aîné, porte envie au fils plus jeune (c'est-à-dire au peuple des Gentils), à cause du bienfait de la bénédiction paternelle : c'est ce que faisaient les Juifs, parce que Jésus-Christ mangeait avec les Gentils. D'où il suit : « Il s'indigna et ne voulait pas entrer, etc. » — S. Aug. — Il s'indigne encore maintenant et ne veut pas entrer; or, lorsque la plénitude des Gentils sera entrée, le père sortira au temps opportun, afin que tout Israël soit aussi sauvé. D'où il suit : « Mais son père étant sorti commença à le prier. » Car les Juifs seront un jour manifestement appelés au salut de l'Evangile; c'est cette manifeste vocation qui est figurée par la *sortie du père* allant prier son fils aîné. Cependant, les réponses de ce fils aîné soulèvent deux questions; car il suit : « Il lui répondit : Voilà tant d'années que je vous sers, et je n'ai jamais transgressé votre commandement, etc. » Il est évident que ce qu'il dit du commandement qu'il n'a jamais transgressé ne doit pas s'entendre de tous les commandements, mais du premier, qui est le plus nécessaire; c'est-à-dire qu'il n'a jamais servi aucun autre dieu que le Créateur de toutes choses; de plus, ce fils ne

(1) Isaïe, 42, v. 10.
(2) Id., 53, v. 3.
(3) Id., 52, v. 15.

---

servus patris propheta : sequitur enim : Isque dixit illi : Frater tuus venit, etc. Quasi dicat : In extremis terræ fuit frater tuus; sed inde major exultatio cantantium canticum novum; quia laus ejus ab extremis terræ; et propter eum qui absens erat occisus est vir sciens ferre imbecillitatem, quia quibus non est narratum de eo, viderunt.

Amb. Adolescentiori autem filio (id est, populo ex gentibus) Israel tanquam major frater beneficium paternæ benedictionis invidit : quod faciebant Judæi, quia Christus cum gentibus epularetur. Unde sequitur : Indignatus est autem, et nolebat introire, etc. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Indignatur etiam et nunc, et adhuc non vult intrare. Cum ergo plenitudo gentium introierit, egredietur opportuno tempore pater ejus, ut etiam omnis Israel salvus fiat (*Rom.*, 11). Unde sequitur : Pater ergo illius egressus cœpit rogare eum : erit enim quandoque aperta vocatio Judæorum in salutem Evangelii : quam manifestationem vocationis tanquam egressum patris appellat ad rogandum majorem filium. Deinde quæ respondit major filius, quæstiones duas habent. Sequitur enim : At ille respondens dixit : Ecce tot annis servio tibi, et mandatum tuum non præterivi, etc. De mandato non prætergresso facile illud occurrit, non de omni mandato dictum, sed de uno maxime necessario, quod nullum alium Deum præter unum Creatorem omnium colere visus est : neque iste filius in omnibus Israelitis, sed in his intelligitur per-

représente pas tous les Israélites, mais ceux-là seulement qui n'ont jamais abandonné le Dieu unique pour adorer des idoles. En effet, quoiqu'il désirât les choses terrestres, néanmoins il demandait à Dieu seul ces biens qui devaient lui être communs avec les pécheurs; d'où il est dit dans les psaumes : « Je suis devenu comme un animal devant vous, néanmoins j'étais toujours avec vous. » Mais quel est ce chevreau qu'il n'a jamais reçu pour un festin? Car il suit : « Et jamais vous ne m'avez donné un chevreau, etc. » Le pécheur peut être signifié par ce chevreau. — S. Amb. — Le Juif demande un chevreau et le chrétien un agneau; c'est pourquoi Barrabas est délivré aux premiers, tandis que l'agneau est immolé pour nous. Ce chevreau peut encore signifier que les Juifs ont perdu les rites de l'ancien sacrifice; ou encore : ceux qui demandent le chevreau sont ceux qui attendent l'antechrist. — S. Aug. — Cependant, je ne vois pas le but de cette interprétation. Car il est trop absurde que celui à qui il est dit ensuite : « Vous êtes toujours avec moi, » ait demandé à son père de croire à l'antechrist. On ne peut pas croire non plus que ce fils représente aucun des Juifs qui doivent croire à l'antechrist. Or, si ce chevreau figure l'antechrist, comment pourrait-il en faire un festin, lui qui ne croit pas à l'antechrist? Et si faire un festin en tuant le chevreau veut dire se réjouir de la ruine de l'antechrist, comment ce fils, qui est aimé de son père, dit-il que cela ne lui a pas été donné, puisque tous les fils doivent se réjouir de sa ruine? Il se plaint donc de ce que le Seigneur ne lui a pas été donné dans un festin, parce qu'il le prend comme un pécheur. Car, comme il est un chevreau pour cette nation (qui le regarde comme un violateur et un profanateur du

---

sonam habere, qui nunquam ab uno Deo ad simulacra conversi sunt : quanquam enim terrena desideraret, ab uno tamen Deo ista desiderabat bona, quamvis communia cum peccatoribus : unde et in psalmo dicitur (*Psal.* 72) : Ut jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum. Sed quis est hædus quem nunquam accepit ad epulandum? Sequitur enim : Et nunquam dedisti mihi hædum, etc. Peccator hædi nomine significari valet. Amb. Judæus hædum requirit, Christianus agnum : et ideo illis Barrabas solvitur, nobis agnus immolatur. Quæ res etiam in hædo videtur, quia Judæi ritum veteris sacrificii perdiderunt : vel qui hædum quærunt, expectant Antichristum. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Sed non invenio exitum hujus sententiæ. Multum enim absurdum est eum, cui post dicitur : Tu mecum es semper, hoc a patre optasse, ut Antichristo crederet. Neque omnino aliquem Judæorum, qui Antichristo credituri sunt, istum filium fas est intelligi. Quomodo autem epularetur ex illo hædo, si ipse est Antichristus, qui ei non crederet? At si hoc est epulari ex hædi occisione, quod est de Antichristi perditione lætari, quomodo dicit filius quem recepit pater, hoc sibi non fuisse concessum, cum omnes filii de ejus perditione lætaturi sint? Ipsum igitur sibi Dominum negatum ad epulandum conqueritur, dum eum peccatorem putat : cum enim hædus est illi genti (id est, cum eum sabbati violatorem et profa-

sabbat), elle ne mérite pas de se réjouir à son festin. Ces paroles : *avec mes amis*, doivent s'entendre du peuple juif à l'égard de ses princes, ou bien des différents peuples de Juda à l'égard du peuple de Jérusalem. — S. Jér. — Ou encore, il dit : « Jamais vous ne m'avez donné un chevreau ; » c'est-à-dire le sang d'aucun prophète ni d'aucun prêtre ne nous a délivrés de la domination romaine.

S. Amb. — Ce fils impudent est semblable au publicain qui se justifiait lui-même; parce qu'il observait la lettre de la loi, il accusait malignement son frère de ce qu'il avait dissipé son patrimoine avec des femmes perdues. Car il suit : « Mais aussitôt que votre fils qui a dévoré son bien, etc. » — S. Aug. — Ces femmes perdues, ce sont les superstitions des Gentils ; celui-là dissipe avec elles son bien, qui, ayant abandonné sa légitime alliance avec le vrai Dieu, devient fornicateur avec le démon par une honteuse cupidité. — S. Jér. — En disant : « Vous avez tué pour lui le veau gras, » il confesse que le Christ est venu ; mais à cause de son envie il ne veut point être sauvé. — S. Aug. — Cependant, le père ne l'accuse point de mensonge, mais, approuvant sa persévérance auprès de lui, il l'invite à la perfection d'une joie meilleure et plus douce. D'où il suit : « Alors le père lui dit : Mon fils, vous êtes toujours avec moi. » — S. Jér. — Ou encore : il avait parlé par jactance et non selon la vérité, aussi le père ne l'approuve point, mais l'apaise par une autre raison, en disant : *Vous êtes avec moi ;* par la loi qui vous enchaîne ; non qu'il n'ait point péché, mais parce que Dieu l'a toujours ramené par ses châtiments. Il ne

---

natorem æstimat) jucundari epulis illius non meruit. Quod autem dicit : Cum amicis meis, aut ex persona principum cum plebe intelligitur, aut ex persona populi hierosolymitani cum cæteris populis Juda. Hier. (epist. 146, *De Parabola prodigi ad Damasum*). Vel dicit : Nunquam dedisti mihi hædum, id est, nullus sanguis prophetæ, vel sacerdotis, a romano imperio nos liberavit.

Amb. Impudens autem filius similis est publicano justificanti se ; quia legem servabat in littera, impie accusabat fratrem quod cum meretricibus paternam substantiam prodegisset. Sequitur enim : Sed postquam filius tuus hic qui devoravit substantiam, etc. Aug., *in quæst. Evang.* (ubi sup.). Meretrices autem sunt superstitiones Gentilium ; cum quibus substantiam dissipat, qui relicto vero connubio veri Dei, cum dæmone fœda cupiditate fornicatur. Hier. In hoc autem quod dicit : Occidisti illi vitulum saginatum, confitetur venisse Christum, sed invidia non vult salvari. Aug. (ut sup.). Non autem pater eum quasi mentientem redarguit, sed secum perseverantiam ejus approbans, ad perfectionem potioris atque jucundioris exultationis invitat. Unde sequitur : At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es. Hier. Vel quod dixerat, jactantia est, non veritas ; cui pater non consentit, sed alia compescit ratione, dicens : Mecum es ; lege qua stringeris ; non quia non peccaverit, sed quia Deus eum semper castigando retraxit : nec mirum si patri mentitur, qui fratri invidet. Amb. Sed bonus pater etiam hunc salvare cupiebat, dicens : Tu mecum semper es ; vel quasi Judæus, in lege ; vel quasi justus in communione.

faut pas s'étonner que celui qui porte envie à son frère mente à son père. — S. Amb. — Or, ce bon père voulait encore le sauver en disant : « Vous êtes toujours avec moi; comme juif, par la loi; ou comme juste, par la communion.

S. Aug. — Mais que veut dire ce qu'il ajoute : « Tout ce qui est à moi est à vous? » Comme si ce n'était pas aussi à son frère; c'est que les fils parfaits et immortels possèdent toutes choses comme si chacune était à tous et comme si toutes étaient à chacun. Car, de même que la cupidité ne possède rien sans égoïsme, de même la charité ne possède rien avec égoïsme. Mais pourquoi *tout?* faut-il penser que Dieu avait donné aussi à ce fils la possession des anges? Si, par possession, vous entendez que le possesseur d'une chose en soit le maître, ce n'est plus *tout;* car nous ne serons point les maîtres des anges, mais plutôt nous serons associés à leur sort. Au contraire, si on prend possession dans le sens selon lequel nous disons que les âmes possèdent la vérité, je ne vois pas pourquoi nous ne prendrions pas ce passage à la lettre; car nous ne voulons pas dire par là que les âmes soient maîtresses de la vérité ; que si le mot de possession nous interdit ce sens, écartons-le; en effet, le père ne dit pas : *vous possédez tout,* mais *tout ce qui est à moi est à vous;* non, cependant, comme s'il en était le maître. En effet, tout ce que nous avons d'argent peut servir à notre famille pour la nourrir, ou pour la vêtir, ou pour quelque autre chose de ce genre; et certes, puisque le fils peut dire que son père même *est à lui,* je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas dire aussi de tout ce qui appartient au père que cela *est à lui.* Seulement, il y a diverses manières de posséder; car, lorsque nous serons parvenus à cette béatitude, nous posséderons les choses supérieures pour les contempler; les égales pour vivre avec elles; les in-

---

Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Quid autem sibi vult quod addit : Et omnia mea tua sunt? Quasi non sint et fratris ; sed sic a perfectis et immortalibus filiis habentur omnia, ut sint et omnium singula, et omnia singulorum. Ut enim cupiditas nihil sine angustia, ita nihil cum angustia charitas tenet. Sed quomodo omnia? Nonne et angelos Deus in possessionem tali filio subjecisse putandus est? Si possessionem sic accipias, ut ejus possessor ipse sit dominus, non utique omnia; non enim domini erimus, sed consortes potius angelorum. Si vero possessio sic intelligitur, quomodo recte dicimus possidere animas veritatem, non invenio cur non vere ac proprie id possimus accipere : non enim id loquimur, ut dominas veritatis dicamus animas ; aut si nomine possessionis ab hoc sensu impedimur, illud quoque auferatur; non enim ait pater : Omnia possides, sed, omnia mea tua sunt : nec tamen ut ipsius domini. Quod enim est in nostra pecunia, potest familiæ nostræ, vel alimentum esse, vel ornamentum, vel aliud hujusmodi. Et certe cum ipsum patrem recte ille possit suum dicere, non video quomodo quæ ipsius sunt, etiam recte sua vocare non possit; diversis duntaxat modis : cum enim beatitudinem illam obtinuerimus, nostra erunt ad videndum superiora; ad convivendum, æqualia; ad dominandum, inferiora : con-

férieures pour en être maîtres. Que le frère aîné se réjouisse donc avec sécurité. — S. Amb. — Car, s'il cesse d'être envieux, il sentira que tout est à lui ; s'il est juif, il possède les sacrements de l'Ancien-Testament; s'il est baptisé, il possède aussi les nouveaux.

Théoph. — Ou encore, dans un sens tout-à-fait différent : le fils qui semble murmurer représente tous ceux qui se scandalisent des progrès subits et du salut des parfaits ; comme celui dont parle David, qui se scandalisait de la paix des pécheurs. — Tite. — Ainsi le fils aîné, semblable au laboureur qui se livre à l'agriculture, labourait, non un champ terrestre, mais le champ de son âme, et semait les arbres du salut, c'est-à-dire les vertus. — Théoph. — Ou encore : il était dans les champs (c'est-à-dire dans le monde), cultivant sa propre chair, afin qu'elle se remplît de pains, et semant dans les larmes afin de moissonner dans la joie ; or, ayant connu ce qui se passait, il ne voulait pas prendre part à la joie de la foule. — S. Chrys. — Mais on demande si celui qui s'afflige du bonheur des autres est en proie à la passion de l'envie. Je réponds que jamais aucun saint ne s'afflige ainsi, mais plutôt il regarde le bien des autres comme le sien propre. D'ailleurs, il ne faut pas prendre à la lettre tout ce que renferme une parabole; et, après avoir déterminé le sens pour lequel elle a été composée, il n'y faut point chercher autre chose. Ainsi cette parabole a pour but d'exciter les pécheurs à ne pas craindre de se convertir, sachant qu'ils obtiendront de grands biens. C'est pour cela que le Sauveur nous parle de ceux qui sont troublés à la vue de ces biens jusqu'à les représenter comme tourmentés de jalousie ; car ceux qui retournent sont envi-

---

gaudeat igitur securissimus major frater. Amb. Si enim desinat invidere, omnia sua esse sentiet ; vel Judæus sacramenta veteris Testamenti, vel baptizatus nova etiam possidens.

Theoph. Vel aliter totum : persona filii qui videtur murmurare, sumitur pro omnibus quicunque scandalizantur in subitis profectibus et salute perfectorum ; sicut David introducit personam passam scandalum in peccatorum pace. Tit. Bostrens. Major igitur filius, sicut agricola insistebat agriculturæ ; non terrestrem, sed animæ agrum fodiens, et salutis arbores inserens, scilicet virtutes. Theoph. Vel erat in agro (hoc est in mundo) colens propriam carnem, ut repleatur panibus ; et seminans in lacrymis, ut in gaudio metat : sed cognitis gestis, nolebat intrare ad commune gaudium. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*, ex homil. 65, *in Matth.*). Quæritur autem si afficitur passione livoris dolens in prosperis aliorum. Dicendum est autem quod nullus sanctorum dolet in talibus ; imo bona aliorum sua existimat. Non autem oportet omnia quæcunque parabola continet, ad litteram pertractare ; sed sensum elicientes cujus causa componitur, nihil aliud perscrutari. Hæc ergo parabola ad hoc est composita, ut peccatores non diffidant reverti ; scientes quod magna consequentur. Unde introducit alios turbatos in eorum bonis, ut indicet eos livore tabescentes ; sed tanto decore honoratos redeuntes, ut etiam invidiosi possint aliis fieri. Theoph. Vel pharisæorum intentionem corrigit Do-

ronnés de tant d'honneurs, qu'ils deviennent pour les autres un sujet d'envie. — THÉOPH. — Ou encore : dans cette parabole, le Seigneur reproche leurs mauvaises pensées aux pharisiens qu'il appelle justes par supposition ; comme s'il disait : Supposons que vous soyez véritablement justes et que vous n'ayez transgressé aucun commandement ; est-ce donc une raison de ne pas recevoir ceux qui reviennent de leurs fautes ? — S. JÉR. — Ou encore : toute justice comparée à celle de Dieu n'est qu'injustice ; d'où saint Paul a dit : « Qui me délivrera de ce corps de mort ? » C est pourquoi les apôtres s'indignèrent de la demande des fils de Zébédée. — S. CYR. — Quelquefois nous éprouvons nous-mêmes ce sentiment, parce que quelques-uns mènent toute une vie excellente et parfaite ; tandis que d'autres se convertissent à Dieu dans la vieillesse, ou même par la miséricorde du Seigneur effacent leurs péchés au dernier jour qui termine leur vie. Or, il en est qui, par une défiance inopportune, s'offensent de ces choses sans égard pour la bonté du Sauveur, qui se réjouit du salut des pécheurs. — THÉOPH. — C'est ainsi que ce fils dit à son père : En vain j'ai vécu dans les épreuves, toujours tourmenté par les pécheurs qui me persécutaient ; vous n'avez jamais dit de tuer pour moi un chevreau (c'est-à-dire le pécheur qui me persécutait), afin que je pusse me réjouir quelque peu. C'est dans ce sens qu'Achab était le chevreau d'Elie, qui disait : Seigneur, ils ont tué vos prophètes.

S. AMB. — Ou encore : il est dit que ce frère était jusque-là dans les champs et qu'il en revenait, c'est-à-dire qu'il était occupé d'œuvres terrestres, ignorant les choses de l'Esprit de Dieu, de sorte qu'il se plaint de ce que jamais on n'a tué pour lui un chevreau ; car l'agneau n'a pas

---

minus per præsentem parabolam, quos ex hypothesi nominat justos ; quasi dicat : Esto, vos vere justos esse, nec transgressos aliquod mandatorum ; nunquid igitur propter hoc non oportet admittere a flagitiis redeuntes ? HIER. (ut sup., *De filio prodigo ad Damasum*). Vel aliter : omnis justitia in comparatione justitiæ Dei, est injustitia. Unde Paulus (*ad Rom.*, 8) : Quis me liberabit de corpore mortis hujus ? Unde apostoli indignati sunt pro petitione matris filiorum Zebedæi (Matth., 20). CYRIL. Quod et nos ipsi quandoque patimur. Vivunt enim quidam præstantissimam et optimam vitam : alius autem in ipso senio multoties ad Deum convertitur ; vel forsitan extremum diem claudere debens tunc diluit reatus Domino miserante : hoc quidem aliquando respuunt ex importuna pusillanimitate, non attendentes mentem Salvatoris, qui de salute pereuntium gaudet. THEOPH. Dicit ergo filius patri : Gratis duxi in doloribus vitam a peccatoribus mihi semper adversis molestatus, et nunquam causa mei decrevisti mactandum esse hœdum (id est, persequentem me peccatorem), ut paululum recrearer ; qualis hœdus fuit Achab, Eliæ, qui dicebat (3 *Reg.*, 19) : Domine, prophetas tuos occiderunt.

AMB. Vel aliter : notatur hic frater usque adeo ut de villa venire dicatur, hoc est, terrenis operibus occupatus, ignorans quæ sunt Spiritus Dei, ut denique nunquam

été immolé pour satisfaire l'envie, mais pour le pardon du monde : l'envieux demande le chevreau, et l'innocent veut qu'on immole pour lui l'agneau. Il est dit *plus âgé*, parce que l'envie hâte la vieillesse, et il se tient dehors parce que la malveillance l'exclut. C'est pourquoi il ne peut entendre la symphonie et les chœurs (1), ce qui ne veut pas dire les joies lascives du théâtre, mais la concorde du peuple qui fait éclater la douce suavité de sa joie à l'occasion du pécheur sauvé; car, ceux qui se croient justes s'indignent du pardon accordé au pécheur qui avoue ses fautes. Qui êtes-vous donc pour vous opposer au Seigneur afin qu'il ne remette pas les fautes, tandis que vous pardonnez vous-mêmes à qui vous voulez? Ainsi, nous devons applaudir à la rémission des péchés par la pénitence, de peur que (si nous portons envie aux autres) nous ne puissions nous-mêmes l'obtenir du Seigneur; ne soyons pas envieux à l'égard de ceux qui reviennent d'un pays éloigné, car nous-mêmes sommes allés dans ce lointain pays.

(1) Les chants et les danses; συμφωνια, qui veut dire *accord de voix*, et χορος, *chœur*.

pro se vel hœdum conqueratur occisum : non enim pro invidia, sed pro venia mundi agnus est immolatus : invidus hœdum quærit, innocens agnum pro se desiderat immolari. Ideo et senior dicitur : eo quod cito quis per invidiam consenescat : ideo et foris stat, eo quod malevolentia eum excludat : ideo chorum et symphoniam audire non potest; hoc est non ulla theatralis incentiva lasciviæ, sed plebis concordiam concinentis, quæ de peccatore salvato dulcem lætitiæ suavitatem resultat : qui enim sibi justi videntur, indignantur quando alicui peccatum fatenti venia laxatur. Quis tu es qui Domino contradicas, ne videlicet culpam relaxaret, cum tu, cui volueris, ignoscas? Sed remittendis post pœnitentiam debemus favere peccatis, ne (dum veniæ alterius invidemus) ipsi eam non mereamur a Domino : non invideamus de longinqua regione remeantibus, quia et nos fuimus in regione longinqua.

CHAPITRE XVI.

Jésus dit aussi, en s'adressant à ses disciples : Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien. Et, l'ayant fait venir, il lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous ? Rendez-moi compte de votre administration, car vous ne pourrez plus désormais gouverner mon bien. Alors l'économe dit en lui-même : Que ferai-je puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? je ne saurais travailler à la terre, et j'aurais honte de mendier. Je sais bien ce que je ferai, afin que lorsqu'on m'aura ôté la charge que j'ai, je trouve des personnes qui me reçoivent chez elles. Ayant donc fait venir chacun de ceux qui devaient à son maître, il dit au premier : Combien devez-vous à mon maître ? Il répondit : Cent barils d'huile. L'économe lui dit : Reprenez votre obligation, asseyez-vous là, et faites-en vitement une autre de cinquante. Il dit encore à un autre : Et vous, combien devez-vous ? Il répondit : Cent mesures de froment. Reprenez, dit-il, votre obligation, et faites-en une de quatre-vingts.

Bède. — Après avoir repris dans trois paraboles ceux qui murmuraient de l'accueil qu'il faisait aux pénitents, le Seigneur en ajoute une quatrième et ensuite une cinquième pour exhorter à l'aumône et au bon emploi des richesses. Car c'est l'ordre le plus naturel de la prédication, qu'après la pénitence vienne l'aumône. D'où il est dit : « Il disait à ses disciples : Un homme riche, etc. » — S. Chrys. — Les hommes sont dominés par une fausse opinion qui augmente leurs fautes et diminue leurs bonnes œuvres ; elle consiste à croire que toutes les choses que nous possédons pour les usages de la vie, nous les pos-

---

CAPUT XVI.

Dicebat autem et ad discipulos suos : Homo quidam erat dives qui habebat villicum ; et hic diffamatus est apud illum, quasi dissipasset bona ipsius. Et vocavit illum, et ait illi : Quid hoc audio de te ? Redde rationem villicationis tuæ : jam enim non poteris villicare. Ait autem villicus intra se : Quid faciam, quia dominus meus aufert a me villicationem ? Fodere non valeo, mendicare erubesco : scio quid faciam ; ut cum amotus fuero a villicatione, recipiant me in domos suas. Convocatis itaque singulis debitoribus domini sui, dicebat primo : Quantum debes domino meo ? At ille dixit : Centum cados olei ; dixitque illi : Accipe cautionem tuam, et sede cito, et scribe quinquaginta. Deinde alii dixit : Tu vero quantum debes ? Qui ait : Centum coros tritici ; ait illi : Accipe litteras tuas, et scribe octoginta.

Bed. Postquam murmurantes de pœnitentium receptione tribus parabolis Salvator redarguit, quartam mox quintamque de eleemosyna danda et parcimonia sequenda subjungit ; quia et ordo prædicandi aptissimus est, ut post pœnitentiam eleemosyna subjungatur. Unde dicitur : Dicebat autem ad discipulos suos : Homo quidam erat dives, etc. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Opinio quædam erronea aggenerata mortalibus, auget crimina, minuit

sédons comme maîtres absolus, et c'est pour cela aussi que nous les recherchons comme les premiers biens. Or, c'est le contraire ; en effet, nous n'avons pas été placés dans cette vie comme des maîtres dans leur maison; mais, comme des hôtes et des étrangers, nous sommes conduits où nous ne voulons point aller, au moment où nous n'y pensons pas, et tel qui est riche maintenant devient bientôt un mendiant. Sachez donc, qui que vous soyez, que vous n'êtes que le dispensateur des biens d'autrui, et qu'il ne vous a été donné qu'un usage passager et des droits sans durée. Ainsi, éloignez de votre âme l'orgueil de la domination et prenez l'humilité et la modestie d'un fermier. — Bède. — Le *fermier* est celui qui régit une ferme, d'où il a reçu ce nom de fermier; l'*économe* (1) est l'administrateur de l'argent, des fruits et de tout ce qui appartient à son maître. — S. Amb. — Ceci nous apprend que nous ne sommes point maîtres, mais plutôt fermiers des biens d'autrui. — Théoph. — Or, si au lieu d'administrer selon la volonté du Seigneur, les biens qui nous ont été confiés, nous en abusons pour nos plaisirs, nous sommes des fermiers criminels. D'où il suit : « Il fut accusé devant lui, etc. »

S. Chrys. — Alors on le rappelle et on lui ôte son administration car il suit : « Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez compte de votre administration, car désormais vous ne pourrez plus administrer. » Le Seigneur nous fait entendre chaque jour ce langage par les exemples qu'il nous montre; tel qui jouissait de la santé à midi meurt avant le soir, tel autre expire au milieu d'un festin; c'est ainsi

(1) Οἰκονόμος, gouverneur de la maison.

bona : ea vero est opinari quod ea quæcunque possidemus in usu vitæ, possideamus ut domini, et ideo etiam opportune ea apprehendimus tanquam bona præcipua : sed contrarium est; non enim nos ut domini in vita præsenti collocati sumus in propria domo, sed tanquam hospites et advenæ quo nolumus ducimur, et quo tempore non putamus : qui nunc lucuples est, in brevi fit mendicus. Ergo quicunque sis, noveris te esse dispensatorem alienorum, et quod transitorii usus et brevis tibi jura concessa sunt. Abjecto ergo ab anima dominii fastu, sumas humilitatem et modestiam villici. Bed., *ex Hieron.* Villicus quippe villæ gubernator est : unde et a villa nomen accepit; œconomus autem tam pecuniæ quam frugum, et omnium quæ habet dominus, dispensator est. Amb. Ex hoc ergo discimus, non ipsos esse dominos, sed potius villicos alienarum facultatum. Theoph. Deinde quod cum non exercemus, dispensationem opum ad libitum Domini, sed ad proprias illecebras commissis abutimur, criminosi villici sumus. Unde sequitur : Et hic diffamatus est apud illum, etc.

Chrys. (ut sup.). Interea evulsus a villicatione eripitur ; sequitur enim : Et vocavit illum, et ait ei : Quid hoc audio de te? Redde rationem villicationis tuæ : jam enim non poteris villicare. Quotidie talis nobis per effectus exclamat Dominus, ostendens nobis fruentem in meridie sospitate, priusquam vesperascat exanimem; et aliam inter prandia expirantem, et diversimode ab hac villicatione discedimus. Sed fidelis

que nous quittons cette administration de diverses manières. Or, le fidèle dispensateur qui s'occupe de son administration voudrait se dissoudre, comme saint Paul, pour être avec le Christ; mais celui qui aime les choses terrestres est dans l'angoisse à la dernière heure. D'où il est dit : « Alors cet économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien? je ne puis travailler la terre, et j'ai honte de mendier. » Cette impuissance à travailler est la faute de sa vie indolente, car il serait sans crainte s'il s'était accoutumé à affronter les fatigues. Si nous prenons cette parabole dans un sens allégorique, elle signifie qu'après notre passage sur la terre il n'est plus temps de travailler. La vie présente est pour la pratique des commandements, la vie future est pour la jouissance; si vous n'avez rien fait ici-bas, en vain vous voudriez travailler dans la vie future, il ne vous servirait de rien même de mendier; nous en avons pour preuve les vierges folles, qui, après avoir été imprévoyantes, allèrent mendier auprès des vierges sages, et qui revinrent sans rien obtenir. En effet, chacun se revêt de sa vie comme d'une tunique, et il ne peut plus la quitter ni la changer pour une autre. Cependant, l'économe infidèle imagine de remettre aux débiteurs et de se préparer ainsi en eux une ressource dans son malheur; car il suit : « Je sais ce que je ferai, afin que lorsqu'on m'aura retiré l'administration ils me reçoivent dans leurs maisons. » Car quiconque, prévoyant sa fin, allége le poids de ses péchés par de bonnes œuvres (en remettant à ceux qui lui doivent ou en donnant aux pauvres avec abondance), et distribue les biens du Seigneur, se concilie de nombreux amis qui lui rendront un bon témoignage devant son juge, non par des discours, mais en manifestant ses

---

dispensator, qui de propria dispensatione considerat cum Paulo dissolvi, et esse cum Christo (*ad Philipp.*, 3). Is autem cujus sunt vota terrena, anxiatur in exitu. Unde de hoc villico subditur : Ait autem villicus intra se : Quid faciam, quia dominus meus aufert a me villicationem? Fodere non valeo, mendicare erubesco. Impotentiam esse in opere crimen est vitæ inertis : non enim timeret, si consuevisset affectare labores. Quod si secundum allegoriam accipiamus parabolam, post transmigrationem hinc factam non est tempus operandi. Vita præsens habet exercitium mandatorum, futura vero solatium : si nihil operatus es hic, frustra in futurum curas; sed nec mendicando proficies. Hujus indicium sunt virgines fatuæ, quæ imprudenter a prudentibus mendicaverunt, sed reversæ sunt vacuæ (Matth., 25). Quilibet enim suam conversationem, ut tunicam induit : non est autem eam exuere, nec cambire cum alio. Sed debitorum remissionem ingeniatus est nequitiæ villicus, statuens sibi malorum remedium in conservis. Sequitur enim : Scio quid faciam, ut cum amotus fuero a villicatione recipiant me in domos suas, quoties enim quis exitum suum percipiens: levat beneficio sarcinam peccatorum (vel relaxando debita debitori, vel tribuens inopibus copiam) ea quæ sunt domini largiens, multos amicos conciliat; præbituros sibi coram judice testimonium veritatis, non vocibus, sed bonorum operum ostensione;

bonnes œuvres; bien plus, leur témoignage lui préparera la demeure du rafraîchissement. Or, rien ne nous appartient, mais tout appartient à Dieu; d'où il suit : « Ayant donc appelé chacun des serviteurs de son maître, il dit au premier : Combien devez-vous à mon maître? Il répondit : Cent barils d'huile. » — Bède. — Le *baril* est l'amphore grecque, qui contient trois urnes. — Suite. — « Il lui dit : Reprenez votre obligation, asseyez-vous vite, et écrivez cinquante, » lui remettant ainsi la moitié. — Suite. — « Il dit à un autre : Et vous, combien devez-vous? Il répondit : Cent mesures de froment. » Cette mesure se compose de trente boisseaux. « Il lui dit : Reprenez votre billet, et écrivez quatre-vingts, » lui remettant ainsi le cinquième. Or, voici comment on peut entendre ce passage : Quiconque consacre la moitié ou la cinquième partie de son bien à soulager l'indigence du pauvre sera récompensé pour sa miséricorde. — S. Aug. — Ou encore : lorsqu'au lieu de cent barils d'huile il fait écrire cinquante par le débiteur, et qu'au lieu de cent mesures de froment il fait écrire quatre-vingts, je pense que cela veut dire que ce que les Juifs donnaient aux prêtres et aux lévites doit être plus abondant dans l'Église du Christ, de sorte que, tandis qu'ils ne donnaient que la dîme, les chrétiens doivent donner la moitié, comme Zachée fit pour ses biens, ou qu'ils doivent surpasser les offrandes des Juifs en donnant au moins deux dîmes (c'est-à-dire un cinquième).

Et le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi prudemment; car les enfants du siècle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires que ne sont les enfants de la lumière. Je vous dis donc de même : Employez

---

quinetiam paraturos per testimonium refrigerii mansionem. Nihil autem est nostrum, sed omnia sunt ditionis Dei. Unde sequitur : Convocatis itaque singulis debitoribus domini sui, dicebat primo : Quantum debes domino meo? At ille dixit : Centum cados olei. Bed. Cadus græce est amphora continens urnas tres. Sequitur : Dixitque illi ; Accipe cautionem tuam, et sede cito, et scribe quinquaginta, dimidiam ei partem dimittens. Sequitur : Deinde alii dixit : Tu vero quantum debes? Ait : Centum coros tritici. Corus modiis triginta completur : Ait illi : Accipe litteras tuas, et scribe octoginta, quintam partem ei dimittens. Simpliciter ergo sic potest accipi. Quisquis indigentiam pauperis, vel ex dimidia vel ex quinta alleviat parte, misericordiæ suæ mercede donandus est. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 34). Vel quod de centum cadis olei quinquaginta fecit scribi a debitore, et de centum coris tritici octoginta, ad hoc valere arbitror, ut ea quæ in sacerdotes atque levitas judæus quisque operatur, in Ecclesia Christi abundent, ut cum illi decimas darent, isti dimidias dent; sicut de bonis suis fecit Zachæus (Luc., 19) aut certe duas decimas dando (id est, unam quintam) superent impendia Judæorum.

Et laudavit dominus villicum iniquitatis : quia prudenter fecisset; quia filii hujus seculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt. Et ego vobis dico : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis; ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna taber-

les richesses injustes à vous faire des amis; afin que lorsque vous viendrez à manquer ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. Celui qui est fidèle dans les petites choses sera fidèle aussi dans les grandes; et celui qui est injuste dans de petites choses sera injuste aussi dans les grandes. Si donc vous n'avez pas été fidèle dans les richesses injustes, qui voudra vous confier les véritables? Et si vous n'avez pas été fidèle dans un bien étranger, qui vous donnera le vôtre propre? Nul serviteur ne peut servir deux maîtres; car ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir tout ensemble Dieu et l'argent.

S. Aug. — Le maître qui retirait l'administration à son économe le loue néanmoins d'avoir prévu l'avenir; d'où il suit : « Le maître loua cet économe infidèle d'avoir agi prudemment. » Cependant nous ne devons pas l'imiter en toutes choses, car nous ne devons point frauder notre maître pour faire l'aumône avec cette fraude. — Orig. — Or, comme les Gentils disent que la prudence est une vertu, et qu'ils la définissent « la connaissance du bien et du mal, et de ce qui est indifférent, » ou encore : « la connaissance de ce qu'il faut faire et de ce qu'il ne faut pas faire, » il faut considérer si ce mot a un ou plusieurs sens. Ainsi, il est dit que Dieu a disposé les cieux par sa prudence, il est donc certain que la prudence est bonne, puisque c'est par elle que le Seigneur a disposé les cieux; il est dit encore que le serpent était très prudent, et ici cette prudence ne désigne point une *vertu*, mais la *ruse* pour faire le mal. Or, c'est dans ce sens qu'il est dit que le maître loua son économe d'avoir agi prudemment, c'est-à-dire astucieusement et malignement. Peut-être encore que *loua* est dit par abus, et non dans le sens d'une véritable louange. C'est ainsi que nous disons de quel-

---

nacula. Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est. Si ergo in iniquo mammona fideles non fuistis, quod verum est quis credet vobis? Et si in alieno fideles non fuistis, quod vestrum est quis dabit vobis? Nemo servus potest duobus dominis servire : aut enim unum odio habebit, et alterum diliget : aut uni adhærebit, et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ.

Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Villicum quem dominus ejiciebat a villicatu, laudavit tamen, eo quod in futurum sibi prospexerit : unde sequitur : Et laudavit dominus villicum iniquitatis quia prudenter fecisset. Non tamen omnia debemus ad imitandum sumere : non enim domino nostro facienda est aliqua fraus, ut de ipsa fraude eleemosynas faciamus. Orig. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*). Verum quia Gentiles dicunt prudentiam esse virtutem, et definiunt eam, peritiam bonorum, malorum et neutrorum, vel cognitionem agendorum et non agendorum; considerandum est utrum hæc dictio plura aut unum significet : dicitur enim quod Deus paravit cœlos prudentia. Constat bonam esse prudentiam, quia Dominus cœlos paravit. Dicitur etiam (*in Genes.*, secundum 70) quod serpens prudentissimus erat; ubi prudentiam, non virtutem dicit, sed astutiam ad mala inclinationem habentem : et secundum hoc dicitur quod dominus laudavit villicum quia prudenter egisset, hoc est,

qu'un qu'il se recommande par des choses médiocres ou indifférentes, et que nous appelons quelquefois admirables les querelles et les disputes qui font jaillir la vivacité de l'esprit. — S. Aug. — Ces paraboles sont dites contradictoires ; celle-ci nous fait entendre que si l'économe qui fraudait son maître a pu être loué par lui, à plus forte raison ceux-là plaisent à Dieu qui font les mêmes bonnes œuvres sans violer ses commandements.

Orig. — Les enfants de ce siècle ne sont pas dits *plus sages*, mais *plus prudents*, que les enfants de la lumière, et cela non simplement ou d'une manière absolue, mais dans leur genre ; car il suit : « Les enfants de ce siècle sont plus prudents, etc. » — Bède. — Ils sont appelés *enfants de la lumière* et *enfants du siècle*, comme *les enfants du royaume* et *les enfants de perdition* ; car chacun est appelé le fils de celui dont il fait les œuvres. — Théoph. — Ainsi, il appelle *enfants du siècle* ceux qui ne s'occupent que des avantages terrestres, et *enfants de la lumière* ceux qui s'occupent des biens spirituels en vue du divin amour. Or, il arrive que dans l'administration des choses humaines nous disposons de nos biens avec prudence, et nous mettons tous nos soins à préparer une ressource à notre vie si nous venons à perdre notre administration ; tandis que, lorsque nous avons à disposer des choses divines, nous ne pensons point à ce qui doit nous être utile dans la vie future.

S. Grég. — Si donc les hommes veulent trouver après la mort quelque chose dans leurs mains, ils doivent, avant de mourir, placer leurs

---

callide et perperam. Et forsitan quod dicitur, laudavit, non secundum veram commendationem, sed abusive dictum est ; ut cum dicitur aliquem commendari in mediocribus et indifferentibus rebus, et quodammodo mirandos esse concursus et acumen, quibus vigor mentis elicitur. Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Econtrario dicuntur istæ similitudines ; ut intelligamus si laudari potuit ipse a domino, qui fraudem faciebat, quanto amplius placeant Deo, qui secundum ejus præceptum opera illa faciunt.

Orig. (vel Geometer, ubi sup.). Filii quoque hujus seculi, non sapientiores, sed prudentiores dicuntur lucis filiis : et hoc non absolute et simpliciter, sed in genere suo. Sequitur enim : Quia filii hujus seculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt, etc. Bed. Filii lucis et filii hujus seculi vocantur, quomodo filii regni et filii perditionis : cujus enim unusquisque agit opera, ejus cognominatur et filius. Theoph. Filios ergo hujus seculi vocat cogitantes quæ sibi commoda sunt in terra ; filios vero lucis spirituales opes tractantes intuitu divini amoris. Invenimur autem in humanis quidem administrationibus prudenter propria disponentes, et summopere satagentes ut si desierimus ab administratione, habeamus vitæ refugium : cum vero dispensare debemus divina, non præmeditamur quæ nobis postmodum sunt profutura.

Greg. (18 *Moral.*, cap. 11). Ut ergo in sua manu homines post mortem quidquam inveniant, ante mortem divitias suas in pauperum manibus ponant. Unde sequitur : Et ergo dico vobis : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, etc.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 33). Quod Hebræi vocant mammona latine divitiæ vo-

richesses dans la main des pauvres; d'où il suit : « Et moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec la mammone (1) d'iniquité, etc. »

S. Aug. — Ce que les Hébreux appellent mammone, en latin s'appelle *richesses;* c'est comme s'il disait : Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité. Or, plusieurs, interprétant mal cette parole, dérobent le bien d'autrui, en distribuent une partie aux pauvres, et croient faire ce qui est commandé; il faut corriger cette interprétation. Faites l'aumône avec le juste fruit de votre travail (2), car vous ne corromprez point le Christ, votre juge. Si vous donniez à un juge quelque chose de la dépouille d'un indigent afin que son jugement vous fût favorable, et si ce juge jugeait en votre faveur, telle est la force de la justice que cela vous déplairait à vous-même. Ne vous figurez pas un tel Dieu; il est la source de la justice. Ne prêtez donc point à usure pour faire l'aumône; je m'adresse aux fidèles à qui nous distribuons le corps du Christ; si vous avez de l'argent qui soit le fruit de l'usure, vous le possédez injustement; ne commettez plus ce vol désormais. Zachée dit : « Je donne aux pauvres la moitié de mes biens. » Voilà comment agit celui qui travaille à se faire des amis avec les richesses d'iniquité, et de peur d'être coupable d'ailleurs, il ajoute : « Et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rendrai quatre fois autant. » Il y a encore une autre interprétation : la *mammone d'iniquité,* ce sont les richesses du siècle, d'où qu'elles viennent. En effet, si vous cherchez les richesses véritables, il en est d'autres dont Job abondait dans son dénûment alors que son cœur était rempli de Dieu. Celles-ci sont appelées richesses d'iniquité parce qu'elles ne sont point véritables; car elles

(1) Mammon était le dieu de l'argent.
(2) Prov., 3, v. 9.

---

cantur : ac si diceret : Facite vobis amicos de divitiis iniquitatis. Hoc autem quidam male intelligendo rapiunt aliena, et inde aliquid pauperibus largiuntur; et putant se facere quod præceptum est. Intellectus iste corrigendus est. De justis laboribus eleemosynas facite : non enim corrupturi estis judicem Christum. Si de præda inopis dares aliquid judici, ut pro te judicaret, si judex ille pro te judicabit, tanta vis est justitiæ ut tibi ipsi displiceat. Noli tibi pingere talem Deum; fons justitiæ est : noli ergo eleemosynas facere de fenore et usuris : fidelibus dico quibus corpus Christi erogamus : sed si pecunias tales habetis, de malo est quod habetis. Jam nolite malum facere : Zachæus dixit (Luc., 19) : Dimidium rerum mearum do pauperibus. Ecce quomodo currit, qui currit facere amicos de mammona iniquitatis : et ne reus aliunde teneretur : Si cui aliquid tuli, quadruplum reddam. Et est alius intellectus : Mammona iniquitatis divitiæ seculi sunt omnes, undecumque sint. Si enim veras divitias quæris, aliæ sunt quibus Job nudus abundabat, quando in Deum cor plenum habebat. Istæ enim ab iniquitate appellantur divitiæ, quia veræ non sunt; paupertate enim plenæ sunt, et semper obnoxiæ casibus : si enim veræ divitiæ essent, securitatem tibi darent.

sont remplies de pauvreté et toujours exposées aux hasards, tandis que, si elles étaient véritables, elles vous donneraient la sécurité. — S. Aug. — Ou encore : elles sont appelées *richesses d'iniquité* parce qu'elles sont le privilége des méchants et de ceux qui mettent en elles leur espérance et leur principale béatitude. Lorsque les justes les possèdent, il est vrai qu'ils jouissent aussi du même argent, mais ils ne regardent comme richesses que les célestes et les spirituelles. — S. Amb. — Ou encore : il dit *mammone d'iniquité* parce que l'avarice tente notre cœur par les divers appâts des richesses, de sorte que nous en devenons les esclaves.

S. Bas. — Lorsque vous héritez d'un riche patrimoine, vous recevez les épargnes de l'injustice, car il est inévitable que parmi le nombre de vos ancêtres il ne s'en trouve quelqu'un qui ait usurpé injustement le bien d'autrui. Mais supposons que votre père n'ait rien dérobé, d'où vous vient votre or? Si vous dites *de moi*, vous oubliez Dieu et vous méconnaissez votre Créateur; si, au contraire, vous dites *de Dieu*, dites-nous pourquoi vous l'avez reçu? Est-ce donc que la terre n'appartient pas à Dieu avec tout ce qu'elle contient? Si donc nos biens appartiennent au Seigneur de tous, ils appartiennent aussi à nos semblables.

Théoph. — Ainsi, on appelle *richesses d'iniquité* celles que Dieu nous a données pour subvenir aux nécessités de nos frères et de nos semblables et que nous réservons pour nous. Nous devions donc, dès le principe, donner tous nos biens aux pauvres; or, après avoir été économes d'iniquité, en retenant injustement ce qui était destiné aux besoins d'autrui, il ne faut plus vivre dans cette cruauté, mais donner

---

Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Vel divitiæ iniquitatis dicuntur; quia non sunt istæ divitiæ nisi iniquis, et qui in eis constituunt spem atque copiam suæ beatitudinis. A justis vero cum hæc possidentur, est quidem ista pecunia, sed non sunt illis divitiæ nisi cœlestes et spirituales. Amb. Vel iniquum mammona dixit, quia variis divitiarum illecebris nostros avaritia tentat affectus, ut velimus servire divitiis.

Basil. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel si successeris patrimonio, ab injustis congregata cepisti : in pluribus enim prædecessoribus necesse est aliquem reperiri qui injuste usurpaverit aliena. Ponatur autem ut nec pater exegerit, sed aurum unde habes? Si quidem dicis a me; ignarus Dei es non habens notitiam Creatoris : si vero, a Deo : dic nobis rationem, propter quam eas accepisti? an non Dei est terra et plenitudo ejus (*Psal.* 23). Ergo si communis Domini nostra sunt, erunt et conservorum nostrorum.

Theoph. Illæ ergo dicuntur opes nequitiæ, quascunque Dominus dedit ad impendia necessitatis fratrum ac conservorum nostrorum, nos vero tenemus nobis. Decebat igitur a principio omnia pauperibus tradi : verum quia iniquitatis fuimus villici, nequiter retinentes quod deputatum est ad aliorum opus, non est omnino manendum in hac crudelitate, sed impartiendum est pauperibus, ut recipiamur ab eis in cœlestibus tabernaculis : sequitur enim : Ut

aux pauvres afin qu'ils nous reçoivent dans les célestes tabernacles; car il suit : « Afin que, lorsque vous mourrez, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. » — S. Grég. — Or, si c'est par leur amitié que nous obtenons les tabernacles éternels, nous devons penser, en leur donnant, que nous offrons des présents à nos protecteurs plutôt que nous ne distribuons des aumônes à des indigents. — S. Aug. — Quels sont ceux, en effet, qui posséderont les tabernacles éternels, sinon les saints de Dieu? et quels sont ceux qu'ils recevront dans ces éternels tabernacles, sinon ceux qui soulagent leur indigence et qui leur donnent avec joie ce dont ils ont besoin? Ce sont là les petits du Christ, qui ont tout quitté pour le suivre et qui ont distribué aux pauvres tous leurs biens afin de servir Dieu, dégagés de toute entrave séculière, et de s'élever vers le ciel (comme sur des ailes), libres de tout le poids du monde.

S. Aug. — Il ne faut donc pas regarder comme débiteurs de Dieu ceux par qui nous voulons être reçus dans les tabernacles éternels; car ce passage désigne les justes et les saints qui introduiront ceux qui auront secouru leurs nécessités en partageant avec eux les biens terrestres. — S. Amb. — Ou encore : « Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, » afin d'obtenir la protection des anges et des autres saints par vos largesses envers les pauvres. — S. Chrys. — Remarquez qu'il ne dit pas : « Afin qu'ils vous reçoivent dans leurs demeures, » car ce ne sont pas eux qui admettent. C'est pourquoi, après avoir dit : « Faites-vous des amis, » il a ajouté : « Avec les richesses d'iniquité, » pour montrer que leur amitié ne suffira point à nous

---

cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula. Greg. (21 *Mor.*, cap. 14) Si autem eorum amicitiis æterna tabernacula acquirimus, dantes pensare debemus quia patronis potius munera offerimus, quam egenis dona largimur. Aug. (*De verb. Dom.*, serm. 35, ut supra). Qui sunt enim qui habebunt tabernacula æterna, nisi sancti Dei? Et qui sunt qui ab ipsis accipiendi sunt in tabernacula æterna, nisi qui eorum indigentiæ serviunt, et quod eis opus est, hilariter subministrant? Isti sunt minimi Christi, qui omnia sua dimiserunt et secuti sunt eum; et quicquid habuerunt, pauperibus distribuerunt, ut Deo sine seculari compede expediti servirent, et ab oneribus mundi liberatos (velut pennatos) sursum humeros tollerent.

Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 33, ut sup.). Non ergo eos a quibus recipi volumus in tabernacula æterna, tanquam debitores Dei fas est intelligi; cum justi et sancti significentur hoc loco, qui eos introducant qui necessitatibus suis terrena bona communicaverunt. Amb. Vel aliter : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut largiendo pauperibus angelorum cæterorumque sanctorum gratiam comparemus. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Attende etiam quod non dixit : Ut suscipiant vos in suis mansionibus : non enim ipsi sunt qui suscipiunt. Unde cum dixisset : Facite vobis amicos, addidit, de mammona iniquitatis, ostendens quod non simpliciter eorum amicitia nobis patrocinabitur, nisi bona opera nos comitentur, nisi evacuemus juste divi-

protéger si nous n'ajoutons nos bonnes œuvres, si nous ne disposons selon la justice des richesses entassées par l'injustice. L'aumône est donc le premier de tous les arts, car elle ne nous bâtit pas des maisons terrestres, mais elle nous procure la vie éternelle. Tous les autres arts ont besoin de leur mutuelle assistance ; mais, pour la miséricorde, il n'est besoin de rien que de volonté.

S. Cyr. — C'est ainsi que le Christ enseignait aux riches à aimer les pauvres par dessus tout et à thésauriser dans le ciel. Or, il connaissait l'apathie humaine, qui fait que ceux qui ambitionnent les richesses n'exercent aucune œuvre de charité envers les pauvres; c'est pourquoi il montre par des exemples manifestes que ceux qui sont ainsi n'obtiennent aucun fruit des dons spirituels, en ajoutant : « Celui qui est fidèle dans les petites choses sera aussi fidèle dans les grandes, et celui qui est injuste dans les petites choses sera injuste aussi dans les grandes. » Le Seigneur nous ouvre ensuite l'œil du cœur, et, expliquant les précédentes paroles, il ajoute : « Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses d'iniquité, qui voudra vous confier les véritables? » Ainsi les richesses *d'iniquité* sont les petites choses; elles ne paraissent rien à ceux qui goûtent les célestes. C'est pourquoi je pense que celui-là est fidèle dans les petites choses qui consacre les richesses à soulager ceux qui sont accablés de misère. Mais si nous sommes infidèles dans les petites choses, à quel titre obtiendrons-nous les véritables richesses, c'est-à-dire le don fécond des grâces de Dieu, qui imprime sur l'âme humaine la ressemblance divine? La suite fait voir que tel est le sens des paroles du Seigneur, car il dit : « Et si vous n'avez pas été fidèles dans un bien étranger, qui vous donnera le vôtre

---

tias congestas injuste. Ars igitur artium peritissima est eleemosyna : non enim nobis domos fabricat luteas, sed vitam perennem impendit. Singularum artium alia alterius adminiculo indiget. Cum autem misereri oportet, nullius alterius, sed solius voluntatis est opus.

Cyril. (in eadem *Cat. græc.*). Sic igitur docebat Christus affluentes divitiis summopere diligere amicitiam pauperum, et thesaurizare in cœlis. Noverat autem humanæ mentis desidiam, quomodo ambientes divitias nullum charitativum opus impendunt egentibus. Quod igitur talibus nullus spiritualium donorum fructus proveniat, manifestis exemplis ostendit, subdens : Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est; aperit autem nobis Dominus oculum cordis, exponens quod dixerat, cum subdit : Si ergo in iniquo mammona fideles non fuistis, quod verum est quis credet vobis? Est igitur minimum iniquitatis mammona, id est, terrenæ divitiæ, quæ superna sapientibus nihil esse videntur. Arbitror ergo aliquem esse in modico fidelem, cum de his minimis oppressis ærumna subsidium impertitur. Itaque si in modico fuerimus perfidi, quo pacto ab eo obtinebimus verum, id est, divinorum charismatum uber donum, animæ humanæ imprimens divinam speciem? Quod autem ad hoc tendat intentio verborum Domini, per sequentia patet. Dicit enim : Et si in

propre? etc. » — S. Amb. — Les richesses sont pour nous un bien étranger, parce qu'elles sont en dehors de notre nature, et qu'elles ne naissent ni ne meurent avec nous. Au contraire, le Christ est *notre propre bien*, parce qu'il est la vie des hommes, et qu'il est *venu dans son propre bien* (1).

Théoph. — Jusqu'ici il nous a enseigné avec quelle fidélité nous devons disposer des richesses; or, comme l'usage des richesses selon Dieu ne peut s'obtenir que par l'impassibilité de l'âme qui en est détachée, il ajoute : « Nul serviteur ne peut servir deux maîtres. » — S. Amb. — Ce n'est point qu'il y ait deux maîtres; il n'y a qu'un seul Seigneur; car, quoiqu'il se trouve des hommes qui servent la fortune, néanmoins, elle n'a aucun droit de domination. Mais eux-mêmes se courbent sous le joug de cette servitude. Il n'y a qu'un seul maître, parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu, par où il est évident que le Père et le Fils ont la même puissance. Cependant, il nous donne la raison de cette parole, en ajoutant : « Car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. » — S. Aug. — Ceci n'a pas été dit au hasard et sans réflexion; car il n'est pas un homme qui, interrogé s'il aime le démon, ne réponde que, loin de l'aimer, il le hait; au contraire, tous proclament qu'ils aiment Dieu; ainsi, *il haïra l'un* (le démon) *et méprisera l'autre* (Dieu); *il s'attachera à l'un* (au démon, en recherchant ses faveurs temporelles) *et méprisera l'autre* (Dieu), comme ceux qui, comptant sur sa bonté, se flattent d'être impunis et mettent leurs passions au-dessus de ses menaces.

(1) Jean, 1, v. 11.

alieno non fuistis fideles, quod vestrum est quis dabit vobis, etc. Amb. Alienæ nobis divitiæ sunt, quia præter naturam sunt; neque nobiscum nascuntur, neque nobiscum transeunt; Christus autem noster est, quia hominum vita est; denique in proprio venit.

Theophyl. Sic igitur hucusque docuit nos quam fideliter deceat dispensare divitias : sed quia opum dispensatio secundum Deum non aliter obtinetur, quam per impassibilitatem animi ad divitias non affecti, subjungit : Nemo servus potest duobus dominis servire. Ambr. Non quia duo, sed unus est Dominus : nam et si sint qui mammonæ serviant, tamen non ille novit aliqua jura dominatus, sed ipsi sibi jugum servitutis imponunt. Unus est Dominus, quia unus est Deus : unde patet Patris et Filii unum esse dominatum. Et hujus rationem assignat, subdens : Aut enim unum odio habebit, et alterum diliget; aut uni adhærebit, et alterum contemnet. Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 36). Hæc autem non passim aut quasi temere dicta sunt : nemo enim interrogatus utrum diligat diabolum, respondet se diligere, sed potius odisse; Deum autem se diligere omnes fere proclamant : ergo, aut unum odiet (scilicet diabolum), et alterum diliget (scilicet Deum), aut alteri adhærebit (scilicet, diabolo, cum quasi ejus præmia temporalia sectatur), et alterum contemnet (scilicet Deum), sicut solent minas ejus postponere cupiditatibus suis, qui de bonitate ejus ad impunitatem sibi blandiuntur.

Cyril. (ubi sup.). Conclusio autem est

S. Cyr. — La conclusion de tout ce discours est dans les paroles suivantes : « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » Il faut donc renoncer aux richesses et mettre tout son zèle à servir Dieu. — Bède. — Que l'avare entende donc ceci : il est impossible de servir en même temps les richesses et le Christ. Néanmoins, il ne dit pas : *Celui qui a des richesses*, mais *celui qui sert les richesses;* car celui qui sert les richesses les garde comme un esclave, tandis que celui qui a secoué le joug de cette servitude, les distribue comme en étant le maître ; or, celui qui sert Mammon est aussi esclave de celui qui, à cause de sa perversité, est justement appelé le maître des choses terrestres et le *prince de ce siècle.*

Les pharisiens, qui étaient avares, lui entendaient dire toutes ces choses, et ils se moquaient de lui. Et il leur dit : Pour vous, vous avez grand soin de paraître justes devant les hommes ; mais Dieu connaît le fond de vos cœurs, car ce qui est grand aux yeux des hommes est en abomination devant Dieu. La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean; depuis ce temps-là le royaume de Dieu est annoncé aux hommes, et chacun fait effort pour y entrer. Or, il est plus aisé que le ciel et la terre passent, qu'il ne l'est qu'une seule lettre de la loi manque d'avoir son effet. Quiconque quitte sa femme, et en prend une autre, commet un adultère ; et quiconque épouse celle que son mari a quittée commet un adultère.

Bède. — Le Christ avait averti les scribes et les pharisiens de ne pas présumer de leur justice, mais de recevoir les pécheurs pénitents et de racheter leurs propres péchés par l'aumône ; or, ils se moquaient de celui qui leur enseignait la miséricorde, l'humilité et le bon emploi des richesses. D'où il est dit : « Les pharisiens, qui étaient avares, en-

---

totius sermonis quod sequitur : Non potestis Deo servire et mammonæ. Totum igitur studium transferamus ad alterum divitiis abrenuntiantes. Bed. (*ex Hieron.*). Audiat ergo hoc avarus, non posse simul divitiis Christoque serviri : et tamen non dixit : Qui habet divitias, sed, qui servit divitiis : qui enim divitiarum servus est, divitias custodit ut servus ; qui autem servitutis excussit jugum, distribuit eas ut dominus : sed qui servit mammonæ, illi utique servit qui rebus istis terrenis merito suæ perversitatis præpositus, et princeps hujus seculi nominatur. (Joan., 12 et 2, *ad Cor.*, 4).

Audiebant autem omnia hæc pharisæi, qui erant avari, et deridebant illum : et ait illis : Vos estis qui justificatis vos coram hominibus : Deus autem novit corda vestra : quia quod hominibus altum est, abominatio est apud Deum. Lex et prophetæ usque ad Joannem : ex eo regnum Dei evangelizatur, et omnis in illud vim facit. Facilius est autem cœlum et terram præterire quam de lege unum apicem cadere. Omnis qui dimittit uxorem suam et alteram ducit, mœchatur ; et qui dimissam a viro ducit, mœchatur.

Bed. Monuerat Christus scribas et pharisæos de sua justitia non præsumere, sed peccatores pœnitentes recipere et eleemosynis sua peccata redimere : sed illi præceptorem misericordiæ, humilitatis et parcimoniæ, deridebant, unde dicitur : Audiebant autem omnia hæc pharisæi qui

tendaient tout ceci et se moquaient de lui; » pour deux motifs : ou parce qu'il leur prescrivait des choses de peu d'importance, ou parce qu'il leur recommandait inutilement ce qu'ils faisaient déjà. — Théoph.— Alors, le Seigneur, découvrant leur malice secrète, montre qu'ils n'avaient qu'une justice feinte; d'où il est ajouté : « Il leur dit : Pour vous, vous affectez de paraître justes devant les hommes. » — Bède. — Ceux-là affectent de paraître justes devant les hommes, qui méprisent les pécheurs comme des malades désespérés, et qui, se considérant eux-mêmes comme parfaits, croient n'avoir pas besoin du remède de l'aumône; mais celui qui illuminera les ténèbres les plus secrètes voit combien la profondeur de ce coupable orgueil est condamnable. D'où il suit : « Mais Dieu connaît vos cœurs. » — Théoph. — C'est pourquoi vous êtes abominables devant lui, à cause de votre arrogance et de votre ambition de faveur humaine. D'où il ajoute : « Et ce qui est grand devant les hommes est en abomination devant Dieu. »

Bède. — Les pharisiens se moquaient du Sauveur discutant contre l'avarice, comme s'il enseignait quelque chose de contraire à la loi et aux prophètes, où nous lisons que plusieurs riches furent agréables à Dieu; car Moïse lui-même annonçait au peuple qu'il gouvernait que, s'il observait la loi, il abonderait de tous les biens terrestres. Le Seigneur vient alors à montrer qu'entre la loi et l'Evangile il y a une très grande différence, soit dans les promesses, soit dans les commandements. D'où il ajoute : « La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean. » — S. Amb. — Non pas que la loi soit abolie, mais parce que

---

erant avari, et deridebant illum. Duas ob causas, quia vel minus utilia imperaret; vel a se jam facta superflue ingereret. Theophyl. At Dominus detegens in eis occultam malitiam, ostendit eos simulare justitiam. Unde subditur : Et ait illis : Vos estis qui justificatis vos coram hominibus. Bed. Justificant se coram hominibus qui peccatores tanquam infirmos desperatosque contemnunt; se autem ipsos tanquam perfectos eleemosynarum remedio opus non habere credunt : sed noxii tumoris altitudo quam sit juste damnanda, videt ille qui illuminabit abscondita tenebrarum. Unde sequitur : Deus autem novit corda vestra. Theophyl. Et ideo abominabiles ei estis ob arrogantiam et ambitum humani favoris. Unde subdit : Quia quod hominibus altum est, abominatio est apud Deum.

Bed. Disputantem autem contra avaritiam Salvatorem pharisæi deridebant, quasi contraria legi prophetisque præciperet; ubi multi ditissimi Deo placuisse leguntur; sed et ipse Moyses populum quem regebat, si legem sequeretur, omnibus terrenis bonis abundaturum prædixit (*Deuter.*, 28). Quibus Dominus occurrens ostendit inter legem et Evangelium, sicut promissionum, ita et præceptorum non minimam esse differentiam. Unde subdit : Lex et prophetæ usque ad Joannem. Ambr. Non quia lex defecit, sed quia incepit Evangelii prædicatio : videntur enim minora compleri cum potiora succedunt. Chrys. (homil. 38, *in Matth.*). Per hoc autem reddit eos celeres ad sui fidem : quia si usque ad tempus Joannis consummata sunt omnia, ego sum qui venio : non enim destitissent prophetæ, nisi venis-

la prédication de l'Evangile a commencé, car les choses moindres semblent finir lorsque de meilleures leur succèdent. — S. Chrys. — Par ces paroles, il les dispose à croire en lui. En effet, si tout a été accompli jusqu'à la prédication de Jean, je suis celui qui vient, car les prophètes ne seraient pas finis si je ne fusse venu. Mais direz-vous : *Pourquoi dit-il que les prophètes ont duré jusqu'à Jean*, puisque dans le Nouveau-Testament les prophètes sont beaucoup plus nombreux que dans l'Ancien ? C'est qu'il veut parler des prophètes qui ont annoncé la venue du Christ.

S. Eus. — Les anciens prophètes avaient connu la prédication du royaume des cieux, mais aucun d'eux ne l'avait expressément annoncée au peuple juif, parce que ce peuple grossier était incapable de comprendre l'immensité de cet enseignement. Jean, le premier, annonça ouvertement que le royaume des cieux était proche, et prêcha la rémission des péchés par le baptême de la régénération. D'où il suit : « Depuis lors le royaume de Dieu est annoncé, et chacun s'efforce d'y entrer. » — S. Amb. — Car la loi enseignait beaucoup de choses selon la nature, afin de nous attirer au zèle de la justice par son indulgence pour les inclinations naturelles; mais le Christ contrarie la nature, parce qu'il retranche les voluptés naturelles ; c'est pour cela que nous luttons contre la nature, afin qu'elle ne se plonge point dans les choses terrestres, mais s'élève aux choses célestes. — S. Eus. — Les hommes ont à livrer un grand combat pour monter au ciel ; en effet, les hommes, revêtus d'une chair mortelle, ont à dompter la volupté et tous les appétits mauvais pour imiter les anges ; comment cela se pourrait-il sans violence ? Quel est celui qui, les voyant tra-

---

sem ego. (Et homil. 19 operis imperfect.) Sed dices : Qualiter prophetæ usque ad Joannem ? cum multo plures prophetæ in novo quam in veteri testamento fuerint : sed de illis prophetis dicit qui prænuntiaverunt Christi adventum.

Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Noverant autem priores prophetæ prædicationem regni cœlorum, sed nullus eorum expresse annuntiaverat populo Judæorum ; eo quod puerilem mentem Judæi habentes, imbecilles erant circa prædicationis immensitatem. Primus autem Joannes manifeste prædicavit appropinquasse regnum cœlorum, necnon et peccatorum remissionem per lavacrum regenerationis. Unde sequitur : Ex eo regnum Dei evangelizatur, et omnis in illud vim facit. Ambr. Lex enim multa secundum naturam tradidit, ut naturalibus indulgentior desideriis ad justitiæ studium nos vocaret ; Christus naturam incidit, quia naturales quoque amputat voluptates. Sed ideo vim facimus naturæ, ut non ad terrena demergat, sed ad superna se erigat. Euseb. (ut sup.). Magna enim pugna incumbit mortalibus in ascensu cœlorum. Quod enim homines carne mortali vestiti subigant voluptatem et omnem illicitum appetitum, imitari volentes vitam angelicam, quomodo, non fit violenter? Quis autem videns divino insudantes cultui, et pene suam carnem mortificantes, non revera fatebitur illos vim inferre regno cœlorum ? Sed et si quis indagaverit mirandum propositum veneran-

vailler péniblement au service de Dieu et mortifier leur chair, n'avouera pas qu'ils se font pour le ciel une véritable violence? De plus, si quelqu'un considère l'admirable courage des saints martyrs, il reconnaîtra qu'ils sont entrés violemment dans le royaume des cieux.— S. Aug. — Ils se font violence pour le royaume du ciel, non-seulement en méprisant les biens terrestres, mais encore les discours de ceux qui se moquent de leur dédain pour les choses temporelles. Car l'évangéliste a ajouté ceci après avoir dit qu'on se moquait de Jésus parlant du mépris des richesses terrestres.

Bède. — Cependant, de peur qu'on ne crût que ces paroles : « La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean, » annonçaient la destruction de la loi et des prophètes, il éloigne cette pensée en disant : « Le ciel et la terre passeront plutôt qu'un seul point de la loi soit effacé; » car la figure de ce monde passe, mais le dernier trait d'une seule lettre de la loi ne passera point, c'est-à-dire que le moindre de ses mystères spirituels cause son accomplissement. Cependant la loi et les prophètes ne durent que jusqu'à Jean, parce que celui que les oracles de Jean proclamaient être déjà venu ne pouvait plus être annoncé comme devant venir. Quant à ce qu'il avait dit de la loi, qu'elle ne devait jamais être violée, il le confirme par le témoignage d'un exemple tiré d'elle-même, en disant : « Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre commet un adultère, et celui qui épouse la femme que son mari a renvoyée commet un adultère; » afin que, par ce seul trait, ils apprissent pour tous les autres qu'il n'était pas venu pour détruire les commandements de la loi, mais pour les accomplir. — Théoph. — En effet, la loi parlait à des imparfaits d'une manière imparfaite,

---

dorum martyrum, fatebitur eos vim irrogare in regnum cœlorum. Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 37). Vim etiam faciunt in regnum cœlorum, ut non solum temporalia ista contemnant, sed etiam linguas deridentium se talia contemnentes : hoc enim subjunxit Evangelista, cum dixisset derisum fuisse Jesum, cum de contemnendis terrenis divitiis loqueretur.

Bed. Ne autem putarent in eo quod dixit : Lex et prophetæ usque ad Joannem, legis vel prophetarum ab eo destructionem prædicari, hoc excludit subdens : Facilius autem est cœlum et terram præterire quam de lege unum apicem cadere : præterit enim figura hujus mundi (ut dicitur 1, *ad Cor.* 7); de lege autem nec unius quidem litteræ summitas : id est, nec minima quæque a sacramentis spiritualibus vacant. Et tamen lex et prophetæ usque ad Joannem, quia non potuit ultra venturum prophetizari, quod Joannis præconio jam venisse clarebat. Quod autem de lege in perpetuum non violanda prædixerat, uno, exempli gratia, de illa sumpto confirmat testimonio, dicens : Omnis qui dimittit uxorem suam et ducit alteram, mœchatur; et qui dimissam a viro ducit, mœchatur; ut ex hoc uno discerent etiam in cæteris eum, non ad solvenda, sed implenda decreta legis venisse. Theophyl. Quod enim cum imperfectis lex imperfecte loqueretur, ex hoc patet quod duris præcordiis Judæorum ait (*Deut.*, 24) : Si vir odio habuerit conjugem, dimittet eam : quia

comme le prouve ce qui est dit aux Juifs, à cause de la dureté de leur cœur : « Si un homme prend en haine sa femme, il la renverra. » Car, comme ils étaient homicides et aimaient à verser le sang, ils n'avaient point pitié même de ceux qui leur étaient plus étroitement unis, jusqu'à sacrifier aux démons leurs fils et leurs filles; mais maintenant il faut une doctrine plus parfaite. C'est pourquoi je vous dis que celui qui répudie sa femme sans motif de fornication commet un adultère, et celui qui en épouse une autre commet un adultère.

S. Amb. — Je crois qu'il faut traiter d'abord de la loi du mariage, pour discuter ensuite la prohibition du divorce. Quelques-uns pensent que tout mariage vient de Dieu, parce qu'il est écrit : « Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni. » Comment donc l'apôtre a-t-il dit : « Si la partie infidèle se sépare, qu'elle se sépare ? » Il montre par là que tout mariage ne vient pas de Dieu. Car ce n'est point par la volonté de Dieu que les chrétiens s'unissent avec les Gentils. Ne renvoyez donc point votre femme, de peur de désavouer Dieu qui est l'auteur de votre union. En effet, si vous devez supporter et amender le caractère des autres, combien plus celui de votre femme. Lorsque vous la renvoyez après qu'elle a été féconde, il est dur d'exclure la mère et de retenir les enfants, de manière à ajouter à sa honte le déchirement de ses entrailles; il est plus dur encore de renvoyer aussi les enfants à cause de la mère. Souffrirez-vous que de votre vivant vos enfants soient sous la dépendance d'un beau-père, ou que, leur mère vivant, ils dépendent d'une marâtre ? N'est-il pas bien dangereux d'exposer aux séductions l'âge fragile d'une adolescente ? N'est-il pas barbare de délaisser la vieillesse de celle dont vous avez défloré la jeunesse ?

---

cum homicidæ essent et gauderent in sanguine, nec astrictorum sibi miserebantur ; adeo ut filios et filias mactarent dæmonibus, nunc vero perfectiori doctrina opus est. Ob hoc igitur dico, quod si quis repudiat conjugem, non incumbente causa fornicationis, mœchatur ; et qui aliam duxerit, mœchatur.

Amb. Prius autem dicendum arbitror de lege conjugii, ut postea de prohibendo divortio disputemus. Quidam putant omne conjugium a Deo esse, quia scriptum est (Matth., 19, et Marc., 10) : Quos Deus conjunxit, homo non separet. Quomodo ergo Apostolus dixit (1 *Cor.*, 7) : Si infidelis discedit, discedat ? In quo quidem ostendit, non a Deo esse omnium conjugium : neque enim Christiani Gentilibus Dei judicio conjunguntur. Noli ergo uxorem dimittere, ne Deum tuæ copulæ diffitearis auctorem. Etenim si alienos, multo magis uxoris debes tolerare et emendare mores. Quæ cum parvulis fœta dimittitur, durum si excludas parentem, pignora teneas, ut ad contumeliam parentis addas etiam pietatis injuriam ; durius si propter matrem etiam filios simul pellas. Patieris-ne liberos tuos vivente te esse sub vitrico, ac incolumi matre esse sub noverca ? Quam periculosum, si fragilem adolescentulæ ætatem errori offeras ! quam impium si ejus destituas senectutem, cujus defloraveris juventutem ? Pone si repudiata non nubat ; et hoc tibi debuit displicere, cui adultero fidem servat. Pone si

Supposez qu'après avoir été répudiée, elle ne se marie point; cela doit vous déplaire qu'elle garde sa foi à un adultère. Supposez qu'elle se marie, sa destinée est votre crime et ce que vous croyez un mariage est un adultère. Cependant, il y a aussi un sens moral dans ces paroles : en effet, après avoir dit que le royaume de Dieu était annoncé et qu'un seul point de la loi ne pouvait être effacé, il ajoute : « Quiconque renvoie sa femme, etc. » L'homme, c'est le Christ; la femme, c'est l'Eglise, épouse par la charité, vierge par la chasteté. Que celui donc que Dieu a attiré à son Fils n'en soit point séparé par la persécution, ni éloigné par la luxure, ni arraché par la philosophie, ni séduit par l'hérétique, ni entraîné par le Juif; car tous ceux-là sont adultères, qui cherchent à corrompre la véritable foi et la véritable sagesse.

Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui se traitait magnifiquement tous les jours. Il y avait aussi un pauvre appelé Lazare, tout couvert d'ulcères, couché à sa porte, qui eût bien voulu pouvoir se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; mais personne ne lui en donnait, et les chiens venaient lui lécher ses plaies.

Bède. — Le Seigneur venait d'exhorter à se faire des amis avec les richesses d'iniquité, et les pharisiens qui l'avaient entendu se moquaient de lui; alors il appuie son enseignement par un exemple, en disant : « Il y avait un homme riche, etc. » — S. Chrys. — *Il y avait*, et non *il y a*, parce qu'il a passé comme une ombre fugitive.—S. Amb. — Cependant, toute pauvreté n'est pas *sainte*, ni toute richesse *criminelle*. Mais, de même que la luxure souille les richesses, de même la sainteté rend la pauvreté recommandable.

---

nubat, necessitas illius tuum crimen est; et quod conjugium putas adulterium est. Hoc moraliter tamen; quia supra proposuerat regnum Dei evangelizari, et cum dixisset de lege unum apicem non posse cadere, subjecit : Omnis qui dimittit uxorem suam, etc. Vir Christus est; uxor Ecclesia, charitate uxor, integritate virgo : ergo quem Deus traxit ad Filium, non separet persecutio, non avertat luxuria, non philosophia deprædetur, hæreticus non inficiat, Judæus non separet. Adulteri sunt omnes qui adulterare cupiunt fidei et sapientiæ veritatem.

Homo quidam erat dives, qui induebatur purpura et bysso, et epulabatur quotidie splendide. Erat autem quidam mendicus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus, cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis; et nemo illi dabat : sed et canes veniebant, et lingebant ulcera ejus.

Bed. Admonuerat supra Dominus facere amicos de mammona iniquitatis; quod audientes pharisæi deridebant; deinde illa quæ proposuerat, exempli astruit, dicens : Homo quidam erat, etc. Chrys. (in homil. *De divit.*). Erat, non est, quia præteriit quasi umbra fugiens. Ambr. Non autem omnis sancta paupertas, aut divitiæ criminosæ, sed ut luxuria infamat divitias, ita paupertatem commendat sanctitas.

Sequitur : Et induebatur purpura et bysso. Bed. Purpura color regii habitus

SUITE. — « Vêtu de pourpre et de byssus. » — BÈDE. — La pourpre est la couleur des habits royaux ; elle sort de coquillages marins qu'on a incisés par le fer. Le byssus est une espèce de lin très blanc et très doux. — S. GRÉG. — Si la recherche des vêtements fins et précieux n'était pas une faute, la parole de Dieu ne s'appesantirait pas ainsi sur ces circonstances. En effet, personne ne recherche le luxe des vêtements que par vaine gloire et pour paraître plus digne de considération que les autres ; car nul ne se revêt d'habits précieux quand il ne peut être vu de personne. — S. CHRYS. — Il couvrait de pourpre et de soie la cendre, la poussière et la terre ; ou encore : la cendre, la poussière et la terre portaient en lui la pourpre et la soie. Ses repas étaient comme ses vêtements ; et il en est ainsi de nous : tels sont nos repas, tels sont nos vêtements. D'où il suit : « Chaque jour il faisait de splendides repas. » — S. GRÉG. — Il faut ici bien remarquer qu'il est très difficile qu'un festin soit sans péché ; presque toujours la volupté se mêle aux festins, et tandis que le corps se livre aux plaisirs de la table, le cœur s'abandonne à une joie désordonnée.

SUITE. — « Il y avait aussi un mendiant nommé Lazare. » — S. AMB. — Il semble que ce soit une histoire plutôt qu'une parabole, le nom étant ainsi désigné. — S. CHRYS. — Car la parabole est le récit d'un trait où les noms sont passés sous silence. Lazare veut dire *qui est aidé*, car il était pauvre, et Dieu lui venait en aide. — S. CYR. — Ou encore : ce récit du riche et de Lazare a été écrit sous la forme de parabole pour faire voir que ceux qui sont riches des biens terrestres encourront une grave condamnation s'ils refusent de secourir les nécessités des pauvres.

---

est ex conchis marinis ferro circumcisis emissa ; byssus vero genus lini candidi et mollissimi. GREG. (in homil. 40, *in Evang.*). Si autem subtilium pretiosarumque vestium cultus culpa non esset, nequaquam sermo Dei hoc tam vigilanter exprimeret. Nemo quippe vestimenta pretiosa nisi ad inanem gloriam quærit, ut honoratior cæteris esse videatur ; nemo enim vult ibi pretiosis vestibus indui, ubi ad aliis non possit videri. CHRYS. (ut sup.). Cinerem, et pulverem, et terram purpura et serico protegebat ; sive, cinis, pulvis et terra purpuram et sericum portabat : secundum vestimenta ejus ita et epulæ. Ergo et nobis quales epulæ, talia et vestimenta. Unde sequitur : Et epulabatur quotidie splendide. GREG. (1 *Moral.*, cap. 5). Ubi solerter intuendum est, quia celebrari sine culpa convivia vix possunt ; pene enim semper epulas comitatur voluptas : nam cum corpus in refectionis delectatione resolvitur, cor ad inane gaudium relaxatur.

Sequitur : Et erat quidam mendicus nomine Lazarus. AMB. Narratio magis quam parabola videtur, quando etiam nomen exprimitur. CHRYS. (ut sup.). Parabola vero illa est, in qua exemplum ponitur, et tacentur nomina. Interpretatur autem Lazarus qui adjutus est : pauper enim erat, et illum Dominus adjuvabat. CYR. (in *Cat. græcor. Patr.*). Vel aliter : præsens sermo de divite et Lazaro similitudinarie scriptus est in parabola ; ut innotescat quod qui terrenis affluunt opibus, nisi velint opitulari necessitatibus pauperum, gravem incurrent sententiam. Refert autem traditio Judæorum

Une tradition juive raconte qu'il y avait alors à Jérusalem un homme, nommé Lazare, en proie à la dernière indigence et à la maladie. Le Seigneur le cite comme exemple pour rendre plus clair son discours.

S. Grég. — Il faut aussi remarquer que les noms des riches sont d'ordinaire plus connus du peuple que ceux des pauvres; mais le Seigneur dit le nom du pauvre et ne dit pas le nom du riche, parce que Dieu connaît et aime les humbles, tandis qu'il ne connaît point les superbes. Or, afin que ce pauvre fût plus éprouvé, la pauvreté et la maladie l'assiégèrent ensemble; car il suit : « Il était couché à sa porte, couvert d'ulcères. »

S. Chrys. — Il était couché à la porte du riche, afin que celui-ci ne pût pas dire : Je ne l'ai point vu, personne ne m'en a parlé. Il le voyait en sortant et en rentrant; de plus, il est dit que son corps était couvert d'ulcères pour montrer la cruauté du riche. O le plus malheureux des hommes, tu vois le corps mourant de ton semblable couché à ta porte et tu n'en as aucune compassion ! si tu méprises les commandements de Dieu, du moins prends pitié de ta condition et crains de devenir ainsi toi-même. La maladie trouve quelque soulagement dans les richesses quand elle les possède; mais quelle est la misère de ce pauvre qui, au milieu de tant de douleurs, oublie ses plaies pour ne se souvenir que de sa faim? Car il suit : « Il désirait se rassasier des miettes, etc. » Comme s'il disait : Faites-moi l'aumône de ce que vous rejetez de votre table; faites-vous un gain de ce que vous perdez.

S. Amb. — La suite caractérise bien l'insolence et l'orgueil des riches; car il suit : « Personne ne lui en donnait. » Ils sont si oublieux de la condition humaine, que, comme s'ils étaient d'une nature supérieure,

---

Lazarum quemdam fuisse tunc temporis Hierosolymis extrema pressum inopia et infirmitate; cujus meminit Dominus introducens eum in exemplum ad majorem sermonis manifestationem. Greg. (in homil. 40, ut sup.). Notandum etiam est, quia in populo plus solent nomina divitum quam pauperum sciri; Dominum autem nomen pauperis dicit, et nomen divitis non dicit; quia Deus humiles novit atque approbat, superbos ignorat. Ut autem amplius probaretur pauper, simul hunc et paupertas et ægritudo tabefecit. Sequitur enim : Qui jacebat ad januam ejus ulceribus plenus.

Chrys. (ut sup.) Ideo jacebat ad januam, ne dives diceret : Non vidi, nemo mihi nuntiavit. Videbat eum exiens et revertens : ideo ulceribus plenus ut crudelitatem divitis suo corpore demonstraret. Infelicissime hominum, mortem corporis tui vides jacere ante januam, et non misereris ! Si Dei præcepta non consideras, saltem conditionis tuæ miserere; et time ne ipse talis efficiaris : ægrotatio autem habet aliquod solatium, si opes habet : quanta ergo in isto pœna est, in quo inter tanta vulnera non meminit dolores plagarum, sed famem? Sequitur enim : Cupiens saturari de mic's, etc. Quasi diceret : Quod projicis de mensa, hoc præbe in eleemosynam ; fac damna lucrum.

Ambr. Insolentia autem et tumor divitum indiciis competentibus subinfertur : sequitur enim : Et nemo illi dabat. Ita enim sunt conditionis humanæ immemores, ut

ils trouvent dans les misères des pauvres une excitation à leurs voluptés et se moquent de l'indigent ; ils insultent aux malheureux, et ceux qu'ils devraient prendre en pitié, ils les dépouillent. S. Aug.— Car l'avarice insatiable des riches ne craint point Dieu, n'a aucun égard pour l'homme, n'épargne point son père, trahit la foi de son ami, opprime la veuve, et s'empare des biens de l'orphelin.

S. Grég. — Ce pauvre voyait le riche entouré de complaisants, tandis que personne ne le visitait dans son infirmité et sa misère. En effet, il est évident que personne ne venait le visiter, puisque les chiens léchaient paisiblement ses plaies ; car il suit : « Mais les chiens venaient lécher ses ulcères. » — S. Chrys. — Ces animaux compatissants léchaient ses plaies que nul homme ne daignait laver et panser.

S. Grég. — Ainsi, Dieu exerce un double jugement en permettant que le pauvre Lazare soit couché à la porte du riche ; car le riche impitoyable aggrave le châtiment de sa condamnation, et le pauvre éprouvé augmente ses droits à la récompense, parce que le premier voit chaque jour celui dont il devrait prendre pitié, et le second voit sans cesse son épreuve.

Or, il arriva que ce pauvre mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulcre. Et lorsqu'il était dans les tourments, il leva les yeux en haut, et vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein; et s'écriant, il dit ces paroles : Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez-moi Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau pour me rafraîchir la langue, parce que je souffre d'extrêmes tourments dans cette flamme. Mais Abraham lui répondit : Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu vos biens dans votre vie,

---

tanquam supra naturam siti, de miseriis pauperum incentiva suarum capiant voluptatum, rideant inopem ; insultent egenti, et quorum misereri deceat, his auferant. Aug. (*De verb. Dom.*, serm. 25). Inexplebilis enim avaritia divitum, nec timet Deum, nec hominem veretur, non parcit patri, amico fidem non servat, viduam opprimit rem pupilli invadit.

Greg. (in hom. 40, ut sup.). Insuper pauper videbat procedentem divitem ab obsequentibus circumfulciri, se in infirmitate et inopia a nullo visitari : nam quia nemo ei ad visitandum aderat, testantur canes qui licenter vulnera ejus lingebant : sequitur enim : Sed et canes veniebant, et lingebant ulcera ejus. Chrys. (ut sup.). Ulcera quæ nullus hominum lavare dignabatur et contrectare, feræ mites lambunt.

Greg. (in homil. 40, ut sup.). Ex una ergo re omnipotens Deus duo judicia exhibuit, dum Lazarum pauperem ante januam divitis jacere permisit, ut et dives impius damnationis sibi augeret ultionem, et tentatus pauper cresceret ad remunerationem ; quia conspiciebat ille quotidie cui misereretur, videbat iste de quo probaretur.

Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno. Elevans autem oculos suos cum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus, et ipse clamans, dixit : Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma. Et dixit illi

et que Lazare n'y a eu que des maux; c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et vous dans les tourments. De plus, il y a pour jamais un grand abîme entre nous et vous; de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le peuvent, comme on ne peut passer ici du lieu où vous êtes.

S. Chrys. — Nous avons vu le sort de chacun d'eux sur la terre, voyons leur sort dans les enfers (1). Ce qui était temporel est passé, ce qui suit est éternel. Tous deux sont morts; l'un est reçu par les anges, l'autre dans les supplices; car il est dit : « Il arriva que le pauvre mourut et fut porté par les anges, etc. » Toutes ses douleurs se changent tout-à-coup en délices; il est porté, après tant de souffrances, parce qu'il était épuisé, de peur qu'en marchant il ne se fatigue, et il est porté par les anges. Un seul ange ne suffisait pas pour porter le pauvre, et ils viennent plusieurs afin de former un chœur joyeux; chacun des anges se réjouit de toucher à ce fardeau, car ils aiment à se charger de tels fardeaux pour conduire les hommes au royaume des cieux. Cependant, il fut porté dans le sein d'Abraham pour s'y reposer et s'y réchauffer. Le sein d'Abraham, c'est le paradis. Or, les anges, devenus ses serviteurs, portent ce pauvre et le déposent dans le sein d'Abraham, parce que, quoique couché dans le mépris, il ne s'est point désespéré et n'a pas blasphémé, en disant : Ce riche qui vit dans l'iniquité est dans la joie et ne ressent pas la tribulation, tandis que moi je ne puis pas même obtenir la nourriture nécessaire.

(1) Ici les enfants désignent les limbes où les âmes justes attendaient le Messie, et aussi le lieu de tourment des damnés.

Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus, similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris. Et in omnibus, inter nos et vos chaos magnum firmatum est; ut hi qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare.

Chrys. (ut sup. in hom. *De divite*). Audivimus quid utrique in terra passi sunt; videamus quid utrique patiantur apud inferos. Quod temporale fuit, preteriit; quod sequitur, æternum est. Uterque mortuus est : illum angeli, hunc pœnæ suscipiunt. Dicitur enim : Factum est autem ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis, etc. Tantæ pœnæ repente deliciis commutantur. Portatur post tantos labores, quia defecerat; ne saltem ambulans laboraret; et portabatur ab angelis. Non sufficerat ad portandum pauperem unus angelus; sed propterea plures veniunt, ut chorum lætitiæ faciant; gaudet unusquisque angelus tantum onus tangere. Libenter talibus oneribus prægravantur, ut ducant homines ad regna cœlorum. Portatus est autem in sinum Abrahæ, ut illum palparet et refocillaret. Sinus Abrahæ paradisus est. Ideo autem angeli ministrantes tulerunt pauperem, et locaverunt eum in sinu Abrahæ : quia licet despectus jaceret, non tamen desperavit; nec blasphemavit dicens : Hic dives in nequitia vivens gaudet, et tribulationem non patitur; ego vero nec obtinere valeo necessariam escam.

Aug. (*De origin. animæ*, lib. 4, cap. 16).

S. Aug. — Si vous pensez que ce sein d'Abraham est quelque chose de corporel, je crains que dans une circonstance si importante vous ne voyiez un jeu plutôt que quelque chose de sérieux. En effet, vous ne sauriez vous faire illusion jusqu'à croire que le sein corporel d'un seul homme puisse contenir tant d'âmes, bien plus (pour me conformer à votre langage), tant de corps, que les anges y portent comme Lazare, à moins que vous ne pensiez peut-être que cette âme soit la seule qui ait mérité de parvenir à ce sein. Si donc vous ne voulez tomber dans une erreur puérile, il faut entendre par *le sein d'Abraham* le séjour tranquille et mystérieux où se trouve Abraham; il est appelé le *sein d'Abraham*, non qu'il soit réservé à lui seul, mais parce que ce patriarche est le père de nombreuses nations, et qu'il a été proposé comme le plus grand modèle de la foi.

S. Grég. — Or, tandis que ces deux cœurs (du pauvre et du riche) étaient ici-bas, leur juge, qui les contemplait du haut du ciel, exerçait le pauvre à la gloire par la tentation, et supportait le riche, qu'il réservait au supplice. D'où il suit : « Le riche mourut aussi. » — S. Chrys. — Il mourut selon le corps, mais son âme était déjà morte, car il ne faisait aucune des œuvres de l'âme; toute la chaleur qui vient de l'amour du prochain était éteinte, l'âme était plus morte que le corps. Il n'est pas dit du riche comme de Lazare, que quelqu'un se soit occupé de l'ensevelir. Après avoir vécu dans les jouissances de la voie large au milieu de ses flatteurs complaisants, parvenu à sa fin, il est privé de tout; car il est simplement dit : « Il fut enseveli dans l'enfer.» Durant sa vie, son âme était elle-même ensevelie, et plongée dans

---

Quod autem Abrahæ sinum existimas esse corporeum, vereor ne in re tanta jocculariter non serio agere credaris : neque enim usque adeo desiperes, ut arbitreris corporeum sinum hominis unius ferre tot animas, imo (ut secundum te loquar) tot corpora quot illuc angeli sicut Lazarum perferunt, nisi opineris fortasse illam unam animam solam ad eumdem sinum pervenire meruisse. Si errare pueriliter non vis, sinum Abrahæ intellige remotam sedem quietis atque secretam, ubi est Abraham; et ideo Abrahæ dictam, non quod ipsius tantum sit, sed quod ipse multarum gentium pater sit qui ad imitandum fidei principatum propositus est.

Greg. (in hom. 40, ut sup.). Cum autem duo essent inferius corda (pauperis scilicet et divitis), unus desuper erat inspector, qui et pauperem tentando exercebat ad gloriam, et divitem tolerando expectabat ad pœnam. Unde sequitur : Mortuus est autem et dives. Chrys. (hom. 6, in 2 *ad Cor.*). Mortuus quidem est tunc corpore, sed erat illi ante anima mortua : nihil enim agebat ex operibus animæ : nam totus fervor ejus, qui provenit ex dilectione proximi, expiravit; et erat corpore defunctior. (Et Conc. 2, *De Lazaro*.) Nullus autem est qui sepeliendo diviti ministrasse dicatur ut Lazaro. Eo quod namque in lato itinere delectatus multos habuit obsequentes adulatores, ut pervenit ad finem, privatus est omnibus. Simpliciter enim sequitur : Et sepultus est in inferno. Sed etiam anima ejus dum viveret, sepeliebatur obruta cor-

son corps comme dans un sépulcre. — S. Aug. — Cette sépulture de l'enfer, c'est l'abîme qui dévore après cette vie les superbes et ceux qui sont sans miséricorde. — S. Bas. — Cet enfer est un lieu vaste dans le sein de la terre, partout obscur et ténébreux; il a une entrée profonde par où descendent les âmes condamnées au supplice. — S. Chrys. — Ou encore : de même que les prisons des rois sont hors des villes, de même l'enfer est quelque part hors du monde, et c'est pour cela qu'il est appelé *les ténèbres extérieures*. — Théoph. — Quelques-uns prétendent que l'enfer est le passage du visible à l'invisible et la déformation de l'âme; car tant que l'âme du pécheur est dans le corps, elle est visible par ses opérations, mais dès qu'elle s'envole du corps, elle n'a plus de forme.

S. Chrys. — De même que les souffrances du pauvre, durant sa vie, étaient augmentées parce qu'étant couché à la porte du riche il voyait le bonheur d'autrui, de même le tourment du riche, après sa mort, était augmenté parce qu'étant couché dans l'enfer il voyait le bonheur de Lazare, de sorte que la violence de son supplice devenait plus intolérable par la comparaison de la gloire du pauvre. D'où il suit : « Levant les yeux, etc. » Il leva les yeux pour le voir, au lieu de les abaisser, car Lazare était en haut et lui en bas : l'un était porté par les anges l'autre était en proie à des tourments infinis. C'est pourquoi il ne dit pas : « Comme il était dans le tourment, » mais « dans les tourments, » car il était tout entier dans les tourments; il n'avait de libre que ses yeux pour voir le bonheur de Lazare, en sorte que ses yeux sont

---

pore quasi sepulcro. Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 38). Sepultura autem inferni pœnarum profunditas est quæ superbos et immisericordes post hanc vitam vorat. Bas. (in *Esai.*, cap. 5). Est autem infernus quidam locus communis in intimo terræ obumbratus undique et opacus; cujus est quoddam orificium in profundum tendens; per quod patet descensus animabus ad mala damnatis. Chrys. (in *Opere imperf.*, hom. 53). Vel sicut regum carceres extra manent, sic et extra mundum foris alicubi est infernus; unde et exteriores tenebræ dictæ sunt (Matth., 8, 22 et 25). Theoph. Quidam vero dicunt infernum esse transitum ab apparenti ad disparens, et deformitatem animæ : quamdiu enim anima peccatoris in corpore est, apparet per proprias operationes; ut autem evolat de corpore, fit deformis.

Chrys. (orat. 2, *De Lazaro*). Sicut autem pauperis dum viveret, graviorem pœnam reddebat jacere ante januam divitis, et aliena bona prospicere, sic diviti mortuo augebat exitium accubitus in gehenna, et prospectus delectationis Lazari; ne solum tormentorum natura, sed et collatione honoris illius intolerabilius sentiret supplicium. Unde sequitur : Elevans autem oculos, etc. Chrys. (in hom. *De divite*). Elevavit quidem oculos, ut illum inspiceret, non despiceret : Lazarus enim sursum erat, ille deorsum : illum plures angeli portabant; istum infinita tormenta possidebant. Unde non dicit : Cum esset in tormento, sed, in tormentis : totus enim in tormentis erat; oculos solos liberos habebat ut alterius lætitiam posset aspicere : propterea oculi dimittuntur liberi ut magis torqueatur, quia non habet quod alius habet : aliorum divi-

laissés libres afin qu'il soit plus tourmenté en voyant qu'un autre jouit de ce qu'il n'a point; car, pour ceux qui sont dans la pauvreté, les richesses d'autrui sont des tourments.

S. Grég. — Si Abraham n'était encore dans ces abîmes, ce riche n'eût pu le voir du milieu de ses tourments. En effet, ceux qui avaient suivi les voies de la patrie céleste étaient reçus après leur mort dans le sein des enfers, non pour y subir un châtiment comme les pécheurs, mais pour se reposer dans cette mystérieuse demeure tant que la souillure de leur faute première les retenait loin de l'entrée du royaume (parce que le médiateur qui devait intercéder pour eux n'était pas encore venu).

S. Chrys. — Or, il y avait beaucoup de pauvres parmi les justes, mais celui qui avait été couché à sa porte s'offrit à sa vue pour augmenter son tourment; car il suit : « Et Lazare dans son sein. »— S. Chrys. — Ceci nous montre que tous ceux que nous aurons offensés s'offriront un jour à nos regards. De plus, le riche ne voit pas Lazare dans le sein d'un autre juste, mais dans le sein d'Abraham, car Abraham était plein de charité, et lui est condamné pour sa cruauté; l'un, assis à sa porte, attendait les voyageurs pour les introduire dans sa demeure, l'autre repoussait ceux même qui lui demandaient un asile. — S. Grég. —Ainsi, le riche implore maintenant dans son supplice l'assistance de celui auquel, durant sa vie, il refusa sa compassion. — Théoph. — Cependant, il ne s'adresse point à Lazare, mais à Abraham, sans doute par honte, et aussi, parce que jugeant Lazare d'après lui-même, il pensait qu'il se souvenait de ses maux; d'où il suit : « Et jetant un grand cri, il dit. » — S. Chrys. — Car ses grandes douleurs lui arrachaient

---

tiæ eorum qui in paupertate sunt, tormenta sunt.

Greg. (lib. 4, *Moral*, cap. 27). Si autem Abraham adhuc in imis non esset, hunc dives in tormentis positus non videret : eos enim qui cœlestis patriæ vias secuti sunt, post egressum carnis inferni claustra tenuerunt; non ut pœna quasi peccatores plecteret, sed ut illos in locis remotioribus requiescentes (quia necdum intercessio Mediatoris advenerat) ab ingressu regni reatus primæ culpæ retineret,

Chrys. (in hom. 4, in epist. *ad Philip.*). Multi autem erant pauperes justi; sed qui jacuit ad limina ejus, aspectui occurrit ad ejus tristitiam Sequitur enim : Et Lazarum in sinu ejus. Chrys. (conc. 2, *De Lazaro*). Hinc innotescat quod omnes qui a nobis offenduntur, objiciuntur nostro conspectui : dives autem Lazarum non penes alium justum, sed in sinu Abrahæ videt : erat enim Abraham charitativus; hic autem crudelitatis arguitur : ille sedens ante fores venabatur transeuntes, et in domum propriam ingerebat; hic vero et manentes intus avertebat. Greg. (in hom. 40, ut sup). Qui nimirum dives eum cujus in hac vita misereri non voluit, in suo jam supplicio positus patronum quærit. Theoph. Non tamen dirigit sermonem ad Lazarum, sed ad Abraham; quia forsan erubescebat, et putabat Lazarum reminisci malorum ex propriis judicans de illo. Unde sequitur : Et ipse clamans dicit. Chrys. (in hom. *De divite*).

ce grand cri. « Père Abraham. » Comme s'il disait : Je vous appelle *père* selon la nature, comme le prodigue qui avait dissipé tout son bien, quoique par ma faute j'aie perdu le droit de vous appeler mon père. « Ayez pitié de moi. » C'est en vain que tu te montres pénitent là où il n'y a plus de pénitence ; ce sont les tourments qui te forcent à la pénitence, et non les sentiments de ton cœur. Je ne sais si aucun de ceux qui sont dans le royaume des cieux peut avoir pitié de celui qui est dans l'enfer ; c'est au créateur à s'occuper de sa créature ; il est le seul médecin qui soit venu guérir les malades, les autres ne pouvaient les guérir. « Envoyez Lazare. » Tu es dans l'illusion, malheureux ; Abraham ne peut envoyer personne, il ne peut que recevoir. « Afin qu'il trempe l'extrémité de son doigt dans l'eau. » Tu ne daignais pas même regarder Lazare, et maintenant tu désires son doigt ; ce que tu demandes, il fallait le faire pour lui quand il vivait encore ; tu mendies de l'eau, toi qui autrefois étais rassasié de mets délicats. Voyez quelle est la conscience du pécheur, il n'ose demander tout le doigt. Ceci nous apprend combien il est utile de ne pas se confier dans les richesses. Voilà que le riche a besoin du pauvre qui autrefois avait faim ; tout est changé, et il est démontré pour tous qui était le riche et qui était le pauvre ; car, comme dans les théâtres, quand vient le soir et que les acteurs se retirent, après avoir quitté leur costume, ceux qui semblaient être des rois et des préteurs se montrent à tous tels qu'ils sont avec leurs misères. De même, lorsque la mort arrive et que le spectacle de cette vie s'achève, tous les masques de la pauvreté ou des richesses étant déposés, c'est seulement par les œuvres qu'on juge qui est véri-

---

Magnæ enim pœnæ magnam vocem reddebant. Pater Abraham ; quasi diceret : Patrem te voco natura, quomodo filius qui perdidit suam substantiam ; licet meo vicio te patrem perdiderim ; miserere mei. Frustra agis pœnitentiam ubi non est pœnitentiæ locus : tormenta te cogunt agere pœnitentiam, non mentis affectus. Quicunque in regno cœlorum est, nescio an ejus qui in inferno est, valeat misereri. Creator creaturæ miseretur suæ. Unus venit medicus qui sanaret morbos ; alii sanare non poterant. Mitte Lazarum. Erras, miser : Abraham mittere non potest, sed suscipere potest ; ut intingat extremum digiti sui in aquam : Lazarum videre non dignabaris, et nunc digitum ejus desideras : hoc quod petis, tu ei debebas facere cum adhuc viveret ; aquam desideras, qui delicatos cibos ante fastidiebas. Vide conscientiam peccatoris, non totum audet poscere digitum. (Et conc. 2, *De Lazaro*.) Instruimur autem quam sit utile in divitiis non confidere. Ecce dives indiget paupere, qui quandoque esuriebat : mutantur res ; et notificatur omnibus quis esset dives, quis esset pauper : sicut enim in theatris cum advesperascit, et astantes recedunt exeuntes, et amictum deponentes ; qui reges et prætores visi fuerant, omnibus ulceribus pleni videntur ut sunt : sic et adveniente morte, et resoluto spectaculo, universis larvis egestatis et divitiarum depositis, ex solis operibus dijudicantur quinam vere sint divites, qui pauperes ; qui gloriosi, quive inglorii. GREG. (in hom. 40, ut sup.). Dives enim iste, qui ulcerato pauperi mensæ suæ vel minuta dare noluit, in in-

tablement riche ou pauvre, qui est digne de gloire ou d'infamie. Le riche qui refuse jusqu'aux miettes de sa table au pauvre couvert d'ulcères est maintenant précipité dans l'enfer et réduit à mendier les moindres choses; il mendie une goutte d'eau, parce qu'il refusa les miettes de son pain.

S. Bas. — Ce riche reçoit le juste châtiment qui lui est dû : c'est le feu et le supplice infernal; sa langue est desséchée; au lieu de la lyre harmonieuse, ce sont des gémissements; au lieu de boissons rafraîchissantes, c'est la soif brûlante; au lieu des spectacles splendides et lascifs, ce sont les ténèbres profondes; au lieu des empressements assidus, c'est le ver qui ne dort point. D'où il suit : « Pour rafraîchir ma langue, car je suis torturé dans cette flamme. » — S. Chrys. — Il n'était pas torturé pour avoir été riche, mais pour n'avoir pas été miséricordieux. — S. Grég. — On peut conclure de ceci quel châtiment subira celui qui dérobe le bien d'autrui, puisque celui qui est avare de ses propres biens est puni de la damnation de l'enfer. — S. Amb. — Il est encore torturé, parce que c'est un supplice pour le luxurieux que de n'avoir plus ses jouissances; l'eau qu'il demande est le soulagement de son âme accablée de douleur.

S. Grég. — Mais pourquoi, au milieu des tourments où il est plongé, demande-t-il à rafraîchir sa langue, sinon parce qu'ayant péché par des excès de paroles dans ses festins, sa langue brûlait plus atrocement, par un juste châtiment? En effet, c'est dans les festins que la langue est plus intempérante. — S. Chrys. — D'ailleurs, sa langue avait souvent proféré des paroles superbes; où fut le péché, là est aussi le supplice, et parce que sa langue a été plus coupable, elle

---

ferno positus usque ad minima quærenda pervenit. Nam guttam aquæ petivit qui micas panis negavit.

Basil. (in *Cat. græc. Patr.*). Condignum autem præmium redditur diviti illi, ignis et infernalis pœna; lingua arefacta; vice lyræ sonantis, gemitus; vice potus, immoderatum desiderium stillæ; vice spectaculorum enormium seu lascivorum, caligo profunda; vice ambitus incessantis, pervigil vermis. Unde sequitur : Ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma. Chrys. (hom. 2, in epist. *ad Philip.*). Non autem quia dives fuerat, torquebatur, sed quia misertus non fuit. Greg. (in hom. 40, ut sup.). Hinc colligendum est, qua pœna mulctandus sit qui aliena diripit; si inferni damnatione percutitur, qui propria non largitur. Amb. Cruciatur etiam, quia luxurioso carere deliciis pœna est; aqua autem est refectio animæ in doloribus constitutæ.

Greg. (in hom. 40, ut sup.). Quid autem est quod in tormentis positus linguam suam refrigerari postulat, nisi quod is qui convivando de loquacitate peccaverat, per retributionis justitiam in lingua atrocius ardebat? abundare enim in conviviis loquacitas solet. Chrys. (in hom. *De divite*). Multa etiam lingua ejus superba locuta est : ubi peccatum, ibi et pœna; et quia plurimum lingua peccavit, amplius torquetur. Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 38). Vel quod linguam suam vult refrigerari cum in flamma totus arderet, significat quod

est plus torturée. — S. Aug. — Ou encore : il veut rafraîchir sa langue quoiqu'il brûle tout entier, parce que, selon ce qui est écrit : « La mort et la vie sont dans les mains de la langue (1), » et ailleurs : « C'est par la bouche que se fait la confession pour le salut, » ce qu'il n'a point fait à cause de son orgueil. *L'extrémité du doigt* signifie la plus petite œuvre de miséricorde inspirée par l'Esprit-Saint.

S. Aug. — Vous me direz qu'on attribue ici des membres à l'âme et que, quand il est dit que le riche leva les yeux, l'œil suppose nécessairement la tête, la langue suppose la gorge et le doigt suppose la main. Mais pourquoi donc ces noms de membres, appliqués à Dieu, ne vous font-ils pas croire qu'il ait un corps, tandis qu'ils vous le font croire pour l'âme ? Serait-ce qu'il faut les prendre à la lettre quand il s'agit d'une créature, tandis qu'il faut les prendre dans un sens figuré et métaphorique quand il s'agit du Créateur ? Il faudra donc aussi nous donner des ailes corporelles, car ce n'est pas le Créateur, mais une créature (l'homme), qui a dit : « Si je prends mes ailes dès l'aurore. » Or, si de ces paroles du riche : « Pour rafraîchir ma langue, » il résulte qu'il avait une langue corporelle, notre langue elle-même doit avoir dans cette vie des mains corporelles, car il est dit : « La mort et la vie sont dans les mains de la langue. »

S. Grég. de Nysse. — De même que les miroirs les plus parfaits représentent les visages et les formes tels qu'ils se placent devant eux, joyeux, s'ils sont joyeux ; tristes, s'ils sont tristes ; de même le juste jugement de Dieu se fait semblable à nos dispositions ; c'est pourquoi

(1) Le sens de cette expression figurée est celui-ci : La mort et la vie *sont au pouvoir* de la langue ; ou encore : *dépendent* de la langue.

---

scriptum est (*Proverb.*, 18) : Mors et vita in manibus linguæ, et quia ore confessio fit ad salutem (*Rom.*, 10) ; quod per superbiam ille non fecit. Extremum autem digiti, vel minimam operationem significat, quæ per Spiritum Sanctum subvenitur.

Aug. (*De orig. animæ*, lib. 4, cap. 16, ut sup.). Dicis quod membra hic animæ describuntur, et vis per oculum totum caput intelligi, quia dictus est levare oculos suos ; per linguam fauces ; per digitum manum. Quid autem causæ est, ut nomina ista membrorum in Deo tibi corpus non faciant, in anima faciant ? An vero quando de creatura dicuntur proprie accipienda sunt, quando autem de Creatore, tropice atque translate ? Pennas itaque corporeas daturus es nobis ; quoniam, non Creator, sed creatura (id est, homo) dicit (*Psal.* 138) : Si assumpsero pennas meas diluculo. Porro si propterea linguam habuit dives ille corpoream quoniam dixit : Refrigeret linguam meam, in nobis quoque adhuc in carne viventibus manus habet ipsa lingua corporeas, quia scriptum est (*Prov.*, 18, ubi sup.) : Mors et vita in manibus linguæ.

Greg. Nyss. (orat. 5, *De beatitudinibus*). Sicut autem præstantissima speculorum tales repræsentant facierum imagines, quales et ipsæ objectæ facies extant, lætas quidem lætantium, tristium vero tristes : sic et justum Dei judicium simile fit dispositionibus nostris : unde quia dives non fuit misertus pauperis jacentis ad januam, cum

le riche, qui n'avait pas eu pitié du pauvre couché à sa porte, n'est point exaucé lorsque lui-même a besoin de miséricorde. Car il suit : « Abraham lui dit : Mon fils. » — S. Chrys. — Considérez la bonté du patriarche : il l'appelle son *fils* (ce qui peut exprimer sa mansuétude); néanmoins, il ne prête aucun secours à celui qui s'était privé lui-même du soulagement; d'où il suit : « Souvenez-vous, » c'est-à-dire, songez au passé; n'oubliez pas que vous avez joui des richesses, et « que vous avez reçu vos biens pendant votre vie, » c'est-à-dire ce que vous regardiez comme vos biens véritables; vous ne pouvez avoir régné sur la terre et régner ici; les richesses ne peuvent être véritables sur la terre et dans les enfers. — Suite. — « Et que Lazare a eu ses maux; » non pas que Lazare les ait regardés comme des maux, mais il parle ainsi selon l'opinion du riche, qui regardait comme des maux l'indigence, la faim et les douleurs de la maladie. Lorsque la violence de la maladie nous accable, pensons à Lazare et acceptons avec joie les malheurs de notre vie.

S. Aug.— Il lui est ainsi répondu, parce qu'il a aimé les jouissances du siècle et qu'il n'a apprécié que cette vie où il étalait son orgueil. Au contraire, il est dit que Lazare a reçu ses maux parce qu'il a compris que la fragilité de ce siècle, les travaux, les douleurs et les tristesses sont le châtiment du péché, car nous mourons tous en Adam qui est devenu mortel par sa désobéissance. — S. Chrys. — Il dit : « Vous avez reçu vos biens pendant votre vie (ceux qui vous étaient dus); » comme s'il disait : Si vous avez fait quelque bien qui eût droit à une récompense, vous avez tout reçu en ce monde dans les festins, dans les richesses, dans la joie des succès et des prospérités; au contraire,

---

misericordia egeat, non exauditur. Sequitur enim : Et dixit illi Abraham : Fili. Chrys. (conc. 2 et 3, *De Lazaro*). Aspice patriarchæ bonitatem : vocat illum filium (quod mansuetudinem ejus potest exprimere), nullum tamen præbet auxilium ei qui se remedio privaverat. Unde dicit : Recordare, id est, animadvertas præterita; ne obliviscaris quod fueris oblectatus divitiis, et (homil. *De divit.*). Recepisti bona in vita tua, id est, illa quæ vera bona esse putabas; non potes et in terra regnasse, et hic regnare : divitiæ non possunt esse veræ, et in terra, et in infernis. Sequitur : Et Lazarus similiter mala : non quod Lazarus ea mala putaverit, sed ex censura divitis hoc dicebat, qui inopiam, et famem, et duram ægritudinem existimabat mala. Quando infirmitatis magnitudo nos premit, Lazarum cogitemus, et lætenter accipiamus mala in vita nostra.

Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 38). Hæc igitur ei dicuntur, quia felicitatem dilexit seculi, nec aliam vitam præter illam in qua superbus tumebat, adamavit : Lazarum autem dicit mala recepisse; quia intellexit hujus seculi mortalitatem, labores, et dolores, et ærumnas, pœnam esse peccati, quia omnes in Adam morimur, qui factus est transgressione mortalis. Chrys. (conc. 3, *De Lazaro*). Dicit etiam : Recepisti bona in vita tua (quasi debita). Quasi dicat : Si quid boni fecisti unde premium deberetur, omnia recepisti in illo mundo, epulans, ditatus, oblectatus successibus

si celui-ci a fait quelque mal, il a tout reçu dans la pauvreté, la faim et les misères extrêmes qui l'ont accablé ; ensuite chacun de vous est entré ici nu et dépouillé ; lui des péchés, c'est pourquoi il est dans la consolation, et vous de la justice, c'est pourquoi vous subissez un châtiment qui ne peut être adouci. D'où il suit : « Maintenant il est consolé et vous souffrez. » — S. Grég. — Si donc lorsque vous vous souvenez d'avoir fait du bien, il vous arrive quelque bonheur, craignez que la prospérité qui vous est accordée ne soit la récompense du bien que vous avez fait ; et quand vous voyez des pauvres faire quelque chose de répréhensible, pensez que le creuset de la pauvreté purifie ceux que souille ce léger reste de corruption. — S. Chrys. — Mais, direz-vous, n'y a-t-il personne qui obtienne grâce ici et là ? Cela est difficile et presque impossible. En effet, si la pauvreté ne dompte, l'ambition domine; si la maladie ne stimule, c'est la colère qui enflamme ; si les épreuves n'assiégent, ce sont les pensées mauvaises qui envahissent. Car ce n'est pas un médiocre travail que de mettre un frein à la colère, de contenir les désirs illicites, d'apaiser les élans de la vaine gloire, de réprimer le faste et l'orgueil, de mener une vie austère. Or, il est impossible que celui qui ne fait point ces choses soit sauvé.

S. Grég. — On peut aussi répondre que les méchants reçoivent leurs biens en cette vie, parce qu'ils regardent les joies passagères comme tout leur bonheur; au contraire, les justes peuvent avoir des biens ici-bas, mais ils ne les reçoivent pas comme une récompense, parce que, comme ils aspirent à des biens meilleurs (c'est-à-dire aux éternels),

---

prosperis ; hic autem si quid mali commisit, universa recepit, paupertate, fame, et extremis oppressus miseriis : et uterque vestrum huc nudus accessit ; hic quidem a peccatis, propter quod et consolationem sortitur; tu vero a justitia, propter quod immitigabilem perfers pœnam. Unde sequitur : Nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris. Greg. (in homil. 40, ut sup.). Quæcunque ergo in hoc seculo bene habetis cum vos bona egisse recolitis, valde de ipsis pertimescite, ne concessa vobis prosperitas eorumdem remuneratio sit bonorum : et cum quoslibet pauperes nonnulla reprehensibilia perpetrare conspicitis, quia fortasse quos superfluitas tenuissimæ pravitatis coinquinat, caminus paupertatis purgat. Chrys. (conc. 3, *De Lazaro*). Sed dices : Nonne est aliquis qui et hic et illic venia perfruatur? hoc quidem difficile est et de numero impossibilium : nam etsi paupertas non urgeat, urget tamen ambitio ; si ægritudo non stimulet, ira inflammat; si tentationes non impetunt, mergunt sæpius cogitationes iniquæ. Non est autem parvus labor iracundiam refrænare, compescere illicita desideria, ostentationes vanæ gloriæ sedare, fastum vel superbiam cohibere, vitam asperam ducere. Talia vero non agentem, impossibile est salvari.

Greg. (in homil. ut supra). Responderi etiam potest quod mali in hac vita bona recipiunt; quia omne suum gaudium felicitatem transitoriam putant : justi autem habere hic quidem possunt bona, nec tamen in recompensatione recipere; quia dum meliora (id est, æterna), appetunt, eorum ju-

quelques biens qu'ils reçoivent, ils ne les regardent point comme des biens véritables.

S. Chrys. — Après la miséricorde de Dieu, il faut espérer son salut de ses propres efforts, sans compter sur les parents, ou les proches, ou les amis ; car votre frère ne peut vous délivrer (1). C'est pourquoi il est ajouté : « Un grand chaos est affermi entre vous et nous. » — Théoph. — Ce *grand chaos* signifie la distance qui sépare les justes des pécheurs ; car, de même que leurs sentiments ont été divers, de même aussi leurs demeures sont différentes. — S. Chrys. — Il est dit que ce chaos est affermi, parce qu'il ne peut être détruit, ni agité, ni ébranlé.

S. Amb. — Il y a donc entre le riche et le pauvre un grand chaos, parce qu'après la mort les mérites de chacun sont immuables ; d'où il suit : « De sorte que ceux qui voudraient passer d'ici à vous ne le peuvent, comme on ne peut passer ici du lieu où vous êtes. » — S. Chrys. — Comme s'il disait : Nous pouvons vous voir, mais nous ne pouvons passer où vous êtes ; nous voyons ce que nous avons évité et vous voyez ce que vous avez perdu ; et notre bonheur met le comble à vos tourments, et vos tourments mettent le comble à notre bonheur. — S. Grég. — De même que les réprouvés désirent passer du côté des élus (c'est-à-dire sortir des douleurs de leur supplice), de même les justes voudraient aller au secours de ceux qui sont plongés dans les tourments et les délivrer. Mais les âmes des justes, quoique inclinées à la miséricorde par l'excellence de leur nature, unies désormais à la justice de leur Créateur, sont dominées par une telle équité qu'elles

(1) Allusion au psaume 48, v. 8 : *Frater non redimit, redimet homo?* En grec : ου λυτρουται αδελφος, λυτρωσεται ανθρωπος ; ce qui ne veut pas dire simplement *délivre*, mais *rachète*.

---

dicio quælibet bona affuerint, bona minime videntur.

Chrys. (in conc. 4, *De Lazaro*). Post misericordiam autem Dei, in propriis studiis sperandum est de salute, non numerando patres, aut proximos, vel amicos : frater enim non liberat. Et ideo subditur : Et in his omnibus, inter nos et vos chaos magnum firmatum est. Theoph. Chaos magnum significat justorum a peccatoribus distantiam : nam sicut affectus eorum varii fuerant, sic etiam mansiones non modicum differunt. Chrys. (in homil. *De divite*). Quod firmatum dicitur, quia non potest dissolvi, agitari, vel concuti.

Ambr. Inter divitem igitur et pauperem chaos magnum est, quia post mortem nequeunt merita mutari. Unde sequitur : Ut hi qui volunt hinc transire ad vos non possint, neque inde huc transmeare. Chrys. (ut sup. *De divite*). Quasi dicat : Videre possumus, transire non possumus : et nos videmus quid effugerimus, et vos videtis quid perdideritis : et nostra gaudia cumulant vestra tormenta, et vestra tormenta cumulant nostra gaudia. Greg. (in homil. 40, ut supra.). Sicut enim transire reprobi ad electos cupiunt (id est, a suppliciorum suorum afflictione migrare), ita ad afflictos atque in tormentis positos transire justorum est mente ire per misericordiam, eosque velle liberare. Sed justorum animæ

ne ressentent aucune compassion pour les réprouvés. Ainsi, les méchants ne peuvent arriver au sort des bienheureux, parce qu'ils sont retenus par une condamnation éternelle, et les justes ne peuvent passer du côté des réprouvés, parce que, pénétrés de la justice du jugement, ils ne peuvent ressentir pour eux aucune compassion. — THÉOPH. — Ce passage fournit un argument contre les disciples d'Origène, qui prétendent qu'il doit y avoir un terme aux supplices et qu'il viendra un temps où les pécheurs seront réunis avec les justes et avec Dieu. — S. AUG. — L'immutabilité du jugement de Dieu prouve que la miséricorde des justes ne peut être d'aucun secours pour les pécheurs, alors même qu'ils voudraient les secourir, par où ils sont avertis d'assister en cette vie tous les hommes auxquels il peuvent être utiles, de peur que plus tard, même s'ils sont reçus dans l'éternité bienheureuse, ils ne puissent aller au secours de ceux qu'ils aiment. Car ce qui est écrit : « Afin qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels, » n'est point écrit des superbes et de ceux qui sont sans miséricorde, mais de ceux qui se sont fait des amis par leurs œuvres de miséricorde. Ceux-là sont introduits par les justes, qui ne les reçoivent pas au nom de leur propre puissance ou comme s'ils les récompensaient eux-mêmes, mais par la permission de Dieu.

Le riche lui dit : Je vous supplie donc, père Abraham, de l'envoyer dans la maison de mon père, où j'ai cinq frères ; afin qu'il leur atteste ces choses, et les empêche de venir aussi eux-mêmes dans ce lieu des tourments. Abraham repartit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent. Non, dit-il, père Abraham ; mais si quelqu'un des morts les va trouver, ils fe-

---

quamvis in suæ naturæ bonitate misericordiam habeant, jam tunc auctoris sui justitiæ conjunctæ, tanta rectitudine constringuntur, ut nulla ad reprobos compassione moveantur : nec injusti ergo ad beatorum sortem transeunt, quia damnatione perpetua constringuntur ; nec justi ad reprobos transire possunt, quia erecti jam per justitiam judicii eis nullo modo ex aliqua compassione miserentur. THEOPH. Hinc elicias argumentum contra Origenis sequaces, qui dicunt quod cum terminus sit imponendus suppliciis, erit tempus quo aggregabuntur peccatores justis et Deo. AUG. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 88). Ostenditur enim per incommutabilem divinæ sententiæ nullum auxilium misericordiæ posse præberi peccatoribus a justis, etiam si velint præbere : quo admonet, ut in hac vita homines subveniant quibus possunt ; ne si postea etiam optime recepti fuerint, eis quod diligunt, opitulari non valeant. Illud enim quod scriptum est : Ut et ipsi recipiant vos in æterna tabernacula, non de superbis et immisericordibus scriptum est ; sed de his qui sibi eos amicos de operibus misericordiæ fecerunt ; quos justi non velut propria potestate quasi gratificando recipiunt, sed permissione divina.

Et ait : Rogo ergo te, pater, ut mittas eum in domum patris mei ; habeo enim quinque fratres ; ut testetur illis, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum. Et ait illi Abraham : Habent Moysen et prophetas, audiant illos. At ille dixit : Non, pater Abraham ;

ront pénitence. Abraham lui répondit : S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiraient pas non plus, quand quelqu'un des morts ressusciterait.

S. Grég. — Lorsque le riche qui était dans les flammes a perdu tout espoir pour lui-même, son esprit se porte vers ses proches qu'il avait laissés sur la terre. D'où il est dit : « Père, je vous prie donc de l'envoyer dans la maison de mon père. » — S. Aug. — Il demande qu'on envoie Lazare, parce qu'il se reconnaît indigne de porter le témoignage de la vérité; de plus, n'ayant pas obtenu le léger rafraîchissement qu'il avait désiré, à plus forte raison ne croit-il pas qu'on le laisse sortir de l'enfer pour annoncer la vérité. — S. Chrys. — Considérez sa perversité : même dans les châtiments, il n'est pas fidèle à la vérité. Si Abraham est ton père, pourquoi dis-tu : « Envoyez-le dans la maison de mon père? » Tu n'as donc pas oublié ton père? Tu ne l'as point oublié, quoiqu'il t'ait perdu?

S. Grég.— Le supplice des réprouvés inspire quelquefois à leur âme une charité inutile; de sorte qu'alors ils sont pris d'un grand amour pour leurs proches, eux qui sur la terre, n'aimant que le péché, ne s'aimaient pas eux-mêmes. D'où il suit : « Car j'ai cinq frères; afin qu'il leur atteste ces choses, de peur qu'ils ne viennent aussi dans ce lieu des tourments. »

S. Amb. — Ce riche commence trop tard à être sage, lorsque désormais il n'est plus temps ni d'apprendre ni d'enseigner. — S. Grég. — Remarquez ici combien de supplices assiégent ce riche au milieu de ses flammes; pour son malheur, il conserve la connaissance et la mé-

---

sed si quis ex mortuis ierit ad eos, pœnitentiam agent. Ait autem illi : Si Moysen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.

Greg. (homil. 40, ut sup.). Postquam ardenti diviti de se spes tollitur, ejus animus ad propinquos quos reliquerat, incurrit. Unde dicitur : Et ait : Rogo te, pater, ut mittas eum in domum patris mei. Aug. (*De quæst. Evang.* ubi sup.). Lazarum petit mitti, quia sensit se indignum qui testimonium perhibeat veritati : et quia non impetraverat paululum refrigerari, multo minus credit se relaxari posse ab inferis ad prædicationem veritatis. Chrys. (in homil. *De divite*). Vide autem perversitatem : nec in ipsis pœnis continet veritatem : si pater est Abraham, quomodo dicis : Mitte eum in domum patris mei? Non es oblitus patris tui? Non es oblitus quia ille te perdidit?

Greg. (in hom. 40, ut sup.). Reproborum autem mentem pœna sua quandoque inutiliter erudit ad charitatem : ut jam tunc etiam suos specialiter diligant, qui hic dum peccata diligerent, nec se amabant : unde sequitur : Habeo enim quinque fratres; ut testetur illis, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.

Ambr. Serius autem dives iste magister esse incipit cum jam nec discendi tempus habeat nec docendi. Greg. (in hom. 40, ut sup.). Qua in re notandum est ardenti diviti quanta suppliciа cumulantur : ad pœnam namque suam ei cognitio servatur, et memoria : cognovit enim Lazarum, quem despexit; et fratrum suorum meminit, quos

moire; il reconnaît Lazare qu'il a méprisé, il se souvient de ses frères qu'il a laissés; car, afin que les pécheurs soient plus châtiés dans leur supplice, ils voient la gloire de ceux qu'ils ont méprisés et ils sont tourmentés des peines de ceux qu'ils aiment inutilement. Cependant Abraham répond aussitôt au riche qui lui demande d'envoyer Lazare; d'où il suit : « Abraham lui dit : Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. » — S. Chrys. — Comme s'il disait : Vous ne devez pas avoir plus de sollicitude pour vos frères que Dieu qui les a créés et qui leur a donné des docteurs pour les avertir et les exhorter. Par *Moïse et les prophètes*, il désigne ici les Ecritures de Moïse et des prophètes. — S. Amb. — Dans ce passage, le Seigneur déclare évidemment que l'Ancien-Testament est la base de notre foi, réprimant ainsi la perfidie des Juifs et repoussant les reproches injustes des hérétiques.

S. Grég. — Mais celui qui avait méprisé la parole de Dieu ne croyait point que ses semblables pussent l'écouter. D'où il suit : « Et il dit. Non, père Abraham; mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils feront pénitence. » — S. Chrys. — Car, comme il écoutait avec mépris les Ecritures et les prenait pour des fables, il jugeait ses frères d'après ce qui lui était arrivé à lui-même.—S. Grég. de Nysse.—Mais ceci contient un autre enseignement : en effet, l'âme de Lazare est sans inquiétude pour le présent, elle ne songe à rien de ce qu'elle a quitté. Au contraire, la vie charnelle du riche s'attache à son âme comme avec de la glu, même après sa mort; car celui dont l'esprit devient tout-à-fait *charnel* n'est pas délivré de ses passions, même après qu'il a

---

reliquit : ut enim peccatores in supplicio amplius puniantur, et eorum vident gloriam quos contempserunt, et de illorum pœna torquentur quos inutiliter amaverunt. Petenti autem diviti ut Lazarus mitteretur, ab Abraham protinus respondetur. Unde sequitur : Et ait illi Abraham : Habent Moysen et prophetas : audiant illos. Chrys. (in conc. 4, *De Lazaro*). Quasi dicat : Non sunt tibi magis curæ fratres tui, quam Deo, qui eos creavit, statuitque eis doctores, qui eos commonerent et sollicitarent. Vocat autem hic Moysen et prophetas scripta mosaica et prophetica. Ambr. Quo loco evidentissime declarat Dominus vetus Testamentum esse fidei firmitatem; retundens perfidiam Judæorum, et excludens nequitias hæreticorum.

Greg. (in homil. 40, ut sup.). Sed qui Dei verba despexerat, hæc audire non posse suos sequaces æstimabat. Unde sequitur : At ille dixit : Non, pater Abraham ; sed si quis ex mortuis ierit ad eos, pœnitentiam agent. Chrys. (ut sup.). Quia enim audiendo Scripturas contemnebat, et fabulas esse putabat, ex his quæ passus fuerat ipse quoque dijudicabat de fratribus. Greg. Nyss. (lib. *De anima et resurrect.*). Sed aliud quiddam docemur; quod Lazari quidem anima non est erga præsentia sollicita, nec retorquet se ad aliquod relictorum. At dives quasi quodam visco etiam post mortem a vita detinetur carnali : nam si quis omnino carnalis secundum mentem fiat, nec postquam corpus exuerit, removetur a passionibus ejus. Greg. (in hom. 40, ut sup.). Sed mox diviti sententia veraci respondetur. Sequitur enim : Ait autem illi : Si Moysen

quitté le corps. — S. Grég. — Alors il est répondu au riche par cette maxime pleine de vérité : « S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront pas non plus, quand même quelqu'un des morts ressusciterait. » Car ceux qui méprisent les paroles de la loi pratiqueront d'autant plus difficilement les préceptes du Rédempteur ressuscité des morts, qu'ils seront plus sublimes.

S. Chrys. — Les Juifs ont prouvé qu'il est bien vrai que celui qui n'écoute point les Écritures n'écoute pas non plus les morts ressuscités; car tantôt ils voulaient tuer Lazare, tantôt ils poursuivaient les apôtres, quoique plusieurs morts fussent ressuscités à l'heure suprême de la croix. De plus, considérez que tous les morts sont des serviteurs; au contraire, tout ce que disent les Écritures, c'est le Seigneur qui le dit; de sorte que les Écritures sont plus dignes de foi qu'un mort ressuscité, ou même qu'un ange descendu du ciel; car c'est le Seigneur des anges, le maître des vivants et des morts, qui les a instituées. Si Dieu avait jugé que la résurrection des morts pût être utile aux vivants, il n'eût point omis ce moyen, lui qui fait tout pour notre bien; mais si les morts ressuscitaient souvent, ce moyen serait à son tour bientôt méprisé; d'ailleurs le démon introduirait facilement des doctrines perverses, en imitant ce miracle par ses suppôts, non en ressuscitant véritablement les morts, mais en trompant les yeux par des illusions, ou par des artifices, en inspirant à quelques-uns de simuler la mort.

S. Aug. — On me dira : Si les morts n'ont aucun souci des vivants, comment ce riche pria-t-il Abraham d'envoyer Lazare à ses cinq frères? Mais faut-il conclure de ces paroles du riche qu'il sût ce que

---

et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent ei : quia qui verba legis despiciunt, Redemptoris præcepta qui ex mortuis resurrexit, quanto subtiliora sunt, tanto hic difficilius implebunt.

Chrys. (conc. 4, *De Lazaro*). Quod autem verum sit quod qui non auscultat Scripturis, nec mortuis redivivis auscultat ; ostenderunt Judæi, qui nunc quidem volebant occidere Lazarum, nunc vero invadebant apostolos, cum tamen a mortuis nonnulli resurrexerint hora crucis. Sed et illud considera, quod quisque mortuus servus est. Quæcunque vero dicunt Scripturæ, dicit Dominus, unde etsi resurgat mortuus, etsi cœlitus descenderit angelus, omnibus magis sunt dignæ fide Scripturæ; nam angelorum Dominus, vivorum et mortuorum Dominus simul eas instituit. Si autem sciret hoc Deus quod mortui resurgentes prodessent viventibus, non hoc omisisset, qui pro utilitate nostra singula quæque tractat : sed etsi crebro resurgerent mortui, hoc iterum tempore contemneretur : sed et diabolus facile introduceret perversa dogmata, id quoque per organa sua fingens; non quidem suscitans vere defunctos, sed quibusdam fallaciis spectantium frustrans intuitum, vel ingenians, id est, instruens quosdam mortem simulare.

Aug. (*De cura pro mortuis habenda*, cap. 14). Diceret autem aliquis : Si nulla est mortuis cura de vivis, quomodo dives roga-

faisaient ses frères ou ce qu'ils souffraient alors? Il s'occupait des vivants, quoiqu'il ignorât entièrement ce qu'ils faisaient, comme nous nous occupons des morts, quoique nous ignorions entièrement ce qu'ils font. On me demandera encore : Comment Abraham connaissait-il Moïse et les prophètes, c'est-à-dire leurs livres? d'où savait-il que ce riche avait vécu dans les délices et Lazare dans la douleur? Il put le savoir, non durant leur vie, mais après leur mort, par le récit de Lazare; car il ne faut point aller contre ces paroles d'un prophète : « Abraham ne nous a point connus. » D'ailleurs les morts peuvent apprendre beaucoup de choses par les anges, qui assistent à ce qui se passe ici-bas. De plus, ils peuvent connaître, par une révélation de l'Esprit de Dieu, les choses qu'il leur est utile de connaître, non-seulement celles qui sont passées, mais encore les futures.

S. Aug. — Dans un sens allégorique, cette parabole peut être entendue ainsi : le riche représente les Juifs superbes qui méconnaissent la justice de Dieu et veulent montrer la leur; la *pourpre* et le *lin* indiquent la dignité du royaume. « Or, dit-il, le royaume de Dieu vous sera ôté; » les *festins splendides* indiquent l'ostentation de la loi, dont ils abusaient, en la faisant plutôt servir à la pompe de leur orgueil qu'aux nécessités du salut; le *mendiant* nommé *Lazare*, qui veut dire *assisté*, représente l'indigence des Gentils ou des publicains, qui sont d'autant plus assistés qu'ils présument moins de leurs propres ressources. — S. Grég. — Ainsi, Lazare couvert d'ulcères figure le peuple des Gentils qui revient à Dieu et ne rougit point de confesser ses péchés; sa peau est couverte de plaies, car qu'est-ce que la con-

---

vit Abraham ut mitteret Lazarum ad quinque fratres suos? Sed nunquid quia hoc dives ille dixit, ideo quid fratres agerent, vel quid paterentur in illo tempore scivit? Ita illi cura fuit de vivis, quamvis quid agerent omnino nesciret; sicut nobis est cura de mortuis, quamvis quid agant omnino nesciamus. Sed rursus occurrit quæstio, quomodo hic Abraham esse sciebat Moysen et prophetas, id est, liberos eorum; ubi etiam noverat divitem illum in deliciis, Lazarum vero in doloribus vixisse? Verum non cum hæc agerentur in vivis, sed eis mortuis potuit Lazaro indicante cognoscere, ne falsum sit quod ait Propheta (*Esai.*, 63) : Abraham nescivit nos. Possunt et ab angelis, qui rebus quæ aguntur hic præsto sunt, audire aliquid mortui : possunt etiam aliqua quæ necessarium est eos nosse, non solum præterita, verumetiam futura, Spiritu Dei revelante, cognoscere.

Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 38). Per allegoriam autem hæc sic accipi possunt, ut in divite intelligantur superbi Judæorum ignorantes Dei justitiam, et suam volentes constituere (*Rom.*, 10). Purpura et byssus dignitas regni est; et auferetur, inquit (Matth., 21), a vobis regnum Dei. Epulatio splendida jactantia legis est, in qua gloriabantur plus ad pompam elationis abutentes ea, quam ad necessitatem salutis utentes. Mendicus autem nomine Lazarus, qui interpretatur adjutus, significat indigentem; veluti gentilem aliquem aut publicanum; qui tanto magis adjuvatur, quanto minus de suarum copia facultatum præsumit. Greg. (in homil. 40, ut sup.). Lazarus igitur ulceribus plenus gentilem popu-

fession des péchés, sinon l'éruption de nos ulcères? Lazare couvert d'ulcères « désirait se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait, » parce que ce peuple superbe ne daignait admettre aucun des Gentils à la connaissance de la loi, et parce qu'il laissait tomber les paroles de cette science comme les miettes de sa table. — S. Aug. — Les *chiens* qui léchaient les ulcères du pauvre, ce sont les hommes pervers qui aiment le mal, et dont la langue est toujours prête à louer les mauvaises actions, tandis que d'autres gémissent en eux-mêmes et les confessent en les détestant.—S. Grég.—Les saintes Écritures désignent souvent les prédicateurs sous le nom de *chiens*, selon cette parole : « La langue de vos chiens sera abreuvée du sang de vos ennemis (1). » En effet la langue des chiens guérit les blessures qu'elle lèche ; de même les saints docteurs, qui dans la confession nous éclairent sur nos péchés, lèchent pour ainsi dire les blessures de notre âme avec leur langue. Le riche fut enseveli dans l'enfer, et Lazare fut porté par les anges dans le sein d'Abraham, c'est-à-dire dans le repos mystérieux dont la vérité a dit : « Beaucoup viendront de l'orient et de l'occident, et seront assis avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux ; mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. » Le riche lève es yeux de loin pour voir Lazare, parce que, tandis que les méchants sont dans les abîmes pour subir les supplices de leur damnation, tous les fidèles sont au-dessus d'eux et attendent dans le repos, jusqu'au jour du dernier jugement, après lequel ils ne pourront plus contem-

(1) Il est dit, en parlant des prédicateurs indignes : « Ce sont des chiens incapables d'aboyer (Isaïe, 56, v. 10). »

---

lum figuraliter exprimit; qui dum ad Deum conversus peccata sua confiteri non erubuit, huic vulnus in cute fuit : quid enim est peccatorum confessio, nisi quædam vulnerum ruptio? Sed Lazarus vulneratus cupiebat saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat; quia gentilem quemque ad cognitionem legis admittere superbus ille populus despiciebat; et quia ei verba defluebant de scientia, quasi micæ cadebant de mensa. Aug. (*De quæst. Evang.*, ubi sup.). Canes autem qui ulcera pauperis lingebant, nequissimi homines sunt, amantes peccata; qui lata lingua etiam laudare non cessant opera mala, quæ in se alius gemens et confitens detestatur. Greg. (in hom. 40, ut sup.). Nonnunquam etiam solent in sacro eloquio per canes prædicatores intelligi, secundum illud (*Psalm.* 67) : Lingua canum tuorum ex inimicis ab ipso : canum etenim lingua vulnus dum lingit, curat; quia doctores sancti dum in confessione peccati nostri nos instruunt, quasi vulnus mentis per linguam tangunt. Dives autem sepultus est in inferno; in sinum vero Abrahæ Lazarus ab angelis ductus est, id est, in secretam requiem, de qua veritas dicit (Matth., 8) : Multi venient ab Oriente et Occidente, et recumbent cum Abraham, Isaac, et Jacob in regno cœlorum ; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores. De longinquo autem ad videndum Lazarum oculos dives levat, quia dum per damnationis suæ supplicia infideles in

pler leur bonheur. Ce qu'ils voient est loin d'eux, parce qu'ils ne s'en approchent point par le mérite. Il est dit que sa langue est plus brûlante, parce que le peuple infidèle avait toujours dans la bouche les paroles de la loi qu'il dédaigna de pratiquer par les œuvres. C'est pourquoi il sera plus brûlé dans ce qui manifestait davantage qu'il connaissait ce qu'il n'a pas voulu pratiquer. Abraham l'appelle son *fils*, et cependant il ne le délivre point de son supplice, parce que les pères de ce peuple infidèle, considérant qu'un grand nombre se sont écartés de leur foi, n'ont aucune compassion pour leurs tourments et ne cherchent point à les délivrer, quoiqu'ils les reconnaissent pour leurs enfants.

S. Aug. — Les cinq frères qu'il dit avoir dans la maison de son père représentent les Juifs, qui sont désignés par le nombre cinq, parce qu'ils étaient soumis à la loi qui a été donnée par Moïse, lequel a écrit cinq livres. — S. Chrys. — Ou encore : Il a eu cinq frères, c'est-à-dire cinq sens dont il était esclave; or, il ne pouvait aimer Lazare, parce que ces frères n'aiment pas la pauvreté; ce sont ces frères qui t'ont précipité dans les tourments, ils ne peuvent être sauvés s'ils ne meurent; autrement, ils habitent nécessairement avec leur frère. Mais pourquoi demandes-tu que j'envoie Lazare? ils ont Moïse et les prophètes. Moïse fut un pauvre Lazare; il estima que la pauvreté du Christ était une plus grande richesse que tous les biens de Pharaon. Jérémie, jeté dans une fosse, mangeait le pain de la tribulation. C'est ainsi que tous les prophètes instruisent ces frères, mais ils ne peuvent être sauvés si quelqu'un ne ressuscite des enfers;

---

imo sunt, fideles quosque ante diem extremi judicii super se in requie attendunt, quorum post gaudia contemplari nullatenus possunt. Longe vero est quod conspiciunt, quia illuc per meritum non attingunt; in lingua autem amplius ardere ostenditur, quia infidelis populus verba legis in ore tenuit, quæ opere servare contempsit. Ibi ergo amplius ardebit, ubi se amplius ostendit scire quod facere noluit. Abraham autem filium eum vocat, quem tamen a tormento non liberat; quoniam hujus infidelis populi patres, quia multos a sua fide deviasse considerant, eos nulla compassione a tormentis eripiunt, quos tamen per carnem filios recognoscunt.

Aug. (*ad Quæst. evang.*, lib. 2, qu. 39). Quinque autem fratres quos habere dicit in domo patris sui, Judæos significat, qui appellati sunt quinque; quia sub lege detinebantur quæ per Moysen data est, qui quinque libros conscripsit. Chrys. (in homil. *De divite*). Vel habuit quinque fratres, id est, quinque sensus quibus ante servierat; et ideo Lazarum amare non poterat, quia illi fratres non amant paupertatem : illi te fratres in hæc tormenta miserunt, salvari non possunt nisi moriantur : alioquin necesse est ut fratres habitent cum fratre suo. Sed quid quæris ut mittam Lazarum? Habent Moysen et prophetas. Moyses, Lazarus pauper fuit, majores divitias esse arbitratus paupertatem Christi, quam divitias Pharaonis (*ad Hebr.*, 12); Heremias in lacum missus, pane tribulationis vescebatur (*Hierem.*, 38), et omnes prophetæ istos fratres docent : sed isti fratres salvari non possunt, nisi aliquis ab inferis resurrexerit :

car ces frères me conduisaient à la mort avant la résurrection du Christ; il est mort, et ils sont ressuscités; maintenant mes yeux voient le Christ, mes oreilles l'entendent, mes mains l'embrassent. Ce que nous venons de dire est la condamnation des marcionites et des manichéens, qui refusent d'admettre l'Ancien-Testament. Examinez donc ces paroles d'Abraham : « S'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, etc. » Comme s'il disait : Vous faites bien d'attendre celui qui doit ressusciter; mais le Christ parle par Moïse et par les prophètes; si vous les écoutez, vous l'écouterez aussi lui-même.— S. Grég. — Or, comme le peuple juif avait négligé d'entendre le sens spirituel des paroles de Moïse, il n'a pu parvenir à celui de qui Moïse avait parlé.

S. Amb. — Ou encore : *Lazare* est pauvre selon le monde, et riche selon Dieu; car toute pauvreté n'est pas sainte, ni toute richesse criminelle; mais de même que la luxure souille les richesses, de même la sainteté fait le mérite de la pauvreté. Que l'homme apostolique, pauvre par la parole et riche par la foi, s'attache donc à la vérité de la foi et ne recherche point les élégances de la parole. Je le comparerai à celui qui, souvent flagellé par les Juifs (1), exposait les plaies de son corps devant les fidèles (semblables aux chiens qui léchaient les ulcères de Lazare). Bienheureux chiens qui absorbent les gouttes de sang de ces plaies lequel doit remplir le cœur et la bouche de ceux qui s'exercent à défendre la maison du Seigneur, à veiller sur son

(1) 2 Cor., 11, v. 24, 25. « J'ai reçu des Juifs, cinq différentes fois, trente-neuf coups; trois fois j'ai été trois fois battu de verges. » Le Deutéronome disait de ne pas dépasser quarante coups; c'est pour ne pas s'y exposer que les Juifs n'en infligeaient que trente-neuf.

---

isti enim fratres antequam Christus resurgeret, me ducebant in mortem : ille mortuus est, sed isti fratres resurrexerunt : nunc oculus meus Christum videt, auris eum audit, tactus amplectitur. Ex hoc autem quod diximus, locum determinamus Marcioni et Manichæo, qui destruunt vetus Testamentum. Vide ergo quid dicat Abraham : Si Moysen et prophetas non audiunt, etc. Quasi dicat : Bene facis, eum qui resurrecturus est expectando; sed in illis Christus loquitur : si illos audies, et illum auditurus es. Greg. (in hom. 40, ut sup.). Judaicus autem populus, quia Moysi verba spiritualiter intelligere contempsit, ad eum de quo Moyses locutus fuerat non pervenit.

Ambr. Vel aliter : Lazarus est pauper in sæculo, sed Deo dives : neque enim omnis sancta paupertas, aut divitiæ criminosæ; sed sicut luxuria infamat divitias, ita paupertatem commendat sanctitas : sive apostolicus aliquis pauper in verbo locuples in fide, qui veram teneat fidem, verborum infulas non requirat : cui similem illum puto, qui cæsus sæpius a Judæis ulcera sui corporis lambenda quibusdam (velut canibus) offerebat. Beati canes in quos ulcerum talium distillat humor, ut impleat cor et fauces eorum qui custodire domum, servare gregem, cavere assuescant lupos : et quia panis verbum est, fides autem verbi est. Micæ velut quædam dogmata fidei sunt, mysteria scilicet Scripturarum; Ariani autem, qui societatem potentiæ regalis affectant, ut impugnent Ecclesiæ veritatem, nonne tibi videntur in quadam purpura et bysso jacere? Qui cum pro veris fucata defendant, divitibus abun-

troupeau, à le préserver des loups. Et parce que le pain c'ést la parole, et que la foi vient de la parole, ces *miettes* figurent certains enseignements de la foi, c'est-à-dire les mystères des Écritures. Les ariens, qui recherchent l'appui de la puissance royale pour combattre la vérité de l'Église, ne vous paraissent-ils pas, pour ainsi dire, revêtus de pourpre et de lin? Comme ils soutiennent l'erreur contre la vérité, ils abondent en pompeux discours. Ainsi, la riche hérésie a composé un grand nombre d'évangiles, et la foi, pauvre, ne reconnaît d'autre évangile que celui qu'elle a reçu; la riche philosophie s'est fait un grand nombre de dieux; et l'Église, pauvre, n'a reconnu qu'un seul Dieu. Ces richesses ne vous semblent-elles pas indigentes, et cette pauvreté ne vous paraît-elle pas riche?

S. Aug. — Cette parabole peut encore s'entendre d'une autre manière. Ainsi, *Lazare* signifierait le Seigneur; « il est couché à la porte du riche, » parce qu'il s'est abaissé dans l'humilité de son incarnation jusqu'aux Juifs superbes; « il désirait se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, » c'est-à-dire qu'il leur demandait les moindres œuvres de justice qui ne fussent pas enlevées à sa table (c'est-à-dire à sa puissance) par l'orgueil; ces œuvres, quoique légères et sans influence pour la persévérance d'une vie sainte, ces œuvres, faites de temps en temps et par hasard, semblables aux miettes qui tombent de sa table. Les *ulcères*, ce sont les souffrances du Seigneur; les *chiens* qui les léchaient, ce sont les Gentils, que les Juifs appelaient impurs et qui cependant lèchent dans tout l'univers, avec une ineffable tendresse, les plaies du Seigneur dans les sacrements de son corps et de

---

dant sermonibus. Dives hæresis evangelia multa composuit; et pauper fides hoc solum evangelium tenuit, quod accepit. Dives philosophia plures sibi deos fecit; pauper Ecclesia unum Deum novit : nonne illæ tibi videntur egere divitiæ, et redundare paupertas?

Aug., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Aliter etiam intelligi potest illa narratio, ut Lazarum Dominum significare accipiamus; jacentem ad januam illius divitis; quia se ad aures superbissimas Judæorum incarnationis humilitate dejecit; cupientem saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis; id est, quærentem ab eis, vel minima opera justitiæ, quæ suæ mensæ (id est, suæ potestati) per superbiam non usurparent; quæ opera quamvis minima et sine disciplina perseverantiæ vitæ bonæ, saltem interdum vel casu facerent, sicut micæ de mensa cadere solent; ulcera, passiones sunt Domini; canes qui ea lingebant, Gentiles sunt, quos immundos Judæi dicebant, et tamen passiones Domini in sacramentis corporis et sanguinis ejus per totum jam orbem suavitate devotissima lambunt. Sinus Abrahæ intelligitur secretum Patris, quo post passionem resurgens assumptus est Dominus, quo eum portatum ab angelis ideo dictum puto, quia ipsam receptionem qua in secretum Patris accessit, angeli annuntiaverunt discipulis. Cætera secundum superiorem expositionem accipi possunt, quia secretum Patris bene intelligitur, ubi (etiam ante resurrectionem) justorum animæ vivunt cum Deo.

son sang. Le *sein d'Abraham* signifie le sein du Père, où le Seigneur est monté après sa passion et sa résurrection; il est dit qu'il y a été porté par les anges, sans doute parce que les anges annoncèrent aux disciples qu'il avait été reçu dans le sein de son Père (1). Le reste peut s'entendre dans le sens de l'exposition précédente; car le sein du Père peut signifier (même avant la résurrection) le lieu où les âmes des justes vivent avec Dieu.

CHAPITRE XVII.

Jésus dit un jour à ses disciples : Il est impossible qu'il n'arrive des scandales; mais malheur à celui par qui ils arrivent. Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer, plutôt que d'être un sujet de scandale à l'un de ces plus petits.

THÉOPH. — Comme les pharisiens qui étaient avares attaquaient le Christ prêchant la pauvreté, il raconta la parabole du riche et de Lazare. Ensuite, il s'entretient avec ses disciples au sujet des pharisiens, et les représente comme suscitant des divisions et des obstacles à la voie divine; d'où il est dit : « Il dit à ses disciples : Il est impossible qu'il n'arrive des scandales, » c'est-à-dire des obstacles à la vie vertueuse et agréable à Dieu. — S. CYR. — Or, il y a deux sortes de scandales : les uns s'opposent à la gloire de Dieu, les autres ne font que susciter des obstacles à nos frères; car les doctrines hérétiques et toute parole contraire à la vérité sont en opposition avec la gloire de Dieu.

(1) Matth., 28, v. 7; Luc, 24, v. 9.

CAPUT XVII.

Et ait ad discipulos suos : Impossibile est ut non veniant scandala. Væ autem illi per quem veniunt! Utilius est illi si lapis molaris imponatur circa collum ejus, et projiciatur in mare, quam ut scandalizet unum de pusillis istis.

THEOPHYL. Quia pharisæi existentes avari conviciabantur Christo de paupertate prædicanti, induxit parabolam Divitis et Lazari. Deinde cum discipulis confert de pharisæis, indicans eos schismaticos et divinæ viæ impeditores esse. Unde dicitur : Et ait ad discipulos suos : Impossibile est ut non veniant scandala, id est, impedimenta bonæ et Deo placitæ conversationis. CYRIL. (in *Cat. græcorum Patrum*). Sunt autem duplicia scandala, quorum hæc quidem divinæ gloriæ refragantur, hæc vero prodeunt solum ad irrogandum fratribus impedimentum : nam excogitationes hæresum, et quicunque contra veritatem fit sermo, divinæ gloriæ refragantur. Non tamen ad præsens memorari videntur hujusmodi scandala, sed magis ea quæ contingunt inter amicos et fratres, sicut jurgia, detrac-

Cependant, il ne paraît pas qu'il soit ici question de ces scandales, mais plutôt de ceux qui arrivent entre amis et entre frères, comme les querelles, la détraction, et les autres choses de ce genre; d'où il ajoute plus tard : « Si votre frère a péché contre vous, reprenez-le, etc. » — Théoph. — Ou encore : il dit qu'il est nécessaire que la prédication et la vérité rencontrent beaucoup d'obstacles; c'est ainsi que les pharisiens voulaient empêcher la prédication du Christ. Mais, dira-t-on, s'il est nécessaire que des scandales arrivent, pourquoi le Seigneur condamne-t-il l'auteur des scandales? Car il suit : « Malheur à celui par qui ils arrivent. » En effet, tout ce qui vient de la nécessité est véniel (ou digne de pardon); mais remarquez que cette nécessité a son origine dans le libre arbitre. Or, le Seigneur, voyant combien les hommes sont ardents pour le mal et indifférents pour le bien, dit que les scandales sont une conséquence nécessaire de ce qui se passe, comme un médecin qui, voyant quelqu'un d'intempérant, dirait : « Il sera nécessairement malade. » C'est pourquoi il dit *malheur* à celui qui cause des scandales, et le menace de châtiment, en disant : « Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la mer, etc. » — Bède.— Il fait allusion à une coutume de la province de Palestine, où le châtiment des plus grands crimes parmi les anciens Juifs consistait à précipiter les coupables dans la mer avec une pierre au cou. Et, en effet, il vaut mieux, même pour un innocent, perdre la vie du corps par ce supplice, qui, quoique horrible, ne dure pas longtemps, que de donner à son frère innocent la mort éternelle de l'âme. C'est avec raison que celui qui peut se scandaliser est

---

tiones et hujusmodi. Unde postea subdit : Si peccaverit in te frater tuus, increpa illum, etc. Theophyl. Vel dicit quod necesse est emergere multa prædicationis et veritatis obstacula, sicut pharisæi impediebant Christi prædicationem. Quærunt autem aliqui : si necesse est ut veniant scandala, cur Dominus arguit scandalorum auctorem? Sequitur enim : Væ autem illi per quem veniunt : quicquid enim parit necessitas, veniale est (sive venia dignum). Sed attende quod necessitas ista ex libero arbitrio sortitur originem : videns enim Dominus qualiter homines innituntur malo, nec proponunt aliquid boni, dixit quod quantum est ex consequentia eorum quæ videntur, necesse est contingere scandala : sicut si medicus videns quemquam mala diæta utentem, dicat : Necesse est hunc ægrotare : et ideo inducenti scandala væ dicit, et pœnam ei comminatur, dicens : Utilius est illi si lapis molaris imponatur circa collum ejus et projiciatur in mare, etc. Bed. Secundum morem provinciæ Palestinæ loquitur, cum majorum criminum apud veteres Judæos fuerit pœna, ut in profundum ligato saxo demergerentur : et revera utilius est innoxium pœna quamvis atrocissima, temporali tamen, vitam finire corpoream, quam fratri innocenti mortem animæ mereri perpetuam. Recte autem qui scandalizari potest, pusillus appellatur : qui enim magnus est, quodcunque viderit, quodcunque passus fuerit, non declinat a fide. Inquantum ergo sine peccato possumus, evitare proximorum scandalum debemus; si autem de veritate scandalum sumitur, utilius permittitur scandalum, quam veritas relinquatur.

appelé *petit;* car celui qui est grand, quoi qu'il voie, quoi qu'il lui arrive, n'abandonne point la foi. Ainsi, nous devons éviter le scandale du prochain autant que nous le pouvons sans péché; mais si c'est la vérité qui est l'occasion du scandale, il vaut mieux permettre le scandale que d'abandonner la vérité. — S. Chrys. — Par le châtiment de celui qui scandalise, apprenez quelle est la récompense de celui qui sauve. En effet, si le salut d'une âme n'était pour lui du plus grand prix, il ne menacerait pas d'un tel châtiment ceux qui scandalisent.

Prenez garde à vous. Si votre frère a péché contre vous, reprenez-le, et s'il se repent, pardonnez-lui. Que s'il pèche contre vous sept fois le jour, et qu'il sept fois le jour il revienne vous trouver, et vous dise : Je me repens de ce que j'ai fait, pardonnez-lui.

S. Amb. — Après avoir raconté le châtiment du riche et ses tourments, le Sauveur continue par le précepte de pardonner à ceux qui reviennent de leurs fautes, afin que le désespoir ne retienne personne dans le mal; d'où il est dit : « Prenez-garde à vous. » — Théoph. — Comme s'il disait : Il est nécessaire que des scandales arrivent, mais il n'est pas nécessaire que vous périssiez si vous êtes attentifs sur vous-mêmes, de même qu'il n'est pas nécessaire que les brebis périssent, quoique le loup vienne, si le pasteur veille. Or, comme il y a plusieurs sortes de personnes qui scandalisent (les unes qui peuvent être guéries, les autres qui sont incurables), il ajoute : « Si votre frère pèche contre vous, reprenez-le, etc. »

S. Amb. — Le pardon ne doit pas être trop difficile, ni l'indulgence trop grande; il ne faut point décourager par des reproches sévères,

---

Chrys. Per scandalizantis autem pœnam, bravium salvantis addisce. Nisi enim unius animæ salus esset sibi nimium curæ, non comminaretur scandalizantibus tantam pœnam.

Attendite vobis : si peccaverit in te frater tuus, increpa illum; et si pœnitentiam egerit, dimitte illi; et si septies in die peccaverit in te, et septies in die conversus fuerit ad te, dicens : Pœnitet me, dimitte illi.

Ambr. Post divitem qui cruciatur in pœnis, subjecit præceptum veniæ largiendæ his qui se ab errore convertunt; ne quem desperatio non revocet a culpa : unde dicitur : Attendite vobis. Theophylact. Quasi dicat : Necesse est scandala contingere; non tamen necessarium est vos perire si præcaveritis, sicut non est necesse oves perire lupo veniente, si vigilet pastor : et quoniam multæ sunt scandalizantium differentiæ (quidam enim sunt insanabiles, quidam sanabiles), ideo subjungit : Si peccaverit in te frater tuus, increpa illum, etc. Ambr. Ut neque difficilis venia, nec remissa sit indulgentia; neque austera percellat invectio, vel conniventia non invitet ad culpam : unde et alibi dicitur (Matth., 18) : Corripe ipsum inter te et ipsum solum : plus enim proficit amica correctio quam accusatio turbulenta : illa pudorem incutit, hæc indignationem movet : servetur potius quod perdi metuat qui monetur : bonum quippe est ut

ni autoriser le mal par une connivence coupable. D'où il est dit ailleurs : « Reprenez-le entre vous et lui ; » car une correction amicale profite plus qu'une accusation violente ; l'une inspire le repentir, l'autre excite l'indignation ; montrez-vous tel que celui que vous reprenez craigne de vous perdre ; en effet, il vaut mieux que celui qui est averti vous regarde comme un ami que comme un ennemi, car il se rendra plus facilement à vos conseils qu'il ne céderait à vos injures. La crainte est un faible gardien de la persévérance ; la honte inspire mieux le devoir, car la crainte réprime sans amender. C'est avec raison qu'il est dit : « Si votre frère pèche contre vous, » car il y a une grande différence entre pécher contre Dieu et pécher contre un homme.

BÈDE. — Il faut remarquer qu'il ne dit pas de pardonner indistinctement à tous les pécheurs, mais seulement à celui qui fait pénitence ; car, tel est l'ordre selon lequel nous parviendrons à éviter les scandales : si nous n'offensons personne, si, par zèle pour la justice, nous reprenons les pécheurs, si nous recevons les pénitents avec des entrailles de miséricorde. — THÉOPH. — Mais, me dira-t-on, si après que j'aurai pardonné plusieurs fois à mon frère, il m'offense de nouveau, que faire à son égard ? Il répond à cette question en ajoutant : « S'il pèche contre vous sept fois le jour, et que sept fois le jour il revienne à vous en disant : Je me repens, pardonnez-lui. »

BÈDE. — Ce nombre de sept fois n'est pas la limite du pardon qu'il faut accorder, cela veut dire qu'il faut pardonner tous les péchés, ou encore, qu'il faut pardonner toujours à celui qui se repent. En effet, le nombre *sept* désigne souvent l'universalité des choses ou des temps. — S. AMB. — Ou encore : de même que le Seigneur se reposa de ses œuvres le septième jour, de même un repos permanent nous est permis après la semaine de ce monde ; de sorte que, comme les œuvres

---

amicum magis te, qui corripitur, credat, quam inimicum ; facilius enim consiliis acquiescitur, quam injuriæ succumbitur. Infirmus custos diuturnitatis est timor ; pudor autem, bonus magister officii : qui enim metuit, reprimitur, non emendatur. Pulchre autem posuit : Si peccaverit in te : non enim est æqua conditio in Deum hominemque peccare.

BED. Intuendum est autem quia non passim peccanti dimittere jubet, sed pœnitentiam agendi : hoc enim ordine scandala declinare possumus, si nullum lædimus, si peccantem zelo justitiæ corripimus, si pœnitenti misericordiæ viscera pandimus. THEOPHYLACT. Sed quæret aliquis : si cum pluries indulserim fratri, iterum fit nocivus, quid agendum est secum ? Ideo quæstioni huic respondens, subdit : Et si septies in die peccaverit in te, et septies in die conversus fuerit ad te pœnitens, dimitte illi, etc.

BEDA. Septenario numero non veniæ dandæ terminus ponitur, sed vel omnia peccata dimittenda, vel semper pœnitenti dimittendum præcipitur. Solet enim sæpe per septem cujusque rei aut temporis universitas indicari. AMBR. Vel quia septima die

mauvaises de ce monde cesseront, ainsi la sévérité de sa vengeance se reposera.

Et les apôtres dirent au Seigneur : Augmentez-nous la foi. Le Seigneur leur dit : Si vous avez une foi semblable au grain de sénevé, vous direz à ce mûrier : Déracine-toi, et va te jeter au milieu de la mer ; et il vous obéira.

Théoph. — Les disciples qui avaient écouté le Seigneur enseignant des devoirs difficiles (par exemple la pauvreté et la fuite du scandale), lui demandent d'augmenter leur foi, afin de pouvoir pratiquer la pauvreté (car rien n'inspire l'amour de la pauvreté comme de croire et d'espérer en Dieu), et résister aux scandales par la foi. D'où il est dit : « Alors les apôtres dirent au Seigneur : Augmentez notre foi. » — S. Grég. — Afin qu'après en avoir reçu les premiers germes, elle parvînt par degrés à la perfection. — S. Aug. — On peut croire qu'ils demandaient l'accroissement de cette foi par laquelle on croit aux choses invisibles; cependant, on entend aussi par foi celle qui ne vient pas de la parole, mais des choses présentes qui nous font croire aux futures; puisque la sagesse de Dieu, par laquelle tout a été fait et qui se manifeste ici-bas dans les créatures, s'offrira elle-même à la contemplation des saints.

Théoph. — Alors le Seigneur leur fait voir que leur demande était bonne et qu'ils doivent croire fermement, en leur montrant la puissance de la foi ; d'où il suit : « Le Seigneur leur dit : Si vous avez de

---

requievit Deus ab operibus suis, post hebdomadam istius mundi requies nobis diuturna promittitur ; ut quemadmodum mala istius mundi opera cessabunt, ita etiam vindictæ severitas conquiescat.

Et dixerunt apostoli Domino : Adauge nobis fidem. Dixit autem Dominus : Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori moro : Eradicare et transplantare in mare ; et obediet vobis.

Theophylact. Audientes discipuli Dominum de quibusdam arduis disserentem (puta de paupertate et scandalis evitandis), petunt sibi fidem augeri, per quam possent paupertatem sequi (nihil enim adeo cultum suggerit paupertatis, sicut credere et sperare in Domino), et ut per fidem scandalis valeant resistere. Unde dicitur : Et dixerunt apostoli Domino : Adauge nobis fidem. Greg. (22 *Moral.*, cap. 14). Utque jam accepta per initium fuerat, quasi per augmentum graduum ad perfectionem veniret. Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 39). Potest quidem intelligi hanc fidem sibi augeri postulasse, qua creduntur ea quæ non videntur; sed tamen dicitur etiam fides rerum, quando non verbis, sed ipsis rebus præsentibus creditur quod futurum est, cum jam in specie manifesta se contemplandam præbebit sanctis ipsa Dei sapientia, per quam facta sunt omnia.

Theophylact. Dominus autem ostendit eis quod bene peterent, et quod credere deberent constanter ; ostendens eis quod fides multa potest : unde sequitur : Dixit autem Dominus : Si habueritis fidem sicut granum

la foi comme un grain de sénevé, etc. » Il y a là deux choses extraordinaires : le déplacement de cet arbre enraciné dans la terre et sa plantation dans la mer (car, que peut-on planter dans les flots?); par ces deux choses, il exprime la puissance de la foi. — S. Chrys. — Il parle du sénevé parce que sa graine, quoique petite par le volume, a cependant plus de force que toutes les autres. Ainsi, il insinue qu'un peu de sa foi peut faire de grandes choses. Que si les apôtres ne transplantèrent pas ce mûrier, ne les accusez point; car il ne dit pas : *vous transporterez*, mais *vous pourrez transporter*. Or, ils ne le voulurent point, parce que cela était inutile, d'ailleurs ils firent des choses plus grandes. Mais, me dira-t-on, comment le Christ dit-il que la moindre foi peut transporter un mûrier ou une montagne, tandis que saint Paul dit que c'est la foi parfaite qui transporte les montagnes? On peut répondre que saint Paul, attribuant à la foi parfaite cette vertu de transporter les montagnes, ne veut pas dire que la foi parfaite ait seule cette puissance, mais qu'il parle ainsi à cause des hommes charnels qui trouvaient cela trop extraordinaire, à cause de la masse des montagnes.

Bède. — Ou encore : Le Seigneur compare ici la foi à un grain de sénevé, parce qu'elle est humble au dehors et ardente au dedans. Mystiquement, le mûrier (dont le fruit et les branches sont rouges comme le sang) figure l'Evangile de la croix que la foi des apôtres a arrachée, par la parole de la prédication, du milieu de la nation juive où elle avait, pour ainsi dire, pris naissance et s'était enracinée, pour la transporter et la planter dans la mer des Gentils.—S. Amb. — Ou en-

(1) 1 Cor., 13, v. 2 : « Si j'ai la foi parfaite jusqu'à transporter les montagnes. »

---

sinapis, etc. Duo magna concurrunt in idem, transpositio radicati in terra, et plantatio in mari (quid enim in undis plantatur?) per quæ duo virtutem fidei manifestat. Chrys. (homil. 58, *in Matth.*). Mentionem autem facit sinapis; quia ejus granum, etsi sit parvum quantitate, est tamen potestate virtuosius omnibus. Insinuat igitur quod minimum suæ fidei magna potest. Si autem morum non transposuerunt apostoli, non calumnieris; non enim dixit : Transferitis, sed, transferre poteritis; sed noluerunt, quia opus non erat, cum majora fecerint. (Et homil. 32, in 1 *ad Corinth.*) Quæret autem aliquis : Quomodo Christus dicit minimam partem esse fidei quæ morum vel montem potest transponere, cum Paulus dicat hanc esse omnem fidem quæ montes transfert? Dicendum igitur est quod Apostolus attribuit toti fidei montem transponere, non tanquam tota fides solum hoc possit, sed quia hoc carnalibus magnum videbatur propter eminentiam corporis.

Bed. Vel fidem perfectam Dominus hic grano sinapis comparat, eo quod sit in facie humilis et in pectore ferveus. Mystice autem per morum (cujus colore sanguineo fructus et virgulta rubent) Evangelium crucis exprimitur; quæ per fidem apostolorum de gente Judæorum, in qua velut in stirpe generis tenebatur, verbis prædicationis eradicata, et in mare gentium translata est atque plantata. Ambr. Vel hoc dicitur, quia fides spiritum excludit immundum, maxime cum arboris natura huic opinioni concurrat : nam fructus mori primo albet

core : ceci veut dire que la foi chasse l'esprit impur, et la nature du mûrier favorise cette opinion ; en effet, le fruit du mûrier est d'abord blanc dans sa fleur ; lorsqu'il est formé il devient rouge, et il noircit quand il est mûr. De même le démon déchu, par sa prévarication, de la fleur blanche de sa nature angélique et de la pourpre éclatante de sa dignité, est devenu horrible dans les noires vapeurs du péché. — S. Chrys. — On peut encore comparer le démon à ce mûrier, parce que, comme les vers se nourrissent des feuilles du mûrier, ainsi le démon, par les pensées qu'il inspire, nourrit en nous le ver qui ne meurt point ; or, la foi peut arracher ce mûrier de nos âmes et le précipiter dans l'abîme.

Qui est celui d'entre vous qui, ayant un serviteur occupé à labourer ou à paître les troupeaux, lui dise aussitôt qu'il est revenu des champs : Allez vous mettre à table? Ne lui dit-il pas au contraire : Préparez-moi à souper, ceignez-vous, et me servez jusqu'à ce que j'aie mangé et que j'aie bu, et après cela vous mangerez et vous boirez? Et quand ce serviteur aura fait tout ce qu'il lui aura ordonné, lui en aura-t-il de l'obligation? Je ne le pense pas. Dites donc aussi, lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous avons fait ce que nous étions obligés de faire.

Théoph. — Comme la foi rend celui qui la possède observateur des commandements de Dieu et l'orne d'œuvres admirables, il semblait qu'elle pouvait exposer l'homme à la tentation de l'orgueil. C'est pourquoi le Seigneur avertit ses apôtres de ne point s'enorgueillir de leurs vertus ; or, il choisit cet exemple : « Qui de vous, ayant un serviteur attaché au labourage, etc. » — S. Aug. — Ou encore : comme la plupart ne comprenaient pas cette foi qui leur était enseignée par la vé-

---

in flore, qui inde jam formatus rutilat, maturitate nigrescit. Diabolus quoque ex albenti angelicæ flore naturæ, et potestate rutilanti prævaricatione dejectus, tetro inhorruit odore peccati. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Morum etiam diabolo aptabis : nam sicut mori frondibus vermes aluntur, sic diabolus per cogitationes exortas ab eo alit nobis vermem perpetuum : sed hanc morum potest fides ab animabus nostris evellere, et in abyssum demergere.

Quis autem vestrum habens servum arantem, aut pascentem boves, qui regresso de agro dicat illi : Statim transi et recumbe ; et non dicit : Para quod cœnem, et præcinge te, et ministra mihi donec manducem et bibam, et post hæc tu manducabis et bibes ? Nunquid gratiam habet servo illi, quia fecit quæ ei imperaverat ? Non puto. Sic et vos cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus ; quod debuimus facere, fecimus.

Theoph. Quia fides proprium possessorem facit divinorum mandatorum observatorem, mirificis eum exornans operibus, exinde videbatur hominem incurrere posse superbiæ vitium : unde præmonuit Dominus apostolos, ne superbiant in virtutibus suis, per exemplum conveniens, dicens : Quis autem vestrum habens servum arantem, etc. Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 36). Vel aliter : hanc ergo fidem præstantissimæ veri-

rité infinie, on peut penser que le Seigneur ne répond point à la demande de ses disciples. Cependant ce sens me paraît difficile à admettre, à moins que nous n'entendions qu'il les élève d'une foi à une autre, c'est-à-dire de la foi par laquelle on sert Dieu à la foi par laquelle ils jouiront de Dieu. En effet, la foi augmente lorsqu'on croit d'abord par la parole, et ensuite par les choses visibles; mais la contemplation qui produit le souverain repos nous sera donné dans le royaume éternel de Dieu. Or, ce souverain repos est la récompense des travaux méritoires qui se font dans la société de l'Église. C'est pourquoi il faut que le serviteur qui laboure dans les champs ou qui garde les troupeaux (qui s'occupe des choses terrestres, dans la vie du siècle, ou qui sert les hommes insensés, lesquels sont comparables à un troupeau), il faut que ce serviteur rentre à la maison, c'est-à-dire qu'il se réunisse à l'Église.

Bède. — Ou encore : ce serviteur revient des champs lorsque, interrompant pour un temps l'œuvre de la prédication, le docteur rentre dans sa conscience et repasse en lui-même ses paroles et ses actions. Le Seigneur ne lui dit pas aussitôt : « Allez (de cette vie mortelle) et mettez-vous à table, » c'est-à-dire réjouissez-vous dans le repos éternel de la vie bienheureuse. — S. Amb. — En effet, nul ne s'asseoit avant d'avoir marché ; ainsi, Moïse marcha avant d'arriver à sa grande vision (1). C'est pourquoi, de même que vous ne dites pas seulement à votre serviteur : « Asseyez-vous à table, » mais vous en exigez des services, de même le Seigneur ne se contente pas d'une seule œuvre ou d'un seul acte, parce que tant que nous vivons, nous devons travailler.

(1) Exode, 3 ; la vision du buisson ardent sur la montagne d'Horeb.

---

tatis plerisque non intelligentibus, videri potest Dominus discipulis suis non ad id quod petierant, respondisse. Difficile autem mihi apparet; nisi intelligamus ex fide in fidem, id est, ex fide ista quæ ministratur Deo, in eam fidem significasse transferri ubi fruantur Deo. Augebitur enim fides cum primo verbis prædicantibus, deinde rebus apparentibus creditur : sed illa contemplatio summam quietem habet, quæ in æterno Dei regno retribuitur : summa vero quies illa præmium est justorum laborum, qui in Ecclesiæ administratione peraguntur. Ideo quamvis in agro aret servus aut pascat (hoc est, in vita seculari, vel terrena verset negotia, vel stultis hominibus tanquam pecoribus serviat), opus est ut post illos labores domum veniat, hoc est, Ecclesiæ societur.

Bed. Vel servus de agro egreditur, cum intermisso ad tempus opere prædicandi, ad conscientiam doctor recurrit, sua secum acta vel dicta retractans : cui non statim Dominus dicit : Transi (de hac vita mortali), recumbe ; id est, in æterna sede beatæ vitæ refovere. Amb. Intelligitur enim quia nullus recumbit, nisi ante transierit : denique et Moyses ante transivit, ut magnum visum videret. Sicut ergo tu non solum non dicis servo tuo : Recumbe, sed exigis ab eo aliud ministerium, ita nec in te patitur Dominus unius usum esse operis et laboris, quia dum vivimus, debemus semper operari. Unde sequitur : Et non dicit ei : Para quod cœnem? etc. Bed. Jubet parari quod

D'où il suit : « Ne lui dit-il pas au contraire : Préparez mon repas ? etc. » —Bède. —Il veut qu'on lui prépare à manger, c'est-à-dire qu'après le travail solennel de la prédication, on se livre à une humble considération de soi-même; tel est le festin dont le Seigneur veut se nourrir; il dit de se ceindre, c'est-à-dire de préserver l'humilité de toutes les illusions flottantes de nos pensées qui entravent le progrès de nos œuvres. Car on serre ses vêtements avec sa ceinture pour n'être point embarrassé dans sa marche, et pour ne pas tomber. Ainsi, servir Dieu c'est avouer qu'on est sans aucune force si on est privé du secours de sa grâce.

S. Aug. — Pendant qu'ils le servent (c'est-à-dire pendant qu'ils annoncent l'Évangile), le Seigneur mange et boit la confession et la foi des Gentils.

Suite. — « Après cela vous mangerez et boirez. » — Bède. — Comme s'il disait : Après que j'aurai goûté les œuvres de votre prédication et que j'aurai savouré la joie de votre componction, alors vous passerez et vous vous réjouirez éternellement au banquet permanent de ma sagesse.

S. Cyr. — Le Seigneur nous apprend que le droit de sa puissance souveraine exige de ses serviteurs une juste obéissance, en ajoutant : « Devra-t-il grâce à ce serviteur parce qu'il aura fait ce qu'il lui avait ordonné ? Je ne le pense pas. » Ceci anéantit le vice de l'orgueil. Pourquoi vous enorgueillissez-vous ? Ignorez-vous que si vous ne faites ce que vous devez, vous êtes en péril ; et que si vous le faites, vous ne faites rien de trop, selon cette parole de saint Paul : « Si je prêche l'Évangile, je ne dois pas m'en glorifier ; car c'est pour moi une nécessité,

---

cœnet ; hoc est, post laborem apertæ locutionis humilitatem quoque considerationis propriæ exhibere ; tali cœna Dominus pasci desiderat : præcingi autem est mentem humiliatam ab omnibus fluctuantium cogitationum sinibus, quibus operum gressus impediri solet, constringere : nam qui vestimenta præcingit, hoc agit, ne incedens involvatur ad lapsum. Ministrare vero Deo, est absque gratiæ ejus auxilio nihil virium habere profiteri.

Aug. (*De quæst. Evang.*, ubi sup.). Ministrantibus etiam (hoc est, evangelizantibus) servis, suis manducat et bibit Dominus confessionem et fidem gentium.

Sequitur : Et post hoc tu manducabis et bibes. Bed. Quasi dicat : Postquam tuæ prædicationis opere delectatus, tuæque compunctionis epulis fuero refectus, tunc demum transies, et æternis meæ sapientiæ dapibus in æternum reficieris.

Cyril. Docet autem Dominus quod jus potestatis dominicæ, quasi debitam subjectionem requirit a famulis, cum subdit : Nunquid gratiam habet servo illi, quia fecit quæ sibi imperaverat ? Non puto. Per hoc morbus superbiæ tollitur. Quid superbis ? Ignoras quod si non persolvis debitum, periculum imminet ; si vero persolvas, nullam gratiam facis ; secundum illud Pauli (1 *ad Cor.*, 4) : Si evangelizavero, non est mihi gloria ; necessitas enim mihi est : væ mihi si non evangelizavero ! Considera ergo quod qui apud nos dominantur, non refe-

et malheur à moi si je n'évangélise ! » Considérez donc que, de même que ceux qui sont maîtres parmi nous ne remercient point les serviteurs d'avoir exécuté leurs ordres, mais cherchent à se concilier leur affection à force de bienveillance, et leur inspirent ainsi plus de zèle à les servir; de même Dieu nous demande de le servir en vertu de son droit souverain, mais parce qu'il est clément et bon, il promet des honneurs à ceux qui travaillent pour lui, et sa bienveillance infinie est plus grande que toutes les sueurs de ses serviteurs.

S. Amb. — Ainsi, ne soyez point fier de vos bons services; vous avez fait ce que vous deviez faire; le soleil obéit, la lune est docile, les anges servent; ne cherchons donc pas à nous louer nous-mêmes; d'où il conclut en ajoutant : « Vous aussi, quand vous aurez fait quelque bien, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, car nous n'avons fait que ce que nous devions faire. » — Bède. — Des *serviteurs*, parce que nous avons été achetés au prix de son sang; *inutiles*, parce que le Seigneur n'a nul besoin de nos biens; ou encore, parce que les souffrances de cette vie n'ont point de proportion avec la gloire future. Ainsi la perfection de la foi consiste pour l'homme, après avoir accompli tous les commandements, à se reconnaître imparfait.

Un jour comme il allait à Jérusalem, et passait par le milieu de Samarie et de la Galilée, étant près d'entrer dans un village, dix lépreux vinrent au-devant de lui, qui, se tenant éloignés, élevèrent leur voix, et lui dirent : Jésus notre maître, ayez pitié de nous. Lorsqu'il les eut aperçus, il leur dit : Allez vous montrer aux prêtres. Et comme ils y allaient, ils furent guéris. L'un d'eux, voyant qu'il était guéri, retourna sur ses pas, en glorifiant Dieu à haute voix; et vint se jeter aux pieds de Jésus le visage contre

---

runt gratias, cum aliqui subditorum statuta sibi prosequuntur obsequia; sed ex benevolentia sæpius suorum provocantes affectum, majorem eis appetitum serviendi aggenerant. Sic et Deus petit quidem a nobis famulatum jure servitii; verum quia clemens et bonus est, honores laborantibus pollicetur, et supereminet sudoribus subjectorum benevolentiæ magnitudo.

Amb. Non ergo te jactes, si bene servisti; quod facere debuisti, fecisti : obsequitur sol, obtemperat luna, serviunt angeli : et nos ergo non a nobis laudem exigamus : unde concludens subdit : Sic et vos cum benefeceritis, dicite quia servi inutiles sumus; quia omnia quod debuimus facere, fecimus. Bed. Servi quidem, quia pretio empti (1 *Cor.*, 7); inutiles, quia Dominus bonorum nostrorum non indiget (*Ps.* 15), vel quia non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam (*Rom.*, 8); hæc igitur est in hominibus fidei perfectio, si omnibus quæ sunt præcepta impletis, imperfectos se esse noverint.

Et factum est dum iret Jesus in Hierusalem, transibat per mediam Samariam et Galilæam. Et cum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi; qui steterunt a longe, et levaverunt vocem, dicentes : Jesu præceptor, miserere nostri. Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus. Et factum est dum irent, mundati sunt. Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est cum magna voce magnificans Deum : et cecidit in faciem ante

terre, en lui rendant grâces; et celui-là était Samaritain. Alors Jésus dit: Tous les dix n'ont-ils pas été guéris? Où sont donc les neuf autres? Il ne s'en est point trouvé qui soit revenu et qui ait rendu gloire à Dieu, sinon cet étranger. Et il lui dit: Levez-vous, allez, votre foi vous a sauvé.

S. Amb. — Après cette parabole, le Sauveur reproche aux Juifs leur ingratitude; car il est dit: «Il arriva comme il allait à Jérusalem, etc.» — Tite. — Il voulait montrer que les Samaritains étaient reconnaissants, tandis que les Juifs étaient ingrats pour ses bienfaits. Or, il y avait discorde entre les Samaritains et les Juifs, et il passe entre eux comme pour les pacifier et les réunir en un seul homme nouveau (1). — S. Cyr. — Ensuite le Sauveur manifeste sa gloire pour attirer Israël à sa foi; d'où il suit: «Etant près d'entrer dans un village, dix lépreux vinrent au devant de lui;» ils avaient été expulsés des villes et des villages parce que, selon la loi de Moïse, ils étaient impurs.

Tite. — Ils allaient ensemble, réunis par la communauté de leurs souffrances, et ils attendaient le passage de Jésus, pleins d'impatience, jusqu'à ce qu'ils le vissent venir; d'où il suit: «Et se tenant éloignés,» parce que la loi de Moïse regarde la lèpre comme une impureté. Il n'en est pas de même de la loi évangélique, laquelle ne dit pas impure la lèpre extérieure, mais l'intérieure.

Théoph. — Ils se tenaient donc éloignés, honteux pour ainsi dire, à cause qu'ils étaient réputés impurs; car ils pensaient que le Christ les éviterait comme la foule. Ainsi ils étaient loin par la distance des

(1) Allusion à ces paroles de l'Apôtre: «C'est lui qui est notre paix; qui de deux peuples en a fait un; qui a détruit dans sa chair leurs inimitiés, qui étaient comme une muraille de séparation, afin de former en lui-même un seul homme nouveau avec ces deux peuples (Ephes., 2, v. 14).»

---

pedes ejus, gratias agens: et hic erat Samaritanus. Respondens autem Jesus, dixit: Nonne decem mundati sunt? et novem ubi sunt? Non est inventus qui rediret, et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena. Et ait illi: Surge et vade, quia fides tua te salvum fecit.

Amb. Post prædictam parabolam reprehenduntur ingrati: dicitur enim: Et factum est dum iret Jesus, etc. Titus Bostrens. Ut ostendat quod Samaritani quidem benevoli, Judæi vero prædictis beneficiis sunt ingrati. Erat enim discordia inter Samaritanos et Judæos, quam ipse quasi pacificans, inter utrosque transit, ut utrosque compingat in unum novum hominem. Cyril. Deinde suam gloriam Salvator manifestat, attrahens ad fidem Israel. Unde sequitur: Et cum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi; ab urbibus et oppidis expulsi, et quasi immundi ritu legis mosaicæ.

Titus Bostrens. (in *Cat. græc. Patrum*). Conversabantur autem ad invicem, quia fecerat eos unanimes communitas passionis, et præstolabantur transitum Jesu; solliciti donec advenientem Christum viderent. Unde sequitur: Qui steterunt a longe; eo quod lex Judæorum lepram immundam judicat: lex autem evangelica, non externam, sed internam asserit esse immundam.

Théoph. A longe ergo stant quasi vere-

lieux, mais ils s'approchèrent par leurs prières; « car le Seigneur est auprès de tous ceux qui l'invoquent dans la vérité; » d'où il suit : « Ils élevèrent la voix, disant : Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. »— TITE. — Ils le nomment *Jésus*, et ils vérifient en eux ce nom, car Jésus veut dire *sauveur*. Ils ajoutent : « Ayez pitié de nous, » afin qu'il fasse éclater sa puissance; ils ne lui demandent ni or ni argent, mais qu'il guérisse et purifie leur corps. — THÉOPH. — Ils ne le supplient et ne l'invoquent pas seulement comme un homme, car ils l'appellent *maître* (1), c'est-à-dire seigneur; ainsi, ils semblent le regarder comme un Dieu. Cependant, il leur commande d'aller se montrer aux prêtres; d'où il est dit : « Lorsqu'il les eut aperçus, il leur dit : Allez vous montrer aux prêtres, » car les prêtres vérifiaient si les lépreux étaient guéris ou non.

S. CYR. — De plus, la loi commandait aux lépreux qui étaient guéris d'offrir un sacrifice pour leur purification. — THÉOPH. — En leur disant d'aller se montrer aux prêtres, il leur insinuait donc qu'ils seraient guéris; d'où il suit : « Comme ils y allaient, ils furent guéris. » — S. CYR. — Ainsi, les prêtres des Juifs, qui étaient jaloux de sa gloire, pouvaient reconnaître que ces lépreux avaient été guéris subitement et miraculeusement par le Christ, qui leur avait rendu la santé.

THÉOPH. — Ils étaient dix. Or, il y avait parmi eux neuf Israélites, qui furent ingrats; mais l'étranger, qui était Samaritain, revint en exprimant sa reconnaissance; d'où il suit : « L'un d'eux revint en glo-

(1) Du grec ἐπιστάτην, qui ne veut pas dire *maître par la doctrine*, mais *par l'autorité et la puissance*.

---

cundantes de immunditia quæ eis imputabatur : putabant enim quod Christus eos fastidiret ad modum aliorum : sic ergo procul steterunt loco, sed facti sunt proximi deprecando : Prope enim est Dominus omnibus invocantibus eum in veritate (*Ps.* 145). Unde sequitur : Et levaverunt vocem dicentes : Jesu præceptor, miserere nostri. TITUS (ut sup.). Dicunt nomen Jesu, et lucrifaciunt rem : nam Jesus interpretatur Salvator. Dicunt : Miserere nobis; propter experientiam virtutis ejus; neque argentum petentes neque aurum, sed ut aspectum corporis sanum obtineant. THEOPH. Nec simpliciter obsecrant eum, nec rogant eum ut mortalem : vocant enim eum præceptorem, id est, dominum; quo pene videntur hunc opinari Deum. At ipse jubet illis, ut ostenderent se sacerdotibus. Unde sequitur : Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus : ipsi enim experiebantur, si mundati forent a lepra, vel non.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Lex etiam mundatos a lepra jubebat offerre sacrificium causa purgationis. THEOPH. Jubere ergo eis ut irent ad sacerdotes, nihil aliud innuebat, nisi quod debebant curari. Unde sequitur : Et factum est dum irent, mundati sunt. CYRIL. (ubi sup.). In quo Judæorum pontifices æmuli gloriæ ejus, cognoscere poterant quod inopinate et mirifice sanati sunt, concedente Christo eis salutem.

THEOPH. Cum autem decem essent, novem qui Israelitæ erant, ingrati fuerunt,

rifiant Dieu à haute voix. » — TITE. — Se voyant guéri, il prit confiance et s'approcha; d'où il suit : « Il se jeta à ses pieds en lui rendant grâces. » Il se prosterne et il prie pour exprimer en même temps sa foi et sa reconnaissance.

SUITE. — « Celui-là était Samaritain. » — THÉOPH. — D'où on peut conclure que rien n'empêche de plaire à Dieu, de quelque coupable race qu'on descende, pourvu qu'on ait une bonne volonté. De plus, nul ne doit s'enorgueillir d'être né d'une famille de saints, car les neuf qui étaient Israélites furent ingrats; d'où il suit : « Alors, Jésus dit : Tous les dix n'ont-ils pas été guéris, etc. » — TITE. — Ceci nous montre l'empressement des étrangers pour la foi, comparé à l'indifférence du peuple d'Israël; d'où il suit : « Il lui dit : Levez-vous, allez, votre foi vous a sauvé. »

S. AUG. — Mystiquement, ces lépreux représentent ceux qui, n'ayant pas la connaissance de la vraie foi, professent les diverses doctrines de l'erreur. En effet, au lieu de cacher leur ignorance, ils produisent au grand jour leur prétendue science et affectent un langage plein de jactance. De plus, la lèpre vicie la couleur du corps. Or, le mélange de vérités et d'erreurs dans les discussions et les discours des hommes, semblable à des couleurs diverses d'un même corps, représente la lèpre qui tache et macule les corps par les vraies et les fausses nuances de sa couleur. L'Église doit éviter ces hommes, de sorte que, laissés au loin, s'il est possible, ils s'adressent au Christ avec de grands cris. Ils l'appelèrent *maître*, je pense que cela signifie que la lèpre est une fausse doctrine que ce bon maître fait disparaître. De plus, nous

---

sed alienigena Samaritanus reversus, vocem emittebat benignam. Unde sequitur : Unus autem ex illis regressus est cum magna voce magnificans Deum. TITUS (ut sup.). Dedit autem et appropinquandi fiduciam suscepta purgatio. Unde sequitur : Et cecidit in faciem suam ante pedes ejus, gratias agens : ex procubitu et supplicatione fidem suam simul cum benevolentia pandens.

Sequitur : Et hic erat Samaritanus. THEOPH. Hinc poterit quisque conjicere, quod nihil impedit, quemquam placere Deo, si de genere profano processerit, dummodo bonum gerat propositum. Nullus etiam natus ex sanctis superbiat : novem enim qui Israelitæ erant, ingrati fuerunt. Unde sequitur : Respondens autem Jesu dixit : Nonne decem, etc. TITUS Bostrens. Per hoc ostenditur quod promptiores ad fidem erant alienigenæ, lentus enim erat ad fidem Israel : unde subditur : Et ait illi : Surge, vade; quia fides tua te salvum fecit.

AUG. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 40). Mystice autem leprosi intelligi possunt, qui scientiam veræ fidei non habentes, varias doctrinas profitentur erroris : non enim abscondunt imperitiam suam, sed pro summa peritia proferunt in lucem, et jactantia sermonis ostentant. Coloris quippe vitium lepra est : vera ergo falsis inordinate permixta in una disputatione vel narratione hominis tanquam in unius corporis colore apparentia, significant lepram, tanquam veris falsisque colorum fucis humana corpora variantem atque maculantem. Hi autem tam vitandi sunt Ecclesiæ, ut si fieri potest longius remoti magno clamore Christum interpellent. Quod autem præceptorem

ne voyons pas que parmi tous ceux auxquels le Sauveur rendit la santé du corps il en ait envoyé d'autres aux prêtres que les lépreux. C'est que le sacerdoce des Juifs figurait le sacerdoce qui est dans l'Église. Or, le Seigneur guérit lui-même intérieurement et corrige les autres vices dans la conscience, tandis que le pouvoir d'administrer les sacrements ou d'enseigner par la prédication solennelle a été attribué à l'Église. « Comme ils allaient, ils furent guéris, » parce que les Gentils, auxquels Pierre était venu, furent purifiés par l'infusion de l'Esprit-Saint avant d'avoir reçu le sacrement de baptême, par lequel on arrive spirituellement aux prêtres. Ainsi, ceux qui, dans la société de l'Église, possèdent la foi entière et véritable, quoiqu'il soit manifeste qu'ils n'ont pas été souillés par les taches de l'erreur (qui est comme la lèpre), néanmoins ils seront ingrats pour Dieu leur salut, s'ils ne se prosternent humblement pour lui rendre de pieuses actions de grâces; ils seront semblables à ceux dont l'Apôtre dit « qu'ayant connu Dieu ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu, et ne lui ont pas rendu grâces. » Ils seront *neuf*, comme pour exprimer leur imperfection; car *neuf* ont besoin d'*un* pour se réunir dans une nouvelle forme d'unité et être *dix*. Au contraire, celui qui vient rendre grâces est approuvé, parce qu'il représente l'Église unique. C'est ainsi que les Juifs, à cause de leur orgueil, furent exclus du royaume des cieux, où l'unité ne peut être violée, tandis que le Samaritain, dont le nom veut dire *gardien*, rapportant ce qu'il avait reçu à celui de qui il l'avait reçu, selon cette parole : « Je mettrai toute ma force en vous, » conserva l'unité du royaume par son humble reconnaissance. — BÈDE. —

---

cum vocaverunt, satis puto significari vere lepram falsam esse doctrinam, quam bonus præceptor abstergat. Nullum autem eorum quibus hæc corporalia beneficia Dominus præstitit, invenitur misisse ad sacerdotes nisi leprosos. Sacerdotium enim Judæorum figura fuit sacerdotii quod est in Ecclesia; cætera autem vitia per seipsum interius in conscientia Dominus sanat et corrigit : doctrina vero vel imbuendi per sacramentum, vel catechizandi per sermonem sonantem, Ecclesiæ tributa est. Qui dum irent, mundati sunt, quia Gentiles ad quos venerat Petrus nondum accepto baptismatis sacramento, per quod spiritualiter ad sacerdotes pervenitur, infusione Spiritus Sancti declarantur mundati. Quisquis ergo in Ecclesiæ societate doctrinam integram veramque assequitur, eo quod manifestatur varietate mendaciorum (tanquam lepra) caruisse ; hic tamen ingratus Deo mundatori suo, gratiarum agendarum pia humilitate non prosternitur, similis est illis de quibus dicit Apostolus (*Rom.*, 1) quod cum Deum cognovissent, non ut Deum magnificaverunt, aut gratias egerunt : ideo tales in novenario numero tanquam imperfecti remanebunt : novem enim indigent uno, ut quadam unitatis forma coagulentur, ut decem sint. Ille autem qui gratias egit, unicæ ecclesiæ significatione approbatus est. Et quia illi erant Judæi, amisisse per superbiam declarati sunt regnum cœlorum ubi maxime unitas custoditur : iste vero qui era tSamaritanus, quod interpretatur custos, illi a quo accepit tribuens quod accepit, secundum illud (*Psal.* 58) : Fortitudinem meam ad te custodiam, unitatem regni humili

Il se prosterne la face contre terre parce qu'il rougit en pensant au mal qu'il a commis; il lui est dit de se lever et d'aller, parce que celui qui, connaissant sa misère, se tient dans l'humilité, est relevé par la consolation de la parole divine, qui lui commande de marcher vers des œuvres plus grandes. Mais si la foi sauva celui qui s'était prosterné pour rendre grâces, ce fut donc l'infidélité qui perdit ceux qui négligèrent de glorifier Dieu pour les bienfaits qu'ils avaient reçus. C'est ainsi que ces faits nous démontrent aussi bien que la précédente parabole que la foi s'augmente par l'humilité.

Les pharisiens lui demandaient, un jour, quand viendrait le royaume de Dieu; et il leur dit : Le royaume de Dieu ne viendra point d'une manière qui le fasse remarquer; et on ne dira point : Il est ici, ou il est là. Car dès à présent le royaume de Dieu est au dedans de vous.

S. Cyr. — Comme le Sauveur, dans les discours qu'il adressait au peuple, parlait souvent du royaume de Dieu, les pharisiens le raillaient; d'où il est dit : « Interrogé par les pharisiens quand viendrait le royaume de Dieu, etc. » Comme si, par dérision, ils lui disaient : « Avant que le royaume dont tu parles arrive tu mourras sur la croix. » Cependant le Seigneur nous montre sa patience, et au lieu de repousser les injures par des injures, il ne dédaigne point de répondre aux méchants; car il suit : « Il leur répondit : Le royaume de Dieu ne viendra point d'une manière qui frappe les regards. » Comme s'il disait : « Ne cherchez point à connaître le temps de l'avénement futur du royaume des cieux; » car ni les hommes, ni les anges, ne peuvent le reconnaître comme le temps de l'incarnation qui a été annoncé par

---

devotione servavit. Bed. Cecidit autem in faciem, quia ex malo quæ se perpetrasse meminit, erubescit : qui surgere et ire præcipitur, quia qui infirmitatem suam cognoscens humiliter jacet, per divini verbi consolationem ad fortia opera proficere jubetur. Si autem fides salvum fecit eum qui se ad agendas gratias inclinavit, ergo perfidia perdit eos qui de acceptis beneficiis Deo dare gloriam neglexerunt. Quapropter fidem per humilitatem augeri debere, sicut in parabola superiori decernitur, ita hic ipsis rebus ostenditur.

Interrogatus autem a pharisæis, quando venit regnum Dei, respondens eis dixit : Non veniet regnum Dei cum observatione : neque dicent : Ecce hic, aut ecce illic : ecce enim regnum Dei intra vos est.

Cyril. (in *Cat. græcorum Patrum*). Cum Salvator in sermonibus quos ad alios dirigebat, frequenter regni Dei meminisset, ob hoc pharisæi eum deridebant. Unde dicitur : Interrogatus autem a pharisæis, quando venit regnum Dei, quasi irrisorie dicerent : Antequam veniat regnum de quo loqueris, mors crucis te occupabit. Dominus autem patientiam ostendens, increpatus non increpat, sed potius malos existentes suo non dedignatur responso. Sequitur enim : Respondens eis dixit : Non venit regnum Dei cum observatione; quasi dicat : Non quæratis de temporibus, quibus iterum instabit

les oracles des prophètes et par la voix des anges. D'où il ajoute : « On ne dira point : Il est ici ou il est là. » Ou encore : ils l'interrogent sur le temps du royaume de Dieu, parce que (comme il est di ensuite) ils pensaient que, lorsque le Seigneur viendrait à Jérusalem, alors le royaume de Dieu serait manifesté. C'est pourquoi le Seigneur répond que « le royaume de Dieu ne viendra point de manière à frapper les regards. » — S. Cyr. — Ensuite il déclare que ce royaume est pour la consolation de chacun, en ajoutant : « Le royaume de Dieu est au dedans de vous, » c'est-à-dire dans vos affections, et il est en votre pouvoir de l'obtenir; car tout homme qui est justifié par la foi et par la grâce du Christ, et orné des vertus, peut obtenir le royaume des cieux. — S. Grég. de Nysse. — Ou encore : il dit que « le royaume de Dieu est au dedans de nous » pour désigner la joie que l'Esprit-Saint répand dans nos cœurs. En effet, elle est comme une image et un gage de l'éternelle joie dont jouissent les âmes saintes dans la vie future. — Bède. — Ou encore : par *le royaume de Dieu*, il veut parler de lui-même demeurant au milieu d'eux, c'est-à-dire régnant dans leurs cœurs par la foi.

Après cela il dit à ses disciples : Il viendra un temps où vous désirerez de voir un des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez point. Et ils vous diront : Il est ici, il est là. Mais n'y allez point, et ne les suivez point. Car comme un éclair qui brille et se fait voir depuis un côté du ciel jusqu'à l'autre, ainsi paraîtra le Fils de l'homme en son jour. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup, et soit rejeté par ce peuple.

S. Cyr.— Le Seigneur, ayant dit : « Le royaume de Dieu est au de-

---

tempus regni cœlorum. Illud enim tempus neque ab hominibus, neque ab angelis potest observari; sicut tempus incarnationis prophetarum vaticiniis et angelorum est manifestatum præconiis. Unde subdit : Neque dicent : Ecce hic, aut ecce illic. Vel aliter : interrogant de tempore regni Dei, quia (sicut infra dicitur) existimabant quod veniente Hierosolymam Domino, confestim regnum Dei manifestaretur. Unde Dominus respondet quod regnum Dei non veniet cum observatione. Cyril. (ubi sup.). Solum autem ad utilitatem cujuslibet hominis esse fatetur illud quod subditur : Ecce enim regnum Dei intra vos est : id est, in vestris affectibus et in potestate vestra id capere : potest enim quilibet homo justificatus per fidem et gratiam Christi et virtutibus ornatus, regnum obtinere cœlorum. Greg. Nyss. lib. (*De proposito secundum Deum*, sive *De scopo Christiani*). Vel forsitan insitum nobis regnum dicit inditam animabus nostris lætitiam per Spiritum Sanctum : ea enim est velut imago et arrha perennis lætitiæ, qua in futuro seculo sanctorum animæ gaudent. Beda. Vel regnum Dei seipsum dicit intra illos positum; hoc est, in cordibus eorum per fidem regnantem.

Et ait ad discipulos suos : Venient dies quando desideretis videre unum diem Filii hominis, et non videbitis. Et dicent vobis : Ecce hic, et ecce illic : nolite ire, neque sectemini : nam sicut fulgur coruscans de sub cœlo in

dans de vous, » voulut préparer ses disciples à la patience et les rendre courageux, afin qu'ils pussent entrer dans le royaume de Dieu. C'est pourquoi il leur prédit qu'avant qu'il descende du ciel, à la fin du monde, la persécution fondra sur eux. D'où il suit : « Il dit à ses disciples : Viendront des jours, etc. » Il veut dire que la persécution sera si grande qu'ils désireront voir un de ses jours, c'est-à-dire un des jours du temps où ils vivaient avec le Christ. Certes, les Juifs accablèrent le Christ de beaucoup d'outrages et d'injures, ils voulurent le lapider et, plusieurs fois, ils cherchèrent à le précipiter d'une montagne ; mais ces maux paraissent devoir être préférés comme moindres en comparaison de ceux plus grands qui doivent venir.—Théoph.—En effet, ils vivaient alors sans inquiétude sous la providence et la protection du Christ ; mais un temps doit venir où, privés de la présence du Christ, ils seront exposés à tous les dangers et comparaîtront devant les rois et les gouverneurs, et c'est alors qu'ils regretteront ce temps plus calme.—Bède.—Ou encore : par *le jour du Christ*, il veut dire son royaume futur que nous attendons ; et c'est avec raison qu'il l'appelle *un jour*, parce que nulles ténèbres ne peuvent interrompre la gloire de cette béatitude. Ainsi, il est bon de désirer le jour du Christ ; néanmoins, l'ardeur de notre désir ne doit pas nous jeter dans des illusions et des songes, comme si le jour du Seigneur était proche. D'où il suit : « Ils vous diront : Il est ici ; n'y allez point. » — S. Eus.— Comme s'il disait : Si, à la venue de l'antechrist, on en parle comme si le Christ avait paru, ne sortez pas, ne le suivez point ; car il est impossible que

---

ea quæ sub cælo sunt, fulget, ita erit Filius hominis in die sua : primum autem oportet illum multa pati, et reprobari a generatione hac.

Cyril. (ubi sup.). Quia Dominus dixerat : Regnum Dei intra vos est, voluit discipulos esse paratos ad patientiam, ut effecti strenui, intrare valeant regnum Dei. Prædicit ergo eis quod antequam de cœlo veniat, in fine seculi persecutio irruet super eos. Unde sequitur : Et ait ad discipulos suos : Venient dies, etc. Significans quod tanta erit persecutio, quod unum diem ejus videre cupiant ; illius scilicet temporis quo adhuc conversabantur cum Christo. Sane Judæi Christum multis angustiaverunt improperiis et injuriis, eumque lapidibus impetiverunt, ac sæpius de monte præcipitare voluerunt ; sed comparatione majorum malorum hæc ut minora eligenda videntur. Theophyl. Tunc enim absque sollicitudine vivebant, Christo eos procurante et protegente ; sed futurum erat quando Christo absente traderentur periculis, ad reges et principes ducti, et tunc tempus primum caperent quasi tranquillum. Bed. Vel diem Christi dicit regnum ejus quod speramus futurum : et bene dicit unum diem ; quia in illa beatitudinis gloria tenebrarum interruptio nulla est. Bonum ergo est diem Christi desiderare ; nec tamen magnitudine desiderii nobis somnia fingere debemus quasi instet dies Domini. Unde sequitur : Et dicent vobis : Ecce hic : nolite ire. (Eus. cum Theophane in *Cat. græcor. Patrum*.) Quasi diceret : Si adveniente Antichristo, fama de eo volet, quasi apparuerit Christus, non egrediamini, neque sequamini : nam impossibile est eum qui semel in terra visus est, iterum in angulis terræ conversari. Erit igitur hic de quo dicitur : Non verus

celui qui s'est montré une fois sur la terre puisse habiter de nouveau l'espace étroit de la terre. Ce sera donc celui dont il est dit : Il n'est point le vrai Christ. En effet, le signe manifeste du second avénement de notre Sauveur est que la gloire de sa venue remplira tout-à-coup l'univers entier. D'où il suit : « Comme l'éclair éclate et brille, tel le Fils de l'homme, etc. » Car on ne le verra pas marcher sur la terre comme un homme ordinaire, mais il resplendira sur toutes les créatures et nous verrons tous l'éclat de sa divinité.

Bède. — Il dit : *éclate sous le ciel*, parce que le jugement se fera sous le ciel (c'est-à-dire dans les airs) selon cette parole de l'apôtre : « Nous serons emportés avec eux sur les nues pour aller au devant du Christ dans les airs. » Mais, si le Christ paraît comme l'éclair pour le jugement, nul ne pourra se cacher dans son âme, car il sera pénétré par la lumière de ce juge. Cette réponse du Seigneur peut aussi s'entendre de cet avénement par lequel il vient chaque jour dans l'Eglise. En effet, les hérétiques, disant que la foi du Christ était dans leurenseignement, ont souvent troublé l'Église à ce point qu'alors les fidèles ont désiré que le Seigneur redescendît sur la terre pour un jour (s'il était possible), et déclarât lui-même quelle est la foi véritable. Il dit : « Vous ne le verrez point, » parce qu'il n'est pas nécessaire que le Seigneur revienne avec un corps visible pour rétablir l'Évangile qu'il nous a donné et que la lumière de l'Esprit-Saint a répandu et dispersé dans tout l'univers.

S. Cyr. — Les disciples pensaient qu'en arrivant à Jérusalem, il leur montrerait le royaume de Dieu. Aussi, pour détruire cette pensée, il leur déclare qu'il doit d'abord souffrir pour notre salut; qu'en-

---

Christus. Manifestum enim signum secundi adventus Salvatoris nostri hoc est, quod subito totum orbem claritas ejus adventus replebit. Unde sequitur : Nam sicut fulgur coruscans fulget, sic Filius hominis, etc. Non enim apparebit super terram ambulans, sicut quidam homo communis (vel vulgaris), sed universaliter nostra irradiabit, ostendens cunctis jubar propriæ Deitatis.

Beda. Et pulchre ait : Coruscans de sub cœlo; quia judicium sub cœlo (hoc est, in aeris medio) geretur; secundum illud Apostoli (1 *ad Thessal.*, 4) : Simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera. Si autem Dominus in judicio sicut fulgur apparebit, nullus tunc in sua mente latere permittitur, quia ipso judicis fulgore penetratur. Potest autem hæc Domini responsio et de illo ejus adventu, quo quotidie venit in Ecclesiam, accipi. Intantum enim sæpe hæretici turbaverunt Ecclesiam dicendo in suo dogmate fidem Christi manere, ut fideles illorum temporum desiderarent Dominum vel uno die (si fieri posset) redire ad terras, et per seipsum quomodo se habeat fidei veritas, intimare. Et non videbitis (inquit), quia non est opus corporali visione Dominum redhibere quod semel sparso vel diffuso per universum mundum Evangelii fulgore spiritaliter exhibuit.

Cyril. (in *Cat. græcorum Patrum*, ubi sup.). Opinabantur autem discipuli quod vadens Hierosolymam statim ostenderet

suite, il montera vers son Père, et qu'il en descendra dans sa gloire pour juger l'univers dans sa justice. D'où il ajoute : « Il faut premièrement qu'il souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par cette génération. » — BÈDE. — Par *cette génération*, il ne veut pas seulement parler des Juifs, mais aussi de tous les réprouvés qui, maintenant encore, rejettent et font souffrir le Fils de l'homme dans son corps (c'est-à-dire dans l'Église). Il leur parle en même temps de sa passion et de la gloire de son avénement, afin d'adoucir pour eux la douleur de sa passion par la promesse de sa gloire, et aussi pour les disposer à braver les périls de la mort s'ils veulent la gloire de son royaume.

Et ce qui est arrivé au temps de Noé arrivera encore au temps du Fils de l'homme. Ils mangeaient et ils buvaient; les hommes épousaient des femmes, et les femmes se mariaient jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; et alors le déluge survenant les fit tous périr. Et comme il arriva encore au temps de Loth; ils mangeaient et ils buvaient, ils achetaient et ils vendaient, ils plantaient et ils bâtissaient. Mais le jour que Loth sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et de soufre, qui les perdit tous. Il en sera de même au jour que le Fils de l'homme paraîtra.

BÈDE. — Le Seigneur avait comparé son avénement à la rapidité étincelante de l'éclair, il le compare maintenant aux jours de Noé et de Loth, alors que les hommes furent surpris par une mort subite. D'où il est dit : « Et comme il arriva, etc. » — S. CHRYS. — Ils refusèrent de croire à ses menaces, et ils furent tout-à-coup frappés d'un supplice inévitable. Or, leur incrédulité venait de la lâcheté et de la mollesse de leur âme, car chacun attend ce qu'il a dans le cœur et

---

regnum Dei. Hanc igitur opinionem resecans notum facit eis quod primo decebat eum salubrem passionem sufferre; deinde ad Patrem ascendere, et desuper fulgere, ut orbem terrarum in justitia judicet. Unde subdit : Primum autem oportet illum multa pati, et reprobari a generatione ista. BEDA. Generationem non tantum Judæorum, verumetiam omnium reproborum appellat; a quibus etiam nunc Filius hominis in corpore suo (hoc est, in Ecclesia) multa patitur et reprobatur. Inserit autem de sua passione loquens, de gloria sui adventus, ut dolorem passionis spe promissæ clarificationis mitigarent; simulque seipsos pararent, si gloriam regni diligerent, mortis non horrere periculum.

Et sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii hominis. Edebant et bibebant, uxores ducebant, et dabant ad nuptias, usque in diem quo intravit Noe in arcam, et venit diluvium, et perdidit omnes. Similiter sicut factum est in diebus Lot, edebant et bibebant, emebant et vendebant, plantabant et ædificabant; qua die autem exiit Lot a Sodomis, pluit ignem et sulphur de cœlo, et omnes perdidit : secundum hæc erit qua die Filius hominis revelabitur.

BEDA. Adventum Domini, quem fulguri cito transvolanti comparaverat, nunc comparat diebus Noe et Lot, quando repentinus mortalibus supervenit interitus. Unde dicitur : Et sicut factum est, etc. CHRYS. (hom. 2, in 1, *ad Thess.*). Quia enim tunc non crediderunt comminatoriis verbis, passi sunt repente reale supplicium. (Et homil. 2,

dans la pensée. D'où il suit : « Ils mangeaient et buvaient, etc. » — S. Amb.— Il dit que les péchés des hommes furent la cause du déluge, car Dieu n'a pas créé le mal, ce sont nos fautes qui l'ont mérité. Ce n'est point qu'il condamne le mariage ni la nourriture, puisque l'un pourvoit à la perpétuité de l'espèce humaine et l'autre aux nécessités de la nature; mais il faut en tout une juste mesure, et tout ce qui est de trop est mal.

Bède. — Mystiquement, Noé construit l'arche, lorsque le Seigneur construit l'Eglise, en unissant, pour ainsi dire, les bois choisis de ses fidèles; il l'achève et il y entre lorsqu'au jour du jugement il y viendra habiter éternellement par la gloire visible de sa présence; or, pendant qu'il construit cette arche, les méchants se livrent à leurs excès; mais lorsqu'il entre, ils meurent; car ceux qui insultent ici-bas les saints dans leurs combats seront punis dans la damnation éternelle alors que les saints seront couronnés.

S. Eus. — Après avoir cité l'exemple du déluge, afin que personne ne crût qu'il y aurait un nouveau déluge d'eau, le Seigneur cite en second lieu l'exemple de Loth, pour nous apprendre quel sera le supplice des impies alors que la colère de Dieu tombera sur eux comme un feu descendu du ciel; d'où il est ajouté : « Le jour où Loth sortit de Sodome, une pluie de feu et de soufre, etc. » — S. Eus. — Il dit que le feu du ciel tomba sur les impies de Sodome lorsque Loth en fut sorti, et que le déluge submergea les habitants de la terre lorsque Noé fut entré dans l'arche, parce que, tant que Noé et Loth étaient au

---

in epist. *ad Coloss.*) Eorum autem incredulitas ex anima fluxa et molli procedebat : nam quæcumque vult aliquis et intendit; ea etiam expectat. Unde sequitur : Edebant et bibebant, etc. Ambr. Bene causam diluvii de nostris asserit processisse peccatis; quia Deus malum non creavit, sed nostra sibi merita repererunt; non quia conjugia damnentur ut neque alimenta damnantur; cum in istis successionis, in illis naturæ subsidia sint, sed in omnibus modus quæritur : quicquid enim abundantius est, a malo est.

Beda. Mystice autem Noe arcam ædificat, cum Dominus Ecclesiam de Christi fidelibus quasi lignis levigatis adunando construit; quam perfecte consummatam ingreditur, cum hanc in die judicii præsentia suæ visionis æternus habitator illustrat : sed cum arca ædificatur, iniqui luxuriantur; cum vero intratur, intereunt; quia qui sanctis hic certantibus insultant, eis illic coronatis æterna damnatione plectentur.

Euseb. (in *Cat. græcorum Patrum*). Quia vero usus est Dominus exemplo diluvii, ne putaret aliquis futurum diluvium ex aqua, utitur secundo exemplo Loth, docens modum perditionis impiorum, quod igne dimisso cœlitus superveniet impiis ira Dei : unde subditur : Similiter sicut factum est in diebus Loth, etc. Bed. Prætermisso illo infando Sodomorum scelere, sola ea quæ levia vel nulla putari poterant delicta commemorat; ut intelligas illicita quali pœna feriantur, si licita immoderatius acta igne et sulphure puniuntur. Sequitur enim : Qua die autem exiit Loth a Sodomis, pluit ignem et sulphur, etc. Euseb. (ut sup.). Non prius dixit ignem cœlitus decurrisse super impios Sodomorum, quam Loth exiisset ab eis, sicut et diluvium non prius terræ

milieu des impies, Dieu retenait sa colère, afin que les justes ne périssent point avec les pécheurs. Mais quand il voulut les faire périr, il sépara les justes; de même, à la consommation des siècles, la fin n'arrivera que lorsque tous les justes seront séparés des impies; d'où il suit : « Il en sera de même, etc. » — Bède. — Parce que celui qui maintenant voit tout sans être visible apparaîtra alors pour tout juger, et il choisira pour apparaître le temps où il verra les hommes plus oublieux de ses jugements et plus esclaves de ce siècle. — Théoph. — En effet, lorsque l'antechrist sera venu, les hommes deviendront dissolus et seront livrés à tous les excès des vices, selon cette parole de l'Apôtre : « Plus amateurs des voluptés que de Dieu. » Car si l'antechrist est rempli de tous les crimes, que pourra-t-il enseigner dans ces temps malheureux au genre humain, sinon ses vices? C'est ce que le Seigneur nous indique par les exemples du déluge et de Sodome.

Bède.—Mystiquement, Loth, qui veut dire *isolé*, représente le peuple des élus qui vit comme un étranger dans Sodome (c'est-à-dire au milieu des réprouvés), et qui s'isole de leurs crimes de toutes ses forces. Loth étant sorti, Sodome périt, parce que « les anges viendront à la fin du monde, et sépareront les méchants du milieu des justes et les jetteront dans la fournaise de feu. » Cependant la pluie de feu et de soufre, qu'il dit être tombée du ciel, n'est pas le feu du supplice éternel, mais elle exprime la venue subite de ce jour.

En ce temps-là, si un homme se trouve au haut de la maison, et que ses meubles soient en bas, qu'il ne descende point pour les prendre; et que celui

---

incolas perdidit, quam Noe arcam intrasset: quia quandiu Noe et Loth conversabantur cum impiis, Deus non irrogabat iram, ne una cum peccatoribus deperirent. Volens autem eos perdere, subtraxit justum : sic et in consummatione seculi non prius erit finis, quam omnes justi sint semoti ab impiis. Unde sequitur : Secundum hæc, etc. Bed. Quia qui interim non apparens omnia videt, tunc apparens omnia judicabit : apparebit autem judicaturus eo maxime tempore, quo cunctos judiciorum ejus oblitos huic seculo conspexerit esse mancipatos. Theop. Postquam enim venerit Antichristus, homines fient lascivi dediti enormibus vitiis, secundum illud Apostoli (2 *ad Timoth.*, 3) : Voluptatum amatores magis quam Dei. Si enim Antichristus est cujuslibet peccati habitaculum, quid aliud inseret misero tunc temporis hominum generi nisi sua? Et hoc Dominus innuit per exempla diluvii et Sodomitarum.

Bed. Mystice autem Loth, qui interpretatur declinans, est populus electorum, qui dum in Sodomis (id est, inter reprobos) ut advena moratur, quantum valet, eorum scelera declinat. Exeunte autem Loth, Sodoma perit; quia in consummatione seculi exibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum, et mittent eos in caminum ignis (Matth., 3); ignis tamen et sulphur quæ de cœlo pluisse commemorat, non ipsam perennis supplicii flammam, sed subitaneum diei illius significat adventum.

In illa die, qui fuerit in tecto, et vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa. Et qui in agro similiter, non redeat retro. Memo-

qui se trouvera dans le champ ne retourne point non plus à ce qui est derrière lui. Souvenez-vous de la femme de Loth. Quiconque cherchera à se sauver soi-même se perdra ; et quiconque se sera perdu lui-même se sauvera.

S. Amb. — Comme il est nécessaire, à cause des méchants, que les bons souffrent dans ce siècle des déchirements de cœur et d'esprit, pour obtenir une plus grande récompense dans la vie future, il leur est donné quelques conseils, lorsqu'il est dit : « En ce jour, que celui qui sera sur le toit, etc., » c'est-à-dire si quelqu'un est déjà monté au sommet de sa maison, et au comble des plus hautes vertus, qu'il ne retombe point jusqu'aux œuvres terrestres de ce monde. — S. Aug. — Celui-là est sur le toit qui, élevé au-dessus des choses charnelles, vit dans l'air libre des choses spirituelles. Les meubles qui sont dans la maison représentent les sens charnels, qui ont souvent égaré ceux qui s'en servent pour chercher la vérité, laquelle se trouve par l'esprit. Que l'homme spirituel prenne donc garde, au jour de la tribulation, de revenir à la vie charnelle, qui se nourrit par les sens du corps, et de descendre pour chercher les jouissances de ce monde. — Suite. — « Et que celui qui est dans les champs ne se retourne point en arrière, » c'est-à-dire que celui qui travaille dans l'Église, qui plante comme Paul, ou arrose comme Apollon (1), ne doit pas regretter les espérances mondaines auxquelles il a renoncé.

Théoph. — Saint Matthieu raconte que le Seigneur dit ces choses au sujet de la prise de Jérusalem, de sorte qu'à l'approche des Romains ceux qui étaient dans leurs maisons devaient prendre la fuite aussitôt

(1) J'ai planté, Apollon a arrosé (1 Cor., 3, v. 6).

---

res estote uxoris Loth : quicumque quæsierit animam suam salvam facere, perdet illam : et quicunque perdiderit illam, vivificabit eam.

Amb. Quia propter improbos necesse est ut probi in hoc seculo contritionem cordis animique patiantur, quo uberiorem mercedem accipiant in futurum, quibusdam remediis instruuntur; cum dicitur : In illa die, qui fuerit in tecto, etc. Hoc est, si quis superiora jam domus suæ eminentium virtutum culmen ascendit, ad terrena mundi hujus opera non recidat. Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 41). In tecto enim est, qui excellens carnalia tanquam in aura libera spiritaliter vivit : vasa autem in domo : sunt sensus carnales, quibus ad investigandum veritatem quæ intellectu capitur, multi utentes penitus erraverunt. Caveat ergo spiritalis homo, ne in die tribulationis rursus vita carnali quæ per sensus corporis pascitur, delectatus ad vasa hujus mundi tollenda descendat. Sequitur : Et qui in agro, non redeat retro : id est, qui operatur in Ecclesia, sicut Paulus plantans, et sicut Apollo rigans, non respiciat spem secularem cui renuntiavit.

Théoph. Hæc autem omnia Matthæus pro captione Hierosolymorum a Domino dicta fatetur ; ut supervenientibus Romanis nec domi consistentes descendere pro quocunque necessario, sed protinus arripere fugam, nec in agro manentes redire domum. Et nimirum in captione Hierosolymorum constat hæc evenisse, iterumque

sans vouloir rien emporter, et ceux qui étaient dans les champs ne devaient pas rentrer dans leurs maisons. Or, il est certain que toutes ces choses se sont vérifiées à la prise de Jérusalem, et qu'elles se vérifieront de nouveau à la venue de l'antechrist, mais beaucoup plus à la fin des temps, puisqu'alors il doit y avoir une intolérable calamité.

S. Eus. — Ainsi, il annonce que le fils de perdition suscitera la persécution contre les fidèles du Christ. Ce qu'il appelle un jour, c'est donc le temps qui précédera la fin du monde; alors celui qui fuira ne doit pas revenir, ni s'inquiéter des biens qu'il perd, ni imiter la femme de Loth, qui, après être sortie de la ville de Sodome, s'étant retournée dans sa fuite, fut aussitôt frappée de mort et changée en statue de sel; d'où il suit : « Souvenez-vous de la femme de Loth. » — S. Amb. — Pour avoir regardé en arrière, elle perdit sa nature; car, derrière, c'est Satan, derrière, c'est Sodome; fuyez donc l'intempérance, évitez la luxure, souvenez-vous que Loth se sauva sur la montagne parce qu'il ne regarda point en arrière, tandis que sa femme, qui regarda en arrière, ne put être secourue par son mari, ni parvenir sur la montagne, mais elle resta en chemin. — S. Aug. — Ainsi, la femme de Loth figure ceux qui, dans la tribulation, regardent en arrière et se détournent de l'espérance des promesses divines; elle fut changée en statue de sel, afin que son exemple, avertissant les hommes de ne point l'imiter, elle devînt, pour ainsi dire, le sel de leur cœur et les préservât de la corruption (1).

(1) Allusion à saint Matthieu, 5, v. 15 : « Vous êtes le sel de la terre : si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ? » Le texte latin de saint Matthieu dit *evanuerit*, mais l grec porte μωρανθῃ, qui peut se traduire par *infatuatum fuerit*; c'est pour cela que saint Augustin a mis : *Ne sint fatui*.

---

fore ventura in Antichristi adventu; magis autem in ipso tempore consummationis, cum et tunc intolerabilis sit futura calamitas.

Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Innuit ergo per hoc futuram esse persecutionem a filio perditionis in Christi fideles. Diem igitur illam vocat tempus præcedens finem mundi : in quo qui fugit, non revertatur, et amittens bona non curet; nec imitetur conjugem Loth, quæ post fugam in exitu de civitate Sodomorum reversa (sive retroconversa) mortua est, et columna salis effecta. Unde sequitur : Memores estote uxoris Loth. Ambr. Quæ ideo quia retrospexit, perdidit naturæ suæ munus. Retro enim Satanas, retro enim Sodoma : quapropter fuge intemperantiam, declinato luxuriam, recordare quia ille qui se veteribus studiis non reflexit, ideo evasit quia pervenit ad montem : illa, quoniam ad posteriora respexit, nec mariti adjuta suffragio ad montem pervenire potuit, sed remansit. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 48). Significat igitur uxor Loth eos qui in tribulatione retrospiciunt, et se a spe divinæ promissionis avertunt, et ideo statua salis facta est, ut admonendo homines ne hoc faciant, tanquam condiat cor eorum ne sint fatui.

Theoph. Consequenter subjungit subsequentia promissorum, dicens : Quicunque

Théoph. — Ensuite, il tire la conclusion de ce qui précède en disant : « Quiconque cherchera à sauver sa vie la perdra. » Comme s'il disait : Au milieu des persécutions de l'antechrist, que nul ne cherche à sauver sa vie (car il la perdra); au contraire, celui qui bravera les tourments et les dangers la sauvera. D'où il suit : « Et quiconque la perdra la sauvera, » en ne cédant pas au tyran par amour pour la vie. — S. Cyr. — Saint Paul nous montre comment on peut perdre la vie pour la sauver, lorsqu'il parle de « ceux qui ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences, » c'est-à-dire ceux qui combattent par la patience et par la piété.

Je vous déclare que cette nuit-là, de deux personnes qui seront dans le même lit, l'une sera prise, et l'autre laissée ; de deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise, et l'autre laissée ; de deux personnes qui seront dans le même champ, l'une sera prise, et l'autre laissée. Ils lui dirent : Où sera-ce, Seigneur? Et il répondit : En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y assembleront.

Bède. — Le Seigneur avait dit plus haut que celui qui serait dans les champs ne devait point retourner dans sa maison. Or, afin que vous ne pensiez point que ceci s'applique seulement à ceux qui doivent revenir des champs d'une manière publique, c'est-à-dire qui doivent renier ouvertement le Seigneur, il nous montre ensuite que quelques-uns, qui semblent regarder en avant, regardent cependant en arrière dans leur cœur; d'où il est dit : « Je vous déclare que, cette nuit-là, de deux qui seront dans le même lit, etc. » — S. Amb. — Il dit *cette nuit*, parce

---

quæsierit animam suam salvam facere, perdet eam : quasi dicat : Non quærat aliquis in persecutionibus Antichristi curare propriam animam (nam perdet eam) ; quisquis autem cædibus et periculis se dederit, salvus erit. Unde sequitur : Et quicunque perdiderit illam, vivificabit eam : nequaquam se tyranno subjiciens propter vitæ amorem. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Quomodo etiam aliquis perdat propriam animam, ut salvam eam faciat, manifestat Paulus, dicens de quibusdam (*ad Gal.*, 5, vers. 24) : Qui carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis ; labore scilicet et pietate aggredientes agones.

Dico autem vobis : In illa nocte, erunt duo in lecto uno : unus assumetur, et alter relinquetur ; duæ erunt molentes in unum : una assumetur, et altera relinquetur ; duo in agro : unus assumetur, et alter relinquetur. Respondentes dicunt illi : Ubi, Domine? Qui dixit illis : Ubicunque fuerit corpus, illuc congregabuntur et aquilæ.

Bed. Dixerat supra Dominus eum qui in agro sit retro redire non debere : quod ne de his tantum qui aperte de agro redituri, hoc est, palam Dominum negaturi sunt, dictum putares, pergit ostendere nonnullos esse qui cum faciem habere in anteriora videantur, animo tamen retro respiciunt. Unde dicitur : Dico autem vobis : In illa nocte erunt duo in lecto, etc. Ambr. Bene noctem dicit, quia Antichristus hora tenebrarum est : eo quod pectoribus homi-

que l'heure de l'antechrist est l'heure des ténèbres; car l'antechrist répandra les ténèbres dans le cœur des hommes en se disant le Christ. Mais le Christ éclatera et brillera comme l'éclair, afin que dans cette nuit nous puissions voir la lumière de la résurrection. — S. Aug. — Ou encore : il dit *dans cette nuit*, c'est-à-dire dans cette tribulation.

Théoph. — Ou encore : il nous enseigne quel sera cet avénement du Christ qui doit venir dans la nuit. Or, comme il avait dit que difficilement les riches seraient sauvés, il montre que les riches ne se perdent pas tous et que les pauvres ne se sauvent pas tous. — S. Cyr. — Par les deux qui sont dans le même lit, il semble désigner les riches qui se reposent dans les délices du monde; car le lit est l'emblème du repos. Or, tous ceux qui abondent de richesses ne sont pas impies. mais quelques-uns sont justes et élus par la foi; c'est pourquoi ceux-ci seront pris, et les autres qui ne leur ressemblent pas seront laissés. Car lorsque le Seigneur descendra pour le jugement, il enverra ses anges qui, laissant sur la terre ceux qui devront subir leur châtiment, lui amèneront les saints et les justes, selon cette parole de l'Apôtre : « Nous serons emportés sur les nuées au devant du Christ dans les airs. » — S. Amb. — Ou encore : parmi ceux qui sont couchés sur le lit de l'infirmité humaine, l'un est laissé (c'est-à-dire réprouvé), et l'autre est pris (c'est-à-dire emporté au devant du Christ dans les airs). — Suite. — « De deux femmes qui moudront à la même meule, etc. » — S. Cyr. — Par ces deux femmes, il semble désigner les pauvres et ceux qui sont accablés de travail. C'est aussi le sens de ce qui suit : « De deux qui seront dans le même champ, un sera pris, etc. » Car il

---

num tenebras Antichristus infundat, cum dicat se esse Christum : Christum autem sicut fulgur coruscans fulget, ut in illa nocte resurrectionis gloriam videre possimus. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 44). Vel in illa nocte dicit, hoc est, in illa tribulatione.

Theoph. Vel inopinatum docet esse Christi adventum quem futurum esse noctu docemur. Cum autem dixisset divites vix salvari, ostendit quod nec omnes divites pereunt, nec omnes pauperes salvantur. Cyril. (ubi supra). Per duos enim existentes in uno lecto, videtur designare divites quiescentes in mundanis deliciis : lectus namque signum quietis est. Non autem quicunque divitiis affluunt, sunt impii ; sed aliquis est probus et in fide electus : hic igitur assumetur, alter vero qui talis non existit, dimittetur. Descendens enim Dominus ad judicium mittet angelos suos qui cæteris in terra derelictis pœnam passuris, sanctos et justos ei adducent, secundum illud Apostoli (II *ad Thessal.*, 4) : Rapiemur in nubibus obviam Christo in aera. Ambr. Vel ex uno strato infirmitatis humanæ unus relinquitur (id est, improbatur) ; alter vero assumitur, id est, rapitur obviam Christo in aera. Sequitur : Duæ erunt molentes, etc. Cyril. Per molentes innuere videtur pauperes et pressos laboribus : ad quod etiam pertinet quod subditur : Duo in agro, unus assumetur, etc. In his enim non modicum differt : nam hi sarcinam paupertatis viriliter sustinent, vitam agentes honestam et humilem, qui assumentur; hi vero sunt ad

se trouve parmi eux de grandes différences : les uns supportent avec courage le poids de leur pauvreté, menant une vie honnête et humble, ceux-là seront pris; les autres sont toujours prêts pour le mal (pour les crimes), ils seront laissés. — S. Amb. — Ou encore : les deux femmes qui sont à la meule peuvent signifier ceux qui cherchent leurs aliments dans les choses occultes et qui les tirent des substances où ils étaient cachés. Peut-être encore ce monde est-il un moulin, et notre âme est enfermée dans le corps comme dans une prison. Or, dans ce moulin, la synagogue, où l'âme souillée de fautes veut moudre un froment mouillé et corrompu par l'humidité, mais elle ne peut séparer l'intérieur de l'enveloppe extérieure, et elle est laissée parce que sa farine est mauvaise; au contraire, la sainte Église, où l'âme qui n'est souillée d'aucune faute moud un froment séché par la chaleur du soleil éternel, et présente à Dieu la bonne farine du cœur des hommes. Quant aux deux qui sont dans le même champ, nous les trouverons si nous réfléchissons que nous avons en nous deux vies, celle de l'homme extérieur, qui se corrompt, et celle de l'homme intérieur, qui est renouvelée par les sacrements; elles travaillent dans notre champ, et l'une d'elles produit de bons fruits par son zèle, tandis que l'autre les laisse périr par sa négligence. Ou encore : ce champ figure ce monde où sont deux peuples, dont l'un, qui est fidèle, est pris; l'autre, qui est infidèle, est laissé.

S. Aug. — Ou encore : trois classes d'hommes semblent être désignées dans ce passage : la première est composée de ceux qui aiment l'oisiveté et le repos, et qui ne s'occupent ni des choses du siècle, ni des choses de l'Eglise; leur repos est figuré par le lit. La seconde com-

---

profana (vel execranda) promptissimi, qui relinquentur. Ambr. Vel per molentes significari videntur, qui ex occultis alimenta quærunt, et in apertum ex interioribus proferunt. Et fortasse mundus iste pistrinum est; anima autem nostra velut quodam carcere includitur corporali. In hoc ergo pistrino, vel synagoga, vel anima obnoxia delictis, triticum molendo madefactum, et gravi humore corruptum, non potest interiora ab exterioribus separare, et ideo relinquitur, quia ejus similago displicuit : at vero sancta Ecclesia vel anima nullis maculata contagiis delictorum, quæ tale triticum molit quod solis æterni calore torridum sit, bonam similaginem de penetralibus hominum Deo offert. Qui sint autem agricolæ, possumus reperire si advertamus duas mentes esse in nobis : unam exterioris hominis, quæ corrumpitur, alteram interioris, quæ per sacramentum renovatur. Istæ igitur sunt operantes in agro nostro : quarum altera bonum fructum diligentia dat, altera amittit incuria. Vel duos populos interpretamur in hoc mundo qui agro comparatur : quorum alter, qui fidelis est, assumitur ; alter qui infidelis est, relinquitur.

Aug., *De quæst. Evang.* (ubi supra). Vel tria genera hominum hic videntur significari : unum eorum qui otium et quietem eligunt, neque negotiis secularibus, neque ecclesiasticis occupati : quæ illorum quies lecti nomine significata est : alterum eorum qui in plebibus constituti reguntur a doc-

prend cette foule de peuple qui est conduite par les docteurs, et qui s'occupe des choses de ce monde; ils sont figurés par les deux femmes, parce qu'il leur est avantageux d'être dirigés par les conseils de ceux qui les gouvernent; ils sont à moudre, parce qu'ils tournent le cercle et la meule des affaires temporelles; il dit qu'en s'occupant de ces choses et de ces affaires ils sont ensemble à la même meule, parce qu'ils se conforment aux usages de l'Église. La troisième comprend ceux qui travaillent dans le ministère ecclésiastique comme dans le champ de Dieu. Or, dans chacune de ces trois classes d'hommes, il s'en trouve deux autres: les uns demeurent dans l'Église et ils sont pris, les autres prévariquent et ils sont laissés. — S. AMB. — Car Dieu n'est point injuste, il ne traite pas également ceux qui ont eu la même vie s'ils ont différé de zèle, et il ne donne point la même récompense à des actes qui n'ont pas le même mérite. En effet, ce n'est pas la communauté de vie qui égale les mérites des hommes, car tous n'accomplissent point ce qu'ils commencent, et celui-là seul qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé (1).

S. CYR. — Comme il avait dit que quelques-uns seraient pris, les disciples lui demandent où ils seront conduits. D'où il suit : « Ils lui dirent : Où sera-ce, Seigneur? » — BÈDE. — Or, comme ils faisaient au Seigneur une double question, savoir, où seraient conduits les bons et où seraient laissés les méchants, il ne répond qu'à la première et laisse la seconde à deviner. D'où il suit : « Il leur dit : En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y assembleront. » — S. CYR. — Comme s'il disait : De même que les oiseaux qui se nourrissent de

(1) Matth., 10, v. 22; 14, v. 13.

---

toribus, agentes ea quæ sunt hujus seculi, quos et feminarum nomine significavit, quia consiliis prælatorum regi his expedit; et molentes dixit, quia temporalium orbem negotiorum atque circuitum vertunt. De istis rebus et negotiis quasi tamen in unum molentes dixit, inquantum suis prebent usibus Ecclesiæ. Tertium genus est eorum qui operantur in Ecclesiæ ministerio tanquam in agro Dei. In his ergo tribus generibus bina sunt rursus genera hominum in singulis : quorum aliqui in Ecclesia permanent, qui assumuntur; aliqui cadunt, qui relinquuntur. AMBR. Non enim iniquus est Deus ut pares studiis in societate vivendi, atque indiscreta actuum qualitate, meritorum remuneratione discernat. Non autem merita hominum copulæ usus exæquat; quia non omnes quod adoriuntur, efficiunt : sed qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

CYRIL. (ubi supra). Quia ergo dixit quod quidam assumerentur, utiliter bene inquirunt discipuli quo assumerentur : unde sequitur : Respondentes dicunt illi : Ubi, Domine? BED. Duo autem Salvator interrogatus, ubi scilicet sint boni assumendi, et ubi mali relinquendi, unum dixit, aliud subintelligendum relinquit. Unde sequitur : Qui dixit eis : Ubicunque fuerit corpus, illuc congregabuntur et aquilæ. CYRIL. Quasi diceret : Sicut dejecto cadavere, aves quarum pabulum sunt carnes, ad illud con-

chair s'assemblent autour d'un cadavre abandonné, de même, lorsque le Fils de l'homme sera venu, tous les aigles (c'est-à-dire les saints) accourront à lui. — S. Amb. — Les âmes des justes sont comparées à des aigles, parce qu'ils cherchent les hauteurs, s'éloignent de la terre et qu'on dit qu'ils vivent longtemps. Nous ne pouvons douter quel est ce corps, surtout si nous nous souvenons que Joseph obtint de Pilate le corps de Jésus. Est-ce que ces aigles autour d'un corps ne vous semblent pas le concours des saintes femmes et des apôtres autour du tombeau du Seigneur? Est-ce que vous ne voyez point ces aigles autour de son corps « lorsqu'il viendra sur les nuées et que tous les yeux le verront ? » C'est ce corps dont il est dit : « Ma chair est une véritable nourriture.» Autour de ce corps sont les aigles qui volent avec les ailes spirituelles. Ces aigles autour d'un corps sont encore ceux qui croient que Jésus-Christ est venu dans sa chair. C'est aussi l'Église où nous sommes renouvelés par l'Esprit dans la grâce du baptême.— S. Eus. — Ou encore : par les aigles qui se nourrissent de la chair des animaux morts, il a voulu désigner les princes de ce monde et ceux qui persécutent ici-bas les saints de Dieu, au pouvoir desquels sont laissés ceux qui sont indignes de l'assomption, et qui sont dits *corps* ou *cadavres*. Ou encore : ces aigles figurent les puissances vengeresses qui voleront sur les impies. — S. Aug. — Dans ce récit, saint Luc a rapporté par avance ces choses qui furent dites plus tard par le Seigneur, afin de ne pas les oublier, ou bien il faut croire que le Seigneur les a dites deux fois.

---

veniunt, ita cum venerit Filius hominis, tunc omnes aquilæ (id est, sancti) concurrent ad eum. Ambr. Justorum enim animæ aquilis comparantur, eo quod alta petunt, humilia derelinquunt, et longævam ducere feruntur ætatem. De corpore autem dubitare non possumus ; maxime si meminerimus quod a Pilato Joseph corpus accepit (Matth., 28). Nonne tibi videntur aquilæ circa corpus, mulieres apostolorumque conventus circa Domini sepulturam ? Nonne tibi videntur aquilæ circa corpus, quando veniet in nubibus, et videbit eum omnis oculus (*Apocal.*, 5) ? Est autem corpus de quo dictum est (Joan., 6) : Caro mea vere est cibus. Circa hoc corpus aquilæ sunt, quæ circumvolant spiritalibus alis. Sunt etiam circa corpus aquilæ, quæ credunt Jesum Christum in carne venisse. Et est Ecclesia in qua per baptismi gratiam spiritu renovamur. Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*) Vel per aquilas mortua animalia depascentes, principes hujus seculi denotavit, et eos qui tunc temporis sanctos Dei persequentur ; penes quos relinquuntur assumptionis indigni, qui corpus vel cadaver dicuntur. Vel punitrices virtutes, quæ volabunt ad impios, hic per aquilas denotantur. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 7). Hæc autem quæ Lucas hic ponit (non in eo sermone in quo Matthæus), vel recordatur præoccupanda, ut prius commemoraret, quæ post a Domino dicta sunt, vel bis a Domino dicta facit intelligi.

CHAPITRE XVIII.

Il leur dit aussi cette parabole pour faire voir qu'il faut toujours prier, et ne se lasser point de le faire : Il y avait, dit-il, un juge dans une certaine ville, qui ne craignait point Dieu, et ne se souciait point des hommes ; et il y avait aussi dans la même ville une veuve qui venait souvent le trouver, en lui disant : Faites-moi justice de ma partie ; et il fut longtemps sans le vouloir faire. Mais enfin il dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu, et que je n'aie point de considération pour les hommes, néanmoins, parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, de peur qu'à la fin elle ne me fasse quelque affront. Vous entendez, ajouta le Seigneur, ce que dit ce méchant juge ; et Dieu ne fera pas justice à ses élus, qui crient à lui jour et nuit ; et il souffrira toujours qu'on les opprime ? Je vous dis en vérité qu'il leur fera justice dans peu de temps. Mais lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouvera de la foi sur la terre ?

Théoph. — Après avoir parlé de ces périls et de ces tribulations, le Seigneur dit leur remède, qui est la prière assidue et attentive. D'où il est dit : « Il leur dit aussi cette parabole, etc. » — S. Chrys. — Celui qui vous a racheté vous a dit aussi ce qu'il veut que vous fassiez. Il veut que vous ne cessiez point de prier, il veut que vous méditiez ses bienfaits dans votre prière, il veut que vous obteniez par la prière ce qu'il désire vous accorder. Or, jamais il ne refuse ses grâces à celui qui prie, et c'est par miséricorde qu'il nous exhorte à prier sans cesse. Suivez avec empressement ces exhortations du Seigneur; vous devez vouloir ce qu'il commande et rejeter ce qu'il défend. De plus, considérez combien est grande la faveur qui vous est accordée de converser avec

---

CAPUT XVIII.

Dicebat autem et parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare et non deficere, dicens : Judex quidam erat in quadam civitate, qui Deum non timebat, et hominem non reverebatur. Vidua autem quædam erat in civitate illa, et veniebat ad eum, dicens : Vindica me ab adversario meo : et nolebat per multum tempus. Post hæc autem dixit intra se : Et si Deum non timeo, nec hominem revereor, tamen quia molesta est mihi hæc vidua, vindicabo illam ne in novissimo veniens suggillet me. Ait autem Dominus : Audite quid judex iniquitatis dicit. Deus autem non faciet vindictam electorum suorum clamantium ad se die ac nocte, et patientiam habebit in illis ? Dico autem vobis, quia cito faciet vindictam illorum : verumtamen Filius hominis veniens putas inveniet fidem in terra ?

Theoph. Postquam ærumnarum et periculorum Dominus meminit, subdit horum remedium ; quod est oratio jugis et præmeditata : unde dicitur : Dicebat autem et parabolam ad illos, etc. Chrys. Qui te redemit, quid te facere voluit, demonstravit. Non vult te cessare a precibus, vult te beneficia meditari dum petis, vult te rogando accipere quod benignitas desiderat impartiri. Nec unquam oranti beneficia denegat, qui ut orantes non deficiant, sua pietate instigat : hortamenta Domini libenter admitte :

Dieu dans la prière, de demander ce que vous désirez; si vous n'entendez pas sa voix, il vous répond néanmoins par ses bienfaits. Il ne dédaigne point vos demandes, il ne s'afflige que quand vous vous taisez. — BÈDE. — Celui-là prie toujours et ne cesse jamais, qui ne manque point de prier aux heures canoniales (1), et tout ce que le juste fait ou dit selon Dieu peut aussi être regardé comme une prière. — S. AUG. — Tantôt le Seigneur tire ses paraboles d'une similitude, comme le créancier qui, ayant remis leur dette à deux débiteurs, est plus aimé de celui auquel il a plus remis; tantôt il conclut par opposition, comme quand il dit : « Si Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et que demain on jettera au four, combien plus aura-t-il soin de vous, hommes de peu de foi ? » Ainsi, ce n'est point par similitude, mais par opposition, qu'il parle de ce juge inique dont il est ajouté : « Il y avait dans une certaine ville un juge, etc. » — THÉOPH. — Remarquez que ne pas craindre les hommes est un indice de très grande malice. En effet, beaucoup qui ne craignent pas Dieu sont cependant retenus par la crainte des hommes, et, à cause de cela, ils pèchent moins. Mais, lorsque quelqu'un est sans pudeur, même à l'égard des hommes, alors le vice monte à son comble.

SUITE. — « Il y avait aussi dans la même ville une veuve. » — S. AUG. — Cette veuve peut représenter l'Eglise, qui est dans le deuil jusqu'à la venue du Seigneur qui, maintenant, la protége mystérieusement. Mais il suit : « Elle venait à lui, disant : Vengez-moi, etc. » Ceci

(1) Canon veut dire règle, et l'office *canonial* est ainsi appelé parce qu'il consiste dans la récitation de prières imposées par l'Eglise, qui en détermine aussi les diverses heures.

---

quod præcipit, velle debes; nolle, si ipse Dominus prohiberet. Denique considera quanta est tibi concessa felicitas, orationibus fabulari cum Deo, quod desideras postulare : qui etsi verbis silet, tamen beneficiis respondet. Non aspernatur quod petis, non tædet, nisi forte tacueris. BED. Dicendum est autem eum semper orare et non deficere, qui canonicis horis rogare non desistit : aut omnia quæ justus secundum Deum gerit et dicit, ad orationem sunt reputanda. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 45). Parabolas autem Dominus aut secundum similitudinem ponit, sicut de fœneratore, qui cum duobus debitoribus donnasset quod debebant, ab eo plus dilectus est cui plus donavit (Luc., 7), aut ex ipsa dissimilitudine aliquid probat; veluti est illud quod si fœnum agri quod hodie est, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit, quanto magis vos modicæ fidei (Matth., 6)? Hic ergo iniquus judex, non ex similitudine, sed ex dissimilitudine adhibitus est, de quo subditur : Judex quidam erat in quadam civitate, etc. THEOPH. Vide quod impudentem erga homines esse gravioris est malitiæ indicium. Deum enim quamplures non timent, attamen humano cohibentur pudore, et ideo minus peccant. Cum vero fit aliquis impudens, etiam quoad homines, tunc excrescit cumulus vitiorum.

Sequitur : Vidua autem quædam erat in illa civitate. AUG. (*De quæst. Evang.*, ut sup.). Ista vidua potest habere similitudinem Ecclesiæ; quæ desolata videtur donec veniat Dominus, qui nunc in secreto curam ejus gerit. Sed quia sequitur : Et veniebat ad eum dicens : Vindica me, etc. hic mo-

nous explique pourquoi les élus de Dieu le supplient de les venger, ainsi que cela est dit aussi des martyrs dans l'Apocalypse de saint Jean, tandis qu'il nous a été expressément recommandé de prier pour nos ennemis et nos persécuteurs; par cette vengeance des justes, il faut entendre qu'ils demandent la destruction des méchants; or, ils périssent de deux manières; par leur retour à la justice et par le châtiment qui détruit leur puissance. Quand même tous les hommes se convertiraient à Dieu, le démon resterait encore pour être condamné à la fin du monde; or, comme les justes désirent que cette fin arrive, on peut dire qu'ils désirent leur vengeance.—S. Cyr.— Ou encore : toutes les fois que quelqu'un nous offense, nous regardons comme glorieux d'oublier cette injure; mais, toutes les fois que les adversaires des ministres de la religion divine outragent la gloire même de Dieu, alors nous nous adressons à Dieu, invoquant son secours, et nous le sollicitons contre les ennemis de sa gloire.

S. Aug.—La persévérance de la veuve suppliante parvint à amener ce juge inique à faire ce qu'elle demandait. D'où il suit : « Enfin il dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu, etc. » Ainsi donc, combien plus doivent-ils être confiants ceux qui prient avec persévérance le Dieu qui est la source de la justice et de la miséricorde. D'où il suit: « Le Seigneur ajoute : Vous entendez ce que dit le juge, etc. » — Théoph. — Comme s'il disait : Si cette insistance a adouci ce juge capable de tous les crimes, combien plus notre prière fléchira-t-elle la bonté de Dieu, père des miséricordes? D'où il suit : « Je vous le dis, il les vengera aussitôt. » Quelques-uns ont tenté de donner à cette para-

---

net cur electi Dei se vindicari deprecentur; quod etiam in Apocalypsi Joannis de martyribus dicitur (cap. 6) cum apertissime moneamur ut pro nostris inimicis et persecutoribus oremus; intelligendum est autem eam vindictam esse justorum, ut omnes mali pereant. Pereunt autem duobus modis, aut conversione ad justitiam, aut amissa per supplicium potestate. Itaque si omnes homines converterentur ad Deum, diabolus tamen remaneret in seculi fine damnandus : quem finem cum justi venire desiderant, non absurde vindictam desiderare dicuntur. Cyril. Vel aliter : quoties nobis ab aliquibus irrogantur offensæ, tunc gloriosam esse putabimus oblivionem malorum; quoties vero aliquid contra ipsam Dei gloriam peccant, qui contra dogmatis divini ministros bellum gerunt, tunc Deum adimus postulantes subsidium, et exclamantes contra impugnantes gloriam ejus.

Aug. (*De quæst. Evang.*, ut sup.). Apud iniquissimum ergo judicem usque ad effectum implendi desiderii valuit trahere perseverantia deprecantis. Unde sequitur : Post hæc autem dicit intra se : Etsi Deum non timeo, etc. Multo igitur certiores esse debent qui Deum perseveranter rogant fontem justitiæ atque misericordiæ : unde sequitur : Ait autem Dominus : Audite quid judex, etc. Theoph. Quasi dicat : Si judicem imbutum quolibet scelere demulsit assiduitas, quanto magis Patrem misericordiæ Deum flectemus ad pietatem orando? Unde sequitur : Dico autem vobis, quia cito faciet vindictam illorum. Tenta-

bole un sens plus subtil : ils disent que cette veuve figure toute âme qui s'est séparée de son premier époux (c'est-à-dire le démon), lequel est son adversaire, parce qu'elle s'est approchée de Dieu qui est le juste juge, et qui ne craint pas Dieu (car lui seul est Dieu), ni les hommes, car Dieu ne fait point acception de personnes. Or, Dieu, touché de la persévérance de cette veuve (c'est-à-dire de l'âme suppliante), étend sur elle sa miséricorde et la défend contre le démon.

Après avoir enseigné qu'à la fin des temps il faudra prier beaucoup pour échapper aux dangers qui viendront alors, le Seigneur ajoute : « Cependant, quand viendra le Fils de l'homme, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? » — S. Aug. — Le Seigneur parle ici de la foi parfaite; à peine s'en trouve-t-il sur la terre; l'Eglise de Dieu est remplie de fidèles; or, qui y viendrait s'il n'y avait point de foi? Et si la foi était parfaite, qui ne transporterait les montagnes ? — Bède. — Cependant, lorsque le Créateur tout puissant apparaîtra sous la figure du Fils de l'homme, les élus seront si rares que la ruine du monde sera précipitée, moins à cause des supplications des fidèles qu'à cause de l'indifférence des autres. Si le Seigneur parle ici d'une manière dubitative, ce n'est point qu'il doute, il nous avertit. C'est ainsi que nous-mêmes, dans les choses que nous tenons comme certaines, nous employons quelquefois la forme dubitative pour réprimander; par exemple, quand on dit à un serviteur : « Prenez garde, ne suis-je pas votre maître ? » — S. Aug. — Le Seigneur a ajouté ceci pour montrer que lorsque la foi s'éteint la prière cesse. Croyons donc afin de prier, et afin que la foi elle-même ne s'éloigne point, prions. La foi produit la prière, et la prière, à son tour, obtient l'affermissement de la foi.

---

verunt autem quidam subtilius hanc indagare parabolam : dicunt enim viduam esse quamlibet animam quæ pristinum virum (scilicet diabolum) excludit, ob hoc ei adversantem quod accedit ad Deum justitiæ judicem, qui neque Deum timet (nam ipse solus est Deus), sed nec veretur hominem; non est enim apud Deum personarum acceptio. Hujus igitur viduæ (id est, animæ supplicantis) jugiter sibi contra diabolum miseretur Deus, demulcente eum instantia ejus.

Postquam autem Dominus docuit quod utendum sit in tempore consummationis oratione pro tunc futuris periculis, subdit : Verumtamen Filius hominis veniens, putas inveniet fidem in terra? Aug. (*De verb. Dom.*, serm. 36). Dicit autem hoc Dominus de fide quæ perfecta est : ipsa enim vix invenitur in terra : ecce plena est Ecclesia Dei : quis huc accederet si nulla esset fides? quis non montes transferret, si plena esset fides? Bed. Cum autem omnipotens Conditor in figura Filii hominis apparuerit, tanta erit raritas electorum, ut non tam ob clamorem fidelium quam ob torporem aliorum, totius mundi sit acceleranda ruina. Quod autem Dominus hic quasi dubitative dicit, non dubitat, sed arguit. Nam et nos aliquando de rebus quas certas habemus, increpative verbum dubitationis ponimus, ut si dicatur servo : Considera, forsitan Dominus tuus sum. Aug. (*De verb. Dom.*, ut sup.). Hoc autem Dominus adjicit, ut ostendat quod si fides deficit, oratio perit :

Il dit aussi cette parabole à quelques-uns qui mettaient leur confiance en eux-mêmes comme étant justes, et qui méprisaient les autres. Deux hommes montèrent au temple pour y faire leur prière; l'un était pharisien et l'autre publicain. Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même : Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères; ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède. Le publicain au contraire, se tenant bien loin, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il frappait sa poitrine, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi, car je suis un pécheur. Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié, et non pas l'autre; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.

S. Aug. — Comme la foi n'est point donnée aux superbes, mais aux humbles, après les paraboles précédentes il en ajoute une autre pour exhorter à l'humilité et combattre l'orgueil. D'où il est dit : « S'adressant à quelques-uns qui se confiaient en eux-mêmes, etc. »

Théoph. — Comme l'orgueil tourmente le cœur des hommes plus que les autres passions, il parle plus souvent de ce vice. L'orgueil est le mépris de Dieu ; en effet, toutes les fois qu'on s'attribue à soi-même et non pas à Dieu le bien qu'on fait, qu'est-ce, sinon une négation de Dieu ? Ainsi, il propose cette parabole pour ceux qui, se confiant en eux-mêmes, n'attribuent point à Dieu toutes leurs œuvres et qui à cause de cela méprisent les autres; il montre que, quoique la justice rapproche l'homme de Dieu, si cependant elle devient orgueilleuse, elle le précipite dans l'abaissement. D'où il suit : « Deux hommes montaient au temple, etc. »

---

ergo ut oremus, credamus, et ut ipsa fides non deficiat, oremus. Fides fundit orationem : fusa oratio fidei impetrat firmitatem.

Dixit autem et ad quosdam qui in se confidebant tanquam justi, et aspernabantur cæteros, parabolam istam, dicens : Duo homines ascendebant in templum ut orarent, unus pharisæus, et alter publicanus; pharisæus stans hæc apud se orabat : Deus, gratias ago tibi, quia non sum sicut cæteri hominum, raptores, injusti, adulteri, velut etiam hic publicanus : jejuno bis in sabbato, decimas do omnium quæ possideo. Et publicanus a longe stans, nolebat nec oculos ad cœlum levare, sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori. Amen dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo; quia omnis qui se exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat, exaltabitur.

Aug. (*De verb. Dom.*, serm. 36, ut sup.). Quia fides non est superborum, sed humilium, præmissis subjecit parabolam de humilitate et contra superbiam. Unde dicitur : Dixit autem et ad quosdam qui in se confidebant, etc.

Theoph. Quia etiam superbia plusquam aliæ passiones vexat hominum mentes, ideo crebrius de hac monet. Est autem superbia Dei contemptus : quoties enim aliquis, non Deo, sed sibi ascribit bona quæ facit, quid est aliud quam Dei negatio ? Causa igitur confidentium in seipsis, non autem totum attribuentium Deo, sed ob hoc etiam cæteros, contemnentium, parabolam proponit : ostendens quod justitia quamvis hominem

GREC. — Il nous a enseigné la persévérance dans la prière par la parabole de la veuve et du juge ; maintenant, par celle du pharisien et du publicain, il nous enseigne comment il faut lui adresser nos demandes pour que la prière ne soit point une œuvre stérile. Or, le pharisien est condamné pour avoir mal prié ; car il suit : « Le pharisien, debout, priait ainsi en lui-même. » — THÉOPH. — En disant *debout*, il exprime l'orgueil de son âme, car il était superbe même dans son attitude. — S. BAS. — Il dit : *priait en lui-même*, comme s'il ne s'adressait point à Dieu, parce que sa pensée orgueilleuse se reportait sur lui-même ; car il suit : « Mon Dieu, je vous rends grâces. » — S. AUG. — Il n'est pas blâmé de ee qu'il rendait grâces à Dieu, mais de ce qu'il ne désirait plus rien pour lui-même. Ainsi, vous êtes parfait, vous avez tout en abondance ; vous n'avez pas besoin de dire : « Remettez-nous nos dettes. » Or, qu'arrivera-t-il à l'impie qui combat contre la grâce, si celui qui rend grâces avec orgueil est blâmé ? Qu'ils entendent ceux qui disent : « Dieu m'a fait homme et je me fais juste. » Oh ! ils sont pires et plus détestables que ce pharisien qui parlait avec orgueil de sa justice, mais qui, néanmoins, en rendait grâces à Dieu.

THÉOPH. — Suivez avec attention la prière de ce pharisien. D'abord il parle de ce qu'il n'est pas, ensuite il dit ce qu'il est ; car il suit : « Je ne suis point comme les autres, etc. » — S. AUG. — Si seulement il disait : « Comme un grand nombre d'hommes ; » mais qu'est-ce que : *les autres hommes*, sinon tous excepté lui ? « Moi (dit-il) je suis juste, les autres sont pécheurs. » — S. GRÉG. — L'orgueil des superbes se manifeste de quatre manières : lorsqu'ils pensent que le bien qui

---

approximet Deo, si tamen assumat superbiam, ad infima dejicit hominem. Unde sequitur : Duo homines ascendebant in templum, etc.

GRÆCUS (vel Asterius in *Cat.græc. Pat.*). Diligentiam quidem orationis docuit nos per viduam et judicem ; hic autem per pharisæum et publicanum docet nos, quomodo sint ei dirigenda præcamina, ne sit infructuosum orationis negotium. Condemnatus est autem pharisæus, cum incaute oraret. Nam sequitur : Pharisæus autem stans hæc apud se orabat. THEOPH. Per hoc quod dicit stans, elatum ejus animum notat : ipso enim habitu superbissimus videbatur. BASIL. (*in Esai.*, cap. 2, sive visione 2). Dicit autem : Apud se orabat, quasi non apud Deum : quia ad seipsum redibat per peccatum superbiæ : sequitur enim : Deus, gratias ago tibi. AUG. (*De verb. Dom.*, serm. 36, ut sup.). Non reprehenditur quia Deo gratias agebat, sed quia nihil sibi addi cupiebat. Ergo jam plenus es, jam abundas, non est quare dicas : Dimitte nobis debita nostra. Quid igitur qui impie oppugnat gratiam, si reprehenditur qui superbe agit gratias ? Audiant qui dicunt : Deus me hominem fecit, ego me justum facio. O pejor et detestabilior pharisæo ! qui superbe justum se dicebat, sed tamen inde gratias Deo agebat.

THEOPH. Attende autem seriem orationis pharisæi. Primo namque dixit quæ ei aberant ; deinde subjungit quæ habebat : sequitur enim : Quia non sum sicut cæteri, etc. AUG. (*De verb. Dom.*, serm. 36). Diceret saltem, sicut multi homines. Quid est cæteri homines, nisi omnes præter ipsum ?

est en eux vient d'eux-mêmes; ou, s'ils croient l'avoir reçu de Dieu, quand ils s'imaginent que c'est à cause de leurs mérites; ou quand ils se vantent d'avantages qu'ils n'ont point; ou lorsque, méprisant les autres, ils veulent qu'on ne s'occupe que de ce qu'ils ont. C'est ainsi que le pharisien n'attribue qu'à lui seul le mérite de ses bonnes œuvres.—S. Aug.— Mais voilà que le publicain, qui était près de lui, devient une occasion de plus grand orgueil; car il suit: « Ni comme ce publicain; » comme s'il disait: « Je suis le seul, celui-là est comme les autres. » — S. Chrys. — Il ne lui suffit point d'avoir méprisé toute la nature humaine, il s'attaque aussi au publicain; son péché eût été moindre s'il l'eût excepté, mais, d'une seule parole, il atteint les absents et il déchire la plaie de celui qui est présent. Or, l'action de grâces n'est point une invective contre le prochain; si vous rendez grâces à Dieu, ne vous occupez que de lui seul et ne vous détournez pas du côté des hommes pour condamner votre prochain. — S. Bas.— L'orgueilleux ne diffère de l'insulteur que par l'apparence, car celui-ci abaisse les autres par les insultes, et celui-là s'élève au-dessus d'eux par la fatuité de son cœur. — S. Chrys. — Or, celui qui insulte le prochain nuit aux autres et à lui-même. En effet, premièrement il rend pire celui qui l'entend; car, si c'est un pécheur, il se réjouit (d'avoir trouvé un complice de son péché); s'il est juste, il s'enorgueillit (parce que les fautes d'autrui le portent à concevoir de lui-même une meilleure opinion). Secondement, il nuit à la société de l'Eglise, car tous ceux qui l'entendent ne blâment pas seulement celui qui pèche, mais encore ils comprennent dans leur mépris la religion chrétienne.

Ego (inquit) justus sum, cæteri peccatores. Greg. (23 *Moral.*, cap. 4). Quatuor quippe sunt species, quibus omnis tumor arrogantium demonstratur: cum bonum aut a semetipsis habere se æstimant; aut si sibi datum desuper credunt, pro suis se hoc accepisse meritis putant; aut certe cum jactant se habere quod non habent; aut despectis cæteris singulariter videri appetunt habere quod habent: unde et pharisæus hoc bonorum sibi operum merita singulariter tribuit. Aug. (*De verb. Dom.*, serm. 36, ut sup.). Ecce autem ex vicino publicano majoris erat ei tumoris occasio. Sequitur enim: Velut etiam hic publicanus; quasi dicat: Ego sum solus: iste de cæteris est. Chrys. (in conc. *De pharisæo et publicano*). Non enim satiaverat contemptum ejus tota humana natura, sed et publicanum aggressus est: moderatius autem peccasset, si publicanum excepisset; nunc autem uno verbo et absentes invadit, et vulnera præsentis lacessit. Non est autem gratiarum actio invectiva aliorum. Si regratiaris Deo, ipse tibi tantum sufficiat; nec te ad homines transferas, nec proximum condemnes. Basil. (in *Esai.*, ubi sup.). Discrepat autem elatus a convitiatore sola habitudine: is enim in alios utitur conviitiis, hic autem se mentis temeritate extollit. Chrys. (ut sup.). Qui autem aliis conviciatur, sibi et aliis multa mala facit. Primo enim audientem reddit pejorem, quia si sit peccator, fit lætior (criminis invento collega), si sit justus, extollitur (per aliena crimina inductus de se magna putare). Secundo communitatem Ecclesiæ lædit: non enim omnes audientes vituperant eum so-

Troisièmement, il fait blasphémer la gloire de Dieu; car, de même que le nom de Dieu est glorifié par nos bonnes œuvres, de même nos péchés le font blasphémer. Quatrièmement, il couvre de confusion celui qui entend ses outrages, le rend plus inconsidéré et s'en fait un ennemi. Cinquièmement, il mérite un châtiment pour avoir proféré des paroles coupables.

THÉOPH. — Il ne suffit pas d'éviter le mal, il faut encore faire le bien. C'est pourquoi, après avoir dit : « Je ne suis point comme les autres, qui sont voleurs, injustes, adultères, » il ajoute par opposition : « Je jeûne deux fois dans le sabbat. » Ils appelaient sabbat une semaine, à cause du dernier jour qui était celui du repos. Or, les pharisiens jeûnaient le lundi et le jeudi. C'est ainsi qu'il oppose ses jeûnes à la passion de l'adultère; car la luxure vient de la sensualité; aux voleurs et aux injustes, il oppose le paiement de la dîme; car il suit : « Je paie la dîme de tout ce que je possède; » comme s'il disait : Je suis si éloigné des rapines et des injustices, que je donne mon propre bien. — S. GRÉG. — C'est ainsi que, par son orgueil, il ouvre la cité de son cœur aux ennemis qui l'assiégent; vainement il l'a fermée par le jeûne et la prière; vainement les autres côtés sont fortifiés; puisqu'il y a un endroit ouvert par où l'ennemi peut entrer, il est sans défense.

S. AUG. — Cherchez dans ses paroles, vous trouverez qu'il n'a rien demandé à Dieu. Il était monté pour prier; au lieu de prier Dieu, il a préféré se louer lui-même et insulter à celui qui priait. Cependant, le publicain, que le sentiment de sa conscience tenait éloigné, s'approchait par sa piété; d'où il suit : « Le publicain, se tenant éloigné. » —

---

lum qui peccavit, sed ritui christiano contumelias innectunt. Tertio Dei gloriam blasphemare facit : sicut enim nobis recte agentibus nomen Dei glorificatur, sic nobis peccantibus blasphematur. Quarto eum qui audivit opprobria, confundit, imprudentiorem eum et adversarium faciens. Quinto statuit se pœnæ obnoxium, rebus prolatis quæ sibi non conveniunt.

THEOPH. Expedit autem, non solum declinare a malo, sed etiam agere bonum. Et ideo cum dixisset : Non sum sicut cæteri, raptores, injusti, adulteri, subjungit per oppositum : Jejuno bis in sabbato. Sabbatum hi dicebant hebdomadam ab ultima die quietis. Jejunabant enim pharisæi secunda et quinta feria : sic igitur jejunia objecit contra passionem adulterii : nam ex voluptate est lascivia : rapacibus vero et injustis opposuit decimarum solutionem : sequitur enim : Decimas do omnium quæ possideo : quasi dicat : Adeo rapinas et nequitias refugio, ut etiam mea contribuam. GREG. (19 *Moral.*, cap. 12). Ecce, civitatem cordis sui insidiantibus hostibus per elationem aperuit, quam frustra per jejunium et orationem clausit : incassum munita sunt cætera, cum locus unus de quo hosti patet aditus, munitus non est.

AUG. (*De verb. Dom.*, ubi sup.). Quære autem in verbis ejus, nihil invenies quod Deum rogaverit : ascendit quidem orare, noluit Deum rogare, sed se laudare, et roganti etiam insultare. Publicanum autem cordis conscientia removebat, sed pietas applicabat. Unde sequitur : Et publicanus

THÉOPH. — Quoiqu'il soit dit que le publicain était debout, néanmoins il différait du pharisien par son langage autant que par son attitude et par la contrition de son cœur. En effet, il n'osait lever les yeux vers le ciel, les jugeant indignes de contempler les choses d'en haut, parce qu'ils s'étaient complus à chercher et à considérer les choses terrestres. De plus, il meurtrissait sa poitrine; d'où il suit : « Il se frappait la poitrine, » comme pour punir son cœur de ses mauvaises pensées et le réveiller de son sommeil. C'est pourquoi il n'invoquait que la miséricorde de Dieu; car il suit : « Mon Dieu, ayez pitié, etc. » — S. CHRYS. — Il a entendu dire : Je ne suis pas comme ce publicain; et au lieu de s'indigner, il est plein de componction; le pharisien a découvert sa plaie, et il demande sa guérison. Que nul ne profère donc cette froide parole : « Je n'ose pas, je suis honteux, je ne puis ouvrir mes lèvres. » Une telle crainte est diabolique; c'est le démon qui veut vous fermer les portes qui donnent accès auprès de Dieu.

S. AUG. — Pourquoi donc vous étonnez-vous que Dieu pardonne au publicain qui se juge lui-même? Il était loin, néanmoins il s'approchait de Dieu, et le Seigneur était attentif auprès de lui; car « Dieu, qui est très haut, regarde les humbles. » Il ne levait point les yeux vers le ciel; il ne regardait point pour mériter d'être regardé; sa conscience le courbait, l'espérance le relevait; il se frappait la poitrine et se punissait lui-même. C'est pourquoi le Seigneur lui pardonnait les péchés qu'il confessait. Vous avez entendu l'accusateur superbe, vous avez entendu l'humble coupable, écoutez maintenant le juge disant : « Je vous déclare que celui-ci s'en retourna justifié dans sa maison, et l'autre non. »

---

a longe stans. THEOPH. Quamvis autem publicanus stetisse dicatur, distabat tamen a pharisæo tam verbis quam habitu necnon et corde contrito. Nam verebatur oculos levare in cœlum, censens indignos visionis supernæ eos qui maluerunt bona terrena spectare et quærere : necnon et pectus tundebat : unde sequitur : Sed percutiebat pectus suum; cor quodammodo pungens causa cogitationum pravarum; necnon et excitans ut dormitans : unde non aliud quam Deum propitiatorem petebat : sequitur enim : Dicens : Deus propitius, etc. CHRYS. (ut sup.). Audivit quia non sum velut hic publicanus : nec indignatus est, sed compunctus; detexit ille vulnus, quærit hic medicinam. Nemo igitur illud frigidum proferat verbum : Non audeo, pudorosus sum, non possum aperire os. Talis reverentia est diabolica. Vult tibi diabolus obserare fores accessus ad Deum.

AUG. (*De verb. Dom.*, serm. 36, ut sup.). Quid igitur miraris si Deus ignoscit, quando ipse agnoscit? De longinquo stabat, Deo tamen appropinquabat; et eum Dominus de prope attendebat : excelsus enim Dominus, et humilia respicit; nec oculos ad cœlum levabat : ut respiceretur, non respiciebat. Premebat conscientia, spes sublevabat; percutiebat pectus suum, pœnas de seipso exigebat; propterea Dominus confitenti parcebat. Audisti superbum accusatorem, audisti humilem reum : audi nunc Judicem dicentem : Amen dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo.

CHRYS. (*De incomprehensibili Dei natura*,

S. Chrys. — Ce discours nous représente deux cochers et deux chars dans une arène : l'un porte la justice unie à l'orgueil, l'autre le péché avec l'humilité. Or, celui du péché dépasse celui de la justice, non par ses propres forces, mais par la vertu de l'humilité qui marche avec lui ; l'autre est vaincu, non point par la faute de la justice, mais à cause du poids et de la masse de l'orgueil. En effet, de même que l'excellence de l'humilité triomphe du poids du péché et s'élance pour atteindre Dieu, de même le poids de l'orgueil entrave la justice. Ainsi, auriez-vous fait une multitude d'œuvres vertueuses, si vous pensez pouvoir présumer de vous-mêmes, vous avez perdu toute votre prière (tout le fruit de votre prière); au contraire, porteriez-vous dans votre conscience le poids de mille fautes, si vous vous estimez le dernier de tous, vous pourrez vous présenter à Dieu avec une grande confiance. C'est pourquoi il indique la raison de sa sentence en disant : « Car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. » Or, l'humilité a plusieurs noms. En effet, l'humilité est la vertu désignée par ces paroles : « Mon Dieu, vous ne rejetterez pas un cœur contrit et humilié. » Il y a encore une humilité qui vient des tribulations, selon cette parole : « Il a humilié mon âme jusqu'à terre; » il y a aussi l'humiliation du péché, de l'orgueil et du désir insatiable des richesses; car quoi de plus humble que ceux qui s'asservissent (s'avilissent et s'abaissent) par amour pour les richesses et pour la domination, et qui envisagent ces choses comme grandes? — S. Bas. — Il y a aussi une fierté louable lorsque l'âme, oubliant les choses viles, devient magnanime et s'élève par la vertu. Cette grandeur de l'âme consiste à dominer la

---

homil. 5). Geminos aurigas et duas bigas in stadio positas sermo præsens proponit : in altera quidem justitiam cum superbia, in altera peccatum et humilitatem : et vides bigam peccati superare justitiam; non propriis viribus, sed virtute humilitatis conjunctæ : illam vero devictam non fragilitate justitiæ, sed mole et tumore superbiæ. Nam sicut humilitas per sui eminentiam peccati pondus superat, et saliens attingit Deum, sic superbia ob sui molem de facili justitiam deprimit. Si ergo plura facta strenue geras, putas autem te posse præsumere, tota caruisti oratione (sive fructu orationis caruisti). Si vero mille feras in conscientia fasces reatuum, et hoc solum de te credas quod es infimus omnium, multam obtinebis ante Deum fiduciam. Et ideo suæ sententiæ causam assignans subdit : Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur; et qui se humiliat, exaltabitur; et in psal. 122 : Humilitatis nomen multiplex est. Est enim quædam virtus humilitas, secundum illud (*Psal.* 50) : Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies; est et humilitas ab ærumnis, juxta illud (*Psal.* 142) : Humiliavit in terra vitam meam; est et humilitas a peccatis, et superbia, et insatiabilitate divitiarum : quid enim humilius his qui se submittunt (vel defodiunt et deprimunt) in divitiis et potentatu? et hæc reputant magna. Basil. (*in Esai.*, cap. 2, seu visione 2). Similiter etiam et exaltari laudabiliter contingit, quando scilicet non humilia cogitas, sed mens tua est per magnanimitatem in virtutem erecta. Talis autem animi celsitudo est eminentia in tristitiis (vel generosum quoddam robur in tribulationibus), terre-

tristesse (à supporter les tribulations avec un généreux courage), à mépriser les choses terrestres et à s'occuper de celles du ciel. Or, cette grandeur de l'âme diffère de l'arrogance qu'engendre l'orgueil, comme la force d'un corps bien portant diffère de l'obésité qui vient de l'hydropisie.

S. Chrys. — Ainsi, cet orgueil fastueux peut précipiter du ciel celui qui s'y abandonne, tandis que l'humilité peut relever l'homme de l'abîme profond de ses fautes; c'est elle qui sauva le publicain préférablement au pharisien, et qui fit entrer le larron dans le paradis avant les apôtres; tandis que l'orgueil a perdu même les puissances du ciel. Or, puisque l'humilité unie au péché est si agile qu'elle dépasse l'orgueil uni à la justice, quelle sera la course de l'humilité si elle est unie à la justice? Elle paraîtra avec une grande confiance au tribunal de Dieu au milieu des anges. D'un autre côté, si l'orgueil uni à la justice, peut l'avilir, dans quel abîme nous précipitera-t-il s'il est uni au péché? Je ne dis point ceci pour que vous négligiez la justice, mais afin que vous évitiez l'orgueil.—Théoph.—On s'étonnera peut-être que ce pharisien soit condamné pour avoir dit quelques paroles à sa louange, tandis que Job, qui en dit un bien plus grand nombre, a été couronné. C'est que le pharisien, accusant les autres, parlait ainsi sans motif; au contraire, Job, assailli par ses amis et pressé par ses douleurs, fut amené à raconter ses vertus dans l'intérêt de la gloire de Dieu, afin que les hommes ne fussent point découragés dans la poursuite de la vertu. — Bède. — Dans un sens figuré, le pharisien représente le peuple juif, qui se vante de ses mérites à cause de la justice de

---

norum contemptus, conversatio in cœlis : et videtur hujusmodi mentis sublimitas eamdem habere differentiam ad elationem quæ ex arrogantia generatur, quam habet corpulentia corporis bene dispositi ad inflationem carnis cum ex hydropisi tumet.

Chrys. Hæc igitur fastus inflatio ab ipsis cœlis potest deprimere non caventem; humilitas vero et ab ipsa abysso reatuum hominem sublimare : hæc enim præ pharisæo publicanum salvavit et latronem ante apostolos in paradisum duxit : illa vero etiam incorpoream ingressa est potestatem. Cæterum si adjuncta delictis humilitas tam facile currit ut superbiam justitiæ junctam transeat ; a fortiori si justitiæ conjunxeris eam, quomodo non ibit? Assistet ipsa tribunali divino in medio angelorum cum fiducia multa. Rursus si fastus conjunctus justitiæ eam deprimere potuisset ; si conjunctus sit peccato, in quamnam gehennam detrudet? Hoc dico, non ut negligamus justitiam, sed ut fastum vitemus. Theophyl. Sed forsitan mirabitur aliquis quomodo pharisæus cum pauca verba suæ laudis protulerit, condemnetur; Job vero cum plurima fuderit, coronatur : eo scilicet quod pharisæus talia dicebat criminando aliis, nulla ratione cogente; Job vero urgentibus eum amicis et pressuris prementibus coactus est proprias virtutes recitare propter Dei gloriam; ne homines desisterent a profectu virtutis.

Bed. Typice autem pharisæus est populus Judæorum, qui ex justificationibus legis extollit merita sua; publicanus vero gentilis est, qui longe a Deo positus, confitetur peccata sua : quorum unus superbiendo

sa loi; le publicain représente celui des Gentils, qui était éloigné de Dieu et qui confesse ses péchés. L'un se retire humilié à cause de son orgueil, l'autre mérite de s'approcher et est élevé à cause de son repentir.

Quelques-uns lui présentaient de petits enfants, afin qu'il les touchât; ce que ses disciples voyant, ils les repoussaient avec des paroles rudes. Mais Jésus, les appelant à lui, dit à ses disciples : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez point; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera point.

Théoph.—Après ces discours, le Seigneur enseigne l'humilité par ses actes, en ne repoussant pas les petits enfants, mais les accueillant avec bonté; d'où il est dit : « On lui présentait des enfants, etc. » — S. Aug. — A qui sont présentés ces enfants pour être touchés, sinon au Sauveur? Mais, s'il est le Sauveur, on les offre donc au salut de celui qui était venu sauver ce qui avait péri. Qu'ont de commun ces innocents avec ceux qui avaient péri? C'est que, selon l'Apôtre, « le péché est entré dans le monde par un seul homme. » Qu'ils viennent donc ces petits enfants comme des malades à leur médecin, comme des coupables à leur rédempteur.

S. Amb. — Il pourra sembler dur à quelques-uns que les disciples aient empêché ces petits enfants de s'approcher du Seigneur; car il suit : « A cette vue, les disciples les repoussèrent. » Il faut voir ici un mystère ou une attention. En effet, ils n'agissaient point ainsi par envie ou par dureté à l'égard de ces enfants, mais ils entou-

---

recessit humiliatus; alter lamentando appropinquare meruit exaltatus.

Afferebant autem ad illum infantes, ut eos tangeret. Quod cum viderent discipuli, increpabant illos. Jesus autem convocans illos, dixit : Sinite pueros venire ad me, et nolite vetare eos : talium est enim regnum Dei. Amen dico vobis, quicumque non acceperit regnum Dei sicut puer, non intrabit in illud.

Theophyl. Post prædicta, humilitatem Dominus docet per ea quæ facit, non repellens parvulos, sed gratanter admittens. Unde dicitur : Afferebant autem ad illum infantes, etc. Aug. (*De verb. Dom.*, serm. 26). Cui afferuntur tangendi, nisi Salvatori? Sed si Salvator est, salvandi offeruntur illi qui venit salvum facere quod perierat. Ubi isti perierant, quantum ad ipsos pertinet innocentes? Sed secundum Apostolum (*ad Rom.*, 5) : Per unum hominem intravit peccatum in orbem terrarum. Veniant ergo parvuli ut languidi ad medicum, perditi ad Redemptorem.

Ambr. Durum autem aliquibus videri potest, quod discipuli Dominum infantulos adire prohibebant : sequitur enim : Quod cum viderunt discipuli increpabant illos : ubi vel mysterium intelligas, vel affectum : neque enim hoc invidia aut in pueros mentis asperitate faciebant, sed sedulæ virtutis obsequia Domino deferebant; ne compri-

raient le Seigneur des empressements du zèle le plus attentif, afin qu'il ne fût point pressé par la foule; car il faut mettre de côté nos avantages toutes les fois que Dieu peut en être offensé. Le mystère est qu'ils pensaient que le salut était d'abord pour le peuple juif, dont ils étaient nés selon la chair. Sans doute, ils connaissaient le mystère de la vocation des deux peuples (car ils avaient intercédé pour la femme chananéenne); mais peut-être ignoraient-ils encore dans quel ordre ils seraient appelés. D'où ils suit : « Alors Jésus, les appelant, leur dit: Laissez les enfants, etc. » Ce n'est point qu'un âge soit préféré à un autre; autrement, il serait fâcheux de croître dans la vie. Pourquoi donc dit-il que les enfants sont plus aptes au royaume des cieux? Peut-être parce qu'ils n'ont point de malice, ne connaissent point la fraude, n'osent point se venger, ignorent la luxure et ne recherchent ni richesses, ni honneurs, ni dignités. Cependant, la vertu ne consiste point à ignorer ces choses, mais à les mépriser, car la vertu n'est point dans l'impuissance du péché, mais dans la volonté de le fuir. Ainsi, il n'est point ici question de l'enfance, mais de l'innocence, qui imite la simplicité de l'enfance. — Voilà pourquoi il a soin de dire *à ceux qui leur ressemblent*, et non *à eux*, afin de montrer que ce n'est pas l'âge qui fait régner, mais la vertu, et que la récompense est promise à ceux qui ressemblent aux enfants par l'innocence et la simplicité. — S. Amb. — C'est ce que le Seigneur nous exprime encore en disant : « Je vous le dis, en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un enfant, etc. » Quel est cet enfant que doivent imiter les apôtres du Christ, sinon celui dont Isaïe a dit : « Un enfant nous est né, » celui qui étant maudit n'a point maudit? Ainsi,

---

meretur a turbis. Respuenda quippe est utilitas nostra, ubi Divinitatis injuria est : in mysterio autem, quia prius salvari populum Judæorum, ex quo secundum carnem nati fuerant, gestiebant. Sciebant quidem mysterium quod utrisque populis vocatio deberetur (nam et pro Chananæa muliere supplicarunt); sed fortasse adhuc ordinem nesciebant : unde sequitur : Jesus autem convocans illos dixit : Sinite parvulos, etc. Non ætas præfertur ætati; alioquin obesset adolescere. Cur ergo pueros dicit aptos esse regno cœlorum? fortasse quia malitiam nesciant; fraudare non noverint; referire non audeant; scortari ignorent; opes, honorem, ambitionem non appetant : verum non ignorare ista virtus est, sed contemnere : non enim virtus est non posse peccare, sed nolle: non igitur pueritia, sed æmula puerilis simplicitatis bonitas designatur. Bed. Unde signanter dixit : Talium, non, istorum, ut ostenderet non ætatem regnare, sed mores; et his qui similem haberent innocentiam et simplicitatem, præmia repromitti. Amb. Denique hoc Salvator expressit dicens : Amen dico vobis, quicunque non acceperit regnum Dei sicut puer, etc. Quis puer imitandus est apostolis Christi, nisi de quo Esaias dicit (cap. 9) : Puer natus est nobis; qui cum malediceretur, non maledixit? (1, Petr., 2.) Itaque in pueritia est quædam venerabilis morum senectus, et in senectute innocens pueritia. Basil. (in *Regulis breviori. bus* ad interrogat. 127, 7). Suscipiemus au.

l'enfance a quelque chose des mœurs vénérables de la vieillesse, et la vieillesse a quelque chose de l'innocence des enfants. — S. Bas. — Or, nous recevrons le royaume de Dieu comme un enfant, si nous sommes dociles aux enseignements du Seigneur comme est docile un enfant qui apprend la sagesse; il ne contredit jamais, il ne dispute point avec ses maîtres, mais il reçoit leurs leçons avec confiance et soumission. — Théoph. — C'est pourquoi les sages des Gentils, cherchant la sagesse dans un mystère qui est le royaume de Dieu, et ne voulant pas l'admettre sans l'appui d'une preuve rationnelle, ont dû être exclus de ce royaume.

Un jeune homme de qualité lui ayant fait cette demande : Bon maître, que faut-il que je fasse pour gagner la vie éternelle? Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelez-vous bon? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Vous savez les commandements : Vous ne tuerez point; vous ne commettrez point d'adultère; vous ne déroberez point; vous ne porterez point de faux témoignage; honorez votre père et votre mère. Il lui répondit : J'ai gardé tous ces commandements dès ma jeunesse. Ce que Jésus ayant entendu, il lui dit : Il vous manque encore une chose : Vendez tout ce que vous avez; et le distribuez aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez et me suivez. Mais lui, ayant entendu ceci, devint tout triste, parce qu'il était extrêmement riche.

Bède. — Un des principaux d'entre le peuple avait entendu dire au Seigneur que ceux-là seulement entreraient dans le royaume de Dieu qui voudraient être semblables à des enfants; c'est pourquoi il le prie de lui dire, non par une parabole, mais clairement, par le mérite de quelles œuvres il obtiendra la vie éternelle. D'où il est dit : « Un des

---

tem regnum Dei ut puer, si dispositi fuerimus erga doctrinam Domini, sicut puer in disciplina; nequaquam contradicens nec disputans cum magistris, sed credibiliter et obedienter imbibens documenta. Theophyl. Gentilium ergo sapientes quærentes sapientiam in mysterio quod est regnum Dei, nec volentes hoc absque fide syllogisticæ probationis admittere, merito exclusi sunt ab hoc regno.

Et interrogavit eum quidam princeps, dicens : Magister bone, quid faciendo vitam æternam possidebo? Dixit autem ei Jesus : Quid me dicis bonum? Nemo bonus nisi solus Deus. Mandata nosti? Non occides, non mœchaberis, non furtum facies, non falsum testimonium dices; honora patrem tuum et matrem tuam. Qui ait : Hæc omnia custodivi a juventute mea. Quo audito, Jesus ait ei : Adhuc unum tibi deest : omnia quæcunque habes vende, et da pauperibus; et habebis thesaurum in cœlo; et veni, sequere me. His ille auditis, contristatus est, quia dives erat valde.

Beda. Audierat princeps quidam a Domino tantum eos qui puerorum vellent esse similes, regnum Dei intraturos; atque ideo poscit sibi, non per parabolam, sed palam, quibus operum meritis vitam æternam consequatur exponi. Unde dicitur : Et interrogavit eum quidam princeps dicens : Magister bone, etc. Ambr Tentator princeps iste magistrum bonum dixit, qui Deum bonum dicere debuisset : nam licet in Divinitate bonitas sit, et in bonitate Divinitas,

principaux d'entre le peuple l'interrogea en disant : Bon maître, etc. » — S. Amb. — Ce tentateur lui dit *bon maître*, tandis qu'il aurait dû dire: *Dieu bon*. En effet, quoique la bonté soit dans la divinité et la divinité dans la bonté, cependant, en ajoutant *bon maître*, il dit *bon* dans un sens particulier, et non général; car Dieu est bon dans le sens général de ce mot, tandis que l'homme n'est bon que dans un sens particulier.

S. Cyr. — Il croyait surprendre le Christ blâmant les commandements de la loi de Moïse pour introduire ses propres enseignements. C'est pourquoi il s'approche du maître, et, le qualifiant de *bon*, il dit qu'il veut s'instruire, tandis qu'il l'interroge pour le tenter. Mais celui qui confond l'habileté des sages n'est point en peine de lui répondre: car il suit : « Jésus lui dit : Pourquoi m'appelez-vous bon? Nul n'est bon que Dieu seul. » — S. Amb. — Il ne dit pas que lui-même ne soit bon, mais il parle de Dieu, parce que nul n'est bon que celui qui a la plénitude de la bonté. Si ces paroles : *nul n'est bon*, étonnent quelqu'un, qu'il remarque celles-ci : *que Dieu seul ;* or, si le Fils n'est pas autre que Dieu, le Christ est bon lui-même. Comment ne serait-il pas bon, étant né de celui qui est bon? Car « tout arbre qui est bon produit de bons fruits. » Comment ne serait-il pas bon, puisque la substance de sa bonté, qui vient du Père, n'est point dégénérée dans le Fils, de même qu'elle n'est point dégénérée dans l'Esprit, selon cette parole : « Votre *bon* Esprit me conduira dans la terre de la justice? » Or, si l'Esprit, qui procède du Fils, est bon, certainement celui qui est son principe est bon aussi. C'est pourquoi, comme celui qui le tente est un docteur de la loi, ainsi que l'atteste un autre livre, il a raison de lui dire : « Nul n'est bon que Dieu seul, » afin de lui rappeler ce qui est écrit :

---

tamen addendo magister bone, in portione bonum dixit, non in universitate : nam Deus in universitate bonus, homo ex parte.

Cyril. (in *Cat. græcorum Patrum*). Putavit autem se Christum capere dum vituperaret mosaicum præceptum, introduceret vero sua statuta : accedit ergo ad magistrum, et bonum eum nuncupans dicit se velle doceri, quia tentative quærebat. Qui vero apprehendit sapientes in astutia sua, convenienter ei respondet : nam sequitur : Dixit autem ei Jesus : Quid me dicis bonum? Nemo bonus nisi solus Deus. Ambr. Non bonum se negat, sed Deum designat. Bonus quidem non est nisi plenus bonitatis. Quod si quem moveat quia nemo bonus: moveat et illud, nisi Deus; quod si a Deo Filius non excipitur, utique nec a bono Christus excipitur : nam quomodo non bonus ex bono natus? Arbor enim bona fructus bonos facit (Matth., 7). Quomodo non bonus, cum bonitatis suæ substantia ex Patre assumpta non degeneravit in filio quæ non degeneravit in Spiritu? Spiritus tuus, inquit (*Psal.* 140) bonus deducet me in terram rectam : quod si bonus Spiritus qui accepit a Filio, bonus utique et ille qui tradidit. Itaque quia legisperitus est iste qui tentat, sicut in libro alio demonstratur, ei bene dixit : Nemo bonus, nisi unus Deus, ut admoneret quia scriptum

« Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu, » mais plutôt vous louerez le Seigneur, parce qu'il est bon.

S. Chrys. — Ou encore : je ne craindrai pas de dire que ce jeune homme était moins un tentateur qu'un avare (car le Christ lui fait ce reproche). — Tite. — Ainsi, quand il dit : « Bon maître, que faut-il que je fasse pour obtenir la vie éternelle? » c'est comme s'il disait : « Vous êtes bon, daignez répondre à la question que je vous adresse; je connais l'Ancien-Testament, néanmoins je vous trouve plus grand, car vos promesses ne sont point terrestres, mais vous annoncez le royaume des cieux; dites-moi donc ce qu'il faut que je fasse pour obtenir la vie éternelle? » Or, le Sauveur, ayant égard à son désir (parce que la foi conduit aux œuvres), omet cette question qu'il lui avait faite : « Que ferai-je? » et le conduit à la connaissance de la foi, comme un médecin à qui on dirait : « Que dois-je manger? » et qui parlerait de ce qui doit précéder la nourriture. Ainsi, il lui parle de son Père, en disant : « Pourquoi m'appelez-vous bon? » non pas que lui-même ne fût bon, car il était le bon fruit d'un bon arbre, c'est-à-dire le bon fils d'un père bon. — S. Aug. — Ceci peut paraître différent de ce qui est rapporté dans saint Matthieu : « Pourquoi m'interrogez-vous sur ce qui est bon? » ce qui semble se rapporter davantage à ces paroles : Que faut-il que je fasse de *bon?* car elles renferment une question et il y est parlé de ce qui est *bon*. Ainsi, on peut facilement concilier ces deux réponses : « Pourquoi m'appelez-vous bon? » et « Pourquoi m'interrogez-vous sur ce qui est bon? » Ou plutôt l'une revient à l'autre.

---

est : Non tentabis Dominum Deum tuum; sed magis confitetur Domino quoniam bonus (*Psal.* 217 et 135).

Chrys. (hom. 64, *in Matth.*). Vel aliter; avarum quidem dicere hunc principem non verebor (nam hoc Christus ei improperat), tentatorem autem minime. Titus Bostr. Ergo cum dicit : Magister bone, quid faciendo vitam æternam possidebo? Idem est ac si dicat : Bonus es; dignare me responso in eo quod quæro; doctus sum vetus Testamentum, te tamen præstantiorem video; non promittentem terram, sed prædicantem regnum cœlorum : dic ergo mihi : quid faciendo vitam æternam potero possidere? Intentionem igitur attendens Salvator (quia fides est via ad opera) cum dixisset ille : Quid faciam? hac quæstione omissa in notitiam fidei eum ducit : velut si quis interrogaret medicum : Quid comedam? et ille ostenderet quæ deberent cibum præcedere; et ideo eum ad Patrem remittit, dicens : Quid me dicis bonum? non quod ipse bonus non esset; erat enim bonum ex bono germen; vel bonus boni patris filius. Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, cap. 63). Potest autem videri distare aliud quod secundum Matthæum dicitur (cap. 19) : Quid me interrogas de bono? quod ad illud magis referri potest quod ait ille quærens : Quid boni faciam? Ibi enim et bonum nominavit, et interrogatio est. Commodissime ergo intelligitur utrumque dictum : Quid me dicis bonum? et quid me interrogas de bono? quod ad illud magis referri potest.

Tit. (*Bostr.*). Denique postquam docuit cognitionem fidei, subjungit : Mandata nosti : quasi dicat : Quando prius Deum

Tite. — Après lui avoir enseigné la science de la foi, il ajoute : « Vous connaissez les commandements. » Comme s'il disait : Lorsque vous connaîtrez Dieu, vous aurez raison de demander ce que vous devez faire. — S. Cyr. — Il croyait entendre le Christ lui dire : « Laissez les commandements de Moïse, et suivez les miens ; » mais il le renvoie à ceux de Moïse. D'où il suit : « Vous ne tuerez point, vous ne commettrez point d'adultère, etc. » La loi commence par défendre les fautes dans lesquelles nous tombons plus facilement, comme l'*adultère*, pour lequel nous avons en nous un penchant naturel, et l'*homicide*, parce que la fureur est comme une monstrueuse bête féroce. Nous commettons plus rarement le vol et le faux témoignage ; d'ailleurs, les premiers vices sont plus graves que ceux-ci. Ainsi, il parle en second lieu du vol et du faux témoignage, parce que ces fautes sont plus rares et plus légères. — Suite. — « Vous ne déroberez point, etc. » — S. Bas. — Par voleurs il ne faut pas entendre seulement les coupeurs de bourses, ou ceux qui volent dans les bains, mais encore ceux qui sont placés à la tête des légions ou préposés au gouvernement des villes et des provinces, s'ils dérobent quelque chose par fraude ou s'ils l'exigent par violence. — Tite. — Remarquez que l'observation des commandements consiste à s'abstenir ; ainsi, si vous ne commettez point d'adultère, vous êtes chaste ; si vous ne dérobez point, vous êtes bon ; si vous ne dites point de faux témoignage, vous êtes véridique. Voyez comme la vertu est facile par la bonté de celui qui nous l'a prescrite ; il impose la fuite du mal, non la pratique du bien. Or, l'abstention est toujours plus facile que les œuvres.

Théoph. — Quoique ce soit un grand crime que d'outrager ses

---

noveris, tunc opportune quæras quid facias. Cyril. (in *Cat. græcorum Patrum*). Expectante autem principe audire Christum dicentem : Recede a mandatis mosaicis, et meis attende, ad mosaica eum mittit : unde sequitur : Non occides, non mœchaberis, etc. Primo quidem lex ea corrigit ad quæ facilius labimur ; ut mœchari, cujus incentivum est intrinsecum et naturale, et occidere, quia magna est et immanis bellua furor. Furtum autem et falsi testimonii culpam raro contingit incurrere, sed et graviora illa existunt quam hæc : et ideo secundario furtum et falsum testimonium ponit ; ut rarius homines fallentia et leviora. Sequitur : Non furtum facies, etc. Basil. (in Esaiæ 1 caput). Non est autem intelligendum fures esse solum bursarum incisores, vel latrocinantes in balneis : sed et si qui duces legionum statuti vel etiam commisso sibi regimine civitatum aut gentium inaugurati, hæc quidem furtim tollunt, hæc vero vi ac publice exigunt. Titus Bostr. (in *Cat. græcorum*, ubi sup.). Sed videas in non agendo præcepta consistere ; quoniam si mœchatus non fueris, castus es ; si non fureris, benevolus ; si falso non testeris, veridicus. Attende virtutem jam facilem per bonitatem statuentis : nam mali fugam ingerit, non boni exercitium : quælibet autem cessatio agendi quolibet est facilior opere.

Theophyl. Sed quia in parentes peccare quanquam magnum sit crimen, raro

parents, néanmoins, comme cela arrive rarement, il dit en dernier lieu : « Honorez votre père et votre mère. » — S. Amb. — On les honore, non-seulement par le respect, mais aussi par l'assistance; car c'est un honneur que de reconnaître leurs bienfaits. Nourrissez votre père, nourrissez votre mère; lorsque vous les aurez nourris, vous n'aurez point payé les douleurs et les déchirements que votre mère a soufferts pour vous. Vous devez à votre père ce que vous avez, à votre mère ce que vous êtes. Quel sera votre jugement si c'est l'Église qui nourrit ceux que vous refusez de nourrir? Mais, direz-vous, je préfère donner à l'Église ce que je donnerais à mes parents. Le Seigneur ne veut point d'un don qui est cause de la faim de vos parents. Cependant, de même que l'Écriture dit de nourrir ses parents, de même elle commande de les quitter pour Dieu s'ils sont un obstacle aux religieux sentiments de l'âme.

Suite. — « J'ai observé tout cela depuis ma jeunesse. » — S. Jér. — Ce jeune homme ment. En effet, s'il avait pratiqué ce qui suit les commandements : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même, » pourquoi se retira-t-il avec tristesse lorsqu'il entendit cette parole : « Allez, vendez tout ce que vous avez, et le donnez aux pauvres? » — Bède. — Ou encore : on doit croire qu'il ne mentait point, mais qu'il dit simplement comment il avait vécu, du moins extérieurement; autrement, saint Marc ne dirait pas que « Jésus, jetant les yeux sur lui, l'aima. »

Tite. — Ensuite, le Seigneur montre que celui qui est fidèle à la loi de l'Ancien-Testament n'est pas parfait, et qu'il lui manque de suivre le Christ; d'où il suit : « Alors, Jésus lui dit : Il vous manque encore

---

tamen accidit, post omnia ponit : Honora patrem tuum et matrem tuam. Ambr. Est autem honor, non solum honorificentiæ, sed etiam largitatis. Honor enim est deferre promeritis. Pasce patrem tuum, pasce matrem tuam; et si paveris, adhuc non reddidisti dolores et cruciatus, quos propter te mater passa est. Illi debes quod habes; huic debes quod es. Quantum judicium si pascat Ecclesia quos tu pascere nolis? Sed dices : Quod eram parentibus collaturus, Ecclesiæ mallem conferre. Non quærit Deus donum de fame parentum; sed ut pascendos Scriptura dicit parentes, ita propter Deum relinquendos, si impediant devotæ mentis affectum.

Sequitur : Qui ait : Hæc omnia custodivi a juventute mea. Hier. (*in Matth.*, 19). Mentitur adolescens. Si enim quod postpositum est in mandatis : Diliges proximum tuum sicut teipsum, opere complesset, quomodo postea audiens : Vade et vende omnia quæ habes, et da pauperibus, tristis abscessit? Beda. Vel non est putandus esse mentitus, sed simpliciter ut vixerit, scilicet exterius, esse confessus; alioqui nequaquam Marcus diceret (cap. 12), quod Jesus intuitus eum, dilexit eum.

Titus Bostr. Ostendit autem consequenter Dominus, quod si aliquis vetus testamentum peregerit, perfectus non est; sed deest ei sequi Christum. Unde sequitur : Quo audito, Jesus ait ei : Adhuc unum tibi deest : omnia quæcunque habes ven-

une chose; vendez tout ce que vous avez, etc. » Comme s'il disait : Vous demandez comment on peut arriver à la vie éternelle; distribuez vos biens aux pauvres, et vous l'obtiendrez; ce que vous donnez est peu de chose, ce que vous recevrez est immense. — S. Athan. — En effet, ne pensons pas avoir fait un grand sacrifice en méprisant le monde, car la terre tout entière est petite en comparaison du ciel : ainsi, quand même nous serions maîtres de toute la terre, ce sacrifice ne serait rien en comparaison du royaume des cieux. — Bède. — Il faut donc que celui qui veut être parfait vende ses biens, non pas une partie comme firent Ananie et Saphire, mais tous. — Théoph. — Ainsi, en disant *tout ce que vous avez*, il recommande la pauvreté la plus entière, car si vous réservez quelque chose, si quelque chose vous reste, vous en êtes esclave.

S. Bas. — Cependant, s'il dit de vendre ses biens, ce n'est point qu'ils soient mauvais en eux-mêmes; autrement, ils ne seraient pas des créatures de Dieu. Aussi il ne dit pas de les rejeter comme mauvais, mais de les distribuer; et nul n'est condamné pour les avoir possédés, mais pour en avoir abusé. C'est pour cela qu'en distribuant ses biens, selon les commandements de Dieu, ils effacent les péchés et méritent le royaume; d'où il ajoute : « Et le donnez aux pauvres. » — S. Chrys. — Dieu pouvait nourrir les pauvres sans le secours de notre compassion, mais il a voulu établir des liens d'amour entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent. — S. Bas. — Le Seigneur ayant dit : « Donnez aux pauvres, » je pense que nul ne doit négliger ce devoir, mais le remplir avec empressement, par soi-même, autant que cela est possible, sinon par ceux dont on est sûr qu'ils agiront avec fidélité et

---

de, etc. Quasi dicat : Quæris quomodo sit possidenda vita æterna : sparge facultates pauperibus, et obtinebis illam : parva sunt quæ impendis, magna quæ recipis. Atha. (in *Cat. græcorum Patrum*, at *ex apolog. de fuga sua*). Non enim mundum despicientes putemus grandia quidem abdicasse, quia tota terra est in comparatione cœli brevissima : quapropter si toti terræ dominaremur ei abrenuntiantes, nihil dignum esset in comparatione regni cœlorum. Bed. Quicunque ergo perfectus esse voluerit, oportet vendere quæ habet; non ex parte, sicut Ananias fecit et Saphira, sed totum. Theop. Unde dicens, omnia quæ habes, summam paupertatem suadet : si quid enim superfuerit tibi vel remanserit, illius servus es.

Basil. (in *Regulis brevioribus* ad interrogat. 92). Non tamen docet facultates vendere, eo quod naturaliter sint pravæ; alioquin creaturæ Dei non essent; unde eas non tanquam malas abjicere, sed dispensare monuit; et condemnatur aliquis, non quia eas possidet, sed quia eis abusus est : quo fit ut facultatum secundum mandata Dei dispensatio, et crimina deleat, et regnum conferat. Unde subdit : Et da pauperibus. Chrys. (in 1 *ad Corinthios*, hom. 22). Poterat quidem Deus alere pauperes sine hoc quod nos misereremur eorum; sed vult dantes dilectione astringi accipientibus. Basil. (in *Regulis fusius disputat*. 3, ad interrogat. 9). Dicente autem Domino : Da pauperibus, puto non expedire cuiquam negligenter ge-

discernement; car « Maudit est celui qui fait les œuvres de Dieu avec négligence. » — S. Chrys. — Mais on demande comment le Christ a pu dire que la perfection consiste à distribuer tous ses biens aux pauvres, tandis que saint Paul affirme que, sans la charité, cela est imparfait; mais c'est aussi ce qu'il a ajouté : « Puis, venez et suivez-moi, » ce qui montre qu'il faut le faire par un principe de charité. « Car tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » — Théoph. — En effet, l'homme ne doit pas séparer la pauvreté des autres vertus, et c'est pour cela qu'il dit : « Venez et suivez-moi, » c'est-à-dire soyez mon disciple en tout le reste, et *soyez fidèle à me suivre.*

S. Cyr. — Cet homme ne peut contenir le vin nouveau (1), il est une outre vieille, et il est brisé par sa tristesse; d'où il suit : « Ayant entendu ceci, il devint triste, etc. » — S. Bas. — Le marchand ne s'attriste pas en dépensant dans les foires ce qu'il possède pour acquérir ses marchandises, et vous vous attristez en donnant de la poussière pour acquérir la vie éternelle.

Et lorsque Jésus eut vu qu'il était devenu triste, il dit : Qu'il est difficile que ceux qui ont beaucoup de biens entrent dans le royaume de Dieu! Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu. Et ceux qui l'écoutaient lui dirent : Qui peut donc être sauvé? Il leur répondit : Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. Alors Pierre lui dit : Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté pour vous suivre. Jésus lui répondit : Je vous dis en vérité que personne ne quittera pour le royaume de Dieu ou

(1) Allusion à ces paroles : « Nul ne met le vin nouveau dans des outres vieilles, etc. (Matth., 9; Marc, 2; Luc, 5). »

---

rere, sed omnia diligenter disponere; præcipue per seipsum, si ex parte se habeat, sin autem, per eos de quibus constat quod fideliter et prudenter disponant : maledictus enim qui negligenter perficit opera Domini. Chrys. (hom. 32, in epist. 1, *ad Corinth.*, ubi supra). Sed illud quæritur, quomodo Christus erogare cuncta pauperibus perfectionis esse fatetur, Paulus autem absque dilectione hoc asserit esse imperfectum : sed valde consonat quod subjunxit : Et veni, sequere me; quod ostenditur ex dilectione esse : In hoc enim cognoscent omnes quod mei estis discipuli, si dilectionem habueritis ad invicem (Joan., 17). Theophyl. Cum paupertate enim cæteras quoque virtutes hominem habere oportet. Ob hoc ait : Et veni, sequere me : id est, in cæteris esto meus discipulus, jugiter me sequaris.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Princeps autem ille vini recentis capax non fuit, vetus uter existens, sed tristitia ruptus est. Unde sequitur : His ille auditis, contristatus est, etc. Basil. (homil. *De eleemosyna, sive in ditescentes*). Mercator non tristatur in nundinis partiendo quæ possidet, ad acquirenda sibi opportuna ; tu vero tristaris pulverem dans, ut acquiras vitam beatam.

Videns autem Jesus illum tristem factum, dixit : Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei intrabunt! Facilius est enim camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. Et dixerunt qui audiebant : Et quis potest salvus fieri? Ait

sa maison, ou son père et sa mère, ou ses frères, ou sa femme ou ses enfants, qu'il ne reçoive dès ce monde beaucoup davantage, et dans le siècle à venir la vie éternelle.

Théoph. — Comme ce riche avait entendu avec tristesse qu'il fallait renoncer à ses biens, le Seigneur exprime son étonnement; car il est dit : « Jésus, le voyant triste, dit : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses, etc. » Il ne dit pas *impossible*, mais *difficile;* car ils peuvent obtenir (acquérir) les biens célestes avec les richesses, mais cela est difficile. En effet les richesses sont plus gluantes que la glu. et le cœur qui en est épris s'en détache avec peine. Ensuite, il semble insinuer que cela est impossible, en disant : « Il est plus facile qu'un chameau passe, etc. » Le mot grec peut signifier également un *chameau* et un *câble* (cordage de navire). Comment que vous l'entendiez, il est impossible que l'un ou l'autre puisse passer par le trou d'une aiguille. Si donc il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche de se sauver, puisque ce qui est plus facile est impossible, il est encore plus impossible à un riche de se sauver. Que dire à cela? Premièrement, qu'il en est ainsi, et qu'un riche ne peut se sauver. Ne me dites point que des riches se sont sauvés en donnant leurs biens; car ce n'est pas le riche qui a été sauvé, mais celui qui est devenu pauvre en distribuant ses biens. En effet, autre est un riche, autre est un économe ou un dispensateur; le riche est celui qui réserve tout pour lui, l'*économe* ou le *dispensateur* est celui qui pourvoit aux besoins de tous avec les richesses qui lui ont été confiées. — S. Chrys. — C'est ainsi qu'Abraham possédait ses richesses pour les pauvres;

---

illis : Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum. Ait autem Petrus : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te. Qui dixit eis : Amen dico vobis : nemo est qui reliquerit domum, aut parentes, aut fratres, aut sorores, aut uxorem, aut filios, aut agros propter regnum Dei; et non recipiat multo plura in hoc tempore; et in seculo futuro vitam æternam.

Theoph. Quoniam dives audita opum abjectione tristatus fuit, Dominus admiranter locutus est : dicitur enim : Videns autem Jesus illum tristem dixit : Quam difficile qui pecunias habent, etc. Non dicit : Impossibile est eos intrare, sed difficile : possunt enim per divitias adipisci superna (vel acquiri), sed difficile est; quia viscosiores sunt visco divitiæ; et vix evellitur animus occupatus ab eis; sed subsequenter ut impossibile hoc indicat, cum dicit : Facilius est enim camelum per foramen acus transire, etc. Nomen quod in græco ponitur, æquivocum est ad animal quod camelus dicitur, et ad rudentem (sive nauticum funem). Quocunque ergo modo intelligas, impossibile est quod foramen acus totum capiat camelum. Si igitur facilius est camelum per foramen acus transire quod divitem salvari, et hoc quod facilius est impossibile est, impossibilius ergo est salvari divitem. Quid igitur dicendum est? Primo quidem quod revera ita se habet, divitem servari non posse. Neque mihi dicas quod salvatus sit dives quispiam qui sua dederit : non enim dives salvatus est, sed quia

C'est ainsi que ceux qui les possèdent justement les distribuent selon les commandements de Dieu, de qui ils les ont reçues; au contraire, ceux qui les ont acquises contre Dieu les dépensent de la même manière, en débauches ou en festins, ou bien ils les enfouissent dans la terre, sans en rien donner aux pauvres. Il ne défend donc point de s'enrichir, mais de se rendre esclave des richesses; il veut qu'elles servent à nos besoins, et non que nous les gardions. La fonction de l'esclave est de garder, celle du maître est de donner; s'il avait voulu qu'elles fussent conservées, il ne les eût point données aux hommes, mais les eût laissées ensevelies dans la terre.

THÉOPH. — Remarquez qu'il dit qu'il est impossible au riche de se sauver, et que cela est difficile à celui qui possède les richesses. Comme s'il disait : Le riche qui est épris des richesses et en est l'esclave ne se sauvera point; mais celui qui possède les richesses (c'est-à-dire celui qui les domine) se sauvera difficilement à cause de la fragilité humaine; car le démon cherche à nous perdre tant que nous possédons des richesses, et il est difficile d'échapper à ses séductions; c'est pour cela que la pauvreté est un bien qui nous préserve, pour ainsi dire, des tentations. — S. CHRYS. — En effet, quand l'âme vit dans la pauvreté elle n'a aucune des sensualités de la richesse, et quand elle nage dans les richesses elle ne ressent aucune des épreuves de la pauvreté. Mais si n'avoir besoin de rien est un signe de richesse, et si avoir besoin est un signe de pauvreté, il est évident qu'on est plus pauvre à mesure qu'on devient plus riche, car il est plus facile au pauvre qu'au riche de mépriser les richesses. L'ambition des richesses n'est point

---

pauper factus, vel dispensator existens servatus est, non dives. Aliud enim est dives, aliud œconomus vel dispensator : nam dives est qui sibi reservat; œconomus vero vel dispensator, qui ad utilitatem sibi commissas tenet. CHRYS. (homil. 24, in 1 *ad Cor.*). Abraham quidem possidebat opes pauperibus; et qui juste eas possident, quasi suscipientes a Deo dispensant eas in divinis mandatis; qui vero contra Deum acquisierunt, et in expendendo faciunt illud idem : nempe meretricibus et parasitis dantes, vel humi abscondentes; egenis vero nihil impendentes. (Et homil. 18, *in Joan.*). Non ergo prohibet ditari, sed opibus famulari : vult ut necessariis utamur eis, non ut custodiamus. Nam famuli est custodire, sed Domini dispensare; si conversari eas vellet, non tradidisset eas hominibus, sed sineret in terra jacere.

THEOPH. Porro attende illud quod divitem quidem impossibile dicit salvari, possidentem vero divitias, difficile : quasi dicat : Dives qui captus est a divitiis et famulatur eis, non salvabitur : habens vero illas (scilicet qui eis dominatur) vix salvabitur causa humanæ fragilitatis : conatur enim nos diabolus supplantare quoadusque possidemus divitias, et difficile est refugere decipulas ejus; ideoque bonum est paupertas, et quasi tentatione carens. CHRYS. (homil. 81, *in Matth.*). Nulla enim est divitiarum commoditas, anima patiente penuriam, nec læsio paupertatis, anima divitiis affluente. Si autem ditescentis indicium est nullius egere; et pauperascentis, indigere; palam est quod

apaisée par leur plus abondante possession ; au contraire, cela ne fait que l'accroître, comme un feu auquel on jette plus d'aliments. De plus, les peines qui semblent être attachées à la pauvreté sont aussi celles de la richesse, tandis que la richesse en a qui lui sont propres.

S. Aug. — Il appelle *riche* celui qui est avide de biens temporels et qui en prend orgueil; à l'opposé de ces riches sont les *pauvres d'esprit*, auxquels appartient le royaume des cieux. Mystiquement. il est plus facile que le Christ souffre pour ceux qui aiment le siècle qu'il n'est facile à ceux qui aiment le siècle de se convertir; car, sous la figure du *chameau*, il a voulu se représenter lui-même humilié volontairement pour se charger du fardeau de nos misères; par l'*aiguille*, il désigne les piqûres; par les piqûres, les douleurs qu'il a subies dans sa passion; enfin, le *trou de l'aiguille* figure les angoisses de sa passion.

S. Chrys. — Ce grave discours était au-dessus des disciples; d'où il suit : « Ceux qui l'écoutaient lui dirent : Qui peut donc être sauvé ? » En parlant ainsi, les disciples ne craignaient point pour eux-mêmes, mais pour tout le monde. — S. Aug. — Or, comme la foule des pauvres qui peuvent se sauver est incomparablement plus grande que celle des riches qui se perdent, ils comprirent que tous ceux qui aiment les richesses, alors même qu'ils ne peuvent les acquérir, étaient compris parmi les riches. — Suite. — Il leur répondit : « Ce qui est impossible aux hommes, etc. » Ce qu'il ne faut pas entendre dans ce sens que les riches puissent entrer dans le royaume de Dieu avec la cupidité et l'orgueil, mais qu'il est possible à Dieu de ramener de l'avarice et de l'orgueil à la charité et à l'humilité. —

---

magis esse pauperem facit magis ditescere : facilius est enim quod quis in paupertate quam in divitiis opes contemnat : neque enim talis est ambitus, ut per magis habere sedetur ; sed per hoc consuevit magis accendi, sicut ignis quando majorem suscepit escam : quæ autem mala videntur esse inopiæ, cum divitiis communia sunt; quæ vero divitiarum, propria sunt earum.

Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, cap. 42). Divitem ergo hic appellat cupidum rerum temporalium, et de talibus superbientem : his divitibus contrarii sunt pauperes spiritu, quorum est regnum cœlorum. Mystice autem facilius est Christum pati pro dilectoribus seculi, quam dilectores seculi ad Christum posse converti. Cameli enim nomine se intelligi voluit, quia sponte humiliatus infirmitatis nostræ onera sustulit; per acum autem punctiones significat; per punctiones, dolores in passione susceptos ; foramen autem acus, dicit angustiam passionis.

Chrys. (homil. 64, *in Matth.*). Hic autem sermo quasi gravis transcendebat discipulorum virtutem : unde sequitur : Et dixerunt qui hæc audiebant : Et quis potest salvus fieri? Hoc dixerunt discipuli, non de se, sed de toto mundo timentes. Aug. (*De quæst. Evang.*, ut sup.). Cum autem incomparabiliter major sit turba pauperum quæ divitibus perditis potest salvari, intellexerunt omnes qui divitias amant, etiam si adipisci nequeant, in divitum numero deputari. Sequitur : Ait illis : Quæ impossibilia sunt apud homines, etc. Quod non ita intelligendum est quasi dives cum cupiditate et superbia in regnum Dei sit intraturus; sed possibile est Deo ut a cupiditate

THÉOPH. — Ainsi, le salut est impossible (comme il a été dit) aux hommes dont les affections rampent sur la terre; mais il est possible à Dieu, car lorsque l'homme a médité les conseils de Dieu et sa justice, lorsqu'il s'est pénétré de ses enseignements sur la pauvreté et a invoqué son secours, tout lui devient possible.

S. CYR. — Or, il convient que le riche qui a renoncé à de grands biens attende une grande récompense; mais pour celui qui a renoncé au peu qu'il possédait, il était bon de demander ce qu'il doit espérer. D'où il suit : « Pierre lui dit : Voilà que nous avons tout quitté. » Saint Matthieu ajoute : « Quel sera notre sort? » — BÈDE. — Comme pour dire : « Nous avons fait ce que vous avez commandé, quelle récompense nous donnerez-vous? » Mais comme il ne suffit point de tout quitter, il ajoute ce qui rend parfait, en disant : « Et nous vous avons suivi. » — S. CYR. — Il faut dire que ceux qui renoncent à peu de chose sont néanmoins pesés dans la même balance que les riches, à cause de leur volonté et de leur obéissance, parce que ce sont les mêmes sentiments qui leur ont inspiré le renoncement volontaire de leurs biens; d'où il suit : « En vérité, je vous le dis, nul n'aura quitté sa maison, etc. » Afin d'élever ceux qui l'écoutent à cette douce espérance, il accompagne sa promesse d'un serment et se sert de cette formule : *En vérité*. Or, lorsque la divine parole appela le monde à la foi du Christ, il arriva que plusieurs, par considération pour leurs parents infidèles, ne voulurent point les troubler en embrassant la foi, et d'autres firent la même chose à cause de leurs frères; mais quelques-uns quittèrent leur père et leur mère, et renoncèrent à toutes leurs affections de famille par amour pour le Christ.

---

et superbia ad charitatem et humilitatem convertatur. THEOPH. Apud homines ergo quorum serpit intentio ad terrena, impossibilis est salus (ut dictum est), apud Deum vero possibilis est : cum enim homo consiliarium habuerit Deum, et justificationes Dei, et doctrinas de paupertate imbiberit, necnon ejus auxilium invocaverit, hoc fiet et possibile.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Congrue autem dives cum multa contempserit, recompensationem expectabit. Qui vero parva possidens ea abdicavit, quid ei sperandum esset quærere decebat. Unde sequitur : Ait autem Petrus : Ecce dimisimus omnia : Matthæus addit : Quid ergo erit nobis? BED. Quasi dicat : Fecimus quod jussisti, quid igitur dabis nobis præmii? Et quia non sufficit dimittere omnia, junxit quod perfectum est, dicens : Et secuti sumus te. CYRIL. (ut sup.). Illud autem necesse est dicere quod paucis abrenuntiantes, quantum spectat ad propositum et obedientiam, pari lance cum opulentis penduntur, paribus utentes affectibus, dum rerum quas possident abjectionem ultro inferunt. Unde sequitur : Amen dico vobis, nemo est qui reliquerit domum, etc., et non recipiat multo plura, etc. Elevat ad acceptissimam spem omnes audientes, jurejurando promittens, dum apponit sermoni, amen : doctrina enim divina mundum vocante ad fidem Christi, forsitan aliqui respicientes parentes infideles noluerunt eos turbare veniendo ad fi-

Bède. — Voici donc le sens de ce passage : Celui qui, pour obtenir le royaume de Dieu, aura renoncé à toutes ses affections, qui aura foulé aux pieds toutes les richesses du siècle, toutes les délices et tous les plaisirs, recevra beaucoup plus dans le présent. A l'occasion de cette parole, quelques-uns ont inventé cette fable judaïque des mille années qui suivront la résurrection des justes, pendant lesquelles tout ce que nous quittons pour Dieu nous serait rendu avec usure en attendant que la vie éternelle nous fût donnée. Ces insensés ne voient pas que, si pour le reste ils peuvent concevoir une digne récompense, pour ce qui est des femmes, ils tombent dans une turpitude (selon les autres évangélistes on doit recevoir au centuple), surtout le Seigneur nous affirmant que dans la résurrection il n'y aura plus de mariage, et saint Marc nous disant que ce que nous aurons quitté nous sera alors rendu, ainsi que les persécutions, dont ils enseignent que ces mille années seront exemptes.

S. Cyr. — Ainsi, nous disons que celui qui renonce aux choses temporelles et charnelles acquiert de plus grands biens; car, quoique les apôtres eussent quitté peu de chose, ils reçurent les dons multiples de la grâce et ils sont devenus célèbres dans tout l'univers. Nous leur ressemblerons; si quelqu'un quitte sa maison, il recevra les demeures célestes; s'il quitte son père, il deviendra fils du Père céleste; s'il quitte son frère, il aura le Christ pour frère; s'il quitte son épouse, il trouvera la sagesse divine qui lui produira des fruits spirituels; s'il quitte sa mère, il trouvera la Jérusalem céleste, qui est notre mère. De plus,

---

dem ; et similis est ratio aliorum germanorum. Deserunt autem quidam patrem, et matrem, et totius parentelæ amorem despiciunt propter amorem Christi.

Bed. Sensus igitur iste est : Qui propter regnum Dei inquirendum omnes affectus contempserit, omnes seculi divitias, delicias, risusque calcaverit, multo plura in præsenti recipiet. Cujus sententiæ occasione quidam judaicam mille annorum fabulam post resurrectionem justorum ædificant; quando omnia quæ propter Deum dimittimus, multiplici nobis sint fœnore reddenda, et insuper vita æterna donanda. Nec vident inexperti quod si in cæteris digna sit repromissio, in uxoribus tamen (juxta alios evangelistas centenis) appareat turpitudo; præsertim cum Dominus in resurrectione non esse nubendum testetur : et juxta Marcum ea quæ dimissa fuerint, in hoc tempore cum persecutionibus accipienda confirmet, quas in illis mille annis abesse dogmatizant.

Cyril. (ubi sup.). Hoc ergo dicimus, quod omissis temporalibus et carnalibus, multo majora sibi aliquis vendicabit, quoniam et apostoli cum pauca dimiserint, obtinuerunt multiplicia dona charismatum, et celebres reputati sunt ubique. Erimus ergo similes illis : si domum quis dimiserit, recipiet mansiones supernas ; si patrem reliquerit, patrem habebit cœlestem ; si a germanis recesserit, in fratrem hunc recipiet Christus ; cum dimiserit conjugem, inveniet divinam sapientiam, a qua procreabit spiritales fructus ; cum dimiserit matrem, inveniet Hierusalem cœlestem, quæ est mater nostra. A fratribus etiam et a sororibus sui propositi glutino spiritali colligatis multo in hac vita gratiosiorem recipiet charitatem.

il retrouvera dans cette vie une charité beaucoup plus douce dans les frères et les sœurs que le lien spirituel de sa résolution lui aura attachés.

Ensuite Jésus, prenant à part les douze apôtres, leur dit : Nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme y va être accompli. Car il sera livré aux Gentils, il sera fouetté, on lui crachera au visage; et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à tout ceci; ce discours leur était caché, et ils n'entendaient point ce qu'il leur disait.

S. Grég. — Le Sauveur, prévoyant que sa passion troublerait l'âme de ses disciples, leur prédit longtemps d'avance les douleurs de sa passion et la gloire de sa résurrection; d'où il suit : « Alors, Jésus prit les douze et leur dit : Voilà que nous montons à Jérusalem, etc. » — Bède.— Prévoyant qu'il y aurait des hérétiques qui diraient que le Christ avait enseigné des choses contraires à la loi et aux prophètes, il montre que les oracles des prophètes ont annoncé la consommation de son sacrifice et de la gloire qui doit le suivre.

S. Chrys. — Il s'entretient de sa passion à l'écart avec ses disciples, car ces choses ne devaient point être divulguées dans la foule, de peur qu'elle n'en fût troublée; mais il les disait à ses disciples afin qu'animés par cette attente ils les supportassent avec plus de courage.

S. Cyr. — Il voulait aussi leur montrer qu'il connaissait d'avance sa passion et qu'il y allait volontairement, de peur qu'ils ne vinssent à dire : « Comment est-il tombé dans les mains de ses ennemis, lui qui promettait de nous sauver? » C'est pourquoi il leur raconte toute la

---

Assumpsit autem Jesus duodecim, et ait illis : Ecce ascendimus Hierosolymam, et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis : tradetur enim gentibus; et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur, et postquam flagellaverint, occident eum, et die tertia resurget. Et ipsi nihil horum intellexerunt; et erat verbum istud absconditum ab eis, et non intelligebant quæ dicebantur.

Greg. (homil. 2, *in Evang.*). Prævidens Salvator ex passione sua discipulorum animos turbandos, eis longe ante et passionis ejus pœnam, et resurrectionis suæ gloriam prædicit : unde sequitur : Assumpsit autem Jesus duodecim, et ait illis : Ecce ascendimus, etc. Bed. Prævidens enim quosdam hæreticos futuros qui Christum dicerent legi prophetisque docuisse contraria, ostendit quod per prophetarum præsagia suæ passionis et posterioris gloriæ sit celebrata perfectio

Chrys. (homil. 66, *in Matth.*). Seorsum autem de passione cum discipulis confert : non enim oportebat hunc sermonem pluribus divulgari, ne turbarentur : hoc autem prædicebat discipulis, ut excitati per expectationem facilius sustinerent.

Cyril. Et ut sciant quoniam passionem prænovit, et spontaneus ad eam accessit, ne dicerent : Qualiter in manus hostium incidit qui nos promittebat salvare? Unde seriatim ordinem passionis enarrat, subdens :

suite de sa passion, ajoutant : « Car il sera livré aux Gentils, et moqué, et flagellé, et conspué. » — S. Chrys. — C'est ce qu'avait prédit Isaïe, disant : « J'ai livré mes épaules aux coups (1), mes joues aux soufflets, et je n'ai point détourné mon visage de l'outrage des crachats ; » le même prophète a prédit le supplice de la croix, en disant : « Il a livré son âme à la mort, et il a été mis au rang des scélérats. » D'où il est ici ajouté : « Après l'avoir flagellé, on le fera mourir. » David a aussi prédit sa résurrection, en disant : « Vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer ; » d'où il est ici ajouté : « Il ressuscitera le troisième jour. »

Isid. — J'admire la folie de ceux qui demandent pourquoi le Christ est ressuscité avant trois jours ; car, s'il fût ressuscité plus tard qu'il n'avait prédit, c'eût été impuissance ; mais ressusciter plus tôt est un signe de sa puissance souveraine. En effet, si quelqu'un, après avoir promis à son créancier de payer sa dette dans trois jours, s'acquitte le jour même, nous ne le regarderons pas comme un menteur, mais plutôt comme fidèle à sa parole. On peut dire encore qu'il n'avait pas annoncé qu'il ressusciterait après trois jours, mais le troisième jour. Or, vous avez la veille du sabbat, le sabbat, qui durait jusqu'au coucher du soleil, et le jour d'après le sabbat, qui fut celui où il ressuscita.

S. Cyr. — Cependant les disciples ne connaissaient pas encore exactement ce que les prophètes avaient prédit ; mais après sa résurrection il leur ouvrit le sens pour comprendre les Écritures. D'où il suit : « Ils

(1) Les Septante disent : τον νωτον μου, *dorsum meum* ; et la Vulgate : « J'ai livré mon corps à ceux qui me frappaient, et je n'ai point détourné mon visage de ceux qui m'insultaient et me conspuaient (Isaïe, 50, v. 6). »

Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur. Chrys. (hom. 66, *in Matth.*). Hoc Esaias prædixerat, dicens (cap. 50) : Obtuli scapulas meas ad verbera, genas meas ad alapas ; et faciem meam non diverti a sputorum dedecore ; sed et crucis patibulum prædixit Propheta, cum ait (*Esai.*, 55) : Tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est. Unde et hic subditur : Et postquam flagellaverint, occident eum. Sed et resurrectionem ejus David prædixit, dicens (*Psal.* 15) : Non derelinques animam meam in inferno. Unde hic subditur : Et tertia die resurget.

Isid. Pelus. (lib. 2, epist. 212). Admiror autem dementiam quærentium, cur Christus ante triduum resurrexit. Si enim resurgeret tardius quam prædixerat, impotentiæ esset, celerius vero, est summæ virtutis indicium. Si quem enim, cum spoponderit suo creditori post triduum persolvere debitum, eadem die satisfacientem viderimus ; non ut fallacem, sed potius ut veridicum eum mirabimur. Dicam etiam quod non dixit se post tres dies resurrecturum, sed die tertia. Habes parasceven, habes sabbatum usque ad solis occasum, et quod post sabbatum resurrexerit.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Discipuli autem nondum noverant exquisite, quod prophetæ prædixerunt ; sed postquam re-

me comprirent à cela. » — Bède. — Comme les disciples désiraient avant tout sa vie, ils ne pouvaient comprendre sa mort; et comme ils savaient qu'il n'était pas seulement un homme innocent, mais vrai Dieu, ils ne pensaient nullement qu'il pût mourir. De plus, comme il avait coutume de leur parler en paraboles, toutes les fois qu'il disait quelque chose de sa passion, ils croyaient devoir l'entendre dans un sens figuré; d'où il suit : « Ce langage leur était caché, et ils n'entendaient point ce qu'il leur disait. » Au contraire, les Juifs, qui conspiraient sa mort, comprenaient qu'il voulait parler de sa passion lorsqu'il disait, selon saint Jean · « Il faut que le Fils de l'homme soit élevé en haut; » d'où ils dirent : « Nous avons appris de la loi que le Christ demeure éternellement, comment donc dites-vous : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé? »

Lorsqu'il était près de Jéricho, un aveugle se trouva assis le long du chemin, qui demandait l'aumône; et entendant le bruit du peuple qui passait, il s'enquit de ce que c'était. On lui répondit que c'était Jésus de Nazareth qui passait par là. En même temps, il se mit à crier : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Et ceux qui allaient devant le reprenaient, en lui disant qu'il se tût; mais il criait encore beaucoup plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus s'arrêta, et commanda qu'on le lui amenât. Et comme il se fut approché, il lui demanda : Que voulez-vous que je vous fasse? L'aveugle répondit : Seigneur, faites que je voie. Jésus lui dit : Voyez; votre foi vous a sauvé. Il vit au même instant, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Ce que tout le peuple ayant vu, il en loua Dieu.

S. Grég. — Comme les disciples, encore charnels, ne pouvaient comprendre ces mystérieuses paroles, il en vient à un miracle : un aveugle

---

surrexit, aperuit eis sensum, ut intelligerent Scripturas. Unde sequitur : Et ipsi nihil horum intellexerunt. Bed. Quia enim discipuli vitam ejus maxime desiderabant, ejus mortem audire non poterant : et quoniam non solum hominem innocentem, sed et Deum verum sciebant, hunc nullatenus mori posse putabant; et quia parabolas eum sæpe loquentem audire consueverant, quoties aliquid de sua passione dicebat, ad aliud allegorice referendum esse credebant. Unde sequitur : Erat autem verbum istud absconditum ab eis, et non intelligebant quæ dicebantur : Judæi vero, quia in ejus necem conspiraverant, quod de passione sua loqueretur dicens in Joanne : Oportet exaltari Filium hominis, intelligebant : unde dixerunt : Nos audivimus ex lege, quia Christus manet in æternum; et quomodo tu dicis : Oportet exaltari Filium hominis?

Factum est autem cum appropinquaret Hierico, cæcus quidam sedebat secus viam mendicans : et cum audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset. Dixerunt autem ei quod Jesus Nazarenus transiret. Et clamavit dicens : Jesu, fili David, miserere mei. Et qui præibant increpabant eum ut taceret. Ipse vero multo magis clamabat : Fili David, miserere mei. Stans autem Jesus, jussit illum adduci ad se : et cum appropinquasset, interrogavit illum dicens : Quid tibi vis faciam? At ille dixit : Domine, ut vi-

recouvre la vue sous leurs yeux, afin que cette merveille céleste les affermît dans la foi; d'où il suit : « Comme ils étaient près de Jéricho, il arriva qu'un aveugle, etc. » — THÉOPH. — Afin que la marche du Seigneur ne fût point inutile, il opéra en chemin le miracle de l'aveugle, donnant à ses disciples cette leçon que nous devons être toujours utiles, et que rien en nous ne doit être oisif. — S. AUG. — Par ces paroles : comme ils étaient près de Jéricho, nous pourrions entendre qu'étant déjà sortis de cette ville, ils n'en étaient pas encore éloignés. A la vérité, cette manière de parler est moins usitée; néanmoins, on pourrait croire que cela est dit dans ce sens, puisque saint Matthieu dit que, comme ils sortaient de Jéricho, il ouvrit les yeux à deux aveugles qui étaient assis le long du chemin. Pour le nombre des aveugles, il n'y aurait point de difficulté, quoique un des évangélistes ait mentionné l'un sans parler de l'autre. En effet, saint Marc parle aussi d'un seul qu'il raconte avoir été guéri comme ils sortaient de Jéricho; il dit son nom et son père pour nous faire entendre qu'il était très connu, tandis que l'autre était inconnu; de sorte qu'il a cru ne devoir parler que de celui qui était connu. Mais comme la suite du récit de l'évangile de saint Luc montre clairement que ceci arriva lorsqu'ils allaient à Jéricho, il ne nous reste plus rien à dire, si ce n'est que le Sauveur fit deux fois ce miracle : d'abord pour un aveugle en allant à cette ville, et ensuite pour deux lorsqu'il en sortait; de sorte que saint Luc aura rapporté le premier et saint Matthieu le second.

S. CHRYS. — Une foule nombreuse entourait le Christ. Or, cet aveugle

---

deam. Et Jesus dixit ei : Respice, fides tua te salvum fecit. Et confestim vidit, et sequebatur illum magnificans Deum. Et omnis plebs ut vidit, dedit laudem Deo.

GREG. (in hom. 2, *in Evang.*). Quia carnales adhuc discipuli non valebant capere verba mysterii, venitur ad miraculum : ante eorum oculos cæcus lumen recipit, ut eos ad fidem cœlestia facta solidarent. Unde sequitur : Factum est autem cum appropinquaret Hierico, cæcus quidam, etc. THEOPH. Et ne incessus Domini esset inutilis, in via fecit cæci miraculum; hoc documentum discipulis suis dans, ut in omnibus simus proficui, et nihil sit in nobis otiosum. AUG., *De quæst. Evang* (lib. 2, cap. 48). Possemus de appropinquantibus Hierico sic intelligere, ut jam inde egressi, prope tamen adhuc essent ad eamdem civitatem; quod quidem minus usitate dicitur, sed tamen videri posset hoc dictum, quoniam Matthæus egredientibus eis ab Hierico dicit illuminatos esse duos cæcos, qui juxta viam sedebant. De numero quidem nulla esset quæstio, si alter evangelistarum de uno tacuisset, unius reminiscens : nam et Marcus unum commemorat, cum et egredientibus eis ab Hierico dicit illuminatum; cujus et nomen dixit, et patrem, ut intelligamus eum fuisse notissimum, alterum ignotum : ut merito ille notus etiam solus decenter commemoraretur. Sed quoniam quæ sequuntur in Evangelio secundum Lucam, apertissime ostendunt illud quod ipse narrat, adhuc venientibus ipsis Hierico factum esse, nihil aliud restat intelligere, nisi bis esse factum hoc miraculum; semel in uno cæco, cum adhuc veniret in illam civitatem; iterum in duobus, cum inde egrederetur; ut illud unum Lucas, alterum Matthæus enarret.

CHRYS. (in *Catena græcorum Patrum*).

ne le connaissait point, mais il sentait intérieurement sa présence et il voyait dans son cœur celui qu'il ne pouvait voir par les yeux; d'où il est ajouté : « Comme il entendait passer la foule, il demanda ce que c'était. » Ceux qui voyaient lui répondirent selon leur pensée; car il suit : « On lui dit que Jésus de Nazareth passait; » mais l'aveugle proclame la vérité. On lui dit une chose, et il en proclame une autre; car il suit : « Et il cria, disant : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. » O homme, qui vous a appris cela? Privé de la vue, avez-vous pu lire les livres sacrés? Comment donc connaissez-vous la lumière du monde? Véritablement le Seigneur illumine les aveugles. — S. Cyr. — Élevé dans le judaïsme, il n'ignorait point que Dieu devait naître, selon la chair, de la famille de David; c'est pourquoi il lui parle comme à un Dieu, disant : « Ayez pitié de moi. » Que ceux-là l'imitent qui divisent le Christ en deux personnes, car il parle au Christ comme à un Dieu, et il l'appelle *fils de David*. Admirons aussi la fidélité de sa confession, car quelques-uns voulaient l'empêcher de confesser sa foi. — Suite. — « Ceux qui marchaient devant le reprenaient pour le faire taire; » mais son courage ne pouvait être entravé par ces difficultés, car la foi lutte contre tous les obstacles et triomphe de tout. Il est bon de déposer ainsi toute crainte pour le service de Dieu; car si, pour de l'argent, quelques-uns sont si audacieux, il ne convient pas que les bons soient timides quand il s'agit du salut de leur âme. D'où il suit : « Mais il criait beaucoup plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi. » Or, le Christ s'arrête à la voix de ceux qui l'invoquent avec foi, et il jette sur eux son regard. C'est pourquoi il appelle cet aveugle et le fait appro-

---

Multus autem erat populus circa Christum, et cæcus eum quidem non noverat, sentiebat autem affectum, et rapiebat per affectum quod non hausit aspectus. Unde subditur : Et cum audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset. Et oculati quidem secundum opinionem loquebantur : sequitur enim : Dixerunt autem ei, quod Jesus Nazarenus transiret : cæcus vero vera clamabat : alia docetur et alia prædicat : nam sequitur : Et clamavit dicens : Jesu, Fili David, miserere mei. Quis te docuit hoc homo? Num perlegisti libros privatus luminibus? Unde igitur nosti luminare mundi? Vere Dominus illuminat cæcos (*Psal.* 145). Cyril. In judaismo autem nutritus, non ignoravit quod de progenie David Deus secundum carnem nasceretur : et ideo ei ut Deo loquitur, dicens : Miserere mei : hunc imitentur qui in duo dividunt Christum; hic enim Christum tanquam Deum ait, et filium David eum nominat. Mirentur autem justitiam confessionis ejus : quidam enim eum confitentem fidem compescebant. Sequitur : Et qui præibant increpabant eum ut taceret : sed per inhibitiones hujusmodi non impediebatur ejus audacia : novit enim fides omnibus repugnare, et in omnia triumphare : utile enim est pro cultu divino pudorem deponere : nam si causa pecuniæ sunt impudentes nonnulli, pro animæ salute non decet bonum induere impudentiam? Unde sequitur : Ipse vero multo magis clamabat : Fili David, miserere mei. Sistit autem Christum vox invocantis in fide, et invocantes in fide respicit : et ideo merito vocat cæcum, et accedere jussit : unde sequitur : Stans autem

cher; d'où il suit : « Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât, » afin que celui qui déjà l'avait touché par la foi s'approchât aussi par le corps. Lorsque l'aveugle est auprès de lui, le Seigneur l'interroge; car il suit : « Lorsqu'il se fut approché, il l'interrogea, disant : Que voulez-vous que je vous fasse? » Il l'interroge, non par ignorance, mais par miséricorde, afin que tous ceux qui étaient là sussent qu'il ne lui demandait point une aumône, mais une divine assistance comme à un Dieu; d'où il suit : « Il dit : Seigneur, faites que je voie. »

S. Chrys. — Ou encore : comme les Juifs, toujours prêts à calomnier la vérité, auraient pu dire encore ce qu'ils avaient dit de l'aveugle-né : « Ce n'est pas celui-là, mais quelqu'un qui lui ressemble, » il voulut que d'abord l'aveugle montrât l'infirmité de sa nature et qu'on reconnût ainsi la puissance de sa grâce. Or, dès que l'aveugle eut exposé l'objet de sa demande, aussitôt, avec une majesté souveraine, il lui commanda de voir; d'où il suit : « Jésus lui dit : Voyez. » Ceci rendait plus coupable la perfidie des Juifs; car quel prophète a jamais parlé ainsi? Considérez ce que ce médecin exige de celui qu'il a guéri; car il suit : « Votre foi vous a sauvé. » Ainsi, les bienfaits sont donnés en échange de la foi, et la grâce se répand lorsqu'elle est reçue par la foi. Or, comme il arrive à une fontaine, où quelques-uns puisent un peu d'eau dans de petits vases, tandis que d'autres en puisent beaucoup dans de plus grands, sans que la fontaine fasse entre eux aucune distinction, et de même que selon les fenêtres qui sont ouvertes l'éclat du soleil pénètre plus ou moins, ainsi la grâce est reçue selon la

---

Jesus jussit illum adduci ad se; ut scilicet qui prius fide eum tetigerat, appropinquaret et corpore. Appropinquantem cæcum Dominus interrogat; nam sequitur : Et cum appropinquasset, interrogavit illum, dicens : Quid tibi vis faciam? Dispensative interrogat; non quasi ignorans; sed ut scirent astantes quod non petebat pecuniam, sed divinam efficaciam ut a Deo. Unde sequitur : At ille dixit : Domine, ut videam.

Chrys. in (*Cat. græc. Patr.*). Vel quia calumniatores veritatis Judæi possent dicere, ut in cæco nato (Joan., 9) : Non est hic, sed similis ejus est, voluit ut cæcus prius ostenderet defectum naturæ; ut tunc cognoscat gratiæ majestatem : at ubi petitionis modum cæcus explicuit, tunc summa majestate præcepit ei ut videret. Unde sequitur : Et dixit illi Jesus : Respice : quod redundabat in crimen perfidiæ Judæorum : quis enim prophetarum talia dixit? Aspice tamen quid assumat medicus ab eo cui collata est sanitas : sequitur enim : Fides tua te salvum fecit. Pro fide enim venduntur beneficia; diffunditur enim gratia quam suscepit fides. Et sicut ab aliquo fonte hi quidem parvis vasis modicum aquæ hauriunt, hi vero majoribus multum, fonte non distinguente mensuras, et secundum fenestras quæ aperiuntur, magis vel minus splendor solis infunditur; ita secundum capacitatem intentionis hauritur gratia. Vertitur autem vox Christi in lucem languentis : erat enim verbum veræ lucis. Unde sequitur : Et confestim vidit; at cæcus et ante beneficium fidem ostendit fervidam, et post beneficium benevolentiam observavit.

Sequitur enim : Et sequebatur illum ma-

mesure de nos intentions. La voix du Christ devient la lumière de cet aveugle, car elle était le verbe de la véritable lumière; d'où il suit : « Aussitôt il vit. » Avant d'avoir reçu ce bienfait, l'aveugle avait montré l'ardeur de sa foi; après l'avoir reçu, il manifesta sa reconnaissance; car il est dit : « Il le suivait, glorifiant Dieu. » — S. Cyr. — Ceci nous fait voir qu'il est délivré d'une double cécité, celle du corps et celle de l'âme; car il n'eût pas glorifié Jésus comme Dieu s'il n'avait vu véritablement. En outre, il devient pour les autres une occasion de glorifier Dieu; car il suit : « Tout le peuple, voyant cela, loua Dieu. » — Bède. — Non-seulement à cause du don de la lumière qui avait été obtenu, mais aussi à cause du mérite de la foi de celui qui l'avait obtenu.

S. Chrys. — Il faut examiner ici pourquoi le Christ éloigne le possédé qu'il avait délivré du démon et qui voulait le suivre, tandis qu'il ne s'oppose point à ce que cet aveugle rendu à la lumière le suive. Or, je trouve que ces deux différentes conduites ont leur raison d'être. En effet, il envoie le premier comme un héraut pour qu'il proclame son bienfaiteur par son état, car c'était un grand miracle de voir que ce furieux avait retrouvé le calme de son esprit; au contraire, il permet à l'aveugle de le suivre alors qu'il montait à Jérusalem pour y accomplir le grand mystère de sa croix, afin qu'en entendant parler de ce miracle récent on ne crût point qu'il souffrait par infirmité, mais par miséricorde.

S. Amb. — Cet aveugle est la figure du peuple des Gentils qui reçut, par le sacrement du Seigneur, la clarté de la lumière qu'il avait perdue. Peu importe que sa guérison soit représentée par un seul aveugle ou par deux; car comme il tire son origine de Cham et de Japhet, fils

---

gnificans Deum. Cyril. Ex quo patet quod a duplici cæcitate liberatur : corporali scilicet et intellectuali : neque enim glorificasset ut Deum, nisi vere vidisset; sed et aliis factus est occasio glorificandi Deum. Sequitur enim : Et omnis plebs ut vidit, dedit laudem Deo. Bed. Non solum pro impetrato munere lucis, sed et merito fidei impetrantis.

Chrys. (ut sup.). Hic autem necesse est quærere cur Christus dæmoniacum quidem curatum sequi volentem prohibet, cæcum autem illuminatum sequentem non prohibet. Sed neutrum irrationale puto : illum enim mittit præconem, ut ex sua consistentia benefactorem prædicet; erat enim excellens miraculum, videre furiosum sanæ mentis effectum : cæcum vero permittit sequi, quando Hierosolymam ascendebat, per crucem perfecturus altum mysterium; ut recentem habentes miraculi mentionem, non existimarent eum infirmitate potius quam misericordia pati.

Ambr. In hoc autem cæco typus populi gentilis est, qui sacramento dominico recepit amissi luminis claritatem. Nihil autem interest, utrum in uno cæco medicinam, an in duobus accipiat; quoniam ex Cham et Japhet, Noe filiis, originem ducens in duobus cæcis duos generis sui prætendebat auctores. Greg. (in homil. 2, *in Evang.*). Vel cæcum est genus humanum, quod in parente primo claritatem supernæ lucis ignorans, damnationis suæ tenebras pati-

de Noé, ces deux aveugles peuvent figurer les deux auteurs de sa race. — S. Grég. — Ou encore : cet aveugle représente le genre humain qui, privé par son premier père de la clarté de la lumière céleste, est plongé dans les ténèbres de sa condamnation. Jéricho veut dire la *lune*, qui, décroissant à chaque mois, figure la défaillance de notre nature. Ainsi, lorsque notre Créateur approche de Jéricho, l'aveugle revient à la lumière, parce que, lorsque la divinité a pris l'infirmité de notre chair, le genre humain a recouvré la lumière qu'il avait perdue. Celui-là donc est aveugle qui ne connaît point l'éclat de la lumière éternelle. Or, s'il se contente de croire au Rédempteur qui a dit : « Je suis la voie, » il est assis le long du chemin; mais s'il croit à lui et s'il le prie pour obtenir la lumière éternelle, il est assis le long du chemin et il mendie. Ceux qui marchent devant Jésus figurent la foule des désirs charnels et la multitude des vices; avant que Jésus arrive à notre cœur, ils dissipent nos pensées et nous troublent dans notre prière. « Mais il criait plus fort, » parce que plus nous sommes accablés par le tumulte de nos pensées, plus nous devons persévérer avec ardeur dans la prière. Ainsi, lorsque nous hésitons dans la prière, au milieu de la multitude de nos pensées, nous sentons, pour ainsi dire, Jésus qui passe; et lorsque nous persévérons à prier avec ardeur, Dieu s'arrête dans notre cœur et nous recouvrons la lumière que nous avions perdue. Ou encore : c'est l'humanité *qui passe*, c'est la divinité qui *s'arrête*. C'est pourquoi, lorsque le Seigneur passait, il entendit les cris de l'aveugle; lorsqu'il s'arrêta, il lui rendit la lumière, c'est-à-dire que, par son humanité, il a compati avec miséricorde aux cris de notre aveuglement, et par la puissance de sa divinité il a répandu en nous la

---

tur. Hierico autem interpretatur luna, quæ dum menstruis momentis decrescit, defectum nostræ mortalitatis designat. Dum igitur Conditor noster appropinquat Hierico, cæcus ad lumen redit; quia dum Divinitas defectum nostræ carnis suscepit, humanum genus lumen quod amiserat, recepit. Qui ergo æternæ lucis claritatem nescit, cæcus est. Si autem tantum Redemptorem credidit qui dixit (Joan., 11) : Ego sum vita, juxta viam sedet; si vero credidit, et exorat ut æternum lumen accipiat, juxta viam sedet et mendicat. Illi autem qui Jesum venientem præcedunt, designant carnalium desideriorum turbas tumultusque vitiorum; qui priusquam Jesus ad cor nostrum perveniat dissipant cogitationem nostram, et in ipsa nos nostra oratione conturbant. Ipse vero magis clamabat; quia quanto graviori tumultu cogitationum premimur, tanto orationi insistere ardentius debemus. Cum autem adhuc turbas phantasmatum in oratione partimur, Jesum aliquatenus transeuntem sentimus. Cum vero orationi vehementer insistimus, Deus corde figitur, et lux amissa reparatur. Vel transire humanitatis est, stare Divinitatis. Cæcum igitur clamantem Dominus transiens audivit, stans illuminavit; quia per humanitatem suam vocibus nostræ cæcitatis compatiendo misertus est; sed lumen nobis gratiæ per Divinitatis potentiam infudit. Ad hoc autem requirit quid velit, ut cor ad orationem excitet : peti enim hoc vult quod et nos petere et se concedere prænoscit. Ambr. Vel interrogavit cæcum, ut crederemus nisi confitentem non posse

lumière de sa grâce. Pour cela, il nous demande ce que nous voulons, afin d'animer notre cœur à la prière, car il veut que nous demandions ce qu'il prévoit que nous lui demanderons et qu'il nous accordera. — S. Amb. — Ou encore : il interroge cet aveugle, afin que nous croyions qu'on ne peut être sauvé que par la confession. — S. Grég. — L'aveugle demande au Seigneur, non de l'or, mais la lumière; nous aussi ne demandons point les fausses richesses, mais la lumière que nous pouvons voir avec les anges seuls; c'est la foi qui conduit à cette lumière. C'est pourquoi il dit à l'aveugle : Voyez, votre foi vous a sauvé. Il voit et il le suit, parce qu'il pratique le bien qu'il connaît.

S. Aug. — Si Jéricho veut dire lune, et par conséquent *mortalité*, il faut entendre que le Seigneur, s'approchant de sa mort, avait commandé de prêcher la lumière de l'Évangile aux seuls Juifs représentés par cet aveugle dont parle saint Luc. Mais lorsqu'il descend de Jérusalem, après sa résurrection, il dit d'annoncer cette lumière aux Juifs et aux Gentils, qui sont figurés par les deux aveugles dont parle saint Matthieu.

---

salvari. Greg. (in homil., ubi sup.). Cæcus autem a Domino, non aurum, sed lucem quærit : et nos non falsas divitias, sed lucem quæramus, quam videre cum solis angelis possimus ; ad quam lucem via fides est. Unde recte cæco dicitur : Respice, fides tua te salvum fecit. Qui videt et sequitur, quia bonum quod intelligit operatur.

Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 48). Si autem Hierico lunam, et ob hoc mortalitatem interpretamur, morti propinquans Dominus Judæis solis lumen Evangelii jusserat prædicari ; quos significavit ille unus cæcus quem Lucas commemorat ; a morte autem resurgens atque descendens, et Judæis et gentibus, quos populos significare videntur duo cæci commemorati a Matthæo.

CHAPITRE XIX.

Jésus, étant entré dans Jéricho, passait par la ville; et il y avait un homme nommé Zachée, chef des publicains, et fort riche, qui avait envie de voir Jésus pour le connaître, et qui ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il était fort petit. C'est pourquoi il courut devant, et monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer par là. Jésus, étant venu en cet endroit, leva les yeux en haut; et l'ayant vu, il lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'hui dans votre maison. Zachée descendit aussitôt, et le reçut avec joie. Tous ceux qui le virent disaient en murmurant : Il est allé loger chez un homme de mauvaise vie. Cependant Zachée, se présentant devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, je m'en vais donner la moitié de mon bien aux pauvres, et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rendrai quatre fois autant. Sur quoi Jésus lui dit : Cette famille a reçu aujourd'hui le salut parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham; car le Fils de l'homme est venu pour chercher et pour sauver ce qui était perdu.

S. Amb. — Zachée était sur un sycomore et l'aveugle le long du chemin; le Seigneur attend l'un pour le guérir, il honore l'autre en demeurant chez lui; d'où il est dit : « Jésus, étant entré dans Jéricho, parcourait la ville, etc. » C'est avec raison qu'il choisit un chef des publicains; car, qui désespérera de lui-même, puisque la grâce arrive à cet homme dont la richesse venait de la fraude? Il était *riche,* afin que vous sachiez que tous les riches ne sont point avares. — S. Cyr. — Zachée ne s'arrête à rien, et c'est pour cela qu'il devient digne de la miséricorde de Dieu, qui éclaire les aveugles et appelle ceux qui sont éloignés.

CAPUT XIX.

Et ingressus perambulabat Hierico. Et ecce vir nomine Zachæus, et hic princeps erat publicanorum, et ipse dives. Et quærebat videre Jesum quis esset, et non poterat præ turba, quia statura pusillus erat. Et præcurrens, ascendit in arborem sycomorum, ut videret eum, quia inde erat transiturus. At cum venisset ad locum, suspiciens Jesus vidit illum, et dixit ad eum : Zachæe, festinans descende; quia hodie in domo tua oportet me manere. Et festinans descendit, et excepit illum gaudens. Et cum viderent omnes, murmurabant, dicentes, quod ad hominem peccatorem divertisset. Stans autem Zachæus, dixit ad Jesum : Ecce, dimidium bonorum meorum do pauperibus; et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum. Ait Jesus ad eum : Quia hodie salus domui huic facta est, eo quod et ipse filius sit Abrahæ. Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat.

Ambr. Zachæus in sycomoro, cæcus in via; quorum alterum Dominus miseraturus exspectat, alterum suæ mansionis claritate nobilitat : de quo dicitur : Et ingressus Jesus perambulabat Hierico, etc. Et bene princeps inducitur publicanorum : quis enim de se desperet, quando istè pervenit ad gratiam, cui census ex fraude ? Et ipse quidem

Tite. — La semence du salut avait germé dans son cœur, puisqu'il désirait de voir Jésus; d'où il suit : « Il cherchait à voir Jésus pour le connaître;» il ne l'avait jamais vu; s'il l'avait vu, il aurait déjà quitté la vie injuste des publicains; car celui qui voit Jésus ne peut persévérer dans l'iniquité. Or, deux obstacles l'empêchaient de le voir; il était arrêté par la foule, moins celle des hommes que celle de ses péchés (de ses crimes), car il était petit de tailler d'où il suit : « Il ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il était très petit. » — S. Amb. — Pourquoi n'est-il question de la taille d'aucun autre que celui-ci? Ne serait-ce point qu'il est petit à cause de sa malice ou petit par sa foi? car il n'était pas encore zélé lorsqu'il montait, et il n'avait pas encore vu le Christ. — Tite. — Il eut une bonne inspiration, il courut en avant, et, montant sur les branches d'un sycomore, il vit passer Jésus, qu'il désirait de connaître; d'où il suit : « Courant donc devant, il monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer par là. » Ainsi, il ne voulait que le voir; mais celui qui fait pour nous plus que nous ne demandons lui accorda plus qu'il n'attendait. D'où il suit : « Arrivé à cet endroit, Jésus le vit. » — S. Cyr. — Il vit l'âme de cet homme faisant les plus vifs efforts pour mener une vie sainte, et il le convertit au bien. — S. Amb. — Sans être invité, il s'invite lui-même chez lui; d'où il suit : « Il lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, etc. » Il savait que son hospitalité serait grandement récompensée, et quoiqu'il ne l'eût pas encore entendu l'inviter de vive voix, il avait déjà vu son désir. — Bède. — Voici qu'un chameau dé-

---

dives, ut scias non omnes divites avaros. Cyril. Sed Zachæus in his moram non traxit, ideoque factus est dignus propitiatione Dei, quæ cæcos illuminat, et longinquos vocat.

Tit. Bostrens. Pullulaverat autem in eo semen salutis, quia cupiebat Jesum videre. Unde sequitur : Et quærebat videre Jesum quis esset : utpote qui nunquam eum viderat : quia si vidisset, dudum jam recessisset a nequitia publicana; si quis enim Jesum videt, non potest nequitiis immorari. Duo autem erant impedimenta huic visioni : nam retardabat eum populus, non tam virorum quam peccatorum (vel criminum) erat etiam parvus statura : unde sequitur : Et non poterat præ turba, quia pusillus erat. Ambr. Quid sibi vult quod nullius alterius staturam, quam ejus expressit? Vide ne forte malitia pusillus, aut adhuc pusillus fide : nondum enim pronus erat cum ascenderet, nondum viderat Christum. Tit. (ut sup.). Sed ille bonum adinvenit ingenium. Nam præcurrens, in arborem sycomorum ascendit, et transeuntem Jesum desideratum videbat. Unde sequitur : Et præcurrens ascendit in arborem sycomorum ut videret illum, quia inde erat transiturus. Hic ergo solam visionem desideravit, sed qui novit plura facere quam quærimus, dedit ei supra id quod expectabat : unde sequitur : Et cum venisset ad locum, Jesus vidit illum. Cyril. Vidit quidem hominis animam promptissime nitentem ad sancte vivendum, et eum ad pietatem convertit. Ambr. Apud eum se non invitatus invitat. Unde sequitur : Et dixit ad eum : Zachæe, festinans descende, quia, etc. Sciebat enim uberem hospitii sui esse mercedem; sed tamen etsi nondum

pose la charge qui est sur son dos et passe par le trou d'une aiguille, c'est-à-dire qu'un riche ou un publicain cesse d'aimer les richesses, renonce à ses gains injustes, et reçoit la bénédiction de la visite du Seigneur. — SUITE. — « Il se hâta de descendre et le reçut avec joie, etc. » — S. AMB. — Que les riches sachent donc que le crime n'est pas dans les richesses, mais dans l'usage coupable qu'on en fait; car de même que les richesses sont un obstacle pour les méchants, de même elles sont un moyen de vertu pour les bons.

S. CHRYS. — Considérez la bonté infinie du Sauveur : innocent, il se mêle aux coupables; source de toute justice, il ne fuit point le contact de l'avarice, qui est une source de perversité; il entre dans la maison du publicain, et il n'est point souillé par la noirceur de l'avarice, mais il détruit l'avarice par l'éclat de sa justice. Cependant, les détracteurs et les envieux cherchent à incriminer sa conduite; car il suit : « Ce que voyant, ils murmuraient tous, disant : Il est dans la maison d'un pécheur, etc. » Or, étant accusé d'être le convive et l'ami des publicains, il dédaigne ces accusations afin de poursuivre son œuvre; car un médecin ne peut guérir les malades s'il ne supporte leurs plaies. C'est ce qui arriva; le publicain fut converti et devint meilleur. — SUITE. — Alors Zachée, se levant, dit à Jésus : Seigneur, je donne aux pauvres la moitié de mes biens, etc. » Entendez cette merveille; il obéit avant qu'on lui parle. De même que le soleil, répandant ses rayons dans une maison, ne l'éclaire point par des paroles, mais par son action, de même le Sauveur dissipe les ténèbres de l'injustice par les rayons de sa justice; car il est la lumière qui luit dans les ténèbres.

---

vocem invitantis audierat, jam viderat affectum.

BEDA. Ecce autem camelus deposita gibbi sarcina per foramen acus transit : hoc est, dives et publicanus, relicto amore divitiarum, contempto sensu fraudum, benedictionem dominicæ susceptionis accepit. Sequitur : Et festinans descendit, et suscepit illum gaudens, etc. AMB. Discant divites, non in falcultatibus crimen hærere, sed in his qui uti nesciunt facultatibus : nam divitiæ sicut impedimenta sunt improbis, ita bonis sunt adjumenta virtutis.

CHRYS. (in *Cat. græcorum Patrum*). Sed considera nimiam Salvatoris bonitatem. Insons cum sontibus conversatur, fons justitiæ cum avaritia, quæ est materia pravitatis; ingressus domum publicani nullam ex avaritiæ nebula injuriam patitur, sed fulgore justitiæ avaritiam delet. Sed mordaces et criminationis amatores invehi tentant in his quæ ab eo fiebant. Sequitur enim : Et cum viderent, omnes murmurabant dicentes quod ad hominem peccatorem divertisset, etc. Ipse vero incusatus ut epulo et publicanorum amicus, spernebat hæc ut consummaret propositum; quia et medicus nisi patiatur saniem ægrotorum, non liberat a morbo. Quod et tunc contigit; quoniam conversus est publicanus, et factus est melior. Sequitur : Stans autem Zachæus, dixit ad Jesum : Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus, etc. Audi mirabile. Nondum dicit et obedit. Et sicut sol per radios infusus in domum non illustrat verbo, sed opere; ita Salvator radiis justitiæ, nequitiæ fugavit caliginem; nam lux in tenebris lucet. Quod-

Tout ce qui est uni est fort, ce qui est divisé est faible; c'est pourquoi il partage ses biens. Il faut avoir soin de remarquer que les richesses de Zachée n'étaient pas toutes injustes, mais qu'elles provenaient aussi de son patrimoine; sans cela, comment aurait-il pu rendre le quadruple de tout ce qu'il avait acquis injustement? Il connaissait la loi qui commande de restituer le quadruple de ce qui est mal acquis, afin que si on ne craint pas de violer la loi on cède devant ce détriment; mais Zachée n'attend point la condamnation de la loi, il se fait lui-même son propre juge.

Théoph. — Si nous pénétrons plus avant, nous trouverons qu'il ne restait rien à Zachée de ses biens. En effet, après avoir donné la moitié aux pauvres, il emploie le reste à rendre le quadruple à ceux qu'il avait lésés, et non-seulement il le promet, mais il le fait; car il ne dit pas : Je *donnerai* la moitié et je *restituerai* le quadruple, mais je *donne* et je *restitue*. Alors le Sauveur lui annonce le salut; car il suit : « Jésus lui dit : Cette maison a reçu aujourd'hui le salut. » Il parle de la *maison* pour signifier celui qui l'habite, et il veut dire que Zachée a obtenu le salut; car il suit : « Parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham. » Or, il n'aurait pu dire d'un édifice matériel qu'il était fils d'Abraham. — Bède. — Zachée est appelé enfant d'Abraham, non point comme étant né de sa race, mais comme ayant imité sa foi; en effet, de même qu'Abraham quitta le pays et la maison de son père, de même celui-ci renonce à ses biens pour les distribuer aux pauvres. Il a soin de dire *est aussi*, afin de déclarer que ce ne sont pas seulement ceux qui ont vécu dans la justice, mais encore ceux qui reviennent de l'injustice, qui sont enfants de la promesse.

---

libet autem unitum est validum, divisum autem debile : et ideo bipartit substantiam. Est autem diligentius attendendum, quod opes Zachæi, non solum erant injustæ, sed etiam ex patrimonio fuerant congregatæ. Alioquin quomodo poterat extorta inique restituere in quadruplum? Sciebat enim legem jubentem restituere in quadruplum male ablata; ut si lex non terreat, damna mitigent : non ergo expectat Zachæus legis censuram, ipse sibi judex effectus.

Theophyl. Sed si subtilius indagare velimus, nihil de propriis restabat facultatibus. Data enim medietate bonorum pauperibus, ex residuo reddebat læsis in quadruplo : nec solum hoc promittebat, sed faciebat; non enim ait : Dabo medietatem et restituam quadruplum, sed, do et reddo. At Christus illi salutem annuntiat. Sequitur enim : Ait Jesus ad eum : Quia hodie salus huic domui facta est : ipsum Zachæum significans assecutum fuisse salutem, per domum habitatorem significans. Sequitur enim : Eo quod ipse filius sit Abrahæ. Non enim vocasset Abrahæ filium inanimatam fabricam. Bed. Filius autem Abrahæ Zachæus dicitur, non quia de ejus stirpe genitus, sed quia ejus est fidem imitatus, ut sicut ille terram domumque paternam deseruit, ita iste bona sua partiendo pauperibus relinqueret. Pulchre autem dicit, et ipse, ut non solum eos qui juste vixerant, sed et eos qui ab injustitia

THÉOPH. — Il ne dit pas qu'il était fils d'Abraham, mais qu'il l'est maintenant; car auparavant, alors qu'il était chef des publicains, et si différent du juste Abraham, il n'était pas enfant d'Abraham. Cependant, comme quelques-uns murmuraient de ce qu'il était dans la maison d'un pécheur, afin de les calmer, il ajoute : « Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver, etc. » — S. CHRYS. — Pourquoi m'accusez-vous lorsque je ramène les pécheurs? Je suis si éloigné de haïr les pécheurs que c'est à cause d'eux que je suis venu; car je suis venu comme médecin, et non comme juge. C'est pour cela que je deviens le convive de ces malades et que je supporte la corruption de leurs plaies afin de les guérir. Mais on me demandera pourquoi saint Paul défend de prendre aucune nourriture avec ceux de nos frères qui sont fornicateurs ou avares, tandis que le Christ se faisait le convive des publicains? C'est que les publicains n'étaient pas devenus des frères; d'ailleurs, saint Paul commande d'éviter ceux de nos frères qui persistent dans le mal. Or, ceux-ci étaient déjà changés.

BÈDE. — Mystiquement, Zachée, qui veut dire *justifié*, figure le peuple des Gentils qui a reçu la foi; il était amoindri et rapetissé par les préoccupations temporelles, mais Dieu l'a sanctifié; il a voulu voir le Sauveur qui entrait à Jéricho, en cherchant à participer à la foi qu'il a portée dans le monde. — S. CYR. — La foule représente cette multitude ignorante et grossière qui n'a pu atteindre à la hauteur de la sagesse. Aussi, tant que Zachée est dans la foule il ne voit point le Christ; mais quand il s'élève au-dessus de l'ignorance commune il mérite de recevoir à sa table celui qu'il désirait de voir. — BÈDE. —

---

resipiscunt, ad filios promissionis pertinere declaret.

THEOPHYL. Non autem dixit quod filius erat Abrahæ, sed quoniam nunc est : nam prius quando erat publicanorum princeps, nullam similitudinem habens ad Abraham justum, non erat Abrahæ filius : sed quia murmurabant quidam, eo quod moraretur cum viro peccatore, ad compescendos illos subdit : Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere, etc. CHRYS. Quid me criminamini si rectifico peccatores? Tam enim procul est a me odium peccatorum, quod eorum causa advenerim : nam medicus veni, non judex : ob hoc conviva fio languentium, patiorque fœtorem, ut præstem remedia. Quæret autem aliquis quomodo Paulus jubet (1 *ad Corinth.*, 5) si quis frater fuerit procax aut avarus, cum hujusmodi nec cibum esse sumendum, Christus autem erat publicanorum conviva : sed nondum provecti erant isti, ut fierent fratres : sed et tunc vitare præcepit Paulus fratres, cum perstant in malo; hi vero erant mutati.

BED. Mystice autem Zachæus qui interpretatur justificatus, credentem ex gentibus populum significat, qui per occupationes temporalium depressus erat et minimus, sed a Deo sanctificatus; qui intrantem Hierico Salvatorem videre voluit, dum fidem quam mundo attulit, participare quæsivit. CYRIL. Turba autem est imperitæ confusio multitudinis, quæ verticem nequivit videre sapientiæ : ergo Zachæus quandiu in turba est, non vidit Christum; sed plebeiam transgressus inscitiam reficere meruit quem desiderabat aspicere. BEDA. Vel turba (id

Ou encore : la foule (c'est-à-dire les habitudes coupables) qui réprimandait l'aveugle, afin qu'il ne demandât pas la lumière, est aussi l'obstacle qui empêche celui-ci de voir Jésus. Or, de même que l'aveugle triomphe de la foule en criant plus fort, de même Zachée, qui était petit, s'élève au-dessus de la terre, et, montant sur l'arbre de la croix, triomphe des obstacles de la foule. En effet, le sycomore, dont les feuilles sont semblables à celles du mûrier, mais qui s'élève à une plus grande hauteur (de là vient que les latins l'appellent *celsa*), est aussi appelé *figuier sauvage;* de même la croix du Seigneur est comme un *figuier* nourrissant les fidèles, tandis qu'elle est regardée comme une *folie* par les infidèles (1). Zachée monte sur cet arbre pour grandir sa taille; c'est ainsi que l'humble qui a le sentiment de sa propre misère s'écrie : « A Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est par la croix de notre Seigneur Jésus-Christ. » — S. AMB. — Il ajoute que le Seigneur devait passer par là, soit auprès du sycomore, soit à l'endroit où Zachée se trouvait auparavant, afin de conserver le mystère selon lequel la foi devait être répandue; car il était venu pour aller d'abord aux Juifs, et ensuite aux Gentils. Il vit donc Zachée sur l'arbre, car déjà la sublimité de sa foi l'élevait au milieu des fruits des bonnes œuvres à la hauteur d'un arbre fécond. Ainsi, Zachée est sur l'arbre parce qu'il s'élève au-dessus de la loi.

BÈDE. — Le Seigneur, s'avançant, arriva à l'endroit où Zachée était monté sur l'arbre, parce qu'ayant envoyé dans le monde des prédicateurs par lesquels lui-même prêchait et s'avançait, il arriva au peuple

(1) En grec, *mûrier* se dit μωρος, et *sycomore*, συκομωρος. Il est également impossible de reproduire le jeu de mots de *ficus fatua* appliqué à la croix.

est, vitiorum consuetudo) quæ cæcum clamantem ne lumen peteret increpabat, etiam hunc suspicientem ne videat Jesum tardat, sed sicut amplius clamando cæcus turbam vicit, ita pusillus terrena relinquendo, et arborem crucis ascendendo, turbam obstantem transcendit. Sycomorus namque, quæ est arbor foliis moro similis, sed altitudine præstans (unde et Latinis celsa nuncupatur) ficus fatua dicitur; et eadem dominica crux, credentes alit ut ficus; ab incredulis irridetur ut fatua. Quam arborem pusillus statura Zachæus ut coexaltari possit, ascendit; cum quilibet humilis et propriæ conscius infirmitatis clamat : Mihi absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi (*ad Galat.*, 6). AMBR. Pulchre autem addidit, quia illa parte erat transiturus Dominus, vel ubi sycomorus, vel ubi crediturus; ut mysterium servaret, et gratiam seminaret : sic enim venerat, ut per Judæos veniret ad gentes. Videt itaque Zachæum sursum : jam enim sublimitas fidei inter fructus bonorum operum, inter fecundæ altitudinem arboris eminebat : Zachæus autem supra arborem est, qui est supra legem.

BEDA. Perambulans autem Dominus, venit ad locum ubi Zachæus sycomorum ascenderat; quia missis per mundum prædicatoribus in quibus ipse loquebatur et ibat, venit ad populum nationum, qui passionis ejus fide jam sublimis erat; quem suspiciens vidit quia per gratiam elegit.

des Gentils, qui déjà s'était élevé par la foi de sa passion et qui fut éclairé par sa visite, parce que sa grâce l'avait choisi. Un jour le Seigneur était entré dans la maison d'un chef des pharisiens, mais tandis qu'il faisait des œuvres dignes de Dieu, leur langue le déchirait; c'est pourquoi, indigné de leurs forfaits, il se retira en disant : « Votre maison sera laissée de reste. » Au contraire, il faut qu'il séjourne aujourd'hui, dans la maison du petit Zachée, c'est-à-dire que la grâce de la nouvelle loi doit briller et se reposer dans le cœur des nations devenues humbles. Ce qui est dit à Zachée, de descendre du sycomore et de lui préparer une demeure dans sa maison, c'est ce que dit l'Apôtre : « Si nous avons connu le Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette sorte; » et ailleurs : « Car, quoiqu'il soit mort selon l'infirmité de la chair, il vit néanmoins par la vertu de Dieu. » Enfin il est manifeste que les Juifs ont toujours été ennemis du salut des Gentils; mais le salut, qui remplissait autrefois les maisons des Juifs, brille aujourd'hui sur le peuple des Gentils, parce que ce peuple est aussi enfant d'Abraham par sa foi en Dieu.

THÉOPH. — Il est facile de trouver dans ce récit un enseignement moral. Ainsi, celui qui est plus grand par la malice est plus petit selon l'Esprit; il ne peut voir Jésus à cause de la foule, car celui qui est dans la perplexité des passions et des préoccupations du monde ne peut voir Jésus marcher, c'est-à-dire agir en nous, et ne reconnaît aucune de ses opérations. Il monte sur un sycomore (c'est-à-dire qu'il domine les jouissances de la volupté, qui est figurée par ce figuier) et s'élève au-dessus de la foule; s'étant ainsi élevé, il voit le Christ et il est vu par lui. — S. GRÉG.— Ou encore : comme le sycomore est aussi

---

Manebat autem aliquando Dominus in domo principis pharisæorum, sed eum opera digna Deo facientem, lingua carpebant. Unde eorum perosus facinora discessit, dicens (Matth., 23) : Relinquetur domus vestra deserta. Hodie autem in domo pusilli Zachæi oportet illum manere, id est, novæ legis gratia coruscante, in humilium nationum corde quiescere. Quod autem descendere de sycomoro, et sic mansionem in domo parare jubetur, hoc est quod ait Apostolus : Et si cognovimus secundum carnem Christum, sed jam nunc non novimus; et iterum alibi : Etsi enim mortuus est ex infirmitate, sed vivit ex virtute Dei. Manifestum est autem Judæos gentium semper odisse salutem; sed salus, quæ olim Judæorum domos implebat, hodie populo nationum illuxit, eo quod et ipse populus filius sit Abrahæ, credendo in Deum.

THEOPHYL. Sed et facile est hoc ad moralem utilitatem retorquere : quisquis enim in malitia pluribus præest, parvus est statura spirituali, et non potest videre Jesum præ turba : nam perplexus a passionibus et secularibus rebus non aspicit Jesum ambulantem : id est, in nobis operantem, nullum opus ejus cognoscens. Ascendit autem super sycomorum (id est, voluptatis dulcedinem, quæ significatur per ficum), deprimens eam, et sic sublimior factus, videt, et videtur a Christo. GREG. (27 *Moral.* sub finem). Vel quia sycomorus ficus fatua di-

appelé figuier sauvage (*ficus fatua*), le petit Zachée monte sur cet arbre et voit le Seigneur, parce que ceux qui choisissent humblement ce qui pour le monde est une folie contemplent l'éclat de la sagesse de Dieu. En effet, qu'y a-t-il de plus insensé dans ce monde que de ne pas redemander ce qu'on a perdu, d'abandonner ses biens à ceux qui les dérobent, et de ne pas rendre injure pour injure? Or, cette sage folie nous fait voir la sagesse de Dieu, sinon pleinement telle qu'elle est, du moins par la lumière de la contemplation.

Théoph. — Le Seigneur lui dit : « Hâtez-vous de descendre, » c'est-à-dire : « vous êtes monté par la pénitence en un lieu élevé, descendez par l'humilité, de peur que l'orgueil ne vous perde, car il faut que je séjourne dans la maison de celui qui est humble. » Or, comme il y a en nous deux espèces de biens (les corporels et les spirituels), le juste abandonne aux pauvres tous les biens corporels et s'attache aux biens spirituels. De plus, s'il a dérobé quelque chose à quelqu'un il lui rend le quadruple, ce qui veut dire que celui qui marche par la pénitence dans une voie opposée à son ancienne malice, répare par de nombreuses vertus tous ses péchés passés, ainsi il mérite le salut et est appelé enfant d'Abraham, parce qu'il a renoncé à sa propre famille, c'est-à-dire à son ancienne iniquité.

Comme ces gens-là étaient attentifs à ce qu'il disait, il ajouta encore une parabole sur ce qu'il était proche de Jérusalem, et qu'ils s'imaginaient que le règne de Dieu devait paraître bientôt. Il leur dit donc : Il y avait un homme de grande naissance, qui s'en allait dans un pays fort éloigné pour y prendre possession d'un royaume, et s'en revenir ensuite. Et appelant dix de ses serviteurs, il leur donna dix mines d'argent, et leur dit : Faites pro-

---

citur, pusillus Zachæus sycomorum subit, et Dominum videt : quia qui mundi stultitiam humiliter eligunt, ipsi Dei sapientiam subtiliter contemplantur : quid enim in hoc mundo stultius, quam amissa non quærere, possessa rapientibus relaxare, nullam pro acceptis injuriam reddere? Per hanc autem sapientem stultitiam etsi nondum solide, ut est, jam tamen per contemplationis lumen Dei sapientia videtur.

Theophyl. Dicit autem ei Dominus : Festinans descende; hoc est : Ascendisti per pœnitentiam ad altiorem locum ; descende per humilitatem, ne te supplantet elatio : oportet enim me in humilis domo manere. Geminis autem bonis in nobis existentibus (corporalibus scilicet, et spiritualibus) cuncta corporalia dereliquit justus pauperibus, sed spiritualia non deserit bona ; sed si quid exegit ab aliquo, reddit in quadruplum ; significans per hoc, quod si quis per pœnitentiam pergit in contrario tramite priscæ pravitatis, per multiplices virtutes sanat omnia pristina delicta ; ac sic promeretur salutem, vocaturque filius Abrahæ : eo quod a propria cognatione exierit ; scilicet ab antiqua nequitia.

Hæc illis audientibus adjiciens dixit parabolam, eo quod esset prope Hierusalem, et quia existimarent quod confestim regnum Dei manifestaretur. Dixit ergo : Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam, accipere sibi regnum, et reverti : vocatis autem decem servis suis, dedit eis decem mnas, et ait ad illos : Negotiamini dum

fîler cet argent jusqu'à ce que je revienne. Mais comme ceux de son pays le haïssaient, ils envoyèrent après lui des députés pour faire cette protestation : Nous ne voulons point que celui-ci soit notre roi. Etant donc revenu après avoir pris possession de son royaume, il commanda qu'on lui fît venir ses serviteurs, auxquels il avait donné son argent, pour savoir combien chacun l'avait fait profiter. Le premier, étant venu, lui dit : Seigneur, votre mine d'argent vous en a acquis dix autres. Il lui répondit : O bon serviteur, parce que vous avez été fidèle en ce peu que je vous avais commis, vous commanderez sur dix villes. Le second, étant venu, lui dit : Seigneur, votre mine vous en a acquis cinq autres. Son maître lui dit : Je veux aussi que vous commandiez à cinq villes. Il en vint un troisième qui lui dit : Seigneur, voici votre mine que j'ai tenue enveloppée dans un mouchoir, parce que je vous ai craint, sachant que vous êtes un homme sévère, qui redemandez ce que vous n'avez point donné, et qui recueillez ce que vous n'avez point semé. Son maître lui répondit : Méchant serviteur, je vous condamne par votre propre bouche; vous saviez que je suis un homme sévère, qui redemande ce que je n'ai point donné, et qui recueille ce que je n'ai point semé; pourquoi donc n'avez-vous pas mis mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je le retirasse avec les intérêts? Alors il dit à ceux qui étaient présents : Otez-lui la mine qu'il a, et la donnez à celui qui en a dix. Mais, Seigneur, répondirent-ils, il en a déjà dix. Je vous déclare, leur dit-il, qu'on donnera à celui qui a déjà, et qu'il sera comblé de biens; et que pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a. Quant à mes ennemis, qui n'ont point voulu m'avoir pour roi, qu'on les amène ici, et qu'on les tue en ma présence.

EUS. — Quelques-uns pensaient que le royaume de Dieu viendrait au premier avénement du Sauveur, et ils croyaient qu'il commencerait lorsqu'il monterait à Jérusalem, tant ils étaient frappés des miracles divins qu'il avait opérés. C'est pourquoi il leur annonce que son Père ne lui donnera point son royaume avant que les hommes ne l'aient envoyé à son Père; d'où il est dit : « Comme ils écoutaient ceci, il leur dit encore une parabole sur ce qu'il était près de Jérusalem, etc. » —

---

venio. Cives autem ejus oderant eum, et miserunt legationem post illum, dicentes : Nolumus hunc regnare super nos. Et factum est ut rediret accepto regno; et jussit vocari servos quibus dedit pecuniam, ut sciret quantum quisque negotiatus esset. Venit autem primus, dicens : Domine, mna tua decem mnas acquisivit, et ait illi : Euge, serve bone, quia in modico fuisti fidelis, eris potestatem habens supra decem civitates. Et alter venit, dicens : Domine, mna tua fecit quinque mnas; et huic ait : Et tu esto super quinque civitates. Et tertius venit dicens : Domine, ecce mna tua, quam habui repositam in sudario : timui enim te, quia homo austerus es; tollis quod non posuisti, et metis quod non seminasti. Dicit ei : De ore tuo te judico, serve nequam : sciebas enim quod ego homo austerus sum, tollens quod non posui, et metens quod non seminavi : et quare non dedisti pecuniam meam ad mensam, et ego veniens cum usuris utique exegissem illam? Et adstantibus dixit : Auferte ab illo mnam, et date illi qui decem mnas habet. Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas. Dico autem vobis, quia omni habenti dabitur, et abundabit : ab eo autem qui non habet, et quod habet, auferetur ab eo. Verumtamen inimicos meos (illos qui noluerunt me regnare super se) adducite huc, et interficite ante me.

EUSEB. (in *Cat. græcor. Patrum*. Æstimabant quidam in primo Salvatoris adventu regnum ejus venire, et hoc putabant mox tunc fieri cum ascensurus erat Hierosolymam; adeo obstupefecerant eos miracula divina quæ fecerat. Et ideo instruit eos non

THÉOPH. — Le Seigneur leur montre l'illusion de leurs pensées; car le royaume de Dieu n'est pas sensible. Il leur montre aussi que, comme Dieu, il connaît leurs pensées, en leur proposant la parabole suivante; d'où il suit : « Il dit donc : Un homme noble s'en alla dans un pays lointain pour prendre possession d'un royaume et revenir ensuite. »

S. CYR. — Le sens de cette parabole retrace les mystères du Christ depuis le premier jusqu'au dernier; car le Verbe, qui était Dieu, s'est fait homme, et quoiqu'il ait pris la forme d'un esclave, il est toujours noble selon sa naissance ineffable du Père. — S. BAS. — Non-seulement le Seigneur est noble selon sa divinité, mais encore selon sa nature humaine, étant né de la race de David selon la chair. Il s'en est allé dans un pays éloigné, moins par la distance des lieux que par la condition de sa nature; car Dieu est auprès de chacun de nous lorsque nos bonnes œuvres nous unissent à lui, et il est éloigné toutes les fois que, préférant notre perte, nous nous séparons de lui. Il s'en alla donc dans cette région terrestre qui est loin de Dieu, pour prendre possession du royaume des nations, selon cette parole : « Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage. » — S. AUG. — Ou encore : *ce pays lointain*, c'est l'Église des Gentils, répandue jusqu'aux extrémités de la terre; car il s'en alla pour faire entrer la plénitude des nations, et il reviendra, afin que tout Israël soit sauvé.

EUS. — Ou encore : ce départ pour un pays lointain signifie son ascension de la terre au ciel, et lorsqu'il ajoute : « Pour prendre pos-

---

prius se recepturum regnum a patre, quam ab hominibus iret ad Patrem. Et ideo dicitur : Hæc illis audientibus, adjiciens, dixit parabolam eo quod esset prope Hierosolymam, etc. THEOPHYL. Sed Dominus ostendit eis quod vana quædam æstimarent : non est enim sensibile regnum Dei. Ostendit etiam quod quasi Deus novit cogitationes eorum, proponens eis subsequentem parabolam. Unde sequitur : Dixit ergo : Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum et reverti.

CYRIL. Describit autem sensus hujus parabolæ mysteria Christi a primo usque ad ultimum; homo enim factus est Deus, Verbum existens, et quamvis servus factus sit, est tamen nobilis secundum ineffabilem ortum a Patre. BASIL. (in Isaiæ 13 cap, visione 13). Non solum secundum Deitatem Dominus nobilis est, sed etiam secundum genus humanum, ex semine David secundum carnem exortus. Abiit autem in regionem longinquam, non tam locali distantia separatam quam rerum conditione. Ipse enim Deus prope est uniquique nostrum, cum nostra bona opera nos ei astringunt; et distat, quoties nos hærendo perditioni, elongamur ab eo. Ad hanc igitur terrenam regionem accessit longinquam a Deo, ut gentium regnum acciperet, secundum istud (*Psal.* 2) : Postula a me, et dabo tibi gentes hereditatem tuam. AUG. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 40). Vel regio longinqua Ecclesia gentium est, usque ad fines terræ : abiit enim, ut plenitudo gentium intraret, revertetur ut omnis Israel salvus fiat.

EUSEB. (ut sup.). Vel per hoc quod profectus est ad regionem longinquam, ascen-

session d'un royaume et revenir, » il veut parler de la gloire et de la majesté de sa seconde apparition. Or, il s'appelle d'abord un *homme* à cause de sa naissance dans la chair; ensuite, il se dit *noble;* il ne se dit pas encore *roi*, parce que dans sa première apparition il n'était pas encore environné de sa souveraine majesté. Cependant, c'est avec raison qu'il est dit qu'il va prendre possession d'un royaume, car il l'a reçu de son Père qui le lui a donné, selon cette parole de Daniel : « Le Fils de l'homme venait dans les nuées, et le royaume lui fut donné. » — S. Cyr. — En effet, lorsqu'il monte aux cieux, il va s'asseoir à la droite de la majesté du Très-Haut, et avant d'y monter il distribue diverses grâces divines à ceux qui croient en lui, comme un maître confie ses biens à des serviteurs pour qu'ils les fassent fructifier et méritent la récompense de leurs services; d'où il suit : « Et appelant dix de ses serviteurs, il leur donna dix mines. » — S. Chrys. — La Sainte-Écriture a coutume de se servir du nombre dix pour exprimer la perfection; lorsqu'on veut dépasser ce nombre, il faut recommencer par l'unité comme si la dizaine était une limite. C'est pourquoi il est dit de celui qui, dans la distribution des talents, est arrivé à la limite des devoirs divins qu'il a reçu dix mines. — S. Aug. — Ou encore : par *dix mines*, il désigne la loi, à cause du Décalogue, et les *dix serviteurs* sont ceux qui étaient soumis à la loi et auxquels la grâce a été annoncée. Ainsi, il faut entendre que les dix mines leur ont été confiées lorsqu'ils ont compris que la loi, dégagée de ses voiles, se rapportait à l'Évangile. — Bède. — En effet, la mine, que les Grecs appellent μνᾶς, équivaut à cent drachmes. Or, toute la suite des Écritures, qui nous enseignent la perfection de la vie céleste, brille, pour ainsi dire, de la valeur du nombre cent.

---

sum proprium a terra in cœlos designat. Cum vero subdit : Accipere sibi regnum et redire, secundam sui apparitionem gloriosam et regiam ostendit. Et primo quidem hominem se vocat propter nativitatem in carne ; deinde nobilem : nondum se regem appellat, quia nondum in prima apparitione, regia fungebatur majestate. Sed et bene dicitur obtinere sibi regnum : nam dante sibi Patre, illud obtinuit, secundum illud Danielis 7 : Ecce Filius hominis veniebat in nubibus, et datum est ei regnum. Cyril. Ascendens enim ad cœlos, sedet ad dexteram majestatis in excelsis (*Hebr.*, 1); ascendens autem, dispensavit credentibus in eum divinorum charismatum differentiam ; sicut servis committuntur dominicæ facultates, ut aliquid lucrantes famulatus sui ferant præconia. Unde sequitur : Vocatis autem decem servis suis, dedit eis decem mnas. Chrys. (in *Cat. græc.*). Consuevit sacra Scriptura in signum perfectionis uti numero denario ; quem si quis numerando excedere velit, ab unitate iterum inchoabit, quasi denario perducto ad metam. et ideo in dispensatione talentorum eum qui metam attigit divini officii, decem ait mnas recepisse. Aug. (*De quæst. Evang.*. ubi sup.). Vel per decem mnas legem significat propter decalogum, decem autem servos, hos quibus sub illa positis gratia prædicata est : sic enim intelligendum est

Eus. — Ainsi, ceux qui reçoivent les mines figurent ses disciples, à chacun desquels il confie des mines en les chargeant d'en faire à tous une égale distribution et de les faire fructifier; car il suit : « Il leur dit : Faites-les fructifier jusqu'à ce que je revienne. » Pour les faire fructifier, les apôtres n'avaient qu'à annoncer aux hommes attentifs la doctrine de son royaume. Or, cet enseignement est le même pour tous, c'est la même foi, le même baptême. C'est pourquoi il est donné à chacun une mine. — S. Cyr. — Cependant, il y a une grande différence entre ceux-ci et ceux qui ont combattu le royaume de Dieu; d'où il est ajouté : « Ses concitoyens le haïssaient, etc. » C'est ce que le Christ reprochait aux Juifs en disant : « Maintenant ils ont vu, et ils ont haï mon Père et moi. » Ils avaient refusé de se soumettre à son règne, en disant à Pilate : « Nous n'avons pas d'autre roi que César. » — Eus. — En disant *ses concitoyens*, il désigne les Juifs, de la race desquels il était né selon la chair, et aussi parce qu'il suivait comme eux les coutumes de la loi. — S. Aug. — « Ils envoyèrent après lui une ambassade, » parce que, même après sa résurrection, ils persécutèrent les apôtres et outragèrent la prédication de l'Évangile.

Eus. — Le Seigneur, ayant ainsi parlé de son premier avénement, annonce ensuite la gloire et la majesté de sa venue future en disant : « Étant revenu, après avoir pris possession du royaume, etc. » — S. Chrys. — La Sainte-Écriture distingue deux règnes de Dieu, celui de la création, selon lequel il est roi universel par le droit de la création, et celui de la récompense, selon lequel il règne sur les justes

---

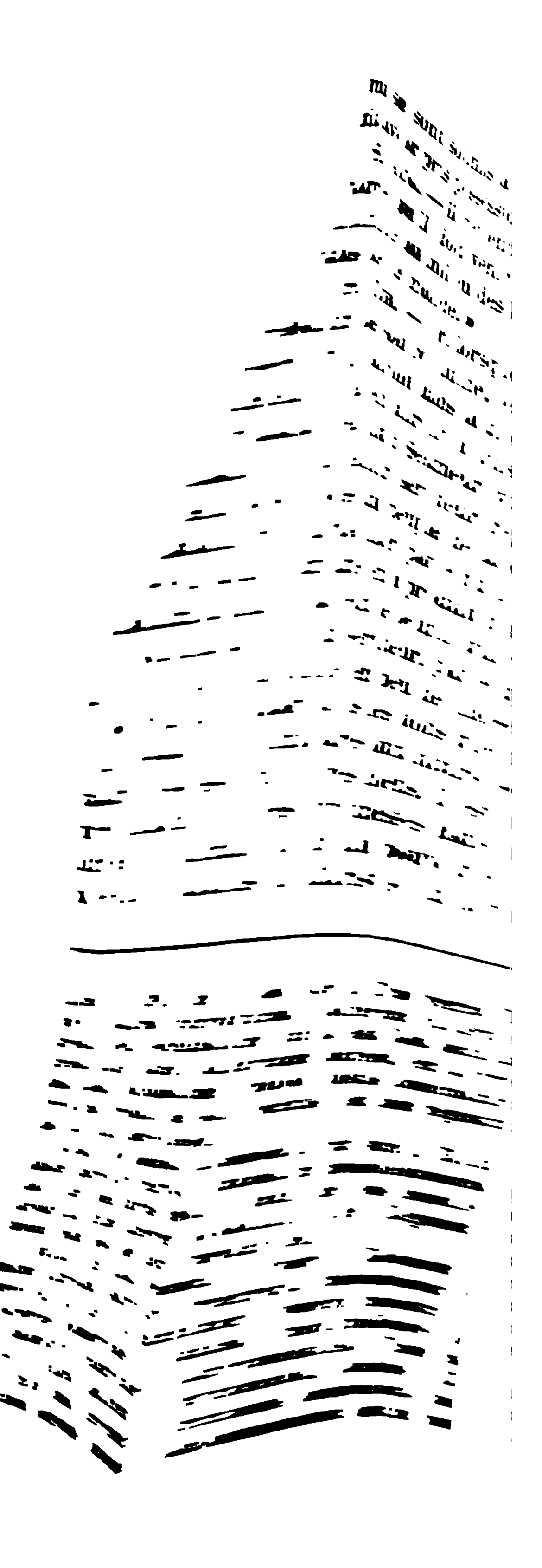
eis datas mnas ad usum cum intellexerunt legem remoto velamine ad Evangelium pertinere. Bed. Mina namque, quam Græci mnam vocant, centum drachmis appenditur : et omnis Scripturæ sermo, quia vitæ cœlestis perfectionem suggerit, quasi numeri centenarii pondere fulgescit.

Eusebius. (ut sup.). Significat ergo per eos qui mnas recipiunt, suos discipulos, qui mnas exhibens singulis, parem cunctis dispensationem committens, negotiari jussit. Sequitur enim : Et ait ad illos : Negotiamini dum venio. Nullum autem aliud negotium erat, nisi dogma regni sui intentis mortalibus prædicandum per suos discipulos : idem autem est omnium documentum, eademque fides, unum baptisma : et ob hoc mna una singulis datur. Cyril. Multa autem est horum differentia ad illos qui inficiati sunt regnum Dei; de quibus subditur : Cives autem ejus oderant eum, etc. Hoc est, quod Christus improperavit Judæis, dicens (Joan., 15) : Nunc vero viderunt, et oderunt me et patrem meum : renuerunt autem regnum ejus, dicentes Pilato : Non habemus regem nisi Cæsarem (Joan., 19). Eusebius. (ut sup.). Per hoc enim quod dicit, cives ejus, Judæos significat, ortos ex eadem progenie secundum carnem, et quoniam ritu legis cum illis pariter utebatur. Aug. (*De quæst. Evang.*, ut sup.). Miserunt autem legationem post eum, quia etiam post resurrectionem ejus immiserunt persecutiones apostolis, et prædicationem Evangelii respuerunt.

Eusebius. (ut sup.). Postquam autem Salvator hæc docuit pertinentia ad primum ejus adventum, consequenter gloriosum et regium ejus reditum ostendit, dicens : Et factum est ut rediret accepto regno, etc. Chrys.

session d'un royaume et rev
majesté de sa seconde appari
cause de sa naissance dans la
pas encore *roi*, parce que d
encore environné de sa souv
son qu'il est dit qu'il va pr
reçu de son Père qui le lui
Fils de l'homme venait dan
— S. Cyr. — En effet, lors
droite de la majesté du Trè
verses grâces divines à ce
confie ses biens à des serv
méritent la récompense de
dix de ses serviteurs, il l
Sainte-Écriture a coutum
la perfection; lorsqu'on v
par l'unité comme si la d
dit de celui qui, dans la
des devoirs divins qu'il
par *dix mines*, il désigne
teurs sont ceux qui étai
annoncée. Ainsi, il faut
fiées lorsqu'ils ont com
tait à l'Évangile. — Bè
μνας, équivaut à cent
nous enseignent la pe
de la valeur du nomb

sum proprium a terra in
Cum vero subdit : Accipe.
redire, secundam sui app
sam et regiam ostendit.
hominem se vocat prop
carne; deinde nobilem :
appellat, quia nondum
tione, regia fungebatur
bene dicitur obtinere
dante sibi Patre, illud
illud Danielis 7 : Ecce
niebat in nubibus, et d
Cyril. Ascendens enir
dexteram majestatis i
ascendens autem, dis
in eum divinorum c



E
à cl
à to
leu
fair
tifs
pou
doi
difl
d'o
qu
et
so:
Co
la
e
h
s

...terrestre, rebâtie avec des pierres précieuses. ... villes sont les âmes sur lesquelles doit être ...posé dans le cœur des hommes les trésors du ...seignements, éprouvés comme l'argent dans ...rusalem est comparée à une ville entourée de ...l des âmes pacifiques; et de même que les ...Jérusalem, ainsi en est-il de ceux qui ont mé-

...vint et dit : Seigneur, votre mine a produit ...le serviteur re présente la phalangede ceux qui ...êcher l'Évangile aux Gentils; leur mine (c'est- ...ile) a produit cinq mines parce qu'elle a con- ...évangélique les nations qui auparavant étaient ...rps. — SUITE. — « Il dit à celui-ci : Soyez établi ...à-dire, que votre vie glorieuse brille au-dessus ...avez initiées à la foi.

...e : celui qui a gagné cinq mines enseigne la ...a cinq sens corporels; celui qui en a gagné dix ...à-dire l'enseignement des mystères de la loi et de ...e. Nous pouvons aussi entendre par les dix mines ...commandements de la loi), et par les cinq mines ...rine ; cependant, le docteur de la loi doit être par- ...Comme il parle des Juifs, c'est avec raison qu'il ...teurs qui apportent les fruits de leur argent, non ..., mais de leur bonne administration; car le pro- ...leste ne ressemble point au produit des prêts usu-

...ponitur qui pecu- ...nata probata sicut ...sal. 11) mentibus ...am sicut Hierusa- ...civitas (*Psal.* 120), ...æ; et sicut angeli ...m meruerunt ange-

...venit, dicens : Do- ...uinque mnas. BED. ...orum qui præputio ...; cujus mna (id est, ...ue mnas fecit ; quia ...is antea mancipatas ...atiam convertit. Se- ...: Et tu esto supra ...o est, ex earum quas imbueras animarum fide, et conversatione sublimis fulgeas.

AMB. Vel aliter fortasse : iste qui quinque mnas acquisivit, moralia habet; quia quinque sunt corporis sensus : ille qui decem, duplicia; id est, mystica legis, et moralia probitatis. Possumus et hic decem mnas, decem verba intelligere (id est, legis doctrinam), quinque mnas magisteria disciplinæ : sed legisperitum in omnibus volo esse perfectum. Bene autem, quia de Judæis dicit : duo soli multiplicatam pecuniam deferunt, non utique æris, sed dispensationis usuris. Alia est enim pecuniæ fœnebris, alia doctrinæ cœlestis usura. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). In terrenis enim opibus non convenit unum fieri divitem, nisi

qui se sont soumis à lui volontairement; c'est de ce dernier qu'il est dit avoir pris possession.

S. Aug. — Il revient après avoir pris possession de son royaume, parce qu'il doit venir dans tout l'éclat de sa gloire, lui qui parut humble au milieu des hommes lorsqu'il disait : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

S. Cyr. — Or, lorsque le Christ reviendra, après avoir pris possession de son royaume, les ministres de la parole seront récompensés et se réjouiront dans la gloire du ciel parce qu'ils auront multiplié le talent et en auront acquis plusieurs; d'où il est ajouté : « Le premier vint et dit : Seigneur, votre mine a produit dix mines. » — Bède. — Le premier serviteur représente l'ordre des docteurs qui ont été envoyés au peuple de la circoncision; ils ont reçu une mine pour la faire fructifier, parce qu'il leur a été demandé de prêcher la même foi : cette mine en a produit dix autres parce que leurs enseignements ont amené à eux le peuple qui vivait sous la loi. — Suite. — « Il lui dit : Bien, bon serviteur, parce que vous avez été fidèle, etc. » Ce serviteur a été fidèle en peu de chose, parce qu'il n'a point altéré la parole de Dieu; car tous les dons que nous recevons présentement sont peu de chose comparés aux futurs. — Grec. — Or, comme il est récompensé par ses propres biens, il est dit préposé sur dix villes. Quelques-uns, prenant ces promesses dans un sens grossier, conservent dans leur âme l'ambition du pouvoir et des honneurs, et s'imaginent que s'ils vivent dans le Christ selon la vertu ils seront faits préteurs ou gouver-

---

(homil. 39, in 1 *ad Cor.*). Duo regna Dei novit sacra Scriptura : alterum quidem ex creatione, secundum quod est Rex omnium creationis jure; alterum autem, ex approbatione, secundum quod justis dominatur, propria sponte ei subjectis; et hoc regnum hic dicitur accepisse.

Aug. (*De quæst. Evang.*, ut sup.). Redit etiam accepto regno, quia in manifestissima claritate venturus est, qui in eis humilis apparuit, cum diceret (Joan., 18) : Regnum meum non est de hoc mundo.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Redeunte autem Christo, sumpto regno, merebuntur præconia, et delectabuntur verbi ministri in supernis honoribus; quia multiplicaverunt talentum pluribus acquisitis. Unde subditur : Venit autem primus, dicens : Domine, mna tua decem mnas acquisivit. Bed. Primus servus ordo doctorum est in circumcisione missorum, qui unam mnam negotiaturus accepit, quia unam fidem prædicare jussus est; sed hæc mna decem mnas acquisivit; quia populum sub lege constitutum sibimet docendo sociavit. Sequitur : Et ait illi : Euge, serve bone, quia in modico fuisti fidelis, etc. In modico servus est fidelis quia non adulterat verbum Dei : quicquid enim in præsenti percipimus donorum, in comparatione futurorum paucum est. Græcus (vel Evagrius in *Cat. græc. Patr.*). Sed quia mercedem propriorum bonorum accipit, decem dicitur civitatibus præesse. De his promissis quidam infime conjectantes existimant se prætaris et præfecturis donari in terrena Hierusalem, reparata lapidibus pretiosis, si honeste in Christo fuerint conversati; ambitum potestatis et prælationis ab anima minime deponentes. Ambr. Sed civitates decem sunt

neurs dans la Jérusalem terrestre, rebâtie avec des pierres précieuses. — S. AMB. — Mais ces dix villes sont les âmes sur lesquelles doit être préposé celui qui aura déposé dans le cœur des hommes les trésors du Seigneur et les saints enseignements, éprouvés comme l'argent dans le creuset; car comme Jérusalem est comparée à une ville entourée de murailles, ainsi en est-il des âmes pacifiques; et de même que les anges sont préposés sur Jérusalem, ainsi en est-il de ceux qui ont mérité la vie des anges.

SUITE. — « Un autre vint et dit : Seigneur, votre mine a produit cinq mines. » — BÈDE. — Ce serviteur re présente la phalangede ceux qui ont été envoyés pour prêcher l'Évangile aux Gentils; leur mine (c'est-à-dire la foi de l'Évangile) a produit cinq mines parce qu'elle a converti à la grâce de la foi évangélique les nations qui auparavant étaient esclaves des sens du corps. — SUITE. — « Il dit à celui-ci : Soyez établi sur cinq villes, » c'est-à-dire, que votre vie glorieuse brille au-dessus de ces âmes que vous avez initiées à la foi.

S. AMB. — Ou encore : celui qui a gagné cinq mines enseigne la morale, parce qu'il y a cinq sens corporels; celui qui en a gagné dix reçoit le double, c'est-à-dire l'enseignement des mystères de la loi et de la sainteté de la morale. Nous pouvons aussi entendre par les dix mines les dix préceptes (les commandements de la loi), et par les cinq mines les conseils de la doctrine; cependant, le docteur de la loi doit être parfait en toutes choses. Comme il parle des Juifs, c'est avec raison qu'il n'y a que deux serviteurs qui apportent les fruits de leur argent, non de l'argent lui-même, mais de leur bonne administration; car le produit de la doctrine céleste ne ressemble point au produit des prêts usu-

---

animæ, quibus jure præponitur qui pecuniam Domini et eloquia casta probata sicut argentum examinatum (*Psal.* 11) mentibus hominum fœneraverit. Nam sicut Hierusalem dicitur ædificata ut civitas (*Psal.* 120), ita sunt animæ pacificæ; et sicut angeli præsunt, ita hi qui vitam meruerunt angelorum.

Sequitur : Et alter venit, dicens : Domine, mna tua fecit quinque mnas. BED. Servus ille cœtus est eorum qui præputio evangelizare missi sunt; cujus mna (id est, evangelica fides) quinque mnas fecit ; quia gentes corporis sensibus antea mancipatas ad fidei evangelicæ gratiam convertit. Sequitur : Et huic ait : Et tu esto supra quinque civitates : hoc est, ex earum quas imbueras animarum fide, et conversatione sublimis fulgeas.

AMB. Vel aliter fortasse : iste qui quinque mnas acquisivit, moralia habet; quia quinque sunt corporis sensus : ille qui decem, duplicia; id est, mystica legis, et moralia probitatis. Possumus et hic decem mnas, decem verba intelligere (id est, legis doctrinam), quinque mnas magisteria disciplinæ : sed legisperitum in omnibus vole esse perfectum. Bene autem, quia de Judæis dicit : duo soli multiplicatam pecuniam deferunt, non utique æris, sed dispensationis usuris. Alia est enim pecuniæ fœnebris, alia doctrinæ cœlestis usura. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). In terrenis enim opibus non convenit unum fieri divitem, nisi

raires. — S. Chrys. — En effet, pour les biens de la terre, il est impossible que quelqu'un devienne riche sans qu'un autre s'appauvrisse, tandis que dans les biens spirituels il est impossible que quelqu'un s'enrichisse sans enrichir les autres, parce que le partage des biens du corps les diminue, tandis que celui des biens spirituels les multiplie.

S. Aug. — Ou encore : le serviteur fidèle qui rapporte dix mines et celui qui en rapporte cinq signifient que ceux-là sont acquis au troupeau de Dieu qui ont compris la loi par la grâce, soit à cause des dix commandements de la loi, soit parce que celui qui a donné la loi a écrit cinq livres. C'est à cela que se rapportent les *dix* et les *cinq* villes sur lesquelles ils sont préposés ; car la variété (ou la diversité) de chaque précepte ou de chaque livre en multiplie l'intelligence, et, ramenée ou réduite à un même sens, elle fait, pour ainsi dire, la ville de ceux qui vivent des pensées éternelles. En effet, une ville n'est point une agglomération d'animaux quelconques, mais d'êtres raisonnables, liés entre eux par une loi commune. Les serviteurs qui rendent compte de ce qui leur avait été confié, et qui sont loués parce qu'ils ont fructifié, signifient que ceux-là rendent un bon compte qui ont fait un bon usage de ce qu'ils avaient reçu pour multiplier les richesses du Seigneur par ceux qui croient en lui ; ceux qui ne font point ainsi sont figurés par celui qui garde sa mine dans un suaire ; il est dit de lui : « Il en vint un troisième, disant : Seigneur, voilà votre mine que j'ai gardée enveloppée dans un suaire, etc. » Car il y a des hommes qui sont dans une coupable illusion et disent : « Il suffit que chacun rende compte de lui-même ; à quoi bon prêcher aux autres et remplir auprès d'eux un ministère pour avoir ensuite à en rendre compte ? » Cepen-

---

alter depauperetur ; sed in spiritualibus non convenit quemquam ditari, nisi faciat et alium locupletem : in corporeis enim participatio minuit, sed in spiritualibus auget.

Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 46). Vel aliter : quod unus eorum qui bene usi sunt, decem acquisivit, et alter quinque ; significat eos esse acquisitos in gregem Dei, a quibus jam lex per gratiam intellecta est : sive propter decem legis præcepta ; sive quia ille per quem lex lata est, quinque libros conscripsit. Ad hoc pertinent decem et quinque civitates, quibus eos præponit : multiplicatio enim intelligentiæ in ipsa varietate (sive diversitate) quæ de unoquoque præcepto vel de uno quolibet libro pullulat, ad unum reducta vel redacta quasi civitatem facit viventium rationum æternarum : est enim civitas non quorumlibet animantium, sed rationabilium multitudo, legis unius societate devincta. Quod ergo servi reddentes rationem ex eo quod acceperant, laudantur quia lucrati sunt, significat eos bonam reddere rationem qui bene usi sunt eo quod acceperunt, ad augendas divitias Domini per eos qui credunt in eum : quod qui facere nolunt, in illo signati sunt qui mnam suam in sudario servavit. De quo sequitur : Et tertius venit, dicens : Domine, ecce mna tua quam habui repositam in sudario, etc. Sunt enim homines hac sibi perversitate blandientes, ut dicant : Sufficit ut de se unusquisque rationem reddat ; quid opus est aliis prædicare et mi-

dant, ils seront inexcusables devant le Seigneur, ceux auxquels la loi n'a pas été annoncée, aussi bien que ceux qui, ayant entendu parler de l'Évangile, ne l'ont point observé, parce qu'ils pouvaient connaître le Créateur par les créatures; d'où il suit : « Car je vous ai craint, parce que vous êtes un homme sévère, etc. » En effet, c'est moissonner où on n'a pas semé que de regarder comme coupables d'impiété ceux auxquels ni la loi ni l'Évangile n'ont été annoncés. Or, sous prétexte d'éviter le danger de ce jugement, ils vivent dans l'oisiveté et négligent le ministère de la parole; c'est comme s'ils enveloppaient dans un suaire ce qui leur a été confié. — THÉOPH. — Le suaire couvrait la face des morts; aussi il est dit avec raison que ce serviteur paresseux avait enveloppé sa mine d'un suaire, parce qu'il l'a, pour ainsi dire, ensevelie et laissée inerte en ne l'employant à rien faire, ni à rien produire.

BÈDE. — Ou encore : envelopper l'argent dans un suaire, c'est ensevelir dans l'oisiveté d'une molle paresse les dons qu'on a reçus. Or, ce qu'il avait cru dire pour s'excuser ne sert qu'à le convaincre de sa faute; d'où il suit : « Il lui dit : Méchant serviteur, je vous juge par votre propre bouche. » Il est appelé méchant serviteur à cause de sa paresse à faire fructifier et de l'orgueil avec lequel il accuse la justice du Seigneur : « Vous saviez que je suis un homme sévère, exigeant ce que je n'ai pas donné et moissonnant ce que je n'ai pas semé, pourquoi donc n'avez-vous pas mis mon argent à la banque? » Comme s'il disait: Puisque vous saviez que je suis dur et avide du bien d'autrui, pourquoi cette pensée ne vous a-t-elle pas pénétré de crainte et n'avez-vous pas jugé que je revendiquerais avec plus de soin ce qui m'appartient?

---

nistrare, ut etiam rationem de ipsis quisque reddere cogatur? cum apud Dominum etiam illi sint inexcusabiles, quibus lex data non est : neque etiam qui audito evangelio non obediverunt, quia per creaturam poterant cognoscere Creatorem. Unde sequitur : Timui enim te, quia homo austerus es, etc. Hoc est enim quasi metere ubi non seminavit; id est, eos impietatis reos tenere, quibus verbum aut legis, aut Evangelii ministratum non est. Hoc autem veluti judicii periculum devitantes pigro labore a verbi ministratione conquiescunt : et hoc est quasi in sudario ligare quod acceperunt. THEOPH. Sudario enim mortuorum facies velatur. Merito ergo hic piger dicitur mnam in sudario involvisse, quia eam mortificans et otiosam dimittens, non tractavit nec auxit.

BED. Vel pecuniam in sudario ligare, est percepta dona sub otio lenti torporis abscondere. Quod autem putaverat sese per excusationem dixisse, in culpam propriam vertitur. Unde sequitur : Dicit ei : De ore tuo te judico, serve nequam : servus nequam vocatur, quasi piger ad exercendum negotium, et superbus ad accusandum Domini judicium : Sciebas quod ego austerus homo sum, tollens quod non posui, et metens quod non seminavi, et quare non dedisti pecuniam meam ad mensam? Quasi dicat : Si durum me esse noveras et aliena sectari, quare non tibi hæc cogitatio incussit timorem, ut scires me mea diligentius quæsiturum? Pecunia autem vel ar-

Cet argent, c'est la prédication de l'Évangile et la parole divine, car *la parole de Dieu est pure comme l'argent* éprouvé par le feu. Cette parole du Seigneur devait être mise à la banque, c'est-à-dire annoncée aux cœurs ouverts et disposés. — S. Aug. — Ou encore : cette banque à laquelle l'argent doit être mis, c'est la profession de la religion qui est proposée publiquement comme un moyen nécessaire au salut.

S. Chrys. — Pour les richesses matérielles, les débiteurs ne sont tenus qu'à conserver; car autant ils reçoivent, autant ils doivent rendre, et il ne leur est pas demandé davantage. Mais pour la parole divine, non-seulement nous sommes obligés à la conserver, mais encore il nous est dit de la multiplier; d'où il suit : « Afin que, revenant, je la retirasse avec ses produits. » — Bède. — Celui qui a reçu d'un docteur l'argent de la parole par la foi doit le rendre avec usure par ses œuvres, ou bien en se servant de ce qu'il a entendu pour chercher à comprendre ce qu'il n'a pas encore appris de la bouche des prédicateurs. — S. Cyr. — Or, les docteurs sont chargés d'annoncer la parole du salut, mais il appartient à la grâce divine de rendre dociles ceux qui l'entendent et de fertiliser leur âme. Ainsi, ce serviteur n'a mérité ni honneur ni louange, mais plutôt d'être condamné comme inutile; d'où il suit : « Il dit à ceux qui étaient présents : Otez-lui la mine et donnez-la à celui qui en a dix. » — S. Aug. — Ceci nous apprend que celui-là peut perdre le don de Dieu qui l'a comme s'il ne l'avait pas, c'est-à-dire sans en faire usage, et que celui-là l'augmente qui l'a comme s'il l'avait, c'est-à-dire qui en fait bon usage.

Bède. — Mystiquement, ceci veut dire (selon moi) que lorsque la

---

gentum, prædicatio Evangelii est, et sermo divinus : quia eloquia Domini eloquia casta, argentum igne examinatum (*Psal.* 11), qui sermo Domini dari debuit ad mensam ; hoc est, promptis paratisque cordibus intimari. Aug. (*De quæst. Evang.*, ubi sup.). Vel mensa ad quam danda erat pecunia, professionem ipsam religionis accipimus, quæ tanquam publice proponitur ad usum necessarium saluti.

Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). In sensibilibus autem divitiis debitores solius observationis obnoxii sunt : quantum enim recipiunt, tantum eos reddere necesse est; et nihil plus ab eis quæritur. In divinis autem eloquiis, non solum ad custodiam obligamur, sed etiam multiplicare monemur. Unde sequitur : Et ego veniens cum usuris utique exegissem illam. Bed. Qui enim verbi pecuniam a doctore percipit credendo; necesse est ut eam cum usuris solvat operando, vel ut ex eo quod audivit, etiam alia studeat intelligere, quæ necdum ex prædicatoribus ore didicit. Cyril. Doctorum enim est inserere auditoribus salutarem et proficuum sermonem : opus autem divinæ virtutis est attrahere obedientes ad audientiam, et fertilem eorum reddere intellectum. Non est autem hic servus laudatus neque honorem promeruit, sed potius tanquam iners est condemnatus. Unde sequitur : Et astantibus dixit : Auferte ab eo mnam, et date illi qui decem mnas habet. Aug. (*De quæst. Evang.*, ubi sup.). Per quod significatur, et illum posse amittere munus Dei qui habens non habet, id est, eo non utitur; et eo augeri qui habens habet, id est, bene utitur.

plénitude des nations sera entrée tout Israël sera sauvé, et qu'alors les docteurs recevront l'abondance de la grâce spirituelle. — S. Chrys. — Il dit aux assistants : « Otez-lui la mine, » parce que le sage ne punit pas lui-même, mais il a besoin d'un autre (d'un serviteur) qui inflige le châtiment qu'il a prononcé; car Dieu n'inflige pas lui-même ses châtiments, mais il se sert du ministère des anges. — S. Amb. — Il n'est rien dit des autres débiteurs qui ont été prodigues et ont perdu ce qu'ils avaient reçu. Les deux serviteurs qui ont fructifié représentent le petit nombre des élus qui, par deux fois, sont appelés à cultiver la vigne; les autres représentent tous les Juifs. — Suite. — « Ils lui dirent : Seigneur, il a déjà dix mines; » et de peur que ceci ne parût injuste, il est ajouté : « On donnera à celui qui a. » — Théoph. — Puisqu'il a doublé les dix premières, il est évident que s'il en double un plus grand nombre il fructifiera plus pour son maître. Quant au serviteur oisif et paresseux qui n'a point cherché à augmenter ce qu'il avait reçu, on lui ôtera même ce qu'il possède; d'où il suit : « Et celui qui n'a pas, on lui ôtera ce qu'il a, » afin que l'argent du maître ne soit pas infructueux, tandis qu'il peut être donné à d'autres qui le multiplieront. Ceci s'applique non-seulement à l'enseignement de la parole, mais encore aux vertus morales. En effet, Dieu nous donne aussi ses grâces pour les pratiquer; il enrichit l'un du jeûne, un autre de la prière, un autre de la douceur ou de l'humilité; si nous sommes vigilants nous les multiplierons, mais si nous sommes indifférents nous les perdrons. Ensuite, il ajoute au sujet de ses ennemis : « Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux, tuez-

---

Bed. Mystice autem hoc (ut reor) indicat, intrante plenitudine gentium, omnem Israel salvum futurum (*Rom.*, 11), et tunc abundantiam gratiæ spiritualis doctoribus esse conferendam. Chrys. (homil. 43, in *Acta* versus finem). Ideo autem dicit astantibus. Auferte ei mnam : quia non est prudentis animi punire, sed alio quodam (scilicet ministro) eget ad puniendum officio judicis : nam et Deus non ipsemet pœnas irrogat, sed mediantibus angelis. Ambr. De aliis servis siletur, qui quasi prodigi debitores, quæ acceperant, perdiderunt : in duobus servis illis qui lucrati sunt, pauci signati sunt, qui per duas vices ad cultores vineæ sunt destinati; in reliquis omnes Judæi. Sequitur : Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas : et ne hoc injustum videretur, subditur : Quia omni habenti dabitur. Theoph. Quia cum decem auxerit decuplando, palam est quod et plura decuplans pluris etiam lucrifiet occasio domino. A deside vero et otioso, qui non satagit augere quod acceperat, ipsum quoque quod possidet auferetur. Unde sequitur : Ab eo autem qui non habet, et quod habet auferetur ab eo : ne vacet census dominicus, cum posset dari aliis et multiplicari. Hæc autem, non solum ad sermonem et doctrinam referenda sunt, sed etiam ad morales virtutes; quoniam et in his dat nobis Deus sua charismata, hunc dotans jejunio, illum oratione, alium mansuetudine vel humilitate, quibus si invigilaverimus, multiplicabimus ea, si vero torpeamus, extinguemus. Deinde de adversariis subdit : Verumtamen inimicos meos, qui noluerunt me regnare, interficite, etc. Aug. (*De quæst. Evang.*, ubi

les, etc. » — S. AUG. — Par là, il désigne l'impiété des Juifs, qui n'ont pas voulu se convertir à lui. — THÉOPH. — Il les livrera à la mort et les jettera dans le feu extérieur; or, dès ce monde, ils furent massacrés impitoyablement par l'armée des Romains.

S. CHRYS. — Ceci est contre les marcionites. En effet, le Christ dit : « Amenez mes ennemis, et tuez-les devant moi ; » cependant, ils prétendent que le Christ est bon et que le Dieu de l'Ancien-Testament est méchant. Or, il est évident que le Père et le Fils font la même chose; car le Père envoie une armée à sa vigne, et le Fils fait massacrer devant lui ses ennemis. — S. CHRYS. — Cette parabole de saint Luc diffère de celle des talents qui est racontée par saint Matthieu. Dans celle-ci, c'est le même capital qui donne divers produits; avec la même mine, l'un rapporte cinq talents et l'autre dix. Or, dans saint Matthieu, c'est le contraire, celui qui a reçu dix talents en a ajouté dix, celui qui en a reçu cinq a ajouté le même nombre; aussi leurs récompenses sont inégales.

Lorsqu'il eut parlé de la sorte, il marchait avant tous les autres pour arriver à Jérusalem. Et étant arrivé près de Bethphagé et de Béthanie, à la montagne qu'on appelle des Oliviers, il envoya deux de ses disciples, et leur dit : Allez-vous-en à ce village qui est devant vous ; vous y trouverez en entrant un ânon lié, sur lequel nul homme n'a jamais monté ; déliez-le et me l'amenez. Que si quelqu'un vous demande pourquoi vous le déliez, vous lui répondrez ainsi : C'est parce que le Seigneur en a besoin. Ceux qu'il envoyait partirent donc, et trouvèrent l'ânon, comme il le leur avait dit ; et comme ils le déliaient, ceux à qui il était leur dirent : Pourquoi déliez-vous cet ânon ? Ils leur répondirent : Parce que le Seigneur en a

---

sup.). Per quod designat impietatem Judæorum, quia ad eum noluerunt converti. THEOPH. Quos tradet morti, mittens eos in ignem exteriorem : sed et in hoc mundo mactati sunt flebiliter ab exercitu Romanorum.

CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Hæc contra Marcionistas competunt : nam et Christus dicit : Adducite hostes meos, et occidite coram me ; cum tamen illi bonum dicant Christum, Deum vero veteris Testamenti, malum. Patet autem quod Pater et Filius eadem facit : nam Pater ad vineam destinat exercitum (Matth., 21), Filius autem hostes coram se trucidari facit. IDEM. (homil. 79, *in Matth.*). Hæc autem quæ in Luca describitur parabola, alia est ea quæ in Matthæo, narratur de talentis (c. 25). Nam huic quidem ex uno capitali accepto, varii fuere proventus ; quia ex una mna accepta, hic quinque talenta, ille obtulit decem : sed apud Matthæum, contrarium : nam qui duo accepit, duo superaddidit ; et qui quinque, tantumdem : unde et præmiis imparibus.

Et his dictis, præcedebat, ascendens Hierosolymam. Et factum est cum appropinquasset ad Bethphage, et Bethaniam ad montem qui vocatur Oliveti, misit duos discipulos suos dicens : Ite in castellum quod contra vos est ; in quod introeuntes, invenietis pullum asinæ alligatum, cui nemo unquam hominum sedit ; solvite illum et adducite ; et si quis vos interrogaverit, quare solvitis ? sic dicetis ei : Quia Dominus operam ejus desiderat. Abierunt autem qui missi erant, et invenerunt sicut dixit illis, stantem pullum. Solventibus autem illis pullum, dixerunt domini ejus ad illos : Quid solvitis pullum ?

besoin. Ils l'amenèrent donc à Jésus; et mettant leurs vêtements sur l'ânon, ils le firent monter dessus; et partout où il passait, ils étendaient leurs vêtements le long du chemin.

Tite. — Le Seigneur ayant dit à ses disciples : « Le royaume de Dieu est proche, » comme ils le voyaient monter à Jérusalem, ils pensaient qu'il allait commencer le royaume de Dieu. C'est pourquoi, après avoir achevé la parabole par laquelle il redresse cette erreur, et après avoir montré qu'il n'avait pas encore vaincu la mort qu'on lui préparait, il marche vers Jérusalem pour aller au devant de sa passion; d'où il est dit : « Ayant dit ces choses, il marchait devant eux, montant à Jérusalem. » — Bède. — Il montre aussi que la parabole précédente se rapporte à la destinée de cette ville, qui devait le faire mourir et périr elle-même, ravagée par ses ennemis. — Suite. — « Comme il approchait de Bethphagé, etc. » Bethphagé était une bourgade destinée à l'habitation des prêtres, sur la montagne des Oliviers; Béthanie était aussi une ville ou un village, sur le penchant de la même montagne, à environ quinze stades de Jérusalem.

S. Chrys. — Dans les premiers temps, le Seigneur se présentait simplement aux Juifs; mais lorsqu'il eut donné assez de preuves de sa puissance, il agit toujours avec une grande autorité. C'est ainsi qu'il multiplie les miracles; il prédit à ses disciples qu'ils trouveront un ânon qui n'a pas encore été monté; d'où il dit : « Allez à ce village qui est devant vous, etc. » Il prédit aussi que personne ne les empêchera, mais que lorsqu'ils auront parlé on se taira; d'où il suit : « Déliez-le, et me l'amenez. »

At illi dixerunt, quia Dominus eum necessarium habet. Et duxerunt illum ad Jesum; et jacientes vestimenta sua supra pullum, imposuerunt Jesum. Exeunte autem illo, substernebant vestimenta sua in via.

Tit. Bostrens. (in *Cat. græc. Patr.*, et *in Matth.*). Quia Dominus dixerat : Appropinquavit regnum Dei, videntes illum in Hierusalem ascendentem, putabant ideo ascendere ut regnum Dei inchoaret. Consummata ergo parabola, in qua errorem prædictum correxit et ostenso quod nondum insidiantem sibi mortem devicerat, procedebat ad passionem ascendens Hierosolymam. Unde dicitur : Et his dictis, præcedebat, ascendens Hierosolymam. Bed. Ostendens etiam de ejusdem civitatis eventu parabolam fuisse præmissam, quæ et ipsum erat occisura, et hostili clade peritura. Sequitur : Et factum est cum appropinquasset ad Bethphage, etc. Bethphage erat viculus sacerdotum in monte Oliveti : Bethania quoque civitas sive villula ex latere montis ejusdem, quasi stadiis quindecim a Hierusalem.

Chrys. (hom. 67, *in Matth.*). Et quidem in exordiis indifferenter se Dominus ingerebat Judæis : sed ubi sufficienter edidit suæ potestatis experimentum, auctoritate multa, singula quæque pertractat. Multa igitur fiunt miracula : prædixit quoniam invenietis pullum indomitum; et hoc est quod subdit dicens : Ite in castellum quod contra vos est, etc. Prædicit etiam quod nemo prohibebit, sed cum audierint, sile-

Tite. — Ceci révèle la divinité de sa parole, car nul ne peut résister à Dieu quand il réclame ce qui lui appartient. Or, les disciples, chargés de conduire l'ânon, ne refusèrent point cette fonction comme peu relevée, mais ils partirent pour l'amener ; d'où il suit : « Ceux qui étaient envoyés partirent, etc. » — S. Bas. — C'est ainsi que nous-mêmes devons accepter avec beaucoup d'ardeur et de zèle les plus humbles fonctions, persuadés que rien de ce qui se fait en vue de Dieu n'est petit, et que tout est digne du royaume des cieux.

Tite. — Ceux qui avaient attaché l'âne se taisent à cause de la puissance suprême du Sauveur, et ne peuvent résister à sa parole ; car il suit : « Comme ils déliaient l'ânon, ses maîtres dirent : Pourquoi déliez-vous l'ânon ? Ils répondirent : Parce que le Seigneur en a besoin, etc. » C'est que le nom du *Seigneur* est plein de majesté ; il allait venir comme un roi à la vue de la multitude.

S. Aug. — Ne soyez point troublés de ce que saint Matthieu parle d'une ânesse et d'un ânon, tandis que les autres évangélistes ne disent rien de l'ânesse. En effet, lorsque deux faits peuvent se concilier, il n'y a aucune contradiction à les admettre alors même que chaque évangéliste les raconterait d'une manière différente, à plus forte raison quand un évangéliste en rapporte un seul et l'autre les deux.

S. Amb. — Cependant, les disciples montrèrent leur empressement, non-seulement en amenant l'ânon qui ne leur appartenait point, mais encore en se dépouillant de leurs propres vêtements, dont ils mirent une partie sur l'ânon et étendirent l'autre sur le chemin ; d'où il suit : « Ils le conduisirent, etc. » — Bède. — D'après les autres évangélistes,

---

bunt : unde sequitur : Solvite illum et adducite.

Tit. (ubi supra, *in Matth.*). In hoc autem divinam fore vocationem patuit : non enim potest aliquis resistere Deo, quæ sua sunt evocanti. Discipuli autem jussi ducere pullum non refutaverunt hoc officium ut parvum, sed abierunt ut adducerent eum. Unde sequitur : Abierunt autem qui missi, etc. Basil. Sic quoque decet nos, et infima opera plurimo cum affectu et studio aggredi, scientes quod quicquid intuitu Dei fit, non est parvum, sed dignum regno cœlorum.

Tit. (ubi supra). Obmutescunt autem ob excellentiam fortis virtutis, nequeuntes resistere Salvatoris eloquiis, qui ligaverunt asinum. Sequitur enim : Solventibus autem illis pullum, dixerunt domini : Quid solvitis pullum ? At illi : Dominus necessarium habet, etc. Majestativum enim nomen est Dominus : Rex enim erat venturus in conspectu multitudinis.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 66). Nec moveat quod Matthæus asinam et pullum dicit, cæteri autem de asina tacent : ubi enim utrumque factum potest intelligi, nulla repugnantia est, nec si alius alia commemoraret ; quanto minus ubi alius unum, et alius utrumque ?

Gloss. Nec solum discipuli obsecuti sunt Christo in pullo alieno, sed etiam in propriis vestimentis quæ partim asino imposuerunt, partim sternebant in via. Unde sequitur : Et duxerunt illum, etc. Bed. Juxta alios evangelistas, non discipuli tantum, sed

non-seulement les disciples, mais encore un grand nombre de ceux qui étaient dans la foule, étendirent leurs vêtements sur le chemin.

S. Amb. — Mystiquement, le Seigneur vint sur la montagne des Oliviers pour planter de nouveaux oliviers par sa souveraine puissance ; or, cette montagne c'est le Christ lui-même; car quel autre pourrait produire ces olives fécondées par la plénitude de l'Esprit ? — Bède. — Ces villes sont sur la montagne des Oliviers, c'est-à-dire dans le Seigneur lui-même, qui renouvelle l'onction des grâces spirituelles par la lumière de la science et de l'amour.

Orig. — Béthanie veut dire *maison de l'obéissance*, et Bethphagé, qui était la ville sacerdotale, veut dire *maison des mâchoires*, parce que les prescriptions de la loi attribuaient aux prêtres les mâchoires des victimes. Ainsi, c'est à la maison de l'obéissance et à la ville sacerdotale que le Seigneur envoie ses disciples pour délier le poulain de l'ânesse. — S. Amb. — Or, ils entrèrent dans le village et trouvèrent l'ânon lié avec l'ânesse ; il ne pouvait être délié que par l'ordre du Seigneur, et ce fut la main des apôtres qui le délia. Tels actes, telle vie, telle grâce. Soyez tel que vous puissiez délier ceux qui sont dans les liens. Saint Matthieu a figuré par l'ânesse la mère de l'erreur; ici l'ânon représente tout le peuple des Gentils. C'est avec raison qu'il est dit : « Sur lequel personne ne s'est assis, » parce que, avant le Christ, personne n'avait appelé les nations à l'Eglise. Il était retenu dans les liens de l'infidélité, attaché à un maître inique, et esclave de l'erreur ; il ne pouvait revendiquer son indépendance, étant devenu captif non par nature, mais par sa faute ; aussi, lorsqu'il est parlé de *seigneur*, un

---

etiam plurimi de turba, vestimenta sternebant in via.

Ambr. Mystice autem Dominus venit ad montem Oliveti, ut novellas oleas in sublimi virtute plantaret : et fortasse ipse mons Christus est : quis enim alius tales fructus ferret olivarum Spiritus plenitudine fecundarum ? Bed. Pulchre autem civitates positæ in monte Oliveti referuntur : hoc est in ipso Domino : qui unctionem spiritualium charismatum scientiæ pietatisque luce refovet.

Orig. (homil. 37, *in Lucam*). Bethania autem interpretatur domus obedientiæ, Bethphage vero domus maxillarum, sacerdotalis quidam locus, maxillæ enim sacerdotibus debebantur, sicut in lege præcipitur. Illuc vero, ubi obedientia, et ubi locus sacerdotibus mancipatur, mittit Salvator discipulos suos, ut solvant asinæ pullum. Ambr. In castello enim erant, et erat ligatus pullus cum asina ; nec poterat solvi, nisi jussu Domini : solvit eum manus apostolica. Talis actus, talis vita, talis gratia. Esto talis, ut ligatos possis solvere. In asina quidem Matthæus Evangelista quasi matrem figuravit erroris ; hic autem in pullo generalitatem populi gentilis expressit. Et bene : In quo nemo sedit : quia nullus antequam Christus, nationum populos vocavit ad Ecclesiam. Alligatus autem perfidiæ vinculis tenebatur : iniquo addictus domino, errori famulatus : et dominatum vendicare sibi non poterat, quem reum fecerat, non natura, sed culpa : et ideo cum dominus dicitur, unus agnoscitur. Misera servi-

seul est reconnu. Malheureuse est la servitude dont les droits sont vagues, car celui qui n'a point de maître certain en a plusieurs. D'autres lient pour retenir, celui-ci délie pour posséder; car il sait que les bienfaits sont plus forts que tous les liens. — Orig. — Cet ânon avait donc plusieurs maîtres avant que le Seigneur en eût besoin. Mais, dès que celui-ci devint son maître, il cesse d'en avoir plusieurs, car nul ne peut servir Dieu et Mammon. Tant que nous sommes esclaves du mal, nous sommes sous la domination d'une foule de passions et de vices. Enfin, le Seigneur a besoin de l'ânon, parce qu'il veut nous délivrer des liens du péché.

Orig. — Ce n'est pas sans raison que le lieu où l'ânesse et l'ânon étaient attachés est un hameau; car la terre entière, par rapport à tout l'univers, est considérée comme un hameau sans aucun autre nom.

S. Amb. — Ce n'est pas non plus sans raison que deux disciples sont envoyés; ils figurent saint Pierre allant à Corneille et saint Paul aux autres; c'est pour cela que, sans désigner les personnes, leur nombre seul est indiqué. Si cependant quelqu'un veut savoir les personnes, il peut appliquer ceci à Philippe, que l'Esprit-Saint envoya à Gaza lorsqu'il baptisa l'eunuque de la reine Candace. — Théoph. — Ou encore : ils sont envoyés deux, pour signifier que le peuple des Gentils sera ramené et soumis au Christ par les deux ordres des prophètes et des apôtres. Ils vont chercher l'ânon dans une bourgade. pour nous montrer que ce peuple était grossier et ignorant.—S. Amb. —Etant donc envoyés pour délier l'ânon, ils ne parlèrent point d'eux-mêmes, mais ils dirent les propres paroles de Jésus, afin que vous re-

---

tus, cui vagum jus est : plures enim habet dominos, qui unum non habet. Alieni alligant ut possideant : iste solvit ut teneat. Vehementiora enim dona novit esse quam vincula. Orig. (homil. 37, *in Lucam*). Multi ergo erant domini hujus pulli, antequam Salvator eum haberet necessarium. Postquam vero ille cœpit esse dominus, plures esse domini cessaverunt : nemo enim potest Deo servire et mammonæ (Matth., 12). Quando malitiæ servivimus, multis sumus passionibus vitiisque subjecti. Necessarium autem habet Dominus pullum, quia cupit nos solvi vinculis peccatorum.

Orig., *sup. Joan.* (tomo sive tractatu 11). Ego autem opinor non frustra castellum esse hunc locum, ubi stabat asina ligata et pullus : quasi castellum enim respectu totius orbis cœlestis tota terra despicitur absque adjectione alterius nominis nuncupatum.

Ambr. Nec illud est otiosum, quod duo discipuli diriguntur. Petrus ad Cornelium. Paulus ad reliquos ; et ideo, non personas designavit, sed numerum definivit. Tamen si quis est qui personas exigat, potest æstimare de Philippo, quem Spiritus Sanctus misit in Gazam, quando Candacis reginæ baptizavit eunuchum (*Act.*, 8). Theoph. Vel duo missi hoc innuunt, quod ad introductionem gentilis populi et subjectionem ejus ad Christum duos faciunt gradus prophetæ et apostoli. Ducunt autem eum a quodam castello, ut innotescat nobis quod hic populus rusticanus erat et indoctus. Ambr. Illi ergo directi cum solverent pullum, non suis verbis sunt usi, sed dixerunt sicut dixerat illis Jesus ; ut agnoscas quod,

connaissiez que ce n'est ni par leur propre parole ni en leur nom, mais par la parole de Dieu et en son nom, qu'ils ont semé la foi dans le peuple des Gentils ; et que les puissances ennemies qui régnaient sur les nations ont cédé devant un ordre de Dieu.— ORIG. — Les disciples mettent leurs vêtements sur l'ânon et y font asseoir le Sauveur, lorsqu'ils prennent la parole de Dieu et la déposent sur les âmes de ceux qui les écoutent. Ils se dépouillent de leurs vêtements et les étendent sur le chemin, parce que les vêtements des apôtres, ce sont leurs bonnes œuvres ; or, il est vrai de dire que l'ânon qui est délié par les disciples, et qui porte Jésus, marche sur les vêtements des apôtres quand il pratique leur doctrine et imite leur vie. Qui de nous a ce bonheur que Jésus soit assis sur lui ? — S. AMB. — Le Maître du monde n'avait aucune joie à être ainsi porté sur le dos d'une ânesse, mais c'était un emblème de sa présence invisible sur le siége intime de nos âmes, où il est assis comme un guide mystérieux dirigeant les pas de l'esprit, et refrénant les sensualités de la chair avec sa parole pour rênes et pour aiguillon.

Mais lorsqu'il s'approcha de la descente de la montagne des Oliviers, tous les disciples en foule, étant transportés de joie, commencèrent à louer Dieu à haute voix pour toutes les merveilles qu'ils avaient vues. En disant : Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur. Que la paix soit dans le ciel, et gloire dans les lieux très hauts. Alors quelques-uns des pharisiens, qui étaient parmi le peuple, lui dirent : Maître, faites taire vos disciples. Il leur répondit : Je vous déclare que si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront.

ORIG. — Tant que le Seigneur resta sur la montagne, il était seul avec ses apôtres; mais, quand il commença à descendre, la multitude

---

non suo sermone, sed verbo Dei, nec proprio, sed Christi nomine, fidem populis infudere gentilibus ; atque adversariæ potestates, quæ sibi nationum obsequia vendicabant, mandato cessere divino. ORIG. (*in Lucam*, ubi supra). Deinde mittunt discipuli vestes suas super asinum, et sedere faciunt Salvatorem, dum assumunt sermonem Dei, et imponunt eum super animas audientium. Vestibus exuuntur, et substernunt eas in via ; quia vestimenta apostolorum opera eorum bona sunt : et revera solutus a discipulis asinus, et portans Jesum, incedit super vestimenta apostolorum, quando doctrinam eorum imitatur et vitam. Quis nostrum ita beatus est ut sedeat super illum Jesus ? AMBR. Non enim mundi Dominum gestari super dorsum asinæ delectavit ; sed ut latente mysterio in secretis animarum interiore concessu, mysticus rector insideret ; regens mentis vestigia, lasciviam carnis infrenans : sermo ejus habena est, stimulus est.

Et cum appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti, cœperunt omnes turbæ descendentium discipulorum gaudentes laudare Deum voce magna super omnibus quas viderant virtutibus, dicentes : Benedictus qui venit Rex in nomine Domini ! Pax in cœlo, et gloria in excelsis ! Et quidam pharisæorum de turbis dixerunt ad illos : Magister,

des peuples vint à sa rencontre ; d'où il est dit : « Lorsqu'il approcha de la descente du mont des Oliviers, les disciples en foule, etc. » — Théoph. — Il appelle disciples, non-seulement les douze ou les soixante-douze, mais encore tous ceux qui suivaient le Christ, soit à cause de ses miracles, soit à cause de leur amour pour sa doctrine ; il y avait aussi des enfants, ainsi que les autres évangélistes le racontent. D'où il suit : « De toutes les merveilles qu'ils avaient vues. » — Bède. — Ils avaient vu un grand nombre de miracles du Seigneur, mais ils étaient surtout frappés de la résurrection de Lazare ; car, comme dit saint Jean, « Une grande multitude vint à sa rencontre, parce qu'ils avaient entendu parler de ce miracle. » Il faut remarquer que le Sauveur n'allait pas à Jérusalem pour la première fois, il y était déjà venu plusieurs fois, ainsi que saint Jean le raconte.

S. Amb. — La foule reconnait sa divinité et l'appelle son *roi*, elle répète les paroles des prophéties et proclame que le Fils de David selon la chair, qui était attendu, est venu ; d'où il suit : « Disant : Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur ! » — Bède. — C'est-à-dire *au nom de Dieu le Père*, quoiqu'on puisse aussi entendre *en son propre nom*, puisqu'il est Dieu lui-même ; mais il vaut mieux prendre le sens que nous indiquent ses propres paroles quand il dit : « Je suis venu au nom de mon Père. » Car le Christ est le modèle de l'humilité. Si le Christ est appelé *roi*, ce n'est pas qu'il exige un tribut ou commande à une armée l'épée à la main, ou qu'il combatte visiblement contre ses ennemis ; mais parce qu'il règne sur les cœurs, et conduit dans le royaume

---

increpa discipulos tuos. Quibus ipse ait : dico vobis quia si hi tacuerint, lapides clamabunt.

Orig. (*in Lucam*, ubi supra). Quandiu in monte fuit Dominus, cum solis apostolis morabatur : quando autem vicinus cœpit esset descensui, tunc occurrit et turba populorum : unde dicitur : Et cum appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti, cœperunt omnes turbæ descendentium discipulorum, etc. Theoph. Discipulos vocat, non solum duodecim aut septuaginta duos, sed omnes qui Christum sequebantur ; seu causa miraculorum, seu ad aliquam delectationem doctrinæ quibus ingeri pueri potuerant, ut narrant alii evangelistæ. Unde sequitur : Super omnibus quas viderant virtutibus. Bed. Multas quidem virtutes Domini viderant, sed maxime Lazari resurrectionem stupebant : nam ut Joannes ait : Propterea obviam venit ei turba, quia audierunt eum fecisse hoc signum. Notandum enim est, non tunc primum Salvatorem Hierusalem adiisse, sed multoties antea sicut Joannes commemorat.

Ambr. Turba igitur, agnoscens Deum, regem appellat, prophetiam repetit, expectatum quoque secundum carnem David filium venisse declarat : unde sequitur : Dicentes : Benedictus qui venit Rex in nomine Domini ! Bed. Id est, in nomine Dei Patris : quamvis possit intelligi etiam in nomine suo ; quia et ipse Dominus est : sed melius verba ejus nostrum dirigunt intellectum, quibus ait (Joan., 5, vers. 43) : Ego veni in nomine Patris mei : humilitatis enim magister est Christus. Non autem rex Christus dicitur ad exigendum tributum, vel exercitum ferro armandum, hos-

des cieux ceux qui croient, espèrent et aiment. Il a voulu être roi d'Israël pour montrer sa miséricorde, et non pour augmenter sa puissance. Or, comme le Christ a apparu dans la chair pour être la propitiation du monde entier, le ciel et la terre célèbrent à l'envi ses louanges. En effet, les phalanges célestes chantent à sa naissance, et, lorsqu'il est sur le point de retourner dans les cieux, les hommes publient à leur tour ses louanges. D'où il suit : « Paix dans le ciel. » — Théoph.—C'est-à-dire que l'antique guerre que nous soutenions contre Dieu est finie. « Gloire au plus haut des cieux ; » c'est-à-dire que les anges louent Dieu pour cette réconciliation. Car, par là même que Dieu marche visiblement sur le territoire de ses ennemis, il prouve qu'il est en paix avec nous. Cependant les pharisiens murmuraient d'entendre ces paroles, parce que la foule l'appelait *roi* et le louait comme Dieu ; ils trouvaient que ce nom de *roi* était une sédition, et ce nom de *seigneur* un blasphème. D'où il suit : « Quelques pharisiens lui dirent : Maître, faites taire vos disciples. » — Bède. — Etonnante démence de l'envie ; ils n'ont pas hésité à l'appeler *maître*, parce qu'ils ont reconnu la vérité de sa doctrine, et, comme s'ils étaient plus sages, ils croient devoir réprimander ses disciples.

S. Cyr. — Cependant le Seigneur n'impose pas silence à ceux qui le louent comme Dieu, mais plutôt à ceux qui veulent les reprendre, et ainsi il atteste lui-même la gloire de sa divinité. D'où il suit : « Je vous déclare que si ceux-ci se taisent les pierres crieront. » — Théoph. — Comme s'il disait : Ce n'est pas sans raison que ces hommes publient ainsi mes louanges, mais parce qu'ils ont été frappés des miracles qu'ils ont vus.

---

tesque visibiliter debellandos ; sed quod mentes regat, et in regnum cœlorum credentes, sperantes amantesque, perducat : quod enim rex esse voluit Israel miserationis indicium est, non potestatis augmentum. Verum quia Christus in carne totius mundi propitiatio illuxit, pulchre sibi invicem in laude ejus cœlestia simul et terrena concinunt ; eo enim nascente cœlestium agmina cantant ; eodem autem cœlis se redituro, mortales, vicem laudis rependunt. Unde sequitur : Pax in cœlo. Theoph. Hoc est, bellum antiquum quo Deo adversabamur, evanuit. Et gloria in excelsis laudantibus scilicet angelis Deum in tali reconciliatione : nam hoc ipsum quod Deus visibiliter ambulat in territorio inimicorum suorum, significat ipsum nobiscum habere concordiam. Sed pharisæi hoc audientes, murmurabant, eo quod turba eum regem vocabat et laudabat ut Deum ; referentes nomen regis ad seditionem, nomen vero Domini ad blasphemiam. Unde sequitur : Et quidam pharisæorum dixerunt : Magister, increpa discipulos. Bed. Mira invidorum dementia : quem magistrum appellandum non dubitant, quia vera docentem noverant, hujus discipulos quasi melius edocti redarguendos æstimant.

Cyril. Sed Dominus non compescuit laudantes eum ut Deum, sed magis reprehensores compescens attestatur sibi super gloria Deitatis. Unde sequitur : Quibus ipse ait : Dico vobis, quia si hi tacuerint,

BÈDE. — En effet, le Seigneur ayant été crucifié, tandis que ses amis saisis de crainte se taisaient, les pierres et les rochers le célébraient lorsqu'à son dernier soupir la terre trembla, les rochers se fendirent et les tombeaux s'ouvrirent. — S. AMB. — Or, il n'est pas étonnant que les rochers, sortant de leur nature, publient les louanges du Seigneur, puisqu'il est célébré par ses meurtriers, plus durs que les rochers, c'est-à-dire par cette multitude qui, bientôt, doit le crucifier, reniant dans son cœur le Dieu que sa voix a confessé. Ou encore, parce que, tandis que les Juifs se tairont après la passion du Seigneur, les pierres vivantes (selon le langage de saint Pierre) le célébreront (1). — ORIG. — Tandis que nous nous taisons (c'est-à-dire quand la charité d'un grand nombre se refroidit), les pierres crient; car Dieu peut susciter des pierres même des enfants à Abraham. — S. AMB.— La foule qui louait Dieu, vint à sa rencontre lorsqu'il descendait de la montagne, pour signifier que le médiateur des mystères spirituels était descendu du ciel. — BÈDE. — La multitude descend de la montagne des Oliviers avec le Seigneur, parce que, l'auteur de la miséricorde s'étant humilié, il est nécessaire que ceux qui ont besoin de miséricorde marchent à sa suite.

Quand il fut arrivé proche de Jérusalem, regardant la ville, il pleura sur elle en disant : Ah ! si tu reconnaissais au moins, en ce jour qui t'est encore donné, ce qui te peut apporter la paix ! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Car il viendra un temps malheureux pour toi, où tes ennemis

(1) 1re épître de saint Pierre, c. 2, v. 5.

---

lapides clamabunt. THEOPH. Quasi dicat : Non sine causa homines me taliter laudant, sed commoniti virtutibus quas viderunt.

BED. Crucifixo etiam Domino, notis ejus tacentibus præ timore, lapides et saxa canebant, dum postquam emisit spiritum, terra mota est, et petræ scissæ sunt, et monumenta aperta sunt. AMB. Neque etiam mirum est, si laudes Domini contra naturam suam saxa respondeant, quem scopulis duriores prædicant peremptores ; scilicet turba post exiguum crucifixura Deum, negans affectibus quem vocibus confitetur. Aut fortasse, quia obmutescentibus Judæis post Domini passionem, vivi erant (secundum Petrum) lapides clamaturi. ORIG. (*in Lucam*, ubi sup.). Quando etiam nos tacemus (id est, refrigescit charitas multorum), lapides clamant : potest enim Deus suscitare de lapidibus filios Abrahæ. AMB. Pulchre autem turbas laudantes Deum, ad descensionem montis occurrisse legimus, ut operatorem mysterii spiritualis significaret sibi venisse de cœlo. BED. Descendente etiam Domino de monte olivarum turbæ descendunt : quia humiliato misericordiæ auctore necesse est eos qui misericordia indigent, ejus vestigia imitari.

Et ut appropinquavit, videns civitatem, flevit super illam dicens : Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua quæ ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis : quia venient dies in te, et circumdabunt te inimici tui vallo, et circumdabunt te, et coangustabunt te undique ; et ad terram prosternent te, et filios tuos qui in te sunt ; et non relinquent in te lapidem super

t'environneront de tranchées, qu'ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts ; qu'ils te renverseront par terre, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi, et qu'ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où Dieu t'a visitée.

ORIG. — Jésus confirme, par son exemple, toute les béatitudes dont il est parlé dans son Évangile ; ainsi, après avoir dit : « Heureux ceux qui sont doux, » il confirme ces paroles, en disant : « Apprenez de moi que je suis doux ; » et, après avoir dit : « Heureux ceux qui pleurent, » il pleure lui-même sur la ville. D'où il est dit : « Et comme il approchait, etc. » — S. CYR. — Le Christ, qui veut le salut de tous les hommes, était ému de compassion ; cependant, nous n'aurions pu le savoir si rien d'humain ne nous l'eût manifesté ; car les larmes répandues sont le signe de la tristesse.

S. GRÉG.—Ainsi, le Rédempteur miséricordieux pleura sur la ruine de cette ville infidèle qui ignorait elle-même sa destinée. D'où il suit : « Si tu connaissais ; » il faut sous-entendre : *tu pleurerais;* toi qui te réjouis, ignorant ce qui te menace. D'où il est ajouté : « Au moins en ce jour qui t'est donné, etc. » Car, comme elle s'abandonnait aux voluptés de la chair, elle avait ce qui pouvait faire sa paix. Ensuite, il dit pourquoi ses biens présents font sa paix, en ajoutant : « Mais maintenant ces choses sont cachées à tes yeux. » En effet, si les malheurs qui la menacent n'étaient pas cachés aux yeux de son cœur, elle ne se réjouirait point de prospérités présentes. C'est pourquoi il indique aussitôt le châtiment qui la menaçait ; car il suit : « Des jours viendront sur toi. »

S. CYR. — « Si tu connaissais. » Ils n'étaient pas dignes de com-

---

lapidem, eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.

ORIG. (*in Lucam*, homil. 38). Omnes beatitudines quas locutus est Jesus in Evangelio suo, firmat exemplo : sicut quia dixerat : Beati mites, probat dicens : Discite a me quia mitis sum ; et quia dixerat : Beati flentes, ipse quoque flevit super civitatem. Unde dicitur : Et ut appropinquavit, etc. CYRIL. Miserebatur enim eorum Christus, qui omnes homines vult salvari : quod nobis non patuisset, nisi per aliquod humanum fieret evidens : effusæ enim lacrymæ sunt signa tristitiæ.

GREG. (in homil. 20, in *Evang.*). Flevit igitur pius Redemptor ruinam perfidæ civitatis, quam ipsa civitas sibi non cognoscebat esse venturam. Unde subditur : Dicens, quia si cognovisses et tu ; subaudi fleres ; quæ modo, quia nescis quod imminet, exultas. Unde subditur : Et quidem in hac die tua, etc. Cum enim carnis se voluptatibus daret in die sua, quæ ad pacem ei esse poterant, habebat. Cur vero bona præsentia ad pacem habuerit, manifestatur, cum subditur: Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis ; si enim a cordis ejus oculis mala quæ imminerent, abscondita non essent, læta in præsentibus prosperis non fuisset : unde mox ejus pœna quæ imminebat, adjuncta est, cum sequitur : Quia venient dies in te.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Quia si cognovisses et tu : non enim erant digni percipere divinitus inspiratas scripturas quæ

prendre les Ecritures inspirées de Dieu qui racontent le mystère du Christ. En effet, quand on lit Moïse, un voile s'étend sur leur cœur, de sorte qu'ils ne voient pas qu'il est vérifié par le Christ qui, étant la vérité, dissipe les ombres; et, comme ils n'ont pas vu la vérité, ils se sont rendus indignes du salut qui vient du Christ. D'où il suit : « En ce jour qui t'est donné, etc. » — S. Eus. — Il déclare ainsi qu'il est venu pour la paix du monde entier; car il est venu pour annoncer la paix à ceux qui sont proches et à ceux qui sont éloignés (1); mais, parce qu'ils ne voulurent point recevoir la paix qui leur était annoncée, toutes ces choses leur étaient cachées. D'où il est ajouté : « Mais maintenant toutes ces choses sont cachées à tes yeux. » C'est pourquoi il annonce très clairement le siége qu'elle allait bientôt subir, en disant : « Des jours viendront sur toi, etc. » — S. Grég. — Ceci désigne les empereurs romains; car il veut parler de cette ruine de Jérusalem qui arriva sous les empereurs romains Vespasien et Titus. D'où il est ajouté : « Ils t'environneront, etc. »

S. Eus. — Nous pouvons vérifier l'accomplissement de ces paroles dans le récit de Josèphe qui, quoique juif, a raconté tous ces événements d'une manière conforme à ce qui avait été prédit par le Christ. — S. Grég. — Ce qui suit : « Ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, » est attesté par la translation même de cette ville; car maintenant elle est bâtie hors des portes, à l'endroit où le Seigneur fut crucifié, tandis que l'ancienne Jérusalem est totalement détruite. Il dit ensuite pour quelle faute elle a été condamnée à la destruction, d'où il est ajouté : « Parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été vi-

(1) Allusion à ces paroles de l'Apôtre : « Il est venu annoncer la paix à vous qui étiez éloignés et à ceux qui étaient proches (Ephés., 2, v. 17).

---

narrant Christi mysterium. Quoties enim legitur Moyses, velamen obnubilat cor eorum ne videant quod in Christo perfectum est, qui veluti veritas umbram fugat : et quia non sunt intuiti veritatem, indignos se fecerunt salute quæ manat a Christo : unde sequitur : Et quidem in hac die tua, etc. Euseb. Ubi notat suum adventum ad pacem totius mundi factum fuisse : venit enim ad hoc ut pacem prædicaret propinquis et longinquis; sed quia annuntiatam sibi pacem recipere noluerunt, hæc eos latebat. Unde subditur : Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis. Et ideo obsidionem quæ in brevi erat ei superventura, expressissime prænuntiat, subdens : Quia venient dies in te, etc. Greg. (ut sup.). Ubi Romani principes denuntiantur : illa enim Hierosolymorum subversio describitur, quæ a Vespasiano et Tito romanis principibus facta est. Unde subditur : Et circumdabunt te, etc.

Euseb. Quomodo autem hæc completa sint, ex his quæ tradita sunt a Josepho, colligere possumus, qui cum esset Judæus, singula quoque gesta narravit consona his quæ sunt a Christo prædicta. Greg. (ut sup.). Hoc quoque quod additur : Et non relinquent in te lapidem super lapidem, ipsa jam ejusdem civitatis transmigratio testatur; quia dum nunc in eo loco constructa est, ubi extra portam Dominus fu-

sitée. » — THÉOPH. — C'est-à-dire le temps de ma venue; car je suis venu te visiter et te sauver; si tu m'avais reconnu et si tu avais cru en moi, tu serais en paix avec les Romains et à l'abri de tous les périls, comme tous ceux qui ont eu foi dans le Christ ont été préservés.

ORIG. — Je ne nie point que cette Jérusalem n'ait été détruite à cause des crimes de ses habitants, mais je me demande si ces larmes ne sont pas versées aussi sur votre Jérusalem (1). En effet, si quelqu'un pèche après avoir participé aux mystères de la vérité, on pleure sur lui; on ne pleure point sur les Gentils, mais seulement sur ceux qui, après avoir appartenu à Jérusalem, ont cessé de lui appartenir. — S. GRÉG. — Notre Rédempteur ne cesse point de pleurer par ses élus, lorsqu'il voit tomber dans le mal ceux qui vivaient dans la vertu; s'ils connaissaient le jugement qui les menace, ils pleureraient eux-mêmes avec les élus qui versent des larmes sur eux. Cependant, l'âme coupable a ici-bas son jour, puisqu'elle a quelques instants rapides de joie; elle a ce qui fait sa paix, puisqu'elle jouit des choses temporelles; elle ne veut pas prévoir l'avenir, parce qu'il troublerait sa joie présente. D'où il suit : « Mais maintenant ces choses sont cachées à tes yeux. »

ORIG. — Il pleure sur notre Jérusalem, parce que, quand elle a péché, ses ennemis (les esprits mauvais) l'environnent, ils l'entourent de tranchées pour l'assiéger et ne pas lui laisser pierre sur pierre; tel est surtout le sort de celui qui succombe après une longue continence, et qui, séduit par les jouissances charnelles, perd la pudeur

(1) Jérusalem, dans le sens mystique et spirituel, signifie l'âme fidèle. Elle est détruite quand l'âme perd la justice et tombe dans le péché.

---

rat crucifixus, prior illa (ut dicitur) Hierusalem funditus est eversa. Cui ex qua culpa eversionis pœna fuerit illata, subjungitur : Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ. THEOPH. Id est, mei adventus : veni enim visitaturus et salvaturus te; quod si cognosceres, et in me crederes, esses pacata Romanis, et ex omnibus exempta periculis; sicut omnes qui crediderunt in Christum, evaserunt.

ORIG. (ut sup.). Non nego igitur et illam Hierusalem propter habitatorum scelera fuisse destructam, sed quæro ne forte ad hanc vestram Hierusalem fletus iste pertineat. Si enim post mysteria veritatis aliquis peccaverit, plangetur : nemo etiam Gentilis fletur, sed ille qui fuerit de Hierusalem, et esse cessavit. GREG. (ut sup.). Redemptor enim noster per electos suos plangere non cessat, cum quosdam ex bona vita ad mores reprobos pervenisse considerat : qui si damnationem suam quæ eis imminet, agnovissent, semetipsos cum lacrymis electorum plangerent. Suam autem diem hic habet anima perversa, quæ transitorio gaudet in tempore : cui ea quæ adsunt, ad pacem sunt, dum ex rebus temporalibus lætatur : hæc prævidere futura refugit, quæ præsentem lætitiam perturbent. Unde sequitur : Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis, etc.

ORIG. (ut sup.). Fletur autem et nostra Hierusalem, quod post peccata eam inimici (id est, spiritus nequam, et immit-

après plusieurs années de chasteté; s'il devient fornicateur, il n'
reste plus pierre sur pierre, selon cette parole : « Je ne me souvien
plus de ses premières justices. »

S. Grég. – Ou encore : les esprits mauvais assiégent l'âme à sa s
du corps; comme elle aime la chair, ils l'excitent par l'illusion
plaisirs; ils l'entourent de tranchées en ramenant devant ses yeux
iniquités qu'elle a commises; ils assemblent autour d'elle tous
qui partagent sa damnation, afin que, réduite au dernier momen
sa vie, elle voie de quels ennemis elle est environnée, et cepen
elle ne trouve aucune issue pour s'échapper, car elle ne peut plus
le bien qu'elle a négligé lorsqu'elle en avait le temps. Ils assiégent
âme en lui représentant les iniquités, non-seulement de ses œuvre
mais de ses paroles et de ses pensées, afin que, comme autrefois
s'est dilatée dans le mal, ainsi, à sa dernière heure, elle ress
toutes les angoisses du châtiment qu'elle mérite. L'âme est atterré
sa coupable destinée, alors que sa chair (qu'elle croyait être sa vie
être réduite en poussière; ses enfants meurent alors que les pen
mauvaises, qui viennent de naître en elle, sont dissipées dans ce j
extrême de la vengeance. Ces pensées peuvent encore être figurées p
les pierres; en effet, l'âme perverse qui va d'une pensée coupabl
une autre plus coupable met, pour ainsi dire, pierre sur pierre;
quand elle est conduite à son châtiment, tout l'édifice de ses pens
s'écroule. Cependant, Dieu visite sans cesse l'âme coupable par s
enseignements; tantôt c'est une calamité et tantôt un miracle, afi
qu'elle écoute la vérité qu'elle ignore, et que méprisant ce qu'ell

---

tunt in circuitu ejus vallum ut obsideant eam, et lapidem super lapidem non relinquant; maxime si post multam continentiam, si post aliquot annos castitatis, victus quis fuerit; et blandimentis carnis illectus, patientiam pudicitiamque amiserit : si fuerit fornicatus, lapidem super lapidem non relinquent in eo, secundum illud (Ezechiel., 18) : Non recordabor primarum justitiarum ejus.

Greg. (ut sup.). Vel aliter : maligni spiritus animam a corpore exeuntem obsident, quam in carnis amore positam, deceptoriis delectationibus fovent; qui vallo circumdant, quia ante mentis ejus oculos reductis iniquitatibus quas perpetravit, hanc societate suæ damnationis coarctant, ut in ipsa extremitate vitæ deprehensa, et a quibus hostibus circumclusa sit, videat; et tamen evadendi aditum invenire non po[...] quia operari jam non potest bona, qu[...] cum licuit agere, contempsit : undiqu[...] etiam animam coangustant, quando ei, n[...] solum operis, verum etiam locutionis atq[...] cogitationis iniquitates replicant; ut qu[...] prius se per multa dilatavit in scelere, i[...] extremum de omnibus angustetur in retributione. Tunc autem anima per conditionem reatus sui ad terram consternitur, cum caro (quam vitam suam credidit) redire a[...] pulverem, urgetur. Tunc in morte filii illius cadunt, cum cogitationes illicitæ, quæ modo ex illa prodeunt, in extrema vitæ ultione dissipantur : quæ etiam cogitationes per lapides significari valent. Perversa enim mens cum perversæ cogitationi perversiorem adjicit, quasi lapidem supra lapidem ponit; sed cum ad ultionem suam anima ducitur.

aimait, elle soit ramenée par la componction de la douleur, ou que, vaincue par les bienfaits, elle rougisse du mal qu'elle a commis. Or, comme elle ne connaît pas le temps où elle est visitée, ou la fin de sa vie, elle est livrée à ses ennemis, avec lesquels elle sera confondue dans le jugement irrévocable de son éternelle damnation.

Et étant entré dans le temple, il commença à chasser ceux qui y vendaient et y achetaient, en leur disant : Il est écrit que ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le temple. Cependant les princes des prêtres, les scribes et les principaux du peuple cherchaient l'occasion de le perdre ; mais ils ne trouvaient aucun moyen de rien faire contre lui, parce que tout le peuple était comme suspendu en admiration en l'écoutant.

S. Grég. — Après avoir décrit les malheurs futurs de Jérusalem, il entra dans le temple pour en chasser les vendeurs et les acheteurs, montrant ainsi que la ruine du peuple venait surtout de la faute des prêtres; d'où il est dit : « Étant entré dans le temple, il commença à chasser ceux qui vendaient, etc. » — S. Amb. — Car Dieu veut que son temple ne soit point un rendez-vous de marchands, mais une maison de sainteté; il n'a pas institué le ministère sacerdotal pour que ses fonctions sacrées fussent vendues, mais données gratuitement.

S. Cyr. — Il y avait dans le temple une multitude de marchands qui vendaient les animaux qui devaient être immolés dans les sacrifices prescrits par la loi. Or, l'heure était venue où les ombres devaient cesser et où la vérité du Christ devait briller; c'est pourquoi le Christ, qui était adoré dans le temple avec son Père, commande de

---

omnis cogitationum constructio dissipatur. Pravam autem animam Deus assidue visitat præcepto; aliquando flagello, aliquando autem miraculo, ut vera quæ nesciebat, audiat, et ea contemnens aut dolore compuncta redeat, aut beneficiis devicta, malum quod fecit erubescat. Sed quia visitationis suæ tempus non cognoscit, in extremo vitæ inimicis traditur cum quibus in æterno judicio damnationis perpetuæ societate colligatur.

Et ingressus in templum, cœpit ejicere vendentes in illo et ementes, dicens illis : Scriptum est quia domus mea domus orationis est; vos autem fecistis eam speluncam latronum. Et erat docens quotidie in templo. Principes autem sacerdotum, et scribæ, et principes plebis, quærebant illum perdere, et non inveniebant quid facerent illi : omnis enim populus suspensus erat, audiens illum.

Greg. (in homil. 39, ut sup.). Qui narraverat mala ventura, protinus templum ingressus est, ut de illo vendentes et ementes ejiceret; ostendens quod ruina populi maxime ex culpa sacerdotum fuit. Unde dicitur : Et ingressus in templum, cœpit ejicere vendentes, etc. Amb. Deus enim templum suum non mercatoris vult esse diversorium, sed domicilium sanctitatis; nec vendibili religionis officio, sed obsequio gratuito usum ministerii sacerdotalis informat.

Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Erat autem in templo multitudo mercatorum qui vendebant animalia ritu legis, mactanda in hostiis. Sed jam aderat tempus desinendi

réformer les rites de la loi et de faire du temple une maison de prière; d'où il est ajouté : « Il est écrit : Ma maison est une maison de prière, etc. » — S. Grég. — Car il était avéré que ceux qui se trouvaient dans le temple pour recevoir les offrandes exerçaient souvent des exigences injustes à l'égard de ceux qui refusaient de donner.

Théoph. — Le Seigneur avait déjà fait ceci au commencement de sa prédication, comme saint Jean le raconte; il le fait de nouveau pour rendre plus inexcusable le crime des Juifs qui n'ont pas été corrigés par sa première leçon.

S. Aug. — Mystiquement, le temple, c'est l'humanité du Christ, ou encore c'est son humanité unie à son corps, qui est l'Église. Ainsi, en tant qu'il est le chef de l'Église, il est dit : « Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours; » en tant qu'il est uni à l'Église, c'est le temple dont il est dit : « Otez cela d'ici, etc. » Car il a voulu signifier qu'il y en aurait plusieurs dans son Église qui s'occuperaient de leurs affaires ou qui s'en feraient un asile pour cacher leurs crimes, au lieu de pratiquer la charité du Christ et d'amender leur vie en obtenant le pardon de leurs fautes par la confession.

S. Grég. — Cependant, notre Rédempteur ne retire la parole de la prédication ni aux indignes ni aux ingrats. Ainsi, après avoir maintenu la vigueur de la discipline en chassant les coupables, il manifeste le don de sa grâce; car il suit : « Et il enseignait tous les jours dans le temple. » — S. Cyr. — Le Christ aurait dû être adoré comme un Dieu à cause de sa doctrine et de ses œuvres; mais, au lieu de l'adorer, on cherchait à le faire mourir; car il suit : « Cependant les princes des

---

umbram, refulgendi vero Christi veritatem : ob hoc Christus qui cum Patre simul colebatur in templo, jussit ritus corrigi legis, fieri vero templum orationis domum. Unde subditur : Dicens illis : Scriptum est quia domus mea, etc. Greg. Qui enim ad accipienda munera in templo residebant; quia quibusdam non dantibus læsiones exquirerent, dubium non erat.

Theoph. Hoc etiam Dominus fecit in principio prædicationis suæ, ut narrat Joannes; et nunc iterum illud fecit, quia ad majus crimen Judæorum redundat, qui non fuerunt ex priori admonitione castigati.

Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, quæst. 48). Mystice autem templum ipsum hominem Christum intelligas, vel etiam adjuncto corpore ejus, quod est Ecclesia. Secundum autem id quod est caput Ecclesiæ, dictum est (Joan., 2) : Solvite templum hoc, et in triduo suscitabo illud : secundum id vero quod est adjuncta Ecclesia, intelligitur templum de quo videtur dixisse (ibidem) : Auferte ista hinc, etc. Significavit enim futuros in Ecclesia, qui sua negotia potius agerent, vel receptacula ibi haberent ad occultanda scelera sua, quam ut charitatem Christi sequerentur, et peccatorum confessione, accepta venia corrigerentur.

Greg. (in homil. 39, ut sup.). Redemptor vero noster prædicationis verba nec indignis et ingratis subtrahit : unde postquam vigorem disciplinæ ejiciendo perversos tenuit, donum hic gratiæ ostendit : nam subditur : Et erat docens quotidie in templo. Cyril. Decebat autem ex his quæ Christus dixerat et fecerat, eum adorare ut Deum; sed ipsi nequaquam hoc facientes,

prêtres, les scribes et les chefs du peuple cherchaient à le perdre. » — Bède. — Soit parce qu'il enseignait tous les jours dans le temple, soit parce qu'il en avait chassé les voleurs, soit parce que, venant comme roi et seigneur, il avait été reçu par la foule de ceux qui croyaient en lui au milieu des louanges d'un hymne céleste. — S. Cyr. — Or, le peuple avait conçu du Christ une meilleure opinion que les scribes, les pharisiens et les princes des Juifs, qui, ne recevant pas la foi du Christ, réprimandaient les autres; d'où il suit : « Ils ne trouvaient aucun moyen de rien faire contre lui, parce que tout le peuple était ravi en l'écoutant. » — Bède. — Ceci peut s'entendre de deux manières : ou bien que, craignant de soulever le peuple, ils ne savaient que faire contre Jésus, qu'ils avaient résolu de perdre; ou bien qu'ils cherchaient à perdre Jésus parce qu'ils voyaient le peuple négliger leur enseignement pour aller l'entendre.

S. Grég. — Mystiquement, comme le temple est dans la ville, ainsi la vie des religieux est au milieu du peuple fidèle. Or, il arrive souvent que quelques-uns prennent l'habit religieux, et, tandis qu'ils remplissent les fonctions des saints ordres, ils font du ministère de la religion un commerce d'affaires terrestres. Ainsi, les vendeurs du temple sont ceux qui mettent à prix d'argent ce qui revient de droit à quelques-uns; car c'est vendre la justice que de la réserver pour la mettre à prix. Les acheteurs du temple sont ceux qui, tandis qu'ils refusent de payer au prochain ce qui lui est dû, et tandis qu'ils négligent de faire ce qui est juste, achètent à prix d'argent les coupables faveurs de leurs supérieurs.

---

quærebant eum occidere. Sequitur enim : Principes autem sacerdotum, et scribæ, et principes plebis quærebant illum perdere. Bed. Vel quia quotidie docebat in templo, vel quia latrones ejecerat de templo, vel quia veniens illuc Rex et Dominus a credentium turba laudem hymni cœlestis accepit. Cyril. Sed populus graviorem æstimationem accepit de Christo, quam scribæ, pharisæi et principes Judæorum ; qui fidem Christi non acceptantes, alios increpabant. Unde sequitur : Et non inveniebant quid facerent illi : omnis enim populus suspensus erat, audiens illum. Bed. Quod duobus modis intelligi potest, quia vel timentes populi tumultum, non inveniebant quod facerent de Jesu, quem perdere disposuerant ; vel ideo Jesum perdere quærebant, quia suo magisterio neglecto, plures ad eum audiendum confluere cernebant.

Greg. (in homil. 39, ut sup.). Mystice autem sicut templum Dei in civitate est, ita in plebe fideli vita religiosorum. Et sæpe nonnulli religionis habitum sumunt ; et dum sacrorum ordinum locum percipiunt, sanctæ religionis officium in commercium terrenæ negotiationis trahunt. Vendentes quippe in templo sunt qui hoc quod quibusdam jure competit, ad præmium largiuntur : justitiam enim vendere est, hanc pro præmii acceptione servare. Ementes vero in templo sunt qui dum hoc persolvere proximo quod justum est, nolunt; dumque rem jure debitam facere contemnunt, dato patronis præmio, emunt peccatum.

Orig. — Celui qui vend sera donc chassé, surtout celui qui vend des colombes; car si je vends au peuple, à prix d'argent, les choses qui m'ont été révélées et confiées par l'Esprit-Saint, ou si je ne les enseigne point sans un salaire, que fais-je autre chose, sinon vendre une colombe (c'est-à-dire l'Esprit-Saint)? — S. Amb. — Ainsi, le Seigneur nous apprend, en général, que les marchés temporels doivent être bannis du temple. Ensuite, il chasse les changeurs pour signifier ceux qui cherchent à faire un commerce avec l'argent du Seigneur (c'est-à-dire avec les divines Ecritures), de sorte qu'ils ne font plus de distinction entre le bien et le mal. — S. Grég. — Ceux qui font de la maison de Dieu *une caverne de voleurs*, ce sont les hommes pervers qui représentent la religion et qui tuent par le glaive de leur perversité ceux qu'ils auraient dû vivifier par l'intercession de leur prière. Le temple est encore l'âme des fidèles; si elle conçoit des pensées coupables au préjudice de son prochain, elles habitent en elle comme dans une caverne de voleurs. Au contraire, la vérité enseigne tous les jours dans le temple, car elle s'insinue dans l'âme des fidèles pour leur apprendre à éviter le mal.

Orig. (*in Lucam*, hom. 37). Si quis ergo vendit, ejicietur; et præcipue, si vendit columbas. Si enim ea quæ mihi a Spiritu Sancto sunt revelata et credita, aut in vulgus pretio vendidero, aut absque mercede non docuero, quid aliud faciam, nisi columbam (id est, Spiritum Sanctum) vendo? Ambr. Generaliter itaque Dominus docet, seculares a Dei templo abesse debere contractus. Spiritualiter autem nummularios repulit, qui de pecunia Domini (id est, Scriptura divina) lucrum quærunt, ne bona malaque discernant. Greg. (in hom. 39, ut sup.). Qui domum Dei speluncam latronum faciunt; quia dum perversi homines locum religionis tenent, ibi malitiæ suæ gladiis occidunt, ubi vivificare proximos orationis suæ intercessione debuerunt. Templum quoque est ipsa mens fidelium : quæ si in læsione proximi perversas cogitationes profert, quasi in spelunca latrones resident. Cum autem mentem fidelium ad cavenda mala subtiliter erudit, quotidie veritas in templo docet.

CHAPITRE XX.

Un de ces jours-là, comme il était dans le temple instruisant le peuple et lui annonçant l'Evangile, les princes des prêtres et les docteurs de la loi s'y rencontrèrent ensemble avec les sénateurs, et lui parlèrent en ces termes : Dites-nous par quelle autorité vous faites ces choses, ou qui est celui qui vous a donné ce pouvoir. Jésus leur fit réponse et leur dit : J'ai aussi une question à vous faire, répondez-moi : Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes ? Mais ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons qu'il était du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ? Et si nous répondons qu'il était des hommes, tout le peuple nous lapidera, parce qu'il est persuadé que Jean était un prophète. Ils lui répondirent donc qu'ils ne savaient d'où il était. Et Jésus leur répliqua : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

S. Aug. — Saint Luc, ayant raconté comment les acheteurs et les vendeurs furent chassés du temple, ne parle point du voyage de Jésus à Béthanie et de son retour à la ville de Jérusalem, ni de ce qui arriva à propos du figuier, ni de ce que le Sauveur répondit, à ses disciples étonnés, sur la puissance de la foi (1). Or, ayant omis ces choses, au lieu de suivre par ordre comme saint Marc, il continue en disant : « Un jour, il arriva, etc. » Ces paroles : *un jour, il arriva,* doivent s'entendre du jour où saint Matthieu et saint Marc racontent les mêmes choses. — S. Eus. — Tandis que les princes des Juifs auraient dû admirer

(1) « Si vous avez la foi et si vous n'hésitez point, lorsque vous direz à cette montagne : Lève toi et jette-toi dans la mer, elle le fera (Matth., 21, v. 21; Marc, 11, v. 23). »

CAPUT XX.

Et factum est in una dierum docente illo populum in templo et evangelizante, convenerunt principes sacerdotum et scribæ cum senioribus, et aiunt, dicentes ad illum : Dic nobis in qua potestate hæc facis ? aut quis est qui dedit tibi hanc potestatem ? Respondens autem Jesus dixit ad illos : Interrogabo vos et ego unum verbum. Respondete mihi : Baptismus Joannis de cælo erat, an ex hominibus ? At illi cogitabant intra se dicentes : Quia si dixerimus de cælo, dicet : Quare ergo non credidistis illi ? Si autem dixerimus ex hominibus, plebs universa lapidabit nos : certi enim sunt Joannem prophetam esse. Et responderunt se nescire unde esset. Et Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

Aug. (*De con. Evang.*, lib. 2, cap. 69). Cum commemorasset Lucas ejectos de templo ementes et vendentes, prætermisit quod exibat in Bethaniam, et regrediebatur in civitatem, et quod de ficulnea factum est, et quod mirantibus discipulis de fidei virtute responsum est : atque his prætermissis, non quasi ex ordine dies prosequens (sicut Marcus), intulit, dicens : Et factum est in una dierum, etc. Quod dicit : Factum id una dierum, ea dies intelligitur in qua id gestum Matthæus et Marcus retulerunt. Euseb.

sa doctrine céleste et reconnaître à ses paroles et à ses œuvres qu'il était le Christ annoncé par les prophètes, ils cherchaient à soulever le peuple et s'opposaient au Christ; car il suit : « Dites-nous par quelle puissance vous faites ces choses, etc. » — S. Cyr. — Comme s'ils disaient : D'après la loi de Moïse, il n'y a que ceux qui sont nés de la race de Lévi qui aient le droit d'enseigner et d'être maîtres dans le temple; et vous, qui êtes de la race de Juda, vous usurpez les fonctions qui nous ont été confiées. O pharisien, si tu savais les Écritures, tu reconnaîtrais qu'il est le prêtre selon l'ordre de Melchisédech, qui doit offrir à Dieu ceux qui croient en lui, par un culte supérieur à la loi. Pourquoi donc t'émouvoir de ce qu'il a chassé du temple ce qui était destiné aux sacrifices de la loi, puisqu'il appelle à la véritable justification par la foi?

Bède. — Ou encore : quand ils disent : « Par quelle puissance faites-vous ces choses? » ils doutent que ce soit par la puissance de Dieu, et ils veulent faire entendre que ses œuvres viennent du démon. De plus, en ajoutant : « Qui vous a donné cette puissance? » ils renient manifestement *le Fils de Dieu*, puisqu'ils croient qu'il opère ses miracles, non par sa propre puissance, mais par celle d'un autre. Le Seigneur pouvait repousser une telle accusation par une réponse catégorique, mais il les interroge avec sagesse afin qu'ils soient condamnés par leur silence ou par leurs propres paroles; car il suit : « Jésus leur répondit, etc. » — Théoph. — Il veut montrer qu'ils ont toujours été rebelles à l'Esprit-Saint et qu'ils ont refusé de croire, non-seulement à Isaïe (dont ils ne se souvenaient plus), mais à Jean, qui a paru récemment.

(in *Cat. græcorum Patrum*). Cum autem principes mirari deberent docentem cœlestia dogmata, et cognoscere per dicta et facta hunc esse Christum quem prophetæ præcinerant, incumbentes subversioni populi, Christum prohibebant. Sequitur enim : Et aiunt dicentes ad illum : Dic nobis in qua potestate hæc facis, aut quis, etc. Cyril. Quasi dicant : Secundum legem mosaicam solis exortis ex Levitico sanguine data est auctoritas docendi, necnon sacrorum atriorum potestas : at tu ortus ex Juda, commissos nobis fasces usurpas. Sed si novisses, o pharisæe, Scripturas, recoleres quod hic est Sacerdos qui secundum ordinem Melchisedech offert Deo in se credentes per cultum qui legem transcendit. Quid igitur anxiaris? ejectis ab atriis sacris, quæ opportuna videbantur legalibus victimis, eo vocante ad veram justificationem per fidem.

Bed. Vel quando dicunt : In qua potestate hæc facis? de Dei dubitant potestate, et subintelligi volunt diaboli esse quod facit. Addentes quoque : Aut quis est qui dedit tibi hanc potestatem? manifestissime Dei Filium negant, quem putant, non suis, sed alienis viribus signa facere. Poterat autem Dominus aperta responsione tantam calumniam confutare; sed prudenter interrogat, ut suo silentio vel sententia condemnentur. Sequitur enim : Respondens autem Jesus, etc. Theophyl. Ut enim ostenderet eos semper fuisse Spiritui Sancto rebelles, et quod nedum Esaiæ (cujus non erat memoria), sed nuper viso Joanni credere noluerunt, ob hoc versa vice opponit

C'est pourquoi il leur adresse à son tour cette question pour leur faire entendre que, s'ils n'ont pas cru au témoignage que lui a rendu un prophète aussi grand que Jean, qui à leurs yeux était le plus grand des prophètes, ils ne le croiraient pas lui-même s'il leur disait par quelle puissance il opère ses miracles.

S. Eus. — Il demande au sujet de Jean-Baptiste, non quelle était son origine, mais d'où il avait reçu la forme de son baptême. — S. Cyr. — Or, ils ne rougirent point de reculer devant la vérité; car c'est Dieu qui envoya Jean comme une voix qui crie : « Préparez la voie du Seigneur. » Ils craignent de dire la vérité, de peur qu'il ne leur soit répondu : « Pourquoi n'y avez-vous pas cru? » Et ils n'osent blâmer le précurseur, non par crainte de Dieu, mais du peuple; d'où il suit : « Ils pensaient en eux-mêmes, disant : Si nous répondons : Du ciel, il dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru? » — Bède. — Comme s'il disait : Celui que vous confessez avoir été un prophète descendu du ciel m'a rendu témoignage, et vous avez appris de lui par quelle puissance je fais ces œuvres. — Suite. — « Si nous disons : Des hommes, tout le peuple nous lapidera; car ils tiennent pour certain que Jean était prophète. » Ils comprirent donc que, quelle que fût leur réponse, ils tomberaient dans un piége; ils craignaient d'être lapidés, et plus encore de confesser la vérité; d'où il suit : « Ils répondirent qu'ils ne savaient d'où il était. » Or, comme ils ne veulent pas avouer ce qu'ils savent, ils sont repoussés, de sorte que le Seigneur ne leur dit point ce qu'il sait; d'où il suit : « Jésus leur dit : Je ne vous dirai pas non plus par quelle puissance je fais ces choses. » La connaissance de

---

eis hanc quæstionem; ostendens quod si tanto prophetæ Joanni, qui apud eos major videbatur, minime crediderunt, perhibenti testimonium ejus, qualiter ei crederent respondenti, qua auctoritate hoc faceret?

Euseb. (ut sup.). Quærit autem de Joanne Baptista, non unde erat oriundus, sed unde legem suscepisset baptismatis. Cyril. Sed illi fugere veritatem non horruerunt : Deus enim misit Joannem sicut vocem clamantem : Parate viam Domino. Timuerunt autem dicere veritatem, ne diceretur : Cur non credidistis? et cavent reprehendere præcursorem, non metu divino, sed populi. Unde sequitur : At illi cogitabant intra se dicentes : Quia si dixerimus de cœlo, dicet : Quare ergo non credidistis ei? Bed. Quasi dicat : Quem confitemini de cœlo habuisse prophetam, mihi testimonium perhibuit; et ab illo audistis in qua potestate hæc faciam. Sequitur : Si autem dixerimus, ex hominibus, plebs universa lapidabit nos : certi sunt enim Joannem prophetam esse : viderunt ergo, quomodolibet respondissent, in laqueum se casuros; timentes lapidationem, sed magis veritatis confessionem : unde sequitur : Et responderunt se nescire unde esset. Quia ergo nolunt fateri hoc quod sciunt, repulsi sunt, ut eis Dominus non diceret quod sciebat. Unde sequitur : Et ait illis Jesus : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio. Ob duas enim causas maxime scientia veritatis est occultanda quærentibus; cum scilicet is qui quærit,

la vérité doit être cachée à ceux qui la cherchent, principalement pour deux raisons : lorsque celui qui la demande est incapable de comprendre ce qu'il demande, ou encore lorsque, par haine et par mépris de la vérité, il est indigne qu'on lui explique ce qu'il demande.

Alors il commença à dire au peuple cette parabole : Un homme planta une vigne, la loua à des vignerons, et s'en étant allé en voyage, fut longtemps hors de son pays. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs vers ces vignerons, afin qu'ils lui donnassent du fruit de sa vigne; mais eux, l'ayant battu, le renvoyèrent sans lui rien donner. Il leur envoya ensuite un second serviteur; mais ils le battirent encore, et l'ayant traité outrageusement, le renvoyèrent sans lui rien donner. Il en envoya encore un troisième, qu'ils blessèrent, et chassèrent comme les autres. Enfin le seigneur de cette vigne dit en lui-même : Que ferai-je? je leur enverrai mon fils bien-aimé; peut-être que, le voyant, ils auront quelque respect pour lui. Mais ces vignerons, l'ayant vu, pensèrent en eux-mêmes, et se dirent l'un à l'autre : Voici l'héritier, tuons-le, afin que l'héritage soit à nous. Et l'ayant chassé hors de la vigne, ils le tuèrent. Comment donc les traitera le seigneur de la vigne? Il viendra lui-même, et perdra ces vignerons, et il donnera sa vigne à d'autres. Ce que les princes des prêtres ayant entendu, ils lui dirent : A Dieu ne plaise! Mais Jésus, les regardant, leur dit : Que veut donc dire cette parole de l'Ecriture : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtisssaient est devenue la principale pierre de l'angle : quiconque se laissera tomber sur cette pierre s'y brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera?

S. Eus. — Les princes du peuple des Juifs s'étant réunis dans le temple, le Seigneur, pour prédire ce qu'ils tramaient contre lui et le châtiment qui tombera sur eux, raconte une nouvelle parabole; car il est dit : « Alors il commença à dire au peuple cette parabole : Un

---

minus capax est ad intelligendum ea quæ quærit; aut odio vel contemptu veritatis indignus est, cui debeat aperiri quod quærit.

Cœpit autem dicere ad plebem parabolam hanc : Homo quidam plantavit vineam, et locavit eam colonis, et ipse peregre fuit multis temporibus. Et in tempore vindemiæ illo, misit ad cultores servum, ut de fructu vineæ darent illi : qui cæsum dimiserunt eum inanem. Et addidit alterum servum mittere; illi autem hunc quoque cædentes et afficientes contumelia, dimiserunt inanem. Et addidit tertium mittere; qui et illum vulnerantes, ejecerunt. Dixit autem dominus vineæ : Quid faciam? Mittam filium meum dilectum; forsitan cum hunc viderint, verebuntur. Quem cum vidissent coloni, cogitaverunt intra se, dicentes : Hic est hæres : occidamus illum, ut nostra fiat hereditas. Et ejectum illum extra vineam, occiderunt. Quid ergo faciet illis dominus vineæ? Veniet, et perdet colonos istos, et dabit vineam aliis. Quo audito, dixerunt illi : Absit. Ille autem aspiciens eos, ait : Quid est ergo hoc quod scriptum est : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli? Omnis qui ciciderit supra illum lapidem, conquassabitur : supra quem autem ceciderit, comminuet illum.

EUSEB. (ut sup.). Congregatis in unum principibus populi Judæorum in ipso templo, ea quæ contra ipsum facturi erant, et superventurum eis exterminium figurate prædicens, parabolam protulit. Dicitur enim : Cœpit autem dicere ad plebem para-

homme planta une vigne. » — S. Aug. — Saint Matthieu, pour abréger, omet cette circonstance rapportée par saint Luc, savoir : que le Sauveur raconta cette parabole, non-seulement aux princes des Juifs qui l'avaient interrogé au sujet de sa puissance, mais encore au peuple. — S. Amb. — La plupart diffèrent sur les significations diverses de ce qui est appelé ici une vigne; cependant Isaïe dit clairement que la vigne du Seigneur des armées, c'est la maison d'Israël. Quel autre que Dieu a planté cette vigne? — Bède.— Ainsi cet homme qui a planté une vigne est le même qui, dans une autre parabole, loua des ouvriers pour sa vigne. — S. Eus. — Dans la parabole d'Isaïe, c'est la vigne qui est réprimandée, tandis que la parabole du Sauveur, au lieu d'être dirigée contre la vigne, est contre les vignerons; d'où il est ajouté : « Il la loua à des vignerons, » c'est-à-dire aux anciens du peuple, aux princes des prêtres, aux docteurs et à tous ceux qui ont quelque dignité. — Théoph.— Ou encore : tout homme est la vigne et aussi le vigneron, car chacun de nous se cultive soi-même. Or, ayant confié cette vigne aux vignerons, il s'en alla, c'est-à-dire qu'il les laissa faire à leur gré; d'où il suit : « Il s'en alla pour longtemps en un pays étranger. » — S. Amb.— Non pas que le Seigneur se soit transporté d'un lieu à un autre, lui qui est toujours présent partout, mais parce qu'il est présent pour ceux qui l'aiment et absent pour ceux qui l'oublient. Il fut absent longtemps, afin que ses exigences ne parussent point trop promptes, car plus la générosité a été indulgente, plus la révolte est inexcusable.

S. Cyr. — Ou encore : Dieu fut absent de sa vigne pendant une longue suite d'années, parce qu'après s'être montré à son peuple

---

bolam hanc : Homo quidam plantavit vineam. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 2, cap. 70). Tacuit Matthæus brevitatis causa quod Lucas non tacet, parabolam istam, non ad solos principes dictam, qui de potestate interrogaverunt, sed etiam ad plebem. Ambr. Plerique autem varias significationes vineæ appellatione derivant : sed evidenter Esaias vineam Domini Sabaoth, domum Israel esse memorat (cap. 5). Hanc vineam quis alius nisi Deus condidit? Bed. Homo ergo qui plantavit vineam, ipse est qui juxta aliam parabolam conduxit operarios in vineam suam. Euseb. (ut sup.). Sed parabola quam Esaias dixit, vineam reprehendit : Salvatoris vero parabola non est contra vineam dicta, sed de cultoribus vineæ; de quibus subditur : Et locavit eam colonis, id est, senioribus populi, et principibus sacerdotum, et doctoribus, et optimatibus cunctis. Theophyl. Vel quilibet de populo est vinea, idem est etiam cultor; quilibet enim nostrum seipsum colit. Hac igitur vinea commissa cultoribus abiit, id est, dimisit illos progredi suo arbitrio. Unde sequitur : Et ipse peregre fuit multis temporibus. Ambr. Non quia ex loco ad locum profectus est Dominus, qui ubique semper præsens est; sed quia præsentior est diligentibus, negligentibus abest. Multis autem temporibus abfuit, ne præpropera videretur exactio : nam quo indulgentior liberalitas, eo inexcusabilior pervicacia.

Cyril. (in *Cat græcorum Patrum*). Vel Deus absentavit se a vinea plurium annorum curriculis : quia postquam visus est in specie ignis descendisse in montem Sina

comme le feu du ciel sur la montagne de Sinaï, il ne lui manifesta plus sa présence d'une manière visible. Néanmoins, il n'y eut aucun intervalle durant lequel Dieu n'envoyât des prophètes et des justes pour l'avertir; d'où il suit : « Au temps de la vendange, il envoya un de ses serviteurs aux vignerons pour qu'ils lui donnassent du fruit de sa vigne, etc. » — Théoph. — Il dit *du fruit de sa vigne*, parce qu'il ne demandait pas tout le fruit, mais une partie du fruit. En effet, qu'est-ce que Dieu gagne par nous, sinon sa connaissance, qui est aussi pour notre avantage? — Bède. — Il dit *fruit*, et non *revenu*, car elle ne produisit jamais aucun revenu. Or, le premier serviteur envoyé par lui fut Moïse, qui, pendant quarante années, demanda aux vignerons quelque fruit de la loi qu'il leur avait donnée; mais *il en eut beaucoup à souffrir, car ils aigrirent son esprit;* d'où il suit : « Mais eux, l'ayant battu, le renvoyèrent les mains vides. »

S. Amb. — Or, il leur adressa encore plusieurs autres serviteurs que les Juifs renvoyèrent sans honneur et qui leur furent inutiles (dont ils ne tirèrent aucun profit); d'où il suit : « Il envoya encore un autre serviteur. » — Bède. — Ce second serviteur, c'est David, qui fut envoyé après la proclamation de la loi pour exciter, par la mélodie des psaumes, les ouvriers de la vigne à la pratique des bonnes œuvres. Mais ils dirent : Qu'avons-nous à faire de David, et que nous importe le fils d'Isaïe? D'où il suit : « L'ayant aussi battu et chargé d'outrages, ils le renvoyèrent les mains vides. » Cependant le maître ne s'en tint pas là; car il suit : « Il en envoya un troisième, » par où il faut entendre le chœur des prophètes qui firent entendre au peuple leur perpétuel témoignage. Or, quel est le prophète qu'ils n'ont point persécuté? D'où il suit:

(*Exod.*, 19) non amplius visibiliter præbuit eis suam præsentiam. Nulla tamen interpolatio contigit, qua non mitteret Deus prophetas et justos commonentes. Unde sequitur : Et in tempore vindemiæ illo, misit ad cultores servum, ut de fructu vineæ darent illi, etc. Theophyl. Dicit autem de fructu vineæ, quia non totum fructum, sed aliquid de fructu volebat accipere : nam quid lucratur Deus a nobis nisi suam notitiam, quæ etiam est nostra utilitas? Beda. Bene autem fructum posuit non proventum : nullus enim hujus vineæ proventus inventus est. Servus ergo primus missus est Moyses, qui per quadraginta annos fructum aliquem legis quam dederat a cultoribus requirebat, sed, vexatus est propter eos, quia exacerbaverunt spiritum ejus (*Psal.* 77, vers. 32). Unde sequitur : Qui cæsum dimiserunt eum inanem.

Ambr. Factum est autem ut plures alios destinaret, quos Judæi inhonores et inanes sibi (de quibus nihil potuerunt proficere) dimiserunt. Unde sequitur : Et addidit alterum servum mittere. Beda. Servus alter David significatur : qui missus est, ut post edicta legalia, cultores vineæ psalmodiæ modulamine ad exercitium boni operis excitaret. Sed e contrario dixerunt (2 *Reg.*, 20, et 3 *Reg.*, 12) : Quæ nobis pars in David? aut quæ hæreditas in filio Isai? Unde sequitur : Illi autem hunc cædentes et afficientes contumelia, dimiserunt inanem. Sed nec sic destitit. Sequitur enim : Et addidit

« Qu'ils blessèrent et jetèrent dehors. » Ainsi, on peut voir dans ces divers serviteurs une figure de tous les docteurs de la loi, ainsi que le Seigneur le manifeste ailleurs en disant : « Il est nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, soit accompli. »

Théoph. — Les prophètes ayant souffert tous ces maux, il a envoyé son Fils; car il suit : « Le maître de la vigne dit : Que ferai-je? » — Bède. — Si le maître de la vigne parle d'une manière dubitative, ce n'est point par ignorance (car Dieu le Père n'ignore rien), mais il semble hésiter afin que le libre arbitre de l'homme soit conservé. — S. Cyr. — Le maître de la vigne délibère en lui-même sur ce qu'il fera, non pas qu'il manque de serviteurs, mais parce qu'après avoir tenté de sauver les hommes par tous les moyens, sans que jamais son peuple l'ait secondé, il en imagine un autre plus grand; d'où il continue en disant : « J'enverrai mon Fils bien aimé, peut-être qu'en le voyant ils le respecteront. » — Théoph. — S'il parle ainsi, ce n'est point qu'il ignore qu'ils le traiteront plus mal qu'ils n'ont traité les prophètes, mais parce que le Fils avait plus de droits à leur respect, et que leur crime sera à son comble s'ils sont rebelles jusqu'à le faire mourir. Ainsi, il prend cette forme dubitative (1) afin que nul ne puisse dire que la prescience divine a été la cause nécessaire de leur révolte.

S. Amb. — Les Juifs perfides, voulant se défaire du Fils unique, et, pour ainsi dire, de l'héritier qui leur était envoyé, le chassèrent en le

(1) *Forsitan*, peut-être; comme pour montrer que la prescience divine n'exclut point les choses contingentes et ne détruit point le libre arbitre.

---

tertium mittere : per quem prophetarum chorum intellige, qui continuis attestationibus populum convenerunt. Sed quem prophetarum non sunt persecuti? Unde sequitur : Qui et illum vulnerantes, ejecerunt. His autem tribus servorum gradibus omnium sub lege doctorum figuram posse comprehendi Dominus alibi manifestat, dicens : Quoniam necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moysi, et prophetis, et psalmis de me.

Theophyl. Prophetis igitur talia mala passis, filius destinatur. Sequitur enim : Dixit autem dominus vineæ : Quid faciam? Bed. Quod Dominus vineæ dubitative loquitur, non de ignorantia venit (quid enim nesciat Deus Pater?) sed ambigere dicitur, ut libera voluntas hominis conservetur. Cyril. (in *Cat. græcorum Patrum*). Deliberat etiam secum Dominus vineæ quid agat; non quasi carens ministris, sed quia pertentato quolibet ingenio salutis humanæ, populo vero nequaquam adjuto, aliud majus adjungit. Unde consequenter dicit : Mittam filium meum dilectum, forsitan cum hunc viderint, verebuntur. Theophyl. Dixit autem hoc, non tanquam ignorans quod pejus eum essent tractaturi quam prophetas, sed quia oportebat filium eis fieri reverendum : quod si contumaces fuerint occidendo, hoc cumulat eorum crimen. Ne ergo dicerent aliqui divinam præscientiam necessario fuisse inobedientiæ causam, ideo sic figurat sermonem.

Ambr. Filium igitur unigenitum sibi missum perfidi Judæi quasi hæredem removere cupientes, occiderunt crucifigendo, et ejecerunt negando. Unde sequitur : Quem

niant et le tuèrent en le crucifiant; d'où il suit : « Les vignerons, l'ayant vu, pensèrent en eux-mêmes, disant : Celui-ci est l'héritier, tuons-le, afin que l'héritage soit à nous. » Le Christ est tout à la fois héritier et testateur; il est héritier parce qu'il a survécu à sa propre mort et que nos progrès sont comme les biens héréditaires qu'il reçoit des testaments que lui-même nous a donnés. — BÈDE. — Le Seigneur prouve ainsi manifestement que les princes des Juifs n'ont pas crucifié le Fils de Dieu par ignorance, mais par envie; car ils comprirent qu'il était celui à qui il avait été dit : « Je vous donnerai les nations pour héritage. » — SUITE. — « L'ayant jeté hors de la vigne, ils le tuèrent. » En effet, « Jésus souffrit hors des portes de la ville pour sanctifier le peuple par son sang. » — THÉOPH. — Cependant, comme nous avons dit plus haut que cette vigne était le peuple d'Israël, et non la ville de Jérusalem, peut-être vaut-il mieux entendre qu'ils le tuèrent hors de la vigne, dans ce sens que le Seigneur souffrit hors des mains de son peuple; car son peuple ne le fit pas mourir de ses propres mains, mais le livra à Pilate et aux Gentils. Par la *vigne*, d'autres ont entendu l'Écriture, à laquelle ne croyaient point ceux qui firent mourir le Seigneur, d'où il est dit que le Seigneur a souffert hors de la vigne (c'est-à-dire hors de l'Écriture). — BÈDE. — Ou encore : il est chassé hors de la vigne et tué ensuite, parce qu'il est d'abord repoussé du cœur des infidèles et ensuite attaché à la croix.

S. CHRYS. — C'est par miséricorde, et non par indifférence, que le Christ n'est venu qu'après les prophètes. En effet, Dieu ne hâte point ses œuvres, et son amour est plein de condescendance. Or, s'ils mépri-

---

cum vidissent coloni, cogitaverunt intra se, dicentes : Hic est hæres : occidamus eum, ut nostra fiat hæreditas. Hæres Christus est, idemque testator : hæres quia morti propriæ supervivit, et testamentorum quæ ipse contulit, tanquam hæreditaria in nostris profectibus emolumenta consequitur. BED. Manifestissime autem Dominus probat Judæorum principes, non per ignorantiam, sed per invidentiam crucifixisse Filium Dei. Intellexerunt enim hunc esse, cui dictum est (*Psal.* 2) : Dabo tibi gentes hæreditatem tuam. Sequitur : Et ejectum illum extra vineam, occiderunt : quia Jesus, ut sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portam passus est (*Hebr.*, 13). THEOP. Sed quia superius populum non Hierusalem loco vineæ sumpsimus, forsan magis proprie dici potest, quod occidit quidem eum populus extra vineam, id est, extra populi manus passus est Dominus; quia scilicet populus ei non propriis manibus necem intulit, sed tradens hunc Pilato et gentibus. Quidam autem per vineam Scripturam intellexerunt; cui non credentes, Dominum necaverunt : unde extra vineam (id est, extra Scripturam) dicitur Dominus passus. BEDA. Sive ejectus extra vineam, et occisus est : quia prius est ab infidelium corde repulsus, ac deinde cruci addictus est.

CHRYS. Dispensationis autem non negligentiæ est post prophetas Christum venisse : non enim Deus omnia repente prosequitur, sed condescendit propter sui pietatem : quia si post servos venientem filium contempserunt, multo magis nec antea eum audirent : qui enim non audiebant

sèrent le Fils venant après les serviteurs, à plus forte raison ne l'eussent-ils pas écouté d'abord. Comment donc auraient-ils compris des enseignements plus élevés, eux qui ne comprenaient pas les moindres?

S. Amb. — Ensuite, il interroge les Juifs, afin qu'ils prononcent eux-mêmes leur condamnation; car il suit : « Que leur fera donc le maître de la vigne? » — S. Bas. — Il dit ceci pour montrer que ceux qui sont condamnés n'ont rien à opposer à l'évidence de son droit. Or, c'est le propre de la miséricorde divine de ne jamais punir sans avertir auparavant par des menaces, afin de ramener les pécheurs à la pénitence; d'où il suit : « Il viendra et perdra ces vignerons, etc. » — S. Amb. — Il dit que le maître de la vigne viendra, parce que la majesté du Père est aussi dans le Fils; ou encore : parce qu'à la fin des temps sa présence se manifestera dans les événements humains.

S. Cyr. — Ainsi les princes des Juifs sont exclus comme rebelles à la volonté du Seigneur et comme laissant stérile la vigne qui leur était confiée; ensuite, la culture de la vigne est donnée aux prêtres du Nouveau-Testament. Or, avant compris le sens de cette parabole, ils voulurent s'y soustraire; d'où il suit : « Ce qu'ayant entendu, ils lui dirent : A Dieu ne plaise! » Néanmoins, ils n'en devinrent pas meilleurs à cause de leur endurcissement et de leur résistance à la foi du Christ.

Théoph. — Saint Matthieu semble raconter ceci différemment; il dit que le Seigneur demanda : « Que fera le maître de la vigne à ces vignerons? » et que les Juifs répondirent : « Il fera périr ces méchants. » Cependant, il n'y a là aucune contradiction, et les deux récits sont vrais. En effet, ils auront d'abord porté ce jugement; ensuite, voyant où tendait la parabole, ils auront dit : « A Dieu ne plaise! » comme

---

minora præcepta, quomodo audivissent majora?

Ambr. Pulchre autem interrogat, ut sua seipsi damnent sententia. Sequitur enim : Quid ergo faciet illis dominus vineæ? Basil. (*in Esai.*, 5, cap. 6). Hoc autem fit quasi his qui damnantur nihil habentibus opponere evidentiæ juris. Proprium autem est divinæ miserationis non infligere pœnas in silentio, sed prædicere minis, revocando eos ad pœnitentiam : unde et hic sequitur : Veniet, et perdet colonos istos, etc. Ambr. Venturum Dominum dicit vineæ; quod in filio adsit etiam paterna majestas; vel quod ultimis temporibus præsentior humanis aspiret effectibus.

Cyril. (in *Cat. græc. Patrum*). Exclusi sunt igitur Judæorum primates, quasi dominicæ voluntati repugnantes, et sterilem reddentes vineam sibi commissam. Est autem datus cultus vineæ sacerdotibus novi Testamenti : cum autem virtutem ænigmatis senserunt, recusant illud pati. Unde sequitur : Quo audito, dixerunt illi : Absit; nec tamen meliores hinc evaserunt ob sui pertinaciam et inobedientiam erga fidem Christi.

Theophyl. Aliter autem videtur Matthæus dicere, Dominum scilicet quæsivisse : Quid faciet illis cultoribus vineæ? Judæos vero respondisse : Malos male perdet. Non est autem repugnantia : nam utrumque factum est : primo enim ipsi promulgaverunt illam sententiam; postea sentientes quo tendebat

saint Luc le raconte. — S. Aug. — Ou encore : dans cette foule, quelques-uns avaient demandé astucieusement au Seigneur par quelle puissance il faisait ses œuvres ; d'autres ne l'avaient pas interrogé astucieusement, mais avaient fait entendre ce cri de foi : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur ; » ce sont ceux qui disent : « Il les perdra et donnera sa vigne à d'autres. » On peut aussi attribuer cette parole au Seigneur, soit qu'il l'ait dite véritablement, soit à cause de l'union de ses membres avec leur chef. Or, comme on lui répondait ainsi, d'autres dirent : « A Dieu ne plaise ! » parce qu'ils comprenaient que cette parabole était dirigée contre eux.

Suite. — « Mais lui, les regardant, dit : Qu'est-ce donc que cette parole qui est écrite : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la pierre de l'angle ? » — Bède. — Comme s'il disait : Comment s'accomplira cette prophétie, sinon parce que le Christ, rejeté et mis à mort par vous, sera prêché aux Gentils, qui croiront en lui, en sorte que, comme une pierre angulaire, il se bâtira un seul temple avec les deux peuples ? — S. Eus. — Le Christ est appelé *pierre* à cause de son corps terrestre ; cette pierre est *détachée sans la main d'aucun homme* (1), selon la vision de Daniel, parce qu'il est né d'une vierge ; cette pierre n'est ni d'argent, ni d'or, parce qu'il n'est point comme un roi plein de gloire, mais comme un homme humble et méprisé : c'est pourquoi ceux qui bâtissaient l'ont rejeté. — Théoph. — Les princes du peuple le repoussèrent quand ils dirent : « Cet homme ne

(1) Allusion au songe de Nabuchodonosor expliqué par Daniel : « Jusqu'à ce qu'une pierre s'est détachée d'elle-même sans la main d'aucun homme, etc. (Daniel, c. 2, v. 34). »

---

parabola, dixerunt, absit, ut Lucas hic narrat. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 4, cap. 70, ut sup.). Vel aliter : in illa de qua loquimur turba, erant qui dolose Dominum interrogaverant in qua potestate faceret : erant etiam qui non dolose, sed fideliter acclamaverunt : Benedictus qui venit in nomine Domini ! ac per hoc erant qui dicerent : Perdet illos, et vineam suam dabit aliis. Quæ vox recte etiam ipsius Domini fuisse intelligitur ; sive propter veritatem, sive propter membrorum ejus cum suo capite unitatem : erant etiam qui talia respondentibus dicerent, absit : quia intelligebant in seipsos hanc parabolam dictam.

Sequitur : Ille autem aspiciens eos, ait : Quid est ergo hoc quod scriptum est : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli ? Beda. Quasi dicat : Quomodo implebitur hæc prophetia, nisi quia Christus a vobis reprobatus et occisus, credituris est gentibus prædicandus ; ut quasi lapis angularis ex utroque populo unum sibi templum ædificet ? Euseb. Lapis autem dicitur Christus propter terrestre corpus ; abscissus sine manibus, secundum visionem Danielis (cap. 2) propter ortum ex Virgine : lapis autem non argenteus, aut aureus ; quia non rex aliquis gloriosus, sed homo humilis et abjectus, propter quod ædificantes eum reprobaverunt. Theophyl. Reprobaverunt enim eum principes populi, cum dixerunt (Joan., 7, v. 16) : Hic a Deo non est ; ille vero tam utilis fuit,

vient point de Dieu. » Cependant, il a été si utile et si choisi qu'il a été posé pour être la pierre angulaire. — S. Cyr. — La Sainte-Écriture compare à un angle la réunion des deux peuples (les Israélites et les Gentils) en une même foi. En effet, le Sauveur a cimenté les deux peuples en un même homme nouveau et en a fait un seul corps pour les réconcilier avec son Père; il est donc la pierre de salut de l'angle qu'il a bâti. C'est au détriment des Juifs, qui ne veulent point de cette union spirituelle.

Théoph. — Il leur parle de deux condamnations ou de deux ruines : une pour leur âme, parce qu'ils se sont scandalisés à cause du Christ; il l'indique par ces paroles : « Quiconque tombera sur cette pierre sera brisé; » et une autre qui est leur condamnation et leur destruction à cause de la pierre qu'ils ont méprisée, et il l'indique en ajoutant : « Celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera » (ou encore : elle le *jettera au vent*) (1). C'est ainsi que les Juifs furent dispersés de la Judée dans tout l'univers comme le van disperse la paille de l'aire. Remarquez l'ordre de ceci : d'abord, c'est le crime commis contre lui, ensuite c'est la juste vengeance de Dieu. — Bède. — Ou encore : celui qui est pécheur, et qui néanmoins croit en lui, tombe sur la pierre et s'y brise, car la pénitence le ramène au salut; au contraire, celui sur lequel il tombera (c'est-à-dire celui sur lequel cette pierre tombera parce qu'il l'a reniée), il le brisera comme un vase, dont il ne restera pas même un fragment pour puiser une goutte d'eau. Ou encore : il veut parler de ceux qui tombent sur lui et qui le méprisent; ils

(1) Λικμήσει, qui veut dire *vanner*, jeter au vent ou *briser*, *réduire en poussière*, parce qu'il faut broyer ce qu'on veut jeter au vent.

---

et tam electus ut in capite anguli poneretur. Cyril. (in *Cat. græcorum Patrum*). Angulo vero comparat sacra Scriptura (1 *Petri et ad Ephes.*, 2) concursum utriusque populi (israelitici scilicet et gentilis) in unam fidem : compegit enim Salvator utrumque populum in unum novum hominem, conciliians eos in uno corpore Patri. Salubris ergo est lapis angulo facto ab eo : detrimentum autem infert Judæis impugnantibus hunc spiritualem concursum.

Theophylact. Duas autem condemnationes vel eorum perditiones commemorat : unam quidem animarum suarum, quam passi sunt scandalizati in Christo : et hoc tangit, cum dicit : Omnis qui ceciderit super illum lapidem, conquassabitur : aliam vero captivitatis et exterminii, quam intulit eis lapis ab ipsis contemptus : et hoc tangit, cum subdit : Supra quem autem ipse ceciderit, comminuet illum (vel ventilabit eum). Sic enim ventilati sunt Judæi a Judæa per universum orbem, ut ab area paleæ. Et attende ordinem : nam præambulum est scelus in eum commissum : sequitur autem justa Dei vindicta. Beda. Vel aliter : qui peccator est, et tamen illi credit, cadit quidem super lapidem, et conquassatur, reservatur enim per pœnitentiam ad salutem : supra quem vero ille ceciderit (hoc est, cui lapis ipse irruerit, quia ipsum negavit) comminuet eum; ut nec testa quidem remaneat, in qua hauriatur aquæ pusillum. Sive de his dicit quod ca-

ne périssent pas tout-à-fait, mais ils se brisent, en sorte qu'ils ne marchent plus droit; mais pour ceux sur lesquels il tombe, il fondra du ciel sur eux au jugement avec le châtiment de leur damnation, et il les brisera, de sorte qu'ils seront comme *la poussière que le vent chasse à la surface de la terre.*

S. Amb. — Ou encore : cette vigne est notre image; le Père tout puissant est le *vigneron*, le Christ est la *vigne*, et nous sommes les *branches.* Or, c'est avec raison que le peuple chrétien est appelé la vigne du Christ, soit parce qu'il a sur le front le signe de la croix, soit parce que son fruit est cueilli dans la dernière saison de l'année, soit parce que, semblables aux rangées des vignes, pauvres et riches, maîtres et serviteurs, tous indistinctement ont la même place dans l'Église. De plus, comme la vigne se marie aux arbres, ainsi l'âme est unie au corps. Or, le vigneron diligent a soin de labourer et de tailler cette vigne, de peur que l'ombre des feuilles ne devienne trop épaisse et qu'une jactance de paroles stériles n'empêche la maturité de sa nature spirituelle. Enfin, il faut vendanger tout l'univers, puisque cette vigne est plantée dans tout l'univers. — Bède. — Ou encore : dans un sens moral, il donne à chaque fidèle sa vigne à cultiver en lui confiant le soin de faire fructifier le mystère de son baptême; il envoie un premier, un second et un troisième serviteur quand on lit la loi, les psaumes et les prophéties. Le serviteur qu'il a envoyé est outragé et battu lorsque nous méprisons ou blasphémons la parole que nous entendons. Celui-là tue (autant qu'il est en lui) l'héritier envoyé qui foule aux pieds le Fils de Dieu par le péché. Le méchant vigneron est perdu et la vigne donnée

---

dunt super eum, qui illum modo contemnunt; ideo nondum penitus intereunt, sed conquassantur, ut non recti ambulent: super quos autem cadit, veniet illis desuper in judicio cum pœna perditionis; ideo comminuet eos, ut sint tanquam pulvis, quem projicit ventus a facie terræ (*Psal.* 1).

Ambr. Vinea etiam typus noster est. Agricola quippe omnipotens Pater; vitis Christus; at vero nos palmites (Joan., 15). Recte vinea Christi populus nominatur; vel quod crucis in fronte prætexat indicium; vel quod fructus ex postrema anni legatur ætate; vel quod omnibus, ut ordinibus vinearum, ita pauperibus atque divitibus, servis et dominis in Ecclesia æqua dimensio, nulla discretio sit. Et ut vitis maritatur arboribus, ita corpus animæ: hanc vineam diligens agricola fodere et tondere consuevit, ne luxuriet umbra foliorum, verborumque infructuosa jactantia maturitatem indolis naturalis impediat: decet totius orbis hic esse vindemiam, ubi totius orbis est vinea. Bed. (*super Marc*, 24). Vel morali intellectu cuique fidelium vinea quam excolat, locatur, dum mysterium baptismi quod exerceat ei committitur. Mittitur servus unus, alter, tertius, cum lex, psalmodia et prophetia legitur. Sed missus servus contumeliis affectus vel cæsus dicitur, cum sermo auditus contemnitur vel blasphematur. Missum hæredem (quantum in se est) occidit, qui Filium Dei peccando conculcat (*ad Hebr.*, 6). Perdito malo cultore vinea datur alteri, cum dono gratiæ quod superbus sprevit, humilis quisque ditatur.

à un autre, parce que le don de la grâce, méprisé par les superbes, enrichit ceux qui sont humbles.

Les princes des prêtres et les scribes eurent envie de se saisir de lui à l'heure même, parce qu'ils avaient bien reconnu qu'il avait dit cette parabole contre eux; mais ils appréhendèrent le peuple. Comme ils ne cherchaient que les occasions de le perdre, ils lui envoyèrent des personnes apostées, qui contrefaisaient les gens de bien, pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer au magistrat et au pouvoir du gouverneur. Ces gens-là vinrent donc lui proposer cette question : Maître, nous savons que vous ne dîtes et n'enseignez rien que de juste, et que vous n'avez point d'égard aux personnes; mais que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité. Nous est-il libre de payer le tribut à César, ou de ne le payer pas? Jésus, qui voyait leur malice, leur dit : Pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi un denier. De qui est l'image et l'inscription qu'il porte? Ils lui répondirent : De César. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Ils ne trouvèrent rien dans ces paroles qu'ils pussent reprendre devant le peuple; et ayant admiré sa réponse, ils se turent.

S. Cyr. — Les princes des Juifs (comprenant que cette parabole s'appliquait à eux) auraient dû s'éloigner du mal, étant ainsi instruits de l'avenir; mais, au lieu de considérer ces choses, ils cherchent l'occasion d'accomplir leurs crimes; d'où il est dit : « Les princes des prêtres cherchaient, etc. » Ils ne sont point retenus par le commandement de la loi qui dit : « Vous ne ferez point mourir l'innocent et le juste. » Cependant, la crainte du peuple modère leur coupable dessein; car il suit : « Ils craignirent le peuple. » Ils mettent la crainte des hommes au-dessus de la crainte de Dieu. Or, voici quelle fut l'occasion de ce dessein : « Ils reconnurent que c'était contre eux qu'il avait dit cette

---

Et quærebant principes sacerdotum et scribæ mittere in illum manus in illa hora; et timuerunt populum; cognoverunt enim quod ad ipsos dixerit similitudinem istam. Et observantes miserunt insidiatores, qui se justos simularent, ut caperent eum in sermone, et traderent illum principatui et potestati præsidis. Et interrogaverunt eum, dicentes : Magister, scimus quia recte dicis et doces, et non accipis personam hominis, sed viam Dei in veritate doces. Licet nobis tributum dare Cæsari, an non? Considerans autem dolum illorum, dixit ad eos : Quid me tentatis? Ostendite mihi denarium : cujus habet imaginem et superscriptionem? Respondentes, dixerunt : Cæsaris. Et ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo. Et non potuerunt verbum ejus reprehendere coram plebe, et mirati in responso ejus, tacuerunt.

Cyril. Decebat quidem principes Judæorum (intelligentes quod de ipsis parabola diceretur) a malo sic discedere, quasi de futuris instructos; sed hoc non considerantes, occasionem suorum colligunt criminum : unde dicitur : Et quærebant principes sacerdotum, etc. Nec refrænavit eos legis præceptum, quod dicit (*Exod.*, 23) : Innocentem et justum non occides; sed compescuit eorum nefandum propositum plebis timor; sequitur enim : Et timuerunt populum : præferunt enim divinæ reverentiæ humanum timorem. Quæ autem hujus propositi fuerit occasio, subditur : Cognoverunt enim quod ad ipsos dixerit similitu-

parabole, etc. » — Bède. — C'est ainsi qu'en cherchant à le faire mourir ils prouvaient la vérité de sa parabole; car il est lui-même cet *héritier* dont il a dit que la mort injuste devait être vengée, et ils sont les *méchants vignerons* qui cherchent à mettre à mort le Fils de Dieu. La même chose arrive tous les jours dans l'Église lorsque quelqu'un, qui n'est frère que de nom, n'aime pas l'unité de la foi et de la paix de l'Église, quoiqu'il rougisse ou craigne de la combattre à cause de la multitude de ceux qui y vivent ensemble. Or, les princes des Juifs, voulant se saisir du Seigneur, et ne pouvant le faire par eux-mêmes, cherchaient à le livrer aux mains du gouverneur; d'où il suit : « Ils envoyèrent des espions pour l'observer, etc. » — S. Cyr. — Ils paraissaient légers, mais ils étaient prudents; ils oubliaient que Dieu a dit : « Qui est celui qui me cache ses desseins? » En effet, ils vont au Christ, sauveur de tous, comme à un homme ordinaire; d'où il suit : « Pour le surprendre dans ses paroles. »

Théoph. — Ils voulurent tendre un piége au Seigneur, et ils y entravèrent eux-mêmes leurs pieds. En effet, remarquez leur astuce : « Ils l'interrogèrent, disant : Maître, nous savons que vous enseignez la justice. » — Bède. — Ils le flattent et l'interrogent captieusement pour le provoquer à répondre qu'il craint Dieu plus que César; car il suit : « Et que, sans faire acception de personne, vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité. » Ils parlent ainsi pour lui faire dire qu'on ne doit pas payer le tribut, afin que les satellites du gouverneur, qui étaient présents, selon les autres évangélistes, entendant ces paroles, s'emparent aussitôt de lui comme soulevant le peuple contre les Romains.

---

dinem, etc. Bed. (*super Marcum*, ut sup.). Et ita quærendo ipsum occidere, docebant vera esse quæ in parabola dixerat : ipse enim est hæres, cujus injustam necem dicebat esse vindicandam. Illi nequam coloni, qui Dei Filium quærebant occidere. Hoc etiam quotidie geritur in Ecclesia, cum quilibet solo nomine frater, eam quam non diligit ecclesiasticæ fidei ac pacis unitatem, propter bonorum cohabitantium multitudinem vel erubescit vel timet impugnare. Et quia principes quærebant Dominum comprehendere, quod per seipsos non poterant, præsidis manibus efficere tentabant : unde sequitur : Et observantes miserunt insidiatores, etc. Cyril. Videbantur enim esse leves ; erant autem graves, obliti Dei, dicentis (Job, 42) : Quis hic, qui mihi abscondit consilium? Adeunt enim Christum omnium Salvatorem quasi hominem communem : unde sequitur : Ut caperent eum in sermone.

Theophyl. Paraverunt autem Domino laqueos, illaqueati sunt tamen in eis pedes eorum. Audi namque astutiam : Et interrogaverunt illum, dicentes : Magister, scimus quod recte dicis et doces. Beda (et Hieron. *in Matth.*). Blanda et fraudulenta interrogatio illuc provocat respondentem, ut magis Deum quam Cæsarem timeat. Sequitur enim : Et non accipis personam hominis, sed in veritate viam doces. Et hoc dicunt ad hoc ut dicat non debere tributa solvi, ut statim audientes ministri præsidis, qui juxta alios evangelistas adfuisse leguntur, seditionis eum contra Romanos auctorem teneant : unde consequenter quærunt : Licet nobis dare tributum, etc. Erat enim

C'est pourquoi ils lui font cette question : « Nous est-il permis de payer le tribut, etc. » Or, il y avait une grande division parmi le peuple : les uns disaient qu'on devait payer le tribut à cause de la sécurité et de la paix que les Romains maintenaient pour tous; au contraire, les pharisiens disaient que le peuple de Dieu, qui donnait la dîme et les prémices, n'était pas obligé de se soumettre aux lois humaines. — Théoph. — Ainsi, ils prévoyaient que s'il disait de payer le tribut à César le peuple l'accuserait de condamner sa nation à la servitude, ou que, s'il défendait de payer le tribut, on le représenterait au gouverneur comme rebelle. Cependant, il échappa à leurs piéges; car il suit : « Découvrant leur ruse, il leur dit : Pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi un denier; de qui est cette image et cette inscription? » — S. Amb. — Dans cette circonstance, le Seigneur nous apprend combien nous devons être circonspects dans nos réponses aux hérétiques ou aux Juifs, selon ce qui est dit ailleurs : « Soyez prudents comme des serpents. »

Bède. — Ceux qui croient que le Seigneur interrogeait par ignorance doivent reconnaître ici que Jésus pouvait savoir de qui cette monnaie portait l'image; cependant, il interroge les Juifs pour avoir occasion de répondre à leurs propres paroles; car il suit : « Ils lui répondirent : De César. » Il ne s'agit point de César, mais de Tibère, car tous les empereurs romains, depuis le premier, Caïus César, ont été appelés *césars*. Or, le Seigneur s'empare de cette réponse pour résoudre leur question; car il suit : « Il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » — Tite. — Comme s'il disait : Vous me tentez par vos paroles, obéissez par vos œuvres; vous avez subi la

---

in populo magna seditio; dicentibus aliis, pro securitate et quiete qua Romani pro omnibus militabant, debere tributa persolvi; pharisæis contradicentibus non debere populum Dei, qui decimas et primitias daret, humanis legibus subjacere. Theoph. Intendebant ergo quod si diceret oportere dari censum Cæsari, criminaretur a populo quasi servituti subjiciens gentem : si vero prohiberet censum reddere, eum repræsentarent ut schismaticum præsidi. Ipse vero laqueos eorum effugit : sequitur enim : Considerans autem dolum illorum, dixit ad eos : Quid me tentatis? Ostendite mihi denarium cujus habet imaginem et superscriptionem. Ambr. Docet hoc loco Dominus circumspectos nos in respondendo adversus hæreticos vel Judæos esse debere; sicut alibi dixit (Matth., 10) : Estote astuti sicut serpentes.

Bed. Qui autem putant interrogationem Salvatoris ignorantiam esse, discant ex præsenti loco quod potuerit scire Jesus cujus imago esset in nummo; sed interrogat, ut ad sermonem eorum competenter respondeat : sequitur enim : Respondentes dixerunt : Cæsaris. Non putemus Cæsarem Augustum, sed Tiberium significari : omnes enim romani reges a primo Caio Cæsare, Cæsares appellati sunt : ex eorum autem responsione convenienter Dominus quæstionem solvit : sequitur enim : Et ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo. Titus. Quasi dicat : Verbis tentatis, operibus obedite : subiistis Cæsaris servitutem; suscepistis quæ

domination de César, vous jouissez de ses avantages, à lui donc le tribut, à Dieu la crainte; car Dieu ne vous demande point votre argent, mais votre foi. — BÈDE. — Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, c'est-à-dire les dîmes, les prémices, les offrandes et les victimes. — THÉOPH. — Remarquez qu'il ne dit pas *donnez*, mais *rendez*, parce que c'est une *dette*. En effet, le prince vous protége contre vos ennemis, il assure la tranquillité de votre vie, pour tout cela vous lui devez le tribut. De plus, ce que vous lui payez (cette monnaie), vous le tenez de lui; rendez donc au roi la monnaie royale. De même, Dieu vous a donné l'intelligence et la raison, rendez-lui ces biens en ne vous faisant pas semblables aux bêtes et en agissant toujours selon la raison. — S. AMB.— Vous donc, si vous ne voulez point être débiteurs de César, renoncez aux biens du monde. En effet, il a soin de dire d'abord de rendre à César ce qui appartient à César, parce que nul ne peut appartenir au Seigneur si auparavant il n'a renoncé au monde. Quelle responsabilité de promettre à Dieu et de ne lui rien donner! L'obligation de la foi est plus grande que celle de l'argent.

ORIG. — Ce passage a encore un sens mystique. En effet, il y a dans l'homme deux images : l'une qu'il a reçue de Dieu, selon cette parole de la Genèse : « Faisons l'homme à notre image; » l'autre qui est celle de son ennemi et qui lui est venue par la désobéissance et par le péché lorsqu'il a été entraîné par les séductions du prince de ce monde. Or, de même que le denier porte l'empreinte des empereurs du monde, de même celui qui fait les œuvres du prince des ténèbres porte en soi l'image de celui dont il a les œuvres. C'est pourquoi il dit : « Rendez à

---

ejus sunt : date ergo illi censum, Deo timorem : non enim exigit Deus denarium, sed fidem. BED. Reddite etiam Deo quæ Dei sunt; decimas scilicet, primitias, oblationes et victimas. THEOPHYLACT. Et attende quod non dixit, date, sed reddite : debitum enim est. Tuetur enim te princeps tuus ab hostibus, vitam tuam reddit tranquillam : pro his ergo teneris ei in censu. Sed et hoc ipsum quod offers (numisma scilicet) ab eo habes : reddas ergo numisma regium regi. Deus etiam tibi tradidit intellectum et rationem : restituas hoc ei non comparatus bestiis. Sed in omnibus rationabiliter procedens. AMBR. Tu ergo, si vis non esse obnoxius Cæsari, noli habere quæ mundi sunt. Et bene prius quæ sunt Cæsaris, reddenda decernit : neque enim potest quis esse Domini, nisi prius renuntiaverit mundo. Quam gravia vincula promittere Deo et non solvere! Major est contractus fidei quam pecuniæ.

ORIG. (homil. *in Luc*, 39). Habet autem locus iste aliquid mystici. Duæ enim sunt imagines in homines : una quam accepit a Deo, sicut scriptum est in Genes. Faciamus hominem ad imaginem nostram; altera inimici, quam propter inobedientiam et peccatum assumpsit, principis seculi hujus inescatus et suasus illecebris : sicut enim denarius habet imaginem imperatorum mundi, sic qui facit opera rectorum tenebrarum istarum, portat imaginem ejus cujus habet opera. Dicit ergo : Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari; hoc est : Abjicite terrenam imaginem, ut possitis vobis imaginem cœlestem imponentes, reddere quæ Dei sunt Deo; ut scilicet Deum dili-

César ce qui est à César, » c'est-à-dire « effacez cette image terrestre, afin que, retraçant en vous-même l'image céleste, vous puissiez rendre à Dieu ce qui est à Dieu, » c'est-à-dire afin que nous aimions Dieu, etc. C'est là ce que Dieu demande de nous, comme le dit Moïse. Or, si Dieu exige quelque chose de nous, ce n'est point qu'il en ait besoin, mais afin que, lorsque nous le lui avons donné, il puisse le faire contribuer à notre salut.

Bède. — Ceux qui auraient dû croire à une si grande sagesse se contentèrent d'admirer comment leur ruse n'avait pu réussir à le surprendre; d'où il suit : « Ils ne purent reprendre aucune de ses paroles devant le peuple, et ayant admiré sa réponse, ils se turent. » — Théoph. — C'était là leur principal but de le reprendre devant le peuple; ils ne purent y parvenir à cause de la sagesse de sa réponse.

Quelques-uns des sadducéens, qui sont ceux qui nient la résurrection, le vinrent trouver ensuite, et lui proposèrent cette question : Maître, lui dirent-ils, Moïse nous a laissé cette ordonnance par écrit : Si le frère de quelqu'un, étant marié, meurt sans laisser d'enfants, son frère sera obligé d'épouser sa veuve pour susciter des enfants à son frère mort. Or, il y avait sept frères, dont le premier, ayant épousé une femme, est mort sans enfants. Le second l'a épousée après lui, et est mort sans laisser de fils. Le troisième l'a épousée de même, et les quatre autres ensuite, et tous les sept sont morts sans laisser d'enfants. Enfin la femme même est morte après eux tous. Lors donc que la résurrection arrivera, duquel des sept frères sera-t-elle la femme, puisqu'elle l'a été de tous? Jésus leur répondit : Les enfants de ce siècle-ci épousent des femmes, et les femmes des maris; mais pour ceux qui seront jugés dignes d'avoir part à ce siècle à venir, et à la résurrection des morts, ils ne se marieront plus, et n'épouseront plus des femmes; car alors ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils deviendront égaux aux anges, et qu'étant des enfants de la résurrection, ils se-

---

gamus, etc. Quæ ut Moyses dicit (*Deuteron.*, 10, vers. 12), Deus requirit a nobis. Postulat autem a nobis Deus, non quia necessarium habet ut ei aliquid tribuamus; sed ut postquam ei dederimus, hoc ipsum nobis tribuat in salutem.

Beda. Qui autem credere debuerant ad tantam sapientiam, mirati sunt quod calliditas eorum insidiandi non invenisset locum. Unde sequitur : Et non potuerunt verbum ejus reprehendere coram plebe; et mirati in responso ejus, tacuerunt. Theophylact. Hoc erat quod præcipue intendebant, increpare eum coram populo; quod obtinere nequiverunt, propter sapientissimam ejus responsionem.

Accesserunt autem quidam sadducæorum, qui negant esse resurrectionem, et interrogaverunt eum, dicentes : Magister, Moyses scripsit nobis : Si frater alicujus mortuus fuerit, habens uxorem, et hic sine liberis fuerit, ut accipiat eam frater ejus uxorem, et suscitet semen fratri suo. Septem ergo fratres erant; et primus accepit uxorem, et mortuus est sine filiis; et sequens accepit illam; et ipse mortuus est sine filio; et tertius accepit illam similiter, et omnes septem; et non reliquerunt semen, et mortui sunt. Novissime omnium mortua est et mulier. In resurrectione ergo cujus eorum erit uxor? Si quidem septem habuerunt eam uxorem. Et ait illis Jesus : Filii hujus seculi nubunt, et traduntur ad nuptias; illi vero qui digni habebuntur seculo illo et resurrectione ex mortuis, neque nubunt, neque ducunt uxores, neque ultra mori poterunt : æquales enim angelis sunt, et filii sunt Dei, cum sint filii resurrectionis. Quia vero resurgant mortui, et Moyses ostendit secus

ront les enfants de Dieu. Et quant à ce que les morts doivent ressusciter un jour, Moïse le déclare assez lui-même, lorsqu'étant auprès du buisson, il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Or, Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants, parce que tous sont vivants devant lui. Alors quelques-uns des scribes prenant la parole, lui dirent : Maître, vous avez fort bien répondu. Et depuis ce temps-là, personne n'osait plus lui faire de questions.

Bède. — Il y avait deux hérésies parmi les Juifs, celle des pharisiens, qui mettaient leur justice à suivre les traditions (d'où le peuple les appelait *séparés*), et celle des sadducéens, qui étaient surnommés *justes* et qui s'attribuaient ainsi ce qu'ils n'avaient point. Or, les premiers s'étant retirés, ceux-ci s'approchèrent pour tenter le Sauveur; d'où il suit : « Quelques-uns des sadducéens, etc. » — Orig. — L'hérésie des sadducéens, non-seulement nie la résurrection des morts, mais encore elle croit que l'âme meurt avec le corps. Aussi, pour surprendre le Sauveur dans ses paroles, ils l'interrogèrent au moment où ils virent qu'il parlait à ses disciples de la résurrection; d'où il suit : « Ils l'interrogèrent, en disant : Maître, Moïse a écrit ceci : Si quelqu'un a un frère marié qui meure sans laisser d'enfants, etc. » — S. Amb.— Selon la lettre, cette veuve doit se marier, même contre son gré, afin que le frère du défunt lui suscite une postérité; mais l'esprit conseille la chasteté (1).

Théoph. — Les sadducéens, appuyés sur un fragile fondement, ne croyaient pas à la promesse de la résurrection. En effet, persuadés que la vie future de la résurrection était charnelle, ils devaient s'éga-

(1) Allusion aux paroles de saint Paul aux Romains, 2, v. 29; 7, v. 6; aux Corinthiens, 3, v. 6, où l'esprit de la loi est mis en opposition avec la lettre.

---

rubum ; sicut dicit Dominus Exod. 3 : Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob : Deus autem non est mortuorum, sed vivorum : omnes enim vivunt ei. Respondentes autem quidam scribarum, dixerunt ei : Magister, bene dixisti. Et amplius non audebant eum quidquam interrogare.

Bed. (*ex Hieron. in Matth.*). Duæ erant hæreses in Judæis : una pharisæorum, qui traditionum sibi justitiam præferebant (unde et divisi vocabantur a populo); altera sadducæorum, qui interpretantur justi, vendicantes sibi quod non erant : illis ergo abeuntibus, hi ad tentandum accedunt; unde sequitur : Accesserunt autem quidam sadducæorum, etc. Orig. (ut sup.). Sadducæorum hæresis, non solum resurrectionem mortuorum negat, sed etiam putat animam interire cum corpore. Hi ergo verbis Salvatoris insidiantes, eo tempore quæstionem proposuerunt, quo eum viderunt de resurrectione docere discipulos. Unde sequitur : Et interrogaverunt eum dicentes : Magister nobis scripsit Moyses : Si frater alicujus mortuus fuerit habens uxorem, et hic sine liberis fuerit, etc. Amb. Secundum legis litteram nubere cogitur etiam invita, ut defuncti semen excitet frater : spiritus autem magister est castitatis.

Theophyl. Sudducæi autem fragile fundamentum substituentes, non credebant resurrectionis sermonem. Opinantes enim carnalem esse futuram vitam in resurrectione, merito fallebantur; et ideo tanquam impossibile calumniantes dogma resurrec-

rer; aussi, pour représenter comme impossible le dogme de la résurrection, ils inventent le récit suivant : « Il y avait sept frères, etc. » — Bède. — Ils imaginent cette fable pour convaincre de délire ceux qui affirment la résurrection des morts. C'est ainsi qu'ils opposent une fable honteuse pour nier la vérité de la résurrection; d'où il est ajouté : « Dans la résurrection, de qui sera-t-elle la femme? etc. »—S. Amb.— Mystiquement, cette femme figure la synagogue, qui a eu sept maris. C'est ainsi qu'il est dit à la Samaritaine : « Vous avez eu cinq maris, » parce que les Samaritains n'admettaient que les cinq livres de Moïse, tandis que la synagogue en reconnaissait sept principaux. Or, à cause de sa perfidie, elle n'a eu d'aucun d'eux aucune postérité; de plus, elle n'a pu être associée à ses maris dans la résurrection, parce qu'elle a donné un sens charnel aux enseignements spirituels. En effet, il ne lui avait pas été annoncé un frère charnel pour susciter la postérité du frère défunt, mais ce frère qui, après la mort du peuple juif, devait prendre pour épouse la sagesse du culte divin et susciter par elle une postérité dans les apôtres; ceux-ci, qui étaient restés encore informes dans le sein de la synagogue, comme un dernier rejeton des Juifs défunts, méritèrent d'être sauvés, selon l'élection de la grâce, par le mélange d'une nouvelle semence. — Bède. — Ou encore : ces sept frères figurent les réprouvés qui, durant toute la vie de ce monde (laquelle se compose de révolutions de sept jours), sont tout-à-fait stériles de bonnes œuvres; enlevés successivement par la mort, leur vie mondaine passe de l'un à l'autre jusqu'au dernier comme une épouse stérile.

---

tionis, fingunt hanc narrationem, dicentes : Septem ergo fratres, etc. Bed. (*ex Hieron.* ut jam. sup.). Hanc fabulam confingunt quæ deliramenti arguat eos qui resurrectionem asserunt mortuorum. Turpitudinem ergo fabulæ opponunt, ut resurrectionis denegent veritatem : unde subditur : In resurrectione ergo cujus eorum, etc.

Ambr. Mystice hæc mulier synagoga est, quæ septem viros habuit; sicut dicitur Samaritanæ (Joan., 4) : Quinque viros habuisti; quia Samaritana tantum quinque libros Moysi, synagoga septem sequitur principaliter, et de nullo propter perfidiam suam hæreditariæ posteritatis semen accepit; et ideo partem cum viris suis in resurrectione habere non potuit; quia spirituale præceptum secundum sensum carnis invertit : non enim frater carnalis aliquis denuntiatus est, qui semen fratris suscitaret defuncti, sed ille frater qui de mortuo populo Judæorum sapientiam sibi divini cultus asscisceret in uxorem, atque ex ea semen in apostolis suscitaret; qui quasi defunctorum reliquiæ Judæorum, informés adhuc in synagogæ utero derelicti, secundum electionem gratiæ reservari novi seminis admixtione meruerunt. Bed. Sive hi septem fratres reprobis congruunt; qui per totam hujus seculi vitam (quæ septem diebus volvitur) a bonis operibus steriles existunt; quibus viritim morte præreptis, ad ultimum et ipsa mundana conversatio, quasi uxor infecunda transibit.

Theophyl. Dominus autem ostendens in resurrectione non esse futuram conver-

THÉOPH. — Cependant, le Seigneur renverse leur croyance et son fragile fondement, en déclarant qu'après la résurrection il n'y aura plus de vie charnelle; d'où il suit : « Jésus leur répondit : Les enfants de ce siècle se marient, etc. » — S. AUG. — Le mariage a pour but les enfants; on a des enfants pour laisser des héritiers et des héritiers en vue de la mort; c'est pourquoi où il n'y a plus de mort il n'y a plus de mariage; d'où il suit : « Mais pour ceux, etc. » Ceci ne veut pas dire que les élus seuls ressusciteront ou ne se marieront point, mais aussi que tous les pécheurs ressusciteront et ne se marieront point dans le siècle futur. Le Seigneur n'a voulu parler que des élus, afin d'exciter nos âmes à mériter la résurrection glorieuse.

S. AUG. — De même que notre parole est composée et formée de syllabes qui se suivent et se succèdent, de même les hommes qui profèrent la parole, se suivant et se succédant, composent et forment la suite de ce siècle, qui est l'ensemble de la beauté temporelle des choses. Or, comme, dans la vie future, le Verbe de Dieu, dont nous jouirons, ne se compose d'aucune suite ni d'aucune succession de syllabes, mais que tout en lui est permanent et simultané; ainsi, parmi ceux qui participeront de lui, dont il sera la seule vie, il n'y aura plus ni destruction par la mort, ni succession par la naissance; ils seront comme sont les anges. D'où il suit : « Ils seront égaux aux anges. » — S. CYR. — Or, de même que la multitude innombrable des anges ne s'est pas propagée par la génération, mais a été créée telle qu'elle est, de même il n'y a plus besoin de mariage parmi ceux qui ressuscitent. D'où il suit : « Ils seront enfants de Dieu. » — THÉOPH. — Comme s'il disait :

---

sationem carnalem, eorum dogma evulsit simul cum fragili fundamento : unde sequitur : Et ait illis Jesus : Filii hujus seculi nubunt, etc. AUG. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, cap. 49). Quia connubia propter filios, filii propter successionem, successio propter mortem : ubi ergo mors non est, neque connubia; unde sequitur : Illi vero, etc. BED. Quod non ita intelligendum est quasi soli digni vel resurrecturi, vel sine nuptiis futuri sint; sed omnes etiam peccatores resurrecturi et absque nuptiis sunt in seculo illo mansuri. Dominus autem ut ad resurrectionis gloriam inquirendam animos incitaret, de electis tantum voluit facere sermonem.

AUG. (*De quæst. Evang.*, ubi supra). Sicut autem nunc sermo noster decedentibus et succedentibus syllabis peragitur atque perficitur, ita et ipsi homines, quorum sermo est, decedendo et succedendo peragunt atque perficiunt ordinem hujus seculi, qui temporali rerum pulchritudine contexitur. In illa autem vita, quoniam verbum Dei quo fruemur, nulla decessione atque successione syllabarum completur, sed omnia quæ habet, semper manendo simul habet; ita participes ejus quibus ipsum solum erit vita, neque moriendo decedent, neque nascendo succedent; sicut nunc est in angelis. Unde sequitur : Æquales enim angelis sunt. CYRIL. (in *Cat. græcor. Patr.*). Sicut enim multitudo angelorum plurima quidem est, non autem propagata per generationem, sed ex creatione consistens, ita et his qui resurgunt non est opus ulterius nuptiis. Unde sequitur : Et filii Dei sunt, etc. THEOPHYL. Quasi dicat : Quia

Puisque c'est Dieu qui opère dans la résurrection, c'est avec raison que ceux qui sont régénérés dans la résurrection sont appelés *enfants de Dieu*. En effet, dans la régénération de ceux qui ressuscitent, on ne voit rien de charnel, ni l'union des époux, ni le sein de la mère, ni l'enfantement. — Bède. — Ou encore : « Ils seront égaux aux anges et enfants de Dieu, » parce qu'étant renouvelés par la gloire de la résurrection, ils jouiront de la vision perpétuelle de Dieu, sans aucune crainte de la mort, sans aucune atteinte de la corruption, sans aucune vicissitude de l'état terrestre.

Orig.—Comme saint Matthieu, ajoutant une circonstance qui est ici omise, dit : Vous êtes dans l'erreur ne connaissant point les Écritures, je me demande où sont écrites ces paroles : « Il n'y aura ni époux ni épouses. » Autant que je puis le savoir, je ne crois pas qu'il se trouve rien de semblable soit dans l'Ancien, soit dans le Nouveau-Testament ; ainsi, il veut dire que toute leur erreur vient de ce qu'ils lisent l'Ecriture sans la comprendre. En effet, il est dit dans Isaïe : « Mes élus n'auront point leurs enfants dans la malédiction, etc. (1). » D'où ils concluent qu'il y aura quelque chose de semblable après la résurrection. Or, saint Paul, interprétant toutes ces bénédictions dans un sens spirituel et sachant qu'elles ne sont pas charnelles, dit dans l'épître aux Ephésiens : « Vous nous avez bénis de toutes les bénédictions spirituelles. » — Théoph. — Ou encore : le Seigneur ajoute à la raison qu'il avait donnée plus haut le témoignage de l'Écriture, en disant : « Quant à la résurrection des morts, Moïse l'annonce en disant que

(1) Isaïe, 65, v. 23, εἰς κατάραν, que la Vulgate traduit par *non generabuntur in conturbatione* Ceci peut se rapporter aussi aux versets 13 et 14 : *Servi mei comedent, servi mei bibent, servi mei lætabuntur*.

Deus est qui operatur in resurrectione, merito dicuntur Dei filii qui per resurrectionem regenerantur : non enim aliquid carnale in resurgentium regeneratione conspicitur; non coitus, non matrix, non partus. Bed. Vel æquales angelis, et filiis sunt Dei ; quia gloria resurrectionis innovati, sine ullo mortis metu, sine ulla labe corruptionis, sine ullo terreni status actu, perpetua Dei visione fruuntur.

Orig. (ut sup.). Sed quia Dominus in Matthæo dicit (cap. 22) quod hic prætermittitur : Erratis nescientes Scripturas, propono quæstionem ubi scriptum sit : Neque nubent, neque nubentur. Quantum enim ego æstimo, neque in veteri neque in novo Testamento quicquam tale reperitur, sed omnis eorum error de Scripturæ lectione quam non intelligunt, subrepsit : dicitur enim in Esaia (cap. 65) : Electi mei non habebunt liberos in maledictionem, etc. Unde putant hæc et similia futura esse in resurrectione. Paulus autem omnes has benedictiones spiritualiter interpretans, et sciens non esse carnales, ad Ephesios dicit (cap. 1) : Benedixisti nos in omni benedictione spirituali. Theophyl. Vel Dominus rationi suprapositæ Scripturæ testimonium addidit, subdens : Quia vero resurgant mortui, et Moyses ostendit secus rubum, sicut dicit Dominus, Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob ; quasi dicat :

Dieu lui parla ainsi, auprès du buisson ardent : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; » comme s'il disait : Si les patriarches étaient rentrés dans le néant et s'ils ne vivaient en Dieu dans l'espérance de la résurrection, il n'eût pas dit : *je suis*, mais *j'étais*; en effet, lorsque nous parlons des choses qui ne sont plus ou qui sont passées, nous avons coutume de dire : *j'étais maître de cela*; ainsi, en disant : *je suis*, il déclare qu'il est Dieu et Seigneur des vivants; c'est pour cela qu'il est ajouté : « Or, Dieu n'est point le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants; car tous vivent en lui. » En effet, quoique morts, néanmoins ils vivent en lui, dans l'espoir de la résurrection. — Bède. — Ou encore : il dit ceci afin qu'après avoir prouvé que les âmes subsistent après la mort (ce que niaient les sadducéens) il puisse en conclure la résurrection des corps qui ont participé aux bonnes et aux mauvaises actions des âmes. En effet, la vraie vie est celle des justes qui vivent en Dieu, même après la mort du corps. Pour prouver la vérité de la résurrection, il aurait pu se servir des témoignages plus clairs des prophètes; mais les sadducéens n'admettaient que les cinq livres de Moïse et rejetaient les oracles des prophètes.

S. Chrys. — De même que les saints ne retranchent rien au souverain domaine du Seigneur de l'univers lorsque, pour exprimer leur amour, ils l'appellent *mon* Seigneur, à la manière de ceux qui aiment, qui ne veulent point que d'autres aiment avec eux, mais veulent témoigner un amour spécial et privilégié; de même Dieu se dit spécialement leur Dieu, non en restreignant son domaine, mais en l'étendant; car la multitude des sujets n'agrandit pas son domaine autant que la vertu de ses serviteurs. C'est pourquoi il est moins glorifié par

---

Si semel redierunt in nihilum patriarchæ ne viverent apud Deum in spe resurrectionis, non dixisset : Ego sum, sed, fueram; consuevimus enim de rebus corruptis et præteritis dicere : Eram dominus illius rei : nunc vero quoniam dixit : Ego sum, ostendit quod viventium est Deus et Dominus : et hoc est quod subditur : Deus autem non est mortuorum, sed vivorum; omnes enim vivunt ei : quamvis enim exanimes sunt, vivunt tamen apud eum in spe resurgendi. Bed. Vel hoc dicit, ut cum probaverit animas permanere post mortem (quod sadducæi negabant), consequens introduceretur et corporum resurrectio, quæ cum animabus bona malave gesserunt. Est autem vera vita qua justi Deo vivunt, etiam quando corpore moriuntur. Ad comprobandam autem resurrectionis veritatem, multo manifestioribus exemplis ex prophetis uti potuit; sed sadducæi quinque tantum libros Moysi recipiebant, prophetarum vaticinia respuentes.

Chrys. Sicut autem sancti communem orbis dominum sibi appropriant, non derogantes ejus dominio, sed proprium affectum pandentes, secundum morem amantium, qui non patiuntur cum multis diligere, sed volunt præcipuam et specialem quamdam dilectionem exprimere, sic et Deus specialiter se horum Deum dicebat, non coarctando suum dominium, sed ampliando : non enim sic multitudo subditorum, sicut virtus famulantium pandit ejus dominium.

le nom de *Dieu du ciel et de la terre*, que par celui de *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*. De plus, parmi les hommes, les serviteurs sont désignés par le nom de leurs maîtres (car nous disons : le fermier de tel seigneur); au contraire, Dieu s'appelle le *Dieu d'Abraham*.

Théoph. — Les scribes, qui étaient les adversaires des sadducéens, approuvaient Jésus qui venait de les confondre. D'où il suit : « Alors quelques scribes, prenant la parole, lui dirent : Maître, vous avez bien dit. » — Bède. — Comme il avait réfuté tous leurs discours, ils ne l'interrogent plus; d'où il suit : « Ils n'osaient plus lui faire aucune question; mais ils se saisirent de lui et le mirent au pouvoir des Romains. Ce qui nous montre qu'on peut vaincre l'envie, mais jamais l'apaiser.

Mais Jésus leur dit : Comment dit-on que le Christ est fils de David, puisque David dit lui-même dans le livre des Psaumes : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied? David l'appelant donc lui-même son Seigneur, comment peut-il être son fils?

Théoph. — Quoique le Seigneur approchât de sa passion, il proclame sa divinité, non avec audace et arrogance, mais avec modestie. En effet, il les interroge et, les jetant dans la perplexité, il les laisse déduire eux-mêmes la conséquence de ses paroles. D'où il est dit : « Alors il leur dit : Comment dit-on que le Christ est fils de David, etc. » — S. Amb. — Il ne leur reproche point de l'appeler *fils de David*, car c'est ainsi (en l'appelant *fils de David*) que l'aveugle avait mérité sa guérison; et c'est ainsi que les enfants des Hébreux avaient dit : « Hosanna

---

Unde non sic gaudet dici Deus cœli et terræ, sicut cum dicitur Deus Abraham, Deus Isaac et Deus Jacob. Et apud mortales quidem a dominis denominantur famuli (dicimus enim villicus talis ducis), econtrario autem Deus dicitur Abrahæ.

Theophyl. Confutatis autem sadducæis, favent Jesu scribæ tanquam sadducæorum oppositi. Unde sequitur : Respondentes autem quidam scribarum dixerunt ei : Magister, bene dixisti. Bed. Et quia in sermonibus confutati sunt, ultra non interrogant : unde sequitur : Et amplius non audebant eum quidquam interrogare, sed comprehensum romanæ tradunt potestati. Ex quo intelligimus venena invidiæ posse quidem superari, sed difficile conquiescere.

Dixit autem ad illos : Quomodo dicunt Christum filium esse David? et ipse David dicit in libro Psalmorum : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis : donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum? David ergo Dominum illum vocat, et quomodo ejus filius est?

Theophyl. Quamvis Dominus ad passionem erat iturus in brevi, prædicat propriam Deitatem : nec hoc tamen incaute aut arroganter, sed modeste : nam interrogat illos, et in perplexitatem inducens permittit eos ratiocinari quid sit consequens : unde dicitur : Dixit autem ad illos : Quomodo dicunt Christum esse filium David, etc. Ambr. Non reprehenduntur hoc loco, quia David filium confitentur, quia

au fils de David, » pour célébrer, par leurs acclamations, la gloire de Dieu; mais il leur reproche de ne pas le croire fils de Dieu; d'où il est ajouté : « David dit lui-même, dans le livre des Psaumes : Le Seigneur a dit à mon Seigneur. » Ainsi, le Père est *Seigneur*, le Fils est *Seigneur*; cependant, il n'y a pas deux seigneurs, mais un seul Seigneur, parce que le Père est dans le Fils et le Fils est dans le Père. Il est assis à la droite du Père, parce qu'étant égal au Père, il n'a personne au-dessus de lui. Car il suit : « Asseyez-vous à ma droite; » il ne lui est pas supérieur quoique assis à sa droite, ni inférieur quoiqu'il soit envoyé, car il ne peut être question de degré de dignité là où se trouve la plénitude de la divinité.

S. Aug. — Il ne faut pas entendre ce mot *assis* à la manière des hommes, comme si le Père était assis à gauche et le Fils à droite; la droite exprime ici la puissance de l'humanité unie à la divinité, laquelle viendra nous juger après être venue pour être jugée. — S. Cyr. — Ou encore : il est assis à la droite du Père pour prouver sa gloire suprême, car ceux dont le trône est égal ont la même majesté; or, dire que Dieu est assis exprime son règne et sa puissance sur toutes choses. Il est donc assis à la droite du Père, parce que le Verbe consubstantiel au Père n'a pas cessé d'être Dieu en se faisant homme. — Théoph. — Il montre ensuite qu'il n'est point opposé au Père, mais uni avec lui, puisque le Père est contre ses ennemis; car il suit : « Jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. » — S. Amb. — Il faut donc croire Dieu et homme le Christ à qui le Père soumet ses ennemis; non qu'il lui soit inférieur en puissance, mais à cause de l'unité de leur nature, parce que l'un opère avec l'autre; car

---

cæcus ille (David filium confitendo) meruit sanitatem (Luc, 13). Et pueri dicentes : Osanna filio David (Matth., 21)! præcelsæ prædicationis gloriam Deo deferebant; sed reprehenduntur, quia non credunt Filium Dei : unde subditur : Et ipse David dicit in lib. *Psal.* (*Psal.* 109) : Dixit Dominus Domino meo; et Pater est Dominus, et Filius Dominus, sed non duo domini; sed unus est Dominus, quia Pater in Filio, et Filius in Patre; ipse ad dexteram Patris sedet, quia Patri consors nulli secundus est. Sequitur enim : Sede a dextris meis : nec præfertur quia ad dextram sedet; nec injuriam patitur quia mittitur : gradus non quæritur dignitatis, ubi plenitudo est Divinitatis.

Aug. (*De Symbolo ad catechumenos*, lib. 2, cap. 7). Sessione autem ista non accipiamus humanis membris positum, tanquam Pater sedeat in sinistra, et Filius sedeat ad dexteram; sed ipsam dexteram intelligamus potestatem, quam accepit ille homo susceptus a Deo, ut veniat judicaturus qui in primo venerat judicandus. Cyr. Vel quod sedet ad dexteram Patris, supernam ejus gloriam probat : nam quorum est æqualis thronus, est æqualis majestas : sessio vero in Deo significat regnum et omnium potestatem. Sedet ergo a dextris Dei Patris, quia Verbum ex paterna substantia prodiens, factum caro, divinam non exuit dignitatem. Theophyl. Manifestat ergo quod adversarius Patris non est, sed cum illo concordat; cum Pater repugnet adver-

le Fils soumet aussi à son Père ses ennemis, puisqu'il glorifie le Père sur la terre. — THÉOPH. — C'est ainsi qu'il les interroge et, après avoir soulevé le doute dans leur esprit, il leur laisse le soin de tirer les conséquences; d'où il ajoute : « Si donc David l'appelle Seigneur, comment est-il son fils? » — S. CHRYS. — David est à la fois père et serviteur du Christ; père selon la chair, et serviteur selon l'esprit. — S. CYR. — Nous aussi, nous adressons la même question aux modernes pharisiens qui refusent d'admettre que celui qui est né de la Vierge sainte soit le vrai Fils de Dieu et Dieu lui-même, et qui le divisent en deux personnes; nous leur demanderons comment le Fils de Dieu est-il son Seigneur, et cela, non humainement, mais divinement.

Il dit ensuite à ses disciples, en présence de tout le peuple qui l'écoutait : Gardez-vous des docteurs de la loi, qui se plaisent à se promener avec de grandes robes et à être salués dans les places publiques, qui aiment les premières chaires dans les synagogues, et les premières places dans les festins; qui, sous prétexte de longues prières, dévorent les maisons des veuves. Ces personnes en recevront une condamnation plus rigoureuse.

S. CHRYS. — Rien n'est plus fort que les arguments tirés des prophètes; ils sont plus forts que les faits eux-mêmes. En effet, souvent les Juifs contredisaient le Christ lorsqu'il faisait des miracles; mais lorsqu'il eut cité les prophéties, ils se turent et ils ne trouvèrent rien à dire. Or, comme ils se taisaient, il s'éleva contre eux; d'où il est dit : « Tout le peuple écoutant, il dit à ses disciples. » — THÉOPH. — Comme il les envoyait pour être *docteurs de l'univers*, il leur recommande de

---

sariis ejus : sequitur enim : Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. AMBR. Ergo et Deum Christum et hominem esse credamus, cui a Patre subjiciuntur inimici, non per infirmitatem potestatis suæ, sed per unitatem naturæ; quia in altero alter operatur; nam et filius subjicit inimicos Patri, quia Patrem clarificat super terram (Joan., 17). THEOPHYL. Quærit ergo ipse, et mota dubitatione sinit illos colligere quid sequatur : unde subdit : David ergo dominum illum vocat, et quomodo filius ejus est? CHRYS. David quidem pater Christi et servus; hoc quidem secundum carnem, illud secundum spiritum. CYRIL. Et nos ergo novis pharisæis, qui nec verum Dei Filium neque Deum esse fatentur natum ex sacra Virgine, sed dividunt unum filium in duos, talem objicimus quæstionem : quomodo filius David dominus ejus est, et non humano dominio, sed divino?

Audiente autem omni populo, dixit discipulis suis : Attendite a scribis, qui volunt ambulare in stolis, et amant salutationes in foro, et primas cathedras in synagogis, et primos discubitus in conviviis; qui devorant domos viduarum, simulantes longam orationem : hi accipient damnationem majorem.

CHRYS. Nihil autem est fortius quam ex prophetis disputare : hoc enim est et ipsis rebus validius : nam Christo faciente miracula, contradicebant multoties; cum vero

ne pas imiter l'ambition des pharisiens; d'où il suit : « Gardez-vous des scribes qui affectent de marcher vêtus de longues robes. » — Bède. — C'est-à-dire de paraître en public vêtus de vêtements somptueux, ce qui nous est raconté comme un des péchés du riche.

S. Cyr. — Les passions des scribes étaient l'amour de la vaine gloire et de l'argent. Or, afin que les disciples évitent ces coupables excès, il les avertit en ajoutant : « Qui aiment à être salués sur les places publiques. » — Théoph. — C'est le propre de ceux qui recherchent et poursuivent l'éclat de la renommée. Ou encore, ils agissent ainsi pour amasser de l'argent.

Suite. — « A occuper les premières chaires dans les synagogues. » Bède. — Il ne défend point de s'asseoir aux premières chaires ou aux premières places dans les festins, à ceux qui le doivent à cause de leur charge, mais il dit de se garder de ceux qui les recherchent sans y avoir droit; il blâme l'intention, et non le rang, quoiqu'ils ne soient pas exempts de faute ceux qui veulent siéger dans les procès du forum et en même temps être appelés maîtres dans les synagogues. Or, nous devons nous garder de ceux qui recherchent la vaine gloire pour deux raisons : de peur d'être séduits par leur hypocrisie, estimant que tout ce qu'ils font est bien, ou de peur de nous enflammer d'envie, en les voyant se réjouir des vaines louanges qu'on donne au bien qu'ils simulent. Non-seulement ils recherchent les louanges, mais encore les richesses; car il suit : « Ils dévorent les maisons des veuves sous prétexte de longues prières. » En effet, feignant d'être justes et pleins de

---

allegavit prophetiam, tacuerunt; quia non habebant quid dicerent. Eis autem tacentibus, contra eos invehitur : unde dicitur : Audiente autem omni populo, dixit discipulis suis. Theophyl. Quia enim eos orbis doctores mittebat, merito monet non esse eis imitandam pharisæorum ambitionem. Unde sequitur : Attendite a scribis, qui volunt ambulare in stolis. Bed. Id est, cultioribus vestimentis induti ad publicum procedere; in quo inter cætera dives peccasse describitur (Luc, 16).

Cyril. Passiones autem erant scribarum, amor gloriæ inanis et lucri : ut igitur tam pessima crimina evitarent discipuli, commonet eos, subdens : Et amant salutationes in foro. Theophyl. Quod est blandientium et venantium opinionem famæ : vel agunt hoc causa congregandæ pecuniæ.

Sequitur : Et primas cathedras in synagogis. Bed. Non primos sedere vel discumbere vetat eos, quibus hoc officii ordine competit; sed eos qui hoc indebite amant, docet esse cavendos; animum non gradum redarguens : quamvis et hoc culpa non careat, si iidem in foro litibus velint interesse, qui in synagoga magistri desiderant appellari. Duplici autem ratione a vanæ gloriæ cupidis attendere jubemur; ne vel eorum simulatione ducamur, æstimantes bona esse quæ faciunt; vel æmulatione inflammemur, frustra gaudentes in bonis laudari quæ simulant. Non solum autem laudes ab hominibus, sed et pecunias quærunt. Sequitur enim : Qui devorant domos viduarum, simulantes longam orationem. Justos enim et magni meriti apud Deum se simulantes, ab infirmis et peccatorum suorum conscientia turbatis quasi patroni pro

mérite aux yeux de Dieu, ils osent recevoir de l'argent des infirmes et des pécheurs dont la conscience est troublée, sous prétexte de les protéger au jugement. — S. CHRYS. — Ils absorbent les biens des veuves et les réduisent à la pauvreté, non en les épuisant lentement, mais en les dévorant et en se servant de la prière pour leurs iniquités, ce qui les rend dignes d'un plus terrible châtiment; d'où il suit : « Ils recevront une plus dure condamnation. » — THÉOPH. — Parce que, non-seulement ils font le mal, mais ils le masquent de leurs prières et ils se servent de la vertu pour cacher leur iniquité. Ils dépouillent les veuves dont ils devraient avoir pitié, et leur imposent des rétributions pour leur assistance. — BÈDE. — Ou encore : ils sont frappés d'une plus dure condamnation parce qu'ils recherchent les louanges des hommes et l'argent.

CHAPITRE XXI.

Jésus regardait un jour les riches qui mettaient leurs aumônes dans le tronc. Et il vit aussi une pauvre veuve, qui y mit deux petites pièces. Sur quoi il dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a donné plus que tous les autres; car tous ceux-là ont fait des présents à Dieu de ce qu'ils avaient en abondance; mais celle-ci a donné de son indigence même tout ce qui lui restait pour vivre.

LA GLOSE. — Après avoir stigmatisé l'avarice des scribes, qui dévo-

---

eis in judicio futuri, pecunias accipere non dubitant. CHRYS. (in *Cat. græcorum Patr.*). Ingurgitantes etiam se viduarum bonis, paupertatem atterunt, non qualitercunque comedentes, sed devorantes, et ad pravitatem oratione utentes; quod graviori pœnæ facit eos obnoxios : unde sequitur : Hi accipient majorem damnationem. THEOPHYL. Quia non solum mala faciunt, sed et orationes prætendunt, et virtutem faciunt pravitatis excusationem. Viduas etiam depauperant, quarum oportebat misereri, dum ob sui præsentiam eas cogunt exponere. BED. Vel quia laudes ab hominibus et pecunias quærunt, majori damnatione plectuntur.

CAPUT XXI.

Respiciens autem, vidit eos qui mittebant munera sua in gazophylacium divites. Vidit autem et quamdam viduam pauperculam, mittentem æra minuta duo. Et dixit : Vere dico vobis quia vidua hæc pauper plus quam omnes misit : nam omnes hi ex

raient les maisons des veuves, le Seigneur loue l'aumône de la veuve: d'où il est dit : « Jésus, regardant, vit les riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc, etc. »

Bède. — Le mot grec φυλάξαι veut dire *conserver*, et le mot persan *gaza* veut dire *richesse* : de là vient qu'on a appelé *gazophylacium* l'endroit où se dépose l'argent. C'était un coffre percé d'un trou à la partie supérieure et placé près de l'autel, à la droite de ceux qui entraient dans le temple; les prêtres qui gardaient les offrandes y mettaient tout l'argent que le peuple apportait au temple du Seigneur. Or, de même que le Seigneur discerne ceux qui travaillent dans sa maison, de même il a les yeux sur ceux qui portent des offrandes, afin de louer ceux qu'il en juge dignes et de condamner les méchants; d'où il suit : « Il vit aussi une pauvre veuve qui mit deux petites pièces de monnaie. » — S. Cyr. — Elle offrait deux oboles qu'elle avait gagnées par ses sueurs pour sa vie de chaque jour. Ou encore : elle donne à Dieu ce qu'elle demande chaque jour à l'assistance d'autrui pour montrer que sa pauvreté est féconde. Ainsi, elle l'emporte sur les autres et elle est justement glorifiée par Dieu; d'où il suit : « Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a mis plus, etc. » — Bède. — En effet, tout ce que nous offrons de bon cœur est agréable à Dieu; il pèse les intentions, et non l'objet de notre offrande; il ne considère point les biens que nous lui offrons, mais quelles sont les ressources de celui qui les offre: d'où il suit : « Car tous les autres ont mis de leur abondance, mais elle a mis toute sa subsistance. » — S. Chrys. — Dieu ne regarde point

---

abundanti sibi miserunt in munera Dei : hæc autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum quem habuit, misit.

Gloss. Postquam Dominus redarguit scribarum avaritiam, qui domos viduarum devorabant, commendat viduæ eleemosynam : unde dicitur : Respiciens autem, vidit eos qui mittebant munera sua in gazophylacium, etc.

Bed. Quia sermone græco φυλάξαι servare dicitur, et gaza lingua persica, divitiæ vocantur; gazophylacium locus appellari solet, in quo divitiæ servantur. Erat autem arca foramen habens desuper, posita juxta altare ad dexteram ingredientibus domum Domini; in quam mittebant sacerdotes qui custodiebant hostias, omnem pecuniam quæ deferebatur ad templum Domini. Dominus autem sicut operantes in domo sua discutit, ita et dona ferentes respicit ; et quem dignum viderit laudat, quem reprobum damnat. Unde sequitur : Vidit autem et quamdam viduam pauperem mittentem æra minuta duo. Cyril. (in *Cat. græc. Patr.*). Duos obolos offerebat, quos cum sudoribus ad diurnum victum acquisierat; vel quæ quotidie per aliena poscit suffragia, Deo donat; ostendens ei suam paupertatem fructiferam : vincit igitur alios, et justa censura coronatur a Deo. Unde sequitur : Et ait illis : Vere dico vobis quia vidua hæc pauper plus misit, etc. Bed. Acceptabile enim est Deo quicquid bono animo obtulerimus: qui cor et non substantiam pensat ; nec perpendit quantum in ejus sacrificio, sed ex quanto proferatur. Unde sequitur : Nam omnes hi ex abundanti sibi miserunt, hæc autem totum victum. Chrys. (homil. 1, in epist. *ad Hebr.*). Non enim paucitatem

la modicité de l'offrande, mais l'élan du cœur. L'aumône ne consiste point à donner une petite partie d'une grande abondance, mais à faire comme cette veuve qui se dépouille de tout ce qu'elle possède. Si vous ne pouvez donner comme cette veuve, donnez au moins tout votre superflu.

Bède. — Mystiquement, ces *riches* qui mettaient leurs offrandes dans le tronc figurent les Juifs, fiers de la justice de la loi; cette *pauvre veuve* figure la simplicité de l'Église; elle est appelée *pauvre* parce qu'elle s'est dépouillée de l'esprit d'orgueil et des péchés (qui sont comme les richesses du monde); elle est *veuve* parce que son époux a souffert la mort pour elle; elle met *deux oboles* dans le tronc parce qu'elle porte ses offrandes devant Dieu (qui conserve les oblations de nos œuvres). Ou encore : ces deux oboles sont l'amour de Dieu et du prochain, ou la foi et la prière, toutes choses qui l'emportent sur les œuvres des Juifs superbes. En effet, les Juifs, qui présument de leur justice, donnent à Dieu de leur abondance; au contraire, l'Église donne toute sa subsistance parce qu'elle reconnaît que tout ce qui la fait vivre est un don de Dieu. — Théoph. — Ou encore : cette veuve est l'image de toute âme qui, veuve de la loi ancienne (comme d'un premier mari), n'est pas encore digne de s'unir au Verbe de Dieu; elle donne à Dieu pour gage sa bonne foi et sa bonne conscience, et ainsi elle paraît offrir plus que ceux qui sont riches en paroles et abondent des vertus morales des Gentils.

---

oblati, sed copiam affectus intuitus est Deus. (Et homil. 28.) Non est eleemosyna ex pluribus pauca impendere, sed illud viduæ quæ totam sibi evacuavit substantiam : quod si nequis tantum offerre sicut et vidua, offer saltem totum superfluum.

Bed. Mystice autem divites qui in gazophylacium munera mittebant, significant Judæos de justitia legis elatos; vidua pauper, Ecclesiæ simplicitatem; quæ paupercula vocatur quia vel superbiæ spiritum, vel peccata (tanquam mundi divitias) abjecit; vidua vero, quia vir ejus pro ea mortem pertulit : hæc in gazophylacium duo æra minuta mittit, quia in conspectu Dei (apud quem nostri operis oblationes conservantur) munera sua defert; sive dilectionis Dei et proximi; sive fidei et orationis : quæ cunctis superborum Judæorum operibus præstant. Ex abundanti enim in munera Dei mittunt Judæi, qui de justitia sua præsumunt : Ecclesia autem omnem victum suum mittit, quia omne quod vivit, Dei esse muneris intelligit. Theophyl. Vel vidua potest intelligi quælibet anima, orbata (quasi primo viro) pristina lege, et non digna copulæ verbi Dei : quæ loco arrhæ offert Deo fidem et conscientiam bonam : et ideo plus videtur offerre divitibus in sermone, et superfluentibus moralibus Gentilium virtutibus.

Quelques-uns lui disant que le temple était bâti de belles pierres et orné de riches dons, il leur répondit : Il viendra un temps où tout ce que vous voyez ici sera tellement détruit qu'il n'y restera pas pierre sur pierre. Alors ils lui demandèrent : Maître, quand cela arrivera-t-il, et par quel signe connaîtra-t-on que ces choses sont prêtes à s'accomplir? Jésus leur dit : Prenez garde à ne vous laisser pas séduire; car plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ; et ce temps-là est proche; gardez-vous donc bien de les suivre.

Eus. — L'histoire nous raconte la magnificence du temple, et ce qui en reste encore aujourd'hui nous fait comprendre quelle était la grandeur de cet édifice. Or, comme on admirait ses murailles, le Seigneur déclara qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre; car il est dit : « Quelques-uns, disant que le temple était bâti de fortes pierres et orné de dons, il dit : Il ne restera pas pierre sur pierre, etc. » Il fallait que ce lieu subît une entière désolation à cause de l'audace de ceux qui y célébraient leur culte. — Bède. — La Providence divine a voulu que la ville et le temple fussent détruits, de peur que quelques-uns, faibles dans la foi, les voyant subsister et considérant les rites des sacrifices, ne fussent séduits par la vue de ces diverses cérémonies. — S. Amb. — Ce qu'il disait était vrai du temple bâti par les hommes qui devait être détruit; car il n'est rien de ce que font les hommes que la vieillesse ne détruise, que la violence ne renverse ou que le feu ne consume. Néanmoins, il est un autre temple (la synagogue) dont l'édifice antique devait tomber à la naissance de l'Église; il est aussi un temple dans chacun de nous qui s'écroule quand la foi périt, surtout lorsque quelqu'un se montre hypocritement chrétien afin de pouvoir être plus infidèle dans son cœur.

Et quibusdam dicentibus de templo quod lapidibus bonis et donis ornatum esset, dixit : Hæc quæ videtis, venient dies in quibus non relinquetur lapis super lapidem qui non destruatur. Interrogaverunt autem illum dicentes : Præceptor, quando hæc erunt, et quod signum cum fieri incipient? Qui dixit : videte ne seducamini : multi enim venient in nomine meo dicentes quia ego sum, et tempus appropinquabit : nolite ergo ire post eos.

Euseb. vel Theophanes (in *Cat. græc. Patrum*). Quod spectanda forent quæ pertinebant ad templi structuram, manifestant historiæ, et hucusque quædam conservantur reliquiæ, quibus præcipiuntur quæ dudum erant fabricarum vestigia; sed Dominus mirantibus templi fabricas, promulgavit quod in eo lapis super lapidem non maneret. Dicitur enim : Et quibusdam dicentibus de templo quod lapidibus bonis ornatum esset, dixit : Non relinquetur lapis, etc. Decebat enim locum illum propter cultorum audaciam omnimodam desolationem pati. Bed. Divina etiam dispensatio procuravit ut civitas ipsa et templum subverteretur : ne quis forte adhuc parvulus in fide videns illa constare, dum sacrificiorum ritum attonitus stuperet, ipso diversarum formarum raperetur intuitu. Ambr. Verum igitur dictum est de templo manufacto, quod esset subvertendum : nihil enim est manufactum, quod non aut vetustas consi-

S. Cyr. — Cependant les disciples ne comprenaient point le sens de ces paroles, mais ils pensaient qu'il voulait parler de la fin du monde; c'est pourquoi ils lui demandaient quand cela devait arriver. D'où il suit : « Ils l'interrogèrent, disant : Maître, quand ces choses viendront-elles, et quel sera le signe qu'elles commencent à s'accomplir? » — S. Amb. — Saint Matthieu met dans la bouche des disciples trois questions, sur le temps de la destruction du temple, sur les signes de son avénement et sur la fin du monde. Or, le Seigneur, interrogé sur le temps de la destruction du temple et sur les signes de son avénement, leur dit ces signes et ne leur parle point du temps; car il suit : « Il dit : Prenez garde d'être séduits. » — S. Athan. — Comme Dieu nous a donné des grâces et des enseignements qui sont supérieurs à l'homme (la règle de la vie céleste, la puissance contre les démons, l'adoption (1), la connaissance du Père et du Verbe, et le don de l'Esprit-Saint), le démon, qui est notre adversaire, tourne autour de nous, cherchant à nous enlever la semence de la parole qui a été mise en nous. Aussi, le Seigneur, comme pour affermir en nous ses enseignements et ses dons précieux, nous avertit de prendre garde d'être séduits. De plus, le Verbe de Dieu nous accorde un grand don, qui est, non-seulement de ne pas nous laisser séduire par les choses apparentes, mais encore de discerner par la grâce de l'Esprit celles qui sont cachées; car comme le démon est l'odieux inventeur du mal, il cache ce qu'il est, il se

(1) Le grec porte υἱοποίησις, qui veut dire non-seulement *adopter*, mais *faire enfants*. C'est l'adoption par la grâce qui nous fait enfants de Dieu.

---

ciat, aut vis subruat, aut ignis exurat : tamen est et aliud templum (scilicet synagoga) cujus structura vetus, Ecclesia surgente, dissolvitur. Est etiam templum in unoquoque, quod deficiente fide labitur; et maxime si quis falso Christi nomen obtendat, quo interiorem expugnet affectum.

Cyril. Nequaquam autem discipuli adverterant vim dictorum, sed arbitrabantur de consummatione seculi dictum esse : et ideo quærebant quo tempore deberet accidere : unde sequitur : Interrogaverunt autem illum dicentes : Præceptor, quando hæc erunt, et quod signum cum fieri incipient? Ambr. Matthæus tertiam interrogationem addit, ut et templi tempora destruendi, et signum adventus, et consummatio seculi a discipulis quæreretur. Interrogatus autem Dominus, quando templi futura esset destructio et quod signum esset ejus adventus, de signis docet, de tempore non curat intimandum. Sequitur enim : Qui dixit : Videte ne seducamini. Athan. (orat. 1 *contra Arianos*). Cum enim sint nobis a Deo charismata et dogmata quæ sunt super hominem tradita (scilicet cœlestis conversationis forma, virtus contra dæmones, et adoptio, et notitia Patris, et Verbi, et Spiritus Sancti donum), adversarius noster diabolus circuit quærens nobis surripere insita semina verbi : Dominus autem tanquam sua pretiosa dona in nobis sua documenta concludens, monet ne seducamur. Magnum autem quoddam donum tribuit nobis Dei Verbum; ut non solum ex apparentibus non decipiamur, sed etiam si qua latentia sint, dijudicemus per Spiritus gratiam. Cum enim sit odiosus diabolus inventor malitiæ, hoc quod ipse est, occultat; nomen vero cunctis cupitum simu-

montre astucieusement à chacun sous le nom d'un objet aimé, comme quelqu'un qui, voulant être maître des enfants d'autrui en l'absence de leurs parents, prend leur visage et trompe ainsi l'amour de ces enfants. C'est ainsi que dans toutes les hérésies le démon se déguise et dit : « Je suis le Christ, la vérité est avec moi ; » d'où il suit : « Plusieurs viendront en mon nom, disant : C'est moi, et le temps approche. » — S. Cyr. — Ainsi, avant qu'il descende du ciel, plusieurs viendront qu'il ne faut point suivre. En effet, le Verbe, fils unique de Dieu, a voulu être caché lorsqu'il est venu pour sauver le monde, afin de porter sa croix pour nous ; mais son second avénement ne sera point obscur comme le premier, il sera éclatant et terrible, car il descendra dans la gloire de Dieu le Père, au milieu des anges ses serviteurs, pour juger le monde dans sa justice ; d'où il conclut : « Ne les suivez donc point. » — Tite. — Ou encore : peut-être il ne veut pas parler des faux christs qui viendront avant la fin du monde, mais de ceux qui parurent au temps des apôtres. — Bède. — En effet, peu de temps avant la ruine de Jérusalem, il parut plusieurs faux christs qui annonçaient l'approche du temps de la délivrance. Plusieurs hérésiarques, qui sont condamnés par l'Apôtre, parurent aussi dans l'Église, annonçant que le jour du Seigneur approchait. Il parut même plusieurs antechrists qui disaient venir au nom du Christ ; le premier d'entre eux fut Simon le Magicien, qui disait : « Celui-ci est la grande vertu de Dieu (1). »

(1) C'est la foule qui disait ces paroles, mais on peut croire qu'elle ne faisait que répéter ce que Simon lui-même avait dit auparavant : *Dicebat se esse aliquem magnum* (Act., 8, v. 9 et 10).

---

lat callide ; puta si quis subjicere sibi volens filios alienos parentibus absentibus, fingat eorum vultus, et filios desiderantes seducat. Ergo in unaquaque hæresum diabolus figuratus dicit : Ego sum Christus, et apud me veritas est. Unde sequitur : Multi enim venient in nomine meo dicentes quia ego sum, et tempus appropinquabit. Cyril. Ante suum enim descensum de cœlo provenient aliqui, quibus acquiescere non oportet. Voluit enim unigenitum Verbum Dei, cum venit ut mundum salvaret, latere ; ut crucem sustineret pro nobis. Sed secundum ejus adventus non erit clanculo ut ante, sed terribilis et manifestus : descendet enim in gloria Dei Patris, ministrantibus angelis, ut mundum in justitia judicet. Unde concludit : Nolite ergo ire post illos. Titus Bostrens. Vel forsitan non dicit pseudochristos ante consummationem venientes, sed eos qui fuere tempore apostolorum. Bed. Multi enim imminente Hierosolymorum excidio principes extitere, qui se dicerent esse christos, tempusque libertatis appropinquare. Multi etiam in Ecclesia hæresiarchæ diem Domini instare prædicarunt, quos Apostolus (*ad Thess.*, epist. 2, cap. 2) damnat. Multi etiam in nomine Christi venere antichristi, quorum primus est Simon Magus, qui dicebat (*Act.*, 8) : Hic est virtus Dei, quæ vocatur magna.

Et lorsque vous entendrez parler de guerres et de tumultes, ne vous étonnez pas; car il faut que cela arrive premièrement, mais la fin ne viendra pas si tôt. Alors, ajouta-t-il, on verra se soulever peuple contre peuple, et royaume contre royaume. Et il y aura en divers lieux de grands tremblements de terre, des pestes et des famines; et il paraîtra des choses épouvantables et des signes extraordinaires dans le ciel.

S. Grég. — Le Seigneur annonce les maux qui précéderont la fin du monde, afin qu'ayant été prévus ils troublent moins lorsqu'ils arriveront; car les coups qui sont prévus se font moins sentir. D'où il dit : « Quand vous entendrez parler de combats et de séditions, etc. » Les combats se livrent contre les ennemis du dehors, les séditions se soulèvent entre citoyens; c'est ainsi que pour nous faire entendre que nous serons troublés au dedans et au dehors il nous dit que nous aurons à souffrir des ennemis extérieurs et de nos frères. — S. Amb. — Personne ne peut rendre témoignage à ces paroles divines comme nous, qui voyons la fin du monde. Quelles guerres et quels bruits de combats avons-nous entendus!

S. Grég. — Mais comme lorsque ces maux surviendront ils ne seront pas aussitôt suivis de la fin, il est ajouté : « Il faut que d'abord ces choses arrivent, mais ce n'est pas encore tout de suite la fin, etc. » — La dernière tribulation sera précédée de nombreuses tribulations, parce que beaucoup de malheurs doivent venir d'abord pour annoncer le malheur sans fin; d'où il suit : « Alors il leur dit : Les peuples se soulèveront contre les peuples, etc. » Nous aurons à souffrir par le ciel, par la terre, par les éléments et par les hommes. Or, ceci désigne

---

Cum autem audieritis prælia et seditiones, nolite terreri : oportet primum hæc fieri, sed nondum statim finis. Tunc dicebat illis : Surget gens contra gentem, et regnum adversus regnum; et terræmotus magni erunt per loca, et pestilentiæ, et fames, terroresque de cœlo et signa magna erunt.

Greg. (in homil. 35, *in Evang.*). Perituri mundi præcurrentia mala denuntiat Dominus, ut eo minus perturbent venientia, quo fuerint præscita : minus enim jacula feriunt quæ prævidentur. Unde dicit : Cum autem audieritis prælia et seditiones, etc. Bella ad hostes pertinent, seditiones ad cives : ut ergo nos indicet exterius interiusque turbari, aliud nos fatetur ab hostibus, aliud a fratribus perpeti. Amb. Verborum autem cœlestium nulli magis quam nos testes sumus, quos mundi finis invenit. Quanta prælia et quas opiniones accepimus præliorum!

Greg. (in homil. 35 ut sup.). Sed his malis prævenientibus, quia non statim finis sequetur, adjungitur : Oportet hæc primum fieri, sed nondum statim finis, etc. Ultima enim tribulatio multis tribulationibus prævenitur, quia multa debent mala præcurrere, ut malum valeant sine fine nuntiare. Unde sequitur : Tunc dicebat illis : Surget gens contra gentem, etc. Quia necesse est ut alia ex cœlo, alia ex terra, alia ab elementis, alia ab hominibus patiamur : hic ergo signatur perturbatio hominum. Sequitur : Et terræmotus magni erunt per loca : ecce est respectus iræ desuper. Chrys. (in homil. 11, *in Acta*). Terræmotus enim quandoque iræ signum est, nam

la perturbation des hommes. — SUITE. — « Il y aura en divers lieux de grands tremblements de terre; » c'est le signe de la colère de Dieu. — S. CHRYS. — Les tremblements de terre sont quelquefois un signe de colère : c'est ainsi que la terre trembla lorsque le Seigneur fut crucifié; quelquefois ils sont le signe de la grâce, comme lorsque le lieu où les apôtres étaient assemblés pour prier trembla. — SUITE. — « Des pestes. » — S. GRÉG. — C'est le trouble des corps. « Des fraudes; » c'est la stérilité de la terre. « Des terreurs du ciel et de grands signes; » c'est le trouble de l'air. Ceci doit s'entendre de ces tempêtes qui ne sont point les vicissitudes ordinaires du temps; car les choses qui arrivent selon les lois de la nature ne sont point des signes. Tout ce que nous avions reçu pour les besoins de la vie nous l'avons détourné à des usages coupables; or, tout ce que nous avons fait servir au mal servira à notre châtiment.

S. AMB. — C'est ainsi que la fin du monde sera précédée de divers fléaux, savoir : la famine, la peste et la persécution. — THÉOPH. — Quelques-uns ont voulu chercher l'accomplissement de ces paroles, non-seulement dans la fin du monde, mais encore dans la prise de Jérusalem. En effet, l'auteur de la paix étant mis à mort, les séditions et la guerre devaient éclater chez les Juifs. Or, la peste et la famine suivent toujours la guerre : la première, parce que l'air est infecté par les cadavres; la seconde, parce que les champs demeurent sans culture. Josèphe raconte que la famine fit dans la Judée d'intolérables ravages, et nous lisons dans les Actes des apôtres qu'au temps de l'empereur Claude il y eut une grande famine; c'est ainsi que de terribles fléaux annoncèrent la prise de Jérusalem, selon le récit de Josèphe.

---

et quando crucifixus est Dominus, mota est terra; quandoque vero provisionis indicium, sicut orantibus apostolis commotus est locus in quo erant congregati. Sequitur : Et pestilentiæ. GREG. (in hom. 35, ut sup.). Ecce inæqualitas corporum; et fames : ecce sterilitas terræ; terroresque de cœlo et signa magna erunt : ecce inæqualitas aeris. Quod ad eas tempestates referendum est, quæ nequaquam ordinem temporum servant; quæ enim ordinate veniunt, signum non sunt : omnia enim quæ ad usum vitæ accipimus, ad usum convertimus culpæ; sed cuncta quæ ad usum pravitatis inflreximus, ad usum nobis vertuntur ultionis.

AMBR. Occasum ergo seculi præcedunt quædam ægritudines mundi, scilicet fames, pestilentia et persecutio. THEOPHYL. Quidam autem hæc, non solum in consummatione futura, sed et tempore captionis Hierusalem fuisse impleta voluerunt. Auctore namque pacis perempto, merito in eis seditiones et bella locum habuerunt. Ex bellis autem pestis et fames consequitur : hæc quidem aere cadaveribus infecto; illa incultis manentibus agris. Sed et Josephus intolerabiles ærumnas evenisse recitat propter famem; et tempore Claudii Cæsaris fames invaluit, ut in Actibus legitur (cap. 11), et plurima terribilia contigerunt captionem Hierusalem indicantia, ut Josephus narrat.

CHRYS. Dicit autem quod non statim

S. Chrys. — Cependant il dit que la ruine de la ville (la prise de Jérusalem) n'arrivera pas tout aussitôt, mais seulement après beaucoup de combats. — Bède. — Ensuite il avertit les apôtres de ne pas s'effrayer de ces signes précurseurs, et de ne quitter ni Jérusalem ni la Judée. Ces royaumes soulevés les uns contre les autres, ces pestes (de ceux dont la parole ronge comme un cancer), cette famine de la parole de Dieu, ce tremblement de toute la terre, peuvent s'entendre des hérétiques qui se séparent de la vraie foi; ils luttent les uns contre les autres et contribuent ainsi au triomphe de l'Église. — S. Ambr. — Il y a aussi d'autres combats que soutient le chrétien, ce sont les combats des diverses passions et les assauts des désirs; ces ennemis domestiques sont plus redoutables que ceux du dehors.

Mais avant toutes ces choses, ils se saisiront de vous, et vous persécuteront, vous entraînant dans les synagogues et dans les prisons, et vous amenant par force devant les rois et les gouverneurs à cause de mon nom; et cela vous servira pour rendre témoignage à la vérité. Gravez donc cette pensée dans vos cœurs, de ne point préméditer ce que vous devez répondre; car je vous donnerai moi-même une bouche et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, et qu'ils ne pourront contredire. Vous serez même trahis et livrés aux magistrats par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parents, par vos amis, et on fera mourir plusieurs d'entre vous; et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; cependant il ne se perdra pas un cheveu de votre tête. C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes.

S. Grég. — Comme tous les maux précédents ne viennent point de l'injustice de celui qui frappe, mais sont un juste châtiment du monde,

---

finis civitatis eveniet (ut scilicet Hierosolyma capiatur), sed post prælia multa. Bed. Admonentur etiam apostoli ne terreantur his præcurrentibus, et ne Hierosolymam Judæamque deserant. Potest autem regnum contra regnum, et pestilentiæ (eorum quorum sermo serpit ut cancer), et fames audiendi verbi Dei, et commotio universæ terræ, et a vera fide separatio (etiam in hæreticis) intelligi; qui contra se invicem dimicantes Ecclesiæ victoriam faciunt. Ambr. Sunt autem et alia bella, quæ vir sustinet christianus; diversarum quoque prælia cupiditatum studiorumque conflictus: multo etiam graviores sunt domestici hostes quam extranei.

Sed ante hæc omnia, injicient vobis manus suas, et persequentur; tradentes in synagogas et custodias, trahentes ad reges et præsides propter nomen meum. Continget autem vobis in testimonium. Ponite ergo in cordibus vestris non præmeditari quemadmodum respondeatis: ego enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri. Trademini autem a parentibus et fratribus, et cognatis et amicis; et morte afficient ex vobis; et eritis odio omnibus hominibus propter nomen meum; et capillus de capite vestro non peribit; in patientia vestra possidebitis animas vestras.

Greg. (in hom. 35 ut sup.). Quia cuncta quæ prædicta sunt, non de injustitia ferientis sunt, sed de merito mundi patientis, facta pravorum hominum prænuntiantur, cum dicitur: Sed ante hæc omnia injicient

il annonce les attentats des hommes méchants, en disant: « Avant toutes ces choses, ils jetteront sur vous leurs mains, etc. » Comme s'il disait: Le trouble sera d'abord dans les cœurs des hommes et ensuite dans les éléments, afin que lorsque l'ordre des créatures sera bouleversé, on sache d'où vient cette tribulation. Car, quoique la fin du monde dépende de ses propres éléments, néanmoins, comme il s'y trouvera des hommes plus pervers, il nous montre qu'ils seront justement écrasés sous ses ruines. — S. Cyr. — Ou encore : il parle ainsi, parce qu'avant la prise de Jérusalem par les Romains, les disciples, persécutés par les Juifs, furent jetés dans les prisons et traduits devant les gouverneurs. C'est ainsi que saint Paul fut conduit à Rome, où étaient les empereurs, et comparut devant Festus et Agrippa.

Suite. — « Ceci adviendra pour que vous rendiez témoignage. » Le grec porte εις μαρτυριον, c'est-à-dire pour que vous obteniez la gloire du martyre (1). — S. Grég. — Ou encore : pour que vous rendiez témoignage (contre eux), parce qu'ils vous ont persécutés et mis à mort; parce qu'ils n'ont pas imité votre vie; parce qu'ils sont devenus pires et se sont perdus sans excuse, à cause de vos exemples que suivent les élus pour y puiser la vie. Toutes ces terreurs pouvaient troubler le cœur de ceux qui l'écoutaient; aussi il ajoute pour leur consolation : « Gravez ceci dans votre cœur, de ne point préméditer comment vous répondrez. » — Théophyl. — Comme ils étaient grossiers et ignorants, le Seigneur leur dit ceci, afin qu'ils ne soient pas épouvantés d'avoir à comparaître devant les sages, et il leur dit pourquoi :

(1) Martyr veut dire *témoin*; mais ce mot désigne plus ordinairement ceux qui meurent pour rendre témoignage à la foi.

---

vobis manus suas, etc. Ac si dicat : Prius corda hominum post elementa turbabuntur; ut cum rerum ordo confundetur, ex qua tribulatione veniat, demonstretur. Nam quamvis finis mundi ex ipso suo ordine pendeat, perversiores tamen quosque inveniens, quia digne ruinis illius opprimantur, innotescit. Cyril. (in *Cat. græcor. Patrum*). Vel hoc dicit, quia priusquam a Romanis Hierusalem caperetur, passi persecutiones a Judæis discipuli incarcerati sunt, et præsentati principibus. Missus est Paulus Romam ad Cæsarem, astititque Festo et Agrippæ.

Sequitur : Continget autem vobis in testimonium, græce in martyrium, id est, in martyrii gloriam. Greg. (in homil. 35, ut sup.). Vel in testimonium (videlicet eorum), quia vos persequendo, mortes inferunt; aut vivendo non imitantur; aut inde perversi sine excusatione pereunt, unde electi exemplum capiunt ut vivant. Sed auditis tot terroribus, turbari poterant auditorum corda : unde ad eorum consolationem subdit : Ponite ergo in cordibus vestris non præmeditari quemadmodum respondeatis. Theophylact. Quia enim idiotæ erant et imperiti, hoc eis Dominus dicit, ne conturbarentur redditurí sapientibus rationem : et causam subdit : Ego enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri : quasi dicat : Statim a me sortiemini facundiam et sapientiam, ut nec con-

« Car je vous donnerai moi-même des paroles et une sagesse auxquelles tous vos adversaires ne pourront ni résister ni contredire. » Comme s'il disait : Vous recevrez aussitôt de moi l'éloquence et la sagesse, de sorte que tous vos adversaires ensemble ne pourront vous résister ni par la sagesse (c'est-à-dire par la force des arguments) ni par l'éloquence et l'élégance de la parole. Car il en est qui ont beaucoup d'intelligence; mais, comme ils sont timides et se troublent facilement, ils confondent tout quand il faut parler. Tels ne furent pas les apôtres, qui reçurent le double don de l'intelligence et de la parole. — S. Grég. — Comme si le Seigneur disait aux siens : Ne craignez point; vous allez au combat, c'est moi qui combattrai; vous prononcerez les paroles, c'est moi qui parlerai. — S. Ambr. — Tantôt c'est le Christ qui parle par la bouche des disciples (comme ici), tantôt c'est le Père, tantôt c'est l'Esprit du Père. Dans ces divers passages de l'Écriture, il n'y a pas contradiction, mais accord; ce que l'un dit, les trois le disent, parce que la Trinité n'a qu'une voix.

Théophyl. — Après leur avoir ainsi parlé pour dissiper la crainte de leur ignorance, il les avertit d'un autre danger qui aurait pu troubler leurs âmes s'il les eût surprises à l'improviste. Car il suit : « Vous serez livrés par vos pères, et vos mères, et vos frères, et vos parents, et on fera mourir plusieurs d'entre vous. » — S. Grég. — Les plus cruels tourments sont ceux qui nous viennent des personnes dont nous pensions posséder le cœur, parce qu'outre la douleur du corps, nous ressentons le chagrin de l'affection perdue.

S. Grég. de Nysse. — Or, considérez l'état des hommes dans ce temps; ils étaient tous suspects les uns pour les autres; les familles

---

nes adversarii vestri si in unum conveniant, resistere valeant vobis; nec in sapientia (id est, vi theorematum), nec in eloquentia et sermonis lepore. Sæpe enim multi sapientiam quidem habent in mente; sed cum sint provocabiles ad turbationem, totum confundunt, cum tempus fuerit proponendi : non autem tales fuerunt apostoli, sed utrinque gratiosi fuerunt. Greg. (ut sup.). Ac si Dominus suis dicat : Nolite terreri : vos ad certamen acceditis, ego prælior; vos verba editis, sed ego sum qui loquor. Ambr. Alibi autem Christus in discipulis (ut hic), alibi Pater (Matt., 16), alibi Spiritus loquitur Patris (Matt., 10). Non discordant ista, sed congruunt : quod unus loquitur, tres loquuntur, quia vox est una Trinitatis.

Theophyl. His autem dictis et propulso imperitiæ timore, subdit et aliud quiddam necessarium, quod eorum animos poterat commovere, ne subito irruens eos turbaret. Sequitur enim : Trademini autem a parentibus, et fratribus, et cognatis; et morte afficient ex vobis. Greg. (in homil. 35, ut sup.). Plus in nobis ea tormenta sæviunt quæ ab illis patimur, de quorum mentibus præsumebamus, quia cum damno corporis, mala nos cruciant amissæ charitatis. Greg. Nyss. Consideremus autem statum, qui tunc temporis erat. Omnibus suspectis adinvicem dividebantur cognationes invicem disgregatæ per cultus; et filius gentilis proditor fiebat parentum fidelium; et in filium qui crediderat pater in infidelitate obstinatus accusator fiebat. Omnis

étaient divisées par la différence de religion ; le fils infidèle se faisait le délateur de ses parents qui avaient embrassé la foi, et le père obstiné dans l'infidélité se faisait l'accusateur de son fils devenu chrétien. Tous les âges étaient exposés à la persécution, et la faiblesse naturelle de leur sexe ne préservait point les femmes.

THÉOPHYL. — Il leur parle ensuite de la haine que tous auront contre eux ; car il suit : « Vous serez en haine à tous les hommes, etc. » — S. GRÉG. — Mais comme il vient de leur annoncer les redoutables afflictions de la mort, il ajoute aussitôt la consolation des joies de la résurrection, en disant : « Pas un cheveu de votre tête ne périra. » Comme s'il disait à ses disciples : Pourquoi craindriez-vous de perdre ce qui ne peut être coupé sans faire souffrir, puisque même ce qui peut être coupé sans douleur ne peut périr ? — BÈDE. — Ou encore : il ne périra pas un cheveu de la tête des disciples du Seigneur, parce que, non-seulement les grandes actions ou les paroles éclatantes des saints, mais encore leurs moindres pensées recevront une juste récompense.

S. GRÉG. — Celui qui est patient dans le malheur devient fort contre toutes les adversités, c'est pourquoi il triomphe de lui-même et se domine ; d'où il suit : « Vous posséderez vos âmes dans la patience. » Or, qu'est-ce que posséder son âme, sinon vivre irréprochable en toutes choses, et, comme du haut d'une forteresse, dominer par la vertu tous les mouvements de son cœur ? — S. GRÉG. — Ainsi nous possédons nos âmes par la patience, parce qu'en nous exerçant à nous dominer nous-mêmes, nous commençons à posséder ce que nous sommes. La possession de l'âme est dans la patience, parce que

---

ætas erat exposita persequentibus fidem, nec mulieribus succurrebat naturalis sexus fragilitas.

THEOPHYLACT. His autem dictis et de odio subjungit quod ab omnibus patientur. Sequitur enim : Et eritis odio omnibus hominibus, etc. GREG. (in homil. 35, ut sup.). Sed quia dura sunt quæ prædicuntur de afflictione mortis, protinus consolatio subditur de gaudio resurrectionis, cum dicitur : Et capillus de capite vestro non peribit : quasi dicat martyribus suis : Cur timetis ne pereat quod incisum dolet, quando et illud in vobis perire non potest quod incisum non dolet? BED. Vel aliter : capillus de capite discipulorum Domini non peribit, quia non solum fortia facta vel dicta sanctorum, sed et tenuissima cogitatio digna mercede donabitur.

GREG. (5 *Moral.*, cap. 13). Qui autem patientiam in adversis tenet, inde contra adversa omnia fortis efficitur : unde sibi et seipsum vincendo dominatur. Unde sequitur : In patientia vestra possidebitis animas vestras. Quid enim est animas possidere, nisi perfecte in omnibus vivere, cunctisque mentis motibus quasi ex arce virtutis dominari? GREG. (in homil. 35, ut sup.). Per patientiam igitur animas nostras possidemus, quia dum nobismetipsis dominari dicimur, hoc ipsum incipimus possidere quod sumus. Idcirco autem possessio animæ in virtute patientiæ ponitur, quia radix omnium custosque virtutum pa-

la patience est la racine et la gardienne de toutes les vertus. Or, la patience consiste à supporter avec calme les maux qui nous viennent d'autrui, et à n'avoir aucun ressentiment contre celui qui nous cause ces maux.

Lorsque vous verrez une armée environner Jérusalem, sachez que la désolation est proche. Alors que ceux qui sont en Judée s'enfuient aux montagnes; que ceux qui se trouvent dans le milieu du pays s'en retirent; et que ceux qui se trouvent dans le pays d'alentour n'y entrent point; car ce seront alors les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est dans l'Ecriture soit accompli. Malheur à celles qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là; car le pays sera accablé de maux, et la colère du ciel tombera sur ce peuple; ils passeront par le fil de l'épée; ils seront emmenés captifs dans toutes les nations; et Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils, jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli.

BÈDE. — Jusqu'ici il a été question de ce qui arrivera pendant les quarante années qui vont suivre (avant la fin); maintenant le Seigneur raconte les lamentables ruines qu'amoncellera l'armée romaine, en disant : « Lorsque vous verrez Jérusalem investie, etc. » — S. EUS. — Il dit *la désolation de Jérusalem*, parce qu'elle ne sera plus rebâtie par ses habitants, ni reconstituée selon les prescriptions de la loi; de sorte qu'après le siége et la ruine qui vont venir, nul ne doit espérer son rétablissement comme il était arrivé du temps du roi des Perses, d'Antiochus-le-Grand, et aussi du temps de Pompée.

S. AUG. — Saint Luc rapporte ici ces paroles du Seigneur pour montrer que l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel arriva lorsque Jérusalem fut envahie. — S. AMBR. — En effet,

---

tientia est. Patientia vero est aliena mala æquanimiter perpeti, et contra eum quoque qui mala irrogat, nullo dolore morderi.

Cum autem videritis circumdari ab exercitu Hierusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes; et qui in medio ejus sunt, discedant; et qui in regionibus, non intrent in eam; quia dies ultionis hi sunt, ut impleantur omnia quæ scripta sunt. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus! Erit enim pressura magna super terram, et ira populo huic. Et cadent in ore gladii, et captivi ducentur in omnes gentes; et Hierusalem calcabitur a gentibus, donec impleantur tempora nationum.

BEDA. Hactenus ea quæ per quadraginta annos (necdum fine adveniente) futura erant, dicta sunt : hic ipse finis desolationis quæ a romano exercitu facta est, Domini verbis exponitur, cum dicitur : Cum autem videritis circumdari, etc. EUSEB. (in *Cat. græcorum Patrum*). Desolationem Hierusalem vocat, non amplius eam a suis nec secundum ritum legalem constitui, ita quod nullus expectet post futuram obsidionem et desolationem, aliam innovationem fieri : sicut accidit tempore regis Persarum, et illustris Antiochi, et iterum tempore Pompeii.

AUG. (*ad Hesych.*, epist. 80). Hæc autem Domini verba ideo Lucas hoc loco commemoravit, ut ostendat tunc factam fuisse abominationem desolationis, quæ a Daniele prædicta est (de qua Matthæus, cap. 24, et

les Juifs pensent que l'abomination de la désolation eut lieu lorsque les Romains, par dérision pour les observances judaïques, jetèrent une tête de porc dans le temple. — S. Eus. — De plus, le Seigneur, prévoyant que la ville serait désolée par la famine, avertit ses disciples de ne point s'y retirer durant le siége comme en un lieu sûr et protégé de Dieu, mais plutôt d'en sortir et de s'enfuir sur les montagnes. D'où il suit : « Alors, que ceux qui sont dans la Judée fuient vers les montagnes. » — Bède. — L'histoire ecclésiastique raconte qu'aux approches de la ruine de Jérusalem, tous les chrétiens qui étaient dans la Judée en sortirent par un avertissement de Dieu, et s'en allèrent habiter au-delà du Jourdain dans une ville nommée *Pella*, jusqu'à ce que la désolation de la Judée fut consommée. — S. Aug. — Au lieu de ces paroles, saint Matthieu et saint Marc ont dit : « Que celui qui sera sur le toit ne descende pas dans sa maison ; » saint Marc ajoute : « Et n'y entre point pour emporter quelque chose. » Au lieu de cela, saint Luc ajoute : « Que ceux qui sont au milieu d'elle s'en retirent. »

Bède. — Mais comment, lorsque la ville sera investie par une armée, ceux qui sont au milieu d'elle pourront-ils se retirer? à moins qu'en disant *alors* il n'ait point voulu parler du temps du siége, mais de celui qui devait précéder immédiatement, alors que les soldats romains commencèrent à envahir les frontières de la Galilée et de la Samarie. — S. Aug. — Au lieu de ces paroles de saint Matthieu et de saint Marc : « Que celui qui sera dans le champ ne retourne point en arrière pour prendre son vêtement, » saint Luc dit plus clairement : « Que ceux qui sont dans les régions voisines n'y entrent point, parce

---

Marcus, cap. 13, locuti sunt) quando expugnata est Hierusalem. Ambr. Judæi enim putaverunt abominationem desolationis tunc factam, eo quod caput porci in templum jecerunt illudentes Romani judaicæ ritum observantiæ. Euseb. (ut sup.). Dominus autem futuram in civitate prævidens famem, monebat discipulos ne in futura obsidione in civitatem confugerent, tanquam ad locum tutum, et a Deo protectum : sed magis inde discederent, et ad montes confugerent. Unde sequitur : Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes, etc. Bed. Ecclesiastica narrat historia (Eusebii scilicet, lib. 3, cap. 5) cunctos qui in Judæa erant Christianos, imminente Hierosolymorum excidio, commonitos a Domino, ex eo loco discessisse, et trans Jordanem habitasse in civitate quadam Pella nomine, donec desolatio Judææ compleretur. Aug. (*ad Hesych.*, ut supra). Pro hoc autem Matthæus et Marcus dixerunt : Et qui supra tectum, non descendat in domum; addidit autem : Nec introeat ut tollat aliquid de domo : pro quo Lucas subdit : Et qui in medio ejus sunt, discedant.

Beda. Sed quomodo ab exercitu, civitate jam circumdata, qui in medio ejus sunt, discedent? Nisi forte quod præmisit tunc, non ad ipsum tempus obsidionis referatur, sed ad proximum ante obsidionis tempus, cum se primum miles romanus per Galilææ vel Samariæ fines cœpisset diffundere. Aug. (*ad Hesych.*, ut sup.). Pro eo autem

que ces jours seront des jours de vengeance, afin que tout ce qui est écrit s'accomplisse. » — Bède. — Ce sont des jours de vengeance, c'est-à-dire que, durant ces jours, le sang du Seigneur sera vengé.

S. Aug. — Saint Luc continue comme les deux autres évangélistes : « Malheur aux femmes grosses et à celles qui nourriront en ces jours-là ! » C'est ainsi que saint Luc éclaircit ce qui pouvait être incertain ; savoir : que ce qui a été dit de l'abomination de la désolation ne se rapporte point à la fin du monde, mais à la ruine de Jérusalem. — Bède. — Or, il dit : « Malheur aux femmes grosses (à cause de la captivité), et à celles qui nourriront, » ou à celles qui *allaiteront*, parce que leur sein ou leurs bras étant chargés du fardeau de leurs enfants, il leur sera très difficile de fuir. — Théophyl. — Quelques-uns disent que, dans ces paroles, le Seigneur fait allusion aux mères qui mangèrent leurs enfants, selon le récit de Josèphe.

S. Chrys. — Ensuite il assigne la cause des paroles précédentes, en disant : « Car il y aura une grande détresse sur ce pays et une grande colère sur ce peuple. » En effet, tant de maux fondirent sur eux qu'aucun désastre ne pourra jamais être comparé à leurs calamités, comme Josèphe l'a raconté. — S. Eus. — Lorsque les Romains arrivèrent et prirent la ville, une multitude innombrable de Juifs périrent par le glaive. D'où il suit : « Ils tomberont sous le tranchant du glaive. » Néanmoins, un plus grand nombre périrent par la famine. Ceci arriva d'abord sous Titus et Vespasien, et, après eux, du temps d'Adrien, empereur des Romains, lorsque les Juifs furent expulsés de leur patrie. D'où il suit : « Ils seront emmenés captifs dans toutes

---

quod Matthæus et Marcus posuerunt : Et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum, apertius iste subdit : Et qui in regionibus non intrent in eam, quia dies ultionis hi sunt, ut impleantur omnia quæ scripta sunt. Beda. Dies autem ultionis hi sunt, dies videlicet dominici sanguinis ultionem petentes.

Aug. (*ad Hesych.*, ut sup.). Deinde similiter Lucas prosequitur, sicut et alii duo : Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus ! Et sic ergo Lucas patefecit quod poterat esse incertum : scilicet id quod dictum est de abominatione desolationis, non ad seculi finem, sed ad expugnationem Hierusalem pertinere. Beda. Dixit ergo : Væ prægnantibus (præsente captivitate), et nutrientibus, sive mammantibus (ut quidam interpretantur), quarum vel uteri vel manus filiorum sarcina prægravatæ, fugæ necessitatem non minimum impediunt. Theophyl. Quidam vero dicunt Dominum per hoc significare filiorum esum, quem et Josephus narrat.

Chrys. (adversus vituperatores vitæ monasticæ). Deinde prædictorum assignat causam, dicens : Erit enim pressura magna super terram, et ira populo huic : talia enim mala eos occupaverunt, ut nulla deinceps ærumna possit eorum calamitatibus adæquari, ut Josephus narravit. Eus. (in *Cat. græcorum Patrum*). Qualiter scilicet advenientibus Romanis, et urbem capientibus, multæ catervæ judaici populi in ore gladii periere. Unde sequitur : Et cadent in ore gladii ; sed et plures necati sunt fame. Hæc vero accidebant, primo quidem sub Tito et Vespasiano ; post hos autem, tem-

les nations. » En effet, les Juifs furent dispersés dans tout l'univers; ils se répandirent jusqu'aux extrémités de la terre, et tandis que des étrangers habitent leur pays, il est devenu inaccessible pour eux seuls. D'où il suit : « Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli. » — BÈDE. — C'est ce dont veut parler l'Apôtre quand il dit : « Une partie d'Israël est tombée dans l'aveuglement jusqu'à ce que la multitude des nations soit entrée; et qu'ainsi tout Israël soit sauvé. » Lorsqu'il aura obtenu le salut qui lui a été promis, on peut espérer qu'il retournera dans sa patrie.

S. AMBR. —Mystiquement, l'abomination de la désolation est la venue de l'antechrist, parce qu'il souillera l'intérieur des âmes par ses abominables sacriléges; car il est dit qu'il s'assiéra dans le temple pour usurper le trône de la divine majesté. Tel est évidemment le sens spirituel de ce passage; il voudra imprimer dans les âmes des traces profondes de sa perfidie, en cherchant à prouver par les Écritures qu'il est le Christ. Alors approchera la désolation, parce que plusieurs succomberont et abandonneront la vraie religion. Alors ce sera le jour du Seigneur; car, de même que le premier avénement du Seigneur avait pour but de racheter les péchés, de même le second aura pour but de les punir, afin qu'un plus grand nombre ne tombe pas dans l'erreur et l'infidélité. Il y a un autre antechrist, c'est-à-dire le démon, qui cherche à réduire Jérusalem (c'est-à-dire l'âme pacifique) sous sa loi. Or, quand le démon est dans le temple, c'est la désolation de l'abomination. Mais lorsque la présence spirituelle du Christ vient à briller au milieu de nos tentations, le démon s'éloigne et la

---

pore Hadriani, principis Romanorum, quando natale solum Judæis inaccessibile est factum. Unde sequitur : Et captivi ducentur in omnes gentes : totum enim orbem Judæi repleverunt, usque ad fines terræ pervenerunt; et cum eorum terra ab alienigenis inhabitetur, solis ipsis est inaccessibilis facta. Unde sequitur : Et Hierusalem calcabitur a gentibus, donec impleantur tempora nationum. BEDA. Quæ scilicet Apostolus commemorat, dicens (*Rom.*, 11) : Cæcitas ex parte facta est in Israel, donec plenitudo gentium intraret et si omnis Israel salvus fieret : qui cum promissa salute fuerit potitus, ad patrium solum rediturus non temere speratur.

AMBR. Mystice autem abominatio desolationis adventus Antichristi est; eo quod sacrilegiis infaustis mentium interiora contaminet; sedens juxta historiam in templo, ut sibi vendicet divinæ solium potestatis. Juxta interpretationem autem spiritualem pulchre inducitur; eo quod in affectibus singulorum vestigium perfidiæ suæ confirmare desideret; ex Scripturis disputans se esse Christum. Tunc appropinquabit desolatio; quoniam a vera religione plerique lapsi desistent. Tunc erit Domini dies : quoniam sicut primus adventus Domini fuit propter redimenda peccata, ita et secundus erit propter reprimenda delicta, ne plures perfidiæ errore labantur. Est et alius Antichristus, id est diabolus, qui Hierusalem (id est, animam pacificam) obsidere nitatur suæ legis exercitu. Ergo quando in medio templi est diabolus, desolatio abominationis est. Cum autem unicuique laboranti Christi præsentia spiritualis illuxerit, tollitur ini-

justice commence à régner. Il y a encore un troisième antechrist; c'est Arius et Sabellius, et tous ceux qui cherchent à nous entraîner dans leurs coupables erreurs. Il est dit : *Malheur* aux femmes grosses, c'est-à-dire à ceux qui engraissent leur chair et qui négligent leur âme dans la mollesse, de sorte qu'ils sont stériles de vertus et remplis de vices. Ceux mêmes qui sont, pour ainsi dire, en travail de bonnes œuvres et qui n'en ont encore produit aucune, ne sont pas à l'abri de cet anathème. En effet, il en est qui conçoivent par crainte de Dieu, mais tous n'enfantent pas; quelques-uns font avorter la parole et la rejettent avant d'enfanter; d'autres ont le Christ dans le sein, mais il n'est pas encore formé. Ainsi, l'âme qui enfante la justice, enfante le Christ. Hâtons-nous donc d'allaiter nos enfants, de peur que le jour du jugement ou celui de la mort ne nous surprenne avant qu'ils soient formés. Il en sera ainsi si vous conservez dans votre cœur toutes les paroles de la justice, si vous n'attendez pas le temps de la vieillesse, et si dès votre premier âge vous vous hâtez de concevoir la sagesse et de la nourrir en fuyant la corruption des sens. A la fin du monde, les nations qui auront reçu la foi soumettront toute la Judée par la parole spirituelle qui est comme un glaive à deux tranchants.

Et il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles; et sur la terre les nations seront dans l'abattement et la consternation, la mer faisant un bruit effroyable par l'agitation de ses flots; et les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver dans tout l'univers; car les vertus des cieux seront ébranlées; et alors ils verront le Fils de l'homme, qui viendra sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté.

BÈDE. — Il annonce successivement ce qui arrivera lorsque les

---

quus ex medio, et incipit regnare justitia. Est etiam tertius Antichristus, ut Arius et Sabellius, et omnes qui nos prava intentione seducunt. Hæ autem sunt prægnantes, quibus væ dicitur; quæ aruinam suæ carnis extendant, et quibus intimorum gressus pigrescat animorum, ut effœtæ virtutum, fœtæque vitiorum. Sed nec illæ prægnantes condemnationis exsortes sunt quæ in bonorum actuum molimine constitutæ, necdum aliquos suscepti operis dedere processus. Sunt quæ Dei timore concipiunt, sed non omnes pariunt : sunt enim quæ abortivum excludunt verbum antequam pariant; sunt etiam quæ in utero Christum habeant, sed nondum formaverunt. Ergo quæ parit justitiam, Christum parit. Nos etiam parvulos nostros ablactare properemus ne nos quasi imperfectorum parentes, aut judicii dies, aut mortis inveniat. Quod ita fiet, si omnia dicta justitiæ in corde custodias, nec senectutis tempus expectes; sed in prima ætate sapientiam sine corruptela corporis tui cito concipias, cito nutrias. In fine autem Judæa omnis a nationibus credituris subjicietur in ore gladii spiritualis, qui est sermo bis acutus (*Apoc.*, 1, vers. 16, et *Apoc.*, 19, vers. 15).

Et erunt signa in sole, et luna, et stellis, et in terris pressura gentium præ confusione sonitus maris et fluctuum; arescentibus ho-

temps des nations seront accomplis, en disant : « Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles. » — S. AMBR. — Saint Matthieu exprime plus clairement ces signes : « Alors, dit-il, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière et les étoiles tomberont du ciel. » — S. EUS. — Lorsque la consommation de la vie corruptible s'accomplira et que, selon le langage de l'Apôtre, la figure de ce monde passera; lorsque succédera le monde nouveau, dans lequel, au lieu des astres visibles, le Christ lui-même brillera comme l'astre et le roi de ce monde nouveau, alors l'éclat de sa gloire et de sa majesté sera si grand que le soleil qui nous éclaire maintenant, la lune et les autres astres disparaîtront en présence de cette incomparable lumière. — S. CHRYS. — De même que la lune et les astres disparaissent aussitôt que le soleil se lève, de même lorsque le Christ paraîtra dans sa gloire, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière et les étoiles tomberont du ciel, qui se dépouillera de son riche manteau pour se revêtir d'une plus éclatante lumière.

S. EUS. — Ensuite il raconte ce qui adviendra sur la terre après que les astres seront obscurcis, et quelle sera l'angoisse des peuples, en disant : « Sur la terre, les nations seront dans l'effroi, à cause du bruit confus de la mer, etc. » Ceci semble annoncer que le commencement de la transformation de l'univers viendra de l'absence des eaux; elles seront dévorées par le feu ou gelées par le froid, de sorte qu'on n'entendra plus le bruit de la mer, les flots ne viendront plus arroser les sables brûlés du rivage, et le reste de la surface du monde, ne rece-

---

minibus præ timore, et expectatione quæ supervenient universo orbi : nam virtutes cœlorum movebuntur : et tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate.

BED. Quid impletis nationum temporibus sequatur, ex ordine manifestat, dicens : Erunt signa in sole, et luna, et stellis. AMB. Quæ quidem signa secundum Matthæum evidentius exprimuntur : Tunc (inquit) sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cœlo. EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Tunc enim cum vitæ corruptibilis consummatio agetur, et secundum Apostolum (1 *ad Cor.*, 7) species hujus mundi transibit, et novum succedet seculum, in quo vice sensibilium luminarium ipse Christus fulgebit quasi jubar, et Rex novi seculi : cujus erit tanta numinis virtus et gloria, ut sol qui nunc radiat, atque luna, et cætera sidera, adventu majoris luminis occultentur. CHRYS. (in eadem *Cat. græc.*). Sicut enim in hoc seculo luna et sidera mox obfuscantur orto sole, sic in gloriosa Christi apparitione sol obtenebrescet, et luna non dabit proprium jubar, et stellæ cadent de cœlo : priore spoliatæ amictu, ut potioris lucis amictu potiantur.

EUSEB. (ut sup.). Quæ autem evenient orbi post luminarium obtenebrationem, ex quibus fiet angustia gentium, consequenter exprimit, dicens : Et in terris pressura gentium præ confusione sonitus maris, etc., ubi videtur docere principium transmutationis universi futurum ex defectu substantiæ humidæ : hac enim prima devorata, vel congelata, ut non amplius audiantur sonitus maris, nec contingant arenam fluctus

vant plus ses humides vapeurs, s'épuisera par ses émanations et se transformera. Or, comme l'apparition du Sauveur doit combattre les prodiges de l'ennemi de Dieu (de l'antechrist), ses premières vengeances commenceront par cette sécheresse, de sorte qu'on n'entendra plus ni les tempêtes ni les mugissements de la mer; c'est alors que viendra la détresse des hommes qui survivront. D'où il suit: « Les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit advenir à tout l'univers. » Ensuite il exprime ce qui doit advenir, en ajoutant: « Car les vertus des cieux seront ébranlées. »

THÉOPHYL. — Ou encore : lorsque le monde du firmament sera bouleversé, les éléments terrestres devront ressentir les mêmes secousses. D'où il suit: « Sur la terre, les nations seront dans l'effroi, etc. » Comme s'il disait: La mer frémira d'une manière si épouvantable et ses rivages seront battus par une telle tempête que les peuples seront dans l'angoisse (c'est-à-dire dans une détresse universelle), jusqu'à sécher de frayeur dans l'attente des maux qui menaceront le monde. D'où il suit : « Les hommes sécheront d'effroi dans l'attente de ce qui doit advenir à tout l'univers. »

S. AUG. — Mais, direz-vous, nos calamités nous forcent à reconnaître que la fin des temps est venue, puisque ce qui a été prédit se vérifie; car il est certain que dans ce moment tous les peuples, tous les pays sont dans l'angoisse et la tribulation. Mais, si ces maux que souffre maintenant le genre humain sont des signes certains que le Seigneur va bientôt venir, pourquoi l'apôtre dit-il : « Lorsqu'ils diront: Nous sommes dans la paix et la sécurité? » Examinons donc s'il ne

---

ejus causa exuberantis siccitatis, cæteræ mundi partes non amplius obtinentes vaporem solitum, emissum ex substantia humida transmutationem patientur; et sic cum apparitio Salvatoris confutare debeat repugnantia Deo prodigia (scilicet Antichristi) exordium sument furoris procemia ex siccitatibus, ut nec tempestas nec fremitus maris ulterius audiatur : quo facto subsequetur angustia superstitum hominum. Unde sequitur : Arescentibus (id est, tabescentibus) hominibus præ timore et expectatione eorum scilicet quæ supervenient universo orbi. Quæ autem tunc ingruant mundo, consequenter ostendit, subdens : Nam virtutes cœlorum movebuntur.

THEOPH. Vel aliter : cum alterabitur superior orbis, et elementa inferiora merito patientur jacturam. Unde sequitur : Et in terris pressura gentium, etc. Quasi dicat : Mare terribiliter fremet, et littus maris agitabitur tempestate, ita ut sit populo terræ pressura (id est, communis miseria), ut tabescant timore et expectatione malorum irruentium mundo. Unde sequitur : Arescentibus hominibus præ timore, et expectatione, quæ supervenient universo orbi.

AUG. *ad Hesy.* (epist. 80, ut sup.). Sed dices : Confiteri vos pœna vestra compellit adesse jam finem, dum impletur, quod prænuntiatum est : nullam enim patriam, nullum locum nostris temporibus non affligi aut tribulari certum est. Sed si ista mala, quæ nunc patitur genus humanum, certa sunt indicia jam Dominum esse venturum, quid est quod dicit Apostolus (1 *ad Thessal.*, 5) : Cum dixerint pax et securitas ? Videamus ergo ne forte melius intelligatur

vaut pas mieux entendre que tel ne sera pas l'accomplissement de ces paroles prophétiques; mais plutôt que ces choses arriveront lorsque la tribulation s'étendra sur l'Eglise (qui sera tourmentée dans tout l'univers) et non sur ceux qui la tourmenteront; car ce sont eux qui diront : « Nous sommes dans la paix et la sécurité. » Or, nous voyons que les malheurs de notre temps, qu'on prend pour les grandes calamités de la fin du monde, sont communs aux deux royaumes (celui du Christ et celui du démon); les bons et les méchants en souffrent également, et au milieu de ces grands maux on se livre de tous côtés à de fréquentes orgies; est-ce là *sécher de frayeur?* ne sont-ce pas plutôt les ardeurs de la volupté?

THÉOPH. — Non-seulement les hommes trembleront à cause de ces désastres du monde, les anges, eux-mêmes, seront dans la stupeur à la vue des bouleversements épouvantables de l'univers. D'où il suit: « Les vertus des cieux seront ébranlées. » —S. GRÉG.— Qu'appelle-t-il *les vertus des cieux,* sinon les anges, les dominations, les principautés et les puissances? Ils apparaîtront visiblement à nos yeux dans l'avénement de notre juge sévère, et ils exigeront rigoureusement ce que notre Créateur invisible nous demande maintenant avec miséricorde. — EUS. — De plus, le Fils de Dieu devant venir dans sa gloire pour confondre la superbe tyrannie du fils de péché (1), les anges du ciel le serviront, et les portes éternelles, depuis longtemps fermées, s'ouvriront afin que les splendeurs célestes apparaissent. — S. CHRYS. — Ou encore : les vertus des cieux seront ébranlées, quoiqu'elles n'aient

(1) L'Apôtre dit *le fils de perdition, l'homme de péché;* c'est dans le même sens qu'il est dit ici *le fils du péché.*

---

non eo modo impleri quæ prædicta sunt his verbis; sed tunc potius esse ventura, quando sic erit tribulatio universo orbi, ut ad Ecclesiam pertineat (quæ universo orbe tribulabitur), non ad eos qui tribulabunt eam : ipsi enim sunt dicturi : Pax et securitas. Nunc autem ista mala quæ tanquam summa extremaque creduntur, utrique regno (Christi scilicet et diaboli) videmus esse communia. Pariter quippe his boni affliguntur et mali; inter quæ tanta mala adhuc usquequaque frequentantur luxuriosa convivia. Hoccine est arescere præ timore, an potius inardescere præ libidine?

THEOPH. Non solum autem mortales fluctuabunt cum alterabitur mundus, sed etiam angeli stupebunt in tam terribilibus mutationibus universi. Unde sequitur : Nam virtutes cœlorum movebuntur. GREG. (in homil. 1, *in Evang.*). Quid enim virtutes cœlorum, nisi angelos, dominationes, et principatus, et potestates appellat? Quæ in adventu districti judicis nostris tunc oculis visibiliter apparebunt, ut districte tunc a nobis exigant hoc quod nos modo invisibilis Conditor æquanimiter portat. EUSEB. (ut sup.). Cum etiam Dei Filius sit venturus in gloria, et confutaturus elatam tyrannidem filii peccati, ministrantibus angelis cœli, fores a seculo clausæ patebunt, ut spectentur excelsa. CHRYS. (ad *Olympiam*, epist. 2). Vel virtutes cœlicæ movebuntur, quamvis sibi consciæ non sint: videntes enim infinitas multitudines con-

conscience d'aucune faute, parce qu'elles trembleront en voyant la condamnation des multitudes infinies. — BÈDE. — C'est ainsi qu'il est dit dans Job : « Les colonnes du ciel tremblent et sont saisies d'effroi devant un signe de sa face. » Que feront les planches légères, puisque les colonnes tremblent? Que deviendra le roseau du désert, puisque les cèdres du paradis sont ébranlés? — S. EUS. — Ou encore : *les vertus des cieux*, ce sont les esprits qui gouvernent les diverses parties du monde visible; ils s'ébranleront alors pour s'élever à un état meilleur; car, dans le monde nouveau, ils seront délivrés du ministère qu'ils remplacent par ordre de Dieu auprès des créatures visibles qui sont dans l'état de corruption. — S. AUG. — Or, afin que le Seigneur, parlant de ce qui doit précéder son second avénement, ne paraisse point avoir annoncé comme extraordinaires des choses qui arrivaient fréquemment dans le monde même avant son premier avénement; et afin que nous n'excitions pas la risée de ceux qui ont lu dans l'histoire des peuples des calamités plus nombreuses et plus grandes, je pense qu'il vaut mieux appliquer ces prédictions à l'Église. En effet, l'Église est le soleil, la lune et les étoiles; il lui a été dit : « Vous êtes belle comme la lune et éclatante comme le soleil.» Or, elle ne brillera plus alors à cause des violences inouies de ses persécuteurs. — S. AMB. — Comme un grand nombre renonceront à la religion, la clarté de la foi sera obscurcie par les nuages de l'infidélité. Le soleil de justice croît ou décroît pour moi, selon ma foi, et de même que dans ses révolutions mensuelles, la lune disparaît à mesure que la terre s'interpose entre elle et le soleil, de même la sainte Église ne peut réfléchir

---

demnari, non intrepide stabunt illic. BED. Unde et in Job dicitur (cap. 26) : Columnæ cœli contremiscunt, et pavent ad nutum ejus : quid ergo faciunt tabulæ, quando tremunt columnæ? Quid virgula deserti patitur, cum cedrus paradisi concutitur? EUSEB. (ut sup.). Vel virtutes cœlorum sunt quæ præsunt sensibilibus partibus universi. Quæ quidem tunc movebuntur, ut potiorem statum attingant : absolventur enim in seculo novo a ministerio quo Deo serviunt circa sensibilia corpora secundum corruptionis statum. AUG., *ad Hesy.* (ut sup.). Sed ne Dominus propinquante secundo adventu suo, ea pro magno prædixisse videatur, quæ huic mundo etiam ante primum ejus adventum fieri consueverant, et rideamur ab eis qui plura in historia gentium et majora legerunt; hæc quæ dicta sunt, melius in Ecclesia existimo intelligi : Ecclesia enim est sol, et luna, et stellæ, cui dictum est (can. 6) : Pulchra ut luna, electa ut sol : quæ tunc non apparebit persecutoribus ultra modum sævientibus. AMBR. Plurimis etiam a religione deficientibus, clara fides obscurabitur nube perfidiæ : quia mihi sol ille justitiæ meâ fide vel minuitur vel augetur; et sicut menstruis cursibus (id est, mensium defectibus) luna vel terræ opposita cum fuerit e regione solis, vanescit; sic et sancta Ecclesia, cum lumini cœlesti vitia carnis obsistunt, fulgorem divini luminis de Christi radiis non potest mutuari : nam in persecutionibus lucem divini Solis plerumque amor vitæ hujus excludit. Cadunt etiam stellæ (id est, gloria micantes viri), si persecutionis acerbitas convalescat. Quæ opor-

les rayons de la lumière divine du Christ lorsque les vices de la chair mettent obstacle à l'éclat de la lumière céleste. Or, il arrive souvent dans les persécutions que l'amour de cette vie devient un obstacle à la lumière du divin soleil. Les étoiles du ciel (c'est-à-dire les hommes les plus renommés) tombent lorsque la violence de la persécution redouble. Cela doit être jusqu'à ce que le nombre des enfants de l'Église soit accompli ; car c'est ainsi que les bons sont réprouvés et les faibles manifestés. — S. Aug. — Par ces paroles : « Sur la terre les nations seront dans la détresse, » il a voulu nous faire entendre les peuples, non ceux qui seront bénis par le rejeton d'Abraham ; mais ceux qui seront placés à gauche.

S. Amb. — Les diverses angoisses de notre ame seront si amères que le remords de nos innombrables fautes (à cause de la crainte du jugement) dessèchera la source de la rosée divine. Or, de même que l'avénement du Seigneur est attendu afin que sa présence se manifeste partout, dans toute l'humanité et dans tout l'univers, comme elle se manifeste à celui qui reçoit le Christ de tout son cœur, de même les vertus des cieux recevront une augmentation de grâce à la venue du Seigneur et elles tressailleront dans la plénitude de sa divinité qui se communiquera de plus près. Ou encore : les vertus des cieux sont celles qui racontent la gloire de Dieu et qui, lorsque le Christ s'épanchera plus entièrement, s'ébranleront pour le voir. — S. Aug. — Ou encore : les vertus des cieux seront ébranlées parce que les fidèles les plus courageux seront troublés par les persécutions des impies.

Suite : « Alors ils verront le Fils de l'homme venant dans une nuée. » — Théoph. — Aussi bien les fidèles que les infidèles, car il paraîtra avec sa croix et il sera plus resplendissant que le soleil, de

---

tet fieri donec Ecclesiæ multitudo cumuletur : sic enim probantur boni, sic produntur infirmi. Aug., *ad Hesy.* (ut sup.). Quod autem dictum est : Et in terris pressura gentium, gentes voluit intelligi, non quæ in semine Abrahæ benedicentur, sed quæ ad sinistram stabunt.

Ambr. Ergo varii animorum æstus ita graves erunt ut delictorum multitudine male consciis (futuri judicii metu) sacri nobis ros fontis arescat. Quemadmodum autem Domini expectatur adventus, ut ejus præsentia in toto fiat, vel hominis orbe, vel mundi, quæ fit in singulis, cum omnibus affectibus receperis Christum ; sic virtutes cœlorum in adventu Domini augmentum gratiæ consequentur, et plenitudine Divinitatis propius se infundente movebuntur. Sunt etiam virtutes cœlorum quæ enarrant gloriam Dei, quæ pleniore Christi infusione movebuntur ut videant Christum. Aug., *ad Hesy.* (ut supra). Vel virtutes cœlorum movebuntur, quia impiis persequentibus, quidam fideles fortissimi turbabuntur.

Sequitur : Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nube. Theoph. Tam fideles quam infideles : radiabit enim amplius sole tam ipse quam crux ejus ; unde ab omnibus cognoscetur. Aug. (ut sup.). Quod autem dicit : Venientem in nube, duobus modis accipi potest : sive in Ecclesia sua tanquam in nube venientem, sicut nunc

sorte que tous le connaîtront. — S. Aug. — Ces paroles : « Venant dans une nuée, » peuvent s'entendre de deux manières, ou qu'il viendra dans son Eglise comme dans une nuée lumineuse ainsi qu'il vient sans cesse, mais cette fois il viendra « avec une grande puissance et une grande majesté, » parce que sa majesté et sa puissance se manifesteront alors davantage pour donner aux saints plus de courage, afin qu'ils ne soient pas vaincus par la violence de la persécution ; ou bien qu'il viendra dans le corps avec lequel il est assis à la droite du Père ; en effet, nous devons croire qu'il viendra non-seulement dans le même corps, mais encore sur une nuée, puisqu'il reviendra comme il est monté, et que ce fut une nuée qui le déroba aux yeux de ses disciples (1). — S. Chrys. (2). — Dieu apparaît toujours dans les nuées selon cette parole : « Les nuées sont sous ses pieds. » C'est ainsi que le Fils de l'homme viendra dans les nuées comme Dieu et Seigneur, non dans l'obscurité, mais avec une gloire digne de Dieu ; c'est pourquoi il ajoute : « Avec grande puissance et majesté. » — S. Cyr. — Il faut sous-entendre : Avec *grande* majesté. Dans sa première apparition il avait notre infirmité et notre bassesse, mais il accomplira la seconde avec toute sa puissance. — S. Grég. — Ceux qui n'ont pas voulu l'écouter dans son état d'humiliation le verront dans la puissance et la gloire, et ils ressentiront d'autant plus sévèrement sa colère que leurs cœurs auront été plus rebelles à s'incliner devant sa miséricorde.

(1) Ils le virent s'élever dans une nuée... Ce Jésus qui s'est élevé dans le ciel viendra de la même manière que vous l'avez vu monter, etc. (Act., 1, v. 9 et 11).
(2) *Caligo sub pedibus ejus* (psaume 17, v. 10).

---

venire non cessat ; sed ideo tunc cum potestate magna et majestate, quia major majestas et potestas illius apparebit sanctis, quibus magnam virtutem dabit, ne tanta persecutione vincantur ; sive in corpore suo, in quo sedet ad dexteram Patris, merito credendus est, non solum in eodem corpore, verumetiam in nube venturus ; quoniam sic veniet sicut abiit ; nubes autem suscepit eum ab oculis eorum. Chrys. (in *Cat. græc. Patr.*). Semper enim Deus in nube apparet, secundum illud (*Psal.* 17) : Nubes et caligo in circuitu ejus. Unde et Filius hominis in nubibus veniet, ut Deus et Dominus, non latenter, sed in gloria digna Deo ; et ideo subdit : Cum potestate magna et majestate. Cyril. (in eadem *Cat. græc.*). Intelligendum est similiter magna : primam enim apparitionum prosecutus est cum infirmitate et humilitate nostra ; sed secundam celebrabit cum propria potestate. Greg. (ut sup.). In potestate enim et majestate visuri sunt, quem in humilitate positum audire noluerunt ; ut virtutem ejus tanto tunc districtius sentiant, quanto nunc cervicem cordis ad ejus patientiam non inclinant.

His autem fieri incipientibus, respicite, et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra. Et dixit illis similitudinem : Videte ficulneam et omnes arbores : cum producunt jam ex se fructum, scitis quoniam prope est æstas : ita et vos, cum videritis hæc fieri, scitote quia prope est

Pour vous, lorsque ces choses commenceront d'arriver, regardez en haut, et levez la tête, parce que votre rédemption est proche. Il leur proposa ensuite cette comparaison : Considérez le figuier et les autres arbres. Lorsqu'ils commencent à pousser leur fruit, vous reconnaissez que l'été est proche ; ainsi lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche. Je vous dis en vérité que cette génération d'hommes ne finira point que toutes ces choses ne soient accomplies. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

S. Grég. — Comme les précédentes paroles s'adressent aux réprouvés, elles sont aussitôt suivies de consolations pour les élus, car il suit : « Lorsque ces choses commenceront à arriver, regardez et levez la tête, parce que votre rédemption approche. » Comme s'il disait : Lorsque les fléaux se multiplieront sur le monde, levez la tête, c'est-à-dire réjouissez-vous dans votre cœur, parce que tandis que finit le monde dont vous n'êtes pas les amis, la rédemption que vous attendez approche. En effet, souvent l'Écriture met la tête pour le cœur, parce que le cœur dirige les pensées comme la tête gouverne les membres ; ainsi lever la tête veut dire élever nos âmes vers les joies de la patrie céleste. — S. Eus. — Ou encore : les choses corporelles étant passées, il n'y aura plus que les spirituelles et les célestes, c'est-à-dire le règne du siècle qui ne doit plus finir et alors les promesses du salut s'accompliront pour ceux qui en seront dignes. D'où il est dit : « Lorsque ces choses commenceront à arriver, regardez, etc. » En effet, Dieu accomplissant les promesses qui sont l'objet de nos espérances, nous nous redresserons, nous qui auparavant étions dans l'abaissement ; nous lèverons la tête, nous qui autrefois étions humiliés, parce que la rédemption que nous attendions sera venue, cette rédemption que toutes

---

regnum Dei : amen dico vobis quoniam non præteribit generatio hæc, donec omnia fiant : cœlum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.

Greg. (in homil. 1, ut sup.). Quia præmissa contra reprobos dicta sunt, mox ad electorum consolationem verba vertuntur. Nam subditur : His autem fieri incipientibus, respicite et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra. Ac si dicat : Cum plagæ mundi crebrescunt, levare capita, id est, exhilarate corda ; quia dum finitur mundus, cujus amici non estis, prope fit redemptio quam quæsistis. In Scriptura enim sacra sæpe caput pro mente ponitur ; quia sicut capite reguntur membra, ita cogitationes mente disponuntur : capita itaque levare, est mentes nostras ad gaudia patriæ cœlestis erigere. Euseb. (ut sup.). Vel aliter : transactis corporalibus, aderunt intelligibilia et cœlestia, scilicet regnum seculi non amplius transituri ; et tunc dignis salubria promissa tribuentur. Unde dicitur : His autem fieri incipientibus, respicite, etc. Acceptis enim Dei promissis quæ speramus, erigemur qui ante curvi fueramus, et elevabimus capita nostra humiliati quondam, eo quod redemptio nostra quam sperabamus, advenerit : illa scilicet quam tota creatura expectat. Theoph. Id est, perfecta libertas corporis et animæ :

les créatures attendent. — THÉOPH. — C'est-à-dire, l'entière délivrance du corps et de l'âme, car de même que le premier avénement du Seigneur avait pour but la réformation de nos âmes, de même le second accomplira la réformation de nos corps. — S. EUS. — Il parle ainsi à ses disciples, non que leur vie doive durer jusqu'à la fin du monde, mais parce qu'ils ne font pour ainsi dire qu'un seul corps avec nous et avec tous ceux qui dans la suite des temps croiront au Christ jusqu'à la consommation des siècles.

S. GRÉG. — Ensuite il se sert d'une belle comparaison pour nous faire comprendre que nous devons fouler aux pieds le monde et le mépriser; d'où il ajoute : « Voyez les figuiers et tous les arbres; lorsqu'ils commencent à produire leurs fruits, vous savez que l'été est proche, etc. » Comme s'il disait : De même que par les fruits des arbres on reconnaît que l'été approche, de même par la ruine du monde on reconnaîtra que le royaume de Dieu approche. Ceci nous montre que le fruit du monde, c'est la ruine. En effet, il ne germe que pour consumer dans sa ruine tout ce qu'il a produit. Or, le royaume de Dieu est justement comparé à l'été, parce qu'alors les nuages de notre tristesse seront dissipés et les jours de notre vie brilleront de la splendeur du soleil éternel. — S. AMB. — Saint Matthieu ne parle que du figuier, tandis que saint Luc parle aussi de tous les autres arbres. Or, ce figuier a une double signification : il figure l'adoucissement de ces dures épreuves, ou bien le débordement des péchés de ce temps. Ou encore : lorsque les fruits seront verts sur tous les arbres et que le figuier fécond fleurira (c'est-à-dire lorsque toute langue louera Dieu et qu'il sera confessé même par le peuple juif), alors nous devrons

---

sicut enim primus adventus Domini fuit ad reformationem animarum nostrarum, sic secundus ad reformationem corporum celebrabitur. EUSEB. (ut sup.). Dicit autem hæc ad discipulos suos, non tanquam ad eos qui durare deberent in vita ista usque ad terminum mundi, sed (quasi uno corpore existente) ipsis, et nobis, et posteris, usque ad consummationem mundi credituris in Christum.

GREG. (in homil., ut sup.). Quod autem calcari mundus atque despici debeat, provida comparatione manifestat, cum subdit : Videte ficulneam et omnes arbores : cum producunt jam ex se fructum, scitis quia prope est æstas, etc. Quasi dicat : Sicut ex fructu arboris vicina æstas agnoscitur, ita ex ruina mundi prope jam cognoscitur esse regnum Dei. Ex hoc ostenditur quia fructus mundi ruina est. Ad hoc enim germinat, ut quæcunque germine aluit, cladibus consumat. Bene autem regnum Dei æstati comparatur; quia tunc mœroris nostri nebulæ transeunt, et vitæ dies æterni Solis claritate fulgescunt. AMBR. Matthæus autem de sola dixit ficulnea, hic de arboribus omnibus. Duplicem autem habet figuram ficulnea : vel cum dura mitescunt, vel cum peccata luxuriant. Sive ergo cum fructus in omnibus virescit arboribus, et ficulnea fecunda jam floret (id est, cum omnis lingua confitetur Deo, confitente etiam populo Judæorum), sperare Domini debemus adventum, quo tanquam tempori-

attendre l'avénement du Seigneur, qui sera comme l'été et le temps de la moisson des fruits de la résurrection. Ou encore : lorsque l'homme de péché se sera revêtu de l'orgueil frivole et léger de la synagogue, qui est comparé aux feuilles des arbres, nous devrons conjecturer que le jugement approche; car le Seigneur se hâtera de récompenser la foi et de mettre fin à l'iniquité. — S. AUG. — Quand il dit : « Lorsque vous verrez ces choses arriver, » que pouvons-nous entendre, sinon celles qui sont rapportées plus haut? Or, parmi elles se trouve cette parole : « Alors ils verront venir le Fils de l'homme. » Ainsi, lorsqu'on le verra, ce ne sera pas encore le royaume de Dieu, mais il sera proche. Faut-il dire que ces paroles : « Lorsque vous verrez ces choses arriver, » ne doivent pas s'entendre de tout ce qui précède, mais seulement d'une partie, en exceptant ceci : « Alors ils verront le Fils de l'homme? » Mais saint Matthieu nous a déclaré qu'il ne fallait rien excepter, en disant : « Lorsque vous verrez toutes ces choses, » ce qui comprend la venue du Fils de l'homme, en sorte que nous devons entendre ceci de son avénement présent dans ses membres, qui sont comparés à des nuages, ou dans l'Église qui est comparée à une immense nuée. — TITE. — Ou encore, il dit : « Le royaume de Dieu est proche. » Parce que lorsque ces choses arriveront, ce ne sera pas encore la fin dernière du monde, mais une préparation de la fin, car l'avénement du Seigneur, renversant toutes les principautés et toutes les puissances, préparera le royaume de Dieu. — EUS. — En effet, de même que sur la terre (quand le printemps succède à l'hiver) le soleil répandant ses tièdes rayons réchauffe et vivifie les semences confiées à la terre, de sorte qu'elles se transforment et produisent d'innombrables plantes nuan-

---

bus æstivis resurrectionis fructus metentur : sive cum levem fragilemque jactantiam tanquam folia synagogæ homo iniquitatis induerit, conjicere debemus appropinquare judicium. Nam remunerare fidem Dominus et delinquendi finem afferre festinat. AUG., *ad Hesy.* (ut sup.). Cum autem dicit : Cum videritis hæc fieri, quæ intelligere poterimus, nisi ea quæ supra memorata sunt? In his autem est quod ait : Et tunc videbunt Filium hominis venientem. Proinde cum hoc visum fuerit, non jam erit regnum Dei, sed prope erit. An dicendum est, non omnia quæ supra commemorata sunt, esse intelligenda ubi ait : Cum videritis hæc fieri : sed aliqua eorum? hoc scilicet excepto quod dictum est : Et tunc videbunt Filium hominis. Sed Matthæus aperuit nullis exceptis esse accipiendum, dicens : Ita et vos cum videritis hæc omnia : inter quæ est, quod videbitur Filius hominis veniens : ut intelligatur de adventu, quo nunc venit in membris suis tanquam in nubibus, vel in Ecclesia tanquam in nube magna. TITUS. Vel aliter dicit : Prope est regnum Dei : quia dum hæc fient, nondum ultimus finis rerum eveniet, sed jam in finem tendent : nam et ipse adventus Domini eliminans omnium principatum, et potestatem præparat regno Dei. EUSEB. (ut sup.). Sicut enim in hac vita sol (hyeme recedente ac succedente vere) radium calidum mittens fovet, ac vivificat humi condita semina, exuentia priscam figuram ; pullulant autem nova variam

cées de verdure, de même le glorieux avénement du Fils unique de Dieu, répandant ses rayons vivifiants sur le monde nouveau, fera renaître à la lumière, avec des corps plus beaux que les premiers, toutes les semences depuis longtemps ensevelies dans le monde; de sorte que la mort étant vaincue, désormais la vie du siècle nouveau régnera.

S. Grég. — Tout ce qui précède reçoit le sceau de la plus grande certitude par ce qui est ajouté : « En vérité, je vous le dis, etc. » — Bède. — Il parle ainsi pour donner plus d'autorité à ce qu'il annonce, et (s'il est permis de le dire) cette parole est son serment; car *en vérité* signifie qu'il prend à témoin la vérité elle-même. C'est donc la vérité elle-même qui dit : « En vérité, je vous le dis, » quoiqu'elle ne puisse mentir en aucune manière, alors même qu'elle ne s'exprimerait point ainsi. — Eus. — Par *génération* il distingue la génération nouvelle de sa sainte Église, indiquant que le peuple fidèle durera jusqu'au temps où il verra toutes ces choses et contemplera de ses yeux l'accomplissement des paroles du Sauveur. — Théoph. — Comme il avait prédit qu'il y aurait des troubles, des guerrès et des bouleversements, soit dans les éléments, soit dans les autres créatures; afin que nul ne pensât que la foi chrétienne elle-même devait périr, il ajoute : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point; » comme s'il disait : « Alors même que tout sera bouleversé, ma foi ne périra point. » Par là, il nous fait entendre que l'Eglise est au-dessus de toutes les créatures, car toutes les créatures seront bouleversées, tandis que l'Eglise des fidèles et les paroles de l'Evangile demeureront. — S. Grég. — Ou encore:

---

virorem habentia : sic et gloriosus unigeniti Dei adventus vivificativis radiis illustrans novum seculum, dudum condita per totum mundum semina (scilicet dormientes in pulvere terræ) potioribus corporibus quam prius producet in lucem ; ac confutata morte regnabit deinceps vita seculi novi.

Greg. (in homil. 1, *super Evang.*, ut sup.). Omnia autem prædicta sub magna certitudine confirmantur, cum subditur : Amen dico vobis, quia, etc. Bed. Multum commendat, quod ita prænuntiat : et (si dicere fas est) juratio ejus est quod dicit : Amen dico vobis : amen quippe interpretatur verum. Igitur Veritas dicit : Verum dico vobis; quod si non diceret, mentiri omnino non posset. Generationem autem, aut omne genus humanum dicit, aut specialiter Judæorum. Euseb. (ut sup.). Vel generationem dicit novam generationem Ecclesiæ sanctæ suæ ; ostendens duraturum populum fidelium usque ad id tempus quo visurus sit omnia, et eventus verborum Salvatoris oculis apprehendet. Theoph. Quia enim turbationes, et bella, et alterationes tam elementorum quam cæterarum rerum futurum esse prædixerat, ne quis suspicaretur quod et ipsa Christianitas peritura foret, subjungit : Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt; quasi dicat : Et si cuncta commoveantur, fides tamen mea non deficiet : ex quo innuit Ecclesiam præferre toti creaturæ : sed creatura patietur alterationem ; fidelium vero Ecclesia, et sermones Evangelii permanebunt. Greg. (in homil., ut sup.). Vel aliter : Cœlum et terra transibunt, etc. Quasi dicat : Omne quod apud

« Le ciel et la terre passeront, etc. » Comme s'il disait : Les choses qui vous semblent immuables seront changées et ne dureront pas toujours, tandis que ce qui semble passer avec moi sera fixe et permanent, parce que ma parole qui passe exprime des vérités permanentes et immuables. — Bède. — Par ces paroles : *le ciel passera*, nous ne devons pas entendre le firmament ni les étoiles, mais l'air d'où les oiseaux du ciel ont pris leur nom. Mais, si la terre doit aussi passer, pourquoi est-il dit dans l'Ecclésiaste : « La terre durera toujours? » Il est évident que le ciel et la terre passeront quant à leur forme présente, néanmoins ils existeront toujours par leur essence.

Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et par les inquiétudes de cette vie, et que ce jour ne vous vienne tout d'un coup surprendre; car il enveloppera comme un filet tous ceux qui habitent la face de la terre. Veillez donc, priant en tout temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter tous ces maux qui arriveront, et de paraître avec confiance devant le Fils de l'homme.

Théoph. — Le Seigneur vient d'annoncer les signes terribles qui se manifesteront et épouvanteront les pécheurs; mais la vigilance et la prière sont un remède contre ces maux; d'où il est dit : « Veillez sur vous. » — S. Bas. — Toutes les créatures ont reçu de Dieu un mystérieux instinct qui fait qu'elles veillent à leur propre conservation; de même le Christ nous donne cet avertissement, afin que la raison et la prudence nous tiennent lieu de l'instinct naturel. Ainsi, nous devons fuir le péché comme les animaux sans raison évitent les substances

---

nos durabile est, sine mutatione durabile ad æternitatem non est, et omne quod apud me transire cernitur, fixum et sine transitu tenetur; quia sine mutabilitate manentes sententias exprimit sermo meus qui transit. Bed. Cœlum autem quod transibit, non æthereum, sive sidereum, sed aereum, a quo aves cœli nominantur, intelligere debemus. Si autem terra transibit, quomodo Ecclesiastes dicit (cap. 1) : Terra in æternum stat? Sed aperta ratione cœlum et terra per eam quam nunc habent imaginem transeunt, attamen per essentiam sine fine subsistunt.

Attendite autem vobis ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate, et curis hujus vitæ; et superveniat in vos repentina dies illa : tanquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis terræ. Vigilate itaque, omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt, et stare ante Filium hominis.

Theophyl. Posuit supra Dominus terribilia et sensibilia malorum indicia, quæ occupabunt peccatores; sed contra hæc mala remedium est cautela et oratio. Unde dicitur : Attendite vobis ne forte, etc. Basil. (hom. 1, in illud : *Attende tibi*). Unumquodque animalium a Deo habet intrinsecus causas facientes ad tutelam consistentiæ propriæ : propter quod et Christus nobis dedit hanc monitionem, ut quæ illis a natura, hæc nobis auxilio rationis et cautela contingant. Fugientibus quidem peccatum, ut irrationabilia fugiunt mortifera pabula.

empoisonnées; nous devons rechercher la justice comme ils recherchent les plantes qui doivent les nourrir; c'est pourquoi il dit : *Veillez*, afin de pouvoir discerner ce qui est salutaire et ce qui est nuisible. Or, comme on peut veiller de deux manières, par les yeux du corps ou par l'attention de l'esprit, et comme l'œil du corps ne peut conduire à la vertu, il faut croire qu'il a voulu parler d'un acte de l'esprit quand il a dit : *Veillez sur vous;* c'est-à-dire : soyez plein de circonspection et que la lumière de votre âme soit toujours vigilante à vous garder. Il ne dit pas : *Veillez sur ce qui est à vous, sur ce qui est autour de vous*, mais *sur vous ; vous*, c'est l'intelligence et l'âme; ce qui *est à vous*, c'est le corps et les sens; ce qui est autour de vous, ce sont vos biens, votre industrie et les autres choses de la vie; or, il ne vous dit point de veiller sur ces choses, mais sur votre âme dont vous devez surtout prendre soin. Cet avertissement guérit les faibles et rend les bons parfaits; il fait conserver le présent et pourvoir à l'avenir; il nous détourne de la censure d'autrui et nous engage à scruter nos propres actions; il nous empêche de laisser notre esprit devenir esclave des passions et nous exhorte à soumettre les sens à l'âme spirituelle. Il ajoute ensuite pourquoi il faut veiller, en disant : « De peur que vos cœurs ne s'appesantissent, etc. » — TITE. — Comme s'il disait : Prenez garde que les yeux de votre âme ne s'appesantissent, car les préoccupations de la vie présente, la crapule et l'ivresse font perdre la prudence, ébranlent la foi et précipitent dans des naufrages.

CLÉM. d'Alexandrie. — L'*ivresse* est l'excès du vin; la *crapule* est le tremblement et la nausée de l'ivresse; elle est ainsi appelée d'un mot

---

inquirentibus vero justitiam, sicut illa herbas nutritivas requirunt : et ideo dicit : Attendite vobis, ut scilicet discernere possitis a salubri nocivum. Sed quoniam dupliciter contingit attendere, hinc quidem corporis oculis, illinc vero per intellectivam virtutem : oculus corporis virtutem non attingit. Restat igitur dictum esse de opere intellectus, attendite : hoc est; undique circumspicite vos, pervigil habentes ad vestram custodiam animæ lumen. Neque autem dixit : Attendite vestris, aut eis quæ circa vos sunt, sed, vobis : vos enim estis intellectus et anima; vestrum autem corpus et sensus : circa vos autem opes, artes, et reliqua vitæ supellex, quibus non monet attendendum, sed animæ, cujus præcipua cura habenda. Eadem vero admonitio ægrotantes sanat, et sanos perficit; servatores præsentium, et provisores futurorum; non alienorum censores, sed suorum factorum scrutatores; non dimittentes intellectum servum fieri passionum, sed irrationale animæ subjicientes rationali. Cur autem sit attendendum, subjungit, dicens : Ne forte graventur, etc. TITUS. Quasi dicat : Cavete ne lumina mentis vestræ graventur : cura namque præsentis vitæ, et crapula, et ebrietas fugant prudentiam, quassant fidem, operantur naufragia.

CLEMENS ALEXAND. (lib. 2, *Pedagogi* cap. 2). Est autem ebrietas nimius usus vini; crapula vero anxietas et nausea quæ est in ebrietate, a motione capitis græco vocabulo dicta. Et inferius : Sicut igitur cibis ne esuriamus, sic et potibus ne sitim patiamur, utendum est, vitando diligentius lapsum : fallax enim est vini ingestio; ani-

grec qui exprime le balancement de la tête (1). Or, de même que nous ne devons user des aliments que pour apaiser la faim, de même nous ne devons boire que pour éteindre la soif, évitant avec soin tout excès; car le vin est un breuvage trompeur. L'âme qui ne se livre point au vin sera prudente et sage, tandis que quand elle se plonge dans ses vapeurs, elle est pour ainsi dire couverte d'un voile. — S. Bas. — La curiosité ou les sollicitudes de cette vie, alors même qu'elles semblent n'avoir rien de coupable, doivent aussi être évitées si elles ne concourent point à honorer Dieu. Et afin d'indiquer pourquoi il a dit ceci, il ajoute : « De peur que ce jour ne vienne soudainement sur vous. » — Théoph. — Car ce jour ne sera point prévu, il viendra à l'improviste et furtivement comme un filet qui surprend; d'où il suit : « Il viendra comme un filet sur tous ceux qui sont assis, etc. » Ces paroles doivent être approfondies; car ce jour surprendra ceux qui sont assis sur terre, dans l'imprévoyance et l'inaction. Au contraire, tous ceux qui sont actifs et agiles pour le bien, ceux qui ne sont point assis dans l'oisiveté des choses terrestres, qui s'élèvent au-dessus d'elles en se disant : « Lève-toi, marche, ce n'est pas ici le lieu du repos; » pour ceux-là, ce jour ne sera ni un filet ni un malheur, mais un jour de fête.

Eus. — Ainsi il nous a exhortés à veiller, afin d'éviter la pesanteur qui vient des sollicitudes terrestres; d'où il suit : « Veillez donc et priez toujours, afin que vous soyez trouvés dignes d'échapper à toutes ces choses qui doivent advenir. » — Théoph. — Savoir : la famine, la peste et toutes les calamités temporelles qui menacent les élus comme

(1) Κραιπαλη, qui vient de καρα, tête, et de παλλειν, chanceler.

ma autem vino libera prudentissima erit et optima; sed humectata vini vaporibus, quasi quadam nube velatur. Basil. (in *Regulis brevioribus* ad interrogat. 58). Curiositas autem vel cura hujus vitæ quamvis nihil inhibitorum continere videatur, si tamen ad cultum divinum non coadjuvet, vitanda est. Et quare hoc dixerit, ostendit subdens : Et superveniet in vos repentina dies illa. Theophyl. Non enim cum deliberatione veniet dies illa, sed ex improviso et furtim capiens tanquam laqueus non caventes : unde sequitur : Tanquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent, etc. Quod diligentius discuti potest. Capiet enim dies illa sedentes in superficie terræ quasi impræmeditatos et inertes. Quotquot vero sunt solertes et agiles ad bonum, non sedentes et otiantes in terrenis, sed surgentes ab eis, sibi dicentes : Surge, vade, quoniam non est hic tibi requies (ex *Mich.*, 2, v. 10), talibus non est illa dies, ut laqueus et discrimen, sed ut dies festivus.

Euseb. (ut sup. in *Cat. græc. Patrum*). Prædicta igitur docuit esse attendenda ad cavendam gravedinem inde provenientem : unde sequitur : Vigilate itaque, omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere omnia ista quæ futura sunt. Theophyl. Scilicet famem, pestem, et cætera hujusmodi, quæ temporaliter electis et aliis im-

les autres, et aussi les malheurs qui seront l'éternel châtiment des coupables; car nous ne pouvons éviter ces maux que par la vigilance et la prière. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre cette fuite dont parle saint Matthieu, laquelle n'est possible ni dans l'hiver ni le jour du sabbat. L'hiver figure les sollicitudes de cette vie, qui sont tristes comme l'hiver; le sabbat figure l'intempérance et l'ivresse, qui submergent et étouffent le cœur dans les jouissances et les voluptés de la chair. Ces excès sont figurés par le sabbat, parce qu'il est le jour de joie des Juifs, qui ne connaissent point le sabbat spirituel. — Théoph. — Comme le chrétien ne doit pas seulement éviter le mal, mais encore faire tous ses efforts pour mériter la gloire, il ajoute : « Et de vous tenir avec confiance devant le Fils de l'homme. » C'est la gloire des anges de se tenir devant le Fils de l'homme, notre Dieu, et de contempler toujours sa face. — Bède. — Si un médecin habile nous ordonnait de prendre garde au suc de quelque plante, de peur qu'elle ne nous fît aussitôt mourir, certainement nous observerions fidèlement ses prescriptions. Cependant le Sauveur avertit de se garder de l'ivresse, de l'intempérance et des sollicitudes du monde, et on ne craint point d'en être blessé et d'en mourir, parce qu'on ne daigne pas accorder aux paroles du Seigneur autant de confiance qu'à celles d'un médecin.

Or, le jour il enseignait dans le temple, et la nuit il sortait, et se retirait sur la montagne appelée des Oliviers. Et tout le peuple venait de grand matin dans le temple pour l'écouter.

Bède. — Le Seigneur confirme par ses exemples ce qu'il vient d'en-

---

minent, et ea quæ postmodum accidunt reis perenniter : illa enim aliter cavere non possumus, nisi per vigilias et orationes. Aug., *De concor. Evang.*, lib. 2, cap. 77). Hæc intelligitur illa fuga quam Matthæus commemorat, quæ non debet fieri in hyeme, vel sabbato. Ad hyemem pertinent curæ hujus vitæ, quæ tristes sunt velut hyems; ad sabbatum vero crapula et ebrietas, quæ carnali luxuria lætitiaque cor submergit atque obruit : quod malum sabbati nomine significatur; quia illo die Judæi deliciis affluunt, dum spirituale sabbatum ignorant. Theophyl. Et quia Christianum decet, non solum fugere mala, sed etiam niti ad gloriam assequendam, subdit : Et stare ante Filium hominis : hæc est enim angelica gloria, stare ante Filium hominis, Deum nostrum, et faciem ejus jugiter cernere. Beda. Et certe si quis sapiens medicus præciperet attendere a succo alicujus herbæ, ne repentinus interitus superveniat, magno studio medici mandata servaremus : nunc autem Salvatore admonente ebrietatem, et crapulam, et curas seculi esse cavendas, his sauciati et consumi non timent; quia fidem, quam medici dictis præbent, Domini verbis præbere contemnunt.

Erat autem diebus docens in templo; noctibus vero exiens, morabatur in monte qui vocatur Oliveti. Et omnis populus manicabat ad eum in templo audire eum.

Beda. Quæ verbis præceperat Dominus suis confirmat exemplis : nam qui nos ante

seigner par ses paroles; après nous avoir exhortés à veiller et à prier dans l'attente de l'avénement de notre juge et du jour incertain de la fin du monde (comme le temps de sa passion approchait), il se livre lui-même à la prédication, aux veilles et à la prière; d'où il est dit: « Le jour il enseignait dans le temple. » Il nous montre ainsi par son exemple que c'est veiller d'une manière digne de Dieu que de faire connaître la voie de la vérité par ses paroles ou par ses actions. — — S. Cyr. — Mais qu'enseignait-il, sinon un culte supérieur à celui de Moïse? Car le temps approchait où la vérité devait remplacer les ombres.

Théoph. — Les évangélistes ont passé sous silence la plupart des enseignements du Christ; tandis qu'il a prêché pendant près de trois ans, c'est à peine si on peut dire que ce qu'ils ont écrit de sa doctrine suffirait à remplir une journée. Ainsi ils n'ont écrit qu'une petite partie de ses nombreuses prédications, pour nous donner comme un goût de la douceur de sa parole. Le Seigneur nous montre qu'il faut converser avec Dieu durant le recueillement de la nuit, et que le jour il faut travailler à être utile aux hommes; qu'il faut s'enrichir durant la nuit, et distribuer le jour les trésors amassés durant la nuit; d'où il est ajouté: « Sortant dans la nuit, il allait sur la montagne des Oliviers; » non point qu'il eût besoin de prier, mais il agissait ainsi pour nous donner l'exemple.

S. Cyr. — Comme sa parole était puissante, et que plein d'autorité il transformait les traditions figuratives de Moïse et des prophètes en un culte spirituel, le peuple était avide de l'entendre; d'où il suit: « Tout le peuple accourait de grand matin dans le temple pour l'é-

---

Judicis adventum et incertum singulorum exitum ad vigilandum hortatus est, et orandum, ipse (imminente tempore passionis suæ) doctrinæ, vigiliis et precibus instat: unde dicitur: Erat autem diebus docens in templo: in quo suo exemplo insinuat hoc esse digne Deo vigilare, vel dicto [illegible] proximis viam veritatis ostendere. Quæ autem erant quæ docebat, [illegible]scendentia cultum legis? Instabat [illegible]pus quo debebat umbra in veri[illegible] [illegible]nsformari.

[illegible]PHYL[illegible] [illegible]em evange[illegible] [illegible] Christi, qui [illegible] verit, docu[illegible] [illegible] dicet ali[illegible] [illegible] sufficere. Ex pluribus ergo pauca describentes, dederunt nobis quemdam gustum dulcedinis doctrinæ ipsius. Ostendit autem nobis Dominus quod oporteat noctu et quiete alloqui Deum, et in die prodesse hominibus; et colligere quidem in nocte, distribuere vero collecta in die. Unde subditur: Noctibus vero exiens, morabatur in monte qui vocatur Oliveti: non quasi opus habens oratione, sed ad exemplum dandum hoc egit.

Cyril. Quia vero eloquium ejus in potestate erat, et potestative transferebat in spiritualem cultum quæ per Moysen et prophetas tradita fuerant in figuris, populus eum avidius audiebat. Unde sequitur: Et omnis populus manicabat (id est, mane

écouter. » Ce peuple qui venait à lui avant l'aurore aurait pu dire : « Seigneur, mon Dieu, je veille pour vous avant la lumière. »

BÈDE. — Mystiquement, lorsqu'au milieu de la prospérité nous vivons dans la sobriété, la piété et la justice, nous enseignons durant le jour dans le temple en donnant aux fidèles l'exemple des bonnes œuvres ; nous passons les nuits sur la montagne des Oliviers, lorsqu'au milieu des ténèbres de l'adversité nous aspirons aux consolations spirituelles ; enfin le peuple vient à nous dès le matin, lorsqu'il s'élève au-dessus des œuvres de ténèbres ou au-dessus des nuages des tribulations pour nous imiter.

CHAPITRE XXII.

La fête des pains sans levain, appelée la Pâque, étant proche, les princes des prêtres et les scribes cherchaient un moyen pour faire mourir Jésus ; car ils appréhendaient le peuple.

S. CHRYS. — Les solennités judaïques étaient une ombre des nôtres; aussi si vous interrogez un Juif sur la pâque et sur les azymes, il ne vous dira rien de céleste et vous parlera de la sortie d'Egypte ; si, au

---

venire accelerabat), ad eum in templo audire eum. Populo autem ante lucanum venienti ad eum, congruum erat dicere : Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo (*Psal.* 62).

BED. Mystice autem et nos cum inter prospera sobrie, et pie, et juste conversamur, diebus in templo docemus, quia formam boni operis fidelibus præbemus, noctibus vero in monte Oliveti moramur, quia in tenebris angustiarum spirituali consolatione respiramus, et ad nos quoque populus manicat, cum vel discussis operibus tenebrarum, vel cunctis nebulis pressurarum, nos imitatur.

CAPUT XXII.

Appropinquabat autem dies festus azymorum, qui dicitur Pascha, et quærebant principes sacerdotum et scribæ quomodo Jesum interficerent ; timebant vero plebem.

CHRYS. Umbra nostrorum fuerunt facta judaica : et ideo si quæsieris a Judæo de Pascha et azymis, nil magni proferet, commemorans liberationem ab Ægypto. Si quis autem a me quæsierit, non audiet Ægyptum, nec Pharaonem, sed absolutionem erroris et tenebrarum diaboli : non per Moysen, sed per Filium Dei. GLOSSA. Ad cujus passionem enarrandam accedens

contraire, on me fait la même question, je ne parlerai ni de l'Egypte ni de Pharaon, mais de la délivrance du péché et des ténèbres du démon, qui n'a pas été accomplie par Moïse, mais par le Fils de Dieu. — LA GLOSE.— Au moment de raconter sa passion, l'évangéliste parle d'abord de sa figure en disant : « Le jour de la fête des azymes, qui est appelée la pâque, approchait. » — BÈDE. — La pâque, qui en hébreu se dit *phase* (1), ne tire pas son nom de *passion*, mais de *passage*, parce que l'ange exterminateur, voyant le sang de l'agneau sur les portes des Israélites, passa sans frapper leurs premiers-nés; ou encore parce que le Seigneur est venu du ciel pour secourir son peuple. Il y a entre la pâque et les azymes cette différence, que le nom de pâque ne s'applique qu'au jour dans le soir duquel l'agneau devait être immolé (c'est-à-dire le quatorzième de la lune du premier mois), tandis que le quinzième jour de cette lune, qui était celui de la sortie d'Egypte, on célébrait la fête des azymes pendant sept jours, jusqu'au vingt-unième du même mois. Aussi l'Evangile emploie indifféremment l'un ou l'autre de ces noms; d'où il est dit : « Le jour des azymes, qui est appelé la pâque. » Dans le sens mystique, cela signifie que le Christ, qui a souffert une fois pour nous, nous prescrit de vivre dans les azymes de la sincérité et de la vérité pendant toute la durée de cette vie qui se compte par sept jours (2).

S. CHRYS. — Cependant les princes des prêtres s'occupent de choses coupables durant cette fête; d'où il suit : « Les princes des prêtres

(1) Quelques commentateurs ont cru que pâque venait du grec πασχειν, qui veut dire *souffrir*; mais il vient de *phase*, qui signifie *passage*.

(2) Allusion à ces paroles de saint Paul : « Le Christ notre pâque a été immolé; c'est pourquoi célébrons cette fête, non avec le levain de la malice et de la corruption, mais avec les azymes de la sincérité et de la vérité (1 Cor., 5, v. 7 et 8). »

Evangelista, præmittit de figura, dicens : Appropinquabat autem dies festus azymorum, qui dicitur Pascha. BED. Pascha quidem quod hebraice dicitur phase, non a passione, sed a transitu nominatur; eo quod exterminator videns sanguinem in foribus Israelitarum pertransierit, nec percusserit primogenita eorum : vel ipse Dominus præbens auxilium populo suo, desuper ambulavit. Hoc autem inter Pascha et azyma distat, quod Pascha ipse solus dies appellatur, in quo agnus occidebatur ad vesperam (hoc est, 14 luna primi mensis), 15 autem luna, quando egressus est de Ægypto, succedebat festivitas azymorum septem diebus usque ad 21 diem ejusdem mensis. Unde Evangelii scriptura indifferenter unum pro alio ponere solet : unde hic dicitur : Dies azymorum, qui dicitur Pascha. Significatur autem per mysterium, quod Christus semel pro nobis passus, per totum tempus hujus seculi, quod 7 diebus agitur, in azymis sinceritatis et veritatis præcipit esse vivendum.

CHRYS. (in homil. 80, *in Matth.*). Principes autem sacerdotum nefarias res tractant in festo : unde sequitur : Et quærebant principes sacerdotum, etc. Moyses quidem unum præcepit esse principem sacerdotum, et illo defuncto, creari alium.

cherchaient, etc. » Moïse avait prescrit qu'il n'y eût qu'un seul prince des prêtres, et qu'à la mort de celui-ci on en créât un autre. Mais comme déjà les rites judaïques commençaient à se dissoudre, on créait annuellement plusieurs princes des prêtres. Or, ceux-ci voulant faire mourir Jésus ne craignent point Dieu (car leur faute était plus grande durant ces jours sacrés), mais ils craignent beaucoup les hommes; d'où il suit : « Ils craignaient le peuple. » — Bède. — Ce n'est pas qu'ils craignissent une sédition, mais ils avaient peur que le peuple ne vînt à son secours pour le délivrer de leurs mains. Voilà ce que saint Matthieu nous dit s'être passé deux jours avant pâque dans la maison de Caïphe où ils étaient assemblés.

Or, Satan entra dans Judas, surnommé Iscariote, l'un des douze apôtres, qui étant allé trouver les princes des prêtres et les capitaines des gardes du temple, leur proposa la manière en laquelle il le leur livrerait. Ils en furent fort aises, et ils convinrent avec lui de lui donner une somme d'argent. Il promit donc de le leur livrer, et il ne cherchait plus qu'une occasion favorable de le faire à l'insu du peuple.

Théophyl. — Après avoir dit que les princes des prêtres cherchaient une manière de mettre Jésus à mort sans courir aucun danger, l'évangéliste raconte le moyen qui s'offrit à eux, en disant : « Alors Satan entra dans Judas. » — Tite. — Satan entra dans Judas sans lutte comme dans une porte ouverte, car, oublieux de tout ce qu'il avait vu, il ne pensait qu'à son avarice. — S. Chrys. — Il dit son surnom en ajoutant : « Surnommé Iscariote. » Car il y avait un autre Judas (1).

(1) Saint Jude, qu'on désigne ordinairement ainsi pour le distinguer de Judas Iscariote.

Tunc vero cum inciperent judaici ritus dissolvi, multi erant principes sacerdotum annuatim creati. Hi ergo volentes Jesum occidere, non metuunt divina (ne scilicet ex tempore sacro majus incurrant peccati contagium), sed ubique timent humana : unde sequitur : Timebant vero plebem. Beda. Non quidem seditionem metuentes, sed caventes ne auxilio populi de suis manibus tolleretur. Hæc autem ante biduum Paschæ, congregatis eis in atrio Caiphæ, Matthæus acta fuisse attestatur.

Intravit autem Sathanas in Judam, qui cognominabatur Scarioth, unum de duodecim; et abiit, et locutus est cum principibus sacerdotum et magistratibus, quemadmodum illum traderet eis. Et gavisi sunt, et pacti sunt pecuniam illi dare. Et spopondit. Et quærebat opportunitatem ut traderet illum sine turbis.

Theophyl. Qui dictum est quod principes sacerdotum quærebant modum quo interficientes Jesum, nullum incurrerent periculum, consequenter modus qui eis occurrit, narratur; cum dicitur : Intravit autem Sathanas in Judam. Titus. In Judam Sathanas intravit, non impellens, sed patulum inveniens ostium : nam oblitus omnium quæ viderat, ad solam avaritiam dirigebat intuitum. Chrys. (homil. 81, in

— TITE. — Il ajoute : « Un des douze, » car il complétait le nombre des apôtres, mais il était indigne de la dignité apostolique. — S. CHRYS. — Ou encore : l'évangéliste ajoute ces paroles pour exprimer un contraste, comme s'il disait : « Il était de la compagnie que Jésus avait choisie avec tant de soin. »

BÈDE. — Ceci n'est point en contradiction avec le récit de saint Jean, qui dit que Satan entra en lui après le pain de la cène. En effet, il entra d'abord en étranger pour le tenter, mais ensuite il y entra comme chez lui pour le plier à toutes ses volontés. — S. CHRYS. — Considérez la malice insigne de Judas, soit lorsqu'il s'en va de lui-même, soit lorsqu'il met à prix sa trahison; car il suit : « Il s'en alla et s'entendit avec les princes des prêtres et les magistrats sur la manière dont il le leur livrerait; et ils furent remplis de joie. » — THÉOPHYL. — On appelle ici magistrats ceux qui étaient chargés d'entretenir les bâtiments du temple; ou encore : les gouverneurs que les Romains avaient établis pour empêcher les tumultes du peuple, car il était séditieux.

S. CHRYS. — Judas se perdit ainsi par avarice. Car il suit : « Ils promirent de lui donner de l'argent. » Telles sont les passions qu'engendre l'avarice : elle rend les hommes inquiets et les jette dans le mépris de Dieu; alors même qu'ils ont reçu des bienfaits sans nombre, elle les pousse à nuire. D'où il suit : « Et il s'engagea. » — THÉOPHYL. — C'est-à-dire qu'il promit : « Et il cherchait une occasion de le livrer à l'insu du peuple; » c'est-à-dire : « Il cherchait le moment où il serait éloigné de la foule. » — BÈDE. — Il en est beaucoup qui ont horreur du crime de Judas, et qui néanmoins ne l'évitent point; en effet,

---

Matth.). Ponit autem ejus cognomen, subdens : Qui cognominabatur Scarioth : erat enim alius Judas. TITUS. Subdit autem : Unus de duodecim : nam numerum adimplebat, non autem vere fungebatur apostolica dignitate. CHRYS. (ut sup.). Vel hoc addit Evangelista velut absonum quiddam, ac si diceret : Erat de primo choro diligentius electorum.

BEDA. Non est autem huic contrarium quod Joannes dicit, post buccellam intrasse in eum Sathanam; quia nunc intravit, ut quasi alienum tentaret; tunc autem quasi proprium ad quæcunque vellet agenda traheret. CHRYS. (ut sup.). Attende autem magnam Judæ nequitiam : tum quia per se proficiscitur, tum quia pro pretio hoc facit : sequitur enim : Et abiit, et locutus est cum principibus sacerdotum et magistratibus, quemadmodum illum traderet eis : et gavisi sunt. THEOPHYL. Magistratus hic appellantur præpositi constructionum templi, vel etiam illi quos Romani populo præfecerant, ne proruerent in tumultus, erant enim seditiosi.

CHRYS. (ut sup.). Propter avaritiam autem Judas factus est talis. Sequitur enim : Et pacti sunt pecuniam illi dare : tales enim avaritia generat passiones; reddit impios, et Deum ignorare compellit; etsi millies benefactum sit eis, ad nocendum impellit : unde et hic sequitur : Et spopondit THEOPH. Id est, pepigit et promisit : et quærebat opportunitatem ut eum traderet

celui qui viole les droits de la charité et de la vérité trahit le Christ (qui est la vérité et la charité), surtout lorsqu'il ne pèche ni par fragilité ni par ignorance, mais, à l'exemple de Judas, cherche l'occasion de trahir (sans témoin) la vérité par le mensonge et la vertu par le crime.

Cependant le jour des pains sans levain arriva, auquel il fallait immoler la pâque. Jésus envoya donc Pierre et Jean, en leur disant: Allez nous apprêter ce qu'il faut pour manger la pâque. Ils lui dirent : Où voulez-vous que nous l'apprêtions? Il leur répondit: Lorsque vous entrerez dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau; suivez-le dans la maison où il entrera ; et vous direz au père de famille de cette maison : Le maître vous envoie dire : Quel lieu avez-vous où je puisse manger la pâque avec mes disciples ? Et il vous montrera une grande chambre haute toute meublée, préparez-nous y ce qu'il faut. S'en étant donc allés, ils trouvèrent tout comme il leur avait dit, et ils préparèrent ce qu'il fallait pour la pâque.

Tite. — Afin de nous donner la pâque céleste, le Seigneur a mangé la pâque figurative; il a écarté la figure afin que la vérité prît sa place. D'où il est dit : « Vint le jour des azymes. » — Bède. — Il appelle jour des azymes le quatorzième du premier mois au soir duquel on avait coutume (le levain étant supprimé) d'immoler la pâque (c'est-à-dire l'agneau). — Eus. — Si quelqu'un dit : « Puisque c'est le premier jour des azymes que les disciples préparent la pâque au Sauveur, nous aussi devons donc célébrer la pâque ce même jour, » nous répondrons que ceci n'est point une prescription, mais le récit d'un fait qui arriva au temps de sa passion salutaire; or, autre chose est de

---

sine turbis ; id est, quærebat eum tradere, quando videret eum seorsum existentem sine turbis. Bed. Multi autem Judæ scelus exhorrent, nec tamen cavent : qui enim charitatis et veritatis jura spernit, Christum (qui est veritas, et charitas) prodit ; maxime cum non infirmitate vel ignorantia peccet ; sed ad similitudinem Judæ quærat opportunitatem, ut (arbitris absentibus) veritatem mendacio, virtutem crimine immutet.

Venit autem dies azymorum ; in qua necesse erat occidi Pascha. Et misit Petrum et Joannem, dicens : Euntes parate nobis Pascha, ut manducemus. At illi dixerunt : Ubi vis paremus ? Et dixit ad eos : Ecce introeuntibus vobis in civitatem, occurret vobis homo quidam amphoram aquæ portans : sequimini eum in domum in quam intrat ; et dicetis patrifamilias domus : Dicit tibi magister : Ubi est diversorium ubi Pascha cum discipulis meis manducem? Et ipse ostendet vobis cœnaculum magnum stratum, et ibi parate. Euntes autem invenerunt sicut dixit illis, et paraverunt Pascha.

Titus Bostr. Ut nobis Dominus cœleste Pascha dimitteret, typicum manducavit ; figuram removens, ut veritas locum obtineret. Unde dicitur : Venit autem dies azymorum. Bed. Diem azymorum Paschæ quartamdecimam primi mensis appellat, quando (fermento abjecto) Pascha (id est agnus) occidi ad vesperam consueverat. Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Si quis autem

raconter des faits passés, autre chose est d'établir et de laisser des règles pour l'avenir. Bien plus, le Sauveur ne fit pas la pâque avec les Juifs au temps où ils immolaient l'agneau. En effet, ceux-ci ne l'immolèrent que la veille du sabbat, le jour de la passion du Seigneur; c'est pour cela qu'ils n'entrèrent point dans la maison de Pilate, afin de pouvoir manger la pâque (1). Aussitôt qu'ils conspirèrent contre la vérité, ils s'écartèrent de la parole de vérité, ne mangeant plus la pâque le premier jour des azymes (qui était celui où la pâque devait être immolée), selon leur coutume (parce qu'ils étaient occupés d'autre chose), mais le jour suivant qui était le second des azymes. Or, le Seigneur célébra la pâque avec ses disciples le premier jour des azymes (c'est-à-dire le cinquième jour après le sabbat).

THÉOPHYL. — Ce même jour qui était le cinquième, il envoya pour préparer la pâque deux de ses disciples, Pierre et Jean, c'est-à-dire le plus ardent et le plus aimé. D'où il suit : « Il envoya Pierre et Jean pour préparer la pâque, etc. » Manifestant ainsi en toutes choses qu'il observe la loi jusqu'à la fin de sa vie. Il les envoie dans une maison étrangère, car ni lui ni ses disciples n'avaient de maison, autrement il eût célébré la pâque chez l'un d'eux; c'est pourquoi il est ajouté : « Ils lui dirent : Où voulez-vous que nous la préparions? » — BÈDE. — Comme pour dire : « Nous n'avons point de demeure, nous n'avons point d'habitation. » Entendez, vous qui êtes si occupés de construire des maisons; sachez que le Christ, le Seigneur de toutes choses, n'avait pas où reposer sa tête. — S. CHRYS. — Comme ils igno-

(1) C'est-à-dire qu'ils n'entrèrent point dans le prétoire, afin de ne pas se souiller et de pouvoir manger la pâque.

---

dicat : Si prima die azymorum discipuli Salvatori parant Pascha, ergo et eadem die oportet nos Pascha celebrare : dicemus hoc non fuisse monitionem, sed historiam facti : quod accidit tempore salutiferæ passionis : aliud autem est narrare gesta vetera, et aliud sancire ac posteris statuta relinquere. Quinetiam Salvator non egit Pascha cum Judæis, quando agnum immolabant : nam illi quidem hoc egerunt in Parasceve, quando passus est Dominus : unde non introierunt in atrium Pilati, ut manducarent Pascha (Joan., 19), ex quo enim veritati insidiati sunt, verbum veritatis a se expulerunt ; non primo die azymorum (quo die debebat immolari Pascha) manducantes solitum sibi Pascha (erant enim erga aliud attenti), sed die sequenti post illam, quæ erat azymorum secunda. Dominus vero prima die azymorum (hoc est, quinta feria sabbati), Pascha cum discipulis peregit.

THEOPH. Eadem autem quinta feria mittit duos ex discipulis suis ad parandum Pascha : Petrum scilicet et Joannem, alterum scilicet ut diligentem, alterum ut dilectum. Unde sequitur : Et misit Petrum et Joannem parare Pascha, etc. Per omnia manifestans quod usque ad extremum vitæ non est adversarius legi. Mittit autem eos ad alienam domum : nam nulla domus erat ei neque discipulis ejus ; alioquin apud aliquem eorum Pascha celebrasset : et ideo subditur : At illi dixerunt : Ubi vis paremus? BED. Quasi dicat : Non habemus

raient à qui ils étaient envoyés, il leur donna un signe comme Samuel à Saül; d'où il ajoute : « Il leur répondit : En entrant dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une amphore d'eau, suivez-le dans la maison où il entrera. »

S. Ambr. — Remarquez d'abord la puissance de sa divinité; il parle avec ses disciples, et déjà il sait ce qui arrivera ailleurs. Remarquez ensuite sa condescendance; il ne choisit point quelqu'un de riche ou de puissant, mais un pauvre, et il préfère l'étroite demeure de ce pauvre aux palais des grands. Le Seigneur connaissait le nom de celui dont il savait la mystérieuse rencontre, mais il le désigne sans le nommer pour signifier son humble condition.—Théophyl.—Ou encore : il les envoie à un homme inconnu pour montrer qu'il a souffert volontairement sa passion. En effet, celui qui disposa l'âme de cet homme inconnu à les recevoir pouvait amener les Juifs à tout ce qu'il aurait voulu. Quelques-uns prétendent qu'il ne dit point le nom de cet homme de peur que le traître, sachant son nom, ne fît connaître cette maison aux pharisiens, qui auraient pu venir s'emparer de lui avant qu'il eût accompli la cène et donné aux disciples les mystères spirituels; cependant il leur donne quelques indices pour trouver la maison. D'où il suit : « Vous direz au maître de cette maison : Le maître vous envoie dire : Où est le lieu, etc. Et il vous montrera un cénacle, etc. » — La Glose. — Les disciples, ayant reconnu ces signes, remplirent exactement ce qui leur avait été prescrit. D'où il suit : « S'en allant donc, ils trouvèrent tout comme il leur avait dit, et préparèrent la

---

domicilium, non habemus tabernaculum. Audiant quibus ædificandarum domorum cura est : cognoscant Christum, omnium Dominum, locum ubi caput reclinaret, non habuisse. Chrys. (homil. 82, *in Matth.*). Cum autem ignorarent ad quem mitterentur, signum dedit eis, sicut et Samuel Sauli (1 *Reg.*, 10); unde subdit : Et dixit ad eos : Ecce introeuntibus vobis in civitatem, occurret vobis homo amphoram aquæ portans, sequimini eum in domum, in quam intrat.

Ambr. Primum majestatem Divinitatis adverte : cum discipulis loquitur, et jam novit quid alibi sit futurum : deinde dignationem ejus intuere : quia non persona divitis aut potentis eligitur, sed pauper ambitur, et angustum hospitium pauperis amplius nobilium ædibus antefertur. Sciebat autem Dominus nomen ejus, cujus sciebat mysterium et occursum; sed ideo sine nomine designatur, ut ignobilis æstimetur. Theoph. Vel ideo mittit eos ad hominem ignotum, ut ostendat quod passionem voluntarie subiit : qui enim mentem hujus ignoti viri subegit ut eos susciperet, poterat quodcunque voluisset cum Judæis tractare. Dicunt autem quidam quod ideo non dixit nomen hominis, ne proditor cognito nomine domum panderet pharisæis, qui venientes cœpissent eum priusquam cœna fieret, et spiritualia mysteria discipulis traderet; sed quibusdam indiciis in quamdam domum dirigit eos : unde sequitur : Et dicetis patrifamilias domus : Dicit tibi magister : Ubi est diversorium, etc. Et ipse ostendet vobis cœnaculum, etc. Gloss. Quibus signis inventis, discipuli sollicite quæ mandata eis fuerant impleverunt : unde sequitur : Euntes autem inve-

pâque. » — Bède. — L'apôtre racontant cette pâque dit : « Le Christ notre pâque a été immolé. » Il fallait que cette pâque fût alors immolée par une disposition et un décret du Père; et quoiqu'il n'ait été crucifié que le jour suivant (c'est-à-dire le quinzième de la lune), néanmoins comme il fut saisi et lié cette nuit même où l'agneau était immolé par les Juifs, il célébra le commencement de son immolation (c'est-à-dire de sa passion).

Théoph. — Par le jour des azymes il faut entendre toute la vie de lumière spirituelle qui n'a plus rien de l'ancienne prévarication d'Adam; cette vie selon laquelle nous devons tressaillir dans les mystères du Christ. Ces mystères sont préparés par saint Pierre et saint Jean, c'est-à-dire par l'action et la contemplation, l'ardeur du zèle et la mansuétude de la paix. Tandis qu'ils les préparent, ils rencontrent un homme, parce que ces vertus nous font retrouver l'homme qui a été créé à l'image de Dieu. Il porte une amphore remplie d'eau; cette eau signifie la grâce de l'Esprit-Saint, et cette amphore figure l'humilité du cœur; car il donne sa grâce aux humbles qui reconnaissent n'être que terre et poussière. — S. Amb. — Ou encore : cette amphore, c'est la plénitude de la perfection, et cette eau est celle qui a mérité de devenir le sacrement du Christ, de purifier au lieu d'être purifiée.

Bède. — Ils préparent la pâque là où est portée l'amphore d'eau, parce que le temps est venu où le sang figuratif doit disparaître de la porte de ceux qui célèbrent la pâque véritable, et que la source vivifiante du baptême est instituée pour effacer les péchés. — Orig. — Je pense que cet homme que les disciples rencontrèrent à l'entrée de la

---

nerunt sicut prædixit illis Jesus, et paraverunt Pascha. Bed. Hoc Pascha exponens Apostolus ait (2 *ad Cor.*, 5) : Pascha nostrum immolatus est Christus. Quod quidem Pascha tunc necesse erat occidi, quasi paterno consilio ac definitione sancitum : qui licet die sequenti (hoc est 15 luna sit crucifixus, hac tamen nocte qua agnus immolabatur a Judæis, tentus ac ligatus, immolationis (hoc est, passionis suæ) sacravit exordium.

Theoph. Intelligamus autem diem quidem azymorum, totam conversationem quæ est in luce spirituali, nullam redolentem vetustatem primæ prævaricationis Adæ; in qua conversatione viventes decet nos delectari in Christi mysteriis. Hæc autem mysteria Petrus et Joannes parant, id est, actio et contemplatio ; fervor zeli, et mansuetudo pacifica. His autem paratoribus occurrit homo ; quia per prædicta reperimus statum hominis qui creatus est ad imaginem Dei : qui portat amphoram aquæ, quæ significat gratiam Spiritus Sancti. Amphora autem est humilitas cordis : humilibus enim dat gratiam, qui se cognoscunt esse terram et pulverem. Ambr. Vel amphora est mensura perfectior; aqua autem est quæ sacramentum Christi esse meruit, quæ lavare meruit, non lavari.

Bed. Parant autem Pascha, ubi aquæ infertur amphora; quia tempus adest quo veri Paschæ cultoribus typicus de limine auferatur cruor; et ad tollenda crimina vivifici fontis baptisma consecratur. Orig. (*sup. Matth.*, tract. 35). Ego autem puto quod homo qui ingredientibus discipulis in civitatem occurrit, amphoram aquæ por-

ville, lequel portait une amphore d'eau, était quelque serviteur du père de famille portant de l'eau dans un vase de terre pour les purifications ou pour boire, et que c'était une figure de Moïse portant la doctrine spirituelle dans des récits corporels. Or, ceux qui n'atteignent point à ce sens spirituel ne célèbrent point la pâque avec Jésus. Montons donc avec le Seigneur qui est au milieu de nous, à cette hauteur où se trouve le lieu du festin, que l'intelligence (figurée par le père de famille) montre à chacun des disciples du Christ. Que cette demeure supérieure soit grande en nous, afin qu'elle puisse recevoir Jésus, le Verbe de Dieu, qui ne peut entrer que dans les âmes élevées. Que cette demeure soit préparée par le père de famille (c'est-à-dire par l'intelligence) pour recevoir le Fils de Dieu; qu'elle soit purifiée et qu'elle n'ait plus aucune des souillures du mal. Que le maître de cette demeure n'ait point un nom connu de la foule; d'où saint Matthieu a dit dans un sens mystique : « Allez chez un homme. » — S. Amb. — Il est dit qu'il avait un grand cénacle au haut de sa maison pour vous faire comprendre quels mérites doit avoir celui dans lequel le Seigneur va se reposer avec ses disciples au milieu des délices de ses insignes vertus. — Orig. — Souvenons-nous que ceux qui vivent dans les festins et les sollicitudes du monde ne montent point à ces hautes demeures, et qu'ainsi ils ne célèbrent point la pâque avec Jésus. Car ce n'est qu'après que les disciples eurent instruit le père de famille (l'intelligence), par leurs discours, que Dieu vint se mettre à table dans cette maison avec ses disciples.

Quand l'heure fut venue, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui. Et

---

tans, erat quidam minister patrisfamilias portans mundatoriam, aut potabilem aquam in vase fictili; quem puto esse Moysen, spiritualem doctrinam portantem in corporalibus historiis. Qui autem non consequuntur spiritaliter eum, non celebrant Pascha cum Jesu. Ascendamus ergo cum ipso Domino constituto nobiscum ad superiorem locum in quo est diversorium; quod monstratur ab intellectu (qui est paterfamilias) unicuique homini a discipulis Christi. Hæc autem domus superior sit nobis magna, ut capiat Jesum, Verbum Dei; qui non capitur, nisi a magnis sensu. Et sit domus hæc a patrefamilias (id est, intellectu) præparata Filio Dei; et sit mundata, nullo modo habens malitiæ sordes. Sit etiam domus illius princeps non qualibuscunque cognitum habens nomen : unde mystice dicit secundum Matthæum : Ite ad quemdam. Ambr. In superioribus autem magnum habet stratum, ut magnum meritum ejus advertas, in quo Dominus cum discipulis sublimium virtutum ejus delectatione requiesceret. Orig. (*sup. Matth.*, ubi sup.). Scire autem debemus quoniam qui in epulationibus et sollicitudinibus secularibus sunt, non ascendunt in domum illam superiorem; et propterea non celebrant cum Jesu Pascha. Post sermones enim discipulorum, quibus catechizaverunt patremfamilias (id est, intellectum) venit et Divinitas coepulans discipulis in domo prædicta.

Et cum facta esset hora, discubuit, et duodecim apostoli cum eo. Et ait illis : Desiderio desi-

il leur dit : J'ai souhaité avec ardeur de manger cette pâque avec vous avant que je souffre. Car je vous déclare que je n'en mangerai plus désormais jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu. Et après avoir pris la coupe, il rendit grâces, et leur dit : Prenez-la, et la distribuez entre vous. Car je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le règne de Dieu soit arrivé.

S. Cyr. — Lorsque les disciples eurent préparé la pâque, l'heure vint de la manger ; d'où il est dit : « L'heure étant venue, etc. » — Bède. — L'heure de manger la pâque était le soir du quatorzième jour du premier mois, au moment où la quinzième lune se lève. — Théoph. — Mais pourquoi est-il dit que le Seigneur s'assit puisque les Juifs se tenaient debout pour manger la pâque ? On répond à cela qu'après avoir mangé la pâque selon la loi, ils s'assirent à la manière commune pour prendre quelque autre nourriture.

Suite. — Il leur dit : « J'ai désiré d'un grand désir de manger cette pâque avec vous, etc. » — S. Cyr. — Il parle ainsi parce que le disciple avare cherchait le moment de le livrer. Or, c'est afin qu'il ne le livrât point avant la pâque que le Seigneur n'avait désigné ni la maison ni le nom de celui chez lequel il devait célébrer la pâque ; et maintenant il en donne ici la raison. — Théoph. — Ou encore il dit : « J'ai désiré d'un grand désir ; c'est la dernière cène que je fais avec vous, aussi elle m'est bien douce et bien chère ; » il est comme ceux qui avant de partir pour un long voyage adressent à leurs amis leurs plus tendres adieux. — S. Chrys. — Ou encore : il parle ainsi, parce que cette pâque devait être suivie de la croix ; or, nous avons vu que plusieurs fois il avait parlé de sa passion et du désir qu'il avait de la

---

deravi hoc Pascha manducare vobiscum antequam patiar : dico enim vobis quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei. Et accepto calice, gratias egit et dixit : Accipite, et dividite inter vos : dico enim vobis quod non bibam de generatione vitis, donec regnum Dei veniat.

Cyril. Postquam discipuli paraverunt Pascha, agitur de Pascha comestione, unde dicitur : Et cum facta esset hora, etc. Bed. Horam manducandi Pascha designat 14 diem primi mensis, perductam ad vesperam, 15 luna jam terris apparente. Theoph. Sed qualiter Dominus discumbere dicitur, cum Judæi stantes Pascha manducarent? Dicunt ergo quod cum manducassent legale Pascha, accubuerunt secundum communem usum, manducantes quosdam alios cibos.

Sequitur : Et ait illis : Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum, etc. Cyril. Quod ideo dicit, quia discipulus avarus proditionis tempus explorabat ; sed ne traderet eum ante festum Paschæ, non explicaverat Dominus domum vel virum, penes quem Pascha perageret, cujus causam per hæc verba ostendit. Theoph. Vel dicit : Desiderio desideravi ; quasi dicat : Hæc ultima mihi cœna vobiscum est, propter quod et amabilis ac desiderabilis est mihi : sicut et qui peregre profecturi sunt, ultima verba suis dulcius proferunt. Chrys. Vel hoc dicit, quia post illud Pascha crux imminebat. Invenimus autem pluries eum prædicantem suam passionem, et eam cupientem evenire. Bed. Desiderat ergo primo

voir venir. — Bède. — Il désire d'abord de manger avec ses disciples la pâque figurative, et d'annoncer ainsi au monde les mystères de sa passion. — Eus. — Ou encore : comme le Seigneur célébrait une pâque nouvelle, c'est avec raison qu'il dit : « J'ai désiré d'un grand désir de manger cette pâque, » c'est-à-dire le mystère nouveau du Nouveau-Testament qu'il donnait à ses disciples, et qu'auparavant beaucoup de prophètes et de justes avaient désiré. Or, comme il avait soif du salut de tous, il instituait un mystère qui devait être célébré dans le monde entier, tandis que la pâque de Moïse n'avait été instituée que pour être célébrée dans un pays (à Jérusalem), et par conséquent n'était pas destinée à toutes les nations; c'est pour cela qu'elle n'était point désirée. — S. Epiph. — Ceci peut servir à confondre la folie des ébionites sur la manducation de la chair, puisque le Seigneur a mangé la pâque des Juifs; d'où il dit expressément : « Cette pâque, » afin que nul ne puisse l'entendre autrement.

Bède. — Le Seigneur approuve ainsi la pâque de la loi, et, montrant qu'elle n'était qu'une figure de son incarnation, il en interdit désormais la célébration charnelle; d'où il ajoute : « Car je vous le dis, je ne la mangerai plus jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu ; » c'est-à-dire : « Je ne célébrerai plus la pâque mosaïque jusqu'à ce que sa signification spirituelle soit accomplie, » car c'est elle qui est le royaume de Dieu, selon cette parole : « Le royaume de Dieu est au milieu de vous. » C'est à cette pâque ancienne dont il désirait la fin que se rapportent aussi les paroles suivantes : « Prenant la coupe, il rendit grâces et dit : Prenez, etc. » Il rendit grâces, parce que les rites anciens allaient finir, et que tout devait être renouvelé.

---

typicum Pascha cum discipulis manducare, et sic passionis suæ mundo mysteria declarare. Euseb. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel aliter : cum Dominus novum Pascha celebraret, opportune dixit : Desiderio desideravi hoc Pascha, id est, novum mysterium novi Testamenti, quod tradebat discipulis; quod plures ante eum prophetæ et justi cupiverant. Sed et ipse sitiens communem salutem, hoc tradebat mysterium, quod toti mundo competeret. Pascha vero Moysi statutum erat in uno loco (scilicet in Hierusalem) celebrari : unde non congruebat omnibus gentibus; et ideo non erat desideratum. Epiph. (lib. 1, *adversus hæreses*, hær. 30, num. 22). Ex hoc Ebionitarum dementia de carnis esu redargui poterat, Domino manducante Pascha Judæorum : unde signanter dixit : Hoc Pascha, ne quis ad aliud invertere posset.

Bed. Sic ergo Dominus legalis Paschæ approbator extitit, et hoc ad suæ dispensationis figuram docens pertinuisse, vetat ultra carnaliter exhiberi. Unde subdit : Dico enim vobis quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei : id est, nequaquam ultra mosaicum Pascha, celebrabo, donec in Ecclesia spiritualiter intellectum compleatur : ipsa enim est regnum Dei, secundum illud (*Luc.*, 17) : Regnum Dei intra vos est. Ad vetus autem illud Pascha, cui finem desiderabat imponere, pertinet etiam illud quod subditur : Et accepto calice, gratias egit, et dixit : Ac-

— S. Chrys. — Lorsque vous vous mettez à table, souvenez-vous qu'après le repas vous devez prier, mangez donc avec modération (sobrement), de peur de vous appesantir et de ne pouvoir fléchir vos genoux pour prier Dieu. Après nos repas, n'allons pas aussitôt vers notre lit, mais livrons-nous à la prière; car le Seigneur nous a manifestement enseigné qu'après avoir pris notre nourriture, nous ne devons vaquer ni au sommeil ni au repos, mais à la prière et à la lecture des Écritures sacrées. — Suite. — « Car je vous le dis, je ne boirai plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que vienne le royaume de Dieu. » — Bède. — On peut entendre simplement que depuis cette heure de la cène jusqu'au jour de la résurrection où devait venir le royaume de Dieu, il ne boirait plus de vin. En effet, saint Pierre atteste que dans la suite il mangea et but, quand il dit : « Nous avons mangé et bu avec lui depuis qu'il est ressuscité des morts. » — Théophyl. — La résurrection est appelée le royaume de Dieu, parce qu'elle a détruit la mort; d'où David a dit : « Le Seigneur a régné, il s'est revêtu de gloire, » c'est-à-dire que, selon la parole d'Isaïe, après s'être dépouillé de la corruption du corps, il a revêtu un vêtement magnifique. Or, après la résurrection, il boit de nouveau avec ses disciples, afin de prouver que sa résurrection n'est pas fantastique. — Bède. — Cependant il est plus logique de dire que, comme il l'a dit précédemment de la manducation de l'agneau figuratif, ainsi il dit qu'il ne goûtera plus le vin de la pâque jusqu'à ce que la gloire du royaume soit manifestée et que la foi brille sur le monde, afin que par le changement spirituel des deux plus importantes prescriptions de la loi (la nourriture et le

---

cipite, etc. Ob hoc gratias egit quia vetera transitura, et ventura fuerant omnia nova. Chrys. (orat. 1, *De Lazaro*). Memento ergo cum ad mensam sederis, quod post mensam oportet te orare; atque ideo ventrem impleas moderate (sive sobrie), ne gravatus nequeas genuflectere, ac supplicare Deo. Non igitur post escas ad lectum, sed ad orationem vertamur : evidenter enim hoc Christus significavit, quod post escas, non somnus, non cubile, sed oratio et sacrarum lectio Scripturarum succedere debeat. Sequitur : Dico enim vobis quod non bibam de generatione vitis donec regnum Dei veniat. Bed. Potest quidem hoc et simpliciter accipi, quod ab hac hora cœnæ usque ad tempus resurrectionis in quo regno Dei erat venturus, vinum bibiturus non esset : postea namque cibum potumque sumpsisse eum testatur Petrus, dicens (*Act.* 10, vers. 41) : Qui manducavimus et bibimus cum illo, postquam resurrexit a mortuis. Theoph. Dicitur autem resurrectio regnum Dei, quia mortem exterminavit : unde et David ait (*Psal.* 92) : Dominus regnavit, decorem indutus est; scilicet formosi amictus, secundum Esaiam (cap. 63), exuta corporis corruptela. Resurrectione autem adveniente, iterum cum discipulis bibit; ut probaret quod resurrectio non erat phantastica. Bed. Sed multo consequentius est, ut sicut supra typicum agni esum, sic et potum Paschæ neget se ultra gustaturum; donec ostensa gloria regni, fides mundi adveniat, ut per duo maxima legis edicta (escam scilicet et potum paschalem) spiritualiter immutata,

breuvage de la pâque), vous appreniez que tous les sacrements de la loi devaient être transformés en des pratiques spirituelles.

Puis il prit le pain; et ayant rendu grâces, il le rompit, et le leur donna, en disant: Ceci est mon corps, qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même la coupe après souper, en disant: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui sera répandu pour vous.

Bède. — Après avoir accompli les solennités de la pâque ancienne, il passe à la nouvelle qu'il veut que l'Église célèbre en mémoire de sa rédemption; établi prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, il substitue à la chair et au sang de l'agneau le sacrement de sa chair et de son sang sous la figure du pain et du vin. D'où il dit: « Ayant pris du pain, il rendit grâces, etc., » comme il avait rendu grâces pour terminer la pâque ancienne; nous enseignant ainsi par son exemple qu'il faut louer Dieu au commencement et à la fin de toute bonne action. — Suite. — « Il le rompit; » il rompt lui-même le pain qu'il donne, pour montrer que la fraction de son corps (c'est-à-dire sa passion) n'arrivera que par sa volonté; « et le leur donna en disant: Ceci est mon corps qui est donné pour vous. » — S. Grég. de Nysse. — Car avant la consécration, le pain est un pain ordinaire; mais dès que le mystère de la consécration est accompli, il devient et il est appelé le corps du Christ.

S Cyr. — Ne doutez point de cette vérité, puisqu'il dit clairement: « Ceci est mon corps. » Mais plutôt recevez avec foi les paroles du Sauveur; car étant la vérité, il ne ment point. Ceux-là donc délirent, qui

---

disceres omnia legis sacramenta ad spiritualem observantiam fuisse transferenda.

Accepto pane, gratias egit, et fregit, et dedit eis, dicens: Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur: hoc facite in meam commemorationem. Similiter et calicem postquam cœnavit, dicens: Hic est calix novum Testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur.

Bed. Finitis Paschæ veteris solemniis, transit ad novum, quod in suæ redemptionis memoriam Ecclesiam frequentare desiderat; pro carne agni et sanguine, suæ carnis sanguinisque sacramentum in panis ac vini figura substituens; sacerdos in æternum factus secundum ordinem Melchisedech (*Psalm.*, 109, et *ad Hebr.*, 7); unde dicitur: Et accepto pane, gratias egit; sicut et de veteribus terminandis gratias egerat; nobis exemplum tribuens in omni boni operis inchoatione et perfectione Deum esse glorificandum. Sequitur: Et fregit: frangit ipse panem quem porrigit, ut ostendat corporis sui fractionem (id est, passionem), non sine sua sponte futuram; et dedit eis, dicens: Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur. Greg. Nyss. (orat. *De baptismo vel in baptismum Christi*). Panis enim ante consecrationem communis panis est; sed ubi consecratur mysterio, fit et dicitur corpus Christi.

Cyril. Nec dubites an hoc verum sit, eo manifeste dicente: Hoc est corpus meum; sed potius suscipe verba Salvatoris

disent que la mystérieuse bénédiction cesse après le sacrifice, lorsqu'il reste quelques fragments pour le jour suivant; car le très saint corps du Christ ne change plus, mais la vertu de la bénédiction et la grâce vivifiante sont toujours en lui. Cette vertu vivifiante est le Verbe fils unique de Dieu le Père qui, en se faisant chair, n'a pas cessé d'être Verbe, mais a rendu sa chair vivifiante. En effet, si vous trempez un peu de pain dans une liqueur, vous trouverez qu'il est imbibé de son goût. C'est ainsi que le Verbe vivifiant de Dieu, en s'unissant à sa chair, l'a rendue vivifiante. Est-ce donc qu'ayant en nous la vie divine, et le Verbe de Dieu demeurant en nous, notre corps deviendra vivifiant? Mais autre chose est d'avoir en nous le Fils de Dieu par une union participée, autre chose est de s'être fait chair lui-même, c'est-à-dire d'avoir fait son propre corps, le corps qu'il a pris de la bienheureuse Vierge. Or, il convenait qu'il s'unît à notre corps par sa chair sacrée et son précieux sang, que nous recevons dans la bénédiction vivifiante du pain et du vin. C'est afin de nous éviter l'horreur du sang répandu sur les autels, que Dieu, condescendant à notre faiblesse, a communiqué à nos oblations une vertu vivifiante, les changeant en la vérité de sa propre chair afin que nous ayons en nous un corps de vie (comme une semence vivifiante). D'où il ajoute : « Faites ceci en mémoire de moi. » — S. Chrys. — Le Christ a institué ce mystère pour nous donner un plus grand gage d'amour et nous manifester sa charité. Non-seulement il s'est rendu visible pour ceux qu'il aimait, mais encore il a voulu qu'ils pussent le toucher, le manger, l'embrasser; il a voulu remplir tout leur cœur. Aussi, semblables

---

in fide : cum enim sit veritas, non mentitur. (Et ad Calosyrium Episcopum.) Insaniunt igitur dicentes mysticam benedictionem a sanctificatione cessare, si quæ reliquiæ remanserint ejus in diem subsequentem. Non enim mutabitur sacrosanctum corpus Christi; sed virtus benedictionis et vivificativa gratia jugis in eo est. (Et lib. 4, *in Joan.*, cap. 14.) Ac deinceps : virtus enim vivificativa Dei Patris unigenitum Verbum est, quod caro factum est, non desinens Verbum, sed efficiens carnem vivificativam. (Et cap. 23.) Si enim in aliquo liquore modicum panis immiseris, reperies hunc imbibitum qualitate illius. Igitur vivificativum Dei Verbum, uniens seipsum propriæ carni, fecit eam vivificativam. Nunquid ergo et quoniam in nobis vita Dei est, Dei Verbo existente in nobis, vivificativum erit nostrum corpus? (Et alibi.) Sed aliud est, secundum participationis habitudinem nos habere in nobis Dei Filium, aliud ipsum fuisse factum carnem, id est, corpus sumptum ex alma Virgine, proprium corpus effecisse. Decebat ergo eum nostris quodammodo uniri corporibus per sacram ejus carnem et pretiosum sanguinem, quæ accepimus in benedictionem vivificativam in pane et vino. Ne enim horreremus carnem et sanguinem apposita sacris altaribus, condescendens Deus nostris fragilitatibus, influit oblatis vim vitæ; convertens ea in veritatem propriæ carnis, ut corpus vitæ (quasi quoddam semen vivificativum) inveniatur in nobis. Unde subdit : *Hoc facite in meam commemorationem.* Chrys. (*sup. Joan.*, homil. 45, vel 46). Hoc fecit Christus ducens nos ad majus amicitiæ fœdus,

à des lions qui respirent des flammes, quand nous sortons de cette table, nous sommes devenus terribles contre le démon. — S. Bas. — Apprenez comment il faut manger le corps du Christ, en mémoire de l'obéissance du Christ jusqu'à la mort, de sorte que ceux qui vivent ne vivent plus en eux-mêmes, mais en celui qui est mort pour eux et ressuscité. — Théophyl. — Saint Luc parle de deux coupes; il a dit plus haut de la première : « Prenez-la et distribuez-la entre vous. » On dit que celle-ci était la figure de l'Ancien-Testament; le Sauveur distribue lui-même la seconde à ses disciples, après la fraction et la distribution du pain. D'où il est ajouté : « Il prit lui-même la coupe après la cène. » — Bède. — Il faut sous-entendre : « Et la leur donna, » afin que la phrase soit complète. — S. Aug. — Ou encore : saint Luc parle deux fois de la coupe, d'abord avant que le Christ distribuât le pain, et ensuite lorsqu'il l'eut distribué; ce qu'il dit d'abord, il le raconte par anticipation, selon sa coutume, et il met ensuite en son temps ce qu'il n'avait pas raconté auparavant. Or, en unissant les deux récits il en résulte le vrai sens, qui est celui de saint Matthieu et de saint Marc. — Théophyl. — Le Seigneur appelle cette coupe *le calice du Nouveau-Testament*. D'où il suit : « Ceci est le calice du Nouveau-Testament en mon sang qui sera répandu pour vous. » Il déclare que le Nouveau-Testament commence par son sang. En effet, dans l'Ancien-Testament le sang des animaux fut versé lorsque la loi fut donnée; mais maintenant c'est le sang du Verbe de Dieu qui est pour nous le signe du Nouveau-Testament. Ces paroles, *pour vous*, ne signifient point que le corps du Christ ait été donné et que son sang

---

suamque charitatem declarans erga nos; præstans se, non solum videri desiderantibus, sed et palpare, et comedere, et amplecti, et totum affectum explere. Igitur ut leones flammam spirantes, sic ab illa mensa discedimus terribiles effecti diabolo. Basil. (*in Moral.* regula 21, cap. 3, et *in Regulis brevioribus* ad interrog. 172). Disce autem quo pacto decet edere corpus Christi in memoriam scilicet obedientiæ Christi usque ad mortem; ut qui vivunt, non amplius in se vivant, sed in eo qui pro eis mortuus est et resurrexit (2 *ad Corinth.*, 5, v. 15). Theophyl. Duos autem calices Lucas commemorat : de altero quidem supra dixit : Accipite et dividite inter vos; quem dicet aliquis esse typum veteris Testamenti : alterum vero post panis fractionem et distributionem ipse partitur discipulis : unde subditur : Similiter et calicem postquam cœnavit. Bed. Subauditur, dedit eis : ut sit plena constructio. Aug. (*De consensu Evang.*, lib. 3, cap. 1). Vel quod Lucas bis de calice commemoravit; prius antequam Christus panem daret, indeque postquam panem dedit : illud quod superius dixit, præoccupavit, ut solet; illud vero quod ordine suo posuit, non commemoraverat superius. Utrumque autem conjunctum eamdem sententiam facit, quæ illorum est, scilicet Matthæi et Marci. Theophyl. Nominat autem Dominus hunc calicem novi Testamenti. Unde sequitur : Dicens : Hic est calix novum Testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur; significans novum Testamentum in suo sanguine exor-

ait été répandu pour les seuls apôtres, mais pour tout le genre humain. De plus, la pâque ancienne avait pour but la délivrance de la servitude de l'Égypte, et le sang de l'agneau était versé pour sauver les premiers-nés, tandis que la nouvelle pâque a pour but la rémission des péchés et le sang du Christ est versé pour le salut de ceux qui servent Dieu. — S. Chrys. — En effet, ce sang produit en nous l'image de notre roi, il empêche la noblesse de notre âme de se flétrir, il arrose profondément notre cœur et lui inspire les grandes vertus; ce sang met en fuite les démons, il appelle à nous les anges et le Seigneur des anges; ce sang répandu a purifié la terre et ouvert le ciel. Ceux qui participent à ce sang sont élevés jusqu'aux vertus des cieux et revêtus de la robe royale du Christ ou de son royal manteau; bien plus, ils sont revêtus de ce roi lui-même. Aussi, de même que celui qui s'en approche avec un cœur pur y trouve le salut, de même celui qui s'en approche avec une conscience coupable se jette dans la damnation et les supplices. En effet, si ceux qui souillent la pourpre royale sont punis du même châtiment que ceux qui la déchirent, il n'est point absurde que ceux qui reçoivent le corps du Christ avec une âme souillée méritent la même condamnation que ceux qui l'ont percé de clous. — Bède. — Or, comme le pain fortifie, tandis que le vin produit le sang de nos membres, l'un est mis pour le sang du Christ et l'autre pour son corps. De plus, comme nous devons demeurer dans le Christ et le Christ en nous, le vin du calice du Seigneur est mêlé d'eau; car saint Jean nous atteste que « ces eaux sont les peuples. » — Théophyl. — Premièrement il donne le pain et ensuite le calice; car dans les choses

---

dium sumere : nam in veteri Testamento sanguis animalium affuit, cum data fuit lex : nunc vero sanguis Verbi Dei significat nobis novum Testamentum. Cum autem dicit : Pro vobis, non significat, pro solis apostolis corpus Christi datum et sanguinem effusum fuisse, sed causa totius humanæ naturæ. Et vetus quidem Pascha ad removendam servitutem Ægypti fiebat; sanguis autem agni ad primogenitorum custodiam : novum vero Pascha ad peccatorum remissionem; sanguis autem Christi ad conversationem eorum qui dedicati sunt Deo. Chrys. (hom. 45 vel 46 *in Joan.*). Hic enim sanguis operatur in nobis imaginem regiam; nobilitatem animæ non permittit marcescere; protinus irrigans animam, magnamque inspirans virtutem. Hic sanguis fugat dæmones, advocat angelos, et Dominum angelorum : hic sanguis effusus lavit orbem, et adibile fecit cœlum. Hujus participes sanguinis sunt cum supernis virtutibus constructi, et amicti regia Christi stola seu regio pallio; magis autem ipso rege induti. Et sicuti si mundus accesseris, salubriter accessisti, sic si imbutus conscientia prava, damnose accedis in pœnam et supplicia. Nam si qui imperatoriam coinquinant purpuram, pari pœna plectuntur cum eis qui divellunt; absurdum non est, si et qui obscœna mente corpus Christi recipiunt, pari pœna plectuntur cum his qui illud clavis transfoderunt. Bed. Quia vero panis confirmat, vinum vero sanguinem operatur in carne; hoc ad corpus Christi, illud refertur ad sanguinem. Verum quia et nos in Christo et in nobis Christum manere oportet, vinum dominici

spirituelles, le pain figure les actes laborieux, non-seulement parce qu'il est le fruit des sueurs de notre front, mais encore parce que quand on le mange il n'est pas facile à absorber. Après les labeurs vient le tressaillement de la grâce divine figuré par le calice. — Bède. — Les apôtres communièrent après la cène parce qu'il fallait accomplir d'abord la pâque figurative, et de là passer aux sacrements de la pâque véritable. Mais depuis, pour l'honneur d'un si grand sacrement, les docteurs de l'Église ont jugé que nous devions prendre la nourriture spirituelle avant les aliments terrestres. — Grec. — Celui qui communie reçoit tout le corps et tout le sang du Seigneur, alors même qu'il ne reçoit qu'une partie des mystérieuses espèces; car de même qu'un sceau imprime toute son empreinte diverses fois et demeure tout entier après l'avoir communiquée, et de même qu'une seule parole se fait entendre à un grand nombre, de même il faut croire que le corps et le sang du Seigneur sont tout entiers dans tous; la fraction du pain sacré n'est qu'une figure de la passion.

Au reste la main de celui qui me trahit est avec moi à cette table. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui en a été déterminé. Mais malheur à cet homme par qui il sera trahi. Et ils commencèrent à s'entre-demander qui était celui d'entre eux qui devait faire cette action.

S. Aug. — Lorsque le Seigneur eut distribué le calice aux disciples, il parla de nouveau de celui qui devait le trahir, disant : « La main de celui qui me trahit est avec moi, etc. » — Théoph. — Il dit ceci,

---

calicis aqua miscetur : teste enim Joanne (*Apocal.*, 17), aquæ multæ populi sunt. Theophyl. Primo autem datur panis, secundario calix : prior enim est in spiritualibus laboriosus actus velut panis; non solum quia in vultus sudore laboratur (*Genes.*, 3), sed etiam quia dum comeditur, non est facilis ad glutiendum. Deinde post labores sequitur exultatio divinæ gratiæ, quæ est calix. Bed. Ideo autem tunc cœnati communicarunt apostoli, quia necesse erat Pascha typicum ante consummari, et sic ad veri Paschæ sacramenta transiri : nunc autem in honorem tanti sacramenti placuit magistris Ecclesiæ prius nos spiritualibus epulis refici, ad deinde terrenis. Græc. (vel Eutychius Patriarcha in *Cat. græcorum Patrum*). Totum autem corpus et sanguinem Domini suscipit communicans, etiam si mysteriorum partem accipit : sicut enim unum sigillum diversis totam suam figuram impartitur, et integrum manet post distributionem, et sicut una vox penetrat ad multorum auditus, sic nulli dubium sit corpus et sanguinem Domini totum in omnibus reperiri; fractio autem panis venerandi passionem significat.

Verumtamen ecce manus tradentis me mecum est in mensa. Et quidem Filius hominis secundum quod definitum est, vadit : verumtamen væ homini illi per quem tradetur! Et ipsi cœperunt quærere inter se quis esset ex eis qui hoc facturus esset.

Aug. (*De consensu Evang.*, lib. 3, cap. 1), Cum tradidisset Dominus discipulis calicem, rursus de traditore suo locutus est, dicens : Verumtamen ecce manus tradentis me, etc. Theophyl. Quod dixit, non so-

non-seulement pour montrer qu'il connaît l'avenir, mais encore pour nous manifester sa bonté qui fait qu'il ne cesse point de poursuivre son œuvre; c'est ainsi qu'il nous donne l'exemple de faire les derniers efforts pour gagner les pécheurs; il veut aussi nous montrer la malice du traître qui ne rougit point de manger avec lui. — S. Chrys. — Quoiqu'il ait participé aux mystères sacrés, il n'a pas été converti, et son crime devient plus monstrueux, soit parce que, méditant un tel dessein, il s'approche des divins mystères, soit parce qu'il les reçoit sans devenir meilleur ni par crainte ni par gratitude pour ce bienfait et cet honneur. — Bède. — Cependant, il ne le désigne pas personnellement, de peur qu'étant repris ouvertement, il n'en devînt plus audacieux; il parle à tous de ce crime, afin que celui qui se sent coupable fasse pénitence. De plus, il annonce son châtiment, afin que la menace des supplices corrige celui que la crainte n'a pu vaincre. D'où il suit : « Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, etc. » — Théoph. — Ce n'est point qu'il ne puisse se défendre lui-même, mais parce qu'il s'est dévoué à la mort pour sauver les hommes.

S. Chrys. — Comme Judas accomplissait les Ecritures avec une pensée criminelle, afin que nul ne pense qu'il est innocent à cause qu'il est l'instrument de la Providence, il ajoute : « Malheur à cet homme par qui il sera trahi ! » — Bède. — Malheur aussi à l'homme qui, à l'exemple de Judas, s'approche indignement de la table du Seigneur et livre le Fils de l'homme, non aux Juifs, mais à ses membres souillés ! Les onze apôtres savaient bien qu'ils ne méditaient rien contre le Seigneur; néanmoins, comme ils croient plus à leur maître qu'à

---

lum ut ostendat se scire futura, sed etiam ut ostendat nobis propriam bonitatem, secundum quam non prætermisit quin prosequeretur ea quæ spectabant ad eum : dat enim nobis exemplum, ut usque ad finem satagamus lucrari peccatores; et ut ostendat proditoris nequitiam, qui et conviva fieri non erubuit. Chrys. (homil. 83, *in Matth.*). Et particeps existens mysteriorum conversus non est : fit enim scelus ejus utique immanius, tum quia tali proposito imbutus adiit mysteria, tum quia adiens melior factus non fuit, nec metu, nec beneficio, nec honore. Bed. Et tamen eum non designat specialiter; ne manifestius correptus, impudentior fieret. Mittit autem crimen in numero, ut agat conscius pœnitentiam. Prædicit autem et pœnam, ut quem pudor non vicerat, corrigant denuntiata supplicia. Unde sequitur : Et quidem Filius hominis vadit, etc. Theophyl. Non quasi non valens tueri seipsum, sed sicut definiens sibi mortem propter humanam salutem.

Chrys. (homil. 82 *in Matth.*). Sed quia Judas ea quæ sunt scripta, prava intentione agebat, ne quis putet eum innoxium tanquam dispensationis ministrum : subdit : Verumtamen væ homini illi per quem tradetur! Bed. Sed et væ homini illi qui ad mensam Domini indignus accedens, in exemplum Judæ Filium hominis tradit, non quidem Judæis, sed peccatoribus membris suis ! Et quamvis scirent undecim apostoli quod nihil contra Dominum cogitarent, quia tamen plus credunt magistro quam

eux-mêmes, il craignent leur faiblesse et ils s'interrogent sur cette faute dont ils n'avaient pas conscience. Car il suit : « Ils commencèrent à s'entre-demander, etc. » — S. Bas. — En effet, de même que parmi les maladies du corps il en est que ne sentent pas ceux qui en sont atteints, et alors ils ont plus de foi aux conjectures des médecins qu'à leur propre insensibilité ; de même pour les maladies de l'âme, celui qui ne se sent pas coupable doit néanmoins croire ceux qui peuvent mieux connaître ses fautes.

Il s'excita aussi parmi eux une contestation, lequel d'entre eux devait être estimé le plus grand. Mais Jésus leur dit : Les rois des nations les traitent avec empire ; et ceux qui ont l'autorité sur elles en sont appelés les bienfaiteurs. Il n'en sera pas de même parmi vous ; mais que celui qui est le plus grand devienne comme le moindre, et celui qui gouverne, comme celui qui sert. Car lequel est le plus grand de celui qui est à table, ou de celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Et néanmoins je suis au milieu de vous, comme celui qui sert.

Théoph. — Comme ils se demandaient qui trahirait le Seigneur, ils devaient se dire entre eux : « C'est vous qui le trahirez ; » or, c'est de là qu'ils en vinrent à dire : « Je suis le premier, je suis le plus grand, » et autres choses semblables. D'où il est dit : « Il s'éleva parmi eux une contestation, lequel d'entre eux devait être estimé le plus grand. » — Grec. — Ou encore : la cause de cette contestation pouvait venir de ce que le Seigneur devant quitter les hommes, il fallait que l'un d'eux devînt le chef des autres et tînt la place du Seigneur. Or, de même que les bons cherchent dans les Ecritures les exemples de

sibi, timentes fragilitatem suam, quærunt de peccato cujus conscientiam non habebant. Sequitur enim : Et ipsi cœperunt quærere, etc. Basil. (in *Regulis brevioribus* ad interrogat. 301). Sicut enim in corporalibus passionibus sunt multæ quas non sentiunt patientes, porro magis adhibent fidem conjecturæ medicorum, quam propriam insensibilitatem attendant ; sic et in animæ passionibus si quis in se peccatum non sentiat, credere tamen debet his qui plus possunt cognoscere sua peccata.

Facta est autem et contentio inter eos, quis eorum videretur esse major. Dixit autem eis : Reges gentium dominantur eorum, et qui potestatem habent super eos, benefici vocantur. Vos autem non sic ; sed qui major est in vobis fiat sicut junior, et qui præcessor est, sicut ministrator. Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat ? Nonne qui recumbit ? Ego autem in medio vestrum sum sicut qui ministrat.

Theophyl. Cum inter se quærerent quis esset Dominum traditurus, consequens erat adinvicem sibi dicere : Tu proditurus es ; et ex hoc coacti sunt dicere : Ego potior, ego major, et similia. Unde dicitur : Facta est autem et contentio inter eos quis eorum videretur esse major. Græc. (nimirum Apollinarius in *Cat. græcorum Patrum*). Vel hæc contentio videtur habuisse motivum quod cum Dominus ab hominibus transmigraret, oportebat aliquem eorum fieri aliorum principem, quasi Domini vi-

nos pères qui peuvent leur être utiles et les porter à l'humilité, de même, lorsque les méchants trouvent par hasard quelque chose de répréhensible dans les élus (comme pour autoriser ainsi leurs fautes), ils le saisissent avec empressement. C'est pour cela que beaucoup lisent ardemment le récit de la contestation qui s'éleva entre les disciples du Christ. — S. Amb. — Mais si les apôtres ont eu cette contestation, elle ne vous est point proposée comme une excuse, mais comme un avertissement. Ainsi, prenons bien garde qu'il ne s'élève jamais entre nous de coupable contestation sur la préséance. — Bède. — Il faut considérer, non point ce que firent les disciples encore charnels, mais ce que leur prescrivit le maître spirituel. Car il suit : « Il leur dit : Les rois des nations, etc. » — S. Chrys. — Il parle des Gentils pour leur faire voir combien c'est une chose répréhensible ; car c'est ressembler aux Gentils que d'ambitionner la primauté. — S. Cyr. — Leurs sujets leur adressent des paroles de flatterie. D'où il suit : « Et ceux qui ont puissance sur elles sont appelés bienfaiteurs. » Comme ils sont étrangers aux lois divines, ils sont exposés à ces maux ; mais pour vous, votre grandeur est dans l'humilité ; d'où il suit : « Pour vous, qu'il n'en soit pas ainsi, etc. » — S. Bas. — Que celui qui est élevé en dignité ne s'enorgueillisse donc point, de peur de déchoir de la béatitude de l'humilité (1) ; qu'il sache que la véritable humilité consiste à secourir les autres ; car, de même que celui qui soigne beaucoup de blessés et qui étanche le sang de chaque blessure ne se fait point une cause d'orgueil de ce ministère, de même, et à plus forte raison, celui à qui est confié le soin des infirmités de ses frères et qui, serviteur de tous.

(1) Saint Matth., 5, v. 3.

---

cem gerentem. Sicut autem boni in Scripturis, exempla Patrum quibus proficiant et humilientur, requirunt, sic reprobi si quid forte in electis reprehensibile repererint (quasi suas ex eo nequitias obtecturi), libenter solent amplecti. Ideo multi ardentius legunt, quod facta est contentio inter discipulos Christi. Ambr. Si enim contendebant apostoli, non excusationi obtenditur, sed cautioni proponitur. Caveamus ergo ne in perditionem aliqua inter nos de praelatione possit esse contentio. Beda. Potius autem videamus, non quid carnales adhuc discipuli gesserint, sed quid jusserit spiritualis magister. Sequitur enim : Dixit autem eis : Reges gentium, etc. Chrys. (homil. 66 *in Matth.*). Gentilium meminit, ut ex hoc rem vituperandam ostendat : Gentilium enim est ambire primatum. Cyril. Sed et blandi sermones eis offeruntur a subditis. Unde sequitur : Et qui potestatem habent super eos, benefici vocantur : sed illi quidem quasi extorres a sacris legibus hujusmodi subjacent morbis ; vestrum autem culmen est in humilitate : unde sequitur : Vos autem non sic, etc. Basil. (in *Regulis fusius disputatis* ad interrogat. 30). Non ergo extollat praesidentem dignitas, ne ab humilitatis beatitudine corruat. Illud autem noverit quod humilitas vera ministerium plurium est. Sicut enim qui pluribus ministrat vulneratis, et abstergit cujuslibet vulneris saniem, non sumit ministerium in causam elationis ; sic multo magis cui

rend compte pour tous, doit être dans la préoccupation et l'anxiété; c'est ainsi que : « Celui qui est le plus grand doit être comme le moindre. » Or, ceux qui sont élevés au-dessus des autres doivent rendre des services, même corporels, à l'exemple du Seigneur lavant les pieds des disciples; d'où il suit : « Et celui qui est le premier comme celui qui sert. » Il ne faut pas craindre que le sentiment de l'humilité soit détruit dans un inférieur lorsqu'il est servi par le supérieur; car l'humilité se propage par l'exemple.

S. Amb. — Remarquez que tout empressement à honorer les autres ne s'appelle point de l'humilité; en effet, vous pouvez avoir de la déférence à l'égard de quelqu'un pour obtenir la faveur du monde, par crainte de sa puissance ou parce qu'il peut vous être utile; vous cherchez alors votre avantage et non l'honneur d'autrui; c'est pourquoi il formule pour tous la même règle qui est de ne pas rechercher les honneurs de la préséance, mais de lutter d'humilité. — Bède. — Pour suivre cette règle donnée par le Seigneur, les supérieurs ont besoin d'un grand discernement, afin d'éviter de dominer leurs sujets comme font les rois des nations, et de rechercher leurs louanges, sans cesser néanmoins d'être animés par le zèle de la justice contre les vices des coupables. Ensuite il joint à ses exhortations son propre exemple. D'où il suit : « Car quel est le plus grand, celui qui est assis à table ou celui qui sert? etc. » — S. Chrys. — Comme s'il disait : Ne croyez pas que votre disciple a besoin de vous et que vous n'avez pas besoin de lui; car moi-même, qui n'ai besoin de personne, de qui toutes les créatures du ciel et de la terre ont besoin, je suis descendu au rang de serviteur.

---

commissæ sunt curæ fraternorum languorum, ut omnium minister redditurus pro omnibus rationem, cogitare debet et esse sollicitus : et sic qui major est, fiat sicut minor. (Et ad interrogat. 31.) Decet autem et corporale obsequium ab his qui præsident offerri, exemplo Domini lavantis pedes discipulorum. Unde sequitur : Et qui præcessor est, sicut ministrator. Non est autem timendum ne in subdito solvatur humilitatis propositum, dum ei a majori servitur, sed in imitatione panditur humilitas.

Ambr. Contuendum est autem quia non omnis honorificentiæ studio humilitas definitur : potes enim deferre alicui propter seculi gratiam, potentiæ metum, utilitatisque contuitum : tua ædificatio quæritur, non alterius honor : et ideo una datur omnibus forma sententiæ, ut non de prælatione jactantia sit, sed de humilitate contentio. Bed. In hac tamen forma a Domino tradita majores non minima discretione opus habent; ne scilicet ad instar regum gentium dominari subjectis seque ab eis gaudeant laudibus attolli; et tamen contra delinquentium vitia per zelum justitiæ sint erecti. Ad verba autem exhortationis suimet adjungit exemplum. Unde sequitur : Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat? Ego autem, etc. Chrys. Quasi dicat : Non putes discipulum tui egere, te vero non illius : ego enim qui nullo egeo, quo universa egent cœlestia et terrestria, ad ministerialem gradum condescendi. Theophyl. Ostendit autem se ministrantem eis cum panem et calicem distribuit; cujus ministerii mentionem facit, rememo-

— Théoph. — Il s'est montré leur serviteur en distribuant le pain et le calice; il leur parle de ce ministère pour leur rappeler que puisqu'ils ont mangé du même pain et bu au même calice, que puisque le Christ lui-même les a tous servis, ils doivent tous avoir les mêmes sentiments. — Bède. — Ou encore : il parle du ministère par lequel, selon le récit de saint Jean, lui, maître et seigneur, a lavé leurs pieds. Par *ce ministère*, on peut entendre tout ce qu'il a accompli dans la chair; mais il indique surtout qu'il nous a servis par l'effusion de son sang.

C'est vous qui êtes toujours demeurés fermes avec moi dans mes tentations. C'est pourquoi je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé; afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël.

Théoph. — De même que le Seigneur avait dit *malheur* au traître, de même il annonce des biens aux disciples fidèles, en disant : « Vous êtes demeurés avec moi, etc. » — Bède. — Ce n'est pas le commencement de la patience, mais la persévérance, qui mérite la gloire du royaume céleste; parce que la persévérance (qui est aussi appelée *constance* ou *force d'âme*) est comme la base de toutes les vertus. C'est ainsi que le Fils de Dieu conduit au royaume éternel ceux qui sont demeurés avec lui dans les tentations; « car si nous sommes plantés avec lui dans la ressemblance de sa mort, nous le serons aussi dans sa résurrection (1). » D'où il suit : « Et moi je vous prépare, etc. »

S. Amb.— Le royaume de Dieu n'est pas de ce monde. Il n'est point

(1) Epître aux Romains, 6, v. 5.

rans eos quod si de eodem pane comederunt, et de eodem calice biberunt, si ipse Christus omnibus ministravit, unum debent omnes sentire. Beda. Vel loquitur de ministerio, quo secundum Joannem (cap. 13) eorum pedes lavit dominus et magister; quamvis etiam verbo ministrandi possint omnia quæ in carne gessit, intelligi; sed et suum sanguinem se pro nobis effundere ministrando significat.

Vos autem estis qui permansistis mecum in tentationibus meis : et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum, ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo, et sedeatis super thronos duodecim, judicantes duodecim tribus Israel.

Theophyl. Sicut Dominus proditori prænuntiaverat væ, sic discipulis remanentibus econtrario bona prænuntiat, dicens : Vos autem estis qui permansistis mecum, etc. Beda. Non enim inchoatio patientiæ, sed perseverantia cœlestis regni gloria donatur; quia perseverantia (quæ constantia seu fortitudo mentis vocatur) cunctarum, ut ita dicam, est columna virtutum. Filius ergo Dei secum permanentes in tentationibus æternum ducit ad regnum : si enim conplantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus. Unde sequitur : Et ego dispono vobis, etc.

Ambr. Regnum Dei non est de hoc mundo. Non autem æqualitatis homini ad

dans le désir d'être égal à Dieu, mais de lui ressembler; car le Christ seul est la parfaite image de Dieu, parce qu'il exprime en lui l'unité de la gloire du Père. Or, l'homme juste est semblable à Dieu quand il méprise ce monde pour connaître Dieu et reproduire en lui-même la ressemblance de la vie divine. Ainsi, nous mangeons le corps du Christ afin de pouvoir participer à la vie éternelle. C'est pourquoi il suit : « Afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume. » Car ce n'est ni une nourriture ni un breuvage qui nous est promis comme récompense, mais la communication de la grâce et de la vie céleste. — Bède. — Ou encore : la table qui est préparée pour la joie de tous les saints, c'est la gloire de la vie céleste; parce que ceux qui ont faim et soif de la justice seront rassasiés par la jouissance des délices désirées du bien véritable. — Théoph. — S'il parle ainsi, ce n'est point qu'il s'agisse d'une nourriture corporelle ni que son royaume doive être sensible, car la vie y sera angélique, comme il l'a dit plus haut aux sadducéens. C'est ainsi que saint Paul dit que le royaume de Dieu n'est ni dans le boire ni dans le manger (1).

S. Cyril. — Il explique les choses spirituelles par ce qui se passe au milieu de nous. En effet, ceux qui s'asseoient à la table des rois de la terre exerçent auprès d'eux certaines fonctions; or, il montre par cet usage des hommes quels sont ceux qui seront les plus honorés dans son royaume. — Bède. — Car c'est la droite du Très-Haut qui opère cette transformation, que ceux qui maintenant servent humblement leurs frères deviennent grands et se nourrissent des délices de la vie

(1) Dans ce passage, saint Paul veut dire que ce n'est ni par le boire ni par le manger qu'on acquiert le royaume de Dieu.

Deum, sed similitudinis æmulatio est : solus enim Christus plena imago Dei est propter expressam in se paternæ claritudinis unitatem. Justus autem homo ad imaginem Dei est, si propter imitandam divinæ conversationis similitudinem mundum hunc Dei cognitione contemnat. Unde et corpus Christi edimus, ut vitæ æternæ possimus esse participes : propter quod sequitur : Ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo. Non enim victus et potus nobis præmii loco spondetur, sed communicatio gratiæ cœlestis et vitæ. Bed. Vel mensa proposita omnibus sanctis ad fruendum, cœlestis est gloria vitæ; qua qui esuriunt et sitiunt justitiam, saturabuntur (Matth., 5) fruendo desiderato gaudio veri boni. Theophyl. Non autem hoc dixit quasi futuris illic corporalibus escis, et quasi regno suo sensibili futuro. Erit enim illic angelica conversatio, sicut Sadducæis prædixit (Matth., 22, et Luc., 20). Sed et Paulus dicit non esse regnum Dei escam et potum (*Rom.*, 14).

Cyril. (in *Cat. græcorum Patrum*). Sed ex his quæ sunt apud nos, spiritualia designat : nam prærogativa quadam funguntur apud reges terrenos, qui eis quasi convivæ consident. Ex humano ergo judicio ostendit, qui apud eum in primis honoribus statuentur. Beda. Hæc est enim immutatio dexteræ excelsi (*Psal.* 117) ut qui nunc humiles gaudent ministrare conservis, tunc

éternelle à la table du Seigneur; et que ceux qui demeurent ici-bas avec le Seigneur dans les injustices et les tribulations deviennent avec lui dans le ciel les justes juges de leurs persécuteurs. D'où il suit : « Et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. » — THÉOPH. — C'est-à-dire pour condamner ceux des douze tribus qui seront infidèles. — S. AMB. — Ces douze trônes ne sont point douze siéges matériels comme ceux où le corps s'asseoit; mais de même que le Christ juge comme Dieu, récompensant la vertu ou condamnant l'impiété par la connaissance qu'il a des cœurs, et sans interroger; de même les apôtres sont chargés du jugement spirituel, pour la récompense de la foi et l'exécration de l'infidélité, pour reprendre l'erreur par leur vertu et poursuivre de leur haine les sacriléges.

S. CHRYS. — Mais, est-ce que Judas sera aussi assis avec eux ? Méditons la loi que Dieu a proclamée par Jérémie : « Lorsque j'aurai promis des biens, si vous en êtes indignes, je vous châtierai. » C'est pour cela que, s'adressant aux disciples, il ne se contente pas de promettre; mais il ajoute : « Vous qui êtes demeurés avec moi dans les tentations. » — BÈDE. — Ainsi, Judas est exclu de ces magnifiques promesses; car il faut croire qu'il était sorti avant ces paroles du Seigneur. Ils sont aussi exclus ceux qui se retirèrent en entendant parler de l'incompréhensible sacrement.

Le Seigneur dit encore : Simon, Simon, Satan vous a demandé pour vous cribler comme on crible le froment; mais j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille point. Lors donc que vous serez converti, ayez soin d'affer-

---

super Domini mensam sublimes vitæ perpetuæ dapibus alantur; et qui hic in tentationibus injuste judicati cum Domino permanent, illic cum eo super tentatores suos justi judices veniant : unde sequitur : Et sedeatis super thronos duodecim, judicantes duodecim tribus Israel. THEOPHYL. Hoc est, condemnantes ex duodecim tribus infideles. Ambr. Non autem duodecim throni tanquam aliqua corporalis sunt receptacula sessionis; sed quia sicut secundum divinam similitudinem judicat Christus, cognitione cordium, non interrogatione factorum virtutem remunerans, impietatem condemnans; ita apostoli in judicium spirituale formantur remuneratione fidei, execratione perfidiæ; virtute errorem redarguentes, sacrilegos odio persequentes.

CHRYS. (hom. 65 *in Matth.*). Nunquid autem illic sedebit et Judas? Sed considera quod lex est data a Deo per Hieremiam (cap. 18) : Si quid boni promisero, si censearis indignus, mulctabo te. Et ideo loquens discipulis non simpliciter promisit, sed addidit : Qui permansistis mecum in tentationibus. BED. Ab ejus ergo sublimitate promissi Judas excipitur : nam et antequam hæc Dominus diceret, exiisse credendus est. Excipiuntur et illi, quicumque auditis incomprehensibilis sacramenti verbis, abierunt retro (Joan., 6, v. 67).

Ait autem Dominus Simoni : Simon, ecce Sathanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum : ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus,

mir vos frères. Pierre lui répondit : Seigneur, je suis prêt d'aller avec vous et en prison, et à la mort même. Mais Jésus lui dit : Pierre, je vous déclare que le coq ne chantera point aujourd'hui que vous n'ayez nié par trois fois que vous me connaissiez.

Bède. — Afin que les onze apôtres ne se glorifient point et n'attribuent point à leurs propres forces d'être presque seuls entre tant de mille Juifs, dont le Seigneur dit qu'ils sont demeurés avec lui dans les tentations, il leur montre que s'ils n'eussent été protégés et soutenus par l'assistance divine, ils auraient pu périr dans le même naufrage que les autres ; d'où il suit : « Le Seigneur dit à Simon : Simon, voilà que Satan t'a demandé pour te cribler comme le froment, etc. » C'est-à-dire pour te tenter et t'agiter (comme le froment qu'on vanne). Ceci nous apprend que nul ne peut être tenté sans la permission de Dieu. — Théoph. — Il parle ainsi à Pierre, parce qu'il était plus fort que les autres et qu'il pouvait s'enorgueillir des promesses que le Christ lui avait faites. — S. Cyr. — Ou encore : il veut montrer que les hommes n'étant rien (par leur nature et par la fragilité de leur esprit), ils ne doivent pas vouloir dominer ; c'est pourquoi il laisse les autres et s'adresse à Pierre qui était leur chef ; d'où il suit : « J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. »

S. Chrys. — Il ne dit pas : « J'ai pourvu, mais j'ai prié ; » car il approche de sa passion, et il parle humblement pour manifester son humanité. En effet, lui qui avait dit, sans supplication et avec autorité : « Sur cette pierre je bâtirai mon Église, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, » comment aurait-il besoin de prier pour af-

---

confirma fratres tuos. Qui dixit : Domine, tecum paratus sum, et in carcerem, et in mortem ire ; et ille dixit : Dico tibi, Petre : non cantabit hodie gallus, donec ter abneges nosse me.

Bed. Ne gloriarentur undecim apostoli, et suis viribus tribuerent quod soli pene inter tot millia Judæorum dicerentur in tentationibus permansisse cum Domino, ostendit eos, si non juvantis se Domini essent opitulatione protecti, eadem procella cum cæteris potuisse conteri. Unde sequitur : Ait autem Dominus Simoni : Simon, ecce Sathanas expetivit vos ut cribraret vos sicut triticum, etc. Id est, expetivit vos tentare ; et (velut qui in triticum purgat ventilando) concutere : in quo docet nullius fidem a diabolo, nisi Deo permittente, tentari. Theoph. Hæc autem Petro dixit, eo quod fortior aliis erat ; et superbire poterat in his quæ promissa erant a Christo. Cyr. Vel ut ostendat quod homines nihil existentes (quantum pertinet ad humanam naturam, et lubricum mentis nostræ) non decet ut præesse cæteris velint ; et ideo omissis cæteris, venit ad Petrum cæteris prælatum. Unde sequitur : Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua.

Chrys. (hom. 83, *in Matth.*). Non autem dixit : Ego permisi, sed, oravi : humiliter enim loquitur tendens ad passionem, ut humanitatem demonstret. Nam qui non deprecatione, sed imperio dixerat (Matth., 16) : Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et tibi dabo claves regni cœlorum ; quomodo opus habebat oratione, ut concitatam unius hominis animam coerceret ?

fermir l'âme chancelante d'un homme? Il ne dit pas : « J'ai prié afin que tu ne me renies point, mais afin que tu ne désertes pas la foi. » — THÉOPH. — Quoique tu sois un moment ébranlé, néanmoins tu conserveras la semence de la foi que j'ai mise en toi; quoique le vent des tentations fasse tomber les feuilles, la racine est ferme; Satan cherche à te nuire parce qu'il est jaloux de l'amour que tu as pour moi; quoique j'aie prié pour toi, néanmoins tu tomberas. D'où il suit: « Lorsque tu seras converti, confirme tes frères, etc. » Comme s'il disait : Lorsque après m'avoir renié tu auras pleuré et te seras repenti, fortifie les autres, puisque je t'ai établi chef des apôtres; car tu le dois, toi qui es avec moi la force et la pierre de l'Église. Ceci doit s'entendre non-seulement des apôtres qui étaient présents et qui devaient être fortifiés par saint Pierre, mais encore de tous les fidèles qui se succéderont jusqu'à la fin du monde; c'est-à-dire qu'aucun chrétien ne doit perdre confiance en voyant cet apôtre qui, après avoir renié le Seigneur, a recouvré par sa pénitence tous ses priviléges jusqu'à devenir le pontife du monde.

S. CYR. — Admirez la patience inépuisable de Dieu; de peur que son disciple ne tombe dans la défiance, il lui accorde le pardon avant qu'il ait commis le crime; et il le rétablit dans son apostolat, en lui disant : « Confirme tes frères. » — BÈDE. — Comme s'il disait: De même que j'ai préservé ta foi par mes prières (afin qu'elle ne défaille point), de même tu te souviendras de fortifier l'infirmité de tes frères (afin qu'ils ne désespèrent point du pardon). — S. AMB. — Prenez donc garde à l'orgueil, prenez garde au monde. Celui à qui il

---

Non autem dixit : Rogavi, ut non neges, sed, ne deseras fidem. THEOPH. Nam etsi paululum agitandus sis, habes tamen reconditum semen fidei : quamvis dejecerit folia spiritus tentationibus, viget tamen radix. Petit ergo Sathanas te lædere tanquam invidens tibi de mea dilectione; sed quamvis egomet pro te sim deprecatus, tu tamen delinques. Unde sequitur : Et tu aliquando conversus confirma fratres, etc. Quasi dicat : Postquam me negato ploraveris ac pœnitueris, corrobora cæteros, cum te principem apostolorum deputaverim : hoc enim decet te, qui mecum robur es et petra Ecclesiæ. Hoc autem intelligendum est, non solum de apostolis qui tunc erant, ut roborentur a Petro, sed et de omnibus qui usque ad finem mundi futuri sunt fidelibus; ne scilicet aliquis credentium diffidat, videns eum qui cum esset apostolus, denegavit; ac iterum per pœnitentiam obtinuit prærogativam, ut esset antistes mundi.

CYRIL. Admirare igitur exuberantiam divinæ patientiæ : ne diffidere discipulum faceret, nondum patrato crimine largitus est veniam; ac iterum ipsum in apostolicum gradum restituit, dicens : Confirma fratres tuos. BED. Quasi dicat : Sicut ego tuam fidem (ne deficiat) orando protexi, ita tu infirmiores fratres (ne de venia desperent) confortare memento. AMBR. Cave ergo jactantiam, cave seculum. Ille jubetur confirmare fratres suos, qui dixit (Matth., 19) : Omnia reliquimus, et secuti sumus te.

BED. Quia vero se Dominus dixerat pro

est dit de confirmer ses frères est le même qui a dit : « Nous avons tout quitté et vous avons suivi. »

Bède. — Le Seigneur ayant dit qu'il avait prié pour la foi de Pierre, celui-ci, confiant dans son amour présent et dans la ferveur de sa foi, et ignorant sa chute future, ne croit pas que jamais il puisse être infidèle. D'où il suit : « Il lui dit : Seigneur, je suis prêt à aller avec vous en prison et à la mort. » — Théoph. — Son amour s'exalte, et il promet l'impossible ; cependant, après avoir entendu dire par la vérité même qu'il serait tenté, il n'aurait point dû s'obstiner. Or, le Seigneur, voyant ce langage présomptueux, lui précise la tentation, et lui dit qu'il le reniera. D'où il suit : « Jésus lui répondit : Je te le dis, Pierre, le coq ne chantera point aujourd'hui que tu ne m'aies renié, etc.» — S. Amb.—Pierre était prompt d'esprit, mais il était encore faible par le corps; il lui est dit qu'il reniera le Seigneur, car il ne pouvait égaler la constance des sentiments de Dieu. Le Seigneur a des imitateurs de sa passion, il n'a point d'égaux. — Théoph. — Ceci renferme ce grand enseignement, que la volonté de l'homme ne suffit point sans le secours de Dieu. En effet, Pierre, quoique plein de ferveur, fut vaincu par l'ennemi dès que Dieu l'abandonna à lui-même.

S. Bas. — Il faut savoir que quelquefois Dieu permet que les justes tombent, afin de guérir leur orgueil; or, quoiqu'il semble que leur faute soit comme celle des autres, néanmoins il y a une très grande différence ; en effet, le juste pèche comme par surprise et presque sans le vouloir, tandis que les autres pèchent sans s'inquiéter ni d'eux-mêmes ni de Dieu, sans mettre aucune différence entre le péché et la vertu. Aussi je pense que la manière de les reprendre doit être diffé-

---

fide Petri rogasse, conscius ille præsentis affectus fideique ferventis, sed futuri casus nescius, non credit se ullatenus ab eo posse deficere. Unde sequitur : Qui dixit ei : Domine, tecum paratus sum, et in carcerem, et in mortem ire. Theophyl. Præ nimia quidem dilectione flammescit, et impossibilia sibi pollicetur : decebat autem, audito semel a veritate quod tentandus esset, non amplius contendere. Sed Dominus videns eum præsumptuose loquentem promit tentationis speciem; scilicet quod negaturus esset. Unde sequitur : Et ille dixit : Dico tibi, Petre : non cantabit hodie gallus, donec abneges, etc. Ambr. Petrus quidem etsi spiritu promptus, corporis tamen adhuc infirmus affectu, denuntiatur Dominum negaturus : neque enim poterat divinæ constantiam intentionis æquare. Passio Domini æmulos habet, pares non habet. Theophyl. Hinc autem magnam doctrinam haurimus ; quod non sufficit humanum propositum absque divino subsidio : Petrus enim quamvis fervens esset, derelictus tamen a Deo, supplantatus fuit ab hoste.

Basil. (in *Regulis brevioribus* ad interrogat. 8). Sciendum autem quod permittente Deo timorati, lapsum patiuntur quandoque ad fastus præcedentis remedium. Sed quamvis idem videatur esse delictum timorati et aliorum, refert non modicum : nam timoratus ex quibusdam insidiis et pene prout noluit, peccavit; alii vero nullam gerendo curam neque sui, neque Dei, pec-

rente; car le timoré, ayant besoin de soutien, doit être repris sur ce qui a été pour lui une occasion de faute; tandis que les autres, ayant détruit tout le bien de l'âme, doivent être châtiés, avertis, réprimandés et punis jusqu'à ce qu'ils comprennent qu'ils ont pour juge un Dieu juste et qu'ils tremblent.

S. Aug. — Tous les évangélistes racontent cette prédiction qui fut faite à Pierre de son reniement, mais tous ne la racontent pas à l'occasion des mêmes circonstances de leur récit; ainsi saint Matthieu et saint Marc l'insèrent après que le Seigneur fut sorti de la maison où ils avaient mangé la pâque, tandis que saint Luc et saint Jean la mettent avant qu'il en fût sorti. Il serait facile de dire que les deux premiers l'ont ainsi placée en récapitulant, ou que les autres l'ont racontée par anticipation, si nous étions moins frappés, non-seulement des diverses paroles, mais meme des diverses sentences du Seigneur, qu'ils racontent auparavant et qui inspirent à Pierre cette présomption de déclarer qu'il mourra pour le Seigneur ou avec le Seigneur; en sorte que nous sommes amenés à croire que saint Pierre manifesta trois fois sa présomption à l'occasion de divers discours du Seigneur, et que trois fois le Seigneur lui répondit qu'il le renierait trois fois avant que le coq eût chanté.

Il leur dit ensuite: Lorsque je vous ai envoyés sans sac, sans bourse, sans souliers, avez-vous manqué de quelque chose? Non, lui dirent-ils. Jésus ajouta: Mais maintenant que celui qui a un sac ou une bourse les prenne, et que celui qui n'en a point vende sa robe pour acheter une épée. Car je vous assure qu'il faut encore qu'on voie accompli en moi ce qui est écrit:

---

cant; neque distinguentes inter peccare et agere virtuose : unde reor et objurgationis modum in eis debere facere diversum: nam timoratus quodam juvamine indigens, et circa eamdem rem erga quam peccavit, objurgationem debet sustinere : alii vero cum totum bonum animæ destruxerint, affligi, et moneri, et objurgari, sive punitioni subjici debent, quousque ratum sit illis Deum justum judicem esse, et contremiscant.

Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 2). Hoc autem quod hic dicitur de Petri negatione prædicta, omnes quidem evangelistæ commemorant, sed non omnes ex una eademque occasione sermonis ad eam commemorandam veniunt : nam Matthæus et Marcus eam subnectunt posteaquam Dominus egressus est ex illa domo ubi manducaverant Pascha; Lucas vero et Joannes antequam inde esset egressus. Sed facile possumus intelligere, aut illos duos ea recapitulando posuisse, aut istos præoccupando; nisi magis moveret, quod tam diversa, non tantum verba, sed etiam sententias Domini præmittunt, quibus permotus Petrus illam præsumptionem præferret (seu præ se ferret), vel pro Domino, vel cum Domino moriendi; ut magis cogant intelligi ter eum expressisse præsumptionem suam diversis locis sermonis Christi; et ter illi a Domino responsum, quod eum ante galli cantum ter esset negaturus.

Et dixit eis : Quando misi vos sine sacculo, et pera, et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis? At illi dixerunt : Nihil. Dixit ergo eis : Sed nunc qui habet sacculum,

Il a été mis au rang des scélérats. Car ce qui a été prophétisé de moi va être entièrement accompli. Ils lui répondirent : Seigneur, voici deux épées. Et Jésus leur dit: C'est assez.

S. Cyr. — Le Seigneur avait prédit à saint Pierre qu'il le renierait au moment où il serait pris; or, comme il avait déjà dit de quelle manière il serait pris, il leur annonce ensuite le conflit qui doit s'élever contre les Juifs; d'où il est dit : « Lorsque je vous ai envoyés sans sac, etc. » En effet, le Sauveur avait envoyé les saints apôtres prêcher le royaume des cieux dans les cités et les villes, en leur prescrivant de n'avoir aucune sollicitude temporelle, mais de mettre en lui tout l'espoir de leur vie.

S. Chrys. — Comme celui qui enseigne à nager commence par soutenir attentivement ses élèves avec ses mains, mais ensuite, retirant de temps en temps sa main, il leur dit de s'aider et les laisse même s'enfoncer quelque peu; ainsi fait le Christ pour ses disciples; au commencement, il était toujours attentif à tous leurs besoins et leur préparait toutes choses en abondance; d'où il suit : « Ils répondirent : Rien. » Mais quand il leur fallut montrer leurs propres forces, il leur retira peu à peu son secours et leur demanda de faire quelque chose par eux-mêmes. D'où il suit : « Il leur dit : Maintenant, que celui qui a une bourse (pour mettre l'argent) la prenne, et un sac pareillement (pour porter les vivres). » Or, quand ils n'avaient ni chaussure, ni ceinture, ni bâton, ni argent, ils n'ont manqué de rien; mais dès qu'il leur permet d'avoir une bourse et un sac, ils semblent souffrir la faim, la soif et la nudité. Comme s'il leur disait : « Jusqu'ici vous aviez tout en abondance, mais maintenant je veux que vous ressentiez l'indi-

---

tollat similiter et peram ; et qui non habet, vendat tunicam suam, et emat gladium : dico enim vobis quoniam adhuc hoc quod scriptum est, oportet impleri in me : Et cum iniquis deputatus est ; etenim ea quæ sunt de me, finem habent. At illi dixerunt : Domine, ecce duo gladii hic. At ille dixit eis : Satis est.

Cyril. Prædixerat autem Dominus Petro quod eum esset negaturus, tempore scilicet suæ captionis : sed quia semel facta est mentio de captione ejus, consequenter nuntiat supervenientem contra Judæos conflictum. Unde dicitur : Et dixit eis : Quando misi vos sine sacculo, etc. Miserat enim Salvator sanctos apostolos prædicare in civitatibus et oppidis regnum cœlorum, præcipiens ut euntes nullius corporalium curam gererent, sed in eo totam spem vivendi reponerent.

Chrys. (in illud *ad Rom.*, 16. Salutate Priscillam et Aquilam). Sicut autem qui docet natare, circa principium quidem manus suas supponens, attentius sustentat suos discipulos; postea vero plerumque manum abstrahens, jubet ut sibi opitulentur, quinimo et paululum demergi permittit : ita et Christus fecit discipulis. In exordiis quidem præsto in cunctis eis aderat, parans eis uberrime affluentiam omnium. Unde sequitur : At illi dixerunt : Nihil : at ubi oportebat et proprias vires ostendere, subtraxit eis aliquantulum gratiam, jubens eis ex se nonnulla peragere. Unde

gence; c'est pourquoi je ne vous oblige plus à suivre ma première loi, mais je vous dis d'avoir une bourse et un sac. » Dieu pouvait les entretenir jusqu'à la fin dans cette abondance ; il ne le voulut point pour plusieurs raisons : premièrement, afin qu'ils ne s'attribuassent rien et qu'ils reconnussent que tout leur était venu de Dieu; secondement, afin qu'ils apprissent à se gouverner eux-mêmes; troisièmement, afin qu'ils n'eussent point d'orgueil. C'est ainsi que, permettant qu'ils fussent exposés à beaucoup de maux imprévus, il adoucit la rigueur de sa première loi afin que la vie ne leur devînt pas trop dure et accablante. — BÈDE. — En effet, il ne donne pas à ses disciples la même règle de vie pour les temps de persécution et pour les temps de paix. Lorsqu'il envoie ses disciples prêcher l'Évangile, il leur dit de ne rien emporter dans le chemin, voulant que celui qui annonce l'Évangile vive de l'Évangile; mais quand l'heure de sa mort approche, et que tout le peuple poursuit également le pasteur et le troupeau, il établit une règle en harmonie avec les circonstances, et leur permet d'emporter les choses nécessaires à la vie, jusqu'à ce que la rage des persécuteurs étant apaisée, le temps d'évangéliser revienne; il nous apprend ainsi par son exemple que quelquefois nous pouvons, pour une raison pressante, interrompre, sans être coupables, la sévérité de nos résolutions. — S. AUG. — Ce n'est donc point par inconstance de préceptes, mais par une juste dispense, que, selon la différence des temps, les commandements ou les conseils ou l'indulgence sont modifiés.

S. AMB. — Mais pourquoi celui qui défend de frapper ordonne-t-il

---

sequitur : Dixit ergo eis : Sed nunc qui habet sacculum (quo scilicet portatur pecunia), tollat similiter et peram (qua scilicet portantur cibaria). Et quidem quando nec calceamenta, nec zonam habebant, nec baculum, nec æs, nullius passi sunt penuriam : ut autem marsupium concessit eis et peram, esurire videntur, sitire et nuditatem pati; ac si eis diceret : Hactenus cuncta vobis uberrime affluebant, nunc autem volo vos et inopiam experiri; ideoque non addico necessitati pristinæ legis, sed mando et loculum habere, et peram. Poterat autem et Deus usque in finem eos in tanta constituere copia; sed noluit ob multas causas : primo quidem, ut nihil sibi tribuerent, sed recognoscerent totum emanasse divinitus; secundo ut moderari sibi sciant; tertio, ne majora de se opinentur. Horum igitur causa permittens eos incurrere multa inopinata mala, relaxavit prioris legis rigorem, ne gravis et intolerabilis fieret eis vita. BED. Non enim eadem vivendi regula tempore persecutionis, qua pacis tempore discipulos informat. Missis quidem discipulis ad prædicandum, ne quid tollerent in via præcipit; ordinans scilicet, ut qui Evangelium nuntiat, de Evangelio vivat : instante vero mortis articulo, et tota gente pastorem simul et gregem persequente, congruam tempori regulam decernit, permittens ut tollant victus necessaria, donec sopita insania persecutorum, tempus evangelizandi redeat; ubi nobis quoque dat exemplum, justa nonnunquam causa instante, quædam de nostri propositi rigore posse sine culpa intermitti. AUG. (*contra Faust.*, lib. 12, cap. 77). Nulla ergo inconstantia præcipientis, sed ratione dispensantis, pro temporum diversitate.

d'acheter une épée, sinon pour que la défense soit prête quoique la vengeance ne soit point nécessaire, en sorte qu'il paraisse avoir pu se venger, mais ne l'avoir point voulu? D'où il suit : « Et que celui qui n'en a point (de bourse) vende sa tunique, etc. » — S. CHRYS. — Quoi donc? Celui qui avait dit : « Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre, » maintenant il arme ses disciples et seulement d'une épée. Car s'ils devaient être armés entièrement, il ne leur fallait pas seulement une épée, mais aussi des boucliers et des casques. Mais auraient-ils ces armes par milliers, devant tant de violences et de piéges des peuples, des tyrans, des villes et des nations, comment les onze combattraient-ils, comment ne trembleraient-ils pas à la seule vue de ces armées, eux qui n'ont vécu que dans les étangs et les fleuves? Ainsi, il ne faut pas croire qu'il leur ait commandé de se munir de glaives, mais il parle de glaives pour désigner les embûches menaçantes des Juifs. D'où il suit : « Car, je vous le dis, il faut que ce qui est écrit s'accomplisse en moi : Il a été rangé parmi les malfaiteurs. » — THÉOPH. — Comme ils venaient de se disputer la préséance, il leur dit : Ce n'est pas le moment des prérogatives, mais plutôt des dangers et des blessures; moi-même, qui suis votre maître, je vais être conduit à une mort ignominieuse et rangé parmi les malfaiteurs, car ce qui a été prédit de moi est près de sa fin, c'est-à dire de son accomplissement. C'est ainsi que, voulant leur annoncer une violente agression, il parle de l'épée; il ne révèle pas tout de peur que la consternation ne les saisisse (que la crainte ne les terrifie); il ne garde pas tout-à-fait le silence, de peur qu'ils ne soient

---

præcepta, vel consilia, vel permissa mutantur.

AMBR. Qui autem ferire prohibet, cur emere gladium jubet, nisi forte ut sit parata defensio, non ultio necessaria, et videat potuisse vindicari, sed noluisse? Unde sequitur : Et qui non habet (scilicet sacculum), vendat tunicam, etc. CHRYS. Quid est hoc? Qui dixerat (Matth., 6) : Si quis te percusserit (ut sup.) in dextera gena, vertas ei et aliam, nunc armat discipulos, et solo gladio. Nam si penitus armare decebat, non solum oportebat gladium possidere, sed et scuta et galeas. Sed etsi mille hujusmodi possiderent arma, pro tot insultibus et insidiis populorum, tyrannorum, urbium, nationum, qualiter undecim comparerent, et ex solo aspectu agminum non contremiscerent, nutriti in stagnis et fluviis? Non ergo putemus eum jussisse ut gladios possiderent, sed per gladios innuit imminentes insidias Judæorum. Unde sequitur : Dico enim vobis, quoniam hoc quod scriptum est oportet impleri in me : Et cum iniquis deputatus est (Esai., 52). THEOPHYL. Cum enim ipsi inter se supra de prærogativis contenderunt, non est (inquit) tempus prærogativarum, imo periculorum et cædium : nam et ego magister vester ducor ad mortem non honorabilem, cum impiis deputandus : etenim ea quæ sunt de me (scilicet prædicta) finem habent, id est, impletionem. Volens ergo violentum insultum innuere, meminit gladii; nec prorsus revelavit, ne tangerentur acedia (sive ne metu turbarentur), nec prorsus obticuit, ne repentinis aggressibus fluctuarent, sed postea recolentes

ébranlés par ces violences subites, et afin que, rappelant leurs souvenirs, ils admirent comment il s'est offert lui-même à sa passion comme une rançon pour le salut du genre humain. — S. Bas. — Ou encore : le Seigneur ne dit pas de porter une bourse et un sac ou d'acheter une épée, mais il prédit que les apôtres, oubliant le temps de la passion, les dons et la loi de Dieu, oseront prendre l'épée; en effet, souvent l'Ecriture se sert de la forme impérative pour les prophéties. Cependant, plusieurs manuscrits ne disent point : *qu'il prenne, qu'il porte* ou *qu'il achète*, mais *il prendra, il portera, il achètera*. — Théoph. — Ou encore : il leur annonce ainsi qu'ils auront à souffrir la faim et la soif (ce qu'il désigne par le sac) et de nombreuses adversités, ce qu'il désigne par le glaive.

S. Cyr. — Ou encore : ces paroles du Seigneur : « Que celui qui a un sac le prenne, et une bourse pareillement, » semblent s'adresser aux disciples; mais, en réalité, elles s'adressent à tous les Juifs; comme s'il disait : Si quelque Juif a beaucoup de biens, qu'il les ramasse tous et qu'il fuie, et si quelque habitant de ce pays est accablé de misère, qu'il vende son vêtement pour acheter une épée; car ils seront assaillis par de si terribles et de si impétueuses attaques, que rien ne suffira pour résister. Ensuite, il fait connaître la cause de ces maux, savoir : parce qu'il a subi le supplice destiné aux criminels et a été crucifié avec des larrons; or, lorsque ceci sera arrivé, la parole de la rédemption sera finie et les persécuteurs subiront le sort qui a été prédit par les prophètes. C'est ainsi que le Seigneur annonça ce qui devait advenir à la nation juive; cependant, les disciples ne comprenaient point la profondeur de ces paroles, ils pensaient que c'était à cause des violences du traître qu'il

---

mirarentur, quomodo seipsum pretium exhibuit passioni pro salute humana. Basil. (in *Regulis brevioribus* ad interrogat. 31). Vel Dominus non jubet portare marsupium et peram, et emere gladium; sed prædicit futurum quod scilicet apostoli obliti temporis passionis, donorum et legis Domini, auderent sumere gladios : sæpius enim Scriptura utitur imperativa sermonis specie loco prophetiæ. In pluribus tamen libris non invenitur, accipiat, tollat, vel emat; sed accipiet, tollet et emet. Theophyl. Vel per hoc prænuntiat eis quod incurrerent famem et sitim (quod innuit per peram) et adversitates nonnullas, quod innuit per gladium.

Cyril. Vel aliter : quod Dominus dicit : Qui habet sacculum, tollat similiter et peram, videtur sermo ad discipulos fieri; sed revera respicit quamlibet Judæi personam : quasi dicat : Si quis Judæorum abundat facultatibus, congestis omnibus fugiat; si autem quis ultima oppressus penuria colit religionem, hic etiam amictum vendat, et gladium emat : invadet enim eos intolerabilis impetus pugnæ, ut nihil ad resistendum sufficiat. Deinde pandit horum malorum causam; quia scilicet passus est pœnam nefariis debitam, cum latronibus crucifixus : et cum ad hoc perventum fuerit, sumet finem verbum dispensationis : persecutoribus autem accident, quæ a prophetis sunt prædicta. Hæc igitur Dominus prædixit de futuris regioni Judæorum; sed

fallait des épées. D'où il suit · « Ils lui dirent : Seigneur, voici deux épées. » — S. Chrys. — Mais s'il voulait qu'ils se défendissent par des moyens humains, cent épées n'auraient pas suffi; et, s'il ne voulait pas qu'ils se servissent des forces humaines, même ces deux étaient superflues.

Théoph. — Le Seigneur ne voulut point les reprendre, quoiqu'ils ne le comprissent point; mais il se contenta de leur dire : « C'est assez. » C'est ainsi que nous-mêmes, lorsque nous parlons à quelqu'un et que nous voyons qu'il ne comprend pas nos paroles, nous lui disons : *C'est bien, cela suffit*, afin de ne pas le fatiguer. Cependant quelques-uns prétendent que c'est par ironie que le Seigneur dit : *C'est assez;* comme pour dire : Puisqu'il y a deux épées, elles suffiront pour nous défendre contre la multitude qui doit nous assaillir. — Bède. — Ou encore : ces deux épées suffisent pour attester que le Sauveur a souffert volontairement; l'une pour manifester le courage des apôtres à défendre le Seigneur et sa puissance de guérir; l'autre, qui n'est point tirée du fourreau, pour montrer qu'il ne leur a pas permis de faire tout ce qu'ils pouvaient pour sa défense. — S. Amb. — Ou encore : comme la loi ne défend pas de frapper celui qui frappe, peut-être que le Seigneur dit : *C'est assez*, à Pierre qui lui présentait deux épées, pour faire entendre que cela était permis jusqu'à l'Evangile, parce que la loi n'enseignait que la justice, tandis que l'Evangile est la perfection de la vertu. Il y a aussi un glaive spirituel qui consiste à vendre son patrimoine pour acheter la parole, qui est le vêtement intérieur de l'âme. Il y a le glaive de la passion, qui consiste à se dépouiller de son corps et à acheter la sainte couronne du martyre avec les dépouilles

---

discipuli non intelligebant profunditatem dictorum, putantes ob futurum proditoris insultum gladiis opus esse. Unde sequitur : At illi dixerunt : Domine, ecce duo gladii hic. Chrys. (ut sup.). Et quidem si humano eos volebat uti auxilio, nec centum sufficerent gladii : quod si nolebat eos uti humano subsidio, etiam duo supervacui sunt.

Theoph. Noluit ergo Dominus eos reprehendere quasi non intelligentes ; sed dicens, satis est, eos dimisit : sicut cum nos aliquem alloquentes, cum videmus non intelligere quod dicitur, dicimus : Bene, sine, ne ipsum molestemus. Quidam autem dicunt Dominum ironice dixisse : Satis est; quasi dicat : Ex quo duo sunt gladii, sufficiant nobis ad tantam multitudinem quanta nos debet invadere. Bed. Vel duo gladii sufficiunt ad testimonium sponte passi Salvatoris : unus, qui et apostolis audaciam pro Domino certandi, et Domino virtutem medicandi doceret inesse ; alter, qui nequaquam vagina exemptus, ostenderet eos nec totum quod potuere pro ejus facere defensione permissos. Ambr. Vel quia lex referire non vetat, fortasse Petro duos gladios offerenti satis esse dicit, quasi licuerit usque ad Evangelium, ut sit in lege æquitatis eruditio, in Evangelio bonitatis perfectio. Est etiam gladius spiritualis, ut vendas patrimonium, et emas verbum quo mentis penetralia vestiuntur. Est etiam gladius passionis, ut exuas corpus, et immolatæ car-

de la chair immolée. Je me demande encore pourquoi les disciples avaient deux épées, à moins que l'une ne figure le Nouveau-Testament, et l'autre l'Ancien, qui sont nos armes contre les embûches du démon. Le Seigneur ajoute : « C'est assez, » comme pour dire que rien ne manque à celui qui est armé de la doctrine des deux Testaments.

Étant sorti, il s'en alla, selon sa coutume, à la montagne des Oliviers ; et ses disciples le suivirent. Lorsqu'il fut arrivé en ce lieu-là, il leur dit : Priez, afin que vous n'entriez point en tentation. Et s'étant éloigné d'eux environ d'un jet de pierre, il se mit à genoux, et fit sa prière. En disant : Mon Père, si vous voulez, éloignez ce calice de moi; néanmoins que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.

Bède. — Près d'être livré par son disciple, le Seigneur s'en va dans le lieu où il avait coutume de se retirer, afin qu'on puisse le trouver plus facilement. D'où il suit : « Étant sorti, il s'en alla, suivant sa coutume, à la montagne des Oliviers. » — S. Cyr. — Pendant le jour, il demeurait à Jérusalem; mais quand venaient les ténèbres de la nuit, il se retirait avec ses disciples sur la montagne des Oliviers. D'où il suit : « Ses disciples le suivirent, etc. » — Bède. — C'est ainsi qu'après avoir nourri ses disciples des mystères de son corps, il les conduit sur la montagne des Oliviers pour nous apprendre que tous ceux qui ont été baptisés dans sa mort doivent être confirmés par l'onction du Saint-Esprit (1).

(1) Allusion à la matière du sacrement de Confirmation, qui se compose d'un mélange d'huile et de baume.

---

nis exuviis ematur tibi sacra corona martyrii. Movet adhuc, quod duos gladios discipuli protulerunt, ne forte unum novi, unum veteris Testamenti sit, quibus adversus diaboli armamur insidias. Deinde dicit Dominus : Satis est; quasi nihil desit ei, quem utriusque Testamenti doctrina munierit.

Et egressus ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum. Secuti sunt autem illum et discipuli. Et cum pervenisset ad locum, dixit illis : Orate, ne intretis in tentationem. Et ipse avulsus est ab eis quantum jactus est lapidis; et positis genibus, orabat dicens : Pater, si vis, transfer calicem istum a me : verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat.

Bed. Tradendus a discipulo Dominus consueti secessus locum, quo facillime reperiri possit, adit. Unde sequitur : Et egressus ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum. Cyril. De die namque conversabatur Hierosolymis, obscura vero nocte succedente, in monte Olivarum cum suis conversabatur discipulis. Unde subditur : Secuti sunt, etc. Bed. Pulchre autem sui corporis mysteriis imbutos in montem Olivarum discipulos educit, ut omnes in morte sua baptizatos, Sancti Spiritus chrismate confirmandos esse designet.

Theoph. Post cœnam autem nequaquam inertia, et locus, et somnus occupant Dominum, sed oratio, et doctrina. Unde sequitur : Et cum pervenisset ad locum, dixit

Théoph. — Après la cène, le Seigneur ne se livre ni à la mollesse, ni au repos, ni au sommeil, mais à la prière et à l'enseignement. D'où il suit : « Étant arrivé en ce lieu, il leur dit : Priez, etc. » — Bède. — Il est impossible que l'âme de l'homme ne soit pas tentée ; c'est pourquoi il ne dit pas : « Priez afin de n'être pas tentés, mais, priez afin de ne pas entrer dans la tentation ; » c'est-à-dire afin de n'être pas vaincus par cette dernière tentation.

S. Cyr. — Cependant, pour leur être utile autrement qu'en paroles, il s'avance un peu plus loin et il prie. D'où il suit : « Il s'éloigna d'eux, etc. » Vous le trouverez toujours priant à l'écart, pour vous apprendre comment il faut s'entretenir avec le Dieu très haut, dans le recueillement de l'esprit et le calme du cœur. Or, il ne priait pas par indigence et comme ayant besoin du secours d'autrui, lui qui est la vertu toute puissante du Père ; il voulait nous apprendre qu'il ne faut point s'endormir dans les tentations, mais prier avec plus d'instance. — Bède. — Il prie seul pour tous, comme il devait souffrir seul pour tous, afin de nous montrer que sa prière est aussi supérieure à nous que sa passion. — S. Aug. — Il s'éloigne de ses disciples de la distance d'un jet de pierre, comme pour les avertir par cette figure qu'ils devaient diriger vers lui la pierre, c'est-à-dire lui appliquer le sens de la loi, qui était écrite sur la pierre.

S. Grég. de Nysse. — Mais pourquoi fléchit-il les genoux ? car il est dit : « S'étant mis à genoux il priait ; » les hommes ont coutume de se prosterner ainsi à terre pour supplier les grands, afin de montrer par cette attitude que ceux qu'ils prient leur sont supérieurs. Or, il est évident que la nature humaine n'a rien qui soit digne de Dieu ;

---

illis : Orate, etc. Bed. Impossibile quidem est humanam animam non tentari. Unde non ait : Orate ne tentemini, sed, orate ne intretis in tentationem ; hoc est, ne tentatio vos superet ultima.

Cyril. Sed ne solis verbis eis prodesset, procedens paululum orabat. Unde sequitur : Et ipse avulsus est ab eis, etc. Ubique invenies eum semotim orantem, ut discas quod animo attento et corde quieto colloquendum est cum Deo sublimi. Non autem quasi egens alieni suffragii precibus insistebat, qui est omnipotentissima virtus Patris ; sed ut discamus non esse in tentationibus dormitandum, sed magis orationibus insistendum. Bed. Solus etiam orat pro omnibus, qui solus erat passurus pro omnibus, significans tantum orationem suam quantum et passionem a nostra distare. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 50). Avulsus est autem ab eis quantum jactus est lapidis : tanquam typice admonuerit, ut in eum dirigerent lapidem ; id est, usque ad ipsum perducerent intentionem legis, quæ scripta erat in lapide.

Greg. Nyss. (vel Isidorus in *Cat. græc. Patr.*). Quid autem sibi vult flexus genuum ? de quo dicitur : Et positis genibus, orabat : humanus quidem usus est pronos terræ supplicare majoribus ; facto ostendentes fortiores esse qui rogantur. Palam est autem humanam naturam nihil habere Deo condignum : et ideo honorifica signa quæ invicem exhibemus, fatentes nos

c'est pourquoi nous avons transporté aux devoirs que nous rendons à sa nature incomparable les signes d'honneur usités parmi nous pour témoigner notre respect à l'égard de nos supérieurs. C'est ainsi que celui qui a pris nos misères et a intercédé pour nous, fléchit le genou de son humanité pour prier, afin de nous enseigner qu'il faut bannir tout orgueil durant la prière et se vouer tout entier à l'humilité; car « Dieu résiste aux superbes, tandis qu'il donne sa grâce aux humbles. »

S. Chrys. — Quiconque enseigne doit joindre l'exemple aux paroles; or, comme le Seigneur était venu enseigner toutes les vertus, il parle et il agit. C'est ainsi qu'après avoir dit de prier afin de ne pas entrer dans la tentation, il enseigne la même chose par son exemple. Car il suit : « Disant : Père, si vous voulez, éloignez de moi ce calice. » Ces paroles : *si vous voulez*, ne veulent pas dire qu'il ignore la volonté de son Père; car il n'est point de science plus haute que la connaissance de la substance du Père que lui seul connaît pleinement, selon cette parole : « Comme mon Père me connaît, ainsi je connais mon Père. » Ce n'est pas non plus qu'il repousse sa passion; car comment aurait-il refusé d'être crucifié, lui qui, après avoir beaucoup loué un de ses disciples, l'a réprimandé jusqu'à l'appeler *Satan*, parce qu'il voulait empêcher sa passion? Si donc vous voulez comprendre pourquoi il parle ainsi, il faut considérer combien il était difficile de croire que ce Dieu ineffable (qui est au-dessus de toute intelligence) eût voulu entrer dans le sein d'une Vierge, sucer son lait et ressentir toutes les misères humaines. Or, comme tout ce qui devait arriver était presque incroyable, il envoya d'abord les prophètes pour l'annoncer, ensuite il vint

---

humiliores esse respectu excellentiæ proximi, transumpsimus ad obsequia incomparabilis naturæ. Unde ille qui nostros languores portavit, ac pro nobis intercessit, per hominem quem sumpsit genuflectit orando : sanciens non esse superbiendum orationis tempore, sed per omnia humilitati conformandum : quia Deus superbis resistit, dat autem humilibus gratiam (Jacob, 4, et 1 Pet., 5).

Chrys. Quælibet autem ars verbis et operibus ostenditur ab eo qui docet : quia ergo Dominus venerat docturus non quamlibet virtutem, ob hoc eadem dicit et facit. Unde quia jusserat verbis orare, ne intrarent in tentationem, hoc etiam opere docet. Sequitur enim : Dicens : Pater, si vis, transfer calicem istum a me ; non dicit : Si vis, quasi ignorans an Patri placeret : neque enim magis ardua cognitio est hac cognitione paternæ substantiæ, quam ipse solus perspicaciter novit, secundum illud (Joan., 10) : Sicut novit me Pater, et ego novi Patrem ; neque hoc dicit quasi respuens passionem : qui enim comminatus est discipulo volenti ejus passionem impedire, ut Satanam eum vocaret post multa præconia (Matth., 16) qualiter crucifigi nolebat? Cur igitur ita dictum est, consideres quantum erat audire quod Deus ineffabilis (qui quemlibet intellectum transcendit) voluit uterum subire virgineum, lac sugere, et humana quæque pati. Quoniam ergo fere incredibile erat quod erat futurum, primo quidem misit

lui-même revêtu de sa chair, et afin qu'on ne le prît pas pour un fantôme, il permit que son humanité fût soumise à toutes les défaillances de la nature : la faim, la soif, le sommeil, le travail, la douleur et l'angoisse ; ainsi, il repousse la mort afin de démontrer la vérité de son humanité.

S. Amb. — Il dit donc : « Si vous voulez, éloignez de moi ce calice ; » comme homme, il repousse la mort ; comme Dieu, il soutient sa résolution. — Bède. — Ou encore : il demande que ce calice soit éloigné de lui ; non point qu'il craigne de souffrir, mais par miséricorde pour son ancien peuple, afin que ce ne soit pas lui qui prépare le calice qu'il va boire. C'est pour cela qu'il ne dit pas : *Eloignez de moi le calice,* mais *ce calice ;* c'est-à-dire celui du peuple juif, qui ne pourra être excusé de ma mort par son ignorance, puisqu'il a la loi et les prophètes qui, chaque jour, m'annoncent. — S. Denys. — Ou encore : ces paroles : « Eloignez de moi ce calice, » ne veulent pas dire : « Qu'il ne vienne point jusqu'à moi ; » car s'il n'était venu, il ne pourrait s'éloigner. C'est donc lorsqu'il le sentit présent qu'il commença à s'affliger et à s'attrister ; et comme s'il eût été près de lui, il dit : « Eloignez de moi ce calice ; » car, comme ce qui passé n'est ni intact ni permanent, c'est ainsi que le Sauveur demande l'éloignement de la tentation qui l'effleure ; et c'est ainsi qu'il nous a dit de prier, afin de ne pas entrer dans la tentation. Ensuite, il nous montre la meilleure manière d'éviter les tentations, en disant : « Cependant, que votre volonté se fasse et non la mienne ; » en effet, Dieu est tout-à-fait exempt du mal, mais il veut nous combler de biens au-delà même de ce que nous demandons ou comprenons ; c'est pourquoi il demande l'accomplissement de la volonté

---

prophetas hoc nuntiantes, postea ipse indutus carne veniens (ut non phantasmata putaretur) permittit carnem ferre naturales defectus ; esurire, sitire et dormire, laborare, affixi et anxiari : ob hoc et recusat mortem, veram humanitatem demonstrans.

Ambr. Dicit ergo : Si vis, transfer a me calicem istum ; quasi homo, mortem recusans ; quasi Deus, sententiam suam servans. Bed. Vel transferri a se calicem postulat, non quidem timore patiendi, sed misericordia prioris populi, ne ab illo bibat calicem propinatum. Unde et signanter non dixit : Transfer a me calicem, sed, calicem istum ; hoc est, populi Judæorum, qui excusationem ignorantiæ habere non potest si me occiderit, habens legem et prophetas, qui me quotidie vaticinantur. Dion. Alex. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel quod dicit : Transfer calicem istum a me, non est, hoc non adveniat mihi ; nisi enim advenerit, transferri non poterit : igitur ut sensit jam præsentem, cœpit affici et tristari, et quasi jam propinquante eo dicit : Tranfer calicem hunc : sicut enim quod præterierit, nec intactum est, nec permanens, sic et Salvator leviter invadentem tentationem flagitat pelli : et hoc est non intrare in tentationem (quod consulit esse orandum). Perfectissimus autem modus tentationes evitandi manifestatur, cum dicitur : Verumtamen, non mea voluntas, sed tua fiat : Deus enim inexpertus est malorum : vult autem nobis bona largiri supra id quod petimus, vel intelli-

parfaite du Père (qu'il connaissait) qui est la même que la sienne selon sa divinité; et il repousse l'accomplissement de la volonté humaine qu'il appelle sienne, laquelle est inférieure à la volonté de son Père. — S. Athan. — Il montre ici deux *volontés :* la volonté humaine, qui est celle de la chair, et la volonté divine; or, son humanité repousse la passion à cause de l'infirmité de la chair; mais la volonté divine s'y soumet avec amour, parce qu'il ne peut être retenu dans les liens de la mort.

S. Grég. de Nysse.— Apollinaire prétend que le Christ n'avait point de volonté propre à sa nature terrestre, et qu'il n'y a dans le Christ que la volonté de Dieu descendu du ciel. Qu'il nous dise donc quelle est cette volonté que le Seigneur ne veut pas voir s'accomplir; la divinité ne lui ôte donc point sa propre volonté. — Bède. —Près de sa passion, le Sauveur prend la voix de nos défaillances, afin que lorsque quelque chose que nous ne voulons pas nous menace nous demandions ainsi à Dieu dans notre faiblesse que cela n'arrive point et que cependant nous ayons la force d'être prêts à dire : Que la volonté de notre Créateur s'accomplisse, même contrairement à la nôtre.

Alors il lui apparut un ange du ciel, qui le vint fortifier. Et étant tombé en agonie, il redoublait ses prières. Il lui vint une sueur comme de gouttes de sang qui découlaient jusqu'à terre. S'étant levé après avoir fait sa prière, il vint à ses disciples, qu'il trouva endormis à cause de la tristesse dont ils étaient accablés. Et il leur dit: Pourquoi dormez-vous? Levez-vous et priez, afin que vous n'entriez point en tentation.

Théoph. — Pour nous montrer la puissance de la prière et afin que

---

gimus : ergo perfectam voluntatem Patris (quam ipse noverat) petit sortiri effectum, quæ eadem est et sua secundum Deitatem : renuit autem impleri humanam voluntatem, quam dicit suam, paterna voluntate minorem. Ath. (*De incarnat. contra Arianos*, vel, *De natura humana suscepta*, versus finem). Geminum enim hic velle ostendit; alterum quidem humanum, quod est carnis, alterum vero divinum : humanitas enim ob carnis fragilitatem recusat passionem, sed divinus ejus affectus affectanter eam subiit; eo quod non esset possibile eum detineri a morte.

Greg. Nyss. Apollinaris autem asserit quod Christus non habuit secundum terrenam naturam propriam voluntatem, sed solum in Christo est voluntas Dei qui de cœlo descendit. Dicat ergo quam voluntatem vult Dominus nequaquam evenire : neque Deitas aufert propriam voluntatem. Bed. Appropinquans etiam passioni Salvator, infirmantium in se vocem sumpsit; ut cum hoc imminet quod fieri nolumus, sic per infirmitatem petamus ut non fiat, quatenus per fortitudinem parati simus ut voluntas Conditoris nostri etiam contra nostram voluntatem fiat.

Apparuit autem illi angelus de cœlo confortans eum. Et factus in agonia, prolixius orabat. Et factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentes in terram. Et cum surrexisset ab oratione, et venisset ad discipulos suos, invenit eos dormientes præ tristitia. Et ait illis :

nous y ayons recours dans nos adversités, pendant que le Seigneur prie, un ange le fortifie. D'où il est dit : « Alors un ange du ciel lui apparut pour le fortifier, etc. » — BÈDE. — Nous lisons ailleurs : Les anges s'approchèrent et ils le servaient. » Or, c'est pour nous montrer ses deux natures qu'il est dit que les anges l'ont servi et l'ont fortifié. En effet, le Créateur n'avait pas besoin du secours de ses créatures; mais s'étant fait homme, il est fortifié à cause de nous comme il est triste à cause de nous. — THÉOPH. — Quelques-uns disent que cet ange lui apparut pour le glorifier et lui dire : « Seigneur, à vous la puissance ; car vous pouvez délivrer le genre humain de la mort et de l'enfer. »

S. CHRYS. — Comme il n'a pas pris une chair fantastique, mais véritablement la nôtre, afin de prouver la vérité de son incarnation et de fermer la bouche aux hérétiques, il ressent toutes les défaillances de l'humanité ; car il suit : « Etant tombé en agonie, il redoublait ses prières. » — S. AMB.— Ceci est en horreur à plusieurs qui voient dans la tristesse du Sauveur un signe de faiblesse naturelle et innée plutôt qu'acceptée pour un temps. Pour moi, non-seulement je ne crois pas devoir l'excuser, mais nulle part je n'admire plus sa miséricorde et sa majesté; en effet, il aurait moins fait pour moi s'il n'eût pris mes émotions, car il a pris ma tristesse afin de me donner sa joie. C'est avec confiance que je parle de *tristesse*, parce que j'annonce la croix. Il a dû souffrir pour vaincre; car ceux-là n'ont pas le mérite du courage à qui leurs blessures causent plus de stupeur que de souffrance. C'est ainsi qu'il a voulu nous apprendre à vaincre la mort et, ce qui est

---

Quid dormitis? Surgite et orate, ne intretis in tentationem.

THEOPH. Ut nobis innotesceret orationis virtus, quatenus eam in adversis præponamus, orans Dominus ab angelo confortatur. Unde dicitur : Apparuit autem illi angelus confortans eum, etc. BED. Alibi legimus quia angeli accesserunt, et ministrabant ei (Matth., 4). In documento ergo utriusque naturæ, angeli et ei ministrasse et eum confortasse dicuntur : Creator enim creaturæ suæ non eguit præsidio ; sed homo factus, sicut propter nos tristis est, ita propter nos confortatur. THEOPH. Quidam autem dicunt quoniam apparuit ei angelus glorificans eum, et dicens : Domine, tua est virtus : tu namque potes contra mortem et infirmum genus humanum liberare.

CHRYS. Et quia non phantastice, sed vere nostram carnem suscepit, ut approbet dispensationis veritatem, et oppilet hæreticorum ora, quæque humana sustinet : sequitur enim : Et factus in agonia, prolixius orabat. AMBR. Horrent plerique hoc loco qui tristitiam Salvatoris ad argumentum inolitæ potius a principio quam susceptæ ad tempus infirmitatis inclinant. Ego autem, non solum excusandum non puto, sed nusquam magis pietatem ejus majestatemque demiror : minus enim contulerat mihi, nisi meum suscepisset affectum : suscepit enim tristitiam meam, ut mihi suam lætitiam largiretur. Confidenter tristitiam nomino, quia crucem prædico. Debuit ergo dolorem suscipere, ut vinceret : neque enim habent fortitudinis laudem qui stuporem magis vulnerum tulerint quam

plus, la tristesse d'une mort imminente. Seigneur, vous ne souffrez donc pas de vos blessures, mais des miennes; car il a été accablé à cause de nos péchés. Peut-être aussi est-il triste parce que, depuis la chute d'Adam, nous n'avons que cette voie pour sortir de ce monde et qu'il nous faut mourir. De plus, il n'est pas invraisemblable qu'il ait été triste à cause de ses persécuteurs qu'il savait devoir expier leur sacrilége dans les supplices.

S. Grég. — A l'approche de la mort, il ressentit en lui les luttes de notre âme qui est livrée à la violence de la crainte et de la terreur, alors que notre chair se dissout et que nous approchons du jugement éternel; or, ce n'est pas sans raison que notre âme est dans cet effroi; car elle est sur le point de trouver un sort qui ne pourra jamais changer.

Théoph. — Ce qui précède était la prière de sa nature humaine et non de sa divinité (comme le prétendent les ariens); ce qui le prouve, c'est sa sueur; car il suit: « Il eut une sueur comme des gouttes de sang qui tombaient à terre, etc. » — Bède. — On ne peut attribuer cette sueur à la faiblesse; car il est contre nature de suer du sang; il faut donc croire qu'il a voulu nous déclarer ainsi que sa prière commençait à produire ses effets, puisqu'il épurait par son sang la foi des disciples qui étaient encore dominés par la fragilité terrestre. — S. Aug. — Le Seigneur priant avec cette sueur sanglante figurait les martyrs qui devaient sortir de tout son corps, qui est l'Église. — Théoph. — Ou encore : c'est une manière proverbiale de parler, comme on dit de quelqu'un qui a beaucoup sué : il a sué du sang. C'est ainsi que, pour indiquer que Jésus était inondé de sueur, l'évangéliste

---

dolorem. Nos ergo voluit erudire quemadmodum mortem, et quod est amplius, futuræ mortis mœstitiam vinceremus. Doles ergo, Domine, non tua, sed mea vulnera : infirmatus est enim propter delicta nostra. Et fortasse tristis est ideo quia post Adæ lapsum tali transitu nobis erat ex hoc seculo recedendum, ut mori esset necesse. Nec illud distat a vero : sed tristis erat pro persecutoribus suis quos sciebat in malis sacrilegii pœnas daturos.

Greg. (24 *Moral.*, cap. 7, circa medium). Appropinquante etiam morte, nostræ mentis in se certamen expressit; qui vim quamdam terroris ac formidinis patimur, cum per solutionem carnis æterno judicio propinquamus; nec immerito, quoniam anima post pusillum hoc invenit, quod in æternum mutare non possit.

Theoph. Quod autem humanæ naturæ foret præmissa oratio, non autem divinæ (ut dicunt Ariani) petitur etiam ex eo quod sudavit. Sequitur enim : Et factus est sudor ejus velut guttæ sanguinis decurrentes in terram, etc. Bed. Nemo sudorem hunc infirmitati deputet, quia contra naturam est sudare sanguinem, sed potius intelligat per hoc nobis declaratum quod effectum jam suæ precis obtineret; ut scilicet fidem discipulorum, quam terrena adhuc fragilitas arguebat, suo sanguine purgaret. Aug. (in *sent. Prosper.*). Orans etiam cum sudore sanguineo Dominus, significabat de corpore suo toto, quod est Ecclesia, manatura martyria. Theoph. Vel hoc proverbialiter dicitur de eo qui vehementer sudavit quod sudavit sanguinem. Volens igitur Evangelista ostendere quod grossis sudorum guttis

parle d'une sueur de sang. Cependant il trouve ses disciples endormis par accablement; il les réprimande et leur dit de prier. Car il suit : « S'étant levé après sa prière, il vint à ses disciples et les trouva endormis. » — S. Chrys. — Déjà la nuit était profonde et les yeux des disciples étaient appesantis par la tristesse; leur sommeil n'était point un sommeil de langueur, mais d'accablement. — S. Aug. — Saint Luc ne dit pas combien de fois le Seigneur avait prié lorsqu'il vint à ses disciples; néanmoins il n'y a aucune contradiction entre son récit et celui de saint Marc.

Bède. — Le Seigneur montre qu'il a prié pour ses disciples en leur disant de veiller et de prier pour s'unir à sa prière; car il suit : « Il leur dit : Pourquoi dormez-vous? Levez-vous et priez, afin de ne pas entrer en tentation. » — Théoph. — C'est-à-dire afin qu'ils ne soient pas vaincus par la tentation; car *ne pas entrer en tentation* c'est ne pas être entraîné par elle. Ou encore : il nous recommande simplement de prier afin que notre vie soit tranquille et que nous ne soyons pas exposés au mal; car c'est être superbe et diabolique que de se jeter dans la tentation. De là vient que saint Jacques n'a pas dit : « Jetez-vous dans la tentation; mais, lorsque vous y serez exposés, réjouissez-vous; » afin de vouloir ce qui vous arrive malgré vous.

Il parlait encore, lorsqu'une troupe de gens parut, à la tête desquels marchait l'un des douze apôtres, appelé Judas, qui s'approcha de Jésus pour le baiser. Et Jésus lui dit: Quoi! Judas, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser? Ceux qui étaient avec lui, voyant bien ce qui allait arriver, lui dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée? Et l'un d'eux frappa un

---

madebat, sumit guttas sanguinis ad exemplum. Post hoc autem inveniens discipulos dormientes præ tristitia, improperat eis; simul admonens ut orarent. Sequitur enim : Et cum surrexisset ab oratione et venisset ad discipulos, invenit eos dormientes. Chrys. Erat enim intempestum noctis, et discipulorum oculi præ angustia premebantur; et erat somnus, non torporis, sed mœroris. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 4). Non autem expressit hic Lucas quota oratione Dominus ad discipulos venerit; nihil tamen hoc Marco repugnat.

Bed. Demonstrat autem Dominus consequenter, quia pro discipulis oraverit, quos monet orationum suarum vigilando et orando existere participes : sequitur enim : Et ait illis : Quid dormitis? Surgite et orate, ne intretis in tentationem. Theoph. Hoc est, ne a tentatione superentur : hoc enim est, non induci in tentationem, non demergi ab ea. Vel simpliciter nos jubet orare ut tranquilla sit nostra vita, nec immergamur, in aliquod molestorum : diabolicum enim est et superbum, quemquam se in tentationem præcipitare. Unde et Jacobus (cap. 1) non dixit : Injicite vos in tentationes; sed, cum incideritis, omne gaudium existimate; de invito voluntarium facientes.

Adhuc eo loquente, ecce turba; et qui vocabatur Judas, unus de duodecim, antecedebat eos; et appropinquavit Jesu, ut oscularetur eum. Jesus autem dixit illi : Juda, osculo Filium hominis tradis. Videntes autem hi qui circa ipsum erant, quod futurum erat, dixerunt ei : Domine, si percutimus in gladio?

des gens du grand-prêtre, et lui coupa l'oreille droite. Mais Jésus, prenant la parole, leur dit : Laissez, demeurez-en là. Et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit. Puis s'adressant aux princes des prêtres, aux capitaines des gardes du temple, et aux sénateurs qui étaient venus pour le prendre, il leur dit : Vous êtes venus armés d'épées et de bâtons, comme pour prendre un voleur. Quoique je fusse tous les jours avec vous dans le temple, vous ne m'avez point arrêté ; mais c'est ici votre heure, et la puissance des ténèbres.

Glose. — Après le récit de la prière du Christ, l'évangéliste raconte sa trahison par son disciple ; car il dit : « Il parlait encore, quand voilà une troupe, et celui qu'on appelait Judas. » — S. Cyr. — Il dit : « Celui qu'on appelait Judas, » comme si ce nom lui faisait horreur. Il ajoute : « Un des douze, » pour exprimer la malice de ce traître : car celui qui avait été honoré jusqu'au rang d'apôtre est devenu la cause de la mort du Christ. — S. Chrys. — Or, de même qu'il y a des maladies incurables qui ne se guérissent ni par les plus violents, ni par les plus doux remèdes, de même l'âme, une fois captive du mal et livrée à quelque vice, ne tire aucun profit des avertissements : c'est ce qui arriva à Judas, qui ne renonça pas à sa trahison, quoique le Christ l'eût averti de toutes les manières. D'où il suit : « Il s'approcha de Jésus pour le baiser. » — S. Cyr. — Peut-être qu'oubliant la gloire du Christ, il crut pouvoir agir en secret, et il osa faire un signal de trahison du signe le plus tendre de l'amour.

S. Chrys. — Il ne faut point cesser d'avertir ses frères, alors même que nos paroles sont inutiles ; car les petits ruisseaux coulent sans que personne y puise ; et si vous ne persuadez point aujourd'hui, vous le pourrez peut-être demain. C'est ainsi qu'un pêcheur retire ses filets

---

Et percussit unus ex illis servum principis sacerdotum, et amputavit auriculam ejus dexteram. Respondens autem Jesus, ait : Sinite usque huc. Et cum tetigisset auriculam ejus, sanavit eum. Dixit autem Jesus ad eos qui venerant ad se, principes sacerdotum, et magistratus templi, et seniores : Quasi ad latronem existis cum gladiis et fustibus : cum quotidie vobiscum fuerim in templo, non extendistis manus in me : sed hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum.

Gloss. Præmissa oratione Christi, subditur de ejus proditione, qua a discipulo proditur : dicit enim. Adhuc eo loquente, ecce turba, et qui vocabatur Judas. Cyril. Dicit autem : Qui vocabatur Judas, quasi nomen ejus habens exosum. Addit autem : Unus de duodecim, ad significantiam nequitiæ proditoris : nam qui honoratus fuerat æque apostolis, factus est occisionis causa in Christum. Chrys. Sicut enim insanabilia vulnera nec austeris medicamentis obediunt, nec demulcentibus, sic anima, ubi semel est captivata, et seipsam dedit cuicunque peccato, nullum emolumentum ex admonitionibus consequetur : quod et accidit Judæ a proditione non cessanti, quamvis omni modo doctrinæ esset a Christo prohibitus. Unde sequitur : Et appropinquavit Jesu, osculari eum. Cyril. Immemor enim gloriæ Christi, putavit forsitan posse latenter agere ; ausus præcipuum dilectionis signum organum efficere doli.

Chrys. (orat. seu conc. 1, *De Lazaro*. Non autem discedendum est a fratrum ad-

vides durant tout le jour, tandis que vers le soir il prend du poisson. C'est pourquoi le Seigneur ne cessa pas de s'occuper de Judas, quoiqu'il sût qu'il ne se convertirait point; car il suit : « Jésus lui dit : Judas, tu trahis le Fils de l'homme par un baiser? etc. » — S. Amb. — Il me semble qu'il prend cette forme interrogative comme pour adresser au traître un tendre reproche. — S. Chrys. — Il l'appelle par son nom, ce qui indique une plainte et un appel plutôt qu'un violent reproche. — S. Amb. — Il dit : « Tu trahis par un baiser, » c'est-à-dire tu fais une blessure avec le gage de l'amour, et tu donnes la mort avec le signe de la paix ? Serviteur, disciple, élu, tu trahis ton Seigneur, ton maître, celui qui t'a choisi. — S. Chrys. — Cependant il ne dit point : Tu trahis ton maître, ton Seigneur, ton bienfaiteur, mais *le Fils de l'homme*, c'est-à-dire celui qui est plein de mansuétude et de douceur, celui que tu ne devrais jamais trahir quand même il ne serait ni ton maître ni ton Seigneur, tant il a été suave pour toi.

S. Amb. — C'est un grand signe de puissance et une grande leçon de vertu ; il dévoile le dessein du traître, et il continue à le souffrir. Il lui montre quel est celui qu'il trahit en dévoilant ce qui est caché et lui manifeste quel est celui qu'il livre en disant : « Le Fils de l'homme ; » car on se saisit de son humanité et non de sa divinité. Or, ce qui met le comble à l'ingratitude de cette trahison, c'est qu'étant le Fils de Dieu il a voulu devenir pour nous le Fils de l'homme ; comme s'il disait : « Ingrat, c'est pour toi que j'ai pris cette humanité que tu trahis hypocritement. » — S. Aug. — Lorsque le Seigneur fut trahi, il dit d'abord ce que saint Luc rapporte : « Tu trahis le Fils de l'homme

---

monitione, quanquam nihil propter nostra verba eveniat : nam et rivuli, etsi nullus hauriat, fluunt : et si forsan non persuaseris hodie, poteris forsan cras. Piscator enim per totam diem vacua trahens retia, circa sero piscem capit. Unde Dominus, etsi sciret Judam non convertendum, non destitit facere quæ sua intererat. Sequitur enim : Jesus autem dixit : Osculo Filium hominis tradis? etc. Ambr. Per interrogationem pronuntiandum puto, quasi amantis affectu corripiat proditorem. Chrys. Proprium autem nomen ponit ; quod magis dolentis erat et revocantis, quam provocantis ad iram. Ambr. Dicit autem : Osculo tradis? hoc est, amoris pignore vulnus infligis, et pacis instrumento mortem irrogas? Servus dominum, discipulus prodis magistrum, electus auctorem. Chrys. Non autem dixit : Tradis magistrum tuum, Dominum tuum, benefactorem tuum, sed, Filium hominis, hoc est, mansuetum et mitem ; qui si non esset magister et dominus, quia tamen tam suaviter erga te gessit, non esset a te prodendus.

Ambr. Magna divinæ significatio potestatis, magna disciplina virtutis. Et consilium proditionis aperitur, et adhuc patientia non negatur. Ostendit quem proderet dum occulta manifestat ; ostendit quem traderet, cum dicit : Filium hominis ; quia caro, non Divinitas comprehenditur. Illud tamen plus confutat ingratum, quod eum tradiderit, qui cum esset Dei Filius, propter nos Filius hominis esse voluisset : quasi dicat : Propter te suscepi, ingrate, quod tradis in hypocrisi. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 5). Hoc ergo Dominus cum traderetur primo dixit, quod ait Lucas : Osculo Filium hominis

par un baiser ? » Ensuite, selon saint Matthieu : « Mon ami, pourquoi es-tu venu ? » Ensuite, selon saint Jean : « Qui cherchez-vous ? » — S. AMB. — Le Seigneur embrasse Judas, non pour nous apprendre à dissimuler, mais pour nous montrer qu'il ne repousse pas même ce traître, et pour rendre sa trahison plus odieuse en ne lui refusant pas ces témoignages d'amour.

THÉOPH. — Cependant les disciples s'animent et tirent l'épée. D'où il suit : « A cette vue, ceux qui l'entouraient lui dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée, etc. » Mais comment avaient-ils des épées ? C'est qu'ils venaient d'immoler l'agneau et sortaient de table. Or, tandis que les autres disciples demandent s'ils doivent frapper, Pierre, toujours ardent pour le Seigneur, n'attend pas sa réponse ; il frappe aussitôt un serviteur du grand-prêtre ; d'où il suit : « Et l'un d'eux frappa, etc. » — S. AUG. — Saint Jean nous dit que ce fut Pierre qui frappa et que celui qui fut frappé s'appelait *Malchus*. — S. AMB. — Pierre connaissait la loi et savait que Phinées fut appelé juste pour avoir frappé des sacriléges ; aussi, emporté par son zèle, il frappa le serviteur du grand-prêtre. — S. AUG. — Saint Luc dit ensuite : « Jésus répondant dit : Demeurez-en là. » C'est aussi le sens de ces paroles de saint Matthieu : « Remettez votre épée en son lieu. » Il ne faut pas croire qu'il y ait aucune contradiction entre cette réponse du Seigneur, selon saint Luc : « Demeurez-en là, » et celle selon saint Matthieu, comme si après ce coup il avait dit qu'il approuvait ce qui était fait, mais qu'il ne voulait rien de plus ; tandis que les paroles de saint Matthieu semblent plutôt indiquer que tout ce que Pierre a fait en se

---

tradis ? Deinde quod Matthæus : Amice, ad quid venisti ? Deinde id quod Joannes commemorat : Quem quæritis ? AMBR. Osculatus est autem eum Dominus, non quo simulare nos doceat, sed ut neque proditorem refugere videretur, et plus efficeret proditorem cui amoris officia non negaret.

THEOPH. Zelantur autem discipuli, et gladios evaginant. Unde sequitur : Videntes autem ii qui circa ipsum erant, dixerunt : Si percutimus in gladio, etc. Sed qualiter habent gladios ? Quia mactaverant agnum, et a mensa discesserant. Alii autem discipuli quærunt an percuterent ; sed Petrus ubique fervens pro Domino, persuasionem non expectat ; imo statim percutit servum pontificis. Unde sequitur : Et percussit unus ex illis, etc. AUG. (*De conc. Evang.*, ut sup.). Qui percussit, secundum Joannem Petrus erat ; quem autem percussit, Malchus vocabatur. AMBR. Eruditus enim in lege Petrus promptus affectu, qui sciret Phinees reputatum ad justitiam quod sacrilegos peremisset principis servum. AUG. (*De conc. Evang.*, ubi sup.). Deinde Lucas dicit : Respondens autem Jesus ait : Sinite usque huc. Et hoc est quod Matthæus commemorat : Converte gladium tuum in locum suum. Nec movest quasi contrarium sit, quod Lucas hic dicit Dominum respondisse : Sinite usque huc ; quasi post istam percussionem ita dictum fuerit ut placuerit ei usque huc factum, sed amplius fieri noluerit ; cum in verbis, quæ Matthæus posuit, intelligatur potius totum factum, quo usus est gladio Petrus, Domino displicuisse. Illud enim verum est, quod, cum interrogassent, dicentes : De-

servant de l'épée a déplu au Seigneur. En effet, il est certain que lorsque les disciples lui demandèrent : « Seigneur, frapperons-nous de l'épée ? » il leur répondit : « Demeurez-en là ; » c'est-à-dire ne vous inquiétez point de ce qui va arriver ; il faut les laisser s'avancer, et se saisir de moi pour accomplir ce qui a été écrit sur moi. Or, il ne dirait pas : « Jésus répondit, » si Jésus n'avait répondu à la question plutôt qu'à l'action de saint Pierre. C'est dans l'intervalle qui s'écoula entre la question faite au Seigneur et sa réponse que Pierre frappa plein d'ardeur pour sa défense ; mais on ne pouvait raconter en même temps ce qui avait pu se passer simultanément. Alors (selon le récit de saint Luc) le Seigneur guérit celui qui venait d'être frappé ; car il suit : « Ayant touché l'oreille de cet homme il le guérit. » — Bède. — Jamais le Seigneur n'oublie sa miséricorde ; ils font mourir le juste et lui guérit les blessures de ses persécuteurs.

S. Amb. — En pansant cette douloureuse blessure, le Seigneur expose ses divins mystères ; c'est ainsi que le serviteur du prince du monde qui n'écoute point les paroles de la sagesse est blessé à l'oreille (non par la condition de sa nature, mais par sa faute). Ou encore : Pierre a voulu frapper à l'oreille, afin de nous apprendre que celui qui n'a point d'oreille pour les mystères ne mérite point d'avoir l'oreille du corps. Mais pourquoi est-ce Pierre ? Parce qu'il a reçu le pouvoir de lier et de délier ; c'est ainsi qu'armé du glaive spirituel, il coupe l'oreille de l'âme à celui dont l'intelligence s'égare. Cependant le Seigneur lui rend l'ouïe pour montrer que même ceux qui ont été blessés dans la passion peuvent être sauvés s'ils se convertissent, parce que tout péché est effacé par les mystères de la foi. — Bède. — Ou encore : ce

mine, si percutimus in gladio? tunc respondit : Sinite usque huc ; id est, non vos moveat quod futurum est ; permittendi sunt huc usque progredi : hoc est, ut me apprehendant, et impleantur quæ de me scripta sunt ; non enim diceret : Respondens autem Jesus, nisi ad interrogationem eorum responderet, non facto Petri. Sed inter moras verborum interrogantium Dominum, et illius respondentis, Petrus aviditate defensionis percussit : sed non potuerunt simul dici quæ simul fieri potuerunt. Tunc (sicut dicit Lucas) sanavit eum qui percussus erat. Sequitur enim : Et cum tetigisset auriculam ejus, sanavit eum. Bed. Nunquam enim pietatis suæ Dominus obliviscitur : illi justo mortem inferunt : iste persequentium vulnera sanat.

Ambr. Sed cum Dominus vulnera cruenta detersit, mysteria divina subjecit ; ut servus principis mundi (non naturæ conditione, sed culpæ) auris vulnus exciperet, qui non audisset verba sapientiæ. Aut si Petrus volens percussit aurem, docuit quod aurem in specie habere non deberet quam in mysterio non haberet : sed quare Petrus ? Quia ipse ligandi et solvendi adeptus est potestatem : et ideo tollit gladio spirituali aurem interiorem male intelligentis. Sed Dominus ipse refundit auditum ; demonstrans et ipsos si convertantur, posse salvari, qui in passione Domini vulnerati sunt ; eo quod omne peccatum fidei mysteriis abluatur. Bed. Vel servus iste populus est Judæorum, principibus sacerdotum indebito mancipatus officio qui passione Domini dexte-

serviteur, c'est le peuple juif; il est réduit à une injuste servitude par les princes des prêtres, et il perd l'oreille droite (c'est-à-dire l'intelligence spirituelle de la loi) dans la passion du Seigneur. Cette oreille est coupée par le glaive de Pierre, non qu'il ôte à ceux qui l'entendent le sens de ce qu'il enseigne, mais un juste jugement de Dieu l'enlève à ceux qui écoutent avec négligence. Cependant la miséricorde divine a rendu à son premier état l'oreille droite de ceux du peuple qui ont reçu la foi.

SUITE. — « Jésus leur dit : Vous êtes venus avec des épées et des bâtons, comme à un voleur, etc. » — S. CHRYS. — Ils étaient venus de nuit craignant la sédition du peuple; c'est pourquoi il leur dit : « Quel besoin aviez-vous de ces armes contre quelqu'un qui est toujours avec vous? » D'où il suit : « Quand j'étais tous les jours avec vous, etc. » — S. CYR. — Le Seigneur ne reproche point aux princes des Juifs de n'avoir pas cherché plus tôt à le mettre à mort, mais il répond à ceux qui dans leur aveuglement pensaient qu'ils s'étaient saisis de lui contre sa volonté; comme s'il disait : « Vous ne vous êtes pas saisis de moi jusqu'ici parce que je ne le voulais point, et maintenant encore vous ne le pourriez point si je ne me livrais moi-même entre vos mains. » D'où il suit : « Mais voici votre heure, » c'est-à-dire le temps qui vous est accordé pour exercer contre moi vos violences, parce que mon Père a exaucé mes vœux. Il ajoute que cette puissance de sévir contre le Christ a été donnée aux ténèbres (c'est-à-dire au démon et aux Juifs): d'où il suit : « Et la puissance des ténèbres. » — BÈDE. — Comme s'il disait : Vous vous réunissez ainsi contre moi dans les ténèbres, parce que votre puissance (dont vous vous armez contre la lumière du

---

ram auriculam (id est, spiritualem legis intelligentiam) perdidit : quæ auris scilicet Petri gladio deciditur; non quod ille sensum intelligendi audientibus tollat, sed divino ablatum judicio negligentibus pandat. Verum eadem dextera auris in his qui in eodem populo crediderunt, divina dignatione pristino est restituta officio.

Sequitur : Dixit autem Jesus ad eos : Quasi ad latronem existis cum gladiis et fustibus, etc. CHRYS. Accesserant enim nocte timentes multitudinis impetum : et ideo dicit : Quid vobis opus erat his armis in eum qui vobiscum est semper? Et hoc est quod sequitur : Cum quotidie vobiscum fuerim, etc. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Ubi non inculpat Dominus præsides Judæorum, quod non sibi mature paraverant insidias mortis : sed arguit eos qui temere opinabantur eum sic invasisse ipso invito : ac si dicat : Tunc non cepistis me, quia nolebam, sed nec nunc possetis, nisi me sponte vestris subjicerem manibus. Unde sequitur : Sed hæc est hora vestra, id est, parvum tempus concessum est vobis exercendæ in me vestræ sævitiæ, Patre votis meis favente. Dicit etiam quod hæc potestas est tenebris data (id est, diabolo et Judæis) insurgendi in Christum : et hoc est quod subditur : Et potestas tenebrarum. BED. Quasi dicat : Ideo adversum me in tenebris congregamini, quia potestas vestra (qua sic contra lucem mundi armamini), in tenebris est. Quæritur autem quomodo Je-

monde) est la puissance des ténèbres. On demande comment il est dit que Jésus parle ainsi aux princes des prêtres, aux magistrats du temple et aux anciens qui étaient venus à lui, tandis que selon les autres évangélistes ils ne vinrent point eux-mêmes, mais ils envoyèrent leurs serviteurs et attendirent dans la maison de Caïphe. On répond à cette objection qu'il ne vinrent point eux-mêmes, mais par ceux qu'ils envoyèrent en vertu de leur pouvoir et par leur ordre pour se saisir du Christ.

Aussitôt ils se saisirent de lui, et l'emmenèrent en la maison du grand prêtre; et Pierre le suivait de loin. Or, ces gens, ayant allumé du feu au milieu de la cour, s'assirent auprès, et Pierre s'assit aussi parmi eux. Une servante, qui le vit assis devant le feu, le considéra attentivement, et dit : Celui-ci était aussi avec cet homme. Mais Pierre le renonça, en disant : Femme, je ne le connais point. Un peu après un autre, le voyant, lui dit : Vous êtes aussi de ces gens-là. Pierre lui dit : Mon ami, je n'en suis point. Environ une heure après, un autre assurait la même chose, en disant : Certainement cet homme était avec lui, car il est aussi de Galilée. Pierre répondit : Mon ami, je ne sais ce que vous dites. Au même instant, comme il parlait encore, le coq chanta. Et le Seigneur, se retournant, regarda Pierre. Et Pierre se souvint de cette parole que le Seigneur lui avait dite : Avant que le coq ait chanté vous me renoncerez trois fois; et étant sorti dehors, il pleura amèrement.

S. AMB. — Ces malheureux ne comprirent point le mystère de cette guérison et n'eurent aucun égard à ce sentiment de miséricordieuse clémence qui ne voulut point souffrir que même ses ennemis fussent blessés. Car il est dit : « S'emparant de lui ils l'emmenèrent, etc. » Lorsque nous lisons qu'ils s'emparèrent de Jésus, gardons-nous de l'entendre de sa divinité ou de croire que cela se fit malgré lui et par fai-

---

sus principes sacerdotum, magistratus templi et seniores, qui ad se venerunt, alloqui dicatur : cum apud alios evangelistas, non per seipsos venisse, verum in atrio Caiphæ expectantes, ministros misisse perhibeantur. Sed huic contrarietati respondetur, quod illi, non per seipsos, sed per eos quos miserunt ad apprehendendum Christum in suæ jussionis potestate venerunt.

Comprehendentes autem eum, duxerunt ad domum principis sacerdotum; Petrus vero sequebatur eum a longe. Accenso autem igne in medio atrii, et circumsedentibus illis, erat Petrus in medio eorum : quem cum vidisset ancilla quædam sedentem ad lumen, et eum fuisset intuita, dixit : Et hic cum illo erat. At ille negavit eum dicens : Mulier, non novi illum. Et post pusillum alius videns eum, dixit : Et tu de illis es. Petrus vero ait : O homo, non sum. Et intervallo facto quasi horæ unius, alius quidam affirmabat, dicens : Vere et hic cum illo erat; nam et Galilæus est. Et ait Petrus : O homo, nescio quid dicis. Et continuo adhuc illo loquente, cantavit gallus. Et conversus Dominus respexit Petrum. Et recordatus est Petrus verbi Domini sicut dixerat, quia priusquam gallus cantet, ter me negabis. Et egressus foras Petrus flevit amare.

AMBR. Non intellexerunt infelices mysterium, nec venerati sunt tam clementem pietatis affectum quod etiam hostes suos

blesse. Il n'est saisi et lié que pour démontrer la vérité de son humanité. — Bède. — Ce prince des prêtres était Caïphe qui, selon saint Jean, était pontife de cette année. — S. Aug. — Il fut conduit à Anne, beau-père de Caïphe (selon saint Jean), avant d'être conduit à Caïphe, ainsi que le rapporte saint Matthieu; saint Marc et saint Luc ne disent pas le nom du pontife. — S. Chrys. — Il est dit qu'il fut conduit à la maison du pontife afin que tout se fît du consentement des princes des prêtres, car c'est là qu'ils s'étaient tous réunis pour attendre le Christ. Saint Pierre manifeste ici son amour; il ne fuit point en voyant fuir les autres, car il suit : « Pierre suivait de loin. » — S. Amb. — Oui, il *suivait de loin*, puisqu'il allait bientôt le renier; car il n'aurait pu le renier s'il se fût tenu plus près du Christ. Or, c'est là son mérite de n'avoir pas abandonné le Seigneur malgré sa crainte; sa crainte vient de la nature; son zèle vient de sa foi. — Bède. — Pierre suivant de loin le Seigneur qui marche à sa passion est la figure de l'Église qui doit suivre ou imiter la passion du Seigneur; mais avec cette différence que l'Église souffre pour elle-même, tandis que Jésus-Christ souffre pour l'Église. — S. Amb. — Il y avait du feu dans la maison du grand-prêtre; d'où il suit : « Ayant allumé du feu, etc. » Pierre s'approche pour se chauffer parce que la chaleur de son âme s'était glacée en voyant que le Seigneur était captif. Pierre avait reçu les clefs du royaume des cieux; il devait être établi sur une multitude innombrable de peuples encore engagés dans le mal; or, Pierre était dur, comme on le voit, quand il coupe l'oreille au serviteur du grand-prêtre. Mais si cet apôtre si dur et si sévère avait eu le privilége d'être impeccable, comment eût-il été

---

non passus est vulnerari : dicitur enim : Comprehendentes autem eum, duxerunt, etc. Cum legimus teneri Jesum, caveamus ne putemus eum teneri secundum Divinitatem, et invitum quasi infirmum : tenetur enim et ligatur secundum corporis veritatem. Bed. Princeps autem sacerdotum Caipham significat, qui secundum Joannem erat pontifex anni illius. Aug., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Sed primo ad Annam ductus est socerum Caiphæ (sicut Joannes dicit) quam ad Caipham, ut Matthæus dicit; Marcus autem et Lucas nomen non dicunt pontificis. Chrys. (in homil. 84, *in Matth.*). Ideo autem dicitur ad domum pontificis, ut de consensu principis sacerdotum singula quæque facerent : illuc enim omnes convenerant, Christum præstolantes. Magnus autem fervor Petri ostenditur, qui non aufugit, cum alios fugientes vidisset : sequitur enim : Petrus vero sequebatur a longe. Ambr. Bene a longe sequebatur, jam proxime negaturus : neque enim negare potuisset, si Christo proximus adhæsisset. Sed in hoc fit reverendus, quod Dominum non reliquit, etiam cum timeret : metus, naturæ est; cura, pietatis. Bed. Quod autem ad passionem euntem Dominum a longe sequitur Petrus, significat Ecclesiam secuturam quidem, hoc est imitaturam passionem Domini; sed longe differenter : Ecclesia enim pro se patitur, at ille pro Ecclesia.

Ambr. Jam autem in domo principis sacerdotum ignis ardebat. Unde sequitur : Accenso autem igne, etc. Accessit Petrus ut calefaceret se, quia clauso Domino calor mentis jam in eo refriguerat. Augustin. (serm. 124, *De temp.*). Traditæ enim erant

indulgent pour les peuples qui devaient lui être confiés? C'est ainsi que la divine Providence a permis qu'il tombât lui-même dans le péché, afin que la pensée de sa propre chute modérât la sévérité de ses jugements à l'égard des pécheurs. Comme il était près du feu pour se chauffer une jeune fille s'approcha de lui; d'où il suit : « Une servante qui le vit, etc. » — S. Amb. — Pourquoi est-ce une servante qui la première le fait connaître, tandis que les hommes devaient plutôt le reconnaître; n'est-ce point pour que ce sexe fût coupable dans la mort du Seigneur, afin qu'il fût aussi racheté par sa passion? Or, Pierre, étant reconnu, renie son maître; ne faut-il pas que Pierre le renie, à moins que le Seigneur ne se soit trompé? d'où il suit : « Mais il le nie en disant : Femme, je ne le connais point. » — S. Aug. — Que faites-vous, Pierre? votre langage est tout-à-coup changé; votre bouche, qui était pleine de foi et d'amour, s'est remplie de haine et de perfidie; vous n'avez encore à craindre ni violences ni tortures; vous n'êtes pas interpellé par quelqu'un dont l'autorité puisse vous faire trembler; c'est une simple femme qui vous interroge; peut-être même que si vous confessez le Seigneur elle ne vous livrera point; ce n'est pas même une femme, mais une jeune fille chargée de garder la porte, une humble servante.

S. Amb. — Pierre renie Jésus parce que ses promesses étaient inconsidérées; il ne le renie ni sur la montagne, ni dans le temple, ni dans sa maison, mais dans le prétoire des Juifs; il renie Jésus là où il est enchaîné, là où n'est point la vérité. Il le renie en disant : « Je ne le connais point. » Il eût été téméraire de dire qu'il connaissait celui

---

Petro claves regni cœlorum; credenda erat ei populorum innumera multitudo, quæ esset involuta peccatis. Erat autem Petrus paulo durior, sicut truncata servi principis sacerdotum declarat auricula. Hic igitur tam durus tamque severus, si donum non peccandi fuisset adeptus, quæ venia commissis populis donaretur? Quem divina providentia permisit, quod primo ipse laberetur in peccatum, quo erga peccantes duriorem sententiam, proprii casus intuitu, temperaret : et cum se calefacere vellet ad prunas, accessit ad eum puella de qua sequitur : Quem cum vidisset ancilla, etc. Ambros. Quid sibi vult quod primo eum prodit ancilla, cum viri utique magis potuerint eum recognoscere, nisi ut iste sexus peccare in nece Domini videretur, ut et iste sexus redimeretur per Domini passionem? Petrus autem proditus negat : malo enim negasse Petrum quam Dominum fefellisse. Unde sequitur : At ille negavit dicens : Mulier, non novi illum. Aug. (ut supra). Quid agis, Petre? Vox tua repente mutata est : os enim plenum fidei et amoris, in odium perfidiamque conversum est : nondum tibi flagella, nondum sunt admota tormenta : qui te interrogat, nullus est eorum qui auctoritate sua possit formidinem incutere confitenti : mulier te simplici voce interrogat; et forte nec proditura confessum; nec tamen mulier, sed puella ostiaria, vile mancipium.

Ambr. Sed ideo negavit Petrus, quia promisit incaute : non negat in monte, non in templo, non in sua domo, sed in prætorio Judæorum : ibi negat, ubi Jesus liga-

que l'intelligence de l'homme ne peut comprendre; car nul ne connaît le Fils que le Père. Il le nie une seconde fois, car il suit : « Et, peu après, un autre le voyant, dit : Vous êtes aussi de ceux-là. » — S. Aug. — Il semble que dans le second reniement saint Pierre était interpellé par deux personnes; par la servante dont parlent saint Matthieu et saint Marc, et par celui dont parle saint Luc. Ainsi, ces paroles de saint Luc : « Et peu après, » signifient que Pierre était sorti et que le coq avait chanté une fois comme le raconte saint Marc; qu'ensuite il était rentré et se tenait près du feu (selon le récit de saint Jean), et que c'est là qu'il renia le Seigneur une seconde fois. D'où il suit : « Pierre dit : Je n'en suis point. » — S. Amb. — Il préfère se renier lui-même que de renier le Christ; ou encore : en voulant nier qu'il fût de la société du Christ, il se renie lui-même. — Bède. — Ce reniement de saint Pierre nous apprend que le Christ est renié non-seulement par celui qui dit qu'il n'est point le Christ, mais encore par celui qui nie être chrétien quoiqu'il le soit.

S. Amb. — Il est interrogé une troisième fois. Car il suit : « Environ une heure après, un autre affirmait la même chose, disant : Certainement celui-ci était avec lui. » — S. Aug. — Saint Matthieu et saint Marc disent *peu après*, et saint Luc nous détermine ce temps en disant : *Environ une heure après;* saint Jean ne parle point de cet intervalle. De même, lorsque saint Matthieu et saint Marc se servent du pluriel pour désigner ceux qui parlaient à Pierre (quoique saint Luc et saint Jean ne parlent que d'un seul), il est facile de comprendre ou que saint Matthieu et saint Marc ont mis le pluriel pour le singulier comme on

---

tus est, ubi veritas non est. Negans autem dicit : Non novi illum : temerarium quippe erat ut diceret quia noverat eum, quem mens humana non potest comprehendere : nemo enim novit Filium, nisi Pater (Matth., 11, vers. 17). Rursum secunda vice negat Christum : sequitur enim : Et post pusillum alius videns eum, dixit : Et tu de illis es. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap.). Intelligitur autem quod in hac secunda negatione a duobus est compellatus : ab ancilla scilicet, quam commemorant Matthæus et Marcus; et ab alio, quem commemorat Lucas. Hoc ergo quod hic Lucas dicit : Et post pusillum, jam egressus erat januam Petrus, et primum gallus cantaverat, ut Marcus dicit; jamque redierat, ut (quemadmodum dicit Joannes) ad focum stans iterum negaret. De qua negatione sequitur : Petrus vero ait : O homo, non sum, etc. Ambr. Maluit enim se negare, quam Christum; aut quia videbatur negare Christi societatem, utique se negavit. Bed. In hac autem negatione Petri dicimus non solum ab eo negari Christum qui dicit eum non esse Christum; sed ab illo etiam qui cum sit, negat se esse Christianum.

Ambr. Tertio quoque interrogatur : sequitur enim : Et intervallo facto quasi horæ unius, alius quidam affirmabat dicens : Vere et hic cum illo erat. Aug., *De cons. Evang.* (ut sup.). Quod Matthæus et Marcus dicunt, post pusillum, quantum esset hoc temporis manifestat hic Lucas dicendo : Et intervallo facto quasi horæ unius; de hoc autem intervallo tacet Joannes.

fait souvent ; ou bien qu'il y en avait un surtout qui affirmait avoir vu saint Pierre et que les autres insistaient appuyés sur son témoignage. De plus, saint Matthieu raconte que ces paroles : « Vous en êtes aussi, car votre langage vous décèle, » furent dites à saint Pierre ; pareillement saint Jean déclare que ces paroles : « Ne vous ai-je point vu dans le jardin ? » furent aussi dites à saint Pierre ; au contraire, saint Marc et saint Luc disent qu'ils parlaient ainsi entre eux. Mais on peut se ranger à l'opinion de ceux qui croient que saint Pierre fut interpellé (car parler de lui devant lui équivaut à parler à lui-même) ; ou bien qu'ils se servirent de ces deux manières de parler et que chacune aura été racontée par les divers évangélistes. — Bède. — Il ajoute : « Car il est aussi de Galilée ; » non pas que les Galiléens eussent une langue différente de celle des habitants de Jérusalem (puisque tous étaient hébreux), mais parce que chaque province et chaque pays, ayant ses usages, ils ne pouvaient éviter de parler avec un accent particulier.

Suite. — « Pierre dit : Je ne sais ce que vous dites. » — S. Amb. — C'est-à-dire je ne connais point vos sacriléges ; nous l'excusons ainsi, mais lui-même ne s'excusa pas ; car il ne suffit pas d'une réponse vague pour confesser Jésus-Christ, il faut une déclaration formelle ; aussi on ne peut dire que saint Pierre ait répondu dans ce sens, car ensuite il s'en souvint et il pleura. — Bède. — Il arrive souvent que l'Écriture caractérise le mérite des faits par les circonstances du temps ; c'est ainsi que saint Pierre qui avait péché à minuit se repentit au chant du coq ; car il suit : « Et aussitôt, comme il parlait encore,

---

Item quod Matthæus et Marcus, non singulari, sed plurali numero enuntiant eos qui cum Petro agebant (cum Lucas et Joannes unum dicant) facile est intelligere, aut pluralem numerum pro singulari usitata locutione usurpasse Matthæum et Marcum ; aut quod unus maxime tanquam qui eum viderat, affirmabat, cæteri autem secuti ejus fidem, Petrum simul urgebant. Jam vero illud quod Matthæus ipsi Petro dictum asserit : Vere tu ex illis es, nam et loquela tua manifestum te facit ; sicut et Joannes eidem Petro dictum asseverat : Nonne te vidi in horto ? Marcus autem et Lucas inter se illos de Petro locutos, aut sententiam intelligimus tenuisse eos qui compellatum dicunt Petrum (tantum enim valet quod de illo coram illo dicebatur, quantum si illi diceretur) ; aut utroque modo dictum, et alios hunc, alios illum modum commemorasse. Bed. Subdit autem : Nam et Galilæus est ; non quod alia lingua Galilæi, atque alia loquerentur Hierosolymitæ (qui utique fuerunt Hebræi), sed quod unaquæque provincia et regio suas habendo proprietates, vernaculum loquendi sonum vitare non possit.

Sequitur : Et ait Petrus : O homo, nescio quid dicis. Ambr. Hoc est, sacrilegia vestra nescio : sed nos excusamus, ipse non excusavit : non enim satis est involuta responsio confitentis Jesum, sed aperta confessio : et ideo Petrus non de industria respondisse sic inducitur ; quia postea recordatus est, et tamen flevit.

Bed. Solet autem sacra Scriptura sæpe meritum causarum per meritum designare temporum. Unde Petrus, qui media nocte

le coq chanta; » après s'être égaré dans les ténèbres de l'oubli, il fut rappelé à lui-même par le retour de la véritable lumière. —S. Aug.— Ce chant du coq est celui qui, selon le récit de saint Marc, se fit entendre après le triple reniement de saint Pierre. — Bède. — Mystiquement, je crois que ce coq représente les docteurs qui excitent les languissants et les engourdis, en disant : « Justes, éveillez-vous et ne péchez plus(1). »

S. Chrys. — Admirez la sollicitude du Seigneur; quoiqu'il soit lié il veille sur son disciple; il le relève et le fait pleurer par un signe de sa tête. Car il suit : « Le Seigneur, se retournant, regarda Pierre. » — S. Aug. — Il faut bien examiner comment ceci doit être compris. En effet, saint Matthieu a dit : « Pierre était assis dehors dans la cour. » Or il n'eût pas ainsi parlé si le Seigneur n'eût été alors dans l'intérieur. De même saint Marc disant : « Pierre était en bas dans la cour, » nous montre que ce qu'il raconte se passait non-seulement dans l'intérieur, mais dans le haut de la maison. Comment donc le Seigneur a-t-il regardé saint Pierre? Ce n'est point avec les yeux du corps, puisque Pierre était dehors dans la cour avec ceux qui se chauffaient, tandis que tout se passait dans l'intérieur de la maison. Aussi je pense que ce regard fut tout divin et que ces paroles : « Le Seigneur, se tournant, regarda Pierre, » doivent s'entendre comme celles-ci : « Regardez-moi et exaucez-moi; tournez-vous vers moi, Seigneur, et délivrez mon âme. » — Bède. — En effet, pour lui, regarder c'est faire miséricorde, car nous avons besoin de sa miséricorde non-seu-

(1) Saint Paul aux Corinthiens, 15, v. 34.

---

peccavit, ad galli cantum pœnituit. Sequitur enim : Et continuo adhuc loquente illo, gallus cantavit : quod in tenebris oblivionis erravit, veræ lucis rememoratione correxit. Aug., *De cons. Evang.* (ut sup.). Galli autem cantum post trinam negationem Petri intelligimus, sicut Marcus expressit. Bed. Hunc gallum mystice opinor aliquem doctorum intelligendum, qui jacentes et somnolentos increpat, dicens : Evigilate, justi, et nolite peccare.

Chrys. (hom. 82, *in Joan.*). Admirare autem curam magistri, quia cum vinctus esset, multa utebatur provisione erga discipulum; quem nutu erigens, ad lacrymas provocavit. Sequitur enim : Et conversus Dominus respexit Petrum. Aug., *De cons. Evang.* (ut sup.). Quod quomodo accipiendum sit, diligentius considerandum est, dixit enim Matthæus : Petrus enim sedebat foris in atrio; quod non diceret, nisi illa cum Domino intus agerentur. Similiter et in eo quod dixit Marcus : Et cum esset Petrus in atrio deorsum, ostendit, non solum in interioribus, sed etiam in superioribus gesta quæ dixerat. Quomodo ergo respexit Dominus Petrum? Non facie corporali, cum Petrus fuerit in atrio exterius inter eos qui se calefaciebant, cum hæc agebantur in interioribus partibus domus. Quapropter mihi videtur illa respectio divinitus facta : et sicut dictum est (*Psal.* 12) : Respice et exaudi me, et (*Psal.* 6) : Convertere, Domine, et libera animam meam; ita dictum arbitror : Conversus Dominus respexit Petrum. Bed. Respicere namque

lement lorsque nous faisons pénitence, mais encore pour la vouloir faire.

S. Amb. — Ceux que Jésus regarde pleurent leurs fautes. D'où il suit : « Pierre se ressouvint de la parole que le Seigneur lui avait dite : Avant que le coq chante tu me renieras trois fois. Et, étant sorti, il pleura amèrement. » Pourquoi pleura-t-il? Parce qu'il était coupable; je lis qu'il a pleuré, je ne lis point qu'il se soit accusé; ses larmes effacent le péché qu'il avait honte d'avouer. Il renia une fois, deux fois, sans pleurer, parce que le Seigneur ne l'avait point encore regardé; il renia une troisième, Jésus le regarda et il pleura amèrement. Vous aussi, si vous voulez obtenir le pardon, effacez vos péchés par vos larmes. — S. Cyr. — Cependant Pierre n'osait pas pleurer ouvertement, de peur que ses larmes ne le trahissent; mais il sortit dehors pour pleurer. Il pleurait, non par crainte d'un châtiment, mais parce qu'il avait renié celui qu'il aimait, et cette pensée était plus accablante pour lui que tous les supplices.

Cependant ceux qui tenaient Jésus se moquaient de lui en le frappant. Et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups sur le visage, et l'interrogeaient, en lui disant : Devine qui est celui qui t'a frappé. Et ils lui disaient encore beaucoup d'autres injures et de blasphèmes. Sur le point du jour, les sénateurs du peuple juif, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent; et l'ayant fait venir dans leur conseil, ils lui dirent : Si vous êtes le Christ, dites-le-nous. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez point. Et si je vous interroge, vous ne me répondrez point, et ne me laisserez point aller. Mais désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. Alors ils lui dirent tous : Vous êtes donc

---

ejus misereri est; quia non solum cum agitur pœnitentia; verum etiam ut agatur, Dei misericordia necessaria est.

Ambr. Denique quos Jesus respicit, plorant delictum. Unde sequitur : Et recordatus est Petrus verbi Domini sicut dixerat quia priusquam gallus cantet, ter me negabis. Et egressus foras flevit amare. Quare flevit? Quia erravit ut homo; lacrymas ejus lego, satisfactionem non lego : lavant lacrymæ delictum, quod voce pudor est confiteri. Negavit primo et secundo, et non flevit, quia adhuc non respexerat Dominus : negavit tertio, respexit eum Jesus, et amare flevit : et tu si veniam vis mereri, dilue lacrymis culpam tuam. Cyril. Non autem audebat Petrus palam flere, ne a lacrymis deprehenderetur, sed foras exiens lacrymabatur. Flebat autem, non propter pœnam, sed quia dilectum negaverat, quod molestius erat ei quolibet supplicio.

Et viri qui tenebant illum, illudebant ei, cædentes : et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus. Et interrogaverunt eum, dicentes : Prophetiza quis est qui te percussit. Et alia multa blasphemantes, dicebant in eum. Et ut factus est dies, convenerunt seniores plebis, et principes sacerdotum, et scribæ; et duxerunt illum in concilium suum, dicentes : Si tu es Christus, dic nobis. Et ait illis : Si vobis dixero, non credetis mihi; si autem et interrogavero, non respondebitis mihi, neque dimittetis. Ex hoc autem erit Filius hominis sedens a dextris virtutis Dei. Dixerunt autem omnes : Tu ergo es Filius Dei? Qui ait : Vos dicitis quia ego sum. At illi dixerunt : Quid adhuc desidera-

Fils de Dieu? Il leur répondit : Vous le dites, je le suis. Et ils dirent : Qu'avons-nous plus besoin de témoins, puisque nous l'avons ouï nous-mêmes de sa propre bouche?

S. Aug. — Tous les évangélistes ne racontent pas dans le même ordre la tentation de saint Pierre et les outrages du Seigneur; saint Matthieu et saint Marc rapportent d'abord ces outrages et ensuite la tentation de saint Pierre; au contraire, saint Luc a mis d'abord cette tentation et ensuite les outrages du Seigneur, disant : « Ceux qui tenaient Jésus se moquaient de lui, etc. » — S. Chrys. — Jésus, Seigneur du ciel et de la terre, supporte et souffre les dérisions des impies pour nous donner un exemple de patience. — Théoph. — Le Seigneur des prophètes est insulté comme un faux prophète.

Suite. — « Ils voilèrent sa face, etc. » — Bède. — C'est ainsi qu'ils le raillaient d'avoir voulu se donner au peuple comme *prophète*. De même qu'il fut alors souffleté par les Juifs, de même il est aujourd'hui outragé par les blasphèmes des faux chrétiens. Ils le voilèrent, non pour lui cacher leurs violences, mais afin de ne pas voir eux-mêmes sa face. C'est ainsi que les hérétiques, les juifs et les mauvais catholiques l'accablent de leurs actes coupables, et comme pour le railler lui disent : «Qui est celui qui t'a frappé ? » Et ils s'imaginent qu'il ne connaît point leurs pensées et leurs œuvres de ténèbres.

S. Aug. — On pense que le Seigneur souffrit tous ces outrages jusqu'au matin, dans la maison du prince des prêtres où il fut d'abord conduit. D'où il suit : « Lorsque le jour parut, les anciens du peuple, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent, et l'ayant fait venir

---

mus testimonium ? Ipsi enim audivimus de ore ejus.

Aug. (*De con. Evang.*, lib. 3, cap. 6, ut jam sup.). De Petri tentatione, quæ inter Domini contumelias facta est, non eodem ordine omnes narrant : nam illas primo commemorat Matthæus et Marcus, deinde Petri tentationem : Lucas vero explicavit prius tentationem Petri, deinde contumelias Domini dicens : Et viri qui tenebant eum, illudebant, etc. Chrys. Cœli et terræ Dominus Jesus sustinet et patitur impiorum ridicula, formam nobis patientiæ præbens. Theophyl. Nec non Dominus prophetarum ut pseudopropheta deluditur.

Sequitur : Et velaverunt eum, etc. Bed. Hoc quasi in contumeliam faciebant ejus qui se populis prophetam voluit haberi. Sed tunc qui cæsus est colaphis Judæorum, cæditur etiam nunc blasphemiis falsorum Christianorum. Velaverunt autem eum, non ut eorum illa scelera non videat, sed ut a seipsis faciem ejus abscondant. Hæretici autem, et Judæi, et mali catholici eum reprobis actibus exacerbantes, quasi ei illudentes, dicunt : Quis est qui te percussit? Dum ab illo suas cogitationes et opera tenebrarum cognosci non æstimant.

Aug. (*De con. Evang.*, ut sup.). Hæc autem intelligitur passus Dominus usque mane in domo principis sacerdotum, quo prius adductus est. Unde sequitur : Et ut factus est dies, convenerunt seniores plebis, et principes sacerdotum, et scribæ, et duxerunt eum in concilium suum dicentes ·

devant leur conseil lui dirent : Si vous êtes le Christ, etc. » — Bède. — Ils ne cherchaient point la vérité, mais ils lui préparaient une calomnie. Or, comme ils n'attendaient le Christ que de la race de David, ils lui adressaient cette question afin que s'il disait : « Je suis le Christ, » ils pussent l'accuser de s'attribuer la puissance royale.

Théoph. — Il connaissait leurs pensées secrètes et savait bien que, puisqu'ils n'avaient point cru à ses œuvres, ils croiraient bien moins à ses paroles. D'où il suit : « Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez point, etc. » — Bède. — Car il avait souvent déclaré qu'il était le Christ ; par exemple quand il disait : « Mon Père et moi nous sommes un, » et autres choses semblables. « Mais si je vous interroge, vous ne me répondrez point, ni ne me renverrez. » En effet, il leur avait demandé comment ils pouvaient dire que le Christ était fils de David, alors que David inspiré l'avait appelé son Seigneur. Or, ils n'avaient pas voulu croire à sa parole ni répondre à sa question ; aussi comme ils cherchaient à accuser le fils de David, il leur fait entendre une plus grande révélation. — Suite. — « Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. » — Théoph. — Comme s'il disait : Ce n'est plus pour vous le temps des discours et des enseignements ; désormais c'est le temps du jugement, auquel vous me verrez, moi le Fils de l'homme, assis à la droite de la puissance de Dieu. — S. Cyr. — Lorsqu'on dit que Dieu est assis et qu'on parle de son trône, on veut exprimer sa royale dignité et sa puissance souveraine. En effet, nous ne croyons pas qu'il y ait un tribunal sur lequel le Seigneur de toutes choses soit assis, ni que la

---

Si tu es, etc. Bed. Non veritatem desiderabant, sed calumniam præparabant. Siquidem Christum hominem tantummodo de stirpe David venturum sperantes, hoc ab eo quærebant ut si diceret : Ego sum Christus, calumniarentur quod sibi arrogaret regiam potestatem.

Theophyl. Ipse vero sciebat eorum præcordia, quod qui non crediderant operibus, multo minus sermonibus crederent. Unde sequitur : Et ait illis : Si vobis dixero, non credetis, etc. Bed. Sæpe enim dixerat se Christum esse ; puta cum dicebat (Joan., 10) : Ego et Pater unum sumus, et cætera talia : Si autem interrogavero, non respondebitis mihi neque dimittetis. Interrogaverat enim eos quomodo dicerent Christum Filium esse David, cum David in spiritu Dominum suum illum vocaverit : verum illi neque dicenti credere neque interroganti respondere voluerunt ; quia autem semen David calumniari quærebant, plus est quod audiunt. Sequitur : Ex hoc autem erit Filius hominis sedens a dextris virtutis Dei. Theophyl. Quasi dicat : Non est vobis de cætero tempus sermonum et doctrinæ ; sed deinceps judicii tempus erit, cum videbitis me Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei. Cyril. (in *Thesauro*, lib. 12, c. 14). Cum autem de Deo sessio dicitur atque thronus, regia et universis principans dignitas designatur. Non enim putamus tribunal quoddam positum esse, cui credamus inniti Dominum omnium, sed nec omnino dextrum vel sinistrum esse

nature divine ait une droite ou une gauche, car il n'appartient qu'aux corps d'avoir une forme, d'occuper un lieu ou d'être assis. Or, comment le Fils est-il représenté avec la même gloire et le même rang, s'il n'est point fils selon la nature, s'il n'a pas en lui l'essence même du Père? — THÉOPH. — Les Juifs auraient dû être saisis de crainte en entendant ces paroles, mais ils en devinrent plus acharnés. D'où il suit : « Alors tous dirent, etc. » — BÈDE. — Ils comprirent qu'il s'était dit *Fils de Dieu* par ces paroles : « Le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. » — S. AMB. — Cependant le Seigneur préféra prouver qu'il était roi que de le dire, afin qu'ils ne pussent trouver aucun motif de le condamner, après avoir avoué eux-mêmes ce qu'ils lui reprochent. Car il suit : « Il répondit: Vous le dites, je le suis. » A ces paroles du Christ, la troupe des pharisiens se souleva et fit entendre sa voix pleine de mépris. D'où il suit : « Ils dirent : Qu'avons-nous besoin d'autre témoignage, etc. » — THÉOPH. — Ceci montre que les méchants ne tirent aucun profit des mystères qui leur sont révélés, mais qu'ils en deviennent plus coupables; c'est pourquoi il faut les leur cacher.

---

penes divinam naturam : proprium enim est corporum, figura, et locus, et sessio. Qualiter autem paris honoris, paris quoque consessus Filius videbitur esse, si non est secundum naturam Filius, naturalem in se proprietatem habens Patris? THEOPH. Hoc igitur audientes timere debebant, sed illi post hæc verba magis insaniunt. Unde sequitur : Dixerunt omnes, etc. BED. Quod se Filium Dei dixerat, acceperunt in eo quod ait : Erit Filius hominis sedens a dextris virtutis Dei. AMBR. Dominus autem maluit se regem probare quam dicere, ut condemnandi causam habere non possint, qui quod objiciunt, hoc fatentur. Sequitur enim : Qui ait : Vos dicitis quia ego sum. CYRIL. (in *Cat. græcorum Patrum*). Hoc autem dicente Christo, succensuit pharisæorum cohors, usurpans ignominiæ vocem. Unde sequitur : At illi dixerunt : Quid adhuc desideramus testimonium, etc. THEOPHYL. Ex quo patet, quod inobedientes nulla commoda ferunt, revelatis sibi secretioribus, sed majorem pœnam acquirunt : propter quod talia oportet eis esse occulta.

CHAPITRE XXIII.

Toute l'assemblée s'étant levée, ils le menèrent à Pilate; et ils commencèrent à l'accuser en disant : Voici un homme que nous avons trouvé qui pervertissait notre nation, qui empêchait de payer le tribut à César, et qui se disait être roi et le Christ. Pilate l'interrogea donc en lui disant : Etes-vous le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Vous le dites, je le suis. Alors Pilate dit aux princes des prêtres et au peuple : Je ne trouve rien de criminel en cet homme. Mais, eux, insistant de plus en plus, ajoutèrent : Il soulève le peuple par la doctrine qu'il répand dans toute la Judée, depuis la Galilée où il a commencé jusqu'ici.

S. Aug. — Après avoir achevé de raconter le reniement de saint Pierre, saint Luc a résumé ce qui arriva au Seigneur vers le matin, en rapportant quelques circonstances que les autres évangélistes ont passées sous silence; c'est ainsi qu'il poursuit son récit comme les autres, en disant : « Toute la multitude s'étant levée, ils le menèrent à Pilate, etc. » — Bède. — Afin que s'accomplît cette parole prophétique de Jésus : « Il sera livré aux Gentils, » c'est-à-dire aux Romains; car Pilate était romain, et c'étaient les Romains qui l'avaient envoyé pour gouverner la Judée. — S. Aug. — Ensuite, il raconte ainsi ce qui arriva chez Pilate : « Ils commencèrent à l'accuser, disant : Nous l'avons trouvé soulevant notre pays, etc. » Saint Matthieu et saint Marc ont omis ceci, quoiqu'ils aient dit qu'on accusait le Sauveur; saint Luc a voulu nous expliquer les crimes dont on l'accusait faussement.

CAPUT XXIII.

Et surgens omnis multitudo eorum duxerunt eum ad Pilatum. Cœperunt autem illum accusare, dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dari Cæsari, et dicentem se Christum regem esse. Pilatus autem interrogavit eum, dicens : Tu es rex Judæorum? At ille respondens ait : Tu dicis. Ait autem Pilatus ad principes sacerdotum et turbas : Nihil invenio causæ in hoc homine. At illi invalescebant dicentes : Commovit populum, docens per universam Judæam, incipiens a Galilæa usque huc.

Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 7). Postquam complevit Lucas narrando Petri negationem, recapitulavit quæ cum Domino gesta sunt circa mane, commemorans quædam quæ alii tacuerunt; atque ita contexuit narrationem, similia aliis narrans; cum dicit : Et surgens omnis multitudo eorum duxerunt illum ad Pilatum, etc. Beda. Ut impleretur sermo Jesu, quem de sua morte prædixit : Tradetur gentibus, scilicet Romanis : nam Pilatus romanus erat, eumque Romani in Judæam præsidem miserant. Aug. (*De cons Evang.*, lib. 3, cap. 8). Deinde apud Pilatum gesta sic narrat : Cœperunt autem eum accusare, dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, etc. Hoc Matthæus et Marcus non dixerunt, cum tamen dicerent

Théoph. — Evidemment, ils sont contre la vérité; car le Seigneur n'a jamais défendu de payer le tribut, il a plutôt commandé de le payer. Et comment soulevait-il le peuple ? Etait-ce pour se faire roi ? Personne ne pouvait le croire; car, sachant que toute la multitude voulait le faire roi, il avait fui. — Bède. — Comme on portait deux accusations contre le Seigneur (de défendre de payer le tribut à César, et de dire qu'il était le *Christ-roi*), il peut se faire que Pilate lui-même eût entendu cette parole du Seigneur : « Rendez à César ce qui est à César ; » c'est pourquoi, sans s'arrêter à cette accusation qu'il savait être un mensonge des Juifs, il crut ne devoir l'interroger que sur ce qu'il ignorait, sur ce qu'il avait dit en parlant de son royaume; car il suit : « Pilate l'interrogea, disant : Etes-vous le roi des Juifs ? etc. » — Théoph. — Il me semble qu'il fit cette question au Christ pour railler l'accusation ou la calomnie du crime qu'on lui reprochait; comme s'il disait : Vous qui êtes pauvre, méprisé, nu, sans appui, on vous accuse d'aspirer à la royauté, à laquelle on ne peut arriver qu'avec beaucoup de partisans et de richesses. — Bède. — Mais il répond au gouverneur comme aux princes des prêtres, afin qu'il soit condamné par sa propre sentence; car il suit : « Jésus lui répondit : Vous le dites. »

Théoph. — Les Juifs, voyant l'inutilité de leur calomnie, eurent recours aux clameurs; car il suit : « Ils insistaient, disant : Il agite le peuple, enseignant par toute la Judée, de la Galilée jusqu'ici. » Comme s'ils disaient : « Il soulève le peuple, et non-seulement dans une partie du pays, mais depuis la Galilée où il a commencé, jusqu'ici où il

---

quod eum accusabant; sed iste etiam ipsa crimina quæ falso objecerunt, aperuit.

Theophyl. Evidenter autem adversantur veritati. Non enim Dominus prohibuit dari censum, sed magis dari jussit. Qualiter autem populum subvertebat? An ut regnum aggrederetur? Sed hoc incredibile cunctis; quia volente multitudine tota eum in regem eligere, sciens fugit. Beda. Duobus autem Domino objectis (scilicet quod tributa Cæsari dari prohibuerit, et se Christum regem diceret) potuit fieri, ut illud quod Dominus ait : Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, etiam Pilatum audisse contigerit : ideoque causam hanc quasi apertum Judæorum mendacium parvipendens, solum quod nesciebat, de regni verbo interrogandum putavit. Sequitur enim : Pilatus interrogavit eum dicens : Tu es rex Judæorum? etc. Theoph. Mihi videtur quod hoc a Christo quæsierit, convitium sive sycophantiam objecti criminis subsannando : quasi dicat : Tu pauper, humilis, nudus, cui nullus adjutor, accusaris de regni ambitione ad quod opus est multis adjutoribus et sumptibus. Beda. Eodem autem verbo præsidi, quo et principibus sacerdotum respondet, ut propria sententia condemnetur. Sequitur enim : At ille respondens ait : Tu dicis.

Theophyl. Illi autem, cum nihil aliud faveret eorum calumniæ, recurrunt ad clamorum subsidia. Sequitur enim : At illi invalescebant, dicentes : Commovit populum, docens per universam Judæam, incipiens a Galilæa usque huc. Quasi dicant : Pervertit populum, nec in una parte tantum, sed a Galilæa incipit, et huc usque

est venu en traversant la Judée. » Sans doute, ce n'est pas sans raison qu'ils parlent de la Galilée, ils voulaient inspirer de la crainte à Pilate; car les Galiléens étaient schismatiques et amateurs des nouveautés ; tel fut Judas le Galiléen, dont il est fait mention dans les actes des apôtres (1). — BÈDE. — Or, par ces paroles, au lieu d'accuser le Christ, ils s'accusent eux-mêmes. En effet, ce n'est point un crime, mais plutôt un signe de vertu que d'avoir instruit le peuple, de l'avoir fait sortir de son ancienne torpeur, et d'avoir, pour cela, traversé toute la terre promise. — S. AMB. — Cependant, le Seigneur, accusé, se tait parce qu'il n'a pas besoin de défense. Qu'ils cherchent à se défendre, ceux qui craignent d'être vaincus. Il ne confirme point cette accusation par son silence, mais il dédaigne de la réfuter. Que craindrait-il, celui qui ne cherche point à se sauver ? Il abandonne le soin de son propre salut pour obtenir celui de tous.

Pilate, entendant parler de la Galilée, demanda s'il était Galiléen ; et ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui était aussi alors à Jérusalem. Hérode eut une grande joie de voir Jésus, car il y avait longtemps qu'il souhaitait de le voir, parce qu'il avait ouï dire beaucoup de choses de lui, et qu'il espérait de lui voir faire quelque miracle. Il lui fit donc plusieurs demandes. Mais Jésus ne lui répondit rien. Cependant les princes des prêtres et des scribes étaient là qui l'accusaient avec une grande opiniâtreté. Or, Hérode avec sa cour le méprisa, et le traitant avec moquerie, le revêtit d'une robe blanche, et le renvoya à Pilate. Et ce jour-là même, Hérode et Pilate devinrent amis d'ennemis qu'ils étaient auparavant.

BÈDE. — Pilate, résolu à ne pas interroger le Seigneur sur l'accusa-

(1) Act., 5, v. 37.

---

pervenit transiens per Judæam : puto autem eos non absque causa meminisse Galilææ, sed volentes incutere timorem Pilato : Galilæi enim schismatici fuerunt, et nova tentantes; qualis fuit Judas Galilæus, cujus in Actibus apostolorum fit mentio. BEDA. His autem verbis, non illum, sed se accusant : docuisse enim populum, et a pristini temporis ignavia docendo commovisse, talique actu totam terram promissionis pertransisse, non criminis, sed indicium est virtutis. AMBR. Accusatur autem Dominus, et tacet, quia defensione non indiget. Ambiant defendi, qui timent vinci. Non ergo accusationem tacendo confirmat, sed despicit non refellendo. Quid ergo timeret, qui non ambit salutem? Salus omnium suam prodit, ut acquirat omnium.

Pilatus autem audiens Galilæam, interrogavit si homo Galilæus esset. Et ut cognovit quod de Herodis potestate esset, remisit eum ad Herodem, qui et ipse Hierosolymis erat illis diebus. Herodes autem, viso Jesu, gavisus est valde. Erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audiret multa de eo; et sperabat signum aliquod videre ab eo fieri. Interrogabat autem eum multis sermonibus : at ipse nihil illi respondebat. Stabant autem principes sacerdotum et scribæ constanter accusantes eum. Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo, et

tion qu'on venait de porter contre lui, désirait de plus en plus saisir l'occasion qui se présentait à lui de n'avoir pas à le juger; d'où il est dit : « Pilate, entendant parler de la Galilée, demanda si cet homme était galiléen. » Et afin de n'être pas forcé de prononcer une condamnation contre lui qu'il savait être innocent et accusé par envie, il l'envoya au tribunal d'Hérode, afin qu'il fût absous ou puni par celui qui était tétrarque de son pays. Car il suit : « Dès qu'il sut qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, etc. » — Théoph. — Il se conformait ainsi à la loi romaine, qui ordonnait que chacun fût jugé par le gouverneur de sa province.

S. Grég. — Cependant, Hérode voulut vérifier la renommée du Christ, en sorte qu'il désira voir ses miracles. Car il suit : « Hérode, voyant Jésus, en eut une grande joie, etc. » — Théoph. — Ce n'est point qu'il dût retirer aucun profit de sa vue; mais, comme il avait la passion des nouveautés, il croyait voir l'homme extraordinaire dont il avait entendu raconter la sagesse et les merveilles. D'où il suit : « Parce qu'il avait entendu dire beaucoup de choses de lui, etc. » Il voulait aussi voir ce qu'il dirait, et c'est pour cela qu'il l'interrogea comme en le raillant et le tournant en dérision. Car il suit : « Il lui fit donc plusieurs questions. » Mais Jésus, qui est toujours conduit par la raison, et qui, selon le témoignage de David, parle toujours avec sagesse, jugea plus miséricordieux de garder le silence; car, toute parole adressée à celui qui n'en fait aucun profit devient pour lui une cause de condamnation. D'où il suit : « Jésus ne lui répondit rien. » — S. Amb. — Il garda le silence et ne fit point de miracle, parce que Hérode n'a-

---

illusit indutum veste alba, et remisit ad Pilatum. Et facti sunt amici Herodes et Pilatus in ipsa die; nam antea inimici erant ad invicem.

Beda. Pilatus de præmissa accusatione non interrogandum Dominum ratus, seipsum magis nacta occasione cupit ab eo judicando liberum reddere. Unde dicitur : Pilatus autem audiens Galilæam, interrogavit si homo Galilæus esset. Et ne contra eum, quem insontem et propter invidiam traditum cognoverat, sententiam dare cogeretur, Herodi eum misit audiendum; ut ipse potius eum qui ejus patriæ tetrarcha existebat, vel absolveret, vel puniret. Sequitur enim : Et ut cognovit quod de Herodis potestate esset, remisit eum ad Herodem. Theophyl. In hoc sequitur legem romanam, quæ jubebat quemlibet a principe suæ jurisdictionis condemnari.

Greg. (10 *Moral.*, c. 17). Christi autem famam Herodes explorare voluit, cum ejus miracula videre concupivit. Sequitur enim: Herodes autem, viso Jesu, gavisus est, etc. Theophyl. Non tanquam lucraturus quidquam utilitatis ex ejus aspectu, sed patiens novorum cupidinem; credebat videre quemdam extraneum hominem, de quo audierat quod sapiens et mirificus esset. Unde sequitur : Eo quod audierat multa de eo, etc. Volebat etiam audire ab eo quid diceret : et ideo interrogat eum quasi irrisorie se habens ad ipsum, et ipsum subsannans. Sequitur enim : Interrogabat autem illum multis sermonibus. Jesus autem qui cuncta ratione peregit, et qui (teste David) suos sermones in judicio disposuit,

vait pas la foi qui mérite d'en voir, et parce que le Seigneur évitait l'ostentation. Peut-être Hérode est-il aussi la figure de tous les impies qui, ne croyant pas à la loi et aux prophètes, ne peuvent voir dans l'Evangile les œuvres merveilleuses du Christ. — S. Grég. — De plus, ceci nous doit apprendre que toutes les fois que nos auditeurs veulent nous entendre pour louer nos paroles et non pour corriger leurs vices, nous devons garder un profond silence ; de peur que, si nous annonçons la parole de Dieu par ostentation, les coupables ne cessent point de l'être, et que nous ne le devenions. Or, plusieurs signes révèlent l'intention de ceux qui nous écoutent, surtout lorsque nos auditeurs louent sans cesse ce qu'ils entendent sans jamais pratiquer ce qu'ils louent.

S. Grég. — C'est ainsi que le Rédempteur se tait quand on l'interroge, et dédaigne d'opérer les miracles qu'on attend de lui ; il se recueille en lui-même et laisse dehors avec dédain ceux qu'il voit rechercher les choses extérieures ; il préfère être méprisé ouvertement par les orgueilleux que d'être loué par les vaines louanges de ceux qui ne croient point. D'où il suit : « Les princes des prêtres et les scribes l'accusaient avec opiniâtreté ; Hérode le méprisa, le revêtit par dérision d'une robe blanche, etc. » — S. Amb. — Ce n'est pas sans raison qu'il est revêtu par Hérode de cette robe blanche ; il recevait les insignes de sa passion immaculée, parce qu'il était l'agneau de Dieu sans tache et glorieux qui devait prendre les péchés du monde.

Théoph. — Considérez comment le démon est combattu par ses propres actions ; il multiplie contre le Christ des dérisions et des ou-

---

pium esse judicavit in talibus habere silentium. Sermo enim prolatus, ei cui nihil proficit, condemnationis fit causa. Unde sequitur : Et ipse nihil ei respondebat. Ambr. Tacuit et nihil fecit, quia nec illius credulitas merebatur videre ; et Dominus jactantiam declinabat. Et forte typice in Herode omnes impii significantur, qui si legi non crediderint et prophetis, mirabilia Christi opera in Evangelio videre non possunt. Greg. (22 *Moral.*). Hoc etiam audientes nos oportet addiscere ; ut quoties auditores nostri nostra volunt quasi laudando cognoscere, non autem sua perversa mutare, omnino taceamus ; ne si ostentationis studio verbum Dei loquimur, et illorum, quæ erat culpa, esse non desinat, et nostra quæ non erat fiat. Multa autem sunt quæ audientis animum produnt ; maxime si auditores nostri et semper laudant quod audiunt, et nunquam quod laudant sequuntur.

Greg. (10 *Moral.*, ut sup.). Inquisitus ergo Redemptor tacuit, expectatus miracula adhibere contempsit ; seseque apud se in occultis retinens, eos quos exteriora quærere comperit, ingratos foris reliquit ; magis eligens aperte a superbientibus despici, quam a non credentibus vacua voce laudari. Unde sequitur : Stabant autem principes sacerdotum constanter accusantes eum : sprevit autem illum Herodes, et illusit indutum veste alba, etc. Ambr. Non otiosum quod veste alba induitur ab Herode : immaculatæ tribuens indicia passionis, quod Agnus Dei sine macula cum gloria mundi peccata susciperet.

Theoph. Tu tamen considera quod per

trages qui prouvent que le Seigneur n'est point un séditieux; car il n'eût pas été un objet de dérision s'il avait soulevé ce peuple qui aimait tant les nouveautés. Cependant, ce renvoi du Christ de Pilate à Hérode devint le commencement de leur amitié, parce que Pilate n'avait pas usurpé la juridiction sur les sujets d'Hérode. D'où il est ajouté : « Pilate et Hérode devinrent amis, etc. » Remarquez que le démon réunit partout ceux qui étaient divisés, afin de faire mourir le Christ. Rougissons donc nous-mêmes si, pour notre salut, nous ne conservons pas l'union avec nos amis.

S. Amb. — Hérode et Pilate, qui d'ennemis devinrent amis à l'occasion de Jésus-Christ, sont une figure du peuple d'Israël et du peuple des Gentils qui devaient être réconciliés par la passion du Seigneur: néanmoins le peuple des nations recevra le premier la parole de Dieu et transmettra au peuple des Juifs le dévoûment de sa foi, afin que ceux-ci revêtent aussi de la gloire de sa majesté le corps du Christ qu'ils avaient d'abord méprisé. — Bède. — Ou encore : cette amitié d'Hérode et de Pilate signifie que les Gentils et les Juifs, différents de race, de culte et de sentiments, se ligueront pour persécuter les chrétiens.

Pilate ayant donc fait venir les princes des prêtres, les sénateurs et le peuple, il leur dit : Vous m'avez présenté cet homme comme portant le peuple à la révolte, et néanmoins l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez, ni Hérode non plus, car je vous ai renvoyés à lui ; cependant on ne lui a rien fait qui marque qu'on l'ait trouvé digne de mort. Je m'en vais donc le renvoyer, après l'avoir fait châtier. Or, comme il était obligé, à la fête de Pâque, de

---

ea quæ facit diabolus impeditur : congerit derisiones et opprobria in Christum, ex quibus declaratur quod Dominus seditiosus non sit : alioqui non deridetur plebe reddita suspecta, et novitatibus gaudente. Missio autem Christi a Pilato ad Herodem fit amicitiæ communis exordium, quasi Pilato non usurpante sibi subditos ditioni Herodis. Unde subditur : Et facti sunt amici, etc. Attende diabolum ubique conjungentem disjuncta, ut Christi peragat necem. Erubescamus ergo nos, si causa nostræ salutis nec amicos in proprio fœdere conservemus.

Amb. In typo etiam Herodis atque Pilati, qui amici ex inimicis per Jesum Christum facti sunt, et plebis Israelis et populi gentilis figura servatur, quod per Domini passionem utriusque sit futura concordia ; ita tamen ut prius populus nationum capiat Dei verbum, et ad populum Judæorum fidei suæ devotionem transmittat, ut illi quoque gloria majestatis suæ corpus vestiant Christi, quod ante despexerant. Bed. Vel hoc Herodis et Pilati fœdus significat, quod Gentiles et Judæi, genere, et religione, et mente dissidentes, in Christianis persequentibus consentiunt.

Pilatus autem, convocatis principibus sacerdotum, et magistratibus, et plebe, dixit ad illos : Obtulistis mihi hunc hominem, quasi avertentem populum ; et ecce ego, coram vobis interrogans, nullam causam invenio in homine isto, ex his in quibus eum accusatis. Sed neque Herodes : nam remisi vos ad illum, et ecce nihil dignum morte actum est ei.

leur délivrer un criminel, tout le peuple se mit à crier : Faites mourir celui-ci, et nous donnez Barrabas ; c'était un homme qui avait été mis en prison à cause d'une sédition qui s'était faite dans la ville, et d'un meurtre qu'il y avait commis. Pilate leur parla de nouveau, ayant envie de délivrer Jésus. Mais ils se mirent à crier en disant : Crucifiez-le, crucifiez-le. Il leur dit pour la troisième fois : Mais quel mal a-t-il fait ? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Je le vais donc faire châtier, et puis je le renverrai. Mais ils le pressaient de plus en plus, demandant avec de grands cris qu'il fût crucifié, et enfin leurs clameurs l'emportèrent. Et Pilate ordonna que ce qu'ils demandaient fût exécuté. Il leur délivra en même temps celui qu'ils demandaient, qui avait été mis en prison pour crime de sédition et de meurtre, et il abandonna Jésus à leur volonté.

S. Aug. — Saint Luc, revenant à ce qui se passait chez le gouverneur (il s'en était écarté pour raconter ce qui arriva chez Hérode), s'exprime ainsi : « Pilate ayant convoqué les princes des prêtres, etc.» Nous voyons qu'il a omis comment Pilate demanda au Seigneur de répondre à ses accusateurs (1).

S. Amb. — Ici Pilate absout le Christ par son jugement, et le crucifie par sa faiblesse. Il est envoyé à Hérode et renvoyé à Pilate : d'où il suit : « Ni Hérode non plus, car je vous ai renvoyés à lui, et on ne l'a convaincu de rien qui mérite la mort, etc. » Quoique tous les deux le proclament innocent, néanmoins Pilate cède par crainte aux cruelles passions d'autrui.

Théoph. — C'est ainsi que Jésus est déclaré innocent par le témoignage de ces deux hommes, tandis que les Juifs qui l'accusaient ne

(1) N'entendez-vous point les témoignages qu'on porte contre vous (S. Matth., 27, v. 13). — Vous ne répondez rien? Voyez de combien de choses ils vous accusent (S. Marc, 15, v. 4).

Emendatum ergo illum dimittam. Necesse autem habebat dimittere eis per diem festum unum. Exclamavit autem simul universa turba dicens : Tolle hunc, et dimitte nobis Barrabbam. Qui erat propter seditionem quamdam factam in civitate et homicidium, missus in carcerem. Iterum autem Pilatus locutus est ad eos, volens dimittere Jesum : at illi succlamabant dicentes : Crucifige, crucifige eum ! Ille autem tertio dixit ad illos : Quid enim mali fecit iste ? Nullam causam mortis invenio in eo : corripiam ergo illum, et dimittam. At illi instabant vocibus magnis, postulantes ut crucifigeretur ; et invalescebant voces eorum. Et Pilatus adjudicavit fieri petitionem eorum. Dimisit autem illis eum qui propter homicidium et seditionem missus fuerat in carcerem, quem petebant : Jesum vero tradidit voluntati eorum.

Aug. (*De quæst. Evang.*, lib. 3, cap. 8). Rediens Lucas ad ea quæ apud præsidem gerebantur (unde digressus erat, ut narraret quod apud Herodem actum est) ita dicit : Pilatus autem, convocatis principibus sacerdotum, etc. Hinc intelligimus eum prætermisisse, quemadmodum a Domino quæsierit, quid accusatoribus responderet.

Amb. Hic Pilatus Christum absolvit judicio, crucifigit ministerio : ad Herodem mittitur, ad Pilatum remittitur. Unde sequitur : Sed neque Herodes : nam remisi vos ad illum ; et ecce nihil dignum morte actum est ei, etc. Etsi uterque reum non

purent produire aucun témoin digne de foi. Voyez la puissance de la vérité ; Jésus se tait et ses ennemis lui rendent témoignage ; les Juifs font entendre leurs clameurs et nul ne vient rendre témoignage à leurs clameurs. — BÈDE. — Périssent donc les écrits composés après tant de temps contre le Christ, il n'a pas été accusé de magie devant Pilate, et ce qu'ils ont inventé contre le Seigneur ne démontre que la perfidie et la fausseté dont ils sont coupables.

THÉOPH. — Pilate, timide et lâche, manquant de fermeté pour défendre la vérité, parce qu'il craignait d'être accusé, ajoute : « Je le renverrai donc après l'avoir fait châtier. » — BÈDE. — Comme s'il disait : Je l'accablerai de coups et d'outrages tant que vous voudrez, pourvu que vous ne demandiez point son sang innocent. — SUITE. — « Or, il fallait qu'il leur délivrât un prisonnier, etc. » Il le fallait, non par une disposition de la loi de l'empire, mais par une coutume observée chaque année dans cette nation, à laquelle il cherchait ainsi à plaire. — THÉOPH. — En effet, les Romains avaient permis aux Juifs de vivre selon leurs lois et leurs rites ; or, c'était une coutume nationale parmi les Juifs de demander au gouverneur la grâce des condamnés ; c'est ainsi qu'ils avaient sollicité Saül en faveur de Jonathas. D'où il est ajouté : « Tout le peuple cria : Faites mourir celui-ci et délivrez-nous Barrabas, etc. » — S. AMB. — C'est avec raison qu'ils sollicitent la grâce d'un homicide, eux qui demandaient la mort d'un innocent ; c'est le sort de l'iniquité ; autant elle a de haine pour l'innocence, autant elle aime le crime. Il y a aussi une figure dans le sens du nom de cet homicide ; en effet, Barrabas veut dire *fils du père ;* or, ce sont

---

pronuntiat, ob metum tamen, alienæ crudelitatis studiis Pilatus obsequitur.

THEOPH. Duorum ergo virorum testimonio Jesus insons ostenditur ; Judæi vero qui accusabant, nullum testem obtulerunt, cui credere oporteret. Vide ergo quomodo superet veritas. Jesus tacet, et testantur pro eo inimici : proclamant Judæi, et nullus eorum attestatur clamoribus. BED. Pereant ergo scripta quæ tanto post tempore contra Christum composita, non illum apud Pilatum magicæ artis accusatum, sed componentes ipsos apud Dominum, perfidiæ et falsitatis accusandos esse demonstrant.

THEOPH. Lentus ergo et mollior Pilatus, nec satis pro veritate severus, quia timebat accusationes, subjungit : Emendatum ergo illum dimittam. BED. Quasi dicat : Flagris illum et ludibriis quantum jubetis, afficiam ; dummodo innoxium sanguinem non sitiatis. Sequitur : Necesse autem habebat dimittere eis, etc. Necesse habebat, non imperialis legis sanctione, sed annua gentis consuetudine devictus, cui per talia gaudebat placere. THEOPH. Romani enim Judæis concesserant secundum leges et ritus proprios conversari. Mos autem patrius erat Judæis petere damnatos a principe ; sicut a Saule Jonatham petiverunt (1 *Reg.*, 14, vers. 45). Unde et de eorum petitione nunc subditur : Exclamavit autem simul universa turba : Tolle hunc, et dimitte nobis Barrabbam, etc. AMB. Non immerito homicidæ absolutionem petunt, qui flagitabant innocentis exitium : tales leges habet iniquitas, ut quod oderit innocentia, scelus diligat : in quo tamen nominis interpretatio speciem dat figuræ : Barrabbas enim patris filius

ceux à qui il a été dit : « Vous êtes les enfants du démon, » qui préfèrent le fils de leur père (c'est-à-dire l'antechrist) au véritable Fils de Dieu. — Bède. — Ce choix pèse encore aujourd'hui sur les Juifs; car, ayant préféré un voleur à Jésus, un meurtrier au Sauveur, ils ont mérité de perdre le salut et la vie; ils ont subi tant de ravages et de séditions qu'ils ont perdu jusqu'à leur patrie et leur royaume. — Théoph. — C'est ainsi que la nation qui, autrefois, était sainte, s'acharne à faire mourir, tandis que Pilate, qui était gentil, s'oppose à cette mort. Car il suit : « Pilate, voulant délivrer Jésus, leur parla de nouveau; mais ils redoublaient leurs clameurs, disant : Crucifiez-le, etc. » — Bède. — Ils veulent faire mourir l'innocent par le genre de mort le plus affreux (c'est-à-dire en le crucifiant); en effet, les crucifiés étaient suspendus par des clous qui attachaient leurs pieds et leurs mains au bois de la croix, de sorte qu'ils mouraient d'une mort lente, et que leur souffrance était longue. Or, le Seigneur avait choisi la mort de la croix, parce qu'il voulait (après avoir vaincu le démon) la poser comme un trophée sur le front des fidèles.

Théoph. — Cependant Pilate déclare une troisième fois que le Christ est innocent; car il suit : « Il leur dit pour la troisième fois : Qu'a-t-il fait de mal? Je le châtierai donc et le renverrai. » — Bède. — Le récit de saint Jean nous apprend que non-seulement Pilate offrit au peuple de le faire châtier, espérant ainsi le satisfaire (afin qu'il n'exigeât plus que le Sauveur fût crucifié), mais encore qu'il le leur présenta par dérision, après l'avoir flagellé (1). Cependant les Juifs, voyant que

---

latine dicitur : illi ergo quibus dicitur : Vos ex patre diabolo estis, vero Dei Filio patris sui Filium (id est, Antichristum) prælaturi esse produntur. Bed. Hæret autem Judæis usque hodie sua petitio : quia enim data sibi optione, pro Jesu latronem, pro Salvatore interfectorem elegerunt : merito salutem vitamque perdiderunt, et latrociniis se ac seditionibus intantum subjecerunt, ut et patriam et regnum suum perdiderint. Theoph. Sic igitur gens olim sancta furit ad cædendum, Pilatus Gentilis cædem prohibet. Sequitur enim : Iterum autem Pilatus locutus est ad eos, volens dimittere Jesum : at illi succlamabant dicentes : Crucifige, etc. Bed. Pessimo enim genere mortis occidere innocentem (hoc est, crucifigere) desiderant : pendentes enim in ligno crucifixi, clavis ad lignum pedibus manibusque confixis, producta morte necabantur, ne dolor citius finiretur : verum a Domino electa erat mors crucis, quam (diabolo superato) tanquam trophæum in frontibus fidelium erat positurus.

Theoph. Tertio autem Pilatus Christum absolvit. Sequitur enim : Ille autem tertio dixit ad illos : Quid enim mali fecit? Corripiam ergo illum et dimittam. Bed. Hanc correptionem qua populo satisfacere (ne usque ad crucifigendum Salvatorem sævirent) Pilatus quærebat, non solum obtulisse, sed etiam deridendo et flagellando exhibuisse, verba Joannis testantur. Quia vero totam accusationem, quam adversus Dominum detulerunt, sollicita Pilati interrogatione videbant evacuatam, tandem ad solas se preces convertunt, postulantes ut crucifigeretur, etc. Theoph. Tertio clamant contra Christum, ut per trinam hanc vocem, suam esse occisionem Christi approbent,

toutes leurs accusations contre Jésus étaient rendues vaines par l'insistance de Pilate, eurent recours aux prières et demandèrent qu'il fût crucifié, etc. THÉOPH. — Ils répètent trois fois leurs clameurs contre le Christ, afin que ce triple cri constate que la mort du Christ est leur œuvre, et qu'ils l'ont extorquée par leurs réclamations. Car il suit : « Pilate ordonne que ce qu'ils demandaient fût fait ; il leur délivra celui qui avait été mis en prison pour cause de sédition et d'homicide, et il abandonna Jésus à leur volonté. » — S. CHRYS. — Ils croyaient pouvoir constater que Jésus était pire que ce larron et tellement coupable qu'il ne devait être délivré ni par compassion, ni à cause du privilége de la fête.

Comme ils le menaient à mort, ils prirent un homme de Cyrène, appelé Simon, qui revenait des champs, et le chargèrent de la croix, la lui faisant porter après Jésus. Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui le pleuraient. Mais Jésus, se retournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ; car il viendra un temps auquel on dira : Heureuses les stériles et les entrailles qui n'ont point porté d'enfants, et les mamelles qui n'en ont point nourri. Ils commenceront alors à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous. Car s'ils traitent de la sorte le bois vert, comment le bois sec sera-t-il traité ? On menait aussi avec lui deux autres hommes, qui étaient des criminels qu'on devait faire mourir.

GLOSE. — Après la condamnation du Christ vient son crucifiement, d'où il est dit : « Comme ils l'emmenaient, ils prirent un certain

(1) Saint Jean, c. 19, dit que Pilate flagella Jésus et qu'il le présenta ensuite au peuple couronné d'épines et vêtu de pourpre, en disant : *Voilà l'homme*. Néanmoins on peut dire qu'il fit cela pour exciter la compassion des Juifs et non par dérision.

---

quam petendo extorserunt. Sequitur enim : Et Pilatus adjudicavit fieri petitionem eorum : dimisit autem illis eum qui propter homicidium et seditionem missus fuerat in carcerem : Jesum vero tradidit voluntati eorum. CHRYS. Putabant enim hoc se posse astruere quod Jesus deterior esset latrone, et adeo nequam, ut neque pro pietate neque pro festi prærogativa deberet liberari.

Et cum ducerent eum, apprehenderunt Simonem quemdam Cyrenensem venientem de villa, et imposuerunt illi crucem portare post Jesum. Sequebatur autem illum multa turba populi et mulierum, quæ plangebant et lamentabantur eum. Conversus autem ad illas dixit Jesus : Filiæ Hierusalem, nolite flere super me ; sed super vosipsas flete, et super filios vestros : quoniam ecce venient dies in quibus dicent : Beatæ steriles et ventres qui non genuerunt, et ubera quæ non lactaverunt. Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos ; et collibus : Operite nos : quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ? Ducebantur autem et alii duo nequam cum eo, ut interficerentur.

GLOSS. Posita condemnatione Christi convenienter agitur de ejus crucifixione, cum dicitur : Et cum ducerent eum, ap-

Simon de Cyrène qui revenait des champs et le forcèrent à porter la croix derrière Jésus. » — S. Aug. — Saint Jean raconte que Jésus portait lui-même sa croix; d'où il faut conclure qu'il portait lui-même sa croix en sortant pour aller au lieu dit *Calvaire*, et que Simon fut requis dans le chemin où on lui donna la croix à porter jusqu'à ce lieu. — Théoph. — Nul autre ne voulait porter la croix, parce que cet instrument de supplice était regardé comme infâme; c'est pour cela qu'ils forcèrent, comme à une humiliation, Simon le Cyrénéen à porter la croix que tous les autres refusaient. C'est ici que s'accomplit cette parole d'Isaïe : « Il portera sur ses épaules le signe de sa puissance. » En effet, le signe de la puissance du Christ c'est sa croix; il a été exalté à cause d'elle, comme dit l'apôtre. De même que les uns portent le diadème et d'autres la mitre comme signe de leur dignité, de même le Seigneur porte sa croix. Si vous y pensez bien, vous trouverez que Jésus ne règne en vous que par ses épreuves; c'est ce qui fait que ceux qui aiment les délices sont ennemis de la croix du Christ.

S. Amb. — Le Christ, chargé de sa croix, est déjà comme un vainqueur portant ses trophées ; la croix est placée sur ses épaules, parce que (soit que lui-même, soit que Simon l'ait portée) c'est le Christ par l'humanité et l'humanité dans le Christ qui la portent. Il n'y a point de contradiction dans le récit des évangélistes, puisque le mystère est le même. C'est l'ordre de notre perfection que d'abord lui-même dresse le trophée de sa croix et qu'il le transmette aux martyrs pour le dresser après lui. Ce n'est pas un Juif qui porte la croix, mais un étranger

---

prehenderunt Simonem quemdam Cyrenensem venientem de villa; et imposuerunt ei crucem portare post Jesum. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 10). Joannes autem narrat quod Jesus bajulabat sibi crucem : unde intelligitur quod ipse sibi portabat crucem cum exiret in eum, qui dicitur Calvariæ, locum. Simon autem in itinere angariatus est, cui data est portanda crux usque ad locum. Theoph. Nullus enim aliorum acceptabat crucem bajulare, eo quod lignum detestabile putabatur; et ideo Simoni Cyrenæo quasi in quamdam jacturam imposuerunt crucem portare, quam alii recusabant. Hic adimpletur illud Esaiæ (cap. 9) : Cujus principatus super humerum ejus. Principatus enim Christi est crux ejus; propter quam, secundum Apostolum (*ad Philip.*, 8) eum exaltavit. Et sicut in signum dignitatis alii balteum, alii mitram portant, sic et Dominus crucem. Et, si inquiras, invenies non aliter in nobis regnare Jesum, nisi per asperitates; quo fit ut deliciosi inimici sint Christi crucis.

Amb. Christus ergo crucem bajulans, jam trophæum suum victor attulit : crux super humeros imponitur; quia (sive Simon, sive ipse portaverit), et Christus in homine, et homo portavit in Christo. Nec discordant evangelistarum sententiæ, quando concordat mysterium. Et bonus ordo nostri profectus est, ut prius ipse crucis suæ trophæum erigeret, deinde martyribus traderet erigendum. Non Judæus est qui crucem portat, sed alienigena atque peregrinus, nec præcedit, sed sequitur; juxta hoc scriptum

et un voyageur; il ne marche pas devant lui, il le suit, selon ce qui est écrit : « Qu'il porte sa croix et me suive. »

Bède. — Simon veut dire *obéissant*, et Cyrène, *héritier*; ainsi, cet homme est la figure du peuple des nations qui, autrefois, était étranger et voyageur pour le peuple de l'alliance, et qui, maintenant, est devenu héritier de Dieu par son obéissance. Simon, revenant des champs, porte la croix derrière Jésus, lorsque les païens, renonçant à leur culte, marchent dociles sur les traces de la passion du Seigneur; car les champs se disent πάγος, d'où les païens tirent leur nom.

Théoph. — Ou encore : celui-là porte la croix du Christ, qui revient des champs (qui fuit le monde et ses œuvres) et qui se dirige vers Jérusalem (c'est-à-dire vers la liberté céleste). Ceci renferme encore un grand enseignement; en effet, celui qui veut être maître à la manière du Christ doit d'abord porter lui-même sa croix et crucifier sa chair par la crainte de Dieu, et ensuite l'imposer à ceux qui lui sont soumis et lui obéissent.

Cependant, une multitude de peuple et de femmes suivait le Christ; car il est ajouté : « Une grande multitude de peuple le suivait. » — Bède. — Il y avait une grande foule qui suivait la croix du Seigneur, mais tous n'avaient pas les mêmes sentiments; en effet, le peuple qui avait demandé sa mort voulait jouir du spectacle de sa mort, tandis que les femmes venaient pour pleurer sur lui. Si les femmes sont seules à le suivre en pleurant, ce n'est point que dans cette foule innombrable d'hommes il ne s'en trouvât qui fussent affligés de sa passion, mais parce que les femmes, dont le sexe ne fait point ombrage, étaient plus libres de manifester ce qu'elles éprouvaient. — S. Cyr.

---

est (Matth., 16, et Luc, 9) : Tollat crucem suam, et sequatur me.

Bed. Simon autem obediens, Cyrene hæres interpretatur : unde per eum populi gentium designantur; qui quondam peregrini et hospites testamentorum, nunc obediendo facti sunt Dei hæredes. De villa autem Simon egrediens crucem portat post Jesum, cum paganis ritibus derelictis, vestigia dominicæ passionis obedienter amplectitur : villa enim græce pagos vocatur, a qua pagani nomen trahunt. Theoph. Vel tollit crucem Christi qui venit a villa (id est, dimittit hunc mundum et opera ejus) in Hierusalem (id est, in supernam libertatem) tendens : ex ea etiam non modicum sumitur documentum : qui enim ad modum Christi magister est, debet ipse prius tollere crucem, et timore Dei propriam carnem configere; et sic subditis et obedientibus eam imponere.

Sequitur autem Christum etiam multitudo plebis et mulierum : nam subditur : Sequebatur autem illum turba. Bed. Multa quidem turba crucem Domini, sed non una eademque mente sequebatur : nam populus qui ejus mortem impetraverat ut morientem lætus aspiceret; mulieres vero, ut morituram plorarent. Non autem ideo solus mulierum planctus sequebatur, quia non etiam innumerus virorum cœtus de ejus erat passione mœstissimus; sed quia feminneus quasi contemptibilior sexus liberius poterat quod senserat, ostentare. Cyril.

— D'ailleurs, les femmes sont plus portées aux larmes, et leur âme est plus accessible à la compassion.

Théoph. — Ceci signifiait encore qu'une grande multitude de Juifs suivrait la croix et croirait à Jésus. C'est ainsi que l'âme pécheresse, figurée par la femme, lorsqu'elle se livre à la contrition du cœur et pleure de repentir, suit Jésus affligé pour notre salut. Ces femmes pleuraient de compassion; or, il ne faut point pleurer sur celui qui souffre volontairement, mais plutôt lui applaudir; c'est pourquoi il leur défend de pleurer; car il suit: « Jésus, se tournant vers elles, dit: Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi. » — Bède. — Car sa prompte résurrection peut briser les liens de la mort; sa mort a vaincu toute mort et l'auteur même de la mort. Il faut remarquer qu'il leur dit: *Filles de Jérusalem*, parce qu'il n'y avait pas seulement celles qui étaient venues avec lui de Galilée, mais encore celles de la ville de Jérusalem qui s'étaient attachées à lui.

Théoph. — Il leur dit de ne point pleurer sur lui, mais de porter leurs regards sur les maux qui vont venir et de pleurer sur elles-mêmes; car il suit: « Pleurez sur vous-mêmes, etc. » — S. Cyr. — Il veut dire que les femmes seront privées de leurs enfants; car la guerre fondra sur le pays des Juifs et tous périront, grands et petits. D'où il suit: « Car voilà que viendront des jours où il sera dit: Heureuses les stériles, etc. » — Théoph. — Alors que des femmes dénaturées feront cuire leurs enfants et que leur sein recevra de nouveau le fruit malheureux qui en était sorti. — Bède. — Il veut parler du temps où les Romains assiégeront la ville et les emmèneront en capti-

---

Amans etiam lacrymarum est semper sexus femineus, et mentem habens flexibilem ad pietatem.

Theoph. Per hoc etiam significabatur quod multitudo magna Judæorum esset post crucem itura credens in Jesum. Sed et mens infirma quæ significatur per feminam, si sumpta cordis contritione per pœnitentiam fleat, sequitur Jesum propter nostram salutem afflictum. Flebant igitur mulieres per compassionem. Eum autem qui ultro patitur, flere non oportet, sed magis ei applaudere: et ideo eas flere vetat: sequitur enim: Conversus autem Jesus ad illas, dixit: Filiæ Hierusalem nolite flere super me. Bed. Cujus scilicet cita resurrectio mortem solvere potest; cujus mors, et omnem mortem, et ipsum mortis destructa est auctorem. Notandum autem cum filias Hierusalem appellat, quod non solæ quæ cum eo venerant a Galilæa, sed ejusdem urbis cives ei mulieres adhæserunt.

Theoph. Mandat deplorantibus eum in futura mala prospectum intendere, et super illis flere: sequitur enim: Super vosipsas flete, etc. Cyr. Significans in futuro mulieres liberis esse orbandas: nam irruente bello, in terra Judæorum cuncti simul peribunt magni et parvi. Unde sequitur: Quia ecce venient dies, in quibus dicent: Beatæ steriles, etc. Theoph. Cum scilicet feminæ crudeliter suos assabunt filios et venter qui produxerat, miserabiliter iterum recipiet genitum. Bed. In quo die venturæ a Romanis obsidionis et captivitatis tempus significat; de quibus supra dixerat: Væ prægnantibus et nutrientibus in illis diebus! Naturale est autem, imminente captivitate

vité, dont il avait dit précédemment : « Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices dans ces jours! » Lorsque l'ennemi menace de la captivité, il est naturel de se réfugier sur les montagnes ou dans des lieux inaccessibles pour se cacher ; d'où il suit : « Alors ils commenceront à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous. » En effet, Josèphe raconte que les Juifs, poursuivis par les Romains, s'enfuirent précipitamment dans les cavernes des montagnes et les antres des collines. Ou encore : quand il est dit que les femmes stériles seront heureuses, on peut l'entendre de ceux de l'un et de l'autre sexe qui ont vécu dans la chasteté pour le royaume des cieux. Ceux-là disent aux montagnes et aux collines : « Tombez sur nous et couvrez-nous, » qui, au moment de la tentation, se souviennent de leur fragilité et cherchent à se préserver par les exemples, les leçons et les prières des hommes les plus vertueux.

SUITE.— « Si l'on traite ainsi le bois vert, que sera-ce du bois sec? » — S. GRÉG. — Il se compare lui-même au *bois vert* et nous au *bois sec*, parce qu'il avait en lui la puissance divine, et nous, qui sommes de simples hommes, il nous appelle du *bois sec*. — THÉOPH. — Comme s'il disait aux Juifs : Si donc les Romains m'ont fait de telles violences à moi, l'arbre fécond et toujours vert, que n'entreprendront-ils pas contre vous ? Je veux dire contre ce peuple qui est comme un bois sec privé de toute vertu vivifiante, et incapable de produire aucun fruit. — BÈDE. — Ou encore : c'est comme s'il disait à tous : Si moi-même, qui n'ai point commis de péché, qui suis appelé *l'arbre de vie*, ne sors pas de ce monde sans passer par le feu de la passion, quels, pensez-vous, que seront les tourments réservés à ceux qui sont stériles de tout fruit ?

---

hostili, alta vel abdita, quibus abscondantur homines, refugio quærere. Unde sequitur : Tunc incipient montibus dicere : Cadite super nos ; et collibus : Operite nos. Refert enim Josephus insistentibus sibi Romanis, certatim Judæos cavernas montium colliumque petisse speluncas. Potest etiam quod beatificandas dicit steriles, de his intelligi qui utrolibet sexu se castraverunt propter regnum cœlorum : montibus collibusque dici : Cadite super nos et operite nos : cum quilibet suæ fragilitatis memores ingruente tentationum articulo, sublimium quorumcunque virorum quæsierint exemplis, monitis et precibus defendi.

Sequitur : Quod si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet? GREG. (12 *Moral.*, cap. 4). Se lignum viride, et nos lignum aridum dixit : quia ipse in se vim Divinitatis habuit : nos vero qui puri homines sumus, lignum aridum appellamur. THEOPH. Quasi dicat Judæis : Si ergo in me lignum fructiferum jugiter virens taliter sævierunt Romani, quid non attentabunt erga vos? populum dico, quasi lignum aridum, privatum qualibet vivificante virtute, nec ullum fructum ferentem. BED. Vel quasi omnibus diceret : Si ego qui peccatum non feci, lignum vitæ appellatus, sine igne passionis a mundo non exeo ; quid putatis eis manere tormenti qui sunt fructibus vacui ?

THEOPH. Malam autem opinionem de

Théoph. — Cependant, le démon, afin de donner une mauvaise opinion du Seigneur, faisait crucifier avec lui des larrons; d'où il suit : « On conduisait aussi avec lui deux criminels pour les mettre à mort. »

Lorsqu'ils furent arrivés au lieu appelé Calvaire, ils y crucifièrent Jésus et ces deux voleurs, l'un à droite et l'autre à gauche.

S. Athan. — Le Seigneur a livré son corps dans l'endroit même où le genre humain était déchu, afin que l'incorruptibilité prît naissance là même où avait été semée la corruption ; c'est pour cela qu'il est crucifié à l'endroit du Calvaire ; car il est dit : « Arrivés au lieu appelé Calvaire, ils le crucifièrent. » Les docteurs des Juifs disent que c'était là le sépulcre d'Adam. — Bède. — Ou encore : il y avait hors des portes un lieu où on coupait la tête aux condamnés, d'où il avait reçu le nom de *Calvaire* (c'est-à-dire des décapités). C'est ainsi qu'il est crucifié comme un coupable, au milieu des coupables, pour le salut de tous, afin que là où le péché abonda la grâce surabonde (1).

S. Cyr. — Cependant, le Fils unique de Dieu n'a pas souffert ces tourments corporels dans sa nature divine, mais dans sa nature terrestre; car nous devons dire de la même personne du Fils, que, comme Dieu, il n'a pas souffert, et que, comme homme, il a souffert. — S. Eus. — S'il en eût été autrement, et si, après avoir vécu parmi les hommes, il eût disparu subitement sans passer par la mort, on

(1) Allusion à ces paroles : « Où le péché a abondé, la grâce a surabondé (Ep. aux Romains, 5, v. 20). »

Domino generare volens diabolus, etiam latrones faciebat crucifigi cum eo. Unde sequitur : Ducebantur autem alii duo nequam cum eo ut interficerentur.

Et postquam venerunt in locum qui vocatur Calvariæ, ibi crucifixerunt eum, et latrones : unum a dextris, et alterum a sinistris.

Athan. (in *Cat. græc. Patr.*). Ubi corruptum est genus humanum, ibi Christus proprium corpus exposuit : ut ubi seminata est corruptio, ibidem incorruptio oriatur : propter quod in loco Calvariæ crucifigitur : dicit enim : Et postquam venerunt in locum qui vocatur Calvariæ, ibi crucifixerunt eum : quem locum doctores Judæorum aiunt esse sepulcrum Adæ. Bed. Vel aliter : foris portam loca erant in quibus truncabantur capita damnatorum; et Calvariæ (id est, decollatorum) sumpserunt nomen : et sic pro omnium salute quasi noxius inter noxios crucifigitur; ut ubi abundavit peccatum, superabundet et gratia.

Cyril. Non autem ipse unigenitus Filius Dei in propria natura qua Deus est, passus est quæ sunt corporis, sed magis in natura terrena : decet enim utrumque de uno et eodem Filio dici : scilicet et non pati divine, et passum esse humanitus. Eusеb. (in *Cat. græc. Patr.*). Si autem aliter post conversationem cum hominibus evanescens subito evolaret fugiens mortem, ab hominibus compararetur phantasmati : et quemadmo-

l'eût comparé à un fantôme. Comme quelqu'un qui, pour nous prouver qu'un vase est incombustible et ne subit point l'action du feu, le jetterait dans les flammes et le retirerait ensuite intact; ainsi, le Verbe de Dieu, pour nous prouver que l'instrument dont il s'est servi pour le salut du genre humain est supérieur à la mort, livra à la mort ce qui était mortel en lui pour démontrer sa nature, ensuite il le délivra de la mort par la vertu de sa divine puissance. Tel est le premier motif de la mort du Christ; le second est de montrer la puissance divine qui habite son corps. En effet, comme autrefois on déifiait les hommes qui avaient subi la destinée commune de la mort en les appelant des *héros* et des *dieux*, il voulut enseigner que celui-là seul devait être reconnu pour vrai Dieu après sa mort, qui, triomphant de la mort, est orné des trophées de sa victoire. Le troisième motif était d'immoler une victime pour le salut du genre humain; une victime dont l'oblation détruisît toute la puissance des démons et anéantît toutes les erreurs. Un autre motif de sa mort salutaire était de rendre les disciples témoins oculaires de la foi de sa résurrection, et de fortifier ainsi leurs espérances, afin que, méprisant la mort, ils entreprissent avec joie la lutte contre l'erreur.

S. Chrys.— Le Sauveur n'est pas venu pour triompher de sa propre mort (car, étant la vie, il n'avait point à redouter la mort), mais pour détruire la mort de l'homme; c'est pourquoi il n'a pas quitté son corps en mourant lui-même; mais il a été mis à mort par les hommes. Si son corps avait été malade et si on l'avait vu se dissoudre, il eût été étrange que celui qui guérissait les infirmités d'autrui eût ressenti la maladie dans son propre corps. Au contraire, si après être mort dans

---

dum si quis incombustibile quoddam nobis vas et prævalens ignis naturæ vellet ostendere, flammæ illud traderet, et consequenter a flamma illum illæsum extraheret : sic Dei Verbum volens ostendere instrumentum quo usus est ad humanam salutem, esse prævalens morti, mortale morti exposuit, ad demonstrandam ejus naturæ : deinde post modicum a morte illud eripuit vi divinæ virtutis. Et prima quidem causa mortis Christi hæc est; secunda vero divinæ potestatis ostensio, corpus Christi inhabitantis : cum enim antiquitus deificarent homines communem exitum mortis sortitos, quos heroas et divos nominabant : docuit illum solum mortuum verum Deum esse fatendum, quem bravia victoriæ morte prostrata decorant. Tertia ratio est victima pro toto genere hominum mactanda : qua oblata tota potestas dæmonum periit, et error quilibet est sedatus. Est et alia causa salutiferæ mortis, ut discipuli occulta fide conspicerent resurrectionem post mortem, ad quam propriam spem erigere docebantur : ut mortem contemnentes, agonem contra errores inirent alacriter.

Chrys. Non autem sui mortem (quam non habebat cum sit vita), sed hominum venit consumpturus Salvator : unde non propria morte corpus deposuit, sed ab hominibus illatam sustinuit. Sed etsi ægrotavisset corpus ejus, et in conspectu omnium solveretur, inconveniens erat eum qui sanaret aliorum languores, habere proprium

la solitude sans aucune maladie, il s'était présenté de nouveau, on n'aurait pas cru au récit de sa résurrection, car il faut mourir avant de ressusciter. Pourquoi donc aurait-il annoncé publiquement sa résurrection après une mort secrète? Si ces choses s'étaient passées dans l'ombre, que de mensonges les hommes n'eussent-ils pas inventés pour refuser de croire? Comment saurait-on la victoire du Christ sur la mort, s'il ne l'eût subie au grand jour et s'il n'eût prouvé, par l'incorruption de son corps, qu'il l'avait détruite? Mais direz-vous : Il aurait dû au moins chercher une mort glorieuse et éviter l'ignominie de la croix. S'il avait agi ainsi, il se serait rendu suspect comme s'il n'avait pas puissance contre toute espèce de mort. De même donc qu'un athlète qui, renversant l'adversaire que lui oppose un ennemi, montre qu'il est le plus fort de tous; de même, celui qui est la vie de tous a voulu subir sur la croix la mort ignominieuse que lui infligent ses ennemis (ils la croyaient infâme), afin qu'après avoir triomphé de celle-là, l'empire de la mort fût anéanti. Il n'est point décollé comme Jean, ni mutilé comme Isaïe, afin que son corps demeure entier et indivisible dans la mort, et qu'il ne serve point de prétexte à ceux qui voudraient diviser l'Eglise. De plus, il voulait porter la malédiction que nous avions encourue par nos péchés, en acceptant une mort maudite (celle de la croix), selon cette parole : « L'homme qui est pendu au bois est maudit (1). » Il meurt les bras étendus sur la croix, afin d'attirer d'une main le peuple ancien, et de l'autre les Gentils, pour les réu-

(1) Deut., 21, v. 23. Le texte de la Vulgate dit : « Celui qui est pendu au bois est maudit. » Dans les Septante il y a πᾶς κρεμάμενος, *quiconque est pendu*. Nulle part on ne lit : *L'homme*, etc.

corpus affectum languoribus. Sed etsi absque aliquo morbo seorsum alicubi corpus deposuisset, ac deinde rursus se offerret, non crederetur ei de resurrectione differenti : oportet enim mortem resurrectionem præcedere. Cur ergo resurrectionem palam quidem prædicaret, clanculo vero moreretur? Nimirum si latenter hæc evenissent, quot excogitarent homines incredulitatis calumnias? Quomodo pateret Christi in mortem victoria, nisi coram omnibus eam patiens per incorruptionem corporis probasset extinctam? Sed dices : Decebat saltem gloriosam mortem sibi excogitare, ut evitaret ignominiam crucis; sed etsi hoc fecisset, suspectum se reddidisset, quasi non habens virtutem contra quamlibet mortem. Sicut ergo pugil prosternens illum quem hostis obtulerit, ostenditur excellentior omnibus; sic omnium vita ab hostibus illatam (quam putabant esse diram et infamem) detestabilem mortem in cruce suscepit, ut hac interempta dominium mortis totaliter destruatur : propter quod non caput ei amputatur ut Joanni, neque sectus est ut Esaias : ut corpus integrum et indivisibile morti servet, et non fiat occasio volentibus Ecclesiam dividere. Volebat etiam supportare quam nos peccandi incurreramus maledictionem; maledictam mortem (scilicet crucis) suscipiendo; secundum illud : Maledictus homo qui pendet in ligno. In cruce etiam expansis manibus moritur, ut altera quidem manu veterem populum,

nir en lui. Il meurt sur la croix, pour expulser les démons de l'air et nous préparer la voie qui monte au ciel. — Théoph. — Enfin, comme la mort était venue par le bois, elle devait être anéantie par le bois, et le Seigneur devait traverser en vainqueur les douleurs du bois, pour expier la volupté qui venait du bois.

S. Grég. de Nysse. — La forme de la croix, dont les quatre extrémités se réunissent à un même centre, signifie que la vertu et la providence de celui qui y est suspendu doivent se répandre partout. — S. Aug. — Ce n'est pas en vain qu'il a choisi ce genre de mort; il voulait nous enseigner la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur dont parle l'apôtre; la largeur est dans le bois qui est placé en travers, il désigne les bonnes œuvres, parce que c'est là que les mains sont étendues; la longueur est dans celui qui de là descend jusqu'à terre, il est le signe de la fermeté (c'est-à-dire de la persistance et de la persévérance) dans la longanimité; la hauteur est dans cette partie qui s'élève au-dessus du bois qui est placé en travers, c'est-à-dire à la tête du crucifié, parce que la véritable espérance est du côté du ciel. Enfin, ce qui est enfoncé et caché (pour soutenir tout le reste) désigne la profondeur de la grâce gratuite.

S. Chrys. — Ils le crucifièrent entre deux larrons afin de le faire passer pour leur complice. D'où il suit : « Et les voleurs, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. » Mais il en fut autrement, car ils sont oubliés, tandis que la croix du Sauveur est partout honorée. Les rois déposant leurs couronnes mettent la croix sur leur manteaux de pourpre, sur leurs diadèmes, sur leurs armes; la croix brille sur les

---

altera eos qui sunt ex gentibus, trahat, utrosque sibi conjungens. Moriens etiam in cruce a dæmonibus expiat aerem, et ascensum nobis parat in cœlum. Theoph. Quia etiam per lignum mors intraverat, necesse erat ut per lignum exterminaretur; et ut Dominus per ligni dolores invictus transiens, confutaret delectationem provenientem ex ligno.

Greg. Nyssen. (orat. 1, *De resurrect. Christ.*). Sed et figura crucis a medio contactu in quatuor extrema partita significat virtutem et providentiam ejus qui in ea pependit, ubique diffusam. Aug., *De gratia novi et veteris Testamenti.* Non frustra enim tale genus mortis elegit, ut latitudinis, et longitudinis, et altitudinis, et profunditatis (de quibus Apostolus loquitur) magister existeret : nam latitudo est in eo ligno quod transversum desuper figitur : hoc ad bona opera pertinet, quia ibi extenduntur manus; longitudo in eo quod ab ipso ligno usque ad terram conspicuum est, ibi enim quodammodo statur (id est, persistitur et perseveratur), quod longanimitati tribuitur : altitudo est in ea ligni parte quæ ab illo quod transversum figitur sursum versus relinquitur; hoc est ad caput crucifixi quia bene sperantium superna expectatio est : jam vero illud ex ligno quod fixum occultatur (unde totum illud exsurgit) profunditatem signat gratuitæ gratiæ.

Chrys. Duos etiam latrones utrinque crucifixerunt, ut eorum suspicionis fieret particeps. Unde sequitur : Et latrones, unum a dextris, alterum a sinistris : sed non ita evenit : nam de illis nil dicitur : hujus autem crux ubique honoratur : reges diade-

saints autels, dans tout l'univers. Il n'en est pas ainsi des choses humaines; en effet, tant que vivent ceux qui ont fait de grandes choses, leurs œuvres sont glorifiées, mais quand ils meurent, elles périssent; pour le Christ, c'est le contraire : avant sa croix, tout est tristesse, après sa croix, tout est triomphe et gloire, afin que vous reconnaissiez que ce crucifié n'est pas seulement un homme.— Bède.— De plus, les deux larrons crucifiés avec le Christ figurent les chrétiens qui souffriront le martyre, ou qui se voueront à la continence parfaite; ceux qui le feront pour la gloire éternelle seront comme le larron qui était à droite, et ceux qui le feront en vue des louanges humaines seront comme le larron qui était à gauche.

Et Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Ils partagèrent ensuite ses vêtements et les jetèrent au sort. Cependant, le peuple se tenait là et le regardait, et les sénateurs, aussi bien que le peuple, se moquaient de lui, en disant : Il a sauvé les autres, qu'il se sauve maintenant lui-même, s'il est le Christ et l'élu de Dieu. Les soldats mêmes lui insultaient, s'approchant de lui, et lui présentaient du vinaigre, en lui disant : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.

S. Chrys. — Le Seigneur ayant dit : « Priez pour ceux qui vous persécutent, » le fait lui-même sur la croix; d'où il suit : « Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur. » Ce n'est pas que lui-même ne pût pardonner, mais il voulait nous apprendre à prier pour nos persécuteurs; non-seulement par ses paroles, mais encore par ses actions. Il dit : « Pardonnez-leur, » s'ils se repentent; car il est généreux pour le repentir, et il intercède pour ceux qui, après un si grand

---

…ata deponentes assumunt crucem in purpuris, in diadematibus, in armis : in mensa sacrata ubique terrarum crux emicat : non talia sunt humana : viventibus enim illis qui egerunt strenue, arrident propria gesta; his autem pereuntibus, pereunt; sed in Christo totum contrarium : nam ante crucem omnia mœsta; post crucem autem læta et gloriosa, ut scias non purum hominem esse crucifixum. Bed. Duo autem latrones cum Christo crucifixi significant eos qui sub fide Christi vel agonem martyrii vel continentiæ arctioris instituta subeunt; sed qui hæc pro æterna gloria faciunt, dextri latronis, qui autem humanæ laudis intuitu, sinistri latronis actus imitantur.

…sus autem dicebat : Pater, dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt. Dividentes vero vestimenta ejus miserunt sortes. Et stabat populus expectans; et deridebant eum principes cum eis dicentes : Alios salvos fecit : se salvum faciat, si hic est Christus Dei electus. Illudebant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes ei, et dicentes : Si tu es rex Judæorum, salvum te fac.

Chrys. (in *Cat. græc. Patrum*). Quia Dominus dixerat (Matth., 5) : Orate pro persequentibus vos, hoc etiam crucem ascendens fecit. Unde sequitur : Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis. Non quia non posset ipse relaxare, sed ut nos pro persequentibus orare doceret; non solum verbo, sed et opere. Dicit autem : Dimitte eis, si pœnituerint : favet enim pœnitentibus, si

crime, voudront effacer leurs fautes par la foi. — BÈDE. — Il ne faut pas croire que cette prière ait été vaine ; il obtint ce qu'il demandait dans ceux qui, après sa passion, crurent en lui. Sans doute il ne priait point pour ceux qui, sachant qu'il était le Fils de Dieu, le crucifièrent au lieu de le confesser, mais pour ceux qui, égarés par un zèle aveugle, ne savaient ce qu'ils faisaient. D'où il ajoute : « Car ils ne savent ce qu'ils font. » — GREC. — Aucun de ceux qui, depuis la croix, persévèrent dans l'infidélité, ne pourra être excusé par ignorance, à cause des grands miracles qui proclament hautement sa divinité.

S. AMB. — Il importe de considérer comment il monte sur la croix ; il est nu ; tel doit être celui qui veut vaincre le monde : il ne doit pas rechercher les biens du monde. Adam fut vaincu et se couvrit de vêtements, celui-ci se dépouille pour vaincre ; il monte sur la croix tel que Dieu nous avait formés au commencement. Tel le premier homme avait habité dans le paradis, tel le second Adam entre dans le paradis. Avant de monter sur la croix, il dépose ses vêtements royaux, afin que vous sachiez qu'il a souffert comme homme et non comme Dieu, quoique le Christ soit l'un et l'autre. — S. ATHAN. — Celui qui, par amour pour nous, s'était réduit à notre condition, avait pris aussi nos vêtements (qui étaient les signes de la mortalité d'Adam), pour les dépouiller, et nous revêtir de la vie et de l'incorruption.

SUITE. « Partageant ensuite ses vêtements, ils les tirèrent au sort. » — THÉOPH. — Peut-être quelques-uns d'entre eux en avaient besoin, ou plutôt ils agissaient ainsi par dérision et par outrage ; car, que

---

velint post tantam nequitiam reatum suum per fidem diluere. BEDA. Neque putandum est hic eum frustra orasse, sed in eis qui post ejus passionem crediderunt, quod orabat, impetrasse. Notandum sane quod non pro eis oravit qui quem Filium Dei intellexerunt, crucifigere magis quam confiteri voluerunt ; sed pro eis qui nesciebant quid facerent zelum Dei habentes, sed non secundum scientiam. Unde subdit : Non enim sciunt quid faciunt. GRÆC. Permanentes vero post crucem in infidelitate, nullus per ignorantiam juvari putabit : dignis miraculis sonora voce eum prædicantibus esse Deum.

AMBR. Refert ergo considerare qualis crucem ascendat : nudum enim video. Talis ergo ascendat, qui seculum vincere parat, ut seculi adjumenta non quærat. Victus est autem Adam qui vestimenta quæsivit ; vicit ille qui tegumenta deposuit : talis ascendit quales nos auctore Deo natura formavit. Talis in paradiso primus homo habitaverat, talis in paradisum homo secundus intravit. Pulchre autem ascensurus crucem regalia vestimenta deposuit : ut scias quasi hominem passum esse, non quasi Deum : etsi utrumque Christus. ATHAN. (orat. in *passionem vel in crucem Domini*). Qui etiam cunctas conditiones nostras causa nostri suscepit, induit vestimenta nostra (signa mortificationis Adæ), ut exuat illa ; et horum vice induat nos vitam et incorruptionem.

Sequitur : Dividentes vero vestimenta ejus, miserunt sortes. THEOPH. Forsitan enim plures eorum egebant : vel forte magis ad opprobrium hoc faciebant, et ex

pouvaient-ils trouver de précieux dans ces vêtements ? Le sort semble être un signe de la grâce de Dieu ; car, en consultant le sort, on ne tient aucun compte des personnes ou des mérites, mais on se rend au secret jugement de Dieu.

S. Aug. — Trois évangélistes ont raconté brièvement cette circonstance, mais saint Jean explique plus longuement comment tout ceci se passa.

Théoph. — Ils agissaient donc ainsi par dérision ; car si les princes insultaient, que dire de la multitude ? D'où il suit : « Le peuple (ceux qui avaient demandé qu'on le crucifiât) attendait (la fin), et les princes le raillaient avec lui. » — S. Aug. — Il dit *les princes*, sans ajouter *des prêtres*, pour désigner à la fois tous les principaux Juifs, soit les scribes, soit les anciens. — Bède. — Ils confessent sans le vouloir qu'il est le Sauveur d'autrui ; car il suit : « Disant : Il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même s'il est le Christ élu de Dieu. » — S. Athan. — Le Seigneur ne voulait pas être reconnu comme Sauveur en se sauvant lui-même, mais en délivrant ses créatures. C'est ainsi qu'un médecin ne se fait point connaître en se guérissant lui-même, mais en exerçant son art sur les malades ; de même le Seigneur (étant Sauveur) n'avait pas besoin de salut, et il ne voulait pas être reconnu comme Sauveur en descendant de la croix, mais en mourant ; car la mort du Sauveur a plus contribué au salut des hommes que n'eût fait sa descente de la croix.

Grec. — Le démon se voyant sans défense ne savait que faire, et comme s'il ne pouvait plus rien, sa dernière tentative fut de présenter du vinaigre à boire au Sauveur ; car il suit : « Les soldats aussi s'ap-

---

quadam lascivia : quid enim pretiosum inveniebant in vestibus ? Bed. In sorte autem videtur gratia Dei commendata esse : quia cum sors mittitur, non personæ cujusquam vel meritis, sed occulto Dei judicio ceditur. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 12). Hoc quidem breviter dictum est a tribus evangelistis ; Joannes autem distinctius hic explicat quemadmodum hoc gestum sit.

Theophyl. Deludentes igitur hoc agebant. Nam ubi principes subsannabant, quid dicere oportet de vulgo ? Sequitur enim : Et stabat populus (qui scilicet petierat eum crucifigi), expectans (scilicet finem), et deridebant eum principes cum eis. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 3). Quia principes dixit, nec addidit sacerdotum, omnes primates generali nomine complexus est : ut ibi possent intelligi scribæ et seniores. Bed. Qui etiam nolentes confitentur quod alios salvos facit. Sequitur enim : Dicentes : Alios salvos fecit, seipsum salvum faciat, si hic est Christus Dei electus. Athan. (ubi sup.). Dominus autem vere Salvator non salvando seipsum, sed creaturam liberando, volebat cognosci Salvator : neque enim medicus quia sibi medetur, medicus esse cognoscitur, nisi erga languidos artem probet : sic Dominus (Salvator existens) non habebat opus salute ; neque descendendo de cruce volebat cognosci Salvator, sed moriendo : multo namque majorem salutem mors Salvatoris affert hominibus, quam descensus de cruce.

Græc. Videns autem diabolus nullum esse sibi defensaculum, titubabat, et quasi aliud non valens, tentavit ulterius propinari Salvatori acetum ad bibendum. Sequi-

prochant et lui présentant du vinaigre. » Le démon ignorait qu'il agissait contre lui-même ; car il présentait au Sauveur l'amertume de sa colère, produite par la prévarication de la loi (qui pesait sur tous); le Sauveur la prenait pour l'épuiser, afin de nous donner à boire, au lieu de vinaigre, le vin servi par la sagesse. — Théoph. — Les soldats présentèrent ce vinaigre au Christ comme s'ils servaient un roi; car il suit : « Disant : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi. » — Bède. — Il faut remarquer que les Juifs blasphèment avec dérision le nom du *Christ*, qui leur était connu par l'autorité des Écritures, tandis que les soldats qui ignoraient les Écritures n'insultent point au Christ élu de Dieu, mais au roi des Juifs.

Il y avait aussi au-dessus de lui une inscription en grec, en latin et en hébreu où était écrit : Celui-ci est le roi des Juifs. Or, l'un des voleurs qui étaient crucifiés avec lui le blasphémait en disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même et nous avec toi. Mais l'autre le reprenant lui disait : N'avez-vous donc point de crainte de Dieu, non plus que les autres, vous qui vous trouvez condamné au même supplice? Encore pour nous, c'est avec justice, puisque nous souffrons la peine que nos crimes ont méritée ; mais celui-ci n'a fait aucun mal. Et il disait à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez arrivé en votre royaume. Et Jésus lui répondit : Je vous dis en vérité que vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis.

Théoph. — Considérez une autre malice suscitée par le démon contre le Christ : il publie par une triple inscription la condamnation du Christ, afin que tous les passants voient qu'il a été crucifié, parce qu'il se disait roi; car il suit : « Il y avait aussi au-dessus de lui une

---

tur enim : Illudebant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes illi : quod contra seipsum facere diabolus ignorabat : nam amaritudinem iræ ex prævaricatione legis factam (qua cunctos detinebat) Salvatori præbebat, quam ille sumens consumebat : ut vice aceti vinum det nobis in potum, quod sapientia miscuit. Theophyl. Obtulerunt autem milites Christo acetum quasi regi subministrantes : sequitur enim : Dicentes : Si tu es rex Judæorum, salvum te fac. Bed. Et notandum quod Judæi vocabulum Christi Scripturæ sibi auctoritate creditum blasphemantes irrident : milites vero utpote Scripturarum nescii, non Christo Dei electo, sed regi Judæorum insultant.

Erat autem et superscriptio scripta super eum litteris græcis, et latinis, et hebraicis : Hic est rex Judæorum. Unus autem de his qui pendebant latronibus, blasphemabat eum dicens : Si tu es Christus, salvum fac temetipsum et nos. Respondens autem alter, increpabat eum dicens : Neque tu times Deum, quod in eadem damnatione es : et nos quidem juste ; nam digna factis recipimus : hic vero nihil mali gessit ; et dicebat ad Jesum : Domine, memento mei cum veneris in regnum tuum. Et dixit illi Jesus : Amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso.

Theophyl. Aliam attende sagacitatem dæmonis agitatam in Christum. Triplici enim litterarum figura promulgabat accusationem Jesu ; ne scilicet quemquam transeuntium lateat quod hoc suspensus fuerat, quia

inscription en grec, en latin et en hébreu, où était écrit : Celui-ci est le roi des Juifs. » Ceci signifiait que *les peuples les plus puissants*, comme les Romains, *les plus sages*, comme les Grecs, *les plus religieux*, comme le peuple juif, se soumettraient à l'empire du Christ. — S. Amb. — C'est avec raison que cette inscription est placée sur la croix, parce que le Christ ne règne point par son corps mortel, mais par sa puissance divine. Je lis l'inscription du roi des Juifs quand je lis ces paroles : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Je lis la condamnation du Christ écrite sur sa tête quand je lis : « Et Dieu était le Verbe, » car Dieu est la tête du Christ.

S. Cyr. — Cependant un des larrons mêlait sa voix à celle des Juifs; car il suit : « Un des larrons qui étaient crucifiés avec lui le blasphémait en disant : Si tu es le Christ sauve-toi et sauve-nous; » mais l'autre réprouvait ses paroles; car il suit : « Mais l'autre le reprenait, disant : Ne crains-tu point Dieu non plus, toi qui subis la même condamnation? » Ensuite il confesse son propre crime en disant : « Pour nous c'est justice; car nous recevons ce que nos forfaits ont mérité. » — S. Chrys. — Ici le condamné remplit le rôle de juge, et celui qui, au milieu des tourments, avait confessé ses crimes devant Pilate, commence à reconnaître la vérité; c'est que, autre est le jugement des hommes qui ignorent le secret des cœurs, autre est celui de Dieu qui pénètre les âmes; là un aveu est suivi du châtiment, ici la confession est une cause de salut. Cependant il proclame l'innocence du Christ lorsqu'il ajoute : « Mais celui-ci n'a rien fait de mal. » Comme s'il disait : Vois cette nouvelle injustice qui condamne l'inno-

---

se regem faciebat : dicitur enim : Erat autem et superscriptio scripta super eum litteris græcis, latinis et hebraicis : Hic est rex Judæorum : per quod significabatur potentissimas gentium, quales erant Romani, prudentissimas quales Græci, maxime Deum colentes quale fuit Judæorum genus, subjici debere imperio Christi. Ambr. Merito autem supra crucem ponitur titulus; quia non humani corporis, sed divinæ potestatis est regnum quod habet Christus. Lego titulum regis Judæorum, cum lego (Joan., 19) : Regnum meum non est de hoc mundo. Lego causam Christi super caput ejus scriptam, cum lego (Joan., 1) : Et Deus erat Verbum : caput enim Christi Deus (1 *ad Corinth.*, 11).

Cyril. Alter autem latronum eadem cum Judæis eructabat. Sequitur enim : Unus autem de his qui pendebant latronibus, blasphemabat eum, dicens : Si tu es Christus, salvum fac temetipsum et nos : alter vero refrænabat voces ipsius : sequitur enim : Respondens alter increpabat eum, dicens : Neque tu times Deum, quia in eadem damnatione es. Sed et proprium reatum confessus est, subdens : Et nos quidem juste; nam digna factis recipimus. Chrys. Hic fungitur vice judicis condemnatus; et incipit de veritate censere qui coram Pilato post multa tormenta confessus est scelera : quia aliud est homo censor, quem latent intima; et aliud Deus, qui mentes penetrat : et ibi quidem post confessionem pœna subsequitur, hic autem confessio fit ad salutem : sed et Christum pronuntiat innocentem, cum subdit : Hic vero nihil mali fecit : quasi dicat : Novam

cence avec le crime ; nous avons tué les vivants, celui-ci a ressuscité les morts ; nous avons dérobé le bien d'autrui, celui-ci commande de donner son propre bien. C'est ainsi que ce bienheureux larron instruisait ceux qui étaient présents, en parlant de la sorte pour reprendre l'autre larron. Cependant, voyant que la foule avait les oreilles fermées, il revient à celui qui connaît le fond des cœurs; car il suit : « Et il disait à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez dans votre royaume. » Tu aperçois un crucifié et tu le déclares Seigneur; tu vois la figure d'un condamné et tu proclames la dignité d'un roi; accablé de mille maux, tu supplies la source de la justice de se souvenir de ta misère ; mais je découvre ce royaume caché, et vous, Seigneur, vous écartez mes crimes publics et vous agréez la foi de mes secrètes pensées. L'iniquité a envahi le disciple de la vérité, est-ce que la vérité ne changera point le disciple de l'iniquité?

S. Grég. — Les clous avaient lié à la croix les mains et les pieds du larron. Dans ses tourments, il n'avait de libre que son cœur et sa langue; par une inspiration divine, il offrit à Jésus tout ce qu'il avait encore de libre, afin que selon ce qui est écrit : « Son cœur crût pour la justice et sa bouche fît la confession du salut. » C'est ainsi que le larron, rempli de grâce, reçut tout-à-coup, et conserva sur la croix les trois vertus dont parle l'apôtre; il eut la foi puisqu'il crut au royaume de Dieu qu'il voyait mourir avec lui; il eut l'espérance puisqu'il sollicita l'entrée de son royaume; il posséda aussi dans sa mort une vive charité puisqu'il reprocha sa faute à son frère et complice qui mourait pour un semblable crime.

---

vide injuriam, honestatem damnari cum scelere. Nos viventes occidimus, hic mortuos suscitavit : nos aliena sumus furati, hic et sua jubet tribuere. Beatus igitur latro astantes docebat, talia disserens quibus alterum increpabat. Sed ut vidit extinctos auditus astantium, redit consequenter ad eum qui novit præcordia. Sequitur enim : Et dicebat ad Jesum : Domine, memento mei cum veneris in regnum tuum. Crucifixum aspicis, et Dominum profiteris ; condemnati vides figuram, et regis prædicas dignitatem ; mille malis imbutus, postulas justitiæ fontem reminisci tuæ nequitiæ ; sed intueor latens regnum : et tu avertis mea publica scelera, et acceptas fidem intentionis occultæ. Discipulum veritatis usurpavit nequitia, discipulum nequitiæ non commutabit veritas ?

Greg. (18 *Moral.*, c. 23). In cruce clavi manus ejus pedesque ligaverant, nihilque a pœnis in eo liberum, nisi cor et lingua remanserunt. Inspirante Deo totum illud ei obtulit quod in se liberum invenit : ut juxta hoc quod scriptum est (*ad Rom.*, 10) : Corde crederet ad justitiam, ore confiteretur ad salutem. Tres autem virtutes quas Apostolus memorat (1 *ad Cor.*, 3) subito repletus gratia, et accepit latro, et servavit in cruce : fidem namque habuit, qui regnaturum Deum credidit, quem secum pariter morientem vidit; spem habuit, qui regni ejus aditum postulavit ; charitatem quoque in morte sua vivaciter tenuit, qui fratrem et collatronem pro simili scelere morientem de iniquitate sua redarguit.

Ambr. Pulcherrimum autem datur affectandæ conversionis exemplum, quod tam

S. Amb. — Cet exemple est bien propre à nous exciter à entreprendre notre conversion, puisque le pardon est accordé si promptement au larron. Le Seigneur lui pardonne tout aussitôt, parce qu'il se convertit tout aussitôt. La grâce est plus étendue que sa prière; car le Seigneur accorde toujours plus qu'on ne demande; il lui demandait de se souvenir de lui. Or, il suit : « Jésus lui dit : En vérité, je vous le dis, aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis. » Car la vie, c'est d'être avec le Christ; et où est le Christ, là est le royaume. — Théoph. — Comme un roi victorieux qui rentre en triomphateur porte avec lui le plus riche butin, ainsi le Seigneur, ayant enlevé au démon une partie de son butin (le larron), le conduit avec lui dans le paradis.

S. Chrys. — C'est ainsi qu'on eût pu voir le Sauveur au milieu des larrons, avec la balance de la justice, pesant la foi et l'infidélité. Le démon avait chassé Adam du paradis, le Christ introduisit un larron dans le paradis avant tous les hommes et même avant les apôtres. Il entre dans le paradis pour une parole et seulement pour sa foi, afin que personne ne désespère à cause de ses fautes. Remarquez ce rapide changement; de la croix il passe au ciel, du supplice au paradis, afin que vous reconnaissiez que tout cela ne vient point du mérite du larron, mais de la clémence de Dieu. Mais s'il est aussitôt récompensé, la résurrection ne devient-elle pas superflue; car puisque le Seigneur introduit le larron dans le paradis, tandis que son corps demeure exposé à la corruption, il n'y a plus de résurrection des corps; c'est ainsi que plusieurs raisonnent. Est-ce donc que la chair qui a partagé les travaux de l'âme sera privée des récompenses? Ecoutez ces paroles de

---

cito latroni venia relaxetur. Cito ignoscit Dominus, quia cito ille convertitur : et uberior est gratia quam precatio : semper enim Dominus plus tribuit quam rogatur: ille rogabat ut memor sui esset; de Domino autem sequitur : Et dixit illi Jesus : Amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso. Vita est enim esse cum Christo; et ubi Christus, ibi regnum. Theophylact. Et quemadmodum quisque rex victoriosus rediens ex triumpho optima prædarum fert secum, sic et Dominus prædatus portionem diabolicarum prædarum (scilicet latronem) duxit secum in paradisum.

Chrys. Erat ergo videre Salvatorem in medio latronum, trutina justitiæ trutinantem fidem et infidelitatem. Expulit diabolus de paradiso Adam; Christus latronem intulit in paradisum ante totum orbem et ante apostolos : nudo verbo et sola fide in paradisum introivit, ne quis post errores introitum desperaret. Attende celeritatem : a cruce in cœlos, a condemnatione in paradisum; ut noveris, non ad benevolentiam illius, sed ad clementiam Dominum totum fecisse. Si autem jam facta est bonorum retributio, nunquid supervacua erit resurrectio; si enim introduxit latronem in paradisum, corpus autem ejus corruptum remansit foris, liquet non esse resurrectionem corporum : hæc dicunt illi. Sed caro quæ fuit laborum particeps, nunquid privabitur præmiis? Audi Paulum dicentem (1 *ad Cor.*, 15) : Oportet corruptibile hoc

saint Paul : « Il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité. » De plus, puisque le Seigneur, après avoir promis le royaume des cieux au larron, l'introduit dans le paradis, il ne lui a pas encore donné la récompense. On répond : Sous le nom de paradis, il désigne le royaume des cieux ; il se sert de ce nom vulgaire en parlant au larron parce que celui-ci n'avait pas entendu ses sublimes enseignements. D'autres, au lieu de lire : « Aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis, » lisent ainsi : « Je vous le dis aujourd'hui, » et ensuite : « Vous serez avec moi dans le paradis. » Cependant nous ajoutons une solution plus naturelle : de même que les médecins, voyant un malade dans un état désespéré, disent : « Il est mort, » de même il est dit du larron qu'il est entré dans le paradis parce qu'il n'a plus à craindre de retomber dans la perdition. — Théoph. — Il est encore plus vrai de dire que, quoique le larron et les autres saints ne soient pas en possession de toutes les promesses, parce qu'ils ne doivent pas en obtenir l'accomplissement sans nous, selon l'épître de saint Paul aux Hébreux, ils sont néanmoins dans le royaume des cieux et dans le paradis.

S. Grég. de Nysse. — Il convient aussi d'examiner comment le larron est jugé digne du paradis, tandis que le glaive de feu en interdit l'entrée aux saints ? Mais remarquez que le texte divin dit que ce glaive était *versatile*, pour éloigner les indignes et laisser une libre entrée à ceux qui sont dignes. — S. Grég. — Ou encore : il est dit que ce glaive de feu était *versatile*, parce qu'il devait disparaître un jour, savoir, lorsque viendrait celui qui nous ouvrirait la voie du paradis par le mystère de son incarnation. — S. Amb. — Il faut encore

---

incorruptionem induere. Sed si Dominus pollicitus est regnum cœlorum, introduxit autem latronem in paradisum, nondum ei retribuit præmia. Sed dicunt : Nomine paradisi regnum cœlorum nominavit, usitato nomine utens dum alloqueretur latronem qui nihil audierat de arduis documentis. Quidam autem non sic legunt : Hodie mecum eris in paradiso ; sed sic, dico tibi hodie ; et consequenter : Mecum eris in paradiso. Sed adhuc evidentiorem solutionem subjungemus : nam medici cum vident aliquem desperatum, dicunt : Jam mortuus est : sic et latro quoniam non amplius timebatur ejus regressus ad perditionem, dicitur paradisum introisse. Theoph. Hoc tamen est verius omnibus, quod quamvis non omnia promissa sortiti sunt, et latro et alii sancti, ne sine nobis consummarentur, ut dicitur in epistola ad Hebræos (cap. 11), sunt tamen in regno cœlorum et in paradiso.

Greg. Nyssen. Hic iterum oportet discutere quomodo latro censeatur dignus paradiso, cum sanctis romphæa flammea prohibeat introitum ? Sed attende quod sermo divinus eam versatilem dicit ; ut indignis quidem obviet, dignis vero liberum ad vitam patefaciat aditum. Greg. (12 *Moral.*, cap. 6). Vel illa romphæa flammea, versatilis dicitur, pro eo quod sciset quandoque venire tempus, ut etiam removeri debuisset ; quando scilicet veniret qui suæ incarnationis mysterio paradisi nobis iter aperiret. Amb.

expliquer comment les autres évangélistes (saint Matthieu et saint Marc) disent que les deux larrons insultaient le Sauveur, tandis que saint Luc dit qu'un seul l'outrageait et que l'autre le reprenait; peut-être que celui-ci l'insulta d'abord et qu'ensuite il fut tout-à-coup converti. Il est encore possible que le pluriel soit mis pour le singulier comme dans ce passage : « Ils erraient couverts de peaux de chèvres; » et dans celui-ci : « Ils ont été sciés, » quoique Elie fût seul vêtu de cette manière, et que Isaïe seul ait été scié. Mystiquement, ces deux larrons figurent les deux peuples pécheurs qui devaient être crucifiés avec le Christ par le baptême, et leur dissentiment figure la diversité des fidèles. — Bède. — En effet, *nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, avons été baptisés en sa mort ;* comme nous étions pécheurs, nous avons été purifiés par le baptême; cependant les uns sont couronnés parce qu'ils glorifient Dieu souffrant dans la chair; les autres sont privés du don qu'ils ont reçu parce qu'ils ont renié la foi et les œuvres de leur baptême.

Il était environ la sixième heure du jour, et toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième heure. Le soleil fut obscurci, et le voile du temple se déchira par le milieu. Et Jésus, jetant un grand cri, dit ces paroles : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. Et en prononçant ces mots il expira.

S. Cyr. — Lorsqu'ils eurent crucifié le Seigneur de toutes choses, l'univers pleura son Créateur, et la lumière s'obscurcit en plein midi, selon la prophétie d'Amos; d'où il est dit : « Il était environ la sixième

---

Sed et illud solvendum est, quia alii (scilicet Matthæus et Marcus) duos convicìantes inducunt latrones, iste unum convitiantem, unum repugnantem : fortasse et iste prius convitiatus est, sed repente conversus est. Potuit etiam de uno pluraliter dici, sicut est illud (*ad Hebr.*, 11) : In caprinis pellibus ambulabant; et illud secti sunt : cum solus Elias melotidem habuisse, Esaias sectus esse doceatur. Mystice autem duo latrones duos populos peccatores significant per baptismum crucifigendos esse cum Christo, quorum dissensio diversitatem pariter credentium significat. Bed. Quicunque enim baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus (*ad Rom.*, 6); per baptismum autem, cum peccatores essemus, abluimur : sed alii dum Deum in carne passum laudant, coronantur; alii dum aut fidem aut opera baptismi habere renuerunt, dono quod accepere privantur.

Erat autem fere hora sexta; et tenebræ factæ sunt in universa terra usque in horam nonam : et obscuratus est sol, et velum templi scissum est medium. Et clamans voce magna Jesus, ait : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum; et hæc dicens expiravit.

Cyril. Postquam cruci tradiderunt Dominum omnium, mundi machina lugebat proprium Dominum, et obtenebrata est lux in meridie secundum Amos (cap. 8, vers. 9); unde dicitur : Erat autem fere hora sexta, etc. Quod erat manifestum indicium quod forent passuræ caliginem crucifigentium ani-

heure, etc. » C'était un signe manifeste des ténèbres qui allaient se répandre dans les âmes de ceux qui crucifiaient le Sauveur. — S. Aug. — Saint Matthieu et saint Marc parlent aussi de ces ténèbres; mais saint Luc en dit la cause, en ajoutant : « Et le soleil s'obscurcit.» — S. Aug. — Il est évident que cet obscurcissement du soleil n'était pas le résultat du cours régulier des astres, puisque c'était la pâque des Juifs qui se célèbre à la pleine lune, tandis que les éclipses ordinaires n'arrivent que lorsque la lune est en pleine décroissance. — S. Denys. — Comme nous étions à Héliopolis (1), nous vîmes la lune tomber sur le soleil d'une manière imprévue (car ce n'était pas le temps de la conjonction de ces astres), et elle se plaça surnaturellement sur le diamètre du soleil, depuis la neuvième heure jusqu'au soir; ainsi, nous vîmes cette éclipse commencer à l'orient et durer jusqu'au coucher du soleil. Ensuite la lune rétrograda, de sorte que la disparition et le retour de la lumière ne se firent point par le même côté, mais par le côté opposé. Tels sont les faits surnaturels qui arrivèrent alors, et qui ne peuvent être attribués qu'au Christ créateur de toutes choses. — Grec. — Ce prodige eut donc lieu afin qu'il fût évident que celui qui souffrait était le Seigneur de toutes les créatures. — S. Amb. — Le soleil se voila à cause de ces sacriléges, pour couvrir de son ombre le spectacle de ce crime funeste; les ténèbres se répandirent devant les yeux de ces perfides afin que la lumière de la foi fût plus éclatante.

Bède. — Saint Luc, racontant miracle sur miracle, ajoute : « Et le

(1) Ηλιουπολις, *ville du soleil*. C'était une ville d'Egypte qui était dédiée au soleil.

---

mæ. Aug. (*De con. Evang.*, lib. 3, cap. 17). Hoc autem quod de tenebris dictum est, etiam alii duo Matthæus et Marcus contestantur : addit autem Lucas unde factæ sunt tenebræ, cum subdit : Et obscuratus est sol. Aug. (3 lib. *De civit.*, cap. 15). Quam solis obscurationem non canonico cursu siderum accidisse satis ostendit, quod tunc erat pascha Judæorum, quod plena luna solemniter agitur : regularis autem solis defectio non nisi in fine lunæ contingit. Dion. (*ad Polycarpum*). Apud Heliopolim enim tunc præsentes, inopinabiliter soli lunam incidentem videbamus (non enim erat conveniens conjunctionis hujus tempus), et rursus ipsam a nona hora usque ad vesperam, ad solis diametrum supernaturaliter restitutam. Eclipsim etiam illam ex Oriente vidimus incepisse, et usque ad solarem terminum pervenisse; postea vero retrocessisse; ac rursus non ex eodem defectum et restitutionem luminis extitisse, sed ex adverso diametri factam esse : talia sunt ejus temporis facta supernaturalia, et soli Christo qui est omnium causa, possibilia factu. Græc. Hoc igitur prodigium factum est, ut pateret quod qui mortem susceperat, gubernator esset totius creaturæ. Ambr. Sol etiam occidit sacrilegis, ut funesti spectaculum sceleris obumbraret; tenebræ effusæ sunt oculis perfidorum, ut fidei lumen refulgeret.

Bed. Volens autem Lucas miraculum miraculo adjungere, subjungit : Et velum templi scissum est medium. Hoc expirante Domino factum est, sicut Matthæus et

voile du temple se déchira par le milieu. » Ceci arriva au moment où le Seigneur expira, selon le récit de saint Matthieu et de saint Marc, mais saint Luc l'a rapporté par anticipation. — THÉOPH. — Le Seigneur montrait ainsi que désormais le Saint des saints ne serait plus inaccessible, mais qu'il serait livré aux profanations des Romains, et que l'entrée en serait ouverte à tous. — S. AMB. — Le voile du temple se déchira pour signifier la division des deux peuples et la profanation de la synagogue. Le voile ancien se déchire afin que l'Église suspende les voiles nouveaux de sa foi. Le voile de la synagogue se fend afin que les mystères profonds de la religion soient révélés aux regards de notre âme. — THÉOPH. — Enfin, ceci nous montre que le voile qui nous séparait des mystères du ciel est déchiré, c'est-à-dire que l'inimitié de Dieu et le péché sont détruits.

S. AMB. — Lorsqu'il eut bu le vinaigre, tout le mystère de son incarnation mortelle fut accompli, et l'immortalité seule demeura. D'où il suit : « Et jetant un grand cri, Jésus dit : Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains. » — BÈDE. — En invoquant son Père, il déclare qu'il est *le Fils de Dieu;* en remettant son esprit, il ne révèle point une faiblesse, mais il indique la confiance qu'il a dans la puissance de son Père, qui est aussi la sienne. — S. AMB. — Sa chair meurt pour ressusciter; il remet son esprit à son Père afin que tous les êtres célestes fussent aussi délivrés des liens de l'iniquité, et que la paix se fît dans le ciel pour régner ensuite sur la terre. — S. CYR. — Cette parole nous apprend que les âmes des saints ne sont plus captives dans l'enfer (comme auparavant) (1), mais sont avec Dieu, et que le Christ

(1) Ici l'enfer signifie les limbes.

Marcus contestantur; sed Lucas præoccupando narravit. THEOPH. Per hoc autem Dominus ostendebat, quod non erunt ulterius Sancta Sanctorum inaccessibilia; sed tradita in manus Romanorum inquinarentur, et eorum aditus pateret. AMBR. Velum etiam scinditur, quo duorum populorum divisio, et synagogæ profanatio declaratur. Scinditur velum vetus, ut Ecclesia nova fidei suæ vela suspendat. Synagogæ velamen suspenditur, ut religionis interna mysteria revelato mentis cernamus intuitu. THEOPH. Per hoc etiam ostenditur quod velum (quod sequestrabat nos a sacris quæ sunt in cœlo) disrumpitur, id est, Dei inimicitia et peccatum.

AMBR. Deinde ubi acetum bibit, assumptæ mortalitatis impletum est omne mysterium, et immortalitas sola remansit. Unde sequitur : Et clamans voce magna ait Jesus : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. BED. Patrem invocando, Filium Dei se esse declarat; spiritum vero commendando, non defectum suæ virtutis, sed confidentiam ejusdem cum Patre potestatis insinuat. AMBR. Caro moritur, ut resurgat; spiritus Patri commendatur, ut cœlestia quoque ab iniquitatis vinculo solverentur : et pax fieret in cœlo, quam pax terrena sequeretur. CYRIL. Hæc autem vox edocet quod animæ sanctorum non deinceps in inferno clauduntur (ut prius), sed apud Deum sunt, hujus rei facto Christo principio. ATHA. (*De incarnatione, vel na-*

est le principe de cette délivrance. — S. ATH. — Dans sa personne il remet à son Père tous les hommes qui ont reçu la vie de lui ; car nous sommes ses membres, selon cette parole de l'Apôtre aux Galates : « Vous êtes tous un en Jésus-Christ. »

S. GRÉG. de Nysse. — On se demande comment le Christ se divise ici lui-même en trois : Il va *dans les entrailles de la terre,* comme il l'avait dit aux pharisiens ; *dans le paradis de Dieu,* comme il l'a dit au larron ; et *dans les mains de son Père,* comme il le dit maintenant. Cette difficulté disparaît pour ceux qui méditent avec soin ; car celui qui est partout par sa divine puissance est à la fois présent en tout lieu. — S. AMB. — Il recommande son âme à son Père, mais tandis qu'il est dans le ciel il illumine les enfers, afin que la rédemption soit universelle ; car le Christ est dans toutes choses et toutes choses sont dans le Christ. — S. GRÉG de Nysse. — On peut encore répondre qu'au moment de la passion la divinité n'abandonna aucune partie de l'humanité à laquelle elle s'était unie, et qu'elle sépara volontairement l'âme du corps en restant elle-même unie à l'une et à l'autre. C'est ainsi que, par son corps dévoué à la mort, il a vaincu la puissance de la mort, et que par son âme il a préparé au larron l'entrée du paradis. Or, Isaïe dit, en parlant de la Jérusalem céleste, qui n'est autre que le paradis : « J'ai peint tes murailles sur mes mains (1). » D'où il est évident que la main de Dieu est dans le paradis. — S. JEAN DAMASC. — Ou encore (pour être plus précis) : il était dans le sépulcre selon le

(1) C'est la traduction des Septante. La Vulgate dit : « Je vous ai dépeint sur mes mains, et vos murailles sont toujours devant mes yeux (Isaïe, 49, v. 15). »

---

tura humana suscepta contra Arianos). Commendat enim Patri per se universos mortales in se vivificatos. Nam sumus membra ejus, secundum illud Apostoli ad Galatas : Omnes unum estis in Christo.

GREG. Nyss. (orat. 1 *De resurrect.*). Decet autem quærere qualiter in eodem tempore Dominus tripartitur seipsum : In viscera terræ, ut dixerat pharisæis (Matth., 12, v. 4) ; in paradisum Dei, ut dixit latroni ; in manus paternas, ut nunc dicitur. Sed recte considerantibus, hoc nec quæstione dignum videtur. Nam qui ubique est, per divinam potentiam in quolibet loco adest. AMBR. Commendatur ergo Patri spiritus ; sed cum sit in superioribus, illuminat et inferna, ut universa redimantur. Christus enim omnia, et in Christo omnia. GREG. Nyss. (ubi sup.). Alia solutio est quod tempore passionis neutram partem humanitatis semel unita Divinitas dimisit, sed animam de corpore sponte disjunxit, se tamen in utroque permanentem ostendit. Nam per corpus in quo mortem suscepit, confutavit mortis potentiam ; per animam vero latroni paravit introitum paradisi. Dicit autem Esaias (cap. 49) de superna Hierusalem, quæ a paradiso non est alia : Super manus meas depinxi mœnia tua ; unde palam est quod existens in paradiso manus Patris inhabitat. DAMAS. (in homil. *De sabbato sancto post medium*). Vel (expressius loquendo) in sepulcro erat secundum corpus ; in inferno secundum animam, et in paradiso cum latrone ; sed sicut Deus, in throno erat cum Patre et Spiritu Sancto.

corps, dans l'enfer selon l'âme, et dans le paradis avec le larron, comme Dieu, sur son trône avec le Père et le Saint-Esprit.

Théoph. — Il expire en poussant un grand cri, parce qu'il avait la puissance de déposer sa vie et de la reprendre. D'où il suit : « Et disant cela, il expira. » — S. Amb. — Comme s'il disait : Il rendit l'âme ; il ne la perdit point malgré lui, car ce qu'on rend est volontaire et ce qu'on perd est forcé.

Alors le centenier, ayant vu ce qui était arrivé, glorifia Dieu, en disant : Certainement cet homme était juste. Et toute la multitude de ceux qui assistaient à ce spectacle, considérant toutes ces choses, s'en retournait en se frappant la poitrine. Tous ceux qui étaient de la connaissance de Jésus, et les femmes qui l'avaient suivi de Galilée, étaient là aussi, et regardaient de loin ce qui se passait.

S. Aug. — Comme il avait rendu l'âme aussitôt après ce grand cri, tous ceux qui étaient présents en furent saisis d'un grand étonnement, car les crucifiés souffraient longtemps avant de mourir. D'où il est dit : « Le centurion voyant ce qui était arrivé glorifia Dieu, disant : Certainement cet homme était juste. » — S. Aug. — Il n'y a point de contradiction entre saint Matthieu, qui dit que le centurion fut saisi d'étonnement lorsque la terre trembla, et saint Luc qui le rapporte au moment où il expira en poussant un grand cri, afin de montrer quelle puissance il avait quand il mourut. D'ailleurs saint Matthieu ne dit pas seulement que le centurion fut saisi d'étonnement *en voyant le tremblement de terre*, il ajoute : « Et tout ce qui se passait ; » de sorte qu'il démontre la vérité du récit de saint Luc, qui rapporte cet étonnement

---

Theoph. Clamans vero alta voce expirat, quia inerat ei potestas ponendi animam suam, et eam resumendi. Unde sequitur : Et hæc dicens expiravit. Ambr. Quasi dicat : Tradidit spiritum ; quia non invitus amisit : quod enim emittitur, voluntarium est ; quod amittitur, necessarium.

Videns autem centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum, dicens : Vere hic homo justus erat. Et omnis turba eorum qui simul aderant ad spectaculum istud, et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertebantur. Stabant autem omnes noti ejus a longe, et mulieres quæ secutæ eum erant a Galilæa, hæc videntes.

Aug. (4 *De Trinit.*, cap. 13). Cum post illam vocem continuo tradidit spiritum, hoc maxime qui aderant, sunt mirati ; longa enim morte cruciabantur ligno suspensi : unde dicitur : Videns autem centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum dicens : Vere hic homo justus erat. Aug. (*De con. Evang.*, lib. 3, cap. 20). Non est autem contrarium quod Matthæus viso terræmotu dicit admiratum centurionem, cum Lucas dicat hoc eum admiratum fuisse quod emissa illa voce expirasset, ostendens quam potestatem habuit quando moreretur. In eo autem quod Matthæus dicit non solum viso terræmotu, sed addidit, et his quæ fiebant, integrum locum fuisse demonstravit Lucæ ; ut diceret ipsum Domini mortem fuisse

au moment de la mort du Seigneur. De même quand saint Luc dit. « Le centurion voyant ce qui était arrivé, » il comprend dans ces paroles générales tout ce qu'il y eut d'étonnant à cette heure, comme en parlant d'un fait merveilleux dont les autres miracles n'étaient que des circonstances et des détails. On pourrait trouver une divergence en ce que l'un fait dire au centurion : Cet homme était vraiment le Fils de Dieu; tandis que saint Luc lui fait dire : « Cet homme était juste; » mais il faut croire que le centurion a prononcé ces deux paroles, et que chacun en a rapporté une seule, ou bien que saint Luc a exprimé quelle était la pensée du centurion en appelant Jésus *Fils de Dieu*. En effet, peut-être que le centurion n'avait pas voulu dire qu'il était *Fils unique de Dieu égal au Père*; mais qu'il l'avait proclamé *Fils de Dieu* parce qu'il le croyait juste, comme beaucoup de justes ont été appelés *enfants de Dieu*. De même, lorsque saint Matthieu parle de ceux qui étaient avec le centurion, tandis que saint Luc n'en dit rien, il n'y a pas de contradiction, quoique l'un dise plus que l'autre; aussi saint Matthieu dit : *Ils furent saisis de crainte*; tandis que saint Luc ne dit pas : *Il fut saisi de crainte*, mais *il glorifia Dieu*. Qui ne comprend que la crainte lui ait fait glorifier Dieu?

Théoph. — Il semble que maintenant s'accomplissent ces paroles du Seigneur : « Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » En effet, lorsqu'il fut élevé sur la croix, il attira le larron et le centurion, ainsi que plusieurs Juifs dont il est dit : « Ceux qui assistaient à ce spectacle et qui virent ces choses s'en retournèrent en frappant leur poitrine. » — Bède. — Ils frappaient leur poitrine en signe de deuil et de repentir, ce qui peut s'entendre de deux manières,

---

miratum. Quod autem Lucas etiam ipse dixit : Videns autem centurio quod factum erat, in eo genere inclusit omnia quæ facta erant in illa hora mirabiliter, tanquam unum mirabile factum commemorans; cujus quasi membra et partes erant omnia illa miracula. Quod autem alius dixit centurionem dixisse : Vere Filius Dei erat iste, Lucas autem ait quod justus erat, putari potest diversum; sed vel utrumque dictum a centurione debemus intelligere, et aliud illum, aliud istum commemorasse; vel fortasse Lucam exprimere sententiam centurionis, quomodo dixerit Jesum Filium Dei; forte enim non eum unigenitum æqualem Patri centurio intellexerat, sed ideo Filium Dei dixerat, quia justum crediderat, sicut multi justi dicti sunt filii Dei. Jam vero quia Matthæus addidit eos qui cum centurione erant, Lucas vero hoc tacuit, non est contrarium cum alius dicit quod alius tacet; et Matthæus dixit : Timuerunt valde. Lucas autem non dixit : Timuit, sed, glorificavit Deum : quis non intelligat eum timendo Deum glorificasse?

Theoph. Nunc autem videtur effectum sortiri quod Dominus dixerat : Cum exaltatus fuero, omnia ad me traham. Exaltatus namque in cruce attraxit latronem et centurionem, sed et quosdam Judæorum, de quibus sequitur : Et omnis turba eorum qui simul aderant ad spectaculum istud, et videbant, percutiebant pectora, etc. Bed. Quod percutiebant pectora quasi pœnitentiæ

soit parce qu'ils regrettaient la mort injuste de celui dont ils avaient aimé la vie, soit parce que se souvenant d'avoir demandé sa mort, ils tremblent qu'il ne soit plus glorifié dans la mort. Remarquez que les Gentils craignant Dieu le glorifient et le confessent à haute voix, tandis que les Juifs se contentent de frapper leur poitrineet retournent en silence dans leurs maisons.

S. Amb. — O cœurs des Juifs, plus durs que les rochers ! le juge les reprend, le centurion croit, le traître désavoue son crime par sa mort, les éléments se troublent, la terre est ébranlée, les sépulcres s'ouvrent, et cependant la dureté des Juifs demeure inébranlable au milieu du bouleversement de l'univers. — Bède. — Ainsi le centurion figure la foi de l'Église qui confesse le Fils de Dieu, tandis que la synagogue est dans le silence. C'est alors que s'accomplit ce dont le Seigneur se plaint à son Père, en disant : « Vous avez éloigné de moi mes amis et mes proches, et ceux qui me connaissaient ont fui ma misère. » D'où il suit : « Tous ses amis se tenaient éloignés. » — Théoph. — Cependant les femmes, dont le sexe fut autrefois maudit, sont là qui attendent et contemplent ces choses ; car il suit : « Les femmes qui l'avaient suivi de Galilée regardaient. » De sorte qu'elles reçoivent les premières grâces de la justification et de la bénédiction qui émanent de la passion aussi bien que de la résurrection.

Dans le même temps un sénateur appelé Joseph, homme vertueux et juste, qui n'avait point consenti au dessein des autres ni à ce qu'ils avaient fait ; qui était d'Arimathie, ville de Judée, et du nombre de ceux qui attendaient le royaume de Dieu ; cet homme, dis-je, vint trouver Pilate, lui demanda le.

---

et luctus indicium, potest dupliciter intelligi : sive quod eum cujus vitam dilexerunt, injuste occisum dolebant ; sive quod cujus mortem se impetrasse meminerunt, hunc in morte amplius glorificatum tremebant. Notandum autem quod Gentiles Deum timentes, apertæ confessionis voce glorificant : Judæi percutientes solum pectora, silentes domum redeunt.

Ambr. O duriora saxis pectora Judæorum ! Judex arguit, credit minister, proditor scelus suum morte condemnat, elementa fugiunt, terra concutitur, monumenta reserantur : Judæorum tamen immobilis duritia manet orbe concusso. Bed. Unde merito per centurionem fides Ecclesiæ designatur, quæ Dei Filium tacente synagoga confirmat. Impletur autem quod Dominus Patri conqueritur, dicens (*Psal.* 87, vers. 19) : Elongasti a me amicum et proximum, et notos meos a miseria. Unde sequitur : Stabant autem omnes noti ejus a longe. Theoph. Sed feminarum genus, olim maledictum, manet et videt hæc omnia : sequitur enim : Et mulieres quæ secutæ erant a Galilæa, hæc videntes : et sic primæ refocillantur justificatione, aut benedictione a passione profluente, sicut et resurrectione.

Et ecce vir nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus et justus (hic non consenserat consilio et actibus eorum), ab Arimathæa, civitate Judææ, qui expectabat et ipse regnum Dei. Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu ; et depositum involvit sindone ; et posuit illud in monumento exciso, in quo nondum

corps de Jésus, et l'ayant ôté de la croix, il l'enveloppa d'un linceul, et le mit dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis. Or, ce jour était celui de la préparation, et le jour du sabbat allait commencer. Les femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, ayant suivi Joseph, considérèrent le sépulcre, et comment le corps de Jésus y avait été mis. Et s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums; et pour ce qui est du jour du sabbat, elles demeurèrent sans rien faire, selon l'ordonnance de la loi.

Grec. — Joseph était jusque-là un disciple caché du Christ. Enfin il triompha de la crainte qui le retenait et, poussé par son zèle, il déposa le corps du Seigneur de la croix où il était ignominieusement suspendu, acquérant ainsi une pierre précieuse par la modestie de ses paroles. D'où il suit : « Un décurion nommé Joseph » — Bède. — Il est appelé *décurion* parce qu'il appartenait à la curie et gérait les affaires de la curie. Cette charge est aussi appelée *curiale*, parce qu'elle consiste à veiller sur les intérêts civils. Joseph était donc revêtu d'une haute dignité selon le monde, mais il est loué surtout à cause de ses mérites devant Dieu. D'où il suit : « Cet homme, bon et juste, qui était d'Arimathie, ville de Judée, etc. » Arimathie est la même que Ramatha, patrie d'Helcana et de Samuel.

S. Aug. — Saint Jean dit qu'il était disciple de Jésus. D'où il suit : « Il attendait, lui aussi, le royaume de Dieu. » On s'étonne que ce disciple, qui n'avait pas le courage de se déclarer ouvertement disciple de Jésus, ait osé demander son corps, tandis qu'aucun de ceux qui le suivaient publiquement ne l'osait. Car il suit : « Il alla trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus. » Mais il faut croire qu'il le fit à

---

quisquam positus fuerat. Et dies erat parasceves, et sabbatum illucescebat. Subsecutæ autem mulieres quæ cum eo venerant de Galilæa, viderunt monumentum, et quemadmodum positum erat corpus ejus; et revertentes paraverunt aromata et unguenta; et sabbato quidem siluerunt secundum mandatum.

Græc. Fuerat quandoque Joseph occultus Christi discipulus; denique vinculum timoris rumpens, ferventior factus, dominicum corpus turpiter pendens a ligno deposuit; comparans pretiosam margaritam verborum modestia. Unde dicitur : Et ecce vir nomine Joseph qui erat decurio. Bed. Decurio vocatur quod sit de ordine curiæ, et officia curiæ administret, qui etiam curialis a procurando munera civilia solet appellari. Magnæ ergo Joseph dignitatis apud seculum, sed majoris apud Deum meriti fuisse laudatur : unde sequitur : Vir bonus et justus ab Arimathæa, civitate Judææ, etc. Arimathæa ipsa est Ramatha, civitas Helcanæ et Samuelis (1 *Reg.*, 1).

Aug. (*De con. Evang.*, lib. 8, cap. 22). Dicit autem Joannes quod erat discipulus Jesu : unde et hic subditur : Qui expectabat et ipse regnum Dei : Merito autem movet, cur ille qui propter timorem occultus erat discipulus, ausus sit petere corpus ejus, quod nullus eorum qui eum palam sequebantur, auderet. Sequitur enim : Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. Sed intelligendum est istum fiducia dignitatis hoc fecisse, qua præditus poterat familiariter intrare ad Pilatum. In extremo autem illo officio funeris exhibendo minus videtur curasse de Judæis; quamvis

cause de sa dignité, qui lui permettait de se présenter familièrement à Pilate. D'ailleurs, pour rendre ces derniers devoirs des funérailles il semble se préoccuper moins des Juifs, quoique pour entendre le Seigneur il eût toujours cherché à éviter leur haine.

Bède. — C'est ainsi qu'étant digne d'ensevelir le corps du Seigneur à cause de sa justice et de ses mérites, il put l'obtenir à cause de son rang et de son influence temporelle. D'où il suit : « L'ayant déposé de la croix, il l'enveloppa d'un suaire. » Cette simplicité de la sépulture du Seigneur condamne la vanité des riches qui, même dans leurs tombeaux, ne peuvent se passer d'opulence.

S. Athan. — C'est un grand mal que d'embaumer les corps des morts et de ne pas les ensevelir (1), même quand ils sont saints; car, qu'y a-t-il de plus saint ou de plus grand que le corps du Seigneur? Cependant il fut mis dans le tombeau jusqu'au troisième jour où il ressuscita; car il suit : « Il le mit dans un tombeau taillé dans le roc. » — Bède. Dans le roc, de peur que s'il eût été bâti de diverses pierres, on ne dît après la résurrection qu'on l'avait furtivement enlevé en soulevant les fondements du tombeau. De plus, il est mis dans un sépulcre neuf; car il suit : « Où personne n'avait encore été mis, » de peur qu'après la résurrection plusieurs corps restant, on ne crût qu'un autre était ressuscité. De même que l'homme a été créé le sixième jour, de même il convenait que le Seigneur fût crucifié le sixième jour et accomplît le mystère de notre réparation. D'où il suit :

(1) Ceci condamne les usages des Egyptiens, à qui saint Antoine reprochait de ne point inhumer les morts.

---

soleret in Domino audiendo eorum inimicitias devitare.

Bed. Sic igitur per justitiam meritorum sepeliendo corpori dominico aptus, dignus fuit per nobilitatem potentiæ secularis illud impetrare. Unde sequitur : Et depositum involvit in sindone. Ex simplici sepultura Domini, ambitio divitum condemnatur, qui nec in tumulis quidem possint carere divitiis.

Athan. (in *Vita S. Antonii* sub finem). Enormiter etiam agunt, qui condiunt corpora mortuorum, et ea non sepeliunt; etiam si sancta sint : quid enim sanctius aut majus Domini corpore? Quod tamen in monumento positum est, donec die tertia resurrexit : sequitur enim : Et posuit eum in monumento exciso. Bed. Scilicet de petra, ne si ex multis lapidibus ædificatum esset, post resurrectionem suffossis tumuli fundamentis, ablatus furto diceretur. In novo etiam ponitur monumento : nam sequitur : In quo nondum quisquam positus fuerat; ne post resurrectionem cæteris corporibus remanentibus, surrexisse alius suspicaretur. Quia vero sexta die homo factus est, recte Dominus sexta die crucifixus humanæ reparationis implevit arcanum. Unde sequitur : Et erat dies parasceves, quod præparatio interpretatur : quo nomine sextam feriam appellabant; quia ea die quæ in sabbatum forent necessaria, præparabant : quia vero septimo die requievit conditor ab opere suo, sabbato Dominus in sepulcro requievit. Unde sequitur : Et sabbatum illucescebat. Supra autem legimus

« C'était le jour de la parascève, » ce qui veut dire préparation (1); c'était le nom du sixième jour, parce qu'on préparait ce jour-là tout ce qui était nécessaire pour le sabbat. Or, de même que le Créateur s'était reposé de son œuvre le sixième jour, de même le Seigneur s'est reposé dans le sépulcre le jour du sabbat. D'où il suit : « Le jour du sabbat commençait à luire. » Nous avons vu plus haut que *ses amis et les femmes qui l'avaient suivi regardaient de loin*. Lors donc que le corps de Jésus eut été détaché de la croix, ses amis s'en retournèrent chez eux, et les femmes qui l'aimaient avec plus d'ardeur assistèrent seules aux funérailles, désirant voir où il serait déposé. Car il suit : « Les femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus suivirent Joseph, et virent le sépulcre et comment le corps de Jésus y avait été placé. » Elles voulaient pouvoir lui porter l'offrande de leur amour quand le temps en serait venu.

Théoph. — Cependant elles n'avaient pas encore une foi véritable; mais comme s'il n'eût été qu'un pur homme, elles lui préparaient des parfums et des aromates, selon la coutume des Juifs qui faisaient ainsi pour leurs morts. D'où il suit : « Et s'en retournant, elles préparèrent des parfums, etc. » — Bède. — Après la sépulture du Seigneur, tant qu'il fut permis de travailler (jusqu'au coucher du soleil), elles s'occupèrent à préparer des aromates. Or, la loi voulait que pendant le sabbat on observât le silence (c'est-à-dire le repos, depuis le soir jusqu'au soir du jour suivant); car il suit : « Pendant le sabbat, elles demeurèrent en silence, selon la loi.»

S. Amb. — Mystiquement, c'est un juste qui ensevelit le corps du

(1) Παρασκευη. C'était le jour de la préparation du sabbat ou le sixième jour. Il avait été ainsi nommé par les Juifs qui vécurent au milieu des Grecs.

---

quia stabant omnes noti ejus a longe, et mulieres quæ secutæ erant eum. His ergo notis Jesu post depositum ejus cadaver ad sua remeantibus, solæ mulieres quæ arctius amabant, funus subsecutæ, quo loco poneretur inspicere cupiebant. Sequitur enim : Subsecutæ autem mulieres quæ cum ipso venerant de Galilæa, viderunt monumentum, et quemadmodum positum erat corpus ejus ; ut scilicet ei tempore congruo munus possent suæ devotionis offerre.

Theoph. Neque tamen fidem debitam adhuc habebant, sed quasi puro homini aromata et unguenta parabant more Judæorum, qui talia exhibebant defunctis. Unde sequitur : Et revertentes paraverunt unguenta, etc. Bed. Sepulto enim Domino quandiu licebat operari (id est, usque ad solis occasum) unguentis præparandis erant occupatæ. Mandatum autem erat, ut sabbati silentium (id est, quies a vespera usque ad vesperam) servaretur : sequitur enim : Et sabbato quidem siluerunt secundum mandatum.

Ambr. Mystice autem justus Christi corpus sepelit. Talis est enim Christi sepultura, quæ fraudem iniquitatemque non habeat. Merito autem Matthæus hunc divitem dixit : suscipiendo enim divitem nescivit fidei paupertatem, justus corpus Christi

Christ; car telle est la sépulture du Christ, exempte de fraude et d'iniquité. Saint Matthieu dit qu'il était riche; car recevant le riche, il ne connut point la pauvreté de la foi. Ce juste enveloppe le corps du Christ d'un suaire; vous aussi, revêtez le corps du Christ de sa gloire, afin d'être juste; et si vous le croyez mort, couvrez-le néanmoins de la plénitude de sa divinité; c'est ainsi que l'Église est revêtue de la grâce de l'innocence. — Bède. — Celui-là enveloppe Jésus d'un suaire blanc qui le reçoit avec une âme pure. — S. Amb. — Ce n'est pas sans raison qu'un évangéliste dit *un sépulcre neuf*, et un autre *le sépulcre de Joseph;* en effet, on prépare un tombeau à ceux qui sont sous la loi de la mort; mais le vainqueur de la mort n'a pas de tombeau; car quel rapport peut-il y avoir entre Dieu et un sépulcre? Il est mis seul dans ce sépulcre, parce que, quoique la mort du Christ soit la mort commune selon la nature de son corps, elle est exceptionnelle à cause de sa puissance. Le Christ est enseveli dans le sépulcre d'un juste, afin qu'il se repose dans la demeure de la justice. Le juste a creusé ce sépulcre du Verbe qui doit pénétrer dans la pierre dure des Gentils, afin que la puissance du Christ éclate dans les nations; c'est pour cela aussi qu'il a roulé la pierre qui en ferme l'entrée. Que celui qui a enseveli le Christ en lui-même le garde avec soin de peur de le perdre, et qu'il ne laisse point entrer l'infidélité.

Bède. — Le Seigneur est crucifié le sixième jour et se repose le septième dans le sépulcre, pour signifier que dans le sixième âge du monde il nous faudra souffrir et être crucifiés au monde pour le Seigneur; mais le septième jour (c'est-à-dire après la mort), nos corps seront dans le tombeau et nos âmes se reposeront avec le Seigneur.

---

operit sindone : vesti et tu Domini corpus gloria sua, ut et ipse sis justus : et si mortuum credis, operi tamen Divinitatis suæ plenitudine : sed et vestitur Ecclesia innocentiæ gratia. Bed. Ille etiam in sindone munda involvit Jesum, qui pura mente eum susceperit. Ambr. Nec otiose alius Evangelista monumentum novum dixit, alius monumentum Joseph : etenim tumulus his paratur qui sub lege sunt mortis, victor mortis tumulum suum non habet : quæ enim communicatio tumulo et Deo? Solus enim tumulo includitur, quia mors Christi etsi sit communis secundum naturam corporis, specialis est secundum virtutem. Bene autem Christus in monumento conditur justi, ut justitiæ habitatione requiescat : monumentum enim hoc in duritiæ gentilis petra justus excidit penetrali verbi; ut prætenderet in nationibus virtus Christi, cui pulcherrime admotus est lapis. Quicunque in se bene humaverit Christum, diligenter custodiat; ne eum perdat, neve perfidiæ sit ingressus.

Bed. Quod autem Dominus sexta die crucifigitur, septima in sepulcro quiescit, significat quod in sexta mundi ætate nos pro Domino pati et velut mundo crucifigi necesse est. In septima vero (id est, post mortem), corpora quidem in tumulis, animæ vero cum Domino requiescunt. Sed et usque nunc mulieres sanctæ (id est, animæ humiles), dilectione ferventes, passioni Christi diligenter obsequuntur; et si forte valeant

Cependant il y a encore aujourd'hui des saintes femmes (les âmes humbles), ardentes d'amour, qui suivent avec empressement la passion du Christ et qui, afin de pouvoir l'imiter, méditent avec soin l'ordre dans lequel elle s'est accomplie; elles la lisent, l'entendent, la gravent dans leur mémoire, et ensuite elles cherchent à pratiquer les œuvres de vertu (qui sont agréables au Christ), afin que, lorsque finira la préparation de la vie présente, elles puissent, le jour de la résurrection, aller au devant du Christ dans le repos bienheureux, avec les aromates des œuvres spirituelles.

CHAPITRE XXIV.

Mais le premier jour de la semaine ces femmes vinrent au sépulcre de grand matin, apportant les parfums qu'elles avaient préparés; et elles trouvèrent que la pierre, qui était au devant du sépulcre, en avait été ôtée. Elles entrèrent ensuite dedans, et n'y trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus. Ce qui leur ayant causé une grande consternation, deux hommes parurent tout d'un coup devant elles avec des robes brillantes. Et comme elles étaient saisies de frayeur, et qu'elles tenaient leurs yeux baissés contre terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il était encore en Galilée, et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour. Elles se

---

imitari, sedula curiositate quo ordine sit eadem passio completa perpendunt; qua lecta, audita, recordata, mox ad paranda se opera virtutum (quibus Christus delectetur) convertunt, ut finita præsentis vitæ parasceve, in requie beata, tempore resurrectionis occurrere Christo valeant cum aromatibus spiritualium actionum.

CAPUT XXIV.

Una autem sabbati valde diluculo, venerunt ad monumentum, portantes quæ paraverant aromata, et invenerunt lapidem revolutum a monumento; et ingressæ non invenerunt corpus Domini Jesu. Et factum est dum mente consternatæ essent de isto, ecce duo viri steterunt secus illas in veste refulgenti. Cum timerent autem et declinarent vultum in terram, dixerunt ad illas : Quid quæritis viventem cum mortuis? Non est hic, sed surrexit. Recordamini qualiter locutus est vobis, cum adhuc in Galilæa esset, dicens quia oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum, et crucifigi, et die tertia resurgere. Et recordatæ sunt verborum ejus, et regressæ a monumento, nuntiaverunt hæc omnia illis undecim, et cæteris omnibus. Erat autem Maria Magdalene, et

ressouvinrent donc des paroles de Jésus. Et étant revenues du sépulcre, elles racontèrent tout ceci aux onze apôtres, et à tous les autres. Celles qui firent ce rapport étaient Marie-Madeleine, Jeanne et Marie, mère de Jacques, et les autres qui étaient avec elles. Mais ce qu'elles leur disaient leur parut comme une rêverie, et ils ne les crurent point. Néanmoins Pierre, se levant, courut au sépulcre; et s'étant baissé pour regarder, il ne vit que les linceuls qui étaient par terre; et il s'en revint admirant en lui-même ce qui était arrivé.

Bède. — Les saintes femmes ne se contentèrent point des soins du jour de la préparation, mais lorsque le sabbat fut passé (c'est-à-dire après le coucher du soleil), aussitôt qu'il leur fut permis de reprendre leur travail, elles achetèrent des aromates pour aller embaumer le corps de Jésus, comme le raconte saint Marc; cependant, la nuit étant déjà profonde, elles ne purent aller au sépulcre; c'est pourquoi il est dit : « Le jour d'après le sabbat, de grand matin, etc. » Le jour d'après le sabbat (c'est-à-dire le premier de la semaine), le premier depuis le sabbat; celui que les chrétiens ont appelé *dimanche* à cause de la résurrection du Seigneur. Ces saintes femmes viennent au sépulcre de grand matin, ce qui indique leur grand zèle à chercher le Seigneur et leur désir ardent de le trouver.

S. Amb. — Mais ici surgit une grande difficulté; comment saint Luc dit-il que les saintes femmes vinrent au sépulcre *de grand matin*, tandis que saint Matthieu dit *le soir du sabbat*. On peut croire que les évangélistes ont parlé de temps divers pour nous faire entendre qu'il y eut diverses femmes et diverses visions. Quant à ce qui est écrit de la résurrection du Seigneur : « Le soir du sabbat, à la première lueur du jour qui suit le sabbat, » il faut tempérer ces paroles de manière à

Joanna, et Maria Jacobi, et cæteræ quæ cum illis erant, quæ dicebant ad apostolos hæc. Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista, et non crediderunt illis. Petrus autem surgens cucurrit ad monumentum, et procumbens vidit linteamina sola posita; et abiit, secum mirans quod factum fuerat.

Bed. Religiosæ mulieres, non solum in die parasceves, sed etiam sabbato transacto (id est, sole occidente) mox ut operandi licentia remeavit, emerunt aromata, ut venientes ungerent corpus Jesu, sicut Marcus testatur; præoccupante tamen jam noctis articulo monumentum adire non valuerunt : et ideo dicitur : Una autem sabbati valde diluculo venerunt, etc. Una sabbati (sive prima sabbati) prima est a sabbato; quam diem dominicam propter Domini resurrectionem mos christianus appellat. Quod autem valde diluculo mulieres venere ad monumentum, magnus quærendi et inveniendi Dominum fervor charitatis ostenditur.

Ambr. Sed magna oritur hoc loco plerisque dubitatio, quod hic valde diluculo, Matthæus vespere sabbati mulieres ad monumentum venisse dixit; sed evangelistas de diversis putes dixisse temporibus, ut personas alias mulierum et alias conjicias visiones. Quod autem scriptum est : Vespere autem sabbati, quæ lucescit in prima sabbati, resurrexisse Dominum, sic temperandum est; ut neque mane dominica, quæ

dire que la résurrection n'arriva ni le matin du dimanche, qui est le premier jour après le sabbat, ni le jour du sabbat; car où seraient les trois jours? Il n'est donc pas ressuscité au déclin du jour, mais au déclin de la nuit. Le texte grec dit οψε, qui veut dire *tard;* or, ce mot peut signifier le déclin du jour et aussi tout ce qui est tardif; comme si vous disiez : « Cela m'a été suggéré trop tard. » Ainsi, *tard* veut dire que la nuit était profonde; c'est pour cela que les saintes femmes purent s'approcher du sépulcre pendant que les gardes dormaient. De plus, afin que vous sachiez que ceci arriva dans la nuit, il est dit que plusieurs de ces femmes l'ignoraient; celles-là le savent qui ont veillé le jour et la nuit, celles-là l'ignorent qui se sont retirées. Saint Jean parle d'une Marie-Madeleine qui ne savait pas où on avait mis le Seigneur; or, la même ne pouvait le savoir d'abord, et ensuite ne pas le savoir; si donc il y a plusieurs Marie, il peut y avoir aussi plusieurs Marie-Madeleine; le premier de ces noms est celui de la personne, et le second celui de son pays.

S. Aug. — Ou encore : saint Matthieu, parlant de la première partie de la nuit, qui est le soir, a voulu signifier la nuit elle-même; c'est à la fin de cette nuit que les saintes femmes allèrent au sépulcre, et cela parce qu'elles avaient déjà préparé les aromates depuis la veille, et que le sabbat étant passé, elles pouvaient les apporter.

S. Eus. — Cependant le corps du Verbe gisait sans vie, et une grande pierre fermait le sépulcre comme si la mort eût voulu le retenir captif; mais avant que trois jours se soient écoulés, la vie se montre de nouveau lorsque sa mort est assez certaine. D'où il suit : « Elles trouvèrent la pierre du sépulcre renversée, etc. » — Théoph. — Un ange l'avait renversée comme saint Matthieu le raconte. — S. Chrys. —

---

est prima post sabbatum, neque sabbato resurrectio facta credatur : nam quomodo triduum completur? Non ergo vesperascente die, sed vespere noctis resurrexit. Denique græcus sero dixit : sero autem et horam significat in occasu diei, et rei cujuslibet tarditatem, quomodo si dicas : Sero mihi suggestum est. Est ergo et sero tempus noctis profundum : unde et mulieres ad monumentum accedendi habent facultatem custodibus quiescentibus. Et ut scias nocte factum, mulieres aliæ nesciunt : sciunt quæ observant noctibus et diebus; nesciunt, quæ recesserunt. Nescit una Maria Magdalene secundum Joannem : nam eadem, et ante scire, et postea nescire non potuit : ergo si plures Mariæ, plures etiam fortasse Mariæ Magdalene : cum illud nomen personæ sit, hoc sumatur a loco. Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 24). Vel Matthæus a prima parte noctis, quod est vespere, ipsam voluit noctem significare; cujus noctis fine venerunt ad monumentum; et hoc ea de causa, quia jam a vespere paraverant, et licebat afferre aromata transacto sabbato.

Euseb. Jacebat autem organum Verbi extinctum, magnus vero lapis claudebat sepulcrum, quasi mors eum duxisset captivum; sed nondum lapso triduo, vita se promit iterum post sufficientem mortis convictionem. Unde sequitur : Et invenerunt lapidem revolutum, etc. Theoph. Angelus

Après la résurrection, la pierre fut renversée à cause des saintes femmes, afin que, voyant le sépulcre vide du corps du Seigneur, elles crussent qu'il était ressuscité. D'où il suit : « Et étant entrées, elles ne trouvèrent point le sépulcre du Seigneur Jésus. » — S. Cyr. — Or, ne trouvant plus le corps du Christ, qui était ressuscité, elles étaient agitées de diverses pensées; mais leur amour pour le Christ et leur inquiète sollicitude méritèrent la vision des anges. Car il suit : « Pendant que leur âme était consternée, deux anges leur apparurent revêtus d'habits resplendissants. » — S. Eus. — Présages de joie et de bonheur, les messagers de la résurrection salutaire apparaissent vêtus d'habits resplendissants. Moïse, préparant les plaies de l'Égypte, avait vu un ange dans une flamme ardente; mais ce n'est point ainsi que les saintes femmes virent les anges du sépulcre; ils étaient doux et gracieux, tels qu'ils devaient apparaître dans le royaume et le triomphe du Seigneur. De même que durant la passion le soleil s'était éclipsé pour manifester son deuil et sa défaillance à ceux qui crucifiaient le Fils de Dieu, de même les messagers de la vie et de la résurrection annoncent la joie de cette fête salutaire par l'éclat de leurs vêtements.

S. Amb. — Mais comment saint Marc et saint Matthieu ne parlent-ils que *d'un jeune homme assis et vêtu d'une robe blanche*, tandis que saint Jean et saint Luc racontent que les saintes femmes virent *deux anges assis et vêtus de robes blanches ?* — S. Aug. — On peut croire que d'abord les saintes femmes virent un seul ange, selon le récit de saint Marc et de saint Matthieu, avant d'entrer dans le sépulcre, dans une espèce d'enceinte qui précédait le rocher du sépulcre; c'est là qu'elles virent

---

revolverat eum ut testatur Matthæus. Chrys. (hom. 91 *in Matth.*). Amotus est autem lapis post resurrectionem propter mulieres, ut credant resurrexisse Dominum, videntes nempe monumentum vacuum corpore. Unde sequitur : Et ingressæ non invenerunt corpus Domini Jesu. Cyril. Cum igitur non invenissent corpus Christi quod resurrexerat, ducebantur diversis cogitationibus; et propter amorem Christi, et adhibitam sollicitudinem, meruerunt visionem angelicam. Sequitur enim : Et factum est dum mente consternatæ essent, duo angeli steterunt juxta illas in veste refulgenti. Euseb. Jucunditatis et gaudii indicia, salutiferæ resurrectionis nuntii, et fulgentes amictus præstant. Moyses enim plagas Ægyptiis præparans, in flamma ignis angelum perspexit : sed non tales visi sunt mulieribus in sepulcro, sed mites et hilares; quales decebat conspici in regno et gaudio Domini. Et sicut in passione eclipsatus est sol, mœroris et angustiæ signa promens crucifigentibus Filium Dei, ita angeli vitæ ac resurrectionis præcones habitum salutiferi festi candidati designabant.

Ambr. Sed quomodo Marcus unum juvenem in albis sedentem, Matthæus unum, Joannes et Lucas duos angelos in albis sedentes visos esse memoraverunt? Aug. (*De cons. Evang.*, ut sup.). Possumus intelligere unum angelum visum a mulieribus, et secundum Marcum, et secundum Matthæum, ut eas ingressas in monumentum accipia-

assis à droite l'ange dont parle saint Marc; ensuite elles entrèrent pour voir le lieu où le corps du Seigneur avait été déposé, et c'est alors qu'elles virent ces deux anges debout (comme dit saint Luc) qui apparurent pour encourager leur âme et fortifier leur foi. D'où il suit : « Comme elles étaient saisies de frayeur, etc. » — BÈDE. — Il n'est pas dit qu'à la vue des anges les saintes femmes se soient prosternées contre terre, mais seulement qu'elles abaissèrent leurs yeux à terre; de même, il n'est pas dit qu'aucun des saints qui furent témoins de la résurrection du Seigneur se soit prosterné contre terre à la vue des anges ou même du Seigneur. De là vient qu'en mémoire de la résurrection du Seigneur, et comme signe de l'espérance de notre propre résurrection, l'usage a prévalu dans l'Église de prier les yeux abaissés vers la terre sans fléchir les genoux, tous les jours de dimanche et pendant le temps pascal. Cependant il ne fallait pas chercher dans le sépulcre (qui est la demeure des morts) celui qui était ressuscité à la vie; c'est pourquoi il est ajouté : « Ils leur dirent (les anges aux saintes femmes) : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? Il n'est pas ici, il est ressuscité. » C'est ainsi que le troisième jour, comme il l'avait prédit aux saintes femmes qui étaient avec ses disciples, il célébra le triomphe de sa résurrection. D'où il suit : « Souvenez-vous de ce qu'il vous a dit : Il faut que le Fils de l'homme soit livré et crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour. » En effet, il avait rendu son âme la veille du sabbat vers la neuvième heure; le soir du même jour, il fut enseveli, et il ressuscita le matin du premier jour après le sabbat. — S. ATHAN. — Certes, il aurait pu ressusciter immédiatement son corps, mais on eût dit qu'il n'était pas

---

mus; scilicet in aliquod spatium, quod erat aliqua maceria communitum ante illum saxei sepulcri locum, atque ibi vidisse angelum sedentem a dextris (quod dicit Marcus), deinde intus ab eis dum inspicerent locum in quo jacebat corpus Domini, visos duos alios angelos stantes (sicut dixit Lucas) locutos ad earumdem exhortandum animum, et ædificandam fidem. Unde sequitur : Cum timerent autem, etc. BED. Sanctæ mulieres astantibus sibi angelis, non in terram cecidisse, sed vultum dicuntur in terram declinasse; nec quempiam sanctorum legimus tempore dominicæ resurrectionis, vel ipso Domino vel angelis sibi visis, terræ prostratum adorasse. Unde mos obtinuit ecclesiasticus, ut vel in memoriam dominicæ vel nostræ spem resurrectionis omnibus dominicis diebus, et toto quinquagesimo tempore, non flexis genibus, sed declinatis in terram vultibus oremus. Non erat autem in monumento (qui locus est mortuorum) quærendus ille qui ad vitam resurrexit a mortuis. Et ideo subditur : Dixerunt ad illas (scilicet angeli ad mulieres) : Quid quæritis viventem cum mortuis? Non est hic, sed surrexit. Die autem tertia sicut ipse inter discipulos viros feminis prædixit, resurrectionis suæ triumphum celebravit. Unde sequitur : Recordamini qualiter locutus est vobis quia oportet Filium hominis tradi, et crucifigi, et die tertia resurgere, etc. Die namque parasceves hora nona spiritum tradens, vespere sepultus,

mort ou que la mort n'avait fait que l'effleurer; au contraire, si la résurrection du Seigneur était arrivée plus tard, la gloire de son incorruptibilité eût été moins évidente. Ainsi, il a voulu mettre cet intervalle d'un jour, afin de prouver la mort de son humanité, et il est ressuscité le troisième pour démontrer que son corps était incorruptible. — Bède. — Il a été couché un jour et deux nuits dans le sépulcre parce qu'il a joint la lumière de sa simple mort aux ténèbres de notre double mort.

S. Cyr. — Les saintes femmes, instruites par les paroles des anges, se hâtèrent d'aller annoncer ces choses aux disciples; d'où il suit : « Elles se ressouvinrent de ses paroles; et revenant du sépulcre, elles annoncèrent toutes ces choses aux onze et à tous les autres. » De même que la femme avait été la première cause de la mort, elle fut le premier témoin du mystère de la résurrection, et l'annonça la première. C'est ainsi que la femme a mérité d'être lavée de sa honte et délivrée de sa malédiction. — S. Ambr. — Il n'est point permis aux femmes d'enseigner dans l'Église, mais elles doivent interroger leurs maris dans l'intérieur de leurs maisons. C'est pourquoi la femme est envoyée à ceux de la maison. Ensuite, l'évangéliste nous dit quelles étaient ces femmes, en ajoutant : « C'était Marie-Madeleine.» — (Bède. — La sœur de Lazare); et Jeanne (femme de Chusa, procureur d'Hérode) et Marie mère de Jacques (mère de Jacques-le-Mineur et de Joseph) et plusieurs autres, dont il dit d'une manière générale : « Et les autres qui étaient avec elles, qui racontèrent ceci aux apôtres. » Or, c'est afin que la femme ne fût pas toujours sous le poids de l'opprobre des

---

mane prima sabbati resurrexit. Athan. (lib. *De Incarnat. Filii Dei*). Poterat siquidem statim suscitare corpus a morte : sed dixisset aliquis eum nequaquam fuisse mortuum, vel non plane mortem ei inhæsisse; et fortasse si resurrectio Domini fuisset dilata, latuisset incorruptionis honor. Ut igitur corpus ostenderet mortuum, unius interpolationem diei passus est, et tertia die corpus suum incorruptum demonstravit. Bed. Uno etiam die in sepulcro et duabus noctibus jacuit, quia lucem suæ simplæ mortis, tenebris duplæ nostræ mortis adjunxit.

Cyril. Instructæ autem mulieres angelorum affatibus, accelerantes ea retulerunt discipulis. Unde sequitur : Et recordatæ sunt verborum ejus, et regressæ a monumento, nuntiaverunt hæc omnia illis undecim, et cæteris omnibus. Namque femina quæ quondam mortis fuit ministra, venerandum resurrectionis mysterium prima percepit, et nuntiat. Adeptum est igitur femineum genus et ignominiæ absolutionem et maledictionis repudium. Ambr. Mulieribus autem docere in Ecclesia non permittitur (1 *ad Timoth.*, 2), sed domi viros suos interrogent (1 *ad Cor.*, 14). Ad eos ergo femina mittitur qui domestici sunt. Quæ autem fuerint hæ mulieres, ostendit, subdens : Erat autem Maria Magdalene. (Bed. Ipsa est soror Lazari); et Joanna (uxor Chusæ, procuratoris Herodis); et Maria Jacobi (id est, mater Jacobi minoris, et Joseph). Et communiter de aliis subditur : Et cæteræ quæ cum eis erant, quæ dicebant ad apostolos hæc (Idem. ex Ambrosio) : ut enim perpetui reatus apud viros mulier op-

hommes à cause de sa faute, qu'après avoir été pour l'homme l'intermédiaire du mal, elle devint aussi l'intermédiaire de la grâce.

THÉOPH. — Selon la nature, le miracle de la résurrection est incroyable pour l'homme. D'où il suit : « Et cela leur parut comme du délire. » — BÈDE. — Cette infirmité de leur foi est devenue la fermeté de la nôtre. En effet, à cause de leurs doutes, la résurrection fut démontrée par un grand nombre de preuves, de sorte que quand nous les lisons, leur doute devient la cause de notre certitude. — THÉOPH. — Cependant à peine saint Pierre a-t-il entendu ce récit qu'il court au sépulcre, prompt comme le feu d'un incendie. D'où il suit : « Mais Pierre, se levant, courut au sépulcre. »

S. EUS. — Seul il croit aux saintes femmes qui racontent l'apparition des anges ; et comme son amour était plus grand que celui des autres apôtres, il s'avança avec empressement, regardant de tous côtés pour voir le Seigneur. D'où il suit : « Et s'étant penché, il ne vit que les linges posés à terre. » — THÉOPH. — Étant venu au sépulcre, d'abord il commença à admirer ce qu'auparavant lui-même et les autres apôtres avaient raillé. D'où il suit : « Et il s'en alla, admirant en lui-même ce qui était arrivé. » C'est-à-dire qu'il admirait en lui-même comment il ne restait que les linges qui avaient servi à embaumer le corps, et comment un voleur aurait pu enlever le corps au milieu des gardes et laisser les linges dont il était enveloppé.

S. AUG. — Il faut croire que saint Luc a voulu résumer ici ce qui se rapporte à saint Pierre. En effet, saint Pierre courut au sépulcre en même temps que saint Jean, alors seulement que les saintes femmes

---

probrium non sustineret, quæ culpam viro transfuderat, transfudit et gratiam.

THEOPH. Est autem naturaliter incredibile mortalibus resurrectionis miraculum. Unde sequitur : Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba hæc. BED. (*ex Gregorio*). Quod non tam illorum infirmitas, quam nostra (ut ita dicam) futura firmitas fuit : ipsa namque resurrectio illis dubitantibus per multa argumenta monstrata est ; quæ dum nos legentes agnoscimus, de eorum dubitatione solidamur. THEOPH. Petrus autem hoc audiens tollit moras, et vadit ad monumentum ; quia nec ignis novit moras ingestus materiæ ; unde sequitur : Petrus autem surgens, cucurrit ad monumentum.

EUSEB. Solus enim ipse credit feminis dicentibus se angelos vidisse ; et cum esset eximii affectus præ cæteris, sedulum se promebat, passim circumspiciens Dominum. Unde sequitur : Et procumbens vidit sola linteamina posita. THEOPH. Cum autem ad monumentum fuisset, hoc primo consecutus est ut miraretur quæ prius ab ipso vel ab aliis deridebantur. Unde sequitur : Et abiit, secum mirans quod factum fuerat ; id est, apud se mirans rei eventum, qualiter sola linteamina derelicta fuere, corpore myrrha peruncto ; vel quantam opportunitatem habuisset fur, ut hic semotim involuta dimittens, circumstantibus militibus corpus auferret.

AUG. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 25). Intelligitur autem hoc Lucas recapitulando posuisse de Petro ; tunc enim cucurrit Petrus ad monumentum, quando et Joannes, cum tantummodo a mulieribus (præcipue a

(en particulier Marie-Madeleine) leur eurent annoncé que le corps avait été enlevé; ensuite eut lieu l'apparition des anges. Saint Luc ne parle que de saint Pierre, parce que c'est à lui que Marie annonça d'abord ce qu'elle avait vu. On peut aussi se demander comment saint Luc dit que saint Pierre n'entra point dans le sépulcre, mais seulement qu'il se pencha, et qu'ayant vu les linges posés à terre il se retira plein d'admiration; tandis que saint Jean dit que lui aussi vit ces linges, et qu'il entra après saint Pierre. Il faut croire que d'abord saint Pierre se pencha et vit les linges (comme le raconte saint Luc, quoique saint Jean n'en dise rien), et qu'ensuite il entra suivi de saint Jean.

BÈDE. — Dans le sens mystique, les saintes femmes qui vont au tombeau de grand matin nous enseignent par leur exemple à nous approcher du corps du Seigneur, après avoir dissipé les ténèbres de nos péchés. En effet, ce sépulcre était la figure de l'autel du Seigneur, où les mystères du corps du Christ doivent être consacrés non dans la soie ni dans des linges teints, mais sur le lin pur (à l'instar du suaire dont Joseph d'Arimathie l'enveloppa); afin que comme lui-même a offert pour nous à la mort la véritable substance de sa nature terrestre, ainsi nous-mêmes, en mémoire de lui, nous étendions sur l'autel le lin blanc et pur qui germe de la terre, après l'avoir épuré par un long travail qui figure les diverses mortifications. Les aromates que les saintes femmes apportent sont un emblème de l'odeur des vertus et des parfums des prières (1) avec lesquelles nous devons nous approcher de l'autel. Le renversement de la pierre du sépulcre figure la ré-

(1) Allusion à ces paroles de l'Apocalypse : « Ils avaient des urnes d'or remplies de parfums qui sont les prières des saints (5, v. 8); » et à celles-ci : « L'odeur des parfums qui montent des prières des saints (8, v. 4). »

Maria Magdalene) nuntiatum eis fuerat de corpore ablato : postea autem facta sunt hæc de visione angelorum. Ideo autem Lucas Petrum solum commemoravit, quia illi primitus Maria nuntiaverat. Item potest movere quod Petrum non intrantem, sed procumbentem dicit Lucas sola linteamina vidisse et discessisse mirantem; cum Joannes dicat, ita se linteamina vidisse posita, et seipsum post Petrum intrasse. Sed intelligendum est Petrum primo procumbentem vidisse (quod Lucas commemorat, Joannes tacet); post autem ingressus est antequam Joannes intraret.

BED. Juxta intellectum vero mysticum per hoc quod mulieres valde diluculo veniunt ad monumentum, datur nobis exemplum discussis vitiorum tenebris ad Domini corpus accedere : nam et sepulcrum illud figuram dominici habebat altaris, in quo corporis Christi mysteria, non in serico, non in panno tincto, sed (instar sindonis, qua eum Joseph involvit) in linteo puro debent consecrari; ut sicut ipse veram terrenæ naturæ substantiam pro nobis morti obtulit, ita et nos in commemorationem ipsius purum de terræ germine candidumque et multimodo quasi mortificationis genere castigatum, altari linum imponamus. Aromata autem quæ mulieres deferunt, significant odorem virtutum et orationum suavitatem, quibus altari appropinquare

vélation des sacrements qui étaient cachés sous le voile de la lettre de la loi, laquelle était écrite sur des tables de pierre. Cette pierre étant soulevée, le corps du Seigneur n'est plus trouvé mort, mais il est évangélisé vivant, parce que « si nous avons connu le Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus ainsi. »

Enfin, de même que les anges se tenaient auprès du corps du Seigneur déposé dans le tombeau, de même il faut croire que les anges se tiennent auprès du corps du Seigneur au moment de la consécration des divins mystères. Nous donc, à l'exemple des saintes femmes, chaque fois que nous nous approchons des mystères célestes, à cause de la présence des anges, ou à cause du respect pour l'oblation sainte abaissons nos yeux vers la terre en toute humilité, nous souvenant que nous sommes *cendre et poussière.*

Ce jour-là même, deux d'entre eux s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de soixante stades de Jérusalem, parlant ensemble de tout ce qui s'était passé. Et il arriva que lorsqu'ils s'entretenaient et conféraient ensemble sur cela, Jésus vint lui-même les joindre, et se mit à marcher avec eux; mais leurs yeux étaient retenus, afin qu'ils ne pussent le reconnaître. et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous ainsi dans le chemin, et d'où vient que vous êtes si tristes? L'un d'eux, appelé Cléophas, prenant la parole, lui répondit : Êtes-vous seul étranger dans Jérusalem, que vous ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci? Et quoi, leur dit-il? Ils lui répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant le peuple; et de quelle manière les princes des prêtres et nos sénateurs l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié. Or, nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël; et cependant, après tout cela, voici déjà le troisième jour que ces choses se sont passées. Il est vrai que quelques femmes de celles qui étaient avec nous nous ont étonnés; car ayant été avant le jour à son sépulcre, et n'y ayant point trouvé son corps, elles sont revenues dire que

---

debemus. Revolutio autem lapidis insinuat reserationem sacramentorum, quæ tegebantur velamine litteræ legis, quæ in lapide scripta est; cujus ablato tegmine corpus Domini mortuum non invenitur, sed vivum evangelizatur; quia etsi cognovimus secundum carnem Christum, sed jam nunc non novimus (2 *ad Cor.*, 5). Quomodo autem posito in sepulcro corpore Domini angeli astitisse leguntur, ita etiam tempore consecrationis mysteriis corporis Christi assistere sunt credendi. Nos ergo exemplo devotarum mulierum, quoties mysteriis cœlestibus appropinquamus, propter angelorum præsentiam, seu propter reverentiam sacræ oblationis, cum omni humilitate vultum declinemus in terram, nos cinerem et terram esse recolentes.

Et ecce duo ex illis ibant ipsa die in castellum, quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Hierusalem, nomine Emmaus; et ipsi loquebantur adinvicem de his omnibus quæ acciderant. Et factum est dum fabularentur, et secum quærerent, et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis. Oculi autem illorum tenebantur, ne eum agnoscerent : et ait ad illos : Qui sunt hi sermones quos confertis adinvicem ambulantes, et estis tristes? Et respondens unus, cui nomen Cleophas, dixit ei : Tu solus peregrinus es in Hierusalem, et non cognovisti quæ facta sunt in illa his diebus? Quibus ille dixit : Quæ? Et dixerunt : De Jesu Nazareno, qui fuit vir propheta potens in opere et sermone coram Deo et omni populo; et quomodo eum tradiderunt summi sacerdotes et principes

des anges mêmes leur ont apparu, qui les ont assurées qu'il est vivant. Et quelques-uns des nôtres, ayant aussi été au sépulcre, ont trouvé toutes choses comme les femmes les leur avaient rapportées; mais pour lui ils ne l'ont point trouvé.

GLOSE. — Après que les anges eurent manifesté aux saintes femmes la résurrection du Christ, elle fut de nouveau manifestée par une apparition du Christ lui-même aux disciples. D'où il est dit : « Deux d'entre eux allaient à un village, etc. » — THÉOPH. — Quelques-uns prétendent que l'un de ces deux disciples était saint Luc lui-même, et que c'est pour cela qu'il a caché son nom (1). — S. AMB. — Sans doute que le Seigneur s'était montré sur le soir et à l'écart à ces deux disciples, Ammaon et Cléophas. — S. AUG. — Il n'y a rien d'absurde à admettre que ce fût un village, quoique saint Marc l'appelle une maison de campagne. Saint Luc décrit ce village en disant : « Il était éloigné d'environ soixante stades de Jérusalem, et s'appelait Emmaüs. » — BÈDE. — C'est Nicopolis, ville célèbre de la Palestine, qui, après l'invasion de la Judée, fut restaurée sous l'empereur Marc Aurèle, et changea d'aspect et de nom. Le stade, qui (disent les Grecs) fut inventé par les Grecs pour mesurer les distances et les chemins, est la huitième partie du mille; ainsi soixante stades font sept mille cinq cents pas. Ce fut la distance qu'eurent à parcourir ceux qui, étant certains de la mort et de la sépulture du Seigneur, doutaient de

(1) Cette opinion est peu probable, car saint Luc dit lui-même, au commencement de son Évangile, qu'il raconte ce qu'il a appris des autres; à moins qu'on ne dise qu'il devint fort tard disciple du Christ et qu'il vit les derniers événements de sa vie. Mais ceci ne repose sur rien.

---

nostri in damnationem mortis, et crucifixerunt eum : nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel : et nunc super hæc omnia tertia dies est hodie quod hæc facta sunt. Sed et mulieres quædam ex nostris terruerunt nos, quæ ante lucem fuerunt ad monumentum; et non invento corpore ejus, venerunt dicentes se etiam visionem angelorum vidisse, qui dicunt eum vivere. Et abierunt quidam ex nostris ad monumentum, et ita invenerunt sicut mulieres dixerunt; ipsum vero non invenerunt.

GLOSSA. Post manifestationem resurrectionis Christi per angelos mulieribus factam, manifestatur ulterius eadem resurrectio per ipsius Christi apparitionem discipulis : unde dicitur : Et ecce duo ex illis ibant, etc. THEOPH. Quidam alterum horum duorum Lucam inquiunt esse ; et ob hoc suum nomen occultasse. AMBR. Vel duobus discipulis seorsum Dominus jam se vespere demonstrarat; scilicet Ammaoni et Cleophæ. AUG. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. ult.). Castellum autem illud non absurde accipiamus, etiam villam secundum Marcum potuisse appellari : deinde castellum describit, dicens : Quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Hierusalem, nomine Emmaus. BED. Ipsa est Nicopolis, civitas insignis Palæstinæ, quæ post expugnationem Judææ sub Marco Aurelio Antonino principe restaurata, cum statu mutavit et nomen. Stadium autem quod auctore (ut Græci dicunt) Hercule viarum spatia men-

sa résurrection. En effet, on ne peut nier que la résurrection, qui est arrivée après le septième jour, ne soit contenue dans le nombre huit. Or, les disciples qui marchaient en s'entretenant du Seigneur avaient déjà parcouru six milles de chemin, parce qu'ils s'affligeaient que sa vie, exempte de reproche, eût fini par la mort (qu'il avait subie le sixième jour); ils avaient aussi parcouru le septième mille, parce qu'ils ne doutaient point qu'il ne reposât dans le sépulcre; mais ils n'avaient encore parcouru que la moitié du huitième, parce qu'ils ne croyaient qu'imparfaitement à la gloire de la résurrection qui déjà s'était accomplie.

THÉOPH. — Ces disciples parlaient entre eux de ce qui s'était passé, non comme s'ils y croyaient, mais comme étonnés de ces événements extraordinaires. D'où il suit : « Ils parlaient ensemble de ce qui s'était passé. » — BÈDE. — Tandis qu'ils s'entretenaient ainsi de lui, le Seigneur s'approche et se joint à eux, afin d'allumer dans leurs âmes la foi de la résurrection, et aussi pour accomplir ce qu'il avait promis par ces paroles : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, j'y suis au milieu d'eux. » D'où il suit : « Et il arriva que, pendant qu'ils s'entretenaient et conféraient ensemble, il s'approcha et il marchait avec eux. » — THÉOPH. — Comme il était revêtu de son corps glorieux, la distance des lieux ne lui était pas un obstacle, et il paraissait tout-à-coup au milieu de ceux avec lesquels il voulait être; son corps n'était plus soumis aux lois naturelles mais spirituelles et surnaturelles. C'est pourquoi (comme dit saint Marc) il leur semblait tout autre et ils ne

---

surat, octava est pars milliarii : et ideo sexaginta stadia septem millia passuum et quinquaginta significant : quod spatium itineris fuit eis qui de morte et sepultura Domini certi, de resurrectione autem Domini dubii gradiebantur : nam resurrectionem quæ post septimam sabbati facta est, octavo numero contineri nullus ambigit. Disciputi ergo qui de Domino loquentes incedunt, sextum milliarium cœpti itineris compleverant, quia illum sine querela viventem, usque ad mortem (quam in sexta sabbati subiit) pervenisse dolebant : compleverant et septimum, quia hunc in sepulcro non dubitabant quievisse : sed de octavo dimidium tantum peregerant; quia gloriam jam celebratæ resurrectionis non credebant perfecte.

THEOPH. Prædicti autem discipuli loquebantur de his adinvicem quæ acciderant, non quasi credentes, sed sicut stupentes in rebus extraneis. Unde sequitur : Et ipsi loquebantur adinvicem de his omnibus quæ acciderant. BED. Loquentes autem de se Dominus appropinquans comitatur, ut et fidem resurrectionis mentibus eorum incendat; et quod se facturum promiserat, impleat, scilicet (Matth., 18) : Ubi sunt duo vel tres in nomine meo congregati, ibi sum in medio eorum : unde sequitur : Et factum est dum fabularentur, et secum quærerent, appropinquans ibat cum illis. THEOPH. Obtento enim jam spirituali corpore, non obstat loci distantia, quin adesset quibus volebat, nec ulterius naturalibus legibus corpus suum regebat, sed spiritualiter et supra naturam : unde (ut Marcus dicit) sub alia forma eis videbatur, in qua non concedebatur eis ejus cognitio : sequitur enim : Oculi autem eorum tenebantur

pouvaient le reconnaître. Car il suit : « Leurs yeux ne pouvaient le reconnaître, » afin qu'ils révélassent tous les doutes de leur esprit, et que, découvrant leur blessure, ils fussent guéris; et, afin qu'ils reconnussent que quoique ce fût le même corps qui, après avoir souffert, était ressuscité, néanmoins il n'était plus tel que tous pussent le voir, mais ceux-là seulement auxquels il voulait se montrer ; et encore, afin qu'ils apprissent pourquoi il ne vivrait plus désormais au milieu de la multitude du peuple, parce que depuis sa résurrection les hommes ne sont pas dignes de partager sa vie, qui est toute divine. Ce qui est une image de notre résurrection future, après laquelle nous vivrons comme des anges et des enfants de Dieu.

S. Grég. — Il ne devait point se montrer à eux sous une forme qu'ils pussent reconnaître, afin que ce qui se passait intérieurement pour les yeux de leur cœur se passât aussi extérieurement pour les yeux de leur corps. En effet, ils aimaient et ils doutaient dans l'intérieur de leur âme; or, il leur devint présent parce qu'ils parlaient de lui, mais il se cacha sous une forme qu'ils ne pouvaient reconnaître, parce qu'ils doutaient sur lui. Cependant il leur adressa la parole; car il suit : « Il leur dit : De quoi vous entretenez-vous, etc. » — Grec. — Ils conféraient ensemble comme s'ils n'espéraient plus de revoir le Christ vivant, et ils étaient tristes à cause de la mort du Sauveur. D'où il suit : « Et l'un d'eux, nommé Cléophas, lui dit, etc. » — Théoph. — Comme s'il disait : Etes-vous si étranger, demeurez-vous si loin de Jérusalem, et vous inquiétez-vous si peu de ce qui s'est passé que vous ignoriez ces choses? — Bède. — Ou encore : ce disciple parle ainsi parce qu'il le

---

ne illum agnoscerent; ut scilicet totam suam dubiam intentionem revelent; et vulnus detegentes recipiant medicinam; et ut cognoscerent quod quamvis corpus ipsum quod passum fuerat resurrexerit, non tamen amplius tale erat ut esset omnibus visibile, sed tantum ab his a quibus vellet videri; et ut non dubitent quare non de cætero non conversatur inter plebem; quia scilicet post resurrectionem conversatio ejus non esset digna hominibus, sed divina magis : quod etiam est forma resurrectionis futuræ, in qua sicut angeli conversabimur et filii Dei.

Greg. (in hom. 23, *in Evang.*). Convenienter etiam eis speciem quam recognoscerent, non ostendit; hoc agens foris in oculis corporis, quod apud ipsos agebatur intus in oculis cordis; ipsi namque apud seipsos intus, et amabant, et dubitabant. De se ergo loquentibus præsentiam exhibuit; sed de se dubitantibus cognitionis suæ speciem abscondit : verba quidem eis contulit : nam sequitur : Et ait ad illos : Qui sunt hi sermones quos confertis, etc. Græc. Conferebant quidem inter se quasi non amplius expectantes Christum viventem, sed dolorosi quasi perempto Salvatore. Unde sequitur : Et respondens unus (cui nomen Cleophas) dixit ei : Tu solus, etc. Theoph. Quasi dicat : Tu solus peregrinus, et extra confinia Hierusalem habitans, et expers es eorum quæ in medio ejus contigerunt, ut hæc ignores? Bed. Vel hoc dicit, quia peregrinum putabant eum, cujus vultum non agnoscebant : sed revera pere-

prenait pour un étranger dont le visage lui était inconnu; et, en vérité, il était pour eux un étranger; car, depuis qu'il s'était revêtu de la gloire de sa résurrection, il était bien éloigné de la fragilité de leur nature, et il demeurait en dehors de leur foi, puisqu'elle ignorait sa résurrection. Car il suit : « Il leur dit : Quoi ? » Et voici leur réponse : « Ils lui répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui était un prophète. » Ils le disent *prophète*, mais non *fils de Dieu;* peut-être leur foi était encore imparfaite, ou peut-être craignaient-ils de tomber entre les mains persécutrices des Juifs, en sorte qu'ils ne savaient ce qu'il était, ou bien ils cachaient ce qu'ils croyaient vrai. Cependant ils ajoutent, pour le glorifier : *Puissant en œuvres et en paroles.* — Théoph. — Les œuvres d'abord et ensuite les paroles. En effet, la parole qui enseigne n'est point approuvée si auparavant celui qui l'enseigne ne la pratique; les œuvres doivent précéder les considérations, car si vous ne purifiez par vos œuvres le miroir de votre intelligence, elle n'aura pas tout l'éclat désiré. Ensuite il est ajouté : « Devant Dieu et devant tout le peuple; » car il faut d'abord plaire à Dieu; ensuite, il faut chercher, autant que possible, à être innocent devant les hommes; de sorte que d'abord nous servions Dieu et ensuite nous évitions de scandaliser nos frères.

Grec. — Enfin, ils disent la cause de leur tristesse, la trahison et la passion du Christ; d'où il suit : « Comment il a été livré, etc. » La suite est une parole de désespoir; car il suit : « Nous espérions qu'il serait le rédempteur d'Israël. » *Nous espérions* (dit-il) et non pas *nous espérons*, comme si la mort du Seigneur était semblable aux autres morts. — Théoph. — Ils espéraient que le Christ délivrerait le peuple

---

grinus erat eis; a quorum naturæ fragilitate, percepta jam resurrectionis gloria, longe distabat; et a quorum fide, utpote resurrectionis ejus nescia, manebat extraneus. Sed adhuc Dominus interrogat : nam sequitur : Quibus ille dixit : Quæ? Et ponitur eorum responsio, cum subditur : Et dixerunt ei : De Jesu Nazareno, qui fuit vir propheta. Prophetam fatentur, Filium Dei tacent; vel nondum perfecte credentes, vel solliciti ne inciderent in manus Judæorum persequentium; quia nesciebant quis esset, vel quod verum credebant, celantes. Ad cujus commendationem subditur : Potens in opere et sermone. Theoph. Primo quidem est opus, secundo sermo : nullus enim doctrinæ sermo approbatur, nisi prius is qui docet, se ostendat actorem : præcedit enim opus aspectum; nam nisi mundaveris intellectus speculum per opera, non emicat decor optatus. Adhuc autem subditur : Coram Deo et coram omni populo : nam primo complacendum est Deo; deinde curandum quantum possibile est, de innocentia apud homines; ut præcedente divino cultu vivamus sine scandalo plurimorum.

Græc. Deinde assignatur causa tristitiæ, traditio et passio Christi, cum sequitur : Et quomodo tradiderunt eum, etc. Subditur autem desperantium vox, cum dicitur : Nos autem sperabamus quod ipse esset redempturus Israel. Sperabamus (inquit), non speramus; ac si mors Domini similis esset mortibus aliorum. Theoph. Expectabant

d'Israël des maux qui l'accablaient et de la servitude des Romains; ils croyaient qu'il se ferait roi sur la terre et qu'il pourrait échapper à la sentence de mort portée contre lui. — Bède. — Ils étaient donc tristes parce qu'ils se reprochaient, pour ainsi dire, d'avoir attendu leur rédemption de celui qu'ils avaient vu mourir et qu'ils ne croyaient pas devoir ressusciter; ils étaient tristes, surtout de la mort injuste de celui qu'ils savaient être innocent. — Théoph. — Cependant il semble qu'ils ne furent pas tout-à-fait incrédules, par ce qui est ajouté : « Voici le troisième jour que ces choses se sont passées. » Ceci indique qu'ils se souvenaient que le Seigneur leur avait dit qu'il ressusciterait le troisième jour.

Grec. — Ils parlent aussi de ce que les saintes femmes avaient raconté touchant la résurrection; d'où il suit : « Quelques-unes des femmes qui sont avec nous, nous ont effrayés, etc. » Ils en parlent comme s'ils n'y croyaient pas, c'est pourquoi ils disent qu'ils en sont dans l'effroi, c'est-à-dire dans la stupeur; car ils ne regardaient point comme certain ce qui leur avait été raconté, mais ils en étaient troublés et remplis de stupeur. Ils ne croyaient pas non plus que le témoignage de saint Pierre fût assez sûr puisqu'il n'avait pas vu le Seigneur, mais seulement il déduisait la résurrection de ce que son corps n'était plus couché dans le sépulcre. D'où il suit : « Quelques-uns des nôtres sont allés, etc. » — S. Aug. — Après avoir dit que saint Pierre courut au sépulcre, saint Luc rapporte que Cléophas dit que quelques disciples étaient allés au sépulcre; il confirme ainsi le récit de saint Jean, d'après lequel deux disciples allèrent au sépulcre; il n'a parlé d'abord

---

enim Christum salvaturum et redempturum populum Israel ab insurgentibus malis, et a servitute Romanorum : ipsum quoque credebant terrenum regem fieri, quem putabant promulgatam in se mortis sententiam cavere potuisse. Bed. Merito ergo tristes incedebant; quia et seipsos quodammodo arguebant, quod in illo redemptionem speraverint, quem jam mortuum viderant, nec resurrectionem credebant; et maxime dolebant eum sine causa occisum, quem noverant innocentem. Theoph. Videntur tamen illi viri non omnino increduli esse per hoc quod subditur : Et nunc super hæc omnia tertia dies est hodie quod hæc facta sunt : in quo videntur habere memoriam ejus quod eis Dominus dixerat se tertia die resurrecturum.

Græc. Porro relatam a mulieribus resurrectionis famam commemorat, cum subditur : Sed et mulieres quædam ex nostris terruerunt nos, etc. Dicunt quidem hoc, quasi non credentes; propter quod referunt se territos, id est, stupefactos : non enim quod erat eis relatum, firmum æstimabant, aut angelicam illuminationem fuisse; sed stuporis et turbationis causam inde sumebant. Testimonium quoque Petri non certum æstimabant, dum non diceret se vidisse Dominum, sed resurrectionem ejus conjicere ex eo quod corpus ipsius in sepulcro non jacebat. Unde sequitur : Et abierunt quidam, etc. Aug. (*De cons. Evang.*, ubi sup.). Cum autem Lucas dixerit Petrum accurrisse ad monumentum, et Cleopham dixisse ipse retulerit quod quidam eorum ierant ad monumentum, intelligitur attestari Joanni quod duo ierint ad monu-

que de saint Pierre, parce qu'il fut le premier à qui Marie annonça ce qu'elle avait vu.

Alors il leur dit : O insensés dont le cœur est tardif à croire tout ce que les prophètes ont dit, ne fallait-il pas que le Christ souffrît toutes ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire? Et commençant par Moïse, et ensuite par tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les Ecritures ce qui y avait été dit de lui. Lorsqu'ils furent proches du bourg où ils allaient, il fit semblant d'aller plus loin. Mais ils le forcèrent de s'arrêter, en lui disant : Demeurez avec nous, parce qu'il est tard, et que le jour est déjà sur son déclin; et il entra avec eux. Etant avec eux à table, il prit le pain et le bénit; et l'ayant rompu, il le leur donna. En même temps leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent; mais il disparut de devant leurs yeux. Alors ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur n'était-il pas brûlant dans nous, lorsqu'il nous parlait durant le chemin, et qu'il nous expliquait les Ecritures? Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem, et trouvèrent que les onze apôtres et ceux qui demeuraient avec eux étaient assemblés, et disaient : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon. Alors ils racontèrent aussi eux-mêmes ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu dans la fraction du pain.

Théoph. — Comme les disciples d'Emmaüs étaient en proie à de grands doutes, le Seigneur les reprend; d'où il est dit : « Il leur répondit : O insensés (car ils venaient de parler comme les Juifs au pied de la croix : Il a sauvé les autres et il ne peut se sauver lui-même!) dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes. » Il arrive, en effet, qu'on croit à quelques-unes de leurs paroles sans croire à toutes; tel est celui qui croit à ce que les prophètes ont dit de la

---

mentum; sed Petrum primo solum commemoravit, quia illi primitus Maria nuntiaverat.

Et ipse dixit ad eos : O stulti et tardi corde ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ : nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam? Et incipiens a Moyse et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus scripturis quæ de ipso erant. Et appropinquaverunt castello quo ibant; et ipse se finxit longius ire. Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies. Et intravit cum illis. Et factum est dum recumberet cum eis, accepit panem, et benedixit ac fregit, et porrigebat illis. Et aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt eum. Et ipse evanuit ex oculis eorum. Et dixerunt adinvicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur in via, et aperiret nobis Scripturas? Et surgentes eadem hora, regressi sunt in Jerusalem : et invenerunt congregatos undecim, et eos qui cum illis erant, dicentes quod surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni. Et ipsi narrabant quæ gesta erant in via, et quomodo cognoverunt eum in fractione panis.

Theoph. Quia prædicti discipuli nimia dubietate laborabant, Dominus eos redarguit : unde dicitur : Et ipse dixit ad eos : O stulti (fere enim eadem dixerant, quæ et astantes cruci : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere), et tardi corde

croix du Christ, par exemple, à ceci : « Ils ont percé mes mains et mes pieds, » sans croire à ce qui se rapporte à la résurrection ; comme ceci : « Vous ne laisserez point votre saint ressentir la corruption. » Or, il faut ajouter foi aux prophètes, soit qu'ils annoncent la gloire du Christ, soit qu'ils annoncent ses ignominies, parce que c'est par les douleurs de sa passion qu'il est entré dans la gloire. D'où il suit : « Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses et entrât ainsi dans sa gloire ? » Selon son humanité.

S. Isid. — Quoiqu'il fallût que le Christ souffrît, néanmoins ceux qui le crucifièrent sont coupables et dignes de châtiment ; car ils ne cherchaient point à accomplir les desseins de Dieu ; c'est pourquoi leur action fut impie, tandis que la sage providence de Dieu fit servir leur iniquité au salut du genre humain, comme on se sert de la chair des vipères pour composer un antidote bienfaisant. — S. Chrys. — Aussi le Seigneur leur explique comment ces choses ne sont point arrivées naturellement, mais par un dessein providentiel de Dieu. D'où il suit : « Et commençant par Moïse et tous les prophètes, il leur interprétait dans toutes les Écritures ce qui avait été dit de lui. » Comme s'il disait : Puisque vous êtes lents à croire, je vous rendrai prompts en vous expliquant les mystères des Écritures ; car le sacrifice d'Abraham qui immola un bélier à la place d'Isaac a figuré ces choses ; c'est ainsi que les mystères de la croix et de la résurrection du Christ se trouvent dispersés dans toutes les Écritures prophétiques. — Bède. — Mais si Moïse et les prophètes ont parlé du Christ et ont prédit qu'il entrerait dans la gloire par la passion, comment peut-il se

---

ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ. Contingit enim credere quædam ex his, et non omnia ; puta si aliquis credat quæ de cruce Christi dicuntur a prophetis ; sicut est illud (*Psal.* 21) : Foderunt manus meas et pedes meos : quæ vero spectant ad resurrectionem non credat ; sicut est illud (*Psal.* 15) : Non dabis sanctum tuum videre corruptionem, decet autem in omnibus fidem adhibere prophetis tam in gloriosis quæ de Christo prædixerunt, quam in ingloriis ; quia ex passione malorum est ingressus in gloriam. Unde sequitur : Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ? scilicet secundum humanitatem.

Isid. Abbas. Sed etsi oportebat Christum pati, tamen qui crucifixerunt rei sunt pœnæ ; non enim satagebant perficere quod Deus disponebat : unde et eorum executio fuit impia ; Dei vero dispensatio prudentissima, qui nequitiam eorum in beneficia generis humani convertit ; quasi utens vipereis carnibus ad antidoti salutiferi confectionem. Chrys. Et ideo Dominus ostendit consequenter hæc omnia non evenisse simpliciter, sed ex Dei proposito ante prædestinato. Unde sequitur : Et incipiens a Moyse et omnibus prophetis, interpretabatur in omnibus Scripturis quæ de ipso erant. Quasi diceret : Postquam estis tardi, ego vos promptos reddam, mysteria Scripturarum vobis exponendo. Nam sacrificium Abrahæ, cum (Isaac dimisso) immolatus est aries, hoc præfiguravit : sed et in aliis Scripturis propheticis sparsim jacent mys-

glorifier d'être chrétien celui qui ne cherche point à connaître ce que les Écritures ont dit du Christ, et qui ne veut pas souffrir pour obtenir de participer à la gloire du Christ?

GREC. — L'évangéliste ayant dit : « Leurs yeux étaient retenus afin qu'ils ne pussent le reconnaître, » jusqu'à ce que les paroles du Seigneur eussent produit la foi dans leur âme, il le fait parler comme il convenait à cet état dans lequel il s'était montré à eux; d'où il suit: « Ils arrivèrent près du village où ils allaient, et il feignit d'aller plus loin. » — S. AUG. — Il n'y a point en cela de mensonge; en effet, toute fiction n'est pas un mensonge. Une fiction qui n'a point de signification est un mensonge; au contraire, lorsque nous feignons une chose qui a quelque signification, ce n'est plus un mensonge, mais une forme de la vérité; sans cela il faudrait regarder comme des mensonges tout ce que les sages, et les saints et le Seigneur lui-même ont dit en figures, parce que si on prend ces choses dans leur sens naturel, elles n'ont rien de vrai. On peut donc sans mensonge attacher un sens à des actions comme à des paroles feintes.

S. GRÉG. — Comme il était encore étranger pour la foi de leurs cœurs, il feignit d'aller plus loin. *Feindre* veut dire *façonner*, de là vient le nom que nous donnons à ceux qui façonnent la terre (1). Or, la vérité, qui est simple, ne fait rien par duplicité; ainsi il se montre extérieu-

(1) Le texte latin renferme un jeu de mots qui est presque tout le sens de ce passage, et qui ne peut se traduire; *figulus*, qui vient de *fingere*, n'a pas d'équivalent français qui dérive de *feindre*.

---

teria crucis et resurrectionis Christi. BED. Si autem Moyses et prophetæ de Christo locuti sunt, et eum per passionem in gloriam intraturum prædixerunt, quomodo gloriatur se esse Christianum, qui neque qualiter Scripturæ ad Christum pertineant, investigat; neque ad gloriam, quam cum Christo habere cupit, per passionem attingere desiderat?

GRÆC. Quia vero prædixit Evangelista : Tenebantur oculi eorum, ne eum agnoscerent, donec sermo Domini mentem eorum moveret ad fidem, convenienter opportunum sui aspectum auditui subjungit. Unde sequitur : Et appropinquaverunt castello quo ibant, et ipse finxit se longius ire. AUG. (*De quæst. Evang.*, lib. 2, cap. 51). Quod non ad mendacium pertinet : non enim omne quod fingimus, mendacium est : sed quando id fingimus quod nihil significat, tunc mendacium est; cum autem fictio nostra refertur ad aliquam significationem, non est mendacium, sed aliqua figura veritatis : alioquin omnia quæ a sapientibus et sanctis viris vel etiam ab ipso Domino figurate dicta sunt, mendacia deputabuntur; quia secundum usitatum intellectum non consistit veritas in talibus dictis ; sicut autem dicta, ita etiam facta finguntur sine mendacio ad aliquam rem significandam.

GREG. (in homil. 22, *Evang.*). Quia ergo adhuc in eorum cordibus peregrinus erat a fide, ire se longius finxit. Fingere namque componere dicimus; unde et compositores luti, figulos vocamus. Nihil ergo simplex veritas per duplicitatem fecit, sed

rement à leur corps comme il était pour leur âme. Cependant, comme ils ne pouvaient être étrangers à la charité, pendant que la charité marchait avec eux, ils lui offrent l'hospitalité comme à un étranger, d'où il suit : « Ils le pressèrent. » Cet exemple nous prouve que non-seulement il faut inviter les étrangers, mais encore les forcer à accepter l'hospitalité. — GLOSE. — Non-seulement ils entraînent de toutes leurs forces, mais encore ils l'engagent par leurs paroles ; car il suit : « Disant, demeurez avec nous, car il se fait tard, et déjà le jour baisse (vers son déclin).

S. GRÉG. — Lorsque le Christ est reçu dans la personne de ses membres, lui-même s'approche de ceux qui le reçoivent ; car il suit : « Et il entra avec eux. » Ils dressent la table, ils servent les aliments et ils reconnaissent dans la fraction du pain le Dieu qu'ils n'avaient pas reconnu quand il leur expliquait les Saintes-Écritures. Car il suit : « Pendant qu'il était à table avec eux, il prit du pain, le bénit, et l'ayant rompu, il le leur donna, et leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent. » — S. CHRYS. — Ceci ne doit pas s'entendre des yeux du corps, mais du sens de leur âme. — S. AUG. — En effet, leurs yeux n'étaient pas fermés quand ils marchaient, mais quelque chose les empêchait de reconnaître ce qu'ils voyaient (comme il arrive quelquefois par quelque humeur ou quelque autre infirmité). Ce n'est point que le Seigneur ne pût transformer son corps de manière à lui donner une autre apparence que celle qu'ils étaient accoutumés à voir ; avant sa passion, il s'était transformé sur une montagne, alors que sa face avait resplendi comme le soleil ; mais maintenant il n'en est pas ainsi.

---

talem se eis exhibuit in corpore, qualis apud illos erat in mente. Sed quia esse extranei a charitate non poterant hi cum quibus charitas gradiebatur, eum ad hospitium quasi peregrinum vocant. Unde sequitur : Et coegerunt illum. Ex quo exemplo colligitur, quia peregrini ad hospitium, non solum invitandi sunt, sed etiam trahendi. GLOSS. Nec solum factis eum cogunt, sed etiam verbis inducunt : sequitur enim : Dicentes : Mane nobiscum, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies (scilicet ad occasum).

GREG. (in hom., ut sup.). Ecce autem cum per membra sua Christus suscipitur, susceptores suos etiam per semetipsum requirit. Sequitur enim : Et intravit cum illis. Mensam ponunt, cibos afferunt, et Deum quem in Scripturæ sacræ expositione non cognoverant, in panis fractione cognoscunt. Sequitur enim : Et factum est dum recumberet cum illis, accepit panem, et benedixit, ac fregit, et porrigebat illis : et aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt eum. CHRYS. (vel anonymus in *Cat. græcor. Patrum*). Quod non de sensibilibus oculis dictum est, sed de sensu mentali. AUG. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 25). Neque enim clausis oculis ambulabant, sed inerat aliquid quo non sinerentur agnoscere quod videbant (quod scilicet caligo et aliquis humor efficere solet), non quia Dominus non poterat transformare carnem suam, ut alia revera esset effigies ab ea quam solebant intueri ; quandoquidem et ante passionem transformatus est in monte, ut facies ejus

Nous pouvons croire que cet obstacle avait été mis sur leurs yeux par Satan, afin qu'ils ne reconnussent pas Jésus. Or, le Christ le permit jusqu'au sacrement du pain, de sorte que l'obstacle de l'ennemi fut écarté par la participation à l'unité de son corps, et ils purent reconnaître le Christ. — Théoph. — Ceci nous montre que les yeux de ceux qui reçoivent le pain sacré s'ouvrent afin qu'ils puissent reconnaître le Seigneur; car sa chair a une vertu ineffable et puissante.

S. Aug. — Ou encore : lorsque le Seigneur feint d'aller plus loin et que, marchant avec ses disciples qui ne le reconnaissent point, il leur explique les Saintes-Écritures, il veut nous montrer que les hommes peuvent arriver à le connaître en pratiquant les devoirs de l'hospitalité, de sorte que quand il se sera plus éloigné des hommes et sera retourné au plus haut des cieux, il pourra encore habiter avec ceux qui exercent l'hospitalité à l'égard de ses serviteurs. Ainsi, celui qui, après avoir reçu l'enseignement de la parole, est en communion de biens avec celui qui l'instruit, celui-là retient le Christ et l'empêche de s'éloigner de lui. En effet, les disciples d'Emmaüs avaient reçu l'enseignement de la parole, puisqu'il leur avait expliqué les Écritures. Or, comme ils exercèrent l'hospitalité, ils reconnurent dans la fraction du pain celui qu'ils n'avaient pas reconnu quand il leur expliquait les Écritures; car ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justifiés devant Dieu, mais ceux qui la pratiquent.

S. Grég. — Que celui donc qui veut comprendre ce qu'il a entendu, se hâte de pratiquer ce qu'il a déjà pu comprendre. Vous voyez que le Seigneur ne fut pas reconnu quand il parlait, tandis qu'il daigna se

---

claresceret sicut sol; sed non ita nunc factum est : non enim incongruenter accipimus hoc impedimentum in oculis eorum a Sathana factum fuisse ne agnosceretur Jesus : sed tamen a Christo facta est permissio, usque ad sacramentum panis, ut unitate corporis ejus participata removeri intelligatur impedimentum inimici, ut Christus possit agnosci. Theophyl. Sed et aliud innuit, quod scilicet sumentibus sacrum panem aperiuntur oculi, ut eum agnoscant : magnam enim et ineffabilem vim habebat Domini caro.

Aug. (*De quæst. Evang.*, ut sup.). Vel quod Dominus se ire longius finxit, cum comitaretur discipulos, exponens eis sacras Scripturas, utrum ipse esset ignorantibus; quid significat nisi quia hospitalitatis officio ad suam cognitionem pervenire posse homines intimavit; ut cum longius ipse ab hominibus abscesserit super omnes cœlos, cum eis tamen sit qui hæc exhibent servis ejus. Tenet ergo Christum ne longius ab illo eat, quisquis catechizatus verbo in omnibus bonis ei qui se catechizat, communicat (*ad Galat.*, 6). Etenim isti catechizati erant verbo, cum exponeret eis Scripturas. Et quia hospitalitatem sectati sunt, eum quem in ipsa expositione Scripturarum non cognoverunt, in panis fractione cognoscunt : non enim auditores legis justi sunt apud Deum, sed factores legis justificabuntur (*ad Rom.*, 2).

Greg. (in homil., ut sup.). Quisquis ergo audita vult intelligere, festinet ea quæ jam intelligere potuit, opere implere.

faire connaître lorsqu'il se donna en nourriture; car il suit : « Et il s'évanouit de devant leurs yeux. » — THÉOPH. — Il était revêtu d'un corps qui ne devait plus demeurer longtemps avec eux, et il voulait ainsi exciter leur amour. D'où il suit : « Ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans de nous lorsqu'il nous parlait dans le chemin et nous ouvrait les Écritures? — ORIG. — Ceci nous montre que les paroles que proférait le Sauveur enflammaient d'amour divin le cœur de ceux qui l'écoutaient. — S. GRÉG. — Lorsque la parole divine se fait entendre, le cœur s'enflamme, la froide torpeur s'en va et l'âme est émue par des désirs célestes. Il fait bon d'entendre les divins préceptes; les enseignements que nous recevons sont comme autant de feux qui nous embrasent.

THÉOPH. — Leur cœur était brûlant, soit à cause du feu des paroles du Seigneur, qu'ils écoutaient comme la vérité, soit parce que tandis qu'il expliquait les Écritures, ils comprenaient à l'émotion de leur cœur que celui qui leur parlait était le Seigneur. Or, ils furent si pleins de joie que sans aucun retard ils retournèrent aussitôt à Jérusalem. D'où il suit : « Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem.» Ils partirent à l'heure même, mais ils n'arrivèrent que quelques heures après, car il fallait parcourir soixante stades.

S. AUG. — Déjà le bruit que Jésus était ressuscité avait été répandu par les saintes femmes et par saint Pierre à qui il était apparu; en effet, les deux disciples étant venus à Jérusalem trouvèrent les apôtres qui en parlaient; car il suit : « Ils trouvèrent les onze et ceux qui étaient avec eux assemblés, et disant : Le Seigneur est vraiment

---

Ecce Dominus non est cognitus dum loqueretur, et dignatus est cognosci dum pascitur. Sequitur enim : Et ipse evanuit ex oculis eorum. THEOPH. Non enim tale corpus habebat, ut diutius cum eis commorari deberet; ut ex hoc pariter augeret affectum eorum. Unde sequitur : Et dixerunt adinvicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via et aperiret nobis Scripturas? ORIG. Per quod innuit quod prolati sermones a Salvatore accendebant audientium cor ad amorem divinum. GREG. (in homil. *Pentec.*). Ex audito enim sermone inardescit animus, torporis frigus recedit, mens in superno desiderio fit anxia. Audire libet præcepta cœlestia, et quot mandatis instruitur, quasi tot facibus inflammatur.

THEOPHYL. Ardebat ergo cor eorum, vel igne verborum Domini, quibus intendebant tanquam veris; vel quia eo disserente Scripturas percellebatur intrinsecus cor eorum, quod ille qui disserebat, Dominus esset. Adeo ergo lætati sunt, ut nullam moram passi, mox reversi sint in Hierusalem. Et hoc est quod sequitur : Et surgentes eadem hora reversi sunt in Hierusalem. Surrexerunt quidem eadem hora; pervenerunt autem per plures horas; sicut oportebat sexaginta stadia transeuntes.

AUG. (*De con. Evang.*, lib. 3, cap. 25). Jam autem fama erat quod surrexerat Jesus, a mulieribus facta, et a Simone Petro, cui jam apparuerat : etenim isti duo hæc invenerunt loquentes illos, ad quos in Hierusalem venerunt. Sequitur enim : Et in-

ressuscité, et il est apparu à Simon. — BÈDE. — Le Seigneur semble être apparu à saint Pierre le premier de tous les hommes dont les quatre évangélistes et l'apôtre saint Paul ont parlé. — S. CHRYS. — Il ne se manifestait pas à tous à la fois, afin de jeter les semences de la foi; car celui qui avait vu le premier et qui était certain de la résurrection le racontait aux autres; ensuite, ce récit se propageant préparait l'âme de celui qui l'entendait à voir lui-même; c'est pourquoi il apparut d'abord au plus digne et au plus fidèle de tous. Il fallait une âme très fidèle pour recevoir la première cette apparition sans être troublée d'une vision si inattendue. Aussi il se montre premièrement à saint Pierre, de sorte que celui qui, le premier, a confessé qu'il était le *Christ*, mérite de voir le premier sa résurrection; il voulut aussi lui apparaître le premier à cause qu'il l'avait renié, afin de le consoler et de le préserver du désespoir. Après s'être montré à saint Pierre, il apparut aux autres, tantôt peu nombreux et tantôt plus nombreux; c'est ce que les deux disciples racontent; car il suit : « Et eux racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu dans la fraction du pain.

S. AUG. — Saint Marc dit : « Ils l'annoncèrent aux autres disciples et on ne les crut point; » tandis que saint Luc dit que déjà ils disaient que le Seigneur était vraiment ressuscité; sans doute il faut croire que quelques-uns de ceux qui étaient là ne voulaient pas croire à leur récit.

Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, Jésus se présenta au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous ; c'est moi, n'ayez point de peur. Mais eux.

---

venerunt congregatos undecim, et eos qui cum ipsis erant, dicentes quod surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni. BED. Omnium enim virorum primo Dominus apparuisse videtur Petro, ex his quos evangelistæ quatuor et Paulus Apostolus commemoraverunt. CHRYSOST. Non enim simul omnibus se manifestabat, ut sereret fidei semina : nam qui primo viderat et certus erat, aliis referebat; deinde sermo prodiens, præparabat animum auditoris visioni : et ideo primo digniori et fideliori omnibus apparuit. Erat enim opus animæ fidelissimæ, quæ prius acciperet hunc aspectum, ut minime turbaretur inopinata visione : et ideo primo videtur a Petro, ut qui primo confessus est eum Christum, primo resurrectionem videre mereatur; et etiam quia eum negaverat, prius ei voluit apparere, consolans eum ne desperaret. Post Petrum vero aliis apparuit; quandoque paucioribus, quandoque pluribus; quod duo discipuli confitentur. Sequitur enim : Et ipsi narraverunt quæ gesta erant in via, et quomodo cognoverunt eum in fractione panis.

AUG. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. 25). Quod autem ait Marcus : Annuntiaverunt cæteris, nec illis crediderunt, cum Lucas dicat quod jam inde loquebantur vere resurrexisse Dominum, quid intelligendum est nisi aliquos ibi fuisse qui hoc credere nollent?

Dum autem hæc loquuntur, stetit Jesus in

étant tout troublés et saisis de crainte, s'imaginaient voir un esprit. Et Jésus leur disait : Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi s'élève-t-il tant de pensées dans vos cœurs? Regardez mes mains et mes pieds, et reconnaissez que c'est moi-même; touchez, et considérez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. Après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds.

S. Cyr. — Les apôtres ayant répandu partout le bruit de la résurrection et les disciples étant dans l'impatience de voir le Christ, il vient combler leur désir; il se révèle à eux pendant qu'ils le cherchent et l'attendent, et leur apparaît non d'une manière obscure, mais éclatante. D'où il est dit : « Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, Jésus parut, etc. »

S. Aug. — Saint Jean rapporte aussi cette apparition du Seigneur après sa résurrection; mais comme il dit que l'apôtre saint Thomas n'était pas avec les autres, tandis que d'après saint Luc, lorsque les deux disciples d'Emmaüs revinrent à Jérusalem, ils trouvèrent les onze réunis, il faut croire que pendant qu'ils s'entretenaient ainsi saint Thomas était sorti avant que le Seigneur leur apparût. En effet, le récit de saint Luc permet de supposer que tandis qu'ils s'entretenaient ainsi saint Thomas sortit d'abord et qu'ensuite le Seigneur apparut, à moins qu'on ne dise que ces onze n'étaient pas ceux qui avaient déjà le nom d'*apôtres*, mais onze disciples qui faisaient partie de la multitude des disciples. Néanmoins, comme saint Luc ajoute : « Et ceux qui étaient avec eux, » il indique assez clairement que les onze avec lesquels les autres se trouvaient réunis étaient les *apôtres*.

---

medio eorum, et dixit eis : Pax vobis : ego sum, nolite timere. Conturbati vero et conterriti, æstimabant se spiritum videre. Et dixit eis : Quid turbati estis, et cogitationes ascendunt in corda vestra? Videte manus meas et pedes, quia ego ipse sum; palpate, et videte, quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere. Et cum hæc dixisset, ostendit eis manus et pedes.

Cyril. Undique resurrectionis fama per apostolos divulgata, et affectu discipulorum erecto ad Christi visionem, venit desideratus; et quærentibus et expectantibus revelatur; nec disceptatorie, sed evidenter se offert. Unde dicitur : Dum autem hæc loquuntur, stetit Jesus, etc.

Aug. (*De cons. Evang.*, lib. 3, cap. ult.). Hanc ostensionem Domini post resurrectionem etiam Joannes commemorat : sed quod dicit Joannes non cum illis fuisse apostolum Thomam, cum secundum Lucam duo illi regressi in Hierusalem, invenerunt congregatos undecim, proculdubio intelligendum est quod inde Thomas exierit antequam Dominus hæc loquentibus appareret : dat enim Lucas locum in sua narratione quomodo possit intelligi, dum hæc loquerentur prius inde exisse Thomam, et postea Dominum intrasse. Nisi quis dicat non illos undecim qui jam tunc apostoli vocabantur, sed discipulos suos undecim fuisse ex multo numero discipulorum. Sed cum adjunxit Lucas : Et eos qui cum ipsis erant, satis utique declaravit evidentius illos un-

Examinons, par quel mystère saint Matthieu et saint Marc racontent qu'après sa résurrection le Sauveur fit dire aux disciples : « Je vous précéderai en Galilée, c'est là que vous me verrez ; » si cette parole s'est vérifiée, ce n'est du moins qu'après beaucoup d'autres choses, tandis qu'elle semblait dire qu'ils devaient attendre d'abord cela ou même rien que cela. Aussi je pense qu'il faut croire qu'en effet le Seigneur avait fait dire aux disciples qu'ils le verraient en Galilée; mais qu'il leur apparut d'abord dans le cénacle, parce que la crainte les y retenait. — GRÉC. — Ce n'est pas manquer à sa promesse, mais l'accomplir plutôt, par miséricorde et à cause de la pusillanimité des disciples. — S. AMB.— Après qu'il eut ainsi fortifié leur âme, les onze allèrent en Galilée. On peut dire aussi qu'ils étaient en petit nombre dans le cénacle, et que sur la montagne ils étaient plus nombreux. — S. EUS. — En effet, deux évangélistes, saint Luc et saint Jean, ont écrit qu'il apparut seulement aux onze à Jérusalem, tandis que les deux autres évangélistes racontent que l'ange et le Sauveur commandèrent non-seulement aux onze, mais à tous les disciples et aux frères de se rendre promptement en Galilée; c'est d'eux que parle saint Paul, quand il dit : « Ensuite il apparut à plus de cinq cents frères réunis. » Ainsi, la réponse la plus vraisemblable est de dire qu'il apparut d'abord une ou deux fois pour la consolation des apôtres qui étaient cachés à Jérusalem; et que plus tard il se montra non pas une fois ni deux fois, ni dans le cénacle, mais publiquement, manifestant la puissance de sa résurrection par de nombreux miracles, comme l'atteste saint Luc dans les Actes. — S. AUG. — Ou encore : les paroles

---

decim appellatos, qui vocabantur apostoli, cum quibus cæteri erant.

Sed videamus cujus mysterii gratia secundum Matthæum et Marcum resurgens ita mandaverit : Præcedam vos in Galilæam; ibi me videbitis; quod etsi completum est, tamen post multa completum est: cum sic mandatum sit, aut hoc solum aut hoc primum expectaretur fieri debuisse. AMBR. Unde hoc convenientius arbitror quod Dominus quidem mandaverit discipulis, ut in Galilæa eum viderent; sed illis ob metum intra conclave residentibus primum se obtulisse. GRÆC. Nec hoc est promissi transgressio, sed potius festinata ex benignitate impletio propter pusillanimitatem discipulorum. AMBR. Postea vero confirmatis animis, undecim illos Galilæam petiisse. Vel nihil obstat, si dicantur pauciores intra conclave, et in monte quamplures fuisse. EUSEB. Duo enim evangelistæ, scilicet Lucas et Joannes, solis undecim hunc scribunt apparuisse in Hierusalem, cæteri vero duo in Galilæam properare, non solum undecim, sed etiam universis discipulis et fratribus dixerunt angelum et Salvatorem jussisse : de quibus et Paulus meminit, dicens (1 *ad Corinth.*, 15) : Deinde apparuit plusquam quingentis fratribus simul. Est autem verior solutio quod prius quidem in Hierusalem latitantibus semel aut bis visus est ad eorum consolationem; in Galilæa vero, non in conclavi, aut semel aut bis, sed cum multa potestate ostensionem sui fecit; præbens se eis viventem post passionem in signis multis, ut Lucas testatur in

de l'ange (au nom du Seigneur) doivent s'entendre dans un sens prophétique. En effet, il les précède en Galilée, qui veut dire *transmigration*, parce que les apôtres devaient *transmigrer* du peuple d'Israël pour prêcher l'Évangile aux Gentils, lesquels n'eussent point cru si le Seigneur lui-même n'eût préparé la voie dans les cœurs des hommes. C'est le sens de cette parole : « Il vous précédera en Galilée. » Si, au contraire, on prend la Galilée dans le sens de *révélation* (1), il faut entendre qu'il ne se révélera plus sous la forme d'un esclave, mais comme étant égal au Père, ainsi qu'il l'a promis à ses élus. Cette révélation sera la véritable Galilée, alors que nous le verrons comme il est. Ce sera aussi sa bienheureuse transmigration de ce monde à la vie éternelle, qu'il n'a point quitté pour venir à nous et où il nous précède sans nous abandonner.

THÉOPH. — Or, le Seigneur, paraissant pour la première fois au milieu de ses disciples, apaise leur trouble par une parole de paix; il leur montre ainsi qu'il est ce même maître qui aimait à répéter cette parole qu'il leur a dit de prononcer eux-mêmes en les envoyant prêcher l'Evangile. D'où il suit : « Il leur dit : La paix soit avec vous : c'est moi, ne craignez point. » — GRÉG. de Naz. — Rougissons de perdre le don de paix que le Christ nous a laissé en quittant la terre. La paix, cette chose et ce nom si doux que nous recevons de Dieu selon cette parole : « La paix de Dieu ; » qui est aussi son attribut, selon celle-ci : « Il est lui-même notre paix. » La paix, ce bien que tout le monde célèbre et qu'un petit nombre savent garder. Mais quelle en est la

(1) Galilée veut dire *révolution*, mais pas *révélation*.

Actibus (cap. 1). AUG. (*De cons. Evang.*, ut sup.). Vel quod ab angelo (hoc est, a Domino) dictum est, prophetice accipiendum est. In Galilæa enim secundum transmigrationis significationem intelligendum occurrit, quia de populo Israel transmigraturi erant ad gentes, quibus apostoli prædicantibus Evangelium non crederent, nisi ipse Dominus viam in cordibus hominum præpararet. Et hoc intelligitur : Præcedet vos in Galilæam. Secundum autem illud quod Galilæa interpretatur revelatio, non jam in forma servi intelligendum est, sed in qua est æqualis Patri, quam promisit electis suis : illa erit revelatio tanquam vera Galilæa, cum videbimus eum sicuti est. Ipsa etiam erit beatior transmigratio ex isto seculo in illam æternitatem, unde ad nos veniens non recessit, et quo nos præcedens non deseruit.

THEOPHYL. Primo igitur Dominus in medio discipulorum stans solito pacis affatu eorum turbinem sedat; ostendens quod ipse idem est magister eorum, qui hoc verbo gaudebat, quo etiam eos munivit, cum ad prædicandum misit. Unde sequitur : Et dixit eis : Pax vobis : ego sum; nolite timere. GREG. Naz. (orat. 14). Pudeat ergo nos pacis munus deserere, quam nobis hinc discedens Christus reliquit. Pax et res et nomen dulce, quam et Dei esse accepimus, juxta illud (*ad Philip.*, 4) : Pax Dei; et ejus esse Deum, juxta illud (*ad Eph.*, 2) : Ipse est p[illegible] nostra. Pax bonum commen-

cause? Peut-être l'ambition du pouvoir et des richesses, l'envie, la haine ou le mépris du prochain ou toute autre chose de ce genre que nous voyons envahir ceux qui ne connaissent point Dieu. En effet, la paix vient surtout de Dieu qui unit toutes choses, dont l'attribut principal est l'unité de nature et l'état immuable. Elle se communique aux anges et aux puissances célestes qui sont en paix avec Dieu et entre elles; elle se répand sur toutes les créatures dont la tranquillité fait la beauté; enfin, elle demeure en nous par l'amour et la pratique de la vertu pour ce qui regarde l'âme; par l'équilibre des membres et des éléments pour ce qui regarde le corps; elle donne à l'une l'éclat et à l'autre la santé.

BÈDE. — Les disciples reconnaissaient que le Christ était véritablement homme, ayant vécu si longtemps avec lui; mais, après sa mort, ils ne croient point qu'il ait pu sortir du sépulcre le troisième jour avec un corps véritable. Aussi, ils croient voir l'esprit qu'il avait rendu dans sa passion. D'où il suit : « Mais, pleins de trouble et de frayeur, ils croyaient voir un esprit. » Cette erreur des apôtres est aussi celle de la secte des manichéens. — S. AMB. — Il semble que saint Pierre et saint Jean ne devaient plus douter après les miracles qu'ils avaient vus; pourquoi donc saint Luc dit-il qu'ils furent troublés? D'abord, parce que la pensée de quelques-uns se confond avec l'opinion du plus grand nombre; ensuite, parce que, quoique saint Pierre crût à la résurrection, il put néanmoins être troublé de voir que tout-à-coup, les portes étant fermées, le Seigneur apparaissait avec son corps. — THÉOPH. — Or, comme sa parole de paix n'avait pas apaisé le trouble

---

datum ab omnibus, observatum autem a paucis. Quæ autem est causa? Fortassis ambitio dominii, aut facultatum, aut livor, aut odium proximi, aut contemptus, aut aliquid hujusmodi ex his quæ Dei ignaros videmus incurrere. Dei quippe præcipue pax est, qui confœderat omnia; cujus nihil est adeo proprium sicut unitas naturæ, et pacificus status. Transumitur vero ab angelis et divinis potestatibus, quæ ad Deum et adinvicem pacifice se habent : diffunditur vero per totam creaturam, cujus est decor tranquillitas : in nobis autem manet secundum animam quidem per investigationem virtutum et communicationem, secundum corpus vero in membrorum et elementorum commensuratione : quorum alterum pulchritudo, alterum sanitas appellatur.

BED. Discipuli autem noverant Christum fuisse verum hominem, cum quo tanto tempore fuerant conversati; sed postquam mortuus est, non credunt tertia die potuisse veram carnem de sepulcro resurgere. Putant ergo se videre spiritum quem emisit in passione. Unde sequitur : Conturbati vero et conterriti existimabant se spiritum videre. Error ille apostolorum, secta est Manichæorum. AMBR. Adducti autem virtutum exemplis, Petrum et Joannem non credimus potuisse dubitare. Cur ergo Lucas inducit fuisse turbatos? Primo omnium, quia paucorum opinionem sententia majoris partis includit : deinde quia etsi Petrus de resurrectione crediderat, turbari tamen potuit, quod se Dominus cum corpore vestibulis obseratis improvisus infunderet. THEOPH. Verum quia per verbum pacis non est

de l'âme des disciples, il leur montre d'une autre manière qu'il est le Fils de Dieu, lequel connaît les secrets du cœur. D'où il est dit : « Il leur dit : Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi ces pensées montent dans vos cœurs ? » Que sont donc ces pensées, sinon fausses et pernicieuses ? car le Christ eût perdu le fruit de sa passion s'il n'était vraiment ressuscité. Il est comme un bon laboureur qui dirait : « Je trouverai ce que j'ai planté » (c'est-à-dire la foi qui est descendue dans le cœur parce qu'elle vient du ciel), tandis que ces pensées ne sont pas descendues du ciel, mais sont montées de la terre dans le cœur, comme de mauvaises herbes. — S. Cyr. — Ce fut le signe le plus évident qu'ils n'en voyaient pas un autre, mais celui qu'ils avaient vu mort sur la croix, déposé dans le sépulcre et qui n'ignorait rien de ce que l'homme avait en lui-même.

S. Amb. — Considérons comment il se fait que selon saint Jean les apôtres crurent et se réjouirent, tandis que d'après saint Luc ils sont repris comme incrédules. Je pense que saint Jean (qui était apôtre) a voulu parler de choses plus importantes et plus hautes, tandis que saint Luc a suivi les événements en se tenant à la portée des hommes; l'un s'est attaché à l'ordre historique, l'autre a voulu abréger. En effet, on ne peut douter du témoignage de celui qui raconte ce qu'il a vu lui-même; aussi nous tenons l'un et l'autre pour vrais. Car quoique saint Luc dise d'abord qu'ils ne crurent point, ensuite il déclare qu'ils ont cru.

S. Cyr. — Afin de prouver que la mort est vaincue et que désormais la nature humaine du Christ est délivrée de la corruption, le

---

sedatus turbo in animabus discipulorum, aliunde indicat eis se Filium Dei esse, qui mentis cognoscebat arcana. Unde dicitur : Et dixit eis : Quid turbati estis, et cogitationes ascendunt in corda vestra? Bed. Quales utique cogitationes, nisi falsæ et perniciosæ? Perdidisset enim Christus fructum passionis, si non esset veritas resurrectionis : tanquam si bonus agricola diceret : Quod ibi plantavi inveniam (id est, fidem quæ in cor descendit, quia desuper est); cogitationes autem istæ non desuper descenderunt, sed de imo in cor sicut herba mala ascenderunt. Cyril. (vel anonymus in *Cat. græcorum*). Hoc autem fuit evidentissimum signum quod non alius est qui videtur, sed ille idem quem viderant in ligno mortuum, et positum in sepulcro, quem non latebat aliquid eorum quæ erant in homine.

Ambr. Consideremus autem qua gratia secundum Joannem apostoli crediderunt et gavisi sunt; secundum Lucam ut increduli redarguuntur. Et videtur mihi Joannes (quasi Apostolus) majora et altiora tetigisse, hic sequentia et humanis proxima : hic historico usus circuitu; ille compendio, quia et de illo dubitari non potest qui testimonium perhibet de his quibus ipse interfuit : et ideo utrumque verum putamus. Nam etsi primo Lucas eos non credidisse dicat, postea tamen credidisse demonstrat.

Cyril. Comprobans autem Dominus devictam esse mortem, et humanam naturam jam in Christo corruptionem exuisse, primo ostendit eis manus, et pedes, et clavo-

Seigneur montre ses mains, ses pieds et les trous des clous; d'où il suit: « Voyez mes mains et mes pieds, et que c'est bien moi. » — THÉOPH. — Il fait plus, il leur fait toucher ses mains et ses pieds en disant : « Touchez et voyez; un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'ai. » Comme s'il disait : Vous croyez que je suis un esprit (un fantôme), comme les morts qu'on voit souvent autour des sépulcres; mais sachez qu'un esprit n'a ni chair ni os, tandis que j'ai chair et os. — S. AMB. — Le Seigneur parle ainsi pour nous donner une image de la résurrection; car ce qu'on peut toucher est un corps, et nous ressusciterons dans notre corps; seulement il sera subtil, tandis que maintenant il est grossier, parce qu'il est composé d'éléments infimes et terrestres. Ce n'est donc point avec une nature incorporelle, mais à cause de l'état de son corps ressuscité que le Christ a pu pénétrer dans le cénacle, quoique toutes les portes fussent fermées. — S. GRÉG. — Après la résurrection, notre corps ne sera pas impalpable ni plus subtil que l'air ou le vent (comme le prétend Eutychius), mais il sera subtil par un effet de la puissance de l'esprit, et palpable par les propriétés de sa nature.

SUITE. — « Après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds. » — BÈDE. — Ainsi ils virent la trace des clous; d'après saint Jean, il leur montra aussi son côté qui avait été ouvert par la lance, afin que cette vue des cicatrices de ses plaies guérît la blessure de leurs doutes. Ici les infidèles soulèvent une difficulté, comme si le Seigneur n'avait pas pu guérir les blessures qu'on lui avait faites; il faut leur répondre qu'il n'est pas possible d'admettre que celui qui a fait plus ne puisse pas faire moins; certainement c'est par miséricorde

---

rum foramina. Unde sequitur : Videte manus meas et pedes meos, quia ego ipse sum. THEOPH. Sed et aliud subjungit (palpationem scilicet manuum atque pedum) cum dicit : Palpate et videte quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere. Quasi dicat : Vos putatis me esse spiritum (id est, phantasma), sicut plures defunctorum circa sepulcra videri sunt soliti; sed scitote quod spiritus neque carnem habet, neque ossa; ego autem carnem et ossa habeo. AMBR. Hoc autem Dominus ideo dixit ut speciem nobis resurrectionis ostenderet : nam quod palpatur corpus est : in corpore autem resurgemus : sed illud subtilius, hoc crassius, utpote adhuc terrenæ labis qualitate concretum. Non ergo per incorpoream naturam, sed per resurrectionis corporeæ qualitatem Christus clausa invia penetravit. GREG. (14, *Moral.*, cap. 29). Non enim in illa resurrectionis gloria corpus nostrum erit impalpabile, et ventis aereque subtilius (ut Eutychius dixit), sed subtile quidem per affectum spiritualis potentiæ, palpabile autem per virtutem naturæ.

Sequitur : Et cum hæc dixisset, ostendit eis manus et pedes. BEDA. Quibus scilicet indicata clavorum vestigia claruere; sed secundum Joannem etiam latus eis ostendit, quod fuerat lancea perforatum; ut scilicet ostensa vulnerum cicatrice, dubietatis eorum vulnus sanaret. Solent autem in hoc loco Gentiles calumniam struere,

que celui qui a vaincu la mort n'a pas voulu effacer les signes de sa mort : premièrement, pour établir ainsi dans les disciples la foi de sa résurrection ; ensuite, pour qu'en suppliant son Père pour nous, il pût lui montrer toujours quel genre de mort il a souffert pour l'homme ; troisièmement, afin de faire comprendre à ceux qu'il a rachetés par sa mort avec quelle miséricorde il les a secourus, en leur mettant sous leurs yeux les insignes de sa mort ; enfin pour montrer au jugement combien est juste la damnation des impies.

Mais comme ils ne croyaient point encore, tant ils étaient transportés de joie et d'admiration, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ? Et ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel. Il en mangea devant eux ; et prenant les restes, il les leur donna, et il leur dit : Ce que vous voyez est l'accomplissement de ce que je vous avais dit lorsque j'étais encore avec vous : qu'il était nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, fût accompli.

S. Cyr. — Le Seigneur avait montré ses mains et ses pieds aux disciples pour leur certifier que c'était le même corps qui avait souffert et qui était ressuscité. Or, afin de les mieux convaincre, il demande à manger ; d'où il est dit : « Comme ils ne croyaient pas encore, etc. » — S. Grég. de Nysse. — La loi voulait qu'on mangeât la pâque avec des laitues amères, parce que c'était encore le temps de l'amertume ; mais après la résurrection notre nourriture est adoucie par un rayon de miel ; d'où il suit : « Ils lui présentèrent, etc. »

---

quasi non valuerit Dominus vulnera sibi inflicta curare. Quibus respondendum est, quia non est consequens ut qui majora fecisse probatur, minora facere nequiverit ; sed certæ dispensationis gratia, qui mortem destruxit, signa mortis delere noluit : primo quidem, ut per hoc discipulis fidem suæ resurrectionis astrueret ; deinde, ut Patri pro nobis supplicans, quale genus mortis pro homine pertulerit, semper ostendat ; tertio, ut sua morte redemptis quam misericorditer sint adjuti, propositis ejusdem mortis indiciis insinuet ; postremo, ut in judicio, quam juste damnentur impii, denuntiet.

Adhuc autem illis non credentibus et mirantibus præ gaudio, dixit : Habetis hic aliquid quod manducetur ? At illi obtulerunt ei partem piscis assi, et favum mellis. Et cum manducasset coram eis, sumens reliquias dedit eis. Et dixit ad eos : Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos, cum adhuc essem vobiscum, quoniam necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moysi, et prophetis, et psalmis de me.

Cyril. (vel anonymus in *Cat. græcorum*). Ostenderat Dominus discipulis manus et pedes, ut certificaret discipulos quod idem corpus quod passum fuerat, resurrexit. Ut adhuc autem magis certificaret, aliquid manducabile petiit. Unde dicitur : Adhuc autem illis non credentibus, etc. Greg. (orat. 1, *De resurrect.* prope finem). Et jussu quidem legis Pascha cum amaricantibus

Bède. — C'est ainsi que, pour démontrer la vérité de sa résurrection, non-seulement il daigne se laisser toucher par ses disciples, mais encore il mange avec eux, de peur qu'ils ne crussent que son apparition n'était point réelle, mais imaginaire. D'où il suit : « Et lorsqu'il eut mangé devant eux, prenant ce qui restait, il le leur donna. » Il mangea par puissance et non par nécessité ; en effet, la terre altérée et le soleil ardent n'absorbent point l'eau de la même manière : pour l'un c'est puissance, pour l'autre c'est indigence. — Grec. — Mais, dira-t-on, si nous admettons que le Seigneur a véritablement mangé, il faut admettre qu'après la résurrection tous les hommes useront aussi d'aliments. Il y a des choses que le Sauveur fait par miséricorde, et qui ne sont ni une règle générale ni une loi de nature, parce que, dans d'autres occasions, il en a dispensé. C'est ainsi qu'il ressuscitera nos corps sans défaut, parfaits et incorruptibles, quoique lui-même ait laissé subsister sur son corps les blessures des clous et la plaie de son côté, afin d'établir que la nature de son corps est restée la même après sa résurrection, et qu'il n'a pas été changé en une autre substance. — Bède. — De même il mangea après sa résurrection, non comme ayant besoin de nourriture, ni pour signifier que nous ayons besoin d'aliments après la résurrection que nous attendons, mais afin de constater ainsi la nature de son corps ressuscité.

Mystiquement, le poisson grillé que mange le Christ figure sa passion ; en effet, il a daigné se cacher dans les eaux du genre humain, être pris au filet de notre mort ; il a été comme grillé dans la tribulation de sa passion, et dans la résurrection il est devenu pour nous

---

edebatur, quia adhuc amaritudo manebat, post resurrectionem vero cibus favo mellis dulcoratur. Unde sequitur : At illi obtulerunt ei, etc.

Bed. Ad insinuandam ergo resurrectionis suæ veritatem, non solum tangi a discipulis, sed etiam convesci cum illis dignatur ; ne arbitrentur eum non solide, sed imaginabiliter sibi apparere. Unde sequitur : Et cum manducasset coram eis, sumens reliquias dedit eis. Manducavit quidem potestate, non ex necessitate : aliter enim absorbet aquam terra sitiens, aliter sol calens ; illa indigentia, ista potentia. Græc. (nimirum anonymus in *Cat. græcor. Patr.*). Verum quispiam dicet : Si damus Dominum vere comedisse, demus et omnes homines post resurrectionem uti ciborum fomentis. Sed quæ ex quadam dispensatione fiunt a Salvatore, non sunt regula et norma naturæ, quoniam in quibusdam aliis dispensavit. Resuscitabit enim nostra corpora non mutila, sed perfecta et incorrupta, qui tamen dereliquit proprii corporis foramina quæ clavi foraverant, et lateris cicatricem : ut ostendat quod mansit post resurrectionem natura corporis, nec est in aliam mutatus substantiam. Bed. Manducavit enim post resurrectionem, non quasi cibo indigens, nec quasi resurrectionem quam expectamus, cibis egere significans ; sed ut eo modo naturam corporis resurgentis astrueret.

Mystice autem piscis assus quem Christus comedit, significat Christum passum : ipse enim latere dignatus in aquis generis humani, capi voluit laqueo mortis nostræ, et quasi tribulatione assatus est tempore

comme un rayon de miel. Par ce rayon de miel, il a voulu exprimer les deux natures de sa personne; en effet, le rayon de miel est dans la cire; or, le miel dans la cire représente la divinité dans l'humanité.

THÉOPH.—Ces aliments semblent contenir encore un autre mystère: quand il mange du poisson grillé, il exprime qu'en purifiant avec le feu de sa divinité notre nature qui nageait dans la mer de cette vie, et en desséchant l'humidité qu'elle avait contractée dans la profondeur de ces eaux, il en a fait un aliment divin; et que, tandis qu'auparavant elle était abominable, il l'a préparée comme une douce nourriture de Dieu; c'est ce que signifie le *rayon de miel.* Ou encore, le *poisson grillé* figure la vie active qui consume notre humidité dans le feu du travail, tandis que le *rayon de miel* figure la contemplation, à cause de la douceur de la parole de Dieu.

BÈDE. — Après s'être fait voir et toucher, après avoir mangé pour montrer qu'il ne voulait faire illusion à aucun des sens de l'homme, il prit en main les Ecritures; d'où il suit : « Voilà ce que je vous ai dit lorsque j'étais encore avec vous; » c'est-à-dire, lorsque j'étais encore revêtu de la chair mortelle dans laquelle vous êtes vous-mêmes; car il était ressuscité dans la même chair, mais il n'était point dans le même état de mortalité; et il ajoute : « Il était nécessaire que tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse s'accomplît, etc. » — S. AUG. Qu'ils méditent ceci, ceux qui dans leur délire prétendent que c'est par la magie que le Christ a pu faire tant de choses, et que c'est par son habileté qu'il a divinisé son nom aux yeux des peuples qui devaient se convertir à lui. Est-ce par la magie qu'il a pu accomplir les

---

passionis suæ, sed favus mellis nobis extitit in resurrectione. In favo quidem mellis utramque naturam exprimere voluit personæ suæ : favus quippe mellis in cera est; mel vero in cera, est Divinitas in humanitate.

THEOPHYL. Videntur autem et comesta aliud habere mysterium : quod enim manducavit partem piscis assi, significavit quod naturam nostram in hujus vitæ mari natantem assans igne propriæ Deitatis, et exsiccans ejus humiditatem quam a profundis undis contraxerat, escam fecit divinam; et eam quæ prius erat abominabilis, præparaverit Deo cibum suavem; quod significat favus mellis. Vel per piscem assum significat vitam activam, consumentem nostram humiditatem laborum prunis; contemplationem vero significat per favum mellis, propter dulcedinem eloquiorum Dei.

BED. Postquam autem visus est, tactus est, manducavit, ne in aliquo sensus humanos ludificasse videretur, misit manus ad Scripturas. Unde sequitur : Et dixit ad illos : Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos cum adhuc essem vobiscum; id est, cum adhuc essem in carne mortali, in qua estis et vos; tunc quidem in eadem carne ressuscitatus erat, sed cum illis in eadem mortalitate non erat : et subdit : Quoniam necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moysi, etc. AUG. (*De cons. Evang.*, lib. 1, cap. 11). Illud attendant qui magicis artibus Christum tanta potuisse et nomen suum ad populos in se convertendos

prophéties que l'esprit de Dieu avait inspirées avant qu'il naquît sur la terre; car si c'est par la magie qu'il s'est fait adorer après sa mort, il était aussi magicien avant sa naissance, puisqu'un peuple avait été destiné à annoncer sa venue.

En même temps il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures; et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit; et c'est ainsi qu'il fallait que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem. Or vous êtes témoins de ces choses. Et je m'en vais envoyer sur vous le don de mon Père, qui vous a été promis; mais cependant demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.

Bède. — Après s'être fait voir à leurs yeux et toucher par leurs mains, après avoir rappelé les Ecritures de la loi, il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils en comprissent la lecture. D'où il suit : « Alors il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils comprissent les Ecritures. » — Théoph. — Sans cela, comment leur âme troublée et chancelante aurait-elle étudié les mystères du Christ? De plus, il les instruisit par ses paroles; car il suit : « Il leur dit : Il est ainsi écrit, et il fallait que le Christ souffrît ainsi, etc., » c'est-à-dire par le supplice de la croix.

Bède. — Cependant le Christ eût perdu tout le fruit de sa passion s'il ne fût véritablement ressuscité. D'où il est dit : « Et qu'il ressuscitât d'entre les morts, etc. » Après avoir proclamé la vérité de son corps, il proclame l'unité de l'Eglise, en ajoutant : « Et que la pénitence et la rémission des péchés fussent prêchées en son nom à toutes

---

arte ipsa consecrasse delirant; utrum potuit magicis artibus prophetias divino Spiritu, antequam in terra nasceretur, implere : neque enim si magicis artibus fecit ut coleretur et mortuus, magus erat antequam natus, cui prophetando venturo gens una deputata est.

Tunc aperuit illis sensum ut intelligerent Scripturas, et dixit eis quoniam sic scriptum est, et sic oportebat Christum pati et resurgere a mortuis tertia die, et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Hierosolyma. Vos autem testes estis horum, et ego mittam promissum Patris mei in vos; vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto.

Bed. Postquam præbuit se videndum oculis, præbuit se manibus contrectandum, legis commemoravit Scripturas, consequenter aperuit sensum ut intelligatur quod legitur. Unde sequitur : Tunc aperuit illis sensum, ut intelligerent Scripturas. Theop. Alioquin quomodo eorum anima turbata et vacillans circa Christi mysterium studuisset? sed et verbis eos docuit : sequitur enim : Et dixit eis quoniam sic scriptum est, et sic oportebat Christum pati, scilicet per lignum crucis.

Bed. Perdidit autem Christus fructum passionis, si non esset veritas resurrectionis. Unde dicitur : Et resurgere a mortuis, etc. Deinde post commendatam sui corporis veritatem, commendat Ecclesiæ unitatem, cum subditur : Et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem

les nations. » — Eus. — En effet, il était dit : « Demandez-moi et je vous donnerai les nations pour votre héritage. » Or, il fallait que ceux des Gentils qui se convertiraient fussent purifiés par sa vertu de toute contagion et de toute souillure, car ils étaient souillés par l'erreur diabolique de leurs idolâtries, et ils quittaient une vie exécrable et impudique; c'est pourquoi il dit qu'il faut d'abord prêcher la pénitence et ensuite la rémission des péchés dans toutes les nations; car sa grâce salutaire a accordé le pardon de leurs fautes à ceux qui montrent un véritable repentir, et il a souffert la mort pour eux.

Théoph. — En disant : « La pénitence et la rémission des péchés, » il veut parler du baptême, par lequel on renonce aux anciennes fautes et on obtient le pardon des péchés. Mais pourquoi est-il dit de baptiser au nom seul du Christ, tandis qu'ailleurs il ordonne de baptiser *au nom du Père, et du Fils, et de l'Esprit-Saint ?* Nous répondons que ceci ne veut point dire que le baptême ne doive être donné qu'au nom du Christ, mais seulement que chacun doit recevoir le baptême du Christ, c'est-à-dire le spirituel et non le judaïque; non celui de Jean dans la pénitence, mais celui qui fait participer au Saint-Esprit, comme il arriva au Christ baptisé dans le Jourdain par saint Jean, alors qu'on vit descendre l'Esprit-Saint sous la forme d'une colombe. Etre baptisé au nom du Christ signifie être baptisé par la mort du Christ. En effet, de même qu'il est ressuscité trois jours après sa mort, de même nous sommes plongés trois fois dans l'eau et nous en sortons avec les arrhes de l'esprit d'incorruptibilité. De plus, ce nom de Christ renferme le Père, qui est pour ainsi dire le *consécrateur*, l'Esprit-Saint, qui est comme

---

peccatorum in omnes gentes. Euseb. Dictum enim erat (*Psal.* 2) : Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam. Oportebat autem conversos ex gentibus expiari a quolibet contagio et macula per ipsius virtutem, quasi contaminatos ab errore dæmonum idololatriæ, et quasi nuper conversos a vita execrabili et impudica : et ideo dicit, quod oportet prædicari prius quidem pœnitentiam, consequenter autem remissionem peccatorum in omnes gentes : eis enim qui prius quidem veram ostenderunt malorum pœnitentiam, salubri gratia veniam commissorum donavit, pro quibus et mortem subiit.

Theophyl. In hoc vero quod dicit : Pœnitentiam et remissionem peccatorum, etiam de baptismate meminit, in quo per depositionem priorum scelerum subsequitur venia peccatorum. Sed quo pacto intelligetur in solo Christi nomine baptisma fieri, cum alibi mandet hoc fieri in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti? Et primo quidem dicimus quod non intelligitur quod in solo Christi nomine fiat baptisma, sed quod Christi baptismate aliquis baptizetur; id est, spiritualiter, non judaice; nec tali, quali Joannes baptizabat ad solam pœnitentiam, sed ad Spiritus almi participationem; sicut et Christus in Jordane baptizatus ostendit Spiritum Sanctum in specie columbina. Porro baptisma in Christi nomine (id est, morte Christi) intelligas. Sicut enim ipse post mortem triduo resurrexit, sic et nos ter in aquam mergimur, et convenienter emergimur, incorruptibilitatis Spiritus arrham recipientes. Hoc etiam Christi nomen continet in se, et Patrem

l'*onction*, et le Fils, qui est l'*oint* (selon la nature humaine). Le genre humain ne devait plus être divisé en deux peuples, les Juifs et les Gentils. Or, afin de réunir tous les hommes en un, il ordonna de commencer la prédication par Jérusalem et de finir par les nations. D'où il suit : « En commençant par Jérusalem. » — BÈDE. — Non-seulement parce qu'ils sont les dépositaires de la parole de Dieu, les enfants de l'adoption et de la gloire ; mais encore afin que les Gentils, plongés dans les diverses erreurs, fussent excités à l'espérance, surtout par ce signe de la divine miséricorde pardonnant à ceux qui ont crucifié le Fils de Dieu. — S. CHRYS. — De plus, il voulait que nul ne pût dire qu'ils négligeaient leurs proches pour se produire (comme par une fastueuse ostentation) chez des étrangers ; c'est pourquoi ils commencent par prouver la résurrection du Seigneur à ceux mêmes qui l'ont mis à mort, et dans la ville même où s'est accompli cet audacieux attentat ; car la foi de ceux qui l'ont crucifié est une plus grande preuve de sa résurrection.

EUS. — Si déjà les prédictions du Christ se vérifient, et si la foi du monde entier reconnaît la puissance et l'efficacité de sa parole, le temps est venu de croire à celui qui a proféré cette parole ; car sa vie a dû être divine, puisque ses œuvres vivantes paraissent conformes à ses discours ; or, ceci fut accompli par le ministère des apôtres. D'où il ajoute : « Vous êtes témoins de ces choses, etc., » c'est-à-dire de sa mort et de sa résurrection. — THÉOPH. — Ensuite, afin que dans leur trouble ils n'eussent point cette pensée : Comment, nous qui sommes des hommes ignorants, pourrons-nous vous rendre témoignage devant

---

quasi unctorem, et Spiritum quasi unctionem, et Filium quasi unctum (scilicet secundum humanam naturam). Non autem decebat amplius bipartitum esse humanum genus in Judæos et Gentiles : et ideo, ut omnes in unum uniret, mandavit incipere sermonem a Hierusalem, ad gentes vero terminari. Unde sequitur : Incipientibus ab Hierusalem. BED. Non solum quia credita sunt illis eloquia Dei (*Rom.* 3), et eorum est adoptio filiorum, et gloria (*Rom.* 9), verumetiam ut gentes variis erroribus implicatæ, hoc maxime indicio divinæ pietatis ad spem venire provocentur, quod eis qui Filium Dei crucifixerunt, venia concedatur. CHRYS. (homil. *in Acta*). Insuper ne dicerent aliqui quod omissis notis iverunt se ostensuros (aut veluti cum fastu quodam ostentaturos) ad extraneos, ideo prius apud ipsos occisores pandunt resurrectionis signa in eadem civitate, in qua prorupit temerarius ausus : ubi enim crucifixores ipsi credere videntur, resurrectio plurimum demonstratur.

EUSEB. Quod si ea quæ Christus prædixit, jam sortiuntur effectum, et verbum ejus vivax et efficax per universum mundum oculata fide perspicitur, tempus est non incredulos esse erga eum qui protulit verbum : eum enim necesse est divinam vitam ducere, cujus opera vivida verbis consona ostenduntur : quæ quidem ministerio apostolorum impleta sunt. Unde subdit : Vos autem testes estis horum, etc., scilicet mortis et resurrectionis. THEOPH. Consequenter ne turbati cogitarent, quomodo nos homines idiotæ testimonium perhibebimus gentibus et Judæis qui te

les Gentils et les Juifs qui vous ont mis à mort? il ajoute : « Je vous enverrai le don de mon Père, etc., » celui qu'il avait promis par Joël, en disant : « Je répandrai mon Esprit sur toute chair, etc. »

S. Chrys. — Comme lorsque des soldats se préparent à combattre des ennemis nombreux, le chef ne les laisse point sortir qu'ils ne soient armés, ainsi il ne laisse pas ses disciples affronter la lutte avant la descente du Saint-Esprit. D'où il ajoute : « Demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la vertu d'en haut. » — Théoph. — D'une vertu qui n'est point humaine, mais céleste. Il ne dit pas : *Jusqu'à ce que vous receviez*, mais *soyez revêtus*, pour signifier la protection complète de la vertu de l'Esprit. — Bède. — C'est de cette vertu, c'est-à-dire de l'Esprit-Saint, que l'ange dit à Marie : « La vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » C'est d'elle que le Seigneur lui-même dit ailleurs : « J'ai reconnu qu'une vertu était sortie de moi. »

S. Chrys. — Mais pourquoi l'Esprit-Saint ne vient-il point pendant que le Christ est présent ou aussitôt qu'il disparaît? Il fallait qu'ils fussent pleins de désir avant de recevoir cette grâce; car nous nous tournons vers Dieu avec plus d'ardeur lorsque la nécessité nous presse. Il fallait que notre nature apparût dans le ciel et consommât l'alliance avant que l'Esprit-Saint descendît et que notre joie fût sans mélange. Remarquez aussi l'obligation qu'il leur impose, de demeurer à Jérusalem, en leur promettant de leur donner là le Saint-Esprit; pour les empêcher de fuir de nouveau, il les y enchaîne par cette attente. Il leur dit : « Jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la vertu d'en haut; » il ne dit pas le moment, afin qu'ils veillent toujours. Pourquoi donc

---

occiderunt? subjungit : Et ego mittam promissum Patris mei, etc., quod scilicet per Joelem promiserat, dicens (cap. 2, vers. 18) : Effundam Spiritum meum super omnem carnem, etc.

Chrys. (hom. 1, *in Act.*). Sicut autem milites invasuros multos nemo dux exire sinit, donec armati sint, sic et discipulos ante Spiritus descensum ad conflictum egredi non permittit. Unde subdit : Vos autem sedete in civitate quoadusque induamini virtute ex alto. Theophyl. Id est, virtute non humana, sed cœlesti : non dixit : Suscipiatis, sed, induamini, integram tutelam spiritualis muniminis indicans. Bed. De hac autem virtute, id est, Spiritu Sancto, dicit etiam angelus Mariæ (Luc., 1) : Et virtus Altissimi obumbrabit tibi; et ipse Dominus alibi (Luc., 8) : Nam et ego novi virtutem de me exisse.

Chrys. (ut sup.). Cur autem non Christo præsente vel eo discedente, statim Spiritus venit? Decebat enim eos fieri cupidos rei, et demum recipere gratiam : tunc enim magis ad Deum erigimur, cum incumbit necessitas. Oportebat enim interim naturam comparere nostram in cœlo, et fœdera consummari; ac deinde Spiritum advenire, et pura gaudia celebrari. Attende etiam quantam eis necessitatem imposuit Hierosolymis esse, in eo quod illic Spiritum promisit largiri : ne enim rursus post ejus resurrectionem aufugerent, hac expectatione quasi quodam vinculo omnes simul eos ibi deti-

vous étonnez-vous de ce qu'il ne nous a point révélé le dernier jour, puisqu'il n'a pas voulu indiquer ce jour qui était proche ?

S. Grég. — Ils sont donc répréhensibles ceux que leur imperfection ou leur âge devrait éloigner de la prédication, et qui s'y jettent avec précipitation; il est à craindre qu'en s'arrogeant avec tant d'empressement les fonctions d'un si grand ministère, ils ne se ferment la voie de tout progrès futur. En effet, la vérité même, qui pouvait à son gré fortifier tout aussitôt, afin de donner l'exemple à ceux qui devaient suivre, et afin que les imparfaits n'eussent point la présomption de prêcher, après avoir pleinement instruit les disciples de la puissance de la prédication, leur commanda de rester en repos jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en haut. Nous demeuronss ainsi en repos dans la ville, lorsque nous nous recueillons dans l'intérieur de notre âme, évitant de nous répandre dans les conversations extérieures, afin que, lorsque nous serons pleinement revêtus de la force divine, nous puissions sortir de nous-mêmes (pour instruire les autres).

S. Amb. — Considérons comment, d'après saint Jean, ils reçurent l'Esprit-Saint, tandis que, d'après saint Luc, il leur fût commandé de se tenir en repos dans la ville jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en haut. Peut-être souffla-t-il d'abord l'Esprit-Saint sur les onze qui étaient plus parfaits, en promettant aux autres disciples de le leur donner dans la suite; ou encore, il souffla comme dit saint Jean, et il promit comme dit saint Matthieu. Tout cela n'est point contradictoire, car il y a diverses grâces; ainsi, premièrement il souffla une opération de l'Esprit, ensuite il en promit une autre. En effet, il

---

nuit. Dicit autem : Donec induamini ex alto : nec expressit quando, ut sint jugiter vigiles. Quid ergo miraris, si diem nobis novissimum non pandit, cum diem hunc propinquum pandere noluerit?

Greg. (in *Past.*, part. 3, cap. 26). Admonendi sunt ergo, quos a prædicationis officio vel imperfectio vel ætas prohibet, et tamen præcipitatio impellit : ne dum sibi tantum onus officii præcipitatione arrogant, viam sibi subsequentis meliorationis abscindant : ipsa enim veritas quæ repente quos vellet, roborare potuisset, ut exemplum sequentibus daret, ne imperfecti prædicare præsumerent, postquam plene discipulos de virtute prædicationis instruxit, mandavit eis ut in civitate sederent, donec induerentur virtute ex alto. In civitate quippe sedemus, si intra mentium nostrarum claustra nos constringimus, ne loquendo exterius evagemur; ut cum virtute divina perfecte induimur, tunc quasi a nobismetipsis foras (etiam alios instruentes) exeamus.

Ambr. Consideremus autem quomodo secundum Joannem acceperint Spiritum Sanctum; hic autem in civitate jubeantur sedere, quoadusque induantur virtute ex alto. Sed Spiritum Sanctum vel illis undecim quasi perfectioribus insufflavit, et reliquis postea tribuendum promittit; vel eumdem ibi insufflavit, hic spopondit. Nec videtur esse contrarium, cum divisiones sint gratiarum : ergo aliam insufflavit ibi operationem : hic aliam pollicetur : ibi enim remittendorum gratia tributa est peccatorum (quod videtur esse angustius), et ideo insufflatur a Christo, ut credas Spiritum Sanctum Christi, ut credas de Deo Spiri-

donna d'abord le pouvoir de remettre les péchés, ensuite il souffla afin que vous croyiez que l'Esprit-Saint du Christ est le même que l'Esprit de Dieu, car Dieu seul peut remettre les péchés. Dans la suite, il répandit le don des langues, comme le rapporte saint Luc. — S. CYR. — Ou encore, il dit : « Recevez le Saint-Esprit, » afin de les préparer à le recevoir, c'est-à-dire qu'il parla comme présent de ce qui était futur.

S. AUG. — Ou encore : le Seigneur donna deux fois l'Esprit-Saint après sa résurrection ; d'abord sur la terre pour inspirer l'amour du prochain, et ensuite du haut du ciel pour exciter l'amour de Dieu.

Ensuite il les mena dehors vers Béthanie, et ayant levé les mains, il les bénit. Et en les bénissant il se sépara d'eux, et fut enlevé au ciel. Les disciples, l'ayant adoré, s'en retournèrent comblés de joie à Jérusalem. Et ils étaient sans cesse dans le temple, louant et bénissant Dieu. Amen.

BÈDE. — Omettant tout ce que le Seigneur et ses disciples ont pu faire pendant quarante-trois jours, du premier jour de la résurrection il passe sans rien dire au dernier jour, où il monta au ciel, en ajoutant : « Il les mena dehors, vers Béthanie. » Ce fut d'abord à cause du nom de ce village, qui signifie *maison d'obéissance;* car celui qui était descendu à cause de la désobéissance des méchants, est monté à cause de l'obéissance des justes. Ce fut aussi à cause de la situation de ce village, qui, dit-on, était situé sur le versant de la montagne des Oliviers, parce que la maison de l'Eglise obéissante a posé les fondements de la foi, de l'espérance et de la charité, sur le flanc de son sommet élevé (c'est-à-dire de Jésus-Christ). Il bénit ceux auxquels il

---

tum : Deus enim solus peccata dimittit : Lucas autem linguarum gratiam describit effusam. CYRIL. Vel dixit : Accipite Spiritum Sanctum, ut eos idoneos faceret ad receptionem ; aut quod futurum est, ut præsens indicavit. AUGUST. (15 *De Trinit.*, cap. 26). Vel Dominus post resurrectionem suam bis dedit Spiritum Sanctum ; semel in terra propter dilectionem proximorum ; et iterum de cœlo propter dilectionem Dei.

Eduxit autem eos foras in Bethaniam, et elevatis manibus suis, benedixit eis. Et factum est dum benediceret illis, recessit ab eis et ferebatur in cœlum : et ipsi adorantes, regressi sunt Hierusalem cum gaudio magno ; et erant semper in templo laudantes et benedicentes Deum, amen.

BEDA. Prætermissis omnibus quæ per quadraginta tres dies agi a Domino cum discipulis potuerunt, primo diei resurrectionis ejus conjungit tacite novissimum diem quo ascendit in cœlum, dicens : Eduxit autem eos foras in Bethaniam ; primo quidem propter nomen civitatis, quæ domus obedientiæ dicitur : qui enim propter inobedientiam perversorum descendit, propter obedientiam conversorum ascendit : deinde propter situm ejusdem villæ, quæ in latere montis Olivarum posita esse narratur ; quia

avait confié l'enseignement de ses préceptes; d'où il suit : « Et, ayant levé les mains, il les bénit. » — Théoph. — Peut-être répand-il sur eux une vertu qui les conserve jusqu'à la venue de l'Esprit; peut-être aussi veut-il nous apprendre à bénir ceux qui nous sont soumis, pour les recommander à Dieu lorsque nous nous séparons d'eux.

Orig. — Il leva les mains en les bénissant pour montrer que quiconque bénit doit être orné d'œuvres nombreuses et excellentes, car c'est là ce qui élève nos mains en haut.

S. Chrys. — Remarquez comment le Christ met sous nos yeux les récompenses qu'il a promises; il avait promis la résurrection des corps, il ressuscite d'entre les morts et prouve sa résurrection en demeurant quarante jours avec ses disciples; il a promis que nous serons emportés dans les airs sur les nuées, et il le confirme par ses œuvres; car il suit : « Et pendant qu'il les bénissait, etc. » — Théoph. — Elie avait paru transporté dans le ciel; mais c'est le Sauveur qui, le premier de tous, monte au ciel et va paraître aux yeux de Dieu avec son corps sacré, de sorte que notre nature est désormais honorée dans le Christ par toutes les vertus angéliques.

S. Chrys. — Mais, direz-vous : « Que m'importe ? » Vous serez pareillement enlevé dans les nues, car votre corps est de la même nature que son corps. Votre corps sera si agile qu'il traversera les airs; car tel chef, tel corps; tel principe, telle fin. Or, voyez comme vous avez été honoré par ce principe : l'homme était la dernière des créa-

---

videlicet obedientis Ecclesiæ domus in ipsius summi montis (id est, Christi) latere, fidei, spei, dilectionisque suæ fundamenta locavit. Eos autem benedixit, quibus præcepta docendi tradiderat. Unde sequitur : Et elevatis manibus suis, benedixit eis. Theoph. Forsan vim conservativam influens eis usque ad adventum Spiritus; et fortassis instruens nos, ut quoties recedimus, subditos nostros per benedictiones Deo commendemus.

Orig. Quod autem elevatis manibus benedixit eos, significat quod deceat benedicentem cuiquam ornatum esse variis operibus et arduis respectu aliorum; sic enim manus tolluntur in altum.

Chrys. Attendite autem quod Dominus bravia repromissa aspectui subjicit : promiserat quidem corporum resurrectionem; a mortuis resurrexit, et per quadraginta dies discipulos certificat : promittitur etiam, quod in nubibus rapiemur in aere; et hoc ipse patefecit per opera. Sequitur enim : Et factum est dum benediceret illis, etc. Theophyl. Et Elias quidem videbatur quasi assumi in cœlum, sed Salvator ipse præcursor omnium ascendit in cœlum appariturus divino conspectui in sacro suo corpore; et jam nostra natura in Christo honoratur a qualibet virtute angelica.

Chrys. Sed dices : Quid interest mea? Qui et tu in nubibus suscipieris similiter : nam corpus tuum connaturale est illi corpori. Erit igitur et corpus tuum tam agile, ut possit transire per aera : nam sicut caput, sic et corpus; sicut principium, sic et finis. Aspice autem quomodo honoratus es per hoc principium. Infima pars rationalis

tures raisonnables; mais voici que les pieds sont devenus la tête; ils sont élevés dans leur chef sur un trône royal.

Bède. — Le Seigneur étant monté au ciel, les disciples adorèrent la dernière trace de ses pieds, ensuite ils retournèrent à Jérusalem, où il leur avait été commandé d'attendre la promesse du Père. Car il suit: « Après l'avoir adoré ils retournèrent à Jérusalem, etc. » Ils sont remplis de joie parce qu'ils se réjouissent de ce que leur Dieu et Seigneur, après avoir triomphé de la mort, est monté dans les cieux. — Grec. — Or, ils veillaient, ils priaient, ils jeûnaient; ils ne rentrèrent point dans leurs maisons, mais ils demeurèrent ensemble dans le temple, attendant la grâce céleste, et s'exerçant dans ce lieu à la piété et à la vertu. D'où il est dit: « Et ils étaient toujours dans le temple. » — Théoph. — Ils n'avaient pas encore reçu l'Esprit-Saint, et déjà leur vie était toute spirituelle. Auparavant, ils ne sortaient point de leur retraite; maintenant ils sont au milieu des princes des prêtres sans être distraits par rien de ce monde, et, méprisant tout, ils ne cessent de louer Dieu; car il suit: « Louant et bénissant Dieu. » — Bède.— Remarquez que, parmi les quatre animaux célestes, saint Luc est désigné sous l'emblème du taureau, qui était la victime prescrite pour l'initiation des prêtres, parce qu'il a entrepris d'exposer plus que les autres le sacerdoce du Christ; aussi, après avoir commencé son Evangile par le sacerdoce de Zacharie exerçant son ministère dans le temple, il le termine par le récit de la piété des apôtres qui, réunis dans le temple, sont destinés à être les ministres du nouveau sacerdoce, lequel ne versera plus le sang des victimes, mais louera et bénira Dieu sans cesse. C'est ainsi qu'ils préparent leurs cœurs dans

---

creaturæ homo erat, sed pedes effecti sunt caput; sublimati in regiam sedem in suo capite.

Beda. Ascendente autem in cœlum Domino, discipuli adorantes, ubi steterunt novissime pedes ejus confestim Hierosolymam redeunt, ubi promissionem Patris sunt expectare præcepti. Sequitur enim: Et ipsi adorantes regressi sunt, etc. Gaudio magno agunt, quia Deum ac Dominum suum post triumphum resurrectionis etiam cœlos penetrasse lætantur. Græc. Et erant vigilantes, orantes, jejunantes, quia scilicet non degentes in propriis laribus, sed expectantes supernam gratiam conversabantur in templo, inter cætera etiam ex ipso loco pietatem et honestatem addiscentes. Unde dicitur: Erant semper in templo. Theophyl. Nondum aderat Spiritus, et jam spiritualiter conversantur. Prius erant reclusi, jam stant in medio principum sacerdotum, nec aliquo distrahuntur mundano, sed omnibus contemptis jugiter Deum laudant. Sequitur enim: Laudantes et benedicentes Deum. Beda. Et attende quod Lucas inter quatuor animalia cœli (Ezech., 1, et *Apocal.*, 4) designatus accipitur per vitulum, cujus victima qui in sacerdotium eligebantur initiari sunt jussi (*Exod.*, 29), eo quod ipse sacerdotium Christi cæteris amplius exponendum suscepit, et evangelium suum, quod a ministerio templi per sacerdotium Zachariæ cœpit, in templi de-

le lieu de la prière, et que dans la ferveur des louanges ils attendent la venue de l'Esprit-Saint qui leur a été promis. — THÉOPH. — Imitons-les, vivant toujours saintement, louant et bénissant Dieu à qui appartient la gloire, la bénédiction et la puissance dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

---

votione complevit; et apostolos ibi ministros novi sacerdotii futuros, non in victimarum sanguine, sed in laude Dei et in benedictione conclusit; ut in loco orationis et inter laudum devotiones promissum Spiritus Sancti adventum paratis cordibus expectarent. THEOPHYL. Quos nos imitantes in sacra vita semper degamus, laudantes et benedicentes Deum, cui est gloria, et benedictio, et virtus in secula. Amen.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CHACUN DES CHAPITRES DE SAINT LUC.

CHAPITRE PREMIER.

Sacerdoce de Zacharie, sa famille et celle d'Elisabeth, son épouse qui est de la race d'Aaron; éloge de leur parfaite justice, leur vieillesse et leur stérilité. Pendant que Zacharie offre l'encens, l'ange Gabriel lui apparaît; il lui annonce la naissance d'un fils qu'il appellera *Jean*, lequel sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère, et convertira un grand nombre d'hommes par l'esprit et la vertu d'Elie; comme il doute de ses paroles, l'ange lui prédit qu'il sera muet jusqu'à ce qu'elles s'accomplissent. Le peuple s'étonne de son silence et soupçonne la vision qu'il a eue. Elisabeth conçoit; elle se cache pendant cinq mois, et se réjouit de ce que Dieu l'a délivrée de l'opprobre où elle était parmi les hommes. Six mois après, le même ange est envoyé à Marie. Il lui annonce qu'elle concevra par l'opération du Saint-Esprit, et qu'elle enfantera un fils qui s'appellera Jésus, lequel sera fils du Très-Haut et régnera éternellement; ensuite il lui parle de la conception d'Elisabeth, pour prouver que rien n'est impossible à Dieu; Marie consent avec humilité, et s'empresse d'aller visiter Élisabeth. A son arrivée, Elisabeth, remplie du Saint-Esprit, reconnaît sa dignité et la proclame; elle annonce que son enfant a tressailli dans son sein; alors Marie entonne son cantique, où elle dit qu'elle glorifie le Seigneur à cause des grandes choses qu'il a fait en elle, et des biens qu'il a donné aux hommes par elle. Après son retour, Elisabeth met au monde un fils; ses voisins la félicitent; ils veulent l'appeler Zacharie; mais Elisabeth veut l'appeler Jean; Zacharie écrit que c'est son véritable nom, et aussitôt sa bouche s'ouvre au milieu de l'étonnement de tous. Il est rempli de l'Esprit-Saint et chante ce cantique dans lequel il bénit Dieu pour un tel bienfait et pour le salut des hommes; en même temps il prédit la mission de son fils (en s'adressant à lui-même); l'enfant croît et habite dans le désert.

CHAPITRE II.

Pendant que Cyrinus, par l'ordre d'Auguste, fait le dénombrement de l'univers par chaque famille, Joseph monte à Bethléem avec Marie, son épouse, déjà grosse ; elle y enfante Jésus, l'enveloppe de langes et le couche dans une crèche. Les anges annoncent cette naissance à des bergers qui veillaient sur leurs troupeaux dans les environs ; ils leur donnent un signe pour reconnaître l'enfant nouveau-né; on entend le concert de la multitude des anges célébrant la gloire de Dieu et la paix des hommes ; les bergers accourent à Bethléem, trouvent l'enfant avec Marie et Joseph, s'en retournent en louant Dieu et racontent ce qu'ils ont vu ; tout le monde est dans l'étonnement ; Marie repasse toutes ces choses en son cœur ; huit jours après, l'enfant est circoncis et s'appelle Jésus. Lorsque les jours de la purification sont accomplis l'enfant est porté par Marie dans le temple avec les offrandes prescrites par la loi; il est reçu par Siméon, qui bénit Dieu et chante : « Maintenant, Seigneur, laissez mourir votre serviteur, etc. » Il annonce que cet enfant est établi pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre ; en même temps il dit à Marie qu'un glaive traversera son âme afin que les pensées secrètes de plusieurs soient révélées. Anne la prophétesse, vierge très sainte qui demeurait toujours dans le temple, le célèbre dans ses pieux cantiques ; il est ramené en Galilée et à Nazareth ; il croît, se fortifie et se montre rempli de sagesse et de grâce. A l'âge de douze ans, après une fête, il reste à Jérusalem ; ses parents le cherchent et le trouvent, après trois jours, dans le temple au milieu des docteurs qui admirent sa sagesse et ses réponses. Sa mère se plaignant de cela, il déclare qu'il doit être occupé des choses de son Père ; ses parents ne le comprennent point, mais Marie conserve toutes ces choses en son cœur. Revenu avec eux à Nazareth, il grandit en âge, en grâce, en sagesse, et il leur demeure soumis.

CHAPITRE III.

Jean, poussé par l'inspiration divine, quitte le désert et parcourt tout le pays du Jourdain ; il prêche un baptême de pénitence pour la rémission des péchés, il prépare la voie du Seigneur selon la prophétie d'Isaïe, afin que toute chair voie le salut de Dieu ; il enseigne à éviter la colère à venir ; il appelle race de vipères ceux qui viennent à lui pour être baptisés ; il les exhorte à faire des fruits de pénitence et à ne point se glorifier d'être les enfants d'Abraham, parce que la hache est posée à la racine de l'arbre afin que celui qui ne fait point de bon fruit soit coupé et jeté au feu. Il exhorte celui qui possède deux vêtements à en donner un à celui qui n'en a point, et pareillement pour la nourriture. Il défend aux publicains de recevoir plus que ce qui leur est

attribué; il avertit les soldats de ne commettre aucune concussion, de ne faire violence à personne et de se contenter de leur solde. Comme la foule croyait qu'il était le *Christ*, il déclare qu'il ne baptise que dans l'eau, mais qu'un autre plus grand doit venir, dont il n'est pas digne de délier la chaussure, qui doit baptiser dans le feu et dans l'Esprit-Saint et purifier son aire, afin de recevoir les uns dans le ciel comme du froment, et de brûler les autres dans le feu éternel comme la paille. Il ajoute d'autres enseignements qui ne sont qu'indiqués, en outre du reproche qu'il fait à Hérode pour lequel il est incarcéré et mis à mort. Il baptise Jésus lui-même au milieu de la foule; pendant qu'il est baptisé et qu'il prie le ciel s'ouvre, l'Esprit-Saint descend sur lui sous la forme d'une colombe, et on entend la voix du Père disant : « Vous êtes mon Fils bien-aimé, etc. » Il avait alors trente ans et on le croyait fils de Joseph, duquel l'Evangéliste remonte jusqu'à Dieu pour décrire sa généalogie légale.

CHAPITRE IV.

Jésus étant revenu du Jourdain est poussé par l'Esprit-Saint dans le désert, il y demeure quarante jours sans prendre de nourriture, le diable le tente dans sa faim, mais il repousse par l'Écriture sa triple tentation; d'abord celle-ci : « Dites à cette pierre de devenir du pain; » et en lui montrant à la fois tous les royaumes du monde, cette autre : « Je vous donnerai toute cette puissance et cette gloire, car elles m'ont été livrées et je les donne à qui je veux; » et enfin, sur le pinacle du temple : « Jetez-vous en bas. » Après que le diable eut achevé sa tentation et se fut retiré pour un temps, Jésus retourne en Galilée, sa renommée vole de tous côtés, il enseigne dans les synagogues et tous le glorifient; il vient à Nazareth où il entre dans la synagogue un jour de sabbat; on lui donne à lire le livre du prophète Isaïe; l'ayant ouvert, il tombe sur l'endroit qui raconte sa mission, et dit que le sens en est accompli en lui. Tout le monde admire les paroles de grâce qu'il prononce, car on le croit fils de Joseph. Il explique pourquoi il n'a fait aucun signe à Nazareth, tandis qu'il en a fait un si grand nombre et de si éclatants à Capharnaüm, parce que nul prophète n'est bien reçu dans son pays. Il enseigne la même chose, soit par l'exemple de la veuve à laquelle Elie fut envoyé du temps de la famine, soit par l'exemple de Nahaman qui seul fut guéri par Elisée. Comme on voulait le précipiter, il se rend invisible; il se retire à Capharnaüm, où il enseigne au milieu de l'étonnement de tous, parce que sa parole était puissante. Comme le démon s'écriait : « Pourquoi êtes-vous venu nous perdre? je sais que vous êtes le saint de Dieu, » il lui commande de se retirer, le menace et le fait sortir d'un homme. La renommée de ce miracle se répand en tous lieux, et tout le monde l'admire; ensuite, étant entré dans la maison de Pierre, à la prière des disciples, il guérit de la fièvre sa belle-mère, qui, aussitôt, se lève pour les servir. Après le coucher du

soleil, il guérit divers malades, chasse un grand nombre de démons, lesquels disaient : « Vous êtes le fils de Dieu ; » il ne leur permet pas de parler ainsi. Le matin du jour suivant, il se retire dans le désert, la foule le cherche, le trouve, et, comme on veut le retenir, il dit qu'il est envoyé à d'autres peuples.

CHAPITRE V.

Comme la foule le presse afin d'entendre la parole de Dieu, au bord du lac de Génézareth, il voit deux barques, monte dans celle de Simon, et de là enseigne la foule. Par son ordre, Simon, qui n'avait rien pris de toute la nuit, jette ses filets, et à sa parole il prend une si grande quantité de poissons que les filets sont près de se rompre ; on en remplit deux barques qui sont presque submergées. Simon tombe aux genoux de Jésus en s'écriant : « Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur. » Il lui commande de ne point craindre, car désormais il sera pêcheur d'hommes. Les fils de Zébédée qui étaient là sont aussi dans la stupeur, et, laissant tout, ils suivent Jésus avec Simon. Un homme couvert de lèpre se prosterne devant Jésus, la face contre terre et le supplie en disant : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. » Il le guérit, lui commande de n'en parler à personne, et le renvoie aux prêtres pour offrir en témoignage les dons prescrits par Moïse. La foule s'assemble autour de lui, il se retire dans le désert et prie. Pendant qu'il est entouré des pharisiens et des docteurs de la loi, venus de la Galilée, de la Judée et de Jérusalem, il délivre de ses péchés, à cause de la foi de ceux qui le lui présentent, un paralytique qu'on avait descendu par les toits ; les pharisiens disaient entre eux : « Quel est cet homme qui blasphème ! » Afin de montrer qu'il a le pouvoir de remettre les péchés, il dit au paralytique : « Levez-vous, prenez votre lit et retournez dans votre maison. » Alors tous glorifient Dieu et sont saisis de stupeur ; ensuite il appelle un publicain nommé Lévi, et mange dans sa maison avec plusieurs autres publicains ; les pharisiens murmurent, Jésus répond : « Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, mais ceux qui sont malades ; je ne suis point venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence. » Comme ils murmuraient de ce que ses disciples ne jeûnaient point, il leur répond qu'ils ne peuvent jeûner tant qu'il est avec eux, mais qu'ils jeûneront plus tard, lorsqu'il les aura quittés. Il dit qu'un fragment de drap neuf ne convient point à un vêtement vieux, et qu'il ne faut point mettre le vin nouveau dans des outres vieilles. Il ajoute que nul, buvant du vin vieux, ne demande qu'on lui en donne du nouveau, mais que plutôt il dit : « Le vieux est meilleur. »

CHAPITRE VI.

Comme les pharisiens reprochaient aux disciples de broyer des épis le jour

du second sabbat, il prouve qu'ils ne font rien de mal par l'exemple de David qui, pressé par la faim, mangea lui-même les pains réservés aux prêtres, et ajoute que le Fils de l'homme est maître même du sabbat. Un autre jour de sabbat, étant entré dans la synagogue, et les pharisiens observant s'il ferait aucune guérison, il place devant eux un homme qui avait la main desséchée, leur demande s'il est permis de faire du bien ou du mal le jour du sabbat, de perdre ou de sauver l'âme, et ensuite, les ayant tous regardés, il commande à cet homme d'étendre sa main, qui est aussitôt guérie. Les pharisiens, remplis de confusion, conspirent contre lui; il se retire sur une montagne et passe la nuit en prière; le jour étant venu, il choisit douze apôtres parmi les disciples, et, descendant avec eux au milieu de la foule accourue de tous côtés, il guérit les malades et délivre les possédés du démon; toute la foule cherche à le toucher parce qu'il sort de lui une vertu qui les guérit tous. Levant les yeux sur ses disciples, il dit : Bienheureux les pauvres, parce que le royaume de Dieu est à eux; ceux qui ont faim, parce qu'ils seront rassasiés; ceux qui pleurent parce qu'ils riront; bienheureux ceux qui seront haïs par les hommes, parce que leur récompense en sera plus grande dans le ciel, car c'est ainsi que les prophètes furent traités. Au contraire il dit : *Malheur* aux riches, parce qu'ils ont ici-bas leur consolation; *malheur* à ceux qui sont rassasiés, parce qu'ils auront faim; *malheur* à ceux qui rient, parce qu'ils pleureront; *malheur* à ceux que béniront les hommes, parce que les faux prophètes furent traités ainsi. Il recommande d'aimer ses ennemis, de faire du bien à ceux qui font du mal, de bénir ceux qui maudissent, de prier pour ceux qui calomnient, de présenter la joue droite à celui qui frappe sur la gauche, d'abandonner le vêtement à celui qui dérobe le manteau, de donner à quiconque demande, de ne pas revendiquer ce qui a été enlevé, de faire aux autres ce qu'on veut être fait à soi-même, de prêter sans attendre aucun intérêt, afin de devenir enfants du Très-Haut et d'être miséricordieux comme lui-même est miséricordieux. Il dit de ne point juger afin de n'être pas jugé, de ne point condamner afin de n'être pas condamné, de pardonner afin d'être pardonné, de donner afin de recevoir, et qu'il mesurera dans la mesure où chacun aura mesuré pour les autres. Il ajoute qu'un aveugle ne peut conduire un autre aveugle; que le disciple n'est point au-dessus du maître, et qu'il doit lui suffire d'être comme son maître; que celui qui a une poutre dans l'œil ne doit pas chercher à ôter la paille de l'œil de son frère; que l'arbre bon ou mauvais se reconnaît à ses fruits, et qu'on ne cueille point des figues sur les épines, ni des raisins sur les buissons; que le bien sort du bon trésor du cœur, et le mal du mauvais trésor, parce que la bouche parle de l'abondance du cœur; que c'est en vain qu'on dira : *Seigneur! Seigneur!* si on ne pratique ce qu'il enseigne; que celui qui pratique ses enseignements est semblable à un homme qui bâtit sur la pierre, lequel est inébranlable, et que celui qui ne les pratiquepoint ressemble à quelqu'un qui bâtirait sur le sable, et par suite s'exposerait à une grande ruine.

CHAPITRE VII.

Les anciens des Juifs, au nom d'un centurion bienveillant pour eux, le prient de venir pour guérir son serviteur qui lui était cher et dont il craignait la mort; comme il s'approche de sa maison, le centurion envoie ses amis pour lui dire : « Seigneur, ne vous donnez point cette peine, car je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, c'est pourquoi je ne suis pas venu moi-même à vous ; mais dites une parole et mon serviteur sera guéri, etc. » Jésus l'admire et déclare qu'il n'a pas trouvé une si grande foi même en Israël. Les envoyés du centurion étant revenus trouvent le serviteur guéri. Allant ensuite dans la ville de Naïm, il voit une veuve éplorée dont le fils unique était porté au sépulcre ; ému de compassion, il la console, touche le cercueil et commande au jeune homme de se lever ; aussitôt il le rend vivant à sa mère, et le peuple, à cause de cela, l'appelle *grand prophète;* le bruit s'en étant répandu de toutes parts, les disciples l'annoncent à Jean qui les renvoie vers lui pour lui demander s'il est celui qui doit venir ; comme dans ce moment il guérissait beaucoup de malades et de possédés et rendait la vue aux aveugles, il dit de rapporter à Jean que les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés, et que bienheureux est celui qui ne sera point scandalisé en lui. Lorsque ceux qui lui avaient été envoyés se sont retirés, il loue Jean, et ceux qui avaient été baptisés du baptême de Jean se réjouissent de l'entendre ; mais les docteurs de la loi et les pharisiens qui n'avaient point reçu ce baptême le méprisent ; prenant l'exemple des enfants qui jouent dans le forum et disent : « Nous avons chanté et vous n'avez pas dansé, nous nous sommes lamentés et vous n'avez pas pleuré, » il leur reproche de dire de Jean, à cause de son abstinence, qu'il est possédé du démon, et de lui, parce qu'il mange avec eux, qu'il est sensuel et ami des pécheurs, et il ajoute que la sagesse est justifiée par leurs propres enfants. Invité par un pharisien, il entre dans sa maison pour manger avec lui ; il pardonne les péchés d'une pécheresse qui arrose ses pieds de larmes, les essuie avec ses cheveux et les baise en y répandant des parfums ; il la défend contre la mauvaise opinion des pharisiens, la loue de sa foi, de son amour, de sa piété et la renvoie en paix.

CHAPITRE VIII.

Parcourant les villes et les bourgades avec les douze, il est suivi de quelques femmes qu'il avait délivrées des mauvais esprits et guéries de leurs infirmités : c'est Marie-Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis ; Jeanne, épouse de Chusa, procureur d'Hérode ; Suzanne et beaucoup d'autres qui l'assistent de leurs biens. Il propose à la foule assemblée la parabole du

semeur dont la semence tombe le long du chemin, sur la pierre, entre es épines et dans la bonne terre. Ensuite il explique cette parabole aux disciples, à qui il a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu, tandis que, pour les autres, il leur est proposé en paraboles afin que, l'écoutant, ils ne le comprennent point. Il dit que la lampe ne doit pas être mise sous le lit ni cachée, mais posée sur le chandelier, afin que tous ceux qui entrent voient la lumière; qu'il n'est rien de caché qui ne doive être manifesté; qu'on donnera à celui qui a, et qu'à celui qui n'a point on prendra même ce qu'il croit avoir. Comme on lui annonce que sa mère et ses frères sont dehors et cherchent à le voir, il répond que ceux-là sont sa mère et ses frères qui écoutent la parole de Dieu et la pratiquent. Il s'endort dans une barque, les apôtres sont en péril, ils l'éveillent, aussitôt il se lève, apaise la tempête et leur dit : « Où est votre foi? » Un homme possédé du démon se prosterne devant lui et s'écrie : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus Fils de Dieu Très-Haut? Je vous en conjure, ne me tourmentez pas. » Interrogé sur son nom, il répond qu'il s'appelle *légion*, car il avait en lui plusieurs démons qui supplient le Seigneur de ne pas les précipiter dans l'abîme, mais de les laisser entrer dans des pourceaux qui aussitôt sont étouffés dans les eaux. Les pasteurs s'enfuient et annoncent dans la ville ce qui s'était passé. Les Géraséniens sortent, voient le possédé guéri et prient Jésus de s'éloigner d'eux, parce qu'ils sont saisis d'une grande frayeur. Comme le possédé voulait le suivre, il lui ordonne de retourner dans sa maison et de raconter ce que Dieu a fait pour lui; celui-ci raconte le bienfait de Jésus et la foule le reçoit avec grande joie. Jaïre, chef de la synagogue, le supplie pour sa fille unique qui va mourir âgée de douze ans; il marche vers sa maison, la foule le presse en chemin, il guérit par l'attouchement de sa robe une femme malade depuis douze ans d'un flux de sang, laquelle avait épuisé en vain toute sa fortune en médecins. Il demande qui l'a touché, car il reconnaît qu'une vertu est sortie de lui; la femme tremblante tombe à ses pieds, lui dit ce qui s'est passé et il la loue pour sa foi. On annonce au chef de la synagogue que sa fille est morte; Jésus l'exhorte à croire à sa promesse de la sauver; il entre dans la maison avec Pierre, Jacques et Jean, et aussi avec le père et la mère de la jeune fille; on rit de lui quand, pour consoler ceux qui pleurent, il dit qu'elle dort et n'est point morte; ensuite prenant sa main, il la relève vivante, commande qu'on lui donne à manger, et dit à ses parents étonnés de ne raconter cela à personne.

CHAPITRE IX

Il donne aux apôtres la puissance sur tous les démons et sur toutes les maladies; il les envoie prêcher et guérir les infirmes; il leur dit de ne rien porter en chemin, de demeurer dans la maison où ils entreront, et de secouer la poussière de leurs pieds en sortant de la ville où ils n'auront pas été reçus. Ils obéissent à son commandement, annonçant l'Evangile et guérissant en tous

lieux. Hérode entend parler de ses œuvres, il se demande quel il est, parce qu'on disait que Jean ou Elie, ou un des anciens prophètes, était ressuscité, c'est pourquoi il désire le voir. Les apôtres reviennent lui raconter ce qu'ils ont fait, il se retire avec eux dans le désert; la foule le suit, il parle du royaume de Dieu et guérit les malades; il ordonne à ses apôtres de nourrir le peuple quoiqu'ils n'aient que cinq pains et deux poissons; levant les yeux au ciel il les bénit et dit de les distribuer. Cinq mille hommes s'en nourrissent et les fragments qui restent remplissent douze corbeilles. Il demande aux disciples ce qu'ils pensent de lui. Saint Pierre répond : Vous êtes *le Christ de Dieu;* il leur défend de dire cela à personne parce qu'il doit être mis à mort et ressusciter. Il dit à tous que quiconque veut le suivre doit se renoncer lui-même et porter sa croix chaque jour; que celui qui veut sauver son âme la perdra, et que celui-là la sauvera qui l'aura perdue pour lui; qu'il rougira dans sa gloire de celui qui rougit maintenant de sa parole. Il ajoute que quelques-uns ne goûteront pas la mort qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu. Huit jours après il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et monte sur une montagne. Pendant qu'il est en prière son visage devient tout autre et ses vêtements resplendissent. Moïse et Elie paraissent à ses côtés, parlant entre eux de la fin qu'il devait accomplir dans Jérusalem. Pierre et ceux qui étaient avec lui sont appesantis par le sommeil; en s'éveillant ils contemplent sa majesté et Pierre veut demeurer en ce lieu. On entend une voix qui dit dans la nue : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. » Les apôtres ne parlent à personne de ce qu'ils avaient vu. Comme ils descendent de la montagne un homme lui présente son fils violemment tourmenté du démon, après l'avoir présenté à ses disciples qui n'avaient pu le délivrer: d'abord il répond : « O génération infidèle et perverse, jusques à quand vous souffrirai-je ! » Ensuite, il menace le démon, guérit l'enfant et le rend à son père. Tout le monde est frappé de la gloire de Dieu et admire ses œuvres. Alors il annonce à ses disciples qu'il sera livré aux mains des hommes et leur recommande de tenir dans leur cœur cette parole; mais ils ne comprennent point ce qu'il dit et n'osent l'interroger à ce sujet. Ils se préoccupent de savoir lequel parmi eux est plus grand; alors il leur montre un enfant, leur dit de le recevoir en son nom, et ajoute que celui-là est plus grand qui se fait plus petit. Il reprend Jean d'avoir empêché un homme de chasser les démons sous prétexte qu'il n'était point de ses disciples; car, ajoute-t-il : « Celui qui n'est pas contre vous est pour vous. » Les Samaritains refusant de le recevoir parce qu'il semblait aller à Jérusalem, Jacques et Jean veulent qu'ils soient consumés par le feu du ciel; il les réprimande en leur disant qu'ils ne savent de quel esprit ils sont, car il n'est pas venu perdre les âmes, mais les sauver. Il n'admet point un homme qui voulait le suivre partout, parce que, dit-il, il n'a pas où reposer sa tête. Il commande à un autre de le suivre pour annoncer le royaume de Dieu, et ne lui permet pas d'aller ensevelir son père, parce que c'est aux morts à ensevelir leurs morts. De

même il ne permet pas à un autre de renoncer aux biens qu'il a dans sa maison, parce que quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière n'est point propre au royaume de Dieu.

CHAPITRE X.

Il désigne soixante-douze disciples qu'il envoie deux à deux partout où il doit aller; il veut qu'ils soient comme des agneaux au milieu des loups; il leur dit de ne rien porter avec eux, de ne saluer personne en chemin, de donner la paix dans la maison où ils entreront; il promet qu'elle ne sera pas sans fruit s'il s'y trouve un enfant de la paix; il veut qu'ils y demeurent et mangent ce qui s'y trouvera, parce que « l'ouvrier a droit à son salaire; » que partout où ils seront reçus, ils guérissent les malades qu'ils rencontreront, et disent : « Le royaume de Dieu s'est approché de vous; » que partout où ils ne seront pas reçus, ils crient sur les places publiques : « Nous secouons contre vous la poussière de votre ville qui s'est attachée à nos pieds, sachez cependant que le royaume de Dieu est proche; » il ajoute que cette ville sera punie plus sévèrement que Sodome. Il dit malheur à Corosaïm et à Bethsaïde en les comparant à Tyr et à Sidon, et il annonce que Capharnaüm, qui a été élevée jusqu'au ciel, sera précipitée jusqu'aux enfers. Il déclare que mépriser ses disciples, c'est le mépriser lui-même, et que le mépriser, c'est mépriser son Père. Comme les soixante-douze disciples se réjouissent de ce que les démons leur sont soumis, il les exhorte à ne point se réjouir à cause de cela, mais à cause que leurs noms sont écrits dans les cieux. Il se réjouit lui-même et il rend grâces à son Père de ce que les choses qui ont été cachées aux sages et aux prudents sont révélées aux petits. Il dit que tout lui a été confié; que nul ne connaît le Père que celui à qui le Fils a voulu le révéler; que ses disciples sont heureux de voir ce que beaucoup de rois et de prophètes ont désiré voir et n'ont pas vu. Un docteur de la loi lui demande astucieusement ce qu'il faut faire pour obtenir la vie éternelle, il le renvoie à ce qui est écrit dans la loi touchant l'amour de Dieu et du prochain; comme il lui demande qui est le prochain, il l'enseigne par l'exemple du Samaritain guérissant un blessé que le prêtre et le lévite, passant par le même chemin, avaient laissé à demi mort; et comme il répond que le prochain est celui qui a exercé la miséricorde, il lui dit de faire de même. Entrant ensuite dans un village, il est reçu par Marthe. Il excuse la sœur de Marthe qui écoutait sa parole, en disant qu'elle a choisi la meilleure part et qu'elle ne lui sera pas ôtée.

CHAPITRE XI.

Un des disciples lui demande de leur enseigner à prier comme Jean l'a enseigné à ses disciples, il leur apprend la prière dominicale sans cette demande : « Que

votre volonté soit faite, » et sans celle-ci : « Délivrez-nous du mal; » il ajoute la parabole d'un ami auquel son ami demande trois pains jusqu'à ce qu'enfin, vaincu par son insistance, il ouvre sa porte et lui accorde ce qu'il demande; il en conclut que quiconque demande reçoit, quiconque cherche trouve, et qu'on ouvre à celui qui frappe. Citant l'exemple des pères selon la chair qui donnent de bonnes choses à leurs enfants, il ajoute que, à plus forte raison, le Père céleste donne le bon esprit à ceux qui le lui demandent. Il délivre un muet du démon, et lui rend l'usage de la parole. Le peuple est dans l'étonnement, les uns disent qu'il fait ces miracles par Béelzébub, prince des démons; d'autres lui demandent un signe du ciel. Il répond que tout royaume divisé en lui-même sera désolé, et prouve ainsi que ce n'est point par Béelzébub qu'il chasse les démons, car si Satan est divisé contre lui-même, son royaume ne subsistera point. Il dit la parabole du fort armé luttant contre un plus fort, pour faire entendre qu'il est venu combattre Satan; il ajoute que celui-là disperse qui n'amasse point avec lui, et que quiconque n'est pas avec lui est contre lui. Il parle de l'esprit impur qui, sortant d'un homme, revient ensuite en lui, en sorte que le dernier état de cet homme est pire que le premier. Une femme s'écrie : « Bienheureux le sein qui vous a porté, et les mamelles qui vous ont allaité! » Il répond : « Plus heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent. » Il dit que lui-même sera le signe de cette génération mauvaise, comme Jonas fut celui des Ninivites, et refuse d'en donner un autre; il annonce que les Ninivites et la reine du Midi la condamneront, parce que il est plus grand que Salomon et que Jonas. Il veut que la lampe soit mise sur le chandelier pour répandre sa lumière; sous cet emblème et sous celui de l'œil, il désigne les bonnes pensées, de même qu'il désigne les mauvaises sous l'emblème des ténèbres. Il mange chez un pharisien qui s'étonne de ce qu'il ne s'est pas purifié (lavé) avant le repas; il montre que ceux-là sont bien insensés qui se purifient à l'extérieur et dont l'intérieur est rempli de rapines et d'iniquités; ensuite il exhorte à faire l'aumône afin que tout soit pur. Il dit *malheur* aux pharisiens qui observent les plus petites choses et qui négligent la justice et l'œuvre de Dieu, qui recherchent les premières places et les honneurs, et il les compare à des sépulcres qu'on ne voit pas. Un des docteurs de la loi se plaint de ce qu'il les outrage, il leur dit aussi *malheur*, parce qu'ils chargent les autres et se déchargent eux-mêmes; parce qu'ils bâtissent les tombeaux des prophètes comme s'ils approuvaient qu'on les ait mis à mort; parce qu'on leur redemandera tout le sang versé depuis le commencement du monde jusqu'aux prophètes et aux apôtres (que lui-même, sagesse de Dieu, leur envoie) qu'ils feront mourir; parce que, ayant pris la clef de la science, ils ne sont pas entrés eux-mêmes et ont empêché les autres d'entrer. Les docteurs de la loi s'indignent, ils le pressent de questions et l'interrogent insidieusement pour avoir occasion de l'accuser.

CHAPITRE XII.

Il exhorte ses disciples à prendre garde au levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie; il dit qu'il n'est rien de secret qui ne doive être révélé, ni de caché qui ne doive être connu; que celui-là seul doit être craint qui, après avoir fait mourir, peut jeter dans l'enfer. Il leur prouve que Dieu n'oublie pas les siens, par l'exemple des passereaux qui valent moins qu'eux, et dit que leurs cheveux sont tous comptés. Il ajoute qu'il confessera devant les anges de Dieu tous ceux qui le confessent, qu'il reniera ceux qui le renient, et que le blasphème contre le Fils de l'homme peut être pardonné, mais pas celui contre le Saint-Esprit. Il leur défend de se préoccuper de leurs réponses dans les synagogues, car l'Esprit-Saint les inspirera. Un homme lui demande de faire le partage de son héritage entre lui et son frère, et il répond : « Qui m'a établi juge ou arbitre entre vous? » Il exhorte à éviter l'avarice, parce que la vie de personne ne dépend de son abondance. Il raconte la parabole d'un riche qui se réjouissait de l'abondance de ses biens, et qui songeait à agrandir ses greniers, lorsqu'il lui fut dit : « Insensé, cette nuit même on te demandera ton âme, et alors à qui seront les biens que tu as entassés? » C'est ainsi qu'il démontre la folie de celui qui thésaurise pour lui-même, et qui n'est pas riche selon Dieu. Il en conclut qu'il ne faut point se mettre en peine de sa nourriture ou de son vêtement, puisque nul ne peut ajouter une coudée à sa taille. Ensuite il propose pour la nourriture, l'exemple des corbeaux, et pour le vêtement, celui des lis des champs. Il dit que c'est aux Gentils à s'inquiéter de ces choses, mais que ses disciples doivent chercher d'abord le royaume de Dieu, et que tout le reste leur sera donné par surcroît; il promet ce royaume à son petit troupeau, ordonne de vendre ses biens, de les donner en aumônes et d'acquérir dans le ciel un trésor inépuisable, parce que là où est le trésor, là est aussi le cœur. Il veut que ses serviteurs se ceignent pour attendre sa venue, et qu'ils veillent avec des lampes dans leurs mains. Il proclame bien heureux ceux qu'il trouvera veillant ainsi, car il les fera s'asseoir et les servira. Ensuite, il raconte la parabole de celui qui veille la nuit afin de ne pas laisser piller sa maison. Pierre lui demande si cette parabole est dite à tous; il explique quel est le dispensateur fidèle et prudent que le Seigneur a établi sur tous ses biens et sur sa famille, et aussi quel est le méchant serviteur qui aura le sort des infidèles; il ajoute que le serviteur qui a connu la volonté de son maître et ne l'a point faite, sera sévèrement châtié, et que celui qui ne l'a pas connue le sera moins; qu'on demandera beaucoup à celui qui aura beaucoup reçu. Il dit qu'il est venu mettre le feu sur la terre, et qu'il a un grand désir de le voir s'allumer; qu'il est dans l'angoisse jusqu'à ce que s'accomplisse le baptême dont il doit être baptisé; qu'il n'est pas venu porter la paix sur la terre, mais diviser le père contre le fils, la mère contre la fille, la belle-mère contre la

bru (et réciproquement). Il appelle *hypocrites* ceux qui savent discerner l'état du ciel et de la terre pour prévoir la pluie ou la chaleur, et qui ne savent point prévoir ce temps, ni discerner ce qui est juste. Il exhorte chacun à se libérer à l'égard de son adversaire, de peur d'être traduit devant le juge et mis en prison, d'où il ne pourra sortir qu'il n'ait payé jusqu'à la dernière obole.

CHAPITRE XIII.

Citant l'exemple de ceux que Pilate fit mourir et de ceux qui périrent sous les ruines d'une tour qui était tombée, il montre que tous ceux qui négligent de faire pénitence périront pareillement. Il ajoute la parabole du figuier que le père de famille trouva sans fruits durant trois ans et qu'il commandait de couper, lorsque, supplié par le vigneron qui promit d'en prendre un soin particulier, il le laissa encore une année. Comme il enseignait dans la synagogue un jour de sabbat, une femme qui depuis dix-huit ans était courbée par l'esprit du mal et qui ne pouvait regarder en haut, se présente à lui; il la redresse et la guérit, en lui imposant les mains, et elle glorifie Dieu. Un chef de la synagogue s'indigne et réprimande le peuple de ce qu'il ne venait point les autres jours. Jésus répond : « Hypocrites, il n'en est aucun parmi vous qui ne délie son bœuf pour le mener à l'abreuvoir le jour du sabbat, ne fallait-il point délier le jour du sabbat cette fille d'Abraham que Satan avait liée depuis dix-huit ans ? » Ses adversaires rougissent, mais le peuple se réjouit des choses glorieuses qu'il fait au milieu d'eux. Il compare le royaume de Dieu au grain de sénevé qui devient un grand arbre, ainsi qu'au levain qu'une femme mêle à trois mesures de farine jusqu'à ce que toute la masse fermente. On lui demande si le nombre de ceux qui sont sauvés est petit. Il exhorte à entrer par la porte étroite, et déclare que lorsque la porte sera fermée (quoiqu'on frappe et qu'on lui demande d'ouvrir sous prétexte qu'on a mangé avec lui), il répondra : Je ne sais qui vous êtes, retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité. Il ajoute que ceux-là pleureront et grinceront des dents, qui se verront exclus, tandis que d'autres seront assis dans le royaume de Dieu; que les premiers seront les derniers et que les derniers seront les premiers. Etant averti qu'Hérode veut le faire mourir, il fait dire à ce renard qu'il doit guérir aujourd'hui et demain, que son œuvre sera accomplie le troisième jour, et qu'un prophète ne doit pas mourir hors de Jérusalem. Alors il reproche à Jérusalem d'avoir tué les prophètes, lapidé ceux qui lui étaient envoyés, d'être endurcie, et de lui résister lorsqu'il veut rassembler ses enfants comme l'oiseau couve ses petits sous ses ailes. Il ajoute qu'elle sera changée en désert et qu'elle ne le verra plus jusqu'à ce qu'on dise : « Béni celui qui vient, etc. »

CHAPITRE XIV.

Un jour de sabbat, il guérit un hydropique chez un des principaux pharisiens où il prenait sa nourriture; auparavant il demande aux docteurs de la loi et aux pharisiens s'il est permis de guérir le jour du sabbat; il leur cite l'exemple d'un âne ou d'un bœuf tombé dans un puits et qu'on en retire le jour du sabbat, et ils ne peuvent lui répondre. Il défend d'ambitionner la première place dans les festins et veut qu'on prenne la dernière, parce que quiconque s'élève sera humilié et quiconque s'humilie sera élevé. Il exhorte à ne pas inviter aux repas ou aux festins ceux qui peuvent les rendre, mais les indigents qui ne peuvent les rendre, afin que celui qui invite soit récompensé dans la rétribution des justes. Ensuite, un des convives disant : « Heureux « celui qui mangera le pain du royaume de Dieu, » il raconte la parabole du festin auquel les invités ayant refusé de venir sous divers prétextes, on fait venir les pauvres, les infirmes, les aveugles, les boiteux et tous ceux qu'on trouve dans les chemins et le long des haies, en les forçant d'entrer pour remplir la maison, de sorte que ceux qui avaient été appelés les premiers sont exclus et ne peuvent goûter au festin. Il ajoute que celui qui ne hait point les siens et ne porte pas sa croix ne peut être son disciple, de même que celui qui ne renonce pas à tous ses biens; il montre cela par deux paraboles; dans l'une celui qui veut bâtir une tour compte auparavant ses dépenses, de peur qu'on ne dise de lui : « Il a commencé à bâtir et il n'a pu achever; » dans l'autre, un roi ne pouvant combattre contre un autre qui a deux fois plus de soldats, lui demande la paix. Il ajoute que le sel est bon, mais que, s'il s'affadit, il ne vaut plus rien, ni pour être répandu sur la terre ni pour être jeté dans le fumier, et il conclut en disant : Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre.

CHAPITRE XV.

Les publicains et les pécheurs l'entendent, les pharisiens murmurent de ce qu'il mange avec les publicains. Il leur propose une double parabole pour leur montrer combien est grande la joie du ciel pour un pécheur qui fait pénitence; d'abord celle de l'histoire de la brebis perdue, que le pasteur retrouve et qu'il rapporte avec joie sur ses épaules; ensuite celle de la dragme perdue qu'une femme retrouve en se réjouissant de l'avoir retrouvée. Ensuite il raconte la parabole du prodigue, qui ayant quitté son père tombe dans la dernière indigence, garde des pourceaux, souffre la faim, se repent pressé par la misère, retourne à son père et est reçu avec une grande joie; comme son frère s'indigne, il déclare qu'il devait être ainsi reçu, car « il était perdu et il est retrouvé, il était mort et il est ressuscité. »

CHAPITRE XVI.

Il propose la parabole de l'économe accusé auprès de son maître d'avoir mal administré ses biens; celui-ci convoque les débiteurs de son maître, et leur remet une partie de la dette, afin qu'ils le reçoivent dans leurs maisons; il est loué à cause de cette prudence, « car les fils de ce siècle sont plus prudents entre eux que les enfants de la lumière. » Il en conclut que nous devons nous faire des amis avec l'argent de l'iniquité, afin qu'ils nous reçoivent dans les demeures éternelles. Il ajoute qu'on ne doit pas confier les véritables richesses à ceux qui n'ont pas été fidèles dans les richesses injustes, ni le bien étranger à ceux qui n'ont pas été fidèles dans leur propre bien; il enseigne aussi que nul ne peut servir à la fois Dieu et Mammon. A ces paroles les pharisiens qui sont avares se moquent de lui : il leur reproche de vouloir paraître justes devant les hommes, tandis qu'ils sont abominables devant Dieu qui connaît leurs cœurs; car « ce qui est grand devant les hommes est en abomination devant Dieu. » Il déclare que la loi et les prophètes se terminent à Jean, depuis lequel le royaume de Dieu est annoncé, et dit que chacun s'efforce d'y entrer. Il ajoute que le ciel et la terre passeront plutôt qu'un seul point de la loi soit effacé. Il condamne comme adultère celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre, ou qui épouse la femme renvoyée par un autre. Il raconte ensuite l'histoire d'un riche qui n'est pas nommé et du pauvre Lazare. Le premier, après avoir vécu dans les délices et les festins, est enseveli dans l'enfer et torturé par la violence du feu; il demande en vain le rafraîchissement qu'il a refusé à Lazare pendant sa vie; le second, après avoir vécu dans la dernière indigence, est porté par les anges dans le sein d'Abraham, où il repose bien heureusement. Le riche demande qu'on lui envoie Lazare, et Abraham répond qu'un grand abîme est affermi entre eux, et que maintenant celui qui a reçu ses maux doit être dans la joie, et celui qui a reçu ses biens doit être tourmenté. Alors il demande qu'il soit envoyé à ses frères, de peur qu'ils ne viennent dans ce lieu de tourments; il lui est répondu qu'ils ont Moïse et les prophètes, et que puisqu'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, ils n'écouteraient pas non plus un des morts s'il ressuscitait.

CHAPITRE XVII.

Il dit qu'il est impossible qu'il n'arrive des scandales, mais que malheur à l'homme par qui ils viennent et qui scandalise les petits. Il ajoute qu'il faut reprendre notre frère quand il nous offense, et pardonner à celui qui se repent, alors même qu'il pècherait sept fois, pourvu qu'il se repente sept fois. Les apôtres lui demandent d'augmenter leur foi, il leur répond que celui qui a de la foi comme un grain de sénevé peut d'une seule parole arracher un arbre

et le transplanter dans la mer. Il les exhorte à dire qu'ils sont des *serviteurs inutiles*, lorsqu'ils auront observé les commandements, et il le leur montre par la parabole du serviteur qui revient des champs, et qui sert la table de son maître avant de manger lui-même, sans que pour cela son maître lui doive rendre grâces. Pendant que le Christ parcourt la Galilée et le pays de Samarie, dix lepreux accourent à lui en s'écriant : « Jésus, notre maître, ayez pitié de nous ; » il les envoie se montrer aux prêtres, et ils sont guéris en chemin. L'un d'eux, qui était Samaritain, revient pour lui rendre grâces ; les neuf autres sont accusés d'ingratitude, et celui-ci est loué à cause de sa foi. Les pharisiens demandent quand viendra le royaume de Dieu, il leur répond qu'il ne vient point d'une manière visible et que déjà il est au milieu d'eux. Il prédit aux disciples qu'un jour ils désireront voir le Fils de l'homme et ils ne le verront point; il leur recommande de ne pas croire à ceux qui diront : « Il est ici ou là. » Il annonce qu'il viendra comme l'éclair, mais qu'auparavant il doit souffrir beaucoup et être rejeté par les Juifs. Il le compare aux jours de Noé, quand le déluge vint subitement, et aux jours de Loth, quand une pluie de feu et de soufre tomba sur Sodome. Il dit que celui qui fuira ne doit pas retourner en arrière et qu'il doit se souvenir de la femme de Loth. Il annonce que celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et que celui qui l'aura perdue la sauvera. Il dit que dans le même état l'un sera pris et l'autre laissé, et que partout où sera le corps les aigles s'y assembleront.

CHAPITRE XVIII.

Le Christ raconte la parabole du juge qui ne craint ni Dieu ni les hommes, et qui néanmoins fait justice à la veuve parce qu'elle l'importunait; il en conclut qu'à plus forte raison Dieu vengera ses élus qui jour et nuit crient vers lui. Ensuite il ajoute : « Cependant pensez-vous que, lorsque le Fils de l'homme viendra, il trouvera de la foi sur la terre? » A ceux qui méprisent les autres et qui présument de leur propre justice, il propose la parabole du pharisien condamné à cause de sa présomption, et du pécheur publicain qui est justifié à cause de son humilité; il en conclut que *celui qui s'élève sera humilié*, et que *celui qui s'humilie sera élevé*. Les apôtres repoussant ceux qui lui présentaient des enfants pour qu'il les bénît, il leur dit : « Laissez; le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent; je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera point. » Un des principaux du peuple lui fait cette question : « Bon maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle? » Il répond : « Pourquoi m'appelez-vous bon? Nul n'est bon que Dieu seul; vous connaissez les commandements, etc., » et comme il répond : « J'ai observé tout cela depuis ma jeunesse, » il lui déclare qu'il lui manque une seule chose, savoir : de vendre ses biens et de les donner aux pauvres, afin d'acquérir un trésor dans le ciel; ensuite, le voyant triste, il en conclut qu'il est bien difficile à ceux qui sont

riches d'entrer dans le royaume de Dieu; mais il ajoute que ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. Alors, saint Pierre lui disant : « Nous avons tout quitté pour vous suivre, » il promet à ceux qui feront ainsi de plus grands biens en ce monde, et, dans le siècle futur, la vie éternelle. Allant à Jérusalem avec les douze il prédit sa passion, mais ils ne le comprennent point ; arrivé près de Jéricho, un aveugle s'écrie : « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi, » il lui rend la vue et loue sa foi. Cet aveugle le suit en glorifiant Dieu, et tout le peuple qui avait vu ce miracle l'en glorifie.

CHAPITRE XIX.

Jachée, chef des publicains, monte sur un arbre pour voir Jésus, car il était petit; Jésus lui demande de le recevoir dans sa maison, il le reçoit avec joie, et la foule murmure de ce que Jésus s'est arrêté dans la maison d'un pécheur. Il se présente à Jésus, donne aux pauvres la moitié de ses biens, et rend le quadruple pour le tort qu'il peut avoir fait à quelqu'un; il lui est dit en retour que sa maison a reçu le salut, parce que le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui avait péri. Ensuite, Jésus raconte la parabole d'un roi qui s'en va dans un lointain pays, et qui distribue dix mines à ses serviteurs, en leur disant de les faire fructifier; il leur redemande leur gain, récompense ceux qui avait doublé leurs mines, commande qu'on ôte sa mine à celui qui l'avait enfouie et qu'on la donne à celui qui en a dix; d'où il conclut qu'on donne à celui qui a et qu'on ôte à celui qui n'a pas. S'approchant de Bethphagé et de Béthanie, auprès de la montagne des Oliviers, il envoie deux de ses disciples pour délier et amener un ânon que personne n'avait monté; à ceux qui leur diront : « Pourquoi déliez-vous cet ânon? » il dit de répondre : « Parce que le Seigneur en a besoin. » Ils partent, délient l'ânon, et comme on leur demande pourquoi ils le délient, ils répondent : « Parce que le Seigneur en a besoin. » Ils posent sur lui leurs vêtements et y placent Jésus, ensuite ils étendent aussi leurs vêtements sur le chemin, et toute la foule glorifie Dieu à haute voix, en disant : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur! paix dans le ciel et gloire à Dieu au plus haut des cieux! » Les pharisiens reprennent le peuple, et Jésus leur répond que si la foule se tait, les pierres crieront. Il pleure sur la ville qui ne connaît point ce qui peut faire sa paix, et qui doit être détruite parce qu'elle n'a pas connu le temps de sa visite. Il entre dans le temple, et chasse les vendeurs et les acheteurs qui font de la maison de prière une caverne de voleurs; il enseigne chaque jour dans le temple; ses ennemis cherchent à le perdre, mais ils ne savent que faire, parce que tout le peuple l'écoute avec admiration.

CHAPITRE XX.

Les princes des prêtres lui demandent qui lui a donné le pouvoir de faire ces prodiges; il leur demande à son tour d'où vient le baptême de Jean. Ils n'osent répondre : « Du ciel (de peur qu'il ne leur dise : Pourquoi n'y croyez-vous point?), » ni : «Des hommes (de peur d'être lapidés par le peuple).» Comme ils disent qu'ils l'ignorent, il leur répond : « Ni moi non plus, je ne vous dirai point par quelle puissance je fais mes œuvres. » Il raconte la parabole de la vigne louée aux vignerons : ceux-ci chargent d'outrages les serviteurs envoyés pour recevoir son fruit, les frappent, les blessent, les chassent et font mourir le fils et l'héritier du père de famille; il conclut en disant : « Que fera donc le maître de la vigne? Il viendra perdre ces vignerons et donnera sa vigne à d'autres; » ses ennemis lui répondent : « A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi; » alors il les regarde et leur dit : « Quelle est donc la pierre rejetée par ceux qui bâtissaient et qui est devenue la pierre angulaire? Quiconque tombera sur elle sera brisé, et celui sur qui elle tombera elle l'écrasera » Il veulent mettre la main sur lui, parce qu'ils reconnaissent qu'il a voulu parler d'eux; mais ils ne l'osent point à cause du peuple; ils envoient des espions qui feignent d'être justes pour le surprendre dans ses paroles et le livrer au tribunal du gouverneur; il lui demandent s'il est permis de payer le tribut à César ou non; ils leur demande de qui est l'image qui est empreinte sur le denier, et comme ils répondent : *De César*, il leur dit de donner à César ce qui appartient à César; ils admirent sa réponse et demeurent en silence. Alors surviennent les sadducéens qui ne croyaient point à la résurrection, ils lui demandent de qui, après la résurrection, sera la femme qui a eu sept frères pour époux; il leur répond que ceux qui seront dignes du siècle futur et de la résurrection ne seront plus mariés, mais ressembleront aux anges et seront enfants de Dieu étant fils de la résurrection. Il ajoute que Moïse démontre la résurrection lorsque Dieu lui dit, auprès du buisson ardent : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, » car Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants. Quelques scribes qui étaient présents applaudissent à ces paroles. Il leur demande comment ils disent que le Christ est fils de David, tandis que David l'appelle son *Seigneur*. Enfin il dit au peuple qui l'écoute de se garder des scribes qui recherchent la vaine gloire et les dignités, qui dévorent les maisons des veuves sous prétexte de longues prières et qui, à cause de cela, recevront une plus dure condamnation.

CHAPITRE XXI.

Il préfère à tous une pauvre veuve qui met deux oboles dans le tronc, parce que les autres mettent de leur abondance, tandis qu'elle met de son indigence

et tout ce qui la fait vivre. Quelques disciples disant que le temple était bâ de fortes pierres, il prédit qu'il sera renversé. Ils lui demandent quand est-ce que cela s'accomplira et quel en sera le signe; il dit que beaucoup viendro en son nom, qu'il ne faudra point les suivre ni se laisser séduire par eux; annonce des guerres, des séditions, des commotions de peuples soulevés les uns contre les autres, des tremblements de terre, des pestes, des famines, des terreurs du ciel et de grands signes; il les avertit qu'auparavant ils seront persécutés pour lui et pour son nom; il les exhorte à ne point s'inquiéter de ce qu'ils répondront, et leur promet des paroles et une sagesse à laquelle leurs adversaires ne pourront résister; il déclare que pas un cheveu de leur tête ne périra, et qu'ils posséderont leurs âmes dans la patience. Lorsque la désolation de Jérusalem approchera et qu'une armée viendra pour l'environner, il exhorte ses habitants à s'enfuir et ceux qui seront dehors à ne pas y entrer, parce que ce seront les jours de vengeance. Il dit *malheur* aux femmes qui seront grosses ou qui nourriront, parce que l'angoisse sera grande et qu'elles périront par le glaive. Il déclare que cette malheureuse cité sera foulée aux pieds par les Gentils. Ensuite il parle de signes dans le soleil, la lune et les étoiles, de l'agitation de la mer et des flots, de la terreur et de l'effroi des hommes, de la commotion des vertus des cieux, de sa venue avec grande puissance et majesté, et de la confiance des siens en ce jour, parce que la rédemption approche. Par la comparaison du figuier et des arbres qui annoncent l'approche de l'été quand ils commencent à produire leurs fruits, il conclut que lorsque ces choses arriveront le royaume de Dieu sera proche; il affirme avec serment qu'elles arriveront avant que cette génération soit passée; il ajoute que le ciel et la terre passeront, mais que ses paroles ne passeront jamais. Il dit de ne pas s'appesantir dans le manger, dans l'ivresse et dans les sollicitudes de cette vie, de peur que ce jour ne vienne subitement, qui surprendra comme un filet tous ceux qui seront assis sur la face de la terre; il commande de veiller et de prier toujours pour être trouvé digne d'éviter toutes ces choses qui doivent venir, et de paraître avec confiance devant Dieu. Le jour, il enseigne dans le temple; la nuit, il se retire sur la montagne des Oliviers, et le matin tout le peuple accourt à lui pour l'entendre.

CHAPITRE XXII.

Le jour de la fête des azymes, les princes des prêtres cherchent un moyen de faire mourir Jésus, mais ils craignent le peuple; Satan entre dans Judas, qui ensuite convient avec eux de le leur livrer, et cherche l'occasion de le faire à l'insu du peuple. Le jour où on devait immoler la pâque, Pierre et Jean sont envoyés pour la préparer dans la maison où entre un homme portant une amphore d'eau, et dans un cénacle que le père de famille leur montre, comme Jésus l'avait prédit. Pendant que les douze sont à table avec lui, il dit avec

quelle ardeur il a désiré de manger cette pâque avec eux avant de souffrir, et qu'il ne la mangera plus jusqu'à ce qu'elle s'accomplisse dans le royaume de Dieu. Il leur donne le calice pour qu'ils le partagent entre eux, et il ajoute qu'il ne boira plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que vienne ce royaume. Il prend du pain, rend grâces, le rompt et le leur présente en disant que c'est son corps qui est donné pour eux; ensuite il prend le calice en disant que c'est le Nouveau-Testament en son sang qui sera répandu pour eux. Il annonce que le traître est à table avec lui, et lui dit : *Malheur!* Les disciples se demandent les uns aux autres quel est celui qui doit le trahir. Il s'élève entre eux une contestation pour savoir quel est le plus grand; il les avertit de ne pas dominer comme les rois des nations, mais que le plus grand doit servir comme s'il était le plus petit, comme il l'a fait lui-même. Il les loue d'être demeurés avec lui dans ses tentations; il leur promet qu'ils mangeront à sa table et qu'ils seront établis juges dans son royaume. Il prédit à Simon qu'il sera tenté par Satan, mais qu'il priera pour lui afin que sa foi ne défaille point, et l'exhorte à confirmer ses frères. Comme saint Pierre lui répond qu'il est prêt à aller en prison et à la mort avec lui, il lui déclare que le coq ne chantera point qu'il ne l'ait renié trois fois. Après qu'ils ont confessé que quoiqu'il les eût envoyés sans un sac ils n'ont manqué de rien, il leur commande de prendre un sac, et de vendre leur tunique pour acheter une épée, parce qu'il doit être rangé parmi les malfaiteurs, selon la prophétie de l'Ecriture; ils lui répondent qu'ils ont deux épées, et il leur dit : « C'est assez. » Il va, selon sa coutume, à la montagne des Oliviers; les disciples le suivent; il les exhorte à prier, afin de ne pas entrer en tentation. Il s'éloigne d'eux à la distance d'un jet de pierre, et, fléchissant les genoux, il fait cette prière : « Mon Père, si vous le voulez, éloignez de moi ce calice; cependant, que votre volonté se fasse et non la mienne. » Un ange du ciel le fortifie; étant tombé en agonie, il redouble sa prière et sue des gouttes de sang qui tombent sur la terre. Il vient à ses disciples qui dormaient à cause de leur tristesse; il les réprimande et les exhorte de nouveau à veiller, afin de ne pas entrer en tentation. Alors Judas s'avance, précédant la foule, et le baise : « Judas (lui dit-il), tu trahis le Fils de l'homme par un baiser! » Ceux qui l'entourent lui demandent s'ils doivent frapper de l'épée; Pierre coupe l'oreille au secrétaire du grand-prêtre; Jésus répond : « Demeurez-en là, » et, touchant l'oreille du serviteur, il le guérit. Ensuite, s'adressant aux princes des prêtres, aux magistrats du temple et aux anciens qui étaient venus à lui, il leur dit : « Vous êtes venus comme à un voleur; quand j'étais tous les jours dans le temple, vous n'avez pas mis la main sur moi; mais c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres. » Il est conduit à la maison du grand-prêtre; Pierre le suit de loin; il entre dans la cour; avant le chant du coq il le renie trois fois, à divers intervalles; après le chant du coq, Jésus le regarde, il se souvient de ses paroles, et sortant aussitôt il pleure amèrement. Cependant le Christ est bafoué, voilé, frappé; on lui dit de prophétiser qui l'a frappé, et on le blas-

phème de diverses manières. Le jour étant venu, il est conduit devant l'assemblée des anciens, des princes des prêtres et des scribes; on lui demande s'il est le Christ et le Fils de Dieu, et comme il déclare ce qu'il est, on conclut que cela suffit à sa condamnation sans autre témoignage.

CHAPITRE XXIII.

Il est conduit à Pilate et accusé de soulever le peuple en défendant de payer le tribut et en se disant roi; Pilate lui demande s'il est roi, il répond: « Vous le dites. » Pilate le déclare innocent; il entend que ses ennemis l'accusent de soulever le peuple dans la Judée et dans toute la Galilée; alors, le sachant Galiléen, il le renvoie à Hérode, qui était à Jérusalem; interrogé par lui de diverses manières, il ne répond rien; alors il est revêtu par mépris d'une robe blanche, il est raillé et renvoyé à Pilate; dès lors Pilate et Hérode deviennent amis. Pilate déclare une seconde fois que Jésus est innocent; à l'exemple d'Hérode, il proclame qu'il n'a rien fait qui mérite la mort; il propose au peuple de le châtier et de le délivrer ensuite à l'occasion de la fête de ce jour où il avait coutume de délivrer un coupable. Toute la foule s'écrie qu'il faut délivrer Barrabas, quoique séditieux et homicide, et que Jésus doit être crucifié. Pilate répète trois fois qu'il doit être délivré comme innocent; mais la multitude, redoublant ses cris, demande par trois fois qu'il soit crucifié; alors Pilate y consent et l'abandonne à leur volonté. On fait porter la croix à Simon de Cyrène qui revenait des champs. Des femmes suivent Jésus en pleurant; il les exhorte à pleurer plutôt sur elles-mêmes et sur leurs enfants, parce que des jours viendront où elles diront: « Heureuses les stériles qui n'ont pas enfanté! » où elles demanderont aux montagnes et aux collines de tomber sur elles; « car s'il est ainsi fait au bois vert, que sera-t-il fait au bois sec? » Deux malfaiteurs sont conduits au supplice avec lui, c'est-à-dire que deux larrons sont crucifiés à sa droite et à sa gauche. Il fait cette prière: « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Le peuple le regarde, les princes le raillent, les soldats se moquent de lui en lui présentant du vinaigre; ils lui crient de se sauver lui-même s'il est le Christ élu de Dieu et le roi des Juifs. On place au-dessus de sa croix cette inscription en lettres grecques, latines et hébraïques: « Celui-ci est le roi des Juifs. » Un des larrons le blasphème, l'autre le proclame innocent et lui fait cette prière: « Souvenez-vous de moi quand vous viendrez en votre royaume; » il lui est répondu: « Aujourd'hui, vous serez avec moi dans le paradis. » Depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, les ténèbres se répandent sur toute la terre, le soleil s'obscurcit, le voile du temple se déchire. Il s'écrie d'une voix forte: « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains, » et disant ces paroles, il expire. A cette vue le centurion glorifie Dieu en disant: « Cet homme était vraiment juste. » D'autres s'en retournent en frappant leur poitrine. Les saintes femmes

qui l'avaient suivi de Galilée attendent de loin avec ses amis. Joseph, juste et bon, qui n'avait pas consenti à sa mort, va trouver Pilate et demande son corps; il l'enveloppe d'un suaire et le dépose dans un sépulcre taillé dans le roc où personne n'avait encore été déposé; les saintes femmes l'observent, elles préparent des parfums et des aromates, mais elles se tiennent en repos pendant le sabbat, selon le commandement.

CHAPITRE XXIV.

Les saintes femmes viennent au sépulcre de grand matin, apportant des aromates; elles trouvent la pierre renversée et n'aperçoivent pas le corps de Jésus; elles voient deux hommes avec des vêtements resplendissants, elles inclinent la tête par crainte et entendent ces paroles : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? il n'est point ici, mais il est ressuscité; souvenez-vous de ce qu'il vous a dit, etc. » Elles se ressouviennent de ses paroles; elles (Marie-Madeleine, Jeanne, et Marie, mère de Jacques, et les autres qui étaient avec elles) annoncent aux onze disciples toutes ces choses; les apôtres les écoutent comme un délire; Pierre court au sépulcre, voit les linges qui y étaient restés et s'en retourne plein d'admiration. Ce même jour deux disciples allant à Emmaüs s'entretiennent de ce qui était arrivé; Jésus survient sans être reconnu par eux et les interroge comme s'il ignorait toutes ces choses. Cléophas, l'un d'eux, s'étonne; il raconte ce qui s'est passé, il montre que l'espérance qu'ils avaient conçue de lui comme devant racheter son peuple est chancelante. Jésus les réprimande comme insensés et lents de cœur pour croire; il dit qu'il fallait que le Christ souffrît et entrât ainsi dans sa gloire; il explique toutes les paroles de l'Ecriture qui se rapportent à lui; feignant d'aller plus loin, ils le pressent de demeurer avec eux parce qu'il se fait tard; il entre, se met à table, prend du pain, le bénit et le rompt; il est reconnu à la fraction du pain et s'évanouit de devant leurs yeux. Saisis de stupeur, ils disent : « Notre cœur n'était-il pas brûlant au dedans de nous pendant qu'il nous parlait, etc. » A l'heure même ils retournent à Jérusalem; ils trouvent les onze assemblés disant que le Seigneur est ressuscité et a apparu à Simon; ils racontent ce qui leur était arrivé. Pendant qu'ils s'entretiennent ainsi, Jésus paraît au milieu d'eux, leur donne la paix et leur défend de se troubler; afin de dissiper leur trouble, il leur dit de l'examiner et de le toucher; il prouve à ceux qui le croyaient un fantôme ou un esprit qu'il est vraiment ressuscité; il leur montre ses pieds et ses mains; il demande à manger, il mange un morceau de poisson grillé et un rayon de miel, et leur donne ce qui reste; il leur ouvre l'esprit afin qu'ils comprennent les Ecritures et les prophéties. Il répète encore qu'il fallait que le Christ souffrît et ressuscitât des morts, qu'ils doivent prêcher en son nom la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations en commençant par Jérusalem. Il leur dit qu'ils

doivent être ses témoins et leur promet de leur envoyer la promesse du Père il leur dit de demeurer dans la ville jusqu'à ce qu'ils soient revêtus de la vertu d'en haut; il les conduit à Béthanie; élevant les mains, il les bénit et pendant qu'il les bénit, il est enlevé dans les cieux. Après qu'il a disparu ils se prosternent, retournent à Jérusalem remplis de joie, et demeurant toujours dans le temple, ils glorifient Dieu.

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — Impr. LACOUR ET Ce, rue Soufflot, 18.

